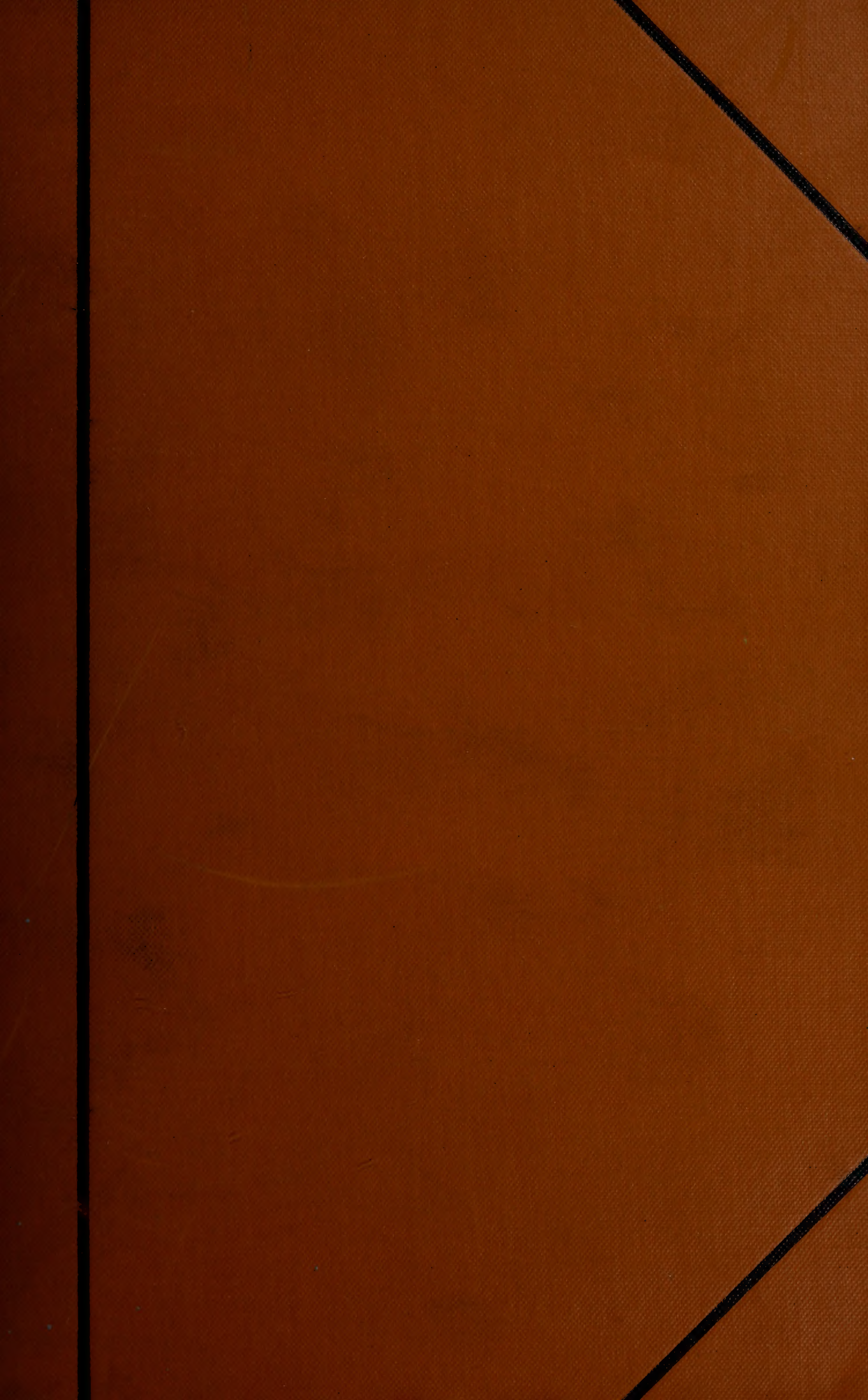




DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 4

DEUXIÈME SESSION DU QUATORZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1923

VOLUME LIX

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

VOLUME 4

DEUXIÈME SESSION DU QUATORZIÈME PARLEMENT

DE LA

PUISSANCE DU CANADA

SESSION 1923



VOLUME LIX

INDEX ALPHABÉTIQUE
DES
DOCUMENTS PARLEMENTAIRES
DU
PARLEMENT DU CANADA

DEUXIÈME SESSION, QUATORZIÈME PARLEMENT, 1923

A

B

C

D

M

N

O

P

DOCUMENTS PARLEMENTAIRES

Arrangés par ordre numérique avec les titres au long; les dates auxquelles ils ont été ordonnés et déposés aux deux chambres du parlement; le nom du sénateur ou du député qui a demandé chacun de ces documents, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

Volume 1

(Ce volume est relié en trois parties)

1. Rapport de l'auditeur général pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922—Volume 1, parties a-b—A à J, volume II, parties K à SS, volume III, parties T à ZZ. Présenté le 1er février 1923......*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

Volume 2

2. Comptes publics du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 6 février 1923........*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

3. Rapport du ministère des Douanes et de l'Accise, contenant relevé des revenus avec état relatif aux importations, exportations, et accise du Dominion, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 6 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

4. Rapport du commerce maritime du ministère des Douanes et de l'Accise contenant relevé de la navigation et du commerce maritime du Dominion du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 6 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

5. Trentième rapport annuel du ministère du Commerce, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

Volume 3

6. Rapport annuel du commerce du Canada. (Importations pour consommation et exportations) pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 17 avril 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

Volume 4

7. Rapport concernant les subsides pour malles et paquebots pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922, avec relevés du trafic, etc., au 31 décembre 1922. Déposé le 11 avril 1922................*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

8. Rapport annuel des Poids et Mesures et des services de l'Electricité et de l'inspctieon du gaz, du ministère du Commerce, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

9. Rapport du Commissaire des Brevets pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

10. Rapport annuel du Statisticien fédéral, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 27 mars 1923. *Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

12. Rapport annuel du ministère de l'Intérieur, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

Volume 4—*Suite*

13. Rapport annuel du ministère de l'Immigration et de la Colonisation pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

14. Rapport annuel du département des Affaires des sauvages pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

15. Rapport annuel du ministère des Mines, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

16. Rapport du ministère de l'Agriculture du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

17. Rapport du ministère de la Milice et de la Défense, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

17*a*. Rapport du ministère du Service naval, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

18. Rapport sur les travaux du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 12 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

19. Rapport du ministère de la Santé, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 5 février 1923.......*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

Volume 5

20. Rapport du surintendant des Pénitenciers, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 6 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

21. Rapport de la Royale gendarmerie à cheval canadienne pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 16 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

22. Rapport du Secrétaire d'Etat du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 2 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

24. Quatorzième rapport annuel de la commission du Service civil du Canada pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 14 juin 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

25. Rapport du Secrétaire d'Etat pour les Affaires Extérieures, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

26. Rapport du ministère du Travail, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

27. Rapport annuel du ministère des Impressions et de la Papeterie publiques, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

28. Cinquante-cinquième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 2 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

Volume 6

29. Cinquante-cinquième rapport annuel de la division des Pêcheries du ministère de la Marine et des Pêcheries, pour l'exercice 1921-22. Déposé le 2 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

30. Rapport du ministère des Postes, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.....*Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.*

30. Rapport des Archives publiques pour l'année 1921. Déposé le 6 février 1923.
Imprimé pour la distribution.

31. Rapport du ministère des Travaux publics sur les travaux sous son contrôle, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

32. Rapport annuel du ministère des Chemins de fer et Canaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

33. Dix-huitième rapport annuel de la Commission des Chemins de fer du Canada, pour l'année se terminant le 31 décembre 1922. Déposé (en manuscrit) le 9 avril 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

34. Rapport du directeur général des élections pour 1922. Déposé le 31 janvier 1923.
Pas imprimé.

34*a*. Rapport sur les élections partielles pour la Chambre des Communes du Canada, tenues au cours de l'année 1922. Déposé le 8 février 1923.
Imprimé pour la distribution et les documents parlementaires.

35. Rapport mixte des délégués canadiens, sir Charles Gordon, G.B.E., et du professeur Edouard Montpetit, C.R., L.L.D., M.S.R. du C. sur la conférence de Gênes pour la reconstruction économique et financière de l'Europe, tenue à partir du 10 avril au 19 mai 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour les documents parlementaires et pour distribution aux sénateurs et aux députés.

36. Rapport des délégués canadiens, l'hon. W. S. Fielding, l'hon. Ernest Lapointe, et l'hon. Peter C. Larkin, à la troisième assemblée de la Société des Nations, du 3 au 30 septembre 1922. Déposé le 1er février 1923.
Imprimé pour les documents parlementaires et pour distribution aux sénateurs et aux députés.

37. *Annexe* au rapport des bibliothécaires conjoints du Parlement pour 1922. Déposé le 31 janvier 1923..*Pas imprimé.*

38. Relevé des mandats du gouverneur-général émis depuis la dernière session du Parlement pour 1922-23. Relevé émanant de l'auditeur général concernant les refus de certifier par le bureau de la Trésorerie, des décisions rendues par l'auditeur général. Déposé le 1er février 1923..*Pas imprimé.*

39. Relevé des dépenses imprévues, depuis le 1er avril 1922, jusqu'au 31 janvier 1923, conformément à la Loi de l'appropriation de 1922-23. Déposé le 1er février 1923.
Pas imprimé.

40. Relevé des emprunts temporaires en vertu du chapitre 24, article 13, S.R. (Loi du revenu consolidé et de l'audition). Déposé le 1er février 1923.........*Pas imprimé.*

41. Relevé des obligations et endossements en vertu des dispositions du chapitre 70, 10-11 Georges V, de la Loi concernant l'industrie de la construction des navires. Déposé le 1er février 1923..*Pas imprimé.*

42. Relevé des sommes payées à titre de pensions et d'allocations de retraite dans le service civil durant l'année se terminant le 31 décembre 1922, en vertu du chapitre 17, S.R.C., montrant le nom, le grade, le salaire, l'âge, l'allocation accordée et la cause de la mise à la retraite de chaque fonctionnaire mis à sa pension ou qui s'est retiré du service, et faisant aussi connaître si la vacance a été remplie par avancement ou par nouvelle nomination, et le salaire de tout nouveau titulaire. Déposé le 1er février 1923..*Pas imprimé.*

Volume 6—*Suite*

43. Relevé en vertu de l'article 17 de la Loi de l'assurance du service civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923..............*Pas imprimé.*

44. Relevé de l'assurance des soldats rapatriés pour l'année se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923..*Pas imprimé.*

45. Rapport du surintendant des Assurances du Dominion du Canada, pour l'année se terminant le 31 décembre 1922. Volume I, compagnies d'assurances, autres que celles sur la vie; Volume II, compagnies d'assurances sur la vie. Déposé le 1er février 1923. *Déposé sous forme imprimée.*

46. Etat des rapports des compagnies de prêts et de fiducie au Canada, pour l'année se terminant le 31 décembre 1921. Déposé le 1er février 1923. *Déposé sous forme imprimée.*

47. Etat des recettes et dépenses de la Société Royale du Canada, pour l'exercice se terminant le 30 avril 1922. Déposé le 1er février 1923......................*Pas imprimé*

48. Etat des recettes et dépenses de la Commission des champs de bataille nationaux, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.....*Pas imprimé.*

49. Rapport de la commission d'embellissement de la cité d'Ottawa, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923.................*Pas imprimé.*

50. Listes des actionnaires des banques à charte du Canada au 31 décembre 1922. Déposées le 1er février 1923...*Pas imprimées.*

50*a*. Listes des soldes non réclamés, etc., dans les banques à charte du Canada, conformément à l'article 114, chapitre 9 des lois de 1913 (Loi des banques). Déposées le 1er février 1923...*Pas imprimées.*

50*b*. Listes des actionnaires des banques d'épargnes du Québec; listes des soldes non réclamés, etc., dans les banques d'épargnes du Québec, établies conformément aux articles 58 et 59 du chapitre 42, des lois de 1913 (Loi concernant les banques d'épargnes du Québec). Déposées le 1er février 1923..........................*Pas imprimées.*

51. Copies des arrêtés en conseil concernant le ministère de la Défense nationale en vertu des dispositions de l'article 47, chapitre 43, 9-10 Edouard VII, comme suit: C.P. 1964, daté du 21 septembre 1922, au sujet des règlements pour le paiement des frais de transport aux dépendants des officiers navals et des hommes transférés d'une station navale à une autre au Canada. Décret du C.P. 2224, daté du 27 octobre 1922, au sujet de la modification des règlements touchant la solde et les allocations (de commis à officier de marine senior). Décret du C.P. 2346, daté du 11 novembre 1922 au sujet de l'admission des instructeurs pour la Réserve royale canadienne des volontaires navals. Décret du C.P. 79, daté du 15 janvier 1923, à propos de l'autorisation de la formation de la réserve navale canadienne. Décret du C.P. 80, daté du 15 janvier 1923, à propos de l'autorisation des règlements pour l'organisation et pour le maintien de la réserve navale canadienne. Déposées le 1er février 1923. *Pas imprimées.*

51*a*. Décret du Conseil, C.P. 139, du 31 janvier 1923, autorisant la formation de la réserve canadienne des volontaires navals. Décret du Conseil C.P. 140 du 31 janvier 1923, autorisant les règlements pour la réserve canadienne des volontaires navals. Déposé le 1er février 1923...*Pas imprimé.*

51*b*. Décret du Conseil, C.P. 202, daté du 7 février 1923, autorisant la solde et les allocations des officiers mariniers instructeurs au Canada. Déposé le 16 février 1923. *Pas imprimé.*

51*c*. Décret du Conseil, C.P. 64, daté du 15 février 1923, autorisant une allocation afin de couvrir les dépenses de déménagement de la marine royale canadienne. Déposé le 6 mars 1923..*Pas imprimé.*

51*d*. Décret du Conseil, C.P. 391, du 5 mars 1923, modifiant l'échelle des traitements et des allocations de la marine royale canadienne. Déposé le 15 mars 1923....*Pas imprimé.*

51*e*. Décret du Conseil, C.P. 781, daté du 2 mai 1923, modifiant les règlements pour la réserve royale canadienne des volontaires navals en ce qui a trait à la limite d'âge de l'enrôlement des diplômés du collège naval royal du Canada. Déposé le 8 mai 1923. *Pas imprimé.*

Volume 6—*Suite*

51*f*. Décret du Conseil C.P. 716, daté du 25 avril 1923, concernant la solde des officiers de la marine royale canadienne, servant dans la marine royale. Déposé le 18 mai 1923. *Pas imprimé.*

51*g*. Décret du Conseil, C.P. 1006, daté du 31 mai 1923, modifications aux règlements concernant la solde et les allocations au Service naval—solde de l'officier directeur au bureau-chef. Déposé le 20 juin 1923....*Pas imprimé.*

52. Copies des ordonnances générales promulguées à la Milice pour la période s'étendant entre le 2 février 1922 et le 1er février 1923....*Déposées sous forme imprimée.*

53. Nominations, promotions et mises à la retraite, dans la milice canadienne et dans la force expéditionnaire canadienne, à partir du 2 février 1922, au 1er février 1923. Déposé le 1er février 1923....*Déposées sous forme imprimée.*

54. Copies des ordres de la Milice promulgués entre le 2 février 1922 et le 1er février 1923. Déposé le 1er février 1923....*Déposées sous forme imprimée.*

55. Copie de l'arrêté en conseil, C.P. 115, daté du 20 janvier 1923, confiant à la Canadian National Railway Company l'administration et l'exploitation des chemins de fer de l'Etat. Déposée le 1er février 1923....*Pas imprimée.*

55*a*. Décret du Conseil, C.P. 2094, daté du 4 octobre 1922. nommant les directeurs de la Canadian National Railway Company. Déposé le 2 février 1923....*Pas imprimé.*

55*b*. Réponse à une adresse à Son Excellence le gouverneur-général, du 5 mars 1923, pour une copie de tous les arrêtés en conseil adoptés depuis le premier jour de janvier 1922, ayant trait en aucune manière aux chemins de fer Nationaux Canadiens ou à aucun chemin de fer faisant actuellement partie du réseau national. Déposée le 26 avril 1923. Sir Henry Drayton....*Pas imprimée.*

56. Rapport indiquant le nombre de permis accordés pour le transport des boissons alcooliques dans les territoires du Nord-Ouest, pour l'année se terminant le 31 décembre 1922, conformément aux dispositions des Statuts refondus, chapitre 62, article 88. Déposé le 1er février 1923....*Pas imprimé.*

57. Ordonnances passées durant la période s'étendant du 28 février 1922 au 18 janvier 1923, conformément aux dispositions de l'article 11, chapitre 62, des Statuts revisés du Canada, 1906, de la Loi des territoires du nord-ouest. Déposées le 1er février 1923. *Pas imprimées.*

58. Relevé faisant voir le nombre des franchises d'après la Loi des sauvages, à partir du 1er avril 1922 jusqu'au 31 janvier 1923. Déposé le 1er février 1923....*Pas imprimé.*

59. Rapport des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* depuis le 2 février 1922 jusqu'au 30 décembre 1922, conformément aux dispositions de l'article 77 de la Loi des terres fédérales, chapitre 20, 7-8 Edouard VII. Déposé le 1er février 1923....*Pas imprimé.*

60. Rapport des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* depuis le 2 février 1922 jusqu'au 30 décembre 1922, conformément aux dispositions de l'article 19, chapitre 10, 1-2 George V, de la "Loi concernant les réserves forestières et les parcs". Déposé le 1er février 1923....*Pas imprimé.*

61. Copies des arrêtés en conseil adoptés entre le 2 février 1922, et le 30 décembre 1922, approuvant les règlements et les formules prescrits conformément aux dispositions de l'article 4, chapitre 18, 1917 de la "Loi concernant la Convention des oiseaux migrateurs".

62. Rapport des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* entre les 2 février 1922 et le 30 décembre 1922, conformément aux dispositions de l'article 5 de la "Loi d'arpentage des terres fédérales", chapitre 21, 7-8 Edouard VII. Déposé le 1er février 1923....*Pas imprimé.*

63. Rapport des arrêtés en conseil qui ont été publiés dans la *Gazette du Canada,* et dans la *British Columbia Gazette,* entre le 2 février 1922 jusqu'au 30 décembre 1922, conformément aux dispositions du sous-article (*d*) de l'article 38 des règlements pour l'arpentage, l'administration, la vente et la gérance des terres fédérales situées en deçà de la zone ferroviaire, dans la province de la Colombie-Britannique. Déposé le 1er février 1923....*Pas imprimé.*

Volume 6—*Suite*

64. Copie des règlements de la Commission du Grain ayant trait aux élévateurs dans les campagnes. Déposée le 1er février 1923........................*Pas imprimée.*

65. Rapport du directeur des fermes expérimentales du Dominion, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 1er février 1923....*Déposé sous forme imprimée.*

66. Règlements établis sous l'empire de la "Loi concernant les insectes destructeurs et autres fléaux", conformément à l'article 9, chapitre 3 de 9-10 Edouard VII. Déposés le 1er février 1923........................*Pas imprimés.*

67. Rapport des locations de quais, jetées et brise-lames. Déposé le 2 février 1923. *Pas imprimé.*

68. Rapport des droits et des tarifs des haves du gouvernement, etc., pour l'année 1921. Déposé le 2 février 1923........................*Pas imprimé.*

69. Rapport de la Commission des champs de bataille nationaux à partir du 1er avril 1922 jusqu'à date. Déposé le 2 février 1923........................*Pas imprimé.*

70. Copie du décret du C.P. 2095, daté du 4 octobre 1922, acceptant les démissions des administrateurs du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada, et en nommant d'autres à leur place. Déposée le 2 février 1923........................*Pas imprimée.*

70*a*. Copie du décret du Conseil C.P. 114, datée du 19 janvier 1923, déclarant que toutes les actions privilégiées et ordinaires du chemin de fer du Grand-Tronc du Canada appartiennent au gouvernement du Canada, conformément au jugement du comité judiciaire du Conseil privé et enjoignant qu'il en soit fait immédiatement des inscriptions appropriées dans les registres des actions, et dans les autres livres de la compagnie à cet effet. Déposée le 2 février 1923........................*Pas imprimée.*

70*b*. Copie du décret du Conseil C. P. 191, datée du 30 janvier 1923 fusionnant le *Grand Trunk Railway Company* avec la *Canadian National Railway Company.* Déposée le 2 février 1923........................*Pas imprimée.*

71. Ordonnances du territoire du Yukon adoptées par le Conseil du Yukon, à sa seconde session, tenue en 1921, et dans l'année 1922. Déposées le 5 février 1923. *Pas imprimées.*

72. Convention commerciale entre la France et le Canada conclue à Paris le 15 décembre 1922, entre Sa Majesté le Roi et le président de la République française. Déposée le 5 février 1923........................*Pas imprimée.*

72a. Copie de la convention commerciale conclue entre la France et le Canada en 1922. Détails touchant les tarifs de la douane en France. Déposée le 18 mars 1923. *Imprimée.*

73. Modifications aux règlements établies en vertu de l'autorité conférée par la Loi d'établissement des soldats de 1919, conformément au sous-article 2, de l'article 63. Déposée le 5 février 1923........................*Pas imprimées.*

74. Copie de l'arrêté-en-conseil, C.P. N° 2413, datée du 20 novembre 1922, au sujet des règlement établis sous l'empire de la Loi des Médicaments brevetés ou *proprietary,* tels que modifiés par le chapitre 66, 9-10, Georges V. Déposée le 5 février 1923. *Pas imprimée.*

75. Rapport des procédures des Commissaires de l'Economie interne de la Chambre des Communes pour 1922. Déposé le 5 février 1923........................*Pas imprimé.*

76. Copies des décrets du Conseil C.P. Nos 1459 et C.P. 2416, de 1922, approuvant les tarifs des rémunérations des fonctionnaires des élections en vertu de l'article 76 de la Loi des élections fédérales. Déposées le 6 février 1923........................*Pas imprimées.*

77. Rapport du président administratif du Conseil honoraire consultatif des recherches scientifiques et industrielles du Canada pour l'année se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 6 février 1923........................*Pas imprimé.*

77*a*. Etat financier du Conseil honoraire consultatif pour les recherches scientifiques et industrielles du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 6 février 1923........................*Pas imprimé.*

Volume 6—*Suite*

78. Copie d'une convention concernant les relations commerciales entre l'Italie et le Canada, conclue à Londres le 4 janvier 1923, entre Sa Majesté le Roi du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande et des dominions britanniques, au-delà des mers, etc., et Sa Majesté le roi d'Italie. Déposée le 6 février 1923.
Déposée sous forme imprimée.

79. Amendements aux règlements radiotélégraphiques Nos 1 et 2, approuvés par le gouverneur en conseil; et aux règlements Nos 1 à 32, inclusivement, 72, 75, 76, 77, 78, 88 (*a*) et 97, émis par le ministre du ministère de la Marine et des Pêcheries. Déposés le 8 février 1923..........*Pas imprimés.*

79a. Modifications au "permis commercial d'émission à distance particulière, formule W. 69"; modification aux règlements radiotélégraphiques "permis" N° 2 (*b*). Déposées le 23 mai 1923..........*Pas imprimées.*

80. Etat détaillé de toutes les obligations ou garanties enregistrées au ministère du Secrétaire d'Etat, depuis le dernier rapport, (daté du 9 mars 1922), soumis au Parlement canadien en vertu de l'article 32 du chapitre 19 des S.R.C., 1906. Déposé le 8 février 1923..........*Pas imprimé*

81. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 juin 1922. Relevé indiquant toutes les sommes que le gouvernement du Canada ou un de ses départements a payées aux avocats des différentes provinces pour services juridiques relativement à l'arbitrage touchant les chemins de fer Canadian-Northern et le Dominion, le chemin de fer du Grand-Tronc et le Dominion, l'état en question devant indiquer aussi les prévisions, les honoraires à la journée, les frais alloués, le nombre de jours de travail, et le nom des avocats retenus comme susdit

81*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1923. Copie des bills pour allocations de subsistance et déboursés, honoraires, certificats d'impôts, et autorisations pour agir en faveur du gouvernement, de W. N. Tilley, C.R., H. A. Lovett, C.R., Hector MacInnes, C.R., J. C. H. Dusseault, C.R., E. F. Newcombe, Z. A. Lash, C.R., Pierce Butler, de Minneapolis, T. Ludlow Christie, de New-York, Laurence Jones & Co., de Londres, Angleterre, Charles Russell & Co. de Londres, Angleterre, concernant l'arbitrage du Grand-Tronc, et la loi d'après laquelle ces procédures étaient basées. Déposée le 25 avril 1923. M. d'Anjou..........*Pas imprimée.*

82. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 juin 1922—Copie de lettres, télégrammes, rapports, correspondance et autres documents constituant les représentations faites au ministre des Travaux publics sur la destitution de Charles Dauphinée comme concierge de l'édifice public de Lunenburg, Nouvelle-Ecosse, représentations auxquelles l'honorable ministre a fait allusion, et qu'il considère justifier la destitution sans examen de M. Dauphinée. Déposée le 9 février 1923..........*Pas imprimée.*

83. Rapport en vertu de l'article 7 de la loi de l'irrigation, 9-10, George V, contenant une liste des travaux de drainage exécutés, la superficie du terrain assaini, état des dépenses et des deniers perçus pour la vente ou la location des terres fédérales. Déposé le 12 février 1923..........*Pas imprimé.*

84. Règles supplémentaires, règlements et formules prescrits par l'article 54 de la Loi de l'irrigation Déposées le 12 février 1923..........*Pas imprimées.*

85. Tableau montrant toutes les terres vendues par la Compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique, durant l'année se terminant le 30 septembre 1922, avec les noms des acheteurs, en conformité du chapitre 9, paragraphe 8, 49 Victoria. Déposé le 12 février 1923..........*Pas imprimé.*

85*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 juin 1923, état indiquant:—1. Combien de terres le Pacifique-Canadien détient le long de ses propres lignes. 2. Combien de terres le Pacifique-Canadien détient le long des lignes du Canadien-National. 3. Combien de terres le Pacifique-Canadien a vendues le long de ses propres lignes, dans les cinq dernières années, et quel prix moyen par acre il en a obtenu. 4. Combien de terres le Pacifique-Canadien a vendues le long des lignes du Canadien-National, dans les cinq dernières années, et quel prix moyen il en a obtenu. Déposée le 28 juin 1923. *M. Lucas*..........*Pas imprimée.*

86. Rapport sur la "Loi d'enseignement agricole" de 1921-22, conformément à l'article 8, chapitre 5, 3-4 Georges V. Présenté le 13 février 1923...*Déposé sous forme imprimée.*

Volume 6—*Suite*

86*a*. Copie d'un rapport de Duncan Marshall sur le fonctionnement de la Loi d'instruction agricole, depuis les dix dernières années, et recommandations concernant l'aide qui devra être donnée dans l'avenir aux provinces pour continuer et développer l'instruction agricole. Déposée le 18 avril 1923........................*Pas imprimée.*

87. Sixième rapport annuel du comité éditorial des Publications du Gouvernement, daté le 31 janvier 1923. Déposé le 15 février 1923..........*Déposé sous forme imprimée.*

88. Prévisions du gouvernement civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924. Déposées le 16 février 1923..............................*Déposées sous forme imprimée.*

88*a*. Prévisions du gouvernement civil, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924. Déposées le 2 mars 1923.............................*Déposées sous forme imprimée.*

88*b*. Prévisions supplémentaires du gouvernement civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1923. Déposées le 28 mars 1923.............*Déposées sous forme imprimée.*

88*c*. Prévisions supplémentaires du gouvernement civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924. Déposées le 28 mars 1923. ....*Déposées sous forme imprimée.*

88*d*, 88*e*. Autres prévisions supplémentaires du gouvernement civil pour l'exercice se terminant le 31 mars 1924. Déposées le 26 et 28 juin 1923.
Déposées sous forme imprimée.

89. Liste des baux, licences, permis ou autres autorisations annulées sous l'empire de l'article 3, du chapitre 21, des Statuts de 1922, Loi concernant les avis de résiliation des baux des terres fédérales. Déposée le 19 février 1923..........*Pas imprimée.*

90. Copie des correspondances, lettres, papiers, écrits et documents quelconques échangés entre le ministre du Travail et John-L. Lewis, depuis que le ministre actuel du Travail est entrée en fonction. Déposée le 22 février 1923.—*Le très hon. M. Meighen.*
Pas imprimée.

91. Rapport du Bureau des commissaires des pensions du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 22 février 1922......*Déposé sous forme imprimée.*

91*a*. Rapport du Bureau des commissaires des pensions du Canada, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 30 juin 1922......*Déposé sous forme imprimée.*

92. Copie d'une entente entre Sa Majesté le Roi et Sir Henry Worth Thornton, K.B.E., aux fins d'agir comme tête dirigeante des entreprises des chemins de fer, vapeurs et autres comprises dans le réseau des chemins de fer nationaux du Canada. Déposée le 23 février 1923..*Pas imprimée.*

93. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923—Rapport indiquant les règlements et conditions adoptés par le Gouverneur en Conseil en vertu de l'article 11, chapitre 13, des Statuts de 1919, Loi des chemins de fer nationaux du Canada.. Déposée le 26 février 1923.—*M. MacLaren*...................................*Pas imprimée.*

94. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1923,—Relevé montrant:—1. Quelles ont été, au cours de la dernière période annuelle de comptabilité, la somme du trafic de voyageurs et de marchandises partant de différentes divisions du Grand-Tronc, dans les provinces d'Ontario et de Québec et les recettes de ce chef. 2. Quelles ont été, au cours de la dernière période annuelle de comptabilité, la somme du trafic des voyageurs et des marchandises du Grand-Tronc, partant des villes de Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton, et les recettes de ce chef. 3. Quelles ont été, au cours de la dernière période annuelle de comptabilité, les quantités de fret moindres qu'une vagonnée, partant de Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton par le Grand-Tronc, et les recettes de ce chef. 4. Quels ont été au cours de la dernière période annuelle de comptabilité, le nombre de trains directs de fret en marche, leur milage et leurs recettes, partant des villes de Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton par le Grand-Tronc. 5. Quelles ont été au cours de la dernière période annuelle de comptabilité, la somme du trafic de voyageurs et de fret partant des différentes divisions du Canadien-National dans les provinces de Québec et d'Ontario, et les recettes de ce chef. 6. Quelles ont été au cours de la dernière période annuelle de comptabilité, la somme de trafic de passagers et de fret partant du Canadien-National, dans les villes de Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton, et les recettes de ce chef. 7. Quelles ont été au cours de la

Volume 6—*Suite*

dernière période annuelle de comptabilité, les quantités de fret moindres qu'une vagonnée, partant de Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton par le Canadien-National, et les recettes de ce chef. 8. Quelles ont été au cours de la dernière période annuelle de comptabilité, le nombre des trains directs de fret en marche, leur milliaire et leurs recettes, partant des villes de Montréal, Ottawa, Toronto et Hamilton, par le Canadien-National. Déposée le 26 février 1923....*Pas imprimée.*

95. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Relevé démontrant:—1. Si la surveillance de la manufacture, l'inspection et l'analyse de l'oléomargarine appartiennent à la division de la Santé publique qui s'intéresse aux aliments purs, ou à la division de l'Agriculture qui s'occupe de la santé animale. 2. Quelles compagnies, corporations ou particuliers ont obtenu des licences en vertu de la Loi de l'Oléomargarine, 1922, pour retravailler et adultérer le beurre en lui incorporant des matières inférieures. 3. Si les beurriers peuvent altérer leur beurre en lui incorporant des matières inférieures. 4. Quelle quantité d'oléomargarine on a fabriqué au Canada dans l'exercice dernier. 5. Quelle quantité de beurre on a retravaillée et incorporée à l'oléomargarine manufacturée au Canada, dans la même période. 6. S'il est obligatoire d'indiquer sur l'enveloppe ou l'étiquette fixe, les ingrédients que contient l'oléomargarine manufacturée ou importée au Canada. 7. S'il est obligatoire d'indiquer sur l'enveloppe ou l'étiquette fixe l'oléomargarine fabriquée exclusivement avec des huiles végétales, ou qui ne contiennent pas de beurre. 8. Quelles quantités de beurre on a exportées du Canada, et sur quels pays, dans le dernier exercice financier. 9. Quelles quantités de beurre on a importées au Canada, et de quels pays, au cours du dernier exercice. 10. Quels taux de douane on a perçus sur le beurre importé au Canada, d'après le pays exportateur. 11. Quels droits de douane on a perçus sur le beurre importé au Canada, l'année dernière. 12. Quel tarif est imposé sur le sel importé pour usage dans la manufacture de l'oléomargarine. 13. Quel tarif on perçoit sur le sel importé au Canada pour la fabrication du beurre et du fromage. 14. Quel est le tarif sur les trayeuses mécaniques, et quelle somme on a perçue sur les importations dans le dernier exercice. Déposée le 26 février 1923.—*M. Sutherland*..................................*Pas imprimée.*

96. Réponse à un ordre de la Chambre, du 12 février 1923. Copie de toutes correspondances, lettres, télégrammes, et autres documents échangés entre le ministère du Revenu de l'intérieur, tout fonctionnaire de ce ministère, ou entre n'importe quel ministère du gouvernement, et l'inspecteur des balances à Lindsay, Ontario, ou entre toute autre personne ou personnes, relativement aux balances du marché de Lindsay et à l'inspecteur senior, G. H. Howson, de Peterboro. Déposée le 26 février 1923. —*M. Thurston*..*Pas imprimée.*

97. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Relevé indiquant:—1. S'il a été acheté des marchandises, des matériaux, ou des fournitures d'aucune sorte d'après des réquisitions urgentes pour usage au pénitencier maritime de Dorchester, Nouveau-Brunswick, entre le 1er janvier 1922 et le 31 décembre 1922. 2. Dans l'affirmative, quelles marchandises il a été acheté, quelles quantités pour chaque espèce et à quelles dates. 3. De quelles personnes, firmes ou corporations lesdits achats ont été effectués et quelle est l'adresse desdites personnes, firmes ou corporations. Déposée le 26 février 1923.—*M. Michaud* *Pas imprimée.*

98. Réponse à un ordre de la Chambre,—Relevé indiquant:—1. Quels projets de voirie le département provincial des Travaux publics d'Ontario a soumis à l'approbation du gouvernement fédéral, en vertu de la Loi des grandes routes du Canada. 2. Quels projets ont été approuvés. 3. Quel est le coût estimé de ces chemins, et leur milage, selon les chiffres soumis par les Travaux publics d'Ontario. 4. Combien le gouvernement fédéral a payé sur ces chemins approuvés. 5. Combien il faut payer à la province d'Ontario d'après la Loi fédérale des grandes routes. 6. Ce que représenterait le 40 pour 100 du coût raisonnable estimé des projets soumis. 7. Si le gouvernement d'Ontario a demandé une aide monétaire supplémentaire, autre que celle de la Loi fédérale des grandes routes. Présentée le 26 février 1923.—*M. Wilson*..*Pas imprimée.*

99. Réponse à un ordre du Sénat, daté du 8 juin 1922,—Relevé indiquant les copies de toutes les ententes conclues, entre le gouvernement ou tout ministère du gouvernement et la *Acadia Coal Company*, concernant les chemin de fer entre New Glasgow et Thorburn dans la Nouvelle-Ecosse. Déposée le 27 février 1923.—*L'honorable M. Tanner*..*Pas imprimée.*

Volume 6—*Suite*

100. Réponse supplémentaire à un ordre du Sénat datée du 27 avril 1922,—indiquant: 1. La quantité de (*a*) charbon bitumineux et (*b*) anthracite importée des Etats-Unis au Canada dans chacune des années 1896 jusqu'à 1921, inclusivement. 2. La quantité de (*a*) charbon bitumineux et (*b*) anthracite importée des Etats-Unis au Canada dans chacune des années, à partir de 1896 jusqu'à 1921, inclusivement, par le gouvernement canadien pour servir aux chemins de fer (1); (2) aux édifices fédéraux et aux travaux publics. 3. La quantité de charbon (*a*) bitumineux et (*b*) anthracite importée par le gouvernement canadien des Etats-Unis pendant les années précitées pour l'usage des chemins de fer (1) à l'est du lac Supérieur; (2) A l'ouest du lac Supérieur. 4. Le prix de ce charbon par tonne importé par le gouvernement canadien des Etats-Unis au cours des années précitées. (1) à l'endroit de production; (2) à l'endroit où s'est fait la livraison au Canada. Déposée le 27 février 1923.—*L'honorable M. Tanner*..*Pas imprimée.*

101. Réponse à un ordre du Sénat, daté du 16 mai 1922. Copie de toutes les lettres, télégrammes, mémoires, échangés entre les Commissaires du havre de Québec, le ministère de la Marine et des Pêcheries et La Compagnie du Parc St-Charles Land Ltd., de même que les lettres et les télégrammes échangés entre les ministres du gouvernement et les procureurs de ladite *Land Company*; copies des jugements des divers tribunaux les concernant et le rapport des procédures devant la Commission royale nommée en 1921. Déposée le 27 février 1923.—*L'honorable M. Casgrain.* *Pas imprimée.*

102. Réponse partielle à un ordre du Sénat daté du 22 mars 1922,—Relevé indiquant le nombre des employés nommés dans les différents ministères du gouvernement, chaque année depuis 1911, jusqu'en 1922, et l'augmentation dans le coût du Service civil depuis 1911. Déposée le 27 février 1923.—*L'hon. M. David* *Pas imprimée.*

103. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1923,—Relevé indiquant:—1. Quelle partie de la rue Dundas, entre Toronto et London, la Voirie provinciale a achevée. 2. Combien de milles sont achevés. 3. Quel est le coût réel par mille. 4. Combien de milles le département fédéral de la Voirie a approuvés. 5. Quelle somme a été payée à la province d'Ontario à compte des parties approuvées de ce chemin. 6. Quel était le coût approximatif au mille. 7. Combien de milles de cette route on a achevés dans le comté de Halton, et combien de milles ont été approuvés dans le comté. 8. Si le coût réel a dépassé le coût estimé ou raisonnable de cette partie de la route. 9. Dans l'affirmative, de combien. Déposée le 28 février 1923.—*M. Anderson*..*Pas imprimée.*

104. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1923,—Relevé indiquant:—Quels règlements, décisions ou ordonances, s'il en est, ont été établis pour exempter des obligations juridiques les achats faits par certains particuliers, organisations ou compagnies, ou quelles réductions ou remises, s'il en est, ont été faites ou autorisées du chef des taxes payables sous l'empire de la taxe des ventes. Déposée le 28 février 1923.—*Sir Henry Drayton*..*Pas imprimée.*

105. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1923,—Copie de toute la correspondance, rapports et mémoires, relativement à la réclamation d'Orin Campbell contre le ministère des Chemins de fer et Canaux, au sujet de sa réclamation pour dommages résultant de l'ouvrage à Nassau, près de Peterborough. Déposée le 2 mars 1923.—*M. Clifford*..*Pas imprimée.*

106. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1923,—Relevé indiquant les taux de fret et de messagerie demandés pour le transport des pommes et des légumes expédiées de Windsor, dans le comté de Hants, Nouvelle-Ecosse, à la cité de Montréal, Qué., et aux cités d'Ottawa et de Toronto, Ontario, de même qu'un exposé au long du motif pour l'établissement desdits taux ou frais, et comprenant une copie de tous les témoignages en vertu desquels ceux-ci ont été déterminés. Déposée le 2 mars 1923.—*M. Martell*..*Pas imprimée.*

107. Copie des arrêtés en conseil, sous l'empire des divers traités de paix, dans les liasses du ministère des Affaires extérieures. Déposée le 2 mars 1923........*Pas imprimée.*

108. Etat détaillé des remises des droits de douanes, des droits d'accise et des taxes sur les ventes et du remboursement sur ces remises, sous l'empire de l'article 92, de la Loi du Revenu consolidé et de l'audition, par l'entremise du ministère de la Douane et de l'Accise, pour l'exercice se terminant le 31 mars 1922. Déposé le 2 mars 1923. *Pas imprimé.*

Volume 6—*Suite*

109. Troisième rapport annuel des mises à la retraite sous l'empire de la Loi du service public, de 1920, telle que modifiée en 1921 et 1922, autorisées par arrêtés en conseil adoptées depuis le 1er janvier au 31 décembre 1922. Déposé le 5 mars 1923. *Pas imprimé.*

110. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Relevé indiquant:—1. Quels projets de voirie le gouvernement de la province de Québec a soumis à l'approbation du gouvernement fédéral en vertu de la Loi des grandes routes du Canada. 2. Quels projets ont été approuvés. 3. Combien le gouvernement a payé pour ces chemins approuvés. Déposée le 5 mars 1923.—*M. Prévost*............*Pas imprimée.*

111. Copie d'une convention en date du deuxième jour de mars 1923 intervenue à Washington, entre Sa Majesté le Roi et le Président des Etats-Unis d'Amérique, relativement à la pêche du flétan au nord de l'océan Pacifique, à savoir dans la mer de Behring. Déposée le 6 mars 1923.................................*Pas imprimée.*

111*a*. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général soumise le 12 mars 1923,—Copie de tous papiers, correspondances, communications, câblogrammes, télégrammes, écrits, documents, etc., échangés entre le gouvernement du Canada ou un de ses membres et le gouvernement de la Grande-Bretagne ou un de ses membres, ou les représentants d'autres gouvernements, touchant les négociations récentes relatives à l'exécution d'un traité avec les Etats-Unis au sujet des pêcheries du flétan; et aussi entre le gouvernement du Canada ou un de ses membres ou représentants, et l'ambassadeur britannique à Washington relativement au même sujet. Déposée le 16 mars 1923.—*Le très hon. M. Meighen.*
Imprimée à l'usage des documents sessionnels et en vue de la distribution aux sénateurs et aux députés.

112, 112*a*. Réponses à une humble adresse du sénat, datée du 6 février 1923,—Relevé indiquant:—1. Le nombre total des personnes, y compris les sous-chefs, occupant, au 31 décembre 1922, des emplois dans le service civil, et des autres personnes à l'emploi du Service public du Canada, auxquelles s'appliquent les dispositions de la *Loi du Service civil 1918*, et les modifications y apportées, relativement à l'observance des jours fériés. 2. Le nombre respectif de ces personnes employées:—(*a*) à Ottawa, à titre permanent; (*b*) à Ottawa, à titre temporaire; (*c*) ailleurs, à titre permanent; (*d*) ailleurs, à titre temporaire. 3. Les totaux des sommes payables au employés mentionnés à la 2e question, à la date indiquée, en:—(*a*) appointements annuels ou autres pour les employés permanents; (*b*) gratifications aux employés permanents; (*c*) salaires, ou autres rémunérations pour les employés temporaires; et (d) en gratifications aux employées temporaires. 4. Les chiffres respectifs des différents totaux mentionnés à la 3e question, et payables:—(a) à Ottawa; (*b*) ailleurs. 5. Autant qu'on peut l'établir, la dépense quotidienne que représente, au 31 décembre 1922, la rétribution des personnes alors à l'emploi du service civil et des personnes occupant les autres emplois visés dans la 1ère question. Déposées le 6 mars et le 11 avril 1923.—*L'hon. M. Bradbury*....*Pas imprimées.*

113. Réponse à un ordre du sénat, daté du 27 février 1923,—Rapport indiquant:—1. Quel a été le volume du commerce entre le Canada et les pays suivants: la France, l'Espagne, l'Italie, la Belgique, l'Australie, le Japon et la Chine, pour les années 1911, 1916, 1918 et 1921. 2. Quel a été le volume des importations du Canada dans chacun des pays ci-dessus durant les années mentionnées. 3. Quel a été le volume des importations de ces pays au Canada durant ces années........*Pas imprimée.*

114. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1923,—Relevé de tous les troupeaux accrédités de bêtes à corne pur sang, et tous les troupeaux par province, en voie d'être certifiés, indiquant les noms des bêtes certifiées, et les noms des propriétaires des bêtes qui doivent être certifiées. Déposée le 7 mars 1923.—*M. Caldwell.* *Pas imprimée.*

115. Copie d'un arrêté ministériel, C.P. 259, daté du 4 février 1923,—Etat de la répartition des primes accordées sous le régime du chapitre 46 des statuts refondus de 1906: "Loi en vue d'encourager le développement des pêcheries maritimes et la construction de vaisseaux de pêche". Déposée le 7 mars 1923.............*Pas imprimée.*

116. Copie d'un arrêté ministériel, C.P. 74, daté du 15 janvier 1923,—Emission de permis aux bateaux de pêche des Etats-Unis d'acheter de la boitte, etc., de transborder les prises et d'expédier des équipages. Déposée le 7 mars 1923..........*Pas imprimée*

Volume 6—*Suite*

117. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Relevé de la somme d'assurances contre le feu placées sur les propriétés des soldats-colons dans le Manitoba, en vertu de la loi d'établissement des soldats; les noms des courtiers qui ont souscrit à ces assurances, et la somme souscrite par chacun; le total des primes payées à chacune des compagnies d'assurances qui ont accepté les risques, et faisant voir lesquelles, parmi ces compagnies, sont canadiennes, britanniques et américaines respectivement. Déposée le 7 mars 1923.—*M. McMurray*..............*Pas imprimée.*

118. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1923,—Copie de toute correspondance, écrits, télégrammes, et autres documents émanés du gouvernement où du Canadien-National depuis le 1er août 1922, relatifs à l'enlèvement des rails sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson. Déposée le 7 mars 1923.—*Le très hon. M. Meighen.* *Pas imprimée.*

119. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Relevé indiquant:—1. Quand, et par quelle autorité le Bureau canadien d'utilisation de la lignite a été nommé. 2. Noms, adresses et occupations antérieures des membres de ce Bureau. 3. Combien ce bureau a dépensé en tout jusqu'ici, et dans chaque année depuis sa fondation- 4. Si ce Bureau doit de l'argent pour des marchandises, machines où autres fournitures fournies, ou commandées et à fournir, des propriétés achetées ou à acheter, ou pour services rendus ou en marche. 5. Dans l'affirmative, combien, et pourquoi? 6. Combien de petites tonnes de briquettes on a faites, mises en marché, vendues et payées dans chaque année, et à quel prix en voiture à Bienfait, les briquettes faites en 1922 ont-elles été vendues. 7. Si les consommateurs ont jugé les briquettes produites en 1921-22 satisfaisantes comme combustible. 8. Si les membres du Bureau ont été payés pour leurs services ou pour leurs déboursés. 9. Dans l'affirmative, combien on a payé chaque année, à qui, comme services ou dépenses. 10. Quels sont les fonctionnaires salariés du Bureau, la durée de leur service, leurs appointements, leurs fonctions antérieures, et les salaires qu'ils recevaient dans ces fonctions. 11. Quelles obligations monétaires le Bureau a acceptées en sus ou par anticipation des crédits du gouvernement. 12. Par quelle autorité on a construit quatorze habitations chères, en sus d'une pension probablement nécessaire. 13. Pourquoi on a fait ces constructions, vu l'échec constant de la fabrication payante des briquettes. 14. Si des fonctionnaires du gouvernement ont travaillé sans recevoir d'honoraires du Bureau, au travail de ce Bureau. 15. Dans l'affirmative, quels sont ces fonctionnaires, et pendant combien de temps on estime qu'ils ont travaillé. 16. Si le gouvernement doit maintenir le travail du Bureau. Déposée le 7 mars 1923.—*M. Irvine.* *Pas imprimée.*

120. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Relevé indiquant:—1. Quelles quantités et valeurs de denrées suivantes on a exportées du Canada l'an dernier, et quels droits étaient payables ou ont été perçus sur icelles: (*a*) instruments aratoires et outillages de ferme; (*b*) viandes; (*c*) graisses, huiles et suifs animaux; (*d*) lait et produits laitiers; (*e*) peaux de bêtes à corne, veaux et moutons, crues ou salées; (*f*) laine; (*g*) œufs; (*h*) pommes vertes; (*i*) pommes de terre; (*j*) poisson et produits du poisson. 2. Quelles quantités et valeurs de chacune des denrées susdites ont été produites au Canada l'an dernier..............................*Pas imprimée.*

121, 121*a*. Réponses à un ordre de la Chambre du 12 février 1923,—Etat indiquant:— 1. Le nombre total des employés du service civil intérieur au 31 mars de chaque année depuis 1900 jusqu'aux derniers mois de 1922 inclusivement. 2. Le chiffre total des sommes payées en salaires (toute indemnité comprise) pour chaque année close au 31 mars, depuis 1900 jusqu'à 1922 inclusivement. 3. Le nombre total des employés et le chiffre total des salaires (indemnités comprises) à eux payés chaque année depuis 1900 jusqu'à 1922 inclusivement au sein des ministères suivants:—Travaux publics, Douane, Postes, Intérieur, Immigration comprise), Milice et Défense, Marine et Pêcheries, Agriculture, Affaires extérieures, Justice, Chemins de fer et Canaux, Secrétariat d'Etat, Commerce et Industrie, Finances, Travail. Déposées le 7 mars et le 9 avril 1923.—*L'hon. M. Crerar.*
Imprimées à fin de distribution aux sénateurs et aux députés.

122. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Copie de papiers, correspondances, lettres, télégrammes et autres documents échangés entre le ministre de la Milice et de la Défense et la *Dominion Coal Company* de la Nouvelle-Ecosse, relativement à l'envoi des troupes au cap Breton pendant la grève des employés de la compagnie en août dernier. Déposée le 8 mars 1923.—*M. Irvine*...*Pas imprimée.*

Volume 6—*Suite*

123. Copie des règlements de la Cour suprême du Canada, en conformité de l'article 109 de la loi de la Cour suprême. Déposée le 8 mars 1923. *Déposée sous forme imprimée.*

124. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Copie de tous contrats faits par le Pacifique-Canadien et la Commission du Transcontinental ou le gouvernement, relativement au prix et aux conditions pour l'usage de la gare terminale du Pacifique-Canadien à Québec, par le Canadien-National ou Transcontinental. Déposée le 9 mars 1923.—*M. Parent*....................*Pas imprimée.*

125. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Copie des conventions faites entre le Grand-Tronc ou une compagnie affiliée, relativement aux outillages de tête de ligne ou à l'enlèvement des traverses à niveau dans les villes de Chicago et de Détroit, aux Etats-Unis, depuis le 31 décembre 1922. Déposée le 12 mars 1923. —*Sir Henry Drayton*....................*Pas imprimée.*

126. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 5 mars 1923,—Copie de l'arrêté ministériel, C.P. 223, du 7 février 1922, nommant M. Duncan Marshall, de Olds, Alberta, commissaire. Déposée le 12 mars 1923.—*M. Sutherland. Pas imprimée*

127. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 15 février 1923,—Copie de tous les décrets de l'Exécutif adoptés depuis le 1er février 1921, enlevant les nominations et promotions à la Commission du service civil, ou les affectant. Déposée le 13 mars 1923.—*L'hon. M. Manion*....................*Pas imprimée.*

127*a*. Copie de rapport de l'année 1922 relatif aux emplois échappant, sous les régimes de l'article 38B (2), aux effets de la loi du Service civil de 1918, telle que modifiée par le chap. 22, 11-12 Geo. V. Déposée le 15 mars 1923....................*Pas imprimée.*

127*b*. Réponse à une ordre de la Chambre du 7 mars 1923,—Copie de toutes recommandations, correspondance et rapports échangés entre le Gouvernement et la Commission du service civil relativement aux exemptions octroyées en vertu de l'arrêté ministériel 1053 du 29 juin 1922. Déposée le 25 juin 1923.—*M. Irvine*....*Pas imprimée.*

128. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Etat indiquant:—1. Quand et par quelle autorité le comité conjoint de la tourbe a été nommé. 2. Noms, adresses et occupations antérieures des membres du comité. 3. Combien d'argent ce comité a dépensé jusqu'ici, donnant le grand total, et le total de chaque année. 4. Si le comité doit de l'argent pour fournitures, propriétés achetées ou services rendus? Dans l'affirmative, combien, et pourquoi. 5. Combien au total la division des Mines a dépensé en expériences à la tourbière d'Alfred, Ontario, avant la nomination de ce comité conjoint. 6. Nombre approximatif des jours que chacun des fonctionnaires des Mines a donnés aux opérateurs de ce comité conjoint, et qui n'ont pas été payés par le comité ou chargés à son compte. 7. Si le gouvernement a l'intention de maintenir le travail de ce comité conjoint. 8. Quelles précautions le gouvernement a prises pour assurer la compilation des rapports techniques complets sur le travail tenté, les échecs subis, et la besogne accomplie. 9. Quelle quantité de tourbe combustible on a produite et vendue en 1922. 10. A quel prix cette tourbe a été vendue en voiture à Alfred, et à quel prix le comité a permis de la vendre en détail dans la ville d'Ottawa. 11. Où sont les bureaux du comité conjoint. 12. Noms des fonctionnaires salariés, leur domicile et combien on leur a payé chaque année en appointements et dépenses. 13. Si des fonctionnaires salariés ont demandé des brevets pour améliorations dans la manufacture de la tourbe combustible ou aux machines exigées dans la fabrication. 14. Dans l'affirmative, quand, et sous quel nom ces demandes de brevets ont été faites. Déposée le 13 mars 1923.—*M. Irvine*.................... *Pas imprimée.*

129. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Relevé indiquant:—(*a*) les noms de tous les agents ou commissaire du commerce représentant le gouvernement du Canada à l'étranger, leur résidence, et (*b*) la date de leur nomination, et (*c*) leurs appointements respectifs. Déposée le 14 mars 1923.—*M. Archambault. Pas imprimée.*

130. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Copie de tous papiers, correspondances et écrits quelconques touchant la nomination et la destitution de Matt. C. Beckett, à Owen Sound, Ont. Déposée le 14 mars 1923.—*M. Duncan. Pas imprimée.*

Volume 6—*Suite*

131. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1923,—Copie de tous papiers, communications et documents quelconques relatifs à la destitution de certains fonctionnaires médecins employés par le ministère du Rétablissement des Soldats, dans la vie civile et à la nomination aux postes vacants, après la fermeture de l'hôpital Sydenham, à Kingston, Ontario. Déposée le 14 mars 1923.—*M. Ross.* *Pas imprimée.*

132. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Copie de correspondance, écrits, documents ou autres communications échangés entre le premier ministre actuel, ou quelqu'un en son nom, et M. R.-M. Rombough, depuis le 1er mai 1921, relativement à l'enquête proposée ou faite sur le commerce des grains. Déposée le 15 mars 1923.—*L'hon. M. Stevens*.................................... *Pas imprimée.*

133. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1923,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres documents échangés entre le gouvernement ou un de ses départements, et la *Eastern Land Company,* de Capreol, Ontario, relativement à l'achat de terrains avoisinant la ville de Capreol par cette compagnie du chemin de fer Canadien-National. Déposée le 15 mars 1923.—*M. Lapierre* *Pas imprimée.*

133a. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 mars 1923,—Copie de tous papiers, documents, télégrammes, lettres et autres correspondances échangés entre le ministre des Chemins de fer, ou un fonctionnaire de ce ministère, et le commissaire des terres du Canadien-National, touchant le transfert des terres du gouvernement à la *Eastern Lands Development,* près de Capreol et Poleyet, Ontario. Déposée le 9 avril 1923.—*M. Carruthers*.. *Pas imprimée.*

134. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Nombre d'hôtels que possède le Canadien-National. 2. Ce qu'a coûté la construction de chaque hôtel. 3. Combien vaut actuellement l'ameublement de chaque hôtel. 4. Combien d'assurances contre le feu portent chacun de ces hôtels et l'ameublement, et dans quelles compagnies. 5. Si ces hôtels sont tous exploités par le chemin de fer. 6. Quels ont été dans chacun des trois derniers exercices les revenus de chacun de ces hôtels. 7. Quelles ont été les dépenses, dans la même période, pour chaque hôtel. 8. Relativement à chacun des hôtels exploités par les chemins de fer dans chacune des trois dernières années (financières), quels ont été les profits et pertes nets d'exploitation, y compris toutes les charges, assurances, intérêt sur le placement, allocation pour la dépréciation des bâtiments et de l'ameublement. Déposée le 16 mars 1923.—*M. Coote*.................................. *Pas imprimée.*

135. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1923,—Copie de papiers, correspondances, lettres, documents et autres écrits quelconques touchant le rejet d'une loi de la législature de la Nouvelle-Ecosse modifiant les règles de route, et copie de l'opinion du ministère de la Justice touchant le désaveu de cette législation. Déposée le 16 mars 1923.—*Sir Henry Drayton*........................ *Pas imprimée.*

136. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 12 mars 1923,—Relevé de toute correspondance échangée entre le procureur général de la Colombie-Britannique, l'honorable Alexander Manson, et le Solliciteur général, relativement à la modification proposée de la Loi de tempérance du Canada; ainsi que copies des résolutions de la législature de la Colombie-Britannique et du bref du procureur général de la Colombie, contenant ses références au vote de la législature de la province en question. Déposée le 16 mars 1923.—*L'hon. M. Stevens.* *Imprimée à fin de distribution aux sénateurs et aux députés.*

137. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Copie de correspondance, pétitions, rapports et mémoires touchant la destitution de Mlle Adrienne Boulay, maîtresse de poste de Sayabec, et touchant la nomination de sa remplaçante. Déposée le 16 mars 1923.—*L'hon. M. Baxter*............................ *Pas imprimée.*

138. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923,—Etat indiquant:—1. Combien de grain on a vendu sur le marché de spécimens de Winnipeg dans chacune des dernières quatre années. 2. Combien le gouvernement a reçu des recettes provenant des surplus des élévateurs termini, pour l'an dernier, au sujet desquels il existe des rapports. 3. Si le gouvernement a proposé, vers la fin de la saison de navigation de 1922, de révoquer les règlements interdisant le transport de grains canadiens sur les bateaux étrangers entre des ports canadiens. 4. Dans l'affirmative, des voituriers canadiens s'y sont opposés. Quels sont les noms de ces opposants. Déposée le 19 mars 1923.—*M. Millar*........................ *Pas imprimée.*

Volume 6—*Suite*

139. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, datée du 5 mars 1923,—Copie de tous télégrammes, lettres et autres documents échangés entre le gouvernement ou un de ses départements ou fonctionnaires, et le gouvernement du Nouveau-Brunswick ou un de ses départements ou fonctionnaires, relativement à l'abolition des entrepôts de spiritueux pour l'exportation, au cours des deux dernières années, dans la province du Nouveau-Brunswick. Déposée le 20 mars 1923.—*M. Caldwell*..*Pas imprimée.*

140. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, datée du 28 février 1923,—Relevé indiquant toute la correspondance échangée entre le Premier Ministre et l'honorable John Oliver, Premier Ministre de la Colombie-Britannique, depuis le 1er janvier 1923, relativement aux réclamations de la Colombie-Britannique contre le gouvernement fédéral, et autres problèmes existant entre les deux gouvernements. Déposée en mars 1923.—*L'hon. M. Stevens*..........*Imprimée à titre de document.*

141. Réponse partielle à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général datée du 21 février 1923,—Copie de tous papiers, lettres, écrits, ocrrespondance, documents, etc., que le gouvernement du Canada a échangés avec le gouvernement des Etats-Unis relativement à la question du désarmement des Grand-Lacs. Déposée le 20 mars 1923. —*Le très hon. M. Meighen*..*Pas imprimée.*

142. Réponse à un ordre du Sénat du 27 février 1923, Etat indiquant:—1. Quelle était la dette du Canada à chacune des dates respectives suivantes. (*a*) au 31 mars 1921; (*b*) au 31 décembre 1921; (*c*) au 31 mars 1922; (*d*) au 31 décembre 1922. 2. Dans chacune des périodes suivantes savoir:—(*a*) dans l'exercice financier 1920-21; (*b*) dans l'exercice financier 1921-22; (*c*) dans la période comprise entre le 1er avril et le 31 décembre 1922. Quelle somme les sources de revenu suivantes ont-elles rapportée au gouvernement:—1. Les droits de douane; 2. L'impôt sur le revenu; 3. L'impôt sur les profits de guerre; 4. L'impôt sur les ventes; 5. Le droit de timbre; 6. Les autres impôts avec désignation respective? 3. Dans chacune des périodes mentionnées à la 2e question, quel est le chiffre du revenu total que le gouvernement a perçu:—(*a*) en impôts directs; (*b*) en impôts indirects; (*c*) d'autre provenance. *Pas imprimée.*

143. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1923, Copie de mémoires, opinions et rapports des différents ministre de la Justice ou leurs députés, du 1er janvier 1904 à nos jours, sur le rejet de la législation provinciale et l'exercice des actes provinciaux et formulant les principes qui justifient l'exercice des actes provinciaux. Déposée le 21 mars 1923.—*Sir Henry Drayton*......................*Pas imprimée.*

144. Réponse, à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, datée du 12 février 1923,—Copie de tous mémoires, opinions, lettres, rapports et autres documents, y compris les rapports au Conseil et les décrets du Conseil, touchant un statut quelconque de la Nouvelle-Ecosse, en 1922.

144*a*. Réponse à une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur général, datée du 6 février 1923, priant Son Excellence de faire qu'il soit déposé devant le sénat un état de toute correspondance, rapports au conseil et arrêtés ministériels relatifs à l'abrogation des statuts de la Nouvelle-Ecosse de 1922. Déposée le 25 avril 1923.—*L'hon. M. Tanner*..*Pas imprimée.*

145. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1923,—1. Copie des papiers, correspondances, lettres, documents et autres écrits échangés depuis le 31 décembre 1921 (*a*) entre les membres du gouvernement ou des fonctionnaires du gouvernement, et le Canadien-National ou le Canadian-Northern ou autre chemin de fer appartenant au Canada, (*b*) entre des membres du parlement et la Canadien-National ou le Canadian-Northern ou autre chemin de fer. 2. Copie de tous papiers, correspondances, lettres, documents, ou écrits quelconques échangés entre des membres ou des fonctionnaires du gouvernement, et les anciens directeurs du Canadien-National touchant la démission de ces directeurs. 3. Copie des papiers, correspondances, lettres, documents ou écrits quelconques échangés entre des membres ou des fonctionnaires du gouvernement, et les anciens directeurs du Grand-Tronc, touchant la démission de ces directeurs. Déposée le 22 mars 1923.—*Sir Henry Drayton*............*Pas imprimée.*

146. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Combien de médecins les chemins de fer du gouvernement emploient, soit sur l'Intercolonial, le Canadian-Northern ou le Grand-Tronc, dans la province de Québec. 2. Quels sont leurs noms et adresses. 3. Quels sont leurs appointements. 4. Quelle recommanda-

Volume 6—*Suite*

tion leur a valu leur nomination. 5. Si on leur permet de prendre part aux luttes politiques, fédérales ou provinciales. Déposée le 22 mars 1923.—*M. d'Anjou.* *Pas imprimée.*

147. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Relevé donnant les noms de tous les fonctionnaires de l'intérieur et de l'extérieur du ministère de l'Agriculture, leurs fonctions, leur domicile, leurs appointements (boni compris). Déposée le 23 mars 1923.—*M. Bouchard*..*Pas imprimée.*

148-148*a*. Réponses à un ordre du Sénat daté du 27 février 1923,—Etat indiquant:—(*a*) Toute correspondance, télégrammes, pétitions et documents relatifs à la vente ou au louage à l'*Imperial Oil Company,* ou à une autre compagnie, ou à d'autres personnes, de toute partie quelconque des terres situées à Barrack Point, à Sydney, dans la Nouvelle-Ecosse, entre tout département du Gouvernement et la direction des Chemins de fer canadiens nationaux de même que tous arrêtés ministériels y afférants. (*b*) La correspondance, y compris les instructions et rapports de tous ingénieurs, ou autres fonctionnaires du ministère des Chemins de fer, ou des Travaux publics, ou des Chemins de fer canadiens nationaux y afférant. (*c*) Un état indiquant la nature du terrain par rapport à la ville de Sydney, aux termini des Chemins de fer canadiens nationaux et au port de Sydney. Déposées le 22 mars et le 17 avril 1923.—*L'hon. M. McLennan*....................*Pas imprimés.*

149, 149*a*, **149***b*. Réponses à un ordre de la Chambre du 7 mars 1923:—1. Copie de toutes communications quelconques échangées entre les départements ou un membre du gouvernement, et des particuliers ou compagnies relativement à la grève des charbonnages de Sydney, l'hiver dernier; (2) Copie de toutes communications expédiés ou reçues des chemins de fer par un département du gouvernement, relativement à la dispute de l'été dernier avec les métiers des usines, et concernant la grève des charbonnages de l'Alberta à l'automme de 1922; (3) Copie des opinions du ministère de la Justice sur la conduite des patrons ou des employés affectés par une grève, ou menace de grève, de travailleurs dans les métiers maritimes ou ferroviaires; et (4) Aussi copie de toutes correspondance ou réquisitions relatives aux troupes au sujet de la grève des charbonnages de Sydney, l'été dernier. Déposées le 23 mars et les 4 et 9 mai 1923.—*Sir Henry Drayton*...............*Pas imprimées.*

150. Textes authentiques de la 1re rédaction des Conventions et recommandations adoptées par la Conférence Internationale du Travail (Ligue des Nations) à sa troisième session tenue à Genève en Suisse, du 25 octobre au 19 novembre 1921, ainsi que copie de l'arrêté ministériel C.P. 1358, daté du 27 juin 1922, y afférant. Déposés le 23 mars 1923..*Pas imprimées.*

150*a*. Copie d'une réimpression d'un article de la *Gazette du Travail* de décembre 1922, contenant un rapport de la quatrième session de la Conférence Internationale du Travail tenue à Genève en Suisse, du 18 octobre au 3 novembre 1922. Déposée le 26 mars 1923..*Pas imprimée.*

150*b*. Copie de l'agenda de la 18e session du corps gouvernant de la Ligue des Nations, Bureau International du Travail, réunion du 10 avril 1923, à Genève; ainsi que la correspondance afférante à la nomination à ce corps d'un délégué canadien. Déposée le 26 mars 1923..*Pas imprimée.*

150*c*. Texte authentique d'une recommandation relative à une Communication au Bureau International du Travail de la statistique, et autres informations relatives à l'Emigration, à l'Immigration, au Rapatriment et au transit des immigrants, adoptée par le congrès du Travail à sa quatrième session à Genève, du 18 octobre au 3 novembre 1922. Déposé le 28 mars 1923..........*Imprimé à l'usage des sénateurs et députés.*

151. Réponse à un ordre de la Chambre du 8 mars 1923,—Etat indiquant:—1. La quantité de flancs de bacon frais américain expédiés en douane au Canada, pour être fumés dans les salaisons canadiennes exportée comme américain de salaison canadienne, dans les années 1919, 1920, 1921 et 1922. 2. Quelle proportion de cette quantité a été exportée sur les marchés britanniques dans les mêmes années. Déposée le 26 mars 1923.—*M. Kennedy (Edmonton)*...........................*Pas imprimée.*

152. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1923,—Copie de toute la correspondance échangée entre le ministère fédéral de l'Agriculture ou un de ses fonctionnaires, et la ville de Moncton, N.-B., ou un fonctionnaire municipal de cette ville, ou un fonctionnaire du ministère de la Santé publique de la

Volume 6—*Suite*

province du Nouveau-Brunswick, relativement à l'examen des vaches laitières en vertu de la Loi des épizooties, dans le voisinage de Moncton..........*Pas imprimée.*

153. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 26 février 1923,—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances, documents, rapports, etc., échangés entre le ministre des Travaux publics ou un de ses fonctionnaires, ou un autre ministre ou fonctionnaire du gouvernement et le ministre des Travaux publics de la Colombie-Britannique ou un de ses fonctionnaires, ou un autre ministre ou fonctionnaire de ce gouvernement provincial, relativement à la protection de l'île Nicomen contre le débordement de la rivière Fraser. Déposée le 26 mars 1923.—*L'hon. M. Stevens*..*Pas imprimée.*

154. Rapport touchant la première partie de l'Enquête (sujets auxquels il est référé au télégramme G.W.V.A.) par la commission royale sur les Pensions et le Rétablissement. Déposée le 28 mars 1923.
Imprimé à titre de document sessionnel et à la fin de distribution aux sénateurs et aux députés.

154*a*. Rapport de la commission royale sur les pensions et le rétablissement,—Premier rapport intérim sur la deuxième partie de l'enquête (certaines questions relatives aux pensions, soins médicaux et Rétablissement, affectant les vétérans canadiens et leurs dépendants). Déposé le 21 mai 1923.
Imprimé à titre de document parlementaire et à fin de distribution aux sénateurs et aux députés.

155. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1923:—Tableau montrant:—1. Superficie en acres totale de toutes les terres dans ce qu'on appelle la zone de préemption définie par la Loi des Terres fédérales, 1908. 2. Combien d'acres de ces terres sont administrées par le gouvernement fédéral en vertu (*a*) des préemptions non prouvées; (*b*) des homesteads achetés et non prouvés; (*c*) réserves forestières et parcs; (*d*) pâturages; (*e*) terres scolaires. Déposée le 28 mars 1923.—*M. McTaggart.*
Pas imprimée.

156. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1923:—Relevé indiquant:—1. Le dossier des procédures d'un sous-comité du Conseil privé nommé en vertu du décret 1566 du 12 mai 1921, auquel fut soumis l'établissement d'un tableau d'honoraires exigés par le gouvernement pour les patentes, permis et baux, etc.; 2. Les rapports et recommandations que tous les fonctionnaires des départements ont faits au Conseil ou à un ministre à ce sujet; 3. Les noms et qualités des fonctionnaires des départements qui se sont enquis de la question et qui ont fait rapport; 4. Du rappart recommandant l'échelle des honoraires exigés du gouvernement pour l'enregistrement des transferts, et autres documents, sous l'empire des règlements qui gouvernent les concessions minières de quartz dans le territoire du Yukon. Déposée le 9 avril 1923.—*M. Black (Yukon)*..............................*Pas imprimée.*

157. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Etat faisant voir:—1. Quelles dépenses, paiements ou déboursés on a faits depuis le 1er avril 1922 à même des sommes autres que celles qui sont incluses dans les montants votés par le parlement pour le ministère de la Milice et de la Défense, touchant les item payés dans l'exercice financier 1920-21, à même les sommes votées par le ministère de la Milice et de la Défense. 2. De quelle autorité ces sommes ont été payées à même d'autres crédits, et pourquoi le virement a été fait. 3. Si le département de l'Auditeur général s'est opposé à ce genre de paiements ou à d'autres tentatives de faire de pareils paiements. Dans l'affirmative, dans quels cas. Déposée le 9 avril 1923.—*M. Boys*..*Pas imprimée.*

158. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars:—1. Le gouvernement est-il propriétaire d'une cale-sèche à Lévis. 2. Dans l'affirmative, quand l'a-t-il acquise. 3. De qui l'a-t-il acquise. 4. Combien le gouvernement a-t-il payé pour cette cale-sèche. 5. Quand l'a-t-il acquise? 6. Combien de bateaux ont été réparés dans cette cale chaque année depuis lors. 7. Quel est le tonnage de chaque bateau qui a été réparé dans la cale-sèche en question. 8. Quelles réparations ont été faites. 9. Où est située cette cale-sèche. 10. A qui appartient les propriétés environnantes? Déposée le 9 avril 1923.—*M. Anderson*..............................*Pas imprimée.*

159. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, mémoires, rapports et autres documents touchant la demande d'ouverture

Volume 6—*Suite*

d'un bureau de poste à North-Oakville, en 1921, et au sujet aussi de l'ordonnance contremandant l'ouverture de ce bureau. Déposée le 9 avril 1923.—*M. Anderson.* *Pas imprimée.*

160. Réponse à un ordre de la Chambre du 28 février 1923,—Relevé indiquant:—1. Quelle somme est actuellement chargée aux chemins de fer maintenant compris dans le Canadien-National, quant aux frais de construction, d'équipement, et aux déficits. 2. Quelle partie de cette somme est imputable aux dépenses du capital, et quelle partie l'est aux déficits. 3. Quelles sommes découlant du No 2 sont respectivement imputées aux chemins de fer anciennement appelés Canadian-Northern, Grand-Tronc-Pacifique, Transcontinental National, Intercolonial et Grand-Tronc. 4. Quelles sont les charges annuelles fixes imputées au Canadian-Northern, au Grand-Tronc-Pacifique, au Transcontinental National et au Grand-Tronc. 5. S'il y a des charges annuelles fixes contre le chemin de fer Intercolonial et le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard. 6. Dans l'affirmative, quelles sont ces sommes. 7. Quel est le total des charges fixes quant aux garanties détenues contre le Canadien-National par des particuliers, en dehors des garanties et avances du gouvernement fédéral. 8. Quelle est la somme des charges annuelles fixes des différents chemins de fer du réseau National, du chef des garanties et prêts du gouvernement fédéral. Déposée le 9 avril 1923.—*M. Euler..........Imprimée à l'usage des sénateurs et des députés.*

161. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, écrits et autres documents relatifs au contremandement du contrat de Peter Thibeau pour le transport des malles entre Thibeauville et Sporting-Mountain Station, Nouvelle-Ecosse. Déposée le 10 avril 1923.—*M. Hanson......Pas imprimée.*

162. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1923,—Tableau montrant:—1. Combien on a vendu de quart de sections de terrains scolaires dans la zone de préemption définie par la Loi des Terres fédérales, 1908, à venir au 31 décembre 1922. 2. Revenu total reçu de ces ventes, à venir au 31 décembre 1922. 3. Quelles sommes impayées sur ces terres, à venir au 31 décembre 1922. 4. Combien de quart de sections de ces terrains ont été rétrocédées au gouvernement. Déposée le 10 avril 1923.—*Mr. McTaggart ....Pas imprimée.*

163. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général, daté du 19 février 1923,—Adresse à Son Excellence le Gouverneur général,—Relevé indiquant la corpondance, les lettres, documents, pétitions, etc., échangés entre le gouvernement ou un de ses membres, ou un fonctionnaire des départements, et des personnes de Vancouver, C.-A., touchant la retraite de certains membres de la Commission du port de Vancouver et la nomination de leurs successeurs; aussi, copie des décrets de l'Exécutif nommant des membres de la Commission du port de Vancouver depuis sa formation; aussi, copie des décrets du Conseil adoptés depuis le 1er janvier 1922, autorisant les dépenses de la Commission du port de Vancouver pour des améliorations au port. Déposée le 11 avril 1923.—*L'hon. M. Stevens..........Pas imprimée.*

164. Réponse à un ordre du Sénat du 8 mars 1923:—La valeur des importations au Canada d'après le cours du pays d'origine ainsi que d'après le cours canadien, de chaque pays séparément, et le montant des droits perçus sur ces articles provenant de chacun de ces pays séparément, dans la période comprise entre le 1er juillet 1922 et le 1er janvier 1923, pour les articles suivants:

VALEUR DES PRODUITS IMPORTÉS POUR LA CONSOMMATION AU CANADA, ET DROITS DE DOUANE PERÇUS SUR CHACUN PENDANT L'ANNÉE 1922

Articles	Valeur	Droits de douane
	$	$
(a) Machines aratoires	7,732,215	660,644 16
(b) Viandes	9,286,552	1,815,609 42
(c) Graisses, huiles et gras d'animaux	2,977,100	311,817 93
(d) Lait et produits laitiers	2,325,897	267,184 52
(e) Peaux de vache, veau, mouton, crues ou salées	6,747,824	–
(f) Laine	3,883,433	651 72
(g) Oeufs	2,476,906	244,216 22
(h) Pommes vertes	914,962	153,525 60
(i) Pommes de terre	450 909	69,487 60
(j) Poisson et produits des pêcheries	2,800,000	315,509 79

Volume 6—*Suite*

IMPORTATIONS POUR LA CONSOMMATION EN 1922

Articles	Unité	Quantité	Valeur	Droits
(*a*) *Machines aratoires et outillage de ferme—*			$	$ c.
Accessoires de lieuses	$	....	13,713	1,379 70
Bols en acier pour écrémeuses	$	....	9,412	En franchise
Ecrémeuses	N°	5,484	216,134	En franchise
Cultivateurs, sarcloirs et pièces	$	....	46,228	6,584 72
Excavateurs locomobiles de $3,000 au plus et pièces de rechange	N°	11	30,286	En franchise
Semoirs, drilles	N°	811	32,219	4,806 58
Machines portatives à l'usage des fermes	N°	1	506	88 56
Pièces de rechange pour machines portatives	$	....	734,961	En franchise
Tracteurs agricoles de $1,400 au plus	N°	4,592	2,411,653	En franchise
Tracteurs agricoles, n.a.d., et pièces de rechange	N°	88	312,617	54,689 33
Taraces	N°	297	9,487	1,610 30
Machines à hacher le fourrage	N°	885	67,621	10,342 25
Fourches à fourchons	N°	4,344	3,276	675 45
Brayeuses de grain	N°	85	4,658	801 05
Herses, et pièces de	$	....	71,508	9,904 62
Moissonneuses-lieuses	N°	1,582	253,694	25,450 96
Chargeur de foin	N°	3	870	130 50
Presses à foin	N°	148	41,347	11,370 49
Faneuses mécaniques	N°	1	29	4 35
Herses	N°	3,584	1,755	378 37
Râteaux à cheval	N°	180	5,585	737 39
Hache-foin ou hache-paille	N°	2,115	1,738	261 90
Tondeuses de gazon	N°	197	208	42 91
Faucheuses	N°	409	23,188	2,447 84
Etendeurs d'engrais	N°	60	5,567	766 66
Charrues et pièces de	$	....	571 680	93,265 50
Excavateurs pour le plantage des poteaux	N°	1,111	1,424	250 65
Extracteurs de pommes de terre	N°	928	69,664	10,904 25
Râteaux, n.a.s	N°	3,638	2,212	464 67
Moissonneuses	N°	30	2,220	222 20
Rouleaux pour la ferme, les routes ou les champs	N°	26	8,137	1,572 75
Faux	Douz.	530	6,200	1,286 92
Faucilles	Douz.	336	834	149 87
Bêches et pelles	Douz.	2,852	15,646	4,248 85
Cribles de batteuses mécaniques	N°	1,922	1,631,115	245,750 65
Pièces de cribles de batteuses mécaniques	$	....	621,704	97,259 62
Moulins à vent et pièces de	$	....	34,046	5,958 46
Pièces d'instruments aratoires	$	....	266,943	31,486 80
Autres instruments aratoires	$	....	192,834	33,759 44
Trayeuses mécaniques et accessoires: appareils centrifuges pour le contrôle du beurre, du gras , du lait, etc. (depuis le 14 mai 1922)	$	....	6,515	977 25
Classeuses de fruits ou de légumes (depuis le 24 mai 1922)	N°	30	2,881	432 15
Total	....	....	7,732,215	660,464 16
(*b*) *Viandes—*				
de bœuf, fraîches	Liv.	110,566	32,250	3,316 98
de bœuf, saumurées, en barils	Liv.	858,900	53,465	17,176 00
de bœuf				
de mouton ou d'agneau, fraîches	Liv.	2,061,025	344,014	58,160 15
de porc, fraîches	Liv.	34,708,132	5,321,788	1,041,243 96
jambons, bacons, etc., marinés	Liv.	4,544,009	672,349	90,876 37
de porc, fraîches	Liv.	11,560,950	1,226,744	231,217 00
de porc, saumutées, en baril	Liv.	1,536,363	196,348	30,727 26
Volaille et gibier, n.a.s	$	....	67,449	31,297 31
Saucisses	Liv.	349,966	108,081	6,999 32
Autres viandes fraîches,	Liv.	275,418	29,684	8,258 39
Autres viandes, salées	Liv.	88,785	18,619	1,775 70
Viandes séchées ou fumées et viandes conservées, n.a.s.	Liv.	140,563	32,822	2,811 26
Conserves de viande	Liv.	1,569,812	282,481	71,420 65
Extraits de viande	$	....	110,694	21,586 58
Soupes	$	....	789,764	216,742 49
Total	....	....	9,286,552	1,815,609 42

Volume 6—*Suite*

Importations pour la consommation en 1922—*Suite*

Articles	Unité	Quantité	Valeur	Droits
(c) *Huiles et gras d'animales—*			$	$ c.
Graisses brute pour la fabrication des savons et des huiles	Liv.	15,973,504	1,077,938	En franchise
Graisse et dégras pour l'apprêtage des cuirs	Liv.	1,515,844	70,227	En franchise
Saindoux	Liv.	1,232,095	1,105,854	204,641 90
Composées de saindoux, stéarine, etc	Liv.	2,739,658	268,960	53,732 41
Huile de saindoux	Gal.	20,633	19,329	4,726 55
Oléomargarine	Liv.	1,032,405	172,738	En franchise
Oléone	Gal.	8,833	7,827	1,369 72
Huile de pieds de bœuf	Gal.	6,232	7,005	1,751 25
Autres huiles animales, n.a.s	Gal.	56,509	42,373	7,397 20
Suif	Liv.	876,458	65,537	13,107 40
Bougies, n.a.s	Liv.	458,895	80,309	19,809 35
Cire d'abeilles	Liv.	221,352	59,003	5,282 15
Total	......	....	2,977,100	311,817 93
(d) *Lait et produits laitiers—*				
Crème et lait, frais	$	....	33,841	5,922 59
Lait concentré	Liv.	232,285	51,823	7,635 72
Beurre	Liv.	6,396,836	1,912,519	216,399 31
Caséine	Liv.	535,703	61,185	16,826 02
Fromage	Liv.	686,754	266,529	20,400 88
Total	......	....	2,325,897	267,184 52
(e) *Peaux de boeufs, de veaux et de moutons—*				
Peaux de veaux, vertes	Liv.	5,466,304	1,289,548	En franchise
Peaux de bœufs, vertes	Liv.	32,847,294	5,114,662	En franchise
Peaux de moutons, vertes	Liv.	2,764,390	343,614	En franchise
Total	......	....	6,747,824	....
(f) *Laines—*				
Laines, etc., n'ayant reçu d'autre préparation que le lavage, n.a.s	Liv.	15,885,150	3,877,036	En franchise
Laine longue Leicester, Cotswold, Lincolnshire, South Down, laines dites lustrées et autres laines de peigne comme il s'en produit au Canada	Liv.	21,724	6,397	651 72
Total	......	....	3,883,433	651 72
(g) *Œufs*	Douz.	8,140,547	2,576,906	244,216 22
(h) *Pommes au naturel*	Barils	170,584	914,862	153,525 60
(i) *Pommes de terre, n.d.*	Boiss.	347,453	450,909	69,487 60
(j) *Poisson et produits des pêcheries—*				
Morue, aiglefin et merlan frais,	Liv.	1,186,761	44,026	6,757 11
Morue, aiglefin et merlan, marinés	Liv.	261,114	10,005	96 00
Morue, aiglefin et merlan, fumés	Liv.	590	44	2 15
Morue, aiglefin, et merlan, desséchés	Liv.	7,563,857	449,538	703 37
Flétan, frais	Liv.	2,746,009	220,638	24,517 41
Hareng, frais	Liv.	237,942	6,038	259 14
Hareng en conserves	Liv.	326,015	49,865	13,225 99
Hareng, fumé	Liv.	1,360	257	8 61
Hareng, mariné	Liv.	10,167,744	297,100	8,201 42
Maquereau, frais	Liv.	52,254	5,154	522 24
Sardines, anchois, etc., en boîtes	Boîtes	4,021,992	384,993	84,448 38
Saumon frais	Liv.	2,792,977	179,601	25,226 00
Saumon, en conserves	Liv.	518,463	28,838	19,921 18
Saumon, fumé	Liv.	21,285	6,489	210 45
Saumon, mariné	Liv.	455,777	27,984	37 52
Encornet	$	....	24,134	En franchise
Homards, frais	$	....	4,220	562 50
Homards, en conserves	Liv.	59,231	40,239	113 40
Huîtres de semence et de reproduction	$	....	4,240	En franchise
Huîtres en coquille	Barils	2,499	20,197	5,049 25

Volume 6—*Suite*

IMPORTATIONS POUR LA CONSOMMATION EN 1922—*Fin*

Articles	Unité	Quantité	Valeur	Droits
(*g*) *Poisson et produits des pêcheries*—Fin.			$	$ c.
Huîtres écaillées	Gal.	133,390	282,065	13,339 00
Huîtres en conserves	Boîtes	150,345	27,225	4,561 63
Huîtres préparées, n.a.s	Liv.	13,008	7,941	2,382 30
Boitte, fraîche	Liv.	1,800	24	18 00
Poisson fumé ou désossé	Liv.	25,274	4,380	222 96
Poisson, conservé dans l'huile, n.a s.	$	....	43,040	14,705 00
Poisson, toutes autres espèces, frais	Liv.	1,128,560	96,959	10,892 28
Poisson, toutes autres, expèces, marinés	Liv.	786,245	64,593	1,645 83
Poisson, séché, n.a.s.	Liv.	336,610	78,862	3,069 87
Poisson, en conserves, n a s	$	....	139,848	38,716 41
Poisson en vie et oeufs de poisson pour fins de reproduction	$	....	3,299	En franchise
Huile de poisson, foie de morue	Gal.	113,938	67,984	2,906 24
Huile de poisson, autre, n.a.s.	Gal.	28,357	16,362	3,616 77
Huile de phoque	Gal.	13,010	8,133	En franchise
Huile de flanc de baleine	Gal.	13,914	9,288	2,041,27
Ambre gris	$	....	251	En franchise
Eponges marines	$	....	82,436	13,501 41
Issues de poisson	$	....	7,961	En franchise
Autres produits des pêcheries	$	....	56,729	13,828 40
Total	....	....	2,800,980	315,509 79

Déposée le 11 avril 1923.—*L'hon. M. Lynch-Staunton*..............*Pas imprimée.*

165. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 juin 1922:—Copie de toute correspondance provenant ou à destination de tout député et de tout ministère ou de tout fonctionnaire de Gouvernement, ou d'autres personnes, relativement à la nomination et au renvoi, aux années 1921 et 1922, de l'équipage du cutter *Hudson,* propriété du Gouvernement. Déposée le 13 avril 1923.—*L'hon. M. Baxter*..........*Pas imprimée.*

166. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, écrits, documents télégrammes quelconques, relatifs au retrait du travail professionnel que M. Charles Blake, avocat de Brandon, soldat rapatrié, faisait pour le département du Revenu de l'intérieur, et la remise de ce travail à M. Clément, de Brandon. Déposée le 13 avril 1923.—*M. Black* (*Yukon*)..........*Pas imprimée.*

167. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, écrits, documents, télégrammes, etc., relatifs au retrait du travail professionnel que M. F.-G. Thompson, avocat de Winnipeg, faisait au ministère du Revenu de l'intérieur. Déposée le 13 avril 1923.—*M. Black* (*Yukon*) *Pas imprimée.*

168. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, écrits, documents, télégrammes, etc., relatifs d'une façon quelconque au retrait du travail professionnel que M. H.-P. Blackwood, avocat de Winnipeg, faisait pour le ministère du Revenu de l'intérieur. Déposée le 13 avril 1923.—*M. Black* (*Yukon*)..*Pas imprimée.*

169. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, lettres, documents, télégrammes et autres écrits échangés entre le gouvernement d'alors ou un de ses ministres, et des particuliers intéressés dans la vente des lots 31 et 32 du lot 8, ville de Vermilion, Alberta, au gouvernement. Déposée le 13 avril 1923.—*M. Spencer*..*Pas imprimée.*

170. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1923,—Relevé indiquant:—1. La Valeur totale des actifs du Pacfique-Canadien. 2. Total des émission d'actions du capital du Pacifique-Canadien. 3. Dette obligatoire du Pacifique-Canadien. 4. Autres obligations de la compagnie, sauf les comptes courants. 5. Réserves totales au comptant de la compagnie, au 31 décembre 1922, y compris les prêts faits par la compagnie. 6. Si le Pacifique-Canadien a d'autres réserves que de l'argent. Dans l'affirmative, quelle est leur valeur totale. 7. Valeur des actifs du Pacifique-Canadien, venant des recettes ou venant des revenus assurés par la vente ou autre dispo-

Volume 6—*Suite*

sition des actifs de la compagnie. 8. Si le gouvernement fédéral a accordé de l'assistance à un chemin de fer acquis par le Pacifique-Canadien après cette assistance. 9. Dans l'affirmative, quels sont les noms de ces chemins de fer, et quelle était l'importance de l'assistance accordée quant à (*a*) octroi de terre—acrage; (*b*) somme d'argent; (*c*) autre assistance et sa valeur. 10. Si les provinces du Canada ont donné assistance au Pacifique-Canadien. 11. Dans l'affirmative, quelles étaient la nature et l'importance de cette assistance, quant à (*a*) nom du chemin de fer; (*b*) nom de la province; (*c*) l'acrage des terres accordées; (*d*) la somme d'argent; (*e*) la nature et la valeur de toute autre assistance; (*f*) les garanties obligataire. 12. Si les provinces du Canada ont accordé une assistance au Pacifique-Canadien ou à une compagnie qu'il a acquise postérieurement. 13. Dans l'affirmative, quelles étaient la nature et l'importance de cette assistance, quant aux détails suivants: (*a*) nom de la compagnie; (*b*) nom de la province; (*c*) acrage et valeur des terres accordées; (*d*) droits que l'octroi de terres comportait; (*e*) sommes d'argent; (*f*) la nature et l'importance de toute autre assistance; (*g*) comme des garanties obligatoires. Déposée le 13 avril 1923.—*M. Lucas*....................................*Pas imprimée.*

170*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Si le gouvernement fédéral a construit le Pacifique-Canadien entre Kamloops et Port Moodey, et l'a remis au Pacifique sans frais pour cette compagnie. 2. Sinon, quelle partie du Pacifique-Canadien le gouvernement canadien a construite en Colombie-Britannique. 3. Quel a été le coût réel des lignes du Pacifique construites en Colombie par le gouvernement canadien et remise au Pacifique. 4. Si le gouvernement fédéral a construit ou payé pour la construction d'une partie quelconque du Pacifique? Dans l'affirmative, quelles sont les parties qu'il a construites ou payées, et quelle était leur valeur. 5. Valeur totale des lignes remises au Pacifique-Canadien, soit pleinement ou partiellement construites et payées par le gouvernement fédéral. 6. Somme totale d'argent donnée au Pacifique-Canadien pour aider la construction de son chemin de fer. 7. Acrage total des terres données au Pacifique-Canadien pour l'aider à construire son chemin de fer? 8. Recettes totales du Pacifique-Canadien, du chef de la vente ou de la disposition de ces terres, jusqu'ici. 9. Combien d'acres de ces terres il reste au Pacifique aujourd'hui, ou à ses compagnies subsidiaires, et leur valeur par acre et au total. 10. Quels dividendes le Pacifique-Canadien a payés en pourcentage et en sommes totales pour chaque année, en 1914, 1915, 1916, 1917, 1918, 1919, 1920 et 1921. Déposée le 24 avril 1923.—*M. Kellner*.......*Pas imprimée.*

171. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mars 1923,—Etat montrant:—1. Combien de grain on a cultivé dans les réserves sauvages des trois provinces des prairies au cours des cinq dernières années. 2. Quelle proportion a été cultivée par les sauvages, individuellement. 3. Quelle proportion par les locataires blancs. 4. Quelle proportion par les travaux de surproduction. 5. Combien de grain on a cultivé dans les mêmes réserves au cours des cinq années antérieures à la période indiquée. 6. Quelle superficie a été travaillée et jachérée (été) par les sauvage dans les dernières cinq années. 7. Quelle superficie dans les cinq années antérieures. 8. Quels loyers on a perçus dans les cinq dernières années. 9. Quelle somme on a perçue dans les cinq années antérieures. Déposée le 13 avril 1923.—*M. Evans.* *Pas imprimée.*

172. Réponse à un ordre de la Chambre du 19 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondance, écrits, pétitions, télégrammes et autres documents échangés entre le département des Affaires des sauvages, le ministre et les fonctionnaires de ce département, et la Réserve des sauvages des Six-Nations, son conseil, ses membres ou ses résidents, depuis le 1er janvier 1922, relativement aux relations de la réserve avec le gouvernement du Canada, et aux plaintes du Conseil contre le département des Affaires des sauvages. Déposée le 13 avril 1923.—*M. Senn*............*Pas imprimée.*

173. Copie d'une lettre du secrétaire du Board of Trade de Vancouver, au premier ministre du Canada relative à la question de soi-disant taux de fret désavantageux aux intérêts de la province de la Colombie-Britannique. Déposée le 16 avril 1923. *Pas imprimée.*

174. Copie d'un rapport de W. A. Dryden sur sa mission en Amérique du Sud pour s'enquérir de la situation du cheptel et des possibilités de l'ouverture d'un marché pour les sujets d'élevage canadiens. Déposée le 18 avril 1923...........*Pas imprimée.*

175. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, écrits, pétitions et requêtes, télégrammes et autres documents échangés

Volume 6—*Suite*

par le ministère des Postes et toute personne, depuis l'année 1911 jusqu'à ce jour, relativement à la démission de Mme J. Nolin, directrice de la poste à Saint-David, comté de Lévis. Déposée le 18 avril 1923.—*M. Bourassa*.............*Pas imprimée.*

176. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1923,—Etat indiquant:—1. Quelle quantité de grain de chaque espèce a été expédiée du port de Montréal dans chacune des années 1920, 1921 et 1922. 2. Combien de ce grain était de culture canadienne et combien de culture américaine. 3. Quelle proportion de la récolte de grain canadien de 1922 a été expédiée de Montréal en 1922? 4. Combien de grain a été manutenté par l'élévateur du Grand-Tronc et combien par les élévateurs de la Commission du havre de Montréal, dans chacune des années 1920, 1921 et 1922. 5. La Commission du havre de Montréal a-t-elle récemment acheté du National-Canadien cet élévateur du Grand-Tronc? Si oui, combien l'a-t-elle payé. 6. Quelle est la capacité d'emmagasinage de cet élévateur? 7. Quelle est la capacité d'emmagasinage des autres élévateurs appartement à la Commission du havre de Montréal, et combien, au total, ces élévateurs ont-ils coûté. Déposée le 18 avril 1923.—*M. Coote*...*Pas imprimée.*

177. Copie de l'ordre du jour et de la correspondance se rapportant à la Conférence économique impériale et à la Conférence impériale devant se tenir en 1923. Déposée le 19 avril 1923...*Pas imprimée.*

178. Réponse à un ordre de la Chambre du 1er mars 1923,—Etat indiquant:—1. Combien au total a coûté la perception de l'impôt sur le revenu dans les années 1918, 1919, 1920, 1921 et 1922. 2. Combien a-t-on payé en tout en loyers pour les bureaux du chef de cette perception dans les années indiquées. 3. Que représenterait le total de l'intérêt sur la somme placée dans les édifices appartenant au gouvernement et utilisés relativement à la perception de l'impôt susdit dans les années indiquées. 4. Combien a-t-on payé en tout en salaires relativement à cette perception dans les années indiquées. 5. Quel est le total de toutes les autres dépenses découlant de la perception de l'impôt sur le revenu dans les années susdites. 6. Quel est le total de l'impôt perçu sur le revenu dans les années 1918, 1919, 1920, 1921 et 1922. Déposée le 23 avril 1923.—*M. Black* (*Huron*)...............................*Pas imprimée.*

179. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Combien a coûté au total la perception des taxes de douanes et d'accises en 1918, 1919, 1920, 1921 et 1922. 2. Combien a-t-on payé en loyers pour bureaux du chef de ce travail de perception pendant les années susdites. 3. Que représenterait au total l'intérêt sur les sommes placées dans les édifices appartenant au gouvernement et utilisés pour la perception des taxes susdites dans les années indiquées. 4. Quel est le total des appointements payés relativement à la perception des taxes dans les années indiquées. 5. Quel est le total de toutes les autres dépenses découlant de la perception des taxes d'accise et de douane pendant les années indiquées. 6. Combien a-t-on perçu en tout du chef des taxes de douane et d'accise dans les années 1918, 1919, 1920, 1921 et 1922. Déposée le 23 avril 1923.—*M. Black* (*Huron*)......*Pas imprimée.*

180. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1923:—Tableau indiquant toutes les nominations que la Commission du service civil a faites depuis le 1er janvier 1922, ainsi que les noms des titulaires, dans tous les cas où les nominations n'ont pas été suivies de l'entrée en fonctions des personnes nommées; indiquant aussi dans chaque cas, qui exerce les fonctions que le titulaire de la Commission n'exerce pas, et les cas où le titulaire de la Commission était un soldat rapatrié. Déposée le 23 avril 1923.—*Le très hon. M. Meighen*....................................*Pas imprimée.*

181. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1923:—Copie de tous papiers, lettres, rapports et autres documents, touchant la destitution de U. Bélanger, agent de gare à Padoue, comté de Matane, en 1922. Déposée le 23 avril 1923.—*M. Pelletier.* *Pas imprimée.*

182. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1923:—Copie de tous papiers, lettres, rapports et autres documents, touchant la destitution de A.-C. Bélanger, agent de nuit à la gare de Saint-Moïse, comté de Matane, en 1922. Déposée le 23 avril 1923. —*M. Pelletier*...*Pas imprimée.*

183. Réponse à un ordre du Sénat du 2 mars 1923,—Etat indiquant: 1. A combien s'est totalisée la récolte mondiale du blé en 1921. 2. Quelle quantité de blé est entreposée à Port-Arthur et à Fort-William durant l'hiver de 1922-23. 3. Quelle quantité

Volume 6—*Suite*

de blé le Canada a-t-il exportée en Orient en 1911, 1916, 1918, 1921, avec mention, si possible, de la quantité exportée en 1922. 4. Combien de quintaux de farine et quelles qualités, le Canada a-t-il exportés en Orient durant les années susdites. 5. Combien de boisseau de blé et de quintaux de farine le Canada a-t-il exportés en Europe, avec mention, si possible, des différents pays européens où ils ont été exportés, en 1911, 1916, 1918 et 1921. Déposée le 25 avril 1923.—*L'hon. M. Schaffner.* *Pas imprimée.*

184. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1923,—Etat indiquant: 1. Quel était en 1896 le parcours des chemins de fer appartenant au gouvernement fédéral. 2. Combien coûtaient ces chemins de fer au pays à cette date. 3. Quel était en 1911 le milage total des chemins de fer appartenant au gouvernement fédéral. 4. Combien coûtaient ces chemins de fer au pays à cette date. 5. Quel était, au 1er janvier 1922, le milage total des chemins de fer appartenant au gouvernement fédéral. 6. Quel était au 1er janvier 1922, le coût net public des chemins de fer acquis de Mackenzie et Mann par le gouvernement fédéral. 7. Quel est au Canada le milage total des chemins de fer acquis du Grand-Tronc par le gouvernement fédéral. 8. Quel est le milage total aux Etats-Unis. 9. Combien le Grand-Tronc coûtait-il au Canada, le 1er janvier 1922, tant ici qu'aux Etats-Unis. 10. Combien tous les chemins de fer du gouvernement fédéral coûtaient-ils au Canada, le 1er janvier 1923. Déposée le 26 avril 1923.—*M. Tobin*............................*Pas imprimée.*

185. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 février 1923,—Etat indiquant:—1. Quels maîtres de poste du comté de Lévis ont été destitués du 1er juillet 1911 au 1er janvier 1922. 2. Quels sont ceux qui ont été destitués à la suite d'une enquête. 3. Pour quelles fautes ou infractions ont-ils été destitués. 4. Lesquels ont été destitués sans enquête. 5. Pour quelles fautes ou infractions ces derniers ont-ils été destitués. 6. Combien d'entre eux ont été réintégrés dans leurs fonctions. Déposée le 26 avril 1923.—*M. Bourassa*..*Pas imprimée.*

186. Réponse à une adresse du 19 mars 1923 à Son Excellence le Gouverneur général:—Copie de tous papiers, écrits, télégrammes, arrêtés ministériels, affidavit ou documents quelconques touchant la destitution de M. D.-W. Morrison, maître de poste à St. Peters, Nouvelle-Ecosse, y compris toutes les communications échangées avec M. W.-E. McLellan, surintendant suppléant de district pour le ministère des Postes en Nouvelle-Ecosse. Déposée le 26 avril 1923.—*M. Hanson*....*Pas imprimée.*

187, 187*a*. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, lettres, documents, télégrammes et autres écrits échangés entre le gouvernement actuel ou un de ses ministres ou fonctionnaires, et le gouvernement de la Colombie-Britannique ou un de ses ministres ou fonctionnaires, relativement à l'immigration orientale ou touchant d'une façon quelconque aux droits ou privilèges des Orientaux au Canada. Déposée les 26 avril et 28 juin 1923.—*M. McQuarrie*..*Pas imprimée.*

188, 188*a*. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 19 mars 1923:—1. Relevé indiquant les statuts, décrets du Conseil, règlement et autres ordonnances et dispositions de la province de la Colombie-Britannique depuis sont entrée dans la Confédération, relativement à l'immigration orientale, aux droits ou privilèges désavoués des Orientaux, et indiquant aussi la date du désaveu, et les raisons du désaveu dans chaque cas. 2. Copie de tous papiers, correspondances, lettres, documents, télégrammes et autres écrits échangés entre le gouvernment actuel ou un de ses ministres ou fonctionnaires, et le gouvernement de la province de la Colombie-Britannique ou un de ses ministres ou un de ses fonctionnaires, relativement au désaveu d'une législation de la province sur les Orientaux. 3. Copie de tous documents, papiers, correspondances, lettres, télégrammes et autres écrits échangés entre le Secrétaire d'Etat ou un de ses fonctionnaires et un des juges de la cour de comté à Vancouver, sur la naturalisation des aubains d'Orient. 4. Copie de tous les décrets du Conseil et autres règlements adoptés pendant ou depuis la dernière session du Parlement, relativement à l'immigration orientale. 5. Renseignements détaillés sur l'immigration orientale depuis que le gouvernement actuel est entré en fonctions, avec classification quant à l'âge, le sexe, la nationalité et l'occupation des immigrants. Déposée les 26 avril et 28 juin 1923.—*M. McQuarrie*........*Pas imprimée.*

189. Quatrième rapport annuel du conseil d'administration de la marine marchande du gouvernement canadien, limitée, pour l'année terminée le 31 décembre 1922. Déposé le 30 avril 1923..*Déposé sous forme imprimée.*

Volume 6—*Suite*

190. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1923:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres documents échangés depuis janvier dernier entre le ministre du Travail ou un de ses fonctionnaires, et la *Civil Employees Union* de Prince-Rupert ou un de ses officiers, ou un fonctionnaire municipal de Prince-Rupert, ou d'autres personnes, relativement à la demande d'un tribunal de conciliation. Déposée le 30 avril 1923.—*L'hon. M. Stevens*........................*Pas imprimée.*

191. Copie d'un arrêté du Conseil C.P. 713, en date du 21 avril 1923, nommant F. G. Congdon, C.R., d'Ottawa, commissaire pour s'enquérir de toutes les circonstances incidentes ou relatives à toute gratification accordée ou à tout paiement effectué par les administrateurs de la compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc en guise d'indemnité ou d'allocation de retraite à tous directeurs de la compagnie, et pour faire rapport de ses conclusions. Déposée le 30 avril 1923.................*Pas imprimée.*

191*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1923:—Copie de tous documents, lettres et correspondances, échangés entre le département de la Justice ou un de ses fonctionnaires et un ministre de la Couronne, relativement à une Commission que présidait feu Augustus Power, C.R., pour faire enquête sur la maladministration supposée de F.-C. Congdon, C.R., pendant l'exercice de ses fonctions comme administrateur du Yukon; et copie du rapport de la commission en question. Déposée le 14 juin 1923.—*M. Hanson*..*Pas imprimée.*

192. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Combien de personnes étaient temporairement employées dans les différents départements du gouvernement, le 31 décembre 1922? 2. Combien de personnes étaient temporairement employées dans les différents départements du gouvernement le 31 décembre 1922. Déposée le 1er mai 1923.—*M. Archambault*......................*Pas imprimée.*

193. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1923:—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes, correspondances et autres documents aux mains du gouvernement et échangés entre M. Walter Fisher, inspecteur en chef des pêcheries de la division de l'est, à Halifax, Nouvelle-Ecosse; M. T.-W. Croker, inspecteur des pêcheries à New-Castle, Nouveau-Brunswick; Joseph Le Blanc, du village Richibouctou, et le ministère de la Marine et des Pêcheries touchant la saisie et la confiscation du bateau-pêcheur *Joseph Le Blanc,* pour pêche illégale en l'année 1922, au cap Richibouctou, Nouveau-Brunswick. Aussi, copie de l'ordre du ministre de la Marine et des Pêcheries pour la remise du bateau confisqué audit Joseph Le Blanc. Déposée le 1er mai 1923.—*M. Léger*..*Pas imprimée.*

194. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 avril 1923,—Etat indiquant:—1. Quel était le nombre total des employés de la Commission des grains, à Fort-William, en 1922, et combien au total leur payait-on en salaires? 2. Combien de personnes employait-on dans la division du pesage, chaque mois, et combien leur payait-on chaque mois en salaires? 3. Combien de grain cette division a-t-elle pesé chaque mois? 4. Combien de personnes étaient employées dans la division d'inspection, chaque mois, et combien leur payait-on chaque mois en salaires? 5. Combien de grain cette division a-t-elle inspecté chaque mois? Déposée le 2 mai 1923.—*M. Coote.*
Imprimée pour distribution aux sénateurs et députés.

195. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 février 1923,—Etat indiquant:—1. Quelles sont les rampes directrices du National-Canadien pour le trafic vers l'est et vers l'ouest entre les points suivants: (*a*) Vancouver et la frontière est de la Colombie; (*b*) la frontière est de la Colombie et Fort-William; (*c*) Fort-William et North-Bay; (*d*) North-Bay et Toronto; (*e*) North-Bay et Montréal. 2. Quelles sont les rampes directrices du Pacifique-Canadien entre les points suivants: (*a*) Vancouver et Revelstoke (*b*) Revelstoke et Canmore; (*c*) Canmore et Fort-William; (*d*) Fort-William et Montréal; (*e*) Montréal et Saint-Jean-Ouest, N.-B.? 3. La section du Canadien-National traversant le cañon de la rivière Fraser entre Kamloops et Hope, Colombie-Britannique, a-t-elle été la plus coûteuse à l'ouest de Fort-William sur ce réseau? 4. Combien la construction de cette section du Canadien-National a-t-elle coûté au mille, à travers le cañon de la rivière Fraser entre Kamloops et Hope? 5. Combien la construction du Canadien-National a-t-elle coûté au mille entre Ottawa et Montréal, y compris le tunnel de Montréal. 6. Combien la construction du Canadien-National a-t-elle coûté au mille entre les endroits suivants: (*a*) Montréal et Winnipeg, y compris le tunnel de Montréal; (*b*) Winnipeg et Vancouver? 7. Coûte-t-il plus cher de remorquer des marchandises par le Pacifique entre Vancouver et les prairies, que par le Canadien-National entre les

Volume 6—*Suite*

mêmes points, ou entre Prince-Rupert et les prairies par le Grand-Tronc-Pacifique? 8. Lorsque les compagnies du Canadien-National et du Grand-Tronc-Pacifique ont commencé leur exploitation entre les prairies et la côte Pacifique, la Commission des chemins de fer leur a-t-elle permis d'adopter l'échelle des tarifs appliqués au Pacifique-Canadien et basée sur les frais d'exploitation de cette dernière compagnie dans les montagnes, échelle connue sous le nom de Tarif des montagnes? 9. Le tarif des montagnes, suivi actuellement, s'applique-t-il au Pacifique-Canadien sur le mouvement de toutes les marchandises allant à la Colombie, en venant ou la traversant, de même façon qu'il s'applique aux mouvements du fret par le National-Canadien? 10. Le gouvernement se propose-t-il de voir que les tarifs du Canadien-National ne soient pas plus élevés que le tarif des prairies, là où les chemins de fer traversent la Colombie sur des rampes aussi favorables que celles des prairies? 11. L'hiver augmente-t-il les frais d'exploitation des chemins de fer dans les prairies et dans l'est du Canada au-dessus des frais d'exploitation d'été? 12. Le Pacifique est-il partagé entre huit divisions d'exploitation et les frais d'exploitation de ce réseau sont-ils tenus par divisions, notamment par les divisions du Nouveau-Brunswick, de Québec, Ontario, Algoma, Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique? 13. Quel est le parcours du Pacifique-Canadien dans chaque division? 14. Quelles sont les démarcations principales de ligne de ces divisions?—15. Le Canadien-National est-il partagé en divisions d'exploitation, savoir lignes vers l'est et lignes vers l'ouest ayant partage à Fort-William? 16. Est-il d'autres divisions du Canadien-National pour lesquelles des comptes de débours et de recettes d'exploitation sont tenus? Si oui, quelles sont-elles, et quand ont-elles été établies? 17. Quelles ont été les dépenses totales d'exploitation du Pacifique-Canadien, par mille de ligne, dans les années 1917, 1920 et 1921, quant aux dispositions suivantes: Colombie, Manitoba, Québec et Nouveau-Brunswick? 18. Quel a été le coût total d'exploitation du Pacifique-Canadien exprimé par le coût par mille de grosse-tonne, dans les années 1917, 1920 et 1921, dans les divisions de la Colombie, de Québec et du Nouveau-Brunswick? 19. Quel a été le coût total d'exploitation du Pacifique, exprimé par mille-vagon dans les divisions de la Colombie, du Nouveau-Brunswick et de Québec? 20. Quel a été le coût d'exploitation du Pacifique, exprimé par le coût au mille de ligne dans les divisions d'Alberta et de Colombie prises ensemble, et dans les divisions du Nouveau-Brunswick et de Québec prises ensemble pour les années 1917, 1920 et 1921? 21. Quelle a été la densité du trafic, indiquée en vagons-milles par mille de ligne, et en milles-grosse-tonne, par mille de ligne, dans les années 1917, 1920 et 1921, dans les divisions de Colombie, du Nouveau-Brunswick et de Québec prises ensemble, et de Colombie et d'Alberta prises ensemble? 22. Le Pacifique-Canadien est-il divisé en deux divisions principales pour fins de comptabilité savoir: les lignes de l'est et celles de l'ouest, et le point de division entre les deux systèmes est-il à Fort-William, Ontario? 23. Quels ont été les revenus nets par mille de ligne, et par train-mille du Pacifique-Canadien pour les lignes de l'est et pour les lignes de l'ouest dans les années 1916, 1917, 1918, 1919 et 1920? 24. Quelles ont été les recettes nettes du Pacifique par mille de ligne, par train-mille pour les années de 1912 à 1916 inclusivement, dans les divisions Nouveau-Brunswick ou Atlantique, et Colombie-Britannique? Déposée le 2 mai 1923.—*M. McBride*..............*Pas imprimée.*

196. Rapport de l'inspection des navires, supplément du cinquante-cinquième rapport annuel du ministère de la Marine et des Pêcheries, exercice 1921-22, (Marine). Déposé le 2 mai 1923..*Déposé sous forme imprimée.*

197. Réponse à un ordre du Sénat du 13 avril 1923:—Copie de toute la correspondance et de toutes les lettres et dépêches échangées entre les chambres de commerce et les conseils municipaux des cités de Québec, Saint-Jean, Moncton et Halifax, et le gouvernement canadien, la Commission des chemins de fer du Canada et les administrateurs des chemins de fer nationaux du Canada, depuis le 1er juillet 1922 jusqu'à aujourd'hui, au sujet de l'utilisation de la ligne transcontinentale jusqu'à Québec, St. John et Halifax. Déposée le 2 mai 1923.—*L'hon. M. Turgeon.* *Pas imprimée.*

198. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 mars 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, lettres, documents, télégrammes et autres écrits échangés entre le ministère des Postes, la Commission du Service civil d'Ottawa, et M. Camille Bolté, employé du bureau de poste de Montréal; aussi copie de la correspondance échangée entre M. Gaboury, surintendant des postes à Montréal, et M. P.-F. Coolican, d'Ottawa, et entre M. Léonard, maître de poste de Montréal et le département au sujet de M. Camille Bolté. Déposée le 4 mai 1923.—*M. Archambault*.......*Pas imprimée.*

Volume 6—*Suite*

199. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 mars 1923:—Copie de tous les papiers, écrits, télégrammes, affidavit et documents d'une nature quelconque que le gouvernement possède, relativement aux nominations d'officiers et de marins, par le gouvernement. pour le navire *Eureka,* à la Pointe-au-Père, ou relativement à la conduite des hommes auxquels le gouvernement a confié la charge du bateau en question. Déposée le 7 mai 1923.—*M. Hanson*..*Pas imprimée.*

200. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général en date du 30 avril 1923,—Copie de tous papiers, télégrammes, pétitions, lettres, arrêtés ministériels et autres documents touchant la construction d'un pont sur le canal Lachine, dans le quartier Saint-Henri de la cité de Montréal. Déposée le 8 mai 1923.—*M. Mercier.*

201. Copie du projet d'entente entre le gouvernement britannique et le gouvernement canadien relativement aux avances pour frais de passage des ouvriers de firme, des domestiques et des immigrants juvéniles qui immigrent au Canada. Déposée le 9 mai 1923.
Imprimée pour distribution aux sénateurs et aux députés.

202. Déclaration préparée par la Commission géologique relativement à la découverte de placers d'or au Labrador. Déposée le 9 mai 1923....................*Pas imprimée.*

203. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Quels sont les noms des fonctionnaires de la Douane dans le comté de Halton, et où ils sont installés. 2. Quelle somme chaque bureau a perçue dans ce comté en (*a*) 1921 et (*b*) 1922. 3. Quelles ont été les dépenses totales de chaque bureau, y compris les appointements des fonctionnaires, en (*a*) 1921 et (*b*) 1922. 4. Qui est fonctionnaires des douanes à Streetsville, comté de Peel, Ontario. 5. Quelle somme ce bureau a perçue en 1921 et 1922 respectivement. 6. Quelles ont été les dépenses totales du bureau, y compris les appointements du fonctionnaire, dans ces deux années respectivement. 7. Quelle partie des recettes de ce bureau a été perçue sur les marchandises entrant dans le comté de Halton, en 1921 et 1922 respectivement. Déposée le 9 mai 1923.—*M. Anderson*...................................*Pas imprimée.*

204. Réponse à un ordre du Sénat du 27 février 1923,—Etat indiquant:—1. Combien de wagons particuliers ou officiels sont affectés aux chemins de fer nationaux du Canada. 2. Combien de fonctionnaires du réseau sont admis à se servir de wagons particuliers ou officiels. 3. Combien coûte, en moyenne, le complet équipement d'un wagon particulier ou officiel. 4. Combien d'hommes constituent le personnel d'un wagon particulier ou officiel, quels sont leurs emplois respectifs et quel est leur salaire. 5. Des wagons particuliers ou officiels ont-ils leur approvisionnement alimentaire, en cours du service, et qui supporte la dépense. 6. Outre les wagons particuliers ou officiels entretenus par le ministère des chemins de fer, combien d'autres voitures particulières ou officielles sont entretenues et mises au service de l'administration du gouvernement du Canada. 7. Quelles sont respectivement les personnes qui se servent de ces voitures. Ces voitures sont-elles pourvues d'un personnel et sur qui retombe la dépense. 9. Combien y a-t-il d'automobiles attachés officiellement au service de la Milice et de la Défense. 10. Quel a été leur prix d'achat. 11. Combien coûte leur entretien annuel. 12. Par qui ces automobiles sont-ils employés et pour quel usage sont-ils réservés. 13. Outre ces automobiles appartenant au service de la Milice et de la Défense, combien le gouvernement du Canada garde-t-il d'automobiles à Ottawa, à même les fonds publics; par qui ces autres automobiles sont-ils employés; quel en a été le prix d'achat et combien coûtent leur entretien. 14. Combien le gouvernement du Canada (s'il en tient) tient-il d'automobiles en service; quel a été le prix d'achat de ces automobiles et combien coûte chaque année leur entretien. 15. Combien de chauffeurs sont affectés aux automobiles officiels du service de la Milice et de la Défense. Quels salaires et allocations ces chauffeurs reçoivent-ils respectivement. 16. Outre ces chauffeurs au service de la Milice et de la Défense, combien le gouvernement du Canada emploie-t-il ou paie-t-il de chauffeurs. Déposée le 9 mai 1923.—*L'hon. M. Fowler*....................*Pas imprimée.*

205. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Tous les départements du gouvernement font-ils leurs achats par voie de la Commission des achats du Canada? 2. Sinon, quels départements les font, et quels départements ne les font pas. 3. Si tous n'achètent pas par l'entremise de la Commission, quelle est la raison de l'abstention. Déposée le 14 mai 1923.—*M. Kennedy (Edmonton).*
Pas imprimée.

Volume 6—*Suite*

206. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923,—Tableau montrant:—1. Combien de fonctionnaiares temporaires la Commission du service civil a nommés permanents du 15 mars 1921 au jour où le gouvernement Meighen a démissionné. 2. Combien parmi ces fonctionnaires ont subit avec succès l'examen de concours. 3. Combien, parmi ces fonctionnaires, ne savent pas écrire, n'ont pu signer leur nom, mais ont simplement apposé leur croix à la formule d'assermentation exigée par la loi. Déposée le 14 mai 1923.—*M. Archambault*....................................*Pas imprimée.*

206*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 22 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Combien de commis temporaires du service public la Commission du service civil a-t-elle nommés permanents depuis le 1er janvier 1922? 2. Quels sont les noms et les fonctions de ces commis? 3. A quelle date sont-ils devenus permanents? Déposée le 18 mai 1923.—*M. Archambault* ....*Pas imprimée.*

207. Réponse à un ordre de la Chambre du 21 février 1923:—Copie de tous les contrats, soumissions et autres documents relatifs au charbon que le gouvernement canadien a acheté dans l'année close le 31 janvier 1923, dans la ville de Winnipeg, pour servir aux édifices fédéraux, etc., y compris une liste des personnes qui ont vendu ce charbon, la quantité achetée dans chaque cas, et la somme payée à la *Canadian Coal Sales Company Limited,* pour fourniture de charbon comme susdit. Déposée le 14 mai 1923.—*M. McMurray* ....*Pas imprimée.*

208, 208*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 avril 1923,—Etat indiquant les noms des compagnies de journal et d'imprimerie qui ont reçu des sommes du gouvernement pour impressions, depuis le 1er janvier 1922, ainsi que les sommes reçues dans chaque cas par chacune des compagnies. Déposée le 16 mai 1923.—*M. Black (Yukon). Pas imprimée.*

208*b*. Relevé indiquant les noms de compagnies d'imprimerie et de journal qui ont reçu de l'argent du gouvernement pour impressions, depuis le 1er janvier 1918, et combien chacune d'elles a reçu. Déposée le 30 mai 1923....................*Pas imprimée.*

209. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1923,—Relevé indiquant:—1. Noms, titres officiels et appointements des fonctionnaires qui avaient la charge des édifices publics fédéraux, dans la division de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics le 1er janvier 1921, 1922 et 1923. 2. Dans quelles villes sont les bureaux de chacun de ces fonctionnaires. 3. A quelle date ils ont été nommés, et comment ils ont été classifiés. 4. Combien d'employés se trouvaient sous les ordres de ces fonctionnaires-en-charge, le 1er janvier 1921, 1922 et 1923. 5. Combien d'édifices publics chaque fonctionnaire-en-charge avait-il sous ses ordres, le 1er janvier 1921, 1922 et 1923. 6. Si les fonctions de ces fonctionnaires-en-charge ont toutes été classifiées par la Commission du service civil ou par la compagnie Arthur Young. 7. S'il y a des vacances dans ces fonctions de fonctionnaires-en-charge. 8. Dans l'affirmative, quelles sont-elles, et depuis quand elles se sont produites. 9. La raison de ces vacances. *Pas imprimée.*

210. Réponse à un ordre du Sénat du 13 avril 1923,—Etat indiquant:—Le coût total du service civil pour l'exercice clos le 31 mars 1919, et pour l'exercice clos le 31 mars 1922. (L'expression "service civil" signifie tous les fonctionnaires de l'Etat visés par les dispositions de la *Loi du service civil de 1918* et ses modifications). Déposée le 16 mai 1923.—*L'hon. M. Bradbury* ....*Pas imprimée.*

211. Rapport de la commission royale nommée pour s'enquérir des taux de transport du grain sur les Grands lacs. Déposé le 18 mai 1923.
Imprimés pour les documents parlementaires et distribution aux sénateurs et aux députés.

212. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1923:—Relevé indiquant les noms des marchands de grains de la division d'inspection de l'ouest, qui ont pris une patente en vertu de la Loi des Grains; aussi, une liste des marchands grainetiers qui n'ont pas pris de patente. Déposée le 18 mai 1923.—*L'hon. M. Stevens....Pas imprimée.*

213. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1923,—Etat indiquant:—1. Depuis que la paix est signée, si le gouvernement a songé à utiliser les terrains du camp de Valcartier. Dans l'affirmative, ce qui en est résulté. 2. S'il est vrai que ces terrains, jadis, cultivés, sont complètement perdus pour l'agriculture et pour la municipalisation de Sainte-Catherine, dans la banlieue de Québec. 3. S'il est vrai que l'aqueduc de cette propriété n'aura prochainement aucune valeur. 4. S'il est vrai que la pro-

Volume 6—*Suite*

priété entière, située comme elle l'est à quelques milles seulement de la gare de Valcartier et longeant les deux rives de la rivière Jacques-Cartier, pourrait être avantageusement vendue. 5. Si le gouvernement a reçu des offres pour cette propriété, ou lui a fait des représentations à ce sujet. 6. Qui est actuellement gardien du camp de Valcartier. Dans quelles circonstances et par quelle influence il a été nommé. Si sa nomination peut être révoquée au bon plaisir du gouvernement. Quelles sont ses fonctions. Qui est son supérieur immédiat. Si le gouvernement reçoit des rapports réguliers sur ce camp et sur son gardien. Si le gardien a des assistants. Dans l'affirmative, quels sont leurs noms et qui les a nommés. Si ce camp est, comme propriété militaire, inspecté de temps à autre. Si les rapports sont faits à la Milice. Si le gouvernement sait que l'été dernier (1922) plusieurs personnes occupaient les différents pavillons du camp. Par quel droit et quelle autorité ces pavillons étaient occupés. 7. Si le commandant du district militaire n° 5 a la surveillance de cette propriété, et fait rapport à ce sujet. Dans l'affirmative, si le gouvernement produira ces rapports. S'il y a de la correspondance entre le ministère de la Milice et celui de l'Agriculture, touchant cette propriété. Dans l'affirmative, si le gouvernement la produira. Quel est le salaire de ce gardien et de ses assistants. 8. S'il est vrai qu'un des pavillons du camp a été détruit par le feu en janvier dernier. Si une enquête militaire a été tenue sur les causes de l'incendie, et si on a cherché tous les témoins à cette fin, ou le ministère s'est-il contenté d'un simple rapport. S'il y a des documents ou de la correspondance sur ce sujet. Dans l'affirmative, si le gouvernement voudra les produire. 9. S'il est vrai qu'en 1915 un chemin a été construit entre le camp et Québec et que le chemin public de Sainte-Catherine, entre le IVe rang et Saint-Michel a été dès lors fermé par les autorités militaires, et que depuis ce temps le chemin est le seul et peut seul être utilisé. Si ce chemin n'appartient pas au gouvernement, et dans ce cas si ce dernier ne doit pas l'entretenir l'hiver et l'été. Si on a donné des ordres à cet effet, et si on contrôle les ordres donnés. Si le gardien du camp est responsable de l'entretien de ce chemin. Déposée le 21 mai 1923.—*M. Delisle* ....*Pas imprimée.*

214. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril 1923,—Relevé faisant voir:—Le total des dépenses de chaque département du gouvernement, pour les appointements des fonctionnaires, temporaires et permanents respectivement dans les années de 1911 à 1922 inclusivement. Déposée le 21 mai 1923.—*M. Michaud*..........*Pas imprimée.*

215, 215*a*. Réponses à un ordre de la Chambre du 12 février 1923:—Copie des papiers, correspondances, lettres, documents et autres écrits échangés depuis le 31 décembre 1921 (*a*) entre les membre du gouvernement ou des fonctionnaires du gouvernement, et le Canadien-National ou le Canadian-Northern ou autre chemin de fer appartenant au Canada, (*b*) entre des membres du parlement et le Canadien-National ou le Canadian-Northern ou autre chemin de fer, propriété du Canada. 2. Copie de tous papiers, correspondances, lettres, documents, ou écrits quelconques échangés entre des membres ou des fonctionnaires du gouvernement, et les anciens directeurs du Canadien-National touchant la démission de ces directeurs. 3. Copie des papiers, correspondances, lettres, documents ou écrits quelconques échangés entre des membres ou des fonctionnaires du gouvernement et les anciens directeurs du Grand-Tronc, touchant la démission de ces directeurs. Déposées le 21 et le 30 mai 1923.—*Sir Henry Drayton*.. .. ..*Pas imprimée.*

216. Réponse à un ordre du Sénat du 13 avril 1923,—Etat faisant connaître:—(*a*) L'autorisation accordée à la *Imperial Oil Company* pour établir une canalisation reliant le quai du chemin de fer de l'Etat aux réservoirs de ladite compagnie, à Barrack-Point, Sydney, Nouvelle-Ecosse, sur un terrain appartenant à Sa Majesté. (*b*) Le prix exigé pour ce privilège et pour le quaiage relativement à une ou plusieurs cargaisons déchargées audit endroit l'automne dernier. (*c*) Quelle doit être la durée de ce régime. (*d*) Toute la correspondance échangée entre les chemins de fer nationaux du Canada ou quelque ministère du gouvernement et la *Imperial Oil Company* ou ses représentants, et les documents qui s'y rapportent. Déposée le 31 mai 1923.—*L'hon. M. McLennan*..*Pas imprimée.*

217. Réponse à un ordre du Sénat du 26 avril 1923:—Etat faisant connaître quelles sommes les divers ministères du gouvernement ont dépensées en frais de messageries, billets de chemins de fer et frais télégraphiques entre le 1er janvier 1922 et le 31 décembre 1922, et à quelles compagnies de chemins de fer, de messageries et de télégraphes ces sommes ont été respectivement versées. Déposée le 30 mai 1923.—*L'hon. M. McDonald*..*Pas imprimée.*

Volume 6—*Suite*

218. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1923:—Copie de tous papiers, documents, devis de vente, termes et conditions de vente, conventions, rapports officiels recommandant la vente, et toute autre correspondance touchant la vente de vingt-sept des plus petits bateaux de la Marine marchande du gouvernement canadien. Déposée le 1er juin 1923.—*M. Church*......*Pas imprimée.*

219. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1923:—Relevé indiquant les recettes et dépenses des navires suivants pour les voyages indiqués: 1. *Canadian Winner,* quittant Vancouver le 8 août 1922 pour l'Orient, et revenant le 12 octobre 1922. 2. *Canadian Inventor,* parti de Vancouver le 28 septembre 1922 pour l'Orient, et revenu le 20 novembre 1922. 3. *Canadian Britisher,* parti de Vancouver le 13 mai 1922 pour l'Australie, et revenu le 4 octobre 1922. 4. *Canadian Traveller,* parti de Vancouver le 13 juillet 1922 pour l'Australie, et revenu le 1er décembre 1922. 5. *Canadian Farmer,* parti de Vancouver le 18 juillet 1922 pour des endroits de la Californie, revenu le 12 août 1922, reparti de Vancouver le 14 août pour la Californie, et revenu le 13 septembre 1922. 6. *Canadian Observer,* parti de Vancouver le 7 juillet 1922 pour la Californie, et revenu le 23 août 1922; reparti le 28 août 1922, pour la Californie, et revenu le 24 septembre 1922. Déposée le 1er juin 1923.—*L'hon. M. Stevens*......*Pas imprimée.*

220. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 25 avril 1923,—Copie de tous les arrêtés ministériels, lettres, conventions, télégrammes et autres correspondances touchant la vente du chemin de fer *Toronto Suburban* ou une partie de cette lignes, par le gouvernement du Canada, ou par le Canadien-National, à la Commission d'énergie Hydro-électrique, ou à la ville de Toronto. Déposée le 1er juin 1923.—*M. Church*......*Pas imprimée.*

221. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, conventions, lettres, télégrammes et autres documents touchant l'achat, par le gouvernement fédéral ou par le Canadien-National d'une propriété située à l'angle nord-ouest des rues King et Yonge, Toronto, pour fins de chemin de fer. Déposée le 1er juin 1923.—*M. Church*......*Pas imprimée.*

222. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mai 1923:—Copie de tous les rapports faits au ministère au cours du dernier exercice financier, conformément à la Loi des Banques, paragraphe 2 de l'article 91. Déposée le 5 juin 1923.—*M. Coote.* *Pas imprimée.*

223. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 avril 1923:—Relevé des cas où une rémission a été accordée à des personnes convaincues d'infraction à la Loi du revenu de l'intérieur pour avoir établi ou conduit, ou aidé à établir ou conduit des alambics illicites ou illégaux, et condamnées de ce chef: indiquant aussi les noms des personnes qui ont bénéficié de ces rémissions, et les noms des avocats ou conseil comparant en l'espèce; les relevés, devant dans chaque cas, embrasser toutes les affaires inscrites depuis le 1er janvier 1922, et indiquer la ou les personnes qui ont bénéficié de ces rémissions dans chaque cas. Déposée le 5 juin 1923.—*M. Ladner*......*Pas imprimée.*

224. Réponse à un ordre de la Chambre du 26 mars 1923,—Etat indiquant:—1. Tous les rapports annuels et supplémentaires des départements du service public qui, depuis la nomination du comité éditorial (4 octobre 1917) jusqu'ici, ont été imprimés en anglais, et qui n'ont pas été en leur temps ou plus tard, traduits en français, ou qui, ayant été traduits, n'ont pas été imprimés. 2. Tous les pamphlets et livres quelconques qui ont été imprimés en anglais, pendant la même période, et qui n'ont pas en leur temps ou plus tard, été traduits en français, ou qui, ayant été traduits, n'ont pas été publiés. 3. Toutes les ordonnances ou décisions données soit par le comité éditorial ou les ministères, et en vertu desquelles la traduction susdite n'a pas été faite, ou en vertu desquelles la traduction, une fois faite, n'a pas été publiée. Déposée le 5 juin 1923.—*M. Vien*......*Pas imprimée.*

225. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mai 1923,—Etat indiquant:—1. Combien de fonctionnaires domiciliés à Ottawa sont employés tout le temps dans tous les ministères fédéraux. 2. Combien de fonctionnaires domiciliés en dehors d'Ottawa sont employés tout le temps dans tous les ministères fédéraux. Déposée le 5 juin 1923. —*M. McQuarrie*......*Pas imprimée.*

226, 226*a*. Réponses à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923:—Relevé indiquant le nombre de fonctionnaires du gouvernement qui ont été destitués, et de tous ceux qui ont

Volume 6—*Suite*

été nommés par le gouvernement (dans le cas où une vacance faite ou à faire a été ou doit être remplie), du 1er janvier 1922 jusqu'à l'adoption du présent ordre, et indiquant aussi les postes vaqués ou à vaquer, et les noms des personnes destituées, ou dont les démissions ont été demandées, la raison de la destitution ou de la demande de démission dans chaque cas, le nom des nouveaux titulaires; indiquant aussi dans chaque cas si une enquête a été faite.

227. Copie d'un mémoire soumis au premier ministre du Canada de la part du comité des actionnaires et renfermant des considérations émanées des détenteurs des obligations de débentures à quatre pour cent du chemin de fer Grand-Tronc-Pacifique. Déposée le 6 juin 1923. Déposée les 6 et 8 juin 1923.—*M. Hanson....Pas imprimée.*

228. Réponse à un ordre de la Chambre du 7 mai 1923:—Relevé indiquant toutes les propriétés immobilières avec leur emplacement approximatif, leur superficie, et leur description résumée, que le Canadien-National ou ses compagnies subsidiaires ont vendues ou convenu de vendre depuis le 14 octobre 1922, et indiquant en deuxième lieu toutes les propriétés immobilières que le Canadien-National ou ses compagnies subsidiaires ont achetées ou convenu d'acheter depuis la date susdite; et indiquant dans chaque cas le prix de vente ou d'achat, ainsi que les noms des acquéreurs et des vendeurs. Déposée le 7 juin 1923.—*Le très hon. M. Meighen.........Pas imprimée.*

228*a*. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 avril 1923:—Copie de tous les arrêtés ministériels adoptés depuis le 1er janvier 1922, et autorisant au ratifiant les achats ou ventes de terres ou propriétés, par le chemin de fer Canadien-Northern ou ses compagnies subsidiaires, ou par le chemin de fer Canadien-National, ou le Grand-Tronc, ou ses subsidiaires. Déposée le 7 juin 1923.—*M. Boys. Pas imprimée.*

229. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1923:—Copie de tous papiers, lettres, télégrammes et autres documents touchant l'Association des pêcheries de saumon, de la rivière Margaree, en 1922 et 1923, y compris en particulier tous les papiers, lettres télégrammes et autres documents concernant les membres et les propriétés de cette association, et la distribution des sommes que le ministère de la Marine et des Pêcheries paye à l'Association ou à ses membres. Déposée le 8 juin 1923.—*M. Hanson...Pas imprimée.*

230. Etat supplémentaire indiquant en détail les appropriations des Chemins de fer Nationaux Canadiens 1923-24. Déposé le 14 juin 1923................*Pas imprimé.*

231. Réponse à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923:—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement et une compagnie ou un particulier relativement à l'occupation des îles arctiques et du Québec septentrional, aux diverses expéditions faites dans ces régions, ou aux rapports et résultats de ces expéditions; aussi, copie de tous les contrats s'il en est faits par le gouvernement avec compagnie ou un particulier, accordant des privilèges sur ces territoires. Déposée le 14 juin 1923.—*M. Parent ....Pas imprimée.*

231*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 18 juin 1923,—Relevé montrant:—1. Si le gouvernement entend envoyer cette année une expédition dans les îles arctiques. Dans l'affirmative, pourquoi. 2. Si le gouvernement dispose à ces fins d'un navire appelé *Arctic*. 3. Si ce navire a déjà fait des voyages dans ces endroits, et, dans l'affirmative, (*a*) à quelles dates différentes, (*b*) de qui se composait son équipage, (*c*) combien de ministères administratifs étaient représentés à bord, et par qui ils l'étaient, (*d*) combien chacune de ces expéditions a coûté, et quelle a été la part de chaque ministère dans ces dépenses. 4. Si le gouvernement entend acheter un ou deux vaisseaux destinés spécialement aux îles arctiques. Dans l'affirmative, quel prix on a fixé pour chacun de ces vaisseaux. 5. Si le département a établi des postes pour la gendarmerie à cheval en quelques endroits de ces territoires. Dans l'affirmative, combien de gendarmes sont actuellement en ces endroits, et quels devoirs ils sont appelés à remplir. 6. Si le gouvernement entend envoyer des artistes pour prendre des vues animées dans ces régions. Dans l'affirmative, quelles sont les personnes qui ont charge de ce service. 7. Si le gouvernement sait qu'un meurtre a été commis dans ces régions. Dans l'affirmative, quelles mesures ont été prises pour intenter un procès au coupable supposé. Déposée le 21 juin 1923.—*M. Parent........Pas imprimée.*

232, 232*a*. Réponse à un ordre de la Chambre du 9 mai 1923:—Copie de tous télégrammes, correspondances, ou autres communications échangés au cours de l'été ou de l'au-

Volume 6—*Suite*

tomne de 1922 entre le gouvernement fédéral ou un de ses ministres ou représentants et la *Dominion Marine Association* ou un de ses agents ou représentants ou autres personnes quelconques, touchant l'abrogation ou la suspension des règlements fédéraux sur le cabotage, ou touchant l'encombrement du grain dans les ports des lacs ou à Montréal ou se rapportant à la combinaison supposée, ou à l'imposition de tarifs exorbitants de la part des compagnies d'expédition qui transportent le grain. Déposées les 14 et 21 mai 1923.—*M. Coats*..............................*Pas imprimée.*

233. Copie d'un mémoire émanant des actionnaires ordinaires et privilégiés de la Compagnie de chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique du Canada et daté du 27 novembre 1922, à l'adresse du premier ministre du Canada, et réponse du gouvernement canadien comportant le rapport du comité canadien qui a examiné pour le compte du gouvernement canadien les doléances soumises au nom des actionnaires du Grand-Tronc. Déposée le 21 juin 1923.—*M. Archambault*..................*Pas imprimée.*

234. Réponse à un ordre de la Chambre du 23 avril:—Copie du rapport de la Commission du havre de Montréal pour 1923 sur la construction du nouveau pont entre Montréal et Longueuil; et aussi copie des plans préparés par la Commission pour la construction de ce pont. Déposée le 21 juin 1923.—*M. Archambault*..........*Pas imprimée.*

235. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 juin 1923,—Etat indiquant:—1. (*a*) Combien d'élévateurs termini publics, à Fort-William et Port-Arthur, ont des élévateurs termini privés appartenant à la même compagnie, ou virtuellement à la même compagnie, ou dont les actionnaires et les bureaux sont liés et associés aux deux entreprises; et combien de cesdits élévateurs ont des outillages de jonction directe, pour le transfert du grain d'un élévateur privé à un élévateur public. (*b*) Si le transfert direct entre un élévateur public et un élévateur privé a jamais été fait ou signalé. (*c*) Si cette pratique est actuellement suivie. (*d*) Par quelle autorité le transfert s'est fait, s'il y en a eu. (*e*) Si la loi des grains du Canada dit qu'un élévateur public et un élévateur privé na'uront aucune jonction matérielle. 2. Si le grain d'une tête de ligne est officiellement pesé à l'entrée et à la sortie, comme le veut la Loi des grains. 3. Si les élévateurs de Fort-William et de Port-Arthur sont tous pesés annuellement, comme le veut la loi des grains. Sinon, pourquoi. 4. Si le département d'inspection inspecte le grain et donne des certificats en vertu de l'artitcle 27 de la Loi des grains. 5. (*a*) Quelle méthode d'inspection le département d'inspection suit dans le chargement du grain dans les bateaux accostés aux élévateurs riverains de Port-Arthur et de Fort-William. (*b*) Si des spécimens sont pris sur la courroie dans le tunnel de l'élévateur, ou dans le transbordeur lors de la chute en cale, ou si on les prend dans le tunnel et dans le transbordeur de bord. (*c*) Advenant une différence entre les échantillons pris dans le tunnel et dans le transbordeur, lesquels sont jugés officiels. 6. (*a*) Si le département d'inspection détermine l'excédent d'humidité contenu dans le grain dur, humide et mouillé, et l'inscrit-il dans chaque certificat donné pour le grain hors-qualité. (*b*) Si l'élévateur terminal enlève l'excédent d'humidité au-dessus de la normale, quand il sèche le grain conformément au tarif. (*c*) Si les essais d'humidité sont fait avant le séchage du grain, dans les élévateurs termini publics, pour vérifier la contraction ou déperdition que l'élévateur devra charger au propriétaire du grain, en faisant le séchage. Sinon, comment on trouve la déperdition. (*d*) Si le département d'inspection vérifie et voit si les élévateurs termini enlèvent tout l'excédent d'humidité au-dessus de la normale, quant au grain qu'ils sèchent conformément au tarif. 7. Quelle autorité le département d'inspection exige d'un élévateur terminus quant à la propriété ou l'agence autorisées, avant qu'un lot puisse tre chargé; et si l'inspection est faite en conséquence, pour assurer que la qualité du grain ou des sous-produits de grain dont la sortie est commandée par le propriétaire ou l'agent autorisé, est égale à la qualité du propriétaire par l'élévateur. 8. Si le département d'inspection exige un honoraire pour inspecter le grain ou les sous-produits de grain qui ne représentent pas la qualité dont la sortie a été commandée par le propriétaire ou l'agent autorisé. 9. Si le blé de contrat contient un ou deux pour cent de blé petit ou raccorni, si le département d'inspection appelle la vagonnée une "clean-to-clean", ou indiquent un ou deux pour cent de déchet, selon le cas, pour la vagonnée. 10. Quelles charges le gouvernement a exigées pour l'inspection et le pesage du grain, dans chaque année consécutive depuis 1912. 11. Si le grain arrivant dans un élévateur terminus public de la division Ouest d'inspection, portant un certificat qualificatif, et mis en compartiment sous la surveillance officielle en vertu de la Loi des Grains, est sujet à un autre honoraire d'inspection lors de son chargement de sortie. Dans l'affirmative, pourquoi cette double inspection. 12. Si les honoraires d'inspection et de pesages sont basés sur le coût réel du service, ou

Volume 6—*Suite*

comment on les détermine. 13. Si le propriétaire du grain au sujet duquel il y a discussion avec le département d'inspection, et qui est soumis à l'examen, a droit à une partie scellée du spécimen officiel qui sert à l'examen. Dans l'affirmative, qui le lui fournit. Déposée le 21 juin 1923.—*M. Stevens*....................*Pas imprimée.*

236. Réponse à un ordre de la Chambre du 16 avril 1923:—Copie de tous télégrammes, lettres, correspondances et autres documents échangés entre le Premier ministre, le ministre des Chemins de fer et M. R.-H. Grant, de Sydney Mines, Nouvelle-Ecosse, ou autres personnes, touchant le transport de spiritueux sur le National-Canadien, ou sur d'autres lignes que ce réseau contrôle dans la province de la Nouvelle-Ecosse. Déposée le 21 juin 1923.—*L'hon. M. Stevens*..........*Pas imprimée.*

237. Réponse à un ordre de la Chambre du 30 mai 1923:—Copie de tous télégrammes, correspondance, rapports, mémoires et autres documents échangés entre le ministère des Chemins de fer et Canaux et celui de la Marine et des Pêcheries, et MM. Fennell, Henry et Smith, touchant la chaîne des élévateurs à grain entre Fort-William et Montréal, au cours des années 1922 et 1923. Déposée le 25 juin 1923.—*M. Coote*..*Pas imprimée.*

238. Réponse à un ordre de la Chambre du 14 mai 1923:—Relevé indiquant toutes les commandes d'équipement placées par le chemin de fer Canadien-National depuis le 4 octobre 1922, y compris les commandes pour les wagons de différentes catégories, indiquées séparément; avec les prix ou les bases de prix dans chaque cas, et la comparaison de ces prix avec les derniers des commandes données pour fournitures semblables. Ce relevé devant contenir aussi les noms des fournisseurs, auxquels on a donné les commandes, le lieu de leurs manufactures et l'endroit où les commandes doivent être remplies; il indiquera aussi toute la correspondance et toutes les réquisitions, échangées entre les officiers des compagnies et un membre du gouvernement, relativement à la nécessité de semblables commandes. Déposée le 25 juin 1923.—*Le très hon. M. Meighen*....................................*Pas imprimée.*

239. Réponse à un ordre de la Chambre du 12 février 1923:—Copie de correspondances, écrits, documents, et d'un état complet des règlements et conditions et des ententes intervenues entre des représentants du Canada et de la Grande-Bretagne au sujet de l'admission du bétail canadien de réserve et d'élevage en Grande-Bretagne. Déposée le 25 juin 1923.—*le très hon. M. Meighen*..........................*Pas imprimée.*

240. Réponse à un ordre de la Chambre du 15 février 1923,—Etat indiquant:—1. Combien de fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ont assisté à des expositions pendans les neuf mois expirés le 31 décembre 1922, et quelles fonctions ils exerçaient. 2. Quelle a été au total la dépense de ce chef. Déposée le 25 juin 1923.—*M. Leader.* *Pas imprimée.*

241. Rapport de la Commission d'aviation pour l'année 1922. Déposé le 28 juin 1923. *Déposé sous forme imprimée.*

242. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 juin 1923:—Relevé indiquant tous les cas où des amendes et des frais ont été remis en tout ou en partie, après conviction pour infraction à la Loi de l'impôt de guerre sur le revenu, 1917, depuis le 1er janvier 1922. Ce relevé devant indiquer aussi sur quelles demandes ou représentations, verbales ou autres, ces rémissions ont été faites; et indiquer aussi dans chaque cas à quelle date a été dès lors ou depuis lors observée par les délinquants. Déposée le 28 juin 1923.—*M. Stewart (Leeds)*..............................*Pas imprimée.*

243. Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Etat indiquant:—1. Quels fonctionnaires fédéraux temporaires ou permanents exerçant leurs fonctions dans la ville et le district de Québec ont été destitués, du 15 octobre 1911 au 25 décembre 1921. 2. Quels sont ceux qui ont été destitués à la suite d'une enquête. 3. Quels sont ceux qui ont été destitués sans enquête. 4. Combien d'entre eux ont été réintégrés dans leurs fonctions, et à quelle date pour chacune. Déposée le 28 juin 1923.—*M. Cannon*..*Pas imprimée.*

244. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 juin 1923:—Copie de toutes les communications changées entre M. W.-A. Dryden du comté d'Ontario, province d'Ontario et le gouvernement du Canada ou un de ses membres, ou de ses sous-ministres, et aussi, copie de tous rapports faits par M. Dryden ou par M. Duncan Marshall, au gouvernement ou à un de ses ministères. Déposée le 28 juin 1923.—*M. Maybee.* *Pas imprimée.*

Volume 6—*Suite*

245. Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 19 février 1923,—Etat indiquant:—1. Quels sont les fonctionnaires des ministères fédéraux dans la cité et le district de Québec. 2. Quand chacun d'eux a été nommé. 3. Sur quelle recommandation ils ont été nommés. 4. Quels sont leurs fonctions et leurs appointements. 5. Quels sont ceux qui ont passé des examens du service civil. Déposée le 28 juin 1923.—*M. Cannon*......*Pas imprimée.*

246. Réponse à un ordre de la Chambre du 11 juin 1923,—Relevé indiquant:—1. Les exigences et la procédure touchant les spiritueux exportés du Canada (esprits, vin et bière) (*a*) lorsqu'un drawback est permis, (*b*) quand le droit de douane est payé; 2. Un état pour chacune des dix dernières années donnant (*a*) la quantité de liqueurs spiritueuses fabriquées au Canada; (*b*) la quantité de liqueurs spiritueuses importées au Canada; (*c*) la quantité de liqueurs spiritueuses exportées du Canada (i) avec drawback et (ii) droits payés; (*d*) la quantité de liqueurs spiritueuses inscrite pour consommation au Canada; (*e*) le revenu perçu, douanes et accise; et (*f*) le revenu brut des remises, douanes et accise. Déposée le 28 juin 1923.—*M. Good.* *Pas imprimée.*

247. Réponse à un ordre du Sénat, datée du 8 mars 1923,—Relevé indiquant: 1. Si un chalutier non inscrit au Canada a été autorisé, en 1922, à débarquer du poisson dans un port des Provinces maritimes sans acquitter le droit de douane sur sa pêche. 2. (*a*) Quel ou quels chalutiers ont opéré ce débarquement. (*b*) Quelle était la valeur respective de chaque charge ainsi débarquée. (*c*) A quel ou quels ports ces charges ont-elles été débarquées. (*d*) A quelle date respective chaque charge a-t-elle été débarquée. 3. En vertu de quelle (a) disposition de la Loi des douanes du Canada ou (*b*) autre autorité le débarquement du poisson a été autorisé. 4. Si le gouvernement canadien a pour principe d'autoriser des chalutiers non inscrits au Canada et dont l'équipage ne se compose pas de pêcheurs canadiens de débarquer leur capture dans des ports canadiens sans acquitter de droit de douane. Déposée le 28 juin 1923. *L'hon. M. Tanner*......*Pas imprimée.*

248. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 juin 1923:—Copie de tous papiers, correspondances, télégrammes, rapports et autres documents, avec les réponses touchant la fermeture de la division des aides aux soldats du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile vers le 20 juin prochain à Toronto. Déposée le 29 juin 1923.—*M. Church*......*Pas imprimée.*

249. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 11 juin 1923:—Copie de tous rapports, lettres, conventions, télégrammes, arrêtés ministériels et autres correspondances, échangés entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des Etats-Unis relativement aux rapports de la Commission internationale conjointe des eaux profondes et du chenal maritime du Saint-Laurent, qui ont été faits depuis la session du Parlement en 1922. Déposée le 29 juin 1923.—*M. Church.* *Pas imprimée.*

250. Réponse à une adresse à Son Excellence le Gouverneur général du 28 mai 1923:—Copie de tous papiers, lettres, correspondances, télégrammes, arrêtés ministériels et autres documents touchant la vente d'une parcelle de terrain en vertu de l'arrêté ministériel 811 du 26 avril 1922, à la *Alberta Drainage Company,* d'Edmonton, Alberta, terrain qui comportait d'après l'arpentage, une superficie de 12,800 acres plus ou moins. Déposée le 29 juin 1923.—*M. Kellner*......*Pas imprimée.*

251. Réponse à un ordre de la Chambre du 3 mai 1923,—Etat montrant:—1. Nombre total des fonctionnaires permanents et temporaires du gouvernement, le 31 mars dernier, (*a*) dans le service intérieur, et (*b*) dans le service extérieur. 2. Combien ont coûté au Dominion les appointements et allocations du dernier exercice financier, quant au (*a*) service intérieur, et (*b*) au service extérieur. Déposée le 29 juin 1923.—*M. Hanson*......*Pas imprimée.*

252. Réponse partielle à un ordre de la Chambre du 5 mars 1923:—Relevé indiquant les différents fonctionnaires techniques et professionnels nommés au service public du Canada pendant les années de septembre 1911 à décembre 1922, inclusivement, les appointements de chaque fonctionnaire, ses qualifications, et le mode suivi par la Commission du service civil dans le choix de chacun de ces fonctionnaires techniques et professionnels; aussi, un état détaillé indiquant les examinateurs dans chaque cas, et les fonctions auxquelles les candidats ont été nommés. Déposée le 29 juin 1923.—*M. Martell*......*Pas imprimée.*

Volume 6—*Fin*

253. Réponse à un ordre de la Chambre du 13 juin 1923:—Copie de tous télégrammes, correspondances, papiers, écrits et documents quelconques échangés entre un membre d'un département ou du gouvernement et les gérants, directeurs ou officiers du Canadien-National ou de la Marine marchande du Canada, depuis le 1er janvier 1922, touchant les navires de la Marine marchande du Canada, leur usage ou leur commodité, ou faisant quelque recommandation sur la vente ou autre mise en disposision de ces navires. Déposée le 29 juin 1923.—*Sir Henry Drayton....Pas imprimée.*

254. Réponse à un ordre de la Chambre du 6 juin 1923,—Relevé indiquant:—1. Par quel moyen, et en vertu de quel principe on distribue les assurances découlant des transactions de la Commission d'établissement des soldats, à Edmonton. 2. A quels particuliers, firmes ou compagnies agissant comme agents des compagnies d'assurances et demeurant à Edmonton, les assurances ont été adjugées, (*a*) en 1921 et (*b*) en 1922, et quelles primes on a payées à ces particuliers, firmes ou compagnies. 3. A quels particuliers, firmes ou compagnies agissant comme agents des compagnies d'assurances et résidant à Edmonton, ces assurances ont été données depuis le 1er janvier 1923 et quelles sont les primes payées à ces particuliers, firmes ou compagnies. 4. S'il y a parmi ces personnes indiquées ci-dessus des gens qui ont fait du service outre-mer pendant la dernière guerre? Dans l'affirmative, qui. 5. Si c'est la politique ou l'intention du gouvernement d'accorder des assurances découlant des transactions de la Commission d'établissement des soldats, à des personnes qui n'ont pas fait de service outre-mer pendant la dernière guerre. 6. Si c'est l'intention ou la politique du gouvernement de répartir les assurances comme susdit à certaines personnes choisies. Et dans l'affirmative, quels sont les noms de ces personnes. Déposée le 30 juin 1923.—*M. Boys..Pas imprimée.*

DOMINION DU CANADA

MINISTÈRE DU COMMERCE

MINISTRE
Hon. J. A. ROBB

SOUS-MINISTRE
F. C. T. O'HARA

RAPPORT

RELATIF AUX

SUBVENTIONS POSTALES ET COMMERCIALES AUX PAQUEBOTS

POUR

L'exercice clos le 31 mars 1922, avec les rapports concernant le trafic, etc., au 31 décembre 1922

Ce rapport est publié en supplément du rapport annuel du sous-ministre

(Traduit de l'anglais)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

EXPLICATION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES pour l'exercice clos le 31 mars 1923, avec un relevé des services accomplis et des dépenses faites au 31 décembre 1922, au compte des subventions postales et commerciales aux paquebots.

XVII—SUBVENTIONS POSTALES ET COMMERCIALES AUX PAQUEBOTS

Montant à voter..........$ 1,128,275 66

Page	Crédit	—	1922-23	1923
		OCÉAN ATLANTIQUE	$ c.	$ c.
5	169	Canada et Terre-Neuve	35,000 00	35,000 00
6	170	Canada, Antilles et Amérique du Sud	340,666 66	340,666 66
10	171	Canada et l'Afrique du Sud	146,000 00	146,000 00
		OCÉAN PACIFIQUE		
13	172	Canada et la Nouvelle-Zélande (Pacifique)	130,509 00	130,509 00
16	173	Prince Rupert et les Iles de la Reine-Charlotte	21,000 00	21,000 00
17	174	Victoria et San-Francisco	3,000 00	3,000 00
19	175	Victoria, Vancouver et Skagway	25,000 00	25,000 00
20	176	Victoria et la côte ouest de l'Ile de Vancouver	15,000 00	15,000 00
22	177	Vancouver et les ports au nord de la Colombie-Britannique	24,800 00	14,800 00
24	178	Vancouver et les ports de l'Howe Sound	5,000 00	5,000 00
		SERVICES LOCAUX		
27	179	Baddeck et Iona	9,000 00	9,000 00
28	180	Charlottetown et Pictou	8,000 00	8,000 00
29	181	Charlottetown, Victoria et le quai de Holliday	4,000 00	4,000 00
30	182	Grand Manan et la terre ferme	15,000 00	15,000 00
31	183	Halifax, Canso et Guysborough	9,000 00	9,000 00
33	184	Halifax et la rivière LaHave	6,000 00	6,000 00
34	185	Halifax et Terre-Neuve *via* les ports du Cap-Breton	5,000 00	5,000 00
36	186	Halifax et Spry Bay	6,000 00	6,000 00
38	187	Halifax, Cap-Breton et les ports du lac Bras d'Or	6,000 00	6,000 00
39	188	Halifax et la côte occidentale du Cap-Breton	6,000 00	6,000 00
41	189	Miscoules, îles Shippegan et la terre ferme	3,300 00	3,300 00
42	190	Mulgrave et Canso	13,500 00	13,500 00
43	191	Mulgrave et Guysborough	9,500 00	9,500 00
45	192	Newcastle, Néguac et Escuminac, la rivière et la baie de Miramichi	5,000 00	5,000 00
46	193	Ile Pelée et la terre ferme	11,000 00	11,000 00
49	194	Mulgrave, Arichat et Petit de Grat	10,000 00	10,000 00
50	195	Pictou, Montague, Port Murray et Georgetown	6,000 00	6,000 00
51	196	Pictou, Mulgrave et Cheticamp	11,000 00	11,000 00
53	197	Pictou, New Glasgow et comté d'Antigonish	1,555 00	1,555 00
54	198	Port Mulgrave, Saint-Pierre, Irish Cove et Marble Mountain.	8,000 00	8,000 00
55	199	Pictou, Souris et les Iles de la Madeleine	24,000 00	24,000 00
57	200	Québec, Natashquan et Harrington	85,000 00	85,000 00
59	201	Québec, Montréal et Gaspé	30,000 00	30,000 00
61	202	Baie Sainte-Catherine et Tadoussac	2,000 00	2,000 00
62	203	Saint-Jean et Saint-André, N.-B	4,000 00	4,000 00
63	204	Saint-Jean et Bear River	2,000 00	2,000 00
64	205	Saint-Jean et Bridgetown	1,500 00	1,500 00
65	206	Saint-Jean et Digby	15,000 00	15,000 00
66	207	Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville	2,000 00	2,000 00
68	208	Saint-Jean, Baie de Fundy et le bassin de Minas	8,500 00	8,500 00
70	209	Saint-Jean et Wedgeport	5,000 00	5,000 00
71	210	Saint-Jean, Westport et Yarmouth	10,000 00	10,000 00
73	211	Sydney et Baie Saint-Laurent	9,000 00	9,000 00
74	212	Sydney et Whycocomagh	7,000 00	13,000 00
76	213	Sydney, les ports du lac Bras d'Or et la côte ouest du Cap-Breton	14,000 00	14,000 00
77	214	Dépenses de surveillance	4,000 00	4,500 00
		Autres appropriations pour 1922-23 non requises pour 1923-24	3,000 00	....
			1,124,775 66	1,128,275 66



SERVICES DE L'OCÉAN ATLANTIQUE

CANADA ET TERRE-NEUVE

Contrat n° 60.

Min. du Commerce. Dossier n° 28464.

Crédit 169.—Service de paquebots entre le Canada et Terre-Neuve.

1922-23 .... $35,000
1923-24 35,000

Armateurs.—Reid Newfoundland Company, Ltd., de Saint-Jean, Terre-Neuve.

Date du contrat.—1er avril 1922.—*Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service.—Trois voyages complets aller et retour chaque semaine entre North Sydney et Port aux Basques.

Si Port aux Basques ou North Sydney étaient, à une époque quelconque, bloqués de glace, le service pourrait, au choix des armateurs, s'accomplir entre Placentia ou Argentia, Terre-Neuve, et Louisbourg, N.-E., respectivement.

Escales.—North Sydney (ou Louisbourg), N.-E., et Port aux Basques (ou Argentia ou Placentia), Terre-Neuve.

Vitesse exigée.—Non indiquée.

Subvention.—Au taux de $35,000 par an, payable trimestriellement, les 30 juin, 30 septembre, 31 décembre et 31 mars.

Courrier postal.—Devra être transporté gratuitement.

Commissaires du commerce canadien.—Devront être transportés gratuitement.

Quais de l'Etat.—Les paquebots devront s'y arrêter, autant que possible.

DISTANCES

	Milles
De North Sydney à Port aux Basques	101
De Louisbourg à Placentia	250
De North Sydney à Saint-Jean	300

DESCRIPTION DES PAQUEBOTS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers			Compartiments frigorifiques	Pouvoir en chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds à l'heure	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité	1ère classe	2ème classe	3ème classe				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds							p.c.					
Kyle........	220	32·3	18·3	548	1,055	......	68	160	....	Aucun	263	12	Newcastle..	1913	Acier.
Sagona......	175	28·3	20·3	420	808	327	40	77	....	Aucun	136	11	Dundee.....	1914	Acier.
Meigle......	220	30	15	427	836	......	....	....	....	....	162	....	Glasgow....	1881	Fer.

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés		Marchandises transportées (tonnes)	Têtes de bétail	Sacs de dépêches		Subventions payées
		1ère classe	2ème classe			Scellés	Attachés	
								$ c.
1914	289	6,267	8,925	22,035	735	3,462	23,365	63,683 02
1915	216	5,373	9,160	24,087	539	2,654	17,154	48,418 06
1916	284	7,056	13,596	32,635	1,729	3,309	22,739	63,625 58
1917	270	7,894	12,441	41,209	16,685	2,921	22,438	55,382 80
1918	255	10,185	8,421	27,646	3,924	3,300	20,983	57,140 02
1919	254	13,430	7,223	17,710	5,363	3,960	22,796	55,808 18
1920	159	9,550	7,862	26,534	1,809	1,698	17,969	27,731 36
1921	149	6,755	4,231	22,542	1,143	1,668	16,790	29,435 19
1922	130	Ret. 3,166	1,496	18,148	826	780	11,815	
		Aller 4,252	3,612	1,209	68	774	5,176	29,166 80
Total		7,418	5,108	19,357	1,554	1,554	16,991	

ORIGINE, QUANTITÉ ET VALEUR DES CARGAISONS EXPORTÉES DU CANADA
(Y compris le bétail)

Année civile	Produits canadiens			Produits des Etats-Unis			Total		
	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur
191			$			$			$
1914	13,286	Aucun	858,605	7,651	Aucun	587,196	20,937	Aucun	1,445,801
1915	16,510	Aucun	1,108,876	6,491	Aucun	643,885	23,001	Aucun	1,752,761
1916	16,692	Aucun	1,559,228	9,534	Aucun	1,280,032	26,226	Aucun	2,839,260
1917	26,838	Aucun	4,165,668	13,192	Aucun	2,585,724	40,030	Aucun	6,751,392
1918	15,626	Aucun	2,382,697	7,081	Aucun	2,182,497	22,707	Aucun	4,575,194
1919	12,669	Aucun	1,911,162	2,408	Aucun	395,107	15,077	Aucun	2,806,269
1920	20,852	Aucun	2,205,070	3,655	Aucun	1,283,694	24,507	Aucun	3,488,764
1921	19,151	Aucun	1,034,710	1,931	Aucun	512,862	21,082	Aucun	1,547,572
1922	17,196	Aucun	921,797	952	Aucun	419,497	18,148	Aucun	1,341,294

PRINCIPAUX ARTICLES EXPORTÉS

Produits canadiens.—Farine, avoine, foin, son, fourrage, pommes de terre, bétail, bœuf, porc, viande fraîche, lait condensé, machinerie, saindoux, levain en gâteau, fer en gueuse, toiture et ciment.

Produits des Etats-Unis.—Farine, farine de maïs, avoine, fruits tapés, porc, bœuf, cuir, plumes, huile, orgues, savons, haricots, riz, toiture, tabac, sucre et machinerie.

CANADA, ANTILLES ET AMÉRIQUE DU SUD

«THE ROYAL MAIL STEAM PACKET COMPANY»

Contrat n° 9.
Min. du Commerce. Dossier n° 28207.

Crédit 170.—Service de paquebots entre le Canada, les Antilles, l'Amérique du Sud, ou les deux—

1922-23 .... $340,666 66
1923-24 .... 340,666 66

Armateurs.—«The Royal Mail Steam Packet Company», de Londres.
(Représentant canadien: John Allsop, St. Paul Building, Halifax, N.-E.)
(Agents, passagers et fret: Pickford & Black, Halifax, N.-E.)

Date du contrat.—1er avril 1922.—*Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1924.

Service et escales.—Partant de Saint-Jean, N.-B., et de là à Halifax, N.-E., puis à Georgetown, Guyane anglaise, tous les quatorze jours.

Faisant escale aux îles suivantes: Bermudes, St-Kitts, Antigua, Montserrat, Dominique, Sainte-Lucie, Barbades, Saint-Vincent, Grenade et Trinidad, et au retour de Georgetown à Saint-Jean. N.-B., faisant escale aux îles susmentionnées en renversant l'ordre. Ce parcours pourra subir tel changement qui sera mutuellement convenu entre le ministre et les armateurs.

Vitesse exigée.—11 nœuds.

Subvention.—£70,000 ($340,666.66) par an, payable en versements de £2,692 6s. 2d. ($13,102.56) pour chaque voyage complet aller et retour, le dernier jour de chaque mois.

Commissaires du commerce canadien.—Ils jouissent de la gratuité.

Courrier postal.—Devra être transporté gratuitement.

Frais de transport du fret, de Saint-Jean à Halifax.—Les armateurs devront, à leurs frais, et quand ils en seront requis par les expéditeurs, payer les frais de transport par voie ferrée, de Saint-Jean à Halifax, pour le beurre, le fromage et les fruits destinés à être expédiés par les navires des armateurs.

Retards dans les ports.—Les armateurs devront faire tous les efforts raisonnables pour éviter tout retard inutile dans les ports du Canada ou des Antilles.

Développement du commerce.—Les armateurs devront faire tout leur possible pour encourager le développement du transport des cargaisons et des passagers entre le Canada et les Antilles, par voie de l'annonce et des sollicitations habituelles par agents.

Tarif d'entier parcours pour le fret.—Les armateurs devront faire tout leur possible pour établir des taux d'entier parcours pour le fret entre les points intérieurs du Canada et les divers ports d'escale mentionnés dans ce contrat, et situés dans les Antilles et l'Amérique centrale et méridionale.

Transfert par lignes correspondantes.—Comme le but de cette convention est d'établir une communication bi-mensuelle régulière, aller et retour, entre les ports plus haut mentionnés, des arrangements devront être faits pour le transport du fret et des passagers au cours de tous les voyages au nord ou au sud, en les transférant sur les lignes de vapeurs appartenant aux armateurs et faisant le service entre les îles et Trinidad et aux taux demandés pour le service direct.

Pas de tarif de faveur.—Il ne pourra être fait de préférence d'aucune sorte, tant pour le fret que pour les passagers, en faveur d'aucun négociant, expéditeur ou importateur d'aucune des colonies britanniques dont il est ici question au détriment de tout autre négociant, expéditeur ou importateur de la même colonie.

Connaissements d'entier parcours.—Des connaissements d'entier parcours devront être donnés de tout point canadien d'expédition, à tout port de l'Amérique centrale ou méridionale qui est un port régulier d'escale pour les paquebots employés ou contrôlés par les armateurs dans d'autres services, et ayant des correspondances régulières avec le service qui fait l'objet de ce contrat.

DISTANCES

	Milles
Au sud—	
De Saint-Jean à Halifax	288
" Halifax aux Bermudes	764
" Bermudes à Saint-Kitts	942
" Saint-Kitts à Antigua	60
" Antigua à Montserrat	35
" Montserrat à Dominique	97
" Dominique à Sainte-Lucie	81
" Sainte-Lucie à Saint-Vincent	59
" Saint-Vincent à Barbades	96
" Barbades à Grenade	147
" Grenade à Trinidad	96
" Trinidad à Demerara	374
	3,039

DESCRIPTION DES PAQUEBOTS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers			Compartiments frigorifiques	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds à l'heure	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité	1ère classe	2ème classe	3ème classe				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds							pds cub.					
Chinecto	400·5	47·2	31·1	2,999	4,744	5,567	41	60	90	4988	418	11	Belfast	1893	Acier
Chaleur	400·5	47·2	31·1	2,994	4,746	5,574	41	60	90	5288	418	11	Belfast	1893	Acier.
Caraquet	400·5	47·3	31·1	2,975	4,889	5,129	40	72	80	5565	418	11	Belfast	1894	Acier.
Chaudière	370	45·9	25	2,499	4,019	4,726	50	64	76	900	584	12	Middleboro.	1899	Acier.

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages aller et retour	Nombre de passagers transportés			Tonnes de marchandises transportées		Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions
		1ère classe	2ème classe	3ème classe	Tonnes, poids	Tonnes, mesure		Scellés	Attachés	
1914	26	1,080	465	1,742	52,320	90,398	48	705	1,627	330,897 33
1915	26	959	786	2,727	78,414	94,781	34	518	3,472	340,666 56
1916	26	1,459	461	3,948	100,883	127,631	31	1,690	3,146	340,666 66
1917	25	1,253	422	2,256	94,042	99,504	32	3,421	1,970	334,115 38
1918	16	1,344	389	1,064	70,691	72,370	86	2,710	1,255	209,640 96
1919	26	3,154	1,100	1,871	93,890	110,313	162	2,178	4,092	340,666 56
1920	26	3,007	1,045	1,866	69,837	110,921	107	2,522	3,583	340,666 56
1921	26	2,152	237	1,387	49,824	112,574	91	3,579	3,350	340,666 56
1922	26	Retour 738	186	439	7,019	63,381	1	1,098	1,636	
		Aller 710	99	655	5,589	91,114	55	1,791	1,577	340,666 56
Total		1,448	285	1,094	12,608	154,495	56	2,889	3,213	

ORIGINE, QUANTITÉ ET VALEUR DES CARGAISONS EXPORTÉES DU CANADA

(Y compris le bétail)

Année civile	De	Produits canadiens			Produits des Etats-Unis			Total		
		Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur
				$			$			$
1914....	St-Jean...	1,557	15,130	234,008	....	....	....	1,557	15,120	234,008
	Halifax...	2,951	75,254	2,394,256	....	....	....	2,951	75,254	2,384,256
Total..	....	4,508	90,374	2,618,264	Aucun	Aucun	Aucun	4,508	90,374	2,618,264
1915....	St-Jean...	2,031	12,362	301,659	....	....	....	2,031	12,362	301,659
	Halifax...	3,621	82,419	3,206,176	....	....	....	3,621	82,419	3,206,176
Total..	....	5,652	94,781	3,057,835	Aucun	Aucun	Aucun	5,652	94,781	3,507,835
1916....	St-Jean...	1,781	15,899	425,664	....	....	....	1,781	15,899	425,664
	Halifax...	2,812	96,907	4,272,628	....	....	....	2,812	96,907	4,272,628
Total..	....	4,593	112,806	4,698,292	Aucun	Aucun	Aucun	4,593	112,806	4,698,292
1917....	St-Jean...	1,460	14,570	532,012	....	....	....	1,460	14,570	532,012
	Halifax...	5,071	89,820	5,726,139	....	....	....	5,071	89,820	5,726,139
Total..	....	6,531	104,390	6,258,151	Aucun	Aucun	Aucun	6,531	104,390	6,258,151
1918....	St-Jean...	3,789	36,113	3,065,587	....	....	....	3,789	36,113	3,065,587
	Halifax...	2,295	36,257	3,194,007	....	....	....	2,295	36,257	3,194,007
Total..	....	6,084	72,370	6,259,594	Aucun	Aucun	Aucun	6,084	72,370	6,259,594
1919....	St-Jean...	829	19,378	1,276,582	....	....	....	829	19,378	1,276,582
	Halifax...	3,569	87,559	6,836,810	....	....	....	3,569	87,559	6,836,810
Total..	....	4,398	106,937	8,113,392	Aucun	Aucun	Aucun	4,398	106,937	8,113,392
1920....	St-Jean...	1,320	20,894	1,477,800	....	....	....	1,320	20,894	1,477,800
	Halifax...	6,640	84,436	8,312,749	....	....	....	6,640	84,436	8,312,749
Total..	....	7,960	105,330	9,790,549	Aucun	Aucun	Aucun	7,960	105,330	9,790,549
1921....	St-Jean...	719	9,118	655,588	....	....	....	719	9,118	655,588
	Halifax...	4,525	85,097	5,843,187	....	....	....	4,525	85,097	5,843,187
Total..	....	5,244	94,215	6,498,775	Aucun	Aucun	Aucun	5,244	94,215	6,498,775
1922....	St-Jean...	809	5,760	361,747	....	....	....	809	5,740	361,747
	Halifax...	4,780	85,374	4,836,799	....	....	....	4,780	85,374	4,836,799
Total..	....	5,589	91,114	5,198,546	Aucun	Aucun	Aucun	5,589	91,114	5,198,546

PRINCIPAUX ARTICLES EXPORTÉS DU CANADA

Tous produits canadiens.—Poisson, conserves, farine, fourrage fécules et gruaux, farine oléagineuse, foin, avoine, fromage, beurre, œufs, pommes, pommes de terre, pois cassés, légumes, épiceries, bœuf, bestiaux, eau minérale, thé, savon, sulfate d'ammoniac, engrais, bois de construction, bardeaux, planchettes à caisses, lattes, meubles, chaises, balais, brosses, poêles, malles, cordes, cordages, clous, papier et biscuits.

CANADA ET L'AFRIQUE DU SUD

Contrat n° 2.
Min. du Commerce. Dossier n° 8313.

Crédit 171.—Service de paquebots entre le Canada et l'Afrique du Sud.

1922-23	$146,000
1923-24	146,000

Armateurs.—Elder Dempster Shipping Ltd., 133 Board of Trade Building, Montréal, Qué. (Siège social, 4 St. Mary Ave., Londres, E.C. Angleterre).

Date du Contrat.—11 mai 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er octobre 1922 au 31 mars 1923.

Service.—Mensuel, durant les 15 premiers jours de chaque mois.

Escales.—De Montréal, avec escale à Québec, au choix des armateurs, et pendant les mois de septembre, octobre et novembre, à Halifax, et au choix des armateurs, à d'autres ports canadiens pendant la saison de navigation sur le Saint-Laurent; et après la clôture de la navigation sur le Saint-Laurent, de Saint-Jean, avec escale à Halifax, et, au choix des armateurs, à d'autres ports canadiens; parcours direct vers Cape-Town et au moins deux autres ports de l'Afrique du Sud.

Vitesse exigée.—10 nœuds.

Subvention.—$146,000 par an, payable trimestriellement.

Charbon.—Les paquebots pourront faire escale à tout port canadien dans le seul but d'y prendre du charbon.

Clause des chemins de fer de l'Etat.—Insérée dans le contrat.

Refrigération.—Chaque navire devra posséder des compartiments frigorifiques pour au moins 200 tonnes de marchandises. Les armateurs devront augmenter ces compartiments, selon les besoins, le cas échéant.

Navires additionnels.—Les armateurs consentent à fournir des navires additionnels quand les nécessités du commerce l'exigeront.

Courrier postal.—Devra être transporté gratuitement.

Commissaires du commerce canadien.—Ils jouissent de la gratuité.

Manutention des produits périssables.—La manutention, le chargement, l'arrimage et le déchargement de tous fruits ou produits périssables transportés par lesdits navires seront surveillés et contrôlés par tout inspecteur de cargaison, ou autre fonctionnaire nommé à cet effet, si le ministre de l'Agriculture du Canada le juge à propos.

Exemption d'escale aux ports canadiens.—Si l'on ne peut obtenir une cargaison suffisante des ports d'escale canadiens, la ministre pourra relever les armateurs de l'obligation de faire escale à ces ports.

DISTANCES

		Milles
De Montréal à	Cape Town	7,338
"	Port-Elizabeth	7,778
"	East London	7,909
"	Durham	8,162
De Saint-Jean à	Cape Town	6,978
"	Port-Elizabeth	7,413
"	East London	7,549
"	Durham	7,802

DESCRIPTION DES PAQUEBOTS

Nom	Dimensions			Tonnage			Capacité	Compartiments frigorifiques	Pouvoir, ch.-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité					Lieu	Année	Matière
	pds	pds	pds					pds cub.					
Kaduna	360·0	52·0	26·2	2,308	4,455	8,100	12	10,000	339	10	Middlesboro	1910	Acier
Kwarra	360·0	52·0	26·1	2,304	4,441	8,100	12	10,000	428	10	Middlesboro	1910	Acier
Benguela	425·5	53·0	29·2	3,534	5,520	8,920	4	10,390	556	12	Newcastle-on-Tyne	1910	Acier
New Georgia	412·6	55·8	34·4	4,044	6,566	10,660	Aucun	Aucun	517	11	Belfast	1918	Acier
New Mexico	412·6	55·8	34·4	4,044	6,566	10,660	Aucun	Aucun	517	11	Belfast	1919	Acier
New Brighton	412·6	55·8	34·4	4,023	6,538	10,550	Aucun	Aucun	....	11	Belfast	1920	Acier
Jekri	385·3	51·2	25·5	4,278	5,875	9,020	Aucun	Aucun	440	11	Japon	1917	Acier
New Brooklyn	412·6	55·8	34·4	4,044	6,566	10,600	Aucun	Aucun	517	11	Belfast	1920	Acier
Fantee	399·5	53·0	32·8	3,527	5,663	9,000	Aucun	Aucun	517	11	Newcastle	1920	Acier
Bereby	400·2	52·3	28·5	3,197	5,248	8,130	Aucun	Aucun	369	11	Hartlepool	1919	Acier
Calgary	440·1	59·2	31·1	4·486	7,206	10,660	12	17,500	....	12½	Clydebank	1921	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC (voyages, aller)
Aucune cargaison n'est transportée au retour

Année civile	Nombre de voyages complets	Passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées		Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
			Poids	Mesure			$ c.
1914	12	3	45,296	33,563	235	Aucun	146,000 00
1915	12	1	52,543	37,166	Aucun	Aucun	145,999 92
1916	10	Aucun	30,797	38,630	Aucun	Aucun	121,666 68
1917	9	Aucun	23,140	36,653	Aucun	Aucun	109,500 02
1918	3	Aucun	9,972	9,054	Aucun	Aucun	36,499 98
1919	11	Aucun	22,503	49,038	Aucun	Aucun	133,833 26
1920	12	Aucun	35,956	56,970	Aucun	Aucun	146,000 00
1921	10	Aucun	18,243	20,132	Aucun	Aucun	116,666 60
1922	11	Aucun	23,206	27,016	Aucun	Aucun	133,833 26

ORIGINE, QUANTITÉ ET VALEUR DES CARGAISONS EXPORTÉES AU CANADA

Année	Produits canadiens			Produits des Etats-Unis			Total		
	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur
			$			$			$
1914	42,741	22,488	3,236,733	2,555	11,075	948,339	45,296	33,563	4,185,072
1915	46,981	23,589	3,889,139	5,562	13,577	1,331,441	52,543	37,166	5,220,580
1916	28,465	24,600	3,350,296	2,332	14,030	1,430,772	30,797	38,630	4,781,068
1917	20,404	24,209	3,644,333	2,736	12,444	1,390,856	23,140	36,653	5,035,189
1918	9,889	8,630	2,714,870	83	424	74,670	9,972	9,054	2,789,540
1919	22,165	36,509	8,348,508	338	12,529	2,237,072	22,503	49,038	10,585,580
1920	34,387	34,259	8,274,449	1,569	22,711	3,192,026	35,956	56,970	11,466,475
1921	16,962	14,495	4,082,959	1,281	5,737	677,720	18,243	20,132	4,760,679
1922	22,217	22,777	4,108,142	989	4,239	449,811	23,206	27,016	4,557,953

PRINCIPAUX ARTICLES EXPORTÉS

Produits canadiens.—Instruments aratoires, carbure de calcium, automobiles, papier, bois de construction, céréales préparées, boîtes à œufs, chaises, articles en bois, coton croisé, carton planche (beaver board), clous, fer et acier, houblon, fers à cheval, lait condensé, locomotives, carton, pelles, ciment, fil métallique, tuyaux, farine et blé.

Produits des Etats-Unis.—Automobiles, machines pour mines, bocaux à fruits, conserves de viande, poudres à laver, ammoniaque, instruments aratoires et tracteurs.



SERVICES DE L'OCÉAN PACIFIQUE

CANADA ET NOUVELLE-ZÉLANDE

Contrat n° 27.

Min. du Commerce. Dossier n° 28366.

Crédit 172.—Service de paquebots entre le Canada et la Nouvelle-Zélande, ou les deux, sur l'océan Pacifique.

1922-23..$130,009
1923-24.. 130,009

Armateurs.—The Union Steamship Co. of New-Zealand, Ltd. (Adresse canadienne: Canadian Australasian Royal Mail Line, 440 rue Seymour, Vancouver, C.-B.

Date du contrat.—15 juin 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er août 1922 au 31 mars 1923-24.

Service.—Départs à des intervalles de quatre à cinq semaines, faisant 20 voyages aller et retour pendant la période désignée dans le contrat.

Escales.—Vancouver, C.-B., Victoria, C.-B., Honolulu, Iles Sandwich, Suva, Iles Fidji et Auckland, Nouvelle-Zélande. Si l'armateur le désire, chaque voyage du Canada à la Nouvelle-Zélande peut être poussé jusqu'au port ou aux ports de l'Australie. Le port d'escale en Australie est Sydney. L'escale à Suva, ne sera faite que si le gouvernement des Iles Fidji continue son contrat pour une même période et aux mêmes conditions, et aussi si le gouvernement maintient les mêmes tarifs pour le déchargement par allèges et autres droits reçus sur les vaisseaux employés à ce service.

Vitesse exigée.—La durée du voyage ne devra pas excéder 20 jours, y compris un jour d'arrêt à Honolulu.

Subvention.—$130,509 par an (payable en 12 versements).

Sans préjudice au droit des armateurs de recevoir telle subvention que pourront payer les gouvernements de la Nouvelle-Zélande et des Iles Fidji pour ce service de même que le gouvernement d'Australie, si le service était étendu jusqu'à ce pays.

Déduction de la subvention.—£30 seront déduits du montant de la subvention pour chaque période complète de 24 heures écoulée après les 20 jours fixés pour le transport du courrier postal entre Auckland et Vancouver.

Préférence accordée aux expéditeurs canadiens.—On n'accordera, quant aux tarifs de fret et prix du passage, aucune préférence au détriment des ports, chemins de fer, négociants ou expéditeurs canadiens. Les négociants et expéditeurs canadiens auront toujours la préférence pour le transport de leurs marchandises, sur tous autres négociants et expéditeurs, en ce qui regarde le commerce canadien.

Tarifs de transport du fret et des passagers.—Le tarif de transport du fret de Vancouver ou Victoria à la Nouvelle-Zélande ne doivent pas être plus élevés que les tarifs courants sur des charges de même nature aux ports de la Nouvelle-Zélande par voie des vapeurs transportant le courrier postal appartenant à la Union S. S. Co. of N. Z. en partance de San Francisco.

Les tarifs pour le transport des passagers de Vancouver ou Victoria à Auckland ne doivent pas être plus élevés que les tarifs pour le transport des passagers, pendant la même période, de Auckland à Victoria ou Vancouver et le prix des billets de retour des ports canadiens aux ports de la Nouvelle-Zélande ne doivent pas être plus élevés que les prix des billets dans la direction opposée pendant la même période.

Il ne sera pas fait de faveurs ou de défaveurs envers aucun port ou ports canadiens, chemins de fer, expéditeurs, de quelque façon que ce soit, et les marchands et expéditeurs canadiens recevront en tout temps un traitement de faveur sur les autres, en ce qui concerne les intérêts du pays.

Les lignes des chemins de fer nationaux recevront le même traitement préférentiel pour tout ce qui regarde la représentation des agences, leur publicité, la liberté d'action nécessaire à l'enregistrement des passagers et des marchandises, comme il est accordé par les armateurs aux autres chemins de fer; de même qu'elles auront les mêmes droits que les autres d'obtenir l'admission aux paquebots, à leurs services, pour les clients, ainsi que pour son service de billets aux voyageurs allant au Canada, ou en revenant ou traversant le Canada.

Quant à ce qui se rapporte au trafic des marchandises, les mêmes taux, comme les mêmes facilités pour la mise en cale et le service des connaissements, devront être accordés à tous les chemins de fer canadiens.

Courrier postal.—Transport gratuit.

Commissaires du commerce canadien.—Passage gratuit.

DISTANCES

	Milles
Vancouver à Victoria	85
Victoria à Honolulu	2,342
Honolulu, à Suva, Fiji	2,799
Suva à Auckland	1,140
Total	6,366

DESCRIPTION DES PAQUEBOTS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers			Compartiments frigorifiques	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité	1ère classe	2ème classe	3ème classe				Lieu	Année	Matériel
	pds.	pds.	pds.							p. c.		N.			
Makura	480	58	35	4,920	8,200	3,000	270	114	72	14,985	2,035	16½	Glasgow	1908	Acier
Niagara	542	66	37·6	7,581	13,444	3,800	289	210	276	63,200	*12,500	17¾	Clydebank	1913	Acier

*Chevaux-vapeur indiqués.

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
					Scellés	Attachés	
		Nombre	Tonnes				
1914	12½	5,886	42,615	76	15,338	907	173,566 36
1915	13	4,366	48,827	8	20,845	936	180,509 00
1916	13	4,311	59,597	Aucun	22,281	753	180,509 00
1917	13	3,870	55,606	20	30,659	773	180,509 00
1918	12	6,592	63,205	Aucun	72,395	703	166,623 72
1919	11	9,521	55,723	Aucun	35,364	861	152,738 41
1920	11	8,717	43,484	Aucun	29,265	1,236	137,353 73
1921	9½	5,862	27,997	Aucun	20,951	1,291	88,679 09
1922	12	Ret. 3,462	12,101	Aucun	10,262	213	
		Aller 3,549	34,378	Aucun	19,553	1,635	130,508 93
Total		7,011	46,479	Aucun	29,815	1,848	

ORIGINE, QUANTITÉ ET VALEUR DES CARGAISONS EXPORTÉES DU CANADA

A	Produits canadiens			Produits des Etats-Unis			Total		
	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur
			$			$			$
1914 Auckland......	967	2,434	285,999	861	1,054	535,646	1,828	3,488	831,645
Suva..........	138	3,901	128,844	87	160	42,276	225	4,061	171,120
Honolulu......	136	36	25,748	Aucun	Aucun	Aucun	136	36	25,748
Sydney........	2,377	8,737	585,927	2,916	1,421	1,595,831	5,293	10,158	2,181,758
Total.........	3,618	15,108	1,026,518	3,864	2,635	2,173,753	7,482	17,743	3,200,271
1915 Auckland......	4,482	2,450	509,051	614	1,356	433,939	5,096	3,806	942,990
Suva..........	1,045	2,861	176,329	142	217	44,213	1,187	3,078	220,542
Honolulu......	2	2	923	—	—	—	2	2	923
Sydney........	2,765	5,700	927,085	1,722	4,500	1,483,945	4,487	10,200	2,411,030
Total.........	8,294	110,513	1,613,388	2,478	6,073	1,962,097	10,772	17,086	3,575,485
1916 Auckland......	3,084	4,604	645,970	409	3,405	511,380	3,493	8,009	1,157,350
Suva..........	910	1,850	160,285	79	687	88,275	989	2,537	248,560
Honolulu......	1	36	3,602	—	—	—	1	36	3,602
Sydney........	3,525	9,533	1,380,367	580	8,843	1,707,840	4,105	18,376	3,088,207
Total.........	7,520	16,023	2,190,224	1,068	12,935	2,307,495	8,588	28,958	4,497,719
1917 Auckland......	4,813	6,211	1,099,650	77	2,696	411,012	4,890	8,907	1,510,662
Suva..........	54	1,353	108,806	1	396	64,233	55	1,749	173,039
Honolulu......	—	38	3,527	—	—	—	—	38	3,527
Sydney........	2,809	8,419	1,301,674	—	5,091	1,121,660	2,809	13,510	2,423,334
Total.........	7,676	16,021	2,513,657	78	8,183	1,596,905	7,754	24,204	4,110,562
1918 Auckland......	566	20,400	2,038,144	58	2,448	850,256	624	22,848	2,888,400
Suva..........	—	1,457	225,363	9	212	68,792	9	1,669	294,155
Honolulu......	—	105	8,991	—	—	—	—	105	8,991
Sydney........	775	5,593	1,641,174	72	4,367	1,696,129	847	9,960	3,337,303
Total.........	1,341	27,555	3,913,672	139	7,027	2,615,177	1,480	34,582	6,528,849
1919 Auckland......	284	21,922	2,161,146	58	2,030	710,228	342	23,952	2,871,374
Suva..........	....	838	141,296	7	226	61,950	7	1,064	203,246
Honolulu......	1	45	6,700	—	11	2,299	1	56	8,999
Sydney........	110	4,619	1,645,625	192	3,869	1,572,273	302	8,488	3,217,898
Total.........	395	27,424	3,954,767	257	6,136	2,346,750	652	33,560	6,301,517
1920 Auckland......	2,475	14,161	1,895,106	201	2,725	573,066	2,676	16,886	2,468,172
Suva..........	431	1,262	225,136	3	327	69,454	434	1,589	294,590
Honolulu......	21	15	2,625	—	18	9,319	21	33	11,944
Sydney........	809	5,277	1,255,756	804	2,516	1,274,937	1,613	7,793	2,530,693
Total.........	3,736	20,715	3,378,623	1,008	5,586	1,926,776	4,744	26,301	5,305,399
1921 Auckland......	—	7,301	1,096,220	—	738	302,841	—	8,039	1,399,061
Suva..........	113	1,250	134,604	—	187	37,992	113	1,437	172,596
Honolulu......	52	674	47,137	—	19	4,380	52	693	51,517
Sydney........	18	8,117	1,063,932	—	1,471	980,332	18	9,588	2,044,264
Total.........	183	17,342	2,341,893	—	2,415	1,325,545	183	19,757	3,667,438
1922 Auckland......	46	7,830	1,047,467	—	1,154	341,876	46	8,984	1,389,343
Suva..........	11	1,850	113,126	22	119	34,279	33	1,969	147,405
Honolulu......	61	180	8,204	—	17	2,158	61	197	10,362
Sydney........	64	14,671	1,827,652	38	8,315	1,946,139	102	22,986	3,773,791
Total.........	182	24,531	2,996,449	60	9,605	2,324,452	242	34,136	6,320,901

PRINCIPAUX ARTICLES EXPORTÉS

Produits canadiens.—Saumon en boîtes, fruits frais (en compartiments frigorifiques), pommes de terre, oignons, articles en cuir et en caoutchouc, bois de sciage, morue, whisky, bicyclettes et parties de, chaises, corsets, bretelles, machines à coudre, quincaillerie et machines.

Produits des Etats-Unis.—Drogues, machines à coudre, automobiles, moteurs à gazoline et autres machines, savon en poudre et poudres à nettoyer, articles en cuir et en caoutchouc, caisses-enregistreuses et balances, céréales préparées, matériel de téléphone, arithmomètres, nettoyeuses pneumatiques, motocyclettes et corsets.

PRINCE RUPERT, C.-B., ET ILES DE LA REINE-CHARLOTTE

Contrat n° 61.

Min. du Commerce. Dossier n° 28008.

Crédit 173.—Service de paquebots entre Prince Rupert, C.-B., et les Iles de la Reine-Charlotte.

1922-23	$21,000
1923-24	21,000

Armateurs.—The Grand Trunk Pacific Coast S. S. Co., Ltd.

Date du contrat.—8 mars 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service et escales.—Voyages bi-mensuels au départ de Prince-Rupert, C.-B., avec escale, à l'aller et au retour, à Refuge Bay (sur l'île Porcher) et à Masset, Port-Clements, Sandspit, Skidegate, Queen Charlotte, Jedway, Thurston Harbour et Lockport. Il se fera aussi une escale par mois à Cumshewa Inlet. Il est stipulé que l'escale à Refuge Bay s'accomplira au moyen d'un service de petites embarcations que fourniront les armateurs; escale, lorsque nécessaire, au gré de la compagnie, à Ketchikan, Alaska.

Vitesse.—Non indiquée.

Subvention.—$21,000 par année, payable trimestriellement, en juillet, octobre, janvier et avril.

Courrier postal.—Devra être transporté gratuitement.

Quais de l'Etat.—Les vapeurs doivent s'y arrêter lorsque possible.

DISTANCES

	Milles	
Prince Rupert à Masset	85	
Masset à Port-Clements	26	
Port-Clements à Masset	26	
Masset à Prince-Rupert	85	
		222
Prince-Rupert à Refuge Bay	20	
Refuge Bay à Sandspit	77	
Sandspit à Skidegate	5	
Skidegate à Queen Charlotte City	2	
Queen Charlotte City à Ikeda	100	
Ikeda à Jedway	10	
Jedway à Lockeport	43	
Lockeport à Prince-Rupert	128	
		385
		607

DESCRIPTION DES NAVIRES

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds						pds			
Prince Albert.....	232	30	14·1	587	1,015	......	......	170	......	Hull..........	1892	Acier
Prince John.......	185·3	29·6	10·9	540	905	......	......	103	......	Bowling......	1910	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Passagers transportés	Marchandises transportées		Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
			Tonnes, poids	Tonnes, mesure		Scellés	Attachés	
								$ c.
1914...........	35	3,175	2,695	*11 M pds	40	1,780	1,570	7,000 03
1915...........	13	686	1,380	465	117	1,321	Aucun	7,333 30
1916...........	25	1,584	5,264	1,586	116	2,116	Aucun	6,000 00
1917...........	24	2,217	6,553	Aucun	5	1,951	209	19,750 00
1918...........	34	11,157	17,395	Aucun	35	4,231	551	21,000 00
1919...........	39	3,291	5,948	69 M pds	24	3,335	33	21,000 00
1920...........	38	5,566	5,158	260	Aucun	3,246	101	21,000 00
1921...........	26	Ret. 803	2,408	Aucun	Aucun	849	Aucun	
		Aller 961	1,241	Aucun	2	3,128	31	21,000 00
Total.....	....	1,764	3,649	Aucun	2	3,977	31	
1922...........	26	Ret. 1,333	5,511	Aucun	14	1,045	Aucun	21,000 00
		Aller 1,024	3,952	Aucun	Aucun	3,193	63	
		Total 2,357	9,493	Aucun	14	4,238	63	

*Bois de construction.

VICTORIA ET SAN FRANCISCO

Contrat n° 10.

Min. du Commerce. Dossier n° 27977.

Crédit 174.—Service de paquebots entre Victoria et San Francisco.

1922-23.. $3,000
1923-24.. 3,000

Armateurs.—The Pacific Steamship Co., de Seattle, Wash., E.-U.

(Agents canadiens: 1117 Wharf Street, Victoria, C.-B.

Date du contrat.—27 février 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril au 31 mars 1923.

Service.—Hebdomadaire.

Escales.—Victoria, C.-B., et San Francisco, E.-U.

Subvention.—$3,000 par année, payable en versements trimestriels, les 1er juillet, octobre, janvier et avril.

Vitesse.—Non spécifiée.

Courrier postal.—Transport gratuit.

Commissaires canadiens du commerce.—Passage gratuit.

Distance.—De Victoria à San Francisco: 750 milles.

DESCRIPTION DES PAQUEBOTS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers			Compartiments frigorifiques	Pouvoir en chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds à l'heure	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité	1ère classe	2ème classe	3ème classe				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds							pds cub.					
Président...	391	48·0	19·7	2,393	5,218	3,000	340	....	179	....	601	15	Camden, N.J.......	1906	Acier
Ruth Alexander	455	55·9	43	4,935	8,226	4,000	284	....	138	....	....	14	Allemagne..	....	Acier
Dorothy Alexander	417	49	37	2,546	5,453	2,800	374	....	294	....	601	15	E.-U........	1906	Acier.
Admiral Schley....	291	36	23	1,336	2,104	1,300	102	....	42	....	....	11	E.-U........	1898	Acier
Admiral Dewey....	291	36	23	1,336	2,104	1,300	102	....	42	....	....	11	E.-U........	1898	Acier

NOTA.—Un service de paquebots entre Victoria et San Francisco, subventionné par le gouvernement fédéral, est l'une des conditions auxquelles la Colombie-Britannique est entrée dans la Confédération.

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages aller et retour	Passagers transportés		Marchandises transportées		Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
				Tonnes, poids	Tonnes, mesure		Scellés	Attachés	
									$ c.
1914.............	54		3,630	3,534	4,368	Aucun	Aucun	Aucun	2,971 15
1915.............	52		4,307	1,955	2,435	Aucun	Aucun	Aucun	3,000 00
1916.............	47½		3,249	3,702	2,514	Aucun	Aucun	Aucun	2,769 23
1917.............	52		6,703	4,815	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	3,000 00
1918.............	43½		3,864	2,949	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	2,509 77
1919.............	36		4,296	2,001	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	2,076 95
1920.............	49½		5,215	3,844	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	2,826 90
1921.............	41½		3,912	3,144	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	2,394 19
1922.............	62	Ret.	1,714	1,942	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	
		Aller	4,068	785	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	2,625 00
Total.....	....		5,782	2,727	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	

ORIGINE, QUANTITÉ ET VALEUR DES CARGAISONS EXPORTÉES DU CANADA

Année civile	Produits canadiens			Produits des Etats-Unis			Total		
	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur	Tonnes, poids	Tonnes, mesure	Valeur
			$			$			$
1914....	95	873	128,307	Aucun	87	10,911	95	960	139,218
1915....	175	306	37,730	6	27	10,514	181	333	48,244
1916....	212	370	51,323	21	14	3,901	233	384	56,224
1917....	234	Aucun	55,941	19	Aucun	11,438	253	Aucun	67,379
1918....	67	Aucun	28,948	8	Aucun	4,475	75	Aucun	33,423
1919....	69	Aucun	28,911	9	Aucun	11,360	78	Aucun	40,271
1920....	197	Aucun	109,261	46	Aucun	31,700	243	Aucun	140,961
1921....	314	Aucun	82,975	2	Aucun	735	316	Aucun	79,710
1922....	777	Aucun	106,323	8	Aucun	8,878	785	Aucun	115,201

PRINCIPAUX ARTICLES EXPORTÉS

Produits canadiens.—Articles de ménage, automobiles, papier pour construction, houx.

Produits des Etats-Unis.—Cylindres vides, automobiles, machines, raisins et fourrures.

VICTORIA, VANCOUVER, PORTS INTERMÉDIAIRES ET SKAGWAY

Contrat n° 28.

Min. du Commerce. Dossier n° 28246.

Crédit 175.—Service de paquebots entre Victoria, Vancouver, les ports intermédiaires et Skagway.

1922-23	$25,000
1923-24	25,000

Armateurs.—La Compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, Montréal, Qué.

Date du contrat.—8 mai 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service.—Quatre voyages complets chaque mois, de juin à octobre, inclusivement; trois voyages complets chaque mois, de mars à mai, inclusivement; et deux voyages complets chaque mois, de novembre à février, inclusivement.

Ports d'escale.—Victoria, Vancouver, Prince-Rupert, Ketchikan, Juneau et Skagway. Les vapeurs peuvent faire escale aux ports des Etats-Unis mentionnés ci-dessus, mais dans les voyages d'aller seulement.

Subvention.—$25,000 par an, payable trimestriellement, en juillet, octobre, janvier et avril.

Courrier postal.—Devra être transporté gratuitement.

DISTANCES

	Nœuds
De Victoria à Vancouver	73
" Vancouver à Port-Essington	472
" Port-Essington à Prince-Rupert	27
" Prince-Rupert à Port-Simpson	36
" Port-Simpson à Ketchikan	68
" Ketchikan à Skagway	307
Total	981

DESCRIPTION DES PAQUEBOTS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers			Compartiments frigorifiques	Pouvoir en ch.-vapeur	Vit., nœuds à l'heure	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité	1ère classe	2e classe	3e classe				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds							pds cub.					
Princess Alice.	289·0	46·0	17·0	1,903	3,099	500	500	Aucun	Aucun	Aucun	610	17½	Newcastle-on-Tyne.	1911	Acier
Princess Mary.	248·4	40·1	14·0	1,346	2,155	900	500	Aucun	Aucun	Aucun	195	14	Paisley.....	1910	Acier
Princess Louise.	317·0	48·0	18·6	2,448	4,031	1,000	500	Aucun	Aucun	Aucun	364	17¾	Vancouver-Nord.	1921	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Passagers transportés			Marchandises transportées		Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
		1ère classe	2ème classe	3ème classe	Tonnes, poids	Tonnes, mesure		Scellés	Attachés	
										$ c.
1914........	40	12,788	827	811	11,483	349	925	6,665	6,377	12,500 00
1915........	40	6,020	601	249	10,818	597	1,521	5,067	7,703	12,500 00
1916........	42	7,638	440	199	13,506	180	1,239	3,361	14,207	12,500 00
1917........	40	7,616	528	322	13,909	Aucun	779	4,240	9,347	12,500 00
1918........	32½	6,308	810	112	16,890	Aucun	158	4,496	8,195	11,263 03
1919........	34	9,430	699	493	8,583	Aucun	260	6,517	7,649	21,875 00
1920........	35	10,175	705	472	9,582	Aucun	101	4,144	9,380	23,593 75
1921........	37	Ret. 5,383 Aller 4,484	304 358	334 320	3,106 5,563	Aucun Aucun	2 62	1,586 2,474	3,186 11,748	
	Total.....	9,867	662	654	8,669	Aucun	64	4,060	14,934	24,218 75
1922........	40	Ret. 6,314 Aller 5,523	387 157	371 131	2,847 6,841	Aucun Aucun	10 123	2,094 3,986	2,195 10,013	25,000 00
	Total.....	11,837	544	502	9,688	Aucun	133	6,080	12,208	

VICTORIA ET LA CÔTE OCCIDENTALE DE L'ÎLE VANCOUVER

Contrat n° 63.

Min. du Commerce. Dossier n° 28235.

Crédit 176.—Service de paquebots entre Victoria et la Côte Occidentale de l'Ile Vancouver.

1922-23..$15,000
1923-24.. 15,000

Armateurs.—La compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, Montréal, Qué.

Date du contrat.—4 mai 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril au 31 mars 1923.

Service.—Trois voyages complets, aller et retour, chaque mois.

Escales.—Victoria, Port Renfrew, Carmanah, Cla-oose, Bamfield, New Alberni, Uchucklesit, Sechart, Ucluelet, Cloyoquot, Tofino, Christie, School, Ahousaht, Hesquiot, Nootka, Whaling Station, Kyuquot, Quatsino, et Port-Alice; et si le trafic est assez considérable aux autres ports intermédiaires accessibles.

Vitesse exigée.—Non spécifiée.

Subvention.—$15,000 par an, payable en juin, septembre décembre et mars.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Nœuds
De Victoria à Port-Renfrew	54
" Port-Renfrew à Carmanah	15
" Carmanah à Clo-oose	5
" Clo-oose à Bamfield	25
" Bamfield à New-Alberni	34
" New-Alberni à Sechart	34
" Sechart à Ucluelet	12
" Ucluelet à Clayoquot	26
" Clayoquot à Christie's School	3
" Christie's School à Ahousaht	9
" Ahousaht à Hesquoit	36
" Hesquoit à Friendly Cove	25
" Friendly Cove à Whaling Station	68
" Whaling Station à Kyuquot	11
" Kyuquot à Winter Harbour	45
" Winter Harbour à Quatsino	22
" Quatsino à Holberg	23
Total	447

DESCRIPTION DES NAVIRES EMPLOYÉS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers			Compartiments frigorifiques	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité	1ère classe	2ème classe	3ème classe				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds							pds cub.					
Princess Maquinna	232	38	17	978	1,777	800	500	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	12	Victoria, C.-B.	1913	Acier
Princess Mary.	248	40	16	1345	2,155	900	500	Aucun	Aucun	Aucun	388	14	Govan....	1911	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Passagers transportés			Marchandises transportées		Bestiaux	Sacs postaux		Subventions payées
		1ère classe	2ème classe	3ème classe	Tonnes, poids	Tonnes, mesure		Scellés	Attachés	
										$ c.
1914........	42	4,123	2,469	615	6,806	1,739	62	2,479	1,101	5,000 00
1915........	42	2,984	916	605	7,442	5,382	40	2,936	898	5,000 00
1916........	42	3,275	1,343	Aucun	9,756	Aucun	20	2,321	1,817	5,000 00
1917........	42	5,292	2,169	Aucun	11,636	Aucun	105	4,353	174	5,000 00
1918........	36	7,168	1,516	438	15,930	Aucun	151	1,302	3,936	4,374 94
1919........	36½	5,733	1,525	Aucun	15,047	Aucun	207	3,335	1,277	4,375 00
1920........	36	6,980	1,364	Aucun	21,050	Aucun	248	3,979	1,229	12,500 00
1921........	36	5,542	1,323	38	20,507	Aucun	40	4,777	968	15,000 00
1922........	36	Ret. 2,633	429	Aucun	12,633	Aucun	12	709	531	15,000 00
		Aller 2,600	488	Aucun	7,513	Aucun	111	1,519	3,930	
	Total.....	5,233	917	Aucun	20,147	Aucun	123	2,228	4,461	

VANCOUVER ET LES PORTS DU NORD DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Contrat n° 18.
Min. du Commerce. Dossier n° 28231.

Crédit 177.—Service de paquebots entre Vancouver et les ports du nord de la Colombie-Britannique.

1922-23	$24,800
1923-24	24,800

Armateurs.—The Union Steamship Company of British Columbia, Ltd., Vancouver, C.-B.

Date du contrat.—19 août 1921. *Durée du contrat.*—Du 2 mai 1922 au 31 mars 1923.

Service et ports d'escale.—Départs réguliers pendant toute l'année, de Vancouver à Anyox (Granby Bay), sur Observatory Inlet, en faisant:

(*a*) Deux escales chaque semaine, à l'aller et au retour, à Campbell River, Alert Bay, Port Hardy et Quathiasca Cove.

(*b*) Une escale, à l'aller et au retour, chaque semaine, à Sointula (y compris le courrier pour Suquash) Beaver Cove, Namu, Bella Bella, Swanson Bay, Ocean Falls, Anyox, Prince Rupert, Port Simpson.

(*c*) Durant la saison d'été, six mois, une escale chaque semaine à Sushartie, Bay, Wadham, Schooner Passage, Rivers Inlet Bella Coola, China Hat, Butedale, Hartley Bay, Lowe Inlet, Claxton, Port-Essington, Océanic, Kumeon, Arrandale, Kineolith, Mill Bay, Surf Inlet, Naas Harbour. A (Mill Bay et Naas Harbour les escales devront se faire mensuellement et alternativement durant les six mois d'hiver), et Alice Arm; et les escales aux ports ci-haut mentionnés trois fois par mois durant la saison d'hiver de six mois.

(*d*) Une escale à l'aller et au retour, toutes les deux semaines durant l'été et toutes les quatre semaines durant l'hiver, à (Smith's Inlet).

(*e*) Une seule escale en été à l'aller et au retour, toutes les deux semaines, à Kimsquit.

(*f*) Les armateurs s'entendront avec le ministère des Postes pour le coût de la moitié d'un service postal semi-mensuel à Kitimat, telle moitié du coût ne devant pas excéder $50 par mois.

D'après le présent service à Anyox par le paquebot faisant le dit endroit comme terminus une escale par semaine suffira.

Vitesse exigée.—Non mentionnée.

Subvention.—$24,800 par année, payable trimestriellement en juillet, octobre, janvier et avril. (En plus de cette somme, le ministère des Postes paie une subvention de $9,200).

Courrier postal.—Devra être transporté gratuitement. Les armateurs s'engagent de plus à transporter le courrier postal des ports ou aux ports dans lesquels ils font escale, que ces escales soient indiquées ou non dans le contrat.

Quai de l'Etat.—Les vapeurs doivent s'y arrêter lorsque possible.

DISTANCES

	Milles		Milles
Vancouver à Campbell River	101	Ocean Falls à Bella Bella	28
Campbell River à Quathiasca Cove	2	Bella Bella à China Hat	39
Quathiasca Cove à Alert Bay	81	China Hat à Swanson Bay	24
Alert Bay à Sointula	5	Swanson Bay à Butedale	13
Sointula à Suquash	9	Butedale à Hartley Bay	28
Suquash à Port-Hardy	12	Hartley Bay à Kitimat	40
Port-Hardy à Shushartie Bay	19	Hartley Bay à Lowe Inlet	21
Shushartie Bay à Takush Harbour	39	Lowe Inlet à Claxton	41
Takush Harbour à Smith's Inlet	12	Claxton à Port-Essington	9
Smith's Inlet à Wadham's	26	Port-Essington à Inverness	12
Wadham's à Rivers Inlet Cannery	14	Inverness à Oceanic	7
Rivers Inlet Cannery à Schooner Passage	13	Oceanic à Prince-Rupert	14
Schooner Passage à Safety Cove	15	Prince-Rupert à Port-Simpson	34
Safety Cove à Namu	22	Port-Simpson à Arrandale	32
Namu à Bella Coola	59	Arrandale à Kincolith	2
Bella Coola à Kimsquit	53	Kincolith à Mill Bay	5
Kimsquit à Ocean Falls	57	Mill Bay à Anyox	33
			921

DESCRIPTION DES PAQUEBOTS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers			Compartiments frigorifiques	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité	1ère classe	2ème classe	3ème classe				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds							pds cub.					
Chelohsin	175·5	35·1	15·7	597	1,133	479	100	91	Aucun	Aucun	131	13½	Dublin	1911	Acier
Venture	180·4	32·2	17·0	580	1,011	560	100	84	Aucun	Aucun	171	12	Glasgow	1919	Acier
Coquitlam	120·0	22·2	9·6	165	256	357	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	28	7½	Vancouver	1892	Acier
Camosun	192·0	35·2	17·9	793	1·369	713	100	103	Aucun	Aucun	224	11	Paisley	1905	Acier
Cowichan	156·1	32·0	13·5	520	961	565	165	Aucun	Aucun	Aucun	151	11	Ayr	1908	Acier
Chilkoot	170·6	27·6	10·5	219	557	750	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	81	9	Bowling	1903	Acier
Chilliwack	172·6	30·2	12·9	410	756	800	21	Aucun	Aucun	Aucun	95	10	Vancouver-Nord.	1920	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées		Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
			Poids	Mesure		Scellés	Attachés	
								$
1914	209	21,167	31,291	10,600	518	17,256	Aucun	16,800
1915	189	15,126	30,627	8,541	602	13,831	Aucun	16,800
1916	241	21,424	34,550	14,738	362	16,964	Aucun	16,800
1917	236	23,453	31,011	13,511	309	19,526	Aucun	16,800
1918	268	30,454	40,116	16,891	230	20,997	100	16,800
1919	218	27,309	31,474	12,169	165	22,103	Aucun	16,900
1920	234	32,477	20,216	14,956	242	26,872	Aucun	22,800
1921	237	23,619	22,308	12,569	127	29,516	Aucun	24,800
1922	244	Ret. 8,465	12,391	2,473	37	11,201	Aucun	
		Aller 15,938	10,977	10,763	88	19,493	Aucun	24,800
	Total	24,403	23,368	13,236	125	30,694	Aucun	

VANCOUVER ET LES PORTS DE L'HOWE SOUND

Contrat n° 78.

Min. du Commerce. Dossier n° 28365.

Crédit 178.—Service de paquebots entre Vancouver et les ports de l'Howe Sound.

1922-23	$5,000
1923-24	5,000

Armateurs.—The Howe Sound Navigation Co., Ltd., de Vancouver, C.-B.

Date du contrat.—9 juin 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Services et escales:

(*a*) Un service quotidien régulier, du 15 mai 1922 au 15 septembre, entre Vancouver et Gibson's Landing, Hopkin's Landing, New Brighton, Port-Mellon, Grantham et Seaside Park.

(*b*) Un service régulier, trois fois par semaine, du 1er avril au 14 mai; et du 16 septembre au 31 mars, et plus souvent si le volume des affaires le commande, entre Vancouver et Gibson's Landing, Hopkin's Landing, Grantham et New Brighton.

(*c*) Un service régulier, deux fois par semaine, l'année durante, entre Vancouver et Hope Point (ou long Bay) West Bay, Grace Harbour, Celkin's Point, McBab Creek, Douglas Bay, North Bay et Halkett's Bay.

(*d*) Un service régulier, deux fois par semaine, du 1er octobre au 31 mars, entre Vancouver, Port Mellon et Seaside Park, et plus souvent si le volume des affaires le commande.

Vitesse réglementaire.—Non spécifiée.

Subvention.—$5,000 par année, payée trimestriellement.

Courrier postal.—Transport gratuit. Courrier reçu et délivré à côté du paquebot.

DISTANCES

	Milles
Vancouver à Hope Pointà	22
Hope Point à West Bay	5
West Bay à Gibson's Landing	8
Gibson's Landing à Hopkin's Landing	4
Hopkin's Landing à Smith's Landing	2
Smith's Landing à New Brighton	3
New Brighton à Port-Mellon	10
Port-Mellon à Seaside Park	1
Seaside Park à McNab's Creek	6
McNabb's Creek à Elkin's Point	2
Elkin's Point à Douglas Bay	4
Douglas Bay à North Bay	4
North Bay à Halkett	4
Halkett à Vancouver	22
Total	97
Vancouver à Gibson's Landing	24

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Britannia.....	104·8	22·4	6·09	221·6	325·9	60	200	33	10	Vancouver, C.-B.	1902	Bois
Lady Evelyn.	189·0	26·1	9·05	338·0	589·0	100	481	150	16	Tranmore.......	1905	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Période	Nombre de voyages aller et retour	Passagers transportés		Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
						Scellés	Attachés	
								$ c.
1er août au 31 déc. 1919..	114		5,378	531	48	309	464	1,744 88
1920......................	264		18,603	1,955	62	2,033	2,254	5,000 00
1921......................	238		16,013	1,635	61	1,692	2,399	4,711 53
1922......................	219	Ret..	7,032	117	16	1,022	462	
		Aller	7,851	1,450	41	1,057	2,507	4,967 95
	Total.....		14,883	1,567	57	2,079	2,969	



SERVICES LOCAUX

BADDECK ET IONA

Contrat n° 25.
Min. du Commerce. Dossier n° 28128.

Crédit 179.—Service de vapeurs entre Baddeck et Iona.

1922-23 .... $9,000
1923-24 9,000

Armateurs.—The Baddeck Steamship Company, de Baddeck, N.-E.

Date du contrat.—31 mars 1922. *Durée du contrat.*—1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service.—Deux voyages complets aller et retour chaque jour, durant la saison de navigation.

Ports d'escale.—Baddeck, Iona, McKay's Point, avec escales à Kempt Head, à l'extrémité ouest de l'île Boularderie, dans le trajet de Baddeck à Iona; ces escales ne seront faites que les jours où le vapeur subventionné accomplit son voyage à l'ouest, de Sydney à Whycocomagh. De même il y aura escale à Grand Narrows chaque fois qu'il y aura assez de fret à prendre ou à laisser à cet endroit.

(*a*) Toutefois, si le mauvais temps ne permettait pas au vapeur d'arrêter à Iona, régulièrement, il devra se rendre, si possible, à Shenacadie pour atterrir et prendre fret et passagers.

Correspondance à Iona.—Le vapeur Blue Hill devra établir une correspondance à Iona avec le convoi est de l'après-midi, Halifax-Sydney. Si le train est en retard à Iona, le navire devra attendre un temps raisonnable avant de continuer sa route vers Baddeck.

Quai du gouvernement.—Le paquebot s'y arrêtera autant que possible.

Subvention.—$9,000 par an, payable trimestriellement en juillet, octobre, janvier et avril à raison de $18.00 le voyage aller et retour à un maximum de 500 voyages.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Baddeck à Iona	12
" Grand Narrows	20
" McKays Point	10
" Kempt Head	5
Distance entre les points terminus	20

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Blue-Hill	135	18	7	92	195	100	300	38	12	East Boston, E.-U.	1887	Bois.

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
					Scellés	Attachés	
							$ c.
1914	500	4,468	782	98	3,227	4,801	5,825 00
1915	598	4,156	824	54	3,065	4,200	5,728 32
1916	510	3,463	789	—	3,034	4,986	5,750 64
1917	477	4,380	1,015	—	2,854	5,419	5,825 00
1918	453	3,418	783	Aucun	2,999	4,659	5,825 00
1919	573	5,652	923	Aucun	3,869	6,711	6,825 00
1920	484	5,745	841	28	3,104	5,929	6,825 00
1921	522	5,761	711	25	3,615	6,748	7,979 40
1922	492	Ret. 2,190	602	1	1,830	6,327	
		Aller 2,202	160	15	1,356	1,121	8,648 00
	Total	4,392	762	16	3,186	7,448	

CHARLOTTETOWN ET PICTOU

Contrat n° 79.

Min. du Commerce. Dossier n° 28276.

Crédit 180.—Service de vapeurs entre Charlottetown et Pictou.

1922-23 .... $2,000
1923-24 2,000

Armateurs.—The Georgetown Steamship Company, Ltd., de Pictou, N.-E.

Date du contrat.—10 mai 1922. *Durée du contrat.*—A l'ouverture de la navigation jusqu'au 30 novembre 1922.

Service et ports d'escale.—Service quotidien, excepté le dimanche, jusqu'au 1er octobre, et après cette date, trois voyages complets par semaine, jusqu'à la fin de la saison en novembre, entre Pictou et Charlottetown.

Subvention.—$8,000 pour la saison payables les 1er juillet, 1er septembre et à la fin du contrat.

Courrier postal.—Devra être transporté gratuitement.

Distance.—Charlottetown à Pictou, 52 milles.

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Construction			Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité		Lieu	Année	Matériel		
	pds	pds	pds									
Magdalen	98·6	21·6	8·8	91	134	150	40	Shelburne	1906	Bois	28	10

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Automobile	Subventions payées
							$ c.
1921.........	141	2,776	746	207	Aucun	117	2,000 00
1922.........	146½	Ret. 1,188	460	36	31	Non	
		Aller 1,437	251	4	61	indiqué	7,938 77
	Total.......	2,625	711	40	92	....	

CHARLOTTETOWN, VICTORIA ET HOLLIDAY'S WHARF

Contrat n° 74.

Min. du Commerce. Dossier n° 28314.

Crédit 181.—Service de paquebots entre Charlottetown, Victoria et Holliday's Wharf.

1922-23.. $4,000
1923-24.. 4,000

Armateurs.—The Charlottetown Steamship Co., de Charlottetown, I.P.-E.

Date du contrat.—30 mai 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la fermeture de la navigation, en 1922.

Service et ports d'escale.—Deux voyages complets par semaine, de l'ouverture de la navigation jusqu'au 1er octobre, et, après cette date, un voyage complet par semaine jusqu'à la clôture de la navigation, de Charlottetown à Victoria; et deux voyages complets par semaine pendant toute la saison à Holliday's Wharf, East River et West River, avec arrêts à China Point, Orwell et Orwell's Cove.

Subvention.—$4,000 par saison, payable en deux versements.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Charlottetown à Holliday's....................	17
Holliday's à China Point....................	2½
China Point à Orwell Cove....................	½
Charlottetown à Victoria....................	28
Charlottetown à Hickey's Wharf....................	11
Hickey's Wharf à Haggarty's....................	3
Haggarty's à Hayden's....................	1
Charlottetown à McEwen's....................	8
McEwen à West River Bridge....................	2
	73

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Construction			Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité		Lieu	Année	Matériel		
	pds	pds	pds									
Harland......	113	27	6·7	217	352	50	286	Shelburne, N.-E.	1908	Bois	33	10

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c
1914	251	13,232	33,050	1,617	Aucun	2,500 00
1915	255	13,165	31,041	1,053	Aucun	2,500 00
1916	234	10,159	35,898	1,528	Aucun	2,500 00
1917	226	10,536	41,873	1,275	Aucun	2,500 00
1918	Pas de ser	vice.				
1919	198	3,123	30,018	471	Aucun	2,031 25
1920	242	9,125	30,665	1,728	Aucun	2,500 00
1921	242	9,092	26,066	472	Aucun	3,500 00
1922	241	Ret. 4,620	10,758	861	Aucun	
		Aller 4,692	16,970	66	Aucun	4,000 00
	Total.....	9,312	27,728	927	Aucun	

GRAND MANAN ET LE CONTINENT

Contrat n° 14.

Min. du Commerce. Dossier n° 28056.

Crédit 182.—Service de paquebots entre Grand Manan et le continent.

1922-23..$15,000
1923-24.. 15,000

Armateurs.—The Grand Manan Steamboat Company, de Grand Manan, N.-B.

Date du contrat.—20 mars 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service et ports d'escale.—De juin à septembre, inclusivement:

(*a*) Un voyage chaque semaine, entre Grand Manan et St. Andrew's, en faisant escale, à l'aller et au retour, à Campobello et à Eastport, Maine.

(*b*) Un voyage chaque semaine, entre Grand Manan et Saint-Jean, *via* Campobello et Eastport, où l'on doit faire escale à l'aller et au retour.

(*c*) Un voyage chaque semaine entre Grand Manan et Saint-Jean, sans escale.

(*d*) Un voyage chaque semaine, entre Grand Manan et St. Stephen, avec escale, à l'aller et au retour, à Campobello, Eastport et St. Andrew's.

Et durant les huit autres mois de l'année:

(*e*) Un voyage chaque semaine, entre Grand Manan et St. Stephen, en faisant escale, à l'aller et au retour, à Campobello, Eastport et St. Andrew's.

(*f*) Un voyage chaque semaine, entre Grand Manan et Saint-Jean, en faisant escale, à l'aller et au retour, à Campobello et à Eastport.

(*g*) Un voyage chaque semaine, entre Grand Manan et St. Andrew's, avec escale, à l'aller et au retour, à Campobello et à Eastport.

Subvention.—$15,000 par année, payable trimestriellement en juillet, octobre, janvier et avril.

Courrier postal.—Transport gratuit.

Quais du gouvernement.—Les vapeurs devront s'y arrêter autant que possible.

DISTANCES

	Milles
Grand Manan à Campobello	15
Campobello à Eastport	3
Eastport à St. John	45
Eastport à St. Andrew	12
St. Andrews à St. Stephen	18
St. John à Grand Manan	45
St. Stephen à Grand Manan	48
St. Andrew's à Grand Manan	30

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Grand Manan.	130	26	11	180	363	250	350	32	12	Liverpool, N.-E.	1911	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandise transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
					Scellés	Attachés	
							$ c.
1914	172½	6,525	3,927	54	1,633	2,215	10,000 00
1915	176½	6,416	4,589	26	1,775	2,587	10,000 00
1916	174	6,977	5,427	34	1,952	2,859	10,000 00
1917	173	6,473	4,607	41	1,805	3,089	10,000 00
1918	163½	5,606	4,789	21	2,680	3,493	10,000 00
1919	165	7,921	4,793	107	1,782	3,577	11,875 00
1920	168	8,047	3,606	439	1,636	3,791	14,375 00
1921	175	7,963	3,448	134	1,700	4,268	15,000 00
1922	173	Ret. 3,555	2,782	88	808	3,261	
		Aller 4,144	859	9	663	673	15,000 00
	Total	7,699	3,641	97	1,471	3,934	

HALIFAX, CANSO ET GUYSBOROUGH

Contrat n° 30.

Min. du Commerce. Dossier n° 28267.

Crédit 183.—Service de paquebots entre Halifax, Canso et Guysborough.

1922-23	$9,000
1923-24	9,000

Armateurs.—The Halifax and Canso Steamship Co., Ltd., d'Halifax, N.-E.

Date du contrat.—12 mai 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922, au 31 mars 1923.

Service.—Hebdomadaire, durant toute l'année, entre Halifax et Guysborough.

Ports d'escale.—En faisant escale, à l'aller et au retour à Canso, Whitehead, Drumhead, Isaac's Harbour, Goldboro, Port-Beckerton et Port Hilford, si le temps le permet, et escale à tous les voyages à l'aller à Half Island Cove et Queensport; avec escale tous les 15 jours, pendant la durée de la navigation, dans les voyages d'aller, à Country Harbour et à Bovlston; et durant les mois de janvier et février, à Port-Dufferin et Moser's River.

(*a*) De janvier à mars, on peut ne faire escale que tous les quinze jours à Guysborough, à Queensport et à Half Island Cove.

(*b*) Il ne sera pas exigé de faire escale à Port-Hilford, lorsque la profondeur de l'eau su sud du brise-lame, sera au-dessous de 14 pieds. Cependant, les armateurs devront faire tous les efforts raisonnables pour s'arrêter à ce port.

Capacité du vapeur.—Le vapeur employé est garanti pouvoir transporter 380 tonnes et 40 passagers, être entièrement éclairé et l'électricité et posséder les compartiments frigorifiques nécessaires au transport du poisson frais.

Omission de voyages.—Le vapeur pourra, pour subir des réparations, omettre deux voyages dans l'année à telle époque ou époques qui occasionneront le moins de perturbation dans le service.

Quais du gouvernement.—Le vapeur devra s'y arrêter, autant que possible,

Subvention.—$9,000 par an, payable trimestriellement, en juillet, octobre, janvier et à la fin du service. (a) Pourvu qu'aucune réduction de subventions ne soit faite pour défaut de un voyage durant le trimestre du 31 mars 1923, causé par le mauvais état de la glace.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Halifax à Port-Hilford	89
" Port-Hilford à Beckerton	10
" Beckerton à Isaac's Harbour	16
" Isaac's Harbour à Whitehead	35
" Whitehead à Canso	17
" Canso à Queensport	12
" Queensport à Guysboro	13
	192

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Chedabucto..	145	24·5	16·5	268	509	380	40	69	8	Dundee.........	1910	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	51	2,377	22,731	30	Aucun	5,000 00
1915	51	2,247	25,098	Aucun	Aucun	5,000 00
1916	50	2,475	19,862	Aucun	Aucun	5,000 00
1917	51	2,443	25,481	21	—	5,000 00
1918	48	2,168	23,869	Aucun	Aucun	5,000 00
1919	50	2,287	30,701	Aucun	Aucun	5,000 00
1920	45	1,850	19,295	Aucun	Aucun	6,096 20
1921	49	1,223	19,153	Aucun	Aucun	6,932 69
1922	50	Ret. 863	4,513	Aucun	Aucun	
		Aller 896	15,236	Aucun	Aucun	8,365 38
	Total	1,759	10,749	Aucun	Aucun	

HALIFAX ET LES PORTS DE LA RIVIÈRE LAHAVE

Contrat n° 67.

Min. du Commerce. Dossier n° 28070.

Crédit 184.—Service de paquebots Halifax-LaHave et les ports de la rivière LaHave.

1922-23 .... $6,000
1923-24 6,000

Armateurs.—The Western Steamship Co., Ltd., de Halifax, N.-E.

Date du contrat.—23 mars 1922. *Durée du contrat.*—De l'cuverture de la navigation au 31 mars 1923.

Service et ports d'escale.—Départ de Halifax une fois par semaine, avec escale à LaHave, Riverport, East LaHave, Pleasantville, Conquerall Bank et Dayspring et retournant à Halifax en faisant escale aux ports susdits.

Pendant les mois d'hiver, lorsque la rivière LaHave est gelée, les escales à Pleasantville, East LaHave, Conquerall Bank et Dayspring pourront être omises.

Pendant les mois de janvier et février, les escales à aucun des ports susdits peuvent être omises si les glaces rendent ces arrêts impossibles.

Quais du gouvernement.—Les vapeurs doivent s'y arrêter autant que possible.

Subvention.—$6,000 par année, payable trimestriellement aux derniers jours des mois de juin, septembre et mars.

Courrier postal.—Transport gratuit.

Omission de voyages.—Le vapeur pourra être retiré du service pendant une période totale de quatorze jours, en cas de réparations nécessaires.

DISTANCES

	Milles
Halifax à LaHave	52
" Riverport	54
" West LaHave	56
" Conquerall Bank	60

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Accommodation pour passage	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Enterprise....	108	25	8·6	98	211	100	100	42	11	Shelburne, N.-E.	1907	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c
1914	68½	Aucun	4,294	Aucun	Aucun	2,815 00
1915	76½	134	4,820	Aucun	Aucun	3,000 77
1916	83½	682	5,287	6	Aucun	3,639 60
1917	72	885	7,310	Aucun	Aucun	4,513 57
1918	23	368	2,300	Aucun	Aucun	1,065 26
1919	44	343	3,807	Aucun	Aucun	2,250 00
1920	46	246	3,282	Aucun	Aucun	3,750 00
1921	39	308	2,025	Aucun	Aucun	4,423 07
1922	47	Ret. 133	857	Aucun	Aucun	
		Aller 152	2,190	Aucun	Aucun	5,769 23
	Total.....	285	3,047	Aucun	Aucun	

HALIFAX ET TERRE-NEUVE VIA PORTS DU CAPE-BRETON

Contrat n° 11.

Min. du Commerce. Dossier n° 28059.

Crédit 185.—Service de vapeurs entre Halifax et Terre-Neuve, via *les ports du Cap-Breton;*

1922-23 .... $5,000
1923-24 5,000

Armateurs.—J. A. Farquhar & Co., Ltd., d'Halifax, N.-E.

Date du contrat.—17 mars 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation, de 1922.

Service.—Bi-mensuel et sans interruption, jusqu'à ce que 14 voyages complets, aller et retour, aient été accomplis, ou jusqu'à la clôture de la navigation, si elle se produit avant l'accomplissement des 14 voyages complets.

Ports d'escale.—Halifax à Sydney, *via* la rive sud du Cap-Breton puis à North Sydney, Marble Mountain, Baddeck, Ingonish, Neil's Harbour, White Point et St. Paul's Island; puis à Channel, Codroy, Sandy Point, Bay of Islands, et Bonne-Baie, Terre-Neuve; et au retour à Halifax, escales à Bay of Islands, Sandy Point, Codroy, Channel, St. Paul's Island, White Point, Neil's Harbour, Ingonish, North Sydney et Sydney.

Subvention.—$5,000 pour la saison, payable au taux de $357.14 par voyage complet.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Halifax à St. Peter's	154
" St. Peter's à Grand Narrows	21½
" Grand Narrows à Baddeck	9¾
" Baddeck à North Sydney	40
" North Sydney à Sydney	4½
" Sydney à Ingonish	31
" Ingonish à Neil's Harbour	11
" Neil's Harbour à Aspy Bay	10
" Aspy Bay à St. Paul's Island	21
" St. Paul's Island à Channel	49
" Channel à Codroy	27
" Codroy à Bay St. George	55
" Bay St. George à Bay of Islands	111
" Bay of Islands à Bonne Bay	52
Total	596

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Stella Maria..	124	23·6	12·2	54	229	350	Aucun	70	8½	Londres.........	1882	Bois et fer

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	14	203	9,038	Aucun	28	10,000 00
1915	15	276	9,346	Aucun	39	10,000 00
1916	14	293	9,051	2	44	10,000 00
1917	13	317	7,700	Aucun	65	10,000 00
1918	13	36	5,136	Aucun	51	8,000 00
1919	18	145	4,913	83	73	10,000 00
1920	14	55	4,817	Aucun	56	5,000 00
1921	14	54	4,468	Aucun	55	5,000 00
1922	14½	Ret. 16	2,136	5	21	
		Aller 13	2,405	7	26	5,000 00
	Total.. ..	29	4,541	12	47	

ORIGINE, QUANTITÉ ET VALEUR DU FRET EXPORTÉ DU CANADA À TERRE-NEUVE

Année civile	Produits canadiens			Produits des Etats-Unis			Total		
	Poids	Mesure	Valeur	Poids	Mesure	Valeur	Poids	Mesure	Valeur
	tonnes	tonnes	$	tonnes	tonnes	$	tonnes	tonnes	$
1914..........	4,421	100	217,962	178	129	25,925	4,599	229	243,887
1915..........	4,308	167	257,505	293	278	46,341	4,601	445	303,846
1916..........	4,012	73	276,533	690	12	110,740	4,702	85	387,273
1917..........	3,058	53	293,323	454	3	75,290	3,512	56	368,613
1918..........	2,280	34	246,535	300	3	43,121	2,580	37	291,656
1919..........	2,631	83	410,650	621	Aucun	73,232	3,252	83	483,882
1920..........	2,565	Aucun	374,210	354	Aucun	69,502	2,919	Aucun	443,712
1921..........	1,848	Aucun	191,677	809	Aucun	99,464	2,657	Aucun	291,231
1922..........	1,711	Aucun	124,482	684	Aucun	72,787	2,405	Aucun	197,269

PRINCIPAUX ARTICLES EXPORTÉS

Produits canadiens.—Farine, peinture, mélasse, gazoline, haricots, poêles, meubles, beurre, thé, pain, câble, lingots d'étain, pommes, avoine, pétrole, bœuf, porc, sucre, pommes de terre, huile, vêtements, chaussures, filets, quincaillerie, fil métallique pour clôture, matériaux à couvertures, haches et moteurs.

Produits des Etats-Unis et produits étrangers.—Mélasse, moteurs et pièces de moteurs, bœuf, câble, machines, porc, tabac, pétrole, oranges, souliers, nournitures à bestiaux, whisky, sucre, thé, sel, gazoline, moteurs, bananes, oranges et raisins.

PORT D'HALIFAX, DE SPRY BAY ET DU CAP-BRETON

Contrat n° 55.

Min. du Commerce. Dossier n° 28281.

Crédit 186.—Service de paquebots entre Halifax et Spry Bay et les ports du Cap-Breton.

1922-23.. $6,000
1923-24.. 6,000

Armateurs.—Halifax and Sheet Harbour Company, Ltd., 234-246 rue Hollis, Halifax, N.-E.

Date du contrat.—Le 1er juin 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service.—Hebdomadaire, toute l'année.

Escales.—Halifax, Jeddore, Owl's Head, Tangier, Pope's Harbour, Ship Harbour, Sheet Harbour, Sober Island, Spry Bay, St. Peter's, Arichat, West Arichat, Poulamond et l'Ardoise; ainsi que tels autres ports ou endroits entre les ports termini précités que le ministre pourra désigner.

(*a*) La relâche à Pope's Harbour est sujette à la discrétion des armateurs.

(*b*) La relâche à l'Ardoise peut être éliminée en janvier, février et mars.

(*c*) Entre le 20 janvier et le 20 mars, les armateurs sont libres de ne pas faire escale à St. Peter's, Arichat, West Arichat et Poulamond, pourvu qu'on satisfasse le ministre que les paquebots ont été empêchés par les glaces de faire escale à ces ports.

(*d*) On devra donner un service semi-hebdomadaire à Marble Mountain, pendant la saison de navigation.

(*c*) Des connaissements d'entier parcours seront émis par le *Margaret* entre Halifax et les ports des lacs Bras d'Or, ainsi que les ports de la côte orientale du Cap-Breton où l'*Arcadia* fait escale pendant la saison actuelle.

Subvention.—$6,000 par année, payable en quatre versements égaux en juillet, octobre, janvier et avril.

Quais de l'État.—Les paquebots doivent y faire escale, quand la chose est possible.

Réparations.—On alloue trois semaines au cours de l'année pour l'inspection gouvernementale et la visite annuelle du navire.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Halifax à Jeddore	55
" Jeddore à Owl's Head	15
" Owl's Head à Tangier	10
" Tangier à Pope's Harbour	10
" Pope's Harbour à Ship Harbour	10
" Ship Harbour à Sheet Harbour	20
" Sheet Harbour à Sober Island	20
Total	120

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Margaret	92	19	9	100	195	175	90	27	10½	Sheet Harbour	1907	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c
1914	50	2,572	7,700	Aucun	Aucun	3,000 00
1915	50	2,630	7,535	Aucun	Aucun	4,000 00
1916	45	2,207	9,180	Aucun	Aucun	3,603 08
1917	45	1,522	7,155	Aucun	Aucun	3,750 25
1918	41	1,101	5,740	100	Aucun	3,767 92
1919	46	1,342	6,225	Aucun	Aucun	4,000 00
1920	46	1,979	5,600	Aucun	Aucun	4,000 00
1921	48	1,962	5,390	Aucun	Aucun	5,346 15
1922	48½	Ret. 765	1,920	Aucun	Aucun	
		Aller 990	2,695	Aucun	Aucun	5,884 61
	Total	1,755	4,615	Aucun	Aucun	

PORT D'HALIFAX, CAP-BRETON-SUD ET DU LAC BRAS D'OR

Contrat n° 66.
Min. du Commerce. Dossier n° 28283.

Crédit 187.—Service de paquebots entre les ports d'Halifax, Cap-Breton-Sud et du lac Bras-d'Or.

1922-23	$6,000
1923-24	6,000

Armateurs.—Hendry Ltd., d'Halifax, N.-E.

Date du contrat.—1er juin 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation, 1922.

Service et escale.—Les passagers et le fret seront transportés entre Halifax et St. Peter's par les paquebots *Margaret* et *Strathlorne*, et seront transbordés à St. Peter's sur l'*Arcadia* et *vice versa*, afin de ne pas interrompre les voyages des points et aux points sous-mentionnés des lacs Bras-d'Or et de la côte orientale du Cap-Breton. L'*Arcadia* fera le service suivant: (*a*) Quatre voyages, aller et retour, tous les mois, de St. Peter's, N.-E., à Sydney, en passant par les lacs Bras d'Or, relâchant à tous les ports des côtes orientale et occidentale des lacs où il y a du fret à prendre ou à laisser, y compris Grand Narrows, Iona, Baddeck, Whycocomagh, Little Narrows, Nyanza, Boularderie Centre, Boularderie, Marble Mountain, West Bay, Washabuck Centre, Johnston's Harbour, Irish Cove, Big Pond, East Bay, Castle Bay et Grand Narrows, et prolongera chaque voyage de Sydney, à Sydney-nord, Glace Bay, Port-Morien, Main-à-Dieu, Louisbourg et Gabarous.

Des billets d'entier parcours pour les passagers, et des connaissements d'entier parcours pour le fret, seront émis par le *Margaret* et le *Strathlorne* entre Halifax et les ports plus haut mentionnés des lacs Bras d'Or et de la côte est du Cap-Breton.

Si, de bonne heure au printemps et tard l'automne, les paquebots *Strathlorne* et *Margaret* portent des cargaisons complètes qui les empêchent de prendre le fret de l'*Arcadia* ou destiné à ce dernier, les armateurs consentent à fournir un vapeur supplémentaire qui voyagera entre Halifax et St. Peter's pour transporter le surplus de fret de l'*Arcadia*.

Les escales à Main-à-Dieu seront sujettes aux aléas de la température. Le paquebot *Arcadia* ne relâchera pas à Glace Bay à moins que de l'avis du ministre, cette escale ne présente aucun danger.

Quai de l'État.—Les paquebots y feront escale autant que possible.

Subvention.—$6,000 par année, payable en quatre versements de $1,500 chacun.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Halifax à St. Peter's	145
" St. Peter's à Grand Narrows	20
" Grand Narrows à Iona	1
" Iona à Baddeck	10
" Baddeck à Pt. Bevis	9
" Pt. Bevis à Boularderie	3
" Boularderie à Boularderie Centre	5
" Boularderie Centre à Big Bras d'Or	6
" Big Bras d'Or à New Campbellton	1
" New Campbellton à North Sydney	15
" North Sydney à Sydney	5
" Sydney à Glace Bay	21
" Glace Bay à Port Morien	15
" Port Morien à Main-à-Dieu	14
" Main-à-Dieu à Louisbourg	16
" Louisbourg à Gabarous	14
Total	300

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Arcadia.......	73	16·7	6·4	42	62	70	Aucun	30	8	Yarmouth, N.-E.	1884	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	19	6	4,603	Aucun	Aucun	3,333 33
1915	14	Aucun	4,290	Aucun	Aucun	2,666 66
1916	15	Aucun	3,770	Aucun	Aucun	5,625 00
1917	15	57	4,270	Aucun	Aucun	5,625 00
1918	14	Aucun	2,342	Aucun	Aucun	3,999 94
1919	26	181	3,775	Aucun	Aucun	6,000 00
1920	32	280	5,820	Aucun	Aucun	6,000 00
1921	32	274	5,725	Aucun	Aucun	6,000 00
1922	33	Ret. 105	2,965	Aucun	Aucun	
		Aller 150	3,115	Aucun	Aucun	6,000 00
	Total.....	255	6,080	Aucun	Aucun	

Ce service partant d'Halifax a été accompli en 1918 par la *Provincial S.S. Co.* et antérieurement à cette date par la *Halifax and Glace Bay S.S. Co.*

HALIFAX ET COTE OUEST DU CAP-BRETON

Contrat n° 70.

Min. du Commerce. Dossier n° 28282.

Crédit 188.—Service de paquebots entre Halifax et la côte ouest du Cap-Breton, avec escales aux ports intermédiaires.

1922-23	$6,000
1923-24	6,000

Armateurs.—The Halifax and Inverness S.S. Co., Ltd., d'Halifax, N.-E.

Date du contrat.—15 mai 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation en 1922.

Service.—Hebdomadaire. Trente-six voyages constitueront un service complet pour la saison, bien que les armateurs seront requis de faire tels voyages supplémentaires que le temps permettra.

Escales.—Halifax, Port-Mulgrave, Port-Hawkesbury, Port-Hastings, Port-Hood, Mabou, Margaree, Grand Etang, Chiticamp et Eastern Harbour; escales semi-hebdomadaires à Havre au Bouche, Cap George et Pleasant Bay, et, quand le temps est favorable, et quand il y a une quantité suffisante de fret ou un certain nombre de passagers à prendre ou à laisser, escale à Inverness, Broadcove, Marsh et Margaree Island.

(*b*) On fera escale à Chimney Corner quand le quai sera parachevé et quand il y aura des passagers ou du fret à prendre ou à laisser à cet endroit.

(*c*) On relâchera une fois à l'automne de l'année courante à Ballantynes' Cove, N.-E.

(*d*) Des connaissements d'entier parcours seront émis par le *Strathlorne* d'Halifax à tous les ports des lacs Bras d'Or et de la côte est du Cap-Breton, où l'*Arcadia* fait escale pendant la présente saison.

(*e*) A chaque voyage vers le nord le capitaine du *Strathlorne* avisera, de Mulgrave ou Mabou, le représentant des armateurs de l'heure approximative de son arrivée à Margaree, et au retour il avisera pareillement de Grand Etang le représentant à Margaree.

(*f*) Quand le temps empêchera les gabarres ou allèges d'accoster le vapeur à Margaree, l'agent hissera un drapeau rouge ou blanc assez tôt avant l'heure annoncée de l'arrivée du vapeur pour ne pas le retarder inutilement.

(*g*) A son arrivée au large du port de Margaree le vapeur mouillera et signalera sa présence au moyen du sifflet ou autrement. Si en d çà d'une demi-heure après le mouillage, aucune gabarre ne vient accoster le vapeur, ce dernier sera libre de lever l'ancre et de continuer sa route.

Quais de l'État.—Le vapeur devra s'y arrêter, autant que possible.

Subvention.—$6,000 par an, payable en versements de $3,000, le 1er juillet et à la fin du service.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Halifax à Mulgrave	150
" Mulgrave à Hawkesbury	1
" Hawkesbury à Hastings	3
" Hastings à Havre-au-Bouche	7
" Havre-au-Bouche à Port-Hood	20
" Port-Hood à Mabou	10
" Mabou à Margaree	31
" Margaree à Grand Etang	8
" Grand Etang à Eastern Harbour	9
" Eastern Harbour à Pleasant Bay	15
	254

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Strathlorne...	116	20·2	9	81	135	180	40	24	9	Mahone.........	1909	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs postaux	Subventions payées
						$ c
1914	27	Aucun	4,662	Aucun	Aucun	3,058 82
1915	27	3	3,782	Aucun	Aucun	3,000 00
1916	25	Aucun	6,079	Aucun	Aucun	2,941 18
1917	27	108	7,150	Aucun	Aucun	4,000 00
1918	27	64	4,960	Aucun	Aucun	4,000 00
1919	27	57	3,125	Aucun	Aucun	4,000 00
1920	26	470	6,000	Aucun	Aucun	4,000 00
1921	33	325	5,730	Aucun	Aucun	6,000 00
1922	26	Ret. 85	1,455	Aucun	Aucun	
		Aller 110	2,125	Aucun	Aucun	6,000 00
	Total.....	195	3,580	Aucun	Aucun	

MISCOU, SHIPPEGAN ET LA TERRE FERME

Contrat n° 57.

Min. du Commerce. Dossier n° 8295.

Crédit 189.—Miscou, Shippegan et la Terre Ferme. (*Service entre*).

1922-23	$3,300
1923-24	3,300

Armateurs.—The Gloucester Navigation Co., Ltd., de Lameque, N.-B.

Date du contrat.—15 juillet 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la fin de la navigation de 1922.

Service.—Quotidien, dimanches exceptés.

Escales.—Lameque, Shippegan, Quai du Petit Lameque, quai de Miscou et Petit Shippegan.

Subvention.—$3,300 pour la saison, payable en deux versements, en septembre et à la fin de la navigation.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Lameque à Shippegan	5
Shippegan à Petit Lameque	7
Petit Lameque à Ile River	9
Ile River à Petit Shippegan	4
Petit Shippegan à Miscou	1
	26
Retour:—Miscou à Shippegan	19
Shippegan à Lameque	5
	24

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Construction			Vitesse, nœuds
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité			Lieu	Année	Matériel	
	pds	pds	pds									
En Avant.....	42	12	4½	10	12	6	8	12	Lameque.......	1913	Bois	7½

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés		Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
							$ c.
1922.....................	168	Ret.	228	·186	Aucun	Aucun	
		Aller	202	179	Aucun	Aucun	3,300 00
	Total.....		430	365	Aucun	Aucun	

MULGRAVE À CANSO

Contrat n° 53.

Min. du Commerce. Dossier n° 27980.

Crédit 190.—Service de paquebots entre Mulgrave et Canso.

1922-23..$13,500
1923-24.. 13,500

Armateurs—Hugh Cann & Son, Ltd., de Yarmouth, N.-E.

Date du contrat.—1er mars 1922. *Durée du contrat.*—1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service.—Quotidien, dimanches exceptés.

Escales.—Port Mulgrave et Canso, N.-E.

Réparations—Le paquebot pourra être retiré du service un mois chaque année pour réparations, etc. Durant le retrait le service sera fait par tout vapeur autre que le *Malcolm Cann*, ou le *Percy Cann*, selon ce qu'en décidera le ministère.

Vent, brouillard, neige et glace.—Au cas ou un ou plusieurs voyages ne pouvaient se faire à cause des obstacles ci-haut mentionnés, aucune réduction ne sera faite de la subvention stipulée au contrat.

Quais du gouvernement.—Le paquebot devra s'y arrêter autant que possible.

Subvention.—$13,500 par année, payable trimestriellement, en juillet, octobre, janvier et à l'expiration du contrat.

(*a*) Un quart de cette subvention sera déduit, si les armateurs manquent la correspondance avec le chemin de fer Intercolonial, à Mulgrave en été, avec les trains allant à l'est et à l'ouest, et en hiver, avec ceux allant à l'ouest, et n'arrivent pas à temps pour permettre le transbordement des passagers, du courrier et des colis de messageries; mais cette pénalité ne sera pas infligée, quand les armateurs pourront prouver, à la satisfaction du ministre, que cette correspondance a été manquée à cause du vent, du brouillard, de la neige ou de la glace.

(*b*) Une somme de $5,000 de cette subvention sera déduite si les armateurs ne mettent pas en service, d'autres vapeurs autres que le *Malcolm Cann*, ou le *Percy Cann*, quand le *Robert G. Cann* sera en réparation, comme il est entendu ci-dessus.

Courrier postal.—Transport gratuit.

Distance.—De Canso à Mulgrave, 24 milles.

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Robert G. Cann........	119	24·6	9·4	111	265	Non mentionnée	100	42	11	Shelburne, N.-E.	1911	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c
1914	296½	3,795	3,356	13	3,724	6,500 00
1915	307	5,303	3,963	12	4,036	6,500 00
1916	305	4,897	4,295	Aucun	2,852	6,500 00
1917	306	4,580	6,873	609	2,407	6,500 00
1918	295	4,251	5,232	Aucun	3,777	6,500 00
1919	294	4,820	4,266	Aucun	Aucun	8,750 00
1920	293½	4,438	3,847	Aucun	4,957	10,786 85
1921	298	3,550	2,920	Aucun	5,528	12,870 06
1922	391	Ret. 1,826	1,360	Aucun		
		Aller 0,830	1,386	Aucun	6,183	13,500 00
	Total.....	3,656	2,746	Aucun	6,183	

MULGRAVE A GUYSBOROUGH

Contrat n° 54.

Min. du Commerce. Dossier n° 28196.

Crédit 191.—Service de vapeurs entre Mulgrave et Guysborough, et ports intermédiaires.

1922-23.................................... $9,500
1923-24.................................... 9,500

Armateurs.—Elaine Steamship Co., Ltd., Halifax, N.-E.

Date du contrat.—12 mai 1922. *Durée du contrat.*—1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service.—Quotidien, dimanches exceptés.

Escales.—Port Mulgrave et Guysborough, touchant à Queensport à chaque voyage, à l'aller et au retour, Les courses à Boylston seront faites trois fois par semaine durant la navigation.

Réparations au paquebot.—Le paquebot pourra entrer en cale pour réparations un mois durant, chaque année. Au cours de cette période un autre vapeur approuvé par le ministre pourra le remplacer.

Mauvais temps, vents, brouillards, neige et glace.—Quand un paquebot, pour cause de mauvais temps causé par le vent, le brouillard, la neige ou la glace, sera empêché de faire son service, il ne sera rien déduit de la subvention aux armateurs, telle que stipulée au contrat.

Subvention.—$9,500 par année, payable en quatre versements, en juillet, octobre, janvier et avril.

(*a*) Un quart de cette subvention sera déduit quand les armateurs manqueront la correspondance avec le service des trains du chemin de fer de l'Intercolonial—de l'est à l'ouest et de l'ouest à l'est, l'été; de l'ouest, en hiver—que le paquebot n'arrivera pas en temps suffisant pour permettre la correspondance des passagers et le transbordement de courrier postal et des marchandises, à moins que le retard n'ait été dû que par le mauvais temps.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Guysborough à Mulgrave (*via* Queensport)	29
Mulgrave à Guysborough (directement)	25
Guysborough à Boylston	5

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Westport III	101	21	9	49	140	70	35	24	10	Shelburne	1903	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	297½	3,812	1,815	Aucun	3,052	5,500 00
1915	308	4,037	1,679	Aucun	3,440	5,500 00
1916	264	3,670	1,600	Aucun	2,722	5,041 66
1917	294	3,504	2,803	Aucun	2,248	5,500 00
1919	252	2,584	1,953	1	2,622	6,219 62
1920	225	1,748	1,606	2	719	5,507 29
1921	283	1,683	753	Aucun	1,821	6,942 40
1922	278	Ret. 492	472	2	1,783	
		Aller 570	380	2	73	8,407 75
	Total	1,062	852	4	1,856	

NEWCASTLE, NEGUAC ET ESCUMINAC, RIVIERE MIRAMICHI ET BAIE MIRAMICHI

Contrat n° 49.

Min. du Commerce. Dossier n° 28167.

Crédit 192.—Service de paquebots entre Newcastle, Néguac et Escuminac, avec escale à tous les points intermédiaires sur la rivière et la Baie Miramichi.

1922-23	$5,000
1923-24	5,000

Armateurs.—The Miramichi River Service, Ltd., de Chatham, N.-B.

Date du contrat.—9 mai 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation en 1922.

Service et escales.—Les lundis, mercredis et vendredis; de Newcastle, avec escale à l'aller et au retour à Chatham, Lower Newcastle, Loggieville, Oak Point, Church Point et Néguac.

Les mardis, jeudis et samedis: de Newcastle, avec escale à l'aller et au retour, à Chatham, Loggieville, Oak Point, Baie-du-Vin et Hardwick, avec arrêts, les mardis et jeudis à Escuminac.

On devra faire escale à Escuminac pendant la saison de pêche au saumon quand le temps sera favorable. Quand à cause du mauvais temps, le paquebot ne pourra relacher à Escuminac, il devra le faire à Hardwick. Les escales devront se faire à Lower Newcastle quand il y aura des passagers ou des marchandises à embarquer ou débarquer.

Quais de l'État.—Le paquebot devra s'y arrêter autant que possible.

Subvention.—$5,000, payable en deux versements égaux, le premier septembre et à l'expiration du contrat.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Newcastle à Chatham	5
" Chatham à Loggieville	5
" Loggieville à Oak Point	7
" Oak Point à Burnt Church	9
" Burnt Church à Baie-du-Vin	10
" Baie-du-Vin à Escuminac	13
" Escuminac à Néguac	17
	66

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Alexandra	97	24·5	9	136	200	50	400	38	10	Chatham	1902	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c
1914	160	7,756	1,921	32	510	2,262 00
1915	186	7,762	2,404	37	594	2,500 00
1916	180	8,478	2,414	44	560	2,500 00
1917	172	7,848	2,275	36	544	2,500 00
1918	177	7,070	2,426	40	560	2,500 00
1919	165	8,278	2,558	24	508	3,000 00
1920	153		Pas de statistiques			3,000 00
1921	158	3,548	2,102	Aucun	632	3,938 77
1922	184	Ret. 2,029	742	Aucun	368	
		Aller 2,030	743	Aucun	368	5,000 00
	Total.....	4,059	1,485	Aucun	736	

ÎLE PELÉE À LA TERRE FERME

Contrat n° 52.

Min. du Commerce. Dossier n° 27976.

Crédit 193.—Service de paquebots entre l'Ile Pelée et la terre ferme.

1922-23 .... $11,000
1923-24 11,000

Armateurs.—Windsor and Pelee Island Ltd., de l'Ile Pelée, Ont.

Date du contrat.—13 avril 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture de la navigation en 1922, au 31 mars 1923.

Service et escales.—Six voyages, aller et retour, par semaine, si le temps le permet, en avril, mai, juin, septembre et octobre; et cinq voyages aller et retour, par semaine en juillet, août et novembre, jusqu'à la fermeture de la navigation, si le temps le permet, entre l'Ile Pelée et la terre ferme, avec escale chaque fois à Kingsville et Leamington, Ont.

Tarif.—Le tarif-voyageurs pour le voyage entre l'Ile Pelée et Kingsville ou Leamington ou *vice versa* sera de $1.00; tarif pour le voyage entre l'Ile Pelée et Windsor ou *vice versa,* $1.50.

Le tarif pour trafic sera le même que celui que porte l'échelle de taux jointe au contrat.

Quai de l'État.—Le bateau devra rallier aussi souvent que possible.

Subvention.—$11,000 par versements égaux les derniers jours de juin, septembre, décembre et mars.

Courrier postal.—Le courrier devra être transporté, par navigation libre, entre le bureau de poste de l'Ile Pelée, l'Ile Pelée sud et Scudder et les autres bureaux de poste au choix du ministre des Postes.

DISTANCES

	Milles
De Kingsville à Leamington	8
" Leamington à Pelee Island	16
" Pelee Island à Windsor	53
Total	77

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Pelée	145	24	13	242	537	......	389	58	13	Collingwood	1914	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Voyages complets	Passagers	Fret	Bois	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
						Scellés	Attachés	
		Nombre	tonnes	pds				$
1914	187	3,672	3,469	169,000	571	562	455	7,000 00
1915	241	3,825	3,580	174,000	1,010	765	726	8,000 00
1916	236	3,987	2,700	98,000	1,065	732	644	8,000 00
1917	231	3,761	2,696	89,000	1,101	872	583	8,000 00
1918	205	4,546	1,867	167,000	561	500	676	8,000 00
1919	218	5,662	2,757	154,000	913	662	972	8,000 00
1920	211½	5,940	2,404	166,000	1,305	781	803	8,000 00
1921	217½	5,586	1,878	63,000	444	700	740	8,000 00
1922	217	Ret. 2,995	787	61,000	13	452	1,149	
		Aller 2,989	1,078	Aucun	826	459	38	10,250 00
	Total	5,984	1,865	61,000	839	911	1,187	

ÉCHELLE AU TAUX DE FRET

—	Kingsville et Leamington	Windsor
	$ c.	$ c.
Grains et pommes de terre, le quintal, au wagon	0 10	0 12
Grains et pommes de terre, moins qu'au wagon	0 12	0 15
Fruits en panier, le quintal	0 30	0 30
Vin au baril	0 75	0 75
Huile, au baril	0 85	0 85
Sel et farine, au baril	0 35	0 35
Minimum des frais sur chaque colis	0 25	0 25
Tout animal, cheval ou bétail, la tête, jusqu'à cinq, chacun	2 50	2 50
Tout excédent de cinq, la tête	2 25	2 25
Porcs et moutons, jusqu'à dix, la tête	0 75	0 75
Porcs et moutons, plus de dix, la tête	0 65	0 65
Epiceries et quincailleries, le quintal	0 25	0 25
Bois de construction, du M pieds, jusqu'à 5 M pieds	3 50	3 50
Plus de 5 M pieds	3 00	3 00
Bardeaux, par M	0 40	0 40
Lattes, par M	0 50	0 50
Mouture, le sac	0 20	0 20
Tabac, les 100 livres	0 40	0 40
Blé à mouture, le sac, mouture	1 75	1 75
Bogheis, montés, chacun	2 50	2 50
Bogheis, empaquetés, chacun	2 00	2 00
Houille, la tonne	1 50	1 50
Houille, la tonne, au wagon	0 45	0 45
Instruments aratoires, le quintal	0 40	0 40
Farine, le baril	0 85	0 85
Huiles lubrifiantes, le baril	0 85	0 85
Huiles de graine de lin, le baril	0 75	0 75
Térébenthine, le baril	0 60	0 60
Tuile de pouces, le cent	0 80	0 80
" 4 "	1 00	1 00
" 5 "	1 20	1 20
" 6 "	1 60	1 60
" 8 "	2 00	2 00
" 10 "	2 40	2 40
" 12 "	0 36	0 35
Poisson, le quintal	3 00	3 00
Automobiles, aller, le chauffeur compris	5 00	5 00
Automobiles, retour, le chauffeur compris	6 00	6 00
Briques, le mille	0 50	0 50
Chaux, le baril	0 55	0 55
Ciment, le baril	0 50	0 50
Bière, la boîte	0 35	0 35
Crispettes, la boîte	0 25	0 25
Œufs, la boîte	0 25	0 25
Paille et foin, la tonne	2 50	2 50
Laine, le quintal	0 40	0 40
Peaux crues, le quintal	0 45	0 45
Poteaux à barrière, la pièce	0 05	0 05
Wagon, vide	2 50	2 50
Pierre, la tonne	1 50	1 50
Plâtre à enduits, le quintal	0 25	0 25
Ferraille, le quintal	0 25	0 25
Choux-fleurs, le quintal	0 14	0 14
Pianos, la pièce	5 00	5 00
Oignons, au wagon	0 10	0 12
Oignons, moins qu'au wagon	0 12	0 15
Volailles, empaquetées, le quintal	0 75	0 75
Volailles, en vrac, le quintal	1 00	1 00

TARIF DES PASSAGERS

Entre l'Ile Pelée et Leamington et Kingville, par personne........................ $1 00

MULGRAVE, ARICHAT ET PETIT DE GRAT

Contrat n° 20.

Min. du Commerce. Dossier n° 28168.

Crédit 194.—Service de vapeurs entre Arichat et Petit de Grat.

1922-23..$ 10,000
1923-24.. 10,000

Armateurs.—La Cie Arichat Steamship, Ltée, de Sydney, N.-E.

Date du contrat.—11 avril 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service et escale.—Un voyage quotidien complet (les dimanches exceptés) entre Petit de Grat et Mulgrave, avec arrêt à chaque voyage, à l'aller et au retour, à Arichat et à Arichat-Ouest.

Vent et glace.—Advenant que quelque voyage soit manqué à cause des vents contraires ou des glaçons à la dérive, il ne sera pas fait de déduction sur les subventions à verser, par ailleurs, pour les voyages ainsi manqués.

Quais de l'État.—Le bateau devra faire escale aussi souvent que possible.

Subvention.—$10,000 par versements trimestriels, en juillet, octobre, janvier et avril.

Radoub.—Le steamer pourra faire relâche pour une durée autorisée par le ministre pour fins de radoub, inspection, nettoyage, peinturage, etc. Pendant la relâche de l'*Arichat*, les armateurs devront assurer un service quotidien au moyen d'un autre vapeur.

Courrier.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Petit-de-Grat à Arichat	8
Arichat à Arichat-Ouest	7
Arichat-Ouest à Mulgrave	18
Total	33

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Arichat	84·9	19·3	10·3	54	144	120	100	24	9½	Montréal	1917	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c
1914	276½	2,569	835	Aucun	3,354	6,750 00
1915	275½	2,140	832	Aucun	2,944	7,000 00
1916	241	2,392	1,009	Aucun	2,485	6,125 00
1917	217½	1,535	1,106	Aucun	2,235	5,512 43
1918	265	1,969	1,541	Aucun	3,075	7,000 00
1919	242½	2,108	2,051	2	3,503	6,107 58
1920	166	2,386	875	7	2,612	7,562 50
1921	200	1,224	969	100	Aucun	9,666 67
1922	269	Ret. 1,069	625	Aucun	Aucun	
		Aller 740	296	Aucun	Aucun	9,968 35
	Total.....	1,809	921	Aucun	Aucun	

PICTOU ET MONTAGUE

Contrat n° 19.

Min. du Commerce. Dossier n° 24082.

Crédit 195.—Service de vapeurs entre Pictou et Montague, avec escale à Murray Harbour et Georgetown.

1922-23 .... $6,000
1923-24 6,000

Armateurs.—La Cie Have Steamship, Ltée., de LaHave, N.-E.

Date du contrat.—Le 12 août 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation, en 1922.

Service et escales.—Trois voyages complets par semaine, en partant de Montague, avec escale à Georgetown, et Beach Point, I.P.-E., et à Pictou, N.-E., pour revenir à Beach Point, Georgetown et Montague, avec deux escales hebdomadaires à Cardigan, New port et Murray Harbour North. Toutes modifications apportées à l'itinéraire par les armateurs seront sujettes à l'approbation du ministre.

Subvention.—$6,000 pour la saison, payable en trois versements.

Courrier postal.—Transport gratuit.

Quais de l'État.—Le vapeur devra faire escale aussi souvent que possible.

DISTANCES

	Milles
Pictou à Montague	47
Montague à Cardigan	22
Montague à Murray Harbour	20
Murray Harbour North à Pictou	38
Georgetown à Pictou	40
Montague à Lower Montague	4
Lower Montague à Georgetown	2
Cardigan à Newport	4

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Tussle........	83·2	20·5	9·8	67	151	100	25	28	10	Lunenburg, N.-E.	1915	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914......................	97	1,885	5,126	423	417	6,000 00
1915......................	96	1,926	4,892	230	393	6,000 00
1916......................	85	1,455	5,468	88	124	5,684 21
1917......................	84	1,562	5,956	72	15	6,000 00
1918......................	43	1,497	1,040	62	Aucun	3,580 00
1919......................	61	1,544	1,890	107	Aucun	6,000 00
1920......................	68	2,153	1,191	41	Aucun	6,000 00
1921......................	50	897	517	—	Aucun	6,000 00
1922......................	28	Ret. 98	203	23	Aucun	
		Aller 111	13	—	Aucun	3,360 00
	Total.....	209	216	23	Aucun	

PICTOU, MULGRAVE ET CHÉTICAMP

Contrat n° 16.

Min. du Commerce. Dossier n° 28161.

Crédit 196.—Service de vapeurs entre Pictou, Mulgrave et Chéticamp.

1922-23.....................................$11,000
1923-24..................................... 11,000

Armateurs.—La Cie North Bay Steamship, Ltée., de Port Hood, N.-E.

Date du contrat.—Le 1er mai 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation, en 1922.

Service et escales—

(*a*) 12 voyages complets dans la saison entre Pictou et Mulgrave, avec escale à l'aller et au retour (où il y a des passagers ou des marchandises) à Arisaig, Georgeville, Cape George, Morristown, Malignant Cove, Livingstone Cove, Ballantyne Cove et Cribbin's Point.

(*b*) Trois voyages complets par semaine du 15 mai au 15 novembre inclusivement, et deux voyages complets chaque semaine pendant le reste de la saison, entre Mulgrave et Chéticamp, avec escale, à l'aller et au retour, à Port-Hastings, Port-Hawkesbury, Port Hood, Port Hood Island, Margaree Harbour, Grand-Etang, et Eastern Harbour, soit 50 voyages complets dans la saison;

et escale chaque semaine à Pleasant Bay, et, s'il y a des passagers ou des marchandises ou au gré du ministre, escale à Henry Island, Mabou Mouth, Inverness, Red Cape et Port Bain, de même qu'à tout port ou ports, endroit ou endroits en cours de route, au gré du ministre.

(c) Si le ministre l'exige, huit voyages complets dans la saison entre Souris et Mulgrave pourront remplacer les huit voyages complets entre Pictou et Mulgrave comme ci-haut, avec escale à l'aller et au retour à Arisaig, Georgetown, Cape George, Morristown, Malignant Cove, Livingstone Cove, Ballantyne Cove et Cribbin's Point, savoir un voyage en juin, deux en juillet, deux en août, un en septembre et deux en octobre.

Il faudra maintenir un service de correspondance, semi-hebdomadaire régulier avec les Chemins de fer Nationaux à Mulgrave, de même qu'avec les vapeurs de la ligne Plant à Hawkesbury.

Subvention.—$11,000 à verser en parties égales les premiers jours de juillet et d'octobre et à la fin du service.

Courrier.—Transport gratuit.

Quais de l'État.—Le vapeur devra faire escale aussi souvent que possible.

DISTANCES

	Milles
Souris à Arisaig	88
Pictou à Arisaig	24
Arisaig à Malignant Cove	5
Malignant Cove à George ville	5
Georgeville à Livingstone	4
Livingstone à Ballantyne	16
Ballantyne à Morristown	10
Morristown à Mulgrave	27
Mulgrave à Hawkesbury	2
Hawkesbury à Hastings	3
Hastings à Port-Hood	27
Port-Hood à Mabou Mouth	8
Mabou Mouth à Port-Bain	15
Port-Bain à Inverness	5
Inverness à Red Cape	5
Red Cape à Margaree	11
Margaree à Grand Etang	10
Grand Etang à Chéticamp	10
Chéticamp à Pleasant Bay	19
Total	206

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Kinburn	114	23·5	10·5	79	168	......	40	28	10	Mahone Bay, N.-E.	1900	Bois

RAPPORT DU TRAFIC

Année civile	Voyages complets effectués		Passagers transportés	Marchandises transportées (tonnes)		Têtes de bétail	Sacs de dépêches	Subventions payées
				Poids	Mesure			
								$ c.
1914........	64		550	535	Aucun	Aucun	Aucun	5,942 70
1915........	67		315	1,145	Aucun	Aucun	Aucun	5,566 26
1916........	66		633	1,311	Aucun	Aucun	Aucun	8,106 39
1917........	66		343	922	Aucun	Aucun	Aucun	7,500 00
1918........	62		493	3,125	Aucun	Aucun	Aucun	7,500 00
1919........	65		824	9,000	Aucun	Aucun	Aucun	7,500 00
1920........	65		454	2,445	Aucun	Aucun	Aucun	7,500 00
1921........	63		333	2,237	Aucun	Aucun	Aucun	7,500 00
1922........	76½	Ret.	410	1,348	Aucun	Aucun	Aucun	
		Aller	358	1,264	Aucun	Aucun	Aucun	11,000 00
	Total.....		768	2,612	Aucun	Aucun	Aucun	

PORTS DE PICTOU, DE NEW GLASGOW ET DU COMTÉ D'ANTIGONISH

Contrat n° 75.

Min. du Commerce. Dossier n° 28037.

Crédit 197.—Service de goélette entre les ports de Pictou, de New Glasgow et du comté d'Antigonish.

1922-23..	$1,500
1923-24..	1,500

Armateur.—James Wilson Smith, de Pictou, N.-E.

Date du contrat.—Le 3 avril 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la fermeture de la navigation (1er novembre) 1922.

Service et escales.—Un voyage complet par semaine de Pictou, avec escale à New Glasgow, Lismore, McAra's Brook, Arisaig, Malignat Cove, Georgeville, Livingstone Cove, Ballantyne Cove, Morristown Wharf, Bayfield, Tracadie et Havre au Boucher. L'escale de Tracadie dépendra de la profondeur de l'eau au quai.

Quais de l'État.—Le vapeur devra faire escale aussi souvent que possible.

Subvention.—$1,500, dont $750 à verser le 1er août, le solde à la fin de la saison.

Courrier.—Transport gratuit.

RAPPORTS DU TRAFIC

DISTANCES

	Milles
New Glasgow à Pictou........	9
Pictou à Lismore........	17
Lismore à McAra's Brook........	3
McAra's Brook à Arisaig........	3
Arisaig à Malignant Cove........	4
Malignant Cove à Georgeville........	4
Georgeville à Livingstone Cove........	4
Livingstone Cove à Ballantyne Cove........	6
Ballantyne Cove à Morristown........	7
Total........	57

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Ryse.........	47·3	12·8	6	20	20	28	Aucune	30	8	Shippegan reconstruit à Souris.	1889 1914	Bois

Il s'agit d'une goélette pourvue d'un moteur à essence auxiliaire.

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transporés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914.....................	24	Aucun	540	Aucun	Aucun	1,000 00
1915.....................	26	Aucun	660	Aucun	Aucun	1,000 00
1916.....................	26	Aucun	253	Aucun	Aucun	1,000 00
1917.....................	26	Aucun	565	Aucun	Aucun	1,000 00
1918.....................	Pas de ser	vice effectué.				
1919.....................	20	Aucun	290	Aucun	Aucun	1,500 00
1920.....................	28	Aucun	440	Aucun	Aucun	1,500 00
1921.....................	27	Aucun	530	Aucun	Aucun	1,396 55
1922.....................	26	Ret. Aucun	50	Aucun	Aucun	
		Aller Aucun	450	Aucun	Aucun	1,500 00
	Total.....	Aucun	500	Aucun	Aucun	

PORT MULGRAVE, ST. PETER'S, IRISH COVE ET MARBLE MOUNTAIN

Contrat n° 26.

Min. du Commerce. Dossier n° 28092.

Crédit 198.—Service de vapeurs entre Port Mulgrave, St. Peter's, Irish Cove et Marble Mountain, et autres ports des lacs du Bras d'Or.

1921-22.. $8,000
1922-23.. 8,000

Armateurs.—La Cie Richmond Steamship, de Sydney, N.-E.

Date du contrat.—Le 29 mai 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la fermeture de la navigation pour 1922.

Service et escales.—Deux voyages complets par semaine entre Port-Mulgrave, Poulamond, Grandique, Rivière Bourgeois, St. Peter's, Johnston's Harbour, Irish Cove et Grand Narrows; et quatre voyages complets par semaine entre Grand Narrows et Marble Mountain, dont deux par semaine devront comprendre West Bay, pourvu que les escales à West Bay ne soient pas requises à moins ou avant qu'on ne construise un quai à cet endroit.

Quais de l'État.—Le vapeur devra faire escale aussi souvent que possible.

Subvention.—$8,000 par année, à verser en juillet, octobre, décembre et à la fin de la saison.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Grand Narrows à Marble Mountain	18
" West Bay	31
" Irish Cove	11
" Johnston's Harbour	19
" St. Peter's	31
" Grandique	44
" Mulgrave	65

DESCRIPTION DU PAQUEBOT

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Richmond	112·5	18	8·25	105	162	75	100	21	9	Sydney	1905	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets effectués	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Têtes de bétail transportées	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c
1914	197	1,250	475	10	Aucun	6,500 00
1915	208½	1,360	467	15	Aucun	6,500 00
1916	233	1,390	483	23	Aucun	6,500 00
1917	214	1,680	585	18	Aucun	6,500 00
1918	212	1,580	700	35	Aucun	8,500 00
1919	152	970	430	6	Aucun	5,979 96
1920	183	1,220	710	12	Aucun	6,207 64
1921	191	610	334	9	Aucun	6,500 00
1922		Ret. 480	267	8	Aucun	
	182	Aller 325	240	6	Aucun	8,000 00
	Total	805	507	14	Aucun	

PICTOU, SOURIS ET LES ILES DE LA MADELEINE

Contrat n° 12.

Min. du Commerce. Dossier n° 26863.

Crédit 199.—Service à vapeurs entre Pictou, Souris et les Iles de la Madeleine.

1922-23	$24,000
1923-24	24,000

Armateurs.—Wm. C. Leslie (Magdalen Transports, Ltée.).

Date du contrat.—Le 8 mars 1921. *Durée du contrat.*—De l'ouverture de la navigation en 1921 à la fermeture de la navigation en 1925. Ce contrat a été résilié.

Service et escales.—Un service régulier semi-hebdomadaire entre Pictou, Souris et les Iles de la Madeleine, dans l'ordre suivant:

(*a*) Premier voyage de chaque semaine: De Pictou, avec escale à Souris, Etang du Nord, Amherst, Grindstone et Pointe Basse, et retour à Grindstone, Amherst, Souris et Pictou.

(b) Deuxième voyage chaque semaine: De Pictou, faisant ensuite escale à Souris, Amherst, Grindstone, Pointe-Basse et Grande Entrée, retournant à Pointe-Basse, Grindstone, Amherst, Souris et Pictou.

(c) Il y aura quatre voyages chaque année au lieu de quatre des voyages semi-hebdomadaires réguliers précités, de Pictou à Souris, West Point (afin de débarquer le courrier portal pour Amherst), Etang-du-Nord, Bryon Island, Pointe-Basse, Grindstone, Amherst, Souris et Pictou.

Subvention.—$24,000 par année, payables comme suit: les 1er juillet et 1er octobre de chaque année, $8,000; et à la fermeture de la navigation chaque année, $8,000.

Service postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Pictou à Souris	50
Souris à Etang-du-Nord	76
Etang-du-Nord à Amherst	33
Amherst à Grindstone	9
Grindstone à Pointe-Basse	4
Pointe-Basse à Grande Entrée	15
Total	187
Etang-du-Nord à Bryon Island	50

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
R. W. Hendry	139	28	11	352	479	500	30 et 24	49	10	Gilbert's Cove, N.-E.	1921	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
					Scellés	Attachés	
							$ c.
1914	61	1,380	4,802	811	2,788	921	18,000 00
1915	60	633	8,462	174	2,505	1,297	17,769 23
1916	52	1,714	6,591	26	2,267	1,239	14,000 00
1917	54	1,913	8,860	69	2,966	505	17,769 23
1918	43	1,379	4,932	130	3,083	1,393	18,000 00
1919	53	1,651	9,500	119	2,497	1,469	18,000 00
1920	54½	1,952	5,980	169	2,544	1,066	16,934 45
1921	65	1,328	5,925	Aucun	3,341	1,056	24,000 00
1922	59	Ret. 665	1,541	1	1,510	12	
		Aller 648	4,839	7	1,217	1,344	24,000 00
	Total	1,313	6,380	8	2,727	1,356	

QUÉBEC, NATASHQUAN ET HARRINGTON

Contrat n° 35.

Min. du Commerce. Dossier n° 28077.

Crédit 200.—Service de vapeurs entre Québec, Natashquan et Harrington, et autres endroits sur la côte nord du fleuve St-Laurent.

1922-23	$85,000
1923-24	85,000

Armateurs.—Le Cie Clarke Steamship, Ltée, de Québec, P.Q.

Date du contrat.—Le 7 avril 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture la navigation en 1922 à la clôture de la navigation en 1931.

Service et ports d'escale.—Un voyage complet chaque semaine, pendant la saison de navigation, de Québec à Natashquan, faisant escale chaque trajet à Godbout, Franklin River, Baie de la Trinité, Ile-aux-Œufs, Pentecôte, Clarke City, Sept-Iles, Rivière aux Graines, Sheldrake, Rivière au Tonnerre, Magpie, Rivière St-Jean, Longue Pointe, Mingan, Pointe aux Esquimaux, Baie aux Piastres et Natashquan, en prolongeant chaque voyage alternatif (c'est-à-dire chaque voyage accompli par le plus petit vapeur) jusqu'à Harrington et la Baie Bras d'Or, faisant escale aux ports intermédiaires, s'arrêtant une fois par voyage complet à un port désigné par le ministre, à l'Ile d'Anticosti, durant les voyages qui ne se prolongent pas jusqu'à Harrington et la Baie Bras d'Or.

(*a*) Pourvu qu'on fasse escale aux Escoumains, pendant l'un ou l'autre trajet, lorsqu'il y a un nombre de passagers assez important ou qu'il se présente une somme de marchandises à destination ou en provenance de ce port, c'est-à-dire lorsqu'il y a pour au moins $150 de fret par escale pour le vaisseau.

(*b*) Les armateurs peuvent, au gré du ministre, omettre de temps à autre certaines escales aux ports susmentionnés ou faire escale alternativement ou autrement à certains ports que le ministre pourrait désigner, dans l'intérêt du public et du transport efficace des passagers et de la marchandise.

Retards.—En vue d'éviter aux vaisseaux accomplissant les services susmentionnés des retards inutiles, il est entendu que lorsque tout vaisseau arrive à une distance appropriée des ports et des points d'ancrage dont il est fait mention plus haut, si aucun vaisseau ne vient charger ou décharger des marchandises dans un délai de trente minutes à compter de l'heure de l'ancrage, ce vaisseau sera libre, au gré du capitaine, de lever l'ancre et continuer son voyage sans plus de délai. Il devra donner avis de son arrivée au moyen de sa sirène à vapeur ou par tout autre moyen à l'heure du mouillage. Dans le cas où l'on ne ferait pas escale à certains ports, tel que stipulé à la présente clause on devra en faire rapport au ministre au moment de présenter la réclamation de subvention relative au voyage dont il s'agit.

Subvention.—$85,000 par année, payables en versements égaux de $21,250, ou en toute autre proportion acquise à la compagnie, le 1er de juin, le 1er d'août, le 1er d'octobre et à la clôture de la navigation chaque année.

Service postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Québec à Franklin	192
Franklin à Godbout	17
Godbout à Baie de la Trinité	17½
Baie de la Trinité à l'Ile-aux-Œufs	16
Ile-aux-Œufs à Pentecôte	9¼
Pentecôte à Shelter Bay	19
Shelter Bay à Clarke City	25½
Clarke City à Sept-Iles	4½
Sept-Iles à Rivière-aux-Graines	50
Rivière-aux-Graines à Sheldrake	13
Sheldrake à Rivière-au-Tonnerre	6
Rivière-au-Tonnerre à Magpie	14
Magpie à Rivière St-Jean	6
Rivière St-Jean à Anticosti	39
Anticosti à Longue Pointe	41
Longue Pointe à Mingan	6
Mingan à Pointe-aux-Esquimaux	18
Pointe-aux-Esquimaux à Baie-à-la-Piastre	36
Baie-à-la-Piastre à Natashquan	36
Natashquan à Harrington	115
Harrington à Mutton Bay	39
Mutton Bay à St-Augustin	35
St-Augustin à Old Fort Bay	24½
Old Fort Bay à Bonne-Espérance	8
Bonne-Espérance à Baie Bras d'Or	22
Total	809¼

DESCRIPTION DES PAQUEBOTS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
North Shore..	206	28½	13	480	811	500	50 et 50	122	11½	Newcastle......	1896	Acier
Labrador.....	125	23·9	13·6	174	316	200	32	61	9½	Lauzon.........	1918	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
					Scellés	Attachés	
							$ c.
1914..........	28½	2,285	9,339	Aucun	1,946	Aucun	25,983 35
1915..........	32	3,081	4,669	Aucun	2,737	Aucun	28,000 00
1916..........	32	4,013	3,383	Aucun	2,247	Aucun	28,000 00
1917..........	14	1,114	1,711	Aucun	2,146	Aucun	23,666 60
1918..........	25	773	3,836	47	3,622	49	28,000 00
1919..........	30	1,215	3,527	67	4,123	35	30,000 00
1920..........	28	1,959	3,657	71	4,148	Aucun	30,000 00
1921..........	22	2,281	2,948	143	1,128	3,494	50,000 00
1922..........	33	Ret. 1,154	1,217	28	752	199	
		Aller 1,344	3,228	160	857	4,366	85,000 00
	Total.....	2,498	4,445	188	1,609	4,565	

QUÉBEC, MONTRÉAL ET GASPÉ

Contrat n° 81.

Dossier n° 28078.

Crédit 201.—Service de vapeurs entre Québec ou Montréal et Gaspé et les ports situés sur la rive du golfe St-Laurent.

1922-23	$30,000
1923-24	30,000

Armateurs.—La Cie Clarke Steamship, Ltée., de Québec, P.Q.

Date du contrat.—Le 5 octobre 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er août 1922 à la clôture de la navigation en 1931.

Service et ports d'escale.—Un service semi-mensuel régulier pendant la saison de navigation, chaque année, de Québec (ou Montréal, au gré des armateurs) à Gaspé, faisant escale chaque trajet à Matane, Cap Chat, Ste-Anne-des-Monts, Mont Louis, Grande Vallée, Chlorydormes, St-Joachim, Petit Cap, Petite Rivière-aux-Renards, Rivière-aux-Renards, Griffin Cove, Anse-à-Louise, Grande Grève et Douglastown, et faisant escale une fois par voyage complet, soit au voyage d'aller ou de retour, à Mechins, Marsouins, Martin River, Claude River, St-Antoine, Cap de la Madeleine, Petite Vallée, Pointe Frégate, St-Yvon (Pointe Sèche), Grand Etang, Anse-à-Valeau et Pointe Jaune; pourvu que, jusqu'à la clôture de la navigation 1922, ce service semi-mensuel soit continué entre le Bassin de Gaspé et Paspébiac, faisant escale à chaque trajet à la Malbaie, Percé, Cape Cove, Grande Rivière, Chandler, Newport et Port Daniel. Dès l'ouverture de la navigation et dans la suite, en 1923, le terme oriental du service subventionné sera à Gaspé; pourvu que le vapeur subventionné ait le droit de se rendre à d'autres ports si la situation l'exige.

Subvention.—$30,000 par année, acquittables par versements, le 1er de juin, le 1er d'août, le 1er d'octobre et à la clôture de la navigation chaque année.

Service postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Montréal à Québec	139
Québec à Mechins	222
Mechins à Cap Chat	13
Cap Chat à Ste-Anne-des-Monts	9
Ste-Anne-des-Monts à Martin River	15
Martin River à Claude River	11
Claude River à Mont Louis	6½
Mont Louis à St-Antoine	7½
St-Antoine à Petite Madeleine	5
Petite Madeleine à Cap de la Madeleine	4
Cap de la Madeleine à Grande Vallée	6½
Grande Vallée à Petite Vallée	3½
Petite Vallée à Pointe Frégate	4
Pointe Frégate à Chlorydormes	5½
Chlorydormes à Pointe Sèche	2½
Pointe Sèche à Grand Etang	3
Grand Etang à Anse-à-Valeau	6½
Anse-à-Valeau à Pointe Jaune	3
Pointe Jaune à Petite Rivière-aux-Renards	3
Petite Rivière-aux-Renards à Rivière-aux-Renards	3

DISTANCES—*Fin*

	Milles
Rivière-aux-Renards à Griffin Cove	5½
Griffin Cove à L'Anse-à-Louise	4
L'Anse-à-Louise à Cap Rosier	2
Cap Rosier à Grande Grève	11
Grande Grève à Douglastown	5
Douglastown à Bassin de Gaspé	8½
Bassin de Gaspé à Malbaie	28
Malbaie à Percé	6
Percé à Cape Cove	8
Cape Cove à Grande Rivière	9
Grande Rivière à Chandler	5
Chandler à Newport	7
Newport à Port-Daniel	11
Port-Daniel à Paspébiac	19
Total	591½

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Gaspesia	214·6	32·1	13·7	520	1,014	1,200	50 et 50	184	12½	Rostock	1909	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	15	1,523	3,275	Aucun	Aucun	8,500 00
1915	15	1,233	3,562	Aucun	Aucun	8,500 00
1916	31	1,224	3,921	Aucun	Aucun	8,500 00
1917	9	373	641	Aucun	Aucun	5,100 00
1918	13	166	1,646	Aucun	Aucun	8,500 00
1919	14	210	3,108	Aucun	Aucun	14,000 00
1920	*10	839	3,459	Aucun	Aucun	20,000 00
1921	25½	483	3,930	Aucun	Aucun	30,000 00
1922 *Brumath*	4	Ret. 63	32	1	Aucun	
		Aller 144	1,210	5	Aucun	7,500 00
	Total	207	1,242	6	Aucun	
Gaspesia	13	Ret. 717	1,306	6	Aucun	
		Aller 573	3,166	4	Aucun	22,500 00
	Total	1,290	4,472	10	Aucun	

Le *Brumath*, un vapeur en bois, jaugeant 1,140 tonnes, mis en service par la Cie Gaspé Cotier, de Québec, partagea ce service avec le *Gaspesia*, en 1922, jusqu'au 1er d'août, date à laquelle le *Brumath* fut détruit par un incendie. Le *Gaspesia* accomplit le service complet pendant le reste de la saison et le continuera jusqu'à la clôture de la navigation, en 1931.

BAIE STE-CATHERINE ET TADOUSSAC

Contrat n° 24.

Min. du Commerce. Dossier n° 28165.

Crédit 202.—Baie Ste-Catherine et Tadoussac, service de vapeur pendant l'hiver entre:

1922-23	$2,000
1923-24	2,000

Armateurs.—E. O. Bouliane, de Tadoussac, P.Q.

Date du contrat.—Le 11 octobre 1922. *Durée du contrat.*—Du 15 novembre 1922 ou 15 mai 1923.

Service.—Deux voyages complets chaque jour (les dimanches exceptés).

Ports d'escale.—Baie Ste-Catherine et Tadoussac.

Subvention.—$2,000 pour la saison d'hiver, payables en novembre, janvier, mars et mai.

Service postal.—Transport gratuit.

Distance.—Baie Ste-Catherine à Tadoussac ....2 milles.

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions		Tonnage			Places pour passagers	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Net	Brut	Capacité			Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds							
St-Paul	35	12	6	10	6	20	8	....	1915	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés		Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
							$ c.
Du 15 nov. au 30 nov. 1922.	31	Ret.	8	200	Aucun	51	
		Aller	6	2,350	2	9	500 00
	Total.....		14	2,550	2	60	

Ces rapports touchant le trafic sont les seuls présentés jusqu'à date.

SERVICE ENTRE ST-JEAN ET ST-ANDREWS, N.-B.

Contrat n° 41.

Min. du Commerce. Dossier n° 28102.

Crédit 203.—Service de vapeur entre St-Jean, N.-B. et St-Andrews, N.-B., faisant escale aux ports intermédiaires.

1922-23	$4,000
1923-24	4,000

Armateurs.—La Cie Maritime Steamship, Ltée, de Black's Harbour, N.-B.

Date du contrat.—3 avril 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service et ports d'escale.—Service régulier entre St-Jean et St-Andrews, faisant escale à Dipper Harbour, Black's Harbour, Back Bay, Letête, Deer Island et Red Store ou St-George.

Il y aura un voyage aller et retour chaque semaine pendant toute l'année, comme suit:

(*a*) Le navire part de St-Jean à destination de St-Andrews, les mardis matin, faisant escale à Dipper Harbour, Beaver Harbour, Black's Harbour, Back Bay ou Letête, Deer Island et Red Store ou St-George.

(*b*) Au retour il part de St-Andrews à destination de St-Jean, les jeudis matin, faisant escale à Letête ou Back Bay, Black's Harbour, Beaver Harbour et Dipper Harbour.

Quais du gouvernement.—Le vapeur doit y faire escale lorsque la chose est possible.

Subvention.—$4,000 par année, payables comme suit: $1,000 le 1er de juillet, le 1er d'octobre, le 1er janvier et le 1er d'avril.

Service postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
St-Jean à Dipper Harbour	19
" Beaver Harbour	36
" Black's Harbour	42
" Lord's Cove	50
" Back Bay	55
" Letête	58
" St-George	68
" St-Andrew's	80

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Connors Bros.	97	21·6	9	49	133	150	197	30	8	Shelburne, N.-E.	1904	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
					Scellés	Attachés	
							$ c.
1914.........	48	1,121	5,436	Aucun	200	Aucun	4,000 00
1915.........	50	1,276	5,884	Aucun	200	6	4,000 00
1916.........	52	1,275	6,846	Aucun	208	12	4,000 00
1917.........	52	1,289	5,719	Aucun	184	22	4,000 00
1918.........	52	1,280	7,039	Aucun	498	12	4,000 00
1919.........	48	1,630	9,169	Aucun	418	12	4,000 00
1920.........	53	1,080	5,760	Aucun	425	48	4,000 00
1921.........	52	894	6,202	Aucun	312	Aucun	4,000 00
1922.........	52	Ret. 450	3,097	Aucun	156	Aucun	
		Aller 373	4,448	Aucun	156	Aucun	4,000 00
	Total.....	823	7,545	Aucun	312	Aucun	

ST-JEAN ET BEAR RIVER

Contrat n° 45.

Min. du Commerce. Dossier n° 28479.

Crédit 204.—St-Jean et Bear River, et autres ports intermédiaires, service de vapeur entre:

1922-23......................................	$2,000
1923-24......................................	2,000

Armateurs.—La Cie Bear River Steamship, Ltée.

Date du contrat.—Le 26 juillet 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service et ports d'escale.—Un service hebdomadaire régulier entre Saint-Jean et Bear River, faisant escale à chaque trajet à Victoria Bridge et Digby. En hiver, si les glaces empêchent le vapeur d'atteindre Bear River, on pourra terminer le trajet soit à Victoria Bridge, soit à Digby.

Subvention.—$2,000 par année, payables par versements trimestriels.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Bear River à Victoria Bridge....................	4
Victoria Bridge à Digby....................	4
Digby à St-Jean....................	45
Total....................	53

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Bear River...	90	20	8·4	70	103	100	30	16	9	Shelburne.......	1903	Bois.

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1922.....................	37	Ret. Aucun	895	Aucun	Aucun	1,500 00
		Aller Aucun	440	Aucun	Aucun	
	Total.....	Aucun	1,335	Aucun	Aucun	

ST-JEAN ET BRIDGETOWN

Contrat n° 72.

Min. du Commerce. Dossier n° 28274.

Crédit 205.—St-Jean et Bridgetown, service de vapeur entre:

1922-23.. $2,500
1923-24.. 2,500

Armateurs.—La Cie Bridgetown Steamship, Ltée, de Bridgetown, N.-E.

Date du contrat.—Le 11 mai 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation, en 1922.

Service et ports d'escale.—Service hebdomadaire comprenant trente-deux voyages complets durant la saison de navigation entre Saint-Jean et Bridgetown, faisant escale à chaque trajet à Ray's Creek, Tupperville et Round Hill ainsi qu'à Clementsport, deux fois par mois.

Quais de l'État.—Le vapeur devra faire escale chaque fois qu'il lui sera possible.

Subvention.—$78.12 pour chaque voyage complet, pourvu que le chiffre total n'excède pas $2,500 durant la saison. Elle sera payable le 1er de juillet, le 1er d'octobre et à la clôture de la navigation.

Service postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
Bridgetown à Upper Granville..........................	5½
Granville à Tupperville..........................	½
Tupperville à Round Hill..........................	7
Round Hill à St. John..........................	57
Total..........................	70

DESCRIPTION DU PAQUEBOT

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Valinda......	95	21·5	9·3	56	117	60	25	19	9½	Liverpool, N.-E.	1911	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914......................	35	30	3,845	Aucun	Aucun	2,500 00
1915......................	36	17	2,313	Aucun	Aucun	2,500 00
1916......................	35	29	2,554½	Aucun	Aucun	2,500 00
1917......................	36	28	2,493	Aucun	Aucun	2,500 00
1918......................	34	23	2,404	Aucun	Aucun	2,500 00
1919......................	37	12	2,964	Aucun	Aucun	2,500 00
1920......................	36	14	2,913	Aucun	Aucun	2,000 00
1921......................	33	20	2,952	Au un	Aucun	1,500 00
1922......................	34	Ret. 16	1,859	Aucun	Aucun	
		Aller 4	975	Aucun	Aucun	2,500 00
	Total.....	20	2,834	Aucun	Aucun	

SAINT-JEAN ET DIGBY

Contrat n° 8.

Min. du Commerce. Dossier n° 27794.

Crédit 206.—Service de vapeurs entre Saint-Jean et Digby.

1922-23.. $15,000
1923-24.. 15,000

Armateurs.—La Cie Dominion Atlantic Railway, de Kentville, N.-E.

Le 1er septembre 1913, cette ligne est devenue la propriété de la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien, de Montréal, Qué.

Date du contrat.—Le 28 mars 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service et ports d'escale.—Voyages complets quotidiens (dimanches exceptés), de Saint-Jean à Digby, et retour à Saint-Jean.

Correspondance à Saint-Jean.—Dans tous les voyages de Digby à Saint-Jean, le vapeur devra arriver à Saint-Jean en temps propice pour permettre aux passagers, au courrier postal et aux colis périssables de messageries allant vers l'ouest, de correspondre avec le train du Pacifique-Canadien partant l'après-midi pour Montréal.

S'il arrivait que le mauvais temps empêchât un voyage ou causât un retard qui fit manquer cette correspondance à Saint-Jean, le ministre pourra décider qu'aucune déduction ne sera faite sur la subvention, sur justifications à lui fournies.

Quais de l'État.—On s'y arrêtera, autant que possible.

Subvention.—$15,000 payables trimestriellement, en juillet, octobre, janvier et avril.

Courrier postal.—Doit être transporté gratuitement. Si pendant la durée de ce contrat, il est fait d'autres voyages que ceux ci-dessus spécifiés, le courrier postal devra être transporté sans rémunération supplémentaire.

Vapeur auxiliaire.—Pendant la durée des réparations annuelles, ou pour toutes autres fins, les armateurs devront faire tous leurs efforts pour remplacer l'Empress par un vapeur auxiliaire convenable.

Distance.—De Saint-Jean à Digby, 47 milles.

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Empress......	235	34	28	612	1,341	500	450	365	16½	Newcastle-on-Tyne.	1906	Acier

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
					Scellés	Attachés	
							$ c.
1914.........	377	20,957	23,810	1,155	3,443	25,427	19,805 19
1915.........	312	25,795	22,367	617	3,438	25,186	20,000 00
1916.........	315	31,109	32,893	569	3,421	26,213	20,000 00
1917.........	305	27,532	34,772	801	3,344	27,022	19,423 08
1918.........	304	38,058	29,686	885	3,344	21,600	20,000 00
1919.........	303½	36,357	25,016	955	3,341	25,516	20,000 00
1920.........	299	36,569	22,271	788	3,269	21,040	12,083 73
1921.........	301	33,737	19,081	262	3,311	17,740	9,647 83
1922.........	300	Ret. 16,780	5,351	720	2,400	7,952	
		Aller 14,785	16,078	78	900	9,911	13,269 83
	Total.....	31,565	21,429	798	3,300	17,863	

SAINT-JEAN, DIGBY, ANNAPOLIS ET GRANVILLE

Contrat n° 37.

Min. du Commerce. Dossier n° 28029.

Crédit 207.—Saint-Jean, Digby, Annapolis et Granville, service de vapeur entre, viz.: le long de la côte-ouest du bassin d'Annapolis:

1922-23.. $2,000
1923-24.. 2,000

Armateurs.—La Cie Valley Steamship, Ltée., de Granville Ferry, N.-E.

Date du contrat.—Le 9 mars 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service et ports d'escale.—Service hebdomadaire entre Saint-Jean, N.-B., Annapolis Royal et Granville Ferry, N.-E., avec escale à chaque voyage, à l'aller et au retour, à Victoria Beach et au quai de Littlewood (vis-à-vis Goat Island), et quand la marée et le temps le permettront, ces voyages seront continués jusqu'à Granville Centre, avec faculté pour les entrepreneurs de poursuivre leur route jusqu'à Bridgetown, N.-E.

Pendant les mois d'hiver, au cas où la glace ne permettrait pas au navire de remonter le bassin et la rivière d'Annapolis, le voyage commencé à Saint Jean pourra se terminer à Digby.

Réparations.—Les entrepreneurs auront en tout temps le droit de retirer le vapeur du service pendant une période de deux semaines, et de plus pendant une autre période ne dépassant pas 14 jours, dans le but de le faire inspecter ou réparer; et ils pourront le remplacer par tout autre vapeur que le ministre approuvera.

Quais de l'État.—Le vapeur devra s'y arrêter, autant que possible.

Courrier postal.—Doit être transporté gratuitement.

Subvention.—$2,000 par an, payables trimestriellement, en juillet, octobre, janvier et avril.

DISTANCES

	Milles
St-Jean à Annapolis	62
St-Jean à Victoria Beach	45
Victoria Beach à Port Wade	5
Port Wade à Granville Ferry	12
Granville Ferry à Granville Centre	4
Granville Centre à Annapolis	4
Granville Ferry à Annapolis	½
Distances entre les points terminus en passant par les ports intermédiaires	70

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Granville	112	22	9	49	139	100	38	24	9	Shelburne	1909	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	52	69	3,024	Aucun	Aucun	1,875 00
1915	50	39	3,079	Aucun	Aucun	1,961 55
1916	50	77	4,069	Aucun	Aucun	2,000 00
1917	45	78	3,299	Aucun	Aucun	1,875 00
1918	44	74	3,976	Aucun	Aucun	2,000 00
1919	52	51	3,807	Aucun	Aucun	2,000 00
1920	52	95	3,197	Aucun	Aucun	2,000 00
1921	50	82	3,992	Aucun	Aucun	2,000 00
1922	51	Ret. 49	2,752	Aucun	Aucun	
		Aller 41	775	Aucun	Aucun	2,000 00
	Total	90	3,527	Aucun	Aucun	

SAINT-JEAN ET PORTS DE LA BAIE DE FUNDY ET BASSIN DES MINES

Contrat n° 71A.

Min. du Commerce. Dossier n° 27944.

Crédit 208.—Service de vapeurs entre Saint-Jean, N.-B., et les ports de la baie de Fundy, bassin des Mines.

1922-23	$8,500
1923-24	8,500

Ce crédit est voté pour deux contrats: (*a*) avec la St. John Steamship Co., (*b*) avec la «Bay of Fundy and Minas Basin SS. Co.».

(*a*) St. John Steamship Co.

Armateurs.—La St. John Steamship Co., Ltée., de Saint-Jean, N.-B.

Date du contrat.—15 février 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation, en 1922.

Service et ports d'escale—

(*a*) Un service régulier toutes les deux semaines entre St-Jean, N.-B., et Windsor, N.-E., faisant escale à chaque voyage à Canning, Wolfville et Cheverie.

(*b*) Un service régulier toutes les deux semaines, alternant avec le service spécifié au paragraphe (*a*) précité, entre St-Jean, N.-B., et Maitland, N.-E., faisant escale à Spencer's Island, Parrsboro, Noël et Bass River.

(*c*) Le nombre minimum de voyages qui sera fait pendant la saison de navigation, sera de 28.

Subvention.—$5,000 par année, payables en versements égaux le 1er août, 1er octobre, et à la fermeture de la navigation, soit $178.57 pour chaque voyage complet.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
St-Jean à Spencer's Island	62
Spencer's Island à Parrsboro	24½
Parrsboro à Bass River	26
Bass River à Maitland	13½
Maitland à Noël	13
	139
St-Jean à Spencer's Island	62
Spencer's Island à Canning	28
Canning à Wolfville	7½
Wolfville à Cheverie	9½
Cheverie à Windsor	13
	120

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Glenholme....	102·5	30·5	9·7	125	233	......	7	24	8½	Yarmouth, N.-E.	1919	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1919....................	15	36	3,125	Aucun	Aucun	3,500 00
1920....................	21	32	2,550	Aucun	Aucun	3,749 97
1921....................	27	47	3,025	Aucun	Aucun	3,455 61
1922....................	24	Ret. 15	600	Aucun	Aucun	
		Aller 21	2,400	Aucun	Aucun	4,285 69
	Total.....	36	* 3,000	Aucun	Aucun	

*Approximativement.

(b) La Cie «Bay of Fundy and Minas Basin Steamship», Ltée.

Contrat n° 71.

Min. du Commerce. Dossier n° 28356.

Armateurs.—La Cie «Bay of Fundy and Minas Basin Steamship», Ltée., de Margaretville, N.-E.

Date du contrat.—Du 10 juin 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation en 1922.

Service et ports d'escale.—Un service hebdomadaire régulier entre St-Jean, N.-B., et Margaretville, N.-E., avec escale à chaque trajet à Hampton, Port-Lorne, Port-George, Harbourville et Morden. Le vapeur fera escale toutes les deux semaines à Scott's Bay et Port-William. Il devra faire pas moins de 32 voyages complets durant la saison de la navigation.

Subvention.—$3,500 par année, payable en quatre versements égaux, les 1er juillet, septembre, novembre, et à la clôture de la navigation, soit $109.37 à chaque voyage complet.

Courrier postal.—Transport gratuit..

DISTANCES

	Milles
St. John à Hampton	40
Hampton à Port-Lorne	5
Port-Lorne à Port-George	7
Port-George à Margaretville	6
Margaretville à Morden	6
Morden à Harbourville	7
Harbourville à Hall's Harbour	12
Hall's Harbour à Scott's Bay	12
Scott's Bay à Port-Williams	30
Total	125

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Ryby L. II...	107	23	9	117	200	150	20	24	9	Margaretville...	1921	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	100	436	8,874	Aucun	Aucun	7,547 17
1915	76½	190	6,530	Aucun	Aucun	5,914 83
1916	93	261	7,305	Aucun	Aucun	6,122 52
1917	83	121	6,648½	Aucun	Aucun	4,919 88
1918	27	52	2,440	Aucun	Aucun	2,249 91
1919	37	90	3,090	Aucun	Aucun	3,000 00
1920	Pas de	contrat.				
1921	31	46	3,490	Aucun	Aucun	2,268 75
1922	32	Ret. 33	2,200	Aucun	Aucun	
		Aller 27	1,090	Aucun	Aucun	3,499 70
	Total.....	60	3,290	Aucun	Aucun	

SAINT-JEAN ET WEDGEPORT

Contrat n° 58.

Min. du Commerce. Dossier n° 28049.

Crédit 209.—Saint-Jean et Wedgeport, service de vapeur entre:

1922-23	$5,000
1923-24	5,000

Armateurs.—D. D. LeBlanc, de Wedgeport, N.-E.

Date du contrat.—Le 23 mai 1922. *Durée du contrat.*—Pour la saison de navigation, 1922.

Service et ports d'escale.—Trois voyages complets par mois, pendant toute la saison de navigation, entre St-Jean, N.-B., et Wedgeport, N.-E., faisant escale à Cap Ste-Marie et Port-Maitland.

Subvention.—$5,000 pour la saison, payables en trois versements.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
St-Jean à Cap Ste-Marie	72
Cap Ste-Marie à Port-Maitland	7
Port-Maitland à Wedgeport	34
Total	113

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Madeline A...	71	18	7	27	......	......	Aucun	......	8	Mahone Bay, N.-E.	1912	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1922	25	Ret. Aucun Aller Aucun	355 Aucun	Aucun	Aucun	5,000 00
	Total.....	Aucun	355			

SAINT-JEAN, WESTPORT ET AUTRES PORTS INTERMÉDIAIRES

Contrat n° 42A.

Min. du Commerce. Dossier n° 26984.

Crédit 210.—Service de vapeurs entre Saint-Jean, Westport et autres ports intermédiaires.

1922-23	$10,000
1923-24	10,000

Armateurs.—La Hugh Cann & Son, Ltd., de Yarmouth, N.-E.

Date du contrat.—Du 2 mars 1922. *Durée du contrat.*—Du 1er avril 1922 au 31 mars 1923.

Service et ports d'escale.—70 voyages complets devront se faire dans la période couverte par le contrat, entre St-Jean, N.-B., Westport et Yarmouth, N.-E., avec escale à chaque voyage, à l'aller et au retour, à Freeport, Tiverton, à moins que la glace n'y mette obstacle.

Le vapeur devra faire quatre voyages complets dans chacun des mois d'avril, novembre, décembre, janvier, février et mars; 6 voyages complets durant le mois de mai; et 8 voyages complets dans chacun des mois de juin, juillet, août, septembre et octobre.

Quais de l'État.—Le vapeur devra s'y arrêter chaque fois que la chose sera possible.

Subvention.—$10,000 payables comme suit: $142.86 pour chaque voyage complet accompli, devant être payés à la fin de juin, septembre, décembre et mars.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De St-Jean à Tiverton	51
" Tiverton à Freeport	11
" Freeport à Westport	1
" Westport à Yarmouth	33
Total	96

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Keith Cann	120·00	25·8	11·8	176	299	350	28	53	11½	Shelburne, N.-E.	1917	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	81	959	4,497	Aucun	Aucun	5,871 18
1915	79½	1,192	5,684	Aucun	Aucun	6,000 00
1916	79½	1,258	5,723	Aucun	Aucun	6,000 00
1917	78½	1,290	6,598	Aucun	Aucun	5,999 70
1918	75½	1,293	11,820	Aucun	Aucun	9,943 05
1919	78	2,116	11,096	Aucun	Aucun	10,000 00
1920	76½	2,150	9,443	Aucun	Aucun	10,000 00
1921	76	1,749	9,123	Aucun	Aucun	10,000 00
1922	74	Ret. 851	1,941	Aucun	Aucun	
		Aller 870	6,642	Aucun	Aucun	10,000 00
	Total	1,721	8,583	Aucun	Aucun	

SYDNEY ET BAIE SAINT-LAURENT

Contrat n° 33.
Min. du Commerce. Dossier n° 27972.

Crédit 211.—Service de vapeurs entre Sydney et Baie Saint-Laurent, faisant escale aux ports intermédiaires.

1922-23	$9,000
1923-24	9,000

Armateurs.—La Cie North Shore Steamship Company, Ltée., de Sydney, N.-E.

Date du contrat.—Le 23 février 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation en 1922.

Service et ports d'escale.—De l'ouverture de la navigation jusqu'au 15 juin, et du 15 octobre à la clôture de la navigation. Un voyage complet, aller et retour, chaque semaine, entre Sydney et la Baie Ste-Anne, avec arrêt à l'aller et au retour, à North Sydney, Breton Cove, Englishtown et North River; et un voyage complet, aller et retour, chaque semaine, entre Sydney et Baie Saint-Laurent, avec arrêt à l'aller à North Sydney, Ingonish, Neil's-Harbour et Dingwall et escales au retour à Neil's Harbour, Ingonish et North Sydney.

Du 15 juin au 15 octobre, deux voyages complets, chaque semaine, entre Sydney et la baie Ste-Anne, avec arrêts comme susdit; et deux voyages complets, aller et retour, chaque semaine, entre Sydney et Neil's Harbour, avec arrêt à l'aller et au retour, à North Sydney et à Ingonish, un voyage chaque semaine devant être prolongé jusqu'à Baie Saint-Laurent, avec arrêts, à l'aller, à Dingwall et Cape North. Pendant juillet et août, le voyage du vendredi à Ingonish et Neil's Harbour se poursuivra jusqu'à Dingwall.

Quais de l'État.—Le vapeur devra y faire escale autant que possible.

Subvention.—$9,000, payable par versements en juin, août et octobre et à la clôture de la navigation.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Sydney à North-Sydney	5
" Breton Cove	27
" Englishtown	39
" North River	43
" Ingonish	35
" Neil's Harbour	47
" Aspy Bay	59
" Cape North	70
" Baie Saint-Laurent	85

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Aspy	113	25	8·5	99	215	250	250	42	10	Shelburne, N.-E.	1910	Bois

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	110	1,715	860	45	Aucun	6,000 00
1915	112	1,360	765	130	Aucun	6,000 00
1916	110	1,510	835	45	Aucun	6,000 00
1917	114	1,515	1,120	55	Aucun	6,000 00
1918	113	1,680	1,260	226	Aucun	6,000 00
1919	112	1,860	1,640	70	Aucun	6,000 00
1920	116	1,900	1,935	90	Aucun	9,000 00
1921	111	1,325	1,275	40	Aucun	9,000 00
1922	106	Ret. 950	570	20	Aucun	
		Aller 1,090	955	5	Aucun	9,000 00
	Total	2,040	1,525	25	Aucun	

SYDNEY ET WHYCOCOMAGH

Contrat n° 34.

Min. du Commerce. Dossier n° 28659.

Crédit. 212—Service de vapeurs entre Sydney et Whycocomagh.

1922-23 .... $ 7,000
1923-24 13,000

Le vapeur *Marion*, qui avait exécuté ce service depuis plusieurs années, fut détruit par un incendie dans l'automne de 1922: armateur, M. J. T. Burchell, de Sydney, N.-E., mit en mer le vapeur *MacHinery* pour terminer la saison.

Le 30 novembre 1922, le ministère demanda des soumissions pour ce service afin qu'on ait le temps suffisant de se préparer à la saison de 1923, Les soumissions devaient être présentées au plus tard à midi, le 12 décembre 1922, et, par arrêté du Conseil du 15 décembre 1922, la soumission de M. J. T. Burchell, de Sydney, N.-E., fut acceptée pour l'accomplissement du service pendant cinq ans, commençant en 1923, moyennant une subvention annuelle de $13,000, avec le vapeur *St-Andrews*. Lorsque l'armateur fit l'inspection du *St-Andrews*, à New-York, il constata qu'il n'était pas aussi convenable que le *Princess* qu'il avait offert au gouvernement moyennant une subvention annuelle de $16,000. Il décida alors, sur l'approbation du ministère, de mettre le *Princess* en mer moyennant une subvention de $13,000.

Armateur.—James T. Burchell, de Sydney, N.-E.

Date du contrat.—Le 16 décembre 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture de la navigation, en 1923, à la clôture de la navigation, en 1927.

Service et ports d'escale.—De l'ouverture de la navigation au 30 juin et du 1er octobre à la clôture de la navigation, deux voyages complets, aller et retour, chaque semaine; et du 1er juillet au 30 septembre trois voyages complets, aller et retour, chaque semaine, entre Sydney et Whycocomagh, avec escale, à l'aller et au retour, à North Sydney, Big Bras d'Or, New Campbellton, Boularderie, Ross Ferry, Big Harbour, Kempt Head, Baddeck, Washabuck Centre, Nyanza et Little Narrows.

Il est convenu que si, après enquête convenable et juste, le Ministre est d'avis que trois voyages complets par semaine sont nécessaires après le 30 septembre, les armateurs devront faire ces trois voyages complets chaque semaine jusqu'à ce que le Ministre en ordonne autrement.

Subvention.—$13,000, payables au taux de $162.50 par voyage complet jusqu'au maximum de 80 voyages complets.

Quais de l'État.—Le vapeur devra y faire escale, autant que possible.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

	Milles
De Sydney à North Sydney	5
" North Sydney à Big Bras d'Or	20
" Big Bras d'Or à New Campbellton	2
" New Campbellton à Boularderie Centre	7
" Boularderie Centre à Ross Ferry	7
" Ross Ferry à Big Harbour	2
" Big Harbour à Kempt Head	6
" Kempt Head à Baddeck	5
" Baddeck à Washabuck	5
" Washabuck à Nyanza	6
" Nyanza à Little Narrows	10
" Little Narrows à Whycocomagh	7
Total	82

DESCRIPTION DES VAPEURS

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Marion	150	26·5	8·0	269	478	100	400	49	12	New-York	1876	Bois
Princess	112	28·0	10·3	170	251	150	500	96	13	Brooklyn, N.-Y	1913	Acier

Le *Marion* fut détruit par le feu le 31 octobre 1922.

RAPPORTS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées	Bestiaux	Sacs de dépêches	Subventions payées
						$ c.
1914	78	5,879	1,554	5,485	Aucun	3,000 00
1915	80	5,773	1,556	4,081	Aucun	3,000 00
1916	81	6,655	1,794	3,631	Aucun	3,000 00
1917	79	6,399	2,029	2,674	Aucun	3,000 00
1918	79	4,756	2,319	2,848	Aucun	3,000 00
1919	81	6,976	4,042	2,621	Aucun	4,000 00
1920	82	5,073	2,542	2,568	Aucun	4,000 00
1921	80	4,190	3,059	1,892	Aucun	4,000 00
1922	79	Ret. 1,000	1,000	500	Aucun	
		Aller 1,500	1,250	100	Aucun	4,923 50
	Total	2,500	2,250	600	Aucun	

SYDNEY, LACS BRAS D'OR ET PORTS DU CAP-BRETON

Contrat n° 77.

Min. du Commerce. Dossier n° 27971.

Crédit 213.—Service de vapeur entre Sydney, N.-E., et les ports du lac Bras d'Oo et les côtes est et ouest du Cap-Breton.

1922-23	$14,000
1923-24	14,000

Armateurs.—La Cie Coastal Steamship Ltée., de Sydney, N.-E.

Date du contrat.—23 février 1922. *Durée du contrat.*—De l'ouverture à la clôture de la navigation en 1922.

Service et ports d'escale.—Départ tous les sept jours de Sydney, à North Sydney, Baddeck, Grand Narrows, East Bay, Big Pond, Irish Cove, Johnston's Barbour, Marble Mountain, St. Peter's, Grandique, Poulamond, L'Ardoise, Arichat, Mulgrave, Hawkesbury, Hastings, Port-Hood, Margaree, Grand Etang et Cheticamp, et retour à Sydney et de là à Gabarous, faisant escale à Port-Morien, Main-à-Dieu et Louisbourg.

(*a*) S'il est impossible au *Bras d'Or* d'aller une fois par semaine à Port-Morien, Main-à-Dieu, Louisbourg et Gabarous, un service limité pourra être donné aux dits ports. Les armateurs devront toutefois faire tout en leur pouvoir pour donner un service hebdomadaire aux dits ports, si le temps le permet.

Subvention.—$14.000 par année, payable en versements le 1er juillet, le 1er octobre, et à la clôture de la navigation.

Courrier postal.—Transport gratuit.

DISTANCES

		Milles
Sydney à North Sydney		5
North Sydney à Baddeck		55
Baddeck à Grand Narrows		20
Grand Narrows à East Bay		25
East Bay à Big Pond		7
Big Pond à Irish Cove		8
Irish Cove à Johnston's Harbour		10
Johnston's Harbour à Marble Mountain		16
Marble Mountain à St. Peter's		20
St. Peter's à Grandique		12
Grandique à Poulamond		3
Poulamond à L'Ardoise		10
L'Ardoise à Arichat		18
Arichat à Mulgrave		20
Mulgrave à Hawkesbury		2
Hawkesbury à Hastings		3
Hastings à Port-Hood		25
Port-Hood à Margaree		40
Margaree à Grand Etang		8
Grand Etang à Cheticamp		9
		316
Sydney à Port-Morien	32	
Port-Morien à Main-à-Dieu	14	
Main-à-Dieu à Louisbourg	15	
Louisbourg à Gabarous	13	
	74	390

DESCRIPTION DU VAPEUR

Nom	Dimensions			Tonnage			Places pour passagers	Chevaux-vapeur	Vitesse, nœuds	Construction		
	Longueur	Largeur	Profondeur	Net	Brut	Capacité				Lieu	Année	Matériel
	pds	pds	pds									
Bras d'Or....	128	28	9	136	371	400	250	71	13	Mahone Bay, N.-E.	1919	Bois

RAPPORS DU TRAFIC

Année civile	Nombre de voyages complets	Nombre de passagers transportés	Tonnes de marchandises transportées		Bestiaux	Sacs de dépêches		Subventions payées
			Poids	Volume		Scellés	Attachés	
								$ c.
1919.......	36	45	1,825	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	8,420 64
1920.......	35	1,060	3,400	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	14,000 00
1921.......	34½	925	2,358	Aucun	225	Aucun	Aucun	14,000 00
1922.......	35	Ret. 520	447	Aucun	265	Aucun	Aucun	
		Aller 405	2,140	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	14,000 00
	Total.....	925	2,587	Aucun	265	Aucun	Aucun	

INSPECTION DES SERVICES DE NAVIGATION SUBVENTIONNÉS

Crédit 214.—Frais d'inspection des services de navigation subventionnés.

1922-23.. $4,000
1923-24.. 4,500

Par arrêté ministériel du 10 avril 1912, M. W. E. Tupper, de Digby, N.-E., a été nommé surveillant des services de navigation subventionnés. Son traitement est de $2,760 par an, et on lui alloue les frais ordinaires de voyage et d'imprévus. Le titre de cette position a été changé en celui de «Inspecteur des vapeurs subventionnés».

En décembre 1916, M. Tupper s'enrôla pour service actif outre-mer. Il revint au Canada en 1918 et reprit sa position de surveillant le 1er janvier 1919.

Le rapport annuel de l'inspecteur se lit comme suit:

DIGBY, N.-E., 18 janvier 1923.

F. C. T. O'HARA, ECR.,
Sous-ministre, Commerce et Industrie,
Ottawa.

CHER MONSIEUR.—Permettez-moi de soumettre mon rapport sur les services de vapeurs subventionnés pour l'année se terminant le 31 décembre 1922.

Au cours de la saison on a fait l'inspection de 30 services.

Les vapeurs chargés des divers services furent, à quelques exceptions près, trouvés satisfaisants tant au point de vue du transport des passagers qu'à celui du jaugeage pour fret; la nourriture et le service ont donné satisfaction.

Malgré des plaintes inévitables dans toutes les divisions du service public, nous avons lieu de nous réjouir du nombre relativement restreint des plaintes que nous avons reçues l'année dernière au sujet d'irrégularités dans le service.

Au cours de l'année dernière, deux nouveaux services ont été subventionnés. Ce sont ceux de Saint-Jean et Wedgeport, et de la terre ferme aux îles Miscou et Shippegan.

Saint-Jean et Wedgeport.—Au début du printemps, M. D. D. LeBlanc de Wedgeport, N.-E., demanda une subvention pour le vapeur *Madeline A*, afin de faire un service comprenant trois voyages par mois durant la saison de navigation entre Saint-Jean et Wedgeport, N.-E., faisant escale à l'aller et au retour à Cap Ste-Marie et au port Maitland. Après une inspection complète du district à desservir, la demande fut acceptée, et il fut accordé une subvention de $5,000. Considérant le fait que les districts comprenant les ports à desservir dans la Nouvelle-Ecosse avaient un besoin réel de ce service durant les mois du printemps, il est malheureux que le vapeur *Madeline A* n'ait pu commencer son service avant le milieu de mai. Cependant, si le contrat doit être renouvelé pour 1923, il sera fait des arrangements pour que ce vaisseau commence son service le ou vers le premier avril.

Terre ferme et îles de Miscou et Shippegan.—En mai dernier, une demande a été faite par la Gloucester Navigation Co., Ltd., de Shippegan, N.-B. au sujet d'un service quotidien, les dimanches exceptés, entre la terre ferme et les îles de Miscou et Shippegan. Lors de l'inspection de ce service on constata que les armateurs avaient, sans la permission du ministère, substitué un petit vaisseau à essence, *En avant* au vapeur *Beaver*, le vaisseau stipulé dans le contrat. Cependant les conditions du commerce justifiaient cette substitution, et nous l'avons approuvée à condition que, advenant un renouvellement pour 1923, on fournirait un vaisseau plus gros et mieux adapté au service. Les armateurs ont alors convenu de construire un nouveau vaisseau en suivant certaines indications fournies par le ministère, et l'on espère que l'année prochaine le service sera fait avec un vapeur qui donnera entière satisfaction.

Au cours de l'année, il a été fait trois substitutions de vaisseaux dans les services subventionnés, comme suit:

Charlottetown et Pictou.—Le contrat pour ce service a été donné à la Georgetown Steamship Co. et Pictou, N.E. qui plaça le vapeur *Magdalen* sur la route. On a reconnu que ce vapeur était, généralement parlant, plus satisfaisant que le *SS Constance*, lequel, l'année précédente avait fait le service pendant quelques mois.

Pictou, Montague, Port-Murray et Georgetown.—A la fermeture de la navigation de 1921, les armateurs retirèrent formellement leur vaisseau naviguant sur cette route. En partie à cause de cela, et vu qu'il n'y avait pas d'autres vaisseaux disponibles, ce service ne fut continué que tard dans l'été, alors que nous avons accepté la demande de LaHave Steamship Co., de West-LaHave, N.-E., qui offrait le vapeur *Tussle*. Après l'inauguration du transbordeur de wagons entre le continent et l'Île du Prince-Edouard, il semble bien douteux qu'il reste assez de trafic sur cette route pour justifier la continuation du service.

Québec, Montréal et Paspébiac.—Dans mon rapport annuel de 1921, j'ai mentionné brièvement les conditions absolument pénibles de ce service depuis le coulage du vapeur *Lady of Gaspé*. C'est donc avec une extrême

satisfaction que je puis parler de l'excellent service fourni l'année dernière par le vapeur *Gaspesia.* Ce vaisseau, acheté au début de la dernière saison par les contracteurs, la Clarke Steamship Co., de Québec, est sous tous rapport éminemment adapté au service de cette route. Le vaisseau a une capacité de 1,200 tonnes et peut transporter 50 passagers de première et 56 d'entrepont. La vitesse du *Gaspesia,* 12½ nœuds à l'heure, lui a permis l'année dernière de comprendre dans son service les ports de Charlottetown et de Summerside, dans l'Île du Prince-Edouard et cela sans subvention additionnelle. Cette escale a été d'un grand bénéfice pour ces deux ports, surtout Summerside, qui depuis plusieurs années était privé de communications directes avec Montréal et Québec.

SYDNEY ET WHYCOCOMAGH.—Le 31 octobre, le vapeur *Marion* fut incendié et complètement détruit à Whycocomagh, le terminus ouest de sa ligne. Comme il n'y avait pas d'autre vaisseau disponible, le ministère a été forcé d'approuver l'usage d'un bateau à dériveur, le *Mac Hinery.* Malgré que le contrat ne soit pas encore passé pour le service de la saison prochaine, on est à faire des négociations pour accepter le vapeur *Princess.* Ce vapeur a été inspecté récemment par un fonctionnaire du ministère, et on considère qu'il pourra convenir pour ce service, pourvu que les propriétaires consentent à faire des réparations indiquées par le ministère.

Vu que nous n'avons pas tous les rapports du trafic pour l'année civile, il est impossible de donner des renseignements précis sur le volume du fret et le nombre des passagers transportés par les vapeurs subventionnés en comparaison avec les affaires de l'année 1921. Au cours de mes voyages d'inspection, mes observations semblent indiquer que pour quelques routes le trafic est plus considérable que durant l'année précédente, mais dans la grande majorité des cas, la comparaison est plutôt au désavantage de la dernière saison. A ce propos, il est peut-être inutile de dire que presque toutes les routes subventionnées sont confinées aux eaux côtières de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. Dans ces provinces, la pêche et l'industrie du bois forment les principales occupations des gens sur les côtes. La pêche a été non seulement très active, mais les prix ont augmenté considérablement en comparaison avec ceux de 1921. Malgré la politique d'abatage intense suivie l'année précédente dans l'industrie du bois, la valeur totale des exportations n'est pas beaucoup inférieure à celle de l'année antérieure. Considérant ces faits, il est assez difficile d'expliquer la pénurie de passagers et de fret sur les différentes routes. Malgré l'augmentation de l'activité industrielle, ces conditions semblent être causées par la rareté de l'argent et l'instabilité des prix. Dans presque tous les cas, les compagnies subventionnées doivent compter surtout sur les expéditions au dehors. L'année dernière, on a particulièrement remarqué que tous les marchands des ports d'escale achetaient leurs marchandises en très petits lots. Ce fait nous porte à croire qu'il y aura peu de changements dans nos services locaux tant que les prix ne seront pas plus stables, et tant que les marchands des ports éloignés n'auront pu réussir à percevoir les comptes en souffrance.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

W. E. TURNER,

Inspecteur des vaisseaux subventionnés.

QUELQUES CLAUSES COMMUNES À TOUS LES CONTRATS

Nota.—Nous donnons ci-dessous le libellé de quelques-uns des principaux paragraphes communs à tous les contrats et qui sont, à ce titre, fréquemment cités.

Contrôle du trafic—Justifications à fournir

Les armateurs devront se pourvoir, à leurs propres frais, de tous les agents nécessaires à l'exécution efficace de ce contrat; ils devront, diligemment, aussitôt après l'achèvement de chaque voyage, suivant le cas, fournir au ministre des copies littérales des connaissements et manifestes de leur cargaison et des listes des passagers transportés, certifiées par les autorités douanières, de même que tous autres documents, renseignements et preuves que le ministre pourra équitablement exiger afin d'établir le volume, l'importance et la valeur du trafic commercial opéré par lesdits paquebots et le strict accomplissement, en ce qui les concerne, des conditions du présent contrat et des obligations qui en découlent, de telle manière que le ministre puisse apprécier si les termes du contrat sont fidèlement suivis et exécutés, dans l'esprit qui les a dictés, et la décision ministérielle, à cet égard, sera exécutoire, finale et décisive. La production de ces certificats et justifications devra, nécessairement, précéder le paiement de la subvention présentement stipulée et de toute partie d'icelle et constituera une condition dudit paiement, et si le ministre estimait que toutes les conditions de ce contrat n'ont pas été entièrement exécutées par les armateurs, il aurait la faculté de déduire de la dite subvention telle somme qu'il jugerait équitable, prenant en considération toutes les circonstances à envisager. Les armateurs devront, en tout temps, pendant la durée de ce contrat, se conformer exactement à toutes les demandes qui pourront être faites par le ministre concernant les paquebots affectés au service et exécuter ses instructions.

États financiers

Il est, en outre convenu et stipulé que les armateurs devront, lorsqu'ils en seront requis, fournir au ministre tout état financier qu'il pourra désirer, périodiquement, indiquant les recettes et les dépenses de la ligne présentement subventionnée.

Sujets britanniques

De plus, les armateurs conviennent et promettent que les deux tiers du nombre total des officiers, mécaniciens, maître d'hôtel, de l'équipage ou autres employés, naviguant à bord des paquebots affectés au service qui fait l'objet du présent contrat, seront sujets britanniques. Toutefois, l'inexécution de cette condition ne constituerait pas une violation de ce contrat en ce qui concerne certains cas individuels qui pourront, périodiquement, recevoir l'approbation écrite du ministre.

Équipement des paquebots

Les vapeurs qui feront le service ci-dessus spécifié devront, en tout temps, pendant la durée de ce contrat, être absolument propres à tenir la mer, pourvus d'officiers compétents et d'équipages aguerris, approvisionnés, équipés, ravitaillés et meublés, selon les besoins résultant des voyages à accomplir; ils devront posséder d'amples aménagements pour les passagers, le courrier postal et le fret, qui devront être transportés sur les itinéraires spécifiés. Ils devront, en tout temps, être pourvus de chaloupes et appareils de sauvetage, conformément à la loi et seront, sous tous les rapports, sujets à l'approbation du ministre.

Transport du courrier postal

Les armateurs devront, durant l'exécution de ce contrat, transporter à chaque voyage des paquebots affectés au service susdit, tant à l'aller qu'au retour, tous les sacs de lettres et matières postales qui seront remis aux officiers de ce navire ou à leurs préposés, au nom des autorités postales du Canada, ou ceux qui leur seront remis aux ports terminus ou aux ports d'escale déterminés ou prévus en ces présentes et livreront ce courrier postal à destination, aux ports terminus ou aux ports d'escale ci-dessus mentionnés. Le transport de ce courrier depuis les bureaux de poste ou les stations et gares de chemins de fer jusqu'aux paquebots, et depuis les paquebots jusqu'aux bureaux de poste ou stations et gares de chemins de fer aux ports terminus et aux ports d'escale sera défrayé par les armateurs, qui seront soumis à tous les règlements généraux et spéciaux actuellement en vigueur ou qui le deviendront durant la durée de ce contrat, relativement au service postal. Le transport du courrier postal est compris dans la subvention stipulée et ne donnera lieu à aucun paiement supplémentaire.

Aménagement pour le courrier postal

Lesdits paquebots devront être convenablement aménagés en vue du service postal et posséder de suffisants moyens de protection pour les matières postales qui leur seront confiées, à la satisfaction de l'honorable ministre des Postes du Canada, et de plus, les armateurs devront prendre toutes les précautions raisonnables et nécessaires pour les garantir contre toutes destruction, dommages ou avaries lorsqu'elles se trouveront sur les paquebots et pendant tout le temps qu'elles seront sous la garde et la responsabilité des armateurs; et ceux-ci seront responsables de toutes pertes ou dommages subis par ces matières postales, et occasionnés par un manque d'aménagement suffisant ou par la faute ou la négligence des armateurs, leurs agents ou préposés ou de la part des officiers, employés ou membres de l'équipage à bord desdits paquebots, et ce, en dehors de la question de responsabilité légale de l'administration des postes envers les propriétaires desdites matières postales, pour pertes ou dommages encourus durant leur transport.

Définition de l'expression «Courrier postal»

Dans l'interprétation de ce contrat, l'expression «courrier postal» couvre et comprend toutes boîtes, sacs, paniers ou paquets contenant des lettres, cartes postales, journaux, paquets, livres ou imprimés, ainsi que tous autres articles, susceptibles d'être transmis par la poste du Canada, aux termes de la loi des postes et des règlements postaux actuellement en vigueur, quels que puissent être le lieu de leur origine et celui de leur destination et aussi tous sacs vides, boîtes vides et autres réceptacles, objets ou articles servant ou pouvant servir au transport du courrier et qui circulent ordinairement entre bureaux de poste.

Interdiction de transporter des lettres autres que celles transmises par la poste

Les armateurs, ni leurs agents ou préposés, ni les officiers ou membres de l'équipage desdits paquebots ne recevront ni ne permettront de recevoir à bord de leur navire aucune lettre à transporter autre que celles contenues dans les sacs postaux ou celles qui, en vertu des lois, pourraient jouir de prérogatives spéciales, ni le courrier postal d'aucun autre pays, à moins de décision contraire émanant du ministre des Postes du Canada.

Les fonctionnaires du gouvernement voyageront gratuitement

L'honorable ministre des Postes du Canada ou l'honorable ministre du Commerce, ou tout inspecteur ou fonctionnaire du ministère des Postes ou du ministère du Commerce qui pourra voyager sur lesdits paquebots, dans l'accomplissement de ses fonctions, aura droit au passage gratuit.

Comptabilité spéciale

Les armateurs devront tenir une comptabilité spéciale à ce service; les comptes s'y rapportant seront distincts et séparés de tous autres comptes concernant leurs autres entreprises et, si le ministre jugeait cette mesure nécessaire, il pourrait faire examiner et vérifier cette comptabilité par un ou plusieurs fonctionnaires de son choix; dans ce cas, les armateurs seraient tenus de mettre à la disposition du ou des vérificateurs ces livres et registres, ainsi que les pièces comptables se rapportant à ces comptes.

Remplacement des navires avariés

Il est stipulé qu'au cas où ledit navire, par les dangers de la mer ou autres accidents inévitables, serait perdu, détruit ou mis temporairement hors d'usage et dans l'incapacité de continuer son service, tel que réglementé par les présentes, les armateurs auront la faculté, dans ce cas, aussitôt que cela leur sera raisonnablement possible, eu égard aux circonstances, de remplacer ce navire par un autre de même classe, vitesse, équipement, type et tonnage, sujet à l'approbation du ministre dans le cas où le navire avarié serait susceptible de réparation, et continuer le service qui fait l'objet de ce contrat au moyen du navire substitué ou du navire réparé, avec aussi peu de retard possible, eu égard aux circonstances.

Tarifs des passagers et fret—Preuves de l'accomplissement du service

Les armateurs devront transporter, sur chacun des paquebots faisant le service subventionné et à chaque voyage, tous les passagers qui se présenteront et tout le fret qui pourra être raisonnablement offert ou obtenu, selon le tonnage desdits navires, aux prix et taux qui pourront être périodiquement approuvés par le ministre. Les armateurs devront fournir au ministre tels documents, renseignements et justifications que celui-ci pourra équitablement exiger afin d'établir le volume, l'importance et la valeur du trafic commercial opéré par chaque paquebot et telles déclarations de douane, tels documents et justifications qui peuvent être nécessaires ou que le ministre pourra exiger pour établir la preuve de l'accomplissement du service présentement entrepris, de telle manière que le ministre puisse apprécier si les termes dudit contrat sont fidèlement suivis et exécutés. La production de ces documents, certificats et déclarations devra, nécessairement, précéder le paiement de la subvention présentement stipulée ou de toute partie d'icelle et constituera une condition préalable dudit paiement.

Déduction de la subvention—Horaires—Mise en calesèche des navires avariés

La présente convention doit être comprise et interprétée comme signifiant qu'aucune partie de la subvention ne sera exigée et ne devra être payée, à quelque époque que ce soit, à moins qu'il ait été établi, à la satisfaction du ministre, que, à l'échéance de ce versement, tel que ci-dessus stipulé, le service dont il est question a été entièrement et fidèlement accompli, et que toutes les dispositions et stipulations relatives au fret, aux taux du fret et aux dates des départs ont été, en tous points, strictement observées et exécutées, dans l'esprit qui les a dictées. Il est, de plus, convenu que les armateurs devront, au moins deux semaines avant le premier départ régi par ce contrat, fournir au ministre un tableau des départs et de leur périodicité, et après avoir été approuvés par le ministre, ces tableaux devront être portés à la connaissance du public, de la manière que ce dernier prescrira. Dans le cas où l'un des paquebots ou bateaux présentement nommés ou tout autre qui leur aurait été substitué avec l'appro-

bation du ministre, ne serait pas encore parti d'un port terminus de la ligne.... jours après la date de son départ régulier, indiquée au tableau, il sera déduit du montant de la subvention attribuée à tel voyage une somme égale à un dixième dudit montant et ainsi de suite en proportion pour des retards plus prolongés ou la suppression du voyage. Toutefois, le ministre pourra autoriser tout navire soit à avancer soit à retarder la date de son départ régulier, s'il le jugeait à propos, pour une raison quelconque. S'il arrivait que l'un desdits paquebots se trouvait avarié au point d'être mis en bassin pour y subir des réparations, son retrait du service pendant la durée nécessaire aux réparations et l'interruption du service qui pourrait en résulter, ne mettrait pas les armateurs en faute et ne les exposerait pas à subir des déductions du montant de la subvention qui pourrait être attribuable au voyage différé à cause de ces réparations; cependant, si le voyage était supprimé, la subvention s'y rapportant se trouverait annulée.

Publicité des tarifs

Les tarifs des passagers et du fret imposés par les armateurs sur ladite route seront, en tout temps, sujets à l'approbation du ministre, dont la décision sera finale. Ces tarifs seront affichés et à la portée du public, tant au siège social des armateurs qu'à leurs agences.

Escales à des ports étrangers

Le paquebot affecté à l'exécution de ce contrat ne devra, au cours d'aucun de ses voyages, faire escale à aucun port étranger non spécfié en la présene convention.

Transport de nitroglycérine ou de matières dangereuses

Les armateurs ne devront pas transporter ou laisser transporter sur aucun vapeur, pendant qu'il effectuera ce service, ni nitroglycérine, ni matières, ni produits jugés dangereux par le ministre.

Subvention subordonnée au vote du Parlement canadien

Il est expressément admis et reconnu que le paiement de la subvention stipulée en ces présentes est subordonné au vote par le Parlement canadien de crédits à cet effet, et que si ces crédits n'étaient pas votés ou étaient inférieurs à la somme promise et qu'aucun supplément de crédit ne soit affecté à cet objet, la présente convention deviendrait nulle et de nul effet, sans que la partie de première part soit passible de dommages.

Droit du ministre de mettre fin à ce contrat

Le ministre aura le droit, en tout temps, pendant la durée de ce contrat, après avis écrit de trente jours donné aux armateurs, leurs successeurs ou ayants droit, de mettre fin à ce contrat, et à tout ce qui en découle ou s'y rapporte, s'il acquiert la certitude qu'il y a eu inexécution ou violation, de la part desdits armateurs, de leurs successeurs ou ayants droit, de l'une quelconque des clauses, conventions, dispositions ou stipulations qui y sont contenues; seul, le ministre aura le pouvoir et autorité pour arbitrer et décider en pareille matière et sa décision sera finale et sans recours.

Transfert ou cession du contrat

Ce contrat ne pourra être cédé ou transféré, ni totalement ni partiellement, sans que le consentement, par écrit, du ministre ait été obtenu auparavant.

Interdiction concernant les députés du Parlement canadien

Aucun député de la Chambre des Communes du Canada ne pourra avoir le moindre intérêt dans le présent contrat, ni participer aucunement aux bénéfices susceptibles d'en résulter.

Modifications au contrat

Le ministre peut permettre de faire à ce contrat tous changements ou modifications qui ne seraient pas incompatibles avec les termes de l'allocation des crédits par le Parlement.

Le ministre sera juge de l'exécution du contrat

Il appartiendra au ministre, en tout temps, d'apprécier si les conditions de ce contrat ont été ou sont entièrement et fidèlement observées et exécutées, dans leur véritable esprit et sa décision, à cet égard sera obligatoire, finale et sans recours.

Remorquage

Le navire affecté au service déterminé au présent contrat ne sera pas autorisé à faire de remorquage si le service qu'il doit accomplir régulièrement doit en souffrir de quelque manière, sans en obtenir, au préalable, la permission du ministre. Exception est faite à cette règle dans le cas de sauvetage, d'assistance aux navires en détresse ou de travaux d'importance majeure.

Voyages des Commissaires du Commerce

(Concernant uniquement les transports océaniques)

Les Commissaires du Commerce du Canada et leurs femmes, enfants et serviteurs, ainsi que les agents commerciaux du Canada auront le droit de voyager gratuitement, repas compris, en première classe, avec gratuité pour le transport de leurs meubles et effets mobiliers, sur tout paquebot affecté par les armateurs à l'exécution de ce contrat, sur demande du ministre adressée à ces derniers, lorsque lesdits commissaires ou agents commerciaux voyagent en leur qualité officielle, ou lorsqu'ils changent de poste.

Arrêt aux quais du gouvernement

(Concernant exclusivement les services locaux)

En considération de la subvention stipulée aux présentes, les entrepreneurs s'engagent à faire arrêter leurs bateaux à tous les quais du gouvernement, lorsque l'accès en est praticable.

Manutention des produits périssables

(Insérée dans les contrats relatifs aux services sur l'océan Atlantique)

La manutention, le chargement, l'arrimage et le déchargement de tous fruits ou produits périssables transportés par lesdits navires seront surveillés et contrôlés par tout inspecteur de cargaison, ou autre fonctionnaire nommé à cet effet, si le ministre de l'Agriculture du Canada le juge à propos.

INDEX DES SERVICES SUBVENTIONNÉS

INDEX DES PERSONNES OU DES COMPAGNIES SUBVENTIONNÉES

INDEX DES NOMS DES NAVIRES EMPLOYÉS

CANADA

RAPPORTS

ÉTATS ET STATISTIQUES DES SERVICES

DES

POIDS ET MESURES, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

DU

MINISTÈRE DU COMMERCE

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

1922

(Traduit de l'anglais)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1922

RAPPORT

SUR

L'INSPECTION DES POIDS ET MESURES, DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

Au très honorable Ministre du Commerce.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel des services d'inspection des poids et mesures, de l'électricité et du gaz, ainsi que les tableaux statistiques qui le complètent, pour l'exercice terminé le 31 mars 1922.

F. C. T. O'HARA,
Sous-ministre.

SERVICE DE L'INSPECTION DES POIDS ET MESURES

M. E. O. Way, directeur des Poids et Mesures, fait rapport dans les termes suivants:

L'exercice 1921-22 nous a été, en quelque sorte, une source de désappointement. Notre but est de maintenir la division de l'inspection des Poids et Mesures en état de défrayer ses propres dépenses, au lieu d'imposer au commerce ou à l'industrie un fardeau inutile. Toutefois, malgré l'augmentation du chiffre des recettes qui s'est élevé, pendant l'exercice, à $5,034.78, la dépression générale dans le commerce et la hausse des taux de transport et de messageries sur nos étalons et notre outillage ont eu pour effet de paralyser nos efforts et de nous rejeter, au point de vue financier, dans la situation qui nous était faite l'an dernier pour des motifs semblables. Le tableau suivant indique clairement ce fait:

RECETTES TOTALES PERÇUES.

1920-21.	1921-22.	Augmentation.
$267,105.62	$272,140.40	$5,034.78
DÉPENSES TOTALES		
$307,076.08	$313,982.04	$6,905.96
DÉFICIT TOTAL		
$49,970.46	$41,841.64	$1,871.18

Par suite de la dépression financière et de la baisse sérieuse dans la production récente des manufactures, notre service a pu maintenir sa position de 1921. Le service des Poids et Mesures est, par sa nature, un service ambulant et le Dom nion est un immense territoire à parcourir. En 1914, les frais de déplacement, y compris les frais de transport et de messageries sur nos étalons, ne s'élevaient qu'à $35,310.12, tandis que cette année, ces mêmes frais se chiffrent à $93,323.06. Mais, depuis 1914, il faut le remarquer, les taux de messageries

ont augmenté de 53 cents à $1.15 par 100 livres; il en résulte que l'inspecteur doit débourser une somme minimum de $11.50 chaque fois qu'il expédie 1,000 livres de poids d'épreuve pour des fins d'inspection. Lorsque l'on réduira ces taux, le service des Poids et Mesures ne manquera pas de donner sous ce rapport, des résultats plus encourageants.

A première vue, il semble que la somme de $300,000 constitue un déboursé énorme pour l'inspection des poids et mesures seulement, mais cela ne représente qu'une moyenne de $35,000 par année pour chaque province, soit moins de cinq cents par tête. C'est une faible charge pour le maintien des mesures précises dans le commerce et l'industrie et pour la protection du public contre les faux poids et mesures, lorsque le beurre, par exemple, se vend deux cents et demi l'once.

On trouvera à l'appendice A, réparti par districts et provinces, un état financier général pour l'exercice 1921-22. Si l'on examine de près la situation que nous a révélée l'inspection annuelle, il est encourageant de noter que, en dépit de la dépression des affaires, il a été perçu cette année un peu plus que l'an dernier, alors que le chiffre des recettes avait été très élevé.

Le tableau suivant résume les inspections faites pendant l'année, des poids et mesures, des appareils de pesage et de mesurage, etc. On trouvera à ce sujet des états détaillés aux appendices B et C.

RÉSUMÉ.

——	Soumis.	Vérifiés.	Refusés.	Pourcentage des refus.
Poids (Dominion)	89,530	88,919	611	0·68
Poids (métriques)	971	960	11	1·13
Mesures de capacité (Dominion)	114,922	114,644	278	0·24
Mesures de capacité (métriques)	13	12	1	7·7
Mesures de longueur (Dominion)	13,396	13,322	74	0·5
Bidons à lait	77,275	77,184	111	0·1
Bidons de crème glacée	57,227	57,203	24	0·40
Verrerie d'épreuves Babcock (pipettes)	34,633	33,977	656	1·9
Pompes mesureuses	17,894	17,243	651	3·6
Machines de pesage	156,752	148,801	7,951	5·0
Machines de pesage (métriques)	454	418	36	8·6
	563,087	552,683	10,404	

Il y a eu cette année une diminution de 60,000 dans le nombre d'articles inspectés, comparativement aux inspections faites au cours de l'exercice 1920-21. Cette diminution provient largement du fait que l'an dernier l'on faisait pour la première fois l'inspection générale de tous les bidons servant à l'empaquetage de la crème glacée, tandis que cette année l'on n'a inspecté que les nouveaux produits de ce genre.

Le pourcentage des refus se maintient très bas pour les mêmes raisons que j'ai citées dans mon rapport de l'an dernier, c'est-à-dire parce que les inspecteurs font eux-mêmes tout l'ajustement possible, hors des travaux de mécanique.

INSTRUMENTS DE LAITERIE.

Il y a aussi eu une diminution considérable dans le nombre d'inspections d'instruments en verre servant aux épreuves Babcock, en comparaison avec l'exercice 1920-21. On a inspecté 34,633 articles, au lieu de 43,318, et les droits d'inspection ont diminué de $440.35, de $2,139.95 à $1,699.60. L'agriculture, et l'industrie laitière en particulier, n'ont pas échappé à la dépression générale. On s'attend cependant à ce qu'il y ait une bien plus grande demande pour les

instruments en verre des laiteries, au cours de l'année, car le gouvernement d'Ontario a adopté une loi par laquelle tout le lait et la crème doivent être achetés ou vendus en raison du pourcentage de gras qu'ils contiennent. Cette législation comporte l'utilisation obligatoire des bouteilles et pipettes métriques servant aux épreuves.

SAISIES ET POURSUITES

Au cours de l'année, on a saisi cent vingt quatre fausses machines de pesage, et l'on a intenté des poursuites dans neuf cas seulement, dont trois de vente avec poids frauduleux et six pour emploi de machines de pesage faussées. Dans cinq de ces cas il y eut condamnation et amendes, se montant à un total de $65. Un cas fut réglé avant d'être soumis au tribunal; dans un autre cas, l'on retira la plainte; en ce qui concerne le dernier, le délai fixé par la loi expira avant que l'on ait agi.

L'on ne doit pas interpréter ce petit nombre de poursuites comme un relâchement dans la mise en vigueur de la loi. L'on ne saurait raisonnablement exercer la même sévérité au Canada qu'en Europe, car les grandes distances à parcourir dans notre pays, font que le service des experts est très difficile à obtenir et très onéreux pour les commerçants.

L'on insiste cependant sur une exactitude raisonnable et ce résultat s'obtient facilement, grâce à l'emploi presque général de machines de haute qualité et à l'excellence du service que les fabricants et les vendeurs de ces machines donnent aux acheteurs, particulièrement dans les villes. Les saisies de machines de pesage défectueuses ont presque toujours lieu parmi la partie de la population étrangère la plus pauvre et l'on ne gagnerait rien à poursuivre ces gens. La confiscation de leurs machines constitue ordinairement une pénalité suffisante et sert à leur rappeler qu'ils doivent observer les lois canadiennes.

DROITS D'INSPECTION ET FRAIS DE TRANSPORT

Au cours de l'année, les marchands détaillants ont réitéré leurs demandes en vue d'obtenir la gratuité de l'inspection; dans trois ou quatre cas, on s'est plaint de ce que l'on fait payer les frais de transport séparément.

L'inspection des poids et mesures a pour premier but la protection du public contre l'emploi de poids et de mesures frauduleux; c'est pourquoi l'on prétend que les marchands ne devraient pas en payer le coût. Il est vrai que le public bénéficie de cette protection, mais les commerçants en dérivent de plus grands avantages encore. En voici quelques-uns:

(1) Le commerçant malhonnête fait plus de tort au marchand honnête qu'au public, parce qu'il lui fait une concurrence déloyale.

(2) Les machines de mesurage et de pesage s'usent presque toujours au détriment du marchand, c'est-à-dire, qu'il vend à poids fort, et sa perte de ce chef est cumulative. L'inspecteur découvre ces défauts en faisant ses épreuves et les rectifie; il évite ainsi au marchand une perte continuelle, excédant de beaucoup les droits de l'inspection annuelle.

(3) Presque toutes les machines se dérèglent après une certaine période d'usage. Lorsque c'est possible, les inspecteurs font toujours l'ajustage nécessaire; ils épargnent ainsi au marchand les déboursés considérables que coûteraient les services d'un expert, ou les frais de l'envoi de sa machine de pesage à un atelier de réparations. En d'autres termes, les inspecteurs du gouvernement constituent un organisme rendant de réels services aux commerçants.

Les frais de transport auxquels on s'objecte sont justifiés, parce qu'il est du devoir du marchand de ne pas employer de machine incorrecte, faussée, ou non certifiée.

Si l'inspecteur visite le marchand avec ses poids étalons, au lieu d'exiger que le marchand aille le voir à son bureau, il est tout juste que celui-ci contribue au coût de ce service. Si les machines du marchand sont incorrectes et que l'officier doit passer quelque temps à les régler, il est tout juste que celui-ci paie des frais équivalents au tarif que charge le cocher qui conduit l'inspecteur et doit l'attendre. L'argent ainsi payé est couvert par des timbres d'accise et déposé au crédit du Receveur général.

Ceux qui critiquent les frais de transport prétendent aussi qu'on ne devrait pas en faire un compte séparé, mais qu'on devrait les inclure dans les droits d'inspection. Cette question a été soigneusement étudiée depuis plusieurs années et les avantages de la perception séparée des frais de transport et de service paraissent évidents. Ces frais ne sont perçus que dans les cas où l'inspecteur a dû s'attarder pour vérifier ou ajuster des machines de pesage défectueuses, sans que le commerçant soigneux dont l'équipement est toujours bien entretenu et peut être rapidement inspecté, n'ait à les supporter.

ADMINISTRATION ET PERSONNEL

Pendant l'année, sept officiers ont été mis à la retraite, en vertu de la loi de retraite Calder. Ce sont les inspecteurs de district C. W. Johnston, de Saskatoon; R. McKay, de Winnipeg; Thos. Gallagher, de Kinsgton; Wm. O'Brien d'Halifax; les inspecteurs J. A. Daoust, J. E. Baudet et D. Poitras, de Montréal. Nous avons eu à enregistrer le décès de quatre autres de nos inspecteurs: Chas. E. Roy, de Québec; A. Boucher et E. Dubord, des Trois-Rivières; et Finlay Marshall, de London.

Toutes ces vacances, excepté les postes d'inspecteurs de district à Halifax et à Kingston, ont été remplies par la Commission du Service civil, qui y a nommé des vétérans. Dans un but d'économie et pour rendre le service plus efficace, on a aboli le district de Kingston, et l'on a divisé ce territoire entre les districts de Belleville et d'Ottawa. On a amalgamé le petit district de Pictou, N.-E., avec celui d'Halifax et l'on a remplacé M. O'Brien, par l'inspecteur du district de Pictou, que l'on a transféré à Halifax. Les petits districts ne sauraient produire de bons résultats. Les amalgamations, que nous venons de mentionner, épargent les frais de deux bureaux chefs et tendent à augmenter l'efficacité des districts auxquels on les a adjoints.

Il est digne de remarque que sept de ces vacances ont été remplies par des soldats ayant subi un entraînement professionnel, choisis par le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, de concert avec la Commission du Service civil. Le travail de la division des Poids et Mesures est assez ardu et ne permet pas l'emploi de gens souffrant d'une infirmité majeure, mais grâce à un choix méticuleux de la part des officiers du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, nous avons pu employer sept vétérans souffrant d'incapacité partielle, dont un amputé, qui fera du travail clérical seulement, au bureau du district de Toronto. Tous ces vétérans nous ont donné entière satisfaction, de même que tous les autres soldats nommés au service des poids et mesures. Tous les inspecteurs de districts qui ont des vétérans à leur emploi sont unanimes sur ce point—leur habileté et leur initiative proviennent sans doute du fait qu'ils ont obtenu leurs positions à la suite d'examens compétitifs, et qu'ils ont l'ambition de justifier leurs nominations.

Jusqu'aujourd'hui, vingt-trois vétérans ont été nommés à des positions de cette division; ils constituent maintenant 20 p. 100 du personnel.

Au cours de l'année, on a introduit l'inspection des poids et mesures au Yukon, par l'intermédiaire de la Royale Gendarmerie à cheval canadienne. En vertu d'une entente spéciale avec la Commission du Service civil, on a nommé deux maréchaux des logis inspecteurs des poids et mesures, dont l'un à White Horse et l'autre à Dawson, avec un traitement nominal de $180

par année. Ces deux inspecteurs font leurs rapports au surintendant R. E. Tucker, de Dawson, qui agit comme inspecteur de district, sans rémunération. Ce travail n'est pas bien onéreux au Yukon, mais il est bon que la loi y soit représentée et que le public jouisse de la protection qu'offre l'inspection des poids et mesures. On a pu constater que cette initiative était appréciée, car on nous a demandé récemment qu'un de ces officiers fasse une tournée d'inspection dans le district de Peace River, Alberta. On constate des divergences dans les poids et l'on devient soupçonneux. Pour se protéger eux-mêmes, les commerçants honnêtes demandent une inspection et un certificat du gouvernement témoignant de l'exactitude de leurs balances et mesures.

SYSTÈME MÉTRIQUE

Le silence s'est fait sur la controverse au sujet du système métrique, au cours de l'année dernière. Les avocats de ce système pensent sans doute que la période de dépression commerciale et industrielle par laquelle nous passons actuellement n'est pas un moment propice pour soulever le sujet de la dépense formidable qu'entraînerait l'adoption du système métrique. Plusieurs fabricants canadiens de machines de pesage ont cherché un débouché pour leurs produits dans le commerce d'exportation et nous avons reçu une foule de demandes au sujet des poids et mesures en usage dans les pays étrangers, comme la Chine, le Japon, la Russie, l'Amérique du Sud, Cuba. Tous ces pays ont le système métrique, mais les fabricants s'aperçoivent que leurs machines de pesage doivent être graduées d'après le système de poids indigènes, ce qui est significatif. Le Japon et la Chine emploient encore le "catti", qui est équivalent à 1·33 livre, ou 0·604 kilogramme, avec ses multiples et sous-multiples. En Amérique du Sud, on se sert encore de l'ancienne livre espagnole, égale à 1·012 livre, ou 0·4605 kilogramme. Les poids et mesures constituent une expression de nationalité et persistent avec l'usage de la langue maternelle.

CONFÉRENCE INTERNATIONALE DES POIDS ET MESURES

En septembre 1921 eut lieu la sixième conférence internationale des poids et mesures, au Bureau international des Poids et Mesures, à Paris, France. Ces conférences ont pris naissance lors de l'institution du système métrique, parce qu'il était nécessaire de comparer et de vérifier les nouveaux étalons métriques avec les autres étalons des diverses nations. L'association géodésique internationale donna son appui à ce travail scientifique (1867) parce qu'elle croyait à la nécessité de l'introduction d'un système de poids et mesures universel.

Que les nouveaux étalons métriques devinssent d'un usage universel ou non, il était essentiel qu'on adoptât des étalons internationaux et, en 1872, les délégués de trente pays fondèrent le Bureau international des poids et mesures, afin d'étudier la question et de poursuivre l'œuvre d'uniformisation internationale.

Les fonctions de ce bureau sont purement scientifiques. Ses travaux ont eu pour résultat l'adoption du mètre et du kilogramme comme étalons internationaux de poids et mesures, en vertu d'un traité connu sous le nom de "Convention du mètre". Aujourd'hui tous les autres étalons ont une valeur fixe et déterminée par rapport à cet étalon international.

Bien que des savants anglais comme le professeur Miller, Sir George Shuckburgh, et le capitaine Clark aient joué un rôle important dans les premières études comparatives scientifiques des différents étalons, le gouvernement anglais ne donna son adhésion à la Convention du mètre qu'en 1884, par crainte de la propagande française en faveur du système métrique. Le Canada a donné son adhésion à cette conférence en 1904; c'est le seul des Dominions qui l'ait fait. A titre de haute partie contractante, le Canada, de même que les autres

pays, verse une contribution annuelle pour l'entretien du bureau ($246). Cette contribution est basée sur la population et certaines constantes déterminées. A ce titre, le Canada a le droit de se faire représenter par un délégué à la conférence, qui a lieu tous les six ans.

Le programme de la conférence de l'année dernière ne contenant rien de bien important, le gouvernement canadien chargea le représentant du gouvernement impérial, qui était le chef adjoint du bureau des Etalons du ministère du Commerce de Londres, de veiller aussi aux intérêts canadiens, identiques à ceux de l'empire, en ce qui concerne les poids et mesures.

Le Bureau ou la Conférence n'ont nullement pour but de faire de la propagande en faveur du système métrique, de sorte que l'adhésion du Canada à la Convention du mètre ne saurait être interprétée comme une introduction obligatoire du système métrique au Canada. Le système métrique est légal et facultatif au Canada, à toutes fins, depuis 1871. Les avantages qui peuvent en découler sont donc à la disposition de tous ceux qui veulent en profiter et le service des poids et mesures possède des étalons métriques avec lesquels l'on peut comparer les poids et mesures de cette dénomination qui sont employés dans le commerce.

APPENDICE A.

Recettes et dépenses du service des poids et mesures pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

Districts.	Inspecteurs.	Dépenses.						Recettes.
		Appointements.	Secours spécial.	Loyer.	Frais de voyage.	Divers.	Totaux.	
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario—								
Belleville	F. D. Diamond	6,990 00	6 00	....	2,282 94	330 94	9,609 88	7,698 40
Hamilton	J. C. Sealey	12,480 00	367 50	....	6,185 01	266 79	19,299 30	20,765 78
Kingston	T. Gallagher	2,070 00	....	....	1,372 38	42 15	3,484 53	3,796 95
London	A. A. Luton	8,270 00	618 29	....	4,142 41	222 81	13,253 51	16,981 80
Ottawa	E. H. Hinchey	17,260 00	369 08	....	5,879 97	122 77	23,631 82	15,903 30
Toronto	J. J. McConvey	12,900 00	367 50	....	4,044 39	132 76	17,444 65	26,315 45
	Ontario	59,970 00	1,728 37	....	23,907 10	1,118 22	86,723 69	91,461 68
Québec.—								
Montréal	A. A. Bernard	17,189 66	1,387 14	2,000 00	8,535 20	395 32	29,507 32	32,701 75
Québec	J. W. LeBel	9,810 00	229,66	400 00	8,772 55	378 90	19,591 11	17,408 40
Sherbrooke	O. C. Delorme	6,165 00	....	500 00	2,496 43	165 50	9,326 93	7,905 15
Trois-Rivères	J. A. Desilets	5,025 00	....	....	3,903 63	186 15	9,114 78	7,783 15
	Québec	38,189 66	1,616 80	2,900 00	23,707 81	1,125 87	67,540 14	65,798 45
Nouveau-Brunswick—								
St. John, N.-B.	James Barry	5,530 00	....	....	1,606 79	131 04	7,267 83	7,176 70
Nouv.-Ecosse—								
Halifax	W. M. Dustan	7,560 00	68 00	....	3,042 76	514 27	11,185 03	7,221 40
Pictou —	W. M. Dustan à 1-7-22	1,125 00	12 00	....	271 05	52 57	1,460 62	677 20
	Nouv.-Ecosse	8,685 00	80 00		3,313 81	566 84	12,645 65	7,898 60
Ile du Prince-Edouard—								
Charlottetown	Ed. Davy	3,180 00	....	....	612 44	24 05	3,816 49	1,864 45
Manitoba—								
Winnipeg	J. B. Attridge	12,020 48	411 65	324 99	10,020 64	356 61	23,134 37	25,843 60
Alberta—								
Calgary	Geo. D. Fyfe	7,320 00	....	....	4,883 65	304 02	12,507 67	12,766 40
Edmonton	John McLeod	4,425 00	....	....	4,469 05	285 54	9,179 59	12,150 65
	Alberta	11,745 00	....	....	9,352 70	589 56	21,687 26	24,917 05

APPENDICE A—Fin.

RECETTES ET DÉPENSES du service des poids et mesures pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

Districts.	Inspecteurs.	Dépenses.						Recettes.
		Appointements.	Secours spécial.	Loyer.	Frais de voyage.	Divers.	Totaux.	
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
SASKATCHEWAN—								
Regina	E. B. Lorimer	10,052 58	105 00	....	8,973 73	324 76	19,456 07	19,113 35
Saskatoon	R. Wallace Actg.	5,435 00	1,579 00	220,00	7,615 97	271 44	15,121 41	18,129 30
	SASKATCHEWAN.	15,487 58	1,684	00 220 00	16,589 70	596 20	34,577 48	37,242 65
COLOMBIE-BRITANNIQUE—								
Nelson	Thos. Parker	3,060 00	....	180 00	2,051 35	129 65	5,421 00	2,622 10
Vancouver	A. H. Dutton	3,360 00	48 00	....	757 26	985 06	5,150 32	5,034 25
	COL. BRITANNIQUE.	6,420 00	48 00	180 00	2,808 61	1,114 71	10,571 32	7,656 35
TERRITOIRE DU YUKON	Robert E. Tucker	225 00	....	....	35 00	41 63	301 63	98 80
INSP. BAL. D'ÉLÉVATION (EST)	A. A. Bowen	660 00	....	....	24 50	91 45	775 95	
INSP. BAL. D'ÉLÉVATION (OUEST)	J. G. White	500 00	....	....	126 21	....	626 21	
SUR. DE LA DIV. EST	D. J. McLean	2,220 00	....	....	631 60	....	2,851 60	
SUR. DE LA DIVISION OUEST	R. Wallace	1,850 00	....	....	586 15	75	2,436 90	
INSPECTEUR EN CHEF	E. O. Way	....	....	....	....	150 81	150 81	
		5,230 00	....	....	1,368 46	243 01	6,841 47	
	TOTAL POUR LES DISTRICTS	166,682 72	5,568 82	3,624 99	93,323 06	5,907 74	275,107 33	269,958 33
Dépenses casuelles générales						....	1,386 79	
Impressions						....	8,227 29	
Papeterie						....	1,444 14	
Boni de vie chère						....	27,623 46	
Bureau international des Poids et Mesures						....	193 03	
Poids et Mesures, honoraires de laboratoire						....	....	1,699 60
Poids et Mesures, recette casuelle						....	....	479 09
Grand total						....	313,982 04	272,137 02
Gratifications aux parents de fonctionnaires morts						1,170 00		
Gratification de retraite, n° 4, Chapitre 67, 10-11 George V						2,086 66		
Crédit 529, arrérages d'appointements par suite de la reclassification						720 00		
							3,976 66	

APPENDICE B.

RELEVÉ indiquant le nombre des poids et mesures et des instruments de pesage soumis dans chaque division d'inspection pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Divisions d'inspection.	Balances.																Poids.				
			Bascules.				Balances à ressort.			Balances à tableau calculé.		Balances automatiques.									
	A bras égaux.	Romaines.	Ordinaires.	Sans excavation.	A cadran.	De chemin de fer.	Du commerce.	Pour glace et lait.	Bascule automatique.	A ressort.	Toutes autres.	D'élévateur à grain.	Toutes autres.	Balances à suspension.	Avoirdupois et métriques combinées.	Métriques.	Avoirdupois.	De Troy.	Métriques.	Tolérés.	A tabac.
Belleville	528	71	2,283	5	37	8	3	......	5	144	959	......	......	2	......	46	2,671	......	117	......	......
Hamilton	1,213	3,873	9,457	......	238	39	17	26	73	1	2,352	......	......	4	......	......	5,836	70	......	......	......
Kingston	247	18	1,436	6	16	1	6	......	1	278	208	3	......	......	......	1	1,228	......	......	......	......
London	541	133	3,019	99	187	30	2	9	9	347	4,811	......	......	82	......	68	2,864	......	87	......	......
Ottawa	1,384	40	6,397	3	38	25	24	25	49	1,196	1,397	6	1	14	......	1	8,422	......	......	......	......
Toronto	1,018	701	3,634	......	142	19	77	11	199	469	6,064	2	14	......	......	......	4,184	......	48	......	......
ONTARIO	4,931	4,836	26,226	113	658	122	129	71	336	2,455	15,791	11	15	102	......	162	25,205	70	252	......	......
Montréal	3,253	539	9,450	55	232	48	242	3	315	1,031	1,587	16	56	23	2	32	16,085	53	205	9	311
Québec	2,393	552	6,039	2	21	14	54	......	30	38	1,469	......	23	9	......	......	13,936	......	......	326	260
Sherbrooke	427	245	5,562	140	8	15	14	......	29	......	759	......	......	2	......	33	2,371	......	100	50	96
Trois-Rivières	767	134	2,862	12	105	22	26	......	2	104	405	......	......	......	......	......	3,826	......	......	......	......
QUÉBEC	6,840	1,470	23,913	209	366	99	336	3	376	1,173	7,220	16	79	34	2	65	36,218	53	305	385	667
St. John, N.B.	702	115	2,469	......	11	19	74	......	11	48	1,360	1	3	7	......	......	3,203	......	......	......	......
Halifax	672	55	2,221	......	23	29	93	......	......	419	1,560	......	2	12	......	......	3,119	......	......	......	......
Pictou	50	7	233	......	......	......	5	......	......	50	182	......	......	......	......	......	848	......	......	......	......
NOUVELLE-ÉCOSSE	722	62	2,454	......	23	29	98	......	......	469	1,742	......	2	12	......	......	3,967	......	......	......	......
Charlottetown, I.P.-E.	144	2	916	3	......	4	19	......	......	172	114	......	......	5	......	2	631	......	......	......	......

Winnipeg, Man.	981	562	6,687	55	162	30	114	7	47	1,938	1,854	18	8	3	......	36	5,566	......	39	......	......
Regina	501	1,010	5,423	103	67	13	11	......	4	556	1,092	......	13	3	......	......	2,540	......	......	......	......
Saskatoon	584	978	4,826	64	20	10	3	19	5	724	848	8	2	3	......	1	3,254	......	......	......	......
Saskatchewan	1,085	1,988	10,249	167	87	23	14	19	9	1,280	1,940	8	15	6	......	1	5,794	......	......	......	......
Calgary	425	541	3,183	44	69	32	45	......	20	604	1,176	56	2	1	......	......	3,543	......	......	......	......
Edmonton	317	362	3,220	140	42	17	47	......	8	417	1,217	68	2	4	......	234	2,068	......	375	......	......
Alberta	742	903	6,403	184	111	49	92	......	28	1,021	2,393	124	4	5	......	234	5,611	......	375	......	......
Nelson	345	87	1,130	15	5	12	25	......	2	321	341	......	2	2	......	......	1,383	......	......	4	......
Vancouver	108	143	1,437	......	40	30	184	13	15	510	634	12	8	1	......	......	648	......	......	......	......
Col.-Britannique	453	230	2,567	15	45	42	209	13	17	831	975	12	10	3	......	......	2,031	......	......	4	......
Yukon	4	8	49	......	3	......	3	......	......	5	7	......	......	......	......	......	125	......	......	......	......
Totaux	16,604	10,176	81,933	746	1,466	417	1,088	113	824	9,372	33,396	190	136	177	2	454	88,351	123	971	389	667

APPENDICE B—Suite.

Relevé indiquant le nombre des poids et mesures et des instruments de pesage soumis dans chaque division d'inspection pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Divisions d'inspection.	Balances.																Poids.				
			Bascules.				Balances à ressort.			Balances à tableau calculé.		Balances automatiques.									
	A bras égaux.	Romaines.	Ordinaires.	Sans excavation.	A cadran.	De chemin de fer.	Du commerce.	Pour glace et lait.	Bascule automatique.	A ressort.	Toutes autres.	D'élévateur à grain.	Toutes autres.	Balances à suspension.	Avoirdupois et métriques combinées.	Métriques.	Avoirdupois.	De Troy.	Métriques.	Tolérés.	A tabac.
Belleville	527	66	2,208	4	30	7	3	.....	2	139	930	.....	.....	2	.....	46	2,627	.....	117	.....	.....
Hamilton	1,109	3,823	8,494	.....	106	18	9	25	17	1	1,964	.....	.....	1	.....	.....	5,784	63	.....	.....	.....
Kingston	246	17	1,354	6	13	1	5	.....	1	271	198	3	.....	.....	.....	1	1,198	.....	.....	.....	.....
London	538	111	2,781	84	165	20	2	9	6	338	4,743	.....	.....	82	.....	68	2,864	.....	87	.....	.....
Ottawa	1,361	35	6,013	2	29	22	22	25	45	1,143	1,320	5	1	12	.....	1	8,363	.....	.....	.....	.....
Toronto	982	693	3,198	.....	109	8	69	11	152	464	5,792	1	14	.....	.....	.....	4,184	.....	48	.....	.....
Ontario	4,763	4,745	24,048	96	452	76	110	70	223	2,356	14,947	9	15	97	.....	116	25,020	63	252	.....	.....
Montréal	3,185	504	8,942	48	189	42	231	3	302	983	4,370	16	56	22	1	32	16,000	53	205	9	311
Québec	2,377	536	5,889	2	18	14	48	.....	27	31	1,362	.....	23	9	.....	.....	13,834	.....	.....	326	231
Sherbrooke	426	240	5,530	132	7	13	14	.....	29	.....	748	.....	.....	2	.....	33	2,371	.....	100	50	96
Trois-Rivières	758	132	2,824	12	100	22	21	.....	1	103	394	.....	.....	.....	.....	.....	3,826	.....	.....	.....	.....
Québec	6,746	1,412	23,185	194	314	91	314	3	359	1,117	6,874	16	79	33	1	65	36,031	53	305	385	638
St. John, N.B.	700	114	2,403	.....	11	19	74	.....	11	48	1,357	1	3	7	.....	.....	3,198	.....	.....	.....	.....
Halifax	666	53	2,161	.....	16	29	92	.....	.....	409	1,520	.....	2	12	.....	.....	3,091	.....	.....	.....	.....
Pictou	50	7	231	.....	.....	.....	5	.....	.....	50	182	.....	.....	.....	.....	.....	848	.....	.....	.....	.....
Nouvelle-Écosse	716	60	2,392	.....	16	29	97	.....	.....	459	1,702	.....	2	12	.....	.....	3,939	.....	.....	.....	.....
Charlottetown, I.P.-E.	140	2	868	3	.....	4	19	.....	.....	171	111	.....	.....	5	.....	2	631	.....	.....	.....	.....

Winnipeg, Man.	948	554	6,278	47	116	14	110	7	39	1,761	1,734	17	8	3	......	36	5,561	......	39	......	......
Regina	494	997	5,107	55	60	7	11	......	2	527	1,029	......	10	3	......	......	2,540	......	......	......	......
Saskatoon	584	976	4,669	57	18	10	3	19	3	696	824	8	2	3	......	1	3,251	......	......	......	......
Saskatchewan	1,078	1,973	9,776	112	78	17	14	19	5	1,223	1,853	8	12	6	......	1	5,791	......	......	......	......
Calgary	406	533	3,020	37	62	25	43	......	15	581	1,145	56	2	1	......	......	3,413	......	......	......	......
Edmonton	298	345	2,847	106	26	8	45	......	5	356	1,118	68	2	3	......	198	2,036	......	364	......	......
Alberta	704	878	5,867	143	88	33	88	......	20	937	2,263	124	4	4	......	198	5,449	......	364	......	......
Nelson	345	87	1,128	15	5	11	25	......	2	319	341	......	2	2	......	......	1,383	......	......	4	......
Vancouver	108	143	1,413	......	33	14	179	13	15	505	625	12	8	1	......	......	648	......	......	......	......
Col.-Britannique	453	230	2,541	15	38	25	204	13	17	824	966	12	10	3	......	......	2,031	......	......	4	......
Yukon	4	8	49	......	3	......	3	......	......	5	7	......	......	......	......	......	125	......	......	......	......
Totaux	16,252	9,976	77,407	610	1,116	308	1,033	112	674	8,901	31,814	187	133	170	1	418	87,776	116	960	389	638

APPENDICE B.—Fin.

RELEVÉ indiquant le nombre des poids et mesures et des instruments de pesage soumis dans chaque division d'inspection pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Division d'inspection.	Balances.																Poids.				
			Bascules.				Balances à ressort.			Balances à tableau calculé.		Balances automatiques.									
	A bras égaux.	Romaines.	Ordinaires.	Sans excavation.	A cadran.	De chemin de fer.	Du commerce.	Pour glace et lait.	Bascule automatique.	A ressort.	Toutes autres.	D'élévateur à grain.	Toutes autres.	Balances à suspension.	Avoirdupois et métriques combinées.	Métriques.	Avoirdupois.	De Troy.	Métriques.	Tolérés.	A tabac.
Belleville	1	5	75	1	7	1			3	5	29						44				
Hamilton	104	50	963		132	21	8	1	56		388			3			52	7			
Kingston	1	1	82		3		1			7	10						30				
London	3	22	238	15	22	10			3	9	68										
Ottawa	23	5	384	1	9	3	2		4	53	77	1		2			59				
Toronto	36	8	436		33	11	8		47	5	272	1									
ONTARIO	168	91	2,178	17	206	46	19	1	113	79	844	2		5			185	7			
Montréal	68	35	508	7	43	6	11		13	48	217			1	1		85				
Québec	16	16	150		3		6		3	7	107						102				29
Sherbrooke	1	5	32	8	1	2					11										
Trois-Rivières	9	2	38		5		5		1	1	11										
QUÉBEC	94	58	728	15	52	8	22		17	56	346			1	1		187				29
St. John, N.B.	2	1	66								3						35				
Halifax	6	2	60		7		1			10	40						28				
Pictou			2																		
NOUVELLE-ÉCOSSE	6	2	62		7		1			10	40						28				
Charlottetown, I.P.-E.	4		48							1	3										

Winnipeg, Man.	33	8	409	8	46	16	4	......	8	177	120	1	......	......	......	......	5	......	......	......	......
Regina	7	13	316	48	7	6	......	......	2	29	63	......	3	......	......	......	......	......	......	......	......
Saskatoon	......	2	157	7	2	......	......	......	2	28	24	......	......	......	......	......	3	......	......	......	......
Saskatchewan	7	15	473	55	9	6	......	......	4	57	87	......	3	......	......	......	3	......	......	......	......
Calgary	19	8	163	7	7	7	2	......	5	23	31	......	......	......	......	......	130	......	......	......	......
Edmonton	19	17	373	34	16	9	2	......	3	61	99	......	......	1	......	36	32	......	11	......	......
Alberta	38	25	536	41	23	16	4	......	8	84	130	......	......	1	......	36	162	......	11	......	......
Nelson	......	......	2	......	......	1	......	......	......	2	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Vancouver	......	......	24	......	7	16	5	......	......	5	9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Col.-Britannique	......	......	26	......	7	17	5	......	......	7	9	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Totaux	352	200	4,526	136	350	109	55	1	150	471	1,582	3	3	7	1	36	575	7	11	......	29

APPENDICE C.

MESURES de capacité, mesures linéaires et mesures diverses soumises dans chaque division d'inspection pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Divisions d'inspection	Mesures de capacité.				Appareils de mesurage			Mesures linéaires.		Diverses.							
	Du Dominion.	En verre.	Métriques.	Bidons à lait.	Pompes.	Réservoirs gradués.	Compteurs.	Du Dominion.	Métriques.	Mesurographes	Balances hygro-métriques.	Balances personnelles.	Bidons de crème glacée.	Banneaux à sel.	Balances minières.	Bascules.	Sanit-O'mètres.
Belleville	1,466			18	582			118		4							
Hamilton	11,636			406	972			711		29	2	1					
Kingston	632			6	310			68		3							
London	19,482			19,449	563			2,555		6		4	14,189				
Ottawa	4,721			300	963	1		830		52		3					
Toronto	18,017			44,082	3,082			146		248		26	37,400				
ONTARIO	55,954			64,261	6,472	1		4,428		342	2	34	51,589				
Montréal	28,001			4,599	1,853	14		3,689		13		6					
Québec	12,879				991			2,244		15							
Sherbrooke	1,673				464			199					10				
Trois-Rivières	2,838				325	4		488		3			24				
QUÉBEC	45,391			4,599	3,633	18		6,620		31		6	34				
St. John, N.B.	5,152			1,900	850			53					136				
Halifax	2,297				824	5		65				4	2,696	69	12		
Pictou	258				129			11									
NOUVELLE-ÉCOSSE	2,555				953	5		76				4	2,696	69	12		
Charlottetown, I.P-E.	247				230												
Winnipeg, MAN	3,056			1,698	1,595	1		974		116		1	2,242				

Regina	615	...	...	2,549	1,303	1	13	284	...	27	...	...	...	...	1	...	...
Saskatoon	106	...	...	...	1,042	...	...	259	...	7	...	...	...	...	...	...	...
SASKATCHEWAN	721	...	...	2,549	2,345	1	13	543	...	34	...	...	...	...	1	...	...
Calgary	1,299	...	...	1,532	673	1	...	...	...	...	...	1	...	...	13	...	...
Edmonton	127	...	...	51	799	9	...	4	...	9	...	...	330	...	...	15	...
ALBERTA	1,426	...	...	1,583	1,472	10	...	4	...	9	...	1	330	...	13	15	...
Nelson	75	...	...	...	194	...	...	81	...	7	...	...	...	...	...	...	...
Vancouver	239	...	...	705	150	1	...	49	...	29	...	15	200	...	6	...	2
COL.-BRITANNIQUE	314	...	...	705	344	1	...	130	...	36	...	15	200	...	6	...	2
TOTAUX	114,816	...	...	77,295	17,894	37	13	12,828	...	568	2	61	57,227	69	32	15	2

APPENDICE C—Suite

Mesures de capacité, mesures linéaires et mesures diverses soumises dans chaque division d'inspection pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Divisions d'inspection	Mesures de capacité.				Appareils de mesurage			Mesures linéaires.		Diverses.							
	Du Dominion.	En verre.	Métriques.	Bidons à lait.	Pompes.	Réservoirs gradués.	Compteurs.	Du Dominion.	Métriques.	Mesurographes.	Balances hygro-métriques.	Balances personnelles.	Bidon de crème glacée.	Banneaux à sel.	Balances minières.	Bascules.	Sanit-O'mètres.
Belleville	1,453	....	....	18	569	....	....	118	....	4	....	....	....	....	....	....	....
Hamilton	11,519	....	....	336	898	....	....	684	....	26	2	1	....	....	....	....	....
Kingston	618	....	....	6	300	....	....	68	....	3	....	....	....	....	....	....	....
London	19,478	....	....	19,449	516	....	....	2,555	....	6	....	4	14,189	....	....	....	....
Ottawa	4,696	....	....	259	900	1	....	830	....	47	....	3	....	....	....	....	....
Toronto	18,017	....	....	44,082	3,047	....	....	146	....	241	....	26	37,400	....	....	....	....
Ontario	55,781	....	....	64,150	6,230	1	....	4,401	....	327	2	34	51,589	....	....	....	....
Montréal	28,001	....	....	4,599	1,754	11	....	3,689	....	13	....	6	....	....	....	....	....
Québec	12,866	....	....	....	986	....	....	2,238	....	15	....	....	....	....	....	....	....
Sherbrooke	1,673	....	....	....	453	....	....	199	....	....	....	....	10	....	....	....	....
Trois-Rivières	2,838	....	....	....	320	4	....	488	....	3	....	....	24	....	....	....	....
Québec	45,378	....	....	4,599	3,513	15	....	6,614	....	31	....	6	34	....	....	....	....
St. John, N.B.	5,152	....	....	1,900	841	....	....	53	....	....	....	....	136	....	....	....	....
Halifax	2,278	....	....	....	814	5	....	65	....	....	....	4	2,672	69	12	....	....
Pictou	258	....	....	....	127	....	....	11	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Nouvelle-Écosse	2,536	....	....	....	941	5	....	76	....	....	....	4	2,672	69	12	....	....
Charlottetown, I.P-E.	216	....	....	....	205	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Winnipeg, Man	3,056	....	....	1,698	1,548	1	....	957	....	111	....	1	2,242	....	....	....	....

Regina	615	......	......	2,549	1,250	1	12	283	......	26	....	....	....	....	1	....	....
Saskatoon	106	......	......	....	1,005	....	....	259	......	7	....	....	....	....	....	....	....
SASKATCHEWAN	721	......	......	2,549	2,255	1	12	542	......	33	....	....	....	....	1	....	....
Calgary	1,299	......	......	1,532	646	1	....	....	......	....	....	1	....	....	13	....	....
Edmnonton	88	......	......	51	731	9	....	2	......	9	....	....	330	....	....	10	....
ALBERTA	1,387	......	......	1,583	1,377	10	....	2	......	9	....	1	330	....	13	10	....
Nelson	75	......	......	....	194	....	....	81	......	7	....	....	....	....	....	....	....
Vancouver	239	......	......	705	139	1	....	49	......	29	....	15	200	....	6	....	2
COL.-BRITANNIQUE	314	......	......	705	333	1	....	130	......	36	....	15	200	....	6	....	2
TOTAUX	114,541	......	......	77,184	17,243	34	12	12,775	......	547	2	61	57,203	69	32	10	2

APPENDICE C—Fin.

MESURES de capacité, mesures linéaires et mesures diverses soumises dans chaque division d'inspection pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Division d'inspection	Mesures de capacité.				Appareils de mesurage			Mesures linéaires.		Diverses.		
	Du Dominion	En verre.	Métriques	Bidons à lait.	Pompes.	Réservoirs gradués.	Compteurs.	Du Dominion	Métriques	*Mesurographes.	Bidons de crème glacée.	Bascules.
Belleville	13				13							
Hamilton	117			70	74			27		3		
Kingston	14				10							
London	4				47							
Ottawa	25			41	63					5		
Toronto					35					7		
ONTARIO	173			111	242			27		15		
Montréal					99	3						
Québec	13				5			6				
Sherbrooke					11							
Trois-Rivières					5							
QUÉBEC	13				120	3		6				
St. John, N.B.					9							
Halifax	19				10						24	
Pictou					2							
NOUVELLE-ÉCOSSE	19				12						24	
Charlottetown, I.P.E.	31				25							
Winnipeg, MAN.					47			17		5		
Regina					53		1	1		1		
Saskatoon					37							
SASKATCHEWAN					90		1	1		1		

Calgary					27							
Edmonton	39				68			2				5
Alberta	39				95			2				5
Nelson												
Vancouver					11							
Col.-Britannique					11							
Totaux	275			111	651	3	1	53		21	24	5

SERVICE D'INSPECTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ.

M. O. Higman, directeur des services d'inspection de l'électricité et du gaz soumet le rapport suivant:—

Les rapports de l'exercice clos le 31 mars dernier démontrent qu'il y a eu une augmentation considérable dans le nombre des compteurs vérifiés par tout le Dominion, prouvant ainsi que le commerce revient petit à petit à des conditions normales. Le nombre des compteurs vérifiés au cours de l'exercice est le suivant:—

Compteurs électriques	218,710
Compteurs à gaz	118,299
Total	337,009

Ces chiffres accusent une augmentation de 14,628 dans le nombre des compteurs vérifiés cette année sur ceux de l'année précédente.

Les recettes provenant des honoraires d'inspection ont rapporté:—

Electricité	$ 140,069 35
Gaz	81,800 00
Total	$ 221,869 35

soit une augmentation de $10,040.75 sur l'année précédente.

Les dépenses de l'exercice 1921-22 ont été comme suit:—

Electricité	$ 117,050 97
Gaz	45,387 84
Total	$ 162,438 81

A ces déboursés il faut ajouter $15,000 pour les appointements du personnel du laboratoire à Ottawa, et $22,000 pour les divers bureaux dans tout le Dominion, ce qui porte le total des déboursés au chiffre de $199,438.81.

EXPORTATION DE L'ÉNERGIE ÉLECTRIQUE.

La quantité d'énergie électrique exportée aux Etats-Unis au cours du dernier exercice est de 861,567,183 heures kilowatt, soit une diminution de 157,996,828 heures kilowatt sur les chiffres de l'année précédente.

APPENDICE D.

DÉPENSES et recettes du service d'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Districts.	Inspecteurs de District.	Déboursés.						Recettes.
		Appointements.	Secours spécial.	Loyer.	Frais de voyage.	Divers.	Totaux.	
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
ONTARIO—								
Belleville	W. H. Middleton	4,490 00			1,166 15	61 45	5,717 50	4,429 30
Fort-William	E. Little	1,800 00			417 10	109 55	2,326 65	1,447 90
Hamilton	H. Lutz		24 00	30 00	1,123 05	168 83	1,345 88	10,164 60
London	A. F. Nash	6,210 00	600 00		1,113 87	143 81	8,067 68	12,242 50
Ottawa	J. A. Ham	6,870 50	60 00		922 65	95 43	7,948 58	6,652 90
Sudbury	L. H. Bouskill	1,800 00			336 14	81 34	2,217 48	1,933 50
Toronto	H. M. Clark	15,888 31	33 87		1,729 85	262 12	17,914 15	23,457 10
	ONTARIO	37,058 81	717 87	30 00	6,808 81	922 53	45,538 02	60,327 80
QUÉBEC—								
Montréal	R. J. Chevrier		315 00		890 76	315 35	1,521 11	26,372 35
Québec	J. A. Cantin	2,640 00			636 70	115 90	3,392 60	2,809 80
Sherbrooke	F. C. Bowen, Actg.				271 90	28 51	300 41	1,174 35
Trois-Rivières	A. Olivier	2,899 84			646 90	90 45	3,637 19	3,549 70
	QUÉBEC	5,539 84	315 00		2,446 26	550 21	8,851 31	33,906 20
NOUVEAU-BRUNSWICK— St. John	J. E. Wilson				249 60	64 41	314 01	2,518 65
NOUVELLE-ECOSSE— Halifax	John Toale	3,240 00	1,295 00		1,083 85	158 27	5,777 12	4,879 55
ILE DU PRINCE-EDOUARD— Charlottetown	J. H. Bell	500 00			98 85	18 65	617 50	343 95
MANITOBA— Winnipeg	R. Hamilton				594 35	214 45	808 80	14,103 80
ALBERTA—								
Calgary	W. P. Kyle	4,215 00			1,026 58	177 96	5,419 54	3,312 50
Edmonton	A. J. Cantin	2,820 00			401 00	140 48	3,361 48	2,533 50
	ALBERTA	7,035 00			1,427 58	318 44	8,781 02	5,846 00
SASKATCHEWAN— Regina	S. N. Hart	2,100 00	60 00		1,834 98	196 30	4,191 28	5,061 75
COL.-BRITANNIQUE—								
Nelson	H. B. Penny	1,575 00	45 00		492 91	99 35	2,212 26	1,122 85
Vancouver	G. T. Scouler	7,189 98	135 48		363 61	210 78	7,899 85	8,749 95
Victoria	E. H. Ruttan		48 00		316 50	140 22	504 72	2,450 30
	COL.-BRITANNIQUE	8,764 98	228 48		1,173 02	450 35	10,616 83	12,323 10

APPENDICE D—Fin.

DÉPENSES et recettes du service d'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Districts.	Inspecteurs de district.	Déboursés. Appointements.	Secours spécial.	Loyer.	Frais de voyage	Divers.	Totaux.	Recettes.
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Directeur	O. Higman	....	....	....	....	291 11	291 11	
Surintendant de la division de l'est	J. L. Stiver	2,460 00	....	....	860 57	14 61	3,335 18	
Surintendant de la division du centre	P. R. Rutledge	3,990 00	....	....	457 15	138 71	4,585 86	
Surintendant de la division de l'ouest	James Scott	2,460 00	....	....	507 63	272 67	3,240 20	
		8,910 00	....	....	1,825 35	717 00	11,45 235	
	Total pour les Districts	73,148 63	2,616 35	30 00	17,542 65	3,610 61	96,948 24	139,310 80
Dépenses casuelles générales						....	4,115 44	
Impressions						....	1,657 23	
Papeterie						....	2,567 24	
Commission Internat. électro-technique						....	214 00	
Boni de la vie chère						....	11,060 22	
Permis d'exportation d'énergie électrique						....	35 26	525 00
Honoraires du laboratoire des étalons électriques						....	....	154 65
Recettes casuelles						....	....	78 90
Grand Total						....	116,597 63	140,069 35
Gratifications aux parents de fonctionnaires morts						300 00	....	
Gratifications de retraite n° 4, Chapitre 67-10 -11 George V						33 34		
Crédit 529, arrérages d'appointements par suite de la reclassification						120 00		
							453 34	

APPENDICE E.

DÉPENSES et recettes du service d'inspection du gaz pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

Districts.	Inspecteurs de District.	Déboursés. Appointements.	Secours spécial.	Loyer.	Frais de voyage.	Divers.	Totaux.	Recettes.
		$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
ONTARIO—								
Belleville	W. H. Middleton	....	....	....	99 55	16 82	116 37	2,210 30
Hamilton	H. Lutz	7,635 00	....	15 00	506 66	50 64	8,207 30	7,892 90
London	A. F. Nash	....	12 00	....	786 30	51 02	849 32	7,748 75
Ottawa	J. A. Ham	....	....	....	....	....	....	2,408 40
Toronto	H. M. Clark	....	....	....	61 20	145 43	206 63	31,160 60
	ONTARIO	7,635 00	12 00	15 00	1,453 71	263 91	9,379 62	51,420 95
QUÉBEC—								
Montréal	R. J. Chevrier	14,030 00	....	....	....	....	14,030 00	17,973 50
Québec	J. A. Cantin	....	....	....	....	....	....	964 30
Sherbrooke	F. C. Bowen, Actg.	716 60	....	....	....	....	716 60	326 75
	QUÉBEC	14,746 60	....	....	....	....	14,746 60	19,264 55
NOUVEAU-BRUNSWICK— St. John	J. E. Wilson	3,165 00	....	....	313 65	14 75	3,493 40	1,175 70
NOUVELLE-ECOSSE— Halifax	John Toale	....	....	....	....	....	....	406 50
MANITOBA— Winnipeg	R. Hamilton	7,094 33	....	....	....	....	7,094 33	3,645 75
ALBERTA— Calgary	W. P. Kyle	....	....	....	....	....	....	1,757 60
COL.-BRITANNIQUE—								
Vancouver	G. T. Scouler	....	....	....	5 34	....	5 34	3,197 85
Victoria	E. H. Ruttan	2,924 52	....	....	....	....	2,954 52	772 65
Nelson	H. B. Penny	....	....	....	....	....	....	158 45
	COL.-BRITANNIQUE	2,924 52	....	....	5 34	....	2,929 86	4,128 95
	TOTAUX POUR LES DISTRICTS	35,565 45	12 00	15 00	1,772 70	278 66	37,643 81	81,800 00
Dépenses casuelles générales							101 68	
Impressions							828 62	
Papeterie							1,283 62	
Boni de la vie chère							5,530 01	
Grand total							45,387 84	81,800 00

APPENDICE F.

COMPAGNIES de gaz de houille et de gaz d'eau enregistrées et épreuves calorimétriques effectuées.

Localité.	Compagnie.	Espèce de gaz.	Nombre de compteurs.
Barrie, Ont.	Barrie Gas Co.	C.W.	755
Belleville, Ont.	Belleville Gas Department.	C. and C.W.	1,400
Brandon, Man.	Brandon Gas & Power Co.	C.	1,004
Brockville, Ont.	Corp. of Brockville.	C.W.	2,041
Cobourg, Ont.	H.E.P. Comm.	C.	411
Cornwall, Ont.	Stormont Gas Co.	C.W.	483
Guelph, Ont.	Corp. of Guelph.	C. and C.W.	3,764
Halifax, N.S.	N.S. Tramways & Power Co., Ltd.	C.	1,861
Hamilton, Ont.	United Gas & Fuel Co.	C.W.	898
Kingston, Ont.	Cor. of Kingston.	C.W.	3,429
Kitchener, Ont.	Kitchener Light Comm.	C.W.	4,018
London, Ont.	City Gas Co.	C. and C.W.	11,734
Montréal, P.Q.	Montreal L.H. & P. Co.	C. and C.W.	121,713
Nelson, B.C.	Corporation of Nelson.	C.	486
New Westminster, C.-B.	New Westminster Gas Co., Ltd.	C.	504
Oshawa, Ont.	H.E.P. Comm.	C.W.	1,236
Ottawa, Ont.	Ottawa Gas Co.	C.	17,726
Owen Sound, Ont.	Corp. of Owen Sound.	C. and C.W.	1,329
Peterboro, Ont.	H.E.P. Comm.	C.W.	2,900
Port Hope, Ont.	Port Hope Gas Dept.	C.	430
Québec, Qué.	Quebec, Gas Co.	C.W.	7,688
St. John, N.B.	St. John Ry. Co.	C.	1,695
St. Thomas, Ont.	City of St. Thomas.	C. and C.W.	3,685
Sherbrooke, Qué.	Corp. of Sherbrooke.	C. .W.	1,765
Sorel, Qué.	Corp. of Sorel.	C.	265
Stratford, Ont.	Stratford Gas Co.	C. and C.W.	1.118
Toronto, Ont.	Consumers Gas Co.	C. and C.W.	127,740
Vancouver, C.-B.	Vancouver Gas Co., Ltd.	C. and C.W.	19,235
Victoria, C.-B.	Victoria Gas Co.	C.	3,921
Waterloo, Ont.	Water & Light Comm.	C.W.	921
Winnipeg, Man.	Winnipeg E. Ry. Co.	C.	21,682

On a cessé les épreuves relatives à l'hydrogène sulfuré le 15 octobre 1921.

APPENDICE F.

COMPAGNIES de gaz de houille et de gaz d'eau enregistrées et épreuves calorimétriques effectuées.

Epreuves pour l'hydrogène sulfuré (Aucune trace n'est permise).			Epreuves calorimétriques. (Etalon: 450 unités therm. brit. par pd. cube.)					
Nombre d'épreuves.		Présences constatées.	Nombre d'épreuves.		U. T. B. constatées.			Lectures au-dessous de l'étalon.
Prescrites.	Effectuées		Prescrites.	Effectuées	Maxima.	Minima.	Moyenne	
12	11	11	24	23	602	484	532	0
26	27	0	48	43	533	443	476	3
26	12	0	48	22	569	394	483	5
52	52	0	96	96	675	440	580	2
13	13	0	24	24	607	468	548	0
13	13	0	24	24	552	461	491	0
52	50	0	96	96	574	461	515	0
26	26	0	48	48	546	483	507	0
13	13	0	24	24	544	458	487	0
52	52	0	96	96	628	476	546	0
52	52	0	96	96	582	476	523	0
165	165	0	305	305	562	458	502	0
165	166	0	305	306	511	441	471	2
13	13	0	24	24	504	450	467	0
13	13	0	24	24	620	469	531	0
26	25	23	48	48	523	406	454	14
165	163	0	305	300	523	456	476	0
26	26	1	48	48	637	476	533	0
52	52	5	96	96	505	455	479	0
11	11	0	24	24	679	569	617	0
78	78	0	144	144	547	457	497	0
26	26	0	48	48	589	530	564	0
52	52	0	96	96	590	463	527	0
26	27	0	48	48	519	467	477	0
Appareils non installés.								
26	26	0	48	48	618	483	545	0
165	165	33	305	305	529	471	500	0
165	166	1	305	299	514	350	462	30
52	53	0	96	96	532	433	474	1
13	13	0	24	24	630	475	520	0
165	173	0	305	308	546	467	504	0

APPENDICE G.

ÉTAT des compteurs électriques vérifiés au cours de l'exercice 1921-22.

District.	Acceptés.			Rejetés.		Nouveaux.	Vérifiés de nouveau.	Vérifications contestées.	Totaux	Classe 1 60c.	Classe 2 75c.	Classe 3 $1.50	Classe 4 $5.00
	Correct	Écart en plus n'excédant pas 3%	Écart enmoins n'excédant pas 3%	Écart en plus dépassant 3%	Écart enmoins dépassant 3%								
Belleville	2,510	3,625	900	1	....	3,393	3,639	4	7,036	5,938	1,042	56	....
Calgary	1,947	3,064	158	38	62	1,518	3,649	102	5,269	4,680	578	....	11
Charlottetown	158	293	112	....	4	289	275	3	567	542	25	....	....
Edmonton	933	3,059	123	2	1	1,606	2,505	7	4,118	3,705	412	1	....
Fort-William	136	1,839	319	....	....	622	1,661	11	2,294	1,889	400	5	....
Halifax	4,369	2,729	815	67	51	4,381	3,631	19	8,031	7,688	333	10	....
Hamilton	9,343	3,207	3,104	....	....	7,138	8,502	14	15,654	11,651	3,774	229	....
London	5,458	7,565	5,666	10	13	8,608	10,074	30	18,712	13,985	4,320	407	....
Montréal	7,788	22,411	11,136	69	128	11,729	29,708	95	41,532	39,791	165	1,576	....
Nelson	788	471	336	....	....	922	667	6	1,595	1,436	131	2	26
Ottawa	1,360	6,713	2,494	4	24	2,531	8,018	46	10,595	9,269	1,214	112	....
Québec	2,714	1,273	610	....	....	3,041	1,556	....	4,597	4,483	68	46	....
Regina	3,638	3,457	1,193	3	....	2,884	5,392	15	8,291	7,740	545	6	....
Sherbrooke	315	1,121	483	....	....	985	934	....	1,919	1,876	21	22	....
St. John	1,847	1,116	1,171	24	5	1,557	2,408	198	4,163	4,054	103	6	....
Sudbury	1,249	1,382	493	2	1	1,560	1,559	8	3,127	2,760	364	3	....
Trois-Rivières	1,138	3,969	396	49	91	2,767	2,782	94	5,643	5,322	280	41	....
Toronto	13,989	16,523	5,137	39	123	15,443	20,327	41	35,811	28,286	6,408	1,117	....
Vancouver	4,394	7,237	2,107	213	117	3,992	1,0013	63	14,068	12,597	1,421	50	....
Victoria	1,081	2,581	344	....	3	858	3,121	30	4,009	3,853	138	18	....
Winnipeg	8,391	11,889	1,397	1	1	4,794	16,873	12	21,679	17,213	3,900	566	....
Totaux	73,546	105,524	38,494	522	624	80,618	137,294	798	218,710	188,758	25,642	4,273	37

APPENDICE H.

ÉTAT des compteurs à gaz vérifiés pendant l'exercice 1921-22.

District.	Acceptés.			Rejetés.		Nouveaux.	Vérifiés de nouveau.	Vérifications contestées.	Totaux	Classe 1, 60c.	Classe 2, $1.00	Classe 3, $1.50	Classe 4, $2.00	Classe 5, $2.50 en montant.
	Correct	Écart en plus n'excédant pas 2%	Écart en moins n'excédant pas 2%	Écart en plus dépassant 2%	Écart en moins dépassant 3%									
Belleville	420	201	1,085	14	7	256	1,434	37	1,727	1,703	21	....	2	1
Calgary	108	40	2,278	9	2	331	2,041	65	2,437	2,206	145	61	22	3
Halifax	326	24	108	....	....	54	401	3	458	445	13	....	....	....
Hamilton	4,573	941	6,153	....	....	1,111	10,530	26	11,667	11,564	70	22	11	....
London	2,651	1,979	5,976	13	15	884	9,697	53	10,634	10,435	92	22	74	11
Montréal	6,018	2,783	18,907	150	112	3,665	24,195	110	27,970	27,570	335	....	61	4
Nelson	56	47	55	....	....	158	....	....	158	157	1	....	....	....
Ottawa	540	896	1,087	31	8	....	2,513	49	2,562	2,529	29	....	4	....
Québec	774	34	160	....	....	265	703	....	968	958	10	....	....	....
Sherbrooke	93	186	53	....	....	....	332	....	332	330		2	....	....
St. John	1,046	188	365	3	4	300	1,244	62	1,606	1,532	68	....	6	....
Toronto	16,204	6,493	25,009	730	177	7,263	40,643	707	48,613	47,311	1,176	....	84	42
Vancouver	985	1,228	1,561	23	10	999	2,769	39	3,807	3,661	143	....	3	....
Victoria	236	229	363	....	1	117	706	6	829	774	55	....	....	....
Winnipeg	2,061	790	1,675	5	....	201	4,310	20	4,531	4,410	116	....	5	....
Totaux	36,091	16,059	64,835	978	336	15,604	101,518	1,177	118,299	115,585	2,276	105	272	61

APPENDICE I.

TABLEAU des compagnies de gaz naturel enregistrées.

District et nom	Endroit	Nombre de compteurs.
District de Calgary—		
Bow Island, Ville de	Bow Island, Alta	138
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Bowness, Alta	7
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Brooks, Alta	118
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Calgary, Alta	9,641
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Claresholm, Alta	213
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Field, Alta	1
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Granum, Alta	102
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Lethbridge, Alta	1,042
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	MacLeod, Alta	257
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Main Line	24
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Nanton, Alta	152
Canadian Western Natural Gas, L.H. & P. Co., Ltd	Okotoks, Alta	111
Canadian Western Natural Gas. L.H. & P. Co., Ltd	Turner Valley, Alta	6
Canadian Western Power and Fuel Co	Red Cliff, Alta	313
Medicine-Hat, Cité de	Medicine-Hat, Alta	2,950
Suffield, Village de	Suffield, Alta	29
District de Hamilton—		
Bertie Natural Gas Company	Ridgeway, Ont	140
Brantford Gas Company	Brantford et Echo Place, Ont	4,438
Chippewa Development Company	Chippewa, Ont	72
Chippewa Oil and Gas Company	Caistor et Gainsboro Twps., Ont	250
Coleman, J. A	Comté de Welland et Lincoln, Ont	81
Dominion Natural Gas Company	Cayuga, Ont	227
Dominion Natural Gas Company	Dalhi, Ont	253
Dominion Natural Gas Company	Dundas, Ont	1,079
Dominion Natural Gas Company	Dunnville, Ont	1,250
Dominion Natural Gas Company	Galt, Ont	1,544
Dominion Natural Gas Company	Hamilton, Ont	1,719
Dominion Natural Gas Company	Jarvis, Ont	227
Dominion Natural Gas Company	Lyndoch, Ont	40
Dominion Natural Gas Company	Paris, Ont	587
Dominion Natural Gas Company	Port-Dover, Ont	471
Dominion Natural Gas Company	Port-Rowan, Ont	244
Dominion Natural Gas Company	Selkirk et environs	534
Dominion Natural Gas Company	Simcoe, Ont	1,571
Dominion Natural Gas Company	St. George, Ont	135
Dominion Natural Gas Company	St. William, Ont	99
Dominion Natural Gas Company	Vittoria, Ont	71
Industrial Natural Gas Company	Comté de Welland, Ont	73
Lake Shore Natural Gas & Fuel Co	Port-Erie, Ont	300
Manufacturers Natural Gas Co., Ltd	Hagersville, Ont	366
Manufacturers Natural Gas Co., Ltd	Hamilton, Ont	30
Midfield Natural Gas Company	Comté de Haldimand, Twps. de Oneida & North Cayuga, Ont.	35
National Gas Company	Comté de Haldimand	34
Port Colborne Welland Natural Gas Co	Caledonia et entours	531
Progressive Gas & Oil Company, Ltd	Belmont, Ont	80
Provincial Natural Gas & Fuel Co., Ltd	Bridgeburg et Sherkstone, Ont	1,574
Provincial Natural Gas & Fuel Co., Ltd	Niagara Falls, Ont	3,193
Provincial Natural Gas & Fuel Co., Ltd	Welland, Ont	2,383
Rose Hill Natural Gas Company	Twp. de Bertie, Rosehill et Comté de Welland, Ont	40
Sterling Gas Company	Port-Colborne, Ont	1,308
United Gas Companies, Ltd	Fenwick, Ont	235
United Gas Companies, Ltd	St. Catharines, Ont	3,444
United Gas Companies, Ltd	Thorold, Ont	473
United Gas & Fuel Co. of Hamilton, Ltd	Hamilton, Ont	21,865
District de London—		
Beaver Oil and Gas Company, The	Kingsville et Comté	1,167
Beaver Oil and Gas Company, The	Leamington, Wheatley et comté, Ont	404
Chatham Gas Company, The	Chatham, Ont	3,723
Central Pipe Line Company, The	Aylmer, Ont	688

APPENDICE I—Fin.

TABLEAU des compagnies de gaz naturel enregistrées.

District et nom.	Endroit	Nombre de compteurs.
Central Pipe Line Company, The	Malahide and Bayham, Ont	67
Central Pipe Line Company, The	Port-Burwell, Ont	88
Central Pipe Line Company, The	Vienna, Ont	83
Dominion Natural Gas Company, The	Tillsonburg, Ont	1,251
Glenwood Natural Gas Company, The	Glenwood, Ont	253
Ingersool Gas Light Company, The	Ingersooll, Ont	1,217
Leamington, Ville de	Leamington, Ont	1,135
Petrolia Utilities Company, The	Petrolia, Ont	801
Sarnia Gas Company, The	Sarnia, Ont	3,900
Southern Ontario Gas Company, The	Dorchester et Putman	123
Southern Ontario Gas Company, The	Dutton, Ont	272
Southern Ontario Gas Company, The	Highgate et Wallacetown, Ont	285
Southern Ontario Gas Company, The	Lembeth, Ont	89
Southern Ontario Gas Company, The	Rodney et ligne principale	662
Southern Ontario Gas Company, The	Shedden, Ont	153
Southern Ontario Gas Company, The	West Lorne, Ont	219
Union Natural Gas Company, The	Blenheim, Ont	520
Union Natural Gas Company, The	Dresden, Ont	495
Union Natural Gas Company, The	Ridgetown, Ont	625
Union Natural Gas Company, The	Tillbury, Ont	400
Wallaceburg Gas Company, The	Wallaceburg, Ont	1,047
Windsor Gas Company, The	Ford, Ont	440
Windsor Gas Company, The	Sandwich, Ont	445
Windsor Gas Company, The	Sandwich East, Ont	25
Windsor Gas Company, The	Walkerville, Ont	1,403
Windsor Gas Company, The	Windsor, Ont	7,209
Woodstock Gas Light Company, The	Woodstock, Ont	2,101
District de St-Jean—		
Moncton Tramways Electricity & Gas Company, Ltd	Moncton et faubourgs et Hillsboro, B.-B	4,395

APPENDICE J.

TABLEAU des compagnies de gaz acétylène enregistrées.

District et nom.	Endroit.	Nombre de compteurs.
District de Winnipeg—		
Acetylene Construction Company, The	Hamiota, Man	50
Acetylene Construction Company, The	Morris, Man	71
Carberry Gas Company	Carberry, Man	50
Delorraine Gas Company	Delorraine, Man	73
Manitou Gas Company	Manitou, Man	66
Souris Consumers Gas Company, Ltd	Souris, Man	120

NOTE.—La division du gaz de Verdun a cessé la fabrication du gaz.

APPENDICE K.

TABLEAU de la quantité d'énergie électrique fabriquée ou produite, soit pour l'exportation, soit pour la consommation au Canada, dressé en vertu des dispositions de la loi sur l'exportation de l'électricité et des fluides, pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

Nom de la compagnie et siège social.	Mois.	Pour l'exportation.		Pour la consommation au Canada.		Production totale de la station génératrice ou d'autre source.	
		K.W. heures.	C.-V. année.	K.W. heures.	C.-V. année.	K.-W. heures	C.-V. année.
Cedar Rapids, Mfg. & Power Co., Montreal, Que.	Avril	27,355,000	4,170	20,521,500	3,140	47,876,500	7,310
	Mai	25,124,000	4,820	23,039,000	3,523	48,163,000	7,367
	Juin	28,245,000	4,322	23,561,500	3,605	51,806,500	7,927
	Juillet	30,816,000	4,715	21,911,750	3,352	52,727,750	8,068
	Août	31,433,000	4,809	23,478,500	3,593	54,911,500	8,403
	Septembre	30,960,000	4,737	21,725,250	3,324	52,685,250	8,062
	Octobre	31,504,000	4,820	25,114,500	3,846	56,618,500	8,666
	Novembre	28,084,000	4,297	26,096,750	3,996	54,170,750	8,294
	Décembre	26,403,000	4,040	23,475,000	3,592	49,878,000	7,632
	Janvier	22,172,000	3,392	18,575,250	2,845	40,747,250	6,238
	Février	15,691,000	2,401	18,755,000	2,869	34,446,000	5,271
	Mars	26,406,000	4,040	21,056,500	3,222	47,462,500	7,262
	Totaux	324,193,000	49,592	267,310,500	40,913	591,493 500	90,505
Ontario Power Co., Niagara Falls, Ont.	Avril	22,264,700	3,406	44,012,300	6,734	66,277,000	10,141
	Mai	23,339,500	3,471	40,632,000	6,217	63,971,500	9,689
	Juin	25,748,900	3,940	38,646,000	5,913	64,394,900	9,853
	Juillet	25,920,100	3,966	32,698,000	5,003	58,618,100	8,969
	Août	29,558,400	4,523	36,217,000	5,542	65,775,400	10,065
	Septembre	29,267,600	4,478	38,475,000	5,887	67,742,600	10,366
	Octobre	30,118,500	4,608	41,107,600	6,302	71,226,100	10,911
	Novembre	25,909,700	3,964	40,062,900	6,130	65,972,600	9,095
	Décembre	21,218,500	3,246	42,235,500	6,462	63,454,000	9,709
	Janvier	22,978,100	3,516	43,106,300	6,596	66,084,400	10,112
	Février	22,165,100	3,391	37,780,000	5,781	59,945,100	9,172
	Mars	25,735,300	3,938	48,466,700	7,416	74,201,000	11,354
	Totaux	304,224,400	46,453	483,439,300	73,989	787,662,700	119,442
Canadian Niagara Power Co., Niagara Falls, Ont.	Avril	12,144,800	1,858	35,521,200	5,436	47,666,000	7,294
	Mai	7,852,080	1,202	36,656,920	5,609	44,509,000	6,811
	Juin	3,508,020	537	36,514,980	5,588	40,023,000	6,125
	Juillet	3,124,800	478	36,915,200	5,649	40,040,000	6,127
	Août	4,375,100	670	36,205,900	5,290	40,581,000	5,960
	Septembre	5,199,000	796	35,376,000	5,413	40,575,000	6,209
	Octobre	7,208,600	1,103	36,091,400	5,525	43,300 000	6,628
	Novembre	7,741,000	1,185	32,454,000	4,966	40,195,000	6,151
	Décembre	7,528,900	1,152	31,866,100	4,876	39,395,000	6,028

	Janvier	7,317,700	1,120	29,350,300	4,492	36,668,000	6,612
	Février	7,715,400	1,181	22,393,600	3,427	30,109,000	4,608
	Mars	8,548,600	1,308	24,535,400	3,755	33,084,000	5,063
	Totaux	82,264,000	12,590	393,881,000	60,026	476,145,000	73,616
Toronto Power Co., Toronto, Ont.	Avril	8,282,000	1,268	41,133,800	6,399	49,415,800	7,667
	Mai	8,921,000	1,365	42,298,100	6,472	51,219,100	7,837
	Juin	8,644,000	1,323	39,721,500	6,077	48,365,500	7,400
	Juillet	7,968,000	1,220	38,161,700	5,838	46,129,700	7,058
	Août	8,693,000	1,331	39,330,600	6,018	48,023,600	7,349
	Septembre	8,566,000	1,311	39,041,600	5,976	47,607,600	7,287
	Octobre	8,759,000	1,341	46,695,000	7,124	55,454,000	8,465
	Novembre	8,408,000	1,287	52,521,500	8,035	60,929,500	9,322
	Décembre	8,652,000	1,324	52,390,400	8,013	61,042,400	9,337
	Janvier	8,588,000	1,313	53,045,400	8,118	61,633,400	9,431
	Février	7,832,000	1,198	47,628,900	7,286	55,460,900	8,484
	Mars	8,809,000	1,348	41,495,000	6,347	50,304,000	7,695
	Totaux	102,122,000	15,629	533,463,500	81,703	635,585,500	97,332
Western Canada Power Co., Vancouver, C.B.	Avril	1,964,500	297	8,497,640	1,301	10,462,140	1,598
	Mai	1,433,400	219	6,793,960	1,040	8,227,360	1,259
	Juin	1,710,200	262	7,168,080	1,097	8,878,280	1,395
	Juillet	1,672,400	256	7,796,300	1,193	9,468,700	1,449
	Août	2,783,000	426	7,857,100	1,202	10,640,100	1,628
	Septembre	2,502,100	383	6,600,400	1,010	9,102,500	1,393
	Octobre	2,035,500	311	7,256,800	1,110	9,292,300	1,421
	Novembre	1,700,000	260	8,110,800	1,241	9,810,800	1,501
	Décembre	1,579,200	242	9,435,900	1,444	11,015,100	1,686
	Janvier	2,006,300	307	8,264,100	1,265	10,270,400	1,572
	Février	2,349,900	359	2,947,300	451	5,297,200	810
	Mars	3,088,800	472	1,774,000	271	4,862,800	743
	Totaux	24,825,300	3,594	82,502,380	12,625	107,327,680	16,219
Ontario & Minnesota Power Co., Fort-Francis, Ont.	Avril	1,471,924	217	1,172,809	179	2,644,733	396
	Mai	825,342	126	319,572	49	1,144,914	175
	Juin	539,140	82	257,404	39	796,544	121
	Juillet	2,149,102	329	1,128,990	173	3,278,092	502
	Août	814,652	125	1,156,789	176	1,971,441	301
	Septembre	1,294,117	198	1,186,855	181	2,480,972	379
	Octobre	1,026,043	157	1,244,376	190	2,270,419	347
	Novembre	968,312	148	1,246,837	191	2,215,149	339
	Décembre	829,988	127	1,173,856	180	2,003,844	307
	Janvier	896,190	137	1,073,675	164	1,969,865	301
	Février	1,005,160	154	1,088,120	167	2,093,280	321
	Mars	909,040	139	1,204,866	184	2,113,906	323
	Totaux	12,729,010	1,939	12,254,149	1,873	24,983,159	3,812

APPENDICE K—Fin.

Tableau de la quantité d'énergie électrique fabriquée ou produite, soit pour l'exportation, soit pour la consommation au Canada, dressé en vertu des dispositions de la loi sur l'exportation de l'électricité et des fluides, pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

NOM DE LA COMPAGNIE ET SIÈGE SOCIAL	Mois.	Pour l'exportation.		Pour la consommation au Canada		Production totale de la station génératrice ou d'autre source.	
		K.W. heures.	C.-V. année.	K.W. heures.	C.-V. année.	K.W. heures.	C.-V. année.
Maine & New Brunswick Electrical Power Co., Presque Isle, Maine, U.S.A.—	Avril	644,223	99	29,777	5	674,200	104
	Mai	492,538	75	25,916	4	518,454	79
	Juin	511,186	78	25,764	4	536,950	82
	Juillet	500,873	77	28,277	4	529,150	81
	Août	509,695	78	29,005	4	538,700	82
	Septembre	632,321	97	30,779	5	663,100	102
	Octobre	702,493	108	36,207	6	738,700	114
	Novembre	858,048	131	37,252	6	895,300	137
	Décembre	960,590	147	32,810	5	993,400	152
	Janvier	943,609	145	40,891	6	984,500	151
	Février	794,421	122	36,679	6	831,100	128
	Mars	910,294	139	38,906	6	949,200	145
	Totaux	8,460,291	1,296	392,463	61	8,852,754	1,357
West Kootenay Power & Light Co., Ltd., Rossland, C.B.	Avril	435,900	66	14,784,500	2,262	15,220,400	2,328
	Mai	94,400	14	15,767,200	2,411	15,861,600	2,425
	Juin	71,800	11	14,778,300	2,260	14,850,100	2,271
	Juillet	65,400	10	15,667,200	2,397	15,732,600	2,407
	Août	61,200	9	14,848,100	2,270	14,909,300	2,279
	Septembre	95,800	15	51,907,900	2,432	16,003,700	2,447
	Octobre	129,400	20	15,749,600	2,409	15,879,000	2,429
	Novembre	170,200	26	14,753,700	2,257	14,923,900	2,283
	Décembre	215,700	33	14,904,800	2,280	15,120,500	2,313
	Janvier	271,000	41	15,244,500	2,329	15,515,500	2,370
	Février	238,800	37	14,011,900	2,143	14,250,700	2,180
	Mars	235,300	36	15,966,400	2,441	16,201,700	2,477
	Totaux	2,084,900	318	182,384,100	27,891	184,469,000	28,209
British Columbia Electric Ry. Co., Vancouver, C.B.	Avril	29,568	5	8,096,032	124	8,125,600	129
	Mai	27,480	4	8,449,720	129	8,477,200	133
	Juin	24,919	4	7,809,481	120	7,834,400	124
	Juillet	25,914	4	8,261,486	127	8,287,400	131

	Août	29,300	4	9,272,800	142	9,302,100	146
	Septembre	33,269	5	10,641,931	163	10,675,200	168
	Octobre	39,676	6	11,592,884	177	11,632,560	183
	Novembre	49,553	8	11,527,747	176	11,577,300	184
	Décembre	48,012	7	11,844,488	181	11,892,500	188
	Janvier	39,150	6	12,874,650	197	12,913,800	203
	Février	37,021	6	15,480,879	236	15,517,900	242
	Mars	35,830	5	17,167,995	263	17,203,825	268
	Totaux	419,692	64	133,020,093	2,035	133,439,785	2,099
Sherbrooke Railway and Power Co., Sherbrooke, Qué.	Avril	22,368	3	460,032	70	482,400	73
	Mai	21,080	3	474,520	73	495,600	76
	Juin	19,920	3	433,680	66	453,600	69
	Juillet	18,192	3	463,808	71	482,000	74
	Août	22,008	3	507,922	78	529,930	81
	Septembre	20,136	3	448,264	69	468,400	72
	Octobre	21,576	3	325,224	50	346,800	53
	Novembre	20,496	3	431,504	66	452,000	69
	Décembre	21,840	3	477,360	73	499,200	76
	Janvier	21,936	3	534,064	82	576,000	85
	Février	20,928	3	420,272	64	441,200	67
	Mars	21,720	3	415,080	64	436,800	67
	Totaux	252,200	36	5,391,730	826	5,663,930	862

SOMMAIRE.

Ontario Power Co.	304,244,400	46,453	483,439,300	73,989	787,662,700	119,442
Toronto Power Co.	102,122,000	15,629	553,463,500	81,703	635,585,500	97,332
Cedar Rapids Mfg. & Power Co.	324,193,000	49,592	310,500	40,913	591,493,500	90,505
Can. Niagara Power Co.	82,264,000	12,590	393,881,000	60,026	476,145,000	73,616
West Kootenay Power & Light Co.	2,084,900	318	182,384,100	27,891	184,469,000	28,209
Western Canada Power Co.	24,825,300	3,594	82,502,380	12,625	107,327,680	16,219
Ontario & Minnesota Power Co.	12,729,010	1,939	12,254,149	1,873	24,983,159	3,812
British Columbia Electric Ry. Co.	419,692	64	133,020,093	2,035	133,439,785	2,099
Maine & New Brunswick Electric Power Co.	8,460,291	1,296	392,463	61	8,852,754	1,357
Sherbrooke Ry. & Power Co.	252,200	36	5,391,730	826	5,663,930	862
Totaux	861,594,793	131,511	2,114,039,211	301,942	2,955,623,008	433,453

APPENDICE L.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Charlottetown, I.P.E.—										
Leard Electric Light & Power Co	Alberton	Vapeur		3 & 2	60	2,200	220	110		95
Chas. Murray Electric Light Co	Bradalbane	Eau		D.C.		110		110		14
Cardigan Electric Company	Cardigan	Acheté							1	30
The Maritime Electric Co., Limited	Charlottetown	Gaz et vapeur		3 & 1	60	2,300	220	110	134	2,076
Geo. E. Leard & Son	Crapand	Eau		2	60	2,200		110		40
Hunter River Electric Light Co., Ltd	Hunter River	Eau		3 & 1	60	2,200		110		24
J. A. Monaghan	Kinkora	Eau		3	60	2,200		110		112
The Montague Electric Co., Ltd	Montague	Eau		1 & 3	60	2,200	220	110	12	236
Mt. Stewart Electric Light Co	Mt. Stewart	Huile				110		110		10
Charles W. Ives	North Tryon	Eau		3	60	2,200		110		37
Town of Summerside	Summerside	Gaz et vapeur		2	133	1,100		110		465
Halifax, N.-E.—										
Canada Electric Company, Ltd	Amherst	Vapeur		1–3	60	2,200	550/220	110/220	45	1,581
Town of Annapolis Royal	Annapolis Royal	Eau		2	66	2,500	104	104		3
Antigonish Electric Company	Antigonish	Huile		D.C.		115/230	115/230	115	1	186
Electric Light Commission of Aylesford	Aylesford	Acheté		1–3	60	2,200	110	110	1	52
Barrington Electric Company, Ltd	Barrington	Eau		1–3	60	2,300		110		12
Barss Corners Electric Light Co., Ltd	Barss	Eau				2,300		110		15
The Bear River & Digby Elec. Lt., Heating & Power Co., Ltd	Bear River	Eau		3	60	2,200		110		30
Water & Light Commissioners	Berwick	Eau		3	60	2,350		110		160
The Bridgetown Electric Lt. Ht. & Power Co	Bridgetown	Eau		1	60	2,300		110		234
The Town of Bridgewater	Bridgewater	Eau		2	60	2,200		110		
Canning Water Commission	Canning	Acheté		3	125	2,300	2,500	110		117
The Town of Canso	Canso	Gaz		3	60	2,200		110		229
Dartmouth Gas Elec. Lt. Heating & Power Co., Ltd	Dartmouth	Acheté		1–3	60		220/550	110	46	1,645
The Town of Dominion	Dominion	Acheté		1	25		2,200	110		250
John Daley	Digby	Vapeur				2,300		110		220
Town of Glace Bay	Glace Bay	Acheté		1–2	60	2,200	110	100	11	1,557
Sackville River Electric Company, Ltd	Halifax	Acheté		1–3	60	2,200		110/220		200

Nova Scotia Tramways & Power Co., Ltd	Halifax	Vapeur		1-3	60	2,300	220/550	110	595	8,834
Nova Scotia Power Commission	Halifax	Eau		3	60	6,600	3,300		2	
Lower Horton Electric Company, Ltd	Hortonville	Acheté								35
Inverness Railway & Coal Company	Inverness					125		115/125		
Kentville Electric Commission	Kentville	Vapeur		3	60	2,300		110	4	420
Kingsport Electric Light Co., Ltd	Kingsport	Acheté		3	60	2,300	110	110		14
Lawrencetown Electric Light Commission	Lawrencetown	Eau		1	60	2,200		110		
The Town of Liverpool	Liverpool	Eau		2-3	60	2,400	220/550	110		
The Town of Louisburg	Louisburg	Vapeur		D.C.		250	250	220		2
Lunenburg Gas Company, Limited	Lunenburg	Acheté		3	60	6,600	220	110	3	560
The Town of Mahone Bay	Mahone Bay	Eau		1	60	2,300	116	110	3	98
The Gasperean Valley Elec. Lt. Co., Ltd	Melanson	Eau		2-3	60	2,300	110	110	1	42
The Milton Electric Lt. Pr. & M'f'g. Co., Ltd	Milton	Eau		3	60	2,300		110		
Town of Middleton Elec. Lt. & Pr. Plant	Middleton	Eau		3	60	2,300	220	110/115	1	248
Morristown Elec. Lt. & Power Co., Ltd	Morristown	Eau		3	60	2,300		110	1	22
Zwicker Electric Light & Power Co	New Germany	Eau		3	60	110	110	110		
Dominion Utilities Company, Ltd for County of Cape Breton	New Waterford	Acheté		2	25	2,200	110	110		768
Dominion Utilities Company, Ltd., for Town of New Waterford	New Waterford	Acheté		1	25	2,200	110	110		750
Oxford Electric Light & Power Company, Ltd	Oxford	Eau et vapeur		1-3	60	2,200	220	110		32
The Town of Parrsboro Electric Light Plant	Parrsboro	Vapeur		1	60	2,200		104		220
Canard Electric Light & Power Co., Ltd	Port Williams	Acheté								63
Town of Picton	Picton	Vapeur		3	60	2,300	550/220/110	110	5	535
Riverport Electric Light Commissioners	Riverport	Acheté		3	60			110		156
Town of Shelburne	Shelburne	Eau		3	60	2,300	220	110		
The Somerset Electric Light & Power Co., Ltd	Somerset	Acheté			60			110		23
The South Berwick Electric Light Co., Ltd	South Berwick	Acheté		3	60	2,200				24
Edison Electric Light & Power Company	Springhill			1-2	60	2,300	550	110	1	699
Pictou County Electric Company, Ltd	Stellarton	Vapeur		1-3	60	2,300	110/220	104/108/112	90	2,469
Acadia Coal Company, Ltd	Stellarton	Vapeur		1-3	50	3,150	110/220	110	2	39
The Stewiacke Elec. Lt. & Pr. Co., Ltd	Stewiacke	Vapeur		1-3	60	2,300	110	110		110
Cape Breton Electric Company, Ltd.	Sydney	Vapeur		1-2	60	2,200	220	110	150	4,787
Sydney Mines Electric Company, Ltd.	Sydney Mines	Vapeur		1-2	60	2,200	220	110		

APPENDICE L—Suite.

Liste des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fréquence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
The Truro Electric Light Commission	Truro	Vapeur	....	3	60	2,300	110/220	110/220	45	1,339
Windsor Elec. Lt. & Pr. Company, Ltd	Windsor	Vapeur	....	3	60	1,100	....	110	5	507
Wolfville Electric Commission	Wolfville	Vapeur	....	1-3	60	2,200	220	110	12	377
Yarmouth Light & Power Co., Ltd	Yarmouth	Eau	....	1-3	60	2,300	220	110	42	844
Paradise West Electric Light Co., Ltd.	Paradise	Eau	....	1	60	2,300	....	110	....	30
Dominion Coal Company, Ltd	Glace Bay	Vapeur	....	1-3	25	2,200	550	110	33	6
St. John, N.-B.—										
Maine & N.B. Elec. Power Co., Ltd	Aroostook Jct	Eau	....	3 & 1	60	11,000	550/220	110	2	70
Bathurst Electric & Water Power Co., Ltd	Bathurst	Eau	....	3 & 2	60	6,600	220	110	17	583
Town of Campbellton	Campbellton	Gaz	....	3 & 1	60	2,300	110/220/550	110/220	25	860
C. M. Sherwood, Limited	Centreville	Eau	....	D.C.	....	120	....	110	....	....
Light, Water & Sewerage, D. A. Jackson, Supt	Chatham	Huile	....	1 & 3	60	2,300	230	115	14	523
King Lumber Company, Ltd	Chipman	Vapeur	....	D.C.	....	125	110	110	....	6
The Town of Dalhousie	Dalhousie	Gaz	....	3	60	2,300	220	110	2	200
Dept. of Justice—Dorchester Penitentiary	Dorchester	Vapeur	....	1	60	2,300	....	110	....	30
Dorchester Development Co., Ltd	Dorchester	Acheté	....	1	60	2,200	110	110	....	99
The Town of Edmundston	Edmundston	Eau	....	3 & 1	60	2,200	550	110	3	600
Maritime Electric Co., Ltd	Fredericton	Vapeur	....	1 & 2	60	2,200	110/220	110	40	1,590
The Town of Grand Falls	Grand Falls	Acheté	....	3 & 1	60	33,000	2200/220/110	110	6	185
Red Ball Garage	Hartland	Huile	....	1	60	110	110	110	....	16
A. & R. Loggie Company	Loggieville	Vapeur	....	D.C.	....	110	110	110	....	....
Canadian Cottons Limited	Marysville	Vapeur	....	3 & 1	60	2,200	550	110	....	210
Moncton Tramways, Electric & Gas Co., Ltd	Moncton	Vapeur	....	2	60	1,100	110/220/550	110	70	3,114
The Town of Newcastle	Newcastle	Vapeur	....	2	60	2,200	220	110	....	425
The Minto Coal Company, Ltd	Northfield	....	....	3 & 2	60	2,300	220	110	....	26
Andover & Perth Electric Light Commission	Perth	Acheté	....	1, 2 & 3	60	11,000	110/220	110	11	170
Port Elgin Electric Light Company	Port Elgin	Vapeur	....	D.C.	....	220	220	220	61	480
Rts. & Rexton Elec. Lt. Commissioners	Richibucto	Eau	....	3 & 1	60	2,200	220	110	2	125

The Eastern Electric & Development Co., Ltd.	Sackville	Vapeur et huile	....	3	60	2,300	220/110	220/110	7	342
The Shediac Elec. Lt. & Pr. Co.	Shediac	Eau	....	3	60	2,200	2,200	110	1	113
St. Andrews Elec. Lt. & Pr. Co., Lt.	St. Andrews	Acheté	....	1 & 3	60	2,200	2,200	220/110	....	136
Canadian Pacific Ry. Co. (Algonquin Hotel)	St. Andrews	Vapeur	....	3	60	2,200	....	....	1	....
New Brunswick Power Company	St. John	Vapeur	....	1 & 3	60	2,300	220/110	107	402	8,462
St. Leonard Electric Co., Ltd.	St. Leonard	Acheté	....	1	60	110	110	110	2	97
The Sussex Manufacturing Co., Ltd.	Sussex	Vapeur	....	2	133	2,200	....	110	....	370
Maritime Electric Company, Ltd.	St. Stephen	Eau	....	3 & 1	60	2,300	220	110	31	805
Woodstock Elec. Ry. Lt. & Pr. Co.	Woodstock	Eau	....	3	60	2,200	550/220/110	100	4	700
Québec—										
La Compagnie Electrique d'Amqui	Amqui	Eau	....	3	60	2,200	550	110	2	200
Philibert Langlois	Armagh	....	....	....	....	....	....	110	....	58
Bay St. Paul Elec. Lt. & Pr. Co.	Baie St. Paul	Eau	....	2	60	2,200	....	104	....	....
La Municipalité du Village de Bernierville	Bernierville	Acheté	....	3 & 2	....	....	550	110	1	62
Ferdinand Fortin	Chambord	Acheté	....	2	60	115	110	110	2	122
La Compagnie de Pulpe de Chicoutimi	Chandler	Vapeur	....	3 & 1	60	600	....	110	....	231
Cie d'Eclairage et d'Energie Electrique du Saguenay	Chicoutimi	Eau	....	3	60	....	55/220/110	110	50	900
La Cie Hydraulique de Portneuf, Limitée	Deschambault	....	....	3	60	6,600	....	....	....	....
The Donnacona Paper Co.	Donnacona	Eau	....	3	60	550	550	110	8	112
La Municipalité East Broughton	East Broughton	....	....	3	30	....	....	110	1	196
La Compagnie Centrale d'Electricité, Limitée	Iberville	....	....	3 & 2	60	2,200	....	110	....	....
Eugène Côté	Isle Verte	....	....	3 & 2	60	2,300	220	110	....	42
La Ville de Jonquière	Jonquière	Acheté	....	3	60	2,200	2,200	110	3	139
Price Bros. Co., Ltd.	Kenogamie	Eau	....	3	60	44,000	550	110	....	453
La Cie Electrique de St-Vital	Lambton	Acheté	....	1	60	....	110	110	....	73
Canadian Electric Light Company	Lévis	Eau	....	3	60	10,500	110/550	110	282	3,463
Basin Electric Light and Power Co.	Montmagny	Eau	....	3	60	2,300	110/220	110	3	591
Rouleau Limitée	Mont-Joli	Gaz	....	3	60	....	....	110	....	220
Donohue Bros., Limited	Murray Bay	Eau	....	3	60	4,400	500/550	110/220	....	237
La Municipalité du Village de Neuville	Neuville	....	....	2	60	57,000	....	110	....	70
La Cie Electrique Plessis	Plessisville	....	....	3	30	....	2,200	110	23	400
La Cie Chas. A. Julien, Limitée	Pont Rouge	Vapeur	....	3	60	2,300	550	110	....	58
The Quebec Railway, Light, Heat and Power Co.	Québec	Acheté	....	3-2-1	64	2,000/5,500	440/220/110	110	6 70	13,445
Public Service Corporation of Quebec	Québec	Vapeur	....	3-2-1	60	2,200	550/440/220	220/110	160	7,664
Beauce Electric Power Company	Sherbrooke	Acheté	....	1-3	60	15,000	550/220	100	14	607
Albert Deblois	St-Anselme	Eau	....	2	125	2,200	....	110	....	13
Hector Piché	St-Basile	Acheté	....	1	60	....	....	110	....	111
La Cie d'Energie Electrique de St-Côme	St-Côme	Acheté	....	1	60	6,600	....	110	....	....
La Cie Hydraulique de St.-Félicien	St-Félicien	....	....	3	60	2,200	110/220/550	110	....	100
Gédéon Gagné	St-Georges	....	....	1-2-3	60	6,600	220/550	110	....	1
La Cie d'Electricité de St.-Prime	St-Prime	Eau	....	3	60	75	....	....	....	79

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fréquence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Municipalité Village St-Raymond	St-Raymond	Eau		3	60	1,100	550/220	110	9	30
La Cie Roy Ltée	St-Ulric	Eau		3	60	2,200		110		13
Robertsonville Electric Company	Robertsonville	Vapeur		3-2	60	2,200	440	110		
Le Crédit Municipal Canadien	Rimouski	Eau		1-3	60	2,300	220/550/110	110/115		105
La Cité de Rivière du Loup	Rivière du Loup			2-3	60	2,200	110/220	110	7	1,100
La Ville de Roberval	Roberval			1	60	104/220		104		331
Thetford Mines Electric Co	Thetford Mines	Acheté		1-3	30	3,200	550	110	6	600
St. Francis Water and Power Co	Thetford Mines	Eau		1-3	60	2,400	2,400	110	4	100
La Ville de Trois-Pistoles	Trois-Pistoles			3	60	2,300		110		102
Trois-Rivières—										
Electric Service Corporation	Almaville	Hydro		1-3	60	2,200	110/220	110/220	2	131
Arthabaska Water & Power Co	Arthabaska	Acheté		1-3	30	2,200	220	110	2	181
Electric Service Corporation	Baie du Febvre	Hydro		1	30	2,200	220/110	220/110	3	68
Electric Service Corporation	Baie de Shawinigan	Hydro		1-3	60	2,200	220/110	110/220	5	54
North Shore Power Company	Batiscan	Eau		1-3	60	2,200		110		33
Electric Service Corporation	Berthierville	Hydro		1-3	60	2,200	110/220	110/220	18	281
The Sorel Light & Power Co., Ltd.	Boucherville	Acheté		1-3	60	11,000	550	115	1	126
North Shore Power Company	Cap de la Madeleine	Eau		3-1	60	2,200	550	110/220	7	1,223
North Shore Power Company	Champlain	Eau		1-3	60	2,200	110/220	110/220	2	135
La Compagnie d'Eclairage de Yamachiche, Ltée	Charette	Acheté		1-3	60	13,000	220	110	1	68
The Sorel Light & Power Co., Limited	Contrecœur	Acheté		1-3	60	11,000	550	115	1	92
North Shore Power Company	Deschambault	Eau		1-3	60	6,600	110/220	110		40
J. V. Picard	Grand'Mère	Acheté		1-3	60	2,200	220	110	2	200
La Cité de Grand'Mère	Grand'Mère	Acheté		3-1	60		220/550	110	29	1,491
La Cité de Joliette	Joliette	Hydro		1-3	60	2,400	120/250	104/110	40	1,750
North Shore Power Company	Lachevrotière	Eau		1-3	60	2,200	2,200		1	
Electric Service Corporation	Lanoraie	Hydro		1	60	2,200	220/110	110/220	2	47
Brown Corporation	La Tuque			3-1	60	2,300	550	110	80	125
Shawinigan Water & Power Company	Montréal	Eau		2-3	30 & 60	6,600	60,000/2,200		50	
Electric Service Corporation	Nicolet	Hydro		3-1	30	2,200	110/220	110/220	20	220

Electric Service Corporation	Pierreville	Hydro		3-1	30	2,200	110/220	110/220	12	132
Electric Service Corporation	Shawinigan Falls	Hydro		3-1	60	2,200	220/110	110/220	336	2,574
The Sorel Light & Power Co., Limited	Sorel	Acheté		3-1	60	11,000	550	115	40	1,300
North Shore Power Company	St-Alban	Eau		3-1	60	6,600	110/220	110	1	76
North Shore Power Company	Ste-Angèle	Eau		3-1	30	2,200	220	110	1	135
North Shore Power Company	Ste-Anne de la Pérade	Eau		3-1	60	2,200	550	110/220	3	123
La Cie d'Eclairage de Yamachiche, Ltée	St-Barnabé	Acheté		3-1	60	13,000	220	110	1	82
North Shore Power Company	St-Basile	Eau		3-1	60	2,200	550		2	
La Cie d'Eclairage de Yamachiche, Ltée	St-Boniface	Acheté		3-1	60	13,000	220	110		62
North Shore Power Company	St-Casimir	Eau		3-1	60	6,600	550	110	16	297
La Cie d'Eclairage de Yamachiche, Ltée	St-Elie	Acheté		3-1	60	13,000	220	110		38
Corporation de St-Gabriel de Brandon	St-Gabriel de Brandon			3-2	60		250	110	5	275
North Shore Power Company	Ste-Geneviève	Hydro		3-1	60	2,200	550	110/220	8	127
Electric Service Corporation	St-Grégoire	Hydro		3-1	30	2,200	220/110	110/220	5	75
North Shore Power Company	St-Louis de France	Eau		3-1	60	2,200	2,200		1	
The Sorel Light & Power Co., Limited	St-Joseph de Sorel	Acheté		3-1	60		550	115	2	110
North Shore Power Company	St-Marc	Eau		3-1	60	6,600	550	110	6	139
North Shore Power Company	St-Maurice	Eau		3-1	60	2,200	550/220	110	2	72
North Shore Power Company	St-Narcisse	Eau		1-3	60	2,200	550/220	110/220	1	145
The Sorel Light & Power Co., Limited	St-Ours			3-1	60		550	115	2	97
La Cie d'Eclairage de Yamachiche, Ltée	St-Paulin	Acheté		3	60	13,000	220	110		62
La Cie d'Eclairage de Yamachiche, Ltée	St-Sévère			3-1	60	13,000	220	110		33
Electric Service Corporation	St-Séverin	Hydro		1	60	2,200	220/110	110/220	1	54
North Shore Power Company	St-Stanislas	Eau		3-1	60	2,200	110/220	110	1	94
Electric Service Corporation	St-Tite	Eau		3-1	60	2,200	220/110	110/220	22	356
North Shore Power Company	Trois-Rivières	Eau		3-1	60	2,200	550	110/220	141	4,680
The Sorel Light & Power Co., Limited	Varennes	Acheté		3-1	60		550	115	2	98
The Sorel Light & Power Co., Limited	Verchères	Acheté		3-1	60		550	115	3	116
Arthabaska Water & Power Co	Victoriaville	Acheté		3-1	30	2,200	2,200/220	110	18	427
Continental Heat & Light Co	Warwick	Acheté		3-1	60	2,200	220	110	1	122
La Cie d'Eclairage Yamachiche, Ltée	Yamachiche	Acheté		3-1	60	13,000	220	110	2	112
Laurentide Power Company, Ltd	Grand'Mère			3	60	6,600	6,600		7	

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Sherbrooke—										
La Municipalité du village d'Abestos..	Abestos..........	Acheté........	....	1-3	30	....	2,200	110	....	209
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Ayer's Cliff......	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	6	161
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Beebe...........	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	9	165
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Bromptonville....	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	6	251
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Capelton.........	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	1	23
Corporation of town of Coaticook.....	Coaticook........	Eau...........	....	1-3	60	2,200	550/220/110	110	....	810
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Compton........	Sous-station....	....	1	60	2,300	110/220	110	5	49
Westbury Electric Light & Power Company..........................	Cookshire........	Eau...........	....	1-3	60	3,000	550	110	5	891
Corporation of The Village of Danville	Danville.........	Acheté........	....	3	30	2,200	110	110	4	283
La Compagnie Champoux............	Disraéli.........	....	....	2	60/125	1,200	....	110	....	....
J. B. Parker........................	Dixville.........	....	....	....	....	....	....	110	....	....
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Eastman.........	Sous-station....	....	3	60	48,000	....	....	1	....
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Eustis...........	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	1	18
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Foster...........	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	2	57
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Granby..........	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	28	1,237
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Graniteville......	Sous-station....	....	1-3	60	2,200	550	110	3	7
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Hatley..........	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	....	46
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Huntingville......	Sous-station....	....	1-3	60	2,200	550	110	1	14
Southern Canada Power Company, Ltd..............................	Kingsbury.......	Sous-station....	....	1-3	60	2,300	550	110	....	38
Southern Canada Power Company,										

Southern Canada Power Company, Ltd	Knowlton	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	2	231
Southern Canada Power Company, Ltd	Lennoxville	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	13	481
Southern Canada Power Company, Ltd	Magog	Sous-station	....	3	60	2,200	....	....	1	....
La Corporation de la ville de Magog	Magog	Eau	....	2	60	2,400	2,200	108	....	850
Mde O. V. Brouillette	Mansonville	....	....	2	100	110	....	110	....	6
Southern Canada Power Company, Ltd	Massawippi	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	1	27
La Compagnie d'Eclairage Electrique	Megantic	Gaz	....	3	60	2,200	110	110	....	418
Southern Canada Power Company, Ltd	Melbourne	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	1	85
Southern Canada Power Company, Ltd	New Rockland	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	....	14
Southern Canada Power Company, Ltd	North Halley	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	6	240
Southern Canada Power Company, Ltd	Richmond	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	12	615
Southern Canada Power Company, Ltd	Rock Island	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	19	308
Three Villages Building Association, Ltd	Rock Island	Eau	....	D.C.	....	110	110	110	....	....
Arthur Benoit	Roxton Falls	....	....	2	33	1,100	....	110	....	31
Canadian Telephone Company	Sawyerville	Acheté	....	3	60	2,200	550	110	....	60
Canadian Telephone Co., Bishop's Crossing Plt	Sawyerville	Acheté	....	3	60	....	550	110	1	134
A. G. Hurd	Sawyerville	Eau	....	1	125	2,080	....	110	....	64
Scotstown Electric Light & Power Co	Scotstown	Eau	....	3	60	2,200	550	110	....	5
City of Sherbrooke—Weedon Plant	Sherbrooke	Eau	....	3	60	2,300	550/440	110	31	6,253
City of Sherbrooke—Frontenac Plant	Sherbrooke	Eau	....	3	60	2,300	550/440	110	31	6,253
City of Sherbrooke—Rock Forest Plant	Sherbrooke	Eau	....	3	60	6,600	550/440	110	31	6,253
Southern Canada Power Company, Ltd	Sherbrooke	Eau	....	1–3	60	2,300	550	110	1	12
Southern Canada Power Company, Ltd	Stanstead	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	6	153
Corporation of Village of Sutton	Sutton	Acheté	....	3	60	6,600	550	110	....	160
Vermont & Quebec Power Corporation	Sutton	Eau et vapeur	....	3	60	2,300	6,600	....	10	1
Southern Canada Power Company, Ltd	Waterloo	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	16	406
Southern Canada Power Company, Ltd	Waterville	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	7	117
Southern Canada Power Company, Ltd	Way's Mills	Sous-station	....	1–3	60	2,300	550	110	3	18
Southern Canada Power Company, Ltd	West Shefford	Sous-station	....	1	60	2,300	550	110	3	76
La Corporation Ville de Windsor	Windsor	....	....	1–3	30	2,200	220/110	110	1	369

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Montréal—										
Southern Canada Power Company, Ltd	Actonvale			1-3	60	2,300	550	110	8	205
Town of Baie d'Urfee	Baie d'Urfé	Acheté		2-3	60		2,200	110		
Ville de Beaconsfield	Beaconsfield	Acheté		2-3	60		2,200	110		7
Beauharnois Electric Company, Ltd.	Beauharnois	Acheté		1-3	60		220/110	110	13	1,023
Corporation of Town of Bedford	Bedford	Eau et vapeur		1	133	1,100		110		70
La Ville de Belœil	Belœil	Acheté		2-3	60	25,000	550	110	10	386
Southern Canada Power Company, Ltd	Beloeil	Acheté		3	60	2,300	550		3	
Bennett, Limited	Chambly Canton	Acheté		2 & 3	60	2,100	550/220/110	110	30	390
The Laval Electric Company	Charlemagne	Acheté		1-3	60		220/2,200	110	4	138
Mr. Donat Raymond	Côte de Liesse	Acheté		3	60	2,200		110		15
Southern Canada Power Company, Ltd	Cowansville	Acheté		1-3	60	2,300	550	110	5	247
La Ville de Dorval	Dorval	Acheté		3	60		2,200	110		378
Southern Canada Power Company, Ltd	Drummondville	Eau		1-3	60	2,300	550	110	32	665
Southern Canada Power Company, Ltd	Durham			1	60	2,300	220	110	1	88
The Town of Farnham	Farnham	Eau et vapeur		1-3	60	2,300	550	110	5	725
The Town of Greenfield Park	Greenfield Park	Acheté		3	60			2,200		240
Hemmingford Light, Heat & Power Co	Hemmingford	Eau		1	60	2,200		110		66
James Gordon Dunn	Huntingdon	Eau		1-3	60	2,200	550	110		300
Southern Canada Power Company, Ltd	Iberville	Acheté		1-3	60	2,300	550	110	20	450
The Laval Electric Company	Lachenaie	Acheté		1-3	60			110		100
Corporation of City of Lachine	Lachine	Acheté		1-3	60		1,100/550	110	70	3,239
Corporation Ville Laprairie	Laprairie	Acheté		1-3	60	2,200	550	110	7	290
The Laval Electric Company	Laval-on-the-Lake	Acheté		1-3	60		220/2,200	110	1	27
La Compagnie Electrique de Laurentides, Ltée	Laurentides	Eau		1-3	60	6,600	550	110	1	990
The Laval Electric Company	L'Assomption	Acheté		1-3	60		220/2,200	110	4	164
The Laval Electric Company	L'Epiphanie	Acheté		1-3	60		220/2,200	110	2	137

The Laval Electric Company	Joliette	Acheté		3	60		220/2,200		2	
Corporation of Town of Marieville	Marieville	Acheté		1-2	60	2,200	550	110		292
The Laval Electric Company	Mascouche	Acheté		1-3	60			110		104
Montreal Public Service Corporation	Montréal	Acheté		1-3	60		550	110	395	13,400
Montreal Light, Heat & Power Consolidated	Montréal	Eau et vapeur... Acheté		1-2-3	63	2,200	115	115-230	2,412	132,534
J. B. Walsh	Ormstown	Eau		1-3	60	2,300		110		83
Town of Pointe Claire	Pointe-Claire	Acheté		1-3	60		2,200	110	11	775
Southern Canada Power Company, Ltd	Providence			1-3	60	2,300	550	110	1	171
The Laval Electric Company	Repentigny	Acheté		1-3	60			110		56
The Laval Electric Company	Rosemere	Acheté		1-3	60			110		129
Southern Canada Power Company, Ltd	Rougemont	Acheté		1-3	60	2,300	550	110	1	83
The Sorel Light & Power Co., Ltd	Sorel			1-3	60	11,000	550	220/110	1	126
Stanbridge East Electric Light Plant	Stanbridge East			D.C.				110		15
Southern Canada Power Company, Ltd	Sweetsburg			1-3	60	2,300	550	110		54
Ville Ste-Agathe des Monts	Ste-Agathe des Monts	Eau		3	60	2,200	220/550	110	10	475
Ville de Ste-Anne de Bellevue	Ste-Anne de Bellevue	Acheté		1-3	60	2,200	500/220/110	110	12	496
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Antoine			1-3	60	2,300	550	110	1	33
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Césaire	Acheté		1-3	60	2,300	550	110	8	130
La Compagnie d'Electricité de St-Constant, Ltd	St-Constant	Acheté		3	60	550	550	110	2	74
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Cyrille	Eau		1-3	60	2,300	550	110	7	92
The Laval Electric Company	St-Eustache	Acheté		1-3	60		220/2,200	110	1	206
The Laval Electric Company	St-François de Sales	Acheté		1-3	60		220/2,200	110	3	49
Pierrefonds Electric Company	Ste-Geneviève	Acheté				2,300	220	110	1	145
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Germain	Acheté		1-3	60	2,300	550	110	4	84
La Corporation du Village de St. Hilaire	St-Hilaire	Acheté		2-3	60	2,200	110	110		105
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Hilaire	Acheté		1-3	60	2,300	550	110	2	50
La Cie d'Energie Electrique de St. Hubert	St-Hubert	Acheté		1-3	60	25,000	2,200	110		50
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Hugues	Acheté		1	60	2,300	110/220	110	2	98
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Hyacinthe	Acheté		1-3	60	2,300	550	110	75	2,000
Mde Jos. Vauchesteing	St-Jovite			3	60	2,300		110		30
Southern Canada Power Company, Ltd	St. Johns	Acheté		1-3	60	2,300	550	110	50	1,600

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
La Ville de Saint-Jérôme	St-Jérôme	Vapeur		1–2–3	60	6,600	550/220/110	110	3	1,107
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Joseph			1–3	60	2,300	550	110	2	82
Ville de St-Lambert	St-Lambert	Acheté		1–3	60	2,200	110/550	100	8	1,017
Southern Canada Power Company, Ltd	Ste-Madeleine	Acheté		1–3	60	2,300	550	110	2	63
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Mathias	Acheté		1	60	2,300		110		42
The Laval Electric Company	St-Paul l'Ermite	Acheté		1–3	60		220/2,200	110	1	80
N. Bélanger	St-Pie	Eau		2–3	60	2,200		110		40
W. Clark, Limited	St-Rémis	Vapeur		1–3	60	2,200	220	110	15	178
Village of St-Roch	St-Roch	Eau		2	60	2,200		110		66
Southern Canada Power Company, Ltd	St-Rosalie			1–3	60	2,300	550	110	2	91
The Laval Electric Company	Ste-Rose	Acheté		1–3	60		220/2,200	110	4	547
The Laval Electric Company	Ste-Thérèse	Acheté		1–3	60		220/2,200	110	10	598
The Canadian Light & Power Company	St-Timothée	Eau		1–3	60	2,200	48,000	110	2	54
La Municipalité de St-Vincent de Paul	St-Vincent de Paul			1–3	60	2,300	2,300	110	1	193
Valleyfield Electric Company	Valleyfield	Eau		3	60	2,300	110/220	110/220	5	1,205
La Lumière Electrique de Ste-Julie de Verchères	Ste-Julie de Verchères	Gaz		D.C.		220	220	220		
Corporation of the City of Verdun	Verdun	Vapeur		3	60	2,300	220/110	110	7	3,708
Corporation of Westmount Light & Power Dept	Westmount	Vapeur		1–3	60	2,300	550	110	399	3,054
Ottawa—										
Public Utilities Commission	Alexandria	Hydro		3	60	27,000	4,000	110/220	8	305
Police Village of Alfred	Alfred	Vapeur		D.C.		110	110	110		59
Electric Light Commission	Almonte	Eau		3	60	2,200	550/220	115	5	523
Hydro Electric System	Apple Hill	Hydro		3	60	44,000	220	110	1	38
Galetta Electric Power & Milling Co. Ltd	Arnprior	Hydro		3	60	2,300	550	110/220	12	868

Albert MacLaren	Buckingham	Eau	2 & 1	60	2,300	...	110	...	...
G. E. Higginson	Calumet	Eau	1	133	1,100	...	110	...	...
James Wilson	Campbell's Bay	Eau	3	60	2,300	...	110	...	77
Western Quebec Power Co. Ltd	Cascades Point	Eau	3	60	2,300	550	110	2	37
J. W. Coupal	Casselman	Eau	3	60	2,300	440	110	...	1
Public Utilities Commission	Carleton Place	Eau	3	60	2,200	220/550	220/110	20	8
Western Quebec Power Co. Ltd	Carillon	Eau	3	60	2,300	550	110	...	29
Western Quebec Power Co. Ltd	Cedars	Eau	3	60	2,300	550	110	...	105
Hydro Electric System	Chesterville	Eau	3	60	4,000/2,300	110/220	110	3	178
Village of Cobden	Cobden	Eau	3	60	2,300	2,200	110	2	111
Western Quebec Power Co. Ltd	Como	Eau	3	60	2,300	550	110	3	14
St. Lawrence Power Co. Ltd	Cornwall	Eau	3	60	2,200	11,000/550	110	8	214
Stormont Elec. Lt. & Power Co. Ltd	Cornwall	Eau	3	60	2,200	550/220/110	110	...	1,458
Childerhose Power Company	Eganville	Eau	3	60	2,200	220	110	...	66
Freeman I .Cross	Farm Point	Eau	3	60	4,400	110/550	110	...	185
Fassett Lumber Co. Ltd	Fassett	Eau	3	60	440	...	110	...	...
Hawkesbury Elec. Lt. & Pr. Co. Ltd	Grenville	Eau	3	60	10,000	550/220	110	...	37
Riordon Company, Limited	Hawkesbury	Eau	3	60	16,500	550	110/220	2	39
Municipality of Village of Hudson	Hudson Heights	Acheté	3	60	2,200	550/220	110	8	225
The Hull Electric Company	Hull	Eau	3	60	2,200&11,000	210/550	110	30	3,083
Western Quebec Power Company, Ltd	Isle Cadieux	Eau	3	60	2,300	550	110	...	14
Municipality of Village of Iroquois	Iroquois	Eau	3	60	2,200	550/440/220	110	...	...
Beach Hydro Electric System	Iroquois	Hydro	3	60	2,200	2,200	110/220	...	32
Lachute Electric Light System	Lachute	Eau	3	60	2,200	550	110	2	820
Municipality of Village of Lancaster	Lancaster	Hydro	3	60	2,300	...	110	...	67
K. Marston	L'Orignal	Hydro	1	60	2,100	...	110	...	24
Public Utilities Commission	Lanark	Hydro	1	60	...	110	110	3	99
Police Village of Martintown	Martintown	Hydro	1	60	2,200	...	110	...	36
The Maniwaki Electric Co. Ltd	Maniwaki	Eau	3	60	2,200	550	110	5	2
Corporation of Maxville	Maxville	Hydro	3	60	4,000	550/220	110	2	124
Laurentian Water & Power Co.	Mont-Laurier	Hydro	3	60	2,200	440/220	110	2	79
Argenteuil Lumber Company, Ltd	Morin Heights	Eau	1	60	1,100	...	110	...	33
Electric Light & Power Company	Morrisburg	Eau	3	60	2,300	110	110	...	...
Ottawa Electric Company	Ottawa	Eau et vapeur	2 & 1	60	2,300	214/428	107	412	20,831
Ottawa & Hull Power and M'f'g. Co. Ltd	Ottawa	Eau	2 & 3	60	2,200 11,000	...	...	1	...
Hydro Electric Commission	Ottawa	Eau	3 & 1	60	11,000	440/550	110	190	11,345
Papineauville Electric Company	Papineauville	Eau	3 & 1	60	2,300	110/550	110	2	155
W. H. Edwards	Pakenham	Eau	1	133	1,000	...	1,000–110	...	...
Electric Light Company, Limited	Pembroke	Eau	3	60	2,500	2,200	110	4	1,288
Hydro Electric System	Perth	Hydro	3 & 1	60	4,400	550/220	110	20	645
Western Quebec Power Company Ltd	Pointe Fortune	Eau	3 & 1	60	2,300	550	110	...	48
National Hydro Electric Co. Ltd	Pointe Fortune	Eau	3	60	2,200	...	110	...	...
Corporation of Pointe-Gatineau	Pointe-Gatineau	Acheté	1	60	...	2,200	104	...	14
Calabogie Light & Power Co.	Renfrew	Eau	3 & 1	60	6,600	550	110	1	73
The Town of Renfrew	Renfrew	Acheté	2 & 3	60	2,200	220/440/550	110	1	973
Western Quebec Power Company Ltd	Rigaud	Eau	3	60	2,300	550	110	11	147

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Shawville Light Plant	Shawville	Gazoline		D.C.		70		60		32
Hydro Electric System	Smith's Falls	Hydro		3	60	2,200	2,200/550	110/220	38	1,444
							220			
Western Quebec Power Company Ltd.	St. Andrews East	Eau		3	60	2,300	550	110	1	102
Western Quebec Power Company Ltd.	St-Eugène	Eau		3	60	2,300	550	110		64
Martintown Rural District	Toronto	Hydro		3	60	110,000		110		24
Nepean Rural District	Toronto	Hydro		3	60	2,200	220	110/220	1	70
Vankleek Hill Electric Co. Ltd	Vankleek Hill	Acheté		3	60	550/2,200		115		182
Western Quebec Power Co. Ltd	Vaudreuil Station	Eau		3	60	2,300	550	110	4	161
Western Quebec Power Co. Ltd	Vaudreuil Village	Eau		3	60	2,300	550	110	4	90
Willamsburg Hydro Electric System	Williamsburg	Acheté		3 & 1	60		220/110	110	1	48
Winchester Hydro Electric System	Winchester	Acheté		3 & 1	60		220	110	2	265
Chesterville Rural Hydro District	Winchester	Hydro		1	60		110/220	110		7
Belleville—										
Bancroft Light & Power Company	Bancroft	Eau		1	60	100/125	110	110		
Thorah Township	Beaverton	Hydro		3	60		220	110	1	8
Beaverton Hydro Electric Commission	Beaverton	Hydro		1-3	60		220	110	12	310
J. P. Lett and Bro	Bedford Mills	Eau		3	60	4,000	220	110		1
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Belleville	Eau		1-3	60	44,000	550/220/110	110/220	77	2,826
Corporation of Bloomfield	Bloomfield			3	60	2,000	80	2,500	3	95
The Electric Light Commission	Bobcaygeon	Eau		3	60	2,300		110		
Hydro Elec. Power Com. of Ontario	Bowanville	Hydro		1-3	60	44,000	550/220	220/110	25	815
Village of Buchin	Buchin	Hydro		1-3	60		220	110	2	35
Public Utilities Commission	Brockville	Hydro		1-3	60	2,200	550/220	110	65	2,002
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Brighton	Hydro		1-3	60	44,000	550/220	110	6	449
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Brooklin	Eau		1-3	60	4,200	550	110/220	30	161
Brock Township	Cannington	Hydro		1-3	60	4,000	220	110/220	18	19
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Cannington	Hydro		1-3	60	25,000	220	110/220	11	245
Twp. of Eldon, Hamlet of Lorneville	Cannington	Hydro		1-3	60	4,000	220	110	1	10
Campbellford Water & Light Com	Campbellford	Eau		1-3	60	2,200	550/220	110	12	857
Cardinal Electric Light Co	Cardinal	Vapeur		3	60	240	220	110		51
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Cobourg	Hydro		1-3	60		220/440/550	110/220	46	1,067
G. M. Peebles Estate	Colborne	Hydro		1-3	60	44,000	220	110	3	250

Hydro Electric Power Com. of Ontario	Deseronto	Hydro	....	1-3	60	2,300	220/550	115	11	316
Board of Water, Light & Power Com.	Fenelon Falls	Eau	....	3	60	550	550	110	....	....
Frankford Electric Light Co.	Frankford	Acheté	....	3	60	2,200	220/110	110	5	154
Gananoque Elec. Lt. & Water Supply Co. Ltd	Gananoque	Eau et vapeur	....	3	60	2,400	500	115	35	514
Fowlds Company Limited	Hastings	Eau	....	2	60	2,200	220	110		6
Havelock Hydro Electric Com.	Havelock	Hydro	....	3	60	44,000	220/550	110	....	320
Hydro Electric Power Commission	Kemptville	Eau	....	1-3	60	44,000	110/220	110	3	250
Public Utilities Commission	Kingston	Hydro	....	1-3	60	2,200	550	110/220	121	3,931
Village of Kirkfield	Kirkfield	Hydro	....	1-3	60	....	220	110	....	34
Lakefield Hydro Electric Com.	Lakefield	Hydro	....	1-3	60	6,600	550	110	1	225
Hydro Electric Power Com.	Lindsay	Eau	....	1-3	60	550	4,160/550 220	110	60	1,910
Geo. E. Roddeck	Lyndhurst	Eau	....	1-3	60	2,200	....	110	....	4
Corporation of Village of Madoc	Madoc	....	....	....	....	....	220	220	6	1
Marmora Hydro Electric Commission	Marmora	Hydro	....	1	60	....	220	110	1	153
The Rideau Power Company Ltd.	Merrickville	Eau	....	3-1	60	600	600	110	....	125
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Millbrook	Hydro	....	3-1	60	44,000	110/220	110/220	1	160
Hydro Electric Power Commission	Napanee	Hydro	....	3-1	60	4,160	220/550	115	19	721
Hydro Electric Power Commission	Newburgh	Hydro	....	3-1	60	4,160	220/550	115	2	107
Hydro Electric Power Commission	Newcastle	Hydro	....	3-1	60	44,000	220/110	220/110	3	165
Hydro Electric Power Commission	Norwood	Hydro	....	3-1	60	44,000	220	110/220	3	205
Hydro Electric Power Commission	Orono	Hydro	....	1	60	2,200	220/110	220/110	4	150
Hydro Electric Power Commission	Omemee	Hydro	....	3-1	60	....	220	110/220	5	120
Hydro Electric Power Commission	Oshawa	Hydro	....	3-1	60	4,200	550	110/220	76	2,804
Peterborough Utilities Commission	Peterborough	Acheté	....	3-1	60	6,600/2,200	220/550/ 2,200	110/220	....	5,541
Picton Public Utilities	Picton	Hydro	....	1-3	60	2,200	220/550	110/220	31	864
Hydro Electric Power Commission	Port-Hope	Hydro	....	1-3	60	....	110/220/ 2,200	110/220	25	1,092
Corporation of Port Perry	Port-Perry	Vapeur	....	1	133	1,100	1,100	110	....	166
Water & Light Commissioners	Prescott	Hydro	....	1-3	60	....	220	110	20	572
Corporation of Stirling	Stirling	Hydro	....	1-3	60	44,000	115/230	115/230	....	5
Hydro Electric Power Commission	Sunderland	Hydro	....	1-3	60	25,000	220	110/220	2	114
Frank Anglin	Sydenham	....	....	3	60	2,300	....	110	....	80
A. B. Carscallen, Limited	Tamworth	Eau	....	....	....	110	....	110	....	....
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Trenton	Eau	....	1-3	60	....	220/550/ 2,200	110	75	1,300
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Tweed	Hydro	....	1-3	60	4,160	550/220/110	110	14	320
The Town of Uxbridge	Uxbridge	....	....	1	125	1,120	....	104	....	170
J. H. Gooderich	Warkworth	Eau	....	2-1	60	2,200	110	110	....	30
The Public Utility Commission	Whitby	Hydro	....	3-1	60	4,000/2,200	550/220	110	12	675
Woodville Hydro Electric Dept.	Woodville	Hydro	....	3-1	60	25,000	220	110/220	3	112
Wellington Public Utilities	Wellington	Hydro	....	3	60	2,000	80	2,500	4	215
Hydro Electric Power Commission	Bloomfield	Hydro	....	1-3	60	2,400	110/220	110	3	95
Toronto—										
Public Utility Commission	Alliston	Hydro		3	60	2,200	....	110	15	355
Cataract Electric Company, Ltd.	Alton	Acheté		3 & 1	60	....	220	110	....	62
Wenger Milling Company	Ayton	Eau		....	....	125	220/550	125	....	3

APPENDICE L—Suite.

Liste des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Hydro Electric Power Commission	Arthur	Hydro		3	60	....	....	....	6	160
Town of Aurora	Aurora	Acheté		3	25	4,000	550	110/220	11	527
Bala Electric Lt. & Power Co.	Bala	Eau		3	60	2,200	220/110	110	....	1
Barrie Electric Light Dept.	Barrie	Acheté		1 & 2	60	2,300	2,300/220/110	110	22	1,760
Hydro Electric Power Commission	Bolton	Hydro		3 & 1	60	....	550/220	110	20	167
Village of Beeton	Beeton	Hydro		3	60	....	550	110/220	2	109
Corporation of Bracebridge	Bracebridge	Eau		2	60	2,200	2,200/110	110/220	....	351
Village of Bradford	Bradford	Hydro		3	60	....	550	110/220	2	161
Village of Brampton	Brampton	Hydro		3	25	13,000	550	110	30	1,100
Cataract Electric Company Ltd	Cataract	Eau		3	60	2,200	220	110	....	....
Geo. Clendenan	Clarksburg	Eau		3	60	2,300	2,200	110	....	60
G. W. Collins	Chatsworth	Hydro		3	60	....	220	110	1	72
Village of Coldwater	Coldwater	Hydro		....	....	2,200	550	110	4	125
Public Utilities Commission	Collingwood	Acheté		3	60	2,200	2,200/550/220	220/110	55	1,389
Cookstown Hydro Electric System	Cookstown	Hydro		3	25	....	220	110	2	99
John M. Hood	Creemore	Hydro		3	60	....	220	110	6	170
J. M. Davidson	Drayton	Hydro		3	25	....	550	110	4	152
Dundalk Hydro System	Dundalk	Hydro		3	60	....	220	110/220	3	166
Hydro Electric Commission	Durham	Hydro		3	60	22,000	220/550	110	7	302
Village of Elmvale	Elmvale	Hydro		3	60	2,200	220	110	5	158
Village of Elora	Elora	Hydro		3	25	13,200/4,000	550	110	3	265
Cataract Electric Company Ltd.	Erin	Acheté		1	60	....	220	110	1	87
Fergus Hydro Electric	Fergus	Hydro		3	25	13,000	550/220	110	16	400
Village of Flesherton	Flesherton	Hydro		1	60	....	220	110	1	101
Electric Light & Water Commission	Gravenhurst	Eau		3	60	6,600	2200/550/220	110	15	475
Grand Valley Hydro Electric System	Grand Valley	Hydro		3	60	22,000	220/550	110	2	146
Board of Light and Heat Commissioners	Guelph	Hydro		3	60	2,200	550	110/220	102	4,004
Holstein Hydro Electric System	Holstein	Hydro		3	60	22,000	220	110	1	45
Hydro Commission	Hanover	Hydro		3	60	22,000	4,000/2,200	220/110	20	650
Hydro Electric Commission	Harriston	Hydro		3 & 1	25	4,400	550	110	7	293

Public Utilities Commission	Huntsville	Hydro		3	60	....	110/220/ 440/550	110	5	429
Hydro Electric Power Commission	Islington	Hydro		3 & 1	25	4,000	550	110	15	1,735
Markham Hydro System	Markham	Eau		3 & 1	25	2,200	220/550	110	6	213
Thomas McDonald	MacTier	Gazoline		D.C.	....	120	....	110	....	13
Village of Markdale	Markdale	Hydro		3	60	2,200	220	110	8	200
Albert Dike	Mount Albert	Gaz		D.C.	....	230	230	230	....	....
Water and Light Commission	Mount Forest	Eau		3 & 1	60	22,000	220	110	14	375
Hydro Electric Power Commission	Moorefield	Hydro		3	60	....	550	110	2	46
Georgian Bay, M. & Pr Co.	Meaford	Eau et vapeur		3	60	2,300	110/220/ 2,300	110	9	431
Public Utilities Commission	Mimico	Hydro		3 & 1	25	4,000	550	110/220	9	993
Midland Water & Light Com.	Midland	Hydro		3	60	2,200	220	110	48	1,300
Hydro Electric Commission	Neustadt	Hydro		3 & 1	60	....	220	110/220	4	79
The Tower of Newmarket	Newmarket	Acheté		3 & 1	25	2,200	550	110/220	10	802
Public Utilities Commission	New Toronto	Hydro		3 & 1	25	13,200	550/2,200	110/220	14	704
Cataract Electric Company Limited	Orangeville	Acheté		3 & 1	60	....	220	110	....	163
Orangeville Hydro Commission	Orangeville	Hydro		3 & 1	60	4,000	220	110/220	7	304
Water, Light & Power Commission	Orillia	Eau		1, 2, 3	60	2,200	220/440/550	....	10	369
Public Utilities Commission	Owen Sound	Vapeur et Hydro		3 & 1	60	2,200	550	110/220	96	2,249
Municipal Corporation of Parry Sound	Parry Sound	Eau		3	60	2,200	2,200	110/220	20	891
Water and Light Commission	Penetanguishene	Eau		3 & 1	60	....	110/220/ 550/2,200	110/220	28	464
G. W. Gordon	Port-Credit	Hydro		3 & 1	25	....	2,200	220/110	5	300
Toronto Twp. Hydro Electric System	Port-Credit	Hydro		3 & 1	25	13,000/2,200	220/550	110	13	580
Hydro Electric Commission	Port McNicoll	Hydro		3 & 1	60	2,200/110	220	110	1	130
Village of Priceville	Priceville	Hydro		3 & 1	60	20,000	2,300	110	....	26
Board of Police Village Trustees	Rockwood	Acheté		3 & 1	25	13,000	550	110	4	130
Municipality of Richmond Hill	Richmond Hill	Acheté		3 & 1	25	....	550	110/220	10	245
Public Utilities Commission	Scarboro	Hydro		3 & 1	25	....	550	110	8	1,009
Shelburne Hydro Commission	Shelburne	Acheté		3 & 1	60	....	220	110	8	284
South River Electric Company	South River	Eau		3 & 1	60	4,000	550	110	....	....
Stayner Hydro Electric Commission	Stayner	Hydro		3 & 1	60	4,400	220	220/110	7	215
Stouffville Electric Light Plant	Stouffville	Gaz		1	60	2,200	....	110	....	200
Hydro Electric Power Commission	Streetsville	Hydro	3 & 1		25	12,000	550	110/220	4	1
Corporation of Streetsville	Streetsville	Eau		3 & 1	60	2,300	110/330	110	3	110
A. J. Lowick & Son	Sutton West	Eau		D.C.	....	220	....	220	....	....
Thornbury Public Utility Commission	Thornbury	Eau		3 & 1	60	2,200	220	110	....	144
Police Village of Thornton	Thornton	Hydro	3 & 1		60	2,200	....	110	....	45
Childs' Limited	Toronto	Acheté		D.C.	....	....	220	110	1	61
Municipality of Hornings Mills	Toronto	Hydro		3 & 1	60	....	220	110/220	....	29
Toronto Suburban Railway Co.	Toronto	Acheté		3 & 1	25	2,200	220/550	110	50	1,925
Toronto Power Company	Toronto	Eau		3	25	12,000	12,000/ 60,000/ 90,000	....	20	....
Toronto and Niagara Power Co.	Toronto	Acheté		3 & 1	....	12,500	D.C. 115/ 230/555	110	6,815	23,000

APPENDICE L—Suite.

Liste des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Monarch Supply Company, Limited	Toronto	Steam		D.C.	.....	250	110/250	220/110	10	53
Toronto and York Radial Railway	Toronto	Acheté		3 & 1	25	.....	2,200/550	110/220	18	630
Toronto Hydro Electric System	Toronto	Hydro		3	25	13,200	D.C. 250/ 500/4,100 2,200/550	110/220	2,820	79,103
Flesherton Rural District	Toronto	Hydro	3 & 1		60	.....	220	110/220	.....	12
Nottawasaga Rural District	Toronto	Hydro		3 & 1	60	.....	220	110/220	.....	54
Corporation of Town of Trout Creek	Trout Creek	Huile		D.C.	.....	120	.....	110	.....	35
Corporation of Tottenham	Tottenham	Hydro		3 & 1	60	.....	550/220	110	3	143
Woodbridge Hydro Electric System	Woodbridge	Hydro		3 & 1	25	13,200/4,000	550	110/220	6	70
Woodbridge Hydro Elec. Com	Woodbridge	Hydro		3 & 1	25	13,200/4,000	550	110/220	5	151
Water Power and Light Commission	Weston	Hydro		3 & 1	25	.....	550	110/220	14	1,166
Township of Tay	Victoria Harbor	Hydro		3 & 1	60	22,000	220	110	3	85
Village of Victoria Harbour	Victoria Harbor	Eau		1	60	2,200	.....	110	.....	140
Hamilton—										
Acton Hydro Commission	Acton	Hydro		3-1	25	2,200	550/220	110	14	367
Public Utilities Commission	Ancaster	Hydro		3-1	25	2,200	550-220	110-220	4	443
Ayr Hydro Electric System	Ayr	Hydro		3-1	25	.....	550/220	110	5	151
Police Village of Baden	Baden	Hydro		3-1	25	13,000	4,000	110	6	98
Hamilton Cataract Pr., Lt. and Traction Co., Ltd	Beamsville	Eau		3-1	66⅔	2,400	220	110	8	371
Western Counties Electric Co., Ltd	Brantford	Eau		3-1	66⅔	2,200	220	110	122	1,862
Brantford Hydro Electric System	Brantford	Hydro		3-1	25	26,000	550/220	110/220	82	5,071
Bronte Electric Lt. and Power Com	Bronte	Acheté		3	66⅔	2,200	220	110	2	132
Hamilton Cataract Pr., Lt. and Traction Co., Ltd	Burlington	Eau		1-2-3	66⅔	2,400	220	110	21	1,787
Hydro Electric System	Burford	Hydro		.....	25	2,200	220/550	100/200	2	167
Village of Caledonia	Caledonia	Hydro		3	25	.....	550	110/220	9	134
Hydro Electric Power Commission	Chippawa	Hydro		3-1	25	12,000	2,200	110	2	176
The Delhi Light and Power Co. Ltd	Delhi	.....		3-1	60	2,300	220/2,200	110	11	144
Dunnville Hydro Electric System	Dunnville	Hydro		3-1	25	2,200	550	110/220	17	384
Public Utilities Commission	Dundas	Eau		3-1	25	12,000	550/220	110	50	1,050
Dundas Electric Company Limited	Dundas	Eau		3-1	66⅔	2,400	220	110	5	115

Elmira Public Utilities Commission..	Elmira...........	Hydro.........		3–1	25	2,200	550	220/110	22	443
Public Utilities Com. of Galt.........	Galt..............	Hydro.........		3–1	25	13,200	550	110/220	107	3,379
Hydro Electric Dept....	Georgetown.......	Hydro.........		....	25	4,000	220/550	110/220	31	601
Hamilton Cataract Pr., Lt. and Traction Co., Ltd.....................	Grimsby.........	Eau............		3–1	66⅔	2,400	220	110	27	700
Hagersville Hydro Elec. System.....	Hagersville	Hydro.........		3–2	25	2,200	2,200	110	12	261
Twp. of Brantford Hydro Elec. System..............................	Hamilton.........	Hydro.........		3–1	25	4,000	550	110/220	4	570
Hamilton Cataract Pr., Lt. and Traction Co., Ltd......................	Hamilton.........	Eau............		3–2–1	66⅔	2,400	220	110	402	60
Hamilton Elec. Lt. and Power Company Ltd........................	Hamilton.........	Eau............		3–1	66⅔	2,400	....	110	....	5,737
Hamilton Hydro-Electric System....	Hamilton.........	Eau............		3–1	25	13,200	220/550	110/220	636	22,668
Hydro Electric Commission..........	Hespeler..........	Hydro.........		3–1	25	....	550	110	16	600
Kitchener Light Commission.........	Kitchener.........	Hydro.........		3–1	....	13,200	550/2,200	110/220	183	4,378
Lynden Hydro System...............	Lynden...........	Eau............		....	13,200	13,200	220	110	1	75
Public Utilities Commission..........	Merritton.........	Hydro.........		3	25	12,000	550/220	110	3	603
Milton Hydro Electric Commission...	Milton............	Eau............		3	25	2,200	550/220	110/220	15	380
New Hamburg Electric Dept.........	New Hamburg....	Hydro.........		1–3	25	2,200	550/220/110	110	10	350
Hamilton—										
The Hydro Electric System..........	Niagara Falls.....	Hydro..........	....	25	....	....	110/220	110	89	3,586
Canadian Niagara Power Company...	Niagara Falls.....	Eau............	....	3–1	25	12,000	22,000	110	53	1,159
Stamford Hydro Electric System.....	Niagara Falls.....	Hydro..........	....	3	25	....	2200/440/220	110/220	6	784
Niagara Hydro Electric Commission.	Niagara..........	Hydro..........	....	3–1	25	2,200	220	110	6	390
Oakville Water & Light Commission..	Oakville..........	Eau............	....	2–1	60⅔	2,200	2,200	110/220	24	1,005
Paris, Water & Elec. Light Commission	Paris.............	Hydro..........	....	3–1	25	2,200	2,200/550	110	21	1,001
Public Utilities Com. of Pt. Dalhousie	Port-Dalhousie...	Hydro..........	....	3–1	25	....	110/220/550	110/220	10	400
Port Colborne Hydro Electric System	Port-Colborne....	Hydro..........	....	3–1	25	2,200	220	110/220	15	719
Port Dover Hydro Electric System..	Port-Dover.......	Hydro..........	....	3–1	25	4,000	220	110/220	2	101
Preston Light & Water Commission..	Preston...........	Hydro..........	....	3–1	25	....	2,200/550	220/110	42	1,282
Simcoe Hydro Electric System.......	Simcoe...........	Hydro..........	....	1–3	25	26,000	2,200	110/220	18	398
Municipal Light & Power............	Smithville........	Hydro..........	....	1–3	60	2,200	110/220/550	110	10	153
Louth Twp. Hydro Electric System..	St. Catharines....	Acheté.........	....	1	25	2,200	....	110	....	51
Lincoln Electric Light & Power Co., Limited..........................	St. Catharines....	Acheté.........	....	3–1	66⅔	....	220	110	80	1,094
Grantham Twp. Hydro Elec. System.	St. Catharines....	Acheté.........	....	1	25	....	110/220	110	3	206
Public Utilities Com. of City of St. Catharines.......................	St. Catharines....	Acheté.........	....	3–1	25	....	220/550	110	85	4,424
A. E. Green.........................	St. George.......	Hydro..........	....	3–1	25	4,000	550	110	4	111
Waterdown Hydro Electric System...	Waterdown.......	Hydro..........	....	....	25	110/220	110/220	....	3	180
Waterford Hydro Commission........	Waterford........	Hydro..........	....	3	25	4,400	550	110	262	120
Waterloo Water & Light Commission.	Waterloo.........	Hydro..........	....	1–3	25	13,200	550	110/220	60	1,280
Welland Electrical Company, Ltd....	Welland..........	Hydro..........	....	1–3	66⅔	....	220	110	12	1,740
Hydro Elec. Power Com. of Welland.	Welland..........	Hydro..........	....	1–3	25	2,200	220/2,200	110	44	1,511
Wellesley Light & Power Commission	Wellesley.........	Hydro..........	....	1–3	25	4,000	550	110	4	112
Corporation of Town of Thorold......	Thorold..........	Eau............	....	....	25 & 60	2,200	....	110	....	1,109
London—										
Hydro Electric Commission..........	Ailsa Craig.......	Hydro..........	....	3–1	25	4,000	550	110/220	5	128
Village of Alvinston.................	Alvinston........	Hydro..........	....	....	25	....	550	110	....	156

APPENDICE L—Suite.

Liste des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
London—suite										
Hydro Electric Power Commission	Amherstburg	Hydro		3-1	25		220/550	110/220	7	620
Rock Glen Power Co., Limited	Arkona			3	60	2,200	2,200/220	110	2	90
Aylmer Public Utilities Com	Aylmer	Hydro			25		110	110	10	580
Hydro Electric System	Beachville	Hydro		3-1	25	2,200	550	110	3	97
Blenheim Hydro Electric System	Blenheim	Hydro		1-3	25		110/220/550	110	11	452
Bothwell Hydro Electric System	Bothwell	Hydro		3-1	25	2,200	550	110/220	6	180
Municipality of Blyth	Blyth	Vapeur		1	133	1,100	110	110		75
Brigden Hydro Electric System	Brigden	Hydro					550	120	3	110
Hydro Electric System	Burgessville	Hydro		3	25	22,000	550		1	57
Robt. J. Thuell	Brussels	Vapeur		2	60	220		220		160
Hydro Electric Power Com	Canard River			1	25			110/220		9
Cargill, Limited	Cargill	Eau				240	240	110		
Clinton Public Utilities	Clinton	Hydro		3	25	26,400	550	110	8	430
Public Utilities Commission	Chesley	Hydro		3-1	60	22,000	550/220	110	14	359
Comber Hydro Commission	Comber	Hydro					550	110	2	108
Hydro Electric Power Commission	Cottam	Hydro		1	25		220	110/220	3	56
Hydro Electric System	Dashwood	Hydro		3-1	25	4,400	550	110	1	66
Delaware Police Village	Delaware	Hydro		3	25			110		53
Police Village of Dorchester	Dorchester	Hydro		3-1	25	2,200/1,100	2,200/1,100	110/220	4	116
Dresden Hydro Electric System	Dresden	Hydro		3-1	25		220/550	110	12	358
Drumbo Hydro Electric System	Drumbo	Hydro		3-2	25	110	220	110	1	87
Police Village of Dublin	Dublin	Hydro		3-1	25		550	110	3	40
Dutton Hydro System	Dutton	Hydro		3-1	25	2,200	550	110	3	232
Hydro Electric System	Elmwood	Hydro		3-2	60		220	220	2	54
Embro Hydro Electric Plant	Embro	Hydro		3	25	13,000	220	110	110	4
Hydro Electric Power Commission	Essex	Hydro		3-1	25		220/550	110/220	5	333
Public Utilities Commission	Exeter	Hydro		3-1	25	4,400	550	110/220	7	372
Electric Light Company, Limited	Formosa	Acheté		3-2	60	2,250	220	110		29
Forest Public Utilities Commission	Forest	Hydro		3-1	25	26,400	550	220/110	14	425
Chatham Hydro Electric System	Chatham	Hydro		3-1	25	26,400	550	115	130	3,572
Hydro Electric Power Commission	Glencoe	Hydro		3	25	4,400	550	220	3	205
Water & Light Commission	Goderich	Hydro		3-1	25		550	110	17	1,018
Granton Hydro Electric Com	Granton	Hydro		1	25		4,000	110	1	86
Hydro Electric Power Commission	Harrow	Hydro		3-1	25		220	110/220	5	163

Hydro Electric System	Hensall	Hydro	....	3–1	25	....	550	110	6	160
Hydro Electric System	Highgate	Hydro	....	1	25	....	110/220/550	110	6	89
Public Utilities Commission	Ingersoll	Acheté	....	3–1	25	13,000	2200/550/220	110/220	55	125
Dawson & Chapman	Inwood	Huile	....	D.C.	....	110	....	110	....	15
Water and Light Commission	Kincardine	Acheté	....	3–1	60	2,300	220/550	110/220	4	372
Hydro Electric Power Commission	Kingsville	Hydro	....	3–1	....	....	220	110/220	4	580
Co-operative Lighting Co., Ltd	Komoha	Huile	....	D.C.	....	110	110	110	....	9
Village of Lambeth	Lambeth	Acheté	....	1	25	2,200	550	110/220	1	110
Hydro Electric Power Com	Leamington	Hydro	....	3–1	25	....	220	110/220	8	1,070
Public Utilities Commission	Listowel	Acheté	....	3–1	25	4,400	550	220/110	18	628
Helena Costume Company Power Dept	London	Vapeur	....	....	....	220/110/ 13,000	220	110	....	3
Public Utilities Commission	London	Acheté	....	3–1	25	2,200	2,300/550/ 220	110	520	15,048
Greene Swift, Limited	London	Vapeur et hydro	....	D.C.	....	125	500	110	1	8
Lucan Hydro Commission	Lucan	Hydro	....	3–1	25	....	550	110	10	175
James McHarley	Merlin	Gaz	....	D.C.	....	110	....	110	....	8
Public Utilities Commission	Mitchell	Acheté	....	3–1	25	....	550	110	16	399
Electric Light Company, Ltd	Mildmay	Acheté	....	....	60	....	....	....	1	103
Hydro Electric Power Commission	Milverton	Hydro	....	....	25	....	....	....	3	213
Hydro Electric Commission	Mount Brydges	Hydro	....	....	25	2,300	550	110	1	102
Dereham Hydro Electric System	Mount Elgin	Hydro	....	....	25	....	220	110	45	125
Norwich Electrical Dept	Norwich	Hydro	....	3–1	25	....	2,200/550/220	110	7	360
Oil Springs Hydro Electric System	Oil Springs	Hydro	....	3–1	25	....	550	110	32	60
Otterville Hydro Electric System	Otterville	Hydro	....	....	25	....	....	....	4	101
Hydro Electric Commission	Palmerston	Hydro	....	3–1	25	....	550	110	7	350
Paisley Electric Light Company	Paisley	Eau	....	1	133	2,200	110	110	....	27
Hydro Electric System	Parkhill	Hydro	....	....	....	....	....	....	2	202
Hydro Electric Commission	Petrona	Hydro	....	1–3	25	4,000	550/220/110	110	61	690
Hydro Electric System	Plattsville	Hydro	....	....	....	....	550	110	2	101
Hydro Electric Department	Port Stanley	Hydro	....	1–3	25	....	2,200/220	110	5	229
Public Utilities Commission	Ridgetown	Hydro	....	1–3	25	4,400	500	110/220	10	485
Ripley Hydro Electric System	Ripley	Hydro	....	1–3	60	4,400	560/550	100	1	103
Rodney Hydro Electric System	Rodney	Hydro	....	1–3	25	2,300	550	110/220	2	175
Sarnia Hydro Electric System	Sarnia	Hydro	....	3–1	25	....	220/440/550	110	79	4,137
Public Utility Com. of Seaforth	Seaforth	Acheté	....	3–2	25	....	110/220/550	110	18	577
The Sangeen Electric Light & Power Co	Southampton	Eau	....	3–1	60	6,600	550/440/220	110	10	642
Corporation of Village of Springfield	Springfield	Hydro	....	3	25	2,200	550	110	2	70
Hydro Electric Commission	St. Thomas	Hydro	....	3–1	25	13,200	550	110	115	4,149
Water, Light & Heat Commission	St. Mary's	Acheté	....	3–1	25	13,000	550/220	220/110	34	928
Public Utilities Commission	Strathroy	Acheté	....	3–1	25	13,200	550	110	23	707
Public Utility Commission	Stratford	Acheté	....	....	25	2,200	220/550	110	135	3,900
Hydro Electric Commission	Tara	Hydro	....	3	60	4,400	4,400	110/220	7	120
Hydro Electric Commission	Tavistock	Hydro	....	3–1	25	26,400	550	110/220	4	252
Jno. Nivins	Teeswater	Hydro	....	1	60	110	2,200	110	3	170
Hydro Power Commission	Tilbury	Hydro	....	3–1	25	26,000	220/550	110	8	245
Hydro Electric Commission	Tillsonburg	Hydro	....	3–1	25	13,000	550	110	19	718

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur. Genre.	Principe moteur. Chev.-vap.	Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé. Force motrice.	Voltage employé. Eclairage.	Nombre de compteurs. Force motrice	Nombre de compteurs. Eclairage
Public Utilities Commission	Thamesville	Hydro		3	25				4	260
Hydro Electric System	Thamesford	Hydro		1-3	25	4,400	220/550	110	5	108
Geo. Coultis and Son	Thedford	Vapeur		1	133	1,100		110		100
Thorndale Hydro Electric System	Thorndale	Hydro		3	25	4,000	2,200/550	110/220	3	68
Ripley Rural Power District	Toronto	Hydro		3	60					1
Hydro Electric System	Wallaceburg	Hydro		3-1	25	26,400	550/220	110	36	908
Walkerton Quarry Rural Power District	Walkerton	Hydro		3	60					4
Walkerton Hydro-Electric System	Walkerton	Hydro		3	25	4,000	550/220	110/220	82	3,341
Walkerton Electric Light & Power Co., Ltd	Walkerton	Eau		3	60	2,300	550/220/110	110	19	447
Public Utilities Commission	Warford	Hydro		1-3	25	26,400	220/550	110/220	7	232
West Lorne Hydro Electric Dept	West Lorne	Hydro		1-3	25	13,200	550/110	110	3	161
Marven White	Wheatley	Gaz		2	60	220		110		
Sauble Falls Light & Power Co.	Wiarton			1-3	60	6,600	110/220	110	4	235
Wingham Utilities Commission	Wingham	Eau		1-3	60	2,300	550	110/220	27	490
Windsor Hydro Electric System	Windsor	Hydro et vapeur		1-3	25 & 60	2,200	110/220	110/220	355	10,860
Woodstock Public Utilities Com	Woodstock	Hydro		1-3	25 & 60	2,200	550/220	110	54	2,450
Wyoming Hydro Electric System	Wyoming	Hydro			25		550	110	4	125
Hydro Electric System	Zurich	Hydro		1-3	25	4,400	550	110	2	98
Sudbury—										
Fred Deagle	Blind River	Eau		1-3	60	2,400	220/110	110		
Northern Ontario Lt. & Pr. Co., Ltd	Cache Bay	Eau		1-3	60	2,200	220/110	110		76
Hydro Electric Power Com. of Ontario	Callender	Eau		1	60	2,200	220/550	110/220	2	121
Chapleau Electric Lt. & Pr. Co	Chapleau	Eau		3	60	2,300	2,300/550	110	2	409
Northern Ontario Lt. & Pr. Co., Ltd	Charlton	Eau		1-3	60	2,300	550	110	3	69
Northern Ontario Lt. & Pr. Co., Ltd	Cobalt	Eau		1-3	60	11,000/2400	110/220	110	42	1,448
The Public Utilities Commission	Cochrane	Gas		1-3	60	2,200	220	110	31	500
The Lorne Power Company, Ltd	Coniston	Eau		3	60	2,200	44,000			
The Huronian Company, Limited	Copper Cliff	Eau		1-3	25/60	2,400	2,200/550	110	14	

Elk Lake Power Company	Elk Lake	Eau		1-3	60	550	550/110	110	4	24
Northern Ontario Lt. & Pr. Co., Ltd	Englehert	Eau		1-3	60	2,300	550	110	2	213
The Spanish River Pulp & Paper Mills, Ltd	Espanola	Eau		1-3	60	2,200	550	110/220		152
George and Ritching	Gore Bay	Gaz		D.C.		115		115		7
Northern Ontario Lt. & Pr. Co., Ltd	Haileybury	Eau		1-3	60	11,000/2,400	220	110	55	873
The Stone Lumber Co., Limited	Hiltonbeach			1	125	2,300	2,280	108		
Abitibi Power & Paper Company, Ltd	Iroquois Falls	Eau		3	60	13,200	600/2,200	110/220		162
Town of Little Current	Little Current	Eau		3	60	2,300	110	110		125
The Mattawa Elec. Lt. & Pr. Co., Ltd	Mattawa			1-3	60	2,200	220	110		7
Northern Ontario Lt. & Pr. Co., Ltd	New Liskeard	Eau		1-3	60	11,000/2,400	220	110	32	486
Hydro Elec. Power Com. of Ontario	Nipissing	Eau		1	60	2,200	220/550	110/220		14
Hydro Elec. Power Com. of Ontario	North Bay	Eau		1-3	60	2,200	220/550	110/220	55	2,534
Hydro Elec. Power Com. of Ontario	Powasson	Eau		1-3	60	2,200	220/550	110/220	3	160
City of Sault Ste. Marie, Water & Light Department	Sault Ste-Marie	Eau		1-3	60	2,200	220	110	125	5,400
The Great Lakes Power Company, Ltd	Sault Ste-Marie	Eau		3	60/25	2,300	2,300	2,300	5	4
Moose Mountain, Limited	Sellwood	Vapeur		1-3	60	550	550	110	11	24
Northern Ontario Lt. & Pr. Co., Ltd	South Porcupine	Eau		1-3	25	12,000	220	110	16	267
Corporation of Town of Sudbury	Sudbury	Acheté		2-3	60	2,300	220	110	28	2,354
The Wahnapital Power Company, Ltd	Sudbury	Eau		2-3	60	2,300	15,000	110		
Corporation of Town of Sturgeon Falls	Sturgeon Falls	Eau		3	60	2,200	550	110/220	3	525
The Town of Thessalon	Thessalon	Vapeur		1	125	1,040		104		210
Northern Canada Power Company, Ltd	Timmins	Eau			25	12,000	12,000		6	
Northern Ontario Lt. & Pr. Co., Ltd	Timmins	Eau		1-3	25	12,000	220	110	120	1,410
Compagnie d'Energie Electrique de Verner	Verner	Gazoline				120	120			18
Fort-William—										
Hydro Electric Power Commission	Cameron Falls	Eau		3	60	12,000	110,000		2	
Dryden Paper Co., Limited	Dryden	Eau		3 & 1	60	550	550	110		
Town of Dryden	Dryden			3	60	600	550	110	29	208
Langstaff, Schurg and Co., Ltd	Emo	Vapeur				120		110		37
Corporation of Town of Fort Frances	Fort-Frances	Eau		3 & 2	60	6,600	220	110	20	820
Ontario and Minnesota Power Company, Ltd	Fort-Frances	Eau		3	60	6,600	550	110/220	5	4
Corporation of Municipality of McIrvine	Fort-Frances	Acheté								17
Kaministiquia Power Company, Ltd.	Fort-William	Eau		3	60	3,600/4,400	550	110/220		
City of Fort William	Fort-William	Acheté		3 & 1	60		220/550	112/224	60	5,461

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur. Genre.	Principe moteur. Chev.-vap.	Phases.	Fréquence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé. Force motrice.	Voltage employé. Eclairage.	Nombre de compteurs. Force motrice	Nombre de compteurs. Eclairage.
Corporation of Town of Kenora	Kenora	Eau		3	60	2,400	2200/220/110	220/110	39	1,464
Public Utilities Commission	Port-Arthur	Eau		3 & 1	60	2,200	220	220/110	64	3,707
Town of Rainy River	Rainy River	Vapeur		3	60	2,300		110		277
Canadian National Railways	Sioux Lookout	Vapeur		3	60	2,200	550	110	1	
The Town of Sioux Lookout	Sioux Lookout	Vapeur		3 & 1	60	2,200	2,200	110		46
Winnipeg—										
Suburban Rapid Transit Co	Assiniboia	Acheté							6	206
Town of Beausejour	Beausejour	Acheté		3	60		550	110/220	1	65
City of Winnipeg Hydro Electric System	Bird's Hill	Hydro		1/3	60		550	110	5	58
Boissevain Electric Light Plant	Boissevain	Vapeur		2	60	2,200		110		143
Canada Gas and Electric Corporation	Brandon	Vapeur		3	60	2,300	2,300	120	102	2,811
The Town of Carberry	Carberry	Vapeur		1–2		2,300		115		215
Manitoba Power Commission	Carman	Acheté		1–3	60		2,200	110	4	295
The Town of Dauphin	Dauphin	Vapeur		2	60	2,200	220	110	43	915
Hamblin Bros	Dominion City	Gazoline				115	115	115		24
Gladstone Electric Light & Power Department	Gladstone	Acheté		1–3	60	550	550	110	1	149
A. Coblentz & Son	Gretna	Acheté		1	60	2,200		110		15
Leander Lawlor	Kenton	Huile		D.C.		120		120		5
Winnipeg Electric Railway Co	Kildonan	Acheté							18	1,986
Killarney Electric Light & Power Department	Killarney	Vapeur		1–3	60	2,300	110	110	1	120
Citizens' Electric Company	Lenore	Huile				115		115		
Town of Melita	Melita	Vapeur		D.C.				110/220		145
Manitoba Power Commission	Minnedosa	Huile et eau		1–3	60	2,200	440/120	110		322
Manitoba Power Commission	Morden	Acheté		1–3	60		2,200	110		245
Town of Neepawa	Neepawa	Vapeur		1–3	60	2,300	2,200	115	11	402
Manitoba Power Commission	Portage la Prairie	Acheté							2	
Town of Rapid City	Rapid City	Gaz		3	60	2,300		115		103
Municipality of Pipestone	Reston	Gaz				120		120		105
Town of Rivers	Rivers	Acheté			60	550	220	110	1	144
Manitoba Power Commission	Roland	Acheté		1–3	60		2,200	110	1	112
Russell Electric Light Department	Russell	Gaz		3	60	2,200		110		168

Selkirk Electrical Department	Selkirk	Acheté		1-3	60	2,200	220/550	110	15	850
Village of Shoal Lake	Shoal Lake	Huile		D.C.		250	220	110	2	125
Winnipeg, Selkirk & Lake Winnipeg Railway Co	Selkirk	Acheté		1-3	60	13,200	2,200/550	110/220	30	443
Town of Souris	Souris	Gaz		D.C.		220/250	220	110	9	204
City of Winnipeg Hydro Electric System	Stony Mountain	Hydro		1-3	60		550	110	3	25
Winnipeg Electric Railway Co	St-Boniface	Acheté							139	2,855
Suburban Rapid Transit Company	St. James	Acheté							17	3,072
B. T. Tucker	Ste. Rose du Lac	Gaz				115/125		115/125		54
Winnipeg Electric Railway Company	St. Vital	Acheté							4	796
City of Winnipeg Hydro Electric System	Transcona	Acheté		1-3	60		550	110	18	1,114
C. Weichman	Treherne	Vapeur				220		220		50
The Town of The Pas	The Pas	Huile		1-3	60	2,300	220	110/220	3	384
Suburban Rapid Transit Company	Tuxedo	Acheté							2	12
Manitoba Power Commission	Virden	Huile		1-3	60	2,200	440/220	110	1	292
Union Traders' Limited	Winkler	Huile				125				70
The Traders' Building Association, Ltd	Winnipeg	Hydro		1	60		220	110	1	232
City of Winnipeg Hydro Electric System	Winnipeg	Eau		1-3	60	6,600	550	220/110	1,213	43,805
Winnipeg Electric Railway Company	Winnipeg	Hydro		3	60	2,300	2,300	110	999	14,070
Winnipeg, Selkirk & Lake Winnipeg Railway Company	Winnipeg	Acheté							39	393
Suburban Rapid Transit Company	Winnipeg	Acheté							45	3,264
Regina—										
Jacob Heinrichs	Aberdeen	Gaz		D.C.				32		2
A. D. Mills	Abernethy	Huile		D.C.		110				23
The Town of Assiniboia	Assiniboia	Huile		3	60	2,300	220	110	3	200
Arcola Light & Power Company	Arcola	Huile		3-1	60	2,200		110/220		120
Balcarres Power & Light Company, Ltd	Balcarres	Huile		D.C.		125	125	125		80
The Town of Battleford	Battleford	Acheté		3	60	2,300	220	115	11	231
E. E. Matchke	Borden	Huile		D.C.		110		110		24
Corporation of Town of Broadview	Broadview	Gaz et huile		3-1	60	2,300		110		170
Town of Canora	Canora	Huile		3-1	60	2,200	220	110	1	200
Town of Carlyle	Carlyle	apeur		3-1	60	2,300	110	110		75
Herman Schwartz	Central Butte			D.C.		115		115		
Harvy T. Howe	Craik	Gaz		D.C.		110		110		
Harry Brown	Cupan			D.C.		125		125		70
Town of Davidson	Davidson	Gaz		3-1	60	2,200	220	110		138
R. J. Kelso	Drinkwater			D.C.		120		110		25
Village of Earl Grey	Earl Grey	Gaz				115	115	115		28
Crawford & Jones	Eastend	Huile		D.C.		125		125		39
The Town of Estevan	Estevan	Vapeur		3-1	60	2,200	220	110	26	424
Geo. A. Petrie	Eyebrow			D.C.		125	120	120		38
Saxton & Spears	Fleming	Gaz		D.C.		110/125		115		12
The Town of Govan	Govan	Huile		D.C.		110	110	110		112

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Regina—suite										
A. Huel & Sons	Gravelbourg	Huile		D.C.		120	110	110		18
The Town of Grenfell	Grenfell	Gaz		3	60	2,200		110		195
Joseph Hutchinson	Gull Lake	Gaz		3-1	60	2,300		115		150
A. P. Oliver	Hafford	Gaz				125		115		8
W. H. Sharpe	Herbert	Gaz		3	60	2,400		110		150
The Town of Humboldt	Humboldt	Vapeur		3-1	60	2,300	550/220	110	11	403
Town of Indian Head	Indian Head	Vapeur		3-1	60	2,200	104/208	104		311
Ituna Electric Light & Power Co., Ltd	Ituna	Huile		D.C.		125		125		29
The Town of Kamsack	Kamsack	Huile		3-1	60	2,200		100/110		338
William Humphrys	Kelliher	Huile		D.C.		120		110		21
Hourd & Bayne	Kennedy			D.C.		110		110		22
The Town of Kindersley	Kindersley			3-1	60	2,200	220	110		227
Henry Mann	Kipling	Huile		D.C.		110	110	110		60
C. Stordahl	Lang	Huile		D.C.		125		125		50
The Town of Langham	Langham	Ga..z		3-1	60	2,200		110		99
Lashburn Electric Company	Lashburn	Huile				110		110		50
Oswald Schnieder	Leader	Gaz		D.C.				120		10
Village of Leslie	Leslie	Huile				125				23
Henry Ringhand	Limerick	Huile		D.C.				110		
Lipton Automobile & Implement Co., Ltd	Lipton			D.C.		125		110	2	14
W. Johnson & Son	Lloydminster	Vapeur		D.C.		220	220	220/110	2	90
Ray Eldred	Lockwood			D.C.		120				13
Town of Lumsden	Lumsden			3	60	2,200		110		131
Maple Creek Light, Power & Milling Co., Ltd	Maple Creek	Vapeur		3	60	2,200		110		240
Village of Marcelin	Marcelin	Huile		D.C.		110	110	110		35
Town of Melfort	Melfort	Huile		3-1	60	2,200	220	110	12	393
Town of Melville	Melville	Gaz		3	60	2,300	110/220	110	20	550
Arthur Townsend	Milestone	Huile		D.C.		110		110		85
Town of Morse	Morse	Gaz		3	60	2,300	2,300	110		85
N. Rotshtein	Mossbank	Huile		D.C.		120		110		
City of Moose Jaw	Moose Jaw	Vapeur		3-1	60	2,300	220	110	206	4,704

Municipality of Town of Nokomis	Nokomis	Huile		D.C.		110	110	110		123
Corporation of North Battleford	North Battleford			3-1	60	2,300	220	110	45	824
Municipality of North Regina	North Regina				60	2,200		110		53
The Town of Outlook	Outlook	Gaz		3	60	2,200	220	110		230
Municipality of Oxbow	Oxbow			3	60	2,300		2,200/110		85
Pelly Electric Light & Power Co., Ltd	Pelly	Huile		D.C.		115	115	115		48
Alex. T. Thompson	Ponteix	Huile		D.C.		120		120		5
Municipal Electric Light & Power Plant	Prince Albert	Vapeur		3-1	60	2,200	110/220/550	110	118	1,595
Punnichy Electric Light Co., Ltd	Punnichy	Huile		D.C.		110		110		25
Qu'Appelle Electric Light Company	Qu'Appelle	Gaz		D.C.		440	220	220		90
The Town of Radisson	Radisson			D.C.		115	115	115		72
McCallum Hill Building, Ltd	Regina			D.C.		220/110	220	110	1	53
Regina Power and Light Department	Regina	Vapeur		3-1	60	2,200	110/220/2,200	110/220	800	7,931
Saskatchewan Co-operative Creameries, Ltd	Regina			3-1	60	2,200	220	110	1	5
Riverhurst Power & Light Co., Ltd.	Riverhurst			D.C.		125				41
Rosetown Electric Light & Power Co., Ltd	Rosetown	Huile et gaz		3	60	2,300		110		145
Town of Rouleau	Rouleau	Gaz		3	60	2,300		110		175
Town of Saltcoats	Saltcoats	Gaz		3	60	2,200	110	110		93
City of Saskatoon	Saskatoon	Vapeur		2	60	2,300	220	110	696	6,875
Town of Scott	Scott	Huile		3	60	2,200	220	110		50
The Citizens Electric Light Company, Ltd	Semans			D.C.		110		110		82
Shaunavon Light, Power & Milling Co., Ltd	Shaunavon	Vapeur		3-1	60	2,200	220	110	1	220
Mike Korchynski	Sheho			D.C.		125	115	115		
Corporation of Town of Strasbourg	Strasbourg	Gaz		3-1	60	2,200	110	110		137
Bailey Bros	Stenen	Vapeur		D.C.		110	110	110		
Grenfell Milling & Elevator Company	Summerberry			D.C.		110		110		15
City of Swift Current	Swift Current	Gaz et huile		3-1	60	4,160	220/110	110	134	926
Carrott River Valley Mills, Ltd	Tisdale	Vapeur		3	60	550	550/110	2,200/110		150
Lee Brothers	Toga	Huile		D.C.		125	110	110		30
L. C. McBride	Tompkins	Huile		D.C.				120		
Geo. A. Turner	Tugaske			D.C.		32	32	32		
Corporation of Town of Unity	Unity	Huile		3-2	60	2,300	250	110	2	127
Village of Verwood	Verwood			D.C.		110		110		30
A. F. Gerein	Vebank			D.C.		110	110	110	3	35
Village of Viscount	Viscount	Huile		D.C.		110		110		58
Town of Vonda	Vonda	Gaz		3	60	2,200	2,200	110		74
Town of Wadena	Wadena	Gaz		3	60	2,300		110		149
W. P. C. Macdonald	Wapella			D.C.		125	125	125		41
Christopherson & Maller	Watson			D.C.		115		115		1
The Watrous Electric Company	Watrous	Gaz		3	60	2,300	220	220/110		113
Corporation of Weyburn	Weyburn	Vapeur		3-1	60	2,200	220	110	61	797
Whitewood Power & Light	Whitewood	Huile		D.C.		115				39

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Regina—suite										
The Village of Wilcox	Wilcox	Gaz	....	D.C.	....	110	....	....	2	67
The Town of Wilkie	Wilkie	Huile	....	3-1	60	2,200	220	110	2	211
The Town of Wolseley	Wolseley	Gaz	....	3-1	60	2,300	110	110	2	191
Henderson & Jones	Woodrow	Gaz	....	D.C.	....	125	....	125	....	14
The Town of Yellow Grass	Yellow Grass	Gaz	....	D.C.	....	125	....	110	....	84
The Town of Yorkton	Yorkton	Huile	....	3-1	60	2,200	550	110	100	950
W. J. Lay	Biggar	Gaz	....	1-3	60	2,300	220	110	1	228
Calgary—										
Blackie Light & Power Co	Blackie	Gazoline	....	....	....	150	....	....	....	3
The Town of Blairmore	Blairmore	Acheté	....	....	....	....	110	110	3	325
West Canadian Collieries, Limited	Blairmore	Vapeur	....	3	60	2,200	220	110	4	60
Bankhead .... Mines, C.P.R.	Banff	Vapeur	....	3	60	2,300	250/500	110	....	477
The Calgary Water Power Co., Limited	Calgary	Eau et vapeur	....	3	60	2,200	210	105	50	2,100
Electric Light & Power Dept	Calgary	Vapeur	....	3	60	2,300	220	110	653	16,184
United Electric & Engineering Co	Calgary	Gaz	....	1-3	60	2,200	220	110	6	163
Weno Power & Light Company	Calgary	Acheté	....	1-3	60	2,300	220	110	1	4
Bowness Improvement Company	Calgary	Acheté	....	....	....	2,200	220	110	2	10
The Town of Cardston	Cardston	Vapeur	....	2	60	2,200	....	110	....	273
The Town of Carmangay	Carmangay	....	....	D.C.	....	240	....	110	....	60
The Town of Claresholm	Claresholm	Gaz	....	1-3	60	2,300	220	110	1	190
International Coal & Coke Co., Ltd	Coleman	Vapeur	....	3	60	2,200	2,200	250	....	....
The Town of Coronation	Coronation	Vapeur	....	2 & 3	60	2,200	....	110	....	143
The Town of Didsbury	Didsbury	Vapeur	....	1-3	60	2,300	220	110	1	183
Drumheller Power Company, Limited	Drumheller	Vapeur	....	....	....	2,300	220	110	14	....
The Town of Gleichen	Gleichen	Vapeur	....	....	....	120/125	....	115/120	....	72
A. Lindstrom	Hanna	Vapeur	....	3	60	2,200	....	110	....	205
Hillcrest Collieries, Limited	Hillcrest	Vapeur	....	3	60	2,300	....	110	....	13
The Town of High River	High River	Vapeur	....	1-3	60	2,200	220	110	1	300
The Town of Innisfail	Innisfail	Vapeur	....	3	60	2,200	....	110	....	161
The City of Lethbridge	Lethbridge	Vapeur	....	1-2	60	2,200	220/110	110	159	2,922
The Town of Macleod	Macleod	Gaz	....	....	60	2,200	220	110	16	365
The City of Medicine Hat	Medicine Hat	Vapeur	....	2-3	60	2,300	220/550	110	478	1,009
The Municipality of Nanton	Nanton	Gaz	....	2-3	60	2,200	....	110	....	160

The Olds Electric Power Company	Olds	Gaz	...	1–3	60	2,300	220	110	...	185
Peterson Motor Company, Ltd	Oyen	Vapeur	...	1	60	125	...	110	...	36
Municipality of Town of Pincher Creek	Pincher Creek	Vapeur	...	3	60	2,200	...	2,200	...	220
Raymond Electric Company	Raymond	Vapeur	...	3	60	2,200	220	110	6	239
Calgary Power Company, Limited	Seebe	Eau	...	3	60	12,000	600	...	...	...
The Canada West Coal Co., Ltd	Taber	Vapeur	...	3	60	2,300	220	110	...	148
Vulcan Electric Light Service	Vulcan	Vapeur	...	1–3	60	2,300	220	110	1	163
Edmonton—										
Bashaw Light & Power	Bashaw	Gaz	...	...	...	...	...	...	...	50
G. E. Snydner	Botha	...	...	...	...	...	...	110	...	16
A. Noske	Broderheim	Gaz	...	...	...	110	...	...	...	13
The Town of Camrose	Camrose	Vapeur	...	3 & 1	60	2,300	220	110	30	470
City Electric Light & Power Dept.	Edmonton	Vapeur	...	3 & 1	60	2,300	220/2,200	110/220	...	15,918
Canadian National Railways	Edson	Vapeur	...	3	60	550	550	110	1	...
The Edson Light & Power Co., Ltd.	Edson	Acheté	...	1	60	110/220	110	...	...	240
North American Collieries, Ltd	Evansburg	...	...	D.C.	...	250	250	250	...	...
Municipality of Fort Saskatchewan	Fort-Saskatchewan	Acheté	...	2 & 1	60	2,200	...	110	...	194
W. R. Abraham	Fort-Saskatchewan	...	...	D.C.	...	220	220	110	1	...
Town of Grand Prairie	Grand Prairie	Huile	...	3	60	2,300	110/220	110	...	121
Hardisty Electric Light Co	Hardisty	Huile	...	D.C.	...	440/220	...	220	...	35
C. W. Lathmer	Irma	Huile	...	...	...	120	110	110	...	13
Electric Light Department	Lacombe	Vapeur	...	3 & 1	60	2,300	220/110	110	12	360
Lamont Electric Power Plant	Lamont	...	...	...	...	120	...	110	...	56
The Town of Leduc	Leduc	Gaz	...	3	60	2,200	220	110	...	105
Alcide Bodard	Mannville	Gaz	...	...	...	...	...	110	...	27
Mountain Park Coal Company, Ltd	Mountain Park	...	...	D.C.	...	250	250	250	1	...
Mundane Electric Light Co	Mundane	Gaz	...	...	...	110	110	110	...	40
The Brazeau Collieries, Ltd	Nordegg	Vapeur	...	3	60	2,300	440/220	110	...	45
Corporation of Town of Ponoka	Ponoka	Acheté	...	...	...	...	...	...	...	200
Dept. of Public Works Provincial Asylum	Ponoka	Vapeur	...	3	60	2,300	...	...	...	...
W. Ironfield & S. C. Agnew	Provost	Gaz	...	2	...	240	...	120	...	44
George Brady	Ranfurly	Huile	...	D.C.	...	120	...	115	...	4
Western General Electric Co., Ltd	Red Deer	Vapeur	...	3 & 1	60	2,300	220	110	28	508
Ryley Garage	Ryley	Gaz	...	...	...	110	110	110	...	3
The Corporation of Stettler	Stettler	...	...	3 & 1	60	2,200	220	110	30	400
M. C. Hammond	Tofield	Gaz	...	...	...	110	...	110	...	...
The Town of Vegreville	Vegreville	Vapeur	...	3 & 1	60	2,200	220	110	13	282
Municipality of Town of Vermilion	Vermilion	...	...	3 & 1	60	2,200	110/220	110	16	299
McAthey & Jones	Viking	Gaz	...	...	...	110	110	110	...	11
The Town of Wainwright	Wainwright	Vapeur	...	3	60	2,300	...	110/220	1	200
Corporation of Wetaskiwin	Wetaskiwin	Gaz et vapeur	...	2 & 1	60	2,300	220	110	23	495
Nelson—										
Corporation of City of Armstrong	Armstrong	Eau	...	2 & 3	60	2,300	110/220/440	110	12	284
Adams River Lumber Company, Ltd.	Chase	Vapeur	...	1	125	1,100	...	110	...	48
Crowsnest Pass Elec. Lt. and Pr. Co., Ltd	Coal Creek	Vapeur	...	...	...	220	...	220	...	...

APPENDICE L—Suite.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fréquence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Corporation of City of Cranbrook	Cranbrook	Vapeur		2	60	2,200	220	110	11	684
Okanagan Saw Mills, Limited	Enderby	Vapeur		1	60	2,200		110		211
Corporation of City of Fernie	Fernie	Vapeu				2,300	220	110	15	700
Golden Lt. Pr. & Water Co., Limited	Golden	Vapeur		3	60	2,200	110	110		1
Corporation of City of Grand Forks	Grand Forks	Acheté		3 & 1	60		2,200	110	14	375
Corporation of City of Greenwood	Greenwood	Acheté		3 & 1	60		220/2,000	125		46
Corporation of City of Kaslo	Kaslo	Eau		2	60	1,100		115/110		1
Corporation of City of Kelowna	Kelowna	Vapeur		3 & 1	60	2,300	110/220	110	69	774
Crowsnest Pass Electric Lt. and Power Co., Ltd	Michel	Vapeur				220		220		
Nakusp Electric Light and Power Co.	Nakusp	Eau		1	60	1,150		110		125
The Okanagan Securities Co., Ltd	Naramata	Vapeur		D.C.		110		110		4
Corporation of City of Nelson	Nelson	Eau		3 & 1	60	12,000	220/440/550	110	61	1,318
The Denver Light & Power Co., Ltd	New Denver	Eau		1	60	2,300		110		10
Corporation of District of Peachland	Peachland	Eau		3 & 1	60	2,200		110		
Corporation of District of Penticton	Penticton	Acheté		3 & 1	60	4,600	220	110	54	1,026
Corporation of City of Revelstoke	Revelstoke	Eau		3 & 1	60	2,300	2,200/220	110	12	838
West Kootenay Pr. & Light Co., Ltd	Rossland	Eau		3	60	2,500	60,000/20,000	2,200	43	810
Rossland Water & Light Company	Rossland	Acheté		3 & 1	60		110	110		
South Kootenay Water Power Co	Rossland	Acheté								
Cascade Water Power & Light Co., Ltd	Rossland	Acheté		3	60	2,200				
Okanagan Water Power Company	Rossland	Acheté								
The City of Salmon Arm	Salmon Arm	Huile		3	60	2,200	220	110		82
Old Enderby Rd. Electric Light Syndicate	Salmon Arm	Huile		1 & 3	60	2,200	220	110	8	
The Sandon Water-Works & Light Co	Sandon	Eau		D.C.		120/125	120/125	120/125		
The Sicamous Hotel, C.P.R.	Sicamous	Vapeur		D.C.		120	120	120		3
Corporation of District of Summerland	Summerland	Acheté		3	60	4,400	220	110		230

Consolidated Mining & Smelting Co. of Canada, Ltd	Trail	Acheté		3	60		110	110	12	23
City of Vernon, B.C	Vernon	Huile		1 & 3	60	2,200	220/110	110	300	855
Vancouver—										
Canada Copper Corporation, Ltd	Allenby	Acheté		3	60		550/220	110		45
The Granby Cons. Mining Smelting & Power Co., Ltd	Anyox	Vapeur		3	60	2,200	440/220	220/110	76	273
Ashcroft Water Electric and Improvement Co	Ashcroft	Huile		3	60	2,300	220	110		95
Britannia Mining & Smelting Co., Ltd	Britannia Beach	Eau		3 & 1	60	6,600	440/220	110		110
Chilliwack Electric Company, Ltd	Chilliwack	Gaz		D.C.		110	110	110		11
Clayburn Company, Limited	Clayburn	Acheté		3	60		2200/440/220	110	15	24
Coalmont Collieries, Limited	Coalmont	Vapeur		3	60	550	550	110		12
Canadian Western Lumber Co., Ltd	Fraser Mills	Vapeur		3	60	480	440	110/220	35	
Hedley Gold Mining Company, Ltd	Hedley	Eau		3	60	6,600	2,200	110		
Corporation of Kamloops	Kamloops	Vapeur et eau		3 & 1	60	2,200	110/220	110	78	1,439
Corporation of City of Merritt	Merritt	Vapeur		3 & 1	60	2,300				325
Mission Public Service Co., Ltd	Mission City	Acheté							2	54
Electric Light Department	New Westminster	Acheté		1	60	2,300		110/220		3,955
Pacific Mills, Limited	Ocean Falls	Eau		1 & 3	60	2,200/440	2,200/440	110	4	2
Powell River Company, Limited	Powell River	Eau		3	50	600	600	600/2,200	25	16
Princeton Coal & Land Company	Princeton	Acheté		3	60		2,200	110	3	164
Corporation of City of Prince George	Prince George	Huile		3 & 1	60	2,300	2,300	110	6	503
Corporation of City of Prince Rupert	Prince Rupert	Eau		3	60	4,400	440/220	110	96	1,434
Smithers Electric, Ltd	Smithers	Acheté								100
The Spencer's Bridge Light and Pr. Co., Ltd	Spencer's Bridge	Eau		3 & 1	60	2,300	115	115		
The Surf Inlet Power Company, Ltd	Surf Inlet	Eau		3	60	440	440	110	2	
Whalen Pulp & Paper Mills, Ltd	Swanson Bay	Eau		3	60	550	550	110/220		
B.C. Electric Railway Co., Limited	Vancouver			3 & 1	60	2,200	220/2,200	110	2,235	52,385
B.C. Electric Railway Co., Limited leased by Vancouver Power Company	Vancouver	Vapeur		3	60	2,200				
Western Power Company of Canada, Ltd	Vancouver	Eau		3 & 1	60	4,400	2,200/220	110	200	1,800
Vancouver Power Company	Vancouver	Eau		3	60	2,200				
Pacific Great Eastern Railway Co	Vancouver	Eau		3 & 1	60	4,200	220	110	2	
Whalen Pulp & Paper Mills, Ltd	Woodfibre			D.C.		125	125	110		
Victoria—										
Corporation of city of Alberni	Alberni	Huile		1	60			110		125
Corporation of city of Courtenay	Courtenay	Acheté		3 & 1	25		220/110	110	42	328
Cumberland Elec. Lighting Co., Ltd	Cumberland	Acheté		3 & 1	25		110/220	110	9	655
Corporation of Duncan	Duncan	Huile		1 & 3	60	2,200	220/110	110	5	335
Canadian Explosives, Limited	James Island	Acheté		3 & 1	60		220	110		56
Corporation of city of Ladysmith	Ladysmith	Vapeur		3 & 1	60	2,200		110		500
Nanaimo Elec. Lt., Pr. & Heating Co., Ltd	Nanaimo	Eau et vapeur		3	60	2,300	220/110	110	28	2,227

APPENDICE L—Fin.

LISTE des compagnies d'éclairage et de force motrice électriques enregistrées conformément à la loi sur l'inspection de l'électricité pendant l'exercice clos le 31 mars 1922.

District et compagnie.	Adresse.	Principe moteur.		Phases.	Fré-quence.	Voltage des dynamos.	Voltage employé.		Nombre de compteurs.	
		Genre.	Chev.-vap.				Force motrice.	Eclairage.	Force motrice	Eclairage
Corporation of city of Port Alberni	Port-Alberni	Huile		3 & 1	60	2,200		110		250
Whalen Pulp & Paper Mills, Limited	Port-Alice	Vapeur		3	60	2,200	2,200/440	220/110		
Royston Light & Power Co., Ltd.	Royston	Acheté		3 & 1	25	13,200	110/220		1	10
B.C. Electric Railway Company, Ltd	Victoria	Acheté		3	60	2,200	220/440/2200	110	451	15,357
Vancouver Island Power Company, Ltd. (Jordan Rivers)	Victoria	Eau		3	60	2,200	60,000			
Vancouver Island Power Co., Ltd. (Brentword Bay)	Victoria	Vapeur		3	60	2,200	60,000			
B.C. Cement Co., Ltd. (Bamberton Plant)	Victoria	Acheté		1	60			110		
B.C. Cement Co., Ltd. (Tod Inlet Plant)	Victoria	Acheté		1	60			110		
J. A. Sayward	Victoria	Acheté						110		9
Victoria Electric Company, Ltd	Victoria	Acheté						110		24
Pemberton & Son	Victoria	Acheté								1
Canadian Collieries (Dunsmuir), Ltd.	Victoria	Eau		3 & 1	25	13,200	2,200/440	110	2	167
Uplands, Limited	Victoria	Acheté		1	60		220/110	110	5	15
Minto Electric Lt., Ht. & Pr. Co'y, Ltd	Cumberland	Acheté		1	25		110	110		22
Comox Logging & Railway Co	Headquarters	Acheté		1-3	25		220	110	1	19

DOMINION DU CANADA

RAPPORT

DU

COMMISSAIRE DES BREVETS

POUR

L'exercice terminé le 31 mars 1922

(*Traduit de l'anglais*)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1922

A Son Excellence le très Honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., général, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport du Commissaire des Brevets pour l'exercice terminé le 31 mars 1922.

Le tout respectueusement soumis,

JAMES A. ROBB,
Ministre du Commerce.

OTTAWA, 20 juillet 1922.

RAPPORT ANNUEL

DU

COMMISSAIRE DES BREVETS

A l'honorable JAMES A. ROBB, député,
Ministre du Commerce.

MONSIEUR,—Conformément aux dispositions de l'article 63 de la Loi des brevets, ch. 69, S.R.C., 1906, de l'article 5A de la Loi concernant les brevets, de la Loi des droits d'auteur, de la Loi des marques de commerce et dessins, et de la Loi du marquage du bois, ch. 64, 9 et 10, George V, j'ai l'honneur de rendre compte comme suit des travaux de l'exercice terminé le 31 mars 1922:

TRAVAUX ACCOMPLIS EN VERTU DES MESURES DE PAIX

Il a été pourvu par les traités de paix à une prorogation du délai accordé pour l'accomplissement des formalités qui auraient dû être remplies pendant la période de guerre. Le traité de paix (avec l'Allemagne) de 1920 et les traités de paix (avec l'Autriche et la Bulgarie) de 1921 s'appliquent au Canada en ce qui touche à ces stipulations. Sous le régime de ces traités et en vertu de la modification apportée à la loi des brevets, par le chapitre 44, 11-12, George V, nous avons accepté les honoraires de renouvellement de 260 brevets que nous avons remis en vigueur. Nous avons accordé une prolongation de la période d'importation et de fabrication dans le cas de 71 et 73 brevets respectivement. Nous avons aussi accepté un grand nombre de demandes de brevets pour lesquels la limite du temps de la déposition était expirée, en vertu de l'article 8 de la Loi des brevets.

AFFAIRES GÉNÉRALES

L'exercice terminé le 31 mars 1922 a été marqué par une légère diminution des affaires générales comparées à celles de l'année précédente. Cette diminution est due en grande partie à l'expiration de la période de délai accordée par législation spéciale aux inventeurs, détenteurs de brevets et propriétaires qui n'avaient pu obtenir, ou avaient perdu, les bénéfices de la loi des brevets pour des raisons imputables à la guerre.

Nous avons reçu 12.274 demandes de brevets, soit 1,172 de moins que l'année précédente, ou une diminution de 8 pour 100. Nous en avons accordé 7,393, soit 3,759 de moins que l'année précédente, ou une diminution de 33 pour 100. Cette importante diminution est le résultat d'un changement apporté au mode de paiement des taxes, par une modification de la Loi des brevets, ratifiée le 4 juin 1921. Cette modification de la loi accorde aux postulants un délai de six mois, après la date de l'avis d'acceptation de leur demande, pour faire le dernier versement des droits. On s'est tellement prévalu de ce privilège de remettre le paiement au dernier moment que l'émission des brevets s'est trouvée temporairement réduite. Depuis l'expiration des premiers six mois qui ont suivi l'entrée en vigueur de la nouvelle loi, le nombre des brevets accordés a augmenté et tout laisse à prévoir que l'augmentation de l'année prochaine compen-

sera pour la diminution de cette année. Nous avons émis 2,620 certificats de renouvellement de brevets, ce qui est une augmentation de 71, ou de 3 pour 100, sur l'année précédente. Quatre cent soixante-dix-sept de ces brevets ont été renouvelés en vertu de la Loi des brevets, chapitre 69, S.R.C., 1906, et deux mille cent trente-trois en vertu de la modification de la Loi des brevets (11-12, George V, chap. 44). Le nombre de cessions de brevets a été de 5,481, soit une diminution de 44, ou de moins de 1 pour 100. Le nombre de brevets accordés en vertu des dispositions de l'article 44 de la Loi des brevets a été de 2,410, ce qui représente une diminution de près de 36 pour 100, ou un total de 1,347 de moins que durant les douze mois précédents. Les droits ont été payés pour 1,717 du nombre total de brevets accordés, en vertu de l'arrêté en conseil du 18 juin 1921. Les examinateurs ont fait des rapports dans le cas de 6,935 demandes de brevets, soit une augmentation de 115, ou de 2 p. 100, les demandes et les émissions de caveats indiquent une légère augmentation; on a reçu 519 demandes de caveats, qu'on a accordés dans 420 cas, ce qui est une augmentation de 51 et de 10 respectivement, ou de 10 pour 100 et 2 pour 100. Le nombre d'avis donnés en vertu de l'article 8 de la Loi des brevets a été pratiquement le même que l'année dernière; il y en a eu 381, ou 3 de plus qu'en 1921. Le nombre total de transactions concernant les brevets a été de 38,577, soit une diminution de 5,928, ou 13 pour 100 de moins que l'année dernière.

Il y a eu 1,465 enregistrements de droits d'auteur, ce qui est 264 de moins que l'année dernière, ou une diminution de 15 pour 100. Nous avons enregistré 2.488 marques de commerce, soit une augmentation de 360, ou près de 17 pour 100. Trois cent soixante-neuf dessins industriels ont été inscrits, ce qui est une augmentation de 53, ou de 16 pour 100. Le nombre total de marques de bois enregistrées a été de 20, soit une diminution de 38, ou d'environ 65 pour 100. Le nombre de cessions de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins et de marques de bois a été de 570, soit une diminution de 54, ou de 8 pour 100. Le total des enregistrements de droits d'auteur, de marques de commerce, de dessins industriels et de marques de bois a été de 5,048, ce qui représente un gain de 193, ou d'environ 4 pour 100 sur l'année dernière.

Nous donnons à l'appendice A, un tableau détaillé des transactions du Bureau des brevets et des droits d'auteur, et, à l'appendice B, un tableau comparatif des dix dernières années.

RECETTES ET DÉBOURSÉS

Le montant total des recettes provenant des droits de toutes descriptions a dépassé le meilleur résultat obtenu jusqu'ici, malgré la diminution des droits et du nombre de demandes reçues. Cette augmentation est en grande partie le résultat du changement de système. On exige maintenant un droit d'enregistrement de la demande et un pour l'émission du brevet, tandis qu'autrefois on ne faisait payer qu'un droit d'enregistrement et de renouvellement. Les nouveaux droits exigés pour l'enregistrement des demandes de permis d'importation et de fabrication ont contribué environ $11,000 de cette augmentation. Le montant total des recettes nettes a été de $454,886.24, ou $46,999.51 de plus qu'en 1921. Les déboursés ont été de $202,193.39 et l'excédent des recettes sur les déboursés a été de $252.692.85. Les honoraires de brevets ont rapporté $380,206.90, ce qui est un gain de $35,494.67 sur l'année précédente. La division des droits d'auteur et des marques de commerce a rapporté $74,679.34, soit une augmentation de $11,504.84.

Nous donnons, à l'appendice C, un état des recettes et des déboursés, et, aux appendices D et E, des états mensuels détaillés des droits perçus par la division des brevets et par la division des droits d'auteur et marques de commerce.

PAYS D'HABITATION DES INVENTEURS QUI ONT OBTENU DES BREVETS

A l'appendice F, nous donnons le pays d'habitation des inventeurs qui ont obtenu des brevets. Quatre mille neuf cent vingt-neuf demandes de brevets ont été faites par des inventeurs demeurant aux Etats-Unis, soit près de 67 pour 100 du nombre de

brevets accordés. Ce chiffre représente cependant une diminution de 2 pour 100 depuis l'année dernière. Les inventeurs canadiens ont obtenu 1,199 brevets, soit 16 pour 100 du nombre accordé, ce qui représente une augmentation de 1 pour 100. La Grande-Bretagne et ses colonies et possessions en ont fourni 838, ou 11 pour 100 du total, ce qui est aussi une augmentation de plus de 3 pour 100. Les inventeurs de 27 autres pays ont obtenu 427 brevets, ou plus de 5 pour 100.

ÉCHANGE DE PUBLICATIONS

Durant l'année, nous avons échangé le *Patent Office Record* avec les publications et les rapports officiels des brevets, marques de commerce et dessins de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de la France, des Etats-Unis, de l'Italie, de la Suisse et du Japon. Le bureau reçoit aussi, à différents intervalles, des abrégés des brevets et des volumes reliés contenant les brevets accordés par la Grande-Bretagne, des copies des brevets français, et le journal hebdomadaire des brevets émis aux Etats-Unis.

Nous avons aussi reçu environ soixante périodiques scientifiques et techniques, que nous nous sommes procurés par abonnement ou par échange avec le *Patent Office Record,* pour l'usage des examinateurs de brevets.

PERSONNEL

Le nombre moyen d'employés du bureau pendant l'année a été de 111, dont 90 permanents et 21 temporaires. Un examinateur de brevets a démissionné et un autre a pris sa retraite; un commis a aussi demandé sa retraite et deux ont démissionné. On a créé la position d'examinateur en chef des brevets. Toutes les autres nominations ont eu lieu parmi le personnel des commis, où les vacances ont été remplies par des employés temporaires.

Il a surtout fallu augmenter le personnel à cause du surcroît de travail causé par la modification de la Loi des brevets qui permet le paiement des droits en deux versements et fixe un impôt sur les pétitions, en vertu des articles 39, 40 et 44 de la loi. Ces changements ont exigé l'émission d'un plus grand nombre de reçus et ont causé plus de travail à la division de la comptabilité. La préparation et l'expédition par la poste des avis d'acceptation, ainsi que les annotations et l'enregistrement des demandes ont accru la correspondance, et le travail des archivistes et des examinateurs.

ORIENTATION DE L'INVENTION

Il n'y a eu rien de bien remarquable dans le domaine de l'invention. Le sujet de la locomotion est resté au premier plan et la classe des véhicules terrestres a encore fourni le plus grand nombre d'inventions, tandis que les moteurs à combustion interne occupent le deuxième rang. On a constaté une augmentation importante dans le nombre de demandes de brevets se rattachant à ces deux classes. Les demandes de brevets concernant l'aéronautique ont diminué. On a aussi constaté une légère diminution dans le domaine des chemins de fer, du matériel roulant et des appareils de traction, mais, par contre, il y a eu une augmentation dans le cas des freins de wagons de chemins de fer. Nous avons eu moins de demandes au sujet des bateaux tandis qu'il y a eu augmentation dans le cas des petits bateaux et des portemanteaux de navires.

Les inventions ayant trait aux armes portatives, aux munitions, à l'artillerie et aux choses de guerre ont été rares.

Il y a eu augmentation en ce qui concerne certaines parties de la métallurgie, comme le broyement et la fonte du minerai, la fabrication des outils et des tours. Nous avons enregistré de nombreuses inventions au sujet de la fonte des métaux, particulièrement en ce qui concerne les machines centrifuges à mouler et les appareils

servant à la manutention du sable de fonderie. Il y a eu une augmentation des demandes en fait de machines à travailler les métaux et combinant des appareils et des opérations pour assembler les différentes parties des machines, comme les appareils à poser et à enlever les ressorts de soupapes.

En ce qui se rapporte aux machines agricoles, il y a eu une diminution dans le nombre de demandes de brevets pour les charrues, les herses, les moissonneuses et les séparateurs à grains.

Nous avons constaté beaucoup d'activité dans le domaine de l'électricité et il y a eu une augmentation considérable dans le nombre de demandes au sujet des isolateurs à haute tension, des interrupteurs thermostatiques et des réchauds électriques, ainsi que des centraux téléphoniques automatiques et semi-automatiques et des appareils de téléphonie et de télégraphie sans fil.

L'augmentation a aussi été considérable dans ce qui se rattache aux agrafes de robes et d'habits, aux cols et manchettes souples et aux boutons de manchettes séparables.

Il y a eu diminution dans le cas des fibres textiles et de leur fabrication en fil et en tissus.

Les inventeurs ont continué à diriger leurs efforts vers l'invention et le perfectionnement des signaux électriques ou mécaniques pour régler le trafic.

Les demandes de brevets pour des machines à souffler et à mouler le verre ont augmenté de près de 50 p. 100.

Nous avons aussi constaté des notables augmentations dans l'imprimerie, les appareils de réclame, la fabrication du papier, la distillation de l'huile, les produits alimentaires et la confiserie, les teintures, la reliure, le traitement du caoutchouc, les souliers et les bottes, l'ameublement.

Il y a eu une légère diminution dans plusieurs classes d'inventions, principalement dans les soupapes de pneus, les procédés et les machines employés pour le traitement de la pâte de bois et du papier, les systèmes de signaux de chemins de fer électriques, les machines à écrire, les boîtes et les bidons en métal, les procédés métallurgiques et électrochimiques, les clôtures et les grilles, les appareils de hissage et de chargement, les appareils de distribution et de mesurage de l'eau.

LÉGISLATION NOUVELLE ET ARRÊTÉS EN CONSEIL

Pendant l'année, le Parlement a adopté deux lois nouvelles, intitulées: Loi modifiant la Loi des brevets (11-12 George V, ch. 44) et loi modifiant et codifiant la législation concernant le droit d'auteur (11-12 George V, chap. 24). Ces deux lois furent ratifiées le 4 juin 1921.

La première de ces lois proroge le délai accordé pour le dépôt des demandes de brevets, pour l'importation et pour la fabrication, et confère au Commissaire des brevets les pouvoirs voulus pour la mise à exécution des dispositions concernant les propriétés industrielles, contenues dans les traités de paix et les arrêtés en conseil s'y rattachant. Cette loi a aussi changé les droits et le mode de paiement de la manière suivante: autrefois, on exigeait un droit de soixante dollars payable en trois versements espacés de six années; d'après la nouvelle loi, le droit est de trente-cinq dollars, dont quinze dollars sont payables lors du dépôt de la demande et vingt dollars à la délivrance du brevet. Il en est résulté une augmentation du revenu du Bureau des brevets, malgré que les frais du breveté aient été diminués de plus de 40 p. 100.

La deuxième loi entrera en vigueur à une date future qui sera fixée par proclamation du Gouverneur en conseil. Elle accorde la protection la plus complète aux droits d'auteur, dans tout le Canada, en ce qui concerne les œuvres littéraires, dramatiques, musicales et artistiques, y compris la transformation d'œuvres littéraires en œuvres dramatiques, la reproduction d'œuvres musicales sur des disques et cylindres

phonographiques, et sur des rouleaux de pianos mécaniques, ainsi que la représentation d'œuvres artistiques au moyen de films cinématographiques. Cette loi permettra aussi aux Canadiens d'obtenir une protection analogue dans tous les pays civilisés.

Un arrêté en conseil, du 18 juin 1921, passé en vertu du paragraphe 3, de l'article 2, de la Loi modifiant la Loi des brevets, ratifiée le 4 juin 1921, a fixé un droit de cinq dollars pour le dépôt d'une demande de prolongation de délai faite en vertu des articles 39 et 40 de la Loi des brevets, ou pour les demandes d'application des dispositions de l'article 44 de la même loi. Ce droit de cinq dollars est payable pour chaque brevet mentionné dans telle demande.

Respectueusement soumis,

GEORGE F. O'HALLORAN,
Commissaire des brevets.

OTTAWA, 20 juillet 1922.

APPENDICES

APPENDICE A

TRANSACTIONS DU BUREAU DES BREVETS ET DES DROITS D'AUTEUR, DU 1er AVRIL 1921 AU 31 MARS 1922

(*a*) Transactions de la division des brevets.

Demandes de brevets		12,274
Brevets accordés:		
En vertu du chap. 69, S.R.C., 1906:		
Droits payés pour 6 ans en obtenant le brevet	2,221	
Droits payés pour 12 ans en obtenant le brevet	1	
Droits payés pour 18 ans en obtenant le brevet	3	
En vertu du chap. 44, 11-12 George V:		
Droits payés pour 18 ans en obtenant le brevet	5,148	
Renouvellements accordés:		
En vertu du chap. 69, S.R.C., 1906:		
Pour 6 ans	5	
Pour 12 ans	2	
En vertu du chap. 44, 11-12 George V:		
Pour 6 ans	4	
Pour 18 ans	9	
Total		7,393
Certificats de renouvellements, après émission:		
En vertu du chap. 69, S.R.C., 1906:		
Pour 6 ans	459	
Pour 12 ans	28	
En vertu du chap. 44, 11-12 George V:		
Pour 6 ans	247	
Pour 12 ans	13	
Pour 18 ans (taxes finales)	1,873	
Total		2,620
Rapports des examinateurs, outre les brevets délivrés		6,935
Cessions de brevets		5,481
Brevets placés sous l'article 44		2,410
Prorogations d'importation		71
Prorogations du délai de fabrication		73
Avis donnés en vertu de l'article 8 de la loi		381
Caveats:		
Demandes		519
Octrois		420
Total des transactions		38,577

(*b*) Transactions de la division des droits d'auteur et des marques de commerce.

1. Droits d'auteur:		
Pleins droits sans certificats	1,139	
Pleins droits avec certificats	191	
Droits temporaires avec certificats	41	
Droits temporaires avec certificats	19	
Droits intérimaires sans certificats	41	
Droits intérimaires avec certificats	34	
Renouvellements de droits	....	
Cessions de droits	35	
Total		1,500

2. Marques de commerce	2,488	
Renouvellements de marques de commerce spécifiques	121	
Cessions de marques de commerce	485	
Total		3,094
3. Dessins industriels	369	
Renouvellements de dessins industriels	15	
Cessions de dessins industriels	44	
Total		428
4. Marques de bois	20	
Cessions de marques de bois	6	
Total		26
Total des enregistrements		5,048

APPENDICE B

TABLEAU COMPARATIF des transactions du Bureau des Brevets et Droits d'auteur de 1912 à 1922 inclusivement

(*a*) Tableau comparatif du bureau des brevets.

	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922
Demandes de brevets	8,681	8,359	7,302	7,793	8,751	8,683	9,025	11,198	13,446	12,274
Brevets accordés	7,502	7,918	6,867	6,812	7,520	7,233	6,052	9,527	11,152	7,393
Certificats de renouvellements, hon.	1,199	1,323	1,211	1,419	1,599	1,847	2,022	2,036	2,549	2,620
Caveats	353	354	391	419	358	364	349	408	410	420
Cessions	3,741	3,432	3,391	3,311	3,661	3,425	3,690	4,479	5,525	5,481
Droits reçus, nets	$218,125 02	$215,001 71	$190,028 37	$202,630 40	$227,094 09	$228,278 57	$239,345 38	$294,046 28	$344,712 23	$380,206 90

(*b*) Tableau comparatif de la division des Droits et des marques de commerce.

	1913	1914	1915	1916	1917	1918	1919	1920	1921	1922
Droits d'auteur enregistrés	1,760	1,835	1,675	1,477	1,384	1,440	1,436	2,028	1,729	1,465
Certificats de droits d'auteur	205	207	193	146	160	128	142	201	174	244
Marques de commerce enregistrées	1,315	1,378	1,106	1,019	840	987	919	1,735	2,128	2,609
Dessins industriels enregistrés	228	165	224	215	196	177	169	186	316	384
Marques de bois enregistrées	15	57	24	27	55	31	90	22	58	20
Cessions enregistrées	559	264	242	279	333	234	255	320	624	570
Droits reçus, nets	$43,061 56	$41,251 98	$32,840 87	$29,645 11	$28,642 81	$32,265 28	$40,178 82	$60,450 69	$63,174 50	$74,679 34

APPENDICE C

RECETTES ET DÉBOURSÉS POUR 1921-22

Recettes		Déboursés	
Argent reçu	$ 480,378 81	Traitements	$ 150,649 74
Argent remboursé	25,492 57	Patent Record	22,593 82
		Dépenses casuelles	28,949 83
			$ 202,193 39
		Ex. recettes sur dépenses	252,692 85
Montant net en argent	$ 454,886 24		$ 454,886 24

APPENDICE D

ETAT DÉTAILLÉ des taxes perçues par le bureau des brevets, 1921-22

Mois	Avis	Brevets	Cessions	Copies certifiées	Caveats	Divers	Souscriptions	Article	Importation	Fabrication	T ta
1921	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.2	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	70 00	25,370 43	912 75	490 10	266 20	22 25	47 25	....	....	....	27,178 98
Mai	66 00	24,578 38	919 50	522 35	175 00	35 00	75 05	....	....	....	26,371 28
Juin	74 00	24,626 40	1,019 75	570 30	184 00	78 47	30 43	....	....	....	26,583 35
Juillet	68 00	25,371 45	764 35	376 20	197 25	25 00	28 50	....	....	....	26,830 75
Août	50 00	28,974 00	999 90	398 05	225 15	63 25	46 10	752 10	75 00	10 00	31,593 55
Septembre	52 00	26,359 13	860 50	457 35	180 00	30 00	119 50	1,155 00	105 00	45 00	29,363 48
Octobre	78 00	24,974 56	873 50	450 15	215 20	88 68	35 25	1,155 00	181 00	160 00	28,211 34
Novembre	62 00	33,226 74	1,102 70	508 50	145 75	86 20	33 10	1,000 00	160 00	96 00	36,420 99
Décembre	56 00	47,254 72	1,568 60	419 30	190 15	55 00	955 00	1,078 00	185 00	270 00	52,031 77
1922											
Janvier	83 00	32,205 49	1,046 75	507 80	226 00	42 50	219 19	986 00	490 00	301 00	36,107 73
Février	52 00	30,243 88	854 40	537 40	220 00	121 00	62 25	1,038 20	180 00	235 00	33,544 13
Mars	66 00	36,904 92	1,046 50	527 45	300 15	103 25	73 05	1,377 00	262 00	250 00	40,910 32
Totaux	777 00	360,090 10	11,969 20	5,746 95	2,524 85	750 60	1,724 67	8,541 30	1,638 00	1,367 00	395,147 67
Remboursements	15 00	13,760 57	132 85	290 15	57 20	282 80	44 20	198 00	55 00	105 00	14,940 77
Totaux	762 00	346,329 53	11,836 35	5,474 80	2,467 65	467 80	1,680 47	8,343 30	1,583 00	1,262 00	380,20690

APPENDICE E

TABLEAU DÉTAILLÉ DES DROITS DE MARQUES DE COMMERCE ET DE DROITS D'AUTEUR POUR 1921-22

Mois	Marques de commerce	Droits d'auteur	Dessins	Marques de bois	Cessions	Copies certifiées	Totaux
1921	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	6,664 55	171 50	211 00	8 50	89 17	99 95	7,244 67
Mai	7,228 20	199 65	99 00	7 00	52 15	34 50	7,620 50
Juin	5,890 65	124 00	137 00	15 00	87 50	49 25	6,303 40
Juillet	5,300 35	147 00	167 00	2 00	41 00	16 25	5,673 60
Août	6,934 25	136 77	170 00	6 00	48 00	16 00	7,311 02
Septembre	4,835 40	131 50	201 50	2 00	44 00	28 75	5,243 15
Octobre	6,179 00	185 00	298 00	2 00	45 00	24 25	6,733 25
Novembre	6,810 17	170 00	174 00	....	62 00	31 25	7,247 42
Décembre	7,685 75	165 15	192 00	6 00	88 00	57 25	8,194 15
1922							
Janvier	7,545 43	133 90	167 25	2 00	91 00	55 50	7,995 08
Février	5,640 07	132 15	222 50	2 00	82 00	29 35	6,108 07
Mars	8,730 33	191 00	517 00	6 00	69 00	43 50	9,556 83
Totaux	79,444 15	1,887 62	2,556 25	58 50	798 82	485 80	85,231 14
Remboursements	10,051 45	45 90	431 00	....	2 00	21 45	10,551 80
Totaux	69,392 70	1,841 72	2,125 25	58 50	796 00	464 35	74,679 34

APPENDICE F

PAYS D'HABITATION DES INVENTEURS DE CHOSES BREVETÉES EN 1921-22

Canada:		
Ontario	508	
Québec	276	
Colombie-Britannique	103	
Saskatchewan	101	
Alberta	96	
Manitoba	75	
Nouvelle-Ecosse	22	
Nouveau-Brunswick	14	
Ile du Prince-Edouard	4	
Total		1,199
Grande-Bretagne et Irlande:		
Angleterre	633	
Ecosse	49	
Irlande	14	
Pays de Galles	10	
Iles de la Manche	1	
Total		707
Colonies et possessions britanniques:		
Australie	65	
Nouvelle-Zélande	48	
Transvaal	6	
Afrique du Sud	4	
Egypte	4	
Indes	2	
Terre-Neuve	1	
Guinée anglaise	1	
Total		131
Pays étrangers:		
Amérique:		
Etats-Unis	4,929	
Cuba	5	
République Argentine	4	
Mexique	3	
Iles Philippines	3	
Chili	3	
Porto-Rico	2	
Dominique	2	
Panama	1	
Total		4,952
Europe:		
Allemagne	97	
France	92	
Suède	53	
Norvège	35	
Suisse	30	
Italie	29	
Hollande	20	
Danemark	12	
Belgique	11	
Autriche	7	
Espagne	3	
Finlande	2	
Luxembourg	2	
Tchéco-Slovaquie	1	
Total		394
Afrique:		
Algérie	1	
Afrique Orientale portugaise	1	
Total		2
Asie:		
Japon	8	
Total		8
Grand total		7,393

CANADA

BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE

RAPPORT ANNUEL

DU

STATISTICIEN FÉDÉRAL

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

1922

(*Traduit de l'anglais*)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA

F. A. ACLAND

IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI

1923

LETTRE D'ENVOI

A Son Excellence le Général, le Très honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.O.V., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint, pour l'information de Votre Excellence et du Parlement du Canada, le rapport annuel du Statisticien fédéral, en conformité de l'article 4 de la Loi de la Statistique, 1918 (8-9 George V, chapitre 43), pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

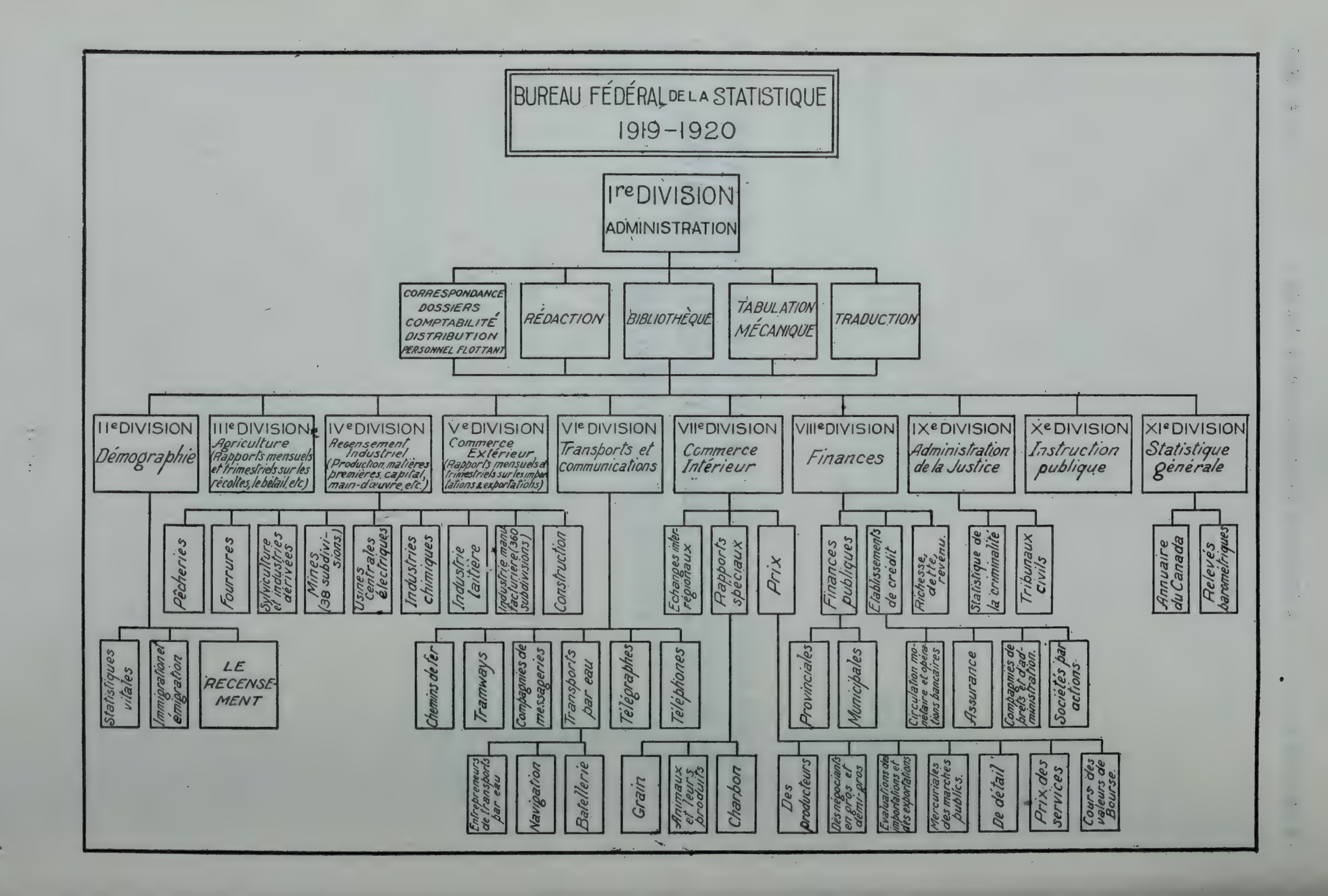
J'ai l'honneur de demeurer,

De Votre Excellence, le très obéissant serviteur,

JAMES A ROBB,
Ministre du Commerce.

MINISTÈRE DU COMMERCE,
OTTAWA, le 1er février 1923.

DIAGRAMME INDIQUANT L'ORGANISATION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE DU CANADA


BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE
1919-1920
Ire DIVISION
ADMINISTRATION
CORRESPONDANCE DOSSIERS COMPTABILITÉ DISTRIBUTION PERSONNEL FLOTTANT
RÉDACTION
BIBLIOTHÈQUE
TABULATION MÉCANIQUE
TRADUCTION
IIe DIVISION Démographie
IIIe DIVISION Agriculture (Rapports mensuels et trimestriels sur les récoltes, le bétail, etc)
IVe DIVISION Recensement Industriel (Production, matières premières, capital, main-d'œuvre, etc.)
Ve DIVISION Commerce Extérieur (Rapports mensuels et trimestriels sur les importations & exportations)
VIe DIVISION Transports et communications
VIIe DIVISION Commerce Intérieur
VIIIe DIVISION Finances
IXe DIVISION Administration de la Justice
Xe DIVISION Instruction publique
XIe DIVISION Statistique générale
Pêcheries
Fourrures
Sylviculture et industries dérivées
Mines (38 subdivisions.)
Usines centrales électriques
Industries chimiques
Industrie laitière
Industrie manufacturière (360 subdivisions)
Construction
Statistiques vitales
Immigration et émigration
LE RECENSEMENT
Chemins de fer
Tramways
Compagnies de messageries
Transports par eau
Télégraphes
Téléphones
Entrepreneurs de transports par eau
Navigation
Batellerie
Echanges inter-régionaux
Rapports spéciaux
Prix
Grain
Animaux et leurs produits
Charbon
Finances publiques
Etablissements de crédit
Richesse, dette, revenu.
Provinciales
Municipales
Circulation monétaire et opérations bancaires
Assurance
Compagnies de prêts et d'administration.
Sociétés par actions
Des producteurs
Des négociants en gros et demi-gros
Evaluations des importations et des exportations
Mercuriales des marchés publics.
De détail
Prix des services
Cours des valeurs de Bourse.
Statistique de la criminalité
Tribunaux civils
Annuaire du Canada
Relevés barométriques

RAPPORT

DU

STATISTICIEN FÉDÉRAL

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

OTTAWA, le 1er février 1923.

L'honorable JAMES A. ROBB, M.P.,
Ministre du Commerce,
Ottawa, Canada.

MONSIEUR, — En conformité de l'article 4 de la " Loi concernant le bureau fédéral de la statistique ", (8-9 George V, chapitre 43), j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant pour l'exercice 1921-22.

Le présent rapport est composé de deux parties principales. Dans la première partie on trouvera une revue générale de l'organisation actuelle du Bureau et du degré de développement qui a été atteint au Canada dans sa politique concernant la statistique — en tenant compte spécialement des développements futurs de cette politique. La deuxième partie contient un sommaire des travaux accomplis dans les diverses divisions du Bureau pendant la période couverte par le présent rapport, tels qu'ils ont été décrits par les chefs de sections.

1. ORGANISATION DU BUREAU FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE—DÉVELOPPEMENT ATTEINT AU CANADA PAR LA STATISTIQUE—ORIENTATION FUTURE

Le Bureau fédéral de la statistique a été établi en 1918, en vertu d'une loi spéciale, sous forme d'un département central de statistiques pour le Canada (8-9 George V, chapitre 43, " Loi concernant le Bureau fédéral de la statistique "). Cette loi était une codification de toutes les lois antérieures (loi du recensement, loi des statistiques générales, loi des statistiques des chemin de fer, etc.) avec des additions importantes.

La loi était basée sur le rapport d'une commission sur les statistiques composée de sept membres, nommée en 1912, laquelle, après une enquête très minutieuse, critiqua sévèrement les omissions, les inégalités, les inexactitudes, la répétition et le manque de cohésion et d'unité de direction des statistiques officielles du Canada, et recommanda (*a*) une série de réformes et d'additions spéciales, et (*b*) une politique de coordination des statistiques du Dominion sous la direction d'un bureau central.*

*Le rapport de la commission comprenait soixante-douze pages de descriptions et de recommandations. D'autres corps publics avaient également attiré l'attention sur l'insuffisance des statistiques canadiennes. Ces dernières consistaient auparavant en rapports rédigés indépendamment par les différents ministères sur les matières relevant de leur sphère d'action. La loi de l'Amérique Britannique du Nord avait assigné "les statistiques" au gouvernement fédéral, impliquant que les statistiques sont une matière d'intérêt national et que c'est le devoir du gouvernement fédéral, sans toutefois exclure la collection de statistiques provinciales, d'organiser un système au point de vue national. Avant 1916, une telle organisation n'avait pas été entreprise bien que la création en 1905 d'un bureau permanent du Recensement ait été un premier pas important dans cette direction. Pour avoir un compte rendu sommaire des opérations statistiques du Dominion et des provinces à partir des premier jours jusqu'en 1912, il faut voir "le premier rapport annuel du statisticien fédéral, 1919", pages 9-14 qui se résument comme suit: "Nous avions en mains une quantité énorme, mais sans liaison de statistiques; dans certaine sections le travail était bien fait, dans d'autres, mal fait. Nombreuses étaient les répétitions, et en même temps aux points importants il y avait nombreuses lacunes, enfin il y avait absence complète d'idée de plan général. On comprendra l'embarras qui en résulta eu égard au développement du pays et de la croissante complexité de ses problèmes."

En 1915, pour faire suite à ce rapport, on créa la position de Statisticien fédéral et les deux années suivantes furent consacrées à l'élaboration en détail des divers plans impliqués comprenant une monographie définitive pour chaque sphère importante de la statistique et embrassant les travaux statistiques de tous les ministères. Un mémorandum intitulé: "Un système national de statistiques pour le Canada" fut imprimé pour l'information du Cabinet avant l'adoption finale de ces plans. Subséquemment le Bureau fut créé en 1918.

Création du Bureau

Le Bureau a été constitué par le transfert des opérations et des divisions suivantes: (1) le Bureau du Recensement et des Statistiques (couvrant le recensement de la population et les statistiques agricoles, les manufactures en général et l'administration de la justice au criminel); (2) les statistiques des pêcheries; (3) les statistiques des mines; (4) les statistiques des forêts; (5) les statistiques des industries laitière et fruitière; (6) les statistiques concernant la puissance hydraulique et électrique; (7) la division de la statistique des chemins de fer et canaux (chemins de fer, messageries, télégraphes, téléphones et canaux); (8) statistiques du commerce extérieur (importations et exportations); (9) statistiques du commerce du grain; (10) statistiques de l'industrie animale; et (11) statistiques concernant le placement et les prix. De plus on a fondé quatre nouvelles divisions s'occupant respectivement des finances publiques, du commerce intérieur, des statistiques vitales et de l'enseignement. Plus tard on a absorbé les opérations statistiques du contrôleur du combustible et de la Commission du Commerce. Certaines modifications ont été aussi effectuées aux lois concernant les faillites, la santé publique et les chemins de fer, de même qu'aux règlements concernant la franchise postale.

Fonctionnement du Bureau

La loi rend le Bureau responsable du travail de compilation des renseignements statistiques "se rapportant aux activités commerciales, industrielles, sociales, économiques et générales et aux conditions de la population"—soit un mandat universel. Certaines statistiques cependant naissent comme des sous-produits dans quelques ministères en particulier. Ces données devraient non seulement répondre aux besoins des ministères en question mais former aussi une partie intégrante du système général. Par conséquent la loi impose encore au Bureau la tâche de "collaborer avec tous les autres ministères du gouvernement en vue de la compilation et de la publication de rapports statistiques d'administration". Le mécanisme nécessaire à cette collaboration est fourni par un règlement en date du 12 octobre 1918, lequel confère au statisticien fédéral droit direct d'accès auprès des chefs de ministère en vue de tenir avec eux des conférences et lui donne instruction après ces conférences de rédiger une recommandation à soumettre au Conseil, cette recommandation une fois approuvée, devant constituer une règle permanente en ce qui concerne la matière particulière qui a fait l'objet de la discussion. Un autre règlement a pour but de décréter la compilation mécanique centrale comme une partie accessoire du système. Le Bureau de cette façon est constitué sous forme d'un vaste bureau central de statistiques, fonctionnant pour la plus grande partie du temps sous l'autorité du Gouverneur en conseil, tous les renseignements purement statistiques ayant été placés sous sa direction immédiate grâce aux transferts effectués tandis que les statistiques qui relèvent encore des ministères doivent faire indirectement partie du système général. Il a été aussi procédé à une délimitation entre les deux classes de départements qui possèdent des pouvoirs légaux d'investigation, savoir les ministères exécutifs ayant des fonctions admi-

nistratives en certaines sphères d'action particulières, et le département de la statistique qui réunit les données pour des fins d'information seulement.

La liaison entre le Bureau et les ministères des gouvernements provinciaux (qui sous le régime de la Loi de l'Amérique du Nord, ont à s'occuper des statistiques sur quelques matières des plus importantes) est rendue possible au moyen de l'article qui permet aux fonctionnaires provinciaux d'agir comme agents sous le régime de la Loi de la Statistique. Un autre article confère au Bureau le droit d'accès à tous les dossiers soit des provinces, soit des municipalités ou corporations.

But de la centralisation statistique

Le but que l'on se propose par la centralisation statistique comprend, naturellement, les nombreuses économies de frais généraux que la concentration permet, telles que pour le personnel, l'équipement, l'élimination de la répétition de l'ouvrage, etc. Par exemple, deux particularités prononcées du travail statistique sont (*a*) la grande proportion du travail routinier, et (*b*) son va-et-vient; un personnel flottant est en conséquence une particularité du bureau central. Puis, l'emploi de machines de tabulation électriques, a révolutionné l'ouvrage de la statistique, mais il n'effectue une économie que sur une grande échelle (c'est-à-dire dans le cas des opérations centralisées). Le bureau a dépensé au delà de $125,000 pour l'achat de machines. La bibliothèque centrale, les systèmes de tenue des archives et de l'administration sont d'autres exemples. Une autre économie, envisagée sous un angle différent découle de la concentration de l'expérience en matière de statistiques, résultant du contact constant qu'ont les statisticiens supérieurs du gouvernement les uns avec les autres. En dernier lieu, les règlements précités fournissent le moyen de revoir continuellement et avec impartialité les activités des ministères au point de vue de la statistique.

La centralisation des recherches sur les statistiques offre une plus grande commodité au public. D'un côté le nombre des questionnaires est réduit parce qu'ils s'adaptent aux fins de plusieurs ministères simultanément, et de l'autre, il est établi un bureau général de renseignements auquel le public peut s'adresser pour obtenir toutes les données de la production, du commerce, de la population, et les autres aspects du progrès au pays.

Mais le but fondamental de la centralisation de la statistique repose sur le fait que ses grandes divisions, telles que la production, la finance, la population, etc., ne sont pas séparées et distinctes, mais qu'elles sont étroitement unies. L'Etat, en d'autres termes, n'est pas constitué par une série d'activités hétérogènes; mais est lui-même une entité. Par conséquent, il faut que les statistiques du pays soient arrangées afin d'illustrer ces relations. Si, cependant, les statistiques des mines, des pêcheries, des manufactures et des autres phases de la production sont traitées indépendamment les unes des autres, les phénomènes communs à tous, tels que le travail, le capital, l'équipement, etc., seront inévitablement considérés différemment, avec des résultats qui ne se comparent pas. D'autre part, si le statisticien du commerce enploie un système pour la classification des denrées, que le statisticien de la production en emploie un autre, ainsi que le statisticien des prix, on ne peut pas étudier d'une manière générale les conditions qui entourent un certain groupe de denrées; semblablement, la classification des occupations devrait être uniforme, que ce soit dans les analyses par recensement de la population, dans l'importante constatation statistique des décès, dans les statistiques de la criminalité, dans les statistiques du travail, et ainsi de suite. Puis, sur des questions de méthodes comme l'interprétation des nombres indices — il est clair que ces moyens devraient produire des résultats qui sont comparables d'un domaine à un autre. En peu de mots, une véritable statistique nationale n'est pas un simple total des statistiques des diffé-

rentes activités, mais elle implique aussi la revue de la totalité des phénomènes dans le but de révéler leur corrélation et, si possible, les forces qui les dirigent de temps en temps. Non seulement on devrait fournir à l'Etat les statistiques sur tous les sujets offrant un intérêt vraiment national (ce qui ne sera pas le cas à moins que l'on n'entreprenne d'une manière précise le devoir de l'assurer), mais ces statistiques devraient être convenablement " articulées " les unes avec les autres, de manière à former autant que possible une vue d'ensemble.

La statistique est un art ou méthode qui doit servir à bien des intéressés et à bien des ministères; mais il faut aussi la concevoir et l'envisager au point de vue gouvernemental comme une science qui a pour objet le progrès général de la nation.

Progrès réalisés par le bureau jusqu'à présent

Le bureau a terminé les plans pour un système statistique unifié, national, couvrant les aspects les plus importants de l'activité sociale et économique, et les a menés à bien dans une mesure considérable, bien qu'une partie ne soit pas encore réalisée. Le premier rapport annuel du statisticien fédéral renfermait une description complète des éléments de ces plans, et de l'organisation préliminaire du bureau. Le tableau sur le frontispice provient de ce rapport, et il indique les onze divisions principales qui font l'ouvrage; il est aussi attaché une liste des publications du bureau (voir l'appendice) qui précise davantage la portée et la nature du travail.

Voici décrites le plus brièvement possibles les principales réorganisations effectuées jusqu'aujourd'hui.

(1) Le recensement (décennal et quinquennal) a été réorganisé comme étant l'inventaire de la nation et de ses industries fondamentales, et on a déterminé sa vraie place comme tel dans le système statistique national et sa relation avec les autres domaines de la statistique; il a été simplifié considérablement comme résultat du contrôle plus étendu qu'a le bureau sur les statistiques connexes.

(2) Il a été établi un plan national de statistiques vitales en engageant les provinces (a) à adopter des lois uniformes rédigées par le bureau; (b) à adopter l'application uniforme de ces lois; (c) à se servir de formules réglementaires émises par le bureau, et (d) à fournir des transcriptions des rapports originaux.

(3) Les statistiques mensuelles et annuelles de l'agriculture sont compilées conjointement par le bureau et les neuf gouvernements provinciaux. Il en est résulté une amélioration considérable du service et l'élimination de résultats contradictoires. Tel que réorganisé, le travail comprend entre autres aspects, le recensement postal annuel des superficies emblavées et du bétail sur pied dans les fermes. Ce recensement se fait par l'entremise des instituteurs ruraux. Il y a aussi une mise en commun des données au sujet de l'état des récoltes, etc., entre le bureau fédéral de la statistique et les provinces.

(4) On a unifié et demandé l'envoi chaque année des statistiques des pêcheries, des mines, des forêts, de l'industrie laitière, des forces hydrauliques et des manufactures en général (recensement industriel) de concert avec les divers ministères fédéraux et provinciaux intéressés; en tout on a harmonisé les activités statistiques de plus de trente ministères. En ce qui concerne les statistiques agricoles, ce recensement fournit des renseignements compréhensifs et inédits sur tous les aspects de la production établis, on peut ajouter après avoir eu des consultations avec quelque trente-cinq associations commerciales et industrielles dans différentes parties de leur domaine. Les statistiques industrielles étaient antérieurement limitées à certains ministères fédéraux et provinciaux employant des méthodes entièrement différentes, couvrant seulement une partie du domaine et sans but bien déterminé.

(5) Les statistiques du commerce étranger ainsi que celles du transport et des communications ont été entièrement modifiées; il a été effectué une économie de $25,000 par an pour les statistiques commerciales, tandis que les données analytiques et interprétatives ont été augmentées et placées sur un pied logique.

(6) Il a été établi une division ayant trait aux aspects les plus importants du commerce intérieur, et aux transports commerciaux entre les provinces, les achats des principales denrées (les grains, le bétail sur pied, les fruits, etc.), et un système complet de statistiques des prix.

(7) On a réorganisé et coordonné les statistiques criminelles avec les statistiques du recensement et autres statistiques sociales.

(8) On a fait de grands pas dans la préparation des statistiques des finances publiques et de celles de l'enseignement—celles-ci en collaboration avec les neuf gouvernements provinciaux, après une conférence interprovinciale, tenue à Ottawa en 1920.

(9) Les relations entre le bureau et le ministère du Travail couvrant tout le champ des statistiques du travail ont été réduites à une arrangement satisfaisant formel et la duplication de l'ouvrage a été éliminée (1922).

(10) Il a été établi une bibliothèque des ouvrages statistiques de tous les pays, et on a inauguré un service central de tabulation mécanique pour tous les ministères.

Toutefois, ce que le bureau a surtout accompli, ça été d'organiser ces divers sujets corrélatifs selon un plan général, et l'établissement subséquent d'un relevé compréhensif du pays comme s'il était une seule "entreprise en activité". De plus et comme résultat il a été créé ce que l'on appelle souvent un "bureau penseur" central en statistique, qui se tient continuellement en contact avec les conditions générales et les développements probables.

Organisation encore inachevée

On donne ci-dessous un état des domaines dans lesquels l'organisation statistique est inachevée. Pour chacun des sujets mentionnés le bureau a imaginé en détails une manière de procéder. On peut ajouter que le problème général en est un essentiellement d'organisation améliorée. On pourrait réaliser dans certains domaines des économies qui compenseraient pour l'expansion dans d'autres.

(1) *Migration.* — Les statistiques de l'immigration et de l'émigration sont incomplètes et ne sont pas en corrélation avec les statistiques vitales et du recensement, les divisions qui restent des statistiques de la population avec lesquelles elles devraient s'unir afin de former une entité.

(2) *Navigation.* — Il est nécessaire d'apporter certaines améliorations dans ce domaine afin de mettre au point le plan des statistiques générales du transport et d'achever le système des archives du commerce intérieur précitées.

(3) *Importations et exportations.* — On pourrait probablement effectuer une amélioration dans la compilation de ces statistiques en vertu de l'article 23 de la Loi de la statistique.

(4) *Opérations commerciales.* — On devrait faire en sorte que le recensement industriel mette en lumière les opérations commerciales en général. Il faudrait achever les arrangements interprovinciaux à certains égards — surtout en ce qui concerne les statistiques forestières et minières.

(5) *Finances publiques.* — On sent le besoin de faire une part plus importante aux statistiques des finances publiques, surtout dans le domaine des statistiques municipales.

(6) *Revenu.* — La masse des données qui sont rassemblées sur les revenus des particuliers devrait être mise en corrélation avec les données du bureau.

(7) *Finances particulières.*—Les statistiques des compagnies de prêts et de fiducie ont besoin d'être remaniées, et il faudrait agrandir le champ général des recherches du bureau relativement à la richesse, aux importations de capitaux et à l'état financier général du pays.

(8) Il n'existe pas de statistique des *cours civiles.*

(9) *Annuaire du Canada.*—Bien que l'annuaire du Canada ait fait des progrès continus au cours des cinq dernières années, il est encore loin d'obtenir les mêmes succès que les annuaires de certains autres pays. Le bureau est maintenant en mesure, à peu de frais additionnels, de placer cette publication (qui circule dans le monde entier comme le résumé officiel des données du gouvernement sur les ressources et le développement du Canada, et dont la demande augmente rapidement), sur une base nettement supérieure.

(10) *Revue mensuelle des statistiques canadiennes.*—La division de la statistique générale (qui publie l'annuaire) est actuellement en mesure de publier une revue mensuelle des statistiques canadiennes qui coûterait peu et qui rendrait probablement des services marqués au monde des affaires. On voudrait assembler chaque mois les plus récentes statistiques "barométriques", de manière à révéler l'orientation économique. On publie des revues de ce genre aux Etats-Unis, en France, en Australie et dans d'autres pays. L'Allemagne commence cette année une nouvelle revue mensuelle de l'" Economie et de la Statistique " qui est probablement la tentative la plus hardie du genre jamais conçue. On en a établi un modèle au bureau.

Avec l'organisation supplémentaire ci-dessus on croit que le bureau aurait un plan de statistiques fondamentales suffisantes pour les besoins du pays et susceptibles de s'adapter aux circonstances pendant longtemps.

Mécanisme administratif

Ce qui précède traite exclusivement des problèmes que comportent les sujets à traiter. Le bureau a aussi besoin d'améliorations en ce qui concerne le mécanisme administratif principalement en vue d'augmenter ses facilités d'organisation.

(1) Une définition plus explicite du bureau, selon les progrès qu'il a accomplis jusqu'ici, à titre d'organisation statistique centrale, ayant la même relation comme telle avec chacun des ministères du gouvernement, simplifierait les relations, augmenterait l'appréciation de sa fonction et ajouterait à sa force. Bien que de fait le bureau ait toute liberté, il a souffert d'être considéré comme un mouvement par un ministère pour empiéter sur les autres ministères, tant fédéraux que provinciaux. On soumet, cependant, qu'il représente le seul et unique moyen d'attaquer un problème autrement insoluble, et qu'il faut considérer sa fonction comme nationale si le but important pour lequel il a été fondé doit obtenir un succès complet.

On peut ajouter que le bureau possède un personnel et une organisation exceptionnellement complexes. Ses divisions et ses subdivisions les plus importantes (dont le plus grand nombre étaient antérieurement des divisions supérieures des ministères) sont au nombre de 14, et il exécute en tout au-delà de 50 genres de travaux différents. Son personnel cette année s'élève à 500; l'année dernière il était de 650, et il est rarement inférieur à 300—celui-ci couvre un domaine extrêmement varié et il a besoin de qualifications et d'une organisation variée en conséquence.

(2) Il est intéressant de remarquer que plusieurs pays ont établi des conseils statistiques consultatifs comme partie intégrante de leur organisation statistique. L'Autriche, la Belgique, la Hollande, etc., nous en donnent des exemples, et un comité de ce genre a été depuis peu établi en Grande-Bretagne. Dans les pays que l'on vient de mentionner, les conseils sont exclusivement formés de fonction-

naires du gouvernement. Un autre modèle est celui offert par l'Afrique du sud dont la loi du recensement et de la statistique renferme la clause suivante:

> "Il y aura un conseil statistique composé de pas moins de quatre et de pas plus de huit personnes, qui seront nommées par le gouverneur-général et rempliront leurs fonctions durant son bon plaisir; et ce conseil aura pour mission d'étudier les questions visées par cette loi."

Le conseil statistique de l'Afrique du sud comprend les représentants de divers corps publics et s'est révélé comme étant un mécanisme précieux. Les Etats-Unis ont aussi attaché un conseil consultatif extérieur au bureau du recensement, et on pourrait citer d'autres exemples, notamment la nouvelle république de Tchéco-Slovaquie, laquelle, avec son ministère central de la statistique nouvellement constitué, tient une "assemblée" annuelle nationale de plus de 60 délégués sur les statistiques. Le but que l'on se propose c'est d'un côté, de démocratiser les statistiques, de répondre aux objections avancées, parce que l'on ne comprend pas le but visé par le gouvernement, et d'augmenter le caractère pratique de l'ouvrage. Un bon travail statistique dépend particulièrement de l'appréciation et de l'appui du public, cependant la raison de bien des aspects individuels et d'une organisation coordonnée est particulièrement sujette à ne pas être bien comprise. Un conseil tend aussi à augmenter la pression pour obtenir une bonne organisation s'appuyant sur le mécanisme gouvernemental éloigné et compenser par là le poids mort de l'indifférence qui se rencontre quelquefois. Ce sujet offre de multiples aspects, et les matériaux nécessaires à la discussion complète de la forme et de la fonction de ces conseils sont disponibles au bureau.

(3) On conseille l'aménagement d'un édifice permanent pour la statistique conçu et protégé convenablement.

Conclusion

Le but ultime de l'organisation du bureau est celui de l'établissement d'un laboratoire national de recherches sociales et économiques. Les statistiques ne tiennent pas uniquement compte de ce qui s'est fait, mais servent dans la préparation des plans de ce qu'il faut faire; il appartient au bureau de la statistique d'aider, au jour le jour, directement, à la solution des problèmes d'administration, tout en fournissant la base théorique. Le fait que plusieurs grandes universités ont établi des départements de recherches et que le Bureau national de recherches des Etats-Unis a reçu une fondation, est ici très suggestif. Un point des plus significatifs des récents développements des administrations est l'importance beaucoup plus grande que l'on accorde aux statistiques comme guide dans le choix d'une politique. Les Etats-Unis ont récemment fait de l'organisation de la statistique le sujet d'un rapport spécial au Congrès, rapport préparé par le *Bureau of Efficiency* (dans lequel, on peut faire remarquer, les recommandations confirment ce qui s'est fait au Canada). En Allemagne, le département central de la statistique a été, pendant plusieurs années, une des armes les plus puissantes du gouvernement; son organisation, couvrant tout le pays, comprenait plusieurs bureaux des états subsidiaires et environ quarante bureaux municipaux. L'Italie a réorganisé la statistique comme mesure de guerre; l'Espagne a fait la même chose au cours de l'année; la plupart des pays d'Europe ont centralisé la statistique. Le progrès accompli déjà au Canada a été souligné favorablement dans le pays et à l'étranger. Bien que l'utilité du bureau ne commence qu'à se faire sentir, les demandes de renseignements venant du public, au cours des trois dernières années, ont plus que triplé. Au point de vue de l'organisation on peut dire que le bureau a déjà établi la base d'un service qui, convenablement développé, pourra rivaliser avec celui de tout autre pays dont les institutions et conditions sont similaires.

II. TRAVAUX DU BUREAU DE LA STATISTIQUE EN 1921-22 RAPPORTS DES CHEFS DE DIVISION

Les travaux du bureau de la statistique en 1921-22, sont exposés plus loin dans les rapports des chefs des diverses divisions. Il ne s'est produit aucun changement fondamental dans l'organisation au cours de l'exercice.

Population

Le travail le plus important de l'année a été le recensement décennal de la population et de l'agriculture, pris au 1er juin 1921; dans sa forme actuelle, ce recensement représente l'inventaire de la nation et sert de base à presque toutes les autres divisions de la statistique. M. E. S. MacPhail, chef de la division de démographie du bureau, fait le rapport suivant:

Recensement

Le plan du recensement de 1921, dans tous ses détails, avait, naturellement, été terminé plusieurs mois avant le commencement de l'exercice 1921-22. Comme on l'explique ailleurs, son cadre a été considérablement modifié, si on le compare au recensement de 1911, à cause surtout de l'organisation plus complète des divisions subsidiaires de la statistique que le bureau a établies au cours des cinq dernières années. En somme, le recensement décennal se résume maintenant à l'inventaire de la population du Canada et de son industrie fondamentale, savoir, l'agriculture. Ceci a permis plusieurs éliminations importantes. La création d'un système national de statistiques vitales, par exemple, a permis l'abandon du dénombrement des décès, statistique importante des recensements précédents.

De même, l'organisation des statistiques des mines, des pêcheries, des forêts et des manufactures, sur une base annuelle, en coopération avec les administrations fédérales et provinciales intéressées, a amené une réduction des formules, le recensement ne recueillant que la liste des entreprises en opération dans tout le pays pour servir de base à l'enquête annuelle. Le premier volume du rapport final sur le recensement reproduit diverses formules employées, avec notes explicatives sur chacune d'elles.

Le travail de l'année peut se diviser sous deux rubriques: recueillement et compilation. Le travail de recueillement s'est fait d'avril à août inclusivement; le plus fort du travail s'est fait en juin. Pour les fins du recensement, le Dominion est divisé en quelque 230 " districts " correspondant autant que possible, au nombre des collèges électoraux de la Chambre des Communes. Ces districts sont à leur tour subdivisés en " sous-districts " ou localités d'énumération, correspondant plus ou moins aux arrondissements de votation. Il existe un organisme spécial pour les districts les plus éloignés ou non organisés. Chaque district est confié à un " commissaire " qui dirige les énumérateurs au nombre de 11,425.

Au mois de mai, le bureau a publié une brochure intitulée: " Le prochain recensement — Pourquoi et comment il se fera " pour reproduction dans les journaux. La brochure contenait une description complète de l'origine, du but et des méthodes du recensement sous forme populaire et avait pour but d'obtenir, pour les énumérateurs, la coopération du public, facteur si essentiel dans un travail de ce genre. On a aussi employé avec succès le service cinématographique du ministère du Commerce et de l'Industrie à la même fin.

La plupart des commissaires furent nommés et mis au courant en avril, et les énumérateurs, en mai. Ces deux mois furent aussi consacrés à la distribution des accessoires nécessaires; on a expédié 120 grandes boîtes contenant environ 12,000 paquets. Malgré le plus grand nombre des rapports, dû à l'augmentation de la population, les formules furent retournées un peu plus tôt qu'en 1911.

Le travail de revision et de correction des formules commença en juin, le personnel étant engagé à mesure que le retour des formules le demandait. Plus de 20,000 lettres furent écrites relativement à la revision des formules concernant la population, tandis que l'on communiquait avec 150,000 cultivateurs, environ, dans le but de vérifier les rapports agricoles.

Immédiatement après la revision et vérification des rapports, on commença le classement des renseignements que l'on transcrivit sur des fiches. On prépara un nouveau classement des occupations. Vers septembre, environ 350 commis temporaires s'occupaient de ce travail, et on ne commença à réduire le personnel que vers la fin de l'année.

Nous avons introduit une innovation dans la publication des résultats; les chiffres concernant les cités, villages, circonscriptions et provinces furent communiqués aux journaux, sujets à revision, à mesure que le travail avançait. Non seulement, ce procédé a plu aux citoyens des divers endroits, mais il a facilité la vérification finale. A mesure que le travail pour chaque province était terminé, des bulletins imprimés étaient préparés et distribués partout. Ces bulletins furent suivis par un autre sur le Dominion en général, lequel sera suivi à son tour par des bulletins donnant une analyse de la population, quant à l'origine, le pays de naissance, la religion, etc., et donnant les rapports agricoles pour chaque province.

Statistiques vitales

L'exercice 1921-22 a vu l'application du plan de statistiques vitales nationales, tracé d'abord en 1918, et mis à exécution, à titre d'expérience, en 1920. Les rapports pour cette dernière année, bien que supposés incomplets, furent compilés et publiés sous forme miméographique (sauf pour Québec); on a donné aussi aux journaux des états sommaires des naissances, décès et mariages par provinces à la fin de chaque mois, tels que recueillis. Les progrès accomplis permettront maintenant de publier au cours de l'exercice actuel le premier rapport général des statistiques vitales et de continuer cette publication chaque année.

Division des statistiques agricoles

M. E. H. Godfrey, en charge de la division des statistiques agricoles, fait rapport comme suit:

Rapports mensuels sur la récolte. — Les rapports mensuels sur la récolte, commencés en 1908, ont été continués sur les mêmes principe que les années précédentes. Les sujets étudiés couvrent les stocks de produits agricoles et la proportion vendable; superficies semées à l'automne et détruites par l'hiver; progrès des semailles du printemps; estimations préliminaires (31 mai) et revisées (30 juin) des superficies ensemencées; rapports sur l'état des récoltes pendant la croissance (30 avril au 30 septembre); estimation préliminaire, revisée et finale du rendement des récoltes; données sur les valeurs agricoles, y compris les terres, les salaires et le bétail. On a continué les observations sur l'influence de la température sur la croissance du blé de printemps que l'on a publiées en coopération avec le service météorologique du Dominion. En coopération avec la division des renseignements sur les marchés, de la division des Semences du ministère de l'Agriculture, on a conduit des enquêtes, par l'entremise des correspondants agricoles, sur les prix des graines de trèfle et de graminées; ces

enquêtes ont été jugées des plus utiles dans la recherche de marchés avantageux pour les cultivateurs qui produisent ces graines pour la vente. On a recueilli, comme dans le passé, des rapports télégraphiques spéciaux sur la récolte, que l'on a publiés à l'expiration des trois mois critiques de croissance, juin, juillet et août. On a conclu des arrangements pour obtenir des rapports officiels par câblogramme sur la récolte du blé, du maïs et du lin de l'Argentine, et ces rapports sont publiés aussitôt reçus. On a pris un arrangement de même nature, d'un caractère mutuel, avec le département de la statistique des Indes, à Calcutta, pour les récoltes de blé des Indes et du Canada.

Rapports à l'Institut International d'Agriculture.—Depuis l'établissement de l'Institut, en 1910, la division agricole de ce bureau (Bureau du recensement et de la statistique avant 1918) a fait rapport mensuellement à l'Institut International d'Agriculture sur les principales récoltes au Canada, les rapports étant câblés d'Ottawa par le commissaire canadien de l'Institut.

Statistiques agricoles annuelles.—Les rapports agricoles annuels sur la récolte et le bétail furent recueillis en juin d'après des arrangements spéciaux entre les gouvernements du Dominion et des provinces, en vigueur depuis 1918 pour les neuf provinces, et depuis 1917 pour quatre provinces, Québec, Saskatchewan, Alberta et Colombie-Britannique. Comme dans le passé, les rapports furent recueillis sur des formules cartonnées envoyées aux cultivateurs par l'entremise des institutrices et des enfants des écoles rurales, sauf dans la Colombie-Britannique où les rapports furent envoyés directement par la poste. On s'est occupé de la compilation des rapports au cours de l'été à l'aide d'un personnel temporaire spécial, et les estimations, basées sur ces rapports, et finalement établies de concert avec les gouvernements provinciaux, furent publiées, sous forme sommaire, le 22 novembre, et en détails, dans le Bulletin mensuel de la statistique agricole de novembre 1921.

Bulletin mensuel de la statistique agricole.—En outre, des rapports mensuels des correspondants agricoles du bureau, les statistiques annuelles sur la récolte et le bétail, les approvisionnements visibles de grain, les prix des produits agricoles, les données mensuelles sur la température, divers rapports et articles sur des sujets agricoles ont été publiés dans le bulletin mensuel de la statistique agricole, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1922. Voici les titres des plus importants: Rapports sur les récoltes des gouvernements provinciaux; rapports des fermes et stations d'expérimentation fédérales; rapports sur les récoltes des autres pays; Institut International d'Agriculture; effet de l'hiver sur la conservation des pommes de terre (avril): exportations de grain du Canada, 1915-1921 (mai); estimation de la récolte d'après la température, par E. H. Chapman, D. Sc., M.A., (juin); coefficients des prix agricoles, 1909-20 (juin 1921 et mars 1922); production de la betterave à sucre et du sucre de betterave (juillet); production de la filasse (juillet); production des établissements d'industrie laitière, 1920 (juillet); statistiques sur les fruits du Canada, 1920 (août); élevage des animaux à fourrure au Canada, 1920 (septembre); conférence sur la pyrale du maïs par Arthur Gibson, entomologiste du Dominion, ministère de l'Agriculture, Ottawa (octobre); production des œufs au Canada, 1920 et 1921 (novembre); le blé du monde, par sir James Wilson, K.C.S.I., Annieslea, Crieff, Ecosse (décembre); estimation préliminaire de la valeur des récoltes du Canada,1919-21 (décembre); culture du blé d'automne dans les saisons sèches (décembre); nombre d'acres en pâturage au Canada, 1918 à 1921 (décembre); importations britanniques de beurre et de fromage (décembre); établissement des anciens soldats sur des terres (décembre); qualité des récoltes de céréales, 1912-1921 (janvier); récolte du tabac au Canada, 1921 (janvier); coût de la production du blé en Alberta (février); rendements moyens des graminées par acre, 1912-21

(mars); récoltes du Canada comparées quant à la quantité et à la valeur, 1920 et 1921 (mars). Le chef de la division a contribué des articles spéciaux sur les sujets suivants: Recueillement des statistiques agricoles annuelles (avril, mai, novembre); distribution des récoltes de blé et d'avoine du Canada, 1919 et 1920 (avril); valeur des récoltes du Canada, 1870 à 1920 (mai); rendement moyen des céréales dans divers pays (juin); production mondiale des céréales et des pommes de terre (décembre); revenu et richesse agricole du Canada (mars).

Divers. — La liste des correspondants agricoles a été revisée, et plusieurs nouveaux correspondants ont été nommés en remplacement d'incapables et dans le but d'obtenir une représentation plus complète. Ce travail se poursuit encore. En plus de la correspondance de routine ordinaire, on a répondu, au cours de l'année, à un grand nombre de demandes de renseignements venant du pays ou de l'étranger.

Recensement industriel, 1920

Le recensement industriel, fait conformément aux articles 20 et 21 de la loi, comprend les statistiques des pêcheries, des mines, des forêts, des fourrures, des forces hydrauliques et des manufactures en général. Le travail de recueillement a été organisé par le bureau avec la coopération des divers départements fédéraux et provinciaux qui ont juridiction dans les divers districts, au nombre de trente environ — le but étant d'éliminer les répétitions et d'obtenir l'uniformité de méthode et les meilleures agences de recueillement et de compilation des statistiques. On a décidé d'inclure les métiers aussi bien que les manufactures générales dans le recensement de 1920 de manière à permettre la comparaison des résultats avec ceux du recensement décennal précédent. Le travail, sous ce rapport, s'est fait sous les différents titres suivants:

Pêcheries, élevage des animaux à fourrure et fabriques de produits laitiers

Sous la direction de Mlle F. A. Brown, les statistiques des pêcheries du Canada ont été recueillies de concert avec le ministère des pêcheries fédéral et les ministères des pêcheries des provinces de Québec et d'Ontario, les statistiques de l'élevage des animaux à fourrure et le commerce des fourrures en général de concert avec les différents départements provinciaux concernant le gibier et les pêcheries, et les statistiques concernant les produits laitiers en collaboration avec les commissaires fédéraux et provinciaux de l'industrie laitière et le Bureau des Statistiques de Québec. Les rapports ont été faits de la même manière que ceux des années précédentes mais la publication en a été faite plus rapidement et nous y avons ajouté plusieurs améliorations de détail qui ont permis de diminuer le coût d'impression. Cette division dirige maintenant les travaux statistiques des abattoirs, des fabriques de conserves de viandes, des cuirs, etc., de sorte qu'elle embrasse entièrement le domaine des produits de l'industrie animale.

Division des mines, de la métallurgie et des produits chimiques

Le chef, M. S. J. Cook, fait le rapport suivant:

Au cours des douze mois terminés en mars 1922, on a accompli des progrès dans toutes les divisions. La réunion des statistiques concernant les minéraux; la préparation des rapports spéciaux sur les produits chimiques et les produits alliés; la publication d'une édition revïsée de l'Almanach des Industries chimiques au Canada; l'établissement d'une division des statistiques concernant le fer et l'acier; et l'adoption d'une nouvelle classification des produits dans toute la division ont compté parmi les principaux travaux de l'année. La nouvelle

classification a été mise en vigueur à la fin de l'année et nous nous sommes basés sur cette classification pour recueillir les statistiques relatives à la production de 1921. Ce changement comporte une somme de travail considérable dans la revision des systèmes de classement et des index.

Un nouveau travail, entrepris, par suite de la dépression apparente de l'industrie minière, a consisté dans un relevé spécial de la production des minéraux au cours de la première moitié de l'année, et les résultats ont été publiés au mois d'août. Le rapport ressemblait dans les grandes lignes aux rapports préliminaires annuels de la production des minéraux publiés par le ministère des Mines, excepté qu'on n'a presque pas tenu compte des métalloïdes bien qu'on ait obtenu des statistiques complètes sur la houille. Le rapport a été bien accueilli et fait bonne figure parmi les publications de l'année sur l'industrie houillère. Il nous a été d'un grand service dans la préparation du rapport préliminaire pour l'année civile, rapport qui a été publié au mois de décembre et qui se rapprochait beaucoup des chiffres définitifs recueillis quelques mois plus tard. Le rapport ordinaire de la production des minéraux du Canada au cours de l'année civile a aussi été préparé et présenté à la réunion du Canadian Institute of Mining and Metallurgy le 1er mars 1922. En plus de ces rapports, nous avons publié au cours de l'année quatre rapports sur la production houillère.

A la fin de l'année 1921, on a élaboré un plan de coopération complète avec le ministère des Mines de la province d'Ontario et les rapports de la production des minéraux pour cette année-là ont été préparés en coopération, le Bureau se chargeant de l'impression et de la distribution des formules et le gouvernement d'Ontario recueillant les rapports et en transmettant des copies au Bureau. Ce plan a donné les résultats les plus satisfaisants, et les quelques petites difficultés auxquelles nous avons eu à faire face cette année seront facilement éliminées l'an prochain. Les provinces de Québec et de la Colombie-Britannique nous ont rendu les plus grands services grâce à leurs suggestions et à leur empressement à nous fournir les renseignements recueillis par elles et qui pouvaient être de quelque utilité à ce Bureau. Nous travaillons aussi dans une entière coopération avec les autres provinces.

L'almanach des Industries chimiques publié par le Bureau des Statistiques au 1er janvier 1919 a été cordialement accueilli, toute l'édition de 3,000 exemplaires ayant été épuisée dans l'espace de quelques semaines. En 1921 le Bureau avait en mains environ 1,000 demandes non remplies, et pour répondre à ces demandes on a préparé une deuxième édition. Cette édition contenait une foule de nouveaux renseignements en plus des revisions.

On a profité de la Septième Exposition annuelle des Industries Chimiques tenue à New-York pendant la semaine du 12 au 17 septembre 1921, pour exposer aux milliers de visiteurs de cette exposition les faits saillants des progrès réalisés au Canada dans l'industrie chimique. On y avait installé un étalage actionné électriquement représentant sous forme de graphiques et au moyen d'une série de projecteurs les traits les plus importants des industries chimiques et métallurgique du Canada.

En 1921, grâce à l'organisation d'une division spéciale nous avons pu satisfaire notre grand désir de coordonner tous les travaux exécutés dans le Bureau et qui ont trait à la production du fer et de l'acier et à la fabrication des produits de ces métaux. Le premier travail de cette division a été de réunir tous les rapports existants ayant trait à chacun de aspects de cette industrie. Nous avions terminé ce travail vers la fin du mois de février 1922 et nous avions commencé les travaux de préparation du premier rapport complet du Bureau sur l'industrie du fer et de l'acier. Le rapport contiendra dans le même volume la production de la fonte en gueuse, des lingots d'acier et de fonte, en détails, et la fabrication des produits de toute sorte du fer et de l'acier.

Au mois de janvier 1921 nous avons inauguré une série de bulletins mensuels au miméographe portant sur la production du fer en gueuse, des lingots d'acier et de la fonte de toutes sortes et ces bulletins ont été bien accueillis et approuvés par tous les manufacturiers. On a trouvé le moyen de recueillir tous les renseignements avec assez de promptitude pour permettre la publication du rapport vers le 15 du mois suivant.

Manufactures

M. J. C. Macpherson, chef de la division des statistiques des manufactures générales dit dans son rapport:

En coopérant avec les différentes associations manufacturières et les plus importants manufacturiers nous avons amélioré les formules en usage pour la collection des statistiques pour l'année 1921 dans le but de les adapter à l'enregistrement des données, et aux méthodes de comptabilité, etc. Nous avons porté une attention toute particulière au perfectionnement des rapports d'un certain nombre d'industries au nombre desquelles on peut mentionner les scieries, la coupe et l'abattage du bois, les articles en caoutchouc, les effets d'habillement, les lainages. On a constaté une amélioration sensible dans la manière dont les rapports ont été complétés par les compagnies qui les ont envoyés. La proportion des rapports reçus absolument complets a augmenté de près de 15 pour 100. En plus de ces travaux nous avons fait une nouvelle classification des industries par groupes dans le but de grouper les industries semblables sous la surveillance des mêmes commis. Les communiqués à la presse et les rapports émis ont par conséquent été plus complets et renfermaient plus de détails que par les années passées.

Le nombre de demandes d'informations reçues du public est aussi plus considérable et nous avons fourni au cours de l'année un très grand nombre de renseignements. Presque tous les renseignements demandés ont un caractère spécial et ne se rattachent pas aux travaux de statistiques ordinaires. Dans tous ces cas, excepté dans de rares circonstances, nous avons pu répondre d'une manière satisfaisante.

En vertu d'un arrangement conclu avec la division de la Sylviculture du ministère de l'Intérieur, le Bureau a recueilli des renseignements spéciaux sur la quantité, l'espèce et la valeur du bois de construction employé par les industries qui se servent du bois. Cette enquête doit s'étendre à une période de quatre années, le Dominion étant divisé de la manière suivante: (1) Ontario, (2) Québec, (3) les provinces de l'Est, (4) les provinces de l'Ouest. Nous avons maintenant terminé la province d'Ontario et les provinces de l'Est et nous sommes à faire les préparatifs pour la province de Québec. Dans la province d'Ontario seulement nous avons recueilli près de 10,000 rapports.

Avec un personnel réduit de onze commis, nous avons réuni, recueilli, vérifié et compilé près de 5,000 rapports additionnels et les travaux supplémentaires exécutés pour la division de la Sylviculture l'ont été sans augmentation du personnel en plus des travaux spéciaux rendus nécessaires par l'élaboration des tableaux et par l'addition de nouvelles questions à la demande des associations manufacturières, etc. Bien que nous n'ayons pu entreprendre des travaux tels que les compilations des cités et des villes, la classification des employés et la classification des usines d'après leur valeur de production, de même que l'étude de la production proportionnée entre les vastes établissements et ceux de moindre importance, l'exécution de tous nos travaux n'a pu se faire que grâce au travail plus efficace et à l'organisation améliorée de notre personnel.

Division du commerce extérieur (statistiques des importations et des exportations

M. W. A. Warne, directeur de la division des statistiques des importations et des exportations fait le rapport suivant:

Revision de la classification du commerce. — A la suite d'une série de conférences entre les représentants du Bureau des Statistiques et le ministère des Douanes, les classifications employées pour la collection, l'analyse et la distribution des statistiques concernant le commerce ont été considérablement augmentées et perfectionnées tandis que les systèmes en honneur au Bureau et au ministère ont été coordonnés de la manière la plus complète et avec la plus grande harmonie. Dans ce but, nous avions déjà consulté un grand nombre de compagnies manufacturières et commerciales par tout le Canada dans le but de connaître leur opinion sur les nouveaux item à ajouter dans les classifications et qui pourraient être d'une importance toute particulière pour leur commerce. Par suite de ces conférences, nous avons ajouté plus de 300 nouveaux item aux classifications au cours des trois dernières années, le nombre se répartissant à peu près également entre les importations et les exportations. Le système du groupement, adopté en 1920, a aussi été perfectionné; de sorte que nous pouvons répondre sans trop de délai et avec beaucoup de précision à toutes les demandes de statistiques concernant les différents produits. En vertu des arrangements actuellement en vigueur le Bureau et le ministère des Douanes se réunissent chaque année en conférence pour étudier à fond les changements que les travaux de l'année suggèrent d'apporter aux classifications. Lors de la conférence tenue au mois d'octobre 1921, nous avons ajouté vingt articles à la liste des importations et huit à la liste des exportations et cela surtout pour répondre aux demandes des différentes organisations commerciales intéressées.

Rapport annuel du commerce.—Le rapport annuel du commerce pour la présente année contient pluiseurs innovations dans le travail des statistiques du commerce canadien. Le travail se divise maintenant en trois parties, savoir: (1) Tableau d'ensemble y compris vingt-cinq états sous forme d'introduction et de sommaire donnant (*a*) une revue historique générale du commerce depuis la Confédération et (*b*) une analyse à différents points de vue des tendances récentes ou actuelles, s'étendant généralement à une période de cinq ans; (2) Des tableaux détaillés donnant les statistiques courantes pour tous les articles des classifications du commerce, de même qu'un grand nombre de totaux et de récapitulations par groupes et par catégories. Ces tableaux sont au nombre de deux, le premier concernant tous les produits importés, donnant aussi les pays de provenance pour une période de cinq ans, les chiffres de la dernière année comportant aussi la quantité importée et les droits perçus conformément aux tarifs généraux de faveur et de convention respectivement. Le second tableau contient les détails de tous les produits canadiens exportés, de même que le pays de destination, pour une période de cinq ans. Dans la disposition de ces statistiques les articles sont groupés d'après le principe de la nature de l'élément principal; c'est-à-dire, sous des rubriques telles que les suivantes: "Produits agricoles et substances végétales", "Animaux et leur produits"; "Fibres, tissus et produits textiles"; "Bois, produits du bois et papier"; "Fer et ses produits", etc., faisant, en tout, neuf groupes principaux. (3) A tout cela on a ajouté une section analysant les importations et les exportations par groupes principaux et par degré de fabrication classifiés d'après leur origine, c'est-à-dire: "les articles de provenance agricole ou végétale"; "les articles de provenance animale"; ou de provenance "marine", ou de "provenance forestière"; "de provenance minérale". etc.) et aussi d'après l'*usage* ou la *destination* (c'est-à-dire: "vivres"; "habillement"; "matières pour la production") etc. Une autre innovation de

grande importance a été la publication du rapport bilingue; la version française est maintenant imprimée en regard de la version anglaise, faisant ainsi disparaître la nécessité d'imprimer deux rapports et comportant l'avantage de publier les deux rapports en même temps. Le nouveau format a été cordialement accueilli par les organisations financières, industrielles et commerciales intéressées. Le Bureau publie maintenant un rapport annuel du commerce plus complet et plus concis qu'autrefois.

Rapport mensuel du Commerce.—Ce rapport a été publié comme par le passé et on y a ajouté certaines modifications et des détails dans le but de le rendre plus utile au public. L'addition de centaines de nouveaux item a augmenté le format de cette publication. Nous avons réalisé beaucoup de progrès au point de vue de la date de la publication du rapport cette année, les différentes livraisons étant distribuées au public en moyenne dix-neuf jours plus tôt que par les années passées. La période moyenne du temps écoulé entre la réception des données mensuelles au Bureau (venant du ministère des Douanes) et l'envoi de la première copie à l'imprimeur a été d'environ trois jours et demi contre cinq l'année précédente.

Bulletin mensuel préliminaire.—La division a continué la publication d'un Bulletin mensuel du Commerce, donnant un sommaire statistique général du commerce du Canada, antérieurement à la publication du rapport détaillé. Cette publication préliminaire nous était demandée avec instance. Ce bulletin est publié le ou vers le 24e jour de chaque mois.

Relevés spéciaux du Commerce.—Un des points remarquables de nos travaux a été l'augmentation considérable du nombre et la circulation de nos relevés spéciaux. Les demandes de ces états nous arrivaient sans cesse en plus grand nombre et nous venaient de toutes les sphères de l'activité canadienne, y compris l'industrie, le commerce, le transport, les banques, et toutes les autres entreprises. La division prépare maintenant, comme faisant partie de son travail régulier de chaque mois, une trentaine de relevés différents du commerce pour répondre aux demandes urgentes qui nous viennent des entreprises intéressées. Le nombre de ces compilations spéciales a doublé depuis l'an dernier de même que le nombre des personnes qui désirent les recevoir. Nous avons compilé un grand nombre d'autres états au cours de l'année, à l'aide des rapports et relevés anglais et étrangers dans le but de répondre aux demandes des exportateurs canadiens désirant obtenir des renseignements sur les chances de l'extension du commerce canadien à l'étranger. Nous avons aussi compilé des états spéciaux pour la Ligue des Nations, pour l'Institut international d'Agriculture et un grand nombre d'autres.

Remarques générales.—En somme, nous avons réalisé des progrès marqués tant au point de vue de la quantité que de la nature du travail accompli par cette division. Le manque de publications distinctes donnant les statistiques concernant le commerce du Canada en Angleterre et dans les pays étrangers, telles que celles que l'on publiait avant l'année 1917, a été la cause d'une augmentation du travail dans la compilation des états spéciaux du commerce. Par suite de la demande pressante et sans cesse plus forte de ces statistiques nous suggérons la publication d'une série de brochures concernant le Commerce d'après un plan restreint et traitant du commerce du Canada avec (*a*) l'Afrique; (*b*) l'Asie; (*c*) l'Amérique centrale du Nord; (*d*) l'Europe; (*e*) l'Océanie; (*f*) l'Amérique du sud; (*g*) les Antilles.

Division du commerce intérieur

M. F. J. Horning, directeur de la division des statistiques du commerce intérieur, fait le rapport suivant:

Statistiques du commerce du grain.—Nous avons terminé et publié en temps opportun le rapport concernant le commerce du grain du Canada pour l'année agricole terminée le 31 août 1920.

La question de la statistique des grains a été examinée à fond de concert avec les commissaires des grains du Canada et il s'en est suivi que les données y afférentes se sont vu ajouter des item assez nombreux et que les déclarations pour 1920 et 1921 ont comporté plus de renseignements que jamais dans le passé. La statistique annuelle du commerce canadien des grains peut d'ores et déjà être considérée comme entrant de plein pied dans l'étude de la production et du mouvement des grains dans les limites du pays avec, comme objectif, les marchés internationaux et leurs rapports avec les ressources de l'univers en céréales.

Il paraît également des comptes rendus hebdomadaires sur le marché des grains, publiés au duplicateur et où l'on trouve les chiffres relatifs à la quantité des grains emmagasinés par les élévateurs, le classement de chacun d'eux avec un tableau comparatif des chiffres obtenus dans les années écoulées; le tableau des arrivages et expéditions de grains pour les catégories diverses d'élévateurs, ces derniers étant classés selon leur emplacement; le chiffre des grains américains emmagasinés aux élévateurs publics de l'est, arrivages et expéditions compris. Cette série comprend également des revues mensuelles chargées de présenter sous forme concentrée les arrivages et expéditions mensuels ainsi que des tableaux comparatifs où entrent les données de l'année précédente; le mouvement des grains américains aux ports du Saint-Laurent et ports atlantiques canadiens; les travaux d'inspection des grains dans les deux divisions d'inspection de l'est et de l'ouest; les exportations de grains aux ports douaniers de sortie accompagnées d'un tableau d'ensemble indiquant les routes de direction des grains. Enfin il existe un bulletin mensuel des quantités de grains moulus et de leurs produits sortis des minoteries canadiennes, le tout suivi du chiffre total d'ensemble pour les divisions est et ouest. De plus, de temps à autre on y trouve certaines données supplémentaires et d'un caractère spécial.

Statistique du bétail et des produits animaux.—Le deuxième rapport annuel relatif à la vente du bétail et des produits animaux pour l'année civile 1920 a été mis à pied d'œuvre et lancé dans le public dans le cours de l'année avec la collaboration du département fédéral de l'Agriculture, plus d'un tableau ayant été ajouté au travail courant en vue d'embrasser l'ensemble du sujet et faire de la statistique relative à cette industrie une œuvre aussi complète que faire se peut. On y relate les mouvements des animaux de la ferme, du champ ou de l'étable aux parcs à bestiaux où ils doivent servir à la boucherie puis être transformés en produits animaux, ou à l'exportation; enfin le mouvement du bétail sur pied d'une province à l'autre y est l'objet également d'une statistique. Puis on passe à la vente des produits animaux que l'on étudie comme il convient afin de bien faire voir les phases diverses de production, de stockage visible et de la fluctuation de province à province. Les derniers chapitres ont trait à une revue du mouvement international du commerce canadien du bétail sur pied et des produits animaux par rapport à l'approvisionnement mondial; enfin vient un article exposant le barème des prix.

Statistique du commerce du charbon.—Avec l'expiration, fin 1920-1921, de la mise sous contrôle du combustible, ont pris fin les travaux relatifs à la réunion et au groupement de données spéciales requises pour les activités de la commission des chemins de fer du Canada sur la situation houillère. Toutefois, on a continué à recevoir chaque mois des rapports venus des marchands de détail et

de gros et indiquant le chiffre de l'approvisionnement amené à pied d'œuvre, des prix et des quantités en mains en fin de mois.

Statistique des prix.—On a continué depuis janvier 1919 la conservation de données sur les fluctuations des prix de gros pour une liste donnée d'articles. Ces prix, ainsi que les chiffres correspondants pour 1913, font actuellement l'objet d'un travail de révision et de mise en tableaux afin d'établir des nombres-indices basés sur la moyenne des prix de 1913. L'oeuvre menée à bonne fin, on se propose de la rendre publique sous forme de rapport spécial auquel viendront, de temps à autre, s'adjoindre des suppléments annuels. C'est mensuellement que devra se faire la réunion des renseignements obtenus de même que la communication aux journaux de ces données afin de pouvoir fournir en tout temps des lumières sur le barème des prix. Le Bureau s'occupe également de réunir et mettre en tableaux les prix de détail d'une liste donnée d'articles que l'on fait tenir chaque mois au département du Travail qui se charge d'insérer le tout dans la *Gazette du Travail.*

Outre le barème des prix de détail des provisions de bouche obtenu des épiciers de détail, on a continuer à recueillir les prix de la ferme pour les mêmes produits et ce pour toute l'étendue du Canada. Les fluctuations de cote des obligations et stocks des principales bourses canadiennes parviennent régulièrement chaque semaine au Bureau. Ces données sont réunies pour les années 1913, 1919, 1920 et 1921 et on établit des nombres-indices pour fixer la moyenne des prix pour l'année 1913 et en faire une base d'orientation. Il suit que la statistique parallèle portant à la fois sur la cote des valeurs et des marchandises sera à la disposition du public. On met également en faisceau les renseignements obtenus sur les fluctuations des taux d'intérêts que l'on inclut dans les rapports sur la cote des valeurs.

On trouve également au Bureau ce qu'il importe de savoir sur les services divers, d'utilité publique: gaz, électricité et eau, tarif d'hôpitaux, etc. On y ajoute le tarif des impositions auquel viennent se joindre d'autres statistiques municipales de la division financière du Bureau ainsi que le tarif du fret, des téléphones, etc., réuni par la division des Transports, ces rubriques étant de nature à renseigner exactement sur les facteurs du coût de l'existence demeurés étrangers aux données relatives aux denrées.

Approvisionnement visible, entrepôts frigorifiques, etc.—Le Bureau réunit et publie chaque mois au duplicateur les quantités en stock des denrées introduites dans les établissements frigorifiques. Le même travail s'effectue pour la publication hebdomadaire de tout l'approvisionnement contrôlable des grains entreposés au pays, aux têtes de lignes de l'intérieur, aux élévateurs publics de têtes de lignes d'accès public de même qu'aux élévateurs privés qui relèvent de la division ouest d'inspection; y entrent également les disponibilités des élévateurs publics de l'est. Chaque mois se fait le calcul de la quantité de charbon en mains pour servir aux fins de la statistique du mouvement houiller. On se procure aussi chaque semaine des renseignements sur les approvisionnements de sucre brut et raffiné dont disposent les raffineurs, sur le mouvement des arrivages, les opérations de fonte des sucres bruts, la fabrication et les expéditions de sucres raffinés. Le tout est réuni et rendu public sous forme de communications mensuelles aux journaux, auxquelles se joignent des états sommaires en fin d'année civile. Tous les trois mois on réunit et publie les approvisionnements inventoriés de peaux vertes et autres aux mains des saleurs canadiens, tanneurs, commerçants et autres.

Commerce interprovincial. — La division des transports du Bureau collige des rapports mensuels du trafic émanés des compagnies de chemins de fer et où apparaissent les mouvements de chargement et de déchargement du

fret, le tout classé suivant les catégories de marchandises et par province. Grâce à des communications de même nature de la part des compagnies de transports par eau, il sera, croyons-nous, possible de réunir des données comportant une vue très complète de l'ensemble des mouvements du trafic interprovincial. Il faut avouer toutefois que jusqu'à aujourd'hui rien de bien important ne nous est parvenu sur le cabotage. Les comptes rendus émanés des compagnies de chemins de fer ont été utilisés par la division des transports uniquement comme une indication du volume du trafic.

Division des transports

M. G. S. Wrong, chef, fait le rapport suivant:

Le rapport statistique annuel des chemins de fer paraît à l'heure qu'il est pour l'année civile et non pour l'exercice expirant le 30 juin, et on a profité de cette initiative pour apporter dans la présentation du rapport plus d'une amélioration dont l'un des résultats sera de diminuer considérablement le format de la publication. Mais on avait tenu, avant de procéder à tout changement, à pressentir les principales compagnies de chemins de fer.

L'une des particularités de l'année écoulée a consisté dans l'inauguration d'un rapport mensuel sur les recettes et frais d'exploitation des chemins de fer. On peut ainsi non seulement fournir des renseignements à date sur un sujet qui intéresse tout particulièrement le public mais encore publier un sommaire préliminaire des opérations de l'année, plusieurs mois plus tôt que la statistique similaire ne pouvait être connue dans le passé.

Le premier rapport mensuel relatif au trafic des chemins de fer, dont l'idée avait germé en 1920, a été rendu public en avril 1921. Outre l'intérêt intrinsèque qu'il comporte, on y trouve des données précieuses sur le mouvement interprovincial des denrées.

On a enrichi la statistique des canaux de données sur le mouvement de l'avoine, du seigle et de la farine. On prépare au duplicateur un rapport mensuel du trafic des canaux.

Les sommaires statistiques usuels des messageries, télégraphes et téléphones ont paru.

On a diminué de deux unités le personnel de la division, une fois mené à bonne fin le travail supplémentaire occasionné par la réorganisation de cette statistique en vertu de l'arrêté C.P. 1754 du 29 août 1919.

La division des transports a aussi colligé et publié la statistique annuelle des stations centrales électriques au Canada, en coopération avec la division fédérale des Forces hydrauliques du ministère de l'Intérieur.

Statistique financière

Le lieutenant-colonel J. R. Munro, chargé de la statistique financière, fait rapport comme suit:

Finances provinciales. — La coordination des recettes et dépenses publiques provinciales, qui a fait l'objet des travaux de la division pendant quelque temps, a été menée à bonne fin pour la période quinquennale 1916-1920, et l'analyse de ces opérations est dès maintenant disponible pour fins d'étude détaillée ou encore pour fins de publications, advenant que l'on juge bon d'en faire l'objet d'un rapport. L'Annuaire du Canada en contiendra un sommaire. On a de même établi un état classifié de l'actif et du passif des provinces pour 1919 et 1920. L'intérêt national qui s'attache à la question des impositions et des finances publiques a suscité un volumineux courrier de demandes de renseignements adressés

au Bureau à l'effet d'obtenir des états comparatifs non seulement annuels mais aussi géographiques. Vu la divergence presque absolue des méthodes provinciales de comptabilité, il ne restait qu'un unique moyen d'obtenir des données comparatives complètes ou exactes et c'était l'analyse à laquelle on vient de procéder.

Finances municipales. — Le deuxième rapport sérié, relatif aux finances municipales et indiquant la statistique des villes du Canada ayant une population de trois à dix mille habitants, a été préparé et publié dans l'année, ce pendant qu'un troisième rapport identique mais relatif aux villes d'une population de mille à trois mille habitants est à pied d'œuvre et attend les pressiers. Ces divers rapports constituent un supplément au premier rapport du Bureau sur les finances municipales et qui visait les villes canadiennes de 10,000 habitants et plus. La curiosité éveillée par l'annonce du dernier rapport mentionné a été si manifeste qu'on a dû en faire une réimpression pour 1920. L'expérience acquise lors de la réunion des matières du premier rapport a conduit à certaines modifications à la formule des comptes, modifications qui ont eu l'heur d'obtenir l'approbation des autorités civiques. La série, préparée par le Bureau, d'études sur les activités financières des centres urbains canadiens dotés d'une population de mille habitants et plus n'est pas encore complète. D'ici à l'adoption d'une méthode uniforme de préparation de la statistique municipale et provinciale dans tout le pays, il semble que la façon actuelle d'agir du Bureau est la seule possible, bien que l'on conserve dans les dossiers les rapports municipaux individuels dans leur forme actuelle.

Division statistique judiciaire

Le rapport statistique annuel sur la criminalité, mis au point sous la direction de M. R. E. Watts, a marché à peu près sur les brisées des deux rapports précédents. Le corps du rapport nous fournit dix-sept tableaux relatifs aux crimes, délits et contraventions dont peuvent avoir à connaître les juges de districts, le tout réuni selon la nature des infractions, lieu de naissance, occupations, religions, état civil et degré d'instruction; condamnations sommaires, délits juvéniles, pardons et commutations de peine, tableaux rétrospectifs de 1876 à aujourd'hui—relativement aux divers groupes de délis avec leurs rapports, etc. Viennent, en sus, des statistiques sur les pénitenciers et autres institutions du genre au nombre de 140, le bilan policier dans les centres de 4,000 habitants et plus, les procédures de justice, les pardons et commutations de peines, etc. On a fait un travail spécial d'inventaire des violations de la loi des narcotiques et de l'opium à cause de l'intérêt général qui s'attache à ce délit. La réunion de ces statistiques a nécessité la distribution de 6,000 formules et circulaires comportant instructions à 500 fonctionnaires des tribunaux disséminés dans 163 districts judiciaires.

On s'est sérieusement appliqué à améliorer la statistique relative aux délits juvéniles. On a mis au jour une formule d'essai devant servir de base de discussion avec les juges des cours juvéniles, les membres des conseils d'œuvres sociales, les agents de surveillance, etc., en vue surtout de compartimenter, si l'on peut dire, les délinquants juvéniles et d'obtenir les détails relatifs aux conditions de vie de famille, etc., lesquelles sont tenues pour importantes dans le choix du régime à faire subir à cette catégorie de délinquants. On a tracé un projet de système pour recueillir les statistiques relatives aux cours civiles et qui pourra servir de base de discussion, advenant que l'on reconnût la nécessité de créer un jour ou l'autre un service statistique de cette nature.

Division de la statistique et de l'enseignement

Le professeur S. A. Cudmore, chef, soumet le rapport ci-contre:

Au cours de l'exercice expiré le 31 mars 1922, la division statistique de l'enseignement a mis au point et rendu public le premier travail de quelque envergure sur l'instruction publique, embrassant tout le Canada et qui a titre: "Aperçu historique et statistique sur l'instruction publique au Canada". Cette publication dont la préparation a occasionné des recherches considérables sur le terrain jusqu'ici resté en friche qu'est celui de la statistique, s'est acquis d'emblée les faveurs du monde de l'éducation tant au pays qu'à l'étranger, comme premier essai substantiel statistique sur l'enseignement au Canada. C'est l'œuvre de M. M. C. Maclean, maître-ès-arts, qui en a assumé la direction immédiate.

Comme il était entendu, à la suite de la conférence fédérale-provinciale relative à la statistique éducationnelle de 1920, la statistique annuelle des provinces du Manitoba et de la Saskatchewan a été compilée par la division de la statistique de l'instruction publique pour les besoins communs des départements en cause et du Bureau. On a suivi le même système pour l'Alberta, ce qui nous fournit un tableau comparatif des trois provinces des prairies sur l'instruction publique. Afin d'aider à l'obtention de données comparatives, la Saskatchewan et l'Alberta ont abandonné l'année civile pour adopter l'année scolaire close le 30 juin, comme le recommandait la conférence fédérale-provinciale. Le département de l'instruction publique du Nouveau-Brunswick, de son côté, a prié la division de bien vouloir préparer une formule statistique à son usage, de façon à y faire entrer les renseignements requis à la conférence de la statistique éducationnelle. La chose s'est effectuée avec le minimum de désarroi dans la statistique provinciale. Le département de l'instruction publique de la Nouvelle-Ecosse a également adhéré à l'arrangement et a déclaré que "la nouvelle orientation des registres et rapports va être adoptée l'an prochain dans toutes les écoles". Outre les travaux effectués en coopération avec les départements provinciaux, la division de l'instruction publique a mené à bien de nombreux travaux complémentaires. C'est ainsi qu'elle a réussi à faire entrer dans son cadre de nombreuses écoles privées qui n'apparaissaient pas dans les publications provinciales; de même pour les collèges commerciaux du pays; idem pour vingt-deux universités et les quelque quarante collèges professionnels, techniques et affiliés, le tout en sus de l'effort réalisé pour la première fois en vue de préparer une statistique comparative à l'usage des bibliothèques publiques disséminées par le pays. Elle a de même satisfait aux demandes nombreuses de la part des personnes adonnées aux choses de l'éducation, gens du pays et de l'étranger, qui apprennent d'année en année le chemin du Bureau et comptent y trouver la source autorisée et impartiale de renseignements sur l'instruction publique au Canada. Il est arrivé que nombre des demandes de renseignements venus de cette source couvraient un terrain assez vaste et avaient leur origine au sein des départements provinciaux d'instruction publique.

Statistiques générales—Annuaire du Canada, etc.

Le professeur S. A. Cudmore, rédacteur de l'annuaire du Canada, et chef de la division de la statistique générale, fait rapport comme suit:—

Le travail le plus important de la division de la statistique générale est la préparation et la publication de l'Annuaire du Canada. Ceci demande la révision de tableaux statistiques couvrant pratiquement tous les statistiques sociales et économiques, et la préparation soignée d'un volume considérable de commen-

taires explicatifs. Le principal article de l'annuaire de 1920 traitait de " la reconstruction au Canada "; l'éditeur a écrit cet article. Il couvrait 64 pages et avait demandé des recherches très considérables. D'autres sujets se rapportaient à la législation fédérale et provinciale de 1920, et aux principaux événements de l'année.

Après une étude sérieuse des statistiques sur les courants économiques (statistiques " barométriques ") publiées dans divers pays par les autorités officielles (le *Federal Reserve Bulletin* et le *Survey of Current Business* aux Etats-Unis, *Wirtschaft und Statistik* en Allemagne), et par des corps non officiels (*Babson's, Bradstreet's and Brookmire's* aux Etats-Unis, l'*Economist,* le *Statist* et le *London Times* dans le Royaume-Uni), la division a préparé une revue mensuelle des statistiques courantes du Canada, tenue à jour. Sous ce rapport, la division recueille les statistiques des faillites sous l'empire de la loi des faillites.

La division a fourni des renseignements durant l'année en réponse à des demandes officielles et officieuses de statistiques d'un caractère général, se rapportant au Canada et à d'autres pays, et venant de l'empire britannique et d'ailleurs. Par exemple, on a préparé un volume considérable de renseignements statistiques pour les représentants canadiens à la conférence de Gênes. Pour permettre à la division de répondre convenablement aux demandes de renseignements, on lui a confié l'administration de la bibliothèque du bureau, laquelle renferme quelque 16,000 ou 18,000 volumes sur des sujets statistiques et économiques, y compris les statistiques officielles de presque tous les gouvernements du monde. Une des plus lourdes tâches de la division, au cours de l'année, a été de transporter cette bibliothèque de l'édifice Daly aux locaux actuels, sans interrompre sérieusement le service de la bibliothèque.

Une partie importante du travail de la division a été la préparation des articles touchant le Canada publiés dans des publications britanniques officielles, comme le *Statistical Abstract,* pour les divers dominions et protectorats britanniques d'outre-mer, et la liste du *Colonial Office*; aussi pour les annuaires statistiques non officiels, mais très importants et à grande circulation, comme le *Statesman's Year Book, Whitaker's Almanac,* le *London Stock Exchange Office Intelligence* (britannique), le *New York World Almanac* et le *Brooklyn Eagle Almanac* (E.-U.), *Heaton's Annual, Five Thousand Facts About Canada,* les rapports des banques, etc. La division prépara aussi, chaque mois, les statistiques canadiennes figurant dans l'état mensuel de la Ligue des Nations. Dernièrement, nous avons revisé les matériaux publiés dans le *Home and School Reference Work* que publie la *Home and School Education Society* de Chicago. Bien qu'il y ait une limite aux travaux de ce genre, il est incontestable que des renseignements exacts concernant le Canada ont été ainsi disséminés dans toutes les parties du monde.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

R. H. COATS,
Statisticien du Dominion.

APPENDICE

RAPPORTS, BULLETINS, COMMUNIQUES AUX JOURNAUX, ETC., EMANANT DU BUREAU DE LA STATISTIQUE.

ADMINISTRATION—

Rapport annuel du statisticien du Dominion.

POPULATION—

Recensement—

Bulletins du sixième recensement du Canada, 1921. (Un bulletin sur la population et la superficie de chaque province par districts électoraux, cités, villes et villages, avec un sommaire de la population rurale et urbaine.

Rapports sur le recensement du Canada, 1921, comprenant trois volumes sur la population et un sur l'agriculture; on a publié, de plus, une série de rapports spéciaux sur les étrangers, les origines du peuple, les religions, les familles, les maisons d'habitation, l'instruction, l'assistance aux écoles, les salaires, le chômage, etc., etc. On a aussi publié un bulletin sur l'agriculture de chaque province.

Rapports sur le recensement du Canada, 1911: Volume I. Superficies et populations par provinces, districts et sous-districts, avec introduction, tableaux I à XV, pages i-viii, 1-623. Volume II. Religions, origines, nationalités, instruction et infirmités par provinces, districts et sous-districts, avec introduction. Tableaux I-XLVI, pages i-iv, 1-634. Volume III. Manufactures pour 1910 telles qu'énumérées en juin 1911, avec introduction. Tableaux I-XX, pages i-xvi, 1-432. Volume IV. Agriculture, avec introduction. Tableaux 1-90, I-XXXV, pages i-xcv, 1-428. Graphiques, 5 pages. Volumes V. Production des forêts, pêcheries, fourrures et mines, avec introduction. Tableaux 1-51, i-xxvi; pages i-l, 1-171. Volume VI. Occupations de la population avec introduction. Tableaux 1-25, I-VI, pages i-xxxi, 1-469.

Bulletins du cinquième recensement du Canada, 1911: Manufactures du Canada—Industrie laitière—Agriculture, Ile du Prince-Edouard—Agriculture, Nouvelle-Ecosse—Agriculture, Nouveau-Brunswick—Agriculture, Québec—Agriculture, Ontario—Agriculture, Manitoba—Agriculture, Saskatchewan—Agriculture, Alberta—Agriculture, Colombie-Britannique—Religions—Origines de la population—Lieux de naissance du peuple—Education—Production minérale—Infirmités—Ages—Assistance scolaire.

Rapport spécial sur la population née à l'étranger. Tiré des données du cinquième recensement du Canada, juin 1911, 23 tableaux, 62 pages, 1915.)

Rapport sur le recensement de la population et de l'agriculture des provinces des prairies, 1916. Tableaux 1-54; I-XXVI, pages i-lxiv, 1-356.

Statistiques vitales.—Rapport annuel sur les statistiques vitales au Canada, par provinces et municipalités. Rapport mensuel sur les naissances, les mariages et les décès, par provinces. Compte rendu de la conférence sur les statistiques vitales, tenues les 19 et 20 juin 1918, pages 1-48.

PRODUCTION—

I. Sommaire général de la production—

Comprenant (1) la production primaire (agriculture, pêcheries, fourrures, forêts et mines), et (2) la production secondaire, ou industrie manufacturière.

II. Agriculture—

(1) Bulletin mensuel de la statistique agricole. (Contenant des rapports mensuels sur la situation agricole, les prix, la température, etc.—des estimations préliminaires, provisoires et finales des superficies, du rendement, de la qualité et de la valeur des récoltes—le nombre et la valeur du bétail, de la volaille, etc.—des statistiques sur les fruits—les stocks de grains—le sommaire annuel du rendement agricole—les statistiques agricoles internationales.) (2) Communiqués à la presse sur la statistique agricole (mensuel).

III. Fourrures—

(1) Rapport annuel sur l'élevage des animaux à fourrures. (2) Rapport annuel sur la production des pelleteries.

IV. Pêcheries—

(1) Rapport statistique annuel des pêcheries. (2) Bulletin préliminaire sur le poisson pris, vendu et conservé.

V. Forêts—

(1) Rapport annuel sur la valeur etc., de la production forestière. (Couvrant les opérations des chantiers des scieries, des moulins à bardeaux, à pulpe de bois et à papier, etc., la production du bois de mines; production de poteaux et de traverses, et production décennale du bois de chauffage et des poteaux, etc., sur les fermes.)

VI. Production minérale: (Exploitation des mines et métallurgie)—

(1) Rapports généraux: (a) Rapport annuel sur la production minérale du Canada; (b) Rapports préliminaires (semi-annuels) sur la production minérale du Canada. (2) Charbon: (a) Rapport annuel sur les statistiques du charbon pour le Canada; (b) Rapport mensuel sur les statistiques du charbon pour le Canada. (3) Bulletins annuels sur les matières suivantes: (a) Production de l'or; (b) Production de l'argent; (c) Production du cuivre; (d) Production du nickel; (e) Production du plomb; (f) Production du zinc; (g) Industrie du cuivre, de l'or, de l'argent; (h) Industrie minière du quartz aurifère; (i) Industrie minière des placers et de l'exploitation hydraulique des mines d'or; (j) Industrie du nickel et du cuivre; (k) Industrie de l'argent, du cobalt et du nickel; (l) Industrie de l'argent, du plomb et du zinc; (m) Divers métaux non-ferreux, y compris l'antimoine, la molybdénite et le tungstène; (n) Industrie de l'asbeste; (o) Industrie du feldspath; (p) Industrie du graphite; (q) Industries minières du mica et du phosphate; (r) Industrie du sel; (s) Divers minéraux non-métalliques, y compris l'actinolithe, les barytes, la chromite, le corindon, le fluorure de calcium, la magnésite, le magnésium, les sulfates, le manganèse, les pogments minéraux, les eaux minérales, le natron-alunite, la tourbe, les pyrites, le quartz, la sodium, les sulfates et le talc; (t) Industrie des carrières de pierre; (u) Industrie du sable et du gravier; (v) Industrie du ciment Portland; (w) Divers produits argileux, y compris les tuyaux d'égout d'argile, les briques et les tuiles, la poterie de grès et la poterie, les briques réfractaires et l'argile réfractaire, le kaolin et autres argiles.

VII. Manufactures—

(1) Résumé général, par provinces et par cités principales—(groupes industriels classifiés selon les substances prédominantes, l'usage ou destination, etc.—statistiques comparatives.

(2) Transformation de produits végétaux—Rapport général. Bulletins spéciaux comme suit: (a) Café et épices; (b) Cacao et chocolat; (c) Préparation des fruits et les légumes, y compris la mise en boîtes, l'évaporation et les conserves; (d) les marinades, les sauces, le vinaigre et le cidre; (e) les minoteries, farine et céréales; (f) le pain et les autres produits des boulangeries; (g) les biscuits et la confiserie; (h) le macaroni et le vermicelle; (i) les liqueurs distillées; (j) les liqueurs, la bière; (k) les liqueurs, vins; (l) les articles en caoutchouc et les chaussures en caoutchouc; (m) l'amidon et la glucose; (n) les raffineries de sucre; (o) les produits du tabac; (p) l'huile de lin et les tourteaux alcagineux.

(3) Les produits des animaux et leur fabrication—Rapport général. Bulletins spéciaux comme suit: (a) Produits laitiers; (b) Abattage, et salaison de la viande; (c) Poisson et produits du poisson; (d) Tanneries de cuir; (e) Harnais et sellerie; (f) Bottines et souliers de cuir; (g) Articles en cuir; (h) Gants et mitaines de cuir.

(4) Industrie textile et industries connexes—Rapport générale. Bulletins spéciaux comme suit: (a) Tissus de coton (cotonnades, fil et déchets); (b) tissus de laine (drap, laine filée, couvertes, feutre et déchets); (c) Fabriques de soie; (d) Vêtements (d'hommes et de femmes, tout faits et faits sur mesure); (e) Chapeaux, casquettes et fourrures; (f) Vêtements huilés et imperméables; (i) Corsets; (j) Tapis, carpettes et paillassons; (k) Cordes, câbles et ficelles.

(5) Manufactures de produits du bois et du papier—Rapport général. Bulletin spécial comme suit: Industrie du bois de charpente, des lattes et des bardeaux (renfermant un relevé statistique des opérations dans les bois relevant de cette industrie); (b) Pulpe et papier; (c) Tonnellerie; (d) Ateliers de planage, fabriques de portes et fenêtres; (e) Impressions, reliure, publication, lithographie et gravure, stéréotypie et électrotypie, cartes et prussiates; (f) Meubles; (g) Voitures de promenade et voitures de charge, traîneaux; (h) Canots, chaloupes et embarcations à essence; (i) Cercueils; (j) Récipients—boîtes et sacs (de papier); boîtes et caisses d'emballage (de bois); paniers et caisses à clairevoie; articles en bois.

(6) Fer et ses produits—Rapport général. Bulletins spéciaux comme suit: (a) Hauts fourneaux et aciéries (annuel); (b) Fonderies et forges; (c) Fabrication du fer et de l'acier; (d) Machines; (e) Chaudières et moteurs; (f) Instruments aratoires; (g) Motocyclettes et bicyclettes; (h) Matériel de chemin de fer; (i) Appareils de chauffage et de ventilation; (j) Fil de fer; (k) Produits de la tôle.

(N.B.—Il est publié un rapport mensuel sur la production du fer et de l'acier).

(7) Articles en métaux non-ferreux—Rapport général. Bulletins spéciaux comme suit: (a) Produits de l'alluminium; (b) Produit du cuivre et du laiton; (c) Produits de plomb, d'étain et de zinc; (d) Articles en métaux précieux; (e) Appareils électriques.
(8) Fabrication de minéraux non-métalliques—Rapport général. Bulletins spéciaux comme suit: (a) Eaux gazeuses; (b) Amiante et produits connexes; (c) Coke et gaz; (d) Verre et ses produits; (e) Produits du graphite; (f) Pétrole et ses produits; (g) Produits de la pierre; (h) Pierres à aiguiser.
(9) Produits chimiques et produits connexes—Bulletins spéciaux comme suit: (a) Le goudron de houille et ses produits; (b) Les explosifs, les munitions, les feux d'artifice et les allumettes; (c) les engrais chimiques; (d) les préparations médicinales et pharmaceutiques; (e) les pigments, les peintures et les vernis; (f) les savons, les parfums, les cosmétiques et les préparations pour la toilette; (g) les encres, les teintures et les substances colorantes; (h) la distillation du bois et ses extraits.
(10) Fabrications d'articles spéciaux. Bulletins spéciaux comme suit: (a) Balais et brosses; (b) Instruments de musique (y compris les pianos, les orgues et les phonographes); (c) Instruments de musique, matériaux et pièces pour; (d) Boutons; (e) Malles et sacs de voyage.
(11) Rapports sommaires sur des groupes d'industries, classifiées selon l'usage ou la destination de leur produit principal comme suit: (a) l'alimentation; les vêtements; (c) les boissons et le tabac; (d) les effets personnels et de maison; (e) les livres; (f) l'ameublement; (g) les matériaux servant à d'autres fabrications.

VIII. La construction—(a) La construction et l'industrie générale du bâtiment; (b) Voies; ferrées, télégraphes et téléphones—construction, entretien et réparations (c) construction par le gouvernement et par les municipalités; (d) l'industrie de la construction des ponts (e) l'industrie de la construction des navires; (f) les permis de construction—relevés mensuels.

COMMERCE EXTÉRIEUR (IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS)—

Rapport annuel sur le commerce du Canada; rapport mensuel sur le commerce du Canada; Bulletin mensuel des statistiques commerciales.

COMMERCE INTÉRIEUR—

Grain.—

Rapport annuel sur le commerce des grains au Canada; rapport mensuel sur le mouvement des grains; Bulletin mensuel sur la mouture.

Bétail sur pied, etc.—

Rapport annuel sur le bétail et les produits animaux; rapport mensuel sur les stocks des entrepôts frigorifiques; rapport trimestriel sur les stocks de peaux et de cuirs.

Statistiques des cours.—

Prix des producteurs; Prix des grossistes et des revendeurs; Prix des détaillants; mercuriale des marchés municipaux; cote des valeurs; prix des services.

Autres.—

Rapport mensuel sur l'approvisionnement visible du sucre brut et raffiné.

TRANSPORTS, COMMUNICATIONS ET UTILITÉS PUBLIQUES—

Chemins de fer et tramways.—

Rapport annuel sur les statistiques ferroviaires; bulletin mensuel sur les recettes des chemins de fer, de leurs dépenses, recettes et frais d'exploitation; état mensuel du trafic des chemins de fer.

Messageries.—

Rapport statistique annuel sur les messageries.

Télégraphes.—

Rapport statistique annuel sur les télégraphes.

Téléphones.—

Rapport statistique annuel sur les téléphones.

Transport par eau.—

Rapport du recensement des navires enregistrés au Canada; rapport statistique annuel sur les canaux; rapport mensuel sur les canaux; rapport annuel sur la navigation.

Usines électriques.—

Usines électriques centrales du Canada.

FINANCES—

Rapport annuel sur les finances provinciales; statistiques municipales annuelles des cités d'une population de 10,000 habitants et plus; statistiques annuelles des municipalités urbaines de 3,000 à 10,000 habitants; statistiques annuelles des municipalités urbaines de 1,000 à 3,000 habitants.

JUSTICE—

Rapport statistique annuel sur la criminalité.

INSTRUCTION PUBLIQUE—

Rapport annuel sur les statistiques de l'instruction publique; de la conférence sur les statistiques de l'instruction publique, tenue les 27 et 28 octobre 1920; Aperçu historique et statistique sur l'instruction publique au Canada; statistique des bibliothèques au Canada 1920-21; statistiques des collèges commerciaux, statistiques des écoles privées élémentaires et secondaires; statistiques des universités et des collèges.

STATISTIQUE GÉNÉRALE—

Placement.—Rapports mensuels et annuels, par localités et industries.

Annuaire du Canada de 1920, avec la carte du Canada et de Terre-Neuve, un résumé statistique des progrès accomplis par le Canada, ainsi que des cartes et des diagrammes, pages l-xviii, 1-768.

Table des matières: I. La reconstruction au Canada, par S. A. Cudmore, B.A., (Tor.), M.A. (Oxon).) F.S.S., F. R. Econ, Soc. rédacteur de l'annuaire du Canada, bureau fédéral de la Statistique, Ottawa. II. Histoire chronologique du Canada. III. Physiographie du Canada; géologie économique, 1919, par Wyatt Malcolm, ministère des Mines, Ottawa. IV Superficie et population. V. Instruction publique. VI. Climat et météorologie. VII. Production. VIII. Commerce. IX. Transports et communications. X. Travail, salaires et coût de la vie. XI. Finances. XII. Administration. XIII. Législation et événements principaux de l'année 1920. XIV. Extraits de la Gazette du Canada.

Annuaire du Canada de 1921, avec frontispice "Les armes du Canada", la carte du Canada et de Terre-Neuve, un résumé statistique des progrès accomplis par le Canada depuis 1871, ainsi que des cartes et des diagrammes, pages i-xxiii, 1-909.

Table des matières: I. Constitution et gouvernement du Canada, par S. A. Cudmore, B.A., (Tor.), M.A., (Oxon.), F.S.S., F. R. Econ. Soc., Rédacteur de l'annuaire du Canada. II. Gouvernement provincial et administration municipale au Canada; dans les provinces maritimes, Québec, Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, par divers écrivains. III. Histoire chronologique du Canada. IV. Physiographie du Canada, y compris des articles spéciaux sur la géologie et la minéralogie économiques, la relation entre la géologie et l'agriculture, la flore canadienne, la faune canadienne et la géologie économique au Canada, 1920-21. V. Superficie et population. VI. L'éducation au Canada. VII. Climat et météorologique comprenant un article sur le climat du Canada depuis la Confédération. VIII. Production comprenant un article sur le développement de et principaux événements de l'année 1921. XV. Extraits de la *Gazette du Canada.* l'agriculture au Canada. IX. Commerce. X. Transports et communications. XI. Travail, salaires et coût de la vie. XII. Finances. XIII. Administration. XIV. Législation et principaux événements de l'année 1921. XV. Etraits de la Gazette du Canada.

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

(*Traduit de l'anglais*)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

A Son Excellence le très Honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V., etc., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

QU'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport des travaux du ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

Respectueusement soumis,

C. A. STEWART,
Ministre de l'Intérieur.

OTTAWA, le 1er septembre 1922.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE II—PARCS NATIONAUX

PARTIE III—SERVICE FORESTIER

PARTIE IV—DRAINAGE ET IRRIGATION

PARTIE V—FORCES HYDRAULIQUES

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

1921-22

A l'honorable CHARLES STEWART,
Ministre de l'Intérieur,
Ottawa.

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre le 49e rapport annuel du ministère de l'Intérieur pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

La superficie totale des trois provinces des prairies est de 485,642,698 acres, dont 30,853,020 sont couverts d'eau. Une superficie de 200,484,841 acres a été arpentée, dont 129,074,028 acres sont détenus en vertu d'inscriptions de homestead ou d'autres concessions, les homesteads seuls représentant 54,339,100 acres. La superficie des parcs fédéraux et des réserves forestières est de 25,094,400 acres, et celle des terres scolaires, de 9,335,000 acres. La superficie arpenté qui est actuellement disponible pour l'inscription est de 25,896,400 acres.

Durant l'exercice, le nombre d'inscriptions de homesteads s'est accru de 1,960, 7,349 ayant été accordées, contre 5,839 pour l'exercice précédent. C'est dans le Manitoba que s'est produite la plus forte augmentation, le nombre des inscriptions y ayant été plus du double de celui de l'exercice précédent.

Tel que prévu, le nombre d'inscriptions pour des concessions militaires a diminué; il n'y en a eu que 1,655, contre 2,892 l'année précédente. Cette forme d'inscription tend à disparaître graduellement.

Le nombre de lettres patentes émises a été de 13,116, représentant 2,024,519 acres, ce qui accuse une diminution pour les trois provinces des prairies, mais une augmentation pour les territoires du Nord-Ouest et les terres fédérales de la Colombie-Britannique.

Aucune terre scolaire n'a été offerte en vente à l'enchère durant l'exercice, mais environ 44,400 acres de ces terres ont été cédés, pour un prix moyen de $13.30 l'acre, à la Commission d'Etablissement des Soldats, à des compagnies de chemins de fer et à des districts scolaires.

L'état financier des divers pays du monde étant encore peu stable et l'agriculture n'ayant pas rapporté autant que de coutume, le revenu provenant de la vente des terres fédérales accuse une diminution. La compagnie de la Baie d'Hudson et les compagnies de chemins de fer, ont, elles aussi, vendu moins de terres et le prix moyen qu'elles ont obtenu a été plus bas que l'an dernier.

L'exploitation des ressources minérales a été caractérisée par l'activité qui a continué de régner dans les nouveaux terrains aurifères apparemment assez riches du Manitoba, par l'exploitation intensive des gisements de plomb argentifère du district de Mayo (Territoire du Yukon) et par les sondages faits dans les terrains pétrolifères de l'Ouest. La découverte de puits productifs dans le nord du Montana a eu pour effet d'encourager les gens à effectuer des sondages du côté canadien de la frontière.

La quantité totale de bois coupée sur les terres fédérales a accusé une légère diminution, mais il y a eu augmentation dans certaines catégories im-

portantes. Les licences et les permis de coupe en vigueur représentent environ 6,250 milles carrés. Les 6,578 baux de pâturage actuellement en vigueur couvrent une superficie de plus de six millions d'acres. Plus de cinq mille permis de fenaison ont été accordés.

Le nombre des visiteurs de nos parcs nationaux a continué d'augmenter comme je l'indiquais dans mon rapport de l'an dernier et les chiffres du dernier exercice dépassent de beaucoup ceux du précédent. La construction de la route Banff-Windermere a progressé de façon satisfaisante et l'on espère qu'elle pourra être ouverte à la circulation l'an prochain; elle devra attirer un grand nombre d'automobilistes.

Le troupeau de bisons compte maintenant 6,000 têtes et a besoin d'être réduit. Des mesures seront prises pour disposer d'environ 1,000 mâles.

L'application de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs a pour effet d'accroître sensiblement le nombre des oiseaux sauvages, en particulier le gibier à plume, dans tout le Canada.

La Commission des Sites historiques a recommandé la commémoration d'environ 600 sites et le ministère est à prendre les mesures nécessaires pour qu'ils soient marqués de façon convenable.

Les pertes résultant des feux de forêts ont été moins lourdes que l'année précédente, les conditions climatériques ayant été plus favorables, et les organisations qui s'occupent de la protection des forêts étant mieux équipées et plus efficaces qu'auparavant. On s'est servi d'aéroplanes comme l'an dernier et avec autant de succès; cette partie du travail s'est faite en collaboration avec la commission d'Aéronautique.

La plantation d'arbres sur les fermes des prairies a suscité plus d'intérêt que jamais et cette œuvre prend de plus en plus d'importance.

Les recherches scientifiques se rapportant à la régénération des forêts, effectuées à des stations d'essais forestiers de diverses parties du pays, et celles qui se rapportent aux meilleurs modes d'utilisation des produits forestiers, effectuées par les Laboratoires des Produits forestiers, se sont poursuivies avec un progrès marqué.

Durant l'exercice 7,500 livres de graines d'arbres du Canada ont été cueillies et expédiées en Grande-Bretagne pour servir au reboisement entrepris par la "British Forestry Commission".

L'intérêt grandissant que suscite l'irrigation est démontré par l'accroissement du nombre d'usagers: il y en a eu 228 en 1921, contre 196 en 1920 et 177 en 1919. Les arpentages ont été exécutés et l'on a commencé la construction des ouvrages de plusieurs grands systèmes d'irrigation.

Des plans relatifs au drainage de terrains marécageux des provinces des prairies ont été étudiés avec beaucoup de soin. On a effectué des arpentages et soumis des plans pour le drainage d'environ 200,000 acres dans les trois provinces.

Durant l'exercice, des chutes d'eau d'une force globale d'environ 300,000 HP ont été aménagées, presque toutes étant situées dans l'Est du Canada. Des aménagements additionnels se feront bientôt sur la rivière Winnipeg, car la Manitoba Power Company et la municipalité de Winnipeg ont des projets à l'étude.

Au cours de l'exercice, le service des Territoires du Nord-Ouest a été établi dans le but d'administrer les ressources de ces régions, et des sous-agences ont été ouvertes à Norman et à Resolution, où, durant l'année, des questions relatives au pétrole ou à d'autres minéraux, aux forêts, aux terres, à l'hygiène, au transport, et aux maisons d'enseignement ont été traitées.

Les travaux scientifiques des observatoires d'Ottawa et de Victoria ont été continués. On y a obtenu et calculé un grand nombre de données très utiles

dont le pays en général profite soit directement soit par l'entremise des départements de l'administration.

L'intérêt général et grandissant que suscitent nos ressources naturelles, surtout en Angleterre et aux Etats-Unis, montre l'effet des campagnes d'éducation entreprises pour les faire connaître. Au cours de l'exercice, le service de Renseignements sur les ressources naturelles a reçu 25,500 demandes de renseignements, tandis qu'il n'en avait eu que 20,304 durant l'exercice précédent. Les projections lumineuses, les conférences et la distribution d'imprimés ont beaucoup fait, tant pour provoquer ces demandes que pour y satisfaire.

En vue d'obtenir une plus grande efficacité et d'effectuer une économie dans l'administration, le service des Levés topographiques celui des Levés géodésiques et la commission de la Limite internationale ont été amalgamés et placés sous la direction du Dr E. Deville, qui a été nommé Directeur général des Arpentages.

Le revenu total du ministère, provenant de toutes sources, s'est élevé durant l'exercice à $5,667,419.79, tandis qu'il était de $10,189,596.52 pour l'exercice précédent. Une partie de cette diminution est due au fait que les ventes de terres ont rapporté $3,312,090.74 de moins.

Vous trouverez ci-après un résumé des travaux accomplis par les divers services, suivi de rapports plus détaillés soumis par le chef de chaque service.

Votre obéissant serviteur,

W. W. CORY,
Sous-ministre.

OTTAWA, le 30 août 1922.

SERVICE DES LETTRES PATENTES

Le nombre de lettres patentes émises durant l'exercice a été de 13,116, représentant une superficie de 2,024,519 acres, ce qui par comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent, constitue une diminution de 4,831 lettre patentes, et une réduction de 728,975 acres dans la superficie des terres patentées. Ces totaux se répartissent comme suit entre les provinces:—

Provinces	Nombre de lettres patentes	Acres
Manitoba	2,395	362,175
Saskatchewan	5,551	883,043
Alberta	4,792	739,849
Colombie-Britannique	342	38,761
Territoire du Yukon	20	391
Territoires du Nord-Ouest	16	300
	13,116	2,024,519

INSCRIPTIONS DE HOMESTEADS

En tout, 7,349 inscriptions de homesteads ont été accordées durant l'exercice, représentant une superficie globale d'environ 1,175,840 acres, ce qui constitue une augmentation de 1,960 inscriptions, par comparaison avec les chiffres de l'exercice précédent.

Provinces	Inscriptions
Manitoba	1,488
Saskatchewan	2,733
Alberta	2,928
Colombie-Britannique	200
	7,349

Durant l'exercice, 1,655 inscriptions de concessions militaires ont été accordées; elles représentent une superficie globale d'environ 264,800 acres, et se répartissent comme suit entre les provinces:

	Inscriptions	Acres
Manitoba	383	61,280
Saskatchewan	590	94,400
Alberta	614	98,240
Colombie-Britannique	68	10,880
	1,655	264,800

Il y a eu au cours de l'exercice 291 ventes de terres représentant 10,493 acres, la moyenne pour chaque vente étant d'environ 36 acres.

COMPTES ET REVENUS

Durant l'exercice, une somme de $742,451.72, comprenant $165,790.25 pour intérêt sur des payements différés, a été perçue pour des homesteads non-gratuits, des préemptions et des ventes ordinaires, ce qui, comparé aux chiffres de l'exercice précédent, constitue une diminution de $961,960.55.

Une somme de $133,862.69 a été perçue pour droits d'inscriptions, travaux d'amélioration et divers item, ci qui porte à $876,314.41 le revenu total perçu durant l'exercice.

Des remboursements s'élevant à $55,428.86 ont été faits comme suit:—

Valeur de travaux d'amélioration perçue sur des homesteads annulés	$ 45,340 54
Sur payements sur des ventes et remboursements de sommes payées pour ventes de homesteads et de préemptions dont les inscriptions ont été annulées	10,088 32
	$ 55,428 86

TERRES SCOLAIRES

Par suite de la dépression financière qui a régné au cours de l'exercice clos le 31 mars 1922, aucune terre scolaire n'a été offerte en vente à l'enchère. Une superficie considérable a toutefois été cédée par vente privée à la Commission d'Etablissement des Soldats, à des compagnies de chemins de fer et à des districts scolaires, comme l'indique le tableau ci-dessus:—

Provinces	Superficie	Valeur	Prix moyen par acre
Manitoba	4,065·01	$ 41,565 74	$ 10 22
Saskatchewan	35,340·66	475,031 18	13 44
Alberta	4,985 48	75,997 42	15 24

Le revenu net total perçu de toutes sources au cours de l'exercice a été comme suit:—

Manitoba	$ 203,795 51
Saskatchewan	1,475,299 55
Alberta	602,688 53
Total	$ 2,281,783 59

Le montant versé au gouvernement de chaque province, déduction faite du principale des ventes et des frais d'administration, a été comme suit:—

Manitoba	$ 49,201 92
Saskatchewan	383,248 70
Alberta	256,149 61
Total	$ 688,600 23

Les déboursés ont été comme suit: —

Manitoba	$ 16,292 16
Saskatchewan	49,947 00
Alberta	34,633 36
Total	$ 100,872 52

La balance portée au crédit du Fonds de dotation des Terres scolaires était, au 31 mars 1922, comme suit:—

Provinces	Montant total au crédit du Fonds	Montant placé en débentures	Balance non-placée
Manitoba	$ 5,635,839 74	$ 5,635,000 00	$ 839 74
Saskatchewan	12,027,514 84	12,027,000 00	514 84
Alberta	6,471,051 94	6,471,000 00	51 94

TERRAINS MINIERS

L'activité se maintient et l'intérêt continue à se manifester dans le développement des ressources minières situées sur les terres administrées par le ministère. L'extraction de la houille continue à être la principale industrie minière. Vient ensuite, au point de vue de l'importance, l'exploitation des placers du Yukon. On extrait dans le district de Mayo, de grandes quantitée de minerai de plomb argentifère, pour expédition à des affineries de l'extérieur. Les sommes réalisées sur les envois faits l'an dernier ont été aussi élevées qu'on l'espérait, et la quantité de minerai extrait augmente constamment.

Les perspectives d'obtenir du pétrole en quantités considérables, dans la partie de l'Alberta mériodionale qui touche à la frontière, sont des plus encourageantes, car on rapporte que plusieurs puits productifs ont été mis en exploitation à une faible distance au sud de la frontière.

Tous les événements qui se sont produits au cours de l'année dernière dans l'exploitation des filons du Manitoba septentrional confirment la prédiction qui a été faite que ce genre d'exploitation minière était destiné à devenir une grande industrie dans cette province.

BOIS ET PÂTURAGES

Le revenu total provenant des terres boisées, des pâturages et des terres à foin s'est élevé à $723,322.81.

Il s'est manufacturé dans des coupes concédées par licences, 188,227,507 pieds de bois, mesure de planche, outre de grandes quantités d'autres articles y compris 25,262,905 lattes, 307,397 traverses de chemins de fer, 971,623 pieds linéaires de bois de mines, etc. On a également manufacturé, en vertu de permis, 41,972,406 pieds de bois, mesure de planche, ainsi que divers articles en bois.

Quatre-vingt-onze nouvelles coupes ont été concédées, y compris une coupe de bois de pulpe d'une vaste étendue dans le Manitoba. Les coupes concédées en vertu de licences et de permis représentent une superficie de 6,249 milles carrés.

Il y a 6,518 baux de pâturages en vigueur, dont 581 ont été émis au cours du présent exercice. Plus de 5,000 permis de fenaison ont été accordés. Les baux de pâturages représentent une superficie totale de 6,341,952 acres.

PARCS NATIONAUX DU CANADA

L'augmentation constante du nombre de visiteurs continue d'être l'une des caractéristiques les plus encourageantes de l'administration des parcs nationaux du Canada. Les touristes tant étrangers que canadiens ont été plus nombreux dans presque chacun des parcs l'an dernier. Il est intéressant de noter que

dans les plus grands parcs la proportion de visiteurs canadiens a été plus forte que de coutume, et que dans les parcs de moindre étendue les touristes étrangers ont été beaucoup plus nombreux que d'habitude. Le premier fait démontre que nos compatriotes commencent à apprécier la beauté pittoresque des parcs et les avantages qu'ils offrent comme lieux de récréation, tandis que le second fait preuve que les parcs inférieurs en étendue ne sont plus uniquement d'un intérêt local mais deviennent mieux connus à l'étranger. Le parc Waterton Lakes est celui qui, cette année comme l'an dernier, a le plus progressé; environ 2,000 touristes l'ont visité. Il devient rapidement un des parcs les plus en vogue, en dépit de son isolement comparatif, et il promet de rivaliser bientôt avec les parcs les plus vastes desservis par les principales voies ferrées.

La tâche la plus importante qui ait été effectuée a été la poursuite des travaux de construction de la route Banff-Windermere. Cette route est maintenant presque terminée et l'on espère qu'elle sera prête pour le printemps prochain, c'est-à-dire une année avant la date qu'avaient fixée pour son achèvement le gouvernement de la Colomie-Britannique et celui du Dominion. Il n'y a aucun doute qu'aussitôt que cette route sera achevée, il y aura accroissement du nombre d'automobilistes visiteurs. On a reçu de presque tous les états de la république américaine ainsi que de toutes les parties du Canada, des demandes de renseignements au sujet de la date d'ouverture et l'on s'attend à ce que 10,000 autos parcourent cette route durant le premier été. Un mouvement touristique international de cette importance a une grande valeur pour le Canada, d'abord, il fait entrer au pays de fortes sommes d'argent américain, et ensuite il ne peut que promouvoir les bonnes relations entre nos voisins et nous.

Le troupeau de bisons appartenant au gouvernement continue à s'accroître et il comprend aujourd'hui plus de 6,000 bêtes. A moins que les limites du parc ne soient agrandies, on n'y pourra garder un nombre plus grand de bisons. La proportion de mâles est devenue trop élevée, et l'on disposera probablement d'environ 1,000 de ces bêtes tout prochainement.

L'application de la loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs a produit de bons résultats, comme le démontre l'accroissement encourageant du nombre de plusieurs espèces d'oiseaux sauvages. L'augmentation a été surtout sensible dans le cas du gibier à plume qui a grandement bénéficié de l'interdiction de la chasse du printemps. Les gardes-chasse honoraires sont aujourd'hui au nombre de 1,722, y compris tous les gardes-forestiers et les gardes-pêche de la côte de l'Atlantique. On s'est rendu compte qu'il y avait encore beaucoup de travail à accomplir pour faire mieux connaître la loi et l'on a fait des efforts particuliers dans ce but. Durant l'exercice, plus de 125,000 brochures et environ 35,000 affiches ont été distribuées. La plus utiles de ces publications est probablement un petit feuillet intitulé "Leçons sur la protection des oiseaux" pour usage dans les écoles, et qui a été approuvé par le ministre de l'Instruction publique de chaque province. L'introduction dans les écoles canadiennes des méthodes de la National Audubon Society a également été un acte important et d'une grande valeur au point de vue éducatif. La création de refuges d'oiseaux avance constamment. Un fonctionnaire du ministère a fait un long séjour sur la côte nord du golfe Saint-Laurent où il s'est rendu compte des conditions qui existent, et il a recommandé l'établissement de dix refuges dans cette partie du pays. La création de réserves où le public puisse se livrer à la chasse est actuellement prise en considération et des recommandations ont été reçues de plusieurs gouvernements provinciaux quant aux étendues qu'ils considèrent convenables.

On a réalisé un progrès satisfaisant dans la tâche qui consiste à marquer et à préserver les sites historiques d'une importance nationale. La commission des Sites et des Monuments historiques a effectué l'étude de plus de 600 sites, et des recommandations ont été faites au ministère à ce sujet. On s'occupera immé-

diatement de 82 de ces sites qui ont été désignés à cette fin. De jolies plaques, faites d'après un modèle préparé par Ernest Fosberry, R.C.A., artiste canadien de renom, ont été coulées en bronze et serviront à marquer les sites désignés, et un concours sera prochainement tenu pour l'exécution de modèles de monuments appropriés.

SERVICE FORESTIER

SYLVICULTURE

Bien que la dépression générale du commerce ait eu pour résultat de diminuer les revenus provenant de certaines sources, cette diminution s'est trouvée plus que compensée par l'augmentation des revenus provenant d'autres sources, de sorte que les recettes totales du service pour le présent exercice accusent une augmentation satisfaisante.

Les pertes causées par les feux de forêts ont été beaucoup moindres qu'au cours de l'exercice 1920-21. Le total des incendies a été notablement inférieur, la proportion des grands incendies (c'est-à-dire ceux qui ravagent une superficie de dix acres ou plus a également été moins élevée, et la superficie totale dévastée par le feu n'a été qu'environ le quart de celle que l'incendie avait ravagée durant l'exercice précédent. La saison a été exceptionnellement favorable dans le Manitoba et la Saskatchewan, mais dans l'Alberta ainsi que dans le district de Salmon Arm, (Colombie-Britannique), les risques d'incendies ont été extrêmement grands. Une meilleure organisation du corps des gardes-feu et l'usage d'un matériel perfectionné ont contribué à réduire le nombre d'incendies. L'emploi d'avions pour la patrouille des forêts a été une innovation de l'année. Ces machines ont été utilisées dans le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique et elles ont donné d'execellents résultats.

Une quantité moindre de bois a été coupée dans les réserves, sauf dans le cas du bois de chauffage, du bois en grume et des traverses de chemin de fer. Comme on pouvait s'y attendre à cause de la crise que traverse l'industrie de l'élevage, le nombre de permis de pâturage a légèrement diminué. Deux nouvelles sociétés coopératives d'élevage ont été formées durant l'exercice; il y a aujourd'hui plus de cinquante de ces sociétés qui envoient leurs troupeaux dans les réserves forestières.

Un indice remarquable de l'importance des forêts du Canada dans l'empire britannique a été fourni par l'envoi de 7,500 livres de graines pour fins d'afforestation dans les îles Britanniques. Toutes ces graines provenaient de conifères de la Colombie.

Le nombre d'arbres distribués aux fermiers des provinces des prairies a augmenté de façon encourageante, de même que le nombre de nouvelles demandes d'arbres. La valeur des rideaux-abris, pour augmenter le confort de la ferme et permettre la culture d'arbres fruitiers et de légumes verts, est de plus en plus appréciée. Les expériences de plantation et de semis dans les réserves ont été poursuivies.

Les Laboratoires des Produits forestiers font rapport qu'ils reçoivent un nombre toujours croissant de demandes de renseignements et de conseils techniques. Les recherches et les investigations deviennent plus nombreuses et l'on rapporte un progrès satisfaisant dans les différentes branches de travaux en général.

Le personnel des recherches sylvicoles continue à faire l'étude de méthodes d'administration qui puissent assurer le meilleur rendement continu. Ces études se font dans la plupart des provinces. Les travaux relatifs aux méthodes d'évaluation des bois, d'exploitation des essences propres à la fabrication de la pulpe,

de repeuplement naturel et artificiel de la forêt, et de ventes de bois suivant les principes de la sylviculture ont jusqu'ici donné les plus utiles résultats immédiats.

DRAINAGE ET IRRIGATION

Irrigation.—Le service de Drainage et d'irrigation a joué un rôle prépondérant dans la préparation des travaux d'irrigation considérables qui s'effectuent dans le sud de l'Alberta. Depuis 1894, alors que fut promulguée la loi relative à l'irrigation dans le Nord-Ouest, on a recommandé et effectué l'examen des sources d'approvisionnement d'eau et l'arpentage de terres irrigables bien avant que le développement des régions particulières eût été demandé.

Durant l'exercice, un total de 228 demandes de droits d'eau de toutes sortes a été reçu. Si l'on compare ce chiffre avec ceux des deux derniers exercices (196 demandes en 1920 et 177 en 1919) on a une idée de l'augmentation constante qui se produit.

Le 4 octobre 1921, la commission des Eaux internationales a défini la méthode de répartition des eaux des rivières St-Mary et Milk et de leurs affluents, entre le Montana, l'Alberta et la Saskatchewan. L'incertitude du développement des projets d'irrigation dont ces rivières constituent la source d'approvisionnement se trouve maintenant en grande partie dissipée, et l'on peut s'attendre à ce que la construction des ouvrages que comportent ces projets commence tout prochainement.

Une superficie de 9,400 acres a été irriguée cette année par la Canada Land and Irrigation Company, contre 4,200 acres en 1920. Plus de 10,000 acres ont été irrigués dans le district d'irrigation de Taber, contre 2,000 acres en 1920. Ces deux entreprises d'irrigation ont commencé à fonctionner en 1920.

On a commencé durant l'année la construction des ouvrages du district d'irrigation de Lethbridge-nord et l'on espère que ce district, de même que celui de la United Irrigation, dont on commencera la construction des ouvrages en 1922, seront prêts à fonctionner durant le printemps de 1923.

Les arpentages relatifs au projet d'irrigation Lethbridge-sud-est ont été terminés cette année et une estimation du coût a été préparée au cours de l'hiver. Un autre projet immense dont on est à faire une étude détaillée est celui de la Saskatchewan-nord, destiné à irriguer une étendue d'environ 1,700,000 acres située au nord-est du groupe de terres irriguées appartenant à la compagnie du chemin de fer Pacifique-Canadien. Les arpentages relatifs à d'autres projets, près de Lethbridge et de Medicine Hat se sont poursuivis durant l'année et quelques-uns ont été terminés. On s'attend à ce que la construction des ouvrages de plusieurs de ces projets soit bientôt commencée. Un rapport détaillé sur chacun de ces projets est contenu dans la partie du présent rapport où sont décrits plus au long les travaux du service d'Irrigation et de Drainage.

Les expériences relatives au service d'eau ont été continuées à Brooks, Buxhall et Coaldale, et ont donné d'excellents résultats. On a obtenu des données d'une grande valeur; un bulletin spécial basé sur ces données est en voie de préparation. Ce bulletin, qui devrait être d'une extrême utilité pour les irrigateurs de l'Ouest canadien, sera publié sous forme de brochure pour distribution aux intéressés.

Drainage.—La section du Drainage du service a été organisée en 1919. Quelques équipes furent mises en campagne durant cette année-là, mais on ne put effectuer que des reconnaissances. En 1920 et en 1921, avec un personnel complet et suivant un programme soigneusement établi, des études plus importantes ont été entreprises, et l'on a obtenu beaucoup de renseignements précieux sur la nature et la superficie d'étendues submergées et marécageuses de l'Alberta, du Manitoba et de la Saskatchewan. Des projets de drainage embrassant envi-

ron 220,000 acres de terres submergées et de marécages ont été recommandés comme pouvant être mis à exécution.

En vue d'expérimenter l'assainissement des terres de la Couronne, le service a entrepris le drainage du lac Waterloo, près de Kinistino (Saskatchewan). Des contrats ont été accordés au commencement de l'année pour l'exécution des traveau, qui se sont poursuivis activement durant toute la saison; on espère qu'ils seront terminés à l'automne de 1922.

Des arpentages d'étendues à drainer se font actuellement d'après les mêmes méthodes que dans le cas des terres irrigables. On facilite ainsi le drainage éventuel de ces régions par des sociétés formées dans un but de coopération sous l'empire des lois provinciales.

Les levés relatifs au projet dit du Triangle de la rivière Carrot, ont été commencés ce printemps. Cette étendue est située près de la ville de Pas (Manitoba) entre la Saskatchewan-sud et la Carrot et comprend environ 1,100 milles carrés. Une si grande partie de cette étendue est inaccessible durant les mois d'été que les équipes qui y étaient occupées sont restées en campagne une bonne partie de l'hiver. Le sol de cette région semble très propres à la culture et si le projet pouvait se résaliser économiquement, la chose serait très avantageuse pour ce district septentrional, où l'industrie minière est en train de se développer de façon remarquable.

Vingt-cinq demandes ont été reçues durant l'exercice relativement à l'établissement de systèmes de drainage de peu d'importance. Ces demandes ont été mises à l'étude et, dans le cas de celles qui ont été approuvées, les arpentages nécessaires ont été faits et les plans préparés. Le progrès réalisé par les différenets systèmes en cours d'exploitation a été satisfaisant.

FORCES HYDRAULIQUES

Un inventaire des forces hydrauliques en exploitation au Canada, fait par le service des Forces hydrauliques, indique que les installations existantes représentent une force totale de 2,763,000 HP, ce qui accuse une augmentation de 300,000 HP durant l'exercice. Contrairement à ce qui s'est produit l'an dernier, une bonne partie de cette augmentation provient d'installations entièrement nouvelles et comme il est rare qu'une chute d'eau soit exploitée à sa pleine capacité en un seul stage, les agrandissements faits à ces usines contribueront d'une année à l'autre à l'augmentation constante des forces hydrauliques aménagées.

Bien que l'augmentation des aménagements de forces hydrauliques qui s'est produite au cours du dernier exercice, et qui vient d'être notée, constitue un record pour le Dominion, elle s'est pratiquement restreinte à l'est du Canada. A l'ouest de l'Ontario, les conditions ne font que commencer à être assez satisfaisantes pour permettre d'entreprendre des installations considérables. On peut croire que l'exploitation hydro-électrique est sortie de la période de quasi-inactivité où elle se trouvait depuis la guerre, si l'on en juge par les travaux entrepris par la Manitoba Power Company à Great Falls, sur la Winnipeg, où elle est à faire un aménagement initial de 56,000 HP. La capacité ultime de cette usine sera de 168,000 HP et son aménagement est la première grande entreprise du genre qui se soit faite à l'ouest des grands lacs depuis près de dix ans.

L'usine exploitée par la municipalité de Winnipeg à Pointe du Bois, sur la Winnipeg, commença à produire de l'énergie en octobre 1911, et durant les dix années qui ont suivi l'aménagement initial, la production a augmenté constamment par l'addition de nouvelles unités, à tel point que son aménagement maximum est aujourd'hui presque réalisé. Les ingénieurs municipaux sont actuellement occupés à effectuer des levés détaillés aux chutes Slave, environ cinq

milles en aval, pour la construction d'une nouvelle usine dont le besoin se fera bientôt sentir.

Le prix élevé du charbon et l'état incertain de l'industrie des charbonnages, de même que l'amélioration de la situation financière et la plus grande stabilité des conditions industrielles contribuent à mettre l'énergie hydro-électrique en faveur auprès du public. Il n'y a donc pas de doute que le Canada, dont les forces hydrauliques sont déjà renommées, verra bientôt une expension considérable de cette industrie.

Le ministère a continué avec un grand succès l'étude de questions relatives aux forces hydrauliques durant l'exercice. Les nouveaux règlements régissant les Forces hydrauliques, qui ont nécessité les recherches les plus minutieuses de la part des fonctionnaires du service des Forces hydrauliques du Canada, ont été promulgués par un arrêté du conseil en date du 31 octobre 1921. Bien que l'expérience démontrera sans doute la nécessité de certains changements ou de dispositions additionnelles dans ces règlements, on croit néanmoins qu'ils sont les plus complets et les plus pratiques qui aient jamais été élaborés, et qu'ils sauvegardent l'intérêt public tout en offrant des avantages raisonnables aux sociétés désireuses d'exploiter ces ressources.

Le levé-hydrométique du Canada, institué par arrêté du conseil en date du 19 juilet 1920, a établi un système uniforme de recherches relatives aux ressources hydrauliques inexploitées de tout le pays.

Les travaux nécessaires à la préparation de l'Inventaire des Ressources hydrauliques ont été poursuivis avec résultats satisfaisants, et la coordination des données relatives à l'exploitation des forces hydrauliques et aux ressources hydrauliques du pays en général a considérablement augmenté. Grâce à cet inventaire, les fonctionaires fédéraux ou provinciaux, de même que ceux qui, parmi le public, s'intéressent à la chose, sont en mesure d'obtenir rapidement les renseignements les plus récents et les plus précis.

Arpentages

SERVICE DES LEVÉS TOPOGRAPHIQUES

Les détails des travaux du Service des Levés topographiques sont donnés en entier dans le rapport annuel de ce service, que le ministère publie séparément; ce qui suit est un simple aperçu du travail accompli au cours de l'exercice.

Trente-sept équipes ont effectué des travaux en campagne, contre quarante-cinq durant l'exercice 1920-21. Quatre de ces équipes ont été employées dans le Manitoba, cinq dans la Saskatchewan, cinq dans l'Alberta, trois dans la zone du chemin de fer en Colombie-Britannique. Seize équipes ont passé la saison partie dans une province et partie dans une autre, et trois ont opéré dans le district du Mackenzie (Territoires du Nord-Ouest).

Levés exécutés dans le district du Mackenzie.—La partie peut-être la plus intéressante du programme d'arpentage de la saison a été le travail effectué dans le district du Mackenzie. Ce travail consistait à faire un relevé exact des principales voies navigables—rivière Slave, lac Great Slave et fleuve Mackenzie—depuis la 30ième ligne de base jusqu'à un point situé 110 milles en aval de Norman. A mesure que cet arpentage progressait, le contrôle en était obtenu au moyen d'une combinaison de bases mesurées à la chaîne établies par triangulation ou par une méthode de levés au stadia approprié à ce relevé particulier et à la nature du rivage.

Les opérations se sont effectuées sur une distance de 1,000 milles nécessitant le relevé de plus de 4,000 milles de rivage et l'érection de bornes à des intervalles de deux à cinq milles.

Trois équipes ont collaboré à cette tâche et si l'on tient compte des grandes distances à parcourir, des difficultés du transport et des conditions dans lesquelles il fallait opérer, on constate que les résultats obtenus ont été remarquables. Ces levés ont été effectués en vue de fournir un moyen de contrôler l'arpentage de claims miniers, de concessions pétrolifères, et autres arpentages résultant de la découverte d'importants gisements miniers et pétrolifères dans ce district. On a également accompli beaucoup de travail d'exploration qui facilitera l'exploitation des ressources du district.

Levés topographiques.—Des levés topographiques ont été effectués par quatre équipes, pour la revision de quatre cartes sectionnellles, ce qui porte à dix-sept le nombre de ces feuilles qui ont été revisées; il y en a onze qui sont prêtes à distrbiuer. Ces feuilles représentent principalement les alentours de centres importants; elles comprennent les geuilles "Dufferin", "Emmerson", "Brandon" et "Winnipeg", dans le Manitoba, les feuilles "Moose Jaw", "Regina", et "Saskatoon" dans la Saskatchewan, et les feuilles "Blackfoot", "Red-Deer", "Peace-Hills" et "Edmonton", dans l'Alberta. Ces cartes sont en grande demande et plusieurs lettres d'appréciation de leur excellence et de leur utilité ont été reçues.

Une équipe, utilisan tdes méthodes photographiques a été occupée à ce genre de travail dans la zone du chemin de fer en Colombie-Britannique, où il est impossible d'employer les méthodes d'arpentages ordinaires, à cause de la nature montagneuse du terrain.

A la demande du service Forestier du ministère de l'Intérieur, une autre équipe a entrepris un levé topographique à la planchette de la réserve forestière Cypress Hills. Le but de ce levé est d'obtenir, pour fins générales d'administration, une carte indiquant avec une précision raisonnable la topographie de la région et pouvant servir à la gestion détaillée de la réserve.

Classification des terres.—Trois équipes ont été employées à la classification détaillée des terres. Une équipe a été occupée à des levés de reconnaissance dans un district comparativement peu peuplé, afin de déterminer quelles terres devraient être soumises à un examen détaillé plus tard.

La classification des terres pour fins de colonisation a été l'une des parties les plus importantes des travaux du service des levés topographiques depuis 1918. Jusqu'à date, environ dix-sept millions d'acres ont été examinés et classifiés, et des cartes, des plans et des rapports montrant les résultats de ces levés sont disponibles pour les districts de la Peace et de St-Paul des Métis, en Alberta, pour celui de Prince-Albert, en Saskatchewan ainsi que pour le district compris entre les lacs Manitoba et Winnipegosis, dans le Manitoba.

Levés au stadia.—L'arpentage au stadia des nappes d'eau, en vue de reviser les plans de townships arpentés depuis un grand nombre d'années et dans lesquels plusieurs des lacs se sont desséchés partiellement ou totalement, a été continué par quatre équipes; au cours de la saison précédente, onze équipes avaient été employées à ce travail, qui fut commencé en 1913 et qui est maintenant presque terminé.

Arpentage des limites interprovinciales.—Deux équipes ont continué l'arpentage de la limite qui sépare les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. L'exécution de ce levé se fait depuis plusieurs années et la partie de la limite comprise entre la frontière et le col Yellowhead est aujourd'hui entièrement arpentée, de même qu'une partie du 120ième méridien qui forme la limite dans le district de la Peace.

Une autre équipe a été employée à l'arpentage de la limite Manitoba-Ontario, en direction nord à partir de la rivière Winnipeg.

Ces arpentages sont importants, voire nécessaires, puisqu'ils soulèvent la question de juridiction, non seulement au point de vue de la propriété des terres,

mais aussi à celui de l'application des lois provinciales et de l'administration de la justice.

Nivellements.—Sept équipes ont été employées à l'extension des nivellements, une distance totale de 3,638 milles ayant été nivelée. La connaissance des altitudes d'un district est essentiel à son développement économique, car sans cela il est impossible de régler des questions telles que la possibilité de construire des voies ferrées, le drainage d'étendue submergées, l'amélioration du régime des rivières pour diverses fins, et une foule d'autres dont dépend le développement du pays. Depuis que les nivellements ont été commencés par ce service en 1908, plus de 34,000 milles de lignes ont été nivellées.

Arpentages divers et réarpentages.—Comme les années précédentes, il est venu d'un peu partout de pressantes demandes de réarpentages peu considérables et d'arpentages divers. Ces travaux ont nécessité l'emploi de trois équipes volantes. Quelque travail de ce genre a également été accompli par deux équipes qui étaient employées à l'arpentage de terrains ajoutés à plusieurs townsites de peu d'étendue.

Subdivision.—Il n'y a eu que trois équipes, au lieu de neuf comme l'année précédente, employées à des arpentages de subdivision dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta. Deux équipes ont été occupées durant une partie de la saison à subdiviser des terres dans la zone du chemin de fer, en Colombie-Britannique, le reste de la saison étant employé à des travaux divers et à la réunion de données pour la revision des cartes sectionnelles.

Travaux divers.—Une comparaison du résumé ci-dessus des travaux du service des Levés topographiques et des sommaires semblables paraissent dans les rapports du ministère de l'Intérieur pour les exercices antérieurs à la guerre révèle un changement graduel mais déterminé dans les attributions du service.

La classification topographique des terres, les levés d'exploration et d'autres catégories importantes d'arpentages se font aujourd'hui sur une plus grande échelle qu'autrefois. Par suite de la diminution des crédits affectés aux arpentages depuis quatre ans, diminution rendue nécessaire par les conditions amenées par la guerre, il a été impossible de donner beaucoup d'extension à ces genres d'arpentages.

Des levés topographiques se font au Canada depuis quelques années, et une partie considérable de ces levés, y compris ceux qui ont été effectués au moyen de la protographie, a été confiée au service des Levés topographiques. Quelques équipes ont été employées dans les provinces de l'Ouest à des travaux topographiques peu considérables, et les résultats ont été des plus satisfaisants. Le but qu'on se propose est d'effectuer un levé rapide à une plus petite échelle qu'un mille au pouce, et les méthodes employées, tout en n'étant pas absolument exactes, sont des plus économiques et produisent des résultats satisfaisants pour des fins pratiques.

Plusieurs des données requises sont déjà disponibles sous forme de cartes sectionnelles que le service publie depuis plusieurs années. On obtient aussi des renseignements précieux de divers bureaux des administrations provinciales et municipales ainsi que de la directon des différents chemins de fer. Le travail fait par de petites équipes qui, parcourant rapidement le pays, se procurent par des méthodes expéditives des données sur la topographie, l'altitude, les routes, les travaux accomplis par les colons et autres renseignements qu'il serait impossible d'obtenir autrement. On coordonne le tout et les cartes, que préparent et tracent les chefs d'équipes, sont imprimées par le service. En rase campagne, une équipe peut reviser une feuille, comprenant 4,300 milles carrés, au cours d'une saison, au coût aproximatif de $1.42 par mille carré.

La classification des terres fut d'abord entreprise à la demande de la Commission d'établissement des Soldats, alors que plusieurs arpenteurs fédéraux faisant partie du personnel des Levés topographiques eurent mission de se procurer des données requises pour l'établissement de soldats rapatriés sur des terres de l'Ouest. Leurs travaux furent très utiles à la Commission et d'un grand avantage pour les colons en général. La valeur de ce travail vient surtout de ce qu'il permet de diriger les colons vers des régions appropriées et de donner un développement rapide aux nouveaux centres de colonisation, en mettant les colons à même de se procurer des renseignements précis qui leur seront d'un grand secours dans le choix de homesteads dans des districts avantageux.

LEVÉS GÉODÉSIQUES

Durant l'exercice, on a réalisé un progrès marqué dans l'extension des levés géodésiques du Canada, sur lesquels est basée la préparation de cartes précises du pays et qui fournissent aussi le contrôle nécessaire de tous les autres levés.

La ligne de base de l'île Anticosti a été préparée et mesurée durant l'exercice. Cette ligne a presque douze kilomètres et demi ($7\frac{3}{4}$ milles) de longueur et sera fort utile pour le contrôle du réseau de triangulation du Saint-Laurent inférieur.

Les travaux d'astronomie géodésique ont compris l'occupation de deux stations Laplace: celle dans l'île Anticosti et celle de Derby du réseau de triangulation du Cap-Breton; ils ont également compris l'observation de l'azimut sur la ligne Cap-Chat-Castor de la triangulation du Saint-Laurent.

On a terminé cette année le levé de reconnaissance entrepris sur la côte est du Nouveau-Brunswick, de la baie de Fundy à la baie des Chaleurs; dans l'est de la Nouvelle-Ecosse, la triangulation a été achevée jusqu'au voisinage de Sydney.

Une entente a été conclue avec les services forestiers du Nouveau-Brunswick et du Québec, pour le partage du coût des tours dont le service des levés Géodésiques a besoin à certaines stations pour assurer l'intervisibilité des stations, et dont les services forestiers se servent comme tours de guet pour localiser les feux de forêt.

Dans le Québec la reconnaissance relative à la triangulation primaire du Saguenay a été partiellement terminée, et la reconnaissance de la moitié ouest de l'île Anticosti a été achevée. On a construit des tours aux stations de l'extrémité ouest et de la côte sud-ouest de l'île Anticosti, de même qu'à celles de la côte de Gaspé qui se trouvent vis-à-vis. Des observations relatives au mesurage des angles ont été faites à toutes les stations de triangulation primaire et secondaire, de même qu'aux phares et autres points importants du golfe Saint-Laurent dans l'étendue bornée à l'ouest par une ligne reliant le phare de Pointe-des-Monts, sur la côte Nord, au phare du Cap-Chat, sur la côte sud, et bornée à l'est par une ligne joignant la rivière Thunder, sur la côte Nord, et le village de Saint-Antoine sur la côte sud. Deux stations de triangulation, l'une primaire et l'autre secondaire, ont été établies sur le mont Albert, dans les montagnes Shickshock.

Les travaux effectués dans le Québec ont également compris la localisation des points nécessaires au contrôle du levé aérien exécuté dans les collines situées au nord d'Ottawa. Ces points ont été localisés au moyen d'une triangulation et d'un relevé, et leurs altitudes ont été déterminées.

Dans l'Ontario, on a effectué des triangulations primaires, des triangulations urbaines, des nivellements de précision et des relevés de précision.

Au printemps de 1921, une entente a été conclue entre le United States Coast and Geodetic Survey et le service des Levés géodésiques du Canada, assurant la coopération de ces deux services pour l'extension d'un réseau de

triangulation primaire le long du 49ième parallèle qui forme la frontière, afin de constituer une base pour tous futurs travaux de triangulation qui pourront être requis dans l'Ouest. Il a été convenu que la partie canadienne de ce levé s'étendrait du lac des Bois au 109ième méridien et que les équipes américaines opéreraient dans la parti comprise entre le 109ième méridien et la côte du Pacifique. Une reconnaissance embrassant environ 500 milles de la section canadienne a été effectuée.

Dans la Colombie-Britannique une reconnaissance a été faite sur la Fraser, de Vancouver à Kamloops. Grâce à la collaboration de la commission d'Aéronautique, un hydravion a été disponible pour ce travail. Sur la côte, on a continué la reconnaissance et la triangulation primaire entre Nanuc et Prince Rupert. Cette section de triangulation primaire forme partie d'un projet combiné par le Canada et les Etats-Unis pour le contrôle des triangulations de la côte du Pacifique, et qui comprendra les Etats-Unis du nord, la Colombie-Britannique, le sud-est de l'Alaska, le Yukon et la plus grande partie de l'Alaska.

Neuf cent quatre-vingt-cinq milles de nivellements de précision ont été ajoutés au réseau de nivellements, ce qui porte le total à 15,016 milles. Trois cent quatre-vingt-quatre repères permanents ont été établis, ce qui porte leur total à 4,544.

Il est à noter que les lignes de nivellements de précision effectuées par les organisations géodésiques nationales du Canada et des Etats-Unis renforceront les réseaux de nivellements de précision des deux pays.

LIMITE INTERNATIONALE

Les opérations d'arpentage relatives à la détermination des différentes sections de la frontière, de l'océan Arctique à l'Atlantique, soit une distance de 4,083 milles, sont pratiquement terminées.

La frontière, telle que définie dans les différents traités, suit le milieu du lit de petits cours d'eau passablement tortueux et afin d'obtenir une bonne ligne de démarcation il a été nécessaire de faire un grand nombre de courtes visées. Des relevés d'une grande précision étaient nécessaire, et la longueur et le relèvement de chaque visée ont été notés.

Ces conditions existaient entre la ligne de partage des eaux et le lac Rainy, sur la frontière Ontario-Minnesota, le long du ruisseau Monument près de la source de la Sainte-Croix entre le Maine et le Nouveau-Brunswick, et le long du bras sud-ouest de la Saint-Jean, entre le Québec et le Maine.

Une équipe a opéré sur la Sainte-Croix et une autre sur la frontière Ontario-Minnesota, dans le système de lacs qui se rattachent au lac Rainy. Chacune a travaillé en collaboration avec une équipe américaine.

Une équipe dirigée par les ingénieurs des sections canadiennes et américaines de la Commission, a fait l'inspection de la frontière et l'examen des bornes entre le golfe de Georgie et le faîte des montagnes Rocheuses. Plusieurs bornes ont été endommagées et devront être remplacées ou réparées. Les fonctionnaires de la Douane et de l'Immigration ont fortement conseillé de déblayer la bande de terrain où les arbres avaient été abattus il y a quinze ans, particulièrement dans le voisinage des différents postes douaniers. La végétation y a tellement repoussé à plusieurs endroits, surtout dans la delta de la Fraser, qu'il est impossible aujourd'hui de distinguer la ligne.

Le rapport sur le rétablissement de la frontière à partir du 49ième parallèle et à travers le golfe de Georgia, et dans le détroit de Juan de Fuca jusqu'au Pacifique, a été soumis au Parlement et distribué au public intéressé.

Au cours de l'exercice dix-huit cartes de la série dite du 49ième parallèle ont été gravées et imprimées, neuf de la section qui va du Saint-Laurent à la baie de Fundy et quatre de la section Colombie-Britannique et sud-est de l'Alaska.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Lors de la découverte de pétrole en août 1920, dans la vallée du Mackenzie, environ 50 milles au nord de Fort Norman (Territoires du Nord-Ouest) les journaux et magazines canadiens et américains parlèrent beaucoup de l'évènement. Tout indiquait une ruée vers les champs pétrolifères de la région du Mackenzie dès l'ouverture de la navigation en 1921, et l'on crut bon de créer le service des Territoires du Nord-Ouest à Ottawa, dans le but d'administrer les ressources naturelles et d'expédier les affaires administratives de ces territoires.

Une équipes fut envoyée à Fort Smith, par voie de la Peace. Cette équipe, qui comprenait un régistrateur, des sous régistrateurs, des maîtres charpentiers et autres ouvriers, munis du matériel nécessaire à l'érection de bâtiments convenables et pourvus de fournitures de bureau et de papeterie, quitta Peace River le 5 mai 1921, dans deux chalands, chargés de trente tonnes de matériel, et arriva sans encombre à Fort Smith le 26 du même mois.

Des arrangements avaient été conclus avec le département des Affaires indiennes pour l'obtention d'une quantité suffisante de billes et de bois scié pour servir à la construction des bâtiments à Fort Smith, mais en arrivant là l'équipe constata qu'il n'y avait pas de bois disponible. Vu le manque de main-d'œuvre, l'agent des sauvages stationné à Fort Smith n'avait pu se procurer ces matériaux.

Il fallut acheter quatre chevaux, des camions, etc., pour transporter les articles par le portage qui relie Fitzgerald à Fort Smith, car les tracteurs et les attelages de l'endroit étaient très occupés au charroi d'approvisionnements pour les compagnies de pétrole et de transport, pour les prospecteurs, etc.

Des mesures immédiates furent prises pour l'obtention des billes et du bois scié nécessaires à l'érection de bâtiments permanents à Fort Smith, et pour l'établissement d'agences des Bois de la Couronne et des Terres, ainsi qu'un bureau d'Enregistrement des Mines, pour desservir le district. Le Bureau d'Enregistrement de Fort Smith fut officiellement ouvert le 1er juillet 1921, et des sous-agences furent subséquemment établies à Norman et à Résolution. Afin d'enregistrer les demandes de personnes venues de la côte du Pacifique, les Registrateurs miniers de Dawson, de New Westminster et d'Edmonton furent nommés, à titre temporaire, sous-registrateurs pour le district du Mackenzie.

ADMINISTRATION ET INSPECTION

L'édifice de l'administration, à Fort Smith fut terminé le 15 août 1921. On donna aux colons, aux prospecteurs et aux touristes tous les renseignements possibles sur les ressources naturelles des Territoires du Nord-Ouest et on fit tout ce que l'on pouvait pour faciliter le développement de la région.

Des règlements régissant l'octroi de coupes de bois dans le district du Mackenzie ont été préparés et autorisés et des mesures ont été prises pour les faire observer.

On a fait l'inspection de tous les lots de colonisation, et les réclamations existantes, relatives à des concessions gratuites ou à des achats de terres ont été réglées de façon satisfaisantes après l'annulation du droit de propriété des Indiens en octobre 1921. Dans chacun des groupements, un ou deux lots ont été réservés pour fins administratives, advenant l'établissement d'agences des terres, de stations radio télégraphiques, d'aérodromes, etc.

A la demande du Statisticien fédéral, le recensement de la population blanche des territoires du Nord-Ouest a été fait, de même que celui des Esquimaux habitant le delta du Mackenzie.

La nomination de fonctionnaires et la rédaction de formules pour enregistrer les naissances, les mariages, et les décès survenant dans les territoires du Nord-Ouest ont été discutées avec le Bureau des Statistiques. De nouvelles

formules qui, suppose-t-on, suffiront aux besoins durant quelques années, sont en voie de préparation et seront distribuées durant la saison de navigation cette année.

Le rapport indiquant le nombre de permis accordés par le Commissaire, durant l'année finissant le 31 décembre 1921 pour l'entrée de spiritueux dans les Territoires pour fins médicinales et sacramentelles, a été soumis au Parlement le 22 mars 1922. Quatre-vingt-un permis ont été accordés pour une quantité globale de $207\frac{1}{2}$ gallons de spiritueux, dont 70 gallons de vin sacramentel.

On a décidé de laisser ouvert le bureau d'Enregistrement minier, des Bois et des Terres à Fort Smith durant l'hiver, de même que la sous-agence du Bureau d'Enregistrement à Norman. Il y a sept employés au bureau de Fort Smith et deux à celui de Norman. Des rapports sont parvenus au ministère par chaque courrier venant de ces points éloignés.

Durant l'absence temporaire du maître de poste de Fort Smith, le Registrateur minier a rempli cette fonction, et un rapport sur les conditions postales en général a été soumis au ministère des Postes, avec le résultat que les facilités postales seront beaucoup plus grandes en 1922.

Au cours de l''exercice, le Commissaire des Parcs a cessé d'administrer la Loi de chasse du Nord-Ouest; il a également renoncé à l'administrataion des troupeaux de bisons des forêts qui se trouve dans le voisinage de Fort Smith, ainsi que du troupeau de rennes de Lobster Bay (Québec).

HÔPITAUX ET SANTÉ PUBLIQUE

Pendant l'inspection des groupements de colons, les hôpitaux, les pensionnats et les externats ont été visités, et l'on a convenu d'une subvention à faire aux hôpitaux du district du Mackenzie, pour toutes les catégories de patients sur une base de tant par tête et par jour.

La Gendarmerie à cheval a fait rapport que dans le district du golfe Coronation, quelques Esquimaux pratiquent l'infanticide, particulièrement en ce qui concerne les enfants du sexe féminin. Lorsqu'une tribu émigre, si un enfant de ce sexe vient au monde, les parents en éprouvent plus ou moins de difficultés et très fréquemment l'enfant est supprimé. Il en résulte que la population de plusieurs tribus va en diminuant. Pour remédier à cet état de choses, une somme de $1,500 a été affectée à l'achat d'articles de vêtement, de farine, d'aiguilles, de fil, et autres du même genre que les membres de la gendarmerie distribueront aux parents esquimaux ayant des enfants de moins de cinq ans pour les encourager à garder et à élever leurs rejetons. Cet état de choses, n'existe que dans le district du golfe Coronation.

Durant l'été de 1921, une épidémie de variole a sévi parmi les indigènes du nord de l'Alberta et la maladie s'est répandue dans les territoires du Nord-Ouest. Grâce aux efforts des officiers de santé, dont le nombre a été augmenté, des gendarmes et du personnel des hôpitaux, l'épidémie a pu être enrayée. On a pris des mesures pour assurer de meilleurs secours médicaux dans la région de Norman.

ROUTES, COMMERCE ET NAVIGATION

La scierie de Fitzgerald, appartenant au département des Affaires indiennes, qui en faisant lui-même l'exploitation, a passé sous la direction de notre ministère au cours de l'hiver dernier. A la même époque, le personnel du bureau d'Enregistrement minier, demeure à Fort Smith durant l'hiver, a coupé une grande quantité de bois en grume qui sera débité pour être livré, dès l'ouverture de la navigation, aux colons et aux prospecteurs qui n'ont pu se procurer à d'autres sources des matériaux de construction.

Durant l'hiver on a fait beaucoup de travail préparatoire en vue de la construction d'une nouvelle route allant de la limite de l'Alberta jusqu'au centre de la colonisation à Fort Smith.

La Banque Union du Canada a ouvert une succursale à Fort Smith en juin 1921, au grand avantage des bureaux de l'administration et du public en général. Les colons et les prospecteurs ont grandement apprécié cet avantage.

Les expérimentations agricoles auxquelles se livrait l'agent des sauvages à Fort Smith ont été discontinuées; bêtes et instruments ont été remis au Registraire minier. On a labouré une certaine étendue de terrain durant l'automne et l'on procédera sans doute à l'ensemencement au printemps.

A la demande du ministère de la Marine et des Pêcheries, on a placé dans l'Athabaska, la Slave et le Mackenzie des bouées qui ont été d'un grand secours aux prospecteurs et aux compagnies de transport.

EXPÉDITION ARCTIQUE

Vu la nécessité qu'il y avait de faire l'inspection des îles de l'archipel arctique et d'y établir d'autres postes administratifs, le navire d'exploration polaire "Arctic", qui servait de bateau-feu dans le golfe Saint-Laurent depuis plusieurs années a été remis par le ministère de la Marine et des Pêcheries au ministère de l'Intérieur, qui le fit remettre en état et équiper pour une expédition artique. Les préparatifs étaient presque terminés en 1921, mais on décida finalement de remettre à plus tard l'expédition. La direction en fut confiée au service des Territoires du Nord-Ouest et à la fin de l'exercice, on espérait que les préparatifs seraient terminés pour la saison de 1922 et que l'*Artic* pourrait alors faire le voyage.

CONSEIL ADMINISTRATIF DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Afin de parer à l'augmentation des travaux, le nombre de membres du conseil administratif des territoires du Nord-Ouest a été porté de quatre à six; il est aujourd'hui formé comme suit:

Commissaire—

W. W. Cory, C.M.G., sous-ministre de l'Intérieur.

Commissaire adjoint—

Roy A. Gibson, sous-ministre adjoint de l'Intérieur.

Conseillers—

J. W. Greenway, commissaire des Terres fédérales.
Dr Charles Camsell, sous-ministre des Mines.
H. H. Rowatt, surintendant du service des Terrains miniers, ministère de l'Intérieur.
O. S. Finnie, directeur du service des Territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Intérieur.
Lieut.-Col. Cortland Starnes, commissaire adjoint de la Gendarmerie à cheval du Canada.

Tous les membres du conseil sont des fonctionnaires de l'administration fédérale, et ils accomplissent leur tâche sans aucune rémunération additionnelle.

REVENUS DES TERRITOIRES DU NORD OUEST

TABLEAU indiquant le revenu perçu dans les territoires du Nord-Ouest durant l'exercice 1921-22.

	$ c.	$ c.
Terres fédérales—		
Ventes générales	1,170 90	
Droits ordinaires perçus	100 00	
Droits divers perçus	30 00	
Compte en suspens	12 00	
		$ 122,046 73
Bois de la Couronne—		
Redevances pour coupe du bois	2,370 68	
Permis de fenaison	36 75	
		2,407 43
Mines—		
Pétrole	$ 113,443 40	
Droits d'enregistrement perçus	180 00	
Droits miniers perçus	1,408 00	
		$ 115,031 40
Diverses sources—		
Droits perçus sur permis relatifs aux spiritueux	$ 194 00	
Amendes et confiscations	222 00	
Licences de trappeurs	1,599 00	
Licences de tracteurs	1,280 00	
		$ 3,295 00
Grand total		$ 122,046 73

OBSERVATOIRE DU DOMINION, OTTAWA

On a continué à se servir du cercle méridien suivant le même programme que les années dernières, et des observations ont été faites au cours de 139 nuits. Les observations que comporte le programme actuel sont déjà presque toutes effectuées il ne reste à faire que deux ou trois mois de travail impossible à exécuter avant l'automne et l'hiver prochain.

Des observations de latitude et de longitude ont été faites à cinq stations situées dans le bassin du Mackenzie. Comme une seule de ces stations pouvait être atteinte par le télégraphe, on a eu recours à la T.S.F., pour déterminer la longitude. A cette fin, les signaux horaires radiotélégraphiques transmis par trois stations des Etats-Unis ont été utilisés, ces signaux étant observés tant à Ottawa qu'aux stations déjà mentionnées; de la sorte, les longitudes sont basées strictement sur Ottawa quelle que soit la précision des signaux horaires employés. A l'unique station qui pouvait être atteinte par le télégraphe la longitude a été déterminée à la fois par la méthode ordinaire et par les signaux de T.S.F., et la concordance de ces deux méthodes a été très satisfaisante. On a publié une brochure donnant les résultats de toutes les observations de latitude et de longitude effectuées par l'Observatoire jusqu'à la fin de 1919, ainsi que la solution et la détermination du réseau canadien de longitude.

L'observatoire a également collaboré aux travaux de longitude australienne exécutés par l'observatoire d'Adélaïde, en recevant les signaux horaires radiotélégraphiques transmis par les stations d'Annapolis (Maryland, E.-U.) et de Lafayette (France).

Le service de distribution de l'heure a été maintenu comme les années précédentes et le système d'horloges des nouveaux édifices parlementaires a été relié à l'observatoire. Dix horloges types secondaires sont continuellement synchronisées; à leur tour, elles contrôlent plus de 550 horloges et cadrans de différentes sortes, y compris les grandes horloges extérieures de l'observatoire et du bureau de poste d'Ottawa. Des relais battant les secondes sont maintenus dans trois bureaux de la ville, une horloge est synchronisée toutes les heures, des signaux horaires sont transmis par télégraphe et par téléphone, et l'heure

est enregistrée sur les divers sismographes de l'observatoire. Comparaison est faite chaque jour avec l'heure de Washington et de Paris au moyen des signaux radiotélégraphiques envoyés d'Annapolis et de Lafayette. Ce travail est effectué en coopération avec la Commission internationale de l'heure, relativement à une enquête sur des différences inexpliquées qui existent entre les observations de méridien. On a continué les travaux d'expérimentation se rapportant à l'enregistrement chronographique des signaux horaires radiotélégraphiques, et l'on a élaboré une méthode presque exempte d'erreur systématique.

Le télescope équatorial de 15 pouces a été utilisé comme auparavant pour obtenir les vitesses radiales des étoiles; au total, 942 spectrogrammes ont été obtenus, la longueur de la pose variant de 30 à 70 minutes; 102 photographies directes (pose moyenne de trois heures) ont également été obtenues au moyen du camera à court foyer ajusté sur l'équatorial. Le travail a été restreint à l'étude d'étoiles du type Beta du Grand Chien on en a découvert un très grand nombre, dont plusieurs ont été étudiées en détail et révèlent des caractéristiques très intéressantes. Des travaux considérables d'expérimentation ont également été faits à l'aide du camera double de 8″ afin de déterminer les courbes de lumière de quelques étoiles de ce type en même temps que les courbes de vitesse radiale. Trois publications décrivant les études en cours d'exécution ont été préparées durant l'exercice.

L'équatorial a été mis à la disposition du public les samedis soir et plusieurs visiteurs ont profité de cet avantage.

A l'aide du cœlostat et du spectrographe solaire, 304 plaques comprenant plus de 1,450 observations enregistrant plus de 13,000 raies de spectres solaires, de spectres d'iode et de spectre d'arc électrique ont été obtenues. En outre, 52 photographies du soleil ont été prises au moyen du camera cœlostat afin d'enregistrer les taches solaires, et le mesurage des spectrogrammes a été effectué comme d'habitude. Une première livraison (quatre sections) des "Spectroscopic Investigations of the Sun" (Etudes spectroscopiques du soleil), formant le volume VI des publications de l'observatoire du Dominion, a été préparée. Parmi les résultats des travaux accomplis au cours de l'exercice, on peut mentionner; la découverte et l'élimination d'une erreur importante due au retard causé par la capillarité de l'huile des micromètres; les mesurages de spectres des taches solaires ont confirmé notre théorie des pores quant à la variation des longueurs d'ondes solaires, et cette théorie a été appliquée à la variation céphéïde; on a constaté que les mesurages de la rotation solaire en 1915 avaient diminué graduellement de janvier à juillet—changement qui s'explique par la diffusion du spectre. Le nouveau spectre comparateur double, dont le modèle a été imaginé en 1917, a été terminé de façon satisfaisante dans l'atelier de mécanique de l'observatoire. Des arcs vacuum ont été préparés en prévision d'un programme considérable comportant l'observation des longueurs d'ondes d'arcs et des longueurs d'ondes solaires.

Le programme d'observations à l'aide du télescope équatorial photographique n'a pu être exécuté régulièrement, faute d'observateurs. Un certain travail a été accompli en ce qui concerne la réduction des observations antérieurement faites, l'échelle de magnitude qui en a résulté concordant bien avec celle du professeur Parkhurst. L'équipement thermo-électrique, comprenant une pile, une source de lumière, des lentilles condensatrices et des lentilles projectrices a été installé et une certaine somme de travail d'expérimentation a été effectuée au cours de l'exercice.

Les opérations du service des Levés magnétiques ont été poursuivies de la même façon qu'au cours des exercices précédents. L'observation des éléments magnétiques s'est faite à plus de cinquante stations situées dans le sud-est de l'Ontario dans le Québec et dans les provinces maritimes. On a publié une brochure donnant les résultats de toutes nos observations magnétiques jusqu'à

1920, comprenant environ 500 stations magnétiques disséminées par tout le pays, et contenant les valeurs de la déclinaison, de l'inclinaison et de l'intensité, toutes réduites à l'époque 1921, y compris une carte indiquant de façon graphique la déclinaison à chacune de ces stations magnétiques.

Le travail relatif à la gravitation qui avait été interrompu il y a quelques années parce qu'il n'y avait aucun observateur disponible, a été repris au cours de la dernière saison. Outre les observations faites à Washington et à Ottawa pour fins de standardisation, on en a faites aux stations de latitude et de longitude établies dans le bassin du Mackenzie. Ce genre de travail dans cette région, constitue une addition notable aux données disponibles, car, vu, l'éloignement de ces stations, il n'y a eu que très peu de travail de fait à des latitudes aussi élevées. Il est également utile, dans cette région particulière, par suite de l'existence possible de gaz naturel et de pétrole. On a préparé une publication traitant de ce travail et donnant une réduction de toutes les observations de gravitation antérieurement faites au Canada.

Durant l'exercice, quatre-vingt-neuf tremblements de terre ont été enregistrés à Ottawa; il n'a été possible d'estimer la distance que dans un très petit nombre de cas dix-huit en tout; la saison a été remarquable par le peu de tremblements de terre bien définis qui se sont produits. Tous les appareils ont fonctionné de façon continue, et outre les sismographes Bosch et l'appareil vertical Wiechert, on a reçu et installé, comme partie constituante nord-sur, l'un des sismographes Milne-Shaw qui avaient été commandés. Cet instrument fonctionne de manière satisfaisante dans la voute qui avait été aménagée pour le recevoir.

La série de publications traitant de la localisation des épicentres a été continuée, les localisations des années 1917-18-19 paraissant dans deux publications.

On a fourni des rapports mensuels à 120 stations; règle générale, ces rapports sont envoyés entre le 1er et le 5 de chaque mois pour le mois précédent. Des rapports émanant de ces stations ont également été reçus.

Les sismographes de Halifax et de Saskatoon nous ont fourni leurs enregistrements pour être consultés et les résultats ont été publiés dans nos bulletins. L'ondemètre de Chebricto Head (Nouvelle-Ecosse) nous a également fourni ses enregistrements sur le calcul des ondes; ces enregistrements ont été ajoutés aux nôtres.

La bibliothèque de l'Observatoire contient actuellement près de 11,000 volumes reliés et brochures. Comme dans le passé l'atelier de reliure a été d'une grande utilité; on y a relié et numéroté des livres et des brochures, monté des cartes, réparé des volumes et exécuté d'autres travaux du même genre.

Durant l'exercice, il y a eu deux réunions astronomiques internationales, l'une à Middletown, (Conn) et l'autre à Toronto. A ces deux réunions, l'observatoire a été représenté par le Directeur et par plusieurs membres du personnel; on y a soumis treize travaux se rapportant aux diverses phases du travail astronomique.

OBSERVATOIRE ASTROPHYSIQUE DU DOMINION, VICTORIA (COLOMBIE-BRITANNIQUE).

Le présent rapport annuel est le quatrième qui ait été soumis par l'Observatoire astrophysique du Dominion, où des observations ont été faites pour la première fois le 6 mai 1918. Les détails des travaux sont donnés de façon complète dans les publications de l'observatoire, dont onze fascicules ont été publiés durant l'exercice, le total jusqu'à date étant de 31. Nous ne donnerons donc ici qu'une description susccinte des travaux.

Au cours du dernier exercice, les conditions climatériques ont été encore plus défavorables que l'année précédente qui elle-même avait été pire que les deux premières sous ce rapport. Du 1er avril 1921 au 31 mars 1922, 1,561 spectres solaires ont été photographiés; on leur a donné les numéros 5829 à 7389. La coupole a été ouverte et des observations ont été commencées au cours de 224

nuits. Durant 7 de ces nuits aucune observation satisfaisante n'a pu être faite, et durant 27 nuits il n'a été possible d'obtenir qu'un seul spectrogramme. Pendant 97 nuits le firmament est resté clair une bonne partie du temps utile (les trois cinquièmes du temps, en moyenne), et durant 93 nuits le firmament est resté clair toute la nuit. Au cours des 141 autres nuits, le temps a été tout à fait nuageux ou bien tellement changeant qu'aucune observation n'a pu être entreprise. L'article principal du programme des travaux de l'observatoire, c'est-à-dire la détermination des vitesses radiales de plus de 700 étoiles du catalogue général préliminaire de Boss, a été exécuté au cours de l'exercice et les résultats publiés dans deux fascicules, Vol. II, No 1, "The Radial Velocities of 594 stars" (Vitesses radiales de 594 étoiles), et Vol. I, No 26 "Eighty-eight Spectroscopic Binaries" (Quatre-vingt huit binaires spectroscopiques); le Vol I, No 10, "One Hundred Spectroscopic Binaries" (Cent binaires spectroscopiques) a paru antérieurement. Les observations et les mesurages que comportait cet important travail ont été terminés en juillet; on a employé à peu près un mois à la préparation du manuscrit et les épreuves ont été soumises par les imprimeurs vers la fin de l'année civile. La publication principale contient les vitesses de 537 étoiles à vitesse constante, les vitesses des systèmes de 22 binaires spectroscopiques et de 35 binaires supposées, au total 594 étoiles. Pour obtenir ces vitesses il a fallu mesurer et réduire 4970 spectrogrammes stellaires et l'on comprendra mieux l'ampleur du travail si l'on songe que les vitesses radiales de 2,000 étoiles seulement sont déterminées antérieurement par tous les autres observatoires au cours d'une période de vingt ans. Durant l'exécution de ce travail 188 binaires spectroscopiques ont été découvertes ici, alors que 600 ont été découvertes par les autres observations réunis.

Un nouveau programme d'observations comprenant environ 1,500 étoiles de grandeur allant de 5.5 à 6.5, prises dans "Harvard 50" a été préparé, et quelques-unes de ces étoiles ont été observées. On a cru, toutefois, qu'avant d'entreprendre l'exécution d'un programme de cette importance il serait opportun de terminer quelques menus travaux se rapportant au programme précédent. Le principal est la détermination de la grandeur réelle et partant, de la distance (on l'appelle généralement la parallaxe spectroscopique des étoiles dont les vitesses ont été déterminées ici et qui sont susceptibles d'être étudiées d'après cette méthode; il y a environ 400 de ces étoiles. Cette méthode est basée sur des estimations des intensités relatives de certaines raies doubles paraissant dans le spectre des étoiles; elle a été élaborée par le professeur Adams du Mont Wilson. Il sera nécessaire d'obtenir des spectres d'un grand nombre d'autres étoiles afin d'uniformiser la méthode. Cette tâche est très considérable et il faudra à peu près une année pour l'accomplir.

Le directeur a préparé un programme d'observations pour toutes les étoiles Oe et Oe5 visibles à Victoria. Il n'y a qu'un nombre relativement peu élevé d'étoiles de ce type spectral à peu près trente seulement dans l'hémisphère nord; ce sont les étoiles qui ont la température la plus élevée et elles sont d'un intérêt particulier au point de vue de l'évolution stellaire. L'observation et le mesurage de ces étoiles a avancé quelque peu.

Beaucoup de travail préliminaire a été fait au sujet de la répartition de l'intensité dans les spectres stellaires, mais cette étude n'est pas encore suffisamment avancée pour qu'on puisse parler de ses résultats. La majeure partie du temps qui restait après l'exécution du premier programme de travaux sur les vitesses radiales a été employée à faire l'observation et l'étude de trois spectres du type O. On a démontré de façon concluante la présence dans ces spectres des composantes agrandies de l'hélium des raies de Balmer, composantes qui sont des membres intermédiaires de la série bien connue de Pickering. Ces composantes, d'abord trouvées dans le laboratoire et observées aujourd'hui dans les étoiles confirment fortement la théorie de Bohr sur la structure atomique. Par le

mesurage des longueurs d'ondes de ces raies stellaires, les valeurs distinctes des constantes de Rydberg et autres constantes atomiques ont été obtenues. Ces valeurs sont en parfaite concordance avec les valeurs obtenues au laboratoire et montrent que la structure atomique et le mode d'existence sont les mêmes dans les étoiles qu'au laboratoire. On est à faire d'autres déductions quant à la température et à d'autres conditions physiques et le travail complet paraîtra comme Vol. 1, No 30 de nos publications.

Outre ces études principales, le directeur a consacré beaucoup de temps à la détermination des orbites et des dimensions spectroscopiques d'étoiles variables à éclipse, pendant que les autres membres du personnel étudiaient les orbites d'étoiles binaires spectroscopiques.

Il n'y a eu aucun changement dans l'état du télescope et du spectrographe depuis que le rapport du dernier exercice a été soumis, et ces deux appareils ont continué à fonctionner de façon satisfaisante.

Durant l'exercice, on s'est procuré chez Helgar à Londres un spectrographe à rayons ultra-violets pour être employé au foyer principal du télescope de 72 pouces. Cet instrument est parvenu à l'observatoire vers le premier de l'an et le directeur a consacré une partie considérable de son temps à en faire l'épreuve et l'installation. Des essais de pose d'étoiles ont donné des spectres bien définis et satisfaisants, et cet instrument devra être d'une grande utilité pour obtenir des données sur la partie ultra-violette peu connue des spectres stellaires.

On a continué à accorder au public l'avantage d'examiner les corps célestes au moyen du télescope, tous les samedis et ce privilège a été très apprécié; il y a eu en moyenne 200 visiteurs par mois durant l'été et même durant la température inclémente de l'hiver il en est venu jusqu'à cinquante par mois.

Des travaux préparés par divers membres du personnel ont été lus à des réunions scientifiques au cours de l'exercice et plusieurs ont paru dans des revues scientifiques. Ces études ont pour la plupart paru en détail dans les Publications de l'observatoire astrophysique du Dominion.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS, SUR LES RESSOURCES NATURELLES

Bien qu'il y ait eu au cours de l'exercice une baisse marquée des prix qui a causé une dépression dans presque toutes les branches de l'industrie, l'intérêt n'en a pas été moins grand touchant les ressources naturelles du Canada considérées comme champ d'exploitation. Le service a reçu de l'étranger, particulièrement des Etats-Unis plus de demandes que d'habitude au sujet de nos ressources naturelles.

Service d'information.—Durant l'exercice, le service de Renseignements sur les Ressources naturelles a reçu environ 25,000 demandes de renseignements, en réponse auxquelles il a fait l'envoi de 66,700 cartes et de 157,000 rapports et brochures. Près de 8,800 publications ont été fournies à des maisons de commerce, 8,300 à des futurs colons et environ 84,000 au grand public. La répartition par pays—37,700 exemplaires à des résidents des Etats-Unis, 24,300 à des correspondants de la Grande-Bretagne et 1,500 à des citoyens d'autres pays—démontre l'intérêt que suscitent un peu partout les ressources du Canada. Les divers départements des administrations fédérales et provinciales ont généreusement aidé à la réunion des données nécessaires au fonctionnement de ce service de renseignements et 136,000 exemplaires de publications leur ont été fournis pour leur propre usage ou pour qu'ils en fassent eux-mêmes la distribution. Plusieurs séries de vues de projections lumineuses accompagnées d'articles décrivant la vie au Canada et les ressources que possède notre pays ont été envoyées en Grande-Bretagne, à Terreneuve, en Australie, en Nouvelle-Zélande et aux Etats-Unis pour l'usage de personnages officiels ou d'agences de publicité. En outre, la collection de vues que possède le service et que peuvent emprunter les

conférenciers, les écoles et les cercles sociaux, a été en grande demande, surtout dans l'Ontario. Des sections des ministères de l'Instruction publique de la Saskatchewan et de l'Alberta ont agi comme agents du service dans leurs provinces respectives.

Terres inoccupées et terres incultes.—Il existe au Canada, dans des régions cultivées, de grandes étendues de terres inoccupées, surtout dans les provinces des prairies. Comme on se rend généralement compte que la superficie totale de ces terres est très considérable et que le problème de les livrer à la culture est d'une importance primordiale, des mesures ont été prises pour mettre les colons à même de communiquer avec les propriétaires de terres inoccupées. Des investigations ont été faites par le ministère, par l'intermédiaire du service de Renseignements sur les ressources naturelles, et des listes de terres vacantes ont été publiées; ces listes contiennent des renseignements quant à l'étendue des terres, la nature du sol, les travaux qui ont déjà été faits, les prix et les conditions de vente ou de loyer, ainsi que les noms et adresses des propriétaires. Des cartes indiquant l'emplacement exact de ces terres dans l'Ouest canadien ont également été publiées. Jusqu'à date, ces investigations ont été faites dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'île du Prince-Edouard. On étudie actuellement à nouveau la situation dans les provinces des prairies et des listes revisées et mises à date sont en cours de préparation.

Les trois tableaux ci-dessous se rapportent à la situation des terres de l'Ouest au point de vue administratif.

LISTE DÉTAILLÉE des étendues arpentées du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, à la date du 1er janvier 1922

—	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total
	Acres	Acres	Acres	Acres
Superficie des homesteads (y compris les concessions militaires)	8,404,800	27,634,300	18,300,000	54,339,100
Superficie des terres détenues en vertu de préemptions, d'achats de homesteads, de scrip de métis, de primes, de concessions spéciales, etc	5,108,200	7,762,900	3,895,100	16,766,200
Superficie des terres cédées aux compagnies de chemins de fer	3,566,997	15,177,063	13,120,014	31,864,074
Superficie des terres cédées à la Cie de la Baie d'Hudson	1,196,700	3,183,600	2,175,700	6,556,000
Superficie des terres comprises dans le Fonds de dotation des terres scolaires (1–18 de l'étendue arpentée des sections)	1,637,300	3,942,000	3,755,700	9,335,000
Superficie des terres vendues et sujettes à l'assainissement par le drainage	....	267	32,505	32,772
Superficie des terres vendues d'après le système d'irrigation	....	76,832	980,850	1,057,682
*Superficie des coupes de bois	908,200	785,600	1,293,900	2,987,700
*Superficie des terres détenues en vertu de baux de pâturage	132,600	3,069,500	2,933,400	6,135,500
*Superficie des réserves forestières et des parcs	2,386,700	5,953,700	16,754,000	25,094,400
*Superficie des réserves de terres boisées (comprises dans les régions arpentées)	746,300	1,430,000	1,677,500	3,853,800
*Superficie des terres réservées pour la construction de route	976,900	1,467,500	1,287,200	3,731,600
Superficie des lots paroissiaux et riverains	505,211	84,010	118,564	707,785
Superficie des réserves indiennes	433,860	1,071,109	1,367,974	2,872,943
Superficie des réserves indiennes rétrocédées à la Couronne	87,560	410,297	302,228	800,085
Superficie des terres submergées (comprises dans les régions arpentées)	4,260,400	1,911,200	2,302,200	8,473,800
Superficie des terres aujourd'hui disponibles pour inscription	5,348,300	5,068,000	15,460,100	25,896,400
Superficie totale des terres arpentées	35,700,028	79,027,878	85,756,935	200,484,841

*Superficie des terres indisponibles pour la culture.

Répartition des terres—Manitoba, Saskatchewan et Alberta, à la date du 1er janvier 1922

—	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Total pour les trois provinces
	Acres	Acres	Acres	Acres
Superficie arpentée—				
Terre	31,439,628	77,116,678	83,454,735	192,011,041
Eau	4,260,400	1,911,200	2,302,200	8,473,800
Total	**35,700,028**	**79,027,878**	**85,756,935**	**200,484,841**
Superficie non-arpentée—				
Terre	112,131,070	75,223,642	75,423,925	262,778,637
Eau	13,341,200	6,836,480	2,201,540	22,379,220
Total	**125,472,270**	**82,060,122**	**77,625,465**	**285,157,857**
Superficie totale—				
Terre	143,570,698	152,340,320	158,878,660	454,789,678
Eau	17,601,600	8,747,680	4,503,740	30,853,020
Grand total	**161,172,298**	**161,088,000**	**163,382,400**	**485,642,698**

TABLEAU des ventes de terres faites par les
terres de la Couronne ont été concédées, ainsi que de

Année	Compagnie de la Baie d'Hudson		Compagnie de chemin de fer du Pacifique Canadien		Manitoba South-western Colonization Railway Company		Qu'Appelle, Long Lake and Saskatchewan Railroad and Steamboat Company	
	Acres	Valeur	Acres	Valeur	Acres	Valeur	Acres	Valeur
		$		$		$		$
1893	....	....	93,184	295,288	14,164	57,559	1,603	....
1894	7,526	48,225	43,155	131,628	6,312	280,003	640	....
1895	4,431	23,209	55,453	176,950	5,623	22,330	2,391	....
1896	9,299	52,410	66,624	220,360	21,254	88,568	286	....
1897	10,784	53,277	135,681	431,095	63,800	634,644	2,524	....
1898	62,000	310,000	242,135	757,792	106,473	363,982	22,534	....
1899	56,875	274,625	261,832	814,857	58,019	199,558	61,030	178,517
1900	70,196	352,631	379,091	1,152,836	133,507	437,449	18,932	53,974
1901	82,308	399,804	339,985	1,046,665	59,749	214,953	22,266	74,810
1902	269,577	1,412,332	1,362,478	4,440,500	206,411	713,365	39,835	147,365
1903	330,046	1,939,804	2,260,722	8,472,250	250,372	699,210	843,900	1,476,900
1904	144,857	879,910	857,474	3,516,864	29,522	113,303	....	....
1905	139,721	865,905	411,451	2,045,800	80,342	296,936	....	....
1906	236,191	1,863,375	1,012,322	6,015,060	83,418	360,889	....	....
1907 (9 mois au 31 mars)	69,158	742,221	851,083	4,817,682	3,051	22,645	1,353	16,789
1908	21,184	267,215	81,060	727,367	31,982	153,007	5,621	68,869
1909	25,449	288,836	29,331	383,390	10,396	84,845	37,662	380,371
1910	104,382	1,297,454	655,585	10,473,425	14,501	126,950	106,000	964,600
1911	267,038	3,747,768	715,095	10,372,661	20,313	284,859	113,533	1,237,204
1912	42,554	808,943	855,280	12,420,488	18,932	117,497	35,213	495,116
1913	53,581	1,128,806	447,158	6,348,352	2,768	48,639	15,395	255,399
1914	26,292	572,837	263,962	4,242,089	7,626	91,948	1,629	21,546
1915	16,400	306,550	151,262	2,496,872	489	5,508	1,292	19,118
1916	79,310	1,273,144	242,215	3,670,421	4,780	58,808	12,246	180,361
1917	254,941	4,234,244	405,764	6,612,040	12,470	165,245	21,533	331,596
1918	386,394	6,914,947	545,285	11,044,883	25,933	321,005	49,723	783,062
1919	285,561	4,978,950	602,555	10,580,669	5,289	67,214	33,838	527,670
1920	276,629	4,724,941	571,571	11,356,146	4,623	56,760	32,095	474,895
1921	178,301	3,037,369	275,636	5,898,994	1,518	20,058	11,432	160,472
1922	33,595	545,611	101,497	1,732,350	1,519	15,497	1,274	22,315
Total	3,544,580	43,345,343	14,315,926	132,695,724	1,285,156	5,471,134	1,495,780	7,870,949

compagnies de chemins de fer auxquelles des
celles faites par la Compagnie de la Baie d'Hudson

Calgary and Edmonton Railway Company		Canadian Northern Railway Company		Great Northwest Central Railway Company		Total		Moyenne par acre
Acres	Valeur	Acres	Valeur	Acres	Valeur	Acres	Valeur	
	$		$		$		$	
11,260	.....	.....	.....	.....	.....	120,211	352,847	2 93
11,035	.....	.....	.....	.....	.....	68,668	207,856	3 02
46,815	.....	.....	.....	.....	.....	114,713	222,489	1 94
10,553	.....	.....	.....	.....	.....	108,016	361,338	3 34
9,436	.....	.....	.....	.....	.....	222,225	719,016	3 23
15,481	.....	.....	.....	.....	.....	448,623	1,431,774	3 18
24,738	53,335	.....	.....	.....	.....	462,494	1,520,792	3 28
46,653	128,256	.....	.....	.....	.....	648,379	2,125,146	3 27
116,719	352,037	.....	.....	.....	.....	621,027	2,088,269	3 36
323,494	1,033,396	.....	.....	.....	.....	2,201,795	7,746,958	3 56
231,800	909,600	183,736	631,503	128,435	522,490	4,229,011	14,651,757	3 46
129,007	563,507	64,469	313,575	41,858	177,081	1,267,187	5,564,240	4 39
109,191	512,898	231,707	1,221,469	17,593	103,564	990,005	5,046,572	5 09
85,784	480,063	204,966	1,014,351	20,003	137,503	1,642,684	9,871,241	6 01
59,515	346,064	289,576	1,711,109	4,023	41,470	1,237,759	7,697,930	6 02
8,606	75,644	196,946	1,746,504	1,294	13,855	346,693	3,052,461	8 80
6,370	66,508	.....	.....	165	7,935	109,373	2,211,885	11 08
18,323	182,926	285,428	2,783,010	571	6,863	1,184,790	15,835,228	13 36
11,820	116,231	277,414	3,336,797	1,438	27,417	1,406,651	19,122,937	13 59
10,853	154,424	365,926	4,216,578	632	11,373	1,329,390	18,224,419	13 70
4,155	44,212	182,491	2,009,642	1,601	32,105	707,149	9,867,155	13 95
19,575	460,129	182,491	2,009,642	.....	.....	501,575	7,398,191	14 75
23,042	444,018	.....	.....	316	6,956	192,801	3,279,031	17 01
11,689	172,033	.....	.....	4,646	81,182	354,886	5,435,949	15 32
33,821	573,875	17,796	298,938	8,829	141,439	755,154	12,357,377	16 35
53,335	815,628	39,546	732,351	16,021	275,724	1,116,237	20,887,600	18 71
31,774	479,496	65,110	1,261,963	14,530	252,774	1,038,657	18,148,736	17 47
26,953	425,656	86,305	1,685,241	27,981	464,586	1,026,157	19,188,225	18 69
11,681	191,928	69,934	1,455,319	5,128	96,616	553,630	10,860,756	19 61
3,024	51,603	14,163	263,199	167	2,997	155,239	2,833,572	16 96
1,506,502	8,633,467	2,758,004	26,691,191	295,231	2,403,939	25,201,179	227,111,747	9 01

Comptes

Etat des recettes brutes d'origine diverse encaissées au cours de l'exercice clos le 31 mars 1922, comparées aux recettes de l'exercice précédent

Provenance	1921-22	1920-21	Augmentation	Diminution	Diminution nette
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Terres fédérales	2,918,529 59	4,086,076 49	....	1,167,546 90	
Terres des écoles	2,335,726 83	4,480,270 67	....	2,144,543 84	
Terres de l'artillerie	8,446 48	8,887 88	....	441 40	
Grains de semence	372,350 89	773,200 67	....	400,849 78	
Revenu casuel	20,128 63	811,970 45	....	791,841 82	
Droits d'enregistrement—Yukon	524 64	448 31	76 33	....	
Amendes et confiscations	2,912 73	1,139 75	1,772 98	....	
Vente de terre de chemin de fer, compte spécial	8,800 00	27,602 30	....	18,802 30	
	5,667,419 79	10,189,596 52	1,849 31	4,524,026 04	4,522,176 73

ETAT des recettes attribuables au revenu des terres fédérales pour l'exercice clos le 31 mars 1922, comparées à celles de l'exercice précédent

Détails	1921-22	1920-21	Augmentation	Diminution	Diminution nette
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Droits d'inscription de homesteads	73,540 00	53,880 00	19,660 00		
Droits perçus sur ventes	170 00	50 00	120 00		
Améliorations	55,168 13	69,732 66		14,564 53	
Ventes de préempt. en vertu de l'Acte de 1908	660,501 11	1,484,277 49		823,776 38	
Ventes de homesteads	36,200 35	93,571 24		57,370 89	
Ventes générales	52,178 91	135,749 20		83,570 29	
Ventes de cartes, hon. de bureau, etc	23,352 07	16,333 67	7,018 40		
Loyers de terre	10,924 49	12,029 05		1,104 56	
Honoraires d'arpentage		31 65		31 65	
Hon. d'examens des arpenteurs fédéraux	170 00	200 00		30 00	
Hon. de patentes et d'échange	470 00	320 00	150 00		
Compte transitoire	10,294 23	3,400 79	6,893 44		
Recettes à compte indéterm.—Yukon	61 00	578 15		517 15	
Divers	5,006 18	11,212 29		6,206 11	
Droits de coupes de bois	683,490 99	705,313 77		21,822 78	
Pâturages, loyers de	144,344 67	183,756 97		39,412 30	
Pâturages, améliorations	916 70	760 00	156 70		
Permis de fenaison	24,398 99	30,217 62		5,818 63	
Droits d'irrigation	436 00	399 00	37 00		
Irrigation, ventes	12,969 52	7,573 68	5,395 84		
Service forest., vente d'arbres	2,843 75	7,269 12		4,425 37	
Service forestier, permis de pêche	1,420 00	1,660 00		240 00	
Terrains carbonifères	413,913 67	457,065 08		43,151 41	
Droits miniers	88,962 73	65,824 73	23,138 00		
Baux de dragage	2,538 30	1,443 22	1,095 08		
Baux hydrauliques	2,569 00	2,160 00	409 00		
Baux d'expl. de la potasse	1,553 75	893 80	659 95		
Baux d'expl. du pétrole	488,359 75	620,872 62		132,512 87	
Droits d'exportation sur l'or	30,774 68	31,126 21		351 53	
Exportation de l'or (permis grat.)	4 50	1 50	3 00		
Carrières	7,527 23	9,842 92		2,315 69	
Sable, pierre et gravier	1,363 75	2,537 74		1,173 99	
Loyer de forces hydrauliques	3,429 56	3,244 93	184 63		
Baux d'expl. de l'ambre	238 00		238 00		
Loyers perçus, expl. du quartz	1,061 90		1,061 90		
Parc des Montagnes Rocheuses	59,208 63	60,961 23		1,752 60	
Parc Jasper	7,973 01	5,473 12	2,499 89		
Parcs Waterton Lakes	3,148 12	2,896 13	251 99		
Parc Yoho	1,544 12	1,206 09	338 03		
Parc Antelope	1,015 20	409 60	605 60		
Parc Buffalo	226 85	124 15	102 70		
Parc Elk Island	80 00	31 50	48 50		
Parc Fort Anne	45 00	38 00	7 00		
Parc Glacier	285 38	230 82	54 56		
Réserve de bisons, Moose Mountain	452 60	35 60	417 00		
Parc Pointe Pelee	21 02	1,341 15		1,320 13	
Réserve Isle-aux-Noix	215 00		215 00		
Parc Kootenay	8 75		8 75		
Spiritueux (permis) N.W.T.	194 00		194 00		
Licences des traiteurs, N.W.T	1,280 00		1,280 00		
Licences de trappeurs, N.W.T.	1,599 00		1,599 00		
Licences de taxidermistes	79 00		79 00		
	2,918,529 59	4,086,076 49	73,921 96	1,241,468 86	1,167,546 90
Remboursements	119,079 58	130,750 93		11,671 35	11,671 35
	2,799,450 01	3,955,325 56	73,921 96	1,229,797 51	1,155,875 55

En sus des $52,178.91 attribuables aux ventes générales, le ministère a reçu $8,800 de la vente des terres de chemins de fer, et cette somme, conformément aux arrêtés ministériels, a été portée au crédit des comptes spéciaux dans les livres du ministère des Finances.

TABLEAU indiquant les recettes provenant des terres fédérales, du 1er juillet 1872 au 31 mars 1922

Exercice	Droits sur Homesteads	Droits sur Pré-emptions	Améliorations	Ventes — Comptant	Ventes — Scrip	Ventes de cartes, honoraires de bureau, hon. d'enregistrement, etc.	Honoraires d'examens des arpenteurs des T.F.	Loyers, hon. d'arpentage divers, et compte transitoire	Honoraires d'inspection de homesteads non gratuits hon. d'annulation et hon. divers	Droits de coupe de bois
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1872-73	6,960 00			19,170 20						109 25
1873-74	7,310 00			19,834 75				125 50		2,710 55
1874-75	11,510 00			13,666 90		129 00				2,335 25
1875-76	4,680 00			3,478 94	320 00					387 00
1876-77	2,250 00			1,085 86	136,955 16	4 00		100 00	40 00	320 00
1877-78	14,540 00			2,794 86	120,159 54		180 00		290 00	1,620 00
1878-79	17,690 00			4,998 39	210,904 84	81 00	310 00	13 70	410 00	325 00
1879-80	41,255 00	10,241 43		45,708 97	81,685 86	245 40	580 00	183 25	1,780 00	25,121 46
1880-81	20,450 00	10,801 75	269 00	71,170 17	70,828 30	985 40	420 00	37 58		32,028 34
1881-82	54,155 00	39,843 90	1,758 00	1,240,328 27	50,590 84	3,036 45	890 00	58 10		58,753 14
1882-83	73,015 00	54,725 00	7,114 91	516,092 21	33,638 40	3,109 50	890 00	501 77		90,066 46
1883-84	41,580 00	28,810 00	2,596 11	424,863 36	40,919 67	1,289 55	530 00	45,766 53	1,713 45	147,983 10
1884-85	25,645 00	17,100 00	2,328 75	199,275 32	45,875 60	1,621 82	370 00	50,068 57	2,685 00	87,474 99
1885-86	26,110 00	14,371 00	1,101 50	76,140 41	214,657 97	1,339 34	360 00	20,070 00	5,025 00	64,820 31
1886-87	19,614 00	6,887 93	1,971 55	48,175 76	337,640 19	1,171,39	240 00	44,561 00	7,778 40	65,111 74
1887-88	23,691 00	4,830 00	1,918 35	52,238 36	313,522 67	1,660 75	240 00	20,591 41	12,078 53	94,964 55
1888-89	39,460 00	10,550 00	4,128 48	57,513 16	318,238 57	1,410 16	220 00	10,389 57	20,402 50	90,290 00
1889-90	35,920 00	8,580 00	3,250 54	54,896 85	228,744 47	2,099 07	190 00	3,316 23	21,715 00	84,642 95
1890-91	29,164 10		6,302 61	91,664 98	171,425 14	1,854 78	88 00	7,951 05	16,790 00	102,902 71
1891-92	46,994 00		6,472 31	111,651 01	97,822 41	2,147 31	135 00	29,898 49	27,964 00	106,461 35
1892-93	37,689 74		7,113 50	96,171 67	77,231 18	975 20	82 00	18,509 35	22,015 50	105,865 24
1893-94	36,462 26		3,497 76	53,254 71	27,840 96	973 11		13,457 09	11,097 00	81,290 51
1894-95	29,664 88		3,567 90	37,293 71	23,269 62	695 99	40 00	6,271 77	6,566 90	74,079 20
1895-96	18,278 00		3,163 15	46,373 98	46,929 65	610 78	50 00	21,679 31	6,810 50	61,923 47
1896-97	21,179 00		3,737 01	49,335 53	16,929 38	795 05	70 00	16,145 98	8,527 50	68,992 82
1897-98	34,780 00		5,649 63	80,178 64	28,918 14	1,987 40	10 00	14,436 53	15,859 88	119,313 78
1898-99	58,235 00		4,297 62	116,598 35	21,307 58	1,266 05	20 00	69,017 88	20,820 40	155,360 63
1899-1900	72,690 00		4,835 81	103,247 58	88,756 22	1,258 85	190 00	31,154 04	21,688 00	126,345 82
1900-01	79,910 00		5,213 22	40,360 93	326,270 03	3,874 14	165 00	71,966 23	12,874 00	209,399 32
1901-02	144,425 00		8,481 46	66,950 21	169,767 13	5,792 96	370 00	71,973 20	663 00	207,790 90
1902-03	320,409 65		11,829 08	155,537 49	158,452 66	5,911 96	365 00	125,128 66	595 00	470,916 93
1903-04	255,772 36		15,119 47	196,750 15	189,705 08	5,549 13	463 50	81,246 46	1,081 00	397,344 33
1904-05	304,806 25		21,571 25	154,128 04	19,644 59	4,879 13	906 50	144,854 31	1,271 00	266,951 46
1905-06	417,834 25		31,795 19	442,588 69	7,654 57	6,042 34	474 00	141,345 30	1,046 25	292,684 53
1906-07 (9 mois)	215,449 55		39,763 63	503,202 44	11,349 89	5,449 06	420 00	60,450 99	685 00	379,476 32
1907-08	301,693 73		71,139 47	656,303 03	92,311 24	7,727 29	690 00	148,914 00	1,283 50	473,608 94
1908-09	389,039 00	141,550 15	70,928 86	951,442 28	20,136 27	7,296 55	1,040 00	75,596 96	9,579 50	269,837 52
1909-10	415,232 00	174,250 00	105,009 07	1,239,037 33	9,973 84	9,135 49	1,500 00	100,257 89	14,028 30	378,010 70

1910-11	445,135 00	156,485 00	143,227 13	1,193,756 04	1,437 84	8,730 01	1,310 00	42,111 92	20,142 85	387,054 96
1911-12	391,703 12	102,070 00	184,825 92	1,967,182 85	3,256 99	11,239 14	1,400 00	44,167 03	14,745 50	400,668 61
1912-13	337,055 00	85,940 00	168,904 42	1,650,491 87	6,157 27	14,483 91	1,040 00	17,866 65	11,380 00	463,738 75
1913-14	317,412 00	61,660 00	187,052 46	1,303,587 54	240 00	16,056 07	1,350 00	40,148 65	8,402 00	378,365 33
1914-15	238,295 00	28,720 00	114,982 17	696,672 23	80 00	14,290 23	970 60	33,234 14	4,776 10	310,934 29
1915-16	170,350 00	22,760 00	112,782 70	1,090,842 36	....	11,485 83	470 00	19,495 98	3,475 00	378,960 68
1916-17	112,110 20	14,690 00	112,711 33	2,707,203 99	332 61	13,976 95	560 00	21,212 91	2,910 00	429,403 09
1917-18	83,180 00	7,870 00	89,371 59	3,046,091 55	131 47	12,066 22	250 00	26,513 84	2,200 00	482,006 25
1918-19	42,190 00	....	49,225 97	2,192,860 81	323 41	11,039 54	100 00	77,291 91	360 00	408,728 28
1919-20	67,460 00	....	78,913 74	2,799,605 09	80 00	17,134 19	255 00	28,535 19	340 00	589,780 21
1920-21	53,880 00	....	70,492 66	1,721,171 61	....	16,333 67	200 00	23,149 23	370 00	705,313 77
1921-22	73,540 00	....	56,084 83	761,849 89	....	23,352 07	170 00	29,358 90	640 00	683,490 99
Totaux	6,027,854 09	1,002,736 16	1,824,500 11	29,174 819 32	3,822,417 25	262,593 23	20,574 60	1,849,125 05	344,905 56	10,816,065 78

TABLEAU indiquant les recettes provenant des terres fédérales, du 1er juillet 1872 au 31 mars 1922—Fin

Exercice	Pâturages		Droits de fenaison, droits d'expl. houillère et droits miniers, carrières, droits sur l'exportation de l'or, etc.		Parcs nationaux	Terrains de colonisation		Recettes brutes	Rembourse-ments	Recettes nettes
	Comptant	Scrip	Comptant	Scrip		Comptant	Scrip			
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$	$ c.	$ c.
1872-73	....	....	....	....	....	....	....	26,239 45	....	26,239 45
1873-74	....	....	....	....	....	....	....	29,980 80	....	29,980 80
1874-75	....	....	....	....	....	....	....	27,641 15	....	27,641 15
1875-76	....	....	....	....	....	....	....	8,865 94	....	8,865 94
1876-77	....	....	....	....	....	....	....	140,755 02	....	140,755 02
1877-78	....	....	....	....	....	....	....	139,584 40	....	139,584 40
1878-79	....	....	....	....	....	....	....	234,732 93	....	234,732 93
1879-80	....	....	....	....	....	....	....	206,801 37	4,636 08	202,165 29
1880-81	....	....	....	....	....	....	....	206,990 54	5,038 22	201,952 32
1881-82	2,245 00	....	40 00	....	....	354,036 17	....	1,805,734 87	10,687 55	1,795,047 32
1882-83	22,844 43	....	913 91	....	....	248,492 01	....	1,051,403 60	8,746 05	1,042,657 55
1883-84	11,370 60	....	640 90	....	....	253,713 40	....	1,001,776 67	9,220 50	992,556 17
1884-85	17,089 75	....	815 63	....	....	1,214 22	....	451,564 65	12,070 85	439,493 80
1885-86	29,562 51	3,131 08	1,284 83	....	....	....	....	457,973 95	63,389 12	394,584 83
1886-87	14,242 77	39,487 67	1,570 40	80 00	....	....	....	588,532 80	19,543 16	568,989 64
1887-88	5,922 47	23,023 28	2,273 73	80 00	2,951 58	....	10,000 00	569,986 68	6,277 66	563,709 02
1888-89	2,207 69	16,802 63	3,946 55	....	2,528 73	....	16,000 00	594,088 04	5,226 23	588,861 81
1889-90	1,305 57	9,021 63	9,242 08	....	1,094 37	....	....	464,018 76	8,209 74	455,809 02
1890-91	3,079 55	16,193 77	8,628 44	160 00	2,397 35	5 28	4,460 50	463,068 26	7,195 27	455,872 99
1891-92	3,726 80	17,222 60	5,616 85	....	3,648 45	....	....	459,760 58	15,291 39	444,469 19
1892-93	6,380 80	11,542 39	6,266 13	....	4,983 23	....	....	394,825 93	18,314 97	376,510 96
1893-94	5,740 79	7,687 86	6,243 15	....	2,523 92	....	....	250,069 12	4,544 01	245,525 11
1894-95	5,353 72	8,628 00	5,229 54	....	2,321 87	....	....	202,983 10	4,365 99	198,617 11
1895-96	7,071 86	6,255 90	5,813 51	....	2,734 82	....	....	227,694 93	8,368 79	219,326 14
1896-97	4,715 01	2,500 00	11,794 18	....	2,132 11	....	....	206,853 57	15,010 54	191,843 03
1897-98	4,728 58	510 39	700,323 01	....	3,045 65	....	....	1,009,741 63	4,678 55	1,005,063 08
1898-99	5,245 88	....	1,129,164 77	....	2,994 16	....	....	1,584,328 32	32,296 39	1,552,031 93
1899-1900	8,382 86	4,083 30	1,038,362 92	20 00	2,727 60	....	....	1,503,743 00	23,062 28	1,480,680 72
1900-01	4,726 28	14,671 99	1,100,660 64	20 00	4,047 31	....	....	1,874,159 09	18,368 85	1,855,790 24
1901-02	7,292 46	8,409 27	737,902 53	....	*2,861 13	....	....	1,432,679 25	27,165 55	1,405,513 70
1902-03	13,913 33	15,041 33	607,722 05	....	*5,063 69	....	....	1,890,886 83	21,519 84	1,869,366 99
1903-04	19,790 27	13,921 29	495,883 18	....	*9,198 48	....	....	1,681,824 70	36,721 48	1,645,102 95
1904-05	36,145 32	5,237 36	364,927 59	....	*14,059 55	....	....	1,339,382 35	25,786 90	1,313,595 45
1905-06	51,583 89	80 00	297,302 44	....	18,883 83	....	....	1,709,315 28	33,418 36	1,675,896 92
1906-07 (9 mois)	43,711 91	400 00	214,257 10	....	*15,887 42	....	....	1,490,503 31	35,117 75	1,455,385 83
1907-08	43,211 78	4,048 01	266,415 31	....	27,232 87	....	....	2,094,579 17	115,080 04	1,979,499 13
1908-09	53,312 79	3,257 84	253,339 17	....	31,321 20	....	....	2,277,678 09	102,463 78	2,175,214 31
1909-10	67,434 29	5,081 47	460,231 39	....	43,264 36	....	....	3,022,446 13	121,431 15	2,901,014 98
1910-11	60,702 80	2,356 00	774,569 27	....	79,054 59	....	....	3,306$073 41	198,689 47	3,107,383 99

1911-12	69,519 41	1,520 00	729,240 42	....	56,496 94	....	....	3,978,036 73	197,631 35	3,780,405 38
1912-13	79,412 76	....	779,695 53	1,587 32	37,448 72	....	....	3,655,202 20	246,105 26	3,409,096 94
1913-14	84,926 15	320 00	865 499 12	....	48,800 33	....	....	3,313,819 65	277,309 33	3,036,510 32
1914-15	101,710 58	400 00	1,594,905 42	....	37,895 97	....	....	3,177,866 73	317,764 75	2,860,101 98
1915-16	118,955 02	160 00	476,408 82	....	37,493 53	....	....	2,443,639 92	143,942 57	2,299,697 35
1916-17	128,341 50	....	600,934 13	....	45,851 45	....	....	4,190,238 16	134,243 14	4,055,995 02
1917-18	125,300 69	240 00	630,427 95	....	52,160 52	....	....	4,557,810 08	113,680 44	4,444,129 64
1918-19	148,179 55	....	630,975 74	....	55,006 72	....	....	3,616,281 93	76,031 02	3,540,250 91
1919-20	183,661 96	....	896,413 40	....	76,742 07	....	....	4,738,920 85	116,249 03	4,622,671 82
1920-21	183,756 97	....	1,234,558 49	....	76,850 09	....	....	4,086,076 49	130,750 93	3,955,325 56
1921-22	144,344 67	....	1,071,395 56	....	74,302 68	....	....	2,918,529 59	119,079 58	2,799,450 01
Totaux	1,931,151 02	241,235 06	18,021,835 78	1,947 32	876,008 09	857,461 08	30,460 50	77,105,690 00	2,894,723 91	74,210,966 09

* Y compris scrip.

TABLEAU indiquant le revenu brut (en espèces seulement) perçu de toutes sources, du premier juillet 1902 au 31 mars 1922

Exercice	Terres fédérales	Terres des écoles	Grains de semence	Terres de l'artillerie	Amendes et confiscations	Droits d'enregistrement	Revenu casuel	Revenu de l'immigration chinoise	Total
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1902-03	1,716,597 20	392,206 93	28,789 97	17,612 79	5,220 88	81,404 18	2,230 26	.....	2,244,061 21
1903-04	1,478,106 33	233,769 62	26,122 30	30,494 34	5,911 92	109,233 73	3,402 94	.....	1,887,041 18
1904-05	1,314,485 40	332,914 48	16,471 34	10,346 90	10,018 49	123,082 86	4,258 14	.....	1,811,577 61
1905-06	1,701,580 71	608,960 79	12,577 29	10,893 17	3,304 77	180,310 73	8,496 09	.....	2,526,123 55
1906-07 (9 mois)	1,478,749 51	724,353 73	10,850 06	6,663 90	21 00	46,124 20	11,785 81	.....	2,278,548 21
1907-08	1,998,219 92	708 045 83	12,899 84	8,674 95	1,650 00	2,256 65	20,069 03	.....	2,751,816 22
1908-09	2,254,283 98	687,422 74	53,590 86	205,749 96	281 00	1,352 13	26,224 29	.....	3,228,904 96
1909-10	3,007,390 82	1,292,259 95	175,152 72	189,902 48	211 00	1,471 49	42,625 96	.....	4,709,014 42
1910-11	3,302,279 57	1,614,733 93	153,351 14	6,009 34	4,052 22	1,378 19	11,336 06	.....	5,093,140 45
1911-12	3,973,259 74	1,594,533 96	119,634 13	11,566 46	10,510 48	1,066 05	32,824 65	971,339 00	6,714,734 47
	22,224,953 18	8,189,201 96	609,439 65	497,914 29	41,181 76	547,680 21	163,253 23	971,339 00	33,244,963 28
1912-13	3,647,457 61	1,621,508 11	171,342 87	60,607 80	7,150 35	1,241 25	22,873 55	3,549,242 00	9,081,423 54
1913-14	3,313,259 65	1,215,822 37	176,736 89	5,805 98	7,888 50	966 50	27,884 47	2,644,593 00	7,392,957 36
1914-15	3,177,386 73	943,717 00	68,263 56	4,416 64	5,828 00	969 85	11,738 10	588,124 00	4,800,443 88
1915-16	2,443,479 92	934,965 37	2,525,528 50	5,997 98	3,075 21	908 15	28,002 62	19,389 00	5,961,346 75
1916-17	4,189,905 55	1,699,370 06	3,652,729 05	5,553 26	2,184 72	796 85	15,618 26	140,487 00	9,706,644 75
1917-18	4,557,438 61	2,836,216 40	2,613,708 67	7,929 75	3,686 00	562 25	9,074 15	336,757 00	10,365,372 83
1918-19	3,615,958 52	5,087,875 81	1,378,275 76	4,819 27	35 00	789 22	12,381 71	.....	10,100,135 29
1919-20	4,738,840 85	3,900,091 75	1,155,354 64	9,840 33	70 00	430 78	22,837 87	.....	9,827,466 22
1920-21	4,086,076 49	4,480,270 67	773,200 67	8,887 88	1,139 75	448 31	811,970 45	.....	10,161,994 22
1921-22	2,918,529 59	2,335,726 83	372,350 89	8,446 48	2,912 73	524 64	20,128 63	.....	5,658,619 79
	36,688,333 52	25,055,564 37	12,887,491 50	122,305 37	33,970 26	7,637 80	982,509 81	7,278,592 00	83,056,404 63
Augmentation	14,463,380 34	16,866,362 41	12,278,051 85	.....	.....	.....	819,256 58	6,307,253 00	49,811,441 35
Diminution	.....	.....	.....	375,608 92	7,211 50	540,042 41	.....	.....	.....

TABLEAU indiquant les recettes provenant des parcs nationaux pour l'exercice clos le 31 mars 1922, comparées à celles de l'exercice précédent

Détails	Exercices 1921-22	Exercices 1920-21	Augmentation	Diminution	Augmentation nette
Parc des Montagnes Rocheuses	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Loyer	9,497 21	11,784 15	....	2,286 94	
Taxes d'eau (sulfureuse)	910 50	801 38	109 12	....	
Droits de coupe de bois	654 55	1,131 98	....	477 43	
Taxes d'eau potable	8,204 62	8,580 08	....	375 46	
Taxes d'égout	2,961 92	3,065 21	....	103 29	
Messageries	208 00	207 00	1 00	....	
Grotte et bassin (billets)	10,403 35	10,578 20	....	174 85	
Permis (écurie de louage)	844 00	307 00	537 00	....	
Permis (billards et quilles)	236 00	260 00	....	24 00	
Permis (bateaux)	102 50	103 00	....	0 50	
Permis (étaux de bouchers)	70 00	90 00	....	20 00	
Pâturages	755 00	521 00	234 00	....	
Sources thermales (billets)	5,831 55	6,886 35	....	1,054 80	
Loyer de téléphone	5,166 53	4,044 74	1,121 79	....	
Amendes	....	896 00	....	896 00	
Permis de colporteurs	144 00	70 00	74 00	....	
Permis de guides	60 00	67 50	....	7 50	
Permis de campement	360 00	233 00	127 00	....	
Terrains de cimetières	92 00	43 00	49 00	....	
Permis de maison de thé	60 00	220 00	....	160 00	
Sable et gravier	48 85	20 25	28 60	....	
Permis (chiens)	506 00	357 00	149 00	....	
Permis d'automobiles	6,431 00	5,887 00	544 00	....	
Balances	32 50	32 00	0 50	....	
Glace	16 25	6 25	10 00	....	
Vente de chaux	16 00	15 25	0 75	....	
Permis de théâtre	35 00	22 00	13 00	....	
Permis de construction	51 00	54 00	....	3 00	
Jardins et industrie laitière	17 00	....	17 00	....	
Machines automatiques	20 00	48 00	....	28 00	
Coupons (jeu de golf)	3,471 50	3,643 00	....	171 50	
Divers	59 80	735 34	....	675 54	
Droits de fenaison	....	0 55	....	0 55	
Licences de chauffeurs	27 00	171 00	....	144 00	
Licences de restaurants	1,270 00	80 00	1,190 00	....	
Licences d'électriciens	9 00	....	9 00	....	
Carrières	1 00	....	1 00	....	
Améliorations	635 00	....	635 00	....	Diminution
	59,208 63	60,961 23	4,850 76	6,603 36	1,752 60
Parc Waterton Lakes					
Loyer	801 82	371 73	430 09	....	
Permis de campement	253 00	170 00	83 00	....	
Droits de coupe de bois	129 05	110 00	19 05	....	
Amendes	37 00	38 00	....	1 00	
Permis de guides	....	10 00	....	10 00	
Loyer de pâturages	1,763 00	1,912 00	....	149 00	
Droits de fenaison	2 50	4 00	....	1 50	
Permis (écuries de louage et de cochers)	....	44 00	....	44 00	
Permis (bateaux)	74 00	68 00	6 00	....	
Messageries	....	10 00	....	10 00	
Permis de construction	7 00	4 00	3 00	....	
Permis de maison de thé	....	10 00	....	10 00	
Permis de théâtres	10 00	....	10 00	....	
Permis (chiens)	3 00	9 00	....	6 00	
Permis (restaurants)	30 00	10 00	20 00	....	
Animaux mis en fourrière	33 75	125 40	....	91 65	
Licences de colporteurs	4 00	....	4 00	....	
	3,148 12	2,896 13	575 14	323 15	251 99

TABLEAU indiquant les recettes provenant des parcs nationaux pour l'exercice clos le 31 mars 1922, comparées à celles de l'exercice précédent—*Suite*

Détails	Exercices 1921-22	Exercices 1920-21	Augmentation	Diminution	Augmentation nette
Parc Jasper	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Loyer	2,144 79	3,018 23	....	873 44	
Droits de coupe de bois	4,342 72	84 33	4,258 39	....	
Permis de construction	76 00	35 00	41 00	....	
Permis de bateaux	5 00	20 00	....	15 00	
Droits de fenaison	3 60	5 70	....	2 10	
Permis de colporteurs	46 00	34 00	12 00	....	
Amendes	....	192 00	....	192 00	
Pâturages	255 00	368 00	....	113 00	
Permis de guides	47 50	54 40	....	6 90	
Permis (écurie de louage et de cochers)	166 00	313 00	....	147 00	
Permis de campement	92 00	26 00	66 00	....	
Permis (billards et quilles)	170 00	210 00	....	40 00	
Permis (chiens)	189 00	208 00	....	19 00	
Permis de restaurants	90 00	120 00	....	30 00	
Permis (étaux de boucher)	30 00	50 00	....	20 00	
Loyer de téléphone	30 00	55 00	....	25 00	
Taxes d'eau potable	48 00	33 00	15 00	....	
Divers	83 95	109 76	....	25 81	
Permis de théâtres	22 00	33 00	....	11 00	
Messageries	31 00	12 00	19 00	....	
Sable	6 00	8 70	....	2 70	
Terrains de cimetières	18 00	33 00	....	15 00	
Baux de houillères	....	282 00	....	282 00	
Permis (chauffeurs)	10 00	1 00	9 00	....	
Jardin et industrie laitière	4 00	80 00	....	76 00	
Permis (automobiles)	45 00	50 00	....	5 00	
Permis (chats)	12 00	37 00	....	25 00	
Glace	5 00	....	5 00	....	
Mise en fourrière des animaux	0 45	....	0 45	....	
	7,973 01	5,473 12	4,425 84	1,925 95	2,499 89
Parc Yoho					
Droits de coupe de bois	319 92	172 50	147 42	....	
Loyers	530 20	517 39	12 81	....	
Messageries	20 00	8 00	12 00	....	
Permis de campement	13 00	24 00	....	11 00	
Lots de cimetières	....	3 00	....	3 00	
Pâturages, loyers de	70 00	52 00	18 00	....	
Amendes	....	5 00	....	5 00	
Permis de guides	25 00	15 00	10 00	....	
Divers	2 00	1 20	0 80	....	
Permis pour billards et quilles	30 00	30 00	....	....	
Permis de restaurants	50 00	30 00	20 00	....	
Permis (étaux de cochers)	10 00	10 00	....	....	
Permis (chiens)	116 00	126 00	....	10 00	
Permis (bateaux)	12 00	6 00	6 00	....	
Permis d'écuries de louage et de cochers	171 00	96 00	75 00	....	
Permis d'automobiles	133 75	110 00	23 75	....	
Permis de construction	35 25	....	35 25	....	
Licences de colporteurs	6 00	....	6 00	....	
	1,544 12	1,206 09	367 03	29 00	338 03
Parc Buffalo					
Droits de coupe de bois	96 25	16 75	79 50	....	
Droits de fenaison	32 50	25 40	7 10	....	
Loyer de pâturages	28 00	72 00	....	44 00	
Permis d'automobiles	15 00	10 00	5 00	....	
Divers	39 85	....	39 85	....	
Licences de moteurs	5 00	....	5 00	....	
Glace	10 25	....	10 25	....	
	226 85	124 15	146 70	44 00	102 70

TABLEAU indiquant les recettes provenant des parcs nationaux pour l'exercice clos le 31 mars 1922, comparées à celles de l'exercice précédent—*Fin*

Détails	Exercices 1921-22	Exercices 1920-21	Augmentation	Diminution	Augmentation nette
Parc Glacier	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Loyer	53 88	33 07	20 81	....	
Permis de campement	9 00	2 00	7 00	....	
Loyer de pâturages	30 00	35 00	....	5 00	
Droits de coupe	4 50	2 25	2 25	....	
Permis (chiens)	30 00	27 00	3 00	....	
Permis (restaurants)	20 00	20 00	....	....	
Permis (guides)	....	2 50	....	2 50	
Permis d'écurie de louage et de cocher	98 00	106 00	....	8 00	
Permis (bateaux)	....	3 00	....	3 00	
Licences d'automobiles	40 00	....	40 00	....	
	285 38	230 82	73 06	18 50	54 56
Parc Elk Island					
Permis de campement	11 00	3 00	8 00	....	
Licences de bateau	44 00	26 00	18 00	....	
Permis de construction	20 00	2 00	18 00	....	
Divers	....	0·50	....	0 50	
Licences d'automobile	5 00	....	5 00	....	
	80 00	31 50	49 00	0 50	48 50
Parc Antilope					
Loyer de pâturages	1,015 20	409 60	605 60	....	605 60
Parc Fort Anne					
Droits de fenaison	45 00	38 00	7 00	....	7 00
Réserve Ile aux Noix					
Droits de fenaison	215 00	....	215 00	....	215 00
Parc Kootenay					
Droits de coupe du bois	8 75	....	8 75	....	8 75
Réserve de bisons, Moose Mountain					
Loyer de pâturages	452 60	35 60	417 00	....	417 00
Parc Pointe Pelée					
Loyer	12 52	1,341 15	....	1,328 63	
Divers	8 50	....	8 50	....	Diminution
	21 02	1,341 15	8 50	1,328 63	1,320 13
Divers					
Licences de taxidermistes, etc	79 00	4,102 70	....	4,023 70	Diminution 4,023 70
Totaux	74,302 68	76,850 09	11,749 38	14,296 79	Diminution 2,547 41



PREMIÈRE PARTIE

TERRES FÉDÉRALES

RAPPORT DU COMMISSAIRE J. W. GREENWAY

Demandes de patentes:	1920-21	1921-22
Nombre de demandes examinées	77,313	72,972
Nouvelles demandes	16,041	9,908
Demandes accordées et notifications données	13,080	9,607
Certificats de recommandation envoyés	5,221	2,636

RAPPORT DE L'INSPECTEUR EN CHEF DES AGENCES DES TERRES FÉDÉRALES, H. G. CUTTLE

En ce qui concerne les services généraux rendus au public par les divers bureaux des terres de l'Ouest, j'ai le plaisir de faire rapport qu'ils ont été d'une nature très satisfaisante comme on le constatera à la lecture des rapports détaillés faits par les agents, les sous-agents et les évaluateurs de homesteads et soumis par M. O. Neff, inspecteur des agences du Manitoba et de la Saskatchewan, et par M. J. W. Martin, inspecteur des bureaux de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Durant l'année dernière, j'ai visité la plupart des agences, me rendant compte en détail de toutes les questions qui pourraient améliorer le service, et j'y ai constaté que les conditions générales étaient satisfaisantes. Au cours de mes visites, j'ai interviewé plusieurs évaluateurs de homesteads, discutant avec eux du meilleur itinéraire d'inspection à suivre, de manière à exécuter le travail plus rapidement, à épargner les frais de transport, et j'ai le plaisir de constater une amélioration marquée dans l'exécution générale de leurs travaux. J'ai fait également un grand nombre d'enquêtes spéciales relatives à des questions concernant les terres fédérales et les grains de semence; un certain nombre d'entre elles ont été tenues sous serment, en vertu d'un arrêté spécial du Conseil. La distribution de grains de semence, l'enregistrement de comptes et la perception de dettes ont également exigé une somme cnsidérable de travail.

RAPPORT DE L'INSPECTEUR O. NEFF, DES AGENCES DES TERRES FÉDÉRALES DU MANITOBA ET DE LA SASKATCHEWAN

AGENCES

Agences	Inscriptions de homesteads accordés	Ventes de terres — Ordinaires et terres des écoles	Demandes de lettres patentes	Inscriptions annulées	Permis — Coupe de bois	Permis — Coupe de foin
Battleford	343	22	280	640	409	622
Dauphin	611	41	514	613	293	704
Moose Jaw	334	13	883	552	3	1,070
Prince Albert	1,227	24	604	830	669	1,504
Saskatoon	547	20	606	533	64	747
Swift Current	287	15	1,019	766	91	363
Winnipeg	877	51	1,183	1,062	....	
Pas*	Gisements miniers (813)		Payements d'évaluation (19)			
Total	4,226	186	5,089	4,996	1,529	5,010
Comparé à 1920-21	2,394	254	8,836	5,041	2,042	7,973
Comparé à 1919-20	3,292	285	14,352	4,526	4,287	8,669

*Le bureau de Pas est dirigé par un contrôleur des mines qui est aussi sous-agent.

SOUS-AGENCES

Noms	Sous-agences	Demande de						
		Homesteads	Baux de pâturage	Permis de pâturage	Lettres patentes	Inspections	Permis de coupe de bois	Permis de fenaison
C. J. Lee	Assiniboia	83	9	18	169	64	....	23
P. Goulding	Canwood	118	4	11	58	37	35	68
J. Cusack	Empress	9	2	1	42	26	....	5
W. H. Holland	Lloydminster	40	19	30	25	23	38	36
C. H. Stockdale	Maple Creek	64	28	44	132	55	22	26
J. T. McCordic	Meadow Lake	22	11	4	18	19	29	61
W. J. Young	Melfort	176	1	24	79	77	13	24
J. Deans	North Battleford	79	41	32	42	57	24	118
D. McMurphy	Preeceville	237	....	....	113	109	2	67
A. C. Reed	Turtleford	80	8	3	57	58	12	14
Wm. Buxton	Tisdale	240	4	2	153	125	40	83
W. B. McLellan	Pas	14	7	....	1	1	58	22
M. Langstaff	Wadena	221	....	2	87	127	....	1
Total	....	1,383	134	171	976	778	273	548
Comparé à 1920-21	....	747	157	200	2,354	568	328	1,064
Comparé à 1919-20	....	836	350	....	4,317	749	284	1,316

ÉTAT INDIQUANT LE PRINCIPAL TRAVAIL DES INSPECTEURS DE HOMESTEADS

Noms	Bureau principal à	Inspections faites	Demandes de lettres patentes	Milles parcourus	
				En voiture	En chemin de fer
D. Anderson	Battleford	271	56	6,727	946
N. F. Leach	"	294	102	5,560	4,145
G. L. Speers	Dauphin	387	171	4,414	6,605
T. C. Martin	"	412	167	8,229	4,705
Robt. Hunt	"	521	141	6,322	284
W. J. Morrison	Prince Albert	216	65	2,958	2,640
S. Taylor	"	245	10	5,365	688
E. H. E. Webb-Bowen	"	379	61	2,976	2,427
W. W. Whelan	"	257	38	4,387	1,706
C. E. Barr	Moose Jaw	248	13	7,100	1,696
W. Erratt	"	504	14	10,118	1,413
A. Hamilton	"	276	110	4,883	14,315
E. J. Hober	"	478	....	9,571	5,079
F. G. Arnold	"	29	142	768	7,445
A. E. Mosses	Saskatoon	340	149	8,346	1,134
A. E. Henke	"	250	47	5,844	2,556
J. A. Balfour	"	....	....	....	
A. Smyth	"	267	45	5,932	5,703
J. DeBalinhard	"	505	60	6,981	2,552
L. Lepine	Winnipeg	283	42	2,484	4,847
W. Lagimodière	"	533	119	3,847	3,735
H. W. Mabb	"	457	129	4,004	1,098
W. D. Gillespie	"	690	234	5,168	2,500
Geo. McGowan	"	278	158	2,704	3,285
A. C. Douglas	"	54	18	598	1,389
W. Shields	Swift Current	447	178	7,644	
J. Furnis	"	372	26	6,629	42
P. McLaren	"	275	79	7,824	1,360
J. A. McDonald	"	435	131	6,671	1,699
Totaux	....	9,703	2,505	154,054	85,994
Comparé à 1920-21	....	11,049	2,746	165,791	85,647
Comparé à 1919-20	....	10,222	3,050	149,521	85,101

RAPPORT DE L'INSPECTEUR DES AGENCES DES TERRES FÉDÉRALES, J. W. MARTIN, ALBERTA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE

AGENCES

Agences	Inscriptions de homesteads accordés	Concessions militaires	Ventes de terres	Demandes de lettres patentes	Inscriptions annulées	Permis	
			Ordinaires et terres des écoles			Coupe de bois	Coupe de foin
Calgary	341	85	16	716	531	474	578
Edmonton	1,668	308	60	1,348	2,089	1,529	1,467
Grande Prairie	312	96	16	384	362	397	237
Kamloops	113	15	14	101	63	363	42
Lethbridge	149	27	5	409	264	454	85
New Westminster	41	48	5	40	36	....	
Peace River	461	109	21	279	681	500	388
Revelstoke	49	7	....	22	26	95	
Totaux	3,134	695	137	3,299	4,052	3,812	2,797
1920-21	2,994	1,232	249	6,947	4,056	4,155	3,830

SOUS-AGENCES

Noms	Sous-agences	Période	Demandes de					
			Homesteads	Concessions militaires	Lettres patentes	Inspections	Permis de coupe de bois	Permis de fenaison
Rennison, Mrs. G.M.	Athabasca		59	6	43	38	67	103
Dodds, Geo. E.	Durlingville		91	7	17	60	72	75
Requier, E. E.	Donnelly		36	6	60	31	56	2
Cusack, J.	Empress		36	10	73	47	4	4
Jackson, W.	Entwistle		49	4	50	19	6	26
Glover, F.	Edson		51	5	31	14	9	16
Manning, Jos.	McMurray		1	....	....	....	....	2
Barber, J. C.	Ft. St. John	11 mois	37	7	2	16	43	7
Edgecombe, H. W.	Ft. Vermilion	11 "	52	10	20	9	....	70
Reynolds, H.	High Prairie		56	9	33	14	15	54
Holland, W. H.	Lloydminster		25	8	19	8	9	22
Hamel, P. D.	Lac la Biche		70	4	37	30	25	52
Robinson, A. W.	Medicine Hat		58	10	137	46	1	12
Agar, Norval	Provost		37	5	69	46	4	26
Jamieson, Th.	Pouce Coupé	11 mois	72	20	64	36	15	24
Hankinson, R. T.	Rocky Mtn. Hse.		81	12	49	25	25	33
Row, Cuthbert	Red Deer		23	3	14	16	24	6
Lacey, Jno.	Salmon Arm		38	....	10	25	....	
Gray, W. B.	Stettler		31	5	73	20	....	2
Fildes, J. M.	Spirit River		42	13	69	35	50	51
LaPlante, J. R.	St. Lina		126	12	51	52	21	38
Racicot, B.	St. Paul des Métis	6 mois	37	3	14	15	23	
Sutton, W. E.	Vermilion		44	1	18	59	3	6
Wood, Wm. J.	Westlock		120	23	104	69	59	41
Todd, H. E.	Wetaskiwin	Fermée	40	1	13	19	2	17
Torgerson, J. S.	Whitecourt		33	3	12	19	13	8
Rayment, Mary	Youngstown		63	9	99	62	....	46
Wenham, M.	Yeoford		78	2	33	24	12	24
Totaux			1,486	198	1,214	854	558	767
1920-21			1,203	389	2,738	681	542	1,490

ÉTAT INDIQUANT LE PRINCIPAL TRAVAIL DES INSPECTEURS DE HOMESTEADS

Noms	Bureau principal	Inspections faites	Demandes de lettres patentes	Milles parcourus	
				En voiture	Par ch. de fer
Benzie, J. M.	Kamloops	323	52	4,735	3,095
Cook, H.	Revelstoke	102	12	469	4,733
Cunningham, T. J.	Edmonton	271	53	5,615	4,617
Doze, I. S.	Edmonton	3 5	44	4,117	1,118
Fleming, G. W.	Calgary	178	165	4,284	3,421
Griffin, A. H.	Edmonton	485	18	3,822	3,704
Hagen, S. C.	Edmonton	437	54	5,544	1,878
Horne, J. A.	Edmonton	433	33	5,894	3,228
Key, A. E.	Peace River	109	9	1,516	3,700
Kembry, R. A.	Calgary	293	49	11,030	3,592
Magee, W. D.	New Westminster	150	....	1,082	2,125
Mayberry, W. J.	Lethbridge	413	69	8,265	1,941
McCowan, H. S.	Edmonton	492	32	4,825	772
McConnochie, A.	Edmonton	288	42	4,190	3,145
McMullen, J. E.	Peace River	273	10	4,077	2,106
Newton, T. M.	Grande Prairie	165	21	6,724	....
Nurcombe, J.	Edmonton	350	30	4,009	3,920
Smith, L. T.	Grande Prairie	216	18	6,578	180
Tempany, W.	Calgary	628	27	12,397	1,476
Taylor, P. E.	Edmonton	211	12	2,300	1,392
Wilcox, D. E.	Lethbridge	330	95	6,318	546
Woodlock, P. A.	Calgary	405	71	11,208	3,890
Wynne, A. E.	Edmonton	356	54	8,096	1,086
Totaux		7,293	970	127,095	55,665
1920-21		7,250	816	109,178	55,155

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, D. J. ROSE, BATTLEFORD, SASKATCHEWAN

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscription de homesteads	344	$ 3,440 00	
Concessions militaires	84	....	
Améliorations	57	2,277 25	
Ventes de terres, au comptant	21	1,091 39	
Paiements sur préemptions	45	12,829 04	
Paiements pour achats de homesteads	13	2,719 97	
Recherches, etc	209	82 25	
Demandes de lettres patentes	280	....	
Demandes d'inspection	341	....	
Inscriptions annulées	640	....	
Divers	6	92 75	
Total			$ 22,532 65
Service des Bois et Pâturages:			
Permis de coupe de bois	286	$ 2,157 71	
Saisies de bois	15	376 55	
Permis de fenaison	459	1,875 35	
Loyers de pâturages (au comptant)	420	2,249 38	
Pâturages (cession)	5	9 00	
Total			$ 6,667 89
Service forestier:			
Droits de permis et loyers	193	$ 515 45	
Loyer de pâturages, etc	125	2,722 00	
Droits de fenaison, etc	35	440 00	
Total			$ 3,677 45
Service de Drainage et d'Irrigation:			
Vente	Vente	$ 44 05	
Total			$ 44 05
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits de mine	26	$ 180 00	
Loyer	2	140 49	
Total			$ 320 49

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, D. J. ROSE, BATTLEFORD, SASKATCHEWAN—*Fin*

	Nombre	Recettes	Total
Service des Terres des écoles:			
Permis de coupe de bois	12	$ 52 50	
Permis de fenaison	289	1,064 75	
Loyers de pâturages	423	7,653 02	
Permis de culture	2	78 50	
Total			$ 8,848 77
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	65	$ 5,534 14	
Divers	1	2 75	
Total			$ 5,536 89
Grand total			$ 47,268 19

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, W. E. TALBOT, CALGARY, ALBERTA

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Concessions militaires	85	....	
Droits d'inscriptions de homesteads	341	$ 3,410 00	
Améliorations	88	4,889 03	
Ventes de terres	16	2,201 84	
Payements pour préemptions	443	170,136 87	
Payements pour achats de homesteads	29	5,751 55	
Recherches, etc	401	33 65	
Demandes de lettres patentes reçues	716	....	
Demandes d'annulations	393	....	
Inscriptions annulées	531	....	
Total			$ 186,422 94
Service des Bois et Pâturages:			
Loyers de terres	45	$ 7,933 71	
Droits régaliens sur ventes	30	15,698 71	
Permis de coupe de bois	171	7,038 34	
Saisies de bois	14	369 34	
Permis de fenaison	223	1,127 25	
Loyers de pâturages	578	6,787 50	
Divers	11	18 00	
Total			$ 38,972 85
Service forestier:			
Droits de permis et loyers	289	$ 16,879 94	
Saisies	2	569 17	
Loyers de pâturages, etc	237	8,368 60	
Droits de fenaison, etc	13	79 50	
Total			$ 25,897 21
Service de Drainage et d'Irrigation:			
Loyer de réservoir	1	$ 121 30	
Total			$ 121 30
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits de mine (quartz et placer)	569	$ 4,292 00	
Loyers (charbon)	347	46,956 64	
Droit régalien	268	63,817 93	
Pétrole et gaz naturel	407	38,565 52	
Permis d'exploitation privée du charbon	1	5 00	
Alcali	2	432 50	
Dragage	2	35 00	
Total			$ 154,104 59
Service des Terres des écoles:			
Ventes générales	19	$ 6,945 49	
Permis de coupe de bois	8	198 85	
Payements sur le foin	342	1,669 61	
Loyers de pâturages	1,155	24,687 27	
Loyers de houillères et droits	48	3,847 89	
Droit régalien sur houillères	28	2,912 12	
Payement sur le pétrole et le gaz naturel	47	2,754 05	
Permis de culture	1	14 08	
Droits sur le gravier	1	25 00	
Total			$ 43,054 36
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	172	$ 35,018 91	
Total			$ 35,018 91
Grand total			$ 483,592 16

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, E. W. WIDMEYER, DAUPHIN, MANITOBA

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	611	$ 6,090 00	
Concessions militaires	212	....	
Améliorations	58	2,126 80	
Ventes de terres (au comptant)	41	1,392 77	
Recherches	1,523	660 75	
Demandes de lettres patentes	504	....	
Demandes d'inspections	589	....	
Inscriptions annulées	593	....	
Total			$ 10,270 32
Service des Bois et Pâturages:			
Permis de coupe de bois	316	$ 2,553 32	
Saisies de bois	25	670 18	
Permis de fenaison	444	1,578 73	
Loyers de pâturages	44	654 89	
Total			$ 5,457 12
Service forestier:			
Permis de coupe de bois	1,226	$ 7,934 83	
Droits de permis et loyers	39	186 00	
Saisies	52	838 14	
Loyers de pâturages	147	1,504 45	
Droits de fenaison	271	1,260 75	
Total			$ 11,724 17
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits	12	$ 54 00	
Pétrole et gaz	174	12,322 07	
Permis de houillères	2	17 00	
Total			$ 12,393 07
Service des Terres des écoles:			
Ventes générales	5	$ 807 93	
Permis de coupe de bois		....	
Permis de fenaison	262	891 00	
Loyers de pâturages	72	932 73	
Permis de culture	2	23 00	
Pétrole et gaz	3	66 00	
Total			$ 2,720 66
Divers			
Payements sur grains de semence	10	$ 308 00	
Total			$ 308 00
Grand total			$ 42,873 34

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, À NORQUAY, EDMONTON, ALBERTA

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscription de homesteads	1,668	$ 16,640 00	
Concessions militaires	308	....	
Améliorations	256	8,658 10	
Ventes de terres (au comptant)	60	3,752 13	
Payements pour préemptions	5	803 45	
Recherches	63	21 60	
Demandes de lettres patentes	6,482	....	
Demandes d'inspections	1,017	....	
Inscriptions annulées	2,089	....	
Divers		30 00	
Total			$ 29,905 28
Service des Bois et pâturages:			
Location de terrain	44	$ 8,148 51	
Droits régaliens sur les ventes	49	16,459 07	
Permis de coupe de bois	1,418	62,699 69	
Saisies du bois	125	7,020 86	
Permis de fenaison	977	3,005 10	
Loyers de pâturages (au comptant)	304	1,361 37	
Divers	146	11,558 67	
Total			$110,253 27

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES À NORQUAY, EDMONTON, ALBERTA—*Fin*

	Nombre	Recettes	Total
Service forestier:			
Droits de coupe de bois	38	$ 21,788 91	
Droits de permis et loyer	53	63 25	
Saisies	38	410 05	
Loyers de pâturages, etc	52	798 01	
Droits de fenaison	20	155 25	
Total		....	$ 23,215 47
Service de Drainage et d'Irrigation:			
Ventes	9	$ 631 92	
Total			$ 631 92
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits de mines	84	$ 543 00	
Loyers	91	38,370 59	
Droits régaliens	97	57,891 83	
Permis de houillères	16	6,786 00	
Divers	615	49,476 70	
Total			$ 153,068 12
Service des Terres des écoles:			
Ventes générales	2	$ 1,228 15	
Permis de coupe de bois	60	3,817 74	
Permis de fenaison	475	1,121 95	
Loyers de pâturages	493	8,179 77	
Droits d'exploitation minière	1	5 00	
Loyers de houillères	11	836 15	
Droit régalien de houillère	2	557 93	
Pétrole	1	10 00	
Divers	29	3,055 70	
Total			$ 18,812 39
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	147	$ 7,488 38	
Divers	7	752 13	
Total			$ 8,240 51
Grand total			$ 344,126 96

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, F. L. CHRISTIE, GRANDE-PRAIRIE, ALBERTA

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	312	$ 3,120 00	
Concessions militaires	96	....	
Améliorations	52	2,113 73	
Ventes de terres, au comptant	16	906 44	
Ventes de terres (cession)	1	160 00	
Recherches, etc	7	3 25	
Demandes de lettres patentes	384	....	
Demandes d'inscription	212	....	
Inscriptions annulées	362	....	
Total			$ 6,303 42
Service des Bois et Pâturages:			
Boni (foin)	1	$ 37 50	
Permis de coupe de bois	397	1,969 86	
Saisies de bois	3	196 05	
Permis de fenaison	176	479 00	
Loyers de pâturages, au comptant	108	2,324 86	
Excédents sur permis de coupe de bois	87	595 36	
Excédents sur permis de fenaison	1	2 25	
Divers (droits et assignations)	7	29 00	
Total			$ 5,633 88
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits miniers	409	$ 3,945 00	
Loyer	14	440 75	
Droit régalien	6	31 59	
Pétrole et gaz naturel	342	23,436 78	
Dragage	8	440 00	
Divers (assignations et droits)	181	510 85	
Total			$ 28,804 97

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, F. L. CHRISTIE, GRANDE-PRAIRIE, ALBERTA—*Fin*

	Nombre	Recettes	Total
Service de Drainage et d'Irrigation:			
Vente	1	$ 79 36	
Total			$ 79 36
Service des Terres des écoles:			
Permis de fenaison (excédent)	1	$ 25	
Permis de fenaison	65	145 50	
Loyers de pâturages	64	1,396 64	
Pétrole et gaz naturel	7	390 00	
Droits sur gravier	1	1 00	
Droits d'assignation sur pétrole et gaz naturel	1	3 00	
Saisies de bois	2	37 20	
Total			$ 1,973 59
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	32	$ 3,022 70	
Total			$ 3,022 70
Grand total			$ 45,817 92

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, W. C. COWELL, KAMLOOPS, C.-B.

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	113	$ 1,130 00	
Concessions militaires	15	....	
Améliorations	51	3,567 75	
Ventes de terrains	14	1,349 70	
Recherches, etc	135	98 95	
Demandes de patentes	100	....	
Demandes d'inspection	96	....	
Inscriptions annulés	63	....	
Divers	6	17 14	
Total			$ 6,163 54
Service des Bois et Pâturages:			
Vente de tables de mesurage	14	$ 31 50	
Boni	3	1,329 85	
Loyers de terrains	89	8,323 80	
Droits régaliens	49	19,603 85	
Permis de coupe de bois	342	4,353 77	
Saisies de bois	4	125 97	
Permis de fenaison	18	26 50	
Loyers de pâturages	480	7,413 76	
Protection contre les feux	4	943 51	
Divers	28	154 20	
Total			$ 42,307 71
Service forestier:			
Droits de coupe de bois	36	$ 6,543 48	
Droits sur permis	21	18 75	
Loyers de pâturages	17	302 90	
Droits de fenaison, etc	24	77 75	
Total	1		$ 6,942 88
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits de mine	6	$ 50 00	
Loyers	8	192 30	
Permis de houillères	2	200 00	
Divers		1 00	
Total			$ 443 30
Divers:			
Payements sur grains de semence	5	$ 105 02	
Total			$ 105 02
Grand total			$ 55,962 45

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, J. A. REID, LETHBRIDGE, ALTA.

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	149	$ 1,490 00	
Concessions militaires	27	....	
Améliorations	58	2,891 25	
Ventes de terrains, au comptant	5	845 20	
Payements de préemptions	95	31,249 40	
Payements pour achats de homesteads	15	1,333 80	
Recherches, etc	26	10 01	
Demandes de patentes	409	....	
Demandes d'inspections	169	....	
Inscriptions annulées	260	....	
Total			$ 37,819 66
Service des Bois et Pâturages:			
Permis de coupe de bois	10	1,095 95	
Saisies de bois	12	240 00	
Permis de fenaison	46	96 40	
Loyers de pâturages, au comptant	946	17,990 37	
Améliorations	2	25 00	
Divers	3	9 00	
Total			$ 19,456 72
Service forestier:			
Droits de coupe	439	2,460 21	
Droits de permis et loyers	451	457 00	
Saisies	15	121 88	
Loyers de pâturages, etc	294	8,841 00	
Droits de fenaison, etc	2	7 75	
Total	294		$ 11,887 84
Services des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits miniers	62	310 00	
Loyers	86	14,483 22	
Droits régaliens	167	53,504 19	
Pétrole et gaz naturel	1,208	67,465 98	
Divers	68	203 50	
Total			$ 135,966 89
Service des Terres des écoles:			
Saisies	1	12 32	
Permis de fenaison	37	47 25	
Loyers de pâturages	433	10,395 36	
Droits miniers	4	20 00	
Loyer de houillère, pétrole et gaz naturel	126	7,096 45	
Droits régaliens sur le charbon	16	14,003 95	
Permis de culture	7	276 50	
Divers	5	15 00	
Total			$ 31,866 83
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	90	8,872 05	
Total			$ 8,872 05
Grand total			$ 245,869 99

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, G. A. NICHOLSON, MOOSE JAW, SASKATCHEWAN

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Concessions militaires	42	$...........	
Droits d'inscriptions de homesteads	334	3,340 00	
Améliorations	52	2,850 89	
Ventes de terres, au comptant	12	1,944 40	
Payements de préemption	303	88,948 09	
Payements pour achats de homesteads	24	4,716 93	
Recherches	242	93 75	
Demandes de lettres patentes	883	....	
Demandes d'inspections	550	....	
Inscriptions annulées	552	....	
Total			$ 101,894 06

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, G. A. NICHOLSON, MOOSE JAW, SASKATCHEWAN—*Fin*

	Nombre	Recettes	Total
Service des Bois et Pâturages:			
Permis de coupe de bois	3	$ 21 50	
Permis de fenaison	540	1,682 20	
Loyers de pâturages	1,046	8,130 68	
Divers	3	9 00	
Total			9,843 38
Service forestier:			
Loyers de terrains	18	$ 103 00	
Droits de coupe	9	22 20	
Droits sur permis et loyers	140	409 60	
Saisies	1	12 00	
Loyers de pâturages	183	1,854 15	
Droits de fenaison	99	588 75	
Total			3,259 70
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits miniers	188	$ 2,056 00	
Loyer	47	1,664 39	
Droits régaliens	119	2,486 33	
Divers	28	2,030 00	
Total			8,236 72
Service des Terres des écoles:			
Ventes générales	13	$ 4,569 17	
Permis de fenaison	528	1,674 45	
Loyres de pâturages	980	19,431 67	
Droits miniers	13	59 00	
Loyers de houillères	8	185 12	
Droits régaliens sur le charbon	28	2,570 66	
Permis de culture	8	228 00	
Divers	3	266 17	
Total			28,984 24
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	232	$ 34,567 26	
Total			34,567 26
Grand total			$ 186,785 86

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, W. D. MAGEE, NEW-WESTMINSTER, COLOMBIE-BRITANNIQUE

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	41	$ 410 00	
Concessions militaires	47	....	
Améliorations	8	422 00	
Ventes de terres	5	552 30	
Payements sur achats de homesteads	12	484 93	
Recherches, etc	12	5 70	
Demandes de lettres patentes	37	....	
Demandes d'inspections	74	....	
Inscriptions annulées	36	....	
Divers	9	15 00	
Total			$ 1,889 93
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits miniers	200	$ 1,000 00	
Loyers	1,387	55,546 10	
Boni	76	532 50	
Demandes pour houillère	2	965 00	
Divers	81	245 50	
Total			58,289 10
Grand total			$ 60,179 03

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, R. H. TREEN, PRINCE-ALBERT, SASKATCHEWAN

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscription de homesteads	1,227	$ 12,270 00	
Droits de préemption	1	10 00	
Concessions militaires	258	....	
Améliorations	116	4,760 75	
Ventes de terres (comptant)	24	1,749 17	
Recherches, etc	252	88 50	
Demandes de patentes	604	....	
Demandes d'inspections	649	....	
Inscriptions annulées	830	....	
Divers	1	10 00	
Total		———	$ 18,888 42
Service des Bois et Pâturages:			
Boni	4	$ 4,291 80	
Loyers de terrains	42	11,078 45	
Droits régaliens sur ventes	64	46,845 06	
Permis de coupe de bois	631	19,459 06	
Saisies de coupe	82	1,225 03	
Permis de fenaison	1,088	2,997 98	
Loyers de pâturages (comptant)	360	1,654 17	
Loyers de pâturages (scrip)	2	18 00	
Divers	1	6 00	
Total		———	87,575 55
Service forestier:			
Droits sur coupe de bois	815	$ 20,600 25	
Saisies	11	242 01	
Loyers de pâturages, etc	75	1,269 76	
Droits de fenaison, etc	119	824 25	
Total		———	22,936 27
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits miniers	20	$ 100 00	
Loyers	7	4,632 00	
Droits régaliens	1	6 00	
Permis de houillères	2	592 50	
Divers	15	3,632 30	
Total		———	8,962 80
Service des Terres scolaires:			
Permis de coupe de bois	35	$ 526 61	
Permis de fenaison	416	906 48	
Loyers de pâturages	296	3,959 66	
Permis de houillères	4	41 50	
Permis de culture	2	8 25	
Divers	5	39 95	
Total		———	5,482 45
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	46	$ 2,749 89	
Total		———	2,749 89
Grand total			$ 146,595 38

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, H. F. FINCHAM, PEACE RIVER, ALBERTA

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	461	$ 4,610 00	
Améliorations	53	2,508 50	
Ventes de terres	21	1,662 35	
Recherches, etc	9	4 10	
Demandes de lettres patentes	279	....	
Demandes d'inspections	227	....	
Inscriptions annulées	681	....	
Concessions militaires	109	....	
Total		———	$ 8,784 95

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, H. F. FINCHAM, PEACE-RIVER, ALBERTA—*Fin*

	Nombre	Recettes	Total
Service des Bois et Pâturages:			
Permis de coupe de bois	499	$ 3,581 89	
Permis de fenaison	292	1,069 15	
Loyers de pâturages	162	1,113 07	
Total			$ 5,764 11
Service forestier:			
Loyers de pâturages	1	$ 9 37	
Droits de fenaison	7	88 79	
Total			98 16
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits régaliens de houillères	2	$ 42 75	
Droits miniers	22	167 00	
Placers	39	390 00	
Dragage	26	1,147 00	
Pétrole et gaz naturel	532	38,072 29	
Permis de houillères	9	90 75	
Droits de prospection	178	712 00	
Total			40,621 79
Service des Terres des écoles:			
Ventes générales	1	$ 30 00	
Permis de fenaison	90	389 20	
Loyers de pâturages	51	1,185 41	
Pétrole et gaz naturel	36	2,782 39	
Loyers de houillères	3	50 00	
Permis de culture	1	5 00	
Total			$ 4,442 00
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	10	$ 659 90	
Total			659 90
Grand total		....	$ 60,370 91

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, T. J. WADMAN, REVELSTOKE, C.-B.

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	49	$ 490 00	
Concessions militaires	7	....	
Améliorations	28	1,602 45	
Payements sur townsites	2	109 06	
Payements	2	95 83	
Recherches, etc	42	20 30	
Demandes de patentes	22	....	
Demandes d'inspections	21	....	
Inscriptions annulées	26	....	
Divers	1	35 00	
Total			$ 2,352 64
Service des Bois et Pâturages:			
Boni	2	$ 555 01	
Loyers de terrains	97	5,273 57	
Droits régaliens	23	13,267 83	
Permis de coupe de bois	95	2,350 30	
Protection contre le feu	12	470 53	
Divers	24	131 61	
Total			$ 22,048 85
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits sur demandes, baux de pétrole et de gaz naturel	14	$ 70 00	
Loyers, baux de pétrole et de gaz naturel	14	404 30	
Total			474 30
Grand total			$ 24,875 79

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, M. A. MacINNES, SASKATOON, SASK.

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	547	$ 5,450 00	
Concessions militaires	48	....	
Améliorations	73	3,538 65	
Ventes de terrains (au comptant)	20	1,540 93	
Ventes de terrains (scrip)	1	....	
Payements sur préemptions	118	37,254 98	
Payements sur achats de homesteads	30	6,407 52	
Recherches, etc	362	120 00	
Demandes de patentes	604	....	
Demandes d'inscriptions	500	....	
Inscriptions annulées	532	....	
Divers	1	3 00	
Total			$ 54,315 08
Service des Bois et Pâturages:			
Permis de coupe de bois	60	$ 247 96	
Saisies de bois	2	70 58	
Permis de fenaison	452	1,600 61	
Loyers de pâturages (au comptant)	168	813 95	
Divers	3	9 00	
Total			$ 2,742 10
Service forestier:			
Droits de coupe de bois	33	$ 115 07	
Droits de permis et loyers	128	470 36	
Saisies	13	169 30	
Loyers de pâturages, etc	95	1,796 06	
Droits de fenaison	104	871 25	
Total			$ 3,422 04
Service de Drainage et d'Irrigation:			
Ventes	1	$ 37 20	
Total			$ 37 20
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits miniers	27	$ 212 75	
Loyers	3	238 50	
Total			$ 451 25
Service des Terres scolaires:			
Ventes générales	4	$ 2,383 48	
Permis de coupe de bois	4	18 00	
Permis de fenaison	524	1,993 14	
Loyers de pâturages	750	11,862 70	
Droits miniers	1	17 50	
Permis de culture	17	353 00	
Divers	3	132 50	
Total			$ 16,760 32
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	191	$ 27,491 02	
Total			$ 27,491 02
Grand total			$ 105,219 01

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, S. LEE, SWIFT-CURRENT, SASKATCHEWAN

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscription de homesteads	287	$ 2,790 00	
Droits sur préemptions	2	....	
Droits sur achats de homesteads	1	....	
Concessions militaires	74	....	
Améliorations	81	3,044 60	
Ventes de terrains (au comptant)	6	865 97	
Divers	4	4 00	
Payements sur préemptions	432	155,450 65	
Payements sur homesteads achetés	21	4,654 47	
Recherches, etc	363	139 00	
Demandes de patentes	1,015	....	
Demandes d'inspections	716	....	
Inscriptions annulées	766	....	
Certificats de recommandation	755	....	
Total			$ 166,948 69

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, S. LEE, SWIFT-CURRENT, SASKATCHEWAN—*Fin*

	Nombre	Recettes	Total
Service des Bois et Pâturages:			
Permis de coupe de bois	90	$ 130 05	
Saisies de bois	2	4 00	
Permis de fenaison	211	577 00	
Loyers de pâturages (au comptant)	1,436	16,609 75	
Divers	6	8 90	
Total			$ 17,329 70
Service forestier:			
Droits de permis et loyers	315	$ 739 48	
Saisies	10	58 20	
Loyers de pâturages, etc	436	10,328 97	
Divers	11	63 75	
Total			$ 11,190 40
Service de Drainage et d'Irrigation:			
Ventes	2	$ 1,816 87	
Total			$ 1,816 87
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits miniers	60	$ 265 00	
Loyers (charbon)	17	436 40	
Droits régaliens (charbon)	27	295 16	
Pétrole et gaz naturel	67	3,721 30	
Carrières	12	270 00	
Alcali	3	235 00	
Total			5,222 86
Service des Terres des écoles:			
Ventes générales	4	$ 1,703 57	
Permis de coupe de bois	1	5 05	
Permis de fenaison	152	355 25	
Loyers de pâturages	714	17,436 36	
Pétrole et gaz naturel	4	288 90	
Permis de culture	24	1,784 35	
Divers	5	11 25	
Total			21,584 73
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions	347	$ 55,236 62	
Total			55,236 62
Grand total			$ 279,329 87

RAPPORT DE L'AGENT DES TERRES FÉDÉRALES, L. P. O. NOËL, WINNIPEG, MANITOBA

	Nombre	Recettes	Total
Service des Lettres patentes:			
Droits d'inscriptions de homesteads	877	$ 8,770 00	
Concessions militaires	168	....	
Améliorations	152	8,298 33	
Ventes de terres (au comptant)	46	4,064 57	
Recherches, etc	1,670	752 60	
Divers	2	13 00	
Demandes de lettres patentes	1,183	....	
Demandes d'inspections	1,283	....	
Inscriptions annulées	1,062	....	
Total			$ 21,898 50
Service des Bois et Pâturages:			
Loyers de pâturages	89	$ 668 37	
Permis de fenaison	1	8 50	
Total			676 87
Service des Terrains miniers et du Yukon:			
Droits miniers	1,787	$ 13,924 48	
Carrières	45	1,184 29	
Pétrole et gaz naturel	14	864 45	
Total			15,973 22
Service des Terres des écoles:			
Ventes	10	$ 2,402 76	
Permis de fenaison	2	80 00	
Loyers de pâturages	162	2,539 65	
Droits miniers	6	35 00	
Pétrole et gaz naturel	8	1,480 00	
Permis de culture	10	486 50	
Total			7,023 91
Divers:			
Payements sur grains de semence et provisions		$ 7,169 16	
Total			7,169 16
Grand total			$ 52,741 66

RAPPORT DE M. N. O. COTÉ, CONTRÔLEUR DU SERVICE DES LETTRES PATENTES ET REGISTRATEUR DES LETTRES PATENTES FÉDÉRALES

Accompagné des états marqués «A» à «L»

LETTRES PATENTES

Le nombre de lettres patentes accordées pendant l'année a été de 13,116, couvrant une superficie de 2,024,519 acres, répartis comme suit:

Provinces	Lettres patentes	Acres
Manitoba	2,395	362,175
Saskatchewan	5,551	883,043
Alberta	4,792	739,849
Colombie-Britannique	342	38,761
Territoire du Yukon	20	391
Territoires du Nord-Ouest	16	300
Totaux	13,116	2,024,519

La nature de ces permis, qui sont donnés en détails dans les états marqués "A" à "G", inclusivement, peut être résumée comme suit:

Inscriptions	Lettres patentes	Acres
Homesteads	9,656	1,501,399
Ventes	1,261	198,842
Préemptions	1,481	234,393
Homesteads achetés	178	26,140
Chemins de fer	96	3,154
Concessions gratuites ou spéciales	362	48,407
Métis du Nord-Ouest	4	723
Permis d'occupation	10	410
Concessions militaires	63	10,015
Compagnie de la baie d'Hudson	5	1,036
Totaux	13,116	2,024,519

Le nombre de lettres patentes a été réduit de 4,831 et la superficie a diminué de 728,975 acres, comparativement à l'exercice précédent.

Les archives du service montrent que, depuis mai 1873 jusqu'au 31 mars 1922, il a été émis 446,331 lettres patentes, embrassant une superficie de 99,607,938 acres.

TERRES CÉDÉES

Sept mille trois cents quarante-neuf inscriptions de homesteads ont été accordées durant l'exercice, embrassant une superficie approximative de 1,175,840 acres répartie comme suit entre les provinces:

Provinces	Inscriptions de homesteads
Manitoba	1,488
Saskatchewan	2,733
Alberta	2,928
Colombie-Britannique	200
	7,349

Le nombre d'inscriptions de homesteads accordées a diminué de 1,960, comparativement à l'exercice précédent.

Les 7,349 inscriptions de homesteads sont réparties comme suit entre les diverses agences:

	Inscriptions
Manitoba:	
Dauphin	611
Winnipeg	877
	1,488
Saskatchewan:	
Battleford	343
Moosejaw	334
Prince-Albert	1,228
Saskatoon	548
Swift-Current	280
	2,733
Alberta:	
Calgary	341
Edmonton	1,664
Grande-Prairie	312
Lethbridge	149
Peace River	462
	2,928
Colombie-Britannique:	
Kamloops	111
New-Westminster	41
Revelstoke	48
	200

Les 7,349 titulaires d'inscriptions de homesteads représentent 15,573 personnes, d'après les renseignements fournis par chaque titulaire. Il y a eu 2,162 de ces inscriptions qui ont été faites par des résidents des diverses provinces du Dominion; trois par des Canadiens revenus des Etats-Unis, et 946 par des personnes qui avaient déjà obtenu des inscriptions de homesteads mais qui les avaient laissé révoquer par défaut ou qui en avaient demandé elles-mêmes l'annulation, afin que, dans la plupart des cas, elles pussent obtenir d'autres terres; 1,083 ont été faites par des personnes venant des Iles Britanniques; 1,505 par des Américains; 712 par des Austro-hongrois naturalisés; 208 par des Russes et des Finlandais; 159 par des Norvégiens; 173 par des Suédois; 40 par des Allemands naturalisés; 63 par des Français; 37 par des Belges, et les 258 qui restent par des ressortissants de divers autres pays.

Il y a eu 1,655 inscriptions de concessions militaires durant l'exercice, embrassant approximativement 264,800 acres, répartis comme suit entre les provinces:

	Nombre d'inscriptions	Acres
Manitoba	383	61,280
Saskatchewan	590	94,400
Alberta	614	98,240
Colombie-Britannique	68	10,880
	1,655	264,800

Répartis entre les agences comme suit:

Manitoba:		
Dauphin	214	
Winnipeg	169	
		383
Saskatchewan:		
Battleford	95	
Moosejaw	42	
Prince-Albert	298	
Saskatoon	79	
Swift-Current	76	
		590

Alberta:		
Calgary	80	
Edmonton	302	
Grande-Prairie	96	
Lethbridge	27	
Peace River	109	
		614
Colombie-Britannique:		
Kamloops	18	
New Westminster	43	
Revelstoke	7	
		68
		1,655

INSCRIPTIONS ANNULÉES

Durant la même période, 8,554 inscriptions ont été annulées; elles étaient réparties comme suit:

	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Homesteads	1,846	2,370	3,383	207
Préemptions		490	149	....
Homesteads achetés		29	9	....
Ventes		36	25	10
Totaux	1,846	2,925	3,566	217

VENTES

Deux cent quatre-vingt-onze ventes ont été faites durant l'exercice, embrassant 10,493 acres de terre, ce qui fait une moyenne d'environ 36 acres pour chaque vente.

COMPTES ET REVENUS

Les registres de cette section renferment actuellement environ 20,300 comptes individuels pour des homesteads achetés, des préemptions ou des ventes ordinaires.

Durant l'exercice, $742,451.72, y compris $165,790.25 d'intérêt sur des payements différés, ont été perçus pour des homesteads achetés, des préemptions ou des ventes ordinaires; il y a donc eu une diminution de $961,960.55 comparativement aux sommes perçues durant l'exercice précédent.

Une somme de $133,862.69 a aussi été perçue pour droits d'inscriptions, travaux d'amélioration et divers item, formant un revenu total de $876,314.41.

REMBOURSEMENTS

Il y a eu 1.075 remboursements, se montant à $55,428.86, comme suit:

722 remboursements—Valeur des travaux d'amélioration perçue sur des homesteads annulés	$ 45,340 54
353 remboursements—Sur payements sur des ventes et remboursements de sommes payées pour ventes de homesteads et de préemptions dont les inscriptions ont été annulées	10,088 32
	$ 55,428 86

TERRES RÉCEMMENT ARPENTÉES MISES EN DISPONIBILITÉ POUR INSCRIPTIONS DE HOMESTEADS

Durant le dernier exercice, des terres récemment arpentées, comprises dans 103 townships, ont été mises en disponibilité pour inscriptions de homesteads dans les agences suivantes:

Dauphin, Man	dans 20 townships
Winnipeg, Man	" 8 "
Battleford, Sask	" 5 "
Prince Albert, Sask	" 15 "
Saskatoon, Sask	" 1 "
Calgary, Alta	" 1 "
Edmonton, Alta	" 1 "
Grande Prairie, Alta	" 13 "
Peace River, Alta	" 24 "
New-Westminster, C.-B	" 7 "
Kamloops, C.-B	" 5 "
Revelstoke, C.-B	" 3 "

"A"

TABLEAU des lettres patentes octroyées pour des terres fédérales situées dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta, les Territoires du Nord-Ouest, la Colombie-Britannique et le territoire du Yukon.

Numéros	Nature de la concession	Du 1er avril 1921 au 31 mars 1922		Du 1er avril 1920 au 31 mars 1921	
		Patentes	Acres	Patentes	Acres
1	Alberta Railway and Irrigation Co. (ventes à l')	....	....	1	142
2	Homesteads en Colombie-Britannique	202	21,922	156	18,538
3	Ventes en Colombie-Britannique	15	1,276	9	402
4	Ventes de terrains houillers	....	....	1	670
5	Greater Winnipeg (district d'irrigation de)	....	....	1	2
6	Homesteads, groupe de Peace River	87	13,850	108	16,716
7	Homesteads	9,363	1,464,675	12,065	1,899,668
8	Compagnie de la Baie d'Hudson	5	1,036	2	108
9	Licences d'occupation	10	410	12	26
10	Gratifications aux militaires	2	319	2	318
11	Homesteads militaires	2	632	....	....
12	Ventes de terrains miniers (55 acres, droits réservés)	14	653	12	612
13	Droits miniers (3,494 acres)	12	....	5	....
14	Concessions aux métis	4	723	3	283
15	Ventes de paroisses	6	508	7	829
16	Ventes de préemptions	1,481	234,393	3,350	531,045
17	Homesteads achetés	178	26,140	406	62,369
18	Décharges, ventes	20	869	16	867
19	Décharges, concessions spéciales	58	7,546	25	2,057
	Chemins de fer—				
20	Alberta and Great Waterways Railway Co	1	7	1	6
21	Calgary and Edmonton Railway Co	....	....	1	317
22	Canadian Northern Alberta Railway Co	....	....	15	153
23	Canadian Northern Railway Co	20	2,191	24	5,313
24	Canadian Northern Saskatchewan Railway Co.	2	14	....	....
25	Canadian Northern Pacific Railway Co	6	66	12	76
26	Canadian Northern Western Railway Co	10	90	3	27
27	Canadian Pacific Railway Co. (concessions)	18	126	24	3,026
28	Canadian Pacific Railway Co. (voies et emplacements de gares)	11	135	33	366
29	Central Canada Railway Co	9	133	1	11
30	Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Co	14	170	8	87
31	Grand Trunk Pacific Railway Co	....	....	8	564
32	Grand Trunk Pacific Co. (embranchements)	1	1	13	98
33	Kettle Valley Railway Co	....	....	43	665
34	Manitoba Southwestern Colonization Railway Co	2	206	1	5
35	Nicola, Kamloops and Similkameen Railway Co	2	15	3	30
36	Ventes	348	33,755	464	26,662
37	Ventes, groupe de Peace River	1	61	1	81
38	Ventes de terres scolaires	827	161,649	767	138,689
39	Ventes de terres scolaires, concessions spéciales	1	12	....	....
40	Concessions militaires	63	10,015	49	7,805
41	Concessions spéciales	301	40,530	255	34,791
42	Homesteads au Yukon	2	320	....	....
43	Ventes au Yukon (51·65 acres, droits réservés)	18	71	40	70
	Totaux	13,116	2,024,519	17,947	2,753,494

"B"

TABLEAU des lettres patentes octroyées pour des terres fédérales situées dans la province du Manitoba.

Numéros	Nature de la concession	Du 1er avril 1921 au 31 mars 1922		Du 1er avril 1920 au 31 mars 1921	
		Patentes	Acres	Patentes	Acres
1	District d'irrigation *Greater Winnipeg*	....	....	1	2
2	Homesteads	2,063	321,308	2,249	352,465
3	Cie de la Baie d'Hudson	1	160	....	....
4	Gratifications militaires	....	....	1	160
5	Ventes de terrains miniers	8	361	12	612
6	Ventes de paroisses	6	508	6	777
7	Ventes de préemptions	2	320	3	336
8	Décharges, ventes	2	107	....	....
9	Décharges, concessions spéciales	8	421	2	80
	Chemins de fer—				
10	Canadian Northern Railway Co	7	45	6	73
11	Concessions au Canadien-Pacifique	....	....	1	24
12	Voie et emplacements de gares du Canadien-Pacifique	6	37	1	2
13	Manitoba Southwestern Colonization Railway Co	2	206	1	5
14	Ventes	71	2,344	80	4,229
15	Ventes de terres des écoles	129	23,839	194	33,172
16	Concessions militaires	89	12,365	44	5,489
17	Concessions spéciales	1	154	....	....
	Totaux	2,395	362,175	2,601	397,426

"C"

TABLEAU des lettres patentes octroyées pour des terres fédérales situées dans la province de la Saskatchewan.

Numéros	Nature de la concession	Du 1er avril 1921 au 31 mars 1922		Du 1er avril 1920 au 31 mars 1921	
		Patentes	Acres	Patentes	Acres
1	Homesteads	3,638	570,939	5,227	823,931
2	Compagnie de la Baie d'Hudson	1	408	....	....
3	Licences d'occupation	1	1	3	7
4	Homesteads militaires	1	320	....	....
5	Ventes de terrains miniers	5	239	....	....
6	Droits miniers (1,285 acres)	4	....	....	....
7	Concessions aux métis	2	403	1	48
8	Ventes de préemptions	952	150,675	2,279	361,561
9	Homesteads achetés	115	17,762	284	44,204
10	Décharges, ventes	13	495	12	612
11	Décharges, concessions spéciales	33	4,544	16	1,577
	Chemins de fer—				
12	Canadian Northern Railway Co	13	2,146	16	5,231
13	Canadian Northern Saskatchewan Railway Co.	2	14	....	....
14	Canadian Pacific Railway Co., concessions	9	102	19	2,967
15	Canadian Pacific Railway Co. (voies et emplacements de gares)	....	....	2	56
16	Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Co	....	....	6	86
17	Grand Trunk Pacific Railway Co	....	....	1	....
18	Grand Trunk Pacific Co. (embranchements)	1	1	2	3
19	Ventes	127	6,735	194	12,518
20	Ventes de terres scolaires	511	110,388	402	74,417
21	Terres scolaires, concessions spéciales	1	12	....	....
22	Concessions militaires	37	5,873	32	5,090
23	Concessions spéciales	85	11,986	54	6,024
	Totaux	5,551	883,043	8,550	1,338,332

"D"

TABLEAU des lettres patentes octroyées pour des terres fédérales situées dans la province d'Alberta.

Numéros	Nature de la concession	Du 1er avril 1921 au 31 mars 1922		Du 1er avril 1920 au 31 mars 1921	
		Patentes	Acres	Patentes	Acres
1	Alberta Railway and Irrigation Co. (ventes à l')	....	....	1	142
2	Ventes de terrains houillers	....	....	1	670
3	Homesteads	3,662	572,428	4,589	723,272
4	Cie de la Baie d'Hudson	3	468	2	108
5	Permis d'occupation	9	409	0	19
6	Concessions à titre de gratification aux militaires.	2	319	1	158
7	Homesteads militaires	1	312	....	....
8	Ventes de terrains miniers (55 acres, droits réservés)	1	53	....	....
9	Droits miniers (2,209 acres)	8	....	5	....
10	Concessions aux métis du Nord-Ouest	2	320	2	235
11	Préemptions, ventes	527	83,398	1,068	169,148
12	Homesteads, achetés	55	8,252	117	18,095
13	Décharges, ventes	5	267	4	255
14	Décharges, concessions spéciales	17	2,581	7	400
	Chemins de fer—				
15	Alberta and Great Waterways Railway Co	1	7	1	6
16	Calgary and Edmonton Railway Co	....	....	1	317
17	Canadian Northern Railway Co	....	....	2	9
18	Canadian Northern Alberta Railway Co	....	....	15	153
19	Canadian Northwestern Railway Co	10	90	3	27
20	Concessions au Canadien-Pacifique	8	14	3	23
21	Voie et emplacement de gare du Canadien-Pacifique	....	....	1	9
22	Central Canada Railway Co	9	133	1	11
23	Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Co	14	170	2	1
24	Cie du Grand-Tronc-Pacifique	....	....	7	564
25	Cie du Grand-Tronc-Pacifique, embranchements	....	....	11	95
26	Ventes	135	24,378	180	9,813
27	Ventes de terres des écoles	187	27,422	171	31,100
28	Concessions militaires	25	3,988	17	2,715
29	Concessions spéciales	111	14,840	149	22,317
	Totaux	4,792	739,849	6,370	979,662

"E"

TABLEAU des lettres patentes octroyées pour des terres fédérales situées dans la province de la Colombie-Britannique.

Numéros	Nature de la concession	Du 1er avril 1921 au 31 mars 1922		Du 1er avril 1920 au 31 mars 1921	
		Patentes	Acres	Patentes	Acres
1	Colombie-Britannique, homesteads	202	21,922	156	18,538
2	Colombie-Britannique, ventes	15	1,276	9	402
3	Homesteads, groupe de tps. de la rivière Peace	87	13,850	108	16,716
4	Ventes de paroisse	....	....	1	52
5	Achats de homesteads	8	126	5	70
	Chemins de fer—				
6	Concessions au Canadien-Pacifique	1	10	1	12
7	Chemin de fer du Canadien-Pacifique, voie et terrain de gare	5	98	29	299
8	Canadian Northern Pacific Railway Co	6	66	12	76
9	Kettle Valley Railway Co	....	....	43	665
10	Nicola, Kamloops and Similkameen Railway Co	2	15	3	30
11	Ventes—Groupe de tps. de la rivière Peace	1	61	1	81
12	Concessions spéciales	15	1,337	8	961
	Totaux	342	38,761	376	37,902

"F"

TABLEAU des lettres patentes octroyées pour des terres fédérales situées dans le territoire du Yukon.

Numéros	Nature de la concession	Du 1er avril 1921 au 31 mars 1922		Du 1er avril 1920 au 31 mars 1921	
		Patentes	Acres	Patentes	Acres
1	Homesteads	2	320	....	....
2	Ventes	18	71	40	70
	Totaux	20	391	40	70

"G"

TABLEAU des lettres patentes octroyées pour des terres fédérales situées dans les territoires du Nord-Ouest.

Numéros	Nature de la concession	Du 1er avril 1921 au 31 mars 1922		Du 1er avril 1920 au 31 mars 1921	
		Patentes	Acres	Patentes	Acres
1	Ventes	15	298	10	102
2	Concessions spéciales	1	2	....	....
	Totaux	16	300	10	102

"H"

ETAT indiquant le nombre des inscriptions de homesteads durant l'année terminée le 31 mars 1922, la nationalité des détenteurs de homesteads et les provinces dans lesquelles les inscriptions ont été faites.

Nationalités	Provinces				Total
	Manitoba	Saskat-chewan	Alberta	Colombie-Britan-nique	
Canadiens venant d'Ontario	121	366	279	20	786
" du Québec	57	127	127	7	318
" de la Nouvelle-Ecosse	18	35	29	1	83
" du Nouveau-Brunswick	7	17	28	2	54
" de l'Ile du Prince-Edouard	11	18	14	4	47
" du Manitoba	241	109	44	4	398
" de la Saskatchewan	9	154	37	1	201
" de l'Alberta	3	14	200	3	220
" de la Colombie-Britannique	....	9	28	18	55
Concessionnaires déjà inscrits	140	326	467	13	946
Terre-Neuviens	2	....	2	....	4
Canadiens revenus des Etats-Unis	....	1	2	....	3
Américains	133	567	790	15	1,505
Anglais	159	272	280	51	762
Ecossais	48	81	89	11	229
Irlandais	17	33	40	2	92
Français	18	22	23	....	63
Belges	17	15	5	....	37
Suisses	7	2	8	....	17
Italiens	....	7	11	4	22
Roumains	6	29	10	3	48
Syriens	....	1	1	....	2
Allemands	6	11	22	1	40
Austro-Hongrois	309	219	166	18	712
Hollandais	5	7	11	....	23
Danois	6	18	20	....	44
Islandais	12	5	2	....	19
Suédois	34	79	48	12	173
Norvégiens	20	74	61	4	159
Russes	39	77	49	3	168
Finlandais	22	6	12	....	40
Serbes	....	....	....	....	
Bulgares	....	....	....	....	
Chinois	....	2	....	....	2
Japonais	....	....	....	....	
Perses	....	....	....	....	
Australiens	....	1	....	1	2
Néo-Zélandais	....	....	2	1	3
Indous	....	....	....	....	
Grecs	....	1	2	....	3
Polonais	20	28	16	1	65
Américains du Sud	....	....	2	....	2
Sud-Africains	....	....	1	....	1
Arméniens	1	....	....	....	1
Totaux	1,488	2,733	2,928	200	7,349

Le nombre d'âmes représenté par les inscriptions ci-dessus est de 15,573.

"I"

ETAT indiquant le nombre d'inscriptions de homesteads faites dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, durant l'exercice 1921-22, par les personnes venant des Etats-Unis.

Etats	Provinces				Total
	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique	
Alabama		1	2		3
Alaska					
Arizona					
Arkansas	1	1	4		6
Californie		3	14	1	18
Caroline du Nord			5	1	6
Caroline du Sud		1	3		4
Colorado			9		9
Columbia, district de			1		1
Connecticut	1	2	2	1	6
Dakota Nord	30	76	58		164
Dakota Sud	1	35	35	2	73
Delaware		1			1
Floride					
Georgie	1	1	2		4
Idaho		5	17		22
Illinois	4	12	33		49
Indiana	3	16	15		34
Territoire indien		3	5		8
Iowa	5	33	47	1	86
Kansas	2	9	22		33
Kentucky	4	9	7		20
Louisiane		1			1
Maine		2	4		6
Maryland		2			2
Massachusetts	3	12	10		25
Michigan	7	41	53	2	103
Minnesota	26	151	107	1	285
Mississippi		3	1		4
Missouri	4	22	36		62
Montana		13	39		52
Nebraska	3	19	30		52
Nevada					
New-Hampshire			2		2
New-Jersey		2	1		3
Nouveau-Mexique					
New-York	6	9	34	1	50
Ohio	5	12	18	1	36
Oklahoma		5	9		14
Oregon	1	3	24	1	29
Pennsylvanie		6	14		20
Rhode Island	1	3	2		6
Tennessee		2	4		6
Texas		5	10		15
Utah			5		5
Vermont	2	2	3		7
Virginie	3	4	6		13
Virginie occidentale	1	2	5		8
Washington	2	4	40		46
Wisconsin	17	34	36	3	90
Wyoming			16		16
Totaux	133	567	790	15	1,505

"J"

ETAT indiquant le nombre des inscriptions de homesteads faites durant l'exercice, par comparaison avec l'exercice précédent

Agence	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique		Total
	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	
Battleford			343	367					
Calgary					341	280			
Dauphin	611	358							
Edmonton					1,664	1,297			
Grande Prairie					312	548			
Kamloops							111	71	
Lethbridge					149	78			
Moose Jaw			334	240					
New Westminster							41	44	
Peace River					462	671			
Prince Albert			1,228	674					
Revelstoke							48	5	
Saskatoon			548	163					
Swift Current			280	226					
Winnipeg	877	367							
Exercice 1921-22									7,349
Exercice 1920-21									5,389
Augmentation									1,960
Totaux	1,488	725	2,733	1,670	2,928	2,874	200	120	

RÉCAPITULATION

Mois	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique	
	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21
Avril	83	90	149	130	251	192	16	11
Mai	355	59	625	144	447	316	34	11
Juin	170	86	329	207	385	356	24	10
Juillet	160	83	326	253	357	332	17	11
Août	146	64	275	191	311	297	20	13
Septembre	122	61	183	129	198	254	12	10
Octobre	126	73	225	123	287	271	19	7
Novembre	138	61	242	151	241	237	20	4
Décembre	74	45	147	114	154	214	9	10
Janvier 1922	45	32	87	77	83	124	7	4
Février 1922	25	27	62	79	92	120	6	11
Mars 1922	44	44	83	72	122	161	16	18
Totaux	1,488	725	2,733	1,670	2,928	2,874	200	120

"K"

ETAT indiquant le nombre des inscriptions faites par les soldats durant l'exercice 1921-22, comparé à celui de l'exercice précédent

Agence	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique		Total
	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	
Battleford			95	218					
Calgary					80	212			
Dauphin	214	185							
Edmonton					302	489			
Grande Prairie					96	209			
Kamloops							18	38	
Lethbridge					27	73			
Moose Jaw			42	153					
New Westminster							43	12	
Peace River					109	188			
Prince Albert			298	467					
Revelstoke							7	8	
Saskatoon			79	166					
Swift Current			76	184					
Winnipeg	169	290							
Exercice 1920-21									2,892
Exercice 1921-22									1,655
Diminution nette									1,237
Totaux	383	475	590	1,188	614	1,171	68	58	

RÉCAPITULATION

Mois	Manitoba		Saskatchewan		Alberta		Colombie-Britannique	
	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21	1921-22	1920-21
Avril	200	56	105	127	88	144	41	4
Mai	32	56	88	120	91	155	5	8
Juin	25	65	69	162	75	138	0	10
Juillet	26	60	74	191	81	109	6	5
Août	22	36	106	120	67	118	5	2
Septembre	18	44	34	86	31	90	0	4
Octobre	20	35	17	87	52	93	1	5
Novembre	16	26	41	88	46	96	3	4
Décembre	6	33	15	65	21	77	2	5
Janvier 1922	5	26	14	49	29	54	2	0
Février 1922	6	13	14	39	12	41	1	5
Mars 1922	7	25	13	54	21	56	2	6
Totaux	383	475	590	1,188	614	1,171	68	58

"L"

ETAT indiquant le nombre de lettres patentes émises par le ministère de l'Intérieur pour des terres fédérales depuis 1873, et nombre d'acres qu'elles comportent

Période	Nombre de lettres patentes émises	Superficie
1873, mai au 31 décembre	420	67,200
1874, 1er janvier au 31 décembre	577	92,320
1875, 1er janvier au 31 octobre	464	74,240
1876, année finissant le 31 octobre	318	50,880
1877, " "	2,437	478,840
1878, " "	2,357	462,880
1879, " "	2,663	426,080
1880, " "	1,084	173,440
1881, " "	1,885	400,862
1882, " "	2,197	506,785
1883, " "	4,341	831,341
1884, " "	3,896	909,604
1885, " "	3,533	898,464
1886, " "	4,570	942,055
1887, " "	4,599	1,071,364
1888, " "	3,275	647,644
1889, " "	3,282	661,636
1890, " "	3,273	626,019
1891, " "	2,479	411,073
1892, " "	2,955	549,257
1893, " "	2,936	502,601
1894, " "	2,553	420,238
1894, novembre et décembre	413	66,102
1895, année finissant le 31 décembre	2,118	348,964
1896, " "	2,665	531,861
1897, " "	2,972	499,859
1898, " "	3,037	646,671
1899, " "	3,904	714,748
1900, 1er janvier au 30 juin	1,970	310,501
1901, année finissant le 30 juin	6,461	6,846,857
1902. " "	8,768	4,711,104
1903, " "	7,349	3,266,388
1904, " "	6,890	2,982,579
1905, " "	8,798	6,197,354
1906, " "	12,370	4,181,345
1906, 1er juillet au 31 mars 1907	10,596	2,361,330
1908, année finissant le 31 mars	18,690	6,138,977
1909, " "	22,431	4,215,326
1910, " "	22,854	3,662,259
1911, " "	21,754	3,710,288
1912, " "	19,354	3,155,388
1913, " "	24,965	4,209,388
1914, " "	31,053	5,192,141
1915, " "	24,260	3,996,013
1916, " "	18,989	3,089,636
1917, " "	18,774	3,019,178
1918, " "	23,227	3,721,632
1919, " "	16,810	3,063,383
1920, " "	7,732	2,785,830
1921, " "	17,947	2,753,494
1922, " "	13,116	2,024,938
	446,331	99,607,938

RAPPORT DU CONTRÔLEUR DES TERRES SCOLAIRES, W. T. ROLLINS

Par suite de la dépression financière, aucune terre scolaire n'a été mise aux enchères durant l'exercice. Une superficie considérable cependant a été vendue privément; elle est répartie comme suit:—

MANITOBA

Disposition faite des terres	Superficie	Valeur	Prix moyen l'acre
Commission d'Établissement des soldats	4,034·66	$ 41,235 24	$ 10 22
Compagnies de chemins de fer	23·35	260 50	11 16
Emplacements d'écoles	7·00	70 00	10 00
Totaux	4,065·01	$ 41,565 74	$ 10 22

SASKATCHEWAN

Disposition faite des terres	Superficie	Valeur	Prix moyen l'acre
Commission d'Établissement des soldats	35,121·30	$ 472,485 09	$ 13 45
Compagnies de chemins de fer	85·02	1,402 19	16 49
Emplacements d'écoles	3·04	30 40	10 00
Terres drainées	131·30	1,113 50	8 48
Totaux	35,340·66	$ 475,031 18	$ 13 44

ALBERTA

Disposition faite des terres	Superficie	Valeur	Prix moyen l'acre
Commission d'Établissement des soldats	4,924·11	$ 74,994 79	$ 15 23
Compagnie de chemins de fer	36·37	544 48	14 97
Emplacements d'écoles	25·00	258 15	10 33
Lots de villes		200 00	....
Totaux	4,985·48	$ 75,997 42	$ 15 24

La superficie nette approximative des terres dont il a été disposé jusqu'au 31 mars 1922, déduction faite des ventes annulées, etc., se répartit comme suit:—

Province	Superficie acres	Valeur	Prix moyen l'acre
Manitoba	664,218·57	$6,425,600 75	$ 9 67
Saskatchewan	1,511,097·80	26,450,429 55	17 50
Alberta	952,164·94	13,161,415 19	13 82

La valeur des lots de villes dont il a été disposé jusqu'au 31 mars 1922 est comme suit:—

Manitoba	$ 4,803 40
Saskatchewan	13,291 00
Alberta	39,880 00

Le nombre de permis et de baux émis, le nombre de baux en règle et les revenus combinés provenant de ces baux pour les trois provinces, jusqu'au 31 mars 1922, sont comme suit:—

	Permis délivrés	Baux émis	Baux en règle	Revenu
Pâturages	6,692	....	....	$ 104,741 23
Houillères		....	78	28,949 05
Pétrole et gaz		389	628	32,411 31
Foin	3,667	3	22	10,209 72
Culture	198	....	....	4,237 48
Coupe de bois	191	....	....	9,452 72
Spéciaux		....	15	1,040 62

Droits d'enregistrement.—Le revenu provenant de l'enregistrement de 420 cessions dans les trois provinces s'est monté à $1,202.85.

Le revenu net total qui a été perçu au cours de l'exercice est comme suit:—

Manitoba	$ 203,795 51
Saskatchewan	1,475,299 55
Alberta	602,688 53
Total	$ 2,281,783 59

Le revenu perçu durant l'exercice, déduction faite du principal des ventes et des frais d'administration, a été versé aux gouvernements des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, comme suit:—

Manitoba:	
Revenu autre que le principal des ventes	$ 65,494 08
Moins les frais d'administration	16,292 16
Montant remis à la province	$ 49,201 92
Saskatchewan:	
Revenu autre que le principal des ventes	$ 433,195 70
Moins les frais d'administration	49,947 00
Montant remis à la province	$ 383,248 70
Alberta:	
Revenu autre que le principal des ventes	$ 290,782 97
Moins les frais d'administration	34,633 36
Montant remis à la province	$ 256,149 61

La balance portée au crédit du Fonds de dotation des Terres des Ecoles pour chaque province était, au 31 mars 1922, comme suit:—

Manitoba:	
Montant total au crédit du fonds	$ 5,635,839 74
Montant placé en débentures	5,635,000 00
Balance au crédit du fonds	$ 839 74
Saskatchewan:	
Montant total au crédit du fonds	$12,027,514 84
Montant placé en débentures	12,027,000 00
Balance au crédit du fonds	$ 514 84
Alberta:	
Montant total au crédit du fonds	$ 6,471,051 94
Montant placé en débentures	6,471,000 00
Balance au crédit du fonds	$ 51 94

Les états ci-annexés, marqués "A", "B" et "C" respectivement montrent, dûment classifié, le revenu tiré des provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta.

Les états ci-annexés, marqués "D", "E" et "F" respectivement, montrent la balance au crédit du Fonds de dotation des Terres des Ecoles pour chaque province au 31 mars 1922, déduction faite des sommes placées en débentures du Dominion, tel que prévu par arrêté du Conseil du 1er décembre 1919.

ETAT A—Terres des écoles du Manitoba—Relevé des recettes perçues au cours de l'exercice 1921-22

—	Ventes		Total	Culture	Pâturage	Bois	Foin	Houille	Pétrole et gaz naturel	Droits d'enregistrement	Divers	Total
	Principal	Intérêt										
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Total	146,357 00	53,006 13	199,363 13	719 50	3,867 83	4,803 54	3,254 27	5 00	1,531 39	8 00	36 00	213,588 66
Droits d'enregistrement transférés des terres fédérales	....	....	....	....	....	....	....	....	....	163 00	....	163 00
Total	146,357 00	53,006 13	199,363 13	719 50	3,867 83	4,803 54	3,254 27	5 00	1,531 39	171 00	36 00	213,751 66
Honoraires transférés aux terres fédérales	....	....	....	....	....	75 75	461 50	....	....	....	....	537 25
Total	146,357 00	53,006 13	199,363 13	719 50	3,867 83	4,727 79	2,792 77	5 00	1,531 39	171 00	36 00	213,214 41
Remboursements	8,055 57	126 97	8,182 54	177 50	418 38	242 60	157 88	....	240 00	....	....	9,418 90
Total	138,301 43	52,879 16	191,180 59	542 00	3,449 45	4,485 19	2,634 89	5 00	1,291 39	171 00	36 00	203,795 51

ETAT B—Terres des écoles de la Saskatchewan—Relevé des recettes perçues au cours de l'exercice 1921-22

—	Ventes		Total	Culture	Pâturage	Bois	Foin	Houille	Pétrole et gaz naturel	Droits d'enregistrement	Divers	Total
	Principal	Intérêt										
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Total	1,071,059 95	361,667 12	1,432,727 07	3,557 25	62,729 86	837 41	5,917 37	3,673 53	1,144 30	34 00	1,118 54	1,511,739 33
Droits d'enregistrement transférés des terres fédérales	....	....	....	....	....	....	....	....	....	488 65	....	488 65
Total	1,071,059 95	361,667 12	1,432,727 07	3,557 25	62,729 86	837 41	5,917 37	3,673 53	1,144 30	522 65	1,118 54	1,512,227 98
Honoraires transférés aux terres fédérales	....	....	....	....	....	54 75	880 50	....	....	....	....	935 25
Total	1,071,059 95	361,667 12	1,432,727 07	3,557 25	62,729 86	782 66	5,036 87	3,673 53	1,144 30	522 65	1,118 54	1,511,292 73
Remboursements	28,956 10	1,866 95	30,823 05	215 00	4,666 65	10 50	162 30	35 00	58 95	....	21 73	35,993 18
Total	1,042,103 85	359,800 17	1,401,904 02	3,342 25	58,063 21	772 16	4,874 57	3,638 53	1,085 35	522 65	1,096 81	1,475,299 55

ETAT C—Terres des écoles de l'Alberta—Relevé des recettes perçues au cours de l'exercice 1921-22

—	Ventes		Total	Culture	Pâturage	Bois	Foin	Houille	Pétrole et gaz naturel	Droits d'enregistrement	Divers	Tota
	Principal	Intérêt										
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Total	313,363 01	185,190 47	498,553 48	353 23	47,113 96	4,521 78	3,666 56	25,474 77	31,261 93	66 00	189 28	611,200 99
Droits d'enregistrement transférés des terres fédérales	....	....	....	....	....	....	....	....	....	551 20	....	551 20
Total	313,363 01	185,190 47	498,553 48	353 23	47,113 96	4,521 78	3,666 56	25,474 77	31,261 93	617 20	189 28	611,752 19
Honoraires transférés aux terres fédérales	....	....	....	....	....	41 00	491 50	....	....	....	....	532 50
Total	313,363 01	185,190 47	498,553 48	353 23	47,113 96	4,480 78	3,175 06	25,474 77	31,261 93	617 20	189 28	611,219 69
Remboursements	1,457 45	1,030 57	2,488 02	....	3,885 39	285 41	474 80	169 25	1,227 36	....	93	8,531 16
Total	311,905 56	184,159 90	496,065 46	353 23	43,228 57	4,195 37	2,700 26	25,305 52	30,034 57	617 20	188 35	602,688 53

"D"

TERRES DES ÉCOLES DU MANITOBA

RELEVÉ des recettes et des dépenses

Détails	Période	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Solde au 1er avril 1921			538 31
Ventes	12 mois au 31 mars 1922		191,180 59
Permis de culture	" "		542 00
Droits de coupe de bois, permis de fenaison loyers de pâturages et divers	" "		11,901 92
Droits d'enregistrement	" "		171 00
Intérêts sur fonds	" "		1,261 31
Frais d'administration	" "	11,743 22	
Appointements, impressions, publicité et frais généraux	" "	4,548 94	
Intérêt et revenu payés au gouvernement du Manitoba	" "	49,201 92	
Intérêt sur fonds payé au gouvernement du Manitoba	" "	1,261 31	
Achats d'obligations à 5%		138,000 00	
Solde au 31 mars 1922		839 74	
		205,595 13	205,595 13

REMARQUE.—Le solde au crédit du fonds des écoles du Manitoba était, le 31 mars 1922, de $5,635,839.74, dont $5,635,000.00 sont placés dans des débentures-actions du Dominion du Canada échéant le 1er octobre 1922 à 5% par année, suivant l'arrêté du Conseil du 1er déc. 1919. L'intérêt payé sur mises de fonds pendant l'exercice 1921–1922 est arrivé au total de $276,935.62.

"E"

TERRES DES ÉCOLES DE LA SASKATCHEWAN

RELEVÉ des recettes et des dépenses

Détails	Période	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Solde au 1er avril 1921			1,410 99
Ventes	12 mois au 31 mars 1922		1,401,904 02
Permis de culture	" "		3,342 25
Droits de coupe de bois, foin, loyers de pâturages, terrains houillers, pétrole et divers	" "		69,530 63
Droits d'enregistrement	" "		522 65
Intérêt sur fonds	" "		8,545 96
Frais d'administration à Ottawa	" "	35,229 64	
Salaires, impressions, publicité, frais généraux	" "	14,717 36	
Revenu et intérêt payés au gouvernement de la Saskatchewan	" "	383,248 70	
Intérêt sur fonds payé au gouvernement de la Saskatchewan	" "	8,545 96	
Achats d'obligations à 5%		1,043,000 00	
Solde au 31 mars 1922		514 84	
		1,485,256 50	1,485,256 50

REMARQUE.—Le solde au crédit du fonds des écoles de la Saskatchewan était le 31 mars 1922 de $12,027,514.84 dont $12,027,000.00 sont placés dans des débentures-actions du Dominion du Canada échéant le 1er octobre 1922 à 5% par année, suivant l'arrêté du Conseil du 1er déc. 1919. Les intérêts payés sur mises de fonds pour l'exercice 1921-22 sont arrivés au total de $565,251.30.

"F"

TERRES DES ÉCOLES DE L'ALBERTA

RELEVÉ des recettes et des dépenses

Détails	Période	Dt.	Av.
		$ c.	$ c.
Solde au 1er avril 1921			146 38
Ventes	12 mois au 31 mars 1922		496,065 46
Permis de culture	" "		353 23
Droits de coupe de bois, foin, loyers de pâturages, terrains houillers, pétrole et divers	" "		105,652 64
Droits d'enregistrement	" "		617 20
Intérêts sur fonds	" "		4,069 23
Frais d'administration à Ottawa	" "	23,486 43	
Salaires, impressions, publicité et frais généraux	" "	11,146 93	
Revenu et intérêt payés au gouvernement de l'Alberta	" "	256,149 61	
Intérêt sur fonds payé au gouvernement de l'Alberta	" "	4,069 23	
Achats d'obligations à 5%		312,000 00	
Solde au 31 mars 1922		51 94	
		606,904 14	606,904 14

REMARQUE.—Le solde au crédit du fonds des écoles de l'Alberta était le 31 mars 1922, de $6,471,051.94 dont $6,471,000.00 sont placés dans des débentures-actions du Dominion du Canada, échéant le 1er octobre 1922 à 5% par année, suivant l'arrêté du Conseil du 1er déc. 1919. L'intérêt payé sur placements pour l'exercice 1921-22 est arrivé au total de $313,170.27.

RAPPORT DU SURINTENDANT DU SERVICE DES TERRAINS MINIERS ET DU YUKON, H. H. ROWATT

Le revenu total de ce Service, provenant de toutes sources durant l'exercice 1921-22, se monte à $1,049,089.24. La diminution du revenu se chiffre à $166,066.87. Cela est dû en partie à une modification apportée aux règlements concernant l'exploitation du pétrole et du gaz naturel, en vertu desquels les preneurs à bail, dont les déboursés de forage sont supérieurs à ceux qui pourraient servir à l'acquittement du loyer total des baux concernés, peuvent obtenir remise d'une partie des déboursés en excès, et peuvent affecter cette remise à l'acquittement du loyer d'autres terrains pétrolifères acquis par ces preneurs.

On trouvera à la fin du présent rapport des états marqués "A" et "B", donnant les détails du revenu perçu à chaque agence. L'état "A" montre le revenu total et l'état "B" montre le revenu perçu à chaque agence, y compris le territoire du Yukon.

Le revenu provenant du territoire du Yukon s'est monté à $97,176.10, soit une augmentation de $6,139.97 sur l'exercice précédent.

Les rapports et états soumis par le Commissaire des Terrains aurifères ainsi que par l'Agent des Bois et des Terres de la Couronne à Dawson, territoire du Yukon, de même que le rapport de l'Ingénieur inspecteur des Mines, sont reproduits ci-après.

PÉTROLE ET GAZ NATUREL

Il y a maintenant en vigueur, sous l'empire des règlements, 7,279 baux de pétrole et de gaz naturel, embrassant une superficie totale de 2,260,840.74 acres, répartis comme suit: dans le Manitoba, 254 baux comprenant 42,673.05 acres;

dans la Saskatchewan, 335 baux comprenant 141,657.20 acres; dans l'Alberta, 5,097 baux comprenant 1,681,006.30 acres; dans la Colombie-Britannique, 1,393 baux comprenant 242,389.21 acres, et dans les territoires du Nord-Ouest, 200 baux comprenant 153,114.98 acres et 126 permis comprenant 194,273.62 acres. La superficie totale des baux et des permis des territoires du Nord-Ouest est de 347,388.64 acres. Le revenu total provenant des terrains pétrolifères durant l'exercice a été de $487,983.67.

Le gaz naturel découvert en grande quantité est utilisé à des fins domestiques et industrielles dans diverses parties de l'Alberta. On a découvert du pétrole en petites quantités dans diverses régions de l'Alberta et des territoires du Nord-Ouest, et des sondages sont exécutés avec diligence dans diverses parties de l'Alberta, de la Saskatchewan, du Manitoba et des territoires du Nord-Ouest. Du pétrole, en quantité probablement suffisante pour le commerce, a été découvert dans le Montana, près de la frontière; à la suite de cette découverte, de nombreux baux pétrolifères ont été pris dans le sud de l'Alberta aussi proche que possible du lieu de la découverte, et l'on se propose d'y faire immédiatement des sondages.

Le ministère maintient à Calgary un personnel de techniciens auxquels on a fourni les appareils nécessaires à l'obturation des puits de pétrole et de gaz que les opérateurs ne peuvent contrôler par suite de la puissance du jaillissement. Il est question du travail de ce personnel dans le rapport de l'ingénieur inspecteur.

TERRAINS HOUILLERS

Les règlements régissant la vente de terrains houillers ont été abrogés il y a plusieurs années, et toutes les ventes faites sous leur empire sont aujourd'hui réglées. Le revenu total rapporté par la vente de terrains houillers a été de $1,565,632.08.

BAUX DE HOUILLÈRES

Le nombre total de baux de houillères en vigueur à la fin de l'exercice était de 773, comprenant une superficie totale de 341,758.08 acres répartis comme suit: Manitoba, un bail de 40 acres; Alberta, 673 baux couvrant une étendue de 332,122.23 acres; Saskatchewan, 97 baux comprenant 7,625.85 acres; Colombie-Britannique, un bail de 1,930 acres; Yukon, un bail de 40 acres.

Le nombre total de baux de houillères émis durant l'exercice a été de 220, comprenant 102,552.89 acres. Le revenu total perçu durant l'exercice pour le loyer des droits d'exploitation de houillères a été de 209,275.21.

DROIT RÉGALIEN SUR LA HOUILLE

En vertu des règlements régissant l'émission de baux pour l'extraction de la houille, le droit régalien est fixé à cinq cents par tonne de 2,000 livres sur le rendement de houille marchande de la mine.

Le tableau suivant montre les sommes perçues comme droit régalien sur la houille extraite de terrains des provinces de l'Ouest, des territoires du Nord-Ouest et du Yukon, respectivement, durant chaque exercice depuis la mise en vigueur des règlements:

Année	Alberta	Saskatchewan	Colombie-Britannique	Yukon	Territoires du Nord-Ouest
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1903-04	56 90	Aucun	Aucun	22 40	Aucun
1904-05	2,822 00	110 70	"	47 00	"
1905-06	2,379 75	47 10	"	569 33	"
1906-07	3,865 26	74 20	"	517 34	"
1907-08	7,621 67	4 30	"	1,543 38	"
1908-09	5,322 39	358 11	"	371 73	"
1909-10	153,559 98	1,672 50	3 00	136 38	"
1910-11	218,932 88	2,184 74	3 50	125 00	"
1911-12	104,894 55	2,034 74	2 78	390 00	"
1912-13	142,997 79	3,145 72	6 95	1,069 11	"
1913-14	147,198 75	2,123 43	19 35	Aucun	"
1914-15	104,489 77	1,880 06	4 90	"	"
1915-16	67,190 17	2,601 52	3 50	"	5 10
1916-17	149,447 82	2,228 08	8 92	"	Aucun
1917-18	144,634 75	4,046 55	Aucun	"	6 00
1918-19	175,687 66	3,193 05	"	"	Aucun
1919-20	181,641 80	2,573 32	"	"	"
1920-21	190,545 80	2,703 41	"	"	"
1921-22	185,436 88	3,309 86	"	"	"

Par un arrêté du Conseil du 16 mars 1918, il a été prévu que, vu la rareté du combustible dans le territoire du Yukon, aucun droit régalien ne serait imposé ou perçu sur la houille extraite dans ce territoire durant une période de cinq ans, c'est-à-dire jusqu'au 7 avril 1923.

Le montant total provenant des terrains houillers et attribuable aux prix d'achats, aux loyers, aux droits régaliens et aux droits payés lors de la présentation des demandes, s'est élevé à $402,751.21 durant l'exercice.

CLAIMS DE QUARTZ ET PLACERS

Durant l'exercice, 1468 claims d'exploitation de quartz et 975 de placers ont été octroyés par les registrateurs miniers dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et les Territoires du Nord-Ouest. Le revenu total provenant de la location de terrains de quartz et des droits perçus sur les claims miniers a été de $37,545.88.

Le revenu total provenant de l'application des règlements concernant les placers situés en dehors du Yukon a été de $9,750.

Suivant les rapports venant du Yukon, 83 inscriptions de placers et 2,647 renouvellements de claims ont été enregistrés durant l'exercice. Le revenu provenant de ces sources et des droits d'enregistrement de propriétés minières a été de $46,147.75.

D'excellents résultats semblent avoir été obtenus de l'expédition de 2,200 tonnes de minerai de plomb argentifère du district de Keno Hill, territoire du Yukon, nonobstant le fait que le coût de l'extraction, du transport et du traitement de ce minerai s'est élevé à près de cent dollars la tonne.

CARRIÈRES

Le nombre de baux actuellement en vigueur, émis en vertu des dispositions réglementaires, est de 245, répartis comme suit: Manitoba, 89 baux d'une superficie totale de 2,681.97 acres; Saskatchewan, 28 baux comprenant 845.77 acres; Alberta, 94 baux d'une étendue globale de 4,145.30 acres; Colombie-Britannique, 34 baux comprenant 838.98 acres.

Les recettes totales perçues durant l'exercice, attribuables aux baux de carrières et de terrains argileux, y compris les droits acquittés lors de la présentation des demandes, s'élèvent à $7,771.93.

POTASSE

En vertu des dispositions réglementaires relatives à l'octroi de droits d'exploitation de la potasse, propriété de la couronne, 45 baux ont été accordés, dont cinq seulement d'une superficie de 3,082 acres, sont encore en vigueur. Le revenu provenant de cette source a été de $245 durant l'exercice.

ALCALI

Par un arrêté du Conseil en date du 20 avril 1921, des règlements ont été établis pour l'octroi de baux d'exploitation de tous les dépôts naturels de sels minéraux solubles et de marnes alcalines, propriété de la couronne, existant dans les provinces et les territoires de l'Ouest. En vertu de ces règlements, 10 baux ont été octroyés, comprenant une superficie de 3,266.18 acres; ces baux ont rapporté un revenu de $1,221.25.

DROIT RÉGALIEN SUR L'OR EXTRAIT DES MINES DU TERRITOIRE DE YUKON

Le montant total perçu jusqu'au 31 mars 1922, pour les droits régaliens sur l'or extrait des claims de placers du territoire du Yukon, déduction faite de l'exemption autrefois accordée sous l'empire des règlements, est de $4,816,847.27 dont $30,774.68 ont été perçus durant le dernier exercice. Pour la fixation de ces droits régaliens, l'or est évalué à $15 l'once, ce qui est de beaucoup au-dessous de sa valeur réelle.

La valeur réelle de l'or extrait des placers du Yukon à venir jusqu'au 31 mars dernier peut sans danger être estimée à $160,000,000.

DRAGAGE

Neuf baux autorisant le dragage du lit des rivières du Yukon, pour en extraire les minéraux, sont aujourd'hui en vigueur, embrassant 38.43 milles de front riverain. Le revenu total provenant de cette source, jusqu'au 31 mars 1922, se monte à $201,387.12 dont $168.30 ont été perçus au cours de l'exercice qui vient de finir.

Ces baux de dragage ne s'appliquent qu'aux rivières Yukon, Fortymile et Klondike.

Il existe aujourd'hui, pour l'extraction de l'or, six dragues qui fonctionnent dans le Yukon; toutes sont actionnées par des moteurs à énergie hydroélectrique. Deux de ces dragues ont une grande capacité et peuvent excaver et laver 15,000 verges cubes de gravier aurifère par jour.

Vingt-neuf baux pour le dragage du lit des rivières en vue d'en extraire l'or sont aujourd'hui en vigueur dans les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba, embrassant 134 milles de front riverain. Il y a dans l'Alberta 23 de ces baux comprenant 116 milles de front; il y en a 5 dans la Saskatchewan et un dans le Manitoba qui comprennent respectivement 18 milles et cinq milles de front. Le revenu total provenant de cette source à venir jusqu'au 31 mars 1922, s'élève à $50,727.47 dont $2,032 ont été perçus durant le dernier exercice.

EXPLOITATION MINIÈRE HYDRAULIQUE

Les règlements régissant l'exploitation hydraulique de terrains miniers dans le territoire du Yukon ont été abrogés par arrêté du Conseil en date du 4 février 1904. Les baux alors existants n'ont pas été affectés par cette abrogation.

Il existe encore six terrains miniers à exploitation hydraulique pris à bail, leur superficie totale est de 15.03 milles carrés.

Des loyers au montant de $155,801.08 ont été perçus jusqu'à date; la somme perçue pour les loyers de l'exercice courant s'élève à $2,569.

COUPE DU BOIS DANS LE TERRITOIRE DE YUKON

Le montant total des redevances perçues sur la coupe du bois dans le Yukon durant l'exercice a été de $9,991.79. Au cours de l'exercice, 138 permis ont été octroyés; 16,164 cordes de bois ont été coupées en vertu de ces permis. Les redevances perçues sur les permis octroyés se sont élevées à $8,812.06.

Il existe 76 concessions forestières détenues en vertu de licences de coupe dans le territoire et embrassant une superficie de 164.75 milles carrés; ces licences furent octroyées antérieurement au 10 mai 1906, date de l'abrogation des règlements régissant l'octroi de licences de coupe, ainsi que de l'établissement de nouveaux règlements.

Le bois coupé durant l'année en vertu de licence et vendu a produit 1,282¾ pieds (mesure de planche) de bois de construction, et 1,220 cordes de bois de chauffage ont été coupées; le revenu provenant de ces opérations était de $9,-991.79. Les saisies ont rapporté $568.35 pour 1,072.71 cordes de bois coupé sans autorisation. Ces chiffres ne comportent pas la grande quantité de bois de construction et de chauffage coupée pour servir à l'exploitation minière et qui est de ce fait exempte de droits.

DROITS D'EAU

Dans le Yukon, il y a aujourd'hui en vigueur 488 permis de dérivation de l'eau pour l'exploitation minière faite suivant les dispositions de la Loi des Placers du Yukon; ils permettent l'utilisation d'une quantité d'eau égale à 120,445 pouces de mineur. Aucun droit d'eau n'a été émis au cours du dernier exercice.

HOMESTEADS DANS LE TERRITOIRE DU YUKON

Cent six inscriptions de homesteads ont été faites dans le territoire du Yukon, dont cinquante-neuf sont actuellement en vigueur, comprenant une superficie totale de 8,970.56 acres. Des lettres patentes ont été émises pour seize homesteads.

REVENUS DES TERRES FÉDÉRALES,—SERVICE DES TERRAINS MINIERS ET DU YUKON

A.—ETAT des recettes provenant de la houille et autres minéraux, du bois, etc., des provinces de l'Ouest et des territoires durant l'exercice:—

	$ c.		$ c.
Ventes de terrains contenant du quartz	325 64	Carrières	7,771 93
Ventes de terres fédérales	1,664 16	Droits d'enregistrement et frais de bureau	1,004 80
Ventes de terrains houillers	472 76	Droits d'inscriptions de homesteads	20 00
Exploitation de la houille	4,256 50	Foin, Yukon	22 40
Droits régaliens sur la houille	188,746 74	Reçus provisoires	132 50
Loyers de terrains houillers	209,275 21	Sables bitumineux	900 00
Loyers, Yukon	5,419 78	Sable, pierre et gravier	39 00
Redevance sur le bois, Yukon	9,991 79	Pétrole	487,983 67
Droits miniers	93,333 63	Potasse	245 00
Baux hydrauliques	2,569 00	Loyers de terrains contenant du quartz	110 00
Baux de dragage, provinces de l'Ouest.	2,032 00	Location de matériel	300 00
Baux de dragage, Yukon	168 30	Gypse	55 00
Taxe sur l'exportation de l'or	30,774 68	Alcali	1,221 25
Loyer de terrains contenant de l'ambre	238 00	Divers	11 00
Certificats gratuits, exportation de l'or	4 50		

B.—ETAT indiquant le montant total des recettes perçues à chaque agence, y compris le territoire du Yukon, durant l'exercice:—

	$ c.		$ c.
Battleford	1,224 48	Winnipeg	17,350 32
Calgary	239,331 01	Dawson, bureau du Commissaire de l'or	47,440 36
Dauphin	12,896 43	Dawson, bureau des Bois de la Couronne	8,815 69
Edmonton	215,142 72	Dawson, bureau du Percepteur des droits régaliens	30,714 84
Grande Prairie	30,454 77	Dawson, bureau du Contrôleur	4 50
Kamloops	743 55	Dawson, bureau des Terres fédérales	4,465 22
Lethbridge	166,164 14	Whitehorse, bureau du Registrateur minier	1,763 43
Moose Jaw	9,996 22	Whitehorse, bureau des Bois de la Couronne	1,198 50
New-Westminster	56,446 33	Whitehorse, bureau du Percepteur des droits régaliens	59 84
Le Pas, Manitoba	15,763 80	Whitehorse, bureau des Terres fédérales	2,713 72
Le Pas, Saskatchewan	4,236 75		
Peace River	60,384 51		
Prince Albert	8,962 80		
Revelstoke	524 40		
Saskatoon	1,085 68		
Swift-Current	6,610 83		
Fort Smith, T.N.-O.	104,594 40		

RAPPORT DU COMMISSAIRE DE L'OR, DAWSON, AGENT DES BOIS ET DES TERRES DE LA COURONNE

Le revenu du bureau pour l'exercice, a été de $59,971.27 à part les loyers payés directement au ministère à Ottawa. Ceci constitue une augmentation de $8,103.54 sur le chiffre du dernier exercice.

EXPLOITATION DE PLACERS D'OR

L'impôt sur l'exploitation a été payé pour 82,065.79 onces d'or durant l'année, ce qui, en pratique, peut être considéré comme quantité extraite. L'été dernier a été le plus sec que le camp ait enregistrés jusqu'à présent, et l'insuffisance d'eau a sérieusement entravé la production, surtout celle des exploitations hydrauliques.

YUKON GOLD COMPANY

Les opérations de cette compagnie se sont faites sur une échelle réduite comparativement à l'année précédente, surtout à cause du manque d'eau mentionné, et aussi par suite de la pénurie de main-d'œuvre. Une drague a fonctionné sur le creek Gold Run durant 138 jours, du 17 mai au 2 octobre. Au total, 556,957 verges cubes de matériaux ont été retirées par cette drague.

Dix mines hydrauliques ont été exploitées aux endroits suivants: Oro Fino Hill, Lovett Hosford, Cheechaco Hill, Fox Gulch, Jackson Gulch, Adams Hill, Monte Cristo, Gold Hill, American Gulch, Trail Gulch. Au total, 1,069,468 verges cubes ont été lavées.

L'usine d'énergie hydroélectrique de la compagnie, située sur la rivière Twelve-mile, a fonctionné et a fourni une quantité suffisante d'énergie durant toute la saison. Le nombre moyen d'hommes employés durant la saison d'exploitation (avril à octobre) était comme suit: mines hydrauliques, 54; dragues et dégèlement, 47; creusage de fossés, 24; travaux divers, 43; total 168.

BURRAL AND BAIRD, LIMITED

Cette compagnie, successeur de la Canadian Klondike Mining Company, Limited, a opéré les dragues Canadian N° 2 et 4 dans la vallée de la Klondike, sur le terrain d'exploitation hydraulique, bail N° 18, et sur l'emplacement de dragage, bail N° 24. La drague N° 2 a fonctionné du 10 mai au 30 novembre,

lavant 1,539,795 verges cubes de matériaux. Le N° 4 a fonctionné du 12 mai au 7 novembre, lavant 1,245,000 verges cubes. Soixante hommes en moyenne ont été employés par la compagnie.

L'usine de pompes de la compagnie, située près de l'embouchure du creek Hunker, a fonctionné du 10 mai au 19 septembre et a fourni 500 pouces d'eau, quantité utilisée par M. M. H. Jones dans son exploitation hydraulique du creek Last Chance.

NEW NORTH-WEST CORPORATION, LIMITED

Cette compagnie a succédé à la North-West Corporation, Limited; elle détient 1,020 claims de placers sur des creeks du bassin de l'Indian. Une drague d'une capacité égale à 7½ pieds cubes a fonctionné sur les claims numérotés de 13-A à 20, en amont du claim de découverte, sur le creek Dominion, et 393,700 verges cubes de matériaux ont été draguées. Sa drague N° 2, à laquelle j'ai fait allusion dans mon dernier rapport comme ayant été installée sur le creek Lower Dominion, a été mise en état pour le dragage le 1er août et, durant le reste de la saison, elle a excavé 342,930 verges cubes de matériaux.

Le procédé de dégèlement à l'eau froide dont j'ai parlé dans mes rapports précédents, a réussi parfaitement, mais il a fallu procéder à des installations à vapeur supplémentaires durant les premiers mois de la saison. En moyenne 112 hommes furent employés par cette compagnie.

TITUS DREDGING COMPANY

La drague mise en fonctionnement par cette compagnie sur le creek Highet a excavé 400,000 verges cubes de matériaux. Vingt hommes furent employés en moyenne à cette exploitation.

AUTRES EXPLOITATIONS DE PLACERS

Outre ce que l'on peut appeler les grandes exploitations dont il vient d'être parlé, plusieurs particuliers ou des mineurs travaillant en collaboration, ont exploité des placers dans les divers camps du district. Le manque d'eau a causé de sérieux embarras à ces opérations.

M. Nevil A. D. Armstrong et compagnie ont fait d'importantes opérations de prospection sur le creek Russell, affluent de la MacMillan. Une foreuse Keystone y fut transportée et a fonctionné une partie de la saison. Les résultats obtenus furent satisfaisants et d'autres forages importants y seront exécutés la saison prochaine.

EXPLOITATION DE FILONS

L'exploitation de filons se fait surtout aujourd'hui sur les terrains argentifères de Keno Hill et des environs. Les rapports concernant l'affinage des minerais expédiés l'an dernier par la Keno Hill, Limited, étaient très satisfaisants, et la même compagnie a aujourd'hui à Mayo, prêtes à être transportées à l'ouverture de la navigation, plus de 3,100 tonnes de riche minerai. Outre l'extraction de ce minerai, elle a exécuté de grands travaux d'aménagement durant toute l'année; 1,500 pieds de galeries principales, de puits d'aérage et de galeries de communication ont été creusés. Sur les claims "Sadie" et "Friendship", 180 pieds de puits, de galeries principales et de galeries de communication ont été creusés. Les hommes employés se répartissaient comme suit: dans la mine, 41; à l'usine d'énergie, 4; pour fournir le bois à l'usine, 8; au transport, 25.

F. W. Bradley et Compagnie ont fait l'acquisition de grands intérêts dans le camp et ont consacré leur énergie presque entièrement à des travaux d'aména-

gement, aucune tentative n'étant faite pour l'extraction des minerais en vue de l'expédition. Vingt-cinq hommes ont été employés à ces travaux.

La Slate Creek Mining Company établie sur les claims "Fisher" et "Rondo", près du creek Lightning, a exécuté de grands travaux d'aménagement sur ses propriétés avec des résultats satisfaisants.

En général on peut affirmer sans crainte que le travail accompli par les compagnies mentionnées et par d'autres, au cours de l'année dernière, a contribué dans une large mesure à augmenter la confiance des mineurs dans l'avenir du camp.

BOIS ET CHARBON

Cent quatorze permis de coupe ont été émis durant l'année. La quantité de bois de construction coupée en vertu de permis durant l'année, sur laquelle les droits ont été payés, était de 343,300 pieds (mesure de planche). Le nombre de cordes de bois de chauffage était de 14,218; le nombre de cordes de bois coupé sans autorisation, sur lesquelles les droits de saisie ont été payés, était de 1,072; le nombre de pieds de bois (mesure de planche) coupé et vendu en vertu de licence était de 1,282.

La Five Fingers Coal Company n'a pas pu conclure d'arrangements satisfaisants avec la compagnie de transport pour l'expédition de son charbon à Dawson et il en a résulté que le marché local n'a pu être approvisionné convenablement. Des mesures satisfaisantes ont toutefois été prises pour la prochaine saison.

AGRICULTURE

La saison ayant été exceptionnellement sèche, la récolte du foin et du grain coupé en vert pour servir de fourrage n'a pas atteint la normale. La récolte de pommes de terre qui a une très grande importance a été de bonne qualité. L'expérience tentée pour faire venir du grain de semence et de l'engrais pour être vendus aux fermiers au prix de revient, a été satisfaisante et très appréciée de la population rurale.

HÔPITAUX ET HYGIÈNE PUBLIQUE

La santé publique a été particulièrement bonne; aucune épidémie ne s'est déclarée. L'hôpital St-Mary de Dawson a continué de rendre de splendides services, de même que l'hôpital général de Whitehorse, chacun d'eux desservant son territoire respectif de la manière la plus satisfaisante.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Par suite de manque de fonds il a été nécessaire de diminuer le personnel enseignant dans les écoles publiques et les "High Schools" de Dawson. Une école complètement à la charge du gouvernement a été établie, à Mayo.

LOI ET ORDRE PUBLIC

La gendarmerie à cheval a maintenu l'ordre d'une manière efficace. Des patrouilles ont été faites à de fréquents intervalles dans la région des creeks éloignés.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR INSPECTEUR DES MINES, O. S. FINNIE

Par suite surtout de la concurrence américaine, de la température défavorable et de la dépression générale des affaires, la production de charbon dans

l'Alberta a diminué d'environ 14 pour 100 en 1921. Dans la Saskatchewan la production est restée à peu près la même qu'en 1920.

Le tableau ci-dessus permet d'établir une comparaison et indique le rendement de ces provinces pour les deux dernières années. Il se divise en trois classes: le charbon des terres fédérales sujet à un droit régalien, le charbon des terres scolaires sujet à un droit régalien, et le charbon non sujet à un droit régalien.

Province	Année civile	Rendement sujet au droit régalien		Rendement non sujet au droit régalien	Rendement total
		Terres fédérales	Terres des écoles		
		Tonnes	Tonnes	Tonnes	Tonnes
Alberta	1920	3,631,672	523,318	2,752,773	6,904,935
Saskatchewan	1920	41,798	45,952	247,372	346,328
Alberta	1921	3,282,838	312,962	2,331,470	5,927,270
Saskatchewan	1921	46,142	48,480	247,190	341,812

Le tableau suivant indique pour 1920 et 1921 le nombre de mines, situées sur des terres fédérales et des terres scolaires de l'Alberta et de la Saskatchewan, qui sont sujettes à un droit régalien, celles qui ne sont pas sujettes à ce droit, ainsi que le nombre total de mines en exploitation chaque année.

Province	Année civile	Nombre de mines de charbon exploitées — Sujettes au droit régalien		Non sujettes au droit régalien	Total
		Sur les terres fédérales	Sur les terres des écoles		
	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre	Nombre
Alberta	1920	177	16	76	269
Saskatchewan	1920	58	10	4	72
Alberta	1921	179	16	76	271
Saskatchewan	1921	57	6	15	78

On remarquera que la production de l'Alberta a été réduite d'environ un million de tonnes. La diminution se répartissait à peu près comme suit dans les divers champs houillers: Taber, 67 pour cent; Lethbridge, 8 pour cent; col Crowsnest, 28 pour cent; Drumheller, 18 pour cent; Brazeau, 5 pour cent.

Les mines du sud de l'Alberta, y compris celles de Taber, de Lethbridge et de Drumheller, ont été inspectées durant l'année.

De grands travaux d'aménagement ont été exécutés dans les terrains houillers de Sheep Creek, mais le manque de moyens de transport empêcha tout expédition de charbon.

A la fin de l'exercice, M. J. W. McIntosh, l'un des inspecteurs des mines stationné à Calgary, prit sa retraite. Le 1er mai 1921, M. R. J. Lee fut nommé inspecteur des mines de la Saskatchewan, et ses bureaux furent établis à Estevan.

Toutes les mines en activité de la Saskatchewan furent inspectées et trente-quatre arpentages ont été exécutés. Des expériences ont été faites dans le but de déterminer l'énergie que l'on pourrait obtenir du lignite de Souris. On espère que les résultats obtenus contribueront à créer une plus grande demande de charbon de la Saskatchewan.

Durant l'année, la section du génie s'occupant de l'exploitation pétrolière fut appelée à prêter son concours aux nombreux exploitants, outre les inspections et les rapports qu'elle avait à faire.

L'ingénieur de l'exploitation pétrolière fit lui-même une longue tournée d'inspection des terrains situés dans les Territoires du Nord-Ouest et près de Vancouver, alors que l'inspecteur du pétrole et du gaz naturel, outre qu'il aida à faire les inspections ordinaires, surveilla les travaux d'obturation à la glaise et au ciment, du puits n° 2, ainsi que la remise en état d'un puits défectueux de gaz à Medicine Hat.

Les travaux spéciaux suivants ont été terminés:—

1. Un modèle des couches du terrain foré fait à l'aide de planchettes de bois.

2. Un modèle des champs de Peace River exécuté à l'aide de chevilles de bois.

3. Un relief des champs pétrolifères de Turner Valley.

4. Une carte indiquant les gîtes de gaz de l'Ouest canadien.

5. Un manuel à l'usage des exploitants de pétrole et de gaz.

6. Un système pour recueillir et analyser les échantillons d'eau des puits.

PRODUCTION DE GAZ NATUREL ET DE PÉTROLE DANS L'OUEST CANADIEN EN 1921

Gaz naturel

Bow Island

Canadian Western Natural Gas, Light, Heat & Power Company—2,759,727 pieds cubes.

Municipalité de Bow Island—quantité nominale.

Turner Valley

Royalite Company, janvier à mars 1922—214,370,000 pieds cubes. Southern Alberta Oil Company—quantité nominale.

Medicine Hat

Municipalité de Medicine Hat—1,652,191,000 pieds cubes.

NOTE.—Du gaz a aussi été produit dans les terrains de Medicine Hat par la Redcliff Gas Company, la Ogilvie Flour Mills, le chemin de fer Canadien-Pacifique, la Alberta Clay Products et d'autres, mais les rapports de leur production respective ne sont pas disponibles.

Wetaskiwin—quantité nominale.

Pétrole

Turner Valley

Royalite Company, février 1921 à mars 1922—30,415 gallons.

Sheep River Oil Company, exploitation de septembre à décembre 1921 seulement—15,015 gallons.

Canada Southern Oil, juin à décembre 1921—12,005 gallons.

Illinois Alberta Oil Company—quantité nominale.

Southern Alberta Oil Company, décembre 1920 à décembre 1921—204,750 gallons.

Alberta Southern Oil Company, décembre 1920 à décembre 1921—17,250 gallons.

Territoires du Nord-Ouest

Northwest Company de Fort Norman—quantité nominale.

Gazoline naturelle

Turner Valley

Royalite Oil Company, février 1921 à mars 1922—104,689 gallons.

TRAVAUX DE FORAGE

Les travaux de forage ont été commencés en 1921-22 dans huit terrains de pétrole et de gaz pris à bail, et 10 puits ont été officiellement abandonnés. De nouveaux jaillissements de gaz se sont produits à un puits. Il n'a pas été fait rapport de nouvelle production de pétrole. Les travaux exécutés durant l'année sont soumis dans le tableau ci-dessous:

TRAVAUX EXÉCUTÉS, D'AVRIL 1921 À MARS 1922

Province	Nombre de sondages	Commencés cette année	Abandonnés cette année	Produisant du gaz	Produisant du pétrole	—
Alberta	24	5	5	57	6	Puits de gaz obturés non compris.
Saskatchewan	3		1			
Manitoba	5		3			
Colombie-Britannique	2					Zone du ch. de fer seulement
Territoires du Nord-O.	6	4	1		1	

DÉTAIL DES OPÉRATIONS

Alberta septentrional

Peace River.—Trois compagnies ont fait l'exploitation durant l'année dernière. Deux d'entre elles ont subi des pertes par suite de l'infiltration abondante d'eau et de gaz naturel qui, jaillissant à l'extérieur avec une grande force, détruisirent complètement les appareils de surface. Il y a aujourd'hui huit puits dans les terrains de Peace River, où les horizons d'eau n'ont pas été obturés et desquels des jaillissements considérables de gaz naturel se perdent continuellement. Les appareils d'obturation à la glaise et au ciment appartenant au Service ont été employés au puits n° 3 de la Peace River Oil Company, durant l'été et l'automne, et l'on trouvera un résumé des travaux sous un autre titre.

Pouce Coupé. — La Northwest Company a foré dans la section 26, township 80, rang 13, à l'ouest du 6e méridien, un puits d'une profondeur de 1,730 pieds. Un horizon de gaz a été atteint à une profondeur de 1,676 pieds, dont le jet a fourni 10,627,200 pieds cubes par 24 heures, et la tension au manomètre a été trouvé être de 700 livres par pouce carré. Au-dessous de cet horizon, c'est-à-dire à 1,730 pieds, de l'eau salée pénétra dans le puits; la compagnie jugea prudent de l'obturer avec de la boue semi-liquide et suspendit ses opérations jusqu'au printemps de 1922.

McMurray.—La Alcan Oil Company a foré un puits de 262 pieds, dans la section 28, township 96, rang 10, à l'ouest du 4e méridien, six milles environ à l'est de l'Athabaska. Les sables bitumineux furent traversés immédiatement

au-dessous des couches de surface et, à 245 pieds, le sable semblait contenir un bitume plus fluide qui pénétra lentement dans le trou de sondage. Cependant, l'huile était trop visqueuse pour être pompée ou puisée. La compagnie se propose de faire d'autres sondages dans le district.

Alberta central

District de Birch Lake.—Le syndicat J. R. Talpey a foré un puits dans la section 14, township 50, rang 12, à l'ouest du 4e méridien. Une profondeur de 750 pieds avait été atteinte lorsque les travaux furent suspendus pour l'hiver. .

District de Czar.—La Northwest Company a foré un puits dans la section 17, township 39, rang 7, à l'ouest du 4e méridien. Ce puits de 3,500 pieds avait dépassé les calcaires paléozoïques et il fut abandonné comme " puits sec "..

District de Monitor. — Le syndicat Talpey a commencé un sondage dans la section 5, township 35, rang 4, à l'ouest du 4e méridien.

La West Regent Oil and Gas Company, se servant du seul appareil rotatif de l'Alberta central, dans la section 19, township 34, rang 4, à l'ouest du 4e méridien, a atteint une profondeur d'environ 2,000 pieds avant de suspendre ses travaux pour l'hiver.

La Mud Butte Oil Company, dans la section 29, township 32, rang 4, à l'ouest du 4e méridien, a atteint une profondeur de 500 pieds avec une foreuse à diamants, avant de suspendre ses travaux pour l'hiver.

District de Misty Hills.—La Northwest Company, exécutant des sondages dans la section 24, township 32, rang 4, à l'ouest du 4e méridien, a été retardée pendant presque toute l'année à cause de la destruction de ses appareils par l'incendie.

Région des contreforts

District de Coalspur.—La Northwest Company a récemment foré un puits dans la section 3, township 49, rang 21, à l'ouest du 5e méridien.

District de Turner Valley.—Après la destruction d'une partie du matériel de la Calgary Petroleum Products Company, les opérations furent reprises dans la section 6, township 20, rang 2, à l'ouest du 5e méridien, par la Royalite Company. L'installation pour l'absorption de la gazoline fut recontruite sur un plan plus élaboré; des compresseurs furent installés et une conduite métallique de 6 pouces fut posée pour relier cette installation à la conduite de la Canadian Western Natural Gas, Light, Heat and Power Company allant de Calgary à Bow Island. Le gaz est aspiré des puits n[os] 1 et 2 par le vide, au moyen d'une conduite de 6 pouces et refoulé dans les compresseurs, d'où il passe ensuite dans les appareils d'absorption sous une tension de 120 livres par pouce carré. La gazoline est extraite, et le gaz, après son passage dans le compteur, s'échappe dans une conduite de 6 pouces pour être finalement consommé à Calgary. Le rendement quotidien en gaz est d'environ 2,000,000 de pieds cubes.

Les puits n[os] 1 et 2 de la Southern Alberta, le puits n° 1 de la Alberta Southern, le puits n° 1 de la Canada Southern, le puits n° 1 de la Sheep River Oil Company et le puits n° 1 de la Illinois-Alberta Oil Company continuent à produire.

Le puits de sondage n° 3 que la Royalite Company est à forer traverse constamment de nouveaux horizons de gaz.

District de Willow Creek.—Le puits Christie n° 1 de la Alberta Associated, situé dans la section 7, township 16, rang 2, à l'ouest du 5e méridien, a été officiellement abandonné cette année.

Le forage du puits de Willow Creek, section 29, township 14, rang 2, à l'ouest du 5e méridien, fait par la Northwest Company, a été retardé par des difficultés d'exécution.

District de Pincher Creek.—Le puits Twin Butte n° 1 de la Northwest Company qui avait atteint une profondeur de 2,780 pieds, a été abandonné en février 1922 comme "puits sec". Le puits Twin Butte n° 2 de la même compagnie a été abandonné en mars 1922, après avoir atteint 4,370 pieds.

Régions des prairies de l'Alberta méridional

Terrain gazifère de Bow Island.—Ce terrain important, dont la production a décliné rapidement au cours des années dernières donnait, en novembre 1921, une tension moyenne de 220 livres aux puits en exploitation. Aucun nouveau sondage n'a été entrepris.

Terrains de Medicine Hat-Redcliff.—Aucun travail nouveau n'a été exécuté durant l'année. L'enregistrement des tensions du gaz a accusé une diminution de tension de 25 à 30 livres durant l'année.

Saskatchewan

Des sondages ont été exécutés par la Northwest Company dans la section 9, township 1, rang 27, à l'ouest du 3e méridien, et dans la section 7, township 39, rang 22, à l'ouest du 3e méridien.

Le puits Rush Lake de la Northwest Company, situé dans la section 30, township 19, rang 11, à l'ouest du 3e méridien, a été abandonné comme "puits sec" à une profondeur de 2,325 pieds.

Colombie-Britannique

Des inspections ont été faites et des rapports ont été soumis au sujet des sondages exécutés durant l'année dans le delta de la Fraser, aux environs de Vancouver.

Territoires du Nord-Ouest

Une investigation a été faite sur les opérations de sondage dans les Territoires du Nord-Ouest. A l'époque de l'inspection, en juillet, la Northwest Company faisait ses préparatifs de forage à quatre endroits situés dans le voisinage du puits de découverte de la région de Fort Norman. La Fort Norman Company avait exécuté des sondages sur un terrain loué, à six milles en aval du puits de découverte.

Après une étude soigneuse des conditions du puits de découverte, la conclusion générale était que le puits produisait probablement un pétrole de haute qualité, et que la production serait de moins de huit barils par jour.

Le sondage fait à Windy Point, sur le lac Great Slave, par la Northwest Company, atteignit une couche de sel à une profondeur de 1,300 pieds. Il fut subséquemment abandonné lorsqu'on eut atteint 1,806 pieds dans les couches paléozoïques inférieures. On n'y a obtenu ni pétrole ni gaz.

TRAVAUX EXÉCUTÉS AU MOYEN DE L'OUTILLAGE D'OBTURATION

A la requête de la Canada Cement Company le Service dirigea les travaux de réparation et la pose d'un tube et d'un bourrelet au puits n° 3 de Medicine Hat. Les travaux furent exécutés avec succès et les infiltrations d'eau dans le puits furent effectivement empêchées d'atteindre les sables gazifères.

Les sondages exécutés pour s'assurer de l'opportunité de continuer les travaux au puits n° 1 de la Canada Cement Company à Medicine Hat ont

également été dirigés par le Service. Ces travaux furent terminés en février 1921. Le matériel du Service, servant à l'obturation à la glaise et au ciment avait été transporté à Peace River en juillet de l'an dernier. Les travaux préliminaires furent commencés au puits nº 3 de la Peace River Oil Company. Par suite de grandes difficultés et des frais élevés qu'aurait exigés l'expédition de glaise propre à composer un fluide obturateur, on a essayé de cimenter le puits sans arrêter au préalable l'agitation au moyen de ce fluide. On espérait que l'obturation serait suffisamment hermétique pour empêcher tout mouvement de gaz dans le puits. Lorsque les travaux furent terminés, on découvrit bien vite que cette tentative d'obturation au ciment sans boue liquide n'avait pas réussi. Comme la saison était trop avancée pour recommencer, il fut décidé de suspendre les opérations jusqu'au printemps de 1922.

RAPPORT DU CONTRÔLEUR, SERVICE DES BOIS ET PÂTURAGES, B. L. YORK

Le revenu total provenant du bois, des pâturages et des terres à foin, pour l'exercice 1921-22, a été de $723,322.81. Il y a donc eu une diminution de $83,796.42 comparativement à l'exercice précédent, état attribuable à la dépression générale des affaires.

BOIS

On trouvera ci-annexés les tableaux "A", "B" et "C" montrant le revenu total, le revenu, provenant du bois, perçu par chaque agence et les autres sources de revenu pour chaque agence; on trouvera également des états préparés par les agents des bois de la Couronne à Calgary, Edmonton, Prince Albert, Winnipeg, Kamloops, New Westminister et Revelstoke, montrant le revenu perçu à leurs agences respectives et donnant d'autres renseignements.

Le rapport du surintendant des agences des bois du Dominion et ceux des inspecteurs de ranchs stationnés à Calgary, à Moosejaw, à Prince Albert et à Peace River sont aussi reproduits ci-après.

Le revenu provenant du bois, des pâturages et des terres à foin, perçu aux agences des bois de la Couronne, ainsi que le nombre de scieries exploitées en vertu de licences et le nombre de scieries exploitées en vertu de permis, sont comme suit:

Agence	Revenu total	Nombre de scieries possédant une licence	Nombre de scieries possédant un permis
	$ c.		
Calgary	43,019 42	11	16
Edmonton	113,681 24	27	95
Prince Albert	88,766 44	31	51
Winnipeg	136,690 99	27	47
Kamloops	42,796 16	10	—
New Westminster	153,000 38	30	—
Revelstoke	22,396 50	11	—

Les rapports reçus des agences des bois indiquent que la quantité de bois de construction et d'articles en bois fabriqués et vendus en vertu de licences, est comme suit:

—	Fabriqué	Vendu
Bois de sciage, quantité en pieds, mesure de planche	188,227,507	200,568,835
Traverses de chemin de fer	307,397	255,090
Lattes	25,262,905	30,222,808
Bardeaux	....	16,000
Billes à bardeaux, cordes	25,410	27,634
Etais de mine, pieds de longueur	971,623	1,063,917
Pilotis, pieds linéaires	82,434	89,979
Traverses de mine	628	628
Poteaux de téléphone	28,036	....
Bois de chauffage, cordes	1,012	974
Liens pour le charroi des billes, cordes	1,245	1,145
Piquets de clôture	115,884	....
Bois de charpente rond, pieds linéaires	14,579	....

Le matériel suivant a été fabriqué et vendu sur les concessions forestières et dans des scieries portatives:

—	Manufacturé	Vendu
Bois de sciage, pieds mesure de planche	41,972,406	35,680,520
Traverses de chemin de fer	214,492	214,152
Bardeaux	597,250	581,250
Lattes	307,950	282,950
Traverses de mine, pieds linéaires	172,065	165,367
Bois de mine, pieds linéaires	3,578,775	2,576,660
Poteaux de téléphone	2,232	1,607
Piquets de clôture	44,873	56,139
Barres transversales de clôture	1,168	....
Bois de chauffage, cordes	2,241	3,128

La superficie des terres détenues en vertu de licences et de permis dans les provinces du Manitoba de la Saskatchewan et de la Colombie-Britannique est comme suit:

—	En vertu de licences	En vertu de permis
	Milles carrés	Milles carrés
Manitoba	991·47	396·05
Saskatchewan	1,042·77	119·37
Alberta	1,835·32	127·04
Colombie-Britannique	1,727·68	9·50
	5,597·24	651·96

Au cours de l'exercice, on a accordé 91 concessions, réparties comme suit: 2 licences; 35 concessions exploitables au moyen de scieries portatives; 38 concessions pour la coupe du bois de chauffage; 15 permis et concessions de bois arsin; 1 concession de bois de pulpe.

PÂTURAGES

Il y avait en vigueur 6,518 baux de pâturage, comprenant une superficie de 6,341,952 acres, comme suit:

—	Acres
Manitoba	135,837
Saskatchewan	2,911,365
Alberta	2,879,504
Colombie-Britannique	415,246
	6,341,952

581 nouveaux baux ont été octroyés durant l'exercice.

ETAT "A":—Etat des recettes pendant l'exercice 1921-22:

Bois	$ 573,479 98
Pâturages	101,175 22
Foin	18,829 25
Enregistrement	278 00
Taxe de protection contre l'incendie	24,056 76
Améliorations	916 70
Droits de souchetage	4,426 65
Registres de souchetage	41 25
Droits de licences	118 00
Divers	1 00
Total	$ 723,322 81

ETAT "B":—Etat des recettes pendant l'exercice 1921-22:

Bonis	$ 20,631 12
Loyers	83,339 81
Droits régaliens	216,044 10
Droits, impôts de permis et loyers	238,497 15
Saisies	14,967 80
Droits de souchetage	4,426 65
Registres de souchetage	41 25
Droits de licences	118 00
Total	$ 578,065 88

ETAT "C".—Etat des recettes provenant des pâturages, des foins, de l'enregistrement et des améliorations pendant l'exercice 1921-22

Pâturages	$ 101,175 22
Foin	18,829 25
Droits d'enregistrement	278 00
Taxe de protection contre l'incendie	24,056 76
Améliorations	916 70
Divers	1 00
Total	$ 145,256 93

RAPPORT DU SURINTENDANT DES AGENCES DES BOIS DE LA COURONNE, E. F. STEPHENSON

ETAT "A". — Sommaire du travail accompli et des recettes perçues aux divers bureaux du service des bois de la Couronne pendant l'exercice

Agence	Service des bois et des pâturages								Service forestier				Service de terres scolaires					Recettes
	Bonis	Loyer de terrains	Droits régaliens sur ventes	Permis de coupe de bois	Saisies de bois	Permis de fenaison	Loyer de pâturage	Divers	Permis, droits et loyers	Saisies	Loyer de pâturage	Permis de fenaison	Permis de coupe de bois	Saisies	Permis de fenaison	Permis de pâturage	Divers	
																		$ c.
Battleford	..	....	....	286	17	456	425	16	193	1	125	35	12	1	280	423	6	19,115 61
Calgary	..	44	37	136	14	217	578	11	272	2	237	13	4	1	322	1155	11	91,455 79
Dauphin	..	....	....	290	25	450	64	....	1110	52	147	264	....	..	250	72	3	18,551 02
Edmonton	..	44	49	1010	198	951	304	146	67	38	52	27	38	21	472	475	29	149,643 90
Grande Prairie	1	....	....	427	3	176	108	96	....	....	....	....	....	..	64	....	....	7,213 47
Kamloops	3	89	49	319	4	18	480	46	24	....	17	23	....	..	....	....	....	49,250 59
Lethbridge	..	....	....	11	12	45	946	5	451	15	294	2	....	..	37	433	5	41,802 17
Moose Jaw	..	....	....	3	....	525	1046	5	144	1	183	97	....	..	510	980	3	34,475 37
New Westminster	11	225	223	174	12	....	....	203	....	....	....	....	....	..	....	....	....	149,546 81
Peace River	..	....	....	447	....	292	162	1	....	....	1	5	....	..	86	51	1	10,219 27
Prince Albert	4	42	64	599	69	969	360	3	875	13	75	114	45	6	298	296	7	115,986 02
Revelstoke	2	97	23	95	....	....	....	36	....	....	....	....	....	..	....	....	....	22,048 85
Saskatoon	..	....	....	51	2	390	168	3	136	13	95	105	3	..	511	750	3	20,170 48
Swift Current	..	....	....	90	2	211	1436	6	315	10	436	11	1	..	152	714	5	46,328 41
Winnipeg	..	73	60	1095	80	721	....	60	206	8	194	137	83	16	662	....	1	106,489 29
Total	21	614	505	5033	438	5421	6077	637	3793	153	1846	833	186	45	3644	5849	74	876,297 04
Année précédente	17	518	618	7088	323	8786	6385	1405	4723	123	1818	908	328	75	5257	5909	107	1,039,959 73

N.B.—(Recettes, ne comprenant pas les versements faits au ministère au compte des diverses agences)

ETAT "B".—Indiquant la fabrication et la vente des produits forestiers, pour fins commerciales, coupés par les détenteurs de permis de coupes de bois sur les terres fédérales et scolaires, en vertu de licences et de permis annuels, pendant l'exercice clos le 31 mars 1922

Agence	Bois			Lattes			Traverses de ch. de fer	Billes à bardeaux	Bois rond	Billes sciées		
	Manufacturé	Vendu	Disponible	Manufacturées	Vendues	Disponibles				Coupées	Manufacturées	Disponibles
	Pds M.P.	Pds M.P.	Pds M.P.					Cordes				
Calgary	14,492,479	10,635,279	13,440,033	1,485,250	1,876,900	99,250	144,816	....	765,407	272,121	353,624	235,680
Edmonton	16,121,626	17,581,553	6,070,601	4,357,100	5,197,703	443,347	185,026	....	80,000	259,784	226,377	274,562
Kamloops	1,510,78	1,510,78[illegible]	....	....	....	....	2,997	608	137,581	13,432	13,432	....
New Westminster	77,009.320	77,009,320	....	....	....	....	43,594	26,733	47,140	112,762	112,762	....
Prince Albert	52,770.670	65,022,771	21,470,697	15,032,817	17,216,767	2,691,950	33,696	....	....	506,018	791,490	514,180
Revelstoke	9,673,06	9,673,067	....	....	....	....	....	2,869	3,956	80,501	80,942	3,479
Winnipeg	16,649,586	19,136,076	7,005,594	4,387,738	5,931,438	134,400	1,990	....	....	121,206	311,054	260,154
Totaux	188,227,507	200,568,845	47,986,927	25,262,905	30,222,808	3,368,947	412,119	30,210	1,034,084	1,365,824	1,889,681	1,288,055

PERMIS DE COUPE DE BOIS

Agence	Bois Manufacturé	Bois Vendu	Bois Disponible	Lattes Manufacturées	Lattes Vendues	Lattes Disponibles	Traverses de ch. de fer	Billes à bardeaux	Bois rond	Billes sciées Coupées	Billes sciées Manufacturées	Billes sciées Disponibles
Calgary	1,464,896	1,431,628	949,416	16,640	25,813	12,946	....	....	2,846,891	16,640	25,813	12,946
Edmonton	13,397,220	11,016,003	6,592,620	307,950	282,950	25,000	159,356	....	276,499	273,043	241,870	150,479
Kamloops	7,003,44[illegible]	7,003,44[illegible]	....	....	....	....	42,616	100	21,231	....	....	....
New Westminster	5,742,979	5,742,979	....	....	....	....	19,951	5,081	45,006	....	....	....
Prince Albert	6,684,049	5,057,796	3,725,027	....	....	....	12,780	....	26,587	88,822	136,935	10,632
Revelstoke	773,490	773,490	....	....	....	....	10,278	870	1,791	....	....	....
Winnipeg	6,906,327	4,655,179	4,307,786	....	....	....	47,170	....	....	134,910	141,017	92,038
Totaux	41,972,406	35,680,520	15,574,849	324,590	308,763	37,946	292,151	6,051	3,218,005	513,415	545,635	266,095
Grands totaux	230,199,913	236,249,367	63,561,774	25,587,495	30,531,571	3,406,893	704,270	36,261	4,252,089	1,879,239	2,435,316	1,554,150
Année précédente	321,965,830	278,707,558	71,394,249	30,890,030	23,739,280	7,731,650	1,328,518	37,646	5,590,149	3,354,415	3,801,699	4,612,701

ETAT "C".—Bois compris dans les licences émises par les agences respectives, surtout aux colons, pendant l'exercice

Agence	Bois et billes	Perches pour clôtures	Perches	Poteaux de clôtures	Bois de chauffage	Traverses de ch. de fer	Poteaux de télégraphe et de téléphone	Bois rond	Billes à bardeaux
	Pds M.P.		N°		Cordes	N°	N°	Pds lin.	Cordes
Battleford	1,324,831	36,030	7,110	31,344	1,400	....	....	....	....
Calgary	569,180	13,685	4,460	14,730	5,507	1,250	12,500	10,150,000	....
Dauphin	3,117,456	4,060	5,450	47,140	14,413	....	....	....	....
Edmonton	9,193,451	49,337	95,833	209,241	3,372	358,730	1,050	660,029	....
Grande Prairie	2,454,398	909,520	91,998	95,069	533	....	....	....	....
Kamloops	7,650,753	2,115	757	67,585	5,412	68,491	22,131	....	105
Lethbridge	137,151	4,465	650	39,591	3,809	....	....	599,718	....
Moose Jaw	9,840	900	500	7,975	1,003	....	....	....	....
New Westminster	5,373,015	....	....	3,000	748	19,951	45,006	....	4,895
Peace River	2,760,298	441,149	85,538	103,255	5,703	7,100	1,943	42	....
Prince Albert	15,029,461	292,048	26,757	271,732	36,278	15,749	22,131	....	....
Revelstoke	773,490	....	....	57,470	653	10,278	1,791	....	870
Saskatoon	258,589	100	....	11,285	1,113	....	....	....	....
Swift Current	52,130	7,680	1,405	23,110	2,739	....	....	....	....
Winnipeg	7,703,499	14,900	6,602	74,363	35,023	52,554	2,000	470	....
Totaux	56,407,542	1,775,989	327,060	1,056,890	117,706	534,148	108,552	11,410,259	5,870
Année précéd.	105,714,310	3,594,248	472,628	2,252,376	90,561	1,052,942	194,957	2,658,327	7,886

ETAT "D".—Indiquant le nombre de permis de coupe de foin émis aux divers bureaux des bois de la Couronne, et la quantité de foin recueillie en vertu de ces permis durant l'exercice.

Agence	Terres fédérales		Terres scolaires		Terres forestières		Revenu provenant du foin
	Permis émis	Foin	Permis émis	Foin	Permis émis	Foin	
	N°	Tonnes	N°	Tonnes	N°	Tonnes	$ c.
Battleford	456	5,389	280	3,252	35	1,789	3,264 50
Calgary	217	3,636	322	6,128	13	302	2,873 36
Dauphin	450	5,593	250	4,360	264	4,450	3,909 48
Edmonton	951	7,472	472	3,982	27	825	4,282 30
Grande Prairie	176	1,563	64	503	....	....	624 75
Kamloops	18	80	....	....	23	275	105 25
Lethbridge	45	386	37	313	2	15	151 40
Moose Jaw	525	7,491	510	6,849	97	3,166	4,215 40
New Westminster	....	....	....	....	....	....	....
Peace River	292	3,652	86	1,161	5	300	1,547 14
Prince Albert	969	8,491	298	2,692	114	3,000	3,728 71
Revelstoke	....	....	....	....	....	....	....
Saskatoon	399	5,400	511	7,214	105	3,475	4,465 00
Swift Current	211	7,132	152	2,019	11	241	996 40
Winnipeg	721	7,258	662	7,634	137	2,703	5,089 62
Totaux	5,430	63,993	3,644	46,107	833	20,541	35,253 31
Année précédente	9,537	125,610	5,157	78,075	965	26,107	43,476 40

RAPPORT DU SURINTENDANT DES TERRES DE L'ARTILLERIE ET DE L'AMIRAUTÉ, JOS. P. DUNNE

Aucune vente à l'enchère de terres de l'Artillerie n'a été faite durant l'exercice mais, en ce qui concerne les terres vendues précédemment ou occupées en vertu de baux avec option d'achat, dix-huit lots complets et six lots partiels situés dans les localités mentionnées ci-dessous et figurant au tableau A, ont été entièrement payés et les lettres patentes ont été émises.

Nepean.—Neuf lots formant subdivision d'une partie des lots de township 39 et 40, première concession, réserve d'Ottawa, aujourd'hui située dans les limites de cette ville, ont été vendus à l'occupant, conformément aux dispositions de la loi des terres de l'Artillerie et de l'Amirauté, l'acheteur en question ayant occupé la terre depuis plusieurs années avec l'autorisation de la Couronne.

Ottawa.—Les lots de cette localité sont occupés par des locataires en vertu des conditions stipulées dans les baux originaux octroyés par les autorités impériales, l'une de ces conditions étant que le locataire peut convertir le terrain en franc-alleu moyennant payement en entier du prix d'achat. Au cours de l'exercice, huit lots entiers et quatre lots partiels ont été achetés de cette façon et les lettres patentes ont été octroyées.

Port Maitland.—Un lot, formant partie de la réserve située sur la rive ouest de la rivière Grand, qui avait été occupé en vertu d'un bail et avec privilège d'achat, fut payé en entier, et les lettres patentes ont été émises.

Sorel.—Deux petites parcelles de terre, connues sous le nom de "Continuation", situées dans la paroisse de Saint-Pierre de Sorel, qui étaient occupées depuis plusieurs années, ont été vendues aux occupants en faveur desquels les lettres patentes ont été émises.

South Crosby.—Une petite parcelle de terrain, partie du lot 17, 8e concession de ce township, formant partie de la réserve du Canal et n'étant plus requise pour les besoins du Canal, a été remise au ministère de l'Intérieur pour être vendue à l'occupant, ce qui a été fait, et les lettres patentes ont été émises en sa faveur.

SECTION DES TERRES DE CHEMINS DE FER

Au cours de l'exercice, le travail de cette section a consisté principalement en la vérification des comptes des compagnies ferroviaires qui ont reçu, à titre de subsides, des terres fédérales situées dans les provinces des prairies. Une correspondance considérable a été échangée entre l'administration de ces chemins de fer et cette section, pour permettre l'exécution de ce travail de vérification.

Une correspondance volumineuse a également été échangée avec la *Grand Trunk Pacific Railway Company*, la *Edmonton, Dunvegan & British Columbia Railway Company* et la *Alberta & Great Waterways Railway Company*, au sujet de l'administration des terres requises pour les emprises de leurs voies ferrées.

Au cours de l'exercice, la section a émis les lettres patentes pour les superficies suivantes nécessaires aux emprises des compagnies ferroviaires:

Canadian Northern Railway Company	2,231·03	acres
Manitoba Southwestern Colonization Railway Company	209·63	"
Alberta and Great Waterways Railway Company	6·50	"
Edmonton, Dunvegan and British Columbia Railway Company	295·97	"
Total	2,743·13	acres

"A"

TABLEAU indiquant le nombre de lots et de parties de lots vendus ou rachetés durant l'exercice

Localité	Nombre de lots vendus ou rachetés	Prix d'achat	Montant reçu en acompte durant l'exercice	Remarques
		$ c.	$ c.	
Nepean	9 lots	3,925 00	3,925 00	En entier
Ottawa	lot partiel	95 00	95 00	"
"	"	91 98	36 78	Balance du prix d'achat
"	"	100 00	100 00	En entier
"	1 lot	400 00	....	Payé antérieurement 15-4-93
"	1 lot	370 33	....	"
"	1 lot	74 76	....	"
"	1 lot	83 33	....	"
"	1 lot	83 33	....	"
"	1 lot	83 33	....	"
"	1 lot	83 33	....	"
"	1 lot	400 00	....	"
"	lot partiel	100 00	100 00	En entier
Port Maitland	1 lot	67 60	67 60	"
Sorel	2 lots partiels	150 00	150 00	"
South Crosby	lot partiel	133 32	133 32	"
	....	6,240 71	4,607 70	

"B"

TABLEAU montrant les diverses localités où sont situées des terres de l'Artillerie au compte desquelles on a reçu des deniers durant l'exercice

Localité	Total
	$ c.
Amherstburg	2 00
Anlac, N.B. (Westmorland Point)	64 00
Burlington Beach	60 00
Burritts Rapids	4 00
Carillon	0 40
Chaffey's Locks, Ont	133 32
Edmunston, N.B.	1 00
Elmsley	7 60
Fort Erie	2 00
Grand Falls, N.B	69 60
Grenville	2 00
Kingston	206 50
Montréal	100 00
Nepean	2 00
Niagara Falls	2 00
Old Sly's Rapids (Montague, Ont.)	4 00
Ottawa	6,186 13
Owen Sound	46 50
Port Maitland	99 18
Prescott	1 00
Québec	830 00
Richelieu	150 00
Sarnia	200 00
Smiths Falls	50 50
Sorel, Qué	4 00
St. Andrew's, N.B	1 00
Wolford	101 75
	8,330 48
Droits	116 00
Total	8,446 48

"C"

ETAT indiquant les recettes de chaque mois de l'année, classifiées comme droits, loyers ou intérêt équivalant au loyer et au principal

Mois	Droits	Loyer ou intérêt	Principal	Total
1921	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Avril	20 00	134 50	....	154 50
Mai	6 00	712 59	4,040 00	4,758 59
Juin	8 00	185 60	....	193 60
Juillet	10 00	364 10	95 00	469 10
Août	3 00	54 47	36 78	94 25
Septembre	13 00	956 89	250 00	1,219 89
Octobre	39 00	31 18	....	70 18
Novembre	....	248 00	100 00	348 00
Décembre	....	8 40	....	8 40
1922				
Janvier	....	100 00	....	100 00
Février	....	470 90	40 00	510 90
Mars	17 00	268 75	233 32	519 07
	116 00	3,535 38	4,795 10	8,446 48

"D"

ETAT des montant dus et impayés mis au compte des prix d'achat, des loyers et de l'intérêt pendant l'exercice

Localité	Loyer ou intérêt	Principal	Total
	$ c.	$ c.	$ c.
Beaver Harbour	2 12	....	2 12
Burlington Beach	470 00	....	470 00
Chambly	1 06	....	1 06
Dalhousie	30 36	23 00	53 36
Elmsley	5 96	....	5 96
Grenville	0 40	....	0 40
Grand Falls	219 96	238 17	458 13
Marlborough	21 35	....	21 35
Nepean	64 67	....	64 67
Niagara	312 65	507 00	819 65
Oromocto	1 74	....	1 74
Ottawa	2,290 37	4,963 00	7,253 37
Owen Sound	19 93	....	19 93
Oxford	2 94	....	2 94
Port Maitland	95 83	69 08	164 91
Presqu'isle	8 34	....	8 34
Québec	2,093 75	....	2,093 75
South Crosby	4 42	....	4 42
Sorel	202 95	....	202 95
Tay	85 40	....	85 40
Wolford	145 30	....	145 30
	6,079 50	5,800 25	11,879 75

RAPPORT DU CONTRÔLEUR FINANCIER, P. MARCHAND

Etats des recettes provenant de diverses sources durant l'exercice 1921-22

A.—Terres fédérales, y compris le Yukon	$ 2,918,529 59
B.—Terres des écoles	2,335,726 83
C.—Terres de l'Artillerie	8,446 48
D.—Frais d'enregistrement, Yukon	524 64
E.—Amendes et confiscations	2,912 73
F.—Recettes casuelles	20,128 63
G.—Remboursements des grains de semence et des fonds de secours	372,350 89
H.—Ventes de terres des compagnies ferroviaires, compte spécial	8,800 00
Total	$ 5,667,419 79

Un état des recettes au compte des terres fédérales (marqué I) indique les recettes, classifiées par sous-titres.

L'état (marqué J) établit une comparaison entre les recettes du présent exercice et celles de l'exercice précédent.

"A"

Recettes provenant des terres fédérales pour l'exercice 1921-22

Agences	Total
Agences des terres fédérales	$ c.
Battleford	32,773 53
Calgary	210,629 97
Dauphin	12,825 52
Edmonton	36,424 48
Grande Prairie	6,367 52
Kamloops	6,207 09
Lethbridge	42,564 17
Moose Jaw	152,128 90
New Westminster	2,243 63
Peace River	9,518 49
Prince Albert	19,435 42
Revelstoke	2,358 64
Saskatoon	80,460 11
Swift Current	238,182 14
Winnipeg	28,238 25
Divers	30,906 06
	911,265 92
Agences des bois de la couronne	
Battleford	11,869 19
Calgary	74,942 93
Bureau d'irrigation de Calgary	683 58
Dauphin	18,627 70
Edmonton	140,764 63
Grande Prairie	13,451 82
Kamloops	49,279 87
Lethbridge	42,082 23
Indian Head	2,007 65
Moose Jaw	17,978 23
New Westminster	153,000 41
Peace River	6,364 65
Prince Albert	115,319 72
Revelstoke	21,925 97
Saskatoon	7,315 47
Swift Current	41,101 14
Winnipeg	145,267 79
	861,982 98

"A"—*Fin*

RECETTES PROVENANT DES TERRES FÉDÉRALES pour l'exercice 1921-22—*Fin*

Agence	Total
AGENCES DES MINES	$ c.
Battleford	1,224 48
Calgary	239,621 81
Dauphin	12,896 43
Edmonton	215,604 92
Grande Prairie	30,464 77
Kamloops	743 55
Lethbridge	165,898 09
Moose Jaw	9,996 22
New Westminster	57,101 64
Peace River	61,439 56
Pas	19,973 05
Prince Albert	8,962 80
Revelstoke	524 40
Saskatoon	1,085 68
Swift Current	6,610 83
Winnipeg	19,822 95
	851,971 18
PARCS NATIONAUX	
Parc Antelope	1,015 20
Parc Buffalo	226 85
Parc Elk Island	80 00
Parc Fort Anne	45 00
Parc Glacier	285 38
Réserve Ile-aux-Noix	215 00
Parc Jasper	7,973 01
Parc Kootenay	8 75
Moose Mountain, réserve de bisons	452 60
Parc Pointe-Pelée	21 02
Parc Rocky Mountains	59,208 63
Parc Waterton Lakes	3,148 12
Parc Yoho	1,544 12
Divers	79 00
	74,302 68
TERRITOIRE DU YUKON	
Inscriptions de homesteads	20 00
Ventes générales de terres	1,927 90
Loyers de terres	5,229 47
Ventes de cartes, droits d'enregistrement, frais de bureau	30 00
Comptes intérimaires de recettes	61 00
Droits de coupe de bois	9,991 79
Droits sur le foin	22 40
Droits miniers	46,147 75
Droits régaliens et redevances sur la houille	235 31
Baux de dragage	168 30
Impôt d'exportation de l'or	30,774 68
Certificats gratuits pour l'exportation de l'or	4 50
Baux hydrauliques	2,569 00
	97,182 10
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	
Ventes générales de terres	1,170 90
Droits sur patentes de terres	110 00
Droits d'enregistrement	189 00
Compte en suspens	12 00
Permis d'importation de spiritueux	194 00
Licences de traiteurs	1,280 00
Licences de trappeurs	1,599 00
Droits sur coupes de bois	2,370 68
Permis de coupe de foin	36 75
Droits miniers	1,399 00
Baux pétrolifères	113,443 00
Divers	20 40
	121,824 73
Revenu total	2,918,529 59
Moins remboursements	119,079 58
	2'799,450 10

"B"

ETAT des recettes attribuables aux terres des écoles pour l'exercice 1921-22

Province	Recettes brutes	Rembourse-ments	Recettes nettes
	$ c.	$ c.	$ c.
Manitoba	213,214 41	9,418 90	203,795 51
Saskatchewan	1,511,292 73	35,993 18	1,475,299 55
Alberta	611,219 69	8,531 16	602,688 53
	2,335,726 83	53,943 24	2,281,783 59

"C"

ETAT des recettes attribuables aux terres de l'Artillerie pour l'exercice 1921-22

Exercice	Recettes brutes	Rembourse-ments	Recettes nettes
	$ c.	$ c.	$ c.
1921-1922	8,446 48	8 58	8,437 90

"D"

ETAT des droits d'enregistrement dans le territoire du Yukon, pour l'exercice 1921-22

Exercice	Recettes brutes	Fond d'assurance sur les terres	Recettes nettes
	$ c.	$ c.	$ c.
1921-1922	524 64	42 89	481 75

"E"

ETAT des amendes et des confiscations pour l'exercice clos le 31 mars 1922

Exercice	Territoires du Nord-Ouest	Loi relative aux oiseaux migrateurs	Règlements des parcs nationaux, etc.	Recettes brutes	Rembour-sements	Recettes nettes
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1921-1922	222 00	641 90	2,048 83	2,912 73	744 00	2,168 73

"F"

ETAT du revenu casuel pour l'exercice clos le 31 mars 1922

Exercice	Détails	Recettes brutes	Rembour-sements	Recettes nettes
		$ c.	$ c.	$ c.
1921-1922	Revenu casuel, divers...	20,128 63	8,779 03	11,349 60

"G"

ETAT indiquant les remboursements nets pour grains de semences et hypothèques de secours, pour l'exercice clos le 31 mars 1922

Année	Perceptions (somme brute)	Rembour-sements	Recettes nettes
	$ c	$ c.	$ c.
1876	177 03	....	177 03
1886-7-8	832 48	....	832 48
1890	674 85	....	674 85
1894	1,492 34	....	1,492 34
1895	1,593 66	71 69	1,521 97
1896	841 79	9 36	832 43
1900	73 77	2 30	71 47
1901	283 17	2 12	281 05
1905	96 75	....	96 75
1908	3,677 12	43 35	3,633 77
1909	460 41	13 71	446 70
1911	2,466 87	6 74	2,440 13
1912	4,851 56	26 40	4,825 16
1913	1,182 14	4 14	1,178 00
1914	939 66	6 05	933 61
1915 semences	175,527 65	6,009 02	169,518 63
1915 secours	107,980 85	1,084 91	106,895 94
1917	2,652 70	101 07	2,551 63
1918	11,589 26	269 35	11,319 91
1919	26,196 81	418 59	25,778 22
1920 semences	14,403 75	434 95	13,968 80
1920 secours	11,128 34	3,252 86	7,875 48
1921 semences	508 07	82 80	425 27
1921 secours	237 00	....	237 00
Secours avancés antérieurement à 1915	2,502 86	31 40	2,471 46
	372,350 89	11,870 81	360,480 08

"H"

RECETTES PROVENANT DES TERRES FÉDÉRALES pour l'exercice finissant le 31 mars 1922, portées au crédit des comptes spéciaux des compagnies de chemin de fer dont les noms suivent.

Compagnies de chemins de fer	Date de l'arrêté du Conseil	Montant
		$ c.
Lake Manitoba Railway and Canal Co. / Canadian Northern Railway System	5 décembre 1908	8,800 00

"I"

ETAT des recettes brutes en espèces au compte des recettes des terres fédérales pour l'exercice finissant le 31 mars 1922

Sources des revenus	Montant
	$ c.
Droits sur homesteads	73,540 00
Droits sur ventes	170 00
Améliorations	56,084 83
Ventes générales de terres	761,849 89
Droits sur coupe de bois	683,490 99
Location des pâturages	144,344 67
Taxes d'exportation sur l'or, le foin, le charbon, le pétrole	1,071,395 56
Parcs nationaux du Canada	74,302 68
Ventes de cartes, locations, frais de bureau et divers	50,277 97
Permis d'importation de spiritueux, licences de traiteurs et de trappeurs	3,073 00
Total	2,918,529 59

"J"

ETAT des recettes brutes (en espèces et scrip) au compte des terres fédérales pour l'exercice finissant le 31 mars 1922, comparativement à l'exercice précédent

Détails	1920-21	1919-20	Augmentation	Diminution	Diminution nette
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agences des terres fédérales	911,265 92	1,837,137 59		925,871 67	
Agences des bois de la Couronne	861,982 98	696,025 30	165,957 68		
Agences des mines	851,971 18	1,385,142 60		533,171 42	
Territoire du Yukon	97,182 10	90,920 91	6,261 19		
Parcs nationaux du Canada	74,302 68	76,850 09		2,547 41	
Territoires du Nord-Ouest	121,824 73		121,824 73		
	2,918,529 59	4,086,076 49	294,043 60	1,461,590 50	1,167,546 90

DEUXIÈME PARTIE

PARCS NATIONAUX DU CANADA

RAPPORT DU COMMISSAIRE J. B. HARKIN

Le trait le plus marquant de l'exercice 1921-22, en rapport avec les Parcs Nationaux du Canada, a été l'augmentation constante du nombre des visiteurs, ce qui a été très satisfaisant pour le personnel de l'administration de ce service, car cela indique plus clairement que ne le feraient les paroles, le bien de plus en plus grand que l'on peut retirer de ces réserves et que leur création, leur entretien et leur développement sont amplement justifiés, tant au point de vue économique qu'au point de vue social. Il y a quelques années, le docteur T. G. Langstaff, l'éminent alpiniste, dans un article publié par le *London Field,* sur les Rocheuses canadiennes et les parcs nationaux, faisait la remarque que les Canadiens lui semblaient ne pas réaliser toute la valeur de leurs riches possessions. Il faut admettre qu'il paraissait avoir de bonnes raisons pour faire cette accusation. Il n'y a pas bien longtemps, le nom des Rocheuses était mieux connu à l'étranger que chez-nous; mais, à présent on constate que nos concitoyens eux-mêmes prennent plus d'intérêt aux beautés de leur pays et apprécient davantage les nombreuses possibilités de jouissances et de récréations qu'offrent les parcs nationaux. Chaque année un plus grand nombre de Canadiens les visitent.

En raison du coût élevé des transports par voie ferrée, ce trafic n'a pas encore atteint le point de 1915, année de l'exposition Panama-Pacifique; mais on remarque avec beaucoup de satisfaction que les visiteurs ont une tendance à rester plus longtemps chaque année dans les parcs. Bien que le total des personnes enregistrées soit nécessairement inférieur, l'usage que l'on fait des parcs est de beaucoup meilleur que par le passé et plus conforme à l'idéal de ceux qui les ont créés. Bien que personne ne puisse voyager dans les montagnes Rocheuses, ou même ne passer que quelques heures au milieu des merveilles des parcs nationaux sans éprouver un sentiment nouveau de la grandeur et de la beauté de notre pays et de ses possibilités de vie nationale, les montagnes, cependant, n'accordent leurs bienfaits qu'à ceux qui viennent y vivre des jours et des semaines, puisant force et santé en savourant les charmes de leurs jolis paysages. Ce sont là des choses que donnent les parcs, remplissant ainsi la mission que leur avaient assignée leurs fondateurs; mais ceux qui ne font qu'y passer à la course, ou qui les parcourent en quelques heures de chemin de fer ou d'auto, ne peuvent y gagner force et santé. Le fait que tant de Canadiens font un séjour prolongé dans les parcs pendant leurs vacances est donc un sujet de contentement. La circulation dans les parcs au cours du dernier exercice a été comme suit, quant au nombre des visiteurs:

	1921-22
Parc national Banff	71,540
Parc national Yoho	3,000
Parc national Glacier	3,223
Parc du mont Revelstoke (estimé)	4,000
Parc national Jasper (estimé)	7,000
Parc Waterton Lakes (estimé)	20,000
Parc national Buffalo (estimé)	7,000
Parc national Elk Island	5,443
Parc national de la Pointe Pelée (estimé)	7,000
Parc national des Iles du St-Laurent (estimé)	30,000
Parc national du Fort Anne (estimé)	8,000
Total	166,206

ANALYSE DE LA CIRCULATION DURANT L'ANNÉE

Une analyse des déplacements au cours de l'année indique que 88,763 personnes sont allées aux grands parcs situés le long des principales voies ferrées. parmi ces voyageurs, 65,000, approximativement, venaient de pays étrangers. En admettant, comme les années dernières, que chaque visiteur étranger dépense en moyenne au pays $300, notre calcul basé sur ce chiffre considéré comme raisonnable, donne un revenu indirect approximatif de $19,500,000, attribuable aux parcs nationaux.

Le total des crédits pour les parcs nationaux, l'an dernier a été de $966,000. D'après le dernier recensement, la population du Canada était de 8,775,853 âmes, de sorte que les parcs nationaux ont coûté au pays, en 1921-22 environ 12 cents par tête. Cependant, comme nous l'avons démontré ci-dessus, ils nous ont rapporté un revenu indirect de $19,500,000, ou, approximativement, $2.22 par tête. C'est là, il est vrai, un revenu indirect; mais il ne faut pas oublier que cette somme de $19,500,000 est répartie entre les individus et augmente d'autant leurs revenus. Une bonne part de ce montant est donc taxable sous l'impôt du chiffre des affaires et du revenu, de sorte que, par ce moyen, un pourcentage considérable revient directement au trésor fédéral. Les parcs nationaux rapportent encore de bons profits par la vente du bois, les diverses concessions et baux, lesquels se sont élevés, l'an dernier, à $72,000.

Il y a eu, outre les visiteurs aux parcs ci-dessus mentionnés, 27,000 touristes aux parcs de moindre importance quant à leur étendue, qui n'ont dépensé pendant qu'ils y étaient que quelques dollars, comme, par exemple, aux parcs de la Pointe-Pelée et des Iles du Saint-Laurent; dans d'autres cas les dépenses ont été plus considérables, et le tout ensemble forme un assez joli montant. Il faut aussi ne pas perdre de vue le fait que les parcs rendent un véritable service en procurant des amusements à près de 75,000 Canadiens, item qui ne peut être traduit en piastres et cents.

Une part considérable de l'augmentation des voyageurs canadiens est due à l'usage croissant des automobiles. Le recensement de ces voitures qui sont allées à Banff démontre qu'une grande proportion venaient de divers points des prairies, bien qu'il en soit venu de l'est, aussi loin que Winnipeg, et de pratiquement toutes les parties des Etats-Unis. Le côté agréable de ce genre de transport c'est qu'il indique aussi que ces grandes réserves deviennent d'année en année des endroits populaires, c'est-à-dire à la portée de tout le monde, ce qui signifie qu'elles ne sont plus un luxe que seuls les riches peuvent se procurer. Quiconque, de Winnipeg à Vancouver, possède une automobile peut maintenant jouir des délices et avantages d'une vacance dans les montagnes sans dépenser beaucoup de temps ni d'argent.

Comme cela s'est vu l'an dernier, le gain le plus considérable, toutes proportions gardées, a été dans les plus petits parcs, celui de Waterton Lakes, dont la croissante popularité est bien méritée, accusant la plus grande augmentation. Le parc Elk-Island, qui est utilisé non seulement comme une réserve pour les bisons, mais en même temps comme endroit de villégiature, fait aussi rapport que le nombre de campeurs a été plus considérable que l'année dernière. Celui de la Pointe-Pelée, dans le sud de la province d'Ontario, où l'on n'a pas tenu de registre, a été visité par un nombre de touristes beaucoup plus grand que par le passé, nous rapporte le surintendant à cet endroit.

L'on remarque aussi que les parcs historiques reçoivent une part de plus en plus grande de la faveur publique. Le surintendant honoraire du Fort Anne, à Annapolis-Royal, rapporte un accroissement de popularité. Il estime que le nombre des visiteurs s'est élevé, cette année, à 8,000, sans compter les gens de la ville même, ce qui est le plus fort montant enregistré depuis la création du parc.

Le nombre de plus en plus considérable de demandes de renseignements de toutes sortes relatives aux parcs, de matière pour articles de journaux et magazines, et la grande quantité d'invitations qui nous sont adressées par les écoles, clubs et autres organisations pour aller faire des conférences avec projections lumineuses prouve que le peuple s'intéresse davantage aux parcs nationaux et indique qu'il se développe chez nous un sentiment public qui, nous avons raison de l'espérer, attirera avant longtemps les touristes vers ces endroits de prédilection.

LES POSSIBILITÉS DU TOURISME

Depuis quelques années, nous avons indiqué dans notre rapport les immenses possibilités dormantes de notre pays dont le développement attirera le public voyageur. L'on constate de plus en plus que la valeur du tourisme est mieux appréciée. L'expérience acquise par celles des provinces qui ont entrepris une campagne spéciale de publicité et la prospérité qui a suivi la constructon de grandes routes d'automobilisme ont convaincu tout le monde que l'industrie touristique est payante et peut être développée comme toute autre. M. Hubert Cuthbert, secrétaire de la Pacific Northwest Tourist Association, a déclaré, lors de la conférence annuelle de cette organisation, tenue à Tacoma, en avril 1922, que l'apport du tourisme, il y a cinq ans, ne se montait qu'à $7,000,000 dans la partie nord-ouest de la côte du Pacifique. En 1921, comme résultat de la réclame organisée, il atteignait $40,000,000, et l'on s'attend que les rapports pour 1922 indiqueront un total de $60,000,000. Une industrie qui peut progresser en cinq ans de $7,000,000 à $60,000,000 grâce à un déboursé de quelques centaines de mille dollars mérite l'attention des économistes. Le revenu total dse mines d'or et d'argent de l'Ontario, d'après les chiffres publiés récemment dans la presse quotidienne, n'a été que de $115,000,000, approximativement, jusqu'à 1921, ou un peu moins que le double de ce que les états du nord-ouest de la côte du Pacique, la Colombie-Britannique comprise, s'attendent de recevoir cette année.

Suivants les rapports que nous avons reçus de différentes parties du Canada et d'après les chiffres des compagnies de chemins de fer, de navigation et de transports par automobiles, il existe de bonnes raisons de penser qu'une estimation assez juste de la valeur du tourisme en Canada est ressortie à pas moins de $100,000,000, l'année dernière. Ce qui signifie qu'elle est déjà l'une des plus importantes sources de la richesse du pays. Comme nous l'avons démontré dans les rapports précédents, quand nous attirons l'argent dans le pays au moyen du tourisme, c'est comme si nous exportions des marchandises pour le même montant et en recevions le paiement; mais il y a cette différence que nous n'avons rien enlevé du pays qui aurait pu diminuer notre capital. Maintenant, comparons la valeur de nos quatre principaux articles d'exportation durant l'exercice 1921-22 avec ce que nous ont rapporté les points de vues et les beautés naturelles des paysages canadiens, et nous verrons qu'ils se classent comme suit:—

Produits agricoles et végétaux	$317,578,963
Bois et papier	179,925,887
Produits de l'industrie animale	135,798,720
Fer et ses produits	27,312,272

Cela signifie que ce que nous pouvons appeler notre commerce de paysages prend déjà le quatrième rang parmi nos exportations à l'étranger. On remarquera aussi que sa valeur totale a atteint à peu près un tiers de la valeur de nos produits agricoles et maraîchers, tandis qu'elle se monte à beaucoup plus que la moitié de celle de nos produits forestiers, tant bruts que manufacturés.

Au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1922, le montant total de nos exportations n'est ressorti qu'à $740,240,680, contre $1,189,163,701, en 1921, et $1,239,492,098, en 1920. C'est là une diminution des affaires avec l'étranger d'approximativement $450,000,000 dans une année; somme énorme, mais qui est moindre que le revenu annuel de la France provenant du tourisme dans les quelques années précédant immédiatement la guerre et à peu près égale au montant dépensé autrefois par les Américains dans leurs voyages annuels en pays étrangers. Si, dans ces conditions, nous pouvions acheminer sur le Canada quatre fois plus de touristes que nous en recevons actuellement, il est évident que nous aurions de semblables résultats en tant que notre prospérité nationale est concernée. Je doute qu'il se trouve une seule personne qui soit en mesure de nier qu'en aucune partie du pays il soit possible de quadrupler le nombre des visiteurs enregistrés l'année dernière. Une publicité bien organisée dans des régions particulières a déjà obtenu de bons résultats. Le volume du tourisme dans les états sur le littoral du Pacifique, comme nous l'avons dit plus haut, est aujourd'hui huit fois plus considérable qu'il y a cinq ans, et l'on peut en dire autant de la Californie et autres endroits qui se sont appliqués à organiser le développement de cette industrie. On dit qu'à l'heure présente entre 30 et 40 pour cent de l'or mondial est enfermé dans les voutes de New-York. Une partie de cet excédent de richesse ne peut être mise en circulation qu'au moyen d'achats d'articles de luxe. Actuellement, le Canada manufacture peu d'articles de cette classe qu'il pourrait exporter; mais il possède en revanche d'autres richesses d'égale valeur. La beauté de nos sites pittoresques, leur poésie, le charme de notre saison estivale et même les amusements et sports de nos hivers, notre gros gibier, dont la poursuite est si excitante, nos vastes étendues encore à l'état de nature, tout cela peut être mis à contribution et servir d'aimant pour attirer l'or étranger. Il est impossible de dire où peut s'arrêter le développement d'une industrie qui répond à un plaisir universellement désiré. Il y a vingt ans, les automobiles étaient pratiquement chose inconnue; tandis qu'aujourd'hui, dans les Etats-Unis seulement, ces voitures représentent des placements individuels s'élevant à dix billions de dollars, et dont l'entretien doit se chiffrer dans les cent millions. L'envie de voyager est presque universelle, et, de fait, c'est souvent ce désir qui pousse les gens à acheter une auto.

AUGMENTATION DES TRANSPORTS PAR AUTOMOBILES

L'augmentation marquée des voyages en automobiles par tout le Canada a été une des surprises de l'année dernière. D'après les chiffres recueillis par le ministère des Douanes, le nombre de ces voitures entrées dans le pays durant l'année a sauté de 93,300, qu'il était en 1920, à 617,285 en 1921. Parmi les propriétaires de ces voitures, 615,074 se sont inscrits pour moins d'un mois de séjour, et 2,211 pour plus d'un mois, mais moins de six. Le recensement par province est comme suit: Nouvelle-Ecosse, 223; Ile du Prince-Edouard, 22; Nouveau-Brunswick, 1,826; Québec, 43,264; Ontario, 537,183; Manitoba, 8,020; Saskatchewan, 427; Alberta, 363, et la Colombie-Britannique, 25,957. Ce qui précède indique que l'industrie touristique est entrée dans une nouvelle phase. La vaste distribution des profits découlant des prix élevés durant la guerre a mis les automobiles à la portée des milliers d'ouvriers experts, de cultivateurs, de petits commerçants, et avec cela sont venues les possibilités touristiques. Se transporter maintenant à des centaines de milles de distance est un jeu d'enfant. Il n'y a qu'à construire de bonnes routes, installer des hôtels convenables et annoncer suffisamment les beautés d'une région quelconque et les amusements qu'elle offre pour que les visiteurs y affluent.

Il y a à propos du tourisme une autre considération qui est souvent négligée; c'est sa valeur comme précurseur de la colonisation à demeure et des entreprises financières. Pour un pays où les richesses naturelles sont encore à peu près inexploitées, il est extrêmement avantageux que les touristes venant des pays étrangers le visitent et se forment une idée des possibilités qu'offrent ses abondantes ressources, et des attraits qui font qu'il est bon d'y vivre. Le tourisme, de fait, est l'un des meilleurs agents de l'immigration, comme il est aussi l'une des plus sures méthodes à employer pour attirer les capitaux étrangers. La politique qui aurait en vue le développement de cette industrie semble digne d'être étudiée en rapport avec les questions d'immigration et de commerce.

Il devient de plus en plus évident que d'autres pays en sont arrivés à considérer le tourisme comme une des premières industries et prennent des mesures officielles pour l'encourager. Nous avons précédemment mentionné le Bureau français du Tourisme et l'attitude de l'Italie sur ce même sujet. Une brochure que nous avons reçue du Bureau de renseignements pour les touristes, de la Haye, indique que la Hollande aussi prend des dispositions dans cette direction. Ce Bureau est subventionné par le gouvernement, qui en a la surveillance directe. Il organise des tournées à travers la Hollande, aide les fervents de l'art à visiter les merveilleuses galeries de peintures hollandaises, conduit l'artiste dans les villages pittoresques près des lacs de l'intérieur et procure à ceux qui désirent aller faire des excursions sur l'eau des bateaux à voile où à gazoline; il retient des chambres dans les hôtels et des places sur les trains, fournit des cartes et des guides, le tout gratuitement. De cette façon, le voyageur n'a pas à s'occuper de tous les petits détails ennuyeux de voyage, et il sait d'avance ce que cela va lui coûter. Un service de ce genre est d'un prix inestimable pour le touriste et il est probable qu'avant longtemps tous les pays qui cherchent à attirer les promeneurs étrangers adopteront des plans semblables.

LA ROUTE BANFF-WINDERMERE

On a travaillé toute l'année à la construction de la grande route Banff-Windermere, et l'on entrevoit, maintenant, le jour peu éloigné où elle sera livrée à la circulation. Le déblaiement a été repris au printemps le long des divisions Kootenay et Vermillion, et en juin les travaux de nivellement ont été commencés. Pendant l'été, environ 11 milles du chemin ont été régalés partant de l'extrémité nord, et la route est toute finie jusqu'à un mille de la traverse Vermillion. Le tronçon sud est nivelé du vieux chemin de la Colombie-Britannique à la traverse Kootenay, une distance de 17 milles, de sorte qu'au cours de la saison un total de 28 milles de la partie nivelée ont été terminés. Les ponts à longerons, à la rencontre des eaux de la rivière Vermillion et du ruisseau Hawk, dont une partie des travaux de construction avaient été exécutés l'an dernier, sont maintenant complétés. Durant l'hiver 1921-22 on a dégagé la ligne d'arpentage et débarrassé le terrain du bois brûlé qui se trouvait sur la partie sud de la division Kootenay. Dans les divisions Sinclair, les tronçons de la route constuite par le gouvernement de la Colombie-Britannique dans le roc solide ont été élargis. On s'attend que ce chemin sera ouvert au trafic en juin 1923, c'est-à-dire un an plus tôt que requis par le contrat passé avec le gouvernement de la Colombie-Britannique. Le Commissaire a voyagé par ce chemin, l'été dernier, en automobile et à cheval, et il a été enchanté des merveilles qu'il a vues et du bon goût qui a présidé dans le choix du parcours de la route. La grandeur et la beauté de cette partie des Rocheuses peuvent difficilement être surpassées, surtout lorsque l'on approche du magnifique cañon Sinclair, où le chemin serpente entre des murailles de roc rouge qui s'élèvent comme des tours dans les nuages. Cette région est riche en gibier de plusieurs variétés: mouflons, chèvres orignaux, élans; les ours, qui sont nombreux déjà, se multiplient rapidement. De fait, la faune sauvage le long de cette

voie en fera sans doute une des plus attrayantes. A voir ces jolies créatures se promener sans crainte et brouter l'herbe tout près de votre auto, à portée du camera, vous éprouvez un plaisir unique dans son genre, dont l'expérience vous enchante.

Comme il n'y a pas d'hôtellerie entre Banff et Invermere, des emplacements seront choisis à des endroits convenables et aménagés pour le campement des voyageurs, qui y trouveront des poëles et autres ustensiles nécessaires. Il est probable que plus tard on se décidera d'y ériger des cabines d'une architecture particulière à l'usage des gardes et qui serviront aussi de logement et de salles de réunion pour les touristes.

AUTRES TRAVAUX DE GÉNIE ET DE CONSTRUCTION

Parcs des Montagnes-Rocheuses.—Le travail le plus important exécuté dans le parc des Montagnes-Rocheuses a été le parachèvement du pont en acier et en béton sur la rivière Bow, à Banff. C'est un ouvrage d'un dessin artistique qui donne une plus belle apparence à la ville et qui facilite grandement la circulation des automobiles dans le parc. Plusieurs ponts ont été construits dans d'autres endroits, comprenant celui sur la rivière Cascade, qui fait partie de la grande route, et deux ponts dans les sentiers, sur la rivière Spray.

On a continué l'aménagement du terrain de golf à 18 trous de Banff, et à la fin de l'année ces travaux étaient à peu près terminés. Les nouvelles conduites d'eau principales ont été d'un grand secours pour maintenir les "fairways" en bonne condition.

Parc Jasper.—On a posé un tablier en béton sur le nouveau pont en acier qui traverse la rivière Athabaska, près de Jasper, et fini le remplissage aux approches du pont. On a construit un nouveau sentier de Sunwapta à Southesk, via le lac Brazeau. Les travaux ont été menés de front en partant des deux bouts pour venir au centre. A la fin de l'année il ne restait plus que huit milles à faire, environ. Le vieux pont sur la rivière Athabaska a été démoli. On a aussi vu à l'entretien des divers chemins du parc, des sentiers, de l'aqueduc et des lignes de téléphone.

Parcs Waterton Lakes.—Deux ponts en bois ont été construits, l'un sur la petite rivière Cameron et l'autre sur le ruisseau Pass. Les travaux ont été poursuivis durant l'hiver sur le chemin du col Waterton-Akamina, consistant surtout en déblaiements et excavations dans le roc solide. Nous avons bâti une glacière avec des chambres froides dans les limites du "townsite". Les travaux en rapport avec le terrain de golf à neuf trous ont été commencés et sont passablement avancés, de sorte que le chaînon sera en état de service pendant l'été 1922.

Parc Yoho.—Les abords du pont neuf sur la rivière Kicking Horse, à Field, sont terminés et le pont a été peinturé. Comme la vielle voie régalée du Canadien-Pacifique, près de la rivière Ottertail ne servait plus comme chemin public, le pont de chevalets qu'il y avait sur la rivière a été démoli et le bois mis de côté pour des fins de constructions à divers endroits du parc. Un nouveau pont a été commencé avant la fin de l'année sur la rivière Kincking Horse, lequel se trouve à faire partie du sentier Leanchoil.

Parc Revelstoke.—L'entretien du chemin des automobiles qui conduit sur le sommet du mont Revelstoke exige chaque année des réparations considérables à cause des dommages que fait la fonte des neiges sur le flanc de la montagne. En tenant libres à cette époque les fossés et les conduits d'eaux souterraines, on a constaté que cela prévient les débordements, et, de bonne heure au printemps, les fossés et drains sont débarrassés de toutes obstructions. Nous espérons

terminer au cours de l'été prochain la route des automobiles jusqu'au sommet. Aussitôt que la route ouest, de Revelstoke à Sicamous et Vernon, sera finie, Revelstoke se trouvera en communication avec la plus grande partie de l'intérieur et du sud de la Colombie-Britannique, ce qui aura pour résultat d'augmenter considérablement la circulation des automobiles dans le parc.

L'érection d'un abri sur la côte du ski a répondu à un besoin de confort qui se faisait grandement sentir. Le tournoi de ski qui se tient chaque année dans le parc est parmi les plus renommés du continent et il attire des professionnels et amateurs de toutes les parties de l'Amérique.

Le parc Kootenay.—Les arrangements nécessaires ont été faits pour l'exécution au cours de l'année des levés topographiques du nouveau parc Kootenay. Les données géographiques que nous possédons sur ce territoire, dont une bonne partie est encore inexplorée, sont très incomplètes.

LES BUNGALOWS

Le bungalow bâti au lac Wapta par la compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique pour servir de pied-à-terre aux touristes, a été très populaire. Il est de plus en plus évident que ce genre de campement donne tout à fait satisfaction à une grande partie du public voyageur, qui y reçoit le couvert dans un logement simple, mais confortable, et une table excellente. Un grand nombre de ceux qui aiment vraiment la belle nature et beaucoup de gens raffinés préfèrent ce simple arrangement. L'on s'attend que les parcs Jasper et Waterton Lakes seront avant longtemps pourvus d'installations semblables.

LE FLÉAU DES MOUSTIQUES

L'œuvre intéressante commencée l'année dernière en vue d'exterminer les moustiques dans le voisinage de Banff a été reprise au cours de l'été. En raison des habitudes de reproduction de ces insectes qui sont extraordinairement différentes entre les espèces, on a constaté que pour obtenir le contrôle effectif de ce fléau, il faut de toute nécessité connaître les espèces dont il s'agit et les conditions locales. On s'est donc assuré les services de trois jeunes entomologistes, étudiants de l'université, qui se sont mis à l'ouvrage le 15 mai, sous la direction de M. N. B. Sanson, curateur du musée de Banff. De cette date, jusqu'à la fin de juin, ils ont surveillé les terrains de reproduction et arrosé de pétrole les endroits où ils ont trouvé des larves, après avoir recueilli des spécimens pour fins d'identification. Il a été constaté que l'espèce la plus importante que l'ont a à combattre dans le voisinage de Banff est l'aedes, qui dépose ses œufs dans les endroits submergés. Après qu'ils sont éclos et que les petits sont devenus adultes, ils peuvent voyager à des distances de quatre à cinq milles. L'aede pond dans l'eau, et quand celle-ci est évaporée, les œufs restent sur le sol et avant qu'ils puissent éclore il faut qu'ils sèchent et que le terrain soit de nouveau submergé. Les expériences ont démontré que les œufs conservent leur fécondité pendant une période de six ans. Quand ils sont devenus larves, puis nymphes, ils sont obligés de respirer hors de l'eau. Si une légère couche ou pellicule d'huile couvre la surface de l'eau, elle causera leur suffocation en moins de quatre heures. Les étendues submergées par le débordement des rivières Bow et Echo et des lacs Vermilion ont reçu l'attention des experts pendant la première semaine après la crue des eaux, et on les a systématiquement traitées au pétrole. Plus tard, quatre hommes ont été mis à tailler les broussailles de saules pour ouvrir des sentiers afin de pouvoir se rendre aux fondrières et autour de celles-ci. Ils ont fait quelques travaux de remplissage et de drainage, ainsi que des fossés, mais sur une petite échelle.

En juin, M. Arthur Gibson, entomologiste fédéral et M. Eric Hearle, qui est en charge du laboratoire affecté à l'étude des moustiques dans la vallée du fleuve Fraser et l'un des plus éminents diptérologues du continent, ont visité le parc, étudié les conditions existantes et fait plusieurs recommandations importantes. La diminution marquée des moustiques pendant la saison des touristes a été favorablement commentée par les visiteurs, et l'on se propose de continuer les travaux sur une plus grande échelle l'an prochain.

LA PÊCHE

Grâce à l'excellent travail fait par le ministère de la Marine et des Pêcheries en rapport avec le maintien des établissements de pisciculture, la pêche dans les lacs et cours d'eau des parcs continue d'être bonne, particulièrement dans ceux sur le versant est des Rocheuses. Ce sport forme la principale attraction des touristes. Le parc Waterton Lakes, tient, je crois, le premier rang parmi les endroits de pêche favorisés, le lac lui-même et ses tributaires abondent en grosses et bonnes truites. On y prend aussi de la truite des lacs, le plus gros des poissons que l'on pêche dans les eaux des parcs et dont on a pris des spécimens pesant jusqu'à 50 livres. Comme on le sait, le lac Waterton inférieur traverse la ligne internationale et s'étend dans le parc national Glacier des Etats-Unis, de sorte qu'il devient eau de pêche internationale. On a reçu, l'an dernier d'autres alevins du parc des Etats-Unis, que l'on a déposés dans les eaux supérieures du lac, au profit de la pêche dans les deux parcs.

Environ un demi million d'alevins provenant des établissements de pisciculture de Banff, ont été mis en liberté au cours de la saison dans les eaux du parc des Montagnes-Rocheuses: 300,00 de truites "arc-en-ciel" et de truites "coupe-gorge" en juillet, et 200,000 des mêmes espèces en août. La piscifacture de Spray a eu l'une des meilleures saisons depuis sa création, le frai des truites "coupe-gorge" ayant été de beaucoup plus considérable que par le passé.

CHAMPS DE RECRÉATION

Une des phases intéressantes des améliorations de date récente a été la création de ce que l'on a appelé des "champs de recréation". Ce sont des réserves de terrains appartenant à la Couronne, qui ne possèdent pas de beautés scéniques en quantité suffisante pour justifier leur appropriation comme parcs nationaux, et que l'on a affectés à des fins de jeux et d'amusements pour le public durant l'été. Ils sont généralement situés près d'un lac, sont impropres à l'agriculture et n'ont jamais été patentés, mais ils conviennent très-bien comme emplacements de villas pour l'été et comme terrains d'amusements. Un grand nombre de demandes nous ont été adressées, venant de diverses localités des provinces des prairies, pour la réservation de plusieurs régions de cette catégorie, et nous avons fait à ce sujet des investigations qui conduiront à la création prochaine de réserves de ce genre.

REVENU

Le revenu total pour l'exercice 1921-22 a été de $78,907.21. Bien qu'inférieur à celui de l'année précédente, puisqu'il accuse une diminution de $2,214.89, cette diminution apparente s'explique par le fait que le revenu de 1920-21 contenait deux item inaccoutumés: $1,341.15 résultant de la vente de peaux de rats musqués au parc de la Pointe-Pelée, et $3,975.70 de la vente de têtes et de peaux de bisons, à la vente des fourrures, à Montréal. Si ces deux item étaient soustraits, le présent rapport indiquerait pour le dernier exercice un surplus de $3,100.96.

PROTECTION DES FORÊTS

Les améliorations du système de patrouille, l'augmentation des communications téléphoniques, les changements faits dans les appareils mécaniques à incendie, et les instructions détaillées données au service des gardes relativement à l'emploi des engins portables développés par le Service des Parcs ont grandement contribué à la diminution des pertes causées par les incendies, l'année dernière. En comparant les chiffres de 1921 avec ceux de 1920, on arrive à:

	1920	1921
Nombre des incendies	94	70
Superficie endommagée (acres)	6,003	2,614
Coût du service	$7,585 93	$8,296 26

La moyenne des gardes-feu a été de 52 pour 1921 contre 48 en 1920. Ces gardes ont eu à parcourir pour leur service de surveillance, cette année, 194,854 milles, contre approximativement 141,700 en 1920.

Une pompe à incendie portable, d'un modèle nouveau et amélioré, mue par la gazoline, inventée par le Service des parcs nationaux pour combattre les incendies dans les forêts, a été récemment employée. Cet appareil, mis en opération il y a quelques années, a si bien prouvé son efficacité que ce genre a été adopté par presque toutes les organisations engagées dans la protection des forêts en Canada, ainsi que par plusieurs des Etats-Unis. Sept de ces appareils ont récemment été mis à contribution dans l'un des parcs, pompant par relais d'une unité dans l'autre, l'eau d'un torrent de montagne situé à un mille et quart du théâtre de l'incendie, et ils ont donné les meilleurs résultats.

Les forêts des parcs nationaux sont maintenant protégées par trente de ces engins, qui ont été copiés sur le modèle du moteur à gazoline de la marine, mais de dimensions et de poids tellement réduits qu'ils peuvent être facilement transportés à dos de bidet dans les sentiers de montagnes, ou sur des wagonnets de vitesse, le long des voies ferrées, ou encore en automobiles sur les routes des parcs sur une longueur de 400 milles.

Nous avons construit durant l'année 208 milles de sentiers, 100 milles de lignes téléphoniques et 8 cabines. La ligne du téléphone, à partir de la ville de Revelstoke, jusqu'à la cabine sur le sommet de la montagne a été complètement finie. Une chose importante aussi a été l'inauguration de la ligne de téléphone entre la cabine n° 18 de Red Deer, district 10, parc des Montagnes-Rocheuses, et la cabine Forester sur la rivière Red Deer.

Il n'y a pas eu de patrouille d'aéroplane dans les parcs nationaux canadiens, excepté dans le parc Waterton Lakes; mais au cours de la saison de 1921, un certain nombre de belles photographies obliques ont été prises des principales vallées dans le but de montrer les étendues d'eau et de bois debout dans le parcs Jasper.

Douze appareils téléphoniques de l'artillerie de campagne, utiles comme installations provisoires en rapport avec le système d'alarme d'incendie ou avec les travaux de construction, ont été distribués dans les divers parcs.

Les travaux en vue de la protection contre les incendies comprennent le labourage de 139 milles de coupe-feu au parc Buffalo et 19 milles dans celui d'Elk Island. Une équipe de pompiers volontaires a été organisée à Field, ce qui fait la troisième organisation de ce genre dans les parcs, dont une à Jasper et l'autre à Banff. Trente poêles en fonte encastrés dans une base en béton ont été distribués entre les parcs Banff, Jasper, Waterton Lakes et Yoho, lesquels donneront aux touristes et campeurs les commodités nécessaires pour faire cuire leurs aliments.

EXPOSÉ DES INCENDIES DANS LES PARCS NATIONAUX CANADIENS, EN 1920, 1921

	Nom du parc	Causes inconnues	Campeurs	Locomotives	Foudre	Autres causes	Total	Coût d'extinction
1920	Montagnes Rocheuses	2	21	8	2	1	34	$ 4,425 46
	Jasper		8	39			47	840 22
	Waterton Lakes		1				1	50 70
	Glacier			1	5		6	1,648 50
	Yoho		1	1	3		5	620 00
	Kootenay		1				1	
		2	32	49	10	1	94	$ 7,585 93
1921	Montagnes Rocheuses	3	15	7			25	$ 1,528 12
	Jasper	1	5	27			33	1,336 59
	Waterton Lakes	1	1			1	3	4,782 72
	Yoho				1		1	70 90
	Glacier				1		1	43 75
	Kootenay		1		1		2	336 10
	Buffalo		2				2	195 03
	Elk Island et Pointe Pelée					3	3	3 05
		5	24	34	3	4	70	$ 8,296 26

URBANISME

En 1921, le bureau de l'Urbanisme, qui jusque-là avait fait partie de la Commission de la Conservation, est passé au Service des Parcs nationaux du Canada. Par ce changement le travail de la section des plans concernant l'aménagement des emplacements de villes a rendu plus faciles l'arrangement de la vie en commun dans les limites des parcs et l'organisation des moyens les plus propices à satisfaire aux exigences des touristes, tandis que l'œuvre éducationnelle pouvait se continuer comme par le passé, car ce travail que la section a fait au Canada au cours des sept dernières années a eu de bons résultats. Sous ce rapport des conférences ont été données par des membres du personnel aux universités de Montréal et de Toronto et à divers autres endroits où les autorités civiques se proposent de faire des améliorations suivant les principes de l'urbanisme. Des plans et cartes appropriés à ce sujet ont été fournis pour servir à diverses conférences et assemblées publiques; des phototypes, des causeries toutes prêtes à être lues ont été envoyés à des endroits éloignés par tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique. Où il n'y a pas de corps exécutif constitué sous l'autorité de lois provinciales concernant l'urbanisme, ou pas de loi provinciale régissant l'aménagement des villes, des citoyens qui désirent améliorer les méthodes de développement de leur ville prennent l'initiative et, ordinairement, écrivent à Ottawa; on leur envoie alors des conseils et des articles sur ce sujet. Nous avons beaucoup aidé le "Journal of the Town Planning Institute of Canada" en lui fournissant soit des articles préparés pour la publication, soit des plans servant à démontrer le mouvement et les avantages des méthodes de l'urbanisme ou du ' zonage '.

Projets

Parc des Montagnes-Rocheuses.—Des plans d'amélioration de l'ensemble, du système des rues, des bâtiments; des dessins en rapport avec les terrains des différents édifices publics et le plan général de Canmore; des plans en vue de l'amélioration générale de Banff et des études détaillées pour l'embellissement

de l'avenue Banff; l'aménagement d'un camp pour les automobiles, sur une assez large échelle, à Banff, avec les bâtiments qui seront nécessaires, les systèmes d'éclairage, d'eau et d'égouts; l'aménagement de camps semblables au lac Louise et sur la route conduisant du lac Louise à Banff.

Parc Kootenay.—Plan d'ensemble de l'emplacement de ville au lac Beauvert avec le dessin des bâtiments requis—maison du club de golf, salle de bains, etc.; des plans d'un système d'ensemble pour les édifices du gouvernement à Jasper, dont quelques-uns sont déjà construits, à savoir: un garage, des remises, écuries, etc.; aménagement d'un emplacement de ville en rapport avec les sources thermales de Miette.

Parc Waterton Lakes.—Les plans d'ensemble de la section des affaires ont été revisés, de nouvelles étendues ont été zonées, comprenant les quartiers résidentiels, un camp d'automobiles, des bâtiments publics, etc.

Parc Elk Island.—Aménagement de lots pour la construction de chalets d'été et plans des bâtiments qui pourraient être requis.

Lacs Brereton et Norah.—Aménagement de lots pour la construction de chalets d'été.

Sites historiques.—Plans pour l'amélioration des divers sites historiques.

PROTECTION DE LA VIE ANIMALE DANS LES PARCS

Je ne crois pas qu'il y ait rien de plus satisfaisant en rapport avec l'œuvre des parcs nationaux que l'augmentation toujours croissante et l'abondance de notre faune sauvage sous toutes ses formes. Cela démontre la valeur des refuges ou sanctuaires avec beaucoup plus de force que ne pourraient le faire tous les arguments. Cet accroissement indique avec quelle rapidité une espèce donnée se rétablira si elle reçoit une protection adéquate; avec quelle promptitude les animaux sauvages s'accoutument à la présence de l'homme, quand une fois ils sont convaincus qu'il n'en ont rien à craindre. La diminution des gros mammifères sur presque tout le continent rend plus attrayants pour les touristes cette abondance et l'apprivoisement des animaux dans les parcs nationaux. Cette attraction ne fera qu'augmenter à mesure que le gibier diminuera dans les parties du pays où la protection n'est pas exercée, ou qu'il sera forcé d'étendre son parcours dans les régions plus éloignées. Le temps n'est probablement pas très loin où il n'y aura plus que ces réserves protégées qui abriteront nos gros mammifères et où les générations futures pourront les voir. Sous ce rapport il est intéressant de prendre note des observations du Dr Henry Fairfield Osborn, président de l'"American Society of Mammalogists", tenue à New-York, en mai dernier. M. Osborn aurait dit que nous sommes actuellement témoins que le règne des mammifères tire à sa fin. L'élimination de l'espèce, qui fut commencée par l'homme, il y en environ 400,000 ans, est, depuis quelques années, entrée dans sa phase aiguë. "Rien dans l'histoire de la création", dit le Dr Osborn, "n'a égalé les ravages du commerce des fourrures et des peaux, lequel, avec l'industrie actuelle des fertilisants faits avec les os, menace le royaume entier des vertébrés". D'autres mammologistes présents ont annoncé que ce n'est plus qu'une question de quelques années, alors que nous ne verrons plus les animaux sauvages que dans les musées et les livres d'images. En face de ces sombres prédictions, il est doublement réconfortant de constater l'accroissement continu de la faune sauvage dans les parcs et de noter que le surplus naturel repeuple graduellement les régions avoisinantes, lesquelles, semble-t-il, constitueront dans l'avenir les plus importants museums et écoles d'histoire naturelle. Nous avons raison d'être contents, quand nous réalisons

qu'ils deviendront, de toute nécessité, avec le temps, des sources grandissantes de délices et d'intérêt pour l'étudiant ou l'amateur.

L'augmentation du mouton à grosses cornes et de la chèvre des montagnes Rocheuses dans les parcs de montagnes est surtout remarquable. Bien qu'il soit évidemment impossible de faire sans une observation minutieuse, une juste estimation du nombre de ces animaux, il est toutefois intéressant de constater que le Surintendant du parc Jasper évalue à 10,000 les moutons et à 5,000 les chèvres dans ce dernier parc, où, il y une dizaine d'années ils étaient presque tous disparus. Ceux du parc de Banff doivent aussi être nombreux. Les élans achetés du parc de Yellowstone en 1920 ont profité d'une manière splendide et leur nombre a presque doublé. On trouve le daim partout en abondance et l'orignal augmente constamment.

Bisons.—A la fin de l'exercice, le nombre total des bisons des parcs était de 6,439, dont 6,146 dans le parc Buffalo, 280 dans celui d'Elk Island, et 13 dans l'enclos affecté au troupeau de Banff et gardé pour fins d'exhibition. L'augmentation durant l'année a été de 1,102. On n'a pas encore commencé l'abatage du surplus de mâles, mais cela est devenu une nécessité impérieuse, et il faudra les livrer à la boucherie dans un avenir très prochain, vu que leur parcours actuel est surpeuplé.

Dix-neuf milles carrés ont été ajoutés au parc Elk Island, qui a maintenant une superficie de 35 milles carrés. L'extension comprend toute cette portion de la réserve forestière Cooking Lake, qui se trouve au nord de la grande route Edmonton-Tofield. La nouvelle étendue ne fournira pas seulement des terrains de pâturage additionnels pour les bisons, élans, daims et orignaux dans le parc, mais aussi plus de chances de récréations. Le fait que cette région est à proximité de la grande route des automobiles contribuera aussi à la rendre plus accessible au public en général et aura pour résultat, croit-on, d'augmenter le nombre des visiteurs.

L'abondance de plusieurs espèces d'animaux sauvages dans ce parc et leur sans-gêne sont une source constante d'amusement pour les touristes. De beaux gros malards posés sur un lac à une vingtaine de pieds d'une voiture ronflante et des troupeaux d'élans se mouvant librement sous bois ne manquent jamais de réjouir la vue.

Antilopes.—Le troupeau d'antilopes à Nemiskam continue de profiter, et, d'après les rapports reçus du gardien, bien qu'un dénombrement véritable n'en ait pas été fait, il compte bien au-dessus de cent individus. Le succès de cette entreprise nous a fait prendre la décision d'établir d'autres réserves du même genre, et deux étendues supplémentaires, l'une dans le sud de l'Alberta et l'autre dans la région de Medicine-Hat, seront bientôt réservées pour la préservation de l'espèce et déclarées parcs nationaux. Il n'y a pas de doute que ces refuges soient requis d'urgence si l'on veut que l'antilope soit sauvée de l'anéantissement. Le garde-chasse en chef de la Saskatchewan estime qu'il y a actuellement dans toute cette province environ 200 antilopes à l'état sauvage. Dans l'Alberta, suivant l'opinion du garde-chasse en chef provincial, le nombre ne s'élève pas à plus de mille.

C'est un fait bien connu que l'antilope a disparu du Manitoba depuis plusieurs années. Il est donc évident que cette espèce est à la veille de disparaître; et, à moins que des mesures ne soient prises immédiatement, son anéantissement est inévitable. Les efforts que l'on fait dans les refuges du Dominion pour la conservation de cet animal sont donc d'un grand intérêt et d'une importance capitale. Il est peut-être prématuré de dire qu'il sera sauvé, mais les bons résultats obtenus jusqu'à présent dans la réserve Nemiskam sont certainement encourageants et indiquent que l'on peut élever l'antilope en captivité.

Animaux déprédateurs.—Les coyotes deviennent encombrants, et il faut leur faire une guerre sans merci. Le gardien du parc rapporte qu'il y a une espèce d'aigle qu'il trouve tout aussi dangereux que les coyotes pour les jeunes antilopes. Deux de ces dernières ont été prises et tuées ce printemps par des aigles. Des efforts seront tentés pour protéger le troupeau contre les attaques de ces oiseaux.

Dons aux autres parcs. — Un certain nombre de spécimens d'animaux sauvages provenant des parcs ont été donnés, dont 6 moutons des Rocheuses à la "Zoological Society", de New-York, et 12 au "Bison range", Montana. On doit en expédier huit à la "State Game Farm", dans le Dakota sud, quand les conditions atmosphériques le permettront.

Agriculture.—Les fermes exploitées dans les parcs pour la production d'aliments pour les animaux continuent de donner de bons rendements, ce qui épargne un montant assez considérable au ministère. L'on fait des travaux agricoles dans les parcs Waterton Lakes, Elk-Island, Montagnes Rocheuses et Buffalo. Dans ceux des Montagnes Rocheuses et d'Elk-Island, on ne récolte que du foin, et l'on en a coupé 56 tonnes dans le premier et 350 tonnes dans le dernier. Dans le parc Waterton Lakes, on a récolté 967 minots d'avoine et 74 tonnes de foin. Il y a eu fléchissement de la récolte dans le parc Buffalo où, les années précédentes, le rendement avait été exceptionnellement bon; nous y avons eu, cependant, 9,200 minots d'avoine, 180 tonnes de foin et 35 acres de fourrage vert, le tout estimé à une valeur totale de $22,712.

PROTECTION DES OISEAUX MIGRATEURS

La loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs a été en vigueur toute l'année et les nouveaux règlements, quant à la protection des oiseaux du continent qui passent à travers le Canada et les Etats-Unis dans leurs migrations, ont eu leur efficacité. Ce fait est démontré dans les rapports reçus de presque toutes les parties du pays. Bien que dans quelques localités il n'y ait pas eu d'augmentation apparente du nombre des oiseaux migrateurs, cela doit plutôt être attribué à ce que ces oiseaux ont eu à souffrir des conditions locales peu favorables. A tout prendre, les rapports indiquent un accroissement marqué de plusieurs espèces pour tout le pays. Dans certains endroits, il est vrai, on se fait encore une fausse idée du principe fondamental sur lequel est basé le traité. On a dit qu'il favorise les chasseurs des Etats-Unis. Cette croyance ne peut avoir son origine que dans l'interprétation erronée de la loi. Dans quelques cas il a fallu démontrer qu'aucune saison de chasse du gibier aquatique migrateur aux Etats-Unis ne s'étend au delà du 31 janvier en aucune année, ce qui signifie que le traité a effectivement mis fin aux massacres qui se faisaient au printemps. C'est sans doute grâce à ce que cette pratique a pris fin et à ce que la vente du gibier à plume migrateur est défendue dans presque toutes les parties du continent qu'est due l'augmentation générale des oiseaux aquatiques migrateurs.

Au cours de l'été 1921, une modification des règlements passés sous l'autorité de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs a été introduite, qui a eu pour effet d'apporter de légers changements dans les saisons de chasse, d'ajouter quelques provinces à celles où la vente du gibier à plume migrateur est défendue et de changer quelque peu les restrictions en rapport avec certaines méthodes de capturer ces oiseaux.

L'organisation sur une base permanente du service chargé de la mise en vigueur de la loi par tout le Canada est restée à peu près la même. Le personnel

ne s'est pas seulement appliqué à faire observer la loi, mais il a aussi tourné ses efforts vers la propagation du principe de la protection des oiseaux par des conférences et autres moyens, et à donner de la publicité aux renseignements concernant la valeur des oiseaux et la nécessité de les conserver. Dans ce travail, le personnel a reçu par tout le pays la plus franche coopération des autorités provinciales, sauf dans les provinces où la loi locale ne s'accorde pas avec le traité. Là, l'application des mesures de protection a été laissée, en grande partie, aux autorités provinciales elles-mêmes.

Cent treize gardes-chasse honoraires ont été nommés durant l'année, ce qui porte à 1,722 le nombre de ces gardes. Avec l'assistance du Service forestier du ministère de l'Intérieur tous les fonctionnaires de cette section du service fédéral par tout le Dominion ont aussi été nommés gardes-chasse honoraires et ils nous fournissent des renseignements importants relativement à la valeur des diverses réserves forestières comme terrains de nidification pour les palmipèdes migrateurs.

Les fonctionnaires du ministère de la Marine et des Pêcheries stationnés le long du littoral de l'Atlantique et les officiers de la Royale gendarmerie à cheval canadienne du pays tout entier ont aussi coopéré à l'œuvre de la protection des oiseaux; comme résultat de négociations avec la province de l'Alberta, les autorités de cette province ont consenti à ce que les fonctionnaires provinciaux agissent en qualité de gardes-chasse honoraires sous l'autorité de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs.

L'œuvre d'éducation

L'œuvre éducative relativement à la signification et à la valeur du traité a été poursuivie activement. De nouvelles éditions des brochures déjà publiées sur la protection des oiseaux ont été imprimées durant l'année, et la distribution de publications de toutes sortes est ressortie à 125,813 exemplaires. La publicité concernant les saisons de chasse et autres sujets se rapportant à la protection des oiseaux a été faite au moyen d'affiches, dont 34,661 ont été distribuées. Le ministère des Postes nous a prêté son concours en les faisant apposer dans tous les bureaux de poste du Canada.

La publication la plus importante de l'année a été la brochure ayant pour titre "Leçons sur la protection des oiseaux". Quatre-vingt mille exemplaires de cette brochure ont été publiés et distribués, soit un pour chaque instituteur au Canada, et leur usage est maintenant autorisé dans toutes les écoles canadiennes.

Quatre-vingt-cinq conférences sur la protection des oiseaux ont été faites pendant l'année par des membres du personnel permanent, et des phototypes pour projections lumineuses et divers matériaux ont été fournis à des officiers honoraires et autres personnes pour leur faciliter la tâche de faire des causeries sur ce sujet. Des films cinématographiques de la vie des oiseaux ont été distribués et ils ont prouvé leur efficacité comme moyen de propagande.

De courts articles relatifs à cette œuvre ont été écrits par plusieurs des gardes-chasse du Service des Parcs ainsi que par quelques-uns des gardes-chasse honoraires. L'un de ces derniers, M. A. G. Lawrence, de l'Ouest, a commencé, dans un journal du Manitoba, la publication d'une colonne hebdomadaire sur les oiseaux. La préparation d'articles de ce genre pour une colonne de journal chaque semaine représente une somme de travail considérable pour M. Lawrence; mais la lecture de ces articles aura indubitablement une grande influence éducative et fera beaucoup de bien.

On a envoyé à tous les gardes-chasse honoraires un exemplaire du livre de feu le Dr. Hewitt "The Conservation of Wild Life in Canada".

Deux collections d'oiseaux protégés ont été préparées pour être exhibées pendant le carnaval d'hiver à Ottawa, en janvier, 1922. L'une d'elles, grâce à la

courtoisie des autorités des chemins de fer nationaux, fut étalée dans la vitrine de leur bureau-chef de la rue Sparks. Elle comprenait une vingtaine d'oiseaux montés, dont les noms étaient donnés en anglais et en français. Il y avait aussi une quantité considérable de peaux de goélands provenant de saisies, ce qui était expliqué sur une pancarte qui portait que toutes avaient été confisquées pour cause de possession illégale. Comme l'exposition a attiré beaucoup d'attention, l'on croit qu'elle a servi à renseigner un grand nombre de personnes sur quelques-uns des oiseaux que le public, en général, ne semble pas reconnaître comme étant protégés sous l'autorité de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs. Ces mêmes spécimens furent plus tard exposés à Montréal dans les vitrines du bureau du télégraphe du chemin de fer Canadien-Pacifique.

Après la décision du ministère de la Justice que les Indiens du Canada sont responsables de leurs actes devant la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs, une affiche spéciale a été préparée dans le but d'instruire les Indiens des différentes parties du Canada de ce qu'imposent les dispositions de cette loi. La "National Association of Audubon Societies" a consenti à étendre au Canada l'organisation de son "Junior Bird Club". Cela entraîne des dépenses considérables pour l'association et notre Service a été enchanté d'apprendre l'heureux succès des négociations instituées afin d'en arriver là. La formation de clubs Audubon juniors dans les écoles avec les publications de valeur, y compris "Bird-Lore", distribuées par l'association, constitue l'une des meilleures méthodes d'éducation des enfants en ce qui a trait à l'importance des oiseaux, et l'extension de l'œuvre au Canada ne peut manquer d'avoir un résultat satisfaisant. Les diverses provinces ont été informées du résultat des négociations au sujet de l'établissement de ces clubs Audubon au Canada et, à peu d'exceptions près, les ministères de l'Instruction Publique ont approuvé le plan.

Comme part de son travail en vue de la préservation et de la protection des oiseaux sauvages de valeur, le Service des Parcs a encouragé la construction de maisons d'oiseaux, et, de bonne heure dans l'année en cours, nous avons écrit aux gardes-chasse honoraires pour leur demander de vouloir bien organiser des concours de maisons d'oiseaux parmi les enfants de leur entourage. A Ottawa et dans quelques-unes des plus grandes villes, les professeurs d'entraînement manuel ont dirigé les garçons dans la construction et les dessins de ces maisons. Plus de deux mille de ces cabanes ont été construites ce printemps dans la seule ville d'Ottawa. Plusieurs autres ont été érigées dans quelques uns des parcs nationaux.

Un des auxiliaires les plus importants dans l'étude de la vie des oiseaux est le travail qui consiste à marquer ceux-ci au moyen d'une bande ou bague qu'on leur attache à la patte, travail que dirige officiellement le Service Biologique de Washington, D.C. Il y avait déjà bon nombre de personnes au Canada qui accomplissaient ce travail, mais la désirabilité d'avoir quelqu'un dans toutes les parties du pays qui se livrerait à ce passe-temps utile suggéra l'idée que l'entreprise se fît sur une plus grande échelle, si possible. Une lettre circulaire a donc été préparée dans ce but, et envoyée expliquant la chose et suggérant au récipiendaire d'y contribuer. Chaque garde-chasse honoraire en a reçu une copie ainsi que d'autres personnes qui s'intéressent à la protection des oiseaux.

Sanctuaires d'oiseaux

La création de sanctuaires ou refuges pour les oiseaux, qui est une partie indispensable du travail de la protection des oiseaux au Canada, se continue sans interruption.

Après les investigations faites par le chef des gardes-chasse fédéraux préposés à la protection des oiseaux migrateurs dans les provinces de Québec et d'Ontario, qui a étudié sur place au cours de l'été 1921, les conditions existantes

sur la côte nord du golfe Saint-Laurent, il a été recommandé que dix de ces asiles soient établis sur la dite côte. Les endroits qui seront affectés à cette fin ont été choisis avec grand soin, et serviront de refuges appréciables pour les oiseaux sauvages importants de cette région. La question est encore à l'étude, mais l'on espère que le projet sera sous peu en voie d'exécution.

Cette partie de la forêt au lac Last Mountain, Saskatchewan, qui avait été sous réserve comme sanctuaire d'oiseaux depuis 1887, est passée durant l'été de 1921 sous le contrôle de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs sous l'autorité d'un arrêté du Conseil.

Un arpentage préliminaire des terrains de chasse réservés de la province du Manitoba a aussi été fait et le rapport sur ce sujet est maintenant devant le Ministère.

Il est intéressant de noter que le sanctuaire d'oiseaux sur l'île Bonaventure, près de Percé, dans le comté de Gaspé, P.Q., est devenu une des attractions des touristes. Pendant l'été de 1921, plusieurs groupes d'hôtes éventuels durent s'en retourner n'ayant pu trouver à se loger, malgré que le principal hôtel de Percé ait été considérablement agrandi le printemps dernier. Les résidents considèrent le sanctuaire comme une institution désirable, et il est une source de revenus importants pour ceux qui sont à proximité, parce que les visiteurs qui sont attirés par les colonies d'oiseaux y dépensent chaque année des montants d'argent appréciables.

L'on rencontre moins d'opposition à la création des sanctuaires à mesure que le public en comprend la nécessité. Les chasseurs sont maintenant passablement avertis quant à la nécessité et à la désirabilité de mettre de côté des terrains de nidification pour le gibier; mais les cultivateurs en général ne se rendent pas aussi bien compte de cette nécessité. Dans le but de faire comprendre aux personnes de l'ouest du Canada qui pourraient demander la permission d'utiliser les terrains situés dans ces refuges pour des fins diverses, une circulaire préparée par le Service des Parcs démontrant le besoin d'avoir des asiles de ce genre pour les oiseaux a été envoyée à toutes ces personnes, leur expliquant clairement que sans cela les palmipèdes migrateurs seraient sérieusement réduits en nombre dans un avenir rapproché. La réduction persistante de l'étendue de marais et de lacs dans les provinces de l'ouest du Canada au profit de l'agriculture et pour le drainage ne peut avoir qu'une influence désastreuse sur l'avenir du gibier aquatique.

On a fait des arrangements avec le département des ressources naturelles du chemin de fer Canadien-Pacifique pour l'établissement d'un sanctuaire d'oiseaux sur la propriété de la compagnie au lac Newell, Alberta.

TERRAINS DE CHASSE PUBLICS

Malgré que le Service des Parcs ait pour principe de faire tous les efforts possibles en vue de la protection du gibier à plume migrateur et de réserver des étendues disponibles pour en faire des sanctuaires qui seront des terrains de nidification, nous sommes d'opinion, cependant, que le public doit avoir une part raisonnable du gibier. Nous recommandons donc la création de terrains de chasse publics sur lesquels tout citoyen du Canada aura le droit de chasser.

Plusieurs des gouvernements provinciaux ont fait des recommandations concernant des étendues qu'ils considèrent propres à être réservées comme terrains de chasse de cette catégorie; déjà quelques-unes de ces régions ont été visitées par les hauts fonctionnaires du Service des Parcs. Sous ce rapport, la province de l'Alberta recommande la réservation de 57 lacs, et la Saskatchewan de 15. Cette mesure rencontre le support presque unanime des chasseurs, qui reconnaissent que si ces deux points sont obtenus:—(1) la protection adéquate au moyen de sanctuaires et (2) des terrains de chasse publics où la chasse sera permise aux

conditions que l'approvisionnement en gibier permettra—il y aura à l'avenir chasse pour tous.

POURSUITES JUDICIAIRES

Pendant l'année, le Service des Parcs a intenté des poursuites en cour dans 86 cas d'infraction de la Loi de la convention concernant les oiseaux migrateurs. Dans 79 cas, les accusés ont été trouvés coupables; dans 6 la sentence a été suspendue; 4 ont été renvoyés et trois ont été retirés. Le montant total des amendes imposées a été de $865, tandis que 6 fusils, 1 chaloupe, 54 specimens d'oiseaux et 7 articles d'équipement divers ont été confisqués.

A la demande de l'association pour la protection du poisson et du gibier de la province de Québec, le Surveillant de la protection de la faune sauvage a passé deux jours à Montréal pour assister à la cour et rendre témoignage comme expert dans l'identification d'une trentaine d'oiseaux de rivage qui avaient été saisis par les officiers de l'association dans l'exécution de leurs devoirs sous l'autorité des lois de chasse provinciales.

PERMIS ET LICENCES

Il a été délivré cent soixante-trois permis donnant au récipiendaire le droit de prendre des oiseaux pour des fins scientifiques et vingt et un permis de capturer des oiseaux protégés pour les baguer. Le nombre de permis accordés pour la capture et la possession d'oiseaux migrateurs pour fins de reproduction durant l'année a été comme suit: 7 permettant la possession d'oiseaux migrateurs dans la Colombie-Britannique et 23 en Ontario; 33 permettant la capture et 175 la possession d'oiseaux migrateurs dans les autres provinces du Canada. Quatre permis donnant l'autorité de tuer des oiseaux migrateurs qui causaient du dommage à l'industrie de la pêche et 4 permettant de tuer des oiseaux migrateurs qui causaient des dommages à l'agriculture ont été délivrés par le Service des Parcs au cours de l'année. En plus de ce qui précède, 68 licences de taxidermistes ont été accordées.

L'état de la Californie distribue sous forme de circulaire accompagnant chaque permis accordé pour des fins scientifiques cette partie des permis octroyés par le Service des Parcs nationaux du Canada aux mêmes fins qui se rapporte aux principes du permis, et il en donne dûment crédit au ministère de l'Intérieur, Ottawa.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA PROTECTION DE LA VIE SAUVAGE

Cette année, le comité a tenu cinq assemblées. Il est actuellement composé de représentants de sept provinces, et le nombre de ses membres a été augmenté par l'admission des personnes suivantes: M. Arthur Gibson, entomologiste fédéral, ministère de l'Agriculture; le colonel A. B. Perry, C.M.G., commissaire de la Royale gendarmerie à cheval canadienne; le Dr E. E. Prince, commissaire fédéral des pêcheries; M. O. S. Finnie, B.Sc., A.T.F., directeur du Service des territoires du Nord-Ouest, ministère de l'Intérieur. Le Surveillant de la protection de la vie sauvage, qui remplissait les fonctions de secrétaire du comité a été nommé à cette position.

IMPORTATION D'ESPÈCES EXOTIQUES

A la demande du Service des Parcs, le tarif des douanes relatif à l'importation d'oiseaux et de mammifères a été revisé et ce qui suit ajouté à la liste des prohibitions:

(1) Aigrettes, plumes-aigrettes, ou plumes appelées d'orfraie (osprey) les plumes, tuyaux, plumages, têtes, ailes, queues, peaux ou parties de peaux d'oi-

seaux sauvages, à l'état naturel ou manufacturé. Cette disposition ne s'applique pas aux:

(a) plumage ou plumes d'autruches;
(b) plumage du faisan anglais et du paon des Indes;
(c) plumage d'oiseaux sauvages ordinairement employés comme articles l'alimentation;
(d) plumage d'oiseaux importés vivants;
ni aux:
(e) spécimens importés sous l'autorité des règlements du Ministère des Douanes pour les muséums d'histoire naturelle ou autres, ou pour des fins d'éducation.

(2) Mangouste commune ou mangouste quelconque; mainate commun, mainate chinois, mainate huppé, ou toutes autres espèces de la famille des étourneaux; passereaux de Java, goglus, pinsons Nutmeg et autres espèces de la famille des tisserins; pinsons européens; grandes mésanges.

REMARQUES

Plusieurs pétitions nous ont été adressées de diverses parties du Canada, comprenant l'Alberta, la Saskatchewan, la province de Québec et celle de la Nouvelle-Ecosse, demandant la prorogation ou la modification des règlements passés sous l'autorité des différentes lois fédérales ou provinciales au sujet des sanctuaires d'oiseaux, des oiseaux protégés, des saisons de chasse; l'interdiction ou la permission, partielle ou absolue de faire la chasse ou la pêche dans certaines étendues. Dans chaque cas la requête a été soigneusement étudiée et les raisons de la décision prise expliquées aux requérants. A la fin de l'année quelques-unes de ces questions étaient encore en délibéré.

LOI CONCERNANT LE GIBIER DU NORD-OUEST

Le 1er janvier 1922, l'administration de la loi de la chasse du Nord-Ouest est passé du Service des Parcs nationaux à celui des Terres du Nord-Ouest, nouvellement créé. Depuis cette date, le nouveau service a charge, entre autres. de la section des bisons des bois, dont le troupeau est près de Fort Smith, territoires du Nord-Ouest, de celle des rennes, de la baie aux Homards, P.Q. Ce troupeau est destiné au développement des territoires du Nord-Ouest. Nous avons aidé le personnel à se mettre au courant du travail et l'avons initié à la manière de procéder.

Licences et permis.—Des licences ont été délivrées sous l'autorité de la Loi concernant le gibier du Nord-Ouest, comme suit:—

Chasse au fusil et piégeage.—A des résidents, 113; non-résidents, sujets britanniques, 17; non-résidents, étrangers, 10.

Commerce et trafic.—Résidents, 160; non-résidents, sujets britanniques, 2; non-résident, étranger, 1. Le revenu provenant de cette source est ressorti à $2,151.

Le tableau qui suit, basé sur les rapports reçus au cours de l'exercice 1921-22, indique la quantité de gibier pris dans les territoires du Nord-Ouest sous l'autorité de licences accordées conformément à la Loi concernant le gibier du Nord-Ouest avec la valeur moyenne de chaque espèce et le total approximatif de la valeur des fourrures obtenues:

Animaux	Chasse au fusil et piégeage	Commerce et trafic	Totaux	Valeur approximative des pelleteries	
				Moyenne	Totale
	No.	No.	No.	$ c.	$ c.
Orignaux	34	22	56		
Caribous	371	431	802		
Cerfs	40	30	70		
Mouflons	6	5	11		
Chèvres des montagnes	4	....	4		
Loutres	9	54	63	24 25	1,527 75
Castors	126	1,908	2,034	15 00	30,510 00
Martres	847	4,344	5,191	37 50	194,662 50
Pékans	6	12	18	48 75	877 50
Visons	647	4,012	4,659	12 00	55,908 00
Rats musqués	7,970	79,941	87,911	1 60	140,657 60
Renards blancs	3,001	12,684	15,685	37 50	588,187 50
Loups	188	149	337	7 50	2,527 50
Wolverènes	77	114	191	6 00	1,146 00
Lynx	23	94	117	18 00	2,106 00
Hermines	1,339	6,181	7,520	85	6,392 00
Ours	44	702	746	12 00	8,952 00
Mouffettes	17	32	49	3 60	176 40
Renards	229	1,036	1,265	15 50	19,607 50
Renards bleus	1	8	9	90 00	810 00
Renards rouges	2	5	7	15 50	108 50
Renards croisés	....	5	5	35 75	178 75
					1,054,335 50

Les primes sur les loups durant l'année se sont élevées à $3,320, soit $20 chacune pour 166 loups tués.

Il y a eu au cours de l'exercice deux condamnations pour infraction de la loi concernant le gibier du Nord-Ouest. Les amendes imposées ont été au montant de $150; 5 peaux de renards blancs ont été saisies.

Le troupeau de rennes. — D'après les derniers rapports que nous avons reçus, le troupeau de rennes, au Vieux-Fort, dans la province de Québec, comprend environ 167 têtes; tous ces animaux, nous dit le gardien, sont en bonnes conditions. Le personnel chargé du soin de ce troupeau comprend, comme par le passé, le gardien en chef et trois aides.

PARCS SOUS PROJETS DANS L'EST

Les profits considérables qui découlent des parcs nationaux semblent indiquer de plus en plus fortement la désirabilité d'en établir d'autres par tout le Canada. Comme nous l'avons démontré dans les rapports précédents, il est surtout d'importance que des réserves soient créées pour l'amusement du public à proximité de nos grands centres populeux pour qu'elles soient à la portée de tous. Ces parcs seraient sans doute d'un grand avantage à l'heure actuelle; mais ils seront infailliblement d'une valeur beaucoup plus grande à mesure qu'augmentera la population et que les espaces libres aujourd'hui seront bâtis et occupés par tout le pays. Dans l'Ontario et les provinces de l'Est, il y a encore des terres vierges qui sont spécialement propres aux fins de recréation et que l'on pourrait acquérir et réserver maintenant à peu de frais. Si l'on considère cette proposition seulement sous le point de vue du tourisme, comme moyen d'attirer les étrangers et d'étendre davantage à tout le Canada les revenus sous ce rapport, elle en vaut certainement la peine. Mais la valeur principale des parcs nationaux et la raison la plus militante en faveur de la mise en réserve de ces étendues se trouvent dans les avantages qu'en retireront les Canadiens eux-

mêmes. Au fond du cœur de tout homme se trouve vivace le désir de jouir des beautés de la nature et de vivre libre en plein air. La vie des ouvriers dans les villes populeuses, la pénurie des moyens à leur disposition pour se livrer à des amusements vigoureux au dehors ont pour effet de diminuer la vitalité de chacun, ce qui, à la fin, affaiblira la race elle-même. M. Herbert Hoover, dans un rapport à la "Federation of American Engineers", a récemment indiqué les pertes immenses attribuables aux maladies qui peuvent être évitées. Il estimait à plus de deux billions, parmi ceux qui sont employés à un travail rémunérateur, la perte économique sur le continent américain. La source principale de cette perte est dans ce que l'on appelle maladies dégénératrices, ou maladies qui sont dues essentiellement à une manque de vitalité. Les changements que l'introduction des machines a apportés dans les conditions de la vie humaine ont été si rapides et si généraux que notre organisme n'a pas encore appris à s'y adapter. Cependant, la longue histoire des procédés de la nature démontre que les espèces qui manquent de s'adapter à un changement d'environnement doivent infailliblement succomber. Il n'y a pas de question d'une importance nationale plus essentielle que celle du maintien de la vitalité et de la virilité de la race, et tout ce qui tend vers ce but devrait servir de base à une saine politique nationale.

Comme premier pas dans la voie de l'exécution de notre programme d'établissement de parcs nationaux dans l'Est, on a suggéré que des terrains d'une superficie suffisante dans la région des Laurentides, à proximité des grands centres populeux de l'est du Canada, soient affectés à cette fin. Au point de vue commercial, le pays en retirerait des revenus considérables, grâce à l'apport du tourisme; mais combien plus grand serait le bénéfice, au point de vue humanitaire, que retireraient les ouvriers des villes qui pourraient atteindre des réserves de cette nature en quelques heures, pour se reposer, se délasser.

Il est désirable aussi que des étendues de cette nature soient réservées avant longtemps dans les provinces maritimes. Elles devraient comprendre une partie de la côte, si belle dans ces provinces, ainsi qu'une partie de la forêt primitive, s'il est encore possible d'en obtenir.

SERVICE DE LA PUBLICITÉ

Pour la première fois depuis la déclaration de la guerre mondiale, nous avons pu consacrer une part de nos crédits à la publicité, rendue indispensable par le fait que notre approvisionnement en publications était à peu près épuisé. Nous avons fait distribuer une nouvelle édition augmentée de la brochure "Glaciers of the Rockies and Selkirks", par le professeur A. P. Coleman; et un attrayant guide descriptif à travers les parcs situés sur la ligne principale du chemin de fer Canadien-Pacifique, intitulé "Through the Heart of the Rockies and Selkirks", a été publié. Nous avons aussi réuni les matériaux requis pour la publication d'autres articles nécessaires, dont un guide pochable pliant contenant des renseignements sur le parc de Banff, à l'intention des automobilistes.

Nous avions préparé pour le temps du carnaval d'Ottawa, qui eut lieu en janvier 1922, un grand étalage qui fut exposé dans le vestibule de la gare Centrale. Le tout comprenait un tableau de l'une des pentes du mont Edith Cavell, parc Jasper, avec, à l'avant-plan, une minuscule forêt où l'on apercevait une cabane d'Indiens devant laquelle brûlait un feu de campement d'où (grâce à un ingénieux arrangement de produits chimiques) semblait sortir une véritable fumée. Au dos de cette peinture il y avait un grand panneau où un joli transparent peint avait été inséré et au travers duquel on voyait le globe terrestre avec la légende "Canada's National Parks the Playground of the World" (Les parcs nationaux du Canada, terrains d'amusements de l'univers). De chaque

côté il y avait une colonne dans laquelle on avait placé des transparents qui laissaient voir de frappants paysages des parcs. Un beau spécimen de bison empaillé complétait cette exposition, qui a attiré une foule de visiteurs tout le temps du carnaval et a été l'objet de plusieurs remarques flatteuses.

Une exposition à peu près semblable, mais de moindre envergure, a eu lieu dans plusieurs villes côtières importantes de la Californie, où l'on avait envoyé les spécimens. Ceux-ci furent aussi exposés à Vancouver. Une preuve de l'intérêt qu'a suscité cette exposition se trouve dans les nombreuses demandes de renseignements sur les parcs nationaux du Canada, ainsi que d'articles et brochures publiés sur le sujet. Comme résultat, plusieurs excursions ont été organisées, comprenant un voyage au parc Jasper, sous les soins du Seattle Alpine Club. Des arrangements furent pris pour que des films représentant des vues animées des parcs des montagnes soient projetés sur l'écran dans plusieurs théâtres de la côte du Pacifique, avec la coopération cordiale des officiers de la " California Audubon Society ", des universités de la Californie et de la Californie-sud, qui s'engagèrent à montrer les phototypes et plans des parcs canadiens en rapport avec leurs travaux d'enseignement.

Grâce à la courtoisie du Service des expositions du ministère de l'Agriculture, nous avons exposé plusieurs vues représentant divers aspects des parcs nationaux à l'exposition de la Floride sud, tenue à Tampa, et attiré par ce moyen l'attention d'un grand nombre de personnes appartenant à la classe riche des touristes.

Une série de conférences avec projections lumineuses ont été faites dans l'ouest d'Ontario sur les parcs nationaux, vers la fin de l'hiver et au printemps, par le capitaine F. G. Forster, B.A., dont les services avaient été mis à notre disposition par la Commission d'Etablissement des soldats, devant de nombreuses organisations éducationnelles et autres, soit environ soixante mille personnes. Les films représentaient des paysages, des animaux sauvages, le troupeau de bisons du gouvernement fédéral, de Wainwright, les sanctuaires d'oiseaux.

Nous avons envoyé, sur demandes, des milliers de clichés pour projections, accompagnés de notes prêtes à servir pour des causeries devant être faites au Canada, en Angleterre, aux Etats-Unis et même en Australie.

SITES HISTORIQUES ET PRÉ-HISTORIQUES

L'œuvre de la préservation des sites historiques et pré-historiques d'importance nationale fait des progrès satisfaisants, et plusieurs de ces endroits ont été marqués. La Commission des Sites et Monuments historiques a tenu une assemblée générale. Cette Commission agit en qualité de conseil départemental relativement à cette œuvre. Au cours de l'assemblée, on a passé en revue tous les sites sous considération afin de définir leur importance et leur valeur au point de vue national. Nous avons demandé la coopération des sociétés et associations historiques, tant provinciales que locales, qui s'intéressent à la conservation des endroits où se sont passés des faits se rapportant à notre histoire et qui en sont les jalons. Toutes nous ont donné des réponses favorables. A l'heure actuelle, quarante de ces sociétés contribuent à cette œuvre patriotique.

Un modèle d'un dessin artistique pour la confection des plaques commémoratives avec les emblèmes du Canada a été fait par l'artiste bien connu, le major Ernest Fosberry, R.C.A. Ces plaques seront en bronze et serviront à marquer les sites ci-dessus mentionnés.

Des cairns d'un genre attrayant, construits de cailloux bruts pris dans les champs, seront élevés en plusieurs endroits et porteront la plaque de bronze. Sur les sites où ces tumulus ne seront pas appropriés l'on se propose d'ériger

des monuments. Un concours de dessins d'un mémorial convenable a été organisé à cette fin et le projet est en bonne voie d'exécution.

Dans le but de stimuler l'intérêt public et créer un sentiment national d'appréciation de l'importance des événements qui se rapportent à notre histoire, une campagne d'éducation a été entreprise relativement aux divers sites qui ont été choisis pour y installer les monuments jugés en rapport avec les faits qu'ils représenteront. Des opuscules ont été publiés contenant l'historique des sites suivants: Fort Anne, Fort Lennox, Fort Chambly et Port Dover, dont on peut se procurer des exemplaires en s'adressant au Commissaire des Parcs nationaux du Canada, à Ottawa.

L'attention du Ministère a déjà été attirée sur 610 sites, dont 82 ont été choisis pour être protégés sans délai. Nous en avons fait la revue dans notre dernier rapport. Depuis cette date les sites suivants ont reçu l'attention requise.

Provinces maritimes

Louisbourg, N.-E.—Superficie approximative, 90 acres. Ruines du vieux fort français construit en 1720-40; fut jadis le château-fort de la France en Amérique; il défendait les approches du continent sur l'Atlantique et joua un rôle prépondérant dans les événements qui aboutirent à l'abandon du Canada par la France et mirent fin au régime français au Canada. Le ministère des Chemins de fer et Canaux a fait un relevé du site dont il a envoyé les rapports et les plans au ministère de l'Intérieur avec promesse de transférer à ce dernier une étendue approximative de 60 acres qui est actuellement sous son contrôle.

Fort Edouard, Windsor, N.-E.—Superficie de 27 acres. Transféré sous l'autorité d'un arrêté du conseil, du ministère de la Défense au ministère de l'Intérieur pour être restauré et préservé par ce dernier. Sur ce site se trouvent le vieux blockhaus, qui est encore intact, et les ruines des quartiers des officiers, partiellement détruits par un récent incendie. Un gardien a été nommé, qui consacrera une partie de son temps à la surveillance et à l'entretien de ce site.

Fort Moncton, à environ un mille et demi du fort Elgin, N.-B.—Ce site fait partie d'une propriété privée, et comme le propriétaire ne veut pas en disposer, il a été décidé de placer le mémorial sur un terrain appartenant au ministère de la Marine et des Pêcheries, qui nous en a donné la permission.

Province de Québec

De la Vérendrye, Trois-Rivières, P.Q.—Pierre Gauthier de Varennes, fils du gouverneur des Trois-Rivières, naquit à cet endroit, le 18 novembre 1685. Il servit sous le drapeau français pendant la guerre de la succession espagnole. Il revint au Canada en 1712 sous le nom de la Vérendrye et établit un poste de commerce des pelleteries sur la rivière Saint-Maurice. En 1727, il fut envoyé pour prendre charge du poste du lac Nipigon, et, plus tard, il entreprit une expédition à la découverte de ce qu'il appelait l'océan Pacifique. En 1737, il construisit un fort au Portage de la Prairie (Manitoba), d'où partirent plusieurs groupes d'explorateurs qui allèrent jusqu'aux montagnes Rocheuses. Il fut rappelé en 1744 et mourut à Montréal en 1747, alors qu'il était à faire ses préparatifs pour une autre expédition dans le Nord-Ouest. L'on voit encore les fondations de sa maison natale, qui était située dans un beau parc, à Trois-Rivières, et avait vue sur le Saint-Laurent. Une plaque appropriée a été apposée sur l'un des piliers qui supportent la clôture en fer à l'entour du parc.

Le fort Lennox, Ile-aux-Noix.—Un des forts qui formaient la ligne de défense de la vallée du Richelieu. Les ruines consistent en terrassements et plusieurs bâtiments bien conservés. C'était une forteresse massive, située à

douze milles en aval de la décharge du lac Champlain, dans la rivière Richelieu, et à dix milles de la frontière entre le Canada et les Etats-Unis. Il fut bâti en 1609 par les Français et devint fameux dans les conflits de 1760, 1775 et 1812. Il retint sa garnison jusqu'à ce que les troupes impériales fussent retirées, en 1869. Le 18 mai 1921, le site, comprenant cinq îles et ayant une superficie approximative de 210 acres, fut transféré ainsi que les bâtiments qu'il renferme par le ministère de la Défense au ministère de l'Intérieur qui fera faire les réparations nécessaires et le préservera de la détérioration. Un gardien a été chargé de voir à l'entretien de cette proporiété, et l'on a ouvert dans le fort un musée où ont été déposés des reliques indiennes, des boutons militaires, des baïonnettes, des casques, insignes, plaques, etc., des pièces de monnaie de cuivre et d'argent, etc. Une brochure récemment publiée, contenant l'historique du fort est à la disposition du public et des exemplaires seront envoyés à ceux qui en feront la demande.

Fort Chambly, Chambly, P.Q.—Une des plus vénérables et des plus pittoresques ruines du continent américain. Ce fort bâti en pieux fut incendié par les Iroquois, en 1702. Il fut reconstruit en pierre, en 1709-11. Il fut capturé en 1775 par les Américains et les bâtiments intérieurs furent détruits par le feu en 1776. Il fut restauré un an plus tard, puis définitivement abandonné en 1850. Le site est passé sous le contrôle du ministère de l'Intérieur en 1921. Des mesures ont été prises pour arrêter la désintégration des murailles et pour restaurer le cimetière afin de le sauver de l'oubli et de la décadence. Un musée important contenant des objets d'un intérêt exceptionnel a été ajouté au fort. Une brochure a été publiée au sujet de cette relique du passé, dont on peut se procurer des exemplaires sur demande. Elle contient des données complètes et des renseignements relatifs au fort.

Fort Laprairie, Laprairie, P.Q.—Construit en 1687, ce fort fut attaqué en 1691 par les troupes des états de la Nouvelle-Angleterre, qui n'eurent pas de succès. Il servit de refuge aux habitants pendant les guerres de 1687-1713. On se propose d'ériger un monument et une plaque dans un parc public qui est appelé la place Foch, un bail ayant été passé avec les autorités municipales pour l'occupation du terrain nécessaire.

Place natale de Duluth, Montréal, P.Q.—A l'angle de la rue Saint-Paul et de la Place Jacques-Cartier, Montréal. Site de la résidence de Daniel Greysolon Duluth, l'un des explorateurs du Mississipi supérieur, qui mourut le 25 février 1710. C'est en son honneur que fut nommée la ville de Duluth. En souvenir des services qu'il a rendus à son pays, une plaque a déjà été érigée sur le bâtiment qui se trouve à l'intersection des rues ci-haut mentionnées.

Ontario-est

Glengarry House, Ontario.—Site de la résidence du Lieutenant-colonel John McDonnell, célèbre pionnier de la colonisation de la province d'Ontario. Il fut le premier président de l'assemblée législative du Haut-Canada et commandant du 2ième bataillon des "Royal Canadian volunteers, de 1796 à 1801. La maison était située à près de deux cents verges de la grande route, près de Cornwall. Il ne reste plus que les murs en ruines. Un cairn avec une plaque commémorative sera érigé sur ce site, donné à cette intention par Mrs. Annie J. Craig, propriétaire actuelle.

Chrysler's Farm, Ontario.—A environ cinq milles à l'est de Morrisburg, en bordure du chemin Montréal-Toronto. Un obélisque avec deux canons de chaque côté a été érigé en 1895 par les soins du gouvernement fédéral, en com-

mération de la victoire remportée en cet endroit sur les forces envahissantes des Etats-Unis, le 11 novembre 1813. Ce site comprend une superficie de 232 acres, et est entouré d'une chaîne. Il est passé sous le contrôle du ministère de l'Intérieur, ayant été transféré par le ministère de la Défense.

Ontario-ouest

Mission de Ste-Marie, île Christian, Ontario.—Site de la deuxième mission de Ste-Marie, près de Penetanguishene, sur une réserve des indiens Ojibway. Ceux-ci, par résolution, ont accordé à ce Ministère la permission d'exécuter les travaux nécessaires de restauration, etc., du fort. Ce fort, construit en pierre, avait 72 pieds carrés; il était flanqué de quatre bastions. Il fut incendié en 1649 par les missionnaires eux-mêmes, après que le premier fort de Ste-Marie (qui était sur la rivière Wye, près de Middland, Ontario) eut été brûlé par les Indiens. Il fut évacué en 1650, le 10 juin. L'on peut encore en retracer facilement les ruines, bien qu'elles soient en grande partie recouvertes par les arbres et les broussailles. Une plaque sera érigée sur le site, la propriété déblayée, puis drainée et entourée d'une clôture.

Port Dover (site de la Croix) "Cliff Site".—Dans le village de Port Dover, sur une pointe de terre à sommet plat, à l'endroit où la rivière Lynn se jette dans le lac Erié. Cette propriété appartenait à la compagnie du Grand-Tronc, qui a signé un bail d'occupation couvrant une étendue de .17 acre. Une croix en pierre artificielle de 16 pieds de haut a été élevée pour commémorer la prise de possession des terres de la région du lac Erié par les sulpiciens Dollier et Galinée, au nom du roi Louis XIV, le 23 mars 1670, au cours de leurs explorations des grands lacs. Une plaque commémorative sera placée sur le piédestal de la croix et le terrain sera entouré d'une clôture d'un dessin artistique. Une brochure a été publiée récemment contenant l'historique de ce site, et l'on pourra en obtenir des exemplaires sur demande.

Port Dover, Ontario, "Terrain d'hivernement".—A trois-quarts de mille à peu près du Rocher "Cliff Site", à l'embouchure de la petite rivière Noire (Black), sur une propriété appartenant à M. A. Ansley. C'est là que les révérends pères sulpiciens Dollier et Galinée avec sept autres français avaient établi leur campement d'hiver, en 1669-70. M. Ansley a fait don au Ministère d'une parcelle de terre, sur laquelle un cairn avec une plaque commémorative sera érigé.

En face du Niagara

Les sites historiques d'importance nationale le long de la rivière Niagara, entre les lacs Erié et Ontario, ont toujours été assez bien indiqués au moyen de jalons ou de plaques. Il a été décidé de compléter cette œuvre en faisant exécuter les travaux nécessaires pour marquer les sites suivants:—

Chippewa.—Le plus ancien village sur la frontière canadienne. Sur la rive sud du ruisseau Chippewa, dans un champ ouvert, près des chutes Niagara. Théâtre d'une bataille désespérée, livrée le 5 juillet, 1814, entre les troupes canadiennes et américaines, alors que les pertes de vie furent considérables dans les deux camps. La "Niagara Falls Park Commission" est à faire élever un monument adjacent au boulevard principal sur lequel a été placée une des plaques-types du ministère de l'Intérieur.

Frenchman's Creek.—Près de Bridgeburg. C'est là qu'eut lieu la rencontre entre les troupes canadiennes et celles des Etats-Unis; là aussi que débarquèrent les Féniens, le 31 mai, 1866. Il est question d'ériger une plaque commémorative en l'honneur des officiers et soldats de l'artillerie Royale, du 49ième régiment,

et de la milice de Norfolk, qui furent tués dans ce combat. La "Niagara Falls Park Commission" est à faire construire un monument sur ce site et la plaque sera posée sur ce monument.

Vrooman's Battery.—La " Niagara Falls Park Commission " fait élever une colonne à cet endroit et une plaque commémorative sera apposée sur cette colonne.

Bataille de Cook's Mills.—Un monument avec une plaque et entouré d'une clôture convenable sera érigé sur ce terrain qui a été donné par M. Roy Matthews.

Champ de bataille du Fort George.—Se trouve en dehors de la ville de Niagara. C'est à cet endroit que débarquèrent les troupes américaines et qu'eut lieu la bataille dont le résultat fut la prise du fort George, le 27 mai 1813. Un lopin de terre de 25 pieds carrés faisant partie de la propriété militaire de Fort Mississagua est passé du contrôle du ministère de la Défense à celui de l'Intérieur. Un monument et une plaque commémorative seront érigés là.

Champ de bataille de Beachwoods ou Beaver Dam.—Sur le chemin de la montagne, près de Thorold. C'est là qu'eut lieu l'engagement du 24 juin 1813, entre les troupes envahissantes américaines et les troupes canadiennes. Les premières furent dispersées et perdirent beaucoup d'hommes. Un emplacement a été donné par M. R. L. Peek et un monument avec plaque sera érigé.

Site de la Batterie de la Tête du pont.—Sur l'île Hog, à l'embouchure de la rivière Chippewa. Nous avons obtenu du conseil de Chippewa la permission d'ériger une pierre qui marquera l'endroit, mais rien n'a encore été fait. Nous attendons que le canal que la Commission Hydroélectrique fait construire sur l'île soit terminé.

Sault Ste-Marie, Ontario. (Site de l'écluse).—L'écluse construite en 1797 par la compagnie de fourrures du Nord-Ouest fut détruite en juillet 1814 par un détachement de troupe des Etats-Unis. Une partie de cette vieille écluse fut découverte en 1889 et plus tard fut rebâtie en pierre. On élèvera sur ce site, qui appartient à la compagnie "Lake Superior Paper Company", un monument et plaque. Cette compagnie a exécuté un bail d'occupation couvrant le terrain.

Turkey Point.—A environ trois milles à l'est de Port Rowan. Ce site a été choisi pour l'érection d'un monument et d'une plaque sur les terres de l'Artillerie, près du lac, en commémoration des faits suivants:—campement des pères Dollier et Galinée, en mars 1670; passage du major Gladwin et de Sir William Johnson, en 1761, alors qu'ils se rendaient auprès des Indiens pour obtenir la conclusion d'un traité avec eux; et l'occupation de cet endroit par les troupes britanniques pendant la guerre de 1812-14.

Glengarry Landing.—Entre Minesing et Edenvale. C'est à cet endroit que le lieutenant-colonel Robert McDouall construisit la flotille qui servit à secourir la garnison britannique au fort Mackinac, en mai, 1814. Vu que ce site est éloigné, on a obtenu du conseil du comté de Simcoe la permission d'ériger une pierre avec inscription appropriée, qui servira à rappeler ce souvenir. Elle sera placée près du pont d'Edenvale, sur la principale route publique.

Futurs travaux

Le Service des Parcs nationaux a pris sous ses soins les sites historiques suivants et verra à ce qu'ils soient convenablement marqués, l'année prochaine:—

Dans les provinces maritimes

Fort Cumberland

Champ de bataille de Grand Pré

Dans la province de Québec

Champ de bataille de Laprairie (2ième bataille)
Les Forges du St-Maurice
Champ de bataille des Trois-Rivières
Fort Laprairie
Gaspé
Jacques-Cartier Landing
Fort Remy
Fort Sorel
Fort Longueuil
Fort Gentilly
Fort Cullerier
Fort Rolland
Fort Verdun
Fort Senneville
Fort Charlesbourg
Arbre-à-la-Croix
Tadousac
Champ de bataille de la rivière des Prairies
Site du massacre, Trois-Rivières
Platon et Fort, Trois-Rivières
Fort St-Jean

Ontario-est

Vieille bâtisse Simcoe, Kingston
Pointe du Moulin-à-Vent
Glengarry Cairn

Ontario-ouest

Mission St-Ignace
Redoute de Weishuhn
Chantier de constructions navales, île Navy
Port Arthur
Fort William
Fort Nottawasaga
Brock's Route, Port Dover à Detroit
Champ de bataille de Moraviantown
Bataille de Longwoods
Fort St-Joe

Canada-ouest

Fort Prince-de-Galles, Manitoba.—A Churchill, Manitoba. La forteresse la plus au nord qu'il y ait sur le continent américain. Bâtie par la Compagnie de la Baie d'Hudson, de 1733 à 1747. Elle fut détruite par les Français et ne fut jamais reconstruite. Les vieilles murailles renferment 38 vieux canons et les ruines de la maison du facteur. Par un arrêté du Conseil en date du 21 février, 1922, une superficie de 50 acres du terrain sur lequel est situé le fort, à l'embouchure de la rivière Churchill, a été réservée pour les fins d'un monument historique. Deux affiches énamelées ont été apposées sur les murs du fort, disant que celui-ci a été déclaré site historique et défendant d'enlever quoi que ce soit des ruines.

Fort Livingstone, Manitoba.—Situé sur la section 5, dans le township 34, rang 32, à l'ouest du principal méridien, près de la rivière Swan. Là se trouvent le poste de la Royale gendarmerie à cheval du Nord-ouest et le siège du gouvernement des territoires du Nord-ouest. On a fait l'acquisition de cet emplacement, qui sera marqué comme site historique.

Rébellion du Nord-Ouest.—Il a été recommandé que les sites suivants, tous dans la province de la Saskatchewan et où se sont déroulés les faits se rapportant à la rébellion de 1885, soient marqués.

Batoche.—Sur la Saskatchewan-sud, entre Prince-Albert et Saskatoon.

Duck Lake (Lac-aux-Canards).—Environ cinq milles au nord-ouest de Batoche.

Bataille de Fish Creek.—A environ dix milles de Batoche.

Clark's Crossing, maintenant Clarkboro.—A environ neuf milles de Saskatoon.

Battleford.—Premier siège du gouvernement des territoires du Nord-Ouest.

Colline Cut Knife.—A environ trente milles à l'ouest de Battleford.

Fort Pitt.—Sur la rivière Saskatchewan près de Lloydminster.

Frog Lake (Lac-aux-Grenouilles).—A environ trente milles de Fort Pitt.

APPENDICE N° 1

ROPPORT DU SURINTENDANT DU PARC DES MONTAGNES-ROCHEUSES, R. S. STRONACH, BANFF, ALBERTA

Au cours du dernier exercice on a tracé autour de l'enclos des animaux une route pour les automobiles et fait un régalage suffisant pour permettre à ces voitures de faire une promenade circulaire. De cette manière les visiteurs peuvent obtenir une bien meilleure vue des animaux divers qui sont dans le parc. Cette amélioration a été grandement appréciée par les milliers d'automobilistes qui ont trouvé ces enclos l'une des plus attrayantes parties du parc.

Trois chèvres et un mouton des Montagnes-Rocheuses ont été capturés et ils font maintenant partie du troupeau. En plus, "Banff", l'orignal qui s'était échappé du parc, il y a quelques années, est revenu et semble être parfaitement chez lui, à présent.

Il y a actuellement dans l'enclos: 7 bisons mâles et 5 femelles; un orignal et une femelle; 15 élans mâles et 15 femelles; 1 moutonne de Perse; 33 béliers et 33 brebis Angora; 7 brebis et 9 béliers des montagnes-Rocheuses; 3 yaks mâles et trois femelles.

Pendant l'année qui vient de finir, on a fait cadeau de plusieurs animaux vivants, comme suit: à la ville de Calgary, 1 mulet fauve; au ministère de l'Agriculture, Dixon, Montana, E.-U., 4 béliers et 9 brebis des montagnes Rocheuses; au parc Buffalo, Wainwright, Alberta, 19 yaks; au Parc Zoologique National, Washington, E.-U., 1 yak mâle; aux jardins zoologiques de San Antonio, Texas, E.-U., 1 brebis des Montagnes-Rocheuses.

Les établissements balnéaires du gouvernement.—Les établissements balnéaires aux sources thermales supérieures et ceux de la Caverne et du Bassin, reconnus comme étant les attractions les plus importantes du parc, ont conservé leur réputation. Plusieurs fois durant l'été il y a eu encombrement à la Caverne et au Bassin. Le total des baigneurs a été inférieur à celui de l'année précédente, ce qui est attributable en partie au froid extrême que nous avons eu cet hiver (1921-22), d'où diminution des baigneurs en cette saison. La même chose a eu lieu aux sources thermales Supérieures, bien que la différence n'ait pas été aussi grande; mais durant l'été, le nombre des personnes qui ont patronné les bains a été plus considérable.

Les baigneurs à chaque établissement ont été comme suit:—Caverne et Bassin, 41,675; Sources thermales Supérieures, 23,625. A ce dernier endroit les patrons venaient: du Canada, 23, 364; des Etats-Unis, 212; d'Angleterre, 20; d'Irlande, 9; d'Ecosse, 14; d'Australie, 6.

Les recettes pour l'exercice ont été: Caverne et Bassin, $10,403.35; Sources thermales Supérieures, $5,831.55.

La grotte, à l'établissement Caverne et Bassin, a été très en vogue parmi les visiteurs, dont 25,000 se sont enregistrés durant la saison.

Terrain de campement.—Le terrain de campement à l'usage du public, qui se trouve situé près des chutes Bow, dans un endroit entouré de points de vue d'une beauté insurpassable, est bien approvisionné d'eau potable et pourvu d'accommodements sanitaires. Les automobilistes qui visitent le parc en font un usage de plus en plus grand.

Cet emplacement a été affecté à des fins de campement depuis cinq ans, et chaque année le nombre de permis délivrés a été en augmentant, comme le

prouvent les chiffres suivants:—en 1918, 73; 1919, 57; 1920, 77; 1921, 200; 1922, 338. La grande majorité des campeurs était composée de Canadiens.

La pêche.—La pêche a été excellente, cette année, dans presque tous les les lacs et cours d'eau du parc, et nul n'a éprouvé de difficulté à prendre chaque jour le maximum permis.

L'établissement de pisciculture fédéral à Banff a continué son œuvre excellente. Le nombre d'alevins pris à cet établissement et mis ailleurs a été plus considérable que par le passé. L'alevinage durant la saison a été comme suit: truites saumonnées, 136,756; saumon de l'Atlantique, 133,600; truites arc-en-ciel, 649,752; truites coupe-gorge (ou gorge rouge), 318,825. Nous avons en plus de ce qui précède, relâché dans les lacs Spray, 60,725 truites coupe-gorge provenant de l'établissement des lacs Spray. 3,897 visiteurs se sont inscrits à la piscifacture de Banff.

Feux de forêt.—Il y a eu au cours de l'été 24 incendies dans les forêts, dont sept allumés en passant par les étincelles des locomotives de chemins de fer. Le seul de ces incendies que l'on peut considérer comme ayant été de nature sérieuse a eu lieu le 23 juin sur le versant nord de la montagne Rundle, il a été difficile à éteindre. Malgré leurs efforts, les gardes n'ont réussi à le maîtriser qu'après qu'il eut brûlé une étendue approximative de 150 acres.

Appareils d'incendies.—Au cours de la saison un camion a été ajouté à nos autres accessoires pour combattre le feu, et il nous a rendu de grands services.

Protection du gibier.—Nous n'avons eu aucun délit de chasse à enregistrer durant l'année.

Chaînon de golf.—L'aménagement du terrain de golf a été terminé à l'exception de quelques "bunkers" sur la vieille partie. Si les travaux à cet endroit avaient été entrepris, leur exécution aurait empêché les joueurs de se servir du terrain. Le vieux chemin qui le traverse a été rempli et ensemencé et le nouveau chemin de ceinture qui a été construit pour éviter de passer sur le nouveau chaînon est terminé.

Salubrité.—Les conditions sanitaires ont été exceptionnellement bonnes au cours de l'année qui vient de s'écouler. Il n'y a eu aucune épidémie et très peu de cas de maladies infectieuses ou contagieuses. Toutes les vaches laitières ont été soumises à l'examen afin de voir s'il y avait de la tuberculose parmi le troupeau. C'est un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture qui a conduit l'épreuve, assisté par notre inspecteur. Une seule vache a été trouvée réactive, ce qui indique que les conditions sanitaires dans le parc sont excellentes et que les vaches qui fournissent le lait aux résidents des différents emplacements de ville du gouvernement sont dans un bon état de santé.

Automobilisme.—La vogue des promenades en automobile entre Calgary et Banff est démontrée par l'augmentation marquée du nombre des voitures qui sont passées par l'entrée est du parc. Durant l'année, 3,492 automobiles, soit approximativement 15,000 personnes, sont arrivées par voie de Kananaskis venant des divers points suivants: province de l'Alberta, 3,125, dont 2,235 de Calgary; autres provinces du Canada, 216; des Etats-Unis, 151.

Muséum.—Au cours de l'exercice un grand nombre de touristes ont visité le musée et plusieurs ont pris avantage des collections qu'il renferme pour des fins d'identification. Nous avons ajouté un bon nombre de spécimens à ceux que nous possédions déjà, tant d'oiseaux que de mammifères, comme suit: 1 Grouse de Richardson, 1 canard d'Amérique, 1 merle aquatique, 1 geai du

Canada, 1 corneille de Clarke (nucifrage), 1 perdrix de Hongrie, 1 moufette. Nous nous sommes procuré en outre beaucoup d'insectes rares, araignées et papillons, ainsi que certaines plantes et roches, dont nous n'avions aucun échantillon dans nos collections.

Plantes.—Grâce aux conditions atmosphériques qui ont prévalu et favorisé la croissance des plantes, la flore particulière aux montagnes a été beaucoup plus abondante que les années précédentes et nous avons obtenu de très beaux spécimens pour notre musée; des botanistes en visite s'en sont aussi procuré. Les professeurs R. B. Thompson et E. M. Walker, de l'université de Toronto, et le Dr F. J. Lewis, de l'université de l'Alberta, ont passé plusieurs jours à collectionner fleurs et plantes, dont ils ont trouvé des spécimens rares.

Oiseaux.—M. J. A. Munroe, garde-chasse en chef préposé à la protection des oiseaux migrateurs dans les provinces de l'Ouest a passé quelques semaines à Banff pendant l'hiver et nous a fourni beaucoup de renseignements importants au sujet de l'augmentation des oiseaux sauvages dans le parc et de la classification des spécimens du musée.

Permis de construction.—Quarante-neuf de ces permis ont été délivrés pendant l'année. Le coût estimé des travaux compris dans ces permis était de $121,075.

Permis de pâturage.—Soixante-treize permis de pâturage ont été accordés pour le pacage de 323 vaches et 432 chevaux. Le nombre d'animaux paissant dans les réserves sous l'autorité de ces permis est de beaucoup supérieur à celui de l'année dernière.

Permis de coupe de bois.—Le nombre de permis délivrés aux résidents leur permettant de couper du bois sec dans le voisinage de Banff s'est monté à 62, représentant la coupe de 850 cordes de bois de chauffage. Vingt-six permis couvrant des quarts de sections ont aussi été accordés et environ 3,000 cordes de bois ont été coupées dans ces étendues.

Routes et ponts.—Les travaux d'entretien des routes et ponts ont été considérables et les résultats obtenus très satisfaisants. Quatre équipes d'ouvriers ont été employées à ces travaux tout l'été. Au cours de la saison, la grande route Château-lac-Louise a été ouverte à la circulation des automobiles et fut tôt populaire. En plus des équipes ci-haut mentionnées, deux hommes de section ont été placés à divers points éloignés les uns des autres d'environ dix milles sur tous les chemins, et, grâce à leurs efforts, les routes ont été maintenues en bon état. Durant l'hiver, les équipes ont été occupées sur le chemin Banff-Château et sur la promenade de la montagne Tunnel, à miner des pointes de roches pour les faire disparaître.

Le nouveau pont sur la rivière Bow, à Banff, a été terminé pendant l'été et se trouve maintenant parmi les plus attrayants sur les grandes routes canadiennes. On a aussi terminé, de bonne heure dans l'été, un nouveau pont sur la rivière Cascade, près d'Anthracite, et, au point de vue des beaux paysages dans les parcs, il donne aux automobilistes accès à des points admirables.

Lignes téléphoniques.—Depuis que nous avons terminé les changements dans le système de téléphone de Banff, il a été extrêmement difficile de faire face à toutes les demandes d'installation du service, vu que le réseau augmente à peu près du double pendant l'été. Notre système est maintenant très satisfaisant.

La future ville de Banff. — L'entretien général des rues de Banff s'est fait comme par le passé et l'on a en plus appliqué une couche d'huile asphaltique

à toutes. La partie du chemin détournée, partant de la rue Lynx et allant à la route Banff-Castle, est complètement terminée. Les lots à bâtir, dans Banff, sont de plus en plus demandés.

Une nouvelle patinoire couverte, affectée au jeu de curling, a été érigée sur le terrain de récréation, et un match entre les clubs a eu lieu au mois de février. Elle a obtenu tout le succès auquel on s'attendait.

La future ville de Canmore. — On a commencé, tard à l'automne, l'organisation d'un nouveau système d'éclairage qui a été mis en opération vers le 1er janvier. La lumière est actuellement installée dans approximativement soixante-dix résidences et de nombreuses demandes d'installations nous parviennent encore.

Emplacement de ville au lac Louise.—Bien que nous ayons reçu des demandes pour l'achat de lots à bâtir dans cet endroit, aucune construction n'a encore été entreprise. L'on s'attend, cependant, que quelques maisons seront commencées l'été prochain, vu que le nombre de touristes allant dans cette partie du parc a beaucoup augmenté depuis l'inauguration de la route des automobiles entre Banff et le lac Louise.

Sentiers. — Les quatre nouveaux sentiers suivants ont été construits: Du cours d'eau Bryant, le long du lac Marvel, passant au-dessus du col Wonder et allant jusqu'au mont Assiniboine, une distance de cinq milles; de l'embouchure du cours d'eau Bryant au col White-Man, le long du cours d'eau de ce nom, une distance de huit milles; du sommet du mont Red-Deer et descendant le long de la rivière Red-Deer jusqu'à Scotch-Camp, une distance de seize milles; depuis Scotch-Camp jusqu'à Windy-Camp, sur la rivière Panther, une distance de quinze milles.

Visiteurs. — Durant le mois d'avril leurs Excellences le duc et la duchesse de Devonshire, accompagnés de quelques membres de leur famille et de leur suite, ont fait une visite d'adieux à Banff où ils ont passé trois jours avant de continuer leur route vers la côte.

Aqueduc. — Pendant l'hiver 1920-21 on a terminé la construction d'un nouveau barrage à la prise d'eau, et l'on espère qu'avec ce changement seront éliminées bien des difficultés qui existaient quand le vieux barrage était utilisé.

Jardin zoologique. — Les touristes, l'an dernier, se sont fort intéressés au jardin zoologique. Il n'était pas rare de rencontrer près des cages, à l'heure de la distribution des aliments aux animaux, de cent à cent cinquante personnes assemblées. Nous nous sommes procuré de magnifiques spécimens au cours de l'année, dont les plus importants sont: un couple de lions de montagnes, un singe vert, 1 singe cercopithèque, quatre singes Rhésus, un couple de grands louveteaux gris, un couple de jeunes coyotes, 1 famille de moufettes, un couple de faisans Amherst, un couple de faisans chinois, un couple de faisans mongoliques, un couple de poulets des prairies et un aigle doré.

Carnaval d'hiver.—Nous avons eu un carnaval d'hiver à Banff, pendant la semaine du 30 janvier. A la fin de la semaine, la température a été idéale et des foules nombreuses et enthousiastes sont venues s'amuser et jouir des divers numéros du programme.

APPENDICE N° 1a

Relevé des visiteurs au parc des Montagnes-Rocheuses, du 1er avril 1921 au 31 mars 1922, enregistrés aux hôtels

Hôtel	Pays des visiteurs				Groupes conduits	Total
	Canada	Etats-Unis	Iles Britanniques	Autres pays		
Banff Springs Hotel, Banff	2,824	9,225	434	407	89	12,979
Château lac Louise, lac Louise	2,265	12,463	344	422	320	15,814
King Edward Hotel, Banff	2,995	336	255	83	....	3,669
Bretton Hall, Banff	2,191	604	58	42	....	2,895
Mount Royal Hotel, Banff	1,215	1,052	....	495	....	2,762
Homestead Hotel, Banff	1,463	311	23	19	....	1,816
Alberta Hotel	983	203	....	14	....	1,200
Hot Springs Hotel, Banff	387	15	....	3	....	405
	14,323	24,209	1,114	1,485	409	41,540

SOMMAIRE

Total des enregistrements aux hôtels	41,540
Campeurs (estimation) personnes en villégiature dans les villas et pensions	6,000
Automobilistes	15,000
Excursionistes	9,000
Grand total	71,540

APPENDICE N° 1b

LE CLUB ALPIN DU CANADA

(Rapport préparé par le secrétaire)

La maison du club a eu une excellente saison et n'a jamais été sans hôtes au cours de l'été; quelques-uns des visiteurs y ont fait de longs séjours. Ce fut, comme d'habitude, le rendez-vous d'un grand nombre d'étrangers à la recherche de renseignements sur les régions de montagnes canadiennes — renseignements qu'ils ne pouvaient, apparemment, se procurer nulle part ailleurs. Ces visiteurs sont toujours les bienvenus, car faire connaître partout les régions de montagnes du Canada est l'un des buts principaux du club alpin.

Les ascensions locales ordinaires ont été faites. Mlle Gold et MM. West et Wates ont escaladé le mont Edith. Ils n'ont rencontré aucun obstacle et se sont fort amusés. Le docteur Hickson, M. L. S. Crosby et M. Edouard Feuz ont fait la première ascension de la pointe la plus élevée au delà du mont Louis, laquelle excitait depuis quelque temps l'intérêt des alpinistes. Cette ascension a été trouvée superbe. Plus tard, M. Morrow a escaladé les pics Three-Sisters, à Canmore.

Ce qui a beaucoup contribué à l'attrait de notre maison du club a été l'installation de bains, grâce aux membres d'outre-mer, qui se sont cotisés pour en payer le coût.

M. A. L. Mumm, membre à vie et vice-président du club alpin anglais, a fait don au club canadien d'un certain nombre de photographies agrandies de la région du mont Assiniboine. Elles sont encadrées et accrochées aux murs de la salle à manger où sont aussi des vues du mont Robson par le même artiste. Tous les tableaux qui sont dans cette salle sont de lui, ce qui lui a valu le nom de collection Mumm. M. W. D. Wilcox a donné une série de belles vues qu'il a prises des montagnes.

Le professeur Charles E. Fay, un autre membre honoraire, a présenté au club une hache à glace ayant appartenu à Peter Sarbach. Elle porte l'inscription suivante: " Cette hache appartenait à Peter Sarbach, le premier guide suisse dans les Rocheuses, en 1897. La hache du club Appalachian s'étant cassée, Sarbach prêta la sienne à C. E. Fay, qui s'en servit pour faire les premières ascensions du mont Lefroy (3 août), du mont Victoria (5 août) et du mont Gordon (10 août). Le club gardera ce souvenir si gracieusement donné par notre vieil ami, dans la maison du club de Banff où il sera exposé comme trophée des débuts de l'alpinisme canadien ".

Les personnes qui ont été les hôtes du club venaient de toutes les parties du Canada et des Etats-Unis, ainsi que du Royaume-Uni de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

RAPPORT DU CAMPEMENT ANNUEL AU LAC O'HARA

(Préparé par le secrétaire)

Le seizième campement annuel du Club Alpin du Canada a été tenu dans les prairies, près du lac O'Hara, du 26 juillet au 6 août. C'est une curieuse coïncidence que quatre campements ont eu lieu dans ce voisinage à quatre ans d'intervalles. En 1909, nous nous sommes réunis sur ce terrain et nous y avons eu ce qui fut probablement le plus heureux de nos campements. Cette année-là, l'association britannique eut une réunion à Winnipeg et notre club invita vingt alpinistes britanniques. Le vétéran Edward Whymper était du nombre de ceux qui acceptèrent l'invitation; plusieurs d'entre eux ont revisité le club, à notre grand plaisir.

Cette année, nous avons adressé des invitations aux pionniers de l'alpinisme du Canada et des Etats-Unis. Notre sociétaire honoraire, le professeur Charles E. Fay, fut l'organisateur de ce rendez-vous. Si le sort ne lui permit pas de réunir tous ceux que nous aurions aimé à avoir au milieu de nous, l'assistance fut, sinon nombreuse, du moins congéniale. Il y avait, outre le professeur Fay lui-même, le révérend docteur H. P. Nichols, de New-York; M. B. S. Comstock, de South Orange, et M. W. D. Wilcox, de Washington. Le livre de M. Wilcox, " Rockies of Canada " est bien connu ainsi que ses superbes photographies des Rocheuses canadiennes, qui sont admirées de tous ceux qui les voient.

On ne saurait trouver pour y établir un campement dans les montagnes un site plus fascinant que celui du lac O'Hara. Le grand peintre Sargent en fut enthousiasmé et il déclara que ce lac est le plus beau qu'il ait jamais vu. Pour l'apprécier à sa juste valeur, il faut y vivre et le voir sous tous ses aspects, par un jour ensoleillé et par les temps d'orage.

La température a été très variable; nous avons eu des chaleurs estivales et de la neige; mais, à tout considérer, nous n'avons éprouvé que deux jours de mauvais temps. L'accident arrivé au Dr Stone jeta une ombre sur le camp et nécessita l'absence d'un guide suisse, ce qui empêcha les escalades d'ordre supérieur; cependant, tous les nouveaux venus furent capables de prendre leurs grades.

L'endroit fut un bon centre d'excursions et d'escalades, présentant des difficultés de toutes sortes. La fameuse expédition de deux jours a été quatre fois répétée. Partant d'O'Hara le matin, l'on passe par le col Abbot, les glaciers

Victoria et Lefroy, le col Mitre pour gagner la vallée Paradise, où l'on passe confortablement la nuit dans un "bivouac". Le lendemain, par les défilés et glaciers Wastach, Wenkchemna et Opabin, nous sommes revenus à O'Hara. Il n'y a probablement aucune autre expédition dans les montagnes qui nous révèle aussi bien le fond des choses et nous permette d'en apprécier la grandeur et la beauté avec si peu d'efforts.

Le mont Odarey était le clou des ascensions qualificatives et il fut trouvé très intéressant. L'ascension du mont Huber qui, en 1909, était le but à atteindre pour la graduation, n'était pas en bon état, cette année.

Nous avons suivi la nouvelle ligne de conduite que nous avions annoncée dans notre circulaire, et ce plan a été trouvé d'une mise en pratique admirable. Avant que les membres inexpérimentés fussent admis à faire l'essai de l'escalade de graduation, ils furent envoyés faire des escalades préparatoires instructives, et, si, après cette épreuve, ils étaient trouvés capables, ils obtenaient la permission de tenter la graduation. Nul mieux que le novice n'a appriécié les avantages de ce système, et l'expérience ainsi acquise lui facilitait l'épreuve finale, que devenait un plaisir.

Les ascensions d'entraînement ayant le plus de valeur ont été celles du défilé Opabin et du mont Wawaxy. On rencontre sur ce dernier des rochers qui fournissent l'occasion de faire un travail intéressant. Outre les monts Odaray et Wawaxy, les monts Victoria, Schaeffer, Yukness et la montagne Parc furent escaladés. Cette dernière n'était pas aussi facile qu'on l'avait cru. Un groupe d'alpinistes est venu de Field au campement, ayant passé par le col Duchesnay. Ils n'ont pas trouvé que le profit en valait la peine. Une excursion au lac Linda, comme en 1913, a eu lieu sous les auspices du professeur Fay, qui eut la bonté de la diriger. Les promeneurs sont revenus au club un peu tard. Les réunions autour du feu de campement ont eu comme toujours beaucoup de charme. On y écoutait avec plaisir les pionniers nous racontant leurs réminiscences. Madame Burnett nous a chanté de jolies choses de sa belle voix dont nous n'oublirons pas de sitôt les accents harmonieux. Il y avait sous les tentes 157 personnes, parmi lesquelles se trouvaient des représentants du Club Alpin d'Angleterre, des Clubs Alpins américains et suisses, de l'Appalachian Mountain Club, du Green Mountain Club, du Sierra Club et de la Royal Geographical Society.

Les personnes présentes venaient de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, du district de Columbia, du Massachusetts, du Michigan, du New-Jersey, de New-York et de la Pennsylvanie.

APPENDICE N° 2

RAPPORT DU SURINTENDANT DES PARCS YOHO ET GLACIER, E. N. RUSSELL, FIELD, C.-B.

Nous avons commencé l'exercice 1921-22, dans les limites de l'emplacement de ville de Field et les environs, par les travaux de réparation des rues et des trottoirs en bois. Les approches des deux extrémités du pont neuf sur la rivière Kicking Horse ont été construites à demeure.

Les réparations aux chemins ont été commencées dès l'ouverture du printemps. Les chemins Yoho, lac Emerald, Hector et Ottertail ont été entièrement inspectés et remis en bonne condition.

Pour la première fois dans ce parc, nous avons employé, cette année, des camions-automobiles en rapport avec les travaux de la voirie. Ils ont été trouvés très utiles et nous ont permis de conduire de la ville la majeure partie des réparations aux routes, au lieu d'être obligés d'installer des cabanes temporaires à quelques milles de distance, épargnant ainsi des frais considérables relativement aux fonctionnement d'une telle installation.

Parc Yoho.—Plusieurs travaux ont été exécutés en rapport avec les sentiers du parc, en plus des réparations générales que les gardiens font au fur et à mesure au cours de leurs visites de surveillance quotidienne. La grande partie des réparations aux sentiers a été, cette année, dans le voisinage de Field et de Wapta Camp, en vue du fait que le club Alpin ayant établi son campement au lac O'Hara, il y avait plus de va-et-vient que d'habitude par ces sentiers.

Un nouveau garage pour les voitures du parc et qui pouvait aussi servir de remise pour les outils et instruments, fut construit à Field pendant l'été. Deux nouvelles rues ont été ouvertes dans l'étendue reprise à la compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique, et l'on s'attend que les lots compris dans cette partie seront bientôt mis en disponibilité pour ceux qui en feront la demande.

Nous avons continué, cette année encore, l'empoissonnement des eaux du parc avec du poisson approprié. On a placé 25,000 truites arc-en-ciel dans le lac Wapta; 25,000 dans le lac Emerald et 20,000 dans le lac Sherbrooke. Le lac Wapta a été convenablement pourvu d'écrilles à sa décharge, par les soins de la compagnie du Canadien-Pacifique, de sorte que les jeunes poissons ne pourront pas descendre la rivière Kicking Horse. Les années précédentes les lacs Wapta et Emerald avaient été peuplés de truites coupe-gorge (ou truites rouges); mais après que les fonctionnaires de l'établissement de pisciculture du gouvernement fédéral de Banff eurent fait un examen minutieux de l'eau de ces lacs, des champs d'approvisionnement et des conditions générales, il fut décidé que la truite arc-en-ciel est mieux adaptée à ces eaux, et l'on s'attend que dans quelques années l'on constatera les résultats de cette nouvelle entreprise.

Le gibier de toutes sortes augmente rapidement dans le parc. Il y a à peine deux ans que la protection absolue du gibier a été inaugurée et que les animaux sauvages sont passés sous le contrôle du gouvernement fédéral et protégés par les règlements des parcs. Avant ce temps on voyait rarement le gros gibier, tandis qu'à présent on en voit tous les jours. Les orignaux surtout sont en grand nombre et fréquentent spécialement les terrains plats autour d'Ottertail et Leanchoil. Souvent l'on rencontre des troupeaux de huit à douze daims. Les chèvres et les ours aussi sont nombreux; de fait, les gardes ont été obligés d'abattre plusieurs de ces derniers qui étaient devenus embarrassants; ils rôdaient près des campements ou des établissements de colons pour manger les déchets qu'ils trouvaient à leur portée. Des élans et des moutons ont été vus dans le parc, l'été dernier; mais ils venaient probablement du parc des Montagnes-Rocheuses et ont dû y retourner.

Un seul incendie s'est déclaré dans la forêt, allumé par la foudre, près de la borne miliaire n° 10, dans la vallée Yoho; il n'y a pas eu de bois de brûlé. Nous croyons que la campagne d'éducation entreprise par le Ministère, il y a quelques années et vigoureusement poursuivie depuis, a produit un bon effet, car il n'y a eu aucun commencement d'incendie attribuable aux locomotives de chemins de fer.

Le nombre des touristes qui ont visité le parc, cette année, a été plus considérable, et les installations hôtellières ont été insuffisantes; plusieurs personnes ont dû s'en retourner, faute de logement. Cependant, les compagnies de chemins de fer augmentent de beaucoup la capacité de leurs établissements pour l'été prochain. Le chalet au lac Emerald a été agrandi pendant l'hiver et pourra désormais accommoder une centaine de personnes, alors que l'an dernier une trentaine seulement pouvait y trouver place. Une grande salle a été construite,

qui pourra servir de salle de danse ou autres amusements. Toute la plomberie installée dans les bâtiments est moderne.

La compagnie du chemin de fer Canadien-Pacifique fait ériger dans la vallée Yoho et près du lac O'Hara des camps à demeure, tandis qu'un autre sera établi à mi-chemin, au lac Summit. Il y aura donc des hôtels ou des camps disséminés dans le parc. Le nombre de visiteurs au Chalet du lac Emerald a été de 1,110, dont 212 Canadiens, 801 des Etats-Unis et 97 d'autres pays étrangers.

Les revenus ont été de cinquante pour cent plus considérables que ceux de l'an dernier. Cela est dû surtout à la grande quantité de bois mort retiré du parc.

Parc Glacier.—Les premiers travaux faits dans ce parc ont consisté en réparations au chemin conduisant de la station Glacier à l'hôtel Glacier; puis on a ouvert le chemin des cavernes Nakimu et terminé le nouveau chemin allant de l'hôtel au défilé Rogers. Pour la première fois, les automobiles ont pu circuler sur ces routes, ce qui a beaucoup facilité le transport des voyageurs entre la station et l'hôtel. Un autobus pour le service des touristes a fait le trajet plusieurs fois par jour entre Glacier et le défilé Rogers, afin de leur permettre de jouir des magnifiques paysages semés tout le long de la route. Ce service a été en grande faveur.

Les sentiers ont été considérablement réparés. Il y a à présent approximativement 115 milles de sentiers à travers ce parc, et ils sont pour la plupart en très bonne condition.

Un nouveau sentier a été construit entre le ruisseau Flat et Glacier, dans la vallée Illecillewaet, une distance d'environ sept milles. Nous avons commencé à mesurer avec exactitude la longueur de tous les sentiers et à y placer des poteaux indicateurs à chaque mille de distance.

Les travaux commencés l'année dernière aux cavernes Nakimu ont été poursuivis activement et le développement fait de rapides progrès. Les cavernes, à partir de l'entrée n° 4, ont été de nouveau explorées et la partie accessible au public a été de beaucoup étendue au moyen de la construction d'une série d'escaliers, de trottoirs en béton, de mains courantes, etc. Les visiteurs ont établi un record quant au nombre. Chaque année, à mesure que les cavernes sont plus connues et mieux développées, elles attirent une plus grande quantité de visiteurs.

Il n'y a eu qu'un seul incendie de peu d'importance dans ce parc. Il a été allumé par la foudre, non loin de l'hôtel, et a alarmé les hôtes pendant quelques instants. Les gardiens ont pu, cependant, se rendre promptement sur les lieux avec une équipe de pompiers et maîtriser le feu en peu de temps.

Les animaux augmentent dans ce parc comme dans celui de Yoho. Parmi les espèces les plus nombreuses se trouve le caribou. Il y a eu deux cas de contravention des règlements de la chasse. Les piégeurs, en chaque cas, furent arrêtés et trouvés coupables.

Il y a eu 3,223 visiteurs à l'hôtel Glacier, dont 300 Canadiens, 2,819 venaient des Etats-Unis et 104 d'autres pays étrangers.

APPENDICE N° 3

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC MOUNT REVELSTOKE, F. E MAUNDER, REVELSTOKE, C.-B.

Les travaux de la saison furent commencés pendant la dernière semaine d'avril, alors que quelques hommes furent chargés de tenir les fossés et les conduites souterraines libres à mesure que fondait la neige. Ces précautions sont prises chaque printemps afin de prévenir des débordements sur le chemin du parc, Quand ce danger a été passé, les hommes de sections se sont mis à nettoyer les fossés et étendre sur la surface du chemin des matériaux pris sur les bords. Toute la saison les routes ont été entretenues de cette manière et elles sont en bon état. Les citoyens de Revelstoke sont venus en grands nombres dans leurs automobiles et ont joui de cette magnifique promenade.

Dès que le chemin ouest, de Revelstoke à Sicamous et Vernon sera terminé, Revelstoke pourra communiquer par automobile avec la plus grande partie de l'intérieur et du sud de la Colombie-Britannique. Il n'y a pas de doute qu'une foule de visiteurs feront le voyage en auto jusque sur la montagne et dans le parc.

Sentiers.—Le sentier, de Revelstoke aux lacs Eva et Miller, a été inspecté et réparé. On en a commencé un nouveau qui part du ruisseau Greely, à l'extrémité de la route carrossable et va vers la limite nord du parc jusqu'au ruisseau Silver. Les travaux de l'année représentent environ sept milles et l'on espère terminer ce sentier pour l'automne de 1922, ce qui facilitera grandement la lutte contre les incendies qui pourraient se déclarer dans la forêt sur le versant est du parc.

La ligne téléphonique a été prolongée jusqu'à la cabine Balsam, sur le sommet de la montagne, de sorte que le gardien pourra communiquer directement avec les quartiers généraux, au besoin.

Gibier.—Il n'y a eu aucune infraction des lois de la chasse au cours de l'année, ce qui semble indiquer que la majorité des gens reconnaissent et apprécient les conditions relatives aux réserves qui existent dans le parc. Conséquemment, les animaux sauvages s'apprivoisent de plus en plus. Pendant les mois d'été et d'automne, l'on pouvait compter, au cours d'une promenade en automobile, jusqu'à deux ou trois douzaines de perdrix le long de la route; l'on y rencontre aussi des daims, et, durant l'hiver, on en a vu qui erraient sur le versant sud du parc. Il y avait plusieurs pistes de caribous, ce qui porte à croire que ces animaux sont tout à fait nombreux dans le parc, bien qu'ils parcourent surtout les étendues les plus élevées.

Sports d'hiver.—Le huitième tournoi de ski annuel du club de ski de Revelstoke a eu lieu sur la côte de ski, dans le parc, les 7 et 8 février 1922, et, comme par les années passées, il a attiré de nombreux concurrents et visiteurs des points de l'extérieur. Le nouvel abri sur le terrain du ski a été beaucoup apprécié par le Club et par les citoyens de la région en général. Cette installation a été trouvée très commode pour tout le monde.

APPENDICE N° 4

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC JASPER, LE COLONEL S. M. ROGERS, JASPER, ALBERTA

Un sentier normal a été fait entre la cabine Sunwapta, sur la Sunwapta, un bras de la rivière Athabaska, au-dessus du col Pobokan et descendant jusqu'au lac Brazeau; de là, en suivant la rivière Brazeau jusqu'à son confluent avec la rivière Southesk, une distance de 53½ milles. Ce sentier a ouvert une région des plus intéressantes relativement au paysage, à la pêche et à la chasse où il avait été presque impossible de pénétrer antérieurement. Il nous donne des facilités que nous n'avions pas pour combattre les incendies et protéger le gibier.

La plus grande partie du sentier, depuis le lac Caledonia jusqu'au lac Dorothy, a été complétée, et le reste, soit environ quatre milles, sera fini en 1922.

Un sentier normal a été terminé en haut de la rivière Snake Indian jusqu'au lac Rock, approximativement 35 milles, donnant accès à une étendue pleine d'intérêt et améliorant de beaucoup les facilités de protection contre le feu.

Reconnaissance et photographie aériennes.—En coopération avec la Commission de l'air du Canada, le Surintendant a pu prendre part, comme photographe, à des essais de photographie aérienne, lesquels ont duré trois jours. La machine était pilotée par le major Croil, surintendant, de High River, Alberta. Un grand nombre de photographies ont été prises, dont plusieurs de régions jusque-là inaccessibles. Il a été établi que ce territoire est favorable aux opératians aériennes, grâce aux larges vallées qu'il comprend et à l'absence de poches d'air. Les poches d'air, souvent, rendent le vol en montagne difficile et dangereux. On a aussi constaté que le parc Jasper offre des facilités exceptionnelles pour l'amérissage des hydravions, si ces appareils sont ceux que l'on emploiera dans les opérations futures pour la protection contre le feu et dans la phototopographie aérienne.

Feux de forêt et autres.—Les pertes causées par le feu ont été de peu d'importance, grâce à l'abondance inaccoutumée de pluie et aux soins extraordinaires qui ont été pris pour sauvegarder le parc. Vingt-sept incendies ont été allumés par les étincelles des locomotives de chemins de fer, mais les dommages ne se sont élevés qu'à $53.75; il y a eu trois incendies généraux qui ont causé des dommages se montant en tout à $50.00. Dans la lutte contre le feu les dépenses ont été de $473.59 pour ceux causés par les locomotives, et de $818.75 pour ceux attribuables à d'autres causes, soit un total de $1,292.34.

Routes.—Les travaux d'entretien des routes en général ont été faits par l'ingénieur résident. Beaucoup de renseignements nécessaires ont été obtenus relativement à la continuation des travaux futurs.

Les visiteurs au parc Jasper.—Pendant l'exercice qui vient de s'écouler, à peu près 7,000 personnes ont visité le parc Jasper.

Leurs Excellences le Gouverneur-général et la duchesse de Devonshire avec une suite nombreuse ont fait une visite d'adieux au parc. Tous ont gracieusement exprimé leur satisfaction ainsi que leurs désirs de revenir avant longtemps pour une plus longue période.

La grande route d'automobilisme Edmonton-Vancouver.—Les membres de l'exploration organisée relativement à la route qu'il est question de construire

ont fait un voyage de reconnaissance à partir d'Edmonton, en automobile d'abord, puis en chemin de fer par les trains réguliers et aussi au moyen de wagonnets rapides jusqu'à Entrance, où ils traversèrent la rivière Athabaska jusqu'à Parkgate sur le chemin abandonné appartenant à la compagnie du Grand-Tronc-Pacifique. De ce point dans les limites du parc ils continuèrent sur cette route jusqu'à Pocahontas à cheval. Là des wagonnets furent mis à leur disposition pour se rendre à Jasper. Suivant l'opinion de ces personnes, qui étaient nombreuses et comprenaient des ingénieurs du gouvernement provincial, il sera relativement facile et économique de convertir la dite route abandonnée en une bonne route pour automobiles.

La Faune sauvage dans le parc Jasper.—La faune du parc continue à augmenter d'une manière très satisfaisante, bien qu'il soit impossible d'en faire un dénombrement correct, parce que leur parcours est très vaste et ils sont continuellement en mouvement, allant d'un pâturage à l'autre. Le troupeau de wapitis obtenu du parc national Yellowstone, des Etats-Unis, s'est accru, à la grande satisfaction de tous. L'on considère que, sans exagération, le troupeau initial de 85 têtes dépasse actuellement 200. Ils sont en splendide condition, ce qui prouve que ce parc pourvoit abondamment la nourriture nécessaire en hiver comme en été.

Levés de la frontière interprovinciale.—Deux équipes nombreuses sous les autorités fédérales et provinciales ont fait ce qui restait à faire des levés de la ligne au sud du chemin de fer National canadien, comprenant le lac Fortress, la rivière Whirlpool, les régions de la vallée Tonquin, ainsi qu'une petite partie de l'étendue au nord du chemin de fer, partant de Yellowstone. Non seulement ce travail complète une entreprise nécessaire, mais il a ouvert de nouvelles régions dans le parc.

Constructions nouvelles.—Plusieurs résidences convenables du genre bungalow ont été construites durant l'année. Quelques-unes sont d'un goût artistique. Les plans ont aussi été déposés pour l'érection de plusieurs édifices qui seront affectés aux affaires.

Le pont en acier et ses approches, à la traverse de la rivière Athabaska, ont été terminés durant l'été, ce qui permet de traverser la rivière en sûreté et commodément.

Hôpital des maladies contagieuses.—Un petit hôpital affecté aux maladies contagieuses a été aménagé et pourvu des accessoires nécessaires. Le cas échéant, il sera prêt à recevoir les patients jusqu'à concurrence de dix.

Colonie Agnes Laut au lac Edith.—Mlle Agnes Laut, écrivain et publiciste bien connue et Mlle Julia-E. Follett, de New-York, ont fait ériger quatre jolis bungalows en bois rond, les premiers de ceux qu'il est proposé de construire pour former dans le parc une colonie d'auteurs et de professeurs d'universités, suivant le désir de Mlle Laut.

Construction de lignes téléphoniques.—On a construit vingt-huit milles de lignes téléphoniques au cours de l'année, ce qui a grandement aidé au bon rendement du service de la protection du gibier et de celle contre l'incendie. Le plus long réseau s'étend des chûtes Athabaska à la cabine Sunwapta, une distance de 19½ milles.

Mammifères et oiseaux nuisibles.—Durant l'année le corps des gardes-chasse a continué sa campagne active contre les animaux déprédateurs de toutes sortes. Outre plusieurs corneilles, éperviers, rats de bats, etc., les animaux suivants ont été détruits, surtout au piège pendant l'hiver: 1 grand loup gris, 21 coyotes, 3 wolverènes, 5 belettes, 1 lynx et 1 aigle.

Reboisement de la forêt.—La nouvelle pousse de sapin Douglas et d'épinette est extraordinairement abondante, s'étendant graduellement sur toute la vallée de l'Athabaska. Cette croissance prend la place du pin Murray et forme un peuplement de beaucoup plus de valeur. Elle est surtout remarquable dans Jasper et aux alentours, où le sapin Douglas et l'épinette sont observés. De Bedson à Brûlé et Erington, la plus grande partie de la nouvelle pousse est composée d'épinettes; ceci s'applique aussi à la rive est de l'Athabaska, à partir de Snaring Junction, au nord, et allant jusqu'à la limite du parc.

APPENDICE N° 5

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC WATERTON LAKES, G. E. BEVAN, PARC WATERTON, ALBERTA

Ce qui frappe le plus parmi les divers faits de l'exercice 1921-22 c'est l'augmentation marquée du nombre des visiteurs. Approximativement 20,000 personnes ont visité le parc, et leur appréciation sincère et enthousiaste fera beaucoup pour en publier les attractions. Soixante-dix pour cent de ces personnes sont venues en automobiles, ayant avec elles leurs accessoires de campement et leurs provisions.

Les remarques de touristes qui ont beaucoup voyagé, inscrites au registre des visiteurs, révèlent leur surprise et leur enchantement. Un publiciste qui a visité tous les endroits renommés pour leurs beautés scéniques, du Mexique au nord du Canada, a déclaré que le parc Waterton Lakes est le joyau entre tous. Il est évident que ce parc commence à se faire connaître pour ce qu'il vaut. Avec des hôtelleries plus nombreuses où les touristes trouveront le confort nécessaire et avec le prolongement des routes, ce parc deviendra l'un des plus populaires endroits de villégiature de l'Ouest et une source de profits sous le rapport des finances et de la santé. Il fait aussi partie, avec le parc Glacier du Montana, d'un terrain de jeux international, ce qui lui donnera encore plus d'intérêt et de valeur.

Comme l'on s'y attendait, l'ouverture, de bonne heure au printemps, d'une nouvelle subdivision a ravivé l'intérêt dans la construction, et plusieurs lots ont été demandés.

PROTECTION DU GIBIER

Orignaux.—Règle générale, ces animaux n'ont pas leur habitat dans le parc. Si l'on en voit un de temps en temps, il vient évidemment de la Colombie-Britannique ou du Montana.

Daims.—Il n'y a pas de doute que le mulet, ou daim à queue noire, s'est beaucoup accru; l'on en a la preuve dans les entrées faites par les gardes-chasse dans leur journal et dans les observations personnelles. En une occasion, le printemps dernier, on en a compté quatre-vingt-quatre dans un seul troupeau dans le voisinage immédiat des quartiers généraux. Le nombre de jeunes compris dans ce troupeau nous est un sujet de félicitations, car il indique que les loups et les coyotes, ennemis naturels du daim, ont diminué.

Moutons des Montagnes-Rocheuses.—La tête de cet animal communément appelé mouton à grosses cornes, est le trophée que recherchent le plus les chasseurs. Pendant l'été, le mouton choisit les versants élevés, mais avec l'approche

de l'automne il recherche les vallées, et l'on peut alors les voir et les compter. Le même troupeau a, comme l'année dernière, fait son parcours sur la montagne Vimy, et il semble être plus nombreux.

Chèvres.—D'après les notes prises par les gardes-chasse, les chèvres semblent augmenter dans le parc, bien qu'il soit difficile d'en faire une estimation, car elles vivent sur les versants les plus élevés des montagnes les plus rocheuses et les plus escarpées.

Castors.—Ils augmentent indubitablement, tellement que les éleveurs et les homesteaders des régions voisines des parcs ont obtenu des permis pour les piéger. Ce doit être le surplus de la production naturelle dans cette réserve. Les castors ne manquent jamais d'exciter l'intérêt des visiteurs de ce parc et souvent des excursions de nuit sont organisées pour aller "observer le castor".

Ours.—Les ours augmentent certainement, bien que, en général, on ne les voit que le printemps quand ils quittent leurs quartiers d'hiver. A l'été ils disparaissent dans leurs parcours solitaires, et bien que quelques petits vols aient été rapportés, ils ne sont pas un fléau.

Oiseaux sauvages.—Pendant la saison de la migration, le gibier aquatique était en évidence. Plusieurs bandes descendent se reposer de leur long voyage sur les lacs qui se trouvent sur leur route directe vers le sud; et l'on peut voir alors les cygnes, les bernaches et les canards en groupes énormes. Les grouses, les perdrix et autres espèces semblables paraissent augmenter. Les plus petites variétés sont ici nombreuses et sont toujours une source de plaisir pour nos campeurs et visiteurs.

Animaux déprédateurs.—Les cougars ou lions de montagnes, les loups et les coyotes sont les plus gros et les plus tenaces ennemis du gibier. Les gardes font de constants efforts pour les détruire et ils ont du succès.

La pêche.—Les touristes expriment leur satisfaction au sujet de la pêche dans les eaux du parc d'une manière flatteuse pour nous. La plus grosse truite qui ait été capturée dans le lac cette année pesait 37 livres, tandis qu'une douzaine d'autres pesaient entre 20 et 30 livres chacune.

PROTECTION ET DÉVELOPPEMENT

Protection contre les incendies.—Nous n'avons eu qu'un seul incendie de quelque proportion dans la forêt au cours du dernier exercice, malgré la sécheresse et la chaleur de l'été, mais il fut sérieux. Il s'était déclaré dans un endroit isolé de la partie la plus inaccessible du parc, où il fallut ouvrir des sentiers pour le passage des hommes et des appareils. Il avait pris des proportions considérables quand on put s'en rendre maître. Ici encore, les appareils portatifs nous ont été d'un grand secours.

Téléphones. — Lorsque la ligne téléphonique sera construite entre la station des gardes à la rivière Belly et la nouvelle cabine Lees, il y aura dans la forêt environ 60 milles de ligne de service en opération. Pour l'entretien et l'amélioration de ce service important, 500 poteaux ont été coupés et mis en tas l'hiver dernier.

Sentiers. — Un nouveau sentier au sommet de la montagne Vimy a été ouvert et en partie nivelé. Un autre a été tracé jusqu'au lac Bertha, et un au lac Cameron. La ligne frontière a été presque complètement tracée.

Chemins. — On a construit pendant l'été deux milles du chemin de Oil-City. C'est avec beaucoup de satisfaction que les patrons du parc ont vu commencer

les travaux de la construction de cette route qui sera le tronçon principal de la grande route du parc. Il traversera, éventuellement, le coin sud-est de la Colombie-Britannique et fera raccordement avec les routes allant à la côte du Pacifique et avec la grande route Banff-Windermere. Quand il sera terminé, il mettra le parc Waterton Lakes sur la voie internationale d'un parc à l'autre, et ouvrira au trafic une vaste région dans l'intérieur de la montagne dont la beauté scénique n'est surpassée par aucune autre.

Travaux de ferme.—La récolte, produit de la culture faite dans le parc, a fourni assez de grain pour approvisionner les quartiers généraux pour tout l'hiver et assez de fourrage pour l'année. Nous espérons pouvoir, à l'avenir, récolter du fourrage en quantité suffisante non seulement pour les quartiers généraux, mais aussi pour les postes de garde.

Pâturage.—Les demandes de permis de pâturage ont été en plus petit nombre que par le passé, ce qui est dû à l'influence de la dépression financière générale sur le marché aux bestiaux. Les permis accordés ont été de 1,763 contre 1,912 qu'ils étaient en 1920.

Visiteurs.—La popularité toujours croissante du parc Waterton Lakes, comme endroit de villégiature est démontrée par l'augmentation du trafic touristique. Les chiffres comparatifs suivants du nombre des visiteurs dans le parc prouvent ce fait d'une manière concluante: en 1918, 5,000 personnes; en 1919, 9,000; en 1920, 14,000; en 1921, 20,000; total, 48,000.

Les inscriptions sur le registre du parc au cours du dernier exercice indiquent que 32 états de l'union ont été représentés, dix pays étrangers et chaque province du Canada. Le parachèvement du tronc principal de la grande route à travers le parc contribuera à l'accroissement du nombre des visiteurs venant des états du Pacifique.

Parmi les récréations auxquelles se livrent les touristes et autres dans le parc se trouvent la pêche, le canotage, les bains, les excursions en canots automobiles, les marches, les promenades à cheval, le golf, la danse, etc. Les joueurs de golf ont appris avec beaucoup de plaisir que l'aménagement d'un nouveau terrain de golf a été commencé et que l'on a décidé de compléter le chaînon l'année prochaine.

APPENDICE N° 6

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC BUFFALO, A. G. SMITH, WAINWRIGHT, ALBERTA

Travaux de la ferme.—Quatre cent quinze acres de terre ont été ensemencées en avoine, 180 acres ont été laissées en friche pendant l'été, dont 100 avaient été labourées à l'automne précédent et la balance au printemps. Approximativement 35 acres ont été moissonnées avant la maturité du grain pour fournir du fourrage vert; de la balance on a obtenu 9,200 minots d'avoine, ce qui est suffisant pour les besoins de l'année prochaine, semence comprise. Environ 3,000 minots ont été expédiés aux autres parcs nationaux du Dominion.

Fenaison.—L'on a récolté en tout, cette année, 850 tonnes de foin, dont 800 tonnes fauché dans la prairie Ribstone, qui était du foin poussé de cette année

et bien à point. Le reste, presque tout du foin des plateaux, a été coupé dans l'enclos des cattalos, le parc des fauves et à Rocky-Ford. Des permis pour couper de petites quantités de foin ont été délivrés aux colons des alentours du parc, représentant un total de 175 tonnes.

Protection contre le feu. — A l'exception de 21 milles de coupe-feu sur le côté ouest, que l'on a fait faire à forfait, tous les autres ont été labourés avec les instruments du parc. Il y a eu un incendie sérieux, cette année. Il s'est déclaré en dehors au coin sud-ouest et a détruit plus de mille acres de pâturage.

Clôtures. — La clôture principale, sur les côtés nord, est et sud de la frontière a été réparée sur une longueur d'environ 40 milles, et l'on en a construit cinq milles dans les quartiers d'hiver en rapport avec la construction des pâturages fermés, où sont d'abord mis les animaux, à leur arrivée, et d'un corral où ils passent ensuite.

Ligne téléphonique.—La ligne téléphonique a été prolongée de neuf milles, ce qui met en communication la cabine du garde sur le côté ouest du parc avec le réseau téléphonique du parc.

Permis de coupe de bois. — Cinquante-quatre permis autorisant chacun la coupe de 25 cordes de bois sec ont été accordés à des résidents du voisinage du parc pour leur usage personnel. D'autres ont aussi été délivrés à des cultivateurs, représentant la coupe de 22,000 piquets de saule pour clôtures, privilège qui a été grandement apprécié par les colons de la région.

Animaux sauvages.—Dix-neuf yaks ont été amenés de Banff, l'automne dernier, et ils sont en bonne condition. Tous les animaux paraissent en excellente santé et profitent. L'accroissement naturel des bisons a été de 1,075 durant l'année, portant le troupeau à 6,146.

Les registres indiquent qu'il y a actuellement dans le parc 6,146 bisons, 24 orignaux, 187 élans, à peu près 466 mulets ou daims à queue noire, 4 antilopes, 13 cattalos, 22 yaks, 17 têtes de bétail domestique (pour les expériences de croisement pour la production du cattalo). Total, 6,879.

Oiseaux. — La protection accordée aux oiseaux dans un sanctuaire ou refuge créé à cette fin est certainement d'un grand bénéfice, et il est intéressant de noter comme les oies et les canards sauvages reconnaissent son existence. Les sportsmen de la région apprécient, eux aussi, la protection étendue au gibier à plume et réalisent que si la chasse est bonne en dehors du parc pendant la saison de chasse, cela est dû au fait que tous les oiseaux ont la vie sauve dans les limites du parc.

Coyotes.—Soixante coyotes ont été détruits durant l'année. Quelques-uns de ces animaux ont été tués au fusil, mais la plupart ont été mis à mort par les chiens. On a constaté que cette dernière méthode est la plus efficace pour se débarrasser de ces déprédateurs.

Visiteurs. — Le parc de Buffalo a été honoré, au cours de l'année, par la visite de Leurs Excellences le Duc et la Duchesse de Devonshire avec leur suite. Le groupe vice-royal eut la chance rare de voir un grand troupeau de bisons vivant dans des conditions naturelles, car on avait au préalable réuni ces animaux pour la circonstance.

Jamais en aucune saison avons-nous eu autant de visiteurs venus en automobiles; de fait, la plus grande partie des 7,000 touristes qui ont visité le parc étaient en auto.

APPENDICE N° 7

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC ELK-ISLAND, ARCHIBALD COXFORD, LAMONT, ALBERTA

En juin et juillet le coupe-feu a été labouré et élargi de 16 pieds sur le côté est du parc. Quelques-unes des fondrières ont été garnies de rondins placés les uns près des autres afin que tous les coupe-feux soient partout reliés à chaque section, ce qui rendra le travail plus facile. Il n'y a pas eu d'incendie dans le parc cette année.

Comme d'habitude, la clôture principale a été inspectée soigneusement et tous les endroits défectueux ont été réparés. Afin de protéger les terres à foin dans la réserve forestière, nous avons fait construire une clôture autour des sections 10 et 11 et de la moitié nord de la section 2. La fenaison s'est ouverte vers le commencement d'août. La récolte a été de 400 tonnes, approximativement, ce qui, avec les cinquante tonnes qui étaient restées l'an dernier est suffisant pour nourrir nos animaux durant l'hiver.

Le principal chemin du parc, qui passe à travers le pâturage des bisons, a été examiné et remis en bonne condition. Plus tard, nous avons fait un sentier partant du coupe-feu de Sandy Beach et allant à la clôture de l'est, ce qui sera commode en cas d'incendie.

Animaux.—Toute la faune du parc est en excellente condition. Le troupeau de bisons s'est augmenté de trente-sept. Nous avons maintenant dans le parc les animaux suivants: 270 bisons, 70 orignaux, à peu près 200 élans, et 150 mulets. L'on croit que les coyotes causent beaucoup de dommage aux jeunes daims. Il y a tant de broussailles ici, et ces loups sont si rusés qu'il est bien difficile d'en venir à bout; cependant, nous en avons détruit six ou cours de l'hiver, au fusil, au piège et par les chiens.

Les oiseaux sauvages de toute sorte sont très abondants. Les perdrix, les poules de prairies et les hérons nichent dans le parc, et quand vient le temps de la chasse les canards y arrivent par bandes nombreuses pour se mettre en sureté sous la protection qu'il leur offre. Ils y demeurent jusqu'à la prise de la glace sur les lacs.

Visiteurs.—La saison a été très active sous le rapport des visiteurs et des campeurs, dont 5,443 en tout sont passés par la barrière. Deux partis ont pris des permis pour construire des villas, et l'on espère qu'avant l'ouverture du printemps un bon nombre de lots auront été arpentés pour fins de construction.

APPENDICE N° 8

RAPPORT DU SURINTENDANT DU PARC ELK-ISLAND, ARCHIBALD COXFORD, LEAMINGTON, ONTARIO

L'exercice qui vient de clore indique qu'il y a eu augmentation du nombre des visiteurs au parc de la Pointe Pelée, venant du Canada et des Etats-Unis. Le fait que ce parc n'est qu'à trente-huit milles de Détroit, ville d'environ un million d'habitants, sa situation dans le sud, et les attractions peu ordinaires

qu'il offre sont sans doute responsables du grand nombre d'automobilistes qui sont venus d'au delà de la frontière. Chaque année voit s'accroître la popularité dont il jouit comme endroit de villégiature agréable.

Le joli pavillon qui vient d'être construit a été l'objet de bien des commentaires. Il est avantageusement situé au centre du parc, face au lac Erié et tout proche d'une belle plage pour les baigneurs, qui bientôt seront amplement pourvus d'accessoires balnéaires dans l'établissement qui sera érigé cette année.

Nous n'avons pas pu nous procurer le sable et le gravier nécessaires en quantité suffisante pour faire la surface entière du chemin, de sorte que nous n'en avons entrepris que la moitié. Le manque de matériaux a été dû au fait que nous avons eu peu des vents modérés venant de l'est qui, d'ordinaire, nous les apportent. Si les circonstances sont favorables, nous pourrons faire le reste de bonne heure le printemps prochain.

Trois puits ont été creusés à des endroits qui seront des plus faciles d'accès, auxquels s'approvisionneront les appareils à incendies, advenant le cas où il s'en déclarerait dans le parc. Les couverts de ces puits sont en voie de construction, ainsi que des bancs et des tables qui seront installés sous le pavillon, dans le parc.

La faune sauvage des marais démontre les bienfaits de la protection et s'accroit rapidement. Les cailles (Bob white) ont passé l'hiver en sureté et il n'y a pas de doute qu'elles se sont définitivement établies dans le parc où elles sont devenues passablement abondantes, ainsi que les faisans à collier. Les rats-musqués sont aussi en grand nombre.

Les oiseaux chanteurs migrateurs, comprenant des merles par centaines, des rouges-gorges bleus en nombre limité, ont fait leur apparition vers le 20 février et se sont joints à la colonie de geais qui a hiverné dans le parc.

APPENDICE N° 9

RAPPORT DU SURINTENDANT HONORAIRE DU PARC FORT ANNE, L. M. FORTIER, ANNAPOLIS ROYAL, N.-E.

Le fort Anne, auquel se rattachent tant de souvenirs historiques et où l'on respire une atmosphère imprégnée de poésie, est en même temps un très bel endroit, qui attire une foule considérable de visiteurs chaque année. Huit mille personnes l'ont visité au cours de l'exercice qui vient de se terminer; de ce nombre, 4,775 ont inscrit leurs noms sur le registre.

Le musée a été agrandi et enrichi de nouveaux spécimens. Nous avons actuellement quatre chambres et deux corridors remplis d'objets intéressants dans le quartier des officiers, et ce n'est pas une sinécure de les montrer et expliquer aux visiteurs.

L'événement le plus digne d'être enrégistré pendant l'année a été la célébration historique, le 31 août 1922, alors que des plaques commémoratives des faits suivants ont été inaugurées dans le fort: (1) le 300ième anniversaire de la charte de la Nouvelle-Ecosse, (2) le 200ième anniversaire de la séance (tenue dans ce fort) de la première cour administrant la loi commune anglaise "English Common Law" dans ce qui est aujourd'hui le Dominion du Canada, et (3) le 100ième anniversaire de l'arrivée d'Haliburton à Annapolis Royal. Ces trois splendides monuments sont installés, l'un en dehors et les deux autres à l'intérieur du bâtiment de l'administration dans le fort. Un volume paraîtra sous peu, publié par l'Association historique d'Annapolis Royal, contenant un compte rendu des cérémonies qui ont eu lieu lors de l'érection des plaques et le rapport verbatim des discours qui ont été prononcés, des articles qui ont été lus en l'occasion.

APPENDICE N° 10

RAPPORT DES PARCS DES ILES DU SAINT-LAURENT

Les réserves des îles du Saint-Laurent attirent tous les ans une foule de visiteurs qui va toujours en augmentant. Sur quelques-unes des plus grandes îles près de Brockville et de Morrisburg, il y a quelquefois mille pique-niqueurs dans la même journée, et chaque île a sa quote-part de camps établis à demeure pour la saison. On estime qu'approximativement 30,000 personnes fréquentent les parcs durant la belle saison, ce qui est une preuve de leur valeur comme propriété publique.

Le nouveau parc Broder, qui est formé de l'une des plus grandes et des plus belles îles du Saint-Laurent, est devenu une villégiature très populaire et il n'y a pas une journée dans toute la saison durant laquelle la grève est désertée par les baigneurs, et ses terrains de récréation libres de joyeux pique-niqueurs. Un pavillon confortable a été construit, l'année dernière. Dans les autres parcs les réparations ordinaires aux quais ont été faites, les bâtiments ont été peinturés et le tout nettoyé.

TROISIÈME PARTIE

SERVICE FORESTIER

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE FORESTIER, R. H. CAMPBELL

Ce rapport traite des travaux du Service forestier exécutés au cours de l'exercice terminé le 31 mars, 1922.

Bien que la dépression des conditions commerciales, existant au Canada comme dans les autres pays du monde, se soit fait ressentir dans plusieurs sphères de l'activité du Service forestier, les inconvénients de la situation n'ont pas été en somme aussi grands qu'on aurait pu s'y attendre et quelques travaux particuliers ont indiqué un progrès sensible, ce qui est un indice que les conditions actuelles tendent vers la normale. Il est peut-être bon de noter que, bien que plusieurs catégories de produits forestiers provenant des réserves accusent une diminution, il y a cependant eu augmentation dans d'autres, telles que le bois de chauffage, le bois en grume et les traverses de chemins de fer. Le revenu a accusé une augmentation de $2,500 sur celui de l'an dernier qui était de $146,266. Les pertes causées par les feux de forêts ont été moindres que celles de l'année précédente, surtout à cause des conditions climatériques, mais aussi à cause de l'efficacité plus grande des moyens de combat, de l'équipement et des améliorations additionnels. Un intérêt plus grand s'est manifesté pour la plantation d'arbres sur les fermes des prairies; et les études forestières, tant en ce qui concerne les réserves qu'en ce qui a trait à l'utilisation des produits forestiers, ont accusé des progrès constants.

PROTECTION ET LUTTE CONTRE LES INCENDIES

L'année 1921 a été favorable au point de vue de la protection des forêts dans toute l'étendue placée sous l'administration du Service forestier. Les dangers d'incendies ont été légers dans le Manitoba et la Saskatchewan et plus sérieux dans l'Alberta et la Colombie-Britannique. Dans les deux premières provinces, les pluies ayant été abondantes à l'époque critique, il n'y a eu que quelques commencements d'incendies qui furent aisément maîtrisés. Dans l'Alberta il y a eu deux périodes de dangers peu ordinaires d'incendies. Dans la partie sud de la province il y a eu suffisamment de pluie au printemps et par conséquent peu de feux de forêts, mais il y a eu une période de sécheresse et de chaleurs durant l'automne et les feux ont été nombreux. Dans les districts du nord, le temps était sec au commencement du printemps et il en a résulté plusieurs incendies. Il y a eu 842 incendies, mais 35 seulement se sont propagés jusqu'à couvrir une superficie de plus de dix acres chacun. En Colombie-Britannique la saison a présenté un caractère dangereux au point de vue des incendies, mais le danger est resté confiné au district de Salmon Arm et aux réserves avoisinantes. Dans les districts de Coast et de Revelstoke il y a eu abondance de pluie et il ne s'est produit que quelques commencements de feux. Bien que le district de Salmon Arm ait eu la période d'incendie la plus dangereuse qui se fût jamais présentée, et bien que le nombre total d'incendies

ait augmenté de 408 en 1920 à 455 en 1921, la proportion de grands feux (c'est-à-dire de plus de dix acres d'étendue) a été réduite, ainsi que la superficie totale brûlée et la quantité totale de bois endommagée, en comparaison avec l'année précédente. Dans la zone fédérale du chemin de fer, le nombre de feux de forêts causés par les trains s'est élevé de 90 à 214, surtout à cause du retour aux méthodes de chauffe des locomotives au charbon à la place du pétrole. La superficie incendiée par les trains a cependant été moins grande; cela est dû surtout à un service de surveillance amélioré entrepris par les compagnies de chemins de fer.

Le rapport annuel indique un progrès dans la découverte et la suppression rapide des feux de forêts. Cela est dû non seulement à une organisation améliorée du personnel de surveillance, mais aussi à un matériel perfectionné, à l'usage des pompes portatives à gazoline, à des voitures automobiles, à des wagonnets automobiles à essence, à la construction de tours de guet et aussi à l'emploi d'avions. Cette efficacité plus grande du service est attribuable aussi aux modifications apportées aux lois du Manitoba et de l'Alberta qui donnent aux gardes forestiers fédéraux des pouvoirs plus étendus pour s'occuper des affaires tombant sous la juridiction provinciale. Dans quelques provinces, plusieurs incendies ont été causés en brûlant des broussailles contrairement à la loi et probablement plus de personnes furent condamnées pour ce délit que par les années passées. Il est regrettable d'être obligé d'en arriver à ces mesures, mais les autorités de toutes les provinces sont persuadées de l'importance de mettre en vigueur les lois qui protègent cette grande ressource naturelle. Le nombre total d'incendies de la saison était de 1,434, contre 1,532 pour la saison précédente. Parmi ce nombre, 1,211 pouvaient être classés comme légers, c'est-à-dire des incendies de moins de dix acres, et 223 ont été de grands incendies ravageant des étendues de dix acres et plus. Ainsi, 16 pour cent étaient de grands incendies, soit une réduction du chiffre de la saison dernière, alors qu'il y en a eu 27 de cette catégorie. La superficie totale brûlée était de 121,788 acres, dont 23,853 acres de bois marchand et 19,356 acres de jeunes peuplements; le reste était des terres non-boisées ou des prairies. Ces chiffres représentent des réductions sur ceux de l'année précédente qui se divisaient comme suit: superficie totale brûlée, 485,500 acres; bois marchand, 110,000 acres; jeunes peuplements, 152,600 acres.

INCENDIES DANS LES RÉSERVES FORESTIÈRES

Causes	1921		1920		1919	
	N°	%	N°	%	N°	%
Inconnues	32	11	43	20	79	36
Campeurs et voyageurs	28	9	28	13	30	14
Colons	10	3	11	5	26	12
Chemins de fer	193	65	94	44	46	21
Foudre	9	3	27	12	9	4
Exploitation forestière	....	....	2	1	12	5
Incendiaires	23	8	2	1	6	3
Enlèvement des déchets de bois par d'autres que les colons	1	*	2	1	5	2
Autres causes connues	4	1	7	3	7	3
Totaux	300	100	216	100	220	100

*Moins de 1 pour cent.

INCENDIES EN DEHORS DES RÉSERVES FORESTIÈRES

Causes	1921		1920		1919	
	N°	%	N°	%	N°	%
Inconnues	174	15	200	15	262	24
Campeurs et voyageurs	108	10	187	14	122	11
Colons	329	29	106	8	212	20
Chemins de fer	370	33	596	46	372	34
Foudre	38	3	138	11	48	4
Exploitation forestière	12	1	24	2	15	1
Incendiaires	20	2	16	1	16	1
Enlèvement des déchets de bois par d'autres que les colons	37	3	16	1	18	2
Autres causes connues	46	4	33	2	28	3
Totaux	1,134	100	1,316	100	1,093	100

TABLEAU DES INCENDIES SUR LES TERRES FÉDÉRALES

Causes	1921		1920		1919	
	N°	%	N°	%	N°	%
Inconnues	206	14	243	16	341	26
Campeurs et voyageurs	136	10	215	14	152	11
Colons	339	24	117	8	238	18
Chemins de fer	563	39	690	45	418	32
Foudre	47	3	165	10	57	4
Exploitation forestière	12	1	26	2	27	2
Incendiaires	43	3	18	1	22	2
Enlèvement des déchets de bois par d'autres que les colons	38	3	18	1	23	2
Autres causes connues	50	3	40	3	35	3
Totaux	1,434	100	1,532	100	1,313	100

LES AÉROPLANES ET LA PROTECTION DES FORÊTS

La saison de 1921 fut la deuxième au cours de laquelle, par la coopération de la Commission fédérale de l'Aéronautique et du Service forestier, des aéroplanes furent utilisés pour la protection des forêts nationales dans le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Dans chacune de ces provinces le travail variait suivant la nature de la région à patrouiller. Dans les étendues boisées du Manitoba, où il y a de nombreux lacs et rivières qui favorisent la descente, les résultats les meilleurs furent atteints par l'emploi de grands aéroplanes capables de transporter de huit à dix personnes. Lorsque de légers incendies étaient découverts, l'aviateur et son aide atterrissaient et les éteignaient. Lorsque l'incendie était considérable, l'avion se rendait à quelque poste de traite ou à un village et une équipe était transportée rapidement sur les lieux avec les appareils et les provisions nécessaires. Dans l'Alberta, les aéroplanes étaient munis d'appareils de T.S.F. Lorsque l'aviateur découvrait un incendie, la nouvelle était télégraphiée au poste principal d'aviation qui la communiquait ensuite par téléphone au garde-forestier le plus proche. De cette manière, des équipes de combat étaient envoyées quelques minutes après la découverte du feu de forêt et ainsi peu d'incendies atteignirent des proportions considérables. En Colombie-Britannique, on a trouvé moyen de survoler les incendies à une faible altitude et de s'enquérir ainsi de leurs proportions, de leur emplacement et des points par lesquels ils pourraient plus aisément être combattus. Le

service des aéroplanes était particulièrement efficace les jours ou le rideau de fumée rendait impossible de découvrir l'emplacement exact de l'incendie du sommet des tours de guet.

Dans toutes les provinces où des aéroplanes étaient utilisés, l'effet moral produit par les patrouilles était très salutaire. Les campeurs, les colons brûlant des broussailles et les excursionnistes des villes étaient tous, par le passage des avions, remémorés du soin qu'ils doivent prendre de leurs feux. Des feuillets portant des avertissements appropriés étaient lancés au-dessus des camps et des parties de pique-nique, etc., et dans certains cas, des vols spéciaux étaient entrepris pour lancer ces messages sur les foires et les assemblées sportives.

AMÉLIORATIONS

Les conditions qui favorisent la diminution des dangers d'incendies dans les étendues boisées sont: la transmission rapide de la nouvelle au quartier-général, et des voies de communication par lesquelles les hommes peuvent être transportés rapidement sur les lieux pour combattre les incendies. Cela nécessite la construction de plusieurs ouvrages durables dans les réserves et plus ils sont parfaits, meilleure est la protection qu'ils permettent. Les travaux à exécuter dans les réserves nationales sont prévus longtemps d'avance. Durant la période la moins dangereuse, le personnel de protection est employé à l'installation de lignes téléphoniques, à l'érection de tours de guet et à la construction de chemins, de sentiers, de ponts, etc. Lorsqu'au cours d'une année les incendies sont fréquents, il est difficile d'exécuter ces améliorations; mais lorsque les feux sont peu nombreux, la construction de lignes téléphoniques, de chemins, etc., augmente en proportion. Excepté en Colombie-Britannique où, dans l'un des districts, les feux de forêts ont été très nombreux, la saison fut en somme très favorable, de sorte que les travaux d'amélioration avancèrent rapidement. La construction des ouvrages fut rendue plus facile du fait que le coût des matériaux avait baissé et que la main-d'œuvre pouvait être obtenue plus facilement. Au total, $55,811 furent déboursés pour les travaux et l'on doit y ajouter le travail exécuté par les gardes lorsqu'ils n'étaient pas occupés à combattre les incendies. Outre les travaux faits dans les limites des réserves, les gardes employés dans les districts de surveillance situés hors de ces limites améliorèrent les sentiers, les portages, les lieux de campement, etc. Cela ne sert pas seulement à faciliter leur propre surveillance, mais c'est de nature à favoriser la coopération de ceux qui voyagent dans les bois du nord et à assurer de ce fait une protection plus efficace. Outre les travaux indiqués dans le tableau suivant, tous les ouvrages existants furent maintenus en bonne condition. Les travaux non terminés à la fin de l'année ne figurent pas au tableau dont voici les détails:

	Nombre		Miles
Cabanes	18	Routes	49
Habitations des gardes	6	Pistes	239
Ecuries	14	Lignes téléphoniques	223
Tours de guet	10	Coupe-feux déboisés	17
		Coupe-feux labourés	260

SYLVICULTURE

Le terme général "Sylviculture" est employé ici parce qu'il fait comprendre mieux que tout autre le but poursuivi par le Service forestier dans l'aménagement des réserves forestières. Ce but est de procurer autant que possible pour le présent aux régions avoisinantes, des matériaux de construction et du bois de chauffage, et en même temps d'aménager la réserve au point de vue de la plus forte production pour l'avenir. En général, le but des opérations sylvicoles est

de faire disparaître des arbres vieux et de qualité inférieure pour les remplacer par les arbustes d'essences qui croissent aussi rapidement que possible. Il y a dans quelques réserves de grandes superficies de bois détruites par le feu, par les insectes ou par les maladies. Le but est d'en disposer aussi vite que possible, tant pour permettre aux nouvelles pousses de croître que pour empêcher le développement de ces insectes qui se multiplient dans les bois morts et mettent ainsi en danger les jeunes peuplements. Lorsque l'on doit disposer d'étendues considérables de bois arrivé au plein développement, cela se fait par enchères, l'acquéreur étant obligé d'abattre tous les arbres marqués par le forestier et d'assurer la forêt contre tout danger en débarrassant convenablement les branchages après la coupe. Lorsque les quantités de bois à disposer sont petites, cela est fait par l'émission de permis à des taux raisonnables, accordés aux colons des districts avoisinant les réserves. Les colons, d'ordinaire, coupent eux-mêmes les arbres et dans le cas de bois de construction, il est généralement débité dans une petite scierie portative munie d'une licence spéciale à cette fin. Voilà un des aspects de la sylviculture; l'autre consiste à planter et à semer des graines d'essences désirables dans des étendues découvertes des réserves, de manière à obtenir le nouveau peuplement aussitôt que possible.

Par suite de la stagnation du commerce et de l'industrie, il y a eu une diminution de quantité de la plupart des essences coupées sur les réserves en vertu de ventes ou de permis, à l'exception du bois de chauffage, du bois en grume et des traverses de chemins de fer.

Dans toutes les réserves, une superficie totale de 23 acres a été peuplée d'environ 70,000 plants et brins d'épinette blanche, de pin gris, de pin de Murray et de pin sylvestre. L'ensemencement a couvert 28 acres et comprenait les mêmes essences, à l'exception du pin de Murray. La plus grande partie de ces ensemencements et de ces plantations se comportèrent bien; dans un cas seulement, il y a eu de lourdes pertes dues à la chaleur excessive qui suivit la période de plantation. Des pépinières ont été établies dans plusieurs réserves, de manière à avoir un approvisionnement de plants disponibles pour la localité et des approvisionnements additionnels ont été reçus des pépinières d'Indian Head et de Saskatoon.

Une partie importante du travail sylvicole consistait à récolter les semences d'arbres. Cette opération s'est faite surtout à la demande de la British Forestry Commission qui défraye le coût de la récolte et de sa préparation pour l'expédition. La grande quantité de semence manutentionée a nécessité l'érection d'un établissement moderne pour l'extraction des graines à New-Westminster, C.-B. Il a fonctionné efficacement durant la saison de la récolte et les quatités suivantes de graines ont été recueillies; épinette de Sitka 8,125 livres; sapin de Douglas, 4,500 livres; tsuga de l'ouest, 440 livres; et de petites quantités d'autres essences. Au total, 7,500 livres ont été expédiées à la British Forestry Commission, et le surplus, à la fin de l'exercice, était réparti entre les divers services forestiers du Canada et du continent américain et expédié dans différentes autres parties du monde. L'établissement de New-Westminster, bien que n'étant probablement pas le plus grand de son genre, est cependant l'un des mieux outillés et des plus efficaces.

PÂTURAGES DANS LES RÉSERVES FORESTIÈRES

Bien qu'il y ait eu une légère diminution du nombre de permis de pâturage dans les réserves forestières et du nombre total de bestiaux mis en pacage, cela ne prouve pas que les fermiers et les éleveurs apprécient moins ce genre d'utilisation des réserves. Cela indique une dépression générale de l'industrie de l'élevage, due aux bas prix qui ont prévalu durant les deux dernières années. Advenant un retour aux prix plus élevés et à la prospérité générale de cette industrie, il n'y a

pas de doute que les facilités de pâturage qu'offrent les réserves seront mises encore plus à profit. Quoique dans quelques provinces la précipitation pluviale ait été plutôt faible vers la fin de la saison, le pâturage resta bon et le bétail quitta les réserves en bonne condition. Dans toutes les réserves où il y a des pâturages, on veille attentivement à répartir les avantages avec justice et équité parmi les fermiers et les éleveurs de bétail du district desservi par la réserve. Ce travail a été beaucoup facilité par la formation d'associations locales d'élevage, qui coopèrent avec les autorités forestières à la gestion des troupeaux des réserves. L'examen de pâturages s'est continué et l'on espère que tous les pacages des diverses réserves seront éventuellement examinés de cette manière. Le but de ces examens est de s'assurer de leur étendue et de leur qualité, de fixer le nombre maximum d'animaux qui peuvent s'y nourrir sans danger de causer des dommages à l'herbe par un pâturage abusif, et de décider s'il est recommandable de faire quelques modifications en vue d'améliorer la quantité et la qualité de l'herbe. Dans les provinces des Prairies, la plus grande partie du pacage se fait encore dans les réserves du sud, mais il y a de vastes superficies propres aux pâturages dans les régions septentrionales, dont on fera un usage beaucoup plus étendu, dès que les conditions et les moyens de transport s'amélioreront. Le nombre total de bestiaux mis en pacage était de 88,392, soit une diminution de 2,000 têtes sur l'année précédente. Les troupeaux comprenaient 58,938 bêtes à cornes, 18,502 chevaux et 10,952 moutons.

LES RÉSERVES FORESTIÈRES COMME LIEUX DE RÉCRÉATION

L'usage légitime des réserves forestières pour se récréer ne leur fait pas de tort, tout au contraire; mais les chasseurs ou les campeurs doivent prendre garde de ne pas causer de dommages à la forêt et, en particulier, ils ne doivent pas permettre que ces dommages lui soient causés par leur insouciance à l'égard des feux qu'ils allument. L'avantage qui résulte de cet usage des forêts est que cela permet aux gens de les connaître et qu'ils sont ainsi portés à apprécier leur importance et à coopérer avec les autorités à leur conservation. Un nombre toujours croissant de personnes vont séjourner dans les réserves forestières pour s'y récréer. Cette augmentation était manifeste durant l'exercice au Manitoba et en Colombie-Britannique. D'autres cottages d'été ont été construits dans les parties des réserves désignées à cette fin et le nombre de villégiateurs dans les réserves de la Colombie-Britannique dépassa celui des années précédentes; ceux-ci comprenaient, outre les résidents des diverses provinces canadiennes, des visiteurs venus de la Grande-Bretagne, des Etats-Unis, de l'Amérique du Sud et de Hawaï. Outre les revenus directs provenant de ces visites, celles-ci concourent à faire connaître de plus en plus dans tout le monde les ressources forestières du Canada.

PLANTATION D'ARBRES SUR LES FERMES DES PRAIRIES

Bien que durant l'exercice 1921-22 un intérêt plus marqué se soit manifesté au sujet de la plantation d'arbres, les conditions générales et les marchés incertains ont empêché bien des fermiers d'entreprendre ce travail, malgré leur vif désir de le faire. Les plantations d'arbres, tant comme moyen de prévenir les mauvais effets des grands vents sur le sol et sur les récoltes que pour améliorer l'apparence et le confort de l'habitation rurale, sont plus hautement appréciées qu'auparavant et, au retour des conditions normales, on espère que ces plantations sur les prairies reprendront avec plus de vigueur. Aux conventions et autres assemblées similaires, la plantation d'arbres dans l'Ouest a été chaudement recommandée à maintes reprises.

Au point de vue de la croissance, la saison a été favorable. Aucun dommage sérieux n'a été causé par le froid durant l'hiver de 1920-21. Non seulement les diverses essences d'arbres feuillus, dont les rideaux sont principalement formés, sont sortis de l'hiver en très belle forme, mais la même remarque s'applique aux résineux distribués. De plus, les rapports indiquent que les arbres fruitiers tels que pruniers, pommiers, pommetiers, etc., plantés et protégés de rideaux d'arbres ont aussi très bien passé l'hiver. A la station d'essais forestiers d'Indian Head, les récoltes de prunes et de huit variétés de pommes ont été abondantes et les inspecteurs ont rapporté plusieurs cas où des fermiers ont obtenu de bons succès avec des arbres fruitiers. Les pépinières fédérales n'expédient pas de fruits ni d'arbres d'ornement, mais les fermiers constatent que dès l'établissement d'un rideau de protection, il leur est possible de cultiver des arbres fruitiers qui, sans cela, ne pourraient réussir.

Toutes les catégories d'essences ont eu une bonne croissance dans les pépinières, mais la récolte des graines d'arbres n'a pas été satisfaisante. On en a cependant recueilli suffisamment pour les besoins des pépinières et il y en eut encore pour la distribution. Les plantations à demeure se comportèrent très bien, la croissance étant plus appréciable qu'en 1920. Un nombre considérable de brins de conifères ont été distribués pour être replantés dans les réserves forestières qui n'ont pas de pépinières. La température a été favorable durant la saison des envois de plants dont la distribution se fit d'une façon expéditive. Le nombre de brins et de boutures distribués a augmenté de 750,000 sur celui de l'an dernier, et le nombre de nouvelles demandes de plants dépassait de 400 celui de 1921.

LABORATOIRES DES PRODUITS FORESTIERS

L'exercice 1921-22 a été marqué par le succès. Le nombre de demandes d'informations a été de beaucoup supérieur à celui des années précédentes. L'atelier de fabrication expérimentale de papier a fonctionné plus longtemps; les travaux de recherches et d'investigations ont été les plus considérables depuis le commencement de la guerre et le nombre de visiteurs était supérieur de plus de 200 à celui des années passées.

Un grand nombre d'investigations étaient en marche, mais il est possible de n'en citer que quelques-unes des plus importantes. Elles comprennent: l'étude de l'analyse chimique des bois de pulpe; l'aptitude des arbres arsins à faire du bois de pulpe; l'emmagasinage de la pulpe dans l'eau; l'utilisation des déchets de chanvre dans la fabrication du papier; la force maximum du papier "kraft". Parmi les études entreprises par la section de Physique du laboratoire, citons celles sur la pourriture des charpentes, sur la capacité de flexion du bois, sur le séchage au four et sur l'identification des bois. Plus de 12,000 épreuves furent faites au cours de l'étude des propriétés des bois canadiens. L'étude des bois de mine de la Nouvelle-Ecosse a été terminée et d'autres investigations ont eu pour objet la force des bois d'aéroplanes, la résistance des lambourdes, la force de retenue des clous par les diverses essences, ainsi que des essais relatifs aux carton-fibre. L'étude principale de la préservation des bois a porté surtout sur celle du traitement préservatif des traverses de chemins de fer qui fait l'objet d'une attention soutenue. D'autres investigations ont porté sur la susceptibilité de l'érable et du tremble de se prêter au traitement de préservation, sur les préservatifs brevetés, sur le traitement des supports de poteaux de téléphone et sur la manière de rendre le bois ignifuge. Des progrès satisfaisants ont été faits dans toutes ces recherches et tous les autres travaux du laboratoire furent poursuivis plus activement que jamais. Il est évident que les gens au Canada qui ont à s'occuper des produits forestiers, s'adressent de plus en plus aux laboratoires pour obtenir des informations relatives à leur travail.

RECHERCHES SUR L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

Les autorités forestières du Canada se livrent à deux catégories générales de recherches: premièrement, l'étude des ressources forestières et deuxièmement, l'étude des méthodes d'exploitation propres à assurer la production constante la plus élevée qui puisse être obtenue économiquement.

Au cours de l'exercice 1921-22, le travail relatif au premier de ces problèmes consistait, dans une certaine mesure, à réunir deux branches de travaux précédemment exécutés, la première par la Commission de la Conservation et la seconde par le Service forestier. Ce dernier a terminé un grand nombre d'études sur les ressources des réserves forestières fédérales, et il continue de réunir des données semblables pour toutes les réserves. Il a fait aussi des études préliminaires de vastes étendues situées au nord des régions colonisées des provinces des Prairies. La Commission de la Conservation avait publié des rapports complets sur les ressources forestières de la Nouvelle-Ecosse et de la Colombie-Britannique et elle avait commencé une étude des forêts de l'Ontario, étude que le Service forestier est à compléter.

En coopération avec la Commission fédérale de l'Aéronautique, on a commencé en 1921-22 l'étude de l'utilisation des aéroplanes pour faire un relevé très étendu des ressources forestières au moyen de cartes et de photographies prises du haut des airs. Ce travail ne commença que durant l'exercice et doit être poursuivi. Des données suffisantes ont cependant été obtenues pour montrer les possibilités et pour indiquer les méthodes par lesquelles les meilleurs résultats pourront être obtenus.

Le second problème, celui de l'étude des méthodes de gestion des étendues boisées pour obtenir la plus grande production constante, couvre un champ très vaste d'études sur les modes de perpétuation de peuplements en essences marchandes, de substitution de bois de plus grande valeur aux essences à valeur marchande nulle, de découverte d'utilisation des arbres actuellement inutilisables, ainsi que sur certains aspects sylvicoles et économiques des méthodes de reproduction naturelle et artificielle. Ce dernier problème comprend l'évaluation et l'étude du rendement que l'on peut attendre des diverses essences. L'évaluation du rendement exige une méthode simple et exacte de mesurage du bois sur pied; l'élaboration, pour des fins commerciales, d'une méthode susceptible de remplacer le système actuel consistant à préparer des tables pour chaque essence et chaque localité, aura une très grande valeur.

Ce travail d'investigation approfondie reçoit sa direction d'Ottawa et il est exécuté à plusieurs points du Canada: à la station d'essais forestiers de Petawawa, Ont., dans la vallée de l'Ottawa, et au lac Edouard, Qué., dans la vallée du St-Maurice; en ce dernier endroit le travail est exécuté en coopération avec la Laurentide Company et avec la section d'Entomologie du ministère de l'Agriculture.

Des coupes d'essai sont faites à divers endroits du Canada, notamment à Bathurst, N.-B., en coopération avec la Bathurst Lumber Company. Des investigations forestières ont été terminées ou sont exécutées dans différentes régions de l'Est, en coopération avec les Services forestiers provinciaux et avec les compagnies particulières suivantes:—

Ontario.—Spanish River Pulp and Paper Company, district d'Algoma; Abitibi Pulp and Paper Company, district d'Abitibi; Graves, Bigwood and Company, district de Sudbury; McLachlin Brothers, Hawkesbury Lumber Company et Gillies Brothers, district de Nipissing; Shroeder Mills and Timber Company, district de Parry Sound.

Québec.—Laurentide Company, vallée du St-Maurice et Riordon Company, vallée de la Rouge.

Nouveau-Brunswick.—Bathurst Lumber Company, comté de Gloucester, et J. B. Snowball Company, comté de Northumberland.

Des arrangements ont été faits pour la saison prochaine, pour coopérer avec les compagnies suivantes:—

Ontario.—J. B. Smith and Sons, district de Nipissing; Chemin de fer National Canadien (terres de l'Est), Poupore Lumber Company et Hayward Lumber Company, district d'Algoma; Shevlin-Clarke Company, Fort Frances; Dryden Pulp and Paper Company, Dryden.

Québec.—Price Brothers, Limited, Chicoutimi; Howard Smith Pulp and Paper Company, Gaspé.

Nouveau-Brunswick.—Pejepscot Pulp and Paper Company, Kingston, comté de Northumberland.

La coopération chaleureuse des Services forestiers provinciaux et des diverses compagnies est très appréciée.

Les mêmes genres de recherches sont faits par le personnel des réserves forestières fédérales du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, ainsi que par la Station d'essais forestiers d'Indian Head, Sask.

Une partie du travail comprend des mesurages répétés durant une période d'années, de sorte qu'aucun de ces problèmes principaux n'a encore été terminé. Quelques études particulières de certaines espèces dans certaines conditions et localités ont été achevées, mais l'application générale des conclusions qui découlent de ces recherches doit être vérifiée par des études ultérieures sur d'autres espèces et dans d'autres localités.

L'élaboration des méthodes d'évaluation du bois au point de vue commercial est très avancée. Quelques tables des volumes ont été préparées et sont à la disposition de ceux qui les demandent.

Un travail considérable a été fait sur les conditions de la croissance qui suit la coupe et des conclusions pratiques ont été adoptées pour quelques localités, quant aux méthodes à adopter pour les plantations d'espèces de bois de pulpe. Des expériences encourageantes ont été faites sur l'accroissement de proportion de bois tendres dans les forêts mixtes de bois tendres et de bois durs. Des expériences de reproduction naturelle et artificielle sont pratiquées et elles ont eu un certain montant de succès. Des mesurages et des études de rendement des principales essences canadiennes sont faits dans les forêts naturelles et dans les forêts éclaircies, ce travail étant exécuté en même temps que l'élaboration des méthodes d'évaluation.

La manière de disposer des déchets de bois que le Service forestier a adoptée dans l'Ouest a été un succès et des renseignements précieux ont été obtenus au sujet de moyens pratiques de faire les ventes de bois suivant des méthodes sylvicoles.

Les recherches de modes d'utilisation des bois n'ayant actuellement aucune valeur marchande sont faites par les Laboratoires des produits forestiers dont le rapport particulier figure dans le présent rapport général.

PUBLICATIONS ET PUBLICITÉ

Les travaux relatifs aux publications et à la publicité ont augmenté considérablement durant l'exercice. Outre le rapport annuel, les principaux documents publiés sous forme de brochures ou de rapports étaient: la neuvième édition du Bulletin n° 1 intitulé "Tree planting on the Prairies", qui porte à 70,000 le nombre d'exemplaires imprimés; le Bulletin n° 71 "Canadian Sitka Spruce—Its Mechanical and Physical Properties", autre publication d'une série traitant des

essences canadiennes propres au commerce; la Circulaire n° 13, "The Cascara Tree in British Columbia". Un grand nombre de matière de moindre importance ainsi que des articles de journaux ont été préparés et distribués en quantité plus grande que jamais. Des affiches portant des avertissements contre les incendies, et des cartes portant de courts avis, pour distribution aux touristes et pour être lancées par des aéroplanes, ont été imprimées en plus grand nombre et de manière à frapper davantage l'attention. Grâce à la coopération du ministère des Postes, dans de nombreux bureaux de poste de l'Ouest on a encore oblitéré les timbres au moyen d'avertissements contre l'usage insouciant du feu dans les forêts.

BIBLIOTHÈQUE

Au fur et à mesure que les travaux de recherches du Service augmentent, le besoin de recourir aux ressources de la bibliothèque grandit davantage et le but de cette bibliothèque est d'être à la hauteur des importants travaux entrepris par le Service. En faisant des emprunts dans d'autres bureaux—non seulement à Ottawa, mais à Toronto, New Haven et autres villes du Canada et des Etats-Unis—le travail du personnel préposé aux recherches a été facilité et étendu. L'exécution du projet, qui prit naissance l'an dernier, de préparer et de faire circuler des listes de références sur certains sujets choisis a été continuée. Jusqu'à présent les listes ont eu rapport aux tables de croissance, de volume, etc., de la bibliothèque de ce bureau; sept de ces listes ont été distribuées durant l'année. Elles ont été envoyées, non seulement aux fonctionnaires du Service, mais aussi à un certain nombre de personnes pour lesquelles elles présentent de l'intérêt et auxquelles elles peuvent être utiles; plusieurs d'entre elles ont manifesté leur appréciation.

Durant l'année, environ 500 livres et brochures ont été ajoutés à la bibliothèque et 111 périodiques ont été reçus régulièrement—41 par abonnement et 70 par échange. Quelques 950 photographies ont été ajoutées à la collection dont le total se monte aujourd'hui à 13,250.

STATISTIQUES

La réunion de statistiques relatives à la production annuelle de bois scié, de lattes et de bardeaux, de bois de pulpe, de pulpe de bois et de papier a été faite comme durant les années précédentes, en collaboration avec le Bureau fédéral des Statistiques. Des bulletins pour l'année civile 1919 ont été émis pour la publication, ainsi que des articles de journaux et les rapports de l'année 1920. Les listes des rapports sur lesquels ces publications étaient basées furent revisées par le Service forestier et les rapports définitifs ont été vérifiés avant la publication. Les recherches relatives aux industries canadiennes qui emploient le bois ont été reprises.

PERSONNEL

Bureau central	54
Inspecteurs de districts	5
Inspecteurs adjoints de districts	2
Surveillants de forêts	19
Gardes-forestiers et aides	23
Gardes-feu	93
Chefs gardes-feu	11
Promoteurs de plantations d'arbres	8
Laboratoires des produits forestiers, personnel technicien	16
Commis du service extérieur	50
	281

ALLOCATIONS

Les allocations de l'exercice étaient de $1,000,000, plus les remboursements provenant du service de protection contre les incendies, etc., au montant de $23,579.99. La somme totale disponible pour les déboursés était de $1,023,579.99. Les déboursés étaient répartis comme suit:—

Appointements du bureau central	$ 18,754 90
Frais de déplacement	2,497 37
Impressions et papeterie	18,978 27
Frais divers	13,674 16
Statistiques	4,067 50
Service des gardes-feu	258,630 95
Réserves forestières	492,794 75
Etudes et recherches	45,189 44
Plantations d'arbres	71,548 35
Laboratoires des produits forestiers	86,199 88
Total	$ 1,012,335 57

Les frais de travaux en campagne, non compris les plantations d'arbres sur les fermes des prairies, sont répartis entre les provinces comme suit:—

Manitoba	$ 128,302 07
Saskatchewan	203,828 86
Alberta	250,137 53
Colombie-Britannique (zone du chemin de fer)	185,186 91
	$ 767,455 37

TABLEAU 1—ÉTAT DES RECETTES, EXERCICE FINISSANT LE 31 MARS 1922

Réserves forestières	Vente de bois	Droits de coupe et redevances	Saisie de bois	Permis de pâturage et droits de passage	Permis de fenaison et saisies	Loyer de terrain	Permis spéciaux	Plants de pépinières	Non classifié	Total
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Turtle Mountain	....	194 14	10 00	3,652 65	553 00	71 60	32 00	....	....	4,513 39
Spruce Woods	....	84 75	....	1,186 55	147 75	....	....	....	....	1,419 05
Riding Mountain	....	5,451 43	512 34	967 50	931 10	213 20	529 00	....	....	8,604 57
Duck Mountain	....	2,289 74	187 80	489 25	442 50	277 80	17 00	....	....	3,704 09
Moose Mountain	....	398 20	12 00	1,001 45	132 75	103 00	608 42	....	....	2,255 82
Beaver Hills	....	108 00	15 00	425 96	373 50	22 00	....	....	....	944 46
Porcupine	2,206 31	695 59	292 30	424 05	532 75	....	78 00	....	....	4,229 00
Pasquia	12,758 06	2,911 66	....	21 27	304 00	....	56 00	....	....	16,050 99
Fort à la Corne	247 34	624 50	12 00	2 65	12 00	....	....	....	....	898 49
Pines	50 00	1,605 25	58 91	658 02	72 75	....	31 00	....	....	2,475 93
Nisbet	160 50	3,740 97	171 10	203 86	86 25	....	58 00	....	....	4,420 68
Big River	....	227 02	....	205 78	405 50	....	30 00	....	....	868 30
Steep Creek	....	23 75	....	....	....	....	....	....	....	23 75
Sturgeon	....	379 05	....	282 14	108 50	....	5 45	....	....	775 14
Keppel	....	236 25	....	833 70	....	....	10 00	....	....	1,079 95
Manito	....	286 20	....	2,120 89	48 50	....	32 00	....	....	2,487 59
Dundurn	....	10 25	....	674 15	80 00	....	10 00	....	....	774 40
Seward	....	....	....	734 07	63 75	....	26 00	....	....	823 82
Elbow	....	33 60	....	852 70	726 00	....	100 00	....	....	1,712 30
Big Stick	....	....	....	6,369 76	....	....	61 00	....	....	6,430 76
Cypress Hills	....	1,557 11	53 90	5,292 12	....	30 05	11 00	....	138 45	7,082 63
Cooking Lake	....	27 00	....	998 79	235 25	....	....	....	....	1,261 04
Crowsnest	1,844 85	2,316 81	650 55	8,411 35	24 50	28 20	255 13	....	30 00	13,561 39
Bow River	....	2,918 43	....	6,596 21	31 00	....	69 15	....	....	9,614 79
Clearwater	16,063 98	253 20	....	179 86	31 75	23 00	221 60	....	....	16 773 39
Brazeau	8,244 66	1,934 50	....	45 30	....	560 14	340 00	....	....	11,124 60
Athabaska	1,633 00	17 32	....	58 31	11 25	....	81 00	....	....	1,800 88
Lesser Slave	10,991 66	....	....	23 78	88 79	....	21 00	....	....	11,125 23
Réserves de la Colombie-Britanique	6,667 55	133 45	....	12 25	77 75	337 90	198 32	....	....	7,427 22
Indian Head (pépinière)	....	....	....	....	....	....	3 00	1,528 50	471 15	2,002 65
Totaux	60,867 91	28,458 17	1,975 90	42,724 37	5,520 89	1,666 89	2,884 07	1,528 50	639 60	146,266 30

TABLEAU 2—ÉTAT DES COUPES DE BOIS FAITES SUR LES RÉSERVES FORESTIÈRES, EXERCICE FINISSANT LE 31 MARS 1922

Réserves forestières	Nombre de permis		Espèce et quantité de bois dont la coupe a été autorisée								Redevances et droits
	Gratuits	Payés	Perches ou liteaux de clôture	Piquets de clôture	Bois de sciage	Traverses de chemin de fer	Bois de mine	Bois de construction	Bois de chauffage vert	Bois de chauffage sec	
					Pds, m.p.		Pds lin.	Pds lin.	Cordes	Cordes	$ c.
Turtle Mountain	109	22		600	7,366			7,670		2,791	194 14
Spruce Woods	64	10	80	400				1,000		1,035	84 75
Riding Mountain	196	565	1,716	22,228	1,424,868			15,436	544	5,847	5,451 43
Duck Mountain	192	157	3,345	14,130	606,336			17,461	4	4,773	2,289 74
Moose Mountain		119		6,175				2,960	7	752	398 20
Beaver Hills	66	4		600				5,400		653	108 00
Porcupine	25	31	600	5,104	189,196			23,350		123	695 59
Pasquia	22	93	400	43,034	756,772			8,594	20	7,464	2,911 66
Fort à la Corne	67	87	850	8,185	117,823			10,324	25	1,803	624 50
Pines	60	109	3,150	3,093	21,350	3,000		9,200		5,320	1,605 25
Nisbet	175	220	2,225	6,450	15,668	3,036		19,060	100	13,843	3,740 97
Big River	19	14	2,900	6,050				13,240		649	227 02
Steep Creek	2	3		400	2,500					35	23 75
Sturgeon	1	7		600	20,000	6,648		2,080		25	379 05
Keppel	36	44		360				250	56	302	236 25
Manito	36	86	7,800	5,750				1,000	205	472	286 20
Dundurn	5	2							16	40	10 25
Elbow	21	4			1,000			80		208	33 60
Cypress Hills	125	417	20,445	52,575	74,930		2,000	48,178	1,022	2,500	1,557 11
Cooking Lake	23	2		250						476	27 00
Crowsnest	201	109	10,995	8,155	558,682		30,000	137,447	10	1,036	2,316 81
Bow River	32	54	10,107	9,380	15,160		1,050	288,468		797	2,918 43
Clearwater	58	14						12,670		1,837	253 20
Brazeau	18	14			30,000		285,864	194,666		505	1,934 50
Athabaska	3	1						2,664		50	17 32
Réserves de la Colombie-Britannique	6	18	2,400	200	33,000		27,375	4,458	21	63	133 45
Totaux	1,562	2,206	66,413	193,719	3,874,651	12,684	346,289	825,656	2,030	53,399	28,458 17

TABLEAU 3—PERMIS DE PÂTURAGES ACCORDÉS SUR LES RÉSERVES FORESTIÈRES, EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1922

Réserves forestières	Nombre de permis	Quantité d'animaux				Redevances et droits perçus
		Bestiaux	Chevaux	Moutons	Totaux	
						$ c.
Turtle Mountain	137	1,596	226	....	1,822	3,644 40
Spruce Woods	56	1,257	171	....	1,428	1,186 55
Riding Mountain	97	1,623	78	40	1,741	879 50
Duck Mountain	26	1,261	23	....	1,284	489 25
Moose Mountain	94	2,071	281	....	2,352	1,001 45
Beaver Hills	37	899	57	....	956	425 96
Porcupine	41	994	77	....	1,071	414 05
Pasquia	6	52	8	....	60	21 27
Fort à la Corne	1	5	2	....	7	2 65
Pines	32	1,457	118	....	1,575	658 02
Nisbet	21	470	15	....	485	203 86
Big River	6	497	32	40	569	205 78
Sturgeon	14	569	42	....	611	282 14
Keppel	45	1,293	418	700	2,411	833 70
Manito	87	3,264	783	19	4,066	2,100 69
Dundurn	30	1,468	317	....	1,785	674 15
Seward	18	387	319	....	706	734 07
Elbow	85	1,290	562	550	2,402	852 70
Big Stick	103	8,625	2,797	6,650	18,072	6,342 76
Cypress Hills	97	6,119	3,881	....	10,000	5,227 32
Cooking Lake	69	1,979	74	....	2,053	998 79
Crowsnest	143	12,295	3,739	2,953	18,987	8,411 35
Bow River	179	9,367	4,143	....	13,510	6,566 61
Clearwater	43	37	214	....	251	179 86
Brazeau	3	....	49	....	49	45 30
Athabaska	8	6	55	....	61	58 31
Lesser Slave	2	14	15	....	29	23 78
Réserves de la Colombie-Britannqiue	6	43	6	....	49	12 25
Totaux	1,486	58,938	18,502	10,952	88,392	42,476 52

TABLEAU 4—BOIS COUPÉ SUR LES RÉSERVES FORESTIÈRES EN VERTU D'ACTES DE VENTES, EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1922

Réserves forestières	Ventes anciennes se continuant	Ventes de l'année	Bois scié	Bois de mine		Poteaux de téléphone	Traverses de ch. de fer	Poteaux	Droits perçus
				Etais	Travées				
			Pds, m.p.	Pds lin.	Cordes	N°	N°	Pds lin.	$ c.
Porcupine	5	....	1,031,057	158,188	100,357	....	....	....	2,206 31
Pasquia	7	3	4,209,174	....	....	....	....	....	12,758 06
Fort à la Corne	2	....	291,077	....	....	....	....	....	247 34
Pines	....	1	....	....	....	....	....	....	50 00
Nisbet	1	....	....	....	591	....	....	....	160 50
Crowsnest	1	....	38,705	....	....	....	....	....	1,844 85
Clearwater	2	2	....	85,887	105,090	....	....	....	16,063 98
Brazeau	4	1	1,218,173	666,858	706,208	....	571,405	....	8,244 66
Athabaska	1	....	405,834	....	....	....	....	....	1,633 00
Lesser Slave	3	....	2,279,846	....	....	....	....	....	10,991 66
Réserves de la Col.-Britannique	8	1	301,074	....	....	9,950	....	73,315	6,667 55
Totaux	34	8	9,774,940	910,933	912,246	9,950	571,405	73,315	60,867 91

TABLEAU 5—INDIQUANT LA QUANTITÉ DE BOIS VENDUE ET LES DROITS À PERCEVOIR PENDANT L'EXERCICE FINISSANT LE 31 MARS 1922, SUR LES CONCESSIONS FORESTIÈRES DANS LES RÉSERVES FORESTIÈRES DU DOMINION.

Réserves forestières	Concessions forestières	Superficie dans la réserve	Quantités vendues			Recettes		
			Bois de charpente	Lattes	Autres* produits	Redevances payables	Loyers payables	Somme totale payable
	N°	M. C.	Pds, m.p.	N°		$ c.	$ c.	$ c.
Manitoba								
Riding Mountain..	4	42·43	398,651	....	3,867	223 98	222 15	446 13
Duck Mountain...	11	99·76	163,846	....	....	122 85	499 90	622 75
Totaux........	**15**	**142·19**	**562,497**	....	....	**346 83**	**722 05**	**1,068 88**
Saskatchewan								
Porcupine et Pasquia............	40	868·37	42,090,091	8,904,321	1,535,430	29,388 51	3,994 05	33,382 56
Big River.........	2	253·75	18,192,069	5,835,600	....	14,742 04	1,286 75	16,028 79
Nisbet et Pines.	4	80·69	....	....	10,073	2,238 05	173 15	2,411 20
Totaux........	**46**	**1,202·81**	**60,282,160**	**14,739,921**	....	**4,636,860**	**5,453 95**	**51,822 55**
Alberta								
Crowsnest.........	11	254·94	5,666,163	1,836,650	1,457,981	7,539 88	1,374 70	8,914 58
Bow River........	14	327·90	2,345,561	....	1,943	1,246 51	1,825 60	3,072 11
Clearwater........	4	371·52	....	....	191,596	7,633 84	1,887 30	9,521 14
Brazeau...........	11	163·85	692,756	....	176,191	7,387 13	1,131 30	8,518 43
Totaux........	**40**	**1,118·21**	**8,704,480**	**1,836,650**	....	**23,807 36**	**6,218 90**	**30,026 26**
Colombie-Britannique								
Totaux...........	**11**	**133·57**	**1,041,965**	....	....	**940 26**	**667 85**	**1,608 11**
Grand total								
Grand Total......	**112**	**2,596·78**	**70,591,102**	**16,576,571**	....	**71,463 05**	**13,062 75**	**84,525 80**

*Les chiffres de cette colonne indiquent le nombre d'unités d'après lesquelles les droits ont été calculés. Ils comprennent 11,417 piquets de clôture, 2,661 cordes de bois de chauffage, 325 cordes de bois de pulpe, 73,347 pieds linéaires de palplanches, 1,825,978 traverses de chemin de fer, 5,926 liteaux et 1,457,442 pieds linéaires d'étais de mine.

APPENDICE N° 1

RAPPORT DU CHEF DE LA SECTION DE PLANTATION D'ARBRES, NORMAN M. ROSS

Les conditions de croissance des arbres et l'établissement de nouvelles plantations durant la saison de 1921 ont été généralement très favorables. Les inspecteurs font tous rapport qu'une plus grande proportion d'arbres nouvellement plantés ont bien repris et que leur croissance est satisfaisante. Dans le sud-ouest du Manitoba et le sud-est de la Saskatchewan, une superficie restreinte éprouva une chaleur extrême et une période de sécheresse vers la fin de juillet; de nombreux jeunes plants qui avaient commencé de croître au commencement de la saison, séchèrent sur pieds et moururent vers la fin de l'été.

Bien qu'un intérêt général se manifeste plus que jamais auparavant à l'égard de la plantation d'arbres, la situation agricole de l'Ouest—surtout la main-d'œuvre et les marchés instables—rendent impossible à un grand nombre de fermiers d'entreprendre la plantation d'arbres, malgré le vif désir qu'ils en ont. Cette situation redeviendra graduellement normale et, d'après tous les indices, nous pouvons espérer que cette opération reprendra partout une très grande activité.

La gelée n'a causé pratiquement aucun sérieux dommage durant l'hiver de 1920-21. A la pépinière d'Indian Head, les arbres fruitiers sortirent de cette saison en excellente condition et, outre une grosse récolte de prunes, huit différentes variétés de pommes arrivèrent à maturité et étaient de bonnes tailles et de bonnes qualités. Les inspecteurs rapportent également plusieurs cas où des fermiers obtinrent de bonnes récoltes de prunes et de pommettes, lorsqu'elles étaient protégées de rideaux d'arbres.

Dans tous les districts, les inspecteurs rapportent d'excellents résultats obtenus de la plantation de résineux fournis par la pépinière. Lorsque ces arbres sont bien pris, leur croissance est très satisfaisante et ils constituent certainement les meilleurs arbres des plantations permanentes des prairies.

PÉPINIÈRES

Toutes les catégories de plantations des pépinières ont eu une bonne croissance. Celle de caragans a souffert d'une forte tempête de vent juste au moment de la germination des graines et environ la moitié fut détruite. Les résineux, brins nouvellement transplantés et couches fraîchement ensemencées, se comportèrent bien.

Distribution.—Les envois de plants d'arbres feuillus furent commencés le 23 avril et terminés le 5 mai. Les conifères furent expédiés le 10 mai et la distribution fut achevée le 12 mai.

DISTRIBUTION DES ARBRES FEUILLUS EN 1921

Nombre de demandeurs ayant reçu des arbres	3,603
Plants et boutures distribués	4,083,975
Moyenne par demandeur	1,092
Nombre de demandeurs sur la liste d'inspection, 1921	7,561
Nombre de nouveaux demandeurs en 1922	2,226

Aux pépinières d'Indian Head et de Saskatoon, les plants d'arbres feuillus suivants sont disponibles ce printemps (1922): érables négundo 3,554,500; frênes verts 347,000; peupliers de Russie 1,176,000; cornouillers de la Floride 1,292,500; cornouillers à feuilles pointues 831,500; saules à feuilles de laurier 308,775; caragans 839,000; total 8,349,275.

CONIFÈRES

Deux cent quarante personnes ont reçu les plants de conifères suivants à un tarif nominal: épinettes blanches 18,750; pins gris 5,000; pins sylvestres 22,750; total 46,500. En outre, 57,000 brins et plants de pins et d'épinettes ont été expédiés pour les plantations des réserves forestières du Manitoba et de la Saskatchewan, portant le total à 103,500.

Récolte des semences.—Par suite de causes diverses, la saison a été très défavorable à la récolte des graines d'érables. Dans la plupart des districts la semence ne se forma pas et plus tard durant la saison, probablement à cause de quelques semaines de chaleur excessive, la semence qui se forma dans certaines localités n'arriva pas à maturité. Nous n'avons pu recueillir que 166 livres de semence d'érable et 658 livres de frêne. Environ 450 livres de graines de caragan ont été ramassées à la station d'Indian Head et 150 livres à celle de Saskatoon.

Dans les réserves forestières du nord de la Saskatchewan et dans la réserve Riding Mountain, on a recueilli 267 boisseaux de cônes de pin gris qui ont rapporté 104 livres de graine. Les cônes furent envoyés à la pépinière d'Indian Head où la graine fut extraite et nettoyée. Quarante-quatre boisseaux de cônes de pin de Murray ont été receuillis dans les contreforts des Rocheuses; ils ne produisirent que 7 livres ½ de semence, la sécheresse ayant probablement empêché les graines d'arriver à maturité. L'année ne fut favorable pour la semence d'épinette blanche dans aucune des parties de l'Ouest. Nous avons pu nous en procurer six boisseaux provenant de quelques arbres de la pépinière d'Indian Head et 5 livres de semence en furent extraites.

Distribution des semences.—Cinquante livres de semence d'érable, 25 de frêne et 100 de caragan ont été distribuées en mars 1922 à 105 demandeurs. Dix livres de semence d'épinette et 100 livres de pin gris ont été envoyées à diverses réserves forestières pour servir à des essais et pour être mis en couches.

Plantations permanentes.—Toutes les plantations permanentes ont eu une très bonne croissance, en moyenne beaucoup meilleure que celle de 1920. Les mesurages de croissance ont été faits comme d'ordinaire dans toutes les plantations plus anciennes, travail qui exigea le mesurage de plusieurs milliers d'arbres.

Insectes nuisibles.—La mouche à scie du mélèze a fait encore son apparition en grand nombre dans quelques plantations de tamaracs et de mélèzes, mais les arbres furent immédiatement aspergés d'arséniate de plomb et aucun dommage sérieux ne leur fut causé. Les rapports généraux de divers districts indiquent que les chenilles et les aphis des érables prédominaient dans le sud du Manitoba. Plusieurs rapports annonçaient la présence de la cantharide dans les caragans, surtout dans l'Alberta et l'ouest de la Saskatchewan.

PLANTATION DANS LES RÉSERVES

Dans la réserve *Spruce Woods*, 43,000 brins de pin gris ont été plantés sur une superficie de 15 acres; 96 livres de semence de pin gris ont été semées à la volée sur 26 acres et deux livres de semence d'épinette ont été semées sur

une demi-acre. Les rapports relatifs aux plantations faites durant la saison sur cette réserve sont très désappointants. Après trois années de précipitations pluviales très faibles, l'été de 1921 paraissait beaucoup plus favorable, mais dans ce district particulier, il y eut deux semaines de chaleur intense en juillet qui brûla tout dans ce terrain léger et sablonneux. Une très petite proportion des nouveaux peuplements, survécut et même les plantations plus anciennes souffrirent beaucoup. La germination se produisit au commencement de l'été dans les superficies ensemencées, mais les jeunes plants furent apparemment grillés durant la vague de chaleur.

Dans la réserve *Cooking Lake,* une nouvelle plantation fut établie au printemps de 1921 sur environ cinq acres et l'on se servit de plants cultivés à la pépinière locale; quelques autres petites étendues d'essais furent aussi ensemencées. A la fin d'octobre, 87 pour cent des plants survivaient.

Dans la réserve *Cypress Hills,* à peu près une acre trois-quarts servit à des plantations d'essai avec de petits plants cultivés à la pépinière locale.

VIDAL'S POINT

Quarante-deux permis de campement furent émis pour le parc public de Vidal's Point, vallée de la Qu'Appelle. Ce parc constitue la seule propriété publique disponible bordant les lacs Qu'Appelle que le public puisse utiliser à titre de terrain de récréation, et chaque année il attire un nombre toujours plus grand de villégiateurs. Il y a là une superficie restreinte à l'usage des campeurs et une autre partie, pourvue d'une excellente plage de bain, bien ombragée et favorable aux pique-niques. L'utilisation croissante de cette propriété par le public réclame certaines améliorations sanitaires, ainsi que l'érection de cabines de baigneurs, de quais, etc. Le Service forestier ne pouvant pas disposer de crédits à cette fin, cette propriété fut constituée en octobre 1921, par arrêté du Conseil, en parc fédéral, sous le nom de Vidal's Point et a été placée sous l'administration du Service des Parcs nationaux.

APPENDICE N° 2

RAPPORT DE L'INSPECTEUR RÉGIONAL DES FORÊTS DU MANITOBA, H. I. STEVENSON

La tâche du Service forestier dans le Manitoba consiste à administrer les réserves forestières du Dominion, à protéger contre les incendies toutes les terres boisées situées à l'extérieur des réserves, ainsi que la région traversée par la voie du chemin de fer de la Baie d'Hudson actuellement en construction.

Les terres boisées situées en dehors des réserves forestières sont réparties en trois districts de surveillance: (1) Le Pas, comprenant la partie nord-ouest de la province; (2) le Manitoba-Nord, comprenant la partie nord-est; et (3) le Manitoba-sud, comprenant la région des lacs Winnipeg et Winnipegosis et la partie est de la province, de la frontière à la rivière Berens.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

La protection contre les incendies dans les réserves forestières est assurée par des gardes-forestiers à cheval, par des vigies stationnées à des tours de guet et par des volontaires des groupements voisins. Il existe dans les réserves

forestières du Manitoba un réseau complet de routes, de pistes et de lignes téléphoniques qui permettent aux forestiers de découvrir rapidement les incendies et de s'y transporter avec des équipes et des appareils de combat avant la destruction d'une étendue de quelque importance.

En dehors des réserves forestières, la surveillance est faite presque entièrement en canots. Les hommes travaillent par deux et suivent les différents cours d'eau. C'est là le seul mode de transport existant des régions septentrionales de la province et les patrouilles sont réparties le long des divers lacs et rivières. Quelques-unes de ces patrouilles parcourent de 150 à 200 milles.

La saison de 1921 a été remarquablement exempte d'incendies. Au commencement du printemps les conditions étaient mauvaises dans les parties les moins boisées des réserves. Le sol sécha avant la pousse des feuilles et de grands vents soufflèrent la plupart du temps. Il en résulta plusieurs grands feux d'herbe qui détruisirent quelques jeunes peupliers de peu de valeur, mais aucun arbre d'essence utile, ni aucun bois marchand ne furent atteints. Il y eut en tout 15 grands incendies (de plus de 10 acres chacun) dans les réserves forestières et aux alentours mais, comme on l'a dit précédemment, ces incendies ne détruisirent que des herbes et de jeunes peupliers. Les incendies qui se déclarent aux environs des réserves sont dus pour la plupart à la négligence des colons qui nettoyent leurs terres et brûlent le foin des marécages, mais l'on constate chaque année de leur part un soin plus grand.

En dehors des réserves, 18 feux ont été signalés, dont quatre ont été découverts par des hydravions et éteints par leurs occupants. Ils ont été restreints également à des prairies, à des muskegs et à de maigres pins gris croissant sur les élévations rocheuses. Tous ces feux se produisirent au commencement du printemps et dans presque chaque cas ils étaient dus à des feux de campements d'hiver. Les trappeurs des régions septentrionales ont l'habitude de camper lorsqu'il fait froid au fond des muskegs où l'épinette est très dense, de manière à être protégés autant que possible contre le vent. Les feux de campement se communiquent par le bas à la mousse et à la tourbe et, au commencement de l'été, ils se propagent à la surface. Durant l'hiver dernier on s'est efforcé d'avertir les trappeurs et les voyageurs du danger provenant de ces feux de campements faits en hiver, et l'on espère diminuer ainsi le nombre d'incendies attribuables à cette cause. Durant la dernière partie de la saison, la pluie a été abondante et aucun incendie n'a été signalé en août, septembre et octobre. Outre les grands incendies cités plus haut, 53 feux de petite proportion ont été signalés; ils ont été contrôlés sans qu'il y ait eu aucun dommage.

Durant l'été de 1921, plusieurs modifications ont été apportées par la législature provinciale à la loi manitobaine de la prévention contre les incendies. Le premier amendement confère aux gardes-forestiers les mêmes droits qu'à la police locale de questionner toute personne au sujet de la route qu'elle a suivie, leur permettant ainsi d'exercer une surveillance plus efficace sur les personnes qui voyagent dans le district, surtout dans les régions du nord. Le deuxième amendement met au rang de délit le fait de laisser allumer un feu de campement, que la propagation du feu ait causé des dommages ou non. Le troisième amendement donne autorité aux gardes-forestiers, de faire évacuer des colons à quelque distance que ce soit d'un incendie qui s'est déclaré au nord du cinquante-troisième parallèle. Les lois de cette province relatives aux feux de forêts sont excellentes. Les gardes fédéraux reçoivent des autorités provinciales tout l'appui désirable et les gardes-forestiers ou les gardes-feu fédéraux sont nommés agents spéciaux pour faire exécuter la loi manitobaine de la prévention contre les incendies. Durant la dernière saison, il a fallu intenter de nombreuses poursuites et quinze condamnations ont été prononcées contre des colons, pour avoir brûlé des broussailles sans permis et pour avoir refusé d'aider à éteindre les feux.

Deux patrouilles utilisant un wagonnet à essence ont été maintenues sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson, parce qu'il a été nécessaire de suivre chaque train sur la voie. Un grand nombre de petits incendies ont été éteints par ces patrouilles durant la saison et la partie dangereuse de la voie a été nettoyée à l'occasion.

PATROUILLES AÉRIENNES

Durant l'été de 1921, la Commission de l'Aéronautique établit une station d'hydravions à Victoria-Beach, pour être utilisée sous la direction du Service forestier. Trois machines y furent stationnées (deux F3 et une HS2L) et des patrouilles furent faites de la rivière Winnipeg à Norway-House, observant le territoire compris entre le lac Winnipeg et la limite d'Ontario, ainsi que les régions voisines de Norway-House, du lac Cedar, du lac Winnipegosis, du lac Waterhen, de la partie nord du lac Manitoba et du lac St. Martin. Au total, près de dix-huit millions d'acres de terres boisées étaient constamment observées par les patrouilles d'hydravions. Plusieurs incendies furent découverts par ces machines. Des équipes, des outils et des provisions furent transportés et les feux furent maîtrisés. Outre la tâche accomplie, les hydravions produisirent un grand effet moral sur les gens habitant le territoire patrouillé et ils démontrèrent pleinement leur valeur dans tous les genres de travaux auxquels ils furent employés.

AMÉLIORATIONS

Les travaux d'améliorations exécutés dans les réserves forestières consistaient surtout à réparer les chemins, les pistes, les ponts et les lignes téléphoniques, ainsi qu'à maintenir les constructions en bon état. Par suite de la chute de pluie excessive durant la dernière partie de la saison, le personnel des gardes-feu fut constamment employé à réparer les ponts et les ponceaux emportés par les flots. Durant l'été 190 milles de coupe-feu furent labourés et disqués et près de 25 milles de lignes téléphoniques furent reconstruites dans la réserve Duck-Mountain. Les lignes téléphoniques de toutes les réserves furent inspectées et réparées et environ 250 milles de chemins furent élargis et réparés. Les lignes de téléphone de ce district sont aujourd'hui en bon état.

Une tour en acier de 60 pieds fut transportée de l'ancien district de surveillance de Roblin à un endroit proche du poste de surveillance de Dauphin, dans la réserve Riding Mountain; elle fut érigée à un endroit favorable et reliée au Central téléphonique. Dans la réserve Duck Mountain, une nouvelle tour en acier fut érigée dans le district de Pine River, sur la route Garland-Singoosh. Cette tour domine presque toute la limite est de la réserve, ainsi que le territoire situé à l'est du lac Winnipegosis.

Deux nouvelles cabanes de gardes-feu ont été construites à peu de frais sur le chemin de fer de la Baie d'Hudson, l'une au 42ème mille et l'autre au 185ème mille. Il s'est produit une baisse notable dans le coût de la main-d'œuvre et des matériaux cette année, et tous les travaux d'améliorations ont pu être exécutés à un prix inférieur à celui de l'année précédente.

SYLVICULTURE

Il y a eu diminution marquée du nombre de permis émis durant la dernière saison; il n'en a pas été émis plus du tiers du nombre ordinaire. Cela était dû à l'extrême dépression financière dans le pays, laquelle arrêta pratiquement tous travaux de construction dans les districts ruraux. Bien que cette situation soit la cause d'une diminution considérable de revenus, elle offre des avantages sous certains rapports, parce que la quantité de bois marchand des réserves forestières est limitée et, jusqu'à présent, pour répondre aux besoins des colons, nous avons coupé peut-être plus de bois dans les réserves que n'en demandait

une saine méthode de sylviculture. Un autre avantage marqué sous ce rapport est que cette situation permet de surveiller avec plus de soin les coupes qui sont faites.

Durant l'été, un certain nombre de terrains d'essai ont été établis, surtout pour le pin gris et l'on a éclairci des peuplements d'âges divers, à des degrés différents de densité. Neuf nouveaux terrains ont été ensemencés et plantés et les espaces libres des plantations existantes ont été comblés. Par suite de la période de grande sécheresse du commencement de la saison, un grand nombre de sujets périrent dans les plantations, dans certains cas de 30 à 40 pour cent. M. W. N. Millar, avec l'aide de forestiers du district fit une étude minutieuse de la reproduction dans la réserve Riding Mountain et il s'est proposé d'en faire diverses autres cette année.

Une grande superficie plantée de pin gris de la réserve Riding Mountain, dans les environs de la cabane de Swanson, a été arpentée et le bois en a été évalué pour être vendu plus tard.

LEVÉ ET ÉVALUATION

Un levé et une évaluation ont été faits par deux équipes d'une partie de la région située à l'est du lac Winnipeg et au nord de la rivière de ce nom. Ces équipes étaient aidées dans leur travail par des hydroplanes et le travail fut vérifié par photographie aérienne. Une reconnaissance aérienne préliminaire faite par le chef de l'équipe, lui permit d'établir son programme de travaux beaucoup mieux qu'il n'aurait pu le faire autrement. Ce travail sera poursuivi l'année prochaine.

PÂTURAGE

La paisson est permise dans toutes les réserves forestières de la province et plusieurs méthodes de gestion des troupeaux sont établies. Dans les réserves du sud il y a deux grands enclos où le Service accepte le bétail, le fait paître et lui assure des endroits où il peut s'abreuver, trouver du sel, etc. Un gardien est chargé de les surveiller et de tenir l'enclos en état. De trois à quatre mille animaux pacagent chaque année, dans ces enclos. Dans toutes les réserves il est permis en outre de faire pacager le bétail en liberté ou sur des terrains clôturés. Dans quelques cas, les fermiers d'un district se constituent en associations d'élevage, employant leurs propres gardiens, construisant des clôtures, etc., et, sous contrôle, gèrent le pâturage qui leur a été adjugé. Dans d'autres cas, des particuliers se procurent des permis pour le pâturage en liberté, ou bien ils fournissent leurs propres clôtures. On espère que les pâturages dans les réserves augmenteront beaucoup lorsque la situation économique sera normale, parce que les méthodes adoptées par le Service forestier ont donné pleine satisfaction. Les animaux qui ont pâturé la saison dernière étaient en excellente condition lorsqu'ils ont quitté les réserves.

UTILISATION DES RÉSERVES FORESTIÈRES COMME LIEUX DE RÉCRÉATION

Il y a eu une forte augmentation de demandes de lots dans les stations estivales des réserves forestières de ce district. Une nouvelle station, celle de Benito Beach, a été arpentée au nord du lac Madge. Quarante-sept lots ont été établis et le tiers a déjà été pris. A Clark Beach sur le lac Clearwater, réserve Riding Mountain, les lots sont aussi en grande demande. Tous les lots anciennement arpentés ont été pris et de nombreuses personnes ont fait des demandes, ce qui rendra nécessaire l'établissement immédiat de lots additionnels. Il y a actuellement cinq stations estivales dans les réserves forestières de ce district

et des requêtes ont été faites pour l'établissement de nouvelles dans d'autres parties des réserves.

La chasse est prohibée dans toute la réserve Riding Mountain par la province qui est chargée de la protection du gibier, parce que, du fait que l'accès à cette réserve est facile, le gros gibier en particulier était exterminé. On espère sauver ainsi de l'extermination le grand troupeau d'élans de cette réserve. Les fonctionnaires du Service forestier ont prêté leur concours aux gardes-chasse provinciaux, pour la protection du gibier dans toutes les réserves.

APPENDICE N° 3

RAPPORT DE L'INSPECTEUR RÉGIONAL DES FORÊTS DE LA SASKATCHEWAN, C. MACFAYDEN

Le travail exécuté dans la Saskatchewan par le Service forestier se divise en deux parties: premièrement, l'administration des forêts constituées en réserves par le Dominion; deuxièmement, la protection contre les incendies de toutes les terres boisées avant qu'elles ne soient mises en coupe et livrées à la culture ou constituées en réserves. La protection contre les incendies s'étend aussi aux forêts traversées par les voies ferrées et une organisation spéciale, coopérant avec les fonctionnaires de la Commission des Chemins de fer, est établie à cette fin.

Durant l'année écoulée, aucun changement important n'a été fait aux quinze réserves de la province, bien que, comme il faut s'y attendre, le travail administratif augmente constamment au fur et à mesure que les réserves sont sujettes à une gestion plus efficace et à un développement plus intensif. Comparativement aux deux années précédentes, il y a eu très peu de demandes de retraits de terres des réserves pour les livrer à l'agriculture, quoique cependant, après un examen sérieux, le retrait de quelques sections isolées ou fractions de sections ait été proposé lorsque leur valeur agricole eut été reconnue. Les réserves forestières établies sont relativement exemptes, croit-on, de terres arables, à l'exception de quelques étendues, dont une d'une superficie considérable, au sujet desquelles une décision est encore attendue. D'autre part, les terres situées en dehors des limites des réserves, sur lesquelles le Service forestier exerçait une protection contre les incendies, ont été réduites considérablement, parce qu'on était d'opinion que cette protection ne devrait pas s'exercer sur des terres qui finalement doivent être livrées à l'agriculture, excepté si des incendies se déclarant sur ces terres devenaient un danger pour les forêts avoisinantes, ou si ces terres étaient couvertes de bois marchand. On ne se propose plus de maintenir la protection sur les terres couvertes de peupliers situées loin des chemins de fer qui, lorsqu'elles seront déboisées, seront livrées à l'agriculture, mais plutôt de ne protéger que les terres qui doivent constamment rester boisées. Pour cette raison, la protection contre les incendies tend à s'exercer chaque année de plus en plus vers le nord, jusqu'à ce que la limite septentrionale des terres arables soit atteinte. Cette diminution du travail de protection contre les incendies se trouve cependant compensée par la nécessité d'augmenter la surveillance exercée sur les régions septentrionales strictement forestières et sur celles qui bordent la limite de colonisation.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

L'année a été particulièrement bonne au point de vue du nombre d'incendies et à celui des déboursés faits pour les combattre. Neuf grands incendies d'une superficie de dix acres ou plus et quarante-six feux de moins de dix acres, se sont

produits dans les réserves forestières ou dans les régions protégées situées à l'extérieur des limites; les dépenses n'ont été que de $20.66 pour le travail exécuté par d'autres que par les membres du personnel de surveillance. Ces incendies étaient répartis à peu près également entre les réserves forestières et les districts extérieurs soumis à la surveillance. Il est surtout encourageant de constater que moins d'un feu sur six prit de grandes proportions, ce qui démontre l'efficacité du travail exécuté par les gardes chargés de découvrir et de combattre les incendies.

AMÉLIORATIONS

Par suite de la saison très favorable, il a été possible de consacrer beaucoup de temps et d'argent aux travaux d'améliorations requis dans les réserves forestières et dans les districts soumis à la surveillance. Durant l'année, les quartiers du personnel des réserves furent agrandis par la construction de deux habitations en bois du type conventionnel. L'une d'elles, bâtie dans la réserve Sturgeon, remplace une vieille hutte en billes de bois hors d'usage; l'autre constitue la première construction d'un poste qui doit servir de quartier général pour la moitié est de la réserve Porcupine et elle est située à proximité de la rivière Birch dans le Manitoba. Six cabanes en billes de bois furent construites par les gardes-forestiers dans les réserves du nord. Elles sont situées de manière à servir de bases pour la lutte contre les incendies, ou pour la construction de pistes, de lignes téléphoniques, de coupe-feu, ainsi que pour emmagasiner les appareils à incendie et les vivres de réserve.

Deux tours en acier de 80 pieds ont été érigées, une dans la réserve Fort à la Corne et l'autre dans la réserve Nisbet. Le système de tours de cette dernière et celui de la réserve Pines est maintenant complet; il comprend sept tours visibles du sommet d'une tour-réservoir d'eau de la ville de Prince-Albert laquelle, la ville prêtant son aide, sert de poste central. Un détecteur d'incendie Osborne, acheté pour être utilisé sur cette dernière tour, a été livré trop tard pour être installé et utilisé, mais il est prêt pour l'année prochaine. Plusieurs tours temporaires en bois ont été érigées durant l'été à des endroits convenables des réserves et des districts de surveillance, non pas tant pour faire partie d'un système régulier de tours de guet, que pour servir aux gardes-feu lorsqu'ils sont employés à d'autres travaux et qu'ils sont éloignés des communications téléphoniques avec le système régulier.

Près de quarante-deux milles de nouveaux chemins ont été construits durant l'année. Cela ne comprend pas les réfections faites aux chemins et aux pistes existants qui furent parcourus sur une certaine distance dans chaque cas. Huit milles et demi de chemin furent ajoutés à la route de Caribou traversant la réserve Big River de l'est à l'ouest et il reste environ quinze milles à contruire l'an prochain pour la terminer. On a terminé vingt-deux milles de la piste de Fir River, qui relie les quartiers généraux de la réserve Pasquia au poste administratif de Carrot River. Dans la réserve Porcupine, une dizaine de milles de nouveau chemin furent construits au cours des réfections faites à une vieille piste menant de la cabane Piwei à celle de Swan River. Outre la construction des nouvelles routes ci-dessus, une somme considérable de travaux a été consacrée à maintenir en état et à améliorer tous les chemins et pistes existants; une grande partie des améliorations a consisté à poser des rondins et à construire des ponts et des ponceaux.

Au cours de l'année, cinquante-quatre milles de nouvelles lignes ont été ajoutés au système téléphonique des réserves du nord. Les quartiers généraux de la réserve Big River ont été reliés à la tour de guet de Bodmin, le fil étant posé sur une longueur de cinq milles sur les poteaux de télégraphe des chemins de fer Nationaux. Dans la même réserve, la ligne téléphonique de Caribou

fut prolongée de onze milles jusqu'à une distance de treize milles de la cabane Gutches, terminus proposé de la ligne à l'ouest. Vingt-sept milles de lignes ont été installés dans la réserve Porcupine, pour relier le réseau avec le poste de surveillance de Swan River. Les nouveaux quartiers généraux de la réserve Fort à la Corne furent reliés au réseau de la réserve par une nouvelle ligne de dix milles. Ils furent aussi reliés au réseau de la Glenmary Rural Telephone Co., de sorte que le bureau de l'inspecteur peut maintenant communiquer à longue distance avec la réserve, besoin qui s'est fait longtemps sentir. Toutes les lignes existantes furent maintenues ou mises en bon état et, à la fin de l'année, un wagon de fil téléphonique fut acheté pour les travaux de la saison suivante.

Un programme assez chargé de travaux d'améliorations fut élaboré pour le personnel des gardes-feu, en particulier dans les régions septentrionales éloignées des groupements de colonisation, où l'on espère que ces améliorations qui facilitent les voyages nous gagneront la coopération et le bon vouloir des résidents et des voyageurs. On peut mentionner comme exemple de ces améliorations, que sur la rivière Montréal, deux canaux ont été creusés par les gardes-feu, raccourcissant la rivière de près de cinq milles. Un tel travail ne passera sans doute pas inaperçu ou inapprécié du voyageur, surtout s'il est très chargé et remonte le cours. Un effort spécial a été fait pour dégager, redresser et élargir tous les portages, de manière à alléger la tâche ardue du transport d'un cours d'eau à un autre. Certains qu'un voyageur qui ne connait pas à fond nos cours d'eau du nord peut très facilement s'égarer dans ce labyrinthe de lacs, de baies, de chenaux, nous avons commencé de marquer les routes les plus fréquentées, de telle manière qu'elles puissent être suivies même par un novice. Des indicateurs de forme spéciale et visibles à de grandes distances sont placés près de tous les portages, à l'entrée et à la sortie des lacs et à d'autres points convenables du parcours. Le long des rivières et des lacs des régions basses, où des lieux favorables de campement sont rares, les endroits qui conviennent à cette fin sont indiqués et, lorsqu'il est nécessaire, débarrassés des broussailles, des arbres ou des buissons qui les obstruent, pour rendre leur accès facile du cours d'eau. Des huttes de rondins peu coûteuses sont construites à des points convenables pour y emmagasiner les appareils de lutte contre l'incendie et les approvisionnements et pour servir d'abris plus commodes au personnel durant les mauvais temps. L'érection de tours de guet en bois à des endroits favorables fut continuée comme durant les années passées et chaque route de canot est munie de plusieurs de ces tours le long de son parcours. Elles permettent au garde d'avoir une vue nette d'une plus grande partie de son territoire qu'il ne lui est possible lorsqu'il voyage.

PÂTURAGE

A cause de la situation anormale des deux dernières années dans l'industrie de l'élevage, le nombre de permis octroyés et celui du bétail envoyé en pacage durant l'année dernière accusent une diminution marquée. Bien que cette diminution soit regrettable, il est évident qu'elle n'est pas due à une opposition aux règlements des pâturages mis en vigueur dans les réserves, parce qu'une appréciation croissante de ces règlements se manifeste parmi les éleveurs qui profitent de ces réserves pour faire paître leurs animaux. La diminution se répartit à peu près également sur toutes les réserves et le pour cent de cette baisse ne dépasse probablement pas celui qui s'est produit dans le nombre d'animaux de la province en général. Près de 770 permis furent émis, permettant de faire paître environ 35,500 animaux, contre 885 permis octroyés l'an dernier pour à peu près 43,000 têtes. La diminution s'applique à toutes les catégories, y compris chevaux, bêtes à cornes et moutons. Pour ces raisons,

l'utilisation plus grande des réserves septentrionales ne s'est pas produite comme on s'y attendait. La plus grande partie du bétail continue de paître dans les réserves moins étendues situées dans les régions des prairies, mais comme on l'a fait remarquer dans de précédents rapports, il y a des terres à pâturage beaucoup plus grandes dans les réserves du nord et, advenant le retour aux conditions normales de l'industrie, il est naturel de s'attendre que ces terres seront mises à profit et que le sort favorisera graduellement les réserves du nord, du moins sous le rapport des chiffres.

Deux nouvelles associations coopératives ont été formées durant l'année, l'une pour la réserve Elbow et l'autre pour la réserve Nisbet. Cette manière de mettre le bétail d'un district au pâturage d'après un mode de coopération est de plus en plus en faveur et il est intéressant de noter que cette méthode a été récemment suivie dans plusieurs districts de la province, où le bétail est mis en pacage sur des terres situées en dehors des réserves.

Les conditions durant l'année ont été des plus favorables, l'herbe étant abondante dans presque chaque district. A cause du petit nombre d'animaux placés dans beaucoup de pâturages, il reste, à la fin de l'année, une quantité abondante de foin dont il faut avoir soin pour le pâturage du commencement de l'année suivante. On a discontinué autant que possible de faire paître les animaux durant toute l'année, en vue d'augmenter pour l'été la quantité de foin et pour encourager la production de fourrage pour l'hiver.

SYLVICULTURE

Par suite de la dépression financière de l'année, surtout dans les districts ruraux, la quantité de bois coupé dans les réserves en vertu de permis accuse une légère diminution pour la plupart des catégories, comparativement à l'année précédente bien que, cette exception à part, elle ait été plus grande que durant chacune des années antérieures, et cette mise à profit des réserves peut être considérée comme augmentant constamment. Le nombre total de permis octroyés était de 1,425, dont le tiers était exempt de droits. Une augmentation remarquable du nombre de traverses de chemin de fer coupées en vertu de permis est à noter, plus de 48,000 ayant été coupées, contre 11,000 l'année précédente, nombre le plus élevé atteint jusqu'alors. Il y a eu augmentation considérable aussi pour le bois de chauffage coupé qui se montait à plus de 35,000 cordes, dont les deux tiers étaient pour la vente. Il y a tout lieu de croire qu'une quantité croissante de ce produit des réserves sera coupée chaque année, vu que la population des prairies prend de plus en plus ce moyen de se procurer le combustible pour l'été. Il est intéressant de noter que, sur la quantité totale de bois de chauffage coupé, près de la moitié avait été prise dans la réserve Nisbet, aux environs immédiats de Prince-Albert. Cela est dû à l'écoulement que le bois trouve dans cette ville et à la distance relativement courte du transport à Saskatoon qui achète tout surplus. Une autre raison réside dans la main-d'œuvre suffisante que l'on pouvait se procurer dans cette ville au cours de l'hiver dernier.

L'augmentation des matériaux pris chaque année en vertu de permis est bien vue, du fait que la grande partie du bois coupé en vertu de permis comprend du bois arsin et, de cette manière, les réserves sont débarrassées de ce qui constitue une menace pour les arbres sains. L'enlèvement des déchets de bois conformément aux règlements a été très satisfaisant et, dans le cas du bois de chauffage au moins, il a été possible d'en disposer complètement sans tenir compte de sa grosseur ni de son état.

La quantité de bois de construction vendue est demeurée à peu près stationnaire, sauf que le nombre de nouvelles ventes était moins grand que l'an

passé. La quantité totale de bois provenant des quatorze ventes était d'environ 5,250,000 pieds (mesure de planche), contre un peu plus de 4,000,000 l'an dernier. Les règlements relatifs à l'enlèvement des déchets de bois et autres dispositions relatives à la coupe ont été bien suivis et il devient de plus en plus facile de les faire exécuter.

Recherches et plantation. — On n'a pu disposer que d'une très petite quantité de plants pour les réserves forestières et les nouvelles plantations ont été restreintes à la réserve Nisbet où 1,500 pins sylvestres et 1,500 pins gris ont été plantés dans des terrains d'expérimentation. La pluie qui a précédé et suivi ces opérations a beaucoup favorisé la croissance et, à la fin de l'année, on n'a pu constater que de très rares insuccès.

En prévision de plantations plus étendues, de petites pépinières ont été établies dans les réserves de Dundurn et Pines, mais la semence n'ayant pas été mise en terre d'assez bonne heure, les résultats n'ont pas répondu à l'attente, mais ils étaient cependant de nature à encourager l'extension de ce travail un autre année. De l'expérience qui résulte de la plantation d'essai, il ne semble pas qu'il y ait aucune raison pour que cela ne se fasse pas sur une plus grande échelle avec des résultats même meilleurs, surtout si les plants sont élevés dans les réserves.

LEVÉS

Un levé de reconnaissance a été fait par un groupe de trois hommes, dans la région du lac Bear et de la Mossy située à l'est du lac Montréal et à l'ouest des lacs Beaver et Cumberland. Le but de ce levé était de faire des corrections et des additions à nos cartes et d'obtenir une idée des essences et de la quantité de bois de ce district. Les renseignements recueillis n'indiquent qu'une assez petite quantité de bois marchand.

Durant l'année on a commencé le levé des essences et des quantités de bois dans les diverses réserves. En même temps, toutes les particularités topographiques sont relevées. Ce travail est exécuté par le personnel de la réserve. Un levé a été commencé vers la fin de l'année pour déterminer l'étendue sur laquelle se sont exercés les ravages récemment constatés des tomiques xylophages.

MATÉRIEL

Outre les appareils ordinaires dont le nombre a été maintenu, on a fait l'achat de quelques engins spéciaux. Parmi ces derniers sont compris un truck à essence et deux automobiles que l'on a trouvés très pratiques pour l'exécution du travail administratif et pour la surveillance; deux moteurs amovibles pour les canots dont se servent les patrouilleurs; et deux wagonnets automoteurs à grande vitesse.

APPENDICE N° 4

RAPPORT DE L'INSPECTEUR RÉGIONAL DES FORÊTS DE L'ALBERTA, C. H. MORSE

Dans le district d'inspection de l'Alberta, le Service forestier est chargé de l'administration et de la protection des réserves forestières fédérales, ainsi que de la protection des autres terres publiques boisées. Nous avons donc deux organisations distinctes; l'une s'occupe des réserves forestières ou forêts nationales, l'autre n'est chargée que de la protection de certaines régions contre les incendies. Ce dernier travail est également entrepris le long des voies

ferrées où le service coopère avec la Commission des Chemins de fer à la protection du bois. Trois districts de surveillance du feu sont confiés à ce bureau et ils couvrent les étendues boisées de la province qui ne sont pas comprises dans les réserves forestières. Ces districts comprennent aussi les importantes superficies boisées des territoires situés au nord de l'Alberta.

Les réserves forestières qui couvrent une superficie d'environ 18,690 milles carrés ont été établies en permanence pour la production du bois et pour l'influence qu'elles exercent sur la régularisation de l'écoulement des eaux. Il est donc du devoir du Service forestier, de protéger les forêts qu'elles renferment et d'améliorer et d'augmenter les peuplements par des méthodes pratiques de sylviculture. Malheureusement, durant les dernières années, des incendies répétés ont réduit le nombre des arbres adultes du peuplement, mais les remarquables qualités régénératrices de nos arbres indigènes ont fait surgir de beaux peuplements qui auront une grande valeur dans un avenir assez rapproché. Le bois de construction est vendu, mais seulement dans des conditions telles qu'elles assurent la sécurité contre les incendies et la permanence du peuplement. Les réserves forestières et les parcs occupent aujourd'hui 10 pour 100 de la superficie de cette province. Des levés récents ont démontré qu'il y a d'autres vastes superficies de terres impropres à l'agriculture, susceptibles de produire d'excellent bois et qui pourraient être ajoutées aux réserves déjà établies, portant ainsi la superficie des réserves à un tiers de l'étendue totale de la province. Si les forêts sont convenablement administrées et protégées, il n'y a pas de doute que la province sera assurée d'un approvisionnement suffisant de bois.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

L'été de 1921 a été particulièrement dangereux au point de vue des incendies, bien que les dommages n'aient pas été plus considérables qu'au cours d'une saison normale. Les feux du printemps ne se produisirent pas sur une grande échelle dans la région méridionale parce que le temps était assez humide, mais la situation était tout à fait différente dans le nord. Dans le district de protection d'Edmonton, 76 feux furent signalés en avril et 121 en mai. Aucun incendie sérieux ne se produisit dans les réserves forestières durant le printemps et au commencement de l'été. La dernière partie de l'été fut particulièrement sèche et, lorsque l'herbe eut péri par suite des gelées du commencement de septembre, le danger d'incendie devint très grand. Cette période s'écoula sans incident, à l'exception d'un incendie sérieux qui se déclara dans la forêt Crowsnest. Dans le nord, les orages de septembre furent moins forts qu'à l'ordinaire et ils furent suivis d'une période d'extrême sécheresse qui fit d'octobre le mois le plus dangereux de l'année. Ce ne fut pas avant le 7 novembre que les tempêtes de neige firent disparaître définitivement les dangers d'incendie. Trente pour cent des incendies se déclarèrent en octobre et 22 pour cent en mai.

L'augmentation du nombre d'incendies causés par les colons brûlant des brouissailles est remarquable. Dans les régions situées hors des réserves, les colons sont tenus responsables de 45 pour cent des incendies et les trains de 26 pour cent. Dans les réserves forestières, 80 pour cent des feux sont attribuables aux chemins de fer. Il n'est que juste, cependant, de déclarer que la plupart furent de légers incendies éteints par les patrouilles des chemins de fer, quelques minutes après leur origine. Il y a eu un nombre plus considérable qu'à l'ordinaire de débroussaillements par le feu, exécutés par les colons durant l'automne de 1921. Au nord de la Red Deer, la fumée était si dense durant l'automne qu'il était très difficile de découvrir les nouveaux incendies. Beaucoup de colons virent leurs récoltes et leurs bâtiments détruits par les feux qu'eux-mêmes ou leurs voisins avaient allumés et même des villages entiers

furent quelquefois en danger. A Edmonton, le service des incendies fut souvent appelé hors des limites de la ville pour éteindre les feux de broussailles qui se propageaient. Il a été nécessaire, pour faire observer la loi, d'intenter un certain nombre de procès pour négligence. Dix-huit personnes ont été condamnées, dont l'une à la prison. On espère que ces condamnations produiront un effet salutaire.

Sur les 842 incendies signalés par les forestiers de ce district, 215 se sont déclarés dans les réserves forestières où ils détruisirent un peu moins d'un cinquième d'un pour cent de leur superficie totale. La plus grande partie des dommages furent causés par deux incendies, l'un dans la réserve Crowsnest, l'autre dans la réserve Brazeau. Activés par un vent d'une extrême violence, ces feux se propagèrent très rapidement durant une journée, mais dès que les équipes organisées furent rendues sur les lieux, ils firent peu ou point de progrès.

Durant l'année, la législature provinciale de l'Alberta modifia la loi de la Protection contre les Incendies. Comme c'est cette loi qui régit le travail des gardes-feu employés hors des limites des réserves forestières, la nouvelle législation est de la plus haute importance pour ce Service. L'un de ses traits saillants est que les gardes-forestiers et les gardes-feu fédéraux deviennent *ex-officio* gardes-feu sous l'empire de la loi provinciale. Le lieutenant-gouverneur en conseil est muni des pouvoirs nécessaires pour désigner certaines parties de la province comme sujettes à de grands risques de feux de forêts et pour établir des règlements les concernant. Les pouvoirs des gardes-feu sont considérablement élargis et les peines imposées pour violation de la loi sont rendues plus sévères.

PATROUILLES AÉRIENNES

Le rapport de l'an dernier faisait mention d'une patrouille aérienne établie avec le concours de la Commission de l'Aéronautique dans les réserves Bow River et Crowsnest. Cette patrouille entra en fonction en septembre 1920, trop tard pour prendre cette année-là une part importante à la protection des forêts. L'utilité des aéroplanes dans ce genre de travail fut néanmoins clairement établie et des plans furent conçus pour la continuation des patrouilles en 1921. Un aérodrome temporaire fut établi à Morley, village situé sur le chemin de fer Canadien Pacifique, au pied des montagnes, quarante milles à l'ouest de Calgary. On a constaté cependant que les vents étaient trop violents à cet endroit pour permettre l'atterrissage en sécurité et que le sol. dont la nature est trop sablonneuse ne pouvait être nivelé sans que l'on renonçât à l'espoir d'y établir un nouveau gazon. Après une étude approfondie des sites disponibles, la Commission de l'Aéronautique établit un nouvel aérodrome à High River. A cet endroit, quatre hangars à aéroplanes ont été construits et plusieurs bâtiments permanents ont été érigés. Ils comprennent un local destiné aux bureaux administratifs, un magasin, un garage, un poste de T.S.F., et un atelier assez grand pour recevoir un aéroplane sans le démonter. Le poste de T.S.F., est particulièrement puissant et il est muni d'un mât de 190 pieds de hauteur portant antenne en parapluie.

Deux patrouilles furent faites presque chaque jour durant l'été, l'une au sud jusqu'à la frontière, à travers les réserves et l'autre au nord jusqu'à la ligne de partage des eaux des rivières Red Deer et Clearwater. Les incendies furent signalés par T.S.F., à l'aérodrome par les avions et de là par téléphone aux gardes-feu locaux. Les gardes se servirent également d'avions à diverses époques pour localiser un incendie et se rendre compte des progrès de la lutte contre le feu. Des feuillets avertissant le public du danger des feux de forêts furent lancés au-dessus des villes durant les foires et les fêtes sportives.

AMÉLIORATIONS

La gestion convenable d'une forêt réclame l'installation de lignes téléphoniques et la construction de routes et de pistes et, pour permettre d'installer les gardes du service forestier aux endroits avantageux, il est nécessaire d'y ériger des habitations et des cabanes. Les pistes, les chemins et les lignes téléphoniques sont construits par des équipes de manœuvres sous la direction du garde local, lorsque la surveillance de la forêt ou ses devoirs administratifs lui en laissent le temps. Les cabanes sont érigées par les gardes eux-mêmes durant l'hiver.

L'exécution du programme d'améliorations dans les réserves a fait de grands progrès. Dans la réserve Brazeau nous avons construit une maison pour le surveillant général, un poste du type régulier pour les gardes et un petit bureau d'administration. Dans la même réserve un coupe-feu de quatre milles a été établi le long d'une zone particulièrement dangereuse du chemin de fer. Ce coupe-feu fut établi en déboisant une largeur supplémentaire de soixante pieds en dehors de l'emprise et en labourant une largeur de six sillons le long de la limite extérieure de la partie déboisée. Un coupe-feu de ce genre permet de débroussailler chaque printemps entièrement par le feu l'emprise et la partie supplémentaire déboisée, sans danger pour les peuplements voisins, et cette section particulière de la voie ferrée se trouve donc pratiquement à l'abri des incendies. L'importance de l'établissement de coupe-feu le long du chemin de fer de la réserve Brazeau est mise en évidence par l'examen de la liste des incendies qui indique que, sur 187 feux qui se déclarèrent sur la réserve, 181 sont attribuables aux chemins de fer. On espère établir l'an prochain d'autres coupe-feu le long des parties dangereuses des 70 milles de voie ferrée exploitée dans les limites de la réserve Brazeau.

Dans la réserve Cypress Hills, 34 milles de lignes téléphonique furent installés pour relier le poste du surveillant général aux postes de surveillance les plus éloignés. On se servit, pour l'établissement de cette ligne, de poteaux de pin traités à la créosote, parce que l'on a constaté que les poteaux de pin ou d'épinette non traités ne durent pas plus de six ans. On a mis à l'essai la méthode d'application de ce préservatif aux extrémités des poteaux bien secs au moyen d'un badigeon, mais bien que ce traitement soit assez efficace on a constaté que la pénétration du préservatif n'était pas assez uniforme. Les extrémités furent alors plongées dans un réservoir ouvert contenant de la créosote chaude, jusqu'à ce que le bois fut assez bien chauffé, puis on les a fait passer immédiatement dans un bain froid. Le degré de pénétration peut être réglé en variant la durée de l'immersion. On espère que les poteaux ainsi traités auront une durée presque égale à celle du cèdre.

Dans la réserve Bow River quinze milles de route en pente furent construits, conduisant de la limite de la réserve aux postes des gardes. Aucune route ne fut construite dans les réserves du nord, à part 176 milles de pistes de chevaux de bât. La plupart de celles-ci furent construites dans la réserve Lesser Slave où il est nécessaire d'exécuter une somme considérable de ces travaux d'améliorations pour ouvrir la région. Une tour de guet fut érigée dans la même réserve. A divers autres endroits des réserves on a construit durant l'année cinq cabanes en billes, deux granges, deux abris pour les wagonnets automoteurs à grande vitesse, un hangar à machines, un hangar à pompes et un magasin. Une somme considérable de travaux ont été faits pour l'entretien des routes, des pistes, des lignes téléphoniques et des bâtiments en réparation.

SYLVICULTURE

Ventes de bois et permis.—La quantité de bois coupée dans ce district en vertu des règlements régissant les ventes et les permis a beaucoup augmenté

comparativement aux années précédentes, en dépit de la dépression si générale du commerce du bois. Quatorze superficies vendues ont été exploitées durant l'année, dont huit ont approvisionné les scieries locales et six ont fourni des étais et des travées aux houillères de l'Alberta. La quantité de bois coupée durant l'année en vertu des ventes seulement s'élève à 8,500,000 pieds (mesure de planche), à 2,000,000 de pieds linéaires d'étais de mine et à 2,000,000 de pieds linéaires de travées de mine.

On s'est efforcé d'utiliser autant que possible le bois mort et le bois arsin, de manière à conserver les peuplements en croissance qui sont déjà accessibles aux chemins de fer et aux groupements de colonisation. Pour atteindre ce but, des travaux considérables ont été faits pour localiser et reporter sur des cartes les superficies couvertes de bois arsin, accessibles aux mines et aux chemins de fer et des encouragements spéciaux ont été offerts aux exploitants pour les engager à se servir de ce matériel. Il en a résulté que le bois de mine coupé, dont il a été fait mention, était constitué pour plus de la moitié de bois arsin. En outre, 750,000 pieds linéaires d'étais de mine et 550,000 pieds (mesure de planche) de bois scié, ainsi que de grandes quantités de bois de chauffage sec, de piquets de clôture, de poteaux, de bois de construction—le tout formé de bois arsin—ont été vendus en vertu de permis.

Les compagnies d'exploitation minière ou forestière de la province nous ont d'ordinaire prêté leur plus loyal concours dans notre tentative de conserver autant que possible les peuplements avoisinant les lieux des exploitations. Ils ont volontiers utilisé tout le bois arsin ou malade avant de couper les arbres sur pieds et ils ont aussi veillé à ce que tout le bois qui leur a été vendu fût utilisé. Dans très peu de cas il y a eu difficulté à faire observer les règlements régissant l'enlèvement des déchets de bois. Ceci se produit surtout lorsque l'exploitant réside d'une manière plus ou moins permanente dans le district.

Ensemencement et plantation.—Dans les réserves Cypress Hills et Cooking Lake, situées toutes les deux dans une région pauvrement boisée, des pépinières ont été établies et sont maintenant en mesure de fournir annuellement environ 150,000 brins d'épinette et de pin pour les plantations. L'année dernière, 13,700 pins de Murray et 7,200 épinettes ont été plantés dans ces deux réserves. De bons résultats ont été obtenus dans la réserve Cooking Lake, de brins provenant directement des couches ensemencées, épargnant ainsi le travail et les frais de la transplantation. On a fait aussi beaucoup d'ensemencement, tant à la volée sur un sol partiellement préparé, que dans de petites étendues de terrain travaillé, espacées régulièrement. Ce travail n'en est encore qu'au stage d'expérimentation, mais les résultats obtenus jusqu'ici sont assez satisfaisants.

Travaux de recherches.—Des études de plusieurs sortes ont été faites sous la direction du personnel forestier qui, ayant reçu une formation technique, a été assigné à ce district. La croissance du bois dans diverses conditions est étudiée au moyen de mesurages annuels des arbres des plantations d'échantillonnage qui sont choisies de telle sorte que les différentes conditions forestières se trouvent réalisées. Ce travail comprend aussi des études sur les ravages causés par les maladies cryptogamiques et par les insectes, sur les pertes causées par le vent et sur d'autres sujets connexes. Des recherches ont été exécutées pour déterminer les qualités germinatives des semences de diverses essences dans des couches établies dans des conditions différentes, ainsi que pour se rendre compte de la rapidité avec laquelle la reproduction peut s'effectuer après avoir donné aux peuplements originaux des densités différentes.

PÂTURAGE

Les règlements des réserves forestières sont élaborés de façon à permettre l'utilisation la plus complète des pâturages, utilisation compatible avec les fins

pour lesquelles ces réserves ont été établies, c'est-à-dire la production de bois et la protection des bassins fluviaux. Des mesures sont prises pour que les avantages du pâturage en forêt soient répartis aussi équitablement que possible entre ceux qui y ont droit, et l'on tâche d'amener les détenteurs de permis à travailler en collaboration à l'amélioration de leurs troupeaux et à la conservation du pâturage.

Durant l'été de 1921, 587 permis ont été émis pour la mise en pâturage de 26,961 bêtes à cornes, 9,088 chevaux et 2,953 moutons. Ainsi, le nombre d'animaux mis en pacage n'était pas supérieur à celui de l'année précédente; la raison est que les prix du bœuf ont été si bas que les éleveurs n'ont pas encore porté leurs troupeaux à leur proportion normale. L'hiver de 1920-21 était plutôt doux et les troupeaux pénétrèrent dans les réserves forestières au printemps et au commencement de l'été en très bonne condition. Bien que la précipitation pluviale ait été légère durant l'été, le pâturage ne souffrit pas, excepté à quelques endroits où une invasion de sauterelles fit des ravages assez sérieux. Le bétail quitta les réserves en bon état, mais comme le marché avait constamment baissé au cours des deux années précédentes, les profits réalisés par les éleveurs ont été infimes.

Presque tous les permis ont été délivrés pour les réserves Crowsnest, Bow River, Cypress Hills et Cooking Lake. Il y a de grandes étendues d'excellente herbe dans les réserves du nord, mais elles sont encore trop éloignées des groupements de colonisation pour que les fermiers et les éleveurs en profitent. Plus tard, lorsque la région sera colonisée jusqu'aux limites de ces réserves, ces pâturages nourriront des milliers de bestiaux durant l'été et les dangers d'incendie seront moindres en faisant consommer cette herbe sur place. Même dans les réserves Bow River et Crowsnest il y a de très grandes superficies de pâturages en haute montagne qui n'ont pas encore été mises à profit et qui conviendraient à l'élevage du mouton.

Durant l'été, un levé des pâturages du district de Castlemount a été fait dans la réserve Crowsnest. Ce travail a été exécuté par trois élèves-forestiers, sous la direction de l'inspecteur des pâturages. Le but de ce levé était de déterminer l'emplacement et l'étendue des terres propres au pâturage, la nature de l'herbe et le nombre d'animaux qui pourraient y être placés d'après un système d'exploitation intensive. Des données suffisantes furent recueillies pour permettre au surveillant général d'exécuter un plan de gestion des pâturages de ce district. Une collection de plantes fourragères a été faite par l'équipe et plusieurs spécimens ont été ajoutés à l'herbier de ce bureau.

APPENDICE N° 5

RAPPORT DE L'INSPECTEUR REGIONAL DES FORETS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE, D. ROY CAMERON

Le district d'inspection de la Colombie-Britannique comprend les réserves forestières fédérales de cette province, ainsi que les districts de protection contre les incendies de Coast Salmon-Arm et Revelstoke, tous situés dans la zone du chemin de fer de la Colombie-Britannique.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

Pour la troisième année consécutive, le district eut à souffrir d'incendies d'une fréquence exceptionnelle. Les conditions ont été comparables à celles de 1920, en ce que le danger était confiné dans les limites restreintes, princi-

palement dans les limites du district de protection de Salmon-Arm et dans les réserves forestières. Dans le district de Coast, la précipitation pluviale abondante et bien répartie rendit les conditions particulièrement favorables et la saison fut très bonne. Dans une mesure un peu moins grande, les mêmes conditions se répétèrent dans la région montagneuse où est situé le district de protection de Revelstoke. Dans ces deux districts, cependant, il faut rendre justice à l'organisation protectrice en lui attribuant la prompte suppression de tous les incendies.

Dans la " zone de sécheresse " et dans le voisinage du lac Shuswap, les conditions furent les mêmes qu'en 1920. Le printemps froid et le mois de juillet pluvieux furent suivis d'une sécheresse et d'une température élevée en juillet et août qui augmentèrent les dangers d'incendies à un degré aussi grand qu'en 1920.

Les incendies causés par la foudre, bien qu'atteignant dans le district une proportion considérable, furent beaucoup réduits en nombre dans la région où les dangers étaient les plus grands. Ce fait produisit des conditions plus favorables au contrôle des feux de forêts. Un équipement meilleur, les pompes à gazoline surtout et les transports automobiles adéquats qui, pour la première fois, furent mis à la disposition du personnel, permirent à celui-ci de faire face à la situation avec beaucoup plus de succès qu'auparavant. Cet ensemble de circonstances produisit les résultats suivants:

Proportion des grands incendies réduits de 50 pour 100 en 1919 et 1920 à 32 pour 100;
Superficie totale incendiée, réduite de 64,336 acres en 1920 à 25,569 acres en 1921;
Perte de bois marchand réduite de 148,000,000 de pieds (mesure de planche) en 1920 à 13,956,000 pieds (mesure de planche) en 1921;
Superficie des jeunes peuplements détruits réduite de 18,500 acres en 1920 à 8,866 acres en 1921.

Ces résultats encourageants furent atteints malgré le fait que le chiffre total des incendies avait augmenté de 408 en 1919 et de 422 en 1920 à 445 en 1921. Une autre preuve de l'efficacité des moyens de combat contre les incendies est indiquée par les chiffres relatifs à la proportion d'incendies dont les causes sont inconnues. En 1921, 63 feux de forêts ont été classés sous ce titre, soit 14.2 pour 100 du total; mais sur ces 63 incendies, 38 se sont déclarés le long des voies ferrées et y ont été circonscrits. Ces feux qui se déclarent dans les limites des emprises sont attribuables aux chemins de fer et, par conséquent, pour que la comparaison soit juste, ces 38 feux ne devraient pas figurer sous le titre " Inconnues ". Le nombre d'incendies signalés par notre personnel comme attribuable à des causes " inconnues " se trouve donc réduit de 63 à 25 et la proportion de 14.2 à 5.6. Ce dernier chiffre constitue un record pour ce district.

Au point de vue des causes d'incendies, celles qui proviennent des chemins de fer tiennent la tête de la liste avec 186, soit 41.8 pour 100. A ces chiffres on devrait ajouter, ainsi qu'il a été dit précédemment, 38 feux d'origines inconnues qui se sont déclarés dans les limites des emprises, ce qui porte à 50.3 la proportion des feux attribuables aux chemins de fer, soit plus que la moitié du nombre total durant la saison. Les incendies causés par la foudre prennent le deuxième rang avec un total de 37 ou 8.3 pour 100, contre 39.1 pour 100 en 1920. Ceux dont les campeurs sont responsables viennent en troisième place avec 36 feux ou 8.1 pour 100; puis ceux que les colons ont allumés et dont le nombre est de 34, soit 7.5 pour 100. Un fait regrettable à constater en 1921, c'est la fréquence des incendies d'origine incendiaire, dont 29, soit 6.5 pour

100, ont été signalés. Le reste du nombre total d'incendies a été attribué à diverses causes, dont les 16 feux ou 3.6 pour cent, allumés par des fumeurs, constituaient le nombre le plus élevé.

Incendies dans les réserves forestières.—Quarante-sept incendies ont été signalés dans les réserves en 1921, 35 grands et 12 petits. Les proportions, suivant les diverses origines, sont les suivantes: origine incendiaire, 28 pour 100; campeurs et chasseurs, 28 pour cent; inconnues, 17 pour 100; foudre, 12.8 pour 100; colons, 6.4 pour 100.

Même au risque d'une redite qui semblerait inutile, l'attention devrait être attirée sur le rôle important joué par les postes de guet dans la protection contre les incendies tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des réserves forestières de ce district. La tâche importante de la découverte des incendies a pratiquement été exercée par ces stations dans les étendues qu'elles desservent. Ceci permet de concentrer le personnel de combat aux points avantageusement situés durant les périodes de danger et de réduire le temps qu'il lui faut pour se transporter au lieu du sinistre et commencer la lutte. Quatre postes de guet étaient utilisés durant la saison et, vers la fin de l'année, deux autres étaient presque achevés, l'un sur la chaîne de montagne Porcupine dans la réserve Tranquille, l'autre au sommet du Cornwall dans la réserve Hat-Creek.

Incendies à l'extérieur des réserves forestières.—Comme on l'a dit précédemment dans ce rapport, la situation était assez satisfaisante en 1921 dans les districts de protection contre les incendies. Dans le district de Coast, les pertes ont été presque nulles, 8,000 pieds de bois seulement et un jeune peuplement de vingt acres ayant été détruits. Les pertes étaient également négligeables dans le district de Revelstoke, les incendies n'ayant détruit que 150,000 pieds de bois marchand et un jeune peuplement de dix acres. La situation n'a pas été aussi bonne dans le district de Salmon-Arm où les grands dangers se concentrèrent de nouveau et où de nombreux incendies se déclarèrent au cours de la saison. En juillet seulement, 55 feux furent combattus dans des conditions difficiles de sécheresse et de haute température. Août fut pire encore, alors que la chaleur et la sécheresse étaient accompagnées de forts vents. L'influence de la sécheresse continue produisit des conditions défavorables au point de vue de la lutte contre le feu. Les 68 incendies qui se déclarèrent durant ce mois ont obligé à mettre en jeu toutes les ressources dont disposait l'organisation. La plus grande partie de la totalité des ravages causés durant la saison sont attribuables à ces incendies.

Surveillance le long des voies ferrées.—Le fait le plus notoire qui ait eu une influence sur la situation en 1921 fut le retour, par le chemin de fer Canadien-Pacifique à l'usage du charbon dans toutes les régions situées entre Field et Revelstoke où l'huile était utilisée. Ce changement exigea une protection plus attentive contre le feu. La première année accuse une augmentation du nombre de feux le long des voies ferrées, de 90 en 1920 à 214 en 1921. Malgré cette augmentation, la superficie totale incendiée et les dommages indiquent une diminution satisfaisante depuis 1920, diminution attribuable aux chemins de fer eux-mêmes qui ont beaucoup amélioré leur service de patrouille. Celui du Canadien-Pacifique qui a fonctionné d'une façon très satisfaisante mérite une mention spéciale.

Sur les 214 incendies attribuables aux chemins de fer, 117 furent éteints avant d'avoir atteint un quart d'acre; parmi les autres, 21 seulement dépassèrent une superficie de 10 acres. La proportion de feux causés par les locomotives s'est élevée de 54.4 en 1920 à 74.2 en 1921, résultat direct du retour au charbon.

Les emprises ont été améliorées considérablement dans tout le district, mais il reste des travaux additionnels à faire sur des embranchements du Canadien-Pacifique et sur quelques tronçons de la voie ferrée de Kettle-Valley.

L'inspection des locomotives a été faite sur une plus grande échelle qu'auparavant et les services d'un inspecteur ont été retenus spécialement dans ce but.

Le Service forestier doit des remerciements aux employés des chemins de fer Canadien-Pacifique, National et Kettle-Valley, pour leur zèle à exécuter les dispositions de l'ordonnance générale n° 107 de la Commission des chemins de fer, relatives à la protection contre les incendies.

AMÉLIORATIONS

Améliorations dans les réserves forestières. — La fin de la saison de 1921 fait date en ce qu'elle marque l'achèvement des lignes téléphoniques reliant le reste des postes de gardes-feu au bureau du surintendant. Les communications téléphoniques peuvent par conséquent être établies avec tous les postes des réserves, circonstance qui facilitera beaucoup l'administration et la protection de forêts de ce district. Le projet le plus important fut celui de l'installation d'une ligne téléphonique de Kamloops au poste de surveillance du lac Pass, puis le long des pistes des réserves forestières jusqu'au poste du creek Criss en passant par le lac Tranquille et le plateau Little-Cariboo. Un embranchement établit la communication avec un poste de guet que l'on se propose d'établir au mont Porcupine. La longueur totale de cette ligne est d'un peu plus de 37 milles dont 12 sont munis de poteaux; sur le reste de la ligne, les fils sont fixés aux arbres. Une ligne téléphonique d'une longueur de 10 milles, reliant le poste de la rivière Salmon au téléphone rural du bureau de poste d'Adelphi, et une autre ligne d'une longueur de 13 milles, reliant le poste d'Amphithéâtre au village d'Ashcroft, ont également été installées. De ce dernier endroit, un embranchement de 4 milles fut construit jusqu'au sommet des monts Cornwall pour établir les communications avec le poste de guet qui doit y être érigé. La longueur totale des lignes téléphoniques installées en une seule saison est de 65 milles, ce qui constitue un record pour ce district.

Sous le rapport de l'établissement de pistes, le projet principal réalisé fut celui de la piste South-Boundary d'une longueur de 11 milles, traversant la réserve forestière Monte-Hills. D'autres tronçons de raccord d'une longueur totale de 5 milles furent en outre construits à divers endroits. Notre service, travaillant en coopération avec le département provincial de la voirie, exécuta durant le printemps une amélioration des plus nécessaires, qui consistait en un chemin de raccourci menant à la station estivale du lac Paul, réserve Niskonlith, route qui évite la rampe d'une élévation de près de 300 pieds.

Des travaux d'entretien des bâtiments furent exécutés à divers quartiers généraux de réserves, notamment aux postes de surveillance du creek Louis et du lac Trout.

Améliorations au service de protection contre les incendies. — Durant la saison de 1921, dans le district de surveillance de Salmon-Arm, on a réalisé l'important projet d'installation et d'équipement d'un poste de guet sur le mont Eagle-Pass, à une altitude de 8,000 pieds. Cette montagne est située à la source du creek Crazy et l'on y domine la vallée de l'Eagle inférieure, région où les dangers d'incendie sont très grands. Ce projet comprenait la construction d'une ligne téléphonique et d'une piste de 13 milles, ainsi que l'érection, au sommet de la montagne, d'un poste de guet en pierre. A mi-chemin de la piste, une cabane en rondins fut aussi construite pour permettre au garde d'y déposer les approvisionnements destinés au guetteur.

Dans le district de Salmon-Arm également, on a construit à Sicamous un entrepôt et un quai d'embarcations, nécessaires à l'entretien convenable du matériel, ainsi qu'une cabane au chenal Cinnemousin du lac Shuswap, pour servir de poste au garde-feu.

Dans le district de Revelstoke, la ligne téléphonique de Big-Bend fut reconstruite sur une distance de 4 milles. Cela était devenu nécessaire du fait de l'abandon, à la suite de l'achèvement d'une route de voitures construite ailleurs, de la vieille piste de Big-Bend le long de laquelle l'ancienne ligne avait été construite.

OPÉRATIONS AÉRIENNES

La Commission de l'Aéronautique fournit un hydravion HS2L de la station de Vancouver; il fit ses opérations, en l'absence des facilités ordinaires essentielles, de la plage du front riverain de Kamloops, de la même manière qu'au cours des opérations préliminaires d'expérimentation à l'automne de 1920. Cette machine, ainsi que les autres qui la remplacèrent par la suite, volèrent de Vancouver à Kamloops, épargnant ainsi les frais de transport par voie ferrée, frais qui entrèrent pour une large part dans le total du coût des opérations de 1920.

La première machine fut livrée le 12 juillet 1921. Des défauts de fonctionnement, bien que légers, entraînèrent une perte de temps considérable. Le 16 août elle fut remplacée par une autre du même modèle qui fonctionna avec satisfaction jusqu'au 2 septembre, alors que des pannes de moteur se produisirent. Elle fut retournée à Vancouver le 12 septembre et le 8 octobre, la première machine, reconstruite dans l'intervalle, revint pour exécuter des travaux de photographie aérienne. Cet hydravion retourna à Vancouver le 14 octobre, date de la cessation à Kamloops des opérations de la saison.

Soixante et onze envolées furent faites à Kamloops, y compris les voyages aériens pour la livraison ou le renvoi des machines de l'aérodrome de Vancouver. Ces dernières envolées représentent à elles seules 21 pour cent de la durée totale des envolées qui fut de 100 heures. Les envolées faites pour le Service ont duré au total 57 heures durant lesquelles les hydravions ont parcouru 3,771 milles. Les machines sont restées 74 jours à Kamloops dont 38 furent employés aux travaux aériens, soit 47.4 pour cent. Ces chiffres indiquent qu'une station d'aviation munie d'une machine supplémentaire pourrait exécuter des vols sans interruption.

Une analyse du travail accompli pour le Service indique que 48 pour cent des envolées aériennes ont été faites à titre de patrouilles et de reconnaissances d'incendies. Cela est partiellement dû au fait que les hydravions ont fonctionné principalement durant la période des plus grands dangers d'incendies, alors que ce travail était de la plus grande importance. Les reconnaissances donnèrent particulièrement de bons résultats sous le rapport de l'épargne de temps et d'argent. Les vols ont pu être exécutés à des altitudes relativement peu élevées au-dessus des incendies. Des observations ont été faites sur la direction dans laquelle les feux se propageaient, sur la valeur du bois menacé de destruction, sur l'emplacement des positions naturelles les plus avantageuses pour la lutte, sur les meilleurs moyens de transporter les hommes sur les lieux du sinistre, etc. Les gardes-feu ayant fait des envolées préliminaires au-dessus des feux de leurs districts purent obtenir ces renseignements essentiels presque sans perte de temps.

Les vols d'exploration et d'examen du bois entrent en compte dans une proportion de 19 pour cent de la durée totale; ceux qui ont eu pour objet le travail administratif, y compris améliorations, investigations et inspections, ainsi que les observations pour les gardes-forestiers, sont de 13 pour cent; de 9 pour cent pour la photographie aérienne et de 8 pour cent pour d'autres fins.

Outre les opérations entreprises de la base de Kamloops, un nombre considérable d'envolées furent exécutées pour le Service à la station de Vancouver, dans l'intérêt du district de Coast. En tout vingt envolées furent faites, d'une longueur totale de 2,000 milles. Quarante-huit pour cent de la durée fut consacrée à des patrouilles d'incendie, 28 pour cent à des expériences photographiques, 16 pour cent à des reconnaissances de la forêt et 8 pour cent à des travaux administratifs.

Les patrouilles aériennes de surveillance des incendies ont été faites à la fin de chaque semaine, surtout le dimanche et les lacs et les rivières préférés des pêcheurs ainsi que des citadins passant leurs vacances dans les bois, ont été aussi survolés. L'apparition des aéroplanes produisit un effet salutaire sur le public, ainsi qu'on a pu s'en assurer par la publication d'articles de journaux et par les rapports des gardes-forestiers qui ont eu des relations avec les gens de leurs districts. Il est certain que ce genre de publicité constitué par les patrouilles de fins de semaines a eu une grande importance et a été d'une utilité réelle pour le service au point de vue de la protection des forêts du district de Coast.

SYLVICULTURE

Opérations dans les réserves forestières.—Un groupe d'élèves-forestiers, auquel un technicien était adjoint, termina durant l'année 1921 une étude approfondie des peuplements de pins de Murray des réserves forestières situées dans la Zone de sécheresse. Des données détaillées relatives au rendement seront ainsi bientôt disponibles.

La vente du bois s'est beaucoup ralentie par suite des conditions économiques défavorables. Une seule vente de peu d'importance a été faite au cours de l'exercice. L'émission de permis a également été peu active.

Semence d'arbres pour la Grande-Bretagne.—Les demandes constantes faites par le gouvernement britannique de grandes quantités de semences d'épinette de Sitka, de pin de Douglas et de pruche pour le reboisement de la Grande-Bretagne, ont rendu nécessaire la construction d'un établissement moderne d'extraction des semences à New Westminister. La construction commença le 1er septembre et l'établissement entra en fonctionnement le 15 octobre 1921. La récolte de cônes faite par le Service rapporta 3,237 sacs d'épinette de Sitka, 3,646 sacs de pin de Douglas et 353 sacs de tsuga de l'Ouest, qui produisirent les quantités respectives de semences suivantes: épinette de Sitka, 8,125 livres; pin de Douglas, 4,500 livres; tsuga de l'Ouest, 440 livres. L'excédant du rendement sur les quantités prévues, dû aux améliorations du mode d'extraction, était de beaucoup supérieur aux besoins du gouvernement britannique; on est à prendre des mesures pour disposer de ce surplus.

Insectes.—On a continué durant le printemps de 1921, et d'après le plan indiqué dans mon rapport de l'exercice 1920-21, à combattre les ravages causés par les tomiques xylophages aux pins à bois lourd de la vallée Prospect, Colombie-Britannique. En 1921 on a coupé et brûlé plus de 1,300 de ces arbres qui auraient produit environ 500,000 pieds de bois (mesure de planche). D'après les apparences, on compte qu'une autre année de travail suffira à enrayer définitivement ces ravages.

LES RÉSERVES FORESTIÈRES COMME LIEUX DE RÉCRÉATION

La faveur dont les stations estivales des lacs Trout et Paul sont l'objet a considérablement augmenté en 1921. On a enregistré des visiteurs du Royaume-Uni, des îles Hawaï, de l'Amérique du Sud et de la plupart des états de la

république américaine et des provinces du Canada. Au lac Paul, la pêche a été meilleure qu'au cours de plusieurs années précédentes, mais au lac Trout elle était plutôt pauvre. Des mesures ont été prises par le Service, en coopération avec le bureau régional des pêcheries, pour repeupler le lac Trout. Durant la saison, 30,000 alevins de truite de Kamloops ont été pris dans le creek Paul et placés dans le lac Trout. Soixante mille alevins ont été transférés également du creek Paul dans le lac de ce nom.

En 1921, un registre fut ouvert, où les pêcheurs venaient inscrire leurs prises faites dans les lacs Paul et Trout. Ces registres indiquaient que 717 poissons, d'une pesanteur totale de 1,271 livres avaient été pris dans le lac Trout et 4,769 poissons, d'un poids total de 11,444 livres dans le lac Paul. Ces chiffres indiquent jusqu'à quel point la pêche est en faveur dans ce district.

MATÉRIEL

Les moyens de transport automobile ont été facilités par l'addition de deux trucks et d'une voiture de livraison. On a fait aussi l'achat d'un truck pour le service du district de, Coast. Sept nouvelles pompes roulantes à gazoline acquises au commencement de l'année, ont porté le nombre de ces appareils à neuf. Ces acquisitions ont considérablement augmenté l'efficacité de la protection et l'on doit à leur emploi une grande partie des résultats obtenus dans la lutte contre les feux de forêts durant l'année 1921.

L'entrepôt de Sicamous, déjà mentionné dans le présent rapport, est situé au centre de la région où les dangers sont les plus grands dans la zone du chemin de fer. On a conservé dans cet entrepôt toutes sortes d'appareils de lutte contre les incendies, y compris des caisses à outils spécialement construites pour les cas d'urgence, ainsi que des musettes, prêts à être transportés à un endroit quelconque au premier signal. Ces moyens préparés à l'avance ont aussi beaucoup contribué à faciliter la lutte contre les incendies.

APPENDICE N° 6

RAPPORT DU SURINTENDANT DES LABORATOIRES FÉDÉRAUX DES PRODUITS FORESTIERS, W. KYNOCH

Quoique la réorganisation du personnel n'ait pas été terminée à la fin de l'exercice 1921-22, l'année écoulée peut à juste titre et sous bien des rapports être considérée comme l'une des meilleures. Les demandes de renseignements et d'essais techniques ont été beaucoup plus nombreuses que dans le passé et ont dépassé de plus de deux cents ceux de l'exercice précédent. L'atelier de fabrication du papier (dont les machines sont réduites à la moitié des dimensions de celles du type commercial) a effectué plus de travaux de recherches et de démonstrations que jamais. Le nombre de visiteurs aux laboratoires était plus élevé que celui de l'an dernier de près d'une centaine. Plusieurs installations nouvelles et précieuses ont été faites. Pour obtenir une diffusion plus rapide et plus grande des informations techniques obtenues au cours de nos recherches, un service de publicité a été établi en communiquant chaque semaine des articles d'intérêt général aux principaux journaux canadiens, à des revues scientifiques et commerciales, ainsi qu'à quelques publications étrangères. Les articles ont été publiées dans de nombreux journaux. La section technique a commencé la publication d'une série de circulaires annonçant les ser-

vices que le laboratoire est en mesure de rendre (tels que l'analyse des pulpes et des papiers, l'identification des bois, etc.). Les circulaires ont été distribuées en grand nombre à des industries et à des particuliers intéressés. Le grand nombre de demandes reçues est une preuve que les services techniques sont très utiles aux industries. En dernier lieu, les travaux de recherches et d'investigations ont été plus considérables et plus variés que ceux qui furent effectués au cours de plusieurs années, et ils peuvent aisément soutenir la comparaison avec ceux que les laboratoires exécutèrent durant n'importe quelle année depuis sa fondation.

Suit un résumé des travaux effectués par les diverses sections.

SECTION DE LA PULPE ET DU PAPIER

Trois lignes principales de recherches ont été suivies durant l'année. La section coopéra en outre très efficacement à une quatrième suivie par la section de Physique. Des détails relatifs à ces recherches sont indiqués ci-dessous.

Effets de la rapidité de croissance sur la composition chimique des bois de pulpe canadiens.—Le but est de déterminer l'effet de la rapidité de la croissance sur la composition chimique des bois de pulpe et de rechercher spécialement leur teneur en cellulose. Un travail préparatoire considérable a été fait; il consistait à élaborer des méthodes spéciales.

Détermination du degré de température des copeaux cuits dans un bain de sulfite.—Le but est de déterminer la température maximum à laquelle les copeaux d'épinette, de pin gris ou de sapin baumier contenus dans un digesteur peuvent être portés, avant que la charge ne se couvre complètement d'acide sans dommage aux copeaux. Les températures ont été déterminées pour l'épinette et le pin gris.

Aptitude du bois arsin à faire de la pulpe.—Le but est de déterminer l'effet produit sur l'aptitude de l'épinette, du pin gris et du sapin baumier à faire de la pulpe, par la mort causée par le feu, par la carbonisation superficielle et par les maladies cryptogamiques subséquentes. L'étude relative à l'épinette, bois vert et bois mort par le feu, a été terminée. Ces recherches seront poursuivies.

Emmagasinement de la pâte de bois dans l'eau.—Le but des expériences est de déterminer la qualité de la pulpe après un séjour d'un an et demi dans l'eau, dans des conditions diverses. Cette expérience a été terminée, du moins pour la quantité de matériaux disponibles. Les résultats sont tels qu'ils justifient l'essai fait dans un but semi-commercial de l'emmagasinement dans l'eau, ce qui sera fait au cours de l'année prochaine. (Voir aussi sous le titre de Section des Propriétés physiques des Bois).

Un grand nombre d'investigations de moindre importance ont été faites, y compris des expériences sur l'utilisation des déchets de chanvre dans la fabrication du papier, la détermination de la force maximum qui peut être obtenue du papier fait de pulpe "kraft", l'étude sur l'uniformisation des méthodes d'essai de la consistance des pulpes, l'utilisation des sassures de bois moulu, etc. D'autres recherches moins importantes, n'ayant aucune relation avec la pulpe et le papier, mais imposées par les demandes adressées aux laboratoires, ont aussi été faites par les chimistes de la section. Elles comprenaient l'élaboration d'une méthode efficace de blanchir la zostère sans détruire sa souplesse naturelle et d'autres travaux sur les propriétés chimiques de certains bois utilisés dans la fabricaton des partitions d'accumulateurs électriques.

SECTION DES PROPRIETES PHYSIQUES DES BOIS

Trois genres principeaux de recherches ont été effectués par cette section.

Essences forestières.—Le travail, qui s'est continué de l'année précédente, consiste à former une collection de plaques à microscope des bois marchands les plus importants du monde. Une collection de ce genre aurait une valeur incalculable au point de vue des recherches, parce qu'une connaissance approfondie de la structure des bois est la clef de problèmes innombrables qui se présentent à propos de leur utilisation industrielle. Des progrès considérables ont été réalisés durant l'année, 1,400 plaques définitives ayant été préparées, ainsi qu'un grand nombre de photomicrographies de bois et de fibres. Presque tous les bois canadiens d'une valeur commerciale ont fait l'objet d'études sous ce rapport.

Emmagasinage de la pâte de bois dans l'eau. — Le but des recherches est de déterminer si la carie qui se produit souvent dans la pulpe emmagasinée et cause de sérieuses pertes d'argent peut être empêchée par l'emmagasinement dans l'eau et, si la chose est prouvée, si la pulpe ainsi emmagasinée perd de ses qualités pour la fabrication du papier. De la pulpe de bois a été placée dans l'eau dans certaines conditions et, après un an et demi, on a constaté qu'elle était totalement exempte de moisissure et d'agents destructeurs du bois.

Carie du bois dans les constructions. — Le but de cette étude, poursuivie depuis plusieurs années, est de réunir des données exactes et détaillées sur les conditions qui facilitent dans les scieries, les manufactures, etc., l'action destructrice de diverses végétations cryptogamiques sur les bois qui servent à la construction des parties intérieures des bâtiments, et de trouver des procédés et des méthodes de prévention de cette carie. Les pertes monétaires qui résultent de cette détérioration, surtout dans les grandes manufactures, sont beaucoup plus considérables qu'on ne le suppose généralement. Le bois est un matériel qui convient très bien à la construction des manufactures, abstraction faite de la carie. Une connaissance approfondie du sujet a été acquise par les laboratoires, à la suite d'études minutieuses faites dans quelques 300 grandes constructions et, si l'on s'en sert à temps, elle permet de prévenir cette carie. Au cours de l'année on a donné une plus grande publicité, par des articles de journaux et des causeries, aux divers aspects du problème de la carie du bois. La préparation d'un bulletin sur les traitements préventifs du bois dans les constructions a été presque terminée par le pathologiste.

Plusieurs recherches de moindre importance ont été poursuivies par la section, y compris le courbement des bois, en particulier de ceux qui servent à la fabrication d'articles de sports, sur les attaques de la moisissure et les maladies cryptogamiques soumises par des manufacturiers, en vue de trouver des moyens préventifs. Un travail important a consisté à faire l'étude approfondie de la méthode de séchage au four, étude qui fut complétée par des expériences pratiques faites dans des usines d'exploitation commerciale. Cela fut entrepris comme préliminaire des recherches et des expériences démonstratives qui devaient être faites sur ce sujet aux laboratoires. Un grand nombre d'identifications de bois furent faites sur demandes de la part de maisons commerciales et de particuliers. Des travaux importants de photomicrographie ont été exécutés sous la direction de cette section.

SECTION DES ESSAIS DE BOIS DE CONSTRUCTION

Cette section s'est livrée aux trois genres suivants d'investigations d'une importance majeure

Propriétés mécaniques et physiques des bois canadiens.—Le but de ce travail est de réunir des données exactes et complètes sur la force, le poids

spécifique, la retraite, etc., des bois canadiens employés dans le commerce ou susceptibles de l'être. L'obtention de données précises concernant les différentes conditions de croissance, etc., nécessite de nombreux essais sur chaque espèce de bois. Plus de 8,000 essais ont été effectués durant l'année et près de 4,000 ont été faits au laboratoire de Vancouver. Les chiffres de cette année sont les plus grands depuis le début des expériences. On a fait l'essai de seize espèces.

Joints à la colle. — Le but des expériences est de déterminer la force et la permanence des joints faits à l'aide de diverses colles et espèces de bois, en tenant compte de la sorte de colle, du traitement et de l'âge. Les matières composantes d'un grand nombre de colles différentes ont été réunies et des essais ont été commencés sur les colles de peaux. Le travail se continuera l'année prochaine et l'attention se portera sur la détermination de la qualité de certaines colles de commerce pour faire les joints, se servant à cet effet des principaux bois d'ébénisterie.

Puissance de retenue des clous des divers bois. — Cette étude a pour but de rechercher les propriétés des bois sous le rapport de l'enfoncement et de la retenue des clous aux divers états de siccité de ces bois. De nombreux essais ont été faits à l'aide d'instruments spécialement construits à cette fin et avec divers genres de clous; on s'est servi de onze espèces de bois verts. Les expériences seront continuées.

On a terminé en outre un sommaire des résultats obtenus au cours d'un travail achevé précédemment et portant sur " Les bois de mine de la Nouvelle-Ecosse"; des exemplaires de ce résumé ont été envoyés aux propriétaires de mines intéressés.

Plusieurs autres recherches de moindre importance ont été effectuées par cette section. Elles comprenaient: la recherche de la force des membrures d'aéroplanes, tenant compte spécialement de la détérioration due à l'âge et à l'usage; la détermination de la résistance de noyaux en papier de types divers, de la force des lambourdes; des essais du carton-fibre, etc.

SECTION DE LA PRÉSERVATION DU BOIS

Les investigations d'importance majeure faites par la section durant l'année avaient toutes rapport au traitement préventif des traverses de chemin de fer, les expériences étant faites sur deux bois, l'érable dur et le tremble.

Aptitude des traverses d'érable dur au traitement à la créosote. — Le but du travail consiste (*a*) à déterminer la rapidité de séchage des traverses d'érable dur et de s'assurer de la longueur de la période de séchage qu'il faut pour les mettre en état d'être traitées, et (*b*) à déterminer l'influence des divers agents de traitement sur l'absorption et sur la pénétration de la créosote dans l'érable dur, et à s'assurer des conditions de traitement qui donneront les meilleurs résultats. L'étude (*a*) de la période de séchage a été terminée. Une somme considérable de travail a été faite sur (*b*); plusieurs chargements de pièces ont été traitées et les résultats obtenus ont été analysés par des méthodes spéciales imaginées par les laboratoires. A la fin de l'année on n'avait pas encore obtenu un traitement satisfaisant et les essais seront poursuivis.

Aptitude des traverses de tremble au traitement à la créosote.—Le but de cette étude est le même que pour l'érable dur. Le tremble abonde dans certaines régions du Canada et, dans quelques parties de l'Alberta on en trouve beaucoup le long des voies ferrées. On fait peu ou point usage de ce bois. Cependant, s'il peut être traité à la créosote de façon satisfaisante, et si l'on peut remédier

à sa nature périssable, cet arbre aurait une valeur considérable pour la fabrication de traverses. Un certain nombre de billes de tremble, envoyées de l'Alberta aux laboratoires par le chemin de fer Canadien-Pacifique ont été sciées en demi-traverses n° 1 et en pièces normales d'essai. Une étude sur le séchage des demi-traverses a été commencée, la détermination de la rapidité du séchage étant faite périodiquement. Les pièces d'essai ont été empilées pour le séchage et les expériences sur le traitement commenceront aussitôt qu'elles seront suffisamment sèches.

Les autres travaux de la section comprenaient plusieurs recherches de second ordre. Des expériences ont été faites sur un traitement tendant à rendre le bois moins inflammable. Un traitement de ce genre aurait une très grande utilité pour les boiseries d'intérieur et autres. Les procédés actuels semblent soit trop coûteux, soit sujets à d'autres sérieux inconvénients. Des progrès sensibles ont été réalisés vers la fin de l'année. Le côté chimique de la question des préservatifs du bois a été l'objet d'une attention spéciale. De nombreux préservatifs brevetés ont été analysés avec soin et mis à l'essai par des méthodes particulières, de façon à les comparer avec des créosotes de bonnes qualités. Des échantillons de goudron, de mélange de créosote et de goudron, ainsi que diverses créosotes, soumis aux laboratoires pour en faire l'étude sous le rapport de leurs qualités comme traitement préservatifs des traverses et des bois de construction, ont été analysés et essayés; ils ont fait l'objet d'un rapport et de recommandations relatives à leurs compositions. Plusieurs échantillons de bois traité ont également été soumis à l'examen pour s'assurer de l'efficacité du traitement, etc., et des recommandations et des suggestions ont été faites dans plusieurs cas au sujet de l'amélioration des procédés. Le traitement des supports d'isolateurs des poteaux téléphoniques ont été l'objet d'une attention spéciale.

OBJETS D'EXPOSITION

La réunion et la préparation de produits forestiers et d'articles manufacturés pour servir aux expositions ont été continuées et plusieurs additions ont été faites à la collection permanente des laboratoires. Dans ce travail était compris la construction de vitrines pour recevoir ces objets. Des articles d'exposition ont aussi été préparés pour des bureaux du gouvernement et pour l'étalage dans des édifices publics. En septembre, le ministère de l'Intérieur occupa un espace à la septième exposition nationale des industries chimiques tenue à New-York et des articles furent préparés aux laboratoires, dans le but de faire ressortir quelques-unes des possibilités qu'offre le Canada comme champ d'activité pour les industries chimiques réclamant l'énergie électrique ou l'emploi de produits forestiers. De grandes cartes murales indiquant la distribution des forces hydrauliques et l'emplacement des pulperies et des distilleries du bois au Canada ont été exposées; l'étalage d'une variété de produits était fait de telle sorte que ces produits attirèrent beaucoup l'attention sur les ressources naturelles du Canada.

Les demandes de spécimens de bois canadiens ont continué de nous être adressées durant l'année et il a fallu en préparer de nouveaux.

La réunion de divers produits qui ne font pas l'objet de recherches par d'autres sections, tels que sous-produits du bois, résines, gommes, extraits, produits de distillation, a permis au préparateur d'articles d'expositions d'entreprendre la tâche de répondre à des demandes de renseignements touchant ces produits et leur manufacture. La préparation d'objets d'exposition est, de fait, si intimement liée à la publication de renseignements, qu'il a été nécessaire aussi de fournir aux journaux des articles d'information technique et d'y annoncer le service technique dont l'établissement, comme on l'a mentionné précédemment, a été fait au cours de cette année.

BIBLIOTHÈQUE

La collection d'ouvrages de référence ayant rapport à la technologie des produits forestiers, à leur manufacture et à d'autres sujets connexes, a été considérablement augmentée et améliorée. Des publications traitant de tous les aspects des sujets mentionnés ont été réunies durant les huit dernières années et la bibliothèque ainsi constituée a rendu des services inappréciables au personnel technicien au cours de ses recherches et de ses autres travaux.

RENSEIGNEMENT FOURNIS

La communication de renseignements techniques en réponse à des demandes relatives au bois de construction, aux produits forestiers et aux sous-produits est une des plus importantes attributions des laboratoires. Ce travail exige une étude soigneuse des données disponibles et, dans certains cas, des essais et des recherches qui finalement servent à préparer un rapport pour la personne intéressée. On a répondu à 427 demandes d'investigations durant l'année—nombre le plus considérable depuis l'établissement des laboratoires. Le recours croissant, de la part des industries du bois, aux services des laboratoires, est clairement indiqué par l'augmentation continuelle du nombre de demandes de renseignements techniques que l'on a reçues. Il est bon de mentionner que de nombreuses lettres d'appréciation des services rendus sont fréquemment reçues.

REMARQUES GÉNÉRALES

Plusieurs articles d'un caractère technique ont été rédigés par les membres du personnel et publiés dans des revues canadiennes et autres. La préparation d'un travail très complet sur la distillation du bois dur au Canada mérite une mention spéciale. On espère qu'il paraîtra au commencement de l'exercice 1922-23. Plusieurs conférences et causeries ont été faites à des organisations scientifiques, techniques et autres sociétés.

Les recherches relatives à d'autres travaux des laboratoires exigent l'exécution d'ouvrages spéciaux de photographie et de photomicrographie et l'on a obtenu sous ce rapport d'excellents résultats. Il est bon de noter qu'on a préparé sur demande une série de photomicrographies de la structure de bois de fibres, etc., pour accompagner le volume 3 de l'ouvrage intitulé: "The manufacture of Pulp and Paper", publié par l'industrie canadienne et américaine de la pulpe et du papier.

Un fait notoire consiste dans l'activité croissante des recherches relatives aux produits forestiers, activité qui se manifeste dans plusieurs pays où les ressources forestières et les industries du bois ont une importance commerciale moins grande que dans notre pays. Au Canada, l'importance de ces industries ne le cède qu'à celle de l'agriculture et les possibilités économiques de recherches dans cette sphère deviennent chaque année plus évidente.

QUATRIÈME PARTIE

DRAINAGE ET IRRIGATION

RAPPORT DU DIRECTEUR DU SERVICE DE DRAINAGE ET D'IRRIGATION, E. F. DRAKE

Les conditions climatériques inaccoutumées, auxquelles la zone semi-aride du sud de l'Alberta et de la Saskatchewan a été sujette au cours des quelques dernières années, ont provoqué de nombreuses demandes d'arpentages, à l'effet de déterminer les étendues susceptibles d'irrigation; de ce fait, le travail du Service de Drainage et d'Irrigation, chargé de faire ces investigations et ces arpentages, a subi une énorme augmentation. Les demandes de conseils et d'aide pratique ont été plus nombreuses en 1921 que durant les années précédentes.

CONDITIONS CLIMATÉRIQUES ET RÉCOLTES DE L'ALBERTA MÉRIDIONALE EN 1921

Les statistiques montrent que les cinq ans qui viennent de s'écouler constituent la période la plus longue de précipitation pluviale inférieure à la moyenne qui se soit produite depuis longtemps, et l'on peut donc s'attendre raisonnablement à un apport de pluies plus considérable durant les quelques années prochaines, parce que les sécheresses prolongées et les pluies abondantes se produisent d'ordinaire périodiquement.

Du 1er décembre 1920 à la fin de mars 1921, la température a été douce et il n'y eut presque pas de neige. Cette condition était excellente pour le bétail qu'il a fallu bien peu souvent nourrir de fourrage sec. Le temps a été propice en avril, alors que des pluies légères se produisirent, et les semailles étaient presque terminées vers le milieu du mois. Mai fut très chaud, mais la pluie était insuffisante et le sol ne contenait aucune réserve d'humidité. Juin fut extrêmement sec et les récoltes ont subi des dommages sérieux par suite de la chaleur, des vents secs et du manque de pluie. La précipitation pluviale a été normale en juillet, mais elle se produisit trop tard pour sauver les récoltes.

CULTURES IRRIGUÉES

A cause des pluies légères qui tombèrent en avril et favorisèrent la germination des semences, plusieurs fermiers retardèrent l'irrigation du sol, malgré les avertissements répétés des journaux et du personnel du Service d'irrigation et lorsque la chaleur et la sécheresse arrivèrent en juin, les cultures irriguées souffrirent avant la distribution de l'eau. En dépit de ce retard qui réduisit beaucoup le rendement, les récoltes irriguées furent assez bonnes et produisirent en moyenne un rendement trois fois plus grand que celui des terres non-irriguées des mêmes localités. Une plus grande superficie fut irriguée en 1921 par un plus grand nombre de fermiers qu'auparavant. Le surplus considérable de fourrage récolté sur ces terres compensa largement le déficit des terrains secs avoisinants.

PROGRÈS DE L'IRRIGATION

Systèmes corporatifs d'irrigation.—La réalisation de grands systèmes corporatifs a été sérieusement retardée par la guerre et par les conditions économiques qui ont prévalu depuis. Si la prospérité renaît et si les gens se rendent compte davantage des bienfaits de l'irrigation, tout porte à croire que les colons afflueront et occuperont les terres irrigables disponibles de ces systèmes. Les fermiers établis sur ces terres montrent chaque année une tendance à abandonner la méthode agricole à laquelle ils étaient habitués et à s'adapter au mode de cultures variées et à l'exploitation intensive que l'irrigation rend nécessaires. De nombreux travaux de réparation et d'amélioration ont été exécutés durant l'année et les réseaux de canaux de toutes les entreprises sont en excellente condition.

Districts d'irrigation.—Il est probable que des travaux corporatifs d'irrigation seront entrepris à l'avenir, uniquement sous le régime d'organisation par district. L'Alberta a maintenant une Loi des Districts d'Irrigation très effective, en vertu de laquelle de grands progrès ont déjà été réalisés. Un Conseil d'Irrigation nommé par la province exerce une surveillance étroite sur l'organisation et la formation d'un certain nombre de districts et tout semble marcher à souhait.

Plusieurs districts ont été organisés en 1920 sous l'empire de cette loi, mais le premier à compléter son organisation préliminaire n'a pas pu trouver à vendre ses débentures qui étaient une chose nouvelle pour le marché financier du Canada. Il a semblé pendant quelque temps que la continuation des travaux par les districts dût être pour cette raison suspendue pendant une période indéfinie, mais le gouvernement provincial vint à la rescousse, et, à la suite d'une modification apportée en 1921 à la Loi des Districts d'Irrigation, des arrangements furent faits pour garantir les obligations des districts d'irrigation trouvés satisfaisants par les ingénieurs-conseil. Cette garantie eut son effet et les obligations de ce district, de même que celles des autres districts organisés plus tard, purent être vendues facilement à un bon prix et la construction des ouvrages commença.

Ces premières difficultés aplanies, le travail de développement fut mis en marche. Il devint alors évident, pour ceux qui étudiaient le problème de près, que plusieurs propriétés particulières étaient trop grandes pour être efficacement cultivées au moyen de l'irrigation, surtout à cause du coût élevé des ouvrages, de l'inexpérience de la plupart des colons et de la difficulté à se procurer des irrigateurs fiables et compétents. Pour que la culture par l'irrigation réussisse alors que le coût des ouvrages est assez élevé, chaque acre doit être cultivé avec soin en vue du meilleur rendement. En général, une ferme moyenne devrait avoir une superficie de 80 à 160 acres de terres irrigables, alors que, dans cette région les propriétés ordinaires exploitées par la méthode du " dry farming " ou culture sèche—commune dans les districts d'irrigation nouvellement organisés—ont une superficie de 320 à 640 acres et même plus. Les autorités provinciales, prévoyant les difficultés auxquelles les fermiers devraient faire face pour racheter leurs obligations dans de telles conditions, décidèrent que les grandes propriétés seraient morcelées et, en 1921, un service de colonisation fut organisé sous le contrôle du Conseil d'Irrigation de l'Alberta. Ce Service enregistrera l'excédent des propriétés foncières dont les fermiers devraient disposer et organisera une campagne de colonisation dans le but de vendre ces terres et d'y placer des colons additionnels. Le résultat pratique de cet effort est attendu avec un vif intérêt.

Depuis la promulgation de la Loi des Districts d'Irrigation, sept districts d'une superficie totale de 206,000 acres ont été organisés; six autres d'une superficie de 35,000 acres irrigables sont sur le point de l'être, et cinq districts additionnels d'une superficie totale de 552,000 acres irrigables ont atteint divers stages d'organisation.

Dans la Saskatchewan, plusieurs petites entreprises d'irrigation fonctionnent, mais aucun grand système coopératif n'y a encore été organisé. Une Loi des Districts d'Irrigation presque semblable à celle de l'Alberta a été adoptée en 1920, mais elle n'a pas encore été appliquée. Un système d'irrigation a cependant été arpenté et un district est à s'organiser. La loi sera par conséquent mise en vigueur prochainement.

Petits systèmes d'irrigation.—L'aménagement de petits systèmes particuliers intéresse beaucoup de fermiers dont les terres situées dans la zone semi-aride, peuvent être irriguées par dérivation directe de cours d'eau voisins, et les eaux de quelques-uns d'entre eux ont presque toutes été réparties. Quelques-uns de ces petits systèmes fonctionnent avec succès depuis bien des années et il existe aujourd'hui 483 systèmes licenciés ou autorisés; 228 demandes d'aménagement de nouveaux systèmes ont été reçues en 1921, ce qui porte le total à 711 petites entreprises exploitées ou sur le point de l'être sous la surveillance du Service d'Irrigation.

Associations d'usagers.—Lorsque l'aménagement de quelque grand système d'irrigation ou la formation d'un district sont complets, la méthode la plus simple et la plus satisfaisante de fonctionnement et d'entretien consistera probablement en la formation de plusieurs associations d'usagers, dont chacune comprendra les usagers desservis par un ou plusieurs canaux latéraux du système. Ces associations locales peuvent servir leurs propres intérêts et simplifier beaucoup l'administration du système entier en gérant leurs systèmes particuliers. Vu que la région n'est pas encore complètement colonisée, ces associations ne sont pas encore devenues réellement nécessaires, mais quatre d'entre elles ont été formées dans la section de Lethbridge du système exploité par le chemin de fer Pacifique-Canadien, et leur utilité commence déjà à s'affirmer.

Association pour le progrès de l'Irrigation.—Cette organisation dont le siège est à Lethbridge a été fondée il y a quelques années, dans le but d'encourager l'utilisation de l'eau, d'aider à l'organisation de districts d'irrigation et de maintenir les relations entre les fermiers et les gouvernements provinciaux et fédéral. L'association s'intéresse toujours activement au progrès de l'irrigation et, en 1921, son bureau d'administration a présenté la cause des fermiers de l'Alberta méridionale devant la Commission Internationale Conjointe, à l'enquête qui fut tenue à Lethbridge en septembre.

IRRIGATION EN 1921

Durant l'année, 220,000 acres ont été irrigués dans les cinq grands systèmes en exploitation; une particularité intéressante des opérations de la saison consiste dans l'irrigation considérable qui a été exécutée à l'automne. La construction d'ouvrages a été commencée au cours de l'année et se poursuit activement pour deux autres grandes entreprises, le district d'irrigation de Lethbridge-nord, d'une superficie de 105,000 acres irrigables et le district United, d'une superficie de 23,000 acres. Dans le district United (situé au sud de Macleod), une grande partie des travaux d'excavation et de charroyage des matériaux est faite à l'entreprise par les fermiers eux-mêmes. Cette méthode réduit le coût des travaux et fournit de l'ouvrage aux hommes qui n'ont pas de récoltes à faire, outre qu'elle permet d'effectuer une partie considérable des déboursés dans le district même.

Les levés préliminaires de presque tous les systèmes, grands et petits, ont été exécutés par le Service de Drainage et d'Irrigation, suivant la politique du gouvernement fédéral, d'après laquelle les eaux qu'il administre doivent être réparties de manière à servir les meilleurs intérêts du public. Outre l'aménage-

ment de systèmes, les levés ont été terminés pour treize autres systèmes qui ont été trouvés réalisables et qui sont actuellement à différents stages d'organisation. Des levés sont actuellement exécutés pour six nouveaux projets et les levés préliminaires ont aussi été faits pour plusieurs projets qui ne furent pas trouvés pratiques ou économiques et qui furent par conséquent abandonnés.

ATTRIBUTIONS DU SERVICE DE DRAINAGE ET D'IRRIGATION

La section d'Irrigation du Service doit veiller à l'administration des approvisionnements d'eau (à l'exception des forces hydrauliques), dans les provinces des Prairies, conformément aux dispositions de la Loi de l'Irrigation et pour les fins domestiques, municipales, industrielles, d'irrigation et autres. Administrer l'approvisionnement d'eau de manière à servir les meilleurs intérêts du public comporte une lourde responsabilité et il est nécessaire de disposer d'un personnel nombreux d'ingénieurs et d'aides pour faire face aux différents aspects du travail. Par suite de l'augmentation constante des demandes d'irrigation, le travail s'est accru chaque année et l'année présente ne fait pas exception. Le travail comprend:—

1. Inspections et levés de petits systèmes, nouveaux ou en exploitation;
2. Surveillance de grands systèmes en construction ou en exploitation;
3. Expériences relatives au service d'eau et études climatologiques;
4. Examen des sols, expériences et recherches sur l'infiltration souterraine;
5. Arpentages à la planchette et arpentages définitifs pour l'achèvement de quelques systèmes, tracés, levés topographiques et de reconnaissance relatifs à de nouveaux systèmes et aménagement des emplacements de réservoirs.

Ces arpentages et ces investigations de natures diverses ont été exécutés à différents endroits de l'Alberta méridionale et centrale et du sud-ouest de la Saskatchewan. Des progrès appréciables ont été faits durant la saison qui se termina en novembre 1921 et, au cours de l'hiver, les ingénieurs et quelques-uns des aides les plus compétents, furent employés dans les bureaux à tracer les plans des travaux exécutés sur le terrain et à préparer les plans, les études et les évaluations des divers projets. Le tableau suivant montre l'état de l'irrigation jusqu'à ce jour:—

ETAT DE L'IRRIGATION DANS L'OUEST CANADIEN

Systèmes	Source d'alimentation	Superficie	Superficie irrigable	Opérations, 1921 — Nombre d'usagers	Opérations, 1921 — Superficie irriguée	Coût de la construction jusqu'à 1921	Longueur des canaux en milles
		acres	acres		acres		
Construits et exploités—							
C.P.R. section occidentale......	Riv. Bow.......	1,145,336	218,980	875	33,618	$ 5,116,252 00	1,469
C.P.R. section orientale........	Riv. Bow.......	1,212,074	400,000	924	88,299	10,924,738 00	2,500
Alberta Ry. & Irr. Co..........	Riv. St-Marie...	434,509	130,000	865	75,550	1,874,601 00	200
District d'irrigation de Taber..	Riv. St-Marie...	30,365	17,244	160	10,352	272,000 00	72
En construction, partiellement exploité—							
Canada Land & Irr. Co.........	Riv. Bow.......	452,482	202,640	64	9,400	6,473,207 00	355
En construction, inexploités—						Coût approx.	
Dist. d'irr. de Lethbridge, Nord	Riv. Oldman...	231,220	105,000	....	....	5,400,000 00	
Dist. d'irr. United.............	Riv. Belly......	61,195	23,000	....	....	524,000 00	
Trouvés, après arpentage, réalisables et économiques (dist. organisés)—							
Dist. d'irr. de Macleod.........	Riv. Waterton..	108,603	49,649	....	....	2,060,000 00	
Dist. d'irr. de Medicine Hat-est.	Crk. Ross......	4,800	2,900	....	....	36,140 00	
Dist. d'irr. de Little Bow......	Riv. Highwood	11,490	3,278	....	....	74,250 00	
Trouvés réalisables après arpentage (dist. non-organisés)..							
Dist. d'irr. d'Eyremore.........	Riv. Bow.......	18,776	4,100	....	....	250,000 00	
Dist. d'irr. de Riv. Bow........	Riv. Bow.......	16,688	5,792	....	....	314,357 00	
Dist. d'irr. de New West.......	Riv. Bow.......	13,015	7,629	....	....	385,000 00	
Projet d'irr. de Lethbridge-sud-est.....................	Riv. Waterton, Belly, St. Mary, Milk......	1,182,781	390,708	....	....	15,800,000 00	
Projet de Robsart-Vidora......	Riv. Frenchman et crks Belanlanger, Davis, Sucker et Fairwell..........	14,000	10,000	....	....	343,841 00	
Partiellement arpentés, probablement réalisables—							
Dist. d'irr. de Retlaw-Lomond.	Riv. Bow et Oldman..........	418,630	70,000	....	....	2,500,000 00	
Dist. d'irr. de Champion.......	Riv. Highwood.	184,860	50,000	....	....	....	
Dist. d'irr. de Granum.........	Crk Willow.....	....	4,500	....	....	260,000 00	
Projet de Beaver Creek........	Crk Beaver.....	....	9,000	....	....	450,000 00	
Arpentage commencé—							
Proj. d'irr. de Saskatchewan-nord	Riv. Sask.-nord, Clearwater, Red Deer et Battle........	3,538,760	1,778,784 (approx.)	....	....	....	
Systèmes particuliers (483).........							
Petits systèmes particuliers.....	....	....	105,397	....	....	....	
Entreprises probables—							
Coopératives..................	....	....	250,000	....	....	....	
Petits systèmes particuliers.....	....	....	85,000	....	....	....	
Total.................	....	....	3,923,601	....	....	....	

TRAITÉ RELATIF AUX COURS D'EAU INTERNATIONAUX

La cause "St. Mary and Milk River", tombant sous les dispositions du Traité relatif aux Cours d'eau internationaux, dont il a été fréquemment fait mention dans des rapports précédents, a été réglée définitivement, selon toutes les apparences; en tout cas, elle a fait un pas de plus vers le règlement final.

L'article VI du Traité, signé par la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, prévoit le partage des eaux des rivières St. Mary et Milk et de leurs tributaires du Montana, de l'Alberta et de la Saskatchewan, entre le Canada et les Etats-Unis, de manière à reconnaître jusqu'à un certain point les dérivations antérieurement faites de ces cours d'eau dans chacun de ces pays, et à assurer une répartition à peu près égale des eaux, sujet cependant à la stipulation d'après laquelle une quantité plus grande d'eau peut être prise d'une des rivières par un pays et une moins grande quantité de l'autre, sans cependant que la répartition relative-

ment égale du débit total en soit affectée. La cause fut d'abord officiellement considérée par la Commission Internationale Conjointe à une enquête publique tenue à Saint-Paul (Minnesota) en mai 1915, à laquelle les parties concernées furent représentées et au cours de laquelle de nombreux témoignages furent enregistrés. Elle fut suivie de la présentation des preuves par les avocats et de l'enregistrement des dossiers. En mai 1917, une autre enquête eu lieu à Détroit (Michigan), où des preuves additionnelles furent présentées et, plus tard encore, les preuves finales furent soumises à une séance de la Commission tenue à Ottawa en mai 1920.

Dans l'intervalle, et en attendant l'émission d'une ordonnance définitive, il devint nécessaire de trouver une méthode de répartition des eaux de ces rivières, de manière à pouvoir procéder à l'irrigation sans trop d'embarras. Le 24 mai 1918, la Commission émit donc une ordonnance intérimaire décrivant en détail les méthodes que devraient suivre les représentants désignés des Etats-Unis et du Canada, pour mesurer et répartir les eaux de ces rivières et de leurs affluents durant la saison d'irrigation de cette année-là. Cette ordonnance fut trouvée satisfaisante à titre de solution temporaire. Elle fut donc renouvelée par la Commission le 3 avril 1919, le 7 avril 1920 et le 6 avril 1921, à peu près dans les mêmes termes.

En vertu de ces ordonnances intérimaires, les fonctionnaires des Services canadien et américain de l'Irrigation continuèrent leurs mesurages du débit et répartirent les eaux de temps à autre suivant les besoins. Aucune difficulté sérieuse ne se présenta, mais il devint bien vite évident qu'aucun progrès de l'irrigation ne pourrait être réalisé dans l'un quelconque des deux pays, avant que la Commission n'ait émis une ordonnance définitive établissant la proportion du débit qui serait assignée en permanence à chaque pays. C'était surtout le cas pour le sud de l'Alberta, où les arpentages exécutés par le Service canadien de l'Irrigation avaient démontré la practicabilité de l'irrigation d'une superficie additionnelle considérable, par l'utilisation de tout le débit disponible et par l'établissement de réservoirs partout où cela était possible. On s'est rendu compte que la construction actuelle d'ouvrages importants ne serait pas recommandable avant que la Commission ait pris une décision définitive.

En septembre 1921 la Commission tint d'autres séances à Chinook (Montana) et à Lethbridge (Alberta), dans le but surtout de donner aux personnes intéressées l'occasion d'exposer leurs vues directement à la Commission et de mettre celle-ci au courant des faits qui auraient pu ne pas être clairement établis à l'une quelconque des enquêtes précédentes ou au cours des arguments présentés par les avocats.

A l'assemblée suivante, tenue à Ottawa le 4 octobre 1921, la commission émit une ordonnance qui peut, pour toutes fins pratiques, être considérée comme une interprétation de certaines ambiguités contenues dans l'article 6 du traité et comme une ordonnance définitive réglant la répartition du débit de ces cours d'eau entre les Etats-Unis et le Canada.

Le 6 octobre 1921, la commission émit une autre ordonnance ou fit plutôt une recommandation aux gouvernements américain et canadien. Se rendant compte que le contrôle des eaux de crues est la clef de la situation, en tant que le développement de l'irrigation du sud de l'Alberta, du sud-ouest de la Saskatchewan et du nord du Montana est concerné—en tant aussi que ce développement dépend des eaux des rivières St. Mary et Milk et de leurs affluents—la commission recommanda que les Etats-Unis et le Canada construisent conjointement un réservoir aux lacs St. Mary (Montana) pour contrôler les eaux de crues; que les Etats-Unis construisent le réservoir de Chain of Lakes, dans la vallée de la Milk, en aval du point où la Milk franchit pour la dernière fois la frontière —dans le but de contrôler le plus efficacement possible les eaux de crues de ce

cours d'eau; et que le Canada construise un réservoir dans le ravin Verdigris (sud de l'Alberta), où il est possible de retenir les eaux dérivées soit de la St. Mary, soit de la Milk. La Commission recommanda en outre que ces réservoirs, lorsqu'ils seront construits, soient entretenus et administrés sous son contrôle, de manière à assurer l'utilisation la plus avantageuse des eaux.

Aucune mesure n'a encore été prise par l'un ou l'autre de ces gouvernements pour l'exécution de ces recommandations. Il sera probablement nécessaire, avant qu'une décision finale soit prise, que les ingénieurs des pays concernés fassent une enquête, soit séparément soit conjointement, pour déterminer la praticabilité, le résultat pratique et le coût des ouvrages recommandés par la commission. Les recommandations sont considérées comme entièrement réalisables au point de vue technique. Les questions à étudier se rapportent donc en grande partie aux dimensions des divers réservoirs, à leur coût approximatif, à la manière de répartir les frais—dans les cas où la coopération internationale a été recommandée—et à la manière de distribuer les eaux emmagasinées à chacun des deux pays.

DRAINAGE

L'étude des projets d'assainissement, faite en 1920-21, par les ingénieurs de la section du Drainage, a eu pour résultat l'addition de trois projets, dus à l'initiative du gouvernement, aux onze autres qui furent examinés auparavant et recommandés comme réalisables et d'intérêt public, ce qui porte la superficie totale à près de 220,000 acres de terres marécageuses et subermergées qui peuvent être drainées et rendues disponibles pour la colonisation. Alors que l'assainissement de cette superficie permettrait l'établissement d'au moins deux mille familles, il produirait un avantage d'une portée plus grande dans le sens du groupement plus compact et plus économique des colons résidant dans le voisinage des travaux projetés, en rendant possible la confection de routes qui relieraient plusieurs districts agricoles fertiles mais actuellement inaccessibles, formant ainsi le noyau de vastes agglomérations rurales. Le coût des travaux d'assainissement, suivant les estimations des ingénieurs, serait plus que compensé par la vente de terres fédérales et par l'imposition des propriétés particulières qui en bénéficieraient.

Ces projets d'assainissement recommandés embrassent principalement les terres que l'expérience a prouvé être les plus propres à l'agriculture et à la culture du foin. Les terrains qui nécessitent des déboursés considérables pour l'enlèvement du bois, de la mousse, des roseaux, ont été laissés de côté pour le moment, excepté lorsque l'enlèvement de ces choses n'est nécessaire que sur une petite partie du système, de manière à favoriser ceux qui présentent plus de facilité immédiate de labourage et de culture du foin.

Outre l'étude des projets ci-dessus, dont la réalisation a été recommandée au gouvernement fédéral, on a commencé au printemps de 1921 et poursuivi vigoureusement jusqu'à une époque très avancée de l'hiver, l'arpentage des vastes terres marécageuses connues sous le nom de "Triangle de la rivière Carrot". Cette région est située entre les rivières Saskatchewan et Carrot, dans la Saskatchewan et le Manitoba; elle a une superficie d'environ 1,100 milles carrés. Elle se trouve sur la route directe du chemin de fer que l'on se propose de construire de Melfort (Saskatchewan) au Pas (Manitoba) et qui reliera les zones productrices de céréales de la Saskatchewan et de l'Alberta au chemin de fer de la Baie d'Hudson, et à Port Nelson. Si la praticabilité du projet est prouvée, l'assainissement de la région assurera des revenus au chemin de fer, et celui-ci procurera aux populations agricoles les moyens de transport dont elles ont besoin. Une autre saison de travaux est nécessaire pour terminer les arpentages et les investigations qui, par suite de la difficulté d'accès des marécages durant l'été, seront continués durant une partie de l'hiver.

Trois autres projets dont le gouvernement fédéral a pris l'initiative conformément à la 4e partie des Règlements de Drainage, ont été étudiés, mais leur assainissement n'a pas été recommandé à cause des frais élevés qu'ils entraîneraient, de la prédominance de muskegs où croissent des mousses épaisses, de la pauvreté du sol, ou parce que la région renferme plus de cinquante pour cent de terres appartenant à des particuliers et tombant de ce fait sous les dispositions de la 3e partie des Règlements de Drainage qui spécifie que l'initiative des travaux doit être prise par pétition des propriétaires conformément aux lois provinciales.

Plusieurs demandes de drainage, faites par des particuliers conformément à la 1ère partie des Règlements, ont été reçues, mais lorsque les gens apprirent que le prix minimum des terres de la couronne avait été porté de un à cinq dollars l'acre, et que la superficie qui pouvait être vendue à chaque pétitionnaire était réduit de 1,280 à 320 acres, plusieurs retirèrent leurs demandes et d'autres les maintinrent sous protestation. Vingt-cinq nouvelles demandes de ce genre ont été examinées et vingt-six inspections ont été faites au sujet des demandes actuellement prises en considération.

La construction du système de drainage du lac Waterhen, dont le gouvernement prit l'initiative, a été commencée en mai et les travaux d'excavation ont été continués durant toute la saison jusqu'à l'époque du gel en novembre. Environ soixante-dix pour cent des travaux ont été terminés. Les eaux du lac seront lâchées à la mi-été de 1922, et aussitôt que le lac et le marais seront suffisamment secs, la construction des ponts, des ponceaux et des petits canaux latéraux sera entreprise, mais on s'attend que quelques travaux de moindre importance ne pourront être achevés en 1922.

Dans le cas de plusieurs projets, des problèmes difficiles se présentent touchant le traitement à faire subir à divers genres de terrains marécageux, après le drainage des eaux. Différentes méthodes ont été adoptées par des particuliers propriétaires de systèmes de drainage, pour débarrasser le terrain de l'accumulation de matières végétales non-décomposées et substituer aux grosses herbes sauvages à valeur nutritive pauvre des herbes cultivées plus avantageuses. Tandis que ces méthodes et leurs résultats sont notés avec soin, il est évidemment de la plus haute importance que des expériences pratiques soient faites par le ministère, suivant des méthodes scientifiques. L'application de grandes quantités d'engrais chimiques et organiques est tout à fait hors de question dans les districts fraichement colonisés, et les terres qui réclament ce traitement pour être assainies sont laissées de côté pour le moment, mais les expériences du genre recommandé peuvent révéler d'autres modes pratiques de traitement.

L'exploitation profitable de la "zone sèche" des régions méridionales des provinces des prairies dépend de l'irrigation et, bien qu'une petite proportion seulement de la superficie puisse être irriguée, ces étendues favorisées peuvent être amenées à produire de merveilleuses récoltes et de bons bénéfices sur les capitaux placés. Il existera cependant toujours dans cette zone de vastes étendues de terres non-reconquises, à cause de l'insuffisance des approvisionnements en eau et de la nature de certaines terres impropres à l'irrigation. Les parties septentrionales, d'autre part, favorisées de précipitations pluviales plus considérables, renfermeront une proportion relativement petite de terres incultivables après que les marécages auront été drainés et que les peuplements forestiers auront disparu. Alors que les terres du sud actuellement irriguées peuvent être d'une productivité plus grande, les exploitations agricoles profitables seront plus vastes et plus générales dans le nord, en proportion du drainage qui y sera effectué.

RAPPORT DU COMMISSAIRE SUPPLÉANT ET INGÉNIEUR EN CHEF DE L'IRRIGATION, V. MECK, A.M.E.I.C.

Le présent rapport est un sommaire des travaux accomplis durant l'année. Un compte rendu plus complet sera trouvé dans les rapports originaux des divers ingénieurs qui font partie du personnel du Service de Drainage et d'Irrigation à Calgary et à Ottawa.

ADMINISTRATION DES EAUX

Durant l'année, une partie considérable de l'Alberta méridional a souffert de sécheresse, ce qui fait la cinquième année successive de précipitation pluviale inférieure à la normale. En conséquence la demande d'irrigation et de construction d'ouvrages s'est accrue, pour desservir de grandes superficies ou les méthodes de culture sèche n'ont pas été un succès. Au total, 228 demandes de droits d'eau ont été enregistrés, nombre qui dépasse de beaucoup le chiffre le plus élevé des années précédentes. En 1915, comme l'apport des eaux de plusieurs rivières atteignait une situation critique, des mesures furent prises pour la revision des droits d'eau existants, suivant un nouveau mode de répartition qui fut appliqué à toutes les demandes reçues depuis. La sagesse de cette mesure a été pleinement démontrée.

Service d'eau.—Auparavant, c'était l'habitude, en octroyant les droits d'eau, d'autoriser le plein service légal de dix-huit pouces, mais aujourd'hui les octrois sont établis suivant l'évaluation de la quantité qui peut être utilisée avec bénéfice. Trois catégories de droits ont été arrêtées: ceux qui sont basés sur la profondeur de dix-huit pouces (service légal), ceux de douze pouces et ceux de huit pouces. A moins que les considérations d'ordre climatologique, de formation du sol et d'emmagasinement de l'eau n'exigent un changement, il est d'usage d'octroyer: le plein service légal lorsque le débit du cours d'eau est normal à tous les stages; douze pouces à l'époque du débit maximum et des eaux de crues, et huit pouces en temps d'inondation.

Les études climatologiques comprennent la réunion, durant une longue période d'années, de données relatives à la précipitation pendant l'année, pendant la saison de croissance des végétaux et pendant chaque mois, ainsi que celle des renseignements au sujet des températures; les données ainsi obtenues sont précieuses surtout en ce qu'elles indiquent la période durant laquelle l'eau peut être utilisée le plus avantageusement. Ces investigations ont été grandement facilitées par la publication d'un rapport intitulé "The Temperature and Precipitation of Alberta" par M. A. J. Conner, M.A., (climatologiste) sous la direction de sir Frederic Stupart, directeur du Service météorologique, à Toronto.

Les questions relatives à la texture et à la constitution du sol doivent aussi être considérées avec soin lorsqu'ils s'agit de déterminer le service d'eau que nécessitera un système d'irrigation. Un sol d'une grande porosité, comme le sable, demande plus d'eau qu'un sol argileux, mais la distribution de cette eau doit être faite au cours d'une période plus longue, puisqu'il ne résulterait, de l'application à un sol sablonneux d'une forte quantité d'eau en une seule fois, que l'infiltration rapide de la plus plus grande partie de cette eau vers une profondeur où ne peuvent atteindre les racines des plantes. Dans les fortes terres argileuses, l'application d'une grande quantité d'eau tend à faire sortir l'alcali du sol et à lui permettre de se concentrer à la surface en quantité suffisante pour nuire aux plantes en croissance. Lorsque l'on rencontre des sols de cette nature, on en analyse des échantillons et l'on se base dans une large mesure sur le résultat de ces analyses pour déterminer la quantité d'eau à accorder.

Revisions des droits d'eau.—Plusieurs des plus anciens systèmes d'irrigation n'utilisent pas la pleine quantité d'eau à laquelle ils ont droit. Le fonctionnement de ces systèmes est observé attentivement chaque année, de sorte que lorsqu'il se produit une disette d'eau quelque part, on peut prendre des mesures pour réduire les anciennes concessions et les rendre conformes à l'utilisation qui en est faite. Ces mesures seront prises en vertu des dispositions de l'article 46 de la loi de l'irrigation.

Des expériences faites à la station de distribution de Brooks ont prouvé à l'évidence que des sols fertiles produisent leurs meilleures récoltes avec beaucoup moins d'eau qu'il n'en faut pour produire un rendement maximum dans des sols de moindre fertilité. Dans le stage actuel de la culture des terres irriguées dans l'Ouest canadien, il est impossible, dans la plupart des cas, de prendre ce facteur en considération lorsqu'il s'agit de déterminer le service d'eau à fournir, mais on recommande aux irrigateurs d'étudier soigneusement les besoins de leurs sols particuliers afin qu'ils puissent obtenir les meilleurs résultats possibles. Il y a, au Canada comme dans tous les autres pays où l'on a recours à l'irrigation, une tendance à utiliser beaucoup plus d'eau que n'en requièrent les cultures.

Eaux internationales.—Le développement de systèmes d'irrigation utilisant l'eau des rivières St. Mary et Milk et de leurs affluents, a été retardé de plusieurs années à cause d'une divergence de vues de la part du Canada et des Etats-Unis, quant à la méthode de répartition des eaux de ces rivières, entre les deux pays. L'incertitude qui existait à ce sujet a pris fin le 4 octobre 1921, par suite d'une ordonnance émanant de la Commission internationale conjointe. Cette ordonnance aura sans doute pour effet de provoquer des développements d'irrigation considérables dans les deux pays.

INSPECTIONS

Vu l'augmentation considérable du nombre de demandes de droits d'eau, le travail d'inspection s'est beaucoup accru depuis quelques années. Cinq ingénieurs sont actuellement occupés à ce travail, qui comprend les entreprises domestiques, municipales et industrielles, ainsi que les systèmes d'irrigation. L'inspection de systèmes d'irrigation projetés nécessite l'exécution d'arpentages et la préparation de plans, ce qui prend une forte partie du temps des ingénieurs-inspecteurs. Dans un ou deux districts, cette année, on a constaté qu'il était impossible de s'occuper de toutes les nouvelles demandes et de faire, en même temps, l'inspection des systèmes déjà établis. Préférence a donc été donnée aux nouvelles demandes, et pour le moment quelques-uns des plus anciens systèmes ont été négligés. Toutefois, on espère qu'en répartissant autrement le travail, l'an prochain il sera possible de pourvoir à l'inspection de tous les systèmes. L'inspection annuelle des systèmes en exploitation est à l'avantage mutuel du ministère et des irrigateurs, ces derniers étant ainsi en mesure de profiter des conseils et de l'aide des ingénieurs, tandis que de leur côté, les ingénieurs sont à même d'accroître leurs connaissances au point de vue de l'irrigation et de l'agriculture et de devenir ainsi plus aptes à juger de la valeur relative des diverses méthodes de construction et d'exploitation.

Sur certains cours d'eau, toutes les basses eaux, et dans quelques cas, toutes les hautes eaux, sont concédées, quoique les registres indiquent qu'il en reste encore une quantité considérable, disponible durant la courte période des crues. Les nouvelles demandes relatives à des cours d'eau où ces conditions existent sont souvent difficiles à traiter, car les concessionnaires antérieurs craignent que leurs droits ne soient lésés par l'octroi de nouvelles concessions. Ces conditions nécessitent une vigilance croissante de la part des ingénieurs-inspecteurs, afin

que les concessionnaires établis sur de tels cours d'eau restreignent leurs dérivations strictement à la limite prévue par leurs concessions.

Approvisionnement d'eau pour fins domestiques.—Le droit de riverain d'un propriétaire lui assure, d'après la loi canadienne actuelle, l'usage gratuit de l'eau pour fins domestiques ainsi que pour l'abreuvement du bétail, mais ne lui permet aucune dérivation. Si l'eau doit être dérivée au moyen d'un barrage, d'un canal d'amenée, d'une conduite, d'un fossé, d'un chenal ou par d'autres moyens nécessitant la construction d'ouvrages, de telles dérivations ne pourront être faites qu'après qu'une autorisation aura été obtenue sous l'empire de la loi de l'irrigation. La même remarque s'applique au grand nombre de réservoirs de petites dimensions que construisent les colons afin d'emmagasiner l'eau des crues du printemps.

Les ingénieurs-inspecteurs conseillent donc aux colons qui ont construit de tels réservoirs de se procurer l'autorisation requise par la loi de l'irrigation, et ils leur expliquent également que, bien que dans la plupart des cas l'existence du réservoir ne puisse pour le moment léser les droits d'autres usagers, il y a toujours la possibilité que des nouveaux arrivants présentent des demandes en vue de dériver et d'emmagasiner l'eau en amont ou en aval, et que si ces demandes étaient accordées, ils pourraient être privés non seulement de leur approvisionnement d'eau accoutumé mais aussi du droit de l'obtenir à l'avenir. Généralement, les ingénieurs donnent alors une idée du coût des mémoires et des plans nécessaires, de même qu'un aperçu de la procédure à suivre. Dans la plupart des cas, le coût total ne dépasse pas $15, c'est-à-dire $5 pour la concession et $10 pour l'arpentage et le plan.

District des montagnes Cypress.—Les colons n'ont fait que peu de progrès, durant l'année, dans le développement des petits systèmes d'irrigation de la partie est du district. La cause de cette inactivité n'est pas tant le manque d'intérêt que la rareté de l'argent, conséquence d'une succession d'années sèches et de récoltes manquées, et de la baisse des prix pour les produits agricoles. Une équipe a été envoyée dans ce district dans le but de faire des investigations au sujet de la possibilité d'irriguer une étendue de quelque 11,000 acres devant être connue sous le nom de district d'irrigation de Robsart-Vidora. Des détails plus complets sur ce projet sont donnés dans une autre partie du présent rapport.

Dans la partie ouest de ce district les colons semblent maintenant se rendre compte des avantages de l'irrigation et un grand nombre de nouvelles demandes d'eau ont été reçues. Plusieurs d'entre elles sont pour la dérivation de l'eau qui s'amasse dans les ravins lors de la fonte des neiges. Plusieurs demandes ont aussi été reçues pour la dérivation de certains cours d'eau dont le débit peu abondant est déjà totalement concédé. Cette remarque s'applique surtout à la partie méridionale du district.

District de Cardston.—La plupart des projets d'irrigation de ce district sont situés dans la région des contreforts, où l'on se livre surtout à l'élevage, et la majeure partie des terres irrigables sont affectées à la culture des fourrages. Les systèmes qui étaient en bon état de fonctionnement utilisaient l'eau de façon profitable, mais un petit nombre d'irrigateurs seulement pouvaient jouir des avantages entiers de l'irrigation, par suite du fait que la distribution de l'eau retardait jusqu'à ce que la saison fût trop avancée et que les creeks eussent trop baissé pour qu'il fût possible d'opérer la dérivation d'une quantité suffisante d'eau. Durant les dernières années, la durée du débit suffisant pour l'irrigation a été courte et il est donc important que les irrigateurs fassent un plein usage de leurs fossés à bonne heure dans la saison, avant que l'approvisionnement ne s'épuise.

SYSTÈMES D'IRRIGATION DE LA COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER CANADIEN-PACIFIQUE

Section Ouest.—Cette section comprend environ 1,000,000 d'acres, dont à peu près 218,980 sont irrigables. Un programme d'exploitation et d'amélioration extraordinairement chargé a été exécuté au cours de l'année. Un grand nombre d'ouvrages ont été entièrement reconstruits et plusieurs autres remis à neuf. Afin de maintenir les fossés en bon état, la compagnie se sert dans cette section de six excavateurs "D.N.R." Ces machines peuvent être utilisées lorsque l'eau coule sans nuire le moindrement au fonctionnement du système. Environ 90 pour cent des terres de cette section ont été vendues et la plupart des colons sont aujourd'hui bien établie et possèdent de solides bâtiments et un assez grand nombre de têtes de bétail.

La chute de 2.18 pouces de pluie durant le mois d'avril a mis le sol en excellent état pour recevoir les semences et au mois de mai les cultures étaient en très bonne condition. Dans l'expectative des pluies habituelles de juin, les fermiers retardèrent malheureusement leur irrigation, en dépit des avertissements qui leur avaient été donnés par la presse et par les fonctionnaires de la compagnie à Strathmore. Il n'y eut presque pas de pluie durant le mois de juin et des vents chauds et secs qui soufflèrent vers le milieu et la fin du mois firent de grands dommages à la récolte qui jusqu'alors promettait beaucoup. Cette expérience devrait convaincre les fermiers de la nécessité de se tenir préparés et de savoir appliquer l'eau avant que les plantes ne montrent des signes de dessèchement. Dans cette étendue particulière, des épreuves ont démontré l'absolue nécessité de suppléer à l'insuffisance d'humidité du sol et ce fait fut également porté à l'attention des irrigateurs par les fonctionnaires de la compagnie, de même que par la voie des journaux, mais ce fut peine perdue, sauf dans quelques cas. Durant la saison de 1921, 33,618 acres ont été irrigués, c'est-à-dire 15.3 pour cent de la superficie totale irrigable.

Section Est.—La colonisation dans la section est a été retardée en partie par les conditions de dépression générale, mais surtout par la diminution des récoltes durant les dernières années de sécheresse anormale et la baisse de prix du blé; et plusieurs fermiers ont demandé à la compagnie de réduire la superficie de leurs fermes. Dans les conditions actuelles du marché et par suite du coût élevé de la main-d'œuvre, les colons se rendent compte qu'il leur est impossible de cultiver efficacement de grandes étendues de terre irriguée. Un système de fermes plus petites cultivées de façon plus intensive, et produisant une plus grande diversité de végétaux, s'élabore graduellement. Les ouvrages distributeurs ont été grandement augmentés au cours de l'année et des réparations considérables ont été faites.

La superficie actuellement irriguée est de 88,299 acres, comparée à 60,762 acres en 1920. Un total de 64,768 acres était ensemencé en blé et a produit 850,842 boisseaux, comparé à 625,589 boisseaux récoltés sur 37,260 acres en 1920. Le faible rendement obtenu dans la section Est est attribué au manque de pluie ainsi qu'aux vents chauds et secs qui ont soufflé durant le mois de juin. L'eau ne fut pas appliquée à temps et les conditions qui résultèrent de cette négligence furent dans bien des cas désastreuses aux récoltes.

Section de Lethbridge.—Les mêmes conditions climatériques et la même négligence qui eurent des conséquences si désastreuses dans les section Est et Ouest se sont produites dans la section de Lethbridge. En général, les récoltes furent d'une belle venue jusqu'à la fin de mai et même, dans certains cas, jusqu'à la fin de la première semaine de juin. Mais il ne tomba pas de pluie en quantités appréciables jusqu'au milieu de juin et les vents chauds causèrent d'énormes dégâts partout. Plusieurs fermiers avaient décidé d'irriguer immédiatement après la première vague de chaleur, mais le retard fut cause qu'une grande

partie des récoltes sécha sur pied, ce qui prouve une fois de plus qu'il est désastreux d'attendre que les récoltes montrent des signes de dessèchement avant de songer à irriguer. Si les champs de céréales avaient été irrigués durant l'automne, le sol eût gardé une réserve d'humidité suffisante pour empêcher les plantes de périr durant la première vague de chaleur, ce qui eût donné aux fermiers le temps de mettre leurs fossés en bon état afin de distribuer l'eau dans les champs. La leçon a été coûteuse pour plusieurs, et afin de se prémunir contre de telles pertes à l'avenir, un grand nombre de fermiers ont demandé l'irrigation d'automne; en fait, 22,500 acres de terres à céréales ont été irriguées durant l'automne de 1921, c'est-à-dire près de 70 pour cent de la superficie totale qui sera probablement ensemencée en grains au printemps de 1922. Ces terres auront, de la sorte, une réserve d'humidité qui suffira aux cultures jusqu'à ce que l'eau puisse être appliquée de nouveau, ce qui devrait les immuniser contre la sécheresse qui pourra se produire en 1922.

La valeur moyenne des récoltes obtenues en 1920 sur 79,650 acres de terres de ce district a été de $49.31 par acre, tandis que les statistiques pour 1921 n'indiquent que $21.75 par acre, pour une superficie de 75,550 acres. Les deux principales raisons de la grande diminution du rapport par acre sont: premièrement, la baisse générale des prix des produits agricoles, et, deuxièmement, le défaut d'irriguer au moment propice, comme il a été dit précédemment. Durant la saison de 1920 il y a eu 6.03 pouces de pluie pendant les mois d'avril et de mai, contre 2.15 pouces durant les mêmes mois en 1921, ce qui explique la diminution du rendement. La blé, par exemple, n'a rapporté que $11.68 par acre contre $47.25 en 1920.

DISTRICT D'IRRIGATION DE TABER

Ce district reçoit son eau d'une extension de la section de Lethbridge du système d'irrigation du Pacifique-Canadien. C'est le premier district qui ait été érigé en vertu des dispositions de la loi des Districts d'Irrigation de l'Alberta et son succès jusqu'ici a pleinement répondu aux espérances de ses fondateurs. Les colons sont d'enthousiastes irrigateurs. Soixante et un pour cent de l'étendue totale irrigable (10352 acres) ont été irrigués durant cette deuxième année d'exploitation du système.

Dans son rapport annuel, le secrétaire de ce district a insisté sur la valeur de l'irrigation d'automne et a recommandé que la méthode d'exploitation du système soit à l'avenir de faire des distributions d'eau régulière jusqu'au milieu d'octobre. La pratique d'exploiter le système sans suivre de règle définie durant tout l'automne n'est pas considérée sûre. Les amas d'herbe qui se forment de temps à autres dans ce district déplacent souvent les petits ouvrages, dont la remise en place nécessite beaucoup de temps et de travail, et l'époque la plus avantageuse pour faire ces réparations est ordinairement le mois d'octobre, alors que les fossés ne servent pas. Durant le mois de septembre, qui devrait être consacré à l'irrigation d'automne là où les céréales sont cultivées, il n'y a eu, en fait, que très peu de demandes d'eau, la quantité livrée n'ayant guère dépassé 3,700 pieds-acre, tandis que durant le mois d'octobre, ce chiffre s'est élevé à près de 9,300 pieds-acre.

PROJET DE DÉRIVATION DE LA SASKATCHEWAN-SUD

Dans les rapports annuels du ministère pour 1919-20 et 1920-21, on trouvera un aperçu de l'historique de ce projet et une description de quelques-unes de ses particularités. Le 27 juillet 1921, les électeurs municipaux de Regina et de Moose Jaw, de même que ceux des villes, villages et districts ruraux échelonnés sur le parcours de la conduite d'eau projetée étaient appelés à se prononcer sur la question. Le vote eut le résultat suivant:—

	Pour	Contre
Ville de Regina	727	97
Ville de Moose Jaw	1,184	286
Districts ruraux, y compris villages	748	1,449
	2,659	1,832

On voit donc que les électeurs des villes de Regina et de Moose Jaw, étaient en grande majorité favorables au projet, mais que les électeurs des districts ruraux le désapprouvaient par une majorité écrasante. Il était nécessaire, pour le succès éventuel du projet, qu'une forte proportion des votes lui fût favorable; en fait, il fallait une majorité dans chacune des localités appelées à se prononcer, pour que l'on fût justifiable de procéder à l'établissement du système. Le vote rural ne fournit pas cette justification, bien que les villages fussent favorables au projet, et, sauf dans deux municipalités les électeurs ruraux ne votèrent qu'en petit nombre et il n'y eut que de faibles majorités adverses. Dans la superficie totale, douze townships donnèrent un vote favorable.

Depuis que la votation a eu lieu, plusieurs pétitions et résolutions ont été reçues de la part des villages, des villes et des cités, et la Commission d'Approvisionnement d'eau a recommandé que les deux villes prennent l'initiative et forment un district d'irrigation auquel pourront être joints, sur présentation d'une pétition, les villages ou ceux des districts ruraux qui en manifesteront le désir, selon des conditions satisfaisantes pour tous. Cette recommandation a été transmise aux cités par le gouvernement, mais vu la dépression financière actuelle, la chose est restée en suspens. En dépit des conditions financières défavorables qui existent actuellement, l'intérêt n'a pas décrû et ceux qui favorisent le projet se rendent compte de la nécessité d'agir dans le sens indiqué par la Commission dès que les conditions seront devenues propices.

COMPAGNIE CANADA LAND AND IRRIGATION

Cette compagnie a irrigué 9,400 acres de terre durant la saison de croissance des végétaux et pour l'irrigation d'automne, elle a distribué l'eau à environ 10 pour 100 de cette superficie. L'eau fut lâchée dans les canaux du système le 12 mai et les vannes en furent fermées le 1er novembre 1921. Environ 92,000 pieds-acre ont été dérivés de la rivière Bow au réservoir du lac MacGregor. La quantité d'eau emmagasinée dans ce réservoir s'élevait à la fin de la saison d'irrigation, à 100,000 pieds-acre, tandis qu'il y en avait 13,700 pieds-acre dans le réservoir Little-Bow.

Il y a eu un développement agricole considérable durant l'année dans le voisinage de Vauxhall, les efforts des nouveaux fermiers étant couronnés de succès. Des règlements régissant l'exploitation et l'entretien du système ont été préparés et ils ont maintenant été approuvés.

DISTRICT D'IRRIGATION DE LETHBRIDGE-NORD

Tous les levés et le travail de construction requis dans ce système ont été accomplis par les administrateurs du district sous la surveillance générale du Conseil provincial d'Irrigation. L'emplacement des canaux principaux et distributeurs fut déterminé en 1920 et durant le printemps de 1921. Pour les fins de la construction, le district fut divisé en cinq résidences à chacune desquelles un ingénieur fut stationné. Les terrassements, qui furent confiés aux plus bas soumissionnaires, MM. Grant, Smith & Co. et McDonnell Limited, devaient, en vertu du contrat, être terminés le 1er mai 1923, le coût total était de $1,660,-278.40. Les entrepreneurs cédèrent la plus grande partie des travaux à des

sous-entrepreneurs, qui à leur tour les confièrent à des particuliers munis de petits outillages. Le travail se poursuivit activement durant l'été et une bonne partie de l'automne. Un excavateur a été maintenu en opération durant tout l'hiver.

On a rencontré le roc solide, en quantités beaucoup plus considérables qu'on ne l'avait prévu, à la prise d'eau du lac Keho, mais on l'enlève sans difficulté au moyen de la dynamite, et l'achèvement du système ne sera pas retardé de ce fait. Au nord du canal Oldman, on a rencontré du gravier sur une distance d'environ deux milles et dans le district de Turin, principalement dans les petits canaux latéraux, une grande quantité de sable a été excavée. Par suite de la présence de ces matières il se produira sans doute des pertes d'eau par infiltration et à certains endroits il sera peut-être nécessaire de mettre des revêtements aux canaux. Cinquante-neuf pour cent du travail d'excavation a été effectué en 1921, bien que les opérations n'aient été commencées qu'en juillet. On s'attend que tous les ouvrages pourront facilement être terminés durant 1922.

Les autres travaux ont été confiés aux entrepreneurs suivants:

Ouvrages en béton et en bois. — MM. A. G. Creelman & Co., $134,719.95.

Maçonnerie et viaducs en bois. — MM. A. G. Creelman & Co., $364,619.50.

Bois pour les petites constructions. — The Jewell Lumber Co. Ltd., de $30 à $38.90 par mille pieds pour le bois de charpente et 29 cents par pied linéaire pour le bois de pilotis.

Conduite métallique. — Pacific Sheet Metal Works Ltd.

Rivière Oldman, 3,322 pieds linéaires à $11.25	$ 37,372 50
Creek Willow, 588 pieds linéaires à $11.25	6,615 00
Total	$ 43,987 50

Ouvrages en acier. — Dominion Bridge Co. Ltd. Traverses de la rivière Oldman et du creek Willow, $110,386.

Siphon en douves de bois. — Canadian Pipe Co. Ltd.

Ravin Rocky, 2,855 pieds linéaires à $32.15	$91,788 25
Kenex, 930 pieds linéaires à $32.15	29,899 50
Total	$ 121,687 75

DISTRICT D'IRRIGATION UNITED

Ce district comprend les étendues auparavant connues sous le nom de District d'irrigation United et Lone-Rock.

Districts	Irrigables	Non-irrigables
	acres	acres
Ancien district United	14,947	26,334·4
" Lone Rock	8,177	8,726·5
District d'irrigation United actuel	23,124	35,060·9

Le gouvernement provincial a retenu les services de M. D. W. Hays comme ingénieur-conseil, afin d'obtenir un rapport sur le projet de savoir s'il serait

désirable que le gouvernement garantisse les obligations à émettre. Le rapport soumis était favorable, conditionnellement à ce que l'on garantisse les droits d'eau suffisants. Cette question a été réglée de façon satisfaisante et l'autorisation de procéder à la construction des ouvrages a été accordée le 29 juin 1921. Les devis préparés par le bureau des administrateurs furent alors approuvés par le conseil d'irrigation, qui autorisa un emprunt de $645,000 pour couvrir les déboursés nécessaires à l'établissement du district, à la construction des ouvrages et au payement de l'intérêt jusqu'à la fin d'une année après l'achèvement des ouvrages.

Un règlement fut préparé, soumis le 24 août aux contribuables du district et adopté à une grande majorité. Le district fut autorisé à faire l'emprunt de $60,000 pour couvrir les frais préliminaires et ceux de construction en attendant que le gouvernement provincial garantisse l'émission des obligations. Le contrat pour la surveillance et l'exécution des travaux techniques fut adjugé à M. D. W. Hays qui avait déjà fait un rapport sur le district.

Pour la construction des ouvrages, le district adopta le système qui consiste à adjuger de petits contrats aux contribuables plutôt que de n'en adjuger qu'un pour la valeur totale des travaux. Ces adjudications furent faites sur les bases suivantes: 60 pour 100 doivent être payés après estimation mensuelle, 15 pour 100 après l'exécution satisfaisante du contrat, et 25 pour 100 doivent être retenus sous forme de dépôt devant être affecté au payement des impôts qui doivent être levés sur les terres pour couvrir les sommes dues pour les obligations que le district doit émettre.

Les conditions dans le district sont particulièrement favorables à l'adjudication de petites contrats, parce qu'il n'est pas nécessaire d'employer un outillage coûteux et qu'un très grand nombre de contribuables ont déjà eu de l'expérience dans la construction d'ouvrages d'irrigation. Des résultats satisfaisants ont été obtenus jusqu'à maintenant et l'on espère que, dans les conditions exposées, cette méthode sera la plus économique.

Les déboursés faits par le district jusqu'au 31 décembre 1921 sont les suivants:

Frais généraux variables	$ 3,857 75
Travaux techniques et inspection	10,943 15
Ouvrages	2,680 82
Excavation	25,235 59
Divers	724 83
Total	$43,442 14

Les arpentages et la construction seront repris au printemps de 1922 et l'on s'efforcera de terminer le système durant l'année.

DISTRICT D'IRRIGATION DE MACLEOD-SUD

Une ordonnance du 21 septembre 1921 reconnaissait officiellement ce district. Il comprenait au début 61,006.7 acres, mais les terres scolaires et les terres de la Couronne étaient comprises dans cette superficie et elles ont été laissées de côté pour le présent, parce qu'une législation spéciale doit être faite pour les rendre imposables. La superficie subit une autre diminution de 7,980.2 acres par suite de retraits, de revisions de classifications et de découvertes d'alcali, de sorte que le système ne comprend plus que 49,649 acres.

Les plans ont été approuvés et une réserve de 85,190 pieds-acres d'eau de la rivière Waterton a été faite. M. D. W. Hays, employé comme ingénieur-conseil par le gouvernement provincial, a soumis un rapport favorable au sujet de l'entreprise. On s'objectait cependant au nombre de concessions dont la super-

ficie était trop vaste pour être irriguée avec succès. Cette objection disparut par le retrait du système de la plupart de ces grandes propriétés.

ASSOCIATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'IRRIGATION

Cette association, dont le siège est dans l'immeuble de la Chambre de Commerce de Lethbridge, s'intéresse toujours activement au progrès de l'irrigation. Toute question ayant un rapport direct avec les intérêts de l'irrigation ou avec le développement futur de la région de Lethbridge est ordinairement soumise à l'étude de cette organisation. Cette dernière travaille de toutes ses forces à promouvoir l'irrigation dans la zone de sécheresse. Au cours de l'année dernière, le président (M. G. R. Marnoch) et les autres membres de l'association comparurent devant la Commission internationale conjointe, lors de l'enquête tenue à Lethbridge en septembre 1921 et présentèrent la cause des fermiers et des industriels lorsqu'il s'agit de la répartition des eaux des rivières St-Mary et Milk. Le président prit part aussi à l'enquête de la Commission tenue à Chinook (Montana). L'association s'est aussi vivement intéressée au projet d'établissement d'un réservoir au lac Waterton, ainsi qu'à la question générale de l'aménagement de réservoirs d'emmagasinage dans l'Alberta.

DISTRICT D'IRRIGATION PROJETÉ DE ROBSART-VIDORA

Les levés préliminaires de ce projet ont été faits en 1920. On se proposait alors d'utiliser le lac Cypress comme réservoir et le district projeté était connu sous le nom de "District d'irrigation du lac Cypress". Toutefois, comme on se propose actuellement d'abandonner l'aménagement de ce lac, on considère que le nom de "District d'irrigation de Robsart-Vidora" serait plus approprié.

Durant la saison de 1921, un levé topographique et une étude du sol du district projeté furent entrepris et des levés détaillés de l'emplacement projeté de barrages sur la rivière Frenchman ont été terminés aux endroits suivants: (1) le $\frac{1}{4}$ NE. de la section 20, township 6, rang 24, à l'ouest du 3e méridien, (2) le $\frac{1}{4}$ SE. de la scetion 29, township 6, rang 24, à l'ouest du 3e méridien, en vue de créer un emmagasinage de 40,000 pieds-acre sur la Frenchman; un levé détaillé a également été exécuté de la superficie qui sera submergée du fait de la construction du réservoir et l'on a projeté l'établissement d'un système de canaux reliant ce réservoir aux terres irrigables. Les plans détaillés et les estimations du coût ont été terminés depuis et le tableau suivant indique sommairement les déboursés que nécessitera le développement projeté:

Réservoir de la rivière Frenchman.

Expropriation de terrains	$27,315 00
Barrage principal	78,081 50
Déversoir du barrage principal	31,654 47
Décharge dans la rivière Frenchman	1,987 50
Dérivation du creek Sucker	4,434 00
Déviation de route	5,000 00
Barrage et écluse principale à la tête du canal principal	10,064 00
Coût total du réservoir y compris les items précédents	$158,536 47
De l'écluse de tête du canal principal jusqu'aux écluses de division, y compris ces dernières	61,688 50
Embranchement est du canal principal et canaux distributeurs	39,060 75
Embranchement ouest du canal principal et canaux distributeurs	53,297 75
Coût total	$312,583 47
Addition de 10% pour les imprévus	31,258 35
	$343,841 82

Le coût par pied-acre des 40,000 pieds-acre d'emmagasinage disponible est de ($158,536.47÷40,000)=$3.96. La quantité d'eau emmagasinée par acre à irriguer est de 3.6 pieds-acre et le coût de l'emmagasinage par acre irrigué est de $14.24 pour 11,125 acres.

Il est difficile de tirer des conclusions définitives quant à la convenance du sol sur la superficie entière, à cause de la nature des sels qu'il renferme et de l'incertitude de ce qu'ils deviendront après l'irrigation. Il ne sera possible d'émettre une opinion fondée qu'après que les sels seront physiquement et chimiquement analysés.

DISTRICT D'IRRIGATION DE LITTLE BOW

L'ordonnance constituant ce district fut émise le 5 mars 1922. Les levés ont été exécutés et les estimations préparées en 1921. Un rapport détaillé a été soumis au district en juin par l'ingénieur qui évalua le coût des ouvrages à $32,930. Le gouvernement provincial ayant consenti à défrayer la moitié des dépenses, le coût par acre irrigable fut évalué alors à $5.85 et les charges annuelles par acre pour l'entretien et l'exploitation à 59 centins. Aujourd'hui, cependant, quelques légères modifications sont apportées aux superficies irrigables et deux ou trois projets de moindre importance seront éliminés, ce qui pourra légèrement augmenter le coût par acre.

Le projet diffère beaucoup du système régional ordinaire d'irrigation en ce que, dans le cas présent, chaque particulier construira ses propres ouvrages et achètera et installera lui-même les appareils nécessaires de pompage. Le district, considéré comme un tout, émettra les obligations nécessaires à la construction des ouvrages principaux de High River et le gouvernement albertain remboursera le district, après l'achèvement satisfaisant d'ouvrages ayant une capacité suffisante pour dériver, outre l'eau dont a besoin le district lui-même, les cinquante pieds cubes par seconde nécessaires aux besoins domestiques stipulés dans la licence détenue actuellement par le gouvernement de la province. Il est entendu que la moitié des obligations émises sera achetée du district par le gouvernement, c'est-à-dire pour une valeur ne dépassant pas $18,000.

La superfiicie totale irrigable a été évaluée à 3,350 acres, mais cette étendue pourra légèrement augmenter, parce que certains propriétaires riverains ont récemment exprimé le désir de faire partie du district. L'autorisation de construire les ouvrages conformément aux dispositions de la loi de l'Irrigation sera accordée aussitôt qu'une publicité suffisante aura été faite. Les travaux devraient être terminés au cours de la présente année.

ARPENTAGES

Projet de la Saskatchewan-nord

On trouvera une description générale de ce projet dans le rapport annuel de 1919-20. Les estimations de l'année 1921 en prévoient une investigation détaillée et quatre équipes ont été envoyées sur le terrain.

Une équipe fut employée à l'arpentage des canaux principaux allant des rivières Saskatchewan-nord, Clearwater et Red Deer au réservoir projeté du lac Buffalo. Le résultat de ces levés indique qu'il est très pratique d'exécuter ces dérivations et qu'il existe plusieurs routes possibles depuis la Red Deer. Une autre équipe fut employée à une reconnaissance du lac Buffalo et de la région environnante, dans le but de fixer l'emplacement convenable d'un canal allant du lac Buffalo aux terres irrigables. Elle fit en outre, sans instruments, la reconnaissance d'environ 500 milles de routes où il serait possible d'établir des

canaux. Deux équipes furent employées à faire le nivellement de lignes de townships à travers l'étendue de terres indiquée, pour recueillir toutes les données possibles au sujet de sa topographie et de sa convenance pour l'irrigation.

D'après les renseignements recueillis sur le terrain, des études expérimentales ont été faites de l'approvisionnement en eau disponible, des étendues susceptibles d'irrigation, de la capacité nécessaire des canaux et du système général de distribution. Deux alternatives ont été étudiées dans une certaine mesure, dont l'une prévoit l'utilisation du lac Buffalo comme réservoir d'emmagasinage et l'autre celle du lac Sullivan. Le lac Sullivan constitue l'emplacement d'un réservoir plus économique que le lac Buffalo, parce qu'il peut desservir une plus grande superficie et que la route projetée du lac Sullivan aux terres irrigables est plus directe que celle du lac Buffalo. La route du lac Sullivan présente encore d'autres avantages sur celle du lac Buffalo et l'on se propose de l'étudier avec soin durant la prochaine saison. Les estimations provisoires sont les suivantes:

—	Superficie à desservir	Superficie irrigable
	acres	acres
Projet du lac Buffalo	3,003,760	1,564,784
" Sullivan	3,538,760	1,778,784

La capacité estimée du canal projeté reliant la Red Deer au réservoir d'emmagasinage (lac Buffalo ou lac Sullivan) est d'environ 10,300 pieds cubes par seconde, et celle du canal projeté de ce réservoir aux terres irrigables, d'environ 22,600 pieds cubes par seconde.

Avec un emmagasinage d'environ 239,000 pieds-acre sur la Saskatchewan-nord (capacité évaluée des réservoirs mis à l'étude par le Service des Forces hydrauliques) et une autre capacité d'emmagasinage d'environ 1,000,000 de pieds-acre au lac Buffalo ou au lac Sullivan, on estime que les rivières Saskatchewan-nord, Clearwater et Red Deer ont un approvisionnement d'eau disponible suffisant pour pourvoir d'une façon adéquate à tous les besoins des terres irrigables de l'un ou de l'autre système projeté.

Au cours de la prochaine saison, cinq équipes seront envoyées sur le terrain en vue d'y recueillir des renseignements suffisants pour permettre de faire les estimations préliminaires. Ces équipes seront ainsi constituées: deux équipes comprenant chacune treize hommes pour les levés de reconnaissance, deux équipes de treize hommes chacune pour les nivellements, et une équipe de trois hommes pour le choix d'emplacements de réservoirs.

Projet de Lethbridge-Sud-Est

Pour terminer les levés à la planchette de ce projet, commencés en 1919, une équipe de cinq hommes fut employée en 1921. Une petite équipe fut aussi employée à faire la classification de toutes les terres dans le territoire de la Alberta Railway and Irrigation Company et celle de certaines terres irrigables dont les levés à la planchette n'avaient pas été exécutés dans quelques-unes des autres étendues. Les deux équipes ne furent employées à ces levés que durant une partie de la saison et furent affectées ensuite à d'autres travaux.

Durant l'hiver, la partie du lac Waterton supérieur située au Canada fut arpentée sur la glace. On se proposait d'exécuter un levé de tout le lac, mais l'autorisation fut refusée par les Etats-Unis pour la partie du lac située dans ce pays. Ce travail fut entrepris en vue de créer un réservoir d'une capacité de 150,-

000 pieds-acre par la construction aux "Narrows" d'un barrage de 50 pieds, entre les lacs Waterton supérieur et inférieur. Le coût total des travaux à cet emplacement est évalué à $960,383, soit $6.40 par pied-acre de capacité d'emmagasinage.

La constitution des sols de ce projet fut étudiée. Quatre cent quarante-quatre échantillons de sols furent analysés et les essais faits au voltamètre donnèrent les résultats suivants:

Pas d'alcali jusqu'à une profondeur d'au moins 5 pieds	241	échantillons
" " " de 3 pieds	114	"
" " " d'un pied et demi	62	
" " " d'un demi-pied	16	"
Alcali existant jusqu'à une profondeur de 5 pieds	11	"

D'autres analyses indiquaient que les échantillons étaient ainsi divisés: sols irrigables, 423 échantillons; sols impropres à l'irrigation, 21 échantillons. Le district est en général assez exempt d'alcali.

Quelques études furent consacrées à la capacité d'emmagasinage que requiert sur la St-Mary l'emplacement projeté du réservoir du lac St-Mary, situé dans le parc national Glacier des Etats-Unis. La construction de ce réservoir fut recommandée par la Commission internationale conjointe à l'assemblée tenue à Ottawa le 6 octobre 1921. La capacité requise, indiquée par les jaugeages de la St-Mary, est de 122,000 pieds-acre, ce qui porte à 200,000 pieds-acre la capacité totale nécessaire des réservoirs des lacs Sherburn et St-Mary. Avec cette capacité d'emmagasinage dans la St-Mary et la construction d'un canal d'une capacité de 1,200 pieds-seconde s'alimentant à la rivière, le Canada pourrait dériver durant les six mois de la saison des eaux libres une quantité moyenne annuelle de 377,694 pieds-acre. Ceci, joint à l'apport disponible des rivières Waterton, Belly et Milk, suffirait à répondre aux besoins de toutes les terres dont l'approvisionnement en eau dépend de la partie de la rivière St-Mary située au Canada.

Les chiffres définitifs obtenus pour les superficies de terres irrigables sont les suivants:—

Alberta Railway & Irrigation Co., district de Taber	17,000	acres
Alberta Railway & Irrigation Co., sous contrat de service d'eau	79,671	"
Alberta Railway & Irrigation Co., développement possible	54,046	"
Superficie additionnelle aux territoires du Lethbridge-Sud-Est	336,662	"
Total	487,379	"

Ces 487,379 acres constituent la superficie à laquelle l'eau doit être fournie et la base de l'étude de l'approvisionnement d'eau que l'on est à terminer. L'eau est aujourd'hui fournie aux 17,000 acres du district de Taber et aux 79,671 acres de la Alberta Railway & Irrigation Company. Les 390,708 acres restants pourront être irrigués par le développement ultérieur du système et l'évaluation du coût qui a été soumise a été faite en vue du développement de cette superficie. Le coût des ouvrages nécessaires à cette irrigation est évalué à $40 l'acre.

Les doutes concernant la possibilité d'utiliser les lacs Waterton pour l'emmagasinage rendent l'achèvement du projet incertain et l'élargissement du canal principal de la Alberta Railway & Irrigation Company est une entreprise coûteuse. De plus, le coût de l'irrigation de plusieurs petits territoires est élevé, par suite de la grande longueur des canaux qui doivent y transporter l'eau. Il semble qu'un développement actuel économique serait celui qui ne comprendrait que les territoires qui ont un accès plus facile à la source d'approvisionnement.

Cependant, considérant les choses à un point de vue plus large, et tenant compte du développement futur de l'irrigation, on devrait se persuader que la seule chance qui reste aux territoires où les frais sont relativement élevés de recevoir l'eau d'irrigation consiste à se faire inclure d'abord dans le projet le

plus important, parce que, alors que ces territoires pourraient être desservis au coût initial de construction d'environ $40 par acre irrigable, les frais seraient probablement doublé pour profiter du service plus tard après le développement des territoires dont les frais d'irrigation sont moins élevés.

Les estimations détaillées du coût ont été préparées. Les cartes topographiques et les plans d'aménagement du système de distribution ont été terminés pour vingt et un districts de ce projet. Les profils de tous les canaux à capacité supérieure à vingt-cinq pieds cubes par seconde ont été tracés, ainsi que des plans détaillés des emplacements divers et des ouvrages les plus importants. Ces plans sont déposés au bureau du Service de Drainage et d'Irrigation à Calgary (Alberta).

District de Retlaw-Lomond

On trouvera dans le rapport annuel de 1920-21 une description générale des levés déjà exécutés dans ce district. Au cours des levés précédents on anticipait l'extension du projet de Lethbridge-Nord pour desservir ces terres, mais la possibilité de les irriguer au moyen d'un agrandissement du système de la Canada Land & Irrigation Company a toujours été reconnue. Une étude a été faite durant l'année du système de canaux principaux de la Canada Land & Irrigation Company et une évaluation du coût d'un agrandissement a été préparée pour desservir environ 100,000 acres dans ce district, tandis qu'une évaluation a aussi été faite du coût d'un agrandissement semblable du système de Lethbrige-Nord.

Le coût estimé de l'agrandissement nécessaire du système de la Canada Land & Irrigation Company est d'environ $2,496,282 soit $25 l'acre pour 100,000 acres à desservir. Il faut ajouter à cela $9.20 par acre, coût estimé du système de canaux latéraux qu'il est nécessaire de construire pour desservir cette superficie, ce qui porte le coût total de la construction à $34.20 l'acre.

Le coût de l'agrandissement nécessaire du système projeté de Lethbridge-Nord, tenant compte d'un emmagasinage additionnel de 120,000 pieds-acre sur la rivière Oldman, a été évalué à environ $3,140,590 ou $31.40 l'acre. Il faut y ajouter $9.20 par acre, coût évalué du système de canaux latéraux, ce qui porte le coût de la construction à $40.60 l'acre. On estime qu'il y a suffisamment d'eau disponible dans les rivières Bow et Oldman pour irriguer les 100,000 acres du district de Retlaw-Lomond; mais vu qu'au cours des années de grande sécheresse l'approvisionnement d'eau de la Bow peut venir à manquer, un approvisionnement adéquat de la rivière Oldman serait assuré chaque année.

D'après ces coûts comparatifs, il semblerait que les possibilités d'une disette d'eau dans la rivière Bow ne sont pas assez sérieuses pour justifier une dépense additionnelle par le district de $6.40 par acre. Ces évaluations sont basées sur des levés de reconnaissance et ne devraient pas être considérées comme définitives. D'autres levés à la planchette seront exécutés durant l'année 1922, pour déterminer définitivement la superficie irrigable et évaluer le coût du canal principal et des canaux latéraux qui seront requis.

District projeté de Retlaw-Nord

Les terres comprises dans ce district dépendent pour leur approvisionnement d'eau des canaux de la Canada Land & Irrigation Company et elles se trouvent situées presque immédiatement au nord du canal latéral "A" de la compagnie, dans le township 13, rang 17, à l'ouest du 4e méridien. Les terres de ce district ont été arpentées à la planchette au cours de la saison et des plans détaillés ainsi que des évaluations ont été terminés. La superficie totale irrigable est évaluée à 2,031 acres et le coût à $98,943 ou $48.71 par acre irrigable. Ce projet

est considéré comme réalisable et le district est maintenant en voie d'organisation.

District projeté de Retlaw-Sud

Les terres de ce district sont situées dans les townships 11, 12 et 13, rang 17, à l'ouest du 4e méridien. La superficie est divisée au point de vue topographique en deux régions, l'une située au nord et l'autre au sud de l'embranchement de Lomond du chemin de fer Canadien-Pacifique. Toute la superficie a été levée à la planchette durant la saison et des plans détaillés ainsi que l'évaluat on du coût ont été terminés.

La superficie irrigable de la partie nord est évaluée à 3,475.7 acres et celle du sud à 2,217.2 acres. L'eau peut être dérivée pour ces terres d'un point situé sur le canal de la Canada Land & Irrigation Company, en amont de la dénivellation existant dans la section 23, township 13, rang 18. Le coût de la construction est évalué pour la partie nord à $241,815 ou $69.57 l'acre et pour la partie sud à $127,944 ou $57.70 l'acre.

Système projeté de Tide Lake

Une reconnaissance a été faite de terres situées dans les townships 18 à 21, rangs 8 à 11, dans le voisinage du lac Tide (Alberta), en vue d'étendre les canaux de la Section Est du Canadien-Pacifique pour les desservir. Il fut trouvé impraticable de les irriguer au moyen de l'extension projetée. La possibilité de les irriguer soit en pompant l'eau de la rivière, soit en agrandissant le système projeté Saskatchewan-Nord, sera étudiée au cours de la prochaine saison.

District projeté de New-West

Les terres qui composent ce district se trouvent presque toutes dans la moitié ouest du township 14, rang 16, à l'ouest du 4e méridien; elles recevront leur approvisionnement d'eau des canaux de la Canada Land & Irrigation Company. Les levés à la planchette ont été exécutés dans ce district au cours de la saison; les plans détaillés et l'estimation du coût ont été terminés. La superficie totale irrigable est évaluée à 7,629.8 acres et le coût de l'aménagement à $384,959, soit $50.45 par acre irrigable. Ce district est actuellement en voie d'organisation et les plans ont été approuvés par le ministre de l'Intérieur, à condition d'y apporter quelques modifications, ce qui sera fait.

District projeté de Eyremore

Des terres situées dans les townships 16 et 17, rangs 16 et 17, à l'ouest du 4e méridien, ont été arpentées; elles seront desservies par le système de canaux de la Canada Land & Irrigation Company. Ce district comprend une superficie irrigable de 4.092 acres de très bonnes terres. Les plans détaillés et l'évaluation du coût ont été terminés. Le coût de l'aménagement est évalué à $61.40 par acre irrigable, prix plus élevé que celui auquel les propriétaires s'attendaient; ils n'ont donc encore rien décidé quant à la formation d'un district.

District projeté de River-Bow

Ce district est situé au sud de celui de Eyremore. Les arpentages à la planchette ont été faits durant la saison et les plans détaillés ainsi que l'évaluation du coût ont été terminés. Son service d'eau, comme celui du district d'Eyremore, dépend des canaux de la Canada Land & Irrigation Company. La super-

ficie irrigable est de 5,791.9 acres. Le coût de l'aménagement est évalué à $314,357, ou $54.27 par acre irrigable. Aucune pétition n'a encore été reçue pour la formation de ce district et aucune recommandation n'a été faite à ce sujet.

District projeté de Pearce

Dans le voisinage de Pearce (Alberta), l'arpentage de certaines terres situées dans les townships 9 et 10, rangs 24 et 25, à l'ouest du 4e méridien, a été fait en vue de les irriguer par pompage de l'eau soit de la rivière Oldman, soit des canaux du district projeté de Macleod. Plusieurs projets ont été étudiés et des évaluations comparatives du coût ont été préparées. On a trouvé que la réalisation en serait trop coûteuse et la construction du système n'a pas été recommandée.

Système projeté de Beaver-Creek

Un levé de reconnaissance a été fait des régions de Tennessee, Hillsboro, Ashdale et Summerview, pour déterminer la possibilité d'en irriguer les terres.

Les conclusions suivantes ont été tirées de ce levé:

1. Il est impossible d'irriguer ces terres par la rivière Oldman.
2. Il est très pratique de dériver l'eau des creeks Tennessee et Beaver.
3. Il existe une superficie d'environ 9,000 acres que le creek Beaver pourra irriguer, à condition qu'il ait un débit suffisant.
4. Pour qu'il soit possible d'irriguer une superficie considérable par l'un ou l'autre de ces creeks, il est nécessaire d'établir des réservoirs d'emmagasinage.

Le cours supérieur des creeks Beaver, Five-Mile et Nine-Mile a été exploré en 1920, mais aucun emplacement favorable à l'établissement de réservoirs n'y a été trouvé. Le seul endroit qui fut considéré digne d'une étude ultérieure est situé sur le creek Five-Mile, dans le township 9, rang 26, à l'ouest du 4e méridien. Un levé complet de cet emplacement a été fait et l'on a constaté qu'il était susceptible d'un emmagasinage de 3,500 pieds-acre. Un plan d'essai a été mis à l'étude pour l'irrigation de soixante-cinq quarts de section contenant chacun quarante acres, ou moins, irrigables. En 1921, un levé complet du projet a été exécuté et les plans ainsi que l'évaluation du coût ont été terminés depuis; ils indiquaient une superficie de 2,600 acres que l'on pourrait irriguer au prix de $55.56 par acre.

Projet d'utilisation des eaux de crues par le district de Medicine-Hat-Est

Par une ordonnance en date du 24 février 1921, le district de Medicine Hat-Est fut formé. Sur la demande du gouvernement provincial, M. George G. Anderson, ingénieur-conseil de Denver (Colorado), fit une investigation du système projeté. Il recommanda au gouvernement de ne pas garantir les obligations de ce district à cause d'un approvisionnement insuffisant d'eau. Plus tard, le district chargea M. D. W. Hays de faire une autre étude et de modifier les plans de manière à surmonter les obstacles indiqués par M. Anderson. M. Hays soumit son rapport le 20 juin, mais il lui fut impossible de soumettre aucune modification du plan, parce que les moyens d'emmagasinage n'existent pas.

En novembre, le district pria le ministère de faire l'étude d'un système basé sur l'utilisation des eaux de crues seulement et les levés nécessaires furent exécutés le mois suivant. Aucune conclusion n'a encore été tirée à ce sujet. On

trouvera un rapport complet sur ce projet dans le rapport du Service de Drainage et d'Irrigation de 1921.

District de Medicine Hat-Sud

Le rapport de 1920-21 donne une idée générale du projet d'irrigation de ce district et une évaluation du coût des ouvrages. Le district fut officiellement constitué le 11 janvier 1921. M. George G. Anderson fut chargé par le gouvernement provincial de faire rapport sur le projet. Il trouva l'approvisionnement en eau insuffisant et recommanda au gouvernement de ne pas garantir l'émission d'obligations. M. D. W. Hays fut alors chargé par le district d'élaborer un plan au sujet duquel M. Anderson ne pourrait faire la même objection. Son rapport suggérait de réduire à 3,000 acres la superficie irrigable et que chaque terre figurant au projet contienne quatre-vingts acres irrigables. D'autres levés furent entrepris par le gouvernement après réception du rapport de M. Hays et le coût fut évalué à $52.47 par acre irrigable.

Une étude soigneuse des données indiquerait qu'un approvisionnement d'eau a été disponible sept années sur neuf, en quantité suffisante pour assurer un service de douze à dix-huit pouces. Toutefois, comme les données relatives au creek Paradise, l'une des sources d'approvisionnement, n'ont été recueillies qu'une seule fois, il a semblé préférable d'attendre pour faire une recommandation au sujet du projet modifié jusqu'à ce que d'autres données fussent recueillies sur ce creek.

Projet de Willow Creek

Les résidents des townships 9 et 10, rang 27, à l'ouest du 4e méridien, demandèrent l'exécution de levés à l'effet de déterminer la possibilité d'irriguer les terres de ces townships. Une reconnaissance de la superficie fut entreprise et l'on arriva aux conclusions suivantes:

1. Le principal obstacle à surmonter est un escarpement situé sur la rive ouest du creek Willow, en face de Granum, section 36, township 10, rang 27; pour être en mesure de desservir les terres en question, le canal principal doit être assez élevé pour le surmonter.
2. La prise d'eau projetée doit être faite soit sur le creek Trout, soit sur le creek Willow en amont de l'embouchure du creek Trout.
3. Les terres qui seront desservies par un système de ce genre conviennent très bien, sous tous rapports, et leur irrigation sera avantageuse.
4. Pour irriguer ces terres par les creeks Trout ou Willow, il sera nécessaire d'établir des réservoirs d'emmagasinage.

Le cours supérieur des deux creeks a été exploré et deux emplacements de réservoirs ont été localisés, l'un sur le creek Trout, sections 27 et 34, township 11, rang 28, et l'autre sur un bras du creek Willow, dans la section 6, township 14, rang 29, à l'ouest du 4e méridien. La superficie irrigable est de 4,472 acres; le coût est évalué à $58.14 par acre et la capacité d'emmagasinage est de 7,659 pieds-acre.

De 1911 à 1919 inclusivement, il aurait été possible, en aménageant un réservoir sur le creek Trout, de fournir de l'eau en quantité suffisante à toutes les terres irrigables, à l'exception d'une période de quatre mois en 1919 et d'une courte période en 1918. Par conséquent, au point de vue de l'approvisionnement en eau, le projet semble réalisable.

Réservoir projeté sur le creek Manyberries

Les possibilités d'emmagasinage sur le creek Manyberries ont été étudiées au commencement de l'année. A la suite de cette investigation, un emplacement de réservoir fut localisé dans la section 34, township 4, rang 6 et dans les sections 2, 3 et 11, township 5, rang 6, à l'ouest du 4e méridien. En aval de cet emplacement, environ 4,000 acres de prairies naturelles sont irrigables. Sans l'aménagement de réservoir, il n'est pas possible d'irriguer qu'une faible partie de cette étendue au commencement du printemps. Les moyens d'emmagasinage permettraient non seulement d'augmenter la superficie irrigable, mais aussi d'augmenter le rendement des récoltes et de se livrer à d'autres cultures qui requièrent l'usage plus fréquent de l'eau. On a évalué que l'établissement d'un réservoir à l'endroit mentionné permettrait d'irriguer 4,000 acres au coût de $34.14 par acre.

District projeté de Champion

Le développement de ce projet résulte de l'étude, faite en 1920, d'un système destiné à fournir l'eau au district projeté de Retlaw-Lomond. On avait constaté que le canal projeté de la rivière Highwood au lac McGregor, nécessaire pour l'approvisionnement en eau du district de Retlaw-Lomond, domine une assez grande étendue de bonnes terres (environ 58,000 acres) situées presque toutes dans les townships 14 et 15, rangs 22, 23, 24, 25 et 26, à l'ouest du 4e méridien, et susceptibles d'irrigation. Un examen des registres de jaugeage de la rivière Highwood indiquait que le débit ne pouvait irriguer plus de 50,000 acres. Puisque, à cause de leur position géographique, ces terres ont un droit mieux établi aux eaux de la rivière Highwood que les terres du district de Retlaw-Lomond, le projet a été restreint à ces terres qui forment aujourd'hui le district de Champion.

Le bassin supérieur de la rivière Highwood fut exploré en 1921, dans le but de trouver un emplacement propre à l'emmagasinage des eaux de crues. On en trouva un au nord-ouest de la ville de High River, constitué par ce qui paraît être un ancien lit de cours d'eau. On est d'opinion qu'en y construisant un barrage en terre de quarante ou cinquante pieds, on pourrait y emmagasiner à très bon marché de 30 à 40,000 pieds-acre. En outre, l'établissement d'un réservoir au lac Frankburg, township 16, rang 22, à l'est de la ville de High River, permettrait un emmagasinage suffisant (60,000 pieds-acre). L'arpentage de ce système a été exécuté; l'emplacement du canal principal et de quelques-uns des canaux distributeurs a été déterminé et le nivellement de lignes de sections a été terminé dans la superficie irrigable. Des arpentages complets seront exécutés à la planchette en 1922 et les évaluations seront préparées en même temps que les plans.

Arpentage d'un réservoir au confluent des creeks Gap et Maple

L'arpentage de l'emplacement d'un réservoir projeté a été fait à cet endroit et l'on a également arpenté à la planchette le lac Tenaille ou Sixteen Mile; on considère que l'on pourrait établir un réservoir à bon marché à ce dernier endroit, dans le but de régulariser le débit du creek Maple et de fournir de l'eau aux systèmes établis ou projetés le long du creek dans la direction du lac Bigstick. L'investigation de cet emplacement démontra qu'un réservoir d'une capacité de 4,220 pieds-acre pourrait y être aménagé, au coût approximatif de $5.40 par pied-acre et que le coût de l'emmagasinage pour 3,000 acres irrigables serait d'environ $7.60 par acre, ou un total de $22,980.

On se propose, pour la réalisation de ce projet, de dériver les eaux disponibles du creek Maple par un chenal naturel dans le lac Tenaille ou Sixteen Mile, en construisant une écluse sur la rive droite du creek Maple. Le chenal naturel devra être élargi et amélioré. Il sera nécessaire de construire un système de digues d'une hauteur moyenne de sept pieds pour contrôler le débit. L'ensemble de la topographie est tel qu'il sera possible de construire un réservoir à un prix raisonnable.

Arpentage de la plaine de Maple Creek

Des terres situées dans le voisinage de Maple Creek ont été arpentées en vue de les irriguer par les creeks Maple et Gap. Les emplacements des canaux qui devront être alimentés par ces deux creeks ont été déterminés et les levés topographiques de toutes les terres qui seront desservies par eux ont été exécutés. Des emplacements de réservoirs ont été arpentés sur ces cours d'eau à des endroits où l'on espérait pouvoir effectuer l'emmagasinage. Les emplacements de réservoirs arpentés sont situés aux endroits suivants: creek Gap, section 27, township 10, rang 27, à l'ouest du 3e méridien; creek Maple, section 7, township 10, rang 28, à l'ouest du 3e méridien; lac Downie, sections 1, 2, 11 et 12, township 10, rang 28, à l'ouest du 3e méridien.

L'étude définitive de ce projet n'a pas encore été terminée. Il y a des doutes sérieux quant à la convenance de cette plaine pour l'irrigation. Le sol est composé d'une argile forte contenant de l'alcali. L'étude des conditions du sol a été faite durant la saison, mais les résultats n'en sont pas encore connus. Les conditions topographiques ne présentent pas de sérieux obstacles à la réalisation de ce projet, mais il est nécessaire de créer un emmagasinage considérable pour l'irrigation d'une superficie même assez restreinte.

ÉTUDE DU SERVICE D'EAU EN 1921—RÉSUMÉ DES RÉSULTATS OBTENUS À BROOKS, VAUXHALL ET COALDALE

La saison de 1921 a été défavorable aux cultures. Les semailles ont commencé le 19 avril, mais la croissance a été lente à cause des températures basses d'avril et de mai. Les précipitations totales, d'avril à septembre compris, ont été de 8.26 pouces, soit presque le double de celles de 1920 dont le total était de 4.97 pouces. La température moyenne de la période a été de 56°.20. Somme toute, la saison a été mauvaise, par suite d'un printemps sec, de la basse moyenne des températures et d'un automne froid et pluvieux. Les vents très chauds et la sécheresse de juin causèrent des dommages considérables aux cultures, surtout là où elles étaient insuffisamment irriguées.

Les tableaux suivants indiquent la rotation des cultures adoptée à Brooks pour maintenir la fertilité générale de la ferme et pour que certaines séries de culture puissent avoir, autant que possible et d'année en année, les mêmes conditions de fertilité du sol. En 1921, le service d'eau pour la culture du blé a été calculé suivant trois conditions de fertilité du sol: (1) immédiatement après la culture de légumineuses; (2) à la suite d'avoine venant après pois-betteraves; (3) à la suite d'orge venant après avoine—pommes de terre. D'une façon à peu près identique, le service d'eau pour l'avoine est établi suivant quatre conditions de fertilité du sol; celui de l'orge suivant trois et celui des pommes de terre suivant deux conditions:—

Rotation A Luzerne cinq ans, pommes de terre, blé, lin.
" B Trèfle Alsike quatre ans, racines, avoine (a), blé avoine (c).
" C Foin trois ans, pommes de terre, orge, blé.
" D Trèfle rouge deux ans, avoine, orge.
" E Pois, blé, avoine, orge.

De cette manière, on peut obtenir chaque saison des récoltes de grains (blé, avoine ou orge) venant immédiatement après les légumineuses et les plantes fourragères, la seconde année après les légumineuses ainsi que la troisième année. Cette méthode permet de se rendre compte du phénomène que des cultures faites sur un sol fertile requièrent moins d'eau pour produire un rendement maximum que lorsqu'elles sont faites sur des sols dont la substance alimentaire des plantes a été réduite par suite de cultures successives faites sans l'addition de matières organiques ou de légumineuses.

Blé.—Dans la rotation E, le rendement maximum de 42.5 boisseaux par acre a été obtenu avec un service total de 1.92 pied d'eau. Dans la rotation C, le rendement maximum de 34.9 boisseaux par acre a été produit avec un service de 2.09 pieds. Dans la rotation B, le rendement maximum de 39 boisseaux a été obtenu avec un service de 2.42 pieds.

Résumant les résultats des trois séries de blé, on constatera que les rendements maxima ont été produits avec un service d'eau de 2.14 pieds, dont 0.42 de pluie. Dans chaque série, à l'exception de celle de la rotation B, où le rendement maximum de 39 boisseaux coïncide avec l'application maximum de la parcelle 69-E, l'irrigation additionnelle produisit une diminution de rendement. Les parcelles sèches donnèrent de la paille mais pas de grain. Le rendement maximum des trois séries, 42.5 boisseaux par acre, avec un service de 1.92 pied, fut obtenu sur une terre qui produisit des pois en 1920.

Avoine.—Dans la rotation D, le rendement maximum de 143 boisseaux par acre fut obtenu avec un service de 2.09 pieds d'eau. Dans la rotation B (a) le rendement maximum de 138.1 boisseaux a été produit avec 1.92 pied d'eau. Dans la rotation E, le rendement maximum de 91.2 boisseaux par acre a été obtenu avec 2.39 pieds d'eau. Dans la rotation B (b) le rendement maximum de 84.7 boisseaux par acre a été produit avec 2.06 pieds d'eau.

Résumant les résultats des quatre séries de culture de l'avoine, on constatera que les rendements maxima ont été obtenus avec un service d'eau moyen de 2.11 pieds, dont 0.42 pied était fourni par la pluie dans D et B (a), et 0.39 pied représentait l'apport des pluies dans E et B (b). Dans toutes les séries excepté E, l'excès d'irrigation produisit une diminution du rendement. Le rendement maximum des quatre séries, 143 boisseaux à l'acre, avec un service total de 2.09 pieds d'eau, a été obtenu de terre semée en trèfle en 1920.

Lin.—Le lin a souffert de dépérissement et les résultats de l'application de l'irrigation ont été si incertains que les données ont été rejetées.

Orge.—Dans la rotation E, le rendement maximum de 49.2 boisseaux à l'acre a été obtenu avec un service total de 1.69 pied d'eau. Dans la rotation D, le rendement maximum de 60.5 boisseaux a été produit sous une couche d'eau de 1.69 pied. Dans la rotation C, le rendement maximum de 52 boisseaux a été obtenu avec un service total de 1.69 pied. Résumant les résultats obtenus des trois séries de culture de l'orge, on constatera que les rendements maxima ont été obtenus avec un service d'eau de 1.69 pied, dont 0.35 pied sont constitués par l'apport des pluies. Les parcelles sèches n'ont eu aucun rendement.

Production de la graine de luzerne.—Le rendement maximum de la semence de luzerne, 3.7 boisseaux à l'acre, a été produit par un service d'eau de 1.57 pied, dont 0.57 pied de pluie. Ce rendement a été obtenu dans la partie de la parcelle 41-E ensemencée en buttes. Il coïncidait avec l'application du service maximum. La parcelle sèche et la parcelle 41-B qui reçut une irrigation de 3 pouces ne produisirent pas de semence.

Aux endroits où la luzerne fut semée par rangs, le rendement maximum de 2.38 boisseaux à l'acre fut obtenu par une irrigation totale de 1.57 pied. La

parcelle sèche et celle qui ne fut irriguée qu'une fois ne donnèrent aucun rendement. Aux endroits où la luzerne fut semée en sillons, le rendement maximum de 3.20 boisseaux à l'acre fut obtenu par une irrigation totale de 1.57 pied. La parcelle non irriguée et celle qui ne le fut qu'un fois ne donnèrent aucun rendement.

La saison a été très défavorable à la production de semence de luzerne. Des gelées tardives endommagèrent les fleurs qui ne se développèrent qu'imparfaitement. Dans tout le district de Brooks, la semence ne se forma que très lentement et elle contenait une grande proportion de mauvaises graines.

Pois.—Le rendement maximum de pois, 60.3 boisseaux à l'acre, a été obtenu dans la parcelle 20-A par une irrigation totale de 2.47 pieds. La parcelle non irriguée ne produisit aucun rendement. Les parcelles 20-B et 20-C, qui reçurent respectivement une irrigation totale de 2.81 et 3.14 pieds ont donné des rendements diminués, soit 58.4 et 57.2 boisseaux respectivement.

Pommes de terre.—Dans la rotation A, le rendement maximum de 421 boisseaux à l'acre a été obtenu avec une irrigation totale de 1.69 pied, dont 0.69 pied de pluie. La parcelle non irriguée a produit en moyenne 120 boisseaux à l'acre. Le trèfle avait précédé cette culture.

Dans la rotation C, le rendement maximum de 283 boisseaux à l'acre a été produit par une irrigation totale de 1.61 pied, dont 0.61 de pluie. La culture de cette rotation a suivi celle du foin. Dans les deux rotations, les rendements s'accrurent en proportion de l'augmentation du service d'eau qui fut appliqué au maximum, excepté dans les parcelles 86-A et 86-B de la rotation C.

Résumant les résultats des deux séries de culture de la pomme de terre, on constatera que les rendements maxima ont été produits avec une irrigation moyenne de 1.65 pied, dont 0.65 de pluie.

Luzerne à fourrage.—Dans la rotation A, ensemencement de 1919, le rendement maximum de 5.57 tonnes à l'acre a été obtenu par une irrigation totale de 3.92 pieds. La parcelle non-irriguée ne produisit que 0.5 tonne l'acre. Dans la rotation A ensemencée en 1920, le rendement maximum de 5.73 tonnes à l'acre a été obtenu par une irrigation totale de 2.42 pieds. La sole non-irriguée produisit 0.42 tonne à l'acre. Dans la rotation B ensemencée en 1920, le rendement maximum de 5.50 tonnes à l'acre a été obtenu par une irrigation totale de 3.42 pieds. La sole non-irriguée n'a produit que 0.10 tonne à l'acre.

Résumant les résultats des trois séries de culture de la luzerne, on constatera que les rendements maxima ont été produits par une application moyenne de 3.25 pieds d'eau. Le rendement maximum moyen est de 5.60 tonnes. Le service d'eau moyen nécessaire à cette production est de 2.93 pieds.

Foin.—Le rendement maximum de foin, 1.87 tonne (3,750 livres) à l'acre, a été obtenu avec un service d'eau total de 1.82 pied, dont 0.32 pied de pluie. La sole non-irriguée a produit une tonne à l'acre.

Maïs Golden Bantam.—Le rendement maximum de ce maïs, 21.50 tonnes à l'acre, a été obtenu avec une irrigation totale de 1.07 pied, dont 0.57 pied de pluie. La parcelle non-irriguée produisit 7.95 tonnes à l'acre.

Blé des terres non-irriguées.—Aucun rendement n'a été obtenu sur les soles non-irriguées où du blé avait été semé.

Etude du Service d'eau à Vauxhall

Les études du service d'eau ont été commencées au printemps de 1921 sur la ferme Kinlock appartenant à la Canada Land and Irrigation Company, près de Vauxhall. Le travail exécuté précédemment à Ronalane fut abandonné pour

être fait à Vauxhall où les conditions sont préférables, parce que ce dernier endroit est situé dans la partie la plus peuplée et la mieux cultivée des terres de la Canada Land & Irrigation Company, où les résultats obtenus par l'irrigation peuvent être observés par un grand nombre de fermiers. Le sol de la ferme Kinlock est de nature plus uniforme que celui de Ronalane et il s'adapte mieux aux essais agricoles.

Le représentant local de la compagnie ayant manqué de faire les irrigations suivant le programme tracé d'avance, les données obtenues sont plus ou moins satisfaisantes, parce que l'on ne sait pas si des irrigations additionnelles auraient augmenté ou diminué le rendement, ou quelle aurait été l'influence des irrigations si elles avaient été pratiquées en temps opportun.

Pois Canada Blue.—Le rendement maximum de 24.4 boisseaux à l'acre a été produit par une irrigation totale de 1.39 pied, dont 0.99 pied ont été fournis en trois applications de 4 pouces.

Blé Marquis.—Le rendement maximum de 43.2 boisseaux à l'acre a été obtenu avec une irrigation totale de 1.71 pied, dont 1.32 en quatre applications de 4 pouces.

Avoine Leader.—Le rendement maximum de 116.4 boisseaux à l'acre a été produit par une irrigation totale de 1.72 pied, dont 1.32 en quatre applications de 4 pouces.

Orge de Bark.—Le rendement maximum de 47.6 boisseaux à l'acre a été produit par une irrigation totale de 1.71 pied, dont 1.32 en quatre applications de 4 pouces.

Pommes de terre Gold Coin.—Le rendement maximum de 376 boisseaux à l'acre a été obtenu avec une irrigation totale de 1.82 pied, dont 1.25 pied en cinq applications de 3 pouces.

Luzerne Grimm (Ronalane).—Le rendement maximum de 3.28 tonnes à l'acre a été produit par une irrigation de 2.39 pieds, dont 2 pieds en 4 applications de 6 pouces.

Service d'eau à Coaldale (Alberta)

Les investigations relatives au service d'eau ont été commencées à Coaldale le 9 mai, alors que l'étude de l'humidité du sol fut faite sur toute l'étendue des terres soumises à l'observation. L'eau fut prête pour la distribution vers le 15 mai. L'irrigation de la luzerne commença vers la fin du mois.

Tous les champs de luzerne, à l'exception du n° 302, ont été soumis à deux irrigations. Aucune sole ne produisit plus de deux récoltes. La terre n° 324 produisit la plus forte première récolte, soit 2.84 tonnes à l'acre. La terre n° 305 produisit le plus fort rendement total, soit 4.22 tonnes pour les deux récoltes, avec une irrigation totale de 2.19 pieds d'eau.

Pour les treize terrains ensemencés en plantes fourragères en 1921, la moyenne totale de l'irrigation a été de 1.94 pied, et pour les cinq terrains emblavés, la moyenne a été de 1.25 pied. L'irrigation totale moyenne pour tous les terrains a été de 1.75 pied. De 1913 à 1921, l'irrigation totale moyenne a été de 1.51 pied pour les cultures de céréales; le service d'eau moyen durant la même période a été de 0.60 pied pour les céréales. Pour la luzerne et les autres plantes fourragères, le service d'eau total moyen a été de 2 pieds pendant neuf ans et le service moyen de 1.22 pied. Pour tous les terrains mentionnés, la quantité moyenne totale d'eau reçue pendant la période de neuf ans a été de 1.95 pied et le service moyen a été de 1.16 pied.

Sommaire des données

Le service d'eau d'une localité quelconque variera d'une année à l'autre, suivant les conditions de répartition des pluies et, à un moindre degré, suivant la température et les conditions du sol et du sous-sol; par conséquent, pour que les quantités d'eau nécessaires aux récoltes puissent être déterminées chaque année ou établies pour chacune des diverses localités, il est préférable de considérer que les récoltes reçoivent une certaine quantité d'eau—précipitation pluviale et irrigation—et de l'appeler "quantité totale d'eau reçue".

Le tableau suivant résume les données réunies aux stations de Coaldale, Ronalane et Brooks durant la période de 1913 à 1921 inclusivement. Ces chiffres n'ont pas pour but de représenter la quantité exacte d'eau nécessaire aux diverses récoltes, mais plutôt d'indiquer les résultats de nos recherches jusqu'à ce jour. La colonne intitulée "Rendement" est ajoutée afin qu'on puisse comparer les récoltes obtenues à ces trois stations. La colonne intitulée "Quantité" indique en pieds la couche totale d'eau reçue (irrigation et précipitation pluviale).

La quantité moyenne indiquée représente la moyenne des couches aux diverses stations, calculée d'après le nombre d'années au cours desquelles les données ont été prises à chaque endroit. La colonne marquée "Quantité moyenne" indique les moyennes pour Coaldale, Ronalane et Brooks.

Les données de Coaldale sont basées sur les résultats moyens obtenus par les fermiers qui irriguent eux-mêmes leurs champs: elles couvrent une période de huit années; les rendements de Coaldale ont été omis parce qu'ils ne peuvent être comparés à ceux obtenus aux autres endroits.

Les résultats de Ronalane sont basés sur les assolements exécutés régulièrement pendant six ans. Les résultats de Brooks sont basés sur les assolements exécutés durant quatre années. Pour Ronalane et Brooks les chiffres représentent la moyenne, à chaque endroit, de la quantité totale d'eau produisant chaque année le maximum de rendement. Pour Coaldale, les chiffres représentent la moyenne des récoltes ordinaires de chaque année.

Chute moyenne de pluie estivale à Ronalane, pour les cinq dernières années de sécheresse, 1917 à 1921 inclusivement	0·49 pied
Chute moyenne de pluie estivale à Brooks (même période)	0·54 "
Chute moyenne de pluie estivale à Coaldale (même période)	0·62 "
Moyenne des trois stations	0·55 "

Nous constatons donc que, même durant les cinq dernières saisons de sécheresse dans l'Alberta méridional, la quantité de pluie, ajoutée au service d'eau légal, a été suffisante pour produire le meilleur service d'eau, c'est-à-dire une précipitation pluviale de 0.55 pied ajoutée à un service d'eau de 1.5 pied = 2.05 pieds.

Récolte	Coaldale	Ronalane		Brooks		Quantité moyenne en pieds
	Quantité en pieds	Rendement	Quantité en pieds	Rendement	Quantité en pieds	
Blé	1·41	45·9	1·91	44·8	2·06	1·72
Avoine	1·52	91·4	2·15	100·1	1·90	1·83
Orge	1·61	58·5	1·74	56·4	1·89	1·76
Pois	....	44·0	2·31	56·2	2·32	2·31
Pommes de terre	0·83	371·0	2·03	312·0	1·95	1·78
Lin	....	....	....	24·4	1·95	1·95
Graine de luzerne	....	....	....	8·4	1·34	1·34
Luzerne	2·16	3·32	2·13	5·82	2·96	2·31
Foin	1·94	....	....	1·73	1·72	1·88
Betteraves à sucre	....	1·35	1·66	16·2	1·82	1·71

La quantité moyenne donnée dans le tableau ci-dessus indique assez clairement les quantités totales nécessaires aux récoltes mentionnées, lorsqu'elles sont obtenues dans cette partie de l'Alberta située au sud du township 28, exclusion faite de la bande de terre située immédiatement à l'est des contreforts.

En supposant, comme dans les rapports précédents, que la moitié de toutes les terres irriguées sera semée en luzerne et l'autre moitié en céréales, nous avons:

Quantité moyenne d'eau pour le blé, l'avoine et l'orge........................	1·77 pied
Quantité moyenne d'eau pour la luzerne..	2·31 pieds
Quantité totale nécessaire pour toute la ferme................................	2·04 "

Avec le service d'eau de 1.50 prévu par la loi il faudra dans cette condition compter sur la précipitation pluviale pour obtenir le demi-pied supplémentaire.

Une revue plus complète de ce travail paraîtra dans le rapport annuel du Service de Drainage et d'Irrigation pour l'exercice 1921-22.

Rapport de M. J. S. Tempest, M. E. I. C., ingénieur surveillant, section du drainage

Suivant la coutume des années précédentes, le présent rapport des opérations de la section du drainage durant l'exercice clos le 31 mars 1922, a été préparé sous une forme succincte, et il ne traite que des questions dont l'enregistrement est nécessaire et qui sont d'intérêt pour le public en général et pour les demandeurs de drainage en particulier. Les données et rapports originaux et détaillés ont été transmis au bureau central, à Ottawa, pour fins de référence.

Cette saison est la troisième écoulée depuis la formation de la section du drainage et quoique plusieurs des projets dont elle a la surveillance n'aient pas encore eu le temps d'être achevés, des résultats satisfaisants sont visibles dans plusieurs entreprises privées déjà réalisées en tout ou en partie. Règle générale, toutefois, le plein bénéfice ne sera pas apparent avant qu'il se soit écoulé suffisamment de temps pour permettre à certaines terres de se dessécher tout à fait et d'être mises en culture ou affectées à la production du foin. Aucun résultat de la politique de drainage adoptée par le gouvernement n'est encore visible, car la réalisation du projet du lac Waterhen, le seul qui ait été entrepris, ne sera pas terminée avant une autre année.

Une analyse des études de drainage qui ont été faites montre que les nombreux projets sont tous de nature différente, et le temps et la main-d'œuvre nécessaires pour reconquérir les terres après la construction des ouvrages de drainage dépendent dans une large mesure de ces différences. Presque chaque projet constitue un problème distinct et il faut parfois plus d'ingéniosité pour trouver la meilleure méthode de traitement des terres après le drainage que pour préparer les plans des ouvrages. Les terres à drainer se divisent en quatre classes principales, et un projet peut comprendre des terres appartenant à plusieurs de ces catégories:

(1) *Terres dépourvues de végétation.* — Au point de vue de la valeur et de l'économie avec laquelle peut se faire leur assainissement complet, tous les autres facteurs étant égaux, les terres dépourvues de végétation tiennent le premier rang. On les rencontre dans les lits de lacs et de marais où il y a une profondeur d'eau suffisante pour empêcher la croissance de joncs, d'iris des marais et d'autres plantes ou herbes aquatiques. La possibilité de leur assainissement dépend principalement du coût des ouvrages de drainage, car aussitôt drainée, la terre est ordinairement prête pour l'ensemencement du mil ou d'autres plantes fourragères sans perte de temps et sans forte dépense de main-d'œuvre. Après avoir produit

du foin pendant deux ou trois ans, ces terres sont, en général, propres à la culture ordinaire.

(2) *Prairies naturelles.*— Viennent ensuite, au point de vue de la valeur ainsi que du coût peu élevé de l'assainissement, les prairies naturelles périodiquement submergées ou dans un état permanent d'humidité. L'existence de ces prairies est ordinairement due au fait que les castors élèvent des barrages sur les cours d'eau, inondant ainsi des vallées d'une grande étendue. Les arbres meurent alors et ne tardent guère à tomber et à pourrir. Les terres se comblent ensuite graduellement par l'apport du limon déposé par les eaux, et il y pousse des plantes aquatiques parmi lesquelles la canche finit par prendre le dessus. D'ordinaire, après le drainage, ces prairies sont admirablement adaptées à l'irrigation du printemps par la construction de vannes de retenue à l'endroit voulu.

Après le drainage du lac Kleskun, dans le township 73, rang 4, à l'ouest du cinquième méridien, les propriétaires ont pu récolter chaque année plus de 5,000 tonnes de pâturin, de jonc et d'autres herbes des marais constituant un assez bon fourrage, que l'on ne pouvait autrefois couper à la faucheuse.

Le niveau du lac Cygnet, près de Red-Deer (Alberta) fut abaissé par le creusage d'un fossé de drainage en vue de faciliter la construction du chemin de fer, ce qui eut pour résultat d'assainir, totalement ou partiellement, environ 3,000 acres du lit de ce lac et des marécages voisins. Des terres sur lesquelles il n'avait poussé jusqu'alors que du jonc, devinrent propres à la culture et à la production d'une meilleure qualité de foin, alors que les parties les plus basses, qui étaient autrefois submergées en permanence, produisent aujourd'hui des herbes sauvages qui peuvent être récoltées durant les années sèches et les années normales.

Une partie du marais Waterhen, couverte d'une végétation touffue d'agrostide et d'herbe des marais, était trop humide pour qu'il fût possible d'y faire fonctionner la faucheuse, jusqu'à ce que l'eau eut été drainée en août 1921 au moyen du canal creusé par le gouvernement fédéral, ce qui a permis aux colons de couper de grandes quantités de foin qui autrement eût été perdu.

Les lits de lacs de ces projets sont pour la plupart dépourvus de végétation et appartiennent à la première classe de terres assainies: les rivages et les parties les plus élevées de l'étendue submergée sont de la deuxième classe de prairies naturelles.

(3) *Marais où croissent l'iris et le jonc, et marais flottants.*— Entre les deux classes de terres assainissables déjà décrites, il se trouve, dans plusieurs projets de drainage, une troisième classe qui constitue un problème plus difficile à résoudre. Lorsque l'eau est trop profonde pour permettre la croissance d'herbes plus ou moins utiles, sans toutefois l'être assez pour empêcher la croissance de plantes semi-aquatiques, il existe ordinairement une végétation touffue d'iris et de jonc, formant ce qu'on appelle un marais flottant. Après que de telles étendues ont été drainées, il reste à surmonter une difficulté qui a causé beaucoup d'embarras aux pionniers durant plusieurs années. La masse dense de racines enchevêtrées et de tiges à demi décomposées retient l'eau comme une éponge, de sorte que les plantes nuisibles continuent à croître pendant des années parfois, en dépit de la proximité de fossés de drainage profonds et d'une construction soignée. Le piétinement des bestiaux ou la venue d'une succession d'années sèches, et peut-être le brûlage des plantes desséchées et des parties supérieures des racines, hâtent l'assainissement final. Les projets qui renferment des terres de cette nature ne laissent pas d'être réalisables, mais devraient être entrepris avec prudence. On en est encore à expérimenter une méthode d'assainissement définitif pour ces terres, et bien qu'il puisse être recommandable de les déblayer lorsqu'elles ne constituent qu'une faible partie d'un projet de

drainage, on s'exposerait à des désappointements et à des pertes d'argent en entreprenant de les drainer lorsqu'elles forment la majeure partie d'un projet. On devrait soigneusement étudier la nature de la végétation avant d'entreprendre un projet de drainage.

(4) *Muskegs.*—Finalement, il y a une quatrième classe de terres qui présente la plus grande difficulté d'assainissement après le drainage, c'est-à-dire les étendues communément appelées "muskegs". Ces terres sont couvertes d'une couche d'un ou deux pieds à huit ou dix pieds de sphaigne, souvent couverte elle-même d'une végétation d'épinettte et de tamarac rabougris de nulle valeur marchande, et ordinairement si clairsemés qu'on peut les faire disparaître à peu de frais. L'épaisse couche de mousse constitue la plus grande difficulté à surmonter.

Des explorations ont démontré que des muskegs d'une étendue de plusieurs centaines de milles occupent une forte partie des régions septentrionales et des sondages systématiques effectués depuis les voies ferrées jusqu'à la baie d'Hudson montrent que la couche de mousse varie d'un à douze pieds, cette dernière épaisseur étant toutefois exceptionnelle. L'épaisseur ordinaire est de deux à quatre pieds et le sol que la mousse recouvre est de constitution variable mais consiste ordinairement en argile et en limon, et après assainissement est propre à la culture.

Des muskegs formant partie de projets de drainage, et de petites étendues de muskegs sur des homesteads, ont été effectivement assainis et convertis en bonne terre arable, mais aucune méthode systématique de traitement après drainage n'a encore été généralement adoptée. Le chose en est encore au stage de l'expérimentation quant aux muskegs d'une grande profondeur, mais en ce qui concerne les sols arables couverts d'une couche de mousse de deux ou trois pieds d'épaisseur, il est à peu près certain qu'ils peuvent être assainis économiquement.

Des expériences relatives à l'assainissement et à la culture de ce genre de terres se font actuellement à plusieurs stations d'essais agricoles du Canada et des Etats-Unis. Toutefois, le but de ces expériences est surtout de reconnaître quels sont les engrais qui devraient être ajoutés à ces sols tourbeux afin de les rendre productifs ou d'augmenter leur fertilité. De telles méthodes, tout en étant intéressantes pour les agronomes et pour les fermiers progressifs établis dans des districts où les terres ont une grande valeur, ne sont guère pratiques dans le cas des pionniers des nouvelles régions de colonisation. L'assainissement des muskegs et des terres tourbeuses devra nécessairement, pour le présent, être restreint aux étendues qui peuvent être assainies par le drainage et par le procédé peu coûteux du brûlage ou du piétinement par les bestiaux. Les sols tourbeux sont généralement pauvres en phosphate et en potasse, et ces substances sont fournies au sol en quantités limitées par les cendres qui résultent de la combustion des plantes. Lorsque le sous-sol est argileux et que la tourbe ou les matières végétales peuvent être brûlées de manière à le rendre accessible à la charrue, le terrain se trouve dans des conditions idéales de culture.

A cause de l'existence de grandes étendues de ce genre de sol dans les parties septentrionales de toutes les provinces, il est recommandable de procéder à des expérimentations d'assainissement sur de petits lopins de terres de cette catégorie, dans l'intérêt de la colonisation future. Toutefois, vu que l'on possède peu de données précises sur les possibilités d'assainissement pratique des divers genres de terres à muskegs et sur les meilleures méthodes à employer, il est sage d'y aller avec prudence et de ne pas se lancer dans de grandes et coûteuses entreprises avant d'avoir expérimenté avec succès sur des étendues peu considérables.

ARPENTAGES ET INSPECTIONS, ALBERTA

(1) *Rocky Mountain House*

Ce projet se trouve dans les townships 36, 37, 38 et 39, rangs 4, 5, 6 et 7, ouest du cinquième méridien, immédiatement au sud de l'embranchement Alberta-central du Canadien-Pacifique, près de Rocky Mountain House, et consiste surtout en prairies naturelles humides et en muskegs, coupés de hauteurs allant du nord-ouest au sud-est et de plusieurs îles. Chaque section de terre inondée est bordée d'une rangée d'épinette et de tamarac, et les terrains élevés sont généralement couverts de peuplier et de pin gris. Sur le terrain plus élevé qui entoure la principale étendue marécageuse, on rencontre de nombreux bourbiers couverts de foin; dans certaines sections, ils forment près de la moitié de l'étendue. Le sol consiste en terre sablonneuse avec sous-sol d'argile. Dans les muskegs ordinaires ou flottants, l'argile est recouverte d'une couche de mousse de trois à dix pieds d'épaisseur.

On a fait circuler parmi les propriétaires résidents une pétition d'après laquelle il paraîtrait qu'ils sont en faveur d'un projet de drainage dont bénéficieraient leurs terres marécageuses; qu'ils sont d'opinion qu les marécages, une fois drainés, seraient propres à la culture; que la chose rendrait possible la construction de routes à travers des terres aujourd'hui inaccessibles, et qu'ils sont prêts à payer le coût d'un projet de drainage pratique sous forme d'un impôt foncier, conformément aux dispositions des Règlements régissant le Drainage.

La superficie totale du projet est de 25,010 acres, dont 16,157.1 sont des terres de la Couronne et 8,252.9 des terres patentées ou des homesteads. Cette étendue se divise comme suit: muskegs couverts d'eau et lacs, 15,034.3 acres; muskegs boisés et lacs, 8,237.1 acres; îles 1,738.6 acres. Le coût du drainage est évalué à $158,610, ou $6.34 par acre.

Lac Lanes

Ce lac est situé dans les townships 37 et 38, rangs 14 et 15, à l'ouest du quatrième méridien. L'arpentage préliminaire de ce projet a été fait en 1920 et les investigations furent terminées en 1921. Le lac se trouve environ trois milles à l'ouest de la petite ville de Castor (Alberta), sur le Canadien-Pacifique. Le drainage naturel se fait par un petit cours d'eau qui se déverse dans le lac Sullivan, environ sept milles plus loin. La dénivellation est d'à peu près 2.5 pieds par mille et afin d'assurer un drainage suffisant, ce creek devrait être creusé sur presque toute sa longeur. On estime que les eaux qui s'écouleraient ainsi du lac Lanes n'élèveraient pas matériellement le niveau du lac Sullivan.

Normalement le lac a une profondeur moyenne de 3.5 à 4 pieds d'eau et une grande étendue de terres basses, submergées en permanence, existe autour de son rivage, surtout aux extrémités nord et sud où croît en abondance une bonne qualité d'agrostide. Le sol consiste en terre sablonneuse avec sous-sol d'argile et une fois drainé, il conviendrait très bien à la culture.

On recommande d'effectuer un drainage partiel, c'est-à-dire de convertir en prairie le lit actuel du lac d'une superficie de 1,502.7 acres, et de rendre cultivables les 703.7 acres qui produisent aujourd'hui du foin. La superficie totale assainie serait de 2,233.4 acres et l'on évalue le coût à $28,000, soit une moyenne de $12.54 pour chaque acre de terre qui en bénéficierait. Le district de drainage comprend 58 pour cent de terres de la Couronne, le reste étant du domaine privé. Les terres arables du district valent de $30 à $40 l'acre et l'on croit que les terres assainies auraient une valeur encore plus grande. Etant donné le désir général des propriétaires résidents et le coût relativement peu élevé du drainage, on recommande fortement l'exécution des travaux nécessaires.

Lac Chip

Une reconnaissance de ce lac a été faite en vue de se rendre compte de l'opportunité et de la praticabilité de le drainer. Il est situé dans les townships 53 et 54, rangs 9, 10 et 11, ouest du cinquième méridien, sur la ligne principale du chemin de fer National, environ quatre-vingts milles à l'ouest d'Edmonton. Au niveau normal, il a une profondeur moyenne de moins de six pieds et il couvre une superficie de 18,000 acres.

Dans la région qui se trouve à l'ouest du lac, il existe une étendue inondée connue sous le nom de "Muskeg Forty Mile", dont la superficie est d'environ 40,000 acres. On pense que l'inondation des terres est causée par le refoulement de l'eau et que si tel est le cas, un projet de drainage pourrait être élaboré pour l'assainissement du lac et du muskeg, ce qui rendrait propre à la culture une superficie totale de 90 milles carrés. Le projet le plus pratique comporterait l'assainissement total de 10,415 acres, et l'assainissement partiel de 6,472 acres pour la production du foin. Le coût d'un tel projet serait de $518,617, soit une moyenne de $29 par acre. Dans son état actuel, le lac n'a aucune utilité, sauf comme réservoir naturel peu profond servant tout au plus à régulariser le débit des cours d'eau voisins. A cause du coût élevé du drainage du lac comme projet distinct et par suite de l'incertitude où l'on se trouve en ce qui concerne le traitement économique des muskegs environnants, ce projet d'assainissement n'est pas recommandé pour le présent.

Creek Tomahawk

Les terres qu'embrasse ce projet se trouvent dans les townships 50, 51 et 52, rangs 5, 6 et 7, ouest du cinquième méridien, entre le lac Low-water et la rivière Pembina, environ cinquante milles à l'ouest d'Edmonton. Un examen soigneux a été fait de toute l'étendue et l'on a constaté que, bien qu'il existe dans presque toute la région de petites étendues marécageuses, il n'y a aucune superficie considérable de terres submergées susceptibles de drainage à un coût raisonnable.

Lac Shoal

Cette nappe d'eau peu profonde se trouve à une distance de quatre-vingts milles au nord-ouest d'Edmonton, en suivant la route, et trente milles à l'ouest de Westlock sur le chemin de fer Edmonton, Dunvegan & British Columbia, dans les townships 60 et 61, rangs 3 et 4, ouest du cinquième méridien. Au niveau normal, l'étendue submergée est d'environ 2,000 acres, mais à l'époque des hautes eaux, 1,000 acres de plus se trouvent inondés car il existe des prairies basses autour de la plus grande partie du rivage. La profondeur moyenne du lac est de trois pieds et par suite de la végétation touffue qui le recouvre à l'époque des basses eaux, il est difficile de le traverser à la rame. Le drainage naturel se fait par le creek Shoal, petit cours d'eau encombré de débris végétaux, qui coule dans une dépression d'environ 20 pieds, à l'extrémité est du lac. Le levé de reconnaissance a révélé le fait que 3,151 acres de terres humides et submergées peuvent être assainis et rendus propres à la culture au coût de $43,440, soit $13.45 par acre.

Les propriétaires résidents de l'endroit, en tant qu'il a été possible de s'en assurer, sont à l'unanimité en faveur du drainage, dix-huit d'entre eux ayant fourni par écrit des déclarations à cet effet. Plusieurs sont d'opinion que la terre aurait une grande valeur pour la production du foin et désireraient en acheter une partie, au cas où le drainage serait effectué. Somme toute, le projet semble mériter d'être pris en sérieuse considération et un arpentage détaillé de localisation est recommandé.

Lac Spotted Horse

On a fait un levé de reconnaissance de ce projet qui est situé quarante milles à l'ouest d'Athabaska, et environ quinze milles à l'est du chemin de fer Edmonton, Dunvegan & British Columbia, dans les townships 68 et 69, rang 26, ouest du quatrième méridien. La superficie que draine le lac Spotted Horse est d'environ 164 milles carrés et consiste en grandes étendues de muskegs et de marécages où croissent ça et là le tamarac, l'épinette, le peuplier et le bouleau, avec de nombreuses hauteurs sablonneuses et plusieurs muskegs à fond de sable. Au nord du lac le sol a une épaisseur de six à douze pouces, et le sous-sol consiste en sable et en cailloux. Au sud du lac, le sol est formé de terre sablonneuse avec un sous-sol d'argile.

L'entreprise ne mérite d'être considérée qu'au point de vue de la production du foin. On pourrait rendre cette étendue propre à l'élevage du bétail en y établissant un grand nombre de fossés peu profonds et en creusant le lit du creek de décharge afin de drainer le lac. Le coût serait d'environ $62,000 et un tel drainage assurerait un abondant pâturage pour un grand nombre de bestiaux, mais l'étendue ne pourrait jamais être rendue propre à la culture. Ce projet n'est pas recommandé comme méritant d'être entrepris par le gouvernement fédéral sous l'empire des dispositions de la quatrième partie des Règlements régissant le drainage.

Lacs Manawan

Ces lacs sont situés dans une prospère région agricole desservie par le chemin de fer Edmonton, Dunvegan & British Columbia et par l'embranchement d'Athabaska du chemin de fer National. Le centre du district examiné est à peu près vingt-trois milles au nord d'Edmonton. La région est peuplée de colons progressifs qui sont établis là depuis dix ans en moyenne. Tout le territoire qui entoure les lacs est cultivé et ces derniers sont un obstacle au progrès de la colonisation. Les terres valent de $65 à $75 l'acre. Plusieurs fermiers ont manifesté le désir d'acheter le lit du lac à $50 l'acre, au cas où le drainage viendrait à être effectué. Les lacs forment un obstacle au trafic et augmentent dans une large mesure la longueur et la difficulté du transport de l'est à l'ouest. Le drainage des lacs permettrait de réaliser une grande économie sous le rapport de l'entretien des routes et réduirait le coût du transport du grain aux élévateurs. A tous les points de vue, le drainage complet des lacs serait d'un grand avantage pour tout le district et faciliterait le trafic d'Edmonton vers le nord à travers ce district. Le sol du lit des lacs consiste en bonne terre noire, et une fois drainé il pourrait produire d'aussi bonnes récoltes que les meilleures terres avoisinantes.

La superficie comprise dans le projet consiste en 2,333.6 acres de terres de la Couronne et en 7,644.4 acres de terres du domaine privé. Le coût estimé de l'assainissement est de $72,035 soit une moyenne de $2.50 par acre. Vu que la proportion des terres de la Couronne est de moins de cinquante pour cent, le projet ne pourrait être entrepris par le gouvernement fédéral, mais les propriétaires pourraient s'en charger conformément aux dispositions des lois provinciales relatives au drainage.

ARPENTAGES ET INSPECTIONS, SASKATCHEWAN ET MANITOBA

Triangle de la rivière Carrot

Le district connu sous le nom de triangle de la rivière Carrot comprend une étendue d'environ 1,100 milles carrés de terres submergées et périodiquement inondées, formant un triangle de forme irrégulière, entre les rivières Saskatchewan et Carrot, dont le chenal Sipanock est la base. Environ 920 milles

carrés appartiennent à la Saskatchewan et 180 milles au Manitoba. Plusieurs investigations et levés partiels ont été faits au cours des années passées en vue de s'assurer de la praticabilité de l'assainissement de ces terres pour fins agricoles, mais vu l'ampleur du projet, l'insuffisance du personnel et le peu de temps consacré aux arpentages, ceux-ci ne permettent que de déclarer que le drainage semble possible et que les terres une fois drainées, seraient propres à la culture. Une des plus grandes difficultés de l'investigation a été l'impossibilité presque absolue de pénétrer dans la plus grande partie de la région, afin d'y effectuer des levés, durant la saison des eaux libres.

On a assigné à deux équipes la tâche d'exécuter des levés et des investigations ainsi que d'établir des repères et des lignes de base dans les parties les moins humides, le long des rives des rivières Saskatchewan et Carrot durant l'été de 1921. Deux autres équipes ont opéré à la fin de l'automne et les efforts réunis de quatre équipes ont été appliqués à l'investigation de l'intérieur du triangle aussitôt que la gelée permît de traverser les marécages et les muskegs. Trois équipes ont poursuivi leurs travaux jusqu'au milieu de décembre, et la quatrième équipe est restée sur le terrain jusqu'à la fin de janvier 1922. Il a été impossible, toutefois, d'examiner toute l'étendue et il faudra une autre saison de travail avant que l'on puisse faire une recommandation quant à la praticabilité et au coût du projet.

D'après les données que l'on possède, l'une ou l'autre des deux alternatives suivantes pourrait être adoptée:—

(A) Assainissement de l'étendue entière par la construction de levées pour retenir les eaux de crue des rivières Saskatchewan et Carrot et un système combiné de drainage par gravité et par pompage pour éloigner les eaux résultant des précipitations.

(B) Assainissement, pour le présent, de la partie est seulement du triangle, située entièrement dans le Manitoba, par la construction de levées autour de cette partie entière, et drainage des eaux résultant des précipitations par un système de pompage.

Le projet A comporte l'assainissement du triangle entier, c'est-à-dire de 704,000 acres. L'étendue consiste surtout en une foule de lacs peu profonds et de marais couverts d'eau, avec des terres plus élevées le long des rivières qui bornent le triangle, le terrain s'abaissant graduellement vers l'est. Dans la partie est, le sol est formé d'argile alluvionnaire recouverte d'une couche de six à douze pouces de boue noire, tandis que dans la partie centrale, une grande proportion des terres ont une couche de boue noire ou de mousse de muskeg de deux à neuf pieds d'épaisseur, avec sous-sol d'argile. Les sols de la partie ouest n'ont pas encore été examinés. Les terres plus élevées qui se trouvent sur les rives des rivières Saskatchewan et Carrot, et sur celles des cours d'eau de l'intérieur, ont un sol de limon argileux.

Le projet B comporte l'assainissement d'une partie seulement du triangle, d'une superficie de 113,472 acres. Cette étendue est entièrement située dans la province du Manitoba et d'après les apparences générales, elle a le meilleur sol arable de tout le district examiné et pourrait être livrée à la culture sans beaucoup de préparatifs après le drainage.

Lac Waterhen

Le contrat de construction des ouvrages que nécessite le projet du lac Waterhen situé dans les townships 44, 45 et 45A, rangs 21 et 22, ouest du deuxième méridien, a été adjugé à la Lount Engineering Company et les travaux d'excavation ont été commencés en mai 1921.

Au cours de la saison, un total de 469,411 verges cubes de terre ont été excavées, de sorte qu'il reste environ 165,000 verges cubes à enlever dans les canaux principaux du lac et des marécages. En outre, il y aura à peu près 12,000 perches de levées à construire, 6,000 perches de fossés de desséchement et plusieurs petits canaux latéraux à creuser selon le besoin qui s'en fera sentir après la drainage du lac et du canal; de plus, cinq ponts (dont deux munis d'écluses), plusieurs ponceaux et autres travaux seront nécessaires au parachèvement de l'entreprise. La construction de plusieurs de ces ouvrages ne pourra se faire que lorsque le lit du lac et le marécage seront suffisamment desséchés pour permettre de se servir de chevaux.

On s'attend que l'eau du lac sera lâchée dans les canaux vers la mi-été de 1922 et que toutes les prairies naturelles seront suffisamment sèches pour qu'il soit possible de couper le foin pendant qu'il sera encore en bonne condition. Durant la dernière saison, la plus grande partie de ce foin n'a pu être récoltée à cause de l'humidité, sauf dans les prés du marécage desséché en juillet.

PROJETS DE DRAINAGE ENTREPRIS PAR DES PARTICULIERS

Sous l'empire des dispositions de la première partie des règlements de drainage édictés par le gouvernement fédéral et des lois d'assainissement des provinces de l'Alberta et de la Saskatchewan, vingt-cinq nouvelles demandes ont été considérées; les arpentages nécessaires ont été faits, et des cartes préliminaires et rapports préparés. En outre, vingt-six inspections de divers projets ont été faites et une aide technique a été fournie aux propriétaires de ces systèmes afin qu'ils puissent obtenir les meilleurs résultats tout en réduisant à un minimum le travail de construction.

Le progrès général des divers systèmes en fonctionnement a été satisfaisant; on n'a observé durant l'année aucun système abandonné ou n'ayant pas produit les résultats attendus.

CINQUIÈME PARTIE

Service des forces hydrauliques du Dominion

RAPPORT DE M. J. B. CHALLIES, C.E., M.E.I.C., DIRECTEUR ET INGENIEUR EN CHEF DU SERVICE DES FORCES HYDRAULIQUES

Durant le dernier exercice, le service des Forces hydrauliques du Dominion a complété sa dixième année d'existence comme section indépendante du ministère de l'Intérieur, et l'exercice qui vient de se clore est le quinzième qui se soit écoulé depuis que le gouvernement fédéral a entrepris l'administration des forces hydrauliques considérées comme une ressource distincte.

On trouvera ci-après un résumé des principaux travaux accomplis:

ORGANISATION ET SPHÈRE D'ACTIVITÉ DU SERVICE

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 1922, le service des Forces hydrauliques du Dominion a poursuivi ses travaux accoutumés, tant en ce qui concerne l'administration des forces qu'en ce qui a trait aux recherches hydrographiques. Durant cette période, le travail hydrométrique accompli par le ministère dans tout le Canada a été centralisé par l'organisation des Levés hydrométriques du Dominion de sorte que ce travail est pour la première fois confié à un unique service. Les travaux à faire en campagne sont sous la direction de cette organisation, par l'intermédiaire de laquelle des études hydrométriques continues et l'analyse sur place des ressources hydrauliques du pays se font dans toute l'étendue du Dominion, sauf dans la province de Québec où des travaux du même genre sont effectués par la Commission des Eaux Courantes. Dans les provinces et territoires où le gouvernement fédéral administre les ressources naturelles, les fonctions administratives du service ont été maintenues comme précédemment.

COMMISSION DE CONTRÔLE DU LAC DES BOIS

La régularisation du niveau du lac des Bois s'est faite, comme l'année précédente, sous la direction de la Commission de contrôle du lac des Bois, dont le personnel est le suivant: M. W. J. Stewart, président, représentant le Dominion; M. J. B. Challies, secrétaire, représentant le Dominion; M. H. G. Acres, représentant l'Ontario; M. L. V. Rorke, représentant l'Ontario; M. S. S. Scovil, ingénieur.

Les travaux effectués par la Commission durant l'exercice ont, comme auparavant, comporté la réunion continue et l'étude de toutes les données hydrologiques se rapportant au bassin que draine ce lac. Somme toute, la régularisation s'est faite de façon très satisfaisante au cours de l'exercice; la portée de variation du niveau du lac n'a été que d'un pied, malgré que les usagers aient pu utiliser toute l'eau dont ils avaient besoin pour la production de la force.

RÈGLEMENTS RÉGISSANT LES FORCES HYDRAULIQUES ET RECHERCHES LÉGALES

La traduction de lois et de règlements en vigueur dans les pays étrangers a été continuée durant l'exercere et le service possède aujourd'hui une collection assez complète des lois existantes des pays suivants: Norvège, Suède, Allemagne, Autriche, Suisse, France, Italie, Espagne et Portugal, ainsi que des règlements, instructions et formules de concessions adoptés sous l'empire de ces lois, le tout convenablement classé. Les règlements français et italiens de 1920, ainsi que les décrets supplémentaires ont été traduits au cours de l'exercice précédent.

Les règlements régissant les forces hydrauliques du Dominion qui étaient en préparation depuis quelques années, sous l'autorité de l'article 12 de la Loi des Forces hydrauliques du Dominion, 1919, ont été terminés durant l'exercice et approuvés par le Gouverneur en Conseil le 31 octobre 1921 (C.P. 4034). La rédaction des nouveaux règlements s'est faite suivant deux principes particuliers, c'est-à-dire que les forces hydrauliques et les terrains essentiels à leur exploitation qui appartiennent à la Couronne doivent rester perpétuellement sa propriété, et que la mise en valeur de ces terrains et forces hydrauliques doit se faire en vertu de baux contenant des dispositions assez avantageuses pour assurer leur exploitation dès que le besoin s'en fait sentir, tout en protégeant le public par le contrôle des tarifs et des loyers. Cet objet pourra être atteint par l'octroi, pour un nombre déterminé d'années, de licences pour l'aménagement de la force et de baux pour les terrains occupés, sujets à renouvellement en vertu des lois et règlements alors en vigueur, ou à révocation moyennant le payement d'une indemnité raisonnable, au choix du gouvernement.

Les règlements fédéraux prévoient l'émission de deux sortes de concessions: la concession provisoire et la concession définitive. La première est pour la période des levés et de la construction des ouvrages et la seconde est pour toute la durée de l'exploitation. La concession provisoire, qui avec l'approbation du Directeur peut être accordée à un stage relativement peu avancé de l'entreprise, contient une clause prévoyant que, une fois les travaux d'aménagement terminés et l'usine prête à produire de l'énergie, le concessionnaire pourra, en se conformant aux conditions stipulées, obtenir une concession définitive; la concession provisoire renferme en outre les principales conditions de la concession définitive, telles que la durée de la concession, le loyer durant les vingt premières années et la quantité d'eau qui peut être emmagasinée ou utilisée. Il y a une différence importante entre la concession provisoire et la concession définitive. Dans le dernier cas, la concession ne peut être révoquée par suite de l'inobservation d'engagements par le concessionnaire, et sa validité ne peut même être sérieusement mise en doute sans une décision de la cour de l'Echiquier, tandis que, par ailleurs, une concession provisoire peut être révoquée par le Ministre, dont la décision est alors sans appel, en cas d'inobservation d'engagements, mais seulement si le concessionnaire a dépensé moins du quart de la somme totale que, d'après les termes de la concession, il s'est ainsi engagé à débourser.

Le loyer à exiger pour les droits accordés est calculé selon le rendement de l'usine, et suivant une échelle proportionnelle d'après laquelle le tarif par HP-année décroit à mesure que le facteur de charge augmente, ce qui encourage le concessionnaire à améliorer le facteur de charge et a pour conséquence une utilisation plus économique des eaux concédées. Le loyer peut être revisé après vingt ans et, par la suite, tous les dix ans, du consentement mutuel du Ministre et du concessionnaire ou par une commission impartiale.

Une indemnité est prévue pour toute propriété reprise par la Couronne, soit à la fin de la durée de la concession, soit au cas où la concession prendrait

fin avant cette époque, ladite indemnité étant basée sur les capitaux placés dans l'entreprise. En outre, des bonis substantiels pourront être accordés dans le cas où les conditions de révocation varieraient, et afin de compenser les pertes résultant de la reprise des ouvrages ou autres item intangibles. Le concessionnaire est tenu de fournir un rapport annuel mentionnant les renouvellements, les extensions et la dépréciation. On adhère au principe qui veut que le capital placé rapporte un intérêt raisonnable, le taux devant être cumulatif afin qu'il puisse s'appliquer aux périodes du début des opérations et aux périodes de grandes dépressions.

Les règlements traitent plusieurs autres sujets, tels que l'inspection durant la construction, le contrôle de l'entretien et du fonctionnement, les mesures à prendre pour obtenir un aménagement plus considérable, la vente de l'énergie par voie de contrats, la régularisation et le contrôle du débit, et les dispositions spéciales destinées à faciliter l'aménagement de petites chutes.

ADMINISTRATION DES FORCES HYDRAULIQUES EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Dans la zone du chemin de fer en Colombie-Britannique, les eaux et les forces hydrauliques, tout en étant propriété de la Couronne, sont administrées par les autorités provinciales (sauf celles des parcs fédéraux) sous l'empire des lois provinciales relatives aux Eaux, et comme les terres fédérales de la zone sont administrées par le ministère de l'Intérieur, une coopération intime entre le gouvernement fédéral et les fonctionnaires provinciaux est nécessaire.

Une aide technique considérable a été prêtée au département des Affaires indiennes. Une des parties les plus importantes de ce travail est celle qui se rapporte à l'examen des droits d'eau des réserves indiennes de la province. Chacune des cinq agences concernées est l'objet d'une investigation distincte; l'examen de l'agence de Lytton a été fait l'an dernier; celui des agences de Kamloops, d'Okanagan et de Kootenay a été terminé cette année, et l'investigation de l'agence de Williams Lake se fait actuellement.

L'examen des données hydrométriques relatives aux terres de la zone du chemin de fer s'est continué, et le travail a été systématisé davantage. On est à terminer des plans indiquant dans chaque cas les terres concernées, et l'octroi des droits d'utilisation ou d'occupation de terres fédérales sous l'empire des Règlements concernant les terres où se trouvent des forces hydrauliques se poursuit de façon satisfaisante en coopération avec le Service des Terres de la Colombie-Britannique et le Service Forestier Fédéral.

INVENTAIRE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES

Le système d'inventaire adopté pour la réunion et la colligeation des données relatives aux ressources hydrauliques du Dominion est en usage depuis quelques années et a été trouvé de la plus grande utilité pour la coordination, l'analyse, l'uniformisation et le classement de toutes les données relatives aux ressources hydrauliques.

Parmi les nombreux travaux du Service auxquels le système a été appliqué, on peut mentionner: l'inventaire complet des forces hydrauliques exploitées et des centrales électriques en fonctionnement et l'analyse des forces hydrauliques inexploitées, des jaugeages de cours d'eau, et des études sur l'emmagasinement de l'eau effectuées dans tout le Dominion.

Une grande partie du travail s'est faite en coopération avec d'autres organisations, parmi lesquelles nous mentionnerons la Commission d'énergie hydroélectrique de l'Ontario et la section des Droits d'eau du gouvernement de la

Colombie-Britannique. Grâce à l'exécution de ces travaux, une très grande partie des données relatives aux ressources hydrauliques du Dominion est disponible sous une forme standardisée et commode, pour toutes les fins qu'on peut avoir en vue. On s'applique constamment à mettre à date ces données.

RESSOURCES HYDRAULIQUES DU CANADA

Les événements qui se produisent actuellement sous le rapport de l'aménagement des forces rendent nécessaires des études plus approfondies en ce qui concerne l'étendue de nos ressources et l'utilisation qui en est faite. Il y a eu un progrès marqué au cours de l'an dernier; des chutes d'une force globale de 300,000 HP ont été aménagées; plusieurs nouvelles usines sont en voie de construction et plusieurs autres sont projetées.

Durant les deux dernières années, le Service des Forces hydrauliques du Dominion a procédé à une nouvelle analyse et au calcul soigneux des ressources hydrauliques du pays. Toutes les données existantes, relatives au débit et à la puissance en énergie des cours d'eau, puisées à des sources fédérales et provinciales, ont été systématiquement colligées, analysées et coordonnées en vue de préparer, sur une base uniforme pour tout le pays, une nouvelle évaluation des forces disponibles. Bien que cette analyse ne soit pas tout à fait terminée, elle est assez avancée pour justifier la publication des statistiques fournies dans le présent rapport.

Bien que l'analyse ait été faite de façon aussi complète que le permettent les renseignements disponibles, on doit tenir compte du fait qu'il n'existe que bien peu de données dans le cas de plusieurs districts et d'un grand nombre de cours d'eau. De plus, les chiffres fournis ci-après ne sont basés que sur les rapides, les chutes et les aménagements dont la hauteur de chute effective est connue ou du moins, suffisamment établie, de sorte qu'ils peuvent être considérés comme ne représentant que le minimum des forces potentielles que possède le Canada.

L'évaluation des forces est basée sur une utilisation de 24 heures à 80 pour 100 de rendement utile, tenant compte du "débit minimum ordinaire" et du "débit évalué nécessaire à l'aménagement maximum". Le "débit minimum ordinaire" est basé sur la moyenne du débit minimum durant les deux plus basses périodes de sept jours de chaque année, embrassant la période pour laquelle des chiffres sont disponibles. Le "débit évalué nécessaire à l'aménagement maximum" est basé sur la force continue indiquée par le débit du cours d'eau durant six mois de l'année, car c'est une bonne pratique commerciale que d'installer des turbines capables de fournir ce rendement maximum, la supposition étant que la diminution du rendement durant les six autres mois peut être effectivement contrebalancée par l'emmagasinement de l'eau ou l'usage d'usines thermiques auxiliaires.

Selon les statistiques, la puissance totale des forces hydrauliques du Dominion, dans les conditions de débit minimum ordinaire et selon les limites établies, est de 18,255,000 HP. La force disponible durant le débit évalué nécessaire à l'exploitation maximum, c'est-à-dire le débit sur lequel on peut compter durant au moins six mois de l'année, est de 32,076,000 HP. Les roues hydrauliques et les turbines installées jusqu'à date au Canada produisent 2,763,000 HP. Ajoutant au total 30 pour cent pour l'excédent de la puissance des machines sur la force réelle produite durant le débit maximum de six mois, ce qui, d'après une analyse des usines existantes et des jaugeages de cours d'eau, représente les conditions ordinaires de fonctionnement, on voit que les ressources actuelles connues du Canada, en forces hydrauliques, permettraient l'installation de turbines pouvant produire une force globale de 41,700,000 HP. Autrement dit, la puissance des turbines déjà installées ne représente que 6.6 pour cent des ressources hydrauliques présentement connues.

L'industrie hydro-électrique, bien qu'ayant ressenti les effets de la dépression générale de 1921, n'en a pas été entravée, et, en fait, les installations faites durant l'année, d'une puissance de 300,000 HP., la rangent parmi les années les plus progressives qui soient dans l'histoire des forces hydrauliques canadiennes.

Les 2,763,000 HP. présentement aménagés dans tout le Dominion sont utilisés comme suit:

2,013,000 HP. dans les centrales électriques pour fins de distribution générale, telles que: exploitation de réseaux de tramways, de mines, d'industries électro-chimiques et électro-métallurgiques, et de fabriques de pulpe et de papier, ainsi que pour l'usage industriel et domestique en général.

476,000 HP. installés dans des fabriques de pulpe et de papier. Cette industrie utilise en outre 161,000 HP. achetés dans les centrales électriques.

274,000 HP. installés dans des industries autres que les centrales électriques et les usines de pulpe et de papier.

L'aménagement total au Canada donne une moyenne de 315 HP. par millier d'habitants, de sorte que de tous les pays du monde, seule la Norvège dépasse le Canada dans l'utilisation par tête des forces hydrauliques.

Il est bon de considérer l'historique de l'utilisation des forces hydrauliques au Canada durant les quelques dernières années lorsqu'on examine la situation actuelle, afin d'en tirer des pronostics raisonnables quant à leur progrès futur. Si l'aménagement continue à se faire dans la même proportion que depuis les quinze dernières années, il y aura en 1925, 3,360,000 HP. aménagés; en 1930, 4,110,000 HP.; en 1935, 4,860,000HP., et en 1940, 5,600,000 HP. Etant donné qu'on apprécie de plus en plus les avantages de l'énergie hydro-électrique, dont il existe d'amples approvisionnements à proximité de presque tous les centres industriels du pays, il y a tout lieu de croire que cette proportion augmentera plutôt qu'elle ne diminuera.

Afin d'assurer l'emploi le plus profitable de ces réserves, et de fournir une direction intelligente quant à leur aménagement, deux choses sont essentielles:

Premièrement: Une connaissance exacte de la position géographique, de la capacité et de la possibilité d'aménagement, au point de vue technique et économique, des forces hydrauliques du Dominion, ainsi que des relations qu'elles ont avec les ressources minières et forestières, avec les possibilités industrielles, avec les moyens de transport, chemins de fer et navigation, avec les approvisionnements de charbon et d'autres combustibles, avec les projets d'irrigation, de drainage et d'assainissement, avec les autres sources de force motrice et avec les marchés et les utilisations de la force en général.

Deuxièmement: Une saine politique d'administration, destinée à protéger le public contre les promoteurs d'aménagements peu judicieux ou mal conçus, et à assurer une réglementation et une revision raisonnables des tarifs et des loyers, et en même temps à donner des garanties satisfaisantes pour encourager le placement de capitaux dans des entreprises de force d'une sûreté reconnue.

La véritable conservation de nos ressources en forces hydrauliques, qui ne peuvent être épuisées par l'usage, consiste non pas à en empêcher l'aménagement, mais à les utiliser efficacement dans l'intérêt public, pour l'exploitation économique de nos autres ressources naturelles et pour la conservation de nos approvisionnements épuisables de combustibles.

Les forces hydrauliques aujourd'hui aménagées au Canada représentent un capital de $530,000,000. En 1940, si le progrès continue dans la proportion des

quinze dernières années, cette somme aura dépassé $1,000,000,000. L'aménagement actuel constitue un équivalent annuel de 20,500,000 tonnes de charbon qui, évalué à $8 la tonne, représente une somme de $164,000,000. En 1940, ces chiffres annuels, la même supposition admise, seront de 42,000,000 de tonnes de charbon valant $336,000,000. Ces chiffres prouvent de façon concluante la grande importance, voire la nécessité d'une intelligente politique d'administration en ce qui concerne l'aménagement de nos ressources naturelles.

RECENSEMENT DES CENTRALES ÉLECTRIQUES

Durant l'année, ce service a terminé le quatrième recensement des centrales électriques du Canada, en coopération avec le Bureau fédéral des Statistiques, la Commission d'Energie hydro-électrique de l'Ontario, la Commission des Eaux courantes du Québec, la Commission d'Energie de la Nouvelle-Ecosse, la Commission d'Energie électrique du Nouveau-Brunswick et autres départements provinciaux.

Une analyse détaillée des données recueillies a été faite, et un recensement général et des statistiques de l'industrie, à venir jusqu'à janvier, accompagnés des explications voulues, sont actuellement en voie de publication. Des exemplaires de ce rapport pourront être obtenus sur demande adressée au Bureau fédéral des Statistiques.

Une particularité remarquable des statistiques que contient le rapport est le progrès considérable réalisé par cette industrie, malgré la dépression financière et industrielle qui s'est manifestée un peu partout. Le nombre de stations est passé de 805 à la fin de 1919 à 819 à la fin de 1920, le capital et la force primaire totale augmentant de $416,512,010 et 2,024,918 HP., à $448,273,642 et 2,033,616 HP., respectivement. Les recettes brutes ont passé de $57,853,392 à $65,705,060, soit une augmentation de 13.5 pour cent, mais par contre, les frais d'exploitation qui étaient de $34,341,923 se sont élevés à $45,100,946.

Le rapport fait particulièrement ressortir la grande prépondérance de l'eau comme source d'énergie.

Sur l'installation totale de force primaire de 1,917,811 HP. des usines principales, 1,754,130 HP., ou 91.4 pour cent sont produits par les forces hydrauliques. Bien que ce chiffre indique jusqu'à quel point les forces hydrauliques sont utilisées, si l'on se rapporte aux totaux par province, donnés dans le rapport, on verra que toutes les parties du pays sont à peu près également dotées et qu'il n'y a que dans les régions houillères de l'Ouest central que l'énergie hydro-électrique est rare. Toutefois dans cette partie du pays, vu l'abondance et le coût peu élevé du combustible, l'absence de forces hydrauliques n'a pas nui sérieusement au développement de l'industrie électrique.

La production totale d'énergie durant l'année s'est élevée à 5,894,867,000 kilowatts-heures dont une quantité de 5,730,304,000 ou 97.2 pour cent, a été produite par les stations hydrauliques. L'étendue et la valeur des forces hydrauliques canadiennes sont indiquées par le fait qu'il faudrait pour environ cent huit millions de dollars de charbon à $8 la tonne pour produire cette quantité d'énergie électrique.

LEVÉS HYDROMÉTRIQUES DU DOMINION

La réunion sous une direction unique, en juillet 1920, de tout le travail de jaugeage de cours d'eau fait par le ministère de l'Intérieur et la formation d'une section des Levés hydrométriques du Dominion comme partie du service des Forces hydrauliques, a permis de coordonner assez complètement les efforts. Ce contrôle central a fait disparaître toute possibilité de répétition inutile d'un

même travail, a permis d'instituer des méthodes plus efficaces et économiques pour la réunion et la distribution de données hydrométriques et a rendu possible la publication des données selon les principaux bassins de drainage du pays et leur distribution par un bureau central.

A l'exception de certains cours d'eau de la côte du Pacifique, il n'y a pas eu de crues durant l'année qui vient de se terminer. Par contre, l'apport des pluies a été inférieur à la normale dans les parties méridionales de l'Alberta et de la Saskatchewan, de même que dans les provinces maritimes. Partout ailleurs au Canada, les pluies ont été moyennes.

Les levés hydrométriques du littoral du Pacifique ont été continués sous la direction de M. R. G. Swan, M.E.I.C., Ingénieur en chef régional, à Vancouver, en coopération étroite avec la section des Droits d'eau du gouvernement provincial et avec le département des Affaires indiennes, et sur demande spéciale, des stations additionnelles, essentielles aux projets d'irrigation, ont été établies dans la zone aride de l'intérieur.

Des investigations spéciales relatives à l'usage de cours d'eau internationaux ont été faites durant l'année sur les rivières Pend-d'Oreille, Kootenay et Skagit.

Dans l'Alberta et la Saskatchewan le jaugeage des cours d'eau a été effectué sous la direction de M. A. L. Ford, M.E.I.C., Ingénieur en chef régional, à Calgary. Par suite de la faible précipitation qu'il y a eue dans la partie méridionale des deux provinces, pour la cinquième année consécutive, il y a eu une demande très pressante pour l'étude la plus complète des ressources hydrauliques pour fins d'irrigation, nécessitant une augmentation considérable des investigations en campagne. A la station de jaugeage de Calgary le service de jaugeage régulier et un service spécial ont été maintenus. D'autres travaux spéciaux comprenaient une étude relative à la pronostication des crues de la vallée de la Bow et une investigation des pertes par absorption au réservoir du lac Newell.

Sous la direction de M. C. H. Attwood, A.M.E.I.C., Ingénieur en chef régional à Winnipeg, le travail dans le Manitoba et dans l'Ontario à l'ouest de la rivière Nipigon a été continué comme précédemment. A la demande de la Commission manitobaine du Drainage, des investigations spéciales ont été faites des précipitations surabondantes de plusieurs des petits cours d'eau de la partie méridionale de la province. Les problèmes relatifs à l'usage des eaux internationales qui ont été traités au cours de l'année sont ceux qui se rapportent aux rivières Rouge, Roseau et Pigeon.

Dans l'Ontario, le jaugeage a été continué sous la direction de M. S. S. Scovil, M.E.I.C., Ingénieur en chef régional à Ottawa, en coopération étroite avec la Commission d'Energie Hydro-électrique de l'Ontario. Dans la région des mines et des fabriques de pulpe du nord et de l'ouest de North Bay, le travail en campagne a reçu plus d'extension, afin de satisfaire aux demandes prochaines d'aménagement de force. Une investigation spéciale de l'hydrologie complexe de la rivière Niagara supérieure, a été en cours d'exécution dans les bureaux et sur le terrain.

Dans le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'île du Prince-Edouard, le levé hydrométrique a été continué sous la direction de M. K. H. Smith, M.E.I.C., Ingénieur en chef régional à Halifax. Dans chaque province, la plus intime coopération a été maintenue avec les autorités provinciales. Durant l'année, l'apport des pluies a été grandement insuffisant et de précieuses données sur les basses eaux ont été obtenues. Certaines études spéciales ont également été effectuées relativement à l'emmagasinage et à la régularisation du débit.

LEVÉS RELATIFS AUX FORCES HYDRAULIQUES ET À L'EMMAGASINAGE DE L'EAU

Les investigations relatives aux forces hydrauliques et à leur emmagasinage, effectuées par le Ministère durant l'année dans diverses parties du Dominion, sous la surveillance de M. Norman Marr, A.M.E.I.C., ont été surtout restreintes aux projets d'intérêt immédiat. Les analyses des possibilités de force hydraulique dans tout le pays ont également été effectuées tant au bureau central qu'aux divers bureaux régionaux.

On a fait une étude de l'hydrologie du fleuve Columbia afin de déterminer l'effet que pourrait avoir, pour les intérêts canadiens, la réalisation des projets d'assainissement de Kootenay Flats et du bassin du Columbia. L'analyse des ressources de la Colombie-Britannique en forces hydrauliques a été activement poursuivie en coopération avec la section des Droits d'eau de la province.

Dans les territoires du Nord-Ouest, un levé de reconnaissance a été effectué aux chutes Alexandra et Louise, sur la rivière Hay, à environ quarante-cinq milles de son embouchure. Ces forces ont une grande importance sous le rapport de l'exploitation des gisements miniers du voisinage du lac Great Slave.

Dans l'Alberta un levé de reconnaissance a été fait aux rapides Smith, rivière Slave, près de la limite nord de la province. Aux chutes Bow, rivière Bow, à Banff, des détails topographiques additionnels ont été obtenus au sujet de l'aménagement projeté par le service des Parcs nationaux. Une reconnaissance du cours inférieur de la rivière Cascade a été fait en coopération avec la Calgary Power Company relativement à un aménagement projeté en vue d'augmenter la puissance des installations que cette compagnie possède déjà. On a pris en considération des demandes d'aménagement de chutes sur les rivières Crowsnest et Belly. Le ministère a assumé la responsabilité de l'emmagasinement de l'eau au réservoir du lac Minnewanka à l'époque voulue et les résultats ont été des plus satisfaisants. L'analyse systématique des ressources hydrauliques de la Saskatchewan centrale a été continuée au cours de l'année.

Dans le Manitoba, on a étudié la possibilité de réaliser un aménagement de force sur le creek Birdtail, à Birtle, et d'installer un système hydro-électrique dans cette ville. La plus étroite coopération a été maintenue avec la Commission des forces hydrauliques du Manitoba.

Dans l'Ontario, un levé de reconnaissance du bassin de la rivière Winnipeg a été effectué relativement aux possibilités d'aménagement de la rivière English supérieure en amont du lac Lost, ainsi que de son affluent la Sturgeon. L'analyse des ressources hydrauliques de la province a été continuée en coopération avec la Commission d'Energie hydro-électrique de l'Ontario.

Dans le Québec, l'analyse systématique des ressources hydrauliques, exploitées et inexploitées, a été continuée; cette analyse se base sur les investigations considérables faites par la Commission des Eaux courantes du Québec et sur les autres sources d'informations, tant fédérales que provinciales.

Dans le Nouveau-Brunswick, un levé détaillé, comprenant environ sept milles du cours de la rivière Nepisiquit a été commencé en coopération avec la Commission d'Energie Electrique du Nouveau-Brunswick et sera continué en 1922. A la demande de certaines municipalités et autres organisations projetant des aménagements sur une petite échelle, les rivières suivantes ont été examinées: Upsalquitch, Caraquette, Tracadie, Petite Tracadie, Green et Gaspereau.

Dans la Nouvelle-Ecosse, un levé détaillé de la rivière Bear a été effectué en collaboration avec la Commission des Forces hydrauliques de la Nouvelle-Ecosse, dans le but de connaître les possibilités de ce cours d'eau sous le rapport de l'aménagement des chutes et de l'emmagasinement de l'eau. L'examen des petits cours d'eau suivants a également été effectué à la demande de municipalités et d'autres organisations: rivière Waugh, ruisseau Mulgrave, ruisseau du lac Gibraltar, rivière Little et les décharges du lac Maligeak.

Dans l'Ile du Prince-Edouard, à la demande de la municipalité de Souris, on a étudié les possibilités d'aménagement de la rivière Souris.

ARPENTAGES DE TERRES SUBMERGÉES

L'arpentage de terres fédérales submergées, qui ont quelque rapport avec l'administration des forces hydrauliques, a été effectué durant l'année sous la direction de M. T. H. Dunn, A.T.F., M.E.I.C.

La localisation de la limite de la réserve de forces hydrauliques au lac du Bonnet a été commencée en 1921 à la limite Est du township 17, rang 12, à l'Est du méridien principal et continuée en direction Ouest jusqu'au rang 11 et en direction Sud jusqu'à la limite Nord du township 15, où le raccordement a été fait, ce qui a complété l'arpentage de la réserve établie autour du lac du Bonnet et comprenant la partie de la rivière Winnipeg qui se trouve dans le township 16.

L'arpentage de la réserve de forces hydrauliques qui longe le chenal Pinawa a été recommencé à la limite Nord de la section 29, township 14, rang 12, à l'Est du méridien principal, et continué jusqu'à l'angle Nord-est de la section 11, township 14, rang 12, E.M.P. Ceci complète pratiquement l'arpentage du chenal Pinawa.

Dans les sections 3 et 16 du township 16, rang 11, E.M.P. les rives n'atteignent par la cote 830 et une digue de 2.4 milles de longueur devra être construite le long du chemin de fer de la rivière Winnipeg afin de prévenir l'inondation, et de meilleures facilités de drainage devront être élaborées en ce qui concerne le creek Catfish.

Un levé topographique de la partie des sections ½ N. 30, 31, 32 et ¼ NE. 33, township 13, rang 36; section 5, township 14, rang 12, et ¼ SE. section 36, township 13, rang 11, qui se trouve au sud de la rivière Winnipeg a été fait et des courbes de niveau de 900 pieds, 903 pieds et 905 pieds ont été établies en vue de déterminer l'emplacement qui conviendrait le mieux à l'érection d'une digue joignant le barrage projeté à l'emplacement de chute de Seven Sisters avec la courbe du niveau de 905 pieds dans la section 32, township 13, rang 12. La longueur de cette digue, en comptant les remblais nécessaires près du barrage, serait de 1.75 mille.

Durant la saison, 68 milles de limites de sections et 46 milles de relevés à la chaîne ont été exécutés, c'est-à-dire un total de 114 milles. Ceci a nécessité l'érection de 108 bornes d'angles de section et la pose de 277 poteaux aux angles de relevés. En tout, 385 poteaux ont été utilisés, dont 362 longs et 23 courts du modèle régulier.

PUBLICATIONS

Des rapports annuels, des études relatives aux ressources hydrauliques qui contiennent les résultats des investigations effectuées par les divers ingénieurs du Service, et des brochures spéciales ainsi que des bulletins ayant trait aux forces hydrauliques sont préparés par le Service pour distribution au public. Une liste de ces publications est fournie sur demande.



RAPPORT DU MINISTÈRE

DE

L'IMMIGRATION ET DE LA COLONISATION

POUR

L'EXERCICE FINISSANT LE 31 MARS 1922

Traduit de l'anglais

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1922

A Son Excellence le Très Honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport des travaux du ministère de l'Immigration et de la Colonisation pour l'exercice finissant le 31 mars 1922.

Respectueusement soumis,

CHARLES STEWART,
Ministre suppléant de l'Immigration et de la Colonisation.

OTTAWA.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DE LA COLONISATION

1921-22

W. J. BLACK, SOUS-MINISTRE

On constate par ce cinquième rapport annuel du ministère que l'immigration a diminué de 39 pour 100, lorsqu'on la compare à celle de l'année précédente.

Ci-suit un tableau comparatif du nombre d'immigrants depuis 1881 jusqu'à nos jours.

Période	Des Iles Britanniques	Des Etats-Unis	Des autres pays	Totaux
Année civile 1881	17,033	21,822	9,136	47,991
" 1882	41,283	58,372	12,803	112,458
" 1883	45,439	78,508	9,677	133,624
" 1884	31,787	65,886	6,151	103,824
" 1885	18,591	57,506	3,072	79,169
" 1886	23,507	40,650	4,995	69,152
" 1887	31,104	41,046	12,376	84,526
" 1888	30,852	44,952	12,962	88,766
" 1889	19,384	67,896	4,320	91,600
" 1890	21,793	50,336	2,938	75,067
" 1891	22,042	52,516	7,607	82,165
" 1892	22,636	....	8,360	30,996
" 1893	20,071	....	9,562	29,633
" 1894	16,004	....	4,825	20,829
" 1895	14,956	....	3,834	18,790
" 1896	12,384	....	4,451	16,835
" 1897	11,383	2,412	7,921	21,716
" 1898	11,173	9,119	11,608	31,900
" 1899	10,660	11,945	21,938	44,543
Six mois se terminant le 30 juin 1900	5,141	8,543	10,211	23,895
Exercice clos le 30 juin 1901	11,810	17,987	19,352	49,149
" " 1902	17,259	26,388	23,732	67,379
" " 1903	41,792	49,473	37,099	128,364
" " 1904	50,374	45,171	34,786	130,331
" " 1905	65,359	43,543	37,364	146,266
" " 1906	86,796	57,796	44,472	189,064
Neuf mois clos le 31 mars 1907	55,791	34,659	34,217	124,667
Exercice clos le 31 mars 1908	120,182	58,312	83,975	262,469
" " 1909	52,901	59,832	34,175	146,908
" " 1910	59,790	103,798	45,206	208,794
" " 1911	123,013	121,451	66,620	311,084
" " 1912	138,121	133,710	82,406	354,237
" " 1913	150,542	139,009	112,881	402,432
" " 1914	142,622	107,530	134,726	384,878
" " 1915	43,276	59,779	41,734	144,789
" " 1916	8,664	36,937	2,936	48,537
" " 1917	8,282	61,389	5,703	75,374
" " 1918	3,178	71,314	4,582	79,074
" " 1919	9,914	40,715	7,073	57,702
" " 1920	59,603	49,656	8,077	117,336
" " 1921	74,262	48,059	26,156	148,477
" " 1922	39,020	29,345	21,634	89,999

IMMIGRATION BRITANNIQUE

Pendant l'exercice 1921-22 il est entré au Canada 39,020 immigrants venant du Royaume-Uni contre 74,262 l'année précédente, soit une diminution de 47 pour 100.

IMMIGRATION AMÉRICAINE

Pendant le même exercice, le nombre total des immigrants qui nous sont venus des Etats-Unis a atteint le chiffre de 29,345, contre 48,059 l'année précédente, soit une diminution de 39 pour 100.

IMMIGRATION DES AUTRES PAYS

Pendant le même exercice, il nous est venu 21,634 immigrants des autres pays, tandis qu'au cours de l'exercice 1920-21 il nous en était venu 26,634, soit une diminution de 17 pour 100.

IMMIGRATION TOTALE

Le nombre total des immigrants venus de tous les pays est de 89,999, tandis que pendant l'exercice 1920-21, ce nombre avait atteint le chiffre de 148,477. La diminution de l'immigration totale est donc de 39 pour 100.

INSPECTION DES IMMIGRANTS

On trouvera ci-joints trois rapports ayant trait à l'inspection des immigrants et on y verra que les inspecteurs aux frontières ont refusé un nombre plus considérable d'immigrants cette année que l'an dernier parce que ces derniers ne s'étaient pas conformés aux exigence de la loi et des règlements fédéraux. Au cours de l'exercice 1920-21, 68,190 personnes se sont présentées aux ports de la frontière demandant l'admission au pays, mais de toutes ces demandes 20,131 ont été refusées, soit 30 pour 100. Pendant l'exercice 1921-22, 47,898 personnes ont demandé leur admission et 18,553 ont vu leur demande refusée, soit 39 pour 100.

IMMIGRATION DES ENFANTS

On trouvera ci-joint le rapport ordinaire sur l'immigration des enfants britanniques non accompagnés de leurs parents ou de leurs tuteurs. Il nous fait plaisir de constater que l'on a maintenu au même degré d'efficacité la surveillance active qui a toujours été en honneur dans cette importante division de l'immigration.

PUBLICITÉ

Le bureau de la publicité, affilié au ministère au cours de l'exercice 1918-19, avec un directeur de la publicité à Ottawa et un directeur du bureau de publicité et de renseignements à Winnipeg, nous donne cette année, comme les deux années précédentes, deux rapports qui augmentent de beaucoup l'importance de la présente publication.

IMMIGRATION ORIENTALE

Cette année l'immigration chinoise n'a atteint que le chiffre de 1,746, contre 2,435 pendant l'exercice 1920-21, soit une diminution de 28 pour 100.

Le nombre d'immigrants japonais est tombé, pendant le même exercice, de 532 à 471, une diminution de 11 pour 100.

Comme nous le déclarions l'an dernier, l'immigration hindoue au Canada est pratiquement nulle, puisque le nombre de ces immigrants au cours de l'exercice 1921-22 n'a été que de 13.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE ADJOINT, W. D. SCOTT

RÉSUMÉ de l'exercice 1921-22

Par navires océaniques—			
Québec		40,730	
Saint-Jean		8,318	
Halifax		7,119	
Vancouver		1,448	
Victoria		1,020	
North Sydney et Sydney		318	
New York	1,543		
Boston	158	1,701	60,654
Des Etats-Unis			29,345
Total			89,999

TABLEAU COMPARATIF—Arrivées mensuelles, par ports océaniques, des immigrants venus au Canada, au cours de l'exercice 1921-22, comparativement à celles de l'exercice 1920-21.

	1920–21				1921–22			
	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Avril	3,230	2,548	1,185	6,963	4,620	3,432	1,965	10,017
Mai	5,787	5,661	2,810	14,258	4,143	4,051	2,239	10,433
Juin	4,790	4,596	2,238	11,624	3,495	3,695	2,001	9,191
Juillet	4,984	4,900	2,476	12,360	2,269	2,472	1,325	6,066
Août	3,767	4,104	2,043	9,914	1,817	2,387	1,267	5‘471
Septembre	3,973	3,422	1,728	9,123	1,657	2,282	1,320	5,259
Octobre	4,716	3,965	2,226	10,907	1,209	1,851	986	4,046
Novembre	3,327	2,852	1,406	7,585	835	1,330	648	2,813
Décembre	2,637	1,600	836	5,073	672	819	442	1,933
Janvier	1,105	894	503	2,502	550	555	337	1,442
Février	1,507	1,212	673	3,392	502	428	175	1,105
Mars	3,224	2,321	1,172	6,717	1,376	1,031	471	2,878
Totaux	43,047	38,075	19,296	100,418	23,145	24,333	13,176	60,654

TABLEAU COMPARATIF—Arrivées mensuelles au Canada des immigrants venus des Etats-Unis, au cours de l'exercice 1921-22, comparativement à celles de l'exercice 1920-21.

	1920–21				1921–22			
	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Avril	3,556	1,426	1,342	6,324	2,762	1,230	1,043	5,035
Mai	3,004	1,304	1,045	5,353	1,999	936	775	3,710
Juin	2,686	1,137	897	4,720	1,539	850	697	3,086
Juillet	2,464	1,050	787	4,301	1,250	637	501	2,388
Août	4,025	1,052	761	5,838	1,810	681	525	3,016
Septembre	2,634	903	690	4,227	1,179	560	429	2,168
Octobre	2,136	968	841	3,945	1,020	615	494	2,129
Novembre	1,847	791	624	3,262	757	526	464	1,747
Décembre	1,101	593	416	2,110	611	415	289	1,315
Janvier	879	506	366	1,751	516	289	198	1,003
Février	1,061	516	359	1,936	603	292	183	1,078
Mars	2,368	1,056	868	4,292	1,406	678	586	2,670
Totaux	27,761	11,302	8,996	48,059	15,452	7,709	6,184	29,345

TABLEAU COMPARATIF—Total des arrivées mensuelles des immigrants venus au Canada, au cours de l'exercice 1921-22, comparativement à celles de l'exercice 1920-21.

	1920–21				1921–22			
	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Avril	6,786	3,974	2,527	13,287	7,382	4,662	3,008	15,052
Mai	8,791	6,965	3,855	19,611	6,142	4,987	3,014	14,143
Juin	7,476	5,733	3,135	16,344	5,034	4,545	2,698	12,277
Juillet	7,448	5,950	3,263	16,661	3,519	3,109	1,826	8,454
Août	7,792	5,156	2,804	15,752	3,627	3,068	1,792	8,487
Septembre	6,607	4,325	2,418	13,350	2,836	2,842	1,749	7,427
Octobre	6,852	4,933	3,067	14,852	2,229	2,466	1,480	6,175
Novembre	5,174	3,643	2,030	10,847	1,592	1,856	1,112	4,560
Décembre	3,738	2,193	1,252	7,183	1,283	1,234	731	3,248
Janvier	1,984	1,400	869	4,253	1,066	844	535	2,445
Février	2,568	1,728	1,032	5,328	1,105	720	358	2,183
Mars	5,592	3,377	2,040	11,009	2,782	1,709	1,057	5,548
Totaux	70,808	49,377	28,292	148,477	38,597	32,042	19,360	89,999

TABLEAU COMPARATIF—Total des immigrants venus au Canada, par ports, au cours de l'exercice 1921-22, comparativement à ceux de l'exercice 1920-21.

	1920–21				1921–22			
	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Québec	27,435	25,784	12,750	65,969	14,360	17,330	9,040	40,730
St-Jean	7,685	6,032	2,959	16,676	3,603	3,077	1,638	8,318
Halifax	4,337	3,913	2,032	10,282	3,012	2,636	1,471	7,119
Vancouver	1,676	219	320	2,215	849	169	430	1,448
Victoria	573	340	103	1,016	507	330	183	1,020
North Sydney et Sydney	136	396	369	901	72	141	105	318
Ports des Etats-Unis (New-York, Boston, etc.)	1,205	1,391	763	3,359	742	650	309	1,701
Des Etats-Unis	27,761	11,302	8,996	48,059	15,452	7,709	6,184	29,345
Totaux	70,808	49,377	28,292	148,477	38,597	32,042	19,360	89,999

SEXE, occupation et destination de tous les immigrants arrivés au Canada, au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1922.

	Par les ports océaniques	Des Etats-Unis	Totaux
Sexe—			
Hommes	23,145	15,452	38,597
Femmes	24,333	7,709	32,042
Enfants	13,176	6,184	19,360
Totaux	60,654	29,345	89,999
Métiers ou occupation—			
Cultivateurs et ouvriers de ferme—			
Hommes	11,556	8,049	19,605
Femmes	3,600	2,384	5,984
Enfants	3,185	2,861	6,046
Journaliers—			
Hommes	2,812	1,802	4,614
Femmes	844	445	1,289
Enfants	594	340	934
Artisans—			
Hommes	3,623	2,285	5,908
Femmes	1,886	544	2,430
Enfants	919	453	1,372
Commis, commerçants, etc.—			
Hommes	1,404	1,175	2,579
Femmes	1,049	489	1,538
Enfants	428	283	711
Mineurs—			
Hommes	494	146	640
Femmes	101	19	120
Enfants	109	22	131
Servantes	6,880	755	7,635
Non-classifiés—			
Hommes	3,256	1,995	5,251
Femmes	9,973	3,073	13,046
Enfants	7,941	2,225	10,166
Destination—			
Nouvelle-Ecosse	1,440	430	1,870
Nouveau-Brunswick	549	661	1,210
Ile du Prince-Edouard	44	98	142
Québec	9,357	4,367	13,724
Ontario	25,741	8,849	34,590
Manitoba	7,188	1,716	8,904
Saskatchewan	5,365	4,529	9,894
Alberta	5,243	6,582	11,825
Colombie-Britannique	5,722	2,008	7,730
Territoire du Yukon	5	105	110

TABLEAU COMPARATIF—Immigration totale au Canada, par nationalités, pour l'exercice 1921-22, comparée à celle de l'exercice 1920-21, faisant voir l'augmentation ou la diminution de chaque nationalité.

—	1920–21	1921–22	Augmentation	Diminution
Anglais	47,687	23,225	....	24,462
Irlandais	6,384	3,572	....	2,812
Ecossais	19,248	11,596	....	7,652
Gallois	943	627	....	316
Total de l'immigration britannique	74,262	39,020	....	35,242
Africains du Sud	63	32	....	31
Albanais	6	6	....	....
Arabes	8	5	....	3
Argentins	4	....	....	4
Arméniens	85	70	....	15
Australiens	90	76	....	14
Autrichiens	26	14	....	12
Belges	1,645	503	....	1,142
Bermudiens	8	2	....	6
Bulgares	4	27	23	....
Chinois	2,435	1,746	....	689
Tchéco-Slovaques	308	152	....	156
Hollandais	595	183	....	412
Egyptiens	9	2	....	7
Finlandais	1,401	274	....	1,127
Français	861	332	....	529
Allemands	137	178	41	....
Grecs	357	209	....	148
Hébreux—				
Hébreux, N.S.A	920	2,336	1,416	....
" Autrichiens	1	1	....	....
" Polonais	1,600	5,216	3,616	....
" Russes	242	851	609	....
Hindous	10	13	3	....
Hongrois	23	48	25	....
Italiens	3,880	2,413	....	1,467
Jamaïcains	18	13	....	5
Japonais	532	471	....	61
Jugo-Slaves	89	180	91	....
Lithuaniens	....	19	19	....
Luxembourgeois	16	5	....	11
Maltais	140	34	....	106
Mexicains	1	....	....	1
Nègres	144	42	....	102
Terre-Neuviens	1,042	367	....	675
Néo-Zélandais	40	25	....	15
Perses	1	9	8	....
Polonais	4,061	2,707	....	1,354
Portugais	4	....	....	4
Roumains	969	759	....	210
Russes	1,077	321	....	756
Scandinaves—				
Danois	511	541	30	....
Islandais	50	31	....	19
Norvégiens	429	480	51	....
Suédois	715	442	....	273
Espag ols	202	6	....	196
Suisses	235	187	....	48
Syriens	443	123	....	320
Turcs	8	3	....	5
Ukraniens	491	89	....	402
Citoyens américains entrés par les ports océaniques	110	67	....	43
Indes occidentales	110	24	....	86
Total de l'immigration continentale	26,156	21,634	....	4,522
Des Etats-Unis	48,059	29,345	....	18,714
Total de l'immigration	148,477	89,999	....	58,478

ARRIVÉES AUX PORTS OCÉANIQUES

Pendant l'exercice 1921-22, il est arrivé par les ports océaniques du Canada et des Etats-Unis, 125,156 passagers dont 12,899 avaient fait le voyage en première classe et 112,257 dans l'entrepont. Au nombre des passagers d'entrepont pour le Canada se trouvaient 39,707 Canadiens de retour dans leurs foyers et 11,896 touristes, ce qui fait pour le chiffre réelle de l'immigration, 60,654 âmes. En y ajoutant les 29,345 colons des Etats-Unis, le chiffre de l'immigration totale est de 89,999, une diminution, comparée à celle de l'exercice précédent, de 58,478 personnes.

Les autres statistiques qui suivent offrent de l'intérêt: le tableau n° I fait voir le nombre total des passagers de première classe; le tableau n° II fait voir le nombre total de passagers d'entrepont; le tableau n° III les arrivées mensuelles des immigrants; et les tableaux n°s IV et V donnent des résumés des renseignements recueillis des immigrants à leur arrivée.

TABLEAU I — Nationalité et sexe des passagers de première classe arrivés aux ports océaniques, au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1922

—	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Africains du Sud	1			1
Argentins		1		1
Australiens	7	5	3	15
Belges	2	3	1	6
Bermudiens	1	2	4	7
Bulgares		1		1
Cubains		3		3
Hollandais		1		1
Français	8	10	1	19
Allemands		1		1
Grande-Bretagne et Irlande—				
Anglais	68	82	37	187
Irlandais	5	7	8	20
Ecossais	20	14	4	38
Gallois	1	1		2
Grecs	5	13	4	22
Hébreux—				
Hébreux, N.S.A.	1	3	1	5
" Polonais	1	1		2
" Russes	1			1
Italiens	3	2		5
Jamaïcains	4	10	6	20
Japonais	2	7	3	12
Jugo-Slaves	1			1
Mexicains		2		2
Nègres		6	2	8
Terre-Neuviens	53	138	79	270
Néo-Zélandais	2	2		4
Polonais	1	2	1	4
Roumains		1		1
Russes	2	4	4	10
Scandinaves—				
Danois	1	1		2
Islandais	1			1
Norvégiens	3	1	1	5
Suédois	4	3		7
Espagnols	4	1		5
Suisses	1	2		3
Syriens		1	1	2
Citoyens des Etats-Unis	5	11	5	21
Indes occidentales	6	14	4	24
Canadiens rapatriés	3,418	2,567	542	6,527
Touristes	3,045	2,083	505	5,633
Totaux	6,677	5,006	1,216	12,899

TABLEAU II — Nationalité et sexe des passagers d'entrepont arrivés aux ports océaniques au cours de l'exercice finissant le 31 mars 1922

—	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux
Africains du Sud	12	9	11	32
Albanais	5	....	1	6
Arabes	1	3	1	5
Arméniens	8	53	9	70
Australiens	25	22	29	76
Autrichiens	2	6	6	14
Belges	180	199	124	503
Bermudiens	....	2	....	2
Bulgares	....	16	11	27
Chinois	1,125	114	507	1,746
Tchéco-Slovaques	57	68	27	152
Hollandais	107	52	24	183
Egyptiens	1	1	....	2
Finlandais	94	136	44	274
Français	140	158	34	332
Allemands	40	96	42	178
Grande-Bretagne et Irlande—				
Anglais	8,406	9,619	5,200	23,225
Irlandais	1,482	1,488	602	3,572
Ecossais	3,992	5,028	2,576	11,596
Gallois	270	246	111	627
Grecs	54	117	38	209
Hébreux—				
Hébreux, N.S.A.	949	860	527	2,336
" Autrichiens	1	....	....	1
" Polonais	1,948	1,971	1,297	5,216
" Russes	265	360	226	851
Hindous	5	4	4	13
Hongrois	13	24	11	48
Italiens	1,362	697	354	2,413
Jamaïcains	3	10	....	13
Japonais	140	300	31	471
Jugo-Slavaques	48	77	55	180
Lithuaniens	11	6	2	19
Luxembourgeois	2	3	....	5
Maltais	6	13	15	34
Nègres	3	33	6	42
Terre-Neuviens	82	171	114	367
Néo-Zélandais	5	11	9	25
Perses	4	3	2	9
Polonais	661	1,420	626	2,707
Roumains	246	330	183	759
Russes	131	120	70	321
Scandinaves—				
Danois	421	85	35	541
Islandais	18	7	6	31
Norvégiens	306	105	69	480
Suédois	297	101	44	442
Espagnols	4	2	....	6
Suisses	113	55	19	187
Syriens	35	60	28	123
Turcs	2	1	....	3
Ukraniens	37	35	17	89
Citoyens des Etats-Unis	23	22	22	67
Antillois	3	14	7	24
Total de l'immigration	23,145	24,333	13,176	60,654
Canadiens rapatriés	20,368	12,695	6,644	39,707
Touristes	7,993	3,338	565	11,896
Totaux	51,506	40,366	20,385	112,257

TABLEAU III — Arrivées mensuelles d'immigrants pour le Canada, par nationalités, à des ports océaniques, pour l'exercice terminé le 31 mars 1922

——	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Totaux
Africains du Sud...	6	5	3	4	4	2	2	.....	3	.....	1	2	32
Albanais..........	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	6	.....	.....	.....	.....	6
Arabes..........	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	2	.....	.....	5
Arméniens.........	10	14	5	4	6	.....	6	5	2	6	2	10	70
Australiens........	1	24	.....	16	3	2	2	9	2	1	5	11	76
Autrichiens........	1	.....	3	4	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	5	14
Belges.............	93	142	39	40	35	27	21	38	14	3	5	46	503
Bermudiens.......	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
Bulgares...........	10	8	3	1	.....	1	.....	.....	3	1	.....	.....	27
Chinois............	112	202	211	169	163	210	161	138	137	128	61	54	1,746
Tchéco-Slovaques.	8	24	18	22	5	12	15	8	7	6	9	18	152
Hollandais........	25	59	21	15	21	12	3	3	3	1	3	17	183
Egyptiens..........	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	2
Finlandais.........	50	32	29	19	21	18	29	15	25	10	9	17	274
Français...........	21	65	38	32	42	30	43	25	7	7	2	20	332
Allemands.........	4	46	32	19	15	11	19	14	8	5	3	2	178
Grande-Bretagne et Irlande—													
Anglais..........	5,413	4,324	3,418	2,476	1,843	1,622	1,364	772	421	286	367	919	23,225
Irlandais........	898	726	516	311	284	256	223	120	43	23	55	117	3,572
Ecossais..........	2,047	1,932	2,873	900	973	991	551	491	164	151	82	441	11,596
Gallois..........	118	101	92	85	74	50	38	21	9	7	5	27	627
Grecs.............	9	36	1	46	8	7	21	25	15	23	13	5	209
Hébreux—													
Hébreux, N.S.A.	47	274	102	255	320	332	277	99	235	184	62	149	2,336
" Autrichiens..	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1
" Polonais.....	317	572	570	559	669	782	404	400	269	262	128	284	5,216
" Russes......	43	203	89	91	75	93	97	25	55	40	22	18	851
Hindous...........	.....	5	2	.....	1	.....	2	.....	.....	.....	.....	3	13
Hongrois..........	1	7	6	2	2	5	11	3	4	4	.....	3	48
Italiens............	113	690	239	149	316	188	215	17	174	8	82	222	2,413
Jamaïcains........	1	.....	3	.....	.....	1	6	2	.....	.....	.....	.....	13
Japonais...........	94	52	45	52	25	17	18	26	27	24	33	58	471
Jugo-Slavaques....	8	24	18	17	11	19	27	19	17	5	5	10	180
Lithuaniens.......	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	19	19
Luxembourgeois...	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	3	1	5
Maltais............	5	9	2	.....	10	6	.....	2	.....	.....	.....	.....	34
Nègres............	12	4	1	9	2	7	.....	1	1	3	1	1	42
Terre-Neuviens....	45	27	51	35	41	32	47	27	36	11	4	11	367
Néo-Zélandais.....	6	8	2	2	.....	.....	2	2	1	.....	2	.....	25
Perses.............	.....	2	.....	.....	4	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	9
Polonais...........	76	395	349	376	234	260	175	298	117	136	77	214	2,707
Roumains.........	13	110	93	71	65	65	109	100	48	30	13	42	759
Russes............	17	71	16	31	25	65	22	30	13	24	1	6	321
Scandinaves—													
Danois..........	177	88	85	60	40	17	17	5	14	9	6	23	541
Islandais........	1	.....	1	7	3	4	2	.....	1	9	.....	3	31
Norvégiens......	100	40	75	81	43	39	32	15	15	1	11	28	480
Suédois..........	63	43	68	53	55	40	27	6	13	13	23	38	442
Espagnols.........	2	.....	2	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	6
Suisses............	22	39	20	22	12	16	13	16	5	.....	1	21	187
Syriens............	.....	6	21	2	12	5	17	23	19	9	5	4	123
Turcs.............	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	3	.....	.....	3
Ukraniens.........	11	4	14	18	2	8	23	.....	.....	5	1	3	89
Citoyens des Etats-Unis............	14	12	11	6	5	3	5	1	4	1	1	4	67
Antillois.........	3	8	2	3	.....	.....	.....	2	2	1	1	2	24
Totaux........	10,017	10,433	9,191	6,066	5,471	5,259	4,046	2,813	1,933	1,442	1,105	2,878	60,654

TABLEAU IV — Arrivées mensuelles d'immigrants d'après leurs occupations et destinations aux ports océaniques, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1922

	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	Fév.	Mars	Totaux
Agriculteurs	4,209	3,567	3,171	1,946	1,229	1,003	734	532	355	271	273	1,051	18,341
Journaliers	717	809	631	411	442	374	272	81	149	78	101	185	4,250
Artisans	1,385	1,207	839	480	486	474	366	306	213	193	146	333	6,428
Commis	465	463	416	265	299	283	190	126	110	95	58	111	2,881
Mineurs	153	110	103	58	32	63	62	32	29	17	11	34	704
Servantes	737	1,032	1,054	722	721	762	586	484	218	135	108	321	6,880
Non classifiés	2,351	3,245	2,977	2,184	2,262	2,300	1,836	1,252	859	653	408	843	21,170
Totaux	10,017	10,433	9,191	6,066	5,471	5,259	4,046	2,813	1,933	1,442	1,105	2,878	60,654
Nouvelle-Ecosse	212	196	180	138	130	128	158	73	86	41	18	80	1,440
Nouv. Brunswick	156	54	72	48	31	45	32	11	25	17	26	32	549
Ile du Prince-Edouard	6	.....	12	4	2	2	5	.....	3	4	6	.....	44
Québec	789	1,465	1,127	940	1,154	1,181	857	583	389	309	184	379	9,357
Ontario	4,912	4,677	4,145	2,392	2,055	2,078	1,560	1,117	737	503	433	1,132	25,741
Manitoba	1,230	1,324	1,183	819	661	542	363	296	166	160	107	337	7,188
Saskatchewan	936	898	759	614	418	427	327	238	154	149	76	369	5,365
Alberta	922	854	836	538	510	415	364	211	163	92	78	260	5,243
Colombie-Brit.	854	961	877	573	510	441	380	284	210	167	177	288	5,722
Territ. du Yukon	.....	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	5
Totaux	10,017	10,433	9,191	6,066	5,471	5,259	4,046	2,813	1,933	1,442	1,105	2,878	60,654

TABLEAU V — Nationalité, sexe, occupation et destination des immigrants

—	Sexe				Métier ou: Cultivateurs et garçons de ferme			Journaliers			Artisans		
	Hommes	Femmes	Enfants	Totaux	Hommes	Femmes	Enfants	Hommes	Femmes	Enfants	Hommes	Femmes	Enfants
Africains, Sud	12	9	11	32	5	1	.....	.....	.....	.....	2	.....	.....
Albanais	5	.....	1	6	.....	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
Arabes	1	3	1	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Arméniens	8	53	9	70	.....	.....	.....	2	1	.....	4	7	1
Australiens	25	22	29	76	10	2	11	2	.....	.....	7	.....	2
Autrichiens	2	6	6	14	1	2	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Belges	180	199	124	503	122	67	49	11	2	2	13	10	1
Bermudiens	.....	2	.....	2	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bulgares	.....	16	11	27	.....	1	2	.....	1	.....	.....	.....	.....
Chinois	1,125	114	507	1,746	1	.....	.....	10	.....	.....	.....	.....	.....
Tchéco-Slovaques	57	68	27	152	37	24	8	11	1	2	4	2	.....
Hollandais	107	52	24	183	88	11	11	2	.....	.....	6	2	.....
Egyptiens	1	1	.....	2	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Finlandais	94	136	44	274	66	9	14	15	2	4	7	4	1
Français	140	158	34	332	74	31	9	9	4	1	13	11	2
Allemands	40	96	42	178	14	6	3	9	3	5	6	8	.....
Grande-Bretagne et Irlande—													
Anglais	8,406	9,619	5,200	23,225	5,012	1,487	1,638	582	202	177	1,370	782	404
Irlandais	1,482	1,488	602	3,572	1,012	194	227	122	19	9	153	83	22
Ecossais	3,992	5,028	2,576	11,596	1,914	517	531	378	109	111	912	399	278
Gallois	270	246	111	627	159	29	23	13	2	5	29	11	7
Grecs	54	117	38	209	4	1	.....	15	1	1	6	.....	.....
Hébreux—													
Hébreux, N.S.A	949	860	527	2,336	203	74	51	225	81	69	185	114	49
" Autrichiens	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
" Polonais	1,948	1,971	1,297	5,216	485	138	88	333	70	59	579	328	104
" Russes	265	360	226	851	67	38	33	57	21	17	55	35	16
Hindous	5	4	4	13	1	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Hongrois	13	24	11	48	6	6	3	3	2	1	1	1	1
Italiens	1,362	697	354	2,413	379	29	12	717	133	75	140	19	2
Jamaïcains	3	10	.....	13	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Japonais	140	300	31	471	66	49	4	23	97	7	6	23	3
Jugo-Slovaques	48	77	55	180	32	22	23	9	1	.....	.....	2	.....
Lithuaniens	11	6	2	19	5	3	2	5	2	.....	.....	.....	.....
Luxembourgeois	2	3	.....	5	2	2	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....
Maltais	6	13	15	34	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
Nègres	3	33	6	42	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	1	.....
Terre-Neuviens	82	171	114	367	7	4	3	20	11	20	23	2	7
Néo-Zélandais	5	11	9	25	4	4	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Perses	4	3	2	9	2	1	1	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Polonais	661	1,420	626	2,707	488	531	198	89	57	11	30	20	7
Roumains	246	330	183	759	160	141	88	39	14	10	22	7	1
Russes	131	120	70	321	88	45	35	19	4	6	10	8	6
Scandinaves—													
Danois	421	85	35	541	370	23	20	29	1	.....	7	1	.....
Islandais	18	7	6	31	13	4	3	2	.....	.....	.....	.....	.....
Norvégiens	306	105	69	480	269	34	31	15	1	.....	8	2	1
Suédois	297	101	44	442	263	27	22	22	1	2	7	2	2
Espagnols	4	2	.....	6	.....	.....	.....	1	.....	.....	1	.....	.....
Suisses	113	55	19	187	76	15	12	7	.....	.....	7	.....	.....
Syriens	35	60	28	123	14	8	6	.....	.....	.....	3	1	.....
Turcs	2	1	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Ukraniens	37	35	17	89	26	15	11	6	1	.....	1	.....	.....
Citoyens des Etats-Unis	23	22	22	67	8	3	4	3	.....	.....	4	4	2
Indes occidentales	3	14	7	24	1	1	4	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Totaux	23,145	24,333	13,176	60,654	11,556	3,600	3,185	2,812	844	594	3,623	1886	919

arrivés aux ports océaniques, pendant l'exercice terminé le 31 mars 1922

Occupation										Destination									
Commis commerçants etc.			Mineurs				Non-classifiés												
Hommes	Femmes	Enfants	Hommes	Femmes	Enfants	Servantes	Hommes	Femmes	Enfants	Nouvelle-Ecosse	Nouv.-Brunswick	Ile du Prince-Edouard	Québec	Ontario	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie Britan.	Terr. du Yukon
1	...	3	1	1	...	...	3	7	8	...	...	...	5	10	6	2	2	7	...
...	...	...	...	...	...	...	2	...	1	...	...	...	6	...	...	...	...	...	...
1	2	...	...	...	...	...	...	1	1	...	...	...	5	...	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	2	2	43	8	...	...	...	6	57	4	3	...	...	...
1	1	...	...	...	...	3	5	16	16	1	...	...	6	15	3	5	9	37	...
...	...	...	...	...	...	1	1	3	2	...	1	...	...	...	4	9	...	...	...
5	3	5	7	2	...	29	22	86	67	8	...	...	89	179	112	56	44	15	...
...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...
...	...	...	...	...	...	...	...	14	9	...	...	...	...	19	...	7	1	...	...
208	48	65	1	...	...	...	905	66	442	12	7	...	138	260	63	114	157	995	...
...	1	...	1	...	...	16	4	24	17	1	4	...	12	49	19	27	27	13	...
5	4	4	...	...	...	6	6	29	9	...	3	...	7	57	37	24	38	17	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	2	...	...	...	...	...	...
...	1	...	2	...	...	81	4	39	25	...	...	...	22	202	5	7	12	26	...
11	3	...	...	...	...	22	33	87	22	13	2	...	119	38	47	60	36	17	...
...	1	...	1	...	...	22	10	61	34	3	...	...	20	28	33	59	34	1	...
370	408	86	200	48	54	2,537	872	4,155	2,841	644	276	17	2,188	11,350	2,406	2,109	2,037	2,198	...
82	60	13	11	2	...	595	102	535	331	31	40	3	387	1,824	482	318	263	221	[illegible]
215	252	47	196	30	41	1,818	377	1,903	1,568	177	85	17	1,308	5,550	1,311	938	1,143	1,067	...
12	9	1	30	11	11	54	27	130	64	11	11	...	53	223	69	74	116	70	...
5	...	...	...	...	...	35	24	80	37	4	...	...	51	123	5	4	6	16	...
180	96	94	...	...	...	172	156	323	264	27	13	...	1,263	698	233	61	28	13	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	1	...	...	...	...	...	...
180	88	68	1	...	...	519	370	828	978	99	50	...	1,985	2,015	787	158	90	32	...
44	25	20	...	...	...	77	42	164	140	17	9	...	357	194	225	37	8	4	...
...	...	...	...	...	...	...	3	4	4	...	...	...	...	...	...	...	...	13	...
...	...	...	...	...	...	4	3	11	6	...	...	...	2	12	...	28	6	...	...
24	6	6	30	2	3	127	72	381	256	58	7	...	462	1,355	52	30	201	248	...
...	...	...	...	...	...	7	2	2	...	1	...	...	10	2	...	...	...	...	...
11	19	2	...	2	...	5	34	105	15	...	...	...	...	4	...	4	10	452	1
...	...	...	4	...	...	22	3	30	32	1	...	...	6	100	14	34	18	7	...
...	...	...	1	...	...	...	...	1	...	1	...	...	16	...	...	1	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	3	...	...	1	1	...	...
...	...	...	...	...	...	2	4	11	15	1	...	...	5	28	...	...	...	...	...
1	1	...	...	...	...	25	...	6	6	7	1	...	14	20	...	...	...	...	...
3	...	...	5	1	...	71	24	82	84	263	8	...	34	51	...	1	6	4	...
...	...	1	...	...	...	1	1	6	7	...	...	2	...	7	1	...	3	12	...
...	...	...	...	...	...	...	2	2	1	...	...	...	...	7	...	2	...	...	...
5	7	1	...	...	...	359	49	446	409	35	8	...	239	756	778	488	373	30	...
11	6	3	1	1	...	64	13	97	81	3	...	...	175	159	68	251	100	3	...
1	...	...	1	1	...	33	12	29	23	2	3	...	126	26	46	87	25	6	...
4	...	...	...	...	...	30	11	30	15	12	11	...	48	75	151	65	159	20	...
...	...	...	...	...	...	1	3	2	3	...	...	...	...	...	27	4	...	...	...
3	...	...	1	...	...	35	10	33	37	1	1	...	10	27	68	152	140	80	1
3	...	...	...	...	...	45	2	26	18	2	2	...	24	88	74	86	102	64	...
1	...	...	...	...	...	...	1	2	...	...	...	...	4	2	...	...	...	...	...
9	2	...	...	...	...	20	14	13	7	...	3	...	45	39	23	30	28	19	...
4	2	6	...	...	...	14	14	35	16	2	2	5	75	27	2	9	...	1	...
...	...	...	...	...	...	...	2	1	...	...	...	...	...	3	...	...	...	...	...
1	1	2	...	...	...	12	3	6	4	...	...	...	9	23	29	14	13	1	...
2	1	...	...	...	...	5	6	9	16	1	1	...	10	30	4	6	7	8	...
1	2	1	...	...	...	7	1	4	2	2	1	...	10	7	...	...	...	4	...
1,404	1,049	428	494	101	109	6,880	3,256	9,973	7,941	1,440	549	44	9,357	25,741	7,188	5.365	5,243	5,722	5

ÉTAT des immigrants refusés par causes et nationalités aux ports océaniques, de décembre 1902 au 31 mars 1922

—	Exercices																				
	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907[1]	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921	1921-1922	Totaux
Par causes																					
Accompagnant patients	16	......	13	39	21	58	60	42	104	53	28	76	58	4	8	1	......	9	13	39	642
Etrangers ennemis	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	4	5	9
Mauvaises mœurs	......	......	12	1	61	181	87	98	122	112	80	102	56	17	4	11	2	1	9	2	958
Liés par contrat	......	......	......	......	......	23	......	33	28	3	......	......	......	......	......	......	4	1	......	......	92
Criminels	......	......	1	6	7	17	6	9	10	5	4	3	2	4	......	1	1	3	14	6	99
Taxe *per capita*	......	......	......	......	......	......	......	......	......	6	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	6
Insuffisance d'argent	......	......	......	1	......	85	67	34	1,038	246	204	994	452	38	55	19	10	28	255	292	3,818
Susceptibles d'être à charge publique	......	49	56	73	57	292	66	681	274	164	56	76	71	55	55	19	27	125	236	208	2,640
Causes de santé	257	225	529	404	264	513	216	585	585	256	328	398	319	34	30	12	19	21	99	60	5,154
Infractions aux règlements	......	......	......	......	30	3	7	33	48	119	55	178	40	11	22	8	7	474	291	278	1,604
Antérieurement refusés	......	......	......	......	......	......	......	......	1	8	1	......	......	......	......	......	......	......	......	......	10
Journaliers pour C.-B.	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	32	193	225
Totaux	273	274	611	524	440	1,172	509	1,515	2,210	972	756	1,827	998	163	174	71	70	662	953	1,083	15,257
Par nationalité																					
Anglais	2	8	13	76	61	130	146	183	233	227	161	171	169	42	28	5	11	108	193	153	2,120
Américains	......	......	27	17	17	63	2	13	20	2	14	12	29	28	15	11	9	8	11	7	305
D'autres pays	271	266	571	431	362	979	361	1,319	1,957	743	581	1,644	800	93	131	55	50	546	749	923	12,832
Totaux	273	274	611	524	440	1,172	509	1,515	2,210	972	756	1,827	998	163	174	71	70	662	953	1,083	15,257

[1]Neuf mois.

ETAT des immigrants déportés, après avoir été admis, par causes, nationalités et provinces, du mois de décembre 1902 au 31 mars 1922

—	Exe cices																				
	1902-1903	1903-1904	1904-1905	1905-1906	1906-1907[1]	1907-1908	1908-1909	1909-1910	1910-1911	1911-1912	1912-1913	1913-1914	1914-1915	1915-1916	1916-1917	1917-1918	1918-1919	1919-1920	1920-1921	1921-1922	Totaux
Accompagnant les déportés	4	3	1	4	35	26	21	......	18	17	16	10	34	5	9	39	10	18	37	48	355
Mauvaises mœurs	......	1	......	4	......	30	71	44	71	120	165	159	128	68	60	84	35	22	52	105	1,219
Criminels	......	1	8	1	12	68	115	130	172	242	334	376	404	329	277	274	236	334	586	630	4,529
Causes de santé	49	61	58	110	126	392	467	212	222	229	370	570	379	206	98	39	70	123	133	313	4,227
Infraction aux réglements	......	......	......	......	......	......	......	......	12	8	4	4	......	......	......	......	......	......	......	......	28
A charge publique	14	19	19	18	28	309	1,074	348	289	343	392	715	789	635	161	91	103	158	236	950	6,691
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	784	959	1,281	1,834	1,734	1,243	605	527	454	655	1,044	2,046	17,049
Par nationalités																					
Anglais	50	69	74	112	168	607	1,235	486	458	540	559	952	877	602	186	36	99	184	295	1,107	8,696
Américains	......	......	......	2	8	37	98	119	169	256	377	405	461	437	324	407	279	392	616	725	5,112
D'autres pays	17	16	12	23	25	181	415	129	157	163	345	477	396	204	95	84	76	79	133	214	3,241
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	784	959	1,281	1,834	1,734	1,243	605	527	454	655	1,044	2,046	17,049
Par provinces																					
Provinces Maritimes	......	2	......	3	2	14	19	24	25	13	45	45	55	48	19	18	22	22	52	74	502
Québec	18	16	11	27	41	136	684	97	165	186	208	371	397	236	108	123	96	118	174	297	3,509
Ontario	3	3	8	19	79	383	907	378	349	348	419	574	543	461	233	166	162	247	375	895	6,552
Manitoba					66	226	48	97	121	174	230	334	199	143	40	59	21	40	66	228 –	
Saskatchewan	46	64	67	88	3	19	27	19	23	35	44	59	85	96	54	37	31	30	52	115 –	4,375
Alberta					4	24	14	63	55	95	131	164	224	114	34	30	19	57	88	173 –	
Col.-Britannique	......	......	......	......	5	23	49	56	46	108	204	287	228	145	116	91	103	141	237	264	2,103
Territoire du Yukon	......	......	......	......	1	......	......	......	......	......	......	......	3	......	1	3	......	......	......	......	8
Totaux	67	85	86	137	201	825	1,748	734	784	959	1,281	1,834	1,734	1,243	605	527	454	655	1,044	2,046	17,049

[1]Neuf mois.

RAPPORT DE W. D. SCOTT, CONTRÔLEUR EN CHEF DE L'IMMIGRATION CHINOISE

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 1922, 1,746 personnes d'origine chinoise sont entrées au Canada. Sur ce nombre, 287 ont été exemptées de la taxe *per capita* et 1,459 ont été admises en payant la somme de $500 chacune. L'imposition de la première taxe *per capita* sur les Chinois date de 1885. Cette taxe fixée d'abord à $50 fut portée à $100 le premier janvier 1901, et à $500 le premier janvier 1904.

Suit, pour fins de comparaison, un tableau concernant l'immigration chinoise:

Exercice	Exemptés	Payant taxe	Pourcentage du total des immigrants admis ou exemptés	Inscrits pour départ	Total des recettes
					$ c.
1912-13	367	7,078	4·93	3,742	3,549,242 00
1913-14	238	5,274	4·32	4,143	2,644,593 00
1914-15	103	1,155	8·19	4,373	588,124 00
1915-16	68	20	77·27	4,064	19,389 00
1916-17	121	272	30·79	3,312	140,487 00
1917-18	119	650	15·47	2,907	336,757 00
1918-19	267	4,066	6·16	3,244	2,069,669 00
1919-20	181	363	33·27	5,529	538,479 00
1920-21	1,550	885	63·66	6,807	474,332 00
1921-22	287	1,459	16·44	7,532	743,032 00
Totaux	3,301	21,222	13·46	45,653	11,104,104 00

La moyenne annuelle de l'immigration chinoise pour les dix années comparées au tableau ci-dessus est de 2,452. Au cours de l'exercice 1921-22 le nombre des immigrants a atteint le chiffre de 1,746, soit une diminution de 29 pour 100 comparativement à cette moyenne. Les recettes tirées de l'immigration chinoise, au cours de la période indiquée au tableau, sont en moyenne de $1,110,410 par année.

RAPPORT DE J. OBED SMITH, SURINTENDANT DE L'IMMIGRATION POUR LE CANADA À LONDRES

Le personnel du département en Europe maintient en vigueur la politique du gouvernement canadien qui consiste, en tant que la chose est humainement possible, à refuser l'admission des indésirables au Canada. L'application et l'interprétation des nombreuses restrictions imposées à cette fin multiplient en les compliquant les devoirs du personnel et affectent plusieurs milliers de personnes de nationalités et de croyances différentes et appartenant à toutes les classes de la société.

ÉMIGRATION

On constatera facilement qu'il y a deux catégories distinctes de personnes qui aspirent à entrer au Canada en qualité d'émigrants, et bien que ces deux groupes soient, au pays d'origine, très éloignés l'un de l'autre ils se rencontrent et sont considérés comme une unité à leur arrivée aux divers ports de débarquement au Canada. Ce mouvement, mis en marche par le Canada d'abord, est entretenu par des milliers de personnes qui ont émigré au Canada et constitue maintenant un véritable courant d'émigration qui se maintiendra d'année en année à moins que l'on établisse des restrictions complètes sur les arrivées aux ports canadiens. Ce mouvement est en partie le résultat d'invitations lancées par des parents et des amis habitant déjà

le Canada, et c'est le devoir — devoir dont on a fait ressortir l'importance au cours de l'année écoulée — du personnel de l'Immigration de voir à ce que ces nouveaux venus, même s'ils s'en vont chez des amis et sont assurés d'y trouver un foyer et de l'emploi, soient de la qualité désirée par le Canada. Il faut laisser en arrière les indésirables, même dans ce courant d'émigration, et comme il faut étudier chaque phase de la vie, les demandes de renseignements sont nombreuses et chaque cas doit être étudié séparément.

L'autre mouvement résulte d'une publicité variée et d'une propagande active. C'est ce courant qui se ralentit et qu'il importe d'activer de nouveau même si cela doit impliquer des frais considérables. L'objet général et principal de l'émigration a toujours été d'envoyer au Canada des agriculteurs, des garçons de ferme et des servantes. Ce sont ces catégories de personnes que le Canada demande, et toutes les autres doivent être traitées selon leur mérite individuel. Nous avons toujours eu besoin de délégués, hommes et femmes, pour augmenter notre personnel régulier pendant les saisons d'automne et d'hiver, et ainsi fournir l'occasion à ces personnes de raconter eux-mêmes leurs expériences et leurs succès au Canada. Il est nécessaire pour cette même raison que nos agents continuent à visiter le Dominion de temps à autre, afin qu'ils puissent se renseigner personnellement sur ce qu'il y a de nouveau dans ce pays dont le développement est une surprise continuelle.

L'an dernier, comme par les années passées, la plus forte partie de l'émigration est venue de la Grande-Bretagne, mais le chômage au Canada nous a obligés de refuser un grand nombre de personnes qui auraient été acceptables en d'autres circonstances. Des milliers de personnes autres que celles qui ont émigré au Canada l'an dernier désiraient s'y rendre également. La mère patrie sera toujours la véritable source des immigrants désirables, britanniques de race et de sentiment.

L'émigration de l'Irlande au Canada, comme à tout autre endroit, a diminué considérablement par suite des conditions déplorables existant dans ce pays. L'émigration du sud de l'Irlande a presque complètement cessé, et ceux qui ont décidé de quitter leur pays l'ont probablement fait en passant par Belfast. C'est pour cette raison que les chiffres de l'émigration de l'Irlande au Canada sont beaucoup moins élevés qu'ils ne le seraient autrement.

Emigration du Nord de l'Europe.—Cette émigration au Canada n'a pas encore été réorganisée depuis la grande guerre. Nous n'avons pas d'agences en ces pays actuellement, et en conséquence il n'est pas facile d'en faire venir une classe désirable d'immigrants. Un grand nombre ont été rappelés dans leur pays d'origine au cours de la guerre et beaucoup d'entre eux y sont restés, de sorte qu'il y a là un immense champ facile à exploiter au bénéfice du Canada.

Emigration d'autres pays.—Cela voudrait dire l'émigration au Canada de milliers de citoyens de nationalités cosmopolite et étrangère dont le grand nombre n'appartiennent pas à la catégorie d'immigrants désirés par le Canada. On a découragé cette émigration et on l'arrêtera à sa source chaque fois que la chose sera possible. Il n'y a pas de pays d'Europe ou d'Asie dont certains nationaux n'ont pas essayé, sans succès, de pénétrer au Canada.

Il est certain que nous ne pouvons pas venir en contact avec tous ceux qui désirent émigrer et c'est pour cela qu'il est désirable de s'assurer la coopération cordiale des commis aux billets des compagnies de navigation responsables. Le commis ou préposé aux billets n'est probablement pas le premier à venir en contact avec le futur émigrant, mais il est certainement le dernier puisqu'il lui vend son billet de passage.

IMMIGRATION

Cette phase du mouvement est corrélative—bien qu'elle se produise au Canada—à tout ce que nous faisons de ce côté. Les conditions d'inspection, de réception et d'établissement ont un effet direct sur le mouvement de l'immigration. La disparition

du Service de Placement de notre département—service qui a fonctionné admirablement bien pendant plusieurs années—est la cause de plaintes sans nombre et de la faillite de l'immigration. Bien qu'il soit nécessaire, lors des grandes périodes de chômage de fixer le montant exigible au moment du débarquement à $250 pour toutes les catégories d'immigrants autres que les agriculteurs et les domestiques, il ne faut pas croire que c'est une chose absolument importante. Une très grande partie de la population du Canada (née en dehors du Dominion), sans distinction de classe, était loin de posséder cette somme en débarquant au pays, et on devrait relâcher considérament cette mesure restrictive le plus tôt possible. En plus, le département devrait coopérer avec les sociétés, les instituts et les particuliers au Canada qui sont sympathiques aux nouveaux venus et qui désirent servir les intérêts du Canada par ce moyen. Tout immigrant désirable débarquant au Canada devrait recevoir un accueil favorable.

COLONISATION

Ceci ne comporte pas seulement l'établissement d'agriculteurs et de colons sur la terre, mais aussi le placement de femmes désirables comme domestiques dans de bonnes familles et ailleurs. Ces personnes ne devraient pas être vouées à l'insuccès faute d'aide pécuniaire ou de surveillance, et le Service Domestique du Bureau de l'Etablissement sur des terres devrait porter ses efforts de ce côté. La vraie colonisation comporte, en plus d'un accueil favorable, une certaine quantité de secours ultérieurs qui accordent au nouveau venu ce supplément d'attention qui bien souvent stimule son courage et le conduit au succès. Le Canada ne demande à ses immigrants que de réussir et d'être satisfaits de faire partie d'un grand commonwealth.

AGENCES D'ÉMIGRATION DANS LES ÎLES BRITANNIQUES

Les onze agences situées à l'extérieur de Londres ont été toutes très occupées. Un certain nombre d'excellents paquebots ont été affectés au service de la navigation sur le nord de l'Atlantique au cours de l'année écoulée, et Southampton est devenu un rival sérieux de Londres et Liverpool à la suite d'une révision des ports d'embarquement. Par ce réarrangement des régions sud pour fins d'émigration on a établi une nouvelle agence à Southampton. Tous les émigrants britanniques s'embarquant à ces ports sont examinés par nos agents à ces divers endroits, et il est très rare qu'il y ait un départ sans que, à la demande de nos représentants, un certain nombre de personnes soient refusées.

Nous avons déjà fait nos recommandations concernant ce qui précède et si elles sont acceptées il n'y aura pas de partie des Iles Britanniques que les agents et les représentants du département ne pourront pas parcourir facilement et systématiquement. Un millier ou plus de nouvelles personnes s'intéressent chaque jour à l'émigration; ainsi, ce travail qui n'est pas complété ne doit pas être arrêté.

AGENTS D'ÉMIGRATION CONTINENTALE

Toutes ces agences sur le continent ont été fermées pendant la grande guerre et on n'a pas ouvert d'agence régulière depuis. Un de nos agents a ses quartiers dans le bureau du commissaire général pour le Canada à Paris et s'occupe de l'émigration en France. On a ouvert un bureau à Anvers et un fonctionnaire est chargé de faire un examen sérieux des émigrants s'embarquant à ce port. Mais il y a des émigrants qui quittent l'Europe par bon nombre de ports autres qu'Anvers, de sorte qu'il faudra, avant longtemps, s'occuper de la question de l'inspection sur le continent.

DIVISION DE L'ÉTRANGER

Ce bureau a échangé de la correspondance au cours de l'année avec les pays suivants au sujet de l'émigration projetée de gens de diverses catégories:

France,	Bulgarie,	Pologne,
Luxembourg,	Ukraine,	Malte,
Belgique,	Tchéco-Slovachie,	Tunis,
Hollande,	Jugo-Slavie,	Grèce,
Suisse,	Lithuanie,	Chypre,
Norvège,	Latvie,	Crète,
Suède,	Esthonie,	Egypte,
Danemark,	Autriche,	Indes,
Islande,	Allemagne,	Mésopotamie,
Italie,	Hongrie,	Syrie,
Espagne,	Danzig,	Palestine,
Roumanie,	Silésie,	Paraguay.
Russie,		

En conséquence nous avons accumulé au cours de l'année 1,238 dossiers concernant des nationaux de ces pays et ces dossiers renferment environ 9,000 lettres. Nous avons aussi des dossiers qui sont ouverts continuellement et auxquels on a ajouté environ 600 lettres pendant l'année. Nous recevons en plus tous les jours des visiteurs de diverses nationalités.

Bureau d'émigration à Paris.—Au cours du dernier exercice, 1,606 personnes ont demandé des renseignements concernant le Canada; on a aussi reçu 1,331 lettres et on en a expédié 1,167 ainsi que 494 paquets de littérature. Il n'y a pas de doute que le peuple français s'intéresse beaucoup au Canada et apprécie beaucoup la publicité qui se fait touchant le genre de vie canadienne et les chances de succès en notre pays.

L'examen médical à faire subir aux émigrants continentaux et la désinfection de leur personne et de leurs vêtements sont d'une grande importance. Les compagnies de navigation intéressées ont maintenant établi une institution désignée sous le nom de "Atlantic Park". Celle-ci se compose de grands édifices qui peuvent facilement s'agrandir et est située à environ cinq milles du port de Souhampton. Ses dimensions lui permettent de loger, pour l'examen et la désinfection, de mille à deux mille émigrants continentaux à la fois. Il est évident qu'il est impossible d'examiner rigoureusement les émigrants continentaux sur les quais.

DÉPART DES PAQUEBOTS DES ÎLES BRITANNIQUES

Les paquebots disponibles pour le transport des émigrants au Canada dépassent de beaucoup les besoins de l'an dernier et ceux de ce moment. Autrefois, les paquebots canadiens étaient encombrés d'émigrants, mais les conditions actuelles au Canada ne permettent pas le débarquement d'un si grand nombre de personnes et bon nombre de ces excellents navires font la traversée avec une partie seulement de leurs quartiers de troisième classe occupée. Il y a maintenant très peu de plaintes concernant les quartiers à la disposition des émigrants britanniques sur les paquebots canadiens.

Les paquebots canadiens et les autres compagnies de navigation peuvent maintenant, avec l'autorisation du gouvernement impérial transporter des émigrants continentaux dans les ports de l'Angleterre et les faire traverser les Iles Britanniques en assurant le gouvernement impérial que les mesures nécessaires sont prises pour protéger le public anglais. Ce mouvement tend à se développer vu que les compagnies de navigation canadiennes et anglaises désirent tout naturellement augmenter le chiffre de leurs opérations.

DÉPART DES PAQUEBOTS DES PORTS CONTINENTAUX

Actuellement Anvers et Le Havre sont les deux seuls ports en dehors des Iles Britanniques où des fonctionnaires du département font l'inspection des émigrants et cette inspection faite à un ou deux ports seulement n'est pas une grande protection pour le Canada.

Les émigrants quittent l'ouest de l'Asie, le nord de l'Afrique et l'Europe, des ports suivants: Bergen, Christiania, Rejkavik, Stockholm, Helsingfors, Riga, Libau, Danzig, Copenhague, Brême, Hambourg, Roterdam, Anvers, Cherbourg, Havre, Marseilles, Alexandrie, Gènes, Naples, Trieste, Beyrout, et s'ils ne se rendent pas directement au Canada ils arrivent dans les Iles Britanniques à un des ports suivants: Leith, Newcastle-on-Tyne, Hull, Grimsby, Harwich, Londres, Douvres, Folkestone, Newhaven, Southampton et Plymouth, et s'embarquent pour le Canada à Londres, Southampton, Bristol, Liverpool et Glasgow, avec escales, en partant de ce dernier port, à Movile et à Belfast en Irlande. Il est difficile, dans un seul rapport, d'exposer au complet les détails de cette situation tout à fait compliquée.

EXAMEN MÉDICAL AVANT ET AU MOMENT DE L'EMBARQUEMENT

Le choix que vient de faire le ministère de la Santé dans la personne du docteur Howard B. Jeffs au poste d'examinateur des émigrants britanniques et continentaux a donné entière satisfaction. On a épargné de grandes difficultés à bon nombre de personnes en les empêchant de s'embarquer car on les aurait nécessairement refusées à leur arrivée au Canada. Les résultats bienfaisants de cette nomination font ressortir le grand besoin qui s'en faisait sentir depuis nombre d'années, mais on pourrait encore augmenter avec profit ce service particulier.

Il est évident qu'il n'y a que le petit nombre de ceux qui se rendent au Canada qui sont examinés par des médecins canadiens, et il n'est pas nécessaire que chaque émigrant soit ainsi examiné car une telle politique gênerait outre mesure la liberté des voyageurs. Toutefois, certaines catégories d'émigrants doivent obtenir de ce bureau un permis par écrit et nous ne pouvons pas l'accorder sans examen médical. Notre expérience indique que le médecin de famille accorde toujours le bénéfice du doute à ses patients et en conséquence il serait bon qu'on obtienne ces certificats d'autres médecins. En effet, ces certificats trop généreusement accordés ont eu des résultats désastreux pour les immigrants et ont occasionné de fortes dépenses au gouvernement canadien et aux compagnies de navigation. Le Canada n'est pas le seul pays qui a fait cette expérience; je sais que le bureau de Colonisation d'Outre-mer du gouvernement impérial eut à faire face aux mêmes difficultés et que tous les autres dominions de l'Empire britannique se sont trouvés dans le même cas. Cette question a fait le sujet de plusieurs conférences entre les fonctionnaires des services d'émigration et il en est résulté qu'on a dressé une liste de médecins dont les certificats sont acceptés par le bureau de Colonisation d'Outre-mer et les Services d'Immigration des Dominions d'Outre-mer. Cette liste est maintenant en usage et a été envoyée à tous les commis aux billets autorisés et aux autres personnes intéressées. Nous constatons que les certificats fournis par les médecins sur cette liste sont une preuve que les examens sont faits avec soin et contiennent de tels renseignements que notre médecin examinateur peut, dans presque tous les cas, se prononcer d'une façon catégorique, sachant que sa décision est basée sur l'état physique et mental réel de la personne. Cette liste est sujette à revision de temps à autre.

La mise en vigueur de la liste a rendu nécessaire l'adoption d'un certificat médical général pour tous les dominions d'outre-mer et le bureau de Colonisation d'Outre-mer.

CONFÉRENCES

Il y a encore beaucoup de divergences d'opinions chez les conférenciers quant à la valeur des pelicules cinématographiques comparée à la valeur des verres-peints et bien que les premières soient demandées et nécessaires, nos conférenciers ne veulent

pas abandonner complètement les verres-peints, car ceux-ci leur permettent de s'arrêter longuement pour commenter les illustrations présentées aux spectateurs. Règle générale, nos agents ne peuvent pas se servir de pellicules à moins d'avoir à leur disposition les moyens de fournir un courant électrique au projecteur.

Avec un outillage de ce genre et le grand nombre de verres-peints que automobile avec un générateur pour la production de l'électricité, un projecteur cinématographique portatif et une provision de pellicules faisant connaître les ressources et le développement du Canada.

Avec un outillage de ce genre et le grand nombre de vues sur verres peints que nous avons toujours en mains, ces agents seraient outillés comme des missionnaires du Canada allant porter leur propagande jusqu'à la ville la plus petite, jusqu'au hameau le plus reculé.

La saison des conférences dans les Iles britanniques ne peut pas commencer avant la fin d'octobre et doit prendre fin avant les derniers jours de mars de l'année suivante, parce que la saison d'été commence le 1er avril, ce qui rend les journées plus longues et, par conséquent, plus courtes les soirées pendant lesquelles les vues ou les pellicules peuvent se montrer dans les salles d'écoles, par exemple, au point que les gens ne se donneront pas le trouble d'aller les voir.

Pour des raisons d'économie il n'y a pas eu d'autorisation, l'automne dernier, en vue d'établir un programme de conférences, mais vers la fin de l'année un petit montant a été mis en disponibilité et alors survinrent des difficultés pour les arrangements à prendre parce que les salles avaient été retenues d'avance.

Bien que le cours complet de conférences ne fût pas autorisé, nos propres agents à Londres donnèrent 25 conférences et nos agents de succursales en donnèrent 124. Nos verres-peints ayant trait au Canada ont été demandés par les instituteurs et autres personnes qui les ont utilisés en 545 occasions au cours du dernier exercice sans que ce genre de propagande en coûte un sou au Canada.

LITTÉRATURE

Au cours des années normales de propagande active nous utilisons et il nous faut avoir pour les fins d'expositions, foires, conférences et demandes générales de renseignements, de ce côté-ci de l'Atlantique, de 2 à 3 millions de pièces de littérature. On a pu utiliser au cours du dernier exercice une faible proportion de ces pièces, mais vu notre propagande moins active, l'approvisionnement en mains et celui que nous avons reçu, nous avons pu subvenir aux besoins du moment.

L'Atlas pour les écoles occupe le premier rang comme matière de choix ou de littérature excellente qui puisse être utilisée au bénéfice du Canada. Cette admirable publication sert de livre de classe et circule entre les mains de plusieurs milliers d'écoliers qui n'émigreront pas cette année, ou l'année suivante, mais dont l'esprit est ainsi porté vers le Canada et plus tard notre Dominion devra nécessairement tirer profit de cette propagande. De la matière générale sur des sujets comme "Classes demandées par le Canada", "Ouvertures pour les colons des deux sexes", "Règlements concernant l'acquisition des terres", etc., est toujours en demande au cours du travail de propagande auprès des émigrants.

PUBLICITÉ

On ne saurait nier que la meilleure annonce pour le Canada n'est pas la publicité de forme imposante et dispendieuse mais bien celle qui prend le caractère de la nouvelle et qui, au jour le jour, trouve sa place aux colonnes à nouvelles des journaux. Nous avons fourni ces nouvelles de semaine en semaine à environ mille journaux qui les ont publiées au prix infime de quelques annonces condensées.

On a sérieusement augmenté les taux des annonces. Le fait d'avoir suspendu notre publicité pendant toute une année donne lieu à une situation qui exigera

une dépense au moins deux fois plus élevée que le montant mis à ma disposition les années précédentes pour cette forme essentielle de publicité. Rien ne saurait remplacer les nouvelles préparées et rédigées convenablement sur le Canada, son développement et ses ressources, et paraissant de semaine en semaine dans ces centaines de journaux.

ÉMIGRATION DES FEMMES

Nous n'avons pas recherché l'émigration des femmes appartenant à d'autres classes que celle des domestiques; cependant nous n'avons jamais refusé d'étudier le cas des autres classes selon leurs mérites individuels. Notre Division des Femmes, avec des femmes canadiennes et compétentes postées à chaque port, a fait de son mieux dans l'accomplissement de ses fonctions, protégeant et surveillant tous les émigrants, femmes et enfants, voyageant seuls ou avec des amis, et confiant particulièrement aux soins des matronnes des navires toute personne qui leur parût exiger une attention spéciale, ce qui avait pour effet non seulement de leur obtenir les meilleurs soins pendant le voyage mais aussi de soumettre directement à l'attention des officiers (femmes) aux ports d'entrée canadiens toute personne méritant une surveillance plus qu'ordinaire. Afin de faciliter le travail au port d'entrée on a adopté une simple méthode d'identification qui consiste en l'emploi de rubans de couleur; on en a obtenu des résultats très appréciables.

La raison principale pour laquelle le Canada reçoit si peu de femmes pour les travaux domestiques c'est que le très grand nombre parmi celles qui aimeraient bien à s'y rendre ne peuvent payer leur passage, et sous ce rapport, les autres dominions ont l'avantage sur le Canada, car ils accordent à ces femmes le transport gratuit, soit le double du coût du transport au Canada, et leur donnent en certains cas $10 chacune pour leurs menues dépenses. Il est évident qu'à moins que le Canada n'en fasse autant, et jusqu'au jour où il en sera ainsi, notre division des femmes se trouvera en présence d'une tâche presque insurmontable sinon impossible.

ÉMIGRATION JUVÉNILLE

Il y eut au cours de l'exercice beaucoup plus d'activité que par le passé parmi les sociétés qui s'occupent de l'émigration juvénille au Canada; il en est résulté que plusieurs groupes importants de superbes enfants sont entrés au Dominion. On exerce un soin particulier pour procéder à l'examen de tous ces enfants avant leur départ du foyer ou de l'établissement pour se rendre au navire et, naturellement, avant de s'embarquer ils sont soumis, comme les autres passagers, aux inspections de rigueur. Nous serons très heureux de voir s'accroître le nombre de ces enfants.

CHIFFRES OFFICIELS

Le gouvernement impérial n'a pas encore repris la publication des relevés officiels indiquant le nombre de personnes qui quittent les Iles Britanniques pour les dominions d'outre-mer et ailleurs; nous devons, par conséquent, nous fier à nos propres ressources de renseignements au ministère à ce sujet. Le gouvernement de l'Irlande, cependant, a publié jusqu'en ces derniers temps des chiffres officiels indiquant une diminution remarquable depuis que l'instabilité de la situation en Irlande est devenue plus marquée. Ces chiffres ont été de temps à autre communiqués au ministère.

LES DÉPORTÉS

Au cours de l'année nous avons réglé 790 cas de déportation et nous avons pris soin que les malheureux déportés fussent reçus d'une manière convenable et qu'il fut accordé à chacun d'entre eux individuellement toute l'attention nécessaire et cela au minimum du coût pour le ministère.

FRAUDES CONTRE LES ÉMIGRANTS

Nous n'avons pas eu l'occasion, au cours du dernier exercice, d'instituer nous-mêmes des poursuites contre qui que ce soit, mais nous avons continué l'habitude de soumettre à l'attention des autorités domestiques et de la police les annonces ou les circonstances de nature à éveiller des soupçons.

RELATIONS AVEC LES AUTRES GOUVERNEMENTS

De nouveau, j'ai le plaisir de consigner la coopération extrêmement cordiale du *Oversea Settlement Office* et de tous les autres départements du gouvernement impérial avec cette division du service public au Canada, et mentionner avec une satisfaction toute particulière la réciprocité des efforts accomplis au cours de l'année entre les agents généraux des diverses provinces et notre département.

CAS RÉGLÉS AU COURS DE L'EXERCICE PAR LE "OVERSEA SETTLEMENT" DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL

Cas réglés	Acceptés	Rejetés	Annulés et à l'étude	Total des demandes
Hommes .. .. (Membres de la famille non compris.)	2,186	12,212	5,765	20,163
Femmes .. .. (Non compris les domestiques ou autres femmes non accompagnées payant leur propre transport.)	1,052	220	1,300	2,572

PASSEPORTS

Il ne s'est produit aucun changement dans le système de passeports. Ces documents sont nécessaires pour l'entrée dans les Iles Britanniques, mais ne le sont pas pour la sortie.

CORRESPONDANCE ET DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Dépêches rentrantes..	89,757
Dépêches sortantes..	90,491
Total..	180,248
Colis de littérature expédiés..	5,036

LITTÉRATURE DISTRIBUÉE—BROCHURES

	Bureau de Londres	Succursales	Total
	157,225	231,307	388,532, y compris
Atlas, comme suit:	15,095	47,607	62,702

DEMANDES INDIVIDUELLES DE RENSEIGNEMENTS AU BUREAU DE LONDRES

Hommes..	16,291
Femmes..	5,439
Total..	21,730

FINANCE

On a fermé les comptes pour le dernier exercice sans dépasser les crédits votés; il ne reste pas non plus de solde non utilisé. Ces comptes ont été régulièrement et fidèlement tenus malgré les fluctuations constantes du change entre le dollar canadien et la livre sterling. Nos déboursés en Europe se sont chiffrés à près de $125,000 inférieurs à l'exercice précédent.

Les comptes de rapatriement imputables au crédit de démobilisation ne sont pas encore fermés vu qu'il survient constamment des nouveaux cas et que les règlements avec les compagnies de transport et autres ne sont pas terminés.

ORGANISATION

Tous les agents d'émigration et toutes les femmes faisant partie du service en Europe sont nés au Canada ou ont fait au pays un séjour prolongé. Leurs heures de travail sont limitées, il est vrai, par les règlements mais ces derniers sont souvent ignorés si l'on en juge par le zèle déployé par les membres du personnel qui n'ont pas craint, à l'occasion, de travailler pendant des heures après la fermeture des bureaux.

Les mesures dont nous disposons et notre organisation sont encore d'un caractère tel que nous pouvons, dans un très court délai et de temps à autre, augmenter le flot d'émigration au Canada ou le diminuer selon les désirs des autorités, mais cela exige des déboursés assez élevés et demande que les fonctionnaires du ministère soient encouragés si l'on veut qu'ils s'acquittent de leurs devoirs avec enthousiasme.

Il existe de très grandes difficultés concernant le travail qu'exigent les besoins particuliers de ceux qui désirent émigrer et qui viennent de plus d'une vingtaine de pays d'Europe dont les règlements relatifs aux passeports et les conditions de vie sont des plus variées. Le rétablissement de bureaux dans le divers ports du continent est devenu une absolue nécessité.

Je désire, par votre entremise, transmettre au gouvernement du Canada l'expression de l'indiscutable loyauté de tout le personnel du service européen du ministère et l'assurance que rien n'a été ou ne sera négligé pour donner effet aux instructions et aux désirs du ministère tels que transmis de temps à autre à notre connaissance.

RAPPORT DE M. W. J. WHITE, SURINTENDANT DES AGENCES AUX ÉTATS-UNIS

Le dernier exercice a vu se réaliser la prédiction formulée dans mon dernier rapport à l'effet que l'immigration des Etats-Unis au Canada pendant l'année 1921-22 serait d'une qualité égale à celle d'aucune année précédente. Je ne m'attendais pas à voir une augmentation considérable dans le nombre des immigrants. Les effets de la guerre se faisaient encore sentir. Pendant la période de guerre on avait dû nécessairement mettre en vigueur des restrictions drastiques, et sans doute pour de bonnes raisons ces dernières ont été maintenues après la fin du conflit. Bien que ces restrictions aient produit l'effet désiré et fermé la porte à un grand nombre d'indésirables, les précautions étaient d'une nature si générale qu'il s'en trouva qui tout en pouvant se qualifier au point de vue de l'expérience agricole, du caractère, des ressources financières, etc., ne purent être admis à cause des obstacles de nature légale qu'on n'avait pas encore jugé à propos de faire disparaître. Ces restrictions ont retenu un grand nombre d'immigrants qui auraient formé une addition profitable à la classe agricole du Canada. Sans aucun doute, lorsque ces restrictions ont été mises en vigueur l'intention était de protéger le Canada et d'éloigner les indésirables. En même temps, cependant, elles eurent pour effet de rendre impossible l'admission de certaines personnes qui, en arrivant aux frontières dans l'intention de se chercher un foyer au Canada, constatèrent qu'elles devaient retourner chez elles ou attendre la décision d'un appel au département, chose que, dans leur impatience, elles ne tenaient aucunement à faire. Mais tout ne s'arrêtait pas là. Désappointées de leur réception elles communiquèrent à leurs familles la nouvelle de leur renvoi ou la communiquèrent elles-mêmes à leur retour. La nouvelle circula de maison en maison et rien ne fut omis en la transmettant. On ne pouvait pas arrêter ces rapports. De fait, partout il existait une impression presque générale que l'admission au Canada était si difficile qu'elle devenait presque impossible. Avec des fonds considérables dépensés pour la publicité et le travail énergique de nos agents nous avons pu, dans une certaine mesure, enrayer cette impression si répandue et faire comprendre plus clairement ce que le Canada exige pour l'admission des colons. Malgré le fait que ces

restrictions ont été énergiques et que leur mise en vigueur a été la cause qu'un grand nombre de personnes qui auraient pu faire de bons colons ont été tenues éloignées de nos terres arables, il n'y a aucun doute qu'elles ont produit un bon effet moral qui fera comprendre, si la chose n'a pas été comprise déjà, que les portes du Canada ne sont ouvertes qu'à ceux qui contribueront à former une grande nation et qui ne seront pas entachés d'anarchie ou de bolchévisme. J'ai une confiance sans borne dans le caractère du peuple des Etats-Unis dont le bon sens reconnaît et apprécie le problème du Canada. Nombreux sont ceux qui désirent partager et appuyer la détermination du Canada de continuer à désirer comme sujets ceux-là seuls qui sont disposés à respecter et observer ses lois.

J'ai confiance que pendant la présente session du Parlement une loi sera adoptée en vue de faire disparaître les obstacles qui jusqu'à présent ont fermé la porte aux immigrants d'une classe que le Canada exige et qu'il recherche. Les difficultés étant ainsi aplanies je suis certain que le travail de nos agents à nous trouver de bons colons deviendra beaucoup plus facile.

Il faut attirer ici l'attention sur le caractère spécial et difficile de la situation pour le renseignement de ceux qui auraient pu penser qu'une fois la guerre terminée on devait immédiatement revenir à l'immigration d'avant-guerre de la classe agricole. Si les agents du ministère n'avaient eu qu'à s'occuper d'obtenir des colons désirables et avaient eu la libreté de faire entrer au pays tous ceux qui demandaient leur admission, la statistique du ministère aurait comporté une toute autre histoire pour l'exercice 1921-22. Des gens bien désirables ne pouvaient pas entrer au pays et l'influence des agents cherchait plutôt à les faire rester là où ils étaient.

Dans mon dernier rapport j'ai parlé de conditions existant dans certains Etats où nous faisons affaires et qui, à cause de leur nature décourageante, empêcheront, tant qu'elles subsisteront, l'immigration de cultivateurs qui aideraient considérablement à augmenter le nombre et maintenir la haute qualité de notre population agricole. Parmi ces conditions nous pouvons citer principalement l'inflation de ces quelques dernières années dans le prix des terres et la déflation dans le prix des produits de la terre. Tant qu'on n'arrivera pas à un équilibre entre le prix des produits et le prix des terres il y aura une période pendant laquelle le cultivateur aura à souffrir considérablement.

Il lui restait beaucoup à solder sur sa ferme et il avait trop entrepris en matière d'obligations pour ses possibilités de production. De son côté, le propriétaire primitif avait acquis ailleurs une terre à un prix relativement inférieur mais encore trop élevé pour ses moyens. Il lui fut impossible de faire face aux versements à venir du fait de l'incapacité de son débiteur de faire face à ses propres obligations. Cet état de choses contribua à faire naître une détresse plus prononcée. Enfin le locataire de ces fermes de prix vit le chiffre de son loyer relevé jusqu'au chiffre final de vingt dollars l'acre. Or, cet homme se trouvait prisonnier de conditions désavantageuses relatives à son bail qui l'empêchaient d'opérer quelque changement. Et c'est de cette classe de gens que nous attendions tant. Il est évident que nous allons assister à un changement et que dès lors nous allons encaisser une part importante des bénéfices.

Si ceux qui pensent qu'il devrait nous venir des Etats-Unis une immigration considérable tiennent compte des faits ci-dessus, et qu'ils se souviennent en même temps des conditions domestiques, ils avoueront en toute sincérité, j'espère, que les agents chargés de ce soin aux Etats-Unis ont bien travaillé cette année.

Leur tâche a été remplie de façon logique et soignée au point qu'on peut dire d'eux qu'ils en ont fait leur religion. Ce sont gens de jugement aiguisé, actifs et énergiques, ayant fait des études économiques sur le recrutement des colons. L'expérience acquise dans leurs rapports personnels avec la population de tous rangs et de toutes opinions leur a permis d'acquérir la connaissance des personnes, connaissance qui ne s'acquiert qu'à la longue. Ils font leur devoir sans faux zèle et sans préjugés,

travaillent dans la lumière et sous les yeux de tous. Au cours de leurs travaux ils se trouvent face à face avec certaines gens qui croient que ce recrutement ne s'harmonise pas avec leurs intérêts personnels, cependant on ne s'est encore heurté à aucune opposition de cette nature. Il arrive au contraire que partout où nos agents se sont présentés, il est né un sentiment de camaraderie à l'endroit de nos gens et même souvent le désir d'entendre la conférence. Cet état d'âme ne se rencontrerait pas si nos représentants menaient l'affaire sur un ton agressif. Il est donc bien heureux que le Canada se fasse représenter par des personnes en état de faire naître et entretenir ces sentiments.

Il ne serait peut-être pas hors de propos de dire ici que les représentants du gouvernement se livrent sur le territoire des Etats-Unis à une propagande fort active de rapatriment. Cette campagne vise surtout ceux qui, pour une raison ou pour une autre, ont déserté leur ferme au Canada pour s'établir sur des terres aux Etats-Unis. On recherche ces personnes, on les visite et on tâche de savoir les raisons de leur départ du Canada pour en venir à leur inculquer l'idée du retour. La présence d'un représentant du gouvernement Canadien dans ces districts en a amené quelques-uns à accepter ses bons offices. Ils manifestent un désir ardent de revenir au pays. Or, nos gens se mettent complètement à leur disposition. Il serait impossible de donner une idée quelconque de leur travail; cependant on peut toujours esquisser le résultat de leur activité en déclarant que sur le territoire d'un seul de nos agents, il est revenu pas moins de trente et une familles expatriées qui se sont réinstallées au Canada en janvier de cette année. Ces gens s'étaient départis de leurs fermes au pays dans l'espoir de voir leur sort s'améliorer plus vite en retournant dans leur ancien comté aux Etats-Unis ou dans un autre comté qui pût offrir les avantages recherchés. Leur premier séjour au Canada avait été heureux, cependant il restait en eux la nostalgie du retour. Ils avaient revu leur coin de terre primitif mais l'enchantement en avait disparu et ce que leur imagination leur avait représenté ne se trouvait plus être qu'un mirage. Le mécontentement les tiraillait. En regardant de l'autre côté de la frontière et en revoyant la terre qu'ils avaient quittée au Canada avec son sol riche, ses moissons abondantes, la prairie sans limites auréolée d'espoir et d'encouragement, leur esprit s'aigrissait davantage et ils en venaient à désirer de repasser la frontière. Et nous constatons que cette sorte de colons sont les meilleurs que le Canada puisse désirer. Si nous apprenons que certains d'entre ces gens ont l'idée de retourner aux Etats-Unis, nous ne nous inquiétons nullement, certains que nous sommes de leur prompt retour. Voilà donc le genre de travail de rapatriement confié à nos agents. Je pourrais poursuivre et dire ce qui se passe dans les états du centre et de l'est, mais les rapports de la frontière en diront plus long que moi sur l'activité fructueuse qu'y déploient nos agents qui amènent à s'établir dans l'Ontario et le Québec et même dans les provinces Maritimes les familles nées dans ces parages. Il s'en trouve un certain nombre qui se sont éloignés davantage et se sont installés dans l'Ouest.

Les agents reçoivent des instructions précises de ne pas exagérer le tableau à faire des conditions au Canada et de ce que l'on est en droit d'espérer ici. On ne promet rien de vague et que l'on ne peut tourner en réalité. Les effets de l'application de ce principe apparaissent dans nos dossiers où l'on trouve des lettres qui vantent la sincérité des agents qui ont réussi à amener au Canada des gens désireux de s'y établir. Rien de plus agréable que de parcourir certaines de ces lettres où l'auteur est amené à déclarer: "Vous ne m'avez pas dit la moitié du bien à révéler." On a dit: "Pas de meilleur agent d'immigration qu'un colon satisfait." Cette déclaration trouve un écho sur le territoire de chacun des représentants du gouvernement. Il est remis fréquemment sur le tapis par des personnes qui viennent lire à ces derniers ce que leur ont écrit leurs amis établis ici. Cet état de choses est de nature à encourager l'agent à continuer l'exercice de son métier de recrutement avec le plus grand soin. Lors d'une réunion à Saskatoon, cette pensée m'était toujours présente en m'adressant à un groupe de fermiers et autres qu'intéressait l'immigration et qui désiraient obtenir

des colons chez eux. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour bien leur montrer la nécessité de la coopération en vue de créer un état de choses encourageant sur le territoire où nos agents expédient des colons, et en accordant la bienvenue aux gens en même temps qu'une certaine connaissance des lieux, enfin en donnant au milieu social un caractère qui dissipe tout doute sur les avantages du district pour l'éducation d'une famille. Quant à nous, nous nous chargeons d'amener l'eau au moulin. Mais il fallait à la population faire aussi sa part. Le vieux dicton: "La première impression est lente à s'effacer" est aussi vraie de nos jours qu'au temps où elle a pris naissance. Or, la première impression est en grande partie ce que l'a faite le "Comité de réception." Sur le travail de ce dernier repose le contenu de la lettre envoyée "à la maison" aux amis qui y sont demeurés. En cas de rapport favorable, la tâche de l'agent en est facilitée; sinon ce dernier fait aussi bien de ne pas se montrer dans le district. Le point est important. Donnons au nouvel arrivant la réception qu'il mérite. Car il a fermé maison, là où il avait toujours vécu; il a parcouru des milles et des milles pour refaire sa vie dans des conditions nouvelles. Il convient donc que tout le voisinage mette la main à la hache. L'agent recruteur devrait être membre du comité de réception aux côtés de l'homme d'affaires, du marchand d'instruments aratoires, du marchand de chevaux, de l'instituteur et du ministre du culte. Toutes ces personnes devraient faire partie du comité. Elles devraient ne pas oublier que le nouvel arrivant constitue un actif pour le pays. Ne lui rendons pas la tâche trop lourde; s'il fait une bonne impression, donnons-lui crédit, prêtons-lui une paire de chevaux, fournissons-lui de la lumière et mettons-lui du pain sur la planche. Agissons ainsi et faisons davantage si possible, et alors la renommée de sa réception se répandra jusqu'à parvenir "à la maison", dans sa patrie lointaine, et la tâche de recruter d'autres gens dans son pays en deviendra plus facile. Ces idées, je m'efforçai de les répandre, et je suis certain que si l'on y prend garde partout au pays, dans chaque district, on verra naître la coopération que j'ai en vue.

La situation de nos bureaux nous amène entre les affaires d'immigration certains travaux qui touchent aussi le Canada; ainsi on fournit les renseignements sur les mines, la douane, les chances d'affaires, et des douzaines d'autres questions qui obligent l'agent et son personnel à se renseigner sur bien d'autres choses que l'unique travail simpliste de l'immigration.

Le cours ordinaire des activités: publicité dans les journaux de ferme, les hebdomadaires de comtés, distribution d'imprimés, etc., se complique des initiatives exercées aux expositions de comtés, d'état et internationales. Sous la surintendance de la division des Expositions du département, on prépare et installe des montres de grains, herbages, grains de semence, minéraux et fruits, le tout sous la direction immédiate de l'agent placé dans le territoire de l'exposition. L'agent et ses assistants sont sur les lieux, du lever du soleil à la chute du jour et sèment partout les renseignements. Ces expositions sont fertiles en résultats. Partout où l'on croit y avoir profit, on fait le nécessaire pour installer une montre canadienne. Le travail coopératif de la division des expositions m'a donné entière satisfaction. L'activité de cette division qui a en vue d'attirer l'attention publique, mérite et reçoit toujours les compliments les plus flatteurs. On en a vu une preuve éclatante à Tampa, en Floride, en février dernier, alors que le Bureau de l'Exposition de la Floride du sud nous a assuré l'usage, sans frais, d'une bâtisse de 50 pieds par 100, laquelle, une fois aux mains de la division des Expositions, devint vite un salon de tableaux, au point que des milliers de personnes n'en avaient jamais vu de semblables et que l'on est venu de fort loin pour l'admirer. Le champ, la mine, le verger, la ferme défilèrent avantageusement sous les yeux. On a choisi février comme époque favorable pour nous. On voyait des milliers d'automobiles de prix moyen stationner sur les dix ou douze terrains *ad hoc* reliés à la ville. Ces automobiles venaient de North-Dakota, Washington, Oregon, Michigan, Ohio, Pensylvanie et New-York, enfin de tous les états qui vont

de la Georgie à l'Alabama. Leurs propriétaires étaient des fermiers venus "en vacance" quelques semaines pour s'y reposer de leurs travaux agricoles. Ces gens passaient leur temps à lancer des fers à cheval, à parcourir les "baraques" et à jouir du climat fameux de la Floride. Ils manifestaient leurs sentiments vis-à-vis des produits canadiens en laissant échapper les "Pas mal, Canada! Nous du Nord allons montrer aux gens du Sud ce que nous pouvons faire". Mais il n'y avait pas seulement cette rencontre des deux extrêmes sur un terrain aussi cordial qui fût plaisant à constater; par ce moyen, plus que par tout autre que l'on eût pu choisir, on se trouvait à attirer l'attention de milliers de fermiers venus de trente-huit ou quarante états sur le désir du Canada d'établir des colons sur des terres pouvant produire des grains, des fruits et autres produits de la terre, de la laine, des minéraux, etc., de qualité à faire l'admiration de tous ceux qui les apercevaient.

Quant aux espoirs de l'an prochain, et bien que les données fournies par la correspondance échangée dans les trois derniers mois au bureau puisse servir de baromètre, je ne puis m'empêcher de dire que nous comptons sur la venue d'un plus grand nombre encore de colons, exode qui pourra durer jusqu'à l'automne probablement, disons jusqu'à septembre. C'est à cette époque que nous verrons, je crois, un nombre plus grand que jamais de colons. La correspondance engagée, dépassant de beaucoup celle des dernières années pour le même temps, pleine de promesses alléchantes, mais reposant en grande partie sur certaines conditions économiques, nous donnent des espérances plus grandes. Vu l'état de gêne où se sont trouvés nombre de nos correspondants et dont on indique les causes dans une autre partie de ce rapport, les colons n'auront pas la bourse aussi bien garnie qu'ils l'auraient pu, les circonstances différant, mais ils auront assez d'argent pour bien débuter. Le prix des terres canadiennes n'a pas suivi la hausse des terres aux Etats-Unis, et cette circonstance est de nature à nous aider. L'ennui est qu'il sera difficile d'obtenir de l'argent comptant des colons et de régler la question des versements subséquents. Si les conditions imposées peuvent s'adapter aux ressources du candidat, qui apporte comme actif sa famille, assez nombreuse, et ses efforts, je suis convaincu que l'on verra une bonne classe de colons traverser la frontière et gagner le nord ou l'ouest à l'automne de 1922.

RAPPORT DE A. W. TOLMIE, COMMISSAIRE DES EXPOSITIONS

Pendant le dernier exercice la division des Expositions s'est activée à préparer et à installer les montres dans maints centres des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne. Ces montres consistaient en produits naturels du pays ainsi qu'en photographies de scènes prises un peu partout au Canada. L'est et l'ouest canadiens s'y coudoyaient. L'est a fourni des échantillons de fruits frais aux expositions d'importance primordiale en même temps qu'Ottawa expédiait des légumes frais à toutes les expositions à l'est de la rivière Détroit. On a dans la saison préparé environ 150 bocaux de conserves spéciales de fruits que l'on a soumis à certains procédés et qui sont prêts à servir à nos travaux de cette année.

Aux quartiers-généraux d'Ottawa, nous avons construit six étagères complètes pour les expositions et nous nous en sommes servis comme de centre d'attraction pour toutes nos exhibitions. Il s'agissait en l'espèce d'une magnfiique étagère de 33 pieds de longueur sur 12 pieds de hauteur et imitant le métal antique; au centre de chaque étagère on apercevait une scène agricole d'une longueur de 30 pieds composée entièrement de grains, grains de semence, et herbages, le tout constituant une attraction réelle car je crois que nous avons été les seuls à réussir à reconstituer ce genre de tableaux. Au premier plan on voyait une série d'étagères qui portaient des montres, cependant que les imprimés racontant les avantages du pays canadien couvraient les panneaux du devant. Disséminés sur un espace mural de 15 pieds par

14 de chaque côté du stand, on avait installé de beaux échantillons de grains canadiens sur paille à côté d'herbes à fourrage. On avait également disposé sur des tables *ad hoc* des échantillons de minéraux et de diverses sortes de bois.

On avait eu recours à nos entrepôts de Winnipeg pour y recueillir des échantillons de grains (sur paille et battus) et des herbes à fourrage, le tout assorti et disposé pour les fins d'exposition. On a rassemblé des montres de légumes pour tout l'ouest de la rivière Détroit et on les a expédiées de Winnipeg en même temps que les échantillons de produits laitiers.

Cent trente boîtes remplies d'objets scolaires d'expositions, de grains et d'herbes (petit format) ont été préparées de même façon et expédiées à diverses écoles des Etats-Unis.

Ces objets d'expositions ont paru à trente-trois expositions d'états dont les suivantes:

Henderson, Ky.,
Tampa, Floride,
Shreveport, La.,
Dayton, O.,
Dallas, Tex.,
Detroit, Mich.,
Springfield, Mass.,
Manchester, N.-H.,
Helena, Mont.,
Waterloo, Ia.,
Syracuse, N.-Y.,
Peoria, Ill.,
Memphis, Tenn.,
Salem, Ore.,
Fargo, D.-N.,
Grand-Forks, D.-N.,
Huron, D.-S.,
Indianapolis, Ind.,
Milwaukee, Wis.,
Lincoln, Neb.,
Hartford, Conn.,
Spokane, Wash.,
Sedalia, Mo.

Enfin à l'exposition internationale de bestiaux tenue à Chicago.

Chacune de ces expositions durait en moyenne dix jours et l'assistance globale se chiffrait à environ neuf millions, dont la moitié au moins passait devant la section canadienne.

Les montres une fois dévoilées, l'agent du gouvernement canadien du district en cause assumait la direction du travail à faire et, avec ses aides, distribuait les imprimés du gouvernement canadien tout en fournissant les renseignements authentiques sur les avantages et les conditions de vie au Canada.

On a placé une autre montre permanente dans la salle des exhibitions sous les soins de l'agent de Detroit; il y a grand avantage à ceci du fait que la population flottante de cette ville est fort considérable. Le bureau est ainsi situé que tous les étrangers à Detroit passent devant ses fenêtres et ne peuvent manquer de l'apercevoir.

Nos autres exhibitions permanentes de Chicago, St. Paul et Syracuse ont toutes subi une toilette nouvelle et ont été façonnées au goût du jour. On a également fourni le matériel devant servir à constituer des montres dans d'autres vitrines d'agences.

On a fourni à nos nouveaux entrepôts centraux de Liverpool, pour servir aux expositions de Grande-Bretagne, des échantillons de grains, (sur paille et battus), de légumes, de fruits (frais et en bouteille), de minéraux, de bois et de photographies encadrées, le tout accompagné du matériel nécessaire pour l'érection de deux étagères complètes pour montres. L'an dernier on a introduit des échantillons dans huit expositions agricoles d'importance; on a fait de même et maintes fois pour ce que l'on appelle des expositions de sociétés agricoles. A ce propos, il serait peut-être bon de dire ici que les activités relatives aux expositions diffèrent sensiblement en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, pour cette raison qu'en Grande-Bretagne on ne trouve nul bâtiment permanent sur le terrain et que l'on doit mettre sous la tente toutes

les montres à offrir, ce qui n'avantage pas autant qu'un bâtiment stable la montre des échantillons.

On est à se préparer aux activités de la saison prochaine et tout fait présager une autre année fructueuse.

RAPPORT DE ROBERT J. C. STEAD, DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ

C'est un principe admis par les annonceurs que l'expert en publicité doit être parfaitement renseigné sur trois choses: l'article qu'il annonce, le public auquel il présente cet article et le médium qu'il doit employer pour faire la présentation.

Si on l'envisage à la manière de ce principe on saisit mieux l'importance du travail de publicité du ministère de l'Immigration et de la Colonisation du Canada. L'article à vendre ce sont les avantages que le Canada offre aux colons; le public à qui on présente l'article, ce sont les citoyens désirables du monde entier; le médium, c'est la publicité sous toutes ses formes. C'est un travail qui, pour produire tous les fruits possibles, requiert une organisation plus complète que la présente. La situation actuelle est acceptée comme inévitable durant une période d'économie, et si l'on tient compte des conditions qui limitent notre champ d'action, on admettra que, étant donné notre personnel restreint et les rares moyens à notre dispositions, nous avons exécuté notre besogne pendant l'exercice terminé le 31 mars 1922 avec autant d'énergie que possible.

La publicité est le premier pas à faire pour amener des colons au Canada. Avant que le service canadien de colonisation puisse faire d'autres démarches, il faut d'abord attirer, sur les avantages que l'on peut trouver au Canada, l'attention de l'homme ou de la femme qui possèdent le capital ou l'énergie nécessaires pour qu'il ou qu'elle puissent contribuer sa quote-part au développement du Canada, qu'il ou qu'elle demeurent dans le Royaume-Uni, aux Etats-Unis ou ailleurs. Nous nous efforçons, de plus, à donner à tous et à chacun des renseignements exacts sur les conditions qui existent au Canada, que cela soit ou non de nature à activer l'immigration. Nous poursuivons aussi un immense travail d'éducation dans les écoles publiques des pays étrangers. Nous croyons que les notions sur le Canada que l'on puise à l'école ne sont pas de sitôt oubliées, et qu'elles pourront plus tard servir à contrecarrer les idées erronées et quelquefois grotesques qui prévalent encore même dans le Royaume-Uni et aux Etats-Unis sur le compte du Canada.

Le travail de publicité du ministère est divisé de la façon suivante: publicité, littérature, nouvelles et articles spéciaux, conférences, cinéma et photographie, voyages de journalistes et d'éditeurs, généralités.

Publicité. — Pour des raisons patentes la publicité du ministère de l'Immigration et de la Colonisation s'effectue presque exclusivement à l'étranger. On peut mentionner en passant que c'est la raison pour laquelle les Canadiens ont une si insuffisante notion du caractère et de l'étendue de la tâche accomplie par le ministère. Des Canadiens ordinairement bien renseignés ont souvent demandé au directeur de la publicité quand le ministère se proposait de reprendre sa campagne d'immigration, et cette question était posée au moment même où les annonces du ministère paraissaient dans plus de quatre mille journaux et revues agricoles aux Etats-Unis seulement. Mais ces publications sont très peu lues par les Canadiens, et pour cette raison on connaît moins au Canada l'étendue des travaux de publicité du ministère que si le sujet exigeait la concentration des efforts dans les limites du pays.

Le fait que notre publicité est destinée à l'étranger nous oblige non seulement de faire une étude plus complète de la situation que pour une campagne canadienne,

mais aussi de tenir compte du sentiment local et national des pays où nos annonces sont publiées. Le Canada ne demande que la meilleure classe de colons, et il est tout naturel que les autres pays hésitent à les laisser partir. On peut démontrer que cette opinion est imprévoyante, et c'est un des buts de notre publicité que d'établir cette vérité à l'étranger, car tout ce qui contribue à la prospérité du Canada contribue également à la prospérité des nations voisines. Il faut, toutefois, épier le sentiment de la population des pays où nous faisons notre publicité et nous efforcer de nous conformer aux désirs des gens. Cette précaution a été si bien comprise que, depuis plusieurs années, aucune protestation contre les méthodes de publicité de notre ministère ne nous est venue d'aucune partie de notre champ d'action.

Comme pendant les dernières années, la politique de notre ministère vise à amener trois types d'immigrants, savoir: des fermiers, des ouvriers de ferme, des serviteurs. La copie a été préparée en vue d'éveiller l'intérêt de ces catégories de personnes et a été publiée dans les journaux et revues — surtout des journaux agricoles et de petits hebdomadaires — qui circulent dans ces classes. De petites annonces publiées dans un grand nombre de journaux sont préférables à de grandes annonces publiées dans un petit nombre de publications, et atteignent un plus grand nombre de personnes. A cause des conditions industrielles qui auraient pu compromettre le succès immédiat de l'ouvrier sans capital ou inexpérimenté dans les travaux agricoles, notre campagne de publicité dans le Royaume-Uni a été supprimée cette année, et aux Etats-Unis elle ne s'est adressée qu'à la classe agricole, car elle ne visait à amener que des colons au courant des méthodes de culture en usage en ce pays et possédant assez de capital pour s'établir sur des fermes. Environ quatre mille journaux et bulletins agricoles des Etats-Unis nous ont servi de médium d'annonces cette année. Outre les petites annonces un grand nombre d'articles de réclame décrivant les conditions qui existent au Canada et les avantages agricoles qu'offre notre pays sont publiés dans un grand nombre d'hebdomadaires qui circulent dans les districts ruraux.

Littérature. — Sous ce chapitre nous avons fait une innovation cette année, la publication d'un opuscule pochable "A Manual of Citizenship". Son objet n'est pas d'encourager l'immigration au Canada, mais d'enseigner au nouveau citoyen le moyen de s'assimiler vite à la population canadienne. Cette publication contient beaucoup de renseignements et de conseils utiles au nouvel immigré.

Parmi les sujets qu'on y traite se trouvent de brefs articles sur

Le gouvernement du Canada.
Les provinces canadiennes.
Les distances au Canada.
Les distances entre les ports britanniques et les ports canadiens.
Les principaux chemins de fer.
La naturalisation et le suffrage.
Les homesteads.
Les fermes modèles.
Les salles d'immigration.
Les hôtels pour les femmes.
Les bureaux de placement.
La monnaie et les banques.
Les banques chartrées.
Les jours fériés.
L'instruction.
Les poids et mesures étalons.
L'heure légale.
L'impôt de guerre sur les timbres.
Quelques-unes des ressources du Canada, etc.

On en a imprimé vingt-cinq mille exemplaires et on les a distribués principalement dans le Royaume-Uni, où notre intention est d'en remettre un exemplaire à chaque immigré avant son départ pour le Canada.

On a imprimé, pour être distribuée dans le Royaume-Uni, une nouvelle édition de l'opuscule "Eastern Canada", ainsi qu'une nouvelle édition d'une brochurette intitulée "Women's Work in Canada" pour être distribuée à celles qui seraient

susceptibles de devenir servantes en ce pays. Nous avons également publié une nouvelle édition d'un autre opuscule analogue intitulé: "Canada, Where, When and How", pour être distribué en Grande-Bretagne.

L'Atlas du Canada publié par ce ministère est surtout destiné à la distribution parmi les instituteurs et les écoliers du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Nous espérons par cette publication réussir à extirper de l'esprit populaire certaines notions erronées qui ont cours en ces pays au sujet du Canada. L'Atlas est un livre assez volumineux; il compte quatre-vingts pages et avec couverture et format des géographies à l'usage des écoles. Il est enrichi de cartes, en couleur, du Dominion et de chacune des provinces. Des éditions spéciales sont publiées pour la distribution dans le Royaume-Uni et aux Etats-Unis, la première contenant en regard de l'échelle des monnaies canadiennes la valeur correspondante en monnaie sterling. 111,560 exemplaires de cet Atlas ont été publiés durant l'année pour être distribués aux Etats-Unis. Bien que nous n'ayons pas publié de nouvelle édition pour la Grande-Bretagne, le texte de l'ancienne a été soigneusement revisé et les imprimeurs nous faisaient, à la fin de l'année, la livraison d'une édition de 300,000 exemplaires qui seront expédiés en Angleterre.

Nous publions deux éditions de notre opuscule "Canada West", l'une pour être distribuée en Grande-Bretagne et l'autre aux Etats-Unis. Nous avons préparé cette année une édition soigneusement revisée des deux publications; nous en avons expédié 103,900 exemplaires en Angleterre et distribué 568,500 aux Etats-Unis. Voici le sommaire des principales publications préparées par le service de publicité de ce ministère pendant l'année:

Manual of Citizenship..	25,000
Eastern Canada, édition britannique..	47,400
Women's Work in Canada..	50,000
Canada, Where, When and How..	100,000
Canada West, édition britannique..	105,900
Canada West, édition pour les Etats-Unis..	568,500
Descriptive Atlas of Canada, édition pour les Etats-Unis..	111,560

Articles de journaux et articles spéciaux.—La dissémination de nouvelles touchant les conditions qui existent au Canada et les avantages que le pays offre aux immigrants, ainsi que la rédaction d'articles spéciaux qui décrivent certains aspects de la vie canadienne et de nos industries, constituent une partie importante du travail de notre service de publicité. Nous rédigeons régulièrement une lettre hebdomadaire qui est expédiée aux journaux et agences de distribution au Canada, dans le Royaume-Uni et aux Etats-Unis. Cette lettre a pris une telle importance qu'il est maintenant nécessaire de la faire imprimer. Le tirage s'en accroît toutes les semaines. Nous constatons qu'elle est abondamment citée dans la presse, et nos agents la distribuent aux personnes qui s'enquièrent des avantages offerts à l'immigré canadien.

Nous préparons régulièrement pour la presse, surtout la presse étrangère, des articles spéciaux qui peignent la situation réelle au Canada et les avantages que le pays offre au colon. Nous constatons par les découpures que nous avons recueillies que ces articles ont été fortement disséminés; une de nos agences de distribution rapporte une circulation vérifiée de plus de 66,593,862. En plus de ses travaux de publicité pour fin d'immigration, notre service collabore de temps à autre avec les services d'autres ministères; nous ne refusons jamais de travailler dans l'intérêt général. Les éditeurs et les organisations publiques comptent de plus en plus sur notre service pour leur fournir des articles traitant des questions d'immigration, et, autant que possible, nous nous sommes pleinement rendus à leur attente.

Conférences.—Depuis quelques années il n'est pas de pratique au ministère de louer les services de conférenciers pour l'unique fin de donner des conférences, mais nos agents réguliers font beaucoup de travail de publicité par ce moyen. Ils sont

munis de verres-peints à la main pour lanternes magiques et parfois de pellicules cinématographiques et de notes au moyen desquels ils peuvent donner des conférences intéressantes et autorisées sur le Canada. Le service fournit aussi de temps à autre, quand l'occasion se présente, aux conférenciers, aux associations et aux clubs, tout ce qu'il faut pour les conférences. Beaucoup de publicité est ainsi donnée à relativement peu de frais. Durant l'année, j'ai personnellement parlé devant un grand nombre d'assemblées de l'immigration et de sujets connexes.

Cinématographie et photographie. — La pratique innovée l'an dernier et dont nous parlons dans notre rapport, de collectionner des pellicules cinématographiques, a été poursuivie pendant l'exercice couvert par le présent rapport. Le service des expositions et de la publicité du ministère du Commerce a collaboré à nos travaux en nous prêtant les services de M. W. S. Carter, photographe cinématographique. Conformément aux instructions de cette division, M. Carter a visité quelques endroits des Provinces maritimes et s'est procuré des clichés pour vues animées et objets inanimés, qui figurent diverses phases de la vie agricole dans ces régions. Plus tard dans la saison, il se rendit en Colombie-Britannique pour continuer ce travail, mais il fut malheureusement frappé de maladie grave et, comme il n'était pas possible de lui trouver un remplaçant, ce travail fut forcément interrompu. Toutefois, avec les clichés cinématographiques que le service a collectionnés nous avons monté un film que nous avons intitulé " Vingt minutes au Canada " et qui est bien fait pour donner à l'aspirant colon un aperçu des conditions qui règnent présentement en ce pays. Des reproductions de ce film circulent aux Etats-Unis et dans le Royaume-Uni, où, croyons-nous, ils produisent de bons résultats.

Il y a une demande croissante de clichés pour illustrer les articles qu'on publie sur le Canada et pour les verres-peints utilisés au cours des conférences données pour faire connaître les avantages qu'offre le Canada. Nous avons, pendant l'année, distribué environ 373 photographies dont un certain nombre avaient été agrandies pour être affichées aux murs, et nous avons fait faire et distribué un grand nombre d'assortiments de verres-peints ainsi que des textes de conférences. La faculté du personnel à répondre à ce qu'on exigeait de lui a été la seule limite à l'accomplissement de ce travail.

Voyages de journalistes et d'éditeurs.—Les réceptions que nous accordons de temps à autres aux journalistes et éditeurs étrangers qui sont à la recherche de renseignements sur le Canada, constituent l'une des formes de travail de notre service. La réception de ces visiteurs se fait quelquefois individuellement et quelquefois par groupes nombreux, que nous promenons même par trains spéciaux à travers les diverses parties du Dominion. Nous avions virtuellement pris toutes les dispositions pour la réception d'un groupe des éditeurs de journaux des principaux états agricoles de l'Union américaine, mais nous avons dû abandonner le projet parce que les frais allaient apparemment dépasser notre estimation première. Cette reculade a sans doute fait perdre au Canada l'avantage que lui aurait procuré le grand nombre de commentaires de la presse qui aurait été représentée. Nous citons le cas pour démontrer que, si ce n'était de la nécessité si urgente d'économiser, le champ de notre publicité serait grandement étendu.

Comme résultat de l'abandon du projet cité par le paragraphe précédent aucun groupe nombreux d'éditeurs n'a été reçu pendant l'exercice. Toutefois plusieurs journalistes, éditeurs et écrivains de revues furent individuellement reçus et furent l'objet de la courtoisie et des services que les circonstances commandaient. La publicité qui résulte de ces relations est d'une grande portée et hors de proportion avec les frais qu'elle entraîne.

Généralités. — Le champ d'action d'un service de publicité exige des travaux tellement variés qu'il est difficile d'en faire le classement. Toutes sortes de demandes

arrivent à notre bureau, depuis la lettre de l'aspirant colon des Etats-Unis, du Royaume-Uni ou d'ailleurs qui désire savoir "tout ce qui concerne la culture au Canada" — ce qui est en soi une exigence considérable — jusqu'aux lettres qui portent sur des sujets ne se rattachant aucunement à l'immigration, mais qui néanmoins exigent une réponse courtoise et parfois étendue. Les personnes qui se proposent de s'établir dans un pays étranger désirent naturellement obtenir tous les renseignements possibles concernant ce pays et il arrive souvent que les renseignements qu'elles demandent sont très étrangers à la routine ordinaire du bureau. Les dossiers du service démontrent qu'on a demandé des renseignements sur les lois des diverses provinces, sur le domicile de parents disparus et sur une foule d'autres sujets qui ne se rattachent nullement à l'immigration. Nous donnons à toutes ces demandes de renseignements une réponse aussi prompte et aussi complètement que les circonstances le permettent.

RAPPORT DE M. P. BRUCE WALKER, DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ, DIVISION DE L'OUEST

Le travail accompli par ce bureau au cours de l'année a été assez considérable. La correspondance directe échangée avec des personnes des Etats-Unis désireuses d'obtenir des renseignements touchant le Canada continue d'augmenter. Il est manifeste que la presse des états mitoyens de l'ouest a reproduit copieusement les articles des journaux mentionnant l'office, parce qu'une très grande partie des demandes directes de renseignements viennent des Etats d'Illinois, de Montana, de Dakota méridional, d'Idaho, d'Iowa et de Nébraska.

Le fait que les agents des chemins de fer "National Canadien" et "Canadien du Pacifique", qui exploitent des voies aux Etats-Unis, référaient à notre bureau les futurs visiteurs du Canada nous a amené un très grand nombre de personnes désireuses de connaître leurs chances d'avenir et d'obtenir des renseignements détaillés sur la colonisation. La coutume d'avoir des entrevues avec ces gens et de discuter intimement avec eux leurs chances d'établissement et de succès semble très avantageuses à ceux qui désirent s'établir dans les provinces de l'Ouest. Bien que je ne puisse faire plus que causer, dans mon bureau, sur les avantages offerts et les questions de détails, je suis convaincu que les renseignements recueillis ici, de même que les conseils dus à ma connaissance pratique de la colonisation, font que ces gens s'en retournent plus confiants et plus en mesure de s'établir heureusement.

Dans le courrier reçu de différentes parties de l'Ouest, je remarque que la question de la nature des terres revient continuellement. Les auteurs de ces lettres font savoir invariablement qu'ils louent ou achètent des terres évaluées, pour des fins de vente, de $250 à $350 l'acre, et ils désirent savoir si la moyenne des terres offertes en vente dans l'ouest du Canada au prix de $25 ou $45 l'acre, est de valeur à peu près égale aux terres qu'ils occupent ou possèdent actuellement. Cette particularité que renferment les lettres reçues des Etats et les entretiens que j'ai eus avec leurs auteurs, font voir immédiatement le désir qu'ont les propriétaires et les locataires de terres de valeur, de faire tels changements qui leur permettraient de vendre les propriétés détenues à des prix si élevés et de se lancer dans l'achat de terres dans notre pays. Le plus grand nombre parmi eux insistent sur le fait que bien que le coût des terres et les dépenses d'exploitation en général soient cinq ou six fois ce que sont les nôtres, le rendement par acre dans leurs cas n'est pas aussi considérable que le nôtre, alors que les prix payés sur les marchés mondiaux pour ces produits sont à peu près les mêmes que les prix payés pour les produits canadiens de même nature. Alors ils concluent qu'il devrait être dans leur intérêt d'obtenir des terres tellement meilleur marché, dont les produits seront

au moins égaux quant à la quantité, et dont les prix sur le marché mondial seront pratiquement les mêmes.

J'ai reçu un nombre considérable de lettres de nos agents aux Etats-Unis à qui l'on pose des questions précises en dehors de la série régulière, et sur lesquelles il leur faut des connaissances spéciales pour répondre d'une manière satisfaisante. Le cas se présente surtout lorsque les correspondants s'informent des conditions d'établissement dans un territoire nouvellement ouvert, ou dans des parties du pays non organisées. Un grand nombre de ces Américains en quête de renseignements sont remplis de l'esprit du pionnier et n'ont pas l'intention de s'établir dans les limites d'un territoire organisé, mais préfèrent instinctivement s'établir en pionniers, dans des conditions primitives. Par conséquent ils cherchent à obtenir des renseignements qu'ils ne peuvent pas se procurer tout de suite par les moyens ordinaires. Un grand nombre de ces investigations demandent beaucoup de travail et de recherches.

Les "Farm Land Settlement Associations" qui fonctionnent dans l'Ouest depuis plusieurs années n'ont pas été très actives l'année dernière. Quelques-uns des membres les plus énergiques, et les plus entreprenants ont continué à s'intéresser à l'ouvrage, et nous leur avons fourni tout ce que nous avons pu, pour les mettre en mesure de répondre aux demandes de renseignements, mais la grande majorité des membres ont cessé de s'y intéresser et les organisations, d'une manière générale, sauf les exceptions citées, ont pratiquement suspendues leurs travaux. Le but de ces organisations semble pratique et attrayant, mais on a étendu les chances d'affaires à un si grand nombre de membres que cela a diminué l'intérêt dans le travail de ces associations.

Au cours de l'été dernier, les représentants de la "Banker's Association de l'Etat de New-York se rendant à la convention de l'"American Bankers' Association", à Los Angeles, ont traversé le Canada sur trois trains spéciaux. Le ministère m'a donné instruction de rencontrer les visiteurs à leur entrée au pays, à North-Portal, et de les accompagner dans l'Ouest jusqu'à ce qu'ils aient quitté le pays, à Seattle, en route pour Los Angeles. C'est ce que j'ai fait et j'ai constaté que ces visiteurs faisaient preuve d'un grand intérêt pour le Canada. Ils voyageaient en trois trains spéciaux de luxe, mais j'ai pu effectuer des arrangements qui me permettaient de passer d'un train dans un autre à mesure qu'ils se rapprochaient de l'Ouest, et par là voir tous les visiteurs, leur donner les renseignements, chiffres et faits qui pouvaient les intéresser, au sujet du pays. C'était au milieu de septembre, et la moisson de l'Ouest battait son plein, ce qui a très favorablement impressionné ces gens sur la fertilité merveilleuse de nos provinces des prairies. Les voyageurs des trois trains se sont réunis à Banff, et ils ont été le soir l'objet d'une réception dans la salle à manger du Banff Spring Hotel. La direction de l'excursion m'a invité à porter la parole aux membres sur la question "Le Canada et les chances qu'il offre", et j'ai pu ainsi présenter à ces visiteurs intéressés quelques renseignements précieux concernant le pays, et d'après les questions qu'on m'a posées je suis convaincu qu'ils étaient grandement intéressés. Je puis mentionner en passant que le président de l'une des banques les plus importantes de New-York qui faisait de la sollicitation dans le train dans le but de montrer l'intérêt amical qu'il portait à ses collègues, m'a dit que les firmes représentées sur ces trains détenaient entre elles un total de près de deux cent millions de dollars de valeurs dans l'Ouest, provinciales et municipales. Un très petit nombre de ces visiteurs avait déjà vu l'Ouest canadien auparavant, et ils ont manifesté hors de tout doute de la surprise et du contentement, non seulement de voir cette vaste étendue de pays, mais aussi d'en constater la fertilité et la culture merveilleuse pendant le long trajet de Moose-Jaw jusqu'à Calgary.

En juillet, je fus l'hôte de la Chambre de Commerce conjointe et le Board of Trade de la cité de Chicago, et invité à porter la parole à une série de lunches dans cette ville sur "Canadian Opportunities", "The Story of Canadian Development", "International Trade Relations", "Our Nearest Neighbour", et "The

Agricultural Possibilities of Canada's Western Provinces ". Les auditeurs étaient nombreux à chacun des cinq lunches et d'après la publicité obtenue (copies de laquelle ont été envoyées au bureau chef) il semblerait juste de supposer que ma visite n'avait pas été sans intérêt pour les diverses organisations devant lesquelles j'ai parlé, mais aussi pour faire connaître aux citoyens de Chicago les ressources de l'ouest canadien.

A l'heure où j'écris je viens précisément de terminer une série de visites heureuses à propos de la semaine consacrée aux Etats-Unis par les *Kiwanian Clubs* à la tâche de "La bonne camaraderie internationale" et à la célébration qu'on appelle la semaine américano-canadienne. Les clubs Kiwanis des Etats-Unis, de l'Atlantique au Pacifique ont célébré cette semaine. L'organisation internationale m'a invité, et j'ai obtenu la permission du ministère de visiter l'Illinois, l'Iowa, et le Nébraska et de porter la parole devant les principales organisations de Kiwanians dans ces endroits, sur les sujets suivants : " Le Canada ", " Our Nearest Neighbour ", et " International Good Followship ". A Chicago j'ai porté la parole devant les 750 membres du club Kiwanis. Il y a eu une grande procession à laquelle des milliers de personnes ont pris part avant le banquet, et tout le monde a fait preuve des sentiments les plus amicaux envers le Canada. A Omaha, Nébraska, où j'ai porté la parole devant les deux clubs Rotary et Kiwanis, les auditeurs ont été également vivement intéressés, et l'un des journaux locaux a eu la bonté de transmettre mon discours par téléphone sans fil à travers les Etats de l'Iowa, du Nébrask et du Missouri. On calcule que par ce moyen, de quinze à vingt mille personnes l'ont entendu.

D'après mes voyages aux Etats-Unis et d'après les occasions que j'ai eues de rencontrer dans l'intimité un grand nombre d'hommes d'affaires américains, je suis convaincu qu'il y a une reprise des affaires, et qu'avec elles les Américains de l'ouest vont s'intéresser de nouveau au Canada. Ils sont désireux d'obtenir des renseignements concernant notre pays; ils posent des questions pertinentes, et l'attitude indifférente qui était jadis générale a disparu. Partout on est prêt à entendre parler du Canada, et à discuter surtout son avenir agricole. Un grand nombre d'agriculteurs que j'ai rencontrés dans les Etats de l'ouest, et qui n'avaient pas eux-mêmes l'intention de se rendre immédiatement dans notre pays, témoignaient néanmoins un grand intérêt à notre avenir, et on reconnaissait d'une manière générale que nos possibilités agri-
sans fil à travers les Etats de l'Iowa, du Nébraska et du Missouri. On calcule que par
chaines années.

La nouvelle a couru pendant l'année que la compagnie du chemin de fer du Pacifique-Canadien avait l'intention de ne plus faire de propagande pour trouver des immigrants aux Etats-Unis. Il me fait plaisir de dire que cette nouvelle est sans fondement, et tout indique qu'au lieu de ne plus rien faire, les autorités du chemin de fer du Pacifique-Canadien vont redoubler d'efforts pour trouver des colons des Etats-Unis en plus grand nombre pour leurs terres de l'Ouest. Je crois que cette compagnie est à élaborer une méthode pour vendre des terres à des personnes aux Etats-Unis en possession de matériel, et que ces terres seront vendues à tempéramment, sans versements pendant les deux premières années. On prêtera de l'argent au colon afin de lui permettre de construire les bâtiments nécessaires; le remboursement de ce prêt s'étendra sur une période de vingt-cinq ans avec un faible intérêt. Je suis d'avis que cette méthode va attirer un grand nombre de fermiers, qui ont été obligés de payer des loyers que les prix actuels des produits de la ferme ne leur permettaient pas de rencontrer, et une méthode telle que celle-ci va leur permettre de se transporter avec tout leur matériel, aussitôt qu'ils auront conclu des arrangements avec leurs propriétaires actuels afin de se libérer de leurs obligations envers eux.

Le courrier reçu au bureau et celui expédié du bureau continuent à augmenter, et j'ai toute raison de croire qu'avec des conditions plus favorables il sera possible que ce bureau transmette à un plus grand nombre de personnes que jamais des connaissances précises et intimes des conditions actuelles de l'agriculture dans ces provinces de l'ouest.

RAPPORT DE M. W. R. LITTLE, COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION, DIVISION DE L'EST

PORTS DE FRONTIÈRE

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 1922, il est arrivé aux ports d'entrée, le long de la frontière internationale, 31,704 immigrants dont 16,494 ont été admis et 15,210 refusés.

TABLEAU des admissions, refus, appels, enquêtes, poursuites et dépôts en argent aux divers ports de frontière pour l'exercice terminé le 31 mars 1922

Ports	Admissions	Refus	Appels			Enquêtes	Poursuites	Dépôts en argent			
			Maintenus	Rejetés	Entrée avec permis			Remboursés	Confisqués	Pendants	Total
								$	$	$	$
Amherstburg	1										
Andover	37										
Armstrong	2										
Aroostook Junction	35	9									
Aultsville	1										
Beebe Junction	986	367		3	1	25		2,350			2,350
Bridgeburg	1,569	1,454		39	54	19	2	5,025		100	5,125
Brockville	107	25				33					
Clair	14										
Coaticook	377	122									
Cobourg	18	2				5					
Comin's Mills	29	1									
Connors	1										
Cornwall	130	139				6					
Courtright	8										
Crystal Beach	30	91									
Debec	73	17									
Edmundston	41	6			1						
Erieau	10										
Erie Beach	1	17									
Fort Erié	179	73		5		2					
Frelighsburg	40										
Cananoque	9										
Georgeville		1									
Grand Falls	10										
Halifax	3	2									
Hemmingford	14	6									
Highwater	1,398	249						145		100	245
Kingston	97	16				50					
Lacolle Highway	83	299		1							
Lacolle Junction	372	592	1	7	24	1		6,200	350	50	6,600
L'Etêté	12	6									
Magog	1	1									
Malone	185	141		3	1	7		200		150	350
Mansonville		2									
McAdam Junction	465	101		1	30			1,900		750	2,650
Mégantic	66	20									
Midland		1									
Milltown	61	30									
Morrisburg	11	2									
Niagara Falls	1,334	4,049		26	54	125	8	850		200	1,050
Point Edward	1	18									
Port Lambton	16	2									
Port Stanley	1										
Prescott	133	109			4			175		350	525
Richmond Road	13	5									
Rockport	5										

TABLEAU des admissions, refus, appels, etc. — *Fin*

PORTS DE FRONTIÈRE—*Fin*

Ports	Admissions	Refus	Appels			Enquêtes	Poursuites	Dépôts en argent			
			Maintenus	Rejetés	Entrée avce permis			Remboursés	Confisqués	Pendants	Total
								$	$	$	$
Rouses Point	281	476		5	2			2,775		400	3,175
St. Agnes (Huntingdon)	53	23				2				50	50
St. Albans	761	333		6	7	2		200			200
St. Andrews	38	10	1								
St-Jean		7									
St-Léonard	37	6									
St-Régis		1									
St. Stephen	112	150		1	1	11	2	100			100
Sarnia	1,117	447	1	1		27		200			200
Sault-Ste-Marie	478	229	2	9		38		325		300	625
Sombra	10										
Stanhope	26	20									
Toronto	118	15		44	70	3,328		9,392	1,150	9,795	20,337
Upper Mills	2	3									
Walkerville	503	826									
Wilson's Beach	4										
Windsor	4,779	4,644		87	15	608		1,640		500	2,140
Wolfe Island		1									
Yarmouth (par Boston)	196	44	2	30	1	361					
Totaux	16,494	15,210	7	268	265	4,650	12	31,477	1,500	12,745	45,722

Ces chiffres ne comprennent pas le grand nombre de voyageurs traversant la frontière internationale aux ports d'entrée qui sont sujets seulement à une inspection préliminaire, et qui sont admis temporairement comme "non-immigrants".

Afin d'avoir quelque idée du travail d'inspection il faut comparer les admissions et les refus à certains ports dans le tableau précité avec les statistiques suivantes qui indiquent le nombre réel de voyageurs qui sont entrés au Canada aux port spécifiés:

Chutes Niagara, pont d'aval	695,000
pont d'amont à arches d'acier	2,947,937
Windsor, traverse de Walkerville	633,172
traverse de Windsor (approvisionnement)	4,296,597

Les ports de Queenston et de Niagara-on-the-Lake sont actuellement sous la juridiction de l'inspecteur dirigeant à Niagara Falls, qui fait aussi la patrouille de la rivière Niagara à partir d'une petite distance en aval de Bridgeburg jusqu'à Niagara-on-the-Lake.

Le grand nombre de passagers qui voyagent durant l'été sur les Grands Lacs forme une particularité importante du travail d'inspection. L'été dernier il est arrivé 515,279 passagers à Crystal Beach. Au cours des années passées cette inspection se faisait à Crystal Beach, mais l'expérience démontre qu'on peut exécuter une inspection plus efficace lors de l'embarquement. On a donc conclu des arrangements afin que les passagers à destination de Crystal Beach soient inspectés à Buffalo. Le service des passagers sur les Grands Lacs comprend aussi des vapeurs allant de Buffalo à Erié Beach, de Détroit à Bois-Blanc; de Détroit à Sarnia et au Sault-Ste-Marie.

Les membres de la Royale gendarmerie à cheval canadienne rendent encore de bons services en collaborant avec les fonctionnaires de l'immigration, surtout le long de la frontière du Québec.

Les statistiques pour les divers ports d'entrée le long de la frontière internationale accusent une augmentation marquée du nombre des voyageurs par automobiles. Il a été admis sur le chemin de Lacolle 19,927 voitures américaines, transportant 69,745 voyageurs et 15,089 voitures canadiennes, transportant 60,356 voyageurs.

PORTS OCÉANIQUES

Les passagers suivants, à destination d'endroits au Canada, sont arrivés à des ports océaniques: Québec, 69,656; St-Jean, 16,309; Halifax, 11,501; Sydney et North Sydney, 5,105; et aux ports des Etats-Unis, à destination du Canada: New-York, 6,907; Boston, 274; ou un total de 109,752. Sur ce nombre, il y avait 59,016 immigrants, dont 830 ont été déportés. Le reste était des non-immigrants, savoir des touristes, des Canadiens revenant au pays, etc.

TABLEAU des admissions, refus, appels, etc., aux ports océaniques

Ports	Admissions	Déportations	Appels			Cas renvoyés au bureau d'enquête ou au fonctionnaire dirigeant	Investigations	Passagers de transatlantiques examinés	Manifestes soumis par les équipages
			Maintenus	Rejetés	Entrée avec permis ou autrement				
Halifax	7,119	80	3	81	281	365	24	82	686
St-Jean	8,318	99	6	33	71	373	67	39	1,349
Québec	40,730	526	......	269	414	1,202	27	105	55
New-York	1,543	125	......	92	140	1,500	425	......	......
Montréal	......	......	......	......	......	406	3,668	39	319
Boston	158	......	......	......	......	......	......	94	......
Sydney	20	......	......	......	......	16	391	27	240
North Sydney	298	......	......	......	......	......	......	......	296
Totaux	58,186	830	9	475	906	3,862	4,602	386	3,345

Au cours de l'été dernier, les immigrants ayant besoin des soins des médecins ont été détenus à l'hôpital du Parc Savard et il y a eu assez de place dans le bâtiment de l'Immigration à Québec pour les cas civils. Comme résultat de l'application à la lettre des règlements, surtout durant la dernière partie de l'été, il a été institué trente-sept procédures d'*habeas corpus* à Québec, mais les décisions des bureaux d'enquêtes ont été maintenues et des brefs ont été refusés dans chaque cas. L'inspection préliminaire aux ports d'embarquement sur le continent européen, a aussi dans une certaine mesure, diminué le nombre des détenus aux ports océaniques. Le nombre des immigrants se dirigeant vers les villes a été aussi influencé considérablement par l'arrêté ministériel du 26 juillet 1921 (C.P. 2668), qui a augmenté la somme d'argent exigée de chaque immigrant. Il a toujours été très difficile d'appliquer le règlement stipulant que l'immigrant devra posséder en son nom propre une certaine somme minima d'argent. Certains immigrants venus du continent européen qui protesteraient avec tenacité posséder la somme d'argent requise, pourraient établir le bien fondé de leurs avancés par lettre ou câble.

Les occupations de ces gens ont aussi été l'objet de fausses représentations. Un grand nombre d'immigrants ont prétendu qu'ils étaient cultivateurs ou garçons de fermes, mais dans bien des cas on a exigé des dépôts d'argent afin de garantir les déclarations faites au bureau à cet égard. Suit un tableau des sommes d'argent déposées dans des cas de ce genre:

SOMMES déposées comme cautionnement aux ports océaniques

Port	Nombre de déportés	Montant total	Montant remboursé	Montant confisqué	Montant pendant
		$	$	$	$
Halifax	6	4,250	3,050	....	1,200
St-Jean	7	1,700	1,700	....	....
Québec	33	14,230	1,300	1,100	11,830
Montréal	85	28,300	12,850	....	15,450
Sydney	16	3,400	3,350	....	50
Totaux	147	51,880	22,250	1,100	28,530

AMENDES ADMINISTRATIVES

On a perçu certaines sommes des compagnies de transport pour couvrir 87 amendes administratives formant un montant de $13,200. Sur ce montant, les amendes réparties s'élèvent à $8,050, tandis que $4,125 ont été remboursés. Des causes, pour une somme de $1,025 sont pendantes.

TABLEAU des amendes administratives

Port	Cause	Nombre	Montant perçu	Estimé	Remboursé	Pendant
			$	$	$	$
Halifax	Défectuosités mentales	......	....	....	....	....
	Défectuosités physiques	10	250	100	125	25
	Maladies contagieuses ou repoussantes	1	200	200	....	....
St-Jean	Défectuosités mentales	1	200	200	....	....
	Défectuosités physiques	3	75	25	50	....
	Maladies contagieuses ou repoussantes	17	3,400	1,200	1,800	400
Québec	Défectuosités mentales	35	6,475	4,425	1,850	200
	Défectuosités physiques	8	200	100	100	....
	Maladies contagieuses ou repoussantes	10	2,000	1,600	200	200
Montréal	Défectuosités mentales	......	....	....	....	....
	Défectuosités physiques	......	....	....	....	....
	Maladies contagieuses ou repoussantes	1	200	200	....	....
Sydney	Défectuosités mentales	......	....	....	....	....
	Défectuosités physiques	......	....	....	....	....
	Maladies contagieuses ou repoussantes	1	200	....	....	200
Totaux	....	87	13,200	8,050	4,125	1,025

CAS DE DÉPORTATION

Le tableau suivant indique le nombre des personnes déportées pour des causes subséquentes à leur entrée ou des causes statutaires de déportation:

CAUSES DE DÉPORTATION, DISTRICT DE L'EST (EXERCICE 1921-22)

—	Aux Etats-Unis	Aux autres pays
Accompagnant les déportés	6	24
Criminalité	241	82
Epilepsie	....	8
Immoralité	9	5
Insanité	10	66
Défectuosité mentale	....	34
Neurasthénie	....	3
Prostitution	4	2
A la charge publique	49	45
Tuberculose	1	22
Vagabondage	17	10
Maladie vénérienne	2	3
Autres causes	6	32
Totaux	345	936

L'agence de Montréal peut être considérée comme le bureau d'évacuation des immigrants qui sont déportés dans le Royaume-Uni et l'Europe venant des districts est, ouest et du Pacifique. Les chiffres ci-dessus ne comprennent que les déportés du district est.

ENQUÊTES

La plus grande partie du travail d'enquête retombe sur nos agents de Toronto et de Montréal et sur les trois officiers enquêteurs voyageurs. A Toronto, on a tenu 3,328 enquêtes et à Montréal, 3,668. Dans les agences de Toronto et de Montréal, les opérations par correspondance peuvent se résumer comme suit:

	Lettres reçues	Lettres expédiées
Toronto	11,542	21,086
Montréal	14,184	18,826

Les trois officiers enquêteurs remplissent les devoirs d'un bureau enquêteur dans tout endroit autre qu'un port d'arrivée. La plupart des cas entendus par ces officiers sont dans les asiles, les pénitenciers et autres institutions pénales. L'officier enquêteur pour les provinces maritimes a fait 60 enquêtes, a présidé à trente-cinq conseils d'enquête et a inspecté 146 enfants immigrants britanniques. L'officier enquêteur pour la province de Québec a fait 1,040 enquêtes et a présidé à 113 conseils d'enquêtes. L'officier enquêteur pour la province d'Ontario a présidé à 525 conseils d'enquêtes et a fait un grand nombre d'enquêtes.

RAPPORT DE THOMAS GELLEY, COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION, DIVISION DE L'OUEST

Immigrants venus des Iles Britanniques et de l'Europe

Suivant la coutume, nos officiers sont allés à la rencontre de tous les trains arrivant à Winnipeg des ports de l'Atlantique et virent à ce que tous ceux qui avaient à changer de convoi fussent sûrement dirigés, et donnèrent tous autres renseignements nécessaires. Naturellement, il n'y a que les immigrants eux-mêmes

qui peuvent apprécier pleinement la valeur de ce service, mais il forme une chaîne nécessaire dans l'œuvre de l'établissement des colons, et plusieurs familles d'immigrants nous ont remerciés de l'aide reçue.

SALLES D'IMMIGRATION, WINNIPEG

Salle n° 1.—Les immigrants qui durent rester à Winnipeg, une journée ou plus, en attendant le raccordement des trains, ou pour d'autres raisons, se sont prévalus de l'accommodation gratuite de la salle d'immigration. En tont 2,750 immigrants ont passé une moyenne de sept jours dans la salle. La moyenne du séjour est plus élevée que d'habitude, mais ceci est dû en grande partie au chômage. Sur 2,750 immigrants, 176 durent recevoir un secours d'aliments.

Voici le détail des repas servis:

A 176 immigrants indigents..	6,982
A 453 condamnés au rapatriement, retardés en chemin..	22,253
A la directrice..	1,043
	30,278

Ces repas ont coûté $3,607.63, soit une moyenne de 12 cents chacun.

Salle n° 2.—L'exercice qui vient de se clore a vu surgir deux difficultés, qui, heureusement, se rencontrent rarement dans les travaux d'immigration de la division ouest. La récolte qui aurait pourtant dû être assez bonne fut un sujet de désappointement par suite des conditions atmosphériques peu favorables, sauf dans le nord du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta où l'on obtint une récolte moyenne. Le marché des céréales était très faible et une grande partie du blé fut vendu à des prix qui payaient à peine le moissonnage, le battage et le fret aux ports des lacs. Environ 70 pour 100 de toute la récolte du blé fut vendu dans ces conditions. Le tableau comparatif suivant est intéressant:

TOTAL DU BLÉ LIVRÉ AUX CENTRES RURAUX

	Boisseaux	Valeur estimée
Au 4 novembre 1921..	123,447,301	$120,575,982
Même période, 1920..	101,520,000	220,847,156

On estime qu'au 4 novembre 1921, la valeur de l'approvisionnement de blé portée au crédit de l'ouest canadien était de $65,644,647 contre une valeur de $144,114,967 à la même date l'année précédente.

Cette sérieuse situation commença immédiatement à se faire sentir par le chômage. Pour la première fois depuis plusieurs années, on dut prendre des mesures contre l'immigration illimitée de moissonneurs des Etats-Unis. Cet embargo ne fut levé en plusieurs cas qu'à la demande du service de placement du gouvernement avec lequel ce ministère travaillait de concert. Au cours de l'hiver qui suivit, la question du chômage devient aiguë et la salle d'immigration n° 2 qui avait été remise au ministère des Travaux publics, fut louée au comité du chômage de la ville de Winnipeg pour loger les hommes temporairement inoccupés et sans ressources. Notre salle d'immigration n° 2 à Edmonton fut aussi louée à la ville d'Edmonton pour les mêmes fins.

ADMISSIONS DES ÉTATS-UNIS

Au cours de l'année, 10,619 immigrants furent admis aux trente-neuf ports de la division ouest, comparativement à 18,368 admis l'année dernière—soit une diminution de 7,749.

ARGENT, ANIMAUX ET MOBILIER

Par suite de la diminution des immigrants venant s'établir sur la terre, il y a eu une diminution dans la valeur des animaux et du mobilier apportés par les immigrants, mais par suite de la mise en vigueur rigide des règlements concernant l'argent, il y a eu une augmentation dans le montant d'argent déclaré aux frontières. Voici les montants:

	Montant de l'argent	Valeur du mobilier
1921-22..	$3,148,853	$ 726,989
1920-21..	1,827,479	6,158,231

REFUS À LA FRONTIÈRE INTERNATIONALE

Le nombre de personnes refusées aux ports de frontière a été de 2,246 en comparaison de 1,480 pour l'année dernière, soit une augmentation de 766. De ceux qui furent refusés, 123 en appelèrent de la décision; 54 de ces appels furent maintenus et 69 renvoyés.

NON-IMMIGRANTS

Le nombre total des non-immigrants qui ont passé par les ports le long de la frontière internationale de cette division pendant l'année s'est élevé à 471,506, contre 530,539 pour l'an dernier.

NOMBRE TOTAL DES INSPECTIONS

Les chiffres suivants montrent le percentage élevé des non-immigrants examinés, en comparaison des immigrants:

	Nombre	Pourcentage
Immigrants admis..	10,619	2.19
Immigrants refusés..	2,246	0.46
Non-immigrants admis..	471,506	97.35
Nombre total des inspections	484,371	

STATISTIQUES DES PORTS

Le tableau suivant donne les statistiques des admissions, renvois, appels, inspections de non-immigrants, poursuites, et cautions en argent, à chaque port de de cette division:

Ports	Nombre d'admissions	Nombre de refus	Appels		Nombre de non immigrants	Nombre de poursuites	Cautions en argent			
			Maintenus	Renvoyés			Perçues	Remboursées	Parfaites	En mains
							$	$	$	$
Bannerman	42	2			1,682					
Big Muddy	27	7			386					
Boissevain	12				215					
Calgary						8	8,500	7,800	500	300
Cardston	2				253					
Carievale				1	240	4	500	500		
Cartwright					824					
Coutts	1,567	384	10	14	17,459	60	2,490	2,390		100
Crystal City	9	2			1,979					
Deloraine	15				337					
E. Poplar River	1				3,647					
Edmonton						1	2,148	1,050		1,098
Emerson	2,559	489	6	4	47,820	7	7,500	6,375	725	300
Ft-Frances	619	293	7	18	229,362	2	1,573	1,423		150
Ft-William	28	8			93					
Glen Ewen					195					
Gretna	260	144			13,144					
Haskett	17				2,031					
Killarney	3				1,019					
Kingsgate	1,972	175	7	5	14,931		1,704	1,600	50	54
Marienthal	3	12			5,562					
Morden	4				211					
Melita					17					
Newgate	136	46			5,059		100	100		
Ncrthgate	53	4	1		364	3				
North Portal	2,893	628	19	18	39,659	46	7,345	6,595	200	550
Pigeon River	3	5			15,284					
Pinhorn	1				152					
Port-Arthur	16	17	2	9	4,194	1	300	100	100	100
Rainy River	46	7	1		53,898		70	70		
Roosville	4				4,715					
Snowflake	40	15	1		295					
Sprague	40	7			1,640					
Twin Lakes	15				3,404					
Virden					30					
W. Poplar River	92				686					
Willow Creek	140				564					
Waskada		1			155	1				
Winnipeg							9,560	3,320	700	5,540
	10,619	2,246	54	69	471,506	133	41,790	31,323	2,275	8,192

CAUTIONNEMENTS

Il y a eu une grande augmentation dans le montant des cautionnements en argent demandés au cours de l'année en vertu des stipulations de l'article 33, clause 13, et ceci a beaucoup aidé à contrôler le nombre des non-immigrants entrant au pays ou en sortant. D'après l'état donné ci-dessus, voici le total des chiffres pour toute la division ouest:

Cautionnements perçus	$41,790
" remboursés	31,323
" confisqués	2,275
" en mains	8,192

Au cours de l'année, le vérificateur-voyageur d'Ottawa, avec l'inspecteur de la division, a visité les principaux points dans cette division et a installé un bon système de tenue de comptes des argents remboursés pour cautionnement. Le système a été suivi et des rapports mensuels sont préparés à mon bureau servant à indiquer le montant de l'argent en mains à chaque port ou agence de la division.

ÉDIFICE DE DÉTENTION

Il y a un besoin urgent d'un nouvel édifice de détention à North-Portal et le présent édifice devrait être établi à la station à Coutts.

POURSUITES ET AMENDES

Les officiers de cette division ont intenté au cours de l'année 133 poursuites et en chaque cas les accusés furent condamnés; 93 payèrent des amendes au montant de $3,370 et les quarante autres, étant incapables de payer l'amende, durent aller en prison. Ceci marque une forte augmentation sur l'année précédente, alors que les chiffres étaient 65, et 8 pour l'année précédente.

Un grand nombre de ces poursuites furent intentées au cours de l'été, particulièrement au cours du mois d'août, alors qu'un grand nombre des membres de l'I.W.W., et autres indésirables étaient chassés des cités et des villes des Etats-Unis, et tentaient d'entrer au Canada en volant leur passage sur les convois de marchandises et par d'autres moyens frauduleux. Avec l'aide de la royale gendarmerie à cheval du Canada bon nombre de ces gens furent retracés et amenés à nos inspecteurs pour examen; comme ces cas vinrent à la connaissance des membres de l'I.W.W. et furent publiés dans la presse radicale des Etats-Unis, ceci eut pour effet d'enrayer le mouvement.

TRAFIC DES AUTOMOBILES

Cette classe de trafic va encore en augmentant et pendant les mois d'été nos inspecteurs doivent rester en service pendant de longues heures, surtout le dimanche et les jours de fête. Bien qu'il y ait eu une diminution dans le nombre total des non-immigrants inspectés cette année en comparaison de l'année dernière, par suite d'un plus petit nombre de voyageurs sur les chemins de fer, les ports suivants sur les principaux grands chemins, indiquent une augmentation dans le nombre des non-immigrants:

	1921-22	1920-21	
Kingsgate.	14,931	8,674	Principales routes conduisant à Banff et aux montagnes.
Twin Lakes..	3,404	1,262	
Pigeon River.	15,284	7,849	Entre Duluth et Port-Arthur et Fort-William.
Crystal City.	1,979	758	Nouveau chemin "Sunshine".
Gretna.	13,979	6,399	Route secondaire conduisant au chemin "Jefferson".
Marienthal.	5,562	2,480	Nouveau chemin conduisant à Regina et aux centres de la Saskatchewan.

ENQUÊTES ET BUREAUX ENQUÊTEURS

Cette division accuse encore une forte augmentation de travail. Au cours de l'année, on a tenu les enquêtes et séances qui suivent:

	Séances	Enquêtes
A Winnipeg..	190	780
Par les officiers enquêteurs de Winnipeg..	240	430
" " " de Calgary..	267	490
" " " d'Edmonton	25	205
Fort-Frances..	5	110
Fort-William..	2	86
Port-Arthur..	9	56
Inspecteur de division..	41	39
	779	2,286
Chiffres pour 1920-21..	342	1,835
Augmentation..	437	451

Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas le nombre de bureaux enquêteurs des ports de la frontière pour les personnes qui tentent de passer ou d'atterrir, mais comprennent les cas de ceux qui sont déjà arrivés au pays, et il s'agit de décider s'ils doivent y rester.

CAS DE DÉPORTATION

Le nombre de cas de déportations effectués par ce bureau a été de 584, contre 221 l'an dernier et 125 l'année précédente. Ceci indique l'augmentation du travail nécessaire qu'accomplissent les divisions d'enquêtes et de déportation de cette section. Voici les détails touchant la nationalité des personnes déportées:

Sujets britanniques	331
Américains	190
Italiens	1
Français	9
Chinois	4
Hollandais	3
Allemands	2
Serbes	1
Ruthènes	2
Norvégiens	8
Suisses	4
Polonais	10
Suédois	4
Belges	1
Autrichiens	2
Danois	3
Japonais	1
Finlandais	2
Luxembourgeois	6
	584

SALLES D'IMMIGRATION

Ce qui suit est une liste des salles d'immigration de la division ouest, ainsi que du nombre d'immigrants qui y ont été accommodés pendant l'année:

*Athabasca, Alta	41
Edmonton, Alta	1,131
Emerson, Man	43
*Edson, Alta	24
Grande-Prairie, Alta	82
Grouard, Alta	86
North Battleford, Sask	184
North Portal, Sask	95
Peace River, Alta	137
*Prince-Albert, Sask	83
Station Spirit River, Alta	167
Winnipeg, Man	2,750
	4,823

*Fermée du 15 novembre 1921 au 15 mars 1922.

ENTREPÔTS DE GRAINS, WINNIPEG

Suit une liste des objets d'exposition préparés dans l'entrepôt des grains et expédiés à nos agences des Iles Britanniques et des Etats-Unis au cours de l'année:

33,661 échantillons des herbes et grains suivants: blé, avoine, orge, lin, seigle, mil, luzerne, brome, foin bleu, agrostis commune, trèfle, vesce, pois grimpant, mil, graine des canaries, trèfle odorant, chanvre, tournesol et maïs.
2,675 pieds de corde d'avoine et de lin.
97 gerbes entières et demi-gerbes.
213 caisses furent fabriquées et employées pour expédier les échantillons susmentionnés à nos agents, ou directement aux expositions aux Etats-Unis.
93 boîtes contenant du grain battu de diverses sortes.
257 boîtes à claire-voie contenant des végétaux.
184 boîtes pour écoles contenant du grain sur paille, des herbes et des échantillons de grain battu, ainsi que de la littérature descriptive de l'ouest du Canada. Ces boîtes furent envoyées sur demande aux écoles des Etats-Unis.

Il faut apporter beaucoup de soin dans le choix des divers grains, herbes et végétaux pour ces objets d'exposition et dans l'emballage des différents échantillons pour expédition. Dans le but d'apporter des améliorations, nous avons demandé aux agents du gouvernement canadien aux Etats-Unis et aux autres personnes intéressées à cette œuvre de nous aider de leurs suggestions et de leurs critiques. C'est avec plaisir que je puis dire que les rapports que j'ai reçus n'ont eu à exprimer qu'une entière satisfaction des objets préparés.

Je tiens aussi à dire que la presse des Etats-Unis fut sans réserve dans ses louanges des objets que nous avons préparés et envoyés aux grandes expositions des Etats-Unis, particulièrement à celles de Tampa, Floride, et de Chicago, Illinoir. C'est là, naturellement, un excellent moyen d'annoncer les ressources et les produits de l'Ouest du Canada.

DEMANDES D'EMPLOI DES IMMIGRANTS

Ce bureau reçoit un grand nombre de demandes d'emploi de la part des immigrants, surtout des nouveaux arrivés, que nos officiers vont rencontrer aux trains. Tous ces postulants sont, conformément aux présents règlements, renvoyés au service de placement du Canada, et nous coopérons et aidons de notre mieux à leur trouver du travail.

BUREAU DE WINNIPEG

Par suite du plus grand nombre d'enquêtes, de cas de déportation et autres travaux en général, il y a eu une augmentation semblable dans la correspondance au cours de l'anée; 39,057 lettres furent reçues contre 34,374 l'année précédente, et 35,010 lettres furent envoyées contre 30,635 l'année précédente.

ENFANTS IMMIGRANTS BRITANNIQUES

Les enfants immigrants britanniques ont été examinés et des rapports faits à leur sujet de temps à autre quand des demandes ont été reçues à cet effet.

RAPPORT DE A. L. JOLLIFFE, COMMISSAIRE DE L'IMMIGRATION, DIVISION DU PACIFIQUE

Au cours des douze mois que l'on passe en revue, il y a eu une diminution dans le nombre total de personnes qui sont arrivées au Canada aux ports d'entrée de la division du Pacifique, tant dans la classe des immigrants que dans celles des non-immigrants en comparaison de l'exercice précédent. La diminution dans le nombre des immigrants admis est le résultat de la mise en vigueur stricte des règlements qui comprennent l'arrêté du Conseil qui défend de débarquer les immigrants appartenant aux classes d'ouvriers avec ou sans métier. On jugea nécessaire d'adopter cette politique vu les conditions existant dans l'industrie et la main-d'œuvre.

Au cours de l'année, plusieurs industries du district ont employé en général moins d'hommes que d'habitude, sans doute par suite de conditions économiques très générales. Durant les mois d'hiver spécialement, un grand nombre de personnes furent réduites au chômage, et il n'y a pas de doute que les règlements restrictifs empêchèrent la situation de devenir plus mauvaise.

Le trafic des passagers sur le Pacifique a été plus faible que celui de l'an dernier, et il faut en dire autant de l'entrée des non-immigrants des Etats-Unis.

Le nombre total des immigrants débarqués a été de 4,700 contre 7,168 pour l'année précédente.

ÉTAT DES ADMISSIONS, REFUS, ETC., AUX PORTS OCÉANIQUES

Port	Immigrants		Non-immigrants admis	Equipages de navires examinés	Nombre d'amendes administratives imposées
	Admis	Refusés			
Vancouver	1,448	143	12,093	533	4
Victoria	1,020	110	775	331	4

Le nombre des vaisseaux qui arrivent aux ports de la côte du Pacifique et en partent va régulièrement en augmentant. Au cours de l'année, les officiers du ministère ont examiné les équipages de 1,687 vaisseaux. L'adoption des manifestes relatifs aux équipages dont on se sert maintenant a rendu l'inspection plus satisfaisante et a permis un meilleur contrôle sur les matelots qui arrivent à nos ports.

A vingt-huit ports de frontière dans cette division, au cours de l'année, les admissions et les refus ont été comme suit:

Immigrants admis	2,232
Immigrants refusés	1 141
Non-immigrants admis	489,608

Le 22 août 1921, le port de Rossland, C.-B., fut fermé. A cette date, la *Great Northern Railway Company* discontinua son service de passagers de Northport, Washington, E.-U., permettant ainsi de fermer le port d'entrée canadien. L'inspection du trafic sur le grand chemin allant à Rossland est maintenant faite à Patterson, C.-B.

A la suite de rapports reçus à l'effet que des étrangers en nombre considérable entraient au Canada frauduleusement dans le district à l'ouest de Huntingdon, des officiers furent assignés pour faire la patrouille le long des frontières à plusieurs occasions et un certain nombre d'arrestations furent faites suivies de poursuites. Les mesures prises arrêtèrent complètement ce trafic.

POURSUITES

Des charges furent portées et des poursuites intentées dans 23 cas pour violations flagrantes de la loi de l'immigration; les accusés furent condamnés dans chaque cas. Les divers articles sous l'autorité desquels les charges furent portées sont donnés ci-dessous:

Article 33, clause 7—Entrée clandestine	16
Article 33, clause 10—Entrés comme non-immigrants et qui sont restés	2
Article 42, clause 4—Entrés après refus	4
Article 76, loi d'Immigration concernant les Chinois—Illégalement au Canada	1
Total	23

Toutes les personnes poursuivies furent finalement déportées.

Dans ce district il y a eu, au cours de l'année, 651 conseils d'enquête, répartis comme suit:

Vancouver	342
Victoria	125
Aux ports autres que les ports d'entrée	184
	651

De ce nombre, 168 furent tenus pour s'occuper d'étrangers en prison, aux pénitenciers, aux asiles d'aliénés, etc.; 279 pour des passagers demandant admission; 204

pour des cas d'arrestation. On a déporté 217 personnes appartenant aux deux dernières catégories mentionnées.

CAS D'ARRESTATION

	Entrée interlope ou frauduleuse	Entrée à titre temporaire et restés au pays	Indésirables Art. 40-42	Entrée après refus d'admission
Arrêtés et rapatriés	61	36	54	13
Arrêtés et admis	11	12	4	....
Attendent le rapatriement	1	3	4	....
Attendent une décision en appel	....	2	3	....
Totaux	73	53	65	13

ENQUÊTES

Les travaux d'enquêtes augmentent chaque année. En dehors des ports d'entrée, des officiers enquêteurs spéciaux ont fait 211 enquêtes diverses, et ont entendu 184 causes. Ces dernières comprennent l'inspection d'enfants immigrants britanniques, des enquêtes sur des personnes récemment arrivées au Canada et dans le gêne par suite du chômage ou autres causes, les enquêtes sur les conditions d'établissement relativement à des personnes demandant admission, etc.

On a accordé une attention spéciale aux cas d'étrangers trouvés en contravention de la loi touchant l'opium et les narcotiques. Plus de 200 Orientaux convaincus sous l'empire de cette loi furent examinés, et il y eut déportation dans sept cas; on a trouvé que les autres avaient élu domicile.

Les officiers enquêteurs visitent régulièrement les prisons, les pénitenciers, les asiles d'aliénés, les sanatoria et les autres institutions publiques. Toutes personnes autres que des citoyens du Canada et que celles qui ont élu domicile au Canada sont examinées et soumises à une enquête dans le but de les déporter si la chose est jugée désirable.

CAS DE DÉTENTION AUX PORTS OCÉANIQUES

Le nombre des personnes détenues dans les édifices d'immigration pour enquête, examen, etc., a diminué au cours de l'an dernier, comme l'indique le relevé suivant:

	1920-21	1921-22
Détenus à Vancouver	15,191	12,864
Détenus à Victoria	3,832	4,074
Repas servis à Vancouver	116,084	120,835
Repas servis à Victoria	14,079	24,878

HABEAS CORPUS

Il y a eu vingt-huit demandes d'ordonnance d'*habeas corpus,* trois à Victoria et vingt-cinq à Vancouver. L'ordonnance a été refusée dans onze cas, accordée dans cinq, retirée dans deux, et au 31 mars, dix cas étaient encore pendants. Vingt-sept de ces demandes concernaient des personnes d'origine chinoise et une concernait la libération d'un Indien oriental. Comme on a accordé une ordonnance dans cinq cas, le département a décidé d'en appeler dans un, celui de Wong Shee; la cause a été plaidée devant la cour d'Appel de la Colombie-Britannique en janvier. Au 31 mars, jugement n'avait pas encore été rendu. Les dix cas pendants seront sans doute réglés avec le résultat de cette cause type.

Toutes les demandes, à l'exception de deux, avaient pour but de permettre le débarquement d'étrangers contre la décision des bureaux enquêteurs qui avaient trouvé les postulants des immigrants interdits. Les deux exceptions étaient des demandes d'ordonnances contre des jugements rendus sous l'autorité de la loi concernant les Chinois, et formaient des causes types, le débarquement étant effectué dans chaque cas. La loi a depuis été amendée de manière à faire face à la situation qui s'est alors présentée.

IMMIGRATION CHINOISE

Il y a eu une diminution dans le nombre des immigrants Chinois admis au Canada au cours de l'exercice terminé le 31 mars, comme l'indique le relevé donné ci-dessous:

	1920-21	1921-22
Admis sur paiement de la taxe, Vancouver..	650	1,030
Admis sur paiement de la taxe, Victoria..	205	429
Admis, exempts, à Vancouver..	1,255	171
Admis, exempts, à Victoria..	296	115
Demandes d'exemption rejetées, Vancouver	103	234
Demandes d'exemption rejetées, Victoria..	13	101
Exemptions accordées en appel, Vancouver..	2	6
Exemptions accordées en appel, Victoria..	....	1
Taxes payées, après refus d'exemption, Vancouver.. ..	82	65
Taxes payées, après refus d'exemption, Victoria..	5	30
Rapatriés après refus à Vancouver..	41	132
Rapatriés après refus à Victoria..	11	95
Admis, sous caution, à d'autres pays..	6,897	4,747
Personnes admises sur ordonnance d'*habeas corpus*. ..	....	3
C.I.9, enregistrés à Vancouver..	4,166	3,884
C.I.9, enregistrés à Victoria..	2,576	3,546
Cautionnements forfaits..	$9,000	$4,500

Les demandes d'admission avec exemption s'élèvent à 620; 54 pour 100 de ces demandes furent refusées, l'enquête ayant démontré que les postulants n'avaient pas droit au status réclamé. C'est là le plus fort percentage de refus enregistré. Dans quelques-uns de ces cas, il y eut déportation.

Maints efforts ont été faits pour amener des manœuvres chinois au Canada en dépit du décret d'exclusion des ouvriers dont on a déjà parlé dans ce rapport par des futurs immigrants prétendant être les fils mineurs de marchands.

La dernière modification à la loi concernant l'immigration chinoise a effectivement arrêté l'admission de journaliers sous le couvert de marchands munis de certificats d'identification. On a tenté d'obtenir l'entrée de quarante-deux journaliers sous le couvert de commis et de teneurs de livres peu après l'établissement du contrôle de l'usage illégal des certificats, mais il y eut déportation dans chaque cas; depuis, aucune tentative n'a été faite d'amener ces personnes au Canada en grand nombre.

AMEUBLEMENT ET ÉDIFICES

Plusieurs fois, au cors de l'année, nos édifices de détention à Vancouver et à Victoria ont été encombrés, et une nouvelle augmentation du trafic à ces ports demandera une accommodation additionnelle.

RAPPORT DE Mlle M. V. BURNHAM, SURVEILLANTE DE LA DIVISION DES FEMMES

L'année qui vient de se terminer a été des plus satisfaisantes au point de vue du travail de la division des femmes. Ce fait est d'autant plus remarquable que c'est la première année de la nomination d'un personnel permanent d'officiers (femmes) d'immigration. Le but de la division des femmes est l'amélioration des méthodes tou-

chant l'immigration des femmes. Grâce à la connaissance parfaite des conditions qui existent dans tout le Canada, cette division espère réussir à faire un meilleur choix, en Grande-Bretagne, d'immigrantes pour le Canada, leur venir en aide plus efficacement lors de la traversée et obtenir pour elles des conditions plus avantageuses d'établissement au Canada.

OFFICIERS (FEMMES) D'IMMIGRATION EN GRANDE-BRETAGNE ET AU CANADA

Il y a en Angleterre trois officiers (femmes) principaux d'immigration, 1 à Londres, 1 à Liverpool et 1 à Glasgow. Il y a aussi un officier (femme) adjoint à Londres. Ces officiers (femmes) interrogent les femmes qui ont l'intention d'émigrer au Canada, écoutent avec patience tout ce qu'elles ont à raconter, leur donnent ees conseils et des encouragements et, dans un grand nombre de cas, rendent des décisions qui influent considérablement sur les projets d'avenir de ces immigrants. Dans le but d'obtenir des témoignages, des références et toutes sortes de renseignements concernant les postulantes, ces officières font un travail d'écritures considérable. En Angleterre, le travail de cette division devient de plus en plus important, et les femmes ne cachent pas leur enthousiasme dans les lettres qu'elles nous écrivent racontant tous les travaux qu'elles peuvent accomplir dans un grand nombre de cas. Ces quatre officiers (femmes) sont des Canadiennes et, comme elles ont à cœur l'intérêt du Canada, les conseils qu'elles donnent aux femmes qui désirent émigrer au Canada sont d'une valeur inestimable. En plus d'interroger ces femmes aux bureaux de l'émigration au Canada, ces officiers (femmes) d'immigration se rendent au départ de chacun des navires qui transportent des femmes non accompagnées au Canada dans le but de rencontrer ces femmes et de les aider lors de l'embarquement. Nos officiers (femmes) préparent aussi une liste contenant les noms des femmes non accompagnées qu'elles remettent aux guides à bord, portant à leur connaissance tous les cas demandant une attention spéciale. Les guides à bord revoient ces listes avec soin et les vérifient au cours de la traversée.

Lors de l'arrivée d'un navire au Canada, un officier (femme) principal du ministère de l'Immigration l'attend au quai, interroge les guides du bord, reçoivent d'elles les listes contenant les noms des immigrantes et recueillent les renseignements nécessaires concernant les cas spéciaux. L'officier (femme) d'immigraiton réunit alors toutes les femmes non accompagnées sur le navire et les conduit à la salle d'examen. Lorsque les immigrantes ont subi l'examen médical et l'inspection civile, l'officier (femme) les réunit de nouveau, voie à ce que leurs malles soient étiquetées, voit à ce que les immigrantes soient pourvues de la nourriture nécessaire pour toute la durée du voyage, tâche de résoudre toutes les difficultés qui pourraient se présenter au sujet des billets et s'assure qu'elles sont bien installées dans les bons trains. Un guide au service de l'Etat prend aussi place sur le train et se rend aussi loin que la chose est jugée nécessaire. Il est impossible, sans doute, de conduire chacune des filles à sa destination, mais dans chaque cas, on s'assure pour elle du raccordement des trains et, d'ordinaire le guide envoie un télégramme au bureau de la "Travellers' Aid" ou à quelque autre personne qui s'occupe d'œuvres de ce genre à l'endroit où se rend la jeune fille. Ces groupes ainsi conduits à destination se composent de femmes de ménage venant chercher de l'emploi au pays, de femmes de ménages qui ont déjà trouvé de l'emploi et de femmes venant rejoindre des parents ou qui viennent ici se marier. Les femmes qui voyagent avec de jeunes enfants sont aussi l'objet de l'attention toute particulière des guides.

D'après les renseignements reçus ici par câble immédiatement après le départ des bateaux pour le Canada, 7,242 femmes non accompagnées sont ainsi venues au Canada pendant l'exercice qui vient de se terminer. De ce nombre, 4,719 femmes sont venues rejoindre des parents ou pour se marier; 2,262 sont venues prendre de l'emploi et 261 sont venues chercher de l'emploi dans le travail de ménage. On voit donc

qu'environ 65 pour 100 des femmes non accompagnées venues au Canada pendant le dernier exercice sont venues rejoindre des parents ou des futurs maris, 31 pour 100 pour y prendre de l'emploi et 4 pour 100 pour y chercher à se placer dans des maisons. Plusieurs personnes du Canada sont d'avis qu'un plus grand nombre de ces immigrantes devraient nous arriver ainsi par suite de la rareté des servantes en ce pays à l'heure actuelle. Le ministère, cependant, concentre tous ses travaux sur le choix de jeunes filles qui s'établiront au Canada et deviendront de bonnes Canadiennes et repousse par tous les moyens possibles l'immigration de ces jeunes filles qui, plus tard, seront à la charge de l'Etat ou ne donneront pas satisfaction. Les choses ont bien changé dans le Royaume-Uni depuis la guerre et l'on entend dire de tous les côtés qu'il est bien difficile de trouver des femmes de charge d'expérience.

Dans les rapports qu'elles ont envoyé à ce bureau, les guides de l'Etat ont mentionné les cas spéciaux suivants dont elles ont eu à s'occuper au cours de l'exercice: 1,947 femmes, 733 enfants. Dans un grand nombre de cas, ces rapports ont été envoyés par cette division à nos bureaux en Grande-Bretagne à la *Society for the Oversea Settlement of British Women* à Londres, Angleterre.

TRAVAUX DE CETTE DIVISION DANS LES PORTS CANADIENS

L'officier (femme) principal d'immigration est présent à l'arrivée de tous les navires dans les ports canadiens, voit à résoudre les difficultés de transport ou autres qui pourraient embarrasser les femmes non accompagnées et s'entend avec les représentants des différentes organisations d'œuvres sociales sur les cas spéciaux. Cet officier (femme) fait partie des Commissions d'Enquête touchant les immigrantes et visite les femmes dans les maisons de santé et de détention. Lors de la libération des personnes retenues on en avertit l'officier (femme) d'immigration qui aide ces personnes libérées à faire les préparatifs de leur voyage. Les femmes ainsi retenues se rendent compte qu'elles peuvent faire connaître leurs griefs à cette officière et discuter avec elle des questions personnelles. On a trouvé très avantageux, au point de vue des travaux de cette division dans les ports, le fait que plusieurs des officiers (femmes) d'immigration connaissent d'autres langues que la langue anglaise.

GUIDES À BORD DES BATEAUX

Les compagnies de navigation, de concert avec le ministère de l'Immigration, s'efforcent de rendre tous les services possibles aux femmes non accompagnées qui arrivent au Canada. Pendant le dernier exercice, les navires de la compagnie *Canadian Pacific* avaient tous à bord des guides. Les lignes *White Star-Dominion* et *Cunard* ont confié à leurs commis aux vivres en chef le soin de donner les renseignements nécessaires aux immigrantes, mais nous avons appris de ces deux lignes qu'elles avaient déjà pris les mesures nécessaires pour nommer des guides réguliers. Nous désirons appuyer ici sur l'importance de ce travail sur les navires pour la protection des femmes et des enfants qui voyagent sans être accompagnés, non seulement aux points de départ ou d'arrivée mais aussi pendant toute la traversée.

CONSEIL CANADIEN DE L'IMMIGRATION DES FEMMES

Le conseil canadien de l'Immigration des femmes se compose des représentants des organisations nationales suivantes:

Young Women's Christian Association of Canada.
National Council of Women.
Women's Christian Temperance Union of Canada.
Imperial Order of Daughters of the Empire.
Canadian Council of Agriculture (Women's Section).
Federated Women's Institutes of Canada.

Social Service Council of Canada.
Great War Veterans' Association of Canada.
Trades and Labour Congress of Canada.
National Committee on Mental Hygiene.
Catholic Women's League of Canada.
Women's Missionary Society of the Methodist Church.
Women's Missionary Society of the Presbyterian Church.
Women's Auxiliary to the Missionary Society of the Church of England.

Ce Conseil comprend aussi un représentant nommé par chacune des provinces, à l'exception de la province de l'Ile du Prince-Edouard.

Une réunion extraordinaire du conseil fut tenue en avril 1921. La réunion annuelle qui devait avoir lieu la même année, en novembre, fut remise, elle n'eut lieu qu'en mars 1922. La directrice de la division des femmes présenta à ces réunions des rapports sur le travail de sa division et des hôtelleries. On recommanda, comme les années précédentes, au ministre d'accorder des subventions à ces hôtelleries; on discuta la politique générale de l'immigration féminine et on fit des recommandations au ministère. Les organisations qui sont représentées au conseil ont assisté la division des femmes de diverses façons et nous ont de nouveau promis leur concours.

HÔTELLERIES FÉMININES CANADIENNES

En 1919 des hôtelleries féminines furent établies. Le service placé sous la direction de la division des femmes est administré par des comités locaux aux endroits suivants au Canada:

Nouvelle-Ecosse—163, avenue Young, Halifax; surintendante, Mme Seely.
Nouveau-Brunswick—35, rue Union, St. John; surintendante, Mlle Hoyt.
Québec—31, rue Drummond, Montréal; surintendante, Mlle C. Louttit.
Ontario—72, rue Carlton, Toronto; surintendante, Mlle S. Anderson.
Manitoba—130, rue Austin, Winnipeg; surintendante, Mlle Mulheron.
Saskatchewan—1839, rue Lorne, Regina; surintendante, Mme I. Bayne.
Alberta—120, Quatrième avenue Ouest, Calgary; surintendante, Mlle G. Markle.
Colombie-Britannique—La Y.W.C.A. au n° 997 rue Dunsmuir, Vancouver, joue le rôle d'une hôtellerie féminine.

Ces hôtelleries sont toutes subventionnées par le gouvernement fédéral et, en outre, reçoivent un supplément équivalant aux frais d'hôtellerie, pour vingt-quatre heures, des immigrantes qui veulent entrer en service. Dans les hôtelleries de l'Ouest, à cause du long voyage à faire par chemin de fer à partir du port d'arrivée, le supplément est pour quarante-huit heures.

Le rôle de chaque hôtellerie varie suivant la localité. A Montréal, il consiste principalement à fournir les repas et le logis aux femmes qui sont en route pour l'Ouest. Par exemple, en un seul mois 449 ne sont arrêtées qu'en passant contre 19 seulement qu'on a inscrites comme ayant élu domicile à Montréal.

A Toronto, c'est un peu différent. Là les hôtelleries jouent le rôle d'un centre de distribution; elles collaborent avec le service de placement du gouvernement et l'aide à trouver de l'emploi aux filles. Les registres révèlent qu'un très grand nombre de filles reviennent à l'hôtellerie passer leurs vacances, prendre des repas aux jours de sortie, etc. Il y a probablement plus de filles d'outre-mer à Toronto qu'à tout autre endroit au Canada.

Les rapports des hôtelleries de Winnipeg, Regina et Calgary démontrent qu'elles rendent d'excellent services aux filles qui arrivent d'outre-mer au Canada, et que le gouvernement est amplement justifié de les aider. Les hôtelleries de l'Ouest hébergent des nouveaux colons aussi bien que des servantes. Ceci s'applique surtout à l'hébergement des femmes des soldats-colons qui se rendent à ces endroits pour suivre des cours abrégés.

SURVEILLANCE

La surveillance des immigrantes s'exerce de trois manières:

(1) Au port d'arrivée, par les chapelains, que l'on charge des cas particuliers.

(2) Par les hôtelleries, qui collaborent avec les églises et les associations de bienfaisance.

(3) Par l'enquêteuse du ministère de l'Immigration, qui s'occupe des servantes et qui a ses quartiers généraux à Ottawa.

La division des femmes consigne dans des registres le détail des travaux de surveillance. Les hôtelleries préparent un rapport mensuel contenant la liste des filles immigrées pendant le mois. Les surintendantes des hôtelleries rapportent aussi les changements d'adresse et les cas particuliers. Les sociétés de bienfaisance font un excellent travail de surveillance dans les villes; elles font rapport directement à notre bureau des cas dont elles s'occupent.

La division des femmes est automatiquement renseignée sur les servantes qui ne passent pas par les hôtelleries pour la raison qu'elles se sont trouvé des positions avant leur arrivée au Canada. Dans tous ces cas nous écrivons aux patrons pour obtenir des renseignements. Pendant les derniers sept mois du présent exercice nous avons adressé sept cents lettres de ce genre et, dans la majorité des cas, les réponses indiquent que ces servantes sont encore en service et donnent satisfaction. Quarante de ces personnes sont mariées. Les réponses à nos lettres nous apprennent que vingt et une filles seulement ne donnent pas satisfaction. Voici quelques échantillons des réponses à nos lettres:

> "Mlle P...... a réussi, deux semaines après son arrivée au Canada, à se trouver de l'emploi chez M. C...... en qualité de cuisinière-ménagère. Elle a commencé son service, se trouve heureuse et a la satisfaction de savoir que ses services sont estimés. Comme M. et Mme C...... ont l'intention de partir ce mois-ci pour les Etats-Unis, ma sœur devra se chercher une autre position, ce qui ne devrait pas lui être difficile. Merci pour votre bonne lettre."
>
> "En réponse à votre lettre demandant des renseignements sur le compte de Mlle E......il m'est agréable de vous dire qu'elle s'est merveilleusement adaptée à la vie canadienne. Elle doit me quitter la semaine prochaine pour épouser un ami qu'elle a connu dans un hôpital outre-mer où elle était employée. Elle va habiter B......, au Manitoba. Merci."

Nous prenons en ce moment des dispositions pour fournir au ministère de la Santé les noms des femmes qui viennent au pays expressément pour se marier, afin de permettre à ce ministère de leur adresser de la littérature utile. Nous avons constaté qu'un grand nombre d'immigrées qui cherchent époux se dirigent vers des endroits éloignés des centres, où il leur sera impossible de prendre des renseignements des organisations locales ou des églises, et nous avons pensé que cet arrangement avec le ministère de la Santé bénéficierait grandement à nos nouveaux colons.

COLLABORATION DES PROVINCES ET AVANCE DES FRAIS DE TRANSPORT

L'Ontario et la Saskatchewan sont les deux seules provinces qui avancent les frais de transport aux servantes venant de la Grande-Bretagne, et la Saskatchewan seule emploie un officier (femme) en Grande-Bretagne dans l'unique but de faire le choix des servantes qui immigrent en cette province. Les appointements de cet officier (femme) sont payés moitié par le gouvernement provincial et moitié par le gouvernement fédéral. Une classe de filles qui ne laissent pas à désirer immigrent en cette province. Pendant l'année courante 178 servantes ont été amenées sans payer leur passage à l'avance. Ces immigrées de la Saskatchewan sont dirigées par des guides officiels à partir du port de débarquement jusqu'à Regina.

"SOCIETY FOR THE OVERSEA SETTLEMENT OF BRITISH WOMEN"

La *Society for the Oversea Settlement of British Women* (qui est la division féminine du *Oversea Settlement Committee* de la Grande-Bretagne) a des rapports étroits avec la division des femmes du ministère de l'Immigration touchant la politique générale en ce qu'elle regarde les femmes-colons. La division des femmes s'enquiert des dispositions prises relativement aux femmes qui immigrent sous les auspices de la *S.O.B.B.W.* pour les fins suivantes:

(*a*) Se marier.
(*b*) Prendre une position préalablement trouvée.
(*c*) Chercher de l'emploi.

Rien que ces enquêtes entraînent déjà un volume considérable de correspondance.

L'S.O.S.B.W. a pris l'habitude d'expédier les femmes en groupes nombreux, savoir un groupe par mois en été. Avant de prendre la mer, on fournit, pour la gouverne des femmes fonctionnaires de ce département en Grande-Bretagne et au Canada, des renseignements fort détaillés sur ces groupes, et l'S.O.S.B.W. expédie de même avec le groupe une conductrice pour toute la durée de la traversée. Ce sont des trains qui emportent au Canada ces groupes que dirigent des conductrices jusqu'au sein d'hôtels de la Canadian Women. On fait tenir de nombreux rapports au secrétaire général de la société en Angleterre quand les filles ont pu réussir à demeurer un temps même relativement court au pays.

L'S.O.S.B.W. expédie nombre de filles en les aidant à défrayer le coût de la traversée. S'il arrive que pour quelque raison ces dernières négligent d'effectuer les remboursements, nous tâchons de nous renseigner sur leur état financier, ce qui a pour effet d'amener l'eau au moulin de l'S.O.S.B.W. du fait de la rentrée de ces sommes prêtées. Il est nécessaire d'ainsi se renseigner et sur les colons et sur les domestiques. Il arrive parfois que par maladie ou par malchance les filles se trouvent dans l'impossibilité de faire face à leurs obligations. Le rapport d'un fonctionnaire fiable permet alors à l'S.O.S.B.W. de régler l'affaire.

POUPONNIÈRES DE LA CROIX-ROUGE

Avec l'aide du ministère de l'Immigration, la Société canadienne de la Croix-Rouge a entrepris une tâche fort intéressante qu'elle mène à bien aux ports océaniques de Québec, Saint-Jean et Halifax. On a fondé à chacun de ces ports une pouponnière sous la direction générale, pour les trois établissements, d'une garde-malade unique. Une fois l'inspection terminée pour les mères et enfants rendus de fatigue, on les amène dans une salle de repos vaste et claire qu'ornent des rangées de mignons petits lits blancs. On y trouve des gardes-malades fort accueillantes auxquelles les mères peuvent confier leurs rejetons le temps qu'elles voient aux bonnets, bagages, etc. Les enfants sont pourvus de lait et de biscuits distribués à titre gratuit en même temps que l'on remet aux mères des imprimés qui leur seront utiles. On veille soigneusement sur les cas possibles où mères et enfants pourraient, dans un avenir rapproché, requérir des soins médicaux. Il arrive souvent que les mères se confient aux gardes-malades sur leur état de santé. Ces dernières recueillent le tout d'un crayon sympathique et dirigent les renseignements consignés vers le quartier-général de la Croix-Rouge à Toronto. Ce dernier à son tour fait tenir ses instructions à la garde-malade du district que va habiter le colon visé, et à peine la nouvelle famille a-t-elle eu le temps de s'installer dans ses meubles qu'elle reçoit la visite d'un représentant de la Croix-Rouge qui la renseigne sur les soins à donner aux enfants. C'est ainsi qu'on veille dès la descente du bateau sur le bien-être des mères et enfants arrivés sur les bords canadiens.

Les pouponnières sont ouvertes en tout temps, et familles anglaises ou étrangères sont invitées à y recourir. Tous ceux qui ont eu l'occasion de connaître ces pouponnières n'ont que des éloges à leur endroit et les dépeignent comme des oasis de détente en ces lieux d'activité fébrile.

RAPPORT DE G. BOGUE SMART, SURVEILLANT DE L'IMMIGRATION JUVÉNILE

L'immigration des jeunes gens des Iles Britanniques remporte un succès établi et indiscutable pour la qualité des garçons et filles expédiés au Canada. On n'a qu'à repasser le cours des événements depuis quelque vingt ou trente ans pour en conclure en toute franchise, que tout en constituant un travail purement volontaire et philantropique en faveur des orphelins et abandonnés, cette entreprise possède tous les éléments d'une vaste tâche nationale et économique dont la valeur et l'importance ne peuvent être mises en doute.

Le travail de cette division de l'immigration accompli dans l'année finissant le 31 mars ressemble assez à celui des années précédentes, et la nature des rapports à faire suit nécessairement la routine de ceux des années précédentes.

L'objet immédiat de l'entreprise est de placer tout d'abord les jeunes sur des fermes et les y intéresser aux travaux agricoles en vue de fournir aux cultivateurs canadiens l'aide qu'ils demandent avec tant d'instance. On trouve les garçons presque exclusivement établis sur les terres tandis que les filles essaiment à la fois dans les villes et dans les campagnes.

Avant de les diriger sur le Canada, on fait subir à ces jeunes une sorte de préparation et d'éducation. On familiarise plusieurs des garçons les plus âgés à des travaux légers de ferme pendant qu'on enseigne aux jeunes filles les choses domestiques.

L'émigration des enfants de Grande-Bretagne au Canada fait l'objet des soins de nombre d'organisations britanniques hautement recommandées dont toutes ont, grâce à des sacrifices financiers fort lourds, établi des Foyers de Réception et de Distribution des enfants au Canada. On trouve ces institutions dans les provinces de la Nouvelle-Ecosse, Ontario, Québec et Manitoba; elles gardent sur les enfants une main mise à titre de gardiens légaux jusqu'à ce que leurs pupilles aient atteint l'âge de pourvoir pleinement à eux-mêmes.

L'intérêt public est par ailleurs sauvegardé au moyen d'une inspection effective et périodique de la part du gouvernement pour chaque sujet masculin ou féminin jusqu'à l'âge de 19 ans, le coût de cette surveillance portant en partie sur le gouvernement britannique en vertu d'une entente à cet effet.

On donne à ces jeunes immigrants une préparation antérieure à leur expédition au Canada par un séjour dans des écoles et des foyers de deux genres différents, ceux placés sous le contrôle du gouvernement et ceux dépendant de l'initiative privée. On n'établit entre les enfants dirigés sur le Canada aucune démarcation, tous restant sur un pied d'égalité et recevant un traitement identique.

Les rapports relatifs au dernier exercice et venant du ministère montrent, à peu d'exceptions près, que les enfants sont fort bien traités. Dans la plupart des cas, on les traite sur un pied de parenté ou peu s'en faut, et leurs amis d'Angleterre ne doivent , à ce sujet, concevoir aucune inquiétude.

La nature de mes fonctions exige une étude intime de la vie de ces enfants et du travail à eux imposé, étude comportant divers aspects de la situation, à savoir (1) côté physique, mental et moral en y ajoutant certaines caractéristiques personnelles; (2) conduite ordinaire durant l'apprentissage et (3) les aptitudes.

Les données fournies pour l'année dernière nous montrent bien l'effet de la sélection sévère des sujets, conduite en vue de s'assurer de l'aptitude de ces derniers à

vivre la vie de citoyens canadiens. L'intelligence et la vivacité de la plupart, à part une proportion de 5 pour 100 qui n'atteignait pas la moyenne, pouvait rlvaliser avec ce que l'on rencontre chez les autres enfants.

La plupart des nouveaux arrivants pénètrent dans leurs nouveaux foyers armés de ressources sérieuses pour leur nouvel état, capables de voir à leur propre sécurité, vite au courant des conditions nouvelles d'existence qui leur sont faites et des travaux à effectuer et pleins d'un intérêt marqué pour ce qui les entoure. On le voit bien à la façon dont ils disent "nos moissons", "nos chevaux", "nos bestiaux"; ils énumèrent aussi les chances qu'a "leur poulain" de remporter un prix à l'exposition agricole, etc.

A la date du 31 mars 1922, 2,133 garçons et 992 filles apparaissaient au tableau de surveillance du ministère, et on peut voir par les données suivantes ce que fut leur distribution par provinces:

Province	Garçons	Filles	Totaux
Québec	287	100	387
Nouveau-Brunswick	91	22	113
Nouvelle-Ecosse	46	41	87
Ile du Prince-Edouard	......	2	2
Saskatchewan	13	13	26
Alberta	20	13	33
Manitoba	28	13	41
Colombie-Britannique	15	13	28
Ontario	1,633	775	2,408
Totaux	2,133	992	3,125

Au cours du dernier exercice les fonctionnaires du ministère ont procédé à l'inspection individuelle et fait rapport sur la condition de 1,961 enfants venant des institutions d'entraînement et écoles britanniques. Ces chiffres comprennent 1,361 garçons et 600 filles respectivement dont l'âge varie entre 3 et 18 ans.

Familles et positions:	
Dans familles et positions: très bonnes	1,934
" " " bonnes	25
" " " mauvaises	2
Santé des enfants:	
Bonne	1,880
Passable	79
Médiocre	2
Progrès général à la maison et à l'école:	
Bien	1,784
Passable	168
Médiocre	9
Conduite:	
Très bonne	1,780
Bonne ou passable	176
Médiocre	5
Enfants trop jeunes pour aller à l'école	627
Enfants à gages	1,234
Adoptés	26
S'occupant de travaux autres que l'agriculture	21
En apprentissage et gagnant leur vie	3
Renvoyés aux parents pour y rester	17
Renvoyés en Angleterre	20
Total des gages annuels payés aux enfants (garçons et filles) susdits	$123,840
Renvoyés aux Etats-Unis	8
En prison	1
Garçons et filles (de 18 ans et plus) pour qui les visites sont terminées et qui conduisent leurs propres affaires	167
Familles et positions:	
Bien	166
Passable	1
Médiocre	..

Santé:	
Bien	162
Passable	4
Médiocre	1
Progrès:	
Bien	160
Passable	7
Médiocre	..
Conduite:	
Bien	158
Passable	8
Médiocre	1
Total des gages annuels payés à ces garçons et filles	$26,904
Total du nombre des visites faites pendant l'exercice, y compris les visites répétées dans l'intérêt des enfants	2,243

Dans le tableau qui précède sont compris: un garçon qui exploite une ferme pour le compte du propriétaire et reçoit une part des bénéfices, plusieurs autres qui suivent les cours des collèges agricoles et autres, et un certain nombre qui étudient la théologie ou se préparent aux travaux des missions.

Non seulement les enfants sont-ils traités avec considération mais ils deviennent tous des membres de la famille où ils sont placés et où ils partagent le bien-être et les plaisirs du cercle de famille. C'est là un indice des rapports heureux qui existent entre les enfants et ceux avec qui ils vivent.

Un cultivateur de l'ouest du Canada écrivait en 1914: "Willie est vraiment un bon garçon. Il a été si bon que je l'ai envoyé pour l'hiver au Collège agricole du gouvernement provincial et je paye ses dépenses. Quatre ans plus tard ce même cultivateur écrivait: "Willie possède maintenant un joli nombre de juments. Je le considère comme mon fils." Au jour de Noël 1921, il écrit encore: "Willie est marié et il dirige une vaste ferme dans la Colombie-Britannique. Il n'y a jamais eu de meilleur fils adoptif et je le considère comme mon enfant."

Ce qui suit concerne une fille qui vint au Canada en 1914 à l'âge de 9 ans:

Ethel est demeurée à S...... depuis son arrivée au Canada et elle a donné entière satisfaction. "Si elle se décidait à partir de chez moi," disait sa maîtresse, "je lui donnerais une bonne recommandation. Elle n'éprouverait aucune difficulté à trouver un emploi où elle est connue. Elle est dévouée à ses classes du *Sunday School* et elle possède un diplôme d'assiduité. Son habileté aux travaux d'aiguille est un crédit pour elle—c'est une fille brillante, propre et d'un bon caractère."

Un autre rapport intéressant de notre visiteuse est celui qui concerne R. C., une fillette âgée de 9 ans, de Sheffield:

> " J'ai rencontré Rose avant de me rendre à sa maison et ai fait immédiatement sa connaissance. Nous avons fait une promenade ensemble et causé en route. Elle est très réservée de manières et pleine d'assurance de soi. Elle voit les choses généralement à un point de vue plus grand que le voient les enfants de son âge. Son habileté naturelle devrait la conduire au succès."

Extrait du Toronto *Globe* au sujet de cette jeune fille:

"Le bébé est sauvé, mais la maison est détruite.

"Incendie d'une maison de médecin.

> "Hamilton, le 1er mars.—La résidence du docteur H. a été détruite par un incendie cet après-midi causant une perte d'environ $20,000. Le docteur H. était dans le moment dans le bas de la ville et sa femme était malade au lit et leur enfant reposait dans son berceau. Dès que le feu fut découvert, Madame H. s'est servie d'un extincteur chimique et n'abandonna cette lutte inégale que lorsqu'elle fut elle-même passablement brûlée.
>
> Mlle G., une jeune fille de 16 ans, qui était à dîner lorsque l'incendie fût découvert, se fraya un chemin au travers du feu et de la fumée et sauva le

bébé qu'elle transporta au dehors roulé dans son berceau. Le berceau a été le seul morceau de ménage qui ait été sauvé."

Walter C., âgé de 15 ans, vint au Canada à l'âge de 8 ans.

"Pendant ces sept dernières années Walter a été le seul enfant dans cette maison. Ayant vécu dans une bonne atmosphère il n'a pas contracté de mauvaises habitudes. A la grande satisfaction de son gardien il se développe chez lui cette année un goût très prononcé pour l'école. C'est un garçon au-dessus de la moyenne, et il est très bon."

William D., 13 ans, vint au Canada en 1912. Son patron écrit:

"Le Canada semble pleinement suffire à son bonheur. Il est si occupé du présent qu'il ne parle presque jamais de la vie qu'il a laissée derrière lui. Il donne toutes les promesses de devenir très bien disposé à se plier aux circonstances. C'est notre sixième garçon (d'outre-mer), et s'il est soigneux il sera le plus chanceux de tous. J'aime son visage. C'est notre intention de l'envoyer à l'école plus longtemps que ne l'exige la loi."

Par tout le pays le rapport s'est répandu que l'on voit ces garçons grandir et se développer pour devenir d'utiles et prospères cultivateurs, des sujets remplis de la crainte de Dieu. Plusieurs sont surpris de leurs succès. " Je ne puis me résoudre à y croire; je n'avais pas un sou ni l'espoir d'en avoir lorsque je fis mon entrée dans l'institution d'entraînement en Angleterre, il y a sept ans," disait un de ces garçons.

La situation de ceux qui conduisent leurs propres affaires est par elle-même une preuve suffisante de l'importance, au point de vue national et économique, du mouvement de l'immigration juvénile. Ces jeunes gars par vingtaines sont devenus, grâce à leur travail, des cultivateurs prospères qui eux-mêmes emploient maintenant des garçons qui leur arrivent des mêmes écoles d'entraînement qu'ils ont fréquentées; d'autres travaillent encore sur des fermes et font des économies en vue de s'acheter des terres pour eux-mêmes.

Suivent quelques exemples de cas qu'il convient de mentionner particulièrement:

A. R. fait le dernier versement sur sa ferme, ce qui la dégrèvera de toute hypothèque. Ses opérations lui ont rapporté la somme de $2,600 pour l'année. Il a fait l'acquisition d'un automobile de $1,000.

F. C. a pu acheter la ferme qu'il louait depuis plusieurs années.

M. M. a pris femme et doit s'établir sur une bonne ferme au printemps.

A. W., marié récemment, est établi sur la ferme de son ancien patron.

Il n'est que juste de supposer qu'il y en a un certain nombre qui, après avoir fait leur apprentissage sur la ferme, constatent qu'ils n'ont pas les dispositions voulues pour la culture et essaient de se trouver un emploi plus conforme à leurs aptitudes, comme par exemple:

R. J., qui est inspecteur de locomotives de chemins de fer, et W. H., qui est gérant d'une compagnie de messageries à une station importante.

Dans presque tous les collèges et universités du Canada on trouve de ces anciens immigrants qui suivent des cours dans le but de se qualifier pour l'enseignement. Certains d'entre eux ont atteint des postes importants dans leur profession; l'un est devenu principal d'un collège et un autre est inspecteur d'écoles publiques.

Le tableau suivant indique le nombre d'immigrants juvéniles amenés et établis au pays par diverses organisations au cours du dernier exercice, ainsi que le nombre de demandes reçues par ces agences pour des garçons et des filles au cours de cette même période:

Organisations	Nombre d'enfants amenés au Canada en 1921–22			Demandes d'enfants reçues en 1921–22		
	Garçons	Filles	Total	Garçons	Filles	Total
Dr Barnardo	241	133	374	4,011	6,612	10,623
Macpherson-Birt	89	31	120	595	450	1,045
Association Catholique d'Emigration	196	29	225	600	1,125	1,725
National Children's Home and Orphenage	56	3	59	464	....	464
Fegan	51	....	51	450	....	450
Quarrier	43	5	48	202	184	386
Société de l'Eglise d'Angleterre	26	....	26	*	....	
Armée du Salut	122	128	250	173	183	356
Middlemore	39	16	55	....	....	282
O.S.B.W	....	3	3	....	....	....
"The Coombe", Hespeler, Ontario. (A. C. Pullam)	....	....	....	40	....	40

*Non rapporté.

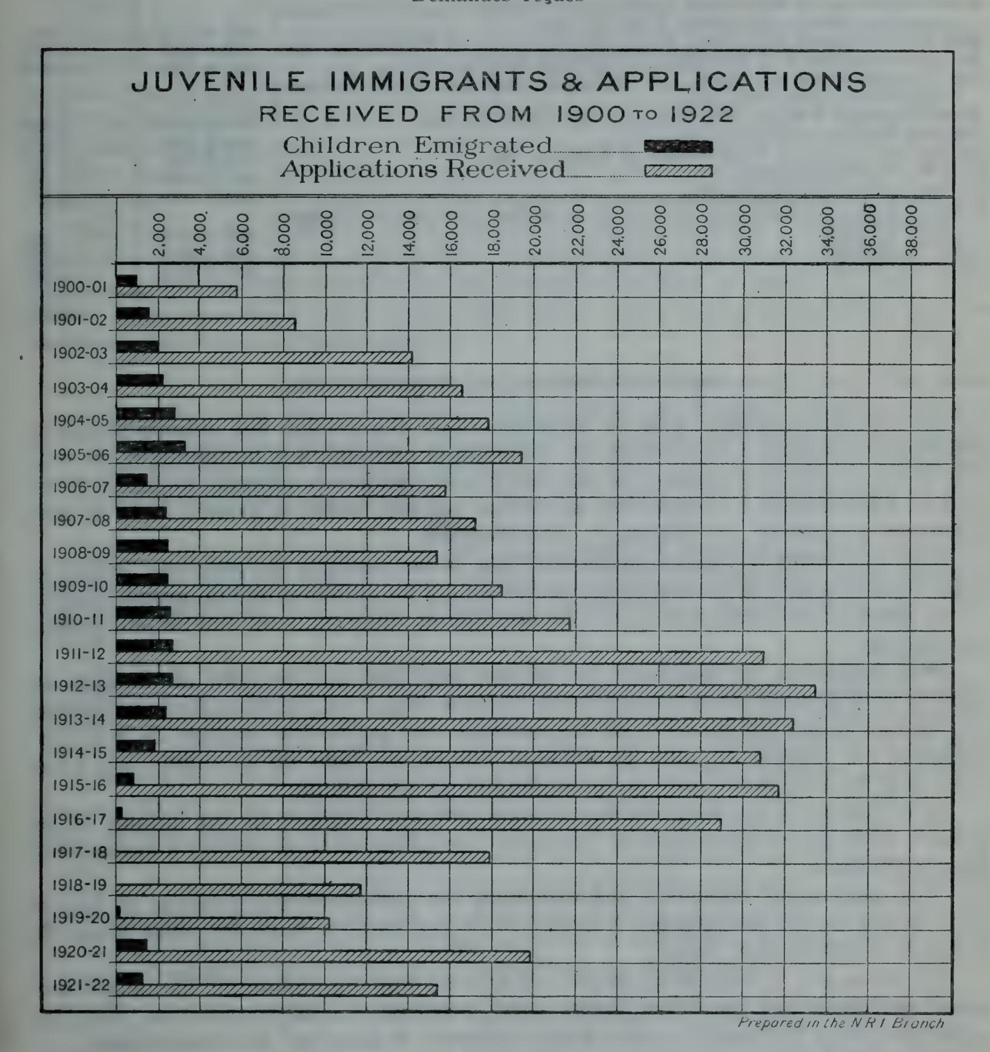
Environ 75 pour 100 de ces enfants sont des garçons et 25 pour 100 des filles, dont les âges varient de 20 mois à 18 ans. La demande pour les garçons et les filles dépasse toujours de beaucoup le nombre d'enfants disponibles, et malgré les efforts tentés par ceux qui s'occupent de ce mouvement pour étendre le champ de leurs opérations on ne peut pas satisfaire cette demande continuelle de garçons de ferme et de domestiques.

IMMIGRANTS JUVÉNILES ET DEMANDES

REÇUS DE 1900 À 1922

Enfants émigrés

Demandes reçues



Chaque année depuis cinquante-quatre ans des organisations philanthropiques ont conduit au Canada des groupes de garçons et de filles, et certaines de ces organisations s'occupent encore de ce travail. Suit un sommaire statistique du développement de ce mouvement:

—	Année	Enfants immigrés
Mlle Macpherson et Mme Birt, Londres et Liverpool (Quartiers généraux canadiens, Marchmont Home, Belleville, Ont.)	1868 à 1921	13,976
Mlle Rye et Eglise d'Angleterre, Niagara-on-Lake, Ont., et Sherbrooke, Qué.	1868 à 1921	3,766
M. (maintenant Sir) J. T. Middlemore, Fairview, Halifax, N.-E.	1873 à 1921	4,915
The National Children's Home and Orphenage (autrefois Dr T. Bowman Stephenson), Hamilton, Ont	1874 à 1921	2,761
Mme Bilborough-Wallace (Marchmont Home, Belleville, Ont)	1878 à 1915	5,529
Cardinal Manning (Ottawa et Montréal)	1880 à 1888	1,403
Dr Barnardo, Toronto, Peterborough et Winnipeg, Man	1882 à 1922	25,456
M. J. W. C. Fegan, Toronto	1884 à 1922	2,798
M. Wm. Quarrier, Brockville, Ont	1890 à 1922	4,074
L'Association Catholique d'Emigration et les sociétés associées, St. Georges Home, Ottawa	1897 à 1922	5,998
L'Armée du Salut	1905 à 1922	820
Agences mineures	1897 à 1922	4,920
Total		76,416

REFUGE DE RÉCEPTION ET DE DISTRIBUTION

Il y a treize refuges pour la réception et la distribution des enfants lorsqu'ils arrivent au Canada. Ces centres sont absolument nécessaires à ce travail et ils sont considérés comme des bureaux de placement pour les jeunes garçons de ferme et les jeunes domestiques. Ces quartiers généraux ont été établis à grands frais et leur maintien occasionne des déboursés considérables.

Les surintendants chargés de la direction de ces instituts ont reçu une formation spéciale en ce genre de travail et leur influence sur les enfants a été un grand bienfait et un précieux encouragement pour les garçons et filles qui sont maintenant établis du ministère.

Des représentants canadiens des sociétés anglaises qui envoient ces enfants au Canada sont chargés de surveiller leurs intérêts. Ainsi ces représentants remplissent les devoirs de parents vis-à-vis de ces protégés tant qu'ils sont chargés de leur surveillance ou jusqu'à ce que les enfants atteignent l'âge de dix-neuf ans. C'est à ces sources qu'il faut s'adresser pour obtenir de ces enfants.

On trouvera à ces endroits des dossiers révélant l'histoire de ces enfants et les progrès faits par eux au Canada. Ces quartiers généraux sont soumis à l'inspection du département.

Ces institutions répondent aux exigences des gouvernements impérial et fédéral dont le but est de sauvegarder le bien-être de ces enfants et de les aider lorsqu'ils viennent s'établir chez nous.

Je crois que la Grande-Bretagne est le seul pays au monde où l'on s'intéresse aussi profondément ou d'une façon aussi pratique à l'instruction, au bien-être personnel et au relèvement moral des enfants qui se trouvent dans la détresse sans qu'il y ait de leur faute, soit par contributions volontaires faites par des particuliers ou par aide de l'Etat. Je pense que l'on réalise que les soins ainsi donnés et les dépenses faites à cette fin sont, considérés au seul point de vue économique, un placement sage et profitable. Il suffit de jeter un coup d'œil sur les diverses classes de la société pour y trouver des personnes d'importance qui sont redevables de leur succès dans une grande mesure aux secours qui leur ont été apportés par les diverses agences susmentionnées.

Pour les Canadiens qui veulent édifier une nation forte, saine et laborieuse, les premières années et la formation de ces enfants sont des choses importantes, car ces enfants émigrés sont appelés à partager les responsabilités des citoyens de ce Dominion. Il est évident que les Canadiens reconnaissent pleinement l'importance d'obtenir des garçons et des filles bien formés, car à mesure que les milliers qui ont complété leur apprentissage sur la ferme vont s'établir à leur propre compte, les demandes d'autres enfants pour remplacer ceux qui partent augmentent tous les ans.

Jusqu'à ces dernières années le Canada était le seul dominion outre-mer où cette émigration était dirigée, mais depuis 1918, ou depuis la cessation des hostilités les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, reconnaissant les avantages à tirer de cet exode de jeunes gens de la mère-patrie ont fait une campagne active de propagande dans les Iles-Britanniques afin d'attirer une forte partie de cette émigration chez eux.

Sir John Kirk, de Londres, Angleterre, qui est mort récemment à Westcott, Surrey, était reconnu comme l'ami des enfants pauvres. Sir John était secrétaire la Société de Shaftesbury; il était aussi une grande autorité en œuvre philanthropique et charitable et encourageait l'immigration juvénile au Canada. Plusieurs garçons, qui sont maintenant des citoyens canadiens prospères, lui sont redevables de les avoir lancés dans la vie. Après avoir visité ce pays et y avoir étudié les conditions de vie, sir John écrivait:

> "Je suis partisan de cette émigration et m'étant rendu compte des bienfaits découlant de la présence d'enfants anglais au Canada, j'approuve ce que la Commission dit à ce sujet. Je crois qu'il est nécessaire d'envoyer les enfants au Canada aussi tôt que possible, car le plus vite ils entreront dans l'atmosphère canadienne le mieux ce sera pour le Canada et pour eux-mêmes."

Les diverses organisations ont choisi avec grand soin les familles et les positions de leurs enfants et, comparativement parlant, il a fallu retourner au refuge de réception pendant l'année très peu de garçons ou de filles qui n'avaient pas donné satisfaction.

Ces enfants sont recherchés depuis longtemps comme apprentis agriculteurs. Ceci est démontré par le fait qu'il y a des centaines de fermiers dans la province d'Ontario qui les emploient depuis trente-cinq ans et plus. Les inspections prouvent que les jeunes gens s'adaptent plus facilement que d'autres nouveaux venus à ces conditions et à ces milieux, et après quelques mois de séjour sur la ferme, la moyenne de ces garçons peut subir avantageusement la comparaison avec n'importe quel autre garçon élevé sur la ferme. Lorsqu'il a terminé son apprentissage, il est en mesure de demander et d'obtenir le salaire d'un homme pour son travail.

On m'a souvent demandé au cours de ces dernières années en quoi consistait le travail exigé de ces garçons par les fermiers. Le rapport suivant d'un visiteur qui s'était rendu particulièrement pour voir le garçon en question est une illustration type du travail accompli par ces garçons sur les fermes canadiennes:

> "Le soir de ma visite, le fermier et son frère furent retardés au champ par suite d'un accident à la lieuse, et la femme demanda à Jack comment on allait faire pour traire les vaches, soigner les bestiaux, etc. 'Bien madame', répondit Jack, 'je trairai les vaches avec vous, et j'aurai fini de soigner le bétail lorsque les hommes arriveront pour le souper.'
>
> "Je les regardai traire les vaches et suivis toutes les opérations. J'ai été surpris de voir Jack écrémer le lait dès que les vaches furent traites, puis courir au fenil jeter le foin en bas pour soigner tout le bétail, et le distribuer dans les différentes crèches 'exactement comme le patron' me fit-il remarquer.

"Ensuite il se hâta d'aller distribuer aux veaux leur ration habituelle de lait écrémé — il soigna les pourceaux — et fit observer combien ils étaient voraces lorsqu'ils faillirent le renverser à son arrivée avec leur nourriture.

"Puis il prépara une litière de paille fraîche pour les chevaux—et en dernier lieu il plaça deux seaux d'eau—ou plutôt de quelque breuvage préparé—afin que les chevaux s'en abreuvent lorsqu'ils reviendraient des champs.

"Je félicitai Jack, non seulement de la célérité avec laquelle il s'était acquitté de ses commissions (un peu plus d'une heure), mais de la prévoyance qu'il avait montrée envers son maître et pour les chevaux, qui avaient trouvé les seaux remplis en arrivant à l'étable. Jack sourit d'une manière inénarrable lorsqu'il accueillit son maître avec ces mots: "Toutes les commissions sont faites". Les hommes épuisés étaient bien soulagés et contents d'apprendre la bonne nouvelle de ce petit garçon, arrivé seulement depuis quatre mois d'Angleterre, et qui, ce soir-là, surpassa tout ce que les hommes avaient jamais pu attendre de lui."

Le profond intérêt que portent au bien-être de ces enfants les diverses organisations et autres en Angleterre, m'a engagé à inclure dans ce rapport un tableau indiquant d'une manière générale, les services rendus par un garçon apprenti au Canada, vu qu'il n'y a pas de doute qu'un tableau sera trouvé intéressant.

A l'âge de 10 ou 12 ans un garçon commence son apprentissage sur la ferme en se rendant généralement utile envers la femme du cultivateur, en faisant de petits travaux, tels que de transporter de l'eau et du bois dans la maison et d'autres soi-disant commissions. Naturellement il va à l'école pendant l'automne et l'hiver et pendant quelques semaines au printemps. A partir de l'âge de 12 ou 13 ans ses fonctions et ses responsabilités augmentent naturellement, vu qu'il sait maintenant ce qu'il a à faire et qu'il se familiarise avec son entourage. Il a aussi appris les noms techniques des instruments aratoires et la routine journalière de la ferme, et on lui a donné la tâche de nourrir les veaux le matin et le soir. A partir de l'âge de 13 à 15 ans il prend soin du jeune bétail et des jeunes porcs, et il nettoie aussi les étables. Entre l'âge de 15 à 17 ans, en plus de l'ouvrage déjà mentionné, il trait un certain nombre de vaches ou il fait fonctionner la machine à traire. Il aide à prendre soin des chevaux et on lui a appris à manier et à conduire une "paire de chevaux de travail tranquilles." En conduisant ces chevaux on lui donne sa première leçon de labourage et on lui assigne un lopin de champ fauché afin qu'il y pratique. Il fait quelques semailles. Il cultive aussi les pommes de terre et la récolte de racines. Pendant la moisson il conduit la moissonneuse et le râteau à foin—travail qui se fait ordinairement par les garçons. Il conduit le chargeur de foin ou aide à charger le foin, il se sert du trident à foin, il met le grain en tas, et plus tard, en meule. Tard dans l'automne il fait la cueillette et l'empaquetage des pommes, la récolte et le chargement des pommes de terre, des panais et des autres récoltes de racines et il aide à faire les labours d'automne lorsque la chose est possible. De sa dix-septième à sa vingtième année il devrait être capable d'accomplir le même travail qu'un homme. S'il est ambitieux, il devrait épargner assez d'argent pendant son apprentissage pour lui permettre de suivre un cours abrégé à une école d'industrie laitière ou à un collège d'agriculture pendant l'hiver, comme un grand nombre d'adolescents d'Angleterre l'ont fait avec grand profit pour eux-mêmes.

Les frais d'habillement des enfants et les taux de leur transport sont pratiquement 50 pour 100 plus élevés qu'ils ne l'étaient les années précédentes. Les organisations étant purement philantropiques et dépendantes de la générosité du public, ont-été obligées de réduire le nombre de leurs groupes dans une mesure très considérable. A part ceci la crise financière en Grande-Bretagne a limité considérablement l'appui sur lequel nous comptions auparavant. Un grand nombre d'anciens immigrants juvéniles, qui sont devenus des Canadiens prospères, reconnaissant l'état des affaires dans leur

pays, ont manifesté le désir d'appuyer ceux qui les avaient aidés quand ils étaient petits dans le besoin et sans aucun ami dans leur mère patrie, et ils ont contribué généreusement à défrayer les frais de l'émigration d'autres enfants en ce pays, et à ce sujet on pourrait mentionner ceci. Le 1er janvier, M. J. W. C. Fegan a reçu le câblogramme suivant de Toronto:

> "Vos enfants de l'autre côté de l'océan envoient quatre mille six cent cinquante dollars comme expression de leur amour et de leur reconnaissance."

DOMINION DU CANADA

RAPPORT ANNUEL

DU

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES INDIENNES

POUR

L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS

1922

(Traduit de l'anglais)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

A Son Excellence le très honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du département des Affaires des Sauvages pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

Respectueusement soumis,

CHARLES STEWART,
Surintendant général des Affaires Indiennes.

OTTAWA.

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I

PARTIE II

ÉTATS TABULAIRES

PARTIE I

RAPPORT

DU

SOUS-SURINTENDANT GÉNÉRAL DES AFFAIRES INDIENNES

POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 31 MARS 1923

RAPPORT DU SOUS-SURINTENDANT GÉNÉRAL

OTTAWA, 15 août 1922.

A l'hon. CHARLES STEWART,
Surintendant général des Affaires Indiennes,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport du département des Affaires Indiennes pour l'exercice terminé le 31 mars 1922.

L'an dernier nous avons publié dans notre rapport un abrégé de l'histoire du département. Cette année, pour y faire suite, nous offrons un bref historique des traités passés par le gouvernement britannique et le gouvernement canadien avec les Indiens, depuis les premiers temps du régime jusqu'à nos jours. Ce sujet est d'actualité puisque l'an dernier nous avons vu l'accomplissement d'un traité qui sera probablement le dernier survenu avec les Indiens du Canada: le "Traité N° 11" couvrant le district de la rivière MacKenzie et les régions avoisinantes.

NOS TRAITÉS AVEC LES INDIENS

Dès le commencement de la colonisation anglaise dans la Nouvelle-Angleterre, la propriété des terres occupées par les Indiens leur était reconnue et des compensations leur étaient données pour la cession de leurs territoires de chasse. La Couronne s'est toujours réservé le droit exclusif de traiter avec les Indiens pour la remise de leurs terres, et cette manière d'agir, laquelle fut confirmée par la Proclamation Royale du 7 octobre 1763, est encore suivie de nos jours.

En 1670, sous le règne de Charles II, des instructions furent données aux gouverneurs des colonies, lesquelles, entre autres choses, mentionnaient que les Indiens qui désiraient se placer sous l'égide des Anglais devaient être bien reçus et protégés.

Pendant tout près d'un siècle, les Indiens les plus intimement associés avec les Anglais furent les Cinq Nations, habitant ce qui est maintenant l'Etat de New-York. Ceux-ci étaient connus sous le nom de "Ligue Iroquoise" qui comprenait au début les Mohawks, les Oneidas, les Cayugas, les Onondagas et les Senecas. En 1715 les Tuscaroras de la Caroline du Nord furent admis dans la ligue, qui prit à cette époque le nom de "Six Nations". Il existe encore plusieurs traités et conventions, datant d'aussi loin que 1664 et passés par les Anglais de la Nouvelle-Angleterre, au temps où le Canada était encore sous le gouvernement de la France.

QUÉBEC

Les Français, au contraire des Anglais, ne reconnurent jamais les titres des Indiens au sol mais les réclamèrent pour la Couronne par droit de découverte et de conquête. Des réserves furent cependant établies de temps en temps pour l'usage des Indiens et celles-ci furent confirmées par les Anglais dans l'article XI des "Articles de Capitulation" signés à Montréal le 8 septembre 1760, lequel se lit, en partie comme suit:

"Les Sauvages ou alliés Indiens de Sa Majesté très chrétienne, de-
"vront être maintenus dans les terres qu'ils habitent, s'ils choisissent d'y

" demeurer; ils ne devront pas être molestés sous aucun prétexte quel " qu'il soit, pour avoir porté les armes et servi Sa Majesté très chrétienne."

Dans les années qui suivirent, des réserves furent créées pour les Indiens dans la province de Québec par autorité d'une loi de la province du Canada, datée du 30 août 1851 (14 et 15 Victoria, Cap. 106.).

LES PROVINCES MARITIMES

Deux des réserves sur l'Ile du Prince-Edouard furent données par des particuliers et la troisième a été achetée par le gouvernement pour les Indiens. Dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, quelques réserves furent créées par le gouvernement provincial avant la Confédération tandis que d'autres ont été achetées par le gouvernement fédéral depuis cette date.

ONTARIO

Presque tout le Haut-Canada a été remis à la Couronne par des traités passés entre le gouvernement et les Indiens, et des réserves d'étendue suffisante ont été retenues à des endroits choisis par les Indiens pour leur usage. En outre des réserves des tribus indigènes, il a fallu réserver du terrain pour les Six Nations, afin de compenser ces Indiens qui vinrent au Canada après la révolution américaine, de la perte de leur territoire situé dans la vallée Mohawk. Ces réserves furent établies le long de la baie de Quinté et de la Grande-Rivière.

Jusqu'en 1818 toute compensation pour leurs terres, soit en marchandises ou en argent, était payée aux Indiens au moment du traité; mais depuis, celle-ci a pris la forme d'une rente annuelle.

Avant l'année 1829, l'habitude était de payer ces annuités en marchandises de la même description, comme présents annuels; par cette pratique les Indiens, ayant déjà reçu un approvisionnement suffisant de vêtements, avaient de fortes tendances à disposer du surplus pour des objets d'utilité immédiate ou attrayants, parmi lesquels la boisson figurait en premier rang.

En 1829, Sir John Colborne désirant supprimer tous les abus causés par ce système et voulant aider la colonisation et la civilisation chez les Indiens, obtint la permission du Secrétaire d'Etat d'appliquer ces rentes à l'érection de maisons et à l'achat de machines aratoires ainsi que de bestiaux pour les membres des diverses tribus qui recevaient de ces rentes et qui étaient disposés à s'établir dans la province; depuis ce temps le paiement des annuités en marchandises a cessé. Le changement a semblé au début soulever du mécontement parmi les Indiens mais fut ensuite généralement approuvé. En moins de deux ou trois ans les colonies de Coldwater, de Narrows, de St. Clair et Munceytown furent établies avec l'aide de ce fonds; plus tard, d'autres établissements se fondèrent ou s'agrandirent de la même façon.

Par ce changement il devint nécessaire de créditer chaque bande, annuellement, du montant de sa rente et de surveiller la dépense de cet argent pour leur profit. Ceci amena la pratique d'admettre la voix consultative des Indiens en ce qui regarde les déboursés faits à même leurs fonds. Le gouvernement n'en a pas abandonné le contrôle, mais exerce encore certaine restriction sur toute dépense inutile ou non appropriée et dirige les entreprises pour leur avantage, mais la pratique générale est de laisser les Indiens déterminer entre eux comment l'argent doit être dépensé en adressant une résolution de leur conseil, au département, couvrant chaque item.

Il y a eu plusieurs remises de terrains pour être vendus ou loués, le produit desquels est placé au crédit des Indiens; il y en a eu d'autres pour des chemins

de fer, des routes, des églises, des écoles, etc., mais les cessions principales ont été faite par des traités et ceux-ci couvrent pratiquement la province entière.

LES VIEUX TRAITÉS DU HAUT-CANADA

Par le traité daté du 15 mai 1786, les Ottawas et les Chippewas cédèrent le canton Anderdon et une partie de Sandwich-Ouest, dans le comté Lambton, ainsi que l'Ile Bois-Blanc située dans la rivière Détroit.

Par le traité du 19 mai 1790, les Ottawas et les Chippewas, les Pottawatomies et les Hurons cédèrent quelques parties des comtés de Kent, d'Elgin et de Middlesex, contenant environ deux millions d'acres de terre, en échange de marchandises d'une valeur de 1200 livres courantes délivrées au moment du traité.

Par le traité du 7 décembre 1792, signé à Navy Hall, les Mississaguas cédèrent les comtés de Norfolk et de Haldimand, et une partie des comtés de Lincoln, Wentworth, Brant, Oxford, Middlesex, Elgin et Welland contenant environ trois millions d'acres de terre.

Cette cession eut lieu afin de rectifier une erreur dans la remise faite le 22 mai 1784.

Dans ce cas-ci la compensation fut de 1,180 livres sterling, 7 shellings, 4 deniers.

Par le traité du 7 septembre 1796, les Chippewas abandonnèrent une partie des comtés de Middlesex, et Oxford, sur le côté nord de la rivière Thames, et reçurent en compensation 800 livres courantes, en marchandises au temps du traité.

Par le traité du 21 août 1797, les Mississaguas abandonnèrent une partie du canton Nelson, dans le comté Halton, contenant environ 3,450 acres en considération de marchandises d'une valeur de 75 livres, 2 shelling, 6 deniers qui leur furent remises au moment du traité.

Par le traité du 22 mai 1798, les Chippewas remirent une partie du comté Simcoe, y compris le port de Penetanguishene et les îles qui y sont situées, pour la somme de 101 livres, qui leur furent payées en marchandises au temps du traité.

Par le traité du 30 juin 1798, les Chippewas cédèrent les îles St-Joseph, Caribou ou Payentanassin, entre les lacs Huron et Supérieur, soit une centaine de milles de circonférence, en considération de marchandises de la valeur de 1,200 livres, cours de Québec, délivrées au temps du traité.

Par le traité du 11 septembre 1800, les Ottawas, les Chippewas, les Powtawattamies et les Wyandotts cédèrent une partie du comté d'Essex, contenant 2,412 acres et un chemin en considération du paiement de 300 livres en marchandises délivrées au temps du traité.

Par le traité du 1er août 1805, les Mississaguas cédèrent les cantons d'Etibocoke, York et Vaughan et une partie des cantons de King, Whitechurch et Markam, dans le comté d'York.

Ceci était la confirmation d'une cession signée le 23 septembre 1787, alors que "diverses marchandises et considérations valables furent données". Dix shellings furent payés au moment de cette confirmation.

Par un traité en date du 6 septembre 1806, les Mississaguas abandonnèrent une partie des comtés Peel et Halton, d'une étendue d'environ 85,000 acres, en considération de marchandises d'une valeur de 1,000 livres, 9 shellings, $1\frac{3}{4}$ deniers livrées au temps du traité.

Par le traité des 17 et 18 novembre 1815, les Chippewas abandonnèrent une partie du comté de Simcoe, contenant environ 250,000 acres, en considération de 4,000 livres payées aux Indiens au temps du traité.

Par le traité du 6 août 1816, les Mississaguas remirent une partie du canton Thurlow, comté d'Hastings, à l'embouchure de la rivière Moira, dans la baie Quinté, contenant environ 428 acres, en considération de 107 livres payées aux Indiens au temps du traité.

Par le traité du 17 octobre 1818, les Chippewas des lacs Huron et Simcoe remirent une partie des comtés de Gray, Wellington, Dufferin et Simcoe, contenant environ 1,592,000 acres, en considération d'une annuité de 1,200 livres payables en effets.

Par le traité du 28 octobre 1818, les Mississaguas cédèrent certaines parties des comtés Wellington, Dufferin, Peel et Halton, d'une étendue d'environ 648,000 acres, connue sous le nom de territoire Mississagua, dans le district Home. La considération en ce cas fut une annuité de 522 livres, 10 shellings; devant être payée en marchandises.

Par le traité du 5 novembre 1818, les Chippewas cédèrent le canton Ryde et des parties des cantons Muskoka, Morrison, Draper et Oakley, dans le district Muskoka; une partie du comté Ontario; les comtés Victoria et Peterborough; et certaines parties des comtés Durham, Haliburton, Hastings et Northumberland, contenant environ 1,951,000 acres, en considération d'une annuité de 740 livres, valeur courante de la province, payable en marchandises.

Par le traité du 28 février 1820, les Mississaguas cédèrent une partie du canton Toronto, dans le comté Peel, contenant environ 2,000 acres en considération de 50 livres en monnaie payée au moment du traité.

Par le traité du 8 juillet 1822, les Chippewas cédèrent une partie des comtés de Middlesex, Lambton et Kent, contenant 580,000 acres, en considération d'une annuité de 2 livres, 10 shellings, en marchandises pour chaque homme, femme et enfant des Chippewas, habitant et réclamant le dit territoire, qui vivront au temps convenu pour la livraison des dites marchandises; durant leur vie respective et à leur postérité pour toujours, pourvu que le nombre des participants n'excède en aucun temps 240, étant le nombre de personnes composant alors la dite nation réclamant et habitant le dit territoire.

Par le traité du 20 juin 1820, les Mohawk de la baie de Quinté cédèrent environ 52 milles carrés, en considération d'une annuité de 2 livres 10 shellings pour chaque homme, femme et enfant, mais ne devant pas dépasser la somme de 450 livres par année.

Par le traité du 28 novembre 1822, les Mississaguas cédèrent certaines parties des comtés Carleton, Lanark, Renfrew, Frontenac, Addington et Hastings, contenant environ 2,748,000 acres en considération d'une annuité de 2 livres 10 shellings en marchandises, pour chaque homme, femme et enfant, pourvu que le nombre de participants n'excède à aucun temps 257, lequel nombre est celui des personnes y ayant droit au moment du traité.

Par le traité du 10 juin 1827, les Chippewas, abandonnèrent certaines parties des comtés Waterloo, Wellington, Huron, Lambton, Middlesex et Oxford, ainsi que tout le comté de Perth, contenant environ 2,182,049 acres en considération d'une annuité de 1,100 livres payable en marchandises.

Ce dernier était la confirmation d'un traité signé par eux-mêmes le 26 avril 1825, mais donnait plus exactement l'étendue du territoire cédé.

Par le traité du 9 août 1836, les Ottawas, et les Chippewas cédèrent leurs droits sur l'île Manitoulin, pour être utilisée à l'avenir comme réserve à l'usage de tous les Indiens.

Par le traité du 25 octobre 1836, les Moravians abandonnèrent leurs terres sur la rive nord de la rivière Thames, contenant environ 2,500 acres, en considération d'une annuité de 600 dollars.

Les rentes accordées aux Indiens en vertu des vieux traités du Haut-Canada furent capitalisées quelque temps avant la Confédération et l'intérêt est placé au

crédit de leurs comptes respectifs et est distribué aux Indiens qui y ont droit semi-annuellement, avec les intérêts dérivés de la vente de leurs terres, forêts, etc.

Par le traité du 8 septembre 1850, qui eut lieu au Sault Ste-Marie, les Ojibwas (ou Chippewas) abandonnèrent le territoire situé sur la rive nord du lac Supérieur, y compris les îles entre la baie Batchewana et la rivière Pigeon, et d'une profondeur allant jusqu'à la hauteur des terres, excepté les réserves mentionnées dans les districts d'Algoma et de la baie du Tonnerre, en considération du paiement immédiat de 2,000 livres et d'une annuité de 500 livres. Si le territoire cédé venait à produire un revenu suffisant, les annuités seront augmentées à une livre, argent courant, pour chaque individu, pourvu que le nombre de participants soit des deux-tiers de leur nombre actuel (lequel est 1,240). Cette augmentation d'annuité fut autorisée par Ordre en Conseil daté du 22 juillet 1875, et les arrérages du surplus payés pour les années 1853, 1854, 1856, 1872, 1873 et 1874.

Par le traité du 9 septembre 1850, les Ojibwas (ou Chippewas) cédèrent les rives est et nord du lac Huron, y compris les îles de Penetanguishene à la baie Batchawana, et d'une profondeur allant jusqu'à la hauteur des terres, excepté les réserves mentionnées dans les districts de Muskoka, Parry Sound, Nipissing et Algoma, en considération du paiement immédiat de 2,000 livres et d'une annuité de 600 livres. Si le territoire cédé venait à produire un montant suffisant, l'annuité sera augmentée jusqu'à une livre, argent courant, pour chaque individu, pourvu que le nombre des participants ne soit que les deux-tiers de leur nombre actuel (lequel est 1,422). Cette augmentation de la rente fut autorisée par Ordre en Conseil du 22 juillet 1875, et les arrérages des surplus payés pour les années 1873 et 1874.

Traité 9

Pendant les années 1905 et 1906, les commissaires Duncan C. Scott et Samuel Stewart, pour le Dominion, et Daniel George MacMartin pour la province d'Ontario, négocièrent un traité avec les Ojibwas et les Crees au nord de la hauteur des terres et obtinrent une cession d'une étendue de territoire décrite dans le traité, contenant environ 90,000 milles carrés aux conditions suivantes:

"Des terres seront réservées pour l'usage des Indiens, dans la proportion d'un mille carré par famille de cinq membres. Une gratuité de huit dollars devant être remise à chaque Indien au temps du traité. Une annuité de quatre dollars pour chaque Indien et l'établissement d'écoles indiennes, là où cela sera nécessaire."

Ce traité fut signé aux endroits et aux dates suivantes:

Osnaburg, le 12 juillet 1905.
Fort Hope, le 19 juillet 1905.
Martins Falls, 25 juillet 1905.
Fort Albany, le 3 août 1905.
Moose Factory, le 9 août 1905.
New Post, le 21 août 1905.
Abitibi, le 7 juin 1906.
Matachewan, le 20 juin 1906.
Mattagami, le 7 juillet 1906.
Flying Post, le 16 juillet 1906.
New Brunswick House, le 25 juillet 1906.
Long Lake, le 9 août 1906.

Les annuités accordées aux Indiens par le Traité Robinson et le Traité N° 9, sont distribuées chaque année aux Indiens y ayant droit.

MANITOBA ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Par le traité du 18 juillet 1817, les Chippewas ou Saulteaux et les Killistine ou Crees abandonnèrent une grande étendue de terre dans le district de la Rivière-Rouge, faisant maintenant partie du Manitoba, pour la colonie de Selkirk, en considération d'une annuité de 100 livres de tabac devant être délivrées à chacune des deux nations. Le comte de Selkirk avait acheté les droits de la compagnie de la Baie d'Hudson sur ce territoire le 21 juin 1811, pour la considération de dix shillings, et certains arrangements et conventions contenus dans un contrat. En 1836, la Compagnie de la Baie d'Hudson racheta tout le territoire des héritiers du comte de Selkirk pour la somme 84,000 livres; les droits des colons qui avaient acheté des terres pendant les années de 1811 à 1836 furent respectés.

Ce territoire fut par la suite inclus dans le Traité N° 1, de 1871.

Par ce traité N° 1 du 3 août 1871, le commissaire en charge du traité, M. Wemyss M. Simpson, obtint des Chippewas et des Swampy Crees la cession d'une étendue de terre (décrite dans le traité) tout en réservant 160 acres pour chaque famille indienne de cinq membres, dans plusieurs endroits, en considération d'une annuité de trois dollars, pour chaque homme, femme et enfant; Sa Majesté consentant à maintenir sur chaque réserve une école pour l'éducation des Indiens.

Par le traité N° 2, daté du 21 août 1871, le commissaire Wemyss M. Simpson obtint la cession des Chippewas une étendue de terre (décrite dans le traité) tout en réservant certains espaces de terrain pour l'usage des Indiens, d'une étendue de 160 acres pour chaque famille de cinq personnes, en considération d'une annuité de trois dollars pour chaque homme, femme et enfant; Sa Majesté consentant à maintenir une école sur chaque réserve pour l'éducation des Indiens.

Par un Ordre en Conseil daté du 30 avril 1875; les traités N°s 1 et 3 furent amendés, en élevant le montant des annuités de trois à cinq dollars avec une somme supplémentaire de vingt dollars par an à chacun des chefs en plus d'un habit tous les trois ans à chaque chef et conseiller.

Cet amendement fut accepté et signé par les Indiens le 23 août 1875.

Par le traité N° 3, (Northwest Angle) en date du 3 octobre 1873, les commissaires, l'hon. Alexander Morris, lieutenant-gouverneur du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, J.-A.-N. Provencher, et S.-J. Dawson, obtinrent une cession des Saulteaux et des Ojibwas, d'une étendue de terre (décrite dans le traité) d'une superficie d'environ 55,000 milles carrés, en réservant certains terrains à l'usage des Indiens, d'une moyenne d'un mille carré par famille de cinq membres, en considération d'un présent de $12.00 pour chaque homme, femme et enfant, et d'une annuité de $5.00 pour chaque Indien. Sa Majesté consent, en outre, de maintenir une école pour les Indiens sur chaque réserve et à fournir aux Indiens pour $1,500 de munition et de ficelle (annuellement), de plus, des machines agricoles et des bestiaux. Chacun des chefs devra recevoir un salaire de $25 par année et les conseillers (au nombre de trois pour chaque bande) $15 par année. Les chefs et conseillers devront recevoir un habit tous les trois ans et une médaille et un drapeau seront remis à chacun des chefs.

Le 9 juin 1874, les Indiens du Lac Seul, et des lacs La Truite et l'Eturgeon signèrent leur adhésion au traité n° 3 (Northwest Angle).

Par le traité n° 4 (Traité de Qu'Appelle), en date du 15 septembre 1874, les commissaires, l'hon. Alexander Morris, lieutenant-gouverneur du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest, l'hon. David Laird, ministre de l'Intérieur et W. J. Christie, obtinrent une cession des Crees et des Saulteaux d'une étendue de terre (décrite dans le traité) aux mêmes termes que pour le traité n° 3, avec l'exception que quatre conseillers ou sous-chefs soient accordés à chaque bande, et la somme annuelle allouée pour munitions et ficelle fixée à $750.

Les adhésions suivantes au traité n° 4 furent signées à:

Fort Ellice, le 21 septembre 1874.
Lac Swan, le 24 septembre 1874.
Lac Qu'Appelle, les 8 et 9 septembre 1875.
Fort Pelly, le 24 août 1876.
Fort Walsh, le 25 septembre 1877.

Par le traité n° 5, (Traité du Lac Winnipeg) daté du 20 et du 24 septembre 1875, à la rivière Berens et à Norway House, les commissaires, l'honorable Alexander Morris et l'honorable James MacKay, obtinrent une cession des Saulteaux et des Swampy-Crees, d'une étendue de terre (décrite dans le traité) contenant environ 100,000 milles carrés.

Les termes de ce traité sont semblables à ceux du traité n° 3.

Les adhésions suivantes au traité n° 5 furent signées par:

La bande du chef Pied-Epais, le 28 septembre 1875.
Les bandes Veine-de-Sang, Grand-Ile, Tête-de-Chien et Jack-Head, le 26 juillet 1876.
La bande des Grands-Rapides, le 4 août 1876.
La bande de la Rivière-Noire, le 27 septembre 1876.
Les bandes du Pas, de Cumberland, et du Lac-à-l'Orignal, le 7 septembre 1876.
De Split-Lake, le 26 juin 1908.
De Nelson-House, le 13 juillet 1908.
De Norway-House, le 8 juillet 1908.
De Cross-Lake, le 15 juillet 1908.
De la Rivière Fisher, le 24 août 1908.
D'Oxford-House, le 29 juillet 1909.
Du lac-de-Dieu, le 6 août 1909.
Du lac-à-l'Ile, le 13 août 1909.
Du Lac-au-Chevreuil, le 9 juin 1910.
Du Fort Churchill, le 1er août 1910.
De York-Factory, le 10 août 1910.

Par le traité n° 6, daté des 23 et 28 août et du 9 septembre 1876, à Fort Carlton, Fort Pitt, et Rivière-Bataille, les Commissaires, l'honorable Alexander Morris, l'honorable James McKay et l'honorable W. J. Christie, obtinrent une cession des Cris des Plaines et des Bois, d'une étendue de terre (décrite dans le traité) contenant environ 121,000 milles carrés.

Les termes de ce traité sont semblables à ceux du traité n° 3.

Les adhésions au traité n° 6 furent signées par les Cris au Fort Pitt, le 9 août 1877 et le 19 août 1878.

Par les Cris, à Blackfoot-Crossing et à Bow-River, le 25 septembre 1877.
Par les Stonies-des-Plaines, le 29 août 1877.
Par les Cris-des-Bois à Carlton, le 3 septembre 1878.
Par les Cris (Michel Calistrois) le 18 septembre 1878.
Par la bande Gros-Ours, le 8 décembre 1882.

Les bandes de Robert et de William Charles signèrent une adhésion au traité n° 6, le 11 février 1889, au Lac-Montréal, et firent cession de terres (décrites dans leur adhésion au traité) contenant environ 11,066 milles carrés.

Les bandes de la rivière Waterhen signèrent leur adhésion au traité n° 6, le 8 novembre 1921.

Par le traité n° 7, (Pieds-Noirs) daté du 22 septembre 1877, à Blackfoot-Crossing, les commissaires du traité, l'honorable David Laird et James F.

McLeod obtinrent une cession des Pieds-Noirs, des Indiens-du-Sang, des Peigans, des Sarcees et des Stonies d'une étendue de terre (décrit dans le traité). Les termes de ce traité sont semblables à ceux du traité n° 3.

Une adhésion au traité n° 7 fut signée par le chef Trois-Taureaux au nom de sa tribu le 4 décembre 1877.

Traité n° 8

Un traité a été conclu le 21 juin 1899, par les commissaires, l'honorable David Laird, J. A. J. McKenna, et J. H. Ross avec les Cris, les Castors et les Chipewayans, par lequel ces Indiens abandonnèrent une certaine étendue de terre (décrite dans le traité) aux conditions suivantes:

"Il sera réservé pour l'usage des Indiens du terrain dans la proportion de 160 acres pour chaque personne.

"Chacun des chefs recevra un présent de $32, chaque conseiller $22, et chaque Indien $12, au moment du traité.

"Chacun des chef recevra une annuité de $25, chaque conseiller devra en recevoir $15, et chaque Indien $5.

"Chacun des chefs devra recevoir une médaille et un drapeau; de plus chaque chef et conseiller recevra un habit tous les trois ans."

Des professeurs devaient être nommés pour instruire les Indiens et des machines agricoles, des bestiaux, des munitions et de la ficelle devaient aussi leur être fournis.

Le traité fut signé aux endroits suivants:

Au Petit-Lac-l'Esclave, le 21 juin 1899.
A la Rivière-la-Paix, le 1er juillet 1899.
A Vermilion, le 8 juillet 1899.
A Fond-du-Lac, les 25 et 27 juillet 1899.
A Dunvegan, le 6 juillet 1899.
A Fort-Chipewayan, le 4 août 1899.
Au lac Wapiscow, le 14 août 1899.

Les adhésions au traité n° 8 furent signées en présence du commissaire J. A. Macrae par les Castors du nord de la Rivière-la-Paix, le 30 mai; la bande du lac l'Eturgeon le 8 juin; les Esclaves du nord de la Rivière-du-Foin, le 23 juin; et par les Indiens du Lac L'Esclave (côté sud) le 25 juillet 1900.

Les Esclaves et les Sicanees du Fort Nelson, C.-B., signèrent une adhésion au traité n° 8 en présence du commissaire H. A. Conroy, le 15 août 1910.

Traité n° 10

Pendant l'année 1906, le commissaire J. A. J. McKenna négocia avec les Chipewayan et les Cris un traité par lequel ils abandonnèrent une étendue de terre (décrite dans le traité) contenant environ 85,000 milles carrés, à des conditions semblables à celles du traité n° 8.

Ce traité fut signé aux endroits suivants:

Ile-à-la-Crosse, le 28 août 1906.
Lac-du-Brochet, les 19 et 22 août 1906.
Lac-Canot, le 19 septembre 1906.

Traité n° 11

Par le traité n° 11, daté du 27 juin 1921, le commissaire H. A. Conroy obtint l'abandon par les Indiens d'une étendue de terre dans le district de la rivière MacKenzie (décrite dans le traité) contenant environ 372,000 milles carrés.

Les conditions de ce traité sont semblables à celles du traité n° 8, et furent signées par les Indiens aux endroits suivants:

A Simpson, le 11 juillet 1921.
A Wrigley, le 13 juillet 1921.
A Norman, le 15 juillet 1921.
A Bonne-Espérance, le 21 juillet 1921.
A Arctic-Red-River, le 26 juillet 1921.
A McPherson, le 28 juillet 1921.
A Rae, le 22 août 1921.

Les annuités accordées par le traité aux Indiens du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest (maintenant Alberta, Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest) sont distribuées chaque année à ceux qui y ont droit.

INSPECTION SANITAIRE

La santé des Indiens a été normale durant l'année dernière. Le département fournit les soins médicaux aux tribus indiennes dans toutes les parties du Dominion, et tous les efforts possibles sont faits pour préserver et améliorer l'état physique des races aborigènes.

Dernièrement on a inauguré une méthode dont l'objet est de donner aux Indiens de l'Ouest un meilleur service médical et prophylactique. Durant les quelques mois derniers, on nomma plusieurs gardes-malades dont le devoir est de visiter les écoles indiennes et d'aller sur les réserves où elles prodiguent leurs soins et leurs conseils. Ces gardes-malades agissent en collaboration avec les agents des Indiens et les officiers médicaux du département, et elles ont fait beaucoup pour l'amélioration de la santé des Indiens. De simples causeries sur l'hygiène, l'alimentation, le travail domestique sont données ci et là, et beaucoup de femmes indiennes acceptent avec reconnaissance les conseils des gardes-malades en ce qui concerne les soins à donner aux enfants. Des examens soignés sont faits et le traitement requis appliqué chaque fois que cela est trouvé nécessaire. Une entrave considérable est créée par le fait que les vieux Indiens sont enclins à placer leur confiance dans les vieux charlatans Indiens et refusent de se faire soigner par des médecins blancs. Cette difficulté est cependant graduellement surmontée, et nous trouvons que les hôpitaux qui sont maintenus sur les différentes réserves sont de plus en plus largement utilisées par les Indiens.

La tuberculose a toujours été une des pires ennemies des Indiens. Le travail d'éducation maintenant entrepris aura, nous espérons, l'effet de diminuer les ravages de cette maladie. Les Indiens ne sont pas seulement instruits par les gardes-malades sur les questions de santé; des secours et des traitements leur sont aussi donnés par des matrones mobiles employées par le département dans ce but. En dehors de leur tâche comme gardes-malades, ces matrones font tous les efforts possibles pour encourager les femmes indiennes, ainsi que leurs jeunes filles, à rendre leurs foyers semblables à ceux des blancs. Au lieu de ne penser qu'au présent, elles apprennent à penser à l'avenir: ainsi, on leur apprend, par exemple, à mettre des fruits et des légumes en conserves pour les mois d'hiver, et on les encourage à cultiver des jardins pour lesquels le département fournit la semence nécessaire. On sent bien que cet enseignement, si simple soit-il, dans l'art de bien vivre, augmenté du dévouement des agents et des officiers médicaux, a fait un bien considérable en ce qui concerne la santé des Indiens.

MODIFICATION À LA LOI DES SAUVAGES.—ÉMANCIPATION DES INDIENS

Les dispositions de la loi, en ce qui concerne l'émancipation des Indiens, ont été modifiées de façon à placer l'initiative d'une telle démarche entre les mains mêmes des postulants par les amendements suivants:

Loi modifiant la Loi des Sauvages:

1. Est abrogé le paragraphe premier de l'article cent sept de la Loi des sauvages, chapitre quatre-vingt-un des Statuts revisés du Canada, 1906, tel qu'édicté par le chapitre cinquante du Statut de 1920, et remplacé par le suivant:

" 107. (1) Sur la demande d'un sauvage d'une bande ou sur la demande d'une bande après un vote de la majorité des membres du sexe masculin de cette bande âgés de vingt et un ans révolus, lors d'une assemblée ou conseil de la bande convoquée à cette fin selon les règlements de la bande, et tenu en la présence du surintendant général ou d'un fonctionnaire, régulièrement autorisé par le Gouverneur en conseil ou par le surintendant général, à assister à ce conseil, le surintendant peut nommer une Commission se composant de deux fonctionnaires du département des Affaires des sauvages et d'un membre de la bande à laquelle ressortissent le sauvage ou les sauvages qui font l'objet d'une enquête pour s'enquérir de l'à propos d'émanciper un ou des sauvages et en faire rapport. Dans les trente jours de la notification de l'avis au conseil, ce dernier nomme le sauvage qui doit être membre de la Commission, et à défaut de cette nomination, le surintendant général fait la nomination. Au cours de cette enquête, il incombe à la Commission de tenir compte de l'attitude du sauvage à l'égard de son émancipation, attitude qui doit influer sur la détermination de la question d'à propos, et d'en faire rapport. Le dit rapport doit contenir une description de la terre occupée par chaque sauvage, de son étendue et des améliorations y effectuées, les noms, âges et le sexe de chaque sauvage dont il est anticipé que les intérêts seront affectés, et tout autre renseignement que le surintendant général peut signifier à cette Commission d'obtenir."

ÉTABLISSEMENT DES SOLDATS INDIENS

La troisième partie de la Loi des Sauvages passée à la session de 1919 confère au sous-surintendant général tous les pouvoirs appartenant à la Commission d'Etablissement des Soldats en ce qui regarde l'établissement des soldats Indiens de retour.

En acquérant un local sur une réserve pour un soldat Indien de retour, le sous-surintendant général n'obtient pour ce colon que la jouissance et l'usufruit d'un tel local, le terrain lui-même demeurant partie de la propriété commune de la bande, dont il ne peut être détaché, excepté selon les dispositions de la Loi des sauvages. En d'autres termes, le département, comme matière de loi, et à part de toutes considérations réglementaires, ne peut acquérir ou conférer le titre pour un terrain dans une réserve.

La Loi des Sauvages telle que modifiée en 1922:

" 197. Le sous-surintendant général peut acquérir, pour un colon qui est un sauvage, du terrain tant dans les limites qu'en dehors d'une réserve des sauvages, et il est autorisé à réserver pour ce colon une partie des terres communes de la bande sans le consentement du Conseil de la bande. Advenant que du terrain soit ainsi acquis ou réservé sur une

" réserve sauvage, le sous-surintendant général a le pouvoir de prendre " ledit terrain en garantie pour toutes avances faites à ce colon, et les " dispositions de la Loi d'établissements de soldats, 1919, en tant qu'elles " sont applicables, s'appliquant à ces opérations. Toutefois, il n'est acquis " ou donné en garantie que l'intérêt seulement que peut avoir un sauvage " en particulier dans ces terres, et ces opérations ne doivent d'aucune " façon affecter l'intérêt que la bande y possède."

L'article suivant du Statut de 1919 est abrogé

" 197. (1) Le sous-surintendant général peut acquérir, pour un colon qui est un sauvage, du terrain tant dans les limites qu'en dehors d'une réserve des sauvages, et il est autorisé à concéder à ce colon un billet d'occupation pour les terres communes de la bande, sans le consentement du Conseil de la bande, et, advenant que du terrain soit acquis ou obtenu pour ce colon dans une réserve des sauvages, le sous-surintendant général a le pouvoir de prendre une garantie, tel que prescrit par la Loi d'établissement des soldats, 1919, et d'exercer tous les autres droits et pouvoirs légaux, relativement à ces terres, nonobstant toutes dispositions contraires de la Loi des sauvages.

(2) Toute pareille concession doit être en conformité des dispositions de ladite Loi d'établissement des soldats, 1919, et de la présente Partie ".

L'ÉTABLISSEMENT DES SOLDATS INDIENS

Le travail concernant l'établissement des soldats Indiens durant l'année passée a été surtout de consolider et d'établir sur une base ferme les prêts déjà accordés, plutôt que d'en faire de nouveaux. De grandes précautions ont été prises pour l'octroi de ces prêts ainsi que le démontre le fait que sur 361 demandes, 190 seulement furent accordées, et ces derniers rencontrent leurs obligations d'une façon très satisfaisante.

Le montant total dépensé jusqu'au 31 mars 1922, s'élève à $368,117.54 réparti comme suit:

Améliorations permanentes:	
Achat de terre, clôture, construction des édifices, etc.. ..	$210,198 47
Bestiaux et outillage:	
Achat de chevaux, vaches, machines, semences, etc.. ..	126,870 69
Remboursements à la Commission d'Etablissement des Soldats et autres..	24,967 68
Dépenses d'administration sur le champ..	6,080 70
Total..	$368,117 54
Les versements faits par les colons indiens s'élèvent à la somme de..	$ 22,106 24
Répartie comme suit:	
Pour améliorations permanentes..	5,673 20
Pour bestiaux et machines..	11,677 73
Intérêts..	4,755 31

La saison agricole de 1921 a été particulièrement mauvaise pour les fermiers, et les colons indiens se sont un peu découragés, ils on tout de même persévéré et cette année promet de les payer pour les efforts accomplis dans les circonstances difficiles du passé.

La mauvaise récolte de l'année passée nous a forcés à fournir une grande quantité de semence et de fourrage au printemps, mais l'apparence encourageante du présent et la confiance qu'ils ont en eux-mêmes font prévoir le succès des fermiers indiens.

Une nouvelle et plus efficace méthode de comptabilité en rapport avec le travail d'établissement des soldats Indiens a été inaugurée par le transport de ce travail dans la branche du comptable en février dernier.

DÉPÔT DES ARCHIVES

La classification des archives dans ce département est un travail d'une importance spéciale, particulièrement à cause de la masse des documents intéressants et de valeur historique, ainsi que des papiers qui se sont accumulés sur les dossiers depuis l'ouverture du premier bureau des affaires indiennes, il y a plus de cent cinquante ans.

Dans les premiers temps il n'y avait aucun classement: Lorsque des lettres étaient reçues, on y répondait puis elles étaient pliées et mises en paquets et rangées par ordre de date. Quelquefois il y avait un brouillon de réponse, d'autres fois une simple remarque sur la lettre indiquait qu'on y avait répondu, et c'est tout.

A la fin du dix-huitième et au commencement du dix-neuvième siècle, le département était divisé; le bureau du surintendant général et du secrétaire était à Montréal, et celui du sous-surintendant général et de l'assistant secrétaire à Fort George (Niagara).

C'est de Niagara qu'est fait mention d'un "cabinet des archives" pour la première fois, dans une plainte formulée en l'année 1800, "qu'il n'y avait ni bureau, ni tablettes, ni combustible."

Durant la guerre de 1812-14, les archives indiennes furent par mesure de sûreté, transportées de Niagara à la frontière, à York, mais le 27 avril 1813, les Américains envahirent York, tous les papiers furent enlevés et jusqu'à présent on n'a pu les retracer.

Après la fermeture du bureau du surintendant général en 1828, le secrétaire du département fut envoyé de Montréal à Québec en 1830, et retourna à Montréal en 1840.

Ce sectionnement du département, le déménagement de ses bureaux, et les changements dans l'administration, qui fut tour à tour réglée par le gouvernement civil et par les autorités militaires, tantôt sous la direction du secrétaire du Gouverneur Général, puis sous celle du département des Terres de la Couronne, enfin sous celle du Secrétaire d'Etat, a amené une grande confusion dans cette masse de papiers.

Sir John Johnson fut nommé surintendant général des Affaires Indiennes en 1782, mais jusqu'en 1821, il n'y eut aucun recueil ou registre de la correspondance de tenu dans son bureau à Montréal.

La présente série de volumes de lettres commence en 1829, et quelques-uns des volumes antérieurs ne sont pas encore classifiés.

Une commission fut nommée "pour faire une enquête sur les affaires, la conduite et l'organisation des divers départements publics de la province du Haut-Canada" et entre autres recommandations dans leur rapport, daté du 1er février 1840, nous lisons:

> "Votre comité soumet que, dans la conduite de son bureau, le surin-"tendant en chef soit obligé de tenir; Premièrement: un livre dans lequel "sera inscrite toute la correspondance du département, avec une table "alphabétique."

Ceci fut l'origine de nos registres de lettres. Au commencement chaque lettre était enregistrée et classée séparément. Puis, par commodité, toutes les lettres se rapportant à un même sujet furent liées ensemble et une note explicative inscrite dans le registre.

Le système actuel de tenir toutes les lettres appartenant à un même sujet, avec les réponses à ces lettres par ordre de date, dans des dossiers avec couverture mentionnant le sujet, fut adopté vers 1870.

Durant l'année dernière, nous avons reçu et enregistré environ 71,668 lettres, réquisitions et rapports, tandis que nous avons adressé environ 23,000 lettres et télégrammes. Ces chiffres, naturellement, ne comprennent pas les lettres circulaires, accusés de réception, lettres accompagnant les chèques ou reçus. Nous reçûmes 1,212 lettres recommandées et 1,460 lettres non-recommandées contenant de l'argent.

En outre de ce travail, des recherches nombreuses furent faites durant l'année parmi les vieux documents tant au département qu'aux archives publiques; celles-ci étant devenues nécessaires pour obtenir certaines dates historiques et pour régler quelques réclamations et disputes.

ÉDUCATION

Il y eut durant l'année, 321 écoles indiennes en opération, soit 250 externats, 55 pensionnats, et 16 écoles industrielles. Dans les états tabulaires, de la deuxième partie de ce rapport, on trouvera une liste des écoles, indiquant la réserve, l'agence et la province où chacune d'elle est située en même temps que le nombre d'élèves dans chaque cas.

Comparativement à l'année dernière, il y a une diminution de 3 externats et de 3 pensionnats, et une augmentation d'une école industrielle. Parmi les pensionnats, le refuge des jeunes filles de Port Simpson et le pensionnat de Sarcee ont été fermés, le premier ayant été incendié n'a pas encore été reconstruit et le dernier est utilisé pour le présent comme hôpital. Une nouvelle école industrielle a été érigée au lac Fraser, pour remplacer celle qui existait auparavant au lac Stuart, qui a été fermée. Plusieurs externats furent fermés à cause du manque d'assiduité des élèves ou du manque de professeurs, cependant, plusieurs écoles de ce genre qui avaient été fermées pour quelque temps, ont été réouvertes et de nouvelles écoles furent établies à différents endroits.

Le nombre d'élèves inscrits durant l'année a été de 13,021; dont 6,605 garçons et 6,416 filles. Ceci en comparaison de l'année précédente, indique une augmentation de 463 élèves inscrits. On a inscrit 7,990 élèves dans les externats, 3,234 dans les pensionnats et 1,798 dans les écoles industrielles.

La moyenne de la présence dans ces trois catégories d'écoles a été de 8,664, ce qui est un peu au-dessous de celle de l'année précédente, alors qu'elle était de 8,723.

Le pourcentage de la présence sur le nombre d'inscrits pendant l'année courante a été de 66.46 soit une diminution de trois pour cent.

En outre des écoles ci-haut mentionnées, il y a environ 130 enfants indiens, dont la plupart sont orphelins, qui sont élevés et éduqués dans des écoles résidentielles privées et publiques, dans l'étendue du Dominion, en plus d'un certain nombre qui fréquentent les écoles supérieures.

Les 321 écoles, comprenant les externats, les pensionnats et les écoles industrielles en opération durant l'année, ont été dirigées sous les auspices suivants: sans domination, 50 externats et 1 école industrielle; catholiques romaines, 85 externats, 32 pensionnats et 9 écoles industrielles; anglicanes, 70 externats, 32 pensionnats et 3 écoles industrielles; méthodistes, 40 externats, 1 pensionnat et 3 écoles industrielles; presbytériennes, 4 externats et 7 pensionnats; l'Armée du Salut, 1 externat.

Des professeurs qualifiés ayant de l'expérience dans l'enseignement sont employés chaque fois qu'il est possible d'en avoir. Dans les vieilles parties des différentes provinces, le plus grand nombre des instituteurs sont parfaitement qualifiés. Dans les écoles situées sur les réserves éloignées il est plus difficile

d'avoir des professeurs possédant leurs brevets. Cependant, la plupart de nos instituteurs qui ne sont pas diplômés, ont toutefois de l'expérience et obtiennent beaucoup de succès par leur travail dans les écoles indiennes.

Les écoles indiennes dans l'Ontario, le Québec, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince-Edouard sont visitées deux fois par an, soit par les inspecteurs de la province ou des écoles séparées ou des écoles publiques, en vertu d'un arrangement convenu avec le département de l'éducation dans chaque province. Dans le Nouveau-Brunswick et la Colombie-Britannique, les écoles indiennes sont inspectées par des officiers nommés par le département. On a dernièrement complété des arrangements avec les départements provinciaux d'éducation pour les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta afin d'utiliser les services de leurs inspecteurs d'écoles pour visiter les écoles indiennes. En outre de ces inspections, les écoles sont soumises à la surveillance des différents agents des Indiens qui sont requis de faire des inspections régulières et de soumettre des rapports.

Le cours d'étude est le même que celui qui est suivi par les écoles provinciales publiques ou séparées de la province où l'école indienne est située et est strictement observé.

Nos maisons d'écoles, généralement, peuvent être favorablement comparées aux écoles des blancs situées dans des conditions similaires, il en est de même du travail fait en classe et de l'ameublement.

De nouveaux édifices, modernes et parfaitement outillés ont été complétés durant l'année aux endroits suivants: une école industrielle pour l'accommodement de 150 enfants au lac Fraser, C.-B.; deux pensionnats pouvant accommoder 80 élèves chacun, l'un à Sechelt, C.-B., et l'autre sur la réserve Gordon, dans la Saskatchewan. La construction d'un nouvel édifice a été commencée à l'Institut Coqualeetza à Sardis, C.-B.

Il y a du terrain de disponible pour l'agriculture et le jardinage à presque tous les pensionnats. Les élèves reçoivent de cette manière des notions générales sur la culture qui leur seront d'un grand secours à leur sortie d'école.

L'habitude de fournir de l'aide aux gradués des écoles a été continuée, dans le but de les encourager à l'agriculture. En sortant de l'école un ancien élève mâle peut obtenir un don de bestiaux, chevaux, instruments aratoires ou de matériaux de construction. Les jeunes filles peuvent recevoir une machine à coudre ou quelques meubles. Durant l'année passée un certain nombre de jeunes filles et de garçons, anciens élèves, reçurent des dons de ce genre pour un montant total de $3,288.69.

Les dépenses encourues pour l'éducation des Indiens à même les crédits parlementaires se sont élevées à $1,363,419.71. Le tableau ci-contre fera connaître en détail les sommes dépensées pendant l'exercice terminé le 31 mars 1922, pour l'éducation des Indiens:

DÉPENSES ENCOURUES DURANT L'ANNÉE SCOLAIRE 1921-1922

Province	Externats	Pensionnats	Écoles Industrielles	Anciens élèves	Voyages et traitements	Tuition	Dépenses pour le transport des marchandises	Divers	Total
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario	23,696 62	60,761 31	72,977 63	382 95	274 75	4,862 39	344 06	3,960 23	167,259 94
Québec	32,701 18	....	....	....	....	1,040 78	149 45	5,955 73	39,847 14
Nouvelle-Ecosse	7,063 03	....	....	....	....	2,462 61	3 75	848 87	10,378 26
Nouveau-Brunswick	9,923 80	....	....	....	597 74	383 99	10 50	2,799 43	13,715 46
Ile du Prince-Edouard	1,065 98	....	....	....	....	....	....	29 94	1,095 92
Manitoba	23,932 39	92,010 71	20,877 76	961 80	....	242 76	1,206 92	8,040 02	147,272 36
Saskatchewan	19,367 34	254,187 70	42,558 18	623 48	1,080 00	100 00	1,734 08	3,128 03	322,778 81
Alberta	2,928 81	103,512 77	39,989 70	821 05	144 50	235 62	1,266 15	2,455 00	151,353 60
Colombie-Britannique	36,335 40	133,043 69	300,439 43	499 41	3,257 65	39 00	688 46	4,340 62	478,643 66
Territoires du Nord-Ouest	904 11	17,969 43	....	....	....	....	155 80	114 20	19,143 54
Yukon	2,248 50	9,546 31	....	....	....	....	91 65	44 56	11,931 02
Total	160,167 16	671,031 92	476,842 70	3,288 69	5,354 64	9,367 15	5,650 82	31,716 63	1,363,419 71

Outre ce qui précède, les diverses bandes indiennes, dont les fonds sont suffisants pour en défrayer les dépenses, ont contribué à la somme de $56,456.99 pour le paiement des traitements des professeurs et le maintien des écoles sur leurs réserves. Pour l'exercice clos le 31 mars 1921, les montants ainsi versés ont été les suivants:

N° du compte	Bande	Intérêt	Capital
		$ c.	$ c.
1	Ojibwas de Batchewana	293 79	
2	Chippewas de Beausoleil	1,148 59	
3	" Nawash	2,821 28	
4	" Rama	1,257 21	
5	" Sarnia	875 92	
6	" Saugeen	2,331 46	
7	" de l'Ile-au-Serpent	370 90	
8	" de la Thames	1,414 40	
9	" de l'Ile Walpole	331 86	5,902 95
10	Bande de Fort William	119 36	
12	" Garden River	1,852 21	
14	" Nipissing	753 09	
15	Ile Manitoulin (non-cédée)	1,994 93	
17	Mississaugas d'Alnwick	1,200 43	
18	" de Crédit	1,037 50	
19	" du Lac-au-Riz	320 85	
20	" du Lac-la-Vase	254 83	
22	Mohawks de la baie Quinté	2,700 27	
23	Moravians de la Thames	1,417 19	
28	Bande de la Rivière Mississauga	34 75	
30	Chippewas de Parry-Sound	626 34	
32	Bande de la Rivière-au-Serpent	659 50	
33	Six-Nations de la Grande-Rivière	17,791 82	
34	Shawanaga	1,041 50	
49	Bande de Témiscamingue	62 00	
50	Bande de la rivière Désert	677 52	
79	Chippewas de Kettle et Stoney Point	1,666 83	
82	Bande du Lac Poisson-Blanc	871 92	
182	Bande Dokis	311 00	
246	Bande de Sheguiandah	675 25	
247	Bande de Sheshegwaning	1,231 28	
248	Bande de South Bay	703 88	
249	Bande de Sucker Creek	535 75	
251	Bande de West-Bay	1,078 63	
		$50,554 04	5,902 95

Les sommes dépensées à même les revenus représentent les dépenses courantes, les traitements des professeurs, et les réparations de peu d'importance, tandis que la somme dépensée à même le capital était pour la construction d'un externat de deux classes avec logement pour le professeur.

BÂTISSES, PONTS, IRRIGATION, ETC.

Edifices.—Les pensionnats d'Alberni et du lac Fraser ont été complétés, et des systèmes d'aqueduc et d'égout ont été installés à ces bâtisses.

Un nouveau pensionnat a été érigé sur la réserve Gordon, Sask. Une partie du nouveau pensionnat à Coqualeetza a été érigée. Des réparations moins importantes ont été faites à plusieurs écoles et dans bien des cas les conditions sanitaires des écoles ont été améliorées.

PONTS, DRAINS, IRRIGATION ET ROUTES

Les travaux suivants ont été exécutés durant l'année fiscale sur les réserves suivantes dans le Dominion du Canada:

Ponts et ponceaux.—Des réparations à des ponts et à des ponceaux ont été faites sur les réserves suivantes: Témiscaming, Qué.; Oka, Qué.; Stella, C.-B.; Thunderchild, Sask.; et à New Credit, Afton, l'Ile Walpole, Ont.

Drains.—Des drains de différents genres ont été construits sur les réserves suivantes: New Credit, Cap Croker, Fort William, Six-Nations et Moravian, dans Ontario, et Caughnawaga dans Québec.

Irrigation.—Des systèmes d'irrigation ont été construits ou sont graduellement prolongés sur les réserves suivantes: Lytton, C.-B.; Pieds-Noirs, Alta.; Cayoosh, C.-B.; et Thunderchild, Sask.

Routes.—On a construit des routes; amélioré et maintenu les routes principales sur les réserves suivantes: Moravian, Ile Barry, Rama, Sarnia, Poisson-blanc, Stony-Point, Sheshegwaning, Rivière Garden, Cap Croker, Alnwick, Baie-Ouest, Ile Christmas, Fort Francis, Rivière Middle, Whycocomagh, Eskasoni, dans Ontario; Norway House, dans Manitoba; Sucker Creek, C.-B.; Doncaster et Caughnawaga dans Québec.

Quais.—Des réparations considérables ont été faites au quai à Bella-Bella, C.-B., et un aqueduc a été installé pour le village indien de Lytton, C.-B.

ARPENTAGE

Voici la liste des principaux arpentages accomplis par la branche de l'arpenteur du département durant l'année fiscale terminée le 31 mars 1922:

NOUVELLE-ÉCOSSE

A cause d'un certain empiètement dont on se plaignait, les limites nord et est de la réserve Millbrook furent retracées.

Une partie de cette réserve connue sous le nom de propriété Creelman a été subdivisée.

La propriété de la Route Lingan dans la réserve Sydney a été subdivisée pour l'usage des Indiens.

NOUVEAU-BRUNSWICK

On a retracé une partie des limites de la réserve de Tabusintac.

QUÉBEC

Un petit morceau de la réserve de Lorette a été subdivisé pour les Indiens.

Un examen préliminaire, sans arpentage, a été fait au lac Barrière dans le but de localiser une réserve indienne dans cette région.

ONTARIO

Une portion de la réserve n° 18-B de Rainy Lake a été subdivisée pour être occupée par les Indiens. Un morceau de terrain additionnel a été mesuré dans le but d'en faire un cimetière pour la réserve Mattagami.

Un arpentage a été fait de l'île Snake, dans le lac Simcoe.

Une portion du lot n° 27, bloc B, dans l'île Walpole a été subdivisée en lots pour des résidences d'été.

Le terrain de l'église Mohawk à Brantford a été arpenté.

Saskatchewan

La partie non cédée de la réserve Mistawasis a été subdivisée pour l'usage des Indiens.

La partie non cédée de la réserve du lac Muskeg a été également subdivisée pour l'usage des Indiens.

Une portion de la réserve Muscowequan a été subdivisée pour être vendue et une évaluation du terrain a été faite.

Une réserve a été choisie par sections et fractions de sections au lac Chitek pour les membres de la bande du lac Witchekan qui résident au lac Chitek.

Un arpentage a été fait d'une parcelle de la partie cédée de la réserve du lac La-Pêche et aussi d'une portion de la réserve même qui a été cédée.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les limites nord et est de la réserve Lac-Long n° 5 ont été retracées.

La partie remise de la réserve Scowlitz n° 1, a été subdivisée en lots de fermes.

Une petite portion de la réserve Slash n° 1, a été cédée et arpentée.

La limite nord de la réserve Ruby Creek n° 2, a été retracée.

Une portion de la réserve de la rivière Campbell n° 11, a été cédée et arpentée.

TERRES ET FORÊTS

TERRES

Les ventes de terrains cédés, qui ont été arpentés, sont indiquées dans les états tabulaires apparaissant dans la seconde partie de ce rapport. Durant l'année écoulée, 5.804.43 acres ont été vendues, rapportant la somme de $58,-207.46. Le nombre de titres accordés pendant l'année finissant le 31 mars, a été de 300 et les concessions de la Couronne se sont élevées au total de 33, et des rapports relatifs à ces concessions ont été préparés et adressés aux régistraires des comtés et districts dans lesquels les terres patentées étaient situées, et quatre rapports ont été adressés au Secrétaire Provincial d'Ontario concernant les terres patentées dans cette province.

BILLETS DE LOCATION

Des billets de location conférant des titres selon les prévisions de la loi des Sauvages, à des propriétaires individuels, pour des terrains situés sur des réserves, ont été émis au nombre de 65 durant l'année et le 31 mars dernier, il y avait 2,454 de ces billets de location en cours.

BAUX

Selon les prévisions de l'article 11 des règlements concernant la disposition des terres indiennes, des baux au nombre de 98 ont été émis en triplicata à des blancs, à la demande des propriétaires indiens. Il y avait 1,322 de ces baux en date du 31 mars.

ÉMANCIPATION

Durant l'année fiscale maintenant terminée 98 indiens chefs de familles dont le nombre des membres comprenant hommes, femmes et enfants s'élevait au total

de 307, ont été émancipés selon les prévisions de l'article 122-A de la loi des Sauvages. Le nombre total des Indiens émancipés jusqu'au 31 mars 1922, en vertu de l'article en question, est de 487.

BOIS

La coupe du bois sur les réserves indiennes dans l'étendue du Dominion, durant le cours des permis de la saison 1921-22, a été beaucoup moindre que pendant l'année précédente à l'exception de certaines réserves dans la province de la Colombie-Britannique.

Dans l'est du Canada, la coupe a été approximativement 40 pour cent en-dessous de l'année 1920-21, mais la coupe totale pour tout le Dominion a été un peu plus élevée, à cause de la quantité de pin jaune, d'épinette et de cèdre de la Colombie-Britannique qui accuse une augmentation de 400 pour cent sur l'année précédente.

Les conditions générales dans le commerce du bois étaient si décourageantes l'an dernier dans l'est du Canada, qu'il y eut peu d'activité, et en conséquence il a fallu renouveler plusieurs licences, en vertu de la clause relative au chômage.

La quantité de bois coupé sur les réserves indiennes durant l'année, avec licence et avec permis a été comme suit:

Sapin (Douglas)	pieds	9,104,970
Pin (jaune)	"	15,653.325
Pin (blanc)	"	1,977,516
Pin (rouge ou de Norvège)	"	504,711
Pin (gris)	"	572,787
Epinette (différentes espèces)	"	8,053,135
Pruche (est)	"	2,347,096
Pruche (ouest)	"	3,496,629
Cèdre (blanc et rouge)	"	2,820,963
Tamarack	"	66,950
Sapin baumier	"	122,203
Erable	"	876,737
Hêtre	"	861,479
Frêne	"	3,330
Orme	"	167,865
Bouleau	"	387,947
Chêne	"	4,224
Tilleul	"	54,076
Peuplier	"	393,510
Cotonnier	"	115,122
Bois de cordes	cordes	11,852
Bois de pulpe	"	18.231
Billes à bardeaux	"	5,927
Bois à estacade	pds cubes	32,830
Traverses	"	31,861
Pôteaux	"	5,569
Piquets	"	2.603

La quantité totale de bois coupé pour être vendu, calculée en mesure de planche, a été d'environ soixante-cinq millions; en plus de cette quantité, les Indiens ont coupé eux-mêmes, environ neuf millions (mes. pl.) de pieds de bois pour construire leurs maisons et clôtures, ainsi que 18,000 cordes de bois de chauffage pour leur usage domestique, ainsi qu'une grande quantité de bois de toutes espèces, non contrôlée, pour la fabrication indigène des raquettes, manches de haches, bâtons de hockeys et de paniers.

La vente de bois debout sur les réserves a été discontinuée étant donnée les bas prix offerts, et nous avons considéré qu'il était de l'intérêt des Indiens d'attendre un meilleur moment pour disposer de leur bois. Cependant, dans certains cas où les Indiens demandèrent au département de leur permettre de vendre leur

bois afin de subvenir à des besoins immédiats, la vente fut permise selon les règlements établis, dans les cas suivants:

Partie de la réserve Rama	600	plus droits
Réserve Kwatlena	400	dépôts et royauté
Réserve Shoal Lake n° 28	8,000	allocation plus droits
Réserve Maniwaki	800	allocation plus droits
Réserve Ile Perry	1,000	dépôts plus royauté
Total	$10,000	

Argent reçu durant l'année:

Allocations et dépôts	$ 52,700 00
Droits de coupe (licences)	65,393 62
Droits de coupe (permis)	9,474 88
Loyers et droits	2,998 45
Intérêts	9,433 25
Droits d'empietements	946 38
Total	$140,946 58

Il y avait quarante-cinq licences en cours le 30 avril 1922, ce qui fait cinq de plus que l'année dernière, onze nouvelles licences ayant été émises et six des anciennes licences furent cancellées ou périmées.

On a fait l'évaluation du bois sur sept réserves durant le cours ordinaire des travaux de l'administration, et le résultat a été ajouté à la consignation des ressources naturelles des Indiens du Canada qui est en voie de préparation.

La protection forestière comprenant: la destruction des rebus, l'élimination des dangers du feu, une utilisation plus soignée du bois, le sauvetage du bois infesté, piqué ou brûlé, et une protection adéquate des forêts, a été dirigée sur un grand nombre de réserves.

Une compensation s'élevant au montant de $12,500 a été payée par la compagnie Granby, C.-B., pour la destruction du bois sur certaines réserves appartenant à la bande Kincolith, due à l'action des émanations vaporeuses de soufre provenant de la fonderie de Anyox; et des mesures ont été prises afin que les Indiens de la réserve Mattagami, Ont., ne subissent aucune perte causée par l'inondation des limites riveraines de leur réserve à cause de la surélévation du niveau de l'eau due à la construction de la digue Kenogamisee pour la compagnie Northern Canada Power.

Comme mesure de secours en faveur de plusieurs Indiens, afin de leur permettre de se soutenir durant la période de chômage, le département a renoncé au remboursement des droits de coupe faite en vertu de permis, et dans un cas spécial—réserve de Ristigouche, P.Q.—le département a entrepris de fournir de l'emploi, en achetant le bois de pulpe coupé par les Indiens, avec l'intention de le garder jusqu'à ce que les conditions du marché permettent de réaliser un profit raisonnable.

La distribution de l'argent accumulé durant la période de la hausse sur le bois, a été faite dans diverses bandes d'Indiens afin de les aider à améliorer leur situation; la somme de $19,050 a été dépensée pour cette fin.

SOMMAIRE DES AFFAIRES INDIENNES DANS LES DIVERSES PROVINCES, BASÉ SUR LES RAPPORTS DES AGENTS ET DES INSPECTEURS DU DÉPARTEMENT POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1922.

L'administration locale des terres des Indiens sur les réserves disséminées dans toute l'étendue du Dominion, se fait par l'intermédiaire des agences du département dont le nombre total est de 114. Le nombre de bandes d'Indiens comprises dans chaque agence varie d'une à plus de trente. Le personnel d'une agence comprend généralement un certain nombre de membres en sus de l'agent, tel qu'un médecin, un commis, un instructeur agricole, une directrice ambulante, un constable, un garçon de ferme, etc., suivant les besoins spéciaux de chaque agence.

Dans plusieurs agences de peu d'importance, et dans les anciennes provinces là où les Indiens sont plus avancés, le travail est comparativement léger et un agent unique constitue tout le personnel requis. Les travaux des agences sont révisés par les inspecteurs du département, chaque inspecteur ayant soin d'un certain nombre d'agences.

ONTARIO

Agences.—Les agences suivantes se trouvent dans la province d'Ontario: Alnwick, baie de Quinté, Cap Croker, Chapleau, Chippewas, Muncees et Oneidas de la Thames, Christian Island, Fort Frances, Iles Georgia et du Serpent, Lac Doré, Gore Bay, Kenora, Lac Supérieur, (division est et ouest), Manitowaning, Mississaguas du Crédit, Moravians de la Thames, Parry Sound, Rama, lacs au Riz et la Vase, Sarnia, Saugeen, Scugog, Six-Nations, Sturgeon Falls, Thessalon et Ile Walpole.

Origine des tribus.—La grande majorité des Indiens de l'Ontario sont des Ojibwas et appartiennent à la tribu des Algonquins. Les Onéidas de la Thames, les Mohawks de la baie-de-Quinté, les Mohawks du district de Parry Sound et les Six-Nations de Brantford sont de la tribu des Iroquois. Il existe une bande de Pottowatamis à l'île Walpole et les Delawares à l'agence Caradoc; ces derniers appartiennent à la tribu des Algonquins.

Occupations.—Les Indiens de l'ouest et du centre de l'Ontario se livrent à l'agriculture sur une grande échelle. Les réserves sont généralement bien situées pour la culture et les travaux des instructeurs mobiles ont amené une amélioration constante dans les méthodes employées et les résultats obtenus. Le succès que les soldats de retour ont obtenu dans cette province est surtout remarquable et ceux-ci forment rapidement des groupes prospères.

Pendant les mois d'été les Indiens trouvent une source de profits dans leur emploi comme canotiers et comme guides. Beaucoup d'entre eux sont occupés à diverses industries et à différents travaux; d'un autre côté, les compagnies de chemins de fer et de navigation en emploient un grand nombre. Règle générale, ils font d'excellents bûcherons et un grand nombre travaillent dans les chantiers Il y a encore un excellent marché pour les raquettes, les canots, les mocassins et ceux-ci sont d'habitude fabriqués par les autres membres de la tribu qui restent à la maison.

Les femmes ont aussi de nombreuses sources de revenus: les unes sont employées comme domestiques, d'autres subviennent à leurs besoins en fabriquant

des paniers et autres objets de fantaisie. Dans certains district la cueillette des fruits est importante et leur rapporte des bénéfices considérables.

Santé.—La santé des Indiens de l'Ontario a été bonne durant l'année passée. Cependant, la tuberculose est encore leur pire ennemie, mais les efforts du département durant la dernière décade pour enrayer cette maladie, ont rapporté leurs fruits car le nombre de cas a été considérablement moindre cette année que pendant les années précédentes.

Habitations.—La grande majorité des Indiens de l'Ontario possède des maisons très confortables et pouvant soutenir avantageusement la comparaison avec celles des blancs avoisinants. Plusieurs d'entre eux sont propriétaires de maisons en brique ou en pierre, mais dans les régions éloignées, les vieilles huttes en billots existent encore en grand nombre.

Dans les districts les plus peuplés les Indiens ont suivi l'exemple des blancs et leurs maisons ainsi que les bâtiments de leurs fermes ont tout le confort possible et sont d'excellente construction.

Nouvel Ontario.—Dans les parties éloignées de l'Ontario, la chasse et la pêche sont encore les seuls moyens d'existence des Indiens. Les fourrures ont été très rares et en conséquence les prix ont été très élevés. La pêche a toutefois été moindre cette année à cause du manque de marché et de la baisse des prix. Leur emploi comme guides et comme canotiers pendant les mois d'été a considérablement augmenté leurs revenus. Quoique l'agriculture ne soit pas développée sur une grande échelle, un bon nombre de bandes cultivent les pommes de terre et les légumes en grande quantité. Les Indiens sont par nécessité plus ou moins nomades et en conséquence, habitent presque toute l'année sous des tentes. Ces conditions changeront cependant avec la pénétration de la civilisation.

Leur santé a été assez bonne, quoiqu'ils soient sensibles à la tuberculose.

QUÉBEC

Agences.—Les agences suivantes sont comprises dans la province: Bécancour, Bersimis, Caughnawaga, Lac Saint-Jean, Lorette, Maria, Oka, Rivière Désert, Ristigouche, Sept-Iles, Saint-Francis, Saint-Régis, Temiskaming et Viger.

Origine des tribus.—Les principales tribus qui se trouvent dans Québec sont les Iroquois à Caughnawaga, au lac des Deux-Montagnes et à Saint-Régis; les Hurons de Lorette proviennent également de souche iroquoise; les Montagnais qui appartiennent aussi à la famille des Algonquins, à Bersimis, Mingan, lac Saint-Jean et Sept-Iles; les Abénaquis, également de souche algonquine à Bécancour et Saint-François; les Micmacs aussi de souche algonquine à Maria et Ristigouche; et les Malécites, de la famille des Algonquins, à Viger.

Dans les districts agricoles de la province, les Indiens font preuve de beaucoup d'ingéniosité dans l'agriculture et l'horticulture; on y remarque une amélioration appréciable quant à leurs méthodes. Dans la péninsule de Gaspé et les régions adjacentes, les Indiens travaillent surtout dans les chantiers et les scieries, mais sur la côte nord du golfe ils font la pêche, la chasse au fusil et au piège, et ces métiers sont encore leur principale source de revenus. Dans le nord de la province, la coupe du bois est leur principale occupation. Une des industries les plus importantes des Indiens du Québec est la fabrication des paniers et plusieurs de ces Indiens passent les mois d'été dans les endroits de villégiature pour y vendre ainsi que leurs paniers, des bâtons de crosse, des raquettes, des mocassins et autres objets de fabrication indigène, aux touristes. Quelques

Indiens, plus particulièrement dans le district du Saguenay, s'emploient comme guides et canotiers.

Santé.—Généralement parlant, la santé des Indiens dans Québec a été bonne durant l'année dernière.

Habitations.—Dans les parties anciennement colonisées de la province, les Indiens possèdent un bon nombre d'excellentes maisons construites de briques et de pierres. D'habitude ces maisons sont fort bien bâties, confortables et hygiéniques. Dans les districts reculés, où la chasse au fusil et le trappage sont encore leurs principales occupations, les Indiens vivent nécessairement dans des tentes pendant la plus grande partie de l'année.

La Côte Nord.—Le long de la côte nord du golfe Saint-Laurent, les Indiens ont pris un intérêt marqué dans les pêcheries. A Mingan, Natashkwan, Romaine, Sainte-Augustine et Moisie, la pêche se fait sous la surveillance du département. Le saumon et la morue sont les principales sortes de poissons mises sur le marché et les Indiens en retirent des revenus considérables. Le sol n'est pas propice à la culture intensive, toutefois, il y a des Indiens qui possèdent de beaux jardins.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Agences.—Il y a trois agences dans la province du Nouveau-Brunswick, celle du nord-est située à Buctouche, celle du nord située à Perth, et l'agence sud-ouest à Fredericton.

Origine des tribus.—La majorité des Indiens du Nouveau-Brunswick appartiennent à la race Micmac qui est de souche algonquine. On y trouve en outre quelques bandes de Malécites aussi de souche algonquine.

Occupations—Dans la division nord-est les Indiens sont principalement employés à la pêche, la chasse au fusil et à la trappe. Il se fait aussi un peu d'agriculture et les Indiens s'appliquent d'avantage à la culture. L'industrie du bois donne de l'ouvrage à un grand nombre d'Indiens qui sont devenus très habiles dans les chantiers, dans le flottage sur les rivières et le travail dans les scieries. Dans les régions du nord il se fait peu d'agriculture et les Indiens s'engagent généralement comme garçon de ferme. Dans la division sud, ils se suffisent à eux-mêmes principalement par la fabrication et la vente d'objets de fantaisie.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Agences.—Les agences suivantes sont comprises dans la province de la Nouvelle-Ecosse: Yarmouth, Digby, Annapolis, Queens, Shelburne, Lunenburg, Kings, Halifax, Cumberland, Colchester, Pictou, Richmond, Victoria, Inverness, Antigonish, Guysboro, deux dans le comté de Hants (Windsor et Shubenacadie) et deux dans le comté du Cap-Breton, (Eskasoni et Shubenacadie).

Origine des tribus.—Les Indiens de la Nouvelle-Ecosse sont des Micmacs d'origine algonquine.

Occupations.—La majorité des Indiens de la Nouvelle-Ecosse se livrent à l'agriculture; ils produisent surtout du foin et des plantes potagères, mais peu ou point de grain. Ils possèdent quelques chevaux et des bestiaux. Quand ils ne sont pas occupés sur leurs fermes, ils trouvent de l'emploi comme garçons de ferme ou bien fabriquent des paniers et des articles en bois de différents

genres. La coupe du bois fait vivre plusieurs d'entre eux tandis que d'autres sont employés comme guides ou comme canotiers. La chasse et la trappe deviennent de moins en moins profitables et le temps est peut-être proche où ces industries disparaîtront complètement. Les Indiens s'adonnent de plus en plus à la pêche et aux industries qui en dérivent; le département les encourage beaucoup à persévérer dans cette voie.

Santé et hygiène.—La santé des Indiens en général a été bonne dans cette province durant l'année. Aucune épidémie ne s'est produite parmi eux. La tuberculose fait encore plusieurs victimes chez eux, mais moins cependant, qu'auparavant. L'Hygiène est fort bien observée par la plupart d'entre eux, et ils comprennent maintenant l'importance de la propreté et de l'air pur pour les préserver des maladies et renforcir leur santé.

Habitations.—A part quelques exceptions, les Indiens de la Nouvelle-Ecosse habitent dans des maisons construites en bois, bien finies à l'extérieur, mais d'un intérieur quelque fois primitif. Chaque groupe, cependant, compte quelques maisons qui sont confortables sous tous les rapports. Les autres constructions appartenant aux Indiens—granges, hangars, etc.—sont généralement en bois.

ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Agences.—Une seule agence suffit aux besoins du département pour cette province, la population totale indienne n'étant que de 292.

Origine des tribus.—Les Indiens de cette province appartiennent tous à la tribu des Micmacs, de la famille des Algonquins.

Occupations.—Peu d'Indiens dans l'Ile du Prince-Edouard se livrent à l'agriculture. Leur principale industrie est la fabrication des paniers et la pêche. La pêche des huîtres, qui avait complètement manquée depuis quelques années, est redevenue prospère et a contribué largement à leurs revenus.

MANITOBA

Agences.—Les agences suivantes sont situées dans la province du Manitoba: Fisher-River, Clandeboye, Norway-House, Griswold, Portage-la-Prairie et Manitowapah, Le Pas et Birtle.

Origine des tribus.—La majorité des Indiens du Manitoba appartiennent à la race des Ojibwas de la famille des Algonquins. On rencontre des bandes de Cris Swampy aux agences de Norway-House et Fisher-River et dans le district de York-Factory; ceux-ci sont encore de la famille des Algonquins. Les Indiens installés dans l'agence de Griswold sont des Sioux; on trouve de ces derniers encore sur les agences de Birtle et Portage-la-Prairie. Il existe une bande de Chipewyans à Fort-Churchill qui appartiennent à la famille des Athapascans.

Occupations.—Les réserves dans le Manitoba, propices à l'agriculture sur une grande échelle sont situées dans les agences de Birtle, Griswold et de Portage-la-Prairie. Sur certaines réserves durant les deux dernières années les moissons ont été en-dessous de la moyenne et les Indiens se sont un peu découragé de leur culture, mais d'une façon générale, la situation est restée satisfaisante.

Dans les agences du nord de la province, les occupations des Indiens sont la chasse au fusil et au piège, mais la pêche est devenue de plus en plus importante pendant les quatre ou cinq dernières années, et a rapporté des bénéfices considé-

rables. En même temps que le marché pour le poisson s'est agrandi, la fourrure est devenue rare et les prix ont augmenté en conséquence. Tous les Indiens du nord sont des canotiers et des guides experts; beaucoup d'entre eux trouvent de l'emploi comme tels, ou travaillent pour les compagnies de transport et les commerçants de fourrures.

Dans les districts du sud, lesquels sont plus peuplés, les jeunes gens trouvent de l'ouvrage comme journaliers et à cause du prix élevé des gages, sont devenus très prospères. Les femmes indiennes font des travaux à l'aiguille, des paniers, etc., pour lesquels elles trouvent un marché tout préparé.

Santé.—La santé des Indiens, à travers cette province a été bonne, de fait, il y a une amélioration très sensible, sous ce rapport. Une manière de vivre plus hygiénique, des maisons plus confortables et des revenus plus sûrs sont pour beaucoup dans ce changement. Les maisons sont non seulement plus confortables mais aussi de meilleure construction; d'habitude elles sont bien meublées et les Indiens vivent avec aisance. Quoique dans le nord la vie errante des Indiens ne leur permette d'autre type d'habitation que la vieille hutte en billots, même celle-ci a été transformée et dans certains cas elle a été remplacée par des maisons en charpente bien appropriée.

SASKATCHEWAN

Agences.—Les agences suivantes sont situées dans la province de la Saskatchewan: Assiniboine, Battleford, Carlton, Crooked Lake, Duck Lake, Moose Mountain, Onion Lake, Pelly, Qu'Appelle et Touchwood Hills.

Origine des tribus—Les tribus les plus nombreuses que l'on rencontre parmi les Indiens de la Saskatchewan sont les Ojibwas, les Cris Swampy et les Cris des Plaines qui sont tous de la grande famille des Algonquins. En outre, on trouve des Sioux sur les agences de l'Assiniboine, de la Montagne de l'Elan (Moose Mountain), Qu'Appelle et de Carlton, ainsi que sur la réserve de Moose Woods. Dans l'agence du Lac-à-l'Oignon, il y a une bande de Chipewyans qui sont de souche athapascane. Il y a encore quelques Chipewyans dans le district de l'Ile-à-la-Croix.

Occupations.—Les principales occupations des Indiens de la Saskatchewan sont l'agriculture mixte et l'élevage des bestiaux. L'attention toute spéciale que le département a porté à ces Indiens a eu pour effet d'améliorer leurs méthodes de culture et par conséquent leurs récoltes, ce qui a contribué à augmenter considérablement leurs revenus. La plupart d'entre eux possèdent des machines de première classe. Ils ont, règle générale, des bestiaux de première qualité et des maisons confortables.

Dans les districts éloignés, la chasse au fusil et au piège est encore leur principale source de revenus et le sera jusqu'à ce que la civilisation ait atteint leurs territoires de chasse.

Santé.—La santé des Indiens de la Saskatchewan a été généralement bonne, ce qui indique une amélioration sensible sur les années précédentes. Le département a créé cette année une institution de gardes-malades, avec son bureau de direction à Régina; ces gardes-malades pourront être appelées sur n'importe quelle réserve au besoin. Il faut espérer qu'avec une attention constante et qu'en instruisant les Indiens, leur santé continuera à s'améliorer comme dans le passé.

Habitations.—Les maisons indiennes sur les réserves où l'agriculture se développe, sont généralement construites en bois de charpente. Les autres bâti-

ments sont d'ordinaire en billots, mais les constructions récentes sont mieux faites qu'auparavant.

ALBERTA

Agences.—Les agences suivantes sont situées dans la province de l'Alberta: Blackfoot, Blood, Edmonton, Hobbema, Peigan, Saddle Lake, Sarcee, Stony et Lesser Slave Lake.

Origine des tribus.—Les Indiens de l'Alberta sont d'origine algonquine, à l'exception des Sarcee près de Calgary, des Castors et des Esclaves de l'agence du Petit Lac à l'Esclave, (Lesser Slave Lake), lesquels sont des Athapascans, et la bande de Paul dans l'agence d'Edmonton, qui sont de souche iroquoise et des Stonies qui sont des Sioux. Les Algonquins de l'Alberta comprennent la nation des Pieds-noirs (Blackfoot), laquelle est subdivisée dans les agences Blackfoot, Blood et Peigan; on trouve des Cris des Plaines au Petit Lac des Esclaves, à Saddle Lake et à l'agence Hobbema; il y a une bande d'Ojibwas au lac Moberly dans l'agence du Petit Lac des Esclaves.

Occupations.—Les occupations principales des Indiens de l'Alberta sont l'agriculture et l'élevage des bestiaux. Sur la réserve des Pieds-Noirs au délà d'une centaine de fermiers indiens ont des comptes d'épargnes dans les banques. Presque toutes les réserves dans les districts colonisés de la province ont de grands troupeaux de chevaux et de bestiaux.

Dans les parties du nord de la province, la chasse au fusil et au piège est encore leur seule source de revenus; il n'y a presque pas de culture. La construction de bateaux sur les rivières de la Paix et Athabasca ainsi que les chemins de fer se rendant à Peace River Crossing et au Fort McMurray ont fait diminuer considérablement les gages des Indiens qui font le trafic pour les compagnies de transport ainsi que pour les commerçants de fourrures. Cependant, le prix des fourrures a été plus élevé que pendant les années passées.

Bâtisses dans la partie sud de la province.—Les maisons d'habitation et les bâtiments sur les fermes sont d'excellentes constructions; sur presque toutes les réserves où l'agriculture est développée sur une grande échelle, les Indiens possèdent des habitations modernes, bien bâties et confortables. Dans le nord, leur vie errante les force à demeurer sous des tentes la plus grande partie de l'année.

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Agences.—Les agences suivantes sont situées dans la Colombie-Britannique: Babine et Upper Skeena, Bella-Coola, Cowichan, Kamloops, Kootenay, Kwakewlth, Lytton, Nass, New-Westminster, Okanagan, Queen Charlotte, Stikine, Stuart-Lake, West-Coast, Williams-Lake et Skeena River.

Origine des tribus.—Les Indiens de Bella-Coola, Cowichan, Kamloops. Lytton, New Westminster et de l'agence Okanagan appartiennent à la tribu des Salish. Les Kootenay habitent l'agence du même nom. Les Kwakewlth-Nootka demeurent dans les agences de Kwakewlth et West-Coast; les Haïdas dans l'île Queen Charlotte; les Tlingits dans l'agence Stikine; les Tsimshians dans celle de Nass. Les Indiens des agences de Babine, Stuart-Lake et Williams-Lake appartiennent à la race athapascane.

Il y a en outre 3,000 Indiens nomades à travers la province qui ne peuvent être correctement classifiés par leur langage ou par leur origine.

Occupations.—Les occupations des Indiens de la Colombie-Britannique varient avec leurs lieux d'habitation. Les Indiens habitant sur le littoral vivent principalement de pêche. Dans plusieurs endroits ils ont leurs propres canots automobiles, filets et autres engins, tandis que les autres agrès nécessaires sont fournis par les fabricants de conserves. Beaucoup de femmes sont employées dans les fabriques de conserves ainsi qu'à la cueillette du houblon et y gagnent leur vie.

Les Indiens de l'Ile Queen-Charlotte sont propriétaires d'un petit établissement servant à l'extraction de l'huile des oolachans qui sert à faire des bougies. Dans l'intérieur de la province il se fait un peu d'agriculture, particulièrement dans les districts irrigués, où du grain, des légumes et des fruits de toutes sortes ont été cultivés avec succès.

Les Indiens ont fait ici des progrès marqués sous le rapport de l'agriculture, et ils sont maintenant outillés de machines modernes. Les Indiens de Kootenay, Kamloops, Okanagan et New Westminster ont des troupeaux considérables de chevaux et bestiaux. Cependant, les Indiens des régions du nord et des parties éloignées de la province dépendent encore de la chasse, soit au fusil ou au piège pour leur subsistance; les agents rapportent qu'il y a un progrès appréciable dans leur manière de vivre.

Habitations.—Excepté dans les districts les plus reculés les Indiens se sont bâti d'excellentes et confortables maisons ainsi que leurs dépendances. Leur progrès dans ce sens a été plus rapide que chez n'importe quels autres Indiens du Dominion.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Agences.—Le département n'a que deux agences dans les Territoires du Nord-Ouest: l'une à Fort Simpson et l'autre à Fort Smith.

Origine des tribus.—Les principales tribus du nord extrême sont les Esclaves, les Lièvres, les Loucheux, les Secanies, les Côtes-de-Chien, les Couteaux-Jaunes, les Chipewyans, et les Mangeurs-de-Caribou. Toutes ces tribus sont d'origine athapascane. Il y a quelques Cris dans les environs de Chipewyan; ceux-ci sont de souche algonquine. Les tribus les plus au nord sont les Tukudah, qui s'étendent jusqu'aux sources de la rivière Mackenzie, et les Copper Mines qui demeurent sur les bords de la rivière Copper Mine. Le territoire occupé par ces deux dernières tribus est contigu à celui habité par les Esquimaux.

Ces Indiens vivent entièrement de chasse et de pêche. Le département a fait un traité l'an dernier avec les Indiens des bords de la rivière Mackenzie, lequel place sous l'égide du gouvernement du Dominion, les derniers Indiens avec qui aucun traité n'avait encore été signé.

Occupations.—Quelques Indiens cultivent de petits jardins où ils récoltent surtout des patates; ils n'ont ni chevaux ni bestiaux, le transport se faisant presque entièrement en canot sur les grandes rivières, ou avec des équipes de chiens en hiver. Ils prennent et conservent une grande quantité de poisson blanc pour leur propre consommation et pour nourrir leurs chiens l'hiver.

Santé.—La tuberculose et la scrofule sont les maladies qui sévissent le plus parmi les Indiens de l'extrême nord. Comme ils sont forcés d'errer de place en place, leur manière de vivre est primitive et le manque de légumes est une cause de danger pour leur santé; toutefois, leur condition est meilleure qu'auparavant.

YUKON

Origine des tribus.—Les bandes Forty-Miles, Blackstone et Moosehide, appartiennent à la tribu des Takudh. Il y a une bande d'Esclave à Lancing Creek qui émigrèrent du Fort Good Hope, sur la rivière Mackenzie; une autre bande d'Esclaves appelés Nahanies est établie à la source de la rivière Pelly. Tous ces Indiens sont de souche athapascane. A Mayo, Selkirk, Little Salmon, et Carmacks il y a des bandes qui appartiennent à une tribu indienne connue sous le nom de Stick. Des bandes appartenant à la tribu des Flinjits se trouvent à Whitehorse, à Lac Teslin, à Champagne Landing et à Carcross.

Occupations.—La chasse, la trappe et la pêche sont les principales occupations des Indiens du Yukon, et ils y ont été fort chanceux cette année. Les femmes se font des revenus par la vente des mocassins et d'objets de curiosité de divers genres; les hommes de leur côté, sont des fabricants experts de toboggans et de raquettes. Il n'y a pratiquement aucune culture à cause du climat; plusieurs Indiens cultivent cependant quelques morceaux de terre en patates et autres légumes.

Santé.—La santé des Indiens a été généralement bonne. Il n'y a pas eu d'épidémies et quoique l'amélioration des conditions hygiéniques dans lesquelles ils vivent soit forcément lente à cause de l'éloignement de leur territoire, on y a tout de même constaté quelque progrès.

FINANCES

A la fin des douze mois terminés le 31 mars 1922, le capital du Fonds Indien de fiducie qui s'élevait l'an dernier au montant de $11,458,660.99, a subi une légère diminution, étant maintenant de $11,402,577.43.

Les sommes dépensées à mêmes le fonds consolidé du revenu étaient les suivantes: allocations du Parlement pour les fins du département: $2,225,273.61 et les annuités statutaires à $183,096.00.

Le 31 mars dernier, la solde au crédit du compte de l'épargne indienne destinée à la fondation d'annuités et à la répartition des sommes gagnées par les élèves des écoles industrielles, était de $127,829.66. Les dépôts et les intérêts des douze mois se sont élevés à $30,241.23.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES

D'une manière générale les Indiens ont passé une année normale. Comparativement aux autres sections du pays, les Indiens ont ressenti les effets de la dépression dans les industries et des prix relativement bas pour les produits de la ferme ce qui a eu pour effet de diminuer leurs recettes. Les chasseurs ont eu cependant une année exceptionnellement profitable, leurs revenus provenant de la vente des fourrures a doublé; ils furent de $1,624,494.00, comparés à ceux de l'an passé qui n'étaient que de $860,494.00.

La population indienne se maintient à une centaine de mille, quoique les statistiques indiquent une légère augmentation d'année en année, faisant disparaître la crainte de les voir s'éteindre graduellement.

Les prouesses des Indiens à la guerre devraient inspirer une meilleure conception des fortes qualités de cette race. Un article intéressant sur ce sujet a été publié dans le rapport de l'année 1919.

Dans la deuxième partie qui suit, on trouvera les statistiques se rapportant au recensement; grains, légumes et racines; terres, bâtisses publiques et privées, propriétés; bestiaux et volailles, effets généraux; valeur des bien-fonds; propriété personnelle et progrès durant l'année; sources et valeur des revenus; écoles; terres indiennes; liste civile; comptes de crédits et fonds de fiducie.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

DUNCAN C. SCOTT,
Sous-surintendant général des Affaires Indiennes.

PARTIE II

ÉTATS TABULAIRES

TABLEAU N° 1.—RÉCAPITULATION:—RECENSEMENT DES INDIENS ET DES ESQUIMAUX

Compilé par les inspectorats départementaux et les districts

Inspectorats et districts	Nombre dans la bande	Religion							Au-dessous de 6 ans		De 6 à 15 ans, inclusivement		De 16 à 20 ans, inclusivement		De 21 à 65 ans, inclusivement		De 65 ans et plus		Changement de population		Cause d'augmentation		Cause de diminution	
		Anglicane	Baptiste	Méthodiste	Presbytérienne	Catholique Romaine	Autres croyances chrétiennes	Croyances aborigènes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Augmentation	Diminution	Naissance	Migration	Décès	Migration
Alberta	5,598	809		1,548		2,203		1,038	562	593	581	532	303	301	1,282	1,260	62	122	90	23	216	38	167	20
Colombie-Britannique	24,744	4,492		3,075	585	12,389	369	1,334	1,949	1,900	2,099	2,075	1,302	1,304	5,297	5,190	521	557	303	301	603	136	643	103
Manitoba	14,827	4,919	110	3,128	603	2,408	423	2,831	1,336	1,397	1,580	1,424	1,011	958	2,749	3,090	384	493	205	162	534	301	455	337
Nouveau-Brunswick	1,846					1,846			145	147	161	156	70	57	327	306	51	35	35	63	67	37	70	62
Nouvelle-Ecosse	2,031	14	10			2,006	1		178	217	200	187	134	433	399	79	79	70	19	107	46	22	65	91
Ile du Prince-Edouard	20,969	5,597	1,177	4,543	12	6,321	519	1,225	1,523	1,552	1,849	1,806	1,395	1,283	4,506	4,612	422	446	225	152	450	296	456	217
Ontario	292					292			20	30	33	28	19	17	65	58	14	8		10				10
Québec	13,366	119		452	6	8,655	20		974	1,021	894	910	576	542	1,934	1,930	247	224	88	70	230	112	200	124
Saskatchewan	7,764	1,885		74	949	3,008	94	1,630	833	802	799	746	348	368	1,553	1,659	220	312	214	66	350	182	282	102
Dist. de l'Ile à la Crosse	1,999	688				1,311			207	226	222	234	89	93	395	484	15	34	35	6	74	70	46	69
Inspectorat, Traité n° 8	4,821	438				1,654		356											206	88	164	282	130	198
Inspectorat, Traité n° 9	2,634																		74		119	95	63	77
Territoires du Nord-Ouest	3,579	307				1,793			178	164	259	253	96	87	462	486	57	58						
Yukon	1,528	915				100																		
Tot. de la pop. des sauv.	105988	20,182	1,297	12,820	2,155	43,986	1,426	8,414	7,905	8,049	8,677	8,351	5,345	5,144	19,003	19,472	2,072	2,359	1,494	1,048	2,853	1,571	2,568	1,410
ESQUIMAUX																								
Terre de Baffin—																								
Détroit d'Hudson	471																							
Baie Frobisher	63																							
Cap Haven	23																							
Ile du Plomb Noir	134																							
Ile Keckerton	126																							
Baie Home	90																							
Pond Inlet	140																							
Admiralty Inlet	40																							
Total	1,087																							
Terre ferme—																								
Port Burwell	109																							
Baie Ungava	500																							
Détroit d'Hudson	300																							
Baie d'Hudson (côte est)	200																							
Baie d'Hudson (côte ouest, y compris Chesterfield Inlet	500																							

sthme de Franklin à la baie Liverpool..........	350	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Ile Hershell et le delta MacKenzie et la côte...	250	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total....................	2,209	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total, Esquimaux.........	3,296	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......
Total des sauvages et des Esquimaux.............	109,249	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......	......

RÉCAPITULATION:—RECENSEMENT DES INDIENS ET DES ESQUIMAUX

Compilé par les provinces et les districts

Province	Religion								Au-dessous de 6 ans		De 6 à 15 ans, inclusivement		De 16 à 20 ans, inclusivement		De 21 à 65 ans, inclusivement		De 65 ans et plus		Changement de population		Cause d'augmentation		Cause de diminution	
	Nombre	Anglicane	Baptiste	Méthodiste	Presbytérienne	Catholique Romaine	Autres croyances chrétiennes	Croyances aborigènes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Augmentation	Diminution	Naissances	Migration	Décès	Migration
Alberta	8,837	1,247	...	1,548	...	3,704	...	1,307	569	602	585	538	306	303	1,292	1,273	62	123	193	38	340	183	252	115
Colombie-Britannique	25,694	4,492	...	3,075	585	13,039	369	1,421	1,993	1,931	2,152	2,132	1,320	1,327	5,389	5,297	528	567	315	357	618	142	641	162
Manitoba	11,583	3,636	110	3,128	592	1,919	423	1,370	1,074	1,124	1,181	1,048	861	794	2,071	2,307	321	397	...	352	406	...	337	421
Nouveau-Brunswick	1,846	...	...	...	...	1,846	...	...	145	147	161	156	70	57	327	306	51	35	35	63	67	37	70	62
Nouvelle-Ecosse	2,031	14	10	...	...	2,006	1	...	178	217	200	187	136	134	433	397	79	70	19	107	46	22	65	91
Ontario	26,411	6,469	1,177	4,543	23	6,785	519	2,686	1,743	1,783	2,212	2,143	1,512	1,416	5,107	5,292	470	524	336	230	673	476	623	420
Ile du Prince-Edouard	292	...	...	...	...	292	...	...	20	30	33	28	19	17	65	58	14	8	...	10	...	...	...	10
Québec	13,366	119	...	452	6	8,655	20	...	974	1,021	894	910	576	542	1,934	1,930	247	224	88	70	230	112	200	124
Saskatchewan	10,646	2,984	...	74	949	4,289	94	1,630	1,075	1,061	1,053	1,013	467	490	2,015	2,233	250	363	684	...	458	578	352	...
Territoire du Nord-Ouest	3,764	307	...	...	...	1,351	...	...	134	133	206	196	78	64	370	79	50	48	12	17	15	36	25	31
Yukon	1,528	915	...	...	...	100	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total, popul. des Ind	105,998	20,183	1,297	12,820	2,155	43,986	1,426	8,414	7,905	8,049	8,677	8,351	5,345	5,144	19,003	19,472	2,072	2,359	1,681	1,244	2,853	1,586	2,566	1,436
ESQUIMAUX																								
Terre de Baffin—																								
Détroit d'Hudson	471	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Baie Frobisher	63	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Cap Haven	23	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ile du Plomb Noir	134	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ile Kerkerton	126	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Baie Home	90	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Pond Inlet	140	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Admiralty Inlet	40	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	1,087	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Terre ferme—																								
Port Burwell	109	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Baie Ungava	500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Détroit d'Hudson	300	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Baie d'Hudson (côté est)	200	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Baie d'Hudson (côté ouest y compris Chesterfield-Inlet)	500	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Isthme de Franklin à la baie de Liverpool	350	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Ile Hershell et la delta MacKenzie et la lig. côtière	250	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total	2,209	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total, Esquimaux	3,296	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Total des Indiens et des Esquimaux	109,249	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

Tableau n° 2—RENDEMENT EN GRAINS, LÉGUMES ET RACINES

Agences	Blé		Avoine		Autres grains		Pois, fèves, etc.		Pommes de terre		Autres racines		Fourrage		
	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Foin cultivé	Foin sauvage	Autre fourrage
													tonnes	tonnes	tonnes
Alberta															
Pieds-Noirs	5,475	35,455	1,336	640	19	....	5	324	....	....	....	....	....	1,170	623
Gens-du-Sang	3,584	27,985	682	7,206	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,853	262
Edmonton	132	1,932	2,378	56,478	398	8,230	....	....	38	1,741	....	....	91	2,113	587
Hobbema	261	3,294	2,769	51,089	233	4,593	....	....	17	2,221	16	192	....	3,238	511
Petit Lac de l'Esclave	10	170	151	1,640	....	....	....	....	48	4,878	5	499	....	2,361	198
Piégânes	1,132	3,877	460	....	....	....	....	....	6	163	....	....	....	438	104
Lac la Selle	472	7,856	948	17,709	51	844	....	....	19	2,430	10	168	....	3,765	....
Sarcee	20	207	354	233	....	....	....	....	3	185	1	32	12	50	215
Stony	....	....	....	....	....	....	....	....	5	30	6	140	50	450	....
Total	11,086	80,776	9,078	134,995	701	13,667	5	324	136	11,648	38	1,031	153	15,438	2,500
Colombie-Britannique															
Babine	....	....	66	131	....	....	....	....	191	2,817	50	9,300	990	415	....
Bella Coola	....	....	....	....	....	....	....	....	12	1,300	2	200	30	310	....
Cowichan	55	1,700	371	15,800	....	....	....	....	176	4,870	....	....	....	1,303	....
Kamloops	600	18,888	1,213	48,540	121	3,591	443	11,075	897	185,010	576	22,254	5,581	630	565
Kootenay	61	695	741	280	7	85	1	....	44	1,635	15	455	1,175	943	58
Kwakewlth	....	....	....	....	....	....	....	....	4	410	....	....	....	....	....
Lytton	154	3,735	197	5,280	30	860	303	13,690	221	44,275	11	275	1,179	....	29
Rivière Nass	....	....	1	15	....	....	2	175	85	8,500	8	750	16	35	....
New-Westminster	20	755	403	22,900	26	1,000	61	1,862	321	30,550	60	7,540	773	387	60
Okanagan	1,075	30,500	655	17,200	93	2,200	53	1,710	291	14,550	57	2,480	1,690	1,320	290
Reine-Charlotte	....	....	2	40	....	....	....	....	22	1,100	12	925	....	8	3
Rivière Skeena	....	....	....	....	....	....	....	....	172	14,900	....	....	....	....	....
Stikine	....	....	....	....	....	....	....	....	2	29	....	....	....	38	....
Lac Stuart	1	30	252	2,380	3	90	....	....	35	4,780	15	1,820	423	1,530	390
Côte occidentale	....	....	....	....	....	....	....	3	2	70	1	19	....	....	....
Lac Williams	123	2,425	277	11,345	....	....	....	....	109	6,310	83	....	1,129	1,923	....
Total	2,089	58,728	4,178	123,911	280	7,826	863	28,515	2,584	321,106	890	46,018	14,289	7,539	1,395
Manitoba															
Birtle	628	5,589	991	14,147	268	4,806	7	217	17	1,830	3	180	....	2,287	900
Clandeboye	....	....	15	400	....	....	9	270	113	7,155	20	1,070	....	1,835	....
Rivière du Pêcheur	47	860	322	8,929	75	1,615	....	....	89	5,136	37	696	....	3,809	....
Griswold	1,263	8,387	598	2,439	284	1,802	....	....	21	1,152	8	100	....	942	88
Manitowapah	36	352	27	306	12	225	....	....	70	7,843	3	138	....	3,859	6
Norway House	....	....	....	....	....	....	....	....	72	1,920	....	15	....	200	....
Pas	....	....	....	....	....	....	....	....	58	5,050	....	....	....	2,205	....
Portage-la-Prairie	1,586	18,381	621	6,858	285	4,111	....	....	7	327	....	....	....	533	92
Total	3,560	33,569	2,574	33,079	924	12,559	16	487	447	30,413	71	2,199	....	15,670	1,086

Nouveau-Brunswick															
Division Nord	2	30	15	250	12	130	3	21	20	1,400	5	100	82	39	
Division Nord-est	8	115	78	650	10	100	5	100	35	4,000	10	400	60	40	15
Division Sud-ouest	1	10	2	40	4	140	1	26	8	560	1	20	2		
Total	11	155	95	940	26	370	9	147	63	5,960	16	520	144	79	15
Nouvelle-Ecosse															
Annapolis							1	8	5	150	1	18	5		
Antigonish et Guysboro	1	22	2	83			2	31	5	290	4	64	31	8	8
Cap-Breton (Eskasoni)	2	40	7	150	2	25	1	9	20	200	2	100	70	25	2
Cap-Breton (Sydney)									2	100					
Colchester									3	350	⅛	20	5		
Cumberland			1	25					1	125			2		
Digby									4	190			5	1	
Halifax			4	140			½	2	18	260	2	150	15	12	
Hants			2	250					5	400			50	10	
Inverness			3	45			1	2	6	320	2	87	17	60	5
Kings			2	40			1	2	2	50	1	40	5	5	
Lunenburg							1	8	10	705	1	20	32	21	
Pictou			1	12					1	359			1		
Queens	1	30							4	125			10		
Richmond			20	300					9	1,000	¼	100	36	6	0
Shelburne						4		6		60		16	5		
Victoria			4	40			2	5	14	285			80	8	5
Yarmouth									2	60	1	40			
Total	4	92	46	1,085	2	29	9½	73	111	5,029	14⅜	655	369	156	20
Ontario															
Alnwick	26	196	118	2,280	77	1,520			12	1,000	6	1,050	75		9
Cap Croker	140	1,600	150	3,000	30	400	50	1,000	20	2,200	4	220	50	25	10
Caradoc	325	3,900	790	11,750	200	2,760	42	324	175	4,375	110	3,300	1,450	125	150
Chapleau					11	800									
Christian Island	16	200	80	1,300	5	30	20	160	12	450	2	200	40		
Fort-Frances	33	223	164	2,202					27	3,020	2	110	92	130	
Fort-William									25	1,125			20	12	
Georgina Island	15	100	60	300	5	40	5	20	6	400	2	50	35	15	15
Golden Lake	10	30	23	50	10	20			6	200			10	20	
Gore Bay	27		151	1,654	45	365	27	118	99	6,440	20	735	162	32	75
Kenora									39	2,170	6	105	3	317	
Manitowaning	458	332	657	950	324	619	245	590	573	30,050	97	885	735	147	78
Moravian	101	1,005	400	4,500	285	6,925	20	104	50	1,363	15	175	201	10	25
New Credit	108	1,099	565	8,661	127	1,372	18	319	18	319	3	95	848		217
Parry Sound			115	2,305	12	250	7	240	37	1,100	8	360	365	25	
Rama	8	200	80	2,400	5	150	10	300	30	1,400	4	400	65	25	70
Lac au Riz	65	1,200	263	7,360	45	1,150	10	140	40	3,600	20	7,200	180	15	68
Sarnia	335	4,910	595	11,425	139	2,485	90	636	140	6,625	18	660	110	300	107
Saugeen	12	150	200	4,000	40	700	5	100	35	1,500	12	225	125	4	130
Sault-Ste-Marie	30	360	115	3,900			15	220	103	5,400	14	710	77	88	
Savanne									19	1,352	5	94		52	
Scugog	9	63	20	200			2	20	3	195			7	6	
Six Nations (1)	1,500	13,450	5,600	20,000	1,540	11,400	30	300	140	240	140	980	9,800		6,000
Sturgeon Falls	5	150	27	810	9	250	7	150	25	2,450	8	310	42	38	
Thessalon			48	465			14	140	79	4,015	3	150	92	70	
Tyendinaga	60	1,200	600	15,000	250	7,500	30	600	75	3,000	3	300	300	300	3 ,000
Total	3,303	30,368	10,821	104,512	3,159	38,736	647	5,481	1,788	83,989	502	18,314	14,884	1,756	9,954

[1] Mauvaise récolte causée par la grêle et l'inondation.

TABLEAU Nº 2—RENDEMENT EN GRAINS, EN LÉGUMES ET EN RACINES—*Fin*

Agences	Blé		Avoine		Autres grains		Pois, fèves, etc.		Pommes de terre		Autres racines		Fourrage		
	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Acres ensemencées	Boisseaux récoltés	Foin cultivé	Foin sauvage	Autre fourrage
													Tonnes	Tonnes	Tonnes
QUÉBEC															
Bécancour	...	...	25	280	3	60	2	16	1	45	...	...	...	...	15
Bersimis	2	14	3	40	...	...	...	...	7	360	...	...	15	10	...
Cacouna	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Caughnawaga	40	400	1,070	9,000	850	10,000	50	1,200	300	15,000	40	2,000	200	20	50
Jeune Lorette	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Maniwaki	15	90	195	3,251	3	39	6	46	30	2,260	3	385	190	14	84
Maria	1	19	28	699	1	12	...	...	5	598	...	...	...	...	...
Mingan	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Oka	40	300	250	3,750	25	300	15	200	30	650	5	40	250	25	150
Pierreville	...	...	25	210	10	150	10	100	25	100	...	...	50	75	...
Pointe Bleue	74	812	630	8,600	250	2,600	60	800	250	6,500	10	150	400	15	100
Restigouche	17	160	190	3,600	...	...	2	49	87	3,700	...	...	86	4	36
Sept Isles	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
St-Régis	150	3,000	465	7,450	74	690	65	855	340	6,000	50	1,850	290	225	500
Témiscamingue	4	60	110	3,500	8	120	6	75	15	2,250	3	60	60	...	45
Total	343	4,855	2,991	40,380	1,224	13,971	216	3,341	1,090	37,463	111	4,485	1,541	388	980
SASKATCHEWAN															
Assiniboine	444	5,952	915	13,511	100	2,700	...	...	3	493	1	147	...	1,120	738
Battleford	1,198	19,229	1,010	17,856	4	24	...	...	42	3,747	5	376	...	3,808	476
Carlton	867	20,602	1,451	33,666	216	4,946	8	364	40	4,809	...	...	...	3,875	987
Crooked Lake	2,539	33,074	1,569	33,899	128	1,844	...	...	16	1,803	2	158	...	2,056	185
Lac au Canard	2,543	20,605	815	24,216	32	800	...	...	22	1,514	3	128	...	4,722	81
Buttes-la-Lime (Agence)	40	500	495	8,211	10	350	¼	35	3	685	2	70	...	1,364	55
Buttes-la-Lime (Colonie)	450	8,073	2,795	51,817	...	...	6	100	5	915	1	145	...	690	609
Moose Mountain	628	8,295	321	3,000	35	650	...	...	6	500	4	200	...	930	...
Moose Woods	41	799	81	2,445	...	...	...	...	8	713	1	15	...	254	36
Lac à l'Oignon	178	3,444	990	29,240	26	453	...	...	19	2,259	3	410	...	3,902	497
Pelly	101	1,866	1,594	21,866	100	1,743	...	...	8	1,475	...	...	...	945	...
Qu'Appelle	2,278	36,799	1,586	27,747	28	366	...	...	10	1,895	9	280	...	1,378	364
Buttes du Tonnerre	1,855	27,150	1,876	39,628	50	500	...	...	15	2,275	5	450	...	2,600	970
Total	13,162	186,388	15,498	307,102	729	14,376	14¼	499	197	23,083	36	2,379	...	27,644	4,998

RÉCAPITULATION

Provinces															
Alberta	11,086	80,776	9,078	134,995	701	13,667	5	324	136	11,648	38	1,031	153	15,438	2,500
Colombie-Britannique	2,089	58,728	4,178	123,911	280	7,826	863	28,515	2,584	321,106	890	46,018	14,289	7,539	1,395
Manitoba	3,560	33,569	2,574	33,079	924	12,559	16	487	447	30,413	71	2,199	....	15,670	1,086
Nouveau-Brunswick	11	155	95	940	26	370	9	147	63	5,960	16	520	144	79	15
Nouvelle-Ecosse	4	92	46	1,085	2	29	9½	73	111	5,029	14⅜	655	369	156	20
Ontario	3,303	30,368	10,821	104,512	3,159	38,736	647	5,481	1,788	83,989	502	18,314	14,884	1,756	9,954
Ile du Prince-Edouard	13	195	40	740	....	....	....	....	11	1,034	....	....	31	22	....
Québec	343	4,855	2,991	40,380	1,224	13,971	216	3,341	1,090	37,463	111	4,485	1,541	388	980
Saskatchewan	13,162	186,388	15,498	307,102	729	14,376	14¼	499	197	23,083	36	2,379	....	27,644	4,998
Total	33,571	395,126	45,321	746,744	7,045	101,534	1,779¾	38,867	6,427	519,725	1,678⅜	75,601	31,411	68,692	20,948

Tableau n° 3—TERRAINS, ÉDIFICES ET PROPRIÉTÉS PRIVES ET PUBLICS

Agences	Superficie totale de la réserve Acres	Boisée	Défrichée, mais non cultivée	Actuellement cultivée	Acres clôturées	Propriétés privées: Habitations, pierre, brique et charpente	Autres habitations	Dépendances, etc.	Charrues, herses, semoirs, etc.	Faucheuses, moissonneuses, lieuses, batteuses, etc.	Charriots, charrettes et voitures	Outils et instruments	Propriétés publiques: Eglises	Maisons du conseil	Maisons d'école	Moulins à scie	Autres constructions	Machines motrices et machineries
Alberta																		
Pieds-Noirs	175,580	3,300	144,757	27,523	46,216	119	106	600	518	294	300	600			2		22	180
Gens-du-Sang	354,086	4,700	333,871	15,515	40,000	45	255	350	225	105	420	2,500	1	2	1	1	75	60
Edmonton	82,101	33,431	45,426	3,244	12,865	28	110	205	207	169	262	1,255	2		2		9	7
Hobbema	76,420	72,414	710	3,296	27,677		172	280	302	262	396	1,717						
Petit lac de l'Esclave	251,415	150,684	100,433	298	928		232	372	75	66	222	878	2					
Peigan	93,142	700	88,916	3,526	154,550	20	70	84	169	73	164	1,000	2	1			13	48
Lac La Salle	117,221	37,154	78,568	1,499	68,216	2	196	228	130	129	277	725						3
Sarcee	69,120	40,000	28,348	772	69,120	39	3	34	50	49	104	250	2	1	1		2	7
Stony	88,258	40,000	48,208	50	11,000	10	131	90	51	67	250			3				
Total	1,307,343	382,383	869,237	55,723	430,572	263	1,275	2,243	1,727	1,214	2,395	8,925	9	7	6	1	121	305
Colombie-Britannique																		
Babine	28,414	19,393	7,815	1,206	1,160	352	319	384	64	40	168	4,774	6	6	5	2	1	
Bella Coola	17,348	17,084	175	89	1,264	254	140	330	28	13	40	1,100	5	5	4		1	
Cowichan	19,920	11,100	5,368	3,452	5,579	612	31	303	317	97	435	5,170	2		7			
Kamloops	171,079	87,748	74,290	9,041	106,205	252	322	658	1,122	420	513	1,485	6	5	3			6
Kootenay	42,316	2,320	38,339	1,657	2,157	48	149	191	235	58	210	330	5		1			
Kwawkewlth	16,395	15,927	448	20	30	152	150					2,120			2			2
Lytton	55,360	33,254	18,712	3,394	5,701	478	355	379	460	118	398	2,995	33	5	1			4
Rivière Nass	14,486	14,145	250	91	91	161	15	98	3		4		4	3	2	1		
New-Westminster	39,842	32,411	4,246	3,185	3,901	627	281	768	154	30	105	2,011	29	5	7		2	
Okanagan	146,086	57,000	82,296	6,790	39,700	188	174	673	577	74	463	1,900	10	4	1	1	12	4
Reine-Charlotte	3,484	2,074	1,387	23	25	179	75	85	3			675	3	2	2	1	5	77
Rivière Skeena	57,106	56,735	196	175	111	350	69	95				400	9	5	5			2
Stikine	415	15	399	1	1	11	90				7	2,060						
Lac Stuart	34,594	29,471	4,080	1,043	3,575	43	256	310	66	45	135	2,565	15				5	
Côte occidentale	12,364	11,897	372	95	152	384	217	5				230	6		6			
Lac Williams	73,007	29,651	41,401	1,955	43,983	12	233	125	142	130	225	555	11	3		2	1	3
Total	732,216	420,225	279,774	32,217	213,635	4,103	2,876	4,404	3,171	1,025	2,703	28,370	144	43	46	7	27	98
Manitoba																		
Birtle	52,809	31,213	18,199	3,397	10,586	18	109	204	197	126	339	1,705	3		1		1	2
Clandeboye	65,496	54,150	10,914	432	735	6	380	162	50	15	44	370	10		14		6	
Rivière du Pêcheur	86,860	85,734	519	607	4,025		253	260	71	95	159		4	2	3		10	
Griswold	12,294	900	7,926	3,468	1,390	36	64	143	183	98	263	505	2		1		5	
Manitowapah	94,477	46,194	48,120	163	2,549	3	351	514	101	139	453	1,310	10		9		10	
Norway House	26,208	20,480	5,655	73	70	1	465	41	7			440	6		2		2	

Pas	54,881	44,631	10,158	92	209	34	354	146	27	27	24	400	10	.....	6	1	7	.....
Portage-la-Prairie	22,452	3,800	14,303	4,349	3,850	.....	121	158	83	77	182	430	1	1	1	.....	9	6
Total	415,477	287,102	115,794	12,581	23,414	98	2,097	1,628	719	577	1,464	5,160	46	3	37	1	50	8
NOUVEAU-BRUNSWICK																		
Division du Nord	6,506	4,469	970	1,067	230	56	.....	48	14	4	8	147	1	1	2	.....	.....	.....
Division du Nord-est	13,227	12,097	516	614	925	225	37	135	79	22	126	565	6	3	5	.....	7	.....
Division du Sud-ouest	1,049	957	76	16	67	57	.....	26	5	.....	10	350	.....	2	4	.....	.....	.....
Total	20,782	17,523	1,562	1,697	1,222	338	37	209	98	26	144	1,062	7	6	11	.....	7	.....
NOUVELLE-ECOSSE																		
Annapolis	627	608	10	9	2	18	.....	5	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Antigonish et Guysboro	534	309	255	70	200	42	11	14	7	.....	9	85	1	.....	1	.....	.....	.....
Cap-Breton (Eskasoni)	2,800	2,000	450	350	700	21	.....	20	10	5	15	200	1	.....	1	.....	5	.....
Cap-Breton (Sydney)	659	600	54	5	10	2	15	10	1	.....	.....	150	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Colchester	225	150	60	15	50	20	10	5	5	1	10	100	1	.....	1	.....	1	.....
Cumberland	1,000	995	5	.....	.....	18	.....	3	2	.....	3	185	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Digby	1,600	1,175	375	50	125	19	.....	4	.....	.....	.....	.....	1	.....	1	.....	.....	.....
Halifax	1,345	1,178	101	66	28	2	2	2	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Hants	3,250	2,850	300	100	98	18	3	15	8	3	15	1,200	1	.....	1	.....	1	.....
Inverness	2,755	1,949	331	475	555	40	2	21	17	4	14	130	1	1	2	.....	1	.....
Kings	460	405	54	1	20	8	2	3	4	.....	4	60	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Lunenburg	2,953	2,717	227	9	132	25	.....	21	6	1	4	118	.....	.....	1	.....	.....	.....
Pictou	275	93	162	20	10	29	.....	.....	5	.....	10	.....	2	.....	1	.....	1	.....
Queens	1,000	600	200	200	300	17	2	5	3	1	6	200	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Richmond	1,281	850	230	201	225	29	6	18	20	2	30	200	1	1	1	0	3	1
Shelburne	.....	.....	.....	.....	.....	7	.....	3	.....	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Victoria	796	496	240	60	80	15	1	10	9	1	12	110	.....	.....	1	.....	3	0
Yarmouth	21	12	5	4	10	3	3	1	3	.....	1	100	.....	1	.....	1	.....	.....
Total	21,681	16,987	3,059	1,635	2,545	333	57	160	100	21	136	2,838	9	3	11	1	15	1
ONTARIO																		
Alnwick	3,575	900	125	2,550	2,800	40	2	30	62	30	70	265	1	1	1	.....	1	1
Cap Croker	15,586	10,000	5,000	586	500	106	3	100	150	35	100	500	2	1	3	0	3	3
Caradoc	14,357	1,420	7,562	5,375	11,650	245	120	379	585	184	480	1,200	9	3	6	0	15	3
Chapleau	45,227	44,871	331	25	6	12	.....	.....	.....	.....	245	.....	3	.....	.....	.....	.....	.....
Christian-Island	13,264	12,494	560	210	500	22	20	30	22	5	20	100	2	1	1	1	0	1
Fort-Frances	81,707	80,587	554	566	1,410	18	134	36	26	9	20	770	.....	.....	2	.....	3	6
Fort-William	42,307	41,875	360	72	57	86	85	14	6	.....	4	290	7	2	5	.....	2	.....
Georgina-Island	3,574	2,044	1,400	130	500	6	20	20	15	8	10	100	1	1	1	.....	.....	1
Golden-Lake	1,500	1,200	250	50	300	3	17	12	12	.....	13	200	1	.....	1	.....	.....	1
Gore-Bay	14,570	11,929	1,691	950	1,884	15	115	299	133	26	176	610	4	1	4	.....	2	3
Kenora	122,753	122,468	196	89	325	.....	183	126	29	.....	58	4,940	.....	.....	2	.....	.....	.....
Manitowaning	179,685	146,808	27,627	5,250	9,902	59	507	1,321	526	312	884	4,058	12	3	8	.....	8	8
Moravian	31,030	28,830	1,200	1,000	2,500	37	36	100	100	34	92	115	2	1	1	1	1	2
New-Credit	6,000	100	1,850	4,050	6,000	65	5	108	151	43	129	400	2	1	1	.....	5	1
Parry-Sound	76,225	74,195	1,200	830	1,177	47	76	50	69	26	54	165	8	1	4	1	1	1
Rama	2,300	1,150	750	400	1,150	50	9	40	8	6	15	200	1	1	1	.....	5	.....
Lac au Riz	3,860	1,900	810	1,150	2,150	47	17	69	82	44	73	165	2	2	2	.....	1	2
Sarnia	51,407	41,562	5,760	4,085	11,390	165	115	465	430	187	473	1,010	7	4	5	2	9	7
Saugeen	9,020	4,000	4,457	563	1,800	50	30	125	175	45	120	300	5	1	3	.....	4	.....
Sault-Ste-Marie	39,600	36,325	1,442	1,833	1,886	62	91	138	85	17	168	1,375	5	1	3	.....	2	3
Savanne	101,267	100,705	506	56	111	.....	156	33	10	.....	4	3,800	.....	.....	1	.....	.....	.....
Scugog	800	60	225	515	800	8	2	10	10	3	11	70	1	.....	.....	.....	1	.....
Six-Nations	43,696	8,820	7,760	27,116	43,696	550	210	1,636	2,260	500	1,648	9,890	15	1	11	.....	22	40

TABLEAU N° 3—TERRAINS, ÉDIFICES ET PROPRIÉTÉS PRIVÉS ET PUBLICS—*Fin*

Agences	Superficie totale de la réserve (Acres)	Boisée	Défrichée, mais non cultivée	Actuellement cultivée	Acres clôturées	Propriétés privées: Habitations, pierre, brique et charpente	Autres habitations	Dépendances, etc.	Charrues, herses, semoirs, etc.	Faucheuses, moissonneuses, lieuses, batteuses, etc.	Chariots, charrettes et voitures	Outils et instruments	Propriétés publiques: Eglises	Maisons du conseil	Maisons d'école	Moulins à scie	Autres constructions	Machines motrices et machineries
ONTARIO—*Suite*																		
Sturgeon-Falls	64,800	64,318	.....	482	308	57	77	89	34	6	87	56	4	.....	3	.....	.....	.....
Thessalon	60,374	58,837	740	797	794	34	82	132	18	3	37	1,005	4	.....	5	.....	.....	1
Tyendinaga	17,604	7,134	2,630	7,840	13,720	237	.....	556	450	230	454	825	2	1	4	.....	3	2
Total	1,046,088	904,532	74,986	66,570	117,316	2,021	2,112	5,918	5,448	1,753	5,445	32,439	100	27	78	5	88	86
ILE DU PRINCE-EDOUARD	1,527	726	400	401	401	50	20	25	30	2	5	400	1	1	2	.....	3	2
QUÉBEC																		
Bécancour	122	6	.....	116	90	5	1	7	4	2	5	50	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Bersimis	63,197	61,530	1,561	106	62	.....	95	17	7	.....	20	350	1	.....	1	.....	1	.....
Cacouna	300	300	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Caughnawaga	12,327	1,230	6,692	4,405	5,050	555	.....	1,010	500	300	1,260	1,000	1	1	7	1	6	20
Jeune Lorette	27	.....	27	.....	20	89	.....	22	.....	.....	30	200	1	.....	1	.....	1	2
Maniwaki	44,537	42,886	231	1,420	710	4	65	101	66	37	104	542	.....	1	2	.....	2	.....
Maria	416	80	193	143	.....	1	40	16	17	5	7	105	1	.....	1	.....	.....	.....
Mingan	.....	.....	.....	.....	.....	18	.....	6	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Oka	.....	.....	.....	.....	.....	100	.....	110	75	35	140	1,000	1	.....	1	.....	1	1
Pierreville	579	.....	354	225	275	72	0	50	15	5	15	200	2	1	2	.....	.....	.....
Pointe Bleue	3,779	2,100	535	1,144	1,350	59	18	146	60	45	167	350	1	.....	1	.....	1	6
Restigouche	8,856	8,200	50	600	606	94	8	190	30	4	87	250	1	1	1	1	4	3
Sept Iles	6	.....	6	.....	.....	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	1	.....	.....	.....	.....	.....
Saint-Régis	6,938	80	5,340	1,518	590	195	32	237	479	193	300	1,475	2	1	6	.....	11	9
Témiscamingue	34,136	33,540	200	396	320	15	33	45	33	11	45	400	.....	.....	1	.....	2	2
Total	175,220	149,952	15,189	10,079	9,073	1,247	292	1,957	1,286	637	2,180	5,922	13	5	24	2	29	43
SASKATCHEWAN																		
Assiniboine	40,897	27,264	10,969	2,664	12,775	11	34	102	68	76	152	398	.....	2	1	.....	4	4
Battleford	172,736	20,150	149,422	3,164	35,410	3	251	279	296	273	385	1,325	5	.....	5	.....	13	8
Carlton	193,153	82,724	107,296	3,133	25,408	.....	270	410	245	198	401	1,238	5	1	6	1	18	5
Lac Croche	112,442	14,200	91,720	6,522	16,100	6	185	244	243	173	267	221	1	.....	.....	.....	.....	.....
Lac au Canard	109,098	25,991	79,651	3,456	23,104	7	149	284	307	136	371	443	3	1	4	.....	.....	7
Agences des Buttes-la-Lime	65,614	25,000	39,839	775	13,662	10	39	50	25	44	108	350	1	.....	1	.....	.....	.....
Colonie des Buttes-la-lime	18,840	2,000	12,548	4,292	14,302	17	16	109	114	66	96	320	2	.....	.....	.....	2	3
Montagne de l'Orignal	30,088	25,486	3,012	1,590	30,088	1	58	70	71	65	110	150	1	1	1	.....	3	2
Bois de l'Orignal	4,160	1,368	2,685	107	4,160	1	32	26	32	16	51	56						
Lac-aux-Oignons	197,834	40,018	156,279	1,537	11,250	3	183	133	66	86	355	1,650	.....	.....	.....	2	.....	1
Pelly	55,472	20,009	33,032	2,431	7,185	7	97	191	161	125	257	830	4	.....	3	.....	2	1
Qu'Appelle	63,817	6,200	47,880	9,737	30,460	32	136	246	261	183	500	900	.....	.....	.....	.....	.....	7
Buttes de Tondre	117,198	67,229	43,857	6,112	46,692	10	179	328	335	260	379	1,600	3	.....	4	.....	12	14
Total	1,181,349	357,639	778,190	45,520	270,596	108	1,629	2,472	2,224	1,701	3,432	9,481	25	5	25	3	54	52

RÉCAPITULATION

Provinces																		
Alberta	1,307,343	382,383	869,237	55,723	430,572	263	1,275	2,243	1,727	1,214	2,395	8,925	9	7	6	1	121	305
Colombie-Britannique	732,216	420,225	279,774	32,217	213,635	4,103	2,876	4,404	3,171	1,025	2,703	28,370	144	43	46	7	27	98
Manitoba	415,477	287,102	115,794	12,581	23,414	98	2,097	1,628	719	577	1,464	5,160	46	3	37	1	50	8
Nouveau-Brunswick	20,782	17,523	1,562	1,697	1,222	338	37	209	98	26	144	1,062	7	6	11	......	7	......
Nouvelle-Ecosse	21,681	16,987	3,059	1,635	2,545	333	57	160	100	21	136	2,838	9	3	11	1	15	1
Ontario	1,046,088	904,532	74,986	66,570	117,316	2,021	2,112	5,918	5,448	1,753	5,445	32,439	100	27	78	5	88	86
Ile du Prince-Edouard	1,527	726	400	401	401	50	20	25	30	2	5	400	1	1	2	......	3	2
Québec	175,220	149,952	15,189	10,079	9,073	1,247	292	1,957	1,286	637	2,180	5,922	13	5	24	2	29	43
Saskatchewan	1,181,349	357,639	778,190	45,520	270,596	108	1,629	2,472	2,224	1,701	3,432	9,481	25	5	25	3	54	52
Total	4,901,683	2,537,069	2,138,191	226,423	1,068,774	8,561	10,395	19,016	14,803	6,956	17,904	94,597	354	100	240	20	394	595

Tableau n° 4—BESTIAUX ET VOLAILLES:—EFFETS GÉNÉRAUX

Agences	Chevaux			Bêtes à cornes					Volailles	Effets généraux					
	Etalons	Juments et poulains	Pouliches	Taureaux	Bouvillons et bœufs de travail	Vaches laitières	Jeunes animaux	Autres animaux		Canots automobiles et à voiles	Bateaux à rames et canots	Carabines et fusils de chasse	Pièges d'acier	Rets	Tentes
ALBERTA															
Pieds-Noirs		3,507	254	31	311	666	586		130			30	57		175
Gens-du-Sang	10	3,400	350	24	349	829	279	30	200		1	50	200		275
Edmonton	1	500	11	8	16	255	188	127	717		3	158	622	37	107
Hobbema		960	145		115	184	121	9	531			186	808	61	129
Petit lac de l'Esclave			22	5	17	70	117				211	484	2,428	304	391
Piégânes	8	1,106	108	20				1,047				48	154		93
Lac-la-Selle	2	534		6	56	158	238	39	425		84	186	2,020	185	141
Sarcee	5	837		9		80	161	5	80			16	65		70
Stony	15	1,000	100			138	168					162	1,000		200
Total	41	11,844	990	103	864	2,380	1,858	1,257	2,083		299	1,320	7,454	587	1,581
COLOMBIE BRITANNIQUE															
Babine et Skeena supérieure	8	456	44	9	135	240	112	34	125	6	258	1,085	21,100	353	211
Bella-Coola	8	475	52	5	29	168	53	3	400	146	180	625	4,100	80	100
Cowichan	3	213	43	3		177	46	1,440	9,550	205	328	577	25	101	200
Kamloops	76	4,190	542	61	129	2,337	443	439	7,363		56	303	111		409
Kootenay	13	1,444	292	13	57	709	550	13	558		56	176	270		137
Kwawkewlth						2	6	6	290	127	330	282	2,720	221	109
Lytton	27	707	188	33	107	137	413	382	2,282	5	110	325	5,966	67	198
Rivière Nass*	3	12	4	3		18	5	10	456	73	127	250	1,700	117	78
New-Westminster	6	376	43	5	84	362	373	852	5,187	151	405	626	1,300	142	111
Okanagan	30	1,515	245	45	1,655	1,080	1,470	640	5,000	1	61	344	640	32	294
Reine-Charlotte		4		2	9	50	30		300	73	100	155	650	20	50
Stikine									385	147	208	317	2,700	266	255
Lac Stuart		23	1							2	70	403	2,790	158	166
Côte occidentale	4	451	57	11	47	262	121		143	7	245	614	4,910	291	172
Lac Williams				9		33	32		1,096	265	1,272	782	2,274	236	199
Rivière Skeena*	72	2,453	447	51	723	*44	413	516	1,005		38	330	4,165	20	239
Total	250	12,319	1,958	250	2,975	5,619	4,067	4,335	34,140	1,208	3,844	7,194	55,421	2,104	2,928
MANITOBA															
Birtle	5	438	27	5	61	61	102	22	995			105	1,175		131
Clandeboye		66	5	17	126	198	181	28	250	4	519	612	5,515	974	462
Rivière du Pêcheur	3	217	1	12	110	325	399	10	700		67	165	1,550	900	96
Griswold		267				12	7		265		5	125	1,945	3	87
Manitowapah	4	431	22	15	42	441	514	51	545	62	349	463	5,625	1,195	235
Norway-House				2	12	26	18		470		780	970	2,650	1,940	605
Pas	3	120	2	2	11	141	248		80	2	570	680	17,500	990	495
Portage-la-Prairie	1	208	10		2	22	9	12	495		17	106	1,300		75
Total	16	1,747	67	53	364	1,226	1,478	123	3,800	68	2,307	3,226	37,260	6,002	2,186

NOUVEAU-BRUNSWICK															
Division Nord	0	10				7	6	0	180	0	11	17	110	0	3
Division Nord-est		28		2		27	15	7	200	35	85	160	300	300	37
Division Sud-ouest		4				3		2	75		25	69	810		24
Total	0	42		2		37	21	9	455	35	121	246	1,220	300	64
NOUVELLE-ECOSSE															
Annapolis									30		2	10	40		6
Antigonish et Guysboro		3			6	5	4	28	155	1	5	28	26	7	5
Cap-Breton (Eskasoni)		5	2	2	5	24	15		104	3	5	14	50	5	1
Cap-Breton (Sydney)															
Colchester		10				2					2	20	60		1
Cumberland		2				1					3	8	25		
Digby							1		60		7	10	200		6
Halifax		2				9	10		125		3	6	20		
Hants		4				5	2	1	50	1	3	25	200	12	3
Inverness		12	1			19	13		51	1	23	30	420	2	1
Kings		3			1	3	3		30		3	12	100		1
Lunenburg		5			3	10	6	11	95		6	8	17	3	2
Pictou		2							35	1	12	33	128	4	
Queens		1		2	2	4	4	4	50		5	15	10	5	10
Richmond		13			2	15	10		50	5	12	25	75	10	
Shelburne		1			1						21	10	50		
Victoria		7	2	1	3	16	10		50		8	25	130		1
Yarmouth						2	1		50		10	20	3	20	10
Total		70	5	5	23	115	79	44	935	12	111	299	1,554	68	47
ONTARIO															
Alnwick		42			1	39	34	19	615	3	22	38	2,095		9
Cape Croker	1	150	10	3	2	90	150	120	500	10	20	25	100	80	10
Caradoc	4	322	13	3	62	149	55	105	3,875	0	5	193	640	0	8
Chapleau						4	12	3	250	12	300	350	3,500	150	
Christian-Island		50	2	1	10	12	20	80	500	18	15	40	200	12	10
Fort-Frances	12	89	12	1	3	9	20			6	235	269	3,810	507	107
Fort-William		20		1		20		21	370	21	332	487	820	310	240
Georgina-Island		34		1		27	37	12	352	4	12	17	268	13	12
Golden-Lake		12				15	6		200	1	15	40	150		20
Gore-Bay		124		3	5	66	67	133	530	12	14	56	215	49	
Kenora	1	84		5	9	14	3	4	13	8	280	300	7,150	365	220
Manitowaning	1	462	62	16	75	206	208	444	1,873	108	116	325	2,141	232	83
Moravian	2	95	3		11	55	9	30		2	35	75	12		
New-Credit	1	133	7	1	16	126	56	96	844		2	20	160		
Parry-Sound	1	76	4	5	8	50	60	48	500	8	46	240	1,100	26	38
Rama		15	4			10	18		450		30	70	1,250		25
Lac-au-Riz		45	5	2		75	140	140	975	4	81	99	6,200		24
Sarnia	4	388	55	6	50	215	190	240	3,200	7	115	230	8,200	30	10
Saugeen	1	115	12		8	55	45	50	600		6	70	400	10	15
Sault-Ste-Marie		145	6	5	17	82	30		1,100	31	90	139	2,400	270	40
Savanne		3		1		2	1			5	291	428	8,362	391	268
Scugog		5	1			5	3		110		11	10	800		6
Six-Nations	9	910	280	30	470	1,100	940	1,620	39,000		28	200	380		4
Sturgeon-Falls	7	66	6	11	14	58	64		750	29	180	315	1,750	140	155
Thessalon		46	10	3	0	32	8	37	539	33	99	118	830	228	68
Tyendinaga		310	15	40	30	600	250	400	5,000	7	30	55	1,500	15	3
Total	44	3,741	507	138	791	3,116	2,426	3,602	62,146	329	2,410	4,209	54,433	2,828	1,375

TABLEAU N° 4—BESTIAUX ET VOLAILLES:—EFFETS GÉNÉRAUX—*Fin*

Agences	Chevaux			Bêtes à cornes					Volailles	Effets généraux					
	Etalons	Juments et poulains	Pouliches	Taureaux	Bouvillons et bœufs de travail	Vaches laitières	Jeunes animaux	Autres animaux		Canots automobiles et à voiles	Bateaux à rames et canots	Carabines et fusils de chasse	Pièges d'acier	Rets	Tentes
ILE DU PRINCE-EDOUARD	......	13	1	......	......	20	21	2	198	7	13	13	12	35	......
QUÉBEC															
Bécancour	......	3	......	1	......	12	6	2	20	......	2	4	20	......	......
Bersimis	......	8	1	1	......	14	9	......	107	2	183	165	2,250	16	172
Cacouna	......	......	......	......	......	......	......	......	......	1	14	17	136	......	......
Caughnawaga	6	350	100	200	150	1,050	400	1,000	10,000	5	50	200	150	6	6
Jeune Lorette	1	5	......	1	......	8	......	......	300	......	10	50	500	......	6
Maniwaki	1	64	3	5	......	65	37	38	447	......	75	125	1,989	37	66
Maria	......	3	1	2	8	17	16	48	105	......	12	16	264	4	3
Mingan	......	......	......	......	......	......	......	......	......	11	50	75	2,500	......	50
Oka	2	90	15	5	......	75	60	40	300	......	35	40	60	......	4
Pierreville	......	10	5	6	......	35	15	6	75	......	15	25	75	......	3
Pointe Bleue	3	61	15	10	17	135	60	130	800	1	200	500	8,500	200	250
Restigouche	......	21	5	7	8	38	37	43	200	......	19	31	250	......	7
Seven Islands	......	......	......	......	......	......	......	......	......	2	300	500	10,000	200	250
Saint-Régis	4	190	12	20	16	275	180	265	1,500	25	90	70	1,000	45	20
Témiscamingue	......	28	......	1	......	13	12	45	160	3	167	345	3,500	195	130
Total	17	833	157	259	199	1,737	832	1,617	14,014	50	1,222	2,163	31,194	703	967
SASKATCHEWAN															
Assiniboine	......	336	25	5	......	119	103	19	180	......	......	32	260	......	34
Battleford	4	933	......	......	42	325	344	220	605	......	32	220	2,500	135	205
Carlton	1	648	......	15	44	544	744	......	1,104	......	69	301	2,925	159	186
Lac Croche	......	441	9	5	50	235	210	93	705	......	......	143	116	22	192
Lac-au-Canard	2	405	......	1	116	296	332	37	619	......	7	148	1,900	......	70
Agence des Buttes-la-Lime	......	141	9	4	39	93	71	......	110	......	......	56	95	......	34
Colonie des Buttes-la-Lime	1	215	15	2	43	124	111	......	300	......	......	21	25	......	10
Montange de l'Orignal	1	140	......	2	44	78	93	......	100	......	......	50	300	7	48
Bois de l'Orignal	1	94	......	......	26	67	83	......	165	......	4	17	98	......	16
Lac aux Oignons	1	579	......	8	88	290	322	......	1,450	......	85	328	6,000	157	169
Pelly	......	234	......	8	42	165	96	......	580	......	......	168	2,200	......	107
Qu'Appelle	2	513	......	12	27	304	286	10	320	......	5	122	550	20	150
Buttes-de-Tondre	7	680	49	11	91	256	289	32	695	......	......	250	4,873	15	185
Total	20	2,359	107	73	652	2,896	3,084	411	6,933	......	202	1,856	21,842	515	1,406

RÉCAPITULATION

Provinces															
Alberta	41	11,844	990	103	864	2,380	1,858	1,257	2,083	....	299	1,320	7,454	587	1,581
Colombie-Britannique	250	12,319	1,958	250	2,975	5,619	4,067	4,335	34,140	1,208	3,844	7,194	55,421	2,104	2,928
Manitoba	16	1,747	67	53	364	1,226	1,478	123	3,800	68	2,307	3,226	37,260	6,002	2,186
Nouveau-Brunswick	0	42	....	2	....	37	21	9	455	35	121	246	1,220	300	64
Nouvelle-Ecosse	....	70	5	5	23	115	79	44	935	12	111	299	1,554	68	47
Ontario	44	3,741	507	138	791	3,116	2,426	3,602	62,146	329	2,410	4,209	54,433	2,828	1,375
Ile du Prince-Edouard	....	13	1	....	....	20	21	2	198	7	13	13	12	35	....
Québec	17	833	157	259	199	1,737	832	1,617	14,014	50	1,222	2,163	31,194	703	967
Saskatchewan	20	2,359	107	73	652	2,896	3,084	411	6,933	....	202	1,856	21,842	515	1,406
Total	388	32,968	3,792	883	5,868	17,146	13,866	11,400	124,704	1,709	10,529	20,526	210,390	13,142	10,554

TABLEAU N° 5—VALEUR DES BIENS-FONDS DE LA PROPRIÉTÉ PERSONNELLE ET PROGRÈS RÉALISÉS DURANT L'ANNÉE

Agences	Valeur totale des terres en réserve	Valeur des clôtures privées	Valeur des bâtiments privés	Valeur des édifices publics appartenant à la bande	Valeur des instruments et véhicules	Valeur du bétail et des volailles	Valeur des effets généraux	Valeur des effets de ménage	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle	Progrès réalisés dur. l'année 1918-19: Valeur des nouvelles améliorations à la terre	Progrès réalisés dur. l'année 1918-19: Valeur des batiments érigés	Progrès réalisés dur. l'année 1918-19: Augmentation totale en valeur
ALBERTA	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Pieds-Noirs	2,300,000	23,640	269,900	12,000	143,971	150,593	5,000	24,000	2,929,104	5,225	160,000	165,225
Gens-du-Sang	7,081,720	15,000	55,000	36,000	83,000	160,000	15,000	15,000	7,460,720	3,500	4,000	7,500
Edmonton	1,183,483	12,445	57,950	11,175	28,912	36,570	5,882	9,180	1,345,597	395	2,500	2,895
Hobbema	917,040	27,677	27,120	....	60,297	39,114	10,122	9,098	1,090,468	6,290	2,610	8,900
Petit lac de l'Esclave	2,393,302	9,230	....	48,100	16,999	43,945	23,396	22,050	2,557,022	489	3,650	4,139
Piégânes	977,535	4,687	34,337	28,970	42,812	78,540	13,219	10,595	1,190,695	....	....	....
Lac-la-Selle	890,907	2,960	26,220	....	20,325	41,362	4,370	6,873	993,017	545	....	545
Sarcee	1,180,120	11,000	20,000	36,500	14,000	12,069	800	1,500	1,275,989	....	....	....
Stony	264,774	8,000	15,300	500	13,000	41,125	3,000	10,000	355,699	....	....	....
Total	17,188,881	114,639	505,827	173,245	423,316	603,318	80,789	108,296	19,198,311	16,444	172,760	189,204
COLOMBIE BRITANNIQUE												
Babine	78,466	7,500	131,800	9,250	16,750	51,395	49,875	30,800	375,836	....	....	....
Bella-Coola	356,600	2,850	105,000	10,000	12,800	15,875	99,000	44,000	646,125	250	4,500	4,750
Cowichan	1,762,700	116,800	174,100	7,500	51,550	49,900	41,550	60,750	2,264,850	6,950	2,100	9,050
Kamloops	3,475,293	54,165	119,715	44,435	108,089	350,204	16,282	18,090	4,186,273	15,200	....	15,200
Kootenay	142,085	14,461	19,460	117,700	21,766	79,965	7,650	6,780	409,867	....	....	....
Kwawkewlth	265,879	1,360	96,515	4,000	12,200	545	51,600	66,200	498,299	....	5,100	5,100
Lytton	967,508	18,940	72,630	22,930	29,874	75,045	10,375	19,875	1,217,177	6,950	3,375	10,325
Rivière Nass*	300,665	9,500	122,000	46,000	1,300	5,150	97,600	24,500	606,715	....	....	....
New-Westminster	1,614,305	12,951	141,000	58,700	13,000	55,315	47,260	63,200	2,005,731	....	....	....
Okanagan	1,919,435	41,950	188,500	30,000	43,500	262,500	7,650	19,000	2,512,535	9,950	5,300	15,250
Reine Charlotte	80,000	1,700	33,000	8,000	40,000	7,500	19,000	19,000	208,200	5,000	9,000	14,000
Rivière Skeena*	765,656	7,150	196,560	55,590	2,600	820	77,000	31,000	1,136,376	....	500	500
Stikine	2,075	60	19,788	....	5,113	2,779	15,916	28,856	74,587	1,300	....	1,300
Lac Stuart	252,590	12,160	82,570	24,650	11,405	33,080	21,107	21,710	459,272	3,535	2,800	6,335
Côte occidentale	114,000	3,635	107,500	....	1,410	4,430	60,400	31,650	323,025	50	900	950
Lac Williams	829,910	162,645	42,250	7,000	28,750	82,675	8,800	12,700	1,174,730	113,584	....	113,584
Total	12,927,167	467,827	1,652,388	445,755	400,107	1,077,178	631,065	498,111	18,099,598	162,769	33,575	196,344
MANITOBA												
Birtle	496,486	1,155	14,400	1,200	14,960	30,828	2,320	2,775	564,124	1,322	445	1,767
Clandeboye	294,285	4,420	119,300	6,900	6,520	5,615	11,100	21,850	469,990	1,245	5,700	6,945
Rivière du Pêcheur	811,000	13,375	52,440	11,800	15,575	31,570	12,700	22,350	970,810	540	....	540
Griswold	214,395	1,080	16,000	7,200	26,600	23,000	2,300	4,100	294,675	320	....	320
Manitowapah	444,601	2,565	29,175	16,100	14,320	71,300	14,500	12,300	604,861	195	1,000	1,195
Norway-House	52,416	595	43,700	1,100	1,530	14,510	49,348	14,600	177,799	....	1,560	1,560
Pas	266,050	4,180	37,100	9,600	5,400	27,980	68,600	20,500	439,410	....	1,250	1,250
Portage-la-Prairie	354,040	3,470	9,500	9,900	19,550	22,750	1,550	4,050	424,810	....	100	100
Total	2,933,273	30,840	321,615	63,800	104,455	227,553	162,418	102,525	3,946,479	3,622	10,055	13,677

Nouveau-Brunswick												
Division Nord	17,460	145	11,500	11,200	1,100	1,850	585	2,500	46,340	200	160	360
Division Nord-est	46,240	2,335	28,000	32,750	5,300	4,500	7,500	17,300	143,925	150	150	300
Division Sud-ouest	6,900	205	9,125	16,000	400	695	1,242	1,625	36,192			
Total	70,600	2,685	48,625	59,950	6,800	7,045	9,327	21,425	226,457	350	310	660
Nouvelle-Ecosse												
Annapolis	1,000	20	1,350		100	15	200	150	2,835	50		50
Antigonish et Guysboro	7,700	1,040	2,400	3,000	250	625	350	600	15,965		400	400
Cap-Breton (Eskasoni)	13,009	400	5,000	9,000	2,000	2,000	700	900	33,009	200	100	300
Cap-Breton (Sydney)	8,500		5,000				1,500	1,250	16,250			
Colchester	3,000	200	5,000	1,000	500	400	400	500	11,000		600	600
Cumberland	1,200		1,075		140	200	145	200	2,960			
Digby	1,800	60	2,000	1,600	50	60	300	6,570	12,440			
Halifax	1,350	890	5,100		350	1,650	1,730	2,650	13,720			
Hants	10,510	500	5,000	2,500	1,900	2,000	700	2,500	25,610	50	200	250
Inverness	9,725	1,100	14,400	4,500	575	2,850	750	860	34,760			
Kings	4,500	200	2,000		300	600	800	800	9,200			
Lunenburg	3,450	325	3,550	800	148	715	700	1,500	11,188			
Pictou	1,500	50	10,150	8,450	450	115	990	1,875	23,580			
Queens	1,000	700	3,000	12,000	1,000	1,500	1,500	1,000	21,700	100	125	225
Richmond	7,000	250	3,850	12,000	1,000	2,250	1,000	800	28,150	75	1,250	1,325
Shelburne			1,200		50	100	600	500	2,450			
Victoria	6,500	375	2,500	3,240	450	1,500	780	700	16,045	100	20	120
Yarmouth	150		150		50			300	650			
Total	81,894	6,110	72,725	58,090	9,313	16,580	13,145	23,655	281,512	575	2,695	3,270
Ontario												
Alnwick	75,000	5,000	27,450	4,000	4,855	6,590	1,570	10,550	135,015		300	300
Cape Croker	135,000	7,000	60,000	33,000	6,500	26,000	10,000	10,000	287,500	5,000	1,500	6,500
Caradoc	148,750	15,475	101,200		25,100	24,600	1,185	30,750	347,060	2,750	5,000	7,750
Chapleau	18,400	350	1,100	800		200	5,000		25,850			
Christian Island	30,000	1,200	8,000	7,000	3,000	7,000	2,500	3,000	61,700	300	600	900
Fort-Frances	238,773	1,200	24,000	8,300	14,960	8,200	6,980	8,400	310,813	6,000		6,000
Fort-William	182,000	600	25,000	3,000	1,900	5,500	7,000	8,000	233,000			
Georgina-Island	35,000	600	15,000	5,000	1,000	4,800	1,000	1,500	63,900			
Golden-Lake	5,000	800	2,000	3,100	1,000	2,000	1,500	2,000	17,400			
Gore-Bay	80,000	15,020	30,000	22,700	10,200	17,550	7,300	15,600	198,370	260	195	455
Kenora	123,174	975	41,640	350	5,150	5,680	28,000	20,500	225,469	14	1,190	1,204
Manitowaning	247,000	21,020	68,650	33,000	47,475	48,205	20,760	45,100	531,210	1,440	650	2,090
Moravian	95,300	5,895	32,000	7,500	10,000	15,000	1,200	2,000	168,895	100	1,000	1,100
New-Credit	230,000	11,600	48,600	10,000	12,200	21,370	800	14,000	348,570	385	1,350	1,735
Parry-Sound	121,000	950	23,700	17,300	4,460	12,800	6,900	17,500	204,610			
Rama	50,000	4,000	20,400	13,200	2,000	2,400	2,000	7,250	101,250		200	200
Lac au Riz	115,000	4,000	45,000	11,000	7,500	23,500	7,250	11,000	224,250			
Sarnia	640,250	14,900	85,900	33,500	24,500	30,550	5,500	30,200	865,300	150	7,000	7,150
Saugeen	75,000	1,600	16,000	27,000	4,200	17,000	2,500	4,500	147,800	200	500	700
Sault-Ste-Marie	54,900	2,600	27,000	25,500	6,650	14,750	9,520	12,775	153,695			
Savanne	101,885	278	8,625	25	3,215	480	29,336	18,222	162,066		350	350
Scugog	68,000	1,798	2,000	500	400	900	300	950	74,848			
Six-Nations	1,092,400	436,960	680,000	58,000	297,000	200,650	4,500	77,150	2,846,660	800	6,000	6,800
Sturgeon Falls	242,190	2,350	44,000	11,500	5,300	15,300	20,000	40,000	380,640		3,000	3,000
Thessalon	129,064	9,705	12,700	10,000	3,060	10,020	12,433	8,163	195,145	520		520
Teyndinaga	645,300	134,825	97,000	44,800	42,800	80,000	2,645	55,800	1,103,170		3,000	3,000
Total	4,978,386	700,701	1,546,965	390,075	544,425	601,045	197,679	454,910	9,414,186	17,919	31,835	49,754

TABLEAU N° 5—VALEUR DES BIENS-FONDS DE LA PROPRIÉTÉ PERSONNELLE ET PROGRES REALISÉS DURANT L'ANNÉE—*Fin*

Agences	Valeur totale des terres en réserve	Valeur des clôtures privées	Valeur des batiments privés	Valeur des édifices publics appartenant à la bande	Valeur des instruments et véhicules	Valeur du bétail et des volailles	Valeur des effets généraux	Valeur des effets de ménage	Valeur totale des biens-fonds et de la propriété personnelle	Progrès réalisés dur. l'année 1918-19: Valeur des nouvelles améliorations à la terre	Valeur des bâtiments érigés	Augmentation totale en valeur
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ILE DU PRINCE-EDOUARD	20,000	1,800	11,000	11,000	1,200	3,500	3,250	3,800	55,550	100	400	500
QUÉBEC												
Bécancour	4,000	140	3,600	....	290	1,100	50	100	9,280	....	....	....
Bersimis	51,000	630	33,000	3,000	610	2,100	8,500	11,500	110,340	700	10,000	10,700
Cacouna	6,000	....	....	3,650	150	200	....	1,230	11,230	....	....	....
Caughnawaga	750,500	9,250	430,000	70,500	40,500	130,000	22,000	100,000	1,552,750	500	10,500	11,000
Jeune Lorette	27,000	500	43,000	25,000	2,500	1,200	1,200	13,000	113,400	....	....	....
Maniwaki	33,895	4,270	19,485	2,095	9,723	11,725	6,625	12,690	100,508	1,630	2,250	3,880
Maria	26,000	870	4,100	2,550	950	1,050	600	1,900	38,020	155	75	230
Mingan	....	....	4,000	2,000	....	....	7,525	5,000	18,525	....	....	....
Oka	....	4,000	40,000	3,500	10,000	20,000	....	5,000	82,500	700	200	900
Pierreville	32,000	1,200	60,000	2,500	1,000	3,500	2,000	15,000	117,200	500	600	1,100
Pointe Bleue	38,000	5,900	31,000	6,000	8,000	12,000	15,000	13,000	128,900	3,000	4,000	7,000
Restigouche	173,000	12,100	51,000	....	15,000	11,000	18,000	17,000	297,100	....	....	....
Sept-Iles	500	....	3,500	1,000	....	....	6,000	12,000	23,000	....	....	....
Saint-Régis	235,000	1,600	90,000	15,000	11,000	32,000	3,000	20,000	407,600	....	10,000	10,000
Témiscamingue	33,000	1,200	8,000	1,250	3,500	6,350	9,215	4,000	66,515	1,750	1,000	2,750
Total	1,409,895	41,660	820,685	138,045	103,223	232,225	99,715	231,420	3,076,868	8,935	38,625	47,560
SASKATCHEWAN												
Assiniboine	416,340	5,757	19,350	4,180	21,900	67,656	785	7,875	543,843	885	320	1,205
Battleford	1,506,518	12,050	25,600	175	44,660	86,250	10,250	15,200	1,700,703	1,400	1,885	3,285
Carlton	1,545,224	13,019	65,730	31,900	29,909	67,280	7,332	15,941	1,776,335	560	1,350	1,910
Lac Croche	1,086,662	34,000	58,320	8,800	51,750	94,700	3,800	12,500	1,350,532	3,670	1,400	5,070
Lac-au-Canard	1,769,815	20,268	35,450	17,900	32,967	81,150	3,832	11,550	1,972,932	1,065	....	1,065
Agence des Buttes-la-Lime	607,470	6,100	12,000	2,100	8,500	16,130	1,300	5,000	658,600	124	200	324
Colonie des Buttes-la-Lime	376,800	600	55,000	6,000	20,000	28,000	600	8,000	495,000	1,420	300	1,720
Montagne de l'Orignal	250,800	2,600	9,500	3,000	9,900	30,000	2,000	4,500	312,300	200	400	600
Bois de l'Orignal	62,495	6,996	5,850	....	5,151	18,684	513	2,100	101,789	....	....	....
Lac aux Oignons	2,191,740	15,850	44,575	3,900	25,255	82,180	9,085	13,200	2,385,785	3,245	975	4,220
Pelly	669,824	4,200	28,675	3,700	23,400	27,710	5,300	13,000	775,809	....	450	450
Qu'Appelle	949,730	13,160	37,500	4,000	46,500	57,225	4,405	14,200	1,126,720	4,630	600	5,230
Buttes-de-Tondre	1,190,255	19,785	27,805	1,650	56,818	140,000	20,000	22,900	1,479,213	3,500	1,440	4,940
Total	12,623,673	154,385	425,355	87,305	376,710	796,965	69,202	145,966	14,679,561	20,699	9,320	30,019

RÉCAPITULATION

Provinces												
Alberta	17,188,881	114,639	505,827	173,245	423,316	603,318	80,789	108,296	19,198,311	16,444	172,760	189,204
Colombie-Britannique	12,927,167	467,827	1,652,388	445,755	400,107	1,077,178	631,065	498,111	18,099,598	162,769	33,575	196,344
Manitoba	2,933,273	30,840	321,615	63,800	104,455	227,553	162,418	102,525	3,946,479	3,622	10,055	13,677
Nouveau-Brunswick	70,600	2,685	48,625	59,950	6,800	7,045	9,327	21,425	226,457	350	310	660
Nouvelle-Ecosse	81,894	6,110	72,725	58,090	9,313	16,580	13,145	23,655	281,512	575	2,695	3,270
Ontario	4,978,386	700,701	1,546,965	390,075	544,425	601,045	197,679	454,910	9,414,186	17,919	31,835	49,754
Ile du Prince-Edouard	20,000	1,800	11,000	11,000	1,200	3,500	3,250	3,800	55,550	100	400	500
Québec	1,409,895	41,660	820,685	138,045	103,223	232,225	99,715	231,420	3,076,868	8,935	38,625	47,560
Saskatchewan	12,623,673	154,385	425,355	87,305	376,710	796,965	69,202	145,966	14,679,561	20,699	9,320	30,019
Total	52,233,769	1,520,647	5,405,185	1,427,265	1,969,549	3,565,409	1,266,590	1,590,108	68,978,522	231,413	299,575	530,988

TABLEAU N° 6—SOURCES ET MONTANT DU REVENU

Agences	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation	Gages	Reçu du fermage des terres et coupes de bois	Gain provenant de la pêche	Gain provenant de la chasse	Par d'autres industries	Pensions payées et intérêt sur le fonds et fidéi-commis des Indiens	Revenu total des Indiens
ALBERTA	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Pieds-Noirs	74,641	8,372	6,100	30,116	....	200	25,000	58,718 79	203,147 79
Gens-du-Sang	50,000	11,758	20,000	14,793	....	1,000	15,000	7,183 81	119,734 81
Edmonton	48,695	9,395	10,174	....	635	2,525	9,855	26,362 12	107,641 12
Hobbema	32,040	2,260	1,456	5,029	5,510	407	17,680	14,528 53	78,910 53
Petit lac de l'Esclave	19,619	2,160	22,050	270	5,950	170,850	....	13,740 00	234,639 00
Piégânes	4,846	5,402	24,480	450	....	....	....	6,677 35	41,855 35
Lac La-Selle	33,256	7,390	9,460	....	1,510	5,940	5,107	4,216 17	66,879 17
Sarcis	6,081	2,097	2,080	3,500	....	500	4,355	1,241 34	19,854 34
Stony	860	2,364	28,379	500	....	5,294	13,719	3,802 50	54,918 50
Total	270,038	51,198	124,179	54,658	13,605	186,716	90,716	136,470 61	927,580 61
COLOMBIE BRITANNIQUE									
Babine	53,220	2,300	60,000	50	8,600	80,000	23,300	162 73	227,632 73
Bella-Coola	5,725	1,250	10,900	476	73,000	23,500	69,500	243 96	184,594 96
Cowichan	45,000	3,200	86,500	12,959	41,050	1,450	6,500	4,094 16	200,753 16
Kamloops	205,717	....	....	24,019	....	3,000	....	1,230 98	233,966 98
Kootenay	40,914	12,905	28,600	50	975	4,050	2,700	50 22	90,244 22
Kwawkewlth	410	....	18,750	1,662	48,000	6,430	48,900	1,526 12	125,678 12
Lytton	48,700	11,960	80,900	6,073	....	5,800	12,400	989 56	166,822 56
Rivière Nass[1]	18,070	500	9,500	12,500	45,030	8,000	....	3,512 82	97,122 82
New-Westminster	37,500	3,600	68,700	33,833	43,450	17,400	48,450	8,241 49	261,174 49
Okanagan	119,650	8,150	20,050	3,457	75	1,525	900	629 48	154,436 48
Reine-Charlotte	8,000	5,000	13,000	500	17,000	3,000	7,000	79 81	53,579 81
Rivière Skeena	23,750	....	62,600	....	71,990	101,990	37,500	....	297,830 00
Stikine	3,210	....	24,173	....	9,050	65,250	11,505	....	113,188 00
Lac Stuart	28,049	7,280	21,915	....	15,770	30,730	5,000	2,216 10	110,960 10
Côte occidentale	268	71	....	371	114,300	145	4,905	89 21	120,149 21
Lac Williams	56,255	4,810	50,380	....	....	27,350	9,900	42 66	148,737 66
Total	694,438	61,026	555,963	95,950	488,290	379,620	288,460	23,109 30	2,586,861 30
MANITOBA									
Birtle	27,793	1,060	5,765	857	480	2,300	4,000	4,091 14	46,346 14
Clandeboye	17,430	2,425	28,100	1,098	14,800	29,560	9,250	12,406 75	114,069 75
Rivière du Pêcheur	23,356	5,410	22,200	100	11,000	5,500	8,450	9,706 66	85,722 66
Griswold	18,384	550	5,500	....	475	3,100	1,750	2 74	29,761 74
Manitowapah	34,877	3,890	17,150	....	7,100	4,375	5,850	9,720 45	82,962 45
Norway-House	3,697	150	21,500	....	21,000	240,000	14,700	12,760 00	313,807 00
Le-Pas	15,450	2,500	34,500	8,039	5,000	79,000	6,500	14,095 32	165,084 32
Portage-la-Prairie	18,215	50	6,500	670	....	1,050	2,400	9,321 78	38,206 78
Total	159,202	16,035	141,215	10,764	59,855	364,885	51,900	72,104 84	875,960 84

Nouveau-Brunswick									
Division Nord	2,500		3,540	291	60	100	850	1,495 77	8,836 77
Division Nord-est	5,000	500	10,000	150	4,000	1,000	2,000	571 36	23,221 36
Division Sud-ouest	1,100		13,000	68	150	1,200	2,575	42 70	18,135 70
Total	8,600	500	26,540	509	4,210	2,300	5,425	2,109 83	50,193 83
Nouvelle-Ecosse									
Annapolis	238		1,500			150	225		2,113 00
Antigonish et Guysboro	890	100	1,700		550	350	3,150	51 91	6,791 91
Cap-Breton (Eskasoni)	2,000	450	1,500		200	230	2,000		6,380 00
Cap-Breton (Sydney)			15,000					19 98	15,019 98
Colchester	500		5,000			400	6,600		12,500 00
Cumberland	180		2,050			140	1,150	82 77	3,602 77
Digby	400		3,500		3,500	700	1,500		9,600 00
Halifax	2,000	2,300	12,200	26	100		8,900	604 78	26,130 78
Hants	1,800		300		300	3,000	600		6,000 00
Inverness	1,600	200	3,000		2,700	250	1,400		9,150 00
Kings	500	75	4,000		100	700	500		5,875 00
Lunenburg	1,010	115	2,000	37	350	350	2,060		5,922 00
Pictou	399		1,000		800	550	9,000		11,749 00
Queens	1,000	100	1,000		200	100	500	174 75	3,074 75
Richmond	1,570	54	440		215	8	60		2,347 00
Shelburne	100		1,000		250	350	400		2,100 00
Victoria	2,700	250	7,500		300	325	2,000	21 90	13,096 90
Yarmouth			200		100		100		400 00
Total	16,887	3,644	62,890	63	9,665	7,603	40,145	95,609	141,853 09
Ontario									
Alnwich	4,910	159	5,520	2,083	175	1,420	162	7,609 39	22,038 39
Cap Croker	6,000	3,000	8,000	115	9,000	500	2,000	22,191 46	50,806 46
Caradoc	34,700	2,440	93,250	4,602	340	1,425	2,650	3,639 38	143,046 38
Chapleau	1,600		5,000	272	500	30,000		13,144 00	50,516 00
Ile du Chrétien	2,650	200	4,500	5,814	200	200	2,000	7,869 10	23,433 10
Fort-Frances	6,200		35,000	1,100	41,400	44,000	4,000	8,427 09	140,127 09
Fort-William	1,600	1,500	38,000	1,000	30,000			10,988 20	83,088 20
Ile Georgina	790	400	2,500	126	400	400	900	1,645 76	7,161 76
Lac Doré	800		2,000	80		5,000		11 14	7,891 14
Baie de Gore	11,230	775	26,900	1,488		135		10,018 23	50,546 23
Kenora	5,425	180	48,000	20	41,000	61,000	34,500	15,637 28	205,762 28
Manitowaning	23,259	18,640	129,485	2,550	6,860	12,125	16,550	22,574 33	232,043 33
Moravian	10,809	600	15,000	75	250	250	500	5,395 41	32,879 41
Nouveau Crédit	21,567	2,800	21,000	3,212		300	3,000	5,212 40	57,091 40
Parry-Sound	8,885	2,100	38,500	15,371	750	3,800		12,736 54	82,142 54
Rama	7,000		15,000	843	2,200	4,000	5,000	3,356 76	37,399 76
Lac au Riz	19,310	4,600	16,000	213	1,600	8,750	5,500	3,020 80	58,993 80
Sarnia	34,875	3,500	50,750	2,809	1,000	900	9,200	13,830 72	116,864 72
Saugeen	6,500	1,000	18,000	7,000	800	1,300	3,000	17,459 79	55,059 79
Sault-Ste-Marie	14,200	2,000	18,000	215	13,000	23,000	9,500	14,630 01	94,545 01
Savanne	2,210		39,150		39,850	8,450	11,350	5,765 00	106,775 00
Scugog	532	530	900	40	60	800	1,000	703 32	4,465 32
Six Nations	290,000		155,000	5,200				41,708 44	491,908 44
Sturgeon Falls	11,600	1,450	32,500	1,000	4,000	98,000	9,000	58,841 50	216,391 50
Thessalon	8,800		23,500	500	1,300	21,250	1,600	6,337 79	63,287 79
Tyendinaga	90,000	4,500	48,000	8,379	2,500	1,500	1,000	6,062 13	161,941 13
Total	625,452	50,374	889,355	64,107	197,185	328,505	122,412	318,815 97	2,596,205 97

TABLEAU N° 6—SOURCES ET MONTANT DU REVENU—*Fin*

Agences	Valeur des produits de la ferme, y compris le foin	Valeur du bœuf vendu ainsi que pour la consommation	Gages	Reçu du fermage des terres et coupes de bois	Gain provenant de la pêche	Gain provenant de la chasse	Par d'autres industries	Pensions payées et intérêt sur le fonds et fidéi-commis des Indiens	Revenu total des Indiens
	$	$	$	$	$	$	$	$	$
ILE DU PRINCE-EDOUARD	4,500	750	1,450	...	750	600	5,100	...	13,150 00
QUÉBEC									
Bécancour	1,367	60	250	...	50	35	...	378 31	2,140 31
Bersimis	1,300	300	4,500	7,201	...	109,000	3,500	6,295 91	132,096 91
Cacouna	...	...	2,400	5	20	350	1,500	456 64	4,731 64
Caughnawaga	50,000	15,000	125,000	7,405	400	500	15,000	901 80	214,206 80
Jeune Lorette	...	...	20,000	...	...	2,500	17,000	890 29	40,390 29
Maniwaki	8,830	217	34,070	5,080	125	31,615	1,401	2,808 67	84,146 67
Maria	1,520	200	1,620	...	365	485	1,330	...	5,520 00
Mingan	...	...	150	...	...	10,000	...	...	10,150 00
Oka	8,000	2,000	20,000	...	100	100	600	411 91	31,211 91
Pierreville	2,000	1,500	500	589	...	600	6,000	216 56	11,405 56
Pointe Bleue	19,000	3,000	15,000	1,920	1,200	43,000	3,000	523 51	86,643 51
Restigouche	14,700	1,200	4,300	5,100	300	1,500	6,000	142 51	33,242 51
Sept-Iles	...	...	500	...	...	15,000	...	...	15,500 00
Saint-Régis	66,000	14,500	110,000	412	3,700	4,000	19,000	3,370 00	220,982 00
Témiscamingue	4,675	250	9,000	796	350	26,500	375	2,003 76	43,949 76
Total	177,392	38,227	347,290	28,508	6,610	245,185	74,706	18,399 87	936,317 87
SASKATCHEWAN									
Assiniboine	18,047	13,961	2,485	...	...	30	12,140	1,713 10	48,376 10
Battleford	61,393	5,660	18,700	16,263	5,900	6,550	3,300	9,296 68	127,062 68
Carlton	49,152	5,894	6,310	...	1,400	11,400	13,323	16,483 98	103,962 98
Lac Croche	30,771	4,852	5,200	16,483	1,150	5,100	...	31,185 61	94,741 61
Lac au Canard	57,100	5,700	13,500	818	800	8,800	11,800	8,165 63	106,683 63
Agence des Buttes-la-Lime	5,800	1,850	600	...	...	550	2,550	1,688 48	13,038 48
Colonie des Buttes-la-Lime	20,000	2,400	3,000	...	...	...	1,500	...	26,900 00
Montagne de l'Orignal	16,650	3,000	1,000	1,000	500	1,500	3,500	2,922 39	30,072 39
Bois de l'Orignal	6,000	2,300	3,000	...	100	...	2,000	...	31,400 00
Lac à l'Oignon	43,054	11,450	17,350	579	12,800	50,700	7,100	5,097 56	148,130 56
Pelly	35,000	3,125	14,500	5,348	...	9,700	3,500	12,219 32	83,392 32
Qu'Appelle	56,816	2,060	10,100	848	1,100	1,750	6,355	25,480 69	104,509 69
Buttes-de-Tondre	37,879	12,367	23,133	7,903	2,000	13,000	48,550	12,402 77	157,234 77
Ile à la Crosse, District de l'	...	...	...	...	...	...	...	11,135 00	11,135 00
Total	437,662	74,619	118,878	49,242	25,750	109,080	115,618	137,791 21	1,088,640 21

RÉCAPITULATION

Provinces									
Alberta	270,038	51,198	124,179	54,658	13,605	186,716	90,716	136,470 61	927,580 61
Colombie-Britannique	694,438	61,026	555,968	95,950	488,290	379,620	288,460	23,109 30	2,586,861 30
Manitoba	159,202	16,035	141,215	10,764	59,855	364,885	51,900	72,104 84	875,960 84
Nouveau-Brunswick	8,600	500	26,540	509	4,210	2,300	5,425	2,109 83	50,193 83
Nouvelle-Ecosse	16,887	3,644	62,890	63	9,665	7,603	40,145	956 09	141,853 09
Ontario	625,452	50,374	889,355	64,107	197,185	328,505	122,412	318,815 97	2,596,205 97
Ile du Prince-Edouard	4,500	750	1,450	....	750	600	5,100	....	13,150 00
Québec	177,392	38,227	347,290	28,508	6,610	245,185	74,706	18,399 87	936,317 87
Saskatchewan	437,662	74,619	118,878	49,242	25,750	109,080	115,618	137,791 21	1,068,640 21
Total	2,394,171	296,373	2,267,765	303,801	805,920	1,624,494	794,482	709,757 72	9,196,763 72

RELEVÉ DES ÉCOLES

État des externats des indiens au Canada (desquels on a reçu des rapports) pour l'exercice clos le 31 mars 1921

Note.—Le "Degré" indique la classification des écoles selon le livre de lecture dont ils se servent, et par conséquence, montre le degré d'avancement général dans toutes les études prescrites par le curiculum, ainsi—

Degré I..........Premier livre de lecture, Partie I.
Degré II..........Premier livre de lecture, Partie II.
Degré III..........Deuxième livre de lecture.
Degré IV..........Troisième livre de lecture.
Degré V..........Quatrième livre de lecture.
Degré VI..........Cinquième livre de lecture.

École	Réserve	Agence	Instituteur	Dénomination	Nombre sur la liste: Garçons	Filles	Total	Présence moyenne	Degré: I	II	III	IV	V	VI
NOUVELLE-ÉCOSSE														
Afton	Afton	Comté Antigonish	William J. Rogers	Catholique romaine	11	14	25	13	17	3	2	2	1	.....
[1]Heatherton	At Heatherton	" "	Mlle Anna McKeough	"	5	4	9	4	7	1	1	.....	.....	.....
Esaksoni	Eskasoni	" Cap Breton	Mlle Hattie A. Burke	"	17	16	33	13	29	2	1	1	.....	.....
Sydney	Sydney	" Cap Breton	Mlle Cath. Gallaliger	"	10	10	29	11	8	3	3	5	1	.....
Millbrook	Millbrook	" Colchester	Mlle Elizabeth English	"	12	16	28	15	15	6	3	2	2	.....
Rivière à l'Ours	Rivières à l'Ours	" Digby	Mlle Mary A. McGinty	"	10	9	19	10	9	3	3	1	.....	
Shubenacadie	Indian Brook	" Hants	Mlle Ruby D. Anthony	"	10	7	17	11	8	5	1	.....	2	1
Whycocomagh	Whycocomagh	" Inverness	Angus A. McDonald	"	18	22	40	14	24	10	5	1	.....	.....
New Germany	Lunenburg	" Lunenburg	Mme Rose L. Ford	"	4	4	8	4	3	2	1	.....	1	.....
Indian Cove	Fisher's Cove	" Pictou	Mlle Gertrude McGirr	"	12	6	18	9	11	2	2	2	1	.....
Rivière Saumon	Rivière Saumon	" Richmond	Mlle Mary McDonald	"	11	17	28	9	21	4	2	1	.....	.....
Middle River	Middle River	" Victoria	John A. Macrea	"	12	12	24	11	11	6	5	1	1	.....
[1]Bishopville	A Bishopville	" Kings	S. R. Sadie B. Wambott	"	2	2	4	2	1	1	.....	2		..
[2]Hectanooga	A Hectanooga	" Kings " Yarmouth	Mlle Emma L. McCarthy	"	2	1	3	2	2	1	.....	.....	.....	.....
Total, Nouvelle-Ecosse					136	140	276	128	166	49	29	18	9	5
ILE DU PRINCE-ÉDOUARD														
Ile Lennox	Ile Lennox	Sur. l'Ile du P.-E	John J. Sark	Catholique romaine	13	16	29	14	12	7	3	5	2	.....
Rocky Point	Rocky Point	"	J. Henry Lepier	"	4	5	9	4	7	.....	2	.....	.....	.....
Total, Ile du P.-E					17	21	38	18	19	7	5	5	2	.....
NOUVEAU-BRUNSWICK														
Grande Anse	Grande Anse	Nord-Est	Mlle Martha Isaacs	Catholique romaine	19	11	30	15	15	8	4	3	.....	.....
Burnt Church	Church Point	"	Mlle Isabelle Driscoll	"	22	16	38	19	18	12	5	3	.....	.....
Eel Ground	Eel Ground	"	Mlle Rebecca Isaacs	"	21	18	39	24	16	11	6	5	1	.....
Eel River	Eel River	"	Mlle Antoinette Blanchard	"	10	9	19	16	8	9	1	.....	1	.....
Red Bank	Red Bank	"	Mlle Delia M. Taylor	"	11	10	21	16	5	7	4	5	.....	.....
Kingsclear	Kingsclear	Sud-ouest	Mlle Bridget Crain	"	5	13	18	12	5	3	3	5	2	.....
Oromocto	Oromocto	"	Mlle Kathleen Rowan	"	8	8	16	12	6	4	4	2	.....	.....
St. Mary's	St. Mary's	"	Mlle Mary T. Hughes	"	12	17	29	20	6	6	6	9	2	.....
Woodstock	Woodstock	"	Mlle Miriam G. Dunphy	"	10	6	16	10	7	2	1	2	3	1

Edmundston	Edmundston	Nord	Mlle Emélie Bernier	"	6	3	9	6	1	3	1	3	1	.....
Tobique	Tobique	"	Mlle Nellie T. Dugan	"	22	21	43	27	15	6	13	8	1	.....
Total, Nouv-Brunswick					146	132	278	177	102	71	48	45	11	1
QUÉBEC														
Caughnawaga, garçons	Caughnawaga	Caughnawaga	Sr Marie-Gabriel (supér. princ.) 1ère institutrice, Sr Marie-Rita 2e institutrice, Sr Marie-Zita 3e institutrice, Sr Marie-Anne-Catherine 4e institutrice, Sr Marie-Suzanne		216	.....	216	182	45	93	41	18	11	8
Caughnawaga, filles	"		Sr Marie-Gabriel (supér. princ.) 1re institutrice, Sr Marie-Arthémise 2e institutrice, Sr Marie-Claire 3e institutrice, Sr Marie-Claire-Anne 4e institutrice, Sr Marie-Véronique	"	.....	199	199	141	79	61	17	26	8	8
Caughnawaga, Continuation	"	"	Sr Marie-Louise-Ida Sr Marie-Résurection	"	13	14	27	22	.....					27
Caughnawaga, Buisson	"	"	Mme A Beauvais	"	19	14	33	27	15	7	5	6	.....	.....
Caughnawaga, St-Isidore	"	"	Mme Léa Y. Jacobs	"	18	29	38	21	20	8	8	2	.....	.....
Bersimis	Bersimis	Bersimis	Sr St-Raphaël (princ.) Sr St-Eugène (asst.)	"	32	33	65	31	27	26	12	.....	.....	.....
Pointe Bleue	Pointe Bleue	Pointe Bleue	Sr St-Vincent de Paul (princ.) Sr St-Marie du Carmel (assis.)		52	49	101	63	48	26	12	9	6	.....
Restigouche	Restigouche	Restigouche	Sr Marie de St-Joseph (princ.) Sr Marie de St-Ulric (asst.)	"	46	55	101	63	30	19	15	23	14	.....
St. Frances (E.A.)	Pierreville	Pierreville	Henry L. Masta	Eglise anglicaine	3	8	11	7	4	1	2	2	2	.....
St. Frances (C.R.)	"	"	Sr L. Woods (supérieure) 1re institutrice, Sr Marie-Joséphine 2e institutrice, Sr Marie de Mercy 3e institutrice, Sr Marie-Donatus	Catholique romaine	21	29	50	42	13	13	15	4	4	1
St. Régis, Ile	St. Régis	St. Régis	Mlle Ethel Sloane	Non-confessionnelle	12	13	25	15	14	.....	3	8	.....	.....
St. Régis Village	"	"	Mlle Gertie Legarde (sen.) Mlle Dorothy Brown (jun.)	"	41	34	75	28	44	12	11	5	2	1
Chenail	" "	"	Mlle Margaret Kelly	"	22	16	38	21	18	11	4	5	.....	.....
Chetlain	"	"	Mlle Angela Morris	"	17	5	22	13	11	5	3	3	.....	.....
Ile Cornwall	"	"	Mlle Geneva Legarde	"	24	27	51	16	36	4	5	6	.....	.....

[1] Ecole de blancs fréquentée par des enfants indiens. [2] Fermée durant le trimestre de septembre 1921: pas de professseur. [3] Réouverte 1er janvier 1922, était fermée depuis le 30 septembre 1920.

RELEVÉ DES ÉCOLES—*Suite*

ETAT des externats des indiens au Canada (desquels on a reçu des rapports) pour l'exercice clos le 31 mars 1921—*Suite*

Ecole	Réserve	Agence	Instituteur	Dénomination	Nombre sur la liste			Présence moyenne	Degré					
					Garçons	Filles	Total		I	II	III	IV	V	VI
Oka (campagne)	Oka	Oka	Mlle Frances E. Saunder	Méthodiste	14	18	32	9	14	9	4	1	3	1
Oka (village)	"	"	Mlle Helen Earl	"	5	13	18	10	12	3	1	1	1	......
[3]Baskatong	Baskatong	Maniwaki	Mlle M. A. Ethier	Non-confessionnelle	5	9	14	13	2	10	2	......	......	......
Pont-Congo	Maniwaki	"	Mme Helen J. White	"	9	11	20	10	6	8	3	3	......	......
Maniwaki	"	"	Mlle Margaret McCaffrey	Catholique romaine	17	10	27	12	11	7	5	4	......	......
Maria	Maria	Maria	Mlle Dora Gideon	"	12	12	24	15	7	3	3	5	5	1
Lorette	Lorette	Lorette	Sr St-Agnès de Jésus (princ.) Sr Ste-Reine (asst.)	"	45	39	84	64	51	18	12	3	......	......
Temiskaming	Temiskaming	Temiskaming	Mlle Blanche Delorme	"	6	13	19	11	5	7	2	2	2	1
[1]Brennan's Lake	A Brennan's Lake	"	Mlle Mary Sauvé	"	7	11	18	15	9	8	1	......	......	......
[3]Long Point	A Long Point	"	Mme J. D. McLaren	"	12	12	24	17	22	2	......	......	......	......
[1]Waswanapi	Waswanapi	"	Harry Cartlidge	Eglise anglicane	12	21	33	15	19	14	......	......	......	......
Hunters Point (Pr.)	Hunters Point	"	Mlle Florence Hansen	Non-confessionnelle	6	14	20	13	5	2	6	1	6	......
Hunters Point (C.R.)	"	"	Mlle Catherine Honan	Catholique romaine	13	8	21	11	21	......	......	......	......	......
[1]Wolf Lake	Wolf Lake	"	Mlle Agnes Robinson	Catholique romaine	5	11	16	9	9	1	3	1	2	......
Rupert's House	Rupert's House	James Bay	Rév. C. C. Brett	Eglise anglicane	34	25	59	12	59	......	......	......	......	......
[1]Mistassini	Lake Mistassini	"	Chas. Iserhoff	"	23	35	58	28	58	......	......	......	......	......
Total, Québec					761	778	1,539	956	714	378	195	138	66	48
ONTARIO														
Alnwick	Alnwick	Alnwick	Rev. Fred. J. Dodson	Méthodiste	28	19	47	33	10	9	18	6	4	......
Cape Croker	Cape Croker	Cape Croker	Mlle Mary Moffit	Non-confessionnelle	18	14	32	22	12	5	10	3	2	......
Port Elgin	"	"	Mlle Mary Timmerman	"	8	10	18	5	13	......	3	2	......	......
Sidney Bay	"	"	Mlle Isabelle McIvor	"	4	6	10	6	2	3	......	4	1	......
Bear Creek	Caradoc	Caradoc	Mlle Lillibelle Graham	"	7	16	23	11	9	8	2	1	3	......
Back Settlement	"	"	Lyman W. Fisher	"	6	13	19	9	7	3	7	2	......	......
Muncey	"	"	Mlle Mary McArthur	Eglise anglicane	15	14	29	12	9	5	8	7	......	......
River Settlement	"	"	Mlle Merla Faulds	Non-confessionnelle	18	12	30	13	13	6	6	5	......	......
Onéida Nº 2	Onéida	"	Levi T. Doxtator	Eglise anglicane	31	23	54	26	31	6	12	4	1	......
Onéida nº 3	"	"	Mlle Lena M. Brodie	Méthodiste	26	24	50	16	24	7	8	....	1	......
Rapide Manitou	Manitou Rapide	Fort Frances	Mme A. Spencer	Eglise anglicane	9	8	17	3	3	10	4	......	......	......
[3]Sand Point	Sand Point	Fort William	Mme A. McLeanr	Catholique romaine	15	13	28	12	21	6	1	......	......	......
Lac Hélène	Red Rock	"	D. Ducharme	"	10	15	25	10	10	8	3	4	......	......
Mountain-village	"	"	S. A. Prudhomme	"	13	7	20	11	9	8	1	2	......	......
Georgina Ile	Georgina Ile	Georgina Isle	Mlle Grace Martin	Méthodiste	15	9	24	17	10	4	4	4	2	......
[3]Calabogie S. S. nº 5	Calabogie	Lac Doré	Mlle Kathetine Windle	Catholique romaine	1	......	1	1	1	......	......	......	......	......
Lac Doré	Lac Doré	Lac Doré	Mlle Josephine Currier	"	15	13	28	14	16	2	4	5	1	......
Sheshegwaning	Sheshegwaning	Gore Bay	Mlle Sadie J. Burke	"	7	14	21	16	9	4	6	2	......	......
Sheshegwanning	"	"	Edwin Weeks	Eglise anglicane	8	9	17	11	4	2	4	1	4	2
West Bay	West Bay	"	Mlle E. Leusch	Catholique romaine	25	24	49	25	24	7	6	6	6	......

Buzwah	Buzwah	Manitowaning	Mlle Clara A. King	"	11	11	22	12	14	8				
Kaboni	Kaboni	"	Mme Chas. King	"	11	20	31	19	20	6	1	4		
Shequiandah	Sheguiandah	"	G. H. L. Watts	Eglise anglicane	4	10	14	9	7	4	2			
[3]Little Current	Little Current	"	Mlle Verinoca Carbert	Catholique romaine	2	2	4	2	2	2				
South Bay	South Bay	"	Mlle Priscilla Lavallée	"	9	16	25	15	18	2	3	2		
Sucker Creek	Sucker Creek	"	J. Carl Richards	Eglise anglicane	6	10	16	9	3		8	4	1	
Whitefish Lake	White fish Lake	"	Mlle Annie Ladouceur		16	14	30	15	27	2	1			
Wikwemikong	Ile Manitoulin	"	Mlle Z. St-James (princ.) Mlle Isabella Peltier (asst.)	"	53	60	113	72	63	15	15	16	4	
Moraviantown	Moravian	Moravian	F. J. Joblin	Non-confessionnelle	28	22	50	30	24	10	12		4	
New Credit	New Credit	New Credit	Mlle Mary E. Lewis	"	20	18	38	16	17	7	3	10	1	
[1]Dokis	Dokis	Nipissing	Mlle Annie Mongeau	Catholique romaine	16	17	33	28	33					
Garden Village	Nipissing	"	Mlle Clotilda Fitz-patrick	"	20	16	36	20	28	6	2			
[3]Mattawa	Mattawa	"	Sr. Anna Rita	"	28	33	61	55	27	5	13	7	7	2
[1]Temogami	Bear Island	"	Mlle Catherine Honan	Non-confessionnelle	15	17	32	16	15	9	3	5		
Gibson	Watha	Parry Sound	Mlle Mary A. Black	Méthodiste	19	14	33	11	33					
[2]Gibson (Ecole-annexe)	Gilbson	"	Mlle Mary Strength	"	4	9	13	8	11	2				
Henvey Inlet	Henvey Inlet	"	S. K. Ritchie	"	5	7	12	8	9	3				
Ryerson	Parry-Island	"	Mlle E. J. McLarnon	Non-confessionnelle	26	17	43	17	29	7	3	4		
Shawanaga	Shawanaga	"	Mme Elizabeth English	"	14	21	35	18	11	5	9	8	2	
Christian Island	Christian Island	Christian Island	Thomas Jones	Méthodiste	17	14	31	20	14	6	9	1	1	
Moose Deer Point	Moose Deer Point	"	Bert Sullivan	Non-confessionnelle	11	6	17	11	5	3	3	4	2	
Rama	Rama	Rama	Mlle Wanda Bowamn, Sen. Mme Ida Carman, asst.	Méthodiste	24	14	38	20	19		2	8	5	4
[3]Hiawatha	Lac-du-Riz	Lac-du-Riz	H. F. Malohey	Non-confessionnelle	5	13	18	15	5	6	5	2		
Mud Lake (Chemong)	Mud Lake	"	Mlle Ethel A. Browne	"	28	23	51	34	39	8	4			
Kettle Point	Kettle Point	Sarnia	Mme Angus George	"	17	12	29	14	16	7	5	1		
St-Clair	Sarnia	"	Mlle Alice M. Matthews	Méthodiste	24	25	49	24	27	5	4	3		
Stony Point	Stony Point	"	Mlle Agnes A. Weaver	Non-confessionnelle	8	4	12	5	4	3	3	1	1	
French Bay	Saugeen	Saugeen	T. J. Wallace	"	13	7	20	13	14		4		2	
Saugeen	"	"	Mlle Isabella Ruxton	"	13	16	29	20	15	7	2	5		
Scotch Settlement	"	"	Mlle B. Robb	"	11	15	26	16	10	4	5	4	3	
Rivière Garden	Rivière Garden	Rivière Garden	Mlle Mildred Toner, prin. Mlle Malvina Cahill, asst.	Catholique romaine	32	34	66	35	11	11	25	11	8	
Rivière Garden	"	"	F. W. R. Belford	Eglise anglicane	15	7	22	13	8	5	2	5	2	
Baie Goulais	Baie Goulais	"	Mlle Lucy Tenisco	Catholique romaine	11	3	14	8	11	1	1	1		
Six Nations No 1	Six Nations	Six Nations	Mlle Mary H. Jamieson	Non-confessionnelle	24	21	45	28	10	6	6	14	9	
" No2	"	"	Mlle N. M. Alexander, Sen. Mlle Ethel Alexander, jun.	"	44	54	98	61	23	11	18	36	10	
" No 3	"	"	Mlle Nora E. Jamieson	"	45	25	70	45	27	11	9	10	13	
" No 4	"	"	Mlle Julia I. Jamieson	"	18	14	32	18	8	11	6	6	1	
" No 5	"	"	Mlle Edith L. King	"	20	14	34	19	15		7	7	5	
" No 6	"	"	Mlle Nettie Green	"	17	10	27	14	12	2	4	9		
" No 7	"	"	Norman R. Smith	"	34	29	63	33	19	7	22	7	8	
" No 8	"	"	Mlle Wilma G. Smith	"	21	25	46	30	10	6	13	8	9	

[3] Ouverte durant les mois d'été seulement.
[1] Nouvelle école ouverte le 17 oc8obre 1921.
[4] Ouverte en même temps que l'école Gibson durant les mois d'hiver seulement.
[2] Ecole de blancs fréquentées par des enfants indiens.

RELEVÉ DES ÉCOLES—*Suite*

ETAT des externats des indiens au Canada (desquels on a reçu des rapports) pour l'exercice clos le 31 mars 1921—*Suite*

École	Réserve	Agence	Instituteur	Dénomination	Nombre sur la liste: Garçons	Nombre sur la liste: Filles	Nombre sur la liste: Total	Présence moyenne	Degré: I	Degré: II	Degré: III	Degré: IV	Degré: V	Degré: VI
Six Nations Nº 9	Six Nations	Six Nations	G. M. Frant Smith	Non-confessionnelle	27	17	44	23	20	11	3	8	1	1
" Nº 10	"	"	S. A. Anderson	"	22	31	53	31	16	10	18	2	7	
" Nº 11	"	"	Winton Loft	"	51	29	80	41	44	8	3	9	16	
[4]Sagamook	Spanish River	Thessalon	Miss Rose Chaput	Catholique romaine	15	8	23	13	23					
[o]Spanish	" "	"	Rev. R. M. Fairbairn	Eglise anglicane	6	5	11	9	10		1			
Serpent River	Serpent River	Thessalon	Mlle Eva McAndrew	Catholique romaine	16	18	34	19	18	4	12			
[1]Abitibi	Abitibi	Traité nº 9	Mlle Alice McBride	"	15	19	34	16	31	3				
[4]English River	English River	" 9	Rev. P. A. Northam	Eglise anglicane	25	26	51	28	22	11	15	3		
Albany	Albany River	" 9	Mlle Emily Wesley	"	27	23	50	23	40	5	4	1		
Fort Hope	Fort Hope	" 9	Rev. F. McReynolds	"	25	11	36	14	30			6		
[1]Martins Falls	At Martins Falls	" 9	Rev. A. E. O. Anderson	"	12	12	24	10	24					
Riv. l'Orignal (poste franç)	Moose River	" 9	Fred. Marks	"	14	7	21	9	21					
Fort l'Orignal	Moose Fort	" 9	Mlle Alice Reynolds	"	23	23	46	25	34	7	1	4		
Tyendinaga (Est)	Tyendinaga	Tyendinaga	Mlle Nora H. Stoddart	Non-confessionnelle	27	20	47	29	23	6	9	8	1	
" (Ouest)	"	"	W. Frank Watson	"	11	15	26	11	15		7	4		
" (Centre)	"	"	Walter G. Neneilly	"	20	11	31	21	12	5	4	3	7	
" (Mission)	"	"	Mlle Beatrice Loft	"	20	7	27	18	10	6	9	1	1	
Ile Walpole Nº 1	Ile Walpole	Ile Walpole	Mme H. Macpherson, prin.; Mlle Evelyn Fortner asst.	Eglise anglicane	29	25	54	29	33	14	6	1		
" Nº 2	"	"	Harold D. Watts	Méthodiste	26	22	48	22	23	12	10	2	1	
Total, Ontario					1,449	1,211	2,660	1,539	1,319	418	444	313	157	9
MANITOBA														
Black River	Black River	Clandeboye	Geo. Slater	Eglise anglicane	8	8	16	7	10	2	2	2		
Brokenhead	Brokenhead	"	Rév. Geo. Smith	"	10	8	18	8	14	3	1			
Fort Alexander (sup.)	Fort Alexander	"	Rév. C. H. Fryer	"	17	12	29	12	18	4	5	1	1	
[1]Patapun	St. Peter's	"	Rév. Alfred Cook	Non-confessionnelle	3	2	5	3				4	1	
St. Peter's Nord	"	"	Peter Harper	Eglise anglicane	8	12	20	8	12	6	1	1		
Poplar River	Poplar River	"	W. J. Hope	Méthodiste	17	9	26	7	21	2	3			
Bloodvein River	Bloodvein	"	Joseph Inglott	Catholique romaine	13	15	28	13	18	8	2			
Grands Rapides	Grands Rapides	"	Mme Katherine Butcher	Eglise anglicane	11	7	18	12	8	6	4			
Rivière Berens—Prot	Riv. Berens	"	A. Wilkie Lonsley	Méthodiste	20	8	28	16	6	9	9	1	3	
Rivière Berens—C.R	"	"	Mlle M. A. Langlais	Catholique romaine	12	11	23	12	13	3		7		
Rivière Fisher	Riv. Fisher	Riv. Fisher	W. G. Tong, prin.; Mme W. G. Tong, asst.	Méthodiste	43	51	94	58	49	18	14	9	4	
Peguis Centre	Peguis	"	Mlle W. H. Stapleton	Eglise anglicane	13	12	25	11	16	2	5	2		
Peguis North	"	"	Nathanial Asham	"	10	9	19	7	9	2	3	5		
Peguis South	"	"	A. H. Packer	"	27	10	37	11	17	12	6		2	
Oak River Sioux	Oak River	Griswold	Rév. J. H. Hill	"	10	3	13	3	8		2	3		
Ebb and Flow Lake	Ebb and Flow Lake	Manitowapah	Mlle Laura J. Davis	Catholique romaine	9	10	19	5	16	2	1			
[3]Crane River (combined)	At Crane River	"	J. W. Mallinson	Non-confessionnelle	5	6	11	3	11					

Fairford (amél.)	Fairford	Manitowapah	Augustus Hyson	Eglise anglicane	14	11	25	14	13	5	4	3		
Lac Manitoba	Lac Manitoba	"	R. A. Martel	Catholique romaine	10	7	17	10	2	6	9			
Lac St-Martin	Lac St-Martin	"	John E. Favelle	Eglise anglicane	20	22	42	25	27	10	3	2		
Petite Saskatchewan	Petite Saskatchewan	"	Frank Villiers	"	21	11	32	8	23	5	4			
[4]Pine Creek	Pine Creek	"	Rév. J. Brachet, O.M.I.	Catholique romaine	6	6	12	10	8	2	1	1		
Shoal River	Shoal River	"	Rév. A. J. Warwick	Eglise anglicane	13	19	32	12	18	8	6			
[3]York Factory	York Factory	Norway House	John F. Lazenby	Eglise anglicane	30	14	44	18	23	17	4			
Oxford House	Oxford House	"	Mlle Edith Atkinson	Méthodiste	17	28	45	19	36	8	1			
Cross Lake	Cross Lake	"	Mlle Isabel Stauffer	"	22	18	40	12	30	8	2			
Jack River	Norway House	"	Mlle Letitia Wood	Eglise anglicane	17	28	45	18	20	11	7	7		
Nelson House	Nelson House	"	Mlle Etta E. Winter	Méthodiste	16	8	24	14	22	2				
Rossville	Norway-House	"	Mlle Mildred J. Campell	"	14	16	30	13	25	2	3			
Big Eddy	Pas	Pas	Mlle Mary Jane Cook	Eglise anglicane	17	13	30	16	21	8	1			
Shoal Lake	"	"	Francis J. Daniels	"	11	10	21	10	14	5	1	1		
Split Lake	Split Lake	"	Rév. W. H. J. Walter	"	27	27	54	18	40	14				
Chemawawin	Chemawaiwin	"	J. G. Kennedy	"	8	10	18	8	12	6				
[1]Moose Lake (mixte)	Moose Lake	"	Mlle Dorothea R. Winn.	"	14	10	24	11	22		2			
Terre Rouge	Terre Rouge	"	Isaiah Badger	"	19	13	32	17	24	5	2	1		
Rivière du Roseau (inf.)	Rivière Roseau	Portage la Prairie	Mlle Emma Godin	Catholique romaine	6	6	12	2	8	4				
[2]Lac-au-Cigne	Lac-au-Cigne	"	Rév. Jas. A. Donaghy	Presbytérienne	9	7	16	9	11	5				
Total, Mantiaoba					547	477	1,024	462	645	210	108	50	11	
SASKATCHEWAN														
Assiniboine	Assiniboine	Assiniboine	Mlle Clara Glover	Non-confessionnelle	15	18	33	9	18	8	3	4		
Poundmakers	Poundmakers	Battleford	J. M. Seeber	Catholique romaine	9	3	12	1	8	2	2			
Red Pheasant	Red Pheasant	"	E. V. Bird	Eglise anglicane	17	12	29	17	23	4	2	4		
Ahtahkakoops	Ahtahkoops	Carlton	H. Hutchinson	"	17	13	30	14	10	6	10	3	1	
Mistawasis	Mistawasis	"	Mme Kate LeClair	"	9	11	20	9	16	2	1	1		
Lac Montréal	Lac Montréal	"	John R. Settee	"	5	20	25	14	11	8	2	4		
Lac Sturgeon	Wm. Twatts	"	Henry W. Shaw	"	9	11	20	9	12	3	1	4		
James Smith	James Smith	Duck Lake	Rév. Canon McLennan	"	16	12	28	3	18	5	5			
John Smith	John Smith	"	J. L. Lowe	"	13	10	23	12	9	5	8	1		
White Bears	White Bears	Moose Mountain	Rév. G. A. Hackney	Presbytérienne	14	9	23	9	10	7	5			
White Cap Sioux	Moose Woods	Moose Woods	Charles Hawk	Méthodiste	8	10	18	9	13		5			
Cold Lake	Cold Lake	Onion Lake	J. H. Lirette, prin. / Mme J. H. Lirette, asst.	Catholique romaine	17	9	26	17	14	8	4			
Frog Lake	Frog Lake	"	Charles Quinney	Eglise anglicane	14	9	23	6	15	4	1	3		
Lac Long	Keechewins	"	J. Y. Dion, prin. / Mme J. Y. Dion, asst.	Catholique romaine	13	13	26	12	23	2	1			
Cote (amél.)	Cote	Pelly	Mme S. Marshall	Presbytérienne	20	14	34	19	14	4	5	4	5	2
Keys	Keys	"	Frank Bowley	Eglise anglicane	5	4	3	6	6			3		
Keeseekouse	Keeseekouse	"	W. E. Managhan	Catholique romaine	12	4	16	10	13	3				
Day Star's	Day Star's	Touchwood Hills	George Turner	Eglise anglicane	8	6	14	12	11		2	1		
Fishing Lake	Fishing Lake	"	Rév. A. J. Lawes	"	11	7	18	12	10	8				
Stanley	Amos Charles	Treaty nº 10	Mme Mavel Morris	"	4	21	25	8	23	2				
Total, Saskatchewan					236	216	452	218	277	81	57	29	6	2

[1]Ouverte durant les mois d'été seulement. [2]École de blancs frequentée par des enfants indiens. [3]École d'indiens et de blancs. [4]Enfants fréquentant les classes au pensionnat de Pine Creek. [4]Réouverte le 1er septembre 1921. [0]Réouverte le 1er janvier 1922, cours durant trois jours chaque semaine.

RELEVÉ DES ÉCOLES—*Suite*

ÉTAT des externats des indiens au Canada (desquels on a reçu des rapports) pour l'exercice clos le 31 mars 1921—*Suite*

Ecole	Réserve	Agence	Instituteur	Dénomination	Nombre sur la liste: Garçons	Nombre sur la liste: Filles	Nombre sur la liste: Total	Présence moyenne	Degré: I	Degré: II	Degré: III	Degré: IV	Degré: V	Degré: VI
ALBERTA														
Pauls	White Whale Lake	Edmonton	Fred. J. Dodson	Méthodiste	5	12	17	1	17					
[2]Louis Bull	Louis Bull	Hobbema	Rev. W. [illegible] Elliott	"	13	9	22	14	22					
Samson's	Samson's	"	Mlle Ed[illegible] Taylor	"	15	23	38	13	21	11	6			
Goodfish Lake	Pakan	Saddle Lake	J. M. Murray	"	17	23	40	14	30	4	3	3		
Saddle Lake	Saddle Lake	"	H. W. J. Steinhauer	"	18	9	27	14	20		6	1		
[3]Sarcee	Sarcee	Sarcee	Mlle Winnifred Tims	Eglise anglicane	12	10	22	16	10		8	1	3	
Total, Alberta					80	86	166	72	120	15	23	5	3	
COLOMBIE-BRITANNIQUE														
Fort Babine	Fort Babine	Babine	Jos. F. Morrissey	Catholique romaine	22	26	48	16	14	17	10	4	3	
Kitwanga	Kitwanga	"	Samuel Kinley	Eglise anglicane	21	18	39	10	25	7	3	2	3	
Glen Vowell	Sicedack	"	Mlle Florence Goddard	Armée du Salut	13	12	25	13	15	4	6			
Hazelton	Gitamekeh	"	Mme H. C. Roberts	Eglise anglicane	14	20	34	13	11	13	2	5	3	
Kitsegukla	Kitsegukla	"	E. Albert Orchard	Méthodiste	12	15	27	7	9	10	5	3		
Kispiox	Kispioux	"	Mlle Lulu M. Drysdale	"	18	23	41	15	20	6	5	6	3	1
Roche Deboule	Roche Deboule	"	Sydney Browning	Catholique romaine	14	15	29	17	14	5	4	3	3	
Meanskinisht	A Meanskinisht	"	Mme Helen Lewis	Méthodiste	2	5	7	5	2	5				
Bella Bella	Bella Bella	Bella Coola	James Oliver, M. A.	"	24	19	43	14	37	4	1	1		
Bella Coola	Bella Coola	"	Mlle Phyllis K. Gibson	"	18	16	34	8	15	11	7	1		
China Hat	China Hat	"	Mme S. Preston	"	15	12	27	23	16	6	5			
Kitamat	Kitmaat	"	Mlle Eunice Heather	"	32	9	41	16	31	4	3	2	1	
Koksilah	Koksilah	Cowichan	L. A. Dockstader	"	12	13	25	9	17	1	3	3	1	
Nanaïmo	Nanaïmo	"	Mlle Edith Jessup	"	25	17	42	23	23		6	9	4	
Songhees	Somenos	"	Mlle Florence Geoghehan	Catholique romaine	5	8	13	6	5	4	4			
Alert Bay	Nimkish	Kwawkewlth	Geo. M. Luther	Eglise anglicane	15	9	24	16	9	9	1	4	1	
Cape Mudge	Cape Mudge	"	Mlle M. B. Wright	Méthodiste	8	9	17	10	8	5	3	1		
Boothroyd	Boothroyd	Lytton	Mlle Lilly Blachford	Eglise anglicane	11	10	21	14	5	7	5	3	1	
Shulus	Nicola Mameet	Kamloops	A. E. Fyall	"	9	7	16	8	11	5				
[1]Gitladamicks	Gitladamicks	Naas	A. F. Priestly	"	23	20	43	27	18	18	3	4		
[1]Gwinoha	Gwinoha	"	P. A. Mercer	"	13	4	17	16	8	4	5			
Kincolith	Kincolith	"	Mlle Alice M. Collison	"	19	18	37	22	18	9	8	2		
Lakalsap	Lakalsap	"	Mlle Sylvia Sturges	"	26	17	43	29	5	12	12	13	1	
Chehalis	Chenalis	New-Westmisnter	J. J. Maroney	Catholique romaine	14	13	27	21	8	4	3	4	8	
Katzie	Katzie	"	Mlle Helen Coughlan	"	9	6	15	9	10		1	3	1	
Homalco	Aupe	"	William Marsden	"	16	11	27	10	10	8	4	5		
Skwah	Skwah	"	Walter H. Grimshaw	Eglise anglicane	14	8	22	14	11	4	7			
Sliammon	Sliammon	"	Basil Nicholson	Catholique romaine	7	15	22	8	10	3	8	1		

[2]Larkin (Publique)	Armstrong	Okanagan	Mlle D. G. Dunwoodie	Non-confessionnelle	3	3	6	5	....	2	4	....	....	....
Osoyoos	Osoyoos	"	Mlle Gertrude Hozier	"	4	4	8	5	2	....	1	3	2	....
[2]Westbank (Publique)	Westbank	"	Mlle Vida Lloyd	"	6	7	13	8	1	3	9	....	....	....
Massett	Massett	Queen Charlotte	Alfred Adams Peter Hill	Eglise anglicane	50	32	82	37	38	20	18	5	1	....
Skidegate	Skidegate	"	Mlle Blanche E. Ward	Méthodiste	23	28	51	26	22	9	5	8	3	4
Telegraph Creek	Telegraph Creek	Stikine	T. A. McGarrigle	Non-confessionnelle	8	10	18	4	7	1	8	2	....	....
Hartley Bay	Hartley Bay	Skeena	Rev. J. H. Matthews	Méthodiste	17	11	28	14	14	4	5	5	....	....
Kitkatla	Kitkatla	"	George Coffin	Eglise anglicane	31	29	60	30	25	16	10	7	2	....
Metlakatla	Metlakatla	"	Mlle E. Klippert	"	20	20	40	22	10	8	10	9	3	....
Port Essington	Skeena	"	Mlle Fanny J. Noble	Méthodiste	16	14	30	16	12	4	5	5	4	....
Port Simpson	Port Simpson	"	Mlle Kate Trantor, prin. Mlle M. B. Wright, asst.	"	46	50	96	31	36	6	12	30	9	3
[2]Kitselas	Kitselas	"	Chas. M. McKinnon	"	6	15	21	9	12	6	1	2	....	....
[1]Nitinat	Clo-oose	West Coast	Rév. J. E. Rendle	"	6	8	14	10	10	4	....	....	....	....
Ucluelet	Itedse	"	Mlle Gertrude Lawrence	Presbytérienne	14	15	29	12	19	4	6	....	....	....
Total, Colombie-Britannique	....	....	....	....	681	621	1.302	630	594	273	214	154	59	8
TERRITOIRE DU NORD-OUEST														
[1]Fort Smith	Fort Smith	Fort Smith	Sr. Gadbois	Catholique romaine	8	4	12	6	7	1	3	1	....	....
St. David's Mission	Fort Simpson	Fort Simpson	Rév. W. A. Blow	Eglise anglicane	1	....	1	1	1	....	....	....	....	....
Fort Simpson	"	"	Sr Fermin	Catholique romaine	5	6	11	8	7	3	....	1	....	....
Fort McPherson	McKenzie River District	....	Rev. J. M. Crisall	Eglise anglicane	4	10	14	7	11	2	1	....	....	....
Total, T.N.O.	....	....	....	....	18	20	38	22	26	6	4	2	....	....
YUKON														
[6]Old Crow Village	Old Crow Village	Yukon	Murdo Baalim	Eglise anglicane	11	11	22	14	8	14	....	....	....	....
Moosehide	A Moosehide	"	Rév. Benjamin Totty	"	13	15	28	11	19	9	....	....	....	....
Selkirk	A Selkirk	"	Mlle Katleen Martin	"	8	14	22	5	22	....	....	....	....	....
Total, Yukon	....	....	....	....	32	40	72	30	49	23	....	....	....	....

[1]Rapport reçu pour le trimestre de décembre 1921 seulem [2]Réouverte le 25 janvier 1922.
[4]Ancien pensionnat classifié comme externat depuis le 1er octobre 1921.
[4]École de blancs frequentée par les enfants indiens.
[5]Rapport reçu pour le trimestre de juin 1921, seulement.
[6]Rapports reçus pour le trimestres de décembre 1921 et mars 1922.

RELEVÉ DES ÉCOLES—*Suite*

ETAT des externats des indiens au Canada (desquels on a reçu des rapports) pour l'exercice clos le 31 mars 1921—*Suite*

École	Réserve	Agence	Instituteur	Dénomination	Nombre sur la liste			Présence moyenne	Degré					
					Garçons	Filles	Total		I	II	III	IV	V	VI
ONTARIO														
Chapleau	Chapleau	Chapleau	Rév. Geo. Prewer	Eglise anglicane	55	43	98	87	65	21	10	2	......	......
Fort Frances	Fort Frances	Fort Frances	Rév. H. M. Brassard, O.M.I.	Catholique romaine	36	44	80	73	15	16	23	7	11	8
Cecilia Jeffrey	Shoal Lake	Kenora	Rev. W. J. Cookson	Presbytérienne	32	39	71	60	27	18	6	6	8	6
Kenora	Kenora	"	Rev. J. de Grandpère, O.M.I.	Catholique romaine	43	37	80	66	40	9	7	8	16	......
Fort William, orphelinat	Fort William	Fort William	Sr M. F. Clare	"	18	14	32	24	27	2	......	3	......	......
Albany Mission	Fort Albany	Traité nº 9	Rév. L. Ph. Martell, O.M.I.	"	13	18	31	30	4	6	10	11	......	......
Moose Fort	Moose Fort	" nº 9	Rev. John T. Griffin	Eglise Anglicane	16	14	30	21	19	6	2	3	......	......
Total, Ontario					213	209	422	361	1[illegible]7	78	58	40	35	14
MANITOBA														
Birtle	Birtle	Birtle	Rev. F. E. Pitts	Presbytérienne	33	42	75	63	27	9	9	14	9	7
Fort Alexander	Fort Alexander	Clandeboye	Rév. P. Bousquet, O.M.I.	Catholique romaine	25	43	67	65	24	12	7	8	6	9
Pine Breek	Pine Creek	Manitowapah	Rév. J. Brachet, O.M.I.	"	26	46	72	67	34	9	13	5	11	......
Sandy Bay	Sandy Bay	"	Rév. C. Chagnon, O.M.I.	"	33	30	63	58	29	9	11	11	3	......
Cross Lake	Cross Lake	Norway House	Rév. H. Boissin, O.M.I.	"	47	47	94	87	28	8	12	20	11	15
Norway House	Norway House	"	Rev. Jas. J. Blackford	Méthodiste	41	53	94	90	32	16	5	13	15	13
Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie	Portage-la-Prairie	Rév. W. A. Hendry	Eglise anglicane	40	54	94	89	4	13	47	17	12	1
Mackay	Pas	Pas	Rév. Arthur E. Minchin	Presbytérienne	42	46	88	80	42	10	9	16	4	7
Total, Manitoba					287	361	648	598	220	86	114	105	71	52
SASKATCHEWAN														
Thunderchild	Attenant à Thunderchild	Battleford	Rév. A. Watelle, O.M.I.	Catholique romaine	41	22	63	56	35	9	9	10	......	......
Beauval	Lac la Plonge	Carlton	Rév. M. Lajeunesse, O.M.I.	"	26	39	65	62	18	15	19	11	2	......
Lac La Ronge	Lac la Ronge	"	Rév. Chas. F. Hives	Eglise anglicane	34	50	84	31	47	9	16	12	......	1
Cowessess	Cowessess	Crooked Lake	Rév. J. Carrière, O.M.I.	Catholique romaine	35	37	72	63	25	18	9	11	3	6
Round Lake	North side of Round Lake	"	Rév. Jas. Green	Presbytérienne	30	36	66	53	40	13	10	1	2	......
Duck Lake	Duck Lake	Duck Lake	Rév. H. Delmas, O.M.I.	Catholique romaine	57	54	111	106	39	11	14	17	19	11
File Hills	Attenant à File Hills	File Hills	F. Rhodes	Presbytérienne	25	41	66	61	22	7	13	9	2	13
Onion Lake (C.R.)	Seekaskootch	Onion Lake	Rév. J. A. Thérien	Catholique romaine	30	25	55	50	26	18	8	3	......	......

Onion Lake (E.A.)	Makaoos	"	Henry Ellis	Eglise anglicane	26	15	41	37	13	5	7	7	9	.....
Gordon's	George Gordon	Touchwood	Rév. H. W. Atwater	"	24	26	50	45	12	4	9	11	8	6
Muscowequan's	Attenant à Muscowequan's	"	Rév. J. E. Baillargeon, O.M.I.	Catholique romaine	34	34	68	60	10	14	19	20	.....	5
Total, Saskatchewan					362	379	741	624	287	123	133	112	45	41
ALBERTA														
Blood (E. A.)	Blood	Blood	Rév. S. Middleton	Eglise anglicane	36	42	78	65	36	18	17	7	.....	.....
Blood (C.R.)	"	"	Rév. E. Ruaux, O.M.I.	Catholique romaine	38	30	69	60	34	6	20	7	2	.....
Crowfoot	Blackfoot	Blackfoot	Rév. J. Riou, O.M.I.	"	36	35	71	64	35	12	11	3	10	.....
Old Sun's	"	"	P. H. Gentleman	Eglise anglicane	30	25	55	52	36	13	6	.....	.....	.....
St. Albert	St-Albert	Edmonton	Sr Gosselon	Catholique romaine	55	36	91	84	11	15	26	25	5	9
Fort Chipewyan (Saints-Anges)	Fort Chipewyan	Traité nº 8	Sr M. E. Dufault	"	14	25	39	33	14	11	5	2	7	.....
Ermineskins	Ermineskins	Hobbema	Rév. P. P. Moulin	"	31	41	72	61	33	20	.....	10	8	1
Peigan (E. A.)	Peigan	Peigan	G. A. Roe (Acting)	Eglise anglicane	17	16	33	32	10	11	4	6	1	1
Peigan (C.R.)	"	"	Rév. J. L. Levern, O.M.I.	Catholique romaine	20	15	35	32	24	4	4	3	.....	.....
Blue Quills	Blue Quills	Saddle Lake	Rév. R. L. Dauphin, O.M.I.	"	16	29	45	45	32	6	9	8	.....	.....
Petit lac de l'Esclave	Petit lac de l'Esclav	Petit lac de l'Esclave	Rév. M. J. C. Levason	Eglise englicane	3	6	9	7	2	2	.....	2	1	2
St-Bernard	"	"	Rév. J. Calais, O.M.I.	Catholique romaine	16	23	39	31	20	6	8	5	.....	.....
St-Bruno	"	"	Rév. C. Falher, O.M.I.	"	38	48	86	82	16	25	26	17	2	.....
Sturgeon Lake	Sturgeon Lake	"	Rév. R. Hautin	"	18	25	43	40	11	16	8	3	5	.....
Vermilion (St Henri)	Fort Vermilion	"	Rév. Joseph Habey, O.M.I.	"	11	13	24	21	10	2	6	3	3	.....
Lac Wabiskaw (E.A.)	St. John's Mission, Wabiskaw Lake	"	Arch'dn A. S. White	Eglise anglicane	8	9	17	11	8	4	3	2	.....	.....
Lac Wabiskaw (C. R.)	St. Martin's Mission Wabiskaw Lake	"	Rév. C. Batie	Catholique romaine	13	16	29	21	17	5	4	3	.....	.....
Whitefish Lake (St. Andrew's Mission)	Whitefish Lake	"	Rév. C. D. White	Eglise anglicane	6	7	13	9	4	5	2	2	.....	.....
Total Alberta					407	441	848	750	343	181	159	108	44	13
TERRITOIRE DU NORD-OUEST														
Fort Resolution	Fort Resolution	Fort Smith	Sr A. McQuillan	Catholique romaine	11	42	53	45	12	14	7	15	5	.....
Hay River	St. Peter's Mission	"	Rév. A. J. Vale	Eglise anglicane	27	25	52	46	9	11	11	21	.....	.....
Providence Mission	Fort Providence	Fort Simpson	Sr Ste-Rose de Lima	Catholique romaine	24	34	58	49	30	11	7	9	1	.....
Total, Territoires du Nord-Ouest					62	101	163	140	51	36	25	45	6	.....
COLOMBIE-BRITANNIQUE														
Kitamaat	Kitamaat	Bella Coola	Mlle Ida M. Clarke	Méthodiste	4	26	30	26	13	5	5	6	1	.....
Pensionnat de jeunes filles, Alert Bay	Alert Bay	Kwawkewlth	Rév. A. W. Corker	Eglise anglicane	.....	36	36	32	12	9	5	3	4	3
Sechelt	Sechelt	New Westminster	Sœur Gabriel	Catholique romaine	25	31	56	54	9	8	20	14	5	.....
Squamish	Squamish	"	Sœur Mary-Anny	"	29	24	53	53	6	6	10	19	6	6

RELEVÉ DES ÉCOLES—*Suite*

RELEVÉ des pensionnats des indiens au Canada (desquels on a reçu des rapports) pour l'exercice clos le 31 mars 1921—*Fin*

École	Réserve	Agence	Instituteur	Dénomination	Nombre sur la liste			Présence moyenne	Degré					
					Garçons	Filles	Total		I	II	III	IV	V	VI
St. Mary's Mission	St. Mary's Mission	"	Rév. John Duplanil, O.M.I.	"	47	52	99	86	27	19	39	5	9	.....
Alberni	Tresaht	West Coast	Rév. H. B. Currie	Presbytérienne	40	34	74	53	35	13	6	5	10	4
Ahousaht	Ahousaht	"	Rév. J. C. Millar	"	18	10	28	27	3	5	4	6	4	6
Total, Colombie Britannique					163	213	376	331	105	65	90	58	39	19
YUKON														
Carcross	Carcross	Yukon	Rev. W. Barlow	Eglise anglicane	17	19	37	34	23	4	4	4	1	.....

RELEVÉ DES ÉCOLES—*Suite*

ÉTAT des écoles industrielles des indiens au Canada pour l'exercice clos le 31 mars 1921

École	Situation	Principal	Dénomination	Nombre de la liste: Garçons	Nombre de la liste: Filles	Nombre de la liste: Total	Présence moyenne	Degré: I	Degré: II	Degré: III	Degré: IV	Degré: V	Degré: VI
ONTARIO													
Mohawk Institute	Brantford	Mme A, M. Boyce	Non confessionnelle	53	74	127	115	7	23	26	24	16	31
Mount Elgin Institute	Muncey	Rév. S. R. McVitty	Méthodiste	60	75	135	125	20	26	38	31	18	.....
Shingwauk Home	Sault Ste-Marie	Rév. B. P. Fuller	Eglise anglicane	38	35	73	59	23	17	16	5	8	5
Spanish	Spanish	Rév. V. Gravel. S. J	Catholique romaine	120	88	208	185	101	36	36	20	10	5
Total, Ontario				271	272	543	484	151	102	116	79	54	41
MANITOBA													
Brandon	Brandon	Rév. T. Ferrier	Méthodiste	71	61	132	118	33	33	17	15	17	17
SASKATCHEWAN													
Qu'Appelle	Lebret	Rév. G. Leonard	Catholique romaine	116	135	251	197	92	50	37	33	17	22
ALBERTA													
St-Joseph	Davisburg	Rév. J. A. Demers, O.M.I	Catholique romaine	33	12	45	38	5	11	11	10	8	.....
COLOMBIE-BRITANNIQUE													
Baie Alert	Baie Alert, agence de Kwawkewith	J. Vivian S. Lord	Eglise anglicane	40	.....	40	35	11	3	13	5	5	3
Christie	Sur le détroit de Clayoquot, côte ouest de l'île Vancouver	Rév. Chas. Moser, O.S.B	Catholique romaine	30	34	64	57	14	12	23	10	.....	4
Coqualeetza	3 milles de Chilliwack, agence de New Eestminster	Rév. Geo. H. Raley	Méthodiste	79	72	151	127	62	25	41	11	20	2
Kamloops	Kamloops, dans l'agence de Kamloops	Rév. Jas. McGuire, O.M.I	Catholique romaine	35	33	68	66	13	27		14	2	1
Kootenay	St-Eugène, 5 milles de Cranbrook, agence de Kootenay Agency	Sœur Justinian	"	35	45	80	80	13	15	17	14	11	10
Ile Kuper	Sur l'île Kuper, agence de Cowichan	Rév. Joseph Geurts	"	52	52	104	86	14	33	27	17	5	8
Lytton	2½ milles de Lytton, agence de Lytton	Rév. Louis Laronde	Eglise anglicane	56	49	105	87	12	21	19	36	17	.....
Cariboo	Williams Lake, 4 milles de la réserve de Sugar Cane, agence de William-Lake	Rév. Ed. Maillard, O.M.I	Catholique romaine	36	41	77	69	35	15	15	9	5	.....
[1]Fraser Lake	Se-as-bun-kut No. 4 Réserve, Stuart Lake Agency	Rev. J. Allard, O.M.I	"	69	69	138	78	104	23	11	.....	.....	.....
Total, Colombie-Britan.				432	395	827	685	269	174	175	116	65	28

[1]Remplace le pensionnat de Stuart-Lake

RELEVÉ DES ÉCOLES—*Fin*

ÉTAT indiquant l'inscription totale, par province, dans les divers genres d'écoles, durant l'exercice clos le 31 mars 1921

EXTERNATS

Provinces	Nombre d'écoles	Dénomination: Non confessionnelle	Dénomination: Catholique romaine	Dénomination: Eglise d'Angleterre	Dénomination: Méthodiste	Dénomination: Presbytérienne	Dénomination: Armée du Salut	Nomb. sur la liste: Garçons	Nomb. sur la liste: Filles	Nomb. sur la liste: Total	Présence moyenne	Pourcentage des présences	Degré: I	Degré: II	Degré: III	Degré: IV	Degré: V	Degré: VI
Nouvelle-Ecosse	14	....	14	....	....	....	....	136	140	276	128	46·38	166	49	29	18	9	5
Ile du Prince-Edouard	2	....	2	....	....	....	....	17	21	38	18	47·37	19	7	5	5	2	......
Nouveau-Brunswick	11	....	11	....	....	....	....	146	132	278	177	63·63	102	71	48	45	11	1
Québec	31	7	18	4	2	....	....	761	778	1,539	956	62·12	714	378	195	138	66	48
Ontario	80	35	21	15	9	....	....	1,449	1,211	2,660	1,539	57·44	1,319	418	444	444	157	9
Manitoba	37	2	6	21	7	1	....	547	477	1,024	462	45·12	645	210	108	50	11	......
Saskatchewan	20	1	4	12	1	2	....	236	216	452	218	48·25	277	81	57	29	6	2
Alberta	6	....	....	1	5	....	....	148	162	310	128	41·29	230	30	38	9	3	......
Territoires du N.-O.	4	....	2	2	....	....	....	18	20	38	22	57·89	26	6	4	2	......	......
Colombie-Britannique	42	5	7	12	16	1	1	681	621	1,302	630	49·16	594	273	214	154	59	8
Yukon	3	....	....	3	....	....	....	32	40	72	30	41·66	49	23	......	......	......	......
Total, externats	250	50	85	70	40	4	1	4,171	3,818	7,990	4,348	54·42	4,141	1,546	1,152	761	324	73

PENSIONNATS

Provinces	Nombre d'écoles	Dénomination: Non confessionnelle	Dénomination: Catholique romaine	Dénomination: Eglise d'Angleterre	Dénomination: Méthodiste	Dénomination: Presbytérienne	Dénomination: Armée du Salut	Nomb. sur la liste: Garçons	Nomb. sur la liste: Filles	Nomb. sur la liste: Total	Présence moyenne	Pourcentage des présences	Degré: I	Degré: II	Degré: III	Degré: IV	Degré: V	Degré: VI
Nouvelle-Ecosse	....	....	....	....	....	....	....	......	......	......	....	....	......	......	......	......	......	......
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	....	....	....	......	......	......	....	....	......	......	......	......	......	......
Nouveau-Brunswick	....	....	....	....	....	....	....	......	......	......	....	....	......	......	......	......	......	......
Québec	....	....	....	....	....	....	....	......	......	......	....	....	......	......	......	......	......	......
Ontario	7	....	4	2	....	1	....	213	209	422	361	85·54	197	78	58	40	35	14
Manitoba	8	....	4	1	1	2	....	287	361	648	598	92·28	220	86	114	105	71	52
Saskatchewan	11	....	6	3	....	2	....	362	379	741	624	84·21	287	123	133	112	45	41
Alberta	18	....	12	6	....	....	....	407	441	848	750	88·44	343	181	159	108	44	13
Territoires du N.-O.	3	....	2	1	....	....	....	62	101	163	140	85·89	51	36	25	45	6	......
Colombie-Britannique	7	....	4	1	....	2	....	163	213	376	331	88·03	105	65	90	58	39	19
Yukon	1	....	....	1	....	....	....	17	19	36	34	94·44	23	4	4	4	1	......
Total, pensionnats	55	....	32	15	1	7	....	1,411	1,723	3,234	2,838	87·72	1,226	573	583	472	241	139

ÉCOLES INDUSTRIELLES

Nouvelle-Ecosse																		
Ile du Prince-Edouard																		
Nouveau-Brunswick																		
Québec																		
Ontario	4	1	1	1	1			271	272	543	484	86·67	151	102	116	79	54	41
Manitoba	1				1			71	61	132	118	89·39	33	33	17	15	17	17
Saskatchewan	1		1					116	135	251	197	78·09	92	50	37	33	17	22
Alberta	1		1					33	12	45	38	84·44	5	11	11	10	8	
Territoires du N.-O.																		
Colombie-Britannique	9		6	2	1			432	395	827	685	82·83	269	174	175	116	65	28
Yukon																		
Total, écoles industrielles	16	1	9	3	3			923	875	1,798	1,522	84·65	550	370	356	253	161	108

RÉSUMÉ DU

Province	Genre d'écoles			Nombre total d'écoles	Dénomination					
	Externat	Pensionnat	Industrielle		Aucune	Catholique romaine	Eglise d'Angleterre	Méthodiste	Presbytérienne	Armée du Salut
Nouvelle-Ecosse	14	....	....	14	....	14	....	....	....	....
Ile du Prince-Edouard	2	....	....	2	....	2	....	....	....	....
Nouveau-Brunswick	11	....	....	11	....	11	....	....	....	....
Québec	31	....	....	31	7	18	4	2	....	....
Ontario	80	7	4	91	36	26	18	10	1	....
Manitoba	37	8	1	46	2	10	22	9	3	....
Saskatchewan	20	11	1	32	1	11	15	1	4	....
Alberta	6	18	1	25	....	13	7	5	....	....
Territoires du N.-O.	4	3	....	7	....	4		3.........	....	....
Colombie-Britannique	42	7	9	58	5	17	15	17	3	1
Yukon	3	1	....	4	....	....	4	....	....	....
Total	250	55	16	321	51	126	88	44	11	1

RELEVÉ DES ÉCOLES

Inscrits			Assistance moyenne	Pourcentage d'assistance	Degré						Province
Garçons	Filles	Total			I	II	III	IV	V	VI	
136	140	276	128	46·38	166	49	29	18	9	5	Nouvelle-Ecosse.
17	21	38	18	47·37	19	7	5	5	2	......	Ile du Prince-Edouard.
146	132	278	177	63·63	102	71	48	45	11	1	Nouveau-Brunswick.
761	778	1,539	956	62·12	714	378	195	138	66	48	Québec.
1,933	1,692	3,625	2,384	65·77	1,667	598	618	432	246	64	Ontario.
905	1,692	1,804	1,178	65·30	898	329	239	170	99	69	Manitoba.
714	730	1,444	1,039	71·95	656	254	227	174	68	65	Saskatchewan.
588	615	1,203	916	76·14	578	222	208	127	55	13	Alberta.
80	121	201	162	80·60	77	42	29	47	6	......	Territoires du N.-O.
1,276	1,229	2,505	1,646	65·71	968	512	479	328	163	55	Colombie-Britannique.
49	59	108	64	59·26	72	27	4	4	1	......	Yukon.
6,605	6,416	13,021	8,664	66·46	5·917	2·489	2·081	1,488	726	320	Total.

ÉTAT DES TERRES DES INDIENS

Le tableau suivant fait voir le nombre d'acres de terre indienne vendues durant l'année terminée le 31 mars 1922, ainsi que le montant total réalisé par ces ventes et l'étendue des terrains non vendus à cette date.

ONTARIO

Ville ou canton	Comté ou district	Nombre d'acres vendues	Prix de vente	Nombre d'acres invendues	Remarques
		Acres	$ c.	Acres	
Albemarle	Bruce			100·00	
Eastnor	"			358·00	
Lindsay	"			589·00	
St. Edmund	"			206·00	
Bury (town plot)	"			161·95	
Oliphant (town plot)	"			40·00	
Southampton (town plot)	"			2·00	
Wiarton (town plot)	"			8·05	
Islands off Saugeen Peninsula	"			163·55	
White Cloud Island	Grey			7·00	
Thessalon	Algoma	4·45	89 00	197·24	
Thessalon (town plot)	"			11·80	
Archibald	"				
Dennis	"				
Herrick	"			190·00	
Havilland	"			718·00	
Kars	"	129·50	40 28		
Apaquosh (town plot)	"			10·00	
Laird	"			3,586·00	
Vaukoughnet	"			800·00	
Kehoe	"			14,337·00	
Fenwick	"			1,893·50	
Cobden	"			370·21	
Ley	"			263·00	
Fisher	"			80·00	
Fisher (town plot)	"			141·90	
Tilley	"	281·00	161 00		
Tupper	"			540·50	
Assiginack	Manitoulin	193·00	62 00		
Bidwell	"			2·00	
Campbell	"			361·00	
Carnarvon	"	47·00	9 40	962·00	
Howland	"			750·00	
Sheguiandah	"	447·00	175 40		
Sheguiandah (town plot)	"			23·28	
Manitowaning (town plot)	"	5·00	252 00	22·63	
Tehkummah	"	180·00	100 00	1,338·10	
Sandfield	"			83·00	
Shaftesbury (town plot)	"			8·50	
Tolsmaville (town plot)	"			1,002·00	
Allan	"			282·00	
West Bay Reserve	"	185·93	1 00	8,244·07	
Billings	"			112·00	
Burpee	"			97·00	
Barrie Island	"			2·00	
Gordon	"			53·00	
Gore Bay (town plot)	"			2·50	
Mills	"			13·00	
Cockburn Island	"	100·00	20 00	8,542·00	
Dawson	"	270·00	130 00	5,487·00	
Robinson	"			9,500·00	
South Baymouth (town plot)	"			133·00	
Meldrum (town plot)	"			76·80	
Cayuga	Haldimand			100·00	
Cayuga (town plot)	"			33·36	
Dunn	"			1,548·00	
Caledonia (town plot)	"			50·00	
Shannonville (town plot)	Hastings	25	70 00	39	
Thurlow	"			130·00	
Deseronto (town plot)	"			4·40	
Tyendinaga	"			380·00	
Bedford	Frontenac			208·00	
Islands in River St. Lawrence	Prov. Ontario	5·52	640 00	8·71	
Islands in Georgian Bay	"	27·40	822 50		1,163 îles et îlots. islets.

ÉTAT DES TERRES DES INDIENS—*Suite*

Le tableau suivant fait voir le nombre d'acres de terre indienne vendues durant l'année terminée le 31 mars 1922, ainsi que le montant total réalisé par ces ventes et l'étendue des terrains non vendus à cette date.

ONTARIO-*Suite*

Ville ou canton	Comté ou district	Nombre d'acres vendues	Prix de vente	Nombre d'acres invendues	Remarques
		acres	$ c.	acres	
Wild Land Reserve	Rainy River	520·40	1,418 90	5,941 90	
Long Sault Reserve	"	97·50	877 50	412·69	
Little Forks Reserve	"			251·43	
Beaucage	Nipissing	320·00	1,448 00	15,347·42	
Commanda	"			23,901·58	
Pedley	"	644·21	1,871 00	5,936·30	
Islands, Otonabee Waters	Peterborough	20·47	252 00		
Neebing	Thunder Bay	15·53	2,000 00		
		3,494·16	10,430 98	116,125·76	

SASKATCHEWAN

Ville ou canton	Comté ou district	Nombre d'acres vendues	Prix de vente	Nombre d'acres invendues	Remarques
Last Mountain Lake Reserve No. 80 A	Assiniboia			1,207·50	
Lakeview (town plot)	"	20·27	9,115 00	106·28	
Assiniboine Reserve	"			638·50	
Muscowpetung Reserve	"			1,463·40	
Kylemore (town plot)	Humboldt			19·58	
Lestock (town plot)	"	51	100 00	11·85	
Fishing Lake Reserve	"			618·30	
Crooked Lakes Reserve	Moosomin	160·00	1,440 00	3,343·86	
Swan Lake Reserve (7 A)	Saskatoon			320·00	
Moosomin and Thunderchild	West Sask	480·00	5,600 00	3,381·33	
Grizzly Bear Nos. 110 and 111	Humboldt			1,136·20	
Muscowequan Reserve	"	128·00	1,208 00	6,755·23	
Cote Reserve	"	152·00	800 00	336·59	
Keeseekoose Reserve	"			571·00	
Key Reserve	"	554·00	2,490 00	375·74	
Kamsack (town plot)	"			3·11	
Little Bone Reserve	"			3,776·50	
		1,494·78	20,753 00	24,064·97	

ALBERTA

Ville ou canton	Comté ou district	Nombre d'acres vendues	Prix de vente	Nombre d'acres invendues	Remarques
Wabamun Reserve	North Alberta			1,759·86	
Wabamun (town plot)	"			456·13	
Sharphead Reserve	"			342·30	
Samson Reserve	"	415·24	5,942 88	2,639·42	
Louis Bull Reserve	"			1,076·00	
Duffield (town plot)	"			235·81	
Michel Reserve	"			342·00	
Blackfoot Reserve	South Alberta			9,456·61	
Sarcee Reserve	"			6,650·00	
Peigan Reserve	"			10,442·00	
		415·24	5,942 88	33,400·13	

MANITOBA

Ville ou canton	Comté ou district	Nombre d'acres vendues	Prix de vente	Nombre d'acres invendues	Remarques
Gambler's Reserve	Marquette			160·00	
The Pas (town plot)	Neepawa			731·77	
Long Plain Reserve	Portage la Prairie	103·52	2,070 40	968·06	
Swan Lake Reserve	"	3·45	150 00		
		106·97	2,220 40	1,859·83	

ÉTAT DES TERRES DES INDIENS—*Suite*

Le tableau suivant fait voir le nombre d'acres de terre indienne vendues durant l'année terminée le 31 mars 1922, ainsi que le montant total réalisé par ces ventes et l'étendue des terrains non vendus à cette date.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Ville ou canton	Comté ou district	Nombre d'acres vendues	Prix de vente	Nombre d'acres invendues	Remarques
		acres	$ c.	acres	
Tobique	Victoria	....	....	283·00	
Tabusintac	Northumberland	107·00	202 50	2,493·00	
Edmundston	Victoria	5·06	538 05	....	
		112·06	740 55	2,776·00	

COLOMBIE-BRITANNIQUE

Ville ou canton	Comté ou district	Nombre d'acres vendues	Prix de vente	Nombre d'acres invendues	Remarques
Scowlitz Reserve No. 1	New Westminster	2·00	200 00	....	
Campbell River Reserve No. 2	Vancouver Island	90·00	13,500 00	....	
Deadmans Creek Reserve	Kamloops	48·23	1,446 90	....	
Okanagan Reserve No. 1	Yale	17·70	177 00	....	
Skwawkum Creek Reserve No. 3 Harrison River Band	New Westminster	13·33	333 25	....	
Songhees Reserve	Esquimalt	1·09	1,471 50	....	
Slosh or Shalath Reserve No. 1	Lillooet	6·20	150 50	....	
Ruby Creek Reserve No. 2	Yale	54	150 00	....	
Port Langley Reserve No. 2	New Westminster	1·90	380 00	....	
Esquimalt	Esquimalt	23	310 50	....	
		181·22	18,119 65	....	

QUÉBEC

Ville ou canton	Comté ou district	Nombre d'acres vendues	Prix de vente	Nombre d'acres invendues	Remarques
Ouiatchowan	Lake St. John	....	....	3,917·14	
Dundee	Huntingdon	....	....	4,057·74	
Maniwaki (town plot)	Ottawa	....	....	39·61	
Timiskaming	Timiskaming	....	....	1,728·59	
Quarante Arpents	Laprairie	....	....	19·00	
		....	....	9,762·08	

REMARQUES GÉNÉRALES

Les terres vendues durant l'année ont une étendue de 5,804.43 acres, lesquelles ont rapporté la somme de $58,207.46. La quantité de terres remises aux mains du département était d'environ 187,988.70 acres. La somme due pour les terres indiennes vendues est de $2,076,929.10 dont une partie considérable n'est pas encore échue.

GOUVERNEMENT CIVIL, 1921-22

Crédits	Crédits octroyés	Dépenses	Crédits non dépensés	Crédits dépensés
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements	148,040 00	141,090 26	6,949 00	
Dépenses imprévues	19,000 00	16,076 36	2,923 00	
Solde non dépensés	....	....	....	9,873 38
	167,040 00	157,166 62	9,873 00	9,873 38

COMPTES DES CRÉDITS, 1921-22

Crédits	Crédits octroyés	Dépenses	Crédits non dépensés	Crédits dépensés
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ontario et Québec—	66,718 00	68,477 89	....	1,759 89
Secours	73,717 00	76,764 53	....	3,047 53
Dépenses en général	12,700 00	10,890 54	1,809 46	
Réparations aux routes	3,000 00	....	3,000 00	
Défrichement des terres	....	....	....	2 04
Somme non dépensée				
	156,135 00	156,132 96	4,809 46	4,809 46
Manitoba, Saskatchewan, Alberta et Territoire du Nord-Ouest—	5,190 00	4,722 31	467 69	
Instruments aratoires	9,013 00	8,713 33	299 67	
Graines de semences	2,150 00	2,777 26	....	627 26
Bestiaux	177,527 00	154,371 90	23,155 10	
Secours	111,450 00	140,096 10	....	28,646 10
Soins médicaux, hôpitaux	3,540 00	4,133 72	....	593 72
Vêtements triennaux	11,000 00	7 65	10,992 35	
Arpentages	8,145 00	9,225 37	....	1,081 37
Sioux	5,750 00	9,716 61	....	3,966 61
Moulins	304,645 00	304,643 16	1 84	
Dépenses en général	....	....	....	1 59
Somme non dépensée				
	638,410 00	638,408 41	34,916 65	34,916 65
Colombie-Britannique—	68,130 00	67,792 18	337 82	
Salaires	35,000 00	31,037 82	3,962 18	
Secours	8,450 00	5,711 34	2,738 66	
Semences	73,200 00	88,210 43	....	15,010 43
Soins médicaux	25,000 00	21,109 26	3,890 74	
Dépenses de voyages	26,660 00	26,786 21	....	126 21
Divers	5,000 00	754 50	4,245 50	
Arpentages	....	....	....	38 26
Somme non dépensée				
	241,440 00	241,401 74	15,174 90	15,174 90
Traité 9		156 00		
Traité Robinson	205,290 00	10,000 00	13,456 00	
Man., Sask., Alta. et T. du N.-O		181,678 00		
Somme non dépensée	....	....	....	13,456 00
	205,290 00	191,834 00	13,456 00	13,456 00

COMPTES DES CRÉDITS, 1921-22—*Suite*

Crédits	Crédits octroyés	Dépenses	Crédits non dépensés	Crédits dépensés
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Ile du Prince-Edouard—				
Salaires	1,160 00	1,040 00	120 00	
Secours et semences	1,875 00	2,208 68	....	333 68
Soins médicaux	1,350 00	1,501 92	....	151 92
Divers	250 00	181 55	68 45	
Réparations aux routes	300 00	....	300 00	
Somme non dépensée	....	....	....	2 85
	4,935 00	4,932 15	488 45	488 45
Nouvelle-Écosse—				
Salaires	6,240 00	4,929 17	1,310 83	
Secours	11,000 00	27,615 16	....	16,615 16
Soins médicaux	6,000 00	10,400 97	....	4,400 97
Divers	25,300 00	4,476 40	20,823 60	
Agriculture et semences	1,000 00	1,688 58	....	688 58
Réparations aux routes	600 00	1,026 12	....	426 12
Somme non dépensée	....	....	....	3 60
	50,140 00	50,136 40	22,134 43	22,134 43
Nouveau-Brunswick—				
Salaires	3,184 00	3,196 22	....	12 22
Secours	18,000 00	17,358 12	641 88	
Soins médicaux	5,300 00	5,782 26	....	482 26
Divers	850 00	1,380 95	....	530 95
Réparations aux routes	450 00	14 00	436 00	
Agriculture et semences	1,000 00	1,052 17	....	52 17
Somme non dépensée	....	....	....	0 28
	28,784 00	28,783 72	1,077 88	1,077 88
Yukon—				
Secours, soins médicaux et médecine	11,000 00	10,212 10	787 90	
Dépenses générales	4,000 00	3,348 50	651 50	
Somme non dépensée	....	....	....	1,439 40
	15,000 00	13,560 60	1,439 40	1,439 40
Généralités—				
Cession des terrains	50,000 00	....	50,000 00	
Secours	115,000 00	154,721 47	....	39,721 47
Contre la tuberculose	18,000 00	20,605 68	....	2,605 68
Impressions et papeterie, etc	5,000 00	7,997 84	....	2,997 84
Assist. compt. 310	3,000 00	3,000 00	....	
Cession du district McKenzie River	39,000 00	40,226 02	....	1,226 02
Arpentage	3,000 00	1,627 69	1,372 31	
Contre la picotte	15,000 00	15,406 44	....	406 44
Honoraires d'enregistrement	1,500 00	200 75	1,299 25	
Frais judiciaires	10,000 00	15,713 89	....	5,713 89
Somme non dépensée	....	....	....	0 22
	259,500 00	259,499 78	52,671 56	52,671 56
Éducation des Indiens	1,363,420 45	1,363,419 71	0 74	
Bonus Vote 367	....	98,122 81		
Augmentations Vote 529	....	4,512 50		
Loi des retraites, 1920	....	4,546 24		
Loi des gratifications, 1918, Sec. 30	....	1,743 32		

RÉCAPITULATION—COMPTES DES CRÉDITS, 1921-22

Crédits	Crédits octroyés	Dépenses	Crédits non dépensés	Crédits dépensés
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Governement civil	167,040 00	157,166 62	9,873 38	
Annuitées	205,290 00	191,834 00	13,456 00	
Ile du Prince-Edouard	4,935 00	4,932 15	2 85	
Nouvelle-Ecosse	50,140 00	50,136 40	3 60	
Nouveau-Brunswick	28,784 00	28,783 72	0 28	
Ontario et Québec	156,135 00	156,132 96	2 04	
Manitoba, Sask., Alta. et T.N.O	638,410 00	638,408 41	1 59	
Colombie-Britannique	241,440 00	241,401 74	38 26	
Yukon	15,000 00	13,560 60	1,439 40	
Dépenses générales	259,500 00	259,499 78	0 22	
Education des Indiens	1,363,420 45	1,363,419 71	0 74	
Total	3,130,094 45	3,105,276 09	24,818 36	

FONDS DE FIDUCIE DES INDIENS

Indiquant la transaction au sujet de ce fonds durant l'année finissant le 31 mars 1922:

Service	Débit	Crédit
	$ c.	$ c.
Balance, 31 mars 1921	....	$11,458,669 09
Collection de ventes de terres, droits sur bois et pierre, loyers, amendes et honoraires		689,271 91
Intérêt pour l'année finissant le 31 mars 1922		583,831 49
Gratification législative comme supplément au fonds		3,000 00
Chèques en cours, 1919-20	....	211 03
Crédits transférés durant l'année		10,365 00
Dépenses durant l'année	$ 1,340,730 48	
Intérêts non réclamés	2,032 51	
Balance, 31 mars 1922	11,402,577 43	
	$12,745,340 42	$12,745,340 42

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DES MINES

POUR

L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1922

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT

(Traduit par le personnel attitré du ministère)



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

N° 1973

A Son Excellence le Baron Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.O.V., Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence, conformément à la loi 6-7 Edouard VII, chapitre 29, article 18, le rapport des travaux du ministère des Mines pour l'année financière se terminant le 31 mars 1922.

CHARLES STEWART,
Ministre des Mines.

TABLE DES MATIÈRES.

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DES MINES

POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE SE TERMINANT LE 31 MARS 1922.

L'honorable CHARLES STEWART,
Ministre des Mines,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Mines pour l'année qui s'est terminée le 31 mars 1922.

Le détail des travaux des différentes divisions du ministère est donné dans les rapports qui suivent, émanant des chefs mêmes de ces divisions. Ces rapports traitent des changements arrivés dans le personnel, de la classification, des travaux dus aux fonctionnaires eux-mêmes et aux sections spéciales; des résultats d'une importance particulière ont été obtenus à la fois dans les études sur le terrain et dans le laboratoire. Toutefois il est nécessaire de mentionner un évènement qui eut une influence considérable sur le personnel et sur les travaux du ministère, nous voulons parler de la reclassification. Elle fut, en effet, appliquée au ministère en 1919 et causa un mécontentement général qui amena la démission d'une grande partie du personnel technique. Il est agréable de rappeler ici que cette classification fut remaniée et obtint l'approbation d'un arrêté en conseil en octobre 1921, qui ne put être appliqué qu'en mai 1922 par suite d'un changement de gouvernement. La mise en vigueur du nouveau classement des salaires techniques a apaisé très sensiblement l'inquiétude qui existait et ce fait, ajouté au marasme qui régnait dans l'industrie minière comme par conséquence à l'absence de positions au dehors, a été la cause qu'il n'y a pas eu de nouvelles démissions d'employés techniques pendant l'année dernière.

Il n'est pas cependant à prévoir que le présent état de quiétude se maintienne car il est toujours manifeste que, comparée à celle des ministères de la géologie et des mines d'autres pays et même des universités, l'échelle des traitements techniques, au Canada, est inférieure et ne suffira plus à retenir les services de nos travailleurs les plus distingués quand la situation minière se sera améliorée d'un bout à l'autre du pays.

Bien qu'il en soit question dans le rapport du Musée commémoratif Victoria, nous attirerons encore l'attention sur l'excellente entreprise, inaugurée par le personnel du Musée, qui consiste à faire donner, pendant l'hiver, une série de conférences illustrées sur les ressources naturelles du Canada. Dans ce but, on a enrôlé les services du personnel de la Commission géologique, et des cinémas ont été généreusement fournis par le ministère du Commerce. C'est un cours qui consiste en une suite de causeries pour enfants, les samedis matin et pour adultes les mercredis soir. Les auditeurs, particulièrement les enfants, y ont répondu de la facon la plus empressée et la plus encourageante pour les conférenciers et pour le comité directeur.

Le développement de l'industrie minière du Canada exigera des allocations budgétaires plus considérables et un personnel plus nombreux pour pouvoir répondre aux exigences nouvelles qu'on impose au ministère par suite du développement précité et pour attaquer et résoudre les problèmes du combustible et de la technologie minière qui surgissent constamment. L'installation à demeure du personnel de la Commission géologique, comme du personnel et des richesses du Musée sous un seul et même toit, a exercé une influence préjudiciable aux travaux et à l'extension du Musée. Ce Musée ne pourra jamais remplir son rôle propre d'institution nationale avant que des dispositions aient été prises qui affecteront une partie beaucoup plus considérable de l'édifice à des expositions proprement dites. A vrai dire, la question toute entière de l'installation à demeure du personnel et des laboratoires du ministère devient de jour en jour plus pressante et devra être très prochainement prise en sérieuse considération.

La Commission de la Tourbe a continué ses travaux à Alfred (Ontario) en développant et mettant à l'épreuve des machines pour fabriquer de la tourbe combustible séchée à l'air. Les efforts de la Commission se sont concentrés sur une machine, pour laquelle on a mis à l'essai une invention destinée au transport et à l'épandage. Cette machine fut trouvée tout à fait satisfaisante bien qu'il n'ait pas été possible de l'essayer durant une saison entière. En tout, on fabriqua quelque 5,000 tonnes de tourbe combustible dont la majeure partie se vendit à Ottawa. Les travaux de la Commission, quoique encore incomplets, ont fait voir qu'un combustible très satisfaisant peut être produit avec la tourbe, et qu'une demande considérable en sera faite, en réalité que cette demande existe déjà si, du moins, ce combustible peut se vendre à un prix raisonnable.

Le rapport annuel de 1920 faisait allusion à la situation languissante de l'industrie minière, en général. Il est agréable d'avoir à mentionner qu'il s'est produit une amélioration manifeste de cette industrie pendant la dernière partie de 1921. Une proportion considérable des capitaux engagés dans l'industrie minière, au Canada, est fournie par les Etats-Unis, et, à l'heure actuelle, notre principal marché, à l'étranger, pour nos produits non-métalliques se trouve être précisément la république voisine. Malheureusement la revision qu'on se propose de faire du tarif aux Etats-Unis, rendra plus difficile pour le Canada l'approvisionnement de ce marché, et d'autant plus nécessaire de rechercher d'autres débouchés pour les produits qu'affectera la dite revision et qui sont principalement des produits non-métalliques. Il se peut que des débouchés de cette nature puissent s'obtenir en Europe et principalement dans la Grande-Bretagne; c'est donc l'intention du ministère d'examiner cette question sous toutes ses formes.

La question des marchés britanniques pour nos produits minéraux fait le sujet d'une étude avec le Bureau impérial des Ressources minérales à Londres, et l'on a l'espoir que cette institution se développera suffisamment pour agir en qualité d'intermédiaire entre le producteur canadien de minéraux et le consommateur britannique. Le Dr W.-G. Miller figure en qualité de Gouverneur canadien dans le dit bureau; mais par suite de l'impossibilité où il était de quitter le Canada, au printemps dernier, sa place dans le Comité des Gouverneurs fut occupée temporairement par le Dr H.-M. Ami qui rendit de précieux services en cette qualité.

Votre obéissant serviteur,

CHARLES CAMSELL,
Sous-Ministre.

COMMISSION GÉOLOGIQUE

W.-H. Collins, Directeur

Organisation

Un relevé sur tableau de l'organisation de la Commission géologique parut dans le rapport annuel de l'année finissant le 31 mars 1921. Cette organisation a été augmentée d'une section de gravure cartographique, composée de 4 graveurs de cartes sur cuivre. Autrefois la gravure des cartes de géographie pour tous les ministères se faisait dans le département de l'Imprimerie et de la Papeterie, mais au mois de décembre 1921, il fut décidé qu'on répartirait le personnel des graveurs entre les principaux départements qui éditeraient des cartes; quatre graveurs furent alloués à la Commission géologique. Dans l'organisation actuelle, ces quatre graveurs, quoique toujours au service du département de l'Imprimerie et de la Papeterie, sont cantonnés dans la Commission géologique, et travaillent comme faisant partie de son personnel. Cet arrangement qui permet une collaboration plus étroite entre les dessinateurs et les graveurs, diminuera la quantité de dessins à faire et a déjà augmenté la production de travaux gravés, et entraîné une économie de près de 50 p.cent dans les frais.

Pendant l'année la Commission du Service civil, travaillant de concert avec le ministère des Mines, a presque terminé la reclassification des employés de la Commission géologique et la revision de l'échelle des traitements. Bien que cette reclassification n'ait pas été satisfaisante à tous égards, comme l'ont prouvé plusieurs démissions, elle a cependant, tout bien considéré, beaucoup amélioré l'état de choses dans le service géologique. Depuis le premier octobre, treize employés ont été promus de la condition temporaire à une situation permanente ce qui a ajouté à leur sécurité personnelle et leur a conféré l'avantage d'une augmentation régulière de leur traitement. Il s'est fait une augmentation dans l'échelle des traitements pour la moitié à peu près des classes représentées, et dans la plupart de ces cas, l'adaptation des traitements à la nouvelle situation a été faite rétroactive à partir du 1er avril 1919 ou 1920, dans le but de dédommager le personnel du retard de la reclassification. Les diverses classes d'employés ont été établies sur un pied plus équitable, à partir duquel, comme d'une base et à mesure que les exigences de la vie s'équilibreront de plus en plus, il sera plus facile de procéder à d'autres revisions.

COORDINATION DES LEVÉS DE CARTES

Les levés pour la préparation des cartes topographiques à contours sont faits par la Commission géologique, par le ministère de la Défense nationale et par le ministère de l'Intérieur. Ces administrations ont fait faire des travaux de topographie pour différents buts immédiats, surtout en diverses régions, de façon que ces travaux n'ont pas fait double emploi et levé deux fois le même terrain. Cependant il n'y a pas eu cette étroite conformité quant aux modèles d'exactitude, quant aux façons d'assemblage et de publication et quant aux autres éléments essentiels, que l'on exige pour faire que les résultats obtenus par nos différentes administrations fassent partie du système uniforme de la cartographie topographique du Canada, ainsi qu'il arrive aux systèmes en usage dans la plupart des autres pays. Le 8 mars 1922, un Conseil des Levés et des Cartes fut inauguré en vertu d'un arrêté en Conseil (C.P. 540) pour répondre à un

besoin qui se faisait désirer, et il est permis d'espérer, aujourd'hui, qu'à l'avenir les activités des diverses administrations de cartographie topographique se trouveront coordonnées, que des économies seront réalisées et qu'un progrès plus immédiat sera accompli dans une exécution systématique des cartes du pays. Le sudits Conseil est composé de deux représentants pour chacun des trois ministères que cela regarde, la Commission géologique étant représentée par le directeur et par le chef de la section topographique.

TRAVAUX SUR LE TERRAIN

La Commission géologique a eu quarante–trois groupes travaillant dans différentes parties du Canada pendant l'été de 1921. Dix de ces groupes étaient chargés de faire les levés de plans pour les cartes topographiques qui seront nécessaires comme cartes de point de départ pour les recherches géologiques et pour les gisements minéraux. Ces cartes topographiques sont également dressées pour répondre à d'autres buts pratiques tels que: construction de chaussées, exploitations forestières, colonisation du pays, et à un ensemble de contributions à la cartographie systématique du Canada. Les autres trente-trois groupes étaient chargés de travaux géologiques de diverses espèces. Dix-neuf dressaient les cartes des districts à minéraux ou recherchaient le mode d'origine, l'étendue et la valeur des gisements de minerais. Cinq autres s'occupaient de dresser systématiquement la carte géologique du pays, ce qui est d'une importance fondamentale pour des buts plus directement utilisables. Un par exemple recueillait des spécimens fossiles pour le Musée commémoratif Victoria. Un autre recueillait pour le ministère de la Justice des preuves géologiques relatives à la frontière du Canada et de Terreneuve parallèle à la côte du Labrador. Six autres s'occupaient à explorer le nord du Canada.

Cette exploration du Canada septentrional est une attribution très particulière de la Commission géologique. Plus de la moitié du Canada, au point de vue soit du climat ou de la géographie ou de la topographie ne se prête pas à l'agriculture ni, par conséquent, à des centres civilement constitués qui ne sont possibles que dans les régions agricoles. Le Yukon, les régions de la grande baie d'Hudson et du fleuve Mackenzie et une bonne partie de la Colombie britannique ont été explorés et exploités pour leurs fourrures, leurs poissons et principalement pour leurs richesses minérales. Entre cette immense région septentrionale qui ne verra jamais fleurir une civilisation hautement organisée, et la partie agricole et industrielle du Canada, il y a une zone intermédiaire qui sera un jour occupée de façon permanente par une population sédentaire, mais dans laquelle le cultivateur devra être précédé et invité par le défricheur de forêts, par le prospecteur, le mineur et le constructeur des voies ferrées. Les parties septentrionales de l'Ontario et du Manitoba, qui renferment le district aurifère de Porcupine, celui argentifère de Cobalt, un autre de cuivre nickélifère de Sudbury et les mines de Mandy et de Flin Flon, sont comprises dans cette zone et doivent leur expansion industrielle tout d'abord à leur richesse minérale. C'a donc été la tâche propre, intangible et importante de la Commission géologique du Canada, depuis sa fondation en 1842, en sa qualité d'aide scientifique du prospecteur qui recherchait des richesses minérales, de l'accompagner dans son travail de pionnier et de devenir l'institution principale du Gouvernement préoccupé d'explorer les vastes régions non agricoles du Canada.

Entre 1915 et 1920, alors que les activités internes du pays étaient dirigées vers la production plutôt que vers de nouvelles découvertes, les travaux sur le terrain de la Commission géologique se restreignirent essentiellement aux problèmes de la production minérale dans les districts situés dans un rayon favorable au transport des produits. Les travaux d'exploration furent à peu près interrompus. Aujourd'hui qu'on est revenu à un état de choses normal, l'attention du public se tourne encore une fois vers la découverte des gisements minéraux

et la Commission géologique reprend ses travaux d'exploration. En 1921 une exploration méthodique fut entreprise dans le région pétrolifère du bassin du fleuve Mackenzie. Une expédition fut également mise sur pied pour se rendre compte des chances de succès commercial que pourraient offrir les vastes gisements ferrugineux des îles Belcher, dans la baie d'Hudson, lesquelles ont attiré extrêmement l'attention à cause de la facilité qu'il y a à les approcher sur des vaisseaux.

Les travaux géologiques faits sur le terrain pendant l'été sont énumérés plus complètement ci-dessous.

TRAVAUX GÉOLOGIQUES SUR LE TERRAIN

W.-E. Cockfield a fait des cartes détaillées, topographiques et géologiques, de trois petits districts (Stand-to Hill, Rambler Hill et le mont Cameron) dans le voisinage de Mayo (territoire du Yukon). Ces districts minéraux sont remplis de veines chargées de minerai de plomb argentifère pareilles, quant à leur origine, aux mines riches en plomb argentifère de Mayo, et forment les régions extrême d'un seul district minéral. Un rapport complet du travail de M. Cockfield, orné de trois cartes géologiques, a paru dans le Rapport sommaire de la Commission géologique, Partie A.

F.-H. McLearn a fait un examen détaillé de la succession géologique et de la faune fossile dans une région de 60 milles carrés qui entoure le petit bras de mer de Skidegate, îles de la Reine-Charlotte. Cette région renferme une succession typique et fossilifère de formations crétacées et tertiaires-éocènes; elle devrait, de la façon que M. McLearn l'a étudiée, fournir une clef ou un terme de comparaison pour la cartographie géologique des formations crétacées en d'autres lieux le long de la côte du Pacifique. Les principaux gisements houillers de la Colombie britannique sont compris dans les terrains crétacés, et une connaissance de sa stratigraphie est, par conséquent, d'une importance pratique évidente.

George Hanson a fait la carte géologique, sur une échelle d'un pouce au mille, d'une région de 50 milles carrés située sur le cours supérieur de la rivière Kitsault[1] dans le district de Portland-Canal, C.-B. Cette région est située le long du côté est du batholithe côtier et fait partie de la grande zone minérale qui borde le batholithe. La région de Kitsault renferme des veines de quartz contenant des teneurs d'argent. Un récit complet de ces gisements de minerais, avec une carte géologique de cette région, se trouve dans le Rapport sommaire, Partie A.

Victor Dolmage a continué une exploration du côté ouest du batholithe côtier qui, comme le bord oriental, est une grande zone de minéralisation. Ce rebord occidental coïncide approximativement avec la côte si extrêmement dentelée du Pacifique, dans la Colombie britannique; c'est là une circonstance qui rend toute découverte minérale d'un accès facile. Les travaux de M. Dolmage en 1921, consistèrent à explorer géologiquement la ligne côtière et les îles à partir du canal de Burke jusqu'à celui de Douglas, plus au nord. Un rapport sur la géologie, les gîtes minéraux et les sources chaudes de cette section, avec une carte géologique préliminaire, a paru dans le Rapport sommaire, Partie A.

J.-D. McKenzie a commencé un examen détaillé et une carte du bassin houiller des terrains crétacés sur le côté oriental de l'île de Vancouver, dans le voisinage de Comox et de Nanaimo. L'exploitation des couches houillères se heurte à des difficultés, à cause de la structure compliquée de ces couches, quand il faut établir la dépendance mutuelle des résultats d'une perforation qui ne veut qu'explorer et des projets de travaux souterrains. M. McKenzie se propose de lever cette difficulté en se rendant compte de la structure souterraine du bassin.

[1] Depuis que la Partie A du Rapport sommaire a été publiée, la Commission de Géographie a changé ce nom de Kitzault à Kitsault.

Ces recherches qui s'étendront sur un espace de deux à trois années font partie d'une investigation très méthodique entreprise par la Commission géologique pour connaître les ressources houillères du Canada. Les travaux de M. McKenzie comprennent une inspection de quelques gîtes de cuivre dans l'île Lasqueti, touchant lesquels un rapport est inclus dans le Rapport sommaire, Partie A.

C.-E. Cairnes a complété la carte géologique et l'examen des gîtes de minerais de la feuille de Coquihalla, sur la voie ferrée de Kettle-Valley, droit à l'ouest de Hope. Cette région de 300 milles carrés renferme des gîtes d'or, d'argent, de cuivre, de molybdène et des minerais de manganèse. Un rapport complet, accompagné d'une carte géologique de la région à l'échelle d'un pouce au mille, a été préparé et sera publié en qualité de mémoire de la Commission géologique.

W.-L. Uglow a commencé la carte géologique à l'échelle d'un pouce au mille carré, d'une zone de la contrée d'environ 10 milles de chaque côté de la voie ferrée du C.N.R., qui se dirige au nord depuis Kamloops à Prince-George. La région complétée cette année dans le voisinage général du Chu-Chua renferme de la houille, de l'or filonien et en placers, et un minerai de zinc argentifère et plombifère; des gisements de pyrite réputée platinifère furent trouvés ne pas contenir ce dernier métal. Un rapport complet des travaux de M. Uglow, avec carte géologique, a paru dans le Rapport sommaire, Partie A.

W.-A. Johnston a commencé l'étude des placers aurifères de la règion de Barkerville, district de Cariboo. Ces placers sont de l'âge tertiaire, et depuis leur formation, le pays a été recouvert par la glace et par un manteau de drift et le système fluvial a été modifié. Comme résultat, les gîtes de placers ne coincident pas dans tous les cas avec les chenaux des cours d'eau modernes. M. Johnston a entrepris de décrire le système fluvial préglaciaire et la répartition des placers. Un rapport préliminaire, accompagné de cartes détaillées de certaines parties des creeks Antler et Williams, a paru dans le Rapport sommaire, Partie A.

M. Johnston a également dressé la carte géologique superficielle d'une région située dans le voisinage de Vancouver et il a fait une inspection, d'un réel intérêt scientifique, des sédiments que déposent les glaciers dans le lac Louise, à Banff.

M.-F. Bancroft a continué la cartographie géologique de la région de Lardeau au sud de Revelstoke. Cette région renferme des gisements de minerai de zinc argentifère et plombifère, de talc, de carbonate de manganèse et de spath d'Islande. Une revue abrégée de ces résultats est donnée dans le Rapport sommaire, Partie A.

S.-J. Schofield a commencé la carte géologique de la région de Windermere, située sur la voie ferrée entre Cranbrook et Golden. Mais auparavant les formations géologiques furent observées à partir de près de Cranbrook où des travaux géologiques avaient été faits précédemment de façon que les formations de la région de Windermere pussent être considérées exactement en corrélation avec celles de Cranbrook. On espère qu'une continuation des travaux que fait M. Schofield pourra permettre de mettre en corrélation d'autres parties isolées des travaux géologiques et de combiner ces parties en une seule carte géologique de la Colombie britannique du Sud-Est.

J.-R. Marshall a commencé la carte géologique de la région de Kananaskis située sur la frontière ouest de l'Alberta entre la latitude 50°30′ et 51°. Cette région renferme d'importants et de vastes gisements de charbon bitumineux à 45 milles d'une voie ferrée. Les travaux de M. Marshall forment une partie de l'inventaire méthodique des ressources houillères du Canada. Un résumé des travaux accomplis a paru dans le Rapport sommaire Partie B.

D.-B. Dowling, G.-S. Hume, M.-Y. Williams et E.-J. Whittaker ont commencé avec méthode une exploration géographique et géologique de la région du fleuve Mackenzie, dans le but plus spécial de vérifier les ressources possibles

de cette région en pétrole, en gaz naturel et en autres gisements minéraux caractéristiques des formations stratifiées. En sus des travaux de recherches sur la stratigraphie et la structure des formations rocheuses, on fait des levés de toutes les rivières navigables tributaires du fleuve Mackenzie de sorte qu'on a réuni des cartes pouvant servir de base à des publications ultérieures. Un excellent levé de plan du fleuve Mackenzie était entrepris par la division des Levés topographiques du ministère de l'Intérieur.

M. Dowling a inspecté la contrée dans le voisinage en général de Norman où un puits qui donnait du pétrole fut perforé au mois d'août, 1920. M. Hume explora et dessina la carte du pays sur le côté ouest de la rivière Mackenzie depuis Simpson vers le nord jusqu'à Wrigley. M. Williams exécuta un travail analogue du côté est du fleuve. M. Whittaker explora les deux rives du fleuve depuis le Grand lac des Esclaves en descendant le fleuve jusqu'à Simpson. Les rapports de chacun des quatre géologues, accompagnés de cartes géologiques, ont paru dans le Rapport sommaire, Partie B. On y a inclus un rapport sur le pays situé au sud du Grand lac des Esclaves, par A.-E. Cameron. Vu l'étendue immense de la région, tout ce travail se continuera probablement pendant plusieurs années.

C.-M. Sternberg a rassemblé des restes fossiles de dinosaures et d'autres vertébrés trouvés près de Red-Deer, dans l'Alberta méridionale. Une collection de poissons fossiles put également se faire dans le voisinage de Banff.

H.-C. Cooke a fait des recherches détaillées sur les gisements de minerais de cuivre nickélifère à la rivière Oiseau et à celle Maskwa et sur les gîtes aurifères du district de Rice-Lake, localités situées toutes dans le Manitoba, à l'est du lac Winnipeg. M. Cooke a réussi à vérifier le mode d'origine et les rapports géologiques de ces deux gîtes de minerais et il a montré dans quelles directions les futurs travaux de prospection devraient se poursuivre. Un rapport complet de ces travaux avec cartes géologiques des régions minéralisées forme la Partie C du Rapport sommaire.

T.-L. Tanton a continué la carte géologique d'une région d'environ 2,500 milles carrés dans le voisinage de Port-Arthur et de Fort-William. La région renferme des gisements de plomb argentifère, de zinc, de cuivre et des minerais de fer. Les travaux de M. Tanton ont pour but d'aider aux travaux de prospection de ces minéraux en en vérifiant l'origine, leurs rapports géologiques et en fournissant une carte exacte des diverses formations rocheuses. Une partie de ses résultats se trouve décrite dans la Partie D du Rapport sommaire.

Aleph Anrep a fait des levés détaillés de trois tourbières situées près de Fort-William et de Port-Arthur, et d'une autre près de Verona, dans les comtés d'Addington et de Frontenac (Ontario). Ce travail doit servir à un inventaire méthodique des ressources du Canada en fait de combustibles. Un rapport complet du travail de l'année, accompagné du plan de chaque tourbière, a paru dans le Rapport sommaire, Partie D.

Ellis Thomson a continué la carte géologique, à l'échelle de 1 pouce au mille, d'une région de 430 milles carrés, près de Missinaibi, district de Michipicoten, Ontario. Cette région renferme des gisements productifs de pyrite, et pendant l'année la découverte d'un filon d'or riche de promesses eut lieu dans ce qu'on appelle les "claims" de Murphy. Un rapport préliminaire au sujet de la découverte Murphy et de plusieurs autres découvertes du même genre est inclus dans le Rapport sommaire, Partie D.

Sir Stopford Brunton a dressé la carte d'une région de 144 milles carrés sur la voie ferrée Algoma Central à 20 milles au nord de Sault-Ste-Marie. Ce travail eut lieu à l'occasion de l'investigation de diverses rencontres qu'on avait faites d'un minerai de fer qui se trouve en dedans de cette région. Un rapport complet, accompagné d'une carte géologique à l'échelle d'un pouce au mille, a paru dans le Rapport sommaire, Partie D.

J.-F. Wright a exploré et dressé la carte d'une région précambrienne située au sud de Biskotasi (Ontario) sur la ligne principale du Canadien du Pacifique. Il a aussi inspecté une découverte qu'on a signalée d'un minerai de fer, à 30 milles au nord de Blind-River, qui s'est trouvée n'être que d'une taille insignifiante.

T.-T. Quirke a dressé la carte d'une région d'environ 200 milles carrés qui entoure le lac Wanapitei, près de Sudbury. Le travail de M. Quirke est fait pour continuer un programme de correspondance à établir entre les formations précambriennes (surtout huroniennes) du nord-est de l'Ontario, programme qui est sur le chantier depuis 1914 et qui aboutit aujourd'hui au dressement d'une carte géologique générale du nord-est de l'Ontario. Le travail de M. Quirke a fait beaucoup pour simplifier et élucider la géologie compliquée de cette région si extraordinairement minéralisée. Un rapport complet de ses travaux pendant 1921, accompagné d'une carte géologique à l'échelle d'un pouce au mille, a paru dans le Rapport sommaire, Partie D.

H.-V. Ellsworth a commencé des recherches méthodiques sur les minéraux aux rares éléments. Ces éléments rares, y compris l'uranium, le thorium, le radium, le cérium, le béryllium, etc., sont employés dans les arts et les industries de bien des manières nouvelles et importantes et la demande qu'on en fait augmente rapidement Au Canada, ces minéraux se rencontrent principalement, autant qu'on le sait, dans la région "Grenville" de l'est de l'Ontario et du Québec et les travaux de M. Ellsworth commencèrent, conséquemment, dans le district entre Ottawa et Parry-Sound, où un grand nombre de découvertes de métaux radio-actifs se sont faites ces années dernières. Un rapport préliminaire de ces résultats est donné dans le Rapport sommaire, Partie D.

M.-E. Wilson a continué de dresser la carte géologique d'une région de formations précambriennes près de Madoc (Ontario). Cette région est l'une d'une série de régions-clefs que M. Wilson prolonge à travers la sous-province de "Grenville" du bouclier précambrien dans des vues de correspondance entre ces régions. La région de Madoc renferme des gisements de spathfluor, de talc, de pyrite et d'autres minéraux. Pendant l'année 1921 son attention se porta spécialement sur les gisements de talc, comme faisant partie d'un inventaire méthodique des ressources du Canada en talc.

Robert Harvie compléta la carte géologique à l'échelle de 4,000 pieds au pouce, d'une région de 210 milles carrés dans le voisinage de Thetford et de Black-Lake (Québec). La région fait partie de la "zone serpentine" et renferme quelques-unes des mines les plus importantes d'amiante dans le Québec méridional.

Eugène Poitevin fit des recherches sur les minéraux associés aux gisements d'amiante près de Black-Lake (Québec). Ces recherches détaillées, qui embrassaient une surface de 200 milles carrés, ont jeté de la lumière sur l'origine des gisements d'amiante chrysotile.

F.-J. Alcock a dressé un levé topographique et géologique d'une région de 70 milles carrés dans le voisinage de la mine Fédérale de Zinc et de Plomb, péninsule de Gaspé. Cette région renferme des gisements de zinc plombifère et des minerais de cuivre; elle mérite d'être davantage prospectée. Deux semaines furent employées à examiner des coupes géologiques sur la rivière York et la côte avoisinante, où une petite quantité de pétrole a été obtenue en perforant des puits. Un rapport complet des travaux de M. Alcock, comprenant une description de la mine Fédérale de Zinc et de Plomb, et ornée de deux cartes géologiques, a paru dans le Rapport sommaire Partie D.

G.-A. Young a visité les îles Belcher dans la baie d'Hudson, afin de rechercher la valeur, comme minerai de fer, de la formation ferrugineuse qui constitue le sous-sol d'une grande partie des îles. Les gisements ont une étendue énorme et sont directement abordables par des vaisseaux de l'océan. Différentes inspections ont été faites pendant les dix dernières années pour des particuliers, mais les rapports qui en sont résultés ont différé considérablement quant à la

valeur marchande de ces gisements. Il a paru désirable qu'une opinion officielle et impartiale fut publiée à ce sujet soit pour corroborer d'autres rapports favorables soit pour les infirmer et pour décourager ainsi d'ultérieures inutiles dépenses. La formation ferrugineuse des îles Belcher présente cet autre intérêt que de vastes régions de formation semblable se rencontrent dans l'intérieur du Nouveau-Québec, et que, s'il advenait qu'un rapport favorable fut publié sur les gisements des îles Belcher, les sus-dites vastes régions moins abordables en prendraient un intérêt bien rehaussé. Un rapport complet des résultats obtenus par M. Young est compris dans la Partie E du Rapport sommaire.

W.-S. McCann a achevé de dresser la carte géologique d'une région près de Moncton et de faire ses recherches sur les gisements de schistes bitumineux qui s'y rencontrent. Ce travail avait été entrepris par M. W.-J. Wright qui démissionna de la Commission géologique avant que ce travail fût terminé. Un mémoire sur la région et les gisements de schistes bitumineux, accompagné de cartes géologiques, est actuellement en cours de publication.

E.-R. Faribault a continué la carte méthodique de géologie et de géographie sur une échelle d'un pouce au mille, des régions cartographiées de Middleton et de Paradis dans le nord-ouest de la Nouvelle-Ecosse. Il entreprit un examen détaillé des couches ferrugineuses de Nictaux et de Torbrook qu'on rencontre dans la région. Ces couches ont donné environ 500,000 tonnes de minerai de fer et ont encore une importance commerciale.

W.-A. Bell a achevé de dresser la carte de la région et de la structure géologique d'un district près de Sydney (N.-E.) qui renferme d'importants gisements de houille. Les travaux géologiques furent commencés quelques années auparavant par M. A.-O. Hayes, qui, toutefois, démissionna de la Commission géologique avant d'avoir terminé complètement son travail. Un mémoire embrassant les résultats combinés des travaux de M. Hayes et de M. Bell, accompagné d'une carte géologique à l'échelle d'un mille au pouce, a été complété et se trouve actuellement en cours de publication.

E.-M. Kindle fit, au nom du ministère de la Justice des recherches au lac Melville sur les preuves géologiques et biologiques se rapportant à la question de la frontière du Canada et du Labrador qui appartient à Terreneuve. Un rapport complet sur les résultats obtenus par M. Kindle a été fourni au ministère de la Justice.

SECTION DE TOPOGRAPHIE

W.-H. Boyd topographe en chef, a fait le rapport suivant:

Les fonctionnaires de la section de topographie ont travaillé sur le terrain, du mois de mai à celui d'octobre, et pendant le reste de l'année ont été occupés à réunir les données et à faire à la main le dessin des cartes originales des régions relevées.

La section se compose de deux branches: l'une, petite, comprend deux ingénieurs géodésiens dont tout le travail consiste à observer les directions principales pour le dressement des cartes topographiques. Cette branche est trop petite pour répondre à toutes les exigences de ce travail, c'est pourquoi, en bien des cas, les dessinateurs topographes doivent se faire à eux-mêmes leurs directions; d'où résulte une diminution dans la quantité de cartes exécutées. Il faut un plus grand nombre d'ingénieurs géodésiens pour répondre aux nécessités de cette section. Dans le travail des directions à suivre élaboré par les ingénieurs géodésiens, une étroite collaboration est maintenue avec le Service géodésique du Canada. La triangulation d'ensemble se fait avec une perfection suffisante pour servir de méthode secondaire de contrôle entre les stations initiales du Service géodésique. La seconde branche comprend huit ingénieurs topographes qui sont responsables du dressement même des cartes.

Bien que la section ne soit pas nombreuse, il s'y fait cependant un travail considérable. Des commis ingénieurs sont requis pour aider aux deux sections dans le travail de bureau. Il est aujourd'hui difficile à la section de répondre à toutes les exigences du travail.

TRIANGULATION D'ENSEMBLE POUR LES CARTES TOPOGRAPHIQUES

S.-C. McLean a été occupé à faire de la triangulation dans le Québec et le Nouveau-Brunswick. Dans le Québec les directions se rapportaient à la carte des environs de Broughton. Dans le Nouveau-Brunswick elles concernaient la carte des environs de Moncton, et une carte projetée d'une localité dans le district. Les deux systèmes de triangulation sont basés sur des stations initiales établies par le Service géodésique du Canada dans leurs voisinages respectifs.

R.-C. McDonald a exécuté la triangulation du sud-est à partir de Mountain Park (Alberta). Elle donnera les directions à suivre pour dresser la carte de ce voisinage et pour les nécessités topographiques de l'avenir.

CARTOGRAPHIE DE TOPOGRAPHIE

A.-C.-T. Sheppard a commencé la carte d'une région dans le voisinage de Comox et de Cumberland sur le côté est de l'île de Vancouver. Environ 100 milles carrés ont été entièrement relevés. L'échelle est d'un mille au pouce avec une cote de 50 pieds. Le relèvement cartographique dans ce district est rendu difficile par les gros arbres et par l'absence de chemins ou de sentiers dans l'intérieur.

D.-A. Nichols a dressé la carte d'une partie du pays le long de la voie ferrée du Canadien National depuis le Fishtrap creek sur la rivière North-Thompson, jusqu'à, et y compris, Kamloops (C.-B.). C'est une continuation de la carte de la vallée de North-Thompson commencée par M. Nichols en 1918. La région complétée pendant cette saison a embrassé environ 280 milles carrés. L'échelle est d'un mille au pouce avec une cote de 100 pieds. La vallée de North-Thompson depuis la rivière Clearwater jusqu'à Kamloops est actuellement tout à fait relevée sur une carte.

R. Bartlett a dressé une carte de 250 milles carrés dans la vallée de Kootenay sur l'échelle d'un mille au pouce avec un intervalle de contour de 100 pieds. Cette région s'étend depuis la frontière internationale, sur le 49ème parallèle, vers le nord le long de la vallée de Kootenay (C.-B).

W.-H. Miller a commencé une carte près de Mountain Park (Alberta). L'échelle de la carte est d'un mille au pouce avec une cote de 100 pieds. Environ 250 milles carrés furent achevés.

E.-E. Freeland a fait une série de relevés pour la préparation des feuilles de Missinaibi, dans le district de Michipicoten (Ontario). La plus grande partie de ce travail consista en un transit initial et un mesurage au ruban le long du C.P.R., depuis Franz jusqu'à un point, à peu de distance à l'est de Shumka, où le méridien de Speight croise la voie ferrée. La ligne d'exploration est longue d'environ 45 milles et sert de direction pour faire la carte géographique de la région.

K.-G. Chipman a dressé la carte d'environ 140 milles carrés de pays dans le voisinage de Broughton (Québec), à l'échelle d'un mille au pouce avec une cote de 50 pieds. Pour ce travail une collaboration précieuse fut fournie par le Major J.-B. Cochrane, Directeur adjoint des Relevés militaires, qui fournit un plan des relevés complets de toutes les routes de la région. Ces routes avaient été relevées par le ministère de la Milice et de la Défense, à l'occasion de la carte projetée de la région.

A.-G. Haultain a fait la carte d'une région de 150 milles carrés qui se trouve au sud et à l'ouest de Moncton (N.-B). Ce travail fut fait à l'échelle d'un mille au pouce avec une cote de 50 pieds. Ce travail touche à la feuille de Moncton précédemment relevée par cette section en 1911.

TRAVAIL DE BUREAU

C.-H. Freeman a été retenu dans son bureau pendant l'été afin de pouvoir aider à compléter une partie du travail antérieur qui consistait à réunir les données et à dresser avec celles-ci des cartes topographiques et géographiques.

S.-G. Alexander a été occupé à réunir les données et à préparer de la sorte les cartes spéciales du delta de la Fraser River et du Greater Vancouver.

C.-L.-C. Allinson a été attaché à cette section pendant l'année en qualité d'employé temporaire et il a rendu d'excellents services soit sur le terrain soit dans le bureau.

SECTION DE MINÉRALOGIE

Eugène Poitevin, chef intérimaire de cette section, a fait le rapport suivant:

La section de Minéralogie comprend un Musée de Minéralogie appliquée, un laboratoire minéralogique et une branche consacrée à la préparation de collections instructives. Le personnel comprend le chef de la section, deux minéralogistes, un analyste des roches, un préparateur et un collectionneur de minéraux, un commis-sténographe et deux aides du Musée.

Pour cause de mauvaise santé M. R.-A.-A. Johnston, chef de la section, s'est vu obligé de prendre un congé de six mois à partir du 1er novembre 1921. Pendant son absence M. Eugène Poitevin l'a suppléé comme chef de la section. Le travail sur le terrain qu'a fait M. Poitevin est mentionné à la page 8.

TRAVAUX DE LABORATOIRE ET DE BUREAU

On a reçu à l'examen un grand nombre de minéraux de toutes les parties du Canada. Sept cent cinquante échantillons dignes de mention ont été fournis comme il suit:

Territoire du Yukon	5
Alberta	12
Colombie britannique	159
Saskatchewan	41
Manitoba	18
Ontario	149
Québec	149
Nouvelle-Ecosse	137
Nouveau-Brunswick	32
Ile du Prince Edouard	4
Commission géologique	32
Division des Mines	12
	750

Les informations personnelles demandées par des visiteurs désireux de s'éclairer sur diverses choses se rapportant à l'industrie minière, ont été nombreuses, et bien qu'on n'en ait tenu aucun régistre il s'est dépensé à cette occupation probablement le 10 p.cent du temps entier du travail réglementaire.

Les articles suivants ont été publiés par les fonctionnaires de la section:

"The Annaheim Meteorite" par R.-A.-A. Johnston, F.R.S.C., et H.-V.-Ellsworth, M.Sc., Ph.D., Mémoires de la Société royale du Canada, Section IV, 1921.

Bulletin n° 32 "Inyoite from New-Brunswick" par Eugène Poitevin et H.-V. Ellsworth.

"Camsellite, a New Borate Mineral from British Columbia, Canada" par H.-V. Ellsworth et Eugène Poitevin, Mémoires de la Société royale du Canada, Section IV, 1921.

Mlle F.-H.-B. Richardson, en sus du travail sténographique dont est chargé le personnel technique, et des devoirs connexes, a été chargée de la revision de la "Liste des Gisements Minéraux Canadiens", Mémoire n° 74.

M.-F. Connor, analyste des roches, a complété les analyses de huit minéraux et de cinq échantillons de roches.

MUSÉE DE MINÉRALOGIE APPLIQUÉE

Ce musée est entretenu pour l'avantage soit du public qui s'intéresse à l'industrie minérale, soit des étudiants en minéralogie, soit du grand public. Pendant plus d'un demi-siècle la section de Minéralogie a été appelée, en divers temps, à préparer des collections de minéraux pour des expositions internationales et les diplômes qu'elle possède racontent les succès qu'elle y a remportés. Cette année, une grande collection de minéraux représentant les principaux camps miniers du Canada a été en montre à la Septième Exposition des Industries chimiques dans l'Arsenal de la Eight Coast Artillery, à New-York, du 12 au 17 septembre.

COLLECTIONS DESTINÉES A L'ENSEIGNEMENT

A.-T. McKinnon, collectionneur en titre des minéraux, a passé une semaine à réunir des spécimens dans le district de la Gatineau, Québec.

Pendant l'année, 91 collections comprenant 3,252 spécimens ont été formées et envoyées à des maisons d'éducation au Canada et ailleurs, comme il suit: Colombie britannique 4; Alberta 1; Saskatchewan 2; Manitoba 3; Ontario 37; Québec 29; Nouveau-Brunswick 4; Nouvelle-Ecosse 2; à l'étranger 9.

SECTION DE PALÉONTOLOGIE

E.-M. Kindle, chef de cette section, a fait un rapport sur le travail de la section, comme suit:

TRAVAUX SUR LE TERRAIN

Les travaux sur le terrain qu'ont faits MM. Kindle, McLearn, Whittaker et Bell sont mentionnés aux pages 5, 6 et 8.

C.-M. Sternberg a passé deux semaines à recueillir des restes de vertébrés et de plantes au Rocky creek (Saskatchewan méridional). Ces collections, à côté de l'intérêt qu'elles ont comme spécimens de musée, serviront de preuves pour déterminer l'âge des couches qui succèdent à la formation de Fox-Hills. Le reste de la saison de ce travail fut passé dans la vallée de Red-Deer (Alberta) où une charretée de restes dinosauriens fut recueillie dans la série Belly-River. Une courte excursion en recherche de fossilles fut entreprise dans les lits ichthyiques près de Banff qui furent découverts par les paléontologistes de la Commission il y a peu d'années. On rapporta de là un bon nombre de spécimens qui ajouteront une ou deux espèces à la faune ichthyique que ces couches ont fait connaître.

TRAVAIL DU BUREAU

Le travail de la section fait au bureau se répartit sous deux chefs:

(1) *La préparation de rapports peu étendus destinés à servir aux membres des autres sections de la Commission géologique.* Ces rapports sont ordinairement basés sur des collections de fossiles faites par des géologues en vue de la cartographie régionale ou de la préparation de rapports sur la géologie appliquée. Ces rapports qui sont faits pour d'autres membres du personnel à leur demande, leur permettent d'assigner leur place propre selon l'échelle géologique générale aux formations dont ils ont à s'occuper.

(2) *Travail de recherche dans les collections paléontologiques et problèmes qui se rattachent à ces collections.* Dans les collections de fossiles trouvés dans l'Ouest et dans le Nord-Ouest, 50 p. cent, et davantage, des espèces étaient restées entièrement inconnues jusque là. La description de ces faunes encore à peine connues et leurs propres affinités respectives sont d'une importance fondamentales. A moins que, de cette façon, la science paléontologique ne soit tenue au niveau des découvertes dues à l'extension du travail de la Commission géologique parmi de vastes territoires, la section ne peut pas espérer de répondre bien et complètement aux besoins des membres du personnel qui ont besoin de rapports traitant des questions de corrélation. Les cinq articles récemment publiés dans le Bulletin 33, servent d'illustration au caractère de quelques-unes des plus courtes contributions de cette section à ce genre de travail. Ces articles traitent de la "Variation de la faune et des sédiments dans la succession d'Anticosti", par W.-H. Twenhofel; "Nouvelle espèce de crinoïdes dévoniens du Canada septentrional" par Frank Springer; "L'étendue de certaines faunes de l'ordovicien inférieur de la vallée d'Ottawa, avec descriptions de quelques nouvelles espèces" par Alice E. Wilson; "La faune des mollusques fossiles des gisements de marne du district d'Ottawa" par E.-J.-Whittaker; "Deux cycadéoidés nouveaux de l'Amérique du Nord" par G.-R. Willard.

Des recherches au sujet de l'accumulation ou du dépôt de sédiments ont été entreprises à la fois au bureau et sur le terrain pour estimer la signification des caractères physiques qui sont partout associés aux roches sédimentaires et pour inférer de ces caractères les alentours matériels et leur influence probable sur les faunes fossiles. Des investigations sur ce terrain pendant l'année ont inclus les dépôts frais, saumâtres et marins et les faunes du district du lac Melville (Labrador) et les petits lacs près d'Ottawa.

FOSSILES EXPOSÉS

L'installation des fossiles exposés dans la salle de Paléontologie du Musée commémoratif Victoria s'est continuée pendant toute l'année. Les débris ajoutés comprennent une série synoptique d'invertébrés fossiles qui a été réunie par Mlle Grace Stewart ainsi que le montage d'un tronc d'arbre fossile de 52 pieds de long par M. Skillen.

DONS REÇUS

Les dons reçus comprennent des fossiles de la part de M. M.-J. O'Brien, Mlle Fyles et M. J.-A. Ritchie.

SECTION DES SONDAGES

E.-D. Ingall, chef de la section des Sondages, a fait le rapport suivant:

Le travail qui consiste à amasser des renseignements au sujet des opérations de sondage à travers le Canada a été continué avec zèle suivant le programme précédemment adopté. On s'évertue en ce moment à se procurer le plus possible de connaissances géologiques au sujet des couches que traversent les sondages à la recherche du gaz naturel, du pétrole, du sel, d'eau etc. En se procurant la collaboration de ceux qui sont chargés des opérations de sondage, on accumule des renseignements sur les puits, renseignements qui donnent des détails quant à la façon dont se découvrent et se présentent les produits minéraux mentionnés. Les conditions géologiques qui concernent ces découvertes peuvent en outre être trouvées au moyen de l'étude d'une série complète d'échantillons obtenus de ceux-là même qui font ces sondages.

Il est reconnu que, à défaut de semblables séries d'échantillons, la connaissance que nous avons des conditions géologiques dans la profondeur d'un bout à l'autre des Grandes Plaines et d'autres vastes régions du Canada doit se

borner à conjecturer en se basant sur l'étude de la surface d'affleurements très disséminés et imparfaits des différentes formations. Malheureusement l'opérateur lui-même n'est encore que très imparfaitement au courant de la valeur qu'a pour lui et pour d'autres cette grande somme de renseignements et le sens que leur donne pour son propre avantage, le géologue de profession. C'est pour cela que la peine qu'on se donne de rechercher cette collaboration entraîne une initiation éducatrice assez longue et une correspondance plutôt volumineuse.

Environ soixante mille échantillons ont été amassés depuis l'inauguration de la section des Sondages en 1908. Ces échantillons sont classés d'après un système qui les met vite à la disposition immédiate de qui veut s'en servir. Une étude finale, complète et intensive de ces matériaux devra se faire, mais pour répondre aux besoins du sondeur pendant qu'il accomplit son travail il lui faudra se livrer à des déterminations préliminaires et spéciales, faites au microscope et à l'aide de la chimie, en même temps qu'il recherchera les affinités de ces matériaux avec des coupes géologiques bien connues.

Le problème initial, qui consiste à trouver des indices révélateurs pour les opérations de sondage, soit immédiats soit en perspective, peut se résoudre de plusieurs façons. Quelques renseignements peuvent venir par le moyen de découpures de journaux et par des personnes. On s'est servi pour cette enquête du bureau de Vancouver de la Commission géologique pour des travaux dans la Colombie britannique, et l'on a essayé d'intéresser les ingénieurs du Gouvernement provincial qui étaient assignés à certains districts. Les géologues du personnel de la Commission géologique qui étaient chargés des travaux sur le terrain ont aussi collaboré à cette enquête en prenant des informations pendant qu'ils procédaient, en été, à leurs travaux sur le terrain. On s'est également arrangé avec la division des Terrains miniers et du Yukon, du ministère de l'Intérieur, pour obtenir des renseignements au sujet des sondages dans les provinces et les territoires du Nord-Ouest qui relèvent de leur juridiction. Au Manitoba, une collaboration étroite a été accordée par M. H.-F. Ratheram, surintendant des Sondages, pour le gouvernement du Manitoba, principalement à l'occasion d'un sondage important à Winnipegosis. Dans l'Ontario une base de collaboration a été arrangée entre la section des Sondages et le Commissaire du Gaz pour l'Ontario. Cette collaboration a travaillé avec succès pendant l'année, grâce au concours sympathique que lui a prêté le colonel R.-B. Harkness, commissaire en titre.

Parmi d'autres personnes et compagnies, trop nombreuses pour être nommées individuellement, des remerciements sont dus à celles qui suivent à cause de l'intérêt spécial qu'elles ont montré à la section des Sondages et de l'aide considérable qu'elles ont donnée à la poursuite de cette entreprise: The New-Brunswick Gas and Oil Co., et la D'Arcy Exploration Co., pour leur aide continuel depuis plusieurs années; W.-B. McKenzie, Moncton (N.-B). Dans l'Ontario, en plus de la collaboration générale du Col. Harkness, Commissaire du Gaz, nous devons des remerciements à MM. F.-J. Carman, E.-P. Rowe, D.-A. Coste, la Provincial Natural Gas Co.; The Brunner Mond Co.; Geo. Sheppard de la Blue Mountain Gas and Oil Co.; The Public Utilities Commission, de London (Ont.); The Municipal Water Commission, de Kitchener (Ont.); H. Friend, entrepreneur de forages dans Ottawa, et un grand nombre d'autres personnes. Dans le Manitoba, en outre de la coopération étroite de M. H.-F. Ratheram, le Surintendent des Sondages, nous avons été bien secondés par M. R.-C. Wallace, le Commissaire du Nord du Manitoba; S. Eagle, Dauphin (Man.); Capt. E.-Dougherty, de la Northern Manitoba Oil Co. Pour les sondages dans l'Alberta et la Saskatchewan, nous devons remercier tout spécialement M. J. Ness du personnel des géologues de l'Imperial Oil Co., et autres membres de cette compagnie; à M. A.-M. Slack, au sujet des sondages dans le district de Peace River;

J.-H. Mahon, pour la Fort Norman Oil and Development Co.; la West Regent Oil and Development Co. Pour la coopération générale dans l'Alberta, nous remercions le Dr J.-A. Allan, de l'Université du Manitoba. De la Colombie britannique, nous avons reçu des exploitants suivants des échantillons très intéressants: The Boundary Bay Oil Co.; la Columbia Oil Co; et la Crows Nest Oil Co.; et des remerciements sont dus à M. E.-S. Estlin de Vancouver (C.-B.) pour sa coopération. Nous avons également été aidés d'une manière spéciale par les fonctionnaires suivants du Gouvernement fédéral: O.-S. Finnie, B.Sc., Ingénieur-inspecteur, division des Terrains miniers et du Yukon, Ottawa; Sidney Ells, de la division des Mines, du ministère des Mines, Ottawa; le personnel du bureau de la Commission géologique à Vancouver.

Liste d'echantillons et d'indications reçus

Localité	Nombre d'échantillons reçus	Nombre de puits	Nombre d'indications reçues
Provinces maritimes	3,049	17	162
Québec	7	3	3
Ontario	3,151	58	147
Provinces du Nord-Ouest	1,081	12	208
Colombie britannique	55	3	25
Total	7,343	93	545

Un grand nombre d'échantillons ont été promis de la part de l'Imperial Oil Co., Ltd.

SECTION DE GÉOGRAPHIE ET DE DESSIN

C. Omer Senécal, géographe et dessinateur en chef, a fait le rapport suivant:

Pendant la dernière année financière, deux membres d'une expérience reconnue de cette division résignèrent leur fonction, après neuf à douze années de service, afin d'accepter ailleurs des positions plus lucratives. Jusqu'ici, on ne leur a pas trouvé de successeurs assez qualifiés. Les appointements qu'offre le gouvernement ne sont pas suffisants pour attirer et retenir dans le service le genre d'hommes qui est nécessaire.

Le reste du personnel, composé du chef de la section, de trois principaux cartographes, de trois cartographes senior, d'un graveur géologique, et deux commis—qui tous se sont acquittés fidèlement et avec succès de leurs devoirs—est à peine capable de satisfaire aux exigences nombreuses de la situation.

Pendant l'année financière, soixante-dix-neuf cartes ont été achevées et publiées; quinze autres sont dans les mains de l'imprimeur du gouvernement; trente-quatre autres sont à des étapes diverses du progrès de la compilation ou de la préparation en vue de la reproduction et de l'impression. Parmi les dernières il y a deux importantes cartes, commencées il y a quelques années, de certaines vastes régions des provinces d'Ontario et de Québec, afin de rassembler sous une forme générale, les études et les explorations géologiques entreprises dans les diverses régions représentées dans ces cartes. La carte de l'Ontario préparée par des dessins préliminaires sur une échelle de 8 milles au pouce et gravée sur cuivre s'étend depuis la frontière interprovinciale au lac Timiskaming vers l'ouest jusqu'au lac Supérieur et, depuis le lac Huron vers le nord, jusqu'au 50e degré de latitude, embrassant ainsi une région d'environ 90,000 milles carrés. La carte de Québec embrasse la partie du nord-ouest de la province contiguë à la carte de l'Ontario, entre les latitudes 47 et 52 degrés et entre le méridien du lac Saint-Jean et la frontière interprovinciale, soit une surface d'environ 140,000 milles carrés.

Trois cartes détaillées de certaines parties du district d'Algoma (Ont.) dans les voisinages de Bruce-Mines, Blind-River et le lac Panache sont presque achevées. L'assemblage de nouveaux levés et d'autres explorations sur les feuilles géologiques de la série de la Nouvelle-Ecosse a été repris. Des levés par triangulation ont été reportés sur huit nouvelles feuilles des comtés de Queen et de Shelburne, et, si c'est possible, la compilation doit se continuer sans interruption jusqu'à parachèvement total pendant l'année prochaine. Quatre feuilles, les numéros 87, 88, 89 et 90, comté de Lunenburg, dont la composition a été revisée à fond, sont prêtes à être gravées et la préparation de la feuille du graveur attend l'achèvement, par le géologue, des dessins géologiques, des légendes, des sections et d'autres informations marginales. La composition a été faite à l'échelle d'un mille au pouce, et chaque feuille donne la surface de 216 milles carrés.

Un nombre exceptionnellement grand de dessins pour clichés au trait de cartes-index, de diagrammes, de figures pour texte etc., ont également été exécutés pour illustrer les mémoires et les rapports et pour d'autres buts. Deux cartes spéciales du Manitoba méridional ont aussi été préparées en vue de leur publication dans un rapport sur le collège d'Agriculture du Manitoba. Des feuilles, du levé du fleuve Fraser (C.-B.), entreprises et achevées dans la section de topographie, ont aussi passé par notre bureau de publication. Ces feuilles sont comprises dans la liste ci-jointe des cartes publiées.

Le cataloguement des données de la Commission géologique avance régulièrement sous la direction de M. H. Lefebvre qui exerce aussi les fonctions de chef adjoint de la section. Jusqu'au moment actuel 1,100 carnets de notes ont été provisoirement classés en groupes selon les auteurs et les années. Quelque 10,000 autres indications de cartes, de toutes descriptions, prises dans la grande collection de la Commission, ont été aussi cataloguées de façon permanente.

En qualité de représentant de la Commission géologique le chef de cette section assista aux séances de la Commission de Géographie du Canada, et comme membre du Comité exécutif de cette Commission il a consacré beaucoup de temps à l'étude et à la discussion des noms propres géographiques et d'autres sujets du même domaine. Les règles qui concernent les noms propres et les listes de noms approuvés et destinés à figurer dans toutes les publications du gouvernement canadien sont publiées périodiquement dans la *Gazette du Canada* et dans les rapports de la Commission.

Les listes qui suivent énumèrent les cartes encore aux mains de l'Imprimeur du Roi—le 31 mars 1922—et les cartes publiés pendant l'année financière.

Cartes aux mains de l'Imprimeur du Roi, au 31 mars 1921

Numéro	Titre	Date de la réquisition
155A, 1553	Districts de Algoma, Sudbury et Timiskaming (Ontario); échelle, 8 milles au pouce	15 déc. 1919
1585	Bassin du fleuve Mackenzie, Nord-Ouest du Canada; échelle, 50 milles au pouce. Troisième édition revue	1er fév. 1922
1897	Région de Coquihalla River, district de Yale (C.-B.); échelle, 1 mille au pouce. Carte topographique	20 oct. 1921
1926	Région du lac Kenogami, district de Timiskaming (Ontario); échelle, 1 mille au pouce	27 fév. 1922
1927	Région de Round Lake, district de Timiskaming (Ontario); échelle, 1 mille au pouce	27 fév. 1922
1932	Région du lac Larder, district de Timiskaming (Ontario); échelle, 40 chaînes au pouce	8 mars 1922
1933	Delta du fleuve Fraser (C.-B.); échelle, 1 mille au pouce. Carte topographique	2 fév. 1922
1935	Partie du canton Lemieux, Co. de Gaspé (Québec); échelle, 4,000 pieds au pouce	27 fév. 1922

Cartes aux mains de l'Imprimeur du Roi, au 31 mars 1921—*Fin*

Numéro	Titre	Date de la réquisition
1936	Cantons Shields, Gaudette, Deroche, et Hodgins, district d'Algoma (Ontario); échelle, 1 mille au pouce	22 fév. 1922
1937	Région de la colline Rambler, district de Mayo (Yukon); échelle, 2,000 pieds au pouce	16 mars 1922
1940	Région du mont Cameron, district de Mayo (Yukon); échelle, 2,000 pieds au pouce	6 mars 1922
1941	Partie du creek Antler, district de Cariboo (C.-B.); échelle, 1,000 pieds au pouce	6 mars 1922
1742	Partie du creek Williams, district de Cariboo (C.-B.); échelle, 1,000 pieds au pouce	6 mars 1922
1743	Région de la colline Stand-to, district de Mayo (Yukon); échelle, 2,000 pieds au pouce	6 mars 1922
1945	Vallée de North-Thompson, entre les creeks Joseph et Louis, district de Kamloops (C.-B.); échelle, 2 milles au pouce. (Carte préliminaire)	28 mars 1922

Cartes publiées du 1er avril 1921 au 31 mars 1922

Numéro	Titre	Remarques
	YUKON	
1860	Région de la colline de Kéno, district de Mayo; échelle 2,000 pieds au pouce	Géologie et topographie
	MACKENZIE	
1872	Carte-esquisse faisant voir la structure géologique approximative de la région de Norman-Good Hope, fleuve Mackenzie; échelle, 10 milles au pouce	Géologie
1873	Carte-esquisse faisant voir la géologie le long du fleuve Mackenzie entre les Ramparts et le Delta; échelle, 43 milles au pouce	Géologie
	COLOMBIE BRITANNIQUE	
1829	Région de Salmon River, division minière de Portland Canal, district de Cassiar; échelle, 4,000 pieds au pouce	Géologie
1842	Gisements de limonite de Forrest Group, vallée de Taseko, district de Lillooet; échelle, 4,000 pieds au pouce	Géologie
1843	Gisements de limonite du creek Denain, vallée de Taseko, district de Lillooet; échelle, 400 pieds au pouce	Géologie
1844	Gisements de limonite du creek Feo, vallée de Taseko, district de Lillooet; échelle, 400 pieds au pouce	Géologie
1845	Gisements de limonite du creek Rae, vallée de Taseko, district de Lillooet; échelle, 400 pieds au pouce	Géologie
1846	Gisements de limonite du creek Battlement, vallée de Taseko, district de Lillooet; échelle, 400 pieds au pouce	Géologie
1847	Gisements de limonite du Chilcotin Group, vallée de Taseko, district de Lillooet; échelle, 400 pieds au pouce	Géologie
1848	Gisements du Limonite Group, vallée de Taseko, district de Lillooet; échelle, 400 pieds au pouce	Géologie
1849	Région de la rivière Taseko, district de Lillooet; échelle 3,000 pieds au pouce	Géologie
1850	Observations de flottage, courants de rivière et de reflux de marée, fleuve Fraser, entre le débarcadère Woodwards et le détroit de Georgie; échelle, 2,000 pieds au pouce.	Physiographie
1851	Observations de flottage, courants de marée haute, à l'embouchure du fleuve Fraser et du détroit de Georgie; échelle, 2,000 pieds au pouce	Physiographie
1852	Matériaux de fond de mer et de rivière, densité de l'eau et érosion riveraine, fleuve Fraser entre le débarcadère Woodwards et le détroit de Georgie; échelle, 2,000 pieds au pouce	Physiographie
1853	Sondages de comparaison, fleuve Fraser, entre le débarcadère Woodwards et le détroit de Georgie; échelle, 2,000 pieds au pouces	Physiographie

Cartes publiées du 1er avril 1921 au 31 mars 1922—*Suite*

Numéro	Titre	Remarques
1854 1855	Diagramme faisant voir la distribution des gisements de surface, delta du fleuve Fraser; échelle, 3 milles au pouce	Géologie
1855	Données de haute marée à Mission Bridge (pendant la crue), fleuve Fraser	Physiographie
1856	Données du débit, fleuve Fraser	Physiographie
1857	Diagramme faisant voir les changements dans les chenaux du fleuve Fraser entre le débarcadère Woodwards et le détroit de Georgie.	Physiographie
1858	Diagramme faisant voir l'avancement vers la mer du delta du fleuve Fraser; échelle, 1 mille au pouce	Physiographie
1859	Carte routière de la région comprise entre le creek French Bar (fleuve Fraser) et le lac Taseko, district de Lillooet; échelle, 6 milles au pouce	Géologie
1901	Vallée supérieure de Kitsault (bras Alice); district de Cassiar; échelle, 3,000 pieds au pouce	Géologie et topographie
1905	Fleuve Fraser, feuille de Sand Heads; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1906	Fleuve Fraser, feuille de Steveston; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1907	Fleuve Fraser, feuille de Ladner; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1908	Fleuve Fraser, feuille de Deas Island, échelle, 1,000 pieds au pouce	
1909	Fleuve Fraser, feuille de Tilbury; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1910	Fleuve Fraser, feuille d'Annacis; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1911	Fleuve Fraser, feuille de New-Westminster; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1912	Fleuve Fraser, feuille de Port-Mann; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1913	Bras-Nord du fleuve Fraser, feuille de Poplar Island; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1914	Bras-Nord du fleuve Fraser, feuille de Boundary Road; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1915	Bras-Nord du fleuve Fraser, feuille de Marpole; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1916	Bras-Nord du fleuve Fraser, feuille de Tone Island; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1917	Bras-Nord du fleuve Fraser, feuille de Point Grey; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1918	Burrard inlet, feuille de Vancouver; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1919	Burrard inlet, feuille de Second Narrows; échelle, 1,000 pieds au pouce.	
1920	Burrard inlet, feuille de Dollarton; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1921	Burrard inlet, feuille de Barnet; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1922	Burrard inlet, feuille de Port Moody; échelle, 1,000 pieds au pouce	
1923	Fleuve Fraser, repères trigonométriques	
1924	Bras-Nord du fleuve Fraser, repères trigonométriques	
1925	Burrard inlet, repères trigonométriques	
	ALBERTA	
1830	Vermilion, townships 47 à 55, rangs 5 à 10, à l'ouest du 4e méridien; échelle, 3 milles au pouce	Topographie
1831	Vegreville, townships 47 à 55, rangs 11 à 16, à l'ouest du 4e méridien; échelle 3 milles au pouce	Topographie
	MANITOBA	
1771	Winnipegosis, townships 30 à 37, rangs 11 à 23, à l'ouest du méridien principal; échelle, 3 milles au pouce	Géologie des sols F
1802	Le Haut Whitemouth; échelle, 3 milles au pouce	Géologie des sols
1838	Route Rat River, du lac Threepoint au lac Southern Indian; échelle, 8 milles au pouce	Géologie..........
1839	La moraine terminale de la ligne de faîte Seal-Churchill; échelle, 6 milles au pouce	Géologie
1841	Diagramme faisant voir les gîtes de cuivre nickélifère de Maskwa River; échelle, $\frac{3}{4}$ de mille au pouce	Géologie
1861	La région du lac Ospwagan et de la rivière Burntwood; échelle, 2 milles au pouce	Géologie
1928	Région de la rivière Oiseau (township17, rangs 15 et 16, à l'est du méridien principal); échelle, $\frac{1}{4}$ de mille au pouce	Géologie
1929	Région de Rice Lake (townships 23 et 24, rangs 13 et 14, à l'est du méridien principal); échelle, $\frac{1}{4}$ de mille au pouce	Géologie

Cartes publiées du 1er avril 1921 au 31 mars 1922—*Fin*

Numéro	Titre	Remarques
	ONTARIO	
1836	Routes explorées d'une zone traversée par le ch. de fer Canadien National (entre Longlac et Nipigon); district de Thunder Bay; échelle, 4 milles au pouce	Géologie
1865	Cantons Moncrieff et Hess, district de Sudbury; échelle, 1 mille au pouce	Géologie
1875	Tourbière Beverley, cantons Beverley et Flamboro-Ouest, comté de Wentworth; échelle, 2,400 pieds au pouce	Géologie appliquée
1876	Tourbière Halton, canton Nassagaweya, comté de Halton; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1877	Tourbière Aberfoyle, canton Puslinch, comté de Wellington; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1878	Tourbière Pointe Pelée, canton Mersea, comté d'Essex; échelle, 2,400 pieds au pouce	Géologie appliquée
1879	Tourbière Harrowsmith, canton Portland, comté de Frontenac; échelle le, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1884	Tourbière Thedford, canton de Bosanquet, comté de Lambton; échelle, 2, 400 pieds au pouce	Géologie appliquée
1885	Tourbière Maybrooke, cantons Harley et Kerns, district de Timiskaming; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1886	Tourbière Nellie Lake, cantons Newmarket, Aurora, McCart et Calvert, district de Timiskaming; échelle, 2,400 pieds au pouce	Géologie appliquée
1887	Tourbière Drinkwater, canton Matheson, district de Timiskaming; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1889	Tourbière St-John, canton St-John, district de Timiskaming; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1890	Tourbière Brower, cantons Brower et St-John, district de Timiskaming; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1891	Tourbière Cochrane, canton Lamarche, district de Timiskaming; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
	QUÉBEC	
1835	Beauceville, comté de Beauce; échelle, 4,000 pieds au pouce	Géologie et topographie
1880	Tourbière Saint-Luc, comté de Champlain; échelle, 2,400 pieds au pouce	Géologie appliquée
1892	Tourbière Clair, comtés de Dorchester et de Bellechasse; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1893	Tourbière Saint-Joseph, seigneurie Lauzon, comté de Dorchester; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1894	Tourbières "A" et "B", seigneurie Ile Verte, comté de Témiscouata; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1895	Tourbière Saint-Arsène, seigneuries Leparc et Lachenaie, comté de Témiscouata; échelle, 1,600 pieds au pouce	Géologie appliquée
1896	Tourbière Saint-Anaclet, seigneuries Lessard et Lepage-Thibierge, comté de Rimouski; échelle, 2,400 pieds au pouce	Géologie appliquée
1899	Direction des glaciers locaux, péninsule de Gaspé (Québec); échelle, 12 milles au pouce	Géologie superficielle
1934	Mine Fédérale de Zinc et de Plomb, et environs; canton Lemieux, comté de Gaspé; échelle, 400 pieds au pouce	Géologie
	NOUVEAU-BRUNSWICK	
1888	Tourbières Cudmore, Hicks, "B", Canaan, Gades et "A", paroisse Moncton, comté de Westmoreland; échelle, 2,400 pieds au pouce	Géologie appliquée
1931	Région de schiste bitumineux de Rosevale; comté d'Albert; échelle, 800 pieds au pouce	Géologie

SECTION DE LA GRAVURE DES CARTES

Robert Veitch est à la tête de la section de la Gravure des Cartes. Il a fait le rapport suivant:

Une répartition fut faite, en décembre 1921, entre le ministère du Travail (Imprimerie et Papeterie), le ministère de l'Intérieur (Ressources naturelles)

celui des Mines (Commission géologique), et celui du Service naval (Service hydrographique), répartition en vertu de laquelle le personnel des graveurs de cartes sur cuivre, jusqu'alors dépendant du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, fut distribué parmi la section des Ressources naturelles, la Commission géologique et le Service hydrographique. Grâce à cette disposition quatre graveurs: Robert Veitch, J.-W. Tuttle, A. Stewart et W.-W. Arnold furent attribués à la Commission géologique le 5 décembre. Ces quatre graveurs, quoique faisant officiellement partie du personnel du département de l'Imprimerie et de la Papeterie publiques, sont cantonnés avec la Commission géologique et travaillent pour toutes fins pratiques comme faisant partie de l'organisation de la Commission géologique.

Entre le 5 décembre 1921 et le 31 mars 1922 le personnel a été en partie occupé à achever pour le ministère des Postes, la gravure d'une série de cartes géographiques postales; d'une carte marine pour le Service naval (Service hydrographique); et à compléter les planches topographiques de la région du fleuve Coquihalla à Yale (C.-B.), planches qui étaient en voie de progrès au moment du changement de bureau. En outre, des planches pour la carte topographique du delta du fleuve Fraser (Commission géologique) ont été commencées et très avancées vers leur achèvement.

SECTION DE PHOTOGRAPHIE

G.-G. Clarke, photographe en chef, annonce dans son rapport que les travaux suivants ont été achevés par la section de photographe:

	Nombre
Reproductions par contact, 4 pouces sur 5, à 36 pouces sur 48	14,217
Agrandissements au bromure, 4 pouces sur 5, à 40 pouces sur 72	807
Films et plaques développés, 3¼ pouces sur 4¼, à 6½ pouces sur 8½	3,830
Négatifs sur plaques sèches, 4 pouces sur 5, à 11 pouces sur 30	286
Négatifs sur plaques humides, 8 pouces sur 10, à 24 pouces sur 30	176
Reproductions sur zinc, 11 pouces sur 14, à 24 pouces sur 36	97
Epreuves des zincs, 11 pouces sur 14, à 24 pouces sur 26	75
Reproductions au photostat, 7 pouces sur 11, à 11 pouces sur 14	55
Verres à projections, 3¼ pouces sur 4	1,389
Montages de photographies et de titres	1,539
Total	22,471

La collection de photographies que possède la Commission géologique comprend actuellement 55,000 épreuves négatives. Ces images ont été amassées par les employés de la Commission, principalement dans le cours des dernières cinquante années et représentent un peu toutes les parties du Canada, depuis la frontière des Etats-Unis jusqu'à l'océan Arctique. Elles embrassent une variété extraordinaire de sujets intéressants et une quantité d'images parmi les plus anciennes ont acquis de nos jours une valeur historique comme témoins des progrès et de l'évolution naturelle du pays. Dans le but de rendre cette collection plus accessible au public, un ensemble de reproductions photographiques encadrées et classées d'après les sujets est en voie de préparation et trouvera sa place dans la bibliothèque de la Commission géologique. On s'est également entendu pour que, lorsque le moment s'y prêtera, on fasse des impressions photographiques, des vues agrandies, des images transparentes pour projections, afin de répondre aux demandes des personnes étrangères au département, et cela à peu près au seul coût de la préparation. Des épreuves photographiques, avant la lettre, de cartes géographiques, des reproductions au photostat de pages de rapports très rares, et d'autres travaux encore de cette nature pourront également se faire. Ces travaux pour le public devront passer après les travaux photographiques officiels pour le ministère des Mines et devront être exécutés selon une quantité qui dépendra des ressources de la section de photographie, laquelle a besoin en ce moment d'un photographe de plus.

Tarifs des prix

Reproductions photographiques, non montées	¼ de cent par pouce carré
Agrandissements	¾ " " " " "
Cartes d'après des plaques négatives humides (sur papier)	¼ " " " " "
Cartes d'après des plaques négatives humides (sur toile)	½ " " " " "
Négatifs et reproductions au photostat	¼ " " " " "
Montage des reproductions	¼ " " " " "
Verres à projections, d'après des négatifs en mains	40 cents chacun.

SECTION DES RENSEIGNEMENTS GÉOLOGIQUES ET DE LA DISTRIBUTION

Wyatt Malcolm, chef de la section, dit ce qui suit dans son rapport:

Le travail de la section consiste à donner des renseignements au sujet de la géologie et des ressources minérales du pays. Ces renseignements sont donnés sous forme de correspondance, de mémoires, de rapports et de cartes publiés. En sus de tout ce qui se rapporte à la correspondance technique de la Commission géologique, la section prépare pendant l'année des articles qui sont publiés dans le *New York Commercial*, la *Gazette*, l'*Industrial Canada*, l'*Annuaire du Canada* et dans le bulletin du *Canadian Institute of Mining and Metallurgy*. Une brochure sur les minéraux industriels du Canada a été préparée pour être distribuée dans la Septième Exposition des Industries chimiques, et le chef de la section se rendit à cette exposition dans le but de donner au public des renseignements au sujet des ressources naturelles du Canada.

La distribution des publications anglaises de la Commission géologique et du Musée commémoratif Victoria est faite par cette section. Pendant l'année 73,992 publications, sans compter les éditions françaises, ont été distribuées. Sur ce nombre 24,520 exemplaires furent envoyés aux adresses portées sur la liste des envois par la poste, et 49,472 furent distribués sur demandes personnelles, ou par écrit, de publications particulières ou sur demandes en vue d'informations générales ou spéciales.

La section se compose d'un chef et de cinq aides.

BIBLIOTHÈQUE

Mme F.-E. Forsey, bibliothécaire, dit dans son rapport que la bibliothèque contient actuellement plus de 40,000 volumes, y compris presque toutes les publications scientifiques et techniques les plus importantes, traitant des sujets dont s'occupent la Commission géologique et le Musée, en même temps que les guides nécessaires, les aides-bibliographiques et les ouvrages de référence.

Les acquisitions nouvelles pendant l'année sont les suivantes:

Volumes reçus comme dons ou en échange	533
Livres achetés	379
Abonnements aux revues	171
Revues reçues en échange	88
Cartes reçues	192
Brochures reçues	241

Cette énumération ne comprend pas les publications paraissant successivement, telles que les suites qu'ont eues les diverses expéditions scientifiques, comme l'Expédition canadienne au pôle Nord, la Suédoise au pôle Sud, l'Ingolf danoise, et les expéditions australasiennes au pôle Antarctique, d'autres ouvrages analogues, enfin, ou achetés ou offerts à la bibliothèque.

Le nombre des volumes rassemblés et préparés pour le relieur s'est élevé au chiffre de 505; plusieurs bibliographies ont été préparées par le personnel de la bibliothèque et beaucoup de lettres et d'articles ont été traduits de langues étrangères pour les autres sections de la Commission.

Le travail du catalogue a compris les acquisitions courantes et le catalogue analytique des sections plus anciennes de la collection des services géologiques de gouvernements ainsi que des séries de revues. Le système de classification et le catalogue ont servi de guides pour les bibliothécaires d'un bon nombre de bibliothèques publiques lesquels sont venus nous rendre visite de temps en temps.

Un progrès considérable s'est accompli dans la classification et dans l'arrangement des cartes, des photographies et des verres de lanternes à projections. Le travail de cataloguer les 1228 cartes géographiques du Canada dans la collection a été fait selon les plus récentes méthodes, et les cartes des autres pays sont arrangées selon un système qui en rend l'usage très facile.

Les verres à projections arrangés par ordre dans la bibliothèque, sont actuellement au nombre de 1423 dont 693 ont été catalogués pendant l'année. Ces verres ont été constamment utilisés non seulement par le personnel de la Commission, mais aussi, à titre de prêts faits à des maisons d'éducation pour des conférences.

La collection de photographies qui servent à illustrer les travaux du personnel de la Commission et de celui du Musée, et qui embrassent les champs de la géologie, de la paléontologie, de la géologie appliquée, de l'anthropologie, de la biologie etc., s'est montrée extrêmement utile et a été fréquemment consultée par des particuliers aussi bien que par les membres du ministère.

Grâce à un système de prêts entre bibliothèques, les hommes de science dans quelque partie que ce soit du Canada peuvent emprunter les livres dont ils ont besoin pour leurs recherches personnelles. Les personnes inconnues du département peuvent obtenir les livres par l'intermédiaire de toute bibliothèque disposée à prendre la responsabilité des obligations que comporte un prêt de ce genre. Pendant l'année, bien des ouvrages ont été prêtés de cette manière à des gens occupés de questions scientifiques dans cinq provinces, huit universités, et fort souvent aux différentes bibliothèques départementales situées à Ottawa.

MUSÉE COMMÉMORATIF VICTORIA

William McInnes, Directeur

Le nombre des objets exposés dans les salles de ce Musée s'est considérablement accru pendant l'année, de même que les collections destinées aux études. Le public d'Ottawa et les visiteurs venus des autres parties du monde ont témoigné le cas qu'ils font de cette exposition en venant la visiter en nombres toujours plus grands lorsqu'il fut connu plus généralement que les salles du Musée étaient de nouveau ouvertes au public.

Mais l'étalage permanent des objets ainsi exposés au public, si importantes que soient les raisons d'être d'un musée national, ne constitue cependant pas sa seule utilité.

L'étude scientifique de l'histoire naturelle, de l'anthropologie et de la paléontologie d'un pays, et l'accumulation de collections d'une suffisante valeur pour toutes ces branches sont peut-être encore plus importantes. La valeur éducative d'une semblable institution dépasse encore l'estime où on la tient, et tout ce qu'on peut faire pour l'entretenir sur le pied nécessaire est en général considéré comme la mesure partielle d'un état de haute culture et des tendances progressistes du pays. Les collections actuelles sont comme un noyau autour duquel s'élèvera un musée national vraiment digne de représenter le Canada.

Sous les auspices du Musée et de la Commission géologique, deux séries de conférences publiques se sont données dans l'Auditorium pendant les mois d'hiver, l'une de ces séries était destinée aux enfants, l'autre aux grandes personnes. Ces conférences étaient illustrées au moyen du stéréoscope et du cinématographe, pour le prêt desquels le département doit des remerciements à la division des Expositions et de la Publicité du ministère du Commerce. Les séances pour enfants furent très particulièrement couronnées de succès, et durent être répétées même deux fois afin de donner à la foule des jeunes admirateurs l'occasion d'y assister. Le programme qui fut traité comprenait les sujets suivants, chacun desquels était approprié à l'auditoire juvénile, et puis répété avec les modifications nécessaires pour l'auditoire plus âgé:

La chasse aux dinosauriens—Les vrais géants du passé, par Charles M. Sternberg, Commission géologique. Vue cinématographique: La chasse aux Dinosauriens.

Coton amiante ou incombustible, par R. Harvie, Commission géologique. Vue cinématographique: Extraction de l'amiante.

Vie animale dans nos îles de la côte du Pacifique, par Clyde L. Patch, Musée commémoratif Victoria. Vue cinématographique: Pêche du saumon dans la Skeena.

Force hydraulique ou houille blanche, par E.-J. Whittaker, Commission géologique. Vue cinématographique: Force hydraulique de nos rivières du Canada.

Les Indiens des plaines, par D. Jenness, Musée commémoratif Victoria. Vue cinématographique: Le dernier des bisons.

Façons de traverser le Canada, en canot et en aéroplane, par F.-J. Alcock, Commission géologique. Vue cinématographique: La construction d'un aéroplane.

L'époque glaciaire, par M.-E. Wilson, Commission géologique. Vue cinématographique: La vallée du Yoho.

Au temps des pionniers dans la Colombie britannique, par C.-M. Barbeau, Musée commémoratif Victoria. Vue cinématographique: Vancouver, la reine de la Côte.

Nos monts Selkirk et leurs métaux précieux, par M.-F. Bancroft, Commission géologique. Vue cinématographique: La piste Robson.

En descendant le fleuve Mackenzie jusqu'aux champs de pétrole, par D.-B. Dowling, Commission géologique. Vue cinématographique: Descente vers le Nord.

Les ressources naturelles du nord de l'Ontario, par T.-L. Tanton, Commission géologique. Vue cinématographique: Travail dans les mines du nord de l'Ontario.

Mon été dans la Norvège du Canada, par Harlan I Smith, Musée commémoratif Victoria. Vue cinématographique: La Norvège de l'Amérique.

Sondage des puits profonds à la recherche de minéraux précieux, par E.-D. Ingall, Commission géologique. Vue cinématographique: Un monde de merveilles.

D.-B. Dowling, Harlan I. Smith, Comité des Conférences.

Quelques-unes de ces conférences ont été répétées, sur demande, en d'autres quartiers de la ville et dans des villes voisines.

L'Auditorium, les soirs où il n'était pas retenu d'avance, a été prêté à différentes sociétés scientifiques. Trente-six séances de cette nature eurent lieu, y compris celles de la Société royale du Canada, de l'Engineering Institute of Canada, et d'autres sociétés du même genre. Le privilège de pouvoir se servir d'une salle pareille fut extrêmement apprécié par les différentes sociétés et leurs remerciements furent souvent exprimés par des votes en bonne forme.

En attendant que les arrangements soient complétés pour le transport permanent de l'Herbier aux mains du personnel du Musée, M. M.-O. Malte a agi en qualité de Conservateur honoraire du dit Herbier, et les remerciements du département lui sont acquis pour avoir ajouté cette charge à ses devoirs ordinaires dans le ministère de l'Agriculture.

Un exposé sommaire des travaux faits sur le terrain par le personnel est compris dans les rapports de chaque section.

SECTION D'ANTHROPOLOGIE

ETHNOLOGIE ET LINGUISTIQUE

Objets exposés

E. Sapir, chef de la section, fait savoir dans son rapport que les objets exposés dans le Musée commémoratif Victoria et se rapportant à l'anthropologie sont restés presque tels qu'ils étaient et tout à fait accessibles au public pendant l'année. Le manque de place et de boîtes appropriées se fait vivement sentir.

Des remerciements sont dus aux personnes suivantes pour des dons ou de spécimens ou de photographies faits au Musée: MM. F. Macnamara, E.-Z. Massicotte, Mlle Parmelee et le Père Turquetil.

Cinq expéditions anthropologiques entreprises pendant l'été indiquent un retour graduel vers la situation normale d'avant-guerre dans la section d'Anthropologie. De ces expéditions l'une, à Bella-Coola, comprit l'ethnologie et l'archéologie et fut entreprise par H.-I. Smith. L'autre fut une recherche très active des couches archéologiques dans un village situé près de London (Ont.) se rapportant à une civilisation différente de celles étudiées jusqu'ici avec la même persévérance. Cette expédition, autant que la partie archéologique de celle de M. Smith, est mentionnée sous la rubrique d'"Archéologie". D. Jenness a passé deux mois s'occupant de recherches sur l'organisation sociale et l'histoire des indiens Sarcee de l'Alberta. F.-W. Waugh quitta Ottawa en mai pour se livrer à des recherches sur les sauvages Nascopi du nord de la province de Québec et continua ce travail pendant toute l'année. T.-F. McIlwraith commença des recherches sur l'organisation sociale, la religion et autres sujets connexes des Bella-Coola de la Colombie britannique.

E. Sapir a continué son travail sur les copieux textes Nootkas qu'il recueillit lui-même ou qui lui furent communiqués par des interprètes indiens. Ces matières sont bien trop considérables pour être publiées en un seul volume, mais elles devraient paraître en une série de volumes de texte. Le premier volume est presque achevé. Il se compose d'une réunion de récits Nootkas et d'un ensemble plus grand de textes choisis destinés à illustrer les phases diverses de l'ethnologie Nootka. Les textes sont soigneusement publiés, annotés et traduits; une proportion restreinte du texte est pourvue d'une traduction interlinéaire à l'usage des linguistes. En des volumes qui paraîtront plus tard on se propose d'inclure d'autres textes sur l'ethnologie et un vaste ensemble de légendes de familles et des mythes sur les origines déjà classés dans la section. La revue linguistique-sociologique des systèmes apparentés de l'Algonkin, du Wiyot et du Yurok, antérieurement mentionnés, est actuellement complétée et paraîtra, on l'espère, dans un avenir rapproché. Un dictionnaire Paiute a

été préparé et sera très probablement publié par l'université de Pensylvanie. Les recherches générales sur les langues sauvages d'Amérique, précédemment mentionnées, ont été continuées. Les contributions résultant de ces recherches ont été publiées sous les titres suivants: "The Hokan and Coahniltecan Languages" (International Journal of American Linguistics, I, 1917-20 pages 280-90); "A note on the First Person Plural in Chimariko" (International Journal of American Linguistics, I, 1917-20, pages 291-94); "A Bird's-eye View of American Languages, North of Mexico" (Science, N.S., 28 octobre, 1921 p. 408). Comme première partie dans une série d'études Nadéné, furent préparés les articles: "An Athabaskan Type of Relative" et "The Phonetics of Haida". Dans le cours de l'année, Harcourt, Brace & Co., (New-York) publièrent un ouvrage général de M. Sapir intitulé "Language, an Introduction to the Study of Speech"; il en est fait mention ici parce qu'il embrasse une certaine quantité de matière basée sur des recherches linguistiques canadiennes.

H.-I. Smith passa environ trois mois dans la région de Bella-Coola (Colombie britannique) pour continuer le travail qu'il avait entrepris l'année précédente. Ces recherches furent consacrées en partie à une reconnaissance archéologique, mais surtout à une étude de la technologie des Bella-Coola. Les recherches de M. Smith furent complétées par une collection d'objets ethnologiques parmi lesquels il s'en trouvait qui proviennent des sauvages Porteurs alors en visite chez les Bella-Coola. Il se procura aussi des squelettes, un masque en plâtre d'après nature et des photographies d'objets et de procédés Bella-Coola et de types Porteurs.

D. Jenness a poursuivi son travail sur les récits esquimaux dans la série de l'Expédition polaire canadienne. Son premier mémoire, "The Life of the Copper Eskimos", volume de 277 pages d'impression serrée, a été publié en janvier 1922 par le ministère du Service naval. Cet ouvrage fut l'objet d'un article élogieux dans le *Times* de Londres. Deux mémoires, "Mythes and Traditions from Alaska, the Mackenzie Delta, and Coronation Gulf" et "String Figures of the Eskimos" vont être mis sous presse; un quatrième mémoire, "The Songs of the Copper Eskimos", entrepris en collaboration avec Mlle Helen H. Roberts de New-York, sera bientôt terminé, et deux autres mémoires sont déjà considérablement avancés. M. Jenness a également publié pendant l'année passée deux articles sur des sujets esquimaux: l'un, "The Cultural Transformation of the Copper Eskimos", parut dans la Geographical Review d'octobre 1921; l'autre, "The Blond Eskimos", dans l'American Anthropologist d'octobre-décembre 1921. Ayant accompli ces travaux, M. Jenness passa les deux mois de juillet et d'août, 1921, chez les indiens Sarcee de l'Alberta, et recueillit des renseignements au sujet de leur organisation et de leur histoire primitives. Cette importante tribu a été trop négligée jusqu'ici et trop peu représentée dans le Musée, soit par quatre spécimens seulement. Comme résultat de la visite de M. Jenness, le Musée possède maintenant une collection plus considérable et bien représentative.

F.-W. Waugh qui a quitté Ottawa au mois de mai pour aller étudier les Nascopi au nord du Québec, pénétra dans l'intérieur en s'éloignant de Nain. Aux dernières nouvelles qu'on a eues de lui il avait déjà étudié la technologie des Nascopi. Comme leur nombre avait déjà beaucoup diminué pendant l'hiver de 1918 à 1919, il est peu probable qu'on puisse en obtenir grand'chose, à moins qu'on ne l'étudie au plus tôt. M. Waugh a également eu l'occasion d'étudier la technologie des Esquimaux de la côte du Labrador.

Les manuscrits suivants ont été achevés pendant l'année et n'attendent plus que d'être publiés:

"An Athabaskan Type of Relative" par E. Sapir.
"The Phonetics of Haida", par E. Sapir.
"Myths and Traditions from Alaska, the Mackenzie Delta, and Coronation Gulf", par D. Jenness.
"String Figures of the Eskimos," par D. Jenness.

On a reçu aussi les manuscrits suivants:

"Songs of the Copper Eskimo, A Transcription of Phonograph Records with a Discussion of the Music," par Miss Helen H. Roberts.
"Eskimo Physical Anthropology," par le Professeur John Cameron.
"Ethnological field notes on the Tahltan and Kaska or Southern Nahane," par James A. Teit.
Six manuscrits sur les sauvages Nootka, dont cinq comprenant des textes et traductions, par Alex.-Thomas.

Acquisitions

Acquisitions de spécimens ethnologiques

Spécimens recueillis au cours de travaux ethnographiques par des membres de la section d'Anthropologie, comprenant:

Par H.-I. Smith:
98 spécimens Bella-Coola, provenant de Bella-Coola, C.-B.
23 " des Porteurs " "
1 " des Chilcotins " "
Par D. Jenness:
129 spécimens Sarcee provenant de la Réserve Sarcee, près de Calgary.
3 " Assiniboines " "
1 " Blackfoot " "
1 " Cree " "

On a reçu comme dons:

De la part de F. Macnamara:
1 couteau recourbé provenant d'Arnprior, Ont.
De la part de E.-Z. Massicotte:
1 ceinture fléchée, venant de Montréal, Qué.
De la part de Mlle Parmelee:
Une paire de raquettes ordinaires de Tadoussac.

On s'est procuré par achat:

De la part du Capitaine Joseph F. Bernard:
256 spécimens esquimaux de Sibérie, d'Alaska, de Coronation Gulf et de la péninsule Adelaïde.

En fait d'Anthropologie physique les acquisitions suivantes ont été faites:

De la part de M. H.-I Smith:
4 squelettes complets, un crâne, des parties de 3 squelettes provenant du voisinage de Ocean-Falls, C.-B.
De la part du Dr. J.-M. Swaine:
Fragment d'un crâne d'Okanagan, C.-B.
De la part de Mlle Parmelee.
Mâchoire d'enfant, de Milk-River, Alberta.

Acquisitions de pièces de phonographes

Documents phonographiques recueillis par des membres de la section d'Anthropologie:

De la part de D. Jenness:
45 cylindres comprenant 74 chansons Sarcee, provenant de la Réserve Sarcee de l'Alberta.
De la part de J.-A. Teit:
24 cylindres provenant de la rivière Thompson, des Okanagans et Kootenays.

Les acquisitions de cylindres de phonographes contenant des airs de folklore européens sont indiquées ailleurs.

Photographies et dessins

Les photographies ethnologiques tirées ou recueillies pour le Musée par des membres de la section d'Anthropologie:

De la part de C.-M. Barbeau:
Environ 550 photographies des Tsimshians et Porteurs de Hazelton et des environs.
De la part de H.-I. Smith:
53 photographies des Bella-Coola et Porteurs, provenant de Bella-Coola, C.-B.
De la part de D. Jenness:
134 photographies des Sarcee, provenant de la Réserve Sarcee de l'Alberta.
De la part de la section de Photographie:
11 photographies de Sioux, membres d'une délégation en visite à Ottawa.

On a reçu à titre gratuit de la part de quelques personnes n'ayant aucune attache avec la section d'Anthropologie:

De la part du Père Turquetil:
3 photographies d'esquimaux de Chesterfield-Inlet, baie d'Hudson.

Verres pour projections lumineuses faites dans le cours de l'année par la section de Photographie pour la section d'Anthropologie:

2 verres à projections illustrant l'ethnologie des Sarcee.
24 verres à projections illustrant l'ethnologie des Tsimshians.
62 verres à projections illustrant l'ethnologie des Bella -Coola et Porteurs.
10 verres à projections illustrant le folklore des Canadiens-français.

FOLKLORE (1921-1922)

(*C.-M. Barbeau*)

Au cours de l'an dernier les collections de folklore français et anglais déposées au Musée commémoratif Victoria se sont considérablement augmentées. Ces collections furent offertes à titre gracieux, une petite allocation fut accordée dans le cas des documents recueillis dans le comté de Champlain (Qué.), par M. E.-Z. Massicotte.

(*La liste suivante complète celle du Rapport annuel de 1920-21*).

Collections de folklore

(*Français*)

La collection Massicotte (*E.-Z.*)—
150 (environ) textes de chansons, recueillies à Sainte-Geneviève de Batiscan (Comté de Champlain) et à Montréal, d'après des chanteurs de divers districts.
80 mélodies chantées, recueillies sur le phonographe.
3 mélodies notées à l'oreille.
1 conte populaire.
140 photographies d'individus, de bâtisses et de sujets technologiques.
15 pages de rimettes et d'énigmes populaires, etc.
2 spécimens pour le Musée.

La collection Lambert (*Adélard*)—
25 contes populaires, presque tous du comté de Berthier.
93 textes de chansons.
16 mélodies de chansons notées à l'oreille.
73 mélodies de chansons recueillies sur le phonographe.
12 formules et rimettes.

La collection Barbeau (*C.-M.*)—
6 textes de chansons provenant de la Pointe-Gatineau (Prescott).

La collection Cloutier (*J.-E.-A.*)—
6 anecdotes de l'Islet.

La collection Mercure (*Georges*)—
2 textes de chansons.
1 anecdote

La collection Cyr (*Vve C.*)—
4 textes de chansons.

Divers: de M. Paul Beau (Montréal), 1 formule, 2 textes de chansons, 5 photographies; de M. Régis Roy (Ottawa) 1 conte populaire; de M. Gustave Lanctot, 1 texte de chanson; de M. Irving Hallowell (Philadelphie) 2 anecdotes d'un Abénaqui français sur des loups-garous.

Totaux pour l'année:
257 textes de chansons.
153 mélodies de chansons recueillies sur le phonographe.
19 mélodies de chansons notées à l'oreille.
24 contes populaires.
12 anecdotes.
145 photographies.
2 spécimens.
Un nombre considérable de rimettes et d'énigmes populaires.

(*Anglais*)

La collection J.-A. Teit—
91 Pages manuscrites de données diverses; rimettes enfantines, énigmes, présages, croyances, recueillies le long du fleuve Fraser, C.-B.

La collection Hay Shaw (*Beatrice M.*)—
Plusieurs extraits de journaux où l'auteur (d'Antigonish, N.-E.) a réuni des données sur les croyances populaires, des légendes et des anecdotes recueillies dans les Provinces Maritimes.

La collection Sells (*Mae*)—
8 rimettes et énigmes enfantines du Northants, Angleterre.

ARCHÉOLOGIE

H.-I. Smith rapporte que la collection des objets archéologiques est restée exposée pour le public pendant toute l'année.

Acquisitions

Les acquisitions dont se sont enrichies les collections archéologiques sont les suivantes:

Collectionnées par les membres de la Section.

Acquisition 253. Spécimens archéologiques, de la Colombie britannique, recueillis par H.-I. Smith'

Acquisition 254. Spécimens archéologiques, de la ferme Lawson, township de London, comté de Middlesex (Ont.), recueillis par W.-J. Wintemberg;

Acquisition 251. Spécimens archéologiques, de l'Alaska et des rivages polaires du Canada, recueillis par l'expédition polaire canadienne, transmis par la section d'Ethnologie.

Collectionnées par les fonctionnaires du ministère des Mines.

Acquisition 249. Spécimens archéologiques, du lac Kootenay (C.-B.), recueillis par M. F. Bancroft.

Objets donnés.

Acquisition 248. Spécimens archéologiques, de près des sources du Chrome creek, tributaire du Scottie creek, bras de la rivière Bonaparte (C.-B.), offerts par M. D.-R. Cameron, inspecteur de district à Kamloops (C.-B.)

Acquisition 250. Spécimens archéologiques, de Islay, Alberta, offerts par M. J. Dewey Soper, Guelph (Ont.)

Acquisition 252. Spécimens archéologiques, du village d'Uren, township de South-Norwich, comté d'Oxford (Ont.), offerts par Master Gordon Uren, R.R. No 1, Otterville (Ont.).

Acquisition 255. Spécimens archéologiques, d'Irlande, offerts par Dr Hugh Fleming, Ottawa (Ont.).

Acquisition 256. Spécimens archéologiques d'Ontario, offerts par Mlle Faith Fyles, Ottawa (Ont.).

Achats.

Acquisition 256. Deux ciseaux celtiques et une combinaison de ciseau et d'une gouge, de la part de M.-Masson, de Québec, acheté de M. Georges Albert Robitaille, Buckingham (Qué.).

Travail sur le terrain et fouilles archéologiques

L'exploration archéologique fut continuée dans la Colombie britannique par H.-I. Smith et dans l'Ontario par W.-J. Wintemberg.

Colombie britannique. L'exploration archéologique exécutée en Colombie britannique par M. Smith ne fut que la continuation des travaux entrepris par lui l'année précédente dans la région de Bella-Coola et fut poursuivie comme une partie de ses études sur la technologie de la région depuis les temps anciens jusqu'à nos jours. On découvrit de nombreux amoncellements de coquilles, des emplacements de villages, de forts, des images, des sculptures sur des rochers. On photographia deux images sculptées sur un rocher dans le port d'Elcho. Sur le coté ouest du cañon de la rivière qui venant du sud se jette dans celle de Bella-Coola à environ 4 milles au-dessus de son embouchure, on découvrit une série d'images pareilles; on les dessina et on les photographia. De huit d'entre elles on fit des moulages en plâtre.

M. Smith inspecta près de Vancouver plusieurs localités archéologiques qui ont été presque ruinées dans ces dernières années et il trouva au milieu d'un amas de coquilles, dans le delta du fleuve Fraser, une figure humaine sculptée dans la pierre. Ce spécimen est une variante unique d'un genre de sculpture. Ces sculptures proviennent de la région qui s'étend entre l'île de Vancouver, au sud-est, et Kamloops. On ne connaît que très peu de trouvailles de semblables sculptures de figures humaines. Elles sont maintenant disséminées dans les musées de la Colombie britannique, d'Angleterre, des Etats-Unis et d'Allemagne qui en possèdent des spécimens. Le spécimen dont il est ici question est le premier qu'ait possédé le gouvernement canadien.

Ontario. Une exploration très intensive de la localité où se trouve la ferme Lawson près de London (Ont.) fut entreprise par W.-J. Wintemberg, du 22 septembre au 3 novembre. Cette localité est une de celles de l'Ontario où des

villages préhistoriques fortifiés ont été particulièrement bien conservés. Des cavités de la base de cette palissade y ont été trouvées et on a rempli 24 grandes boîtes de toute sorte de choses telles que pierres sculptées, poterie, coquilles, objets en os, andouillers, fragments de poterie, os d'hommes et d'animaux.

Travaux de bureau

En sus du travail de M. Smith sur le rapport qu'il s'occupe à préparer des localités et des données archéologiques que fournit la région de Bella-Coola, il a réuni toutes les données et les illustrations disponibles qui ont trait soit à la forme d'oiseau dans l'art canadien préhistorique soit à l'écriture idéographique qu'on rencontre sur les rochers de la Colombie britannique, soit aux sculptures préhistoriques de formes humaines sur les roches de la Colombie britannique.

M. Wintemberg a revisé, illustré et considérablement augmenté le rapport sur son exploration du monceau préhistorique de coquilles d'Eisenhauer sur la baie de Mahone, en Nouvelle-Ecosse. Il a également complété la première copie de son rapport sur son exploration du village préhistorique d'Uren situé dans le comté d'Oxford (Ontario).

SECTION DE BIOLOGIE

R.-M. Anderson, chef de la section, fait savoir ce qui suit dans son rapport:

Depuis le mois d'avril 1921 il s'est fait du progrès dans la fabrication et dans la préparation des objets exposés dans les salles du Musée, bien que des délais considérables aient été causés par l'impossibilité de se procurer des vitrines propres à cette exposition. Bien des spécimens ont été pourvus de leurs noms pour l'usage du public, et les renseignements ont été donnés quand on les a demandés. Beaucoup de spécimens ont aussi été prêtés à des écoles pour servir d'illustration aux leçons d'histoire naturelle et des verres de lanternes à projections, pour des conférences d'histoire naturelle, ont été prêtés en grand nombre, à des personnes vouées à l'enseignement ou intéressées à protéger certains animaux non domestiques.

R.-M. Anderson, zoologiste (mammifères) chef de la section de Biologie, a consacré beaucoup de temps à des travaux d'administration et à la correspondance de la section ainsi qu'à la tâche d'identifier et d'étudier les collections de mammifères. De nombreuses remarques furent ajoutées au catalogue (sur cartes) des faits bibliographiques et de ceux relevés sur le terrain touchant la distribution et les moeurs des différentes espèces de mammifères canadiens. On consacra un certain temps à publier et à revoir le texte des rapports scientifiques de l'Expédition arctique du Canada, 1913-18. M. Anderson représenta également le ministère dans le Comité consultatif sur la Protection des Animaux sauvages.

Charles H. Young, collectionneur-préparateur senior, quitta Ottawa le 11 juin et travailla sur le terrain à collectionner des mammifères et des oiseaux à Youghall et sur la route de Miramichi, comté de Gloucester (N.-B.), jusqu'au 7 octobre. M. R.-M. Anderson rejoignit M. Young, le 26 juillet, à Youghall, et peu après se déplaça encore pour aller camper sur la route de Miramichi et travailler là jusqu'au 7 octobre. Son travail avait pour objet une extension de la reconnaissance biologique des Provinces maritimes et le collectionnement d'objets destinés au Musée et provenant de régions insuffisamment représentées dans les collections nationales.

P.-A. Taverner, ornithologiste, quitta Ottawa le 14 mai 1921 et travailla à Cypress-Lake (Saskatchewan), jusqu'au 13 juin, et ensuite près de Eastend (Sask.), jusqu'au 21 juin. Le 27 juin il rejoignit M. Hoyes Lloyd, préposé à la protection des oiseaux de passage, et, ensemble, ils travaillèrent dans le sud et l'ouest du Manitoba central jusqu'au 29 août. Cette reconnaissance biologique fut continuée en vue de préparer un ouvrage sur "les Oiseaux de

l'Ouest du Canada", pour approvisionner le Musée de choses venant des nouveaux districts, et pour aider aux recherches sur la vie des oiseaux dans certaines réserves forestières et des sanctuaires de la gent volatile dans les provinces des Prairies. M. Hamilton M. Laing, l'adjoint temporaire de M. Taverner, l'assista dans ses travaux à Cypress-Lake et à Eastend (Sask.), poussant ensuite jusqu'à Oak-Lake (Manitoba) et se fixant à Oak-Lake jusqu'à la fin d'octobre.

C.-L. Patch, taxidermiste et herpétologiste en chef; D. Blakely, taxidermiste, et l'artiste Claude E. Johnson, continuèrent le montage de spécimens particuliers et la préparation des groupes; de vieux spécimens ont été nettoyés et refaits, et de grandes peaux ont été tannées par J.-E. Perron. Jos. Rochon et D. MacDonald ont été occupés à nettoyer et à monter des formes ostéologiques. Un peu de travail en plein champ a été entrepris autour d'Ottawa, recueillant des matériaux et des accessoires pour des groupes de maisonnettes dans le Musée.

Les acquisitions de mammifères pour le Musée, pendant l'année se sont élevées au chiffre de 565, et les acquisitions d'oiseaux au chiffre de 1,300 spécimens.

Le travail dans la section botanique a été entravé dès le commencement de l'année par suite du fait que depuis la mort du regretté James M. Macoun, en 1920, il n'y a eu aucun botaniste régulièrement engagé pour ce travail-là, lors même que M. M.-O. Malte, agrostographe du Dominion, dans le ministère de l'Agriculture, eût été nommé conservateur honoraire de l'Herbier national et y eût consacré tout le temps que lui laissaient ses devoirs à la Ferme expérimentale. M. Malte fut ensuite nommé Botaniste en chef, à l'Herbier national, et entra en fonction, en cette qualité, le 1er novembre 1921. Il a repris l'échange des feuilles d'herbier qu'il a en double, échange que la mort de M. Macoun avait interrompu; le cataloguement sur cartes des livres et des brochures; enfin il a abattu beaucoup de besogne en publiant et en revisant diverses publications importantes de botanique. Il s'est également chargé de l'ouvrage définitif sur "La Flore de la région d'Ottawa", dont la matière et le manuscrit s'étaient augmentés depuis des années dans les mains de feu le professeur John Macoun et James M. Macoun, et on a l'espoir que ce travail sera prêt à être imprimé pendant l'année prochaine.

Les ouvrages de botanique les plus importants publiés pendant l'année ont été:

"Une exploration botanique du rivage nord du fleuve St-Laurent" par Harold St. John.

"Rapport sur l'Expédition arctique canadienne, 1913-1918, plantes vasculaires". Vol. V, Partie A, par James M. Macoun et Théo. Holm.

Ibid. Volume V, Partie B. "Contribution à la morphologie, la synonymie, et la distribution géographique des plantes polaires" par Théo. Holm.

De nombreux botanistes et des étudiants de cette science se sont servis de l'Herbier pour continuer leurs études et pour la comparaison des plantes; bien des spécimens nous ont été envoyés et ont été déterminés quant à leur espèce. Bien que la section n'ait ni le personnel ni les facilités pour faire la détermination de toutes les collections ordinaires qu'on pourra lui soumettre, elle est toute disposée à examiner et à comparer les spécimens et à discuter certaines questions techniques avec les conservateurs des herbiers du pays des collèges, des stations expérimentales et des collectionneurs avancés.

Plantes reçues, à part les collections faites par le personnel:

	Feuilles
New York Botanical Garden	1,195
Gray Herbarium, Cambridge	360
State University of New York, Albany	550
C.-H. Morse, collectées par W.-D. Cram	127
George S. Hume	34
Melle H. Potter (du Yukon)	14
	2,270

DIVISION DES MINES

John McLeish, Directeur

ATTRIBUTIONS ET ORGANISATION

Le programme général des fonctions de la division des Mines, auquel on a accordé jusqu'à présent une attention particulière, a été de réunir des informations et de faire des enquêtes destinées à promouvoir le développement pratique et l'utilisation des ressources minérales. C'est là un vaste champ d'activité qui s'étend depuis le développement commercial des gisements minéraux jusqu'à la production et l'utilisation des produits marchands.

Le plan des travaux consiste à recueillir les statistiques de la production minérale (fonction qui a été récemment transférée au Bureau fédéral des Statistiques); à étudier et recueillir les informations touchant l'industrie minière sous toutes ses phases, y compris l'étendue de ses ressources, méthodes d'exploitation, procédés de récupération des produits marchands, la nature et le caractère, chimique et physique, des minerais et minéraux, des produits marchands intermédiaires et achevés, les usages auxquels ces produits sont affectés, les prix, les débouchés, les conditions de vente, et autres faits économiques connexes.

Des laboratoires de chimie, d'essai et d'expérimentation ont été installés pour pratiquer des études et des enquêtes relativement à la préparation mécanique et à la métallurgie; les combustibles, au charbon, à la tourbe, au pétrole, au gaz et aux schistes bitumineux; aux argiles, aux matériaux céramiques aux matériaux réfractaires, aux matériaux de construction et aux diverses roches, aux sables et graviers utilisés pour la construction des routes; tout cela dans le but de déterminer le caractère des produits, d'essayer les produits et les procédés, de trouver les procédés les plus pratiques à employer pour obtenir les résultats désirés—soit dans la production ou dans l'utilisation des produits miniers, la prévention du gaspillage et la protection de la vie.

Les travaux, tout d'abord d'un caractère expérimental, ont donné lieu à l'installation d'outillages qui permettent à cette division de fournir un aide considérable aux autres départements pour effectuer les examens et essais chimiques et physiques.

Aux attributions d'enquête sus-nommées s'ajoute encore l'administration de l'Essayerie du Dominion du Canada, à Vancouver (C-.B.).

L'accroissement de l'organisation chargée d'exécuter les travaux de la division des Mines n'a pas été aussi rapide que l'importance du développement des ressources naturelles du pays semblerait l'exiger. De fait, il a été singulièrement entravé durant ces dernières années par les démissions de plusieurs membres du personnel technique, et la division a été absolument incapable de faire face à toutes les nombreuses demandes pour informations et enquêtes.

Nous proposons que les travaux soient continués avec l'organisation suivante suivante:

Administration:

Secrétariat
Bibilothèque
Section de dessin
Essayerie du Dominion du Canada, Vancouver, (C.-B).

Investigations:

Section des Ressources minérales
Section de Préparation mécanique et de Métallurgie
Section des Combustibles et de l'Essai des Combustibles
Section de la Céramique et des Matériaux de Voirie
Section du Laboratoire de Chimie

Dans la section des Ressources minérales sera comprise l'enquête sur les ressources minérales et leur technologie, leurs productions, leurs usages, débouchés, leurs conditions de vente-enquête autrefois à la charge des sections de Mines métalliques, des Mines non-métalliques, et des Ressources minérales et de la Statistique. Il y a une demande considérable pour ce genre d'information.

Les sections de Préparation mécanique et de Métallurgie, du Combustible et de l'Essai des Combustibles, de la Céramique et de la Voirie seront chargées d'abord des essais de laboratoire et, des recherches sur les minerais et minéraux et sur les procédés pour leur traitement et leur récupération; sur les produits minéraux et sur les méthodes et intentions de leur utilisation.

Il est grand besoin et d'excellentes occasions d'obtenir de bons résultats de l'étude et de l'investigation des conditions minières et des débouchés. Les ressources minières naturelles du Canada ont besoin d'être administrées sous le régime de lois et de réglements qui favoriseront le plus possible l'intérêt public. La production devrait se faire de telle manière et dans de telles conditions qu'elle puisse donner une récupération maxima à de bonnes matières avec un maximum de protection de la santé et de la vie, et des ressources minérales connexes qui ne sont pas immédiatement exploitées. Tout ce que le gouvernement est en mesure de faire pour nous seconder devrait être fait pour faciliter le développement et l'approvisionnement des marchés tant au pays qu'à l'étranger, pour celles des ressources minérales qui sont susceptibles d'une exploitation économique et profitable.

A l'heure actuelle, le Canada, nonobstant ses énormes richesses minérales, en apparence, importe une très grande quantité de produits minéraux, et, bien que les conditions économiques jouent un rôle très important dans ce trafic international, dans les produits de la mine, il y en a toutefois une bonne partie qui est due au manque de connaissance de nos propres ressources et des manières d'en tirer partie. Cela s'applique tout particulièrement à nos vastes ressources si variées dans les produits non-métalliques.

REVUE DES TRAVAUX ACCOMPLIS

Les enquêtes entreprises durant l'année, autres que celles de la routine ordinaire consistèrent principalement dans la continuation des travaux en marche. Des enquêtes sur les ressources minérales et leur technologie furent effectuées, ayant trait surtout au fer, au molybdène, aux couleurs minérales (ocres), aux dépôts d'alcali (sulfates de sodium et de magnésium), à la stéatite, au talc, et aux schistes bitumineux du Manitoba et de la Saskatchewan. Ces travaux de même que les essais de laboratoire effectués, seront décrits dans les pages qui vont suivre.

RESSOURCES MINÉRALES ET TECHNOLOGIE

ENQUÊTE SUR LES INDUSTRIES DE CHIMIE ET DE MÉTALLURGIE.

A.-W.-G. Wilson, chef de la section des Mines métalliques, s'est occupé à divers intervalles, durant toute l'année, à la compilation de son "Rapport sur le développement des industries chimiques et métallurgiques du Canada". Environ la moitié de son temps fut pris par la préparation de mémoires, et il

dût en même temps répondre aux demandes d'information relativement aux industries en question. Un rapport spécial fut préparé sur le gisement de sel de Malagash. Mr. Wilson s'est aussi employé à prendre part à plusieurs discussions de comités inter-ministériels.

MINERAIS DE FER ET L'INDUSTRIE SIDÉRURGIQUE

A.-H.-A. Robinson a passé les mois d'hiver à compléter un rapport sur les ressources de minerai de fer titanifère du Canada. Deux mois furent passés sur le terrain afin d'obtenir des informations sur l'industrie sidérurgique du Canada.

MOLYBDÈNE

V. Eardley-Wilmot fut occupé durant toute l'année à la préparation d'une monographie sur le molybdène.

COULEURS MINÉRALES

L'enquête sur les dépôts de couleurs minérales dans l'est du Canada fut continué par H. Fréchette. Le travail sur le terrain en 1921 fut entièrement pratiqué dans la province d'Ontario; le Québec et les provinces maritimes ayant été étudiées précédemment. Son attention se porta exclusivement sur les dépôts situés dans les parties de l'est de l'Ontario qui sont facilement accessibles.

Presque tous les gisements d'ocre observés sont trop petits pour être commercialement exploitables, bien que quelques-uns aient, par le passé, produit des petites quantités de couleur. La plupart des gisements proviennent de l'oxydation des eaux chalibées suintant des formations rocheuses, tandis que les grands gisements du Québec doivent leur origine aux sources découlant des grandes étendues de sable. Dans le comté de Halton, certaines argiles ont été utilisées pour la fabrication de la peinture. Quand il y aura une plus forte demande pour des matières de moindre qualité, elles pourront encore se vendre comme matière colorante pour la fabrication des prélarts et autres industries de cette nature. A part ces argiles, il y a peu de perspective d'une industrie de matières colorantes dans l'est de l'Ontario.

GISEMENTS DE SULFATE DE SOUDE ET DE MAGNÉSIUM

L'enquête sur les dépôts d'alcali de l'ouest du Canada fut commencée par L.-H. Cole. Les travaux sur le terrain en 1921 se bornèrent principalement à la Saskatchewan ,avec un simple examen préliminaire de quelques-uns des grands gisements de l'Alberta. L'attention se porta tout d'abord sur quelques-uns des grands gisements types convenablement situés quant aux facilités de transport, et sur plusieurs petits dépôts présentant certaines particu i arités différant quelque peu d'avec ceux du type général. l

Des gisements naturels de sels minéraux solubles sont signalés dans le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie britannique, soit sous forme de dépôts stratifiés ou d'eaux salées. Quelques-uns de ces dépôts sont probablement assez grands pour qu'on puisse les exploiter avec profit pourvu que l'on puisse obtenir d'assez bonnes conditions de transport et de bons débouchés.

Les sels dans ces dépôts se composent principalement de mélanges de sulfates hydratés de soude et de magnésium en proportions variées, avec généralement de petites quantités de chlorure de soude et peut-être d'autres sels, tels que carbonates de soude, etc.

Ces dépôts varient très peu quant à leur nature bien que le pourcentage des divers sels varie dans les différentes localités. Les dépôts varient en étendue depuis quelques acres jusqu'à un grand nombre d'acres, et, en épaisseur,

depuis quelques pouces jusqu'à 15 pieds ou davantage. On trouve généralement les sels entremêlés ou mélangés avec de la boue calcarifère ou de la matière tourbeuse, et, dans très peu de cas, les dépôts sont sous une forme assez pure pour être vendus à leur état brut. Les couches vaseuses contiennent également de nombreux cristaux de sels d'alcali.

SCHISTES BITUMINEUX DANS LE MANITOBA ET LA SASKATCHEWAN

S.-C. Ells a examiné certains schistes crétacés dans le Manitoba et la Saskatchewan afin de déterminer leur valeur comme source possible de pétrole brut. Les résultats de cette enquête furent inclus dans un bulletin (série des mémorandums, n° 3) publié en décembre 1921.

BARYUM, STRONTIUM, TALC ET STÉATITE

H.-S. Spence a continué son enquête sur les minéraux non-métalliques. Durant l'année, un rapport intitulé "Le Baryum et le Strontium au Canada" fut achevé et envoyé à l'imprimeur. Les travaux sur le terrain ont consisté dans l'examen de dépôts de talc et de stéatite dans l'Ontario et dans le Québec, afin d'obtenir de nouveaux renseignements pour un rapport actuellement en préparation. Un certain nombre de dépôts de minéraux non-métalliques dans l'est de l'Ontario furent aussi examinés.

STATISTIQUES ET RAPPORTS SUR LA PRODUCTION MINÉRALE

A. Buisson et J.-M. Casey ont recueilli les statistiques de la production minérale au Canada, comprenant l'année civile 1920, et ont préparé pour la publication le "Rapport annuel sur la Production minérale au Canada durant l'année civile 1920", au sujet duquel on avait déjà publié un rapport préliminaire. En préparant ce document pour 1920, la division des Mines fut associée avec le Bureau fédéral des Statistiques, lequel s'occupera de ce travail à l'avenir.

M. Buisson a achevé le rapport plus détaillé sur la "Production du Cuivre, Or, Plomb, Nickel, Argent, Zinc et autres métaux au Canada, en 1920", et revisé les listes des "Mines métalliques "et des "Usines métallurgiques". Mr. Casey a complété le rapport détaillé sur la "Production du Charbon et du Coke au Canada", et revisé et préparé pour l'imprimeur, les diverses listes de mines non-métalliques et des exploitants de carrières.

INVENTAIRE ALPHABÉTIQUE DES RESSOURCES MINÉRALES

M. Buisson a passé son temps principalement au développement de l'inventaire alphabétique des ressources minérales, dont il a été question les années précédentes, et plus complètement décrit dans le "Rapport de la Commission des Ressources en Munitions". La valeur inestimable d'un pareil inventaire alphabétique a été démontrée par l'expérience, mais, pour bien l'établir, il faudra un personnel technique plus complet.

SECTION DE PRÉPARATION MÉCANIQUE ET DE MÉTALLURGIE

W.-B. Timm, chef de cette section, déclare que les opérations sont en très bonne marche, si l'on tient compte du nombre limité de technologistes à son emploi. Le personnel technique, diminué durant 1919 à la suite de plusieurs démissions, fut augmenté par l'engagement temporaire de C.-S. Parsons à titre d'ingénieur du grade II, le 1er février 1921. Le 1er août, 1921, il fut nommé définitivement. Le 11 juillet, 1921, P.-B. Coyne fut assigné provisoirement à la position de chimiste adjoint. Le travail de cette section s'est porté principalement sur les méthodes de traitement des minerais canadiens. Pour ces travaux, on a établi des laboratoires d'expérimentation et de chimie bien équippés pour l'essai sur une échelle tant expérimentale que commerciale.

M. Timm a visité les cantons de l'est de la province de Québec, dans le but d'étudier l'usinage de la roche d'amiante.

ENQUÊTES EFFECTUÉES EN 1921

Des chargements de minerai d'or ont été reçus du district de Rice-Lake et du district de Herb-Lake. Les essais sur ces minerais qui contiennent des sulfures métalliques tels que pyrite, arsénopyrite, sphalérite et galène, furent effectués par R.-K. Carnochan.

Une enquête fut faite par R.-K. Carnochan,, sur l'usinage de deux types de roche d'amiante provenant de East-Broughton et de Black-Lake (Québec), et sur la concentration d'un grenat provenant de l'Ontario.

C.-S. Parsons, aidé de R.-J. Traill, fit une enquête sur la concentration de carbonate de plomb et sur des minerais de sulfures de plomb zincifère provenant de Kimberly (C.-B.); et, avec l'aide de R.-K. Carnochan, effectua une série d'essais sur la concentration des minerais pauvres de cuivre provenant de Hidden-Creek, Anyox (C.-B).

Des enquêtes furent faites par M. Parsons (aidé de R.-J. Traill) sur la concentration du minerai sulfureux de Flin-Flon, et l'on fait aussi une enquête sur le minerai disséminé du même gisement; (avec l'aide de B.-P. Coyne), sur le traitement des minerais complexes de zinc de la mine Sterling, Cap-Breton (N.-E.), et sur la concentration par table et flottage des minerais pauvres de nickel-cuivre du district de Sudbury. H.-C. Mabee dirige en ce moment les travaux se rapportant aux teneurs de métaux précieux dans ces minerais.

M. Parsons a aussi achevé une investigation sur la récupération du laiton provenant des déchets de fonderies.

On fait actuellement une enquête pour stimuler l'usage par les compagnies en activité, des huiles et autres réactifs de flottage fabriqués ou qui pourraient être fabriqués au Canada, pourvu qu'il y ait des débouchés.

R.-K. Carnochan fait des recherches sur la concentration du minéral radioactif euxénite, et expérimente sur la récupération des teneurs d'un minerai d'or de Arrowhead (C.-B).

M. Parsons a aussi fait des recherches sur la concentration de plusieurs chargements de minerais de molybdénite et de graphite.

H.-C. Mabee s'est employé à la récupération des métaux du groupe platine provenant de concentrés de placer du district de Caribou (C.-B)., et s'occupe en même temps des teneurs métalliques exploitables dans les minerais de pyrrhotine du Canada.

OUTILLAGE NOUVEAU

Les articles suivants furent ajoutés à l'équipement des laboratoires durant l'année:

Une machine d'essai standard pour amiante.
Un classeur Simplex Dorr, avec bac accessoire, spécialement construit de façon à pouvoir servir soit comme classeur simplex, soit comme classeur à bac.
Une laverie à table magnétique, type Davis.
Un four a moufle à quadruple effet.

La partie des laboratoires de chimie qui fut détruite par un incendie l'année précédente, fut rebâtie. Les travaux chimiques qui avaient été effectués aux laboratoires de la division des Mines, rue Sussex, furent transportés de nouveau dans les laboratoires de cette section en février.

SECTION DES COMBUSTIBLES ET DE L'ESSAI DES COMBUSTIBLES

B.-F. Haanel, chef de cette section, fait savoir que le travail de sa branche a été de nouveau entravé par des départs dans le personnel qui s'effectuèrent durant l'année 1920-21. Il y eut trois des situations vacantes dans le personnel de la chimie, qui furent remplies au début de l'année, mais les postes d'ingénieur chimiste en chef et d'ingénieur technique étaient encore inoccupés à la fin de l'exercice financier.

ENQUÊTES PROJETÉES

Dans les crédits votés pour 1921-22, on prévoyait l'achèvement de l'enquête sur les schistes bitumineux et la tourbe du Canada pour la récupération de l'huile; et aussi la carbonisation des lignites et de la tourbe du Canada. Une investigation relativement à l'efficacité des combustibles canadiens a été commencée mais elle marche lentement en raison du manque de personnel. Il est important que cette investigation soit menée vigoureusement afin que les combustibles canadiens puissent être utilisés au lieu de ceux de l'étranger.

On ne peut employer avec pleine satisfaction des fonds accordés à cette section pour recueillir des informations au sujet de l'usage de combustibles pour des fins de force motrice ou de chauffage, que lorsque les positions actuellement vacantes seront remplies et que l'on aura obtenu un personnel technique suffisant.

ENQUÊTE ET EXAMENS PAR LE CHEF DE LA SECTION

B.-F. Haanel, en sus de ses devoirs réguliers, a visité des laboratoires aux Etats-Unis où l'on faisait des recherches sur la distillation de schistes bitumineux et de charbon. Il présida à un essai au moyen du procédé Ryan sur un échantillon de schiste bitumineux provenant de Albert-Mines (N.-B.). Il interviewa plusieurs chimistes et ingénieurs qui avaient des procédés pour récupérer l'huile des schistes et il fit des excursions à Petrolia et à Edmonton, afin d'examiner les procédés en usage pour extraire le bitume des sables bitumineux de l'Alberta. Au mois de septembre, il prit part à l'assemblée du Canadian Mining Institute à Edmonton; et sur son retour à Ottawa, il visita l'usine de briquettage établi par le "Lignite Utilisation Board" à Bienfait. Il remplit aussi toutes les fonctions de secrétaire de la Commission de la Tourbe.

E.-S. Malloch a rempli les fonctions d'Ingénieur technique depuis la démission de John Blizard. En sus de ses travaux de routine, il a préparé pour la publication le rapport de John Blizard sur "la préparation, le transport, et la combustion du charbon pulvérisé", et le rapport intitulé: "Essais au gazogène avec les houilles de l'Alberta", par John Blizard et E.-S. Malloch. Il a dirigé une série d'essais sur une petite chaufferette de cuisine destinée à chauffer au charbon lignite et il étudie la combustion des combustibles dans une bouilloire standard de ménage.

LABORATOIRE DE CHIMIE

J.-H.-H. Nicolls, agissant comme Ingénieur chimiste en chef, signale que au delà de deux cents échantillons de combustibles furent analysés pour les divers département du gouvernement et pour des particuliers. De nouveaux progrès ont été faits avec appareils de laboratoire dans l'investigation sur la carbonisation du lignite et de la tourbe, par H. Kohl et autres, et les travaux sur les schistes bitumineux se sont poursuivis d'une façon très satisfaisante.

ENQUÊTES SPÉCIALES

Des travaux ont été entrepris en vue d'une expérience sur le briquettage de la tourbe que l'on mélange avec du poussier d'anthracite et des menus de houille. P.-V. Rosewarne a fait une enquête au sujet des qualités lubrifiantes de l'huile de foie de morue comparées à celles de l'huile de ricin.

NOUVEL APPAREIL

B.-F. Haanel a obtenu, sans aucun déboursé, un appareil pour brûler du poussier de charbon, lequel sera installé en avril 1922.

SECTION DE LA CÉRAMIQUE

Les travaux de la section de Céramique durant la saison passée, ont consisté comme d'habitude dans la recherche des matières premières utilisées dans les industries céramiques.

Le travail sur le terrain avait pour but de recueillir des documents pour un bulletin sur les gisements d'argiles et de schistes de l'Ontario, et l'on fit une visite au bassin houiller de Grand-Lake, au Nouveau-Brunswick, afin d'échantillonner les argiles dans les mines de charbon.

Un grand nombre d'argiles et de schistes furent essayés pour des particuliers dans diverses parties du Dominion et une série importante d'essais bien réussis furent effectués pour déterminer la cause et trouver un correctif de l'écumage, un cas soumis par l'une des grandes briqueteries du pays.

Le 1er octobre 1921, M. Keele consentit d'être transféré à la classification de géologue, et, durant la dernière moitié de l'exercice financier, Howells Fréchette assuma les fonctions de chef de la section de la Céramique et de la Voirie, de même que celles de directeur des travaux de laboratoire.

SECTION DES MATÉRIAUX DE VOIRIE

Les travaux de cette section, conduits par M. Henri Gauthier avec l'aide de M. R.-H. Picher, ont consisté dans l'examen et l'échantillonnage d'un certain nombre de dépôts de gravier et de carrières de roche le long de la grande route entre Ottawa et Point-Fortune, dans l'Ontario; et dans la continuation d'une exploration de matériaux de voirie dans le Rocky Mountain Park (C.-B.), dans l'intérêt de la construction de routes d'automobiles par le Service des Parcs du ministère de l'Intérieur.

La première de ces enquêtes entreprise à la demande de l'Ontario Highways Department, fut limitée à l'examen de certains gisements choisis par l'ingénieur en charge de la grande route, car on n'a eu qu'une semaine pour faire l'examen sur le terrain. Dans l'enquête du Rocky Mountain Park, on a examiné les matériaux tout le long du chemin de Banff-Lake à Louise, une distance de 35 miles, et sur environ 50 miles de la route de Castle-Windermere. Il reste encore environ 25 milles de cette route à explorer pour matériaux de voirie. Une fois ce travail achevé, les ingénieurs et entrepreneurs chargés du revêtement et de l'entretien de ces routes, possèderont tous les renseignements quant aux matériaux disponibles.

L'exécution des travaux sur le terrain pour ces enquêtes fut très largement facilité grâce aux services de MM. R.-S. Stronach, surintendant du Rocky Mountain Park, et de J.-M. Wardle, ingénieur en chef des routes, et leurs adjoints.

Un mémorandum spécial fut préparé par M. Gauthier pour servir d'information à M. A.-W. Campbell, Commissaire fédéral des Routes, au sujet de la valeur relative des diverses catégories de cailloutis de route pour revêtement.

Un certain nombre d'échantillons de pierre et de gravier de route, autres que ceux recueillis par les employés de notre section, furent essayés et un compte rendu fut donné.

Un essai d'abrasion expérimental sur des cylindres en béton fut entrepris à la demande du ministère des Travaux publics, à Ottawa, afin de se renseigner sur la résistance à l'usure des mélanges de béton.

SECTION DE LA CHIMIE

Les travaux de la section de chimie sous la direction de F.-G. Wait, chef de la section, ont été de deux sortes: enquêtes spéciales et routine ordinaire, au cours de laquelle il a été examiné 754 échantillons.

H.-A. Leverin a fait un grand nombre d'analyses d'une nature routinière. Durant les mois d'été, ses services furent prêtés à la Commission de la Tourbe et tout son temps fut consacré à cette occupation.

R.-T. Elworthy s'est employé à une investigation sur la possibilité d'oxydation du gaz naturel; et à des problèmes soumis par la Commission du Service aéronautique, comprenant une étude de revêtement pour les articles d'aéroplanes et des colles; il a aussi fait des analyses des eaux rencontrées dans les profonds sondages effectués pour le pétrole et le gaz dans la Saskatchewan et l'Alberta.

E.-J. Thompson aidé de A. Sadler, s'est employé à une investigation sur l'argile colloïdale—la bentonite. M. Sadler a fait à part cela plusieurs analyses et essais.

James Moran a été chargé des analyses d'échantillons d'air des mines.

BUREAU DE L'ESSAYERIE DU DOMINION DU CANADA, À VANCOUVER (C.-B.)

George Middleton, administrateur de ce bureau, donne le compte rendu suivant des dépôts reçus durant l'année financière se terminant le 31 décembre, 1921:

Il y a eu une augmentation dans le nombre et la valeur des dépôts de lingots d'or relativement aux années précédentes, les chiffres enregistrés étant de 1,460 dépôts d'une valeur de $2,834,499.61, durant l'année qui vient de se terminer, contre 1,346 dépôts d'une valeur totale de $2,499,174.41, durant l'année 1920.

Un total de 1,514 opérations de fonte et 1,514 essais (en quadruplicata) fut nécessaire pour effectuer l'achat et la vente des lingots d'or, y compris la fonte en grosses barres des petits dépôts après leur achat et l'essai avant de les expédier à l'Hôtel des Monnaies à Ottawa.

Le poids d'ensemble des dépôts de lingots avant la fonte, fut de 163,070.56 onces troy, et après la fonte, de 160,826.37 onces troy, accusant une perte dans la fonte de 1.3762 p. cent. La perte en poids à l'essayage fut de 22.89 onces troy, reduisant ainsi le poids des lingots par la fonte et l'essayage à 160,803.48 onces troy, le titre moyen de la matière étant de 850.5 parties d'or par mille, et 121 d'argent.

La valeur nette de l'or et de l'argent contenus dans les dépôts fut de $2,834,-499.61 provenant des sources ci-dessous:

Source	Nombre des dépôts	Poids		Valeur nette
		Avant la fonte et l'essayage	Après la fonte et l'essayage	
		onces troy	onces troy	$ cts.
Colombie britannique	958	80,772·93	79,336·15	1,492,970 45
Territoire du Yukon	495	82,219·92	81,393·04	1,340,224 97
Alberta	2	19·96	19·04	345 14
Alaska	5	57·75	55·25	959 05
	1,460	163,070·56	160,803·48	2,834,499 61

SECTION DU DESSIN

H.-E. Baine, chef de cette section, fit le rapport suivant:

Quinze cartes ont été compilées et dessinées pour la photolithographie et sont actuellement prêtes pour la publication. Elles sont énumérées ci-dessous sans numéros de publication. Quatre cartes sont actuellement en préparation; il n'en est pas en ce moment entre les mains de l'Imprimeur du Roi.

Environ huit cent cartes schématiques furent préparées pour la section des Ressources minérales et des Statistiques.

Cent quarante dessins, graphiques, diagrammes de traitement, etc., furent faits pour servir à l'illustration des divers rapports.

Environ quatre cents négatifs et épreuves en noir furent faits au moyen de la machine photostat, et environ deux cent cinquante épreuves d'après la machine à ferro-prussiate.

Quatre cent clichés en simili et au trait furent envoyés chez le graveur, reçus, et classés durant l'année.

Cartes prêtes pour la publication

Matériaux de construction le long du fleuve Saint-Laurent, entre Prescott (Ont.) et Lachine (Qué.) en trois feuilles; échelle, 1 mille au pouce.

Feuille de Morrisburg.
Feuille de Cornwall.
Feuille de Valleyfield.

Sables bitumeux, du nord de l'Alberta:

Carte schématique montrant la classification provisoire des principaux affleurements de sable bitumineux du nord de l'Alberta.

Feuille de Hangingstone-Horse River Feuille de Clearwater River. Feuille de Christina River Feuille de Steepbank River Feuille de Moose River Feuille de McKay River.	Dessinées à l'échelle de 1,000 pieds au pouce. Pour être publiées à l'échelle de 2,000 pieds au pouce.

Carte montrant la classification provisoire des principaux affleurements de sable bitumineux du nord de l'Alberta (4 feuilles); échelle, 40 chaînes au pouce.

Carte montrant la classification provisoire des principaux affleurements de sable bitumineux; échelle, 5 milles au pouce.

Carte schématique du district du lac Ainslie, Cap-Breton (Nouvelle-Ecosse); montrant l'emplacement des dépôts de barytine; échelle, 16 milles au pouce.

Carte montrant la situation des affleurements de shistes crétacés, échantillonnés dutant l'année 1921, au Manitoba et en Saskatchewan; échelle, 35 milles au pouce.

Carte montrant la situation de dépôts de schistes crétacés, échantillonnés durant 1921, dans la réserve de Pasquia-Forest (Saskatchewan); échelle; 35 milles au pouce.

En préparation

Carte montrant les matériaux de voirie disponibles pour la construction des routes dans les comtés de Soulanges et de Vaudreuil (Québec); échelle, 2 milles au pouce.

Carte montrant les matériaux de voirie disponibles pour la construction des routes entre Prescott et Gananoque (Ontario); échelle, 2 milles au pouce.

Carte montrant les matériaux de voirie disponibles pour la construction des routes entre Gananoque et Napanee (Ontario); échelle, 2 milles au pouce.

Carte montrant les matériaux de voirie disponibles pour la construction des routes entre Napanee et Port-Hope (Ontario); échelle 2 milles au pouce.

BIBLIOTHÈQUE

Mrs. O.-P.-R. Ogilvie, bibliothécaire, signale dans son rapport que la bibliothèque de la division des Mines a été considérablement augmentée durant l'année 1921. De nouveaux classeurs ont été ajoutés pour satisfaire à l'agrandissement du catalogue par fiches.

Un prolongement original du système de classement Dewey a été élaboré, lequel, dans la pratique, a été trouvé très précieux pour les besoins spéciaux de cette bibliothèque.

ACQUISITIONS EN 1921

Livres donnés	9
Livres achetés	244
Livres reliés	107
Documents du gouvernement canadien	538
Documents de gouvernements étrangers	1,159
Bulletins, délibérations et comptes rendus	511
Brochures	217
Catalogues de commerce	143
Cartes	87
Total des acquisitions	3,015

DIVISION DES EXPLOSIFS

Lieut.-Colonel G. Ogilvie, Inspecteur en chef des Explosifs

Il s'est accompli un progrès suffisant dans cette deuxième année de l'établissement de la Loi des Explosifs, dans la manière de faire interpréter les dispositions de cette loi en ce qu'elle concerne toutes les personnes qui ont occasion d'emmagasiner ou d'utiliser des explosifs et dans la mise en vigueur de l'observation des règlements prescrits par cette loi.

Quatre nouvelles usines ont été établies et licenciées, et deux autres ont mis fin à leurs opérations, ce qui laisse à un total de dix-neuf, le nombre des usines licenciées au Canada, à la fin de l'exercice financier. De nombreuses améliorations ont été effectuées dans les usines préalablement établies, afin de faciliter leur marche en conformité avec les règlements. Dans un cas particulier, la licence d'une usine fut suspendue jusqu'à ce qu'elle fût réorganisée, ceci en raison du défaut de la part de l'administration de conduire les travaux de l'usine conformément aux réglements établis.

Il y a de fait quatre-vingt-onze licences ou certificats de continuation autorisant l'usage des dépôts permanents, et cent trois licences pour dépôts temporaires. La délivrance de ces licences qui s'appliquent aux dépôts préalablement en activité, a été faite dans la plupart des cas, à condition que l'on effectuât certaines améliorations spécifiées dans la construction, ou que la quantité et la nature des explosifs emmagasinés fussent limitées ainsi qu'il a été jugé nécessaire dans l'intérêt du salut public.

Les enquêtes qui ont été faites quant aux conditions d'emmagasinage ont, dans plusieurs cas, donné lieu à la condamnation du dépôt utilisé, et il a fallu soit bâtir un nouveau dépôt, soit faire déposer ailleurs les explosifs en question.

Dans l'inspection de ces dépôts, nous avons été considérablement aidés par la Gendarmerie royale à cheval du Canada, et la coopération de cette organisation nous a été assurée. Il a été possible de maintenir le règlement permettant l'emmagasinage de petites quantités d'explosifs dans des locaux qui n'ont pas besoin d'être licenciés, grâce à la surveillance de cette organisation, dont les membres ont visité environ 1,600 endroits de cette nature, généralement deux fois dans le cours de l'année.

On s'est occupé spécialement des circonstances particulières dans lesquelles des explosifs étaient gardés par des personnes pratiquant certaines industries soit dans la coupe du bois soit sur la ferme, et il leur fut expliqué comment les règlements pouvaient être observés. Le but de la loi à cet égard a été bien compris et apprécié et avec la coopération des compagnies, des fermes modèles, et autres groupes connexes, il a été possible de régler de façon satisfaisante l'emmagasinage de ces matières en conformité de la loi, tout en occasionnant aux exploitants le minimum d'inconvénients et de frais.

Pour ce qui concerne l'application de la loi relativement à l'emmagasinage des explosifs en général, nous ferons remarquer que l'amélioration des conditions d'emmagasinage qui a été et qui sera encore effectué, n'est pas restreint à ce que l'on pourrait raisonnablement attendre comme résultat seulement de l'application des règlements mis en vigueur par les visites des inspecteurs. L'attention portée soi-disant à l'importance de l'observance de bonnes précautions dans l'intérêt de la sûreté des employés et du public, a presque sans exception, résulté en une surveillance plus serrée de la part des propriétaires à cet égard qu'il n'en était exercée auparavant.

Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, il a été plus difficile d'obtenir des résultats satisfaisants dans le réglage de l'emmagasinage des explosifs par des entrepreneurs de construction que dans le cas des personnes qui ont des dépôts permanents. Cette difficulté sera amoindrie à mesure que les entrepreneurs deviendront plus connus, et avec l'aide des divers services publics qui donneront avis des contrats engagés, et la coopération de la Gendarmerie royale à cheval pour trouver et localiser les exploitants.

Des poursuites furent intentées en douze cas, durant l'exercice financier pour violation des règlements et des condamnations dans chaque cas.

La plupart des permis d'importation accordés furent pour des feux d'artifice. La difficulté d'obtenir des déclarations véridiques au sujet des pièces d'artifice chinoises, laquelle a donné lieu à la nécessité d'exclure toute pièce sauf certaines petites qui son définies, a été beaucoup amoindrie par la collaboration apportée par les agents de douane, et il a été possible d'autoriser ainsi une variété considérable de pièces d'artifice tout en sauvegardant la non-admission de celles qui sont indésirables.

On a trouvé nécessaire, en raison de leur composition répréhensible, d'exclure certains des artifices de détail qui étaient autrefois fournis par les fabricants des Etats-Unis.

On a signalé quatre-vingt-seize accidents causés par des explosifs en 1921; ce fut la cause de la mort de vingt-trois personnes: quatre-vingt-dix autres furent blessées. Les circonstances et les causes de ces accidents, autant qu'on a pu le vérifier, sont résumées dans le Rapport annuel de la division des Explosifs. Il est digne de remarque que ces cas n'en comprennent pas moins de vingt et un au cours desquels deux personnes furent tuées et trente blessées, et la raison en fut que certaines personnes s'amusaient avec des explosifs lesquels s'ils eussent été bien gardés ne seraient jamais, dans la grande majorité des cas, tombés entre les mains des personnes, généralement des enfants, qui les ont obtenus.

Le personnel de cette division fut augmenté par la nomination du Lieut.-Colonel F.-E. Leach, à titre d'Inspecteur des Explosifs, le 28 juillet. Le Lieut.-Colonel Leach a été depuis employé dans l'ouest du Canada. M. M.-C. Fletcher fut nommé au poste de chimiste le 1er décembre 1921,

DIVISION DES PUBLICATIONS

William McInnes, Editeur en chef

Le ministère publie de temps à autre, suivant qu'on peut les préparer, des rapports, bulletins et mémoires provenant de ses diverses sections. Les mémoires et les bulletins de la Commission géologique et du Musée commémoratif Victoria sont publiés sous la direction de F. Nicolas, éditeur; les rapports de la division des Mines sous la direction de Samuel Groves, éditeur. En sus de ces rapports publiés en anglais, un bon nombre sont publiés en français, sous la direction de C.-E. Rivier et E.-P. Lévesque, M. Paradis, le premier traducteur, étant absent pour cause de maladie.

Les listes suivantes comprennent les rapports publiés par le ministère depuis le 1er janvier 1921 au 31 mars 1922; et les publications françaises distribuées durant cette période.

MINISTÈRE DES MINES

Publications anglaises

1903. *Report of the Department of Mines for the Fiscal Year ending March 31, 1921;* 47 pages; 4,000 exemplaires; publié le 30 novembre 1921.

COMMISSION GÉOLOGIQUE

Publications anglaises

1713. Mémoire 108. Série géologique, n° 92. *The Mackenzie River Basin* (édition revue et augmentée) par Charles Camsell et Wyatt Malcolm; 151 pages, 14 planches, 1 figure, 1 carte; 4,000 exemplaires; publié le 26 avril 1921.

1819. Mémoire 118. Série géologique, n° 100. *Mineral Deposits between Lillooet and Prince George, B.C.* par Léopold Reinecke; 129 pages, 17 planches, 18 figures; 2,500 exemplaires; publié le 6 janvier 1921.

1820. *Summary Report of the Geological Survey, Department of Mines, for the Calendar Year 1919, Part E;* 48 pages; 10 figures, 7 cartes, 3,000 exemplaires; publié le 2 février 1921.

1821. Mémoire 119. Série géologique, n° 101. *The Reed-Wekusko Map-area, Northern Alberta, par F.-J.-Alcock;* 47 pages, 6 planches, 2 cartes, 3,000 exemplaires; publié le 18 janvier 1921.

1824. Mémoire 120. Série géologique, n° 102. *The Hadrosaur Edmontosaurus from the Upper Cretaceous of Alberta*, par Lawrence M. Lambe; 79 pages, 39 figures, 3,500 exemplaires; publié le 5 janvier 1921.

1825. *Summary Report of the Geological Survey, Department of Mines, for the Calendar Year 1919, Part F;* 25 pages, 4 cartes, 3,000 exemplaires; publié le 28 janvier 1921.

1832. Bulletin du Musée n° 31. Série géologique, n° 38. *A Contribution to the Description of the Fauna of the Trenton Group*, par P.-E. Raymond; 64 pages, 11 planches, 2,000 exemplaires; publié le 23 février 1921.

1834. Mémoire 122. Série géologique, n° 104. *Sheep River Gas and Oil Field, Alberta*, par S.-E. Slipper; 46 pages; 8 planches, 4 figures, 3 cartes; 2,500 exemplaires; publié le 8 avril 1921.

1837. Mémoire 123. Série géologique, n° 105. *Sixtymile and Ladue Rivers Area, Yukon*, par W.-E. Cockfield; 60 pages, 6 planches, 1 carte; 2,750 exemplaires; publié le 4 mars 1921.

1840. Bulletin n° 32. Série géologique, n° 32. *Inyoite from New Brunswick*, par Eugène Poitevin et H.-V. Ellsworth; 21 pages, 3 planches, 10 figures; 1,800 exemplaires; publié le 21 mai 1921.

1862. *Summary Report of the Geological Survey, Department of Mines, for the Calendar Year 1919, Part A;* 19 pages; 3,000 exemplaires; publié le 4 mai 1921.

1863. Mémoire 124. Série géologique, n° 106. *Northeastern Part of Labrador, and New Quebec*, par A.-P.-Coleman; 68 pages, 10 planches, 3 cartes; 2,500 exemplaires; publié le 20 juillet 1921.

1864. Bulletin n° 33. Série géologique, n° 40. *Faunal and Sediment Variation in the Anticosti Sequence*, par W.-H. Twenhofel; *New Species of Devonian Crinoidea from Northern Canada*, par Frank Springer; *The Range of Certain Lower Ordovician Faunas of the Ottawa Valley with Descriptions of Some New Species*, par Alice Wilson; *The Fossil Molluscan Faunas of the Marl Deposits of the Ottawa District*, par E.-J. Whittaker; *Two New North American Cycadeoids*, par G.-R. Wieland; 109 pages, 12 planches, 8 figures; 2,250 exemplaires; publié le 13 octobre 1921.

1866. Mémoire 129. Série géologique, n° 110. *Geology of the Moncton Map-area*, par W.-J. Wright; 69 pages, 7 planches, 3 figures, 4 cartes; 2,500 exemplaires; publié le 2 mars 1922.

1867. *Summary Report of the Geological Survey, Department of Mines, for the Calendar Year 1920, Part C;* 32 pages, 5 figures, 4 cartes; 4,000 exemplaires; publié le 15 juillet 1921.

1868. Mémoire 125. Série géologique, n° 107. *Sedimentation of the Fraser River Delta*, par W.-A. Johnston; 46 pages, 4 cartes, 5 diagrammes; 2,500 exemplaires; publié le 10 septembre 1921.

1869. *Summary Report of the Geological Survey, Department of Mines, for the Calendar Year 1920, Part A;* 106 pages, 8 figures, 10 cartes; 4,000 exemplaires; publié le 27 juillet 1921.

1870. *Summary Report of the Geological Survey, Department of Mines, for the Calendar Year 1920, Part E;* 20 pages; 3,000 exemplaires; publié le 24 juin 1921.

1874. *Summary Report of the Geological Survey, Department of Mines, for the Calendar Year 1920, Part B;* 67 pages, 5 planches, 10 figures, 2 cartes; 5,000 exemplaires; publié le 8 juin 1921.

1881. *Summary Report of the Geological Survey, Department of Mines, for the Calendar Year 1920, Part D;* 87 pages, 14 figures, 1 carte; 3,500 exemplaires; publié le 30 septembre 1921.

1883. *Economic Minerals of Canada.* Brochure par Wyatt Malcolm, pour être distribuée à la Septième Exposition Nationale des Industries Chimiques, New-York; 34 pages, 1 planche; 10,000 exemplaires; publiée le 6 septembre 1921.

1900. Mémoire 127. Série géologique, n° 108. *Beauceville Map-area, Quebec*, par B.-R. MacKay; 105 pages 13 planches, 7 figures, 2 cartes; 2,500 exemplaires; publié le 31 décembre 1921.

1904. Mémoire 128. Série géologique, n° 109. *Winnipegosis and Upper Whitemouth River Areas, Manitoba; Pleistocene and Recent Deposits*, par W.-A. Johnston; 42 pages, 2 figures, 2 cartes; 2,500 exemplaires; publié le 23 décembre 1921.

Rapport de l'Expédition arctique canadienne, 1913-1918[1]—

Volume III: *Insectes*, Partie K, *Insect Life on the Western Arctic Coast of America*, par Fritz Johansen; 61 pages, 10 planches, 1 figure; 3,000 exemplaires; publié le 7 novembre 1921.

Volume IV: Botanique, Partie E, *Mosses*, par R.-S. Williams; 15 pages, 1 planche; 3,500 exemplaires; publié le 8 février 1921.

Volume V: Botanique, Partie A, *Vascular Plants*, par James M. Macoun et Théo. Holm; 51 pages, 13 planches; 3,500 exemplaires; publié le 14 octobre 1921.

Volume V: Botanique, Partie B, *Contribution to the Morphology, Synonymy, and Geographical Distribution of Arctic Plants*, par Théo. Holm; 139 pages, 6 planches, 18 figures; 3,500 exemplaires; publié le 10 février 1921.

Drillers' Notebook for the Borings Division, Geological survey; publié le 31 août 1921.

A supplementary Study of Panoplosaurus Mirus (Société royale du Canada), par C.-M. Sternberg; réimprimé de la University of Toronto Press, 250 exemplaires; publié le 28 mars 1922.

Traductions françaises

1564. Mémoire 104, Série biologie, n° 3. *Les oiseaux de l'est du Canada*, par P.-A. Taverner; 307 pages, 50 planches doubles en couleur, 68 figures; 1,500 exemplaires; publié le 6 janvier 1921.

1818. Mémoire 109. Série biologie, n° 94. *Le bassin des rivières Harricanaw et Turgeon dans le nord du Québec*, par T.-L. Tanton; 92 pages, 9 planches, 2 figures, 1 carte; 1,000 exemplaires; publié le 7 janvier 1921.

1871. *Rapport sommaire de la Commission géologique du Ministère des Mines, pour l'année civile 1919, Partie A;* 19 pages; 800 exemplaires; publié le 27 juillet 1921.

DIVISION DES MINES

Publications anglaises

337. *Catalogue of Mines Branch publications, 11th edition;* 35 pages; 2,000 exemplaires; publié le 15 septembre 1921.

Price list of Mines Branch Publications; 7 pages; 500 exemplaires; publiée le 28 octobre 1921.

396. *Phosphate in Canada.* Rapport par Hugh S. Spence; 156 pages, 32 planches, 12 figures, 13 cartes; 5,000 exemplaires; publié le 11 février 1921.

542. *Summary Report of the Mines Branch, Department of Mines, for the Calendar Year 1919;* 182 pages, 2 figures, 5 diagrammes; 2,500 exemplaires; publié le 17 janvier 1921.

545. *The Mineral Production of Canada, for the Calendar year 1919.* Rapport annuel par John McLeish; 82 pages; 4,000 exemplaires; publié le 21 février 1921.

547. *Production of Copper, Gold, Lead, Nickel, Silver, Zinc, and other Metals in Canada during the Calendar year 1919.* Rapport par John McLeish; 76 pages; 3,000 exemplaires; publié le 11 avril 1921.

548. *Production of Coal and Coke in Canada during the Calendar year 1919.* Rapport par John McLeish; 39 pages; 3,000 exemplaires; publié le 1er avril 1921.

554. *The Mineral Production of Canada for the Calendar Year 1920.* Rapport préliminaire par John McLeish 24 pages; 6,000 exemplaires; publié le 1er mars 1921.

564. *The Preparation, Transportation, and Combustion of Powdered Coal.* Rapport par John Blizard; 131 pages, 3 planches, 39 figures; 4,000 exemplaires; publié le 3 novembre 1921.

565. *Gas Producer Trials with Alberta Coals.* Bulletin n° 33 par John Blizard et E.-S. Malloch; 40 pages, 1 figure, 18 graphiques; 4,000 exemplaires; publié le 24 novembre 1921.

[1]Ces rapports ont été publiés sous la direction de R.-M. Anderson, Chef de la section de Biologie.

566. *Production of Copper, Gold, Lead, Nickel, Silver, Zinc and other Metals in Canada during the Calendar year 1920.* Rapport par John McLeish; 76 pages; 3,000 exemplaires; publié le 17 décembre 1921.

567. *Production of Coal and Coke in Canada during the Calendar Year 1920.* Rapport par John McLeish; 36 pages; 3,000 exemplaires; publié le 17 décembre 1921.

568. *The Mineral Production o, Canada during the Calendar Year 1920.* Rapport annuel par John McLeish; 80 pages; 4,500 exemplaires; publié le 14 janvier 1922.

574. *Summary Report of Investigations made by the Mines Branch, Department of Mines, during the Calendar Year ending December 31, 1920;* 87 pages, 8 figures; 3,000 exemplaires; publié le 6 mars 1922.

Avis.—Les parties suivantes du Rapport sommaire ont aussi été publiées séparément:—

575. *Mineral Resources and Technology;* 22 pages, 1 figure; 1,000 exemplaires; rapport publié le 31 mars 1922

576. *Ore Dressing and Metallurgy;* 15 pages; 500 exemplaires; rapport publié le 31 mars 1922.

577. *Fuels and Fuel Testing;* 30 pages; 1,000 exemplaires; rapport publié le 31 mars 1922.

578. *Ceramics and Road Materials;* 20 pages; 1,500 exemplaires; rapport publié le 31 mars 1922.

Listes[1] *des Exploitants de Mines:*—

Liste des mines métallifères au Canada; publiée le 31 octobre 1921.
Liste des puits de pétrole et de gaz naturel; publiée le 17 janvier, 1922.
Liste des fours à chaux au Canada; publiée le 14 décembre 1921.
Liste des cimenteries et des briqueteries à silico-calcaire au Canada; publiée le 21 décembre 1921.
Liste des fabricants de produits argileux au Canada; publiée le 15 janvier 1922.
Liste des usines métallurgiques au Canada; publiée le 27 juillet 1921.
Liste des mines de charbon au Canada; publiée le 29 décembre 1921.
Liste des exploitants de carrière de pierre au Canada; publiée le 15 février 1922.
Liste des exploitants de fosses de sable et de gravier au Canada; publiée le 15 février 1922.
Liste des mines non métallifères au Canada; publiée le 25 janvier 1922.
Formule 19C des Statistiques—argent, cobalt; publiée le 10 janvier 1921.

Traductions françaises

397. *Le phosphate au Canada.* Rapport par Hugh S. Spence; 169 pages, 32 planches, 12 figures, 13 cartes; 1,000 exemplaires; publié le 16 février 1922.

512. *Le graphite.* Rapport par Hugh S. Spence; 212 pages, 56 planches, 43 figures, 6 cartes; 1,000 exemplaires; publié le 10 octobre 1921.

543. *Rapport sommaire de la Division des Mines, du Ministère des Mines, pour l'année civile 1919;* 194 pages, 2 figures, 5 diagrammes; 800 exemplaires; publié le 15 septembre 1921.

546. *La production minérale du Canada pour l'année civile 1919.* Rapport annuel par John McLeish; 82 pages; 800 exemplaires; publié le 5 août 1921.

DIVISION DES EXPLOSIFS

Publications anglaises

3. *Annual Report of the Explosives Division, Department of Mines, for the Calendar Year 1920;* 19 pages; 3,000 exemplaires; publié le 28 juillet 1921.

5. *Annual Report of the Explosives Division, Department of Mines, for the Calendar Year 1921;* 18 pages; 2,500 exemplaires; publié le 22 mars 1922.

Publications françaises

4. *Rapport annuel de la Division des Explosifs, du Ministère des Mines, pour l'année civile 1920;* 19 pages; 1,000 exemplaires publié le 22 novembre 1921.

RAPPORTS EN COURS DE PUBLICATIONS LE 31 MARS 1922

A la fin de l'année financière de 1921-22, la Commission géologique avait, chez l'Imprimeur du Roi, neuf rapports anglais et une traduction française en cours de publication; la division des Mines, deux rapports anglais et une traduction française; et la division des Explosifs, une traduction française.

---

[1]Listes publiées en anglais seulement.

PUBLICATIONS FRANÇAISES DISTRIBUÉES DU 1ER JANVIER 1921 AU 31 MARS 1922

Les publications françaises du ministère des Mines, y compris celles de la Commission géologique, de la division des Mines et de la division des Explosifs, sont distribuées par la division des Publications du ministère. Du 1er janvier 1921 au 31 mars 1922, 12,141 rapports ont été distribués au Canada et les pays étrangers. De ce chiffre, 6,736 exemplaires ont été envoyés pour répondre aux demandes écrites ou personnelles, et 5,405 ont été expédiés aux adresses qui figurent sur les listes de distribution.

—	Sur demande	Aux bibliothèques, etc., sur les listes de distribution	Total
Commission géologique	5,585	2,163	7,748
Division des Mines	1,139	2,683	3,822
Division des Explosifs[1]	12	559	571

[1]Ce chiffre ne comprend pas les exemplaires distribués par la division des Explosifs à leurs correspondants.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ

ÉTAT FINANCIER

P.-R. Marshall

Les fonds disponibles pour les travaux et pour les déboursés du ministère des Mines, pendant l'exercice financier se terminant le 31 mars 1922, ont été comme suit:—

—	Crédits	Dépenses	
		Montant	Total
	$ c.	$ c.	$ c.
MINISTÈRE—			
Crédits votés par le Parlement	234,078 14		
Appointements des fonctionnaires		52,253 39	
Bonus du cout de la vie		4,315 50	
Commission de l'Utilisation du Lignite		105,000 00	
Don à l'Imperial Mineral Resources Bureau		12,166 67	
Don au Canadian Institute of Mining and Metallurgy		3,000 00	
Dépenses de la division des Explosifs		10,299 39	
Dépenses imprévues du gouvernement civil		5,099 81	
			192,134 76
Solde non dépensé et désaffecté			41,943,38
DIVISION DES MINES—			
Crédits votés par le Parlement	434,843 04		
Appointements des fonctionnaires		118,132 01	
Recherches au sujet de la tourbe combustible		40,122 05	
Dépenses de l'usine pour l'essai des combustibles et le laboratoire		31,625 86	
Dépenses de l'usine de préparation mécanique et de métallurgie		23,001 53	
Recherches sur les gisements-minéraux et les minéraux industriels		22,837 61	
Publication de rapports et de cartes		15,882 26	
Salaires aux employés temporaires		13,500 92	
Bonus du coût de la vie		13,140 97	
Impressions diverses et papeterie		6,202 27	
Laboratoire de chimie		4,912 94	
Divers		2,987 88	
Avances 1921-22 affectées aux crédits de 1922-23, E.-V.	Moore $100	100 00	
			292,446 30
Solde non dépensé et désaffecté			142,396 74
ESSAYERIE DU DOMINION DU CANADA—			
Crédits votés par le Parlement	28,684 44		
Profits	4,281 98		
Traitements du personnel		19,280 00	
Bonus du coût de la vie		2,044 44	
Combustible, force motrice et luminaire		941 45	
Fournitures d'essayeurs		1,127 87	
Dépenses imprévues		693 08	
Primes de cautionnements		600 00	
Avertisseur électrique contre les voleurs		360 00	
			25,046 84
Solde non dépensé et désaffecté			7,919 58
COMMISSION GÉOLOGIQUE—			
Crédits votés par le Parlement	667,180 91		
Appointements des fonctionnaires		241,495 38	
Explorations, levés et recherches		180,251 07	
Publication de rapports et de cartes		58,522 90	
Salaires aux employés temporaires		37,630 24	
Bonus du coût de la vie		23,908 33	
Impressions diverses et papeterie		20,096 22	
Divers		8,670 05	
Section de biologie		3,677 58	
A reporter	1,369,068 51	574,251 77	701,887 60

ÉTAT FINANCIER—*Fin.*

——	Crédits	Dépenses	
		Montant	Total
	$ c.	$ c.	$ c.
Rapporté	1,369,068 51	574,251 77	701,887 60
COMMISSION GÉOLOGIQUE—*Suite*			
Fournitures photographiques		3,377 24	
Laboratoire		2,894 98	
Spécimens pour le Musée		2,376 63	
Exposition nationale de Chimie		2,179 02	
Collections pour les maisons d'éducation		1,885 00	
Instruments et réparations		831 12	
Dépense imputable au Fonds de Pension n° 4, Loi de Retraite		150 00	
Avances 1921-22 affectées aux crédits de 1922-23, F. W.-Waugh		1,900 00	
			589,845 76
Solde non dépensé et désaffecté			77,335 15
	1,369,068 51		1,369,068 51

Résumé

——	Crédits	Dépenses	Crédits non dépensés
	$ c.	$ c.	$ c.
Appointements du gouvernement civil	477,250 00	383,447 82	93,802 18
Ministère	172|666 67	135,565 87	37,100 80
Division des Mines	272,100 00	158,519 85	113,580 15
Essayerie, $26,000; profits, $4,281.98	30,281 98	22,362 40	7,919 58
Commission géologique	335,500 00	318,307 86	17,192 14
Bonus du coût de la vie	43,409 24	43,409 24	
Augmentations causées par la reclassification	37,710 62	37,710 62	
Dépense imputable au Fonds de Pension n° 4, Loi de Retraite	150 00	150 00	
	1,369,068 51	1,099,473 66	269,594 85

Revenu extraordinaire

Ventes de permis et de licences d'explosifs	$ 1,099 50
Ventes de collections pour les maisons d'éducation et de matériel	999 14
Ventes de publications	723 48
Remboursements, rajustement du bonus du coût de la vie	820 04
Rajustement des réclames pour le matériel perdu	282 40
Revenu des amendes imposées pour infractions à la Loi des Explosifs	180 00
	$ 4,104 56

INDEX

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

DU CANADA

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

Traduit au Bureau de Traduction du Ministère

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

APPENDICE N° 1

RAPPORT

DU

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

1921-22

Au Général Son Excellence le Très Honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., Gouverneur général et Commandant en Chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport du Ministre de l'Agriculture pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

L'activité du ministère a été féconde en résultats, et Votre Excellence pourra voir, sous leurs titres respectifs, une analyse des travaux exécutés par les différentes divisions qui le composent.

Voici quelles sont les mesures législatives affectant le ministère adoptées pendant cette période:—

Chapitre 15, 11-12 George V, intitulé "Loi modifiant la Loi des Epizooties". (Promulguée le 4 juin 1921).

Chapitre 28, 11-12 George V, intitulé "Loi pour réglementer le classement par qualités des produits laitiers". (Promulguée le 4 juin 1921).

Chapitre 41, 11-12 George V, intitulé "Loi modifiant la Loi de l'oléomargarine 1919" (Promulguée le 4 juin 1921).

Un arrêté en conseil daté du 9 avril 1921, en vertu des dispositions du chapitre 6 des Statuts de 1918, 8-9 George V, intitulé "Loi autorisant la réorganisation et le transfert de fonctions dans le service public", transfère du ministère de la Santé au ministère de l'Agriculture, à partir du 1er avril 1921, le soin d'appliquer la loi concernant les engrais chimiques agricoles.

Un arrêté en conseil en date du 9 avril 1921 modifie en ajoutant l'alinéa (*c*) à l'article 15, les règlements relatifs à l'importation, à la fabrication et à la vente de l'oléomargarine au Canada, établis par arrêté en conseil en date du 30 août 1920. (*Voir Gazette du Canada*, vol. LIV, p. 4323).

Un arrêté en conseil en date du 24 mars 1921, établit des règlements en vertu des dispositions de l'article 326 du chapitre 53, 10-11 George V, intitulé "Loi modifiant la Loi des inspections et des ventes" et décrète que ces règlements deviendront exécutoires à partir de la date de leur publication dans la *Gazette du Canada*.

Ces règlements ont été publiés dans la *Gazette du Canada* le 16 avril 1921. (*Voir Gazette du Canada,* vol. LIV, p. 4316).

Les arrêtés en conseil et règlements ci-haut mentionnés ont été republiés, avec corrections dans les règlements, dans la *Gazette du Canada* du 7 mai 1921. (*Voir Gazette du Canada,* vol. LIV, p. 4760).

Un arrêté en conseil en date du 12 mai 1921, abroge l'alinéa (*h*) de l'article 7 des règlements établis sous la Loi des insectes et fléaux destructeurs et des amendements à ces règlements, prescrits par l'arrêté en conseil du 24 mai 1920, et le remplace par un nouvel alinéa en vue de prévenir l'introduction au Canada de la "Pyrale européenne du maïs". (*Voir Gazette du Canada,* vol. LIV., p. 5007).

Un arrêté en conseil en date du 18 mai 1921, abroge l'arrêté ministériel établi en vertu des dispositions de la "Loi des insectes et fléaux destructeurs", 9-10 Edouard VII, chapitre 31, en date du 29 novembre 1920, mettant en quarantaine certaines étendues de la province de l'Ontario pour prévenir le danger de la propagation de la "Pyrale européenne du maïs" et le remplace par un arrêté en conseil contenant les modifications jugées utiles.

Un arrêté en conseil en date du 11 juin 1921, désigne M. George H. Clark, commissaire des semences, un fonctionnaire du ministère de l'Agriculture, comme représentant du gouvernement canadien et délégué accrédité du Dominion au Congrès international du contrôle des semences tenu à Copenhague, Danemark, du 6 au 11 juin 1921.

Un arrêté en conseil en date du 5 novembre 1921 modifie à nouveau les règlements concernant la quarantaine des animaux autorisés par arrêté en conseil en date du 30 novembre 1909, et les amendements y relatifs en ajoutant à l'article 39 l'alinéa "A" dont voici le texte:—

> "Les bovins venant de troupeaux entièrement accrédités aux Etats-Unis, accompagnés d'un certificat dûment signé ou endossé par un vétérinaire du bureau de l'industrie animale des Etats-Unis, établissant qu'ils proviennent de troupeaux entièrement accrédités et qu'ils ont été éprouvés au cours d'une année à partir de la date de l'importation, seront exemptés des dispositions de cet article."

Un arrêté en conseil en date du 4 février 1922 abroge les règlements établis sous la "Loi des Epizooties", gouvernant l'importation de laines et poils étrangers, établis par arrêté en conseil en date du 12 août 1920 et modifiés par l'arrêté en conseil du 21 février 1921 et les remplace par de nouveaux règlements. (*Voir Gazette du Canada,* vol. LV, p. 3625).

Un arrêté en conseil en date du 4 février 1922, abroge les règlements établis en vertu de la "Loi des épizooties", gouvernant l'importation de peaux, cuirs et sous-produits étrangers, établis par arrêté en conseil du 9 août 1920, et édicte à leur place de nouveaux règlements. (*Voir Gazette du Canada,* vol. LV, p. 3623).

Un arrêté en conseil en date du 7 février 1922, modifie l'article 18 des règlements établis en vertu de la "Loi des insectes et fléaux destructeurs". (*Voir Gazette du Canada,* vol. LV, p. 3503).

Un arrêté en conseil en date du 10 février 1922, abroge l'arrêté en conseil appelé "Avis de Quarantaine n° 2" (Domestique) C.P. 1625, établi le 18 mai 1921, également les arrêtés ministériels désignés comme suppléments numéros

1, 2 et 3 à la Quarantaine n° 2 (Domestique) établis respectivement les 26 août 1921, 7 septembre 1921 et 3 octobre 1921, restreignant l'enlèvement de maïs-fourrage, etc., etc., venant de certaines étendues de la province de l'Ontario, pour prévenir la propagation de la pyrale européenne du maïs, et les remplace par de nouveaux règlements. (*Voir Gazette du Canada*), vol. LV, p. 3440):

Un arrêté en conseil en date du 13 février 1922, modifie les règlements établis en vertu de la Loi des Viandes et des Conserves alimentaires". (*Voir Gazette du Canada,* vol. LV, p. 3612).

Un arrêté en conseil en date du 21 mars 1922, abroge l'alinéa (*a*) de l'article 7 des règlements établis en vertu de la "Loi des Insectes et Fléaux destructeurs", modifiés par arrêté en conseil le 17 juillet 1917 et le remplace par un nouvel alinéa. (*Voir Gazette du Canada,* vol. LV, p. 4121).

Un arrêté en conseil en date du 21 mars 1922, abroge l'alinéa (*h*) de l'article 7 des règlements établis en vertu de la "Loi des insectes et fléaux destructeurs", modifiés par arrêté en conseil le 12 mai 1921 et le remplace par un nouvel alinéa (*h*). (*Voir Gazette du Canada,* vol. LV, p. 4122).

Un arrêté en conseil en date du 21 mars 1922 abroge l'alinéa (i) de l'article 7 des règlements établis en vertu de la "Loi des insectes et fléaux destructeurs" établi par arrêté en conseil le 14 avril 1920, et le remplace par un nouvel linéa. (*Voir Gazette du Canada,* vol. LV, p. 4122).

SURVEILLANCE DES PARIS AUX COURSES DE CHEVAUX

Un amendement apporté à l'article 235 du Code criminel adopté en 1920 confie au Ministre de l'agriculture la surveillance des paris aux courses de chevaux. Cet article modifié a été appliqué pendant la saison de courses de 1921, et il a été décidé que le mode de surveillance le plus efficace que l'on pourrait trouver pour ces courses serait d'employer des officiers de la Police Royale Montée Canadienne. On s'est donc assuré la collaboration de la P.R.M.C., et à toutes les courses auxquelles la loi permet des paris, des officiers de police étaient présents pour veiller à ce que les dispositions de l'article 235 du Code criminel soient observées.

Quatre escouades de police, se composant chacune de quatre hommes, ont été employées; l'une d'elles couvrait les pistes de Québec, l'une celles de l'Ontario, la troisième les provinces des Prairies et la quatrième la Colombie-Britannique. Il y avait en tout quarante-sept réunions de courses, couvrant 305 jours, qui ont été surveillées par le ministère en 1921. Quoique ce travail fut nouveau pour tous les hommes employés, ceux-ci ont rempli leurs fonctions de la façon la plus satisfaisante et ont eu, dans bien des cas, le concours actif des sociétés de courses elles-mêmes.

FERMES ET STATIONS EXPÉRIMENTALES FÉDÉRALES

Malgré les contrariétés résultant d'un personnel trop peu nombreux et d'un manque de bâtiments et d'aménagements, les travaux de la division des fermes expérimentales ont été activement poursuivis pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1922. Une nouvelle station expérimentale a été établie à Swift Current, Sask., au cœur de la région semi-aride de la province de Saskatchewan. On se propose d'y faire une étude spéciale de ce que l'on appelle les essais de culture en terre sèche et de leurs ressources. On a pu mettre en culture une grande partie de cette station cette année. Quelques bâtiments ont été construits, un régisseur a été nommé et les préparatifs nécessaires ont été faits pour commencer des expériences ce printemps.

Faute de fonds nécessaires, il s'est construit peu de bâtiments aux fermes expérimentales pendant l'année; l'argent disponible a été affecté aux réparations des bâtiments déjà existants.

Les publications suivantes ont été envoyées à l'imprimeur pendant l'année:—

Bulletins, série régulière—

N° 98, "Les fermes de Québec, ce qu'elles rapportent et comment elles sont administrées".

Bulletins, deuxième série—

N° 47, "Aliments commerciaux à bétail".
N° 48, "Bulbes et fleurs à bulbes".
N° 49, "La culture des fruits à amandes en Colombie-Britannique".

Bulletins, nouvelle série—

N° 1, "L'alimentation des volailles" (réimpression).
N° 2, "Son, petit son, recoupes et remoulages".
N° 6, "Résultats des expériences à Fort Vermilion, Alberta".
N° 8, "Engrais chimiques pour les récoltes de grande culture".

Circulaires d'exposition—

N° 102, "La construction du silo".
N° 103, "Appareils permettant d'économiser le travail sur les fermes à culture irriguée".
N° 104, "Engrais chimiques pour les plantes florifères".
N° 105, "Les maladies des abeilles".

Circulaires—

N° 19, "Valeur fertilisante des algues marines".
N° 20, "Expériences sur les volailles à la Station Expérimentale de l'île de Vancouver".
N° 21, "Comparaison des déchets de bœuf et de lait écrémé pour la production des œufs".

Circulaires, nouvelle série—

N° 1, "La mosaïque et l'enroulement des feuilles sur le framboisier cultivé à fruits rouges".

NOTES SUR LA SAISON

Quoique l'hiver 1920-21 ait été très doux, le pourcentage de blé d'automne qui a été tué par l'hiver a été plus élevé qu'en les deux années précédentes. L'été de 1921 a été marqué par une sécheresse très forte qui a gravement affecté la production du grain, tandis que la production moyenne de foin et de trèfle est

la plus basse que l'on ait jamais connue. Par contre la récolte de blé a été passable et le maïs d'ensilage a donné une bonne récolte, faisant compensation, au moins en partie, pour la rareté du foin. Les pluies précoces d'automne ont avantagé les pommes de terre tardives, les plantes-racines et les pacages tardifs sur lesquels les bêtes à cornes ont pu paître jusqu'à une époque plus avancée que d'habitude. Nous donnons dans les tableaux suivants quelques chiffres sur le rendement et la valeur des principales récoltes de grande culture en 1921. Les différentes catégories de bestiaux au Canada pendant la période 1916-1921 sont consignées au deuxième tableau.

ÉTENDUES EN RÉCOLTES DE GRANDE CULTURE ET ÉVALUATION DES RENDEMENTS DES RÉCOLTES, 1921

Récolte	Etendue	Rendement par acre	Rendement total	Poids au boisseau mesuré	Prix moyen par boisseau	Valeur totale
	acre	bois.	bois.	bois.		$
Blé d'automne	720,635	21·50	15,520,200	58·77	1·02	15,846,000
Blé de printemps	22,540,589	12·75	285,337,900	58·10	0·80	227,090,000
Blé, total	23,261,224	13·00	300,858,100	58·11	0·81	242,936,000
Avoine	16,949,029	25·25	426,232,900	32·97	0·34	146,395,300
Orge	2,795,665	21·25	59,709,100	46·05	0·47	28,254,150
Seigle	1,842,498	11·75	21,455,260	55·06	0·72	15,399,300
Pois	192,749	14·25	2,769,981	59·42	1·96	5,439,400
Fèves	62,479	17·50	1,089,900	59·30	2·90	3,155,800
Sarrasin	360,758	22·75	8,230,100	47·35	0·89	7,285,100
Grains mélangés	861,136	25·75	22,271,500	41·62	0·62	13,901,220
Lin	533,147	7·75	4,111,800	54·34	1·44	5,938,400
Maïs à grain	296,866	50·25	14,904,000	55·56	0·83	12,317,000
Pommes de terre	701,912	152·75	107,246,000	....	0·77	82,147,600
Navets, bett. fourr. etc.	277,675	347·75	79,150,300	....	0·44	39,801,080
Foin et trèfle	10,614,951	1·07	11,366,100	....	23·56	267,764,200
Maïs-fourrage	585,395	10·75	6,361,600	....	7·05	44,880,800
Betteraves à sucre	28,367	9·45	268,000	....	6·50	1,742,000
Luzerne	263,892	2·50	662,200	....	19·95	13,211,000

NOMBRE D'ANIMAUX DE FERME AU CANADA, 1917-1921

Bétail	1917	1918	1919	1920	1921
Chevaux	3,412,749	3,609,257	3,667,369	3,400,352	3,813,921
Vaches laitières	3,202,283	3,538,600	3,548,437	3,530,238	3,736,832
Autres bovins	4,718,657	6,507,267	6,536,574	5,947,142	6,469,373
Moutons	2,369,358	3,052,748	3,421,958	3,720,783	3,675,860
Porcs	3,619,382,	4,289,682	4,040,070	3,516,678	3,904,895

Outre les travaux sur les fermes et stations expérimentales régulières, il s'est fait des expériences aux sous-stations de Beaverlodge, Fort Vermilion et Grouard, en Alberta, à Fort Smith et Fort Resolution dans le Territoire du Nord-Ouest, à Swede Creek, près de Dawson, Territoire du Yukon, et à Salmon Arm en Colombie-Britannique. Un rapport des travaux à Fort Vermilion va sous presse à la fin de l'année et sera bientôt mis à la disposition du public. Il y a dans ce rapport beaucoup de renseignements qui devraient être très utiles à ceux qui se proposent de s'établir dans le district de Rivière-la-Paix.

LE SERVICE DE L'EXPLOITATION ANIMALE

Le service de l'exploitation animale a élargi le champ de ses opérations l'année dernière. Il a fallu ajouter deux aides au personnel pour exécuter d'une

façon satisfaisante la somme toujours croissante de recherches expérimentales, de travaux de routine et de correspondance, etc.

CHEVAUX

Le haras de chevaux Clydesdales pur sang à la ferme centrale augmente graduellement. Il comprend actuellement un étalon de trois ans produit au Canada, six juments enregistrées, une pouliche d'un an et trois poulains de 1921. Au moment où nous écrivons ces lignes quatre juments sont en gestation; elles ont été saillies par "Iron Signet", un fils importé de "Signet". Les deux autres ont été saillies par un étalon de trois ans "Craigie Begg" produit au pays et issu de "Craigie Knowes" (Imp.).

L'emploi du vaccin dans la pre-inoculation des juments et comme traitement prophylactique pour les poulains contre le mal de nombril a été exécuté avec soin en 1921. Cependant, malgré ces précautions jointes à un soin scrupuleux en ce qui concerne la désinfection, nous avons perdu deux poulains, dont l'un présentait un développement typique de la maladie à l'âge de quatre mois —un cas très extraordinaire. Plus tard les juments qui restaient ont accouché dans des écuries nouvelles où il n'avait jamais été logé de chevaux auparavant. Il ne s'est pas développé de nouveaux cas. Nous préparons actuellement les mêmes logements pour y loger les poulains de cette année, après les avoir soigneusement désinfectés. Tout paraît indiquer que les germes qui causent la maladie sont portés dans les écuries pendant des périodes d'une durée inconnue. L'emploi des vaccins est inutile si l'on ne fournit pas de logements propres à la parturition.

L'écurie de chevaux de travail a été bien maintenue, la qualité en général s'est améliorée, et il n'y a pas eu de perte en ce qui concerne la santé; nous n'avons été obligés d'avoir recours au vétérinaire qu'une ou deux fois pour des accidents d'ordre secondaire. Les chevaux ont donné 6,908 jours de travail en 1921-22.

Nous avons pris des notes relativement aux frais d'élevage et d'entretien et calculé le coût du travail sur la base d'une heure. Nous avons fait des recherches expérimentales sur les vaccins du mal de nombril, les modes de désinfection, l'étude de logements convenables, en ce qui concerne (1) la lutte contre le mal de nombril; (2) l'emploi de maïs dans la ration de chevaux de travail en hiver; (3) les meilleures applications à faire aux jambes des chevaux Clydesdale tenus au travail—plusieurs espèces et genres d'huiles ont été essayées.

BOVINS DE BOUCHERIE

Il ne s'est pas fait d'expériences sur l'alimentation des bœufs en 1921. Au mois de juin, trente-cinq bœufs qui avaient été engraissés en hiver dans un corral et sous un abri ont été envoyés à Glasgow. Ces bœufs étaient typiques de la qualité des bestiaux que le Canada peut produire et ce n'était nullement un groupe sélectionné. En raison d'un retard dans l'expédition le prix obtenu pour ces bœufs était bien inférieur à celui qu'on aurait obtenu un mois plus tôt. Le prix net reçu était équivalent à 9 centins à Montréal.

Un fait intéressant à noter, c'est que ces bœufs que l'on considérait comme à point pour le commerce canadien ne l'étaient pas tout à fait pour le marché anglais. Cependant, ils ont été bien reçus et ont obtenu un prix plus élevé par livre qu'une expédition de bœufs spécialement sélectionnés et finis, venant de l'Ouest du Canada. Ces derniers étaient trop gras. Cette expédition en général a été l'objet de beaucoup de commentaires très favorables et ce service s'est procuré des chiffres utiles.

Nous nous proposons d'engraisser quelque quatre ou cinq wagons de bœufs pendant l'été de 1922.

BOVINS LAITIERS

Il y a eu une amélioration marquée dans les troupeaux laitiers. Depuis plusieurs années la présence de la tuberculose dans le troupeau nous avait causé beaucoup d'ennui. Les réactions continuelles causaient de lourdes pertes, qui se répercutaient dans la reproduction et la sélection. Il semble cependant que l'emploi de l'épreuve triple et plus tard de l'épreuve combinée a réduit ou supprimé les sources d'infection. Jusqu'à l'heure actuelle le troupeau a passé deux épreuves sans signe de réaction et nous comptons le faire entièrement accréditer dans quelques mois.

Comme autrefois, quatre races y sont représentées—Ayrshire, Holstein-Frisonne, Jersey et Canadienne—; nous donnons une attention spéciale aux trois premières races. Le rétablissement du troupeau de la race Jersey est en très bonne voie. Il y a maintenant en tout 150 têtes de bovins de toutes les races et de tous les âges.

Le troupeau de vaches réagissantes, exploitées sous le système Bang, a donné d'excellents résultats à tous les points de vue. Nous avons obtenu de ce troupeau (qui se compose principalement des meilleurs sujets sortis du troupeau principal en ces dernières années) un excellent groupe de veaux que nous élevons avec succès dans le troupeau principal. L'adoption du système Bang a été pour beaucoup dans la rapidité des résultats que nous avons obtenus dans la réorganisation du troupeau principal.

De même que par le passé, beaucoup de veaux de bonne souche, éprouvés à la tuberculine, venant de mères et de pères éprouvés, ont été vendus aux cultivateurs et aux sociétés d'élevage. La baisse générale des prix a beaucoup ralenti la vente en ce qui concerne les bestiaux et leurs produits. Dernièrement, cependant, il y a eu des demandes pour de bons taurillons, et un fait intéressant à noter, c'est que les acheteurs sont beaucoup plus difficiles à satisfaire aujourd'hui qu'autrefois au point de vue de la race et des ancêtres. On ne veut que des veaux parfaitement enregistrés.

Un plus grand nombre d'animaux qu'autrefois ont été enregistrés dans le Livre d'Or, et un certain nombre de bonnes épreuves pour le Livre du Mérite ont été faites. Il y aurait spécialement à mentionner sous ce rapport le cas d'une vache Holstein qui a produit plus de 34 livres de gras de beurre en sept jours et 142 livres en trente jours.

Recherches expérimentales sur les bovins.—Un certain nombre d'expériences et d'épreuves ont été conduites sommairement comme suit:—

1. Expériences de routine sur les frais d'élevage et de production.

2. Nouveaux essais sur le traitement de l'avortement, y compris l'emploi du serum d'avortement, le traitement contre le placenta, la stérilité, etc.

3. Essais de la valeur alimentaire des plantes à ensilage—comparaison du maïs, des tournesols et des pois, avoine et vesces. Ce travail, en ce qui concerne les tournesols, a été conduit principalement pour confirmer les essais conduits sur les autres fermes et stations. Il a été démontré clairement que si l'ensilage de tournesol fait une concurrence étroite au blé d'Inde, quoique lui étant inférieur en goût, il ne peut être recommandé en général dans les districts où le blé d'Inde vient bien.

4. La pulpe séchée de betteraves a été essayée sur une grande échelle pour remplacer les racines, en partie, et pour remplacer tout l'ensilage de la ration, ainsi que le grain. Il ressort de cette épreuve que la pulpe de betteraves, là où l'on peut se la procurer à un prix relativement raisonnable, est un excellent succédané pour les racines et l'ensilage et qu'elle peut avantageusement être employée pour remplacer le grain.

Nous avons fait également des essais sur les meilleurs moyens de donner cette pulpe, sèche, trempée dans de l'eau chaude et froide et avec de la mélasse. Bien préparée elle est très savoureuse.

5. Une expérience assez complète a été conduite pour voir s'il y avait avantage à engraisser les veaux laitiers.

6. De nouveaux essais ont été faits sur les trayeuses mécaniques. Deux autres machines ont été ajoutées à la liste. Jusqu'ici treize machines ont été essayées. Malheureusement nous n'avons pu, faute d'un bactériologiste laitier, étudier l'une des phases les plus intéressantes du travail de ces machines.

7. Nous avons fait l'étude et l'analyse du système de ventilation installé dans les vacheries.

LA LAITERIE

Les superbes facilités que nous a fournies la laiterie terminée l'année dernière nous ont permis de faire du bien meilleur travail. Nous avons ajouté pendant l'année une chambre fraîche de maturation à fromage, bien contrôlée.

Nous avons fait des expériences sur la fabrication de nouvelles espèces de fromage et il en est résulté la création du fromage Meilleur, un fromage d'un goût prononcé et d'un arôme agréable. Ce fromage d'une petite dimension et dont la fabrication est relativement simple a été l'objet d'une approbation sans réserve lorsqu'il a été soumis à l'épreuve. Il semble qu'il n'aura aucune peine à se vendre dans le commerce et nous comptons immédiatement en mettre une petite quantité sur le marché. D'autres variétés de fromage ont été fabriquées, savoir: Cheddar, fromage de crème, Coulommiers Camembert, Wensleydale, etc.

Les travaux de routine régulière ont été exécutés, y compris la manutention du lait, la fabrication du beurre et du fromage et l'essai du lait écrémé pour cette ferme et pour les cultivateurs laitiers. Tout le contrôle relatif au Livre du mérite a été fait par le laitier.

MOUTONS

D'excellentes facilités de pacage ont causé une amélioration dans le troupeau de Shropshires et Leicesters à Ottawa. Nous avons au total 147 moutons reproducteurs adultes. Nous nous sommes procuré un bélier Shropshire importé et les agneaux qui en sont issus sont d'une qualité remarquable. Ces troupeaux ont été soumis à une sélection rigoureuse, si bien que le type est aujourd'hui très uniforme. Les agneaux obtenus en 1922 remplissaient les conditions voulues et ont donné une augmentation de 150 pour cent. Nous avons eu beaucoup plus de difficulté que d'habitude à vendre les agneaux mâles de la récolte de 1921 à cause de la baisse sensible qui s'est produite dans la valeur des moutons et des produits des moutons. Beaucoup des bons agneaux béliers ont dû être châtrés.

PORCS

Les troupeaux de porcs Yorkshires et Berkshires sont maintenant dans un haut état d'excellence. Ils fournissent la preuve des efforts que l'on a déployés en ces dernières années pour adhérer strictement au type et pour développer l'espèce et la famille. Il y a actuellement 209 porcs de toutes les races et de tous les âges. Il s'est vendu trois charges de wagons de porcs de marché, et nous avons pu satisfaire la demande généralement active de porcs reproducteurs.

Expérience.—Les expériences ont couvert un champ considérable, les voici:

1. Frais d'élevage et de production.
2. Essais comparatifs de Yorkshires, Berkshires et de leurs croisements, depuis le sevrage jusqu'à l'animal abattu.
3. Lait de beurre—lait écrémé—buvée pour les truies allaitant leurs petits.
4. Exigences minérales du porc engraissé à l'intérieur.

5. Economie du pacage, par comparaison à la distribution de fourrages verts.

6. Types de bâtiments qui conviennent le mieux pour l'alimentation d'été et l'alimentation d'hiver.

7. La cause du rhumatisme chez les porcs et les moyens de le prévenir.

8. Les minéraux nécessaires à la truie pleine en hiver.

9. Pulpe de betteraves comparée aux racines pour les truies portières en hiver.

10. Essai de l'alimentation commerciale à la trémie et de l'abreuvage.

11. L'effet de la trémie sur la qualité du porc de marché.

12. L'économie de l'emploi d'appareils à chauffer l'eau pour les porcs pendant l'hiver.

13. Nouvelles études sur les logements économiques.

14. Nouveaux essais de prévention pour les parasites internes.

15. Essais d'insecticides, de moyens de marquage à l'oreille, de plaques à l'oreille, etc.

Nous préparons actuellement un rapport complet sur tout ce qui précède.

FERMES ANNEXES

De même que par les années passées, nous sommes venus en aide aux fermes annexes en achetant des animaux et des aliments; dans la préparation et la critique des recherches expérimentales; l'enregistrement des notes sur les expériences et les essais, la vérification et la revision des rapports, etc. Toutes les fermes annexes ont été visitées au moins une fois par le chef du service. Il ne s'est construit que peu ou point de bâtiments.

EXTENSION, PUBLICATIONS, CORRESPONDANCES ET ROUTINE GÉNÉRALE

La correspondance augmente toujours. Trois nouvelles publications sont maintenant terminées et deux autres sont bien avancées. Il a été préparé des feuillets, des circulaires et publié un grand nombre d'articles de presse. Nous sommes venus en aide aux cultivateurs et aux éleveurs comme par le passé en leur fournissant des plans et des tracés bleus.

Cette partie du travail pourrait être grandement développée si nous avions de l'aide. Les membres du personnel du service ont assisté à plusieurs réunions d'éleveurs dans presque toutes les parties est du Canada, faisant l'appréciation des animaux, donnant des conférences, des démonstrations et en faisant des achats.

SERVICE DE LA GRANDE CULTURE

Les récoltes ont donné des rendements très irréguliers sur la ferme centrale en 1921. Le foin et le maïs ont donné une excellente production tandis que les céréales donnaient par contre une très pauvre récolte. Il peut être intéressant d'examiner ces rendements pour voir si l'on pourrait en tirer des conclusions utiles.

Sur un champ de 40 acres, le foin a rapporté 4.8 tonnes à l'acre. Ce rendement est très remarquable si l'on compare la très pauvre récolte de foin qui a été rentrée dans l'Est du Canada, mais il faut dire que la température à Ottawa a été beaucoup plus favorable pour la production du foin qu'elle ne l'a été dans le reste du pays. Il y avait aussi d'autres facteurs qui ont influencé le rendement, et le plus important de ces facteurs est l'emploi de luzerne avec le mélange régulier à foin. Le mélange régulier à foin de mil, de trèfle rouge et de trèfle d'alsike comporte une petite quantité de graine de luzerne, dans ce

cas six livres à l'acre. En bien des années cette luzerne augmenta considérablement la production. En 1921, nous avons obtenu trois coupes de foin, la première coupe se composait d'un mélange en parties égales de trèfle rouge et de luzerne, la deuxième d'un mélange de trèfle rouge et de luzerne, cette dernière plante prédominant et la troisième se composait exclusivement de luzerne. En raison des profondes racines de la luzerne on croit que cette plante peut mieux résister aux fortes périodes de sécheresse que les plantes à racines moins étendues qui ne peuvent utiliser l'humidité du sous-sol. Le blé d'Inde a rapporté, sur un champ de 30 acres, un rendement de 17.4 tonnes à l'acre. Cette récolte peut mieux résister aux périodes de sécheresse et de chaleur que beaucoup d'autres récoltes. Elle produit beaucoup plus de fourrage à l'acre qu'aucune des récoltes de la ferme et quoiqu'elle exige plus de travail que le foin ou le grain, ce travail ne vient pas au moment où il faut s'occuper de ces derniers. Les betteraves fourragères ont rapporté 26.5 tonnes à l'acre et les navets 4.9 tonnes à l'acre, cette dernière récolte était sérieusement attaquée par la pourriture. Aucune de ces récoltes, et spécialement les navets, n'était aussi satisfaisante que le maïs au point de vue du rendement en matière sèche ou du bon marché de production.

Les céréales, à l'exception possible de l'orge, étaient très pauvres. L'avoine a rapporté 34.7 boisseaux à l'acre, le blé, 16.2 boisseaux et l'orge 37.4 boisseaux. Ces récoltes étaient cultivées sur bonne terre, bien égouttée, dans un assolement de trois ans de maïs, grain et foin où la récolte de maïs avait reçu une application de fumier de 18 tonnes à l'acre. En outre elles venaient toutes de bonne semence qui avait été traitée contre le charbon et confiée au sol de bonne heure dans la saison. Cependant quoiqu'elles eussent été plantées dans les meilleures conditions, elles ont toutes donné de très pauvres rendements, à l'exception de l'orge. Le temps avait été extrêmement chaud et extrêmement sec pendant la période où l'épi se remplissait. Un fait significatif c'est que dans ces circonstances et sur un sol riche, c'est l'orge qui a donné la récolte la plus forte. En une saison fraîche et sur un sol moins fertile, on peut compter que l'avoine viendrait relativement mieux.

ENTREPRISE DE NOUVEAUX TRAVAUX

Un programme beaucoup plus élaboré d'expériences sur la culture du sol a été entrepris en 1921. Plusieurs expériences ont été commencées sur des engrais chimiques, outre les essais déjà en cours dans cette voie. L'objet principal de ces études est de connaître le moyen le plus économique d'appliquer les engrais chimiques et les récoltes qui répondent le mieux à leur emploi. On cherche aussi les engrais les plus avantageux à employer sur une terre qui est restée plusieurs années en foin, puis qui est labourée et ensemencée d'avoine. Il y a des millions d'acres de terre arable de ce genre qui n'ont jamais reçu de fumier de ferme et qui n'en recevront jamais. Il serait intéressant de savoir si l'emploi d'engrais chimiques rendra cette terre plus avantageuse. Nous avons entrepris des expériences sur les engrais verts pour connaître les moyens les plus avantageux d'utiliser ces plantes, en vue d'augmenter la fertilité du sol. Des essais de culture ont été commencés sur un sol sablo-argileux et sur un sol fortement argileux, pour trouver les moyens les plus satisfaisants de cultiver ce genre de sol. Nous faisons également la comparaison de plusieurs plantes à foin, y compris la luzerne et le trèfle d'odeur sur ces sols.

ENQUÊTE RELATIVE À L'HUMIDITÉ DU SOL SUR LA PRAIRIE

En vue des graves pertes que le manque d'humidité occasionne dans plusieurs parties des prairies, nous avons entrepris des recherches techniques pour découv-

vrir le meilleur moyen de conserver et d'utiliser cette humidité. L'humidité du sol est le principal facteur de la production des récoltes sur toute l'étendue des prairies, et comme la hauteur de pluie ne peut être contrôlée, le seul moyen à prendre est de conserver et d'utiliser l'humidité du sol de la façon la plus intelligente.

Nous nous servons pour ces expériences de pots profonds pour que les récoltes se trouvent dans des conditions normales de grande culture. Ces pots sont pesés régulièrement et nous fournissent ainsi des données précises sur l'utilisation de l'humidité du sol. Nous faisons des expériences pour voir quelles récoltes et quels assolements sont plus utiles et quelles opérations de culture conservent le mieux l'humidité.

FERMES ANNEXES

Le service de la grande culture travaille de concert avec les fermes annexes pour préparer un programme d'expériences susceptible de fournir des renseignements utiles pour les différents districts du Canada. Les données recueillies aux fermes sont compilées à Ottawa, et l'on se procure ainsi des renseignements plus complets, utiles dans les régions situées entre les différentes fermes annexes et qui confirment les résultats obtenus sur chaque ferme. Nous nous efforçons non seulement de résoudre les problèmes d'intérêt immédiat mais aussi d'avoir des renseignements qui nous permettent de prévenir à l'avenir quelques-unes de ces difficultés.

SERVICE DE L'HORTICULTURE

Le Canada est un pays à climats si divers et la température en hiver joue un rôle si important dans le succès ou l'échec des différentes espèces et variétés de plantes horticoles, que chaque ferme et station expérimentale a un rôle spécial à remplir en déterminant ce qui peut être cultivé dans la partie du Canada où elle se trouve. Les étés varient également et certaines plantes réussissent bien là où la saison est fraîche et humide tandis qu'elles ne viennent pas tout à fait aussi bien là où les étés sont chauds et secs. Par contre certains fruits et légumes exigent de la chaleur pour arriver à la perfection. Un aspect important des travaux de l'horticulture est donc de déterminer par l'essai quelles espèces et quelles variétés réussissent le mieux, quelle méthode de culture est la meilleure pour chacune au Canada, et une fois en possession de ces renseignements, de faire en sorte qu'ils soient mis le plus tôt possible à la disposition des cultivateurs et des résidents des villes. C'est ainsi que les fermes et les stations expérimentales sont des bureaux de renseignements, répandant les connaissances horticoles basées sur des recherches expérimentales et il nous semble que le nombre de ceux qui nous écrivent nous demandant des renseignements démontre la confiance qu'ils ont dans nos travaux.

Commençant à l'extrême est, la station de Charlottetown, Ile du Prince-Edouard a de bons vergers et de bonnes plantations de petits fruits qui ont bien rapporté en 1921. On peut cultiver tous les fruits à l'exception des plus tendres dans l'Ile du Prince-Edouard, les légumes et les fleurs réussissent bien et les expériences ont été très utiles pour la population de l'île.

La station de Kentville, N.-E., dessert principalement la vallée d'Annapolis et les vallées adjacentes, où l'industrie des fruits est très importante. Les travaux exécutés sur cette station sont très appréciés par les producteurs mais la station est spécialement utile pour les jeunes gens qui entrent dans cette industrie et qui viennent y puiser des renseignements précis sur les plantes à cultiver. Ces hommes désirent principalement savoir le temps qu'il faut aux

arbres fruitiers pour entrer en rapport et combien de fruits ils peuvent attendre de chaque espèce. Cette station a obtenu une bonne récolte de fruits en 1921 et les expériences en cours pour déterminer le rendement relatif des différentes variétés commerciales ont donné des résultats très significatifs. Les arbres plantés en 1912 ont donné, en ces trois dernières années, une production moyenne qui a varié de .940 d'un baril par arbre pour les Milwaukee à .226 pour les Crimson Beauty, soit quatre fois plus pour la meilleure variété que pour la moins bonne. Il y a dix-huit espèces dans ce verger qui comprennent la plupart des variétés bien connues cultivées dans la vallée d'Annapolis. Il y aurait besoin de pommes d'une meilleure couleur dans la vallée d'Annapolis, et nous faisons actuellement l'essai de variétés pour essayer de découvrir quelque chose d'utile sous ce rapport. Il se fait actuellement beaucoup d'essais de culture et de pulvérisation.

Dans le nord de la Nouvelle-Ecosse la ferme expérimentale de Nappan continue à faire un travail utile en ce qui concerne l'horticulture, en démontrant que l'on peut cultiver facilement des fruits et des légumes et de très belles fleurs dans les parties les plus froides de cette province.

Le Nouveau-Brunswick a réussi à remporter le plus haut prix pour les pommes à l'exposition de fruits à Londres, Angleterre, en 1921, ce qui démontre que cette province présente des conditions favorables à la production des pommes. A la station expérimentale de Fredericton un grand verger est maintenant en rapport. On y fait l'essai d'un grand nombre de variétés pour connaître celles qui conviennent le mieux pour le climat relativement froid de cette province. Parmi les nouvelles espèces la Melba, créée au service de l'horticulture à Ottawa, donne de grands espoirs. Il se fait actuellement des essais de légumes et de fleurs, de même qu'aux autres stations.

La station expérimentale de Lennoxville, Qué., est l'un des meilleurs endroits pour éprouver la rusticité des fruits dans l'Est du Canada. La température descend jusqu'à 40 et 50 degrés au-dessous de zéro en certains hivers et l'on obtient beaucoup de renseignements utiles sur les espèces les plus rustiques. Beaucoup de variétés ont été détruites par l'hiver mais d'autres ont bien résisté au froid et l'on recommandera sous peu celles que l'on peut cultiver avec succès dans les parties les plus froides des cantons de l'Est de la province de Québec.

A la station expérimentale de Cap-Rouge, Qué., les travaux sur l'horticulture continuent à donner des renseignements utiles pour les districts aux alentours de Québec. Quoiqu'il y ait de grands vergers ici, les légumes y reçoivent beaucoup d'attention car il existe un bon marché pour ces légumes dans la ville de Québec.

Les vergers de la station expérimentale de Ste-Anne de la Pocatière sont un bonne leçon de choses pour les cultivateurs établis le long du St-Laurent, en bas de Québec. Les pommes réussissent mieux ici qu'à Lennoxville, les températures ne sont pas aussi basses en hiver et la prune européenne réussit mieux le long de ces parties du St-Laurent que partout ailleurs dans la province de Québec. Un grand nombre de variétés très intéressantes ont rapporté en 1921. Les légumes et les fleurs sont également bien venus.

Il se fait beaucoup de travaux d'horticulture à la station expérimentale de la Ferme Qué., sur le chemin de fer du Transcontinental. Il a été démontré par l'expérience que les légumes les plus rustiques réussissent admirablement. Les petits fruits viennent bien; on cherche à déterminer les meilleures variétés. Des expériences à peu près du même genre sont en cours à Kapuskasing dans l'Ontario et le long de la ligne du Transcontinental. Ces deux stations ont obtenu de meilleurs résultats en 1921 qu'en toute autre année précédente.

A la ferme expérimentale centrale à Ottawa, malgré la sécheresse excessive de l'été, les récoltes de fruits et de légumes ont été en général satisfaisantes. Les nombreuses expériences déjà commencées ont été continuées; les détails en sont donnés dans le rapport préliminaire. On travaille actuellement à l'introduction

de certaines espèces nouvelles de fruits et de légumes créées à la ferme expérimentale en les offrant en vente; la demande a beaucoup dépassé l'offre. Dès que ces variétés se trouveront en quantités suffisantes chez les pépiniéristes, la ferme cessera d'en vendre. Les légumes ont reçu beaucoup d'attention en 1921, de même que par les années précédentes. Il y aurait besoin de variétés plus précoces de la plupart des légumes; comme ces variétés précoces sont généralement les plus avantageuses, on s'efforce d'en créer. L'introduction de variétés précoces de maïs sucré par le service de l'horticulture a rendu de grands services aux provinces des prairies. Les Pickaninny, Squaw sucré, et Malcolm précoce sont en grande demande. La tomate Alacrity est venue exceptionnellement bien dans les parties les plus froides.

La culture de plantes d'ornement a toujours reçu beaucoup d'attention à Ottawa. Ces travaux sont très appréciés et ont attiré beaucoup d'attention en 1921. Ceux qui désirent se procurer le nom des meilleures variétés peuvent le faire en écrivant à la ferme expérimentale. Les échantillons de haies attirent beaucoup de gens qui peuvent voir côte à côte quatre-vingt-quatre haies qui sont à l'essai pour la beauté, la permanence et d'autres caractéristiques.

Les expériences entreprises dans les serres donnent des résultats utiles pour les fleuristes et les maraîchers.

La correspondance du service est volumineuse à Ottawa; c'est là la meilleure preuve que le public apprécie l'utilité de nos travaux.

Au Manitoba il y a la ferme expérimentale de Brandon et la nouvelle station de Morden. Les travaux concernant l'horticulture à Morden ont été très utiles pour la province. Le jardin potager qui reçoit de nombreux visiteurs tous les ans fournit une très belle démonstration des ressources de l'horticulture sur la prairie. Les arbres fruitiers ne viennent pas bien à Brandon, à l'exception des pruniers indigènes, mais les pommiers réussissent très bien à Morden et il y a déjà des arbres en rapport qui ont été plantés en 1916. L'altitude moins élevée au sud-est de Morden favorise évidemment la culture des pommiers car ces arbres ont rapporté à différents endroits. Les vergers à Morden sont assez grands pour fournir une bonne démonstration de ce que l'on peut obtenir dans cette voie. Il y a beaucoup de variétés à l'essai, non seulement de pruniers et de pommiers mais aussi de petits fruits. Les légumes forment également une partie importante de notre travail.

La ferme de Indian Head, depuis longtemps établie, et les stations nouvelles de Rosthern et Scott, Sask., ont continué à servir leurs districts en faisant des recherches expérimentales sur l'horticulture. La liste des meilleures variétés et les meilleures méthodes de culture ont été très utiles pour les colons. Ceci s'applique également aux deux stations de l'Alberta, Lethbridge et Lacombe. Dans le district de Rivière La Paix il y a les sous-stations de Beaverlodge, Alta, Fort Vermillion, Alta., qui font un travail très utile en recherchant les meilleures variétés pour ces districts et les méthodes spéciales de culture qui peuvent être nécessaires pour assurer la réussite. La saison de 1921 a été spécialement favorable à ce genre de récoltes, et il a été démontré, en cette saison et dans les saisons précédentes, que les colons peuvent se procurer une abondance de petits fruits et de légumes dans le district de Rivière La Paix.

Outre la ferme expérimentale d'Agassiz, depuis longtemps établie, il y a trois autres stations en Colombie-Britannique, savoir: A Invermere, dans la vallée de la rivière Colombie; à Summerland, sur le lac Okanagan, et à Sidney, sur l'île de Vancouver, qui toutes font des travaux très utiles en horticulture. Comme l'industrie des fruits a une importance toute spéciale dans le district d'Okanagan, c'est à la station de Summerland qu'il se fait le plus de travaux sur ce point. Il s'y conduit des expériences très étendues sur la culture du

verger, l'irrigation et les essais de variétés. Les arbres ont bien réussi en 1921 et beaucoup d'entre eux portent actuellement des fruits. On a fait l'essai de moyens les plus économiques d'entretien du verger et les résultats donnés cette saison par la vesce et la luzerne donnent de beaux espoirs. Les essais sur les légumes ont été continués comme d'habitude.

A la station d'Invermere, le climat est un peu froid pour les arbres fruitiers; cependant quelques pommiers et quelques pruniers réussissent. Les petits fruits y viennent bien, de même que les légumes; la pomme de terre réussit d'une façon remarquable. L'horticulture à Agassiz est maintenant une branche relativement restreinte sur cette station, mais les expériences conduites sont utiles pour la partie basse de la Colombie-Britannique qu'elle dessert. Les collections d'arbres d'ornement y sont très bonnes et ces arbres démontrent la rapidité de la pousse dans ce climat.

A Sidney, sur l'île de Vancouver, l'horticulture est une branche spéciale des travaux de la station; il s'y cultive une grande variété de récoltes à cause de la douceur du climat. Quoique cette station soit relativement nouvelle, beaucoup des gens du district viennent y puiser des renseignements sur l'horticulture. En 1921, la station a donné une attention spéciale à la culture de la graine de légumes, car le climat de l'île de Vancouver est très favorable à la production de la graine de fleurs et de légumes.

Le service des céréales

LA SAISON

On se souviendra longtemps, dans bien des parties du Canada, de la saison de végétation de 1921, qui a été la plus chaude que l'on ait vue depuis bien des années. Cette chaleur excessive pendant la période critique de la pousse des céréales est la cause des faibles rendements et de la mauvaise qualité des récoltes dans bien des étendues du Canada.

Il y a eu une sécheresse excessive dans l'est de l'Ontario; à Ottawa, cependant, les conditions n'étaient pas aussi mauvaises que dans le pays avoisinant. Le printemps a fait son apparition plus tôt qu'ailleurs, vers la fin d'avril, et le commencement de mai a été favorable aux travaux du printemps. Sur sols légers, les semailles ont pu être commencées le 14 avril. Le mois de mai a été modérément sec et les conditions de la saison normales. Il y a eu de fortes pluies vers la fin du mois et au commencement de juin. Vers la fin de juin la température est devenue anormale et l'est restée jusqu'en juillet. Cette période a été la plus critique de toutes car elle s'est produite au moment où les épis se remplissaient. Cette chaleur excessive a poussé la maturité d'une façon anormale et grandement abaissé les rendements; en même temps, l'humidité de l'atmosphère a grandement favorisé le développement des maladies végétales. Le mois d'août a été beaucoup plus frais que juin ou que juillet, mais cette amélioration de la température s'est produite trop tard pour que les récoltes puissent en profiter, sauf peut-être pour les céréales très tardives.

Beaucoup de districts de l'Est du Canada ont gravement souffert de la sécheresse; certaines parties des Prairies ont été très affectées. Vers la fin de juin, on prévoyait une récolte abondante mais la sécheresse de juillet et les pluies excessives de septembre ont tout compromis et grandement abaissé la production et détérioré la qualité du blé.

ESSAIS DE VARIÉTÉS

Le nombre de parcelles à Ottawa a été à peu près le même que pendant la saison précédente, savoir, 756, dont 600 environ sont des variétés fixées. Il y

avait 537 parcelles d'un cent vingtième d'acre de dimension dont beaucoup étaient des espèces non nommées, produites par croisement, et qui ne sont pas encore suffisamment étudiées pour être offertes au public.

NOUVELLES VARIÉTÉS CRÉÉES À OTTAWA

Nous avons cru utile de donner des noms cette saison à une trentaine de nouvelles variétés hybrides et sélectionnées qui, jusqu'ici, avaient porté seulement des numéros. Nous n'avons choisi pour cela que les espèces qui donnaient le plus d'espoir. Il sera nécessaire de soumettre ces espèces à une nouvelle étude avant de les offrir aux cultivateurs en général. Nous ne comptons pas que toutes les variétés qui viennent d'être nommées seront offertes au public, mais seulement les meilleures d'entre elles.

En dépit du nombre considérable de variétés nommées et des milliers de nouvelles espèces qui ont été rejetées parce qu'elles n'étaient pas satisfaisantes, il reste encore beaucoup de variétés non nommées qui n'ont pas encore été soumises à un essai d'une longueur suffisante. Il en sortira sans doute quelques espèces utiles après quelques années d'études.

Nous nous proposons de publier bientôt un bulletin donnant la description de soixante-dix ou plus des meilleures variétés qui ont été créées ou sélectionnées et nommées à Ottawa. Ce bulletin comprendra environ vingt-neuf espèces de blé, douze d'orge, neuf d'avoine, sept de pois, six de fèves (haricots), cinq de lin et une chacun de seigle de printemps, seigle d'hiver, d'amidonnier et de tournesol.

DISTRIBUTION D'ÉCHANTILLONS DE GRAIN

La distribution gratuite d'échantillons de grain a .été conduite comme d'habitude cette année. Il a été expédié au total 10,000 échantillons, se décomposant ainsi: 3,230 échantillons d'avoine, 2,900 de blé, 1,090 d'orge, 30 de lin, 850 de fèves et 1,460 de pois.

Un fait intéressant à noter, c'est que la demande de blé Rubis est restée à peu près la même que l'année dernière, tandis que la demande de blé Marquis a beaucoup augmenté. Nous avons pu satisfaire cette année presque toutes les demandes de pois, car notre provision de pois a été grandement augmentée par un nouveau pois, récemment introduit, appelé Mackay Ottawa 25, dont il a été distribué près de 500 échantillons cette année.

SERVICE DES PLANTES FOURRAGÈRES

Ce service a continué, cette année, sur une grande échelle, la selection améliorante des plantes fourragères, qui avait été interrompue pendant les années de la guerre, et de bons progrès ont été faits dans cette voie en ces deux dernières années. La culture des graines de racines a été réduite, si bien qu'il ne reste plus aujourd'hui que de petits champs affectés à cette production, suffisants pour les travaux de sélection et de culture améliorante, et nous laissant plus de temps et plus de terre pour faire les travaux réguliers. Cependant, pendant les années de guerre, le docteur M. O. Malte avait recueilli beaucoup de matériaux pour servir de sujets de souche et ces matériaux ont été utilisés en 1920. Cette année-là, nous avons planté un grand nombre de plantes séparées de trèfles et de graminées, dont nous avons tiré beaucoup de sélections en 1921.

ESSAIS DE VARIÉTÉS

Des essais de variétés ont été conduits sur le blé-d'Inde (maïs), les tournesols, les racines de grande culture, les plantes à foin, le trèfle rouge, le mil et le ray-grass de l'Ouest.

L'uniformité des variétés de plantes-racines s'est beaucoup améliorée en ces deux dernières années; cependant, quelques échantillons à l'essai accusaient encore des types très peu désirables et manquant d'uniformité.

CULTURE AMÉLIORANTE

Ray-grass de l'Ouest.—En 1920, 140 variétés de ray-grass de l'Ouest ont été mises sur des parcelles qui contenaient chacune une moyenne de quelque 300 plantes, disposées en rangées espacés de 3 pieds, avec $1\frac{1}{2}$ pied d'espacement entre les plantes dans les rangées. Au cours de l'été de 1921 ces parcelles ont été fauchées pour faire une récolte de foin et de grain et des notes ont été prises du regain obtenu là où la récolte avait été coupée pour faire du foin. Le fait suivant indique jusqu'à quel point le rendement varie parmi les différentes espèces: la variété la plus productive a rapporté dix-sept fois autant de foin que la variété la moins productive, et une variété très productive pour la semence a rapporté dix fois plus que l'espèce la moins productive. Nous avons récolté de la graine sur toutes les parcelles et un certain nombre des variété les plus avantageuses ont été transmises aux fermes et stations expérimentales pour être soumises à un nouvel essai en 1922.

Mil (fléole).—Trente-six lots de mil, chacun représentant une sélection de plantes individuelles, ont été disposés en parcelles pour un essai comparatif et pour la multiplication des semences. Quelques plantes tirées de ces groupes ont été plantées séparément en 1919.

En 1919, après avoir fait quelques sélections dans nos groupes de culture améliorante, nous avons laissé le reste des plantes former leurs graines, sans être isolées, et cette graine a été récoltée ensemble. Cette graine a été semée en comparaison avec des variétés venant de Suède et des Etats-Unis et lorsqu'elle a été récoltée en 1921, elle a donné non seulement une récolte plus uniforme mais aussi un rendement de foin plus élevé que les autres variétés à l'essai. Une nouvelle récolte de graine a été faite et elle sera essayée en 1922, à Ottawa et sur quelques-unes des fermes et stations annexes, en comparaison avec la graine de mil venant de l'est et de l'ouest du Canada et avec des variétés venant des Etats-Unis.

Pâturin bleu du Kentucky.—Nous avons récolté une quantité suffisante de graine venant de deux sélections remarquables du pâturin bleu du Kentucky pour pouvoir fournir ces sélections à plusieurs fermes annexes, où elles seront soumises à des essais comparatifs.

Dactyle pelotonné.—Sur un certain nombre de plantes séparées plantées en 1920, trente sélections ont été faites et la graine a été récoltée.

Fétuque des prés.—Vingt-huit plantes ont été isolées. La graine de ces plantes a été recueillie pour être soumise à un nouvel essai en 1922.

Différentes graminées.—Un certain nombre de sélections ont été faites sur le fromental, le brome inerme, l'agrostide et la fétuque rouge. Une récolte de graine a été faite sur des parcelles occupées par trois sélections d'une variété de trèfle rouge qui s'était montrée fortement vivace à Ottawa. Nous avons récolté également une petite quantité de graine venant d'un certain nombre de plantes sélectionnées de cette variété. Toutes ces sélections seront éprouvées en 1922 à Ottawa et sur quelques-unes des fermes annexes. Dans des essais de variétés portant sur le trèfle rouge à Ottawa, la sélection d'Ottawa a soutenu favorablement la comparaison avec les autres groupes essayés.

Luzernes.—Un certain nombre de plantes ont été isolées et de nouvelles parcelles ont été plantées avec les sélections qui avaient été faites en 1920 à Ottawa et à Summerland.

Racines de grande culture.—L'amélioration de la betterave fourragère Jaune Intermédiaire et de la carotte Championne du Danemark a été entreprise il y a déjà plusieurs années et l'uniformité de ces racines a été beaucoup améliorée, de même que la teneur en matière sèche. L'année dernière, des sélections ont été mises à l'essai à Ottawa ainsi que sur les fermes et stations annexes; elles ont donné sous tous les rapports, des résultats satisfaisants. Sur la Jaune Intermédiaire d'Ottawa, quatre familles (B., D., M., et L.) ont été éprouvées à Ottawa, et toutes ont donné un excellent rendement total à l'acre; la teneur en matière sèche a été la suivante: B., 10.57 pour cent; D., 13.10 pour cent; M., 13.20 pour cent; L., 12.60 pour cent.

Un huitième d'acre en betteraves Jaune Intermédiaire et un huitième d'acre en carottes Championne du Danemark ont été réservés pour la production de la graine l'année dernière. Les conditions de température ont été très mauvaises, la densité des plantes était excellente mais c'est tout juste si nous avons pu récolter assez de graine pour pouvoir faire des essais de variétés à Ottawa et sur les fermes annexes. Il s'est cultivé également des porte-graines provenant des quatre familles d'Ottawa de la betterave Jaune Intermédiaire.

Tournesols.—Pendant l'été de 1920, l'agrostographe du Dominion a recueilli, spécialement dans le voisinage de Rosthern, Sask., un grand nombre d'échantillons de graine de tournesols, chacun d'eux représentant un type distinct. Ces matériaux ont été plantés en 1921 et un certain nombre de sélections, d'isolations et de croisements ont été faits pour se procurer des matériaux pour les travaux de culture améliorante. Une variation considérable a été notée entre les différents groupes, par exemple en hauteur seule, les différents groupes variaient de 1½ pieds à 16 pieds.

SERVICE DE LA CHIMIE

Les notes sommaires que voici sur les phases les plus importantes des travaux entrepris par ce service l'année dernière indiquent l'étendue et la nature de ses activités principales et font ressortir le rôle important que joue ce service dans l'amélioration de l'agriculture canadienne.

Propagande instructive, enseignement et conseils.—Sous cet en-tête viennent la correspondance et les travaux d'analyse pour le cultivateur; ce sont là de réels services chimiques pour l'homme établi sur la terre. La correspondance porte sur toutes sortes de demandes de renseignements concernant les sols, leur exploitation, le chaulage, le fumier, l'emploi d'engrais chimiques, d'aliments à bétail, des eaux de puits, etc., et l'examen et l'analyse des échantillons fournis avec ces demandes. C'est une partie importante et toujours croissante de nos travaux; elle nécessite beaucoup de temps et beaucoup d'énergie, mais c'est une dépense utile, car elle aide à rendre l'occupation agricole plus intelligente et plus avantageuse.

Le registre des échantillons de ce service montre qu'il a été reçu au laboratoire pendant l'année fiscale finissant le 31 mars 1922, 4,122 échantillons se classant comme suit:

Sols	626
Fumiers et engrais chimiques	146
Fourrages, aliments à bétail, plantes fourragères	597
Eaux de puits	300
Echantillons, service des viandes et des conserves	2,190
Divers	263
	4,122

Ce total comprend les échantillons fournis par les cultivateurs et ceux qui ont été recueillis pour la conduite de nos propres recherches et vérifications.

Sols.—Un grand nombre des échantillons de sols reçus sont envoyés par les cultivateurs; ces sols ne sont pas soumis à une analyse chimique complète mais seulement à toutes les déterminations chimiques et physiques qui sont nécessaires pour nous permettre de fournir un rapport sur leur nature et leur fertilité en général, et des conseils et des avis sur la façon de les améliorer par le drainage, le fumier, les engrais chimiques, leur adaptation pour différentes récoltes. Ces conseils sont fournis sous une forme aussi pratique que possible.

En 1910, nous avons entrepris une enquête sur plusieurs des fermes et des stations du Nord-Ouest pour voir l'effet sur la fertilité du sol de l'enlèvement des récoltes, des assolements et des opérations de culture. Un échantillon du sol des parcelles sur lesquelles cette expérience était conduite a été prélevé lorsque ces recherches ont commencé et un deuxième prélèvement a été fait plus tard. L'analyse de ces échantillons se fait actuellement et nous espérons que ces résultats nous fourniront des indications utiles sur l'exploitation future des sols des provinces des Prairies.

L'analyse des sols, entreprise en premier lieu pour le service d'amendement du ministère de l'Intérieur en 1915, en vue d'aider dans la classification des terres irrigables dans le sud de l'Alberta et du sud-ouest de la Saskatchewan, a été continuée et d'excellents progrès ont été faits. L'objet principal de ce travail est de voir s'il y a de l'alcali. Les résultats obtenus nous ont permis jusqu'ici de faire rapport sur la possibilité d'utiliser ces sols sous irrigation.

Des progrès satisfaisants ont été faits également en ce qui concerne la solution de certains problèmes se rapportant à l'irrigation dans la zone semi-aride, par exemple le mouvement vertical de l'alcali dans les sols fortement argileux sous irrigation et la teneur en alcali des sols et son effet sur la pousse des récoltes.

Fourrages, aliments à bétail.—La qualité et la valeur nutritive d'un grand nombre de moulées et d'autres aliments trouvés sur le marché ont été déterminées. Cette recherche a éveillé beaucoup d'intérêt ainsi que le montre le nombre de demandes de renseignements reçues et d'échantillons présentés pour l'analyse.

Nous avons fait l'analyse critique de près de deux cents échantillons de sous-produits de minoteries, son de blé, petit son, recoupes, remoulages, etc., recueillis sur tous les points du Canada et représentant la production générale. Cette analyse a été faite en vue de rassembler les données qui nous permettent de reviser le type modèle de ces aliments.

Parmi les plantes fourragères, les tournesols et le mélilot blanc ont reçu une attention toute spéciale. Nous avons déterminé la composition de ces plantes à plusieurs phases de leur croissance afin de nous renseigner sur le meilleur moment de couper pour l'ensilage (tournesols) ou pour le foin (mélilot).

Deux bulletins portant sur les résultats de ce travail ont été écrits et publiés pendant l'année, savoir: "Aliments commerciaux à bétail" et "Son, petit son, recoupes et remoulages". Tous deux présentent au public agricole des renseignements qui devraient le guider pour l'achat économique des aliments.

Betteraves à sucre.—Dix-huit des fermes et stations annexes du Canada ont semé cette année, sur des parcelles expérimentales, de la graine provenant de quatre variétés approuvées de betteraves de raffinerie; une partie de cette graine avait été cultivée en Ontario et en Colombie-Britannique. Le produit a été analysé au point de vue de la teneur en sucre et de la pureté. De même que par les années passées les résultats ont été en somme excellents et l'on a

recueilli des betteraves d'une bonne qualité sur un grand nombre de points. Il est évident, d'après cette enquête qui est maintenant dans sa vingtième année, que les conditions de sol et de climat dans plusieurs provinces sont éminemment favorables à la culture des betteraves pour la raffinerie.

Plantes-racines.—Nous avons analysé les variétés, les espèces et les types les plus importants de betteraves fourragères et de carottes annoncés dans les catalogues des grainetiers canadiens et cultivés sur la ferme expérimentale centrale. Nous sommes venus cette année encore à l'aide du service des plantes fourragères en déterminant la teneur en matière sèche et en sucre des racines mères spécialement sélectionnées et cultivées, provenant des parcelles expérimentales, et qui devaient être utilisées pour la production de la graine, si les données chimiques étaient trouvées satisfaisantes.

En 1921, les résultats obtenus montrent que la quantité moyenne de matière sèche et de sucre dans les vingt variétés de betteraves fourragères a été de 9.73 pour cent et de 4 pour cent, et pour les treize variétés de carottes de 10.7 et de 2.83 pour cent respectivement.

Valeur fertilisante de la pluie et de la neige.—Cette enquête, qui est maintenant dans sa quinzième année, montre que la quantité annuelle d'azote, sous forme de composés solubles, fournie par la pluie et la neige, est d'environ 6¼ livres à l'acre—une quantité qui équivaut à environ 40 livres de nitrate de soude. On voit donc que les pluies et les neiges ont une fonction fertilisante importante, plus spécialement en ce qui concerne l'azote du sol et son entretien.

Eaux de puits venant des fermes.—Cette question a toujours été une partie importante de nos travaux. Nous croyons que nos recherches exercent une influence directe sur l'approvisionnement d'eau de ferme dans le pays en général. Parmi les eaux examinées l'année dernière, 24 pour cent étaient pures et saines, 18 pour cent suspectes, 36 pour cent sérieusement contaminées et 22 pour cent salines.

Recherches sur les engrais chimiques.—Des expériences sur les engrais chimiques ont été conduites de même que par les années précédentes sur un certain nombre de fermes et de stations du système. Parmi les résultats les plus intéressants obtenus cette année, il y aurait peut-être à mentionner la supériorité du superphosphate sur les scories basiques comme engrais phosphaté pour la récolte de pommes de terre, mais par contre l'effet beaucoup plus considérable des scories basiques sur les rendements de foin, et spécialement du foin de trèfle. Une autre indication importante qui se dégage de ce travail, c'est qu'il est utile d'appliquer, de bonne heure dans la saison, de l'azote nitrate pour stimuler le développement des récoltes, et spécialement des céréales, surtout dans les saisons froides et en retard. C'est lorsque le sol est assez riche en humus, comme par exemple les sols qui ont reçu des applications modérées de fumier de ferme que l'emploi des engrais chimiques est le plus avantageux.

Recherches et vérifications pour le service des viandes et des conserves alimentaires, service sanitaire des animaux.—Ces travaux comprennent l'examen chimique et microscopique d'échantillons provenant de salaisons et de fabriques de conserves au Canada, et de tous ceux que nous soumettent les inspecteurs chargés de l'application de la loi sur l'oléomargarine. Ils se composent de saindoux et de composés de saindoux, de beurres et d'oléomargarines, d'huiles dénaturantes, de saucisses, de viandes en pots et conservées, de laits évaporés et condensés, de poudres de lait, de fruits en boîtes et de fruits conservés, de légumes en boîtes, de pommes séchées, de confitures et de beaucoup d'autres produits alimentaires.

L'objet principal de ce travail est naturellement d'obtenir que ces produits alimentaires répondent aux types de pureté du gouvernement; il protège la santé du consommateur, il exerce en même temps un effet important sur notre commerce d'exportation et d'importation de beaucoup de produits alimentaires.

Outre les travaux que nous venons de décrire et ceux qui sont exécutés pour plusieurs divisions du ministère de l'Agriculture, nous faisons des enquêtes et des analyses pour un certain nombre des départements du service du gouvernement: douanes, accise, bureau de poste, pêcheries, intérieur, la commission du soldat-colon, le service de rétablissement à la vie civile des soldats, etc.

SERVICE DE LA BOTANIQUE

En 1915, les trois provinces des prairies, Manitoba, Saskatchewan et Alberta, ont produit environ 390,000,000 de boisseaux de blé de printemps sur une étendue de 13,300,000 acres. En 1916, les trois mêmes provinces ont produit 196,000,000 de boisseaux sur une étendue d'environ 12,000,000 d'acres. En tenant compte de la diminution dans la superficie en 1916, la production moyenne à l'acre en 1915 a été de 30 boisseaux contre 17 boisseaux en 1916.

La majeure partie de cette diminution de rendement a été causée par la rouille du grain, très répandue en 1916. En chiffres ronds les cultivateurs de l'Ouest ont subi, en 1916, une perte de 165,000,000 de boisseaux de blé de printemps, évalués à $212,850,000. En 1915, le prix du blé était beaucoup moins élevé, savoir 82 cents le boisseau; mais même à ce chiffre, la perte s'est montée à $135,300,000. C'est là un exemple frappant en ces dernières années de l'immense importance nationale des maladies des plantes.

Les gens des villes ne se rendent pas compte des pertes extraordinaires causées par les maladies des plantes et même peu de cultivateurs le savent; ils ne comprennent pas non plus que lorsqu'ils payent leur nourriture plus cher, c'est pour dédommager des pertes provenant de ces causes.

C'est évidemment une fonction importante du ministère de l'Agriculture que d'entreprendre des recherches sur les maladies des plantes. C'est ce service qui est chargé d'étudier et maîtriser les maladies des plantes sur tous les points du Canada. Nos experts s'occupent de trouver un blé résistant à la rouille, un blé d'une bonne qualité, d'un bon rapport, semblable, à notre Marquis, mais réfractaire à la rouille. Il n'est guère nécessaire d'insister sur les services que nous rendrions au Canada si ces recherches pouvaient être couronnées d'un succès raisonnable. Les travaux du service comprennent l'étude des principales maladies de toutes les plantes de ferme et de jardin, ainsi que celles des vergers et des forêts. Nous faisons tous les ans, de bons progrès, mais les travaux sont lents, par exemple l'étude des maladies constitutionnelles de la pomme de terre nous a fourni des indications utiles, le service d'inspection conduit par cette division montre que le Canada peut produire d'excellentes récoltes, exemptes des maladies qui abaissent le rendement. Cette nouvelle se répand rapidement et bien des wagons de pommes de terre certifiées sortent du Canada pour aller à d'autres pays où il existe une grande demande de semence.

Les laboratoires de pathologie végétale maintenus par le gouvernement fédéral dans toutes les parties du pays sont venus bien souvent en aide à des particuliers qui désiraient avoir des renseignements. Le service manque actuellement de place aux quartiers généraux et il faut espérer que des dispositions vont bientôt être prises pour y fournir la place nécessaire afin que le service puisse se développer comme les circonstances l'exigent. Parmi les phases qui se rapportent à la botanique économique et agricole nous avons répondu aux demandes habituelles sur l'extirpation des mauvaises herbes, l'identification des plantes vénéneuses et médicinales.

LE SERVICE DE L'AVICULTURE

Les travaux du service de l'aviculture, qui sont effectués sur une vingtaine de fermes annexes aussi bien qu'à Ottawa, se développent rapidement. Il se fait de l'élevage pédigré sur chacune des fermes ainsi qu'à la ferme centrale et à un certain nombre tous les œufs mis à couver proviennent de sujets pédigrés.

Nous avons acheté de nouveaux incubateurs, ce qui nous a permis d'augmenter nos recherches et de faire éclore des sujets précoces. Nous avons pu également faire éclore une certaine quantité d'œufs pour des particuliers.

Nous recherchons à ce sujet les causes de la mortalité des poussins et nous étudions les problèmes de l'incubation se rapportant à la fécondité, à la mort des poussins dans les coquilles, etc. Nous étudions également l'effet de certains aliments sur la vitalité des poussins et leur aptitude à l'éclosion.

Dans les travaux d'élevage nous avons démontré encore une fois la valeur du poêle-éleveuse à charbon, et le poulailler colonie s'est montré encore une fois le mieux adapté de tous pour l'élevage car il peut être transporté d'un endroit à l'autre.

Dans l'alimentation des poussins un certain nombre de rations consistant de grain mélangé sur la ferme et d'aliments commerciaux ont été comparées au point de vue de la valeur et de l'utilité, spécialement pendant la phase critique de l'élevage des poussins, qui couvre les trois premières semaines de leur existence. Les résultats ont été en faveur des rations mélangées sur la ferme, en ce qui concerne le pourcentage de poussins élevés. Cette ration se compose de farine de maïs, de farine d'avoine, de petit son et de recoupes, une partie de chacun, et de déchets de bœuf avec un œuf bouilli dur pour chaque livre du mélange. Comme le prix de vente de tous les produits de la basse-cour a baissé et que les aliments coûtent encore très cher nous avons donné une attention spéciale à la question des rations bon marché pour les volailles. Quelques-unes des expériences entreprises sous ce rapport font une comparaison entre le lait écrémé et les déchets de bœuf. Nous avons constaté que lorsque l'on peut se procurer du lait écrémé à un prix n'excédant pas 50 cents par cent livres, ce lait remplace économiquement les déchets de bœuf.

Lorsqu'on a donné du lait écrémé au lieu d'eau comme breuvage nous avons obtenu de meilleurs résultats, sauf pendant les journées très chaudes, lorsque les deux doivent être donnés. L'emploi d'une pâtée molle au lieu d'une pâtée sèche n'a pas stimulé la ponte d'une façon appréciable. Dans la comparaison des aliments commerciaux et des aliments mélangés sur la ferme, ces derniers se sont montrés un peu plus avantageux, produisant plus d'œufs, qui coûtaient moins cher.

La valeur au point de vue de la ponte, de l'élevage améliorant, au moyen d'une sélection et d'un accouplement soigneux et systématique, a été démontrée encore une fois. La plus haute production au Canada a été obtenue l'année dernière à la station expérimentale de Invermere, C.-B., où une poulette Wyandotte Blanche a donné 325 œufs en 365 jours. Elle est le résultat d'une sélection de six années sur cette station. A Lennoxville, Québec, une poulette Rock Barrée a pondu 301 œufs cette année. Mais l'amélioration dans les sujets reproducteurs sur tous les points des fermes expérimentales fournit une indication encore plus sûre de la valeur de cette sélection. Le stock est maintenant assez nombreux pour que nous puissions distribuer, à des prix modérés, un nombre considérable de mâles pédigrés, qui doivent sensiblement accroître la ponte moyenne des basses-cours où ils sont employés.

La comptabilité de la basse-cour sur la ferme donne de bons résultats. Les aviculteurs de tout le pays y prennent beaucoup d'intérêt. On peut en dire autant des travaux de surveillance exécutés dans la province de Québec. On

constate une amélioration sensible dans l'état des basses-cours. Les troupeaux bâtards disparaissent complètement, on améliore les conditions de logement et la ponte en hiver s'accroît. On fait tous les efforts possibles pour coopérer avec les autres organisations avicoles et un programme a été rédigé et qui a été accepté par toutes les organisations comme base de travail pour les cinq années prochaines dans Québec.

En ce qui concerne les maladies des volailles, nous essayons de faire un recensement des différentes provinces afin de nous procurer des renseignements précis sur la fréquence de certaines maladies spécifiques, comme la tuberculose et la vérole.

Les concours de ponte sont toujours une partie très intéressante et très utile des travaux du service. Les entrées pour les concours de 1921-22 ont été reçues plusieurs mois avant la date fixée, et le nombre était tel qu'il nous a obligé à fournir plus de logement. On constate une amélioration sensible dans la qualité des sujet inscrits à ces concours et des pontes très élevées ont été faites par des parquets et par des oiseaux séparés.

Une installation a été présentée à un certain nombre d'expositions de volailles cet hiver et la plupart des étalages envoyés à tous les points du Canada par le service de l'extension et de la publicité comportaient une section avicole.

Le personnel du service avicole a pu, dans une grande mesure, répondre à la demande de conférences et de démonstrations, et a donné quelque aide aux cours abrégés chaque fois qu'il l'a pu.

LE SERVICE DE L'APICULTURE

Ce service a subi une grande perte par la mort de son chef, M. F. W. L. Sladen, qui en était chargé depuis 1913.

Les travaux de ce service ont continué à se développer. Il existe des ruchers sur seize des fermes expérimentales. Quelques-uns de ces ruchers ont beaucoup augmenté, spécialement dans les provinces de l'Est. A Ottawa le nombre des ruches a été porté de 50 à 74, qui ont produit 9,410 livres 8 onces de miel.

Les expériences sur l'élevage des reines ont été continuées et un grand nombre des reines italiennes et de mâles d'un parentage sélectionné ont été élevés à Ottawa. Quelques-unes de ces reines ont été portées à l'Ile Duck, à l'extrémité est du lac Ontario, pour des accouplements isolés. Soixante-trois reines ont été accouplées avec succès sur l'Ile, vingt-cinq de ces reines ont été introduites à des ruches à la ferme expérimentale centrale; les autres ont été réparties entre différentes fermes annexes et des apiculteurs privés.

Un certain nombre de reines vierges, venant de même souche, également élevées à Ottawa, ont été envoyées à des apiculteurs.

Nous avons continué également à faire des expériences sur le contrôle de l'essaimage par la manipulation, comme suit:—

(1) En privant de leurs reines toutes les ruches qui se préparaient à essaimer et neuf jours plus tard en détruisant toutes les cellules royales et en introduisant de jeunes reines pondeuses.

(2) En employant une chambre à couvain plus large.

(3) En détruisant toutes les cellules royales tous les neuf ou dix jours. Les méthodes 1 et 2 sont très satisfaisantes. Le système n° 3 exige trop de temps et de travail et n'est pas toujours aussi sûr.

Nous avons étudié également des méthodes rapides et faciles de découvrir les colonies qui se préparent à essaimer. L'emploi d'une hausse plate, en plus de la chambre régulière à couvain, paraît être celle qui donne le plus d'espoir.

Le système qui consiste à hiverner deux reines par ruche a été soumis à un nouvel essai; il s'est montré utile pour produire une forte population d'abeilles,

à temps pour la miellée principale et pour porter un certain nombre de reines de surplus pour emploi au commencement du printemps.

Nous continuons la comparaison entre l'hivernage à l'extérieur, dans des caisses remplies de bourre, et l'hivernage en cave. Nous nous servons pour cela de caisses d'hiver, simples, doubles et quadruples.

L'apiculture dans les conditions du nord a été étudiée à Kapuskasing. Un nouveau rucher a été établi à Fort Vermilion, Alberta, dans le même but.

Beaucoup d'échantillons de loque ont été reçus et diagnostiqués pendant l'année et la circulaire d'exposition n° 105 "Les maladies des abeilles" a été publiée.

SERVICE DES TABACS—Campagne 1921

Dans l'ensemble la saison 1921 fut favorable à la culture du tabac.

La qualité de la récolte d'Ontario, surtout celle des tabacs jaunes séchés à l'air chaud (flue cured), fut de beaucoup supérieure à la moyenne. La taille des tabacs de Québec fut moindre que celle des tabacs de la récolte précédente, mais la texture fut meilleure et le rendement en poids par arpent supérieur en général.

D'après les statistiques établies par le Service des tabacs, la production d'Ontario s'éleva à 2,400,000 livres environ de tabac jaune, séché à l'air chaud; 4,500,000 livres de white Burley et 250,000 livres environ de tabac d'autres types.

La récolte de Québec fut estimée à: 4,500,000 livres environ de tabacs à pipe; 1,500,000 livres environs de tabacs à cigares et 150,000 livres environ de tabac d'autres types.

Le travail expérimental de la Station Expérimentale de Farnham, P.Q., conduit d'après le programme adopté en 1919, a été continué. La partie la plus importante de ce programme est un essai d'engrais chimiques associés au fumier de ferme, dont le but est d'établir la formule la plus efficace et la plus économique.

Les résultats de cet essai, comprenant une série de trois ans d'expérience, ne tarderont pas à être publiés.

D'autre part, une nouvelle variété de tabac pour enveloppes de cigares, provenant d'une sélection de Connecticut Havana a été essayée pour la première fois à Farnham en 1921. La texture du Connecticut Havana semble plus solide que celle du Comstock Spanish, mais le rendement au poids est un peu trop faible pour qu'on puisse, dans les conditions actuelles du marché, recommander la substitution.

Le travail de démonstration concernant l'établissement et la surveillance des semis de tabac a été continué. Il confirme d'une manière générale les résultats obtenus précédemment. Les semis de la Station Expérimentale de Farnham furent, de tous ceux du district, les seuls vraiment réussis.

Une attention toute spéciale a été accordée à la conduite générale des opérations dans le but de réduire autant que possible le coût de production. Certaines modifications ont été apportées dans les méthodes de récolte, de mise à la pente et, surtout, de préparation pour le marché (effeuillage et emballage). Grâce au dispositif nouveau adopté pour la salle d'écotonnage de la Station Expérimentale de Farnham le prix de l'écotonnage a pu être réduit de presque moitié.

Malgré tout le prix de revient d'une récolte de tabac dans Québec reste encore assez élevé, atteignant 12 centins par livre.

On peut se rendre compte de la situation difficile dans laquelle se trouve actuellement le planteur de cette province en comparant ce chiffre avec les prix auxquels se placent les meilleures récoltes de cette partie de la province. La

moyenne du prix payé pour les meilleures récoltes de tabac à cigare atteignit à peine 12 centins par livre, tandis que ceux des tabacs à pipe ordinaires varient de 6 à 8 centins. Il est évident que la production du tabac de la province de Québec aurait dû être considérablement diminuée pendant les deux dernières années, les bas prix actuels ne pouvant provenir que d'une forte surproduction.

Sur la Station Expérimentale de Harrow on s'est attaché surtout à résoudre le problème du combustible en ce qui concerne la dessiccation des tabacs séchés à l'air chaud. Un des séchoirs de la Station fut équipé au moyen d'une fournaise spéciale qui peut être alimentée au charbon. Le résultat, bien qu'encourageant, n'a pas répondu à notre attente et certainement cet appareil aura besoin d'être perfectionné avant qu'il soit possible de le recommander comme susceptible de remplacer avantageusement les méthodes actuelles de chauffage, soit au gaz naturel, soit au bois.

Parmi les variétés essayées une sélection de White Burley établie par le Pathologiste de la Division s'est montrée vraiment résistante à la maladie de la pourriture des racines. La forme est avantageuse, bien qu'elle se rapproche davantage de celle du White Burley Standup que de celle du White Burley Broad Leaf, et une quantité importante de graines a été récoltée, ce qui permettra de la propager rapidement en cas de besoin. Une variété de tabac pour poudre (snuff), sélectionnée par le même agent s'est également montrée résistante. La demande de graines pour poudre est relativement faible et, jusqu'à présent, les planteurs qui cultivent ce type de tabac ne se sont pas plaints de la maladie, cependant il est bon de constater qu'au cas où celle-ci se déclarerait on est en mesure de faire face à la menace.

La comparaison entre les méthodes d'épandage des engrais chimiques sur la rangée ou à la volée a confirmé les résultats des années précédentes, il est bien établi que l'on obtient des rendements sensiblement supérieurs en épandant les engrais chimiques sur la rangée.

Parmi les nombreuses variétés de White Burley essayées à Harrow le White Burley Leaf et le White Burley Standup continuent à tenir la tête. Le Standup se recommande pour les terres franches fertiles où il convient d'éviter la production d'une feuille trop épaisse, le Broad Leaf sur les terres graveleuses ou de fertilité moindre, où il permet d'obtenir, grâce au développement plus grand de sa feuille, un rendement au poids suffisant. D'une manière générale le Burley Standup tend à prendre au séchoir une couleur plus claire que le White Burley Broad Leaf.

En ce qui concerne les travaux d'entretien de la plantation les meilleurs résultats ont été obtenus en commençant les sarclages à une profondeur de 6 pouces et diminuant cette dernière graduellement jusqu'à 2 pouces.

Une constatation digne d'intérêt a été faite en ce qui concerne la maladie de la mosaïque. Cette maladie a étéé observée sur quelques plantations; dans chaque cas les plants provenaient de serres d'horticulteurs se livrant également à la culture des tomates précoces, ce qui semblerait indiquer une relation étroite entre la mosaïque du tabac et celle des tomates.

Le travail d'inspection pour la province d'Ontario, associé à un programme d'essais coopératifs avec les meilleurs planteurs a été considérablement élargi au cours de la saison 1921.

D'une manière générale ces résultats confirment ceux obtenus sur la Station Expérimentale de Harrow.

Dans chaque cas, tant sur les parcelles de Harrow que sur celles conduites en coopération avec les planteurs d'Ontario, l'emploi des engrais chimiques associés au fumier de ferme ou, dans le cas de la culture des tabacs jaunes, à l'enfouissement d'un seigle d'automne, a donné d'excellents résultats. Le plus souvent la dépense faite pour les engrais chimiques est récupérée deux ou trois fois par la plus-value de la récolte obtenue. De plus il est démontré que l'on peut

augmenter considérablement les rendements en poids sans nuire à la qualité des récoltes.

Le travail de laboratoire du service a été considérablement avancé au cours de l'hiver. Les résultats obtenus sont condensés et commentés dans le rapport du service des Tabacs.

Le champ d'expériences de la Ferme Expérimentale Centrale a été consacré en 1921 à la comparaison de diverses sélections de Comstock Spanish établies par le Service des Tabacs. Cette comparaison a permis d'éliminer une des dernières sélections sur laquelle on a pu constater une déformation du type.

Parmi les variétés étudiées sur la Ferme Expérimentale Centrale il faut mentionner un type de White Burley d'un rendement en poids avantageux, séchant d'une bonne couleur claire, dont la feuille est beaucoup plus large que celle de tous les White Burleys cultivés jusqu'ici au Canada.

Etant donné que la proportion du poids des côtes à celui des feuilles varie en raison inverse de la largeur de ces dernières ce résultat est à constater, en attendant qu'on puisse en tirer parti,

Deux variétés de Maryland sélectionnées au cours des dernières années ont fourni également des récoltes intéressantes, tant au point de vue du rendement que de celui de la couleur. On a pu fermenter ces Marylands en salle chaude, au cours de l'hiver, et se faire une idée de leur arôme. Si l'on en juge d'après ce dernier il est possible que l'on puisse bientôt recommander la culture de cette variété dans certaines parties du Canada. A l'heure actuelle la préoccupation principale du Service des Tabacs est de trouver pour ce nouveau type un marché à l'extérieur de telle sorte qu'on puisse le produire au Canada en quantités relativement considérables sans causer de surproduction.

LE SERVICE DE LA PRODUCTION DE FIBRES ÉCONOMIQUES

Au cours de l'année fiscale ce service a entrepris un programme beaucoup plus élaboré de recherches et d'exploitation commerciale pour l'avantage de l'industrie de la culture du lin à filasse au Canada, qu'il n'avait été possible de faire depuis sa création. Le retard causé par la destruction de la linerie de la ferme centrale en novembre 1920 a été plus que compensé par l'acquisition d'une linerie commerciale moderne et bien outillée au centre même du district de la culture à lin de l'ouest de l'Ontario. Ce moulin, situé à Clinton, est employé principalement pour la démonstration des bonnes méthodes de manipulation, et il rend déjà, sous ce rapport, de grands services aux producteurs voisins. Outre les bâtiments eux-mêmes, quelque trois cents acres de bonne terre à lin dans le voisinage immédiat ont été loués et cette terre a été ensemencée immédiatement en lin à filasse. Les travaux de rouissage et de teillage ont été commencés au moulin.

Il convient de dire que la saison 1921 a été extrêmement mauvaise, que la récolte de lin a fait défaut sur bien des points à cause de la sécheresse presque continuelle. Plus d'un tiers de l'étendue totale en lin au Canada a été coupée pour être convertie en étoupe. Cependant le Canada n'a pas été le seul pays à souffrir de la saison.

ESSAIS DE VARIÉTÉS

Les essais de variétés exécutés à la ferme expérimentale centrale ont été continués et élaborés. Cinq différentes variétés de lin ont été semées en vingt-cinq parcelles différentes, mesurant un dixième d'acre chacune. De nouveaux essais de variétés ont été conduits également sur plusieurs des fermes annexes notamment à Summerland, C.-B., Lethbridge et Lacombe, Alta., Kapuskasing, Ont., Nappan, N.-E., Fredericton, N.-B., et Charlottetown, I.P.-E. La dernière station venait

deuxième sur la liste; c'est la station de Nappan, N.-E., qui a obtenu de beaucoup le plus gros rendement; Kapuskasing venait troisième, suivi par les stations de l'Ouest.

CULTURE DU CHANVRE

Des efforts ont été faits pour faciliter le rouissage du chanvre cultivé dans les provinces des Prairies, et le chef du service a visité pour cela le district de Portage-la-Prairie où il a trouvé qu'il n'y a pas suffisamment de rosée pour que le procédé de rouissage puisse être bien exécuté. Un moyen de solution que l'on étudie actuellement serait d'installer l'outillage nécessaire pour conduire un procédé rapide de rouissage chimique et à l'eau. On étudie à fond plusieurs procédés de rouissage chimique, en vue de voir lequel d'entre eux est le meilleur. Nous aurons des renseignements à fournir un peu plus tard sur cette question.

ESSAIS DES MACHINES

Plusieurs machines d'invention nouvelle ont été soumises à un essai rigoureux, notamment une machine automatique pour casser et teiller le lin, appelée "Boby" et une teilleuse appelée "Economique".

Une de ces machines a été achetée par le service après des essais préliminaires et elle est encore soumise à des essais rigoureux. Jusqu'ici les deux machines ont fait tout ce que les fabricants prétendaient. La Boby est une machine anglaise tandis que l'Economique est fabriquée dans le nord de l'Irlande.

CLASSEMENT (TRIAGE PAR QUALITÉS)

Le système du triage de filasse et d'étoupe et l'inspection de semence déjà établi et qui donne d'excellents résultats, sera continué. Les inspecteurs deviennent de plus en plus compétents et il y a une amélioration sensible dans l'uniformité du triage.

VENTE

Le chef de ce service a visité en février les filatures de la Nouvelle-Angleterre pour se procurer des renseignements sur les marchés actuels. Il a compris qu'il est peu probable que les Etats-Unis puissent offrir un débouché dans un avenir prochain pour le lin canadien en quantités tant soit peu importantes à cause du taux défavorable du change, aussi les producteurs de lin ont décidé de tourner leur attention vers le marché européen et ils ont été aidés sous ce rapport par le ministère de l'Agriculture. Le chef du service des fibres a visité l'Ecosse, l'Irlande, la Hollande et la Belgique au commencement de l'été et il a emporté avec lui, à titre d'essai, une expédition de lin emballé par les producteurs de lin de l'ouest de l'Ontario. Les nouvelles machines européennes et des méthodes perfectionnées de rouissage ont été étudiées également au cours de cette visite.

SERVICE DES STATIONS DE DÉMONSTRATION

Les travaux de ce service se sont beaucoup développés. Vingt-deux stations ont été ajoutées au printemps de 1921. Il y a maintenant 86 stations en fonctionnement; huit de ces stations sont situées en Colombie-Britannique, douze en Alberta, douze en Saskatchewan, trente-deux en Québec, dix en Nouveau-Brunswick, et douze en Nouvelle-Ecosse. Trois stations supplémentaires ont été

choisies pendant l'été en Colombie-Britannique et trois en Saskatchewan, lesquelles seront mises en culture en 1922.

L'année dernière le public agricole a pris un intérêt dans les travaux des stations de démonstration. Les cercles agricoles et les sociétés d'agriculture ont présenté de nombreuses demandes pour l'organisation de ce travail dans leurs districts.

La nature de ce travail varie beaucoup car chaque station est organisée de façon à résoudre les problèmes des districts respectifs. Ce service s'est efforcé, au moyen de démonstrations pratiques, de répandre des renseignements sur les sujets que voici:—

L'assolement systématique des récoltes et l'importance de la comptabilité agricole.

L'adoption de meilleures méthodes de culture.

La culture de la graine de trèfle.

La valeur du drainage.

Les avantages du déchaumage.

L'introduction de betteraves fourragères et de navets dans de nouveaux districts.

L'introduction de variétés nouvelles et adaptées de céréales et l'encouragement à la distribution de bonne semence.

La valeur de tubercules de semence sélectionnés.

Encouragement à la culture du maïs et emploi utile de cette plante.

Démonstration de bonnes méthodes de culture et de récolte de tournesols.

Conseils sur le métissage améliorant du troupeau laitier.

Traitement de la jachère d'été.

L'emploi utile de la jachère d'été dans un assolement.

La culture de la luzerne.

Encouragement à la production du seigle d'automne.

L'introduction du seigle de l'Ouest dans les assolements de la prairie.

L'introduction du mélilot blanc pour empêcher les tourbillons de poussière et pour rendre l'humus au sol.

Encouragement à la culture d'un jardin de ferme.

Conseils et encouragements tendant à l'amélioration des basses-cours des fermes.

Des progrès sensibles ont été accomplis dans la démonstration de ces problèmes. Il peut être intéressant de donner un résumé sommaire de ce que les stations ont déjà accompli. On peut tirer déjà de bonnes conclusions des progrès exécutés car certaines de ces stations fonctionnent depuis cinq ou six ans.

VALEUR DES ASSOLEMENTS SYSTÉMATIQUES

La première station de démonstration a été établie à New-Carlisle, Québec, en 1917. On a récolté, cette saison-là, 110 boisseaux de pommes de terre, par acre, 31 boisseaux d'avoine, et $1\frac{1}{3}$ tonne de foin de mil par acre. Depuis cette époque nous avons parcouru tout le cycle de l'assolement et les mêmes champs portent encore la même récolte cette année qu'en 1917. Les pommes de terre ont rapporté 230 boisseaux par acre, 53 boisseaux d'avoine et au lieu de foin de mil seulement nous avons eu du foin de mil et de trèfle; le mil a rapporté à raison de 2 tonnes et le foin de trèfle à raison de $2\frac{1}{2}$ tonnes par acre.

VALEUR DU DRAINAGE AU MOYEN DE TUYAUX

Lorsque la station de démonstration fut établie à Stanbridge-Est il y a six ans deux assolements de quatre ans ont été préparés. Un assolement était

drainé en partie avec des tuyaux et l'autre a été égoutté soigneusement à la surface. Les résultats de cinq ans montrent que le drainage souterrain a causé une augmentation de rendement de $2\frac{1}{2}$ tonnes de maïs-fourrage par acre, $9\frac{1}{4}$ boisseaux d'avoine par acre, 1,440 livres de foin de trèfle et 900 livres de foin de mil. En tenant compte des frais de production sur chaque assolement, nous avons constaté que la terre drainée a donné un surplus de profit de $10.35 par acre par année sur une période de cinq ans.

DISTRIBUTION ET VENTE DE GRAIN DE SEMENCE

La ferme expérimentale de chaque province a fourni aux stations de démonstration une bonne quantité de grain de semence. L'uniformité et l'adaptation de ces variétés ont attiré une attention considérable et elles ont pris la place de beaucoup de vieilles variétés. Les opérateurs des stations trouvent facilement à vendre leur semence de surplus. Ils en vendent chacun de 50 à 800 boisseaux.

INTRODUCTION DU MÉLILOT BLANC

Le mélilot blanc possède des caractères naturels qui le rendent spécialement utile comme engrais vert pour la production du nitrate. Ses racines profondes lui permettent d'aider à rendre les sols imperméables plus poreux. Il promet également d'être une plante utile pour les sols dépourvus d'humus, qui ont une tendance à se soulever aux vents. Le mélilot blanc n'est pas à recommander pour les districts où le trèfle rouge et le trèfle d'alsike viennent bien. Le mélilot a été introduit dans quelques-uns des assolements, sur les stations de démonstration de l'Alberta et de la Saskatchewan. La récolte est utilisée comme foin, pacage et ensilage. Elle a été ensilée avec succès dans un silo en fosse sur la station de Meota, Sask.

RÉUNIONS

Pour que les groupements où ces stations sont situées puissent en tire des avantages, le plus possible des réunions publiques sont tenues sur la station de démonstration pendant l'été. Les assolements, les méthodes de culture et les variétés cultivées ont été discutés avec les cultivateurs voisins. L'assistance à ces réunions a varié de 30 à 300. Nous connaissons des cultivateurs qui ont parcouru une distance de douze milles pour assister à ces discussions pratiques.

SERVICE D'EXTENSION ET DE PUBLICITÉ

Le service d'extension et de publicité a continué l'année dernière les travaux exécutés les années précédentes en y ajoutant un certain nombre d'innovations nouvelles que voici:—

Les éléments principaux de ce travail peuvent être notés sous les en-têtes suivants:—

(1) Le rassemblement et le contrôle des matériaux pour la rédaction des articles de presse, pour les journaux canadiens.

(2) Le rassemblement et le contrôle des matériaux pour "Les Conseils pour la Saison".

(3) Publication de circulaires d'exposition.

(4) Préparation d'installations instructives aux expositions d'automne, expositions de semence, expositions de maïs, expositions de volailles, etc.

(5) Distribution de publications aux différentes expositions visitées.

(6) Développement de la liste des correspondants.

(7) Attention aux demandes de littérature reçues par la malle.

(8) Direction d'un bureau central de vues de projections lumineuses pour le système des fermes expérimentales fédérales, et préparation de tableaux pour l'emploi des fonctionnaires de la ferme centrale et des régisseurs des fermes annexes.

(9) Surveillance de la préparation de séries de vues de lanterne magique avec manuscrits explicatifs, prêtées aux organisations horticoles et agricoles et aux autres sociétés et cercles du pays pour fin d'enseignement, et réponses aux demandes de vues et expédition de ces vues.

Pendant l'année 1921, 159 articles de presse ont été expédiés aux journaux canadiens. Nous nous sommes efforcé de faire écrire ces articles d'une façon intéressante et ne dépassant pas 500 à 600 mots lorsque cela est possible, car nous avons constaté que la majorité des journaux ont plus d'occasions d'employer des articles de ce genre que des articles plus longs. Un certain nombre d'articles de presse expédiés l'année dernière consistaient en des avertissements contre les nouvelles maladies des plantes et la propagation de certaines mauvaises herbes nuisibles, et fournissaient en même temps des renseignements sur les moyens de lutte.

La publication "Conseils pour les Saisons" devient de plus en plus populaire. Une lettre venant d'un gérant de banque rurale nous apprend que beaucoup des cultivateurs du voisinage demandent souvent des exemplaires de cette publication, parfois plusieurs jours avant la date où elle doit paraître. Il a été publié 393,000 exemplaires de l'édition de mars, anglais et français, qui comprend l'édition des "Prairies" et celle de "L'Est de la Colombie-Britannique".

La ferme centrale et les fermes annexes ont présenté aux expositions pendant l'année quatre-vingt-seize étalages de produits.

Voici les expositions auxquelles la ferme centrale a fourni des étalages:—

Circuit de l'Est—
- Charlottetown, I. P.-E.
- Fredericton, N.-B.
- Woodstock, N.-B.
- St. John, N.-B.
- Sherbrooke, Qué.
- Trois-Rivières, Qué.

Circuit de l'Ontario—
- Ottawa, Ont.
- London, Ont.
- Picton, Ont.
- Goderich, Ont.
- Peterborough, Ont.
- Mount Forest, Ont.
- Seaforth, Ont.
- Tavistock, Ont.
- Napanee, Ont.
- Richmond, Ont.
- Newington, Ont.
- Norwood, Ont.

Circuit de l'Ouest—
- Brandon, Man.
- Regina, Sask.
- Saskatoon, Sask.
- Calgary, Alta.
- Edmonton, Alta.
- Vancouver, C.-B.
- New Westminster, C.-B.
- Victoria, C.-B.

Expositions avicoles, Est—
- Halifax, N.-E.
- New Glasgow, N.-E.
- Truro, N.-E.
- Amherst (Exposition d'hiver)
- Québec, Qué.
- Sherbrooke, Qué.
- Hull, Qué.

Expositions avicoles, Ontario—
- North Bay, Ont.
- Englehart, Ont.
- Fort William, Ont.
- Sudbury, Ont.

Expositions d'hiver—
- Ottawa, Ont.
- Chatham, Ont.
- Rodney, Ont.
- Tilbury, Ont.
- Québec, Qué.

Voici les installations présentées par les fermes et stations annexes:—

Station expérimentale de Charlottetown, présenté à Charlottetown, Summerside, Georgetown, Souris et Egmont Bay; station de Kentville à Windsor, station de Fredericton à St-Jean, Fredericton et Woodstock; Ste-Anne de la Pocatière à St-Michel de Bellechasse, Montmagny, L'Islet, Kamouraska et Rimouski; station de Cap Rouge à Trois-Rivières et Québec; station de Lennoxville à Sherbrooke, Ste-Scholastique, Richmond et Cookshire; station de La Ferme .à Amos; station de Kapuskasing au Sault Ste-Marie, Bracebridge et Huntsville; station de Morden à Morden et Winnipeg; ferme de Brandon à l'exposition agricole de Brandon et à l'exposition horticole de Brandon; ferme de Indian Head à Revers; station de Rosthern à Prince Albert et Melfort; station de Scott à Saskatoon; station de Lethbridge à Lethbridge; station de Lacombe à Oyen, Chinook, Youngstown, Hanna, Delia et Big Valley; station de Invermere à Athalmer, Nelson, Nakusp et Creston; station de Summerland à Penticton, Armstrong, Salmon Arm, Kelowna, Peachland, Summerland, Vancouver et New Westminster; station de Sidney à Victoria et Saanichton et une installation d'abeilles à l'exposition de Victoria.

Les installations envoyées dans l'Est et dans l'Ontario faisaient spécialement ressortir les silos, les plantes à ensilage et les variétés de céréales recommandées pour les districts dans lesquels les installations étaient présentées les variétés recommandées de fruits, de légumes potagers, etc., les méthodes d'éclosion, d'élevage, d'engraissement et de vente, les volailles, les méthodes et l'outillage moderne pour l'exploitation du rucher, etc.

L'installation pour l'Ouest avait été préparée à la ferme centrale à Ottawa. Elle devait avoir une valeur enseignante toute spéciale pour les cultivateurs des provinces de l'Ouest. Elle faisait ressortir entre autres les types de silos et les plantes à ensilage, les types de bâtiments de ferme, les assolements propres à prévenir les tourbillons de poussière et les autres bonnes plantes à grain et à fourrage ainsi que des variétés recommandées, le moyen de prévenir les maladies des plantes, des modèles de poulailler, les variétés recommandées groseilliers, gadeliers, fraisiers, framboisiers, céleri et d'autres légumes potagers, la graine de légumes cultivés au Canada, etc.

Les fermes annexes ont fourni beaucoup des matériaux employés dans les installations envoyées et préparées par ce service.

De nouveaux catalogues ont été préparés et envoyés à chacune des stations expérimentales suivantes: Charlottetown, I. P.-E., Ste-Anne de la Pocatière, Qué., et La Ferme, Qué. Ceux qui ont été fournis aux deux premières stations mentionnées se composaient de trois structures en panneaux de 24 pieds de longueur, tandis que les structures fournies à La Ferme avaient 16 pieds de longueur et se composaient de deux panneaux.

On voit facilement que comme la plupart des grandes expositions canadiennes ont été visitées ainsi qu'un bon nombre des petites, l'attention de centaines de milliers de cultivateurs a été ainsi appelée sur la valeur des recherches conduites par la ferme expérimentale centrale. Ces installations ont permis tous les ans de mettre un grand nombre de cultivateurs en contact intime avec les travaux des fermes expérimentales si bien que le nombre de cultivateurs profitant de ces services augmente rapidement. Ceux qui étaient chargés de ces installations ont distribué des imprimés, ils avaient des cartes d'adresses sur lesquelles tous ceux qui s'intéressaient spécialement à certains sujets se rapportant à l'agriculture pouvaient faire un choix. Ces cartes ont été envoyées au bureau des publications qui a transmis les bulletins, les feuillets et les circulaires demandés.

La correspondance de ce service a été volumineuse pour répondre aux demandes de bulletins, feuillets et circulaires qu'il a reçues.

L'année dernière un bureau de vues de lanterne magique, se rapportant aux travaux de différents services de ce système, a été établi. Quelque 1,000 vues ont été nommées, numérotées et inscrites sur des fiches. Elles sont employées par les agents des différents services et les régisseurs des fermes annexes qui peuvent les utiliser dans leurs conférences. C'est une grande commodité, surtout pour les régisseurs des fermes annexes, qui sont appelés à donner des conférences sur les recherches et les expériences conduites par les fermes centrales et annexes. Des séries de ces vues ont déjà été employées par les régisseurs des fermes annexes à partir de la Colombie-Britannique jusqu'à l'Ile du Prince-Edouard.

Ce service a préparé également, l'année dernière, un certain nombre de tableaux graphiques pour les régisseurs des fermes annexes et différents services de la ferme centrale, sur les assolements, les essais d'élevage, les essais de céréales, etc., et ces tableaux ont été trouvés très utiles par les conférenciers qui les ont employés, car ils leur permettent de donner aux cultivateurs, d'une façon très claire, des renseignements sur tous les travaux exécutés. Vers la fin de 1921 des dispositions ont été prises pour préparer des vues de lanterne magique avec des conférences, pour les prêter aux organisations agricoles et horticoles et à toutes les sociétés et cercles qui s'intéressaient aux sujets traités. Des vues ont déjà été préparées sur ces sujets, comme sur la plantation et le soin des abords de la maison de ferme, la basse-cour qui rapporte, etc. Six séries de chaque sujet ont été préparées. Il y a de cinquante à soixante vues dans chaque série et les conférences se composent d'environ 25 pages écrites de manuscrit, que le conférencier lit à mesure que les vues sont montrées sur l'écran. Il n'y a pas de location à payer; l'organisation qui emploie ces vues doit simplement payer les frais d'express, aller et retour. Ces vues ont été prêtes à être expédiées le 14 février et pendant les six semaines qui se sont écoulées entre cette date et la fin de mars, elles ont été employées à plus de 40 réunions. Les notes qui ont été tenues touchant l'emploi de ces vues montrent que l'assistance moyenne aux réunions où les vues étaient présentées, a été de 148 personnes. Beaucoup de lettres d'appréciation ont été reçues de la part des organisations avicoles et horticoles qui se sont servi de ces vues.

De nombreuses autres occasions pour les travaux d'extension et de publicité se sont présentées au cours de l'année. Un certain nombre de collections de modèles de différentes espèces de bâtiments de ferme ont été fournies aux ouvriers agricoles chargés de cours abrégés et ces collections ont ajouté beaucoup d'intérêt à la valeur de ces cours. Des collections de semences ont été mises en bouteilles bien étiquetées; elles ont été employées pour les cours abrégés et aux réunions tenues dans les différentes parties du pays où la sélection et l'amélioration des semences étaient discutées. Quelques collections de lin, de grain et de plantes fourragères ont été mises dans des caisses attrayantes et présentées, au cours de l'année, dans un certain nombre de musées de collèges et d'écoles. L'hiver dernier un certain nombre de modèles de poulaillers ont été préparés et envoyés à l'Alberta, pour des réunions qui étaient tenues dans quelques-uns des nouveaux districts de la province. Nous avons répondu également à un certain nombre d'autres demandes de même nature l'année dernière.

STATION EXPÉRIMENTALE DE CHARLOTTETOWN, I. P.-E.

Le printemps de 1921 a fait son apparition plus tôt que d'habitude, après un hiver doux et modéré. Le manque de pluie au printemps et la sécheresse qui a sévi jusqu'à la mi-juillet ont raccourci la saison des petits fruits, la récolte de foin a été légère, la récolte de grain était bien remplie mais la paille était courte. L'automne a été favorable pour les travaux de culture et il s'est fait plus de labours d'automne que d'habitude.

La race de vaches gardées sur cette station est la race Ayrshire, le troupeau compte actuellement dix-huit têtes.

Des essais d'engraissement de bœufs ont été effectués pendant l'hiver, pour comparer différentes rations. Ces bœufs étaient divisés en quatre groupes. Le bénéfice moyen par tête a été le suivant: groupe I, $11.96, II, $16.86, III, $14.47, IV, $15.99.

En fait de volailles, nous gardons deux races, Plymouth Rock et Leghorn blanche à crête simple. La ponte de toutes les poules est contrôlée au nid à trappe toute l'année et la production est enregistrée. Les meilleures pondeuses sont accouplées à des mâles qui proviennent de poules bonnes pondeuses. Le troisième concours de ponte de l'Ile du Prince-Edouard s'est terminé le 28 octobre 1921, et le quatrième concours a été commencé le 1er novembre 1921; il comptait vingt parquets.

En fait d'apiculture la saison de 1921 a été mauvaise à cause de la sécheresse et du manque de trèfle. Il s'est produit trois cents livres de miel de surplus.

Voici quels ont été les rendements par acre des récoltes de grande culture:—

Récolte	Acres	Bois.	Liv.
Blé	3·91	28	2
Avoine Bannière	5·9	47	23
Orge Charlottetown n° 80	1·	46	10
Pommes de terre	1·5	177	14
Betteraves fourragères	4·5	578	23
Navets	4·9	586	24
Foin de trèfle	16·47		3,145
Foin de mil	4·77		4,057

Quelque quatre cents parcelles étaient en culture et nous avons recueilli des données utiles. L'essai régulier des variétés de céréales a été exécuté sur parcelles en double; des essais de multiplication des meilleures espèces sélectionnées ont été pratiquées et la semence enregistrée a été vendue aux producteurs.

Des essais de variétés ont été conduits également sur le blé-d'Inde, les tournesols, les racines et 250 livres de graine de rutabagas sélectionnés de Bangholm, d'une espèce résistante à la hernie, provenant de la Suède ont été produites.

Les travaux sur les pacages et les mélanges à foin ont été continués. Trois autres acres ont été affectés à ces recherches.

Les vergers sont entrés en plein rapport et ont donné d'excellentes récoltes, mais les petits fruits ont moins rendu que d'habitude à cause de la sécheresse.

En ce qui concerne les légumes, outre les nombreux essais habituels de variétés, des stocks de tubercules de Irish Cobbler et de Green Mountain exempts de maladie ont été multipliés pour la distribution.

Au cours de l'année une remise à machines et un atelier de menuisier de 25 pieds par 80, a été construit à l'ouest de l'étable principale, et quelques réparations et améliorations d'ordre secondaire ont été faites.

A la fin de l'année nous avons agrandi l'étendue de la station en achetant ce que l'on appelle la propriété Blake, qui se compose d'une résidence, de bâtiments de ferme, d'une maison de cultivateurs et de 51 acres de terre.

Au cours de l'année un certain nombre de piques-niques d'éleveurs et de producteurs ont été tenus sur cette station. Le régisseur a porté la parole à des instituts de cultivateurs et à des cours abrégés dans la province. Il a assisté à plusieurs conventions d'éleveurs; il est allé à toutes les expositions de comté et à plusieurs expositions scolaires, agissant comme juge dans bien des cas. Des étalages ont été préparés et présentés à toutes les expositions de comtés et de district et à l'exposition provinciale, qui ont attiré beaucoup d'attention en général.

STATION EXPÉRIMENTALE DE FREDERICTON, N.-B.

LA SAISON

L'hiver de 1921 a été exceptionnellement beau et a été suivi par un printemps très hâtif. Les semailles ont été commencées le 30 avril. Les pommiers ont fleuri dix jours plus tôt que d'habitude et la croissance des fruits a été très rapide au commencement du printemps. Les mois de mai, juin et juillet ont été très secs et les pommes de terre et les navets qui avaient été plantés en retard ont germé uniformément et lentement, tandis que le foin et le grain ne donnaient que soixante pour cent d'une récolte. En août le temps plus frais, des ondées tombées de temps à autre, ont stimulé la croissance des grains tardifs, du maïs, des pommes de terre, des racines et des fruits. Le temps a été favorable à la végétation en septembre et octobre et les récoltes ont été rentrées en bon état. L'hiver s'est établi de bonne heure, en novembre; il a été plus rigoureux que le précédent quoique beau.

BÉTAIL

Les animaux sont en bon état sur cette station. Cinq vaches se sont inscrites au Livre d'or, l'une d'elles, une vache Holstein, Helen Clover Ormsby, a produit 9,453.1 livres de lait, titrant 3.3 pour cent de gras, dans les 140.5 premiers jours de sa première période de lactation. Trois vaches Shorthorns du premier croisement ont complété leur troisième période de lactation et produit en moyenne 5,559.2 livres de lait et 212.1 livres de gras de beurre en 279.2 jours contre 5,317.6 livres de lait et 219.6 livres de gras de beurre produites par leur mère en 279 jours. Cinq génisses Ayrshires du premier croisement ont complété leur première période de lactation et produit une moyenne de 5,597.4 livres de lait et 249.4 livres de gras de beurre en 335 jours, contre 5,862.4 livres de lait et 228.7 livres de gras de beurre produites par leur mère comme vache adulte en 294 jours.

GRANDE CULTURE

Les rendements des récoltes sont inféreurs à la moyenne, la production moyenne des différentes récoltes était la suivante: foin, 1.67 tonne; avoine, 36.1 boisseaux; blé de printemps, 14.1 boisseaux; rutabagas, 758.6 boisseaux; betteraves fourragères, 463 boisseaux; maïs-ensilage, 13 tonnes; tournesols, 12 tonnes 755 livres; avoine, pois et vesces, 3 tonnes 327 livres.

HORTICULTURE

Les plantes horticoles ont rapporté moins que d'habitude. Il est tombé beaucoup de pommes pendant l'été, mais les fruits récoltés étaient très propres et avaient une bonne couleur. La production moyenne des fraises n'a été que de 3,843 pintes par acre. Les petits fruits n'ont pas donné plus de la moitié d'une récolte. Les pommes de terre étaient remarquablement exemptes de mildiou et ont rapporté 98.5 boisseaux par acre pour douze variétés. Dans une expérience sur l'emploi de tubercules de semence non mûrs, vingt-sept variétés ont rapporté 83.4 boisseaux par acre de plus et douze variétés, 76.2 boisseaux par acre de moins. L'augmentation moyenne nette pour trente-neuf variétés, en employant de la semence non mûre, a été de 34.4 boisseaux par acre.

CÉRÉALES

Des essais de variétés ont été conduits sur les céréales. Six parcelles d'un trentième d'acre de blé d'automne ont passé l'hiver en bon état et ont rapporté de 25 à 37½ boisseaux à l'acre.

PLANTES FOURRAGÈRES

Des essais de variétés ont été conduits sur le maïs d'ensilage, les navets, les betteraves fourragères, les carottes, les betteraves à sucre et les tournesols. Une longue série d'expériences a été entreprise sur les graminées, le trèfle et la luzerne.

AVICULTURE

Le premier concours de ponte du Nouveau-Brunswick a pris fin le 30 octobre 1921. Il est à noter que la production moyenne par poule dans ce concours vient deuxième pour le Canada tout entier. Un deuxième concours a été commencé le 1er novembre.

STATIONS DE DÉMONSTRATION

Neuf stations de démonstrations sont maintenant établies dans la province. Elles ont été surveillées par l'adjoint au régisseur de cette station, en collaboration avec le surveillant principal à Ottawa.

EXTENSION ET PUBLICITÉ

Un étalage de la ferme expérimentale, montrant les récoltes de grande culture et de jardin a été présenté aux expositions de St-Jean, Woodstock et Fredericton.

FERME EXPÉRIMENTALE DE NAPPAN, N.-É

La saison de récolte de 1921 a commencé plus tôt que d'habitude. Les travaux de culture ont commencé le 6 mai; ils battaient leur plein vers le milieu de mai. Il a fait très sec pendant la saison de végétation, la hauteur de pluie enregistrée pendant les six mois de végétation a été de 10.51 pouces. La plupart des récoltes ont souffert de la sécheresse, surtout dans les champs qui avaient été mal préparés, mais le rendement a été égal à la moyenne sur toutes les fermes qui avaient suivi un assolement systématique. Les récoltes étaient inférieures à la moyenne dans tous les districts mais elles ont été rentrées en excellent état.

L'étendue cultivée sur cette ferme a été la suivante: foin, cent quatre-vingt-quatorze acres; racines, dix-huit acres; maïs, cinq acres; tournesols, quatre acres; avoine, pois et vesces, quatre acres; grain mélangé, neuf acres; orge, trois acres; avoine, quatre acres; blé, trois acres et demi; pommes de terre, cinq acres; parcelles d'essais de graminées et de trèfles, cinq acres; légumes, fraises et petits fruits, quatre acres; vergers, vingt acres; maïs pour la semence, trois quarts d'acre.

Les rendements moyens des récoltes de la ferme ont été les suivants: blé, 20.23 boisseaux; avoine, 36.5 boisseaux; orge, 17.16 boisseaux; grain mélangé, 23 boisseaux; ensilage, blé-d'Inde, 4.11 tonnes; tournesols, 10.05 tonnes; navets, 428.26 boisseaux; foin de trèfle, 2.09 tonnes par acre.

Les récoltes de petits fruits ont été pauvres à cause de la sécheresse et de la chaleur excessive. Celles des gros fruits, inférieures à la normale mais de bonne qualité cependant.

Les recherches expérimentales dans les différentes branches ont été continuées. On a entrepris autant de nouveaux projets que les fonds à notre disposition le permettaient. Une attention spéciale a été donnée aux essais de variétés de pommes de terre et au prix de revient. Des données très satisfaisantes ont été obtenues.

Nos travaux d'aviculture dans notre basse-cour et dans le concours accusent des progrès marqués. Il y avait deux cents oiseaux dans la basse-cour et 222 ont été inscrits au concours. La production moyenne par poule et le coût moyen de la nourriture exigée pour la production d'une douzaine d'œufs étaient les suivants: Poules Rocks Barrées, 140 œufs au prix de 33 cents la douzaine; poulettes Rocks Barrées, 144.2 œufs au prix de trente cents la douzaine; poulettes Leghorn Blanches, 151 œufs au prix de vingt-six cents la douzaine. Dans le concours la production moyenne a été de 130 œufs par poule coûtant en nourriture 28.3 cents la douzaine.

De bons progrès ont été faits dans toutes les divisions de l'exploitation animale pendant l'année. Un grand nombre de données ont été recueillies sur les frais de production dans toutes les branches, à l'exception de l'engraissement des bœufs de boucherie, qui a dû être interrompu pour le moment à cause du manque de place dans l'étable.

Le troupeau Guernsey pur sang a donné cette année de très bons résultats. Ce troupeau se compose de huit vaches adultes, trois génisses de deux ans, trois génisses de moins d'un an et deux mâles. Le titre moyen de gras de beurre est bon, il est de 5.39 pour cent.

Le troupeau Shorthorn pur qui a été établi en 1920 a donné des résultats assez bons pendant l'année. Ce troupeau se compose actuellement de sept vaches adultes, une vache de trois ans, une génisse d'un an et deux taureaux de troupeaux de deux ans et trois jeunes taureaux qui seront offerts en vente pour la reproduction.

L'essai de métissage améliorant a été continué, il donne des résultats très satisfaisants. Ce troupeau possède maintenant des jeunes génisses d'un grand avenir. L'année dernière les vaches de deux ans ont donné une production de 9,000 livres.

En ce qui concerne les recherches sur le prix de production, des données ont été recueillies pendant la saison dernière sur la production du lait; l'élevage des génisses laitières métisses jusqu'à l'âge d'un et deux ans, l'élevage des moutons de race pure et métis, et leur rapport, l'élevage des porcs jusqu'à l'âge de six semaines et le prix de la production du lard.

Quelque treize acres ont été mis en jachère d'été pour détruire les mauvaises herbes et préparer la terre aux travaux de culture qui doivent être entrepris au printemps de 1922.

Des réparations générales ont été faites à tous les bâtiments de ferme pendant l'été. Un nouveau réservoir a été construit, une nouvelle conduite d'eau a été posée dans une des maisons de ferme, les réparations à la maison de pension ont été terminées et la résidence a été peinte.

Pendant l'été une installation a été présentée à un certain nombre d'expositions et de foires. Le régisseur et son adjoint ont assisté à de nombreuses réunions agricoles et ont agi comme juges au plus grand nombre possible de foires et d'expositions dans toute la Nouvelle-Ecosse et le Nouveau-Brunswick. La ferme a été visitée par de nombreuses excursions pendant la saison.

STATION EXPÉRIMENTALE DE KENTVILLE, N.-E.

Cette station, établie en 1912, couvre une étendue de 430 acres, dont 65 acres sont en fruits, principalement en pommes. L'arboriculture fruitière, très développée dans cette section de la Nouvelle-Ecosse, demande des recherches expérimentales sur ces fruits. La ferme a fait des efforts spéciaux pour se spécialiser dans ces recherches. Ces recherches portent spécialement sur la fertilisation du verger, la pulvérisation et le soin général. Les différents fruits, comme les pommes, les pêches, poires, prunes et petits fruits de toutes les espèces désirables, sont à l'essai.

Le maïs d'ensilage et le foin de trèfle sont les principaux fourrages, et l'avoine la principale céréale parmi les variétés cultivées. L'assolement suivant se compose de blé-d'Inde ou d'une plante sarclée du même genre d'avoine et de trèfle. Les expériences sur les engrais chimiques et la pierre à chaux, qui ont été conduites sur une grande échelle par cette station, se limitent à ces récoltes, sous un assolement de trois ans. On a fait un essai, sur une grande échelle, de trèfle, de graminées fourragères et de mélanges, dans l'espoir d'augmenter la production générale du foin. Les recherches sur les pommes de terre visent à la production d'un stock de "Montagne Verte" et de Irish Cobbler, résistant à la maladie, pour la semence.

En fait d'animaux, le troupeau Shorthorn de 60 vaches, élevées et dirigées spécialement en vue du développement d'une bête à deux fins, représente la majeure partie des opérations. On achète des bœufs en automne et on les engraisse en hiver pour faire une comparaison des rations. On s'est efforcé de développer une bonne espèce pondeuse de Wyandottes Barrées et de Plymouth Rocks. Le rucher, qui comprend 60 colonies, a pour objet principal de venir en aide aux arboriculteurs fruitiers dans l'emploi plus général de la mouche à miel afin d'assurer la meilleure fécondation des fruits et de promouvoir l'industrie du miel.

STATION EXPÉRIMENTALE DE STE-ANNE DE LA POCATIÈRE, QUÉ.

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

La température pour les mois d'avril, mai, juin et juillet a été beaucoup plus chaude et plus sèche que pour les mois correspondants des dix années précédentes. Ce manque d'humidité a été la cause d'une faible récolte de foin et d'une maturation précoce du grain. Tous les grains étaient rentrés sur cette station le 27 août.

Il est tombé plus de pluie que d'habitude en août et octobre, et ces pluies ont fait beaucoup de bien aux récoltes de pommes de terre, de blé d'Inde, de tournesols et de racines, qui ont rapporté mieux que d'habitude. Ces pluies tardives ont aidé à préparer la terre pour les labours de fin d'été et d'automne. L'hiver a été plus doux que d'habitude et les champs ont toujours été nus. Le printemps de 1922 a fait son apparition assez tôt, mais il est probable que les semailles se feront plus tard que l'année dernière.

CHEVAUX

Notre écurie comprend huit juments Percheronnes de race pure, deux juments Percheronnes métisses, deux juments de race pure Percheronnes, un étalon de deux ans pur Percheron et deux pouliches d'un an Percheronnes métisses. Les chevaux âgés sont employés pour les travaux de la ferme et de la reproduction. Nous recueillons entre autres des données sur le coût de l'élevage d'un poulain à partir de la naissance jusqu'à l'âge de trois ans.

VACHES LAITIÈRES

Le troupeau laitier est en bon état et se compose d'Ayrshires pur sang et métisses. Ce troupeau comprenait, au 31 mars, 27 vaches et 23 animaux non entièrement développés dont 75 pour cent sont de purs Ayrshires. On s'est servi de ce troupeau pour recueillir des données sur les frais de production du lait et pour des essais de métissage améliorant. Nous nous servons des jeunes mâles pour recueillir des renseignements sur les frais d'élevage à partir de la

naissance jusqu'au moment où la génisse entre en lactation. Les bons mâles de race pure sont vendus dans le district pour améliorer les troupeaux métis.

MOUTONS

Le troupeau de Shropshires qui a été établi sur la station a été vendu et un troupeau de Leicesters d'un bon choix, venant de la station expérimentale de Cap Rouge, a été transféré ici. Le 31 mars les brebis étaient en bon état et nous comptons avoir une bonne production d'agneaux.

PORCS

Le troupeau de porcs se compose de douze truies et d'un verrat Yorkshire pur sang. Les truies sont gardées principalement pour répandre de meilleurs porcs dans la vallée mais nous faisons également des expériences sur les frais de production du lard et les méthodes de logement. La plupart des truies sont hivernées dehors, en plein air; ce système a donné de meilleurs résultats que la stabulation.

ASSOLEMENTS

Trois systèmes d'assolements ont été suivis jusqu'ici sur cette station, trois, quatre et cinq ans. En fait d'horticulture les travaux se divisent en deux sections, savoir: le verger et les petits fruits et le jardin potager. Le verger contient plus de 1,100 arbres, donnant de bons espoirs. Le verger plus vieux a maintenant neuf ans. Les arbres ont fait une bonne pousse, sauf quelques exceptions. Les arbres sont sains, et tout fait prévoir une floraison abondante ce printemps.

Les petits fruits comprennent les variétés de gadelles rouges, noires et blanches, des groseilliers et des framboisiers.

Dans le jardin potager on fait des essais pour connaître les meilleures variétés pour le district de pommes de terre, de maïs sucré, de tomates, betteraves, choux, choux-fleurs, potirons, melons, laitue et oignons, etc.

L'essai de différentes variétés de grains a été commencé sur une petite échelle pendant l'année et de bons résultats ont été obtenus à l'exception des essais sur l'avoine qui ont beaucoup souffert de la sécheresse excessive au commencement de l'été.

Des essais de variétés ont été conduits sur les betteraves fourragères, les rutabagas, le maïs d'ensilage, les tournesols et les trèfles et les graminées. Les racines et le blé-d'Inde sont venus exceptionnellement bien mais le trèfle et les graminés n'ont pas bien réussi. Plusieurs variétés ont très peu rapporté à cause de la sécheresse excessive, d'autres ont succombé pendant l'hiver. Jusqu'ici les trèfles et les graminées qui ont le mieux résisté à la sécheresse de l'été et à la rigueur de l'hiver sont la luzerne, le trèfle d'alsike, le trèfle blanc de Hollande, le brome inerme de l'Ouest, le fromental et le dactyle pelotonné.

VOLAILLES

Les Plymouth Rocks barrées, les Wyandottes blanches et les Rouges de Rhode Island ont été gardées sur cette station pendant l'année, mais à l'avenir nous ne garderons plus que les Rouges de Rhode Island.

Nous avons fait des expériences pour connaître l'aptitude à l'éclosion des œufs lorsqu'ils sont éclos dans des conditions artificielles et naturelles. Des essais d'alimentation ont été conduits également.

ABEILLES

Trois ruches seulement ont été hivernées en 1920. Elles étaient en bon état au printemps de 1921. Douze autres ont été achetées et ce nombre a été porté à vingt-sept pendant la saison.

La récolte de miel dans la vallée a été moins abondante que d'habitude à cause de la sécheresse excessive de l'été. Les ruches de la station ont produit un peu plus de 70 livres chacune.

Les travaux d'extension et de publicité se sont limités à la publication de quelques articles de presse agricole, de conférences aux cours abrégés et à d'autres réunions.

Le régisseur a pris part également aux cours abrégés sur le porc à bacon donnés aux agronomes de la province à Montréal.

Quatre expositions d'automne ont été visitées et nous avons présenté un étalage contenant des modèles de bâtiments de ferme, des collections de grains, de racines, de légumes et de fruits. Plusieurs milliers de personnes ont admiré ces étalages. Nous avons répondu à bien des questions et distribué de nombreux imprimés.

Il s'est vendu ce printemps près de 200 boisseaux de blé de semence dans cette vallée; il a été distribué 200 livres de grains de rutabagas, principalement par l'entremise des cercles agricoles, dans plusieurs localités, pour encourager les cultivateurs à cultiver plus de racines.

Comme cette station n'a pas eu de régisseur pendant l'été, il n'a pas été organisé d'excursions de cultivateurs; cependant, des centaines de visiteurs sont venus pendant l'année, et tous ont été bien reçus.

Station expérimentale, Lennoxville, Qué.

LA SAISON

Il a fait très sec, de mai à septembre; le foin a peu rendu en conséquence et les animaux ont souffert du manque de pacage et d'eau. La récolte de grain a été faible mais le maïs et les tournesols ont bien rapporté.

BÉTAIL

Un certain nombre des vaches du troupeau Ayrshire, qui avaient été entrées au contrôle du Livre d'or, ont passé les épreuves avec succès; d'autres le feront à la fin de cette période de lactation. Deux vaches Jerseys ont été achetées pour former le noyau d'un petit troupeau. Nous nous proposons d'améliorer l'aptitude laitière du troupeau Shorthorn en nous servant du taureau "Weldwood Lassie's Lad" dont la mère, "Jean Lassie", a produit officiellement, à l'âge de trois ans, 13,891 livres de lait. Différentes recherches sur l'engraissement des bœufs ont été effectuées, et nous avons acheté pour cela quatre-vingt-dix bœufs de deux ans, d'une bonne souche. Des expériences ont été conduites sur l'alimentation précoce et tardive de grain, l'emploi de criblures moulues d'élévateur par comparaison au maïs, à l'avoine et aux criblures, et sur l'engraissement en liberté et attachés. Les résultats de ces essais sont donnés dans le rapport annuel de la station.

Des expériences ont été faites sur l'engraissement des agneaux et une amélioration considérable a été constatée dans la longueur, la qualité et le volume de la laine, démontrant ainsi ce que l'on peut attendre de l'emploi de reproducteurs enregistrés dans le troupeau. Des essais d'alimentation ont été conduits sur les porcs et un bon nombre de ces animaux ont été vendus aux cultivateurs du

district pour la reproduction. Des essais de reproduction tendant à l'augmentation de la ponte ont été effectués dans la basse-cour ainsi que des recherches sur les frais d'incubation, d'élevage, d'éducation et d'alimentation en différentes saisons. Des travaux de démonstration ont été exécutés sur la construction des poulaillers, les méthodes d'alimentation, d'engraissement, de sélection et d'hygiène. Cinquante poules ont pondu plus de 200 œufs chacune, la ponte la plus élevée a été de 301 œufs et la moyenne par tête pour tout le troupeau a été de 170. La moyenne de 90 Rocks barrées a été de 205 œufs.

HORTICULTURE

Des recherches expérimentales sur les arbres, les arbustes et les petits fruits, ainsi que sur les légumes, ont été continuées. Nous nous proposons, au cours des quelques années qui vont suivre, de faire de nombreux essais de variétés sur les pommes, en vue de la résistance à l'hiver, et nous comptons que plusieurs variétés nouvelles de pommiers donneront de bons résultats dans ce district. La plantation de fraisiers est restée en bon état malgré la sécheresse; elle a produit une récolte passable. Vingt-sept différents essais de variétés de légumes ont été conduits et seize essais de cultures.

GRANDE CULTURE

Le maïs et les tournesols cultivés pour l'ensilage et les racines sont très bien venus cette année sur cette station, mais les rendements de grain et de foin sont restés au-dessous de la moyenne. Nous avons fait des expériences pour voir quel avantage il pourrait y avoir à ajouter des engrais chimiques au fumier pour le blé-d'Inde et les tournesols. Vingt-huit acres de terre ont été laissés en jachère d'été, en préparation pour un essai d'engrais chimiques en parcelles, et pour des essais de culture. Deux champs ont été mis en réserve pour une expérience sur le drainage. Des assolements de trois, quatre, cinq et six ans ont été comparés à côté l'un de l'autre et une étendue mise en réserve pour un essai de pacage. Différentes méthodes de semailles, de cultures et de fertilisation seront éprouvées.

PLANTES-FOURRAGÈRES

Une bonne densité d'un trèfle rouge vivace a été obtenue. Le maïs Hâtif de Compton a bien rapporté, de même que les tournesols, pour l'ensilage. Dix-sept variétés de rutabagas ont été éprouvées et ont produit une assez bonne récolte. Quatre variétés de betteraves à sucre ont été cultivées; les rendements ont été notés et des spécimens de chaque variété ont été expédiés au Chimiste du Dominion pour être soumis à l'analyse.

GÉNÉRAL

Un nouveau cottage a été construit sur cette station ainsi qu'une remise à machines. Neuf cent cinquante pieds de conduites d'eau ont été posés, 290 perches de nouveaux chemins ont été construits, plus de 600 perches de nouvelles clôtures et près de 5,000 pieds de tuyaux de drainage ont été posés. Il s'est fait également quelques travaux de défrichement. La station a présenté un étalage à la grande exposition de l'Est, tenue à Sherbrooke, ainsi qu'à Richmond, Sainte-Scholastique, etc.

FERME EXPÉRIMENTALE, CAP ROUGE, QUÉ.

LA SAISON

Température.—Les six mois de mai à octobre pendant lesquels les plantes font leur végétation en Québec-centre ont été plus chauds et plus secs que d'habitude et plus ensoleillés que la moyenne des dix dernières années, pendant la même période. La caractéristique principale de l'année au point de vue météorologique a été la sécheresse prolongée de la première partie de l'été.

Récoltes.—Maïs à ensilage, pois de grande culture, pommes de terre, pommes, prunes, maïs sucré, tomates, très bonne récolte; orge, lin, avoine, blé, cerises, raisins, framboises, choux, arbres et arbustes d'ornement, bons; racines de grande culture, fèves, gadelles, groseilles, fraises, céleri, moyens; foin, ainsi que les pacages jusqu'à la fin de l'été, mauvais. Mais ceci ne se rapporte qu'à Cap Rouge, car la hauteur de pluie est évidemment l'un des principaux facteurs dans le développement des récoltes, et les ondées locales pendant une sécheresse prolongée, permettent quelquefois à une localité, qui n'est qu'à quelques milles de celle où les récoltes ont échoué complètement, d'obtenir une récolte passable.

BÉTAIL

Chevaux.—Nous avions, à la fin de l'année fiscale, soixante-neuf chevaux, tous purs Canadiens à l'exception de quatre. Dix seulement étaient à Cap Rouge, les soixante-neuf autres sont employés pour des expériences de reproduction et de logement sur le haras de St-Joachim. Seize poulains ont été élevés et vingt-six juments doivent pouliner au printemps de 1922.

Bovins.—Au 1er avril 1922, le troupeau se composait de soixante-six têtes, toutes pures Canadiennes. Un plus grand nombre de femelles se sont inscrites pour le Livre d'or à Cap Rouge que dans tout autre troupeau de la même race. Ces animaux servent à des recherches sur la reproduction, l'alimentation, le logement et l'exploitation du troupeau.

Moutons.—Il nous a fallu vendre tous nos moutons Leicesters cette année faute de terrains. Cinquante brebis et trois béliers, tous purs Leicesters enregistrés, ont été transférés à la station expérimentale de Ste-Anne, à la fin de 1921.

AVICULTURE

Concours de ponte.—Le troisième concours de ponte pour la province de Québec se tient à Cap Rouge; soixante Rocks barrées et cent dix Rouges du Rhode Island se sont divisé les honneurs d'une façon à peu près égale. Trente sujets de la première race mentionnée ont été entrés par la station mais seulement pour des fins d'enregistrement.

Basse-cour de la ferme.—Il y a, sur la ferme, quelque trois cents Rocks barrées, gardées pour des recherches sur la reproduction, l'alimentation et le logement. Un système de pédigrés a été introduit il y a quelques années, qui aidera beaucoup à jeter de la lumière sur les problèmes très compliqués de la formation de familles de bonnes pondeuses.

GRANDE CULTURE

Exploitation des récoltes.—Cette station a continué ses travaux dans toutes les recherches qui se rapportent au prix de revient des différentes récoltes

de grande culture, aux assolements et à la comparaison des racines, de l'ensilage et du foin pour la production économique du lait.

Exploitation du sol.—L'expérience principale consiste en une étude des mérites relatifs du labour d'été, du labour d'automne et du labour de printemps pour le blé d'Inde (maïs) d'ensilage.

CÉRÉALES

Essais de variétés.—Ces essais portent sur ces grains qui peuvent être cultivés dans ce district. Pour Québec-centre, le blé Huron, l'orge de Mandchourie, l'avoine Bannière, le pois Arthur, la fève de Norvège et le lin Novelty semblent être les meilleurs.

Sélection.—Les sélections d'orge de Mandchourie et de blé Huron, faites à Cap Rouge, ont maintenant fait preuve d'une supériorité marquée au point de vue du rendement sur toutes les autres espèces ou variétés de ces grains essayées à la station au cours des dernières onze années.

PLANTES FOURRAGÈRES

Essais de variétés.—Les résultats des recherches couvrant une dizaine d'années montrent que les variétés suivantes peuvent être recommandées pour ce district, jusqu'à ce que l'on en trouve de meilleures: maïs Longfellow, carotte Blanche courte améliorée, betterave fourragère Blanche demi-sucrière et rutabagas Good Luck.

Sélection.—Effectuée sur le maïs Jaune de Québec, les rutabagas Good Luck et la luzerne Grimm.

Travaux de culture.—Nous faisons l'essai de plusieurs mélanges de graminées fourragères et de trèfles pour la production du foin et de pacage. Nous comparons plusieurs méthodes de production de graine de trèfle rouge.

HORTICULTURE

Fruits.—Il se fait des essais de variétés de pommes, cerises, prunes, raisins, gadelles, groseilles, framboises, fraises, ainsi que des travaux de sélection sur la plupart de ces espèces et en outre des recherches sur les frais de rétablissement d'un verger de pommiers, sur la comparaison des plantes-abris pour ce verger et sur la façon de planter les fraisiers.

LÉGUMES

Plus de cinquante projets reçoivent de l'attention pour les légumes. Ce sont des essais de variétés et de culture améliorante sur les asperges, fèves, betteraves, choux, carottes, choux-fleurs, céleri, maïs, oignons, pois, pommes de terre, rhubarbe, tomates, navets, ainsi que des travaux de culture sur les espèces les plus importantes de ces légumes.

PLANTES D'ORNEMENT

Il y a plus de sept cents variétés de fleurs annuelles, vivaces, de bulbes, d'arbustes et d'arbres d'ornement à l'essai.

EXPOSITIONS

Les chevaux, volailles, grains, plantes fourragères, légumes et fleurs ont été présentés dans les catégories régulières aux expositions provinciales de Trois-Rivières et de Québec. Cent cinquante-trois prix ont été remportés dont des diplômes sur le meilleur étalon Canadien, la meilleure jument Canadienne et sur les deux meilleures collections de pommes.

PUBLICITÉ

Des articles ont été préparés pour la presse ainsi que pour les "Conseils de la Saison", et des bulletins ont été distribués aux expositions.

VISITEURS

Plus de 4,000 visiteurs sont venus à la station au cours des douze mois.

STATION EXPÉRIMENTALE, KAPUSKASING, ONT.

Le printemps de 1921 est venu tôt, les travaux ont été commencés le 3 mai. Le mois de juin a été sec et chaud, retardant la pousse du grain et du foin mais les bonnes pluies de juillet ont provoqué un excellent regain de foin et les céréales, qui avaient été semées tard, en ont grandement profité. Le mois d'octobre a été beau et sec; il y avait beaucoup d'humidité dans le sol, ce qui a facilité les travaux d'automne.

Le troupeau laitier se compose de trois Holsteins métisses et de dix vaches Ayrshires métisses, dix jeunes sujets, un taureau Ayrshire pur sang. Le troupeau de boucherie se compose de quinze vaches Shorthorns métisses, quinze jeunes bestiaux et d'un taureau pur sang. Les terres couvertes de souches qui sont ensemencées de graine de graminées et de trèfle fournissent un pacage bon marché.

En fait de porcs, nous gardons neuf truies Yorkshires pur sang pour la reproduction. Notre troupeau de moutons se compose de onze brebis Shropshires pur sang, onze agnelles et d'un bélier Shropshire. La récolte d'agneaux a été satisfaisante cette année; quinze brebis ont donné vingt-trois agnelles.

Il y a actuellement seize chevaux sur la ferme, mais qui ne servent que pour les travaux de la ferme; il ne se fait pas d'expériences sur eux.

Au point de vue de la grande culture, l'année 1921 s'est distinguée par le fait que les céréales tardives ont donné de plus beaux rendements que celles qui ont été semées plus tôt, à cause de la sécheresse et des gelées qui ont sévi au commencement de la saison. Une étendue de quarante-trois acres d'avoine a rapporté en moyenne 35 boisseaux à l'acre. Dix-sept acres d'orge ont rendu en moyenne 37 boisseaux à l'acre. Le foin a donné une moyenne de 1.3 tonne à l'acre sur 122 acres de prairie. Les tournesols ont été la récolte la plus satisfaisante pour l'ensilage, cinq acres produisant une récolte moyenne de 19 tonnes 1,200 livres à l'acre. Le rendement moyen des racines a été faible, les betteraves fourragères ont donné 347 boisseaux à l'acre et les navets 368 boisseaux, tandis que les carottes ne rapportaient que 266 boisseaux à l'acre.

Nous avons eu d'excellentes occasions pour comparer le coût du labour exécuté avec un tracteur et avec des chevaux. Le labour au tracteur a coûté $3.85 par acre, le labour avec attelages de deux chevaux $3.90 sur terre améliorée et $6 par acre sur terre neuve. Deux acres seulement ont été essouchées pendant

l'année mais quarante-cinq acres de terre, qui venaient d'être défrichées, ont été labourées.

Vingt acres de terre d'une nature uniforme sont consacrées à une expérience sur le drainage. La moitié de cette étendue doit être drainée, le reste sera laissé non drainé pour connaître l'effet du drainage sur la production des récoltes.

En horticulture, nous avons fait des essais de variétés de légumes, petits fruits et de fleurs. Le verger se développe lentement. Les arbres ont été plantés en 1917 et transplantés sur l'emplacement qu'ils occupent actuellement en 1918. Un prunier a commencé à mûrir mais il n'a pas donné de fruits. Nous avons obtenu de très bons rendements de framboises et un certain nombre de variétés de fraisiers ont été plantés cette année. Quelques variétés mélangées ont donné de bonnes récoltes de fruits.

Nous avons fait des essais de variétés sur les céréales; dans les blés de printemps, c'est le Huron qui a donné le plus gros rendement, dans les orges c'est l'orge de Mandchourie et dans les pois c'est la Beauté du Canada. Une acre de lin a mûri en quatre-vingt-neuf jours et quoiqu'il ait été retardé par la sécheresse, il a donné une filasse d'une bonne qualité et trente livres de graine à l'acre.

Nous avons commencé à établir une basse-cour cette année; un poulailler permanent a été construit et trois poulaillers portatifs. Un nouveau silo a été construit pendant l'année ainsi qu'un bâtiment d'administration. Une bascule Fairbanks de cinq tonnes a été installée et des lumières électriques posées dans les bâtiments de la ferme, à l'exception des poulaillers et de la porcherie.

Un étalage préparé par la station a été présenté aux expositions d'automne de Sault Ste-Marie, Bracebridge et Huntsville. Il a paru être très apprécié par les nombreuses foules qui assistaient à chaque exposition.

Station expérimentale, La Ferme, Qué.

La saison de 1921 a été très favorable. La pluie a été suffisante pendant la période de végétation pour stimuler une pousse vigoureuse mais l'automne a été plutôt humide, contrariant la récolte de racines et retardant les labours d'automne. La neige avait complètement disparu le 20 avril; les premières opérations de culture ont été faites pendant les premiers jours de mai. Les premières céréales ont été semées le 10 mai, quelques jours plus tôt que l'année précédente.

Voici quelles sont les récoltes sur cette station, d'après la quantité et la qualité des rendements: très bon: tournesols, blé, avoine, pois, pommes de terre, choux, citrons, pacages, laitue. Bon: foin, fleurs annuelles et concombres. Moyen: betteraves fourragères, carottes, plantes fourragères, maïs-ensilage, melons musqués et fèves. Très pauvre rendement: maïs potager, tomates et oignons.

Le troupeau de vaches laitières se compose actuellement de dix-sept têtes, savoir, un taureau Ayrshire, un veau mâle enregistré, huit vaches laitières dont deux sont des Ayrshires pur sang et sept veaux de différents âges dont un est pur sang. Nous nous servons de ce troupeau dans un essai de métissage améliorant; un taureau pur sang est employé pour montrer l'amélioration de production obtenue dans les générations successives. La quantité de nourriture, le coût de la production du lait sont notés. L'élevage d'un veau jusqu'à l'époque du premier vêlage a coûté $103.37.

Il y a, sur cette station, neuf chevaux de travail et deux carrossiers. Il ne s'est pas fait d'expériences sur ces chevaux, mais nous avons tenu exactement note des aliments consommés et des travaux exécutés. Si nous comptons la

nourriture au prix réel, nous trouvons qu'un cheval travaille dix heures par jour et coûte en moyenne 58 cents en nourriture par jour.

Le troupeau de moutons sur la station se compose de vingt-cinq moutons ayant plus d'un an, de dix-huit agneaux d'un an, tous métis communs, et de deux béliers Cheviots enregistrés. Il se fait un essai de métissage améliorant sur ces animaux. Il y a déjà une amélioration sensible dans la première génération et la deuxième génération montre presque toutes les caractéristiques de la race Cheviot. Une expérience a été commencée sur les moutons pour voir s'il vaut mieux accoupler les agneaux à l'âge de six mois ou à l'âge d'un an et demi. Le troupeau de porcs se compose actuellement de quatre truies portières et d'un verrat. Une partie des porcs élevés ont été vendus aux cultivateurs pour la reproduction, les autres sont conservés pour les essais d'alimentation.

Volailles.—Nous gardons la race Plymouth Rock barrée. Nous tenons note de la nourriture et de la ponte, mais il n'a pas encore été commencé de recherches expérimentales. Un fait intéressant à noter, cependant, c'est que cinquante poulettes provenant d'un troupeau sélectionné de la station de Lennoxville ont pondu, pendant les mois de novembre, décembre, janvier et février, une moyenne de vingt-huit œufs chacune, tandis que les poulettes provenant d'une basse-cour ordinaire ont donné une moyenne de 12.25 œufs pour la même période.

Soixante-cinq acres ont été défrichés au cours de l'année et ils ont été ensemencés d'avoine, laquelle a été coupée comme fourrage vert.

Cette station a présenté un étalage à l'exposition d'Amos, cet étalage était composé d'un poulailler modèle, de nids-trappes, de caveaux à racines et d'échantillons d'ensilage de tournesols, de maïs, d'avoine et de pois, avec un tableau comparant les rendements et les analyses. Cette représentation a attiré beaucoup d'attention.

Une remise à machines a été construite au cours de l'année; l'étable a été réparée et les fenêtres et les portes y ont été placées. Nous espérons la transformer en une vacherie l'année prochaine.

Ferme expérimentale, Brandon, Man.

La hauteur totale de pluie enregistrée à Brandon en 1921 (22.5 pouces) est la plus forte que nous ayons eue depuis 1896, et cependant les récoltes ont gravement souffert de la sécheresse. Cette contradiction apparente provient d'une mauvaise répartition; il y a eu de lourdes pluies au printemps et le mois de septembre a été le plus pluvieux que l'on ait encore vu, mais entre le 20 juin et le 4 août, il n'est pas tombé une seule bonne pluie, seulement quelques ondées légères, qui n'ont pas même traversé la couche de poussière. Les grains de céréales se sont mal remplis et ont mûri très tôt. En raison de l'absence de l'humidité, au commencement de la saison, les racines des plantes s'étaient mal développées, de sorte qu'elles ont mal résisté à la sécheresse.

L'élevage amélorant des vaches Shorthorns à deux fins à été continué. L'uniformité du type de ce troupeau a été amélioré en ces deux dernières années. Nous tenons note de la quantité de lait produite et du prix de revient de ce lait. Un essai comparatif de tournesols et de blé-d'Inde pour l'ensilage a été effectué. Nous nous sommes servi pour cette expérience de vaches laitières et de génisses. Le maïs ensilé a donné de meilleurs résultats pour ces deux catégories de bêtes. L'augmentation de poids était plus forte et les fourrages étaient consommés avec plus d'appétit. Cependant, les tournesols ont donné des résultats assez bons pour qu'ils vaillent la peine d'être employés pour l'ensilage, là où le maïs ne vient pas bien.

Un essai d'engraissement de bœufs a été commencé en l'automne de 1921. Nous comparons deux groupes de bœufs, l'un d'une qualité supérieure et plus coûteux que l'autre, pour connaître le type le plus avantageux à nourrir.

L'élevage améliorant des porcs Yorkshires est continué, de même que les expériences de croisement entreprises au moyen de mères Yorkshires et de pères Berkshires, Yorkshires, et Duroc-Jerseys. Les essais d'alimentation sur les porcs ont été continués. Une expérience a été faite sur l'emploi des correctifs et sur l'emploi d'une ration régulière de grain pour l'hiver.

L'essai comparatif des béliers Shropshires, Suffolks et Oxfords sur un troupeau métis Oxford dure depuis plusieurs années. Les agneaux issus de béliers Suffolks ont été cet automne encore les plus pesants de tous.

Nous gardons des chevaux Clydesdales et nous élevons quelques poulains. Des notes sont prises sur le coût de l'alimentation des chevaux.

L'essai d'assolements entrepris en 1911 est l'une des phases principales des recherches expérimentales. Nous avons compilé des renseignements très utiles traitant cette question et qui offrent un intérêt spécial dans la crise que l'agriculture traverse actuellement dans cette province. Nous conduisons beaucoup d'expériences de culture pour déterminer le meilleur moyen de faire les opérations de la ferme. Ces expériences ont été développées en 1921 pour couvrir plus complètement la culture des fourrages verts, comme le maïs, les tournesols, le trèfle d'odeur, la luzerne, etc. Enfin, nous nous sommes procuré des données sur les prix de revient des récoltes de la ferme de toutes sortes, généralement cultivées au Manitoba.

Les expériences habituelles sur l'essai des variétés de céréales, de graminées fourragères et de plantes fourragères ont été répétées et développées pour comprendre des espèces nouvelles et d'avenir. Nous avons des renseignements à offrir au public sur les meilleures variétés de toutes les plantes agricoles.

En horticulture, les recherches portaient sur l'essai de variétés de légumes et les mêmes remarques que pour les céréales s'appliquent ici. Il y avait aussi des essais importants sur la meilleure façon de cultiver les espèces de légumes les plus répandues et les plus utiles. Enfin, nous conduisons des expériences sur les fruits, fleurs, haies et arbres d'ornement.

Nous gardons deux races de volailles: les Rocks barrées et les Wyandottes blanches, et nous faisons de l'élevage pour améliorer l'aptitude à la ponte. Nous avons obtenu des résultats très satisfaisants dans cette voie. Nous avons fait des expériences sur l'élevage, qui comportent la comparaison de poulettes et de vieilles poules pour la ponte et l'essai d'incubateurs, d'éleveuses et de poulaillers de différents genres. Le concours de ponte du Manitoba a été conduit pour la deuxième fois. Vingt-deux parquets venant de différentes parties du Manitoba y étaient entrés et quelques bonnes productions y ont été obtenues. Le meilleur parquet, composé de dix poulettes, a pondu 1,838 œufs au cours de l'année.

Station expérimentale, Morden, Man.

Nous avons déployé beaucoup d'efforts pour améliorer l'état général de la ferme. De nouveaux chemins ont été ouverts et recouverts de gravier. Les travaux généraux de culture ont été conduits de façon à débarrasser le sol des mauvaises herbes vivaces et des graines viables de mauvaises herbes. Des travaux d'assolements ont été commencés et 37.6 acres ont été affectés à l'assolement de quatre ans. Une étendue de soixante acres, qui était ensemencée de ray-grass de l'Ouest, a été affectée à d'autres assolements et une moitié de ce champ sera consacrée aux assolements "D" et "G" en 1922.

Une grande pelouse a été ensemencée et il y avait une bonne pousse d'herbe en l'automne de 1921. Des arbres et des arbrisseaux d'ornement ont été plantés sur la bordure est de cette pelouse.

Il s'est cultivé près de trente acres de pommes de terre de semence certifiées. Le but de ce travail est de fournir aux producteurs de pommes de terre des semences souches de la meilleure qualité possible.

Des essais de variétés ont été conduits sur les fruits, les céréales, le maïs et les légumes; des méthodes spéciales de culture ont été employées dans la culture des arbres fruitiers, des fèves blanches, des melons d'eau et des melons musqués.

Le troupeau de vaches laitières Ayrshires a donné de bons résultats; les deux vaches inscrites au contrôle du Livre d'or ont passé les épreuves: Greenbank Lottie 2nd a donné 12,241 livres de lait et 568 livres de gras de beurre et Beauty of Elm View 11,458 livres de lait et 479 livres de gras de beurre.

Nous avons formé un troupeau de moutons métis Hampshires au moyen de l'emploi d'un bélier Hampshire d'un bon type sur un troupeau de brebis communes de la prairie.

Le service de l'aviculture s'est développé; il y a maintenant sur cette station des poules des deux races à toutes fins, Plymouth Rocks barrées et Rouges du Rhode Island.

Les travaux sur les abeilles ont été commencés sur une échelle considérable; l'année 1921 a été très bonne pour le miel.

Ferme expérimentale, Indian Head, Sask.

L'année de culture de 1921 n'a pas été bonne pour la production de grain dans ce district. La rouille, la mouche à scie, les lourdes pluies d'automne au moment du battage ont gravement abaissé le rendement et la qualité des céréales. Les plantes fourragères ont été supérieures à la moyenne cependant. Les semailles ont été commencées pendant la dernière semaine d'avril et la pousse a été très rapide. Le temps a été idéal pour la moisson en août mais les pluies en septembre ont retardé les battages, contrariant l'exécution des travaux d'automne. Cependant le sol est dans un excellent état d'humidité pour le printemps de 1922.

Il y a, sur la ferme, trente et un chevaux dont vingt sont des juments et des pouliches Clydesdales achetées, un étalon Clydesdale de deux ans produit sur la ferme, et le reste sont des poulains métis et des chevaux de trait.

Le troupeau de vaches se compose de quatre-vingt-un Shorthorns pur sang. Treize vaches qui ont complété leurs périodes de lactation pendant l'année ont donné en moyenne 5,618 livres de lait coûtant en nourriture $75.84 par vache. Le prix de revient de cent livres de lait a été de $1.35. Nous conduisons des expériences pour comparer la valeur alimentaire de l'ensilage de tournesols et de blé d'Inde pour les vaches et les génisses.

Sur les moutons, les essais de métissage sur les Shropshires et les Oxfords accusent encore une amélioration sensible dans la production de la viande et de laine des moutons des premiers, deuxième et troisième croisements, par comparaison aux sujets de souches. Nous conduisons également des expériences sur l'alimentation des moutons. Tous les groupes accusent un petit profit sur la valeur marchande des aliments.

Porcs.—Nous avons les races Berkshire et Yorkshire. Presque tous les porcs du printemps dernier ont été vendus aux cercles de garçons et de filles pour des projets d'élevage. Une expérience sur le logement des portées d'automne a fait voir qu'un abri de paille constitue une protection tout aussi bonne qu'une porcherie coûteuse.

Volailles.—Nous n'avons qu'une race, la Wyandotte blanche. Nous avons réussi à élever la moyenne du troupeau à un point très avantageux au moyen

d'une sélection et d'un élevage bien conduits. La meilleure poulette pondeuse a donné 261 œufs au cours de l'année. Le concours de ponte de la Saskatchewan a été conduit encore une fois et c'est un parquet de Wyandottes blanches qui a remporté la première place.

Grande culture.—Quatre assolements sont à l'essai, l'un de grain sur grain, et trois assolements d'un genre de culture mixte. Le premier a accusé une perte de $1.22 à l'acre, les trois assolements de culture mixte ont accusé des profits de $6.36, $4.37 et $3.71 à l'acre respectivement.

Une expérience a été commencée cette année pour connaître la valeur des différents succédanés de la jachère comme les tournesols, le blé d'Inde, l'avoine en rangées double avec un écartement de trente-six pouces entre les paires de rangées, et le millet semé de la même façon que l'avoine. En 1922, on sèmera du blé sur cette étendue et l'on notera l'effet de ces récoltes sur le blé. Les essais réguliers de variétés de céréales ont été conduits, de même que sur les plantes fourragères.

En horticulture, les fruits, à l'exception des gadelles, ont donné d'excellents rendements, de même que les légumes. Il ne s'est pas construit de nouveaux bâtiments cette année mais il s'est fait un peu de peinture et de réparations.

Une journée des éleveurs de Clydesdales a été tenue sur la ferme en juillet et une classe de fils de cultivateurs a été formée à l'appréciation du bétail. Les équipes de ces jeunes éleveurs ont remporté presque tous les prix dans un concours d'appréciation tenu à Regina en concurrence avec vingt autres équipes venant de différentes parties de la province.

Station expérimentale, Scott, Sask.

Les semailles ont été retardées jusqu'à la fin du mois d'avril par une chute de neige de plus de douze pouces pendant la première semaine d'avril, une vague de froid et des pluies qui sont tombées du 21 au 24. Entre le 17 juin et le 6 septembre, il a fait sec—il n'est tombé que 2.41 pouces de pluie.

Notre haras de chevaux Percherons de race pure s'est augmenté d'un poulain. Un jeune cheval hongre métis Clydesdale a été vendu à un voisin. Cinq génisses Shorthorns et un taureau ont été reçus de la ferme d'Indian Head. Quatre de ces génisses ont vêlé et le troupeau s'est accru de trois veaux femelles et d'un veau mâle. Il s'est fait des expériences sur l'engraissement des bœufs. Le goître a causé de grandes pertes chez les agneaux. Nous avons fait des expériences pour connaître le meilleur moyen de prévenir ces pertes. Les prix de la laine n'ont pas été assez élevés pour laisser un bénéfice mais les recettes des ventes de moutons et de brebis portières ont rapporté au total $777.89. Nous avons constaté que l'ensilage donné comme aliment supplémentaire aux agneaux valait $12.17 la tonne. Le croisement des porcs a été pratiqué sur une grande échelle. Les trémies pour l'alimentation des porcs se sont montrées avantageuses. Le pacage de navette a abaissé d'un demi-cent par livre le prix de revient du lard chez les porcs. Nous avons introduit des assolements comportant l'emploi de mélilot et de seigle d'hiver; le prix de revient en 1921 montre que le foin de ray-grass de l'Ouest coûte $6.33 la tonne, les tournesols, $3.50. Le blé et l'avoine coûtent 88 et 29 cents le boisseau respectivement.

Nous avons fait de nouveaux progrès dans le développement de quelques espèces d'avenir de prunes indigènes. Des tomates mûres ont été récoltées dans le jardin potager le 8 août. D'excellentes récoltes d'autres légumes, y compris le blé d'Inde, les fèves et les pois, ont été obtenues. Il y a eu une augmentation sensible dans l'intérêt apporté aux travaux d'horticulture par les visiteurs et les correspondants.

De nouvelles expériences sur les variétés de céréales ont été conduites—la première génération de blé Marquis et d'avoine Bannière enregistrée a été cultivée et vendue aux cultivateurs dans différentes parties du nord de la Saskatchewan.

Les tournesols ont mieux rendu que le maïs pour l'ensilage. Nous avons entrepris des essais sur les variétés de tournesols, l'espacement entre les plants, la meilleure époque pour faire les semailles, etc. Nous avons constaté que le mélilot blanc peut être cultivé avec une plante-abri clairsemée. Les essais de pacage montrent que le mélilot peut porter plus de bétail que la luzerne, mais par contre les animaux font la plus forte augmentation de poids sur la luzerne.

Le bénéfice sur la nourriture donnée aux poules s'est monté à $587.15. La demande de sujets reproducteurs et d'œufs pour incubation a augmenté.

Les excursions de mi-été à la station ont été plus nombreuses que d'habitude; il y a eu une augmentation marquée dans la correspondance.

Station expérimentale de Rosthern, Sask.

L'année 1921 s'est fait remarquer par une longue saison de végétation et par la hauteur de pluie, la plus forte que l'on ait encore eue depuis 1921. Il en est résulté une récolte abondante qui est arrivée à maturité complète.

Au point de vue des animaux les conditions ont été favorables, aussi bien pour le maintien des pacages que pour la culture des aliments d'hiver.

Des essais d'alimentation sur les bœufs ont été effectués pendant l'hiver 1920-21 mais pour la première fois depuis que ces essais ont commencé en 1913 ils ont été conduits à perte à cause de la baisse anormale dans les prix des bœufs qui s'est produite à l'époque où les bœufs étaient à point au printemps. Nous avons recueilli cependant quelques données très utiles sur le logement, l'alimentation et la conduite des bœufs d'engrais pendant la période d'engraissement.

Le troupeau de vaches laitières pures Holsteins contient maintenant dix-sept femelles. C'est une vache de trois ans qui a donné la plus forte production cette année, savoir: 18,522.2 livres de lait en 365 jours, dosant en moyenne 3.4 pour cent de matière grasse.

Le troupeau de moutons a été réduit à cinquante brebis portières et un bélier, qui ont donné cinquante-deux agneaux élevés à maturité.

La seule race de porcs que nous ayons jusqu'à la fin de l'année était le Berkshire, puis nous avons pris les Tamworths afin de conduire des essais comparatifs sur les deux races.

Grande culture.—Cinq assolements fonctionnent depuis onze ans et nous tenons soigneusement note de tous les éléments du prix de revient. Nous avons constaté que c'est un assolement de culture mixte, comportant du blé, de l'avoine, de l'orge, du foin et du pacage et une récolte binée telle que le maïs ou les tournesols qui a donné le bénéfice le plus considérable pendant un certain nombre d'années.

Horticulture.—L'horticulture a donné d'excellents résultats pendant l'année et nous avons obtenu de nouvelles preuves que l'on peut guère se livrer à l'horticulture sur la prairie avant d'avoir établi un brise-vent. Le moyen le plus simple d'obtenir ce brise-vent est de semer de la graine de caragan (arbre aux pois de la Sibérie).

Céréales.—Les essais de céréales cette année n'ont pas donné de résultats différents de ceux des années précédentes, sauf ce fait qu'ils ont indiqué que le Rubis paraît être plus résistant à la rouille que le Marquis et le Fife Rouge. Les

semis de graminées fourragères n'ont pas donné de bons résultats pendant les trois années précédant 1921, mais cette année-là, à cause de la pluie abondante, tous les premiers semis de ray-grass faits avec une plante-abri ont levé. Un certain nombre d'expériences couvrant plus de deux cents parcelles ont été mises en marche dans le but de trouver les meilleures méthodes de semer vingt espèces différentes de graminées et de trèfle et les meilleures variétés à employer. Il s'est fait des recherches expérimentales sur les tournesols, une récolte qui attire beaucoup d'attention, spécialement dans ces districts où le blé-d'Inde n'est pas une récolte sûre. On a recueilli des données très utiles concernant la meilleure variété et les meilleures méthodes de culture à suivre dans la culture de cette plante.

Au cours de l'année une nouvelle vacherie de 36 pieds par 50 pieds a été construite. Elle peut loger dix-huit vaches et elle contient trois box-stalls.

Station expérimentale de Swift Current, Sask.

Des dispositions préliminaires pour l'établissement d'une station expérimentale pour le sud-ouest de la Saskatchewan ont été prises en 1920. Quelques clôtures ont été posées en l'automne de cette année.

En avril 1921 M. T. Chalmers a été nommé surveillant temporaire sous la direction du régisseur de la ferme expérimentale de Indian Head. M. Chalmers a fait beaucoup de travaux préparatoires mettant la station en état d'entreprendre des recherches expérimentales au printemps de 1922.

Il s'est labouré pour la première fois 460 acres cette saison, dont 300 acres ont été labourés peu profondément et retournés. Le reste a été labouré en une opération à six pouces de profondeur. Toute cette étendue a été disquée et mise en bon état pour les semailles.

Vingt acres du premier cassage ont été ensemencés d'avoine comme fourrage. Quarante autres acres ont été ensemencés en deux variétés de seigle d'automne. La saison suivante le reste de la terre labourée sera soumise à différents assolements et à d'autres recherches expérimentales.

Le cassage, le retournement et le disquage ont été faits au moyen d'un tracteur Case 15-27 au coût moyen de huit dollars et soixante-quinze cents par acre.

Une maison et une grange ont été construites sur la ferme; un puits a été creusé qui fournit une bonne provision d'eau et toutes les clôtures extérieures ont été complétées.

Nos animaux se composent actuellement de dix chevaux de travail, deux poulains, d'une vache et d'un veau. Six des chevaux ont été achetés dans la localité; les quatre autres chevaux et les deux poulains viennent de la ferme de Indian Head.

Station expérimentale de Lethbridge, Alberta

La saison de 1921 a commencé sous des auspices très favorables. L'automne précédent a été sec et l'hiver modéré, et la réserve d'humidité n'était pas forte, mais les pluies opportunes de mars et d'avril ont bien stimulé la pousse des récoltes. Les prévisions des récoltes paraissaient favorables jusqu'à la mi-juin, mais à partir de cette époque le grain et toutes les autres récoltes se sont rapidement détériorés. Les résultats ont causé de grands désappointements au battage et un autre échec a dû être enregistré pour la saison sur la plus grande partie du sud de l'Alberta.

Une circonstance assez curieuse, qui est d'observation commune au sujet du rendement du grain, c'est que le chaume labouré au printemps a donné de bien meilleurs résultats que le chaume labouré; en fait il n'était pas rare de voir des labours de printemps rapporter tout autant qu'après une jachère d'été. Cet état

s'explique par le manque de pluie pour humecter la jachère, tandis que pendant l'hiver la jachère et le labour d'automne ont été dépouillés de la neige par le vent; par contre la terre qui était recouverte de chaume et de mauvaises herbes retenait la neige.

Il n'y a pas eu beaucoup de tourbillons de poussière dans le sud de l'Alberta pendant la saison, mais les vers gris et les sauterelles ont causé des dégâts considérables dans certaines localités.

En automne la terre n'a gelé que tard, laissant tout le temps nécessaire pour arracher les pommes de terre et les récoltes de ce genre.

BESTIAUX.

Un essai d'alimentation sur quarante bœufs a été entrepris en janvier 1921 pour connaître la valeur relative du foin de luzerne et d'un mélange de paille d'avoine hachée et de luzerne comme fourrage grossier. Les résultats confirment ceux qui ont été obtenus dans des essais semblables, savoir: l'emploi d'un mélange de foin haché de luzerne et de bonne paille d'avoine a donné une meilleure augmentation de poids que l'emploi du foin de luzerne non haché.

Il se fait actuellement un essai d'alimentation sur trente-neuf bœufs pour connaître la valeur de l'ensilage de tournesol, de maïs et de foin de luzerne comme gros fourrage dans la production du bœuf.

Il ne se fait pas d'essais en ce qui concerne les vaches laitières.

L'expérience se rapportant aux moutons sur pacage dans la réserve de la forêt Crownest est continuée. Les résultats obtenus sur les pacages d'été, en ce qui concerne les moutons, sont extrêmement satisfaisants. Les pertes sur les montagnes ont été minimes. Les brebis sont sorties en excellent état et les agneaux étaient beaucoup plus gros que les agneaux de prairies de même catégorie et du même âge, qui avaient été gardés sur la prairie. Mais au point de vue financier on peut jusqu'à présent douter quelque peu du succès de l'expérience. Le taux relativement élevé du transport des moutons, aller et retour, a également fait monter le coût du pacage d'été à un chiffre assez élevé.

DEUX FERMES

La moitié de la terre que couvre la station peut être irriguée, l'autre moitié est au-dessus du fossé et c'est sur cette partie que l'on conduit des expériences de culture en terre sèche. Il y a en réalité deux fermes expérimentales à la station de Lethbridge.

GRANDE CULTURE

Il se fait un certain nombre d'assolements sur terre sèche et irriguée ainsi qu'une série très élaborée d'essais de culture. Les champs affectés à l'essai de pacage permanent sous irrigation ont fourni de nouvelles indications cette année.

HORTICULTURE

Deux jardins potagers, l'un d'eux sur terre sèche et l'autre sur terre irriguée, ont été cultivés, mais le plus grand nombre des essais de variétés ont été conduits dans le jardin irrigué. Dans l'essai des variétés de pommes de terre les Irish Cobbler et Pièce d'Or sont venues premières en rendement pendant une période de neuf années sur terre sèche, et elles ont donné de bons résultats sur terre irriguée.

Les petits fruits ont beaucoup moins rendu que d'habitude à cause de la température rigoureuse qui sévissait au moment de la floraison. Les pommiers hybrides du Dr Wm Saunders sont les seuls qui aient produit des fruits. Les pruniers indigènes du Manitoba ont bien rapporté et l'on compte pouvoir obtenir une variété qui sera rustique tout en produisant des fruits gros et à bon goût.

CÉRÉALES ET PLANTES FOURRAGÈRES

Les rendements obtenus sur terre sèche ont été extrêmement faibles mais sur terre irriguée ils ont été satisfaisants. Une attention spéciale a été donnée à la culture des tournesols, à l'essai des variétés, aux dates de semis et aux méthodes de culture.

VOLAILLES

La race Rock Barrée est la seule que nous gardions ici. Tous les oiseaux sont soigneusement contrôlés au nid à trappe, l'objet principal est de développer une bonne espèce pondeuse. Le deuxième concours de ponte de l'Alberta a été terminé en octobre 1921 et un nouveau concours a été commencé. Il compte vingt-trois parquets.

ABEILLES

Il y a onze ruches à l'heure actuelle. Les rendements de miel produits par ruche continuent d'être satisfaisants. L'expérience principale porte sur la meilleure méthode d'hivernage. Jusqu'ici notre expérience semble indiquer que l'hivernage en plein air, pourvu que les ruches soient protégées, est le plus satisfaisant.

EXPOSITIONS ET RÉUNIONS

Une installation a été présentée à l'exposition de Lethbridge ainsi qu'à l'exposition florifère de Calgary. Le régisseur, ainsi que les membres de son personnel, ont porté la parole à de nombreuses réunions sur des sujets agricoles.

LA STATION EXPÉRIMENTALE DE LACOMBE, ALBERTA

L'année en revue a été la troisième d'une série d'années sèches et la sécheresse de mai et juin a spécialement endommagé les plantes à foin et les pacages indigènes. Cependant, les pluies de juillet ont avantagé les céréales qui ont donné de bons rendements.

BÉTAIL

Les bestiaux étaient en mauvais état au commencement de l'hiver à cause du mauvais état des pacages. Nous avons continué nos efforts en vue d'améliorer l'individualité dans les troupeaux et nous nous sommes procuré des données sur les frais de production du bœuf, du mouton, du lard, des œufs et du lait. Des expériences ont également été conduites pour démontrer les méthodes les meilleures et les plus économiques de logement et d'alimentation. Les chevaux sur la station sont au nombre de quinze, les vaches laitières au nombre de soixante et une. Il y a soixante-douze têtes dans le troupeau de boucherie et le nombre total de moutons gardés l'hiver précédent était de 581. L'année a été très bonne pour les porcs; nous avons eu quarante-quatre portées en 1921 (trente-six de printemps et huit d'automne).

GRANDE CULTURE

La compilation des rendements de différentes récoltes de grande culture vient de se terminer et des comparaisons ont été faites sur le maïs, les tournesols et les pois et l'avoine pour l'ensilage. Cinq assolements différents ont été conduits; des comparaisons ont été faites également sur le prix de revient des récoltes de grande culture, la différence entre le coût de l'emploi des chevaux et des tracteurs dans ces travaux de grande culture. Il y a eu en outre des essais comparatifs des différentes méthodes de culture pour les récoltes de grande culture.

HORTICULTURE

Les travaux de l'année ont démontré que même en une saison sèche, nous pouvons obtenir des renseignements satisfaisants de petits fruits, fraises et de légumes, en ce qui concerne la quantité et la qualité. Nous avons obtenu de très gros rendements de groseilles, gadelles, framboises et de fraises de cinq variétés différentes. Nous avons pu faire mûrir une quantité satisfaisante de tomates, malgré le printemps tardif. Des essais de variétés et d'espèces ont été conduits sur ces récoltes ainsi que sur les légumes, les fleurs annuelles et vivaces, les arbres et les arbustes. Des essais comparatifs pour toutes les plantes potagères ont été conduits et les résultats obtenus tendent à démontrer que les bons jardins de cultivateurs devraient être aussi nombreux dans l'Alberta que dans l'Ontario.

PLANTES FOURRAGÈRES

Des essais de variétés et d'espèces ont été continués sur les maïs, tournesols, betteraves à sucre, betteraves fourragères, rutabagas et les carottes de grande culture, ainsi que des essais d'éclaircissage. En outre, les différentes graminées et les différents trèfles ont été comparés aux plantes annuelles à fourrage pour la production de fourrage sec et de pacage.

VOLAILLES

Le troupeau de pondeuses (de trois races) se compose de 219 poulettes et 66 poules de deux ans. Il y a aussi quelques canards et quelques oies. L'élevage pédigré a été commencé cette année.

ABEILLES

Sur six ruches mises en cave en automne 1920, cinq ruches vigoureuses ont été sorties en avril 1921, les deux plus faibles ont été unies. Malgré la température sèche défavorable, ces ruches ont donné un total de 275 livres de miel extrait; une ruche a produit 76 livres. Deux des colonies les plus peuplées ont été divisées; il restait ainsi sept ruches pour finir la saison. Des notes ont été prises sur les différents systèmes d'hivernage, les méthodes de protection en été et sur l'emploi de reines produites dans le rucher même et importées.

GÉNÉRAL

Les conditions de culture ont été très pénibles cette année et beaucoup de cultivateurs ont décidé de se lancer dans de nouvelles branches et d'adopter de meilleures méthodes. Beaucoup d'entre eux sont venus à la station expérimen-

tale pour demander des conseils et de l'aide; il y avait deux fois plus de visiteurs cette année que par les années précédentes et le volume de la correspondance a triplé. Nous avons recommandé l'adoption de la culture mixte, une augmentation graduelle du nombre de vaches laitières, de truies portières et de volailles. Nous avons donné également beaucoup de renseignements sur les meilleures races de bestiaux, les méthodes de manutention, les bonnes récoltes de grain, de foin, de pacage et d'ensilage, et sur l'assolement dans lequel ces récoltes pourraient produire avec le plus d'avantage. En fait d'extension nous avons envoyé une installation enseignante à plusieurs des expositions d'été et présenté un wagon de moutons gras de sept races différentes à Edmonton et une charge de wagons de porcs de trois races à Calgary.

Ferme expérimentale de Agassiz, C.-B.

LA SAISON

Le printemps de 1921 a fait son apparition assez tôt mais les opérations de culture ont été interrompues pendant la dernière moitié d'avril par de lourdes pluies Mai a été sec et les conditions étaient excellentes pour terminer les semailles. Toutes les récoltes sont bien venues pendant l'été, à l'exception du maïs. Les premières céréales récoltées en août ont donné des rendements moyens tandis que les céréales tardives étaient décolorées et ont germé. Les racines ont donné d'excellents rendements ainsi que le foin et les plantes à pacage. L'hiver très rigoureux a commencé de bonne heure en novembre et s'est continué jusqu'à la fin de mars. Beaucoup de racines et de pommes de terre ont été gelées en fosse.

Les chevaux Clydesdales gardés sur la ferme sont en bon état. Il s'est élevé deux poulains l'année dernière et cinq juments sont en gestation à l'heure actuelle.

Le troupeau de vaches laitières se compose de cinquante-six vaches pures Holstein. Les dernières du troupeau métis ont été vendues cette année. Une autre épreuve satisfaisante contre la tuberculose a été passée et notre troupeau entre maintenant dans son deuxième terme d'accréditation. Sept productions pour l'inscription au Livre d'or ont été complétées, toutes données par des génisses de deux ans, à l'exception d'une. La meilleure production a été faite par Agassiz Walula Sylvia, qui a donné 16,575 livres de lait et 670 livres de gras comme vache junior de deux ans. Le 21 janvier 1922 Agassiz Segis May Echo a vêlé en excellent état. Elle a donné plus tard 121.5 livres de lait en une journée, 36.69 livres de beurre en sept jours et 140 livres en trente jours.

Il ne s'est fait qu'un petit nombre de fromages Stilton à cause du manque de lait à certaines saisons de l'année. Il s'est fabriqué un grand nombre de fromages Wensleydale qui se sont vendus à un prix très rémunérateur.

Le troupeau de moutons Dorset s'est maintenu en bon état toute l'année. La laine de 1921 a rapporté 11½ cents par livre net. Au moment où nous écrivons ces lignes nous avions une bonne récolte d'agneaux dont trente-cinq ont été mis en excellent état pour le marché de Pâques.

Nous gardons la race de porcs Yorkshires à Agassiz. Le troupeau se compose de deux verrats âgés, douze truies portières et soixante-dix gorets. Les résultats d'un essai d'alimentation à la trémie conduit pendant l'été montrent que les porcs nourris à la trémie ont donné de plus fortes augmentations mais que l'on peut nourrir les porcs à l'auge plus économiquement, main-d'œuvre non comptée.

Nous gardons les races Plymouth Rock barrée et Leghorn blanche sur cette station. Il se vend un grand nombre d'œufs de chaque race pour l'incubation. Le premier concours de ponte a pris fin le 31 octobre 1921 et il a été un grand succès. Un parquet de Leghorns blanches a remporté le premier prix au con-

cours, pondant 2,247 œufs durant l'année. La meilleure poule a pondu 283 œufs. Les résultats excellents obtenus dans ce concours montrent que la section de la côte de cette province est spécialement adaptée à l'aviculture.

Une comparaison a été faite entre les tournesols et le maïs d'ensilage. Les tournesols ont donné une plus forte production que le maïs semé en rangs droits ou croisés. Le fumier de ferme appliqué au printemps sur les prairies de foin a augmenté le rendement de 1½ à 2½ tonnes par acre. Les travaux dans la section des céréales consistaient à essayer deux variétés de blé, onze d'avoine, douze d'orge et deux de grains mélangés. En fait de plantes fourragères nous avons essayé douze variétés de maïs d'ensilage, vingt-deux de betteraves fourragères, sept de carottes et trois de betteraves à sucre.

Les travaux horticoles exécutés cette année comportaient les essais habituels de variétés de pommes de terre, de légumes, de fruits et de fleurs et des expériences dans leur culture. Le temps pluvieux et froid en juin et un manque de soleil pendant la saison ont contrarié ces travaux. En outre, la pluie en automne nous a empêché de recueillir de la graine et a endommagé beaucoup les fruits.

Nous n'avons posé que très peu de clôtures temporaires et pas du tout de clôtures permanentes. En fait de défrichement de terre, il ne s'est fait que du nettoyage de broussailles pour nous procurer du combustible. Un nouveau poulailler a été construit dans la basse-cour. La maison de pension et quelques-unes des maisons ont été peintes et arrangées à l'intérieur. La remise à machines a été réparée et l'écurie réparée à l'intérieur et peinte à l'extérieur.

Station expérimentale de Summerland, C.-B.

Le printemps de 1921 a été précoce, suivant un hiver extrêmement doux. Le sol était bien pourvu d'humidité et la germination a été rapide. Les conditions de végétation sont restées favorables jusqu'en juillet, qui était très sec, ainsi que pendant la première moitié d'août. Les récoltes ont beaucoup souffert pendant cette période et la quantité d'eau d'irrigation était très minime et irrégulière. L'hiver qui vient de passer a été l'un des plus longs et des plus froids que nous ayons jamais vus avec très peu de neige, de sorte que l'on craint que les arbres n'aient beaucoup souffert.

Des essais d'alimentation de bœufs ont été conduits cet hiver. Il se fait des comparaisons entre l'emploi d'abris et l'absence d'abris, les racines et l'ensilage de tournesols et de maïs. Les deux groupes de bœufs ont fait d'excellentes augmentations et de bons profits. Ceux qui recevaient des racines ont mieux réussi que ceux qui étaient nourris à l'ensilage de tournesols et de maïs.

Les moutons gardés sur cette station se composent de purs Cheviots et d'Oxfords métis, ainsi que de purs Suffolks, dont quatorze ont été achetés pendant l'année.

Porcs.—L'absence de poil sur les gorets a causé des ennuis considérables. Nous nous sommes servis d'iodure de potassium pour y remédier et nous espérons que ce traitement joint à beaucoup d'exercice, aura des résultats bienfaisants.

Abeilles.—La meilleure ruche a rendu quatre-vingt-dix livres de miel extrait, la moyenne par ruche (compte du printemps) est de quatre-vingts livres.

Recherches expérimentales sur les céréales.—Les variétés de blé, d'avoine et d'orge ont été mises à l'essai. Beaucoup de ces essais en sont maintenant à leur sixième année.

Grande culture.—Des assolements systématiques sont actuellement en marche. Ce sont peut-être les premiers assolements qui soient mis en pratique

dans le sud de l'intérieur de la Colombie-Britannique; la production des récoltes sur la station se fait sur un assolement de sept ans; la luzerne revient tous les cinq ans sur sept. Ce système donne de très bons résultats, il aide surtout à améliorer le sol.

Sept acres environ sont consacrés aux recherches expérimentales sur les plantes fourragères. Trois acres de cette étendue sont consacrés aux essais de culture améliorante, de sélection et d'essais de graminées fourragères et de trèfles, le reste de la terre est consacré à un assolement de quatre ans, dont une partie est occupée par des parcelles de graminées et de trèfles, des recherches sur les betteraves fourragères et les variétés de maïs, betteraves à sucre, etc. Il se fait également des travaux sur la luzerne, les betteraves fourragères et la culture des fèves soya pour la production de la graine ainsi que sur la culture de tournesols et de maïs pour l'ensilage.

Horticulture.—Un examen du verger fait au printemps de 1921 n'a révélé aucun signe de dégâts causés par l'hiver. Cependant la sécheresse prolongée et le manque d'eau d'irrigation ont nui quelque peu à la végétation. Quoiqu'il en soit la croissance des arbres dans le verger a été assez satisfaisante. Les six vergers sur la station sont soumis à différentes méthodes de culture, notamment la culture nue, la luzerne permanente, les plantes fourragères, les récoltes maraîchères et l'assolement régulier de la ferme. Nous accumulons graduellement des données intéressantes sur les différentes variétés à l'essai. Les nouvelles variétés de pommes, de fruits à noyaux, de poires et de petits fruits, reçoivent toutes de l'attention et nous faisons également l'essai de nombreuses variétés de légumes ainsi que de fleurs annuelles et de fleurs vivaces.

Volailles.—Nous avons la race Wyandotte blanche. Toutes les volailles gardées d'une année à l'autre sont sélectionnées d'après un contrôle rigoureux au nid à trappe et les résultats de l'incubation des œufs pondus dans leur année de poulette. Nous donnons également de l'attention au type dans la sélection. Les oiseaux mâles employés viennent tous de mères qui ont pondu plus de 200 œufs dans leur première année de ponte. Voici le nombre de poules employées pour la reproduction pendant la saison de 1922 avec leur ponte:—

Cinquante-huit poules ayant pondu de 176 à 200 œufs dans leur année de poulette.

Trente-sept poules ayant pondu 201 à 250 œufs pendant leur année de poulette.

Dix-neuf poules ayant pondu de 226 à 250 œufs dans leur année de poulette.

Neuf poules ayant pondu 250 œufs et plus dans leur année de poulette.

Le nombre moyen d'œufs pour le troupeau entier de 123 poules est de 208.4. La plus haute ponte individuelle est de 289 œufs.

Au printemps de 1921, 50 acres de terre immédiatement à l'est de la station ont été loués, 25 acres de cette étendue seront mis en récoltes l'année qui vient. Nous avons construit sur la station cette année un laboratoire de pathologie végétale pour loger le pathologiste en végétaux qui vient d'être nommé. Un bâtiment d'horticulture a été construit également et aménagé pour le classement et l'emballage des fruits. Le soubassement en béton de ce bâtiment est divisé en quatre compartiments à l'épreuve de la gelée afin de faire des expériences sur la conservation des fruits et les appareils voulus seront posés pour régler l'humidité de l'air dans chaque compartiment. Une installation venant de cette station a été présentée à Penticton, Armstrong, Salmon Arm, Kelowna, Peachland, Summerland, Vancouver et New-Westminster. Le régisseur a assisté à plusieurs conventions et à des réunions d'instituts de cultivateurs et

il a pu, pendant l'hiver, porter la parole à une série de réunions dans les districts de Okanagan et Kootenay, de concert avec l'horticulteur provincial.

Station expérimentale de Invermere, C.-B.

La saison dernière a été très clémente au commencement, il n'est tombé que très peu de pluie. Les semailles ont été commencées plus tôt que d'habitude, mais les récoltes n'ont pas fait une pousse rapide à cause du manque d'humidité. La récolte de foin a été supérieure à la moyenne; elle a été rentrée dans de bonnes conditions de température. Il y a eu, pendant la saison de végétation, de grands vents qui ont affecté les récoltes. Les céréales, les récoltes fourragères et les racines ont été récoltées par une température idéale, et le rendement et la qualité étaient aussi bons que d'habitude. La hauteur de pluie pour l'année était d'un pouce au-dessous de la moyenne. L'hiver a été très rigoureux.

Les assolements à l'essai ont donné de très bons résultats qui montrent encore une fois que les pommes de terre, les pois et le trèfle sont les récoltes qui rapportent le plus dans ce district. Les résultats sur terre non irriguée ont été négligeables et démontrent d'une façon très concluante la nécessité d'irriguer.

Les travaux d'horticulture ont bien progressé la saison dernière. Il s'est fait beaucoup de recherches expérimentales sur les pommes de terre. Les pois de jardin sont une récolte très importante et certaines sélections de pois de semis promettent beaucoup. De nouveaux croisements de pois sont faits avec des variétés remarquables. Les essais de légumes potagers n'ont pas donné de bons résultats. Les petits fruits viennent très bien mais ils sont tardifs et se vendent mal sur le marché ouvert. Les arbres fruitiers ne peuvent être recommandés que pour la plantation sur la ferme ou le jardin.

Dans les essais de céréales le blé Marquis, l'avoine Bannière et l'orge d'Or (Gold) sont venus en tête. Le pois Bleu de Prusse est encore l'espèce qui a le plus rapporté. Signalons encore l'occasion que cette récolte fournit aux cultivateurs.

En fait de plantes fourragères, le trèfle et les graminées fourragères ont dépassé la luzerne et les graminées. Le maïs et les tournesols ont donné de bons rendements, les racines, une récolte passable.

Dans la basse-cour un parquet de Wyandottes blanches a laissé un bénéfice de $3.16 par tête sur le coût de la nourriture. Lady Dot E. 3 a produit 325 œufs pendant l'année. Nous continuerons les expériences sur l'élevage pédigré au nid à trappe, l'incubation et l'élevage.

La saison dernière a été mauvaise pour l'apiculture et le rendement des ruches a été beaucoup plus faible que d'habitude. Le bénéfice par ruche a été de $11.65, c'est le plus faible depuis cinq ans. L'introduction de la caisse Kootenay donne de bons résultats.

L'étalage de la station a été présenté aux quatre expositions locales; il a suscité beaucoup d'intérêt ainsi que le démontre le nombre de demandes de renseignements reçues et le nombre de bulletins et de circulaires distribués.

Station expérimentale de l'Ile de Vancouver

Notes sur la saison

Le printemps de 1921 a été plutôt tardif à cause de l'état humide dans lequel se trouvait une bonne partie de la terre dans ce district. L'été a été frais et la végétation lente. La saison de pluie s'est produite plus tôt que d'habitude et a contrarié quelque peu la moisson mais la plupart des récoltes ont été rentrées sans perte. La récolte de foin a été bonne dans le district ainsi que celle de

céréales et de racines. La récolte de fruits a été au-dessous de la moyenne, quoique les poires et les cerises aient bien rapporté sur cette station. L'hiver de 1921-22 a été froid sur l'île. Il est tombé peu de neige mais les gelées se sont répétées jusqu'à une époque avancée ce printemps, de sorte que toutes les plantes ont été plus lentes à se développer que d'habitude.

BÉTAIL

Chevaux.—Outre les quatre chevaux de travail que nous avions l'année dernière, nous avons acheté d'autres chevaux pour les travaux généraux des services de l'horticulture et de l'aviculture.

Bovins.—Quelques changements ont été faits dans le troupeau laitier. Quelques vaches Jerseys de marque ont été achetées.

Porcs.—Il ne se garde pas de porcs sur la station, à cause du manque de logement.

Moutons.—Un petit troupeau de Southdowns a été acheté pour commencer. Ils ont été fournis par l'un des meilleurs éleveurs de l'Ontario.

Volailles.—Les travaux du service de l'aviculture ont été bien maintenus. Tous les records précédents sur cette station ont été battus par "Saanich Belle", une poulette qui a pondu 307 œufs dans son année de poulette.

HORTICULTURE

Les vergers d'expérience ont reçu beaucoup d'attention. Beaucoup de variétés de poiriers et de cerisiers nouvelles dans le district sont entrées en rapport et donnent de beaux espoirs parce que la saison pour ces deux fruits a été grandement allongée. En fait nous avons pu offrir des caisses de poires pendant la plus grande partie de l'hiver. Les petits fruits, les jardins potagers et les plantes d'ornement ont tous reçu de l'attention.

RUCHER

Quelques colonies d'abeilles ont été gardées sur la station pendant plusieurs années pour déterminer la valeur de la production du miel dans le district. Le temps nuageux et les nuits froides ne sont pas faits pour l'apiculture, cependant nos efforts dans cette voie ont été couronnés d'un assez beau succès. Chaque ruche nous a donné une soixantaine de livres de miel de surplus.

GÉNÉRAL

Un cottage a été construit pour le contremaître de la ferme et les bâtiments déjà sur la station ont été mis en bon état de réparation. Une installation a été présentée à l'exposition de Victoria et à plusieurs autres expositions locales dans le sud de l'île.

L'INDUSTRIE LAITIÈRE ET LA RÉFRIGÉRATION

LE PROGRÈS DE L'INDUSTRIE LAITIÈRE

La saison de 1921 a été très mauvaise pour la production du lait sur une grande partie de l'Ontario et de Québec. La quantité de fromage produite a été à peu près la même qu'en 1920 malgré la sécheresse excessive de l'été dans les

principaux districts à fromage. Si la saison avait été favorable, la production de fromage aurait accusé une forte augmentation. La production du beurre de fabrique augmente tous les ans dans toutes les provinces. La production totale en 1920 a été de 111,691,718 livres.

La production de lait condensé, évaporé et en poudre a baissé pendant l'année parce que la demande de ces produits s'est ralentie sur les marchés du monde et que le lait qui était utilisé autrefois dans leur fabrication est allé aux fromageries. De vieilles fromageries se sont rouvertes, de nouvelles se sont construites dans les territoires contigus aux grandes fabriques de produits condensés qui restaient fermées entièrement ou qui ne fonctionnaient plus que sur une petite échelle.

Les cultivateurs qui s'occupent d'industrie laitière constatent naturellement que même depuis que les prix des aliments ont baissé la production du lait ne rapporte pas autant qu'elle ne le faisait avec les prix de guerre, mais on est généralement d'avis que cette production rapporte autant, sinon plus, que la plupart des autres branches de l'agriculture dans ce pays.

Le tableau suivant indique le développement de l'industrie laitière et les emplois différents du lait. Les chiffres sont pour 1920; les chiffres de 1921 ne sont pas encore compilés:—

PRODUCTION TOTALE, QUANTITÉS ET POURCENTAGES DE LAIT EMPLOYÉS AU CANADA EN 1920 POUR LA FABRICATION DE DIFFÉRENTS PRODUITS

Produits	Quantités	Valeur	Lait employé	Pourcentage
		$	Liv.	
Fromage	149,201,856	39,100,872	1,641,220,416	16·25
Beurre de beurrerie	111,691,718	63,635,203	2,568,909,514	25·43
Beurre de laiterie	125,000,000	56,250,000	2,875,000,000	28·46
Beurre de petit lait	1,516,932	757,156	....	
Lait condensé	53,662,699	10,202,230	134,156,747	1·33
Lait évaporé	30,469,642	3,809,653	76,174,105	0·75
Café et cacao condensés	531,451	147,052	1,328,627	0·01
Lait écrémé condensé	363,294	18,723	....	
Lait en poudre	7,574,669	2,178,176	....	
Lait stérilisé	7,608,927	785,044	7,608,927	0·07
Caséine	109,958	19,233	....	
Crème à la glace	5,775,879	8,471,031	115,517,580	1·14
Crème vendue	7,379,131	6,533,098	210,832,314	2·09
Lait employé en nature	....	72,000,000	2,472,000,000	24·47
Lait de beurre vendu	....	306,235	....	
Fromage, lait écrémé, petit lait et petit lait de crème	....	452,009	....	
Total	....	264,655,715	10,102,748,230	100·00

PRODUCTION DU MARCHÉ

L'année s'est signalée par une baisse très prononcée dans les prix, mais au moment où nous écrivons ces lignes la situation du marché international présente des signes d'amélioration. Le gros stock de beurre du gouvernement qui a eu un effet si déprimant sur le marché du Royaume-Uni pendant la plus grande partie de l'année dernière a été complètement écoulé et l'état du change est bien meilleur actuellement qu'il n'était il y a un an. La baisse de prix a encouragé la consommation dans les pays qui ont de l'argent à payer pour les produits laitiers. Il y a des indications que la consommation du lait, du beurre et des autres produits laitiers a beaucoup augmenté au Canada.

L'augmentation continuelle dans les exportations de beurre et de fromage de la Nouvelle-Zélande exerce sans doute une influence sur la situation. Par contre le surplus exportable de produits laitiers aux Etats-Unis a beaucoup baissé depuis la période de guerre. Somme toute, les marchés du monde paraissent en meilleur état qu'ils n'étaient il y a quelques mois.

STATION LAITIÈRE DE FINCH

Le département commercial de la station laitière de Finch a eu une autre année favorable. La quantité totale de lait reçu a été de 6,586,485 livres contre 5,570,545 livres en 1920 et 2,069,281 livres en 1912, la première année d'opération. Cette station est également la plus grande fabrique de beurre et de fromage dans l'est de l'Ontario. Le fait que les recettes dépassent les dépenses montre que les institutions du gouvernement peuvent laisser un bénéfice.

L'encouragement à l'industrie laitière a été l'un des principaux objets en vue dans l'exploitation de la station laitière de Finch. Pendant la période qui s'est écoulée entre le mois de décembre 1912 et le mois de mars 1913 inclusivement, la quantité totale de lait reçu n'était que de 208,937 livres, tandis que pendant la même période en 1921-22 on a reçu 1,404,739 livres de lait, soit une augmentation de 400,000 livres sur l'année précédente.

La station laitière de Finch tient la division de l'industrie laitière et de la réfrigération au courant des problèmes pratiques qui se rapportent à la fabrication du beurre et du fromage et de l'exploitation des fromageries et des beurreries. Elle remplit également une fonction utile en fournissant les facilités nécessaires pour l'essai de nouveaux appareils, de nouveaux procédés de fabrication et pour la conduite des expériences dans la fabrication du beurre et du fromage. Comme les provisions de lait ont beaucoup augmenté, il a fallu améliorer le bâtiment et son outillage.

CONTRÔLE DES VACHES

En 1921 le contrôle des vaches laitières a été conduit sous le système adopté en 1918. Les propriétaires de troupeaux fournissent l'outillage nécessaire pour peser le lait et pour conserver les échantillons, qui sont prélevés trois jours chaque mois. L'épreuve des échantillons de lait est confiée à une personne compétente qui transmet les résultats aux quartiers généraux où ils sont compilés et distribués aux intéressés. La collaboration active des inspecteurs laitiers de la province de Québec et des instructeurs et des représentants régionaux de la province de l'Ontario pendant les premiers mois du printemps a eu pour résultat une forte augmentation dans le nombre des vaches mises sous contrôle. Conformément au système élaboré au printemps de 1919, sous lequel l'offre avait été faite de remettre ce travail aux autorités provinciales dès qu'elles seraient prêtes à s'en charger, la province de la Saskatchewan et la province du Manitoba se sont chargées du contrôle des vaches dans leurs frontières. Outre le contrôle de la production du lait, les cultivateurs sont encouragés à tenir note du prix de revient et de la quantité d'aliments consommés, et des feuilles leur sont fournies pour cela.

Le tableau suivant donne le nombre de vaches sous contrôle dans les différentes provinces en 1921.

NOMBRE TOTAL DE TROUPEAUX DE VACHES, DE CENTRES DE CONTRÔLE ET D'ESSAIS FAITS PAR LES PROVINCES EN 1921

Province	Nombre de troupeaux	Nombre de vaches	Nombre de centres de contrôle	Nombre d'échantillons essayés
Alberta	65	793	27	3,924
Colombie-Britannique	40	163	5	691
Manitoba	176	1,173	34	2,858
Nouveau-Brunswick	111	822	14	3,553
Nouvelle-Ecosse	338	2,119	46	9,685
Ontario	761	9,279	93	39,557
Ile du Prince-Edouard	198	1,227	19	7,017
Québec	3,499	32,225	473	127,462
Totaux	5,188	47,801	711	194,747

Les chiffres qui précèdent accusent une augmentation de 1,341 troupeaux et de 14,419 vaches sur l'année dernière.

Outre les rapports qui passent par le bureau du commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération, bien des centaines de formules sont expédiées à des cultivateurs qui font leur propre contrôle, et tiennent leurs propres notes. On voit donc que l'effet de ce travail s'étend à beaucoup d'autres que ceux qui fournissent des rapports.

LE CLASSEMENT DES PRODUITS LAITIERS PAR QUALITÉS

La division de l'industrie laitière a classé, cette année encore, le fromage par qualités, pour la vente aux enchères à Montréal pendant la saison de 1921.

La loi des produits laitiers, adoptée pendant la session de 1921 au Parlement, autorise le gouverneur en conseil à édicter des règlements gouvernant le classement par qualités des produits laitiers pour l'exportation. Une conférence des représentants de toutes les branches de l'industrie laitière a été tenue à Ottawa, en vue de considérer les règlements établis sous l'empire de la loi des produits laitiers. Des types modèles précis pour le classement du beurre et du fromage ont été adoptés et les règlements ont été étudiés.

Un certain nombre de délégués, spécialement ceux qui représentaient les commissions de fromage de l'est de l'Ontario et les exportateurs établis en dehors de Montréal, sont venus à la conférence pour s'opposer aux principes du classement, mais après avoir discuté la question, ils ont constaté qu'il n'y avait pas d'opposition à faire et un vœu approuvant le classement a été adopté, avec seulement une voix contraire.

La proposition de classer tous les produits laitiers pour l'exportation a été approuvée par les sociétés d'industrie laitière dans toutes les provinces, par l'association des beurreries canadiennes, l'association des marchands canadiens de denrées, l'association des marchands de denrées de Montréal et par le Conseil national laitier. On compte que le ministère sera en mesure de classer tous les produits laitiers pour l'exportation l'année qui vient.

CONCOURS NATIONAL INSTRUCTIF D'APPRÉCIATION DU BEURRE

Le concours national instructif d'appréciation du beurre inauguré en 1919 a été continué en 1921. Ce concours paraît être utile aux beurriers et reçoit leur appui complet, ainsi que la collaboration des fonctionnaires provinciaux.

APPLICATION DES LOIS SUR L'INDUSTRIE LAITIÈRE

Pendant l'année en revue il y a eu cent quarante condamnations pour infractions à la loi sur l'industrie laitière et à la loi sur l'oléomargarine de 1919. Il y a eu vingt-sept cas de confiscation de produits, de matériaux et d'appareils.

Les contraventions les plus nombreuses sont celles qui se rapportent à l'excès d'eau dans le beurre, dont la limite est de 16 pour cent.

RENSEIGNEMENTS SUR LE MARCHÉ LAITIER

Le service de l'extension des marchés de cette division publie pendant toute la saison de fabrication un rapport sur le commerce des produits laitiers. Une lettre hebdomadaire est expédiée tous les lundis, donnant les derniers renseignements sur les marchés de Montréal et de Toronto jusqu'à midi de ce jour. Des lettre-grammes sont envoyées le lundi et le vendredi à certains agents spéciaux dans les différents districts, qui sont en mesure de communiquer ces renseignements par téléphone ou autrement aux vendeurs dans leur voisinage immédiat. Des lettres semblables, à payer sur réception, sont envoyées à toutes les personnes qui expriment le désir de faire inscrire leur nom sur la liste.

LETTRE-NOUVELLES SUR L'INDUSTRIE LAITIÈRE

La circulation de la lettre-nouvelles sur l'industrie laitière, publiée par cette division, augmente toujours.

Elle fournit un moyen très utile pour répandre des nouvelles intéressantes parmi ceux qui s'occupent d'industrie laitière.

INSPECTION DES CARGAISONS

Depuis que la navigation est revenue à un état normal, le service d'inspection de cargaisons a été rétabli sur la base d'avant-guerre. Un nouvel inspecteur a été ajouté au personnel au Royaume-Uni. Il y a maintenant un inspecteur à Londres, Liverpool, Glasgow, Bristol et Manchester. Des inspecteurs ont été employés à St-Jean, N.-B., et à Portland, Maine, pendant une partie de la saison d'hiver.

Des rapports sur l'état des cargaisons périssables chargées à Montréal, Québec, Halifax, St-Jean et Portland, Maine, et des rapports semblables sur l'état où se trouvent ces cargaisons au moment où elles sont déchargées aux ports du Royaume-Uni sont préparés par les inspecteurs et déposés au bureau du commissaire de l'industrie laitière et de la réfrigération où l'on peut les consulter au cas de plaintes relatives aux dommages subis en cours d'expédition ou aux mauvaises manutentions de la part du transporteur. Les expéditeurs sont promptement avisés de tout défaut dans l'emballage si les marchandises sont trouvées en mauvais état et des conseils leur sont donnés autant que possible.

Des thermomètres enregistreurs ou thermographes sont placés avec les produits périssables, qu'ils soient expédiés comme cargaison ordinaire ou en chambres froides. Le nombre total de relevés de thermographes obtenus pendant l'année dernière se montait à 537. Des copies au tracé bleu de tous ces relevés sont envoyées à la chambre de commerce de Montréal, aux agents et à l'ingénieur en chef des compagnies ainsi qu'à tous les expéditeurs qui les demandent, au bureau de la division à Montréal et aux autres services du département intéressés dans certains produits spéciaux.

SERVICE DE WAGONS GLACIÈRES À BEURRE

Le service habituel de wagons glacières à beurre pour ramasser des quantités de beurre inférieures à une charge de wagon aux différentes stations le long de la route a fonctionné toute la saison sur différentes lignes de chemin de fer.

Le nombre de wagons employés pour le transport du beurre à Montréal sous cet arrangement a été de 1,081 et le tonnage total de 21,134,041 livres de beurre. Le nombre de wagons dans le service de Toronto a été de 355 et la quantité totale de beurre transportée de 6,493,458 livres de beurre. La température moyenne des wagons, relevée par les inspecteurs employés par la division de l'industrie laitière et de la réfrigération, a varié de 48 à 54 degrés F.

Outre le beurre dans les wagons réfrigérateurs, les inspecteurs ont examiné le contenu de 116 wagons ordinaires transportant du beurre et ont trouvé que la température était en moyenne de 60 degrés.

PRIMES SUR CHAMBRES FROIDES DE BEURRERIE

Quarante demandes de primes pour chambres froides de beurrerie ont été reçues cette année, l'une datait de 1920. Sur ce nombre 26 ont reçu la prime complète de $100, six ont été refusées et neuf remises.

ENTREPÔT FRIGORIFIQUE DE GRIMSBY

Le 31 décembre dernier l'entrepôt frigorifique expérimental de Grimsby, Ont., qui appartenait au ministère a été transféré à la Growers' Cold Storage and Ice Company, Limited, une compagnie organisée parmi les producteurs de fruits. La valeur de l'entrepôt avait été fixée par arbitration. La nouvelle compagnie a agrandi l'entrepôt, elle a accru sa capacité de réfrigération et augmenté le champ de son activité en se mettant à la fabrication de la glace. Des dispositions ont été prises pour mettre de la glace dans tous les wagons chargés de fruits à Grimsby.

L'exploitation de cet entrepôt par le ministère, par l'entremise de la division de l'industrie laitière et de la réfrigération depuis 1914, a démontré, à la satisfaction des producteurs et des expéditeurs de fruits du voisinage, qu'il est absolument nécessaire d'avoir des moyens frigorifiques si l'on veut écouler de la façon la plus avantageuse possible les récoltes de fruits tendres.

LE NOUVEL ENTREPÔT FRIGORIFIQUE PUBLIC À MONTRÉAL

Le nouvel entrepôt construit par les commissaires du hâvre de Montréal sera prêt à fonctionner le 1er mai prochain.

PETITS ENTREPÔTS

La division de l'industrie laitière continue à recevoir des demandes de plans et de spécifications pour des petits réfrigérateurs pour l'usage des cultivateurs, des magasins de campagne, des résidences d'été et d'autres endroits où l'on conserve de la glace pour fins domestiques.

UN NOUVEAU SERVICE

Un spécialiste en utilisation du lait a été engagé pendant l'année. L'objet de ce service est de répandre des renseignements de différentes façons sur la

qualité protectrice et nutritive du lait et de ses produits, et sur leur bon marché relatif, par comparaison aux autres aliments. Nous comptons obtenir des résultats dans cette voie en publiant des renseignements sur ce sujet au moyen de conférences publiques, de vues cinématographiques et de pièces de théâtre, en prenant part aux campagnes laitières, aux œuvres pour le bien-être de l'enfance et en organisant des démonstrations ou des étalages aux réunions et aux expositions et à d'autres endroits à l'occasion.

Les connaissances nouvelles que l'on a acquises en ces dernières années sur tout le sujet de la nutrition humaine ont mis les produitts laitiers dans une situation très favorable, et il est juste que ces renseignements soient mis devant le public par des autorités désintéressées.

Nous consommons au Canada plus de 80 pour cent de notre production laitière totale. Il serait très facile d'augmenter cette consommation de lait et du fromage, et de fournir ainsi un bon débouché pour le surplus de production. Nous comptons faire quelque chose dans cette voie par l'entremise de ce service.

SERVICE SANITAIRE DES ANIMAUX (DIVISION DE L'HYGIÈNE DES ANIMAUX)

Cette division est chargée de l'application de deux lois du Parlement, la loi des épizooties et la loi des viandes et des conserves alimentaires. Son activité couvre donc un champ considérable.

La lutte organisée contre la tuberculose bovine sous l'empire de la première loi a donné une grande extension aux travaux de la division. Les deux systèmes sous lesquels ces travaux sont principalement conduits sont le système de troupeaux accrédités et l'ordonnance sur la tuberculose dans les municipalités.

Le premier système s'applique aux troupeaux de race pure du pays; il a pour but de supprimer entièrement la tuberculose parmi cette catégorie de troupeaux. Les éleveurs de bestiaux de race pure au Canada ont donné à ce mouvement un chaleureux appui. Il a été offert plus de travail à notre personnel limité qu'il n'a pu en exécuter, il y a par conséquent quelques délais inévitables dans le règlement de ces demandes. Cependant les agents de cette division s'efforcent de régler ces demandes le plus rapidement possible et font des progrès satisfaisants.

Il a été fait également des progrès considérables dans l'épreuve municipale, qui offre à toutes les municipalités canadiennes qui le désirent, le moyen d'extirper la tuberculose des troupeaux qui les alimentent de lait. Ce système reçoit une attention toujours croissante si on en juge par le grand nombre de demandes qui nous arrivent de différentes villes canadiennes. On peut compter que ces travaux augmenteront rapidement. Ils ont déjà pris des proportions considérables et ont donné partout satisfaction aux groupements qui s'y intéressent.

Plusieurs grandes villes canadiennes sont maintenant sous le fonctionnement de l'ordonnance, notamment Ottawa, Calgary, Edmonton, et Regina et quelques petits endroits, au total, quatorze. Notre personnel a donc été appelé à faire un travail considérable sous ce rapport et il est à regretter que le nombre des élèves aux collèges canadiens d'art vétérinaire ait tant diminué en ces dernières années.

La profession vétérinaire ne paraît pas offrir aux jeunes gens du Canada la même attraction que les autres professions, qui exigent une période semblable de formation, et à moins que les conditions ne changent dans un avenir immédiat, et que les jeunes gens ne soient attirés à la profession vétérinaire, on peut compter qu'il y aura dans quelques années un grand manque de médecins vétérinaires bien exercés. Ce sera là assurément un désastre pour l'industrie de l'élevage au Canada car la santé des troupeaux canadiens ne peut être maintenue que si nous avons des médecins vétérinaires compétents. L'année dernière a démontré encore une fois qu'il n'existe pas de maladie sérieuse du bétail au Canada. La

fièvre aphteuse, la peste bovine, la pneumonie contagieuse sont encore inconnues chez nous. Nous avons réussi également à maîtriser d'une façon satisfaisante les autres maladies moins sérieuses.

Voici un aperçu sommaire des conditions touchant plusieurs de ces maladies:—

LA MORVE

Les provinces de Québec et du Nouveau-Brunswick n'ont eu aucun cas de cette maladie pendant l'année fiscale qui vient de se terminer. Il y a eu de petites manifestations de cette maladie dans toutes les autres provinces, mais le nombre total de cas pour l'année est encore beaucoup plus faible que pour l'année finissant le 31 mars 1921.

Les réactions à l'épreuve à la malléine montrent que seulement vingt-cinq animaux ont été attaqués de la morve et ont été abattus, et l'indemnité payée est bien inférieure à la moitié du montant payé l'année précédente. Ces faits démontrent que le système qui consiste à abattre tous les animaux qui réagissent à l'épreuve de la malléine est un bon système, qui fournit le seul moyen efficace de contrôler cette maladie mais il n'en est pas moins nécessaire d'exercer une surveillance continuelle car les immigrants continuent à amener des chevaux de l'autre côté de la frontière. Il est possible que ces animaux se trouvent dans la phase d'incubation de la maladie, encore si peu développée que les symptômes ne puissent en être découverts au cours de l'inspection à la frontière, mais suffisante cependant pour que la morve se développe quelque temps après leur arrivée au pays. Cependant si nous nous guidons sur les chiffres de ces années dernières, il est raisonnable de croire qu'aucune expansion générale de la maladie ne se produira.

LE CHOLÉRA DES PORCS

Cette maladie a été combattue dans toutes les provinces à l'exception de l'Ile du Prince-Edouard et du Nouveau-Brunswick, mais il y a eu cette année encore, une réduction très remarquable dans le nombre des explosions et dans le nombre total des animaux attaqués. Pendant l'année finissant le 31 mars 1921 plus de 3,000 animaux ont dû être abattus parce qu'ils étaient attaqués par le choléra des porcs. Pendant l'année finissant le 31 mars 1922 ce nombre est tombé a moins de 500. Pendant la même période le montant de l'indemnité payée est tombé de $20,000 à $3,000.

Cette amélioration résulte évidemment de deux causes, la première est la vigilance de nos agents qui ont maintenu un système d'inspections fréquentes et fourni des rapports sur les fermes où l'on donne des restes de cuisine aux porcs sous permis du directeur général vétérinaire. La deuxième est un résultat de la première, en ce sens que les propriétaires et les nourrisseurs de porcs apprennent à se rendre compte de la nécessité de prendre des précautions minutieuses contre la possibilité de communiquer la maladie à leurs animaux par des méthodes négligentes, de soins et d'alimentation.

Comme d'habitude l'indemnité a été refusée chaque fois que des explosions de la maladie se produisaient sur des locaux où l'on se servait de restes de cuisine.

Les chiffres relatifs à la fréquence de la maladie pour la période en question sont satisfaisants, mais il est probable que l'on obtiendra des résultats encore meilleurs lorsque l'on pourra faire une inspection plus fréquente des locaux sous permis, surtout en ce qui concerne les provinces du Manitoba et de l'Ontario.

Naturellement il y a une telle augmentation dans le travail de l'accréditation des troupeaux et de l'épreuve pour les municipalités que nos agents ont beaucoup moins de temps pour faire les inspections voulues.

TUBERCULOSE

De tous les travaux entrepris par la division de l'hygiène des animaux, aucun sans doute n'a plus d'importance que celui qui tend à maîtriser la tuberculose bovine et aucune partie de ces travaux n'est plus difficile. La maladie est si répandue et si profondément enracinée, que tous les progrès tendant à l'extirpation doivent nécessairement être réguliers et solides plutôt que rapides, mais l'appui que l'on apporte au système de troupeaux accrédités, la popularité croissante de l'ordonnance sur la tuberculose dans les municipalités montrent que les propriétaires de bestiaux et les municipalités d'un bout à l'autre du pays reconnaissent la nature pratique de ces systèmes.

Le 31 mars 1922, 909 troupeaux ont été éprouvés par ce ministère sous le système de l'accréditation; il y avait à cette date 86 troupeaux entièrement accrédités, 724 en cours d'accréditation et 99 inspectés mais non encore éprouvés. Il y avait aussi 250 troupeaux sur la liste d'attente et ces chiffres ne fournissent qu'une idée très modérée de l'importance de la tâche, car dans tous les troupeaux accrédités ou en cours d'accréditation l'entrée de bovins supplémentaires n'est permise que sous épreuve et la nouvelle épreuve se fait après 60 jours de quarantaine.

Les travaux sous l'empire de l'ordonnance contre la tuberculose dans les municipalités ont aussi beaucoup augmenté l'année dernière. Les troupeaux fournissant du lait à quatorze villes ont été soumis à 31,733 épreuves et 1,729 animaux réagissants ont été enlevés et abattus. Il est intéressant de comparer ces chiffres avec ceux de l'année précédente, alors que 5,189 épreuves ont été conduites et 238 animaux réagissants ont été abattus. En ce qui concerne cette maladie, nos inspecteurs font également l'épreuve des animaux pour l'exportation mais l'entente qui a été conclue avec le bureau de l'industrie animale des Etats-Unis les soulage d'une certaine partie de ce travail. Ce bureau accepte en effet les cartes d'épreuve à la tuberculine, émanant d'inspecteurs vétérinaires autorisés, lorsque ces cartes sont signées par un agent de ce ministère. Si les exportateurs veulent profiter le plus possible des services de ce vétérinaire, ils trouveront que l'on pourra répondre plus promptement à leurs demandes d'épreuve et que nos agents auront plus de temps pour s'occuper des épreuves des troupeaux en vue de l'accréditation.

LA GALE

La quarantaine totale qui, pendant une période de vingt-six années, a couvert de grandes parties de la Saskatchewan et de l'Alberta a été levée pendant l'année finissant le 31 mars 1921, et depuis cette époque il n'a plus été nécessaire de remettre cette quarantaine en vigueur.

Un certain nombre de cas dans lesquels la gale du bétail était soupçonnée ont été examinés et traités sous la surveillance de nos agents, mais les mesures de ce genre étaient principalement des mesures de précaution. Les cas de gale ont été peu nombreux et ils ont été contrôlés par la quarantaine ou le traitement des troupeaux. Tous les rapports de gale suspects ont été immédiatement l'objet d'une enquête et il est aujourd'hui beaucoup plus facile de se procurer la collaboration des propriétaires, de sorte que les difficultés que présentaient le système de quarantaine des troupeaux sains et des troupeaux affectés n'existent plus.

Les progrès de la lutte contre cette maladie sont arrivés à un point où l'on peut raisonnablement s'attendre à un succès complet. La culture remplace graduellement l'industrie des ranches dans l'Ouest du Canada et le morcellement des prairies ouvertes et des troupeaux qui les peuplaient tend à rendre le service d'inspection et le traitement moins onéreux qu'autrefois mais la coopération des éleveurs de bétail est encore un facteur essentiel au succès. Le moyen le plus simple et le meilleur de prêter ce concours est de signaler les cas suspects dès que l'on s'en aperçoit, donnant ainsi à nos inspecteurs l'occasion d'instituer des mesures de contrôle au premier moment possible. Si ce concours est donné, il n'y a pas de raison pour supposer que le système de quarantaine totale et que les inconvénients et les ennuis qui en découlent redeviendront nécessaires.

DOURINE

Pendant l'année finissant le 31 mars 1921, quelques cas suspects de cette maladie ont été traités au laboratoire et des épreuves du sang ont donné une réaction négative. Il n'a pas été trouvé de cas suspects cette année en dépit du fait que l'on maintient une surveillance active dans les districts qui ont déjà été affectés par la maladie.

En 1915 nous payions encore une somme de $32,000 d'indemnité aux propriétaires d'animaux abattus pour cause de dourine. Ce chiffre nous permet de mesurer l'utilité des services rendus par les inspecteurs qui ont entrepris la lutte contre cette maladie, mais il serait impossible d'évaluer l'économie réalisée de ce fait par les propriétaires de chevaux des provinces de l'Ouest et par les intérêts agricoles en général au Canada.

Comme cette maladie fait des progrès cachés, et qu'il est impossible de la maîtriser à moins d'adopter un système radical d'attaque, la vigilance de nos agents ne se relâchera pas, quel que soit leur sentiment de sécurité, mais les constatations faites en ces années dernières nous donnent lieu de croire que la maladie a aujourd'hui disparu du Canada.

LA FIÈVRE CHARBONNEUSE (CHARBON)

Des mesures de précaution ont été prises contre un ou deux cas suspects de charbon, mais l'existence réelle de cette maladie n'a pas été définitivement établie.

LA GALE DES MOUTONS

Il n'y a eu que deux cas suspects pendant cette période, l'un d'eux a été trouvé en Saskatchewan et l'autre au Manitoba. Les autres provinces ont été entièrement indemnes; il n'y a pas même eu de manifestations suspectes.

RAGE

Il n'y a pas eu d'apparition de cette maladie au cours de l'année finissant le 31 mars 1922. L'enquête a été faite au sujet de symptômes suspects qui s'étaient manifestés dans une province, mais des épreuves au laboratoire n'ont pas confirmé l'existence de la maladie.

INSPECTION DES WAGONS ET DES PARCS À BESTIAUX

La surveillance et la désinfection des wagons à bétail et des parcs à bestiaux au Canada, pour assurer le maintien de conditions sanitaires, ont été faites par un inspecteur spécial, désigné pour ce travail.

STATIONS DE QUARANTAINE ET PORTS D'INSPECTION

Sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique et sur la frontière internationale, des stations de quarantaine et des ports d'inspection ont été maintenus; les animaux entrant au Canada sont examinés à ces endroits et une bonne partie de l'absence des maladies parmi nos animaux dépend de la perfection avec laquelle ce travail est fait. Il est redevenu nécessaire de refuser l'entrée aux bovins, moutons ou autres ruminants et aux porcs venant de la Grande-Bretagne et de l'Irlande parce que la fièvre aphteuse a fait son apparition en Grande-Bretagne. Cette restriction a un mauvais effet au Canada car elle empêche nos éleveurs d'importer des animaux de race pure. Il faut espérer que la nécessité des règlements de ce genre disparaîtra bientôt.

SERVICE DE PATHOLOGIE

Ce service a une tâche rigoureuse et très difficile, les demandes d'épreuves au laboratoire et d'enquêtes spéciales ont augmenté dans de très grandes proportions. Les travaux nécessaires de laboratoire pour l'application de la loi des épizooties et de la loi des viandes et des conserves alimentaires augmentent continuellement. Il y a en outre, des demandes de vaccins et de sérums, des demandes d'épreuves, d'examens et de rapports, des demandes de conseils, d'assistance et d'enquêtes venant de propriétaires de bestiaux et de vétérinaires de toutes les parties du pays.

Ces travaux qui couvrent le Canada tout entier exigent les services d'hommes spécialement versés en bactériologie, séréologie, pathologie et en parasitologie. Le personnel des six laboratoires et des stations de recherches se compose de huit hommes. Le chef du service et trois pathologistes en industrie animale pour le laboratoire pathologique à Ottawa et la station de recherches de Hull, et un pathologiste pour chacune des suivantes: la station de recherches vétérinaires à Lethbridge, Alberta; la station de recherches vétérinaires à Agassiz, C.-B.; la station de recherches sur les renards à Charlottetown, I. P.-E., et le laboratoire attaché au service de l'aviculture de la ferme expérimentale centrale à Ottawa.

LABORATOIRE BIOLOGIQUE ET STATION DE RECHERCHES

Tuberculose bovine.—La tuberculose bovine et le développement et l'extension du système de troupeaux accrédités ont porté tous les membres de notre personnel à faire des efforts extraordinaires. Le succès de cette campagne dépend non seulement du zèle manifesté par nos inspecteurs mais aussi, dans une grande mesure, des travaux du service pathologique, des résultats des recherches sur l'efficacité et l'utilité de la tuberculine employée pour l'épreuve des troupeaux. Il se maintient un petit troupeau d'animaux à la station de recherches pour faire des expériences sur l'essai de la standardisation des tuberculines fabriquées et sur les problèmes qui se rapportent à la résistance acquise, à la tolérance et à l'immunité des bovins à la tuberculose et à l'infection de la tuberculose.

L'importance immense de la lutte contre la tuberculose chez les vaches et la somme immense d'argent que l'on doit dépenser dans cette lutte justifient des recherches considérables. Si l'on était mieux renseigné sur plusieurs facteurs importants qui concourent à l'infection de la tuberculose chez les bovins, facteurs qui paraissent être actuellement inexplicables ou mystérieux, on pourrait certainement deviser de meilleures méthodes de lutte et abaisser ainsi les frais de cette campagne si coûteuse. Malgré la faiblesse des moyens actuels pour faire des recherches, il s'est fait l'année dernière certaines observations et certaines expériences importantes et significatives, et l'on espère que l'on pourra bientôt

prendre des moyens pour continuer à faire des recherches ininterrompues sur ce grand problème. L'épreuve à la tuberculine offre le meilleur moyen connu de découvrir l'infection cachée. On fait l'étude des conditions dans lesquelles des épreuves échouent parfois, du sérum, des réactions d'immunité, des épreuves auxiliaires et qui, à l'avenir, doivent probablement jouer un rôle de grande importance.

La quantité de tuberculine fournie par le laboratoire pour l'année finissant le 31 mars 1922 a été de 300,745 doses, c'est trois fois la quantité produite pendant l'année finissant en 1921, six fois la quantité produite en 1920, et près de treize fois la quantité produite en 1919. Ces chiffres seuls montrent le développement que les travaux de ce service ont pris en ces quatre dernières années.

L'avortement épizootique cause également tous les ans de nouvelles demandes de produits de laboratoire et d'enquêtes spéciales. Nous avons pu fournir ces produits mais nous n'avons pas pu faire toutes les enquêtes sérieuses que l'on demandait à cause du manque de personnel et de facilités. Nous continuerons à fournir du vaccin de l'avortement épizootique pour le traitement des troupeaux gravement attaqués. Les propriétaires sont tenus de prendre des notes détaillées sur l'histoire du troupeau et nous leur remettons pour cela, avec chaque expédition de vaccin, des feuilles en blanc sur lesquelles tous les renseignements exigés avant et après le traitement sont indiqués d'une façon spécifique. Nous espérons recueillir des indications utiles par ce moyen. Il est admis que le traitement préventif au vaccin est dans la phase expérimentale et que rien de précis ne peut être avancé au sujet de l'efficacité du traitement que certaines autorités croient utile tandis que d'autres s'y opposent.

Le vaccin du charbon symptomatique. — Nous avons pu satisfaire toutes les demandes de ce vaccin et plus de 33,000 doses ont été distribuées. Il y a cependant un certain nombre de différentes formes de vaccin du charbon symptomatique, qui semblent devenir de plus en plus appréciées chaque année. Nous n'avons pas l'intention de faire concurrence aux maisons commerciales dans la fabrication et la vente d'un produit dont l'efficacité est connue. Nous sommes à étudier actuellement la question de discontinuer la préparation et la distribution de vaccin du charbon symptomatique.

Spécimens et échantillons. — Plus de 800 échantillons et spécimens, notamment de sang et de tissus de corps d'animaux, d'aliments suspects, de viandes et de conserves alimentaires, d'échantillons d'eau, d'infections de parasites ont été examinés. Quelques-uns de ces derniers nous ont portés à faire des recherches étendues sur place et au laboratoire.

MALADIES AUTRES QUE CELLES TRAITÉES SOUS L'EMPIRE DE LA LOI DES ÉPIZOOTIES

Outre l'avortement épizootique des bovins qui n'est pas traité sous cette loi, le service de la pathologie fait beaucoup de travaux sur les autres maladies, dont quelques-unes prennent une grande importance économique. L'inspecteur en chef de chaque province fournit un rapport mensuel des maladies et des conditions qui affectent les animaux.

Le *botulisme* est une autre maladie, ou plutôt une sorte d'empoisonnement par les fourrages, qui cause des pertes considérables de bestiaux. La première preuve que cette maladie existe au Canada a été établie l'année dernière, au moyen d'enquêtes exécutées au laboratoire. Un article sur ce sujet est maintenant sous presse et de nouvelles études sont en cours.

Mycose bovine. — On nous signale, de temps à autre, des conditions qui présentent tous les symptômes d'une maladie sérieuse et qui nécessitent une

enquête immédiate. Ces symptômes sont généralement ceux d'une forme de mycose. Comme cette maladie peut être confondue avec la fièvre aphteuse, nous en faisons une étude spéciale et un rapport préliminaire est prêt à être publié.

Ce service s'occupe d'un grand nombre d'autres problèmes que l'éleveur de bestiaux est appelé à résoudre, soit en se mettant en communication directe avec le propriétaire ou par l'entremise des médecins vétérinaires.

LABORATOIRES AUX STATIONS ANNEXES

Station de recherches vétérinaires de Lethbridge, Alberta. — Les principales maladies sous enquête sont la fièvre des marais pour les chevaux, la gale parasitaire des bovins et la nécrobacillose des moutons. La maladie appelée dourine et qui a fait tant de mal à l'élevage des chevaux paraît avoir été complètement extirpée à la suite des milliers d'épreuves faites en ces dernières années au laboratoire. Cependant, nous faisons encore, de temps à autre, des épreuves d'étalons, afin de sauvegarder l'industrie de l'élevage du cheval.

Station de recherches vétérinaires d'Agassiz, C.-B. — Ce laboratoire s'est occupé de certaines maladies des moutons et des chèvres, et de la maladie qui porte le nom de "la maladie du bétail de Kamloops". Des expériences en laboratoire ont été conduites portant sur l'avortement épizootique des bovins. La correspondance a été considérable et des conférences et des discours ont été donnés aux réunions d'éleveurs sur les problèmes spéciaux à la Colombie-Britannique.

Station de recherches sur les renards, Charlottetown, I. P.-E. — Les problèmes et les phases de l'élevage du renard, plus spécialement celles qui se rapportent à l'hygiène, aux maladies, et aux parasites ont été étudiés et de bons progrès ont été faits. Un certain nombre d'articles ont été publiés et condensés en une brochure qui paraîtra sous peu comme bulletin spécial.

RECHERCHES SUR LES VOLAILLES

Ces travaux sont conduits au laboratoire qui se rattache au service de l'aviculture de la ferme expérimentale centrale. Les principaux problèmes étudiés sont ceux de la diphtérie aviaire et du chancre, ceux de l'incubation, de la fertilité des œufs et des parasites des volailles.

Chacun de ces laboratoires a eu également à faire une somme considérable de travaux de routine consistant en la préparation de rapports sur les spécimens reçus, les autopsies d'animaux et la réponse aux demandes de renseignements.

SERVICE DES VIANDES ET DES CONSERVES ALIMENTAIRES

Le volume des travaux exécutés par ce service a beaucoup augmenté l'année dernière.

Des progrès considérables ont été faits dans l'organisation systématique de ce travail sur tous les points du pays, en vue d'atteindre une uniformité générale.

Un haut type modèle de compétence a été maintenu dans le nombreux personnel engagé pour que le service puisse être réellement utile au pays en général. Ce service est aujourd'hui l'une des agences les mieux organisées permettant de recueillir les données nécessaires au succès d'un système compréhensif ayant pour but la conservation des provisions nationales de vivres.

Le système de l'inspection des viandes révèle la présence de maladies comme la tuberculose, etc., les affections parasitaires dont la présence n'est pas même soupçonnée chez l'animal sur pied jusqu'à ce qu'il se soit développé au point d'échapper à l'action des remèdes. Sans les connaissances acquises de cette façon, la lutte contre les maladies serait considérablement entravée.

Tous les efforts déployés dans cette lutte constituent un progrès sensible dans la conservation des vivres, ainsi que dans le maintien de l'hygiène publique en empêchant que des aliments d'une nature insalubre ne soient offerts en vente.

La maladie principale que nous avons observée est la tuberculose, qui augmente tous les ans d'après les autopsies que nous faisons. On peut s'imaginer ce que le résultat aurait été si les viandes ainsi affectées avaient été consommées.

Les mesures de lutte actuellement mises à exécution nous donnent l'espoir que dans un avenir rapproché cette maladie pourra être éliminée en grande partie. Les statistiques recueillies aux centres d'infection par ceux qui s'occupent de l'autopsie dans les grandes salaisons où l'on tient des registres complets touchant les districts d'où viennent les animaux affectés fournissent une aide précieuse à ceux qui s'occupent de cette lutte.

Au cours de l'année fiscale finissant le 31 mars, le nombre d'établissements canadiens fonctionnant sous le contrôle de ce service était le suivant:—

Salaisons	43
Fabriques de confitures et de conserves	313
Fabriques de pommes évaporées	159
Fabriques de lait condensé et évaporé	31

Voici comment ce nombre se répartit par provinces:—

—	Conserves de viandes	Fabriques de confitures et de conserves	Fabriques de pommes évaporées	Fabriques de lait condensé et évaporé
Ile du Prince-Edouard	3	6	....	1
Nouvelle-Ecosse	....	18	17	1
Nouveau-Brunswick	....	8	1	
Québec	9	47	....	1
Ontario	15	189	137	24
Manitoba	8	6	....	
Saskatchewan	1	....	....	
Alberta	6	2	....	
Colombie-Britannique	1	37	4	4

Aux salaisons, le nombre total d'animaux inspectés à l'abatage se montait à 3,119,326.

Voici comme ce nombre se divise:—
Bovins, 737,223; moutons, 654,806; porcs, 1,727,297.

Voici le nombre d'animaux abattus qui ont passé l'inspection:—
Bovins, 728,147; moutons, 654,188; porcs, 1,723,426.

En outre, les animaux suivants ont été condamnés à l'autopsie:—
Bovins, 9,076; moutons, 618; porcs, 3,871.

A l'inspection et à la réinspection des viandes préparées et traitées dans ces établissements, une grande quantité de ces viandes ont été condamnées parce qu'elles étaient rances ou contaminées et malsaines pour la consommation humaine.

En raison des soins pris par nos agents et de la façon raisonnable dont tous les différends ont été réglés, les griefs entre les fabricants et les agents de ce

service ont été réduits au minimum et c'est là un état de choses des plus satisfaisants. Il y a cependant des questions de système qui surgissent de temps à autre et dont le règlement ne peut être effectué que par des changements dans la loi elle-même ou dans son interprétation.

A l'heure actuelle, les établissements qui fonctionnent sous l'empire de la loi, et spécialement les fabriques de conserves de viandes, sont d'avis qu'en ce qui concerne le commerce interprovincial ils ont à subir la concurrence de viandes et de produits de viandes malsains et malades et placés sur le marché par les établissements qui ne sont pas sous une surveillance officielle et ils ont quelquefois raison. Il est agréable de noter cependant qu'il existe aujourd'hui un sentiment de plus en plus fort en faveur de l'établissement d'abattoirs municipaux, où la viande destinée à la consommation domestique sera soumise au même examen que celles qui tombent sous le coup de la loi des viandes et des conserves alimentaires.

Nous espérons que l'opinion publique que l'on forme actuellement pour qu'elle se prononce en faveur de l'inspection des produits alimentaires prendra sous peu de telles proportions qu'elle fera comprendre aux autorités municipales et provinciales l'importance de ce grand travail, qui sera sans doute un pas dans la bonne voie et qui aidera beaucoup à protéger notre plus grande richesse nationale, c'est-à-dire la santé publique.

Les agents de ce service ont rendu des services incalculables à plusieurs organisations de cultivateurs du pays en leur faisant connaître les maladies rencontrées parmi les animaux à viande et révélées par l'inspection effectuée dans les grands établissements du pays. Il faut espérer que ces renseignements sur les conditions générales pourront stimuler la production de bestiaux et que tous les efforts seront déployés pour protéger les troupeaux contre les ravages de ces maladies.

Tous les efforts honnêtement déployés de cette manière tendront à conserver l'une des plus grandes richesses du Canada, savoir les bestiaux qui produisent de la nourriture.

Dans les autres établissements où l'on fabrique des produits alimentaires, les travaux exécutés par nos agents ont été d'une très grande importance. Les conditions sanitaires s'améliorent d'une façon soutenue. La qualité des produits a été beaucoup améliorée par l'adoption de types modèles couvrant les fruits et les légumes canadiens et par la stricte mise à exécution de la loi gouvernant ces types modèles, qui exige que l'étiquette indique la vérité et rien que la vérité, assurant ainsi au consommateur des aliments sains et salubres et assurant au point de vue économique, à nos produits alimentaires d'exportation, une place enviable sur les différents marchés de l'étranger.

La standardisation de ces produits formait une base pour la standardisation générale des produits alimentaires et a eu un effet marqué sur les achats à l'étranger, l'on en voit la preuve dans le développement de la demande de fruits et de légumes canadiens en boîtes.

La consommation de produits en boîtes sous inspection augmente rapidement. Il est bien rare que l'on puisse retracer à l'emploi de ces produits des empoisonnements par les ptomaines. C'est principalement à cause des précautions suivantes:—

1. Il n'entre, dans la composition de ces produits, que des ingrédients sains et salubres.

2. L'emballage de ces produits se fait dans des mesures strictement sanitaires.

3. La loi interdit l'emploi de préservatifs nuisibles et la préparation et la manutention des produits avant et au cours de la préparation se font d'une manière très complète et très scientifique.

L'industrie de la fabrication des confitures a été étudiée à fond. Nous avons accumulé une somme considérable de renseignements utiles et nous espérons pouvoir bientôt rédiger des mesures législatives utiles couvrant la standardisation des confitures, des marmelades, etc., et qui assureront la stabilisation de cette grande industrie moderne sur les marchés du pays et de l'étranger.

Il s'est fait, au cours de l'année, une somme considérable de recherches expérimentales, outre les travaux d'inspection générale. Nous avons accumulé une masse de données utiles, qui aideront beaucoup ceux qui seront chargés de l'application des lois se rapportant aux aliments.

POMMES ÉVAPORÉES

De grands progrès ont été faits l'année dernière dans la stabilisation de cette industrie importante; le but cherché est de conserver cette sorte d'aliment par l'emploi de méthodes plus efficaces et plus modernes.

Les types légaux de qualité qui gouvernent ce produit et qui ne sont appliqués que depuis peu de temps ont donné des résultats des plus bienfaisants et ont beaucoup contribué à augmenter la demande de ces aliments pour les pays étrangers.

Les fabricants et les commerçants ont donné leur appui le plus entier à nos agents pour assurer l'observance de ces types modèles, si bien qu'aujourd'hui cette industrie promet de devenir un facteur très important dans la vie économique du Canada.

Il y a cependant encore, à l'heure actuelle, quelques fabriques qui laissent à désirer au point de vue de l'outillage et qui sont un peu démodées. Mais nos agents responsables éliminent graduellement ces établissements et l'on peut espérer qu'avant peu tous les établissements engagés dans la fabrication des pommes évaporées seront modernes sous tous les rapports.

LAIT CONDENSÉ ET ÉVAPORÉ

La demande d'exportation de lait condensé et évaporé a beaucoup augmenté l'année dernière. L'année précédente avait été beaucoup moins favorable, car elle avait été affectée par les conditions d'après-guerre. La haute qualité des produits fabriqués dans des conditions strictement sanitaires, la demande croissante augurent bien de l'avenir de cette industrie.

Le service d'inspection des produits alimentaires importés a été grandement amélioré; à l'heure actuelle, nos agents préposés à des points importants du pays, de Charlottetown à Victoria, exercent une stricte vigilance sur toutes les importations et rien n'entre au pays qui ne remplisse toutes les conditions posées par la loi.

L'année dernière, cette organisation a été mise à la disposition du ministère de la Marine et des Pêcheries afin d'établir une surveillance plus stricte sur les importations de poissons en boîtes.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que des mesures satisfaisantes ont été prises par lesquelles cette phase importante de notre approvisionnement de vivres reçoit aujourd'hui l'attention désirée.

Les agents de ce service préposés dans les différents établissements ont appliqué également un article de la loi des aliments à bétail se rapportant aux produits animaux fabriqués dans les établissements inspectés. Cette disposition a été extrêmement satisfaisante pour tous, car l'application de cette loi n'a pas entraîné de frais supplémentaires.

DIVISION DE L'INDUSTRIE ANIMALE

SERVICE DES CHEVAUX

Les agents de ce service ont continué, au cours de l'année, l'enquête qu'ils avaient commencée sur la situation de l'industrie du cheval, sur la ferme et dans les villes. Les renseignements recueillis confirment les indications que l'on possédait déjà. Même dans les villes où les conditions de climat sont des plus favorables au trafic pendant les mois d'hiver, l'énergie chevaline est préférée pour certains travaux à l'énergie mécanique. Le cheval revient lentement, mais sûrement, en faveur, et, d'après les preuves que nous possédons, il continuera à le faire à mesure que le pays revient à des conditions normales.

Les neiges épaisses et froides de nos hivers, précédées et suivies comme elles le sont par une période de pluies et de chemins détrempés, sont de grands facteurs en faveur du cheval, toujours utile dans ces conditions. Tous ceux qui se sont occupés de transport dans toutes les parties du Canada, de l'océan Atlantique à l'océan Pacifique, sont de cet avis. Ces hommes affirment que l'énergie chevaline dans ce pays du nord ne sera jamais sérieusement remplacée par l'énergie mécanique. Ils insistent également pour que l'on fasse une propagande sur l'élevage des chevaux, sinon il y aura un grand manque de certaines catégories de chevaux spécialement utiles pour cette période de reconstruction de notre jeune pays.

Le prix plus bas des produits agricoles oblige également le cultivateur à adopter les méthodes les plus économiques pour l'exécution de ses travaux. En gardant un certain nombre de bonnes juments poulinières pour faire les travaux de la ferme, on peut produire tous les ans une récolte de poulains qui sont une ressource précieuse. En outre, le fumier provenant des chevaux ajoute non seulement de la fertilité au sol en lui apportant des ingrédients qui coûteraient très cher s'il fallait les acheter, mais aussi de l'humus et le cultivateur éclairé n'ignore pas qu'il faut absolument fournir de l'humus au sol s'il veut en tirer de bonnes récoltes. En outre, les chevaux, grâce à leur faculté d'adaptation, peuvent être employés sur toutes les fermes où le sol est accidenté, montueux, pierreux, couvert de souches ou disposé en petits champs ou en longues bandes. Dans une mauvaise saison, le cultivateur peut commencer sans retard à cultiver la terre et à faire ses travaux lorsqu'il a des chevaux. Il n'aura pas de champs tassés si durs que la récolte ne peut y pousser.

Il existe une autre phase de la question que l'on ne doit pas négliger. En fait, elle mérite d'être sérieusement étudiée, non seulement par les cultivateurs, mais par tous ceux qui s'occupent des transports dans ce pays. C'est le fait qu'en produisant des chevaux on cultive les aliments sur la ferme même et on les obtient ainsi à prix coûtant. On élargit ainsi le débouché pour les aliments grossiers et l'on garde l'argent au pays. Les moyens mécaniques de transport exigent de grandes quantités d'huile et de gasoline, qui doivent être importées en grande partie et qui tirent ainsi du pays une somme considérable d'argent. Même si toute cette gasoline et cette huile nécessaires provenaient du Canada, le cultivateur qui se sert de moyens mécaniques serait encore à un désavantage, car il lui faudrait acheter ses ingrédients comme produits finis et à un prix de détail. Par contre, il peut, comme nous le disions plus haut, se procurer de la nourriture pour ses chevaux à prix coûtant, tout en rendant au sol une quantité considérable de fertilité sous forme de fumier.

Après cette étude attentive de la question, le ministère a décidé qu'il conviendrait, dans l'intérêt du pays, de faire connaître quelques faits touchant le cheval aux éleveurs. Cette propagande a été faite par l'entremise de quelques

annonces paraissant dans la presse agricole. Ces annonces faisaient clairement ressortir qu'il y aurait bientôt, au cours des trois ou quatre années qui vont suivre, un manque de gros chevaux de trait si l'on ne donne pas d'ici là plus d'attention à l'élevage. Elles faisaient également ressortir la nécessité d'avoir des chevaux pesant de 1,100 à 1,400 livres et issus de bons étalons appartenant aux races de chevaux légers. Ces accouplements donneront des chevaux de selle ou de chasse pour lesquels il existe aujourd'hui une vive demande à de bons prix ainsi que des chevaux de police et de remonte, des chevaux de pompier, des chevaux d'express et des chevaux utiles de ferme. Si les éleveurs de ce pays suivent le système que nous leur avons indiqué, ils s'en tiendront à quelques types définis et élimineront ainsi les chevaux sans types pour lesquels il n'existe pas de demande.

CERCLES

Il y a eu en 1921 une augmentation très sensible dans le nombre de cercles d'élevage dans la province de Québec. Les étalons loués étaient en moyenne d'une très bonne qualité, en fait meilleurs que dans quelques-unes des autres provinces. L'élevage régional a donné des résultats encourageants, les cercles choisissent les étalons des meilleures catégories. Le printemps dernier, beaucoup de particuliers ont acheté des étalons d'un haut mérite parce qu'ils ont pu les louer à des cercles et compter ainsi avoir un bon rendement sur leur mise de fonds.

Dans ces provinces qui ont développé l'élevage régional, il y a aujourd'hui un bon stock de jeunes chevaux et l'on constate tous les ans une amélioration, grâce à la meilleure sélection des étalons, ainsi qu'à celle des juments. Il faut aussi tenir compte du fait que l'alimentation et les soins sont meilleurs et que les poulains atteignent plus facilement une taille normale. L'organisation d'expositions de poulains dans un grand nombre de districts contribue beaucoup à encourager l'élevage d'une meilleure catégorie de chevaux, démontrant ainsi à la population la bonne façon de nourrir et de soigner les poulains et inculquant ainsi le goût des bons animaux chez les éleveurs et spécialement chez les jeunes garçons qui doivent plus tard se charger de la ferme.

L'élevage régional, c'est-à-dire l'élevage dans un même district d'un grand nombre de chevaux d'un même type, est avantageux parce que, lorsqu'on sait qu'un district produit un certain type de chevaux, la vente de ces chevaux est grandement facilitée. Les acheteurs sont toujours attirés vers ces centres où ils savent qu'ils peuvent facilement se procurer une charge de wagon. Il y a ainsi une concurrence entre eux et l'on peut obtenir les meilleurs prix possibles.

SERVICE DES BOVINS

DISTRIBUTION DES TAUREAUX DE RACE PURE

Depuis 1913, cette division prête des taureaux de race pure à des sociétés spécialement organisées dans les districts nouvellement colonisés et dans les sections arriérées des jeunes provinces. Le nombre de taureaux prêtés de cette façon jusqu'à la fin de l'année civile 1921 était au total de 3,424.

Cette distribution est maintenant bien connue sur le Canada tout entier et elle est bien vue, non seulement des cultivateurs qui peuvent ainsi se procurer les services d'un bon reproducteur, mais aussi des éleveurs qui désirent vivement trouver un débouché sûr au pays pour les taureaux de commerce.

Dans bien des districts où les taureaux du Ministère sont offerts au service depuis plusieurs saisons, on constate une amélioration très marquée chez les jeunes bestiaux et chez les bestiaux vendus tous les ans. Cette division ne se propose pas de continuer à venir en aide de cette façon aux mêmes districts après que les cultivateurs seront en mesure d'acheter eux-mêmes leurs propres reproducteurs, et les taureaux ne seront réformés que quand ils auront perdu toute leur utilité comme reproducteurs.

En ces deux dernières années, la division a réussi à se procurer une forte proportion des taureaux qu'il lui fallait aux ventes à enchère provinciales et ceux qui apportaient des animaux à ces ventes ont grandement apprécié cet appui de la division, car ils ont pu ainsi obtenir un bon prix moyen pour les meilleurs taureaux offerts et cela les a encouragés à n'amener à ces ventes qu'une bonne catégorie de taureaux de commerce.

Le tableau suivant donne le nombre total de taureaux achetés pour chaque province tous les ans depuis que le service de distribution fonctionne jusqu'à la fin de l'année 1921, ainsi que le coût total des achats de chaque année:—

COÛT TOTAL DES TAUREAUX ACHETÉS JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1921

Provinces où les taureaux ont été placés	Achetés 1913	Achetés 1914	Achetés 1915	Achetés 1916	Achetés 1917	Achetés 1918	Achetés 1919	Achetés 1920	Achetés 1921	Total
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Colombie-Britannique	465— 3	1,295— 9	2,797— 21	4,175— 32	3,445— 22	3,710— 19	2,500— 13	4,420— 20	4,910— 27	27,717— 166
Alberta	2,430— 20	10,827— 78	9,917— 76	11,697— 81	12,675— 71	14,585— 67	23,170—104	34,610—147	19,980—104	139,891— 748
Saskatchewan	3,988— 33	14,060—116	16,050—124	10,780— 76	12,265— 70	8,135— 43	15,755— 77	21,550—100	22,090—113	124,673— 752
Manitoba	3,100— 27	3,280— 26	3,635— 28	4,965— 35	6,550— 37	6,160— 32	7,460— 35	7,185— 33	15,340— 88	57,675— 341
Ontario	1,090— 11	4,152— 33	6,776— 53	1,930— 13	6,545— 39	5,335— 27	8,420— 41	6,380— 30	5,550— 31	46,178— 278
Québec	....	11,742—111	19,799—170	23,521—200	21,749—165	8,110— 50	10,962— 63	19,612—109	11,825— 73	127,311— 941
Nouveau-Brunswick	....	325— 4	755— 7	915— 9	405— 3	495— 6	4,480— 37	785— 6	....	8,160— 72
Nouvelle-Ecosse	....	2,005— 20	2,268— 21	1,185— 13	850— 9	595— 7	760— 7	1,160— 9	435— 5	9,258— 91
Ile du Prince-Edouard	....	1,535— 15	1,635— 17	260— 3	110— 1	250— 2	....	200— 1	290— 2	4,280— 41
Total	11,073— 94	49,221—412	63,632—517	59,419—462	64,594—417	47,375—253	73,507—377	95,902—445	80,420—443	545,143—3,430
Coût moyen	$118	$119	$123	$129	$155	$187	$195	$211	$182	$159

ACHATS DE REPRODUCTEURS

Au printemps de 1921, cette division a organisé ce système en vue d'encourager l'emploi plus général d'animaux bien choisis et de fournir un moyen par lequel les cultivateurs peuvent se procurer de bons reproducteurs pur sang avec le moins de frais possibles et le plus facilement possible.

La division est prête, sous certaines conditions, à remplir les commandes de taureaux, de verrats et de béliers. Le demandeur doit déposer, avec sa demande, un pourcentage du prix d'achat, le reproducteur qu'il demande lui est expédié sous approbation; si aucune plainte touchant l'animal n'est reçue dans les trois jours qui suivent la livraison, le reste du prix d'achat est dû.

Ce système a fonctionné dans plusieurs provinces l'année dernière et un nombre considérable de taureaux ont été achetés pour des colons et d'autres cultivateurs qui n'étaient pas en contact avec les éleveurs et qui se trouvaient si loin des communications qu'il leur aurait été impossible d'acheter eux-mêmes des reproducteurs sans faire des frais de voyage hors de toute proportion avec le montant de leur achat.

Les achats effectués ont donné bonne satisfaction et pendant les mois du printemps de 1922 un grand nombre de cultivateurs, spécialement dans l'Ouest du Canada, ont profité de l'assistance donnée sous ce système pour se procurer des taureaux pur sang pour leur propre emploi.

CAMPAGNE CONTRE LE TAUREAU COMMUN DANS L'ONTARIO

En 1921, la division de l'industrie animale, de concert avec le ministre de l'Ontario, a lancé, dans plusieurs comtés de l'Ouest de l'Ontario, une campagne contre le taureau commun. Le Ministère provincial a déployé des efforts pour chasser complètement le taureau commun d'un certain nombre des cantons des comtés de Huron et de Bruce, et à la suite de cette campagne, plus de soixante-dix reproducteurs de race pure ont été établis dans cette partie de la province, au cours des premiers six mois de l'année.

Pour faciliter la vente de ces taureaux, la division de l'industrie animale a ouvert des étables d'échange à plusieurs points et tenu dans ces étables, pendant les semaines que durait cette campagne, dans le territoire adjacent aux points divers où les étables étaient ouvertes, un certain nombre de taureaux. Ces taureaux ont été achetés directement des éleveurs et vendus au prix coûtant, plus les frais de transport et d'alimentation. Tous ont été soigneusement choisis et la division s'est chargée des frais d'achat et d'entretien tandis qu'ils étaient à l'étable. L'un des agents de la division a aidé également à développer la demande pour les taureaux et il s'est chargé complètement du règlement des transactions, lorsque les taureaux étaient vendus par les étables d'échange. Il s'est vendu au total cinquante-quatre taureaux par ces étables. Pendant les mois d'octobre et de novembre, l'un des agents de campagne de la division a rendu de grands services dans le comté d'Oxford en échangeant de jeunes taureaux pur sang contre des taureaux métis dans la campagne. Aux termes du système suivi par le représentant régional de ce comté, un certain nombre d'éleveurs de la localité ont donné un jeune reproducteur et les recettes provenant de la vente des taureaux communs qui devaient être remplacés par les animaux pur sang ont été répartis parmi les contributeurs. On a pu, au moyen de ce système, remplacer ainsi plus de soixante taureaux communs dans les limites du comté d'Oxford. Pendant la première partie de 1922, la campagne a été agrandie pour couvrir un certain nombre de comtés qui n'avaient pas été touchés en 1921, savoir: Peel, Dundas, Renfrew, Perth et Ontario. La division a ouvert, à différents points,

des étables d'échange dans lesquelles des taureaux de race pure ont été assemblés pour être vendus.

Outre l'aide donnée pour l'achat de taureaux de ces étables et pour la surveillance de leur entretien dans ces étables et leur vente aux cultivateurs, les agents de campagne du service des bovins ont donné baucoup de temps à l'organisation préliminaire.

SYSTÈME D'ACHAT PAR CHARGES DE WAGON

Ce système pourvoit au paiement, par la division de l'industrie animale, des frais raisonnables de voyage aux cultivateurs demeurant au Canada qui achètent des bestiaux aux parcs à bestiaux pour les renvoyer aux points de campagne. Dans l'Est du Canada cette assistance n'est accordée que pour l'achat de femelles portières de bovins, de moutons et de porcs. Dans l'Ouest du Canada le système couvre les bestiaux d'engrais ainsi que les animaux reproducteurs. Les acheteurs sont tenus de remplir certaines conditions posées par le Ministère en ce qui concerne les expéditions et de donner l'assurance suffisante que ces animaux ne sont pas achetés pour des fins de spéculation.

Ce système s'est révélé un facteur d'enseignement de premier ordre parce qu'il encourage les cultivateurs de tous les points du pays à visiter les parcs à bestiaux et à se renseigner sur la façon dont le commerce est conduit à ces points; il a encouragé également le renvoi à la campagne de bestiaux non développés pour compléter leur engraissement, ainsi que le renvoi de jeunes femelles portières, spécialement des parcs de l'Ouest du Canada.

Ce système fonctionne depuis l'automne 1916 dans les parcs à bestiaux de l'Ouest du Canada. Il fonctionne depuis le 1er mai 1918 aux parcs de Toronto et Montréal. Voici un état des expéditions faites sous ces conditions pendant les cinq années de calendrier finissant le 31 décembre 1921:—

EXPÉDITIONS SOUS LE SYSTÈME D'ACHAT PAR CHARGES DE WAGON

Année	Bœufs	Génisses	Moutons
1917	10,773	9,683	1,430
1918	20,632	18,702	6,266
1919	22,490	17,550	9,408
1920	14,012	7,992	6,137
1921	8,714	7,626	9,417
Totaux	76,621	61,553	32,658

Les frais de ce système, pendant la période de cinq ans qui précède, se sont montés à 60 cents par tête de bovins et à 17 cents par tête d'ovins.

SYSTÈME DE TRANSPORT GRATUIT

En l'automne 1917 la division de l'industrie animale a inauguré le système de transport gratuit, de concert avec les compagnies de chemins de fer au Canada, en vue de prévenir, autant que possible, l'abatage ou l'exportation de génisses, de jeunes brebis ou de jeunes truies utiles, offertes en vente sur le marché ouvert des parcs à bestiaux. Sous ce système les cultivateurs ont le droit d'expédier, des parcs à bestiaux aux points de campagne, des femelles portières des catégories mentionnées, sans payer les frais de transport pour ces bêtes, pourvu qu'elles ne soient pas achetées pour la spéculation.

Pendant que ce système fonctionnait les cultivateurs qui désiraient se procurer des animaux reproducteurs en ont profité largement et il a sans doute contribué à encourager le retour aux points de campagne d'un grand nombre de femelles utiles offertes sur les parcs à bestiaux, particulièrement à Edmonton, Calgary et Winnipeg. Depuis l'inauguration de ce système, 21 septembre 1917, les expéditions faites dans ces conditions et provenant des différents parcs à bestiaux jusqu'au 31 décembre 1921 se chiffraient comme suit:—

Nom du parc	Génisses	Brebis	Truies
Calgary	27,819	41,747	....
Edmon ton	25,129	9,671	155
Winnipeg	21,599	10,855	203
Toronto	1,934	12,367	....
Moosejaw	420	190	....
Montréal	184	452	....
Prince Albert	71	160	....
	77,156	75,442	358

SYSTÈME DE CERCLES DE PETITS ÉLEVEURS DE BESTIAUX

En janvier 1922 un autre système appelé le système des cercles de petits éleveurs a été inauguré. Les objets de cette initiative sont les suivants:—

(1) Encourager les fils de cultivateurs à élever, à nourrir et à vendre de bonnes bêtes à cornes, et à leur faire prendre plus d'intérêt dans cet élevage.

(2) Encourager l'étude de la production et de la vente, en vue d'éliminer les méthodes non productrices et peu fructueuses et d'obtenir le profit net le plus élevé sur les produits vendus.

(3) Démontrer l'importance de maintenir un bon équilibre entre l'individualité et la capacité de production dans l'évaluation de bestiaux de reproduction.

(4) Augmenter la valeur commerciale des bestiaux du pays par une meilleure distribution de bons sujets de reproduction.

(5) Augmenter la valeur du bétail du pays par le principe de l'élevage régional.

(6) Fournir un moyen de démontrer l'importance de la bonne alimentation et du bon entretien et en développant et en augmentant la valeur des jeunes animaux de reproduction.

Sous ce système on fournit des génisses de race pure aux cercles de petits éleveurs composés de quinze membres et plus. Ces petits éleveurs doivent payer ces génisses au prix coûtant, tenir exactement note des opérations de la saison en ce qui concerne la génisse elle-même et sa progéniture. On organise des concours qui stimulent l'intérêt, et en reliant ces concours aux travaux du système de distribution et de contrôle de la production, on assure ainsi un développement continuel de ce travail.

Plusieurs cercles ont été organisés sous ce système dans l'Ontario et les Provinces maritimes et l'on compte qu'un bon nombre seront organisés en automne.

CONTRÔLE DU LIVRE D'OR POUR LES VACHES LAITIÈRES DE RACE PURE

Il y a eu l'année dernière une plus forte augmentation que l'année précédente dans le nombre de vaches inscrites au contrôle et dans le nombre de pro-

priétaires qui ont commencé ce travail. Deux mille neuf cent quatre-vingt-six demandes pour l'inscription ont été acceptées pendant l'année. Il y a, à l'heure actuelle six cent quarante fermes dont les vaches sont contrôlées pour le Livre d'or. Ce travail s'est développé à un tel point qu'il est nécessaire de demander la nomination d'inspecteurs supplémentaires pour que le nombre requis de visites soient faites sur chaque ferme où l'on pratique le contrôle.

Le Livre d'or a maintenant toute la confiance des éleveurs d'animaux laitiers de tout le Canada et il rend des services inestimables à l'industrie laitière, ainsi qu'aux cultivateurs privés, qui sont anxieux d'améliorer la production de leurs troupeaux en introduisant des bêtes de qualité supérieure. Il est cependant devenu nécessaire d'appeler l'attention sur le fait que l'objet du Livre d'or n'est pas de fournir un concours ouvert pour les hautes productions individuelles. Dans bien des cas les éleveurs ont profité du contrôle pour y inscrire une ou deux vaches spécialement bonnes, afin de faire connaître leur production. Cette coutume a non seulement beaucoup augmenté les frais de surveillance dont se charge le ministère, mais elle montre également que l'on ne se rend pas assez compte de l'importance de la haute production moyenne du troupeau pour l'industrie en général. C'est pourquoi l'on étudie actuellement un projet de modification des règlements d'inscription en vue de mieux insister sur le but réel du contrôle.

Voici un résumé sommaire des travaux de l'année:—

NOMBRE DE VACHES INSCRITES AU CONTRÔLE

Ayrshire	875
Canadienne	53
Guernsey	82
Holstein-frisonne	1,015
Jersey	673
Red Polled	27
Shorthorn	261
	2,986

NOMBRE DE CERTIFICATS D'INSCRIPTION ÉMIS

	Vaches	Taureaux
Ayrshire	350	11
Canadienne	10	1
Guernsey	26	1
Holstein-Frisonne	591	27
Jersey	251	9
Red Polled	3	....
Shorthorn	137	2
	1,368	51

NOMBRE TOTAL DE CERTIFICATS ÉMIS DEPUIS LE COMMENCEMENT DU CONTRÔLE DE LA PRODUCTION

	Vaches	Taureaux
Ayrshire	2,193	96
Canadienne	112	3
Guernsey	81	2
Holstein-Frisonne	2,693	123
Jersey	826	30
Red Polled	3	....
Shorthorn	520	11
	6,428	265

SERVICE DE L'AVICULTURE

L'aviculture canadienne n'a jamais eu depuis ses débuts une meilleure année que l'année dernière. Les prix ont été bien maintenus, par comparaison aux cours

cotés pendant la période d'après-guerre et aux prix qui avaient cours pour les autres produits agricoles. En même temps, pendant la dernière partie de l'année, les frais de production ont été sensiblement réduits et il en résulte que ceux qui ont réussi à obtenir une bonne production d'œufs à la fin de l'automne et au commencement de l'hiver ont fait des recettes très satisfaisantes et avantageuses.

Il appert depuis quelque temps que le système national avicole, décrit il y a quelques années et dont nous parlions dans le dernier rapport, a beaucoup contribué à l'état satisfaisant de l'industrie. La place qu'occupent nos œufs canadiens sur le marché anglais est une preuve éclatante de cet état de choses. La sortie pour l'exportation des œufs déposés dans les entrepôts canadiens a beaucoup contribué à dégager le marché et à maintenir le prix. On ne saurait peut-être mieux résoudre la situation, au point de vue des exportations, que de citer une lettre écrite par un journaliste canadien bien connu à un journal de l'Ouest, qui après avoir eu de nombreux interviews avec les importateurs anglais, dit que les acheteurs là-bas parlent dans les termes les plus élogieux de ce que le Canada a fait pour améliorer les œufs, et que c'est une très grande satisfaction que de savoir que le Canada réussit à faire respecter son commerce d'œufs.

INSPECTION DES ŒUFS

En vertu de l'autorité accordée par les règlements concernant les œufs sous la loi des bestiaux et des produits des bestiaux, les œufs canadiens pour l'exportation doivent être classés et inspectés avant d'être expédiés. Les règlements sur les œufs fonctionnent depuis quatre ans et c'est surtout grâce à l'uniformité et à la haute qualité moyenne que ce système a permis d'obtenir que les œufs canadiens jouissent maintenant d'une telle réputation sur le marché anglais.

Pour les fins d'administration le Canada est divisé en deux parties, savoir, Est et Ouest. La partie de l'Est couvre l'Ontario à l'est de Port Arthur, Québec et les Provinces maritimes. La partie de l'Ouest comprend le territoire à l'ouest des Grands Lacs, y compris Port-Arthur. Le tableau suivant donne un aperçu des inspections faites pendant l'année du calendrier, 1921:—

TABLEAU 1.—ÉTAT DES INSPECTIONS, PARTIE DE L'EST

Mois	Nombre d'inspections	Nombre d'inspections approuvées	Nombre approuvées jusqu'à date	Nombre de caisses inspectées	Nombre de caisses inspectées jusqu'à date
Janvier	2	2	2	500	500
Février	3	3	5	500	1,000
Mars	3	3	8	1,134	2,136
Avril	57	56	64	24,632	26,764
Mai	66	64	128	24,227	50,993
Juin	62	59	187	17,883	68,876
Juillet	34	30	217	7,284	76,160
Août	53	51	268	17,725	93,885
Septembre	49	46	314	14,210	108,095
Octobre	171	161	475	60,666	168,761
Novembre	143	139	614	52,530	221,29
Décembre	31	29	643	7,632	228,923

TABLEAU 2.—ÉTAT DES INSPECTIONS, SECTION DE L'OUEST

Mois	Nombre d'inspections	Nombre d'inspections approuvées	Nombre approuvées jusqu'à date	Nombre de caisses inspectées	Nombre de caisses inspectées jusqu'à date
Janvier	11	10	10	3,859	3,859
Février	....	....	10	....	3,859
Mars	12	11	21	5,211	9,070
Avril	33	33	54	12,937	22,007
Mai	61	57	111	20,553	42,560
Juin	63	54	165	18,681	61,242
Juillet	28	25	190	8,401	69,642
Août	50	41	231	10,029	79,671
Septembre	18	16	247	3,767	83,438
Octobre	19	19	266	4,321	87,759
Novembre	29	19	285	4,828	92,587
Décembre	9	5	290	1,189	93,776

TABLEAU 3.—ÉTAT DES INSPECTIONS, SECTIONS DE L'EST ET DE L'OUEST COMBINÉES

Mois	Nombre d'inspections	Nombre d'inspections approuvées	Nombre approuvées jusqu'à date	Nombre de caisses inspectées	Nombre de caisses inspectées jusqu'à date
Janvier	13	12	12	4,359	4,359
Février	3	3	15	500	4,859
Mars	15	14	29	6,345	11,204
Avril	90	89	118	37,569	48,773
Mai	127	121	239	44,780	93,553
Juin	125	113	352	36,564	130,117
Juillet	62	55	407	15,685	145,802
Août	103	92	499	27,754	173,556
Septembre	67	62	561	17,977	191,533
Octobre	190	180	741	64,987	256,520
Novembre	163	158	899	57,358	313,878
Décembre	40	34	933	8,821	322,699

TABLEAU 4.—RÉSUMÉ DES INSPECTIONS, SECTION DE L'OUEST (PROVINCES DES PRAIRIES)

—	1920 1er janvier 31 décembre inclusif	1921 1er janvier 31 décembre inclusif
Nombre de wagons inspectés	342	324
Nombre expédié Montréal	72	100
" " Québec	0	2
" " Toronto	53	21
Autres points de l'Ontario	25	12
Nombre expédié en Colombie-Britannique	44	11
Nombre exporté directement	55	40
Nombre expédié d'une province à l'autre, entre provinces des Prairies	46	103
Nombre non approuvés	47	35

TABLEAU 5.—EXPORTATIONS (PAR QUALITÉS) 1921 (SUIVANT L'INSPECTION)

	Frais			Conservés			
	Extras	Premiers	Seconds	Extras	Premiers	Seconds	Conservés
Janvier					360	140	
Février	450	50					
Mars							
Avril							
Mai		1,589					
Juin	110	2,275					
Juillet	2,015	2,550					
Août	1,670	12,220	100				
Septembre	2,350	3,370		1,000	4,270		225 premiers
Octobre	2,551	280	620	9,258	44,447	517	1,034 extras 700 premiers
Novembre	322			5,960	41,787	806	549 premiers 125 extras
Décembre					2,500		
Total	9,501	22,334	720	16,218	93,364	1,463	2,633

Total frais	32,555	caisses
Total conservés	113,678	"
Total	146,233	"

Pendant l'année du calendrier 1921, il s'est fait 998 inspections couvrant 322,969 caisses. Sur ce nombre 146,233 caisses ont été exportées en Grande-Bretagne et sur cette quantité 32,555 caisses se composaient d'œufs frais et 113,678 caisses d'œufs conservés. Une augmentation sensible a eu lieu pendant l'année dans l'inspection interprovinciale ou volontaire dans l'Est et l'Ouest du Canada. Cette augmentation indique une tendance croissante à acheter et à vendre sur la base de la qualité, sous réserve des inspections, de la part des marchands de denrées, des emballeurs, des expéditeurs et des marchands de campagne, appliquant ainsi le principe de paiement d'après la qualité. Le certificat d'inspection et les marques étampées sur la caisse fournissent une garantie de qualité à l'acheteur; les intérêts du vendeur sont protégés par l'inspection qui se fait au point d'expédition et au moment de l'expédition.

Les rapports des enquêtes faites la saison dernière ont révélé des abus dans le transport par voie ferrée et par voie océanique. Armés de ces renseignements nous avons entrepris une campagne vigoureuse par les voies les plus efficaces pour éliminer les pertes causées par les mauvaises méthodes de manutention, d'emballage et d'arrimage à bord du navire. Les résultats de ces efforts ont été très satisfaisants et les lourdes pertes que l'on signalait et qui étaient dues à la casse ont été réduites au minimum.

Dans une lettre en date du 17 mars un grand importateur britannique donne son expérience sur les œufs canadiens de l'année dernière:—

> " Il suffira de dire quelques mots au sujet de la qualité et de l'état qui, en général, étaient des plus satisfaisants. On croit que cet état de choses est dû, jusqu'à un certain point, au temps exceptionnellement beau qui régnait au moment de la ponte, mais il ne manque pas de preuves que la sélection, le classement et l'emballage se sont faits de la façon la plus soigneuse.
>
> " Je dois dire que mes expéditeurs ont donné à mes acheteurs aussi bien qu'à moi-même toute satisfaction dans la question de l'emballage et de l'apparence générale des expéditions. Un acheteur qui avait acheté une assez grande quantité d'œufs canadiens m'a envoyé une lettre de félicitations sur la façon dont les contrats avaient été exécutés, quoiqu'il eut subi une très forte perte sur un marché en baisse. On ne saurait, je crois, faire un meilleur éloge des produits canadiens."

Deux procès ont été intentés pour contravention aux règlements; l'un contre le compagnie des entrepôts frigorifiques publics, Toronto, qui avait expédié une charge de wagons d'œufs chinois à Montréal sans inspection, contrairement aux règlements, et l'autre contre la compagnie de chemin de fer Grand-Tronc, qui avait reçu et transmis une expédition sans certificat du gouvernement, contrairement à la loi. Dans les deux cas le juge a déclaré qu'il n'y avait pas matière à procès, prétendant que le texte anglais des règlements était obscur, tandis que le texte français établissait clairement que ceux-ci se rapportaient aux œufs canadiens. Ce jugement a suspendu ou à peu près l'application des règlements concernant les œufs importés, et a permis la libre importation d'œufs étrangers au Canada, en concurrence avec les produits canadiens, sans aucune restriction.

Avant que ce jugement eut été donné et surtout après, une enquête spéciale a été entreprise pour obtenir des renseignements positifs sur la qualité des œufs étrangers arrivant au Canada pour la consommation domestique. Les données obtenues montrent clairement que des dispositions devraient être prises pour contrôler la qualité des œufs étrangers vendus au Canada en concurrence avec le produit domestique.

L'attention a été appelée également l'année dernière sur l'analyse des conditions dans lesquelles les œufs domestiques sont offerts aux consommateurs, pour voir pourquoi les consommateurs éprouvent tant de difficultés et de désagréments dans l'achat des œufs. Dans ce but une enquête a été entreprise sur la qualité des œufs offerts au public par les marchands de détail, et des rapports couvrant plus de 3,000 magasins de détail dans les centres principaux de consommation au Canada sont sur nos dossiers. On a constaté que les œufs de qualité inférieure et les œufs mauvais ou moisis sont les principaux obstacles qui retardent la consommation au pays. Sachant que le marché du pays est notre meilleur marché, nous nous efforçons tout spécialement de faire comprendre aux marchands de détail et au public en général l'avantage qu'il y aurait de n'écouler que des œufs qui sont classés par qualités ou catégories définies et d'offrir ainsi aux consommateurs des œufs d'une qualité bien connue. Ce système, partout où il est adopté jusqu'ici, a donné des résultats très encourageants; les ventes ont été doublées et même triplées et dans certains cas un marchand de détail seul rapporte la vente de plus d'un millier de dollars d'œufs en dix jours. On étudie actuellement certains amendements aux règlements des œufs afin de développer encore plus le marché au pays.

SERVICE DE RENSEIGNEMENTS SUR LE MARCHÉ D'ŒUFS ET DE VOLAILLES

Le système de distribution de rapports quotidiens, inauguré l'année dernière, a donné de très bons résultats. Des télégrammes quotidiens sur le marché, couvrant la situation sur tous les points du Canada, sont distribués par la Presse Associée et paraissent dans la presse quotidienne dans toutes les villes du Canada le jour qui suit leur publication à Ottawa. Cet excellent service ne coûte que très peu de chose si l'on tient compte du nombre de gens qui en profitent. Le changement effectué dans ce service a nécessité un certain nombre de correspondants supplémentaires, mais il y a plus que compensation par l'économie de timbres, de papier et de main-d'œuvre aux bureaux d'Edmonton, Winnipeg et Ottawa. Beaucoup des journaux qui reproduisent ces télégrammes quotidiens sur le marché donnent crédit au ministère pour ces renseignements.

Nous publions toujours aussi le rapport hebdomadaire sur les marchés des œufs et des volailles. La liste de correspondants a été revisée l'année dernière. Une feuille a été expédiée à chacun d'eux demandant s'ils désiraient continuer à recevoir le rapport. Plus de 3,000 feuilles nous sont revenues et il nous arrive presque tous les jours des lettres nous demandant pourquoi le rapport n'est plus

distribué. Ces lettres viennent des gens qui ont négligé de nous renvoyer la feuille de demande.

Nous maintenons toujours des relations avec des importateurs d'œufs en Angleterre. Quatre-vingt-dix-sept de ces maisons reçoivent des rapports hebdomadaires et beaucoup d'entre elles nous écrivent au cours de l'année pour nous renseigner sur le marché anglais. Ces lettres, ainsi qu'une lettre spéciale sur le marché et trois correspondants par câblogramme, permettent au ministère de se tenir en contact avec les prix des marchés et les exigences de la Grande-Bretagne.

La question des rapports sur les marchés a été discutée à la convention de la "Canadian Produce Association". Quelques critiques ont été présentées par les représentants de une ou deux grandes maisons, mais les petits marchands de campagne et les expéditeurs ont demandé que ces rapports soient continués. Ils ont très fortement approuvé l'action du Ministère en ce qui concerne la publication des rapports quotidiens et hebdomadaires.

Le système employé pour obtenir des renseignements sur le marché a été le même que par les années précédentes. Chaque agent du service de l'aviculture est un correspondant sur les marchés et il doit fournir un rapport quotidien sur les prix, les arrivages, etc., sur les points visités. On maintient en outre des correspondants spéciaux à Vancouver, Calgary, Edmonton, Regina, North Battleford, Montréal et St-Jean. Le rapport sur le marché de Londres, Liverpool et Glasgow est transmis par câblogramme toutes les semaines.

L'effet de la distribution des renseignements sur les marchés des Etats-Unis a été très apparent en ce qui concerne la vente de volailles, surtout des volailles en vie. Souvent les prix de Buffalo, Boston et New-York sont plus élevés que ceux de Toronto et Montréal. Ces renseignements promptement donnés permettent aux expéditeurs de l'Ontario et des Provinces Maritimes de détourner leurs expéditions. Il en est résulté plus de concurrence dans les achats, et les prix canadiens de la volaille l'année dernière soutenaient bien la comparaison avec les prix les plus élevés qui aient été enregistrés.

VENTE COOPÉRATIVE ET DÉVELOPPEMENT DE L'AVICULTURE

L'encouragement à la vente coopérative est l'une des nombreuses phases des travaux exécutés par les agents de propagande avicole de district et leur personnel. Leur travail comprend toutes les phases du problème de vente qui se rapportent aux œufs et aux volailles. Ces agents travaillent réellement parmi les producteurs, ils interprètent les différentes phases du système et recommandent au ministère les initiatives qui peuvent rendre service au public producteur dans cette voie; ils sont en même temps agents de propagande, pour la phase particulière du travail qu'ils ont à exécuter.

Il s'en faut de beaucoup que le travail soit le même dans tous les districts. On s'efforce de travailler au développement de ces phases de l'aviculture qui sont les plus essentielles. Par exemple, en Colombie-Britannique, l'assistance porte presque entièrement sur l'extension de la vente coopérative d'œufs et de volailles, tandis qu'en Alberta elle tend à encourager l'industrie en général; on discute les moyens d'améliorer les volailles gardées sur la ferme, de vendre les produits et de procurer de meilleures volailles aux districts où l'on ne garde pas de sujets de race pure. Au Nouveau-Brunswick et dans l'Ile du Prince-Edouard l'expédition de volailles en vie par charge de wagon a été inaugurée; il a été démontré que c'est là une entreprise pratique, car ce système a été adopté par des particuliers et des sociétés coopératives. Ce travail est complété par des démonstrations de triage et de sélection en vue de la reproduction et par d'autres initiatives tendant à l'abaissement des frais de production et à la vente plus avantageuse des produits.

Dans certains districts la vente coopérative est beaucoup plus avancée qu'autrefois; il n'y a pas d'endroit où elle soit plus en vogue que dans la Colombie-Britannique, où, après une réorganisation de la société et l'introduction d'une direction plus efficace, le chiffre d'affaires a augmenté de façon soutenue de même que le nombre des membres, si bien qu'aujourd'hui la Bourse coopérative de la Colombie-Britannique est l'une des meilleures organisations de ce genre sur la côte du Pacifique; non seulement elle distribue ses produits au pays mais elle expédie également à New-York, et une expédition au moins a été envoyée sur le marché de Londres (Angleterre). Comme résultat du système de vente introduit principalement par l'entremise des efforts des agents de cette division, l'industrie avicole de la Colombie-Britannique est aujourd'hui dans un état plus satisfaisant qu'elle n'a jamais été. La vente coopérative des œufs et des volailles dans les Provinces Maritimes n'en est encore qu'à ses débuts, et il faudrait un chiffre d'affaires plus considérable dans les centres locaux pour qu'elle soit un succès. Dans l'Ontario, l'année dernière, les progrès réalisés dans l'organisation n'ont été que minimes, mais la quantité d'œufs vendus par les organisations locales a beaucoup augmenté; la quantité totale écoulée cette année a été de cinquante pour cent plus considérable que celle de l'année dernière. Dans Québec les facilités offertes par les coopératives sont surtout responsables de l'augmentation qui vient de se produire dans le nombre de volailles gardées dans cette province. Au Nouveau-Brunswick l'attention s'est portée principalement sur le transport de volailles par charge de wagons et sur la vente coopérative des volailles habillées. La "Nova Scotia Poultry Products, Limited," est le développement coopératif le plus important qui s'est produit en Nouvelle-Ecosse l'année dernière et le fonctionnement de cette organisation dans les districts d'Antigonish, Guysboro et du Bas du Cap-Breton a donné des résultats très satisfaisants pour le producteur. Dans l'Ile du Prince-Edouard la "P.E.I Cooperative Egg & Poultry Association" a eu une autre année fructueuse.

LE LIVRE DE LA PONTE

Le livre de la ponte fonctionne depuis deux ans et demi. Deux années de ponte ont été terminées et des rapports ont été publiés donnant les résultats de toutes les entrées. Par un effort spécial le deuxième rapport annuel a été distribué au commencement de mars de cette année, à temps pour rendre service aux éleveurs dans l'achat et la vente d'œufs d'incubation et de poussins d'un jour .

Voici en peu de mots les objets du contrôle de la ponte:—

(1) Encourager l'élevage des volailles, réunissant la ponte élevée et les qualités modèles.

(2) Obtenir pour les éleveurs des renseignements sûrs relativement aux endroits où l'on peut trouver ces volailles.

(3) Démontrer aux éleveurs la valeur du contrôle au nid à trappe et de l'élevage pédigré pour développer des espèces bonnes pondeuses de races modèles de volailles.

(4) Supprimer les annonces se rapportant aux fortes pontes contrôlées au nid à trappe, d'authenticité douteuse.

(5) Aider les éleveurs à se familiariser avec les méthodes les plus modernes de l'élevage des volailles.

Ce travail s'est développé rapidement depuis qu'il a été inauguré en 1919. Le tableau 1 donne les inscriptions relatives en 1919, 1920 et 1921. Il est à noter que l'Ontario vient en tête dans le nombre des éleveurs et d'oiseaux inscrits, la Colombie-Britannique deuxième et Québec troisième. C'est l'Alberta qui a eu la plus forte augmentation proportionnelle en 1921.

TABLEAU I

Provinces	1919		1920		1921	
	Oiseaux	Eleveurs	Oiseaux	Eleveurs	Oiseaux	Eleveurs
Colombie-Britannique......	1,625	10	2,488	16	2,580	25
Alberta....................	24	2	45	1	662	16
Saskatchewan..............	120	1	363	3	418	5
Manitoba..................	203	3	25	1	214	5
Ontario....................	1,086	26	2,576	33	5,065	40
Québec.....................	869	8	1,503	16	2,065	18
Nouveau-Brunswick........	180	4	400	7	275	4
Nouvelle-Ecosse............	83	2	....	....	190	4
Ile du Prince-Edouard......	246	11	111	4	110	5
Totaux.............	4,436	67	7,511	81	11,579	122

Le deuxième rapport annuel a été plus demandé que le premier. Ceux qui sont inscrits au contrôle constatent que ce rapport les aide à vendre des œufs d'incubation et des poussins d'un jour, provenant de poules certifiées, à des prix rémunérateurs. Les rapports indiquent que beaucoup d'éleveurs qui ont des volailles certifiées trouvent un bon marché pour leur progéniture à un prix double de celui de la progéniture d'oiseaux non certifiés.

Le tableau II, extrait du deuxième rapport, donne un résumé des résultats dans chaque province. La Colombie-Britannique vient en tête dans le pourcentage d'oiseaux qualifiés pour l'enregistrement. Le pourcentage d'oiseaux ayant droit à des certificats est un peu plus élevé que pour la première année; c'est parce que la qualité des oiseaux inscrits est supérieure et que la production a commencé avec le premier œuf pondu dans le nid-trappe, au lieu du premier d'un mois donné comme nous avions l'habitude de faire la première année.

TABLEAU II

Total Inscrits	Total munis d'anneaux	Qualifiés L. de P.	Qualifiés L. de P. Avancé	Retirés	Morts	Non qualifiés
Colombie-Britannique						
1488......................	2,488	979 39·3%	169 6·8%	864 34·7%	199 8%	277 11·2%
Alberta						
45........................	44	0	0	44 100%	0	0
Saskatchewan						
363......................	354	104 29·4%	3 1·8%	64 18·1%	52 14·7%	131 37%
Manitoba						
25........................	20	8 40%	0	0	2 10%	10 50%

ONTARIO

2576	2,539	525 20·7%	89 3·5%	1,188 46·8%	197 7·8%	540 21·2%

QUÉBEC

1503	1,448	228 15·7%	16 1·1%	854 59%	143 9·9%	207 14·3%

NOUVEAU-BRUNSWICK

400	400	82 20·5%	7 1·7%	139 34·7%	34 8·5%	138 34·6%

ILE DU PRINCE-EDOUARD

111	110	16 14·5%	3 2·7%	29 26·4%	9 8·2%	53 48·2%

CANADA (TOTAUX)

7511	7,403	1,942 26·2%	287 3·9%	3,182 43%	636 8·5%	1,356 18·4%

Ce travail est de plus en plus apprécié. Il est bien vu du public, surtout parce que l'exactitude des registres de production inspire la confiance. C'est le résultat de méthodes soigneuses et intensives de vérification, adoptées par le personnel d'inspection et de bureau. L'organisation s'est beaucoup améliorée depuis l'année dernière. Certains inspecteurs qui ne convenaient pas pour ce travail ont été remplacés. La tenue des notes a été développée et des efforts continuels ont été faits pour mieux contrôler, par des épreuves plus perfectionnées, les pontes signalées. Il se fait beaucoup de progrès sous ce rapport, mais il faudrait des commis supplémentaires pour obtenir de meilleurs résultats.

Une autre phase des travaux qui n'a peut-être été considérée que par ceux qui en avaient la charge immédiate est l'occasion qui se présentait de recueillir et de publier des statistiques de la nature la plus utile. Il s'est inscrit au total jusqu'à date 23,526 oiseaux dans le Livre de ponte. Toutes les provinces sont représentées. Nous pourrions extraire des rapports quotidiens de ponte—rapports beaucoup plus nombreux que ceux dont disposent tous les autres investigateurs—des données relatives à l'effet sur la ponte totale, les dates de la maturité, la grosseur des œufs, l'époque à laquelle la ponte a commencé, etc. Ce sont là des problèmes d'une haute importance économique, qui occupent actuellement l'attention des investigateurs en aviculture sur tout l'univers. Tandis que d'autres investigateurs doivent se limiter à leur propre localité et s'estiment heureux s'ils connaissent un dixième des relevés de nid à trappe, ceux qui sont chargés du contrôle pour le livre de la ponte ont déjà des milliers de relevés de ce genre, venant de toutes les parties du Canada. Nous tirons bon parti de cette occasion qui nous est offerte de compiler des données et des renseignements d'une grande valeur économique pour les aviculteurs de toutes les sections du Canada.

ÉTALAGES

L'année dernière a été l'une des meilleures que nous ayons encore eues pour les installations avicoles présentées par cette divison. Les étalages d'œufs et de volailles ont été présentées aux expositions suivantes:—

Nouvelle-Ecosse—Halifax, Stellarton, New Glasgow, Truro, Amherst; Nouveau-Brunswick—Saint-Jean, Fredericton, St. Stephen, Chatham; Québec—Valleyfield, Trois-Rivières, Sherbrooke, Québec, Sainte-Scholastique, Saint-Casimir (comté de Portneuf); Ontario—Toronto, London, Ottawa, Lindsay, Newmarket, Markham, Norwood, Bobcaygeon, New Hamburg, Exeter, Ailsa Craig, Drumbo, Milton, Burford, Caledonia, Rockton, Monkland, Moose Creek, Kirkhill Lancaster, Cornwall Centre, Greenfield, Alexandria, Martintown, Renfrew, Glasgow Station, Westmeath, Douglas, Queens Line, Beachburg, Dundas, Kitchener, Hamilton, Galt, Brantford, Guelph, Woodstock, Waterdown; Manitoba—Brandon; Saskatchewan—Regina, Saskatoon, North Battleford, Prince Albert; Alberta—Calgary, Edmonton, Red Deer, Camrose; Colombie-Britannique—Vancouver, Chilliwack, New Westminster, Victoria.

A en juger par les demandes d'imprimés et aussi par les demandes d'installation, ce moyen de mettre le public en général au courant des travaux de la division est toujours celui qui est le plus apprécié. Ces étalages permettent à bien des milliers de gens de se faire une idée de la propagande instructive mise en œuvre, et l'intérêt qui est éveillé ne s'arrête pas une fois qu'une personne a donné son nom et son adresse pour recevoir des publications du Ministère. Les lettres que nous recevons directement en sont la preuve. Nous avons employé également l'année dernière des matériaux pour d'autres objets, c'est-à-dire pour aider les marchands de détail à faire des étalages attrayants de vitrines pour la vente des œufs classés par qualités.

En ce qui concerne les étalages présentés l'année dernière, l'un des éléments qui attiraient le plus d'attention était l'emploi d'oiseaux en vie, de spécimens bons et mauvais au point de vue de la production des variétés qui sont le plus appréciées dans le district où l'installation est présentée.

L'emploi de vues cinématographiques à ces installations se développe rapidement. Il n'est pas possible cependant de présenter ces vues à toutes les expositions car les projecteurs lumineux ne sont pas assez puissants pour combattre la lumière du jour qui ne peut être soustraite. On s'occupe actuellement de cette question et l'on compte pouvoir, par l'emploi de machines plus puissantes et un écran spécial, donner des vues satisfaisantes en plein jour.

SERVICE DES PARCS À BESTIAUX ET DES RENSEIGNEMENTS SUR LE MARCHÉ

Par l'entremise des services des parcs à bestiaux et des renseignements sur les marchés, ce ministère entreprend de régler les moyens par lesquels se font l'achat et la vente de bêtes sur les parcs publics à bestiaux, de stimuler la confiance dans la production et d'organiser une vente intelligente et systématique par l'entremise de sources officielles de renseignements en ce qui concerne l'offre et la demande locale, provinciale, fédérale et étrangère pour les bestiaux et les produits de bestiaux.

Les parcs à bestiaux sont placés sous un contrôle fédéral et sous l'empire de la loi du bétail et des produits du bétail de 1917. Cette loi porte que tous les parcs publics à bestiaux sont sujets à une surveillance fédérale, en ce qui concerne la construction, l'outillage et l'exploitation. Les dispositions de la loi sont exécutées par des agents de la division de l'industrie animale préposés aux parcs de Montréal, Toronto, Winnipeg, Moose Jaw, Prince-Albert, Calgary et Edmonton, sous la surveillance du surveillant général des parcs à bestiaux. Quant aux

renseignements sur les marchés, ils sont fournis par les préposés aux parcs et par leurs aides et leurs commis techniques, de concert avec le personnel du service des marchés de la division de l'industrie animale à Ottawa.

Sous l'empire des règlements établis en vertu de la loi des produits du bétail de 1917, tous les agents à commission qui opèrent dans les parcs publics à bestiaux fournissent maintenant une garantie; des bourses à bétail ont été organisées et réorganisées; les règlements sous lesquels les bourses opèrent sont standardisés et approuvés; tous les frais fixés par les compagnies de parcs à bestiaux ou par les agents à commission, les améliorations dans les logements fournis au bétail sont standardisés.

Pour continuer à fournir aux producteurs de bétail un service officiel de nouvelles sur les marchés, les agents de la division préposés aux parcs à bestiaux de Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Edmonton et Prince-Albert ont entrepris de classer par qualités et d'évaluer tous les animaux offerts en vente et de se procurer des renseignements détaillés sur leur origine, leur mode d'écoulement et des données sur l'état général de l'offre et de la demande.

Les représentants des parcs à bestiaux sont venus cette année encore en aide aux acheteurs de bétail, sous le système de transport gratuit par charges de wagons, inauguré par cette division. L'entremise des agents a beaucoup facilité le retour des animaux aux points de campagne.

Le service de nouvelles télégraphiques sur les marchés, inauguré en 1919, a été continué. Il consiste en une analyse de l'offre et de la demande télégraphiée par les fils de la Presse Canadienne, Limitée, pour publication dans la presse quotidienne. Ces télégrammes étaient préparés par les agents à chacun des parcs à 11 a.m. et 4 p.m. et paraissaient le même soir ou le matin suivant dans presque tous les journaux du matin et du soir au Canada. On s'accorde déjà à reconnaître que ces télégrammes prennent une place importante dans les cercles commerciaux.

Le service télégraphique entre parcs, inauguré en 1919, consiste en un échange de télégrammes entre les parcs à bestiaux, afin de faire connaître l'état du commerce sur le marché à tous les autres marchés dès que les transactions du jour sont établies. Ces télégrammes sont préparés par les agents des parcs, après une analyse soigneuse des conditions du commerce, puis expédiés quotidiennement autant que possible à tous les autres parcs du Canada. Il n'y avait autrefois que les maisons qui pouvaient se payer un service télégraphique privé qui pouvaient ainsi se renseigner sur ce qui se passait à d'autres parcs que les leurs.

Les bureaux des parcs en question ont fourni encore une fois à la presse quotidienne des nouvelles quotidiennes sur le marché, des lettres et des notes sur la vente du bétail. Comme il était nécessaire que ces rapports fussent absolument exacts, les nouvelles fournies étaient de premier ordre et elles ont à peu près supplanté, par les analyses hebdomadaires et mensuelles de l'offre et de la demande, toutes les autres sources de renseignements sur les marchés; il en est résulté une standardisation absolue des rapports sur les marchés pour tout le Canada, tandis qu'autrefois il circulait tant de rapports contradictoires et suspects. Le service de nouvelles hebdomadaires sur les marchés est transmis comme par le passé à la presse agricole du Canada, aux représentants agricoles régionaux et à une liste sélectionnée de producteurs et aux divers ministères provinciaux de l'Agriculture. Ce service consiste en une analyse de la demande pendant la semaine courante; les tableaux statistiques donnent le classement par qualités du nombre de prix moyens pour la majorité des ventes et le prix maximum pour les animaux offerts en vente ainsi que le mode d'écoulement et les recettes comparatives.

Ces rapports couvrent séparément tous les parcs à bestiaux au Canada. Les rapports statistiques mensuels et les notes sur l'offre et la demande suivent

le rapport hebdomadaire. On fournit également un rapport indiquant l'état général de l'offre et de la demande le mois suivant pendant les années précédentes. L'objet de ce système est de fournir aux producteurs des détails complets sur les conditions qui gouvernent les marchés pendant les saisons reconnues de vente, pendant une période d'années, pour qu'ils puissent écouler leurs animaux d'une façon aussi intelligente que possible.

Toutes les semaines, on donne de la publicité à l'industrie animale en distribuant des renseignements intéressants sur l'industrie du bétail et les industries annexes, au pays et à l'étranger. Ces renseignements sont distribués par la liste régulière de correspondants et par les fils de la Presse Associée.

De nombreux articles et relevés sur l'industrie animale ont été préparés pendant l'année, soit volontairement, soit par requête, pour la publication dans la presse agricole.

Des rapports sur l'état de l'industrie animale dans les localités ou dans le pays entier ont été préparés pendant l'année pour les producteurs, l'industrie des salaisons et certaines institutions comme les banques, les compagnies de chemin de fer, etc.

Des notes sur la production, la distribution, la consommation du bétail et des produits du bétail au pays et à l'étranger ont été préparées pour la gouverne des fonctionnaires du ministère. Cette division a continué à développer un service de renseignements touchant l'état statistique des suivants: production locale et distribution du bétail; état de la production locale; situation générale de la production et de la distribution générale du bétail au Canada; situation du bétail à l'étranger: situation mondiale des produits du bétail et des aliments à bétail; commerce d'exportation et d'importation sur le bétail et les produits du bétail, et situation financière en ce qui concerne l'agriculture.

Le service a continué à enregistrer aux points d'origine la classe, la catégorie et le sexe de tous les bestiaux offerts en vente publique aux parcs à bestiaux. On estime que la vente totale cette année touchait au chiffre de trois millions de têtes. Les notes prises sur les ventes effectuées en ces cinq dernières années sont compilées, et cette compilation rend de très grands services, elle permet d'évaluer l'état et la quantité du surplus offert à la vente dans les localités ou les provinces ou dans le Dominion, en une période quelconque de l'année. Il est évident que ces notes permettront de donner une excellente direction au système tendant à améliorer les conditions en ce qui concerne la production pour le marché et pour la vente. Aucun autre pays ne possède de renseignements aussi détaillés sur la vente du bétail.

Pour que les journaux agricoles hebdomadaires et les journaux de finances et de commerce puissent avoir à leur disposition les renseignements les plus exacts sur le marché, le représentant des parcs à bestiaux prépare toutes les semaines un télégramme spécial sur le premier marché, et il envoie ce télégramme à la presse agricole, à temps pour qu'elle puisse le publier dans le numéro courant. Le fait que les journaux paient pour ce télégramme spécial indique assez la bonne opinion qu'ils ont de son utilité.

Un développement du service des parcs à bestiaux a été effectué en mars 1920, par la nomination des agents aux nouveaux parcs de Prince-Albert, Saskatchewan. Ces parcs sont situés à côté de l'une des meilleures régions à herbage de l'Ouest du Canada.

Ce sont les représentants aux parcs qui ont été chargés de veiller à l'application des règlements qui interdisent l'offre en vente de veaux trop jeunes.

En 1920, la division a réussi, avec le concours des salaisons canadiennes, à se procurer des rapports hebdomadaires des divers établissements au Canada, couvrant les achats privés aux points d'expédition. Comme il s'expédie directement à des établissements inspectés, de 40 à 60 pour cent de tous les porcs ven-

dus annuellement, la valeur des renseignements obtenus devrait être très appréciée. Ces renseignements sont notés de la même façon que les ventes aux parcs à bestiaux.

Les différentes compagnies qui fournissent des articles aux journaux de campagne reçoivent une revue hebdomadaire des marchés. Ces initiatives ont été établies afin de répandre des renseignements exacts sur les marchés aux points de campagne.

Le service de renseignements sur les marchés a entrepris de distribuer une analyse hebdomadaire de l'état du marché aux laines, préparée par des agents du service des moutons et des chèvres.

L'organisation qui fournit des rapports détaillés sur les expéditions locales du bétail a été perfectionnée cette année et on prépare actuellement des rapports qui seront transmis périodiquement aux parties intéressées. Ces rapports couvrent le classement par qualité de toutes les catégories d'animaux de boucherie expédiés par les bouviers, les salaisons, les acheteurs et les organisations de cultivateurs, et venant de tous les points de campagne de Québec, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, et Alberta.

La nomination d'un agent aux parcs à bestiaux publics de Moose Jaw, Saskatchewan, a donné un nouvel encouragement aux bons systèmes de vente.

En avril 1921, le commerce canadien de bestiaux d'exportation avec la Grande-Bretagne a été rétabli. Pour que cette industrie puisse se développer d'une façon intelligente, la division de l'industrie animale a envoyé un représentant en Grande-Bretagne pour étudier les possibilités du commerce et faire rapport sur les conditions dans lesquelles les bovins canadiens sont distribués et les moyens par lesquels ce mouvement pourrait être encouragé. Un rapport détaillé sur les conditions, joint à des recommandations tendant au nouveau développement de ce commerce ont été préparés après son enquête outre-mer. Des copies de ce rapport ont été distribuées aux journaux quotidiens et à la presse agricole par tout le Canada.

Tandis qu'il était en Grande-Bretagne, l'agent de cette division a pris les dispositions nécessaires pour organiser un service hebdomadaire de câblogrammes sur le marché anglais, pour le bacon et les bovins canadiens. Ces renseignements sont fournis par les meilleurs opérateurs sur les marchés de Glasgow, Liverpool et Londres. Ces câblogrammes sont édités par la division, et la Presse Associée du Canada leur donne toute la publicité possible.

Nous avons établi également de très bons rapports avec des maisons anglaises qui s'intéressent à la reprise possible du commerce canadien de bœufs maigres, avec des importateurs et des distributeurs de bœuf canadien fraîchement abattu et avec des distributeurs de bacon canadien. Un échange mutuel de correspondance sur les différentes phases du marché anglais et du marché canadien, entre la division et les parties plus haut mentionnées, a déjà facilité l'intelligence des problèmes que présente le commerce d'exportation sur le marché anglais.

Grâce aux dispositions prises entre les ministères de l'Agriculture et le ministère des Douanes, cette division reçoit maintenant par l'obligeance du ministère des Douanes, des notes couvrant l'origine, la destination, des animaux de toutes sortes exportés du Canada. Ces renseignements complètent le système qui nous permet d'enregistrer les mouvements de tous les animaux canadiens pendant une période quelconque de l'année.

Ce service se propose à l'avenir de s'attacher entièrement au développement des initiatives actuellement lancées. Il développera des initiatives tendant spécialement à protéger les producteurs, les expéditeurs et les marchands de bestiaux et à donner le plus de publicité possible à toutes les questions de l'offre et de la demande.

Il donnera une attention spéciale à la division des renseignements, relativement au marché pour l'industrie porcine et le commerce à bacon, afin d'assurer le succès de la politique énergique récemment entreprise qui se propose de stimuler le commerce canadien d'exportation de bacon pour la production des types de porcs modèles payés sur la base de la qualité.

Des dispositions ont été prises pour que, au cas où l'embargo anglais sur le bétail serait levé, cette division puisse renseigner les expéditeurs sur l'offre et la demande et sur les méthodes d'expédition. Des renseignements seront fournis également pour permettre à ceux qui désirent expédier de se mettre en contact direct avec les bonnes maisons de la Grande-Bretagne. La division de l'industrie animale a aujourd'hui une liste de ces maisons qu'elle tient à la disposition du public.

Service des moutons et des porcs

INTRODUCTION

Quoique la valeur marchande des agneaux, des moutons, des porcs et de la laine ait baissé, tous ces produits se sont vendus, relativement parlant, à des prix plus élevés et plus avantageux que toutes les autres catégories de bestiaux. A mesure que la saison s'avançait les cultivateurs paraissaient s'adapter aux nouveaux prix. Ils donnaient plus d'attention à l'amélioration de qualité, au plus large emploi d'animaux de race pure, et adhéraient mieux au système de vente coopérative. Il est vrai que certains troupeaux de moutons ont été vendus, mais il est à noter que les propriétaires étaient principalement ceux qui avaient commencé leurs opérations pendant la période de la guerre. Beaucoup de nouveaux troupeaux ont été établis par des hommes qui avaient profité des bas prix auxquels se vendaient les bonnes brebis métisses, et les éleveurs établis de moutons, tout en sélectionnant un peu plus rigoureusement qu'auparavant, maintiennent leurs troupeaux au nombre de têtes habituel.

VENTE COOPÉRATIVE DE MOUTONS ET D'AGNEAUX

L'expédition coopérative s'est faite dans des conditions beaucoup plus difficiles qu'en 1920 à cause de l'état incertain du commerce. La sécheresse qui a sévi dans Québec a fait qu'il s'est expédié un assez grand nombre d'agneaux dont beaucoup étaient légers et non à point. Ces expéditions précoces ont commencé à arriver en nombre considérable, avant que les stocks de moutons de l'année précédente aient été écoulés, et il en est résulté que le marché à agneaux, principalement à Montréal, est devenu plus ou moins démoralisé et il est resté de même pendant une bonne partie de la saison. Heureusement il existait une bonne demande pour les agneaux canadiens aux Etats-Unis et la concurrence qui se faisait a aidé à maintenir les prix qui donnaient une bonne marge de profit au Canada.

La plupart des expéditions coopératives se limitaient à la vente d'agneaux offerts par les cercles d'éleveurs et venant des districts où l'amputation de la queue et la castration permettaient la vente de charges complètes de wagons de brebis et d'agneaux châtrés. Nous sommes venus en aide, lorsque cela était nécessaire, aux sociétés qui avaient déjà fait des ventes. Une nouvelle initiative a été la vente d'agneaux habillés, venant des sociétés du Pontiac et de la Gatineau dans Québec. Ces sociétés ont pris des dispositions pour que les agneaux soient abattus et vendus en gros, aux bouchers de la ville d'Ottawa. Il a été écoulé de cette manière 17 charges de wagons d'agneaux et deux charges de

moutons. On cherchait ainsi à se passer des intermédiaires entre les producteurs et le consommateur. Les résultats obtenus ont été satisfaisants mais il y aurait plus d'avantage pour les producteurs, si les animaux abattus découpés dans les coupes régulières du commerce de détail, pouvaient être vendus sur le marché des villes plutôt qu'en quartiers, comme on fait actuellement.

Voici l'état des expéditions coopératives de moutons et des porcs:—

	Nombre de wagons	Nombre de têtes	Valeur
Ile du Prince-Edouard	43	4,176	$ 29,666 26
Nouveau-Brunswick	22	2,112	12,575 65
Nouvelle-Ecosse	24	2,755	16,423 16
Québec	42	3,860	24,910 61
Ontario	9	922	7,922 00

DÉMONSTRATIONS SUR LE BAIN, L'AMPUTATION DE LA QUEUE ET LA CASTRATION

Les démonstrations sur le bain, l'amputation de la queue et la castration se sont montrées le moyen le plus efficace d'éveiller l'intérêt de l'industrie sur les méthodes modernes d'exploitation des moutons. La négligence apportée par les cultivateurs à baigner leurs agneaux augmente le prix d'entretien du troupeau tout en causant une perte de poids sur la laine et les agneaux. L'omission de l'amputation de la queue et de la castration affecte sérieusement les prix du marché. On sait par exemple que les charges de wagons d'agnelles, d'agneaux et de moutons, rapportent invariablement de un centin à un centin et demi par livre de moins que les prix réguliers du marché. Les démonstrations portant sur ces objets ont été données dans certains districts centraux et elles se rapportaient le plus possible à la distribution de béliers de race pure. Les producteurs ont été encouragés de cette façon à expédier coopérativement et ont pu estimer la valeur de ce travail en dollars et en cents. L'exécution de ces démonstrations a été grandement facilitée par la collaboration des représentants agricoles et des agronomes provinciaux.

Voici les détails relatifs à ces démonstrations par province:

Province	Nombre de démonstrations	Assistance	Nombre de réunions	Assistance	Nombre de moutons baignés	Nombre d'agneaux baignés châtrés
Ile du Prince-Edouard et Nouveau-Brunswick	159	795	57	3,500	7,083	7,009
Nouvelle-Ecosse	183	1 281	51	1,479	6,979	3,645
Québec	250	11,835	200	23,000	3,000	3,200
Ontario-est	36	252	10	310	3 245	200
Ontario-ouest	403	8,871	27	2,396	16,022	2,230
Manitoba	12	72	43	2,262		
Alberta	....	....	10	750		

Dans l'Ouest du Canada les démonstrations n'ont pas été aussi essentielles, spécialement sur les ranches. Cependant, depuis que les petits troupeaux commencent à venir sur bien des fermes à grain, les travaux de ce genre deviennent nécessaires et ils ont déjà été commencés dans quelques districts du Manitoba, du nord de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

VENTE COOPÉRATIVE DE LA LAINE

Le système de classer la laine pour les sociétés coopératives de producteurs de laine a été continué en 1921. Toute la laine de l'Ouest a été classée à Weston,

Ontario, tandis que la laine venant de l'Est a été classée à Guelph, Smiths Falls, Lennoxville, Fredericton, Charlottetown, Truro et Antigonish.

Pendant la saison de classement de 1921 quatre classeurs experts de laine ont été employés temporairement et avec les deux experts permanents auxquels ils étaient attachés, ils ont fait tout le classement.

Le classement par qualités entrepris en 1920 s'est naturellement heurté d'abord à une vive opposition, mais il a rendu de grands services, en ce sens que les fabricants ont apporté beaucoup plus d'intérêt que par le passé à la laine canadienne. Le type modèle, établi en 1920, a été suivi en 1921, et à en juger par le nombre de nouveaux clients signalés par la coopérative canadienne des producteurs de laine et les expressions d'opinions émanant des fabricants de tissus, on peut croire que ce classement a beaucoup contribué à la vente de la laine sur un marché peu actif.

Les trieurs avaient ordre de signaler toutes les irrégularités anormales dans les tontes offertes, et l'on a fait l'analyse de ces tontes en vue de donner des conseils tendant à l'amélioration, soit en ce qui concerne la sélection des reproducteurs ou le soin et la conduite du troupeau. On analyse la moyenne des tontes des différentes provinces afin de pouvoir faire des recommandations tendant à organiser des initiatives provinciales, qui puissent élever la moyenne des qualités.

En général les laines de l'est ont été classées dans de hautes catégories. Celles de quelques districts manquaient de préparation, d'autres accusaient le besoin d'introduction de sang amélioré dans les troupeaux, d'autres encore révélaient de l'insouciance dans la conduite des troupeaux ainsi que le démontre le pourcentage très élevé de matière végétale.

Dans l'ouest du Canada les laines des Prairies étaient un lot de qualité exceptionnellement bonne. Quelques expéditions présentaient un pourcentage de fibres rudes, spécialement dans les toisons des vieilles brebis, ce qui indique la nécessité de donner plus d'attention à la sélection et à l'accouplement. Les expéditions venant des sections où l'on cultive du grain étaient un peu meilleures que celles de l'année dernière, mais il reste encore beaucoup d'améliorations à faire, surtout dans l'élimination de graine et de balle. L'état suivant montre la quantité des différentes catégories de laines classées comme laine de l'Ouest, de l'Est, des Prairies ou domestiques, ainsi que la quantité classée par les sociétés et par les provinces.

LAINE CLASSÉE PAR QUALITÉS, 1921

Laine domestique de l'Est—		
Ile du Prince-Edouard	29,671	
Nouvelle-Ecosse	47,663	
Nouveau-Brunswick	40,610	
Québec	111,793	
Ontario	727,752	
		957,489
Laine domestique de l'Ouest—		
Manitoba	202,476	
Saskatchewan	471,741	
Alberta—		
Central Alberta Wool	42,958	
Alberta Prov. W. Grs	116,663	
Alberta S. Breeders	168,570	
Colombie-Britannique	86,443	
		1,088,851
Laine des Prairies de l'Ouest—		
Sud de la Saskatchewan	183,222	
Sud de l'Alberta	1,586,665	
Producteurs de laine de Vermilion	41,096	
Pincher Creek	15,502	
		1,826,485
Grand total (liv.)		3,872,825

LAINE CLASSÉE PAR QUALITÉS, 1921

	Total, sociétés	Total, provinces
Ile du Prince-Edouard—		
Eleveurs de moutons de I.P.-E.	29,671	29,671
Nouvelle-Écosse—		
Producteurs de laine de Antigonish	10,459	
Producteurs de laine de Truro	36,987	
Expéditions diverses	217	
		47,663
Nouveau-Brunswick—		
Eleveurs de moutons du Nouveau-Brunswick	40,610	40,610
Québec—		
Comté de Argenteuil	6,711	
" Beauharnois	5,334	
" Bedford	5,467	
" Compton	16,019	
" Ottawa	16,443	
" Pontiac	25,143	
" Richmond	11,389	
" Sherbrooke	14,217	
" Stanstead	11,070	
		111,793
Ontario—		
Société de Howland	15,467	
Manitoulin Sud	23,916	
Eleveurs de moutons de l'Ontario	685,965	
Expéditions diverses	2,404	
		727,752
Manitoba—		
Eleveurs du Manitoba	202,476	202,476
Saskatchewan—		
Eleveurs de la Saskatchewan	471,741	
Producteurs de laine du Sud-Saskatchewan	183,222	
		654,963
Alberta—		
Eleveurs de moutons de l'Alberta	168,570	
Eleveurs de moutons provinciaux de l'Alberta	116,663	
Producteurs de laine du centre de l'Alberta	42,958	
Producteurs de laine du sud de l'Alberta	1,082,154	
Pincher Creek	15,502	
Producteurs de laine de Vermilion	41,096	
		1,466,943
Herringer		
Sarnia Ranch Co		
Harvey	504,511	
W. Stock Ranches		
Lethbridge		
Knight & Watson		
		1,971,454
Colombie-Britannique—		
Producteurs de laine de la Colombie-Britannique	86,443	86,443
Grand total (liv.)		3,872,825

Qualité	Domestique Est	Domestique Ouest	Prairies Ouest
Fine à peigne	28	737	30,633
Fine à carde	8	4,814	32,972
Fine intermédiaire à peigne	1,852	23,867	395,985
Fine intermédiaire à carde	2,193	36,658	175,377
Intermédiaire à peigne	128,534	154,724	498,870
Intermédiaire à carde	31,433	147,380	227,735
Basse intermédiaire à peigne	335,793	389,394	301,260
Basse intermédiaire à carde	762	8,376	111
Basse à peigne	220,619	102,213	56,090
Basse à carde	479	1,082	
Grossière	130,706	18,168	10,662
Mohair	4,281	1,403	140
Intermédiaire grise et noire	4,454	4,710	2,015
Grossière grise et noire	1,747	868	145
Fine avec piquants et graines	1,209	7,378	16,845
Intermédiaire avec piquants et graines	35,709	31,500	24,952
Mèches dures	13,008	2,772	140
Mèches molles	18,111	17,905	867
Fine tirée	....	....	
Intermédiaire tirée	279	13	75
Fine morte	142	139	684
Intermédiaire morte	2,710	1,334	2,811
Moraine	54	359	420
Endommagée	448	400	1,614
Balayures	211	265	480
Mèches fines	283	453	3,117
Mèches intermédiaires	6,127	13,955	25,497
Mèches lavées	....	44	
Jute	3,110	16,686	1,857
Jute noir	....	7	
Jute noir inférieur	....	50	
Poil	....	1,185	419
Gros poils	....	85	....
Humide et moisie	2,010	14,367	4,962
Lavée au baquet	1,389	128	255
Fine lavée	1,960	1	....
A graine lavée au baquet	....	26	....
Inférieure lavée	49	....	....
Intermédiaire lavée	201	....	....
Grossière lavée	3,037	1	....
Fine intermédiaire à carde lavée	23	....	....
Toison lavée de qualité régulière	59	....	....
Fine noire	....	1,011	5,356
Basse noire	....	65	5
Graineuse noire	6	1,057	209
Graine grossière noire	....	102	....
Fine graineuse noire	....	17	....
Noire d'Ontario	85	....	....
Intermédiaire noire lavée	4	....	....
Fine graineuse	....	6	....
Légèrement graineuse	....	58,462	49
Dure graineuse	....	10	....
Lourde graineuse	....	665	....
A piquants	....	1,319	....
A piquants et à graine	....	578	....
Légèrement de piquants et de graine	502	16,270	823
Grossière avec piquants et graine	148	....	....
Noire à piquants et graine	....	33	....
Fine noire à piquants	....	....	20
Intermédiaire noire à piquants	....	....	10
Southdown	2,870	....	....
Béliers	33	....	....
Intermédiaire graineuse morte	....	18	....
Graineuse morte	60	1,390	2,280
A piquants morte	110	....	....
Mèches à piquants	....	....	414
Mèches à graines	2	....	91
Mèches intermédiaires	2	....	....
Mèches et morceaux	401	....	....
Mèches grossières dures	246	....	....
Mèches noires	....	6	....
Mèches à graine	....	242	....
Tirée	2	....	....
Fine grise	....	20	....

Qualité	Domestique Est	Domestique Ouest	Prairies Ouest
Basse grise et noire	....	46	....
Graineuse grise et noire	....	204	....
Fine grise et noire	....	93	272
Basse caracul	....	18	....
Grise grossière et noir caracul	....	207	....
Noire caracul	....	377	....
Basse caracul noire	....	3,036	....
Intermédiaire caracul noire	....	91	....
Noire caracul à graine	....	17	....
Mohair à graines	....	34	2
Mohair lavé au baquet	....	10	....
Total	957,489	1,088,851	1,826,485

ENCOURAGEMENT À LA VENTE COOPÉRATIVE DES LAINES

Les agents de propagande pour l'industrie ovine et porcine ont donné une partie de leur temps à des travaux qui avaient pour but d'encourager et d'augmenter les expéditions coopératives de laine. On s'est occupé de ce travail en assistant aux réunions annuelles des producteurs de laine tenues pendant l'hiver, aux cours abrégés, et en démontrant la façon de tondre et de préparer la laine pour le marché pendant la saison de tonte. A beaucoup de cours abrégés, à des réunions annuelles et à d'autres endroits, des démonstrations sur le classement des laines ont été données. Les agents sont également venus en aide aux sociétés locales dans le rassemblement et la vente des laines.

La faiblesse des prix de la laine a fait qu'il a été très difficile de venir en aide aux coopératives de vente et les expéditions coopératives en ont souffert. En outre la fabrication à la maison a une tendance à se développer de plus en plus.

CERCLES DE PETITS ÉLEVEURS DE PORCS

Un système précis de cercles de petits éleveurs de porcs a été inauguré en 1921 afin d'entreprendre des travaux efficaces pour développer l'élevage régional de porcs, améliorant ainsi la qualité et donnant une attention spéciale à la vente afin que les producteurs soient dédommagés des soins apportés à l'élevage et à la préparation de leurs porcs. Chaque cercle doit choisir une race de porcs et chaque membre s'engage à acheter deux ou de préférence trois porcs, dont l'un sera conservé comme truie portière tandis que les deux autres seront engraissés pour le marché. Des dispositions ont été prises pour présenter les animaux à l'exposition locale et plus tard pour expédier une charge de wagon au marché, où les différentes entrées de wagons concourront et des prix seront accordés. Les membres des cercles sont également encouragés à visiter le marché au moment où les charges de wagons sont expédiées afin qu'ils puissent voir les porcs vendus, étudier les pratiques des cours à bestiaux, visiter les établissements de salaison et prendre part aux concours d'appréciation de porcs.

Ce système a été inauguré un peu trop tard dans la saison pour qu'il puisse prendre des proportions considérables cette année. Pourtant avec l'aide des ministères provinciaux de l'agriculture des cercles ont été organisés qui fonctionnent avec succès dans Québec, Ontario, le Manitoba, l'Alberta et la Colombie-Britannique.

Les porcs destinés à ces cercles avaient été spécialement choisis et dans certains cas on a pu se les procurer dans le district même; ailleurs il a fallu les

acheter en dehors du district. Les truies conservées par les membres seront saillies pour des portées de printemps. Les porcs venant de truies appartenant aux cercles déjà organisés serviront comme stock d'approvisionnement pour les nouveaux cercles le printemps prochain. Pour qu'un haut type modèle puisse être maintenu dans la progéniture de ces truies, la division, sur requête, a prêté un verrat à un certain nombre de cercles, pour l'emploi des membres du cercle.

Les porcs, une fois engraissés et expédiés au marché par charges de wagons, se faisaient remarquer par leur uniformité, leur race et leur fini; il aurait pu cependant y avoir de l'amélioration dans certains cas; c'est parce que les jeunes porcs étaient rares le printemps dernier et que l'on n'a pas opéré une sélection rigoureuse. Les garçons et les filles ont pris un très vif intérêt dans le travail à partir du commencement même, et tout fait prévoir que cette initiative prendra des proportions beaucoup plus grandes l'année prochaine; en fait nous avons déjà reçu beaucoup de demandes de renseignements sur l'organisation et déjà un grand nombre de cercles sont en voie d'organisation et l'on choisit des truies pour la reproduction cet automne.

Le tableau suivant indique le programme des travaux de cercles pour 1921, donnant le nombre des entrées aux expositions locales, le nombre des entrées par charges de wagons, le nombre des concurrents aux concours d'appréciation et les sommes d'argent payées en prix:—

ENTRÉES PAR CHARGES DE WAGONS

Province	Nombre de charges	Nombre de porcs	Prix de vente	Montant en prix
			$ c. $ c.	$ c.
Québec	8	485	7 00—11 00	595 00
Ontario	3	60	7 50— 9 60	105 00
Manitoba	5	150	11 50—16 00	200 00
Alberta	3	120	9 00— 9 25	150 00
Colombie-Britannique	5	113	....	200 00

CONCOURS LOCAUX

Province	Nombre de cercles	Nombre d'entrées	Montant en prix	L.S.B. payant un tiers
			$ c.	$ c.
Québec	12	217	1,409 00	469 66
Ontario	*2	12	57 00	19 00
Manitoba	6	72	382 00	127 33
Alberta	4	58	346 00	115 32
Colombie Britannique	4	40	217 00	72 33

*Un cercle seulement a eu un concours local.

CONCOURS D'APPRÉCIATION DE PORCS

Province	Nombre d'entrées	Montant en prix	
			$ c.
Québec	52	25 prix	325 00
Ontario	10	10 "	55 00
Manitoba	112	25 "	325 00
Alberta	12	12 "	234 00
Colombie-Britannique.—Pas de concours.			

TRAVAUX D'EXTENSION SUR L'INDUSTRIE PORCINE

Il y a dans l'Ouest du Canada une quantité de gros grains qu'il est difficile de vendre avantageusement aux prix actuels, aussi l'élevage des porcs redevient en faveur et beaucoup de districts se préoccupent naturellement de commencer avec une race qui soit économique au point de vue de la production et avantageuse au point de vue du type de vente. Le district de Rivière la Paix, qui est peut-être le point le plus éloigné du marché, désirait vivement développer un programme qui assurerait le succès de l'élevage des porcs. Après un certain nombre de réunions tenues en juin, les cultivateurs ont été unanimement d'avis de produire des porcs à bacon et une organisation a été mise sur pied dans cet objet. Au cours de l'automne cinquante-trois verrats et soixante-neuf truies Yorkshires de race pure ont été achetés par les cultivateurs de ce district. Ces achats fourniront un bon noyau pour les sujets reproducteurs de ce district, et tendront à assurer la vente de porcs à bacon de qualité supérieure. Il a été commencé des travaux de même nature, mais sur une moins grande échelle, dans quelques autres districts.

VENTE COOPÉRATIVE DE PORCS ET DE BOVINS

Il s'est expédié coopérativement quelque vingt-deux wagons de porcs, quatre wagons de veaux et onze wagons de bovins des Provinces maritimes et un wagon de porcs de Québec. Ces expéditions coopératives de bovins n'ont pas été encouragées, une fois que la demande du marché local eut été satisfaite. Les prix des bovins étaient si bas cette année qu'il ne restait pas grand'chose, une fois déduction faite des frais de transport et de vente, spécialement dans les districts très éloignés du marché, à moins que la qualité des animaux expédiés ne fut bonne. La vente de bons veaux pour la boucherie paraissait offrir des possibilités importantes. Quelques veaux de boucherie bien engraissés, du bon poids et de la bonne taille, ont mieux rapporté que les bestiaux plus âgés, d'une catégorie et d'une qualité inférieures. C'est pourquoi il paraissait plus avantageux, dans les sections laitières tout au moins, de finir les bœufs laitiers et les veaux-génisses comme veaux de choix à l'âge de six semaines à trois mois plutôt que de les conserver et de les vendre plus tard comme des veaux d'herbe ou des animaux d'un an ou de deux ans. Une nouvelle initiative a été l'expédition de sept wagons de bovins et un wagon de moutons de la Nouvelle-Ecosse à Saint-Jean, Terre-Neuve, où il existait un bon marché pour une quantité limitée.

Des expéditions coopératives de porcs, spécialement de l'Ile du Prince-Edouard, ont très bien réussi et ont rapporté de un à deux centins par livre de plus que les prix locaux. Les expéditions coopératives ont fait disparaître toute possibilité d'encombrer les marchés locaux et ont aidé à maintenir les prix locaux à un niveau plus élevé.

COURS ABRÉGÉS DANS LA VENTE DE MOUTONS ET DE PORCS

Une nouvelle phase de l'activité développée en 1921 a été l'organisation de cours de vente de moutons et de porcs. Dix-sept cours de ce genre ont été donnés dans l'Ontario; ils devaient couvrir les phases principales de la vente coopérative se rapportant aux moutons et aux porcs. Chaque cours durait trois jours entiers. Des démonstrations pratiques ont été données sur l'appréciation des catégories d'agneaux et de porcs pour le marché, l'appréciation d'animaux habillés, les bonnes méthodes de coupe des animaux abattus, la sélection de sujets reproducteurs, le classement de la laine, la préparation de la laine pour le

marché et les problèmes modernes d'exploitation. Des conférences ont été données également sur la vente coopérative, l'alimentation et l'exploitation, et les problèmes actuels de l'industrie ovine et porcine.

Dans plusieurs cas les cours se sont terminés par un banquet de viande d'agneaux. On servit de l'agneau canadien afin de faire connaître cette viande. Des conférenciers éminents ont traités de sujets d'actualité. L'emploi de vues cinématographiques a fait passer aux convives une soirée intéressante.

Dans l'Alberta, le Manitoba et Québec, et à plusieurs points des Provinces maritimes, des cours d'une nature semblable, mais sur une échelle moins étendue, ont été conduits et bien appréciés, spécialement dans une série de cours tenus dans le district de Rivière la Paix, Alberta, où 2,300 personnes adultes ont assisté aux démonstrations de cours abrégés et aux réunions.

OFFRE DE PRIMES SUR LES BÉLIERS

La première prime a été donnée jusqu'ici sur un total de 981 béliers et la deuxième prime sur un total de 467 béliers; ces chiffres couvrent les deux années pendant lesquelles la prime a été offerte. Les hommes qui reçoivent la première prime sont qualifiés ou se feront qualifier pour la deuxième prime, ce qui indique que les règlements gouvernant l'amputation et la castration donnent des résultats pratiques. Le système de primes a peut-être donné des résultats plus efficaces cette année que l'année dernière parce que, en raison de la baisse des prix et de la rareté générale de l'argent chez les cultivateurs, il y avait une tendance à continuer à se servir du bélier commun. La baisse qui s'est produite dans les prix des béliers de race pure, proportionnellement à la baisse sur les laines et les agneaux et l'application du système de primes, a contrecarré cette tendance et a fait qu'il a été possible d'encourager l'emploi de béliers de race pure, et il en est résulté qu'un plus grand nombre de demandes ont été reçues en 1921 que pendant les années précédentes.

Ce système a beaucoup contribué à encourager la castration et l'amputation. Beaucoup de cultivateurs qui désiraient recevoir la deuxième prime ont demandé à ce que des démonstrations soient données et ces démonstrations ont encouragé l'adoption générale de la pratique de l'amputation et de la castration dans le district; il en est résulté une amélioration sensible dans l'apparence des agneaux.

Le tableau suivant donne le nombre de demandes de primes reçues de chaque province, ainsi que les races des béliers achetés:—

PAIEMENT DE LA PREMIÈRE PRIME ANNUELLE

Race	I.P.E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.-B.
Oxford	6	30	23	179	50	1	....	6	1
Shropshire	3	17	6	113	46	....	....	....	....
Hampshire..	4	3	1	45	3	....	....	....	....
Leicester	3	1	6	68	14	1	1	....	....
Lincolnshire	1	....	1	....	....	....	....	....	....
South Down	....	1	....	2	3	....	....	....	....
Cheviots	....	1	2	5	....	....	....	....	....
Dorset Horn	....	....	1	....	....	....	....	....	....
Suffolk	....	....	....	....	1	....	....	....	....
Cotswold	....	....	....	2	....	....	....	....	....
	17	53	40	414	117	2	1	6	1

Total—651

PAIEMENT DE LA DEUXIÈME PRIME ANNUELLE

Race	I.P.E.	N.-E.	N.-B.	Qué.	Ont.	Man.	Sask.	Alta.	C.-B.
Shropshire	13	21	12	73	20	....	....	5	3
Leicester	5	1	6	53	5	1	1	....	....
Oxford	5	12	28	57	52	6	5	6	2
Hampshire	1	5	5	27	....	....	....	....	1
Lincoln	2	....	....	1	4	....	....	....	....
South Down	....	....	....	....	....	....	....	....	....
Cotswold	....	1	1	1	1	....	....	....	....
Cheviot	....	1	7	8	1	....	....	....	....
Dorset	....	....	3	....	4	....	....	....	....
Suffolk	....	....	....	....	....	....	1	1	1
	26	41	62	218	87	7	7	12	7

Total—467

CONCOURS D'ENGRAISSEMENT DE MOUTONS

Ces concours ont été arrangés avec la coopération du ministère de l'Agriculture de Québec en vue d'encourager une meilleure alimentation et une meilleure exploitation de nos troupeaux, pour que les béliers de race pure et les brebis, qui remplacent graduellement les moutons communs, soient mieux traités. Il ne semble pas juste d'encourager nos cultivateurs à acheter des moutons de race pure à hauts prix, à moins que l'on n'aie l'assurance qu'ils seront mieux nourris et mieux traités qu'ils ne le sont généralement à l'heure actuelle.

D'après les règlements qui gouvernent ces concours, tout cultivateur est éligible qui est propriétaire d'au moins dix brebis métisses et d'un bélier de race pure. Les éleveurs de moutons de race pure n'étaient pas éligibles à ces concours. Le nombre des entrées dans chaque concours a été placé à un minimum de vingt-cinq, et ces entrées doivent être présentées au secrétaire de la société d'agriculture le ou avant le 15 novembre 1921. Deux inspections ont été faites, l'une au printemps et une autre plus tard dans la saison avant que les agneaux soient mis en vente. Chaque fois que cela a été possible, les agneaux ont été amputés de la queue et châtrés. Pendant l'été les agronomes ont pris des dispositions spéciales pour baigner tous les troupeaux entrés. A l'époque de la deuxième inspection toutes les améliorations ont été inscrites au crédit du concurrent.

L'argent nécessaire pour les prix provenait de l'allocation de cinquante dollars acccordée par la division de l'industrie animale et le ministère provincial de l'Agriculture à chaque concours. Des prix supplémentaires avaient été faits au moyen du droit d'entrée de cinquante centins que chaque concurrent devait payer. Voici les prix offerts pour chaque concours:—

1er prix	$ 25 00
2e "	20 00
3e "	17 50
4e "	15 00
5e "	12 50
6e "	10 00
7e "	7 50
8e "	5 00
9e "	....
Total	$ 112 50

SPÉCIAUX

Une médaille d'or a été donnée par M. P. Rodrigue, agent de district de propagande en industrie ovine, division de l'industrie animale, Ottawa, pour le concurrent recevant le plus haut pointage. Cette médaille a été gagnée par M. Joseph Jauvin, Saint-Joseph d'Alma, Lac Saint-Jean, sur un troupeau exceptionnellement beau d'Oxford Downs métis.

Une coupe d'argent a été donnée par M. X. N. Rodrigue, instructeur en élevage, ministère de l'Agriculture, Québec, pour le meilleur troupeau. Cette coupe a été remportée par M. Ernest Poulin, Saint-Côme, comté de Beauce, par un troupeau de métis Hampshires.

Ces concours étaient les premiers du genre tenus dans la province de Québec et le nombre était limité cette année à dix. Les résultats obtenus cependant nous autorisent à augmenter ce nombre une autre année. De nombreuses requêtes pour ces concours ont été reçues d'autres comtés. On propose que le nombre d'entrées nécessaire pour chaque concours soit réduit de vingt-cinq à quinze et que les travaux d'organisation soient faits par les cercles de cultivateurs plutôt que sous les auspices des sociétés d'agriculture. On pourrait ainsi organiser un plus grand nombre de concours et on donnerait la préférence à ces districts où des cercles d'éleveurs de béliers ont été formés. Le temps nécessaire pour inspecter les troupeaux sur tout un comté est un facteur important, car les travaux d'inspection doivent être exécutés dans un temps limité. Il semble utile également d'établir un règlement pour que la dernière inspection soit faite huit jours avant la vente des agneaux. Ceci donnera une meilleure occasion aux membres de vendre en coopération et de mieux démontrer ainsi l'amélioration effectuée aux points de vente.

Les comtés dans lesquels ces concours ont été organisés sont les suivants:—Compton, Sherbrooke, Dorchester, Rimouski, Témiscouata, Charlevoix, Lotbinière, Beauce et Lac Saint-Jean. Le nombre total de troupeaux inscrits était de 272, représentant 4.080 moutons et autant d'agneaux. Les inspections présentaient l'occasion de discuter avec les éleveurs individuels de moutons les problèmes qui se rapportent au soin et à l'exploitation du troupeau et dans bien des cas il en est résulté des améliorations avant que la deuxième inspection ait été faite. Ceci s'applique principalement au logement et à la disposition de râteliers d'alimentation.

CERCLES DE BÉLIERS ET PLACEMENT DES BÉLIERS DE RACE PURE

L'organisation de cercles de béliers et de centres d'élevage a été développée dans l'Ontario, Québec, les Provinces maritimes et l'Alberta. C'est dans la province de Québec que ce travail a pris le plus d'extension; quatre cents béliers ont été placés dans quinze nouveaux cercles. On s'en est tenu strictement à l'idée originale de ne placer que des béliers d'une race dans un cercle, et les chiffres suivants donnent une idée de la façon dont les cultivateurs de Québec ont accepté ce système; c'est que, sur un minimum de vingt-cinq béliers requis pour un cercle, un cercle a acheté jusqu'à trente-six béliers d'une race et pour les quinze nouveaux cercles organisés la moyenne est bien supérieure au minimum de vingt-cinq têtes.

Comme résultat de l'organisation de cercles de béliers dans Québec, une exposition de moutons a été tenue à Saint-Georges à laquelle dix cercles ont pris part, exposant quelque deux cents béliers de race pure et quelque six cents agneaux pour la vente, la progéniture de béliers de race pure achetés en 1920. Des prix ont été accordés pour les sujets des races pures Oxford, Shropshire, Hampshire et Leicester et dans la catégorie commerciale, des prix ont été accordés pour des parquets de dix têtes, de cinq têtes et pour un bélier et cinq sujets de sa pro-

géniture. Les entrées fournissent une excellente occasion de comparer la progéniture des races et cette question a été une leçon de choses pour les cinq mille personnes qui assistaient à cette exposition. A la fin de l'exposition les agneaux ont été vendus aux enchères, aux acheteurs de salaisons et aux agents à commission. Deux charges de wagons ont été vendues à $7.25 les cent livres et quatre wagons à $6.85 les cent livres (f.b. points de campagne); ces prix étaient de 85 cents à $1.25 plus élevés que les cours locaux pour le bétail en général. Les six cents agneaux pesaient en moyenne 91 livres au point de chargement et ils étaient considérés comme un type idéal au point de vue de la viande de mouton. Presque tous les exposants et les visiteurs ont remarqué l'uniformité de type, la qualité de la chair, l'augmentation de poids par comparaison avec les races communes et l'amélioration sensible dans la qualité de la laine, résultant de l'emploi de béliers de race pure; toutes ces choses, jointe à l'amputation de la queue et à la castration, ont augmenté le prix de vente des agneaux et ont contribué à les faire vendre à des prix plus rémunérateurs. Voici un rapport des cercles de béliers organisés et des béliers placés dans Québec:—

Pays	Oxfords	Hampshires	Leicesters	Shropshires	South Downs	Total
Terrebonne	20		5	8		33
Beauce	50	2	6	59		117
L'Islet	10		22	22		32
Rouville			5			5
Frontenac	77	37	5	57	2	178
Lac St-Jean	18					18
Compton	4					4
Richmond				1		1
Wolfe	2					2
Verchères			4			4
Matane			1	3		4
Rimouski			4			4
Québec				1		1
Arthabaska			5			5
Totaux	181	39	57	129	2	408

Dans l'ouest de l'Ontario le placement de béliers a été limité principalement à deux comtés, où trente-huit têtes ont été placées. Le succès qu'a remporté ce travail dans ces deux comtés prendra sans doute un plus grand essor en 1922, surtout dans un certain nombre des districts plus au nord. Dans l'Est de l'Ontario les représentants de la division ont collaboré avec le ministère provincial en plaçant une quantité suffisante de béliers dans trois comtés pour assurer des expéditions coopératives d'agneaux pour le marché de type supérieur.

Quelque quarante béliers de race pure ont été placés sur l'Ile du Cap Breton et une aide générale a été donnée pour effectuer des échanges et aider les acheteurs en d'autres parties des Provinces maritimes. Un nombre considérable de béliers ont été distribués également aux cultivateurs du district de Rivière la Paix, Alberta, où les sujets de race pure sont un facteur essentiel en améliorant la souche des brebis, qui sont de qualité moyenne à commune.

Il paraît y avoir une tendance croissante de la part des cultivateurs à éliminer le bélier commun. Dans les provinces où une organisation a été mise sur pied, la demande de sujets de race pure dépasse l'offre. Nécessairement les prix ont réagi jusqu'à un niveau proportionnel à la valeur marchande de la laine et des agneaux, mais on reconnaît de mieux en mieux la race et la qualité, et l'éleveur de bons sujets devrait trouver un marché facile à des prix rémunérateurs.

CLASSEMENT PAR QUALITÉS DES BÉLIERS DE RACE PURE

De même que dans l'Ile du Prince-Edouard, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse, les éleveurs de moutons de Québec et de la Saskatchewan se

sont déclarés en faveur du classement par qualités et ce classement a été effectué dans les quatre provinces de l'Est sur la même base qu'il l'avait été l'année dernière dans les trois Provinces maritimes. En Saskatchewan les travaux de classement de même nature ont été effectués par le ministère provincial de l'Agriculture après consultation relativement aux méthodes suivies ailleurs. Au total 823 béliers ont été classés par les experts classeurs de la division de l'industrie animale.

Dans les provinces où le classement avait été effectué en premier lieu, les éleveurs se sont montrés encore très intéressés et dans Québec, où le classement a été entrepris pour la première fois, les experts classeurs font rapport que tous apprécient ce travail et qu'ils désirent poser des questions et demander des renseignements au sujet du type de la race. Dans bien des cas il est évident que l'on n'est pas renseigné sur bien des points du type de la race et chaque fois que cela est possible les experts classeurs donnent un temps considérable à la discussion des points, bons et mauvais, des troupeaux en question; même des questions d'alimentation et d'exploitation du troupeau ont été discutées à maintes reprises et il en est résulté des conseils utiles pour les cultivateurs.

L'uniformité du classement, au point de vue du type de la race, a toujours été maintenue, quoique les experts classeurs déclarent que, en raison de la différence d'opinion qui existe relativement aux types dans les races, des problèmes se sont souvent présentés qui nécessitaient une étude soigneuse et de la réflexion avant d'arriver à une décision. Nous espérons cependant qu'à la suite du classement de cette année et des travaux conduits par les cultivateurs eux-mêmes les catégories seront un peu supérieures en moyenne en 1922.

A la suite du classement, le marché pour la vente de béliers classés s'est beaucoup agrandi dans les provinces. Les agents acheteurs pour les cercles de béliers font naturellement leurs sélections parmi les troupeaux classés. Le classement a permis également de faire beaucoup plus de ventes par la poste, car ceux qui achètent savent que ces troupeaux ont été inspectés par un expert classeur. Le classement fournit une assurance au bon éleveur contre les sujets de race pure, mais de mauvaise souche, qui se sont vendus autrefois au détriment des sujets de race pure de haute qualité.

La qualité des béliers a été désignée par le système d'étoiles. Les béliers à trois étoiles sont ceux que l'on considère assez bons pour être à la tête d'un troupeau de race pure. Ces béliers étaient d'une bonne grosseur, typiques de la race, à conformation supérieure, à toison d'une bonne nature, ayant la densité, la qualité et le poids voulus. Les béliers à deux étoiles sont ceux qui étaient raisonnablement bons en ce qui concerne le type de la race et qui avaient le poids suffisant; en fait, tous les béliers donnant des preuves d'utilité et de force et que l'on considérait assez bons pour être à la tête d'un troupeau classé. Les béliers à une étoile sont ceux que l'on considérait comme n'étant pas assez bons pour la reproduction.

Suit l'état du classement par provinces:—

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Race	XXX	XX	X
Cheviots	3	....	....
Lincolns	1	....	....
Shropshires	....	2	6
Oxfords	....	2	2
Leicesters	2	3	....
Total	6	7	8

NOUVELLE-ÉCOSSE

Shropshires	22	24	8
Oxfords	10	10	5
Leicesters	1	4	....
Southdowns	2	2	3
Hampshires	....	2	....
Total	35	42	16

NOUVEAU-BRUNSWICK

Shropshires	3	25	....
Oxfords	18	8	....
Hampshires	....	2	....
Leicesters	17	12	....
Cheviots	6	11	....
Dorsets	....	4	....
Cotswolds	....	2	....
Total	44	64	....

QUÉBEC

Oxfords	70	40	36
Leicesters	117	152	39
Shropshires	66	35	13
Hampshires	25	11	5
Cheviots	19	15	16
Cotswolds	19	4	3
Lincolns	11	3	....
Total	327	260	112

Le classement tend déjà à unifier le type dans les races et s'il est effectué pendant un certain nombre d'années il contribuera sans doute beaucoup à éliminer le bélier commun, à encourager l'emploi plus général de béliers de race pure et à améliorer la qualité générale des animaux de race pure.

SYSTÈME DE DISTRIBUTION DE BÉLIERS ET DE VERRATS

Dans l'application de ce système, on a fait preuve de discernement en traitant les nouvelles demandes d'emploi de béliers, et on a donné une attention spéciale aux demandes provenant de ces districts où les soldats-colons s'étaient établis et aux districts nouvellement colonisés où l'amélioration des moutons paraissait essentielle.

Les membres des anciennes sociétés apprécient beaucoup les avantages que présentent l'emploi d'un bélier de race pure et dans tous ces endroits où les béliers de la division ont accompli leur œuvre, nous n'avons eu que peu de difficulté à encourager les cultivateurs à acheter des béliers pour eux-mêmes, continuant ainsi l'amélioration des troupeaux, effectuée par ce système d'emprunt de béliers.

Ces restrictions apportées à l'approbation des nouveaux emprunts ont été cause d'une diminution considérable dans la distribution mais il y a encore un bon nombre de béliers en service, ainsi que l'indique le tableau suivant:—

Province	Oxfords	Shrop.	Leic.	Linc.	Hamp.	Chev.	Suff.	Rambouillet	Total
Ontario	10	10	15	3					38
Manitoba	33	1					1		35
Saskatchewan	2								2
Alberta	3	7							10
Colombie-Britannique	3							1	4
Québec	21	52	39	1	8	9			130
Total	72	70	54	4	8	9	1	1	219

Comme l'industrie porcine a subi dernièrement un grave recul et que beaucoup de districts, spécialement dans l'Ouest du Canada, ont été obligés de recommencer presque au commencement même, il a fallu se montrer moins rigoureux en ce qui concerne les demandes d'emprunt de verrats afin d'encourager les cultivateurs à élever le vrai type de porcs. Il y a eu une tendance à augmenter plutôt qu'à réduire le nombre de verrats prêtés. Le mouvement croissant de l'organisation des cercles de petits éleveurs de porcs a résulté en un nombre considérable de demandes pour l'emprunt de verrats et ces demandes ont été acceptées. Etant donnée la reprise de l'intérêt dans l'industrie porcine, il y aura sans doute une demande beaucoup plus fort de verrats en 1922. Voici un état montrant le nombre de verrats de chaque race prêtés à l'heure actuelle, par provinces:—

Province	Berk.	York.	Duroc.	Chester.	Total
Québec		19		2	21
Ontario		3			3
Manitoba	3				3
Saskatchewan	4	1	3		8
Alberta	2	1	3		6
Colombie-Britannique	3	1	2		6
Total	12	25	8	2	47

TRAVAUX D'EXTENSION SUR LES CHÈVRES LAITIÈRES

En dehors de la Colombie-Britannique, que l'on reconnaît comme la principale province à chèvres du Dominion, on prend un intérêt considérable au développement des chèvres laitières, spécialement dans l'Ontario. La société des chèvres laitières de l'Ontario qui a été organisée en 1920 compte un assez bon nombre de membres, et elle a présenté une excellente installation de chèvres laitières à l'exposition nationale du Canada, Toronto, en 1921. Comme un grand nombre des membres ne font que commencer à établir un troupeau de chèvres, la société a demandé à la division de l'industrie animale de lui prêter deux boucs, un Anglo-Nubien et un Saanan, tous deux achetés en Colombie-Britannique. Ces boucs devraient beaucoup contribuer à améliorer la souche des troupeaux de chèvres de l'Ontario et à placer l'élevage des chèvres dans cette province sur bes bases plus solides.

Il existe une grande demande de chèvres pour la reproduction et comme il n'y en a pas assez au Canada il s'en est acheté beaucoup aux Etats-Unis. Nous avons répondu au cours de l'année à beaucoup de demandes de renseignements touchant l'alimentation, le logement, le soin et la conduite. Nous avons donné des avis à beaucoup de débutants au sujet de ces achats et généralement parlant, l'industrie a été encouragée de toutes façons.

ENQUÊTES

De nouveaux essais de triage et de dessuintage des laines canadiennes ont été faits. Ils ont été conduits en 1922 à Bradford, Angleterre, afin de faire connaître les laines canadiennes à l'étranger. On pourra avoir ainsi toute confiance dans l'examen qui va être fait et le rapport devrait fournir une base de comparaison entre les laines canadiennes, les laines anglaises et les autres laines coloniales vendues sur les marchés anglais.

Sachant l'écart considérable qui existe dans les prix de gros et de détail des viandes au pays, nous avons fait une enquête en vue d'analyser la situation et de proposer des remèdes. Les renseignements obtenus indiquent que le nombre de boucheries a beaucoup augmenté en ces quatre ou cinq dernières années, mais cette augmentation ne paraît pas avoir eu d'effet appréciable sur l'écart entre les prix de gros et de détail; dans les villes où les cultivateurs ont la permission de vendre de la viande découpée, il y a plus ou moins de ventes directes entre le producteur et le consommateur, et les prix de détail ne s'écartent pas autant des prix que le cultivateur reçoit pour ses animaux sur pied. Nous avons constaté en outre que dans les villes où la vente de viande découpée est interdite, les viandes habillées de bœuf, de porc ou d'agneau en quartiers se vendent presque exclusivement aux bouchers, et quoique les prix soit le plus souvent très raisonnables, le consommateur n'en paye pas moins assez cher pour la viande locale.

Des expériences ont été conduites dans un certain nombre de salaisons en vue de comparer la valeur commerciale relative des porcs à bacon à des porcs du type épais-lisse. Cinquante animaux de chaque groupe ont été choisis à chacune des quatre salaisons. Après avoir été abattus, habillés et dépecés dans les coupes régulières de détail, chaque coupe a été pesée séparément et le prix de vente a été évalué sur la base du prix courant pour les différents produits marchands. Cette expérience a fait ressortir la nécessité qu'il y a d'engraisser les animaux jusqu'à ce qu'ils soient à point avant de les vendre. Les porcs à bacon, bien à point, portaient un plus gros pourcentage de coupes d'un gros prix et avaient moins de déchets que les porcs épais-lisses. La couche de gras était également répartie d'une façon plus uniforme; elle était plus ferme et la viande maigre était mieux répartie par tout le corps de l'animal. La difficulté que l'on éprouve à se procurer des porcs uniformes au point de vue de l'âge et de l'embonpoint et le nombre limité d'expériences qui ont été conduites, ne nous permettraient pas de tirer des conclusions positives quant à la valeur relative des deux types. Cependant, les observations qui ont été faites et les données obtenues indiquent que, généralement parlant, le porc à bacon rend plus à l'abatage et que le produit est d'une qualité supérieure.

ÉTALAGE DE MOUTONS, DE LAINES ET DE PORCS

Les étalages préparés pour les expositions de l'Est et de l'Ouest ont fait ressortir l'importance croissante du marché domestique pour la viande de mouton, d'agneau et les laines et l'importance du commerce d'exportation du bacon.

L'étalage soulignait le volume des importations venant d'Australie et de Nouvelle-Zélande, afin de montrer que l'industrie peut encore se développer au Canada, si nous voulons alimenter notre population entièrement avec des produits canadiens. Une comparaison entre la consommation par tête de viande d'agneau et de mouton au Canada par comparaison à la Grande-Bretagne indique qu'il est possible de répandre l'emploi de la viande d'agneau au Canada.

Les étalages de laines montraient les différentes catégories de lainages qui sont fabriquées au Canada avec les catégories ordinaires de laines canadiennes. La comparaison entre la laine vierge et l'article fabriqué a beaucoup contribué à appeler l'attention du consommateur canadien sur la qualité et sur le style des lainages canadiens, et ceci devrait faciliter la vente de ces lainages et par conséquent celle des laines canadiennes.

La situation actuelle du commerce canadien du bacon et l'importance de cette source d'approvisionnement pour le marché anglais a été démontrée, de même que les facteurs qui ont contribué au développement de l'industrie danoise et qui lui ont permis de reprendre sa position sur le marché à la fin de la guerre. L'attention a été appelée également sur la possibilité d'une concurrence de la part des Etats-Unis. Des chiffres indiquant la forte production de grain démontraient les ressources qu'offre le Canada pour la production du lard; ils faisaient voir également que le succès de l'industrie dépend de la qualité des produits, de la continuité des approvisionnements, de l'habileté de la fabrication et de la bonne organisation des ventes.

Les catégories de marché de moutons et de porcs, l'engraissement de ces animaux pour le marché, les maladies, l'amélioration de ces races, les soins, etc., avaient également place dans l'étalage.

LA DIVISION DES SEMENCES

La division des semences cherche à développer la production et la vente de semences de qualité supérieure pour les besoins au pays et pour l'exportation. Elle maintient un service d'analyse pour l'essai des semences, des aliments à bétail et des engrais chimiques. Elle fournit un service d'inspection pour la loi du contrôle des semences, de la loi des aliments à bétail et des engrais chimiques et maintient la commission d'achat des semences.

ESSAI DE SEMENCES ET D'ALIMENTS

Entre le 1er avril 1921 et le 31 mars 1922, le nombre d'échantillons essayés aux laboratoires maintenus à Ottawa, Toronto, Winnipeg et Calgary a été le suivants:

	Ottawa	Toronto	Winnipeg	Calgary
Commerciaux	11,556	1,757	2,331	3,995
Douanes	2,493	332	1,251	1,605
Officiels	675	....	450	188
Aliments à bétail	396	....	....	7
Recherches	475	....	901	450
	15,595	2,089	4,933	6,245

Un nouveau laboratoire a été ouvert à Toronto en décembre afin de soulager l'encombrement au laboratoire d'Ottawa et de donner un service plus utile à Toronto et tout l'Ouest de l'Ontario. Malheureusement, nous avons éprouvé des difficultés considérables à trouver un expert compétent pour prendre charge de ce laboratoire.

NATURE DES ESSAIS

Les échantillons reçus sont classés sous l'un des en-têtes suivants: commerce, douanes, officiels, enquêtes, suivant leur provenance et suivant l'objet sur lequel on désire se renseigner.

Les échantillons du commerce sont ceux qui sont fournis par les marchands, les cultivateurs et les institutions.

Les échantillons de douanes sont ceux qui sont envoyés par les douanes aux termes de l'arrêté en conseil concernant les importations.

Les échantillons officiels sont ceux qui sont prélevés par des inspecteurs sur des expéditions que l'on soupçonne avoir été vendues en contravention des lois sur les semences et des aliments à bétail. Les procès intentés se basent sur les résultats de ces analyses de ces échantillons officiels.

ENQUÊTES

Il se fait, tous les ans, beaucoup de recherches et d'enquêtes qui portent sur un grand nombre d'échantillons non classés dans nos rapports. Voici quelques-unes des enquêtes actuellement conduites dans les différents laboratoires.

(*a*) L'effet de la gelée sur la vitalité des céréales de l'Ouest.

(*b*) L'expérience sur la longévité des graines de plantes de grande culture et potagères.

(*c*) Effet de la chaleur sur la vitalité du maïs (enquête sur la pyrale du maïs, de concert avec la division de l'entomologie).

(*d*) Etude de la graine de trèfle rouge produite au Canada. Cette étude se fait en collaboration avec les spécialistes américains et européens; elle comporte l'étude des graines caractéristiques de mauvaises herbes qui se rencontrent dans les régions de l'Europe et de l'Amérique du nord qui sont affectées à la production de la graine de trèfle.

(*e*) La valeur des essais de germination par comparaison aux essais dans le champ même.

(*f*) Etude des maladies dont les germes sont portées par la graine.

(*g*) L'essai d'échantillons modèles fournis par l'association européenne des analystes de semences et l'association des analystes officiels de semences de l'Amérique du nord, en vue de standardiser, dans la mesure du possible, les méthodes d'essai de semences aux laboratoires.

(*h*) Enquête sur la composition des aliments à bétail et des toniques vendus au Canada.

(*i*) Etude des matériaux entrant dans la composition des moulées et meilleurs moyens de les identifier et de les évaluer.

(*j*) Impuretés et adultérants employés dans la fabrication des aliments commerciaux à bétail.

PROPAGANDE INSTRUCTIVE

Le bulletin S-8, "Mauvaises herbes et graines de mauvaises herbes", a été réimprimé car il existe une demande continuelle pour cette publication. Un bulletin sur les aliments commerciaux à bétail a été publié avec la collaboration du service de la chimie, division des fermes expérimentales fédérales; il contient les résultats d'un grand nombre d'examens microscopiques d'échantillons d'aliments à bétail recueillis au Canada.

Un bulletin sur l'essai des semences dans l'Amérique du Nord est actuellement en cours de préparation, ainsi que plusieurs feuillets traitant de la composition des aliments à bétail.

Des progrès considérables ont été faits dans la formation d'une collection représentative d'aliments à bétail et des ingrédients employés dans leur fabrication avec les impuretés et les adultérants que l'on y rencontre le plus souvent.

MICRO-ANALYSE DES ALIMENTS

Les travaux de microanalyse ont été grandement développés l'année dernière. Ce procédé nouveau et hautement technique a mis en lumière bien des preuves de fraude et de tromperie, et a déjà rendu service dans le contrôle des aliments à bétail offerts en vente au Canada.

Un grand nombre d'aliments, de produits de céréales, de légumes, de tourteaux, d'aliments médicamentés, ont été examinés et beaucoup de tromperies au sujet de la déclaration de composition ont été révélées. Les adultérants les plus communs étaient les suivants: écales de cacao, balles de riz, balle d'avoine, spathes de maïs, balle d'arachides, capsules de lin, criblures et plâtre. Les graines viables de mauvaises herbes dans les échantillons désignés "purs", sous l'empire de la loi des aliments à bétail, atteignaient, dans certains cas, la proportion de 5,000 par once d'aliment. Certains aliments contenaient beaucoup d'ergot, d'autres du charbon ou des champignons semblables, d'une nature critiquable. Nous avons trouvé également quelques échantillons qui avaient été chauffés, d'autres avaient suri ou contenaient de grandes quantités de restes d'insectes broyés, indiquant l'emploi de grain vieux ou de qualités inférieure. Souvent, lorsqu'une analyse chimique indiquait un aliment en apparence sain, la microanalyse révélait la présence d'une graine nuisible de mauvaise herbe ou d'un adultérant qui, dans bien des cas, faisait comprendre pourquoi les nourrisseurs se plaignaient que certains aliments n'étaient pas appétissants ou qu'ils avaient un effet nuisible.

Le résultat des analyses microscopiques des échantillons officiels d'aliments recueillis dans les différentes parties du Canada ont révélé un certain nombre de contraventions à la loi. Plusieurs procès sont actuellement en cours et nous espérons qu'ils exerceront un effet bienfaisant sur le commerce de ces aliments.

LE SERVICE DES SEMENCES

La réorganisation dont cette division a été l'objet après qu'elle a été chargée de l'application de la loi des aliments à bétail et des engrais chimiques, a nécessité quelques changements dans les fonctions et les responsabilités des principaux fonctionnaires. Jusqu'ici le fonctionnaire qui était chargé directement de ce service remplissait également les fonctions d'inspecteur en chef; maintenant que les inspecteurs de district appliquent trois lois différentes, des instructions leur sont fournies par le commissaire des semences.

Le chef du service des semences consacre toute son attention à l'étude de la production mondiale et au commerce international des semences de tous genres. Les lois et les règlements adoptés par les différents pays pour contrôler le commerce d'exportation et d'importation des semences exercent un effet très important sur l'approvisionnement de semences canadiennes, et par conséquent, sur les règlements qui devraient exister pour protéger l'agriculture canadienne contre les semences de qualité inférieure venant d'autres pays. C'est le chef du service des semences qui est chargé de l'étude de cette question.

D'excellents progrès ont été faits l'année dernière dans le développement des centres de production des semences. Les expositions qui ont été organisées pour la première fois il y a vingt ans et les concours de récoltes sur pied lancés dans les provinces des Prairies en 1906, sont devenus, malgré une interruption regrettable causée par la guerre, un système assez bien organisé pour la production, le rassemblement, le nettoyage, le classement par qualités et la distribution de semences de variétés supérieures de nos principales récoltes. Le système de classement des semences est bien vu et il rend de grands services à l'agriculture.

La désignation des catégories pour les semences de nos principales récoltes est la suivante:—Enregistrée, Extra n° 1, n° 1, n° 2, n° 3 et Rejeté. Nous comptons que les organisations coopératives provinciales s'occuperont de coordonner les efforts de leurs producteurs de semences, en vue d'obtenir un système meilleur et plus économique de distribution de semence de qualité supérieure.

Pour la plantation de ce printemps, nous avons importé des semences de souche de trois variétés de trèfle blanc et de trois variétés de dactyle pelotonné venant de Grande-Bretagne, du Danemark et de la Suède. Ces graines ont été distribuées de façon à développer des centres de production de semence pour chaque espèce et pour chaque variété, et afin de créer un commerce d'exportation.

Le commerce d'exportation des semences se bornait autrefois aux graines de trèfle qui se produisent dans le sud et le centre de l'Ontario. L'étendue affectée à la production de cette graine s'est agrandie, la quantité offerte à l'exportation a augmenté. En outre, il s'est exporté des quantités considérables de grain de semence d'une qualité supérieure, cultivé dans le Nord, ainsi que des pommes de terre de semence et la demande de ces produits a augmenté. La demande de lin à filasse cultivé au Canada s'est ralentie pendant quelque temps mais la situation s'améliore sous ce rapport.

Au cours de la saison dernière, les importations de graine de trèfle rouge ont causé quelque anxiété pendant quelque temps. On sait généralement que la graine de trèfle rouge venant du sud n'est pas rustique en hiver au Canada, et c'est pourquoi il ne s'importe au Canada que relativement peu de graine venant du sud, d'autant plus que près de la moitié de la graine de trèfle rouge produite au Canada est offerte pour l'exportation. Nous comptons qu'à l'avenir il s'offrira au Canada des quantités considérables de graine de trèfle rouge, cultivée dans le sud, à prix réduit, parce que ces graines sont maintenant soumises à une restriction sévère dans les autres pays du Nord et il peut être utile d'adopter des mesures législatives qui permettent au ministère de sauvegarder l'agriculture canadienne sous ce rapport.

Avant l'ouverture du laboratoire de Toronto, les règlements relatifs à l'importation des semences pour tout l'est du Canada étaient appliqués à Ottawa même. Les douaniers prenaient des échantillons, ils les expédiaient pour les faire soumettre à l'examen et à l'essai et, sauf dans certaines exceptions, ils retenaient les expéditions en attendant le permis de sortie, l'ordre de nettoyage ou de renvoi au pays d'origine. La quantité admise l'année dernière s'est chiffrée par 8,592,944 livres, laquelle, avec les importations reçues à Toronto, donne un total de 12,700,679 livres pour l'Est du Canada.

Les règlements relatifs au contrôle des semences ont été grandement développés en ces dix dernières années dans la plupart des autres pays. La tendance du commerce d'un grand nombre d'espèces de semences semble indiquer que tant que nos règlements de contrôle ne seront pas équivalents à ceux des autres pays, nous serons exposés à voir sur nos marchés une très grande quantité de semences d'une qualité qui ne peut être vendue dans ces pays parce que les types modèles adoptés dans ces pays sont plus élevés et que leur contrôle est plus efficace. Nous étudions soigneusement cette question actuellement, en vue de mettre notre système de contrôle dans toutes ses phases sur le niveau qui peut être jugé nécessaire dans l'intérêt de nos meilleurs cultivateurs.

SERVICE DES ALIMENTS

Le contrôle des aliments à bétail, qui est conduit conformément à la loi réglementant la vente et l'inspection des aliments à bétail, des son, petit son, recoupes, moulées, consiste en l'enregistrement des différentes marques offertes en vente; l'examen des aliments au point de fabrication, de distribution et de vente;

l'inspection des méthodes d'étiquetage et de vente; le prélèvement d'échantillons officiels pour les analyses chimiques et botaniques afin de démontrer si la garantie donnée par le fabricant au point de vue du contenu et des ingrédients chimiques et qui doit être imprimée sur le contenant ou sur les étiquettes attachées au contenant, est exacte, et s'il n'y a pas de graines viables de mauvaises herbes ou des matériaux délétères en excès des quantités tolérées et l'entreprise de poursuites judiciaires contre les personnes que l'on juge coupables d'une contravention à la loi.

Tous les enregistrements effectués sous l'empire de la loi prennent fin au 30 septembre qui suit la date de l'émission, mais ils peuvent être renouvelés tous les ans. Entre le 1er janvier 1921, jour où la loi est entrée en vigueur, jusqu'au 30 septembre de la même année, des certificats d'enregistrement ont été donnés à 188 fabricants couvrant 570 marques différentes d'aliments à bétail. Entre le 1er octobre 1921 et le 31 mars 1922, 193 fabricants ont fait enregistrer 548 marques différentes.

Indépendamment de cette inspection des aliments aux points de distribution et de vente, une attention toute spéciale a été donnée aux points de fabrication, car les exigences de la loi concernent spécialement le fabricant. Le contrôle de la vente des sous-produits du blé a exigé une attention toute spéciale. Deux causes ont beaucoup contribué en ces dernières années aux nombreuses plaintes présentées par les nourrisseurs, relativement aux sous-produits obtenus dans la mouture de la farine du blé (a) l'habitude d'ajouter à ces sous-produits les criblures séparées du grain avant la mouture et fréquemment sans les avoir nettoyées pour en enlever la moutarde et les autres fines graines dont beaucoup non seulement ne sont pas savoureuses mais exercent un mauvais effet sur la santé des animaux, spécialement des jeunes bêtes et (b) la détérioration graduelle de la qualité générale des moulées de fabriques, due en partie aux méthodes perfectionnées de minoterie qui tendent à une séparation plus complète de la farine d'avec les sous-produits.

Les meuniers qui produisent le maximum de farine et qui représentent approximativement 42 pour cent du total au Canada ajoutent encore à leur son les criblures moulues sortant du moulin, et ceux qui ajoutent des criblures au petit son représentent environ 67 pour cent des minotiers canadiens. Il n'y a eu que peu de plaintes au sujet de cette pratique l'année dernière, car les minotiers sont maintenant obligés de renettoyer les criblures pour en enlever les moutardes et les autres matériaux délétères et de les broyer pour détruire la vitalité des graines de mauvaises herbes. Les produits doivent donc être enregistrés comme aliments commerciaux et étiquetés clairement pour indiquer la présence de criblures.

La qualité inférieure des sous-produits du blé donne encore lieu à de nombreuses plaintes, et afin de remédier à cet état de choses, nous avons entrepris une enquête spéciale sur l'industrie de la minoterie, portant sur les sous-produits. Nous avons recueilli beaucoup de renseignements et de données qui nous aideront à mieux classer les sous-produits du blé, et sur lesquels nous pourrons nous baser pour établir des types modèles de qualité et d'analyse chimique, pour chacune des différentes catégories. En somme, les fabricants se sont bien conformés aux dispositions de la loi et ont promptement fait les modifications nécessaires à leurs installations lorsque nos inspecteurs leur en ont fait remarquer la nécessité. Ce n'est que dans des cas isolés, pour des manufacturiers qui avaient cherché délibérément à contrevenir à la loi, que nous avons été obligés de recommander des poursuites.

Les contraventions à la loi des aliments sont découvertes par les déterminations quantitatives faites au laboratoire et l'application de la loi dépend donc de l'appui donné par le laboratoire. Comme la loi réglemente le commerce des aliments, il est essentiel que le laboratoire puisse fournir un prompt service.

Jusqu'ici, ce sont les laboratoires du ministère de la Santé qui ont fait les analyses chimiques; mais ce n'est que lorsque nous aurons des laboratoires chimiques bien placés, disposant d'un bon personnel et bien outillés au point de vue chimique, que nous pourrons appliquer dans toute sa rigueur la loi des aliments à bétail et des engrais chimiques, et fournir au public acheteur la protection prévue par cette loi, tout en évitant les délais et par conséquent les injustices envers les commerçants d'aliments et d'engrais chimiques.

SERVICE DES MARCHÉS D'ENGRAIS CHIMIQUES

Ce service compile et publie des rapports sur la récolte de semences, sur les marchés, il vient en aide pour la vente des semences, il surveille la distribution des subventions payées aux provinces par la division des semences pour encourager la production de semences et surveille également la distribution d'enregistrement et de permis de vente sous l'empire de la loi des engrais chimiques.

RAPPORTS SUR LA RÉCOLTE DE SEMENCES ET SUR LES MARCHÉS

Ces rapports ont été publiés de temps à autre pendant la saison de production et de vente afin de fournir aux cultivateurs des renseignements sûrs qui puissent leur servir de guide pour l'achat et la vente ds semences. Nous n'avons mis sur notre liste d'adresses que ceux qui avaient fait preuve d'un intérêt spécial dans les rapports en fournissant des renseignements. La presse agricole nous est venue en aide en publiant ces rapports promptement.

SERVICE D'EXTENSION

Nous avons donné des conseils aux producteurs qui désirent améliorer leur organisation de vente. Nous avons préparé des tracés et des spécifications pour un petit élévateur de semences, bon pour un cercle agricole, et ces plans ont été offerts au public à raison de $2 par série. Il y a eu une assez bonne demande pour ces plans.

CONCOURS DE GRANDE CULTURE

Voici quelles ont été les subventions payées pour le compte des concours de récoltes sur pied en 1921:—

	Nombre	Montant
Ile du Prince-Edouard	3	$ 263 34
Nouvelle-Ecosse	6	307 24
Nouveau-Brunswick	19	2,572 50
Québec	153	7,859 98
Ontario	162	12,145 00
Manitoba	33	2,126 59
Saskatchewan	29	2,691 69
Alberta	4	250 00
Colombie-Britannique		....
	409	$28,216 34

EXPOSITIONS LOCALES DE SEMENCES

Voici les subventions payées pour le compte des expositions locales de semences:—

	Nombre	Montant
Ile du Prince-Edouard		$.........
Nouvelle-Ecosse	4	162 83
Nouveau-Brunswick	5	462 50
Québec	62	2,995 00
Ontario	9	126 00
Manitoba	23	1,025 48
Saskatchewan	42	2,207 16
Alberta	11	538 67
Colombie-Britannique		....
	156	$ 7,516 64

EXPOSITIONS PROVINCIALES DE SEMENCES

Voici les subventions payées pour le compte des expositions provinciales de semences:—

	Lieu où l'exposition a été tenue	Montant
Nouvelle-Ecosse	Amherst	$ 600 00
Nouveau-Brunswick	Fredericton	277 20
Québec	Québec	700 00
Ontario	Guelph	600 00
	Ottawa	600 00
Manitoba	Winnipeg	600 00
Saskatchewan	Saskatoon	442 66
Colombie-Britannique		......
		$ 3,819 86

Par entente spéciale, les subventions offertes à la Colombie-Britannique pour les concours de récoltes sur pied et les expositions de semences ont été utilisées pour encourager la production de graine de plantes-racines et de plantes potagères qui viennent mieux dans cette province que partout ailleurs au Canada, à cause des conditions spéciales de climat. La somme dépensée à cet effet a été de $2,500 et un même montant a été fourni par le ministère provincial de l'Agriculture.

ASSISTANCE ACCORDÉE À L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PRODUCTEURS DE SEMENCES

La division des semences a prélevé sur son budget en 1921 la somme de $10,000 pour venir en aide à l'association canadienne des producteurs de semences, de même que par le passé. Le dernier rapport annuel de la société montre qu'il y a 2,702 producteurs engagés dans la production de semences enregistrées et améliorées.

ENREGISTREMENTS D'ENGRAIS CHIMIQUES, PERMIS DE VENTE ET ANALYSES SOUS L'EMPIRE DE LA LOI DES ENGRAIS CHIMIQUES

Le nombre total de marques d'engrais chimiques enregistrées et déposées au service est de 2,878; le nombre de permis de vente distribués aux fabricants et aux importateurs pendant l'année du calendrier de 1922 est de 519.

Vingt-six échantillons ont été fournis par les cultivateurs sous l'article 10 de la loi et un rapport de l'analyse leur a été fourni.

La somme totale perçue en droits pour les enregistrements, les analyses, etc., se monte à $10,778.

NOMBRE DE FABRICANTS ET D'IMPORTATEURS D'ENGRAIS CHIMIQUES PAR PROVINCES ET À L'ÉTRANGER QUI ONT REÇU DES CERTIFICATS D'ENREGISTREMENT SOUS LA LOI

Alberta	2
Colombie-Britannique	23
Manitoba	5
Nouveau-Brunswick	3
Nouvelle-Ecosse	14
Ontario	33
Ile du Prince-Edouard	2
Québec	19
Saskatchewan	....
Etranger	68
Total	169

ESPÈCES PRINCIPALES D'ENGRAIS CHIMIQUES POUR LESQUELLES DES DEMANDES ONT ÉTÉ PRÉSENTÉES

Cyanamide
Muriate de potasse
Sulfate de potasse
Nitrate de soude
Sulfate d'ammoniaque
Superphosphate
Scories basiques
Déchets d'abattoirs
Farine d'os

Engrais chimiques complets de différentes formules.

Engrais chimiques complets portant de l'azote organique et de l'acide phosphorique de différentes formules.

LA COMMISSION D'ACHAT DE SEMENCES

La commission d'achat de semences a continué à fonctionner sans beaucoup s'écarter de la direction générale qu'elle s'était proposée les années précédentes. Comme la résolte d'avoine produite en 1920 dans l'Alberta était d'une qualité supérieure et qu'elle se vendait à prix modéré, la commission a acheté, en mars 1921, environ 600,000 boisseaux d'avoine de semence n° 1, afin de constituer une réserve pour protéger les cultivateurs contre le manque de semences au printemps de 1922. Il est heureux que cette provision ait été faite car il a fallu de grandes quantités de semences pour l'Est du Canada qui, sans cette précaution, aurait souffert d'un manque de semences.

Nous sommes heureux de pouvoir dire que le fonctionnement de la commission est toujours un succès au point de vue financier. Le dernier bilan accuse un surplus net très considérable, suffisant pour couvrir tous les frais de fonctionnement, de sorte que cette commission n'a été nullement un fardeau pour le public. L'on s'accorde généralement à reconnaître qu'elle a rendu des services importants à l'agriculture dans toutes les parties du Canada.

Jusqu'ici la commission s'est nécessairement limitée à la vente des variétés de grain de semence mélangées et impures, parce qu'il lui a été à peu près impossible d'écouler du grain de semence des variétés pures par les grands élévateurs de l'intérieur. Naturellement, cette distribution de semences mélangées, quelle qu'en soit la propreté et la vitalité, a eu pour effet de produire une récolte de grain qui, à tout prendre, ne valait pas pour la mouture ou pour l'alimentation, le produit plus uniforme que l'on peut obtenir des meilleures qualités de grain

de semence provenant de variétés pures. Des négociations sont actuellement en cours, tendant à assurer la coopération des cultivateurs et des coopératives de producteurs de grain dans chacune des provinces des Prairies, pour que tout le grain de semence enregistré et extra n° 1 produit par les cultivateurs qui se sont spécialisés dans la culture des semences soit conservé, rassemblé, nettoyé et bien classé au point de vue de la qualité, afin que la commission d'achat de semences puisse avoir du grain pour le distribuer au lieu des qualités impures de grain de semence.

En raison des différentes conditions de climat et spécialement dans les provinces des Prairies, il y a, en général, des étendues considérables tous les ans qui manquent de semences, à cause de la sécheresse, de la gelée, de la grêle et qui ont recours à la commission d'achat de semences. Nous croyons qu'il vaut mieux maintenir le petit nombre d'experts dont se compose cette organisation pour prendre soin des situations de ce genre que de les congédier.

LE DISTRICT MARITIME

La division des semences maintient un bureau avec un inspecteur de district et un commis-sténographe à Truro, N.-E. Il y a des inspecteurs de saison pour les sous-districts préposés à des points bien choisis dans les trois provinces.

SEMENCE, PRODUCTION ET APPROVISIONNEMENT

La production est en général une question d'initiative provinciale mais nos agents ont collaboré avec les ministères provinciaux de l'agriculture pour encourager la production des semences en organisant des concours de récoltes sur pied, des expositions locales et provinciales de semences. Ce sont les provinces qui se chargent de cette organisation, mais le gouvernement fédéral, par l'entremise de la division des semences, leur accorde des subventions se montant à environ la moitié du coût total. Cette division encourage maintenant tout spécialement, sous cet arrangement, l'organisation des centres de semences en offrant une allocation de $200 pour chaque concours combiné de récoltes de semences et de semence nettoyée, et elle offre des inspecteurs pour faire l'inspection des semences dans les graineries. Ces inspecteurs remplissent également les fonctions de juges aux expositions. Un inspecteur de district aide à former les inspecteurs provinciaux à juger les récoltes sur pied.

Les Provinces maritimes profitent de ces expositions combinées, spécialement pour la semence d'avoine et de pommes de terre. Trois de ces expositions ont été tenues dans l'Ile du Prince-Edouard en 1921, trois en Nouvelle-Ecosse et deux au Nouveau-Brunswick. Une installation de nettoyage de semences a été établie à Kensington, I.P.-E., elle donne une attention spéciale à la production de semence d'avoine, de pommes de terre, de trèfle et de mil dans cette province.

L'approvisionnement de semences ne présente pas généralement de grandes difficultés dans les districts maritimes, mais l'avoine a fait défaut en 1921, de même que la graine de trèfle qui n'a presque rien donné. Le trèfle a été affecté par les gelées tardives de printemps et toutes les récoltes ont souffert d'une sécheresse prolongée dans la mi-été. En raison du manque de fourrages, beaucoup de cultivateurs de l'Ile du Prince-Edouard qui, habituellement, exportaient de grandes quantités de semence d'avoine enregistrée extra et n° 1 se sont vus forcés de vendre pendant l'hiver le surplus qu'ils avaient de la récolte de 1921, et il a fallu prendre des mesures pour faire venir de grandes quantités d'avoine de semences des Provinces maritimes. Les commerçants locaux n'ont pu tenir

tête à la situation et nos agents leur sont venus en aide en transmettant leurs commandes à la commission d'achat de semences à Regina. Une commande de 60,000 boisseaux d'avoine avait été faite à cette commission avant le 30 avril et les commerçants locaux avaient acheté de compagnies privées de grandes quantités d'avoine commerciale n° 2.

INSPECTION

C'est pendant l'hiver et le printemps que l'inspection des semences, des aliments du commerce et des engrais chimiques donne le plus d'ouvrage. Il s'est fait l'année dernière 824 visites à des points qui devaient être inspectés. 1,062 visites ont été faites à des commerçants de semence, 1,259 à des marchands de fourrages et à des fabricants d'engrais chimiques et le commerce des engrais chimiques a été soigneusement vérifié au point de vue de l'importation et de la distribution. Sur quatorze contraventions prétendues à la loi du contrôle des semences, six des délits les plus sérieux ont été suivis d'un procès. Il y a eu cinq contraventions prétendues à la loi des aliments à bétail et il est probable que des procès seront intentés dans quelques-unes d'entre elles. Un nombre toujours croissant de cultivateurs achètent eux-mêmes leurs ingrédients et mélangent leurs engrais.

PROPAGANDE INSTRUCTIVE

Il se fait une somme considérable de propagande instructive au sujet de la nouvelle loi sur les aliments à bétail. Il se conduit actuellement des classes d'appréciation de semences aux expositions locales de semences et aux cours abrégés provinciaux d'agriculture. Des conférences ont été données et des imprimés ont été distribués aux conventions provinciales de cultivateurs et de laitiers.

DISTRICT DE QUÉBEC

Dans la province de Québec, les travaux sont placés sous la direction d'un inspecteur de district qui a ses quartiers généraux et son personnel dans la ville de Québec. Il y a six inspecteurs permanents et de saison, préposés à des points bien choisis.

PRODUCTION ET APPROVISIONNEMENT DE SEMENCE

Les concours de récoltes sur pied sont devenus très répandus dans le district de Québec, spécialement les concours combinés de récoltes de graine et de graine nettoyée qui ont fait d'excellents progrès. Vingt-trois concours de ce dernier genre ont été tenus cette année et il y a eu 1,043 concurrents sur l'avoine, la graine de trèfle et les pommes de terre. L'inspecteur de district a aidé à former les juges provinciaux pour les récoltes sur pied, et son personnel a fait l'inspection de la semences nettoyée dans les graineries. Ces concours et ces inspections de semences ont eu pour résultat une amélioration sensible dans les stocks locaux de semence et les cultivateurs donnent plus d'attention aujourd'hui que par le passé au nettoyage et au classement.

En ces quelques dernières années, ce district a réussi à produire à peu près toute la semence de grande culture qu'il lui fallait mais la sécheresse de 1921 a beaucoup nui aux récoltes de céréales. Dans cette urgence il a fallu s'adresser à la commission d'achat de semence à laquelle on a demandé de fournir 136,000 boisseaux d'avoine de semence vers la fin d'avril 1922. La qualité de la récolte de trèfle a été en général bonne et l'avoine locale, quoique à poids faible, avait

une bonne vitalité. L'avoine importée fournie par le commerce est généralement marquée d'une étiquette pour indiquer la quantité de graines de mauvaises herbes présentes au lieu d'être nettoyée pour servir de semence. On a reçu dans le passé un grand nombre de plaintes émanant de cultivateurs au sujet de la qualité de cette avoine étiquetée mais la concurrence que lui a fait l'avoine de semence n° 1, fournie par la commission d'achat de semences, oblige graduellement les grainetiers à n'écouler que de la bonne avoine de semence.

INSPECTION

L'inspection des aliments et des engrais chimiques est l'objet d'une attention toute spéciale dans la province de Québec. Les fourrages que l'on offre contiennent trop souvent des balayures de moulins, de la bale d'avoine et de la saleté et la province paraît être un dépotoir pour les engrais chimiques de qualité inférieure, mais un certain nombre de procès actuellement en cours pourront améliorer la situation. Plus d'une centaine d'échantillons de moulées ont été prélevés pour être soumis à l'analyse et presque toutes les sortes d'engrais chimiques offerts en vente ont été vérifiés et comparés aux types enregistrés. Nos inspecteurs ont fait 904 visites à des endroits qui exigent leur présence, 2,199 à des grainetiers, 1,196 à des marchands d'aliments et 109 à des marchands et à des fabricants d'engrais chimiques.

PROPAGANDE INSTRUCTIVE

Ces inspections et la propagande instructive portent les cultivateurs à étudier l'analyse des graines, des aliments et des engrais chimiques avant d'acheter. Ils ont donné trop d'attention aux produits à bas prix qui reviennent en somme beaucoup plus cher que bien des produits à prix plus élevés, à cause de leur contenu. Certains cultivateurs ont acheté des matériaux vendus comme engrais chimiques qui n'ont que peu de valeur.

EST DE L'ONTARIO

Un inspecteur de district dont les quartiers généraux sont à Ottawa et quatre inspecteurs permanents et de saison font les travaux d'inspection dans l'est et le nord de l'Ontario et dans les comtés de Wright et Pontiac dans Québec.

PRODUCTION ET APPROVISIONNEMENT DE SEMENCES

La zone argileuse du nord de l'Ontario devient une région importante pour la production de graine de trèfle rouge et de trèfle d'alsike. La récolte de 1920 à Oxdrift et dans la vallée de la rivière Slate s'est montée à 6,000 boisseaux mais l'année dernière n'a pas été favorable et la production n'atteint qu'environ un tiers de la normale. L'industrie est bien organisée par l'entremise de l'association des producteurs de graine de Kenora, et la vente se fait par charges de wagons. La culture de pois de jardin et d'autres récoltes de semences pour l'industrie des conserves a pris de grandes proportions dans l'est de l'Ontario.

La récolte a été beaucoup plus précoce que d'habitude en 1921 et le rendement des céréales a été le plus faible que l'on ait encore connu. Heureusement les cultivateurs avaient conservé de grandes quantités d'avoine de l'année précédente qui ont prévenu une disette cette année. Les acheteurs ont fait venir de l'Ouest du Canada de l'avoine commerciale n° 2 qui a été renettoyée pour

la semence, mais on s'est procuré de la commission d'achat de semences une meilleure qualité d'avoine que la catégorie n° 1. Les cultivateurs de ce district s'adressent aux autres cultivateurs pour se procurer leur semence, spécialement leur graine de trèfle, plutôt que de s'adresser au commerce. Il n'y a que très peu de demandes pour la graine n° 3 et la plupart des cultivateurs veulent avoir le n° 1.

INSPECTION

Les points nécessitant une inspection ont reçu 1,725 visites; 1,553 visites ont été faites aux commerçants de semences, 1,808 aux commerçants de fourrages et aux fabricants et le commerce des engrais chimiques a reçu l'attention nécessaire. Trois procès ont été intentés sous la loi du contrôle des semences et d'autres sont en cours sous la loi des aliments à bétail.

PROPAGANDE INSTRUCTIVE

L'inspecteur de district a conduit un cours abrégé d'appréciation de semences; il a donné des conférences devant les cercles agricoles et les réunions de semences, il a jugé les produits aux expositions et fait l'appréciation du grain dans les graineries avec son personnel pour les expositions combinées.

OUEST DE L'ONTARIO

Le personnel de l'Ouest de l'Ontario se compose d'un inspecteur de district et de quatre ou cinq inspecteurs permanents ou de saison. L'ouverture du laboratoire de semences à Toronto a beaucoup facilité les travaux d'inspection dans ce district.

PRODUCTION ET APPROVISIONNEMENT DE SEMENCES

L'Ouest de l'Ontario est l'un des meilleurs districts du Canada pour la production de la semence mais la récolte de 1921 a en général peu rendu et la qualité n'était que passable. Les commerçants qui expédient généralement un certain nombre de wagons de grain de trèfle n'ont vendu l'année dernière que quelques centaines de boisseaux. La situation a été encore aggravée par le manque de demandes pour l'exportation et la faiblesse des prix. La récolte de lin à filasse pour l'exportation en Irlande ne s'est montée qu'à 7,200 boisseaux de graine de la qualité n° 1.

La production du maïs de semence a été très satisfaisante et il y avait des provisions abondantes de la qualité n° 1 pour satisfaire à la demande canadienne. La commission d'achat de semences qui avait reçu une commande de l'Ontario se montant à 98,000 boisseaux d'avoine de semence à la fin d'avril, a prévenu un manque de cette semence et les cultivateurs avaient également conservé des provisions de la récolte de 1920. La récolte de graine de trèfle rouge était en déficit à cause de la mauvaise saison et la demande du n° 2 a augmenté. Le bureau d'inspection de Toronto s'est chargé, au commencement de février, de l'application des règlements concernant l'importation des semences pour l'Ouest de l'Ontario et 4,107,735 livres de semences ont été sorties des douanes pendant les deux derniers mois de l'année fiscale.

INSPECTION

Six procès ont été intentés pour la saison de commerce de 1921 sous l'empire de la loi du contrôle des semences. Plus de 1,200 visites ont été faites à des com-

merçants, 800 à des marchands de fourrages, 20 à des fabricants d'engrais chimiques, et 670 à des points qui demandaient à être inspectés. Les fabricants et les commerçants d'aliments font de leur mieux pour se conformer à la nouvelle loi des aliments à bétail et quelques contraventions seulement ont été signalées. Le commerce des engrais chimiques était également en bon état.

PROPAGANDE INSTRUCTIVE

L'inspecteur de district a exercé une surveillance sur le département des semences à l'exposition d'hiver de Guelph et jugé les produits présentés à l'exposition d'hiver d'Ottawa et l'exposition de maïs de Chatham. Il a pris également une part active à la réunion de l'association des producteurs de semences de l'Ouest de l'Ontario.

MANITOBA ET SASKATCHEWAN

Ce district est desservi par un service d'inspection et un laboratoire à Winnipeg. Le commerce est contrôlé par un inspecteur de district et six inspecteurs temporaires et il y a actuellement un inspecteur à chacun des élévateurs du gouvernement canadien, à Moose Jaw et Saskatoon.

PRODUCTION ET APPROVISIONNEMENT DE SEMENCE

Les céréales étaient une bonne moyenne l'année dernière mais leur qualité a été endommagée par une chaleur et une sécheresse excessives pendant la période où le grain se remplissait et une période très pluvieuse à l'époque de la moisson. La mouche à scie a causé également de grands dégâts, spécialement dans la zone sèche du sud-ouest du Manitoba et du sud de la Saskatchewan. La rouille a causé de grands dégâts dans les districts du nord. Il se produit des quantités de graine de brome et de ray-grass de l'Ouest et l'attention se porte sur le mélilot et le millet doré. Le grain de semence que l'on pouvait se procurer dans les élévateurs du gouvernement ne valait pas celui de la récolte de 1920 qui avait été conservé par la commission d'achat et qui, dans bien des cas, pesait 50 livres au boisseau. Il s'est acheté de grandes quantités de blé durum pour le sud de la Saskatchewan et le seigle était en demande dans les districts où sévit la rouille. Les importations faites par la douane sous l'empire des règlements des semences se sont montées à 2,213,200 livres pour toutes les espèces de semences.

INSPECTION

Le service d'inspection aux élévateurs terminus du gouvernement canadien est offert au commerce général mais c'est surtout la commission d'achat de semences qui en a profité. Le grain qui peut servir de semence après avoir été nettoyé est mis dans des compartiments séparés suivant sa catégorie et des certificats sont émis avec le reçu d'entrepôt pour les expéditeurs. Avant de sortir, elle est nettoyée et chaque expédition est couverte par un certificat de semence ex-élévateur attaché à la déclaration d'expédition.

Pendant la saison finissant en avril 1922, il s'est inspecté aux élévateurs de Moose Jaw et Saskatchewan 18,000 boisseaux de blé de semence, 100,000 boisseaux d'avoine et 1,000 boisseaux d'orge.

537 visites ont été faites à des points qui demandaient de l'inspection, 876 visites ont été faites à des commerçants de semences, 896 visites à des marchands

de fourrages et 12 au commerce d'engrais chimiques, qui est à peu près nul dans ce district. Quinze procès ont été intentés sous la loi du contrôle des semences pendant la saison de 1921 et quelques condamnations seront faites pour la saison de 1922. On donne une attention spéciale à la qualité de criblures renettoyées de grain provenant des élévateurs. On dit que la qualité des moulées s'est sensiblement améliorée à la suite de la nouvelle loi.

PROPAGANDE INSTRUCTIVE

Les inspecteurs ont pu couvrir un nouveau territoire l'année dernière et ont été généralement bien accueillis pour les renseignements qu'ils peuvent donner aux commerçants et aux cultivateurs. L'inspecteur de district est membre de la commission des semences de la Saskatchewan, il collabore avec les agents provinciaux en stimulant la production des semences. Il a rempli les fonctions de juge à l'exposition de Saskatoon et a donné une conférence sur les concours combinés devant une convention d'agronomes et de représentants régionaux au collège d'agriculture du Manitoba.

ALBERTA ET COLOMBIE-BRITANNIQUE

L'organisation dans ce district comprend un bureau d'inspection et un laboratoire à Calgary. Le commerce est contrôlé par un inspecteur de district et cinq inspecteurs de saison et un inspecteur permanent qui est également un spécialiste en production de semence dans la Colombie-Britannique.

PRODUCTION ET APPROVISIONNEMENT DE SEMENCE

La production de graine de racines et de légumes s'est développée pendant les années de guerre en Colombie-Britannique et a atteint le chiffre d'environ 150,000 livres en l'année 1919. Depuis lors le production a baissé à cause des grosses récoltes de semence européenne et du changement qui s'est produit dans les conditions économiques de l'Europe, mais la péninsule Saanich, les îles du Golfe et la vallée de la basse Fraser possèdent tant d'avantages dans leur sol et leur climat qu'elles ne peuvent manquer de devenir un jour un des centres importants de production de semence de l'Amérique du Nord. La graine de betteraves à sucre et d'oignon était la principale récolte l'année dernière. Un producteur de Salt Spring avait 55 acres de graines de fleurs et de légumes, et quelque 60 acres ont été affectés à la culture de la graine de pois de senteur, surtout aux environs de Victoria, à Royal Oak et à Duncan, et la plus grande partie de cette étendue a été donnée sous contrat à des prix avantageux par des grainetiers anglais aux producteurs.

Il s'est fait des progrès satisfaisants dans la culture de la luzerne à Brooks, Alta, et dans les districts de Lytton et Ashcroft, C.-B. Près de 8,000 livres de luzerne Grimm de Brooks ont été classées n° 1 et enregistrées par l'association canadienne des producteurs de semence; 25,000 livres n'ont pas atteint ce type modèle à cause de la quantité excessive de graines de mauvaises herbes, spécialement de chardon de Russie.

La récolte de graine de la Colombie-Britannique dans les districts ci-haut mentionnés était de plus de 27,000 livres, pour la plupart de la luzerne commune. L'industrie des semences réussit bien à soixante milles au nord d'Edmonton où un producteur a récolté 6,000 livres sur douze acres. L'importation de plus de 30,000 livres de luzerne Grimm de l'Idaho causera un développement des opérations en 1922.

La graine de mil est une très bonne récolte dans le sud de l'Alberta, le district de la Rivière-la-Paix et la vallée Bulkley, C.-B. La récolte de l'année dernière du sud de l'Alberta a beaucoup souffert de la sécheresse, mais les conditions sont généralement favorables dans les autres districts. Un producteur de la Rivière-la-Paix avait 800 boisseaux d'excellente semence et se propose de doubler l'étendue cette année.

Il a fallu de grandes quantités de graine de semence pour le sud de l'Alberta où, dans beaucoup de districts, la récolte n'a pas égalé la quantité qui a été semée. Le grain sur labour de printemps et sur chaume n'a presque rien donné. L'inspection du blé aux élévateurs de Calgary a démontré qu'au point de vue de la qualité et de la quantité la récolte était généralement inférieure à celle des années précédentes. La récolte d'avoine a été forte dans le nord de l'Alberta, mais la gelée a causée des dégâts considérables. Cependant toutes les demandes ont pu être satisfaites avec le surplus de 1920 conservé par la commission d'achat de semences à l'élévateur de Calgary. Les inspections à la sortie de l'élévateur pendant la saison finissant en avril se sont chiffrées par 27,764 boisseaux de blé de semence, 478,290 boisseaux d'avoine de semence et 1,040 boisseaux d'orge de semence. La commission a distribué dans l'ouest du Canada pendant la même période 158,600 boisseaux d'avoine, sortant des élévateurs de Calgary, Moose Jaw et Saskatoon mais la plus grande partie des provisions ont été expédiées dans l'est du Canada. Les importations passées par la douane se sont montées à un total de 583,685 livres de semence.

INSPECTION

Plus de 500 visites ont été faites à des points qui doivent être inspectés, 324 aux grainetiers, 475 aux marchands de denrées et 90 aux marchands et fabriques d'engrais chimiques. Trois procès ont été intentés sous l'empire de la loi du contrôle des semences en 1921. Une inspection soigneuse de toutes les fabriques d'aliments a révélé un certain nombre de contraventions à la Loi des aliments, spécialement au sujet de l'étiquetage. L'inspection des engrais chimiques a été quelque peu retardée par l'excès de travail au laboratoire de Vancouver du ministère de la Santé.

PROPAGANDE INSTRUCTIVE

L'inspecteur de district a pris une part active aux travaux de la commission des semences de l'Alberta, qui se charge de la production de semence dans cette province. Il a été juge à l'exposition provinciale de semence et aux expositions locales de semence en Alberta et en Colombie-Britannique. Une installation a été présentée à l'exposition de New-Westminster, montrant les différents procédés de la production de graine de plantes-racines et de légumes. Des conférences ont été données devant la convention des laitiers à Victoria sur les règlements concernant les aliments et devant la convention d'irrigation de Vernon, sur la production de graine de luzerne.

LE CONGRÈS DE COPENHAGUE

En réponse à une communication émanant du Secrétaire anglais pour les colonies, le commissaire des semences a été dûment nommé délégué du Canada pour assister, avec la délégation anglaise, au congrès international sur le contrôle de la semence tenu à Copenhague pendant la semaine finissant le 10 juin 1921. Il a représenté également la société des analystes de semence officiels de l'Amérique du Nord dont il était président pour l'année.

Ces organisations internationales ont pour but d'unifier les systèmes de contrôle de semence et de pourvoir une base acceptable pour régler les différends qui peuvent surgir au sujet des expéditions internationales de graine de graminées et de trèfles et autres. Les producteurs et les marchands de semence canadiens prennent un très vif intérêt aux délibérations du congrès européen à Copenhague, d'autant plus que quatre-vingt pour cent ou plus de la graine de trèfle d'alsike utilisée en Europe proviennent en général du Canada. Nos cultivateurs se rendent de mieux en mieux compte de la nécessité de maintenir au plus haut point d'efficacité le système du contrôle des semences. On comprend la nécessité de maintenir un personnel d'analystes compétents en charge de nos laboratoires de semence lorsqu'on saura que chaque station de contrôle de semence peut être ou peut ne pas être compétente pour régler les différends qui peuvent surgir au sujet des expéditions internationales de grain de semence, sur la question de savoir si le personnel chargé de la station est jugé compétent par les sociétés internationales.

Les délibérations de la conférence à Copenhague ont fourni beaucoup de renseignements intéressants, spécialement pour les officiers techniques de ce ministère et de la société américaine; ces renseignements seront publiés sous forme de rapport.

Le commissaire des semences a visité par ordre un grand nombre de centres imoprtants de production de semence, de laboratoires de contrôle d'aliments, et de fabriques d'engrais chimiques au Danemark, en Suède, Allemagne, Hollande, France, Angleterre et Ecosse. Un nouveau projet de loi a été préparé qui contient plusieurs détails importants basés sur l'expérience acquise dans le contrôle des engrais chimiques, spécialement en Ecosse.

Six quantités de semence souche spéciale de trèfle blanc et de dactyle pelotonné ont été choisies pour être importées et produites au Canada afin d'exporter à ces pays où ces semences sont spécialement demandées.

Outre ses travaux réguliers le commissaire, à la requête du ministre, a représenté le ministère canadien d'agriculture à la Conférence intercoloniale de l'organisation des producteurs de l'Empire Britannique, tenue à Londres, les 14-15 juillet 1921.

DIVISION DE L'ENTOMOLOGIE

Les travaux de cette division ont été continués sur des bases à peu près semblables à celles des années dernières. Les conseils donnés aux cultivateurs, aux arboriculteurs fruitiers, etc., par nos agents ont prévenu bien des pertes aux récoltes. Les laboratoires ruraux établis dans les différentes provinces sont employés de plus en plus comme sources de renseignements touchant la lutte contre les insectes nuisibles. Outre le service de l'administration, les travaux de cette division sont conduits principalement par le service des insectes de forêt, le service des insectes de grande culture et de jardin, le service de la suppression des fléaux étrangers et le service de l'entomologie systématique.

Sous la direction de l'entomologiste du Dominion les règlements établis sous l'empire de la loi des insectes et des fléaux destructeurs ont été administrés dans la mesure où ils se rapportaient aux insectes nuisibles. Les amendements suivants touchant les insectes ont été adoptés pendant l'année fiscale, du 1er avril 1921 au 31 mars 1922:—

L'arrêté en conseil adopté le 12 mai 1921, abroge l'amendement adopté le 24 mai 1920 qui traitait de l'importation de certains produits végétaux venant des régions des Etats-Unis infestées de la pyrale européenne du maïs. Le nouvel amendement couvre le territoire récemment trouvé infesté de ce fléau

et permet l'entrée de certains produits sans certificats d'inspection entre le 1er janvier et le 1er juin.

Le 18 mai 1921 l'arrêté ministériel adopté le 19 novembre 1920, mettant en quarantaine certaines étendues de la province de l'Ontario à cause de la pyrale européenne du maïs, a été abrogé et remplacé par un arrêté en conseil adopté ce même jour. L'arrêté en conseil étendait la région mise en quarantaine pour couvrir certaines sections bordant l'étendue en quarantaine dans lesquelles se trouvaient des fabriques de conserves. Ceci a été fait pour permettre aux cultivateurs établis dans la région en quarantaine de vendre leur récolte aux fabriques de conserves.

Le 26 août 1921 un arrêté ministériel a été passé élargissant les limites de la région en quarantaine affectée de la pyrale européenne du maïs dans le sud de l'Ontario pour y faire entrer les cantons trouvés infestés de ce fléau à partir du 1er août à la date précédente.

Le 7 septembre 1921 un arrêté ministériel a été passé élargissant les limites de l'étendue en quarantaine pour la pyrale européenne du maïs dans le sud de l'Ontario pour y faire entrer les cantons supplémentaires trouvés infestés de ce fléau à partir du 26 août au 7 septembre.

Le 3 octobre 1921 un arrêté ministériel a été adopté élargissant les limites de l'étendue en quarantaine contre la pyrale européenne du maïs au sud de l'Ontario pour y faire entrer les nouveaux cantons trouvés infestés de ce fléau à partir du 7 septembre jusqu'à la fin de la saison de chasse.

Un arrêté ministériel a été passé le 15 novembre 1921 élargissant les limites de l'étendue mise en quarantaine contre la psylle du pommier dans la province de Nouvelle-Ecosse, pour y faire entrer le comté de Halifax, les inspecteurs ayant constaté la présence de ce fléau dans ce comté la saison précédente.

Le 7 février 1922 un arrêté en conseil a été passé qui ajoute les insectes nuisibles suivants à la liste des insectes auxquels les règlements s'appliquent:—le charançon du Japon, le charançon de la fève mexicaine, la brûche de la patate douce, la mite du gadelier, la mite du coudrier.

Le 10 février 1922, l'arrêté en conseil adopté le 18 mai 1921 et les arrêtés ministériels adoptés les 26 août 1921, 7 septembre 1921 et 3 octobre 1921, mettant en quarantaine certaines étendues de la province de l'Ontario à cause de la pyrale européenne du maïs ont été abrogés et remplacés par un arrêté en conseil qui comprend tous les amendements apportés à l'arrêté précédent et fixait la quarantaine jusqu'à date.

L'arrêté en conseil adopté le 21 mars 1922, (C. P. 591) abroge l'amendement traitant de l'importation de certains produits végétaux à cause de la pyrale européenne du maïs, adopté le 12 mai 1921. Ce nouvel amendement restreint l'importation de certains produits végétaux provenant de toutes les régions infestées de la pyrale du maïs aux Etats-Unis.

L'arrêté en conseil adopté le 21 mars 1922, (C. P. 593) abroge l'amendement traitant de l'importation de foin de luzerne, à cause du charançon de la luzerne, passé le 14 avril 1920. Le nouvel amendement impose un embargo sur l'importation de foin de luzerne venant de toutes les étendues aux Etats-Unis infestées du charançon de la luzerne. Il exige également que toutes les expéditions de foin de luzerne destinées aux provinces des prairies et à la Colombie-Britannique soient accompagnées d'un certificat indiquant le comté et l'état où elles ont été produites.

SERVICE DES INSECTES DE FORÊTS

Les travaux des agents de ce service comportaient des enquêtes sur les invasions d'insectes nuisibles à l'écorce dans les régions de pin et de sapin Douglas

en Colombie-Britannique, des invasions des insectes nuisibles à l'écorce de l'épinette dans la région de la Gaspé, Québec; sur les dégâts causés au sapin baumier et à l'épinette dans l'est du Canada par le ver du bourgeon de l'épinette et le charançon; sur les dégâts causés par les insectes qui attaquent les arbres d'ombrage et les arbres de forêts.

La lutte contre les invasions d'insectes de l'écorce sur le pin jaune a été conduite avec succès dans le district de Nicolas, en Colombie-Britannique, par les divisions fédérales et provinciales des forêts sous la surveillance de nos officiers. Il est évident que ces opérations de contrôle ont sauvé une grande quantité de bois. Nous comptons que ces travaux seront développés cette saison pour couvrir tout le territoire infesté.

Nos agents ont fait une enquête au sujet d'une invasion du charançon de l'écorce de l'épinette et nous avons recommandé des moyens de lutte. Ces insectes ont déjà détruit une quantité considérable de bois mais une modification apportée dans les opérations de la coupe du bois empêchera la propagation de ce fléau.

Nous avons continué nos enquêtes sur l'attaque du ver du bourgeon de l'épinette sur le sapin baumier et l'épinette dans l'Est du Canada. Cette attaque a perdu son intensité dans la plus grande partie de Québec et du Nouveau-Brunswick, mais les sapins baumiers affaiblis meurent encore dans beaucoup d'endroits parce qu'ils sont attaqués par les insectes qui percent l'écorce et les champignons. Une attaque du ver du bourgeon est en cours dans le district du Temiskaming de Québec s'étendant vers l'ouest aussi loin que le lac Temagami en Ontario. La perte causée à nos forêts par le ver du bourgeon de l'épinette et par les insectes qui ont suivi, a été évaluée par nos agents à plus de cinquante pour cent du peuplement total de sapins baumiers dans l'Est du Canada. Des recommandations tendant à remédier à cette situation et à prevenir une invasion semblable à l'avenir sont actuellement en voie de rédaction. Elles comportent l'utilisation des sapins morts, mourants ou adultes, l'enlèvement des arbres infestés d'insectes, la destruction des débris et un système convenable d'exploitation des forêts, tendant à développer des types d'arbres refractaires aux attaques du ver du bourgeon. Nos agents de concert, avec la commission aérienne ont fait une reconnaissance aérienne des étendues de l'ouest de Québec attaquées par le ver du bourgeon et se sont procuré des renseignements précieux.

L'étude de parcelles forestières a été continuée d'après les plans déjà faits. Plusieurs parcelles supplémentaires ont été établies au Nouveau-Brunswick.

Des recherches sur les différents insectes qui attaquent les arbres d'ombrage et la biologie des différents insectes de forêt ont été conduites, surtout au laboratoire des insectes de forêt près d'Aylmer, Québec.

SERVICE DE LA SUPPRESSION DES FLÉAUX ÉTRANGERS

L'inspection des produits de pépinière et la conduite des travaux nécessaires sous l'empire des règlements de la Loi des insectes et fléaux destructeurs ont occupé les agents de ce service.

Les travaux de lutte contre le bombyx cul-brun ont été continués cette année dans les provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse. Il n'a pas été trouvé de nids pendant la saison de chasse dans la première province. En Nouvelle-Ecosse entre le 1er décembre 1921 et le 25 mars 1922, 977 nids ont été pris dans les localités suivantes: Bridgetown, Torbrook, Round Hill et Wolfville. Ceci représente une augmentation sur le nombre de nids trouvés l'année précédente.

La chasse faite à la pyrale européenne du maïs en l'été 1921 dans la province de l'Ontario montre que cet insecte s'est répandu sur une grande étendue de territoire. Cent six cantons couvrant 8,214 milles carrés sont maintenant mis en quarantaine à cause de cet insecte. Le 21 juillet le ministère de l'Agriculture des Etats-Unis a mis un embargo sur la province de l'Ontario à cause de la pyrale européenne du maïs et exigeait l'inspection de certains produits avant leur entrée aux Etats-Unis. Entre la date qui précède et le 31 décembre, 430 certificats ont été émis pour des expéditions d'exportation. La valeur des produits exportés se monte à environ vingt-cinq mille dollars.

La quarantaine contre la psylle du pommier dans la province de la Nouvelle-Ecosse a été maintenue cette année. L'étendue totale maintenant infestée couvre 2,249 milles carrés. Cinq cent dix-sept certificats et permis pour 42,934 plants ont été émis sur cette quarantaine cette année.

L'inspection et la fumigation des produits de pépinière importés au Canada, conformément aux règlements établis sous l'empire de la Loi des insectes et fléaux destructeurs, ont été continuées. Pendant l'année finissant le 31 mars 1921, il a été inspecté 1,218,702 plantes venant de l'Europe, du Japon et des états de la Nouvelle-Angleterre, et 19 charges de wagons, 768 caisses, 647 ballots et 780 colis de produits de pépinière des Etats-Unis et du Japon ont été fumigés aux stations fédérales de fumigation. La valeur des plantes, arbres, arbustes, vignes et fleurs, mais fleurs coupées non comprises, importés au Canada pendant l'année fiscale mentionnée ci-dessus est de $841,691.

Un rapport de la présence de la spongieuse dans les Provinces maritimes a été l'objet d'une enquête soigneuse mais aucun signe de la présence de cet insecte nuisible n'a été constaté.

SERVICE D'INSECTES DE GRANDE CULTURE ET DE JARDIN

Comme nous le disions dans le rapport pour l'année finissant le 31 mars 1921, la pyrale européenne du maïs a été découverte dans l'Ontario par les agents de ce service en août 1920. Depuis lors une chasse active a révélé le fait que cet ennemi tant redouté du maïs s'est fermement établi, spécialement dans les comtés de Middlesex et Elgin. Au cours de l'année 1921 des progrès importants ont été faits dans l'étude du cycle évolutif de cet insecte dans les conditions de l'Ontario et l'on s'est procuré bien des notes touchant les moyens de lutte. Des renseignements au sujet de cet insecte nuisible et ses habitudes destructives ont été largement répandus. Dans les districts au sud de Saint-Thomas cet insecte a causé des dégâts considérables, non seulement au maïs sucré mais aussi au blé d'Inde denté et dur.

Dans les provinces des Prairies des invasions importantes de sauterelles et de vers gris ont été l'objet d'enquêtes et les renseignements donnés par nos entomologistes ont permis de sauver beaucoup de récoltes.

De nouvelles études biologiques d'insectes importants comme la mouche à scie de la tige du blé de l'Ouest, les vers du chou et de l'oignon, le ver de l'épi de maïs, la mouche de Hesse et d'autres insectes infectant le grain, ont été faites. On estime que l'étendue infestée par la mouche à scie de la tige du blé de l'Ouest au Manitoba seulement dépasse 8,000 milles carrés, la récolte réelle affectée en 1921 dépassant un million d'acres. Des pertes importantes ont été faites en Saskatchewan. Dans la province de l'Alberta, le ver gris pâle de l'Ouest est devenu un fléau de la première importance. Il s'est fait beaucoup d'expériences sur la destruction de cet insecte. On a imaginé une nouvelle méthode pour empoisonner les adultes avant qu'ils pondent leurs œufs. En 1921 l'une des invasions les plus importantes du ver de l'épi de maïs que nous ayons constatées s'est produite dans tout le Canada. Dans certaines parties de l'Onta-

rio le maïs sucré tardif a été endommagé en certains cas dans une proportion de 25 pour cent de la récolte.

SERVICE DE L'ENTOMOLOGIE SYSTÉMATIQUE

L'agent chargé de ce service a continué à faire des études systématiques importantes sur les insectes composant la collection nationale. En ces dernières années cette collection d'insectes s'est augmentée et enrichie grâce à l'addition de collections faites dans les différentes parties du Canada par nos propres agents et par des entomologistes, sans compter les collections que nous avons achetées ou dont on nous a fait don. Parmi les collections les plus importantes ajoutées à la collection nationale cette année il y avait la collection d'hyménoptères aculéates appartenant à feu F. W. L. Sladen, apiculteur du Dominion.

La collection nationale d'insectes est la collection la plus importante au Canada et c'est l'une des collections principales de l'Amérique du Nord. Elle attire l'attention des entomologistes de beaucoup de provinces et d'états, et sa valeur ne saurait être trop vantée pour l'étudiant. Il est essentiel que les agents sachent les noms des insectes qui endommagent nos vergers, nos récoltes de grande culture et nos forêts, et ils ne peuvent y arriver qu'en faisant des études systématiques des espèces elles-mêmes et des recherches dans les ouvrages à ce sujet.

Au cours de l'année des spécimens d'insectes ont été identifiés pour les entomologistes, en dehors du ministère, ainsi que pour les professeurs et autres intéressés.

Des progrès importants ont été faits dans l'étude systématique d'insectes importants comme les tabanidés (taon), les micro-lépidoptères (enrouleuses des feuilles, etc.), les coléoptères rongeurs de feuilles, etc.

RECHERCHES SUR LES INSECTICIDES

Au cours de l'année nos entomologistes qui s'occupent d'insecticides ont fait de grands progrès dans la création d'insecticides plus utiles et meilleur marché. On s'accorde aujourd'hui à reconnaître la valeur des poussières d'arsenic de cuivre pour les vergers, imaginées par nos agents. De nouveaux progrès ont été faits en 1921. Le bon marché de ces mélanges de poussière permettra aux arboriculteurs de faire des économies importantes. Dans l'ouest du Canada la valeur de l'arsenic blanc et de l'arséniate de chaux comme insecticides pour prendre la place de mélanges d'arsenic plus coûteux et largement répandus, a été démontrée.

RECHERCHES SUR LES MOYENS NATURELS DE LUTTE

Dans les Provinces maritimes, et spécialement en Nouvelle-Ecosse, l'un de nos entomologistes a fait une étude importante des maladies qui attaquent certains insectes nuisibles comme la psylle du pommier récemment introduite au Canada de l'Europe, et la punaise verte du pommier. D'autres moyens naturels de lutte entrepris se rapportent aux agents responsables pour maîtriser la chenille à tente des forêts et le ver du bourgeon de l'épinette. Dans la Colombie-Britannique une mite introduite il y a quelques années pour maîtriser le kermès coquille d'huître, un fléau important qui s'est établi dans certaines sections à fruits de l'Okanagan, augmente en nombre et l'on compte qu'elle rendra des services utiles.

RECHERCHES SUR LES INSECTES QUI S'ATTAQUENT AUX PRODUITS EMMAGASINÉS

Nous n'avons reçu cette année que très peu de plaintes au sujet d'insectes qui infectent les produits emmagasinés. Nous avons constaté que les larves d'un charançon du tapis endommageaient les sacs de farine. Il a été démontré par la correspondance que la matière première achetée par les fabriques de sacs est souvent infestée par ces larves et que les fabriques de sacs peuvent être une source d'infection pour les minoteries et les autres moulins. Des études préliminaires du cycle évolutif ont été faites touchant une mite tarsonémide non identifiée, qui est très répandue dans quelques-uns des élévateurs à grain.

RECHERCHES SUR LES MOUSTIQUES

L'agent chargé de ces enquêtes sur les moustiques a continué ses travaux en 1921 dans le voisinage de Mission, C.-B. Des études considérables ont été faites dans les étendues inondées de la vallée de la Rivière Fraser et beaucoup de renseignements ont été obtenus non seulement au sujet de la destruction de ces insectes sur une étendue aussi grande, mais aussi de leur cycle évolutif et leurs habitudes.

TRAVAUX DANS LES VERGERS INDIENS

Le surveillant des vergers indiens en Colombie-Britannique, un fonctionnaire du ministère des Affaires indiennes, a continué ses fonctions en 1921 sous la direction de l'entomologiste du Dominion. Le rapport de ce fonctionnaire indique que les Indiens de cette province font d'excellents progrès en fait d'horticulture et d'agriculture.

COMMISSION CONSULTATIVE SUR LE GIBIER

L'entomologiste du Dominion, à titre de représentant du ministère sur la commission consultative relative à la protection des animaux sauvages, a assisté aux réunions de cette commission pendant l'année. Cette commission qui est interministérielle se charge de questions qui se rapportent à la protection d'animaux à fourrures et du gibier sauvage, les volailles sauvages et autres animaux.

LABORATOIRES DE CAMPAGNE

Annapolis Royal, N.-E.—Les agents attachés à ce laboratoire ont continué à faire des recherches sur les insectes et entrepris beaucoup d'expériences sur les mélanges de poussière et à pulvérisation, spécialement dans la vallée d'Annapolis. Il s'est fait également des expériences sur les insecticides au Nouveau-Brunswick. Un des agents de ce laboratoire a visité l'Ouest du Canada pour aider au développement d'appâts empoisonnés pour la destruction des sauterelles. Quelques nouvelles expériences ont été conduites également au Manitoba sur la destruction des gaufres.

Fredericton, N.-B.—Ce laboratoire a conduit l'étude de la lutte naturelle contre certains insectes bien connus comme le ver du bourgeon de l'épinette, la chenille à tente, la chenille à toile d'automne, la punaise verte du pommier, la psylle du pommier, etc. L'agent chargé de ce laboratoire a fait également une enquête dans la province pour se renseigner sur les dégâts causés par le ver du bourgeon de l'épinette. Une grave invasion de la chenille à tente s'est produite dans la province du Nouveau-Brunswick, et à en juger par les renseignements fournis par nos agents, il est probable que cette invasion continuera en 1922.

D'autres insectes qui étaient présents en nombre destructeur sont la mouche du Colorado (bête à patates), la teigne du mélèze, et la mouche à scie du mélèze.

Hemmingford, Qué.—L'agent chargé de ce laboratoire dans la province de Québec a entrepris de nouvelles expériences sur la pulvérisation des vergers au moyen de liquides et de poussières, et il a fait des progrès considérables dans ce travail. Il est intéressant de noter qu'un bon nombre des meilleurs fruits du district provenaient de vergers qui ont été employés pour les travaux de démonstration. Parmi les insectes qui ont été spécialement étudiés par l'agent préposé au laboratoire il y a les suivants: la larve du pommier, la chenille à tente, le charançon du prunier, le charançon du pommier, les vers gris, etc.

Vineland, Ont.—Ce laboratoire a fait l'étude spéciale des insectes qui attaquent les fruits. Il a continué ses recherches sur la psylle du poirier, la cicadelle de la pomme de terre, le charançon du fraisier, le perce-feuille du mûrier, etc., et il s'est procuré beaucoup de données utiles. Il fait des expériences sur les mélanges de pulvérisation, liquide et poussière, dans les vergers de pommiers, cerisiers, pruniers et de pêchers. D'autres travaux commencés à ce laboratoire se rapportent aux études de la cicadelle de la feuille de la vigne, le barbeau du rosier, la punaise verte du pommier, le perce-écorce du pêcher, le puceron du poirier et les nématodes.

Strathroy, Ont.—Ce laboratoire a conduit l'étude de l'invasion de la mouche de Hesse ainsi que les études qui se rapportent à la biologie et à la lutte contre la cicadelle de la pomme de terre, la "bête à patates" et la pyrale européenne du maïs. Il a fait de nouveaux travaux sur le ver blanc.

Port Stanley, Ont.—Un laboratoire a été établi cette année à cet endroit pour étudier spécialement l'invasion de la pyrale européenne du maïs dans l'ouest de l'Ontario. Ce laboratoire sert également de quartiers généraux pour les agents qui sont engagés dans les travaux de quarantaine, nécessités à cause de la présence de la pyrale.

Treesbank, Man.—L'agent chargé de ce laboratoire a rendu cette année encore de grands services dans la lutte contre les sauterelles dans cette province. Il a assisté à un grand nombre de réunions de cultivateurs et donné des renseignements sur le bon moyen de détruire ces insectes nuisibles. Il a fait une étude de la mouche à scie de la tige du blé de l'Ouest et obtenu sur ce point beaucoup de renseignements. D'autres insectes qui exigent l'attention de la province sont: la mouche du Colorado, l'altise du concombre, la chenille à toile de la betterave, le barbeau rouge du navet, les vers fil de fer.

Saskatoon, Sask.—Ce laboratoire était sous la direction d'un agent temporaire cette année et des recherches ont été conduites sur la biologie des mouches noires, des taons, etc. Ce laboratoire est venu également en aide dans la lutte contre les invasions de la chenille à toile de la betterave, les sauterelles, les vers gris, etc.

Lethbridge, Alta.—L'invasion de sauterelles dans la province de l'Alberta a exigé l'attention constante de l'entomologiste chargé de ce laboratoire. Le ver gris pâle de l'Ouest, une espèce très destructive, a causé des dégâts considérables et une nouvelle étude de ce fléau a été faite. Des mesures importantes de lutte ont été développées. D'autres insectes qui ont causé des dégâts dans la province sont la chenille à toile de la betterave, la mouche à scie de la tige du blé, le thrip de la luzerne, les barbeaux, etc.

Vernon, Agassiz, Victoria, C.-B.—Le principal laboratoire entomologique dans la Colombie-Britannique est situé à Vernon et ce laboratoire a étudié les

insectes qui attaquent les arbres du verger dans l'Okanagan, spécialement ceux qui attaquent les pommiers. De nouveaux travaux coopératifs ont été conduits en ce qui concerne la lutte contre les mouches de la racine, qui sont un ennemi important du jardinier maraîcher. On rassemble à ce laboratoire une collection importante typique des insectes destructeurs de la province.

Au laboratoire d'Agassiz les recherches se rapportant principalement aux insectes attaquant les petits fruits ont été continuées. De nouvelles observations ont été faites par l'agent de ce laboratoire sur le papillon satiné, une importation récente en Colombie-Britannique qui s'est assez répandue cette année et que l'on rencontre maintenant à Vancouver et sur l'Ile de Vancouver près de Duncan.

Au laboratoire de Victoria la lutte contre l'othiorynque du fraisier a été perfectionnée par l'adoption de barrières à l'épreuve de cet insecte. Des études biologiques ont été faites sur la cicadelle de la feuille qui attaque les mûriers Logan, l'enrouleuse de la tige du framboisier, le charançon à dix raies de l'Ouest, etc.

PUBLICATIONS

Les publications suivantes ont été publiées par la division de l'entomologie pendant l'année:—

FEUILLETS SUR LA PROTECTION DES RÉCOLTES

N° 15.—Le ver gris pâle de l'Ouest. Par H. L. Seamans et E. H. Strickland.

N° 16.—La lutte contre la pyrale européenne du maïs. Par H. G. Crawford et J. G. Spencer.

CIRCULAIRES

N° 9.—Les insectes ordinaires du jardin et les moyens de les détruire. Par Arthur Gibson (Ré-impression).

N° 15.—La lutte contre les insectes perce-écorce en Colombie-Britannique. Par Ralph Hopping.

Outre les publications ministérielles ci-dessus mentionnées, les agents de la division ont fourni des articles à *La Gazette Agricole du Canada* ainsi qu'aux journaux entomologiques tels que *The Canadian Entomologist,* les transactions des différentes sociétés, etc. Beaucoup d'articles ont été également préparés par nos entomologistes pour la presse agricole.

LA DIVISION DES FRUITS

LA SAISON

Tous les arbustes et les arbres sont sortis de l'hiver en excellent état, grâce à la douceur de la température et le printemps exceptionnellement précoce, la température favorable, la floraison abondante dans tous les districts à fruits du Dominion, tout faisait prévoir une bonne saison. Malheureusement, une sécheresse excessive s'établit vers la fin du printemps, si bien que la saison des fruits de 1921 fut, au point de la culture, tout au moins, l'une des moins favorables que l'on ait vues depuis un certain nombre d'années.

La récolte commerciale de pommes au Canada était d'environ 15 pour cent plus forte que celle de 1920, soit 3,771,100 barils, contre 3,382,540 barils. En Colombie-Britannique, les conditions de végétation ont été très satisfaisantes

toute la saison, si bien qu'il s'est produit une récolte qui était d'au moins le double de celle de 1920, soit 3,027,000 caisses contre 1,512,620 caisses. Dans l'Ontario, la récolte n'a été que de 60 pour cent de celle de 1920 soit 960,000 barils contre 1,600,000 barils. Cette diminution était attribuable en partie à une nouvelle détérioration des arbres, résultant des ravages causés par l'hiver 1917-1918, mais surtout à une série de gelées vigoureuses qui se produisirent à l'époque de la floraison et qui furent suivies par une sécheresse persistante. Dans Québec, la récolte a été réduite à environ 40 pour cent de celle de 1920, soit 35,200 barils contre 88,000 barils, principalement à cause de la sécheresse excessive qui a sévi pendant la saison et des grands vents qui ont soufflé juste avant l'époque de la cueillette. Au Nouveau-Brunswick, la récolte de pommes a été de 10 pour cent supérieure à celle de 1920, soit 33,000 barils contre 30,000 barils. La Nouvelle-Ecosse a produit une récolte de pommes de 1,837,140 barils, l'une des plus fortes dans les annales de son horticulture; elle dépassait la récolte de 1920 par 677,140 barils. C'est la troisième grande récolte successive que l'on ait obtenue dans cette province.

Malgré les conditions économiques peu favorables qui régnaient en Grande-Bretagne et qui exerçaient une répercussion sur la puissance d'achat de la population, il s'est exporté plus de pommes en ce pays que depuis plusieurs années. La Nouvelle-Ecosse seule a expédié 1,111,827 barils et 6,494 caisses, à un prix très rémunérateur pour le producteur.

Le marché aux pommes au Canada a été singulier en ce sens que les qualités de pommes en barils ont plus rapporté aux producteurs que celles qui étaient emballées en caisses. C'est surtout parce que la Colombie-Britannique, la province où il s'emballe le plus de pommes en caisses, avait une récolte abondante qu'elle n'a pu écouler entièrement sur son marché habituel des provinces des Prairies. Il a fallu faire des expéditions à longues distances, jusque dans l'Est du Canada et des Etats-Unis, à de grands frais de transport, et les recettes du producteur ont été moins élevées en conséquence. Une grande partie des pommes produites dans l'Ontario, Québec et le Nouveau-Brunswick ont trouvé un marché avantageux au pays même.

La récolte de petits fruits de la Colombie-Britannique était d'environ le double de celle de 1920, mais en raison de la chaleur excessive qui a causé une maturation trop rapide des fruits et de la demande moins forte, les producteurs ont fait moins d'argent que dans les années précédentes. Dans l'Ontario, la récolte de petits fruits n'était pas égale à la moyenne, principalement à cause des chaleurs, de la sécheresse et d'un mildiou qui a attaqué les feuilles. Les prix ont été en général plus faibles que depuis plusieurs années.

En Colombie-Britannique, la récolte de pommes, de pêches, de prunes et de pruneaux était égale à celle de 1919; les poires n'ont rapporté qu'environ les trois quarts de la récolte de 1920, principalement à cause des attaques de l'échaudure (*fire blight*). Dans l'Ontario, la récolte de fruits tendres a été légère, la récolte de poires était égale à celle de 1920 mais les pêches des variétés précoces et tardives n'ont pas rapporté plus de 40 pour cent de celle de l'année précédente. La récolte de prunes a été d'environ 50 pour cent de la moyenne et celle des cerises de 20 pour cent seulement de la récolte de 1920.

RAPPORTS SUR LA RÉCOLTE DE FRUITS

Le rapport sur la récolte de fruits et de légumes a été publié tous les mois de juin à octobre, comme d'habitude. Chaque rapport donnait, outre un résumé sur l'état de la récolte et des prévisions pour chaque province, un compte rendu détaillé sur chaque district séparé. Il donne également l'état des récoltes aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne. Nous avons profité de l'occasion qui s'offrait

d'appeler l'attention des producteurs de fruits et de légumes au Canada sur différentes questions intéressantes pour eux, par exemple, les nouveaux règlements, les règlements de l'exposition impériale de fruits et les conditions qui affectent le transport de leurs produits. Un rapport spécial sur la récolte de pommes de terre a été publié en novembre et il est évident que ces rapports sur la récolte de fruits et les légumes sont appréciés pour les renseignements qu'ils contiennent et la liste des adresses contient actuellement près de 10,000 noms de personnes qui toutes ont fait la demande de ce rapport.

RAPPORTS TÉLÉGRAPHIQUES SUR LES MARCHÉS

La publication du rapport télégraphique sur les marchés, qui donne l'état des principaux marchés canadiens et les cours, a été commencée plus tôt que d'habitude cette année, parce que la saison en général était de deux semaines en avance sur la normale. Le premier rapport a été publié le 22 août, simultanément à Vancouver, Winnipeg, Ottawa et Middleton, et deux fois par semaine par la suite jusqu'au 29 décembre. A partir de cette date et jusqu'au 31 mars, les rapports ont été publiés une fois par semaine à Ottawa seulement. Les rapports télégraphiques sur les marchés publiés à Vancouver ont été distribués à 500 personnes dans la Colombie-Britannique, ceux imprimés à Winnipeg à 400 personnes sur les provinces des Prairies, ceux imprimés à Ottawa à 1,500 personnes dans Ontario et Québec et ceux imprimés à Middleton à 600 personnes dans les Provinces maritimes.

Grâce à la collaboration généreuse du bureau des marchés des Etats-Unis, nous avons pu également publier les cours des marchés des Etats-Unis, ce qui a beaucoup intéressé les producteurs et les expéditeurs canadiens. Nous sommes reconnaissants pour cette collaboration.

Comme d'habitude, les cours des principaux marchés européens auxquels vont les exportations canadiennes sont immédiatement câblés après chaque vente par le commissaire canadien du commerce des fruits. La saison dernière, les prix reçus en argent anglais et étranger ont été convertis dans ce bureau au taux du change en dollars et en cents et publiés comme tels. La liste des adresses pour ce rapport s'est montée de 2,700 noms en 1920 à 3,000 la saison dernière.

TRANSPORT

Pour développer un bon système de distribution pour les fruits et les légumes canadiens, il est nécessaire d'organiser la coopération entre les expéditeurs, transporteurs et compagnies individuelles de transport, c'est-à-dire qu'en raison de la nature périssable des fruits, il est encore plus nécessaire que pour tout autre produit d'effectuer une organisation entre les compagnies qui permette de hâter le transport de ces produits sur les marchés. C'est à cette organisation que s'attache actuellement le service des transports et il obtient graduellement le résultat cherché en analysant les problèmes qui surgissent entre l'expéditeur et les services de transport, en prenant part aux enquêtes et en développant le meilleur service possible sur une base satisfaisante sans distinction.

De fréquentes conférences sont tenues pendant l'année avec les fonctionnaires des compagnies de chemins de fer, d'express et de navigation, afin de fixer les taux, d'améliorer les conditions dans lesquelles se font le chargement et le déchargement, de raccourcir la distance parcourue par les expéditions, d'obtenir des privilèges d'entreposage en cours de route, l'établissement d'un tarif spécial pour les produits venant de nouveaux districts et le développement des marchés

sur des taux spéciaux, la construction d'abris aux points d'expédition, la construction de voies d'évitement, de meilleures facilités aux terminus, de meilleures facilités pour la mise de la glace, l'amélioration dans la construction des wagons et l'amendement du tarif dans l'intérêt général des industries de fruits et de légumes.

Plusieurs plaintes soumises par les expéditeurs à la commission des chemins de fer ont été étudiées et un règlement satisfaisant a été fait, sans qu'il y ait eu besoin d'une audition publique. Les questions de trafic ont été réglées d'une façon satisfaisante par entente avec les fonctionnaires de la commission des chemins de fer.

De nouvelles expériences ont été faites pendant la saison sur la manutention des expéditions de fruits tendres, conservés au froid. Ces travaux, qui ont été commencés en 1920 sur certains points de la Colombie-Britannique, ont été limités à l'Ontario en 1921. Les compagnies de transport s'occupent actuellement de modifier la construction intérieure de leurs wagons pour se conformer à nos recommandations et à la lumière de l'expérience acquise.

Le spécialiste en transport a assisté à des réunions et donné des conférences à plusieurs points de la Colombie-Britannique, des provinces des Prairies et de l'Ontario.

L'EXPOSITION IMPÉRIALE DE FRUITS

La première exposition de fruits commerciaux tenue au Royaume-Uni a été organisée par le "Daily Mail" de Londres, Angleterre, qui a fourni les fonds nécessaires; cette exposition est tenue au Crystal Palace à Londres, du 28 octobre au 5 novembre 1921. Il y avait plusieurs catégories pour les étalages venant des différentes sections à fruits du Royaume-Uni et pour ceux qui venaient des Dominions d'outre-mer. Il y avait aussi une catégorie ouverte à tous les producteurs de fruits et à toutes les sociétés de producteurs de l'Empire britannique. Le Canada était bien représenté dans les sections d'outre-mer et de l'Empire britannique; il a remporté un grand nombre de prix importants dans cette dernière section ainsi que le trophée de championnat, évalué à £100 pour le plus grand nombre de points.

Les gouvernements de la Nouvelle-Ecosse et de l'Ontario et la division des fruits du ministère fédéral de l'Agriculture ont présenté dans les sections non concurrentes des étalages commerciaux et artistiques.

Cette exposition, qui a permis de faire connaître la qualité excellente des pommes cultivées au Canada, valait bien le temps et la peine de ceux qui y ont pris part.

A la requête de la direction, le commissaire des fruits a agi comme secrétaire pour le Canada, recevant les entrées et les droits payables.

Des dispositions préliminaires ont été prises pour organiser une autre exposition au même lieu et à la même date en 1922. Le commissaire des fruits a accepté encore une fois d'agir comme secrétaire pour le Canada et il faut espérer que les producteurs et les sociétés de producteurs profiteront de cette occasion excellente qui s'offre à eux de faire connaître les pommes canadiennes.

MARCHÉ D'EXPORTATION

Des dispositions ont été prises avec le ministère du Commerce pour que M. J. Forsyth Smith, commissaire canadien du commerce des fruits au Royaume-Uni, visite le Canada encore une fois pendant l'été de 1922. La division des fruits organise une série de réunions de concert avec le ministère provincial de l'Agriculture et les sociétés provinciales de producteurs de fruits dans toutes les provinces où l'on cultive les fruits, afin que les producteurs aient l'occasion de

se procurer des renseignements directs sur tous les marchés d'exportation au Royaume-Uni.

Avant de partir pour le Canada, le commissaire visitera la Scandinavie, pour voir s'il serait possible d'y trouver un débouché pour les fruits canadiens. Des dispositions ont été prises également avec le ministère du Commerce qui permettront au commissaire des fruits d'étudier le plus tôt possible les autres marchés étrangers.

CONFÉRENCE FÉDÉRALE SUR LES FRUITS

A la demande de plusieurs sociétés des différentes provinces et d'industries organisées, alliées à l'industrie canadienne des fruits, une conférence sur les fruits a été tenue à Ottawa les 22, 23 et 24 février. Des conférences semblables ont été tenues sous les auspices du ministère de l'Agriculture à différentes périodes depuis 1896 lorsque l'industrie l'exigeait.

Avant la dernière conférence, la représentation officielle se limitait presque exclusivement aux producteurs de fruits, mais pour que l'industrie soit plus complètement représentée, la représentation a été étendue cette fois aux producteurs, aux organisations d'expédition, aux marchands de gros, aux fabricants de barils, aux fabricants de caisses et de paniers de fruits, aux fabricants de conserves, aux pépiniéristes et aux marchands de détail, soit une représentation officielle de trente-trois personnes. Il y avait en outre au moins cent cinquante personnes présentes, qui prenaient un intérêt suffisant dans la conférence pour payer elles-mêmes leurs frais, notamment des représentants des ministères des gouvernements provinciaux, des collèges d'agriculture, des compagnies d'express et de transport, et des sociétés d'expéditeurs de fruits.

Différentes questions intéressant l'industrie des fruits et les industries qui s'y rapportent ont été discutées, notamment le classement des fruits par qualités, les contenants modèles, les sous-produits des fruits, la différence dans les noms de qualités pour les fruits en boîtes et en barils, le classement par qualités pour les bleuets, les types modèles pour les confitures et les gelées, les breuvages de jus de fruits et le transport de fruits et de légumes.

Un autre sujet discuté et des plus importants a été l'avantage qu'il pourrait y avoir de former un conseil d'horticulture, représentant de la façon la plus large, l'industrie et les industries alliées. La conférence fut unanimement d'avis que la formation d'une organisation de ce genre pourrait être d'un grand secours à ces industries. En vue de faciliter la discussion, la division des fruits avait préparé un projet de constitution et de règlements, qui a été adopté après quelques légères modifications. Après la conférence, des mesures ont été prises immédiatement pour mettre l'organisation sur un bon pied. L'intérêt manifesté par ceux qui étaient présents augure bien de l'avenir de l'organisation.

De l'avis de tous, la conférence était l'une des plus fructueuses qui ait jamais été tenue.

Des amendements à la loi touchant la vente des fruits, qui ont été adoptés par résolutions, sont maintenant en voie de préparation.

SERVICE D'INSPECTION

Pour les fins d'inspection, le pays est divisé en cinq districts (1) les Provinces maritimes, (2) Québec et Ontario-est, (3) Ontario-ouest, (4) les provinces des Prairies et (5) la Colombie-Britannique, et chaque district est confié aux soins d'un inspecteur; ces officiers ont la charge directe des inspecteurs permanents et temporaires dans leurs districts respectifs. Le personnel était à peu près le même que l'année précédente, sauf en Colombie-Britannique où il a

fallu nommer sept inspecteurs supplémentaires, parce que la récolte était le double de celle de 1920. Nous avons pu ainsi satisfaire la requête des producteurs de petits fruits sur l'île de Vancouver et de la terre basse de l'intérieur, qui désiraient un service spécial d'inspection, parce que l'étendue, spécialement en fraisiers, avait plus que doublé. Outre les travaux qu'ils ont exécutés aux entrepôts froids et aux stations d'expédition, les inspecteurs ont visité les producteurs dans leurs vergers et ont donné des démonstrations pratiques sur la façon de classer et d'emballer pour les différents marchés.

L'inspection des fabriques de paniers, de caisses et de barils a été continuée et aujourd'hui presque tous les fabricants se conforment strictement pour la fabrication des contenants aux types modèles légaux.

Pendant la saison d'expédition des bluets, un inspecteur a été posté, cette année encore, dans le district du lac Saint-Jean, Québec, où il a rendu d'excellents services aux expéditeurs et aux producteurs.

De concert avec les ministères provinciaux de l'Agriculture, des réunions ont été tenues pendant l'hiver. Nos inspecteurs ont pu assister à des démonstrations d'emballage et donner des renseignements sur l'emballage, le classement et la vente. Les inspecteurs ont assisté également à des cours abrégés sur l'emballage en caisses et dans bien des occasions, ils ont rempli les fonctions de juges aux expositions. Un agent de la division a donné tout son temps à la diffusion de renseignements sur l'emballage en barils et en caisses.

Les inspecteurs du district affecté ont coopéré avec la division de l'entomologie pour veiller aux infractions de la quarantaine sur la pyrale européenne du maïs.

L'inspecteur en chef du district où demeurait le délinquant a fait une enquête minutieuse dans tous les cas de contravention à la loi sur la marque des fruits. Quarante-trois condamnations ont été obtenues, principalement pour un classement imparfait, treize condamnations ont été obtenues pour fardage des contenants ouverts et l'on compte que la publicité donnée à ces condamnations aura un effet marqué sur l'emballage la saison prochaine. Pour la première fois depuis que la loi a été adoptée en 1920, une condamnation pour entraves apportées à un fonctionnaire dans l'exécution de ses fonctions a été obtenue et une autre pour avoir changé les marques de qualités sur les pommes après qu'elles avaient subi l'inspection. Des condamnations ont été obtenues également pour l'expédition de contenants qui n'étaient pas bien remplis et pour l'emballage de fruits impropres à la consommation.

Un très grand nombre de requêtes ont été reçues pour des examens spéciaux, ce qui montre que l'on reconnaît mieux que par le passé la valeur des rapports présentés par nos inspecteurs; une autre cause est la maturation hâtive de la récolte, qui a fait que toutes les variétés tardives de toutes les espèces de fruits, ont pressé les expéditions précoces et il en est résulté une tendance à répudier les contrats. Les rapports impartiaux des inspecteurs ont été très utiles en permettant d'obtenir des règlements satisfaisants.

Le nombre d'inspections effectuées a été beaucoup plus considérable qu'en 1920; il a été de 25,016 cette année par comparaison à 16,786 l'année dernière. C'est à cause de l'augmentation qui s'est produite dans le personnel, mais plus spécialement à cause du fait que les inspecteurs temporaires ont été nommés assez tôt pour inspecter les petits fruits. On trouvera, dans le tableau suivant le nombre d'expéditions des diverses espèces de fruits inspectées et le nombre de contenants inspectés la saison dernière:

Variété		Nombre de lots inspectés	Nombre de contenants dans le lot inspectés	Nombre de contenants inspectés
Pommes	Barils	8,464	861,819	59,570
Pommes	Caisses	5,995	2,233,524	88,907
Pommes	Paniers.	113	10,296	1,244
Poires	Contenants	1,048	149,859	10,904
Pêches	"	1,999	370,674	26,861
Prunes	"	1,274	304,877	13,977
Tomates	"	1,306	241,950	20,893
Petits fruits	"	4,817	713,822	142,661

LE BUREAU DES PUBLICATIONS

Le bureau des publications est chargé des travaux que voici (1) compilation et répartition des listes d'adresses, (2) distribution des publications, (3) préparation et distribution d'articles de presse, (4) copie et (5) publication de la *Gazette Agricole du Canada*.

SYSTÈME DE DISTRIBUTION

Depuis qu'il a été décidé de restreindre la distribution des publications, nous avons abandonné le principe de la distribution générale pour le remplacer par celui de la requête directe dans l'expédition de rapports, bulletins et des autres publications du ministère. Comme il n'y a plus de distribution générale, même dans les limites des catégories qui comprennent la liste générale d'adresses, il est devenu inutile de maintenir ces catégories. Il a donc été décidé, après consultation avec les chefs des différentes divisions du ministère, de classer la liste générale par sujets et de ne classer à l'avenir que par provinces.

A l'avenir, une distribution générale à tous les noms qui paraissent sur cette liste ne sera faite que pour les "Conseils pour la saison", un feuillet des fermes expérimentales qui paraît tous les quatre mois. Nous continuerons le système adopté au commencement de l'année et qui consiste à expédier, avec ce feuillet, l'avis de publications nouvelles, afin que tous ceux qui reçoivent les "Conseils" soient tenus au courant de toutes les autres publications qu'ils peuvent se procurer sur demande. Ce système de distribution résultera sans doute en une économie dans les éditions de bulletins imprimés et en ce qui concerne l'avantage relatif des deux systèmes de distribution, il suffit de dire que la limitation des éditions ne nous permet plus de faire une distribution générale comme par le passé.

PUBLICITÉ

La méthode de distribution par requête nous oblige à aviser le public chaque fois qu'une publication paraît et à stimuler la demande au moyen d'annonces dans la presse. Sans ces précautions, les résultats des travaux du département ne parviendraient que difficilement au public. Nous y arrivons de deux façons: d'abord, en distribuant une liste avec les "Conseils pour la saison" comme nous le disions plus haut et deuxièmement, en fournissant à la presse des notes sur les publications.

Les travaux de publicité comprennent la publication de la *Gazette Agricole* du Canada, la préparation et la distribution de nouvelles pour la presse concernant les activités du ministère, la préparation et la distribution à la presse d'avis relatifs aux publications et de résumés d'articles préparés par les membres du

personnel ministériel lorsqu'ils sont fournis pour cela ou qu'ils sont publiés dans la *Gazette Agricole.*

Articles de presse.—Au commencement de l'année, cette division a pris les dispositions nécessaires pour fournir régulièrement aux petits journaux hebdomadaires des articles sommaires de la nature déjà indiquée. Les journaux de cette catégorie atteignent une section du groupement qui n'est pas facilement atteinte par toute autre autre section de la presse,—et ceci comprend au moins l'élément avancé de la population agricole. Nous avons donc cru que nous serions amplement dédommagés de tous les efforts tentés pour profiter de ce moyen de communication. L'augmentation considérable qui s'est produite dans le nombre de demandes de publications pendant l'année d'après les chiffres présentés dans ce rapport, indique clairement que la publicité donnée de cette façon aux rapports et aux bulletins publiés par le ministère a été fructueuse en résultats et augmente beaucoup l'utilité de ces publications en attirant sur elles, d'une façon plus générale, l'attention des cultivateurs.

L'objet de la publicité faite par cette division sous sa forme actuelle est principalement de stimuler l'intérêt dans les publications du ministère et de créer une demande pour ces publications. Cette publicité ne s'étend pas à la distribution des articles se rapportant à la pratique agricole générale, car cette distribution est laissée aux soins des divisions qui sont chargées de ce travail. Elle tend cependant à accroître l'utilité de la presse agricole rurale en fournissant des renseignements intéressants pour le lecteur.

Voici quel a été le nombre d'articles de presse contenant en moyenne 350 mots chacun expédiés pendant l'année:

Presse agricole	103
Hebdomadaire	346
Quotidien	35
Total	484

Voici le nombre d'articles distribués par les différentes divisions du ministère:—

Divisions	Nombre d'articles
Ferme expérimentale	192
Division de l'industrie laitière et de la réfrigération	58
Division de l'entomologie	18
Division de l'industrie animale	60
Division des semences	31
Division des fruits	28
Division sanitaire des animaux	39
Division des publications	24
Division de l'Institut International	9
Division de l'Instruction Agricole	10
Divers	15
Total	484

LA GAZETTE AGRICOLE

La *Gazette Agricole* du Canada sert de source de renseignements sur les initiatives exécutées par le ministère fédéral de l'Agriculture et des ministères provinciaux d'Agriculture et d'Instruction dans la mesure où les travaux de ces derniers se rapportent à l'enseignement agricole. Elle tient les ouvriers de la cause agricole au Canada renseignés sur le développement, en notant les progrès des travaux du Dominion et des provinces, elle les aide dans leurs efforts et crée un esprit de coopération et d'unité.

La *Gazette Agricole* ne s'occupe pas de ce que l'on peut appeler l'agriculture "appliquée" et n'enregistre pas non plus les progrès des recherches stricte-

ment scientifiques. Elle considère que la première appartient à la sphère de la presse agricole; la dernière est traitée ailleurs.

La *Gazette Agricole* est envoyée gratuitement aux instructeurs et aux ouvriers de la cause agricole, y compris les maîtres d'école qui ont les titres voulus pour enseigner l'agriculture, aux députés du Parlement, aux bibliothèques et à titre d'échange aux institutions et individus en d'autres parties de l'Empire et dans les pays étrangers. Il y a aussi une petite liste d'abonnés payants, mais cette liste est insignifiante.

La *Gazette Agricole* est publiée tous les deux mois par le bureau des publications du ministère; le nombre d'exemplaires est de 7,500 en anglais et de 1,550 en français. La publication semi-mensuelle a réduit les frais d'impression, sans diminuer sensiblement la valeur du magasine pour les buts auxquels elle est destinée. On entend parfois dire que la *Gazette Agricole* ne contient aucune nouvelle qui n'ait été déjà publiée dans une partie quelconque de la presse agricole, que la presse agricole remplit toutes les fonctions pour lesquelles elle est destinée. Ces critiques se basent sur un malentendu apparent relatif aux buts de la *Gazette* et à ce qu'elle propose d'accomplir. La *Gazette* n'est pas et ne peut être un porteur de nouvelles dans le même sens de la presse quotidienne ou hebdomadaire. Elle cherche à recueillir des renseignements sur les développements agricoles dans chaque province, afin de donner un aperçu des progrès effectués dans le Dominion en entier et d'enregistrer ces progrès à titre de référence. Aucune autre publication n'a le même programme; la *Gazette* remplit donc une sphère que ne remplit aucune publication régionale, et le fait sans empiéter d'aucune façon sur le champ couvert par la presse agricole.

La *Gazette* se propose de donner à l'avenir plus de publicité aux travaux ministériels entrepris pour l'agriculture, et spécialement en ce qui concerne le ministère fédéral, et elle fera ainsi ressortir la valeur de ces travaux.

LA REVISION DES LISTES D'ADRESSES

La revision quotidienne des listes d'adresses se fait toute l'année et comporte beaucoup de travaux détaillés. Outre la liste générale, nous avons certaines listes spéciales, notamment celles des divisions de semences, de l'industrie animale, de l'industrie laitière, de l'entomologie, des fruits et de l'institut international, pour la distribution de rapports sur les marchés, des circulaires traitant des lois et règlements appliqués par le ministère et autres questions.

Une revision spéciale de la liste générale a été entreprise et a été presque terminée cette année. Cette liste générale comprend 250,000 noms et on la retiendra dans son ensemble pour la distribution des "Conseils pour la saison", tandis que la revision constituera une sous-division d'environ 60,000 noms, disponible pour des fins spéciales.

DISTRIBUTION

Il a été reçu soixante-quinze publications nouvelles au cours de l'année, dont huit sont des réimpressions.

L'état comparatif suivant indique les catégories des publications et le nombre d'exemplaires distribués en 1920-21 et 1921-22:—

	1920-21	1921-22
Rapports	15,719	15,249
Bulletins	234,314	583,096
Conseils pour la saison	712,911	976,709
Feuillets	117,629	58,851
Circulaires	168,155	608,070
Pamphlets	27,058	18,764
La Gazette Agricole	64,748	52,714
Total	1,340,534	2,313,453

Les annonces, les cartes de demande d'inscription sur la liste de correspondants, etc., font un total de 1,122,083 contre 922,316 l'année précédente.

Les lettres demandant des publications se chiffrent à 80,799 et le nombre de publications expédiées en réponse à ces lettres est de 841,784 contre 410,175 en 1920-21.

L'interprétation de ces demandes de publications exige beaucoup d'attention ainsi que la transmission de requêtes de renseignements supplémentaires aux autres divisions et aux ministères.

Le nombre d'enveloppes adressées d'après les listes régulières au moyen d'appareils automatiques a été de 1,684,611 et celles qui ont été adressées à la main se chiffrent à environ 120,250, faisant un total de 1,804,851 enveloppes.

COPIE

Deux appareils multigraphes ont été employés pour faire de la copie et un miméographe a été récemment ajouté. Voici la quantité de travaux exéccutés, dont une bonne partie a été pour les autres divisions:—

Circulaires, formules de lettres, règlements, etc. (100)	(copies)	100,846
Articles pour la presse (166)	"	35,888
"Lettres-Nouvelles" Division de l'entomologie (12)	(pages)	7,176
Total		143,910

CHANGEMENTS EFFECTUÉS

Quoique cette division n'exerce aucune surveillance sur l'imprimerie, une revision du système du numérotage et du classement des publications a été entreprise, et des mesures ont été prises pour améliorer l'apparence des bulletins, feuillets et circulaires. L'emploi de couverts spécialement désignés a été recommandé chaque fois que l'importance des documents justifie leur emploi.

Les enveloppes sont maintenant adressées à la machine et l'on se sert de lettres formules en répondant aux requêtes, lorsque ceci peut se faire.

Un inventaire complet des publications et un système d'enregistrement a été introduit qui permet de connaître immédiatement les quantités en stock.

LA DIVISION DE LA LOI DE L'INSTRUCTION AGRICOLE

Voici un aperçu des travaux exécutés par les différentes provinces sous l'empire de la Loi de l'instruction agricole en l'année finissant le 31 mars 1922:

ONTARIO

Sur l'allocation de $1,100,000 accordée annuellement par le gouvernement fédéral pour l'instruction agricole, la province de l'Ontario reçoit $336,303 pour les fins prévues dans la convention annuelle. Sur cette somme $104,000 ont été consacrés au collège d'agriculture et à l'école d'agriculture et à la ferme de Kemptville, $135,000 au service des représentants agricoles, $10,000 à des démonstrations sur la culture des légumes, et $40,000 à l'enseignement de l'agriculture élémentaire. Le reste est affecté à différents objets, notamment les démonstrations sur le sol et le drainage, l'encouragement de la coopération et de l'enseignement sur la vente, les travaux d'extension des instituts de femmes, les cours abrégés, les démonstrations sur les légumes, et les fruits rustiques dans le Nouvel Ontario, et à toutes fins tendant à l'avancement de l'agriculture et à l'amélioration de la vie rurale.

Cinquante représentant agricoles sont employés qui tous rendent service dans toutes les phases de l'agriculture et s'attachent principalement aux travaux entrepris parmi les enfants, garçons et filles et les jeunes gens et jeunes femmes sur la ferme. En 1921 il a été tenu 442 expositions scolaires auxquelles 93,715 enfants ont pris part. Il a été tenu 39 classes d'agriculture, qui ont duré un mois, avec une assistance totale de 1,138. Ces classes servent de base pour les organisations de jeunes cultivateurs et pour l'organisation de concours pour la culture de récoltes de ferme et l'élevage de porcs et de veaux, les gagnants suivent un cours abrégé de deux semaines au collège d'agriculture.

L'école d'agriculture de Kemptville est aussi le résultat des classes tenues par le représentants agricoles, et elle a pour but de servir la partie Est de la province. Le nombre des élèves inscrits la première année a été de 28, la deuxième année 16, et dans la classe de la science ménagère pour les filles 16, faisant un total de 60 élèves.

Il y avait quelque 2,000 écoles publiques et séparées et 30 écoles secondaires dans la province en 1921 ayant des classes en agriculture. Trois écoles secondaires maintenaient des services spéciaux d'agriculture. Presque toutes les écoles entretenaient des parcelles scolaires. Aux écoles normales 1,330 instituteurs en formation recevaient de l'instruction agricole. En 1921, 524 instituteurs ont assisté au cours d'été en agriculture tenus au collège d'agriculture de l'Ontario et à deux autres points de la province.

QUÉBEC

La part de Québec sur l'allocation accordée à l'enseignements agricole se monte à $271,113.76. Toutes les branches de l'agriculture de la province profitent de cette allocation. Pour donner une idée des fins variées auxquelles l'argent est attribué, disons que pendant l'année $75,000 ont été consacrés au collège Macdonald, à l'école d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière et à l'institut agricole d'Oka; $35,000 aux travaux horticoles et entomologiques, $69,000 aux agronomes de districts, qui sont maintenant au nombre de 48, et $20,000 au progrès de l'agriculture et de la science ménagère dans les écoles et académies. Le service de l'aviculture a été aidé par une allocation de $18,000, l'industrie animale a reçu $9,000, les démonstrations de drainage, $9,000, la sélection de la semence et démonstrations, un montant semblable, et les cours abrégés et conférences $913.76. Les autres industries aidées sont l'industrie laitière, l'apiculture, la production du sucre d'érable et de sirop d'érable. Il a été tenu 1,149 conférences et démonstrations dans 101 endroits et le nombre des présents a été de 47,137. En fait d'économie ménagère et d'agriculture pour les femmes, il a été conduit 819 conférences et démonstrations dans 54 endroits; l'assistance totale était de 49,441 personnes. Le nombre d'élèves conduisant des jardins scolaires ou à domicile était de 21,217 et le nombre total d'expositions scolaires tenues a été de 110.

PROVINCES DE L'OUEST

Sur l'allocation accordée aux différentes provinces sous l'empire de la Loi de l'instruction agricole, les trois provinces des Prairies reçoivent la somme totale de $227,807.21. Sur ce montant le Manitoba reçoit $77,113.11, la Saskatchewan $81,728.28 et l'Alberta $66,965.62.

Manitoba.—Les principales affectations de l'allocation accordée à la province du Manitoba étaient l'octroi de $19,000 aux écoles d'extension, de $15,000 pour aider à l'enseignement de la science ménagère, et de $16,000 pour encourager et développer les cercles de petits écoliers. Ainsi près des deux tiers de l'allocation ont été accordés à l'enseignement de l'agriculture aux garçons

comme aux filles. Huit mille dollars ont servi à défrayer les frais du système des représentants agricoles et le reste, $21,000, a été affecté aux travaux laitiers, avicoles, apicoles, à la ferme de démonstration de Killarney et à l'analyse et à l'enquête sur les sols.

Le développement des travaux en économie ménagère est indiqué par le fait que pendant l'année il s'est tenu 144 cours de confection des modes; le nombre total des élèves a été de 2,186 et 79 cours de modes avec un nombre total d'élèves de 1,825.

Aux termes d'une entente qui existe entre les ministères provinciaux d'Agriculture et d'Instruction et le collège d'agriculture, il se conduit des cercles de petits écoliers et des expositions scolaires en coopération. En 1921, 225 cercles centraux et 1,600 cercles succursales ont été organisés avec un nombre total de 30,000 membres. Les travaux de ces cercles et des écoles sont présentés aux expositions scolaires. Voici quel a été le nombre des entrées: 1,302 porcs, 1,167 veaux, 392 moutons, 397 poulains, 5,375 poulets, 14,784 spécimens d'art culinaire, 1,443 de céréales, 22,355 de légumes, 6,123 échantillons de conserves, 2,497 de produits laitiers, 2,225 de mauvaises herbes, 165 d'insectes, 2,285 d'appareils mécaniques, 1,871 installations spéciales, et 54,014 installations scolaires. Au total environ 130,196 installations ont été présentées par 30,237 exposants.

L'année dernière 1,000 filles ont pris part aux travaux d'équipe de démonstration. Les équipes de démonstration d'animaux étaient également populaires, et les 106 championnes ont fait un voyage à Winnipeg.

Les cours abrégés ou les écoles d'extension pour les hommes ont été conduits comme d'habitude pendant les mois d'hiver; ils ont duré d'une semaine à trois semaines.

Il y a eu 380 réunions d'institut de groupement, auxquelles 580 conférences ont été données et où l'assistance totale était de 36,000. Des vues cinématographiques ont été employées avantageusement dans ce travail.

Il y a six représentants agricoles sous un directeur. Ils sont chargés de ce qui se rapporte à l'amélioration du bétail, des cercles de petits écoliers, à la destruction des mauvaises herbes et à d'autres questions semblables, dans leurs districts respectifs.

Saskatchewan.—L'allocation accordée à cette province est répartie en montants égaux sur (1) les travaux de recherches et d'extension du collège d'agriculture; (2) les activités spéciales du ministère de l'Agriculture touchant les trains de bonne culture, la coopération et la vente, l'industrie animale, la grande culture et l'industrie laitière, et (3) l'agriculture à l'école et les activités qui s'y rapportent.

A l'université sept membres du personnel sont engagés dans les travaux d'enseignement et d'extension, y compris la directrice des cercles d'économie ménagère et ses assistants; ces membres sont payés à même les fonds de l'allocation. Depuis leur organisation il y a dix ans passés, ces cercles ont relié d'une façon très efficace près de 200 groupements avec le collège d'agriculture.

Parmi les efforts les plus importants de l'année il y a les trains de bonne culture, les trains spéciaux interprovinciaux de mauvaises herbes et la campagne pour de meilleurs géniteurs. Le train de bonne culture a visité 89 points et a reçu 37,000 personnes.

Les travaux effectués sous la direction du ministère de l'Instruction comprennent la formation des institutrices en science ménagère et en agriculture aux écoles normales provinciales, l'organisation de cours abrégés en science ménagère, l'inspection des classes d'économie ménagère, des travaux des cercles de petits écoliers et les expositions scolaires. Il s'est organisé pendant l'année 64 cercles et 247 succursales, et 3,865 membres ont pris part à 6,217 projets. Il

s'est tenu 285 expositions scolaires. Le développement de ces expositions a été rapide. Il y en avait 14 en 1914. Il s'est publié des bulletins sur la science ménagère et sur l'agriculture à l'école.

Alberta.—Dans l'Alberta plus de cinquante pour cent de l'allocation annuelle, soit $40,000, ont été consacrés au maintien des six écoles d'agriculture de la province, $14,900 aux représentants agricoles et leurs travaux, $9,500 aux travaux des femmes et $2,500 au développement du service de la vente des volailles et des œufs.

En ce qui concerne les écoles d'agriculture le ministère provincial de l'Agriculture a pris des dispositions spéciales pour bien les outiller et leur donner le personnel voulu pour les mettre en mesure de donner le meilleur genre d'instruction agricole possible. Le cours de deux ans donne une attention toute spéciale à la grande culture et à l'élevage; on s'occupe également de la mécanique de la ferme, de la forge et d'autres travaux utiles et nécessaires sur les fermes des prairies, comme l'industrie laitière et l'aviculture, afin que ce cours puisse donner des renseignements élaborés sur l'agriculture.

Les travaux d'extension aux écoles comprennent les cours abrégés d'hiver auxquels assistent un certain nombre d'élèves à court terme et des cultivateurs eux-mêmes.

Colombie-Britannique.—La Colombie-Britannique reçoit une part de $69,199 annuellement sur cette allocation, et elle couvre un grand champ de travail. D'après la convention de l'année $10,000 ont été consacrés à l'enseignement agricole, dans les écoles publiques, secondaires et normales, et à la formation des instituteurs, et $23,000 au service d'extension et de recherches du collège d'agriculture de l'université de la Colombie-Britannique; $6,000 pour défrayer les frais des publications; $9,000 à l'apiculture, y compris les ruchers de démonstration; $6,000 aux recherches pathologiques et entomologiques; $9,000 à l'industrie laitière et au contrôle de la production laitière, et un moindre montant aux démonstrations de culture en terre sèche et de grande culture, aux travaux sur les semences, aux démonstrations sur les silos, aux démonstrations en horticulture, aux écoles d'emballage et de taille de fruits, à l'aviculture et à l'encouragement de cercles de petits écoliers.

En ce qui concerne l'allocation accordée à l'agriculture à l'école, un des facteurs importants est la nomination de surveillants de districts de l'enseignement agricole, qui sont chargés de conduire un cours de deux ans en agriculture pour les élèves des écoles secondaires; ils s'occupent également de travaux d'extension et de classes de continuation en agriculture pendant l'hiver pour ceux qui ne peuvent pas assister à l'école.

Le collège d'agriculture s'est donné la tâche, en premier lieu, d'accumuler des données qui puissent servir de base à des conclusions et ensuite de répandre ces conclusions parmi les cultivateurs au moyen de bulletins et d'écoles d'extension. Tous les travaux exécutés sous la loi sont organisés par des projets. Ces projets comportent des expériences sur les engrais chimiques, sur le trèfle et les mélanges de graminées; l'enquête sur les mauvaises herbes, le coût de la production du lait, des expériences pour connaître la période dans laquelle le lait peut être utilisé, une enquête horticole et avicole. Des écoles d'extension de quatre jours ont été tenues à quatre endroits durant l'année et le nombre total d'élèves inscrits a été de 732.

En ce qui concerne les travaux du ministère provincial de l'Agriculture, on a donné beaucoup d'attention à l'industrie laitière, l'aviculture, l'apiculture, la construction des silos et l'horticulture en général. Les travaux en horticulture comprennent des visites personnelles chez les producteurs de fruits pour leur donner des conseils, l'organisation de démonstrations dans les vergers, des

conférences pour aider à l'appréciation aux expositions et la conduite d'expériences pour la suppression des insectes nuisibles et des maladies des plantes.

PROVINCES MARITIMES

Toutes les provinces n'ont pas la même façon de dépenser leur part de l'allocation mais les fins auxquelles cet argent est affecté sont très semblables. Le système d'agronomes de district a été aidé et développé. Il s'est établi des cours abrégés. Des démonstrations et des conférences ont été données en industrie laitière, en élevage, sur l'aviculture, l'apiculture, la préparation du sol et l'emploi d'engrais chimiques, l'amélioration des récoltes de grande culture, le soin des vergers et la culture des fruits et les travaux entomologiques. Les travaux des femmes ont été stimulés. Les cercles de petits écoliers ont été encouragés et leur nombre s'est augmenté. En somme toutes les branches de l'enseignement agricole ont été développées, et de nouvelles voies de développement qui n'avaient pas été reconnues avant l'adoption de la loi en 1913 ont été découvertes.

Nouvelle-Ecosse.—La Nouvelle-Ecosse a reçu la somme de $81,716.69 comme sa part de l'allocation. Sur ce montant $23,000 sont affectés au traitement du personnel du collège d'agriculture et pour le développement de facilités de travail. La somme de $8,000 a été affectée pour payer l'intérêt et le fonds d'amortissement sur les bâtiments. Les dépenses pour les représentants agricoles se sont montées à $12,000, sur les travaux entomologique à $7,500; sur les travaux féminins à $5,000; sur l'industrie laitière à $6,000 et $7,700 ont été distribués parmi les industries moins importantes telle que l'aviculture, l'apiculture, les récoltes de grande culture, les démonstrations sur les sols et les engrais chimiques et l'horticulture.

Deux représentants agricoles ont été employés permanemment et six pendant une partie de l'année. Des cours abrégés ont été conduits à quatre endroits, ainsi qu'au collège.

L'allocation accordée à l'enseignement de l'agriculture élémentaire se monte à $12,000. Cette division des travaux comprend la formation des instituteurs, les cercles scolaires, les expositions scolaires, et les jardins à l'école et à domicile. Environ 5,000 enfants font du jardinage tous les ans sous la surveillance des écoles. Il s'est tenu 220 expositions scolaires auxquelles 450 écoles étaient représentées.

Nouveau-Brunswick.—Sur l'allocation annuelle de $64,110.80 accordée à la province du Nouveau-Brunswick, $12,000 ont été accordés aux représentants agricoles, $7,770 aux instituts de femmes, $6,500 aux sols et au drainage, $4,900 à l'horticulture, $12,000 à l'enseignement de l'agriculture élémentaire et le reste a été divisé entre l'industrie animale, l'industrie laitière, l'aviculture, l'entomologie, les sociétés d'agriculture, l'apiculture, l'horticulture, et les cours abrégés, en montants variant de $3,000 à $4,000 dans la plupart des cas.

Deux représentants agricoles ont été maintenus qui se sont spécialisés dans les activités telles que le baignage des moutons, l'amputation de la queue, etc., la réforme des basse-cours, la pulvérisation des pommes de terre et les concours de récoltes sur pied.

Il a été établi neuf instituts de femmes au cours de l'année et des cours de conférences et de démonstrations ont été conduits en été comme en hiver.

Les travaux sur les sols et les récoltes comportaient l'établissement de parcelles de démonstration, l'emploi de la pierre à chaux broyée, le décortiquage de la graine de trèfle et des levées de plans ont été faites pour le drainage.

En horticulture on est venu en aide à maintes reprises aux travaux de vergers.

L'industrie laitière a été aidée par le système d'inspection aux fabriques et l'organisation de cours abrégés en industrie laitière.

Pour préparer les instituteurs à enseigner l'agriculture, les cours habituels ont été pourvus aux écoles d'été de science. Une surveillance a été exercée sur les jardins et l'élevage des volailles à la maison et les produits ont été présentés à l'exposition scolaire.

Ile du Prince-Edouard.—Sur les $31,749.22 reçus sous l'empire de la loi, $4,300 ont été pourvus pour un directeur et un représentant agricole, $4,700 ont été affectés au drainage, aux sols et aux récoltes, $3,000 à l'industrie laitière et à l'élevage, $3,200 aux instituts de femmes et $12,100 à l'enseignement de l'agriculture élémentaire, qui comprend une contribution de $8,000 aux frais de maintien de l'école technique d'agriculture à Charlottetown. Les travaux exécutés sous ces différents en-têtes sont semblables à ceux qui se font au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse.

LA DIVISION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL

Le bureau canadien a, comme d'habitude, fourni à l'Institut beaucoup de renseignements sur l'agriculture canadienne, spécialement pour l'assemblée générale de 1922. Il a transmis des données statistiques sur la production, les importations, les exportations et les prix des produits agricoles pour le numéro de 1919-21 de l'annuaire internationale *re* statistique agricole. Parmi les renseignements fournis à l'institut, il y avait un rapport détaillé sur l'organisation de la statistique agricole du Canada, un mémoire sur la sylviculture et la statistique des forêts au Canada, un article donnant une description détaillée de la législation dans les différentes provinces canadiennes sous laquelle des facilités d'organisation ont été fournies aux cultivateurs; un mémoire sur les conditions matérielles et sociales parmi la population rurale des différentes provinces et de nouveaux renseignements sur la comptabilité agricole au Canada, etc.

Les trois bulletins de l'institut, le bulletin des renseignements agricoles et des maladies des plantes, le bulletin des institutions économiques et sociales et le bulletin international de statistique agricole ont été reçus et distribués à une liste de fonctionnaires et d'agronomes au Canada.

La division a préparé des extraits des 300 pages que renferment ces bulletins pour les publier dans la partie V de la *Gazette Agricole* dont vingt à vingt-cinq pages nous sont réservées. Nous ne donnons que les titres et les sources de renseignements pour un grand nombre d'articles d'intérêt, qui ne peuvent être publiés même sous forme condensée, faute d'espace. On fait ceci en général pour le bulletin complet d'économie agricole. Toutes les personnes qui le désirent sont invitées à s'adresser à la division pour avoir des détails plus complets sur les bulletins qui sont fournis gratuitement sur demande. En outre les articles complets contenus dans les documents originaux analysés par l'institut sont mis à la disposition du public par l'entremise de la bibliothèque de la division.

M. Louis Dop, délégué français et vice-président de l'institut, a exprimé son appréciation de ces trois bulletins dans un rapport récent que voici:—

> "Si nous examinons la question au point de vue fondamental, nous trouvons que la création même de l'institut international constitue l'ensemble le plus évident de la possibilité de la collaboration internationale sur les questions de documentation agricole et de l'attraction qu'elle exerce. Quel est en fait le but essentiel des créateurs de l'institut? C'est

de mettre à la disposition des gouvernements, des administrations, des sociétés scientifiques, des hommes de science et de pratique, sous une forme synthétique et sommaire, tout le corps des publications agricoles du monde entier, ainsi qu'un sommaire des problèmes de toutes sortes au point de vue scientifique et pratique que chacune de ces publications peut présenter.

"L'article 9 de la convention de 1905 montre évidemment quels étaient en fait les buts que les pays adhérents se proposaient dans la déclaration que voici: "L'institut limitant toujours son attention à l'aspect international des différentes questions en cause, doit, (*a*) rassembler, étudier et publier aussi promptement que possible des renseignements statistiques, techniques et économiques, concernant la culture des produits végétaux, légumes et produits animaux, le commerce des produits agricoles, et les cours des différents marchés; (*b*) communiquer aussitôt que possible aux intéressés les renseignements qui précèdent.

"Il est évident que les gouvernements tirent les plus grands avantages de la participation par l'intermédiaire de l'institut au service de rassemblement, d'élaboration et de compilation qui se font au moyen des services techniques de l'institut, et sur lesquels leur attention est attirée par ces bulletins.

"Il n'y a pas de doute que si les états agissaient par eux-mêmes, ils devraient rassembler et élaborer et condenser toute la littérature internationale qui forme actuellement la base des différentes publications internationales; il en résulterait que chaque gouvernement encourrait des frais considérables et qu'il faudrait créer un personnel spécialisé dans ces travaux de compilation.

"En créant l'institut et en payant une contribution annuelle les états ont pu se soulager de ces travaux, réalisant ainsi une économie de personnel et de matériel. La collaboration des états dans tous les travaux exécutés par l'institut consiste dans les renseignements directs qui sont expédiés régulièrement et périodiquement à l'institut, soit qu'ils se rapportent aux questions de statistiques ou à tous les autres renseignements que les différents bureaux de l'institut sollicitent des différentes administrations nationales. Ce sont les principes et les faits confirmés par une série d'années de collaboration cordiale et confiante entre les états adhérents et l'institut."

Le dixième volume de l' "Annuaire international de la législation agricole" a été publié; il contient la législation agricole promulguée par les différents pays en 1920. Dans les intervalles qui se sont écoulés entre les numéros de cet annuaire, toutes les lois agricoles de quelque importance sont imprimées et distribuées sans délai aux pays adhérents sur un feuillet séparé pour chaque loi. Ces lois sont traduites par la division et communiquées à tous ceux qui désirent les avoir.

L'Annuaire international de statistique agricole qui couvre les dix annnées, de 1912-21, principalement les trois dernières années, est prêt pour la distribution et sera expédié sous peu.

Les feuillets annuels qui traitent de la production, du commerce, des prix des aliments et des analyses chimiques ont été publiés. Trois monographes importants ont paru traitant du commerce international des bestiaux et des produits du bétail, du rassemblement et de l'emploi des résidus et des sous-produits oléagineux et des huiles végétales.

Des mémoires ont été préparés en réponse à une demande des renseignements relatifs à l'agriculture, notamment la coopération, les crédits ruraux, les

recherches sur l'agriculture, l'électricité sur la ferme, la ventes et les frais de production, etc.

Le bulletin de statistique de l'institut est aujourd'hui plus intéressant et plus utile depuis qu'il comprend les rapports de plusieurs des nouveaux pays d'Europe qui ont organisé des services de statistiques; pour la première fois depuis la guerre, presque tous les pays européens fournissent des statistiques de production, d'importations et d'exportations des principales céréales. Le bulletin de statistique est maintenant publié en trois sections, l'une pour les prix, publiée vers le 5 de chaque mois, une autre pour la production, publiée vers le 20 et une troisième pour le commerce et les stocks qui paraît vers le 27 afin d'assurer une publication plus prompte et plus satisfaisante dans chaque section.

Conformément aux recommandations faites par le Canada à l'assemblée générale de 1920, l'édition anglaise du bulletin a été grandement améliorée par la substitution des poids, des mesures et de la monnaie des pays anglais au système métrique. Les acres, les cent livres, les dollars et les centins remplacent les hectares, les quintaux et les francs. En outre l'institut s'est à peu près engagé à remplacer les "centals" par les boisseaux de sorte que le producteur canadiens trouvera les données qui l'intéressent sur les prix, la production et les produits présentés sous forme d'unité de mesure et de monnaie qu'il peut comprendre sans difficulté.

L'institut nous a fourni tous les mois des câblogrammes sur l'état de la récolte, qui ont été immédiatement communiqués aux journaux avec des notes explicatives par l'entremise de la Presse Canadienne Limitée. Nous avons fourni à un grand nombre de correspondants des renseignements statistiques sur la récolte du monde et sur le bétail, le commerce des produits agricoles et les prix.

La publication d'une série d'articles sur la situation mondiale des céréales a été continuée dans la *Gazette Agricole* du Canada. Un article sur le cheptel de l'univers, avec des tableaux donnant le nombre de bovins, de moutons et de porcs dans les différents pays, a été publié.

L'institut améliore constamment son système international de rapports sur la récolte. Il reçoit actuellement des rapports réguliers du Canada, des Etats-Unis, de l'Inde, du Japon, de l'Algérie, de l'Egypte, de la Tunisie, de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, de la France, de l'Italie, de la Bulgarie, de la Tchéco-Slovaquie, de la Hongrie et de l'Allemagne.

Des dispositions seront prises pour avoir un service mensuel avec l'Espagne. Des évaluations sur l'étendue en cultures et sur la production nous arrivent promptement. On compte que la Pologne fournira bientôt des rapports réguliers car un service de statistique a déjà été organisé dans ce pays. On fait de grands efforts pour obtenir des rapports complets de la Roumanie et de la Yougo-Slavie.

Les grands pays producteurs de l'hémisphère du sud sont l'objet d'un intérêt spécial pour l'institut. Nous recevons des rapports assez réguliers de l'Argentine et de l'Australie et nous nous efforçons, de toutes les façons possibles, d'obtenir des rapports plus complets et plus rapides de ces pays.

En ce qui concerne la rapidité des rapports sur la récolte, il y a eu beaucoup d'amélioration l'année dernière. Les services de statistique ont été désorganisés pendant la guerre dans la plupart des pays européens, mais les tableaux suivants montrent que ces services seront bientôt rétablis en ce qui concerne la publication des prévisions de la moisson.

DATES COMPARATIVES DE LA PUBLICATION DES CHIFFRES CONCERNANT LE RENDEMENT DE LA RÉCOLTE DE BLÉ

Pays	1921	1920
Belgique	25 juin	21 août.
Bulgarie	25 juin	18 septembre
Grèce	25 juin	21 août
Algérie	52 juin	17 juillet
Tunisie	52 juin	17 juillet
Espagne	23 juillet	21 août
Finlande	23 juillet	21 août
Alsace-Lorraine	23 juillet	21 août
Italie	23 juillet	21 août
Hongrie	23 juillet	21 août
Japon	23 juillet	23 octobre
Pays-Bas	20 août	23 octobre
France	10 septembre	23 octobre
Pologne	17 septembre	23 octobre
Roumanie (incomplet)	24 septembre	18 décembre
Tchéco-Slovaquie (incomplet)	24 septembre	23 octobre
Allemagne	10 octobre	10 décembre
Canada	10 août	14 août

Les dates qui se rapportent au Canada sont celles auxquelles les données ont été reçues et câblées par la division. Il y a eu beaucoup de délai entre l'expédition et la réception des câblogrammes par l'institut et les compagnies télégraphiques ont promis d'y remédier à l'avenir. Ces délais se sont produits pour toutes les dépêches reçues pendant la saison de végétation; ils variaient de deux à quatre jours, ce dernier pour une dépêche seulement. Il y a eu aussi quelques délais, mais pas aussi considérables, dans la transmission des données de l'institut à cette division.

BIBLIOTHÈQUE DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE À ROME

Cette bibliothèque, au 30 juin 1921, se composait de 42,010 volumes et de 32,044 feuillets, soit au total 74,342 publications. A la même date, le nombre de journaux périodiques reçus était de 3,004, le nombre de journaux reçus à titre d'échange gratuit était de 1,911. L'institut international se propose de publier sous peu un catalogue général de sa librairie. Un catalogue va déjà jusqu'à la fin de 1917, et il doit être agrandi jusqu'à la fin de 1921. Il se propose également de reprendre également la publication du bulletin bibliographique mensuel qui a été suspendu à la fin de 1916 et d'insérer environ 5,000 titres par numéro. Ce chiffre dépasse celui donné par tout autre catalogue du genre, publié par tous les pays adhérents. On espère, par l'entremise de ces publications, assurer l'adoption universelle du système décimal de classement et la collaboration entre les instituts nationaux correspondants et l'institut. On ne saurait placer trop haut l'importance de ces propositions dans l'intérêt de la bibliographie agricole mondiale et dans celui de la coordination des renseignements agricoles en général.

BIBLIOTHÈQUE DE LA DIVISION DE L'INSTITUT À OTTAWA

——	1921-22	1920-21
Livres reliés reçus (dons et achats)	1,393	1,345
Nombre total de volumes dans la bibliothèque	10,371	
Journaux périodiques reçus	12,717	12,561
Feuillets reçus	10,483	10,692
Fiches L. C. reçues	6,190	8,346
Nombre de fiches dans le catalogue (approximativement)	225,000	
Nombre d'emprunteurs	662	415
Nombre de publications empruntées	4,818	2,754

ANALYSE DES EMPRUNTEURS

	Emprunteurs		Publications empruntées	
	1921	1922	1921	1922
Ministère de l'Agriculture (Ottawa)	80	101	752	1,093
Ottawa, en dehors du ministère de l'Agriculture	115	139	1,000	1,266
Ontario, en dehors d'Ottawa	67	92	330	587
Québec	50	104	222	527
Colombie-Britannique	29	45	111	273
Alberta	16	27	65	197
Saskatchewan	16	46	121	243
Manitoba	17	47	58	281
Nouveau-Brunswick	9	24	32	133
Nouvelle-Ecosse	7	19	24	112
Ile du Prince-Edouard	6	12	21	64
Etats-Unis	3	5	9	40
Belgique	0	1	0	2

Un certain nombre de bibliographies importantes ont été préparées et nous aidons maintenant un nombre toujours croissant de correspondants et de visiteurs dans leurs travaux de consultation et de recherches.

Respectueusement soumis,

W. R. MOTHERWELL,

Ministre de l'Agriculture.

APPENDICE N° 1

Canada.
N° 491.
26 août.

DOWNING STREET, 9 septembre 1921.

MONSEIGNEUR,—Me rapportant à ma dépêche n° 207 du 25 avril, j'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence, pour la gouverne de vos ministres, une copie d'une note émanant du ministre du Danemark et me transmettant des exemplaires d'un rapport sur les délibérations du congrès international du contrôle des semences.

J'ai l'honneur d'être,

Monseigner, .

Votre très obéissant serviteur,

(Signé) WINSTON S. CHURCHILL,

Référée à l'Agriculture.

LE GOUVERNEUR GÉNÉRAL,
SON EXCELLENCE LE GÉNÉRAL
TRÈS HONORABLE
LORD BYNG DE VIMY, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., etc., etc.

Le ministre du Danemark présente ses compliments au Secrétaire d'Etat des affaires étrangères, et se rapportant à la note du Marquis Curzon de Kedleston n° N. 5797/2812/15 du 24 mai dernier touchant le congrès international du contrôle des semences, a l'honneur d'inclure quatre exemplaires d'un rapport sommaire des délibérations de ladite conférence qui a eu lieu à Copenhague du 6 au 11 juin dernier.

M. de Grevenkop Castenkiold serait reconnaissant si le Marquis Curzon voulait avoir l'obligeance de transmettre un rapport de ladite conférence aux gouvernements de la Nouvelle-Zélande, du Canada, de l'Australie et de l'Union du Sud-Afrique.

LONDRES, 25 août 1921.

Le congrès international du contrôle des semences, qui a eu lieu à Copenhague du 6 au 11 juin 1921, a été conduit du commencement à la fin de la façon la plus heureuse et le meilleur esprit possible existait parmi tous les délégués.

Il y avait trente délégués représentant les dix-sept pays que voici: Belgique, Canada, Tchéco-Slovaquie, Danemark, Finlande, France, Hollande, Italie, Yougo-Slavie, Norvège, Pologne, Roumanie, Suisse, Grande-Bretagne, Suède, Allemagne et Hongrie. Les délégués danois, le professeur docteur W. Johannsen, président de la commission d'épreuve des semences de l'Etat, et M. K. Dorph Petersen, directeur des stations d'essai de semences de l'Etat, ont été élus unanimement présidents du congrès à la suite d'une proposition faite à cet effet par sir Lawrence Weaver, directeur général du ministère anglais de l'Agriculture, et M. Insulander, directeur général du ministère suédois de l'Agriculture.

Les discussions détaillées et expertes sur les différents sujets ont été suivies avec le plus vif intérêt. Sir Lawrence Weaver a proposé de former une association de toutes les institutions européennes d'essai de semences, à la tête de laquelle serait un comité qui entreprendrait des initiatives coopératives recommandées par le congrès. Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par les représentants des pays ci-haut mentionnés. Les directeurs respectifs des stations d'essai de semence de l'Etat au Danemark (K. Dorph Petersen), en Hollande (F. F. Bruijnung) et en Suisse (A. Volkat) ont été élus membres dudit comité. Le député suisse a été élu unanimement également parce qu'il avait conduit et exécuté des recherches comparatives touchant les lieux d'origine de la graine de trèfle rouge et de luzerne. Un comité a été formé composé de Holfrat V. Degen, Budapest; professeur Voight, Hambourg, professeur Bussard, Paris, et du directeur Vitek, Prague et Enesco, Bukarest, chargé d'entreprendre une enquête détaillée sur l'origine de la graine de la plante parasitique Cuscuta sp. et des moyens de la combattre.

Après les réunions ordinaires, les délégués et quelques invités se sont réunis à un dîner officiel, donné par Son Excellence le ministre de l'Agriculture, qui était présent en personne. Un certain nombre de conférenciers ont fait ressortir les avantages que présentait le congrès et le grand succès qu'il avait eu. Outre les réunions ordinaires qui ont eu lieu à Copenhague, il s'est fait une excursion aux champs de contrôle de la station expérimentale d'Etat, au musée d'agriculture et à l'ancienne ferme à Lyngby et finalement à la station expérimentale d'Etat à Tystofte, où le directeur des expériences, M. Linhard, a donné une démonstration sur la sélection améliorante.

Le congrès a accepté à l'unanimité une invitation présentée au nom du gouvernement britannique par sir Lawrence Weaver, à tenir le prochain congrès d'essai de semences en Angleterre en 1924.

A la fin du congrès le professeur Voight, sir Lawrence Weaver et M. Insulander ont exprimé leurs remerciements de la façon la plus chaleureuse pour les journées intéressantes, instructives et agréables passées au congrès. Tous ceux qui étaient présents ont reconnu l'importance de se renseigner parfaitement sur l'analyse des semences et ont exprimé le vœu que les principaux membres du personnel aient l'occasion de travailler pendant quelque temps aux principales stations d'essai de semence à l'étranger. L'un des chefs du département et l'un des assistants de la station d'essai de semences de l'Etat à Londres ont travaillé en juin à la station d'essai de semences de Copenhague, afin de se renseigner sur la méthode courante suivie au Danemark pour l'essai de pureté de la graine d'herbe, en vue d'introduire cette méthode en Grande-Bretagne, à partir du mois d'août de cette année.

(Signé) K. DORPH PETERSEN,

Directeur de la station d'essai de semences de l'Etat de Copenhague.

RAPPORT DU

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE

DU CANADA

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS

1922

(Traduit de l'anglais)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

A Son Excellence le très honorable lord Bing de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.O.V., général, Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

Le soussigné a l'honneur de soumettre à Votre Excellence le rapport du ministère de la Milice et de la Défense pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

Respectueusement soumis,

GEORGE P. GRAHAM,
Ministre de la Milice et de la Défense.

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE, OTTAWA,
Le 30 octobre 1922.

OTTAWA, le 25 octobre 1922.

A l'honorable ministre de la Milice et de la Défense,
Ottawa.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de soumettre à votre considération—pour déposer sur la table de la Chambre—le présent rapport annuel du ministère de la Milice et de la Défense pour l'exercice de 1921-22.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

EUG. FISET,
Major général,
Sous-ministre.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORTS :

ANNEXES :

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DE LA MILICE ET DE LA DÉFENSE, CANADA

Pour l'exercice clos le 31 mars 1922

RAPPORT DU CHEF DE L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

(1) Politique militaire

Afin d'être prêt à toute éventualité, il faut pouvoir mobiliser à bref avis des troupes bien disciplinées et parfaitement équipées pour le service actif, y compris les renforts nécessaires. Vu la situation financière, les exercices militaires de l'an dernier ont été considérablement abrégés. On s'est efforcé de maintenir la partie vitale de l'organisme et l'on a assez bien réussi.

(2) Opérations militaires et service de renseignements

Opérations

On a continué à s'occuper du travail mentionné dans le rapport de l'an dernier.

Mobilisation

On a pris des mesures pour que le directeur des opérations militaires et du service de renseignements devienne secrétaire du comité de mobilisation. Le directeur et le directeur adjoint sont membres de certains sous-comités de mobilisation, et on s'est occupé de la revise des systèmes de mobilisation et des plans de concentration des troupes.

Service de renseignements

On a complété l'établissement d'un système uniforme de renseignements aux quartiers généraux de la milice et dans les districts militaires modelé sur celui qui est en vogue au War Office. La réorganisation du service de renseignements des régiments a été préparée, mais n'a pas encore été approuvée, faute de fonds. On a publié un sommaire hebdomadaire de renseignements que l'on a transmis aux officiers intéressés et l'on a préparé de temps à autre des lettres circulaires de renseignements sur des sujets militaires se rapportant à la défense du pays, à l'entraînement des troupes canadiennes et à l'éducation générale des officiers.

Organisation et liaison

Les autres divisions du ministère et les autres sections administratives de l'état-major général ont souvent consulté ce service sur les questions d'organisation mili-

taire, des effectifs de paix et de guerre, de la localisation des unités, etc. Ce service s'est maintenu en liaison avec le département du Service naval, la Commission d'aviation, la Royale gendarmerie à cheval du Canada, et d'autres départements du gouvernement qui s'occupent de la défense du pays ou de la compilation des renseignements militaires et de la préparation des cartes.

En général

A diverses époques et en différents endroits le directeur et le directeur adjoint ont donné des conférences sur les opérations et la défense, le service de renseignements et l'organisation militaires.

Le directeur et le directeur adjoint ont fait des inspections pour le chef de l'état-major général et ont visité les districts afin de faire rapport sur les questions militaires.

Le directeur et le directeur adjoint ont fait partie de diverses commissions d'officiers chargées de faire enquête et rapport sur l'amélioration et l'emploi des propriétés militaires, les uniformes et l'équipement, la solde et les allocations, les questions d'économie et l'organisation militaire en général.

Diverses questions concernant l'histoire militaire, tel que les opérations des troupes canadiennes dans la dernière guerre, les qualités requises des officiers, l'état des unités permanentes, l'amélioration de l'entraînement, de l'éducation et de la morale, l'organisation militaire en général, l'organisation du ministère de la défense nationale, la promotion et la mise à la retraite des officiers, ont été transférées par le chef d'état-major général au service d'organisation et de renseignements, qui a eu la mission de les étudier et d'exprimer ses conclusions sous forme de rapports spéciaux.

Bibliothèque départementale

La bibliothèque départementale est sous le contrôle de ce directorat. Au cours de l'année, on a acheté deux cents volumes sur des sujets militaires. Des auteurs ont présenté dix volumes à la bibliothèque. D'autres départements de l'Etat, des provinces et des institutions ont envoyé à la bibliothèque divers documents, rapports, etc. On s'est abonné à des revues et magazines militaires d'intérêt général que l'on a fait circuler dans les bureaux du ministère. On a reçu les rapports des conférences universelles, de désarmement, de paix, etc., et on les a déposés à la bibliothèque départementale. La mise à la retraite du bibliothécaire au cours de l'année a demandé la nomination d'un nouveau bibliothécaire; ce dernier, bien qu'un employé civil, est un ancien officier des troupes permanentes du Canada et des troupes d'outre-mer, bien au fait des questions militaires aussi bien que des devoirs généraux de bibliothécaire.

(3) Entraînement militaire et devoirs des officiers

ENTRAÎNEMENT

Remarques.—La milice active non permanente a insisté pour obtenir des camps centraux d'instruction et ces camps ont été établis, sous une forme restreinte, dans les districts où les fonds disponibles le permettaient. Ailleurs, on s'est contenté de l'entraînement dans les camps et les quartiers généraux locaux. La milice active en général a montré beaucoup d'ardeur et d'énergie.

Bien que cet entraînement ait permis à tous les grades de conserver les connaissances acquises, il n'a pas suffi à obtenir un degré appréciable d'efficacité générale. L'absence d'un programme plus élaboré, rendu impossible par la pénurie de fonds est la seule raison qui ait empêché qu'on n'obtienne de meilleurs résultats.

Milice active permanente

L'entraînement des unités de la milice active permanente s'est fait dans les diverses divisions d'après les instructions des officiers généraux en charge des districts, sauf dans les cas suivants, où l'entraînement s'est fait dans les camps d'instruction indiqués:

Unité.	Camp.	Durée.	
		Du	A
1er esc. R.D.C. et Q.G	Petawawa	2-6-21	29-8-21
1er esc. R. D. C.	"	7-7-21	29-8-21
1er esc. C.L.S. (R.C.)	Hughes	3-6-21	Environ 5 semaines)
1er esc. C.L.S. (R.C.) et Q.G	Sarcee	15-6-21	15-8-21
Q. G. A.R.C.M.	Petawawa	26-5-21	29-8-21
Bat. «A» et «N», A.R.C.M	"	26-5-21	29-8-21
Bat. «C» A.R.C.M	Hughes	2-6-21	7-9-21
Bat. lourde n° 3 A.R.C.F	Petawawa	26-5-21	29-8-21
Comp. n° 4 A.R.C.F	"	31-5-21	29-8-21
Comp. «B» R.R.C	Niagara	6-6-21	7-8-21
Comp. «D» R.R.C	Pte-aux-Trembles	22-6-21	15-8-21
22me rég. Royal	Camp de Lévis	15-6-21	31-8-21
Brig. Q.G. M.P.C. et comp. «B»	Niagara	6-6-21	12-8-21

Milice active non permanente

Vu les conditions financières, la période d'entraînement, sauf dans le cas de l'artillerie, a dû être limitée à un maximum de neuf jours, et l'effectif des unités n'a été en moyenne que de 50 pour 100. Pour les unités d'artillerie organisées, on a permis l'entraînement de 80 pour 100 de l'effectif durant une période de six jours et, de plus, on a envoyé les détachements de canonniers aux camps d'exercice pour une période de quatre jours.

Les unités qui ont été entraînées aux camps d'instruction ou aux quartiers généraux locaux sont les suivantes:

Camps d'instruction

Cavalerie — (9 jours) —

Les gardes du corps du Gouverneur général.
Les dragons de la Princesse Louise.
Le régiment de cavalerie de Fort-Garry.
Le 1er hussards.
Le 2e dragons.
Le 3e dragons canadiens du Prince de Galles.
Le 4e hussards.
Le 5e cavalerie légère de la Colombie-Britannique (Q.G. et escadrons).
Le 7e hussards.
Le 8e hussards de la Princesse Louise, Nouveau-Brunswick.
Le 9e régiment de cavalerie de Grey.
Le 11e hussards.
Le 12e dragons du Manitoba.
Le 13e dragons légers écossais.
Le 15e cavalerie légère canadienne.
Le 16e cavalerie légère canadienne.
Le 17e hussards royal canadien

Le 18e cavalerie légère canadienne.
Le 19e dragons de l'Alberta.
Les dragons du Nouveau-Brunswick.
La cavalerie légère de l'Ile du Prince-Edouard.
Le 1er régiment de carabiniers à cheval de la Saskatchewan.
Le 1er régiment de carabiniers à cheval de la Colombie-Britannique (Q.G. et 2 escadrons).
Le 1er régiment de carabiniers à cheval de l'Alberta.
Le 1er (Mississauga) régiment de carabiniers à cheval d'Ontario.
Le 1er régiment de carabiniers à cheval des Cantons de l'Est.
Le 1er régiment de carabiniers à cheval de la Nouvelle-Ecosse.
Le 1er régiment de carabiniers à cheval du Manitoba.

Artillerie—(6 jours)—

1ère brigade A.C.C.—
Quartiers généraux.
1re batterie.*
2e batterie.*

4e brigade A.C.C.—
4e batterie.*
2e batterie (lourde) attachée à la 4e brigade A.C.C.*

6e brigade A.C.C.—
Quartiers généraux.
35e batterie.*
81e batterie.*

7e brigade A.C.C.—
12e batterie.*

9e brigade A.C.C.—
Quartiers généraux.
3e batterie.*
32e batterie.*
34e batterie.*

10e brigade A.C.C.—
18e batterie.*
Colonne d'amunitionnement.

12e brigade A.C.C.—
8e batterie.*
89e batterie.*
90e batterie.*

13e brigade A.C.C.—
57e batterie.*

14e brigade A.C.C.—
52e batterie.*

15e brigade A.C.C.—
Quartiers généraux.
31e batterie.*
68e batterie.*
85e batterie.*

16e brigade A.C.C.—
Quartiers généraux.
6e batterie.
36e batterie.
83e batterie.*

17e brigade A.C.C.—
44e batterie.*
64e batterie.*

18e brigade A.C.C.—
Quartiers généraux.
20e batterie.*
39e batterie.*
93e batterie.*

19e brigade A.C.C.—
23e batterie.*
91e batterie.*

---

* Détachements de canonniers aux camps d'exercice.

Génie—(9 jours)—
1re compagnie de campagne (Brighton).

Corps canadien de signaleurs—
La 8e compagnie de signaleurs (9 jours).
La 7e compagnie de signaleurs de forteresse (3 jours).

Infanterie—(9 jours, sauf indication contraire)—

Q.G. La 1re brigade d'infanterie.
Le 1er btn d'infanterie légère de Middlesex.
Le 1er btn du régiment de Bruce.
Le 1er btn du régiment de Huron.
Le 1er btn d'éclaireurs de York.
Le 1er btn du régiment de Grey.
Le 1er btn des gardes à pied du Gouverneur général (3 jours).
Le 1er btn du régiment d'Ottawa (2½ jours).
Le 1er btn du régiment d'Ontario (Q.G. et 2 compagnies seulement).
Le 1er btn de forestiers de Simcoe.
Le 1er btn du régiment de Peel (Q.G. et 2 compagnies seulement).
Le 1er btn de carabiniers de Halton (Q.G. et 2 compagnies seulement).
Le 1er btn de carabiniers de Haldimand (Q.C. et 3 compagnies seulement).
Le 1er btn du régiment de Lincoln et Welland (Q.G. et 3 compagnies seulement).
1er btn du régiment de Châteauguay.
1er btn du régiment de Joliette.
1er btn du régiment de Montmagny (12 jours).
1er btn du régiment de Québec (12 jours).
1er btn des Francs-tireurs du Saguenay (12 jours).
1er btn des Chasseurs canadiens (12 jours).
1er btn des Fusiliers du Saint-Laurent (12 jours).
1er btn du régiment de Lévis (14 jours).
1er btn du régiment de Beauce (12 jours).
1er btn du régiment de Lunenburg.
1er btn des Highlanders de Pictou.
1er btn du régiment de Cumberland.
1er btn des Highlanders du Cap-Breton.
1er btn du régiment de l'Ile du Prince-Edouard.
1er btn du régiment d'Annapolis.
1er btn du régiment de Colchester et Hants.
1er btn de l'infanterie légère de Carleton.
1er btn du régiment de York.
1er btn du régiment de Northumberland.
1er btn des Eclaireurs du Nouveau-Brunswick.
4e btn du régiment du sud de la Saskatchewan.
3e btn du régiment du nord de la Saskatchewan.

Intendance.—Compagnies n°s 2, 9, 12 (D.M. 2) Détails adm.

Service postal.—Détails adm. (D.M. 2).

Service de santé.—

Station C.C. n° 2 (6 jours).
Ambulance de campagne n° 2.

Quartiers généraux—(9 jours, sauf indication contraire)

Artillerie—(6 jours).

5e batterie.*
7e batterie.*
9e batterie.*
10e batterie.*
11e batterie.*
13e batterie.*
82e batterie.
84e batterie.
86e batterie.
92e batterie.*
Q.G., 2e brigade.
1re batterie lourde A.C.*

15e batterie.*
17e batterie.*
24e batterie.
27e batterie.*
29e batterie.
30e batterie.*
38e batterie.
40e batterie.*
53e batterie.*
58e batterie.*
61e batterie.*
66e batterie.
77e batterie.
78e batterie.*
79e batterie.*
2e batterie de siège A.C.*
3e batterie de siège A.C.*
4e batterie de siège A.C.*
5e batterie de siège A.C.*
15e batterie lourde.
6e batterie de siège A.C.*
7e batterie de siège A.C.*
8e batterie de siège A.C.*
9e batterie de siège A.C.*
12e batterie de siège A.C.
14e batterie de siège A.C.
1er rég. d'Halifax A.G.F. (Q.G. et 4 comp.).*
5e rég. C.-B. (Q.G. et 2 comp.).
6e rég. de Québec et de Lévis (Q.G. et 3 comp.) (9 jours).*

* Détachements de canonniers aux camps d'exercice.

Génie—(9 jours).

3e comp. de campagne.
4e comp. de campagne.
5e comp. de campagne.
6e comp. de campagne.
13e comp. de campagne.
14e comp. de campagne.
4e troupe de campagne.

Corps canadien de signaleurs—(9 jours).—

Q.G. 2e bat. C.C.S.
Q.G. 10e bat. C.C.S.
Q.G. 12e bat. C.C.S.
Comp. de signaleurs n° 1.
Comp. de signaleurs n° 3.
Comp. de signaleurs n° 4.
Comp. de signaleurs n° 6.
Comp. de signaleurs n° 10 (6 jours).
Comp. de signaleurs de forteresse n° 11.
Comp. de signaleurs n° 12.
Comp. de signaleurs n° 13.
Comp. de signaleurs n° 16.
Troupe de signaleurs n° 3.
Troupe de signaleurs n° 5.
Troupe de signaleurs n° 6.
Troupe de signaleurs n° 7.

Corps de guides—(9 jours)—

Comp. de cyclistes n° 4.

C.I.O.C.—(9 jours)—

Contingent de l'université de Toronto (Q.G. et 3 comp. seulement).
Contingent de l'université McGill.
Contingent du collège Loyola.
Contingent de l'université de l'Alberta.
Contingent de l'université Queen's.
Contingent de l'université du Manitoba (12 jours).
Contingent de l'université Mount Allison (12 jours).
Contingent de l'université du Nouveau-Brunswick.
Contingent de l'université Western (Q.G. et 2 comp. seulement).

Infanterie—(9 jours)—

1er btn des Carabiniers d'Oxford.
1er btn du régiment d'Elgin.
1er btn du régiment de Perth.

1er btn de l'infanterie légère des Highlanders du Canada.
1er btn des Carabiniers de Wellington.
1er btn régiment de l'Ouest d'Ontario.
1er btn du régiment de Kent.
1er btn des Carabiniers "Queen's Own".
1er btn des Royal Grenadiers.
1er btn du régiment Royal Hamilton.
1er btn des Carabiniers de Norfolk (Q.H. et 2 comp. seulement).
1er btn du régiment d'Ontario.
1er btn des Carabiniers Dufferin.
1er btn du régiment de Wentworth.
1er btn du 48e régiment (Highlanders).
1er btn des Highlanders d'Argyll et de Sutherland.
1er btn du régiment Irlandais.
1er btn du régiment de Toronto.
1er btn du régiment écossais de Toronto.
1er btn des gardes à pied du Gouverneur général (6 jours).
1er btn du régiment de Hastings et P.E.
1er btn des Carabiniers "Prince of Wales Own".
1er btn de l'infanterie légère d'Argyll.
1er btn du régiment de Northumberland.
1er btn des Carabiniers de Brockville.
1er btn du régiment de Lanark et Renfrew.
1er btn du régiment de Victoria et Haliburton.
1er btn du régiment de Durham.
1er btn du régiment de Frontenac.
1er btn du régiment de Grenville.
1er btn des Eclaireurs de Peterborough.
1er btn du régiment de Stormont et Glengarry.
1er btn du régiment d'Ottawa (6½ jours).
1er btn du régiment de Hull.
1er btn des Grenadiers Guards canadiens.
1er btn des Victoria Rifles du Canada.
1er btn des Royal Highlanders du Canada.
2e btn des Royal Highlanders du Canada.
1er btn du régiment de Sherbrooke.
1er btn des Carabiniers de Sherbrooke.
1er btn des Carabiniers Mont-Royal.
1er btn du régiment de St-Hyacinthe.
1er btn du régiment des Trois-Rivières.
1er btn du régiment Royal Montreal.
1er btn des Royal Rifles du Canada (6 jours).
1er btn des Voltigeurs de Québec (12 jours).
1er btn du régiment d'Halifax.
1er btn des Fusiliers de la Princesse Louise.
1er btn des Fusiliers de Saint-Jean.
1er btn des Carabiniers de Winnipeg.
1er btn du régiment de Rainy River et Kenora.
1er btn des Grenadiers de Winnipeg.
1er btn des Cameron Highlanders du Canada.
1er btn de l'infanterie légère de Winnipeg.
1er btn du 1er régiment de la Colombie-Britannique.
2e btn du 1er régiment de la Colombie-Britannique.
3e btn du 1er régiment de la Colombie-Britannique.

1er btn des Eclaireurs des Montagnes Rocheuses.
1er btn des Seaforth Highlanders du Canada.
1er btn du régiment écossais du Canada.
1er btn des Fusiliers irlandais du Canada.
2e btn du régiment du sud de la Saskatchewan.
3e btn du régiment du sud de la Saskatchewan.
1er btn du régiment d'Edmonton.
2e btn du régiment d'Edmonton.
1er btn du régiment de Calgary.
2e btn du régiment de Calgary.
1er btn du régiment de l'Alberta.
2e btn du régiment de l'Alberta.

Mitrailleuses—

1er escadron M.C.
1re brigade M.C. (Q.G. et 4 batteries seulement).
2e brigade M.C.
3e brigade M.C. (Q.G. et 2 compagnies seulement).
4e brigade M.C.
6e brigade M.C.
7e brigade M.C.
8e brigade M.C. (Q.G. et 2 compagnies seulement).
10e brigade M.C.
11e brigade M.C.
12e brigade M.C.
13e brigade M.C.

Intendance d'artillerie—

Compagnie n° 5.
Compagnie n° 6.
Compagnie n° 19.

Service de santé—

Ambulance de campagne n° 1.
Ambulance de campagne n° 3.
Ambulance de campagne n° 8.
Ambulance de campagne n° 10.
Ambulance de cavalerie n° 17.
Ambulance de campagne n° 23.

Intendance—

Détachement n° 10.

ÉCOLES D'INSTRUCTION

Remarques.—La réouverture des Ecoles royales d'instruction au Canada pour les unités de combat, l'augmentation du nombre des écoles provisoires autorisées, et l'avantage tiré de certains cours spécialisés en Angleterre pour les officiers et sous-officiers de la milice active permanente, ont permis une somme considérable de travail d'instruction au cours de l'an dernier. Avec une assistance financière plus adéquate, les écoles sont maintenant en mesure de répondre aux besoins de la milice active canadienne.

COURS EN ANGLETERRE

En 1921-22, des officiers et sous-officiers de la milice permanente ont suivi des cours en Angleterre comme suit:

Ecole d'état-major

Le brigadier général A. G L. McNaughton C.M.G., O.S.D., de janvier 1921 à décembre 1921.
Le lieutenant-colonel C. F. Constantine, O.S.D., A.R.C., de janvier 1921 à décembre 1921.
Le major et lieutenant-colonel breveté H. F. H. Hertzberg, C.M.G., O.S.D., C.M., G.R.C., de janvier 1921 à décembre 1921.
Le capitaine et major breveté H. T. Cock, C.M., R.R.C., de janvier 1921 à décembre 1921.
Le capitaine (lieutenant-colonel breveté) R. J. Brook, C.B.E., O.S.D., R.R.C., de janvier 1922 à décembre 1923.

Cours du collège d'artillerie

Le capitaine R. N. C. Bishop, D.A.R.C., de novembre 1920 à août 1921.
Le lieutenant et capitaine breveté H. M. Reynolds, A.R.C., de novembre 1920 à décembre 1922.
Le lieutenant G. F. Morrison, R.C.A., de novembre 1920 à décembre 1922.
Le capitaine et major breveté D. E. Dewar, D.A.R.C., de janvier 1922 à décembre 1923.

Ecole de canonnage, cours pour l'état-major

Le capitaine F. C. Hannington, C.M., A.R.C., d'octobre 1920 à octobre 1921.
Le capitaine J. H. Roberts, C.M., A.R.C., d'octobre 1920 à octobre 1921.
N° 4098, sergent E. Stevenson, D.C.M., A.R.C., d'octobre 1920 à octobre 1921.
N° 8010, B.Q.M.S., W. Gray, R.C.H.A., d'octobre 1921 à octobre 1922.
N° 8387, sergent C. F. Wolfe, R.C.H.A., d'octobre 1921 à octobre 1922.

Ecole de génie militaire

Le lieutenant E. L. M. Burns, C.M., G.R.C., de juin 1920 à novembre 1921.
Le lieutenant G N. Dickenson, G.R.C., de juin 1920 à novembre 1921.
Le lieutenant N. H. Clemes, G.R.C., de juin 1920 à novembre 1921.
Le capitaine major breveté C. R. Turner, C.M., D.C.M., G.R.C., de septembre 1920 à mai 1922.
Le lieutenant C. H. S. Stein, G.R.C., de septembre 1920 à mai 1922.
Le lieutenant W. H. Blake, G.R.C., de septembre 1920 à mai 1922.

Cours de maîtres-canonniers

N° 6551, Q.M.S.I., H. J. Wood, R.C.A., d'avril 1921, à mars 1922.
N° 4164, C.S.M., A. E. Adams, R.C.A., d'avril 1921 à mars 1922.
N° 6568, Sergent C. Henshaw, R.C.G.A., d'avril 1921 à mars 1922.
N° 4131, Sergent W. Rawling, M.M., R.C.G.A., d'avril 1921 à mars 1922.

Cours des artificiers d'équipement

N° 34350 Q.M.S. d'équip. E. King, D.A.R.C., d'octobre 1920 à novembre 1921.
N° 34412, S. serg. d'équip. Bracegirdle, D.A.R.C., d'octobre 1920 à novembre 1921.

Cours d'équitation

N° 107031, S.S.M., W. C. Roberts, L.S.H. (R.C.), du 1er avril 1921 au 22 mars 1922.
N° 137030, S.Q.M.S., G. D. Churchward, R.C.D., du 1er avril 1921 à 22 mars 1922.
N° 127033, A/Bdr. R. Johnson, R.C.H.A., du 1er avril 1921 au 22 mars 1922.
N° 137032, A/Bdr. G. Gilpin, R.C.H.A., du 1er avril 1921 au 22 mars 1922.

COURS AU CANADA

Milice active permanente

Cours préparatoire, collège d'état-major.—Le premier cours donné aux officiers, après la guerre, en préparation des examens d'admission au collège d'état-major a été donné du 1er octobre 1921 au 27 février 1922, au collège royal militaire de Kingston; six officiers des troupes permanentes ont suivi ce cours.

Le cours avait été préparé de manière à donner aux officiers présents un entraînement militaire convenable et surtout à les aider dans leurs études nécessaires à cet examen.

Les six officiers ont pris part à l'examen d'admission au collège d'état-major pour les deux vacances ouvertes chaque année aux candidats canadiens.

Cours-revue.—Avec le cours mentionné plus haut, on a conduit un cours-revue pour officiers de la milice permanente, sans qu'il en coûte un sou au public, du 1er octobre à la fin de décembre. Trois officiers ont suivi ce cours tandis que d'autres ont assisté aux conférences données de temps à autre.

E.G.M., Halifax.—On a donné des cours aux dessinateurs, contremaîtres de travaux, mécaniciens, lampistes, préposés aux projecteurs, et réparateurs des instruments de l'école de génie militaire. Un total de 24 autres militaires ont suivi les cours pendant l'année.

Milice active non permanente

Il y a eu une augmentation marquée dans la somme de travail d'instruction accomplie au cours de l'année, grâce aux facilités d'obtenir un brevet depuis la réouverture des écoles royales.

Il a été cependant difficile de maintenir un personnel adéquat d'instruction à cause de la réduction de l'effectif permanent, et conséquemment le personnel affecté à ce travail a été surchargé et, dans certains cas, on a dû ajouter des sous-officiers sans expérience comme instructeurs.

Les cours furent donnés comme suit aux écoles royales et aux écoles permanentes:

Ecole.	Du	Au	Nombre de cours	Inscription.	
				Officiers.	Autres grades
Ecole Royale de Cavalerie, Toronto	10 oct.	17 déc.	2	5	10
" " "	16 janv.	27 mars	....	11	24
" " St-Jean	10 oct.	17 déc.	2	13	22
" " "	16 janv.	27 mars		22	32
" " Winnipeg	10 oct.	17 déc.	2	5	12
" " "	16 janv.	27 mars		20	21
" " Calgary	10 oct.	17 déc.	2	7	12
" " "	16 janv.	27 mars		11	28
" d'artillerie, Kingston	14 nov.	17 déc.	3	6	33
" " "	9 janv.	11 fév.		8	41
" " "	20 fév.	25 mars		2	58
" " Québec	9 janv.	4 fév.	1	4	12
" " Halifax	31 oct.	26 nov.	2	....	10
" " "				10	18
" " Winnipeg	14 nov.	17 déc.	3	3	18
" " "	9 janv.	11 fév.		3	26
" " "	20 fév.	25 mars		1	25
Ecole de génie militaire, Halifax	3 janv.	2 avril	1	....	5

Milice active non permanente

Ecole.	Du	Au	Nombre de cours	Inscription	
				Officiers.	Autres grades
Ecole Royale d'infanterie, London	10 oct.	12 déc.	2	13	22
" " "	16 janv.	27 mars		19	21
" " Toronto	10 oct.	12 déc.	2	3	2
" " "	16 janv.	27 mars		6	15
" " Montréal	10 oct.	12 déc.	2	12	1
" " "	16 janv.	27 mars		19	25
" " Québec	10 oct.	12 déc.	2	16	9
" " "	16 janv.	27 mars.		17	25
" " Winnipeg	10 oct.	12 déc.	2	4	
" " "	16 janv.	27 mars		13	21
" " Victoria	10 oct.	12 déc.	2	3	7
" " "	16 janv.	27 mars		12	11
" " Halifax	26 sept.	10 déc.	2	9	17
" " "	16 janv.	27 mars		13	24
Ecole royale de mitrailleuses, Toronto	9 janv.	25 mars	1	11	19
" " Esquimalt	9 janv.	25 mars	1	17	16
Ecole royale d'infanterie, London	6 juin	7 juillet	1	12	
" " St. John	25 juillet	29 août	2	6	10
" " "	27 fév.	27 mars		6	16
Ecole royale de cavalerie, Moncton	21 nov.	12 déc.	1	7	21

De plus des cours ont été donnés dans des écoles provisoires pour les diverses unités de l'armée indiqués dans le tableau suivant:

Unités	Nombre d'écoles
Cavalerie	9
Artillerie	1
Génie	2
Signaux	47
Infanterie	36
Mitrailleuses	22
Intend. milit. canad.	2

On trouvera aux pages 20 et 21 un relevé indiquant le nombre des officiers et sous-officiers qui ont obtenu des certificats aux écoles susdites.

TOURNÉES DE L'ÉTAT-MAJOR, JEUX DE GUERRE, ETC.

Des tournées de l'état-major, des jeux de guerre et des exercices stratégiques ont eu lieu à divers endroits et en différents temps selon les arrangements conclus par les officiers généraux commandants de districts. Tous les intéressés y ont appris d'utiles leçons et en ont retiré beaucoup d'avantages.

EXAMENS

Examens de promotion, officiers de la milice active permanente

Au cours de l'année, 46 officiers se sont présentés aux examens tenus en avril et en octobre. De ce nombre, 14 se sont qualifiés pour le grade de major et 21 pour celui de capitaine.

Examens dans les langues étrangères

Des examens en français, en allemand, et en hollandais sous le régime des règlements des commissaires du service civil britannique ont été tenus en divers centres, au Canada, au mois de juin 1921 et au mois de janvier 1922. Les officiers, candidats à cet examen se sont qualifiés comme suit:—

Interprètes de 1ère classe en français	7
" 2e classe en français	4
" 2e classe en allemand	1
" 1ère classe en hollandais	1

Corps d'entraînement des officiers

Outre le travail exécuté par les contingents du corps d'entraînement des officiers, expliqué plus haut sous le titre "Entraînement", 176 membres du corps d'entraînement des officiers se sont qualifiés pour commissions dans l'infanterie de la milice active non permanente, aux examens semi-annuels tenus en mars et en novembre.

On trouvera un sommaire des résultats de cet examen à la page 22.

Service des signaux

Le corps royal des signaleurs canadiens ne comprenant que 5 officiers et 26 soldats d'autres grades, avec l'aide de 3 officiers attachés à d'autres unités de la milice permanente, et de deux officiers signaleurs de la milice active non permanente, ces deux derniers pour une partie du temps seulement, se sont occupés, pendant la période faisant l'objet du présent rapport, à organiser et à entraîner des signaleurs de chaque corps de la milice active permanente aussi bien que de la milice active non permanente, et bien que cette organisation ne soit aucunement adéquate pour permettre à l'unité d'établir un camp d'entraînement convenable pour ses propres exercices et pour fournir le nombre d'instructeurs dont on a besoin dans chaque district militaire, on a certainement fait des progrès considérables.

Le corps royal canadien de signaleurs, la division d'inspection des signaux et le département des essais ont accompli les travaux suivants au cours de l'année.

Le personnel restreint de ce département s'est occupé au cours de l'année de l'assemblage, de l'essai et de la réparation de l'équipement de signaleurs reçu d'outremer et comprenant des appareils de signaux optiques, des appareils téléphoniques, télégraphiques et de télégraphie sans fil.

Pour les fins d'instruction, on a préparé 21 résumés de conférences d'une heure, illustrés partout de figures, ainsi que des grands dessins, des verres de lanterne magique et des équipements de démonstration, sur des sujets techniques qu'enseigne le service des signaux, pour être distribués au cadre des instructeurs (signaux) et aux unités de la milice permanente et du corps des signaleurs canadiens.

Vu les progrès très rapides de la télégraphie et de la téléphonie sans fil, et les besoins de la force aérienne du Canada de ce mode particulier de communication avec leurs stations et patrouilles d'aviation dans diverses parties du Canada, on a entrepris avec succès une somme considérable de travail d'expérimentation en radiotéléphonie.

Stations de radiotélégraphie conduites par le corps royal canadien de signaleurs

En novembre 1921, le corps royal des signaleurs canadiens a établi, pour la force aérienne du Canada, un service de télégraphie sans fil entre le camp Borden et Ottawa, ayant comme résultat une économie considérable au compte du télégraphe et du téléphone, tout en permettant l'expédition du travail administratif entre les quartiers-généraux de la force aérienne du Canada et le camp Borden et, de plus, en fournissant au personnel de la télégraphie sans fil le travail pratique si nécessaire au maintien de son efficacité.

A la demande de la commission d'aviation, on a soumis des crédits pour développer davantage le service par l'établissement de communications radiotélégraphiques entre Ottawa et le camp Borden.

On a également pris des arrangements pour effectuer le transfert au ministère et l'exploitation par ce dernier de la station de radiotélégraphie et de radiotéléphonie de High River, Alberta, et pour la fondation de deux stations radiotélégraphiques pour l'usage du service de l'aviation affecté à la patrouille forestière dans le nord du Manitoba, une station devant être située à Victoria Beach et l'autre à Norway House, Man.

Le service des signaux constitue un vaste champ de placement pour répondre aux besoins des ministères des gouvernements fédéral et provinciaux qui requièrent des communications par télégraphie et téléphone sans fil. La principale difficulté consiste à se procurer les recrues convenables et à trouver le temps voulu pour les entraîner afin qu'elles puissent accomplir leur tâche avec efficacité.

Cadre des instructeurs-signaleurs

Pendant l'exercice écoulé les onze instructeurs du Corps royal de signaleurs affilié au Cadre d'instructeurs, assistèrent à un cours d'entraînement dans les signaux *avancés* donné à Rockliffe et, en outre, dirigèrent sept cours de seize semaines préparatoires à la classification, et donnés à l'Ecole des signaleurs située aux quartiers généraux de l'unité de la milice active non permanente.

On a accordé aux candidats heureux les certificats suivants:—

Télégraphie optique:	
Officiers, classe "A"	48
" classe "B"	21
Autres grades, classe "A"	134
" " classe "B"	284
Télégraphie de ligne:	
Officiers, classe "A"	4
" classe "B"	1
Autres grades, classe "A"	1
" " classe "B"	6
Grand total	499
Grand total	499

Augmentation sur l'année 1920-21, 374 certificats.

Voici les certificats émis aux cadets qui ont suivi les cours de signaux pour cadets donnés de concert avec ceux des écoles provisoires de signaux:—

Certificats de télégraphie sémaphorique aux cadets de première année.	993
Certificats Morse aux cadets de seconde année	100
Grand total	1,093

Augmentation sur l'année 1920-21, 664 certificats.

On a fait pendant l'année l'inspection de 134 sections de signaleurs et on a classifié ces derniers, 597 dans la catégorie I et 304 dans la catégorie 2.

Le 7e Hussards du district militaire n° 7 a la meilleure section régimentale de signaleurs des unités de cavalerie; le régiment Wentworth du D. M. n° 2 a obtenu le premier rang parmi les unités d'infanterie; la compagnie n° 3, du 3e bataillon de signaleurs du Corps canadien des signaleurs, s'est rangée première des unités de signaux, C. C. de S., en télégraphie optique; en télégraphie de ligne c'est la compagnie de signaleurs n° 12 du 12e bataillon de signaleurs qui a remporté la palme.

Le Corps canadien de signaleurs, milice active non permanente

La réorganisation et l'entraînement des corps canadiens de signaleurs fait des progrès notables dans tous les districts où l'aménagement ne fait pas défaut.

On a autorisé la formation d'un bataillon de signaleurs pour chaque district à l'exception des districts militaires n°s 6 et 7; de deux compagnies de signaleurs de forteresse, l'une pour Halifax et l'autre pour Esquimalt, et de sept compagnies de signaleurs, une pour chacune des brigades de cavalerie.

Pendant l'année écoulée une compagnie de signaleurs est allée au camp faire l'exercice annuel, savoir: la compagnie de signaleurs n° 8, de Charlottetown, I. du P.-E., district militaire n° 6. Toutes les autres unités de signaleurs du Corps canadien de signaleurs se sont entraînées aux quartiers généraux de la localité.

EXERCICES AVEC ARMES PORTATIVES

MILICE ACTIVE PERMANENTE ET NON PERMANENTE

Milice active permanente

Les cours de tir que devront suivre les unités de cavalerie, d'ingénieurs, d'infanterie et de mitrailleuses, sont ceux prescrits par le tableau "A" des Règlements de mousqueterie.

Les résultats obtenus par quelques unités démontrent qu'on n'a pas attaché assez d'importance aux exercices préliminaires; d'autre part les résultats obtenus par les autres unités sont tout à fait satisfaisants.

Le nombre de soldats non entraînés est grand et dépasse de beaucoup le nombre exempté par les Règlements de mousqueterie.

On prépara, pour les unités non susindiquées, un cours modifié basé sur le tableau "A" et les résultats obtenus furent bons particulièrement pour les unités d'artillerie.

Cours de mitrailleuse (Mitrailleuses Lewis et Hotchkiss)

Ce cours a été suivi ("Tableau L" des Règlements de mousqueterie) par toutes les unités affectées à l'emploi des mitrailleuses, excepté l'escadron "B" des Dragons royaux canadiens et les compagnies "B", "C" et "D" du Régiment royal canadien. On a obtenu de bons résultats, surtout si l'on tient compte que le cours en est à sa première année.

Révolver.—Les unités ont suivi le cours de tir au révolver autant que les aménagements le permettaient et les résultats furent bons.

Milice active non permanente

Le cours annuel de mousqueterie est réglementé par le "Mémorandum pour les camps d'instruction, Partie I".

Onze unités ont suivi le cours réglementaire complet.

A cause de la distance du champ de tir, du manque d'aménagement ou de temps cinquante-six unités ne furent que partiellement entraînées.

Les autres unités s'abstinrent pour diverses raisons, tel le défaut d'autorisation ou d'aménagement.

Nous n'avons reçu aucun rapport au sujet des unités qui se sont entraînées au maniement des mitrailleuses ou du révolver. Ce fait est probablement attribuable à la brièveté de la période d'entraînement.

Cours des écoles canadiennes du tir avec armes portatives

Le premier cours régulier (cours n°s 1 et 2) de l'Ecole canadienne de tir avec armes portatives s'ouvrit à Rockliffe le 22 août 1921 et se termina le 8 octobre 1921.

A la conclusion du premier cours régulier on donna un cours spécial sur l'entraînement physique du 10 au 15 octobre 1921.

Les annexes "A" et "B" étaient en activité; l'annexe "C" ne l'était pas pendant la période couverte par ce rapport.

On a accepté pour les cours susindiqués des étudiants de tous les districts militaires. Ils étaient répartis comme suit:—

ANNEXE "A"

Officiers..	18
Autres grades..	85

ANNEXE "B"

Officiers..	2
Autres grades..	24

Le but des cours est conforme à la définition qu'en donne l'ordonnance militaire n° 352 en date du 17 juin. Les cours étaient suivis par:

(I) Certains officiers de la milice active permanente,

(II) Tous les officiers brevetés et les sous-officiers du cadre des instructeurs.

(III) Les aspirants instructeurs du cadre des instructeurs.

Voici le résultat des examens:—

ANNEXE "A"

	Avec distinction	Heureux	Malheureux
Officiers..	5	12	..
Autres grades..	11	56	10

ANNEXE "B"

	Avec distinction	Heureux	Malheureux
Officiers..	2	..	..
Autres grades..	7	11	1

Le succès du cours fut notable à tous les points de vue.

SOCIÉTÉS DE TIR DU FUSIL

Au 1er avril 1921 il y avait 87 sociétés militaires de tir du fusil comprenant un effectif de 15.295 membres, et 225 sociétés civiles de tir du fusil comprenant un effectif de 11,158 membres.

Voici les sociétés actives de tir du fusil pendant 1921:—

Sociétés militaires..	71
et	
Sociétés civiles..	88
contre	
Sociétés militaires..	34
et	
Sociétés civiles..	65
en 1920.	

Pendant l'exercice écoulé on a organisé les sociétés suivantes:—

46 sociétés militaires, avec un effectif de..	10,053
10 sociétés civiles, avec un effectif de..	804

Les sociétés démembrées pendant l'exercice:—

Sociétés militaires..	10
Sociétés civiles..	53

Au 31 mars 1922, il y avait 131 sociétés militaires comprenant un effectif de 23,816 membres et 124 sociétés civiles comprenant un effectif de 5,428 membres.

17 sociétés civiles ont concouru pour le Prix du Dominion du Canada contre 12 sociétés en 1920. Les conditions du concours sont énumérées aux ordonnances de la milice n°s 145 et 256 de 1921.

Les diverses sociétés de tir provinciales et fédérale ont tenu leur réunion annuelle de concours en 1921.

RELEVÉ DES CERTIFICATS ÉMIS ENTRE LE 1er AVRIL 1921 ET LE 31 MARS 1922

OFFICIERS

Nom de l'école	Officiers de camp.	Capitaines	Lieutenants	Quartiers-maîtres	Equitation	C.S.C.I. Classe "A"	Partie	Annexe "A"		Annexe "B"		Signaux			Totaux
								Avec distinction	Instructeurs	Avec distinction	Instructeurs	Instructeurs	"A"	"B"	
Ecole r. d'artillerie, Kingston, Ont	4	3	4	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	12
Ecole r. d'artillerie, Québec, P.Q	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Ecole r. d'artillerie, Winnipeg, Man	3	4	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	10
Ecole r. de cavalerie, Toronto, Ont	1	2	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
Ecole r. de cavalerie, St-Jean, P.Q	5	10	13	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	30
Ecole r. de cavalerie, Winnipeg, Man	3	13	10	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	27
Ecole r. de cavalerie, Calgary, Alta	4	7	4	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	17
Ecole r. d'infanterie, London, Ont	7	12	19	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	38
Ecole r. d'infanterie, Toronto, Ont	2	4	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	8
Ecole r. d'infanterie, Montréal, P.Q	9	12	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	24
Ecole r. d'infanterie, Québec, P.Q	1	6	17	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	24
Ecole r. d'infanterie, Halifax, N.-E	5	7	8	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	20
Ecole r. d'infanterie, Winnipeg, Man	5	3	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	9
Ecole r. d'artillerie, Esquimalt, C.-B	7	3	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	13
Ecole r. de mitrailleuses, Toronto	4	4	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	11
Ecole r. de mitrailleuses, Esquimalt	3	2	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	6
Ecole can. de guerre	....	....	....	....	....	....	....	5	12	2	....	....	....	....	19
Ecole provisoire de cavalerie	4	14	33	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	51
Ecole provisoire des ingénieurs	1	....	2	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
Ecole provisoire d'infanterie	32	69	203	4	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	308
Ecole provisoire de mitrailleuses	5	12	64	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	81
Ecole provisoire de signaux	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	54	22	76
Ecole provisoire de A.S.C	....	....	1	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1
Cours d'instructeur de cadets, London	....	....	....	....	....	52	....	....	....	....	....	....	....	....	52
Cours d'instructeur de cadets, Toronto	....	7	....	....	....	79	....	....	....	....	....	....	....	....	86
Cours d'instructeur de cadets, Pointe-aux-Trembles	....	....	....	....	....	29	....	....	....	....	....	....	....	....	29
Cours d'instructeur de cadets, Halifax, N.-E	....	2	....	....	....	15	....	....	....	....	....	....	....	....	17
Cours d'instructeur de cadets, Québec	....	....	....	....	....	26	....	....	....	....	....	....	....	....	26
Cours d'instructeur de cadets, St-Jean, N.-B	....	....	....	....	....	30	....	....	....	....	....	....	....	....	30
Cours d'instructeur de cadets, Winnipeg	....	....	....	....	....	26	....	....	....	....	....	....	....	....	26
Cours d'instructeur de cadets, Calgary	....	4	....	....	....	33	....	....	....	....	....	....	....	....	37
Cours d'instructeur de cadets, Victoria	....	....	....	....	....	49	....	....	....	....	....	....	....	....	49
Cours d'instructeur de cadets, Beauceville	....	....	....	....	....	43	....	....	....	....	....	....	....	....	43
Candidats C.E.O.C	....	....	5	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	5
Commission des examens, équitation	....	....	....	....	3	....	....	....	....	....	....	....	....	....	3
Total	106	200	404	4	9	382	....	5	12	2	....	....	54	22	
Grand Total	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	1,200

RELEVÉ DES CERTIFICATS ÉMIS ENTRE LE 1ER AVRIL 1921 ET LE 31 MARS 1922

SOUS-OFFICIERS ET SOLDATS

Nom de l'école	Bombardiers	Caporaux	Sergents	Sergents et sergents-majors	Troupiers et artillerie			Gardiens	Travaux de campagne, Q.M.S.S. et artificiers	Entraînement physique		Signaux						Annexe «A»		Annexe «B»		Mousqueterie	Total
					Clairons, troupiers, canonniers et soldats	Pointeurs et indicat. de positions	Equitation			Instructeurs	Classe "B"	Sous-officiers et soldats: Classe "A" T.O.	Classe "B" T.O.	Classe "A" T.O.	Classe "A" T.L.	Cadets: 1ère année, sémaphore	2ème année Morse	Avec distinction	Instructeurs	Avec distinction	Instructeurs		
Ecole royale d'artillerie, Kingston, Ont		31	86																				117
Ecole royale d'artillerie, Québec, P.Q			3	1																			4
Ecole royale d'artillerie, Halifax, N.-E	2	5	7																				14
Ecole royale d'artillerie, Winnipeg, Man		17	33																				50
Ecole royale d'artillerie, Esquimalt, C.-B		4	3																				7
Ecole royale de cavalerie, Toronto, Ont		10	22		4		1																37
Ecole royale de cavalerie, St-Jean, P.Q		5	2																				7
Ecole royale de cavalerie, Winnipeg, Man		12	24																				36
Ecole royale de cavalerie, Calgary, Alta		14	24																				38
Ecole royale d'infanterie, London, Ont		13	32																				45
Ecole royale d'infanterie, Toronto, Ont		6	12																				18
Ecole royale d'infanterie, Montréal, Qué			6																				6
Ecole royale d'infanterie, Québec, P.Q		1	20	1																			22
Ecole royale d'infanterie, Halifax, N.-E		22	17		6																		45
Ecole royale d'infanterie, Winnipeg, Man		2	13																				15
Ecole royale d'infanterie, Victoria, C.-B		2	11																				13
Ecole royale de mitrailleuses, Toronto		4	17																				21
Ecole royale de mitrailleuses, Esquimalt			10																				10
Ecole canadienne de guerre																			73		16	7	96
Ecole provisoire d'artillerie	21	9	5																				35
Ecole provisoire de cavalerie		60	85																				145
Ecole provisoire d'ingénieurs		6	6																				12
Ecole provisoire d'infanterie		247	352																				599
Ecole provisoire de mitrailleuses		60	127																				187
Ecole provisoire de signaux												134	284	1	6	993	100						1,518
Ecole provisoire de A.S.C			14																				14
Ecoles normales et publiques										4	2,981												2,985
Certificats partiels		14	8																				22
Commission des examens, équitation							3																3
Totaux	23	544	939	2	10		4			4	2,981	134	284	1	6	993	100		73		16	7	
Grand total																							6,121

RÉSUMÉ DU RÉSULTAT DES EXAMENS C.E.O.C. pour L'OBTENTION DE CERTIFICATS «A» ET «B», 1921-22.

Unité	Pratique			Ecrit		
	Inscrits	Présents	Heureux	Retirés	Présents	Heureux
Université de Toronto	32	27	27	3	24	23
Université de Queen	57	27	23	....	23	18
Université McGill	54	32	22	1	21	17
Collège de Loyola	26	24	10	1	9	4
Université Laval	87	54	54	3	51	7
Collège Technique de la N.-E	29	25	20	1	19	17
Université de Mount Allison	48	39	39	4	35	12
Université du Nouveau-Brunswick	32	34	18	2	16	6
Université du Manitoba	102	44	41	2	39	26
Université de la Saskatchewan	75	57	52	5	47	23
Université de l'Alberta	95	62	28	1	27	20

(4) Services de cadets

Effectif

Dans le rapport de cette division pour l'exercice clos le 31 mars 1921 on signale le progrès marqué du service des cadets. Pendant l'exercice on a organisé 106 nouvelles compagnies, portant le total de l'effectif au chiffre formidable de 81,493 cadets.

Les autorités des maisons d'éducation ont continué pendant le présent exercice de donner un appui généreux à la formation de compagnies de cadets. Comme résultat on a autorisé la formation de 118 compagnies, ce qui portait au 31 mars 1922 l'effectif total à 101,431 réparti en 777 corps comprenant 1,646 compagnies.

Ci-suit un tableau comparatif de l'effectif par provinces:—

	31 mars 1921	31 mars 1922
Alberta	5,179	5,246
Colombie-Britannique	4,350	5,303
Manitoba	9,255	9,763
Nouveau-Brunswick	1,210	1,603
Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard	3,645	4,369
Ontario	26,217	29,492
Québec	26,637	40,651
Saskatchewan	5,000	5,004
	81,493	101,431

Entraînement des cadets

On a beaucoup insisté pendant l'année sur la nécessité de l'entraînement physique, de l'instruction en secourisme et en signaux et on a constaté des progrès remarquables.

L'intérêt dans le tir au fusil augmente constamment, bien que les cadets soient grandement désavantagés par l'insuffisance des fusils .22″ dont nous disposons: il n'y en a que 3,565 de distribués parmi tous les cadets du pays. Ces fusils sont en usage depuis 1913 et sont maintenant grandement détériorés.

Camps de cadets

Dans tous les districts on a ouvert des camps de cadets dont les exercices furent suivis par 11,088 cadets. Ce fut un couronnement précieux de l'entraînement annuel. Les officiers généraux, commandants de district, recommandèrent fortement que la période d'entraînement fut prolongée de six à dix jours. Les rapports révèlent, en outre, qu'un bien plus grand nombre de cadets auraient suivi l'entraînement si les crédits l'eussent autorisé.

Entraînement physique des instituteurs

Le ministère de la Milice et de la Défense a continué de collaborer avec les autorités des maisons d'éducation des différentes provinces pour faire bénéficier les étudiants du Fonds Strathcona, dont l'une des conditions est que les instituteurs, avant qu'ils puissent obtenir leur diplôme, se qualifient comme instructeurs en entraînement physique. On donna des cours dans les écoles normales de toutes les provinces; 5,033 instituteurs-élèves les suivirent dont 2,981 obtinrent des certificats d'entraînement physique, classe " B ". Plusieurs de ces cours ne sont pas encore terminés.

A la réunion annuelle du Conseil exécutif du Fonds Strathcona, tenue en février 1921, il fut décidé d'adopter le " Syllabus of Physical Training for Schools, 1919 " comme livre classique officiel pour toutes les écoles publiques du Canada, et afin que les instituteurs puissent acquérir la compétence comme instructeurs dans les exercices contenues dans ce manuel, un grand nombre de sous-officiers de la force permanente ont suivi un cours d'instruction dans ce manuel et on a depuis pris des arrangements avec les autorités des maisons d'éducation pour la tenue d'un cours-revue dans les différents centres. Déjà un grand nombre d'instituteurs se sont qualifiés dans le nouveau manuel qui, pour citer l'opinion d'un inspecteur des écoles publiques d'Ottawa, a accru l'intérêt et des instituteurs et des élèves dans les exercices physiques.

Instructeurs de corps de cadets

Pendant l'exercice 382 instituteurs ont suivi des cours d'instruction militaire et ont obtenu des certificats de lieutenants dans le corps d'instructeurs de cadets. Une grande proportion de ces messieurs s'occupent maintenant de l'entraînement des cadets dans leurs écoles respectives.

Signaux

Les cours de signaux aux cadets, qui furent repris l'an dernier pour la première fois depuis 1914, ont maintenu leur attrait; 1,093 garçons ont passé les examens et obtenu des certificats.

Le corps d'instructeurs de cadets scolaires

Cette unité fut organisée en mai 1909 et réorganisée le 2 mai 1921. A l'heure actuelle le cadre en est de 20 majors, 50 capitaines et 500 lieutenants et l'effectif actif de 26 capitaines et 242 lieutenants.

Concours

Imperial Challenge Shield (*Senior et Junior*)

Cette année 1,412 équipes contre 1,389 l'an dernier, ont pris part à ce concours, qui est ouvert à toutes les équipes de garçons de toutes les parties de l'empire britannique et qui peut se tenir sur n'importe quel stand entre le 1er février et le 30 juin de chaque année. En 1920, 103 équipes et, en 1921, 133 représentèrent le Canada. Toutefois, à cause de l'état désavantageux des fusils les résultats ne furent pas encourageants: seulement quatre équipes senior et une équipe junior furent primées.

Pour encourager les équipes canadiennes à entrer dans ce concours le Gouverneur général accorda généreusement une coupe de prix à l'école qui déploye le plus d'énergie et dont les cadets sont les mieux entraînés, choses qui sont marquées par le nombre d'équipes qui figurent au concours. La coupe fut gagnée cette année par le corps de cadets de *Rothesay College* n° 130; le corps de cadets *York Ranger* de Toronto, et le corps de cadets du *Collegiate Institute* de Peterborough arrivèrent deuxième et troisième respectivement.

Quelques commissions scolaires furent assez généreuses pour acheter un certain nombre de fusils de concours et l'on espère fermement que les équipes canadiennes feront bien meilleure figure au concours l'an prochain.

Concours de la ligue canadienne de tir

Quatre-vingts équipes de cadets prirent part aux concours de tir réduit. La *Colchester Academy*, de Truro, N.-E., gagna le prix de la section A, la *Toronto Normal Model School*, celui de la section B et la *Ross School*, de Moose Jaw, Sask., celui du concours junior.

Le *Virden Collegiate Institute*, de Virden, Man., est arrivé premier aux exercices de stand senior et l'Académie LaSalle, de Trois-Rivières, P.Q., aux exercices junior.

Vingt équipes se présentèrent au concours de la ligue canadienne de tir, où on faisait usage du fusil réglementaire. La *University Military School*, de Victoria, C.B., remporta la palme au concours senior et la *Calgary High School* (1ère équipe) au concours junior.

Société de tir du Dominion

Le premier concours de la société de tir du Dominion eut lieu au Champ de tir Connaught, à Ottawa, au mois d'août 1921. 453 concurrents dont 209 débutants et 43 cadets y prirent part. Les débutants eurent un succès marqué et remportèrent des prix en grand nombre.

Les 43 cadets qui prirent part au concours remportèrent, sous forme de prix, la somme totale de $541.00, ce qui est tout au crédit des concurrents.

Le " challenge Shield " du Gouverneur général

Ce bouclier fut offert par Son Excellence le comte Grey, ancien Gouverneur général, pour être présenté à la province qui, le 24 mai chaque année, aurait le plus grand nombre de cadets proportionnellement à la population scolaire. Le bataillon de cadets n° 538 de la *St. John's College School*, de Winnipeg, Manitoba, qui a révélé sa supériorité dans les exercices et la mousqueterie, a remporté le trophée et en sera le dépositaire pendant toute l'année.

(5) Section historique

Classification des documents historiques

On a fait pendant l'année un grand pas dans le but de rendre accessibles la masse de documents qui se rapportent aux opérations militaires canadiennes pendant la guerre. Ces documents sont triés et les documents personnels sont passés à la division des archives alors que les documents historiques sont conservés et catalogués par ordre chronologique et par unité. Depuis le 1er juin 1921, date de la réorganisation de cette division, au delà de trente-cinq tonnes de documents historiques venant d'outre-mer ont été classifiés.

Compilation de comptes rendus historiques des faits de guerre des troupes canadiennes pendant la Grande Guerre

On a fait une étude générale du rôle joué par les troupes canadiennes dans la grande guerre et on a pris des mesures pour collationner tous les renseignements disponibles afin de mettre à la disposition des intéressés les faits convenablement établis et sous une forme facile à consulter. Pour réaliser cet objet on prépare des diagrammes, des tableaux, des cartes des opérations militaires, des résumés de *journaux* et des monographies d'unités, le tout étant enchaîné dans un index détaillé catalogué par ordre de sujet.

On achève de préparer l'histoire des services de santé et on poursuit celle des services d'infirmières.

Réponses aux demandes de renseignements historiques

On a fourni aux députés, aux historiens des unités canadiennes qui ont combattu outre-mer et aux particuliers beaucoup de notes et de renseignements. On a maintenu des rapports étroits avec la division des archives du ministère et on a fourni des renseignements au sujet des batailles auxquelles ont pris part les unités des troupes canadiennes qui ont combattu outre-mer et du lieu de ces batailles.

RAPPORT DE L'ADJUDANT GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

Le 31 mars 1921, date du dernier rapport annuel du ministère de la Milice et de la Défense, la division de l'Adjudant général était composée des directorats suivants (chacun étant subdivisé en différentes sections en vue de faciliter l'exécution de leurs diverses fonctions) :

Le directorat des services de l'organisation et du personnel.
Le directorat des services de santé.
Le directorat du juge-avocat général.
Le directorat des archives.

Pendant l'exercice couvert par le rapport précédent la position de payeur général fut remplacée par celle de payeur en chef et cette dernière position fut subséquemment abolie et ses fonctions assumées par le directeur des services de la solde. Au mois de juin 1921 le directorat des services de la solde a été fusionné à la division de l'adjudant général pour ce qui concerne les questions administratives et disciplinaires mais demeurera sous l'autorité du sous-ministre quant aux questions financières.

Voici les rapports des divers directorats qui forment maintenant la division de l'adjudant général:

(1) Directorat des services de l'organisation et du personnel

ORGANISATION

Force permanente

On a autorisé l'institution d'un cadre d'instructeurs (cavalerie, signaux, infanterie, mitrailleuses, y compris les instructeurs d'entraînement physique), lequel comprend un total de 150 instructeurs (officiers brevetés et sous-officiers).

Ces instructeurs sont portés comme surnuméraires par les unités des forces permanentes auxquelles ils appartiennent, mais ces unités ne peuvent pour cela ajouter à leur effectif autorisé.

Le cadre d'instructeurs est régi par le commandant de l'école canadienne d'armes portatives.

On a organisé à la place de l'école canadienne de guerre, qui a été démembrée, une école d'armes portatives.

L'école d'armes portatives comprend des quartiers généraux et trois annexes, comme suit:

Quartiers généraux:—

1 commandant,
1 adjudant,
1 quartier-maître,
1 sergent-major de régiment,
1 sergent-quartier-maître,
4 commis.

Annexe "A" (Fusils et mitrailleuses) :

1 commandant.

Annexe "B" (mitrailleuses):
- 1 commandant.

Annexe "C" (mortier de tranchée, léger, et lance-bombes):
- 1 commandant.
- 1 ingénieur.

Le personnel de l'école d'armes portatives a été constitué à même le personnel de l'ancienne école de guerre, du cadre des instructeurs et des unités de la force permanente.

On a organisé des écoles royales d'artillerie aux endroits suivants:

Québec, P.Q.—Défense du littoral et contre les aéronefs.

Halifax, N.-E.—Défense du littoral et contre les aéronefs.

Kingston, Ont.—(Artillerie mobile) De campagne, lourde et de siège.

Winnipeg.—(Artillerie mobile) De campagne, lourde et de siège.

Esquimalt.—Défense du littoral et contre les aéronefs.

On a autorisé les changements suivants de dénomination d'unité:

Ancienne dénomination.	*Nouvelle dénomination.*
Corps permanent canadien de signaleurs.	Corps royal canadien de signaleurs.
Le 22e régiment.	22e régiment royal.
Brigade permanente canadienne de mitrailleurs.	Brigade royale canadienne de mitrailleurs.

Le tableau suivant indique le cadre autorisé et le cadre réduit des unités de la force permanente.

L'effectif des unités est restreint au nombre déterminé par le cadre réduit.

UNITÉS DE LA FORCE PERMANENTE

Unité	Cadre autorisé			Cadre limité			Effectif présent		
	Officiers	Autres rangs	Total	Officiers	Autres rangs	Total	Officiers	Autres rangs	Total
Royal Dragons Canadiens	28	516	544	20	272	292	17	281	298
Lord Strathcona's Horse (R.C.)	28	495	523	20	217	237	15	208	223
Artillerie Royale canadienne	66	1,025	1,091	66	686	752	57	688	745
Génie Royal Canadien	48	360	408	38	246	284	36	238	274
Corps canadien permanent de signaleurs	5	27	32	5	26	31	5	26	31
Régiment Royal Canadien	36	921	957	36	471	507	28	458	486
I. L. C. Princesse Patricia	29	690	719	25	269	294	20	268	288
22e Régiment	14	398	412	12	190	202	10	189	199
Brigade permanente canadienne de mitrailleuse	47	480	527	25	143	168	22	138	160
Intendance militaire Royale canadienne	33	412	445	33	303	336	32	297	329
Service de Santé Royal canadien	43	101	144	33	74	107	31	74	105
Direction d'artillerie Royale canadienne	32	700	732	32	523	555	30	507	537
Service vétérinaire Royal canadien	7	23	30	7	7	14	7	7	14
Service de la solde Royal canadienne	40	100	140	26	70	96	20	71	91
Personnel des commis d'état-major militaire	32	199	231	8	194	202	8	185	193
Ecole canadienne de guerre	3	2	5	3	2	5	3	2	5
Totaux	491	6,449	6,940	389	3,693	4,082	341	3,637	3,978

NOTE.—Les officiers qui ont résigné leur grade ne sont pas compris dans le tableau ci-dessus.

Recrutement.—On a seulement permis l'enrôlement dans les forces permanentes pour remplir les vacances qui se produisent de temps en temps, en tant que l'effectif ne dépasse pas le cadre autorisé.

On reçoit encore des demandes d'enrôlement, mais dans presque tous les cas il nous faut les refuser vu qu'il n'y a pas de vacances.

Milice active non permanente

On a fait les changements suivants dans l'organisation:

Cavalerie.—Le 2e régiment (13e C.M.R. Btn F.E.C.) des Tirailleurs montés de l'Alberta a été converti d'une unité de réserve en une unité active.

Artillerie.—On a maintenant autorisé l'organisation des unités suivantes, qui avaient été ajournée lors de la réorganisation de l'artillerie:

Quartiers généraux, 19e brigade, A.C.C.
53e batterie, A.C.C.
79e " "
87e " "

Signaux.—On a réduit tous les bataillons de signaleurs d'une compagnie et ils se composent maintenant d'un état-major et de deux compagnies.

On a organisé les bataillons de signaleurs suivants:

10e bataillon de signaleurs dans le district militaire n° 10.
12e bataillon de signaleurs dans le district militaire n° 12.

Infanterie.—Les régiments suivants ont été convertis en montagnards écossais (en *kilt*) et on leur a donné une dénomination nouvelle:—

Le régiment de Stormont et Glengary—
Nouvelle dénomination "Montagnards écossais de Stormont, Dundas et Glengarry".

1er bataillon (10e btn, F.E.C.) Le régiment de Calgary:
Nouvelle dénomination "1er btn (10e btn F.E.C.) Montagnards de Calgary, Régiment de Calgary".

Le régiment de Mississauga—
Nouvelle dénomination "Le régiment écossais de Toronto".

Le 2e bataillon (31e btn F.E.C.), le régiment Alberta, et le 2e bataillon (35e btn F.E.C.) le York Rangers, autrefois des unités de réserve, ont maintenant été organisés en bataillons actifs.

Corps canadien de mitrailleurs.—On a autorisé l'organisation de la 2e brigade de cyclistes-mitrailleurs à Winnipeg au lieu de Vancouver.

Service canadien de l'intendance.—Le service de l'intendance de l'armée canadienne a été réorganisé en services divisionnaires consistant chacun d'un état-major et de quatre compagnies.

Il est stipulé qu'un service divisionnaire sera affecté à chaque district militaire. Il y en aura deux pour les districts militaires n° 2 et un entre les districts n[os] 6 et 7.

Par un arrangement provisoire on a autorisé de continuer l'organisation de l'état-major des services divisionnaires et la réorganisation des 21 compagnies existantes du service de l'intendance de l'armée canadienne comme compagnies des services divisionnaires respectifs.

Corps dentaire de l'armée canadienne.—On a autorisé le corps dentaire de l'armée canadienne comme corps de la milice active non permanente; il se compose d'une liste générale et de 11 détachements (un pour chaque district militaire).

Service des aumôniers.—On a autorisé la formation d'un service d'aumôniers qui fera partie de la milice active non permanente; il se compose d'une liste générale et d'un cadre de 200 officiers.

Corps canadien pour l'entraînement des officiers.—Lors de la réorganisation on a fait les changements suivants dans la composition des contingents sous-mentionnés du corps canadien pour l'entraînement des officiers:—

Contingent C.C.E.O.	Ancienne organisation	Organisation actuelle
Université de Toronto.	Etat-major de bataillon et 12 compagnies	Etat-major de bataillon et 4 compagnies
Université Queens.	Etat-major de bataillon et 4 compagnies	Etat-major de bataillon et 2 compagnies
Université McGill.	Etat-major de bataillon et 2 compagnies	Etat-major de bataillon et 3 compagnies
Université du Manitoba.	Etat-major de bataillon et 8 compagnies	Etat-major de bataillon et 4 compagnies
Université de la Saskatchewan. .	Etat-major de bataillon et 3 compagnies	Etat-major de bataillon et 2 compagnies
Université de l'Alberta.	Une compagnie	Etat-major de bataillon et 4 compagnies

Effectifs de paix

On a effectué la revision des cadres de la milice active sur pied de paix et cette revision a été publiée dans l'annexe de l'ordonnance générale n° 242 de 1921.

On a également autorisé et publié dans les ordonnances générales les cadres sur pied de paix des unités suivantes, qui n'étaient pas comprises dans la publication susindiquée:

10e compagnie de forteresse, Ingénieurs (Halifax, N.-E.).
Un service divisionnaire, service canadien de l'intendance.

Localisation

On a virtuellement complété et publié dnas chaque cas dans les ordonnances générales la localisation des unités respectives de la milice active non permanente.

Instituts régimentaires

On a approuvé et publié les règles et règlements pour la gestion des garnisons, stations et cantines régimentaires et autres divisions des instituts régimentaires de la milice active permanente et non permanente, y compris les mess.

Forces expéditionnaires canadiennes

Il reste encore certaines questions à décider et dont on s'occupe aux quartiers généraux, y compris les questions concernant le personnel.

Les absents continuent à se rapporter pour obtenir leur certificat de licenciement et leur gratification de guerre. Chaque cas est examiné séparément et réglé conformément aux règlements concernant les déserteurs. On prévoit que des cas de ce genre vont continuer à se présenter pendant quelque temps encore.

Coopération avec le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile

Le ministère de la Milice et de la Défense a maintenu des relations très étroites avec le ministère susindiqué pour le règlement des questions se rapportant aux vétérans des forces expéditionnaires qui ont été soumises aux autorités de la milice par les vétérans eux-mêmes ou par l'entremise des diverses organisations de vétérans.

Cérémonial

On a pris des mesures pour fournir des gardes d'honneur et des escortes dans les occasions suivantes: l'ouverture de la première session du quatorzième parlement du Canada, le levé donné par Son Excellence le Gouverneur général le 11 mars 1922.

Ecussons et insignes de régiment

Le ministère a continué pendant l'année à s'occuper de compléter le service d'autorisation des écussons et des insignes pour toutes les unités de la milice active non permanente.

Discipline

Ce directorat, avec la collaboration du juge-avocat général, a examiné tous les cas de discipline qui se sont présentés pendant l'année.

Funérailles militaires

Le directorat a décidé toutes les questions relatives aux funérailles militaires.

Uniformes

On a décidé de publier des ordonnances concernant les uniformes de la milice active permanente et non permanente, mais comme nous n'avons encore reçu aucun rapport du comité Post-Bellum du *War Office,* qui a été chargé d'étudier la question des uniformes, nous n'avons pas décidé de reviser les règlements.

Collège militaire royal

Comme l'indique le rapport du commandant, Annexe F, on a fait plusieurs changements au Collège militaire royal.

On a changé la composition du conseil d'inspection et on a substitué le nom de Conseil consultatif à celui de Conseil des visiteurs qu'il portait autrefois. Le rapport du Conseil consultatif pour l'exercice 1921-22 constitue l'Annexe G de ce rapport.

SERVICE DU PERSONNEL

Le ministère est satisfait du travail fait en vue de remplir les cadres des unités de la milice active non permanente par des officiers compétents; il reste maintenant très peu d'anciennes unités dont l'organisation n'est pas complète. Le grand nombre d'officiers compétents à cause de leur service actif est un précieux appoint qui nous a permis de trouver facilement le personnel des unités réorganisées.

On s'est conformé en tous points aux règlements adoptés pour la nomination du personnel des unités réorganisées et un bon effet en est résulté. Voici les principales dispositions des règlements:—

(*a*) A la suite d'une conférence des officiers des chaque unité on a choisi les commandants et on a publié leurs noms dans la *Gazette.*

(*b*) Le nouveau commandant fut alors chargé de préparer la liste des officiers et de présenter des recommandations pour l'affectation de l'ancien personnel.

(*c*) On accorda aux officiers compétents mais incapables de servir activement dans leur corps le privilège d'être, à leur choix, placés dans le corps de réserve, dans la réserve des officiers ou sur la liste des pensionnaires.

Il reste à compléter l'organisation de deux régiments de cavalerie et de quatre régiments d'infanterie qui faisaient partie des unités les plus importantes avant la réorganisation de la milice. Le travail de réorganisation de ces unités a été paralysé par diverses raisons qui, dans chaque cas, justifient le retard.

Ci-suit une liste des unités, des diverses armes, auxquels on a nommé lors de la réorganisation effectuée au cours de l'année courante par ce rapport les nouveaux cadres d'officiers:—

Cavalerie:

11e Hussards.
12e Dragons du Manitoba.
14e Cavalerie légère canadienne.
The Border Horse (Cavalerie de frontière).
The Manitoba Horse (Cavalerie du Manitoba).
The P. E. I. Light Horse (Cavalerie légère de l'Ile du Prince-Edouard).
The Ontario Mounted Rifles (Carabiniers montés d'Ontario).
The King's Nova Scotia Mounted Rifles (Carabiniers royaux montés de la Nouvelle-Ecosse).
The Manitoba Mounted Rifles (Carabiniers montés du Manitoba).
2e régiment The Alberta Mounted Rifles, (Carabiniers montés de l'Alberta).

Artillerie:

66e batterie
5e, 7e, 27e batteries } 2e brigade, Artillerie de campagne.
7e brigade. Artillerie de campagne (quartiers généraux).
10e batterie, 8e brigade.
3e batterie, 8e brigade.
52e batterie, 14e brigade.
6e, 36e, 83e, 86e batteries, 16e brigade.
2e, 8e, 14e batteries de siège et quartiers généraux, 1ère brigade; artillerie lourde, I. P.-E.
3e, 7e, 10e batterie de siège
1ère batterie lourde
Quartiers généraux } 2e brigade d'artillerie lourde.
Compagnies n°s 1, 2, 3, 4
9e batteries de siège
Quartiers généraux } 1er (Halifax) Régt., artillerie de garnison.

Génie:

2e division du génie.
3e division du génie.
5e division du génie.
Compagnie de génie, du district militaire n° 11.
Compagnie de génie, du district militare n° 12.
2e peloton de campagne, district militaire n° 5.
2e peloton de campagne, district militaire n° 10.
6e peloton de campagne, district militaire n° 5.
6e, 8e, 15e compagnies de campagne.
4e peloton de campagne.

Corps canadien de signaleurs:

Quartiers généraux, 12e bataillon de signaleurs.
2e compagnie, 2e bataillon de signaleurs.
3e compagnie, 3e bataillon de signaleurs.
5e compagnie de signaleurs, en disponibilité.
10e compagnie, 10e bataillon de signaleurs.
13e compagnie de signaleurs, en disponibilité.
17e compagnie, 10e bataillon de signaleurs.
4e peloton de signaleurs, en disponibilité.

Corps de guides:

Compagnie de cyclistes n° 2.
Compagnie de cyclistes n° 4.
Compagnie de cyclistes n° 5.
Compagnie de cyclistes n° 13.

Corps canadien d'entraînement des officiers:

Contingent de l'université Western.
Contingent de l'université du Manitoba.
Contingent de l'université de la Saskatchewan.

Infanterie:

Le régiment de l'Alberta (1er bataillon).
Le régiment de l'Alberta (2e bataillon).
Le régiment de Calgary (1er bataillon).
Les Franc-Tireurs du Saguenay.
Les carabiniers de Haldimand.
Le régiment du Lac Supérieur.
L'infanterie légère de Middlesex.
Le régiment du nord de la Colombie-Britannique.
Le régiment du nord de la Saskatchewan (1er bataillon).
Le régiment du nord de la Saskatchewan (2e bataillon).
Le régiment du nord de la Saskatchewan (3e bataillon).
Le régiment du nord de la Saskatchewan (4e bataillon).
L'infanterie légère de Kenora.
Les éclaireurs des Montagnes Rocheuses.
Le régiment de Châteauguay.
Le régiment du sud de la Saskatchewan (1er bataillon).
Le régiment du sud de la Saskatchewan (2e bataillon).
Le régiment du sud de la Saskatchewan (3e bataillon).
Le régiment du sud de la Saskatchewan (4e bataillon).
Le régiment du sud de la Saskatchewan (5e bataillon).
Le régiment de Trois-Rivières.
Le régiment de Toronto-ouest.
Les carabiniers de l'Algonquin.
Les éclaireurs de York (2e bataillon).
Le régiment de Lincoln.
Le régiment de Lanark et Renfrew.
Le régiment d'Annapolis.

Service canadien de l'intendance:

Quartiers généraux, 10e train divisionnaire.
Quartiers généraux, 12e train divisionnaire.
Compagnie n° 2, 4e train divisionnaire.
" n° 3, 4e train divisionnaire.
" n° 2, 6e train divisionnaire.
" n° 2, 2e train divisionnaire.
" n° 2, 1er train divisionnaire.
" n° 2, 5e train divisionnaire.
" n° 2 13e train divisionnaire.

Service de santé de l'armée canadienne—

Liste générale, service de santé de l'armée canadienne.
Hôpitaux généraux, n°s 2, 3, 4, 6, et 7.

Hôpitaux stationnaires, nos 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10 et 11.
Postes d'évacuation des blessés, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 7.
Ambulance de campagne, nos 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 20, 22, 23, 25, 26, 28, 30, 31, 32 et 33.
Ambulance de campagne pour la cavalerie, nos 7, 17, 21, 24, 27 et 34 .
Sections sanitaires, nos 1, 3, 4, 5, 6, 8, 9 et 10.
Convois d'ambulances automobiles, nos 1 et 2.
Unité de réserve de rayons X.

Service vétérinaire de l'armée canadienne—

Liste générale, corps vétérinaire de l'armée canadienne.

Service d'aumôniers—

Liste générale, service des aumôniers canadiens.

Service de la direction de l'artillerie (non permanente)—

Détachements 5, 6, 7 et 10.

Corps d'instructeurs de cadets scolaires—

Liste générale, corps d'instructeurs pour les cadets des écoles (26 capitaines et 247 lieutenants).

Les unités de réserve prévues par le projet de réorganisation générale de la milice canadienne sont actuellement en voie d'organisation et quand elles seront complétées elles absorberont dans les cadres autorisés pour telles réserves les officiers qui sont actuellement portés aux corps de réserve.

La réserve générale d'officiers de la milice canadienne, qui constitue une autre source d'officiers compétents pour toutes les armes du service, s'est considérablement accrue par l'absorption des officiers antérieurement portés par la réserve d'officiers des forces expéditionnaires canadiennes qui n'ont pas été nommés à des unités de la milice active à l'époque de la réorganisation. Les officiers figurant à cette liste bien que ne faisant pas de service actif, sont disponibles pour toutes fonctions militaires qu'on peut leur assigner et peuvent être nommés aux vacances qui se produisent dans les cadres sur le pied de paix.

Ci-suit un tableau indiquant le nombre d'officiers qui font actuellement partie de la réserve d'officiers et montrant les diverses armes du service pour lesquels ils sont compétents:

Réserve d'officiers de la milice canadienne

Cavalerie	255
Tirailleurs montés	130
Artillerie	692
Ingénieurs	953
Corps des guides	30
Infanterie	4,278
Corps de mitrailleurs	221
Service canadien de l'intendance	202
Corps de santé de l'armée canadienne	902
Corps dentaire de l'armée canadienne	200
Corps vétérinaire de l'armée canadienne	70
Corps de solde de l'armée canadienne	154
Corps ferroviaire Corps forestier Pionniers	506
Corps des instructeurs de cadets scolaires	70
Aumôniers	400
Quartiers-maîtres	152
Commis militaires Services de l'artillerie et des postes	22
Infirmières	1,600
	10.837

Nombre des recrues des unités de la milice active non permanente

Par suite des progrès de la réorganisation et des nombreux changements effectués, le nombre des recrues de la milice active non permanente pendant l'exercice écoulé a été considérable. En voici le détail:

Cavalerie	270
Artillerie	193
Génie	27
Corps de guides	11
Corps d'entraînement des officiers	84
Infanterie	996
Corps de mitrailleurs	117
Corps de signaleurs	86
Train des équipages de l'armée	22
Corps médical de l'armée	75
Infirmières, C.M.A.	17
Corps dentaire de l'armée	
Corps vétérinaire de l'armée	20
Corps des postiers	3
Corps de l'artillerie (non permanent)	3
Corps des instructeurs des cadets-écoliers	64
Milice canadienne (liste générale)	48
*Nominations temporaires (liste générale)	233
Service des aumôniers	
Réserve d'officiers	2,246
Total	4,515

* Les hommes promus à des grades dans le corps expéditionnaires, qui n'avaient pas de brevets dans la milice active lors de leur promotion, ont obtenu des brevets temporaires dans cette milice.

On a préparé toutes les semaines des gazettes traitant de toutes les nominations susmentionnées et la *Gazette du Canada* les autorisait officiellement.

Brevets documentaires

Le nombre des brevets documentaires préparés et délivrés à des officiers de la milice active pendant l'exercice couvert par ce rapport a été de 2,042.

Brevets documentaires de sous-officiers

On a également délivré trente-trois brevets de sous-officiers à des sous-officiers de la milice active (qui comprend la force permanente) désignés pour la promotion à la classe 1, pour remplir les vacances survenues pendant l'année.

Résignations et retraites, force permanente

On a opéré de nouvelles réductions dans le personnel des officiers de la force permanente. L'état suivant indique le nombre des officiers de chaque unité qui ont quitté leur emploi militaire pendant l'année soit par résignation ou mise à la retraite:

Dragons royaux	1
Artillerie royale du Canada	3
Ingénieurs royaux du Canada	1
Régiment royal du Canada	2
Régiment royal 22e	1
Brigade des mitrailleuses du Canada	4
Corps médical de l'armée	3
Corps de l'artillerie royale du Canada	2
Corps de solde de l'armée	9
Corps des commis de l'état-major militaire	11
Non inscrits dans les cadres régimentaires	8
Services des cadets	1
Total	46

Dans presque tous les cas, les officiers concernés avaient atteint la limite d'âge de leur rang. On les a donc placés dans la réserve des officiers de manière à ce qu'ils soient encore disponibles au besoin, pour le service militaire.

On a placé sur la liste des retraités ceux qui dépassaient la limite d'âge ou qui n'étaient plus physiquement aptes au service.

Liste de la milice

Les changements nombreux et fréquents opérés dans le personnel, dans les cadres et dans la location des unités par suite des progrès de la réorganisation ont causé de nouveaux délais dans la publication d'une liste militaire. On n'a pas pu préparer cette liste d'une manière satisfaisante avant d'arrêter les détails nécessaires.

Mais ce livre de référence répond à un besoin pressant de la part des différents districts militaires du Dominion. Il sera prêt à aller sous presse prochainement. Dans l'intérêt de l'économie, on n'a pas jugé opportun de faire cette dépense avant d'avoir tous les détails voulus touchant le nouveau personnel de tous les états-majors, brigades, unités et services départementaux réorganisés.

Force expéditionnaire canadienne

Le personnel traitant des questions relatives aux services des officiers en fonctions dans les Forces expéditionnaires canadiennes a été réduit au minimum, mais doit rester disponible tant qu'il viendra des réclamations, des demandes de renseignements et de la correspondance de la part des services impériaux, des ministères fédéraux ou provinciaux, des corporations légales ou commerciales et des officiers.

(2) Le Directorat des services médicaux

Corps médical royal canadien de l'armée

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 1922, ce directorat a assumé le travail médical d'autres branches des quartiers généraux de la milice, ce qui a permis de réaliser pour l'année une économie de $10,226. Ces fonctions sont les suivantes:—

(*a*) Le 1er juin 1921, le travail de compilation des données utiles à l'histoire médicale de la guerre, sous la direction de l'officier chargé de la section historique, a été confié à un officier de ce directorat. Ce travail avait été entre les mains d'un officier senior du corps médical de l'armée sous le régime de la F.E.C.

(*b*) Au mois de mars, lorsque l'officier du corps médical chargé de la compilation des statistiques relatives aux maladies de la grande guerre (système Hollerith) a cessé son travail, le directorat du service médical a assumé ce travail et l'a confié à un officier chargé d'y consacrer une partie de son temps, sous l'autorité du directeur des archives.

(*c*) Le représentant médical de la Commission permanente des Pensions et des Réclamations, officier du Corps médical canadien de l'armée, a été remplacé par un officier du personnel du directorat des services médicaux, corps médical royal canadien de l'armée.

La réduction des cadres du C.M.R.C.A. a nui considérablement à l'entraînement, surtout aux postes où il a été impossible d'ouvrir des hôpitaux de poste pour le traitement des troupiers de la force permanente, comme à London, Toronto, Kingston, Montréal et Calgary. Mais dans ces postes on a donné des conférences sur les premiers secours, l'hygiène de l'habitation, l'hygiène privée et l'on a fait faire des manœuvres d'infanterie. A Halifax, à Québec, à Winnipeg, à St-Jean, P.Q., et à Esquimalt où il y a des hôpitaux de poste bien outillés et un personnel suffisant, on a donné des cours complets et tenu des examens. Huit hommes se sont qualifiés comme infirmiers, 11 autres comme caporaux et 2 comme sous-officiers dispensateurs. Pendant

l'hiver de 1921-22, 8 officiers du corps médical royal canadien de l'armée (5 majors et 3 capitaines) se sont préparés aux examens de promotion. Ces examens ne devaient pas avoir lieu avant avril 1922, de sorte que nous en parlerons plus tard. L'épreuve pratique de lecture des cartes et de solution des problèmes de tactique médicale sur le champ a eu lieu, toutefois, au mois de mars, alors que les officiers subissant l'examen ont fait preuve d'une bonne connaissance de la tactique de l'emploi des services médicaux auprès des troupiers. Pour ce qui est de l'examen des officiers du corps médical royal canadien de l'armée on peut dire que deux nouveaux articles ont été ajoutés au programme, à savoir: D. iii, histoire militaire et D. v., un essai, les deux modifiés de manière à s'appliquer aux services médicaux canadiens.

Corps médical de l'armée canadienne

La réorganisation du corps médical de l'armée canadienne (non permanent) a fait d'heureux progrès pendant l'exercice 1921-22, et dans la plupart des unités médicales on a dressé une bonne liste d'officiers recommandés. Mais dans certains districts, par exemple les districts militaires 5, 7, 10 et 12, la réorganisation des unités de la milice active n'a pas eu le même succès que dans les autres parties du Canada, et, dans certains cas, il n'y a que les officiers commandants de donnés tandis que dans d'autres il n'y a pas encore eu de réorganisation officielle. En tout, on a nommé aux unités médicales de la milice active 435 officiers médicaux, 33 quartiers-maîtres et 13 infirmières; tandis qu'on a placé 34 officiers médicaux et 4 quartiers-maîtres dans les réserves de ces unités. En outre, on a attaché aux autres unités 190 officiers médicaux inscrits sur la liste générale du corps médical de l'armée et 20 officiers de l'ancienne liste régimentaire des officiers médicaux ont été retenus dans l'effectif de leurs unités.

Pendant le dernier exercice, les unités médicales de la milice ont souffert comme le reste de la milice active sous le rapport de l'entraînement, à cause de la nécessité de l'économie. Pendant l'été de 1921, deux unités seulement ont été autorisées à faire de l'entraînement dans les camps, à savoir: l'ambulance de campagne n° 2 et le poste d'attente des blessés n° 2, toutes deux appartenant au district militaire n° 2. Ces unités avaient la direction de l'hôpital de campement, à Niagara, pendant les camps successifs de juin et ont formé à peu près le nombre fixé par les cadres d'un hôpital de campement, soit 4 officiers et 51 soldats. Le personnel s'est surtout occupé des travaux d'hôpital. Toutefois, on y a enseigné l'hygiène des campements et les moyens de résoudre les problèmes de tactique médicale, sans négliger les manœuvres. Dans d'autres districts où il n'y avait pas assez de personnel médical de la force permanente pour prendre soin des troupes en cantonnement, quelques officiers et soldats appartenant au corps médical de l'armée ont été mis en activité de service dans les hôpitaux de campement improvisés.

Bien que l'on s'attendait de fermer l'hôpital militaire du Manitoba comme unité non permanente, le 31 juillet, et de confier les patients restants de la F.E.C. et du ministère du Rétablissement aux soins du personnel du corps médical R.C.A. aux casernes de Tuxedo, la chose a été jugée impossible et l'hôpital a été maintenu en vertu d'une autorisation spéciale. Le 1er avril 1921, il y avait à cet hôpital 23 patients d'outre-mer relevant du ministère de la Milice, 132 patients du ministère du Rétablissement et 50 patients de ce dernier ministère qui venaient se faire soigner. Le personnel comprenait 6 officiers médicaux, 1 quartier-maître, 1 adjudant, 14 infirmières et 59 soldats. Le 31 mars 1922, le nombre des patients de l'hôpital comprenait: force permanente, 4; milice active non permanente (liste générale), 1; M.R.C., 119; et le personnel avait été réduit à 4 officiers médicaux, 1 quartier-maître, 10 infirmières et 45 soldats, soit une diminution, pendant l'année, de 2 officiers médicaux, 1 adjudant, 4 infirmières et 14 soldats.

La santé des troupiers de la force permanente au cours de l'année a été bonne. Il n'y a pas eu d'épidémie de maladie infectieuse à proprement parler, mais pendant

l'hiver une forme bénigne de l'influenza est survenue dans un ou deux postes, surtout à Esquimalt, où l'on a jugé nécessaire d'admettre 40 patients. Il n'y a pas eu de décès et l'épidémie a été facile à maîtriser.

En tout, il y a eu douze décès parmi les membres de la force permanente et un dans la marine. Les causes de décès ont été comme suit:—

Erésipèle	1	
Pneumonie	3	
Tuberculose pulmonaire	2	
Diabète	1	
Cancer de l'estomac	1	
Maladie des valvules du cœur	1	
Abcès pulmonaire	1	
Fractures multiples	1	
Fracture de la base du crâne	1	
Myélite aiguë	1	(marine)

Le pourcentage des décès sur le chiffre de l'effectif a été de 0.4.

Fournitures médicales

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 1922, on a dépensé quelque $8,000 à l'achat de fournitures médicales pour l'usage des hôpitaux de la force permanente et des camps de la milice. La vente de l'excédent des fournitures médicales s'est continuée. On en a vendu pour $10,000 au comptant et transféré gratuitement pour $65,000 aux autres départements de l'administration (en vertu d'un arrêté en conseil, C.P. 2150 en date du 25 juin 1921), ce qui forme une valeur de $75,000 de médicaments dont nous avons disposé. Il y a encore une grande quantité de fournitures disponibles, mais les ventes sont lentes, le marché étant encombré. On s'attend cependant à ce que les autres ministères du gouvernement, dans les deux ou trois mois qui vont suivre prennent une bonne partie de ce qui reste. Pendant cette période, on a reçu 410 consignations aux magasins militaires. Cela comprenait les derniers envois de l'excédent des fournitures de guerre des districts, envois pour lesquels on a reçu des pièces justificatives et fait les inscriptions nécessaires aux grands livres. Il y a eu 819 livraisons dont 596 aux magasins médicaux de district, aux camps, dispensaires, etc., et 223 ventes au public ou transports aux autres départements. Une grande partie de l'équipement de campagne rapporté d'Angleterre ou venu des districts du Canada a été réparée, remise à neuf et expédiée aux magasins médicaux de districts comme matériel de mobilisation. Un grand nombre des contenants avaient besoin de réparations aux cercles de fer, garnitures, etc., ce qui prenait le temps d'un ouvrier.

Au mois de mars, le pharmacien civil qu'on avait employé plusieurs années pendant la guerre a été remplacé par un dispensateur qualifié ayant le grade de sergent d'état-major. Possédant ainsi un pharmacien qualifié, on pourra continuer de fabriquer certaines préparations et épargner de ce fait 100 à 150 pour 100 sur ces articles.

Musée médical de l'armée canadienne

Au cours de l'année, le montage du musée médical de l'armée a fait de bons progrès. On a monté et catalogué les pièces suivantes dont on a étiqueté les contenants: 68 spécimens immergés dans des bocaux carrés et 45 spécimens d'os sur supports de cuivre jaune, sous verre. On a réparé 28 spécimens.

Y compris ce qui précède, il y a maintenant dans le musée 334 spécimens grosseur naturelle et 120 spécimens microscopiques.

On a préparé cent quarante-neuf négatifs de spécimens, 8 pouces par 10, pour les fins du catalogue descriptif, et en outre quinze agrandissements et neuf copies de 8 pouces par 10 ont été coloriés en vue des expositions.

Il y a eu deux expositions dans l'année—une à la réunion de la "Canadian Medical Association", tenue à Halifax du 5 au 8 juillet 1921, à laquelle un stand considérable et représentatif a été très apprécié par la profession médicale. Le coût

du transport des spécimens et les frais de voyage du conservateur ont été payés par le comité local de Halifax de l'Association médicale canadienne. Les sections du musée médical de l'A.C. qu'on a utilisées sont les suivantes: Spécimens pathologiques immergés; spécimens d'os; chirurgie plastique; chirurgie orthopédique; médecine de guerre; hygiène des terrains; arrangements médicaux de l'armée.

Du 12 au 15 octobre 1921, une deuxième exposition a eu lieu à l'occasion du centenaire de McGill. En ces deux occasions, l'exposition de guerre a servi d'illustration aux thèses développées par les exposants, thèses qui étaient au programme de la réunion.

Pendant l'année, il y a eu six conférences entre le bureau de publication et le bureau consultant: deux à Montréal, deux à Ottawa, une à Toronto et une à Halifax.

La préparation du catalogue descriptif en est au point indiqué par les détails suivants:

1. Sections terminées. — Hygiène des terrains; lésions traumatiques de l'œil; irrigation des blessures; transfusion du sang; médecine rénale; technique de la préparation.

2. Sections presque finies. — Chirurgie orthopédique; chirurgie faciale; lésions des tissus mous causées à la guerre; maladies et blessures des os; maladies de la poitrine.

3. En préparation. — Maladies cardiovasculaires; chirurgie de la poitrine; blessures à l'oreille, au nez et à la gorge causées à la guerre; photographies au rayon X des blessures de guerre.

Nous espérons que toute la matière du catalogue descriptif sera prête pour l'impression à la fin d'août.

Deux officiers du corps médical de l'A.C. — le major général J. T. Frotheringham, C.M.G., et le colonel C. A. Peters, O.S.D.—ont assisté à la réunion annuelle de l'Association des médecins militaires des Etats-Unis, tenue à Boston le 2 juin 1921.

Sir Andrew Mcphail, Ch.O.E.B., B.A., M.D., C.M., LL.D., en vertu de l'arrêté en conseil C. P. 3752 du 7 octobre 1921, a été autorisé à écrire l'histoire médicale de la grande guerre et devait travailler sous la direction du chef de l'état-major général et de l'officier chargé de la section historique. Toutes les archives médicales ont été mises à sa disposition et à la fin de l'année la matière d'un volume était en bonne voie de préparation.

(3) Directorat du Juge-avocat général

Pendant l'exercice terminé le 31 mars 1922, on a tenu 74 cours martiales au Canada. Toutes étaient des cours martiales de district. C'est une diminution de plus de 50 pour 100 sur le nombre des cours martiales tenues pendant l'exercice précédent, diminution qui indique une amélioration dans la discipline. Mais d'autre part les nombreuses modifications qu'on a fait subir aux règles de procédure et à l'Acte de l'armée dans la dernière partie de 1920, pour un certain nombre de cas n'ont pas été bien comprises par les officiers qui devenaient de temps à autre membres des cours martiales ou par les officiers responsables de l'administration de la loi dans les différents districts. Il en est résulté qu'un très grand nombre des procès-verbaux de cours martiales durent être retournés pour correction d'irrégularités techniques et, dans certains cas, pour que la cassation du jugement ou de la sentence.

Lors de la réorganisation de la milice active permanente, il était évidemment nécessaire de mettre les officiers au courant de la loi militaire et des règlements relatifs au maintien de la discipline. Cette ignorance était due au fait que pendant la guerre cette branche de l'administration avait été laissée au soin d'officiers nommés à cette fin et par conséquent un certain nombre d'officiers placés dans la force permanente après la guerre n'avaient pas assez d'expérience dans cette partie du travail.

Conformément aux instructions reçues du Conseil de la milice, le juge-avocat général a préparé une courte série de conférences sur ces questions de droit militaire et de maintien de la discipline que l'on soulevait constamment et aussi sur les points les plus importants de la précédure des cours martiales. Le juge-avocat général a aussi donné dans les districts 1 jusqu'à 5 des cours abrégés de quatre jours dans chaque district. On a immédiatement constaté une amélioration dans ces parties de l'administration.

Le nombre des conventions et des baux préparés au bureau du juge-avocat général a quelque peu dépassé celui de l'année précédente. On remarquera que par suite de l'abolition des anciennes formules imprimées de baux et de contrats dont on se servait précédemment, il faut maintenant rédiger un bail ou un contrat pour chaque cas particulier, ce qui réduit, dans une grande mesure, le nombre des réclamations qui se faisaient auparavant, parce que des clauses ambiguës contenues dans les anciennes formules prêtaient à toutes sortes d'interprétations.

Par suite de la décision de réunir le département du service naval, le ministère de la Milice et de la Défense et le bureau d'aviation sous un seul chef et de former un nouveau département de la défense nationale, les fonctions du juge-avocat général ont considérablement augmenté. Il était chargé du travail préliminaire consistant à rédiger les lois et les mémoires nécessaires et les nombreuses références qu'il fallait envoyer au ministère de la Justice et au conseil parlementaire.

Pendant l'année, un nombre considérable de rapports au Conseil privé ont été soit rédigés dans le bureau du juge-avocat général soit référés à lui pour qu'il en donne son opinion ou qu'il y fasse des modifications si c'était nécessaire. Il a fallu référer un grand nombre de questions au ministère de la Justice pendant l'année et c'est le directorat qui a préparé la correspondance à cette fin. Le nombre des demandes d'opinions et des mémoires sur les questions soulevées par les règlements relatifs à la solde et aux allocations, les règlements du Roi, etc., a été à peu près le même que l'année précédente.

Outre ses fonctions de juge-avocat général, cet officier est membre du Bureau des Pensions et des Réclamations qui administre la Loi des Pensions de la milice. Le nombre des pensions de retraite accordées pendant l'exercice par suite de la réduction des cadres de la Force permanente a nécessité la préparation d'un grand nombre de mémoires et d'opinions dont le juge-avocat général avait la responsabilité.

(4) Directorat des Archives

Comme certaines parties du travail confié au directorat des archives se trouvaient pratiquement terminées, la production totale de ces branches d'activité indique une diminution, mais à tout prendre le volume du travail de tout le directorat n'accuse pas de fluctuation marquée. Voici un court résumé du travail accompli par les différentes sections:—

(a) Honneurs et récompenses.—La production totale de cette section indique une augmentation prononcée. Le travail relatif aux étoiles de 1914-15, aux certificats du roi au licenciement, aux cocardes de service de guerre, aux croix commémoratives, aux certificats de 'mentions' et aux parchemins commémoratifs est pratiquement terminé et la production de l'année est par conséquent moins considérable que celle de l'an dernier. Le travail relatif à l'émission des plaques commémoratives, des médailles britanniques de guerre et des médailles de la victoire a beaucoup avancé.

Médailles et décorations	583
Etoiles de 1914-15	8,095
Certificats du Roi au licenciement	566
Cocardes de service de guerre	2,319
Croix commémoratives	4,860
Médailles canadiennes	185
Certificats de mentions	1,534
Parchemins commémoratifs	22,916
Plaques	40,530
Médailles de guerre britannique	148,729
Médailles de victoire	145,035
Divers	879
	376,231

(*b*) Correspondance et demandes de renseignements.—Pendant l'exercice, le nombre des demandes de renseignements a augmenté comme aussi la correspondance s'y rapportant. On a manié plus de dossiers et de documents de toute sorte. Il y a cependant une diminution dans la dépêche des câbles et des télégrammes.

Câbles expédiés	34
Télégrammes expédiés	140
Lettres reçues	38,748
Lettres expédiées	321,578
Dossiers de quartiers généraux reçus et initiatives prises	206,868

(*c*) Inscription des sépultures et des décès.—Cette partie s'occupe surtout, actuellement, des vérifications et de la correspondance avec les parents, et la Commission des Sépultures de guerre relativement à la pose de pierres tumulaires dans le Royaume-Uni et en Europe. Une nouvelle tâche qu'on a eu à remplir dans l'année a été la préparation de rôles pour la gouverne des entrepreneurs dans la pose des pierres tumulaires au Canada et aux Etats-Unis et les recherches et vérifications qu'il a fallu faire à ce sujet.

Sépultures inscrites	Période du rapport	Total des inscriptions (approx.)
Grande-Bretagne	Aucune	3,509
Théâtres de la guerre	212	37,282
Canada	2,227	5,989
Rapports de décès transmis		2,792
Photographies expédiées		3,737
Feuilles de registres expédiées en Angleterre		28,176
Vérifications faites		21,137

(*d*) Documents.—Bien que le travail de cette section accuse une diminution pour l'année, on fait remarquer qu'à mesure que le travail avance, les vérifications, les recherches et la dernière main aux documents deviennent de plus en plus compliquées, ce qui nécessite une diminution dans la production totale.

Divers documents mis au dossier	806,603
Total des recherches et des vérifications	958,779
Certificats de licenciement délivrés	470
Certificats de services délivrés	1,718

(*e*) Système Hollerith.—Le travail complété par cette section pendant le dernier exercice est plus que le double de celui de 1920-21.

Total des fiches régimentaires Hollerith poinçonnées	466,354
Total des fiches médicales Hollerith poinçonnées	260,380

(*f*) Successions.—L'administration des successions militaires a été très satisfaisante, bien que la situation relative aux successions des soldats défunts dont

les proches résident dans des pays étrangers actuellement inaccessibles reste pratiquement la même.

Nouvelles successions reçues	628
Successions distribuées	655
Successions disponibles au 31-3-22	999
Actions (parts) disponibles	65
Fonds attendant distribution	$193,344 52
Fonds gardés en fiducie	$ 28,589 58
Les successions disponibles comprennent ce qui suit:	
(a) Décisions pendantes	171
(b) Attendant les lettres d'administration	33
(c) *Bona vacantia*	25
(d) Pas de proches	19
(e) Impossibilité de trouver des proches	331
(f) Impossibilité de trouver des bénéficiaires	125
(g) Proche parent en Russie	272
(h) Proches dans d'autres pays étrangers	37
(i) Contestées	3
(j) Aliéné échappé de l'asile	1
(k) Soldat vivant impossible à retracer	2
(l) Parts	65
(m) Supplémentaires	8
	1,072

RAPPORT DU QUARTIER-MAÎTRE GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1922

(1) Directorat des fournitures et transports

Ce directorat comprend tous les services relatifs au train des équipages de l'armée, au corps vétérinaire et au corps des postiers, soit:—

Alimentation et le logement des troupes et des chevaux.
Loyer des bâtiments (de concert avec le ministère des Travaux publics).
Chauffage et l'éclairage des bâtiments.
Régime des patients d'hôpitaux.
Transports par mer ou par terre (océan, voies ferrées, automobile).
Transports par chevaux et fourniture des chevaux appartenant à l'Etat.
Service vétérinaire.
Service des casernes.
Service des téléphones.

Dans tous les services on a réduit le personnel aussi rapidement que possible. On a réduit le train des équipages de l'armée de deux officiers et de 82 soldats; et l'on a congédié 14 civils.

Approvisionnement des troupes et des chevaux (Milice active permanente et non permanente)

Pendant la période couverte par ce rapport, le directeur des contrats a passé 1,006 contrats à la demande de cette division.

On a servi 660,388 rations pendant l'exercice. Ces rations comprenaient alternativement les fournitures alimentaires données en vertu des règlements.

En outre, on a fourni 70,032 repas d'hôpitaux.

On a fourni 4,000 tonnes de fourrage pendant cette période.

La nourriture et le fourrage fournis par les entrepreneurs étaient d'excellente qualité. L'état suivant relatif au coût par jour du rationnement des hommes et des chevaux indique la diminution qui a eu lieu dans l'année.

Mars 1921—Nourriture, $0.47423; fourrage, $0.4763.
Mars 1922—Nourriture, $0.33418; fourrage, $0.37132.

Logement

Les casernes et les arsenaux appartenant à l'Etat sont remplis. Lorsque c'était nécessaire et qu'il n'y avait pas de bâtiments publics de disponibles, on a loué des bâtiments par l'intermédiaire du ministère des Travaux publics en autant que les fonds le permettaient.

Force permanente.—Les casernes publiques, à l'exception de celles de Winnipeg, Esquimalt, Kingston et Saint-Jean (Québec), et de certaines parties de celles de Halifax, Québec et London, sont loin d'être satisfaisantes. Un nombre considérable de bâtiments temporaires construits pour fins de guerre ont été modifiés et servent maintenant aux troupes permanentes pour les fins du cantonnement et de l'emmagasinage; mais comme ce sont des constructions de bois, elles sont sujettes à se détériorer rapidement et à se détruire par l'incendie. On a démoli les casernes du vieux fort Osborne et l'on a remis le terrain au gouvernement provincial.

Le terrain des casernes Stanley, à Toronto, vendu à la ville de Toronto le 16 avril 1904, est occupé par permission.

La caserne Rosedale, dans la même ville, est temporaire et devra, si l'on s'en tient aux dispositions de l'arrangement intervenu, disparaître dans un avenir rapproché. Il conviendra alors de conclure d'autres arrangements pour l'hospitalisation des troupes de ce district.

Eclairage et chauffage des édifices

L'approvisionnement de la chaleur et de la lumière pour tous les bâtiments occupés par ce département s'est effectué avec économie et satisfaction générale. On a jugé nécessaire, pour rester dans les limites du crédit affecté, de cesser l'usage de certaines salles d'armes et de restreindre celui des autres salles aux mois d'été, par suite de quoi il nous est venu des récriminations parties des corps atteints par l'état de choses.

Transport par eau et par rail

La majorité des troupes rentrant d'Angleterre ont profité des services impériaux et on n'a eu qu'à leur fournir les moyens d'atteindre leur domicile au Canada, grâce à des arrangements intervenus avec le Gouvernement Impérial. Les opérations de transport sur territoire canadien se sont résumées à peu de chose.

On a examiné un certain nombre de requêtes relatives aux frais de transport du temps de guerre et on s'est rendu à la demande des intéressés; on a par ailleurs fait les versements d'ordre courant relatifs à cette division du service.

Le transport de corps de troupes et de visiteurs, aller et retour, aux terrains de manœuvres annuelles s'est effectué à la satisfaction générale. Il ne nous est parvenu nulle plainte sur le service effectué par les chemins de fer à cette occasion.

Transport mécanique

Le service de transport mécanique fournit à la date du 1er avril 1921, les données suivantes sur les véhicules en mains:—

Automobiles	28
Camions	17
Camionnettes et omnibus	26
Ambulances	22
Motocyclettes	11

On n'a fait aucun achat de véhicules au cours de la période couverte par ce rapport, mais par contre on a disposé de vingt-trois d'entre eux soit par voie de transfert à d'autres départements, soit par la vente directe qui a rapporté $28,644.88.

Le solde de parties interchangeables de ces véhicules a aussi été vendu et a rapporté la somme de $7,646.

Le nombre de véhicules mécaniques actuellement en usage pour tout le service est le suivant:

Automobiles	20
Camions	10
Camionnettes et omnibus	23
Ambulances	21
Motocyclettes	7

Chevaux de la milice active permanente

Le 1er avril 1921, le total de chevaux à la disposition du service permanent (cavalerie, artillerie, infanterie, intendance et autres services) a été de 769. Sur ce nombre 60 ont été ou vendus ou réformés et 6 tués ou morts, soit un solde de 703.

Dans le même temps on a acheté 14 chevaux, ce qui nous amène, à l'heure qu'il est, à un total de 717 chevaux distribués comme suit:—

D.R.C	176
I.C. (R.C.)	119
Collège Royal Militaire	53
A.C.R.C	202
A.G.R.C	31
Le R.R.C	12
I.L.C.P.P	8
22e R.R	8
I.R.C	31
I.A.R.C	68
S.M.A.R.C	2
Brigade des G.C.R.C	7
Total	717

Le camionnage s'est effectué en majeure partie par des procédés mécaniques ainsi que par le service hippomobile de l'Intendance de l'armée. Cependant tous les quartiers-généraux de district ont dû transiger des arrangements avec des entrepreneurs civils appelés à supplémenter les autres services de transport.

Service vétérinaire

Ce service se trouve d'ores et déjà sur un pied de paix et s'entretient en bonne forme. Le 31 août 1921, l'effectif des Services vétérinaires de l'Armée permanente était ramené de 7 officiers et 22 hommes de tout grade à 7 officiers et 7 hommes de tout grade et ce pour raisons d'économie.

Téléphones

Antérieurement au début de l'exercice couvert par ce rapport, on avait ramené au strict minimum le service du téléphone et l'on a conservé les choses en l'état. Le coût total pour tout le pays du service de téléphone dans la milice active permanente et non permanente ainsi que pour les services permanents est aujourd'hui de $14,692.34.

Casernes

Ce service a charge de tout ce qui touche de près ou de loin à la réception, conservation, émission et comptabilité pour ce qui suit: combustible, lumière, eau, paille à paillasse, casernes, effets d'habillement pour la prison et l'hôpital, ainsi que d'autres fournitures nécessitées par le service des troupes à la caserne et à l'hôpital. Ce service a été ramené à un pied de paix.

(2) Directorat des services d'équipement et de l'artillerie

Dans les douze mois qui ont expiré le 31 mars 1922, le corps d'artillerie Royale Canadienne a été soumis à des corvées nombreuses et importantes occasionnées surtout par l'envoi d'Angleterre au Canada d'effets d'habillement, et par la réorganisation des forces non permanentes.

Suit un tableau des principaux travaux de l'année, en sus des travaux de routine effectués comme par le passé.

Distribution des équipements. — Les canons ordinaires et de siège, etc., ont été distribués aux batteries avec l'équipement nécessaire, harnais et autres effets indispensables:

Q.F. pièce de 18 avec son équipement	58
Q.F. canon de siège (howitzer) 4.5	8
Mortiers de 6 pouces M.L. d'artillerie	40

Outre ces équipements, on a de même fourni les articles indispensables tels qu'effets d'habillement, équipement personnel, outils et autres articles du genre.

Inspection et examen — Environ 30,000 carabines S.M.L.E. et 1,000 mitrailleuses Lewis ont été amenées à pied d'œuvre et mises en bonne condition par le personnel d'armuriers et prêtes à être expédiées aux forces permanentes et non permanentes; on continue ce travail.

Un service d'examen tout spécial a été confié à des inspecteurs mécaniques d'artillerie pour toutes les pièces et les véhicules de transport avant de les expédier aux diverses unités.

Certains travaux d'inspection d'explosifs ont également été effectués par des officiers inspecteurs d'artillerie qui avaient instruction de veiller tout particulièrement sur le caractère des munitions venues d'outre-mer. Il faudra poursuivre quelque temps encore cet examen.

Les travaux routiniers d'inspection de tout effet d'armement confié aux unités ont été effectués par les inspecteurs en mécanique d'artillerie.

Le 31 juillet 1921, l'effectif de l'unité d'artillerie Royale Canadienne a été ramené de 513 hommes de tout grade à 433 (soit un départ de 80 hommes). On ne compte actuellement que 13 fonctionnaires civils, 51 départs ayant été effectués dans l'année.

Etablissements de fabrication — Usines — On a fait le nécessaire pour hâter la fabrication de munitions aux arsenaux fédéraux à Québec et Lindsay, et les rapports de toute la fabrication de munitions ont été reçus et soigneusement examinés. La qualité des munitions fabriquées a été excellente. On a fabriqué à l'arsenal de Québec un type spécial de munition à l'usage de la Dominion Rifle Association et les rapports lui attribuent un pourcentage de 100 pour 100. Les catégories suivantes de munitions, etc., ont été fabriquées aux usines dont il est fait mention.

Arsenal de Québec —

Cartouches A.P. Ball. 303-pouces Mk VII.
" A.P. Ball. 303-pouces Mk VII, exclusif à la D.R.A.
" .303-pouces à poudre.
" .303-pouces, fausses.
" .22 pouces.
" shrapnel de 18.
" 6.
" 3.
" 18 à poudre.
Bourres, à poudre.
Broches, fourreau de sabre-baïonnette.
Boîtes et colis *ad hoc.*

Arsenal de Lindsay —

Cartouches A.P. Ball, Mk VIII.
Boîtes *ad hoc.*

L'arsenal fédéral de Québec a subi deux incendies survenus au cours de l'hiver, le premier aux bâtiments appelés " danger " au terrain de l'Anse, l'autre au corps principal de l'arsenal. Il a été fait une enquête très poussée sur ces incendies tant par le département que par les autorités compétentes étrangères au département, avec la conclusion que ces incendies avaient des causes purement accidentelles. Les munitions soumises à l'eau et à la chaleur et quelque peu endommagées ont été en grande partie récupérées et mises en état de servir.

Les rapports des surintendants des arsenaux de Québec et Lindsay apparaissent aux appendices " D " et " E " respectivement.

Bâtiments de l'artillerie — On a trouvé à Toronto un bâtiment à l'épreuve du feu dont on a fait l'acquisition par l'entremise du ministère des Travaux publics et qui doit servir à emmagasiner les équipements de l'artillerie ainsi que les effets d'habillement, en lieu et place des vieux bâtiments du vieux fort, proie facile des flammes, et qui servent actuellement de dépôt pour les effets encombrants sans valeur, tels que wagons inutilisés, etc. On a également acquis à Montréal un excellent bâtiment (appelé à remplacer celui de la rue Alexander jugé inapte et tout à fait inférieur au bâtiment actuel). A Winnipeg l'un des bâtiments de la caserne Tuxedo utilisés pendant la guerre par le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, a été mis à la disposition de l'artillerie et doit remplacer les magasins de Fort-Osborne que l'on a démolis et dont le gouvernement provincial a acquis le bien-fonds.

Compilation et publication des règlements.—(*a*) La publication du tableau de fourniture des effets d'habillement et d'équipement s'est continuée régulièrement dans l'année, conjointement avec les autres divisions intéressées; on a aussi promulgué, selon les besoins du moment, les amendements nécessaires à ses tableaux.

(*b*) On a revisé dans toute la mesure du possible les règlements relatifs à l'habillement et à l'équipement et ceux des services de l'artillerie canadienne. L'affaire est encore sur le métier.

(*c*) On peut dire que toutes les formules de milice en usage dans cette division et aux dépôts d'artillerie ont été revues et corrigées pour des fins de publication chaque fois que le besoin s'en faisait sentir.

Equipements de mobilisation.—On a fait le nécessaire pour que, chaque fois que l'approvisionnement en mains le permettra, les équipements de mobilisation des unités soient tenus séparément aux dépôts d'artillerie et fassent l'objet d'une mention personnelle et soient enfin tenus en mains pour fins de distribution éventuelle d'urgence.

Services des gardiens.—L'administration de la section des gardiens dans le C.A.R. C. (civile et militaire) a été l'objet de soins tout spéciaux; le résultat en est que, tout en tenant compte de l'argent en caisse, chaque unité ou groupe d'unités ont été dotés d'un gardien, permanent ou non, chargé de voir à ce que les équipements des unités soient convenablement entretenus et fassent compte à part.

On a doté chaque district militaire d'un établissement à soi proportionné aux ressources en mains d'un autre côté on a vu à effectuer une redistribution des fonctions des gardiens dans chaque district militaire.

Les laboratoires et ateliers de dépôts d'artillerie ont été tenus en activité toute l'année sous la direction de nombreux inspecteurs, savoir l'inspecteur de la machinerie d'artillerie, les officiers inspecteurs d'artillerie et enfin l'inspecteur des salles d'armes.

Le travail aux ateliers s'est trouvé sérieusement facilité en même temps que l'on a pu effectuer une économie considérable du fait que l'on a transféré du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile au ministère de la Milice le solde de la machinerie.

On a effectué certaines réparations aux dépôts d'artillerie; on a de plus fabriqué de nombreux articles destinés aux troupes et que le commerce local ne pouvait fournir.

Pertes en cours de route.—Chaque fois que des effets de dépôts ou d'habillement se sont perdus en cours de route, on a fait auprès de qui de droit les réclamations d'usage.

Vente de soldes d'approvisionnements.—On a, conjointement avec la Commission d'Achat du Canada, soldé des effets quelconques et d'habillement pour une somme atteignant $171,863.57.

RAPPORT DU MAÎTRE GÉNÉRAL DE L'ARTILLERIE POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

(1) Services du génie pour 1921-22

Au cours de 1922 le service du génie s'est restreint à l'entretien des bâtiments existants et des travaux en cours, si ce n'est pour ce qui touche à certaines entreprises nouvelles au champ de tir Connaught; et malgré qu'on en ait eu, il a été impossible de se mettre à certains travaux de nécessité absolue comme, par exemple, la réfection des toitures dont le besoin se fait cruellement sentir aux salles d'armes de Moose Jaw et de Prince Albert.

La pénurie d'officiers signalée l'an dernier a été corrigée en partie par le retour de trois officiers qui suivaient des cours à l'école du génie militaire de Chatham. On s'attend à en voir revenir en juillet prochain trois autres de l'Ecole de génie militaire de Chatham; nous aurons ainsi assez d'officiers pour effectuer l'an prochain le programme de travaux jugés nécessaires. La difficulté de mettre la main sur des contremaîtres militaires compétents pour les travaux, chose que nous avons signalée l'an dernier, se perpétue. Il semble impossible d'amener les compétences à rechercher ce genre d'emploi. On a fait donner un entraînement spécial à trois personnes l'an dernier, et on compte ouvrir de nouveaux cours l'an prochain.

On a ouvert le champ de tir Connaught à la *Canada Rifle Association* pour sa réunion annuelle. On a fait les éloges les plus flatteurs sur ce champ de tir et on s'attend à ce que toutes les réunions futures de cette association se fassent à cet endroit. Le champ de tir de Rockliffe sera utilisé pour les exercices de tir locaux en attendant de plus grandes facilités de transport au champ de tir Connaught.

Encore une fois le travail s'est réparti sous deux rubriques: (1) Le crédit de démobilisation destiné aux travaux dont la nécessité a été démontrée au cours de la guerre, et (2) celui des services et des travaux du génie, destiné à un entretien convenable et aux réparations courantes. Le montant imputé sur le crédit de la démobilisation a été fort au-dessous de celui du dernier exercice et on prévoit que les dépenses de ce chef seront encore bien diminuées l'an prochain.

Le feuilleton des travaux de $1,000 et plus est comme suit:

Imputable sur le crédit de démobilisation

London.—Démolition des bâtiments, peinturage des toitures des bâtiments, caserne de Tecumseh, remise à pied d'œuvre des bâtiments des casernes Wolseley et Tecumseh.

Toronto.—Mise en état des salles d'armes de la rue du Collège, peinturage des salles d'armes.

Long Branch.—Démolition des bâtiments.

Kingston.—Remise à neuf de l'intérieur de l'édifice " C ", à la caserne Tête-de-Pont.

Québec.—Travaux de conversion des huttes en quartiers pour soldats mariés à Cove Fields.

Halifax, N.-E.—Réparations aux jetées, chemins, etc.; et aménagement des casernes.

Winnipeg.—Conversion d'un bâtiment en dépôt d'artillerie, Tuxedo, construction d'étable pour l'A.C.A.C., Tuxedo, réparations aux routes, trottoirs, clôtures, etc., Tuxedo, agrandissement de la caserne de détention, Tuxedo, réparations aux toitures des bâtiments, Tuxedo, aménagement de caserne pour l'A.C.R.C., Tuxedo, aménage-

ment de quartiers pour soldats mariés, Tuxedo, réparations aux remises à canons pour l'A.C.R.C., Tuxedo, réparations à l'hôpital militaire du Manitoba, Tuxedo, réparations intérieures aux bâtiments, Tuxedo.

Saskatoon. — Remise à neuf des salles d'armes.

Ottawa. — Réparations et modifications à l'édifice "Canadian."

Imputable sur les services et travaux du génie

London. — Peinturage extérieur de la caserne Wolseley, réparations de la caserne Wolseley, réparations à la caserne Tecumseh, posage de planchers de bois francs aux salles d'armes.

Windsor. — Pavage de la rue en face des salles d'armes.

Champ de tir de Long-Branch. — Réparations à la guérite des marqueurs.

Champ de tir de Brantford. — Remise en place des cibles et guérites.

Toronto. — Réparations à la caserne Stanley, réparations aux huttes de Rosedale, réparations aux salles d'armes.

Hamilton. — Réparations à la salle d'armes, installations du système de chauffage aux quartiers des signaleurs et aux quartiers des unités médicales, à la salle d'armes.

Brantford. — Aménagement de l'édifice Schultz pour les fins de la 54e batterie et des dragons de Brant.

St. Catharines. — Fourniture de râteliers pour carabines et d'armoires à la salle d'armes.

Port-Hope. — Reconstruction du champ de tir.

Cobourg. — Reconstruction du champ de tir.

Kingston. — Entretien et réparations à la caserne de Tête-du-Pont, entretien et réparations au parc d'artillerie, entretien et réparations à la salle d'armes.

Arsenal Lindsay. — Réparations quelconques et accidentelles, installation de conduite à vapeur souterraines à l'intérieur des bâtiments de l'artillerie.

Saint-Jean, P.Q. — Réparations à la caserne.

Saint-Hyacinthe, P.Q. — Posage de dalles de ciment dans la salle d'exercices.

Farnham, P.Q. — Descente de 2 citernes et leur transfert à South-March, Ont.

Québec. — Réparations à l'hôpital militaire, réparations aux quartiers des officiers mariés, réparations à la caserne Saint-Louis, réparation aux casernes de la citadelle, réparations générales à la citadelle, renouvellement des dalles aux casemates 22 et 23 de la citadelle, nettoyage des casemates, blanchissage et peinturage de la citadelle, réparation aux quartiers des officiers mariés, à Cove-Fields, réparation aux magasins et aux bureaux des quartiers de l'Intendance à la colline de la citadelle, réparations aux magasins d'artillerie, puits de lumière doubles à l'atelier des artificiers, au dépôt de l'artillerie; réparations aux murs et barrières de la cité, réparations aux trottoirs et clôtures, enlèvement de cailloux à la falaise, réparations à la colline Dambourges, drainage des routes et travaux de surface à la caserne de Cove-Fields et à Lévis, enlèvement de la neige, aménagement du fort n° 2 en arsenal, réparations à l'arsenal fédéral, peinturage et jointoiement des ateliers d'artillerie, à l'arsenal fédéral, peinexamen de l'aqueduc.

Camp de Lévis. — Réparations générales, réparations au système de drainage, examen du système de fourniture de l'eau.

Camp de Valcartier. — Réparations.

Petite-Rivière, P.Q. — Réparations aux buttes d'essai.

Camp d'Aldershot, N.-E. — Réparations aux buttes du champ de tir.

Charlottetown, I. P.-E. — Réparations au champ de tir.

Halifax, N.E. — Réparations à la citadelle, réparations à la caserne sud, réparation à la caserne du Glacis, réparations à la caserne Pavillon, réparations au parc de l'artillerie Royale, réparations à l'hôpital militaire, examen des installations de chauffage, réparations intérieures et remise à neuf des quartiers Pavillon pour officiers mariés, fourniture au dépôt d'approvisionnement à la caserne du Glacis, réparations aux bâtiments de l'artillerie, réparations aux fortifications, réparations au système de machinerie des fortifications, réparations aux vaisseaux des I.R.C., revision des plans relatifs aux dossiers, entretien des forts extérieurs des bâtiments temporaires, pose des câbles pour le système des lumières de défense.

Camp de l'île McNab. — Réparations.

Moncton, N.-B. — Champ de tir — Réparations.

Chatham, N.-B. — Salle d'armes — Réparations intérieures et extérieures.

Winnipeg.—Entretien et réparations de la caserne, entretien de l'aqueduc Tuxedo, entretien et réparations à l'hôpital militaire du Manitoba.

Vancouver.—Réparation des dégâts causés par un incendie au champ de tir de Richmond, creusage de fossés et travaux de drainage au champ de tir Richmond.

Esquimalt.—Changements apportés à l'installation sanitaire de la caserne de Work-Point.

Forteresse d'Esquimalt. — Réparations aux fortifications.

Victoria, C.-B. — Aménagement du nouveau bâtiment de dépôt d'artillerie.

Prince-Albert, Sask. — Erection d'une clôture et installation de signaux sur les terrains du champ de tir.

Edmonton.—Construction d'un champ de tir.

Camp de Sarcee. — Services du génie.

C.M.R. de Kingston. — Installation de lignes de transmission d'énergie, système hydro-électrique, construction de routes et sentiers et régalage, etc., en arrière du nouvel édifice scolaire, réparations générales, réparations des dommages causés par l'orage en décembre 1921.

Camp de Petawawa. — Entretien des chemins au camp Central, entretien des bâtiments du camp, entretien de l'aqueduc, entretien du système téléphonique, entretien des chemins, routes et ponts à proximité du camp Central, réparations aux champs de tir et d'artillerie.

Ottawa. — Remise à neuf des quartiers de la G.P.G.G. et de la salle d'exercices, travaux de pavage en asphalte de l'avenue Laurier-Ouest (section du département), entretien et mise à pied d'œuvre du champ de tir Connaught à l'intention de l'A.T.F., réparations et entretien du champ de tir de Rockliffe.

Salle d'armes d'Elora. — Réparations et améliorations.

Salle d'armes de Guelph. — Régalage et clôturage du terrain.

Salle d'armes de Fergus. — Réparations et améliorations.

On n'a construit aucune salle d'armes, salle d'exercices ou de champ de tir dans l'année, cependant on a remis à neuf les champs de tir de Cobourg, Port-Hope et Guelph.

Vente de terrains militaires

Port-Robinson, Ont. — Emplacement du manège. — Vente de 2 acres pour la somme de $150.00 en vertu d'un arrêté en conseil du 14 juillet 1921.

Chester, N.-E. — Réserve. — Vente de 3 acres pour la somme de $550 en vertu d'un arrêté en conseil du 28 octobre 1921.

Oxford, N.-E. — Emplacement de la salle d'exercices. — Vente de 0.06 acre pour $85 en vertu d'un arrêté en conseil du 23 septembre 1921.

Musquodoboit, N.-E. — Emplacement de la salle d'exercices. — Vente de 0.17 acre pour la somme de $150 en vertu d'un arrêté en conseil du 20 octobre 1921.

Victoria, C.-B. — (Ancien) emplacement de la salle d'exercices. — Remise du terrain à la province de la Colombie-Britannique en vertu d'un arrêté en conseil du 25 avril 1921.

Acquisition de terrains militaires

Parry-Sound, Ont.—Emplacement du champ de tir.—Achat de 45 acres, pour compléter les terrains, pour la somme de $429.80, en vertu d'un arrêté en conseil du 10 octobre 1921.

(2) Rapport de l'officier d'état-major d'artillerie

On a découvert des défectuosités de fabrication dans trois canons de défense côtière de 9.2 pouces. Le ministère a eu l'heur de mettre la mains sur trois canons neufs destinés à remplacer les premiers et fournis par l'Amirauté britannique moyennant 10 pour 100 du prix coûtant, ces pièces provenant d'un solde de guerre.

Quatre canons à tir rapide de 12, 12 qtx., pour la défense des côtes ont été mis au rancart après avoir servi sans discontinuer et avoir été utilisés pour le tir depuis 1905, date à laquelle on les avait acquis des autorités impériales. On les a remplacés à même l'approvisionnement du département du service naval à beaucoup moins de frais.

Un solde de 3,600 bombes et 5,700 cartouches destinées aux canons à tir rapide de 12, 12 qtx., nous est également venu du département du Service naval, sans frais, ce qui va permettre une économie considérable au budget du tir et va durer des années.

Brevets d'invention et inventions

Cette division a reçu et examiné quantité de brevets d'inventions et d'inventions, cependant rien ne s'est révélé qui puisse améliorer sérieusement l'équipement militaire actuellement en usage.

Instruction d'artillerie pour 1921-22

La limitation des crédits destinés aux manœuvres de 1921-22 a amené certaines restrictions au programme d'instruction d'artillerie. Au lieu de consacrer seize jours aux manœuvres de camps comme avant la guerre, il a fallu restreindre l'instruction à six jours par unité aux quartiers généraux de chacune d'elles, avec, comme complément, des manœuvres de quatre jours seulement de tir au canon pour chaque détachement de canonniers effectuées au camp d'exercices d'artillerie.

Vu les difficultés de réorganisation et le malaise général au sein de l'industrie, on se montre fort satisfait de l'assistance à l'intruction et à l'exercice; d'un autre côté le résultat des exercices effectués par les détachements de canonniers dans le tir au canon révèle le fait que, malgré l'existence de ces problèmes, les unités réussissaient à obtenir une technique fort encourageante.

On a établi les camps d'exercices pour l'artillerie mobile à Petawawa, Ont., au camp Hughes, au Manitoba, et à Sarcee dans l'Alberta. Des détachements de canonniers, représentant quarante et une batteries de campagne et huit batteries lourdes et de siège appartenant à l'artillerie non permanente y ont effectué des manœuvres.

Il a été effectué des exercices de tir en haute mer à Halifax par le 1er régiment de l'artillerie canadienne de garnison, de même que par les détachements de canonniers du 6e régiment de Québec et de Lévis, appartenant à l'A.C.G. du corps d'artillerie non permanente. La 9e batterie de siège (canons de siège de 8) a effectué des exercices avec les canons de siège de 5 à chargement par la culasse, la manœuvre a eu lieu aux forts extérieurs de Halifax. Le 5e régiment de la Colombie-Britannique, A.C.G. de Victoria n'est pas encore parvenu à un degré suffisant de développement pour vaquer convenablement à ce genre d'exercices.

Ecoles royales d'artillerie

La réorganisation des écoles royales d'artillerie, prévue au rapport annuel de l'an dernier, s'est effectuée avec grand succès. Il s'est tenu trois cours à l'automne et au printemps à l'école royale d'artillerie mobile à Kingston, Ont., et à Winnipeg, Man.; enfin l'école royale d'artillerie (défense côtière et anti-aérienne) a ouvert deux cours à Halifax et un à Québec destinés à permettre aux officiers et aux officiers non brevetés de l'artillerie non permanente de s'entraîner. A l'E.R.A. (mobile), les officiers brevetés et non brevetés de chaque brigade et de presque toutes les batteries de l'école, ont suivi les cours d'entraînement, les officiers brevetés atteignant le chiffre de 22 et les non brevetés celui de 203. L'assistance aux écoles royales d'artillerie (D.C. et A.A.) de Québec et de Halifax comprenait 5 officiers brevetés et 32 non brevetés. Le niveau général d'aptitude des candidats a été élevé et on a pu constater chez tous un désir sincère de poursuivre leur instruction militaire en vue d'obtenir leur certificat d'aptitude.

On a ouvert à Charlottetown, I. P.-E., une école provisoire d'artillerie (mobile). Une école de ce genre, cependant, ne donne pas satisfaction à la division de l'artillerie du service, puisqu'il est impossible d'y donner les cours appropriés ou d'y tenir des examens sur des sujets importants tels que la tactique de batterie, l'équitation, la direction des harnais et des étables, etc., sujets qui se trouvent dans l'abrégé et qui ne peuvent être enseignés que dans une école royale d'artillerie où l'on a à sa disposition une batterie permanente. Quant à l'école dont nous avons parlé plus haut, on retient les certificats d'aptitudes aux officiers qui y suivent les cours en attendant l'examen sur les sujets pratiques pendant les cours d'été.

Les cours de l'artillerie d'état-major, suspendus en 1913, ont été continués le 1er mars 1922 et le seront pendant une période de huit mois. Cinq officiers d'artillerie et onze sous-officiers des troupes permanentes suivent ces cours. Le but de ces cours est de former les officiers et les sous-officiers pour en faire des instructeurs et aussi de faire le choix de ceux qui seront nommés canonniers-instructeurs ou canonniers-instructeurs adjoints.

Réorganisation de l'artillerie canadienne

La réorganisation de l'artillerie canadienne a été commencée dans tout le Dominion et a donné des résultats satisfaisants. Dans pratiquement toutes les unités on a constaté une amélioration sensible dans le travail d'organisation, et les changements dans le personnel des officiers, changements si nombreux les années passées par suite de l'instabilité des conditions d'après-guerre, se font maintenant normalement.

(3) Division de l'arpentage

En général

On a fait des travaux d'arpentage dans le Manitoba et dans le Québec. Dans le Manitoba on a terminé des arpentages à la réserve du camp Hughes, arpentages de contrôle et arpentages topographiques, les travaux se limitant à la réserve, — soit

environ cent soixante milles carrés. Tous les autres travaux d'arpentage ont été faits dans Québec; la partie qui n'avait pas été arpentée depuis la frontière internationale jusqu'au fleuve Saint-Laurent. Les travaux dans cette région dureront environ trois ans.

Treize autres soldats des unités des troupes permanentes—huit du district militaire 10 et cinq du district militaire 4—ont été employés au cours de l'été en qualité d'aides ingénieurs, tant au camp Hughes qu'à Québec, à la place des employés temporaires civils. Les officiers qui dirigeaient les équipes d'arpentage ont fait des rapports très favorables sur le travail accompli par ces hommes, et les résultats ont été tellement satisfaisants à tous les points de vue que nous avons obtenu l'autorisation nécessaire pour tenir un cours d'instruction en arpentage aux bureaux du service de l'arpentage à Ottawa, pour compléter la formation de ces hommes. Les cours ont été tenus du 2 janvier au 15 avril 1922. Le succès de ces cours a été tellement satisfaisant que nous espérons pouvoir les continuer chaque année.

On sent de plus en plus l'urgence de passer de la méthode actuelle de reproduction des cartes (photogravure à l'eau forte sur plaques de cuivre avec impression sur presses plates) à la méthode d'impression en relief sur zinc sur presse rotative.

Travaux en campagne

Contrôle.—On a fait des travaux de contrôle horizontaux et verticaux au camp Hughes et à Québec. Au camp Hughes l'officier général commandant du district militaire 10 nous a aidés par tous les moyens possibles, transport par chevaux et équipement de camp. Les travaux ont été commencés pendant la première semaine du mois de mai et ont été terminés pendant la dernière semaine du mois de juin. Toutes les lignes de traverse ont été calculées, rapportées et les tableaux des plans ont été préparés vers le 1er juillet alors qu'ont été commencés les levés topographiques. La plupart des lignes de traverses ont été tirées en travers de prairies, ne suivant aucune route; cent trente-sept milles de contrôle de lignes ont été chaînées à la méridienne.

Les travaux de contrôle dans Québec n'ont été commencés que vers le 1er juin, par suite d'un délai dans les réparages du camion automobile obtenu pour ce service. Les travaux ont été surtout restreints aux cartes Woburn, Mégantic, Armstrong et St-Evariste.

Le grand avantage du transport par camion automobile comparé au transport par chevaux a été encore bien clairement démontré.

Lignes chaînées à la méridienne	583 milles
Lignes arpentées au stadia	314 "
Nivellement	900 "

Topographie.—Au camp Hughes les travaux ont été commencés vers le 15 juin et ont été terminés le 10 octobre. Un topographe senior et deux hommes envoyés de Québec pour prendre la direction des travaux avec le personnel militaire de l'endroit ont complété l'équipe de cinq. Le travail en campagne a été fait d'après l'échelle de 4 pouces au mille afin de permettre l'indication de tous les détails sur la carte de 1/2000. Même en se servant de cette grande échelle on a constaté qu'il était impossible d'employer un intervalle de contour de dix pieds, comme on en avait l'intention, par suite des difficultés occasionnées par la présence de collines sablonneuses et on a eu recours à un intervalle de vingt pieds—approximativement six mètres.

Comme on trouve peu de détails sur la terre pour servir de points de contrôle pour les photographies qui pourraient être prises en avion, on a indiqué sur la carte un certain nombre de gros arbres dont quelques-uns sont ébranchés. Les autres points sont fixés et indiqués par des poteaux enfoncés d'environ quatre pieds dans la terre.

Les travaux ont été commencés dans Québec le 2 mai et ont été arrêtés le 15 novembre. Les districts des Trois-Rivières, de Bécancour, La Patrie et Malvina—tous en partie arpentés antérieurement—ont été complétés et l'on a arpenté 90 milles du

district de Woburn. On a fait un bon usage des travaux de triangulation et de topographie de la commission de la frontière internationale dans cette région, tous les renseignements nous étant gracieusement fournis par M. McArthur, commissaire canadien.

	Milles carrés
Total des travaux de topographie terminés dans Québec..	968
Total des travaux de topographie terminés au camp Hughes..	170
	1,138

L'état actuel des travaux de campagne et de tirage des lignes est le suivant:—

Districts complètement contrôlés prêts pour les travaux des topographes:

Ontario, 6.—Grand Bend, St-Mary's, Stratford, Alliston, Barrie et Beaverton.

Québec, 4.—Lyster, Arthabaska, Thetford, St-Sylvestre.

Districts entièrement prêts pour le tirage des lignes:—

Québec, 4.—Trois-Rivières, Bécancour, La Patrie, Malvina.

Cap-Breton.—5 cartes aux environs de Sydney.

Aux mains des dessinateurs et des graveurs, 6:—

Halifax, Uniacke et Musquodoboit.

Yamaska et Aston, 1 pouce, et Brome, ½ pouce.

Les vieilles cartes de 1 pouce ont grandement besoin d'être revisées pour y ajouter de nouvelles données et, dans certains cas, pour corriger des inexactitudes connues. Il y a suffisamment de travail de ce genre pour tenir occupé un petit nombre des arpenteurs d'une manière permanente. Une grande partie de ces travaux pourraient être accomplis, dans certains districts, en hiver.

Impression.—On a imprimé les nouvelles cartes et les nouveaux diagrammes suivants:—

Cartes réglementaires, 1 pouce, Coaticook, Sambro, Chezzetcook.. ..	1,721
Cartes pour les jeux de guerre, 32 cartes 1 pouce au mille..	6,747
Petites cartes d'identification..	1,725
Téléphone "D", grande échelle..	608
Formes topographiques..	1,225
9 diagrammes confidentiels, etc..	815
Petawawa, agrandies à 1/8000, 15 cartes..	90
Réimpressions de 16 cartes échelle de un pouce..	9,650
Total des cartes et des diagrammes..	22,581
Vues sur verre..	972
Imprimés au prussiate..	202

Cartes et diagrammes distribués.—La demande de cartes topographiques de 1 pouce et de ½ pouce augmente continuellement. Nous en avons vendu 2,347 de plus que l'an dernier.

Cartes de 1 pouce et de ½ pouce. Envoyées gratuitement aux différents ministères de l'Etat..	5,561
Cartes de 1 pouce et de ½ pouce. Vendues au public..	5,038
Cartes et diagrammes spéciaux pour fins d'instruction..	7,983
Total..	18,582

Changements dans le personnel

Trois nouveaux hommes ont été enrôlés dans le G.R.C. pour faire du service dans la division de l'arpentage; et un sergent fourrier, commis de génie, est décédé au cours de l'année.

RAPPORT DU DIRECTEUR DES SERVICES DE LA SOLDE POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1922

Nonobstant le fait que la démobilisation des troupes expéditionnaires canadiennes a été terminée au cours de la période se terminant le 31 mars 1920, à l'exception du personnel occupé au règlement des questions encore pendantes relevant de la guerre, le ministère doit encore s'occuper d'un grand nombre de plaintes exposées par des soldats licenciés, ou leurs dépendants, relativement à leurs soldes et à leurs allocations alors qu'ils étaient en service, à la gratification pour service de guerre, etc., demandant des travaux considérables d'écritures.

On peut considérer ce travail comme le résultat inévitable de la participation du Canada à la guerre, et il serait peut-être intéressant de faire remarquer que nous avons constaté une augmentation très considérable dans le nombre des plaintes de ce genre par suite de la campagne de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre et autres organisations d'anciens soldats.

Les questions de ce genre demandent souvent une investigation très minutieuse et sont étudiées, sous la surveillance du directeur adjoint des services de la solde (Démobilisation) par un personnel spécial de civils connaissant très bien les règlements en vigueur pendant la guerre. On trouvera ici le rapport du directeur adjoint des services de la solde (Démobilisation).

(1) Milice active permanente et non permanente

Le travail des services de la solde de la milice active, tant permanente que non permanente, est maintenant accompli par le personnel du Service de la solde de l'armée royale canadienne divisé en petits détachements aux quartiers généraux des différents districts.

Comme nous le laissions entendre dans notre dernier rapport annuel, il nous a été possible, au cours de l'exercice dont nous faisons la revue, de réduire l'effectif de ce service et de le remettre pratiquement sur la base d'avant-guerre, tenant compte des deux districts militaires n° 7 et n° 12 qui n'existaient pas en 1914 et certains changements dans le système de paiement de la solde aux troupes et de comptabilité dans les bureaux de solde de district.

On remarquera qu'en plus de payer les troupes, le personnel de la trésorerie militaire royale canadienne dans les différents districts fait tous les déboursés et tient tous les comptes d'approvisionnement, de transport, d'entretien, de réparations, de construction, etc., dans le district, tant pour la milice active permanente que pour la milice active non permanente, ce travail nécessitant une tenue de livre soignée et précise, et la soumission d'un grand nombre de rapports aux quartiers généraux de la milice.

Par suite des renvois qui ont été faits et pour différentes autres raisons, il serait opportun de faire certains changements dans les bureaux du présent personnel mais, par suite aussi de la rareté des fonds, nous n'avons recommandé que les transferts absolument nécessaires.

Le personnel de l'état-major nous a donné entière satisfaction pendant la période dont nous faisons la revue, accomplissant bien consciencieusement et avec grande habileté tous les devoirs qui lui étaient imposés, et nous n'avons reçu aucune plainte de la milice active permanente ni de la milice active non permanente concernant les membres de l'état-major ou la manière dont ils accomplissaient leurs devoirs.

Le système d'allocations de vêtement en vigueur avant la guerre, bien qu'impraticable en temps de guerre, fonctionne bien en temps de paix, et devrait être réintroduit. Par ce moyen l'on encourage les hommes à prendre un grand soin de leurs vêtements et ceci devrait avoir pour résultat une économie assez importante dans le coût des vêtements.

Les états financiers ci-dessous compris dans l'annexe "B" couvrent l'exercice se terminant le 31 mars 1922, et font voir les dépenses de chaque district concernant la milice active permanente et la milice active non permanente:

1. Allocations payées à la milice active dans chaque district.

2. Etat des déboursés par stations, pour soldes et allocations aux officiers et aux sous-officiers des troupes permanentes.

3. Etat des déboursés pour soldes et allocations aux officiers et aux sous-officiers des troupes permanentes.

4. Etat des déboursés pour soldes et allocations aux officiers et aux sous-officiers des troupes permanentes, donnant tous les détails des déboursés, par stations.

5. Etat des déboursés pour soldes et allocations des sous-officiers des troupes permanentes.

6. Etat des dépenses pour soldes et allocations des sous-officiers et des soldats des troupes permanentes donnant tous les détails, par stations.

On a placé sous le contrôle de ce directorat les services de la vérification du matériel et de la solde, aux quartiers généraux de la milice. Suivent les rapports des travaux effectués par ces services.

Vérification du matériel

Au cours de la période qui fait l'objet de ce rapport on a opéré la vérification des comptes du grand livre et du matériel du magasin de l'artillerie et des autres stations de réception et de distribution où l'on garde le matériel militaire, les vêtements et autres articles nécessaires à l'usage du ministère de la Milice et de la Défense. On a également fait la vérification des comptes du grand livre du magasin des officiers pour l'équipement des fortifications et des édifices de la milice, et des dépôts de vêtements et d'équipement des troupes. Tous ces comptes sont des relevés du matériel en magasins et de toutes les transactions relatives à la réception et à la distribution du matériel, des vêtements et tous les effets nécessaires distribués par tout le Dominion aux différents officiers.

Les comptes du matériel et du grand livre vérifiés sont les suivants (comptes du vêtement pour les troupes permanentes vérifiés mensuellement, tous les autres comptes annuellement):

Dépôts de l'artillerie.
Magasins de la division du génie.
Magasins de l'équipement.
Effets de casernement.
Magasins de la division du transport mécanique.
Magasins de la division du transport par eau.
Matériel médical.
Magasins du service vétérinaire.
Equipement de l'artillerie.
Comptes du vêtement et de l'équipement.
  Unités permanentes.
Comptes du vêtement et de l'équipement.
  Unités non permanentes.
Comptes du vêtement et de l'équipement.
  Collège royal militaire.

Comptes des munitions et des armes portatives.
Associations de tir au fusil.
Comptes de l'équipement et des munitions.
Corps des cadets.

Le système de vérification du matériel permet de s'assurer que tous les effets du matériel et de vêtement achetés pour le ministère sont inscrits dans les comptes des effets des dépôts de réception et de distribution et, lorsque ces effets ont été distribués aux troupes, que les officiers chargés du soin et de la garde de ces effets en rendent un bon et juste compte.

Comptes vérifiés pendant la période qui fait l'objet de ce rapport—3,227.

Valeur du matériel et du vêtement recouvré pendant l'exercice, à la suite de la vérification du matériel et de l'étude des comptes—$49,922.46.

Payeur, quartiers généraux de la milice

Le payeur, quartiers généraux de la milice, a fait, au cours de l'année écoulée, les déboursés portés aux comptes suivants:—

(*a*) Versements de toutes soldes et allocations au personnel militaire employé aux quartiers généraux de la milice.

(*b*) Versements faits pour liquider les successions des officiers, sous-officiers brevetés et soldats défunts.

(*c*) Déboursés relatifs au camp d'entraînement de Petawawa.

Pendant la période comprise entre le 1er avril 1921 et le 31 mars 1922, le payeur des quartiers généraux de la milice a émis 13,881 chèques formant un total de $1,203,200.85 pour les comptes ci-dessus mentionnés.

(2) Troupes expéditionnaires canadiennes

Cette division est désignée comme celle du directeur adjoint des services de solde (démobilisation). Le travail de cette division pour l'exercice finissant le 31 mars 1922 n'a pas différé beaucoup de celui de l'année précédente si ce n'est le travail additionnel par suite du rachat des livres sterling entrepris par le comptable en chef au mois d'août 1921, mais ce travail a été moins considérable.

On peut résumer le travail de cette division de la manière suivante:—

1. Gratification de service de guerre.
2. Solde et allocations, comprenant l'allocation d'absence et la délégation de solde.
3. Solde de travail.
4. Emprunt de guerre, et remboursement de frais de transport.
5. Rachat de la livre sterling au pair.
6. Subdivision de la comptabilité.
7. Dépôts des pièces justificatives (outre-mer et au Canada).

Gratification de service de guerre

Le travail de cette subdivision peut être divisé en trois catégories:—

(*a*) Gratification de guerre aux anciens membres des F.E.C ou à leurs dépendants.

Nous recevons encore des demandes présentées en retard et des demandes d'augmentation de pension pour service de guerre non encore établi, de même que des demandes de dépendants de soldats dans les cas où ces derniers n'avaient pas fait cette

demande en leur nom lors de leur licenciement, et toutes ces demandes exigent une enquête et une mise au point.

Les demandes d'augmentation de pension sont peu nombreuses puisque, après des recherches très fouillées, on a constaté que dans la majorité des cas il n'est pas nécessaire de faire une mise au point et les faits sont bien exposés aux réclamants.

(*b*) Gratifications aux dépendants des membres des F.E.C., qui ont été tués ou sont morts en service, et aux dépendants des Canadiens qui ont été tués ou sont morts alors qu'ils étaient en service dans les troupes de Sa Majesté.

Pratiquement toutes les réclamations de cette catégorie que nous recevons encore viennent de dépendants de Canadiens qui ont fait du service dans les troupes impériales puisque, sauf quelques exceptions, on a fait un règlement avec les dépendants des membres défunts des F.E.C lorsque la gratification aux dépendants a été autorisée, sans attendre que ceux-ci en fassent la demande.

(*c*) Gratification de guerre aux anciens membres des troupes de Sa Majesté (et à leurs dépendants) qui habitaient le Canada avant la guerre et qui, après le licenciement de ces troupes, sont revenus au Canada et y sont domiciliés.

On a fait faire comme par le passé, par les autorités de l'armée impériale, une enquête spéciale pour la vérification du service, le montant de la gratification impériale payée dans chaque cas. En plus de cela, dans les cas où la chose était nécessaire, on a pris des renseignements sur l'égibilité des dépendants.

Toutes ces demandes ont été étudiées conformément aux dispositions de l'arrêté du Conseil C.P. 3145 en date du mois de décembre 1920, étendant la période pendant laquelle sont en vigueur les dispositions de l'arrêté du Conseil 2385 du mois de décembre 1919 au 31 mars 1922.

Au cours de l'exercice 1921-22 on a payé la gratification de guerre à 1,737 individus, ce qui a nécessité une dépense de $277,508.61 répartie comme suit:—

562	anciens soldats de l'armée impériale..	$132,541 80
142	veuves et dépendants de ceux qui sont morts en service.	12,927 46
1,033	anciens membres des F.E.C..	132,039 35

Le nombre de dossiers examinés pendant l'exercice concernant l'enquête sur la gratification de guerre a été d'environ 274 par semaine, et le nombre de lettres écrites de 238 par semaine.

A la fin de l'exercice il nous arrivait une moyenne de 5 nouvelles demandes par jour.

Ajustement de solde et d'allocations, comprenant l'allocation d'absence et la délégation de solde

Nous examinons les réclamations et les demandes de renseignements (concernant la solde et les allocations, l'allocation d'absence et la délégation de solde des " autres grades ", anciens membres des F.E.C. pendant une période quelconque du service, sans tenir compte de la date ou de l'endroit où le service a été accompli) et les ajustements sont autorisés lorsque dus.

Nous avons fourni au bureau de l'impôt sur le revenu un nombre considérable de renseignements touchant la solde et les allocations reçues par les officiers des F.E.C. au cours des années 1919 et 1920.

Au cours de l'exercice qui fait l'objet de ce rapport cette subdivision a examiné en moyenne 233 dossiers par semaine et a écrit en moyenne 149 lettres par semaine. Les paiements en règlement de solde et d'allocations, etc., ont atteint le montant de $107,813.79 au cours de l'exercice.

Solde de travail

Au commencement de l'exercice 1921-22 le travail d'enquête portait sur 30 demandes de solde de travail, et, à partir de cette date jusqu'à la fin d'octobre 1921, nous avons reçu et réglé environ 50 demandes par mois.

A la suite de la campagne dite *Clean Sweep Campaign* de l'Association des Vétérans de la Grande Guerre, le nombre des demandes a considérablement augmenté et du 1er novembre 1921 à la fin de l'exercice nous avons reçu environ 1,050 demandes pour l'étude desquelles il nous a fallu examiner environ 1,300 dossiers et écrire environ 1,500 lettres.

Emprunt de guerre et remboursement de frais de transport

Cette subdivision a perçu et transmis au ministère des Finances tous les montants souscrits à l'Emprunt de la Victoire par les soldats et le personnel du ministère de la Milice au cours des années 1917-18-19, et s'occupe maintenant des demandes de renseignements concernant ces souscriptions.

A la fin de l'exercice 1921-22 il y avait en fiducie à la Banque de Montréal, Ottawa, une balance de $1,090.65 et treize bons se trouvaient au ministère des Finances et quatre à la Banque de Montréal, à Londres, Angleterre, pour la livraison desquels nous n'avons encore reçu aucune instruction.

Au cours de l'année 1921-22, on a approuvé 113 demandes de remboursement de frais de transport de dépendants de soldats qui revenaient d'outre-mer.

Change sterling

Au mois d'août 1921 l'administration de l'ajustement du change a été transféré du comptable en chef au directeur adjoint des services de solde (démobilisation).

Cette subdivision a accompli tous les travaux de la manière tracée et plus clairement définie dans l'arrêté du Conseil C.P. 2287 en date du 30 juin 1921.

Cet arrêté du Conseil renouvelait l'autorisation accordée par l'arrêté du Conseil C.P. 1761, de 1920, de porter toute la dépense au crédit de la démobilisation, complétait les règlements et ajoutait le proviso que l'on continuerait le rachat au pair "dans des conditions qui permettront que ceux-là seulement qui ont droit à jouir de ces privilèges en retirent les bénéfices", et aussi que le paiement ne soit fait que lorsque les demandes auront été soumises au ministère de la Milice et de la Défense, et que le ministère soit convaincu que le soldat a droit au bénéfice du privilège accordé par les règlements, et que le soldat doit fournir au ministère toutes les preuves jugées nécessaires pour appuyer sa demande.

Conformément aux stipulations de l'arrêté du Conseil C.P. 2769, en date du 7 août 1921, la Commission s'est occupée de cette partie du travail concernant le rachat au pair des chèques de pension impériale, à cause de la facilité de vérifier les demandes dans ses bureaux à l'aide des dossiers concernant les pensions impériales. Un représentant de cette subdivision a été attaché à ce bureau pour aider à l'accomplissement de ce travail.

Dans le plan d'exécution général adopté, les banques ont reçu instruction de payer toutes les traites ou les lettres de change britanniques, etc., au taux courant du change et d'envoyer à Ottawa les documents requis par les règlements.

Lors de la réception des traites originales, des documents, etc., nous avons alors émis aux banques des chèques de remboursement au taux courant du change.

Lorsque, après l'enquête nécessaire, la demande était finalement approuvée, nous avons émis un autre chèque représentant la différence entre le taux courant et le pair, soit au réclamant, soit à la banque, selon les instructions reçues.

Les demandes relatives aux transactions passées ont aussi été réglées lors de la réception des documents nécessaires établissant le bien-fondé de la demande.

Après le mois d'août 1921, les chèques émis à un pensionnaire impérial qui, avant la guerre, habitait le Canada et dont la demande avait été établie d'une manière satisfaisante, portait l'avis suivant sur la face du chèque:

> " Payable au pair du change en Canada seulement, sur présentation par l'entremise d'une banque au ministère de la Milice et de la Défense à Ottawa."

Les banques ont été autorisées à payer ces chèques au pair du change et ont été dûment remboursées par des chèques émis par cette subdivision.

On a apporté le plus grand soin dans la mise en pratique des règlements concernant le rachat de la livre sterling et dans l'inscription des transactions faites.

Avant de faire un paiement quelconque chaque transaction est d'abord vérifiée et on a toujours eu recours à une vérification soignée de tous les comptes.

Les détails suivants indiquant le nombre de chèques émis et le chiffre de la dépense pour l'exercice finissant le 31 mars 1922, ont trait aux deux divisions de ce travail, c'est-à-dire le rachat de la livre sterling au pair, et les demandes de remboursement de la différence du change sur les transactions passées.

Rachat du change sterling:	
Nombre de chèques	2,575
Déboursés	$656,272 91
Demandes, différence du change:	
Nombre de chèques	2,180
Déboursés	$ 41,666 11

Subdivision de la comptabilité

La subdivision de la comptabilité fait tous les paiements pour ajustement de gratification de guerre, solde et allocations, comprenant l'allocation d'absence et la délégation de solde, et le change sterling, sous le contrôle de la subdivision qui examine les demandes.

Les chèques sont écrits et envoyés à cette subdivision. Ci-suit un sommaire du travail accompli dans ce sens pour l'exercice 1921-22:

Nombre de lettres ordinaires envoyées comme matière postale ordinaire	28,647
Nombre de lettres envoyées comme matière postale recommandée	2,014
Nombre de lettres recommandées retracées	152
Nombre de dossiers examinés par la division	5,500

Nombre de chèques de gratification de guerre canadienne expédiés par courrier	1,155
Nombre de chèques de grafication de guerre impériale expédiés par courrier	2,395
Nombre de chèques de gratification de guerre de dépendants expédiés par courrier	140
Nombre de chèques A.S. et D.S. expédiés par courrier	328
Nombre de chèques de solde et d'allocations expédiés par courrier	677
Nombre de chèques pour rachat de la livre sterling expédiés par courrier	2,575
Nombre de chèques pour différence dans le change des chèques expédiés par courrier	2,180
Nombre total de chèques émis	9,450

Dépôt des pièces justificatives

Les différentes classes suivantes de documents relatifs à la solde outre-mer ont été placées dans le dépôt des pièces justificatives et, au cours de l'exercice 1921-22 nous avons continué le travail de classement de façon à ce que ces documents soient facilement accessibles lorsque les différentes divisions de ce département en ont besoin:

Feuilles d'émargement (officiers et autres grades).
Feuilles de quittances.
Feuilles de soldes du Service actif.
Livrets de chèques.
Listes de chèques.
Etats des banques.
Sommaires de soldes 2.
Documents des caissiers (Remises, Paiements en espèces, Remboursements).

Documents des officiers (Solde et allocations, Réclamations, Distribution du matériel, Congés, Gratifications pour service de guerre, Payeur général, (service aboli), Emargement des officiers, réclamations des officiers, Payeur senior, Londres, F.E.C., Détails.

Listes nominatives, délégation de solde.

Grands-livres, comptes d'outre-mer.

A la fin de l'exercice il nous restait près de 200 caisses de documents à déballer, trier et classer.

Cette subdivision répond chaque jour à un grand nombre de demandes de renseignements des différentes divisions du ministère de la Milice, et, en plus du travail de terminer le triage et le classement de près de 2,000 caisses de documents expédiées d'outre-mer après la démobilisation, les documents envoyés par le ministère de la Milice ont nécessité le groupement des différentes pièces justificatives et aussi la constante revision des classeurs, tables des matières, etc.

Le classement des chèques payés a constitué une partie considérable des travaux de l'exercice 1921-22, et nous croyons que plus de 20,000,000 de chèques ont été triés, vérifiés et catalogués.

A la fin de l'exercice, il reste encore près de 100,000 chèques à classer.

Subdivision de la solde des officiers

Cette subdivision a fait ses travaux indépendamment de la division du directeur adjoint des Services de solde (Démobilisation).

Les travaux accomplis sont à peu près les mêmes que ceux accomplis par la "subdivision de Solde et Allocations, A.P. et D.S." dont nous avons déjà parlé, et cette subdivision s'occupe des demandes de renseignements, des plaintes et des questions concernant les comptes de solde des officiers relativement à la période de service dans les troupes pendant la guerre.

Pendant la première partie de l'année le nombre des réclamations a continué à diminuer graduellement, mais, tout comme pour les "autres grades" le nombre des réclamations et des demandes de renseignements a été considérablement augmenté pendant la dernière partie de l'année par suite de l'attitude des différentes organisations demandant un échange de lettres sur toutes les questions relatives au service, etc., des anciens membres des F.E.C.

Nous rencontrons ici les mêmes difficultés que celles rencontrées lorsqu'il s'est agi des anciens membres des autres grades, et pratiquement tous les cas sont compliqués et exigent un grand travail d'investigation.

Dans un grand nombre de cas il suffit d'une explication bien faite des circonstances pour satisfaire entièrement le réclamant ou celui qui demande des renseignements.

Tous les cas sont l'objet de l'attention la plus soignée, et cela est tellement vrai que dans plusieurs cas, lorsque les circonstances le justifient, on a adopté des arrêtés du conseil pour donner justice aux cas qu'il n'était pas possible de satisfaire en vertu des règlements en vigueur durant la guerre.

Pendant l'exercice finissant le 31 mars 1922, cette subdivision a expédié environ 2,300 lettres et ce travail a exigé l'examen et l'étude de plus de 9,000 dossiers.

(3) Troupes militaires canadiennes d'outre-mer

Bien qu'un règlement final ait été conclu touchant toutes les transactions financières entre le War Office et le ministère d'outre-mer, au 31 mai 1920, nous continuons de recevoir des demandes en retard concernant les transactions des T.M.O., indépen-

damment des F.E.C., et ces demandes nous viennent des autres départements du gouvernement impérial, des entrepreneurs et des particuliers, etc. Toutes ces questions sont réglées par le comité spécial chargé de l'étude de toutes les questions ayant trait à l'administration outre-mer, conformément aux dispositions des arrêtés du conseil C.P. 1705 de 1920 et C.P. 4544 de 1921. Toutes ces demandes et tous ces comptes sont vérifiés avec soin et le paiement en est autorisé lorsque les faits sont établis après examen des dossiers d'outre-mer.

Au cours de la période qui fait l'objet de ce rapport, on a autorisé le paiement des demandes d'indemnités et les comptes suivantes:

Pour paiement en Angleterre (par l'entremise du Haut-Commissaire canadien)..	$8,975 06
Pour paiement en Canada..	631 65
	$9,606 71

La perception des comptes en sonffrance du gouvernement impérial ou de particuliers en Angleterre, au montant de $145,209.98, a aussi été faite par cette subdivision. Cette somme représente en grande partie les perceptions faites aux termes des arrangements réciproques conclus entre le ministère d'outre-mer et le ministère de l'Air.

Avant le mois d'octobre 1919, presque tout l'équipement, le matériel, les approvisionnements, etc., outre-mer avaient été vendus par la Commission des ventes outremer. Au cours de l'année qui fait l'objet de ce rapport, cependant, nous avons reçu et vérifié les déclarations de ventes numéros 1 à 88, représentant les ventes du mobilier, de l'équipement, etc., faites par la Commission des ventes outre-mer n° 2, pendant la période du 2 octobre 1919 au mois de février 1922 formant un total de $21,806.01.

Nous avons reçu, au cours de l'exercice, des traites en livres sterling pour un montant d'environ $1,200. Ce montant représentait les paiements faits aux soldats ou à leur dépendants outre-mer, qui n'étaient pas parvenus à destination ou qui n'avaient pas été payés pour diverses raisons, le montant, dans chaque cas, étant porté de nouveau au crédit du compte de l'individu intéressé.

Fonds du régiment et de la cantine

Comme nous l'avons expliqué dans le rapport du dernier exercice, les fonds du régiment et de la cantine des unités d'outre-mer n'ayant aucune affiliation avec un service territorial en Canada, tels que les hôpitaux pour les convalescents, les unités de réserve, les ateliers, etc., ont été transmis à la garde du ministère des Finances qui fut chargé de les garder en fiducie avec la part des profits destinés aux Canadiens et provenant des fonds de cantine des troupes expéditionnaires en France et des cantines de l'armée en Grande-Bretagne. Ces fonds sont encore sous la garde du ministère des Finances jusqu'à ce que l'on ait décidé de la disposition finale que l'on fera de ces fonds.

RAPPORT DU COMPTABLE EN CHEF POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1922

ÉTAT DES DÉPENSES

L'état des dépenses pour l'exercice 1921-22, pour services de guerre, indique une diminution d'environ 50 pour 100 sur celui de l'année précédente et ces dépenses représentent en grande partie l'ajustement des demandes d'indemnité pour services rendus au cours des années précédentes. La seule forte dépense courante est celle des frais d'hôpital à Winnipeg où l'on envoie à l'hôpital militaire permanent tous les cas qui d'ordinaire seraient à la charge du ministère du Rétablissement des soldats dans la vie civile mais qui, pour des raisons de convenance ou d'économie, sont ainsi logés par le ministère de la Milice et de la Défense.

Les dépenses de la Milice pour l'exercice 1921-22 ont été à peu près les mêmes que celles de l'année précédente. Dans le tableau comparatif donné ci-dessous il n'est pas tenu compte du gouvernement civil. Les dépenses du gouvernement civil se trouvent indiqués dans l'annexe.

Bien que les dépenses de la Milice pour cette année soient à peu près les mêmes que celles de l'exercice 1913-14, il ne faut pas établir une comparaison entre les chiffres des deux années sans tenir compte de la valeur du dollar dont, pour les services que couvrent les dépenses 1921-22, on peut estimer la valeur à 60 cents. C'est ainsi que le programme d'entraînement, etc., suivi en 1913-14 et pour lequel la dépense avait été cette année-là d'environ $11,000,000 aurait demandé une dépense d'environ $18,500,000 pour l'exercice 1921-22.

Ci-suit un tableau comparatif des dépenses et des recettes totales pour les exercices 1920-21 et 1921-22:

Dépenses

	Crédits de la milice	Démobilisation	Total
1920-21..	$10,058,625	$16,229,764	$26,288,389
1921-22..	11,016,939	8,575,896	19,592,835

Crédits — Remboursements et recettes

	Recettes	Crédits de la milice	Démobilisation	Total
1920-21..	$277,308 93	$229,828 27	$5,554,191 63	$6,061,328 83
1921-22..	320,738 54	264,425 91	2,657,838 97	3,243,003 42
	†$ 43,429 61	†$ 34,597 64	*$2,896,352 66	*$2,818,325 41

† Augmentation.
* Diminution.

On trouvera à l'annexe A les états suivants des dépenses et des recettes:

(1) Comptes des crédits de la milice, 1921-22.

(2) Recettes du ministère de la Milice, 1921-22.

(3) Etat comparé des dépenses pour les dix années écoulées de 1912-13 à 1921-22.

(4) Dépenses, compte des crédits de démobilisation, 1921-22.

(5) Dépenses, compte des crédits de guerre et de démobilisation, du mois d'août 1914 au 31 mars 1922.

Volume du travail

Le travail concernant les dépenses faites pendant la guerre est encore considérable et comprend:

(*a*) Ajustement des comptes avec le gouvernement impérial pour les dépenses faites par le ministère pour le compte de ce gouvernement, y compris l'intérêt sur toute cette période.

(*b*) Perception de la valeur de la vente du surplus du matériel.

(*c*) Règlement des frais du ministère britannique de l'expédition pour le transport des troupes.

(*d*) Il reste encore à régler un grand nombre de réclamations.

Indemnités pour le transport des troupes et des marchandises

Nous avons reçu au cours de l'exercice un grand nombre de comptes de chemin de fer mais, la démobilisation étant pratiquement terminée, les montants de ces comptes sont moins élevés que ceux de l'exercice précédent. Les comptes non réglés au 31 mars 1921 pour tous les services de chemins de fer se sont élevés à $176,880.38.

Au cours de l'exercice, on en est venu à un règlement de la réclamation du ministère d'expédition britannique et ce ministère, à Londres, Angleterre, grâce au concours du représentant de cette division. Ces réclamations avaient été laissées en suspens depuis un certain temps et, grâce à des négociations personnelles, nous avons pu établir les comptes sur une base raisonnable comportant une réduction sensible du montant total demandé au début.

L'arrêté du conseil C.P. 179 et les arrêtés le modifiant touchant le remboursement des frais de transport des dépendants revenant au pays ont été annulés par l'arrêté du conseil C.P. 4385, en date du 15 novembre 1921. Depuis, on a fait les remboursements, tels qu'autorisés par le Conseil privé, dans des cas individuels.

Nous recevons constamment des réclamations pour perte d'articles expédiés ou pour dommages à ces articles de même que des demandes de remboursement pour les parties de billets qui n'ont pas servi. Tous ces règlements sont faits en temps et lieux.

Comptes recouvrables

Une étude du travail accompli par cette division au cours de la période qui fait l'objet de ce rapport nous montre que le volume de travail accompli reste pratiquement le même que par les années passées; les travaux du personnel se limitant en grande partie à répondre aux observations de la division de la vérification sur les comptes déjà rendus et en voie de règlement.

Comme ce travail embrasse trois différentes catégories de comptes, savoir: ceux des gouvernements britanniques et étrangers, des ministères de l'Etat canadien, et divers, une somme considérable de correspondance, surtout avec le War Office, le ministère de l'Air, l'Amirauté, et des payeurs des stations de l'armée de terre et de mer dans toutes les possessions britanniques.

On continue encore la tenue d'un compte réciproque entre la Trésorerie impériale et le ministère canadien des Finances, et le War Office nous demande les pièces justificatives détaillées à mesure que les entrées sont faites au compte du débit. Le ministère des Finances porte au débit du compte du gouvernement impérial avec l'intérêt de 5½ pour 100, tous les comptes non réglés depuis la date à laquelle le service a été rendu jusqu'à la date du règlement final.

Un grand nombre des observations faites par les autorités impériales ont trait aux transactions faites pendant la première partie de la guerre, et comme toutes les unités des F.E.C. et l'état-major ont été démobilisés depuis longtemps il nous faut faire une somme considérable de recherches pour obtenir les renseignements nécessaires.

On peut se faire une idée du volume de travail accompli en jetant un coup d'œil sur les chiffres suivants:

Gouvernements britanniques et étrangers	Autres ministères de l'Etat
Sommes recouvrées en espèces ou par compte réciproque, exercice terminé le 31/3/22.. .. .. $2,750,804 40	Sommes recouvrées en espèces ou au moyen d'un mandat de transport par l'entremise du ministère des Finances.. .. $385,775 39

Excédent du matériel

Au cours de l'exercice 1921-22, nous avons fait des perceptions sur l'excédent du matériel de guerre pour un montant de $150,883.76, et ce montant a été porté au crédit du Receveur général. De plus, nous avons perçu la somme de $30,721.06 représentant la valeur du matériel livré et impayé en 1920-21.

Bien que ce travail ait diminué considérablement, nous devons encore voir à un grand nombre de règlements de comptes et de perceptions.

Instructions aux bureaux

Le 1er janvier 1921 on a mis en pratique un système officiel écrit d'instructions aux bureaux. Ces instructions sont données de temps en temps aux chefs de divisions et contiennent sous une forme concise des méthodes de procéder dans les différentes opérations de routine.

En plus des avantages qu'offre les instructions données de vive voix, un tel système offre d'autres avantages bien évidents. On a toujours ainsi sous la main le programme complet de la procédure à adopter et aussi une méthode sûre d'établir la responsabilité.

Rapports mensuels

On a inauguré le 1er novembre 1921 l'envoi de rapports mensuels écrits au sous-ministre.

Ci-suit un tableau des renseignements extraits de ces rapports pour la période du 1er novembre 1921 au 31 mars 1922:

STATISTIQUES PROVENANT DU RAPPORT MENSUEL

TRAVAUX DE ROUTINE

Staff	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars
Division de la vérification préliminaire—					
Dépense vérifiée	$ 1,219,305	$1,230,898	$1,196,018	$1,165,385	$1,270,904
Pourcentage des frais	·0045	·0042	·0043	·0047	·0041
Compte du transport—					
Nombre de comptes reçus	117	134	128	154	331
Montant	30,704	37,341	25,332	69,163	152,715
Nombre de compte payés	262	294	276	213	192
Montant	65,457	116,065	79,534	99,852	143,278
Division des déboursés—					
Nombre des réclam. générales payées	681	702	695	504	740
Montant payé	141,320	203,375	174,024	166,792	224,604
Comptes recouvrables—					
Montant recouvré des gouvernements britannique et étranger	$42,339	315,037	88,842	520,071	33,109
Des autres ministères, mont. recouvrés	2,056	7,019	85,445	35,439	92,823
Excédent du matériel—					
Montant perçu	3,362	35,886	4,151	19,893	74,451
Règlements, autres ministères	10,738	8,024	12,687	7,963	7,813
Services de bureau—					
Télégrammes et câbles (expédiés)	48	33	42	44	89
Lettres ordinaires (expédiées)	1,131	1,215	1,244	1,318	1,072
" " (reçues)	948	1,019	1,093	848	1,028
Lettres recommandées (expédiées)	269	404	356	245	348
" " (reçues)	295	400	316	301	391
Dossiers des Q.G (reçus)	1,300	1,272	1,345	1,435	1,361
" " (expédiés)	1,380	1,402	1,237	1,403	1,322
Pièces justificatives vérifiées, classées et transmises à l'auditeur général	10,248	15,065	14,357	11,903	13,688

Comptabilité des dépenses

Depuis le mois de janvier, on a inauguré un système de comptabilité des dépenses dans cette division. Les différentes dépenses indirectes, le loyer et l'entretien des édifices; les garnitures de bureau et les réparations, les appointements, etc., sont ramenées chaque mois à une unité de dépenses et de recettes.

En se servant de la même unité chaque mois, représentant le travail le plus important de la division, on obtient un pourcentage des frais d'administration et l'on peut ainsi établir des comparaisons de mois en mois et savoir au juste si ces frais augmentent ou diminuent. Voici le pourcentage des dépenses d'administration, par mois pour $100:

Janvier	$0.908
Février	0.946
Mars	0.909

En plus des frais pour l'administration seulement, tels qu'indiqués ci-dessus, nous avons fait divers états comparatifs des déboursés du personnel civil et militaire, de même que des calculs des dépenses des différentes unités de la milice active permanente et de la milice active non permanente. Nous avons aussi prêté notre concours aux autres divisions de ce ministère dans la préparation des états mensuels des dépenses.

Nous nous proposons d'élargir les cadres de ce travail et d'établir une méthode plus rapide pour la compilation des statistiques et des dépenses en général.

Réorganisation

Au cours de l'exercice, un comité a été nommé pour voir à la réorganisation des différentes division du ministère, en se basant sur les conditions de paix. Ce comité se composait des membres suivants:

Un représentant de la Commission du Service civil, deux représentants du ministère en général (le sous-ministre adjoint et le commis en chef).

Un représentant de la division dont on faisait la réorganisation (le chef de la division de par ses fonctions).

Les principales recommandations au sujet de la division du comptable en chef approuvées et mises en vigueur ont été les suivantes:

1. Que l'établissement de la division, tel qu'indiqué sur la carte-modèle tracée par le comité, soit adopté. Les principes les plus importants sur lesquels cette carte était basée sont les suivants:

(*a*) La séparation complète des divisions de la comptabilité et de la vérification.

(*b*) Laisser définitivement au vérificateur du ministère la pleine responsabilité de la vérification de tous les paiements faits par le ministère.

(*c*) Etablissement des limites définies de la responsabilité.

(*d*) Ne plus exiger du comptable adjoint tous les détails qui ne sont pas nécessaires et, jusqu'ici, il n'avait pu se soustraire.

2. Que l'on prenne des mesures pour retirer de la division de l'impression, de la papeterie et des dépenses casuelles, l'administration des crédits des dépenses casuelles et confier cette administration à la division de laquelle elle relève, c'est-à-dire celle du comptable en chef.

3. Que l'on continue le système de rapports sur l'état des travaux actuellement en vigueur et les rapports mensuels qui en résultent au sous-ministre.

RAPPORT DU SOUS-MINISTRE ADJOINT POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1921

Le rapport suivant expose en résumé le travail exécuté par le service d'enregistrement et la division des impressions, de la papeterie et de la dépense casuelle:

(1) Service de l'enregistrement

—	1920-21		1921-22		Diminution, enregistrement central	Division d'outre-mer. Diminution ou augmentation
	Enregistrement central	Division d'outre-mer (*a*)	Enregistrement central	Division d'outre-mer		
Dossiers transmis	523,629	64,150	380,611	113,925	143,018	+ 49,775*
Dossiers inscrits ou vérifiés	871,871	541,073	596,734	410,187	275,137	−130,889
Dossiers transmis à l'édifice Daly			450,461	420,530		
Dossiers consultés mais non transmis		633,885		375,405		−258,480
Documents détachés reçus	398,814	498	326,538	33,507	72,276	+ 33,009*
Dossiers classés	51,932	143,889	50,164	112,493	1,768	− 31,396
Amalgamation des dossiers de la div. des successions		60,000				
Total des dossiers consultés	1,846,246	1,443,495	1,804,508	1,466,047		

*Cette augmentation est due au transfert de l'Enregistrement central proprement dit à la «Division d'outre-mer» des dossiers ayant trait aux «autres grades» des Troupes Expéditionnaires canadiennes jusqu'ici à la division de l'Enregistrement central. Depuis, la division d'outre-mer a été placée sous le contrôle du Directeur des Dossiers.

(2) Division des impressions, de la papeterie et de la dépense casuelle

Le tableau suivant expose le travail et les dépenses de la division des impressions, de la papeterie et de la dépense casuelle:

—	1920–21	1921-22	Augmentation ou Diminution
Réquisitions émises pour impressions	526	593	67*
Réquisitions pour papeterie	1,527	1,513	14†
Recettes des ventes de livres militaires	$ 38 68	$ 775 53	$ 736 85*
Frais d'impressions	69,665 41	92,613 15	22,947 74*a*
Frais de papeterie	59,479 57	76,250 23	16,770 66*b*
Transport et messageries	7,571 70	10,743 47	3,171 77*c*

*Augmentation. †Diminution.

L'augmentation des dépenses est due en partie à (*a*) la révision faite après la guerre des publications canadiennes, (*b*) à l'achat des publications impériales révisées depuis la guerre, et (*c*) les frais supplémentaires pour messageries et transport de ces publications. Il restait aussi en souffrance une somme importante qui n'avait pas été comprise dans les crédits de 1920-21 et que, par conséquent, il a fallu payer à même les crédits de 1921-22.

ANNEXE A

Suivent les états financiers pour l'exercice clos le 31 mars 1921 faisant voir:

1. Comptes des crédits, 1921-22.
2. Recette du ministère de la Milice et de la Défense.
3. Etat comparé des déboursés durant les dix ans, de 1912-13 à 1921-22.
4. Déboursés au compte des crédits de démobilisation, 1921-22.
5. Déboursés au compte des crédits de guerre et de démobilisation, d'août 1914 jusqu'au 31 mars 1922.

ETAT N° 1.—Comptes des crédits 1921-22

Crédits	Montant du crédit	Dépense	Crédits non employés	Excédent du crédit
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Allocations à la milice active	120,000 00	119,362 51	637 49	....
Exercices annuels	1,500,000 00	1,159,712 44	340,287 56	....
Services scolaires	450,000 00	409,347 84	40,652 16	....
Effets d'habillement et de petit équipement	264,346 00	264,338 9[illegible]	7 08	....
Dépense casuelle	40,000 00	38,790 80	1,209 20	....
Droits de douane	40,000 00	29,734 76	10,265 24	....
Bibliothèque du ministère	2,000 00	1,390 17	609 83	....
Arsenal fédéral, Québec	243,300 00	204,315 89	38,984 11	....
Arsenal fédéral, Lindsay	428,300 00	428,292 06	7 94	....
Services et ouvrages du génie	629,350 00	628,784 97	565 03	....
Subventions à des sociétés et corps de musique	130,000 00	85,018 28	44,981 72	....
Etats-majors du quartier général et de districts	265,000 00	254,404 60	10,595 40	....
Entretien des propriétés militaires	200,000 00	199,990 37	9 63	....
Matériel d'artillerie, armes, terrains, etc.	75,000 00	74,987 20	12 80	....
Force permanente	6,255,000 00	5,882,937 67	372,062 33	....
Impressions et papeterie	105,000 00	100,479 91	4,520 09	....
Collège militaire royal	378,000 00	351,968 65	26,031 35	....
Appointements et salaires	225,000 00	225,677 40	....	677 40
Ecoles d'instruction	150,000 00	112,869 29	37,130 71	....
Levés topographiques	45,000 00	39,956 55	5,043 45	....
Frais de transport et fret	200,000 00	199,814 64	185 36	....
Zones d'instruction	30,000 00	2,360 35	27,639 65	....
Matériel de guerre	197,054 00	199,375 74	....	2,321 74
Crédits spéciaux				
Monuments commémoratifs, champs de bataille, crédit n° 331	500,000 00	137,420 53	362,579 47	....
Commission impériale des tombes de guerre.	905,316 80	522,115 19	383,201 61	....
Pensions civiles, crédit n° 468	1,115 42	1,115 42	....	....
Compensation, M. Edward Fitzgerald, crédit n° 403	100 00	100 00	....	....
Funérailles de feu le lieutenant-général sir Sam Hughes, C.C.B., crédit n° 405	2,200 00	1,813 08	386 92	....
Total des crédits de la milice	13,381,082 22	11,676,475 23	1,707,606 13	2,999 14
Crédit pour la démobilisation	6,977,380 00	7,916,359 67	....	938,979 67
Total	20,358,462 22	19,592,834 90	1,707,606 13	941,978 81
Payés aux termes de la loi				
Gratifications, Loi du service civil	....	161 65	....	....
Recettes casuelles	....	1,256 23	....	....
Fonds de retraite 1920	....	15,869 54	....	....
Aide au pouvoir civil	....	593 31	....	....
Recettes, pensions	....	388 12	....	....
Recettes, C.M.R.	....	1,846 96	....	....
		20,115 81	....	....

DOC. PARLEMENTAIRE No 17

Propriétés vendues	Balance du produit de la vente reportée de 1920-21	Déboursés 1921-22	Balance du produit de la vente devant être reportée à 1922-23
	$ c.	$ c.	$ c.
Caserne, Toronto	*2,144 14	144 15	1,999 99
Ile Ste-Hélène, Montréal	19,783 10	aucun	19,783 10
Emplacement de la caserne de Fort-Osborne, Winnipeg	62,947 27	aucun	62,947 27
	84,874 51	144 15	84,730 36

ETAT N° 2.—Recettes, 1921-22

Ventes de munitions	$ 1,209 74	
Vente d'effets et habillements (non compris les effets de guerre de surplus)	22,065 64	
Vente de livres et cartes	2,675 54	
Vente de chevaux réformés	2,271 00	
Vente de propriétés militaires (vieux bâtiments, etc.)	8,570 65	
Vente d'argent à l'hôtel des monnaies	590 66	
Vente de médailles et de rubans (perdus et remplacés)	10 56	
Loyers des propriétés militaires	22,618 23	
Recettes pour avaries aux casernes	632 89	
Achats de libération	5,862 00	
Remboursements des dépenses de l'année précédente	73,307 28	
Recettes diverses	11 60	
		$139,825 79
Loi des pensions de 1901, déductions		112,411 83
Collège militaire royal, honoraires et fournitures aux cadets		67,315 13
		$319,552 75
Escompte de primes et change		806 94
Restitution		20 86
Subventions aux chemins de fer		357 99
Total		$320,738 54

ETAT N° 3.—Etat comparé des dépenses et des recettes pour les dix exercices compris entre 1912-13 et 1921-22

—	1912–13	1913–14	1914–15	1915–16	1916–17	1917–18	1918–19	1919–20	1920–21	1921–22
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Allocations, milice active	85,474	101,904	66,513	68,643	45,573	70,794	51,283	91,214	75,418	119,362
Exercice annuel	1,719,257	1,830,034	1,875,944	....	....	....	....	34,059	481,027	1,159,712
Corps de cadets	93,723	392,207	327,679	84,972	80,311	90,771	68,770	74,414	230,288	409,348
Effets d'habillement et de petit équipement	508,788	699,572	510,810	....	39,191	....	....	....	31,411	264,339
Dépense casuelle, y compris gardes d'honneur, escortes et salves	47,674	49,957	36,557	31,670	23,214	16,344	5,338	8,762	38,461	38,791
Droits de douane	38,424	47,630	115,791	26,004	68,780	2,212	....	....	19,788	29,735
Bibliothèque du ministère	1,010	1,055	1,113	985	641	615	1,043	974	846	1,390
Arsenaux fédéraux	325,863	358,315	265,262	299,678	29,924	....	....	....	637,423	632,608
Services du génie	791,895	1,452,729	1,111,196	690,755	395,895	364,529	304,144	319,486	575,518	628,785
Subventions pour la construction de salles d'armes de corps urbains	12,000	....	....	....	....	....	....	....	....	
Subventions à des société d'artillerie et de tir au fusil et à des corps de musique régimentaires	64,315	79,506	73,605	47,878	7,981	10,258	2,549	27,328	64,536	85,018
Gratifications et allocations de charité	2,170	4,300	15,190	500	....	....	1,002	3,326	....	
Entretien des propriétés militaires	88,925	107,214	209,231	175,053	164,166	173,344	101,352	120,962	221,047	199,990
Traitement de l'inspecteur général et des membres militaires du conseil de la milice (autorisé par la loi)	21,600	21,600	15,161	18,450	18,290	18,152	18,010	18,010		
Traitement de l'état major du quartier général	78,617	74,002	72,050	74,956	84,766	93,998	103,154	127,844	292,831	254,405
Solde des états-majors de divisions et de districts	115,844	123,772	107,410	109,241	123,536	112,397	113,693	161,599		
Troupe permanente—solde, vivres et approvisionnements	2,200,183	2,198,453	2,114,493	2,116,245	2,396,183	2,297,228	1,947,304	3,088,691	5,705,736	5,882,938
Impressions et papeterie	59,828	72,209	69,880	70,000	70,000	69,871	61,667	52,391	75,206	100,480
Collège militaire royal	131,241	149,039	153,987	135,685	147,576	162,293	201,885	219,160	321,309	351,969
Appointements et salaires des employés civils	160,700	197,823	243,936	232,797	205,801	232,913	210,066	197,459	291,741	225,677
Ecoles d'instruction—solde de la milice active présente	77,765	97,847	164,669	178,898	81,384	7,899	....	....	21,958	112,869
Levés topographiques	35,055	39,059	35,038	25,440	21,274	31,400	31,082	40,522	45,125	39,956
Transport du fret	175,034	199,247	208,774	60,567	43,923	41,306	16,698	24,854	315,443	199,815
Matériel de guerre	683,080	703,375	496,867	....	15,753	....	....	....	361,303	199,376
Zones d'instruction	....	....	234,592	233,085	224,623	68,838	4,643	5,041	10,612	2,360
Faibles crédits divers	17,202	6,508	....	....	....	22,670	190,371	15,731	172,001	3,029
Matériel d'artillerie, munitions, tentes, fourgons et équipement en général, sauf habillement, sellerie et harnachement	572,486	967,804	593,167	4,084	57,504	6,058	9,752	1,278	69,597	
Sellerie et harnachement	942	103,732	146,066	....	....	....	....	....	....	
Effets d'habillement—Effets de réserve et nouvel équipement	100,000	217,419	219,077	....	....	....	....	....	....	74,987
Fusils Ross, pièces de rechange, baïonnettes, fourreaux, caisses d'armes et inspection	552,073	640,613	478,543	....	....	....	....	....	....	
Terrains et établissement de nouveaux champs de tir	341,208	51,237	29,216	....	....	....	....	....	....	
Totaux—matériel d'artill., équip., terrains, etc.	1,566,709	1,980,805	1,466,069	4,084	57,504	6,058	9,752	1,278	69,597	74,987
Revenu consolidé, loi de compensation ouvrière	....	....	....	....	....	....	1,148	1,411	....	
Dépense totale de la milice	9,112,376	10,998,162	9,991,817	4,681,502	4,301,785	3,887,838	3,444,954	4,634,516	10,058,625	11,016,939

ETAT N° 3.—Etat comparé des dépenses et des recettes pour les dix exercices compris entre 1912-13 et 1921-22.—*Fin.*

—	1912–13	1913–14	1914–15	1915–16	1916–17	1917–18	1918–19	1919–20	1920–21	1921–22
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Frais de guerre et de démobilisation	....	....	53,176,614	160,433,416	298,291,031	316,669,785	377,120,138	323,360,987	16,229,764	7,916,360
Monuments commémoratifs des champs de bataille canadiens	....	....	....	....	....	....	....	....	....	137,421
Commission impériale de tombes de guerre	....	....	....	....	....	....	....	....	....	522,115
Aide à l'autorité civile (fixée par la loi et exigible des municipalités)	78	187,857	68,800	....	....	....	....	....	....	593
Caserne de Toronto, compte spécial	148,889	45	87,768	25	....	....	....	....	144	
Caserne de Winnipeg, compte spécial	137,053	....	....	....	....	....	....	....	....	
Emplacement de la caserne de Montréal	180,000	....	217	....	....	....	....	....	....	
Transféré du ministère des Travaux publics	940	221,849	19,722	....	....	....	....	....	....	
Appointements du gouvernement civil	146,718	157137	168,545	172,534	173,798	183,448	189,578	202,459	212,732	551,991
Dépense casuelle du gouvernement civil	22,029	27,997	20,216	28,351	19,488	3,199	18,255	18,996	19,837	25,968
Total, gouvernement civil	168,747	185,134	188,761	200,885	193,286	186,647	207,833	221,455	232,569	577,959
Recettes—										
Milice	51,359	36,641	64,831	192,300	90,164	18,228	35,955	....	....	
Revenu casuel	2,691	1,790	1,625	41,318	11,949	2,072	3,795	87,867	86,815	141,012
Collège Militaire Royal	36,785	36,818	32,047	35,142	41,646	39,177	54,428	53,599	70,107	67,315
Loi des Pensions, 1901	28,393	30,714	27,282	23,513	25,495	26,877	23,841	47,979	120,387	112,412
Amendes et confiscations	....	....	....	....	....	....	....	5,375	....	
Total des recettes	119,228	105,962	125,785	292,273	169,254	86,354	118,019	194,820	277,309	320,739

ETAT N° 4.—Dépenses de la démobilisation.—Etat des déboursés pour l'exercice clos le 31 mars 1922

Détails	Débit	Crédit
	$ c.	$ c.
Habillements (sauf les chaussures)		11,037 80
Ross Rifle Co.—Expropriation de la		9,721 01
Matériel (mobilier, literie, ustensiles, etc.)		201,308 90
Compensation, Ottawa Car Manufacturing Co., Ltd	312,731 99	
Débit	312,731 99	222,067 71
Crédit	222,067 71	
Total pour l'équipement	90,664 28	
Camp Borden et Long Branch—Terrains et bâtiments		1,265 09
Total pour terrains et bâtiments		1,265 09
Solde et allocations (y comp. la subsistance, les rations et délégation de solde)	326,587 70	
Allocations de séparation	82,874 77	
Gratifications de service à la guerre	294,815 91	
Services et travaux du génie		5,146 09
Remèdes et instruments de chirurgie		15,052 42
Services médicaux et dentaires	7,586 78	
Frais de voyage et de transport (sur mer)	1,220,585 60	
Frais de voyage et de transport (sur terre)	559,199 22	
Fourrage et frais d'écurie	16 17	
Solde des employés civils	771,644 78	
Loyer, eau, combustible et éclairage	24,930 90	
Allocation pour le chauffage, mil. active perm. C.P. 171 du 31 janvier 1921	179,807 34	
Déboursés pour funérailles	924 67	
Télégrammes, téléphones (y compris le loyer), câblogrammes et frais de port	49,782 10	
Impressions et papeterie	24,473 40	
Frais de justice	25,135 30	
Dépenses de recrutement	745 50	
Remontes		1,328 46
Buanderie, hôpital militaire du Manitoba	5,948 00	
Conservation et dépense casuelle	60,243 36	
Octrois à la milice active N.P.—réorganisation	23,700 00	
Musée médical du McGill	10,000 00	
Médailles de guerre	419,133 66	
Publicité	666 62	
Différence du change et rachat des valeurs britanniques	4,414 14	
Primes sur obligations	65 64	
Dépendants de soldats—transport		8,321 11
Gouvernement britannique et étrangers, recouvrables		1,011,954 60
Débit	4,093,281 74	1,041,802 68
Crédit	1,041,802 68	
Total pour services divers	3,051,479 06	
Dominion Iron and Steel Corporation, Ltd.—Compensation—Ministère de la Marine et des Pêcheries	3,000,000 00	
Transport des avions d'Angleterre—Commission de l'Air	112,723 14	
Loyer des paquebots Empress of Asia et Empress of Russia—Ministère de la Marine et des Pêcheries	1,609,321 01	
Opérations d'internement —Prisonniers de guerre—Secrétaire d'Etat	53,437 27	
	4,775,481 42	
Débit net	7,917,624 76	
Crédit net	1,265 09	
Total pour l'année	7,916,359 67	
Déboursés antér. au 1er avril 1921	1,545,281,734 93	
Total	1,553,198,094 60	

ETAT N° 5.—Déboursés de guerre de démobilisation, d'août 1914 au 31 mars 1922

Avril	1921	$ 91,504 73
Mai	1921	178,281 26
Juin	1921	207,290 86
Juillet	1921	191,511 90
Août	1921	305,045 32
Septembre	1921	587,101 18
Octobre	1921	242,515 55
Novembre	1921	218,528 58
Décembre	1921	1,255,488 75
Janvier	1922	43,138 36
Février	1922	3,301,990 56
Mars	1922	1,293,962 62
Total, 1er avril 1921 au 31 mars 1922		$ 7,916,359 67
Total, août 1914 à mars 1921		1,545,281,734 93
		$1,553,198,094 60

ANNEXE B

Suivent les états pour l'exercice clos le 31 mars 1922 faisant voir:

1. Les allocations payées à la milice active dans les divers districts.

2. Les déboursés par garnison au compte de la solde et des allocations de la force permanente.

3. L'état des déboursés au compte de la solde et des allocations des officiers et des sous-officiers brevetés de la force permanente.

4. L'état des déboursés au compte de la solde et des allocations des officiers et des sous-officiers brevetés de la force permanente avec les détails des déboursés par garnison.

5. L'état des déboursés au compte de la solde et des allocations des sous-officiers et des hommes de la force permanente.

6. L'état des déboursés au compte de la solde et des allocations des sous-officiers et des hommes de la force permanente avec les détails de ces déboursés par garnison.

ETAT N° 1.—Allocations payées à la milice active dans les différents districts durant l'exercice 1921-22

Districts militaires	Solde de commandement et instruction pratique	Entretien des armes	Frais de port et papeterie	Gratifications aux signaleurs. Bonis et prix de mousqueterie	Gratifications de suffisance, corps d'inst. des off. can.	Remboursement pour matériel porté comme manquant ou renvoyé	Montant total	Moins déductions et pertes	Dépense nette
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
1er district militaire	5,745 01	1,767 69	1,517 00	550 15	....	....	9,579 85	117 69	9,462 16
2e "	20,293 56	5,047 31	5,007 90	1,474 53	....	....	31,823 30	....	31,823 30
3e "	9,292 93	2,516 04	1,737 98	1,296 00	....	....	14,842 95	....	14,842 95
4e "	8,347 10	2,295 27	1,884 00	1,513 60	....	....	14,039 97	....	14,039 97
5e "	3,603 85	1,919 98	1,152 35	659 00	....	....	7,335 18	....	7,335 18
6e "	5,223 37	1,616 94	1,225 60	562 10	....	1,314 30	9,942 31	....	9,942 31
7e "	2,132 46	343 31	593 42	580 00	....	1,733 52	5,382 71	56 47	5,326 24
10e "	4,207 47	1,604 16	1,062 00	297 00	....	420 34	7,590 97	....	7,590 97
11e "	3,018 80	1,200 00	1,220 55	338 00	....	341 70	6,119 05	....	6,119 05
12e "	3,061 17	1,517 48	433 50	695 00	....	271 52	5,978 67	....	5,978 67
13e "	2,878 05	900 00	944 80	796 56	....	1,382 30	6,901 71	....	6,901 71
Totaux	67,803 77	20,728 18	16,779 10	8,761 94	....	5,463 68	119,536 67	174 16	119,362 51

ETAT N° 2.—Indiquant la dépense déterminée, par garnison, pour la solde et les allocations de la troupe permanente pour l'exercice 1921-22

Granisons	Effectif, tous grades—31 mars 1921	Effectif, tous grades—31 mars 1922	Solde et allocations des officiers et sous-officiers brevetés	Solde et allocations des sous-officiers et hommes	Total de la solde et des allocations
			$ c.	$ c.	$ c.
London, Ont	264	251	106,562 87	202,921 93	309,484 80
Toronto, Ont	579	514	226,691 57	396,496 48	623,188 05
Kingston, Ont	453	412	183,687 02	279,524 89	463,211 91
Ottawa, Ont	393	360	333,769 67	344,901 40	678,671 07
Montréal, Qué	319	310	111,925 58	228,099 52	340,025 10
Québec, Qué	466	408	160,411 86	321,684 92	482,096 78
Halifax, N.-E	659	590	269,438 04	422,806 74	692,244 78
St-Jean, N.-B	83	65	45,181 22	60,690 64	105,871 86
Winnipeg, Man	507	480	186,889 22	330,502 26	517,391 48
Victoria, C.-B	402	392	166,324 84	280,031 00	446,355 84
Regina, Sask	64	55	33,517 47	50,377 19	83,894 66
Calgary, Alta	200	194	83,787 85	150,414 01	234,201 86
Total	4,389	4,031	1,908,187 21	3,068,450 98	4,976,638 19

ETAT N° 3.—Etat de la dépense déterminée par la solde et les allocations des officiers et des sous-officiers de la troupe permanente pour l'exercice clos le 31 mars 1922

DÉTAILS DE LA DÉPENSE PAR DÉPARTEMENTS

Détachement	Solde		Allocations				Total des allocations	Total, solde et allocations	A déduire frais portés au compte du trésor public et rembour-sements	Dépense nette
	Ordinaire	A l'étran-ger	Logements	Ration	Autre	Dépendants				
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Royal dragons canadiens	54,747 60	....	3,131 33	4,918 19	....	6,783 18	14,832 70	69,580 30	5 34	69,574 96
Cavalerie de Lord Strathcona (R.C.)	49,350 35	....	3,866 46	4,451 80	0 20	5,933 20	14,251 66	63,602 01	29 43	63,572 58
Artillerie royale canadienne	20,085 82	....	2,025 43	1,385 38	602 00	2,370 93	6,383 74	26,469 56	....	26,469 56
Artillerie royale canadienne à cheval	82,441 26	....	6,049 61	8,140 76	....	11,163 72	25,354 09	107,795 35	152 36	107,642 99
Artillerie royale canadienne de forteresse	113,407 54	....	8,103 48	11,656 46	73 43	15,864 46	35,697 83	149,105 37	208 82	148,896 55
Brigade candienne de mitrailleuses	56,615 74	....	4,223 51	5,545 75	32 30	6,399 84	16,201 40	72,817 14	165 88	72,651 26
Génie royal canadien	157,547 71	....	11,242 10	13,992 67	378 96	21,382 44	46,996 17	204,543 88	169 53	204,374 35
Régiment royal canadien	93,621 84	....	5,797 64	7,714 71	607 88	11,408 11	25,528 34	119,150 18	88 94	119,061 24
Infanterie légère canadienne «Princess Patricia»	67,664 11	....	1,889 79	5,209 66	35 86	7,595 71	14,731 02	82,395 13	37 07	82,358 06
Le royal 22e régiment	32,285 89	....	948 63	3,073 78	22 04	2,567 69	6,612 14	38,898 03	167 11	38,730 92
Sec. can. perm. de l'int. militaire	125,237 06	....	10,079 70	10,896 41	27 77	18,454 18	39,458 06	164,695 12	174 62	164,520 50
Personnel permanent du service de santé	95,361 13	....	8,244 41	7,680 13	0 04	9,209 80	25,134 38	120,495 51	256 05	120,239 46
Sec. can. perm. des vétér. mil	28,675 33	....	3,321 54	2,313 46	0 02	3,999 94	9,634 96	38,310 29	....	38,310 29
Sec. can. de l'intend	180,460 48	....	16,451 49	18,652 44	3 67	30,027 63	65,135 23	245,595 71	512 95	245,082 76
Personnel du service de la solde	99,101 47	....	9,114 69	9,001 75	0 08	13,650 67	31,767 19	130,868 66	197 52	130,671 14
Section du secrét. d'état-major	78,851 12	....	7,742 79	9,166 28	....	12,363 00	29,272 07	108,123 19	109 43	108,013 76
Ecole canadienne des signaleurs	18,612 98	....	1,838 15	1,491 68	....	2,316 66	5,646 49	24,259 47	89 77	24,169 70
Ecole canadienne de mousqueterie	16,619 54	....	1,957 73	1,355 69	....	2,322 77	5,636 19	22,255 73	21 19	22,234 54
Cadre d'enseignement	80,669 21	....	6,654 90	9,487 92	....	13,467 99	29,610 81	110,280 02	132 54	110,147 48
Divers	10,898 56	....	333 28	133 28	....	99 99	566 55	11,465 11	....	11,465 11
Total	1,462,254 74	....	113,016 66	136,268 20	1,784 25	197,381 91	448,451 02	1,910,705 76	2,518 55	1,908,187 21

ETAT N° 4.—Etat des déboursés par rapport à la solde et aux allocations des officiers et sous-officiers brevetés de la troupe permanente pour l'exercice clos le 31 mars 1922

DÉTAILS DES DÉBOURSÉS À CHAQUE GARNISON

Garnisons	Solde		Allocations				Total des allocations	Total de la solde et des allocations	Déduire frais imputés sur le trésor public et les rembour-sements	Déboursés nets
	Ordinaire	A l'étranger	Quartiers	Rations	Autres	Dépendants				
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
London, Ont.	81,778 25	....	5,772 03	7,435 19	129 94	11,608 73	24,945 89	106,724 14	161 27	106,562 87
Toronto, Ont.	171,820 33	....	14,711 34	17,012 47	10 00	23,220 59	54,954 40	226,774 73	83 16	226,691 57
Kingston, Ont.	138,257 92	....	11,759 02	14,204 39	37 86	19,664 59	45,665 86	183,923 78	236 76	183,687 02
Ottawa, Ont., et cours d'instruction, Angleterre	249,957 70	....	26,493 00	23,641 41	1,400 00	32,380 71	83,915 12	333,872 82	103 15	333,769 67
Montréal, Qué.	88,316 50	....	5,897 55	7,861 82	34 94	9,834 57	23,628 88	111,945 38	19 80	111,925 58
Québec, Qué.	126,510 70	....	5,297 63	12,474 23	69 30	16,531 41	34,372 57	160,883 27	471 41	160,411 86
Halifax, N.-E.	206,686 58	....	15,450 47	17,945 11	3 67	29,706 38	63,105 63	269,792 21	354 17	269,438 04
St-Jean, N.-B.	33,930 22	....	2,895 91	3,537 64	....	4,992 15	11,425 70	45,355 92	174 70	45,181 22
Winnipeg, Man.	149,459 05	....	6,575 55	12,267 91	....	19,117 35	37,960 81	187,419 86	530 64	186,889 22
Victoria, C.-B.	128,417 65	....	8,890 98	11,737 14	98 12	17,446 03	38,172 27	166,589 92	265 08	166,324 84
Regina, Sask.	24,794 10	....	2,573 42	2,383 63	....	3,799 86	8,756 91	33,551 01	33 54	33,517 47
Calgary, Alta.	62,325 74	....	6,699 76	5,767 26	0 42	9,079 54	21,546 98	83,872 72	84 87	83,787 85
Total	1,462,254 74	....	113,016 66	136,268 20	1,784 25	197,381 91	448,451 02	1,910,705 76	2,518 55	1,908,187 21

ETAT N° 5.—Etat de la dépense déterminée par la solde et les suppléments des sous-officiers et hommes de la troupe permanente pour l'exercice clos le 31 mars 1922

DÉTAILS DES DÉBOURSÉS PAR CORPS

Corps	Solde		Allocations				Total des allocations	Total de la solde et des allocations	Crédits imputés au trésor public et rembour-sements	Déboursés nets. Somme payée
	Régimen-taire	A l'étran-ger	Quartiers	Rations	Autres	Dépendants				
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Royal dragons canadiens	182,573 26	....	5,929 35	10,792 00	237 56	11,948 33	28,907 24	211,480 50	4,528 70	206,951 80
Cavalerie de lord Strathcona (R.C.)	134,715 72	....	4,012 40	6,182 50	168 34	8,210 62	18,573 86	153,289 58	4,852 92	148,436 66
Artillerie royale canadienne à cheval	181,115 19	....	7,267 05	11,611 00	212 96	12,379 90	31,470 91	212,586 10	6,786 09	205,800 01
Artillerie royale canadienne de forteresse	247,967 19	....	8,443 65	16,059 50	142 41	21,169 70	45,815 26	293,782 45	2,915 75	290,866 70
Brigade candienne de mitrailleuses	92,225 88	....	2,663 50	4,155 50	89 49	5,311 59	12,220 08	104,445 96	3,216 03	101,229 93
Génie royal canadien	153,795 83	....	8,780 10	12,025 50	62 95	15,552 33	36,420 88	190,216 71	1,490 40	188,726 31
Régiment royal canadien	278,985 76	....	3,135 30	9,194 50	129 67	18,066 91	30,526 38	309,512 14	7,980 00	301,532 14
Inf. légère can. «Princess Patricia»	180,094 80	....	3,368 05	5,611 00	182 12	12,111 19	21,272 36	201,367 16	4,531 05	196,836 11
Le Royal 22e régiment	126,587 25	....	4,944 10	7,833 50	100 93	7,042 93	19,921 46	146,508 71	4,389 36	142,119 35
Sec. can. perm. de l'int. militaire	218,193 73	....	21,798 85	30,502 50	521,86	32,224 06	85,047 27	303,241 00	2,863 64	300,377 36
Personnel permanent du service de santé	53,730 79	....	6,359 50	8,533 00	....	8,408 62	23,301 12	77,031 91	123 02	76,908 89
Sec. can. perm. des vétér. mil	5,505 06	....	597 45	849 00	....	601 35	2,047 80	7,552 86	136 03	7,416 83
Sec. canad. de l'intendance	331,408 79	....	43,451 86	59,938 25	10 07	54,513 72	157,913 90	489,322 69	1,871 18	487.451 51
Personnel de la direction d'artillerie	51,794 17	....	5,987 05	13,114 00	....	12,506 54	31,607 59	83,401 76	98 93	83,302 83
Section de la solde de l'armée Roy. Can.	48,044 20	....	5,753 30	8,085 00	....	8,398 78	22,237 08	70,281 28	220 75	70,060 53
P.S.S.C. section «A»	76,325 77	....	9,100 00	12,798 00	....	11,771 41	33,669 41	109,995 18	487 12	109,508 06
" " «B»	34,871 81	....	5,527 20	7,643 00	....	8,057 21	21,227 41	56,099 22	45 54	56,053 68
" " «R»	30,455 46	....	3,996 65	5,396 50	....	5,356 22	14,749 37	45,204 83	134 72	45,070 11
Cadre d'enseignement	22,590 95	....	1,847 65	2,778 50	....	2,750 69	7,376 84	29,967 79	471 46	29,496 33
Ecole de mousqueterie	965 25	....	119 70	171 00	....	187 87	478 57	1,443 82	....	1,443 82
Ecole can. de signaleurs	13,833 40	....	1,738 80	2,364 00	....	1,041 29	5,144 09	18,977 49	115 47	18,862 02
Total	2,465,780 26	....	154,821 51	235,637 75	1,858 36	257,611 26	649,928 88	3,115,709 14	47,258 16	3,068,450 98

ETAT N° 6.—Etat de la dépense déterminée par la solde et les suppléments des sous-officiers et hommes de la troupe permanente pour l'exercice clos le 31 mars 1922

DÉTAILS DES DÉBOURSÉS À CHAQUE GARNISON

Districts militaires	Solde		Allocations				Total des allocations	Total de la solde et des allocations	Crédits imputés au trésor public et remboursements	Déboursés nets. Somme payée
	Régimentaire	A l'étranger	Quartiers	Rations	Autres	Dépendants				
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
London, Ont.	162,537 80	....	6,660 50	15,836 50	....	20,088 60	42,585 60	205,123 40	2,201 47	202,921 93
Toronto, Ont.	321,560 80	....	20,445 00	33,825 00	274 86	29,627 65	84,172 51	405,733 31	9,236 83	396,496 48
Kingston, Ont.	218,808 51	....	16,512 30	25,526 50	162 86	23,623 14	65,824 80	284,633 31	5,108 42	279,524 89
Ottawa, Ont.	226,324 76	....	31,854 10	45,855 00	....	44,367 67	119,076 77	345,401 53	500 13	344,901 40
Montréal, P.Q.	189,279 95	....	10,057 45	15,873 00	157 40	15,970 79	42,058 64	231,338 59	3,239 07	228,099 52
Québec, P.Q.	261,391 06	....	16,476 76	25,468 00	239 97	23,342 05	65,526 78	326,917 84	5,232 92	321,684 92
Halifax, N.-E.	362,772 49	....	12,841 65	14,955 00	581 57	37,550 29	65,928 51	428,701 00	5,894 26	422,806 74
St-Jean, N.-B.	40,534 80	....	5,861 10	8,858 75	....	5,667 63	20,387 48	60,922 28	231 64	60,690 64
Winnipeg, Man.	296,901 67	....	7,916 35	12,406 00	273 18	21,916 69	42,512 22	339,413 89	8,911 63	330,502 26
Victoria, C.-B.	235,213 69	....	11,608 55	15,841 00	79 76	20,803 50	48,332 81	283,546 50	3,515 50	280,031 00
Regina, Sask.	34,144 16	....	4,942 35	6,981 50	....	4,764 93	16,688 78	50,832 94	455 75	50,377 19
Calgary, Alta.	116,310 57	....	9,645 40	14,211 50	88 76	12,888 32	36,833 98	153,144 55	2,730 54	150,414 01
	2,465,780 26	....	154,821 51	235,637 75	1,858 36	257,611 26	649,928 88	3,115,709 14	47,258 16	3,068,450 98

ANNEXE C

RAPPORT DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

FORCE PERMANENTE

Partout la force permanente donne satisfaction au point de vue de son état.

Il existe un grand besoin de casernes convenables dans les environs de Montréal, Toronto et Calgary, pour les troupes des garnisons de ces divers endroits.

MILICE ACTIVE (NON PERMANENTE)

Entraînement d'unités comme corps urbains.— On a continué la réorganisation selon des directives saines et appropriées et en vue de la période très limitée autorisée pour l'entraînement pendant cet exercice on peut dire que les résultats ont été d'une façon générale satisfaisants.

On a constaté une amélioration générale au point de vue de l'efficacité. La discipline et l'économie interne ont été satisfaisantes; pendant l'année 1920-21 la période d'entraînement a été trop courte pour permettre de poursuivre autre chose que des travaux strictement élémentaires.

Les unités suivantes sont dignes d'une mention spéciale pour les progrès qu'elles ont accomplis pendant la période d'entraînement et pour l'efficacité qu'elles ont démontrée à la fin:

Les Highlanders Argyll et Sutherland, Hamilton, Ont.
Le 48e Highlanders, Toronto, Ont.
Le régiment d'Ottawa, Ont.
Les Gardes à pieds du Gouverneur général, Ottawa, Ont.
Les Highlanders royaux du Canada, 1er et 2e bataillons, Montréal.
Le régiment Montréal Royal, Montréal, P.Q.
La 8e batterie-12e brigade, Moncton, N.-B.
La 2e batterie-1re brigade, Ottawa, Ont.
La 9e batterie-3e brigade, Toronto, Ont.

Entraînement d'unités comme corps ruraux.— Au point de vue de l'efficacité les diverses unités ont donné des résultats très satisfaisants pour les unes et pauvres pour les autres. Le camp de Niagara a été le seul en 1921 où il y ait eu des troupes assez nombreuses en entraînement. Avec un effectif quoique généralement réduit les unités ont procédé à leur réorganisation suivant des directives saines et satisfaisantes; les unités suivantes se sont fait surtout remarquer au point de vue de leur efficacité et du nombre de leur effectif:

Les Forestiers de Simcoe.
Le régiment de Grey.
Les Rangers d'York.

J'ai été beaucoup surpris de l'efficacité d'un petit camp à Pointe-aux-Trembles, P.Q., sous le commandement du colonel Dubuc, O.S.D. Le régiment de Châteauguay, sous le commandement du lieutenant-colonel J. H. Chapelle, C.M., avait un effectif au complet ainsi que tout son personnel. La majorité de ses officiers avaient fait du

service outre-mer et le bataillon avait atteint une efficacité qui, vue la courte période de son entraînement, était surprenante.

Les bataillons ruraux du D.M. n° 5 n'avaient pas été suffisamment réorganisés pour s'entraîner comme unités, et le camp de Lévis, P.Q., consistait d'officiers et de sous-officiers seulement.

ÉCOLE D'INSTRUCTION

L'assistance des membres de la milice active non permanente aux écoles royales d'instruction des postes de la force permanente n'a été que passable, seulement deux cents officiers et trois cents hommes d'autres grades ayant suivi les cours d'une durée variant de deux à six semaines.

Il y a eu une amélioration marquée dans le nombre de ceux qui ont suivi les cours des écoles provisoires. Trois cents officiers et sept cents hommes d'autres grades se sont qualifiés à ces écoles qui ont été ouvertes aux quartiers généraux convenables des unités.

CORPS D'ENTRAÎNEMENT DES OFFICIERS

Les progrès des corps d'entraînement des officiers sont satisfaisants.

CORPS DES CADETS

Le corps des cadets a continué d'augmenter en nombre ainsi que le chiffre de l'effectif des unités. On a grand besoin d'une carabine légère, celle qui est utilisée est trop lourde et trop longue.

SOMMAIRE

Un progrès considérable a été accompli pendant le dernier exercice malgré la brièveté de la période d'entraînement, ce qui a eu pour effet de restreindre l'entraînement au travail élémentaire.

L'efficacité de la milice dépend encore entièrement des officiers et des sous-officiers dont les activités ont dû dans le moment se restreindre à des opérations d'un caractère élémentaire à cause d'une période d'entraînement écourtée et qui, ayant fait du service outre-mer, seraient en mesure de donner à leurs unités une instruction avancée si l'occasion s'en présentait.

ANNEXE D

RAPPORT DU SURINTENDANT DE L'ARSENAL FÉDÉRAL DE QUÉBEC, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

FONCTIONNAIRES

Nombre de fonctionnaires en service pendant l'année, 258.

ÉTATS FINANCIERS

1. Crédits et déboursés.
2. Etat des argents reçus et déposés au crédit du receveur général.
3. Détails des déboursés.
4. Etat de l'actif et du passif.
5. Compte du capital.
6. Etat de la production.
7. Bilan.

CRÉDITS ET DÉBOURSÉS

Total des crédits accordés	$464,000 00		
Moins solde tombé en déchéance..	6,696 74		
Déboursés bruts à Québec		$457,303 26	
Déboursés bruts à Ottawa..		53,699 96	
		$511,003 22	
Moins remboursements portés aux déboursés de l'année courante..		726 74	
Dépenses portées au compte du crédit de l'arsenal fédéral de Québec..			$428,292 06
Dépenses portées au compte du crédit du boni, n° 367..			81,520 01
Dépenses portées au compte du crédit des douanes..			464 41
		$510,276 48	$510,276 48

ÉTAT DES ARGENTS REÇUS ET DÉPOSÉS AU CRÉDIT DU RECEVEUR GÉNÉRAL

Menue monnaie..	$ 50 00		
Avances pour frais de voyage non utilisés..	101 26		
Grasselli Chemical Company..	203 60		
A.A.R.C pour médailles..	194 00		
Remboursement pour camionnage..	49 00		
Atlas Crucible Steel Company..	5 56		
Trésorier provincial	3 00		
O.S.G., D.M. n° 5..	120 32		
		$ 726 74	
Produit de ventes de rebuts..		2,184 56	
Produit de ventes d'articles fabriqués..		231 00	
Barils retournés et autres remboursements..		716 27	
Montant porté au compte des dépenses de l'année courante (crédit de l'arsenal fédéral)..			$ 726 74
Montant porté au compte des recettes imprévues..			3,131 83
		$3,858 57	$3,858 57

DÉTAILS DES DÉBOURSÉS, 1921-22

Crédit de l'Arsenal fédéral de Québec:		
Salaires	$232,130 45	
Cordite	47,302 91	
Appointements	32,634 99	
Autres matériaux, y compris des huiles, de la quincaillerie, de la fonte, des acides, du matériel de fabrique et des composés chimiques	25,262 26	
Energie motrice et éclairage (y compris gaz acheté)	15,763 25	
Combustible	15,326 92	
Officier senior du génie, D.M. n° 5, pour appointements et matériel (réparations-incendie)	10,700 00	
Bois de construction	7,692 19	
Cuivre	7,250 36	
Transport de marchandises (sauf camionnage) et frais de voyage	7,192 52	
Plomb	5,917 24	
Bandoulières	5,402 33	
Camionnage	3,595 85	
Acier	3,136 54	
Equipement	2,158 91	
Aluminium	2,129 49	
Eau	1,800 00	
Télégrammes, téléphones, frais de port, impressions et papeterie	1,758 65	
Courroies	510 07	
Machines	367 00	
Divers	260 13	
		$428,292 06
Crédits, droits de douane		464 41
Crédit n° 367, pour bonis:		
Bonis versés aux fonctionnaires, 1920-21	31,536 44	
1921-22	49,983 57	
		81,520 01
		$510,276 48

ÉTAT DE L'ACTIF ET DU PASSIF AU 31 MARS 1922

	Actif	Passif
Comptes recevables	$ 393 64	
Matériel en magasin	153,549 77	
Inventaire d'objets dont la fabrication est commencée et d'objets dont la fabrication est terminée	306,580 57	
Bâtiments	243,010 24	
Machines	209,653 28	
Equipement, en général	16,800 20	
Courroies	1,304 35	
Jauges	7,500 00	
Outils détachés	33,327 77	
Mobilier de bureau, garnitures et matériel	2,088 39	
Comptes payables		$ 16,204 06
Surplus, ministère de la Milice et de la Défense		958,004 15
	$974,208 21	$974,208 21

COMPTE DU CAPITAL, 1921-22

Compte de balance—			Dépréciation en 1921-22—		
Capital net au 1er avril 1921—			Bâtiments	$ 7,027 32	
Bâtiments	$ 229,336 54		Machines	21,536 17	
Machines	222,275 61		Courroies	751 67	
Courroies	1,538 66		Equipement en général	5,234 28	
Equipement en général	18,643 72		Meubles, accessoires, etc., de bureaux	106 10	
Meubles, accessoires, etc., de bureaux	2,053 49		Outils détachés	1,616 71	
Outils détachés	8,751 34				$ 36,272 65
Jauges	7,500 00				
		$490,099 36	Balance de compte—		
Augmentations en 1921-21—			Capital net au 31 mars 1922—		
Sur bâtiments	$ 20,701 02		Bâtiments	$ 243,010 24	
Machines	8,913 84		Machines	209,653 28	
Courroies	517 36		Courroies	1,304 35	
Equipement en général	3,390 76		Equipement en général	16,800 20	
Meubles, accessoires, etc., de bureaux	141 00		Meubles, accessoires, etc., de bureau	2,088 39	
Outils détachés	26,193 14		Outils, détachés	33,327 77	
		$ 59,587 12	Jauges	7,500 00	
					$ 513,684 23
		$549,956 48			$ 549,956 48

ETAT DE LA PRODUCTION ET DU COÛT

—	Production			Coût net	Coût du bonis de vie chère	Taux plus coût du bonis de vie chère	Par	Coût brut
	Quantité	Taux	Par					
LIVRAISONS DE MARCHANDISES		$		$ c.	$ c.	$ c.		$ c.
Caisse à munitions d'inf., 1,000 cart., ·303″ dans chargeurs	5,479	3·299	chacune	18,077 72	1,664 00	3·603	chacune	19,741 72
Caisses à munitions, pour pièces de 18 liv. à tir rap. Modèle IIIa. Nouvelles	83	5·964	"	494 98	45 50	6·513	"	540 48
Caisses à munitions, pour pièces de 18 à tir rap. C. 151 Modèle I	252	9·94	"	2,504 88	230 70	10·86	"	2,735 58
Caisses à munitions pour pièces de calibre 22″	284	0·965	"	274 06	25 30	1·054	"	299 36
Cartouches d'infanterie à balle, ·303″, Cordite, modèle VII	6,901,866	49·367	1,000	340,739 33	31,879 41	53·988	1,000	372,618 74
Cartouches d'inf., à balle, ·303″, Cordite, modèle VII A.T.F.	101,489	56·90	"	5,774 73	531 00	62·132	"	6,305 73
Cartouches d'infanterie, à poudre, ·303″	500,800	30·642	"	15,346 04	1,412 50	33·47	"	16,758 54
Cartouches d'infanterie, fausses, ·303″, modèle VII	200,200	36·51	"	7,309 25	672 20	39·87	"	7,981 45
Cartouches d'infanterie, calibre 22″, longues	3,148,700	11·83	"	37,247 62	3,428 00	12·82	"	40,675 62
Cartouches, calibre 22″, longues, A.T.F.	100,600	13·470	"	1,355 05	124 75	14·71	"	1,479 80
Cartouches à poudre, pièces de 18 à tir rapide	1,007	8·002	chacune	8,057 53	741 00	8·74	chacune	8,798 53
Cartouches, pièces de 18 à tir rap., Shrapnel, modèle I, bourrées, cordite	2,003	15·79	"	31,607 49	2,910 00	17·231	"	34,517 49
Cartouches, remplies, C.E. ou C.E.C., pièces de 15 liv. 1-liv. 4 oz., à poudre	5,889	0·624	"	3,676 76	338 20	0·682	"	4,014 96
Cartouches, pièces de 3 à tir rap. Cordite M.D., d'exercice, modèle XII	2,037	8·951	"	18,234 41	1,677 50	9·78	"	19,911 91
Cartouches, pièces de 6 à tir rapide, Cordite M.D., d'exercice	2,024	10·663	"	21,581 67	1,984 00	11·643	"	23,565 67
Cartouches, pièces de 18 à tir rapide, remplissage et bourrage avec nouveaux étuis de l'arsenal fédéral	381	7·40	"	2,819 48	259 20	8·08	"	3,078 68
Chargeurs, pièces de 18 à tir rapide, nouveaux	577	0·15	"	86 55	7 86	0·1635	"	94 41
Disques, marqueur, cible (bronze)	10,000	30·234	1,000	302 34	27 82	33·016	1,000	330 16
Broches, fourreaux, sabres-baïonnettes, Pat. '07 (Fontes seul.)	123	1·386	chacune	170 49	15 68	1·513	chacune	186 17
Divers services pour l'inspecteur en chef des munitions	....	....	....	1,211 61	111 50	....	....	1,323 11
Amorces, pièces de 18 à tir rapide, N° 1, Modèle II, remplies	450	1·377	chacune	619 91	57 00	1·504	chacune	676 91
Amorces, pièces de 3 et de 6 à tir rapide, Modèle II, remplies	2,300	1·398	"	3,215 39	296 00	1·526	"	3,511 39
Bourres, poudre, 4 drs. A.R.M. 2	2,004	0·196	"	393 03	36 12	0·2141	"	429 15
Bourres, poudre, A.L.R. 2	2,008	0·0775	"	155 51	14 30	0·0845	"	169 81
RÉPARATIONS								
Caisses à munitions d'inf., 1,000 cartouches, ·303″ dans chargeur	1,521	2·495	chacune	3,795 19	349 10	2·725	chacune	4,144 29
Caisses à munitions, pièces de 18 à tir rapide, modèle II	259	2·764	"	715 83	65 82	3·018	"	781 65
Caisse à munitions de 4·7″ à tir rapide, modèles I à IV	151	9·24	"	1,395 24	128 50	10·09	"	1,523 74
Caisse à poudre, (doublées en métal)	64	1·74	"	111 38	10 25	1·90	"	121 63
Caisse à munitions, pièces de 13 et de 18 livres	50	3·4566	"	172 83	15 92	3·775	"	188 75
Caisse à munitions, d'infanterie, modèle XV	222	1·65	"	366 08	33 70	1·80	"	399 78
Caisses à munitions, pièces de 3 à tir rapide	125	14·009	"	1,751 12	161 20	15·29	"	1,912 32
Caisses à munitions, pièces de 6 à tir rapide	182	14·95	"	2,722 61	250 50	16·33	"	2,973 11
Etuis de cartouche, 4·7″, nettoyés et corrigés	1,440	1·21	"	1,741 38	160 25	1·320	"	1,901 63
Chargeurs, cartouches, pièces de 18 à tir rapide, réparés	2,814	6·90	100	194 16	17 85	7·54	100	212 01
Chargeurs, cartouches, pièces de 3 et de 6 à tir rapide, réparés	4,061	7·20	"	292 39	26 90	7·87	"	319 29
Diverses réparations pour le matériel d'artillerie, D.M. N° 5	....	....	....	2,028 19	186 50	....	....	2,214 69
Numéros, nettoyés et polis	90,347	0·965	100	871 82	80 20	1·054	100	952 02
DIVERS								
Machine à emballage et outillage du Corps des Signaleurs (Autorité, Q.G. 130-21-22, 17-5-21)	....	....	....	79 66	7 34	....	....	87 00
	....	....	....	$537,493 71	$49,983 57	....	....	$587,477 28

BILAN

Inventaire du travail commencé et des articles terminés au 31 mars 1921.. ..	$ 363,611 37		
Inventaire du matériel en magasin au 31 mars 1921..	218,000 03		
Valeur de l'actif au 31 mars 1921..	490,099 36		
Déboursés nets, 1921-22..	510,276 48		
Agrandissements et renouvellements par les ingénieurs du D.M. nº 5, non payés à même les crédits de l'arsenal..	10,116 45		
Comptes recevables au 31 mars 1921	1,732 09		
Frais différés au 31 mars 1921	12,840 00		
Comptes payables au 31 mars 1922.. ..	16,204 06		
Inventaire du travail commencé et des Articles terminés livrés au cours de l'année au 31 mars 1922..			$ 306,580 57
Inventaire du matériel en magasin au 31 mars 1921..			153,549 77
Valeur de l'actif au 31 mars 1922			513,684 23
Articles terminés livrés au cours de l'année tel qu'indiqué à l'Etat de la Production.			587,477 28
Bandoulières fournies à l'inspecteur en chef des munitions..			5,402 33
Bonis de vie chère dus aux employés pour 1920-21, mais payés en 1921-22			31,536 44
Réparations par suite d'incendie:			
Salaires..		$ 5,926 55	
Matériaux..		10,252 36	
Administration		3,715 91	
			19,894 82
Remboursements portés au compte des recettes imprévues..			3,131 83
Comptes recevables, au 31 mars 1922.. ..			393 64
Comptes payables, au 31 mars 1921			1,228 93
	$1,622,879 84		$1,622,879 84

ANNEXE E

RAPPORT DU DIRECTEUR DE L'ARSENAL FÉDÉRAL DE LINDSAY, POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

Le nombre moyen des employés durant tout l'exercice a été 138.

ÉTATS FINANCIERS

1. Crédits et déboursés.
2. Etats des argents reçus et déposés au crédit du receveur général.
3. Détails des dépenses.
4. Actif et passif.
5. Compte du capital.
6. Etat de la production et du coût.
7. Bilan.

CRÉDITS ET DÉBOURSÉS

Lettres de crédit	$225,000 00		
Moins solde périmé	2,683 92		
Dépenses brutes à Lindsay		$222,316 08	
Dépenses brutes à Ottawa et par le Haut Commissaire		7,826 59	
		$230,142 67	
Moins remboursements imputables au compte des déboursés de l'année courante		840 45	
Déboursés imputables au compte des crédits de l'arsenal de Lindsay			$204,315 89
Déboursés imputables au compte des des crédits de démobilisation			990 80
Déboursés imputables au compte des droits de douane			54 32
Déboursés imputables au compte du boni de vie chère			3,476 95
Déboursés imputables au compte du service du génie			10,752 40
Déboursés imputables au compte de l'artillerie, des armes, des terres, etc			9,711 86
		$229,302 22	$229,302 22

ÉTAT DES ARGENTS REÇUS ET DÉPOSÉS AU CRÉDIT DU RECEVEUR GÉNÉRAL

Arsenal fédéral de Québec	$652 62		
Compte de la menue monnaie	150 00		
Salaires	21 70		
Editeurs de la "Chemical and Metallurgical Engineering"	3 75		
Editeurs de "Arms and The Man"	2 48		
Editeurs de "Machinery"	2 15		
Editeurs du "Brass World"	1 13		
Inspecteur en chef des munitions, division de Lindsay	4 16		
Canadian Westinghouse	2 46	$ 840 45	
Grasselli Chemical Company		526 81	
Nichols Chemical Company		140 00	
Salaires non réclamés, portés au compte des recettes imprévues		78 85	
Cautionnements déposés par entrepreneurs pour matériaux non livrés à la fin de l'année:			
Frankel Bros	$127 72		
L. Lovitz	51 58		
D. R. Cuthbert & Company	41 00	220 30	
Montant porté au compte des déboursés de l'année courante			$840 45
Montant porté au compte des recettes imprévues			965 96
		$1,806 41	$1,806 41

DÉTAILS DES DÉBOURSÉS, 1921-22

Arsenal fédéral de Lindsay, crédit:			
Appointements et salaires:			
Appointements..	$ 12,707 17		
Salaires	112,661 95	$125,369 12	
Combustible..		19,640 78	
Cordite..		19,185 80	
Energie motrice et éclairage..		9,480 41	
Aluminum, plomb, cuivre et lingots d'étain..		6,715 97	
Bandoulières..		5,220 50	
Gratifications payées aux employés congédiés..		3,614 16	
Frais des ingénieurs lors de la fermeture de l'arsenal:			
Salaires..	1,563 72		
Matériaux..	1,407 27		
Télégrammes et téléphones	15 09	2,986 08	
Eau		2,344 73	
Bois de construction, etc..		1,859 83	
Frais de transport, de camionnage et de voyage..		1,575 33	
Matériel de fabrique, etc.		1,181 00	
Quincaillerie, etc..		1,049 31	
Huiles, peintures, vernis..		904 14	
Impressions, papeterie, publicité, etc..		826 86	
Oxygène, gaz, produits chimiques et alcool		786 66	
Acier, fer et fontes..		425 29	
Porte-plomb..		392 00	
Courroies, crochets d'attache et lacets.		310 09	
Pyroscopes, schroscopes, macromètres.		258 99	
Loyer de voies de garage..		188 84	$204,315 89
Crédit des services du génie et des travaux:			
Appointements et salaires..		3,441 79	
Additions, réparations, etc..		7,310 61	10,752 40
Crédit de l'artillerie, des armes, des terres, etc.:			
Appointements..	4,152 00		
Salaires..	5,135 05	9,287 05	
Gratifications payées aux employés congédiés..		342 88	
Téléphones, télégrammes et frais de port..		51 34	
Frais de voyage..		23 85	
Fournitures..		6 74	9,711 86
Crédit pour boni de vie chère..		3,476 95	3,476 95
Crédit de démobilisation. — Salaires, décharger et emmagasiner le fusil Ross.		990 80	990 80
Crédits de droits de douane..		54 32	54 32
Total..			$229,302 22

ACTIF ET PASSIF AU 31 MARS 1922

	Actif	Passif
Comptes recevables	$ 53 55	
Matériel en magasin..	38,293 09	
Outils et ferraille en main..	43,755 85	
Terrains..	39,943 97	
Bâtiments..	731,892 07	
Machines..	313,965 81	
Equipement..	31,951 57	
Courroies..	6 72	
Arbres de couche et poulies..	25,674 61	
Appareils chimiques..	244 60	
Appareils à gaz..	33,945 99	
Appareils de chauffage..	14,231 17	
Balance de chemin de fer..	3,825 11	
Voie de garage..	4,725 51	
Chemins..	3,637 96	
Egouts..	28,018 23	
Clôtures et trottoirs..	3,193 74	
Tranchées et drainage à l'arsenal..	5,162 37	
Tranchées et drainage à l'atelier de chargement.. ..	1,851 05	
Tranchées pour tuyaux..	7,713 06	
Montants payables..		$ 29,651 46
Actif différé, dépôt pour ferraille à vendre..		220 30
Surplus, ministère de la Milice et de la Défense.. ..		1,302,214 27
	$1,332,086 03	$1,332,086 03

COMPTE DU CAPITAL, 1921-22

Capital net au 31 mars 1921			Par transports au compte de dépréciation, etc., 1921-22					
			—	Portés au compte de la production	Portés au compte de l'arsenal de Québec	Transporté au dep. des signaux Conn. R.R	Dépréciation	Diminution totale
				$	$	$	$	$
Terrains	$ 39,943 97		Terrains					
Bâtiments	748,921 21		Bâtiments	818 90			17,029 14	17,848 04
Machines	376,546 09		Machines	1,490 74	4,842 86	587 51	57,149 91	64,071 02
Equipement	47,748 00		Equipement	190 26	1,388 39	31 18	14,376 86	15,986 69
Arbres de couche et poulies	27,386 25		Arbres de couche et poulies	14 41			1,711 64	1,726 05
Courroies	6 72		Courroies	218 54				218 54
Voies de garage de ch. de fer	4,725 51		Voies de garage de ch. de fer					
Balance de ch. de fer	3,978 11		Balance de ch. de fer				153 00	153 00
Appareils chimiques	482 82		Appareils chimiques	227 67	238 22			465 89
Appareils à gaz	36,123 25		Appareils à gaz				2,177 26	2,177 26
Appareils de chauffage	14,757 22*		Appareils de chauffage				526 05	526 05
Chemins	4,148 43		Chemins				510 47	510 47
Clôtures et trottoirs	3,797 55		Clôtures et trottoirs				603 81	603 81
Egouts	28,747 85		Egouts				729 62	729 62
Tranchées et drainage à l'arsenal	5,798 42		Tranchées et drainage à l'arsenal				636 05	636 05
Tranchées et drainage à l'atelier de chargement	2,097 85		Tranchées et drainage à l'atelier de chargement				246 80	246 80
Tranchées pour tuyaux de la laminerie au bureau	1,887 00		Tranchées pour tuyaux de la laminerie au bureau				102 00	102 00
		$1,347,096 25	Tranchées pour tuyaux de la chambre des chaudières à l'atelier d'inspection et de chargement				†152 00	152 00
				2,960 52	6,469 47	618 69	96,104 61	106,153 29

Augmentations, 1921-22	$ c.	$ c.
Terrains		
Bâtiments	818 90	
Machines	1,490 74	
Equipement	190 26	
Arbres de couche et poulies	14 41	
Courroies	218 54	
Voies de garage de ch. de fer		
Balance de ch. de fer		
Appareils chimiques	227 67	
Appareils à gaz		
Appareils de chauffage		
Chemins		
Clôtures et trottoirs		
Egouts		
Tranchées et drainage à l'arsenal		
Tranchées et drainage à l'atelier de chargement		
Tranchées pour tuyaux de la chambre des chaudières à l'atelier de chargement	6,080 06	
		9,040 58
		$1,356,136 83

Capital net au 31 mars 1922	$ c.	$ c.
Terrains	39,943 97	
Bâtiments	731,892 07	
Machines	313,965 81	
Equipement	31,951 57	
Arbres de couche et poulies	25,674 61	
Courroies	6 72	
Voies de garage de ch. de fer	4,725 51	
Balance de ch. de fer	3,825 11	
Appareils chimiques	244 60	
Appareils à gaz	33,945 99	
Appareils de chauffage	14,231 17	
Chemins	3,637 96	
Clôtures et trottoirs	3,193 74	
Egouts	28,018 23	
Tranchées et drainage à l'arsenal	5,162 37	
Tranchées et drainage à l'atelier de chargement	1,851 05	
Tranchées pour tuyaux de la laminerie au bureau	1,785 00	
Tranchées pour tuyaux de la chambre des chaudières à l'atelier d'inspection et de chargement	5,928 06	
		1,249,983 54
		$1,356,136 83

*Solde de $15,757.22 au lieu de $14,757.22 dans le rapport annuel de 1920-21.
†6 mois de dépréciation dont une moitié est portée au compte de l'arsenal, et l'autre moitié au compte du Département de l'Inspection.
NOTE.—Additions au compte des courroies se chiffrant à $743.86 indiquées sous le titre d'additions au compte des arbres de couche et des poulies dans le rapport annuel de 1918-19.

ÉTAT DE LA PRODUCTION ET DU COÛT

	Quantité	Taux	Montant
Caisses à munitions d'infanterie, 1,000 cartouches, ·303″ dans chargeurs n° 1	4·517	$ 3·0325 chacun	$ 13,697 84
Cartouches à balle, infanterie, ·303″ Cordite, modèle VII	4·795,578	55·0315 1000	263,907 92
			$ 277,605 76
Moins la valeur de 53 caisses à munition expédiées avec des munitions en cours de fabrication à l'arsenal fédéral de Québec, et comprises dans les frais portés au compte de cet arsenal			160 76
			$ 277,445 00

BILAN

	$ c.		$ c.	$ c.
Inventaire des articles dont la fabrication est commencée et des articles terminés, au 31 mars 1921	136,042 73			
Inventaire du matériel en magasin, au 31 mars 1921	227,363 10			
Déboursés nets, 1921-22	229,302 22			
Comptes payables au 31 mars 1922	29,651 46			
Dépôt pour ferraille à vendre	220 30			
Frais différés, 31 mars 1921, absorbés par le compte des déboursés de 1921-22	74 73			
Salaires non réclamés portés au compte du revenu	78 85			
Compte du capital au 31 mars 1921	1,347,096 25			
Inventaire du matériel fabriqué et de la ferraille en mains, au 31 mars 1922				43,755 85
Inventaire du matériel en magasin au 31 mars 1922				38,293 09
Articles terminés livrés au cours de l'année, tel qu'indiqué à l'état de la production				277,445 00
Matériaux, machines, parties, etc., expédiés à l'arsenal fédéral de Québec		Machines, équipement et matériaux	145,799 70	
		Matériel manufacturé ou semi-manufacturé	49,089 66	
				194,889 36
Dépenses re expéditions à l'arsenal fédéral de Québec		Frais de transport	5,212 74	
		Salaires	2,334 00	
		Fournitures	123 48	
				7,670 22
Dépenses—Expédition de munitions à l'infanterie, Québec				346 50
Dépenses re la fermeture de l'arsenal		Appointements et salaires	6,848 67	
		Chauffage, électricité et eau	4,546 70	
		Fournitures	2,220 56	
		Téléphones, télégrammes et frais de port	124 52	
		Transport	12 48	
				13,752 93
Gratifications payées aux employés congédiés				3,614 16
Dépenses re transport des employés à Québec				345 48
Dépenses, inspecteur en chef des munitions, division de Lindsay		Appointements, salaires, etc., d'après le crédit de l'artillerie et des terrains	9,711 86	
Fourni par l'arsenal fédéral de Lindsay, ou par d'autres sources		Transport de matériaux, etc	113 42	
		Chauffage	1,703 08	
		Electricité	300 00	
		Bandoulières	5,220 50	
		Réparations, édifices, dépréciation, etc	95 20	
				17,144 06
Frais d'emmagasinage des fusils				990 80
Recettes imprévues				965 96
Machines et équipement expédiés au dépôt des signaleurs à Ottawa		Valeur des machines et de l'équipement	390 42	
		Frais d'expédition	5 13	
				395 55
Moteur électrique expédié au champ de tir "Connaught"		Moteur	228 27	
		Frais d'expédition	12 02	
				240 29
Comptes payables au 31 mars 1921				23,990 69
Comptes recevables au 31 mars 1922				53 55
Compte de la dépréciation, 1921-22				95,952 61
Compte du capital au 31 mars 1922				1,249,983 54
	1,969,829 64			1,969,829 64

ANNEXE F

RAPPORT ANNUEL DU COMMANDANT DU COLLÈGE MILITAIRE ROYAL DU CANADA POUR L'EXERCICE 1922

PRÉFACE

Me permettra-t-on de répéter ce que je disais dans la préface de mon rapport l'an dernier, c'est-à-dire, que l'honorable Ministre de la Milice et de la Défense et le Conseil de la Milice m'ont rendu toute l'aide possible au cours de l'exercice écoulé, et je désire leur exprimer de nouveau les sincères remerciements du personnel du Collège Militaire Royal du Canada pour l'attention qu'ils ont portée à toutes les questions concernant le bien-être de l'institution.

DISCIPLINE

Le système du bataillon d'infanterie, inauguré l'an dernier et mentionné dans mon rapport de 1921 (avec officiers de l'état-major supérieur placés au-dessus des officiers cadets pour surveiller et servir de guides, philosophes et amis) a été un grand succès.

Une grande partie de ce succès est attribuable au lieutenant-colonel K. M. Perry, O.S.D. Il commande le bataillon du R.R.C., et ses efforts sont habilement secondés par le lieutenant-colonel Scoggie, O.S.D., C.M., I.L.C.P.P., et le major J. Jeffery, O.E.B., C.M., les commandants de la compagnie "A" et de la compagnie "B" du R.R.C.

La première classe a bénéficié des avantages de ce système pendant six mois et en conséquence lorsque ses membres ont été promus au grade de O.N.B., au mois d'août dernier, ils étaient tout à fait familiers avec ce système. Ils ont fait observer la discipline et dirigé l'administration de leur unité d'une façon digne de louanges. Sauf de très rares exceptions, la discipline a été excellente.

Le commandant du Bataillon des Cadets, le sergent-major de bataillon C. D. T. Mundell, est un caractère énergique; il sait commander et se faire obéir. Il possède le tacte et la fermeté nécessaires pour se faire obéir par ses cadets et c'est un sergent-major de bataillon hors ligne; de fait, il a rempli les devoirs onéreux de son poste de manière à mériter les plus grandes louanges. Il a été bien secondé par sa classe; le sergent-major de compagnie R. B. MacPherson, le commandant cadet de la compagnie "A" et le sergent-major de compagnie W. W. Southam, le commandant cadet de la compagnie "B" sont dignes de mention spéciale, et les quatre commandants de peloton, les deux sergents-fourriers et les commandants de section sont de beaucoup au-dessus de la moyenne.

SPORTS

Les principes soulignés dans mon rapport l'an dernier ont été appliqués avec beaucoup de succès. De bone heure à l'automne, pas moins de soixante-dix cadets jouaient au ballon "rugby" et "association" tous les jours, et un peu plus tard ils organisèrent des parties entre pelotons et entre compagnies.

La première équipe de ballon gagna cinq parties sur six dans la série inter-collégiale intermédiaire, et ne perdit le championnat que par une faible marge dans la dernière partie. La deuxième équipe de ballon céda la victoire au "Queeen's Juniors" au cours de la première série, mais ces derniers remportèrent finalement le championnat "junior" de la ligue inter-collégiale.

La saison de hockey 1921-22 a été très fructueuse. Bien que les équipes des cadets ne remportèrent pas de trophées, ils maintinrent la bonne réputation du collège dans les sports par l'absence de brutalité, l'ardeur et la franche camaraderie dont ils firent preuve dans toutes les parties auxquelles ils prirent part. Une splendide couche de glace était à leur disposition dans la patinoire Holt, la meilleure à Kingston.

Au cours de la saison de hockey chaque peloton eut l'avantage d'exercer ses membres et plus tard on organisa des parties entre pelotons. Nos équipes de hockey n'ont pu se rendre au delà de la première série dans la ligne inter-collégiale de hockey.

Notre équipe de coureurs au clocher (*harriers*) prit part à la réunion intercollégiale des harriers et s'assura de la deuxième place et notre équipe de coureurs sur piste était représentée au concours intercollégiale de ce genre.

Le club de tir au fusil du C.M.R. a été beaucoup plus actif que par les années passées; il en est fait mention dans une autre partie de ce rapport.

Le tournoi annuel de boxe a eu lieu en avril, et, comme d'ordinaire, il a été fécond en combats bien disputés.

Les sports à cheval ont eut lieu lors du passage de la commission de visiteurs; ils ont été un grand succès et seront encore tenus cette année pendant la visite de la commission consultative.

ASSISTANCE

Quatre vingt un candidats se sont présentés l'an dernier à l'examen d'entrée. Sur ce nombre 59 furent acceptés et 6 matriculants ont eu la permission de s'inscrire au collège. Un des candidats heureux ne put être admis pour cause de santé et, en conséquence, 64 recrues se présentèrent au mois d'août dernier et furent enrôlées.

Au cours de l'année, dix cadets de la troisième classe et de la classe des recrues furent renvoyés à la demande de leurs parents.

Il est impossible en ce moment de dire quels ont été les effets de la nouvelle politique qui détermine l'admission des candidats au collège, et annule par le fait même la tenue de concours spéciaux d'admission au C.M.R. On remarquera que la Commission de visiteurs appuya fortement l'an dernier sur le fait que le Collège a le droit d'établir son concours sur une base correspondant en tant que possible à l'immatriculation des universités, mais celle-ci n'était pas d'avis que le temps était arrivé de déterminer l'assistance au collège par représentation proportionnelle dans les diverses provinces du Canada, comme l'avait recommandé la Commission de visiteurs en 1920.

La Commission de visiteurs, 1921, a approuvé la recommandation du commandant. Ce projet consiste à s'aboucher avec les universités canadiennes afin de savoir si les gradués du Collège Militaire Royal, qui ont conservé 75 pour cent ou plus de leurs points ne pourraient pas être admis en quatrième année dans ces institutions au lieu d'en troisième année. Il est à espérer que cette question sera étudiée de concert avec les universités en question dès que notre programme d'études sera préparé, afin que ces institutions puissent baser leur décision sur un programme défini.

COMMISSION DE SÉLECTION DES CANDIDATS

Le choix des candidats devant être admis au collège a occasionné un échange de correspondance avec les quartiers généraux de la Milice; il s'agissait de déterminer le rang devant être accordé à un candidat qui a subi l'examen d'immatriculation avec honneur. Les quartiers généraux de la Milice sont d'avis qu'on ne doit tenir compte que de l'examen d'immatriculation junior; on ne donnera la préférence à l'immatriculation avec honneur sur l'immatriculation junior que dans les cas d'égalité.

Cependant je crois que le candidat qui a subi l'examen d'immatriculation avec honneur avant d'être admis au collège est mieux qualifié que celui qui n'a subi que l'examen d'immatriculation junior.

En conséquence, je soumets la question à la Commission Consultative, comme l'ont suggérée les Quartiers Généraux de la Milice, et demande, s'ils sont de cet avis, qu'ils recommandent l'adoption d'un amendement rédigé dans ce sens:—

"Si un candidat a subi avec succès l'examen d'immatriculation junior tout en étant trop jeune pour être admis au C.M.R., et subséquemment subit avec honneur l'examen d'immatriculation dans au moins trois sujets, dont l'un sera les mathématiques, il sera, lorsqu'il atteindra l'âge requis, qualifié pour prendre part au concours d'admission au C.M.R. et la Commission de Sélection pourra lui accorder certains droits de précédence qu'elle jugera à propos selon les notes qu'il aura conservées à son examen d'immatriculation."

PROGRAMME D'ÉTUDES

On a suggéré qu'il serait sage d'insérer au programme des recrues l'étude de la sténographie et de la dactylographie, parce qu'en leur inculquant une connaissance de ces sujets au cours de la première année, il leur serait plus facile de prendre des notes en classe les années subséquentes et ils possèderaient de plus grandes connaissances sur les sujets du cours, tout en apprenant deux matières qui leur seront toujours utiles.

A cette fin, nous avons recommandé l'achat de 25 dactylographes, et si la Commission Consultative approuve cette demande, nous commencerons l'étude de ces matières au mois d'août prochain.

PERSONNEL SUPÉRIEUR

C'est avec regret que nous avons vu partir le lieutenant-colonel W. G. Beeman, O.S.D., A.R.C., notre professeur d'artillerie, qui est allé suivre les cours de l'école état-major. Pendant son bref séjour au collège il a maintenu l'efficacité de l'artillerie à un niveau élevé.

Le major R. W. Brigstocke, instructeur en chimie, nous a également quitté et je désire rendre témoginage à l'efficacité de son travail au collège.

M. A. T. Clarry, professeur de chimie, est parti en juin dernier et le professeur D. W. Munn, professeur de génie civil, qui remplissait ces fonctions depuis deux ans a démissionné pour accepter une position au collège technique de la Nouvelle-Ecosse.

Nous sommes heureux de voir revenir le lieutenant-colonel C. F. Constantine, O.S.D., A.C.R.C., qui, ayant terminé son cours à l'école état-major avec honneur, est de nouveau professeur d'artillerie (temporaire).

Je désire attirer l'attention sur l'excellent travail accompli par le capitaine W. J. Finney, C.E.B., A.R.C., qui, comme je le faisais remarquer l'an dernier a été nommé instructeur en artillerie. Je ne puis pas, non plus, passer sous silence le travail efficace du capitaine E. J. Harvey, S.S.M.S. Cet officier est surintendant du gymnase et payeur du C.M.R. Comme par le passé, il a rempli avec grande habileté les devoirs de cette dernière position et ceux de surintendant du gymnase.

Nous avons maintenant le plaisir de compter au nombre du personnel les messieurs uivants:

Major L. F. Grant, professeur de génie civil.

Capitaine A. W. Kelly, S.S.M., quartier-maître.

Lieutenant et capitaine de bataillon G. N. Dickinson, G.M.R.C., instructeur en génie civil.

Le professeur L. A. Browne, professeur associé de mathématiques.

Docteur J. L. McKee, instructeur en chimie.

M. P. Lowe, instructeur en mathématiques.

M. A. C. Lewis, instructeur en physique.

La division de l'adjudant d'état-major, sous l'habile direction du major E. de L. Greenwood, C.M.R., un officier rempli de tact et possédant de grandes aptitudes administratives, est en bon état et les archives sont à jour.

Le 31 mai, le professeur I. E. Martin, B.A., prendra sa retraite à sa propre demande conformément aux dispositions de la loi Calder. Il a été professeur au collège militaire royal pendant au delà de trente ans, d'abord dans le département des mathématiques et au cours des trois dernières années en qualité de directeur des études. Il a toujours apporté beaucoup d'ardeur à son travail et mérite bien sa pension. Il emporte, dans sa retraite, ainsi que Mme Martin, les souhaits sincères de tous les grades du C.M.R.

Le 10 mai, l'université Queen m'a conféré le degré L.L.D., pour services rendus en ma qualité de commandant de la 1re division canadienne et de commandant du C.M.R. du Canada. Ce grand honneur fait au commandant cimente les relations cordiales existant entre l'université et le collège et est hautement apprécié par tous les grades du collège militaire royal.

MESURES MÉDICALES

La santé des cadets a été bonne cette année. Il n'y a pas eu de décès. 168 cadets ont été admis à l'hôpital au cours de l'année, et 420 ont subi des traitements. Il n'y a pas eu de cas d'appendicite nécessitant des opérations. Tous ont recouvré la santé.

Il y a eu cinq cas de fracture au cours de l'année, et tous se sont parfaitement rétablis. Trois cadets ont été atteints des oreillons, mais ils se sont remis.

L'eau potable reçoit les soins nécessaires et se conerve en bon état. Aucun cas de maladie ne lui est attribuable cette année.

On a tiré parti des appareils rayons X de l'hôpital Sydenham pour faire examiner tous les cadets blessés sérieusement afin de confirmer le premier diagnostic.

Les édifices sont salubres, en bon état de réparation et excellemment tenus. Les ustensiles de cuisine sont propres et bien polis.

STATISTIQUES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE DES CADETS

1RE CLASSE

Date de l'inspection	Nombre en classe	Age moyen	Moyenne des augmentations individuelles depuis la prise des dernières mesures				
			Hauteur	Poids	Poitrine	Avant-bras	Bras
Avril 1921	39	17·10	5′8¾	142½	32½ 37	11	13
Avril 1922	37	18·6	5′9	145	33½ 38	12½	13¾
Gain	....	....	¼″	2½	1″ 1″	1½″	¾″

2E CLASSE

Date de l'inspection	Nombre en classe	Age moyen	Hauteur	Poids	Poitrine	Avant-bras	Bras
Avril 1921	15	20	5′11½	140	36 39	11	12½
Avril 1922	15	21	5′11½	143	37 40½	12	13¼
Gain	....	....	....	3	1 1½	1″	¾″

STATISTIQUES RELATIVES AU DÉVELOPPEMENT PHYSIQUE DES CADETS — *Fin.*

3E CLASSE

Date de l'inspection	Nombre en classe	Age moyen	Moyenne des augmentations individuelles depuis la prise des dernières mesures				
			Hauteur	Poids	Poitrine	Avant-bras	Bras
Avril 1921	53	18·6	5′11″	134	32½ 36	10½	12
Avril 1922	37	18·10	5′11¼″	136	33 37	11	12¾
Gain	....	....	¼″	2	½ 1	½″	¾″

4E CLASSE

Date de l'inspection	Nombre en classe	Age moyen	Hauteur	Poids	Poitrine	Avant-bras	Bras
Août 1921	71	17	5·10	129	32 35	9	10
Avril 1922	64	17·6	5·10	132	32½ 36	9	10¼
Gain	....	....	....	3	½ 1	....	¼

PERSONNEL SUBORDONNÉ

Militaire

Comme je l'ai fait remarquer dans mon rapport de l'an dernier, le travail du personnel militaire subordonné a été tout à fait satisfaisant. Ils ont fait tout leur possible pour augmenter de toute façon l'efficacité des cadets et du collège.

C'est avec regret que je vous annonce le départ du sergent-major de compagnie S. J. Batt, P.E.D., qui était l'O.N.B. chargé de l'entraînement physique.

Le sergent-fourrier (S.-O.) L. W. Gask, S.S.M., nous a également quitté après avoir servi fidèlement et efficacement pendant sept ans.

Je désire aussi attirer votre attention sur le travail consciencieux accompli par le sergent-major de 1re classe (S.-O.) W. Boss, S.S.M., au bureau central des archives. En plus de ces fonctions, il se charge également des archives des ex-cadets et apporte beaucoup d'ardeur à faire le travail de ce département ainsi que ses autres travaux.

Je désire également mentionner d'une façon particulière l'excellent travail accompli par le sergent-fourrier (S.-O.) C. W. Taylor, G.M.R.C., O.N.B., instructeur en arpentage et directeur du département du dessin.

Au cours de l'année, les S.-O. et les O.N.B. suivants ont été enrôlés dans le personnel militaire subordonné:

S.M.C. (S.-O.) J. Crawford, M.M., I.L.C.P.P., O.N.B., instructeur à l'école d'infanterie.

S.MM.C. (S.O.) G. Preston, S.E.P., O.N.B., instructeur en E.P.

S.M.C. (S.-O.) J. E. Huggett, S.E.P., O.N.B., instructeur en E.P.

S.F.C. G. Logan, I.M.R.C., département du quartier-maître.

Sergent W. E. Bolton, S.S.M., division de l'état-major général.

Sergent W. Chick, G.M.R., O.N.B., instructeur en G.M.

Civil

Je suis bien satisfait du travail accompli par le personnel subalterne civil et je l'apprécie beaucoup. Ils ont tous essayé de remplir leurs fonctions le mieux possible.

J'attire de nouveau l'attention de la Commission sur le fait que les serviteurs devraient porter un uniforme particulier au collège.

Il ne faut pas oublier les services rendus par Mme Miller, l'infatigable maîtresse de maison.

ANNUAIRE DU C.M.R.

Le manuscrit complet de l'annuaire du collège a été expédié à Ottawa et nous attendons la décision de l'honorable ministre du Conseil de la Milice concernant l'impression de cette publication. Je considère qu'il est très important qu'un annuaire soit publié le plus tôt possible, non seulement en vue de fournir tous les renseignements possibles sur le collège aux parents des futurs candidats, mais afin de définir clairement le programme d'études et d'attirer l'attention des diverses universités sur les mérites de nos gradués.

Je demande respectueusement à la Commission de bien vouloir étudier cette question.

La publication de "The Royal Military College Review—Log of the old Stone Frigate," se continue et devient plus intéressante et plus attrayante avec chaque numéro.

UNIFORMES

Le personnel de l'atelier du maître tailleur du Collège a été augmenté par l'addition de trois couturières.

La création de cet atelier a comblé une grande lacune. Les cadets peuvent maintenant faire inspecter et accepter régulièrement leurs vêtements et il y a tout lieu de croire qu'on obtiendra encore de meilleurs résultats à l'avenir.

L'atelier de couture n'ayant été inauguré que récemment, et le retour aux tuniques rouges ne s'étant effectué que cette année, le travail a souffert du fait qu'il a fallu faire des tuniques supplémentaires cette année pour la 2e et la 3e classe, mais à l'avenir il ne faudra en faire que pour la classe des recrues. Il est certain que l'an prochain, lorsque la production de vêtements sera normale, les avantages d'avoir le maître tailleur et son personnel sur les lieux seront encore plus évidents, sans tenir compte des économies considérables réalisées de ce fait.

ÉDUCATION ET FORMATION

Je désire attirer l'attention de la Commission sur le travail du professeur F. H. Day, B.A., M.Sc., professeur de physique et de chimie au collège pendant ces huit dernières années. Nous citons plus loin un rapport sur le travail de son département qui a atteint un haut degré d'efficacité sous son habile direction.

On a fait plusieurs améliorations importantes au cours de l'année écoulée. Notre nouveau aboratoire de chimie, qui est utilisé depuis l'automne dernier, a amplement réalisé toutes les espérances que nous avions fondées à son sujet. Nous avons improvisé un laboratoire de physique dans l'ancien édifice et il va sans dire que nous y serons à l'étroit et dans la confusion jusqu'à ce que le nouvel édifice des cours soit prêt.

Il faut attribuer une grande partie du succès de l'année aux efforts incessants des deux nouveaux membres du personnel enseignant de ce département, M. J. L. McKee, Ph. D., instructeur en chimie, et M. A. C. Lewis, M.A., instructeur en physique, qui tous deux possèdent de grandes connaissances scientifiques et de grandes aptitudes pour l'enseignement. Ces additions au personnel nous ont permis de développer l'enseignement des sciences de manière à inculquer aux futurs officiers militaires les connaissances scientifiques qui leur sont si nécessaires aujourd'hui.

Le colonel H. G. Dawson, C.M.G., O.S.D., un réel éducateur, a été promu au poste de professeur de mathématiques, promotion bien méritée par de nombreuses années de service fidèle et efficace au collège et un service brillant outremer dans l'armée.

Dans le département des mathématiques, nous avons suivi le programme d'études tracé pour les différentes classes aussi parfaitement que le temps nous l'a permis. Cependant, les résultats des concours indiquent qu'il faudrait accorder plus de temps pour le travail personnel, afin que la leçon enseignée en classe soit mieux apprise et mieux gravée dans la mémoire. Ce défaut de mémoire était très remarquable, bien qu'on ait donné beaucoup de temps pour la revue.

Pour la première fois les classes ont été, cette année, divisée en sections, et chacune confiée à un instructeur. Dans la deuxième classe ainsi que dans la troisième, les sections comptaient plus de quinze cadets et il y a eu amélioration prononcée dans l'intérêt et l'application apportés aux études. Dans la quatrième classe les sections étaient trop nombreuses pour tirer tout le bénéfice possible de ces divisions, car les résultats obtenus n'ont pas été aussi satisfaisants que ceux des autres classes.

La quatrième classe était loin d'être uniforme, car les connaissances possédées par les divers individus lors de leur admission différaient de beaucoup. Certains avaient subi l'examen d'immatriculation avec honneur, tandis que d'autres avaient subi avec difficulté notre simple concours d'admission, qui est inférieur à l'immatriculation junior. La marche nécessairement lente des études ne permettait pas aux meilleurs élèves de donner la pleine mesure de leurs talents tandis qu'elle était trop rapide pour ceux qui étaient moins bien préparés. Ainsi le désidératum de chaque élève travaillant au maximum de ses capacités n'a pas été atteint. Nous espérons que le nouvel examen d'admission nous fournira une classe de recrues de capacités plus égales.

Le lieutenant-colonel E. J. C. Schmidlin, C.M., G.M.R.C., un gradué distingué de notre collège a été nommé professeur de génie, et avec l'assistance de son personnel il a dirigé de façon satisfaisante l'enseignement du génie civil et du génie militaire au cours de l'année écoulée. Il a fait de l'excellent travail et ses efforts ont été bien secondés.

Il rapporte que les finissants se sont appliqués sérieusement à leurs études durant les cours et se sont efforcés conscientieusement d'aider les membres du personnel enseignant à couvrir le programme d'études qui avait été considérablement augmenté cette année.

Ce département s'est appliqué à disposer son programme de manière à ce que le travail accompli corresponde à celui de la deuxième année du cours des Sciences Appliquées dans les universités canadiennes, et comprenne en plus une ou deux matières sur lesquelles tout ingénieur pratiquant doit posséder certaines connaissances et qui ne sont enseignés dans les universités qu'en troisième année. Ces connaissances sont un précieux concours aux gradués qui se lancent dans la pratique du génie dès leur sortie du collège.

Le travail de l'installation des appareils du laboratoire des essais de matériaux se poursuit avec ardeur. Il sera bientôt terminé et les laboratoires pourront être utilisés l'an prochain.

Nous avons un besoin urgent d'espace pour les cours de dessin; toutefois, les cours sont plus avancés que l'an dernier parce que nous possédons des tables spéciales pour le dessin.

Le colonel Schmidlin apprécie hautement le travail efficace accompli par son personnel. Il dit: "Si ce n'eut été de l'enthousiasme et de la collaboration apportés au travail cette année, nous n'aurions pas pu couvrir autant de terrain que nous l'avons fait."

ÉQUITATION ET ÉCOLE D'ÉQUITATION

Les cours d'équitation donnés au C.M.R. n'ont pas beaucoup varié depuis la date de mon dernier rapport. La classe supérieure a été formée en escadron et a suivi les exercices de cavalerie; exercices de formations de troupe en carré et de formations régimentaires et aussi exercices de cérémonial. On a de même donné des cours sur l'usage de l'épée et de la lance, à la fois pour enlever les piquets de tente à la lance et percer les mannequins.

Le capitaine Bray, notre ardent et infatigable maître d'équitation, a encore fait de l'excellent travail. En effet, au cours des douze derniers mois il s'est surpassé et a porté l'école d'équitation à un haut degré de perfection tout en donnant un excellent cours au cadets.

Les 2e, 3e et 4e classes ont suivi des cours d'équitation proportionnés aux progrès déjà accomplis dans cette science. On leur a enseigné le maniement de l'épée et de la lance à pieds; la 2e classe manie très bien ces deux armes tant à cheval qu'à pieds.

Une salle pour les exercices à pieds améliorerait de beaucoup l'efficacité des cadets.

On a donné les cours ordinaires d'équitation, de voltige et de sauts, et je considère que tous les cadets, sauf quelques rares exceptions, ont bien profité des leçons qui leur ont été données.

La Classe des recrues a commencé les cours d'équitation un mois plus vite que les classes antérieures de recrues, mais par suite du grand nombre d'élèves il a fallu la diviser en trois groupes de 22 chacun, et le nombre de chevaux disponibles ne permettaient qu'à environ 50 élèves de monter à la fois. Sur ce nombre 20 pouvaient suivre les cours dans l'école d'équitation et les autres recevaient en plein air.

On a donné des cours dans les salles de l'école d'équitation et toute la Classe des recrues a suivi des cours sur le ferrage des chevaux; les cadets étaient envoyés par groupe à tour de rôle à la forge pour apprendre à enlever, à ajuster les fers, etc.

Dans mon rapport antérieur j'ai fait remarquer que le local disponible pour l'école d'équitation n'est pas assez grand pour recevoir des classes nombreuses, et je ne vois pas comment nous pourrions améliorer le système actuel tant qu'on n'aura pas remédié à cette situation.

Deux instructeurs très habiles aident à donner les cours d'équitation aux cadets et il est regrettable que les règlements relatifs à la solde et aux allocations, tels que constitués actuellement, ne permettent pas d'augmenter la compensation de cette catégorie d'instructeurs.

Les O.N.B. et les autres membres de l'école d'équitation ont fait des manœuvres, au Cobourg Horse Show et en certaines autres circonstances et, partout ou ils sont allés ils ont fait honneur au Collège.

L'économie interne de l'Ecole d'équitation s'est améliorée considérablement depuis mon dernier rapport, grâce à l'efficacité du sergent-major A. Bilton, A.C.R.C., l'O.N.B. qui en a actuellement la direction.

ARTILLERIE

Il y a eu une amélioration sensible dans les cours d'artillerie, par suite de l'observation au cours des deux dernières années de la "semaine d'artillerie", et la classe des gradués a pu cette année remplir toutes les positions jusqu'à et y compris celle de commandant de batterie. Leur seule lacune consiste dans le fait qu'ils n'ont pas eu l'avantage de se servir de cartouches réglementaires. Des cours spéciaux ont été donnés à cette classe sur la comptabilité par rapport aux magasins, sur la portée du son et sur la collaboration entre les avions et l'artillerie.

Par suite de l'émission de nouveaux manuels d'exercices sur l'artillerie, il nous a fallu reprendre quantité du travail accompli l'an dernier.

Comme la deuxième classe ne comptait que peu de membres il a été possible de consacrer beaucoup de temps aux individus et les progrès ont été rapides, chaque cadet ayant eu l'avantage de remplir le poste de commandant de division de batterie.

Nous croyons que les membres de la 3e classe pourraient remplir de façon satisfaisante dans un batterie toute position inférieure au grade de commandant de division. Au cours de la semaine d'artillerie ils ont agi en qualité de canonniers et de conducteurs et l'expérience ainsi acquise leur est d'une grande aide pour ancrer fermement dans leur esprit les leçons apprises.

La classe des recrues a reçu des notions solides sur l'organisation de l'artillerie, les manœuvres et les exercices à cheval, la chasse-fusée, le harnachement, la construction d'un canon et d'un affût de canon, etc., et cette base leur permettra pendant les années subséquentes de leur cours au Collège de maîtriser les détails de la science de l'artillerie. Ils pourraient maintenant être incorporés dans une batterie comme canonniers de première classe.

TACTIQUE

On a ajouté au programme des études de la classe l'étude de la géographie militaire et de l'histoire impériale afin que les cadets aient certaines connaissances sur les affaires impériales. On a constaté que cette étude les intéressait, et les résultats des concours faits de temps à autres sur ces matières en sont la preuve.

Des manœuvres ont été exécutées au moyen de cartes et sur le terrain, et ont été entièrement satisfaisantes.

La promenade "trek" a été de nouveau un succès. Nous avons répété l'expérience de l'an dernier sur une plus grande échelle et les cadets ont couché sous la tente dans le but de se familiariser avec la routine de la vie de camp. Nous avons pris des mesures pour faire une promenade cette année semblable à celle de l'an dernier.

ENTRAÎNEMENT PHYSIQUE

On a suivi le système "Ling" (Suédois), employé dans l'armée anglaise, pour l'entraînement physique donné aux cadets et on a maintenu le même haut degré d'efficacité.

Les bienfaits tirés par les cadets de cet entraînement sont très visibles si on en juge par l'amélioration de leur apparence et de leur physique après quelques mois d'exercices.

Les exercices sont préparés systématiquement en tableaux progressifs, dans le but de faciliter le développement harmonieux de tout le corps,—le but principal est de maintenir les cadets dans le plus parfait état de santé au point de vue physique et au point de vue mental.

Les leçons sont préparées selon les capacités des différentes classes, et les difficultés augmentent de semaine en semaine, de mois en mois, de manières à assurer une progression constante et systématique pendant toute la durée du cours d'entraînement.

Des jeux récréatifs de nature à stimuler l'action du cerveau remplacent quelquefois les diverses autres formes d'entraînement.

Dès qu'une classe arrive à une période satisfaisante d'entraînement physique et que les élèves ont atteint un certain degré d'activité et de force on aborde l'enseignement de la gymnastique récréative et les cadets sont encouragés à devenir expérimentés en fait de boxe, lutte, combat à la baïonnette et au fleuret; il faut aussi ajouter les exercices sur des appareils de gymnastique tels que barre fixe, cheval de bois, barres parallèles, pont, échelle, massues, etc.

Sous l'habile direction des sous-officiers (qui ont été spécialement choisis à cette fin) du personnel de gymnastique de l'armée des cadets jouissent entièrement des bienfaits d'un entraînement systématique tel que celui-là et qui peut se résumer dans le principe du maintien "d'un esprit sain dans un corps sain".

MOUSQUETERIE

Il a été donné des cours en mousqueterie comme il en avait été convenu sous l'enseignement efficace du major J. Jeffrey, O. E.B., C.M., le R.C.R., aidé du sergent major (O.B.) F. Faulkner, L.S.H. (R.C), et du sergent major du collège et de compagnie (O.B.) J. Crawford, I.L.P.P.

Le travail du major Jeffrey et du sergent major Faulkner relativement à l'enseignement dans cette branche est encore cette année au-dessus de tout éloge. Il n'ont épargné aucun effort en vue de mettre la mousqueterie sur le plus haut pied d'efficacité.

Les concours de tir habituels du collège ont eu lieu.

Grâce à l'initiative du C. M. R., on a fondé une ligne connue sous le nom de l'Association de tir intercollégiale Canadienne qui comprenait l'année dernière l'université McGill, l'université de Toronto, l'université Queen's et le C.M.R. On espère que d'autres collèges et universités en feront partie vu que son but est d'encourager le tir avec le fusil de service.

Cette année l'équipe du C.M.R. a occupé la première place au concours de tir réduit, cal. .22 et le McGill C.O.T.C. en fit autant pour le concours de tir réduit, cal. .303.

J'ai le regret de rapporter que dans les concours du C.M.R.—Sandhurst vs C.M.R. —et le concours de tir au fusil et au revolver le collège anglais a gagné les deux séries.

Que l'on me permette encore une fois d'exprimer de nouveau la reconnaissance des hommes de tous grades du collège envers les gouvernements de Québec et d'Ontario qui ont continué cette année leur subvention de $100 chacun au club de tir du C.M.R. Cette assistance généreuse a eu pour effet de stimuler dans une large mesure l'intérêt en fait de tir parmi les cadets et de les encourager dans leurs efforts pour devenir des tireurs expérimentés.

DOMESTIQUES

Je désire attirer votre attention sur les recommandations contenues dans le rapport du Conseil des visiteurs de l'année dernière à l'effet que les domestiques devraient être placés sous le régime militaire.

On espère que le Conseil consultatif pourra recommander certaines mesures de ce genre.

ÉDIFICES

L'année dernière le Conseil recommanda fortement de finir le dortoir de Fort-Frédéric, et il est à espérer qu'un crédit supplémentaire sera soumis à la considération du gouvernement en vue de permettre de terminer au moins la construction d'une aile du dortoir.

C'est un besoin urgent vu que nous ne pourrons pas accepter le nombre ordinaire de recrues pour 1923 à moins d'avoir plus d'accommodation. On fera remarquer que l'admission au collège est déterminée entièrement par le nombre de vacances causées par le départ des cadets, et il n'y en a que 15 seulement qui doivent recevoir leurs diplômes en 1923.

Depuis un an nous avons joui des avantages supérieurs que nous offre le nouvel édifice éducationnel. Les grands amphithéâtres de lecture et les salles de classe par section ont rendu possible la division des classes nombreuses en quatre sections. Les professeurs peuvent donc diriger la section senior plus loin que les autres et consacrer plus de temps à la dernière section ou section *"Dud"*.

Des changements sont effectués en faisant monter ou descendre les élèves d'une section à l'autre suivant les aptitudes des cadets. Les facilités plus nombreuses que possèdent les nouveaux laboratoires ont fait sentir leurs effets par une plus grande

efficacité tant au point de vue de la Physique que de la Chimie, vu que cette première science occupe actuellement le local qui était autrefois destiné aux deux matières et que pour la Chimie il y existe maintenant une salle de balance des plus complètes et des plus modernes, une pièce pour le matériel, une salle d'expérimentation et un laboratoire.

Les installations à l'édifice des machines sont excellentes, grâce à l'œil d'expert du colonel Schmidlin, et l'édifice des sciences modernes avance graduellement.

Il a été question dans le rapport de l'année dernière d'un mess pour l'état-major supérieur et d'un mess pour les subalternes. L'aménagement de ces pièces est terminé et elles sont maintenant occupées et vraiment ces mess ont rencontré le plus vif succès. De fait, on se demande à présent comment nous avons pu jamais nous en passer. Comfortables et répondant à un besoin de longue date ils tendent grandement à promouvoir la camaraderie et l'esprit de corps.

CHAMP DE MANŒUVRES

Le champ des parades a été agrandi—besoin qui existait depuis longtemps—de manière à s'étendre jusqu'au dortoir de Fort-Frederick.

Les travaux ont été menés rondement par M. T. Scott, de Kingston, et non seulement nous avons maintenant une meilleure parade de bataillon mais encore ces travaux donnent une meilleure apparence aux terrains au point de vue de la symétrie.

Que l'on me permette d'attirer votre attention sur mes remarques de l'année dernière sous ce même titre, et dans lesquelles j'exprimais le désir qu'un jour serait construite une chaussée traversant la baie Navy afin d'offrir un moyen d'arriver rapidement au champ de manœuvres dans les environs de Fort-Henry.

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Pour se conformer à la décision du gouvernement le conseil des visiteurs qui dans le passé se réunissaient une fois l'an, visitait le collège et soumettait ses recommandations, est maintenant constitué en conseil consultatif, la présente année étant l'année pendant laquelle le conseil s'est réuni pour la première fois.

DOSSIERS HISTORIQUES

La nouvelle salle d'assemblée "Sir Arthur Currie Hall" est maintenant un "fait accompli"; le gouvernement accordant une subvention de $3,000 le major D. Stuart Forbes, C.M., R.C.M.G.Bde., donna suite aux offres faites l'année dernière et a de plus taillé les patrons dessinés par le professeur Nobbs de l'Université McGill qui conçut le magnifique arrangement d'ensemble des couleurs et contribua largement de ses labeurs personnels, puis enfin la dernière et non la moindre, Mme Forbes elle-même qui, outre son assistance sous bien d'autres formes, a travaillé à un beau lambrequin désigné par le professeur Nobbs. Par conséquent, les trois aidant nous avons épargné des centaines de dollars et l'argent que nous avions, dont une grande partie devait nécessairement être dépensée en portraits du général, a été mis au meilleur usage possible et économisé de manière à durer le plus longtemps possible.

Le lieutenant E. T. Adney, R.O., a gravé et peint de magnifiques écussons avec les armes provinciales. Ce travail constitue une précieuse addition à la salle tant au point de vue historique qu'au point de vue ornementatif.

Le C.M.R., officiers et tous les autres grades doivent des remerciements et une reconnaissance profonde aux personnes sus-mentionnées, et surtout à l'infatigable

major qui avait obtenu un si grand succès avec les insignes et les panneaux peints à la brosse, lequel travail il a bien voulu exécuter gratuitement à titre de cadeau personnel; sans cette générosité il eût été impossible de songer à entreprendre quoi que ce soit.

OFFICIERS AFFILIÉS

Je désire mentionner particulièrement le travail excellent du colonel T. V. Anderson, O.S.D., p.s.c., (avec l'assistance des divers membres du personnel du collège) en préparant le premier cours préparatoire depuis la guerre.

Le cours préparatoire commença au 1er octobre 1921 pour se terminer le jour précédent immédiatement la date des examens d'admission pour les membres du personnel du collège, soit le 27 février 1922. Cette période de 150 jours a fourni 103 journées de travail.

L'enseignement est donné sous forme de leçons, d'exercices à l'intérieur et à l'extérieur et de conférences. Plusieurs des exercices étaient exécutés par les élèves groupés par équipes ou syndicats auxquels on faisait exécuter les différents exercices chacun leur tour.

Au mois d'octobre on désignait à chaque élève le nom d'une province du Dominion ou d'un état étranger au sujet desquels il devait préparer une conférence, et ces conférences devaient être données au mois de décembre ou de janvier. Le choix des sujets se faisait parmi les matières contenues dans le programme fixé pour les examens d'admission des membres du personnel du collège sous le titre "Organisation et administration" et "Organisation impériale. "Les recherches imposées par la nature de ces travaux ainsi que les soins apportés à la réunion des notes et au débit de leurs conférences étaient d'une réelle importance.

Bien peu, s'ils s'en trouvaient parmi les élèves, s'étaient fait une juste idée de tout le travail qu'exigeait la préparation aux examens d'admission pour les membres du personnel du collège, et on devrait avertir les candidats futurs qu'il faut plusieurs mois d'études systématisées avant de pouvoir entreprendre avec succès de subir ces examens d'admission.

Conjointement avec les cours préparatoire on a ouvert pendant trois mois un cours supplémentaire pour les officiers de la force permanente. Les officiers de ce dernier cours suivaient les mêmes leçons que les élèves du cours élémentaire et se livraient aux mêmes travaux, et tout l'enseignement était partagé de telle façon que la plupart des sujets les plus utiles aux officiers du cours supplémentaire étaient enseignés pendant les trois premiers mois du cours d'instruction. On croit que ces deux cours peuvent être donnés concurremment sans nuire sérieusement aux travaux du cours préparatoire.

Des conférences de la plus grande valeur ont été données aux quartiers généraux de la Milice par les officiers et à l'avenir on devrait suivre cet exemple pour les cours à donner. Non seulement les élèves entendent des conférences sur diverses matières par ceux qui sont le mieux qualifiés pour en parler, mais aussi le fait d'entendre d'autres conférenciers que ceux qu'ils ont l'habitude d'écouter renouvelle leur intérêt. Les élèves ont aussi le privilège d'entendre les conférences du colonel J: L. Regan, C.M.G., ci-devant directeur du service de la solde aux quartiers généraux de la Milice, et du lieutenant colonel D. Forster, C.M.G., O.S.D., du War Office britannique.

C'est notre conviction que tout officier qui suit ce cours et qui fait des efforts pour en bénéficier ne peut s'empêcher de sortir de l'institution un meilleur officier que lorsqu'il y est venu, et il serait opportun, croyons-nous, de faire un pointage des cours ainsi suivis.

COUPES ET THROPHÉES

Nous avons à dire avec regret que pendant la première année du concours pour la coupe Lafferty le collège militaire Royal n'a pu se distinguer.

Les institutions prenant part à ce concours ont obtenu les points suivants:—

		Points
1er.	C.M.R., Sandhurst	9½
2e.	R.M.A., Woolwish	8
3e.	C.M.R., Australie	7
4e.	C.M.R., Canada	2½

AMÉLIORATIONS AU COLLÈGE

Les améliorations mentionnées dans mon rapport de l'année dernière sous le titre "Améliorations actuellement en voie d'exécution sont maintenant terminées.

L'élargissement et le macadamisage du champ des parades qui est maintenant deux fois plus grand et couvre une étendue de 185 verges par 75 verges, ou à peu près, ont été complétés et ces travaux constituent une amélioration importante.

Le nivellement du terrain en arrière du nouvel édifice éducationnel a été exécuté, y compris la construction de chemins au tarvia et de courbes en béton, la disposition de gazon et de lits de fleurs, ainsi que la plantation d'arbres et d'arbrisseaux.

Sur la demande de la classe des gradués de 1910 j'ai planté douze arbres de bouleau blanc qu'ils ont présentés au collège en mémoire de ceux de cette classe qui sont tombés glorieusement pendant la dernière guerre. Une plaque de granit sur laquelle seront écrits les noms des anciens cadets à la mémoire desquels les arbres ont été offerts doit être placée bientôt dans le bocage.

On a procédé à l'installation d'un système d'énergie hydro-électrique pour tous les services, ce qui réduit le coût exorbitant de produire nous-mêmes le courant nécessaire, dépense qui s'élève à environ $10,000 par année, et le coût de l'énergie hydro-électrique n'étant que de $1,800 par année, il en résulte une économie de $8,200 par année.

On a construit une nouvelle écurie du côté nord de l'Ecole d'équitation pour loger 20 chevaux. Cette bâtisse a été construite à bien peu de frais avec du bois provenant des huttes de Barriefield (utilisant la main-d'œuvre du collège) ; cette bâtisse comble un besoin pressant vu que jusqu'ici les chevaux se trouvaient à l'étroit.

Il n'a été épargné aucun effort afin d'embellir encore les terrains du collège. On a construit des chemins, nivelé le terrain, posé du gazon et planté des fleurs.

L'escalier dans l'édifice administratif a été converti en "Escalier Commémoratif", les portraits de chacun des 170 anciens cadets qui sont morts en service actif ayant été placés sur les murs. On pense de prendre d'autres mesures afin d'embellir l'escalier davantage, et d'attirer sérieusement l'attention des cadets sur l'héroïque sacrifice accompli par ceux dont les noms sont inscrits sur le rôle d'honneur du collège.

Il nous a été possible de mettre à la disposition des cadets un autre mess au deuxième étage avec un ascenseur pour le transport de la vaisselle de la cuisne; cet ascenseur sert maintenant à monter les repas au deuxième comme au premier étages.

Le colonel Anderson a suggéré de construire une belle Avenue Commémorative en plantant des arbres de chaque côté du grand chemin principal conduisant de la chaussée Lasalle au village de Barriefield sur les hauteurs, soit un arbre pour chaque cadet. La distance qui sépare les deux endroits se prête bien à ce projet et l'on se propose de soumettre la chose au cercle des anciens cadets pour en obtenir l'approbation et l'aide de leurs efforts après l'érection de l'arc mémorial.

L'O.C.G. du D.M. No 3 a recommandé de clôturer immédiatement la commune de Barriefield en aval du village ainsi que les terrains du gouvernement sur le plateau d'amont, afin de protéger nos chevaux de la morve et des autres maladies infectieuses dont ils sont constamment menacés par le voisinage des chevaux et autres animaux qui y viennent pâturer autant que par la présence de bandes ambulantes de bohémiens qui sans permission viennent camper sur ce terrain au temps de la belle saison. Suivant le principe que mieux vaut prévenir que guérir qu'il me soit permis d'appuyer fortement cette recommandation.

Comme conclusion, je désire faire mention du travail digne de tout éloge du capitaine F. Vokes, R.C.E., qui en qualité d'officier de district, C.M.R., n'a pas cessé un seul instant de travailler au maintien des bâtisses dans un état satisfaisant et à l'amélioration de l'apparence des terrains.

CADEAUX

Je désire remercier profondément au nom des hommes de tous grades du collège militaire royal du Canada les personnes suivantes qui ont présenté à l'institution des articles ornementatifs ou utilitaires.

M. E. W. Beattie, C.R.
Colonel F. D. Wanklyn.
M. R. B. Angus.
M. A. D. MacTier.
Capitaine P. W. Cook.
Brigadier général J. Ross/C.M.G.
Colonel McLennan.

CONFÉRENCE SUR LE COMMERCE

Au cours de l'exercice les cadets ont eu le grand avantage d'entendre des conférences données par des citoyens importants de Kingston sur des sujets d'actualité, et je saisis cette occasion pour exprimer la reconnaissance de l'état-major et des cadets envers ceux qui ont bien voulu consentir à venir nous entretenir au collège.

Le but de ces discours était de fournir aux cadets une connaissance des problèmes de la vie commerciale et des principes qui guident les hommes d'affaires dans la conduite de leurs diverses entreprises. Le motif de ces entretiens était d'inspirer aux élèves le désir de s'instruire sur des sujets divers d'après des aperçus généraux et avec l'idée d'élargir leur champ de vision.

Suit une liste des messieurs qui ont bien voulu nous adresser la parole ainsi que le sujet qu'ils ont traité:—

M. H. C. Nickle, "Civic Administration".
M. Elmer Davis, "Ideals in Business".
Rév. Principal R. Bruce Taylor, M.A., D.D., "The Advantages of Reading".
Professeur G. W. Mitchell, "The Battle of Pharsalia".
Colonel D. E. Mundell, M.D., "The Development of Medical Science".
M. R. E. Burns, C.A., "The Principles of Taxation".
Dr L. J. Austin, M.D., "Patent Medicines".
M. J. M. Campbell, "The Deep Waterway System".
M. T. J. Rigney, C.R., "The Legal Profession".
Capitaine J. A. Roy, M.A., "The Intelligence Service".

VISITEURS

Au mois de juin 1921 l'honorable sénateur G. D. Robertson nous a fait l'honneur de venir au collège pour présenter les diplômes et les récompenses de fin d'année alors que plusieurs visiteurs distingués étaient présents.

Parmi les personnes qui ont visité le collège mentionnons entr'autres:—

Son Excellence le Gouverneur général du Canada.
Son Excellence Lady Byng.
Sir Edmund Walker, D.C.L., C.V.O., LL.D.
Lt. général Sir R. E. W. Turner, V.C., K.C.B., K.C.M.G., D.S.O.
Lt. général Sir Henry E. Burstall, K.C.B., K.C.M.G., A.D.C.

Major général J. H. MacBrien, C.B., C.M.G., D.S.O.
Major général Sir E. W. B. Morrison, K.C.M.G., C.B., D.S.O.
Brig. général H. T. Hughes, C.M.G., D.S.O.
Le très Rév. Archevêque Worrell, de Halifax.
Professeur A. E. Zimmern, université de London.
Professeur Bougle, université de Paris (La Sorbonne).
Commissaire A. B. Perry, C.M.G., A.D.C.
Lt.-colonel Rév. F. G. Scott, C.M.G., D.S.O.
Sa Grandeur l'évêque d'Alexandria.
Le consul général de France.
M. Joseph Archambault, M.P.
M. T. L. Church, M.P.
Sa Grandeur Mgr. Fallon, de London.
Le Rév. C. W. Gordon, D.D. (Ralph Connor).
Colonel D. Forster, C.M.G., D.S.O.

A. C. MACDONALD, Major général,
Commandant, le collège militaire Royal du Canada.

COLLÈGE MILITAIRE ROYAL.—ANNEXE AU RAPPORT DU COMMANDANT

RAPPORT DU DIRECTEUR DES ÉTUDES

Dans une institution d'éducation tel que le collège militaire royal doit être il me semble que la politique du gouvernement concernant l'objectif et le but visés en fondant le collège devrait être le premier point à décider et à déterminer explicitement; après cela il s'agira de pourvoir aux édifices nécessaires aux fins d'éducation et à l'équiment scientifique essentiel pour réaliser le but et l'objectif déterminés; puis ensuite le personnel enseignant devrait être choisi en vue de poursuivre avec efficacité l'enseignement qui y sera donné.

Pendant mon expérience de trente-deux ans le collège militaire royal a souffert par l'absence de but et d'objectif éducationnel tel que susdit et vu le fait que le commandant était laissé à lui-même pour interpréter les fins à atteindre et organiser les cours d'instruction des cadets, il s'en suit nécessairement qu'il y a eu souvent absence de continuité à cause des changements fréquents dus à la nomination des nombreux commandants dont le terme d'office était de courte durée. C'est à cause de ces nombreuses variations que j'ai conçu l'idée de suggérer au gouvernement de nommer un directeur des études, dont le terme d'office ne serait pas restreint à une période limitée et dont l'expérience comme membre du personnel enseignant du collège garantirait sa promotion à cette position de responsabilité où il pourrait perpétuer la politique que le gouvernement a inaugurée.

Au point de vue de cette position éminemment technique il y a plusieurs difficultés qui se présentent d'elles-mêmes à cause du fait que l'autorité du directeur des études est sujette actuellement à l'approbation du commandant dont l'expérience en fait d'instruction (comme officier militaire) doit nécessairement être insuffisante.

L'instruction qu'un officier militaire reçoit au cours de l'accomplissement de ses devoirs de régiment n'est pas d'un caractère éducationnel, mais il s'agit plutôt d'instructions à des subordonnés tenant à l'entraînement pour l'exécution pratique d'opérations militaires et se trouve ainsi donnée sous la forme d'instructions verbales plutôt que d'un enseignement; c'est une instruction d'ordre mécanique plutôt qu'un exercice intellectuel. Entendre n'est pas apprendre.

Les jeunes messieurs qui suivent les cours du collège militaire royal nous arrivent à l'âge où l'éducation est de toute première importance, et l'entraînement d'ordre purement mécanique est une chose de bien peu de valeur à cet âge impressionnable. Nous avons des écoles d'entraînement en artillerie, génie militaire, cavalerie et infanterie, organisées et administrées par le ministère de la Milice et de la Défense du Canada sous l'empire de la Loi de la milice du Canada.

Le collège militaire royal est basé sur l'autorité d'une loi spéciale du parlement du Canada appelée la loi du C.M.R., et pourvoit à l'éducation scientifique nécessaire à l'équipement intellectuel d'un officier militaire, et cette éducation devrait se donner sous un régime disciplinaire et militaire sous lequel il faudrait consacrer un temps limité à l'entraînement militaire qui se poursuit d'ailleurs dans les écoles que je viens de nommer.

L'édifice éducationnel dont l'origine et le plan sont mon œuvre, ainsi que celle du général Perreau, n'a été terminée qu'en partie, et la chose est à regretter, si l'on doit donner effet à la politique du gouvernement tendant à faire cesser les travaux de construction dont le but était de répondre aux besoins d'un plan défini de développement

éducationnel. La partie de l'édifice qui a été terminée a été occupée au mois d'octobre dernier et les classes partagées de manière à suivre autant que possible le nouveau programme. Nous avons constaté que les plans pour tout l'édifice faisaient mention d'une salle de dessin à l'étage supérieur de l'aile inachevée de sorte que nous avons été à un grand désavantage cette année au point de vue du développement très important du dessin dont dépend une si forte partie du développement éducationnel d'un officier militaire. Je regrette que le commandant n'ait pu nous permettre l'usage de la salle des assemblées qui était assez vaste pour l'accommodation des classes de dessin, et nous avons été forcés d'improviser des quartiers tout à fait inappropriés pour cette partie importante de notre travail, ce qui nous a mis dans l'impossibilité de diviser une classe en sections auxquelles on aurait pu donner un enseignement individuel par suite du fait que les salles de classe destinées à cet enseignement ont dû servir aux cours de dessin.

Le personnel enseignant était au complet à l'automne dernier mais le manque d'expérience avec notre système inévitablement s'est fait sentir et il a été nécessaire d'indiquer par l'exemple autant que possible la méthode d'enseignement nécessaire pour mettre en pratique le système d'instruction adopté pour le nouvelle édifice. Les nouveaux membres du personnel enseignant ont été ainsi, dans une grande mesure, placés dans une position d'observateurs des méthodes pédagogiques que nous avons trouvées les plus efficaces pour la présentation aux cadets des sujets scientifiques fondamentaux. Autant que le temps me l'a permis je me suis consacré à donner des leçons illustrées dans les diverses branches scientifiques afin d'impressionner ces nouveaux membres sur la manière caractéristique de présenter un sujet qui, d'après mon expérience, était la plus efficace.

La mesure exacte du succès réalisé dans ces efforts ne pourra être déterminée que par l'application pratique des observations qui devront se faire pendant le prochain terme académique. J'ai demandé aux professeurs en charge des divisions des mathématiques, de la physique, de la chimie et du génie, de me soumettre pour votre information leurs appréciations des efforts tentés à ces fins.

Au commencement du dernier terme j'ai recommandé le lieutenant-colonel Schmidlin, un gradué distingué de ce collège, dont la carrière comme cadet avait attiré mon attention par le degré brillant de ses qualifications académiques et son habileté naturelle d'un caractère pédagogique, pour être nommé professeur de génie, étant convaincu qu'avec le temps il dirigerait ce département scientifique avec crédit pour lui-même et avec profit pour le système éducationnel du C.M.R. Autant que possible, je lui ai prêté assistance ainsi qu'à son personnel en faisant profiter des résultats de mon expérience ici en présentant aux cadets les sujets d'enseignement de son département par une série de leçons au cours desquelles j'ai indiqué que la première classe pouvait couvrir les sujets importants concernant la force des matériaux sur une plus grande échelle que l'on aurait jamais osé le faire jusqu'à présent. La chose m'a été possible à cause du fait que je connaissais les bases de l'instruction qu'ils avaient reçue les années précédentes de leur cours et c'est cette connaissance qui m'a permis de réaliser le maximum de succès. J'ai ensuite placé une classe entre les mains du colonel Schmidlin et de son personnel, et j'ai observé leur manière de présenter les divers sujets à enseigner dans son département. C'est avec une grande satisfaction que je puis rapporter que le colonel Schmidlin et son personnel ont dépassé mon attente et je prédis pour ce brillant éducateur une carrière ici qui recevra la sanction de ceux qui à l'avenir seront responsables des travaux de génie dans cette institution.

Le professeur Day du département de la physique et de la chimie est un professeur des plus énergiques et des plus enthousiastes de ces matières scientifiques si essentielles à l'équiment éducationnel d'un officier militaire, et j'ai tout lieu de croire que sous sa direction enthousiaste, avec les deux instructeurs qui lui ont

été adjoints cette année, il maintiendra son département dans un état d'efficacité tel qu'il attirera l'attention du monde scientifique.

Le colonel Dawson qui préside aux destinées de la division des mathématiques est peut-être chargé des devoirs les plus simples à remplir et, cependant les plus indispensables au point de vue utilitaire puisque la fondation des travaux scientifiques doit à la fin dépendre de la formation en mathématiques dont le colonel Dawson et son personnel sont responsables. C'est un mathématicien accompli et un éducateur distingué.

C'est probablement la dernière accasion que j'ai, comme directeur des études, de faire cette observation. L'état-major supérieur du collège militaire royal se compose de membres civils et militaires. Les membres militaires de l'état-major sont employés temporairement tandis que les membres civils sont permanents. C'est là une situation unique, vu qu'un membre civil de l'état-major ne peut jamais espérer arriver à la plus haute position ici, savoir, celle de commandant du collège, et je considère de plus que l'expérience passagère obtenue en faisant temporairement partie de l'état-major, comme c'est le cas pour les officiers militaires, ne saurait les préparer en vue d'assumer les fonctions techniques qui se rattachent aux responsabilités d'ordre consultatif et exécutif que comporte la position du directeur des études. Je crois donc que dans l'intérêt de tous les intéressés la nomination à la position de directeur des études devrait invariablement être une récompense que tout membre civil de l'état-major aurait l'ambition d'obtenir, parce que pendant ses années d'enseignement, en présidant aux destinées de l'un des départements scientifiques, il serait encouragé à se préparer à ce poste d'honneur comme un digne couronnement de sa carrière ici. Ainsi, il lirait davantage, sa pensée se porterait sur des sujets universels et il s'intéresserait plus intimement à toutes les matières qui se rapportent à l'éducation d'un cadet.

Cet officier technique devrait avoir la responsabilité de conseiller auprès du commandant et de directeur des études, et lorsque le commandant ne juge pas qu'il soit dans l'intérêt de la politique générale du collège d'accepter son avis, cette différence essentielle d'opinion devrait être soumise au ministre siégeant au conseil de la milice pour avoir son opinion et sa décision finale. Ce pouvoir d'appel du directeur des études est, dans mon opinion, d'importance vitale à cause du fait que le commandant peut le tenir responsable du status académique des cadets du collège et c'est lorsqu'ils se présentent aux universités pour faire accepter leur status que se révèlent les fruits de leur formation académique.

Plusieurs fois les chefs enthousiastes de divers départements m'ont fait voir que les cadets des différentes classes n'étaient pas aussi intéressés à leurs études qu'ils devraient l'être, et en en cherchant les causes il a été invariablement constaté que les nombreuses distractions offertes aux cadets y contribuaient largement. Par conséquent, je soumettrai que l'on devrait, autant que possible, voir à la formation académique en éliminant les privilèges inattendus d'un caractère social et qu'à des intervalles réguliers il leur soit accordé un repos dans leurs études. Cette question a été soumise et agréée chaque fois que votre conseil académique s'est réuni.

Pour donner effet au projet de coopération la suggestion avait été faite au personnel du département de l'artillerie qu'il y aurait un certain avantage académique si un représentant du département pouvait profiter de l'enseignement donné dans le département des mathématiques lorsque les matières de la statique et de la dynamique seraient présentées. Cette suggestion fut acceptée par le capitaine W. J. Finney, O.E.B., A.R.C., instructeur en artillerie, qui suivit à son grand bénéfice les leçons données sur ces matières dans le département des mathématiques dès le commencement du cours. Le capitaine Finney fit preuve d'aptitudes spéciales à saisir les principes de ces matières qui sont pour lui d'une telle importance académique dans le développement des principes qui sont à la base de la science de l'artillerie. Je désire

particulièrement louer son énergie et l'intérêt dont il a fait preuve en se préparant pour l'œuvre éducationnelle à laquelle il est associé comme membre de l'état-major ici.

Il y existe présentement une situation que je crois de mon devoir d'expliquer. Le général Perreau et moi-même avons été demandés d'agir de concert pour faire le plan d'une institution académique pour des fins d'enseignement capable de fournir l'accommodation nécessaire au logement de 300 cadets. L'institution actuelle destinée à l'enseignement est la réalisation d'un plan conçu par nous mais l'arrêt des travaux survint d'une manière tout à fait inattendue, de sorte que l'anticipation du projet de développement éducationnel concernant ce personnel enseignant était prématurée. La conséquence est qu'à moins que le gouvernement ne poursuive sa politique première concernant les développements futurs à ce collège il semblerait que l'état-major serait trop nombreux à bien des points de vue, et je crois qu'il m'appartient de suggérer que cette question soit soumise à l'opinion d'experts en vue d'une mise au point des conditions existantes. Il est évident qu'un personnel destiné à l'enseignement de 300 cadets doit nécessairement paraître trop nombreux lorsque l'accommodation n'est suffisante que pour la moitié de ce nombre et que le nombre de ceux qui suivent les cours sont à peine la moitié de ce chiffre.

Comme dernier mot je désire exprimer ma très haute appréciation de la coopération sympathique que m'a offerte l'état-major d'une manière générale. Tout le succès que j'ai pu obtenir en relevant le status éducationnel du collège est entièrement dû à cet effort consciencieux de la part de ceux sur qui je comptais pour arriver aux résultats qui, je crois, ont été obtenus au point de vue de l'enseignement. L'inefficacité n'est jamais d'accord avec l'efficacité et, vu que, sans crainte et sans ambiguité, j'ai toujours indiqué ce qui était défectueux dans la manière d'enseignement comme dans l'attitude de l'instructeur, je ne pouvais espérer qu'il me serait possible de traverser cette épreuve diplomatique sans avoir quelque connaissance quelquefois des effets d'une vanité blessée, mais, somme toute, je considère que j'ai été des plus heureux dans mes relations avec le personnel qui, à mon entière satisfaction, presque invariablement, m'a appuyé dans l'application des principes éducationnels.

ANNEXE G

RAPPORT DU CONSEIL CONSULTATIF, 1922

Le conseil s'est assemblé au collège militaire royal le vendredi 2 juin 1922.

Président: — Le général sir A. W. Currie, G.C.M.G., C.C.B., etc., etc., etc.

Membres:—L'honorable sénateur Hewitt Bostock; le lieutenant-colonel R. B. Eaton; le brigadier-général D. M. Ormond, C.M.G., O.S.D.; le lieutenant-colonel et chanoine Ad. Sylvestre; le lieutenant-colonel W. J. Osborne; l'honorable juge F. Haszard; le lieutenant-colonel W. J. Wanklyn; le très révérend J. C. Roper, DD., évêque d'Ottawa; le commissaire A. B. Perry, C.M.G., A.D.C., R.C.M.P.; le très révérend Félix Couturier, O.E.B., C.M., évêque d'Alexandria; le major-général J. H. McBrien, C.B., C.M.G., O.S.D. (chef de l'état-major général); le lieutenant-colonel C. L. Panet (représentant le sous-ministre).

Secrétaire: — Le capitaine Stuart C. Bate, le R.C.R.

Les membres suivants ne pouvaient être présents et ont exprimé leurs regrets à ce sujet: sir Augustus M. Nanton, K.B.; E. W. Beatty, Ecr., K.C.; le docteur A. C. Mackay; G. F. Pearson, Ecr., LL.B.; le major-général sir John M. Gibson, C.C.M.G.

Le conseil s'est réuni au collège à la date susdite et fut reçu par le commandant et les membres du personnel.

Vu l'inclémence de la température le programme soumis par le commandant a dû être modifié.

1. EXAMEN D'ADMISSION, C.M.R.

Le conseil prit connaissance des nouveaux règlements régissant l'admission au collège militaire royal qui sont maintenant en vigueur pour la première année mais l'opinion était partagée au sujet de savoir si pour l'allocation des vacances en ce qui concerne la province de Québec on devait faire une subdivision entre les candidats de langue "française" ou "anglaise". Vu toutes les circonstances le conseil recommande, comme ces règlements sont maintenant en vigueur et que les examens sont commencés dans quelques provinces, qu'il ne soit procédé à aucun changement pour le moment, et que cette question soit de nouveau mise à l'étude à la réunion du conseil consultatif l'année prochaine.

2. CONFÉRENCE ÉDUCATIONNELLE

Le conseil approuve la suggestion du commandant que l'on cherche à obtenir du président de la conférence des universités canadiennes la permission que "le collège militaire royal soit représenté à cette conférence par un membre du personnel académique du collège militaire royal."

3. DOMESTIQUES

Le conseil approuve de nouveau la recommandation suivante du commandant concernant les domestiques au collège:

> "Les domestiques du collège militaire royal devraient être placés sous le régime militaire et afin d'arriver à ce résultat ils devraient être enrôlés dans la

milice active non-permanente et attachés comme surnuméraires à l'établissement d'une unité non-permanente et désignés comme faisant partie de l'effectif commandé du collège militaire royal comme membres de la milice active employés d'une manière permanente. L'enrôlement de ces domestiques dans la milice active non-permanente est recommandé pour la raison qu'en certains cas, croit-on, les catégories des hommes employés dans ces positions ne sauraient être appelées à s'enrôler dans la milice active. Le conseil considère que ce serait distinctivement à l'avantage du collège de placer ces domestiques sous le régime militaire surtout au point de vue de la discipline."

4. ENSEIGNEMENT DE LA STÉNOGRAPHIE ET DE LA DACTYLOGRAPHIE À LA 4e CLASSE

Le conseil est d'opinion qu'il n'y existe pas assez de temps à la disposition des élèves, avec le programme actuel des matières d'entraînement pour la classe des recrues, pour leur permettre de suivre des cours en sténographie et dactylographie, mais il a toutefois décidé que cette question devrait être laissée au conseil académique qui devra soumettre un rapport pour la prochaine réunion du conseil consultatif.

5. ANNUAIRE DU COLLÈGE MILITAIRE ROYAL

5. Le conseil recommande fortement de faire imprimer un annuaire M.C.M.R. pour envoyer à toutes les maisons d'éducation du Canada et aux parents ou gardiens des futurs candidats.

6. ÉDIFICES, ACCOMMODATION POUR LES DORTOIRS

Le conseil approuve de nouveau la recommandation du commandant et recommande fortement que l'édifice du dortoir de Fort-Frederick soit terminé sans retard par l'addition de deux ailes et il est de plus recommandé qu'en soumettant sa requête de nouveau le commandant devrait répéter ce qui paraît dans son rapport annuel de 1921-22:—

"Cela est de la plus haute importance puisque nous serons dans l'impossibilité d'accepter en 1923 le nombre moyen de recrues à moins qu'il ne soit pourvu à plus ample accommodation au collège. On nous fait voir que l'admission au collège dépend du nombre des vacances qui sont créées par le départ des cadets finissant leur cours et 15 cadets seulement recevront leurs diplômes en 1923."

7. TRANSPORT AU COLLÈGE

Le conseil recommande fortement que les quartiers généraux de la milice prennent des mesures afin de se procurer un camion automobile pour l'usage du collège en remplacement de celui qui est maintenant hors de service.

8. ENTRAÎNEMENT

Génie militaire.—Les ouvrages de génie militaire, de démolition, posage de fils, forage de roc et submersion, tels que démontrés devant le conseil ont été jugés comme étant d'une très haute efficacité.

Cavalerie.—Vu la pluie et le mauvais état du terrain, il a fallu omettre l'inspection des 1ère et 2e classes en formation d'escadron de cavalerie.

Artillerie.—Les exercices de batterie exécutés par la 4e classe étaient très bien réussis et dénotaient beaucoup d'efficacité.

Exercices d'infanterie et Cérémonial.—Le conseil a assisté avec grande satisfaction aux exercices d'infanterie et de tir à la carabine exécutés avec précision par les cadets.

Démonstration gymnastique.—C'est avec plaisir que le conseil suivit le travail excellent des cadets pendant leur démonstration gymnastique.

9. ÉTAT DE SANTÉ DES CADETS

En examinant les pointages médicaux du collège le conseil a constaté que la santé des cadets a été très bonne pendant le dernier exercice.

10. DISCIPLINE

Au cours du dernier exercice la discipline au collège a été fidèlement observée à en juger par les feuilles de conduite des cadets que le conseil a examinées.

11. INSTRUCTION ACADÉMIQUE

Le conseil examina avec un intérêt tout particulier le nombre d'heures par semaine consacrées au travail académique comparé à celui des heures consacrées à l'entraînement physique et aux exercices militaires. Le conseil a voulu aussi se renseigner sur le nombre total d'heures par semaine pendant lesquelles les cadets devaient être occupés aux cours d'enseignement. Le commandant nous donna l'assurance que pendant l'année prochaine, conjointement avec le conseil académique, il étudiera soigneusement ces deux questions et qu'un rapport s'y rattachant serait soumis au conseil consultatif lors de sa réunion en 1923.

Le conseil éprouva beaucoup de plaisir et fut grandement impressionné de tout ce qu'il vit au collège et désire encore une fois exprimer sa haute appréciation des services rendus au collège par le commandant et son état-major.

Le tout respectueusement soumis.

A. W. CURRIE,
HEWITT BOSTOCK,
Président Conseil consultatif, C.M.R.
R. B. EATON,
D. M. ORMOND,
AD. SYLVESTRE,
W. J. OSBORNE,
F. L. HASZARD,
F. L. WANKLYN,
JOHN CHARLES ROPER,
A. BOWEN PERRY,
FELIX COUTURIER,
J. H. MacBRIEN,
C. L. PANET,
Membres du conseil consultatif, C.M.R...

INDEX

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL

POUR

L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

A Son Excellence Julian Hedworth George, baron Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de soumettre, pour l'information de Votre Excellence et du Parlement du Canada, le douzième rapport annuel du ministère du Service Naval, pour l'exercice 1921-22.

J'ai l'honneur d'être, de Votre Excellence,

Le très obéissant serviteur,

GEORGE P. GRAHAM,
Ministre du Service Naval.

OTTAWA, ONT. le 30 juin 1922.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL

POUR L'ANNÉE FISCALE 1921-22

OTTAWA, le 30 juin 1922.

L'honorable GEORGE P. GRAHAM,
Ministre du Service Naval,
Ottawa, Ont.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur l'administration du Service Naval durant l'exercice 1921-22. Ce rapport traite des questions suivantes:

1. Marine royale canadienne.
2. Service de protection des pêcheries.
3. Relevé des marées et des courants.
4. Levés hydrographiques.
5. Radiotélégraphie.
6. Matériel.
7. Etat financier.
8. Expédition canadienne arctique.
9. Divers.

1. MARINE ROYALE CANADIENNE

COLLÈGE ROYAL NAVAL DU CANADA

Le Collège Royal Naval du Canada fut établi à Halifax, N.-E., en 1910, et placé sous la direction du commandant A. E. Nixon.

Des examens pour l'admission des cadets furent tenus chaque année, depuis l'établissement de ce Collège, par la Commission du Service civil. Dans la liste suivante figure le nombre de cadets qui, chaque année, entrèrent au Collège:—

Janvier	1911	21
"	1912	10
"	1913	8
Août	1913	4
"	1914	8
"	1915	6
"	1916	14
"	1917	20
"	1918	16
"	1919	17
"	1920	15
"	1921	11

Des arrangements devaient être pris afin de tenir en juin 1922 les examens habituels, mais vu la décision du gouvernement de fermer le Collège Naval, ces examens furent cancellés. Vingt-six demandes d'admission à ces examens furent reçues par la Commission du Service civil.

Quoique les aspirants de marine qui furent admis à ce Collège après 1913 n'étaient pas tenus d'adopter la carrière navale, tous ceux qui, depuis l'établissement du Collège jusqu'à la fin de l'année 1918, suivirent avec succès le cours qui y était donné, choisirent la marine comme profession. Néanmoins, à la fin de la guerre, un certain nombre de ces cadets abandonnèrent cette carrière pour suivre une profession civile.

En 1914, des arrangements furent pris avec les universités McGill et de Toronto et, plus tard, avec l'université de Queen's, en vue de permettre aux gradués du Collège Naval d'être admis, sans examens, à la seconde année du cours des sciences appliquées de ces universités.

A l'automne de 1919, un cadet fut admis à l'université McGill; en 1920, 7 cadets entrèrent à cette même université. En 1921, trois cadets furent admis à l'université de Toronto.

En avril 1922, alors qu'il fut décidé de fermer le Collège, des arrangements furent pris avec les universités McGill, Queen's et de Toronto afin de permettre aux cadets de deuxième année d'être acceptés, sans examens, à la première année du cours des sciences appliquées. L'Université de la Colombie-Britannique accorda cette même faveur et, de plus, permit aux cadets de première année d'être admis à la première année du cours des arts.

Le cours donné au Collège Naval était de tout premier ordre, et les cadets eurent autant de succès dans la marine que dans la vie civile.

En 1917, l'explosion de Halifax endommagea à tel point les bâtisses du Collège Naval qu'elles devinrent tout à fait inhabitables. L'année scolaire fut terminée à Kingston, mais à l'automne de 1918 les cours furent donnés à Esquimalt, C.-B., jusqu'en juin 1922.

Commandant A. E. Nixon de qui relevait l'administration du Collège Royal Naval depuis son établissement, a été très heureux dans l'organisation et la direction de cette institution. Les succès atteints sont attribuables en grande partie à son zèle et son habileté. Les professeurs navals au Collège méritent également une mention toute spéciale pour la manière dont ils ont accompli leur tâche.

La santé des cadets au Collège Naval a toujours été exceptionnellement bonne; ceci est attribuable à deux raisons principales:

Premièrement.—Au bon état de santé exigé des cadets à leur entrée au Collège.

Secondement.—Aux heures régulières et à l'entraînement.

Le Collège Naval a toujours marché de succès en succès et à réussi à atteindre, jusqu'à un certain point, le but pour lequel il avait été établi.

NAVIRES DE LA MARINE ROYALE CANADIENNE

Au commencement de l'année fiscale 1921-22 les navires *Aurora, Patriot* et *Patrician* étaient à Esquimalt de retour d'une longue croisière faite en mars 1921, de Halifax *via* le canal de Panama. Après que ces navires furent radoubés à Esquimalt, l'escadre se dirigea vers Comox, île de Vancouver, où 40 hommes de l'*Aurora* et 10 de chacun des deux contre-torpilleurs débarquèrent et firent des exercices de tir et de l'entraînement disciplinaire. Cet entraînement améliora grandement la discipline et la conduite générale de l'équipage, surtout des mousses et des novices. Durant cette même période (du 14 avril au 10 mai 1921) les navires firent également de la manœuvre, y compris des exercices de tir au canon et de lancement de torpilles.

Le 3 juin 1921, l'escadre quitta Esquimalt pour se rendre à Halifax où elle arriva le 30 juillet de la même année. En route, les navires visitèrent les endroits suivants: Astoria, (Orégon); San Pedro, (Californie); Baie Magdalena, (Basse Californie); Acapulco, (Mexique); Salina Cruz, (Mexique); Punta Arenas, (Costa Rica); Panama, Kingston, (Jamaïque) et les Bermudes.

Durant la croisière, lorsque la température était favorable, on faisait des exercices y compris le tir durant la nuit, la tactique ainsi que des exercices touchant la portée du tir.

A la Baie Magdalena un programme bien rempli, consistant en manœuvre générale, exercices à la rame, lancement de torpilles et de tir au canon, fut exécuté.

La permission de faire ces exercices fut gracieusement accordée par les autorités mexicaine locales. Ces exercices eurent pour résultat de préparer davantage l'escadre au combat.

A leur arrivée à Halifax, des exercices furent faits de concert avec la garnison militaire et le corps d'aviation local, du 22 au 26 août 1921. Ces manœuvres comprenaient les mesures à prendre pour la défense du port de Halifax.—

(1) pendant une période de relations tendues avec une puissance étrangère
(2) au commencement des hostilités, et
(3) pour le contrôle, en temps de guerre, de l'arrivée et du départ des navires à Halifax.

Ces exercices furent accomplis avec soin et démontrèrent la possibilité d'une entente entre les trois forces pour la défense du port de Halifax.

Les sous-marins CH 14 et CH 15 qui avaient été équipés le 3 mars 1921, prirent une part active à ces exercices. La majorité de l'équipage des trois navires fut enrôlée au moyen du recrutement local; ces hommes firent leur entraînement sous un lieutenant de la marine royale canadienne qui avait servi pendant la guerre dans le service sous-marin impérial.

Une fois les exercices terminés à Halifax, l'escadre canadienne se dirigea vers Montréal où elle fut inspectée par le Gouverneur général et le ministre du Service Naval. Durant plusieurs jours le public eut accès aux navires et d'immenses foules en profitèrent pour les visiter.

L'escadre visita également St-Jean, N.-B., où elle fut passée en inspection par le Lieutenant-Gouverneur de la province et le maire de la ville de St-Jean. Divers autres ports des provinces maritimes reçurent aussi la visite de l'escadre.

En novembre 1921, les deux sous-marins s'acheminèrent vers les Bermudes, et les navires *Aurora, Patriot* et *Patrician* les rejoignirent à ces îles en décembre de la même année.

A leur passage aux Bermudes, un terrible ouragan s'éleva; la mer était si orageuse que les navires durent fuir devant la tempête. Ils sortirent cependant de cette épreuve en excellente condition, prouvant ainsi leur aptitude pour service en haute mer.

Durant leur croisière dans les Indes Occidentales, les navires profitèrent de toutes les occasions possibles pour faire des exercices en tactique et pratiquer le tir au canon et le lancement des torpilles. La présence de l'escadre impériale de croiseurs légers fut une excellente occasion pour faire des exercices sur une grande échelle. Ces exercices sont précieux pour l'entraînement de l'escadre.

Pendant toute l'année et à tous les endroits que visita l'escadre, les officiers et les hommes reçurent un chaleureux accueil. Les navires furent remplis de visiteurs chaque fois que le public y était admis et l'impression générale était excellente.

Les opérations de l'escadre durant l'année dernière aidèrent beaucoup à la préparation des hommes au combat. La discipline de tout premier ordre et la bonne conduite des hommes, ainsi que la compétence de l'escadre elle-même, ont créé une impression qui est à l'honneur non seulement des officiers et des hommes de l'escadre, mais aussi du Dominion du Canada dont cette escadre est le représentant.

La santé des officiers et des hommes de l'escadre canadienne a, pendant toute l'année, été excellente.

Le tableau suivant indique la marche des navires de l'escadre canadienne pendant l'année.

Navire	Endroit	Arrivée	Départ
		1921	1921
Aurora	Esquimalt		14 avril
Contre-torpilleurs	"		16 avril
Aurora	Comox	14 avril	11 mai.
Contre-torpilleurs	"	17 avril	10 mai.
Contre-torpilleurs	Nanaïmo	10 mai	12 mai.
Escadre	Esquimalt	12 mai	
Aurora	"	12 mai	3 juin.
Patrician	"	12 mai	3 juin.
Patriot	"	12 mai	7 juin.
Aurora	Astoria	4 juin	11 juin.
Patrician	"	4 juin	7 juin.
Patrician	Portland, Ore	7 juin	11 juin.
Patriot	"	8 juin	11 juin.
Escadre	San Pedro	14 juin	16 juin.
"	Baie Magdalena	18 juin	23 juin.
"	Acapulco	26 juin	30 juin.
"	Salina Cruz	1er juillet	3 juillet.
"	Punta Arenas	6 juillet	9 juillet.
"	Colon	11 juillet	12 juillet.
"	Jamaique	14 juillet	18 juillet.
"	Bermudes	22 juillet	27 juillet.
"	Halifax	30 juillet	
Aurora	"		10 août.
Patrician	"		10 août.
Patriot	"		15 août.
Aurora	Sydney, C.B	11 août	15 août.
Patrician	"	11 août	15 août.
Escadre	Charlottetown	16 août	19 août.
"	Halifax	20 août	27 août.
"	Gaspé	29 août	30 août.
"	Montréal	1er sept	8 septembre.
"	Québec	9 sept	14 sept.
"	Halifax	17 sept	20 sept.
Sous-marins	"		20 sept.
Escadre et sous-marins	St-Jean, N.-B	21 sept	25 sept.
" "	Halifax	26 sept	
Patriot	"	25 sept	26 sept.
Patriot	Baddeck	27 sept	28 sept.
Patriot	Halifax	29 sept	
Sous-marins	Halifax	26 sept	23 novembre.
"	Bermudes	28 nov	
Escadre	Halifax		10 déc.
"	Bermudes	14 déc	27 déc.
"	St. Kitts	31 déc	3 janv. 1922
		1922	
"	Roseau (La Domin)	4 janv	6 janv.
"	Barbades	7 janv	16 janv.
"	Grenade	17 janv	19 janv.
"	Trinidad	19 janv	21 fév.
"	Demerara	22 fév	1er mars.
"	Trinidad	4 mars	
Aurora	Trinidad		7 mars.
"	Tobago	7 mars	9 mars.
"	Trinidad	9 mars	
Aurora et contre-torpilleurs	Trinidad		30 mars.
" "	Bermudes	4 avril	
Aurora, contre-torpilleurs et sous-marins	Bermudes		8 avril.
" "	Halifax	11 avril	

Etant donnée la décision du gouvernement d'économiser, et la réduction de un million de dollars ($1,000,000) dans les montants votés pour les besoins du Service Naval, ce ministère a été forcé de désarmer le croiseur *Aurora*. L'équipage de ce navire fut congédié le 30 juin 1922. Les officiers et les hommes prêtés par la marine royale retournèrent en Angleterre, et les officiers et les hommes de la marine royale canadienne requis pour le service furent transférés aux contre-torpilleurs *Patriot* et *Patrician* qui demeurent en commisson. Le ministère se propose de placer un des

contre-torpilleurs sur la côte de l'Atlantique et l'autre sur la côte du Pacifique. Un certain nombre de chalutiers seront maintenus sur chaque côte dans le but de faire de l'entraînement pour la défense des ports, entraînement qui comprendra le balayage et le posage des mines.

Le gouvernement a annoncé son intention d'établir un corps de volontaires qui feront un entraînement de trois semaines chaque année, pendant trois ans.

On est à prendre tous les arrangements nécessaires pour introduire la politique du gouvernement.

Durant la session de 1922, le gouvernement a réuni en un seul ministère désigné sous le nom de "Ministère de la Défense Nationale", les ministères de la Milice et de la Défense, le Corps d'Aviation Canadian et le Service Naval. En vue de cette organisation d'un nouveau département, les divisions suivantes du ministère du Service Naval ont été transférées au ministère de la Marine et des Pêcheries:—

Service hydrographique;
Service de la protection des pêcheries;
Service des marées et des courants, et
Service radiotélégraphique.

Ce transfert date du 30 juin 1922.

BUREAUX DE RENSEIGNEMENTS

En avril 1921, après avoir communiqué avec l'Amirauté, il fut décidé de faire d'Ottawa un centre reconnu dans l'organisation mondiale de renseignements de l'Amirauté. Un officier fut placé par l'Amirauté en charge des quartiers généraux, et entra en fonctions le 23 avril. Sous sa direction de nouvelles divisions furent créées, lesquelles devaient voir au travail de renseignements, surtout en ce qui regarde les compagnies de navigations anglaises ou autres qui se servent des routes commerciales situées dans le district de renseignements d'Ottawa.

De nouvelles sources de renseignements furent créées et le centre—anneau de la chaîne des bureaux de renseignements de l'Amirauté—peut actuellement accomplir avec efficacité toutes ses fonctions.

ÉTABLISSEMENT D'ENTRAÎNEMENT POUR LES MOUSSES, À HALIFAX, N.-E.

En octobre 1921 un établissement d'entraînement pour les mousses fut établi à Halifax, N.-E., pour la formation d'un service naval exclusivement canadien. L'officier commandant, ainsi qu'un personnel d'instructeurs, furent prêtés par l'Amirauté et, vers la fin de novembre, 58 mousses furent admis au cours d'entraînement des matelots et chauffeurs.

Cet établissement fut en pleine activité et fonctionna avec succès durant tout le temps de ses opérations. L'établissement fut fermé en juin 1922 à la suite de la réduction opérée dans le personnel de la Marine Royale Canadienne, et les mousses non requis pour le service à bord des navires de Sa Majesté, furent renvoyés.

CHANTIERS MARITIMES DE HALIFAX ET DE ESQUIMALT

Chantier de Halifax.—Cet établissement a fonctionné d'une manière satisfaisante durant l'année. Les divisions techniques, depuis l'introduction du nouveau système par lequel toutes les classes de travaux et d'ouvriers furent placées sous le contrôle d'un seul chef, ont donné entière satisfaction.

Ce chantier s'occupa du radoub et de la réparation des navires de l'escadre canadienne, ainsi que de ceux du service de protection des pêcheriees, du service hydrographique, du ministère des Douanes et des autres services du gouvernement canadien.

Des vaisseaux de la marine impériale et des navires appartenant à des particuliers furent réparés au cours de l'année. Divers travaux autres que la réfection des navires, furent également effectués pour l'Amirauté britannique, le gouvernement américain, les ministères du gouvernement canadien et des particuliers.

Chantier de Esquimalt.—Les opérations de ce chantier, pendant l'année, furent limitées aux réparations de peu d'importance.

La marine canadienne, y compris tous les navires et établissements, a, pendant toute l'année, rempli ses fonctions d'une manière satisfaisante.

2. SERVICE DE PROTECTION DES PÊCHERIES

Le service de protection des pêcheries est maintenu dans le but de protéger les pêcheries des eaux côtières canadiennes et le long de la ligne de borne internationale dans les grands lacs.

Il est défendu aux vaisseaux étrangers de pêcher en deçà de la limite canadienne des trois milles ou dans les eaux canadiennes des grands lacs. Néanmoins, les vaisseaux de pêche américains peuvent, d'après le traité de 1818, faire escale aux ports canadiens pour s'approvisionner de bois et d'eau, se mettre à l'abri ou subir des réparations. La surveillance faite par ce service est indispensable pour l'observation de tous les règlements de pêche par les bateaux pêcheurs étrangers naviguant dans les eaux canadiennes. Les officiers des pêcheries, ceux des douanes et ceux du service de protection des pêcheries travaillent en co-opération étroite pour assurer l'observation des règlements canadiens.

CÔTE DE L'ATLANTIQUE

Sur la côte de l'Atlantique, le service de protection des pêcheries fut effectué par les vapeurs du gouvernement, le *Arleux* et le *Arras*.

Arleux.—Le *Arleux,* sous le commandement du capitaine W. J. Milne, surveilla la côte à l'ouest de Halifax jusqu'à et y compris la baie de Fundy. Durant les mois de mai et juin 1921 ce navire fit de la patrouille pour la protection de la pêche du maquereau. Les flottes de pêche de saumon et de hareng furent également surveillées et une patrouille fut maintenue pour empêcher la pêche illégale. Un grand nombre de navires furent perquisitionnés en vertu de la Loi des Pêcheries et des Douanes et, dans quelques cas, des amendes furent imposées pour violation des règlements.

Au cours de la saison 68 casiers à homard, illégalement tendus, furent détruits.

Au mois d'août le navire se dirigea vers Halifax et prit part aux exercices faits par les forces militaires, navales et d'aviation. Au cours de ces exercices le navire fit de la patrouille et fut aussi employé au balayage des mines.

Vingt-deux navires furent secourus au cours de l'année, principalement pendant les mois d'hiver où la glace était très épaisse. De janvier à mars, le navire fut engagé au brisage des glaces dans divers ports à l'ouest de Halifax, et plusieurs goélettes prises dans les glaces furent secourues. Au cours des régates internationales des pêcheurs au large de Halifax, le *Arleux* fut placé à la disposition des officiers en charge des régates. Ce navire fit également du travail d'étalonnage pour le service radiotélégraphique.

Au cours de l'année ce navire voyagea pendant 1,441 heures et parcourut 13,505 milles.

Arras.—Ce navire, sous le commandement du capitaine Clement Barkhouse, stationna à l'est de Halifax, et surveilla les eaux côtières, y compris le détroit de Northumberland et la région des îles de la Madeleine. Après avoir été nolisé le 1er avril 1921, le *Arras,* de concert avec le *Arleux,* fit la surveillance de la pêche du maquereau pendant les mois de mai et juin 1921.

La goélette américaine *Hazel M. Jackson,* qui fit de la pêche illégale, fut placée sur la liste des délinquants par le *Arleux* qui s'empara aussi, pendant la saison, de 44 casiers à homard.

Au cours du mois d'août, le *Arras* prit part aux exercices faits par l'escadre canadienne, les forces militaires et le corps d'aviation.

Ce navire fut employé, par le service radiotélégraphique, à du travail d'étalonnage fait à la station radiogoniométrique de Cap Race. En décembre 1921 et janvier 1922, le *Arras* fut employé, au large de Canso, pour porter secours aux vaisseaux désemparés de la flotte de pêche. Durant les mois d'hiver les conditions atmosphériques sont mauvaises et, par suite, les opérations de pêche sont dangereuses. Le *Arras* fut toujours prêt à porter secours.

En mars 1922, ce navire fut engagé au brisage des glaces dans les petits ports à l'ouest de Halifax.

Le *Arras,* pendant l'année, parcourut 12,170 milles et voyagea pendant 1,402 heures.

GRANDS LACS

Bécancour.—Ce navire, commandé par le capitaine P C. Robinson, fut frété en avril 1921. Les quartiers généraux de ce navire sont à Port Dover, et le service de protection des pêcheries sur le lac Erié est confié à la charge de l'officier commandant.

Au cours de la saison qui commence au printemps, au moment où la glace se brise, pour se terminer à l'automne, à la fermeture de la navigation, le navire s'empara de 195 filets qui furent ou détruits ou vendus.

Le *Bécancour* parcourut, pendant l'année, une distance de 7,067 milles et voyagea pendant 906 heures.

Laviolette.—Ce navire fut employé, pendant l'année, sur le lac Erié. Il fut confié à la charge du capitaine C. O. Macdonald; ses quartiers généraux se trouvaient à Kingsville.

Au cours de la saison ce navire s'empara de 123 filets qui furent vendus. Le *Laviolette* fut engagé, pendant le mois de novembre, à la cueillette des œufs pour la piscifacture de Kingsville.

Au cours de l'année ce navire parcourut 5,875 milles et voyagea pendant 760 heures

CÔTE DU PACIFIQUE

Malaspina.—Ce navire fut mis en commission sur la côte du Pacifique et placé sous le commandement du capitaine Holmes Newcomb.

Au cours de la saison le *Malaspina* contribua à la saisie de 3 vaisseaux de pêche américains et de 1 goélette qui avait fait de la contrebande. Les bateaux de pêche furent confisqués; une amende de $1,400 fut imposée au propriétaire de la goélette, après quoi il fut remis en liberté.

En sus de ses fonctions comme bateau garde-pêche, ce navire fut employé, par le service radiotélégraphique, au déménagement de l'installation radiotélégraphique, etc., de la station abandonnée de Triangle Island à la nouvelle station de Bull Harbour; il fut également engagé au travail d'étalonnage à diverses stations de la côte ouest. Ce navire fut aussi employé au service d'inspection pour la radiotélégraphie et les pêcheries.

Les officiers commandants des navires de la protection des pêcheries sur la côte ouest, furent requis, l'année dernière, d'émettre des permis ou licences aux chalutiers faisant la pêche du saumon; 227 de ces chalutiers furent perquisitionnés par les officiers du *Malaspina* et en conséquence, 105 licences furent émises.

Ce navire secourut le capitaine et 7 hommes du remorqueur *Queen;* il réussit également à mettre à l'abri 800,000 pieds de billots.

Le *Malaspina* renfloua le *Givenchy* échoué à Raven Cove, et l'accompagna jusqu'à Vancouver.

Des boîtes à scrutin pour les élections fédérales furent livrées à différents endroits sur la côte ouest de l'île de Vancouver.

Au cours de son service de surveillance le *Malaspina* fit des levés et fit rapport au département de la découverte de 3 rochers qui n'apparaissaient pas sur les cartes. Il fit également un plan de deux havres fréquentés par les pêcheurs et dont le relevé n'avait jamais été effectué.

Ce vapeur parcourut 11,811 milles au cours de la saison et voyagea pendant 1,180 heures.

Thiepval.—Ce navire fut aussi employé au service de protection des pêcheries le long de la côte de l'ouest.

Le *Thiepval* s'empara du bateau à essence américain *Sylph* venant de l'Alaska, et du bateau canadien *Rosina B,* de Prince Rupert, lesquels navires se livraient à la contrebande des boissons spiritueuses. Le vaisseau américain *Rescue,* de l'Alaska, qui faisait la pêche du flétan, fut également saisi pour avoir pêché dans la limite des trois milles.

Pendant une partie de la saison le *Thiepval* prit à bord des photographes officiels dans le but d'obtenir des photographies des pêcheries de flétan dans le détroit de Hecate. Ce navire s'occupa également d'inspection sur la côte de l'île de Vancouver, pour le ministère des Douanes.

Pendant la saison, 36 permis furent émis aux chalutiers faisant la pêche au saumon.

Le *Thiepval,* pendant la saison, parcourut 13,191 milles et voyagea pendant 1,601 heures.

Le service de protection des pêcheries, y compris les vapeurs *Arleux, Arras, Bécancour, Laviolette, Malaspina* et *Stadacona,* fut transféré au ministère de la Marine et des Pêcheries le 30 juin 1922.

3. ÉTUDES DES MARÉES ET DES COURANTS

Les études relatives aux courants et aux marées furent continuées avec succès durant l'année écoulée, et eurent pour résultat de nous procurer de nouveaux renseignements appréciables sur les marées au Canada. Une chaîne de nouvelles stations maréographiques fut établie, durant l'année, à l'est du Canada, principalement dans la région du Nouveau-Brunswick. Le travail le plus important sur la côte du Pacifique fut effectué sur la route principale des steamers par la voie de la passe Boundary et du détroit Haro, de Vancouver à l'océan. Les principales stations maréographiques, tant à l'est du Canada que sur la côte du Pacifique, furent inspectées et réparées quand il y avait lieu de le faire. Ces stations sont au nombre de treize et fonctionnent en hiver comme en été. On a publié, durant l'année, un rapport spécial sur les températures et les densités des eaux à l'est du Canada, lequel rapport fut préparé à la suite d'observations faites durant plusieurs années consécutives sur les courants des diverses régions.

ÉTUDES DES COURANTS DURANT LA SAISON DE 1921

Les observations commencées à bord d'un navire en 1920, dans la passe Boundary, furent continuées en 1921 à bord de chaloupes à essence, vu qu'il était impossible de se procurer un navire. On installa des camps sur la rive pour y faire des observations qui durent se limiter à l'heure de l'étale alors que le courant tourne. On obtint des données à la pointe est de l'île Saturne, à Turn Point près du cap Kellett, et à l'extrémité sud du détroit de Haro près de l'île Discovery. Les informations ainsi obtenues furent réduites sous forme pratique en les comparant à celles qui avaient été faites à bord du navire, ce qui permet de trouver la vitesse et la direction du courant, ainsi que l'heure à laquelle tourne le courant. M. S. C. Hayden avait la direction de ce travail durant les deux saisons.

Le mouvement des courants dans cette région est des plus étrange, et la marée elle-même change rapidement durant son passage aux îles du Golfe entre le détroit

de Fuca et celui de Georgia à l'extrémité sud du détroit Haro, le courant s'accorde d'ordinaire avec la marée de Victoria et à l'autre extrémité, près de l'île Saturne, il s'accorde avec la marée du détroit de Georgia qui est d'une nature toute différente. On a pu cependant observer les principales phases du courant à quelques-unes des stations susdites, et les renseignements ainsi obtenus paraîtront dans l'édition prochaine des tables de marées pour le Pacifique. Ces renseignements furent transmis immédiatement aux compagnies de navigation, aux pilotes de la côte du Pacifique ainsi qu'aux autres parties intéressées.

De nouvelles observations seront faites à divers endroits de la passe Boundary et du détroit Haro, durant la saison prochaine, avec l'espérance de pouvoir déterminer les lois qui gouvernent leurs mouvements, et ce dans le but d'aider les navigateurs à les mieux comprendre.

A l'est du Canada, les seules études faites sur le courant, le furent à Tracadie, sur la côte du Nouveau-Brunswick. Cet endroit est un havre important pour les bateaux de pêche, et les données touchant le tournant du courant leur sont d'une grande utilité, ainsi que pour la hauteur de la marée du mascaret, au cas où les navires voudraient s'y refugier durant les tempêtes.

ÉTUDES DES MARÉES DURANT LA SAISON DE 1921

Les stations maréographiques établies à l'est du Canada, durant la saison, furent placées à la tête de la baie des Chaleurs et à d'autres endroits sur la côte du Nouveau-Brunswick. Celles de la baie des Chaleurs se trouvaient à Campbellton et à Dalhousie, et une troisième était située à Gaspé. Les deux stations, sur la côte du Nouveau-Brunswick, étaient à Tracadie et à Bouctouche. On a installé ces stations, dans le but surtout de connaître le caractère de la marée de ce côté-ci du golfe St-Laurent, ainsi que l'endroit, à l'extrémité ouest du détroit de Northumberland, où les marées se rencontrent. On a établi d'une manière définitive que cet endroit se trouve à Bouctouche, vu que la marée, dans les deux directions de ce havre, a des caractéristiques opposées, (à Richibuctou et à Shédiac) par rapport à l'inégalité diurne, ce qui est le fait le plus remarquable de cette région. La détermination de ce point de rencontre de la marée indiquera la limite entre les marées de nature différente, et fera mieux connaître le mouvement de la marée dans cette région.

L'un des résultats les plus importants de ces études a été de pouvoir déterminer, d'une manière précise, les plans de référence des eaux basses, lorsque ces indications sont nécessaires pour le travail de dragage. Beaucoup de dragage a été fait dans les chenaux à Campbellton, à Tracadie et à Bouctouche où on se propose d'en faire davantage. Il est aussi très important de connaître le plus bas niveau de la marée. Ces maréographes furent installés, et les gardiens reçurent les instructions nécessaires de M. H. W. Jones.

Avec l'aide du service Hydrographique, on a pu faire des observations maréographiques aux Sept Iles, à la baie Ellis, Ile Anticosti, et dans le havre d'Amherst, Iles de la Madeleine. On a aussi, sur la côte du Pacifique, obtenu des données maréographiques à deux nouveaux endroits au moyen d'instruments fournis au Service Hydrographique. L'un de ces endroits se trouve à l'extrémité nord de l'Ile Vancouver, détroit de Quatsino, et l'autre sur la terre ferme à l'est du détroit de Hecate.

Sur le fleuve Fraser, à Garry Point et à New Westminster, des maréographes plus modernes, ont été fournis au département des Travaux publics, pour remplacer ceux qui étaient hors d'usage. Les données maréographiques ainsi obtenues seront transmises au Service des marées et des courants, dès que le département des Travaux publics y aura puisé les renseignements dont il a besoin.

LA BAIE D'HUDSON ET LE LABRADOR

Au commencement du printemps de 1921, des arrangements furent faits avec la compagnie de la baie d'Hudson pour installer deux stations maréographiques sur la

côte est de la baie, où il est impossible pour le moment d'obtenir des informations sur la marée, et d'en installer une troisième à Amadjuak, dans le détroit d'Hudson, qui est une nouvelle localité que l'on se propose de développer. Des arrangements ont été faits à ce sujet grâce à la bienveillance du surintendant du *Bay Transport,* et les maréographes, une fois installés, seront sous la surveillance des agents de la compagnie de la baie d'Hudson. On espère, de cette manière, pouvoir obtenir des données maréographiques sur une distance de six cents milles dans une nouvelle région.

Baie de Hamilton.—L'expédition de cette baie qui avait été envoyée par le département du Service Naval, avait à sa disposition des maréographes et l'équiment nécessaire qui lui avaient été fournis par le service des marées et des courants. Si l'équipe avait pu disposer de plus de temps, on aurait fait de meilleurs arrangements, pour établir une station de référence sur la partie exposée de la côte, avec laquelle la marée de la baie aurait pu être comparée. Ceci eut pour résultat de rendre la réduction des observations beaucoup plus difficile, mais on obtint quand même des renseignements appréciables. Une des plus importantes constatations faites, c'est que la marée des eaux du nord, jusqu'à la côte de l'Atlantique correspond à celle de Halifax. La différence d'heure de la marée correspond mieux avec Halifax qu'avec toutes les autres stations canadiennes de référence.

Les maréographes placés à divers endroits de la baie, furent installés et maintenus par le service hydrographique. Les observations furent faites au moyen de maréographes à l'île Broomfield, à l'est de Rigolette, à la petite baie Caravalla en raamont de Rigolette, et de deux autres maréographes à la baie Melville et à la baie Goose. Sur la partie exposée de la côte, au havre Indian et à Rigolette même, on ne pouvait obtenir que la lecture des échelles de marée et non les données non interrompues fournies par les maréographes. Il fallait donc, en faisant des comparaisons maréographiques avec les ports de référence, se baser sur les données obtenues à l'île Broomfield, lesquelles données étaient le résultat d'observations faites sans interruption pendant un mois et demi. On fit aussi des comparaisons simultanées avec Halifax en se basant sur les données obtenues à Caravalla. Les boservations à Rigolette furent alors comparées avec Broomfield et Caravalla dans les deux sens et l'on adopta une moyenne pour Rigolette même. Les observations faites plus au nord, dans les baies Melville et Goose, furent comparées avec Caravalla, l'amplitude de la marée qui est peu considérable à ces endroits, rendant l'heure de la basse mer et de la haute mer plutôt incertaine. La plus grande amplitude aux grandes marées se trouve au havre Indian où elle atteint 6½ pieds.

Les données obtenues pour la baie Hamilton furent communiquées au département de la Marine de Terre-Neuve, aux compagnies de navigation et aux compagnies industrielles de pêche de Terre-Neuve qui font le commerce dans cette région.

PUBLICATIONS

Les deux principales éditions des tables de marées et les trois éditions abrégées ont été préparées et distribuées comme par le passé. Ces publications comprenaient un grand nombre de renseignements basés sur les nouvelles observations maréographiques. La montée de la marée dans l'estuaire du Saint-Laurent en aval de Québec a été révisée d'après tous les renseignements maintenant disponibles, et on y a ajouté de nouvelles explications. La circulation de ces tables de marées est restée la même, avec une plus grande demande pour certaines éditions.

Le surintendant des marées a aussi préparé une nouvelle publication intitulée: "Température et densité des eaux de l'est du Canada", basée sur les observations faites par le service des marées de 1894 à 1896 et de 1903 à 1911.

Les densités et les températures de l'eau dans le golfe Saint-Laurent, la baie de Fundy et les autres étendues d'eau près des côtes de l'est du Canada et de Terre-Neuve, telles que données dans la publication ci-dessus, comprennent tous les renseignements

de cette nature qui ont été obtenus jusqu'à ce jour, pour ces eaux, par le service des marées et des courants. Le but principal, en faisant ces observations, était de localiser les courants et le mouvement le plus lent de l'eau au moyen de ces caractéristiques, et les divers rapports faits par ce service relativement aux courants ne contenaient pas toujours des renseignements très exacts; mais cette nouvelle publication servira mieux à indiquer le caractère des eaux elles-mêmes sur les côtes susdites du Canada.

Les observations continuelles effectuées dans le détroit de Cabot, la région de Gaspé et le bras nord-est du golfe dans la direction du détroit de Belle-Ile, s'accordent à démontrer qu'il y a une couche d'eau froide à une profondeur de 40 à 50 brasses d'eau, qui demeure presque au point de congélation jusqu'à la fin de la saison. Au fur et à mesure que la saison avance, l'eau se réchauffe mais pas à une profondeur de plus de 30 brasses.

Dans les chenaux les plus profonds du golfe, où la profondeur atteint de 100 à 250 brasses, l'eau est perceptiblement plus chaude et plus dense. Ceci est démontré clairement dans les tables les plus complètes de cette publication qui ont rapport aux températures et aux densités de l'eau profonde.

D'autres faits intéressants comprennent la température de l'eau qui agit sur le frai des poissons et l'éclosion des œufs, et la dilution de l'eau salée par l'eau douce qui agit sur certains genres de poissons. La prise en considération de ces faits démontrera jusqu'à quelle profondeur il est nécessaire de faire des observations sur la température et la densité de l'eau.

Le frai de la plupart des poissons d'une importance commerciale flotte à la surface. Quant à l'effet de l'eau sur l'éclosion, il est généralement admis par les autorités que l'eau froide est plus favorable au développement larvaire sain des poissons de mer.

Le principal frai à eau profonde est celui du hareng, et il ne se trouve probablement pas à une profondeur de plus de 10 ou 20 brasses d'eau. Il ne serait par conséquent pas utile de faire des observations à une plus grande profondeur. La profondeur de 30 brasses à laquelle ces observations de la température et de la densité de l'eau se font ordinairement, devrait être suffisante à ce point de vue, ainsi que pour l'influence de l'eau douce dans les baies et les estuaires ordinaires, sur les crustacées et autres poissons de mer.

Quelques exemples sont donnés où le vent a pour effet de déplacer l'eau réchauffée de la surface. De forts vents venant du rivage chassent cette eau vers le large et permettent à l'eau froide de venir à la surface remplacer l'eau chaude. A l'entrée de la baie de Fundy, où il se trouve un grand nombre d'îles et de bancs de sable du côté de la Nouvelle-Ecosse, l'effet des courants forts est de refroidir l'eau près de la côte en mêlant l'eau de surface à celle de dessous. Il est fort possible que ce refroidissement de l'eau de surface soit la cause de la brume qui se forme dans cette région.

Dans le détroit de Belle-Isle, on a étudié la question de savoir si la présence d'icebergs pouvait changer la température de l'eau. Un immense iceberg qui se trouvait échué dans le détroit, fut examiné d'un navire et la température de l'eau prise à divers endroits tout près de l'iceberg. On a trouvé que l'eau n'avait refroidi que de $\frac{1}{2}$° du côté où se trouvait le courant.

Un autre gros iceberg échoué près de l'extrémité est du détroit, à une profondeur d'eau de 57 brasses, fit baisser d'à peu près 2° la température de l'eau qui l'entourait, et dans un autre cas le refroidissement de l'eau ne fut que d'un degré.

Il est évident qu'une aussi petite différence de température observée dans l'entourage immédiat des icebergs ne peut nullement indiquer leur présence aux navires qui passent au loin. On a aussi observé que les gros vents venant du rivage sont la cause principale du changement de température de l'eau de surface. De sorte que, après un coup de vent, un navire peut rencontrer de l'eau plus froide près du rivage, si l'on prend la moyenne de la température, que dans les environs d'un iceberg.

COOPÉRATION ET RENSEIGNEMENTS

Les demandes de renseignements se font plus nombreuses, vu que ce service devient beaucoup plus connu et que les besoins de nouveaux renseignements augmentent. Lorsque de nouveaux travaux sont entrepris dans nos ports, la première chose que les ingénieurs exigent, pour la préparation de leurs plans, ce sont les données relatives aux niveaux de la marée et la plus grande hauteur qu'atteint celle-ci. Des renseignements de cette nature ont été fournis pour la construction projetée de bassins de radoub à Vancouver et à Esquimalt. Les résultats des observations faites des marées et des courants sont toujours transmis au service hydrographique britannique. De cette manière ces données sont contenues dans les tables de marées britanniques, et les navigateurs peuvent s'en servir à leurs premiers voyages au Canada, avant qu'ils ne puissent se procurer nos tables de marées. La valeur revisée pour l'élévation de la marée dans tout l'estuaire du St-Laurent fut communiquée de la même manière au service hydrographique britannique, ainsi que les caractéristiques de la marée dans la baie Miramichi; les résultats obtenus pour la baie de Hamilton; et les descriptions touchant la marche du courant dans les passes et les détroits de la côte du Pacifique. Ces renseignements seront contenus dans les tables de marées britanniques ou bien encore dans les avis aux navigateurs, publication que l'amirauté britannique distribue à profusion.

Le travail se fait aussi en coopération avec le service hydrographique tant à l'est du Canada que sur la côte du Pacifique. Ils tâchent d'adopter un plan de niveau convenable avant de commencer leurs travaux, afin que la réduction des sondages puisse se faire dès le commencement sans avoir recours à un plan de niveau temporaire qui aurait peut-être besoin plus tard d'être modifié. D'un autre côté l'équipe du service hydrographique était toujours prête à coopérer avec le service des marées, dans la poursuite des observations faites à divers endroits où il eut été difficile d'envoyer un membre de l'équipe du service des marées alors que celle-ci était occupée ailleurs.

Ce service travailla aussi en coopération avec les ingénieurs du département des Travaux publics, en se servant, lorsque la chose était possible, des plans de référence des eaux basses préparés par les ingénieurs après que ceux-ci s'en étaient servis pour leurs travaux de dragage. Lorsque les plans ne sont pas appropriés, les ingénieurs des Travaux publics sont toujours prêts à les modifier à la suite de nouvelles observations plus complètes. Le Service géodésique du Canada s'est montré très obligeant en changeant sa route de nivellement afin d'établir des repères qui puissent servir de référence dans les observations maréographiques. On est à faire des arrangements avec le service susdit en vue de relier les endroits sur la ligne côtière de la baie de Fundy avec leurs lignes de nivellement principales. Ceci permettra d'établir l'élévation vraie des hauteurs obtenues par les observations maréographiques de la partie nord de la baie de Fundy et de les comparer entre elles aux différentes localités, ce qui fera connaître davantage la nature de ces très importantes marées. Ce service s'applique aussi à communiquer aussi promptement que possible tous les nouveaux résultats obtenus, pour le bien de la navigation. Ceci peut se faire généralement sans avoir recours à l'imprimerie en faisant faire un travail supplémentaire aux dactylographes ou en se servant de machines à copier. De cette manière les capitaines de navires peuvent recevoir ces renseignements avant qu'ils ne paraissent dans les tables de marées.

CONSEIL INTERNATIONAL DE RECHERCHES

Au printemps de 1922 le conseil international de recherches décida de tenir une conférence à Rome. Ce conseil fut appelé à étudier des questions d'astronomie, de géodésie et d'océanographie. Le Dr W. Bell Dawson, surintendant du service des marées et des courants, y fut envoyé par le gouvernement canadien comme son représentant de l'étude des questions traitant d'océanographie.

La conférence eut lieu à Rome et dura du 2 au 12 mai 1922. Cette conférence était d'un intérêt tout particulier parce que pour la première fois, on a fait un effort pour

unifier toute la question de traiter de l'action des marées et des courants. Alors qu'il était en Europe, le Dr Dawson a aussi discuté avec nombre d'autres savants éminents la question d'améliorer les méthodes de calculer les marées et les courants.

Le service des marées et des courants fut transféré au ministère de la Marine et des Pêcheries le 30 juin 1922.

4. LEVÉS HYDROGRAPHIQUES

Le relevé des eaux navigables des rivières canadiennes et des eaux côtières, se fait sous le contrôle du service hydrographique. Des équipes de terre travaillent chaque saison, dans diverses localités, au sondage et à la préparation de certains renseignements. D'après les renseignements recueillis des cartes sont préparées, lesquelles peuvent être obtenues au bureau chef du service hydrographique, à Ottawa. Des cartes des grands lacs, du St-Laurent et de ses tributaires, de l'est du Canada et des eaux côtières de la Colombie-Anglaise, ont été publiées.

Au cours de l'été de 1921 les équipes suivantes furent employées aux levés:

Côte de l'Atlantique
Bas St-Laurent
Iles de la Madeleine
Côte du Pacifique
Auxiliaire de la côte du Pacifique.

Côte de l'Atlantique

Le capitaine F. Anderson, accompagné de ses assistants, quitta Ottawa le 29 mai, rejoignit le vapeur *Acadia* à Halifax et prit la mer le 2 juin. L'équipe, au nord-est de la côte sud-est de la Nouvelle-Ecosse, procéda aux levés et le travail au large du Cap Canso, demeuré inachevé en 1920, fut repris. A cause de la brume continuelle très peu de travail put être effectué au cours du premier mois.

Dans les premiers jours du mois de juin le ministère de la Justice pria le ministère du Service Naval d'entreprendre le levé du lac Melville qui est une immense étendue d'eau située à la tête de l'anse Hamilton, Labrador. Ce travail fut assigné à l'équipe de la côte de l'Atlantique. Afin de le terminer pendant la saison, trois officiers ainsi que l'équipe de terre travaillant aux Sept-Iles, furent transférés à l'équipe de la côte de l'Atlantique.

Des ingénieurs et des matelots supplémentaires furent également engagés. L'équipe, ainsi augmentée, quitta Halifax le 3 juillet.

Un représentant du ministère de la Justice, ainsi qu'une équipe chargée de recueillir d'autres renseignements pour le ministère précité, sous la direction du Dr Kindle du ministère des Mines, accompagnèrent l'équipe. Le 13 juillet le vapeur *Acadia* se rendit à l'anse Hamilton et une échelle d'étiage fut immédiatement installée au havre Indian.

A Rigoulette, poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à la tête de l'anse Hamilton, deux équipes de terre furent formées, la première pour faire le relevé détaillé, sur une grande échelle, de toutes les passes unissant l'anse Hamilton au lac Melville, la seconde pour faire le relevé dans les environs du bassin Carter. Les deux équipes réussirent à se procurer un logement convenable sur terre.

Le Dr Kindle et son équipe quittèrent le navire afin d'entreprendre leur travail indépendamment du personnel de l'*Acadia,* et le représentant du département de la Justice, après avoir obtenu une chaloupe pour faire ses explorations, quitta également le steamer à la rivière Northwest.

L'équipe travaillant au bassin Carter installa des indicateurs automatiques à la Pointe Epinette et à l'extrémité est de l'île Rabbit, afin de déterminer l'effet des marées en amont et en aval des passes de la baie Goose. L'équipe effectua aussi le levé topographique de la baie Goose et de la partie supérieure du lac Melville, opéra le sondage de ce corps d'eau, recueillit des données maréographiques et observa la vitesse du courant dans ce lac. Des échantillons d'eau furent pris à différents endroits pour en faire l'examen quant à leur salinité.

Le travail de relevé fait à bord du navire commença immédiatement; les bases furent mesurées, la triangulation fut opérée d'une extrémité à l'autre, des signaux furent installés, un levé topographique détaillé fut effectué et le lac fut complètement sondé. Ce relevé eut pour résultat la publication d'une carte très précise du lac Melville.

L'équipe employée au bassin Carter termina son travail et rejoignit le vaisseau le 25 septembre; le 28 du même mois, l'équipe qui travaillait dans les passes unissant l'anse Hamilton au lac Melville, fut prise à bord.

En sus du travail susmentionné, l'équipe se proposa de relever la côte extérieure du Labrador et, si possible, déterminer la position de la chaîne de montagnes parallèle à la côte. Ce travail ne put être entrepris à cause du manque de charbon. Il y eut à peine suffisamment de combustible à bord de l'*Acadia* pour lui permettre d'atteindre le détroit de Belle Isle. Le charbonnier fut rencontré à Port Saunders, Terre-Neuve, où le vapeur s'approvisionna de combustible. L'*Acadia* se dirigea vers Halifax qu'il atteignit le 17 octobre.

Pendant la saison, la température au lac Melville fut assez favorable et, par suite, le travail de relevé ne fut interrompu que pendant très peu de jours. Après le 1er août, à la suite de rafales, une grande différence fut observée dans la température du lac et celle de l'anse de Hamilton; la température était très chaude sur le lac et, à cause de la présence de la glace, très froide à l'extérieur. Les mouches noires et les moustiques furent exceptionnellement nombreux et incommodes.

A leur arrivée à Halifax, les assistants supplémentaires se rendirent à Ottawa, le matériel de surplus fut débarqué et les ingénieurs dessinateurs et les matelots supplémentaires furent renvoyés. Le 21 octobre le vaisseau se rendit au Cap Sable, Yarmouth, et à St. Jean. Le reste du mois fut employé au sondage du Cap Sable et à l'examen de la baie de Fundy au moyen de lignes d'essai. 600 milles de sondage fut effectué dans ces parages. Ce sondage, lorsque placé sur la carte de l'Amirauté, correspondit exactement à l'ancien, prouvant ainsi la fausseté des rapports relatifs à l'inexactitude des anciens sondages.

La station radiogoniométrique de Red Head, à St. Jean, N.-B., fut étalonnée et l'opérateur fut informé du vrai relèvement du bateau-feu *Lurcher*.

Le 3 novembre, la station radiogoniométrique de Chebucto fut étalonnée. A son arrivée à Halifax l'équipage fut congédié et le vaisseau mis en hivernage.

A cause de la glace rencontrée dans les eaux du nord, le vaisseau dut entrer en cale sèche pour être peinturé. La coque fut examinée et trouvée en bonne condition.

Au cours de la première partie de la saison, plusieurs bancs de sable, non indiqués sur les cartes, furent découverts au large du havre County et de Whitehead (côte sud-est de la Nouvelle-Ecosse), et des "Avis aux Marins" traitant de ces dangers, furent émis.

Dans le lac Melville une étendue de 910 milles carrés fut sondée, y compris 500 milles de sondage à la ligne fait à bord du navire, et 1,000 milles à bord de yachts et de chaloupes. 414 milles de levé topographique fut effectué, et huit rivières furent examinées relativement à l'influence de la marée.

Des échantillons d'eau furent recueillis pour être examinés quant à leur salinité; ces échantillons furent transférés aux autorités de la division des pêcheries du ministère

de la Marine et des Pêcheries, et des rapports à ce sujet seront adressés au ministère de la Justice.

BAS SAINT-LAURENT

M. Charles Savary était en charge de cette équipe; il se servit du vapeur *Cartier* qui appareilla le 21 mai 1921 pour l'extrémité nord-est de la péninsule de Gaspé.

Une équipe détachée fut engagée au nouveau relevé des Sept-Iles jusqu'à la date du transfert de cette équipe à celle de la côte de l'Atlantique qui travaillait au lac Melville. L'équipe du bas Saint-Laurent s'occupa de relevés, dans la région de Gaspé, pendant toute la saison jusqu'au 2 octobre alors que le steamer fut mis en hivernage. Appendice 1 de ce rapport donne des renseignements sur une nouvelle méthode de sondage par cette équipe.

ÎLES DE LA MADELEINE

Le *Bayfield* qui, pendant les années passées, avait été employé sur les grands lacs, fut transféré aux Iles de la Madeleine, le travail sur les grands lacs étant pour le moment terminé. Ce navire était confié à la charge de M. R. J. Fraser.

Un nouveau banc de sable fut découvert au large de l'entrée de la baie Georgienne, dans les environs de l'île Cove, au cours de la croisière du lac Supérieur aux Iles de la Madeleine. On retrouva les bornes qui, par un arrêté du conseil, avaient été placées par le service hydrographique dans le voisinage de la rivière Sainte-Claire mais avaient été dérangées pendant la construction de nouvelles routes.

Au cours de la croisière à travers le Saint-Laurent, des levés de moindre importance furent opérés à l'entrée supérieure du canal Cornwall où on fit la découverte de bancs de sable; on s'aperçut qu'à cet endroit les bancs de sable déjà draguées n'avaient pas été enregistrés. Un nouveau relevé de peu d'importance fut aussi effectué à l'entrée supérieure du canal Lachine en vue de préciser l'endroit où un vapeur avait atterri l'automne précédent.

Le *Bayfield* atteignit les îles de la Madeleine le 2 juillet, et procéda immédiatement aux levés. La triangulation ordinaire fut opérée et des plans, sur une grande échelle, des havres Amherst, Grindstone et Grand Entry, furent levés.

Des données maréographiques furent obtenues, des points de repère furent établis à trois endroits et tous les renseignements nécessaires furent remis au service des marées et des courants.

Au mois d'août le *Bayfield* aida l'équipe de reconnaissance du service géodésique à localiser les points de triangulation nécessaires pour leur travail. A cause de la difficulté éprouvée par le navire pour se procurer de l'eau fraîche et les longues périodes de grands vents, le travail fut souvent interrompu, et il fut décidé de discontinuer, le 24 août, les opérations dans les eaux sans abri.

L'équipe se rendit alors à la baie Miramichi où la triangulation fut opérée en coopération avec le travail de relevé fait par le département des Travaux publics à la rivière Miramichi. La plus grande partie des sondages de la baie extérieure et des chenaux d'entrée fut terminée, et on remarqua un changement notable dans la profondeur du chenal de la baie extérieure, depuis le dernier relevé fait en 1885.

Le vaisseau fut mis en hivernage le 28 octobre 1921, et les équipes retournèrent à Ottawa.

Au cours de la saison l'équipe effectua 383 milles de sondage à bord du navire et 465 milles à bord de chaloupes, en sus de 22 milles de levé topographique.

Les variations magnétiques suivantes furent obtenues dans les environs des Iles de la Madeleine:

Havre Amherst	27002′ 0
Havre House	27004′ 0
Baie Pleasant	27003′ 0
Grand Entry	27000′ 0

CÔTE DU PACIFIQUE

Cette division fut confiée à la charge de M. H. D. Parizeau qui se servit du vapeur *Lillooet*, tandis qu'une équipe moins nombreuse employa le petit navire auxiliaire *Restless* sous la direction du Commandant J. H. Knight, M.R.

Le *Lillooet* fut nolisé le 1er mai, et le travail de relevé effectué entre les 3 et 11 de ce mois, consista surtout dans du sondage au sud de Victoria, dans le détroit de Juan de Fuca.

Après ce travail terminé les 2 navires quittèrent Victoria le 13 mai, et atteignirent la baie Menzies (passes de Seymour) le 15 du même mois.

Le ministre des Travaux publics demanda un relevé du rocher Ripple situé au limieu des passes Seymour; comme les courants, à cet endroit, sont très forts, et que l'étale ne dure que quelques minutes à chaque marée, M. Parizeau décida d'employer l'équipe entière à ce travail effectué entre les 15 et 25 mai. Une démarcation très précise de cet obstacle fut obtenue.

Le 26, le *Lillooet* atteignit le détroit Quatsino et aida le Commandant Knight à déterminer des positions à l'entrée extérieure de cette étendue d'eau et, en même temps, à sonder les eaux les plus profondes des environs. Le *Lillooet* quitta Quatsino le 2 juillet et atteignit la ville de la Reine Charlotte la soirée suivante. Vu que tout le matériel nécessaire ne put être reçu en temps, l'équipe fut forcée d'abandonner son projet de levé dans le milieu du détroit de Hécate, et dut établir ses quartiers-généraux au large de l'île Banks où la saison fut employée au levé topographique et au sondage sur une étendue de 420 milles carrés.

A cause de la froide température l'équipe quitta les îles de la Reine Charlotte le 28 octobre et visita de nouveau Vancouver afin de vérifier la position, dans les passes First, des bancs de sable qui avaient été enlevés par le ministère des Travaux publics au cours de l'été; l'équipe découvrit que la plupart de ces bancs de sable avaient été enlevés de sorte que les passes First ont, sur toute leur longueur, une profondeur de 30 pieds, à l'exception de l'endroit où se trouve le banc de sable connu sous le nom de Parthia. L'équipe atteignit Esquimalt le 11 octobre et l'équipage fut congédié.

Jusqu'au 1er août la température fut très belle, mais après cette date plus que la moitié du temps fut perdue à cause du vent et de la pluie. Au cours de la saison l'équipe effectua 62 milles de levé topographique, 482 milles de sondage par chaloupes et 852 milles de sondage à bord du navire.

Après que le *Lillooet* eut quitté le détroit de Quatsino, le Commandant Knight continua le levé de ces eaux qui fut presque complètement terminé à la fin de la saison. L'équipe atteignit Victoria le 6 octobre et le navire fut mis en hivernage. Vu le manque d'abri le long de cette partie de la côte où se trouve le détroit de Quatsino, le travail éprouva beaucoup de retard causé par les tempêtes de pluie et de vent venant du sud-est, de sorte que plus que le quart du temps fut perdu par suite des conditions atmosphériques défavorables. Plusieurs rochers furent découverts dans cet important détroit, et des "Avis aux Marins", traitant de ces obstacles, furent émis.

INDICATEURS AUTOMATIQUES

Cette division importante du service hydrographique est confiée aux soins de M. Price. Comme pendant les années précédentes 33 indicateurs automatiques ont fonctionné. Cette saison, 22 de ces indicateurs ont fourni des données pendant toute l'année. Les demandes relatives à ces données augmentent continuellement; ces données deviennent de plus en plus précieuses vu que ces indicateurs automatiques fonctionnent déjà depuis assez longtemps. Ci-annexé se trouve un tableau faisant connaître l'élévation moyenne de la surface de l'eau à chacun des postes où étaient installés des indicateurs automatiques.

NIVEAUX MOYENS MENSUELS DE LA SURFACE DE L'EAU DES GRANDS LACS ET DU FLEUVE ST-LAURENT, D'APRÈS LES INDICATEURS AUTOMATIQUES

Endroit		Janv.	Fév.	Mars.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Moyenne
		Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds	Pieds
Lac Supérieur	Port Arthur	601·93	601·69	601·53	601·70	602·14	602·44	602·57	602·60	602·58	602·37	602·04	601·76	602·11
	H. Michipicoten	602·14	601·80	601·62	601·72	602·15	602·42	602·62	602·70	602·70	602·51	602·21	602·03	602·22
Rivière Ste-Marie	En amont des écluses	601·54	601·20	601·02	601·20	601·71	601·98	602·01	602·22	602·20	602·01	601·67	601·48	601·69
	En aval des écluses	581·07	581·15	581·19	581·04	581·08	581·05	581·29	581·27	581·24	580·99	580·40	580·33	581·11
Baie Georgienne	Collingwood	579·93	579·72	579·82	580·10	580·41	580·42	580·38	580·19	580·10	579·86	579·47	579·58	580·00
Lac Huron	Goderich	579·97	579·78	579·85	580·17	580·48	580·39	580·40	580·24	580·11	579·83	579·59	579·60	580·03
Rivière Détroit	Ile aux Pêches	574·52	573·16	574·34	575·06	575·26	575·27	575·18	574·87	574·65	574·32	574·17	574·13	574·58
	Ile Fighting	573·88	572·96	573·74	574·38	574·64	574·72	574·65	574·34	573·10	573·70	573·58	573·49	574·02
Lac Erié	Port Colborne	571·81	571·59	571·82	572·44	572·76	572·75	572·74	572·37	572·14	571·75	571·44	571·88	572·12
Lac Ontario	Port Dalhousie	....	du	5	246·55	246·77	246·67	246·41	245·93	245·48	245·09	244·92	244·82	jusqu.20
	Toronto "A"	245·73	245·64	246·04	246·64	246·89	246·74	246·47	246·00	245·55	245·16	245·00	244·93	245·90
	Kingston	245·53	245·36	245·78	246·30	246·61	246·54	246·29	245·86	245·38	245·00	244·67	244·76	245·67
Fleuve St-Laurent	Prescott	244·66	244·35	244·90	245·36	245·62	245·58	245·35	245·01	244·55	244·18	243·76	243·97	244·78
	Iroquois	227·60	227·20	228·13	228·78	229·18	229·13	228·79	228·20	227·52	227·04	226·38	226·72	227·89
	Ecluse 24	224·28	223·90	224·71	225·33	225·68	225·68	225·47	224·94	224·30	223·89	223·27	223·50	224·58
	Cornwall	....	du	19	153·69	153·60	153·52	153·39	153·07	152·64	152·41	152·19	152·18	jusqu.15
Lac St-François	Summertown	152·62	152·09	152·67	152·53	152·46	152·39	152·28	151·06	151·67	151·44	151·26	151·40	152·07
	Côteau Landing	151·66	151·17	151·94	151·93	151·92	151·86	151·70	151·48	151·11	150·94	150·78	151·02	151·46
Fleuve St-Laurent	Côteau du Lac	134·34	134·16	134·65	134·66	134·67	134·58	134·43	134·12	133·75	133·53	133·27	133·66	134·15
	Les Cèdres P.P.P.	95·66	95·48	96·02	95·92	95·90	95·95	95·89	95·64	95·40	95·26	95·03	95·27	95·62
Lac St-Louis	Pointe Cascades	69·20	69·37	70·34	70·89	70·60	69·18	68·57	68·18	67·69	67·57	67·56	68·38	68·96
Lac des Deux-Montagnes	Ste-Anne	70·58	70·03	72·38	74·54	74·16	71·47	70·38	69·91	69·36	69·89	70·54	70·78	71·17
Lac St-Louis	Pointe Claire	68·69	68·30	69·65	70·51	70·35	68·93	68·32	67·92	67·43	67·31	67·24	68·02	68·56
	Lachine	67·50	66·90	68·57	69·50	69·32	67·85	67·15	66·73	66·23	66·15	66·06	66·70	67·38
Fleuve St-Laurent	Montréal	....	....	du	1er	23·84	21·16	20·14	19·58	18·85	19·03	18·88	jusqu'au	18
	Longue Pointe	....	....	du	1er	22·50	19·73	18·73	18·16	17·51	17·75	17·59	jusqu'au	18
	Varennes	....	....	du	1er	21·15	18·20	17·16	16·55	15·91	16·26	16·15	jusqu'au	17
	Lanoraie	....	....	du	1er	18·16	15·15	14·17	13·60	13·07	13·53	13·32	jusqu'au	17
	Sorel	16·20	15·20	18·64	18·86	17·68	14·75	13·87	13·32	12·84	13·29	13·44	14·61	15·23
Lac St-Pierre	Feu n° 2	....	....	du	1er	16·16	13·19	12·18	11·52	11·06	11·77	11·57	jusqu'au	16
Fleuve St-Laurent	Trois-Rivières	....	....	du	1er	15·60	12·64	11·62	10·91	10·49	11·33	10·98	jusqu'au	16
	Batiscan	....	....	du	1er	12·34	9·92	9·12	8·50	8·18	8·83	8·31	jusqu'au	15
	Cap à la Roche	....	....	du	2ème	9·58	7·58	6·87	6·32	6·14	6·80	6·25	jusqu'au	15
	Neuville	....	....	du	5ème	3·78	2·81	2·41	2·02	2·10	2·53	jusqu'au	31	

"A"—Données recueillies par la Commission du havre de Toronto. Les élévations sont au-dessus du niveau moyen de la mer.

Au cours de l'année dernière, les nouvelles cartes suivantes en photogravure ont été publiées par le service hydrographique:—

N° 412—Nouvelle carte télégraphique du Golfe.
N° 314—Détroit de Hecate.
N° 205—Chenal sud.
N° 315—Havre de Victoria.
N° 110—Ile Caribou à île Michipicoten.
N° 316—Havre de Esquimalt.

Les cartes suivantes ont été placées entre les mains du graveur:—

N° 206—Les traverses.
N° 105—Havres Gargantua du fleuve Saint-Laurent.
N° 212—Plans des havres du Saint-Laurent.
N° 213—Cap de la Madeleine à Pointe des Monts.
N° 109—Cap Gargantua à la tête de Otter.
N° 115—Lac Supérieur (carte générale).
N° 79—Lac Huron (carte générale).
N° 76—Lac Erié (carte générale).

Les cartes suivantes ont été remises au lithographe:—

N° 12—Fleuve Saint-Laurent (Bécancour à Champlain).
N° 19—Havre de Saint-Jean.
N° 312—Baie Granby, bras de mer Alice et abords.
N° 15—Fleuve Saint-Laurent (Cap Levrard à Sainte-Emélie).
N° 420—Lac Melville.
N° 19—Fleuve Saint-Laurent (Sainte-Croix à Saint-Antoine).
N° 17—Fleuve Saint-Laurent (Portneuf au Cap Santé).

Les cartes suivantes ont été réimprimées:—

N° 1—Fleuve Saint-Laurent (Montréal à la Longue-Pointe).
N° 50—Lac Saint-Louis.
N° 418—Cap Tourmente à Port Borden.
N° 95—Pointe Meldrum au chenal Saint-Joseph.
N° 90—Rivière Sainte-Claire à Goderich.
N° 53—Lac Saint-François, partie ouest.
N° 91—Goderich à l'île Chantry.
N° 305—Passe et anse Masset.
N° 75—Baie Longue-Pointe.
N° 72—Havre Goderich.
N° 12—Fleuve Saint-Laurent (Bécancour à Champlain).
N° 84—Parry-Sound et abords.
N° 52—Lac Saint-François, partie est.
N° 83—Waubauchene à île Western.
N° 86—Baie Georgienne à île Clapperton.
N° 100—Baie Georgienne.
N° 313—Abords de la rivière Skeena.
N° 7—Fleuve Saint-Laurent (Ile aux Foins à Lle de Grâce).
N° 101—Tête de Baie Georgienne à rivière Pigeon.
N° 62—Havre Newcastle à Toronto.

Le service hydrographique publie actuellement 130 cartes des différentes parties des eaux canadiennes, et la demande pour ces cartes augmente continuellement.

A la suite d'une entente avec le bureau d'imprimerie, une partie du personnel de ce bureau fut transférée directement au bureau du service hydrographique, et l'imprimerie se fait maintenant en coopération avec le travail des dessinateurs. Cette nouvelle méthode économise du temps, et bien que ce système n'ait pas été en usage très longtemps, on espère obtenir de très bons résultats.

La division du service hydrographique fut transférée au ministère de la Marine et des Pêcheries le 1er juillet 1922.

(Appendice I)

NOTE RELATIVE À L'USAGE DU FIL D'ACIER POUR SONDE À L'EAU PROFONDE À BORD D'UN VAISSEAU EN MARCHE

Au fur et à mesure que le relevé du bas Saint-Laurent avançait vers le golfe, l'étendue à sonder avec le vaisseau ainsi que les profondeurs s'accrurent d'année en année, et les méthodes employées, jusqu'alors suffisantes pour les profondeurs moyennes

de la partie supérieure du fleuve durent être modifiées, vu qu'elles n'étaient plus assez rapides ni assez économiques.

L'usage était, pour le sondage à bord d'un navire, d'employer la ligne de sonde ordinaire (chanvre), avec appareil enregistreur du type Walker's Harpoon jusqu'à une soixantaine de brasses, à une vitesse de 4 ou 5 nœuds à l'heure. Au delà de cette profondeur la machine de sonde à vapeur Lucas était employée, nécessitant chaque fois l'arrêt du vaisseau avec renversement des machines.

Outre le temps perdu aux arrêts, le vaisseau dérivait suivant le vent et les courants; de plus, le fil de chanvre sur le marché depuis la guerre était de qualité inférieure et n'avait pas la résistance suffisante pour ce travail. C'est alors qu'on fit des expériences en substituant le fil d'acier au fil de chanvre pour les profondeurs d'eau d'environ 250 brasses. Ces expériences réussirent, et pendant les deux dernières saisons presque tout le sondage du bas Saint-Laurent par bateau fut fait au moyen du fil d'acier et de l'appareil décrit ci-dessous:

La sentinelle sous-marine telle que manufacturée par Cowbro et Scrutton fut employée pour le sondage; elle est suffisamment résistante pour un emploi quotidien; son tambour est bien balancé, offre peu de résistance au dévidement et est susceptible de contenir de 500 à 600 brasses de fil. Elle possède de plus un excellent frein à friction permettant un contrôle facile de la descente et de la remontée.

L'appareil est un treuil à deux vitesses dont le tambour se désengage et tourne librement entraîné par le plomb. Pour la rentrée du plomb, une poulie fixée sur l'axe de la petite vitesse est reliée par une courroie à un treuil à vapeur ordinaire ou de préférence à un moteur électrique.

Deux types de fil d'acier furent employés. Celui de la machine à sonder Thompson, à sept brins, en acier flexible d'environ .06 de pouce de diamètre, avec un plomb de 45 livres; et le fil d'acier ordinaire de la sentinelle sous-marine, à un seul brin, diamètre .08 de pouce, avec un plomb de 65 livres. L'extrémité inférieure du fil porte un tourniquet auquel est attaché l'appareil enregistreur. L'appareil enregistreur était un Walker's Harpoon qui fonctionna très bien; celui employé l'été dernier faisait erreur de 4 pour cent. Pour prendre une sonde, le frein relâché, le plomb atteignait presque immédiatement une vitesse uniforme de 18 pieds par seconde (avec les dimensions de fil et le poids du plomb employés). Le fil se dévida presque sans tension en une ligne légèrement ondulée. Le vaisseau se maintint à une vitesse uniforme de 7 nœuds à l'heure, le fond étant atteint en 70 secondes dans 200 brasses d'eau, le fil, une fois sorti, atteignait une longueur d'environ 315 brasses. La remontée fut effectuée à 8 pieds par seconde environ, le sondage prenant à peu près 5 minutes, et le vaisseau parcourant une encâblure durant ce temps.

Pour vérifier l'exactitude du résultat et se mettre en garde contre les erreurs de l'appareil enregistreur, un indicateur donnant le nombre de brasses de fil dévidé fut fixé au tambour principal de la sentinelle. Comme la vitesse du vaisseau ne variait pas, il fut facile d'établir une courbe donnant la profondeur verticale.

Le fil d'acier employé pesait environ 16 livres par 1,000 pieds, et avec 300 brasses de fil dévidé à une vitesse de remontée de 8 pieds par seconde, la tension mesurée était de 125 livres. Au moyen de cet appareil, des sondages à 225 brasses de profondeur pouvaient se faire sans aucune difficulté, et ce à une vitesse de 7 nœuds à l'heure.

Les avantages de la méthode décrite sont: la facilité avec laquelle la route est maintenue, une plus grande étendue d'espace parcourue par jour, et enfin une économie de combustible.

Le vaisseau peut en effet marcher à une vitesse économique et parcourir plus de terrain qu'en arrêtant pour les sondages, car dans ce cas la vitesse est plus grande entre les sondages mais il se perd du temps par les arrêts qui nécessitent le renversement des machines.

5. SERVICE RADIOTÉLÉGRAPHIQUE

Le travail de la division de la radiotélégraphie consiste dans la préparation des plans, la construction et l'exploitation des stations sur la côte de l'est, les grands lacs, la baie d'Hudson et la côte occidentale; l'émission de permis aux postes radiotélégraphiques privés dans le Canada et à bord de navires canadiens; l'inspection de toutes les stations canadiennes licenciées et des navires passant par les ports canadiens, afin de voir à ce que ces stations et ces navires se conforment aux règlements internationaux et canadiens et, dans le cas des navires, pour s'assurer s'ils se conforment à l'article de la loi de la radiotélégraphie qui stipule qu'une certaine classe de navires passagers, quelle qu'en soit la nationalité, pourvu qu'ils aient à bord des passagers canadiens, doivent être munis d'un appareil radiotélégraphique; les examens pour l'émission de certificats de capacité aux télégraphistes des stations commerciales et d'amateurs; et la mise en vigueur de la loi de la radiotélégraphie.

Le but principal du service radiotélégraphique est de fournir des communications faciles avec les navires en mer rendant de cette façon, la navigation moins périlleuse et sauvegardant la vie des passagers. Ce service voit aussi à l'échange de dépêches commerciales avec les navires et fournit également des moyens de communications avec des endroits qui ne peuvent être desservis par le service télégraphique, tels que, par exemple, les îles de la Reine Charlotte.

Le service actuel comprend 9 stations sur la côte du Pacifique, 8 sur les grands lacs et 23 sur le fleuve Saint-Laurent et la côte orientale, y compris 4 stations radiogoniométriques. Les deux stations de LePas et de Port Nelson, Man., sont temporairement fermées. Les communications radiotélégraphiques commerciales avec les Bermudes se font par la voie de la station de Barrington Passage, N.-E. Cette station maintient un service de longue portée avec les navires en mer.

Toutes les 37 stations côtières (stations communiquant avec les navires en mer) ainsi que la station terrestre de Lepas, Man., sont la propriété du gouvernement. Celles de la côte du Pacifique, de la baie d'Hudson, de l'arsenal maritime de Halifax et de Barrington Passage, N.-E., ainsi que les 4 stations radiogoniométriques de la côte orientale, 17 en tout, sont exploitées directement par le ministère du Service Naval; la compagnie Marconi exploite, par contrat, les postes radiotélégraphiques sur les grands lacs ainsi que les autres stations de la côte de l'est, au nombre de 25.

Les 4 stations radiogoniométriques de la côte orientale donnent des résultats très satisfaisants pour ce qui a trait aux navires en mer. Des naufrages ont souvent été évités grâce à ces stations qui sont d'une aide précieuse à la navigation. L'exploitation de ces postes exige un personnel expérimenté et habile et, d'après les nombreuses lettres reçues au ministère, il nous est permis d'ajouter que les services rendus par les postes canadiens peuvent sans crainte être comparés aux services rendus par les stations des Etats-Unis, de l'Angleterre et des autres pays. Le grand nombre de demandes de renseignements relatifs aux relèvements prouve que ce service est très apprécié par les navigateurs; Cape Race, par exemple, a fourni, en un seul jour, le relèvement de 40 navires.

On prend les mesures nécessaires pour donner suite au projet soumis l'an dernier et qui a pour but de diviser en deux groupes les 10 stations de la côte du Pacifique; le premier groupe pour les communications en provenance de navires et à destination de stations côtières et vice versa, et le second pour l'échange de messages entre stations ou pour les communications télégraphiques ordinaires; cette organisation est essentiellement nécessaire pour l'efficacité du trafic échangé entre les stations de bord et les stations côtières, étant donné que ce trafic est congestionné par le service télégraphique ordinaire. La station à petite portée de Ikeda Head fut fermée le 15 septembre 1920, et celle de la Pointe Pachena temporairement fermée le 23 octobre de la même année. On fermera également la station de Cap Lazo le plus tôt possible, ce qui dimi-

nuera considérablement les dépenses. Ces stations étaient exploitées depuis 1909, mais étant donné le grand nombre d'appareils modernes installés à bord des navires, la fermeture de ces postes ne nuit nullement au service.

La puissance de la station de la Pointe Estevan, sur l'île de Vancouver, a été accrue de façon à permettre la communication avec les navires trans-pacifiques équipés d'appareils modernes. On commença le 27 mars 1922 à faire fonctionner cette station au moyen d'un accumulateur, et on obtint des résultats très satisfaisants.

On se propose d'installer une nouvelle station dans les environs de Vancouver, qui sera le terminus du groupe des stations qui communiquent entre elles et qui enlèvera le surcroît de travail de la station de la Pointe Grey; le travail de cette dernière, lorsque la nouvelle station sera érigée, consistera exclusivement à desservir les navires. La portée de cette station sera suffisante pour permettre la communication directe avec une station semblable sur les îles de la Reine Charlotte ou tout autre endroit sur notre côte du Pacifique.

La station de Barrington Passage, N.-E., exploitée par le gouvernement dont elle est la propriété, continue à fournir un service commercial avec les Bermudes, au moyen d'une longueur d'onde de 4,200 mètres (ondes continues), ainsi qu'un service commercial de longue portée avec les navires en mer. Cette station est continuellement sur écoute sur une onde de 2,100 mètres (ondes continues) excepté durant le trafic commercial de routine avec les Bermudes, soit à 12.30, 4.30 et 8.30 a.m. et p.m. (heure du méridien de Greenwich) et pendant les 15 minutes d'écoute sur l'onde de 2,400 mètres; cette écoute est commencée à 0345 (heure du méridien de Greenwich) et répétée à des intervalles de 4 heures. La station de Barrington transmet également des prévisions de température sur l'onde de 1,600 mètres (étincelles) à 1.30 et 13.30 (heure du méridien de Greenwich). Le ministère installe aux stations des appareils tout à fait modernes, de sorte que le service est très efficace et peut être comparé avec avantage au service effectué par les stations étrangères.

La loi de la radiotélégraphie, qui relève du ministère du Service Naval, a été administrée comme d'habitude, et il n'a été fait rapport d'aucun navire qui se soit soustrait ou ait tenté de se soustraire à la section (4) de la loi de la radiotélégraphie, qui exige l'installation des appareils radiotélégraphiques à bord de certains vapeurs:—

> Amendement du règlement radiotélégraphique n° 104. Le paragraphe (1), section (*a*) du règlement radiotélégraphique n° 104, est par la présente annulé et remplacé par le paragraphe suivant. Ce changement date du 15 septembre 1922:
>
> (*i*) Lorsque la communication directe par messager, signaux ou autres moyens, entre le navire et la terre est tout à fait impossible, et seulement dans le but d'échanger, avec la station côtière la plus rapprochée, des dépêches se rapportant exclusivement à ce navire.

Le département maintient un service radiotélégraphique d'inspection, et les navires sont visités à des intervalles réguliers afin de s'assurer s'ils se conforment à la loi de la radiotélégraphie.

On maintient des inspecteurs permanents à Victoria, Ottawa, Halifax, Montréal (en été) et Saint-Jean (en hiver). En outre de l'inspection de tous les navires et stations autorisées, situées dans leur district, ces inspecteurs font subir aux opérateurs des examens pour l'obtention de certificats de capacité.

Toutes les stations terrestres sont visitées au moins une fois l'an et les navires, lorsqu'ils font escale. Les examens pour l'obtention de certificats de capacité sont tenus dans les villes susmentionnées ainsi qu'à d'autres endroits lorsqu'il y a suffisamment de candidats.

A Winnipeg, Man., et à Charlottetown, I.P.-E., on maintient des inspecteurs qui visitent les navires et les stations de temps à autre. Le tableau suivant indique le nombre d'inspections faites au cours de l'exercice financier 1921-22:

Stations côtières et stations terrestres	35
Stations de bord	1,285
Stations d'amateurs	110
Total	1,430

Le service s'occupe aussi de la vérification, la transmission et la perception des comptes se rapportant aux dépêches commerciales entre les navires et la terre, aux messages commerciaux entre stations, et au service commercial entre les Etats-Unis, le Canada et des endroits à l'étranger et les Bermudes, via la station de Barrington Passage, N.-E.; ce service s'occupe également de la vérification, de la transmission et de la perception des comptes des diverses compagnies et des administrations étrangères, se rapportant aux radiotélégrammes échangés par des navires étrangers via les stations côtières canadiennes; de plus cette division voit à la vérification, la transmission et la perception des comptes des diverses compagnies canadiennes et étrangères, et des administrations étrangères, se rapportant aux messages échangés, par l'intermédiaire des stations côtières canadiennes, par des navires enregistrés au Canada. Le tableau suivant fait connaître ces transactions:

—	Trafic payè entre navires		Trafic payé entre stations	
	Dèpèches	Mots	Dépêches	Mots
Côte orientale	53,711	712,188	20,305	504,144
Grands Lacs	12,935	186,727	1,567	24,158
Côte du Pacifique	12,731	187,752	55,253	1,007,889
Totaux	80,377	1,087,567	77,125	1,536,191

Les contrats de la compagnie Marconi comprennent l'exploitation de 30 stations côtières sur les grands lacs et la côte est du Canada, propriété du gouvernement. Les anciens contrats étaient rédigés au fur et à mesure que les stations étaient construites, mais en 1911 tous ces contrats furent réunis en un seul qui date du 6 avril 1911 et qui comprend l'exploitation de 21 stations du gouvernement et d'une station appartenant à la dite compagnie Marconi et située sur la côte orientale. Un contrat supplémentaire, en date du 17 septembre 1912, a depuis été rédigé pour le maintien de 8 stations du gouvernement sur les grands lacs.

16 de ces stations sont exploitées pendant toute l'année, 14 pendant la saison de la navigation.

En 1919, le Bureau de Conciliation régla les disputes relatives aux gages, entre la compagnie Marconi et ses employés, et accorda à ces derniers une augmentation de près de 100%. Ce bureau recommanda également que les subsides du gouvernement soient accrus afin de faire face aux dépenses additionnelles d'administration.

Les contrats de 1911 et de 1912 furent amendés par un arrêté du conseil en date du 31 août 1921, qui stipule que:—

(1) Toutes les stations inutiles soient fermées (au nombre de 6);
(2) Les subsides en rapport avec les 24 stations exploitées, augmentent, pendant une période de 5 ans à dater du 1er avril 1921, avec une moyenne de $2,081.33 par station jusqu'à $5,500.00.
(3) Le gouvernement, sur ses messages, paye la moitié du tarif régulier.
(4) A l'expiration de l'année 1926, les contrats actuels soient de nouveau maintenus.

Le service radiotélégraphique fut transféré du ministère du Service Naval à celui de la Marine et des Pêcheries, le 1er juillet 1922. En raison du développement du radiophone et de l'inauguration des stations transmettant au large (broadcasting), le nombre de permis accordés pour postes expérimentaux d'amateurs a accusé une forte augmentation pendant les mois d'avril, mai et juin. Le 30 juin, 3,741 stations expérimentales d'amateurs furent licenciées par le gouvernement; le nombre total de stations de toutes descriptions pour lesquelles le ministère avait émis des licences était de 4,152. De ce nombre 740 étaient des stations émettant au large (broadcasting) ayant une portée variant de 10 à 250 milles. La longueur d'onde réservée à ces stations est de 400-450 mètres et ne doit être employée pour aucun autre usage.

On a émis, jusqu'au 30 juin 1922, 2,588 permis pour réception seulement.

Afin de répondre à la demande toujours croissante de permis pour réception seulement, on fit des arrangements avec le ministre des Postes, afin de permettre aux maîtres de poste des cités et des villes du Canada d'émettre ces permis. Cet arrangement a donné entière satisfaction.

RÈGLEMENTS GOUVERNANT LES STATIONS D'AMATEURS

Le nombre de stations radiotélégraphiques de transmission pour amateurs augmente continuellement, 1,153 permis pour l'exploitation de ces stations ayant été émis jusqu'à la fin de juin. Les appareils installés démontrent que les amateurs adoptent toutes les améliorations modernes, et comme il est jugé opportun de reviser et d'amender les règlements, du moins en ce qui concerne les stations d'amateurs, afin qu'ils embrassent toutes ces améliorations, un questionnaire a été adressé à toutes les associations d'amateurs et autres personnes intéressées, afin d'obtenir leurs opinions à ce sujet.

L'envoi de ce questionnaire eut pour résultat la rédaction d'amendements qui seront mis en vigueur prochainement. Dans l'intervalle les stations d'amateurs ont été autorisées à faire usage d'une longueur d'onde de 180 mètres (étincelles) et de 200 mètres (ondes continues), et la longueur d'onde normale pour stations expérimentales a été arrêtée à 275 mètres. Des permis d'amateurs pour stations émettant au large sont accordés, grâce auxquels les associations et les clubs radiotélégraphiques d'amateurs connus peuvent transmettre au large sur une onde de 250 mètres.

La politique générale du ministère, en ce qui concerne les amateurs est d'imposer à ces derniers le moins de règlements possible afin de les encourager à se tracer eux-mêmes une règle de conduite.

DROITS DE LICENCES ET D'EXAMENS

A partir du 30 juin 1922, les nouveaux tarifs suivants relatifs aux examens et aux permis, seront adoptés:

Droits de licences:—1. Les droits annuels devant être payés pour l'obtention de permis émis par le ministre du Service Naval pour l'installation et l'exploitation de stations radiotélégraphiques dans le Dominion du Canada ou à bord de navires enregistrés au Canada, seront les suivants:—

1. Station côtière limitée	$50 00
2. Station commerciale publique	50 00
3. Station commerciale privée émettant au large	50 00
4. Station commerciale privée	10 00
5. Station expérimentale	5 00
6. Station d'amateur émettant au large	5 00
7. Station expérimentale d'amateur	1 00
8. Station privée de réception	1 00
9. Ecole technique ou école d'application	5 00
10. Station de bord	1 00

Droits d'examens.—Les droits se rapportant aux examens pour l'obtention de certificats de capacité en radiotélégraphie, seront comme suit, pour chaque examen ou ré-examen:

1. Certificat de toute première classe	$5 00
2. Certificat de première classe	2 50
3. Certificat de deuxième classe	1 00
4. Certificat de troisième classe	1 00
5. Certificat expérimental	2 50
6. Certificat d'amateur	0 50
7. Certificat temporaire, toute classe	5 00
8. Certificat de radiophonie	2 50

Du 1er avril au 30 juin, 69 examens, y compris 17 ré-examens, ont été tenus. Sur 69 candidats, 32 réussirent.

INSPECTION

Au cours de la période de trois mois, se terminant le 30 juin 1922, 52 stations d'amateurs et 487 stations de bord ont été inspectées.

PERSONNEL

Pendant l'année écoulée, le personnel du service radiotélégraphique était comme suit:

Service du gouvernement:		
Quartiers-généraux	26	
Stations côtières	67	
Stations terrestres	38	
Stations de bord	7	
		138
Commercial:		
Quartiers-généraux	90	
Stations côtières	101	
Stations terrestres	50	
Stations de bord	200	
		441
Total		579

Le nombre total des stations exploitées dans le Dominion et à bord de navires enregistrés au Canada est comme suit:

Stations côtières:		
Côte orientale	19	
Côte occidentale	9	
Baie d'Hudson	1	
Grands Lacs	8	
		37
Stations terrestres du gouvernement		1
Stations radiogoniométriques:		
Atlantique nord		4
Stations commerciales autorisées:		
Commerciales publiques	6	
Commerciales privées	20	
		26
Stations expérimentales autorisées:		
Province d'Ontario	17	
Province de Québec	7	
Province de l'Ile du Prince-Edouard	1	
Province de la Nouvelle-Ecosse	3	
Province d'Alberta	1	
Province de la Colombie-Anglaise	5	
Province du Nouveau-Brunswick	1	
		35

Ecoles d'application licenciées:		
Province d'Ontario..	7	
Province de Québec..	7	
Province de l'Ile du Prince-Edouard..	2	
Province de la Nouvelle-Ecosse..	1	
Province de la Colombie-Anglaise..	5	
Province de la Saskatchewan..	1	
Province du Manitoba..	2	
		25
Stations radiotélégraphiques d'amateurs:		
Province d'Ontario:		
Toronto..	213	
Autres endroits..	422	
		635
Province de Québec:		
Montréal..	138	
Autres endroits..	59	
		197
Province du Nouveau-Brunswick:		
Saint-Jean..	17	
Autres endroits..	3	
		20
Province de la Nouvelle-Ecosse:		
Halifax..	8	
Autres endroits..	37	
		45
Province de l'Ile du Prince-Edouard..		17
Province du Manitoba:		
Winnipeg..	61	
Autres endroits..	10	
		71
Province de la Saskatchewan..		42
Province de l'Alberta..		24
Province de la Colombie-Anglaise:		
Vancouver..	88	
Victoria..	45	
Autres endroits..	39	
		172
Territoires du Yukon et du Nord-Ouest..		3
Nombre de stations d'amateurs dans le Canada..		1,226
Stations de bord autorisées:		
Province d'Ontario..	62	
Province de Québec..	107	
Province du Nouveau-Brunswick..	2	
Province de la Nouvelle-Ecosse..	6	
Province de l'Ile du Prince-Edouard..	1	
Province de la Colombie-Anglaise..	49	
Total..		227

Les vapeurs du gouvernement indiqués dans la liste ci-dessous sont équipés d'appareils radiotélégraphiques exploités par le ministère du Service Naval:

Nom	Portée	Indicatif d'appel
Acadia..	200 milles	VDT
Arleux..	150 "	CFL
Armentières..	150 "	CFM
Arras..	150 "	CFO
Givenchy..	150 "	CFN
Gulnare..	150 "	VBZ
Malaspina..	200 "	VDU
Stadacona..	200 "	VBU
Sous-marin *H.14*..	....	GCUK
Sous-marin *H.15*..	....	GCBE
Thiepval..	150 milles	CFP

EXPLOITÉS PAR LE MINISTÈRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES

Laurentian..	150 milles	CFC
Stanley..	150 "	VDE
Lady Laurier..	150 "	VDF
Aberdeen..	100 "	VDG
Druid..	100 "	VDH
Montcalm..	150 "	VDJ
Lady Grey..	100 "	VDL
Estevan..	200 "	VDN
Dollard..	150 "	VDO
Newington..	100 "	VDP
Bateau-feu *Lurcher*..	100 "	VDR
Aranmore..	200 "	VDQ
Bellechasse..	100 "	VDS

EXPLOITÉS PAR LE MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET DES CANAUX

Sheba..	200 milles	VDZ
Thomas J. Drummond..	200 "	CHY
J. A. McKee..	200 "	CHX

EXPLOITÉS PAR LE MINISTÈRE DES DOUANES

Margaret..	200 milles	VDW
Restless..	150 "	VGJF

EXPLOITÉS PAR LE MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS

Tyrian..	150 milles	VDK

STATIONS CÔTIÈRES LIMITÉES

Le 31 mars 1922, le nombre total des stations exploitées dans le Dominion du Canada, était de 1612.

SERVICE DES STATIONS CÔTIÈRES

Le nombre total de dépêches et de mots transmis et reçus pendant l'année a été de:

	Dépêches	Mots
Côte orientale..	155,839	2,758,297
Grands lacs..	22,692	347,223
Côte occidentale..	148,561	2,339,500
Baie d'Hudson..	Nil	Nil
	327,092	5,445,020

Le nombre de dépêches échangées par les stations côtières, comparé à celui de l'an dernier, accuse une diminution de 49,574 dépêches contenant 1,008,566 mots.

Les stations sur les grands lacs, exploitées sous contrat par la compagnie Marconi ont échangé 1,647 dépêches (51,011 mots) de moins que l'an dernier.

Le nombre de dépêches échangées par le réseau de la côte occidentale exploité directement par le ministère, accuse une diminution de 36,630 messages comprenant 729,616 mots.

Les stations de la Baie d'Hudson n'ont pas été exploitées pendant l'année.

Le tableau n° 1 est un relevé du trafic échangé au cours des douze dernières années, par les différents services.

TABLEAU N° 1.—ÉTAT COMPARATIF DU TRAFIC ÉCHANGÉ PAR LES STATIONS RADIO-TÉLÉGRAPHIQUES PENDANT LES DOUZE DERNIÈRES ANNÉES

Service	1910–11		1911–12		1912–13	
	Messages	Mots	Messages	Mots	Messages	Mots
Côte orientale	71,594	1,179,434	119,049	1,824,450	153,843	2,704,411
Grands lacs	Nil	....	1,043	17,095	2,750	52,422
Côte occidentale	48,074	647,461	76,158	997,900	115,494	1,518,926
Baie d'Hudson	....	....	....	....	....	....
	119,668	1,826,895	196,250	2,839,445	272,087	4,275,759
	1913–14		1914–15		1915–16	
Côte orientale	145,605	2,443,145	59,846	1,196,512	45,195	864,020
Grands lacs	9,601	219,786	15,785	326,505	13,617	259,366
Côte orientale	157,354	2,206,331	98,386	1,532,526	95,048	1,103,395
Baie d'Hudson	....	....	5,259	325,961	7,617	570,281
	312,560	4,869,262	179,276	3,381,504	161,477	2,797,062
	1916–17		1917–18		1918–19	
Côte orientale	37,835	704,469	36,771	820,230	70,179	1,565,698
Grands lacs	16,521	311,800	16,809	307,729	19,130	402,937
Côte occidentale	121,120	1,732,420	147,885	2,308,261	187,668	3,624,100
Baie d'Hudson	6,264	392,154	5,934	430,080	3,004	212,036
	181,740	3,140,843	207,399	3,866,300	279,981	5,805,771
	1919–20		1920–21		1921–22	
Côte orientale	147,208	2,860,821	205,413	3,766,863	155,839	2,758,297
Grands lacs	20,157	370,021	24,339	398,234	22,692	347,223
Côte occidentale	173,968	2,898,148	185,191	3,069,116	148,561	2,339,500
*Baie d'Hudson	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil	Nil
	341,333	6,128,990	414,943	7,234,213		

COMPARAISON AVEC 1920–21 DIMINUTION

Messages	Mots
49,574	1,008,566
1,647	51,011
36,630	729,616
Nil	Nil.

REVENU

Le montant total des recettes perçues au cours de l'année, s'est élevé à $54,161.76, contre $64,978.61 en 1920-21.

Le service de la côte ouest accuse une diminution de $13,404.51, celui des grands lacs une augmentation de $0.08, et celui de la côte est, une augmentation de $2,587.58.

*Les stations de Port Nelson et de Le Pas n'ont pas été exploitées pendant l'année écoulée.

Le tableau n° 2 est un état comparatif du revenu provenant des différents réseaux de stations côtières pendant les 13 dernières années:

TABLEAU N° 2

—	1909-10	1910-11	1911-12	1912-13	1913-14
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Côte orientale	Nil	Nil	229 57	475 00	318 42
Grands lacs	Nil	Nil	Nil	17 08	27 55
Côte occidentale	Nil	3,108 63	4,484 77	9,928 40	15,992 70
Totaux	Nil	3,108 63	4,714 34	10,420 48	16,338 67
	1914-15	1915-16	1916-17	1917-18	
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	
Côte orientale	322 99	1,022 33	987 67	981 90	
Grands lacs	85 92	78 16	107 90	103 20	
Côte occidentale	11,329 44	7,394 60	15,635 76	21,333 18	
Totaux	11,738 35	8,494 99	16,731 33	22,418 28	
	1918-19	1919-20	1920-21	1921-22	
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	
Côte orientale	1,584 02	1,402 48	14,343 70	16,931 28	
Grands lacs	70 66	113 18	164 47	164 55	
Côte occidentale	42,634 09	49,949 02	50,470 44	37,065 93	
Totaux	44,288 77	51,464 68	64,978 61	54,161 76	

EXAMEN POUR L'OBTENTION DE CERTIFICATS DE CAPACITÉ EN RADIOTÉLÉGRAPHIE

Pendant l'année 329 opérateurs subirent ces examens qui comprenaient 158 ré-examens. 134 candidats réussirent, 195 échouèrent.

West Hartland et Governor.—Le 1er avril 1921 la station de Gonzales Hill reçut un message de détresse en provenance du vapeur *West Hartland* lorsque ce dernier enfonça le steamer *Governor* au large de la pointe Wilson dans le détroit de Puget. L'appel de détresse, accompagné de tous les renseignements nécessaires, fut immédiatement transmis à Seattle (NVL). Le message de détresse originaire du vapeur *Governor* et rédigé comme suit: "en collision, prend l'eau rapidement, envoyez secours sans retard" fut lancé au large et tous les renseignements nécessaires furent transmis au vapeur *Adélaide* qui changea sa route pour se diriger sur Pointe Wilson. Le *West Hartland* fit connaître plus tard que le *Governor* avait sombré et que l'aide du vapeur *Adélaide* n'était plus nécessaire étant donné qu'il transbordait lui-même les survivants.

Tokuyo Maru.—Le 2 mai 1921, la station de l'île Triangle reçut un message de détresse en provenance du vapeur *Tokuyo Maru,* informant cette station que le navire avait pris feu et sombrait rapidement. Comme il n'y avait aux alentours de cette station aucun navire avec lequel elle eut pu communiquer, le message fut transmis aux stations de Estevan et de Gonzales Hill qui le lancèrent au large. L'appel envoyé par la station de Estevan fut recueilli par le garde-côte à vapeur américain *Snohomisl* qui, avec l'aide du vapeur *Buford,* transport de l'armée américaine, se porta au secours du *Tokuyo Maru.* Le *Buford* recueillit les passagers et les membres de l'équipage à l'exception de 4 ou 5.

Chelohsin.—Le 12 août 1921, la station de Bull Harbour reçut un message de détresse du vapeur *Chelohsin* faisant connaître que ce vapeur avait frappé un rocher

au large de l'île Table. Un second message fit savoir qu'il existait une fuite d'eau dans l'avant de la cale, mais que les pompes pouvaient remédier à cet inconvénient.

Princess Ena.—Le 14 août 1921 la station de Bull Harbour reçut un message de détresse du vapeur *Princess Ena* échoué sur l'île Cormorant.

Canadian Importer.—Une voie d'eau se déclara à bord du *Canadian Importer* qui se trouvait au large de la côte du Pacifique et que l'on croyait perdu depuis longtemps. Aucun signal de détresse ne fut reçu. L'appareil de télégraphie sans fil ne pouvait fonctionner en raison de la submersion des machines et de la dynamo du navire. Le 25 août 1921, la station de Gonzales Hills fut avisée par la station américaine de North Head de prier les navires de se mettre à la recherche de la baleinière appartenant au vapeur *Canadian Importer.* Ces renseignements furent transmis, par téléphone, au Victoria Colonist. Le vapeur *Importer* fut trouvé et remorqué jusqu'à Victoria, C.-A.

Givenchy.—Le 3 septembre 1921, le *Givenchy* informa la station de Bull Harbour qu'il était échoué sur un rocher dans la passe Roven, île Chatfield, mais qu'il ne prenait pas l'eau et que l'équipage était débarqué. Les vapeurs *Camosun, Princess Alice* et *Venture* furent priés de localiser le *Givenchy* lorsque passant dans ces parages. L'équipage fut recueilli à bord du *Princess Alice.*

Barque Tolmie.—Le 1er décembre 1921, la station de Gonzales Hill fut informée par la station côtière américaine de Seattle que la barque *Tolmie* était désemparée à trois milles au large de la baie Neah, et que son gouvernail était brisé. Le chemin de fer National Canadien fut immédiatement averti de l'accident par téléphone, et le vapeur de sauvetage *Algerine* fut dépêché pour recueillir l'équipage et remorquer le navire désemparé jusqu'à Esquimalt. Le *Tolmie* n'était pas muni d'appareil de télégraphie sans fil.

San Antonio.—Le 2 décembre 1921, le vapeur *San Antonio* adressa un message, par la voie de la station de la Pointe Grey, à la compagnie de navigation Kingsley, faisant connaître qu'il était échoué à la Pointe Roche, et demandant l'assistance d'un remorqueur. Le vaisseau fut finalement remis à flot le 3 décembre.

Canadian Rover.—Le 5 décembre 1921, la station du Cap Lazo reçut un message de détresse en provenance du vapeur *Canadian Rover,* disant qu'il avait frappé un banc de sable au large de la rivière Campbell. Le cottre du revenu américain *Snohomish* offrit de l'aide qui fut refusée. Le *Rover* fut remis à flot le 6 décembre et se dirigea vers le nord.

Hydroplane du service d'aviation.—Le 13 décembre, la station de la Pointe Grey fut avisée, par téléphone, par le poste d'aviation, qu'un message avait été reçu par pigeon voyageur, lequel message faisait connaître que leur hydroplane se trouvait dans une position dangereuse à proximité du bateau-feu au large du fleuve Fraser. L'hydroplane avait atterri mais étant incapable de s'élever de nouveau à cause de la grosse mer, il implorait du secours. Un message fut lancé au large par lequel la station priait tous les navires se trouvant dans les environs de se porter au secours de l'hydroplane. Le vapeur *Lewis Luckenback,* passant en belle de la Pointe Grey informa la station qu'il se dirigeait du côté du bateau-feu. Le *Luckenback,* après s'être rendu à ¾ de mille à l'ouest du bateau-feu, fit rapport que l'hydroplane ne pouvait être localisé. La station d'aviation fit connaître plus tard que des remorqueurs se trouvaient près de l'hydroplane et qu'aucun secours n'était maintenant nécessaire. Ce renseignement fut lancé au large et la station offrit des remerciements au capitaine du *Luckenback.*

Chaland N° 8 du Pacifique-Canadien.—Le 18 décembre 1921, la station de Gonzales Hill reçut avis du vapeur américain *San Antonio* que le chaland *N° 8* du Pacifique-Canadien était échoué au sud de la Passe Portier (entre Nanaimo et Vancouver). Le Surintendant de Marine du B.C.C.S. fut avisé par téléphone. Le vapeur *Algerine* fut dépêché sur les lieux et réussit à remettre le chaland à flot. Ce chaland n'était pas muni d'appareil de télégraphie sans fil.

Canadian Observer.—Le 12 janvier 1922, la station du Cap Lazo reçut un message en provenance du vapeur *Canadian Observer,* adressé à l'agent du navire, à Vancouver, l'informant qu'il était échoué dans la baie Deep, passage Discovery. La station du Cap Lazo resta en écoute jusqu'au moment où le navire fut remis à flot.

Navigation générale.—Un arrangement avait été fait avec les stations de la Pointe Grey et de Gonzales Hill par lequel tous les navires devaient leur faire connaître leur relèvement. Les navires au large de la Pointe Prospect (à une heure de Vancouver) doivent communiquer avec la Pointe Grey qui, à son tour, avise le Merchants Exchange à Vancouver; ce dernier fait part du renseignement aux parties intéressées. Après 5 heures p.m. le maître du port est avisé. Les navires quittant les bassins Victoria ou la quarantaine informent la station de Gonzales Hill de l'heure de leur départ et la station en informe la Pointe Grey qui, à son tour, transmet le renseignement de la façon susmentionnée. Cette procédure est très précieuse pour la navigation et le ministère a reçu de nombreuses félicitations à ce sujet.

Côte de l'Est et Grand Lacs

Mullen.—Le 14 avril 1921, la station du Sault Ste-Marie se mit en communation avec le vapeur *Mullen* échoué à la Pointe Whitefish. Un remorqueur et une barque furent envoyés du Sault Ste-Marie.

John Reiss.—Le 15 mai 1921, la station de la Pointe Edouard communiqua avec le vapeur *John Reiss* échoué dans la brume à l'entrée est de la rivière Ste-Claire.

Zillah.—Le 14 mai 1921, la station du Sault Ste. Marie reçut un rapport du vapeur *Zillah* au sujet de deux chalands égarés dans les environs de la Pointe Whitefish; tous les navires se trouvant dans ces parages furent mis au courant de l'accident. Le *Renown* informa la station du Sault- Ste-Marie qu'il avait rencontré, à trois mille au nord de la Pointe Whitefish, une épave consistant d'un mât et d'une cabine et à laquelle s'accrochait un homme. Le *Renown* se dirigea vers cet endroit mais l'homme avait été emporté par le courant avant qu'on put lui porter secours.

Beaverton. — Le 15 août 1921, la station de Toronto fit rapport que le *Beaverton* était échoué à Sister Light, en aval de la baie Alexandra. Le fond du water-ballast avant et du coqueron avant était brisé. On demanda des barques et des pompes.

Sarnian.—Le 29 août 1921, la station de Toronto fit rapport que le *Sarnian* était échoué sur l'île Espanole. Le steamer fut remis à flot le 31 août.

Lewiston.—Le 26 septembre 1921, la station du Sault Ste-Marie fut avisée par le vapeur *J. L. Reiss* que le *Lewiston* était échoué au sud de Little Rapid Cut. Un remorqueur fut envoyé au secours de ce navire.

Anna C. Minch.—Le 18 octobre 1921, la station du Sault Ste-Marie fit rapport que le vapeur *Anna C. Minch* était échoué sur un banc de sable à l'extrémité nord-est de Bois Blanc. Des remorqueurs et des barques en provenance de St. Ignace et du Sault Ste-Marie furent envoyés à son secours. Le *Minch* fut remis à flot le 19 octobre. Il prenait l'eau.

Home Smith.—Le 17 novembre 1921, la station de la Pointe Edouard fit rapport que le *Home Smith* était échoué en plein milieu du lac St-Clair mais n'avait souffert d'aucune avarie. Le navire fut remis à flot le 18 du même mois.

Karl Bradley.—Le 19 novembre 1921, la station de la Pointe Edouard reçut un message du vapeur *Karl Bradley* disant qu'il avait frappé un obstacle submergé dans le canal du lac St-Clair à environ 1,000 pieds de l'extrémité sud est. Le vapeur *Stack* fut avisé.

Riverton.—Le 28 novembre 1921, la station de la Pointe Edouard reçut un rapport du vapeur *Riverton* relatif à une obstruction à demi-submergée à ½ mille en amont du bateau-feu *Lake Huron,* à proximité des feux d'alignement.

Phillip Minch.—Le 1er décembre 1921, la station du Sault Ste-Marie reçut un rapport en provenance du vapeur *Phillip Minch* échoué à environ 8 milles à l'est de Détour, dans le voisinage de l'île Estanore. Le remorqueur *Fovourite* se tenait aux côtés du *Phillip Minch.* Le vaisseau reprit sa cargaison à Détour le 5 décembre.

Impoco.—Le 5 avril 1921, l'île du Cap Sable était en communication avec le vapeur *Impoco* échoué sur le rocher Blond.

Lord Antrim.—Le 3 juillet 1921, la station de Sydney Nord fit rapport que le vapeur *Lord Antrim* était échoué dans la baie St-Laurent, mais n'avait souffert d'aucune avarie. Le vaisseau fut remis à flot le 4 du même mois, et se dirigea vers Sydney Nord.

Chattanooga.—Le 3 juillet 1921, la station du Cap Race reçut un rapport du *Chattanooga,* faisant connaître que les chaudières s'étaient trouvées dérangées à 42.25 N. 43.46 O.

Seirstad. — Le 20 juillet 1921, la station du Cap Race fit savoir que le *Seirstad* avait frappé des glaces flottantes à 48.57 N. 49.00 O. La partie de la proue au-dessus de l'eau était endommagée mais le vaisseau ne prenait pas l'eau.

Canadian Recruit et *Maskinongé.* — Le 18 août, la Grosse Ile fit rapport que les vapeurs *Maskinongé* et *Canadian Recruit* étaient venus en collision dans une brume très épaisse, et informait tous les navires se trouvant dans ces parages que le *Canadian Recruit* prenait l'eau. Le 19 du même mois, le *Corinaldo* avertit la Grosse Ile et les navires dans les environs, qu'un navire avait sombré au large de South Bank, par le travers du chenal, et était une cause de danger pour la navigation,

City of Brunswick.—Le 26 août 1921, La station de Camperdown reçut un message de détresse originaire du vapeur *City of Brunswick,* faisant connaître qu'il avait frappé *The Sisters* près de Sambro. Des remorqueurs, en provenance de Halifax, furent dépêchés sur les lieux.

Karenrogenaes.—Le 1er octobre 1921, la station de la Pointe Riche fit rapport que le *Karenrogenaes* était échoué à la Pointe Férolle et prenait l'eau. Des navires furent dépêchés à son secours. Plus tard le navire informa la station qu'il était à demi rempli d'eau. La station de la Pointe Riche étant incapable d'atteindre le vapeur par télégraphie sans fils, le *Linden Hall* rebroussa chemin pour se porter à son secours. Le 2 du même mois, le vapeur *Orthia* avisa la station qu'il était passé près de la pointe Férolle, à 6 heures p.m. le 1er octobre, mais n'avait pu apercevoir le *Karenrogenaes.*

San Francisco.—Le 13 novembre 1921, la station du Cap Race reçut une dépêche de détresse en provenance du vapeur *San Francisco,* l'avertissant que le navire avait pris feu mais n'était pas en danger. Le *Hamon de Larrinaga* se tenait à proximité.

Tonesit.—Le 9 décembre, le vapeur *Tonesit* avertit la station du Cap Race que son appareil de réduction était brisé, et demandait du secours. Le navire, poussé par un vent venant de l'ouest, dérivait vers l'est.

STATIONS RADIOGONIOMÉTRIQUES—CÔTE DE L'EST

Les stations radiogoniométriques continuent à rendre des services très précieux à la navigation. Le tableau ci-dessous est un résumé des relèvements fournis aux navires pendant l'exercice financier clos le 31 mars 1922, par les quatre stations radiogoniométriques sur la côte de l'est.

Station	Relèvements simples	Relèvement se croisant		Total
		2 stations	3 stations	
Chebucto Head	958	646	6	1,610
Canso	773	445	53	1,271
Cap Race	2,800	169	21	2,990
St-Jean	588	0	2	590
Totaux	5,119	1,260	82	6,461

Les chiffres ci-dessus sont extraits des rapports soumis mensuellement aux quartiers-généraux.

AIDE RENDUE AUX NAVIRES, PENDANT L'ANNÉE, PAR LES STATIONS RADIOGONIOMÉTRIQUES DU GOUVERNEMENT

Ozette.—Le 20 juin 1921, la station radiogoniométrique de Chebucto Head reçut un rapport en provenance du vapeur du Gouvernement américain, le *Seneca,* relativement au vapeur *Ozette* dont la chaudière était brisée, et qui demandait à être toué jusqu'à Halifax. Le relèvement fourni par la station de Chebucto Head était de 180°. Les chantiers maritimes furent avisés, et le remorqueur *Musquash* fut envoyé au secours du vapeur *Ozette* qu'il remorqua jusqu'à Halifax.

Western Hero.—Le 13 décembre 1921, la station du Cap Race fit rapport que le vapeur *Western Hero* manquait de combustible et demandait de l'aide.

Mod.—Le 21 janvier 1922, la station du Cap Race fit rapport que le *Mod* prenait l'eau et que la vapeur *George Washington* se portait à son secours. Le 22 du même mois, cette même station fit rapport que le *Mod* avait sombré, et qu'il ne restait que 25 survivants des 33 membres de l'équipage. Ces gens avaient été pris à bord du *Melmore Head.* Tous les navires des environs se mirent à la recherche du navire qui avait sombré.

Grontoft.—Le 2 mars 1922, la station du Cap Race fit rapport que le *Grontoft* sombrait. Le *Estonia* se porta à son secours.

City of Brunswick.—Le 26 août 1921, la station radiogoniométrique de Chebucto Head intercepta les dépêches en provenance du vapeur *City of Brunswick,* par lesquels ce navire, échoué sur des rochers, demandait du secours. Le relèvement fourni au navire était 183½°. Les arsenaux maritimes furent avertis de l'accident par voie télégraphique. Le second relèvement plaça le navire en ligne avec Sisters Rock, à proximité de l'île Sambro. Le *City of Brunswick,* balloté par les vagues, se frappait sur les rochers et demandait l'aide de remorqueurs qui furent envoyés de Halifax. Un bateau de sauvetage en provenance de la petite baie Duncan se porta au secours du navire et transborda les passagers. On tenta vainement de remettre le navire à flot. Le *Cité of Brunswick* n'était plus qu'une ruine.

Baleine.—Le 30 septembre 1921, la station radiogoniométrique de Chebucto Head fut informée par la station radiogoniométrique de Canso, que le *Baleine* avait frappé un écueil au cap Hog, qu'il prenait l'eau rapidement, et se dirigeait vers Sand Point pour s'échouer. Les arsenaux maritimes furent avisés. Le vaisseau fut abandonné au large de Sand Point.

Royal—Le 13 octobre 1921, la station du Cap Race fit rapport que le *Royal* était échoué à la petite baie Chance, près du Cap Race. Le relèvement fourni par la station du Cap Race était 222° (vrai relèvement). Les chantiers maritimes furent avisés.

Gilda.—Le 12 décembre 1921, la station radiogoniométrique de Chebucto Head reçut un message de détresse du *Gilda* échoué à la latitude 39.30, longitude 49.10 O. Ce navire demandait du secours. Les chantiers furent avisés.

New England.—Le 22 décembre 1921, la station radiogoniométrique de Chebucto Head lança au large le message suivant adressé à tous les navires se trouvant dans le voisinage de Halifax et du Cap Sable: "Le vapeur *New England,* à 0630 heure du méridien Greenwich, relèvement 107¼°, à une distance d'environ 30 milles au large de Chebucto Head, sans huile combustible, dérive poussé par un vent nord-ouest et demande du secours immédiat". Relativement au secours porté à ce navire, la station de Chebucto, en fournissant de nombreux relèvements, aida le *Lady Laurier,* surpris par une forte tempête de neige, à se mettre à l'abri.

Storm King.—Le 26 décembre 1921, la station de Chebucto Head reçut un message en provenance du vapeur *Storm King,* par lequel ce navire l'informait qu'il était désemparé. Le *Balsam* se porta à son secours. Le relèvement fourni par Chebucto était 159¼° de Canso ce relèvement était approximativement 193°. Les arsenaux maritimes furent avisés. Des relèvements furent fournis aux deux navires.

Holtby.—Le 18 mai 1921, la station radiogoniométrique de Canso intercepta un message envoyé par le *Holtby,* demandant le nom du navire avec lequel il était venu en collision. On apprit plus tard que ce vapeur était le *Lady of Gaspé.* Le relèvement de *Holtby* fourni par la sation de Canso était 88°. Canso fournit plusieurs relèvements au *Holtby* et avertit les arsenaux maritimes par voie télégraphique

Baleine. — Le 30 septembre 1921, la station radiogoniométrique de Canso reçut un message de détresse en provenance du vapeur *Baleine,* l'informant qu'il avait frappé un écueil au Cap Hogan, dans le détroit de Canso, en se dirigeant vers Sand Point, pour s'échouer et qu'il prenait l'eau rapidement. Ce renseignement fut lancé au large sur 600 et 800 mètres, et le relèvement fut fourni au navire sur demande. Lorsque ce navire s'échoua à une faible distance du Cap Argos, son relèvement était 306°. Les arsenaux maritimes furent avisés par voie télégraphique.

Thyra.—Le 5 février 1922, la station radiogoniométrique de Canso reçut un message en provenance du vapeur norvégien, le *Thyra,* via l'île Sable, par lequel ce navire demandait son relèvement sur l'onde de 600 mètres. Le navire n'était pas muni d'appareil pouvant faire usage de l'onde de 800 mètres. Le navire en détresse, sans gouvernail, tentait de se diriger sur Halifax. Le relèvement fourni au *Thyra* par la station de Canso était 158¾°. Cette station coopéra avec Chebucto Head pour fournir un double relèvement. Canso fournit trois relèvements au navire *Lady Laurier* qui se portait au secours du *Thyra.* Canso fournit subséquemment au *Lady Laurier* des relèvements se croisant, lorsque ce navire remorqua le *Thyra* jusqu'à Halifax.

Seapool.—Le 8 juin 1921, la station radiogoniométrique du Cap Race reçut un message du *Seapool* qui avait frappé des glaces flottantes à la latitude 47.50 N. longitude 48.30 O. Le relèvement put difficilement être fourni. Ce navire atteignit le port de St-Jean, Terre-Neuve.

Charlot.—Le 19 juin 1921, la station radiogoniométrique du Cap Race reçut un message en provenance du *Charlot,* par lequel ce navire l'informait qu'il avait frappé des glaces flottantes à la latitude 51 N. longitude 48 O. Après plusieurs relèvements fournis au *Charlot,* la position fut rectifiée; le relèvement exact était 49.31 N. 50.30 O. Des relèvements subséquents furent fournis. Le navire réussit à atteindre le port de St-Jean, Terre-Neuve.

CONSTRUCTIONS NOUVELLES, ADDITIONS ET MODIFICATIONS—CÔTE OCCIDENTALE

Pointe Dead Tree.—Le mât fut examiné.

Pointe Grey.—Les mâts furent examinés et peinturés, et la vérandah de l'édifice de la station fut peinturée et réparée. On aménagea une salle de toilette dans l'édifice. Un réservoir septique fut installé avec tous les arrangements sanitaires s'y rattachant. Les édifices furent peinturés, et le terrain débarrassé des broussailles.

Cap Lazo.—Le mât à trois morceaux fut démonté et l'antenne rajustée. Une chambre de batteries fut construite dans la chambre des machines, et des réparations de peu d'importance furent faites à la maison d'habitation.

Gonzales Hill.—Une nouvelle antenne de réception fut installée en rapport avec le système d'interruption. Un interrupteur d'onde et un rectificateur pour charger les batteries à filament furent aussi installés.

Baie Alert.—Les mâts furent inspectés et peinturés, les haubans isolés de nouveau, et tout l'appareil inspecté; un appareil auxiliaire de 2 k.w. fut installé pour le fonctionnement d'un moteur de 10 h.p.; les rails furent examinés.

Ile Digby. — L'édifice de la station et les mâts furent peinturés, les haubans et l'appareil de réception furent inspectés. Un amplificateur à sept étages et un appareil de charge furent installés. Une ligne de transmission d'énergie devant être reliée au câble de transmission, a été installée. Au cous du mois de février 1922 on fit des expériences avec un navire qui se trouvait dans le canal Portland, dans le but d'obtenir des renseignements au sujet de la possibilité d'ériger une station à Stewart, C.A. On fit aussi des expériences dans le but d'établir une communication directe avec Pointe Grey.

Ile Triangle.—Cette station fut fermée en juin 1921 et remplacée par celle de Bull Harbour. Etant donné que cette station reprit immédiatement le travail de la station de l'île Triangle, ce changement n'occasionna aucun retard dans l'échange des communications.

Bull Harbour.—La nouvelle station à Bull Harbour fut ouverte le 25 juin 1921. L'établisement complet consiste en un vaste édifice, 2 maisons d'habitation pour les membres mariés du personnel et les opérateurs célibataires. Tous les édifices ont été munis d'un service d'eau et de toutes les accommodations sanitaires, l'eau étant fournie par un réservoir élevé, d'une capacité de 1,000 gallons. Ce réservoir se remplit au moyen d'une pompe actionnée par un moteur à gazoline, et l'eau vient d'un puits dans les environs. Cette station est munie d'un appareil de transmission de 2 k.w. actionné par un moteur de 6 h.p. L'appareil de réception consiste en un appareil très moderne comprenant une lampe amplificatrice et un appareil électrogène pour charger un accumulateur de réception. Un système efficace d'écoute a été installé. Des communications très satisfaisantes ont été établies entre Bull Harbour et les navires traversant le détroit de Johnston dans toute sa longueur et le Passage Discovery, ainsi qu'entre Bull Harbour, Vancouver, Prince Rupert, Estevan, Baie Alert, et toutes les stations commerciales privées de cette région. On réserva de l'espace dans l'édifice

pour un gros accumulateur qui permettra d'exploiter la station avec plus d'efficacité, lorsque le trafic nécessitera l'installation de cet accumulateur.

Pointe Estevan.—Le travail de construction fut presque terminé. Ce travail comprenait la coupe des gros arbres, la réparation de la voie ferrée, l'amélioration des moyens de hâlage, l'érection d'une nouvelle usine génératrice, et l'installation, dans cette usine, d'un groupe électrogène actionné par un moteur de 50 h.p., et d'un accumulateur de 1,600 ampères-heures, 120 volts; l'installation d'un appareil de transmission plus puissant dans l'édifice de la station, la nouvelle disposition de l'ancien appareil de transmission et l'érection de nouvelles antennes de réception pour diminuer les interférences; l'introduction d'un système efficace d'écoute, l'érection d'une nouvelle maison d'habitation pour les télégraphistes mariés; l'installation d'un système d'égout et d'accommodations sanitaires. On commença le 27 mars à se servir d'un accumulateur pour le fonctionnement de cette station, et les résultats furent excellents.

Ile Lulu.—On fit des expériences pendant une période de deux semaines, et on obtint des résultats très satisfaisants. Cette station temporaire fut fermée le 25 octobre 1921.

Observations générales.—Au cours du mois de janvier 1922, on fit des expériences de réception, avec un navire transmettant des messages dans le détroit de Seymours. Le résultat de ces expériences fut communiqué à toutes les stations qui se trouvaient dans les environs.

CÔTE DE L'EST

Barrington Passage, N.-E.—Les tours furent grattées et repeinturées, et toute l'installation extérieure fut examinée. On accommoda l'intérieur des casernes militaires pour les radiotélégraphistes mariés.

Saint-Jean, N.-B. (*station radiogoniométrique*).—Le 1er juillet 1921 la station de l'île Partridge fut fermée et la station radiogoniométrique de Saint-Jean se chargea de tout son travail commercial.

Il a été démontré que l'entente par laquelle un navire doit se servir d'une longueur d'onde de 600 mètres pour appeler les stations radiogoniométriques, lorsqu'il s'agit de trafic commercial, et employer 800 mètres pour obtenir son relèvement, a été des plus satisfaisante. Il fut établi un service par lequel l'énergie électrique est fournie par la cité de Saint-Jean à la station de Red Head. Un appareil radiotélégraphique approprié et les accessoires voulus pour changer promptement les longueurs d'ondes, furent installés. On fit des améliorations aux clôtures, au système d'égout et au service d'eau. Un récepteur séparé avec lampe détectrice et des amplificateurs furent installés pour le trafic commercial seulement afin de ménager les instruments radiogoniométriques. Il fut attaché au récepteur radiogoniométrique un amplificateur à saturation, type 55 F, qui permettait de recevoir d'une plus grande distance, tout en exigeant le minimum de syntonie et rendant plus précis les relèvements donnés.

Chebucto Head, N.E. D F, Canso, N.E. D/F, Cape Race, Terre-Neuve D/F.—Des amplificateurs à saturation, type 55 F, furent attachés à chaque récepteur radiogoniométrique des stations susdites, ce qui leur permettait de recevoir d'une plus grande distance, tout en exigeant le minimum de syntonie et rendant plus précis les relèvements donnés.

Montréal, P.Q.—L'emplacement de la station au quai Tarte, Montréal, était considéré depuis longtemps comme défavorable au point de vue de la réception. L'induction des fils de transmission d'énergie électrique de haute tension qui se trouvaient dans les environs était devenue si intense en 1914 qu'il fallut changer le site. Par conséquent un nouveau terrain fut acheté à Saint-Michel de Laval, mais vu le travail

pressant ailleurs dû aux exigences de la guerre, le changement de site n'eut pas lieu. Cependant on commença l'érection d'une nouvelle station, le premier août 1921, sur le nouvel emplacement. On installa un mât à trois morceaux avec antenne en parapluie. La vieille station fut fermée et la nouvelle ouverte le 10 octobre 1921.

LES GRANDS LACS

Port Burwell, Ont.—Le bord du rivage du lac Erié, sur une distance de plusieurs milles, avait été tellement rongé par l'eau depuis quelques années, dans les environs de la station de Port Burwell, que celle-ci se trouvait dans un réel danger de destruction. En février 1921, on décida de transporter les bâtisses et les mâts à un nouvel endroit situé à environ 700 pieds plus avant dans les terres, où on expropria un emplacement de trois arpents. Un seul mât fut installé à la nouvelle station avec antenne en parapluie. La station fut réouverte le 4 mai 1921.

6. DIVISION DU MATÉRIEL

Sous l'ancien régime la division du matériel, aux quartiers-généraux, se subdivisait en trois sections, à savoir: la division des achats et des contrats, celle des magasins et celle des impressions et de la papeterie. Cette division comprenait également les dépôts d'approvisionnement aux arsenaux maritimes de Halifax, N.-E., et Esquimalt, C.-A. Peu après le début des hostilités, la division du transport fut organisée, vu la nécessité d'employer tout le tonnage disponible pour le transport d'approvisionnements outre-mer. Pour répondre aux besoins du trafic le ministère utilisa les charbonniers vides appartenant à l'Amirauté, pour le transport de cargaisons à destination des ports européens. Avec l'aide de M. A. H. Harris, directeur intérimaire du transport outre-mer, on réussit à organiser le transport d'approvisionnements, et des milliers de tonnes de matériel en provenance de toutes les parties du Canada furent envoyées journellement aux nations alliées. La division du transport a depuis été discontinuée. Au cours de l'année écoulée la division navale d'approvisionnement d'armes et de munitions a été organisée aux quartiers généraux, ainsi que les dépôts d'approvisionnement d'armes et de munitions aux arsenaux maritimes. Pendant la guerre, en raison de l'inauguration, vers la fin de l'année 1917, de la campagne anti-sousmarine sur la côte de l'Atlantique, inauguration qui exigea la mise en commission d'un grand nombre de vaisseaux de surveillance, de chalutiers, de chalutiers à filets traînants et d'autres bâtiments, des dépôts auxiliaires furent organisés à différents endroits pour le ravitaillement de ces petits navires. A la cessation des hostilités ces dépôts furent fermés.

DIVISION DES ACHATS ET DES CONTRATS

De cette section relèvent l'exécution et l'inspection de tous les contrats et achats, y compris le frètement des navires, la préparation des contrats pour l'érection d'édifices ou autres constructions permanentes destinées au service d'eau, à l'éclairage et à l'énergie électrique, au service téléphonique, etc., ainsi qu'au ravitaillement des navires lorsque ce ravitaillement n'est pas fait par le ministère; l'achat, par contrat ou autrement, de tout le matériel nécessaire et des fournitures de toutes sortes, ainsi que la vente du matériel et des navires dont le ministère n'a plus besoin.

En sus du service naval proprement dit, les services suivants ont été desservis de cette manière: le service hydrographique, le service des marées et des courants, le service radiotélégraphique et le service de protection des pêcheries. De 1914 à 1920, le service de sauvetage, le service de surveillance des pêcheries et le service de la pisciculture, ainsi que d'autres services dans le dominion, furent aussi ravitaillés par cette division.

Tous les services relevant du ministère profitent, dans la mesure du possible, des facilités de ravitaillement que leur offrent les arsenaux maritimes de Halifax et de

Esquimalt. Par conséquent, le travail principal de cette division consiste dans l'approvisionnement de ces chantiers maritimes. Au commencement de chaque année des requisitions sont préparées pour les deux chantiers maritimes, dans lesquelles les besoins approximatifs pour l'année suivante sont indiqués. Les approvisionnements dont le besoin surgit au cours de l'année, sont demandés au moyen de réquisitions faites de temps à autre, lorsque nécessaire.

Les approvisionnements, répartis en six catégories générales suivantes, comprennent une diversité très grande d'articles:—

(*a*) Provisions; (*b*) effets d'habillement et matériel de confection; (*c*) fournitures du service de santé; (*d*) matériel naval, comprenant bois de construction, métaux et quincaillerie, outils, tissus et cordages, emballages et articles en caoutchouc; peintures et huiles, articles de cuir, verrerie, brosses, accessoires électriques, appareils de télégraphie sans fil et combustible; (*e*) armes et munitions comprenant matériel d'artillerie et torpilles et (*f*) papeterie et impressions.

Des marchandises furent achetées en très grande quantité pour le gouvernement impérial, et en quantité moindre pour d'autres gouvernements. Des quantités considérables de provisions et de denrées furent achetées, principalement pendant la guerre, et envoyées en Angleterre ainsi qu'aux dépôts de ravitaillement de Sa Majesté à l'étranger.

Lorsque les achats étaient faits par les quartiers généraux des soumissions étaient généralement demandées. Tous les manufacturiers connus, les établissements de gros et les marchands sont invités à soumissionner; ce procédé permet au département de se procurer des marchandises à un prix avantageux, et fournit au commerce l'opportunité d'obtenir des contrats. Quoique la plus grande partie du matériel requis soit achetée directement des quartiers-généraux, à Ottawa, une partie considérable de ces achats se fait sur place. Le même procédé régit tous les achats lesquels se font sous la direction du ministère. Une des parties essentielles du système d'achat est l'état détaillé des approvisionnements nécessaires, lequel est préparé dans la majorité des achats. Cet état détaillé, bien que basé sur l'expérience navale impériale est néanmoins revisé de façon à pouvoir, autant que possible, se procurer le matériel sur le marché canadien. On a noté une amélioration très importante dans ce travail de revision au cours de l'année dernière.

On maintient des contrats sur les deux côtes pour la fourniture de provisions fraîches, de charbon, de glace, etc., en vue d'accommoder les vaisseaux qui se trouvent dans les eaux environnantes. Les navires impériaux et, pendant la guerre, les navires des gouvernements alliés, pouvaient profiter des avantages que leur offraient ces contrats.

Au cours de l'année les frais de ravitaillement se sont totalisés à $1,050,309.92.

La classification suivante est un résumé des achats faits au cours du dernier exercice:

Provisions..	$203,622 09
Effets d'habillement..	13,057 00
Fournitures du service de santé	944 00
Charbon et huile..	474,391 84
Matériel naval et divers..	200,813 24
Armes et munitions	36,061 00
Papeterie et impressions..	121,420 75

On s'est efforcé, pendant l'année, de disposer des vaisseaux appartenant au département, ainsi que des navires de l'Amirauté laissés entre nos mains. Le département réussit à vendre le *Vigilant* et le remorqueur *N° 6*. Des négociations résultèrent dans la vente du *Niobé* et du *Shearwater*. Les activités de cette division, en ce qui regarde la vente du surplus de navires et d'autres petits bâtiments sont d'un très grand intérêt. Au cours des derniers mois de la guerre, le département nolisait approximativement 200 navires et vaiseaux de toutes sortes. De ce nombre 60 chalutiers et 86 remor-

queurs furent mis en vente, à la demande de l'Amirauté à qui ces navires appartenaient. Comme résultat, 14 chalutiers et 36 chalutiers à filets traînants furent vendus; le reste des navires fut envoyé en Angleterre pour y être vendus. Le produit de la vente des chalutiers a été de $928,120.00, et la somme provenant de la vente des chalutiers à filets traînants s'est élevée à $333,466.00. En outre, 30 navires appartenant au département et comprenant les croiseurs *Niobé* et *Rainbow* ainsi que les sous-marins *C.C.1.* et *C.C.2.* furent vendus pour la somme de $640,439. Le produit de la vente de 10 bateaux à essence s'est élevé à $11,276.00.

Pendant la guerre on garda en réserve de grandes quantités d'approvisionnements de toutes sortes afin de répondre aux besoins de nos propres navires. En novembre 1917, l'Amirauté donna les instructions nécessaires pour que les croiseurs marchands armés, faisant escale aux ports canadiens ou américains, pussent se ravitailler à ces ports; de plus, ces navires devaient exiger des quantités excédant leurs besoins avant de retourner en Angleterre. L'Amirauté demanda la coopération du département pour la fourniture de ces approvisionnements. Etant donné qu'après la cessation des hostilités la demande pour ces approvisionnements cessa tout à coup, et vu la démobilisation de la flotte, canadienne, il resta entre les mains du département un surplus de matériel qui n'était plus d'aucune utilité pour le Service Naval. On s'efforça immédiatement d'écouler ce matériel en faisant des arrangements avec les autres départements du gouvernement et aussi en demandant des soumissions par la voie de la presse. En dépit du fait que les conditions commerciales étaient défavorables à la vente de ce matérial dont la valeur sur le marché était à la baisse, le ministère réussit à effectuer la vente de matériel pour une somme de $777,385.64. Ce matériel comprenait des denrées, des effets d'habillement et du matériel de confection, des cordages, du bois de construction, du fil de fer, des emballages, etc., etc.

DIVISION DES MAGASINS ET DÉPÔTS DE RAVITAILLEMENT AUX ARSENAUX MARITIMES

Les fonctions de la section des magasins consistent dans la surveillance et le contrôle de tout ce qui se rattache à la fourniture, la réception, la garde, la réparation, la distribution, la comptabilité et la vérification de tout le matériel, autre que les armes et les munitions, pour tous les navires et établissements, y compris le ravitaillement des navires lorsque ce ravitaillement est fait par le département. Bien qu'ayant été organisée principalement dans le but de fournir aux navires de guerre et autres établissements navals tout le matériel ou l'équipement nécessaire, cette section a aussi desservi les vaisseaux du service de protection des pêcheries, du service hydrographique, du service radiotélégraphique et du service des marées et des courants. De 1914 à 1920, cette division a également ravitaillé les vaisseaux du service de sauvetage, ceux du service de la surveillance des pêcheries, les piscifactures et autres établissements des pêcheries par tout le Dominion. On a éprouvé de grandes difficultés dans l'approvisionnement de ces services à cause de la disparité de ces services et de leurs besoins. On a adopté le projet de standardiser le matériel requis par ces différents services et, comme résultat, des progrès très sensibles ont été réalisés dans ce domaine.

Le but principal de cette division, tant en temps de guerre qu'en temps de paix, est, néanmoins, de ravitailler et d'équiper les navires de guerre avec toute la célérité possible, et leur apporter toute l'assistance nécessaire afin de les maintenir sur un pied d'efficacité. Comme le ravitaillement des navires, pendant la guerre, était la principale et très importante fonction de ce service, on s'est attaché, avant tout, à pourvoir aux besoins des navires et l'amirauté anglaise, des gouvernements alliés et du service naval canadien. Il nous fait plaisir de faire rapport que les facilités et les avantages accordés au service impérial et la valeur du matériel fourni à leurs navires et établissements, ont rendu plus étroite la bonne entente qui existait entre le ministère et l'amirauté anglaise. Pendant la guerre, le travail augmenta considérablement, étant donné qu'en sus des navires du service naval canadien et des services auxiliaires dont

le nombre avait beaucoup augmenté, on fournissait de grandes quantités de matériel aux vaisseaux du service impérial et des gouvernements alliés. Immédiatement après la cessation des hostilités, à la suite de la démobilisation des forces navales, cette division fut remise sur un pied d'avant guerre.

Au cours de l'année on ravitailla les navires de l'escadre, l'*Aurora*, le *Patriot* et le *Patrician*, ainsi que les sous-marins C.H. 14 et C.H. 15. On économisa sensiblement en transférant le matériel d'un chantier à l'autre, lorsque nécessaire, et en expédiant des marchandises aux Indes Occidentales lorsque les navires se trouvaient dans ces eaux. En sus de ces vaisseaux on a également pourvu aux besoins de 56 navires à Halifax et, à Esquimalt, de 29 navires et établissements, y compris de petits bâtiments. On approvisionna également 84 navires et établissements n'ayant aucune relation avec le département; dans ce nombre étaient compris les navires du service impérial. Des dépôts de ravitaillement sont maintenus aux arsenaux maritimes de Halifax et de Esquimalt. Ces dépôts sont sous la direction d'officiers expérimentés qui dirigent le travail et en sont responsables aux quartiers-généraux. Il est de leur devoir d'être prêts à fournir, en toute occasion, le matériel requis par les navires et établissements qui relèvent du ministère ou ceux autorisés par les quartiers-généraux. Ces officiers sont aussi chargés de la comptabilité, en ce qui regarde la distribution des marchandises, et doivent voir à ce que les marchandises achetées répondent exactement aux besoins du service. Le matériel est nécessairement d'une très grande diversité et comprend: denrées, uniformes, effets d'habillement de toutes sortes et matériel de confection; fournitures du service de santé, instruments de chirurgie et accessoires d'hôpitaux; bois de construction de toute sorte; métaux de toutes sortes et sous toutes formes de fabrication; quincaillerie et outils; tissus et cordages; emballages et marchandises en caoutchouc, peintures, huiles, verrerie, articles en cuir, brosses, mobiliers et articles d'ameublement, gréément et instruments météorologiques; cartes et diverses fournitures de toutes sortes; accessoires électriques de toutes descriptions; charbon et huiles combustibles. L'expérience et des connaissances très grandes sont essentielles pour l'inspection et le choix d'un matériel aussi varié. La qualité du matériel est d'importance vitale, principalement pour les navires de guerre. La standardisation du matériel et le système sévère d'inspection constituent les deux facteurs importants de cette organisation.

Etant donnée la nature de ce service, de grandes réserves disponibles en toute occasion sont gardées à chaque base navale. En temps de paix les besoins des navires peuvent être prévus avec assez de précision, leur approvisionnement étant effectué à des dates régulières. Ordinairement ces réserves sont basées sur les besoins des navires pour une période de six mois. En raison de la quantité considérable de matériel restant entre les mains du département à la fin de la guerre, on n'acheta que de l'huile à Esquimalt, au cours de l'année. D'un autre côté, on prit des mesures en vue d'écouler ce surplus. Afin d'ajuster la valeur d'avant guerre de ces marchandises avec la valeur du marché actuel, on dut effectuer une nouvelle évaluation. A l'expiration de l'année 1921-22 la valeur des réserves à Halifax s'est totalisée à $1,879,265.92 et, à Esquimalt, à $737,165.03.

Le tableau suivant indique la valeur des transactions effectuées en 1921-22 par les deux arsenaux maritimes:—

		Nombre des transactions
CHANTIER MARITIME DE HALIFAX:		
Valeur des arrivages..	$149,250 46	2,018
Valeur des marchandises retournées..	134,512 76	1,503
Valeur des distributions..	693,784 21	10,299
CHANTIER MARITIME DE ESQUIMALT:		
Valeur des arrivages..	$ 73,449 49	1,188
Valeur des marchandises..	16,094 20	563
Valeur des distributions..	343,611 19	4.942

Les dépenses générales encourues pendant l'année écoulée pour le ravitaillement de tous les navires et établissements, ont été de 10.68% à Halifax, et de 10.08% à Esquimalt. Si on considère que ces chiffres comprennent toutes les dépenses supplémentaires se rapportant à l'opération des dépôts d'approvisionnement ces percentages sont très satisfaisants.

Le système d'approvisionnement central introduit à bord du vapeur *Aurora* lorsque ce navire fut nolisé en décembre 1920, a donné entière satisfaction. D'après ce système l'officier en charge des magasins est substitué à non moins de cinq commis aux approvisionnements employés sous l'ancien système. Au lieu de placer à la disposition des navires et établissements une quantité déterminée d'approvisionnements, cet officier peut maintenant fournir à ces mêmes navires et établissements tout le matériel nécessaire, jusqu'à concurrence d'un certain montant autorisé. Ce montant est basé sur les allocations accordées sous l'ancien système; de plus on élimina tous les articles qui n'étaient plus d'aucune nécessité. Comme on venait à peine de clore les comptes se rapportant à la première partie de l'exercice, ceux-ci ne purent être vérifiés. Néanmoins, ces comptes démontrent qu'on a économisé sensiblement depuis l'introduction de ce nouveau système.

On avait continué à faire la vérification de tous les comptes, et ce avec des résultats satisfaisants. Non seulement les chantiers maritimes, mais les navires et établissements relevant du ministère, tiennent leurs comptes dans lesquels sont inscrits tous les arrivages et les distributions. Une des fonctions de cette section consiste à contrôler la dépense des marchandises tant que ces marchandises sont utilisables. Tout officier responsable pour la surveillance des distributions de toutes sortes, doit en rendre compte aux quartiers-généraux où la vérification en est faite. Dans le cas des comptes se rapportant au matériel des arsenaux maritimes et des dépôts d'approvisionnement d'armes et de munitions, les quartiers-généraux vérifient les comptes tenus à ces arsenaux et ces chantiers. Ce système a été adopté il y a un peu plus d'un an et donne des résultats très appréciables, vu que cette méthode permet aux quartiers-généraux de se procurer tous les renseignements nécessaires se rapportant au matériel.

Le système d'inventaire biennal, par lequel le matériel des deux chantiers est inspecté dans le cours de deux ans, a été continué pendant l'année, et on a réalisé des progrès appréciables dans ce domaine. Les résultats de cet inventaire sont très satisfaisants à tous les points de vue, et sont un témoignage de la façon efficace dont le personnel s'acquitte de ses fonctions.

On a continué, avec des résultats très satisfaisants, le système de ravitaillement général, par lequel les équipages des navires du service naval et des services auxiliaires sont ravitaillés directement par le département. Ce sytème fut établi en 1910, à bord des navires de la marine royale canadienne et a toujours donné entière satisfaction. Les navires du service de surveillance et du service de protection des pêcheries ont aussi été ravitaillés de cette façon à cause des résultats peu satisfaisants obtenus dans le ravitaillement de ces navires par les commis aux vivres; ces derniers se basaient sur un taux journalier pour le ravitaillement de chaque homme de l'équipage. Les traits caractéristiques du système de ravitaillement général sont: le contrôle immédiat des commis aux vivres, l'approvisionnement de marchandises achetées par contrat et la vérification faite aux quartiers-généraux. Cette méthode a donné pleine satisfaction et il en est résulté une économie très appréciable. Au cours de l'année écoulée, le coût de ravitaillement a été de 62.5 par jour, pour chaque homme.

DIVISION DE LA PAPETERIE ET DES IMPRESSIONS

De cette division relèvent toutes les questions relatives à l'approvisionnement de la papeterie, des impressions et des livres aux personnels des quartiers généraux ainsi qu'aux navires et établissements du ministère Quoique la plus grande partie des stocks soit gardée à Ottawa, un dépôt de papeterie a été établi à Halifax en 1918, dans le

but de distribuer ces approvisionnements d'une manière plus expéditive, et aussi afin d'économiser grandement sur les frais de transport par express. Le travail de cette division a toujours été très onéreux, surtout pendant la période des hostilités. Au cours de l'année écoulée, les dépenses totales se rapportant au service de la papeterie et des impressions, se sont totalisées à $121,420.75

Comme dans le cas des autres sections de la division du matériel, ce service a aussi pourvu aux besoins du service hydrographique, du service des marées et des courants, du service radiotélégraphique et du service de protection des pêcheries en sus des navires et établissements du service naval proprement dit.

DIVISION ET DÉPÔTS D'APPROVISIONNEMENT D'ARMES ET DE MUNITIONS

Les fonctions de cette section consistent dans la surveillance et le contrôle de toutes les questions relatives à la provision, la réception la garde, la réparation, l'essai, l'examen, la distribution, la comptabilité et la vérification des approvisionnements d'armes et de munitions; ces approvisionnements comprennent: l'artillerie et le matériel d'artillerie, les munitions, les torpilles et accessoires de torpilles, se rapportant aux navires et établissements du service naval canadien et du service impérial, à Halifax et à Esquimalt. La section de l'approvisionnement des armes et des munitions, telle que constituée, n'a été organisée que l'an dernier; antérieurement à cette organisation le travail était confié à l'état major du service naval qui recevait quelquefois l'aide du personnel de la division du matériel.

Les dépôts d'approvisionnement d'armes et de munitions établis à Halifax et à Esquimalt, sont administrés par des officiers expérimentés. Toutes les facilités voulues sont fournies aux deux arsenaux maritimes pour la garde et la manipulation des canons, supports de canons, munitions, torpilles et accessoires de torpilles. Dans le cas de Halifax, les soutes à poudre employées à l'Ile George et à Fort Clarence sont quelque peu anciennes, ayant autrefois servi de batterie. Néanmoins les précautions nécessaires sont prises afin d'éviter tout danger et, à cette fin, non seulement on se conforme aux règlements gouvernant ces soutes mais on y a installé une pompe électrique comme protection contre les incendies; de plus le système d'éclairage a été renouvelé et les rails remplacés. Des ateliers sont prêtés pour l'essai, la réparation, etc., des torpilles, pour la réparation et l'entretien des supports de canons, et pour la modification des pièces de rechange, etc. En ce qui regarde Esquimalt, les soutes à poudre sont situées à Code Island et sont en très bonne condition, quoique existant depuis longtemps. On y accorde aussi toutes les facilités voulues pour la réparation et l'entretien des approvisionnements d'armes et de munitions.

En 1920, on en vint à une entente avec l'amirauté britannique, par laquelle les stocks d'armes et de munitions à Halifax et à Esquimalt, appartenant au service impérial et ceux appartenant au service canadien, devaient être amalgamés. D'après cet arrangement, l'amirauté maintient aux arsenaux des réserves complètes pour le service canadien en plus de ses propres réserves Il en résulte un grand avantage, étant donné que la majorité des approvisionnements sont des explosifs qui se détériorent continuellement et quelquefois très rapidement, et même deviennent une perte totale lorsque l'intérêt public exige que ces explosifs soient détruits. On a émis un manuel d'instructions à l'usage des dépôts d'approvisionnement d'armes et de munitions aux arsenaux maritimes canadiens de Sa Majesté. D'après l'entente avec l'amirauté, on doit suivre la procédure impériale. Par conséquent, il fallut rédiger des règlements en conformité avec cette procédure mais ayant trait, en même temps aux conditions et aux besoins du service canadien.

En outre de l'assistance rendue aux navires et établissements du service naval proprement dit (canadien et impérial), on a aussi pourvu aux besoins des vaisseaux du service de protection des pêcheries et des navires relevant de différents départements du gouvernement. Afin de donner un aperçu du travail fait par cette section, la liste

suivante fait connaître le nombre de canons de différents calibres montés, par le ministère pendant la guerre, à bord de navires marchands armés pour la défensive:

A Halifax, N.-E.	223
Montréal, P.Q.	42
Sydney, N.-E.	1
Québec, P.Q.	3
Saint-Jean, N.-B.	2
Esquimalt, C.-A.	3
Total	274

En plus du nombre susmentionné, 35 canons et affûts furent envoyés de Halifax pour être montés à bord de navires marchands naviguant dans les eaux étrangères. Une centaine de chalutiers et 38 remorqueurs construits au Canada pour le service de surveillance et le balayage des mines, furent équipés de canons, affûts, fusils, pistolets et munitions.

On effectua, à différentes fois, une somme considérable de travail de semblable nature et de même importance.

Les stocks des dépôts d'armes et de munitions à Halifax et à Esquimalt sont nécessairement très considérables. Dans le relevé ci-dessous, le matériel indiqué comme étant la propriété du service canadien, a été, en grande partie, fourni gratuitement au département avec l'escadre, par le gouvernement impérial.

Valeur du matériel, le 31 mars 1922

A Halifax:	
Stocks canadiens	$ 827,769 13
Stocks impériaux	705,665 70
Totaux	$1,533,434 83
A Esquimalt:	
Stocks canadiens	$ 103,126 21
Stocks impériaux	143,809 80
Total	$ 246,936 01

En sus de ces valeurs, on doit ajouter celle de l'équipement des vapeurs "Aurora", "Patriot" et "Patrician", évalué respectivement à $400,000. $55,000 et $55,000. Cet équipement a également été donné par le gouvernement impérial.

En raison de l'équipement très complet des vaisseaux canadiens de Sa Majesté, don du gouvernement impérial, les distributions diminuèrent considérablement. Le tableau ci-après représente la valeur des marchandises aux dépôts d'approvisionnement d'armes et de munitions, reçues et distribuées pendant l'année.

Arrivages:	
A Halifax	$78,083 74
A Esquimalt	2,190 63
Distributions:	
A Halifax	82,350 78
A Esquimalt	12,457 38

A la suite du désarmement, après la guerre, des navires marchands et des vaisseaux de patrouille, de très grandes quantités de munitions furent débarquées. Afin de ne pas garder inutilement ces explosifs qui n'auraient pu être employés dans un avenir prochain, et étant donné, dans certains cas, l'âge ou la détérioration probable de cette marchandise, on disposa approximativement de 792 tonnes; une partie de ce matériel fut détruite, jetée à l'eau; une autre partie fut retournée en Angleterre ou aux Bermudes; ce qui restait fut transféré au ministère de la Marine et des Pêcheries et au ministère de la Milice et de la Défense. La valeur de ces munitions s'élevait approximativement à $252,000. De plus, 206 canons et affûts furent enlevés des navires mar-

chands armés pour la défensive, des chalutiers à filets traînants et des remorqueurs, et furent retournés en Angleterre. La valeur de ces envois se chiffrait à $362,492, et le poids à 315 tonnes.

On fait l'inventaire des stocks appartenant à l'amirauté et au service canadien en entrepôt aux arsenaux maritimes, et, à chaque trimestre, on fait rapport des erreurs aux quartiers généraux; dans le cas des stocks appartenant au gouvernement impérial, ces rapports sont adressés à l'amirauté. Des progrès appréciables ont été réalisés dans ce domaine, et les résultats témoignent du travail efficace des personnels.

Les comptes se rapportant aux approvisionnements d'armes et de munitions aux chantiers, aussi bien que ceux des navires et établissements, ont été tenus d'une façon satisfaisante.

Les personnels des dépôts d'approvisionnement d'armes et de munitions bien que handicapés, jusqu'à un certain point, dans leur travail par la réorganisation et l'amalgamation des stocks, ont néanmoins réussi à effectuer un travail très efficace. L'opération des dépôts est maintenant en très bonne voie, et les personnels se sont tout à fait adaptés aux nouvelles conditions.

7. ETAT FINANCIER

Les dépenses totales du ministère du Service Naval faites à même les crédits pour l'exercice financier clos le 31 mars 1922, se sont totalisées à $3,686,753.72.

Les revenus du ministère se sont élevés à $94,484.75.

Les remboursements de démobilisation pour les années précédentes, reçus par le ministère, se sont totalisés à $1,134,475.40.

Etat financier détaillé:

Revenu total du ministère du Service Naval pour l'exercice clos le 31 mars 1922..	$ 94,484 75
Remboursements de démobilisation, années précédentes.. ..	1,134,475 40
	$1,228,960 15
Dépenses nettes sur les crédits du département pendant l'année	$3,686,753 72
Valeur du travail effectué et des matériaux fournis pour le compte d'autres départements du gouvernement canadien, de l'Amirauté anglaise et des gouvernements étrangers..	1,139,717 16
Dépenses totales pour l'année..	$4,826,470 88

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL, ÉTAT FINANCIER POUR L'EXERCICE 1921-22

Service	Crédits	Dépenses	Balance en mains
	$ c.	$ c.	$ c.
Service Naval	2,500,000 00	2,041,379 46	458,620 54
Service de protection des pêcheries	370,000 00	325,830 20	44,169 80
Service Hydrographique	315,000 00	314,988 48	11 52
Service Radiotélégraphique	456,480 00	441,014 76	15,465 24
Service Maréographique	30,000 00	30,000 00	-
Patrouille dans les Eaux du Nord du Canada	15,000 00	8,198 42	6,801 58
Droits de Douane	500 00	186 77	313 23
Salaires des officiers et des commis temporaires	40,000 00	22,154 89	17,845 11
Démobilisation	120,000 00	119,370 58	629 42
	3,846,980 00	3,303,123 56	543,856 44
Gouvernement civil	210,090 00	170,932 31	39,157 69
Dépenses éventuelles	40,000 00	39,973 84	26 16

RÉCAPITULATION

Service naval	$3,846,980 00	$3,303,123 56	$ 543,856 44
Gouvernement civil	210,090 00	170,932 31	39,157 69
Dépenses éventuelles	40,000 00	39,973 84	26 16
	4,097,070 00	3,514,029 71	5,830,040,29

Gouvernement impérial (compte spécial)—

Déboursés	$ 208,606 01	
Rapporté de 1920-21	366,368 22	
Total		$ 574,974 23
Moins:—		
Remboursements	$ 478,985 44	
Reporté à 1922-23	95,988 79	
Total		$ 574,974 23

Allocation provisoire pour gratification	$ 81,613 52
Crédits 529—Reclassification	85,110 49
Pension de retraite n° 4—Loi des pensions 1920	5,286 67
Gratifications diverses	713 33
	$3,686,753 72

ÉTAT DES RECETTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

Collège Royal Naval—frais de collège		$ 4,220 00
Revenu casuel		32,287 17
Permis de radiotélégraphistes		2,235 80
Frais d'examens de radiotélégraphie		292 00
Primes, escompte et change		140 14
Revenus divers		1,147 88
Service radiotélégraphique:		
Baie Alert	$ 5,886 90	
Bull Harbour	1,491 64	
Cap Lano	577 23	
Pointe Deadtree	1,290 90	
Ile Digby	5,807 38	
Pointe Estevan	4,524 64	
Gonzales Hill	6,507 55	
Pointe Pachena	67 05	
Pointe Grey	7,692 33	
Ile Triangle	3,204 13	
F.P.S. *Givenchy*	3 54	
" *Malaspina*	10 44	
" *Thiepval*	2 20	
" *Stadacona*	12 38	
C.G.S. *Acadia*	3 36	
H.M.C.S. *Aurora*	1 52	
Barrington Passage	15,900 30	
Station radiogoniométrique de Saint-Jean	526 62	
Iles de la Madeleine (Grindstone)	486 60	
Kingston	2 43	
Midland	21 66	
Port Burwell	6 19	
Pointe Edouard	12 14	
Port Arthur	24 64	
Sault Sainte-Marie	77 66	
Tobermory	4 85	
Toronto	14 96	
		54,161 76
		$ 94,484 75
Démobilisation (années précédentes)		1,134,475 40
		$1,228,960 15

COMPTES EN SUSPENS

Donnant la valeur du travail effectué et des matériaux fournis pour le compte d'autres départements du gouvernement canadien, de l'Amirauté anglaise et des gouvernements étrangers.

—	Dt.	Ct.	Balance	
			Reportée à 1922-23	En mains
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Service d'Aviation	11,568 78	11,254 30	....	314 48
Amirauté anglaise	545,986 67	470,816 38	75,179 35	Cr. 9 06
Ministère de la Marine Marchande Anglaise	21,695 90	1,057 50	20,638 40	
Marine Marchande du Gouvernement Canad.	2,706 84	1,655 73	....	1,051 11
Ministère des Douanes	4,951 74	4,905 54	46 20	
" de l'Intérieur	20,430 76	20,280 25	....	150 51
" de la Milice et de la Défense	6,641 86	6,634 96	....	6 90
" de la Marine et des Pêcheries	55,311 06	52,423 00	....	2,888 06
" des Travaux Publics	1,238 26	1,033 00	....	205 26
Royale Gendarmerie à Cheval	3,757 63	3,507 28	....	250 35
Divers	465,427 66	441,805 86	149 21	23,472 02
	1,139,717 16	1,015,373 80	96,013 16	28,330 20

MINISTÈRE DU SERVICE NAVAL, ÉTAT DES DÉBOURSÉS FAITS À MÊME LE CRÉDIT NAVAL POUR L'EXERCICE FINANCIER CLOS LE 31 MARS 1922.

Navire ou établissement	Solde et allocations	Matériel et allocations	Services de santé	Entraînement des mousses et recrutement	Réparations et entretien	Divers services de l'effectif	Solde non-effective	Avances, comptes en suspens	Total	Grand Total
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Aurora	347,534 62	115,205 27	3,576 63	492 34	70,131 84	17,569 31	19,888 35	...	574,398 36	
" combustible	...	245,828 85	...	...	...	...	...	...	245,828 85	820,227 21
Patriot	90,315 22	42,582 95	1,336 49	98 12	41,810 96	2,035 81	6,017 43	...	184,196 98	
" combustible	...	83,296 74	...	...	...	...	...	...	83,296 74	267,493 72
Patrician	83,533 01	44,489 34	507 09	...	48,936 53	2,366 74	5,956 10	...	185,788 81	
" combustible	...	68,834 67	...	...	...	...	...	...	68,834 67	254,623 48
Sous-Marins *CH. 14 & CH. 15* et Dépôt	59,841 36	63,789 62	1,002 46	672 14	14,421 16	2,833 29	975 67	...	...	143,535 70
Collège Royal Naval	102,236 24	31,499 51	2,272 10	262 48	3,249 08	26,012 74	3,855 10	...	...	169,387 25
Etablissement d'entraînement pour les mousses	34,550 05	53,544 88	955 88	3,193 47	22,598 66	3,136 32	2,285 60	...	...	120,264 86
Quartiers-Généraux	31,662 90	7,775 71	56 00	...	...	11,286 73	2,371 42	...	...	53,152 76
Officiers Canadiens Outre-Mer	195,410 15	11,469 90	2 00	...	...	3,130 71	...	...	...	210,012 76
Casernes—Halifax	12,116 96	9,692 04	354 60	195 00	604 54	1,574 21	428 27	...	...	24,965 62
" —Esquimalt	6,842 58	94 26	...	1 00	36 00	2,223 16	...	...	...	9,197 00
Compte Général	...	39,195 19	...	1,525 41	...	3,548 75	3,835 50	...	...	48,104 85
Halifax	...	...	...	...	647 28	...	...	...	...	647 28
Matériel	...	(Credit 346,398 45)								(Credit 346,398 45)
Dépôt d'approv. Dt.: dépenses d'exploitation	1,552 58	60,573 09	...	...	21,339 58	8,916 40	...	...	...	92,382 46
" Ct.: pourcentage	...	(Credit 37,614 15)	...	...	...	...	...	...	...	(Credit 37,614 15)
Dépôt de réparation Dt.: dépenses d'exploitat	2,070 10	...	...	...	57,035 27	8,224 01	...	...	...	67,329 38
" Ct.: pourcentage	...	...	...	...	(Credit 48,634 17)	...	...	...	...	(Credit 48,634 17)
Flotte en général	1,552 58	...	...	...	20,338 90	4,179 18	...	...	...	26,070 66
Dépôt pour armes et munitions	3,672 98	40,879 14	...	...	4,388 36	627 29	384 50	...	...	49,952 27
Esquimalt	4,405 10	19,783 85	20 28	...	12,587 50	8,668 49	...	...	...	45,465 22
Ct.: pourcentage	...	(Credit 18,499 99)	...	...	(Credit 1,685 93)	...	...	...	...	(Credit 20,185 92)
Dépôt d'armes et de munitions	4,188 13	32,228 15		...	1,546 15	1,026 68	...	...	...	38,990 11
Délégation de solde	24,079 36	...	...	...	...	...	...	...	...	24,079 36
Divers	...	...	...	...	...	...	...	28,330 20	...	28,330 20
	1,005,563 92	568,251 38	10,083 53	6,439 96	269,351 71	107,359 82	45,997 94	28,330 20	...	2,041,379 46

8. EXPÉDITION CANADIENNE DANS LES MERS ARCTIQUES

A l'été de 1913, l'expédition canadienne, sous la direction de M. V. Stefansson, se dirigea vers les mers arctiques.

Les ministères du Service Naval, du Service Géologique, de la Marine et des Pêcheries, de l'Intérieur, et des Douanes, étant tous intéressés dans les résultats obtenus par cette expédition, en fournirent le personnel et l'équipement, mais la direction générale de l'expédition fut confiée au ministère du Service Naval.

L'expédition fut divisée en deux équipes principales: l'équipe du nord et celle du sud. La division du nord entreprit l'exploration de la mer de Beaufort et des îles les plus au nord. Le travail d'exploration dans cette région dura de mars 1914 à septembre 1918.

Trois grandes îles furent découvertes au nord-est de l'île Prince Patrick, et des investigation géographique furent faites aux îles Banks, Prince Patrick et Melville. On étudia très sérieusement la vie animale et végétale des îles du nord et on examina, lorsqu'il était possible de le faire, les dépôts de minerai. Des mines de charbon furent découvertes dans l'île Banks d'où le charbon pouvait être facilement extrait en petite quantité, à cause de sa proximité de la surface.

Le *Karluk* qui fut nolisé pour servir à la division nord dans ses voyages d'exploration, sombra dans des glaces flottantes au commencement de 1914. En raison de cette perte, une grande partie du travail de reconnaissance dut être fait à pied. M. Stefansson et les membres de la division nord adoptèrent un nouveau régime qui leur permettait de vivre sans avoir recours à d'autres ressources qu'à celles de la région. Au cours des voyages sur la glace, les ours polaires et les phoques fournirent la nourriture aux hommes et aux chiens, l'habillement, ainsi que l'huile combustible. Pendant l'exploration des îles du nord, les immenses troupeaux de caribous qui fréquentent ces îles au cours des mois d'été, fournirent les provisions de viande.

Le travail de la division nord fut accompli avec efficacité, si on tient compte des difficultés éprouvées dans l'exploration de ces régions, des conditions climatériques, et des obstacles rencontrés dans le transport. On prit possession de nouvelles terres au nom de l'empire britannique, et on fit le levé de plusieurs étendues de terre encore inconnues dont la position fut définitivement déterminée.

EXPLORATION SUR LA GLACE

En 1917, on se prépara à un voyage par voie de glace à travers la mer de Beaufort dans le but de s'assurer de l'existence d'îles encore inconnues, et afin de déterminer le mouvement des courants dans cette mer. Pour cause de maladie M. Stefansson fut incapable de prendre la direction de cette équipe qui fut placée sous le commandement de M. Storker T. Storkerson.

Dans les premiers jours de 1918, l'équipe quitta la terre ferme et assit son camp sur de la glace flottante. L'équipe flotta avec la glace pendant une période de 9 mois, et voyagea à travers une grande étendue encore inexplorée de la mer de Beaufort. On fit du sondage afin de déterminer la position exacte de l'accore de la tablette continentale; on fit également des observations relatives à l'action du courant.

L'équipe retourna à la terre ferme à l'automne de 1918.

DIVISION DU SUD

La division du sud de l'expédition accomplit son travail d'une manière efficace.

Les caractéristiques géographiques de la côte nord du Canada furent étudiées avec soin, et la ligne côtière fut tracée sur la carte. On obtint des renseignements géographiques de grande valeur, ainsi que des informations détaillées touchant la vie et l'histoire des Esquimaux.

La division du sud était plus en contact avec la civilisation que celle du nord, étant à proximité des avants-postes de la royale gendarmerie à cheval et de la compagnie de la Baie d'Hudson.

La division du sud termina son travail au cours de l'été de 1916.

Ile Wrangel

En 1921, M. Stefansson envoya une équipe au nord, dans le but d'atterrir sur l'île Wrangel et de réclamer cette île comme partie des possessions britanniques. Une équipe voyageant à bord du *Karluk* était débarquée sur l'île Wrangel en 1914, mais n'avait pas réclamé cette île.

L'équipe atteignit l'île Wrangel en septembre, et en prit possession au nom de l'empire britannique. L'île est en ligne directe avec la route aérienne la plus rapprochée entre l'Angleterre et l'Orient. Cette île, à la suite du développement de la navigation aérienne, pourra être fort précieuse comme base.

RAPPORTS

La série complète des rapports sur l'expédition canadienne dans les mers arctiques comprend 90 publications séparées. Ces rapports sont publiés sous forme de brochure et de volume. Le prix de ces brochures est, dans la plupart des cas, de 10 cents. Le volume non relié se vend à raison de 50 cents l'exemplaire; relié en toile, le prix en est de $1.00.

Ci-après figure la nomenclature des publications déjà publiées ou en voie de préparation:

VOLUME I—NARRATIVE OF THE EXPEDITION

Partie A—Northern Party, 1913-18. Par Vilhjamur Stefansson. (En voie de préparation.)
Partie B—Southern Party, 1913-16. Par Rudolph Martin Anderson. (En voie de préparation.)

VOLUME II—MAMMALS AND BIRDS

Partie A—Mammals of Western Arctic America. Par Rudolph Martin Anderson. (En voie de préparation.)
Partie B—Birds of Western Arctic America. Par R. M. Anderson et P. A. Taverner. (En voie de préparation.)

VOLUME III—INSECTS

Introduction. Par C. Gordon Hewitt. (Publié le 10 décembre 1920.)
Partie A—Collembola. Par Justus W. Folsom. (Publié le 10 juillet 1918.)
Partie B—Neuropteroid Insects. Par Nathan Banks. (Publié le 11 juillet 1919.)
Partie C—Diptera.
Crane-flies. Par Charles P. Alexander.
Mosquitoes. Par Harrison G. Dyar.
Diptera (excluding Tipulidae and Culicidae). Par J. R. Malloch.
(Publié le 14 juillet 1919.)
Partie D—Mallophaga and Anoplura.
Mallophaga. Par A. W. Baker.
Apoplura. Par G. F. Ferris et G. H. F. Nuttall.
(Publié le 12 septembre 1919.)
Partie E—Caleoptera.
Forest Insects, including Ipidae, Cerambycidas, and Buprestidae. Par J. M. Swaine.
Carabidae and Silphidae. Par H. C. Fall.
Coccinellidoe, Elateridae, Chrysomelidae and Rhynchophora. (Excluding Ipidas). Par C .W. Leng.
Dystiscidae. Par J. D. Sherman, Jr.
(Publié le 12 décembre 1919.)
Partie F—Hemiptera. Par Edward P. Van Duzec. (Publié le 11 juillet 1919.)
Partie G—Hymenoptera and Plant Galls.
Sawflies. (Tenthredinoidea). Par Alex. D. McGillivary.
Parasitic Hymenoptera. Par Charles T. Brues.
Wasps and Bees. Par F. W. L. Sladen.
Plant Galls. Par E. Porter Felt.
(Publié le 3 novembre 1919.)

Partie H—Spiders, Mites and Myriapods.
Spiders. Par J. H. Emberton.
Mites. Par Nathan Banks.
Myriapods. Par Ralph V. Chamberlin.
(Publié le 14 juillet 1919.)
Partie I—Lepidoptera. Par Arthur Gibson. (Publié le 10 janvier 1920.)
Partie J—Ortoptera. Par E. M. Walker. (Publié le 4 septembre 1920.)
Partie K—Insect Life on the Western Arctic Coast of America. Par Fritz Johanson. (Publié le 7 novembre 1921.)

VOLUME IV—BOTANY

Partie A—Freshwater Algae and Freshwater Diatoms. Par Charles W. Lowe. (En voie de préparation.)
Partie B—Marine Algae. Par F. S. Collins. (En voie de préparation.)
Partie C—Fungi. Par John Dearness. (En voie de préparation.)
Partie D—Lichens. Par G. K. Merrill. (En voie de préparation.)
Partie E—Mosses. Par R. S. Williams. (Publié le 8 février 1921.)

VOLUME V—BOTANY

Partie A—Vascular Plants. Par James M. Macoun et Theo. Holm. (Publié le 14 octobre 1921.)
Partie B—Contributions to the Morphology, Synonymy and General Distribution of Arctic plants. Par Theo. Holm. (Sous presse.)
Partie C—General Notes on Arctic Vegetation. Par Fritz Johansen. (En voie de préparation.)

VOLUME VI—FISHES, TUNICATES, ETC.

Partie A—Fishes. Par F. Johansen. (En voie de préparation.)
Partie B—Ascidians, etc. Par A. G. Huntsman. (En voie de préparation.)

VOLUME VII—CRUSTACEA

Partie A—Decapo Crustaceans. Par Mary J. Ratburn. (Publié le 18 août 1910.)
Partie B—Schizopod Crustaceans. Par Waldo L. Schmitt. (Publié le 22 septembre 1919.)
Partie C—Cumacea. Par W. T. Calman. (Publié le 15 octobre 1920.)
Partie D—Isopoda. Par P. L. Boone. (Publié le 10 novembre 1920.)
Partie E—Amphipoda. Par Clarence R. Shoemaker. (Publié le 7 septembre 1920.)
Partie F—Pycnogonida. Par Leon J. Cole. (Publié le 3 janvier 1921.)
PartieG —Euphyllopoda. Par F. Johansen. (En voie de préparation.)
Partie H—Cladocera. Par Chancey Judy. (Pubilé le 23 juin 1920.)
Partie I—Ostracoda. Par R. W. Sharp. (En voie de préparation.)
Partie J—Freshwater Gopepoda. Par C. Dwight Marsh. (Publié le 21 avril 1920.)
Partie K—Marine Copepoda. Par A. Willey. (Publié le 25 juin 1920.)
Partie L—Parasitic Copepoda. Par Charles B. Wilson. (Publié le 6 août 1920.)
Partie M—Cirripedia. Par H. A. Pilsbury. (En voie de préparation.)

VOLUME VIII—MOLLUSKS, ECHINODERNS, COELENTERATES, ETC.

Partie A—Mollusks, Recent and Pleistocene. Par William H. Dail. (Publié le 24 septembre 1919.)
Partie B—Cephalopoda and Pterapoda.
Cephalopoda. Par S. S. Bary.
Pteropoda. Par W. F. Clapp.
(En voie de préparation.)
Partie C—Echinoderms. Par Austin H. Clark. (Publié le 6 avril 1920.)
Partie D—Bryozoa. Par R. C. Osburn. (En voie de préparation.)
Partie E—Rotatoria. Par H. K. Harring. (Publié le 31 décembre 1921.)
Partie F—Chaetognatha. Par A. G. Huntsman. (En voie de préparation.)
Partie G—Alcyonaris and Actinaria. Par A. E. Verrill. (Publié le 28 avril 1922.)
Partie I—Hydroids. Par C. McLean Fraser. (En voie de préparation.)
Partie J—Porifera.
Partie H—Medusae and Ctenophora. Par H. B. Bigelow. (Publié le 30 juin 1920.)

VOLUME IX—ANNELIDS, PARASITIC WORMS, PHOTOZOANS, ETC.

Partie A—Oligochaeta.
Lumbriculidae. Par Frank Smith.
Enchytraeidae. Par Paul S. Welch.
(Publié le 20 novembre 1920.
Partie B—Polychaeta. Ralph V. Chamberlin. (Publié le 20 novembre 1920.)
Partie C—Herudinea. Par J. P. Moore. (Publié le 4 février 1921.)
Partie D—Gephyrea. Par Ralph V. Chamberlin. (Publié le 20 juin 1920.)

Partie E—Acanthocephala. Par H. J. Van. Cleave. (Publié le 7 avril 1920.)
Partie F—Nematoda. Par N. A. Cobb. (En voie de préparation.)
Partie G-H—Trematoda and Cestoda. Par A. R. Cooper. (Publié le 4 février 1921.)
Partie I—Turbellaria. Par A. Hassell. (En voie de préparation.)
Partie J—Gordiacea.
Partie K—Nemertipi. Par Ralph V. Chamberlin. (En voie de préparation.)
Partie L—Sporozoa. Par J. V. Mavor. (En voie de préparation.)
Partie M—Foraminifera. Par J. A. Cushman. (Publié le 6 février 1920.)

VOLUME X—PLANKTON, HYDROGRAPHY, TIDES, ETC.

Partie A—Plankton. Par Albert Mann. (En voie de préparation.
Part B—Marine Diatoms. Par L. W. Bailey. (En voie de préparation.)
Partie C—Tidal Observations and Results. Par W. Bell Dawson. (Publié le 1er octobre 1920.)
Partie D—Hydrography. (En voie de préparation.)

VOLUME XI—GEOLOGY AND GEOGRAPHY

Partie A—The Geology of the Arctic Coast of Canada, West of Kent Peninsula. Par J. J. O'Neil. (En voie de préparation.)
Partie B— Maps and Geographical Notes. Par Kenneth G. Shipman et John R. Cox. (En voie de préparation.)

VOLUME XII—LIFE OF THE COPPER ESKIMOS (Complet)

The Life of the Copper Eskimos. Par D. Jenness. (Publié.)

VOLUME XIII—PHYSICAL CHARACTERISTICS AND TECHNOLOGY OF THE WESTERN AND CENTRAL ESKIMOS

Partie A—The Physical Characteristics of the Western and Copper Eskimos. Par D. Jenness. (En voie de préparation.)
Partie B—The Ostelogy of the Western and Central Eskimos. Par John Cameron. (En voie de préparation.)
Partie C—Technology of the Copper Eskimos. (Devant être préparé.)

VOLUME XIV—ESKIMO FOLK-LORE AND LANGUAGE

Partie A—Folk-lore, with Texts, from Alaska, the Mackenzie Delta, and Coronation Gulf. Par D. Jenness. (En voie de préparation.)
Partie B—Comparative Grammar and Vocabulary of the Eskimo Dialects of Point Barrow, the Mackenzie Delta, and Coronation Gulf. Par D. Jenness. (En voie de préparation.)

VOLUME XV—ESKIMO STRING FIGURES AND SONGS

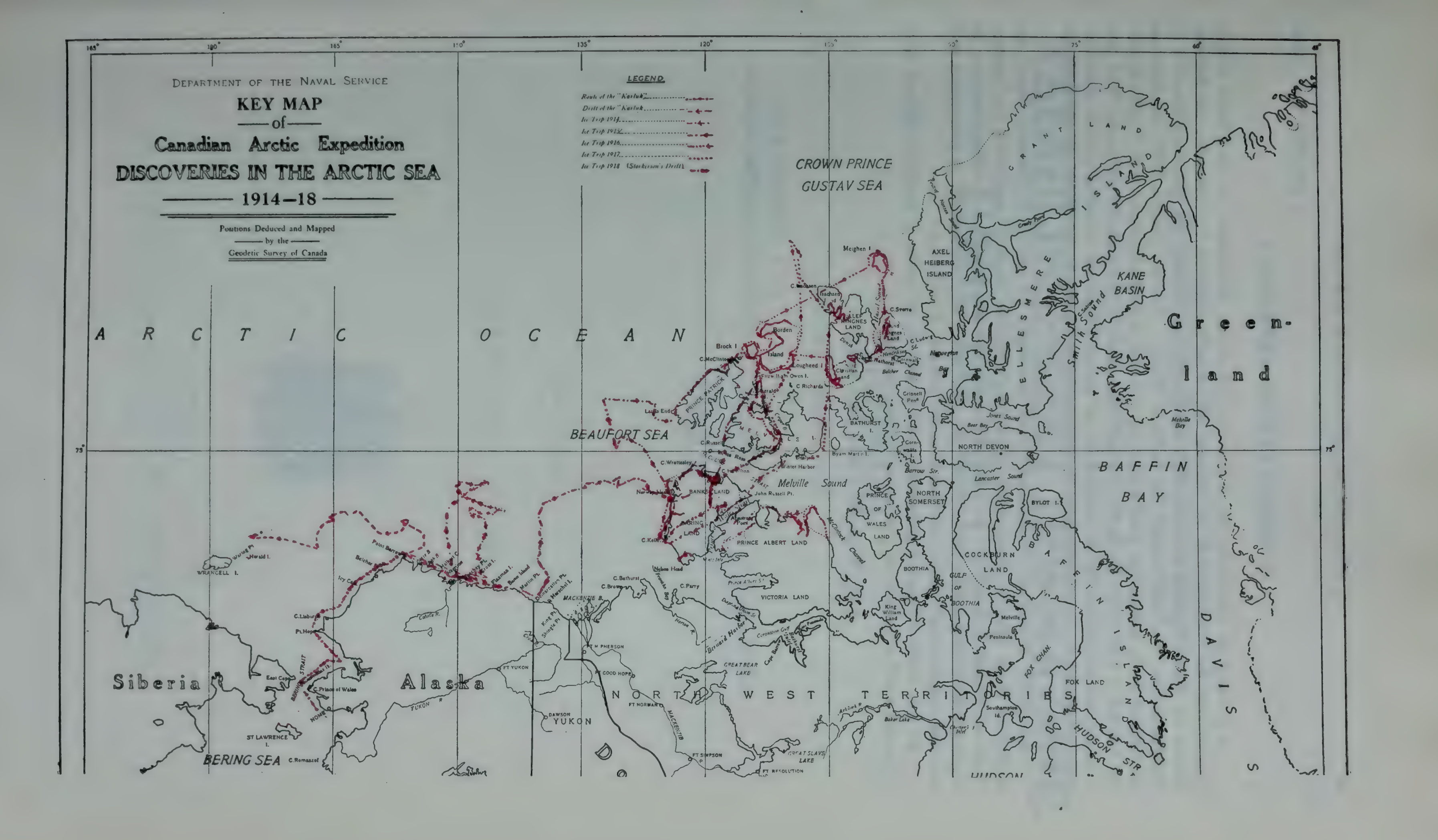
Partie A—String Figures of the Eskimos. Par D. Jenness. (Prêt à imprimer.)
Partie B—Songs of the copper Eskimos. Par Helen H. Roberts et D. Jenness. (En voie de préparation.)

VOLUME XVI—ARCHAEOLOGY

Contributions to the Archaelogy of Western Arctic America. (Devant être préparé.)

La carte ci-attachée indique les diverses routes suivies et les étendues parcourues par la division nord de l'expédition canadienne dans les mers arctiques. Les nouvelles îles découvertes, c'est-à-dire les îles Meighen, Brook et Borden apparaissent sur cette carte.

Le service de surveillance des eaux du nord ainsi que toutes les questions en suspens se rapportant à l'expédition canadienne furent transférés au ministère de la Marine et des Pêcheries le 1er juillet 1922.



DEPARTMENT OF THE NAVAL SERVICE
KEY MAP
of
Canadian Arctic Expedition
DISCOVERIES IN THE ARCTIC SEA
1914–18
Positions Deduced and Mapped
by the
Geodetic Survey of Canada
LEGEND
Route of the "Karluk"
Drift of the "Karluk"
Ice Trip 1914
Ice Trip 1915
Ice Trip 1916
Ice Trip 1917
Ice Trip 1918 (Storkerson's Drift)
ARCTIC OCEAN
CROWN PRINCE GUSTAV SEA
BEAUFORT SEA
Greenland
BAFFIN BAY
DAVIS S
KANE BASIN
Smith Sound
GRANT LAND
ELLESMERE ISLAND
AXEL HEIBERG ISLAND
NORTH DEVON
Jones Sound
Lancaster Sound
BYLOT I.
BAFFIN ISLAND
COCKBURN LAND
GULF OF BOOTHIA
BOOTHIA
NORTH SOMERSET
PRINCE OF WALES LAND
Melville Sound
Barrow Str.
BATHURST I.
Meighen I.
Borden Island
Lougheed I.
Brock I.
PRINCE PATRICK
BANKS LAND
BARING LAND
PRINCE ALBERT LAND
VICTORIA LAND
King William Land
Melville Peninsula
FOX CHAN.
FOX LAND
Southampton Id.
HUDSON STR.
NORTH WEST TERRITORIES
GREAT BEAR LAKE
GREAT SLAVE LAKE
FT SIMPSON
FT NORMAN
FT GOOD HOPE
FT M PHERSON
FT YUKON
MACKENZIE B.
Herschel I.
Point Barrow
DAWSON
YUKON
Alaska
Siberia
WRANGELL I.
Herald I.
BERING STRAIT
ST LAWRENCE I.
BERING SEA
C. Prince of Wales
East Cape
NOME
Pt. Hope
C. Lisburne
C. Bathurst
C. Parry
C. Kellett
C. Wrottesley
C. McClintock
C. Richards
Mackenzie
Coronation Gulf
McClintock Channel
John Russell Pt.
Winter Harbor

9. OBSERVATIONS GÉNÉRALES

A la suite de l'adoption de la Loi du Parlement établissant un ministère connu sous le nom de "ministère de la Défense Nationale" composé du ministère du Service Naval, de celui de la Milice, et du Service d'Aviation, on travailla immédiatement à la réorganisation du département du Service Naval. Le 1er juillet 1922, les services auxiliaires de ce ministère, c'est-à-dire les services radiotélégraphique, hydrographique, des marées et des courants, de surveillance des eaux du nord et des pêcheries ainsi que le personnel nécessaire de la division de la comptabilité, du matériel et des archives, pour accomplir le travail des services susmentionnés furent transférés au ministère de la Marine et des Pêcheries.

On garda le personnel nécessaire pour accomplir le travail du Service Naval au ministère de la Défense Nationale. Des représentants de la Commission du Service Civil ont travaillé de concert avec les officiers du Service Naval, à la réorganisation de ce ministère amalgamant les services qui pouvaient être fusionnés, et préparant une nouvelle organisation basée sur les besoins actuels du service.

Je dois faire l'éloge du personnel du Service Naval pour la manière efficace dont le travail a été accompli au cours de l'année écoulée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

G. J. DESBARATS,
Sous-ministre.

RAPPORT DU MINISTÈRE

DU

RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

CANADA

POUR L'ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE

1922

(*Traduit de l'anglais*)

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMEN



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

A Son Excellence le Très Honorable Lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., général, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE:—

Le soussigné a l'honneur de présenter à Votre Excellence le rapport annuel du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile pour l'année terminée le 31 décembre 1922.

J'ai l'honneur d'être,
De Votre Excellence, le
Très obéissant serviteur,

HENRI S. BÉLAND,
Ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile

1er février 1923.

MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

Bureau-chef: Immeuble Daly, Ottawa.

MINISTRE—L'honorable Henri S. Béland, D.M.

SOUS-MINISTRE—N. F. Parkinson.

SOUS-MINISTRE ADJOINT ET SECRÉTAIRE—E. H. Scammell, F.C.I.S.

DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION—E. Flexman, O.S.D.

DIRECTEUR DES SERVICES MÉDICAUX—Dr W. C. Arnold.

DIRECTEUR DES SERVICES DENTAIRES—Dr R. B. O'Sullivan, D.D.S., O.B.E.

CONTRÔLEUR DES DÉPENSES—J. F. Waddington.

REPRÉSENTANT OUTRE-MER—C. G. Arthurs, O.S.D.

DIRECTEUR DU CONFORT DES SOLDATS—Mme Arthur Van Koughnet, (honoraire).

Bureaux de districts:

Unité "A", province de Québec:
Bureau-chef, Immeuble Ames-Holden, Montréal, P.Q.
Succursale, Immeuble Merger, Québec, (Clinique médicale seulement).

Unité "B", Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard:
Bureau-chef, Nurses' Home Hôpital Camp Hill, Halifax.

Unité "C", Ontario-est:
Bureau-chef, Immeuble Plaza, Ottawa.
Succursale, Grant House, Hôpital Sydenham, Kingston.

Unité "D", Ontario-centre:
Bureau-chef, 185 avenue Spadina, Toronto.
Succursale, Hamilton Huts, Hamilton.

Unité "F", Ontario-ouest:
Bureau-chef, Immeuble Brener, 184 rue Horton, London.

Unité "G", Manitoba:
Bureau-chef, Immeuble Notre-Dame Investment, Winnipeg.
Succursale, Entrepôt de la douane et de l'accise, Port-Arthur, Ontario.

Unité "H", Saskatchewan:
Bureau-chef, Veteran Block, Regina.
Succursale, Immeuble Canada, Saskatoon, Sask.

Unité "I", Alberta:
Bureau-chef, Immeuble Lancaster, Calgary, Alta.
Succursale, Immeuble McLeod, Edmonton, Alta.

Unité "J", Colombie-Britannique:
Succursale, hôtel des postes.
Bureau-chef, Immeuble Duncan, Vancouver.
Succursale, hôtel des postes, Victoria, C.-B.

Bureau d'outre-mer—103, rue Oxford, Londres Ouest, Angleterre

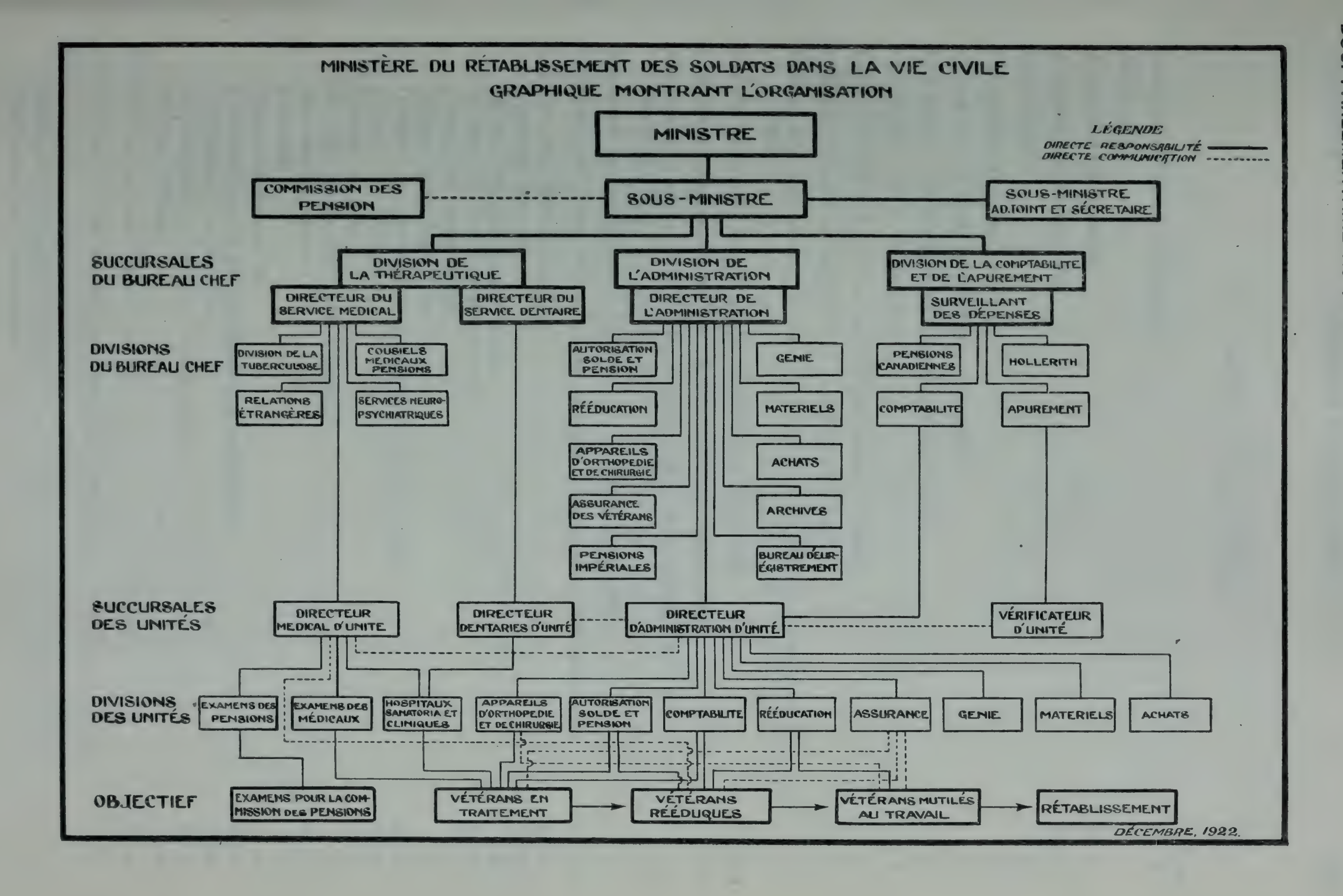

MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE
GRAPHIQUE MONTRANT L'ORGANISATION
LÉGENDE
DIRECTE RESPONSABILITÉ
DIRECTE COMMUNICATION
MINISTRE
COMMISSION DES PENSION
SOUS-MINISTRE
SOUS-MINISTRE ADJOINT ET SÉCRETAIRE
SUCCURSALES DU BUREAU CHEF
DIVISION DE LA THÉRAPEUTIQUE
DIRECTEUR DU SERVICE MEDICAL
DIRECTEUR DU SERVICE DENTAIRE
DIVISION DE L'ADMINISTRATION
DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
DIVISION DE LA COMPTABILITE ET DE L'APUREMENT
SURVEILLANT DES DÉPENSES
DIVISIONS DU BUREAU CHEF
DIVISION DE LA TUBERCULOSE
COUSIELS MEDICAUX PENSIONS
RELATIONS ÉTRANGÈRES
SERVICES NEURO-PSYCHIATRIQUES
AUTORISATION SOLDE ET PENSION
RÉÉDUCATION
APPAREILS D'ORTHOPEDIE ET DE CHIRURGIE
ASSURANCE DES VÉTÉRANS
PENSIONS IMPÉRIALES
GENIE
MATERIELS
ACHATS
ARCHIVES
BUREAU D'ENREGISTREMENT
PENSIONS CANADIENNES
COMPTABILITE
HOLLERITH
APUREMENT
SUCCURSALES DES UNITÉS
DIRECTEUR MEDICAL D'UNITE
DIRECTEUR DENTARIES D'UNITÉ
DIRECTEUR D'ADMINISTRATION D'UNITÉ
VÉRIFICATEUR D'UNITÉ
DIVISIONS DES UNITÉS
EXAMENS DES PENSIONS
EXAMENS DES MÉDICAUX
HOSPITAUX SANATORIA ET CLINIQUES
APPAREILS D'ORTHOPEDIE ET DE CHIRURGIE
AUTORISATION SOLDE ET PENSION
COMPTABILITE
RÉÉDUCATION
ASSURANCE
GENIE
MATERIELS
ACHATS
OBJECTIEF
EXAMENS POUR LA COMMISSION DES PENSIONS
VÉTÉRANS EN TRAITEMENT
VÉTÉRANS RÉÉDUQUES
VÉTÉRANS MUTILÉS AU TRAVAIL
RÉTABLISSEMENT
DÉCEMBRE, 1922.



TABLE DES MATIÈRES

LETTRE D'INTRODUCTION

AU RAPPORT DU

MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE

L'honorable H. S. Béland, D.M., député,
Ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile,
Ottawa.

Monsieur,—Conformément aux prescriptions du chapitre 42 des Statuts du Canada, 1918, j'ai l'honneur de vous soumettre pour l'usage du parlement le rapport des opérations du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile pour l'année 1922.

Permettez que je signale, en plus des renseignements détaillés contenus dans les rapports de divisions, ces aspects particuliers des opérations du ministère:

Le nombre de patients en traitement continue à diminuer. A la fin de chacune des trois dernières années civiles il était:

	1920	1921	1922
Patients	6,431	5,930	4,307
Traitements de clinique, par semaine	8,599	5,786	4,173

Ces chiffres indiquent une diminution de 27.46 p. 100 dans le nombre de patients et de 27.87 p. 100 dans le nombre moyen de traitements de clinique administrés au cours de l'année 1922. Depuis le mois de juin 1922 le nombre de patients en traitement a très peu varié et on n'anticipe pas d'autre réduction substantielle.

Tel que recommandé par le comité spécial de la Chambre des Communes le ministère a continué, là où la chose était possible, à s'entendre avec les hôpitaux privés et provinciaux pour y faire traiter les patients; il a fermé deux de ses hôpitaux qui contenaient un total de 203 lits.

La division des appareils d'orthopédie et de chirurgie fut abolie le 31 mars 1922; ses fonctions furent transférées à la division de l'administration et confiées au directeur de l'administration. L'année n'a été témoin d'aucun autre changement important dans l'organisation.

Les frais de l'administration générale ont encore été réduits de 6.65 p. 100 de la dépense brute constatée au 31 décembre 1921, à 5.01 p. 100 de la dépense brute de l'année 1922. Le personnel a été réduit, de 4,886 qu'il était au 31 décembre 1921, à 3,823 au 31 décembre 1922, soit une réduction totale de 1,063 ou 21.76 p. 100.

En conséquence de la recommandation de la Chambre des Communes, on a institué au mois de décembre 1922, aux termes de l'arrêté du conseil C.P. 1526 du 22 juillet 1922, un nouveau conseil médical consultatif pour décider des appels des vétérans contre les décisions du ministère et de la Commission des pensions comportant le refus de traitement ou de pension. Le conseil est un organisme indépendant ne relevant pas du ministère. Il est de fondation si récente qu'il n'a été soumis aucun compte rendu de ses opérations pour être publié dans le présent rapport.

L'arrêté du conseil, C.P. 1525, du 22 juillet 1922, décrète la nomination d'une commission royale (tel que recommandé par le comité de la Chambre des Communes) chargée de s'enquérir de certaines allégations relatives à l'administration des pensions et après le parachèvement de cette enquête, d'étudier les besoins actuels de la réintégration; de compiler les données relatives aux phases de l'enquête parlementaire qui n'ont pas été étudiées à fond; décider de l'emploi de la caisse des cantines et recueillir des renseignments relatifs à l'emploi protégé des diverses catégories de vétérans indiqués au chapitre 2, article 7, du dernier rapport du comité spécial de la Chambre des Communes présenté au cours de la session de 1922. Comme la commission royale n'avait pas encore commencé l'étude du problème de réintégration au mois de janvier 1923, son rapport et ses recommandations ne seront pas prêts avant quelques mois; en attendant le ministère n'a pas modifié sa politique quant à ce qui concerne ces questions.

Le rapport de la division de la comptabilité et de l'apurement contient des états financiers et des graphiques complets et détaillés indiquant les opérations financières du ministère depuis son organisation et les déboursés du chef des pensions depuis le 1er avril 1916. Ces tableaux montrent ce qu'ont coûté jusqu'à ce jour les pensions et la réintégration (non compris l'établissement sur les terres).

Les sections du rapport qui traitent des opérations des diverses divisions ont été préparées par:

Division de la thérapeutique.
Services médicaux: W. C. Arnold, D.M., directeur des serv. méd.
" dentaires: R. B. O'Sullivan, B.A., D.C.D., L.C.D., O.E.B., directeur des services dentaires.

Division de l'administration.
E. Flexman, O.S.D., directeur de l'administration.

Division de la comptabilité et de l'apurement.
J. F. Waddington, contrôleur des dépenses.

Division du confort des soldats.
Mme Arthur Van Koughnet, surintendante honoraire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

N. F. PARKINSON,
Sous-ministre

OTTAWA, le 31 janvier 1923.

DIVISION DE LA THÉRAPEUTIQUE, SERVICES MÉDICAUX—RAPPORT POUR L'ANNÉE 1922

Au cours de la dernière année il n'y a eu aucun changement dans le plan général d'administration des services médicaux du ministère. Les hôpitaux suivants ont été fermés:—

Hôpital Sunnyside, Calgary, 43 lits.
Hôpital Strathcona, Edmonton, 160 lits.

Le ministère continue à s'occuper de l'administration de 15 hôpitaux et sanatoriums qui contenaient un total de 3,857 lits.

Au 31 décembre 1922 il y avait sur l'effectif du ministère 4,307 cas en traitement, distribués comme suit: au Canada, 3,942; en Grande-Bretagne, 119; aux Etats-Unis, 246. Sur les 3,942 cas au Canada il y en avait 3,684 en traitement dans diverses institutions. Le nombre des patients des services externes frappés d'incapacité totale était de 258. Ces patients étaient classifiés comme suit:—

Pathologie générale (cas de médecine et de chirurgie)—				
Canada	1,994	Grande-Bretagne 77	Etats-Unis 129	2,200
Tuberculose (cas traités aux sanatoriums)—				
Canada	1,001	Grande-Bretagne 19	Etats-Unis 74	1,094
*Maladies mentales—				
Canada	948	Grande-Bretagne 23	Etats-Unis 43	1,013
Total				4,307

Les chiffres suivants indiquent approximativement le nombre des patients admis dans les hôpitaux par la Commission des Hôpitaux Militaires et par le ministère au 31 décembre 1922:—

Du 1er juillet 1915 au 31 décembre 1916—par la Commission des Hôpitaux militaires, environ	22,742
Du 1er janvier 1917 au 31 mars 1918	28,258
Du 1er avril 1918 au 31 décembre 1919—par le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile	36,625
Du 1er janvier 1920 au 31 décembre 1920	23,591
Du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1921	13,890
Du 1er janvier 1922 au 31 décembre 1922	10,015
Total	135,121

Traitements aux cliniques

Du 1er mai 1919 au 31 décembre 1919—par le ministère R.S.V.C	126,057
Du 1er janvier 1920 au 31 décembre 1920	447,142
Du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1921	300,895
Du 1er janvier 1922 au 31 décembre 1922	216,991
Total	1,091,085

*Il y existe une différence de 653 entre ces chiffres et ceux qui sont donnés à la page 8 (1,666) du présent rapport. Dans le premier cas il s'agit des patients traités pour maladies mentales qui tombent sous l'effet des dispositions du C.P. 580. Dans le dernier tableau il s'agit des cas classifiés au point de vue clinique.

INSTITUTIONS ADMINISTRÉES PAR LE MINISTÈRE

HÔPITAL POUR TRAITEMENT GÉNÉRAL

Unité	Nom	Localité	Nombre de lits
A	Hôpital Ste-Anne (service général)	Ste-Anne de Bellevue, Qué	225
B	" Camp Hill	Jubilee Rd., Halifax, N.-E	300
	" Lancaster	St-Jean, N.-B	100
*C	" Sydenham	Kingston, Ont	267
D	" Euclid Hall	Toronto, Ont	30
	" Christie St	Toronto, Ont	770
	" Brant	Burlington, Ont	205
G	" Deer Lodge (convalescents)	Winnipeg, Man	64
I	" Colonel Belcher	Calgary, Alta	126
J	" Shaughnessy	Vancouver, C.-B	304

SANATORIUMS POUR TUBERCULEUX

Unité	Nom	Localité	Nombre de lits
A	Sanatorium Ste-Agathe	Ste-Agathe des Monts, Qué	190
B	" Jordan Memorial	River Glade, N.-B	48
C	" Sir Oliver Mowat Memorial	Kingston, Ont	147
I	" Central Alberta	Robertson, Alta	181

HÔPITAUX NÉVROPSYCHIATRIQUES

Unité	Nom	Localité	Nombre de lits
A	Hôpital Ste-Anne, service névropsychiatrique	Ste-Anne de Bellevue, P.Q	400
F	Hôpital Westminster	London, Ont	500
		Total	3,857

*Fermé depuis le 6 janvier 1923.

INSTITUTIONS OÙ LE MINISTÈRE PEUT DIRIGER DES PATIENTS

HÔPITAUX POUR TRAITEMENT GÉNÉRAL

Unité	Nom	Localité
A	Hôpital Royal-Victoria	Montréal, P.Q.
	" Mont-Royal	Montréal, P.Q.
	" général	Montréal, P.Q.
	" Jeffrey Hale	Québec, P.Q.
C	" général	Kingston, Ont.
	" St. Luke's	Ottawa, Ont.
	" County Carleton General Protestant	Ottawa, Ont.
F	" Hôtel-Dieu	Windsor, Ont.
	" Victoria	London, Ont.
G	" général	Winnipeg, Man.
	" St-Boniface	St-Boniface, Man.
	" Port Arthur	Port Arthur, Ont.
H	" général	Regina, Sask.
	" des Soeurs Grises	Regina, Sask.
	" général	Moose Jaw, Sask.
	" Providence	Moose Jaw, Sask.
	" Saskatoon	Saskatoon, Sask.
	" St. Paul's	Saskatoon, Sask.
I	" University	Edmonton, Alta.
	Sanatorium de Banff	Banff, Alta.
J	Hôpital général	Vancouver, C.-B.
	" de l'Ile Royale	Kamloops, C.-B.
	" Kootenay du lac	Nelson, C.-B.
	" Colquitz	Colquitz, C.-B.
	" Jubilee	Victoria, C.-B.
	" St-Joseph	Victoria, C.-B.

SANATORIUMS POUR TUBERCULEUX

Unité	Nom	Localité
A	Sanatorium de la Nouvelle-Ecosse	Kentville, N.-E.
	Hôpital du comté de St-Jean	St-Jean, N.-B.
D	Sanatorium de Mountain	Hamilton, Ont.
	" Calydor	Gravenhurst, Ont.
	" Muskoka	Gravenhurst, Ont.
F	" Freeport	Kitchener, Ont.
	" Byron	London, Ont.
G	" King Edward	Winnipeg, Man.
	" Manitoba	Ninette, Man.
H	" Saskatchewan	Fort-Qu'Appelle, Sask.
J	" la Colombie-Britannique	Tranquille, C.-B.

HÔPITAL POUR MALADIES MENTALES

A	Hôpital St-Michel de Beauport	Beauport, P.Q.
	" St-Jean de Dieu	Longue Pointe, Montréal, P.Q.
B	" de la Nouvelle-Ecosse	Dartsmouth, N.-E.
	" Falconwood	Charlottetown, I.P.-E.
C	" d'Ontario	Kingston, Ont.
	" d'Ontario	Brockville, Ont.
D	" d'Ontario	Mimico, Ont.
	" d'Ontario	Toronto, Ont.
	" d'Ontario	Whitby, Ont.
G	" psychopathique de Winnipeg	Winnipeg, Man.
	" Selkirk	Selkirk, Man.
H	" provincial pour maladies mentales	Battleford, Sask.
	" " "	Weyburn, Sask.
I	" " "	Red Deer, Alta.
	" " "	Ponoka, Alta.
J	" " "	Essondale, C.-B.
	" " "	New-Westminster, C.B.
	" " "	Saanich, C.-B.

PATIENTS ADMIS, RENVOYÉS, DÉCÉDÉS, NOMBRE TOTAL POUR L'ANNÉE 1922

Total des patients inscrits au 31 décembre 1921 — 5,930. Total des patients inscrits au 31 décembre 1922—4,307.

Mois	Admissions	Congégédiés	Décès	Effectif
Janvier	1,059	909	39	6,041
Février	942	1,129	48	5,806
Mars	1,137	1,368	60	5,515
Avril	729	1,070	32	5,142
Mai	869	1,202	36	4,773
Juin	706	859	41	4,579
Juillet	674	756	30	4,467
Août	849	913	43	4,360
Septembre	664	649	36	4,339
Octobre	751	764	29	4,297
Novembre	945	902	41	4,298
Décembre	690	650	32	4,307
Total	10,015	11,171	467	

Moyenne mensuelle 4,827

DIVISIONS DES RELATIONS ÉTRANGÈRES

Du 1er janvier 1922 au 31 décembre 1922 le ministère a reçu le nombre suivant de demandes de réexamen dont plusieurs sont encore à l'étude:—

Canadiens aux Etats-Unis	1,740
Canadiens en Europe et en Grande-Bretagne	1,805
Canadiens en d'autres pays	122
Anciens membres de l'armée impériale aux Etats-Unis	2,287
	5,954

Le nombre suivant de rapports médicaux a été reçu, y compris ceux qui ont été rédigés à le demande des anciens soldats, et lors de leur admission pour traitement ou de leur sortie de l'hôpital, de même que ceux qui sont exigés pour les fins de pension:—

Canadiens aux Etats-Unis	3,666
Canadiens en Europe et en Grande-Bretagne	1,840
Canadiens dans d'autres pays	83
Anciens impériaux aux Etats-Unis	3,518
	9,107

CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

Patients internes avec solde et allocations	150
Patients internes, en traitement seulement, y compris les cas de maladies mentales	13
Patients externes avec solde et allocations	5
	168

ANCIENS IMPÉRIAUX AUX ÉTATS-UNIS

Patients internes avec solde et allocations	66
Patients internes, en traitement seulement	7
Patients externes avec solde et allocations	5
	78
Total de l'effectif aux Etats-Unis	246

Traitement terminé en 1922

CANADIENS AUX ÉTATS-UNIS

Congédiés de l'hôpital	560
Patients externes traités aux cliniques	78
Pourvus d'appareils de proth. et de chirurgie	84
Cas non admissibles, mais recommandés	426
Ayant refusé le traitement	59
Décédés, y compris huit cas non portés à l'effectif	28
	1,235

IMPÉRIAUX AUX ÉTATS-UNIS

Congédiés de l'hôpital	456
Patients externes traités aux cliniques	73
Pourvus d'appareils de proth. et de chirurgie	65
Cas non admissibles, mais recommandés	250
Ayant refusé le traitement	47
Décédés	18
	909

TRAITEMENT TERMINÉ EN 1922—*Fin.*

ANCIENS SOLDATS AMÉRICAINS AU CANADA

Rapports en voie d'achèvement	33
Hospitalisés	10
Rapports transmis à Washington	136
Congédiés	21
Pourvu d'appareils de prothèse et de chirurgie	3
Retournés aux Etats-Unis	42
Ayant refusé le traitement	3
Décédés	3
	251

RELEVÉ des anciens soldats des armées alliées en Canada et aux Etats-Unis, non compris les anciens impériaux et américains

Armée	Cas refusant le traitement	Hospitalisés	Patients externes	Rapports transmis	Pourvus d'appareils P. ou C.	Traitement terminé	Décédés	Total
Australienne	2	5	1	40	3	9	1	61
Terre-Neuvienne		5		11	1	2		19
Néo-Zélandaise		2		8	2	2	1	15
Belge				1				1
Française	2	5		44	4	13	1	69
Sud-africaine			1	1		1		3
Italienne				1				1
Des Antilles anglaises		1		2		1		4
	4	18	2	108	10	28	3	173

TUBERCULOSE

Au cours de toute l'année 1922 le ministère a continué de se porter responsable du traitement des anciens membres de l'armée souffrant de tuberculose causée ou aggravée par le service pendant la guerre.

Le ministère a administré quatre sanatoriums, savoir, le Laurentian, à Ste-Agathe-des-Monts, P.Q., celui de sir Oliver Mowat, à Kingston, Ont., celui de l'Alberta Centrale, près de Calgary, et le Jordan Memorial, à River Glade, N.-B. De plus les patients du ministère ont pu être traités dans une dizaine ou plus d'autres sanatoriums dispersés ça et là dans toutes les provinces du Canada. De cette façon, et conformément à la politique établie par le ministère, tous les sanatoriums les plus importants du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, ont continué de coopérer au traitement des anciens soldats atteints de tuberculose.

Le ministère s'est donc assuré par ce moyen non seulement les services d'un groupe de médecins les plus habiles, mais il a de plus, grâce à l'assistance financière généreuse du Gouvernement, obtenu les locaux les plus convenables et les intallations les plus modernes.

Les tableaux ci-joints fournissent certaines données statistiques concernant les patients tuberculeux qui ont été sous les soins du ministère pendant l'année.

En consultant le tableau n° 1 on constatera que, bien que le nombre des patients tuberculeux congédiés pendant l'année ait atteint le chiffre de 1,600, un plus grand nombre encore a été admis. L'augmentation nette dans le nombre des patients en traitement au 31 décembre 1922, en comparaison avec le nombre de patients à la même date de l'année précédente est encore moins élevée que le nombre de décès qui sont survenus dans cet intervalle.

TABLEAU I.—Nombre d'anciens soldats tuberculeux admis, décédés, congédiés, et en traitement au cours de l'année.

(Effectif au 31 décembre 1921—1,296 patients)

1922	Admissions	Décès	Congédiés	Effectif
Janvier	132	19	98	1,311
Février	135	23	121	1,302
Mars	193	28	191	1,276
Avril	129	16	175	1,214
Mai	132	16	192	1,138
Juin	132	17	137	1,116
Juillet	113	12	124	1,093
Août	140	17	134	1,082
Septembre	137	20	98	1,101
Octobre	115	13	128	1,075
Novembre	134	16	111	1,082
Décembre	115	17	86	1,094
Total	1,607	214	1,595	

Moyenne de l'effectif à la fin de chaque mois, 1,157.

Le tableau n° II nous permet de constater le fait intéressant que sur le nombre de patients inscrits pendant l'année il y en a eu 485, soit plus de 30 pour 100, qui étaient admis pour la première fois, c'est-à-dire qui n'avaient pas été traités auparavant par le ministère. Bien que le nombre de nouveaux cas de tuberculose admis en traitement ait été, comme on devait s'y attendre, moins élevé en 1922 que pendant l'année précédente, cette diminution ne représente que 113 cas, soit une réduction de 44.3 pour 100 du total des admissions à 30.2 pour 100.

Le fait que le gouvernement fédéral a pris les mesures nécessaires pour accorder un traitement médical à environ 40 nouveaux patients tous les mois, quatre ans après la fin des hostilités, n'est pas de nature à suggérer que le ministère se fait prier pour reconnaître le temps de service comme facteur étiologique de la tuberculose, surtout si l'on tient compte que la majorité de ces cas inscrits pour la première fois en 1922 pour traitement avec solde et allocations, étaient de fait licenciés de l'armée depuis plus de 3 ans, et dans un bon nombre de cas depuis 4 ans ou plus.

TABLEAU II.—Anciens soldats inscrits au ministère du R.S.V.C. pour le traitement contre la tuberculose le 31 décembre 1922 comme premières admissions ou réadmissions.

1922	Première admission	Réadmissions	Admissions totales
Janvier	50	82	132
Février	38	97	135
Mars	52	141	193
Avril	39	90	129
Mai	47	85	132
Juin	39	93	132
Juillet	36	77	113
Août	45	95	140
Septembre	34	103	137
Octobre	29	86	115
Novembre	40	94	134
Décembre	36	79	115
Totaux — Nombre	485	1,122	1,607
Totaux — Pourcentage	30·2%	69·8%	100%

Le tableau n° III indique que l'augmentation de 11 pour 100 dans le nombre des patients tuberculeux réadmis sur l'effectif du ministère en 1922, en comparaison avec la proportion des réadmissions parmi ceux qui étaient sous traitement à la fin de 1921, est due à la réduction naturelle dans le nombre des nouveaux cas de tuberculose se déclarant chez les anciens soldats comme résultat de la guerre. Il est évident, naturellement, que cette augmentation ne devrait pas être interprétée comme indiquant un nombre plus élevé de récidives, ainsi qu'on l'a incorrectement déduit de chiffres semblables publiés précédemment. Comme on l'a fait voir déjà, le pourcentage des réadmissions parmi les cas en traitement augmentera constamment jusqu'à ce qu'on arrive à 100 pour 100.

TABLEAU III.—Anciens soldats tuberculeux inscrits au ministère pour le traitement le 31 décembre 1922
Tableau analysé suivant les années où ils furent admis ou réadmis

Année de l'admission ou traitement pour période en cours	Première admission	Réadmissions	Totaux
1918 (après le 1er avril)	18	3	21
1919	65	6	71
1920	82	63	145
1921	97	132	229
1922	184	444	628
Total au traitement, le 31 décembre 1922	446	648	1,094
Réduit à la base de pourcentage	40·8%	59·2%	100%

Le total indiqué dans ce tableau comprend tous les cas aux E.-U. et en Angleterre et au Canada sous traitement pour la tuberculose.

Il est à remarquer que les chiffres fournis dans le tableau n° IV ont été compilés et doivent être, par conséquent, considérés comme approximativement exacts, vu qu'il est impossible d'exclure tous les facteurs qui peuvent influer sur leur exactitude. Cependant ils ont pu le permettre, et nous croyons que le nombre de patients autrefois sous traitement pour la tuberculose qui étaient censés être encore vivants au 31 décembre 1922 n'est pas excessif.

Il y avait, au 31 décembre 1922, 176 patients tuberculeux vivants de plus qu'à la même date de l'année précédente. Ce nombre représente, naturellement, l'excédent des cas nouveaux admis sur le nombre de décès survenus au cours de l'année.

Le temps viendra dans un avenir non éloigné où le nombre des nouveaux cas admis en traitement sera contrebalancé par le nombre de décès. Lorsque nous en serons arrivés à ce point le nombre des anciens patients tuberculeux vivants aura atteint son maximum.

TABLEAU IV.—Nombre d'anciens soldats inscrits au ministère du Rétablissement des Soldats pour le traitement contre la tuberculose antérieurement au 31 décembre 1922, et encore vivants à cette date

Patients inscrits au traitement, Ministère du R.S.C.V., pour la tuberculose le 31 déc. 1922		10,240
Patients tuberculeux décédés jusqu au 31 déc. 1922	1,493	
Patients tuberculeux, ou pensionnaires non inscrits au ministère du R.S.V.C., décédés au 31 déc. 1922	279	
Nombre total des patients inscrits au min. du R.S.C.V. pour le traitement contre la tuberculose, soit des pensionnaires ou des patients réguliers du ministère, et décédés au 31 déc. 1922		1,772
Nombre total des patients inscrits au ministère pour traitement contre la tuberculose et qui étaient encore vivants le 31 déc. 1922		8,468

CONFÉRENCE SUR LA TUBERCULOSE

Une conférence de vingt-cinq médecins-spécialistes en tuberculose—qui comprenait, à peu d'exceptions près, toutes les autorités les plus en vue du Dominion, a été tenue sous le patronage du ministère du 14 au 17 mars inclusivement, conjointement avec la réunion de mi-hiver de l'Association Anti-tuberculeuse canadienne. Presque toutes les institutions du Canada dans lesquelles des anciens soldats tuberculeux étaient en traitement, étaient représentées à cette conférence.

Bien que les trois premiers jours de la Conférence aient été en grande partie consacrés à la présentation d'articles et à la discussion sur les problèmes découlant de l'existence de la tuberculose parmi les anciens soldats, et bien qu'un bon nombre des questions discutées par les spécialistes en conférence avec les hauts fonctionnaires du ministère aient été de la plus grande importance au point de vue de l'assistance que le ministère s'efforce de prêter en cette matière, cependant on n'a point perdu de vue un seul instant la considération plus vaste de la campagne anti-tuberculeuse en général.

La quatrième journée a été entièrement consacrée aux activités de l'Association anti-tuberculeuse qui s'était chargée de remplir le programme de cette journée. A la conclusion des travaux de la Conférence plusieurs ont exprimé l'opinion que cette réunion avait été la plus compréhensive, la plus intensive et la mieux réussi de toutes celles du même genre qui aient jamais été tenues au Canada.

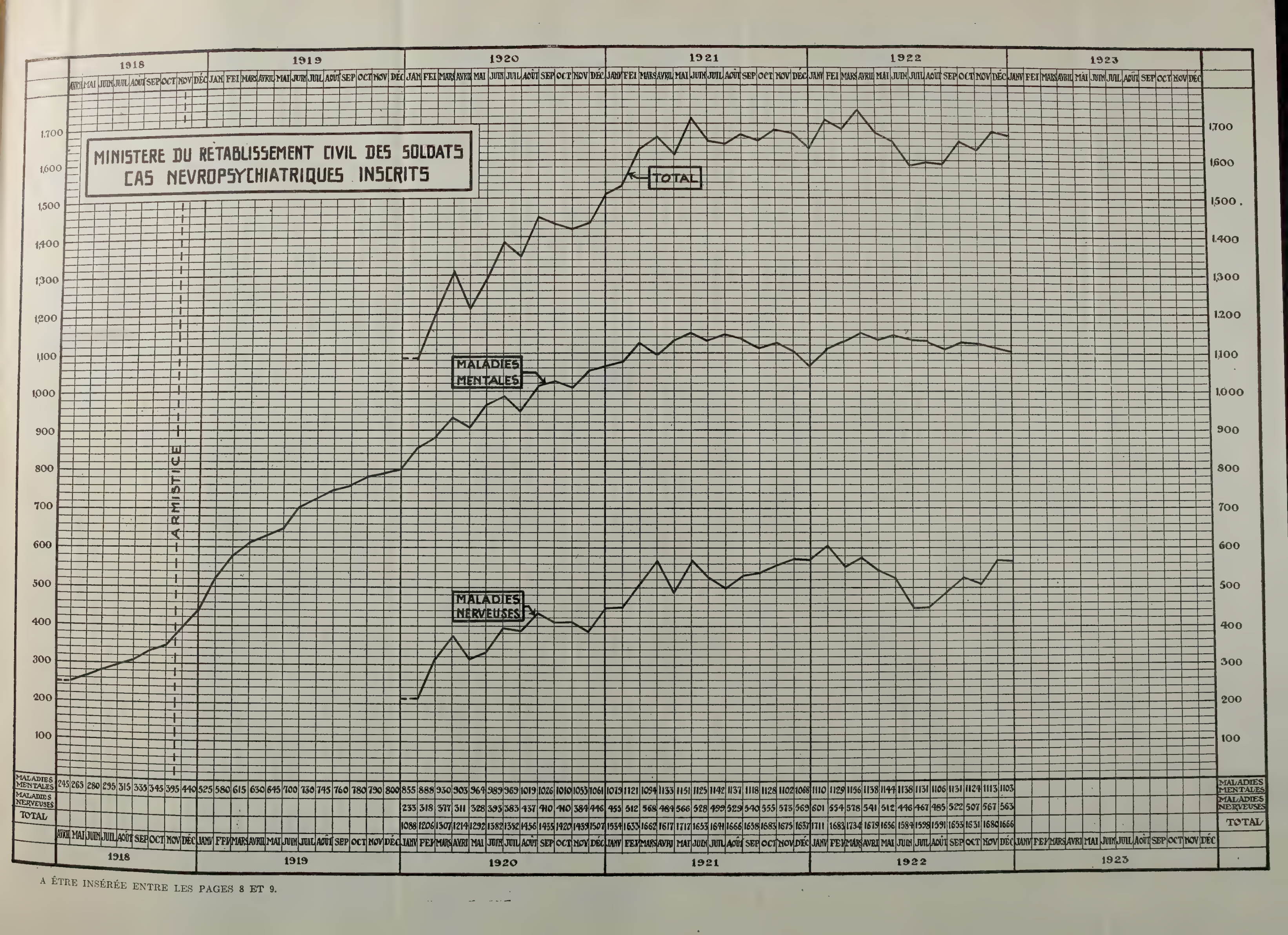
Il ne saurait y avoir le moindre doute que les conséquences d'une telle conférence ne puissent conduire à d'autre résultat que celui d'augmenter dans une grande mesure d'efficacité du ministère à s'acquitter de ses obligations à l'égard des anciens soldats tuberculeux, de même que d'assurer une meilleure coordination dans la lutte contre la tuberculose en général entre toutes les provinces du Canada.

L'un des bienfaits les plus tangibles et les plus pratiques découlant de cette Conférence, au point de vue du ministère, a été le rapport du comité nommé pour déterminer la base d'après laquelle la tuberculose se déclarant chez les anciens soldats devrait être censée due au service ou aggravée pendant le service.

Les principes formulés dans le rapport de ce comité ont si bien cristallisé les idées tant des hauts fonctionnaires du ministère que des spécialistes en conférence, qu'une base uniforme et régulière pour reconnaître l'éligibilité au traitement, laquelle a reçu pratiquement l'approbation de toutes les autorités les plus remarquables au Canada en fait de tuberculose, a pu être annoncée à tous les intéressés. Le fait que ce rapport a été adopté à l'unanimité par tous ceux qui ont assisté à cette Conférence est une garantie que la base d'éligibilité établie a été aussi généreuse envers les anciens soldats qu'il était compatible de la faire en justice pour le public.

SERVICE NÉVROPSYCHIATRIQUE

Dans le graphique ci-joint est indiqué le nombre mensuel de patients en traitement dans le service névropsychiatrique du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile depuis sa fondation en avril 1918 jusqu'au 31 décembre 1922. Pendant les deux premières années le ministère ne se chargeait que du traitement des cas tombant dans la classe des maladies mentales ou des aliénés. Au commencement de 1920, lorsque le ministère de la Milice et de la Défense a transféré à notre ministère l'hospitalisation des anciens soldats, il y avait alors un nombre considérable de cas soi-disant neurologiques qui sont indiqués dans la courbe inférieure correspondant aux années 1920, 1921 et 1922. On remarquera qu'un nouveau point maximum a été atteint au mois de mars 1922.



1918	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC
MALADIES MENTALES	245	265	280	295	315	335	345	395	440
MALADIES NERVEUSES									
TOTAL									

1919	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC
MALADIES MENTALES	525	580	615	630	645	700	730	745	760	780	790	800
MALADIES NERVEUSES												
TOTAL												

1920	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC
MALADIES MENTALES	855	888	930	903	964	989	969	1019	1026	1010	1055	1061
MALADIES NERVEUSES	233	318	377	311	328	393	383	437	410	410	384	446
TOTAL	1088	1206	1307	1214	1292	1382	1352	1456	1435	1420	1439	1507

1921	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC
MALADIES MENTALES	1079	1121	1094	1133	1151	1125	1142	1137	1118	1128	1102	1068
MALADIES NERVEUSES	455	512	568	484	566	528	499	529	540	555	573	569
TOTAL	1534	1633	1662	1617	1717	1653	1641	1666	1658	1683	1675	1637

1922	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC
MALADIES MENTALES	1110	1129	1156	1138	1144	1138	1131	1106	1131	1124	1113	1103
MALADIES NERVEUSES	601	554	578	541	512	446	467	485	522	507	567	563
TOTAL	1711	1683	1734	1679	1656	1584	1598	1591	1653	1631	1680	1666

1923	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL	AOÛT	SEP	OCT	NOV	DÉC
MALADIES MENTALES												
MALADIES NERVEUSES												
TOTAL												

A ÊTRE INSÉRÉE ENTRE LES PAGES 8 ET 9.

On comprendra la difficulté de maintenir ce relevé avec exactitude si l'on songe que ce relevé couvre non seulement les cas des anciens soldats, des F.E.C. en traitement au Canada, mais encore les cas en traitement pour le ministère soit outre-mer, soit aux Etats-Unis, ainsi que tous les cas traités par le ministère pour les autorités impériales, pour les Etats-Unis et autres gouvernements alliés. Il est digne de remarque que virtuellement pendant les deux dernières années le nombre des cas névropsychiatriques inscrits pour le traitement est demeuré presque constamment à un chiffre élevé.

Les résultats obtenus par la politique du ministère qui est d'encourager les admissions volontaires pour tous les cas névropsychiatriques sont indiqués dans le tableau suivant qui couvre toutes les admissions aux deux centres du ministère en 1922.

Il faut se rappeler que dans ces deux institutions sont admis tous les cas de maladies nerveuses et mentales, y compris les types les plus sévères. Le fait remarquable qu'il y a eu environ 94 pour 100 d'admissions volontaires à l'hôpital de Ste-Anne, et une moyenne d'environ 86 pour 100 aux deux institutions du ministère, est interprété comme constituant un résultat remarquable au point de vue du traitement des patients névropsychiatriques.

A l'hôpital de Westminster où durant la première année de son existence (1920), le plus grand nombre des cas admis appartenaient au type sévère des maladies mentales, le pourcentage des admissions volontaires pour les trois ans a été de 37 pour 100 en 1920; de 70 pour 100 en 1921; et de 78 pour 100 en 1922.

Admissions aux hôpitaux du ministère, 1922

—	Westminster		Ste-Anne	
	Volontaires	Forcées	Volontaires	Forcées
Janvier	8	6	6	2
Février	9	4	16	3
Mars	15	7	15	2
Avril	11	4	17	2
Mai	7	5	14	0
Juin	13	1	12	0
Juillet	8	2	11	0
Août	16	2	20	0
Septembre	14	4	15	0
Octobre	10	1	17	0
Novembre	15	1	11	0
Décembre	10	2	12	2
	136	39	166	11
	175		177	

77·7 pour 100 93·8 pour 100

Admissions volontaires aux deux hôpitaux—85·8 pour 100

Le tableau suivant indique les résultats du traitement dans tous les cas rayés de l'effectif des deux hôpitaux névropsychiatriques du ministère pendant l'année 1922. Ainsi que dans les rapports précédents les cas congédiés comme guéris et améliorés ont été groupés à cause de l'incertitude des moyens de juger de la guérison de ces cas. Une forte proportion des cas classifiés dans le groupe des cas guéris-améliorés peut être considérée comme des guérisons sociales.

Relevé des cas congédiés des hôpitaux du ministère, 1922

—	Westminster				Ste-Anne			
	Guéris, améliorés	Non améliorés	Décédés	Total	Guéris-améliorés	Non améliorés	Décédés	Total
Janvier	5	3	1	9	9	0	0	9
Février	6	1	0	7	10	4	1	15
Mars	8	3	1	12	20	2	1	23
Avril	8	0	0	8	16	2	1	19
Mai	9	5	0	14	18	0	2	20
Juin	9	4	2	15	16	6	3	25
Juillet	11	3	3	17	6	1	1	8
Août	9	11	2	22	17	7	0	24
Septembre	13	4	3	20	13	6	1	20
Octobre	6	4	2	12	10	7	0	17
Novembre	8	5	2	15	12	9	0	21
Décembre	9	0	1	10	14	6	0	20
Total	101	43	17	161	161	50	10	221

Occupations thérapeutiques.—Le tableau suivant indique pour chaque mois le pourcentage de tous les patients hospitalisés à Westminster qui ont été occupés à des travaux réguliers, y compris les ateliers dirigés par la division des occupations thérapeutiques, les cours donnés dans les salles et les autres occupations et travaux tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Une plus grande attention a été consacrée à cette méthode de traitement ainsi qu'on le constatera par le fait qu'au commencement de l'année il y avait un peu moins de la moitié des patients qui étaient tous les jours régulièrement occupés à certains travaux tandis qu'à la fin de l'année les quatre cinquièmes des patients étaient ainsi occupés.

Pourcentage de tous les patients hospitalés ayant un emploi, hôpital de Westminster, 1922

	Pour 100
Janvier	47
Février	65
Mars	68
Avril	56
Mai	63
Juin	62
Juillet	64
Août	59
Septembre	67
Octobre	73
Novembre	84
Décembre	79

État mensuel et diagnostic de tous les cas hospitalisés en 1922, Hôpital Ste-Anne

—	Janv.	Fév.	Mars.	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Démence précoce	222	227	219	218	230	230	230	229	225	226	224	217
Névrosie	44	38	43	33	35	26	20	25	23	22	21	28
Déféctuosité mentale primaire	24	27	28	24	22	19	20	19	18	20	19	19
Epilepsie	14	14	14	14	13	11	14	13	9	11	11	11
Syphilis cérébro-spinale	17	16	18	18	17	16	14	14	14	14	15	16
Alcoolisme	11	9	11	7	6	6	7	7	9	6	6	5
Narcomanie	1	1	1	2	2	3	3	3	2	2	2	5
Cas chirurgicaux	0	0	1	1	1	7	0	0	0	2	2	2
Autres cas	30	37	41	43	43	32	36	35	37	38	36	27
Totaux	363	369	376	360	369	350	344	345	337	341	336	330

ÉTAT MENSUEL DU DIAGNOSTIC DE TOUS LES CAS HOSPITALISÉS EN 1922, WESTMINSTER

——	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Démence précoce	257	251	259	267	270	270	268	262	264	267	260	261
Névrosie	45	43	40	40	41	38	33	34	33	36	36	38
Défectuosité mentale primaire	45	45	43	40	40	33	34	33	29	31	30	29
Epilepsie	27	21	22	24	26	30	27	30	31	29	31	31
Syphilis cérébro-spinale	21	22	25	25	26	27	25	25	27	24	22	20
Alcoolisme	1	4	3	3	2	1	1	1	1	0	1	1
Narcomanie	3	3	4	4	5	5	5	5	3	3	4	4
Cas chirurgicaux	0	0	0	4	2	3	3	2	3	1	2	2
Autres cas	27	28	30	29	22	25	28	28	28	27	33	35
Totaux	426	417	426	436	434	432	424	420	418	418	419	421

RAPPORT DE LA DIVISION DES EFFETS MEDICAUX POUR L'ANNEE 1922

Le ministère a maintenu la politique de centralisation des achats et de la distribution des effets médicaux et chirurgicaux. On a jugé possible, au cours de l'année, de fermer les magasins de Winnipeg, et le ministère n'a actuellement qu'un seul dépôt central à Toronto. On a réduit ainsi, considérablement les frais de maintien, tout en assurant un service efficace.

Comme dans le passé, la division des effets médicaux au bureau principal, sous le contrôle du directeur des services médicaux, surveille la réquisition, la distribution, l'usage, l'achat ou la fabrication des effets médicaux et chirurgicaux et de l'outillage technique.

Suit un état résumé concernant l'opération des magasins médicaux pour l'année 1922:

Valeur totale du stock en magasins le 31 décembre 1921	$ 69,766 93
Valeur totale des marchandises reçues aux magasins en 1922	117,637 76
Valeur totale des effets distribués par les magasins pour la même période	147,225 17
Valeur totale du stock en magasins le 31 décembre 1922	40,179 52

SERVICES DENTAIRES

Les renseignements sur l'organisation de la division des services dentaires se trouvent dans les rapports annuels du ministère pour les années 1920 et 1921.

Au cours de 1922, on a fermé une clinique et le personnel de la division a été réduit de 73 à 60, ou de 18 pour 100. Les magasins d'effets dentaires de Toronto, qui existaient depuis août 1920, ont été fermés; on y a substitué un système d'achats locaux.

On a établi une coopération plus étroite entre les exécutifs du Bureau des Vétérans des Etats-Unis et le ministère.

Le temps apporte des changements dans la conformation de la bouche des patients qui, ayant perdu une partie de la mâchoire, ont eu besoin d'accessoires dentaires spéciaux. L'usure et la modification des tissus, jointes à la pression qu'exerce la mastication, doivent nécessairement avoir un effet sur les accessoires artificiels, et le travail de réparer et de renouveler ces accessoires se fait maintenant sentir et augmentera sans doute avec le temps.

Pour répondre à une correspondance nombreuse et variée et déterminer l'éligibilité de ceux qui demandent des services dentaires et de ceux qui sont recommandés à cette fin, nous avons examiné 12,803 dossiers et expédié du bureau du directeur des services dentaires 9,463 lettres officielles.

Suit un sommaire des services dentaires rendus du 1er janvier au 31 décembre 1922:—

CLINIQUES DU MINISTÈRE

Travaux	Canadiens	Impériaux	Autres soldats	Total
Plombages d'alliage	8,275	161	7	8,443
Plombages temporaires	4,749	87	3	4,839
Plombages en ciment	3,676	59	....	3,735
Plombages synthétiques en porcelaine	2,828	61	1	2,890
Plombage de la racine	1,803	20	....	1,823
Chapeaux de la pulpe	1,827	13	....	1,840
Traitements de la pulpe en putréfaction	11,119	264	12	11,395
Destruction du nerf	1,273	9	....	1,282
Traitements de la pyorrhée et du mal de bouche des tranchées	9,435	62	....	9,497
Abcès, traitements spéciaux et des gencives	290	69	....	359
Prophylaxie	7,549	86	1	7,636
Radiographies	67	7	1	75
Anesthésie locale	8,490	137	3	8,630
Anesthésie générale	368	5	....	373
Extractions	15,867	276	7	16,150
Empreintes	5,050	287	8	5,345
Indentations	3,439	226	7	3,672
Ajustages	4,003	222	6	4,231
Dentiers, supérieurs	900	44	....	944
Dentiers, inférieurs	431	19	....	450
Dentiers, partiels	2,028	132	5	2,165
Crochets en or	3,924	248	10	4,182
Dentiers ajustés, réparés et remontés	2,310	20	....	2,330
Couronnes et dents art. en or	133	12	1	146
Dents en porcelaine contreplaquées	45	4	....	49
Barres linguales en or	26	....	1	27
Plombage coulé en or	19	1	....	20
Crochets en or coulé et exclusion parfaite	32	5	....	37
Agrafes Gilmore, Roach et spéciales	26	2	....	28
Couronnes et ponts, enlevés, réparés et remontés	88	4	....	92
Préparations de racines	34	....	....	34
Consultations et examens spéciaux	6	....	....	6
Examens spéciaux	6,380	221	10	6,611
Totaux—Travaux	106,490	2,763	83	109,336
Terminés	5,301	181	5	5,487

TRAITEMENTS PAR D'AUTRES DENTISTES

Travaux	Canadiens	Impériaux	Autres soldats	Total
Plombage d'alliage	1,069	57	....	1,126
Plombages en ciment	20	2	....	22
Plombages synthétiques en porcelaine	374	30	....	404
Plombage de la racine	94	2	....	96
Chapeaux de la pulpe	164	10	....	174
Destruction du nerf	92	1	....	93
Pyorrhée et mal de bouche des tranchées	353	2	....	355
Traitements des gencives	35	1	....	36
Prophylaxie	206	17	....	223
Radiographies	15	6	....	21
Anesthésie générale	6	1	....	7
Extractions	213	6	....	219
Dentiers supérieurs	150	14	1	165
Dentiers inférieurs	91	11	1	103
Dentiers partiels	292	30	....	322
Crochets en or	503	46	....	549
Dentiers réparés	40	7	....	47
Couronnes et dents art. en or et en porcelaine	92	25	....	117
Barres linguales en or	15	....	....	15
Plombages coulés en or et plombage en or	8	....	....	8
Crochets en or coulé et exclusion parfaite	13	....	....	13
Agrafes spéciales	20	2	....	22
Couronnes et ponts réparés	19	....	....	19
Examens	572	53	1	626
Totaux—Travaux	4,456	323	3	4,782
Terminés	572	53	1	626

Les chiffres ci-dessus comprennent trois cas traités hors du Canada, dont deux Canadiens; un terminé en Grande-Bretagne, et l'autre en Nouvelle-Zélande, et un impérial dans Terre-Neuve.

BUREAU DES VÉTÉRANS DES ÉTATS-UNIS

—	Canadiens	Impériaux	Autres soldats	Total
Cas soumis	563	613	10	1,186
Examens autorisés	285	184	4	473
Traitements autorisés	245	155	4	404
Traitements terminés	106	55	1	162
Sous traitement	139	100	3	242
A l'étude	79	158	2	239
Refusés	199	271	4	474

Travaux	Canadiens	Impériaux	Autres soldats	Total
Plombages d'alliage	154	113	3	270
Plombages en ciment	8	4	....	12
Plombages synthétiques en porcelaine	88	46	1	135
Plombage de racines	5	9	....	14
Chapeaux de la pulpe	4	....	....	4
Destruction du nerf	1	2	....	3
Pyorrhée	11	15	....	26
Prophylaxie	71	48	1	120
Radiographies	105	82	1	188
Extractions	218	215	1	434
Dentiers supérieurs	17	13	....	30
Dentiers inférieurs	10	7	....	17
Dentiers partiels	48	37	....	85
Crochets en or	24	5	....	29
Ponts et dentiers réparés	3	....	....	3
Ponts mobiles	1	....	....	1
Barres linguales en or	4	2	....	6
Plombages coulés en or	1	1	1	3
Examens	106	55	1	162
Totaux	879	654	9	1,542

TRAITEMENTS APRÈS LE LICENCIEMENT TERMINÉS SOUS L'AUTORITÉ DE L'ARRÊTÉ DE L'EXÉCUTIF, NUMÉRO 963

Canada	Etats-Unis	Grande-Bretagne	Total
166	11	1	178

Nombre de cas terminés, tous services, tous pays 6,453
Nombre de travaux, tous services, tous pays 115,660

Compris dans le total ci-dessus des cas terminés, sont les suivants:—

BLESSURES DIRECTES AUX DENTS

Canada	Etats-Unis	Total
120	2	122

COURONNES ET PONTS

Gratuits	Payés	Total
60	20	80

MÉTAUX PRÉCIEUX

Les débris et plombages de métaux précieux reçus des cliniques et affinés à l'Hôtel des Monnaies ont donné:

Or affiné	Argent affiné.
16·203 onces	18·37 onces.

DIVISION DE L'ALIMENTATION

Au cours de 1922, on a ajouté aux responsabilités de cette division comme suit:—

(1) Administration des pensions impériales britanniques du Canada et des Etats-Unis et travail d'administration concernant les documents relatifs aux anciens membres des troupes britanniques qui suivent un traitement au Canada et aux Etats-Unis et à la solde de ces ex-soldats.

(2) Fabrication des appareils orthopédiques et chirurgicaux et distribution de ces appareils aux anciens membres des troupes canadiennes et britanniques demeurant au Canada et aux Etats-Unis, aux Commissions de Réparations ouvrières provinciales, aux chemins de fer nationaux du Canada et autres ministères du gouvernement du Dominion qui ont besoin de ce service.

(3) Direction et contrôle de la division des duplicateurs et des machines à écrire du bureau central, autrefois à la charge du personnel du sous-ministre adjoint.

ORGANISATION ACTUELLE

La division de l'administration comprend dix services dont les chefs sont directement responsables au directeur.

(1) Rééducation.
(2) Assurance.
(3) Soldes et pensions.
(4) Archives.
(5) Matériel et outillage.
(6) Achats et ventes.
(7) Génie.
(8) Bureau central d'enregistrement et d'expédition postale.
(9) Pensions impériales.
(10) Appareils orthopédiques et chirurgicaux.

La réduction du travail et l'efficacité plus grande du personnel ont permis de réduire de beaucoup ce dernier au cours de l'année.

	Personnel	Salaires
Division de l'administration, 31 décembre 1921	1,482	$ 1,749,674 00
Division des pensions impériales ajoutée le 1er septembre 1922	89	93,350 00
Division des duplications et des dactylotypes ajoutée le 18 novembre 1922	27	22,620 00
Total	1,598	$ 1,865,644 00
Réduction de l'année	488	550,836 0
31 décembre 1922	1,110	$ 1,314,808 00

Le personnel de la division des appareils orthopédiques et chirurgicaux fut placé sous le contrôle de la division de l'administration le 1er avril 1922. Comme les salaires dans ce cas sont inclus dans le coût de fabrication et n'entrent pas au compte général des appointements, ils sont exclus de l'état suivant.

	Personnel	Salaires
Personnel transféré le 4 avril 1922	215	$300,792 00
Réduction depuis le transfert	39	13,716 00
Au 31 décembre 1922	176	287,076 00

DIVISION DE LA RÉÉDUCATION

Les travaux de cette division indiquent de nouveau une diminution considérable, non à la suite d'un changement de politique, mais simplement parce que les cas qu'approuvent les règlements et qui ont droit à considération sont de plus en plus rares.

L'arrêté de l'Exécutif permettait de recevoir jusqu'au 31 janvier 1920 les demandes d'admission au cours de rééducation pour tous les soldats licenciés avant le 1er novembre 1919, ou pendant trois mois après la date du licenciement ou de l'achèvement du traitement pour les soldats licenciés après le 1er novembre 1919.

Un grand nombre des cas que nous avons eu à règler au cours de l'année étaient ceux de soldats qui sortaient de l'hôpital après de longues périodes de traitement; les autres cas étaient, soit ceux de gens qui avaient tenté de continuer sans rééducation et avaient échoué parce que leur incapacité physique, leur donnant droit à une pension, s'était aggravée au point qu'il leur était impossible de poursuivre leur profession, ou ceux de gens qui, ayant reçu la rééducation, ne pouvaient continuer pour la raison que l'on vient de donner.

Le 31 décembre 1921, le ministère avait trois écoles que l'on a fermées au cours de l'année; toute la rééducation se fait maintenant dans les écoles du dehors et dans les établissements industriels.

On s'attend à une nouvelle réduction l'an prochain; mais il est évident qu'un certain nombre de cas se présenteront de temps à autre demandant une attention spéciale, surtout dans la catégorie mentionnée plus haut, savoir, ceux dont l'incapacité physique donnant droit à la pension s'est aggravée au point qu'il leur est impossible de poursuivre la profession pour laquelle ils ont déjà suivi un cours de rééducation.

Suit un état des travaux accomplis au cours de l'année:—

PÉRIODE COMPRISE ENTRE LE 1ER JANVIER ET LE 31 DÉCEMBRE 1922

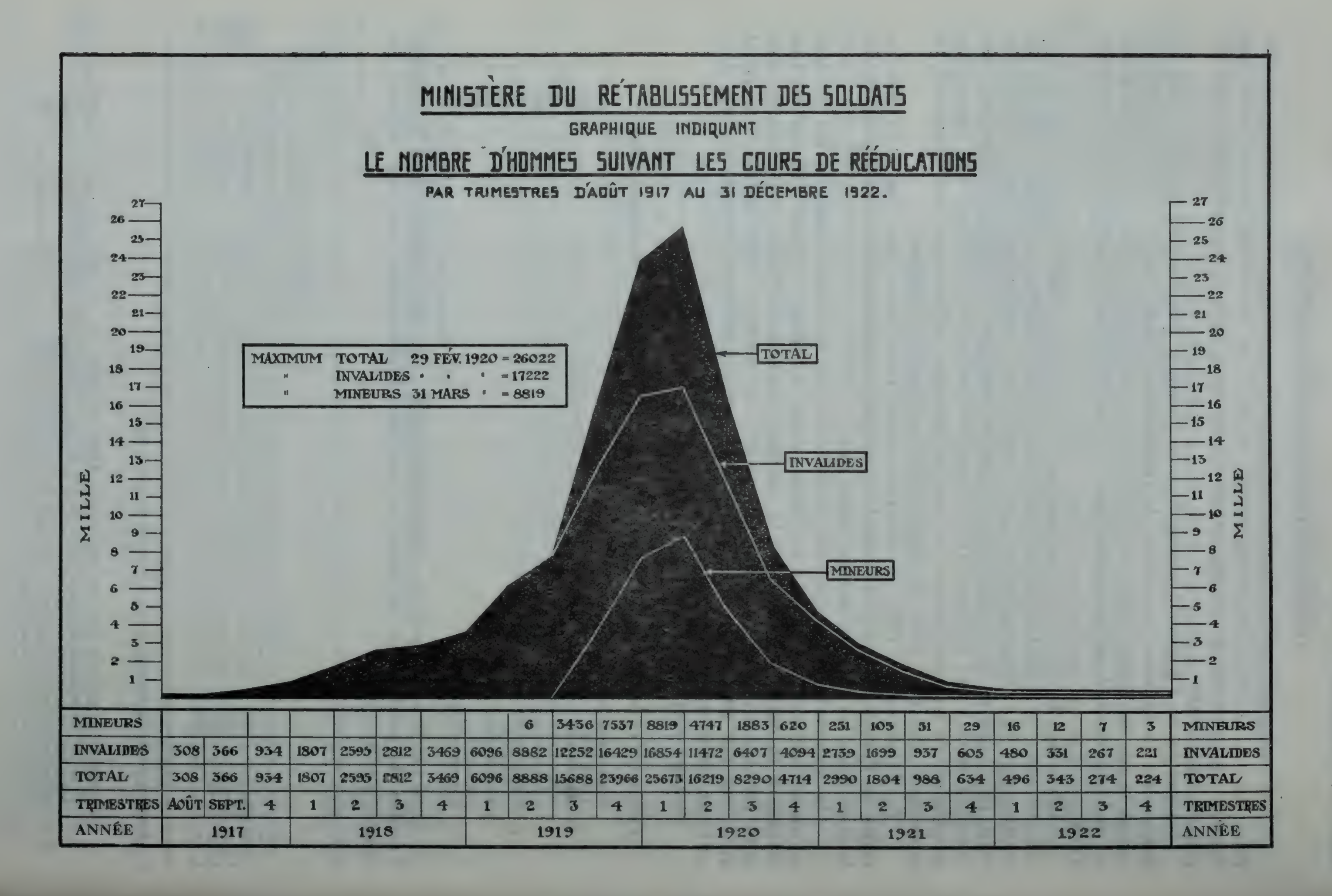
Recommandations	410
Inégilibles	129
Approuvés	295
Approuvés et non acceptés	16
Commencés	326
Abandonnés	43
Complétés	693
Prolongés	1,140
Changés	93
Cas terminés	1,662

Les chiffres suivants la diminution qu'il y a cette année dans le nombre d'écoles de rééducation et dans le nombre d'instructeurs sur les chiffres des années antérieures.

—	Nombre d'écoles	Nombre d'étudiants	Nombre d'instructeurs
Au 31 décembre 1919	51	6,773	556
Au 31 décembre 1920	16	673	92
Au 31 décembre 1921	3	14	3
Au 31 décembre 1922	0	0	0

La dernière école du ministère fut fermée le 31 août 1922.

Nombre de mineurs dotés du cours au 31 décembre 1921	11,587
Nombre de mineurs dotés du cours du 1er janvier 1921 au 31 décembre 1922	13
Nombre de mineurs assistant au cours le 31 décembre 1920	620
Nombre de mineurs assistant au cours le 31 décembre 1921	29
Nombre de mineurs assistant au cours le 31 décembre 1922	3



MINEURS									6	3436	7537	8819	4747	1883	620	251	105	31	29	16	12	7	3	MINEURS
INVALIDES	308	366	934	1807	2595	2812	3469	6096	8882	12252	16429	16854	11472	6407	4094	2739	1699	937	605	480	331	267	221	INVALIDES
TOTAL	308	366	934	1807	2595	2812	3469	6096	8888	15688	23966	25673	16219	8290	4714	2990	1804	988	634	496	343	274	224	TOTAL
TRIMESTRES	AOÛT	SEPT.	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	TRIMESTRES
ANNÉE	1917			1918				1919				1920				1921				1922				ANNÉE

Nombre de soldats en rééducation	Mutilés	Mineurs	Total
31 décembre 1920	4,094	620	4,714
31 décembre 1921	605	29	634
31 décembre 1922	221	3	224

ÉTAT DU NOMBRE DES SOLDATS IMPÉRIAUX AYANT BÉNÉFICIÉ DES COURS AU 31 DÉCEMBRE 1922.

Soldats impériaux—Résidant en Canada à la déclaration de la guerre

Unités	Commencés	Continués	Suspendus	Abandonnés	Terminés
A	103	0	0	19	84
B	28	0	0	3	25
C	77	0	0	9	68
D	471	2	0	57	412
F	50	1	0	11	38
G	86	0	0	13	73
H	19	0	0	2	17
I	73	0	0	11	62
J	181	0	0	23	158
K	16	0	0	2	14
Total	1,104	3	0	150	951

RÉÉDUCATION DES ANCIENS MEMBRES DES FORCES EXPÉDITIONNAIRES CANADIENNES EN ANGLETERRE

Les arrangements conclus au sujet de la rééducation de ces sujets en 1920 ont été maintenus cette année, le travail étant placé sous la surveillance du représentant du ministère résidant à Londres, Angleterre.

Le nombre total des cours commencés au 31 décembre 1921 a été de 171.

151 ont terminé leur cours.
14 le poursuivent.
5 l'ont abandonné.
1 a été transféré au Canada.

STATISTIQUES GÉNÉRALES

Les inscriptions pour 1922 ont été les suivantes:

Mois	Nouveaux étudiants	Total de rééduqués
Janvier	46	574
Février	29	527
Mars	39	496
Avril	16	450
Mai	16	387
Juin	41	343
Juillet	27	321
Août	28	307
Septembre	18	274
Octobre	30	252
Novembre	20	235
Décembre	16	224

DISTRIBUTION DES SUJETS RÉÉDUQUÉS

Le 31 décembre 1922	Ecoles du ministère	Aucun
	Ecoles du dehors	52 ou 23·21%
	Industries	172 ou 76·79%

Comparaison faite avec les chiffres des années antérieures, on voit que l'usage des écoles du dehors est demeuré sensiblement le même, alors que la rééducation industrielle a remplacé celle des écoles du ministère:—

Le 31 décembre 1919—23,437 sujets—	Ecoles du ministère	6,733 ou 30·10%
	Ecoles du dehors	5,553 ou 24·75%
	Industries	10,151 ou 45·24%
Le 31 décembre 1920— 4,714 sujets—	Ecoles du ministère	673 ou 14·28%
	Ecoles du dehors	1,208 ou 25·62%
	Industries	2,833 ou 60·10%
Le 31 décembre 1921—634 sujets—	Ecoles du ministère	14 ou 2·20%
	Ecoles du dehors	166 ou 26·18%
	Industries	454 ou 71·62%
Durée moyenne des cours en 1919		6·78 mois
Durée moyenne des cours en 1920		7·92 mois
Durée moyenne des cours en 1921		9·00 mois
Durée moyenne des cours en 1922		8·33 mois

—	Nombre de gradués pour l'année close le 31 décembre 1922	Grand total à date
Ecoles internes	−2	12,550—29·46%
Ecoles externes	152	8·502—19·95%
Industries	543	21,553—50·59%
	693	42,605

GENRE DE RÉÉDUCATION

Le nombre d'emplois pour lesquels le ministère a rééduqué les soldats est de 421 et se divise en cinq groupes principaux. Le nombre de soldats de chaque groupe ayant été rééduqués est le suivant:

Cours par groupes.	Elèves.	pour-cent.	Total des élèves.	Total pour-cent.
A. Cours de rééducation	69	0·16	69	0·16
B. Formation industrielle et commerciale			24,163	56·71
1. Cours en construction	1,722	4·04		
2. Cours en électricité	2,844	6·68		
3. Cours de mécanique	7,138	16·75		
4. Cours en métaux	1,139	2·67		
5. Habillement et cuir	3,746	8·79		
6. Fabrication (divers)	669	1·57		
7. Métiers	784	1·84		
8. Menuiserie et finissage	1,599	3·75		
9. Art culinaire	473	1·12		
10. Textile	155	0·36		
11. Assemblage et réparage	903	2·12		
12. Divers	1,817	4·26		
13. Imprimerie	529	1·24		
14. Art commercial	645	1·52		
C. Formation commerciale et d'affaires			12,504	29·35
1. Situations administratives	1,940	4·55		
2. Situations inférieures	8,818	20·70		
3. Facilités commerciales	1,746	4·10		
D. Formation agricole			2,677	6·28
1. Travail de ferme	917	2·15		
2. Grande culture et jardinage	555	1·30		
3. Elevage des bestiaux	1,024	2·40		
4. Sylviculture	177	0·42		
5. Pisciculture	4	0·01		
E. Professionnels			3,192	7·50
1. Génie	1,141	2·68		
2. Science médicale	778	1·83		
3. Arts	469	1·10		
4. Autres professions	804	1·89		
Total	42,605	100 %	42,605	100 %

Le nombre total des soldats qui ont commencé à suivre des cours est de 52,034; leur répartition est la suivante:

Gradués	42,605
Ayant abandonné	9,205
Elèves actuels	224
Total	52,034

Abandon des cours. — Les raisons particulières de l'abandon des cours sont les suivantes:

1. Abandon volontaire	– 2,679—Emploi trouvé.
	– 187—Décès.
	– 778—Maladie.
	– 710—Départ pour l'étranger.
	– 127—Insuffisance de l'allocation et de la rééducation
	– 96—Raisons de famille.
	– 301—Etablissement sur la terre.
	– 19—Poursuite des études ailleurs.
	– 323—Absence de renseignements.
	– 93—Réinscriptions.
	– 104—Cas *re* C.P. 2328.
	5,417—58·85%

Renvoyés—	
Défaut d'assiduité ou mauvaise conduite	2,165
Manque d'intérêt	1,501
Fausses déclarations au Fonds fédéral de Secours	122
	3,788–41·15%

Quand un gradué a accepté un emploi ou qu'on lui a trouvé une situation, son dossier est fermé et nul effort n'est fait pour rester en contact avec lui. On l'avertit toutefois que le ministère est toujours disposé à l'aider dans la recherche d'un emploi advenant qu'il se trouvât un jour sans situation. La statistique ci-contre n'a trait qu'aux sujets dont le dossier est fermé, leur nombre s'élevant à 41,771:

ÉDUCATION D'AVANT-GUERRE

		Pour cent.
Ecoles publiques	33,163	84·18
High schools	5,400	12·93
Universités	639	1·53
Collèges commerciaux	569	1·36
Total	41,771	100·00

CONDITION SOCIALE

Célibataires	22,457	53·76
Mariés	18,889	45·22
Veufs	425	1·02
Total	41,771	100·00

TROUPES D'OUTRE-MER

Canadiennes	40,727	97·50
Terre-Neuviennes	27	0·06
Impériales	1,009	2·42
Autres forces coloniales	1	
De pays alliés	7	0·02
Total	41,771	100·00

Le tableau ci-dessus indique l'âge des soldats au temps de leurs débuts à l'étude et non à l'époque de leur enrôlement:

Âge		Âge	
18 et au-dessous	1,211	37	819
19	2,371	38	806
20	3,788	39	808
21	3,735	40	749
22	2,617	41	571
23	2,153	42	653
24	1,935	43	628
25	1,796	44	482
26	1,688	45	472
27	1,551	46	444
28	1,394	47	428
29	1,437	48	398
30	1,275	49	306
31	1,090	50	273
32	1,136	51	172
33	1,039	52	161
34	1,007	53	114
35	1,020	54	76
36	895	55	273
		Total	41,771
		Age moyen	28·9

ENFANTS

Nombre de soldats ayant 1 enfant	5,214	
" " 2 enfants	3,274	
" " 3 "	2,251	
" " 4 "	1,207	
" " 5 "	687	
" " 6 "	323	
" " 7 "	132	
" " 8 "	37	
" " 9 "	23	
Nombre de soldats sans enfants	28,623	
Total	41,771	
Enfants en dépendance		30,143

DÉPENDANTS AUTRES QUE DES ENFANTS

Nombre de soldats ayant 1 dépendant	2,865	
" " 2 dépendants	389	
" " 3 "	84	
" " 4 "	33	
" " 5 "	15	
" " 6 "	9	
" " 7 "	5	
" " 8 "	1	
" " 9 "	2	
Epouses dépendantes	18,888	
Dépendants autres que des enfants		23,105
Grand total des dépendants		53,248

MÉTHODE DE RÉÉDUCATION

		Pour cent.
Cours internes seulement	11,413	27·33
Cours externes seulement	5,956	14·26
Industrie	16,192	38·76
Cours internes et industrie	4,999	11·97
Cours externes et industrie	887	2·12
Cours internes et cours externes	452	1·08
Université seulement	1,625	3·89
Cours de correspondance seulement	214	0·51
Cours du soir seulement	33	0·08
Total	41,771	100·00

DURÉE DES COURS

Nombre de soldats dont le cours a été de 3 mois et moins	1,470
" " " " 4 "	1,254
" " " " 5 "	1,537
" " " " 6 "	7,104
" " " " 7 "	4,538
" " " " 8 "	16,841
" " " " 9 "	2,997
" " " " 10 "	3,420
" " " " 11 "	1,081
" " " " 12 "	816
" " " " 13 "	254
" " " " 14 "	162
" " " " 15 "	96
" " " " 16 "	71
" " " " 17 "	39
" " " " 18 "	28
" " " " 19 "	12
" " " " 20 "	14
" " " " 21 "	6
" " " " 22 "	6
" " " " 23 "	2
" " " " 24 "	9
" " " " 25 mois et plus	14
Total	41,771

Durée moyenne des cours, 7·7 mois.

Cinq mille cinq cents soldats, ou près de 13 pour 100, ont changé leur cours et la raison en est donnée dans le tableau suivant:—

		Pour cent
Cours ne convenant pas à l'invalidité	1,494	3·58
Impossibilité de trouver un endroit pour donner le cours	387	0·93
Aptitudes plus prononcées pour travaux autres	1,797	4·30
Ouvertures plus avantageuses de rétablissement dans d'autres cours	1,736	4·16
Absence d'approbation	27	0·06
Changement de localité pour fins de rééducation	10	0·02
Raisons personnelles	49	0·12
Total des sujets ayant obtenu un changement de cours	5,500	13·17
Aucun changement	36,271	86·83
Total	41,771	100·00

Pour 24,018 soldats, soit environ 58 pour 100, la durée des cours a été prolongée au delà de la limite fixée pour les raisons suivantes:—

Durée insuffisante	5,464	13·08
Récupération du temps perdu par maladie	2,045	4·90
Automatique jusqu'à 8 mois C.L. 261	13,334	31·92
Pour couvrir un congé	2,440	5·84
Pour se qualifier pour un emploi plus rémunérateur	348	0·83
Nécessité de prolongation de durée due à la nature de l'invalidité	117	0·28
Changement de cours	107	0·26
Rééducation insuffisante	163	0·39
Total des soldats ayant obtenu une prolongation	24,018	57·50
Pas de prolongation	17,753	42·50
Total	41,771	100·00

Cours suspendus pour les raisons suivantes, mais repris depuis et complétés:—

		Pour-cent
A.W.L.—Pour renseignements	117	0·28
Maladie	4,219	10·10
Pour essai d'emploi	219	0·53
Pour voir à leurs affaires personnelles	157	0·38
Rééducation professionnelle dans l'usage de membres artificiels	22	0·05
Congé accordé	718	1·72
Inconduite	10	0·02
Fermeture des cours	244	0·58
Total des soldats ayant obtenu une suspension	5,706	13·66
Pas de suspension	36,065	86·34
Total	41,771	100·00

ÉTAT ACTUEL D'APRÈS L'INSTITUTION FRÉQUENTÉE

		Pour cent
Cours internes—		
La formation reçue	5,758	48·15
Employés autrement	3,391	28·35
Indignes de toute considération	109	0·91
Absorbés par maisons d'affaires	49	0·41
Disparus—employés suivant la formation reçue	684	5·72
En affaires pour leur propre compte	1,304	10·90
Partis pour l'étranger	367	3·07
Malades	251	2·10
Morts	47	0·39
Total	11,960	100·00
Cours externes—		
Employés suivant la formation reçue	5,377	65·43
Employés autrement	1,519	18·48
Indignes de toute considération	24	0·29
Absorbés par maisons d'affaires	74	0·90
Disparus—employés suivant la formation reçue	475	5·78
En affaires pour eux-mêmes	468	5·69
Partis pour l'étranger	142	1·73
Malades	119	1·45
Morts	20	0·25
Total	8,218	100·00
Industries—		
Employés suivant la formation reçue	6,314	29·24
Employés autrement	5,161	23·90
Indignes de toute considération	77	0·36
Absorbés par maisons d'affaires	6,402	29·65
Disparus—employés suivant la formation reçue	741	3·43
En affaires pour leur compte	1,911	8·85
Partis pour l'étranger	468	2·17
Malades	473	2·19
Morts	46	0·21
Total	21,593	100·00
État actuel total—		
Employés suivant la formation reçue	27,008	64·66
Employés autrement	10,717	25·66
Employés, total	37,725	90·32
Présumés employés	1,900	4·54
Partis pour l'étranger	977	2·34
N'ont pas réussi	213	0·51
Malades	843	2·02
Morts	113	0·27
Total	41,771	100·00

ÉTAT indiquant le nombre par profession des gradués rééduqués en regard du nombre des gradués de même catégorie avant l'enrôlement—31-8-21.

Occupations—Avant-guerre et après rééducation.	Avant-guerre	Rééduqués	Grand total	
			Avant-guerre	Rééduqués
Rééducation corrective	....	52	....	52
Commerce et industrie—				
Construction	4,672	1,203		
Electricité	833	2,875		
Mécanique	2,305	6,647		
Métallurgie	1,916	1,014		
Habillement et cuir	615	3,683		
Manufacture	243	403		
Métiers	189	757		
Finissage du bois et menuiserie	301	1,839		
Art culinaire	977	466		
Textile	332	155		
Réparations	89	947		
Divers métiers et occupations	11,554	3,798	24,026	23,787
Affaires—				
Emplois administratifs	1,066	1,932		
Emplois inférieurs	8,950	8,453		
Facilités commerciales	164	1,735	10,180	12,120
Agriculture—				
Culture générale	5,358	855		
Moissons et jardinage	2	513		
Bétail de ferme	225	1,023		
Sylviculture	464	182		
Pisciculture	137	1	6,186	2,574
Professions—				
Génie	735	1,066		
Science médicale	209	761		
Arts et dessins	186	603		
Autres cours professionnels	249	808	1,379	3,238
Grand total	....	....	41,771	41,771

RÉÉDUCATION DES SOLDATS AVEUGLES ET SOINS ULTÉRIEURS

REMARQUES GÉNÉRALES

Comme l'a dit dans les rapports précédents du ministère, l'institut National canadien pour les aveugles s'est occupé, en grande partie, de la rééducation et du soin des soldats aveugles canadiens, conformément à une entente entre le ministère et cette institution. D'après cette entente, cette dernière a mis à la disposition des soldats aveugles ses facilités actuelles de rééducation et les soins qu'elle accorde aux aveugles civils; de plus, elle a établi de nouvelles facilités de rééducation et accorde des soins particuliers lorsque les besoins spéciaux des soldats aveugles le demandaient. L'Institut National canadien pour les aveugles se trouvait particulièrement apte à entreprendre ce travail d'une manière systématique, parce qu'il est généralement établi dans tout le Dominion. En somme, les résultats ont été des plus satisfaisants et sont une preuve de la sagesse de cet arrangement; en même temps, les soins ultérieurs se trouvent confiés à une institution permanente, ce qui assure que tous les soldats aveugles, quel que soit leur domicile, pourront toujours recevoir l'attention et les soins spéciaux que demandent les besoins de chacun.

Au cours de l'année, certains changements ont été apportés à l'entente et à la direction concernant le travail de rééducation et les soins ultérieurs;

nous en parlerons tout particulièrement plus bas. Le ministère apprécie hautement la coopération des autres divisions des services de réétablissement et des organisations qui s'intéressent surtout à la réhabilitation des soldats aveugles. Sous ce rapport, mentionnons spécialement la coopération, passée et actuelle, de St. Dunstan's, à l'œuvre de rééducation et du soin ultérieur des anciens membres aveugles des troupes canadiennes qui ont élu domicile en Grande-Bretagne.

RÉÉDUCATION

Un peu avant le 1er janvier 1922, il était devenu évident que le travail de rééducation des soldats aveugles dans les classes se terminerait dans les premiers mois de l'année. Le nombre de ceux qui suivaient les cours de Pearson Hall était réduit à un point où il était difficile de maintenir les classes nécessaires aux divers cours. Le tableau suivant indique la classification des hommes qui suivaient les cours le 1er janvier 1922:—

Massage—St. Dunstan's	1
Massage—Institut National canadien pour les aveugles	2
Cours généraux et de vannerie—Institut National canadien pour les aveugles	5

Les deux hommes qui suivaient un cours de massage à Pearson Hall terminèrent leur cours en mars de cette année et celui de St. Duntan's, de bonne heure cet automne. Tous ceux qui suivaient les cours généraux au Canada avaient terminé au commencement du printemps et Pearson Hall fut fermé, comme centre de rééducation pour les soldats aveugles, en attendant qu'on ouvre de nouveau les classes plus tard si le besoin s'en fait sentir. La rééducation des cas spéciaux, au Canada, depuis la fermeture de ces classes, s'est faite avec l'aide des moyens ordinaires que procure l'Institut National canadien pour les aveugles, par l'entremise de la division d'enseignement à domicile ou par entente spéciale. On a décidé qu'à l'avenir cette rééducation, lorsque nécessaire, tiendra probablement plus de la nature des cours de perfectionnement ou d'une nouvelle rééducation dans les cas où l'incapacité physique s'est développée depuis la première formation, et que cette rééducation sera donnée plutôt comme soin ultérieur puisqu'elle tombe maintenant logiquement dans cette catégorie.

Bien que la rééducation donnée dans des cours divers soit des plus sages, nous croyons devoir mentionner d'une manière spéciale le cours de message donné à Pearson Hall. Toronto, et les succès qu'ont obtenus les soldats aveugles dans leurs examens auxquels prenaient part des étudiants jouissant de leur vue. Au mois de mars 1922, aux examens tenus à Toronto, sous les auspices de la *Canadian Association of Massage and Remedial Gymnastics*, les étudiants de Pearson Hall obtinrent un rang très élevé, l'un d'eux établissant un record pour tous les autres soldats aveugles qui ont suivi ce cours au Canada. Un autre homme, second sur la liste des soldats aveugles, et qui avait subi ses examens en septembre 1920, arriva premier de sa classe et ce, avec distinction. Ces rangs furent obtenus malgré le désavantage initial dans lequel la cécité plaçait ces candidats dans le travail pratique qui demande l'usage de la vue. Dans la pratique, cependant, on a trouvé que ce désavantage a été plus que contrebalancé par les avantages obtenus au point de vue psychologique et de la concentration plus grande, aussi bien que de la dextérité manuelle sensible que l'on trouve chez les masseurs aveugles. Ces excellents résultats sont sans doute dus aux conditions sévères d'admission au cours que l'on a adoptées, parce que l'on considérait que seuls les hommes qui possèdent les qualités physiques et mentales convenables devaient être admis à l'étude de cette profession qui exige beaucoup d'habileté.

SOINS ULTÉRIEURS EN GÉNÉRAL

Pendant l'année 1921, on en est venu graduellement à un accord entre le ministère et l'Institut national des aveugles du Canada, pour que cet organisme s'occupe des soins ultérieurs à donner aux soldats aveugles. Outre ces soins ultérieurs, on organisa une tournée d'inspection au cours de laquelle on visita personnellement tous les soldats aveugles demeurant au Canada que l'on put atteindre. Les renseignements obtenus au cours de cette tournée, et qui ont été publiés dans le rapport de 1921, aidèrent considérablement à la préparation d'un plan de soins ultérieurs pour l'année 1922. Pendant les trois premiers mois de l'année on suivit la méthode ordinaire, mais, lors de la clôture de la période d'entraînement, à la fin de mars, l'on confia la direction entière des soins ultérieurs à M. E. A. Baker, conseiller suppléant du ministère, qui agit par l'entremise de l'Institut national des aveugles du Canada.

Pour répondre aux désirs des anciens combattants aveugles, et leur fournir un moyen de se réunir pour des fins sociales et récréatives, on fonda le "Club sir Arthur Pearson pour les soldats et les marins aveugles", qui a son siège social dans l'édifice Pearson-Hall, à Toronto. Ce club a rendu de grands services en intéressant les aveugles aux choses sociales et nous espérons qu'il exercera une très bonne influence à l'avenir. A l'une des assemblées du commencement de l'été, on décida d'avoir la réunion annuelle en septembre; elle eut lieu les 29 et 30 septembre et le 1er octobre, à Pearson-Hall, Toronto. Quarante-cinq soldats aveugles s'y étaient rendus; ils venaient principalement de l'Ontario, mais il y avait aussi des représentants de la Nouvelle-Ecosse et de Winnipeg. Relativement à ces réunions, on espère conclure des arrangements qui permettront à un plus grand nombre de ceux qui demeurent au loin de s'y rendre.

Cette réunion fut un véritable succès. Le programme comprenait une journée consacrée aux sports, une assemblée générale des membres du club, et le dévoilement d'une plaque érigée à la mémoire de sir Arthur Pearson, baronnet, G.C.B.E. A l'assemblée générale, on discuta diverses questions relatives au bien-être des soldats aveugles avec le représentant du ministère, qui est aussi membre du club. Les sujets discutés comprenaient les soins ultérieurs accordés aux aveugles et la question très importante de l'utilité de visites périodiques faites à chacun des soldats aveugles, afin de pouvoir leur accorder les soins voulus.

Vu les dépenses considérables que nécessiteraient ces visites aux membres disséminés dans le pays, on décida qu'il serait préférable que chaque soldat aveugle communique, le cas échéant, avec l'officier chargé des soins ultérieurs, et le mette au courant de ses besoins, ou lui demande conseil. Il serait alors possible de fournir les secours et l'aide voulus à moins de frais et avec plus d'efficacité. Ce système fera disparaître les malentendus qui empêchaient parfois qu'on n'accorde une aide efficace dans certains cas. D'après ce système, quand les détails ont été fournis, il est possible d'obtenir un rapport spécial, si c'est nécessaire, par les personnes autorisées du ministère ou de l'Institut, et l'on a ainsi le contrôle voulu.

Les soldats aveugles ont contribué la somme voulue pour l'érection dans la salle principale de Pearson-Hall, d'une plaque commémorative en bronze, sculptée en relief et dédiée à la mémoire de sir Arthur Pearson, dont le dévouement à la cause des soldats aveugles de l'empire britannique, et en particulier du Canada, l'a placé si haut dans l'estime générale. Sir Arthur, qui est le fondateur de Saint-Dunstan, mourut le 9 décembre 1921. On lui doit dans une grande mesure les méthodes progressives adoptées pour la rééducation et le rétablissement des soldats aveugles. Le ministère offre sa sympathie aux soldats aveugles dans cette épruve et apprécie sincèrement la marque de respect qu'ils ont témoignée envers le regretté disparu.

On a complètement entraîné et établi 171 patients, dont 127 sont affligés de cécité complète ou n'ont qu'une faible perception de la lumière; et dont 44 jouissent d'une vision un peu meilleure. Ci-suivent des tableaux indiquant les occupations choisies:—

Agent d'assurance	1
Cordonnerie et fabrication de nattes	2
Fabrication de balais	1
Vendeurs de livres	1
En affaires pour leur propre compte	9
Employés dans le commerce, etc	2
Employés de l'Institut des aveugles	2
Travaux de la ferme	10
Secrétaire général	1
Menuiserie	4
Massage	18
Fabrication de nattes et de filets	4
Accordage de pianos	1
Aviculture, fabrication de filets, etc	14
Articles en jonc, en roseaux, en rotin	21
Retournés à leurs anciens emplois	4
Sténographes pour le Gouvernement	6
Sténographes pour maisons d'affaires	1
Traduction et enseignement du français	1
Décédés	5
Inaptes, réfractaires ou chômeurs vivant de leur pension	19
Total	127

Quarante-quatre soldats affligés de cécité partielle, ont été entraînés et occupent les positions suivantes:—

Cordonnerie et fabrication de nattes	1
Fabrication de balais	2
En affaires pour leur propre compte	4
Vendeurs	2
Employés dans le commerce	10
Employés de l'Institut des aveugles	2
Sur la ferme	1
Instructeur à l'Institut des aveugles	1
Massage	3
Fabrication de nattes	1
Accordage de pianos	1
Aviculture, fabrication de filets, etc	3
Articles en jonc, en roseaux et en rotin	4
Inaptes, réfractaires ou chômeurs (vivant de leur pension)	7
Employé de ministère	1
Décédé	1
Total	44

Trente-deux de ces 171 aveugles demeurent en Angleterre et sont sous les soins de Saint-Dunstan. Trois sont partis pour les Etats-Unis. Un autre est retourné en Belgique, où il a un petit magasin, et 135 demeurent au Canada.

MASSAGE

Les tableaux précédents indiquent que 21 aveugles sont employés comme masseurs, dont 19 demeurent au Canada à l'heure actuelle, et sont répartis aux endroits suivants: Halifax, Saint-Jean, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Winnipeg, Calgary, Vancouver et Victoria. Quatorze de ces masseurs sont employés dans les hôpitaux du ministère et ont en même temps une clientèle privée; cinq sont employés dans les hôpitaux civils et ont aussi une clientèle privée. Deux seulement des masseurs entraînés, demeurant au Canada à l'heure actuelle, ne sont pas employés à leur profession. L'un des masseurs, dont on a parlé dans le rapport de l'année dernière, était l'un des premiers diplômés de Saint-Dunstan; comme il trouvait difficile de se constituer une clientèle, il décida d'entreprendre l'arboriculture fruitière et l'aviculture sur l'île de Vancouver,

qu'il habite maintenant. C'était l'occupation qu'il suivait avant son enrôlement. L'autre était employé dans l'un des hôpitaux du ministère à Vancouver et démissionna au commencement de l'été dernier, pour cause de mauvaise santé.

On a établi une clinique centrale à Pearson-Hall, Toronto, où les soldats aveugles qui ont une clientèle privée, ou qui touchent des appointements de l'hôpital pour tout ou pour une partie de leur temps peuvent traiter leurs patients, s'ils le désirent. On a aussi approché dans ce but les différents hôpitaux de la ville et, aujourd'hui l'on traite environ vingt-cinq patients par jour, venant de ces hôpitaux, de la commission de transport de Toronto et de la commission de compensation pour les accidents du travail. C'est une expérience importante que nous avons tentée et, si elle réussit, l'on pourra établir des cliniques du même genre dans les autres villes importantes.

Le travail des masseurs a été très satisfaisant, d'une manière générale. Des surintendants d'hôpitaux, des chirurgiens éminents et des médecins de tout le pays ont exprimé leur satisfaction au sujet de l'excellence du travail et de la manière intelligente dont ces soldats utilisent leur entraînement et leur habileté. Le ministère se rend compte que les efforts dépensés pour l'entraînement et le rétablissement de ces soldats n'ont pas été inutiles.

Tous les masseurs demeurant en Angleterre sont employés, d'après le dernier rapport, à l'exception de l'un d'eux qui obtint son diplôme à Saint-Dunstan dans l'automne de 1922, et qui attend une position. Les rapports reçus indiquent qu'ils font des progrès satisfaisants.

AVICULTURE

Les aveugles qui se sont engagés dans cette industrie s'en tirent très bien, d'après les rapports qui nous sont parvenus. Plusieurs d'entre eux ont entrepris l'élevage de volailles de choix pour la vente, ainsi que la vente d'œufs à couver. L'un de ces aviculteurs rapporte que son poulailler d'Anconas a commencé la saison de ponte par un œuf de deux onces et un quart et que le deuxième œuf pesait deux onces et trois-quarts.

STÉNOGRAPHE BRAILLE, OPÉRATEURS DE DICTAPHONE ET DACTYLOGRAPHES

Les aveugles qui occupent ces positions donnent apparemment satisfaction. C'est une excellente occupation et un travail très intéressant pour ceux qui ont les aptitudes voulues.

PETITS COMMERCES

A part quelques exceptions, les aveugles ont aussi réussi dans les affaires et plusieurs d'entre eux dirigent des magasins de tabac, de papeterie, de journaux, de revues, etc. La période que nous traversons est très difficile à cause de la dépression financière générale, mais ceux à qui l'habileté et la persévérance ne faisaient pas défaut ont très bien réussi, si l'on tient compte des circonstances. L'un d'eux a même si bien fait, qu'il a vendu son établissement et qu'il s'est retiré en Angleterre, où il a l'intention de demeurer. L'un des aveugles, qui avait appris le métier de cordonnier, mais qui avait trouvé la concurrence trop active dans cette ligne, reçut la permission, à cause de son expérience, de se mettre en affaires et il réussit très bien.

Les faillites sont toutes imputables au manque d'intérêt et de coopération de la part de la famille, de qui l'on doit nécessairement attendre de l'aide, ou à l'extravagance individuelle, soit dans la direction des affaires, soit dans les dépenses personnelles, et qui ne pouvait avoir d'autre issue que la faillite. Bien que l'on ait éliminé un certain nombre de candidats à cette forme de rétablisse-

ment, il était impossible de prévoir les difficultés domestiques ou autres qui amenèrent la faillite de ceux qui n'ont pas réussi. D'un autre côté, plusieurs de ceux dont nous avions douté au début ont réussi. En outre, nous croyons que la politique adoptée en mettant ces avantages à la portée de tous ceux qui y étaient éligibles a été entièrement justifiée. Tous ont eu le même avantage et ceux qui n'ont pas réussi ne peuvent que se blâmer eux-mêmes.

VANNERIE

On a entraîné un certain nombre d'aveugles, à Saint-Dunstan, à la fabrication de paniers en osier, tandis que, au Canada, on a adopté de préférence la fabrication des articles de vannerie en jonc. On a éprouvé beaucoup de difficultés dans la fabrication et la vente de tous les genres d'articles de vannerie en osier, en jonc et en roseau, à cause de la concurrence des produits allemands, belges, français, américains et japonais. Afin d'améliorer la situation des soldats aveugles en particulier, et de tous les aveugles en général, le ministère a réussi à obtenir que les ateliers "Vetcraft" abandonnent la fabrication de ces lignes, pour se confiner exclusivement à la fabrication des objets que ne sauraient fabriquer les aveugles. Outre la concurrence étrangère, nous avons aussi rencontré un autre élément de compétition dans les écoles techniques, et les écoles pour les jeunes gens doués de la vue, où l'on enseigne la fabrication des paniers en roseaux plus particulièrement. Afin d'améliorer la situation, l'Institut a créé un département spécial de vannerie pourvu d'un appareil à air comprimé pour le peinturage des objets fabriqués. Cette méthode perfectionnée de finissage des produits donne des résultats supérieurs et plus variés tout en diminuant le coût de la main-d'œuvre et des matériaux. Grâce à cet outillage, on a pu abaisser les prix pour lutter avantageusement avec la concurrence, le volume de la fabricacation a été augmenté et les aveugles qui placent leurs produits en vente dans les salles de l'Institut ont obtenu de meilleurs résultats. Afin de produire certaines catégories spéciales d'articles en osier pour lesquels il y a une demande, on a donné des cours spéciaux à deux soldats et l'on pourra employer à ce travail, à mesure que les circonstances l'exigeront, d'autres aveugles actuellement employés à la fabrication d'articles en jonc. Nous avons reçu récemment des témoignages flatteurs au sujet de la qualité des produits des soldats aveugles qui sont vendus par l'Institut. Ces objets sont en effet excellents et méritent une mention spéciale.

Les aveugles engagés dans diverses autres occupations paraissent progresser d'une manière satisfaisante, mais il faudra probablement leur donner un enseignement ultérieur, à cause de leur inaptitude à s'adapter aux conditions du commerce, ou parce que, dans certains cas, il y a eu aggravation de l'incapacité et qu'il faut adopter une occupation différente de celle pourquoi les aveugles ont été entraînés.

Les arrangements actuels que le ministère a conclus pour les soins ultérieurs permettent aux soldats aveugles de recevoir gratuitement, de la bibliothèque et de la division des publications de l'Institut, des livres imprimés en relief, sur tous les sujets intéressants, ainsi qu'une revue mensuelle traitant des événements du jour, de toutes les choses ayant quelque intérêt pour les aveugles et du progrès réalisé dans l'intérêt des aveugles du Canada et des autres pays. En outre, les soldats atteints de cécité reçoivent aussi des copies du bulletin trimestriel de l'Institut, qui contient des articles spécialement consacrés aux nouvelles de nature à les intéresser, et à ce qui se passe au club sir Arthur Pearson pour les soldats et les marins aveugles.

On a aussi aidé les aveugles en leur fournissant du papier, des enveloppes et des rubans pour leurs machines à écrire, ainsi que du papier spécial pour leurs

machines à écrire Braille. Ce service est très utile et nous avons reçu quantité de lettres de remerciements à ce sujet.

Grâce à la généreuse attention du comité parlementaire, les aveugles jouissent maintenant de certains privilèges qui leur permettent de voyager avec un compagnon en ne payant qu'un seul billet. On a aussi fait disparaître les objections soulevées parce que les soldats aveugles obligés de voyager étaient forcés de payer le billet de leur compagnon. Ce privilège est grandement apprécié et quelques-uns en ont déjà profité. Il sera surtout d'un grand avantage pour permettre aux aveugles d'assister aux réunions annuelles. Cette concession ne s'applique pas seulement aux soldats aveugles, mais aussi à tous les vétérans invalides qui doivent se faire accompagner lorsqu'ils voyagent. Le ministère se rend compte que cette disposition a accompli beaucoup pour adoucir les peines des soldats qui sont affligés des plus graves espèces d'incapacité.

Il est très intéressant et très encourageant de constater l'intérêt qu'un certain nombre de soldats aveugles portent aux civils aussi atteints de cécité et qui se trouvent dans le besoin. Les gens doués de la vue ne pourront presque jamais compatir autant avec les aveugles que ne le peuvent ceux qui souffrent déjà de cette infirmité. Les soldats qui ont perdu la vue au cours de la dernière guerre, pendant qu'ils avaient toute la vigueur de leur jeunesse, et alors qu'ils avaient pu jouir des bienfaits de l'éducation et de la grande expérience acquise outre-mer, peuvent rendre de grands services par leur assistance intéressée et intelligente à ceux dans la vie civile qui souffrent de cette infirmité depuis longtemps déjà. Les soldats aveugles ont apporté à la classe des aveugles en général un espoir nouveau et les ont tirés de la dépression dans laquelle ils étaient tombés. Le public en général et les gouvernements ont toujours porté un vif intérêt aux résultats obtenus afin de permettre aux civils aveugles de gagner leur vie par leurs propres moyens et ont toujours été prêts à apporter leur concours. Le ministère est heureux de constater que l'entraînement, les soins et l'aide accordés aux soldats aveugles ont eu une répercussion favorable et générale sur le bien-être des civils affligés de cette infirmité dans tout le pays.

Etat classant les aveugles sous différents titres indiquant le degré de cécité ou les défauts visuels:

Deux cent trois personnes ont demandé au ministère qu'on leur accorde l'entraînement spécial donné aux aveugles; cent soixante et onze ont reçu une instruction complète; trois suivent actuellement le cours à l'Institut national pour les aveugles du Canada; quatre autres recevront le cours d'instruction aussitôt qu'on aura pu conclure un arrangement satisfaisant. Quinze refusent de suivre le cours, ou ne peuvent en venir à une décision, et dix sont physiquement ou mentalement inaptes.

On a classé de la manière suivante les aveugles qui ont suivi le cours d'entraînement, ou qui le suivent actuellement:—

Perte des deux yeux	52
Perte de l'oeil droit	40
Perte de l'oeil gauche	30
Autres défauts visuels	81
Total	203

Cent cinquante de ce nombre sont totalement aveugles, ou n'ont qu'une faible perception de la lumière.

Les sept soldats mentionnés plus haut et qui sont sous les soins de l'Institut des aveugles, sont tous classés au nombre des patients souffrants de cécité complète.

Parmi les vingt-cinq qui sont inaptes ou réfractaires, sept ont perdu les deux yeux, deux ont perdu l'œil gauche et seize souffrent d'autres défauts visuels. Seize de ce total souffrent de cécité complète ou n'ont tout au plus qu'une faible perception de la lumière.

SECTION DES PRETS PROFESSIONNELS.

1. *Organisation.*—Le nombre des demandes de prêts ayant continué à diminuer pendant l'année, nous avons pu réduire encore davantage l'organisation établie en 1920.

2. *Politique générale.*—On n'a apporté aucun changement à la politique générale décrite dans le rapport annuel de 1920, mais les conditions commerciales défavorables qui avaient cours en 1921, nous obligèrent à examiner attentivement toutes les demandes, afin de nous assurer que les soldats qui demandaient un prêt destiné à l'achat des outils et de l'équipement nécessaires pour commencer un petit commerce, avaient les moyens voulus pour subvenir aux difficultés de la période d'organisation.

3. Demandes reçues et réglées au bureau chef, pendant l'année 1922:—

	1920 et 1921	1922	Total
Demandes reçues	2,369	94	2,463
Demandes approuvées	1,801	80	1,881
Demandes rejetées	497	18	515
Demandes annulées	63	3	66
Demandes à l'étude	8	1	
Sommes approuvées	$ 640,395 49	$ 22,174 40	$ 662,569 89
Montant en souffrance	391,011 26	260,689 72	

4. *Service d'inspection et de surveillance.*—On a continué le système de faire visiter les emprunteurs à de fréquents intervalles, par les inspecteurs du ministère. Cependant, ce travail a beaucoup diminué, grâce à un accord que nous avons pu conclure avec la Commission des pensions, par lequel les emprunteurs qui reçoivent des pensions, peuvent autoriser des retenues sur leur pension, afin de rembourser leurs emprunts. Cet arrangement a donné des résultats très satisfaisants et, dans un grand nombre de cas, a fait disparaître la nécessité d'inspections aussi fréquentes et d'une observation aussi méticuleuse. Il a cependant fallu continuer à suivre l'ancien système dans le cas des emprunteurs qui ne reçoivent pas de pension, ou qui, pour diverses raisons, n'ont pas consenti à autoriser des retenues sur leur pension.

Dans tous les cas où l'on a fait des inspections, les rapports faits au bureau-chef indiquent la situation financière générale de l'emprunteur, l'état et la valeur approximative des effets hypothéqués, la somme d'assurance en vigueur, les recettes et les déboursés mensuels approximatifs, etc.

5. *Affaires légales.*—On a continué à exiger des billets à ordre, des hypothèques sur les effets mobiliers, ou des accords, en conformité avec les différents statuts provinciaux.

Dans la province d'Ontario, on a obtenu une modification des lois provinciales, obviant à la nécessité du renouvellement des hypothèques sur les biens mobiliers quand la Couronne se trouve à être le créancier.

Antérieurement au 31 mars 1922, le ministère gardait au bureau-chef tous les billets à ordre et une copie de toutes les hypothèques. On a discon-

tinué cette procédure et l'on a retourné tous les billets. etc., aux directeurs régionaux. Ce changement a contribué à diminuer considérablement la somme de travail du bureau chef.

6. *Prêts discontinués.*—Les mauvaises conditions des affaires au pays ont amené nombre de faillites pendant l'année, ce qui a forcé le ministère à mettre la main sur le matériel hypothéqué pour en disposer.

On ne juge pas toutefois que le nombre de faillites chez les emprunteurs du ministère ait été plus considérable que dans les autres groupes de même ordre.

L'état suivant analyse les causes de faillite:

ANALYSE DES CAUSES DE FAILLITE AYANT OCCASIONNÉ LA CESSATION DE PRÊTS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1922

1. Dépression des affaires	249
2. Inaptitude physique (récidive de l'incapacité)	48
3. Négligence des affaires	49
4. Absence du sens des affaires	20
5. Incompatibilité entre associés	19
6. Troubles domestiques	9
7. Vente illégale de matériel	9
8. Décès	5
9. Matériel partiellement détruit par l'incendie	6
10. Disparition de l'emprunteur	33
11. Incapacité de trouver un endroit convenable pour s'établir	23
12. Vol de matériel	2
	472

7. *Perceptions.*—Le tableau suivant indique par district les sommes perçues sur les billets à ordre jusqu'au 31 décembre 1922.

PERCEPTION DES BILLETS À ORDRE AU 31 DÉCEMBRE 1922

Districts	Sommes payées, 1920-21	Sommes payées, 1922	Montant total payé
	$ c.	$ c.	$ c.
Québec	2,318 13	2,484 82	4,802 95
Nouvelle-Ecosse	3,672 29	4,995 17	8,667 46
Ontario-Est	4,291 75	5,772 64	10,064 39
Ontario-Ouest	33,502 25	21,310 25	54,812 50
Ontario-Centre	5,618 35	5,251 87	10,870 22
Manitoba	6,436 72	2,683 63	9,120 35
Saskatchewan	3,857 05	3,918 41	7,775 46
Alberta	8,411 82	6,345 63	14,757 45
Colombie-Britannique	13,710 25	10,937 65	24,647 90
Nouveau-Brunswick	2,742 16	2,875 57	5,617 73
Totaux pour tous les districts	84,560 77	66,575 64	151,136 41

A cause du mauvais état des affaires en général, il a fallu permettre le renouvellement d'un grand nombre de billets et accorder des délais dans d'autres cas.

On a toutefois pensé que si le sujet travaille sérieusement à la réussite de son entreprise et arrive à assurer sa vie et celle de sa famille, il n'y avait rien à gagner à exiger de lui le payement d'un effet arrivé à terme, mais que bien au contraire une telle attitude ne ferait que le jeter dans les rangs des sans travail.

Dans la plupart de ces cas, on a autorisé le remboursement par petites mensualités; mais il s'est trouvé quelques soldats souffrant d'incapacité tellement grave, qu'on n'a pu même appliquer cette mesure de temporisation, parce que les revenus de leurs entreprises suffisaient à peine à leur assurer les nécessités de la vie.

Dans tous ces cas, l'on a adopté une attitude généreuse, avec l'espoir que l'amélioration de la situation commerciale permettrait à ces gens de commencer le remboursement de leurs emprunts par de modiques versements.

8. *Prêts complètement soldés.*—Le tableau suivant indique par districts, le nombre total et le montant des prêts complètement remboursés:

District	Remboursé au 31 décembre 1921 inclusivement		Remboursé du 1er janv. 1922 au 31 décembre 1922		Total remboursé au 31 décembre 1922	
	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant	Nomb.	Montant
		$ c.		$ c.		$ c.
Québec	2	280 25	1	99 34	3	379 59
Nouvelle-Ecosse	8	1,201 50	6	1,219 84	14	2,421 34
Ontario-Est	6	860 71	10	2,015 98	16	2,876 69
Ontario-Centre	39	10,448 54	43	12,480 33	82	22,928 87
Ontario-Ouest	7	1,684 65	6	1,247 82	13	2,932 47
Manitoba	8	1,894 54	9	2,467 90	17	4,362 44
Saskatchewan	1	486 25	4	1,679 75	5	2,166 00
Alberta	5	2,400 00	9	2,897 83	14	5,297 83
Colombie-Britannique	24	7,032 81	22	4,312 55	46	11,345 36
Nouveau-Brunswick	7	1,450 00	4	557 26	11	2,007 26
Total	107	27,739 25	114	28,978 60	221	56,717 85

NOMBRE TOTAL DES PRÊTS PAR MÉTIERS AU 31 DÉCEMBRE 1922

Métiers	Nombre de prêts accordés	Nombre de prêts discontinués	Nombre de prêts remboursés	Nombre de prêts actifs
Mécanique automobile	78	24	5	49
Arts et dessin	2	2		
Apiculture	2			2
Essai et mines	3		1	2
Peinture d'automobiles	5	1		4
Réparage de soufflets d'automobiles	2			2
Coiffeurs	96	24	22	50
Service des batteries	54	19	6	29
Boulangerie	4	1		3
Mélange (thé et café)	1			1
Boucherie	9	2	1	6
Réparage de bicyclettes	2			2
Courtage	2	1	1	
Batellerie	3		1	2
Ebénisterie	30	7	9	14
Charpenterie	16	2	4	10
Confiserie	12	6	1	5
Ouvrage commercial	11	3	1	7
Dégraissage et pressage	20	4	1	15
Entreprises	25	1	6	18
Réparage de voitures	1			1
Art commercial	1			1
Art dentaire	22	6		16
Dessin	7		5	2
Décoration	2	1	1	
Teinture et dégraissage	1	1		
Laiterie	1			1
Electricité	24	5	3	16
Plaquage électrique	1			1
Soudage électrique	1		1	
Génie	1		1	
Poissonnier	2		1	1

NOMBRE TOTAL DES PRÊTS PAR MÉTIERS CONSENTIS AU 31 DÉCEMBRE 1922—*Suite*

Métiers	Nombre de prêts accordés	Nombre de prêts disconti-nués	Nombre de prêts remboursés	Nombre de prêts actifs
Pêche	3	2	1	....
Culture (aviculture)	19	2	4	13
Culture (petite)	18	2	4	12
Réparage général	10	4	1	5
Quincaillerie	1	....	....	1
Sellerie	7	....	1	6
Jardinage	24	3	2	19
Chapellerie	4	2	....	2
Coiffure	1	1	....	....
Droit	43	2	6	35
Blanchissage	1	....	....	1
Serrurerie	1	1	....	....
Machiniste	8	4	1	3
Manufacture	5	1	....	4
Massage, etc	6	1	1	4
Pratique médicale	6	1	....	5
Vues animées	5	1	2	2
Instruments médicaux	10	3	1	6
Réparage de motocycles	1	....	....	1
Optométrie	29	8	1	20
Soudure à l'oxyacétilène	16	6	....	10
Photographie	31	6	3	22
Plomberie	9	2	2	5
Pharmacie	7	....	1	6
Encadrage	2	....	....	2
Directeur de la poste	3	....	1	2
Imprimerie	17	2	1	14
Accordage de pianos	6	2	2	2
Travaux d'osier et de rotin	4	2	....	2
Restaurateur	3	2	1	....
Elevage des rats	2	1	1	....
Ressemelage	505	135	45	325
Rédaction de pancartes	25	6	9	10
Peinturage d'enseignes	7	1	2	4
Commis-vendeur	46	18	10	18
Marchand	30	12	7	11
Limage de scies	2	....	....	2
Service de taxi-autos	31	21	3	7
Transport (petit roulement)	66	27	6	33
Coupe	22	14	2	6
Ferblanterie	3	....	....	3
Réparage de dactylographie	5	....	2	3
Télégraphie	3	1	1	1
Directeur de pompes funèbres	2	....	1	1
Rembourrage	14	2	3	9
Vulcanisation	128	40	10	78
Vétérinaire	1	....	....	1
Réparage de montres et d'horloges	32	5	7	20
Ouvrage en bois	16	7	3	6
Totaux	1,681	460	219	1,002
PRÊTS ÉDUCATIONNELS				
Agriculture	1	....	....	1
Art dentaire	5	....	....	5
Génie	5	1	....	4
Droit	9	....	....	9
Médecine	8	....	....	8
Ministère	1	....	....	1
Pharmacie	4	....	....	4
Grands totaux	1,714	461	219	1,034

BILAN—PRÊTS AU 31 DÉCEMBRE 1922

Date	Doit	—	Date	Avoir			
31 déc. 1922	Montant total des prêts approuvés	662,569 89	31 déc. 1922	*Remboursements en espèces—*			
				Prêts complètement soldés		56,717 85	
				Perceptions sur billets à ordre		151,136 41	
							207,854 26
	Aug. des sommes approuvées	13,286 38		*Prêts annulés—*			
				Montant des prêts annulés		55,106 57	
				Diminution des sommes approuvées		18,073 93	
							73,180 50
				Prêts discontinués—			
				Montants discontinués.....161,521 22			
				Matériel attendant la vente—			
				Valeur estimée	7,785 72		
				Non estimé	2,984 67		
				Perte estimée	16,619 04	27,389 43	
				Montant obtenu de la vente du matériel		134,131 79	
							134,131 79
				Montant des prêts encore en souffrance—			
				Sur prêts courants		233,300 29	
				Sur prêts discontinués		27,389 43	
							260,689 72
							675,856 27
		675,856 27					

Prêts éducationnels de la classe "B".—Ce genre de prêts ne nous a amené que fort peu de demandes; la plupart des sujets y ayant droit s'en sont prévalus en 1920.

Nous n'avons reçu qu'une demande de prêt pendant l'année et nous l'avons approuvée.

SECTION DE PLACEMENT

On s'est efforcé, comme le signale le rapport de l'an dernier, de confier au Service de placement du Canada toute la question du placement, et cela pour éviter la duplication des efforts visant au placement convenable des vétérans.

On a pris des arrangements avec les gouvernements provinciaux de la Nouvelle-Ecosse, de l'Alberta et de la Saskatchewan pour qu'ils entreprennent le travail antérieurement accompli par le ministère.

Il est stipulé à l'entente que les vétérans désavantagés auront la préférence dans l'allocation des positions qui leur conviennent.

On poursuit les négociations avec les autres gouvernements et, dans l'entretemps, le ministère continue, en collaboration avec les autorités provinciales, à s'occuper de trouver du travail aux mutilés.

PLACEMENT DES MUTILÉS DANS LE SERVICE CIVIL FÉDÉRAL

La loi accordant la préférence aux vétérans mutilés quand il s'agit de remplir les vacances dans le service civil fédéral, le chef de la section de placement, bureau-chef, remplit la fonction d'officier de liaison avec la Commission du service civil, et revendique autant qu'il le peut le droit des vétérans mutilés à cette préférence.

Le chef de la section de placement, ayant accès aux dossiers du ministère, est en mesure de renseigner promptement les fonctionnairs de la Commission du service civil sur le pourcentage d'invalidité de divers candidats; il peut aussi dire si, malgré son invalidité, le candidat peut remplir la position avec un certain degré d'efficacité. Pour ne pas perdre l'occasion de placer les vétérans mutilés dans le service civil il se tient en contact immédiat avec les chefs de services des divers ministères à Ottawa.

Les chiffres suivants indiquent le nombre de nominations accordées par la Commission du service civil aux soldats qui ont fait du service outre-mer et aux mutilés:—

	1921	1922	Total
Vétérans mutilés	970	516	1,486
(Ces chiffres comprennent 68 amputés pour 1921 et 39 pour 1922).			
Soldats qui ont fait du service outre-mer	1,218	920	2,138

STATISTIQUE DE PLACEMENT JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1922

	Opérations, 1922			
	Postulants	Placés	Demandes retirées	Attendant d'être nommés le 31 déc. 1922
Unité «A»—				
Québec	371	222	106	43
Montréal	5,001	2,851	1,263	887
Unité «B»—				
Halifax	1,631	735	742	154
St-Jean	572	255	277	40
Unité «C»—				
Ottawa	1,856	1,025	555	276
Kingston	271	146	110	15
Unité «D»—				
Toronto	14,472	7,998	4,996	1,478
Hamilton	1,970	1,151	645	174
Unité «F»—				
London	429	199	226	4
Unité «G»—				
Winnipeg	3,215	1,551	1,347	317
Unité «H»—				
Regina	427	378	34	15
Unité «I»—				
Calgary	1,257	523	559	175
Unité «J»—				
Vancouver	4,257	1,168	2,163	926
Total	35,729	18,202	13,023	4,504

ASSURANCE DES VÉTÉRANS

Alors que le travail de quelques divisions du ministère a fléchi au cours de l'année, les opérations de la division de l'assurance des vétérans ont augmenté constamment et, par le nombre de polices émises, elles ne cèdent le pas qu'aux grandes compagnies d'assurance qui font affaire au Canada. Le chiffre d'affaires a plus que doublé l'an dernier. En outre, la division a dû entreprendre une besogne supplémentaire nécessitée par les modifications de la loi et par l'application du rachat, de l'assurance automatiquement prolongée, des privilèges de l'assurance et de l'assurance acquittée.

Il n'a pas encore été possible d'établir le taux précis de mortalité, mais il est quand même intéressant de noter que le taux de mortalité pour la période de 1er avril 1922 au 30 novembre 1922, proportionnellement au nombre de polices émises, est beaucoup inférieur à celui de la période allant du 1er septembre 1920, date de l'entrée en vigueur de la loi, au 31 mars 1922. Le taux de mortalité basé sur le nombre de polices émises fut de 2.35 pour 100 pour la première période, alors qu'il ne fut que de 1.007 pour 100 pour la deuxième période.

Cette réduction est attribuée en partie aux restrictions imposées par les modifications de la loi et en partie au fait que la plus mauvaise classe d'assurés ont pris de l'assurance pendant les premiers mois de la mise en vigueur de la loi.

A la recommandation du comité général chargé d'étudier les questions de pensions, d'assurance et de rétablissement, on a fait, à la dernière session, plusieurs modifications importantes à la loi. La plus importante ce fut la décision de la Chambre de prolonger d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 1er septembre 1923, le délai pendant lequel les sujets admissibles peuvent se prévaloir des avantages qu'offre la loi. Cette prolongation a permis de s'assurer aux vétérans qui, à cause des conditions économiques changeantes de 1920 et 1921, n'avaient pu le faire. Les bienfaits de cette mesure se sont ainsi trouvés grandement accrus.

Une autre modification adoptée à la recommandation du comité spécial exempte de déduction la somme de $500 dans les cas où les bénéficiaires sont l'épouse et l'enfant ou les enfants ou l'épouse ou l'enfant ou les enfants de l'assuré et où la pension a été accordée. L'article 10 de la loi prescrit de déduire de l'assurance la valeur présente de toute pension accordée à la suite du décès de l'assuré; avant d'être modifié cet article éliminait l'assurance complètment, même quand la police comportait l'assurance maximum. Aux termes de la loi modifiée on accorde dans ces cas une assurance de $500 de même que la pension. Les bénéficiaires ont grandement profité de cette modification qui, dans nombre de cas, a autorisé le paiement immédiat de $500 à la mort de l'assuré. Avant l'adoption de la modification on ne pouvait verser aucune somme du chef de l'assurance avant que la question de la pension ne fut décidée; cela était une cause fréquente de retard et de privations.

Une autre modification qui entraîne un changement important dans la procédure administrative, c'est celui qui par l'article 13, autorise le ministre des Finances de refuser l'assurance à qui que ce soit quand, dans son opinion, ce refus est motivé. La forte augmentation du nombre de demandes reçues au cours de l'année dénote que, dans nombre de cas, la loi est exploitée; ce qui confirme cette affirmation c'est qu'on a reçu des demandes de plusieurs individus tellement malades, de maladies nullement imputables au service militaire, qu'ils ne pouvaient espérer vivre. Dans ces cas on présentait des réclamations quelques semaines à peine après l'émission de la police et très souvent les bénéficiaires étaient des parents qui n'étaient nullement à la charge de l'assuré et qui n'avaient pas besoin de la protection de l'assurance. La connaissance des dispositions de la loi se généralisait et le nombre de demandes de ce genre augmentait en conséquence. Dans un seul mois les réclamations à payer passèrent de $40,000 à $90,000. La Commission des pensions, qui est responsable au ministre des Finances de l'administration de la loi, a établi la règle de ne pas accepter certaines demandes avant que le comité parlementaire n'ait étudié la question. Le comité a étudié le sujet à fond et a recommandé au parlement une annexe de définitions énumérant les catégories de cas dans lesquels ont peut refuser l'assurance. Le parlement adopta l'annexe sous réserve qu'elle ne s'appliquerait pas avant le 1er janvier 1923 dans le cas des proposants qui ont des dépendants. L'application de cette annexe n'a causé aucun préjudice aux proposants qui à cause de leur service militaire ne peuvent obtenir d'assurance des compagnies ordinaires. De plus on a donné à la loi une interprétation très large qui n'a éliminé que les proposants dont la vie probable est nulle ou à peu près. On assure journellement des personnes qui, si elles étaient acceptées par des compagnies ordinaires, ne le seraient qu'à des taux prohibitifs.

Une des caractéristiques des opérations c'est le taux excessivement bas de résiliation. La haute proportion des résiliations, particulièrement pour les nouvelles polices, est la ruine des compagnies d'assurance-vie, quelques compagnies perdant, par résiliation, jusqu'à 35 p. 100 de leurs polices la première année. Sur un total de 17,367 polices les résiliations s'élevèrent à 3,494. De ce nombre 1,865 assurés furent réinstallés, ce qui laisse un total net de 2,408 résiliations. On peut attribuer ce résultat favorable au fait qu'aucune pression n'est exercée pour amener les vétérans à s'assurer sous le régime de la loi. L'initiative doit dans tous les cas venir du vétéran lui-même.

Comme toutes les polices d'assurance-vie, les polices émises sous le régime de la Loi de l'assurance des vétérans contiennent une disposition qui protège automatiquement l'assuré contre la résiliation après que les primes ont été versées pendant un certain temps. Dans l'assurance des soldats cette période est de deux ans; les premières polices qui tombèrent sous le coup de cette disposition au mois de septembre 1922 sont celles qui furent émises au mois de septembre 1920, immédiatement après l'entrée en vigueur de la loi. Le nombre augmente de mois en mois. Aux termes de cette disposition on avise l'assuré qui omet de payer sa prime pendant le mois de grâce qu'il peut (1) se faire réintégrer de la façon ordinaire, (2) faire racheter sa police, (3) obtenir une police acquittée pour une somme moindre, ou (4) la laisser se maintenir sans payer d'autres primes pendant un nombre donné d'années. Cela entraîne beaucoup de correspondances et de comptabilité et ce travail augmentera avec le temps.

Le système de déduire les primes de la pension des assurés, qui a été autorisé par le comité parlementaire en 1921, est en vigueur depuis plus d'une année et donne de bons résultats; environ 5,000 assurés ont tiré partie de ce privilège. La division des pensions nous a versé au delà de $22,000 chaque mois en paiement des primes d'assurance. Le système est une grande commodité pour les assurés et pour le ministère.

Le total des primes encaissées est d'environ $100,000 par mois; il se compose d'environ 11,000 remises mensuelles. La plus grande partie de cette somme est encaissée par petits versements et leur manipulation impose une grande somme de travail aux employés qui en sont chargés et exige d'eux beaucoup d'honnêteté. Il nous est très agréable de rapporter que pas un cent n'a été perdu dans ces opérations

POLICES ÉMISES

GROUPÉES PAR ENDROIT D'ORIGINE

Période, avril-décembre 1922			Période, septembre 1920–mars 1922		Polices émises, total	
Ile du Prince-Edouard	22	$ 68,500	15	$ 61,500	37	$ 130,000
Nouvelle-Ecosse	250	624,000	271	809,500	521	1,433,500
Nouveau-Brunswick	172	395,500	211	599,500	383	995,000
Québec	638	1,472,000	826	2,187,500	1,464	3,659,500
Ontario	2,686	5,888,000	4,050	10,167,500	6,736	16,055,500
Manitoba	634	1,427,500	836	2,068,500	1,470	3,496,000
Alberta	584	1,521,000	755	2,100,500	1,339	3,621,500
Saskatchewan	568	1,454,500	715	2,015,500	1,283	3,470,000
Colombie-Britannique	1,110	2,338,000	1,535	3,347,000	2,645	5,685,000
Hors du Canada	1,365	2,967,500	611	1,585,500	1,976	4,553,000
Yukon			2	6,000	2	6,000
Total	8,029	$18,156,500	9,827	$24,948,500	17,856	$43,105,000

GROUPÉES PAR SERVICE ET PAR SEXES

HOMMES

F.E.C	7,738	$17,403,000	9,322	$23,487,500	17,060	$40,890,500
Milice active	19	59,500	33	99,000	52	158,500
Impériaux	247	646,000	432	1,242,500	679	1,888,500
Gouvernements étrangers	2	4,000	16	64,000	18	68,000
	8,006	$18,112,500	9,803	$24,893,000	17,809	$43,005,500

FEMMES

Veuves	3	$ 5,000	5	$ 9,000	8	$ 14,000
F.E.C	19	38,000	19	46,500	38	84,500
Gouvernements étrangers	1	1,000	....	....	1	1,000
	23	44,000	24	55,500	47	99,500
Total	8,029	$18,156,500	9,827	$24,948,500	17,856	$43,105,000

GROUPÉES SUIVANT L'ÉCHÉANCE DES PRIMES

Uniques	15	$ 22,500	17	$ 28,000	32	$ 50,500
Annuelles	688	1,567,000	680	2,441,000	1,368	4,008,000
Bi-annuelles	965	2,176,000	1,368	3,732,500	2,332	5,908,500
Trimestrielles	1,566	3,519,000	1,891	4,928,000	3,457	8,447,000
Mensuelles	4,795	10,872,000	5,871	13,819,000	10,666	24,691,000
Total	8,029	$18,156,500	9,827	$24,948,500	17,856	$43,105,000

STATISTIQUES COUVRANT LA PÉRIODE ÉCOULÉE DU 1er AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 1922

DEMANDES

Demandes reçues	8,076	$ 21,239,500
Demandes annulées	251	780,000
Demandes reçues, chiffre net	7,825	$ 20,459,500
Chiffre net des demandes reçues de septembre 1920 à mars 1922	10,463	$ 26,662,000
Demandes reçues à date, chiffre total net	18,288	$ 47,121,500
Demandes reçues des représentants d'unités	3,386	....
Demandes reçues directement	4,690	....

INDEMNITÉS DE DÉCÈS

Total de la valeur selon la police des indemnités de décès	202	$ 607,500
Total de la valeur selon la police des indemnités de décès, période de septembre 1920 à mars 1922	232	823,500
Total de la valeur selon la police des indemnités de décès	434	$ 1,431,000
Réglées par paiement en espèces ou par rente viagère	179	$ 500,762 67
Réglées par paiement en espèces ou par rente viagère, période de septembre 1920 à mars 1922	111	440,000 00
Total des réclamations réglées	290	$ 940,762 67
Assurance annulée par l'article 10, R.S.I.	54	$ 134,157 13
Assurance annulée par l'article 10, R.S.I., période de septembre 1920 à mars 1922	39	139,000 00
Total des réclamations réglées en vertu de l'article 10	93	$ 273,157 13
Réclamations non réglées	51	$ 217,080 20

STATISTIQUES COUVRANT LA PÉRIODE ÉCOULÉE DU 1er AVRIL AU 31 DÉCEMBRE 1922—*Fin.*

RÉSILIATIONS

Période du 1er avril au 31 décembre 1922	1,941	$ 4,658,500
Période de septembre 1920 à mars 1922	1,553	3,918,000
Total des résiliations	3,494	$ 8,576,500
Chiffre net des résiliations	2,408	

RÉINSTALLATIONS

Période du 1er avril au 31 décembre	1,086	$ 2,620,000
Période de septembre 1920 à mars 1922	779	2,085,500
Total des réinstallations	1,865	$ 4,705,500

RECETTES ET DÉBOURSÉS

Recettes—		
Période du 1er avril au 31 décembre	$ 637,622 53	
Période de septembre 1920 à mars 1922	512,157 11	
Total		$1,149,779 64
Déboursés—		
Période du 1er avril au 31 décembre	$ 242,509 48	
Période de septembre 1920 à mars 1922	127,169 57	
Total		$ 369,679 05
Balance		$ 780,100 59

DIVISION DE LA SOLDE ET DES PENSIONS

Les attributions de cette division n'ont pas subi de modification importante au cours de l'année. Il y eut diminution dans la besogne et diminution correspondante dans le personnel et les frais fixes.

Au 1er janvier 1922 le personnel comprenait 101 fonctionnaires et les appointements mensuels s'élevaient à $8,118.33; le 31 décembre le personnel était réduit à 66 et les appointements mensuels à $5,790.50

VÊTEMENTS

Tant que le stock actuel durera on mettra les vêtements en magasin selon le système de remboursement, à la disposition des patients en traitement au ministère. On distribue des vêtements gratuits aux patients aliénés. Les patients des catégories A et B, c'est-à-dire ceux dont l'aliénation est imputable au service militaire, qui recouvrent la raison subissent au moment de la réforme, de leur solde et allocations une défalcation égale au prix de leurs vêtements.

Le prix des vêtements fournis aux patients de la catégorie C, c'est-à-dire ceux dont l'aliénation n'est pas imputable au service militaire, est déduit sur l'ordre du directeur de l'administration.

GRATIFICATION DE SERVICE DE GUERRE

On a approuvé au cours de l'exercice 33 demandes de gratification de service de guerre et on en a effectué le paiement. On a fermé 72 comptes de gratification de service de guerre autres que ceux précités.

Gratifications de service de guerre	$ 27,601 85
Intérêt sur les comptes fermés	3,546 29
Total payé	$ 31,148 14
Gratifications de service de guerre impayées	$ 193,646 14
Intérêt à 5 p. 100 sur ces gratifications.	

SOLDE ET ALLOCATIONS

Le 1er avril 1922, la méthode de calculer la solde et les allocations versées pendant la période de traitement aux anciens soldats des troupes expéditionnaires canadiennes et à leurs dépendants fut portée d'une base mensuelle à une base quotidienne. Ce changement a fait disparaître un grand nombre de plaintes touchant la solde et les allocations.

Avant 1922 les paiements versés aux anciens soldats impériaux en traitement pour des invalidités imputables au service souffraient de nombreux retards causés par la fluctuation du change et par le fait que les paiements devaient se faire en monnaie sterling par l'entremise de l'officier payeur des pensions impériales. Les bureaux d'unités sont maintenant autorisés de verser, à l'échéance et à la fin du traitement, les allocations de traitement aux anciens soldats des troupes impériales; les retards susmentionnés sont de la sorte éliminés.

Le ministère verse des allocations de traitement aux anciens soldats des troupes australiennes, néo-zélandaises et sud-africaines quand un traitement médical a été prescrit pour une invalidité imputable au service. Des mesures prises avec les gouvernements intéressés ont éliminé tout retard indu dans le paiement des allocations précitées.

DÉCÈS, FUNÉRAILLES, EFFETS PERSONNELS

Quand un patient en traitement au ministère décède, le directeur de l'administration de l'unité en avertit, par télégraphe, le plus proche parent, si ce dernier habite le Canada, et s'il habite les Iles-Britanniques, c'est le chef de la division de la solde et de la pension qui en donne avis. En ce qui concerne les funérailles, le ministère se conforme autant que possible aux désirs des parents. A chaque décès on adresse une lettre de condoléances au plus proche parent. Le directeur d'administration de l'unité est chargé du soin des effets personnels des patients décédés jusqu'à ce que le directeur des archives l'avise de la façon d'en disposer.

Afin d'uniformiser les frais funéraires, on a demandé des soumissions et on a accordé des contrats pour les funérailles dans tout le Canada.

ASSISTANCE POUR LE RAPATRIEMENT DES VÉTÉRANS DANS CERTAINS CAS

Le comité parlementaire sur les pensions et la réintégration a recommandé que dans des cas spéciaux on accorde de l'assistance aux vétérans en traitement au ministère pour leur permettre de retourner dans leur famille outre-mer.

Au cours de l'exercice écoulé on a autorisé l'assistance dans les cinq cas suivants:

(1) C.P. 897, en date du 26 avril 1922, autorisant les frais de transport de l'ancien sergent R. Robinson, n° matricule 117,513, de Calgary en Angleterre.

(2) C.P. 2261, en date du 27 octobre 1922, autorisant les frais de transport de l'ancienne garde-malade sœur Katherine McLeod, d'Ottawa en Ecosse.

(3) C.P. 97, en date du 16 janvier 1922, autorisant les frais de transport de l'ancien soldat T. Murphy, n° matricule 1012829, de Vancouver en Angleterre. M. Murphy refusa l'offre.

(4) C.P. 244, en date du 4 février 1922, autorisant les frais de transport de l'ancien soldat Jas. A. Leigh, n° matricule 523638, de Calgary en Angleterre. Toutefois M. Leigh était très malade et ne se rétablit pas suffisamment pour pouvoir faire le voyage. Il mourut le 8 mai 1922.

(5) C.P. 634, en date du 23 mars 1922, autorisant les frais de transport de l'ancien soldat J.-M. Grady, n° matricule 447438, de Calgary en Angleterre. Avant qu'on pût donner suite à cet arrêté du conseil M. Grady retourna en Angleterre, où il demeura quelque temps. Il revint à Calgary et actuellement il suit les traitements du ministère.

Précis des Documents Médicaux

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 1922, cette division a compilé des dossiers complets sur le service militaire de 7,644 soldats. Ces précis avaient été demandés par la Division Médicale pour fins de pension ou de traitement. Chaque dossier contient des renseignements complets sur le soldat à partir de la date de son enrôlement jusqu'à la date de son licenciement; sur les périodes de service au Canada, en Angleterre, en France, et les autres théâtres de guerre; sur les dates d'admission aux ambulances des postes d'évacuation de blessés, aux hôpitaux stationnaires et généraux et de leur sortie; sur les procédures des Commissions médicales, etc.

Cas aux Etats-Unis

Les allocations accordées au cours de l'année aux ex-soldats canadiens domiciliés aux Etats-Unis se chiffrent à $125,452.95, celles des ex-soldats impériaux à $51,357.20, soit un total de $176,810.15; et il reste un solde de $11,135 au crédit de soldats faisant encore partie de l'effectif.

De plus, on a versé la somme de £1.708 ls. Od. à des ex-soldats impériaux qui n'habitaient pas ce pays avant la guerre.

Les relations entre le United States Veterans' Bureau et ce Département ont été très cordiales. La transmission quotidienne d'une dépêche collective, et la prompte livraison de la formule 399 du R.S.V.C. par les fonctionnaires américains permettent d'effectuer rapidement les versements aux ex-soldats.

La Croix Rouge Américaine nous a aidé dans la mesure du possible en ce qui concerne les enquêtes faites au sujet de l'éligibilité des dépendants habitant les Etats-Unis, et les rapports fournis, en tout temps, démontrent que les renseignements provenaient de sources dignes de foi.

Cette section a également remboursé les pensionnaires qui avaient droit à des dédommagements pour pertes de temps encourues en se présentant aux examens de pension, etc. Les sommes versées en dédommageement aux soldats suivant des traitements de clinique ne sont pas élevées, car 642 traitements de clinique ont été donnés au cours de l'année, et de ce chef $369 seulement ont été accordés à ces patients.

Au 31 décembre 1922 il y avait 246 ex-soldats dans les hôpitaux américains, dont 167 canadiens, 76 impériaux, 1 australien et 2 néozélandais. Sur les 167 cas d'ex-soldats canadiens en question, 30 sont des cas d'aliénation mentale, 6 seulement sont sous traitement, et 131 reçoivent solde et allocations. Des 131 derniers mentionnés, 97 touchent une pension.

Autorisation de Pension

Cette division s'occupe du travail administratif que comporte la mise en vigueur des décisions de la commission concernant l'autorisation, la cessation ou le refus d'une pension, en émettant l'autorisation nécessaire au paiement, à la suspension ou à la cessation des pensions accordées par la Commission.

Nombre de dossiers examinés	82,420
Pensions supplémentaires britanniques, françaises et italiennes	228
Pensions pour longueur de service, D.M	160
M.C.D	16
Nombre de procédures basées sur décisions F.E.C	59,672
Pensions refusées	1,437

Déportations

Le ministère de l'Immigration et de la Colonisation nous a aidés dans la mesure du possible à renvoyer en Angleterre ces ex-soldats impériaux qui auraient probablement été sous traitement très longtemps, et qui au moment de leur licenciement n'auraient pas été en mesure de subvenir à leurs besoins, mais auraient été plutôt à la charge du public.

Le ministère de l'Immigration et de la Colonisation a fait des enquêtes sur tous les cas qui lui ont été soumis, et au cours de l'année environ 60 ex-soldats ont été renvoyés dans les Iles Britanniques.

DIVISION DES INVESTIGATIONS

Au cours de l'année 1922, on a fait environ 3,000 enquêtes sur l'état de mères-veuves et de parents de soldats. La Commission des Pensions décide si elle doit maintenir, annuler, augmenter ou diminuer les pensions selon le résultat de ces enquêtes. Les autres investigations faites par cette section comprennent: (a) Les enquêtes faites en vue de savoir si la pension est employée pour donner les soins requis par les enfants qui touchent ces pensions. (b) Les cas de veuves qui convolent de nouveau. (c) Les cas d'enfants confiés à des gardiens. (d) Les rapports sur la dépendance de personnes qui demandent une augmentation de pension. (e) Les plaintes au sujet des pensionnaires en invalidité qui ne supportent pas leurs dépendants. (f) Les cas où il est démontré que le décès d'un pensionnaire est attribuable à son service militaire et que les dépendants ont droit à une pension.

BUREAU-CHEF DE LA COMMISSION D'INVALIDITÉ AYANT LE CONTRÔLE DES CAS SOUS-NORMAUX AU POINT DE VUE FONCTIONNEL, NEUROLOGIQUE ET MENTAL, CONFORMÉMENT AU C.P. 2328

Le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile a été autorisé, en vertu de l'Arrêté en Conseil C.P. 2328 de 1919, à venir en aide aux cas-problèmes, i.e., les soldats sous-normaux au point de vue fonctionnel, neurologique et mental, en établissant des locaux convenables où ceux-ci pourraient faire un travail léger tout en étant sous les soins du médecin, et où on pourrait aussi les tenir sous observations et dans des conditions de travail appropriées à leur état afin de déterminer s'il y a possibilité d'en arriver à une des solutions suivantes:—

(a) Les ramener à la santé.
(b) Les rendre aptes à reprendre leur place dans la vie industrielle.
(c) Etablir, dans le cas où ni l'une ni l'autre des deux solutions précédentes ne pourraient être réalisées, dans quelle mesure ils seraient capables de se livrer à une occupation utile.

On les occupe à divers travaux, y compris la vannerie, la fabrication des jouets, la fabrication des meubles en osier, à de petits ouvrages de ferblanterie, au travail du bois, etc.

NOMBRE DES RÉUNIONS TENUES PAR LE BUREAU-CHEF DE LA COMMISSION D'INVALIDITÉ PENDANT L'ANNÉE 1922

Janvier	9	Cas disposés	185
Février	7	"	125
Mars	10	"	162
Avril	7	"	103
Mai	8	"	109
Juin	8	"	138
Juillet	8	"	118
Août	9	"	139
Septembre	7	"	120
Octobre	10	"	142
Novembre	8	"	142
Décembre	8	"	130
Total	99		1,613

Suit un tableau par unités, classifiées selon l'invalidité jusqu'au 31 décembre 1922:

ARRÊTÉ DU C.P. 2328, CAS DEPUIS LE COMMENCEMENT DES OPÉRATIONS

Unité	Vieillesse	État physique	État mental	Tuberculose	Total	Total des ré-admissions	Nombre réel des cas
Admissions							
A	....	6	10	1	17	....	17
B	....	1	12	....	13	2	11
C	17	46	28	13	104	25	79
D	62	191	144	239	636	97	539
F	3	24	12	6	45	7	38
G	13	19	38	5	75	1	74
H	....	1	2	....	3	....	3
I	16	34	21	13	84	11	73
J	5	25	28	5	63	5	58
K	1	2	1	....	4	....	4
Total	117	349	296	282	1,044	148	896
Licenciements							
A	....	5	7	1	13	....	13
B	....	1	11	....	12	2	10
C	8	30	23	10	71	25	46
D	35	123	128	185	471	97	374
F	3	18	11	6	38	7	31
G	11	18	29	5	63	1	62
H	....	1	2	....	3	....	3
I	10	25	20	8	63	11	52
J	5	17	26	5	53	5	48
K	....	2	....	....	2	....	2
Total	72	240	257	220	789	148	641

CAS RELEVANT DU C.P. 2328

FORMANT PARTIE DE L'EFFECTIF

A	....	1	3	....	4	....	....
B	....	....	1	....	1	....	....
C	9	16	5	3	33	....	....
D	27	68	16	54	165	....	....
F	....	6	1	....	7	....	....
G	2	1	9	....	12	....	....
H	....	....	....	....	....	....	....
I	6	9	1	5	21	....	....
J	....	8	2	....	10	....	....
K	1	....	1	....	2	....	....
Total	45	109	39	62	255	....	....

RETRANCHÉS DE L'EFFECTIF

Unité	Employés et pensionnaires	Supposés employés	Sans travail	Transf. aux traitements médicaux	Transf. à la rééducation	Malades	Décédés	Total
A	5	2	3	2	....	1	....	13
B	6	1	....	3	....	....	....	10
C	14	8	6	13	....	5	....	46
D	160	81	15	88	5	15	10	374
F	9	4	....	17	....	1	....	31
G	41	8	2	5	....	....	6	62
H	....	....	....	3	....	....	....	3
I	26	5	5	9	1	3	3	52
J	28	5	3	5	1	4	2	48
K	1	....	....	1	....	....	....	2
Total	290	114	34	146	7	29	21	641

EMPLOI PROTÉGÉ

Le ministère a maintenu en activité ses ateliers de Toronto, Hamilton, Kingston et London. Malheureusement au commencement de l'année l'atelier principal à Toronto a été entièrement détruit par un incendie et le nombre d'ex-soldats bénéficiant d'un emploi protégé a ainsi été diminué. On a trouvé depuis de nouveaux locaux qui permettront de répondre aux besoins actuels.

Des négociations ont été poursuivies avec la Société de la Croix Rouge et des mesures ont été prises en vertu desquelles cette association s'engage à ouvrir des ateliers à Victoria, Vancouver, Montréal et St-Jean, où les ex-soldats invalides pourront trouver un emploi protégé. Nous espérons conclure bientôt des arrangements qui permettront d'ouvrir sous ces mêmes auspices des ateliers de ce genre à Winnipeg et Halifax.

DIVISIONS DES ARCHIVES

FONCTIONS DE LA DIVISION DES ARCHIVES

On a poursuivi toute l'année la politique de la centralisation des divers dossiers du ministère dans une seule division. Le travail de la division des Archives est maintenant divisé en cinq sections comme suit:—

(1) *Section des Ordres quotidiens.*—Doit voir à ce que les unités publient des Ordres quotidiens conformément à la procédure qui comporte la comparaison de l'autorisation du traitement, de la solde et des allocations avec les documents classés au bureau-chef. Cette section garde aussi des dossiers individuels concernant le traitement, la rééducation, l'emploi, les cas relevant du C.P. 2328, et les cas de réparation des accidents du travail.

(2) *Section de la Statistique et en général.*—S'occupe du recueillement et de la vérification des rapports et de la préparation des statistiques concernant le traitement, la rééducation, l'emploi, les pensions, les secours, les appareils de prothèse et chirurgicaux, les cas relevant du C.P. 2328, la rééducation curative et divers rapports consolidés.

(3) *Section des Pensions.*—Garde un dossier individuel pour chaque pensionnaire.

(4) *Section des Appareils Orthopédiques et Chirurgicaux.*—Garde un dossier individuel concernant tous les appareils orthopédiques et chirurgicaux fournis.

(5) *Section du Transport.*—Contrôle l'émission des billets de transport accordés par le ministère et les paiements effectués de ce chef.

PERSONNEL

Au commencement de l'année le personnel comprenait 73 fonctionnaires, tandis que maintenant il n'en compte que 59, bien que le personnel de la Division de la Statistique (sept fonctionnaires) et de la Division du Transport (six fonctionnaires) de la Commission des Pensions ait été fusionné avec le nôtre depuis, de sorte qu'il y a eu une diminution nette de 27 dans le personnel.

En plus, on a remplacé dix femmes commis par des ex-soldats qui ont été nommés ou promus conformément à la politique du ministère de remplacer les femmes par des ex-soldats.

On a tenu compte de trois principes dans la préparation des archives et des statistiques de cette division. Le premier consiste à garder les documents et les statistiques qui sont nécessaires comme source immédiate de consultation non seulement pour le travail de routine, mais aussi pour aider à déterminer la politique à suivre. Le deuxième consiste à passer régulièrement en revue les dossiers et à analyser les divers rapports statistiques en vue d'assurer un contrôle administratif constant et de déterminer les orientations de politique. Le troisième consiste à organiser ces archives de manière à ce qu'elles soient une source permanente de consultation.

1. Section des Ordres Quotidiens

Cette section est responsable de la surveillance et de la vérification des ordres quotidiens émis par les Directeurs divisionnaires de l'Administration.

Au cours de l'année, des instructions ont été données afin que les ordres quotidiens ne servent pas exclusivement à l'avenir pour les cas de traitement et ceux relevant du C.P. 2328, mais afin qu'ils servent d'autorisation au paiement de la solde et des allocations dans ces cas. Au moyen de ces ordres, on prépare des dossiers individuels et on les compare aux documents du Bureau-chef. Ce pointage nous est toujours très utile pour vérifier l'exactitude des renseignements soumis au Bureau-chef.

De plus, cette section garde les archives concernant la rééducation et le chômage. On y tient note aussi de toutes les personnes qui ont reçu plus qu'on ne leur devait ou qui ont des soldes à leur crédit, afin que l'on puisse prendre les mesures nécessaires concernant ces cas si de nouveau ils font partie de l'effectif du ministère. Plusieurs cas ont été réglés de cette manière.

2. Section de la statistique et en général

Les rapports statistiques réguliers ont été compilés de la même manière que par les années passées, exception faite des quelques changements qui suivent:—

Au cours de l'année la Section de la Statistique de la Commission des Pensions a été absorbée par la section et on a abandonné la méthode d'inscrire ces statistiques dans des grands livres. Les ordres quotidiens nous fournissent maintenant un rapport régulier concernant les traitements de clinique et les examens pour pension. A mesure que les diverses provinces se chargent de trouver de l'emploi aux ex-soldats désavantagés on change la forme du rapport, et notre travail se trouve légèrement diminué. L'index général a été étendu de manière à comprendre tous les cas de pension.

En plus du travail ordinaire, on a préparé divers rapports: (a) pour la gouverne de la Commission Royale et du Comité Parlementaire, (b) sur les cas de tuberculose pour la conférence des spécialistes en tuberculose tenue à Ottawa au cours de l'année, (c) pour les chefs de division.

Secours Accordés aux Pensionnaires et aux Etudiants des Cours de la Rééducation Professionnelle, sans Travail

Secours.—On a continué à accorder des secours aux sans travail qui se trouvaient dans le besoin en vertu du C.P. 75 et du C.P. 911.

Les tableaux suivants donnent les détails concernant les secours accordés au cours de l'année écoulée:—

Du commencement de janvier au 21 mars 1922, on a accordé des secours aux diverses unités comme suit:

Unité	Montant des secours
A	$ 232,047 70
B	36,162 03
C	41,309 89
D	429,803 14
F	40,926 72
G	83,977 86
H	29,082 90
I	60,799 37
J	126,971 34
K	27,257 86
Total	$ 1,108,338 81

On a distribué des secours sous une forme modifiée durant toute l'année, le montant accordé à partir d'avril jusqu'au 31 décembre à toutes les unités étant comme suit:

Unité	Montant des secours
A	$ 102,826 20
B	36,551 66
C	19,718 18
D	229,502 33
F	11,137 42
G	38,429 15
H	10,264 70
I	27,663 36
J	65,507 00
K	15,934 09
Total	$ 557,534 09

Le nombre de soldats qui ont reçu des secours pour la période du 1er janvier au 31 décembre 1922, est réparti comme suit:

	Total	
	Nombre	Pour cent
Célibataires	7,442	32·44
Mariés	15,134	65·97
Veufs	365	1·59
Total	22,941	100·00

Le secours accordés aux diverses unités en 1922 sont comme suit:

Unité	Montant des secours
	$ c.
A	334,873 90
B	72,713 69
C	61,028 07
D	659,305 47
F	52,064 14
G	122,407 01
H	39,347 60
I	88,462 73
J	192,478 34
K	43,191 95
Total	1,665,872 90

Le nombre des dépendants aux besoins desquels les 22,941 hommes secourus ont pourvu a été 41,285, composé comme suit jusqu'au 31 décembre 1922:

	Total	
	Nombre	Pour-cent
Hommes sans dépendants	7,632	33·27
Hommes avec 1 dépendant	4,107	17·90
" 2 dépendants	4,151	18·10
" 3 "	3,100	13·51
" 4 "	1,880	8·20
" 5 "	1,044	4·55
" 6 "	574	2·50
" 7 "	279	1·22
" 8 "	127	0·55
" 9 "	47	0·20
Nombre total d'hommes	22,941	100·00
Nombre d'hommes avec dépendants	15,309	....
Nombre des dépendants	41,285	....
Nombre moyen des dépendants	2·7	....

DISTRIBUTION DES SECOURS

	Période, janv. à déc. 1921, inclusivement		Période, janv. à déc. 1922, inclusivement		Total	
	Montant	Pour-cent	Montant	Pour-cent	Montant	Pour-cent
	$ c.		$ c.		$ c.	
Nourriture	928,475 85	61·48	938,157 70	56·32	1,866,633 55	58·78
Combustible	144,981 77	9·60	182,180 27	10·94	327,162 04	10·30
Loyer	263,735 88	17·46	351,196 92	21·08	614,932 80	19·37
Nourrit. et combustible	8,258 01	0·55	....	....	8,258 01	0·26
Nourriture et loyer	158,372 00	10·49	192,085 90	11·53	350,457 90	11·03
Combustible et loyer	1,105 18	0·07	....	....	1,105 18	0·03
Nourriture, combustible et loyer	2,264 23	0·15	....	....	2,264 23	0·07
Approv. divers	2,821 69	0·19	2,252 11	0·13	5,073 80	0·16
Transports	149 35	0·01	....	....	149 35	
Total	1,510,163 96	100·00	1,665,872 90	100·00	3,176,036 86	100·00

SECOURS DISTRIBUÉS PAR SEMAINES EN 1922

	Soldats	Montant
1922		$ c.
1ère semaine—Janvier 7	4,970	66,820 38
2me " " 14	6,037	74,644 68
3me " " 21	6,435	73,296 87
4me " " 28	6,545	71,292 27
5me semaine—Février 4	7,152	89,917 49
6me " " 11	7,899	103,007 51
7me " " 18	7,905	97,113 80
8me " " 25	7,232	87,537 77
9me semaine—Mars 4	7,588	105,593 76
10me " " 11	7,498	102,344 44
11me " " 18	7,473	90,218 27
12me " " 25	7,044	83,138 99
13me semaine—Avril 1	5,828	62,358 65
14me " " 8	7,252	109,925 63
15me " " 15	6,349	78,070 57
16me " " 22	6,221	72,779 81
17me " " 29	5,419	59,965 86
18me semaine—Mai 6	1,951	27,213 58
19me " " 13	1,960	24,210 97
20me " " 20	1,815	19,372 85
21me " " 27	1,566	16,623 99
22me " " 31	495	4,714 10
23me semaine—Juin 10	552	7,578 76
24me " " 17	399	4,336 56
25me " " 24	416	4,203 51
26me semaine—Juillet 1	338	3,223 07
27me " " 8	483	6,790 98
28me " " 15	384	4,098 62
29me " " 22	381	3,808 57
30me " " 29	344	3,258 60
31me semaine—Août 5	381	5,396 04
32me " " 12	336	3,660 30
33me " " 19	325	3,247 26
34me " " 26	289	2,964 37
35me semaine—Septembre 2	270	3,112 49
36me " " 9	273	3,606 35
37me " " 16	273	2,793 70
38me " " 23	272	2,757 89
39me " " 30	228	2,390 26
40me semaine—Octobre 7	318	4,765 88
41me " " 14	291	3,097 69
42me " " 21	302	2,914 13
43me " " 28	305	3,132 25
44me semaine—Novembre 4	365	5,144 98
45me " " 11	340	3,725 82
46me " " 18	430	4,159 72
47me " " 25	462	4,720 81
48me semaine—Décembre 2	530	6,252 65
49me " " 9	679	8,213 06
50me " " 16	186	9,224 37
51me " " 23	1,191	12,223 52
52me " " 30	986	9,413 27
Règlements	22	1,495 18
Nombre de fois que des secours ont été accordés à des soldats	135,660	1,665,872 90

	Secours en 1921	Secours en 1922
Montant moyen de chaque certificat	7 87	7 05
Montant accordé aux soldats sans dépendants	287,445 18	313,427 16
Montant accordé aux soldats avec dépendants	1,222,718 78	1,352,445 74

3. Section des Pensions

On a terminé au cours de l'année la préparation de dossiers individuels pour tous les pensionnaires; dossiers qui servent aussi de base à la compilation des statistiques sur les pensions. Chaque dossier a été préparé d'après les documents originaux classés, et pour être assuré de leur exactitude on les a comparés avec soin aux cartes de vérification des pensions, ce qui a donné de bons résultats. Ces dossiers servent au poinçonnement de cartes statistiques individuelles et on peut ainsi tenir à date tous les changements concernant les pensionnaires. En conséquence, il est facile d'obtenir des renseignements sous forme de statistiques concernant les pensionnaires, avec beaucoup plus de détails que par le passé.

Ces dossiers ont également été très utiles lorsqu'ils s'est agi de vérifier les examens en retard concernant les pensions, de passer en revue les distributions d'appareils de prothèse et de chirurgie, de renseigner le ministère de la Milice sur les causes du décès, et aussi comme source de consultation individuelle.

4. Section des Appareils orthopédiques er chirurgicaux

Récemment on a transféré les dossiers d'environ 30,000 patients qui ont reçu des appareils orthopédiques et chirurgicaux à date, de Toronto au bureau-chef de la division des Archives, où l'on tiendra compte à l'avenir de toutes les nouvelles distributions.

A partir du mois de janvier on a soumis au bureau-chef de la division des Archives le rapport mensuel des appareils orthopédiques et chirurgicaux distribués, sous une forme modifiée. Ce rapport indique le nombre de bras, de jambes, de chaussures, d'appareils de prothèse mineurs, de chaises à bras qui ont été achetés, manufacturés, réparés et livrés à chaque unité au cours du mois.

DIVISION DU TRANSPORT

La division du transport, qui avait été organisée au mois d'avril 1919, a été transférée à la division des Archives au mois d'octobre 1922.

Transport des Voyageurs

Au cours de l'année 44.050 mandats de transport de voyageurs ont été émis. Les compagnies de transport ont présenté des comptes basés sur l'original des mandats utilisés, qui après avoir été vérifiés, etc., ont été payés. Ces paiements comportent un déboursé de $201,744.22, et sont répartis comme suit:—

Chemins de fer Nationaux du Canada	$ 121,152 33
Chemin de fer Pacifique-Canadien	60,023 35
Divers chemins de fer	17,568 54
	$ 201,744 22

La répartition de ces déboursés, par province et par service, est indiquée dans le tableau qui suit.

ÉTAT INDIQUANT LA RÉPARTITION DES FRAIS DE TRANSPORT DU 1ER JANVIER 1921 AU 31 DÉCEMBRE 1922

Service	Total de la dépense	«A» Québec	«B» Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard	«C» Est de l'Ontario	«B». Centre de l'Ontario	«F» Ouest de l'Ontario	«G» Baie-du-Tonnerre et Manitoba	«H» Saskatchewan	«I» Alberta	«J» Colombie-Britannique	«K» Nouveau-Brunswick	«U» Etats-Unis	Bureau principal Ottawa (ministère)
	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
1. Officiers et personnel remplissant des devoirs administratifs ou voyageant en cette qualité, personnel de la division des comptes et de vérification..........	31,020 43	2,082 07	2,111 11	1,173 92	3,442 10	1,436 52	857 37	1,703 54	2,842 12	1,560 74	2,968 24	....	10,842 70
2. Médecins, infirmières et personnel	13,628 35	2,218 63	1,032 29	531 49	1,921 95	907 33	470 13	542 36	1,516 50	1,160 07	589 94	....	2,737 66
3. Soldats suivant un traitement ou mandés p. suivre un traitem. ou pour répar. aux appar. d'orthop.	79,476 33	7,430 28	11,374 17	3,031 29	12,916 00	6,157 55	9,086 58	6,266 57	7,674 99	8,925 21	4,765 08	1,728 61	120 00
4. Mandats donnés à des individus servant d'escorte, à la demande du ministère, à d'autres personnes qu'à des patients décédés	11,846 86	1,475 19	1,376 31	559 23	1,530 94	696 77	521 08	1,417 97	1,484 04	1,824 37	876 39	84 57	....
5. Transport de patients décédés lorsqu'expédiés pour funérailles et transport de toute personne accompagnant le corps...........	364 04	52 24	34 51	29 01	181 65	....	28 95	15 63	22 05	....	....	....	....
6. Commission médicale ambulante.	2,984 45	131 23	405 66	11 76	147 83	248 53	268 05	328 55	452 34	865 99	124 51	....	....
7. Pensionnaires mandés pour subir un examen..................	57,899 52	1,989 18	4,628 33	2,427 91	7,810 59	2,631 58	9,956 46	11,164 04	6,998 65	6,440 12	3,852 66	....	....
8. Soldats suivant un cours de rééducation ou voyageant à cet effet..........................	2,504 64	172 90	266 23	313 91	290 14	46 77	82 84	133 72	178 15	308 88	52 24	658 86	....
9. Frais de transport accordés à titre de secours p. des cas de chômage	425 71	27 30	74 16	139 59	104 72	....	71 57	....	....	....	8 37	....	....
10. Personnel de la div. des A. de P. et C.........................	1,277 80	46 23	....	54 55	928 33	8 40	64 62	....	115 35	41 30	19 02	....	....
11. Mandats de transport émis en rapport avec la Commission Royale......................	316 09	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	....	316 09
Total........................	201,744 22	15,625 25	21,302 77	8,272 66	29,274 25	12,133 45	21,407 65	21,572 38	21,284 19	21,126 68	13,256 45	2,472 04	14,016 45

Les montants mentionnés ci-dessous ont été dépensés pour le transport des soldats et des pensionnaires des différents gouvernements alliés et des autres ministère de l'Etat. Ces frais ont été recouvrés ou sont en voie de recouvrement des pays ou ministères suivants:—

Gouvernements	$ c.	Départements	$ c.
Terre-Neuve	1,377 77	Fonds des invalides	276 75
Australie	42 35	Ministère des Mines	107 29
Nouvelle-Zélande	5 16	Ministère de la Justice	135 60
Impérial	9,379 29	Ministère de l'Intérieur	98 60
Américain	853 82	Board of Trade Britannique	31 47
Français	321 59	R. G. à cheval du Canada	34 54
Belge	1 17	Ministère de la Milice et Défense	167 82
Pensions de Terre-Neuve	268 37		
Pensions d'Australie	72 60		$ 852 07
Pensions du Sud-Africain	3 48	Report	19,057 54
Pensions de la Nouvelle-Zélande	3 24		
Pensions impériales	6,728 70		
	$19,057 54	Total	$19,909 61

MANDATS DE TRANSPORT DES MARCHANDISES ET DES MESSAGERIES

Au cours de l'année on a émis 5,250 mandats pour le transport des marchandises et des messageries.

Le total des frais provenant des mandats pour le transport des marchandises et des messageries payés au cours de l'exercice s'est élevé à $44,075.32 réparti comme suit:

Chemins de fer Nationaux du Canada	$ 8,394 11
Chemin de fer Pacifique-Canadien	2,647 36
Chemin de fer Grand-Tronc	2,091 20
Messageries Nationales du Canada	15,330 87
«Dominion Express»	15,016 03
Divers	595 75
Total	$ 44,075 32

Chaque article de ces mandats de transport des marchandises et des messageries a été classé et les taux ont été vérifiés d'après le tarif officiel du transport des marchandises et des messageries.

La dépense de toutes les unités, pour transport des marchandises et des messageries, au cours de l'année se répartit comme suit:

Unité	Province	Montant
A	Québec	11,578 99
B	Nouvelle-Ecosse et Ile du Prince-Edouard	1,330 71
C	Est de l'Ontario	883 54
D	Centre de l'Ontario	8,631 81
F	Ouest de l'Ontario	1,635 08
G	Manitoba	2,646 09
H	Saskatchewan	1,075 04
I	Alberta	5,987 50
J	Colombie-Britannique	2,781 32
K	Nouveau-Brunswick	2,217 10
U	Etats-Unis	112 98
B.C	Ottawa (le ministère au complet)	5,195 16
	Total	$ 44,075 32

MANDATS DE DEMI-PLACE—FORMULE 63

Au cours de l'année, les unités ont obtenu des mandats de demi-place directement de l'Association canadienne des voyageurs, à Montréal. On a envoyé les doubles de ces mandats à notre bureau principal avec un rapport appropriée à la fin de chaque mois.

DIVISION DU MATERIEL

ÉQUIPEMENT

On a fait l'inventaire de tout l'équipement en magasin au 31 mars 1922, et on a comparé les résultats aux inscriptions faites dans les grands livres. Le maintien des Conseil d'inventaire dans chaque chambre où se fait l'enregistrement de l'équipement a facilité ces inventaires.

Une inscription de tout l'équipement porté au compte des unités est faite dans des registres tenue à cette fin et notée par la division des Comptes de chaque unité. En adoptant une système pour la distribution du matériel en magasin et en portant l'article remplacé au compte de l'entretien et des réparations de l'institution le recevant, il nous a été possible de diminuer considérablement le nombre des inscriptions faites autrefois dans les registres de l'équipement. Un sommaire mensuel de toutes les inscriptions faites dans ces livres est envoyé au Bureau-chef pour examen.

Les conseils d'enquête se sont assemblés régulièrement tous les mois pour faire l'examen du matériel usagé avant qu'il soit mis au rancart. L'équipement porté au compte de chaque hôpital a été comparé à la table uniforme d'équipement et, lorsque la chose était possible, la quantité a été proportionnée au nombre de patients et au personnel de l'institution.

Matériel.—La quantité de matériel en magasin a été diminuée et on ne garde maintenant que l'approvisionnement nécessaire pour répondre aux besoins des unités.

Les unités sont tenues de présenter à des dates fixes les réquisitions de fournitures et d'équipement réglementaires pour toutes les institutions. De cette manière on réunit toutes ces réquisitions en une seule au Bureau-chef, et on épargne une grande partie des travaux d'écritures nécessités autrefois par les demandes de chacune de ces institutions, qui étaient envoyées à des dates irrégulières.

En référant à la division des Achats et des Ventes, on a bénéficié du prix courant des fournitures et de l'équipement réglementaires. Il était impossible antérieurement de jouir de tous les avantages de ce service à cause des variations dans le nombre des hôpitaux dirigés par le ministère.

On a fait des inventaires périodiques de tout le matériel et tout ce qui était de trop dans certaines institutions était transféré dans d'autres institutions où ces choses pouvaient être employées avantageusement.

Disposition.—L'équipement dont on n'avait plus besoin dans une institution était évalué par une commission composée de trois hauts fonctionnaires des unités, et si ces effets n'étaient pas susceptibles d'être utilisés dans une autre unité, on les envoyait à la division des Achats et des ventes pour que celle-ci en dispose.

Approvisionnement de vivres.—On a fait une visite des magasins et on a inspecté chaque mois les approvisionnements afin de voir à ce que la quantité en main soit limitée de manière à s'épuiser complètement au moins une fois tous les trois mois. Ainsi on a toujours un approvisionnement frais de vivres et il n'y a pas de danger que les conserves alimentaires deviennent impropres à la consommation par suite de l'emmagasinage.

Impressions et papeterie.—On a utilisé le plus possible la section du multigraphe pour l'impression des formules ordinaires requises par le ministère. Toutes les formules compliquées ou à multiples parties ont été imprimées par l'Imprimerie Nationale.

On a diminué considérablement l'approvisionnement de papeterie par ce moyen et on ne souffre plus de l'inconvénient des vieilles formules. Autrefois, par suite de la diminution des activités du ministère, il était assez difficile de déterminer la quantité exacte de formules à faire imprimer en une seule fois.

Equipement général	$ 1,833,088 52	
Equipement, service de santé	218,147 88	
Equipement, chirurgie dentaire	32,122 07	
Equipement, service de rééducation	49,634 20	
		$ 2,132,992 67
Général	$ 419,532 65	
Surplus	63,725 14	
Orthopédie et prothèse	143,239 70	
Santé et chirurgie dentaire	40,179 52	
		$ 666,677 01
Matériel et équipement en magasin		$ 2,799,669 68
Valeur du matériel de surplus vendu en 1922	$ 535,132 79	
Valeur du matériel de surplus transféré dans le ministère en 1922	36,006 39	
		$ 571,139 18
Valeur de l'équipement et du matériel fournis en 1922	2,013,567 57	
Valeur totale du matériel fourni en 1922		$ 2,584,706 75

DIVISION DE POLYCOPIE ET DE DACTYLOGRAPHIE

Le travail de cette division comprend principalement:

1. Le préparation de pelures à copier et la polycopie de lettres circulaires, de règlements et d'instructions, de formules de lettres, de rapports et de formules simples pour l'usage du ministère, et toutes formules sujettes à être changées et qu'on ne veut pas avoir en grandes quantités; aussi la copie de contrats, d'arrêtés en conseil et tout autre travail qui peut être fait plus économiquement par ce procédé.

2. Les travaux spéciaux de copie, y compris les états et tableaux et la copie ordinaire.

3. Cette division est chargée de l'expédition de toutes les lettres circulaires, des règlements et instructions adressés au bureau chef et aux officiers des districts. La liste des adresses auxquelles ces communications sont envoyées comprend environ trois cents noms.

Ci-suit un état des travaux des sections principales pendant l'année dernière:—

POLYCOPIE

Pelures à copier	Copies
2962	1,070,362

TRAVAUX DE COPIE

Pages	Copies
35,699	65,507
Lettres circulaires expédiées	139
Modifications	757

DIVISION DES ACHATS ET DES VENTES

SECTION DES ACHATS

L'achat du matériel et de l'équipement, l'adjudication des contrats pour les denrées alimentaires, le blanchissage, les funérailles, etc., pour toutes les divisions du ministère, sont faits par l'acheteur en chef, ou sous sa direction, par les acheteurs des différents districts. Les acheteurs doivent aussi obtenir et vérifier les factures de tous les articles qu'ils achètent, et les transmettre ensuite aux comptables chargés de les payer.

Le système adopté pour demander des soumissions a été approuvé par la commission des achats du Canada; il comporte des formules de soumission et des devis des marchandises requises, qui sont adressés à tous les fabricants ou marchands de gros du pays. Les soumissions cachetées reçues par le ministère sont ouvertes dans le bureau de l'acheteur en chef, en présence d'un représentant de la commission des achats; après avoir été décachetées, elles sont timbrées, initialées et les prix sont classés de manière à pouvoir être comparés. Les prix et les échantillons (si c'est nécessaire) sont alors examinés par l'acheteur en chef et les contrats sont accordés.

Les acheteurs des différents districts font eux-mêmes les achats des objets requis par le ministère dans leurs distrits respectifs, sur réquisitions approuvées par le directeur administratif du district, pourvu que les achats (excepté les achats d'aliments) ne dépassent pas cinquante dollars. L'on doit adresser immédiatement des copies des commandes à l'acheteur en chef à Ottawa, afin qu'il les vérifie. Les règlements exigent que les réquisitions plus importantes soient soumises à l'acheteur en chef, qui fait alors les achats lui-même ou autorise l'acheteur du district à les faire, suivant les circonstances.

Grâce à ce système, on a réussi à donner non seulement un service rapide et efficace à toutes les divisions du ministère, mais tous les achats pour des sommes dépassant 50 dollars, sont l'objet de la surveillance personnelle de l'acheteur en chef, qui est aussi continuellement au courant de tous les autres achats moins importants faits par le ministère dans tout le Dominion. Ce contrôle des achats par l'acheteur en chef a permis au ministère d'obtenir l'uniformité de toutes les fournitures, dans tout le pays, et a rendu possible la standardisation d'une grande partie de l'équipement. En faisant des achats considérables, le ministère peut obtenir les plus bas prix possibles.

Au cours de l'année, on s'est efforcé de profiter de tous les escomptes accordés pour les achats faits au comptant, ce qui nous a permis de réaliser une économie de plus de $5,500. On a pu faire cette économie grâce au système perfectionné de comptabilité et de vérification du ministère, par lequel les factures peuvent être examinées et payées promptement.

Le montant total des achats de l'année, comprenant l'équipement, le matériel, les produits pharmaceutiques, le combustible et les aliments, s'est élevé à $1,478,-391.58.

L'excédent d'équipement mis en vente au cours de l'année terminée le 31 décembre 1922 est naturellement bien moins élevé que l'année précédente. Depuis le 1er janvier 1922, on a mis des marchandises en vente dans les différents districts, pour les sommes suivantes:—

Bureau-chef	$ 16,869 69
Districts—	
A, Montréal	35,551 78
B, Halifax	32,235 84
C, Ottawa	19,343 66
D, Toronto	115,487 08
F, London	17,044 50
G, Winnipeg	16,619 94
H, Regina	11,040 11
I, Calgary	51,507 66
J, Vancouver	40,151 37
K, Saint-Jean	6,181 10
Total	$ 362,032 73

Comme dans le passé, on a suivi la politique de transférer les marchandises de surplus aux autres ministères, tel qu'autorisé par l'arrêté en conseil n° 3017, en date du 13 décembre 1920, au lieu de les vendre au comptant, et plusieurs des ministères en ont grandement profité. A ce sujet, il faut mentionner spécialement les ministères de la Justice (division des pénitenciers), des Affaires indiennes, des Mines et de la Milice, qui ont reconnu d'une manière spéciale l'économie considérable qu'ils ont pu réaliser en obtenant les marchandises dont ils avaient besoin de ce ministère. Les transferts de marchandises aux différents ministères se répartissent de la manière suivante:

Ministère	Mois terminés le 31 déc. 1922	Valeur totale des marchandises transférées
	$ c.	$ c.
Agriculture	2,909 46	31,275 49
Commission de l'air	5,604 09	159,579 21
Douanes et revenu de l'Intérieur	703 80	1,418 80
Finances	3,019 97	5,199 00
Santé	396 29	2,614 47
Immigration et colonisation	646 12	27,798 65
Affaires indiennes	102,365 75	289,476 23
Intérieur	32,949 00	103,725 99
Justice	225,924 77	430,091 21
Milice et Défense	10,797 65	165,544 80
Mines	25,506 58	124,478 56
Service naval	5,132 93	18,465 64
Travaux publics	31,040 54	84,107 64
Impressions et papeterie	12,572 43	125,311 23
Chemins de fer et Canaux	33,604 75	58,681 77
Royale gendarmerie à cheval du Canada	5,520 26	16,555 29
Travail	....	700 00
Marine et pêcheries	830 47	1,371 13
Postes	1,640 24	1,856 24
Différents ministères	2,035 18	2,270 20
Total	$ 503,200 28	$ 1,650,521 55

Le montant total des ventes et des transferts faits au cours des douze derniers mois s'élève à $550,351.64, ce qui comprend $503,200.28 de marchandises transférées aux autres ministères, comme l'indique le tableau ci-dessus, soit plus de 80 p. 100 du total. Le solde représente le prix coûtant des marchandises vendues au comptant ou dont on a disposé autrement que par transfert.

Pendant l'année dernière, on a porté au crédit du receveur général du Canada la somme de $31,932.51 provenant des ventes au comptant.

DIVISION DU GENIE

La division du génie est chargée, par l'entremise du directeur de l'administration, de l'entretien et de la réparation des édifices et des bureaux, de la fourniture du combustible, de la protection contre les incendies, des loyers, des taxes et du service de l'aqueduc, du transport par automobiles, des buanderies, des fermes et des jardins.

Entretien et réparations

Estimation, des dépenses pour l'année 1922	$ 74,318 50
Déboursés pendant cette période	63,026 23
Les réparations les plus importantes sont faites par le ministère des Travaux publics.	
Estimation des déboursés faits par le ministère des Travaux publics pendant cette période	92,490 00

On ne connaît pas encore au juste le chiffre des dépenses faites pendant cette période, mais on n'a pas dépassé l'estimation.

FOURNITURE DU COMBUSTIBLE

Les arrangements conclus en 1921-22 pour l'achat du combustible ont donné satisfaction au ministère.

Les cahiers des charges pour l'achat du combustible prévoient l'acceptation des soumissions basées sur la valeur calorique et la quantité de cendres.

Chaque soumissionnaire doit fournir avec sa liste de prix, une analyse du charbon qu'il se propose de fournir; certaines dispositions des devis pourvoient au paiement de bonis ou à des réductions selon que le charbon fourni dépasse on n'atteint pas la qualité promise.

Charbon acheté pour l'exercice financier 1921-22, 36,641 tonnes.
Bonis payés, $197.68.
Déductions imposées, $4,217.71.
Coût net du combustible, $265,824.65.
Coût moyen par tonne livrée sur la voie d'évitement, ou dans les compartiments, $7.25.

Les frais de transport et d'emmagasinage dans les compartiments spéciaux se sont élevés à environ 80 cents par tonne, ce qui comprend les édifices pour lesquels le charbon devait être transporté de la voie d'évitement au tas de charbon constituant la réserve, ou aux compartiments spéciaux, ou du tas de charbon aux compartiments. Au sanatorium Jordan à Riverglade, N.-B., le charbon dut être transporté à une distance de 6½ milles.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES

L'on fait constamment des inspections très soigneuses afin de s'assurer que les appareils à incendie sont en parfait état.

On a préparé pour chaque institution des règlements pour les exercices à faire en cas d'incendie.

Loyers

Loyers en vigueur le 1er janvier 1922	$ 194,987 93
Nouveaux loyers acquis durant l'année	16,705 53
	211,693 46
Coût du loyer des édifices abandonnés	98,950 91
Loyers en vigueur le 31 décembre 1922	$ 112,742 55

Le tableau suivant fait voir, les loyers payés pendant l'année, pour chaque district:

ÉTAT DES LOYERS PAYÉS ET DES CHANGEMENTS DANS LES BAUX, DU 1ER JANVIER 1922 AU 31 DECEMBRE 1922

Districts	Loyers en vigueur au 1er janvier 1922	Immeubles quittés au cours de 1922	Loyers en vigueur 31-12-22	Nouveaux baux signés pendant l'année 1922 et augmentations de loyers	Nombre de baux en vigueur 1-1-22	Nombre de baux annulés au cours de 1922	Nombre de baux en vigueur 31-12-22
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.			
A	16,450 75	Néant	16,450 75	Néant	2	Néant	2
B	1,320 00	600 00	1,320 00	600 00	1	2	1
H.O	45,768 03	41,045 70	7,469 55	2,747 25	2	Néant	3
C	6,823 50	Néant	6,823 53	....	3	Néant	3
D	24,997 67	13,820 00	11,489 25	311 58	15	9	6
E	744 00	Néant	744 00	Néant	1	Néant	1
F	5,520 00	1,200 00	5,220 00	900 00	3	1	3
G	22,176 00	4,680 00	17,616 00	120 00	4	1	3
H	8,131 70	144 00	7,987 70	Néant	3	Néant	3
I	43,902 00	29,265 21	24,303 49	9,666 70	11	3	8
J	19,154 28	8,196 00	13,318 28	2,360 00	10	7	6
	194,987 93	98,950 91	112,742 55	16,705 53	55	23	39

Transport par automobiles

Rapport comparatif sur le fonctionnement de cette division et les services qu'elle a rendus en 1922:—

Services—		
Nombre d'automobiles en usage le 1er janvier 1922		60
Nombre d'automobiles en usage le 31 décembre 1922		30
Nombre total d'heures de service		65,451
Moyenne par jour et par automobiles		5·28
Nombre total d'heures passées à l'atelier de réparations		8,627
Exploitation et entretien—		
Coût, essence, huile et graisse	$	13,593 61
Salaires des chauffeurs		44,672 92
Coût des réparations, etc		14,647 94
Coût des nouveaux pneus		3,588 00
Coût total	$	76,502 47
Coût moyen par heure de service		1 17
Louage d'automobiles		9,944 35
Camionnage		3,739 35

Buanderies

Le ministère exploite des buanderies aux hôpitaux suivants: Sainte-Anne, sanatorium Jordan, hôpital de la rue Christie, Westminster et Strathcona.

Afin de tenir les buanderies en activité continuelle, on leur a expédié le linge à blanchir des autres institutions du ministère, lorsque les frais de transport par messageries n'étaient pas trop élevés.

Le nombre d'articles blanchis dans ces buanderies pendant l'année 1922, a été de 1,796,013 à un coût moyen de 2.9c. par article; en 1921, on avait blanchi 1,880,767 articles au coût moyen de 3.2c. chacun.

Dans les endroits où les institutions du ministère ne peuvent bénéficier de ce service, on a accordé des contrats aux buanderies locales.

Pendant cette période, on a fait blanchir 724,799 articles, au coût moyen de 4.9 cents chacun.

L'an dernier, pendant la période correspondante, on avait fait blanchir 713,030 articles, au coût moyen de 5.3 cents chacun.

Fermes et jardins

A l'exception de la ferme du sanatorium Jordan, que l'on exploite pour alimenter le sanatorium, à cause de son isolement, on ne s'est occupé que du jardinage fait par les patients sous la direction d'un jardinier.

Les produits ont été vendus aux différentes institutions au prix du marché.

EXPLOITATION DE LA FERME DU SANATORIUM JORDAN, PENDANT L'ANNÉE 1922

—	Dépenses	Recettes
	$ c.	$ c.
Chevaux	4,825 66	5,752 37
Bestiaux	1,797 28	1,807 50
Porcs	153 00	681 41
Volailles	5 70	114 85
Récoltes	1,246 16	170 38
Surintendant de la ferme	1,110 00	
Total	8,597 80	8,526 51

Note.—Le coût de la main-d'oeuvre est inclus dans les dépenses du bétail.

BUREAU CENTRAL D'ENREGISTREMENT

Pendant l'année 1922, on a terminé la fusion des dossiers de la Commission des Pensions avec ceux du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile. Les dossiers des pensionnaires impériaux ont aussi été combinés avec ceux du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, pendant les mois d'août de septembre.

Cette fusion des dossiers a été la cause d'une économie considérable comme on peut en juger par le fait que le nombre de lettres reçues et de dossiers délivrés pendant les mois de novembre et décembre 1922 n'a été que légèrement inférieur à celui des mois correspondants de 1921, alors que le personnel qui était de 210 employés en 1921, n'en comprenait plus que 114 en 1922.

On s'occupe à l'heure actuelle d'établir un nouveau système de pochettes pour les dossiers et l'on fait un examen soigneux de tous les dossiers qui se trouvent dans les classeurs, afin d'obtenir encore plus de rapidité et d'exactitude. Nous espérons que ce travail sera terminé en mars 1923, et l'on pourra alors diminuer le personnel de 20 employés.

Les détails suivants du service de la correspondance et des dossiers ne comprennent pas toutes les autres activités du bureau central d'enregistrement, telles que la préparation d'index, les changements d'adresses, les transferts des dossiers des différents districts, les dossiers des différents sujets, etc.

CORRESPONDANCE	
Lettres reçues (nombre total)	971,139
Moyenne par semaine	18,675
Lettres expédiées (nombre total)	964,810
Moyenne par semaine	18,554
DOSSIERS	
Délivrés—total	577,542
Moyenne par semaine	11,110
Transférés d'une division à une autre	315,925
Moyenne par semaine	6,075
TÉLÉGRAMMES	
Reçus—total	8,547
Moyenne par semaine	164
Expédiés—total	3,645
Moyenne par semaine	70
PERSONNEL	
Janvier 1922—Y compris la section impériale	210
Décembre 1922	114

SECTION IMPERIALE

L'arrêté en conseil C.P. n° 4500, en date du 1er décembre 1921, transférait au ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile l'officier payeur des pensions impériales et son personnel. Ce bureau avait eu son origine en 1906, alors que les garnisons britanniques avaient été retirées du Canada; un accord avait été conclu entre le ministère de la guerre anglais et le ministère de la Milice et de la Défense, par lequel ce dernier se chargeait du payement des pensions et de la solde des réservistes au Canada. Ce travail avait été fait auparavant par l'officier payeur anglais d'Halifax.

Après un certain intervalle, pendant lequel on fit l'essai du système établi à la suite de l'accord ci-dessus mentionné, le Gouvernement canadien ratifia les arrangements conclus, le 5 mai 1908, par l'arrêté en conseil C.P. n° 876, et nomma une commission chargée de ce travail. Cette commission était composée du sous-ministre des Postes, du sous-ministre de la Milice et de la Défense aidé du comptable et du payeur général du ministère de la Milice, et du comptable du ministère des Postes. Un payeur de l'armée reçut le titre "d'officier payeur des pensions impériales," et fut chargé de réunir le personnel voulu et de diriger ce travail.

A ce moment, et jusqu'au commencement de la grande guerre, les devoirs de l'officier payeur des pensions impériales ne comprenaient que le paiement des sommes autorisées en Angleterre aux pensionnaires et aux réservistes, ainsi que les avances des payeurs. L'accord ratifié par l'arrêté en conseil 876, était basé sur une décision de la Commission du trésor impérial, en date du 23 janvier 1873, qui accordait une commission de 3 p. 100 sur les déboursés faits en vertu de ladite décision.

Vu que toutes les dépenses relatives à ce travail devaient être soldées par le trésor britannique, l'arrêté en conseil exigeait que l'on fît des comptes séparés et distincts des comptes publics canadiens, et que des états de tous les comptes, reçus, etc., fussent transmis au gouvernement anglais par l'entremise du ministère des Postes canadien.

Cet accord demeura en vigueur pendant plusieurs années et donna des résultats satisfaisants. Les sommes reçues à titre de commission suffisaient au paiement des appointements et des autres dépenses relatives à ce travail.

Lors de la déclaration de la grande guerre, l'officier payeur des pensions impériales rendit des services au ministère de la Guerre anglais, en participant à la mobilisation des réservistes impériaux demeurant au Canada, en s'occupant du transport, de la solde, de la subsistance, etc. La mobilisation nécessita l'ouverture d'un grand nombre de comptes de solde, et de délégations de solde.

Lorsque les soldats mutilés commencèrent à revenir d'outre-mer, les devoirs de l'officier payeur des pensions impériales devinrent plus compliqués. Les pensions qui, jusque-là étaient d'une nature plus ou moins permanente, ne furent plus accordées que pour de courtes périodes variant de 13 semaines à une année.

Au début et jusqu'à la fin de 1919, les rapports médicaux exigés par les autorités impériales au sujet de l'évaluation nouvelles des pensions étaient demandés à l'officier payeur des pensions impériales, qui priait à son tour le ministère de la Milice et de la Défense de faire ces examens. L'officier payeur des pensions impériales recevait ensuite les rapports des commissions médicales et les transmettait aux autorités impériales pour servir de base aux nouvelles pensions accordées, dont on communiquait ensuite le chiffre à l'officier payeur qui les remettait aux pensionnaires.

Dans l'été de 1919, le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, au nom du gouvernement canadien, négocia avec le gouvernement impérial un accord qui augmenta beaucoup le champ d'action du bureau des pensions impériales. Cet accord, qui fut publié dans le rapport du ministère pour l'année 1919, comportait, plusieurs dispositions, dont une à l'effet que les personnes demeurant au Canada avant la guerre, qui avaient servi dans l'armée impériale et qui étaient revenues au Canada, après avoir été blessées, devaient recevoir le même traitement et les mêmes pensions et indemnités que le gouvernement canadien payait aux vétérans du corps expéditionnaire canadien.

Il était en outre stipulé que la Commission des pensions, au nom du ministère impérial des pensions, serait chargée de faire subir de nouveaux examens, d'évaluer les pensions et de les payer sans être obligée d'obtenir l'autorisation de l'Angleterre, excepté que le ministère des pensions se réservait le droit de confirmer, de modifier ou de rejeter les décisions de la commission. Une disposition de cet accord prévoyait que les paiements faits jusqu'au moment de l'avis du rejet ou de la modification de la décision par le ministère des Pensions seraient valides et reconnus comme un débit justifié.

Cet accord eut pour effet que, par l'arrêté en conseil C.P. n° 133, en date du mois de janvier 1920, l'officier payeur des pensions impériales, son personnel et ses archives furent transférés de la juridiction de la commission désignée plus haut à la Commission des pensions du Canada. Cette dernière commission eut la direction de ce travail du 1er janvier 1920 au 1er décembre 1921, alors que l'officier payeur des pensions impériales et son personnel furent transférés au ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

Le tableau suivant décrit l'étendue du travail au moment du transfert au ministère, et l'augmentation des affaires durant les deux années, du 1er janvier 1920 au 1er janvier 1922:—

ÉTAT COMPARATIF DES COMPTES DES PENSIONS IMPÉRIALES, DU 1er JANVIER 1920, AU 1er JANVIER 1922

	Nombre	Montant annuel	
		$ c.	£ s. d.
1er janvier 1920—			
Veuves et dépendants—			
Pensions, échelle impériale, au Canada	947		52,238 3 10
" " " aux E.-U	Aucun		
" " canadienne, au Canada	55	34,668 00	
" " " aux E.-U	Aucun		
Pensions d'incapacité—			
Pensions, échelle impériale, au Canada	1,775		70,276 10 0
	2,777	34,668 00	122,514 13 10
1er janvier 1922—			
Veuves et dépendants—			
Pensions, échelle impériale, au Canada	2,509		129,625 10 0
" " " aux E.-U	1,115		49,352 2 4
" " canadienne, au Canada	232	143,612 00	
" " " aux E.-U	125	81,948 00	
Pensions d'incapacité—			
Pensions, échelle impériale, au Canada	4,424		140,504 2 4
" " " aux E.-U	2,589		81,821 0 9
" " canadienne, au Canada	1,031	358,159 68	
" " " aux E.-U	494	170,077 48	
Totaux, le 1er janvier 1922	12,519	753,797 16	401,302 15 5
Augmentations depuis 1920	9,742	719,129 16	278,788 0 3

Les pensions ci-dessus mentionnées ne se rapportent qu'aux soldats ayant servi durant la Grande Guerre et ne détenant pas de commissions. En sus de ces sommes, on payait les comptes suivants, le 1er janvier 1922.

Chelsea, service, etc	1,379
Officiers et dépendants	2,600
Service naval	364
Réserve de l'armée	94
Incapacité antérieure à la guerre	828
Supp. canadien, Afrique sud du	65
Délégations de solde	40
Pensionnaires divers, Etats-Unis	89
Comptes fermés	307
Total	7,566

Ainsi, lorsque le ministère prit la direction de cette division, il y avait 17,308 comptes actifs et les déboursés annuels étaient d'environ $5,880,000.

ORGANISATION

La section impériale comprend les divisions suivantes:—

Exécutif,
Division des décisions,
Comptes généraux et paie des officiers,
Division des grands livres, (autres grades),
Division de la correspondance,
Enregistrement secondaire.

L'officier payeur des pensions impériales est responsables de la direction de sa section et de son personnel au directeur de l'administration.

Division des décisions

Cette division prend (1) toutes les mesures nécessaires pour les examens et pour les nouveaux examens médicaux; (2) elle reçoit du directeur des Services médicaux des rapports complétés et signés déclarant si l'invalidité peut donner droit à une pension, et le chiffre de cette pension; (3) si l'on fait mention d'une pension, elle l'évalue conformément aux règlements anglais ou canadiens, selon le cas.

Dans l'accomplissement de cette besogne les décisions suivantes ont été rendues au cours de l'année 1922:

(Nouvelles décisions) canadiennes	137
Renouvellement des décisions canadiennes	1,561
Paiements définitifs canadiens	62
Décisions modifiées	579
Décisions n'accordant pas de paiements	1,308
Décisions intérimaires	1,314
Décisions impériales	4,149
Total	9,110
Taux comparés, total	183

Outre ce qui précède les examens médicaux suivants ont été tenus:

	Canada	Etats-Unis	
Officiers	971	576	
Autres grades	4,801	2,217	
Total	5,772	2,793	8,565

La division des décisions échange de la correspondance avec les pensionnaires et ceux qui demandent des pensions lorsque le bien-fondé d'une décision est mis en doute; dans le cas où il faut transmettre des instructions à propos des examens médicaux, lorsque les documents ou les autres témoignages à l'appui de réclamations au sujet des pensions sont exigés. On écrit environ 100 lettres à ce sujet chaque jour. Cette division comprend un personnel de 18 employés.

Division de la comptabilité générale et de la solde des officiers

Cette division, qui remplit deux fonctions, est sous la direction du comptable. Une partie de la besogne a trait aux paiements directs aux officiers et aux dépendants des officiers décédés, aussi bien qu'un nombre considérable de diverses pensions y compris la Royal Irish Constabulary, les pensions des Services civils Indou et anglais, etc.

En ce qui concerne la comptabilité, cette division reçoit des teneurs de livres, pour les autres grades (voir ci-dessous), un résumé des frais imputés au ministère avec les pièces justificatives correspondantes.

Ces frais, de même que les frais pour les paiements faits par l'entremise de la subdivision de la solde des officiers sont alors groupés en un compte unique complet pour chacun des ministères britanniques pour lesquels les paiements sont effectués. Cette division reçoit 3,011 comptes et son personnel est de 13.

Division des grades (autres grades)

On tient dans cette division les comptes des grands livres de tous les pensionnaires au-dessous du grade d'officier, tant pour les soldats que pour les dépendants. Afin que la direction en soit plus commode, cette division est encore subdivisée en trois groupes, placé chacun sous la surintendance d'un commis senior. Cette division a la responsabilité de 14,756 comptes et son personnel est de 32.

Division de la correspondance

La division de la correspondance s'occupe de toute la correspondance provenant des pensions et des postulants compris dans le groupe qui précède immédiatement. Quatre commis dictent sous la direction de l'un d'eux qui est commis senior. Le nombre moyen de sujets dictés chaque jour est de 160.

Enregistrement

Les fonctions de ce groupe comprennent la répartition des liasses et la consignation du passage des liasses d'une division à l'autre, afin qu'on puisse les trouver au besoin. Trois commis et un garçon de bureau vaquant à ce travail.

Relevé

Suit un tableau faisant voir les déboursés faits par la division des Pensions impériales pour l'année **1922**.

TABLEAU GÉNÉRAL DES DÉBOURSÉS FAITS PAR LE BUREAU DES PENSIONS IMPÉRIALES À PARTIR DU 1er JANVIER 1922 JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1922

	Compte de Londres	Compte d'Ottawa
	£ s. d.	$ c.
Paiements de la solde de retraite, de la pension, etc., aux officiers et aux dépendants du ministère de l'Air, imputables au War Office, au ministère des Pensions, à l'Amirauté, à l'Indian Office, au Colonial Office, au Royal Irish Constabulary, y compris divers paiements de soldes, de prêt de service, etc., autorisés par le W. O. 3,011 comptes	235,158 0 3	
Allocations de traitement aux officiers selon les échelles impériales	2,765 15 10	
Paiements des pensions aux officiers brevetés, aux sous-officiers, aux hommes, et aux dépendants imputables au War Office, au ministère des Pensions, et à l'Amirauté, 14,756 comptes	441,816 4 2	769,303 93
Paiements des pensions Chelsea—Imputables au War Office	38,500 9 6	
Paiements des pensions navales—Imputables à l'Amirauté	38,500 9 6	
Paiements des allocations en cas de mariage—Imputable au War Office	1,224,10 6	
Paiement de la solde de la Réserve—Imputable au War Office	1,078 5 1	
Paiement du prêt	16 16 0	
Paiement des décorations pour les membres de la F.E.C.—Imputable au War Office	1,288 12 10	=
Paiement au ministère de la Milice et de la Défense au sujet des transports, etc	....	83,376 38
Pensions canadiennes supplémentaires, aux officiers aux dépendants—Imputables au gouvernement canadien	....	47,177 23
Pensions canadiennes supplémentaires aux officiers brevetés, aux sous-officiers et aux hommes—Imputables au gouvernement canadien	....	17,665 46
Paiements au contrôleur des comptes aux titres suivants: traitement sous régime d'entretien, paye et allocations, subsistance et divers, examens médicaux, habillement et confort, transports, imputables sur le ministère des Pensions pour	....	784,383 54
Au ministère de l'Air et à l'amirauté pour	....	3,925 43
Comptesaccessoires, frais de messageries et postes compris	....	2,530 69
Commissions payées en 1922	22,502 18 10	27,226 75
Total	762,198 7 10	1,762,589 41

DIVISION DES APPAREILS D'ORTHOPEDIE ET DE CHIRURGIE

Pendant l'année écoulée il a été effectué de grands changements dans l'organisation de la division des appareils d'orthopédie et de chirurgie.

Le 1er avril la division des appareils d'orthopédie et de chirurgie a été placée sous la direction de la division de l'Administration, devenant l'une de ses divisions. Le bureau-chef de la division des appareils d'orthopédie et de chirurgie anciennement à Toronto et dirigé par un directeur, a été transféré à Ottawa. On a cessé de nommer un directeur, la besogne étant accomplie par le directeur de l'Administration, aidé par le chef de la division. L'ouvrage d'orthopédie à l'unité "D" à Toronto est passé sous le surveillance directe du directeur d'unité de l'Administration, l'unité "D" le mettant sur le même pied que les travaux orthopédiques dans toutes les autres unités.

La fabrique principale de la division qui manufacture les pièces de rechange et réglementaires pour la distribution aux unités reste à Toronto, et on continue comme auparavant à y faire des travaux de recherches et d'expérimentation.

Cette réorganisation a eu pour résultat une coopération plus étroite entre la besogne accomplie par la division des appareils d'orthopédie et de chirurgie, et celle accomplie par les autres divisions, sous la division de l'Administration, surtout en ce qui concerne le matériel et les archives.

La consignation des appareils émis par la division au cours de l'année dernière n'accuse pas de changement sensible avec le nombre de ceux émis l'année précédente. Cependant, la tendance penche plutôt vers un déclin, une diminution pouvant être constatée presque partout. Les archives indiquent une diminution correspondante du personnel, s'élevant à 11 pour 100 de plus que le diminution de l'an dernier.

Les appareils tels que manufacturés l'année dernière ont été pour la plupart conformes aux dessins et aux étalons précédemment adoptés. Dans le cas des jambes artificielles, on conserve l'emploi du saule comme matière fondamentale, vu que l'on constate que c'est encore ce qui s'ajuste le mieux au moignon de l'amputé et lui assure le plus de confort.

Cependant, au cours de l'été il a été introduit une innovation très intéressante dans la construction des jambes artificielles en Angleterre. Le spécialiste en appareils orthopédiques du ministère en a fait une étude personnelle. Dans ce nouveau modèle on se sert encore du saule pour la construction de la douille, mais toutes les autres pièces principales sont fabriquées avec du "duralumin". Afin de faire un essai pratique de ce modèle, on a fabriqué à Toronto, une jambe réglementaire A. K. de saule non dégrossie, et on l'a ajustée à un amputé. On a expédié cette jambe non terminée en Angleterre aux fabricants du nouveau modèle, qui ont consenti à la convertir en l'un de leurs modèles en remplaçant les pièces de bois par du métal. Malheureusement cette jambe n'a pas encore été renvoyée, de sorte qu'il va falloir attendre pour connaître les résultats de cette tentative.

On a apporté une amélioration importante en réalisant un nouveau modèle d'articulation de la cheville, on en est redevable à la division de l'expérimentation. Le nouveau modèle gagne en durée sans augmentation de poids et il fait disparaître la tendance qu'avait l'ancien modèle à se briser.

L'année dernière il a été apporté un changement radical dans la fabrication des bras artificiels. Ce changement a consisté à se servir de cuir brut durci à la place du bois de saule comme matière fondamentale. Dans la dernière partie de l'année, les travaux d'expérimentation ont réussi assez bien pour permettre à la division de la fabrication de construire ce genre de bras artificiels.

Ces bras sont actuellement d'un emploi général et les manchots qui s'en servent expriment un grand contentement sur l'amélioration que leur offrent ces bras comparés aux anciens modèles.

Le bras de travail "au-dessous du coude" n'a pas subi de modifications, mais "au-dessus du coude" il a été modifié considérablement dans sa partie mécanique, surtout au moyen d'une nouvelle jointure au coude. Son poids a été réduit par l'adoption du cuir brut pour sa construction et bien que quelques amputés seulement en aient fait des essais pratiques, on en a reçu des rapports favorables surtout en ce qui concerne l'augmentation dans la durée et la facilité avec laquelle on le meut.

Pour les amputés près du poignet, on a construit un bras en cuir brut de sorte que le patient peut transmettre un mouvement rotatoire du poignet à la main artificielle par un disposition simple, qui ajoute beaucoup à son utilité et qui lui donne une apparence très naturelle. Il a été apporté aussi de grandes améliorations mécaniques au crochet "Bowler" employé avec les bras de travail.

Dans le cas des petits appareils on a adopté plusieurs nouveautés, on a amélioré les bretelles dorsales de même que les éclisses pour pieds pendants et les ceintures Pelvic. Comme d'habitude, il a fallu concevoir plusieurs appareils spéciaux pour des occupations ou des invalidés spéciales, la division des expérimentations s'est acquittée de cette tâche avec très grand succès l'année dernière.

COMPTABILITÉ

Voici qu'elle était au cours de 1922 la moyenne du prix des différents medèles d'appareils fabriqués par la division des appareils de chirurgie et d'orthopédie:

Jambes artificielles	$76 34
Bras artificiels	56 27
Pilons	35 15
Chaussures orthopédiques	20 80
Petits appareils orthopédiques	8 33

La baisse dans le coût de la fabrication des jambes artificielles est due surtout au fait qu'il a été requis une moins grande quantité de jambes et modèle coûteux cette année. L'an dernier il avait été introduit un nouveau modèle pour la désarticulation de la hanche. A ceux qui en souffraient on a fourni ce modèle, ce qui augmenté le chiffre moyen pour 1921.

Il s'est produit une diminution très sensible dans le coût de la fabrication des bras artificiels. L'adoption d'un nouveau modèle de bras construit en cuir brut a effectué une économie de main-d'œuvre et de matériaux. Sa construction est plus simple.

Le coût des pilons accuse une augmentation de 13 pour 100. Les pilons tels que fournis actuellement sont très rarement émis comme mesure temporaire seulement, mais pour le travail et délassement, et, par conséquent, ils sont construits en vue d'assurer une plus grande durée, plus de confort et une meilleure adaptation qu'auparavant.

Le coût moyen des petits appareils orthopédiques qui comprend ceux achetés aussi bien que ceux manufacturés, accuse une diminution marquée sur le coût de l'année dernière. Cette diminution est le résultat naturel du fait qu'à mesure que le temps s'écoule, on distribue les appareils les plus coûteux et les plus durables de moins en moins souvent, alors que les articles meilleur marché qui demandent d'être renouvelés continuellement, ont continué d'être émis plus uniformément, ce qui a eu pour résultat une diminution du coût moyen.

RAPPORT ANNUEL DE LA DIVISION DES APPAREILS D'ORTHOPÉDIE ET DE CHIRURGIE DU MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE, 1922

Genre d'appareil	Livrés avant 1922				Livrés en 1922				Totaux.
	Dominion du Canada	Bureaux de compensation ouvrière du Canada	Londres, Angleterre	Etats-Unis d'Amérique	Dominion du Canada	Bureaux de compensation ouvrière du Canada	Londres, Angleterre	Etats-Unis d'Amérique	
Jambes (tous modèles.	6,096	9	210	43	568	33	94	21	7,074
Bras (tous modèles)..	2,112	23	26	4	103	33	5	3	2,309
Chaussures orhtopéd..	20,387	4	172	47	6,503½	3	154	24	27,294½
Pilons	1,527	5	5	....	60	14	2	....	1,349
Fournitures pour les yeux	15,991	2	32	14	2,090	12	17	25	18,183
Petits appareils	34,382	94	894	130	18,352	212	926	75	55,065
Réparat. aux jambes.	17,229	....	340	6	6,626	26	315	19	24,561
Réparations aux bras..	1,936	....	27	....	547	12	7	7	2,536
Réparat. au chaussures	20,540	....	54	48	8,367½	1	68	21	29,099½
Répar. à tous les autres appareils	5,066	....	153	2	2,248	....	43	2	7,514
Total	124,996	137	1,913	294	45,471	346	1,631	197	174,985

DIVISION DES APPAREILS D'ORTHOPÉDIE ET DE CHIRURGIE—COMPTE D'EXPLOITATION APRÈS LA FUSION, ANNÉE TERMINÉE LE 31 DÉCEMBRE 1922

Débit

	$ c.	$ c.
Balance du mois précédent		230,099 14
Traitements	76,116 89	
Gages	196,439 81	
		272,555 70
Magasins—Achats		53,956 24
Dépenses—		
Transport et voyages	1,546 43	
Transport de marchandises et messageries.	4,437 86	
Loyer, taxes, assurance. énergie.	8,419 51	
Télégrammes et téléphones, timbres-poste billets de trains et autres art. divers	12,608 76	
		27,011 55
Total		583,622 63
Balance du compte d'exploitation de la fabrique d'appareils de prothèse (toutes les unités)		162,150 78
		162,150 78
Distribution des frais de production—		
Travaux	144,016 81	
Matériaux	77,838 73	
Dépenses	118,240 87	
Total		340,096 41

Crédit

	$ c.	$ c.
Augmentations au compte des fournitures		9,854 99
Magasins—Expédiés aux autres unités		16,955 52
Production—		
Bras	12,055 90	
Jambes	61,702 41	
Bottines	124,966 48	
Autres appareils orthopédiques moins importants	28,867 35	
Appareils d'optique	105,330 94	
Réparations	7,173 33	
		340,096 41
Livraison directes des magasins aux patients		19,930 65
Services aux autres unités et règlements avec le bur.-chef		34,634 28
Balance reportée		162,150 78
		583,622 63
Magasins généraux	144,676 30	
Frais différés	1,971 28	
Travaux en voie d'exécut.	6,767 72	
Matériaux utilisés	4,223 39	
Dépenses en cours	4,512 09	
Total		162,150 78

Remarque.—La différence de $18,275.92 entre le montant imputé à l'exploitation de la fabrique d'appareils de prothèse au bureau-chef tel que consigné sur le bilan ($180,426.70), et la balance disponible aux unités $162,150.78 s'applique principalement parce que les valeurs de production n'ont pas été signalées à temps pour être inscrites dans les livres avant la fermeture le 31 décembre 1922.

DIVISION DU CONFORT DES SOLDATS

Ce qui suit est une brève revue de la besogne accomplie par la division du confort des soldats:

Les conforts envoyés aux hôpitaux dans tout le Canada pour les patients anciens soldats (dont un grand nombre sont malades depuis leur retour d'outremer) ont une très grande valeur et leur nombre s'est augmenté considérablement.

L'entretien de chambres dans les hôpitaux pour des fins récréatives et d'amusement, telles que chambres de repos, bibliothèques, et salle de billards, constitue en lui-même une grand partie de la besogne et semble avoir une importance vitale pour la santé et le bonheur des hommes.

La fourniture de toutes espèces d'instruments de musique et leur tenue en bon état d'un mois à l'autre, ainsi que les additions nécessaires à la fanfare et à l'orchestre, bien que formant une partie très importante du tout, sont vivement appréciées.

La distribution d'articles de sport varie selon la saison, alors qu'on les distribue en nombre raisonnable. On prend soin de chaque article et s'il est brisé, on le répare tout de suite, à moins qu'il ne soit impossible de le réparer.

On prend les mêmes mesures pour la distribution des appareils de gymnastique que pour les articles de sport.

Les amusements hebdomadaires donnés comprennent des promenades en voiture; des concerts; beaucoup de représentations cinématographiques; la bibliothèque circulante et l'échange des livres ajoutent aussi dans une grande mesure au plaisir des patients; on leur donne aussi des glaces et des douceurs.

Le confort des patients externes constitue une autre division de la besogne. Il n'y a pas un ancien soldat malade chez lui, dont on fait connaître à la division du confort des soldats les besoins, qui est oublié—les ex-soldats ont généralement besoin de vêtements chauds; de douceurs pour l'été; ainsi que de vêtements légers et autres fournitures; des meubles pour vérandahs et de chaises roulantes.

Les travaux d'urgence et la réponse aux demandes régulières et urgentes ont fait que l'atelier a toujours été occupé. Dans le cas des articles faits en grande quantité on obtient de cotes, et dans tous les cas cette méthode a prouvé que l'on peut obtenir une meilleure valeur à un coût de production moins élevé, en faisant fabriquer à l'atelier les objets demandés, plutôt qu'en achetant les objets nécessaires tout faits des maisons de gros. A ce sujet, le travail accompli par des corps tels que les succursales de la Croix Rouge dans tout le Canada, les Daughter of the Empire, les Church Societies, les associations patriotiques, et l'aide donnée par un si grand nombre de particuliers, ont été grandement appréciés.

Le personnel de l'atelier continue à s'acquitter de sa besogne avec célérité et avec efficacité. Bien que les hommes employés soient des vétérans invalides, ils sont très experts dans les différents travaux qu'ils accomplissent (chacune de leurs productions a été plus considérable qu'en aucun temps dans le passé). Ces travaux comprennent le rembourrage, la charpenterie, la peinture et les travaux de réparations; aussi la mise en caisses à claire-voie de tout le mobilier et des fournitures d'hôpital qui ont été expédiées en si grande quantité pendant l'année dernière.

Vente des objets fabriqués par les soldats.—Le nombre des objets fabriqués par les patients encore dans les hôpitaux, et par ces patients externes qui ont appris leurs divers métiers lors de leur séjour à l'hôpital, augmente continuelle-

ment. La vente de ces objets ne fait pas qu'entretenir le souvenir des soldats chez ceux qui les achètent, mais les objets, beaux et utiles, servent également tous les jours l'acheteur.

L'exposition d'objets fabriqués par les soldats à la Canadian National Exhibition cette année a été visitée tous les jours par des milliers de gens. Dans des cas innombrables c'était l'ouvrage accompli par des convalescents, souvent guéris de maladies des nerfs par la découverte d'un talent jusqu'ici insoupçonné. Les expositions de jouets, poterie, sculpture de bois, modelage, vannerie, meubles, tissage, broderies, parchemin peinturé, articles de cuir, dessin, aquarelles, et peintures à l'huile, ont été dans tous les cas trouvés par les juges 83 pour 100 meilleurs que pour les mêmes objets l'année dernière. Grâce à la tenue de l'exposition des articles servant au confort des soldats, on a aidé aux hommes à améliorer leur état—un grand nombre qui étaient impuissants à faire de gros travaux ont prouvé qu'ils étaient capables de fabriquer de petits objets, et l'on peut se féliciter qu'un bon nombre ont payé leurs dettes et ont surmonté leur découragement par la vente des objets fabriqués par eux à la division du confort des soldats.

Cadeaux de Noël.—On a distribué des friandises et des mêts, ainsi que des décorations dans tous les hôpitaux qui relèvent du ministère et dans les institutions autres que le M.R.S.V.C., où se trouvent des anciens soldats malades, sur une plus grande échelle et avec encore plus d'efficacité que l'an dernier. Des photographies des édifices et des lettres de remerciements reçus, témoignent tous du bonheur que ces souvenirs ont donné aux patients.

TABLEAU DE LA DIVISION DU CONFORT DES SOLDATS POUR 1922

	Nombre	Montant
Conforts personnels	119,441	
Salles de repos et mobilier de vérandahs	5,717	
Instruments de musique et fournitures	46,995	
Réparations aux instruments de musique	240	
Tables de billard, et articles pour	1,755	
Réparations aux tables de billard	95	
Amusements et régals	48,802	
Articles de sport	1,633	
Réparations aux articles de sport	94	
Conforts pour les patients externes et objets donnés pour les hommes licenciés et pour leurs familles	11,054	
Chaises pour invalides	54	
Réparations aux chaises pour invalides	65	
Fournitures pour les hôpitaux, taillées, faites et réparées	48,474	
Fournitures pour les hôpitaux fabriquées à la main	4,938	
Travailleurs volontaires offrant leurs services	3,093	
Atelier—Objets recouverts ou rembourrés avec de la tapisserie, de la perse, du "fabrikoid" ou du cuir	561	
Objets reparés, mis dans des caisses à claire-voie ou dans des ballots	7,840	
Ventes d'objets fabriqués par les soldats—4,729 articles s'élevant à		$13,757 15
Cadeaux de Noël pour les patients dans les hôpitaux	3,863	
Chèques pour les décorations supplémentaires		93 00
Décorations diverses	23,000	
Articles supplémentaires pour les dîners de Noël dans les hôpitaux	12	
Cadeaux et articles supplémentaires pour les dîners pour les malades externes.	147	
	327,873	13,850 15

Les chiffres précités font voir le total de la production pour l'année qui vient de se terminer.

En terminant, un mot de remerciement est dû à tous ceux qui ont donné leurs services tous les jours dans cette division; aussi à ceux qui ont offert leur coopération et se sont prodigués sans compter à l'extérieur.

On désire de plus remercier et honorer ces enfants du Canada, dont un grand nombre depuis leur retour d'outre-mer (il y a près de sept ans) ont été alités, malades et souffrants.

Ils ont réellement démontré, de même qu'un si grand nombre de leurs camarades, le plus grand esprit d'abnégation, de patience et de résignation complète, et ils sont des exemples au monde entier.

DIVISION DE LA COMPTABILITÉ ET DE LA VÉRIFICATION

Des états financiers compréhensifs sont le meilleur moyen de signaler les déboursés et la comptabilité du ministère. Les méthodes et la manière de procéder employées ont déjà été décrites en détail dans les rapports annuels de 1920 et de 1921. Les tableaux suivants parlent par eux-mêmes.

Ces tableaux couvrent les comptes du ministère tant pour l'exercice écoulé le 31 mars 1922 que pour l'année civile close le 31 décembre 1922. A ces comptes on a joint les comptes et les déboursés des Pensions depuis le 1er avril 1916. Ces derniers étaient sous la direction de la Commission des Pensions jusqu'au 30 juin 1921. Les comptes des pensions proprement dits n'ont pas été compris avec ceux du ministère avant le 1er avril 1922.

Les frais de l'administration pour les deux organisations, sans compter les salaires des commissaires et les dépenses encourues par la Commission elle-même depuis le 1er avril 1922, apparaissent sous la rubrique dépenses du R.S.V.C. à partir du 1er avril 1921.

Après le fusionnement des bureaux de district en janvier 1921, et des organisations au bureau-chef en mai et en juin 1921, il a été pratiquement impossible d'établir une différence entre les Pensions et l'administration du R.S.V.C. Certaines dépenses directes relevant évidemment des évaluations, décisions et des paiements des pensions ont été sans doute indiquées ainsi dans les comptes du R.S.V.C. c'est-à-dire, les voyages et le transport des pensionnaires, les examens médicaux pour les fins de pension, et objets semblables.

Le bilan, outre qu'il reflète l'état courant du ministère, montre la vente de certaines propriétés ainsi que le montant des fonds détenus en fiducie au ministère des Finances.

"Frais d'administration—R.S.V.C." et "Coût des pensions" font voir les dépenses et les frais réels de chaque item ou service sans égard aux déboursés en espèces apparaissant tant dans lès états de ce ministère que dans ceux du ministère des Finances.

C'est le but des divers tableaux et pièces de faire voir—d'abord, les frais des services rendus et de l'accomplissement des promesses faites par l'Etat aux soldats rapatriés; en deuxième lieu, comment on a fait face à ces frais et comment on y fait face à même les divers crédits votés par le Parlement.

Les pièces 2, 3, 4, 5 et 6 et les listes A, B, C, et D indiquent les frais et l'actif acquis de ce chef, alors que les pièces 7, 8, 9 et les listes F. G. H. et les listes relatives à l'appui, représentent comment les fonds ont été acquis, et comment ils ont été imputés dans les comptes publics du Canada.

On attire l'attention sur les divers appendices soumis, les chiffres pour lesquels ont été obtenus en grande partie dans les livres du ministère.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1922

ÉTAT 1

ACTIF COURANT—			
Avances en espèces, tableau «A»		$ 86,049 10	
Stocks et liquidations (tableau «A»)		547,788 27	
Activité de la fabrique de prothèse, tableau «A»		180,426 70	
Comptes recouvrables, tableau «B»		984,717 63	
Total de l'actif courant			$ 1,798,981 70
PRÊTS ET FONDS—			
Prêts professionnels (C.P. 2329 de 1919 et C.P. 580 1922), tableau «C»		$ 259,122 19	
Prêt de la ville d'Edmonton (hôpital Strathcona)	$ 60,000 00		
Université de l'Alberta (hôpital Strathcona)	100,000 00		
		160,000 00	
Fonds de gratification pour service de guerre – Voir état 8.		193,646 14	
Fonds d'Assurances des Vétérans –		780,108 51	
Fonds d'administration des pensions –		114,547 01	
Tableau des prêts et fonds			1,507,423 85
COUT DU FONDS ET DE L'ÉTABLISSEMENT—			
Terres, tableau «D»		254,681 08	
Immeubles, octrois de construction et garnitures, tableau «D»		6,902,597 78	
Matériel et troupeau, tableau «D»		2,085,622 82	
Coût total du fonds			9,242,901 68
«Transferts au ministère du Gouvernement, (C.P. 3017 de 1920), tableau «E»			1,650,521 55
«Solde des frais d'administration, S.C.R.», état 2		$116,816,777 36	
«Coût des pensions», état 3		151,433,314 56	
			$268,250,091 92
			$282,449,920 70

PASSIF COURANT—		
Comptes fiduciaires de gratification pour service de guerre	$ 193,646 14	
Paye et allocations différées	300,000 00	
Comptes fiduciaires d'administration des pensions	114,547 01	
Transport accumulé, tableau «F»	105,596 58	
Comptes fiduciaires d'Assurance des Vétérans	780,108 51	
Ministère des Finances (prêt de la ville d'Edmonton)	160,000 00	
Ministère de la Milice et de la Défense	395,282 79	
Commission des pensions	38,485 00	
Autre passif que ci-haut	8,507 50	
Passif courant total		$ 2,096,173 43
DÉPENSES BUDGÉTAIRES—		
Rétablissement des soldats dans la vie civile, tableau «G»	$128,920,432 71	
Pensions, tableau «H»	151,433,314 56	
Total des dépenses budgétaires		$280,353,747 27
		$282,449,920 70

FRAIS D'ADMINISTRATION DE JUILLET 1915 À DÉCEMBRE 1922

ÉTAT 2

—	Sept ans et six mois expirés le 31 déc. 1922	Vingt et un mois expirés le 31 mars 1917	Douze mois expirés le 31 mars 1918	Douze mois expirés le 31 mars 1919	Douze mois expirés le 31 mars 1920	Douze mois expirés le 31 mars 1921	Douze mois expirés le 31 mars 1922	Neuf mois expirés le 31 mars 1922
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Administration	13,398,666 74	446,857 54	1,321,361 26	1,312,274 91	2,873,374 12	3,049,349 50	2,751,253 06	1,644,196 35
Office Impérial des pensions	80,953 61	....	....	....	....	....	....	80,953 61
Soins et examen médical, patients et pensionnaires	34,870,380 01	391,693 59	3,093,796 09	2,153,196 33	7,288,902 73	9,334,170 40	7,621,152 53	4,987,468 34
Appareils de prothèse, d'ophtalmie et de chirurgie	2,242,330 35	1,988 19	44,532 30	265,822 87	726,489 04	513,373 95	444,929 80	245,194 20
Frais d'éducation professionnelle et de prêts	11,835,460 72	60,460 35	458,733 36	1,378,524 86	6,058,178 17	3,529,169 57	281,843 60	68,550 81
Indemnité de chômage	3,285,618 90	....	....	....	....	842,403 02	1,764,019 85	679,196 03
Renseignements et placements	1,243,933 93	....	....	76,343 08	676,384 94	219,713 81	186,854 45	84,637 65
Emploi protégé	39,697 20	....	....	....	....	....	....	39,697 20
Paye et allocation	16,994,347 00	....	....	1,542,337 71	4,971,857 50	4,266,258 24	3,736,674 03	2,477,219 52
Traitement	31,102,116 08	7,165 14	344,871 71	2,222,969 86	16,108,970 14	10,751,645 53	1,403,928 55	262,565 15
Education	3,285,618 87	....	....	....	1,329,654 17	1,061,932 27	625,309 26	268,723 17
Indemnité de guerre et provisoire	768,771 76	....	....	....	....	342,736 63	293,747 23	132,287 90
Autres dépenses diverses								
Chiffre brut des frais d'administration	119,147,895 17	908,164 81	5,263,294 72	8,951,469 62	40,033,810 81	33,910,752 92	19,109,712 36	10,970,689 93
Recettes administratives	2,331,117 81	....	....	....	....	250,181 25	1,494,774 78	586,161 78
Chiffre net des frais d'administration	116,816,777 36	908,164 81	5,263,294 72	8,951,469 62	40,033,810 81	33,660,571 67	17,614,937 58	10,384,528 15

Les chiffres comportant les dépenses des bureaux de district de la Commission des Pensions au 1er janvier 1921, du bureau-chef de la Commission au 1er avril 1921 et de la Commission Impériale des Pensions au 1er avril 1922.

[1]Voir les détails, etc. à l'état 4 et aux tableaux «I» à «Q». [2]Voir aussi l'état 5.

ÉTAT DU COÛT DES PENSIONS DU 1er AVRIL 1916 AU 31 DÉCEMBRE 1922

ÉTAT 3

—	Coût total au 31 déc. 1922	Douze mois expirés le 31 mars 1917	Douze mois expirés le 31 mars 1918	Douze mois expirés le 31 mars 1919	Douze mois expirés le 31 mars 1920	Douze mois expirés le 31 mars 1921	Douze mois expirés le 31 déc. 1922	Neuf mois expirés le 31 déc. 1922
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Guerre européenne et milice active	143,526,222 12	2,351,825 47	7,264,173 35	16,599,235 66	23,294,665 13	36,325,142 25	33,743,707 54	23,947,472 72
Rébellion du N.-O. de 1885, et général	166,918 33	19,613 21	17,551 60	25,534 51	15,590 11	23,747 41	34,121 83	30,759 66
Invasion des Féniens de 1866	6,208 88	1,467 80	1,170 25	1,170 25	634 70	514 25	731 63	520 00
Pension de long service dans la milice	1,846,983 33	87,600 05	94,913 04	139,729 19	224,373 82	406,907 45	484,946 30	408,513 48
Administration des pensions	5,886,981 90	95,549 56	521,112 19	1,343,114 00	2,416,705 78	1,520,301 56	[1](9,801 19)	....
Coût total des pensions	151,433,314 56	2,556,056 09	7,898,920 43	18,108,783 61	25,951,969 54	38,276,612 92	[2]34,253,706 11	24,387,265 86

Cet état ne comprend pas les salaires payés aux actionnaires, lesquels, selon les rapports de l'auditeur général, ont été comme suit:

1917-18	$ 10,000 00
1918-19	8,017 37
1919-20	14,979 23
1920-21	17,991 81
1921-22	18,983 33

Pour l'exercice clos le 31 mars 1916, des pensions au chiffre de $307,571.74 ont été payées par le ministère de la Milice et de la Défense et imputées sur la guerre européenne.

[1]Remboursement des dépenses des années précédentes. (Crédit). [2] Coût d'administration inscrit sous la rubrique «Frais d'administration» du R.S.V.C., voir les états 2, 4, 5 et 6.

ÉTAT DES DÉPENSES ET RECETTES DE L'EXERCICE EXPIRÉ LE 31 MARS 1922

ETAT 4

Frais d'exploitation—		
Administration générale, selon le tableau «I»	$ 2,751,253 06	
Administration des traitements, selon le tableau «J»	640,705 22	
Soins aux patients et examen médical des pensionnaires, selon le tableau «K»	7,425,377 11	
Solde et allocations pendant le traitement, selon le tableau «L»	3,736,674 03	
Frais de formation professionnelle et cours, selon le tableau «M»	468,698 05	
Solde et allocations au cours de la formation, selon le tableau «N»	1,403,928 55	
Secours de chômage, selon le tableau «O»	1,764,019 85	
Autres dépenses, selon le tableau «P»	293,747 23	
Indemnité provisoire, pour tous les services	625,309 26	
Chiffre brut des frais d'administration		$19,109,712 36
Recettes d'administration, selon le tableau «Q»		1,494,774 78
Chiffre net des dépenses d'administration		$17,614,937 58
Chiffre net des dépenses d'administration du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et des Pensions, selon l'état 7		$17,336,293 40
Diminution nette des comptes de capital, selon le tableau «R»		126,179 93
Comptes inscrits mais non payés aux organes suivants:—		
Ministère de la Milice et de la Défense (Hospitalisation et magasins)	$ 113,979 25	
Commissaires des pensions (magasins de la papeterie)	38,485 00	
		152,464 25
		$17,614,937 58

ETAT 5

ÉTAT DU MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE RELATIF AUX DÉPENSES ET RECETTES DES NEUF MOIS EXPIRÉS LE 31 DÉCEMBRE 1922

Frais d'exploitation—			
Administration générale	$ 1,644,196 35		
Office des pensions impériales	80,953 61		
Administration des traitements	332,247 17		
Soins aux patients et examen médicales des pensionnaires	4,900,485 37		
Solde et allocations au cours du traitement	2,477,219 52		
Frais d'éducation professionnelle	153,188 46		
Solde et allocations durant la formation	262,565 15		
Secours de chômage	679,196 03		
Emploi protégé	39,697 20		
Autres dépenses	132,287 90		
Indemnité provisoire	268,723 17		
Frais bruts d'administration		$10,970,689 93	
Recettes d'administration		586,161 78	
Dépenses nettes d'administration			$10,384,528 15
Dépenses nettes d'administration du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et des Pensions, état 8			$ 9,240,977 08
Diminution nette des comptes de capital			711,830 78
Passif inscrit mais non payé			431,720 29
			$10,384,528 15
Dépenses des pensions—			
Pensions de la guerre européenne—			
Pensions	$23,210,035 19		
Gratifications	280,440 21		
Payement final conventionnel	373,768 41		
Pensions de la Nouvelle-Zélande (rencouvrables)	131 55		
Octrois funéraires	10,234 71		
Pensions impériales supplémentaires	43,289 41		
Pensions francaises supplémentaires	33,136 14		
Pensions italiennes supplémentaires	1,051 14		
Total		$23,952,086 76	
Moins le recouvrement des octrois de décorations de 1921-22		4,614 04	
			$23,947,472 72
Invasion fénienne de 1866, pensions			520 00
Rébellion du Nord-ouest de 1885, et général			30,759 66
Pensions de long service dans la milice, régime de la loi de la Milice de 1901			408,513 48
Déboursés nets des pensions			$24,387,265 86
Déboursés nets des pensions, selon l'état 8			$24,387,265 86

ETAT 6

ÉTAT DES DÉPENSES ET RECETTES POUR LES DOUZE MOIS EXPIRÉS LE 31 DÉCEMBRE 1922

Frais d'administration—		
Administration générale	$ 2,375,976 47	
Administration des traitements	466,531 74	
Soins aux patients	7,049,588 14	
Solde et allocations de traitement	3,376,347 90	
Formation professionnelle et prêts	210,246 43	
Solde et allocations pendant les cours	417,381 13	
Secours de chômage	1,863,741 43	
Depenses diverses	238,224 57	
Indemnité provisoire	418,384 23	
Emploi protégé	39,697 20	
Chiffre brut des frais d'administration	$16,456,119 24	
A déduire—Les recettes d'administration	1,694,593 76	
Chiffre net des frais d'administration		$14,761,525 48
Chiffre net des déboursés d'administration du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et des Pensions, selon l'état 9		$13,941,375 14
Réduction nette des comptes de capital		315,453 29
Comptes inscrits mais non payés		504,697 05
		$14,761,525 48
Dépenses des Pensions—		
Guerre européenne—		
Pensions, gratifications, etc	$31,910,911 79	
Pensions de la Nouvelle-Zélande (recouvrables)	2,129 25	
Octrois de sépulture	12,613 05	
Pensions impériales supplémentaires	64,466 05	
Pensions françaises supplémentaires	40,026 16	
Pensions italiennes supplémentaires	1,375 23	
	$32,031,521 53	
A déduire le recouvrement des octrois de décorations versés en 1921	141 40	
		$32,031,380 13
Invasion fénienne de 1866		633 50
Rébellion du Nord-Ouest de 1885, et générale		37,933 14
Pensions de long service dans la milice		548,668 43
Chiffre net des déboursés des pensions, selon l'état 9		$32,618,615 20

ETAT 7

ÉTAT DES COMPTES BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 31 MARS 1922

Rétablissement des Soldats dans la vie civile—			
Capital	$ 38,439 37		
Soins aux patients	3,914,899 45		
Coût de la formation professionnelle	130,788 96		
Salaires	5,612,461 48		
Solde et allocations	5,106,386 65		
Prêts professionnels	62,906 38		
Intérêt de la gratification pour service de guerre	9,997 23		
Secours de chômage	1,764,712 36		
Frais d'administration	468,756 87		
Compensation pour responsabilité patronale	40 88		
Marge de paye civile, employés du Grand-Tronc	37,961 54		
Total pour le Rétablissement des Soldats dans la vie civile		$17,147,351 17	
Gouvernement civil—			
Salaires et dépenses imprévues	$ 26,439 50		
Traitement du ministre	5,277 76		
Total pour le gouvernement civil		31,717 26	
Pensions—Salaires et dépenses casuelles—			
Salaire du personnel permanent	$ 340,662 38		
Salaire du personnel temporaire et dépenses casuelles	200,016 18		
Total des pensions—salaires et dépenses casuelles		541,829 30	
Démobilisation		37,343 22	
Indemnité provisoire		625,401 02	
Augmentation des salaires du chef de la reclassification		1,980 42	
		$18,385,622 39	
A déduire les remboursements ou compte des recettes casuelles		1,049,328 99	
Chiffre net des déboursés pour le Rétablissement des Soldats dans la vie civile et Administration des pensions			$17,336,293 40

ÉTAT DES COMPTES BUDGÉTAIRES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922—*Fin*

Pensions—			
Guerre européenne et milice active	$ 34,828,787 44		
Rébellion du Nord-Ouest de 1885, et général	34,121 83		
Invasion fénienne de 1866	731 63		
Loi des pensions de la Milice de 1901	484,948 71		
Total des pensions		$35,348,589 61	
A déduire—Les remboursements au compte des recettes casuelles		61,923 13	
Déboursements nets sur pensions			$35,286,666 48
Fonds de gratification du Service de guerre (Fonds fiduciaire n° 1)—			
Solde—Au 1er avril 1921		$ 249,123 02	
Recettes dérivées du Ministère de la Milice et de la Défense		15,291 73	
Intérêt sur les soldes de crédit (Rétablissement des Soldats dans la vie civile, vote 280)		9,997 23	
			$ 274,411 98
Versements aux mains des patients du Rétablissement des Soldats dans la vie civile au licenciement			73,694 94
Solde—Au 31 mars 1922			$ 200,717 04
Soldes des payes et allocations pour l'exercice 1919-1920 (Fonds fiduciaire n° 2)—			
Solde—Au 1er avril 1921		$ 63,297 40	
Transport à la paye et aux allocations du Rétablissement des Soldats dans la vie civile			$ 63,297 46
Solde—Au 31 mars 1922			Nil
Fonds d'Assurances des Vétérans—			
Solde—Au 1er avril 1921		$ 87,978 69	
Recettes ordinaires		10,560 24	
Intérêt reçu du Ministère des Finances		6,256 76	
			$ 504,795 69
Dépenses ordinaires			119,808 15
Solde au 31 mars 1922			$ 384,987 54

ÉTAT DES COMPTES BUDGÉTAIRES POUR LES NEUF MOIS EXPIRÉS LE 31 DÉCEMBRE 1922

Rétablissement des soldats dans la vie civile—			
Capital	$ 46,495 45		
Soins aux patients	2,184,468 64		
Frais de l'éducation professionnelle	34,875 56		
Salaires	3,840,720 80		
Solde et allocations	2,453,230 56		
Prêts professionnels	18,403 13		
Intérêt du chef de la gratification pour service de guerre	7,821 70		
Secours de chômage	694,905 16		
Frais d'administration	486,187 80		
Compensation du chef de la responsabilité patronale	13,723 63		
Continuation des soins aux tuberculeux et emplois protégés	4,451 03		
Frais de funérailles des nécessiteux	4,150 00		
Rapatriement en provenance de la Grande-Bretagne	3,510 94		
Secours aux nécessiteux canadiens domiciliés en Grande-Bretagne	180 07		
Total pour le Rétablissement des Soldats dans la vie civile		$ 9,793,124 47	
Gouvernement civil—			
Salaires et dépenses casuelles	$ 20,582 82		
Traitement du ministre	7,499 97		
Total pour le gouvernement civil		$ 28,082 79	
Indemnité provisoire		268,922 25	
Gratifications diverses		140 00	
		$10,090,269 51	
A déduire—Les remboursements au compte des recettes casuelles		849,292 43	
Déboursés nets du chef du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et administration des pensions			$9,240,977 08

ÉTAT DES COMPTES BUDGÉTAIRES POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1922—*Suite*

Pensions—			
Guerre européenne et milice active	$24,034,045 57		
Rébellion du Nord-ouest de 1885, et général	30,879 66		
Invasion des féniens de 1866	520 00		
Loi des pensions de la Milice de 1901	409,207 32		
Total des pensions		$24,474,652 55	
A déduire—Les remboursements au compte des recettes casuelles		87,386 69	
Déboursés nets pour les pensions			$24,387,265 86
Fonds de gratification pour service de guerre—			
Solde au 1er avril 1922		$ 200,717 04	
Recettes au titre de la Milice et de la Défense		3 829 24	
Intérêt des soldes de crédit		7,821 70	
			$ 212,367 98
Versements aux patients du Rétablissement au licenciement			18,721 84
Solde au 31 décembre 1922			$ 193,646 14
Fonds d'assurances des Vétérans—			
Solde au 1er avril 1922		$ 384,987 54	
Recettes ordinaires		637,622 53	
			$ 1,022,610 07
Dépenses ordinaires			242,501 56
Solde au 31 décembre 1922			$ 780,108 51
Fonds d'administration des pensions—			
Recettes au titre de la division des pensions canadiennes			$ 188,768 32
Versements aux et pour les pensionnaires qui y ont droit			74,221 31
Solde au 31 décembre 1922			$ 114,547 01

ÉTAT DES COMPTES BUDGÉTAIRES POUR LES DOUZE MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1922

ETAT 9

Rétablissement des Soldats dans la vie civile—			
Capital	$ 56,867 50		
Soins aux patients	3,248,934 81		
Frais d'éducation professionnelle	25,803 98		
Salaires	5,124,449 84		
Paye et allocation—Traitement	3,025,178 76		
Formation	484,190 02		
Prêts professionnels	27,165 70		
Intérêt de la gratification pour service de guerre	8,564 39		
Secours de chômage	1,879,607 86		
Frais d'administration	398,157 39		
Paye civile Grand-Tronc-Pacifique	37,961 54		
Compensation au titre de la responsabilité patronale	13,764 51		
Emplois protégés	4,451 03		
Frais de funérailles des nécessiteux	4,150 00		
Rapatriement en provenance de la Grande-Bretagne	3,510 94		
Secours aux canadiens nécessiteux de la Grande-Bretagne	180 07		
Total pour le Rétablissement des Soldats dans la vie civile		$14,342,938 34	
Gouvernement civil—			
Salaires et dépenses casuelles	$ 26,990 19		
Traitement du ministre	10,883 29		
Total pour le gouvernement civil		37,823 48	
Pensions, salaires et dépenses casuelles		132,471 15	
Démobilisation		7,973 13	
Augmentations du chef de la reclassification		195 89	
Gratifications diverses		140 00	
Indemnité provisoire		418,521 60	
Total des déboursés		$14,940,063 59	
A déduire—Les remboursements au compte des recettes casuelles		998,688 45	
Déboursés nets au titre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et administration des pensions			$13,941,375 14

ÉTAT 9—*Fin.*

ÉTAT DES COMPTES BUDGÉTAIRES POUR LES DOUZE MOIS CLOS LE 31 DÉCEMBRE 1922—*Suite*

Pensions—			
Guerre européenne et milice active	$32,117,952 98		
Rébellion du Nord-Ouest de 1885, et général	38,053 14		
Invasion fénienne de 1866 ... *W*	633 50		
Loi des pensions de la Milice de 1901	549,362 27		
Total des pensions		$32,706,001 89	
A déduire—Les remboursements au compte des recettes casuelles		87,386 69	
Déboursés nets des pensions			$32,618,615 20
Fonds de gratification pour service de guerre—			
Solde au 1er janvier 1922		$ 209,706 23	
Recettes au titre de la milice et de la défense		6,523 66	
Intérêt des soldes de crédit		8,564 39	
			$ 224,794 28
Versements aux patients du R.S.V.C. au licenciement			31,148 14
Solde au 31 décembre 1922			$ 193,646 14
Fonds d'assurances des Vétérans—			
Solde au 1er janvier 1922		$ 276,791 28	
Recettes ordinaires		793,279 30	
Intérêt encaissé en provenance du ministère des Finances		6,256 76	
			$ 1,076,327 34
Dépenses ordinaires			296,218 83
Solde au 31 décembre 1922			$ 780,108 51

Voir l'état 8 pour les transactions relatives au fonds d'administration des Pensions.

TABLEAU "A"

ÉTAT INDIQUANT LA RÉPARTITION DE L'ACTIF COURANT PAR PROVINCE AU 31 DÉCEMBRE 1922

Unité—Province	Total	Avances en espèces	Magasins généraux et liquidation	Opérations de fabrication-de prothèse
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
«A »—Québec	158,177 14	1,828 24	148,686 09	7,662 81
«B »—Nouv.-Ecosse et Ile du Pr.-Edouard	37,302 25	1,312 00	33,292 57	2,697 68
«C »—Ontario-est	46,343 53	32,122 80	13,117 46	1,103 27
«D »—Ontario-centre	352,585 42	29,701 12	207,749 24	115,135 06
«F »—Ontario-ouest	55,654 03	1,235 00	52,543 11	1,875 92
«G »—Manitoba	28,047 48	1,848 16	19,621 21	6,578 11
«H »—Saskatchewan	12,998 83	1,798 00	5,123 21	6,077 62
«I »—Alberta	45,362 32	1,827 00	35,625 08	7,910 24
«J »—Colombie-Britannique	49,613 30	11,555 77	22,463 08	15,594 45
«K »—Nouveau-Brunswick	11,842 90	630 00	9,567 22	1,645 68
«M »—Londres, Ang.	16,336 87	2,191 01	....	14,145 86
Totaux	814,264 07	86,049 10	547,788 27	180,426 70

TABLEAU "B"

COMPTES RECOUVRABLES AU 31 DÉCEMBRE 1922

Gouvernement de Terre-Neuve	$ 14,866 75
Gouvernement d'Australie	7,719 13
Gouvernement de l'Afrique-Sud	516 70
Gouvernement de la Nouvelle-Zélande	1,902 39
Gouvernement de la Grande-Bretagne—	
Ministère des pensions	39,716 35
Ministère du Travail	510,024 79
Gouvernement des Etats-Unis	10,794 85
Gouvernement de France	6,343 46
Gouvernement de Belgique	36 77
Ministère de la Milice et de la Défense	92,316 47
Commission des Pensions	96 50
Autres comptes	300,383 47
Total	$ 984,717 63

TABLEAU "C"

ÉTAT INDIQUANT LA RÉPARTITION DES PRÊTS PROFESSIONNELS PAR PROVINCE

Québec	$ 10,280 75
Nouvelle-Ecosse	17,374 48
Ontario—Est	16,971 52
Ontario—Centre	72,329 87
Ontario—Ouest	19,587 58
Manitoba	20,816 71
Saskatchewan	21,016 99
Alberta	26,625 96
Colombie-Britannique	41,567 53
Nouveau-Brunswick	12,550 90
	$ 259,122 19

TABLEAU "D"

ÉTAT INDIQUANT LA RÉPARTITION DU COÛT DE LA PROPRIÉTÉ PAR PROVINCE, AU 31 DÉCEMBRE 1922

Unité—Province	Total	Terres	Edifices, Octrois de construction, garnitures	Matériel et troupeau
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
«A »—Québec	1,188,991 46	....	846,664 02	342,327 44
«B »—Nouv.-Ecosse et Ile du Pr.-Edouard	1,342,048 11	....	1,242,178 91	99,869 20
«C »—Ontario—est	1,172,469 19	....	693,799 92	478,669 27
«D »—Ontario-centre	2,316,602 98	231,000 00	1,587,200 16	498,402 82
«F »—Ontario—Ouest	706,831 16	....	514,087 96	192,743 20
«G »—Manitoba	515,328 91	....	465,958 70	49,370 21
«H »—Saskatchewan	533,404 34	....	507,692 05	25,712 29
«I »—Alberta	636,997 62	23,681 08	418,867 80	194,448 74
«J »—Colombie-Britannique	527,836 31	....	411,849 92	115,986 39
«K »—Nouveau-Brunswick	290,535 47	....	213,641 74	76,893 73
«M »—Londres, Angl	11,856 13	....	656 60	11,199 53
Totaux	9,242,901 68	254,681 08	6,902,597 78	2,085,622 82

TABLEAU "E"

VALEUR EN EXCÉDENT DES MARCHANDISES EN MAGASIN ET DU MATÉRIEL TRANSFÉRÉ A D'AUTRES DÉPARTEMENTS DU GOUVERNEMENT CONFORMÉMENT À L'ARRÊTÉ (C.P.) 3017 DE 1920, DE DÉCEMBRE 1920 AU 31 DÉCEMBRE 1922

Ministère	Total	Exercice 1920-21	Exercice 1921-22	Neuf mois expirant en déc. 1922 Exercice 1922-23
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Agriculture	31,275 49	1,104 32	28,165 92	2,005 25
Commission de l'Air	159,579 21	25,853 69	130,810 89	2,914 63
Douane et Accise	1,418 80	....	1,395 80	23 00
Finances	5,199 00	311 30	4,214 09	673 61
Santé (Hygiène)	2,614 47	253 59	2,279 88	81 00
Immigration et Colonisation	27,798 65	3,967 88	23,184 65	646 12
Affaires Indiennes	289,476 23	58,833 63	170,933 03	59,709 57
Intérieur	103,725 99	46,856 91	33,455 03	23,414 05
Justice	430,091 21	25,954 65	356,256 81	47,879 75
Travail	700 00	....	700 00	....
Marine et Pêcheries	1,371 13	540 66	521 49	308 98
Milice et Défense	165,544 80	21,322 26	126,271 75	17,950 79
Mines	124,478 56	3,330 98	106,766 51	14,381 07
Service naval	18,465 64	4,659 03	13,588 65	217 96
Postes	1,856 24	59 50	156 50	1,640 24
Impressions et papeterie	125,311 23	60,460 39	60,788 88	4,061 96
Travaux publics	84,107 64	15,769 48	55,796 22	12,541 94
Chemins de fer et canaux	58,681 77	19 40	48,196 14	10,466 23
Police montée royale canadienne	16,555 29	2,664 38	10,587 57	3,303 34
Autres Bureaux divers	2,270 20	127 02	2,143 18	....
Totaux	1,650,521 55	272,089 07	1,176,212 99	202,219 49

TABLEAU "F"

AUGMENTATION DU TRANSPORT AU 31 DÉCEMBRE 1922

Chemin de fer du Pacifique-Canadien	$ 26,835 41
Chemin de fer National-Canadien	50,979 69
Compagnie de messageries "Dominion"	12,851 30
Compagnie de Messageries Nationale-Canadienne	2,728 63
Autres compagnies diverses	12,201 55
Total	$ 105,596 58

TABLEAU "G"

DÉPENSES BUDGÉTAIRES

Guerre—		
1915-17	$ 1,484,048 90	
1917-18	11,393,654 65	
1918-19	11,831,232 85	
Total	$24,708,936 40	
Moins le remboursement 1919-20	41,098 11	
		$24,667,838 29
Rétablissement des Soldats dans la vie civile—		
1919-20	$41,738,130 79	
1920-21	33,528,337 79	
1921-22 (Etat 7)	17,147,351 17	
1922-23 (9 mois) (Etat 8)	9,793,124 47	
		102,206,944 22
Indemnité de guerre—		
1919-20		136,795 29

TABLEAU "G"—*Suite.*

DÉPENSES BUDGÉTAIRES—*Suite*

Indemnité provisoire—			
1919-20	$ 1,192,858 88		
1920-21	1,062,748 61		
1921-22	625,401 02		
1922-23 (9 mois)	268,922 25		
		3,149,930 76	
Démobilisation—			
1921-22		37,343 22	
Gouvernement civil—Rétablissement des Soldats dans la vie civile—			
1918-19	$ 18,616 13		
1919-20	32,184 40		
1920-21	31,179 95		
1921-22	31,717 26		
1922-23 (9 mois)	28,082 79		
		141,780 53	
Salaires et dépenses casuelle—			
1921-22		541,829 30	
Augmentations de salaires du chef de la reclassification—			
1920-21	$ 3,499 82		
1921-22	1,980 42		
		5,480 24	
Gratifications diverses—			
1922-23		140 00	
			$130,888,081 85
A déduire–Recettes casuelles—			
1919-20	$ 566 73		
1920-21	68,460 99		
1921-22	1,049,328 99		
1922-23)mois)	849,292 43		
			1,967,649 14
Total net			$128,920,432 71

TABLEAU "H"

DÉPENSES BUDGÉTAIRES AU TITRE DES PENSIONS

Guerre européenne—			
1916-17		$ 2,447,375 03	
1817-18		7,262,810 23	
1918-19		16,598,601 06	
1919-20		23,308,695 57	
1920-21		35,375,676 22	
1921-22		34,828,787 44	
1922-23 (9 mois)		24,034,045 57	
			$413,855,991 12
Rébellion du Nord-Ouest de 1885 et général—			
1916-17		$ 19,613 21	
1917-18		17,551 60	
1918-19		24,727 14	
1919-20		15,590 11	
1920-21		23,747 41	
1921-22		34,121 83	
1922-23 (9 mois)		30,879 66	
			166.230 96
Invasion fénienne de 1866—			
1916-17		$ 1,467 80	
1917-18		1,170 25	
1918-19		1,280 25	
1919-20		634 70	
1920-21		514 25	
1921-22		731 63	
1922-23 (9 mois)		520 00	
			6,318 88

DÉPENSES BUDGÉTAIRES DES PENSIONS—*Fin.*

Loi des pensions de milice de 1901—		
1916–17	$ 87,600 05	
1917–18	94,913 04	
1918–19	136,990 22	
1919–20	228,534 26	
1920–21	406,907 45	
1921–22	484,948 71	
1922–23 (9 mois)	409,207 32	
		1,849,101 05
Salaires et depenses casuelles—		
1917–18	$ 522,475 31	
1918–19	1,262,655 38	
1919–20	2,183,027 99	
1920–21	1,367,872 34	
		5,336,031 02
Indemnité de guerre—		
1918–19	$ 76,048 40	
1919–20	5,103 54	
		81,151 94
Indemnité provisoire—		
1919–20	$ 245,440 39	
1920–21	179,306 89	
		424,747 28
		$151,719,572 25
À déduire—Recettes casuelles—		
1918–19	$ 645 32	
1919–20	25,930 54	
1920–21	110,372 01	
1921–22	61,923 13	
1922–23 (9 mois)	87,386 69	
		286,257 69
		$151,433,314 56

En sus, au cours de l'exercice clos le 31 mars 1916, le ministère de la Milice et de la Défense a versé des pensions jusqu'à concurrence de $307,571.74, somme portée au compte des frais de guerre sous la rubrique de «Pensions de guerre européenne».

TABLEAU «H»—*Suite.*
TABLEAU «I».

FRAIS D'EXPLOITATION POUR 1921–1922

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Salaires—Exécutif général et personnel	$ 154,494 88	
Division de l'administration	1,531,193 28	
Division des comptes et de la vérification	560,023 77	
		$ 2,245,711 93
Téléphones, télégrammes, port et tramways	75,672 02	
Transport et voyage du personnel	82,021 04	
Papeterie et ameublement de bureau	136,194 83	
Loyers, taxes et assurances	27,009 28	
Lumière, chauffage, énergie et eau	23,632 95	
Entretien et réparations de l'ameublement et des garnitures	23,591 29	
Frais d'automobile	62,177 13	
Fret et messageries	29,723 27	
Annonces et publicité	3,969 89	
Autres dépenses générales	52,934 09	
	762,637 72	
A déduire—Escomptes encaissés	11,384 66	
		$ 2,751,253 06

TABLEAU «J»

FRAIS D'EXPLOITATION POUR 1921-1922—*Suite*

ADMINISTRATION ET TRAITEMENTS

Salaires—Directeurs médicaux et petit personnel	$ 521,598 58		
Directeurs dentaires et petit personnel	39,892 90		
Section des recherches à Toronto	24,568 64		
		$ 586,060 12	
Téléphones, télégrammes, port et tramways		16,165 81	
Transport et voyage du personnel		45,894 79	
Papeterie et fournitures de bureau		14,406 62	
Loyers, taxes et assurance		377 70	
Lumière, chauffage, énergie et eau		3,762 38	
Entretien et réparation de l'ameublement, etc		956 73	
Frais d'automobile		5,046 80	
Autres charges		3,965 14	
		$ 676,636 09	
A déduire—Frais d'administration des magasins centre et ouest portés à la rubrique des fournitures médicales et chirurgicales		35,930 87	
			$ 640,705 22

TABLEAU «K»

SOINS AUX PATIENTS ET EXAMEN MÉDICAL DES PENSIONNAIRES

Département des hôpitaux et cliniques—				
Salaires—Officiers de santé			$ 832,779 64	
Officiers-dentistes			132,459 25	
Autre personnel d'hôpital			1,947,456 96	
Téléphone, télégrammes, port et tramways			15,095 69	
Papeterie et fournitures de bureau			12,437 25	
Loyers, taxes et assurances			33,269 78	
Lumière, chauffage, énergie et eau			367,471 31	
Entretien et réparations de l'ameublement et des installations			71,242 64	
Entretien et réparation des édifices et garnitures			56,406 29	
Automobile et ambulance			13,087 48	
Transport et messageries			26,270 97	
Vivres et glace			867,756 64	
Instruments de médecine, chirurgie et rayons X			194,126 92	
Habillement des employés			7,135 48	
Fournitures d'hôpital et des concierges			40,988 36	
Frais de buanderie			100,887 10	
Habillement et confort des patients			36,783 93	
Camionnage, gros et petit			4,424 31	
Jeux et frais afférents			7,344 32	
Travaux de salle, et thérapeutique de ces travaux			4,308 93	
Autres charges générales			22,171 50	
				$ 4,793,902 85
Hôpitaux extérieurs et médecins—				
Services professionnels			$ 168,019 12	
Entretien des patients			1,708,701 97	
Autres charges spéciales			18,421 09	
				1,895,142 18
Charges indirectes—				
Transport des patients et pensionnaires			$ 184,243 84	
Frais d'escorte			12,973 20	
Funérailles et inhumations			47,925 48	
				245,142 52
Frais de prothèse et d'optique—				
Bras artificiels, parties et réparations			$ 29,747 27	
Jambes artificielles, parties et réparations			153,960 72	
Chaussures et souliers, et réparations			177,761 60	
Petits appareils de prothèse et réparations			65,456 67	
Fournitures optiques, parties et réparations			15,236 68	
Matériel et fournitures pour aveugles			946 97	
Chaises roulantes et réparations			1,819 89	
				444,929 80
Division du confort des soldats—				
Salaires			$ 9,173 10	
Frais de bureau			2,385 23	
Confort, amusements, jeux, etc., fournis aux patients et entretenus			23,611 54	
				$ 35,169 87
Frais agricoles et de jardinage—				
Salaires et gages	$ 18,878 54			
Fournitures et déboursés	19,172 06			
		38,050 60		
Moins la valeur des produits		26,960 71		
			11,089 89	
				$ 7,425,377 11

TABLEAU «L»

FRAIS D'EXPLOITATION POUR 1921-22—*Suite*

SOLDE ET ALLOCATION DE TRAITEMENT

Traitement ordinaire	$ 3,104,979 91	
Intérêt des soldes accumulés	7,999 84	
Versements aux dépendants des sujets aliénés	248,348 94	
Allocations aux anormaux, C.P. 2328	148,605 39	
Allocations de voyage, fins médicales, C.P. 2139	43,440 26	
Allocations de voyage, orthopédie, C.P. 2139	41,279 42	
Allocations de voyage, pensionnaires, C.P. 2139	142,020 27	
		$ 3,736,674 03

TABLEAU «M»

DÉBOURSÉS PROFESSIONNELS

Éducation—				
Salaires		$ 69,295 69		
Fournitures et dépenses		92,529 36		
			$ 161,825 05	
Prêts—				
Salaires		$ 56,765 47		
Dépenses		7,362 83		
			$ 64,128 30	
Placement—				
Salaires		$ 179,732 11		
Dépenses		7,122 34		
			186,854 45	
Charges indirectes—				
Transport des étudiants		$ 13,196 63		
Transport du personnel		7,994 87		
			21,191 50	
Ateliers Vet-Craft—				
Salaires	$ 35,249 62			
Fournitures et déboursés	33,403 62			
		$ 68,653 24		
Moins la valeur des produits		$ 33,954 49		
			34,698 75	
				$ 468,698 0 5

TABLEAU «N»

SOLDE ET ALLOCATIONS D'ÉDUCATION

Education ordinaire	$ 1,402,237 42	
Allocations de transport, étudiants, C.P. 2139	1,691 13	
		$ 1,403,928 55

TABLEAU «O»

SECOURS DE CHÔMAGE

Secours octroyé aux anciens combattants et à leurs dépendants		$ 1,661,708 42	
Administration—Salaires	$ 82,838 94		
Autres déboursés	19,472 49		
		$ 102,311 43	
			$ 1,764,019 85

TABLEAU «P»

DÉBOURSÉS DIVERS

Intérêt de la gratification pour service de guerre	$ 9,997 23	
Versement d'indemnités dentaires, Milice et Défense, C.P. 963	31,434 35	
Débours du fonds de cantine, C.P. 4122	5,908 87	
Remboursements de la part de la commission de Compensation ouvrière	40 88	
Différence entre la paye civile et la paie militaire aux employés du Grand-Tronc-Pacifique	37,961 54	
Dépréciation due à une réestimation des stocks et à l'inventaire du matériel	208,404 36	
		$ 293,747 23

TABLEAU «Q»

FRAIS D'EXPLOITATION POUR 1921-1922—*Fin.*

RECETTES

Entretien de patients non canadiens et civils	$ 451,943 41		
Repas fournis au personnel, etc.	22,117 08		
Opérations dentaires	4,822 00		
Service des rayons X	11,599 11		
Examen médical relatif aux pensions effectué sur des sujets non canadiens	32,400 74		
Service orthopédique et ophtalmique octroyé à des non-canadiens et aux activités des commissions de compensations ouvrières	28,360 44		
		$ 551,242 78	
Buanderie—Salaires et gages	$ 34,299 10		
Fournitures et dépenses	16,560 33		
	$ 50,859 43		
Moins la valeur de la production	59,161 98		
		8,302 55	
Bureau impérial des pensions—Excédent des commissions encaissées sur le coût en espèces		65,575 43	
Education d'anciens combattants impériaux—			
Coût de l'éducation	$ 194,793 34		
Paye et allocations en période d'éducation	674,860 68		
		869,654 02	
			$ 1,494,774 78

TABLEAU «R»

CHANGEMENTS AUX COMPTES DE CAPITAL

Terres

Diminutions (Vente, liquidation, usage)—			
Terres	$ 13,698 85		
Edifices et garnitures	10,151 86		
Matériel	713,392 80		
Troupeau	1,910 34		
Avances en espèces	748 92		
Stocks et liquidations	1,038,441 62		
Opérations de la fabrique de prothèse	49,596 71		
Comptes en suspens (Charges différées)	14,550 26		
Prêts professionnels (C.P. 2329 de 1919)	121,800 50		
Fonds fiduciaires n° 2 (transporté au budget de la paye et des allocations)	63,297 46		
		$ 2,027,589 32	
Augmentations (Transferts)—			
Transfert de l'excédent de stock et de matériel à d'autres départements gouvernementaux (C.P. 3017 de 1920) (Tableau «E»)	$ 1,176,212 99		
Comptes recouvrables	725,196 40		
		$ 1,901,409 39	
Diminution nette			$ 126,179 93

FONDS DES INVALIDES

Le fonds des invalides a continué à servir aux fins visées dans le rapport de 1920. La totalité des avances effectuées au 31 décembre 1921 s'est élevée à $16,574.55. Les prêts de 1922 sont arrivés à $48,666.36, ce qui fait un grand total de $65,240.91.

L'état de compte ci-contre, des débuts au 31 décembre 1922, indique les conditions actuelles du fonds:—

Placement en obligations de prêts de guerre du Gouvernement canad.	95,690 16	Souscriptions au fonds	$128,628 17
Total des fonds d'unités	11,335 00	Compte des intérêts y compris l'intérêt encaissé sur les obligations de guerre, l'intérêt sur le compte de banque du bureau chef et l'intérêt des divers comptes des unités	40,083 32
Avances diverses en provenance du bureau-chef	15,610 43		
Avances tenues pour non recouvrables	3,554 00		
Dons à l'institut national canadien des Aveugles (1921)	35,000 00		
Dons diverses	6,171 00		
Frais d'administration	50 00		
Solde à la banque de Montréal	1,300 08		
	168,711 49		168,711 49

PERSONNEL

Le total du personnel était de 4,886 au 31 décembre 1921 et de 3,823 au 31 décembre 1922, soit une diminution de 1,063 au cours de cette dernière année.

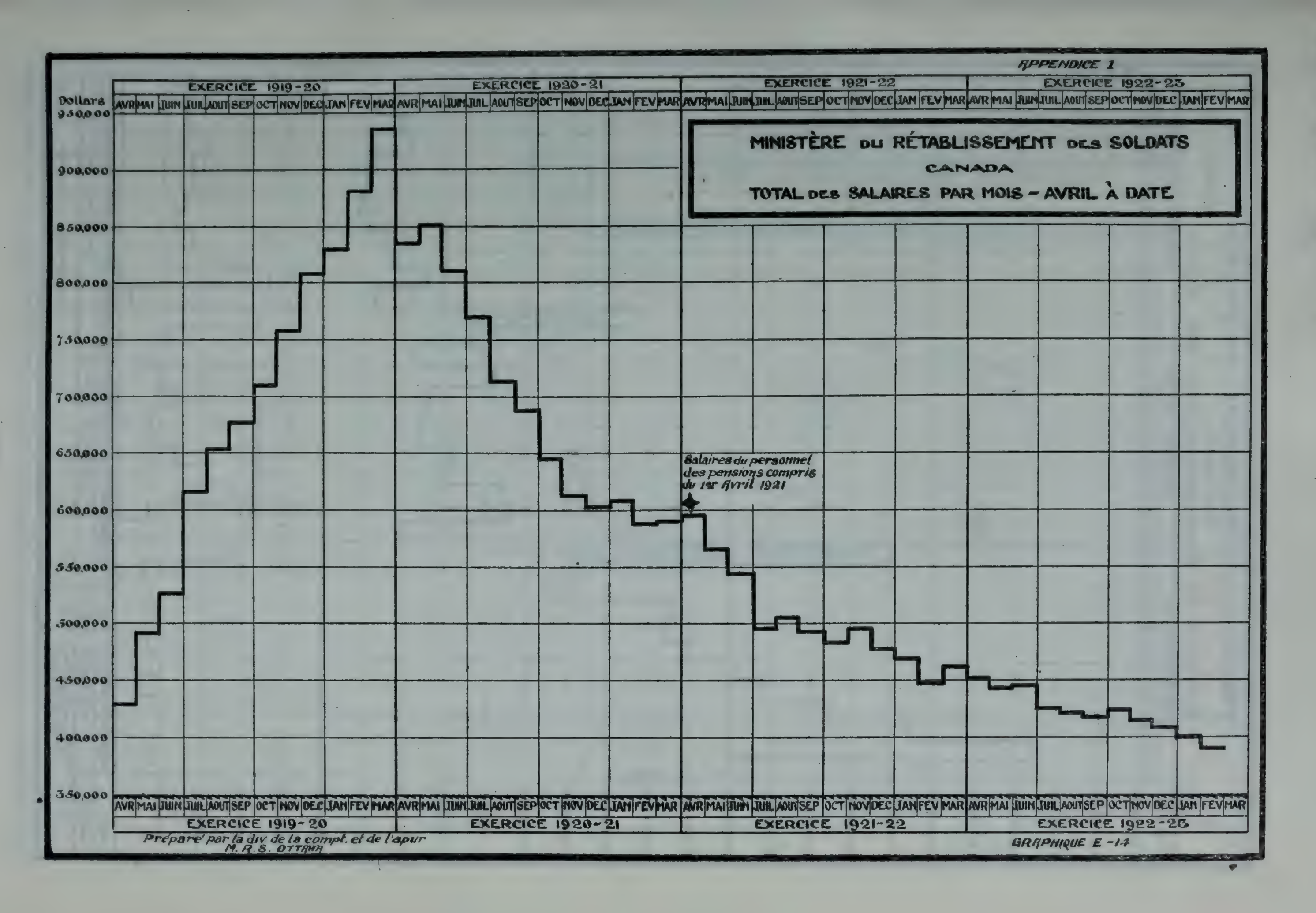
Le personnel au 31 décembre 1921 et au 31 décembre 1922, était réparti comme suit:

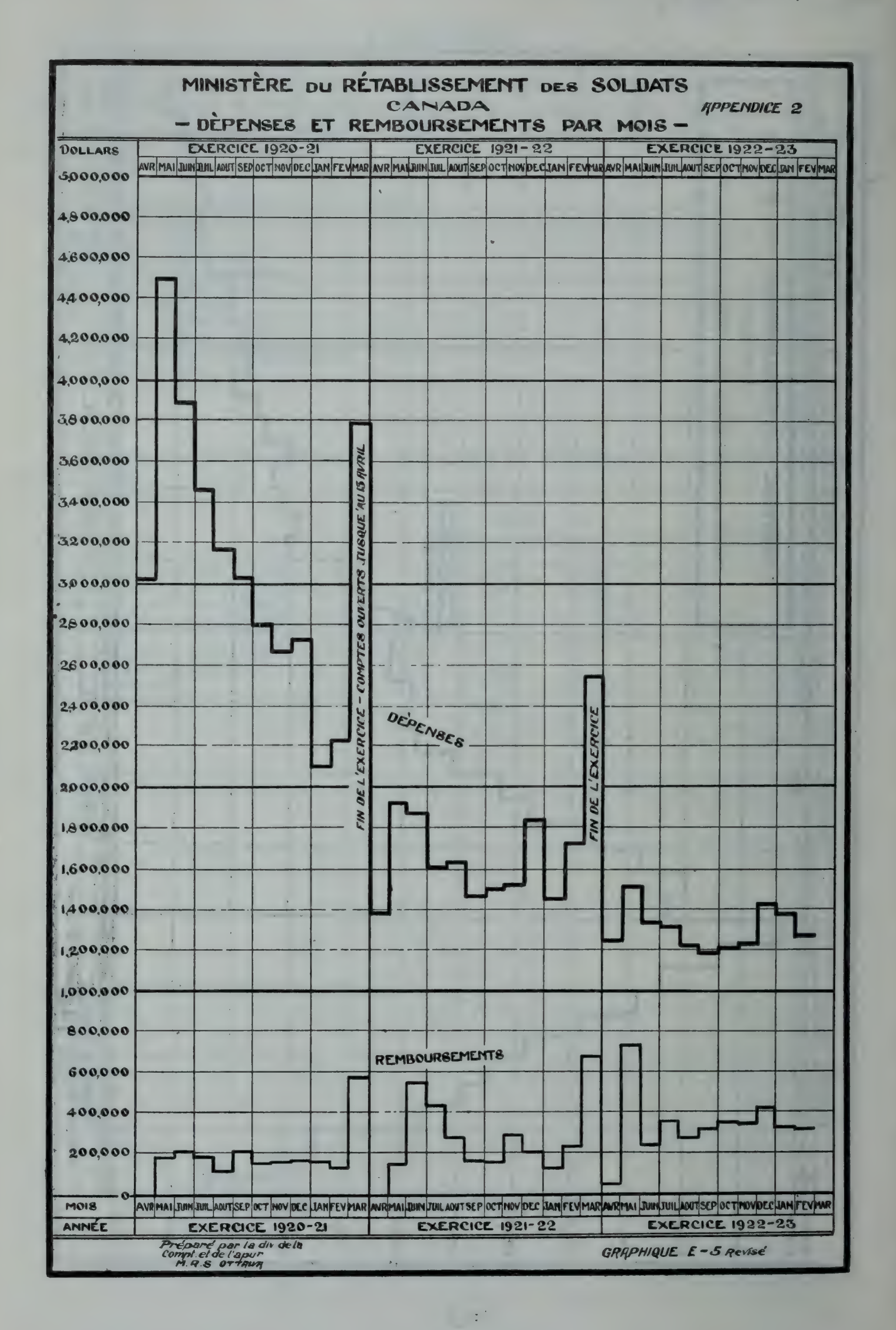
	1921	1922
Bureau principal, Ottawa	1,078	805
Div. «B», Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick et Ile du Prince-Edouard	395	328
Div. «A», Québec	518	459
Div. «C», Ontario-est	338	261
Div. «D», Ontario-central	1,159	876
Div. «F», Ontario-ouest	369	351
Div. «G», Manitoba	186	146
Div. «H», Saskatchewan	74	67
Div. «I», Alberta	375	238
Div. «J», Colombie-Britannique	374	272
Bureau d'outre-mer	20	20
	4,886	3,823

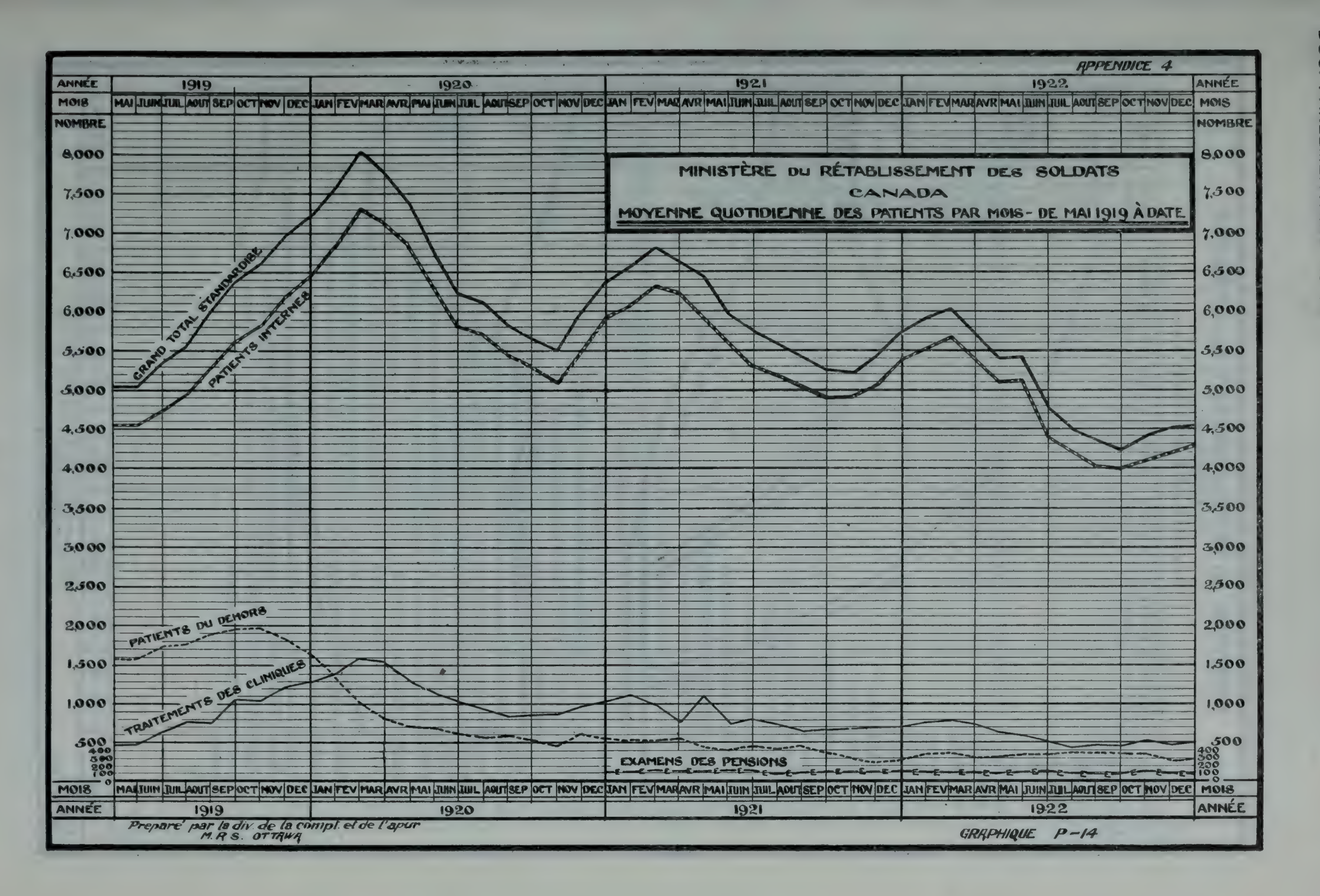
Le personnel au 31 décembre 1921 et au 31 décembre 1922, était composé comme suit:

	1921		1922	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
*Anciens combattants, France	2,557	52·33	2,105	55 06
Anciens combattants, Angleterre	387	7·92	321	8·40
Anciens combattants, Canada	186	3·85	146	3·82
Civils, refusés ou exemptés du service militaire	43	0·88	31	0·82
Civils, garçons au-dessous et hommes au-dessus de l'âge militaire	180	3·68	128	3·34
Civils, hommes	26	0·54	26	0·68
Civils, femmes	1,505	30·80	1,066	27·88
	4,886	100 00	3,823	100 00

*(Le terme «anciens combattants» comprend les gardes-malades et autres membres des forces.


APPENDICE 1
MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS
CANADA
TOTAL DES SALAIRES PAR MOIS - AVRIL À DATE
EXERCICE 1919-20
EXERCICE 1920-21
EXERCICE 1921-22
EXERCICE 1922-23
AVR MAI JUIN JUIL AOUT SEP OCT NOV DEC JAN FEV MAR
Dollars
950,000
900,000
850,000
800,000
750,000
700,000
650,000
600,000
550,000
500,000
450,000
400,000
350,000
Salaires du personnel des pensions compris du 1er Avril 1921
Préparé par la div. de la compt. et de l'apur M.R.S. OTTAWA
GRAPHIQUE E-14


MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS
CANADA
APPENDICE 2
— DÉPENSES ET REMBOURSEMENTS PAR MOIS —
DOLLARS
EXERCICE 1920-21
EXERCICE 1921-22
EXERCICE 1922-23
AVR MAI JUIN JUIL AOUT SEP OCT NOV DEC JAN FEV MAR
5,000,000
4,800,000
4,600,000
4,400,000
4,200,000
4,000,000
3,800,000
3,600,000
3,400,000
3,200,000
3,000,000
2,800,000
2,600,000
2,400,000
2,200,000
2,000,000
1,800,000
1,600,000
1,400,000
1,200,000
1,000,000
800,000
600,000
400,000
200,000
0
FIN DE L'EXERCICE — COMPTES OUVERTS JUSQUE AU 15 AVRIL
DÉPENSES
FIN DE L'EXERCICE
REMBOURSEMENTS
MOIS
ANNÉE
Préparé par la div. de la Compt. et de l'apur. M.R.S. OTTAWA
GRAPHIQUE E-5 Revisé


APPENDICE 4
MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS
CANADA
MOYENNE QUOTIDIENNE DES PATIENTS PAR MOIS - DE MAI 1919 À DATE
GRAND TOTAL STANDARDISÉ
PATIENTS INTERNES
PATIENTS DU DEHORS
TRAITEMENTS DES CLINIQUES
EXAMENS DES PENSIONS
ANNÉE
MOIS
NOMBRE
8,000
7,500
7,000
6,500
6,000
5,500
5,000
4,500
4,000
3,500
3,000
2,500
2,000
1,500
1,000
500
400
300
200
100
0
1919
1920
1921
1922
MAI JUIN JUIL AOUT SEP OCT NOV DEC JAN FEV MAR AVR
Preparé par la div. de la compt. et de l'apur
M.R.S. OTTAWA
GRAPHIQUE P-14

MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS
CANADA
— COÛT DES PENSIONS —

APPENDICE 3

EXERCICE | 1915-16 | 1916-17 | 1917-18 | 1918-19 | 1919-20 | 1920-21 | 1921-22 | 1922-23

$ 40,000,000
30,000,000
20,000,000
10,000,000
8,000,000
6,000,000
4,000,000
2,000,000
1,000,000
800,000
600,000
400,000
200,000
100,000
80,000
60,000
40,000
20,000
10,000
8,000
6,000
4,000
2000
1,000
800
600
400
200
100

LE COÛT DES 4 DERNIERS MOIS EST APPROX.

GUERRE EUROPÉINNE ET MILICE ACTIVE

ADMINISTRATION DES PENSIONS

COMPRISES DANS LES DEPENSES DU M.R.C.S

MILICE POUR LONG SÉRVICE

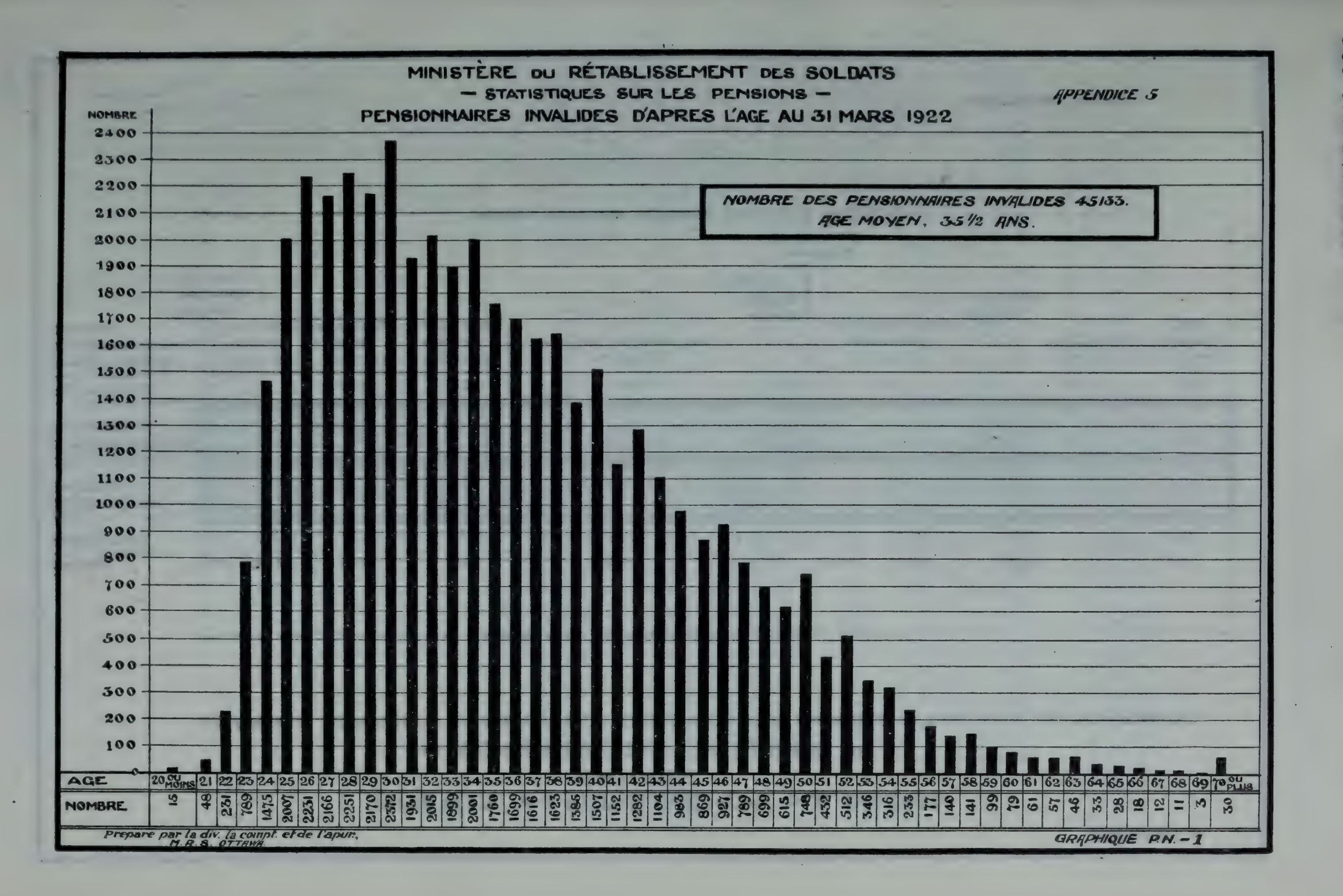
RÉBELLION DU NORD-OUEST 1885, GÉNÉRALES

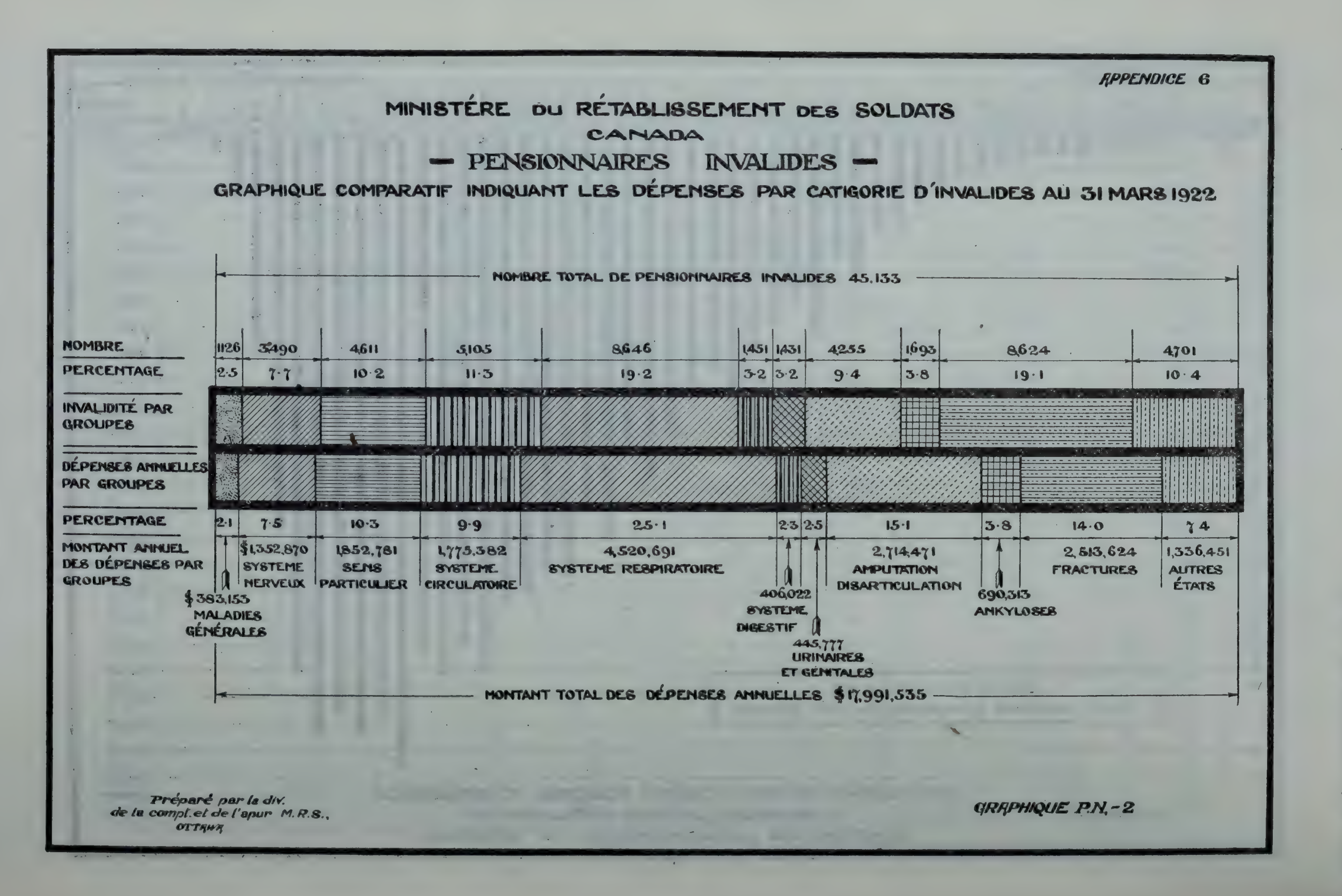
INVASION FÉNIANE 1866

EXERCICE | 1915-16 | 1916-17 | 1917-18 | 1918-19 | 1919-20 | 1920-21 | 1921-22 | 1922-23

Echelle Logarithmique

Prepare par la div. de la compt. et de l'apur., M. R. S. OTTAWA


MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS
— STATISTIQUES SUR LES PENSIONS —
PENSIONNAIRES INVALIDES D'APRES L'AGE AU 31 MARS 1922
APPENDICE 5
NOMBRE DES PENSIONNAIRES INVALIDES 45133.
AGE MOYEN, 35 1/2 ANS.
NOMBRE
2400 2300 2200 2100 2000 1900 1800 1700 1600 1500 1400 1300 1200 1100 1000 900 800 700 600 500 400 300 200 100
AGE: 20 OU MOINS, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 69, 70 OU PLUS
NOMBRE: 15, 48, 231, 789, 1475, 2007, 2231, 2166, 2251, 2170, 2372, 1931, 2015, 1899, 2001, 1760, 1699, 1616, 1623, 1385, 1507, 1152, 1282, 1104, 983, 869, 927, 789, 699, 615, 748, 432, 512, 346, 316, 233, 177, 140, 141, 99, 79, 61, 57, 46, 33, 28, 18, 12, 11, 3, 30
Prepare par la div. la compt. et de l'apur. M.R.S. OTTAWA
GRAPHIQUE P.N.-1


APPENDICE 6
MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS
CANADA
— PENSIONNAIRES INVALIDES —
GRAPHIQUE COMPARATIF INDIQUANT LES DÉPENSES PAR CATIGORIE D'INVALIDES AU 31 MARS 1922
NOMBRE TOTAL DE PENSIONNAIRES INVALIDES 45,133
NOMBRE
PERCENTAGE
INVALIDITÉ PAR GROUPES
DÉPENSES ANNUELLES PAR GROUPES
PERCENTAGE
MONTANT ANNUEL DES DÉPENSES PAR GROUPES
1126 3490 4611 5105 8646 1451 1431 4255 1693 8624 4701
2·5 7·7 10·2 11·3 19·2 3·2 3·2 9·4 3·8 19·1 10·4
2·1 7·5 10·3 9·9 25·1 2·3 2·5 15·1 3·8 14·0 7 4
$383,153 MALADIES GÉNÉRALES
$1,352,870 SYSTEME NERVEUX
1,852,781 SENS PARTICULIER
1,775,382 SYSTEME CIRCULATOIRE
4,520,691 SYSTEME RESPIRATOIRE
406,022 SYSTEME DIGESTIF
445,777 URINAIRES ET GENITALES
2,714,471 AMPUTATION DISARTICULATION
690,313 ANKYLOSES
2,513,624 FRACTURES
1,336,451 AUTRES ÉTATS
MONTANT TOTAL DES DÉPENSES ANNUELLES $17,991,535
Préparé par la div. de la compt. et de l'apur M.R.S., OTTAWA
GRAPHIQUE P.N.-2

APPENDICE I

Arrêté de l'Exécutif C.P. 580, en date du 10 mars 1922. Autorité en vertu de laquelle le ministère du Rétablissement des Soldats peut traiter ou rééduquer les anciens soldats et leur accorder la solde et les allocations prévues dans ces cas.

Considérant que le ministre du Rétablissement des Soldats fait rapport qu'en vertu de l'arrêté de l'exécutif en date du 24 février 1919 1918 (P.C.1903) et de l'arrêté de l'exécutif en date du 24 février 1919 (P.C. 387), certaines autorisations furent accordées au ministère du Rétablissement des Soldats relativement au traitement médical, à la rééducation, à la solde et aux allocations des anciens soldats et à d'autres questions;

Et considérant que les arrêtés de l'exécutif sus-mentionnés furent modifiés par d'autres arrêtés de l'exécutif;

Et considérant que d'autres arrêtés de l'exécutif traitant de certaines questions particulières furent aussi adoptés de temps à autre, et qu'il est maintenant nécessaire, vu le changement de conditions depuis la promulgation de ces arrêtés, de rescinder les arrêtés énumérés ci-après et de réunir certaines des autorisations qu'ils contiennent;

Arrêtés de l'exécutif rescindés.

En conséquence, il a plu à Son Excellence le Gouverneur général en Conseil, sur la recommandation du ministre du Rétablissement des Soldats, d'ordonner, et il ordonne par le présent, que les arrêtés de l'exécutif qui suivent soient rescindés, savoir:—

Passés sous l'empire de la Loi des Mesures de guerre, et remis en vigueur par l'arrêté de l'exécutif C.P. 2324, en date du 21 novembre 1919, sous l'empire de la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile:

C.P. 1993, en date du 28 septembre 1918.
C.P. 387, en date du 24 février 1919.
C.P. 804, en date du 12 avril 1919.
C.P. 814, en date du 16 avril 1919.
C.P. 1846, en date du 10 septembre 1919.
C.P. 2131, en date du 16 octobre 1919.

Adoptés sous l'empire de la Loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile:—

C.P. 2327, en date du 21 novembre 1919.
C.P. 2329, en date du 21 novembre 1919.
C.P. 2301, en date du 21 novembre 1919.
C.P. 2554, en date du 24 décembre 1919.
C.P. 112, en date du 28 janvier 1920.
C.P. 728, en date du 21 avril 1920.
C.P. 1549, en date du 8 juillet 1920.
C.P. 2139, en date du 15 septembre 1920.
C.P. 2687, en date du 6 novembre 1920.

et que les ordonnances et autorisations qui suivent leur soient substituées.

1. Définitions

Ancien membre des forces.

(*a*) *Ancien membre des forces* désigne toute personne qui a servi dans les forces navales, militaires ou aériennes du Canada pendant la dernière guerre;

(*b*) *Ancien membre des forces impériales* désigne toute personne qui a servi dans les forces navales, militaires ou aériennes du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande pendant la dernière guerre;

(*c*) *Ancien membres des forces des Dominions* désigne toute personne qui a servi dans les forces navales, militaires ou aériennes de tout Dominion ou colonie britannique autre que le Dominion du Canada pendant la dernière guerre;

(*d*) *Ancien membre des forces alliées* désigne toute personne qui a servi dans les forces navales, militaires ou aériennes de tout pays allié ou associé au gouvernement du Canada pendant la dernière guerre;

Résidant d'avant-guerre.

(*e*) *Résidant du Canada avant la guerre* désigne un ancien membre des forces impériales, alliées ou des Dominions qui était domicilié au Canada le 4 août 1914 et qui est revenu au pays depuis qu'il a servi dans les dites forces.

Force permanente.

(*f*) *Membre ou ancien membre des forces permanentes du Canada* désigne toute personne qui sert ou a servi dans une force militaire ou navale ou aérienne du Canada et qui n'a pas à subir un traitement pour incapacité physique attribuable au service dans la dernière guerre.

Invalidité physique attribuable au service.

(*g*) *Invalidité physique attribuable au service* désigne la perte ou affaiblissement de la puissance de vouloir ou d'accomplir tout acte normal, mental ou physique, résultant, d'après les autorités médicales, d'une blessure reçue ou d'une maladie (autre que celles qui résultent du vice ou de la mauvaise conduite) contractée pendant le service; ou résultant d'une blessure ou d'une maladie aggravée pendant le service sur un théâtre de la guerre réelle, ou aggravée par le service en dehors d'un théâtre de guerre réelle.

Invalidité aggravée pendant ou par le service

(*h*) *Invalidité aggravée pendant ou par le service* désigne une augmentation de l'effet d'un état pathologique qui existait lors de l'enrôlement.

Invalidité mentale.

(*i*) *Invalidité mentale* désigne un état morbide persistant de l'esprit indiquant un cerveau ou un système nerveux troublé, et caractérisé par l'absence de contrôle sur la volonté et la raison, nécessitant le traitement et le soin et la garde du patient qui en souffre.

Service militaire.

(*j*) *Service militaire ou service* comprend les services naval et aérien, et ne comprend que le service pendant la dernière guerre.

Ministère.

(*k*) *Ministère* désigne le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

(*l*) *Enfant* désigne un enfant légitime d'un ancien membre des forces, son beau-fils, son enfant illégitime qu'il soutient ou entretient, son enfant adoptif, s'il entretenait cet enfant avant l'apparition de son invalidité, et, sujet à la condition relative à un enfant adoptif, toute autre personne auprès de laquelle il prend la place des parents.

Pension.

(*m*) *Pension* désigne une pension payable par le gouvernement du Canada pour une invalidité attribuable au service dans la dernière guerre, et comprend toute pension additionnelle et pension temporaire, mais ne comprend pas la pension pour long ou autre service, ou la pension accordée pour une décoration.

(*n*) *Pensionnaire* désigne tout ancien membre des forces qui reçoit, au moment où il fait sa demande de traitement ou de rééducation, une pension payable par le gouvernement du Canada. Pensionnaire.

(*o*) *Mineur* désigne tout ancien membre des forces qui s'enrôla avant ses 18 ans et qui, à cause de la dernière guerre, a dû interrompre sérieusement sa formation ou son éducation. Mineur.

(*p*) Le traitement comprend le traitement médical et chirurgical ainsi que les services dentaires et les appareils prothétiques. Traitement.

(*q*) *Autorité médicale* désigne l'opinion d'un médecin pratiquant agissant au nom du ministère, sujette à l'approbation du directeur de services médicaux ou des officiers médicaux que ce dernier charge de l'inspection. Autorité médicale.

(*r*) *Dépendants* ne désigne que les personnes que la Loi des pensions classifie comme tels, sauf dans les cas spécifiquement nommés dans le présent arrêté. Dépendants.

(*s*) *La dernière guerre* désigne la guerre qui commença le 4e jour d'août 1914, et se termina, officiellement, le 31e jour d'août 1921. La dernière guerre.

(*t*) Les termes désignant le genre masculin s'appliquent également au genre féminin. Masculin et féminin.

2. Tout ancien membre des forces qui, de l'avis de l'autorité médicale, souffre d'une invalidité attribuable au service, aura droit au traitement et, pendant ce traitement, s'il ne souffre pas d'invalidité mentale, recevra les allocations que mentionne l'article 4 du présent arrêté. Traitement, personnes admissibles.

3. Le ministère peut traiter et hospitaliser tout membre ou ancien membre de la force permanente du Canada, du Service naval du Canada, de la force aérienne du Canada ou de la Royale gendarmerie à cheval du Canada, pour toute invalidité attribuable au service dans lesdites forces ou services, autre que le service dans la dernière guerre, conformément à des conditions qui peuvent être fixées de temps à autre entre le ministère du Rétablissement et celui de la Milice et de la Défense, ou celui du Service naval ou de la Commission de l'air du Canada, ou de la Royale Gendarmerie à cheval du Canada. Traitement de la force permanente, etc.

4. (1) Les allocations quotidiennes données dans l'annexe ci-jointe et marquée " A " (désignée ci-après dans cet article comme les " allocations ") seront, sujettes aux conditions fixées dans les paragraphes (2) à (16) de cet article, payables à la fin de chaque mois à ou pour un ancien membre des forces pendant qu'il subit un traitement pour une invalidité attribuable au service et qui l'empêche d'obtenir ou de conserver un emploi, à moins que l'invalidité pour laquelle on le traite soit une invalidité mentale pour laquelle on accorde le soin et la garde. Traitement, allocations.

(2) Les allocations comprennent les allocations pour l'habillement. Allocations pour l'habillement.

(3) Les allocations sont payables d'après le grade de tout ancien membre des forces, ou le grade occupé, d'après lequel il recevait solde et allocations au moment de sa réforme, ou le grade d'après lequel sa pension a été fixée, si ce grade est plus élevé. Grade occupé.

Officiers médicaux et dentaires.

(4) Dans les cas des officiers médicaux et dentaires pour qui la solde serait de $1 par jour en plus des allocations que le ministère de la Milice et de la Défense accorde à ces grades, une augmentation de $1 par jour sera accordée.

Manière de payer les allocations.

(5) Les allocations seront payables de la manière suivante:

(*a*) Célibataire à l'hôpital: $17 par mois, le ministère gardant la balance jusqu'à la fin du traitement, entendu que le ministère peut, à sa discrétion, autoriser le paiement, à même la balance au crédit de l'homme, de toutes sommes nécessaires au paiement de primes d'assurance ou à d'autres fins justifiables.

(*b*) Hommes à domicile: la pleine allocation autorisée.

(*c*) Hommes mariés à l'hôpital ou hommes à l'hôpital avec dépendants pour qui les allocations sont accordées: à l'homme, $17 par mois; à l'épouse ou dépendant, la pleine allocation des dépendants, le ministère gardant la balance jusqu'à la fin du traitement, entendu que le ministère peut, à sa discrétion, autoriser le paiement, à même la balance au crédit de l'homme, de toutes sommes nécessaires au paiement de primes d'assurance ou à d'autres fins justifiables.

Allocations aux veufs.

(6) Si un veuf a des enfants et qu'il soit nécessaire, pour garder sa famille ensemble, de retenir les services continuels d'une personne pour en prendre soin, il peut, à la discrétion du ministère, être payé comme un homme marié avec enfants.

Séparation du mari et de l'épouse ou désertion.

(7) Si un ancien membre des forces subissant un traitement est séparé de sa femme, on adoptera la procédure suivante:

(*a*) Lorsque, dans les douze mois qui précèdent la date du commencement du traitement, la désertion de la part de l'homme aura été établie à la satisfaction du ministère, les allocations d'un homme marié avec ou sans enfants seront payables à la discrétion du ministère. Si la désertion s'est faite à une date ultérieure, aucune allocation ne sera payable pour la femme et les enfants à moins que le ministère croie, après étude complète des faits, qu'une injustice serait commise si on retenait ces allocations.

(*b*) Lorsque la désertion de la part de l'épouse est établie à la satisfaction du ministère, l'homme sera payé comme célibataire ou, s'il soutient ses enfants, comme veuf avec enfants, et aucune allocation ne sera payable à la femme.

(*c*) Si un homme et sa femme ont mutuellement décidé de se séparer, ou si on a obtenu une séparation ou un divorce, l'homme sera payé comme célibataire, lorsque aucune pension alimentaire ou montant servant de pension alimentaire n'a été fixé, ou n'est payé par l'homme. Lorsque la pension alimentaire ou un montant qui la remplace est fixé, ou si l'homme donne volontairement une allocation alimentaire, il sera payé comme célibataire et le montant payable à l'épouse ou ancienne épouse sera déduit de ses allocations, entendu que si le montant payable à cette dernière excède la différence entre $25 par mois et le montant payable au célibataire, le ministère paiera cet excédent à l'épouse ou ancienne épouse.

Si l'homme supporte aussi ses enfants outre la femme, on lui paiera de plus 49 centins par jour pour le premier enfant, 39 centins par jour pour le second et 33 centins par jour pour chacun des autres enfants. Dans aucun cas les allocations totales ne devront dépasser celles que l'on a fixées dans le présent arrêté pour un homme marié avec épouse seulement s'il n'y a pas d'enfants, ou pour un homme marié avec enfants, s'il y en a.

(8) "Un homme avec dépendant ou dépendants" désigne un veuf avec un ou plusieurs enfants, un célibataire avec un parent ou des parents, ou un frère ou une sœur, ou des frères ou des sœurs dépendants. Homme avec dépendant ou dépendants.

(9) Sujet au paragraphe (12) de cet article, dans les cas où il y a plus de six enfants ou dépendants, les allocations de ces derniers seront augmentées de 33 centins par jour pour chaque enfant ou dépendant en plus de six. Plus de six enfants.

(10) Si un homme marié supporte un parent ou des parents, un frère ou des frères, une sœur ou des sœurs, chacun de ces dépendants additionnels sera considéré, pour les fins des allocations, comme un enfant. Parents dépendants.

(11) Dans toutes les réclamations d'allocations, la preuve de la dépendance des parents, des frères ou des sœurs, ou de dépendants partiels, doit être établie à la satisfaction du ministère. Preuve de la dépendance.

(12) Aucune allocation pour enfants ou autres dépendants (autre que l'épouse) ne sera payée aux grades de capitaines (milice), lieutenant (service naval) et aux grades plus élevés, entendu que dans le cas d'un officier célibataire à qui on avait accordé une allocation pendant le service pour un parent dépendant et que la dépendance se continue, le ministère peut, à sa discrétion, payer les allocations accordées ici à un officier marié. Dépendants d'officiers.

(13) Les allocations pour dépendants partiels sont le maximum. Des allocations moindres peuvent être payées à la discrétion du ministère. Dépendants partiels.

(14) Si l'ancien membre des forces est un pensionnaire et si la pension est moindre que le montant des allocations, on soustraira de chaque paiement de ces allocations le montant de la pension à laquelle lui ou ses dépendants ont droit pendant la période de son traitement, ces déductions étant faites des montants payables à l'homme même ou à ses dépendants ou aux deux à la discrétion du ministère, entendu que si la pension dépasse le montant des allocations, l'homme et ses dépendants recevront, à même sa pension, un montant égal aux dites allocations en lieu et place de ces dernières. Déduction de pension des allocations.

(15) Lorsqu'un homme et son épouse, tous deux anciens membres des forces, suivent un traitement en même temps, les allocations payables seront celles de deux célibataires, anciens membres des forces, d'après le grade de chacun. Dans les cas où il y a des enfants ou autres dépendants, si les allocations payables à un homme marié avec enfants ou autres dépendants d'après le grade de l'homme dépassent les allocations payables à deux célibataires, anciens membres des forces, d'après le grade de chacun, ces allocations seront substituées à ces dernières, mais si elles sont moindres, on ne paiera pas d'allocations additionnelles pour les enfants ou autres dépendants. Homme et épouse suivant un traitement.

Allocations lorsque domiciliés hors du Canada.

(16) Aucune des allocations ne s'appliquent aux anciens membres des forces ou ne peuvent être accordées en considération d'anciens membres des forces qui ont besoin d'un traitement médical et demeurent dans tout pays hors du Canada avec le gouvernement duquel le ministère a une entente réciproque aux termes de laquelle les anciens membres des forces doivent recevoir les mêmes allocations pendant qu'ils suivent un traitement médical que les anciens membres des forces dudit pays.

Continuation des allocations pour un mois après le traitement.

5. Le paiement des allocations qu'autorise l'article 4 du présent arrêté peut être continué, à la discrétion du ministère, pour un mois après la fin du traitement d'un ancien membre des forces, pourvu que (*a*) de l'avis du ministère, sa conduite pendant le traitement ait été satisfaisante, (*b*) son traitement ait duré plus de deux mois, (*c*) il il n'ait pas droit à une gratification pour service militaire, (*d*) de l'avis du ministère, cette continuation de paiement soit nécessaire pour l'aider à obtenir de l'emploi ou pour passer une période de troubles temporaires ou de convalescence.

Patients externes, classe 2.

6. Lorsqu'un ancien membre des forces qui ne reçoit pas les allocations aux termes des articles 4, 11 ou 20, et dont l'invalidité n'empêche pas d'obtenir ou de conserver un emploi, a besoin d'un traitement ou d'un examen comme patient externe, il aura droit d'obtenir ce traitement ou cet examen du ministère, ainsi que les remèdes nécessaires. Il n'aura pas droit aux allocations que mentionne l'article 4 du présent arrêté, mais si l'assistance à ce traitement ou à cet examen entraine pour cet ancien membre des forces une perte monétaire, il aura droit, sur production d'un certificat de son patron, autre que lui-même, à l'effet que son salaire est arrêté, ou d'une autre preuve acceptée du ministère, au remboursement, à la discrétion du ministère, de cette perte jusqu'à, mais ne dépassant pas, un dollar ($1) pour chaque assistance au traitement ou à l'examen, en plus des frais raisonnables de déplacement, entendu qu'aucun montant ne sera payé, dans aucun cas où l'assistance n'a pour but que d'obtenir des remèdes.

Refus de subir traitement. Inconduite.

7. Si un officier du service médical du ministère fait rapport qu'un ancien membre des forces doit suivre un traitement, et que tel ancien membre des forces refuse sans raison de suivre tel traitement, ou si pour cause d'inconduite au cours du traitement il est nécessaire à la discrétion du ministère de cesser tel traitement, la pension à laquelle lui ou ses dépendants auraient autrement droit peut, à la discrétion de la Commission des pensions du Canada, être réduite ou refusée et toute gratification de service à laquelle l'ancien membre des forces et ses dépendants peuvent avoir droit lors de la réception de ce rapport ou lorsque le ministère cesse le traitement peut être retenu jusqu'à ce que le ministère ait certifié à l'officier payeur de la solde de réforme que tel ancien membre des forces a subi et complété à la satisfaction du ministère le traitement ainsi recommandé ou que telle inconduite a été excusée. Le ministère décidera ce qui constitue un refus déraisonnable ou l'inconduite, et sa décision sera finale.

Intérêt sur les soldes à payer.

8. Le ministère peut payer intérêt au taux de cinq pour cent par année sur les montants des allocations ou autres sommes retenues, en vertu des dispositions du présent arrêté du conseil ou de toute autre autorité, des anciens membres des forces ou de personnes qui habitaient le Canada avant la guerre et qui ont suivi les traitements du ministère pour une période de trois mois ou plus; l'intérêt sera crédité aux

anciens membres des forces le 30 juin et le 31 décembre de chaque année ou la conclusion ou traitement toutefois le ministère ne sera tenu de payer aucun intérêt sur les soldes en souffrance par la faute de l'ancien membre des forces qui a négligé de réclamer la somme ou de fournir au ministère son adresse ou celle de ses dépendants, ou en souffrance à cause de la situation troublée du pays qu'habitent les dépendants.

9. (1) Le ministère aura le pouvoir d'établir des hôpitaux pour le traitement psychiatrique des personnes souffrant de maladie mentale quand la nécessité se manifestera et il pourra s'entendre avec les autorités provinciales au sujet des hôpitaux qu'il est nécessaire de maintenir et il pourra, quand les autorités médicales auront établi la responsabilité d'entretien, s'entendre avec les gouvernements provinciaux quant au soin et au traitement des anciens membres des forces atteints d'aliénation mentale et qui sont dans les institutions pour le traitement des maladies mentales. Traitement pour les maladies mentales.

(2) Les anciens membres aliénés des forces peuvent être divisés en cinq catégories: Classification des invalidités mentales.

(A) Militaires réformés du service à cause d'une incapacité mentale entièrement imputable au service, ou qui depuis leur réforme ont contracté une invalidité mentale que les autorités médicales attribuent entièrement au service; Invalidité mentale, catégorie (A).

(B) Militaires réformés du service à cause d'une invalidité mentale seulement aggravée par le service, ou qui depuis leur réforme ont contracté une invalidité mentale que les autorités médicales jugent avoir été aggravée par le service; Invalidités mentales, Catégorie (B)

(C) Militaires réformés à cause d'un invalidité nullement imputable au service ou aggravée par ce dernier; Invalidités mentales, catégorie (C).

(D) Militaires réformés à cause d'une invalidité non mentale et qui ont été pensionnés ou qui suivent un traitement médical en raison de cette invalidité, et que pendant qu'ils touchent leur pension ou suivent leur traitement ont contracté une invalidité mentale non imputable au service et qui nécessite un traitement dans une institution psychiatrique; Invalidités mentales, catégorie (D).

(E) Militaires réformés du service dans un état absolument normal ou sans invalidité donnant droit à la pension et qui ont subséquemment contracté une invalidité mentale non imputable au service. Invalidités mentales, catégorie (E).

Chacune de ces catégories peut être divisée comme suit: Division des catégories.

(I) Avec dépendants.
(II) Sans dépendants.

Catégories (A) et (B): Catégories (A) et (B).

(I) Avec dépendants.

(*a*) Durant le traitement l'ancien membre des forces sera soutenu par le ministère qui versera aussi à ses dépendants une somme mensuelle égale au montant de la pension qui leur serait payable si le vétéran était mort en service actif.

(*b*) Au cas où l'on pourrait certifier que son invalidité mentale est disparue et qu'il est complètement raisonnable et responsable, les allocations qu'on aurait versées à lui-même ou à ses dépendants, s'il avait suivi un traitement pour une invalidité non mentale, seront calculées conformément à l'alinéa (III) du présent paragraphe et on en déduira les sommes qui auront été versées à ses dépendants ou pour eux et les sommes qui auront été versées pour l'habillement, le confort et les dépenses personnelles, à l'exclusion de l'entretien, et l'appoint lui sera versé en une somme globale ou sera réparti, au gré du ministère; toutefois, aucunes sommes autres que celles indiquées à la subdivision (a) du présent alinéa ne seront payables à ses dépendants ou à sa succession au cas de son décès pendant le traitement.

(II) Sans dépendants.

(*a*) Pendant le traitement le ministère pourvoira aux besoins de l'ancien membre des forces.

(*b*) Au cas où l'on pourrait certifier que son invalidité mentale est disparue et qu'il est complètement raisonnable et responsable, les allocations qui lui auraient été versées s'il eût suivi un traitement pour une invalidité non mentale, seront calculées conformément à l'alinéa (III) du présent paragraphe et on en déduira les sommes qui ont été versées pour l'habillement, le confort et les autres dépenses personnelles, à l'exclusion de l'entretien, et l'appoint lui sera versé en une somme globale ou réparti, au gré du ministre; toutefois, aucune somme ne sera payable à sa succession au cas de son décès pendant le traitement.

III. Si un ancien membre des forces qui suivait un traitement pour une invalidité mentale le 1er septembre 1920, guérit, tel que prévu aux alinéas (I) et (II) (*b*) du présent paragraphe, la somme à lui payable pour la période antérieure au 1er septembre 1920 sera déterminée conformément aux dispositions alors existantes de l'arrêté du conseil C.P. 1993, 1918, antérieurement à sa modification par l'arrêté du conseil C.P. 2139, 1920.

Catégorie (C). *Catégorie (C)*

Si un ancien membre des forces est transféré au ministère par le ministère de la Milice et de la Défense ou le ministère du Service naval immédiatement après sa réforme, il sera, pendant son traitement, soutenu par le ministère. Aucune allocation ne sera versée à lui ou à ses dépendants pendant son traitement et aucune somme ne lui sera payée s'il guérit; toutefois, le ministère pourra lui accorder gratuitement l'habillement et le confort qu'il jugera nécessaire à ce patient pendant son traitement; de plus, si l'ancien membre des forces se rétablit suffisamment pour être renvoyé et vivre à ses propres crochets, ou s'il a été renvoyé aux soins de ses parents et qu'à une date future il a une rechute, il entrera alors dans la catégorie E et non dans la catégorie C.

Catégorie (D)

Catégorie (D).

(*a*) Si un ancien membre des forces qui touche une pension pour une invalidité non mentale contracte une invalidité mentale non imputable au service qui nécessite un traitement psychiatrique il peut, au gré du ministère, être placé dans une institution régie par le ministère. Si l'ancien membre des forces est placé dans une institution régie par le ministère, les frais d'entretien jusqu'à concurrence de $30 par mois, peuvent, au gré de la Commission des pensions et du ministère, être payés à même la pension et les autres allocations auxquelles l'ancien membre des forces peut avoir droit. Les versements précités ne peuvent en aucune circonstance être effectués à même la pension et les allocations payables pour le compte de ses dépendants. S'il est placé dans une institution provinciale, le ministère sera exempt de responsabilité.

(*b*) Si un ancien membre des forces qui suit un traitement pour une invalidité non mentale imputable au service contracte une invaladité mentale non imputable au service qui nécessite un traitement dans une institution psychiatrique, le ministère peut transférer tel ancien membre des forces à l'un de ses hôpitaux pour le traitement des maladies mentales ou à une institution provinciale. Si le traitement pour l'invalidité imputable au service n'est pas alors terminé, on peut continuer les allocations qu'il commande, mais si le traitement est terminé le droit à la pension sera déterminé et si elle est concédée elle le sera conformément aux dispositions de la subdivision (*a*) du présent paragraphe.

Catégorie (E)

Catégorie (E).

Si un ancien membre des forces qui a été réformé dans un état absolument normal ou sans invalidité donnant droit à la pension contracte subséquemment une maladie mentale que les autorités médicales peuvent certifier ne pas être imputable au service, le ministère le fera transférer, s'il est dans un hôpital placé sous la régie du ministère, à une institution provinciale ou à la garde de ses amis, le ministère n'acceptant la responsabilité de l'entretien ou des autres frais.

Nomination d'un gardien.

(3) Si un gardien légal ou curateur a été nommé pour administrer les affaires d'un aliéné ancien membre des forces et si le ministère a été relevé de la responsabilité de sa garde et de son entretien, il pourra être transféré aux soins de ce gardien quand la Commission canadienne des pensions étudiera la question de lui accorder une pension, mais ni lui ni son gardien n'auront droit aux versements concédés par les subdivisions (I), (II), et (III) du paragraphe (2) de cet article avant qu'il ne soit remis de son invalidité mentale.

Guérison des patients des catégories (A) et (B).

(4) Lorsqu'un ancien membre des forces des catégories (A) ou (B) qui a suivi un traitement pour une invalidité mentale recouvre suffisamment la santé pour le dispenser provisoirement de surveillance ou le placer sous la garde de ses amis, les allocations décrétées pour les patients de la catégorie I (article 4) peuvent, au gré du ministère, lui être versées pour une période d'essai, pourvu qu'il se fasse réexaminer à des intervalles ne dépassant pas trois mois. Quand il est

suffisamment remis pour se passer de toute surveillance et que le ministère l'a renvoyé, la Commission des pensions étudiera son droit à la pension, et tout versement que le ministère devra lui effectuer sera régi par les dispositions des subdivisions (I), (II) et (III) du paragraphe 2 du présent article.

Allocation pour le confort, etc.

(5) Le ministère peut verser une allocation pour l'avantage d'un ancien membre des forces qui suit un traitement dans un hôpital du ministère pour une invalidité mentale et il peut s'entendre avec les surintendants des institutions provinciales pour qu'une allocation soit accordée à un ancien membre des forces qui suit un traitement, au frais du ministère, dans ces institutions, pour lui permettre de se procurer des habits, du tabac et autres douceurs, ou toute autre chose approuvée par le ministère, excepté quand il s'agit d'institutions provinciales qui font entrer les habits, le tabac et les douceurs dans les frais d'entretien, et le montant de cette allocation sera débité à l'ancien membre des forces dans les livres du ministère et sera déduit des sommes à lui payables, s'il vient à guérir; mais au cas de non guérison il sera biffé; toutefois cette allocation ne devra pas dépasser $3 par mois, excepté pour les catégories (A) et (B) qui jouissent d'une allocation maximum de $10 par mois.

Rééducation des mutilés.

10. (1) Tout membre des forces qui, de l'avis des autorités médicales, souffre d'une invalidité imputable au service qui, dans l'opinion du ministère, empêche cet ancien membre des forces de retourner à son métier antérieur ou à son occupation aura droit de se faire rééduquer pour une nouvelle occupation conformément aux règlements du ministère, et pendant sa rééducation il aura droit aux allocations prescrites par l'article II des règlements; toutefois, aucun membre des forces n'aura droit à la rééducation à moins que demande n'en ait été faite le ou avant le 1er février 1920, ou en dedans de trois mois de la date de la réforme des forces navales ou militaires, ou suivant quelle date est la dernière, ou trois mois après la conclusion du traitement accordé par le ministère, dans les cas où le dit traitement a été accordé immédiatement après la réforme, ou, dans le cas d'un ancien membre des forces qui n'était pas antérieurement admissible et qui a contracté une invalidité imputable au service, avant que trois mois ne se soient écoulés après la fin du traitement.

Rééducation des mineurs.

(2) Le ministère peut, à son gré, accorder à tout mineur qui semble y avoir droit un cours de rééducation dans un high school, un collège, une université, un collège commercial ou un établissement industriel, pour telle période jugée nécessaire par le ministère et ce dernier pourra verser pendant le cours les allocations prescrites à l'article II du présent arrêté; toutefois:

Limites des allocations aux mineurs.

(*a*) Les allocations payables aux mineurs ne devront pas excéder huit fois l'allocation mensuelle fixée pour les militaires qui suivent un traitement.

Allocations moindres aux mineurs.

(*b*) Au cas où le ministère ne se croit pas autorisé d'accorder les allocations autorisées par le présent arrêté, il peut, à sa discrétion, accorder des allocations moindres répondant aux circonstances qui président à l'entraînement accordé.

(c) Le ministère peut retenir une partie des allocations autorisées par les présentes et la verser au mineur à la conclusion de son cours ou plus tard si le ministère juge à propos de ce faire. Allocations des mineurs retenues.

(d) La demande de rééducation devra avoir été faite avant le 1er février 1920. Période de demande.

II. (1) Les allocations payables pour le bénéfice d'un ancien membre des forces pendant qu'il est rééduqué par le ministère seront, sous réserve des paragraphes (2) à (10) du présent article, comme suit, et elles seront payables à la fin de chaque mois: Allocations de rééducation.

Somme payable	Payable au sujet	Payable à l'épouse	Payable à ou pour les dépendants	Total
	$	$	$	$
a) Célibataire sans dépendant	75	....	....	75
b) Homme et épouse sans autre dépendant	50	50	....	100
" avec 1 en fant	50	65	....	115
" " 2 enfants	50	77	....	127
" " 3 enfants	50	87	....	137
c) Veuf avec 1 enfant	75	....	20	95
" 2 enfants	75	....	30	105
" 3 enfants	75	....	40	115
d) Homme sans épouse ni enfants mais avec un parent ou des parents ou un frère ou une sœur ou des frères ou des sœurs entièrement ou principalement à sa charge				
Ayant son père et sa mère	75	....	25	100
" " 1 frère ou sœur	75	....	40	115
" " 2 frères ou sœurs	75	....	52	127
" " 2 frères ou sœurs	75	....	62	137
Ayant ses parents mais aucun frère ou sœur	75	....	40	115
" 1 frère ou sœur	75	....	52	127
" 2 frères ou sœurs	75	....	62	137
" 3 frères ou sœurs	75	....	72	147
Ayant 1 frère ou une sœur orphelin	75	....	20	95
" 2 frères ou sœurs orphelins	75	....	30	105
" 3 frères ou sœurs orphelins	75	....	40	115
e) Homme sans épouse ni enfants mais ayant une personne ou des personnes partiellement à sa charge	75	....	25	100

2. Pour les enfants ou frères ou sœurs en plus de trois on versera $10 chacun par mois.

(3) Le ministère peut, à son gré, payer à un gardien ou à une autre personne chargée d'un ou plusieurs enfants ou d'un ou plusieurs frères ou d'une ou plusieurs sœurs mentionnés au présent article, telle partie des allocations fixées au présent article qu'il jugera nécessaire et peut déduire le montant ainsi versé des allocations payables à l'ancien membre des forces ou des allocations payables à son épouse ou à un autre dépendant, comme on le jugera apportun. Allocations aux dépendants peuvent être déviées.

(4) Les allocations accordées aux dépendants par les subdivisions (c), (d) et (e) du paragraphe (1) du présent article seront, sous réserve des paragraphes (5) et (6) du présent article, les allocations maximums payables aux ou pour tels dépendants, mais si le ministère juge que des sommes moindres sont suffisantes pour l'entretien de tels dépendants il pourra ne verser que les sommes moindres. Allocations maximums aux dépendants.

Déduction pour subsistence.

(5) Au cas où un ancien membre des forces, pendant qu'il suit un cour d'entraînement donné par le ministère, est soutenu par le ministère, la somme de $30 par mois (pour couvrir les frais de subsistance) sera déduite des allocations de tel ancien membre des forces; toutefois, lorsque tel ancien membre des forces a un dépendant ou des dépendants pour lesquels des allocations sont payables sous l'empire du présent article et avec lequel ou lesquels il réside au début de son entraînement, ou qu'il devient nécessaire, avec l'approbation du ministère, de transporter à un autre lieu de résidence, la somme de $22 seulement sera déduite, et les allocations payables à ou pour tel dépendant ou tels dépendants peuvent, à la discrétion du ministère, être augmentées de $8 par mois.

Allocation supplémentaire quand domicilié loin de ses dépendants.

(6) Au cas où un ancien membre des forces qui, pendant qu'il suit un cours d'entraînement, n'est pas soutenu par le ministère et qui a un dépendant ou des dépendants pour lesquels des allocations sont payables sous l'empire du présent arrêté du conseil et avec lequel ou lesquels il résidait au début de son entraînement, est, à cause de cet entraînement, incapable de continuer de résider avec ce dépendant ou ces dépendants, ou qu'il est nécessaire, avec l'approbation du ministère, de transporter tel dépendant ou tels dépendants à un autre endroit afin de continuer de résider avec eux, les allocations payables pour tel membre des forces sous l'empire du présent arrêté du conseil seront augmentées d'une somme de $8 par mois, et les allocations payables à ou pour tel dépendant ou tels dépendants seront aussi augmentées d'une somme de $8 par mois.

Hommes mariés pendant l'entraînement.

(7) Si un certain membre des forces est célibataire ou veuf lorsque le ministère l'admet à l'entraînement et se marie au cours de tel entraînement, les allocations accordées aux anciens membres mariés des forces lui seront payées à dater du jour de son mariage, ou dans le cas où son mariage interrompt son entraînement, de la date de son retour à l'entraînement, au lieu des allocations que lui et ses dépendants, s'il en a, recevaient avant son mariage.

Pension discontinuée.

(8) Aucun versement ne sera effectué à titre de pension alors que les allocations stipulées au présent article sont payables et si on a effectué des versements à titre de pension le ministère les déduira des allocations stipulées au présent article.

Allocations comprennent frais de voyage et repas.

(9) Les allocations stipulées au présent article comprennent les frais de transport pour aller aux endroits d'entraînement et en revenir et les repas, sauf disposition contraire du paragraphe (5) du présent article et de l'article 20 du présent arrêté.

Allocations après traitement et entraînement.

(10) Le paiement des allocations autorisées par le présent article peut être continué pour un mois après la conclusion de l'entraînement d'un ancien membre des forces pourvu que (*a*) de l'avis du ministère, sa conduite au cours de l'entraînement ait été satisfaisante; (*b*) son entraînement ait duré plus de deux mois; (c) de l'avis du ministère, cette continuation de paiement soit nécessaire pour l'aider à obtenir de l'emploi ou pour le secourir durant une période difficile temporaire.

12. Si un ancien membre des forces qui suit un cours d'entraînement donné par le ministère a besoin de suivre un traitement dans une institution pendant une période de son entraînement, ses allocations et celles de ses dépendants peuvent être continuées pendant la durée de tel traitement, sous réserve des déductions stipulées au paragraphe (5) de l'article II du présent arrêté; toutefois, le paiement de telles allocations par le ministère durant la période de ce traitement sera suspendu si le traitement est devenu nécessaire à cause d'inconduite, et l'ancien membre des forces peut en tout temps être transféré des allocations d'entraînement aux allocations de traitement à la discrétion du ministère. Traitement pendant l'entraînement.

13. Si, pour éliminer tout retard inutile, un ancien membre des forces est placé en entraînement au ministère par un conseil pour l'entraînement des vétérans mutilés et si sa demande est plus tard refusée, on pourra lui verser les allocations stipulées à l'article II du présent arrêté pendant la durée de son entraînement, sauf dans les cas de fausses représentations volontairement faites. Allocations en cas de refus.

14. Quand on constate qu'un ancien membre des forces est admissible à la rééducation, le ministère pourra, à son gré, quand il jugera la chose dans l'intérêt du sujet, et, dans la mesure du possible, le placer dans un établissement industriel sous le régime d'une entente avec les patrons relativement aux gages accordés sur une échelle ascendante, le ministère se chargeant de combler l'écart entre les gages accordés et les autres rémunérations qu'il retire de cet établissement et les allocations prescrites à l'article II du présent arrêté; toutefois, le total de la somme payée par le ministère en vertu des dispositions présentes à un sujet en entraînement, y compris les sommes antérieurement versées à lui ou à ses dépendants à titre d'allocations d'entraînement aux termes de l'arrêté du conseil C.P. 387, 1919, ou tout autre arrêté du conseil, n'excédera pas huit fois la somme des allocations mensuelles qu'on aurait versées à lui et ses dépendants en vertu de l'article II du présent arrêté, s'il avait suivi l'entraînement dans l'une des écoles d'entraînement du ministère; de plus, quand un sujet en entraînement reçoit de la firme ou compagnie où il est entraîné, conformément aux présentes dispositions, un salaire mensuel ou autre rénumération équivalant aux allocations mensuelles d'entraînement, son cours sera considéré terminé et le ministère cessera tous ses versements. Entraînement dans un établissement industriel.

15. (1) Le ministère, à sa discrétion, peut avancer, sous forme de prêt, à tout ancien membre des forces qui a été rééduqué à cause d'une invalidité imputable au service, et qui en a besoin, une somme ne dépassant pas $500, pour l'achat d'outils ou de matériel nécessaires pour qu'il puisse s'établir dans sa nouvelle occupation; ce prêt sera remboursable, sans intérêt, dans les cinq ans qui suivront la date d'émission. Prêts pour l'établissement professionnel

(2) Le ministère, à sa discrétion, peut avancer, sous forme de prêt, à tout ancien membre des forces qui a été mutilé et qui en a besoin, une somme n'excédant pas $500, pour lui permettre de poursuivre un cours d'entraînement ou d'instruction interrompu par son service militaire; toutefois, (a) l'invalidité dont souffre cet ancien membre des forces devra être telle qu'elle nécessite assistance; (b) il ne devra pas avoir droit à l'entraînement donné par le ministère ni Prêts pour terminer son cours.

en avoir profité, et (*c*) il ne sera pas admissible à la rééducation après la concession de ce prêt; ce prêt sera remboursable, sans intérêt, dans les cinq ans qui suivront l'émission.

Ministère décide.

16. C'est le ministère qui décidera si, oui ou non, une personne est à charge d'un ancien membre des forces, et toute prétention à cet effet devra être corroborée par telle preuve que le ministère pourra exiger de temps à autre.

Mode de paiement des allocations.

17. Les allocations payables, tandis qu'il suit un traitement ou un entraînement donné par le ministère, à un ancien membre des forces ou pour sa femme, seront payées directement à tel membre ou à sa femme, à moins qu'à l'avis du ministère il ne soit jugé opportun de payer telles allocations ou toute partie d'icelles à toute autre personne que le ministère peut désigner, et les allocations, ou toute partie d'icelles, payables tandis qu'il suit un traitement ou un entraînement donné par le ministère pour le dépendant ou les dépendants d'un ancien membre des forces autres que sa femme, seront payées à telle personne que le ministère désignera.

Limite d'âge des enfants à charge.

18. Aucunes allocations ne seront payées sous l'empire du présent arrêté du conseil pour un enfant ou frère ou sœur d'un ancien membre des forces qui, si c'est un garçon, a plus de seize ans, et, si c'est une fille, a plus de 17 ans; toute fois, si l'enfant ou frère ou sœur est incapable, à cause d'infirmité physique ou mentale, de pourvoir à ses besoins, l'allocation peut être continuée aussi longtemps que le ministère le jugera opportun. De plus, aucune allocation ne sera payée pour un enfant ou frère ou sœur après le mariage de tel enfant ou frère ou sœur.

Blessures pendant l'entraînement.

19. Les anciens membres des forces qui suivent un entraînement donné par le ministère seront, pendant la période pendant laquelle le ministère leur accorde des allocations, considérés comme des employés de ce drenier, et au cas de blessures, ils auront droit à tous les avantages compensatoires prescrits par les paragraphes 1 et 2 de l'article I de la "Loi accordant compensation aux employés de Sa Majesté qui sont tués ou blessés pendant l'exercice de leurs fonctions" (Statuts du Canada, 1918, chapitre 15). Toutefois, le ministère est autorisé à faire à ce sujet telle enquête qu'il jugera nécessaire dans l'intérêt du gouvernement, et toute compensation accordée sera payée par le ministère ou celui des Finances.

Allocations aux hommes appelés pour examen médical et renouvellement d'appareils orthopédiques.

20. (1) Quand un ancien membre des forces domicilié au Canada, qui ne reçoit pas l'allocation en vertu des articles 4 et 11 du présent arrêté, reçoit instruction d'un officier ou représentant du ministère de se présenter à une institution pour examen relativement à son droit à la pension, ou pour réparation ou remplacement d'un membre artificiel ou autre appareil orthopédique, ou reçoit instruction d'un officier instructeur du ministère de se présenter à un endroit pour examen oral, cet ancien membre des forces peut, aux termes du paragraphe (3) du présent article, bénéficier des allocations suivantes, destinées à couvrir les petites dépenses et la perte de temps; toutefois, la période ne devra pas excéder dix jours, excepté pour un ancien membre des forces qui, en raison de l'éloignement et de l'absence de facilité de transport, ne peut atteindre l'endroit désigné en moins de 48 heures; dans ce cas il aura droit à une compensation équivalant à quatorze jours:—

(A) Passage, aller et retour, première classe, et wagon-lit si nécessaire.

(B) Cinq dollars ($5) par jour de vingt-quatre heures pour tout le temps du trajet exécuté par la voie la plus courte pour l'aller et le retour, de même que pour tout le temps passé dans la ville où se trouve l'hôpital, l'institution ou l'endroit où l'ancien membre des forces doit se présenter, dans l'ordre suivant:—

7 p.m. à 1 p.m.	$1.00
1 a.m. à 7 a.m.	1.00
7 a.m. à 1 p.m.	1.50
1 p.m. à 7 p.m.	1.50

Il est établi (*a*) que si l'on a fourni le wagon-lit il ne recevra pas les allocations à verser pour le temps inclus entre 7 heures p.m. et 7 heures a.m.; (*b*) s'il reçoit des secours de subsistance (lit et entretien) à un hôpital ou au sein d'une autre institution, il recevra une indemnité sur le pied de $2 par jour en comptant de 7 heures du matin à 7 heures du soir; (*c*) si des secours de subsistance lui ont été offerts et qu'il préfère demeurer chez des amis il lui sera payé une indemnité de $3 par jour de 24 heures; (*d*) si l'institution ou l'autre endroit où cet ancien membre des forces reçoit instruction de se présenter se trouve dans la même ville ou avoisine le lieu où il a fait son séjour de sorte qu'il ne lui est pas nécessaire de s'absenter pendant la nuit, on lui remboursera ses menues dépenses seulement et il ne lui sera payé aucune indemnité pour la perte de temps encourue, à moins qu'il ne produise un certificat de son patron attestant que son salaire a été arrêté pendant son absence et alors on l'indemnisera pour le temps perdu en y ajoutant le montant pour ses menues dépenses, ou il lui sera payé le montant déterminé pour la période de temps entre 7 a.m. et 7 p.m., c'est-à-dire le moins élevé des deux.

Frais de déplacement pour observation ou traitement.

(2) Un ancien membre des forces domicilié au Canada qui reçoit instruction d'un officier ou d'un représentant du ministère de se présenter à une institution ou à un autre endroit pour être sous observation ou traitement autrement que pour réparations à un appareil de prothèse ou autre appareil orthopédique ou leur remplacement, il aura droit, subordonnément au paragraphe (3) du présent article, aux allocations suivantes aux fins de couvrir ses menues dépenses et la perte de temps encourue:—

(A) Passage, aller et retour, et wagon-lit si nécessaire.

(B) Cinq dollars ($5) par jour de vingt-quatre heures pour tout le temps du trajet exécuté par la voie la plus courte pour l'aller et le retour pour se rendre à l'institution ou à tout autre endroit où l'ancien membre des forces doit se présenter, dans l'ordre suivant:—

7 p.m. à 1 a.m.	$1.00
1 a.m. à 7 a.m.	1.00
7 a.m. à 1 p.m.	1.50
1 p.m. à 7 p.m.	1.50

Il est établi (*a*) que si l'on a fourni le wagon-lit il ne recevra pas les allocations à verser pour le temps inclus entre 7 heures p.m. et 7 heures a.m.; (*b*) si l'institution ou autre endroit où cet ancien membre des forces reçoit instruction de se présenter se trouve dans la même ville ou avoisine le lieu où il a fait son séjour de sorte qu'il ne lui est pas nécessaire de s'absenter pendant la nuit on lui remboursera ses menues dépenses seulement et il ne lui sera payé aucune indemnité

pour la perte de temps encourue à moins qu'il ne produise un certificat de son patron attestant que son salaire a été arrêté pendant son absence et alors on l'indemnisera pour le temps perdu en y ajoutant le montant pour ses menues dépenses, ou il lui sera payé le montant déterminé pour la période de temps entre 7 a.m. et 7 p.m., c'est-à-dire le moins élevé des deux; (*c*) mais s'il s'agit de réparations à des chaussures orthopédiques ou à tout appareil orthopédique d'importance mineure ou majeure qui pourrait être expédié au ministère soit par le courrier soit par messageries, les dépenses encourues de ce chef ne seront pas remboursées.

(*c*) Pour toute période pendant laquelle il sera retenu par le ministère pour être sous observation ou traitement autrement que pour réparations à un membre de prothèse ou autre appareil orthopédique ou leur remplacement il aura droit aux allocations prévues à l'article 4 ci-contre.

Lorsque le transport seulement est remboursable.

(3) Si un ancien membre des forces présente lui-même, ou par l'intermédiaire d'une autre personne, une réclamation en vue d'un traitement médical par une invalidité qu'il croit attribuable au service, et si en raison d'une telle requête il reçoit instruction d'un officier ou d'un représentant du ministère de se présenter à un endroit quelconque pour y subir un examen, être sous observation ou en traitement, il n'aura droit qu'au remboursement du prix de passage pour retourner chez lui et il n'aura aucun droit aux allocations prévues au présent article à moins qu'il ne soit constaté que l'invalidité dont il souffre est attribuable au service et qu'un traitement est nécessaire pour cette invalidité, ou à moins que le ministère ne soit d'opinion qu'il sera à son avantage de le garder plus longtemps pour régler son cas.

Absence d'autorisation pour se présenter à un examen, observation ou traitement.

(4) Si un ancien membre des forces qui n'a pas reçu instruction d'un officier ou représentant du ministère de se présenter pour examen, observation ou traitement, se présente à ses propres frais, il n'aura pas droit aux allocations prévues au présent article à moins, s'il s'agit d'une demande de pension, ou de majoration de pension, que cette demande n'ait été agréée, ou à moins, s'il s'agit d'une demande pour observation ou traitement, qu'il ne soit constaté que l'invalidité dont il souffre est attribuable au service et qu'un traitement est nécessaire pour cette invalidité, ou à moins que le ministère ne soit d'opinion qu'il sera à son avantage de le garder plus longtemps pour régler son cas.

Séjour dans une institution pour réparations à appareil orthopédique.

(5) Lorsqu'il est nécessaire à un ancien membre des forces qui ne reçoit pas d'allocation sous le régime des articles 4 ou 11 de demeurer à une institution pour réparations à un membre de prothèse ou autre appareil orthopédique, ou lorsque les réparations à un membre de prothèse ou autre appareil orthopédique exigent un temps si long qu'elles le retiennent hors de chez lui ou l'empêchent d'occuper un emploi rénumérateur pour plus de dix jours, il lui sera payé après le dixième jour les allocations prévues à l'article 4, moins le montant de la pension payée à, ou pour lui ou ses dépendants, si pension il y a.

Frais de déplacement d'une personne en traitement ou suivant un cours d'entraînement.

(6) Lorsqu'un ancien membre des forces qui suit un traitement ou un cours d'entraînement au Canada, et qui reçoit des allocations sous le régime des articles 4 et 11, reçoit instruction d'un officier du ministère de se présenter à une institution, ou autre endroit pour examen ou pour traitement pour réparation ou remplacement d'un membre de prothèse ou autre appareil orthopédique, ou en vue de pourparlers, ces allocations, subordonnément à l'article 12, continueront et il aura droit de recevoir:

(*a*) Ses frais de transport en première classe, sur wagon-lit au besoin, entre les points de départ et d'arrivée. (*b*) $1 pour chaque repas au cours de route, au besoin. (*c*) Remboursement de toutes dépenses vraisemblables qu'il pourrait faire, moyennant que ces dépenses soient au préalable autorisées et approuvées par un fonctionnaire du ministère.

(7) Lorsqu'un ancien membre des forces ayant suivi un traitement ou un entraînement et ayant bénéficié d'allocations de ce chef reçoit instruction d'un fonctionnaire du ministère, son traitement ou son entraînement terminé, de retourner chez lui ou à son lieu habituel de séjour, il aura droit au:— Frais de déplacement, le traitement ou l'entraînement terminé.

(*a*) Transport en première classe, sur un wagon-lit au besoin, jusqu'au lieu d'où il a fait les déclarations relatives au traitement ou à l'entraînement. (*b*) Repas en cours de route, au besoin, au prix de $1.00 pour chaque repas. (*c*) Remboursement de toute autre dépense raisonnable, pourvu que cette dépense soit au préalable autorisée et approuvée par un fonctionnaire du ministère.

(8) Lorsqu'un ancien membre des forces n'a pas son domicile au Canada il lui sera payé tels frais de déplacement et menues dépenses pour les services prévus au présent article qu'il sera à la discrétion du ministère de déterminer de temps à autre, mais, autant que possible, les montants payables et les conditions de paiement seront les mêmes que ceux qui sont en vigueur entre le gouvernement du pays où l'ancien membre des forces est domicilié, et les anciens membres des forces de ce même pays. Frais de déplacement, personnes hors du Canada.

21. Le ministère a le pouvoir de faire des règlements concernant l'administration et la discipline et les allocations d'un ancien membre des forces au cours du traitement ou de l'entraînement par le ministère et concernant les allocations payables pour son dépendant ou ses dépendants et toutes déductions ou toutes suppressions de ces allocation pour fins de discipline, et d'exiger qu'avant d'avoir droit au traitement ou à l'entraînement par le ministère un ancien membre des forces signe un document consentant à se soumettre à tous les règlement au cours du traitement ou de l'entraînement. Pourvoir de faire règlements concernant discipline, administration, déductions et remboursement.

22. Le ministère peut faire des arrangements avec le gouvernement britannique ou avec le gouvernement d'une des possessions de Sa Majesté, pour le traitement et l'entraînement des anciens membres des forces de l'Empire ou du Dominion, qui ont été mis à la retraite ou réformés desdites forces et qui sont ou qui peuvent devenir résidants du Canada ou des Etats-Unis de l'Amérique, qu'ils aient ou non résidé au Canada avant la guerre, et peut rendre des comptes pour les frais de tel traitement ou entraînement, et s'il est autorisé à le faire par lesdits gouvernements il peut, aux frais desdits gouvernements, payer à ces personnes ou à leurs dépendants pendant la période du traitement ou de l'entraînement les allocations payables aux anciens membres des forces tel que prévu aux présentes ou toutes autres allocations qu'il plaira auxdits gouvernements d'agréer, et le ministère peut, avec le consentement du Gouverneur général en conseil, conclure de semblables arrangements avec les gouvernements des Alliés ou des Associés de Sa Majesté pendant la dernière guerre concernant les anciens membres des forces alliées. Traitement et entraînement au Canada: arrangements avec d'autres pays.

Traitement et entraînement en dehors du Canada: arrangements avec d'autres pays.

23. Le ministère peut faire des arrangements avec le gouvernement britannique ou avec le gouvernement de tout Dominion de Sa Majesté pour le traitement ou l'entraînement des anciens membres des forces qui ont été mis à la retraite ou réformés desdites forces et qui peuvent actuellement ou plus tard être stationnés ou résider hors du Canada, et peuvent payer les frais de ce traitement ou de l'entraînement, et il peut, subordonnément aux termes desdits arrangements, payer à ces personnes ou leurs dépendants pendant la période de traitement ou d'entraînement les allocations prescrites ci-après ou toutes autres allocations qui peuvent être agréées entre les parties consentant à un tel arrangement, et le ministère peut avec l'approbation du Gouverneur général en conseil faire des arrangements semblables avec les gouvernement des Alliés ou des Associés de Sa Majesté pendant la dernière guerre.

Traitement et entraînement des forces impériales et autres en dehors du Canada: arrangements avec d'autres pays.

24. Le ministère peut à la demande du gouvernement britannique ou de tout gouvernement des Dominions, des Alliés ou Associés de Sa Majesté pendant la dernière guerre faire des arrangements pour le traitement ou l'entraînement dans les Etats-Unis de l'Amérique, ou dans aucun autre pays, de toutes personnes qui ont servi dans les forces de l'Empire, d'un Dominion, ou des Alliés, et peut au nom et aux frais desdits gouvernements, payer les frais de tel traitement ou entraînement, et peut payer au nom et aux frais desdits gouvernements à ces personnes et à leurs dépendants durant la période de traitement ou d'entraînement les allocations qu'il a été convenu de payer entre les parties à tout accord ou arrangement conclu.

Décision du ministère ou de la C. des P. finale.

25. Dans toutes les questions qui sont laissées à la discrétion du ministère la décision du ministère sera finale et dans toutes les questions laissées à la discrétion de la Commission des Pensions du Canada la décision de ladite Commission sera finale.

A qui l'arrêté en conseil ne s'applique pas.

26. Les dispositions du présent arrêté en conseil, à moins que le ministère n'en ordonne autrement, ne s'appliqueront pas à un ancien membre des forces, ou à tout membre des forces impériales, alliées ou des possessions britanniques qui:—

(*a*) A été réformé ou renvoyé du service par jugement d'une cour martiale;

(*b*) A été privé de sa commission ou de son brevet pour cause d'inconduite;

(*c*) A été sommé de prendre sa retraite ou de renoncer à sa commission ou son brevet pour cause d'inconduite;

(*d*) A été réformé après avoir été condamné à être réformé avec ignominie, ou, dans les forces navales, avec ou sans disgrâce;

(*e*) A été réformé après avoir été condamné aux travaux forcés ou après avoir été condamné par une cour martiale à l'emprisonnement pour deux ans ou plus;

(*f*) A été réformé durant son service après avoir été trouvé coupable par une cour civile d'un délit punissable par emprisonnement pour plus de deux ans commis soit avant soit après l'enrôlement;

(*g*) A été réformé pour inconduite;

Date exécutoire de l'arrêté en conseil.

27. Il plait de plus à Son Excellence le Gouverneur général en conseil d'ordonner que les dispositions du présent arrêté en conseil seront exécutoires à partir du premier jour d'avril 1922.

(Signé) Le greffier du Conseil privé,

RODOLPHE BOUDREAU.

LISTE A

SOLDE ET ALLOCATIONS AUX ANCIENS MEMBRES DES FORCES INSCRITS AU MINISTÈRE DU RÉTABLISSEMENT DES SOLDATS DANS LA VIE CIVILE POUR TRAITEMENT MÉDICAL AU CANADA ET AUX ÉTATS-UNIS

—	Tous grades au-dessous de sergent (milice) et sous-officier (marine)			Sergents (milice) sous-officiers et assimilés équivalents (marine)			Sergents q.-maîtres d'escadron, de batterie, ou de cie., sergent (milice)			Serg.-maj. d'escadron de batt., de comp.; sergent aux drapeaux, serg. d'ét.-major; serg. paie-maître (sous com.)—1er sous-off. (mil.) et assimilés équivalents (marine)			Sergent Q.-M. (off. avec com., classe 2) (milice)		
	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total
PATIENTS—SERVICE INTERNE	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Célibataire	1 48	...	1 48	1 73	...	1 73	1 93	...	1 93	2 03	...	2 03	2 23	...	2 23
Homme marié—avec sa femme seulement	0 65	2 18	2 83	0 65	2 37	3 02	0 65	2 57	3 22	0 65	2 67	3 32	0 65	2 87	3 52
" " et 1 enfant	0 65	2 47	3 12	0 65	2 67	3 32	0 65	2 87	3 52	0 65	2 97	3 62	0 65	3 16	3 81
" " et 2 enfants	0 65	2 77	3 42	0 65	2 90	3 55	0 65	3 10	3 75	0 65	3 20	3 85	0 65	3 39	4 04
" " et 3 enfants	0 65	3 03	3 68	0 65	3 07	3 72	0 65	3 26	3 91	0 65	3 36	4 01	0 65	3 56	4 21
" " et 4 enfants	0 65	3 30	3 95	0 65	3 30	3 95	0 65	3 43	4 08	0 65	3 53	4 18	0 65	3 72	4 37
" " et 5 enfants	0 65	3 56	4 21	0 65	3 56	4 21	0 65	3 59	4 24	0 65	3 69	4 34	0 65	3 89	4 54
" " et 6 enfants	0 65	3 85	4 50	0 65	3 85	4 50	0 65	3 85	4 50	0 65	3 85	4 50	0 65	4 02	4 67
Homme avec dépendant ou dépendants—															
" 1 dépendant	0 65	1 82	2 47	0 65	2 01	2 66	0 65	2 21	2 86	0 65	2 31	2 96	0 65	2 51	3 16
" 2 dépendants	0 65	2 11	2 76	0 65	2 24	2 89	0 65	2 44	3 09	0 65	2 54	3 19	0 65	2 74	3 39
" 3 dépendants	0 65	2 37	3 02	0 65	2 41	3 06	0 65	2 60	3 25	0 65	2 70	3 35	0 65	2 90	3 55
" 4 dépendants	0 65	2 64	3 29	0 65	2 64	3 29	0 65	2 77	3 42	0 65	2 87	3 52	0 65	3 07	3 72
" 5 dépendants	0 65	2 90	3 55	0 65	2 90	3 55	0 65	2 93	3 58	0 65	3 03	3 68	0 65	3 23	3 88
" 6 dépendants	0 65	3 20	3 85	0 65	3 20	3 85	0 65	3 20	3 85	0 65	3 20	3 85	0 65	3 36	4 01
Célibataire avec 1 partiellement dépendant	0 65	1 32	1 97	0 65	1 32	1 97	0 65	1 32	1 97	0 65	1 32	1 97	0 65	1 32	1 97
" 2 ou plus partiellement dépendants	0 65	1 65	2 30	0 65	1 65	2 30	0 65	1 65	2 30	0 65	1 65	2 30	0 65	1 65	2 30
PATIENTS, SERVICE EXTERNE, CLASSE 1															
Célibataire	2 47	...	2 47	2 53	...	2 53	2 73	...	2 73	2 83	...	2 83	3 03	...	3 03
Homme marié—avec sa femme seulement	0 65	2 77	3 42	0 65	3 16	3 81	0 65	3 36	4 01	0 65	3 46	4 11	0 65	3 66	4 31
" " et 1 enfant	0 65	3 13	3 78	0 65	3 46	4 11	0 65	3 66	4 31	0 65	3 76	4 41	0 65	3 95	4 60
" " et 2 enfants	0 65	3 53	4 18	0 65	3 69	4 34	0 65	3 89	4 54	0 65	3 99	4 64	0 65	4 18	4 83
" " et 3 enfants	0 65	3 85	4 50	0 65	3 85	4 50	0 65	4 05	4 70	0 65	4 15	4 80	0 65	4 35	5 00
" " et 4 enfants	0 65	4 18	4 83	0 65	4 18	4 83	0 65	4 22	4 87	0 65	4 31	4 96	0 65	4 51	5 16
" " et 5 enfants	0 65	4 51	5 16	0 65	4 51	5 16	0 65	4 51	5 16	0 65	4 51	5 16	0 65	4 68	5 33
" " et 6 enfants	0 65	4 84	5 49	0 65	4 84	5 49	0 65	4 84	5 49	0 65	4 84	5 49	0 65	4 84	5 49
Homme avec dépendant ou dépendants—															
" 1 dépendant	1 25	1 81	3 06	1 40	1 99	3 39	1 45	2 20	3 65	1 45	2 30	3 75	1 45	2 50	3 95
" 2 dépendants	1 30	2 12	3 42	1 40	2 22	3 62	1 45	2 43	3 88	1 45	2 53	3 98	1 45	2 73	4 18
" 3 dépendants	1 40	2 38	3 78	1 45	2 40	3 85	1 45	2 59	4 04	1 45	2 69	4 14	1 45	2 89	4 34
" 4 dépendants	1 50	2 61	4 11	1 50	2 68	4 18	1 50	2 71	4 21	1 50	2 81	4 31	1 50	3 00	4 50
" 5 dépendants	1 55	2 89	4 44	1 55	2 95	4 50	1 55	2 95	4 50	1 55	2 95	4 50	1 55	3 12	4 67
" 6 dépendants	1 60	3 17	4 77	1 60	3 23	4 83	1 60	3 23	4 83	1 60	3 23	4 83	1 60	3 23	4 83
Célibataire avec 1 partiellement dépendant	1 50	1 29	2 79	1 50	1 29	2 79	1 50	1 29	2 79	1 50	1 29	2 79	1 50	1 29	2 79
Célibataire avec 2 ou plus partiellement dépendants	1 50	1 62	3 12	1 50	1 62	3 12	1 50	1 62	3 12	1 50	1 62	3 12	1 50	1 62	3 12

—	Serg.-maj. (sans com.-milice) cadet de marine aspirant (marine)			Serg.-maj. (avec com.) officier classe 1 (milice) officier avec com. (marine)			Lieutenant (milice) sous-lieutenant (marine)			Capitaine (milice) lieutenant (marine)			Major (milice) Lieutenant-commandant (marine)		
	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total
PATIENTS—SERVICE INTERNE	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Célibataire	2 28	...	2 28	2 53	...	2 53	3 19	...	3 19	4 00	...	4 00	5 00	...	5 00
Homme marié—avec sa femme seulement	0 65	2 92	3 57	0 65	3 33	3 98	0 65	3 85	4 50	0 65	4 67	5 32	0 65	5 99	6 64
" " et 1 enfant	0 65	3 21	3 86	0 65	3 62	4 27	0 65	3 85	4 50	0 65	4 67	5 32	0 65	5 99	6 64
" " et 2 enfants	0 65	3 44	4 09	0 65	3 85	4 50	0 65	3 85	4 50	0 65	4 67	5 32	0 65	5 99	6 64
" " et 3 enfants	0 65	3 61	4 26	0 65	4 02	4 67	0 65	4 02	4 67	0 65	4 67	5 32	0 65	5 99	6 64
" " et 4 enfants	0 65	3 77	4 42	0 65	4 18	4 83	0 65	4 18	4 83	0 65	4 67	5 32	0 65	5 99	6 64
" " et 5 enfants	0 65	3 94	4 59	0 65	4 35	5 00	0 65	4 35	5 00	0 65	4 67	5 32	0 65	5 99	6 64
" " et 6 enfants	0 65	4 07	4 72	0 65	4 48	5 13	0 65	4 48	5 13	0 65	4 67	5 32	0 65	5 99	6 64
Homme avec dépendant ou dépendants—															
" 1 dépendant	0 65	2 56	3 21	0 65	2 97	3 62	0 65	3 20	3 85	0 65	3 95	4 60	...	...	...
" 2 dépendants	0 65	2 79	3 44	0 65	3 20	3 85	0 65	3 20	3 85	0 65	3 95	4 60	...	...	...
" 3 dépendants	0 65	2 95	3 60	0 65	3 36	4 01	0 65	3 36	4 01	0 65	3 95	4 60	...	...	...
" 4 dépendants	0 65	3 11	3 76	0 65	3 53	4 18	0 65	3 53	4 18	0 65	3 95	4 60	...	...	...
" 5 dépendants	0 65	3 28	3 93	0 65	3 69	4 34	0 65	3 69	4 34	0 65	3 95	4 60	...	...	...
" 6 dépendants	0 65	3 41	4 06	0 65	3 82	4 47	0 65	3 82	4 47	0 65	3 95	4 60	...	...	...
Célibataire avec 1 partiellement dépendant	0 65	1 32	1 97	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 2 ou plus partiellement dépendants	0 65	1 65	2 30	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
PATIENTS, SERVICE EXTERNE, CLASSE 1															
Célibataire	3 08	...	3 08	3 33	...	3 33	4 70	...	4 70	5 70	...	5 70	6 70	...	6 70
Homme marié—avec sa femme seulement	0 65	3 71	4 36	0 65	4 12	4 77	0 65	5 30	5 95	0 65	6 37	7 02	0 65	7 69	8 34
" " et 1 enfant	0 65	4 00	4 65	0 65	4 41	5 06	0 65	5 30	5 95	0 65	6 37	7 02	0 65	7 69	8 34
" " et 2 enfants	0 65	4 23	4 88	0 65	4 64	5 29	0 65	5 30	5 95	0 65	6 37	7 02	0 65	7 69	8 34
" " et 3 enfants	0 65	4 40	5 05	0 65	4 81	5 46	0 65	5 30	5 95	0 65	6 37	7 02	0 65	7 69	8 34
" " et 4 enfants	0 65	4 56	5 21	0 65	4 97	5 62	0 65	5 30	5 95	0 65	6 37	7 02	0 65	7 69	8 34
" " et 5 enfants	0 65	4 73	5 38	0 65	5 14	5 79	0 65	5 30	5 95	0 65	6 37	7 02	0 65	7 69	8 34
" " et 6 enfants	0 65	4 84	5 49	0 65	5 27	5 92	0 65	5 30	5 95	0 65	6 37	7 02	0 65	7 69	8 34
Homme avec dépendant ou dépendants—															
" 1 dépendant	1 45	2 54	3 99	1 45	2 96	4 41	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 2 dépendants	1 45	2 77	4 22	1 45	3 19	4 64	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 3 dépendants	1 45	2 94	4 39	1 45	3 35	4 80	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 4 dépendants	1 50	3 05	4 55	1 50	3 46	4 96	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 5 dépendants	1 55	3 17	4 72	1 55	3 58	5 13	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 6 dépendants	1 60	3 23	4 83	1 60	3 66	5 26	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Célibataire avec 1 partiellement dépendant	1 50	1 29	2 79	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Célibataire avec 2 ou plus partiellement dépendants	1 50	1 62	3 12	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

—	Lieutenant-colonel (milice) Commandant; capitaine depuis moins de 3 ans (marine) et tous les grades au-dessus			Colonel (milice) Capitaine depuis plus de 3 ans (marine)			Brigadier-général (com. de brigade) (milice) Commodore (marine)			Major général (com. de division) (milice) contre-amiral (marine)		
	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total	Payable à l'homme	Payable aux dépendants	Total
PATIENTS—SERVICE INTERNE	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$	$
Célibataire	6 25	...	6 25	7 50	...	7 50	14 14	...	14 14	22 03	...	22 03
Homme marié—avec sa femme seulement	0 65	7 57	8 22	0 65	8 82	9 47	0 65	15 20	15 85	0 65	23 09	23 74
" " et 1 enfant	0 65	7 57	8 22	0 65	8 82	9 47	0 65	15 20	15 85	0 65	23 09	23 74
" " et 2 enfants	0 65	7 57	8 22	0 65	8 82	9 47	0 65	15 20	15 85	0 65	23 09	23 74
" " et 3 enfants	0 65	7 57	8 22	0 65	8 82	9 47	0 65	15 20	15 85	0 65	23 09	23 74
" " et 4 enfants	0 65	7 57	8 22	0 65	8 82	9 47	0 65	15 20	15 85	0 65	23 09	23 74
" " et 5 enfants	0 65	7 57	8 22	0 65	8 82	9 47	0 65	15 20	15 85	0 65	23 09	23 74
" " et 6 enfants	0 65	7 57	8 22	0 65	8 82	9 47	0 65	15 20	15 85	0 65	23 09	23 74
Homme avec dépendant ou dépendants—												
" 1 dépendant	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 2 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 3 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 4 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 5 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 6 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Célibataire avec 1 partiellement dépendant	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 2 ou plus partiellement dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
PATIENTS, SERVICE EXTERNE, CLASSE 1												
Célibataire	7 95		7 95	9 20	...	9 20	15 78	...	15 78	23 67	...	23 67
Homme marié—avec sa femme seulement	0 65	9 27	9 92	0 65	10 52	11 17	0 65	17 10	17 75	0 65	24 99	25 64
" " et 1 enfant	0 65	9 27	9 92	0 65	10 52	11 17	0 65	17 10	17 75	0 65	24 99	25 64
" " et 2 enfants	0 65	9 27	9 92	0 65	10 52	11 17	0 65	17 10	17 75	0 65	24 99	25 64
" " et 3 enfants	0 65	9 27	9 92	0 65	10 52	11 17	0 65	17 10	17 75	0 65	24 99	25 64
" " et 4 enfants	0 65	9 27	9 92	0 65	10 52	11 17	0 65	17 10	17 75	0 65	24 99	25 64
" " et 5 enfants	0 65	9 27	9 92	0 65	10 52	11 17	0 65	17 10	17 75	0 65	24 99	25 64
" " et 6 enfants	0 65	9 27	9 92	0 65	10 52	11 17	0 65	17 10	17 75	0 65	24 99	25 64
Homme avec dépendant ou dépendants—												
" 1 dépendant	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 2 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 3 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 4 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 5 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
" 6 dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Célibataire avec 1 partiellement dépendant	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...
Célibataire avec 2 ou plus partiellement dépendants	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...	...

INSÉREZ ENTRE LES PAGES 108 ET 109.

APPENDICE II

Arrêté en conseil C.P. 1526, daté du 22 juillet 1922. Autorité en vertu de laquelle le ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile peut constituer un conseil d'appel pour ce qui concerne les questions de pension et de traitement médical.

Le comité du Conseil privé a pris connaissance d'un rapport daté du 5 juillet 1922, émanant du ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, à l'effet que le deuxième et dernier rapport du comité spécial nommé par la Chambre des Communes du Canada pour étudier les questions afférant aux pensions, à l'assurance et au rétablissement des ex-soldats, de même que toutes modifications aux lois déjà en existence qui peuvent être proposées ou jugées nécessaires par le comité, contient l'exposé suivant:

" Le comité a aussi pris en considération les dépositions qui ont été soumises en vue de démontrer qu'il serait sage, dans l'intérêt de l'ex-soldat d'établir une autre commission médicale auprès de laquelle tout ex-soldat pourrait faire appel d'une décision rendue par le M.R.S.V.C., et ou par la Commission des Pensions.

" Sous ce rapport le comité n'est pas d'opinion que l'étendue et la nature des plaintes reçues justifient entièrement la constitution d'une commission qui serait chargée d'entendre les appels en général et il croit que si une telle commission était établie il paraît évident d'après la preuve produite et les renseignements obtenus que la grande majorité des décisions rendues par le M.R.S.V.C., et/ou par la Commission des Pensions dont on a interjeté appel seront confirmées.

" Le comité, cependant, considère qu'en vue de donner une preuve évidente du désir de l'Etat d'accorder tous les avantages à l'ex-soldat, la constitution d'un conseil d'appel est utile pour les fins d'entendre des appels limités, savoir.—

" (*a*) lorsque le M.R.S.V.C. a rendu dans une première ou une autre instance une décision qu'un soldat n'a pas droit au traitement parce que son invalidité n'est pas attribuable au service et lorsque le requérant a produit un certificat d'un médecin bien connu indiquant qu'une telle décision est erronée et soumettant en même temps une preuve raisonnable pour établir les faits mentionnés dans ledit certificat.

(*b*) lorsque les médecins de la Commission des Pensions ont rendu une décision concernant l'origine ou l'estimation de l'invalidité contraire à celle qui a été rendue par le médecin examinateur de district; ou

(*c*) lorsque la pension pour invalidité a été suspendue, réduite ou annulée par la Commission des Pensions sans avoir obtenu, ou contrairement à l'opinion du médecin examinateur de district, et/ou d'une commission médicale ambulante ou autre commission médicale semblablement constituée.

" Dans l'une ou l'autre des circonstances susdites on considère que l'on devrait nommer un conseil composé de trois médecins indépendants, ayant leur bureau à Ottawa, entièrement indépendant, en ce qui concerne les décisions à rendre, du M.R.S.V.C. ou de la Commission des Pensions, ou d'un médecin ou de médecins (pas plus de deux) faisant partie du

personnel consultant d'un hôpital reconnu de toute cité ou ville (approuvée par le ministre du R.S.V.C.) mais entièrement indépendants du M.R.S.V.C. ou de la C.P.C., et qui seront autorisés à entendre les appels, et la décision rendue dans le cas de tels appels devrait être indiquée au ministère dont la décision a été infirmée et le ministère devra donner à cette décision l'effet nécessaire. Tous les appels auprès de ce conseil n'impliquent aucun paiement d'honoraires de la part des requérants. Les frais antérieurs à l'appel et encourus par le requérant devront être supportés par lui si la décision du conseil d'appel lui est défavorable.

" En vertu du chapitre 2, article 5, du présent rapport la question d'un conseil d'appel a été discutée, suivie d'une recommandation à cette fin. Cette question y a été discutée parce que certaines questions concernant les pensions et certaines questions concernant le rétablissement sont corrélatives.

" En recommandant l'établissement d'un tel conseil d'appel le comité désire qu'il soit bien compris qu'il ne faut pas interpréter cette action comme preuve qu'il n'est pas satisfait de la conduite de la Commission des Pensions, parce que tel n'est pas le cas. Le comité est d'opinion que les commissaires ont suivi une méthode équitable au cours de leur procédures. Cependant, il est bien naturel qu'au cours de la discussion sur les questions qui doivent être décidées par la Commission, il puisse, en certains cas, survenir quelque différence d'opinion entre le requérant d'une pension et la décision de la Commission elle-même. La même différence d'opinion peut exister à aucune autre phase se rattachant à l'interprétation de questions médicales ou légales.

" Le comité au cours de ses délibérations n'a jamais perdu de vue le bien-être du soldat de retour en tant qu'il a été compatible de le faire eu égard aux besoins de l'administration et des affaires de l'Etat. Pour ces motifs il recommande l'établissement d'un conseil d'appel tel qu'indiqué antérieurement audit article 5, chapitre 2, du présent rapport. Une fois ce conseil d'appel constitué il s'en suivra que chaque ancien soldat ou pétitionnaire pour une pension, selon le cas, lorsque des différences d'opinion existeront à son sujet, verra son propre cas étudié par trois organisations indépendantes, toute la situation étant ainsi mise à jour et toutes les phases de la question prises en considération.

" Vu que la question de ce conseil d'appel tel qu'il a été recommandé, a été discuté déjà il ne sera pas nécessaire d'en parler plus longuement dans cette partie du présent rapport.

En vertu du bill n° 208, une Loi portant modification à la Loi concernant le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile qui a été adoptée le 22 juin 1922, il est prévu que le ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile peut, subordonnément à l'approbation du Gouverneur général en conseil, faire tels règlements qu'il jugera de temps à autre nécessaires et utiles pour l'établissement de conseil médicaux, y compris les conseils d'appel auxquels seront conférés tels pouvoirs qu'il jugera convenables.

Afin de donner effet aux recommandations décrites dans le deuxième et dernier rapport du comité le ministre recommande:

(1) Qu'un conseil médical composé de trois médecins soit établi avec quartiers-généraux à Ottawa aux fins d'entendre des appels limités, savoir:

(*a*) lorsque le M.R.S.V.C. a rendu dans une première ou une autre instance une décision qu'un soldat n'a pas droit au traitement parce que son invalidité n'est pas attribuable au service et que le requérant a produit un certificat d'un médecin bien connu indiquant qu'une telle décision est erronée et soumettant en même temps une preuve raisonnable pour établir les faits mentionnés dans ledit certificat.

(*b*) lorsque les médecins de la Commission des Pensions ont rendu une décision concernant l'origine ou l'estimation de l'invalidité contraire à celle qui a été rendue par le médecin examinateur de district.

(*c*) lorsque la pension pour invalidité a été suspendue, réduite ou annulée par la Commission des Pensions sans avoir obtenu, ou contrairement à l'opinion du médecin examinateur de district, et/ou d'une commission médicale ambulante ou autre commission médicale semblablement constituée.

(2) Que le ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile soit autorisé à nommer les membres dudit conseil à titre permanent ou temporaire, et avec tels appointements qu'il jugera à propos.

(3) Que les pouvoirs et l'autorité accordés aux commissaires en vertu de la loi des enquêtes (S.R.C. chapitre 104) soient conférés au conseil:

"7. Ce commissaire ou ces commissaires peuvent, pour les fins de cette enquête, entrer et rester dans tout bureau public ou dans toute institution publique et y ont accès à toute les parties, et peuvent examiner tous papiers, documents, pièces justificatives, archives et registres de toutes sortes qui appartiennent à ce bureau ou à cette institution; et ils peuvent assigner toute personne devant eux, et lui faire rendre témoignage sous serment, oralement ou par écrit, ou sur affirmation solennelle, si elle a le droit d'affirmer en matière civile; et tout commissaire peut faire prêter ce serment ou recevoir cette affirmation.

"8. Le commissaire ou les commissaires peuvent émettre, sous leurs seings, un bref d'assignation *sub poena* ou toute réquisition ou assignation, enjoignant et commandant à toute personne y désignée de comparaître au temps et au lieu y mentionnés, et là et alors de déposer de tout ce qui est à sa connaissance à propos des faits qui font le sujet de l'enquête, et d'apporter et de produire tous documents, livres ou pièces qu'elle a en sa possession ou son contrôle, se rattachant au sujet de l'enquête, ainsi qu'il est dit plus haut; et toute personne peut être assignée de toute partie du Canada, en vertu de ce bref d'assignation *sub poena* ou de cette réquisition ou assignation.

"2. Des frais de route raisonnables sont payés à toute personne ainsi assignée, lors de la signification du bref d'assignation *sub poena,* de la réquisition ou de l'assignation.

"9. Si, à raison de la distance à laquelle quelque personne dont on désire avoir le témoignage demeure de l'endroit où sa présence est requise, ou pour toute autre cause le commissaire ou les commissaires le jugent à propos, ils peuvent émettre une commission rogatoire ou quelque autre autorisation à tout fonctionnaire ou à toute personne y dénommée, l'autorisant à recevoir ce témoignage et à leur faire rapport.

"2. Ce fonctionnaire ou cette personne, après avoir prêté serment devant un juge de paix de fidèlement remplir les devoirs dont elle est chargée par cette commission, a, à l'égard de ce témoignage, les mêmes pouvoirs qu'auraient eus le commissaire ou les commissaires, si ce témoignage eut été pris devant lui ou devant eux, et peut, de la même manière émettre sous son seing un bref d'assignation *sub poena* ou une autre réquisition ou assignation, dans le but de contraindre toute personne à paraître devant lui, ou à produire tous documents, livres ou pièces."

(4) Que tout ancien combattant faisant un appel devant ce conseil ait le droit d'engager un avocat ou toute personne qu'il pourra juger nécessaire pour le représenter, pourvu que les frais de cet avocat ou de cette personne soient aux frais de l'appelant, pourvu aussi que les articles suivants de la loi des Pensions (chapitre 43, statuts de 1919) s'appliquent à tous les cas où l'appelant est représenté par conseil ou un autre avocat rénuméré:

"Les comptes d'honoraires ou les frais de services rendus relativement à toute requête demandant une pension doivent être soumis à l'approbation de la Commission et ne sont pas recouvrables à moins que et tant que la Commission ne les a pas approuvés.

Est coupable de contravention et passible, sur conviction par voie sommaire, d'un emprisonnement de pas plus de six mois, ou d'une amende ne dépassant pas cinq cents dollars, ou des deux peines à la fois, toute personne qui perçoit ou tente de percevoir des honoraires ou des frais de service rendus relativement à toute demande de pension, et dont le montant n'a pas été approuvé par la Commission."

(5) Que, dans les cas où ces appels seront accordés, le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile soit obligé de payer le coût de tout examen médical fait par un médecin exerçant sa profession, à la demande de l'appelant, antérieurement à l'audience de l'appel, d'après l'échelle d'honoraires autorisée par le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile ou par la Commission des pensions pour de tels examens; mais dans les cas où l'appel sera rejeté, les frais de tel examen devront être payés par l'appelant. En aucun cas, les frais antérieurs à l'appel ne comprendront le coût du traitement médical ou les frais d'hôpitaux, à moins qu'ils n'aient été autorisés par le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

(6) Que la décision du conseil d'appel relativement aux pensions, au traitement médical, etc., soit finale et soit mise en vigueur par la commission des pensions, ou par le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile à moins que telle décision ne vienne en contradiction avec la loi des pensions, ou les règlements du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, approuvés par le Gouverneur en conseil, ou adoptés en vertu de la loi du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, telle que modifiée.

(7) Que tous les frais encourus par le conseil, y compris les appointements, les frais de voyage, la papeterie et les autres dépenses incidentes à l'exécution convenable de son travail soient imputés au crédit n° 551 (Budget supplémentaire, 1922-23) du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

Le comité appuie les recommandations susdites et les soumet pour qu'elles soient approuvées.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du conseil privé.

APPENDICE III

Arrêté en conseil C.P. 1581, en date du 5 août 1922. Autorisation en vertu de laquelle le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile peut accorder une subvention à la société "Last Post Fund", pour les funérailles des vétérans indigents.

Le comité du conseil privé a été appelé à étudier un rapport, en date du 26 juillet 1922, du ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile soumettant que le deuxième et dernier rapport du comité spécial nommé par la Chambre des Communes du Canada pour étudier les questions relatives aux pensions, à l'assurance et au rétablissement des anciens soldats, ainsi que les modifications à apporter aux lois actuelles contient les recommandations suivantes:—

"Le comité croit que l'on devrait prendre certaines mesures pour couvrir les frais occasionnés par la sépulture des anciens soldats indigents, y compris les soldats impériaux, lorsque ces frais ne sont pas autrement

prévus par la Loi des Pensions. On a jugé bon aussi d'accorder certains honneurs militaires à ces personnes.

"A ce sujet le comité a étudié la requête présentée par le *Last Post Fund* et les témoignages rendus en présence du comité de 1920. Il est reconnu que cette association a fait un excellent travail au cours des quatorze dernières années et qu'elle est à étendre son organisation sur tout le Dominion. Elle désire qu'aucun des anciens soldats mourant dans la pauvreté ne soit enterré avec les indigents.

"La requête des fiduciaires de cette association contenait certaines demandes. Le comité ne croit pas devoir se rendre à toutes ces demandes, mais il croit que certaines mesures devraient être prises conformément aux suggestions contenues dans la requête en question.

"En conséquence, le comité recommande que le ministère du Rétablissement des Soldats soit autorisé à conclure une entente avec les fiduciaires du *Last Post Fund* et à accorder un octroi de $10,000 à cette association dans le but d'aider à couvrir les frais funéraires accasionnés par la sépulture des anciens soldats des troupes du Canada et de ses alliés qui meurent dans l'indigence et au sujet desquels aucune autre mesure n'a été prise.

"Il croit aussi que le ministère du Rétablissement des Soldats devrait, avant d'accorder l'octroi en question s'assurer que cet argent sera réparti proportionnément pour couvrir les frais funéraires des soldats dans toutes les provinces du Canada, et que l'organisation du *Last Post Fund* est assez vaste pour atteindre le but visé.

"En ce qui concerne les honneurs militaires aux funérailles, le comité recommande que lorsque la chose est possible le ministère de la Milice et de la Défense fournisse un affût de canon et un clairon."

Le ministre déclare que les directeurs du " Last Post Fund " désirent coopérer avec le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, de toutes manières possibles. On propose que le secrétaire général de cette société visite les diverses provinces afin d'y établir des comité locaux qui s'occuperont de la mise à exécution des buts de la société, dans les provinces où l'on n'a adopté aucune mesure pour les funérailles des anciens soldats indigents, qui n'ont pas de réclamation contre le gouvernement.

Afin de pouvoir se rendre aux désirs du comité parlementaire, le Parlement a voté un crédit de $10,000, qui a été placé à la disposition du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile pour l'année 1922-23; une partie de cette somme sera requise pour les fins d'organisation.

On a décidé que que pour effectuer la division de ce fonds entre les provinces, on ne devrait pas se baser sur le nombre de soldats enrôlés, mais plutôt sur le nombre de soldats licenciés dans chacune. On a donc calculé approximativement le nombre de soldats en question, et la division a été faite en conséquence.

C'est pourquoi le ministre fait les recommandations suivantes:

1. Que le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile soit autorisé à payer à la société *Last Post Fund* la somme de 5,000 dollars, qui devra être utilisée par les directeurs de cette société à établir les succursales voulues pour que l'administration de ce fonds puisse s'appliquer à toutes les provinces;

2. Que le ministère soit autorisé à payer le reliquat de 5,000 dollars à cette société, aussitôt que les succursales auront été établies.

3. La société *Last Post Fund* devra faire des rapports au ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile de telle manière et aussi souvent que le ministère l'exigera.

Le comité appuie les recommandations susdites et les soumet pour qu'elles soient approuvées.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du conseil privé.

APPENDICE IV

Arrêté en conseil C.P. 1757, en date du 7 septembre 1922. Autorisation en vertu de laquelle le Haut-commissaire du Canada, agissant de concert avec le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et le ministère de l'Immigration, peut faire des prêts pour rapatrier les anciens soldats licenciés dans le Royaume-Uni et leur venir en aide en certaines circonstances.

Le comité du conseil privé a été appelé à étudier un rapport, en date du 21 août 1922, du ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile soumettant que le comité spécial nommé par la Chambre des Communes du Canada pour étudier les questions relatives aux pensions, à l'assurance et au rétablissement des anciens soldats a prêté une attention spéciale au rapatriement des anciens soldats et de leurs dépendants, actuellement domiciliés dans le Royaume-Uni.

On a fait remarquer qu'il y a encore un grand nombre de soldats licenciés dans le Royaume-Uni qui sont sans travail et qui désirent qu'on leur viennent en aide pour revenir au Canada avec leurs dépendants.

Le comité n'a pas cru devoir recommander que l'on accorde le rapatriement de tous ceux qui pourraient désirer revenir au Canada, parce qu'il ne croyait pas à la nécessité d'une telle mesure. Cependant, le comité a recommandé que, sujet aux règlements que pourraient établir le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et les autres ministères intéressés, l'on adopte des dispositions pour rapatrier aussitôt que possible les cas les plus méritants parmi les ex-soldats qui ont été licenciés en Angleterre, avec leurs dépendants, pourvu que les intéressés désirent se faire rapatrier et prennent une décision définie à cet effet avant une date rapprochée devant être fixée par un arrêté en conseil. Afin de donner effet à cette recommandation, le Parlement a voté une somme de 150,000 dollars.

En conséquence, le ministre recommande que le haut-commissaire du Canada soit autorisé à prendre des mesures pour rapatrier les ex-soldats licenciés en Angleterre et demeurant actuellement dans le Royaume-Uni, avec leurs dépendants, en conformité avec les règlements suivants:

1. Tout secours accordé en vertu de la présente mesure devra être sous forme d'un prêt remboursable de la manière déterminée dans chaque cas.

2. Les personnes suivantes auront droit à de tels prêts:

(*a*) Tous les officiers, sous-officiers et soldats ayant servi dans les forces navales ou militaires du Canada pendant la dernière guerre, qui ont été licenciés en Angleterre et qui ne sont pas revenus au Canada depuis.

(*b*) Les veuves, les épouses, et les enfants âgés de moins de dix-huit ans, des officiers, sous-officiers et soldats qui ont servi dans les forces militaires ou navales du Canada.

(c) Les veuves, les épouses, et les enfants, des officiers, sous-officiers et soldats qui avaient leur domicile et demeuraient au Canada le 4 août 1914, et qui ont servi dans l'armée impériale.

3. Tous ceux qui seront en mesure de payer une partie du coût de leur passage devront verser la somme dont ils pourront disposer entre les mains du haut-commissaire du Canada, qui conclura les arrangements voulus avec les compagnies de navigation pour assurer leur transport.

4. Les fonds fournis par le gouvernement, ainsi que les sommes que les intéressés pourront contribuer pour leur rapatriement, seront employés à l'achat de billets de troisième classe sur les bateaux, ainsi que de billets de la même classe, sur les chemins de fer, à partir de l'endroit où ils demeurent dans le Royaume-Uni jusqu'au port d'embarquement, et de ce port jusqu'à leur destination au Canada. Ceux qui seront en état de payer plus de confort, soit à bord du bateau, soit sur les chemins de fer, devront conclure leurs propres arrangements et n'auront pas droit à l'aide du gouvernement.

5. Les anciens soldats et leurs dépendants devront se procurer eux-mêmes l'argent voulu pour acheter leurs aliments et pour payer les dépenses incidentes du voyage après leur débarquement au Canada, jusqu'à leur nouveau domicile.

6. En faisant le choix de ceux qui ont droit à recevoir les prêts en question, on accordera la préférence; 1° aux anciens soldats nés au Canada; 2° aux dépendants des anciens soldats nés au Canada; 3° à ceux à qui l'on a promis définitivement de l'ouvrage au Canada, ou qui seront en état de prouver qu'ils ne seront pas à la charge du public au Canada; 4° aux dépendants de ceux à qui l'on a promis définitivement de l'ouvrage au Canada, ou qui seront en état de prouver qu'ils ne seront pas à la charge du public au Canada.

7. On n'accordera aucun secours, excepté dans des cas exceptionnels, aux anciens soldats, ou à leurs dépendants, qui n'ont fait qu'un court séjour au Canada, avant le 4 août 1914.

8. Aucun prêt ne sera accordé pour le rapatriement des anciens soldats, ou de leurs dépendants, qui ont quitté le Canada depuis le 11 novembre 1918 inclusivement.

9. On devra nommer un comité comprenant un représentant du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, un représentant du ministère de la Colonisation et de l'Immigration et un représentant du ministère de la Milice et de la Défense, qui aura son bureau chef à Ottawa, et l'on devra soumettre de Londres tous les détails et les preuves que ce comité pourra exiger avant qu'on n'accorde un prêt ou qu'on ne fasse une promesse de rapatriement. Le comité communiquera sa décision au Haut-commissaire du Canada par câblogramme dans chaque cas et, si cette décision est favorable au requérant, le prêt nécessaire sera consenti, sujet aux conditions du paragraphe 10 du présent arrêté en conseil.

10. Avant qu'on ne fasse aucun prêt, chaque membre des familles demandant qu'on le rapatrie devra être approuvé par un représentant du ministère de l'Immigration et de la Colonisation dans le Royaume-Uni; si l'un ou plusieurs des membres d'une famille sont inéligibles à l'admission au Canada, en vertu des règlements de ce ministère, aucun prêt ne devra être fait à telle famille.

11. Le haut-commissaire devra coopérer avec le bureau de Londres du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile et avec le commissaire de l'émigration, afin de mettre à exécution les dispositions du présent arrêté en

conseil, et il devra tirer sur le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile jusqu'à concurrence de la somme de cent cinquante mille dollars pour les fins sus-mentionnées et de la somme de dix mille dollars pour les fins de secours.

12. Aucun prêt ne devra être fait à titre de secours, en vertu du présent arrêté en conseil, après le 30 avril 1923.

Le comité appuie les recommandations susdites et recommande qu'elles soient approuvées.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du conseil privé.

APPENDICE V

Arrêté en conseil C.P. 1929, en date du 21 septembre 1922. Autorisation en vertu de laquelle le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile peut accorder des billets de transport gratuits aux anciens soldats recevant une pension pour cause de cécité complète ou pour incapacité qui nécessite la présence d'un compagnon de voyage.

Le comité du conseil privé a été appelé à étudier un rapport, en date du 9 septembre 1922, du ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, soumettant que le comité spécial nommé par la Chambre des Communes pour étudier les questions relatives aux pensions, à l'assurance et au rétablissement des anciens soldats a fait la recommandation suivante, dans son second et dernier rapport:—

> "Le comité recommande que l'on transporte gratuitement dans les limites du Canada, tout ancien soldat qui reçoit une pension pour cécité totale ou pour une impotence l'obligeant à se faire accompagner en voyage —dans les cas où une escorte accompagne cet ancien soldat. Cette disposition ne s'appliquera que dans les cas de voyages ordinaires ou de voyages au cours de la vacance annuelle, et aucunement lorsqu'il s'agit de voyages réguliers et fréquents. Tous ces cas sont laissés à la discrétion du ministère qui peut accorder ou refuser ce privilège.

Le nombre d'aveugles à qui la recommandation précitée pourrait s'appliquer ne dépasse pas cent cinquante. On ne connait pas le nombre des autres vétérans qui ont besoin des services d'un compagnon de voyage.

Le ministre recommande que le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile soit autorisé à accorder des billets de passage gratuits sur les chemins de fer du Canada à tout ancien soldat qui reçoit une pension pour incapacité totale imputable à la cécité ou pour toute autre incapacité qui oblige un ancien soldat à se faire accompagner, afin de rembourser les frais de voyage additionnels que ces anciens soldats seraient obligés de payer pour leur compagnon; pourvu toutefois:—

(*a*) Que l'on n'émette des billets de transport que dans les cas où quelqu'un accompagne l'ancien soldat; ce billet devra être accordé au compagnon de voyage seulement et non à l'ancien soldat lui-même;

(*b*) Que cette disposition ne s'applique pas aux voyages réguliers, mais seulement lorsque l'ancien combattant voyagera pour les fins de sa vacance annuelle, ou à d'autres intervalles éloignés;

(c) Qu'aucun billet de transport ne soit émis sans une autorisation préalable du ministère;

(d) Qu'il soit laissé à la discrétion du ministère d'accorder ou de refuser le privilège susdit.

Le comité appuie la susdite recommandation et recommande qu'elle soit approuvée.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du conseil privé.

APPENDICE VI

Arrêté en conseil C.P. 4432, en date du 29 décembre 1921, modifié par l'arrêté en conseil C.P. 2247, daté du 27 octobre 1922. Autorisation en vertu de laquelle le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile peut assumer le coût de compensation à l'égard des pensionnaires portés à 20 pour 100 et plus d'invalidité qui ont trouvé un emploi dans une industrie.

Le comité du Conseil privé a eu devant lui un rapport en date du 19 novembre 1921 provenant du ministre intérimaire du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, soumettant qu'en vue de rendre moins difficile le placement des soldats impotents ou infirmes, le comité spécial nommé par la Chambre des Communes, à la dernière session du parlement, aux fins d'étudier les questions afférant aux pensions, assurances et rétablissement des soldats rapatriés, recommanda (Partie 3, article 11 du troisième et dernier rapport soumis au Parlement) que pour une période de trois ans, à partir du premier septembre 1921, le gouvernement du Canada devrait assumer les responsabilités imposées aux employeurs des soldats impotents qui reçoivent une pension de 20 pour 100 ou plus pour invalidité soufferte pendant ou imputable à la grande guerre lorsque ces anciens membres de l'armée sont victimes d'accidents industriels sujets aux règlements suivants:—

(a) Lorsque tout tel pensionnaire au Canada sera victime d'un accident et que sera établi par toute commission de compensation ouvrière en aucune province du Canada, ou par tout tribunal ou autre autorité, le montant de compensation ou des dommages à être payé par son employeur en raison dudit accident le ministre des Finances paiera à même les sommes non utilisées du fonds du revenu consolidé du Canada le montant total de la compensation ou des dommages accordés.

(b) L'administration de ces règlements sera confiée au ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile dont toutes les décisions sous l'empire de la présente autorisation devront être approuvées avant qu'aucun paiement ne soit effectué.

(c) Le ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile est autorisé à prescrire les règlements concernant la procédure et toutes autres matières non contraires à l'autorisation générale susmentionnée.

Il a été reconnu que pour répondre aux exigences des différentes lois provinciales la nécessité pourrait se faire sentir d'avoir à modifier légèrement les règlement suggérés. Par conséquent, la législation suivante a été adoptée sous

le Vote 522, Cédule "D" de la Loi des subsides n° 2 (Chapitre 54, Statuts du Canada 1921:—

"Pour pourvoir aux déboursés encourus à la suite des recommandations contenues dans le troisième et dernier rapport du comité spécial sur les questions de pension, assurance et rétablissement, et afin d'autoriser par les présentes la mise en vigueur des recommandations contenues dans la partie 3, article II, sujet à tels règlements et à telles restrictions qu'il plaira au Gouverneur général en conseil de prescrire—$623,000."

Du montant qui précède la somme de cent mille dollars ($100,000) représente les déboursés anticipés pour les fins susdite pendant l'exercice courant.

Le ministre, pour les fins susdites recommande que le gouvernement du Canada assume les responsabilités imposées aux employeurs des soldats impotents qui reçoivent une pension de 20 pour 100 et plus pour invalidité soufferte pendant ou imputable à la grande guerre lorsque ces anciens membres de l'armée sont victimes d'accidents industriels sujet aux règlements suivants:—

1. (*a*) Dans les présents règlements "pensionnaire" signifie tout ancien membre de l'armée qui au moment d'un accident au sujet duquel une compensation ou des dommages sont réclamés reçoit une pension payée par la Commission des pensions du Canada non inférieure à 20 pour 100 pour invalidité soufferte pendant ou imputable à la grande guerre.

(*b*) "Ministère" signifie le ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

(*c*) "Compensation" signifie et comprend tous les montants auxquels un pensionnaire, ou dans le cas de son décès, ses dépendants, ont droit en vertu ou sous le régime de toute loi de compensation ouvrière en vigueur dans une province quelconque du Canada.

(*d*) "Coût entier de compensation comprendra les frais de compensation, des funérailles, des soins médicaux et tous autres montants payables en vertu ou sous le régime de toute loi de compensation ouvrière en vigueur dans une province quelconque du Canada à cause du fait qu'une pensionnaire devient victime d'une accident ou contracte une maladie industrielle compensable sous l'empire d'aucune desdites lois, et comprendra la somme capitalisée ou la valeur présente de la somme requise, tel que déterminé par la commission de compensation ouvrière ayant juridiction en la matière, en vue de pourvoir aux paiements à faire dans l'avenir comme compensation au pensionnaire ou à ses dépendants.

(*e*) "Accident" comprendra une maladie industrielle compensable sous le régime d'une loi de compensation ouvrière en vigueur dans la province ou telle maladie a été contractée.

2. (*a*) Le ministère paiera à chaque employeur d'un pensionnaire le montant de toute cotisation que cet employeur aura payé à la Commission de Compensation ouvrière en ce qui concerne le salaire ou les autres allocations payés à tel pensionnaire pourvu que ledit employeur ait fourni au ministère un état contenant les renseignements suivants relativement audit pensionnaire:—

(i) Nom, adresse, numéro matricule ou numéro de la pension.

(ii) Date à laquelle l'emploi a commencé.

(iii) Date à laquelle l'emploi a cessé si le pensionnaire n'est pas employé à la date de l'état en question.

(iv) Montant total du salaire ou autres allocations payés pendant la période pour laquelle on demande un remboursement.

(v) Taux de cotisation prélevé par la Commission de Compensation ouvrière sur le salaire ou autres allocations payés à tel pensionnaire.

(*b*) Le ministère paiera aussi à la Commission de compensation ouvrière le plein montant de compensation qu'elle aura payée en ce qui concerne tous les accidents dont sont victimes les pensionnaires dans la province pendant la période couverte par le certificat de la commission dont il est ci-après question moins tous les montants payés ou payables à tous les employeurs en vertu du paragraphe (*a*) du présent article pendant la dite période; tel paiement ou tels paiements devront s'effectuer sur la réception d'un certificat de la Commission de Compensation ouvrière déclarant quel est le coût entier de compensation lequel certificat peut être accepté par le ministère sans aucune autre preuve.

3. Lorsque l'employeur d'un pensionnaire ayant droit à une compensation est individuellement responsable du paiement de cette pension sous l'empire d'une loi de compensation ouvrière, ou sous l'emprie des dispositions contenues dans ce qui est connu dans la province d'Ontario sous le nom de liste 2, le ministère remboursera à l'employeur le coût entier de compensation du moment qu'il soumettra au ministère un certificat de la Commission de Compensation ouvrière qui en indiquera le montant.

4. Si une réclamation pour des dommages est faite contre un employeur par un pensionnaire qui est blessé, ou par les dépendants d'un pensionnaire qui est mort à la suite d'un accident survenu audit pensionnaire pendant qu'il était employé dans une industrie non assujettie à l'autorité d'une commission de compensation ouvrière, et si la responsabilité de cet accident et le montant des dommages soufferts par le pensionnaire sont, avec le consentement et l'approbation du ministère, admis comme étant exacts par l'employeur, ou si des dommages sont adjugés contre tel employeur par tout tribunal ou toute autorité autre qu'une commission de compensation ouvrière, le ministère soumettra toute la preuve en mains, ainsi qu'un exposé de tous les faits tels que constatés par tout tel tribunal ou autre autorité par qui tels dommages auront été adjugés, à la commission de compensation ouvrière de la province où l'accident est survenu, ou si l'accident est survenu dans une province où il n'existe pas de commission de compensation ouvrière, la preuve et les faits constatés seront soumis à la commission de compensation ouvrière de toute province voisine, ou si les provinces voisines n'ont pas de commission de compensation, ou si l'accident survient en dehors d'une province, ils seront à la discrétion du ministère, soumis à une commission de compensation quelconque dans le but de savoir quel montant ou quels montants telle commission accorderait si l'accident était de la nature de ceux pour lesquels une compensation serait payable sous l'empire de la Loi de Compensation ouvrière de la province pour laquelle ladite commission a été nommée, si l'industrie intéressée tombe sous l'autorité de la commission, et le ministère paiera à l'employeur le montant convenu comme susdit au adjugé par le tribunal ou toute autre autorité, selon le cas, contre l'employeur si ledit montant est inférieur aux dommages fixés par ladite commission, et si le montant est plus élevé le ministère paiera la somme déterminés par la commission.

5. Si l'accident survient en dehors d'une province l'employeur n'aura droit à aucuns bénéfices en vertu des présentes dispositions à moins que le pensionnaire n'ait commencé à travailler pour tel employeur dans la province et que son emploi n'ait pas été interrompu jusqu'au moment de l'accident et que l'accident n'ait eu lieu dans les six mois écoulés depuis la dernière fois que le pensionnaire a été dans la province.

Le comité agrée la recommandation susdite et le soumet pour approbation.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du Conseil privé.

APPENDICE VII

Arrêté en conseil C.P. 1525, en date du 22 juillet 1922. Nomination d'une commission royale des Pensions et du Rétablissement.

Le comité du conseil privé a été appelé à étudier un rapport, en date du 7 juillet 1922, provenant du ministre du Rétablissement des Soldats dans la vie civile, et soumettant que le second et dernier rapport du comité spécial nommé par la Chambre des Communes du Canada pour étudier les questions relatives aux pensions, à l'assurance et au rétablissement des anciens combattants, et les modifications des lois actuelles que ledit comité jugerait nécessaires, contient la recommandation suivante:—

"Le comité a été informé par la presse et d'autre part, des accusations que certains membres de l'Association des vétérans de la Grande Guerre ont portées, et qui se lisent comme suit dans le télégramme que la presse a publié:

"A la suite de récentes révélations autour de l'enquête parlementaire, nous accusons ouvertement la Commission des pensions d'une conspiration méprisable et de sang-froid pour priver les ex-soldats de droits que le Parlement leur avait antérieurement accordés. Il y a eu dissimulation délibérée, réglements secrets de pensions et d'assurance, contravention indirecte aux intentions du Parlement, et tentative délibérée de déguiser les faits au comité parlementaire actuel. C'est la culminance d'un programme antipathique d'une sévérité croissante ces mois derniers. Le président du comité a consenti à rouvrir la question à cause de l'indignation exprimée par tous. Ce complot méprise les droits basiques des ex-soldats, annule en principe des privilèges établis, et entrave les efforts supplémentaires requis pour le rétablissement."

"Le comité croit que les accusations portées dans ce télégramme sont extrêmement sérieuses, et il considère qu'elle devraient être soigneusement pesées.

"Le comité recommande donc:—

"Que le gouvernement nomme immédiatement une commission de trois personnes, n'ayant absolument aucune attache avec le gouvernement ou un de ses départements; et que cette commission reçoive toute l'autorité voulue pour instruire les allégations et accusations susdites, pour faire rapport contenant telles recommandations qu'il jugera opportunes quant à la procédure qu'il aura cru devoir adopter—avec pouvoir d'envoyer quérir personnes et documents; et que le gouvernement agisse d'après les décisions de la commission susdite.

2. Lorsque ce rapport fut soumis au Parlement, on décida d'agrandir le champ d'action de l'enquête et de donner à la commission l'autorité voulue pour étudier les questions suivantes:

"1. S'enquérir de la procédure par laquelle les anciens invalidés peuvent faire leurs demandes de pensions et de soins médicaux ou porter en appel les décisions rendues sur ces demandes.

"2. Recommander les moyens de protéger les anciens soldats et leurs charges de famille sérieusement atteints par suite de service militaire, conformément aux recommandations de ce rapport auxquelles on n'a pas encore donné force de loi.

"Aux fins ci-dessus, la Commission devra:

"1. Examiner les besoins actuels de restauration parmi les anciens militaires canadiens et leurs ayants droit.

"2. S'enquérir des données accessibles concernant certaines phrases de l'enquête parlementaire qui n'a pas été complète.

"3. Recueillir des renseignements relatifs à la protection requise pour les classes d'ex-militaires décrits dans l'article 7, chapitre2 du rapport ci-dessus.

"4. Faire enquête sur la question des fonds de cantines.

Il a aussi été suggéré que l'on charge cette commission d'étudier toutes les questions que le gouvernement jugerait à propos de lui confier, au sujet des anciens combattants.

En conséquence, le ministre recommande:

(1) Qu'en vertu de la partie 1, de la loi des enquêtes (S.R.C. chapitre 104) et des modifications qui y ont été apportées, l'on désigne les messieurs suivants, qui ont tous servi dans l'armée avec distinction, pour faire partie de cette commission: J. L. Ralston, avocat, Halifax, N.-E., président; Walter McKeown, médecin, Toronto, Ontario; et A. E. Dubuc, ingénieur, Montréal, Québec; et qu'on leur demande d'étudier immédiatement, afin de faire rapport au plus tôt, les accusations contenues dans le télégramme cité plus haut et provenant de certains officiers de l'Association des vétérans de la grande guerre, conformément aux recommandations du comité parlementaire.

(2) Qu'après avoir soumis son rapport sur les questions ci-dessus mentionnées, la commission soit chargée d'étudier les sujets cités au paragraphe 2 du présent arrêté en conseil.

(3) Que M. Howard Douglas Dewar soit nommé secrétaire de ladite commission, avec appointements de 250 dollars par mois.

(4) Que la commission ait le pouvoir de retenir les services de comptables, d'ingénieurs, de conseillers techniques, de commis, de rapporteurs et d'adjoints, ou autres experts qu'elle jugera nécessaires, ainsi que les services d'un avocat pour l'aider au cours des deux enquêtes précitées. Que la commission soit autorisée à déléguer tels comptables, ingénieurs, conseillers techniques ou autres experts, ou toutes autres personnes compétentes pour étudier tout sujet tombant sous sa juridiction; ces personnes, quand elles auront été autorisées à cet effet par arrêté en conseil, auront, pour l'exécution des devoirs qui leur auront été confiés, les mêmes pouvoirs que les commissaires pour recevoir les témoignages, émettre des assignations *sub poena* et exiger la comparution des témoins, ainsi que pour les contraindre à rendre témoignage et pour diriger l'enquête; elles devront ensuite faire rapport à la commission.

(5) Qu'il soit payé une somme de 50 dollars par jour à chacun des commissaires pour ses services sur cette commission. Ces paiements ne devront être faits que pour les jours que les commissaires auront réellement consacrés aux devoirs imposés par la commission.

(6) Que les appointements des membres de la commission, les salaires, les honoraires, les dépenses et la rénumération des personnes employées ou engagées par la commission, les frais de voyage et les autres dépenses incidentes soient imputables au crédit n° 296, du ministère du Rétablissement des Soldats dans la vie civile.

Le comité appuie les recommandations susdites et les soumet pour qu'elles soient approuvées.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du conseil privé.

APPENDICE VIII

Arrêté en conseil C.P. 110/1426, émanant du Bureau de la trésorerie, approuvé le 30 juin 1922. Autorisation de discontinuer le paiement au pair des chèques des pensions impériales et autres effets en monnaie sterling.

Finance:—

Le bureau a été appelé à étudier un mémoire de l'honorable ministre des Finances soumettant que, en vertu de l'arrêté en conseil du 21 avril 1922, C.B. 844, l'on a continué à observer les règlements relatifs au remboursement au pair des effets en monnaie sterling représentant la solde, les indemnités, les pensions et les gratifications des ex-membres du Corps expéditionnaire canadien et de l'armée impériale, qui avaient leur domicile au Canada lors de la déclaration de la guerre, en attendant le rapport du comité spécial nommé par la Chambre des Communes pour étudier les questions relatives aux pensions, à l'assurance et au rétablissement des ex-soldats. Le rapport dudit comité a été approuvé par la Chambre des Communes le 21 juin 1922 et contient les recommandations suivantes au sujet de la question ci-dessus mntionnée:

1° Que toutes les réclamations reçues avant le 30 juin et faites conformément aux règlements alors en vigueur, lorsque ces cas auront été dans la suite jugés éligibles, soient payées aux termes desdits règlements.

2° Que les règlements antérieurs ayant trait au remboursement au pair de toutes les traites en valeurs sterling, aux chèques officiels, aux transports par lettres et par câbles, aux mandats de poste britanniques et au numéraire britannique représentant la solde, les allocations, la pension et les gratifications aux anciens membres des F.E.C., y compris leurs dépendants, soient maintenus en vigueur pourvu que l'ajustement de la différence entre les taux courant et au pair du change ne soit fait que lorsque l'argent sterling que comporte la réclamation a été reçu pour remboursement par le ministère de la Milice et de la Défense.

3° Que le ministère de la Milice et de la Défense, avant de prendre une réclamation en considération exige que l'ancien membre des forces qui présente la réclamation produise tels affidavit, déclarations ou autres documents à l'appui de cette réclamation selon qu'on le jugera à propos et qu'aucun paiement ne soit fait à moins que le ministère de la Milice et de la Défense ne soit bien convaincu que ledit ancien membre des forces a droit de jouir des privilèges pour lesquels cette réclamation est faite.

4° Que les privilèges dont ont joui jusqu'ici les anciens membres des Forces impériales relativement au remboursement au pair des chèques de pension soient abolis à partir du 30 juin 1922, et que seuls les chèques qui auront été déposés pour remboursement dans une banque autorisée au Canada, à ou avant cette date soient remboursés au pair.

En conséquence, le ministre recommande qu'on autorise la mise en vigueur des recommandations précitées, en y ajoutant que, nonobstant les restrictions du paragraphe 4, l'on autorise aussi le rachat au pair de tous les chèques des pensions impériales émis le, ou avant le 30 juin 1922, et portant l'annotation ordinaire du ministère de la Milice et de la Défense, si lesdits chèques sont présentés à une banque à charte du Canada après le 30 juin 1922.

Le ministre recommande en outre que les dépenses résultant de cette action soient portées au compte du règlement des réclamations de guerre 1922-23, du ministère de la Milice et de la Défense.

Le Bureau appuie la recommandation susdite et le soumet pour qu'elle soit approuvée.

(Signé) RODOLPHE BOUDREAU,
Greffier du conseil privé.

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

Pour l'exercice clos le 31 mars

1922

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT



OTTAWA
F. A. ACLAND
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
1923

Au général, Son Excellence le très honorable lord Byng de Vimy, G.C.B., G.C.M.G., M.V.O., etc., etc., Gouverneur général et Commandant en chef du Dominion du Canada.

PLAISE À VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de transmettre à Votre Excellence et au Parlement du Canada le Rapport annuel du Ministère de la Santé, pour l'exercice clos le 31 mars 1922.

H.-S. BELAND,
Ministre de la Santé.

OTTAWA, le 28 août 1922.

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT

DU

MINISTÈRE DE LA SANTÉ

POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 1922

OTTAWA, le 21 août 1922.

A l'honorable H.-S. BÉLAND,
Ministre de la Santé,
Ottawa, Canada.

MONSIEUR LE MINISTRE, — J'ai l'honneur de vous soumettre ci-joint le rapport du ministère de la Santé, pour l'exercice clos le 31 mars 1922. Ce rapport comporte les titres suivants:

1. Service de la quarantaine.
2. Service médical de l'immigration.
3. Service des hôpitaux de marine.
4. Contrôle des maladies vénériennes.
5. Section du logement.
6. Opium et drogues narcotiques.
7. Médicaments brevetés ou "proprietary".
8. Service des recherches médicales.
9. Service du bien-être de l'enfance.
10. Laboratoires des substances alimentaires et des drogues.
11. Etats financiers.

(1) SERVICE DE LA QUARANTAINE

Au cours de l'exercice financier de 1921-22, les stations suivantes de quarantaine ont été maintenues en activité:

Charlottetown, I. P.-E.; Chatham, N.-B., (station de Middle-Island); Halifax, N.-E., (station de Lawlor's Island); Louisbourg, N.-E.; Sydney-Nord, N.-E.; Québec, P.Q., (station de la Grosse-Isle); Saint-Jean, N.-B., (station de Partridge-Island); Victoria, C.-B., (station de William-Head).

Un total de 1,703 navires ont été inspectés aux différentes stations, et 322,238 personnes, réparties comme suit, ont subi l'examen médical:

Passagers	1ère classe..	19,090	
	2ème classe..	48,459	
	Entrepont..	97,892	
			165,441
Equipages..			156,371
Bouviers..			249
Rats de cale..			165
Marins indigents..			12
Total..			322,238

RÉPARTITION DES NAVIRES INSPECTÉS ET DES PERSONNES EXAMINÉES

Stations	Navires	Personnes (Passagers, équipages, etc.)
Charlottetown, I.P.-E.	Néant	Néant
Chatham, N.-B.	9	197
Halifax, N.-E.	293	66,248
Louisbourg, N.-E.	18	587
Sydney-Nord, N.-E.	189	6,753
Québec, P.Q.	702	136,028
Saint-Jean, N.-B.	239	54,182
Victoria, C.-B.	253	58,243
Total	1,703	322,238

—	Chatham	Halifax	Louisbourg	Sydney-N.	Québec	St-Jean, N.-B.	Victoria	Total
1ère classe	....	6,510	....	44	3,911	1,331	7,294	19,090
2ème classe	....	10,882	....	....	29,054	5,434	3,089	48,459
Entrepont	....	22,411	....	....	46,894	11,216	17,371	97,892
Equipage	197	26,395	577	6,697	55,815	36,201	30,489	156,371
Bouviers	....	....	....	....	249	....	....	249
Rats de cale	....	43	5	12	105	....	....	165
Marins indigents	....	7	5	....	....	....	....	12
Total	197	66,248	587	6,753	136,028	54,182	58,243	322,238

Le nombre de personnes admises aux hôpitaux de quarantaine durant l'exercice en cours, s'est élevé à 610. On a, de ce chef, la répartition suivante:

Charlottetown, I.P.-E.	Néant
Chatham, N.-B.	Néant
Halifax, N.-E.	39
Louisbourg, N.-E.	Néant
Sydney-Nord, N.-E.	Néant
Québec, P.Q.	442
Saint-Jean, N.-B.	82
Victoria, C.-B.	47
Total	610

De ces 610 personnes admises, 247 étaient des patients; les autres 363 étaient des cas de contact ou encore des personnes qui accompagnaient les malades. On trouvera ci-après des tableaux indiquant la répartition des hospitalisés dans les divers hôpitaux, de même que leur classement pathologique.

Le grand total des jours passés à l'hôpital s'est élevé à 7,065. De ce nombre, 3,134 se rapportent aux patients, et 3,931, aux cas de contact, etc.

Parmi les maladies graves relevant de la quarantaine, on a débarqué un varioleux à la station de Partridge-Island, Saint-Jean, N.-B., en même temps que quatre cas de contact. A Québec, on a découvert trois cas de typhus parmi l'équipage de l'*Oristano*. Les patients ont été débarqués à la station de la Grosse-Isle, en même temps qu'un certain nombre de cas de contact dont pas un, cependant, n'a manifesté d'infection. On a constaté que, dans les trois cas, la maladie était plutôt bénigne, et, trois semaines après leur débarquement, les patients ont été libérés comme absolument guéris. Le varioleux débarqué à la station de Partridge Island, a succombé aux attaques de la maladie. Toutefois, les quatre cas de contact sont demeurés indemnes et ont quitté la quarantaine dès que la période d'incubation a pris fin.

A la station de William Head, C.-B., on a constaté la présence de la variole en deux occurrences, savoir:

(1) Au mois de décembre 1921, le vapeur *Canadian Highlander* faisait rapport, à son arrivage, que, la veille, un membre de l'équipage était mort en mer des suites de variole maligne. Le corps fut débarqué et enterré dans le cimetière de la quarantaine. Tout l'équipage fut soumis au bain et vacciné, de même que les cas de contact immédiat. D'autre part, tous ceux qui ne purent fournir de preuve évidente qu'ils avaient été vaccinés avec succès, furent détenus. Vingt et un se trouvèrent dans ce cas, tous d'origine britannique. De ce nombre, dix-sept furent libérés dès qu'on eut la preuve de leur vaccination; les quatre autres furent détenus durant quatorze jours entiers.

Après fumigation des pièces infectées, on permit au navire de continuer sa course.

(2) Le 14 mars 1922, le vapeur *Empress of Russia* arrivait à William Head, venant du Japon, et faisait rapport qu'un varioleux avait été débarqué à Kôbé le 3 mars. Par suite de cette déclaration, cinq personnes—un Anglais et quatre Chinois—furent débarquées à William Head, et détenues comme cas de contact. Comme ces personnes ne purent fournir de preuve satisfaisante de leur vaccination, elles furent détenues durant vingt-quatre heures en quarantaine, se conformant ainsi aux règlements établis pour des cas de ce genre.

Aucunes autres maladies graves, relevant de la quarantaine, n'ont été constatées au cours de l'année.

A la station de quarantaine de la Grosse-Isle, quinze cas de rougeole et deux cas de picote volante (varicelle) se sont déclarés parmi les cas de contact. On a également signalé la présence de deux cas d'infection mixte. Les patients en cause furent admis à l'hôpital comme cas de contact de la fièvre scarlatine, mais ils développèrent de la rougeole vingt-quatre et vingt-sept jours, respectivement, après leur entrée à l'hôpital.

Aucun cas secondaire n'a surgi à la station de Lawlor's Island, Halifax.

Le médecin de la quarantaine, à Saint-Jean, a fait rapport qu'il n'y a eu aucun cas parmi les cas de contact, ni d'infection mixte par suite de contact avec des patients souffrant d'autres maladies, après admission à l'hôpital. Un cas de rougeole s'est déclaré parmi les cas de contact, cinq jours après l'entrée des patients à l'hôpital. Il s'ensuit donc que ce cas provenait du danger couru par le malade avant son débarquement.

A William Head un cas secondaire de rougeole a surgi parmi les cas de contact, une journée après le débarquement du patient à la station de quarantaine. La maladie constatée ne dépendait donc pas des risques courus subséquemment à l'évacuation du navire.

Deux personnes sont mortes durant l'année: une à Saint-Jean, des suites de la variole, et une à Halifax, de la coqueluche.

Au cours de l'automne 1921, le vieil hôpital de Rockhead, pour la détention des immigrants à Halifax, a été transformé en édifice d'urgence pour la détention quarantenaire, avec annexe pour malades alités.

Durant l'exercice en cours, deux membres du personnel de la station de Lawlor's Island sont décédés, savoir le docteur N.-E. MacKay, surintendant médical, et William D. Logan, mécanicien.

En conformité des règlements de quarantaine, 149 personnes, réparties comme suit, ont été vaccinées durant l'année:

Québec	10
Saint-Jean, N.-B	113
Victoria	26
Total	149

RÉPARTITION DES HOSPITALISÉS

Station	Nombre de patients	Nombre de jours passés à l'hôpital	Nombre de cas de contact et de personnes accompagnant les malades	Nombre de jours passés à l'hôpital	Nombre total d'hospitalisés	Total des jours passés à l'hôpital
Halifax	19	387	20	381	39	768
Québec	179	1,972	263	2,585	442	4,557
Saint-Jean, .N-B	41	682	41	640	82	1,322
Victoria	8	93	39	325	47	418
Total	247	3,134	363	3,931	610	7,065

NATURE DES DIVERSES MALADIES OBSERVÉES CHEZ LES HOSPITALISÉS

Maladies	Patients	Nombre de jours passés à l'hôpital	Nombre de cas de contact et de personnes accompagnant les malades	Nombre de jours passés à l'hôpital	Total des jours passés à l'hôpital
Adénite	1	6	....	....	6
Bronchite	1	16	1	16	32
Broncho-pneumonie	3	54	4	40	94
Méningite cérébro-spinale	1	32	1	32	64
Picote volante (varicelle)	11	164	21	240	404
Dermatite	3	30	5	50	80
Diphtérie	8	124	8	46	70
Dysenterie	1	18	2	36	54
Fièvre entérique	3	133	....	....	133
Erysipèle	6	45	5	34	79
Rubéole	2	12	5	24	36
Influenza	7	81	3	27	108
Rougeole	108	1,507	176	2,022	3,529
Oreillons	13	125	28	270	395
Observation médicale générale	26	144	37	152	296
Pédiculose	28	95	8	28	123
Psoriasis	1	7	....	....	7
Fièvre scarlatine	11	405	19	597	1,002
Variole	1	4	30	240	244
Amygdalite	3	22	3	23	45
Typhus	3	63	....	....	63
Coqueluche	6	47	7	54	101
Totaux	247	3,134	363	3,931	7,065

MALADIES CLASSÉES PAR STATIONS

ROUGEOLE

Stations	Patients	Nombre de jours passés à l'hôpital	Cas de contact, etc.	Nombre de jours passés à l'hôpital	Total des jours passés à l'hôpital
Halifax	4	80	2	41	121
Québec	77	1,003	136	1,488	2,491
Saint-Jean, N.-B	21	356	25	340	696
Victoria	6	68	13	153	221
Total	108	1,507	176	2,022	3,529

MALADIES CLASSÉES PAR STATIONS—*Suite*

OREILLONS

Stations	Patients	Nombre de jours passés à l'hôpital	Cas de contact, etc.	Nombre de jours passés à l'hôpital	Total des jours passés à l'hôpital
Halifax	1	9	3	27	36
Québec	11	112	25	243	355
Victoria	1	4	....	....	4
Total	13	125	28	270	395

OBSERVATION MÉDICALE GÉNÉRALE

Halifax	1	2	....	....	2
Québec	25	142	37	152	294
Total	26	144	37	152	296

DIPHTÉRIE

Québec	3	44	7	33	77
Saint-Jean, N.-B	5	80	1	13	93
Total	8	124	8	46	170

ERYSIPÈLE

Québec	5	40	5	34	74
Saint-Jean, N.-B	1	5	....	....	5
Total	6	45	5	34	79

RUBÉOLE

Québec	2	12	5	24	36

FIÈVRE ENTÉRIQUE

Québec	3	133	....	....	133

FIÈVRE SCARLATINE

Halifax	3	141	6	197	338
Québec	4	124	7	237	361
St-Jean, N.-B	4	140	6	163	303
Total	11	405	19	597	1,002

VARIOLE

Saint-Jean, N.-B	1	4	4	68	72
Victoria	....	....	26	172	172
Total	1	4	30	240	244

MALADIES CLASSÉES PAR STATIONS—*Suite*

AMYGDALITE

Stations	Patients	Nombre de jours passés à l'hôpital	Cas de contact, etc.	Nombre de jours passés à l'hôpital	Total des jours passés à l'hôpital
Québec	2	16	3	23	39
Saint-Jean, N.-B.	1	6	....	....	6
Total	3	22	3	23	45

TYPHUS

Québec	3	63	....	....	63

COQUELUCHE

Halifax	6	47	7	54	101

INFLUENZA

Halifax	2	46	....	....	46
Québec	3	27	3	27	54
Saint-Jean, N.-B.	2	8	....	....	8
Total	7	81	3	27	108

PICOTE VOLANTE (VARICELLE)

Halifax	1	30	1	30	60
Québec	9	113	20	210	323
Victoria	1	21	....	....	21
Total	11	164	21	240	404

MÉNINGITE CÉRÉBRO-SPINALE

Halifax	1	32	1	32	64

ADÉNITE

Saint-Jean, N.-B.	1	6	....	....	6

BRONCHITE

Saint-Jean, N.-B.	1	16	1	16	32

PSORIASIS

Saint-Jean, N.-B.	1	7	....	....	7

MALADIES CLASSÉES PAR STATIONS—*Fin.*

BRONCHO-PNEUMONIE

Stations	Patients	Nombre de jours passés à l'hôpital	Cas de contact, etc.	Nombre de jours passés à l'hôpital	Total des jours passés à l'hôpital
Saint-Jean, N.-B.	3	54	4	40	94

DERMATITE

Québec	3	30	5	50	80

DYSENTERIE

Québec	1	18	2	36	54

PÉDICULOSE

Québec	28	95	8	28	123

LÉPROSERIES

Lazaret de Tracadie, N.-B.—A la fin de l'exercice en cours, il y avait dix patients au lazaret de Tracadie: cinq hommes et cinq femmes. C'est le plus petit nombre enregistré depuis l'établissement de cette station. Aucun nouveau lépreux n'a été admis durant l'année. D'après le rapport du docteur Langis, surintendant médical, les conditions sanitaires générales ont été satisfaisantes. Trois malades sont morts au cours de l'année, savoir: un lépreux, âgé de 67 ans et rendu à la dernière phase de la lèpre mixte; une lépreuse, âgée de 54 ans, atteinte de paralysie depuis nombre d'années; elle a succombé à une congestion pulmonaire; en troisième lieu, un lépreux, âgé de 64 ans, qui a contracté une pneumonie à la suite d'un rhume ordinaire.

Dans son rapport, le docteur Langis mentionne le fait que, grâce à la courtoisie du chirurgien en chef de la station de Recherches sur la lèpre, de Honolulu, il a reçu au cours de l'année une quantité notable d'esthers éthyliques mixtes des acides gras d'huile de gynocarde (chaulmoogra), plus 2 pour cent d'iode, pour injections intramusculaires. Dans la lettre qui accompagnait l'envoi, on relève ce qui suit:

> " Aucune compensation monétaire n'est requise pour les médicaments fournis, vu que le gouvernement américain ne les fabrique pas dans un but de gain commercial. Nous avons en vue de soulager la lèpre dans le monde entier, et plus particulièrement aux Etats-Unis et dans leurs possessions. Toutefois, je suis enclin à considérer votre établissement comme ne faisant qu'un avec ceux des Etats-Unis, vu que vous ne vous trouvez qu'à une faible distance de notre frontière, et que tout ce qui peut contribuer à améliorer les conditions sanitaires au Canada, ne peut en même temps qu'être favorable à la santé du peuple américain."

M. le docteur Langis affirme que cette préparation est employée avec grand succès, et que l'huile de gynocarde constitue, jusqu'à présent du moins, le meilleur médicament utilisé dans le traitement de la lèpre. La générosité et la bienveillance exprimées dans la lettre précitée, ne manquent pas de provoquer la profonde reconnaissance, et du docteur Langis et du ministère de la Santé.

M. le docteur Langis termine son rapport en présentant aux religieuses hospitalières de Saint-Joseph, l'hommage de sa sincère gratitude: "Grâce", dit-il", à la coopération inlassable, désintéressée et sympathique des bonnes sœurs, chaque membre de notre petite colonie de lépreux est un patient satisfait".

Lazaret de d'Arcy Island, C.-B.—Cette colonie de lépreux est située sur l'île d'Arcy, à environ 30 milles de la station de quarantaine de William-Head, et elle est placée sous la surintendance du médecin de la station. Il y a actuellement cinq lépreux à ce lazaret, tous des Chinois. Au cours de l'année, on a libéré un patient qui n'accusait aucuns signes cliniques ni bactériologiques de la lèpre. Les patients demeurés au lazaret présentent des signes d'amélioration par suite du traitement à l'huile de gynocarde. Un nouveau cas, celui d'un Chinois, a été admis le 31 mars, le dernier jour de l'exercice financier, et il est compris dans le nombre ci-dessus mentionné.

En outre des cinq lépreux chinois de d'Arcy Island, un autre patient, un Juif russe, est traité à la station de quarantaine de William-Head. Ce cas a été découvert à Winnipeg durant l'automne de 1921, alors que l'on fit de promptes démarches pour que le malade fût transporté aux quartiers d'isolement de la station de quarantaine. Le surintendant médical intérimaire déclare que la condition générale de ce lépreux s'est déjà fort améliorée depuis qu'il est sous traitement.

(2) SERVICE MÉDICAL DE L'IMMIGRATION

Au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1922, le nombre de passagers immigrants, etc., examinés par les médecins du Service d'immigration, tant aux ports de l'Atlantique qu'à ceux du Pacifique, s'est élevé à 63,990. Afin de permettre aux autorités de se rendre compte de l'état sanitaire de chacun de ces immigrants, ou encore de s'assurer que tel ou tel immigrant souffrait de tare physique ou mentale, on a fait subir un examen particulier à chaque nouveau venu. Et tout ceci en conformité de la *Loi de l'immigration*. Le nombre précité d'immigrants, comparé à celui de 109,529 pour l'exercice écoulé, accuse une diminution de 45,539.

Le nombre total d'immigrants que les médecins d'immigration—au moyen d'un certificat à cet effet—ont déclarés comme souffrant de quelque défectuosité physique ou mentale, et comme se trouvant compris dans les "catégories refusées," conformément aux paragraphes suivants de l'article 3 de la *Loi d'immigration,* est réparti comme suit:

Paragraphe	(*a*)—Débilité mentale	36
"	(*b*)—Maladies répugnantes ou contagieuses	46
"	(*c*)—Défauts physiques	608
"	(*j*)—Personnes qui, au point de vue médical, seront probablement à la charge publique	6
"	(*k*)—Personnes offrant une constitution psychopathique anormale	4
"	(*m*)—Personnes déclarées comme souffrant de quelque défectuosité physique ou mentale, et non comprises dans l'une quelconque des catégories précitées	36
	Total des immigrants déclarés comme souffrant de quelque défectuosité physique ou mentale	736

On trouvera ci-après un relevé détaillé, indiquant, pour chaque port, les maladies ou défauts spécifiques qui ont déterminé l'émission d'un certificat.

On a détenu à l'hôpital d'immigration 358 passagers qui, à leur arrivée, requéraient quelque traitement médical ou chirurgical. Suit un relevé détaillé, indiquant les détentions pour chaque port, et la raison de ces détentions.

Parmi les passagers immigrants détenus à leur arrivée, pour permettre un examen plus complet que celui qui a lieu lors du débarquement, on a trouvé que 170 ne souf-

fraient d'aucune maladie et, en conséquence, ils ont été libérés. On trouvera ci-après un relevé indiquant le nombre de détentions par port.

En outre des immigrants pour lesquels les médecins d'immigration ont émis des certificats impliquant quelque défectuosité physique ou mentale, on a trouvé 722 immigrants qui souffraient de défauts mineurs lesquels défauts, bien qu'insuffisants pour faire insérer ces immigrants dans les "catégories refusées" énumérées à l'article 3 de la *Loi d'immigration*, ont été notés sur des fiches individuelles que l'on conserve dans les dossiers pour référence subséquente. On trouvera ci-après un relevé indiquant, pour chaque port, le nombre d'immigrants qui ont subi l'examen médical.

PASSAGERS IMMIGRANTS QUI ONT SUBI L'EXAMEN MÉDICAL AUX PORTS OCÉANIQUES

Québec	41,256
Saint-Jean, N.-B.	8,964
Halifax	7,440
Montréal	797
Sydney-Nord	394
Sydney	120
Vancouver	1,628
Victoria	1,538
Ports des Etats-Unis (New-York, Boston et Portland)	1,853
Total	63,990

IMMIGRANTS DÉCLARÉS COMME SOUFFRANT DE QUELQUE DÉFECTUOSITÉ PHYSIQUE OU MENTALE, EN VERTU DE L'ARTICLE 3 DE LA LOI DE L'IMMIGRATION

PARAGRAPHE (A)—AFFECTIONS MENTALES

Affection	Québec	St-Jean	Halifax	Montréal	Sydney-Nord	Total
Idiotie	1			1		2
Imbécillité	1					1
Débilité mentale	24	1		1	1	27
Epilepsie		1				1
Aliénation mentale	4		1			5
Total	30	2	1	2	1	36

PARAGRAPHE (K)—PERSONNES OFFRANT UNE CONSTITUTION PSYCHOPATHIQUE ANORMALE

Québec	3
Halifax	1
Total	4

NATIONALITÉ DES IMMIGRANTS DÉCLARÉS COMME SOUFFRANT DE QUELQUE DÉFECTUOSITÉ MENTALE

Origine	Idiotie	Imbécillité	Débilité mentale	Epilepsie	Aliénation mentale	Constitution psychopathique anormale	Total
Britannique	2		26		3	4	35
Française					1		1
Juive			1		1		2
Italienne				1			1
Roumaine		1					1
Total	2	1	27	1	5	4	40

PARAGRAPHE (B) PERSONNES SOUFFRANT DE MALADIES RÉPUGNANTES ET INFECTIEUSES

Maladie	Québec	St-Jean	Halifax	Montréal	Victoria	Vancouver	Total
Teigne faveuse	1	....	....	....	....	....	1
Gonorrhée	4	....	....	1	3	....	8
Teigne des ongles	2	1	....	....	....	....	3
Teigne du cuir chevelu	4	6	....	....	1	....	11
Syphilis	2	....	....	....	1	1	4
Trachome	4	5	2	1	....	....	12
Adénite tuberculeuse	....	....	....	....	....	1	1
Glandes tuberculeuses du cou	....	1	....	....	....	....	1
Tuberculose (pulmonaire)	3	....	....	2	....	....	5
Total	20	13	2	4	5	2	46

NATIONALITÉ DES IMMIGRANTS DÉCLARÉS COMME SOUFFRANT DE MALADIES RÉPUGNANTES ET INFECTIEUSES

Origine	Teigne faveuse	Gonorrhée	Teigne	Syphilis	Trachome	Tuberculose	Total
Arménienne	....	....	....	....	1	....	1
Belge	....	....	....	....	1	....	1
Britannique	1	3	6	1	....	2	13
Chinoise	....	2	1	2	1	1	7
Juive	....	1	7	1	6	3	18
Japonaise	....	1	....	....	....	....	1
Polonaise	....	....	....	....	3	1	4
Syrienne	....	1	....	....	....	....	1
Total	1	8	14	4	12	7	46

PARAGRAPHE (C)—PERSONNES SOUFFRANT DE DÉFAUTS PHYSIQUES—"SUSCEPTIBLES DE DEVENIR UNE CHARGE PUBLIQUE"

Défauts	Québec	St-Jean	Halifax	Victoria	Total
Ankylose		1	4		5
Asthme	1				1
Acromégalie			1		1
Membres amputés	24	4	2		30
Anémie	1		1		2
Cécité partielle	2	7			9
Cécité complète	1		2		3
Maladie de Bright				1	1
Bronchite chronique	2	1	2		5
Hyperthrophie cardiaque			3		3
Chorée (Danse de Saint-Guy)	1				1
Fissure du palais	4				4
Déviation de la colonne vertébrale	24	1	3		28
Pied bot	2	1			3
Surdité et mutisme	4	2	3		9
Surdité (totale)	18	7			25
Surdité (partielle)	54				54
Battements désordonnés du cœur	5				5
Hanche disloquée	7	1			8
Nanisme et déformation	3				3
Empyème			1		1
Emphysème pulmonaire (chronique)	1				1
Pied plat	1		1		2
Débilité générale	2				2
Débilité générale et anémie	2				2
Genou cagneux (*genu-valgum*)	1				1
Goitre (simple)	2				2
Goitre (exophtalmique)	1				1
Hernie	53	3	10		66
Hystérie	1				1
Hydrocèle	3				3
Fonction limitée des membres		17	13		30
Bégaiement	10	1			11
Incontinence d'urine (chronique)	1				1
Paralysie infantile			1		1
Manque de développement physique	2		2		4
Claudication		12			12
Ataxie locomotrice				1	1
Perclusion d'un membre (partielle)	113				113
Débilité nerveuse			1		1
Paralysie (partielle)	11	3			14
Paralysie agitante	1				1
Paraplégie	1		1		2
Conjonctivite phlycténulaire			1		1
Vieillesse prématurée	13	4	2		19
Pauvre physique	1				1
Psoriasis	1				1
Rachitisme	5		2		7
Rhumatisme chronique	11				11
Sciatique	1				1
Commotion par projectile			2		2
Sénilité		2			2
Synovite (chronique)	2				2
Torticolis (spasmodique)	1				1
Affection valvulaire du cœur	11	5	3	1	20
Varicocèle et varices	1				1
Ulcère variqueux	1				1
Varices	5		1		6
Vue défectueuse	56		3		59
Total	468	72	65	3	608

PARAGRAPHE (J)—PERSONNES QUI, AU POINT DE VUE MÉDICAL, SERONT PROBABLEMENT À LA CHARGE PUBLIQUE

Cause	Québec	St-Jean	Halifax	Total
Grossesse illégitime	3	1	2	6

PARAGRAPHE (M)—PERSONNES SOUFFRANT DE QUELQUE DÉFECTUOSITÉ PHYSIQUE OU MENTALE, AFFECTANT LEUR APTITUDE À GAGNER LEUR VIE

Défauts	Québec	St-Jean	Halifax	Total
Débilité mentale	5			5
Débilité physique et mentale	5			5
Débilité physique	2	8	16	26
Total	12	8	16	36

IMMIGRANTS DÉTENUS POUR ÊTRE SOUMIS À UN TRAITEMENT MÉDICAL OU CHIRURGICAL, ET SUBSÉQUEMMENT LIBÉRÉS COMME GUÉRIS OU APTES À POURSUIVRE LEUR ROUTE

Cause	Québec	Saint-Jean	Halifax	Montréal	Vancouver	Victoria	Total
Abcès	4		8				12
Indigestion aiguë			1				1
Anémie					1		1
Appendicite	2			1			3
Rhumatisme articulaire					1		1
Broncho pneumonie	1						1
Bronchite	1						1
Brûlures	1		1				2
Syncope	X–1						1
Cellulite	1		1		1		3
Conjonctivite	12	1	3	1	16	19	52
Accouchement	15		2				17
Convulsions	1						1
Méningite						X–1	1
Ulcère de la cornée	1						1
Kyste (des glandes de Meibomius					2		2
Débilité					1		1
Dermatite	6	1					7
Diphtérie	2						2
Coude disloqué	1						1
Eczéma	4		2		1		7
Endométrite					1		1
Entérite	1						1
Fracture de l'articulation du coude			1				1
Fracture de la rotule	1						1
Gonorrhée						1	1
Impétigo	19	3	4		2		28
Influenza			5				5
Ongle incarné	1						1
Insomnie				1			1
Perforation intestinale	X–1						1
Bras infecté	1						1
Lèvre infectée	1						1
Poitrine lacérée			1				1
Oreillons	1						1
Myalgie			1				1
Ostéopériostite	2						2
Péritonite			X–1				1
Pharyngite	1						1
Pleurésie	1						1
Phlegmon	2						2
Pneumonie	3			1			4
Purpura hémorragique						X–1	1
Pyorrhée					1		1
Otite moyenne	3		2				5
Teigne tondante ou trichophytie	1	6	1	1		1	10
Gale	9					114	123
Entorse de la cheville du pied	1						1
Stomatite					1		1
Sycosis (mal de barbe)	1						1
Amygdalite	6		2				8
Trachome		3		5	1		9
Arthrite traumatique	1						1
Ulcères variqueux				1			1
Coqueluche			2				2
Blessures (diverses)	2						2
Affection valvulaire du cœur	X–1					1	2
Total	113	14	38	11	29	138	343

x Décédé

IMMIGRANTS DÉTENUS POUR EXAMEN MÉDICAL SUBSÉQUENT, MAIS ENSUITE LIBÉRÉS COMME INDEMNES DE MALADIES

Québec	100
Saint-Jean	26
Halifax	26
Montréal	16
Vancouver	2
Total	170

IMMIGRANTS DONT LES FICHES SONT AU DOSSIER, SIGNALANT CERTAINES DÉFECTUOSITÉS PHYSIQUES OU MENTALES MINEURES

Québec	485
Saint-Jean	96
Halifax	141
Total	722

(3) SERVICE DES HÔPITAUX DE MARINE

Le 1er novembre 1919, l'administration de ce Service a été transférée du ministère de la Marine au ministère de la Santé.

Sous l'empire des dispositions de la partie V de la *Loi de la marine marchande au Canada* (marins malades et indigents), il est prélevé et perçu, sur chaque navire venant d'un port étranger ou d'un port qui ne se trouve pas dans les limites de la même province, et qui arrive à un port de la province de Québec, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick, de l'Ile du Prince-Edouard et de la Colombie britannique, un impôt ou droit de deux cents pour chaque tonneau net ou de registre que jauge ce navire.

Les officiers et matelots des bateaux pêcheurs non enregistrés au Canada ne sont pas assujettis au paiement des droits ci-dessus indiqués, et ils ne participent pas aux bénéfices accumulés provenant de ces droits. Toutefois, les navires appartenant à cette classe et qui sont enregistrés au Canada, sont susceptibles d'être assujettis au paiement des droits précités et de participer aux bénéfices provenant desdits droits.

La *Loi de la marine marchande* ne s'applique pas à la province d'Ontario. Il s'ensuit que nuls droits pour les marins malades ne sont prélevés et perçus dans cette province.

Par le fait qu'ils sont assujettis à de tels droits ou impôts, les marins malades et indigents attachés aux navires sur lesquels les impôts en question ont été payés, ont droit à être traités gratuitement. Les dépenses encourues pour de tels traitements sont défrayées à même les crédits votés à cette fin par le Parlement.

Durant l'exercice financier 1921-22, le ministère de la Santé a maintenu en activité deux hôpitaux, l'un à Sydney et l'autre à Lunenbourg, dans la province de la Nouvelle-Ecosse. L'hôpital de marine de Douglastown, N.-B., a été fermé durant l'année et des arrangements ont été effectués avec l'Hôtel-Dieu de Chatham, pour le traitement de tous les marins malades arrivant à ce port et aux environs.

Au cours de l'année 1921-22, les hôpitaux suivants se sont chargés du traitement des marins malades et indigents, selon certains taux convenus entre ces établissements et le ministère de la Santé:

Province de la Nouvelle-Ecosse—
Halifax—
Au Victoria General Hospital.
Au City Health Board Hospital (Maladies contagieuses).
Pictou—Au Pictou Cottage Hospital.
Sydney-Nord—Au Hamilton Memorial Hospital.

Province de la Nouvelle-Ecosse—Fin.
New-Glasgow—A l'Aberdeen Hospital.
Antigonish—Au St. Martha's Hospital.
Windsor—Au Payzant Memorial Hospital.
Amherst—Au Highland View Hospital.
Springhill—Au Springhill Cottage Hospital.
Yarmouth—Au Yarmouth Hospital.
Kentville—Au Sanatorium de la Nouvelle-Ecosse (Patients tuberculeux).
Glace Bay—Au St. Joseph's Hospital.

Province du Nouveau-Brunswick—
Bathurst—Au James Dunn Hospital.
Campbellton—A l'Hôtel-Dieu.
Chatham—A l'Hôtel-Dieu.
Moncton—Au Moncton Hospital.
St. Stephens—Au Chipman Memorial Hospital.
St-Jean—
Au General Public Hospital.
Au City Health Board Hospital (Maladies contagieuses).
River Glade—Au Jordan Memorial Sanatorium (Patients tuberculeux).

Province de l'Ile du Prince-Edouard—
Charlottetown—
Au Charlottetown Hospital.
Au P.E.I. Hospital.
Summerside—Au Prince County Hospital.

Province de Québec—
Chicoutimi—A l'Hôtel-Dieu Saint-Valier.
Lévis—A l'Hôtel-Dieu.
Montréal—
A l'hôpital général de Montréal.
A l'hôpital Notre-Dame.
A l'Hôtel-Dieu.
A l'hôpital Royal Victoria.
A l'hôpital Saint-Paul (Maladies contagieuses).
A l'hôpital Alexandra (Maladies contagieuses).
Québec—
A l'hôpital Jeffrey Hale.
A l'Hôtel-Dieu.
Sorel—A l'hôpital Général de Sorel.
Les Trois-Rivières—A l'hôpital Saint-Joseph.
Saint-Jean—A l'hôpital Saint-Jean.

Province de la Colombie britannique—
Anyox—Au General Hospital.
Chemainus—Au General Hospital.
Ladysmith—Au General Hospital.
Nanaïmo—Au Nanaïmo Hospital.
New Westminster—
Au Royal Columbian Hospital.
Au St. Mary's Hospital.
Ocean Falls—A l'Ocean Falls Hospital.
Prince-Rupert—Au General Hospital.
Union Bay—Au Cumberland Hospital.

Province de la Colombie britannique—Fin.

Vancouver—

Au Vancouver General Hospital.

Au St. Paul's Hospital.

Victoria—

Au St. Joseph's Hospital.

A l'Isolation Hospital (Maladies contagieuses).

Dans les endroits où il n'y a pas d'hôpital de marine ou d'hôpital déterminé, le percepteur des douanes fait les meilleurs arrangements possibles pour le traitement des marins malades, soit dans certains domiciles ou dans les hôtelleries.

Durant l'exercice 1921-22, 2,035 marins malades et blessés ont été traités dans les divers hôpitaux relevant du Service fédéral. Les patients ont été répartis comme suit:—

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE DE MARINS TRAITÉS À CHAQUE PORT, AINSI QUE LE NOMBRE DE JOURS DURANT LESQUELS ILS ONT REÇU UN TRAITEMENT, SOIT À L'HÔPITAL SOIT DANS CERTAINS DOMICILES

Port	Nombre de marins	Jours de traitement
Nouvelle-Ecosse:		
Abbotts Harbour	1	14
Advocate Harbour	Néant	
Annapolis Royal	Néant	
Apple River	2	
Arichat	6	35
Barrington	2	
Barton	Néant	
Bear River	3	
Bridgetown	3	
Bridgewater	1	18
Canning	1	
Canso	14	127
Chéticamp	27	
Clark's Harbour	4	21
Digby	42	7
Freeport	5	
Gabarus	1	
Glace Bay	Néant	
Halifax:		
Victoria General	151	3,343
Infirmary	1	32
Mader Hospital	1	21
Hôpital civique	5	
Hantsport	8	
Ingramport	1	
Kentville	1	271
Kingsport	5	
La Have	11	
Little Bass River	1	
Liverpool	39	361
Lockeport	24	159
Louisbourg	3	4
Lunenbourg	6	135
Mahone Bay	4	
Margaree	5	
Margaretsville	2	14
Meteghan	5	137
Sydney-Nord	80	208
Parrsboro	7	
Pictou	31	424
Point Tupper, Port Mulgrave, Hawkesbury et Hastings	14	
Port-Greville	3	
Port-Hood	3	
Port-Latour	Néant	
Port-Morien	3	
Port-Mouton	1	8
Port-Wade	1	58

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE DE MARINS TRAITÉS À CHAQUE PORT, ETC.
—*Suite*

Port	Nombre de marins	Jours de traitement
Nouvelle-Ecosse—Fin		
Pubnico	11	
Pugwash	1	
Sandy Cove	3	14
Shelbourne	13	4
Sherbrooke	1	
Springhill	2	56
St. Peters	4	
Sydney	54	2,619
Sydney Mines	1	
Weymouth	5	
Windsor	11	133
Yarmouth	98	902
Total	232	9,127
Nouveau-Brunswick:		
Alma et Albert	2	
Bathurst	12	67
Beaver Harbour	2	48
Campbellton	14	63
Caraquette	2	
Chatham	8	218
Dalhousie	Néant	
Grand Harbour	2	
Hillsboro	1	
Moncton	1	
North Head	3	
Port-Elgin	1	54
River Glade	1	332
Richibouctou	Néant	
St-Andrews	1	
St-Georges	1	
Shédiac	Néant	
Shippegan	3	
Saint-Jean:		
Hôpital général	147	2,008
Infirmary, Mission Society	1	32
Hôpital régional	3	209
Hôpital civique	3	
St-Stephens	2	
Total	210	3,031
Ile du Prince-Edouard:		
Alberton	2	
Charlottetown:		
Hôpital de l'I.P.-E	8	459
Hôpital de Charlottetown	6	243
Crapaud	1	
Georgetown	2	
Montague	3	24
Murray Harbour	5	
Summerside	6	53
Souris	13	6
Tignish	2	
Total	48	785
Québec:		
Batiscan	1	
Chicoutimi	4	340
Gaspé	3	
Harrington	1	28
Lachine	1	32
Lévis	12	135
Iles de la Madeleine	1	
Matane	1	

TABLEAU INDIQUANT LE NOMBRE DE MARINS TRAITÉS À CHAQUE PORT, ETC. —*Fin*

Port	Nombre de marins	Jours de traitement
Québec—Fin		
Montréal:		
Hôpital Notre-Dame	130	1,674
Hôpital général	431	3,555
Royal Victoria	16	427
St. Paul's	1	11
Alexandra	1	4
Paspébiac	1	
Port-Alfred	6	
Québec:		
Hôtel-Dieu	16	329
Jeffrey Hale	24	442
Hôpital civique	1	5
Les Sept-Iles	2	10
Sorel	3	14
Saint-Jean	9	
Tadoussac	11	202
Les Trois-Rivières	8	5
Total	689	7,213
Colombie britannique:		
Bella-Bella	1	
Chemainus	7	17
Ladysmith	2	17
Nanaïmo	7	171
New-Westminster	2	26
Ocean Falls	47	2
Port-Alice et Quatsino	3	45
Port-Alberni	10	20
Prince-Rupert	19	184
Tofino	1	
Union Bay	2	
Vancouver:		
Hôpital Saint-Paul	174	3,017
Hôpital général	19	480
Victoria:		
Hôpital Saint-Joseph	58	1,165
Hôpital des maladies contagieuses	4	41
Total	356	6,185
Grand total: Nombre de marins	2,035	
Jours de traitement		26,341

On trouvera ci-après un relevé indiquant les maladies et les blessures pour lesquelles les marins malades ont été traités durant l'année:—

Maladie	Nombre de marins traités	
Maladies générales		413
Rougeole	5	
Diphtérie	2	
Scarlatine	1	
Oreillons	6	
Fièvre typhoïde	32	
Paratyphoïde	1	
Erysipèle	3	
Choléra-morbus	1	
Tuberculose	17	
Malaria	3	
Syphilis	83	
Gonorrhée	52	
Gale	9	
Tænia	2	
Alcoolisme	2	
Morphinisme	1	
Diabète	1	
Rhumatisme	63	

Maladie	Nombre de marins traités	
Béribéri	1	
Anémie	3	
Excroissances (non malignes)	4	
Débilité générale	6	
Kyste	4	
Neurasthénie	11	
Influenza	98	
Ptomaïne	2	
Affections locales		1,080
Affections du système nerveux		40
1. Des nerfs		8
Névrite	8	
2. De la moelle épinière et des membranes		1
Dégénérescence de la colonne latérale	1	
3. Du cerveau et des membranes		1
Inflammation	1	
4. Troubles fonctionnels et autres affections nerveuses		30
Paralysie	2	
Hemiplégie	2	
Epilepsie	1	
Congestion cérébrale	2	
Vertige	1	
Névralgie	14	
Hoquet	1	
Insomnie	2	
Hystérie	1	
Céphalalgie	2	
Psychose	1	
Manie	1	
Affections oculaires		35
Conjonctivite	24	
Chalazion	2	
Choroïdite	2	
Dacryocystite	1	
Ulcère de la cornée	3	
Iritis	2	
Trachome	1	
Affections de l'oreille		23
Cérumen	6	
Otite moyenne	9	
Surdité	5	
Mastoïdite	3	
Affections du nez		9
Rhinite	7	
Abcès	1	
Epistaxis	1	
Maladies de l'appareil circulatoire		17
Affections valvulaires	11	
Tachycardie	1	
Athérome	1	
Artériosclérose	1	
Thrombose	1	
Hématome	1	
Oedème	1	
Maladies de l'appareil respiratoire		226
Bronchite	119	
Amygdalite	39	
Pneumonie	25	
Broncho-pneumonie	1	
Laryngite	5	
Congestion pulmonaire	1	
Hémorragie pulmonaire	5	
Pleurésie	20	
Asthme	10	
Abcès pulmonaire	1	
Maladies de l'appareil digestif		298
Carie dentaire	58	
Mal de dents	14	
Abcès alvéolaire	4	
Esquinancie	1	
Pharyngite	3	
Ulcère stomacal	3	
Gastrite	34	
Indigestion	27	

Maladie	Nombre de marins traités	
Pyorrhée	6	
Cancer stomacal	1	
Hémorroïdes	8	
Fistule	2	
Appendicite	42	
Colite	11	
Jaunisse	7	
Diarrhée	12	
Hépatite	4	
Hernie	31	
Constipation	4	
Dysenterie	7	
Entérite	4	
Dyspepsie	9	
Obstruction intestinale	1	
Calculs biliaires	4	
Ulcère duodénal	1	
Maladies du système lymphatique		23
Adénite	23	
Affections des voies urinaires		39
Néphrite	10	
Maladie de Bright	3	
Colique rénale	3	
Abcès périnéphritique	1	
Cystite	13	
Prostatite	8	
Rétention urinaire	1	
Maladies de l'appareil génital		41
Uréthrite	2	
Balanite	1	
Rétrécissement	6	
Phimosis	2	
Chancre	4	
Varicocèle	7	
Hydrocèle	1	
Orchite	15	
Epididymite	3	
Affections des organes de la locomotion		76
Ostéite	6	
Sciatique	6	
Myalgie	13	
Lumbago	36	
Bursite	4	
Sinusite	1	
Ostéopériostite	1	
Carie des os	2	
Synovite	7	
Maladies des tissus conjonctifs		177
Cellulite	121	
Abcès	56	
Maladies de la peau		74
Clous	24	
Furoncles	5	
Erythème	3	
Eczéma	21	
Acné	1	
Herpès	4	
Urticaire	3	
Dermatite	1	
Ulcères	11	
Panaris	1	
Blessures:		
Blessures générales		54
Brûlures	28	
Blessures multiples	26	
Blessures locales		488
Contusion des muscles	9	
Blessures des muscles	7	
Blessures au visage	7	
Blessures aux yeux	11	
Blessures à la tête	20	
Blessures aux membres supérieurs	133	
Fractures des os du nez	1	
Fracture du crâne	2	

Maladie	Nombre de marins traités	
Fracture des côtes	13	
Blessures au thorax	3	
Corps étranger dans l'œil	8	
Fracture du maxillaire inférieur	6	
Fracture du bras	14	
Dislocation de la main	1	
Entorse du poignet	4	
Fracture de l'épaule	2	
Fracture de l'avant-bras	12	
Dislocation du coude	3	
Fracture des doigts	4	
Fracture de la clavicule	2	
Blessures au côté	15	
Blessures au dos	25	
Blessures à l'abdomen	3	
Blessures aux membres inférieurs	56	
Fracture du fémur	13	
Fracture du tibia	5	
Fracture du péroné	3	
Fracture du tibia et du péroné	2	
Fracture de la rotule	1	
Fracture des os du pied	11	
Entorse de la cheville du pied	13	
Pied plat	3	
Blessure par arme à feu	2	
Fatigue	10	
Congélation	2	
Simulation	4	
Examens physiques	12	
Examens aux rayons X	11	
Sous observation	4	
Pas de diagnostic	31	
Nombre total des marins traités		2,035

Au cours de l'année, le Service des Hôpitaux de Marine a perdu, par suite de leur décès, trois de ses membres les plus dévoués: M. le docteur R. L. Botsford, médecin du port, à Moncton; M. le docteur M. Gervais, des Trois-Rivières, et M. le docteur R. Withers, d'Annapolis Royal.

On trouvera dans les états financiers tous les renseignements afférents aux dépenses encourues pour le maintien du Service des Hôpitaux de Marine.

(4) CONTRÔLE DES MALADIES VÉNÉRIENNES

Pour l'exercice financier clos le 31 mars 1922, la somme de $200,000 a été octroyée par le gouvernement fédéral, afin de venir en aide aux travaux de contrôle des maladies vénériennes. A même cette somme initiale, on a accordé $10,000 au Conseil National Canadien pour continuer la lutte antivénérienne. En outre, pour faire face aux dépenses courantes, on a gardé une somme de $10,000, et le reste a été réparti parmi les provinces suivantes:—

Nouveau-Brunswick	$ 7,517 83
Nouvelle-Ecosse	10,573 86
Alberta	11,979 62
Manitoba	12,611 20
Colombie britannique	14,361 63
Saskatchewan	15,361 63
Québec	47,388 80
Ontario	57,473 68

Ces octrois ont été accordés aux provinces, en conformité d'une entente conclue entre celles-ci et le gouvernement fédéral, en 1919, pour aider au contrôle des maladies vénériennes.

TEXTE DE L'ENTENTE

Chaque province s'engage à dépenser une somme au moins égale à celle reçue et à pourvoir à l'établissement:

(*a*) De cliniques pour le traitement gratuit des maladies vénériennes.

(*b*) A l'aménagement de lits dans les hôpitaux, pour les patients qui requièrent un traitement *intra muros*.

(*c*) Au traitement gratuit dans les institutions publiques comme les écoles de réforme, les prisons, etc.

(*d*) A la création de laboratoires pour tous les examens et recherches nécessaires.

(*e*) Aux travaux de propagande et de publicité.

Dans chaque province, la lutte antivénérienne doit relever entièrement d'un expert dans ce genre de travaux.

Il existe présentement au Canada, cinquante-deux cliniques en pleine activité. Ces cliniques sont situées dans les provinces suivantes:

Nouvelle-Ecosse	5 cliniques
Nouveau-Brunswick	8 "
Québec	8 "
Ontario	13 "
Manitoba	4 "
Saskatchewan	8 "
Alberta	4 "
Colombie britannique	2 "

On a fourni gratuitement les traitements nécessaires dans les diverses institutions locales, sans parler de l'hospitalisation qui a été elle-même absolument gratuite. Des laboratoires, dont les travaux vont de pair avec ceux des cliniques, sont maintenus dans toutes les provinces précitées. La campagne d'éducation, qui constitue une partie si importante de l'œuvre poursuivie, est menée avec la plus grande énergie. Chacune des provinces, en coopération avec le ministère de la Santé, s'occupe de lancer dans le public une foule de publications destinées à éclairer les masses. Le ministère de la Santé a lui-même distribué les ouvrages éducatifs suivants, à travers tout le Dominion:

OUVRAGES PUBLIÉS EN ANGLAIS

	Nombre
Publication No. 1, "General Circular of Information concerning Venereal Diseases"	11,325
" No. 2, "Venereal Diseases, Wassermann Test"	12,000
" No. 3, "Venereal Diseases, Microscopic Examination"	11,675
" No. 4, "Venereal Diseases, Diagnosis and Treatment".	12,550
Pamphlet No. 1, "Information for Men, Syphilis and Gonorrhoea"	53,340
" No. 2, "Information for Young Women About Sex Hygiene"	39,090
" No. 3, "Information for Parents, Teaching of Sexual Hygiene to Children"	48,190
" No. 4, "Instructions for Preventing the Transmission of Gonorrhoea"	16,100
" No. 5, "Instructions for Preventing the Transmission of Syphilis"	15,100
Stokes', "To-day's World Problem in Disease Prevention"	8,695
"Prevention of Blindness in Babies"	41,890
"Abstracts of Current Venereal Disease Literature"	4,500
Posters	24,641
Pamphlet, "To the Sailor"	45,150
" "To the Captain and Ship's Surgeon"	5,650

OUVRAGES PUBLIÉS EN FRANÇAIS

	Nombre
Publication n° 1, "Maladies Vénériennes, Circulaire générale de renseignements sur ces maladies"	6,300
" n° 2, "Maladies Vénériennes, réaction de Wassermann"..	6,400
" n° 3, "Maladies Vénériennes, examen microscopique"..	6,300
" n° 4, "Maladies Vénériennes, diagnostic et traitement"..	6,300
Opuscule n° 1, "Renseignements pour les Hommes, Syphilis et Blennorragie"..	63,600
" n° 2, "Renseignements pour les Jeunes Filles sur l'hygiène sexuelle"	29,300
" n° 3, "Renseignements pour les Parents, l'enseignement de l'hygiène sexuelle aux enfants"..	42,700
" n° 4, "Instructions pour prévenir la transmission de la Gonorrhée ou Chaudepisse"..	8,250
" n° 5, "Instructions pour prévenir la transmission de la Syphilis"..	8,250
Stokes', "Le Problème universel du jour"..	2,640
"Prévention de la cécité chez les nouveau-nés"..	11,800
Opuscule, "Au Matelot"..	1,800
" "Au Capitaine et au Médecin du Vaisseau"..	1,625

Des rapports mensuels sont transmis par chaque province, indiquant le nombre de cas traités dans les diverses cliniques et institutions, de même que le nombre d'examens effectués aux différents laboratoires. Ces rapports accusent une augmentation constante dans le nombre d'admissions aux cliniques, ce qui démontre l'utilité et la nécessité d'une telle entreprise.

Le chef du Service du contrôle des maladies vénériennes a visité les diverses cliniques, et il les a trouvées tout à fait modernes, parfaitement outillées et fort bien dirigées.

Toutes les provinces indemnisées se sont essentiellement conformées au texte de l'entente.

(5) SECTION DU LOGEMENT

En vertu d'un arrêté ministériel portant le numéro 2997, C.P., en date du 3 décembre 1918, la somme de $25,000,000 a été votée pour consentir certains prêts aux provinces désireuses de bénéficier du projet du logement.

La somme totale dépensée au cours de l'exercice financier de 1920-21 a accusé le chiffre de $14,658,200.

Un vote subséquent pour la somme de $12,000,000, a été approuvé par le Parlement pour l'exercice 1921-22, et il a été convenu que lorsque le montant total dépensé excéderait $26,658,200—c'est-à-dire la somme de $14,658,200 dépensée durant 1920-21, et $12,000,000 votés en 1921-22—les avances prendraient fin.

Les sommes prêtées aux diverses provinces, à la date du 31 mars 1922, se répartissaient comme suit:

Manitoba..	$ 1,975,000
Nouveau-Brunswick..	1,525,000
Ontario..	8,750,000
Colombie britannique..	1,701,500
Québec..	2,056,620
Nouvelle-Ecosse..	1,100,000
	$17,108,120

On a construit en tout 3,874 logements.

(Ceci ne comprend pas les travaux de construction effectués au Nouveau-Brunswick durant l'exercice 1921-22.)

Le nombre de maisons en construction et que l'on projette d'ériger, s'est élevé à 179.

Dans 175 municipalités, le projet du logement est en vigueur.

Au 31 mars 1922, il restait encore en caisse—pour les fins précitées—une somme de $9,550,080.

Un vote supplémentaire de $9,550,080 a été approuvé par le Parlement pour l'exercice financier de 1922-23.

Des lois pourvoyant à la construction de logements ont été sanctionnées par toutes les législatures, sauf par celle de l'Alberta.

A l'exception de l'Ile du Prince-Edouard et de l'Alberta, des plans provinciaux d'habitation ont été préparés par tous les gouvernements provinciaux et approuvés par le gouvernement fédéral.

Nombre de demandes de renseignements—au sujet de la procédure à suivre pour participer aux octrois accordés en vertu des dispositions du projet fédéral du logement —nous sont parvenues, de la part de grandes firmes industrielles, de marchands hauts cotés, de conseillers et d'employés municipaux, d'associations de soldats, et d'une foule d'autres personnes des provinces de l'Ile du Prince-Edouard et de l'Alberta.

Il y a déjà trois ans que les octrois fédéraux sont accordés, et les provinces du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de la Colombie britannique ont intégralement bénéficié de leur quote-part, ce qui est un indice de la ligne de conduite généralement adoptée par les diverses provinces, bien que l'on ait critiqué, en certains milieux, la méthode de consentir des prêts fédéraux et que l'on ait prétendu que ces prêts contrecarraient en quelque sorte le cours ordinaire de la construction immobilière par les entreprises privées, mais non pas par les constructeurs eux-mêmes.

Le gouvernement de la province de Québec a demandé que certaines modifications et amendements fussent apportés au projet d'habitation de la province de Québec (*Loi pourvoyant à la construction de logements ouvriers et à des avances aux municipalités, 9 George V, chapitre 10*), vu que le Ministre des Affaires municipales de la province de Québec avait fait rapport que certaines stipulations du plan général d'habitation de la province empêchaient les municipalités de bénéficier du prêt fédéral pour la construction de logements. En conséquence le gouvernement provincial a fait adopter certaines modifications concernant les articles suivants du plan général d'habitation de la province de Québec.

1. Superficie des emplacements.
2. Proportion du prix du terrain par rapport à l'habitation.
3. Restrictions concernant les clôtures.
4. Construction.
5. Dimension des pièces.
6. Hauteur des maisons et genre de construction.
7. Conversion des maisons en magasins, etc.

Vu que les modifications proposées relevaient de l'entière discrétion du gouvernement de la province de Québec, et, en outre, attendu que les quatre conditions en vertu desquelles les prêts avaient été consentis, se trouvaient remplies, les amendements en cause ont été approuvés par l'arrêté ministériel C.P. 2670, en date du 1er août 1921.

Plusieurs personnes de la province de Québec nous ont demandé s'il était permis de construire des habitations à deux logements, habitations occupées partiellement par le propriétaire constructeur, et partiellement par un locataire. L'une des quatre conditions imposées par le gouvernement fédéral dans son projet du logement, c'est que les prêts ne peuvent être consentis—aux gouvernements provinciaux, aux municipalités, aux sociétés immobilières à dividendes limités et aux propriétaires de lots — que pour fins de construction et d'achat du terrain par lesdits propriétaires.

C'est-à-dire que ceux-ci, après avoir acheté le terrain, doivent s'engager à *y ériger des maisons qu'ils occuperont eux-mêmes.*

La raison de cette condition, c'est que le gouvernement fédéral ne peut disposer d'aucun moyen pratique pour contrôler le loyer que les constructeurs d'une maison de ce genre — c'est-à-dire possédant un ou plusieurs logements — pourraient obtenir pour le logement qu'ils n'occupent pas eux-mêmes. On comprend alors facilement combien il siérait mal aux autorités fédérales de prêter de l'argent à telle personne afin d'aider celle-ci à construire deux logements et à en louer un avec profit. Toutefois, cela n'empêche pas qu'on a prévu — dans les plans provinciaux — que les habitations à deux logements pourraient être construites, pourvu que chaque logement constitue réellement une habitation séparée, au sens de la *Loi du logement.* En conséquence les prêts ne pourraient être consentis qu'en faveur de chaque propriétaire de tel logement particulier ou de telle habitation séparée. Si une municipalité ou une compagnie immobilière, tel que stipulé dans la loi, décide de construire de telles habitations à deux logements, la condition précitée ne s'appliquera pas.

Dans la province de la Colombie britannique, les demandes faites par les municipalités ont de beaucoup dépassé les fonds disponibles. On a là une preuve non équivoque du succès avec lequel on a accueilli, dans cette province, le projet concernant l'amélioration du logement. Il faut cependant ajouter que malheureusement dans certaines municipalités, la situation immobilière demeure encore excessivement tendue.

Dans la province du Manitoba, sous l'empire des dispositions du projet du logement, les propriétaires de maisons ont été aidés dans l'installation sanitaire d'habitations déjà érigées. On comprend quel précieux actif, tant au point de vue monétaire qu'au point de vue hygiénique, comporte une telle aide.

Dans la province d'Ontario, on compte aujourd'hui quatre-vingt-dix-neuf conseils municipaux qui, sous l'empire de la *Loi concernant la construction de logements ouvriers, 1919,* ont adopté des règlements et ont créé des commissions du logement. De ce nombre, dix-neuf conseils appartiennent à des cités, cinquante à des villes, dix-sept à des villages et treize à des cantons. Soixante-douze municipalités ont entrepris de construire des habitations.

Au cours de l'année 1921, le coût de la construction immobilière a diminué d'à peu près vingt pour cent, comparativement à ce qu'il était en 1920. Et bien que le nombre de maisons ait été par trop insuffisant, la demande pour de nouvelles habitations n'a été en rien comparable, en 1921, à ce qu'elle avait été durant les deux années précédentes. Sans doute doit-on attribuer cet affaissement au fait que les entreprises industrielles, en 1921, n'ont pas été aussi actives que durant la période immédiatement antérieure.

La somme que la province d'Ontario a obtenue du gouvernement fédéral, pour fins de construction de logements, s'est élevée à $8,750,000. En conformité des dispositions de la *Loi concernant la construction de logements ouvriers, 1919,* cette somme devait être prêtée à 5 pour 100.

Les prêts totaux approuvés pour habitations construites en 1919, 1920 et 1921, sous l'empire de la *Loi d'Ontario concernant la construction de logements ouvriers, 1919,* se sont élevés à $7,768,018.40. Pour les terrains achetés par les commissions du logement, les prêts approuvés ont accusé la somme de $256,343.27. De ce total, $4,195,721.95 ont été prêtés à dix-sept cités, alors que $2,583,343.27 ont été prêtés à trente-quatre villes; $364,579, à treize villages, et $880,748.26 ont été prêtés à huit cantons.

Règle générale, le gouvernement provincial est entré sans difficulté, le premier de chaque mois, dans le recouvrement des avances faites.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que 69 pour 100 de toutes les maisons érigées en 1919, 1920 et 1921 ont été construites soit avec revêtement en brique, soit en matériaux solides et à l'épreuve du feu.

Le nombre total de maisons érigées durant l'intervalle de 1919 à 1922, s'est élevé à 2,771 et les prêts afférents à ces habitations ont accusé un total de $9,867,336.06. De ce nombre, 557 maisons ont été construites sous l'empire de la *Loi municipale du logement, 1920.* Il s'ensuit donc que le coût moyen de chaque maison s'est élevé à $3,560.93

La *Loi concernant la construction de logements ouvriers, 1919,* est maintenant à peu près inopérante, bien qu'un certain nombre de prêts aient été approuvés — avant le 31 décembre 1920 — pour quelques maisons non encore construites. On s'attend, toutefois, que ces maisons seront érigées cette année. Ceci explique la différence qui existe entre la somme réellement empruntée du gouvernement fédéral et celle qui a été avancée par la province aux différentes municipalités.

Soixante-dix pour cent des maisons construites en vertu de la *Loi du logement d'Ontario,* l'ont été par des propriétaires de lots, lesquels lots furent transférés à la commission du logement, et un prêt obtenu à même leur valeur pour la construction d'une maison dont le coût total représentait toute la valeur d'emprunt. Dans chaque cas, les plans de la maison à construire ont dû être approuvés par la commission du logement, et l'emprunteur a rédigé son propre contrat pour la construction dudit logement.

Voici une autre méthode adoptée par la commission du logement. Celle-ci achetait le terrain et y construisait les habitations voulues, la disposition générale du terrain étant soumise à l'approbation de ladite commission. Toutefois cette méthode n'a pas eu autant de succès, d'autant plus que certaines commissions du logement ont construit des maisons sans avoir d'acheteurs pour celles-ci. Comme résultat, il est arrivé que, dans un petit nombre de cas, certaines maisons sont demeurées inoccupées, et le sont encore. En d'autres endroits, les commissions du logement ont permis à certaines personnes d'occuper les maisons sans débourser d'argent comptant, et l'on s'est contenté de quelques garanties aléatoires pour les paiements échus durant les trois premières années. Dans un certain nombre de cas de ce genre, les commissions du logement ont éprouvé d'assez vives difficultés à satisfaire les occupants. Bien plus, les commissions ont dû faire certains déboursés pour changements apportés aux plans, etc.

Bien que, au point de vue théorique, la méthode de développement soit la méthode idéale en ces sortes de projets, l'autre méthode (c'est-à-dire lorsqu'on fait des avances monétaires à un propriétaire de lots) a obtenu de bien meilleurs résultats.

Dans son rapport annuel pour l'année 1921, le directeur du projet du logement de la Nouvelle-Ecosse déclare qu'en comparant les conditions actuelles avec celles qui existaient il y a quelques années passées, on peut sans crainte affirmer que la Loi du Logement a remporté un gros succès. Cette loi a été profitable non pas uniquement à celui qui voulait se créer un chez soi, mais encore aux municipalités où cette loi est devenue opérante et où elle a accompli, dans une large mesure, le but pour lequel on l'avait créée.

Après une étude minutieuse, les conditions et principes généraux recommandés par le gouvernement fédéral ont été adoptés par la province, non pas que ces conditions et ces principes aient été considérés comme le dernier mot d'un idéal toujours difficile à atteindre, mais bien parce que les stipulations énoncées représentaient le minimum que l'on puisse exiger pour obtenir des conditions acceptables d'hygiène et de confort.

Le directeur du projet du logement de la Nouvelle-Ecosse est d'opinion que le public a une tendance à placer ses épargnes dans l'achat d'obligations et de valeurs de l'Etat, et il est probable que l'on n'arrivera à aucune solution adéquate du problème du logement, tant qu'une proportion plus importante des fonds liquides du pays ne se trouvera pas disponible pour des prêts hypothécaires.

La règle suivie en cette province, à l'égard de ceux qui ont transmis leur demande, a été la suivante:

1. Demande examinée par la Commission du Logement et transmise par le secrétaire—pour approbation ou rejet— au directeur de la commission.

2. Demande de prêt, accompagnée de plans et devis examinés par l'architecte du gouvernement, avant de recevoir l'approbation du directeur.

3. Le terrain de construction est transféré par l'emprunteur à la Commission du Logement, et le pétitionnaire peut alors commencer à construire sa maison.

4. Les sommes approximatives destinées aux versements successifs qui doivent être faits à l'entrepreneur, sont ordinairement échelonnées comme suit:

Premier versement.—Lorsque les fondations et les assises sont terminées et que le double système d'égouts et d'aqueduc est installé.

Deuxième versement.—Lorsque la charpente de l'édifice est construite, que la maison est lambrissée et couverte; que les portes extérieures et les fenêtres sont en place.

Troisième versement.—Lorsque la maison a été crépie (deux couches), que les cheminées sont construites et le briquetage achevé; que la plomberie et la pose des fils conducteurs sont complétées.

Quatrième versement.—Lorsque la maison a été complétée d'après les plans et devis, et qu'elle a été approuvée par la Commission.

Cinquième versement.—Trente jours après l'achevement de l'édifice.

L'inspecteur en bâtiment de la ville ou de la cité, recommande le paiement des versements successifs, et les travaux sont inspectés par l'architecte du gouvernement avant que le directeur n'émette le certificat destiné au vérificateur provincial.

Pour ce qui concerne les avantages économiques du projet du logement, on indique dans le rapport (en ne tenant pas compte, pour le moment, des bénéfices effectués par ceux qui ont acheté des maisons à des termes raisonnables) quels ont été les avantages matériels retirés par les municipalités ou autres organismes publics qui ont adopté la *Loi du Logement*. La ville d'Halifax fournit un exemple concret de l'existence de tels bénéfices.

Durant l'année civile 1921, plus de 70 pour cent des travaux immobiliers exécutés dans les limites de la ville, étaient des entreprises relevant de la Commission du Logement. Quarante-neuf entrepreneurs en ont retiré une part raisonnable de profits. Ces travaux ont fourni de l'emploi à environ 300 charpentiers et à 440 autres ouvriers, comprenant des plombiers, des poseurs de lattes, des plâtriers, des parqueteurs, des charretiers, etc. Une somme de $120,600 a été payée en salaires par les entrepreneurs, et plus de $443,490 ont été répartis parmi les entrepreneurs et les maisons de commerce qui ont fourni les matériaux de construction, la plomberie, les garnitures électriques.

La *Loi du Logement* a livré de victorieux combats à toutes sortes de laideurs architecturales, et, en outre de tous ses autres avantages, elle a ajouté à l'esthétique de la ville d'Halifax et à celle de toute la Nouvelle-Ecosse.

Le même rapport nous apprend que, dans Halifax, toutes les maisons construites en vertu du projet sont en bois, avec murs extérieurs lambrissés, à l'exception de deux logements, dont l'un comporte revêtement en briques et l'autre, en stuc. Les toits de plusieurs habitations ont été couverts en tuiles réfractaires, alors que d'autres sont simplement couverts en bardeaux ordinaires.

La plupart des maisons possèdent des parquets en bois dur, de même que des foyers en brique ou en ébénisterie.

Toutes les habitations sont pourvues de chambres de bains, avec bain émaillé, lavabo et cabinet d'aisances. Les cuisines possèdent l'évier ordinaire et, dans nombre de cas, des cuviers à lessive. Lorsqu'on n'a pu installer de raccordements avec le système d'égouts, on a installé des puisards.

Lorsque le chauffage des maisons n'a pas été effectué par l'air chaud ou par le système à eau chaude, on a utilisé des fournaises à charbon. Toutes les maisons sont éclairées à l'électricité.

On a retiré de nombreux avantages mutuels, par suite de l'initiative prise par le ministère de la Santé, qui n'a rien négligé pour échanger des plans et devis et agir de concert avec les différents ministères de la Santé de la Grande-Bretagne, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Afrique australe et de la Norvège.

A la demande de la Société de la Croix-Rouge Canadienne, des conférences sur le problème du logement, conférences préparées par la Section du Logement, ont été faites dans plusieurs provinces. De temps à autre, la Section du Logement a également donné aux chefs d'entreprises industrielles, certains conseils touchant l'urbanisme et autres questions connexes ou relatives au personnel des usines.

S'il faut en croire certains signes, la crise du logement a passé la phase aiguë, mais les causes de cette crise ont une portée sociale assez complexe, d'autant plus que certains édifices occupés par des bureaux de même que certains hôtels, fermés par suite de l'abolition des buvettes, ont été convertis en maisons de rapport, et que, dans nombre de cas, les conditions hygiéniques, de même que celles qui concernent un bon éclairage et une ventilation convenable, sont défectueuses. Encore ne faut-il pas manquer d'ajouter que l'on prévoit un certain surpeuplement des édifices, que l'on doit considérer comme excessivement préjudiciable à la santé et aux bonnes mœurs.

Comme l'ont exprimé les plus hautes autorités sanitaires du continent nord-américain en dernière analyse, les habitations salubres dépendent de l'action réciproque de forces biologiques, économiques, sociales, éducatives et politiques, dont la plupart échappent au contrôle des particuliers. Si donc l'on veut envisager un tel problème sous son aspect le plus étendu, on devra dans l'avenir accorder plus d'attention aux nombreuses phases de l'hérédité et de l'eugénisme, de l'organisation industrielle et des courants économiques, des éléments sociologiques et favorables aux fins éducatives, de l'éducation publique dans les questions d'hygiène, et des idées politiques, telles que transformées en lois utiles et en initiatives d'intérêt civique. Il ne suffit pas, en effet, de signaler l'existence d'une plomberie défectueuse, de toits perméables, de pièces mal éclairées; non plus qu'il suffit d'indiquer les ravages des insectes, l'existence de l'alcoolisme ou de la narcomanie, l'ignorance et la pauvreté des individus, ou encore la présence des malades et des tarés.

Il faut que notre vision s'étende aux causes profondes et sous-jacentes qui sont à la base de toutes ces misères. Une grande partie de la responsabilité relative à la construction d'habitations d'ordre inférieur, doit passer de l'individu à la collectivité qui encourage un tel genre de construction, qui le tolère ou le justifie. La dépendance réciproque où se trouvent placés la vie humaine et le bien-être général, exige la protection du faible dans l'intérêt même du plus fort. Une maison salubre peut vouloir indiquer l'expression d'une personnalité qui s'affirme, ou encore la mise en œuvre de telles ressources individuelles; mais la nature et les limitations du logement moderne; ses avantages et ses désavantages; son harmonie ou son ajustement défectueux; son insalubrité ou sa salubrité sont des indices de l'intérêt public dans le bien-être de toutes les catégories de citoyens, sans distincton de race et d'état civil ou social.

ÉTAT INDIQUANT QUEL USAGE LES PROVINCES ONT FAIT DU PRÊT FÉDÉRAL DESTINÉ À LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS

(Compilation basée sur les rapports officiels s'étendant jusqu'au 31 mars 1922)

DIRECTEUR JOHN A. AMYOT, C.M.G., Sous-ministre. B. EVAN PARRY, M.R.A.I.C., Architecte surveillant

Province	Montant payable d'après le recensement de 1911 et sur une base de $25,000,000	Montant supplémentaire payable sur une base de $31,250,000	Montant réellement emprunté du gouvernement fédéral	Montant demandé par les municipalités	Montant alloué à chaque province	Montant prêté à chaque province	Nombre de maisons construites	Nombre de municipalités	Nombre de maisons en construction	Nombre de maisons qui seront construites
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.				
Manitoba	1,580,534 79	395,133 69	1,975,000 00	1,175,634 00	....	1,097,841 09	314	17	....	33
Nouveau-Brunswick	1,220,710 53	305,177 63	1,525,000 00	200,000 00	1,165,000 00	693,700 00	107	14	....	....
Ontario	8,753,291 93	2,188,322 98	8,750,000 00	10,694,000 00	8,727,492 48	7,924,442 48	2,214	72	20	....
Colombie britannique	1,361,521 59	340,380 40	1,701,500 00	....	1,758,050 00	1,697,300 00	475	32	89	....
Québec	6,949,255 01	1,737,313 75	2,056,620 00	23,675,000 00	7,398,000 00	2,316,585 00	511	33	....	....
Nouvelle-Ecosse	1,707,931 14	426,982 79	1,100,000 00	1,118,460 00	981,720 00	864,142 00	253	7	....	37
Saskatchewan	1,708,257 23	427,064 31	Ni le gouvernement ni aucune municipalité de cette province n'ont pris d'initiative. Voir le rapport du Sous-ministre des Affaires municipales, 15 déc. 1921.							
Ile du Pr.-Edouard	325,144 45	81,286 11	Aucun projet d'habitation soumis. Conséquemment, loi inopérante.							
Alberta	1,299,714 03	324,928 51	Aucune loi sanctionnée.							
Territ. du Nord-ouest	64,110 99	16,027 75	" "							
Yukon	29,528 31	7,382 08	"							
Total	25,000,000 00	6,250,000 00	17,108,120 00	36,863,094 00	20,030,262 48	14,594,010 57	3,874	175	109	70

NOTES:—

Un vote subséquent de $9,550,080.00 a été approuvé par le Parlement pour l'exercice financier 1922-23.

Aucun rapport du Nouveau-Brunswick ne nous est parvenu pour l'exercice financier 1921-22. Conséquemment, les statistiques fournies se rapportent à l'exercice 1920-21.

Dans Ontario, 557 habitations ont été construites sous le régime des dispositions de la *Loi municipale du logement*, en outre de celles mentionnées sous le régime de la *Loi du logement d'Ontario*.

AVANTAGES ÉCONOMIQUES DES PROJETS DU LOGEMENT

Tout un supplément de la revue semi-mensuelle éditée par le "British National Housing and Town Planning Council", portant la date du 4 février 1922, est consacré à la publication de la correspondance échangée entre le secrétaire du Conseil et sir Charles Ruthen, directeur général de la Section du Logement, au ministère de la Santé. Les considérations qui suivent résument le jugement mûri, porté par les principaux membres du Conseil:

1. Les 100,000 premières maisons complétées vers la fin de 1921, constituent des habitations bien supérieures aux logements ouvriers construits avant la guerre. Au lieu des habitations urbaines d'avant-guerre, érigées par vingt, trente ou quarante à l'acre, une limite de douze maisons à l'acre a été adoptée. Il s'ensuit que chaque maison se trouve ainsi pourvue d'un jardin fort précieux, et cela à un prix excessivement bas. Par la mise en œuvre de méthodes plus économiques dans l'aménagement des terrains, on a pu réduire les déboursés afférents à la construction des routes en classant celles-ci comme routes artérielles, secondaires ou domiciliaires. Dans leur ensemble, les nouvelles maisons sont d'une architecture extrêmement unie et simple. Les architectes ont fait montre de sagesse en traçant les pièces larges et non profondes, afin d'éviter les angles obscurs. La largeur et la hauteur des pièces n'ont pas manqué de faire surgir nombre de discussions entre les comités du logement des autorités locales et le ministère de la Santé. L'opinion généralement émise et maintenue par les autorités locales, a été que l'économie—à l'égard des dimensions—a été poussée un peu trop loin. Sans l'approbation du Ministère, les autorités locales n'ont pu effectuer un seul contrat. Les intéressés peuvent rendre témoignage du soin méticuleux qu'on a apporté à exclure rigoureusement certaines petites améliorations dont le coût ne s'élevait qu'à quelques shillings.

2. Les 100,000 premières maisons ont coûté trop cher. Toutefois, pour ce qui concerne ce prix élevé, on ne peut assurément pas accuser l'architecte de profitage—dans le sens qu'on donne généralement aujourd'hui à ce néologisme. Même en ce qui touche aux autres branches importantes de l'industrie immobilière—y compris patrons et ouvriers—il serait difficile de prouver qu'il y a eu profits excessifs. En 1919 et en 1920, de même qu'au début de 1921, la production revenait excessivement cher dans toutes les industries A travers tout le pays semblait exister une sorte de cercle vicieux ou d'entente préconçue pour demander des prix élevés. Conséquemment, si l'accusation de profitage doit être considérée comme valide, on doit l'étendre à tous ceux qui constituent le monde industriel. C'est dire qu'une telle accusation devient ainsi si générale, qu'elle perd tout caractère défini et toute valeur critique. Il y a donc plutôt lieu de mettre en doute la sagesse du gouvernement et celle des autorités locales qui ont donné une impulsion considérable à leurs projets de logement au cours d'une période où la construction immobilière atteignait des prix exorbitants. Et, à cet égard, on ne peut en venir qu'à une seule conclusion. Or cette conclusion est le corollaire de certaines promesses concernant l'amélioration des conditions sociales, promesses faites à tels ou tels membres de la collectivité qui, pour aller défendre leurs compatriotes, se sont hâtés d'abandonner leurs foyers, si humbles fussent-ils, et qui, à leur retour de la guerre, se sont trouvés, eux et leurs familles, en face d'une déplorable disette de logements. Aussi bien, le gouvernement a-t-il agi en bonne justice lorsqu'il a pris sur lui de donner suite aux promesses faites. Chaque semaine on voit maintenant les prix devenir de plus en plus bas et atteindre un niveau normal d'après-guerre. On peut même dès à présent obtenir des soumissions pour des cottages de premier ordre, à £500. Si l'on suppose que, avec £1, on achète aujourd'hui la même quantité de marchandises qu'avec 10 shillings avant la guerre, le cottage de £250 peut être considéré comme l'équivalent du cottage que l'on payait £250 avant la guerre. La période de construction coûteuse a manifestement pris fin. Le conseil est d'avis que l'histoire dira que bien que la construction des 100,000 premières maisons ait coûté fort cher, il en eût

coûté beaucoup plus en mécontentement social et en humiliation nationale, si les promesses faites à propos des logements avaient été violées ou éludées. En outre, le conseil est d'avis que lorsque le public sera parfaitement au courant des réels mérites des habitations construites ou à construire par 1,200 autorités locales, sous le régime des dispositions de la *Loi du Logement, 1919*, nous commencerons comme peuple à ressentir un légitime orgueil, en constatant que la parole donnée a été honorablement tenue durant une période où les difficultés économiques offraient un caractère inouï.

(6) OPIUM ET DROGUES NARCOTIQUES

Par la mise en vigueur de la *Loi de l'opium et des drogues narcotiques*, les permis suivants ont été émis au cours de l'exercice en cause:

Permis d'importation	186
Permis d'exportation	34
Permis de pharmaciens ou droguistes en gros	112
Permis accordant le droit de fabrication aux pharmaciens détaillants	57

La somme totale des droits perçus sur tous les permis accordés jusqu'au 31 mars 1922, s'est élevée à $3,850.

Grâce à une stricte surveillance dans l'émission des permis et à un contrôle effectif des ventes de narcotiques, d'abord par le pharmacien en gros qui alimente le détaillant, et ensuite par celui-ci qui vend à son tour au médecin, au dentiste et au vétérinaire, le ministère de la Santé a réussi à diminuer de façon très appréciable—comparativement à ce qui a été importé annuellement depuis que le système de permis a été inauguré en 1919—la quantité de narcotiques importés par voies autorisées durant l'exercice en cours. Le tableau suivant met en vedette ce qui vient d'être énoncé:

——	1919	1920	1921	1922
Cocaïne	12,333 onces	6,968 onces	3,310 onces	2,952 onces
Morphine	30,087 "	28,198 "	12,124 "	8,774 "
Opium brut	34,263 liv.	13,626 liv.	2,953 liv.	1,700 liv.

De temps à autre, dans le cours ordinaire des affaires, un certain nombre de fabricants de produits pharmaceutiques canadiens, exportent à leurs clients étrangers de faibles quantités de narcotiques. Ces drogues, pour la majeure partie, sont exportées sous forme de produits fabriqués, ou bien sont contenues dans certaines mixtures médicamenteuses, ou encore elles sont fournies sous forme de tablettes et de pilules. Presque toujours les commandes de narcotiques accompagnent une commande générale de médicaments de toutes sortes. Toutefois, avant qu'un permis d'exportation de narcotiques puisse être accordé à un fabricant canadien, celui-ci doit fournir au ministère de la Santé un permis écrit provenant de son client, lequel permis aura dû être prélablement émis par le gouvernement du pays d'importation et comportera le droit d'importer les drogues en question. En outre, tous permis de ce genre doivent indiquer que les drogues destinées à l'importation sont requises pour fins médicinales ou scientifiques. La convention précitée, concernant l'exportation des narcotiques, a été formulée par le conseil de la Société des Nations, organisme qui a charge de traiter le problème de l'opium.

Le tableau suivant indique les quantités de drogues narcotiques exportées du Canada, durant les douze mois se terminant le 31 mars 1922:—

Drogues narcotiques	Destination	Quantité
Teinture d'opium	Lima, Pérou	5 livres, 3,840 grains.
	Terre-Neuve	6,469 grains.
Cocaïne	Terre-Neuve	92 grains.
	Angleterre	3,359 grains.
	Lima, Pérou	96 grains.
	Nouvelle-Zélande	1,500 tubes d'anocaïne avec cocaïne.
Morphine	Terre-Neuve	8,870 grains.
	Afrique australe	375 grains.
	Angleterre	151 grains.
	Lima, Pérou	821 grains.
Diacétate de morphine (héroïne)	Terre-Neuve	66½ grains.
	Angleterre	815 grains.
Codéine	Terre-Neuve	5,125 grains.
	Angleterre	1,458 grains.
	Lima, Pérou	500 grains.

Pour ce qui concerne le commerce légitime des narcotiques, le ministère de la Santé exerce maintenant un contrôle absolu. En effet, grâce au système actuellement en vigueur, toutes les ventes de narcotiques sont déclarées dans un rapport transmis au Ministère et soigneusement compilées, de façon que l'on soit en mesure d'établir n'importe quand quelles quantités de drogues narcotiques ont été reçues par chaque pharmacien, chaque dentiste, chaque vétérinaire ou chaque médecin demeurant au Canada. Conséquemment, il est relativement facile de se rendre compte où vont les narcotiques, et le Ministère peut en surveiller la distribution en vue d'en limiter l'usage à des fins thérapeutiques et scientifiques tout à fait légitimes.

Par ailleurs le problème de contrôler le trafic illicite offre bien d'autres difficultés que lorsqu'il s'agit du commerce légitime. En effet, tout l'approvisionnement illicite est passé en contrebande au Canada. Or, pour arriver à cette fin, on met en œuvre tous les moyens imaginables et l'on utilise tous les stratagèmes possibles. La majeure partie des consignations illicites sont introduites en fraude par les équipages des navires entrant à nos différents ports. Les narcotiques sont alors adroitement cachés dans les entreponts, ou encore sont dissimulés parmi la cargaison générale ou enfouis dans les soutes à charbon, etc. La plupart de ces consignations sont transportées au pays par des navires à marchandises ou cargos, et, particulièrement, par les navires chemineaux ou navires irréguliers qui font escale aux différents ports canadiens pour le chargement du blé, etc.

Presque toute la cocaïne, la morphine et l'héroïne qui entrent en contrebande au pays, viennent d'Europe et, principalement, de l'Allemagne. Pour ce qui est de l'opium, la majeure partie de cette drogue arrivant au Canada par des voies clandestines, nous vient de Chine ou du Japon, et entre au pays par les ports de Vancouver et de Victoria, C.-B.

Des quantités considérables de drogues narcotiques sont également introduites en fraude au pays, en les cachant dans des dispositifs ou appareils électriques, dans des statuettes, dans des tuyaux, etc. On cache également les narcotiques dans des ballots de marchandises, dans des barriques à olives ou dans d'autres récipients analogues.

Contrairement à l'opinion générale, le trafic des narcotiques ne s'exerce pas seulement dans les villes ou cités les plus populeuses, mais ce commerce illicite s'effectue à vrai dire un peu partout dans le Dominion, et s'étend de l'Atlantique au Pacifique. Il n'y a pas une seule province au Canada, voire même un seul district, qui peut, du moins présentement, se réclamer d'être exempt de cette plaie des drogues

délétères. Même dans un établissement aussi septentrional que Le-Pas, Manitoba, et dans un grand nombre de petites villes et de villages situés le long du réseau du Transcontinental National, entre Québec et Cochrane, on a constaté l'existence de cet infâme trafic.

Encore devons-nous ajouter que le commerce illicite est presque totalement contrôlé par de puissantes associations clandestines, qui emploient de nombreux agents chargés de distribuer les narcotiques. Quelques-uns de ces agents, qui travaillent à commission, servent simplement d'intermédiaires de distribution entre le marchand fortement approvisionné et le petit colporteur. Celui-ci divise ensuite les narcotiques en petites poudres ou " prises ", comme on les désigne ordinairement dans le monde interlope. Une prise contient généralement d'un à quatre grains. Ces " prises " sont vendues à des prix fort divers, depuis cinquante sous jusqu'à trois piastres chacune, selon que la drogue est plus ou moins rare dans le district où s'effectue la vente.

Lorsque l'on tient compte que la valeur légitime de ces drogues achetées en gros, s'élève présentement à $4 ou $5 l'once pour la morphine et la cocaïne, et à environ $3 la livre pour l'opium, (qui se vend parmi les débauchés, depuis $50 jusqu'à $150 la livre), on constatera que les profits extorqués par ces colporteurs ou trafiquants illicites sont énormes.

Quelques-unes de ces bandes ou associations secrètes de trafiquants de la drogue ont un caractère international, et possèdent des accointances tant en Europe qu'en Amérique. Nombre de ces associations subsidiaires ont des relations extrêmement étendues entre certaines villes comme Montréal, Toronto, et la côte du Pacifique — ou *vice versa.* On peut en dire autant du trafic mutuel établi entre plusieurs grandes villes canadiennes et des centres américains comme New-York, Chicago, Boston, Seattle, etc. Ces bandes occultes de pourvoyeurs possèdent un code secret que seuls connaissent les membres de l'association clandestine ou encore les malheureuses victimes qui composent la lie sociale. Aussi bien trafiquants et habitués peuvent communiquer entre eux, d'un bout à l'autre du pays, sans avoir à craindre que les lettres ou les télégrammes échangés, puissent avoir une chance sur mille d'être déchiffrés par les autorités policières.

Des centaines de jeunes gens et de jeunes filles, habitués à l'usage de ces drogues néfastes, se trouvent pour ainsi dire transformés en véritables esclaves, à la solde de certains gros trafiquants qui les engagent et leur confient la triste mission de transporter ces narcotiques d'une ville à l'autre. En effet, à la seule pensée de la misère et des souffrances auxquelles elles seraient en butte si on les privait brusquement de la quantité de drogues ordinairement accordée, ces malheureuses victimes oublient toute autre crainte. Et ceci a été prouvé dans nombre de cas où des habitués, après avoir été arrêtés et incarcérés, voire même quelquefois guéris de leur triste accoutumance, n'ont pas manqué d'exprimer leur joie de se voir libérés de la passion des drogues, mais ont surtout tenu à affirmer combien ils étaient heureux de se trouver sortis des griffes de ces trafiquants éhontés qui, véritables oiseaux de proie, font servir les vices de l'humanité aux fins sordides du commerce illicite des stupéfiants.

Sous le régime de la présente loi, la police se trouve dans un état de grand désavantage par rapport à toute action prompte et effective. Or, lorsqu'il s'agit de traiter avec les narcomanes, chacun connaît l'importance de quelques heures, voire même de quelques minutes gagnées ou perdues par la police.

Selon les dispositions de la loi actuelle, l'agent de police — avant de pouvoir arrêter ou perquisitionner tel ou tel individu, ou encore opérer des recherches dans un automobile ou dans tout autre véhicule, de même que dans tout édifice, entrepôt ou établissement — doit d'abord se rendre auprès d'un magistrat de police ou d'un juge de paix et obtenir un mandat de perquisition. Il arrive souvent, en effet, que la police est informée que des narcotiques sont transportés en fiacre ou en automobile. Si les policiers pouvaient alors agir sur-le-champ, ils pourraient très souvent recouvrer

de grandes quantités de stupéfiants transportés pour seules fins illicites. On comprend, toutefois, que dans les cas de cette nature, la police a les mains liées.

Nombre de fois encore où il faudrait une prompte intervention de la part de la police, pour intercepter ou saisir des approvisionnements clandestins, il arrive que ce soit un samedi après-midi ou un dimanche, ou un jour de fête légale. Dans ces cas également on éprouve toutes sortes de difficultés à trouver un magistrat ou un juge de paix. La nuit, c'est la même chose.

Comme on se l'imagine, les trafiquants de narcotiques savent que la police est impuissante à instrumenter sans mandat. Aussi bien ces pourvoyeurs n'ignorent-ils pas qu'ils n'ont à peu près rien à craindre durant un espace de temps relativement long. C'est pourquoi ils ont adopté le système de changer constamment de cachette pour leurs drogues, qu'ils tiennent perpétuellement en mouvement d'un édifice à un autre ou d'une pièce à une autre, selon les circonstances. Ces trafiquants ou intermédiaires savent en effet que si la police obtient un mandat de perquisition pour opérer des recherches dans tel édifice déterminé ou à telle adresse mentionnée, ledit mandat ne saurait être valide pour autoriser des perquisitions dans un autre édifice portant une autre adresse.

De temps à autre, des représentations ont été faites au ministère de la Santé par le commissaire de la Gendarmerie canadienne à cheval, de même que par la plupart des chefs de police des principales villes du Dominion, à l'effet que la *Loi de l'opium et des drogues narcotiques* devrait être modifiée de façon à conférer aux agents de police le droit de perquisitionner pour découvrir lesdits stupéfiants, sans être obligés, au préalable, d'obtenir un mandat de perquisition. Si la loi était amendée dans le sens proposé, les agents de la sûreté pourraient agir promptement et efficacement chaque fois qu'ils auraient lieu de croire que des approvisionnements de stupéfiants sont cachés en tel ou tel endroit, ou sont transportés pour fins illicites.

Le relevé suivant indique, pour l'exercice financier terminé le 31 mars dernier, le nombre de poursuites intentées par la Gendarmrie canadienne à cheval, pour le compte du ministère de la Santé:—

Province	Médecins	Pharmaciens ou droguistes	Vétérinaires	Trafiquants clandestins (autres que des Chinois)	Chinois
Colombie britannique	4	....	....	11	300
Alberta	3	....	1	28	59
Saskatchewan	....	....	....	15	73
Manitoba	....	6	....	9	....
Ontario	2	....	....	12	52
Québec (non compris Montréal)	7	....	....	4	10
Montréal	3	5	3	82	123
Nouveau-Brunswick	4	....	....	1	9
Nouvelle-Ecosse	....	....	....	1	8
Ile du Prince-Edouard	....	....	....	....	....
Total	23	11	4	163	634

Le nombre total des condamnations s'est élevé à 835.

Au sujet du nombre de poursuites intentées par la police fédérale, il ne manque pas d'intérêt de signaler que sur les 835 condamnations obtenues, 634 se rapportaient à des Chinois. Sur les 163 traficants clandestins, autres que des Chinois, environ 50 pour cent étaient d'origine étrangère.

Nous n'avons pu nous procurer, pour l'exercice en cours, les statistiques afférentes au nombre de condamnations obtenues par d'autres autorités policières que celles relevant du gouvernement fédéral, pour infraction à la *Loi de l'opium et les drogues nar-*

cotiques. Toutefois, le tableau suivant indique le nombre de condamnations obtenues pour infraction à la *Loi de l'opium et des drogues narcotiques,* durant l'année judiciaire terminée le 30 septembre 1921, si l'on réunit ensemble les poursuites intentées par les autorités fédérales, provinciales et municipales. Sur le nombre fourni, 660 condamnations relevaient du gouvernement fédéral.

Violation de la *Loi de l'opium et des drogues narcotiques*	1,006
Pour avoir tenu une fumerie d'opium	69
Pour avoir fréquenté une fumerie d'opium	260
Fumeurs d'opium	104
Possession illégale d'opium	350
Pour avoir donné et prescrit des narcotiques	3
Pour avoir vendu de l'opium	72
Total	1,864

Au cours de l'année prochaine, le ministère de la Santé a l'intention de faire tous les efforts possibles pour obtenir une coopération plus intime entre les autorités provinciales, municipales et fédérales, dans le but d'exercer un contrôle encore plus effectif sur les diverses modalités du trafic illicite des stupéfiants.

(7) MÉDICAMENTS BREVETÉS OU "PROPRIETARY"

Au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1922, la Division des médicaments brevetés a émis, à travers tout le Canada, des permis autorisant la vente d'environ 4,100 préparations auxquelles des numéros d'enregistrement ou d'inscription ont été assignés, sous l'empire de la *Loi des médicaments brevetés ou* "proprietary".

Des échantillons de ces médicaments ont été prélevés périodiquement dans le commerce ordinaire, et analysés au laboratoire du ministère de la Santé, afin de se rendre compte s'ils étaient fabriqués selon les termes de leur enregistrement. En conséquence de ces précautions, un certain nombre de fabricants ont été poursuivis devant les tribunaux, et condamnés. La plupart des infractions relevaient du manque de substances médicamenteuses dans les préparations alcooliques, ou se rattachaient à l'emploi, en quantité excessive, de drogues figurant à l'annexe.

En outre, une quantité considérable de marchandises a été saisie et confisquée, comprenant particulièrement plus de huit mille caisses d'un certain tonique alcoolique, estimées valoir à peu près $40,000, et que l'on a enlevées à un seul fabricant. Un autre, qui avait obtenu un permis pour une poudre anticéphalalgique, à raison de 2 grains d'acétanilide par dose maximum, et qui a majoré la quantité de cette drogue à 7 grains et demi par dose maximum réellement vendue au consommateur, a été poursuivi et s'est vu confisquer chaque once de cette préparation si largement annoncée par tout le Canada.

Plusieurs consignations de médicaments non conformes à la loi qui nous occupe, ont été interceptées par nos inspecteurs et retournées aux fabricants. Ceux-ci ont été obligés de se conformer à la loi ou de retirer leurs produits du commerce.

Une surveillance a été exercée sur les journaux, revues et périodiques, afin d'y découvrir les annonces illicites. Conséquemment, les annonceurs ont dû modifier leur mode de publicité, lorsque leurs annonces se trouvaient à contrevenir aux articles 7 (*e*) et (*f*), qui stipulent que nul médicament breveté ou "proprietary" ne doit être étiqueté comme assurant la guérison d'une maladie quelconque, et qu'aucune indication fausse, trompeuse ou exagérée ne doit apparaître sur l'étiquette ou l'enveloppe servant à l'habillage du produit mis en vente.

Le principe fondamental de la loi précitée, c'est d'exiger que le fabricant de médicaments brevetés, quand il met son produit en vente, ne laisse planer, dans l'esprit du consommateur ordinaire, aucune équivoque ni aucun malentendu par rapport au produit acheté. C'est pourquoi l'article 2 (*d*) stipule que la formule doit être impri-

mée sur les étiquettes et les enveloppes; ou que le produit doit être fabriqué conformément à un formule indiquée dans certaines pharmacopées autorisées; ou encore que lesdits produits soient munis d'un numéro d'inscription ou d'enregistrement et d'un permis, selon les dispositions de la *Loi des médicaments brevetés ou "proprietary"*. En ce dernier cas, la présence de drogues énergiques doit être indiquée sur l'étiquette et l'enveloppe servant à l'habillage des produits, et la quantité ou la dose de ces médicaments doit être prescrite selon les limites fixées par des médecins experts.

Dans l'application de la *Loi des médicaments brevetés ou "proprietary"*, le ministère de la Santé est heureux d'affirmer qu'il a le privilège de se voir appuyé par la coopération et la bonne volonté de l'immense majorité des pharmaciens et droguistes canadiens.

(8) SERVICE DES RECHERCHES MÉDICALES

Durant toute la dernière période de l'exercice clos le 31 mars 1922, on s'est préoccupé d'acquérir les appareils et instruments nécessaires à l'installation d'un laboratoire. Au bout de ce temps, le laboratoire s'est trouvé assez complet pour rendre possible l'inauguration de certains travaux de recherches.

L'an prochain, le Service du laboratoire s'occupera surtout d'établir la puissance curative de tous les sérums et vaccins mis en vente au Canada par tous les fabricants de produits similaires.

Autant que possible on s'efforcera de contrôler systématiquement la standardisation qui doit présider à la préparation de drogues comme l'ergot, la digitale, le strophante, les extraits de capsules surrénales et du corps pituitaire.

Selon que l'occasion le requerra, des observations bactériologiques seront effectuées quant à ce qui concerne les substances alimentaires à leur état naturel, les aliments conservés, de même que les matières excrémentielles, le lait, l'eau, etc.

Les travaux pathologiques seront, pour la plupart, confinés à la coordination qu'exige la bactériologie. Toutefois si quelque cas particulier requérait une attention spéciale, le Service s'en occupera.

A mesure que l'organisation du laboratoire deviendra plus parfaite, le Service des recherches médicales ne manquera pas—selon des lignes bien établies—de se livrer à de plus amples travaux.

(9) SERVICE DU BIEN-ÊTRE DE L'ENFANCE

Durant l'exercice financier qui nous occupe, le Service du Bien-Etre de l'Enfance s'est tenu en intime coopération avec les fonctionnaires du ministère du Commerce et ceux du Bureau de la Statistique vitale; avec ceux du ministère de l'Agriculture et avec nombre d'autres fonctionnaires disséminés dans divers Ministères ou Services de l'Etat.

Le comité administratif provisoire du Conseil National du Bien-Etre de l'Enfance (une association libre, destinée à coordonner les efforts d'initiative privée pour la protection matérielle et morale de l'enfance, dans chacune et dans toutes les provinces du Canada) a eu lieu à Ottawa le 15 avril 1921, alors qu'on procéda à la création d'un comité administratif permanent. Ce comité a eu son assemblée d'inauguration à Ottawa, le 30 mai 1921. Subséquemment, le comité régla les préparatifs de la Première conférence annuelle du Conseil National du Bien-Etre de l'Enfance, conférence qui a eu lieu à l'hôtel Windsor, Montréal, les 29 et 30 septembre 1921.

PUBLICATIONS GÉNÉRALES

A une assemblée du Conseil fédéral d'hygiène, tenue en mai 1920, tous les membres présents ont unanimement demandé que des publications foncièrement cana-

diennes et comportant un caractère réellement national sur le bien-être de l'Enfance fussent éditées. On accorda à cette requête une attention immédiate et quinze opuscules, en langue française et anglaise, sont maintenant à la disposition du public. De toutes les provinces et même des territoires, nous sont parvenues des milliers de demandes pour les ouvrages précités. Nous tenons à ajouter ici combien nous sommes reconnaissants envers les membres du Conseil fédéral d'hygiène, envers les fonctionnaires provinciaux et les employés municipaux, envers la presse, la profession médicale, les associations d'infirmières, le clergé, les associations privées et envers le public en général, pour la coopération et l'aide qu'on nous a gracieusement fournies dans la dissémination desdits opuscules auprès des parents canadiens et d'autres personnes qui ont à cœur le bien-être de l'Enfance.

LE "CANADIAN MOTHER'S BOOK"

Depuis douze mois la demande qu'on a faite du *Canadian Mother's Book* ne s'est pas ralentie. De nouvelles éditions ont dû être commandées et, à venir jusqu'à aujourd'hui, 150,000 exemplaires de cet ouvrage ont été imprimés et sont en cours de distribution.

Le surintendant de l'instruction des sauvages a demandé et reçu douze cents exemplaires du *Canadian Mother's Book,* lesquels exemplaires ont été distribués dans les réserves des sauvages.

Durant la semaine du 13 juin, la pellicule numéro 98, éditée par le Service de cinéma et de publicité du gouvernement fédéral, et préparée en vue de faire connaître au public certaines pages et certains clichés du *Canadian Mother's Book,* a été distribuée au principaux cinémas du Dominion, paraissant au théâtre Régent, d'Ottawa, et dans nombre d'autres endroits d'amusement établis dans tout le Canada.

LE "LIVRE DES MÈRES CANADIENNES"

La traduction française du *Canadian Mother's Book* a été publiée le 23 septembre. L'ouvrage français a obtenu une telle vogue, qu'un second tirage s'est forcément imposé.

"LITTLE BLUE BOOKS"—"HOME SERIES"

Vu que, dans leur correspondance, nombre de mères avaient donné au *Canadian Mother's Book* le nom populaire de *The Little Blue Book,* nous avons cru sage d'adopter ce nom pour toutes nos publications touchant le bien-être de l'enfance.

Tel que mentionné dans le rapport de l'an dernier, les manuscrits revisés des *Little Blue Books* nous ont été remis en mars 1921. Après nous être consultés avec au moins une vingtaine de personnes, y compris plusieurs pères et mères de famille appartenant à diverses provinces, y compris également certains membres de la Galerie Nationale du Canada, du Service des Ressources naturelles, de l'Imprimerie d'Etat et du comité de rédaction, nous avons rédigé, le 23 mai, un troisième jet des *Little Blue Books.*

L'apport subséquent de nouveaux matériaux et d'idées nouvelles, a nécessité une quatrième revision soumise le 1er juillet, et dont le bon à tirer a été approuvé le 13 juillet. Durant août et septembre nous avons surveillé la correction des épreuves et des revises, et les premiers exemplaires des *Little Blue Books—Home Series* ont été reçus en temps pour l'assemblée du Conseil fédéral d'hygiène, le 19 octobre.

Dès janvier on se rendit compte que les premiers dix mille exemplaires des publications précitées étaient épuisés. Une seconde édition revisée de dix mille exemplaires fut commandée le 11 janvier et, le 28 février, nous recevions de l'Imprimerie d'Etat deux mille exemplaires du nouveau tirage, le reste nous étant transmis en mars.

"LES PETITS LIVRES BLEUS"—"COLLECTION DU FOYER"

La traduction française des *Little Blue Books*—House Series fut sans retard confiée au traducteur officiel du Ministère et, comme résultat, les cinq premiers opuscules de la collection furent reçus en décembre et les autres suivirent régulièrement. La collection française est maintenant complète et en grande demande.

Le tirage total des publications afférentes au bien-être de l'Enfance s'est élevé, durant l'exercice en cours, à 365,503 exemplaires.

CARTES TRANSMISES AUX OFFICIERS RÉGIONAUX DE L'ÉTAT CIVIL

Après approbation par les divers chefs des Services d'hygiène provinciaux, et après avoir été utilisée par les mamans qui demandaient des exemplaires du *Livre des mères canadiennes* et du *Canadian Mother's Book,* notre *Carte postale adressée à la mère du bébé* a été d'abord revisée puis approuvée le 20 juin 1921, pour être ensuite imprimée à l'Imprimerie d'Etat et, finalement, distribuée. Au mois de décembre cette carte postale a subi certaines modifications, et un second tirage à 50,000 exemplaires a été commandé.

Jusqu'au 30 novembre, environ 55,000 de ces cartes postales ont été transmises aux officiers régionaux de l'état civil.

AFFICHES MURALES RIMÉES

Nous avons obtenu de la *National League for Health, Maternity and Child Welfare,* de Londres, Angleterre, la permission de publier et de distribuer au Canada la collection de *affiches murales rimées* utilisées par cette association philanthropique. Après réduction du format, ces strophes ont été reproduites sur cartes postales adressées par le ministère de la Santé à ceux qui en ont fait la demande et qui s'occupent des expositions d'automne, des semaines de bébés, etc. Nombre d'autres personnes ont également profité de l'offre gratuite de ces cartes.

VIGNETTES ET DESSINS—COLLECTION DE COUVERTURES DE LIVRES

La valeur de bonnes vignettes et de couvertures attrayantes, nous a été amplement démontrée lors de la publication du *Livre des mères canadiennes.* Nous avons toutefois éprouvé quelque difficulté à nous procurer des vignettes et des clichés qui peuvent convenir à un genre d'opuscules comme les *Petits livres bleus.* Aussi, grâce à l'aide courtoise des bibliothécaires de la bibliothèque du Parlement et de la bibliothèque publique d'Ottawa, nous avons pu recueillir quelques centaines de spécimens de couvertures dont nous tirerons sans doute profit quand seront lancées les futures éditions des *Petits livres bleus.*

PUBLICITÉ

Certains travaux et nombre d'articles publiés par le Service du Bien-Etre de l'Enfance ont été commentés et reproduits dans plusieurs journaux et revues, tant au Canada, qu'en Angleterre, aux Indes et aux Etats-Unis.

HYGIÈNE DOMESTIQUE

Au cours du présent exercice, le Service a été appelé à fournir certains renseignements touchant l'hygiène domestique. Les informations requises ont généralement porté sur deux chefs:

1. Approvisionnement d'eau.
2. Comment disposer des déchets et des ordures ménagères, particulièrement des immondices.

1. *Approvisionnement d'eau.*—La perte de temps, d'énergie et de travail que comporte le transport de l'eau dans la maison pour fins domestiques; la manutention multiple et inutile de l'eau potable et son transport à l'extérieur de la maison comme eau de rebut, constitue un problème assez sérieux. Il arrive souvent que la maman est surchargée d'ouvrage et qu'elle n'a pas l'aide voulue.

Le Service s'est efforcé d'obtenir les meilleurs renseignements possibles concernant l'adoption d'un système convenable et économique pour fournir à la ferme et à d'autres habitations canadiennes — où il n'y a pas d'aqueduc municipal — un approvisionnement d'eau adéquat. D'après les premiers renseignements fournis, nous avons conclu que l'enquête commencée à ce sujet devra être continuée.

2. *Utilisation des déchets et des ordures ménagères.*—Les autorités provinciales, de même que les membres du conseil fédéral d'hygiène, nous ont fourni une foule de renseignements utiles sur cette question.

AIDE DOMESTIQUE

La possibilité de faire quelque chose pour venir en aide à la mère de famille dans sa tâche domestique quotidienne, a été étudiée, et le Service du bien-être de l'enfance n'a jamais manqué l'occasion de se renseigner sur ce problème.

GOITRE

L'existence endémique du goitre dans certaines régions de nos provinces canadiennes, et d'autres faits importants relatifs au goitre—tels que, par exemple, la présence plus fréquente de cette affection chez les filles que chez les garçons, et l'âge relativement peu avancé durant lequel le goitre se manifeste—ont fait l'objet d'un *Mémoire* publié en janvier 1921. Il fut alors décidé qu'une lettre serait rédigée, puis adressée au chef du Service d'hygiène de chaque province, établissant les faits recueillis et mentionnant qu'une sorte de discussion générale sur le goitre aurait lieu lors de la prochaine réunion du Conseil fédéral d'hygiène. En outre, par cette lettre, on devait demander aux chefs des Services d'hygiène provinciaux que chaque médecin en charge se fit un devoir de recueillir, respectivement dans chaque province, certains renseignements supplémentaires qui pourraient être discutés et étudiés lors de la réunion générale du conseil. La lettre précitée a été adressée à qui de droit le 6 février 1922.

BIEN-ÊTRE DE L'ENFANCE DANS LES PREMIERS TEMPS DE LA COLONIE

Par suite de recherches faites à ce sujet, certains renseignements ont pris place dans nos cartons.

LES FOYERS-VEDETTES

Les difficultés toutes particulières qu'éprouvent les pionniers qui s'établissent aux *avant-postes,* sont plus grandes qu'on ne le croit généralement, et l'endroit à choisir pour fonder un foyer-vedette est d'importance nationale. De tels foyers existent dans chacune de nos provinces. Même dans les provinces où le défrichement date des premiers temps de la colonie, nous tenons pour assuré que l'on peut encore trouver des habitations construites à quinze et même vingt milles du médecin ou de l'infirmière. Ce problème des foyers-vedettes a été l'objet, au cours de l'année, de nombreuses et amicales discussions entre les fonctionnaires fédéraux et provinciaux autorisés à traiter de ces questions. Nombre d'autres personnes ont également pris part à ce mutuel échange de vues et nous avons été ainsi en mesure de recueillir dans nos dossiers maints renseignements d'importance vitale.

ENFANTS QUI REQUIÈRENT DES SOINS PARTICULIERS

De nombreux pourparlers ont eu lieu entre le Service du bien-être de l'enfance et les autorités provinciales, relativement aux écoles industrielles, aux classes auxiliaires et, en général, concernant tous les efforts tentés pour aider aux enfants qui réclament des soins particuliers. Nombre de personnes nous ont demandé de préparer certaines publications destinées à prêter main-forte à ces enfants et à leurs parents.

LA BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque du ministère de la Santé a été temporairement placée sous le contrôle du chef du Service du bien-être de l'enfance. Une salle de lecture et de référence a été aménagée, et se trouve maintenant à la disposition de tous ceux qui ont à faire des recherches se rapportant au champ d'action du Ministère.

On trouvera ci-après un bref relevé des volumes, revues, périodiques, etc., que l'on peut dès à présent consulter à la bibliothèque:

Volumes reliés traitant de médecine	1,545	
Revues et périodiques reliés	275	
Rapports reliés	680	
Divers	303	
		2,803
Opuscules brochés (à peu près)	2,000	
Rapports brochés	700	
		2,700

(10) LABORATOIRE DES ALIMENTS ET DROGUES

Le relevé suivant indique le nombre d'échantillons prélevés par les inspecteurs fédéraux d'aliments et drogues, et fait voir quels échantillons ont été analysés durant les douze mois expirant le 31 mars 1922:

DISTRICTS OÙ SE SONT EFFECTUÉS LE PRÉLÈVEMENT ET L'ANALYSE

Désignation du produit	Ottawa	Halifax	Montréal	Winnipeg	Vancouver	Total des échantillons
Alcool	2	3				5
Pâte d'amandes					1	1
Amigo	1					1
Produits dérivés des viandes	6					6
Cidre de pommes	1					1
Remède contre l'asthme	1					1
Bacon	1		3			4
Poudre à pâte	9		3			12
Scories basiques	9					9
Bay rum (eau de Cologne artificielle)	3					3
Haricots	36	5		40	401	482
Bière	2			2		4
Biscuits	1					1
Saucisson de Bologne ou mortadelle	1	1				2
Borax composé	1			3		4
Eau-de-vie de vin	1					1
Bonificateur du pain	1					1
Beurre	273		41	21	3	338
Huile camphrée	6	24		15	1	46
Phosphate acide de calcium		1		2		3
Substances à bonbons					5	5

DISTRICTS OÙ SE SONT EFFECTUÉS LE PRÉLÈVEMENT ET L'ANALYSE—*Suite*

Désignation du produit	Ottawa	Halifax	Montréal	Winnipeg	Vancouver	Total des échantillons
Conserves de maïs	6				1	7
Conserves de cerises					1	1
Conserves de fruits	5					5
Conserves alimentaires	11		1			12
Conserves de pois			1		2	3
Canserves de fraises					2	2
Boîtes à conserves	2					2
Capsicum	1					1
Cascara	1					1
Caviar			3			3
Poivre de Cayenne	3					3
Céréales	6					6
Fromage	25		3			28
Chocolat	7	1			3	11
Sirop de codéine			1			1
Café	25				1	26
Succédané du café			1			1
Huile de foie de morue	5					5
Essence d'érable concentrée			1			1
Crème	6		5		4	15
Crème de tartre	3			4	1	8
Raisin de Corinthe				1		1
Poudre à flans ou à darioles	1					1
Cidre	1				1	2
Farine pour diabétiques	4				1	5
Désinfectant	3					3
Drogues	429	7	2		75	513
Drogues brutes		4				4
Enduit pour peaux et cuir	5					5
Teintures	2					2
Albumen de l'œuf	33				8	41
Œufs	4			1	31	36
Pommes évaporées	1				19	20
Essence de gingembre			2			2
Essence de citron	5		2	1	3	11
Poudre pour fouetter la crème	1					1
Aliments du bétail	52	16	15	38	54	175
Engrais	33	16	9		20	78
Figues	4				8	12
Poisson	2				3	5
Essences aromatiques	4	9		10		23
Graine de lin	1					1
Cire à plancher	1					1
Farine	2					2
Fruits évaporés et desséchés				39		39
Gazoline	1					1
Gélatine	31					31
Genièvre					1	1
Teinture de gingembre				12		12
Farine de gluten	2					2
Glycérine			13			13
Clou de girofle moulu	1			1		2
Jambon et bacon	6		6			12
Bifteck à la mode de Hambourg	5					5
Poudres anticéphalalgiques	8					8
Aliment du bétail de Help	1					1
Préparation médicamenteuse de Hervey	10					10
Harengs	4					4
Miel	24		1	11	2	38
Peroxyde d'hydrogène	1					1
Crème glacée					1	1
Sucre à glacer	4					4
Huile infaillible	1					1
Aliments pour nourrissons	1					1
Confitures	30	1	1	6	8	46
Gingembre de la Jamaïque		1				1
Gelée	3					3
Cordial ("John Collins")	1					1
Sauce aux tomates	33		9			42
Essence pour fouetter la crème Kivach	1					1

DISTRICTS OÙ SE SONT EFFECTUÉS LE PRÉLÈVEMENT ET L'ANALYSE—*Suite*

Désignation du produit	Ottawa	Halifax	Montréal	Winnipeg	Vancouver	Total des échantillons
Lacque	1					1
Lactose	1					1
Saindoux	1			9		10
Ration pour pondeuses	1					1
Pressis de citron	2					2
Jus de limon		1				1
Liqueur	1			90	5	96
Homard	4		1	20		25
Soude caustique	4					4
Lait de magnésie	4					4
Extrait de malt	2					2
Farine "Malto"	1					1
Produits dérivés du malt	4	13			4	21
Vinaigre de malt	4					4
Manne			2			2
Beurre d'érable	2			10		12
Produits dérivés de l'érable		13			4	17
Sucre d'érable	17		3	2		22
Sirop d'érable	49		12	18		79
Marmelade	2					2
Maté	1	1				2
Viande	4					4
Médicaments	13	3			1	17
Lait	21	5	9	1	7	43
Sucre de lait	1					1
Eau minérale	6					6
Mélasse	20		9			29
Tourteaux à base de mélasse			1			1
Métal à monotype	3					3
Moutarde	1			1		2
Nokit	1					1
Drogues narcotiques, autres que l'opium	14		1	54	30	99
Muscade	6					6
Oléomargarine	10		5			15
Huile d'olive	3	1	1	11		16
Oranges fraîches					39	39
Ovaltine	1					1
Peinture	11					11
Huile à peinture	3					3
Panomalt	3					3
Capsicum annuum L	1					1
"Pain Killer"			1		1	2
Papine					1	1
Poivre noir	16		3			19
Poivre blanc	20		7			27
Poivre moulu				26		26
Endocarpes de poivre	2					2
Pharamalt	1					1
Pharamalt, dextrose, maltose	1					1
Remplissage pour tartes	1					1
Poison	1					1
Liquide nettoyeur	1					1
Ponzo	1		1			2
Fèves au lard	4					4
Liquide antiseptique	1					1
Produit antiseptique	1					1
Raisin				3		3
Ration à base de riz					2	2
Mélange de riz et de levure					1	1
Bière de racines	1					1
Rhum	1					1
Huile à salade	1					1
Saumon	4			2		6
Salpêtre	1					1
Saucisse	123		19	27	15	184
Matière colorante à saucisse	4					4
Poudres de Sedlitz	1					1
Noir à chaussures	3					3
Petit son	1					1
Soie	3					3

DISTRICTS OÙ SE SONT EFFECTUÉS LE PRÉLÈVEMENT ET L'ANALYSE—*Fin*

Désignation du produit	Ottawa	Halifax	Montréal	Winnipeg	Van-couver	Total des échan-tillons
Poisson fumé				2		2
Essence pour fumer le poisson	1					1
Savon	26					26
Carbonate de soude					1	1
Ether nitreux alcoolisé	4			11		15
Sulfate de strychnine				1		1
Sucre	9				44	53
Sirop	25					25
Sirop d'hypophosphites	8					8
Tartrazine	2					2
Thé	1					1
Teinture de gentiane			1			1
Teinture d'iode	1				13	14
Teinture de méthylorange	1					1
Teinture d'opium	1					1
Teinture d'orange	1					1
Farine de Gireh pour diabétiques	1					1
Textiles	2					2
Tabac	1					1
Vins toniques	71		5		1	77
Essence de vanille	2				10	12
Soupe aux légumes	4					4
Vinaigre	3	20		64	22	109
Noix					29	29
Eau	13	4				17
Saucisse de Weiner	2					2
Blé	1					1
Son de blé					3	3
Petit son de blé					5	5
Petit son blanc	1				1	2
Poudre blanche	1					1
Vin	16			13	2	31
Total	1,831	150	204	572	902	3,659

Durant la guerre, de grandes quantités de haricots connus sous le nom de fèves de Birmanie ou de Rangoon, ont été importées. Cette variété de fèves contient de l'acide cyanhydrique (prussique) en proportion dangereuse. Toutes les consignations importées ont été examinées et si un seul échantillon, pris au hasard, a accusé plus que 20 milligrammes d'acide cyanhydrique par 100 grammes de fèves, on a refusé que les fèves délétères fussent importées au Canada. Par suite de ce système opportun d'analyse et de rejet, cette variété de haricots n'est plus importée au pays. La plupart des échantillons précités ont été analysés à Vancouver, vu que ce port constitue l'entrée principale au Canada pour les produits d'Orient.

Presque tous les échantillons de beurre — et ils sont nombreux — mentionnés dans le présent rapport nous ont été soumis pour analyse par les inspecteurs de l'industrie laitière du ministère de l'Agriculture. Les droits d'analyse ont été acquittés dans chaque cas.

Au cours de l'hiver, quelques consignations d'œufs frais de Chine ont été importées au Canada. Immédiatement des plaintes se sont élevées contre la qualité inférieure de ces œufs.

L'affaire fut portée devant le Service des œufs du ministère de l'Agriculture. Toutefois, comme la loi et les règlements généralement appliqués par ce Service n'impliquaient pas l'importation des œufs d'origine étrangère, ces œufs furent examinés en vertu de l'article 7 (2) de la *Loi des aliments et drogues,* et furent déclarés en contravention avec l'article 3 (1) (*d*) qui se lit comme suit:

"L'aliment est censé falsifié, au sens de la présente loi, si l'article, soit manufacturé soit non manufacturé, se compose, en tout ou en partie de quelque substance animale ou végétale malsaine, putréfiée ou corrompue".

Sous l'empire de l'article précité, une grosse consignation d'œufs chinois a été refusée au port de Vancouver, comme impropre à la consommation. Les œufs, pour la plupart, étaient gâtés, et la consignation fut subséquemment exportée aux Etats-Unis.

Au cours du mois de janvier, la récolte des citrées a gelé en Californie. Conséquemment, les inspecteurs américains de substances alimentaires examinèrent les consignations expédiées d'un Etat à l'autre et trouvèrent que le gel avait tellement endommagé un grand nombre d'oranges, que celles-ci se trouvaient inutilisables. On sait, en effet, que lorsqu'elles ont souffert du froid et qu'elles accusent plus que 20 pour cent de diminution de volume, sur 15 pour cent des échantillons examinés, les oranges sont considérées comme malsaines et impropres à la consommation ordinaire. Par suite d'avis reçus de la part des autorités fédérales américaines, les consignations destinées à l'importation furent examinées par les préposés du ministère de la Santé, et lorsque les fruits furent trouvés endommagés par le froid, leur importation au Canada fut interdite. Dans un cas en particulier, les oranges consignées et importées au Canada furent trouvées tellement endommagées, que leur destruction fut ordonnée et exécutée.

Par suite de certaines plaintes concernant la composition du café, de la mélasse et des liqueurs douces ou boissons rafraîchissantes, des prélèvements spéciaux furent effectués et fournirent à l'analyse, les données suivantes:

Désignation du produit	Dans quel district prélevé					
	Ottawa	Halifax	Montréal	Winnipeg	Vancouver	Total
Café	72	26	5	29	....	132
Mélasse	285	41	....	43	47	416
Liqueurs douces	1,182	....	....	....	....	1,182

A la suite d'une plainte qu'une grande partie du prétendu café offert en vente, était un mélange de chicorée et de céréales torréfiées, un prélèvement de café a été effectué dans le province de Québec. Les résultats analytiques ont donné droit à la plainte portée. Des poursuites ont été intentées dans tous les cas jugés comme contrevenant à la loi, et des amendes ont été imposées. Plusieurs petits détaillants établis à la campagne désirent vendre un prétendu café à bon marché, et, à cette fin, ils achètent un produit composé que, généralement, le fournisseur ou marchand en gros vend sous sa vraie marque, mais que le détaillant—soit par négligence ou ignorance—vend comme du café véritable, encourant par là les pénalités de la loi.

Les observations précitées—se rapportant au café—peuvent également s'appliquer à certains prélèvements de mélasse. La falsification dont on se plaignait par rapport à la mélasse, consistait en une addition de glucose. Cette falsification qui consiste à substituer un produit moins cher ou inférieur au produit de bonne qualité, comportait quelquefois une addition de gluocose s'élevant jusqu'à 50 pour cent, et l'on vendait ce produit comme de la mélasse véritable au lieu de mélasse composée.

Nos règlements stipulent que l'addition de toute matière colorante dans les liqueurs douces (sauf le caramel), doit être indiquée sur l'étiquette. De plus, si la saccharine remplace le sucre comme édulcorant, cette substitution doit être indiquée sur l'étiquette. Après examen analytique, nous avons découvert que nombre de liqueurs douces ou boissons rafraîchissantes (on dit encore boissons de tempérance) mises en vente, contenaient et des matières colorantes et de la saccharine, sans indication sur l'étiquette.

Conséquemment, tous les fabricants dont les produits ne se trouvaient pas conformes aux dispositions de la loi ont été dûment avertis que si, dans quelque analyse subséquente, leurs produits sont trouvés falsifiés, la loi sera appliquée et des amendes seront imposées.

Au cours de l'exercice 1921-1922, le nombre total des poursuites intentées pour contravention à la *Loi des aliments et drogues,* s'est élevé à 225. De ce nombre, 203 sont classées et 22 sont encore pendantes:

Poudre à pâte	2	Résistance à un préposé	1
Beurre	1	Poivre	10
Huile camphrée	4	Supposition de personne	1
Clou de girofle	2	Saucisse	49
Café	23	Esprit de camphre	15
Crème	3	Sucre	1
Glycérine	1	Ether nitreux alcoolisé	1
Sucre à glacer	1	Teinture de benjoin composée	2
Sauce aux tomates	8	Teinture d'iode	23
Sucre d'érable	4	Vinaigre	2
Sirop d'érable	6	Whiskey	1
Mélasse	64		
	119		106

Total: 225

RÉSUMÉ

Causes pendantes	22
En appel	4
Condamnations	68
Condamnations des fournisseurs	15
Paiement volontaire	96
Action déboutée	1
Poursuites retirées	19
	225

(11) ÉTATS FINANCIERS

ÉTAT DES DÉPENSES POUR L'EXERCICE FINANCIER DE 1921-22

Service	Dépenses brutes	Crédits remboursables	Dépenses nettes
	$ c.	$ c.	$ c.
Administration des lois concernant les aliments et drogues, le miel et les produits dérivés de l'érable, l'opium et les drogues narcotiques	82,413 45	2,414 60	79,998 85
Médicaments brevetés ou "proprietary"	4,379 10	....	4,379 10
Hôpitaux de marine, y compris indemnités aux établissements de secours aux marins	95,504 24	4,328 06	91,176 18
Quarantaine; salaires et dépenses imprévues des districts organisés; santé publique dans d'autres districts, lazarets de Tracadie et de D'Arcy Island, loi d'hygiène des Travaux publics	263,116 97	1,762 09	261,354 88
Inspection médicale des immigrants	50,036 35	38 64	49,997 71
Recherches; entretien, renouvellement de matériel, fournitures et aide pour recherches de laboratoire	4,373 09	....	4,373 09
Maladies vénériennes	195,313 37	....	195,313 37
Comité de recherches médicales	1,387 45	....	1,387 45
Salaires de la liste civile	135,531 10	....	135,531 10
Dépenses imprévues de la liste civile	70,306 17	2,769 20	67,536 97
Indemnités ou bonis provisoires	33,904 81	443 44	33,461 37
Gratifications diverses	494 97	....	494 97
Arriérés pour reclassification	13,915 39	....	13,915 39
Fonds de retraite n° 4	665 33	....	665 33
Conseil National Canadien du Bien-être de l'Enfance	1,000 00	....	1,000 00
	952,341 79	11,756 03	940,585 76

ÉTAT DES RECETTES PROVENANT DE SOURCES DIVERSES ET POUR L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 1922

Service	Revenus totaux	Remises de droits	Revenus nets
	$ c.	$ c.	$ c.
"A"—Aliments et drogues	9,807 65	....	9,807 65
"B"—Opium et drogues narcotiques	30,787 77	954 95	29,832 82
"C"—Engrais	276 00	....	276 00
"D"—Médicaments brevetés	7,197 45	72 00	7,125 45
"E"—Droits pour les marins malades et indigents	132,307 03	579 88	131,727 15
"F"—Revenu casuel	2,134 38	....	2,134 38
Total	182,510 28	1,606 83	180,903 45

"A"—REVENUS PROVENANT DE L'ADMINISTRATION DE LA LOI DES ALIMENTS ET DROGUES POUR L'EXERCICE 1921-22

—	Analyse	Amendes et confiscations	Frais	Total
Nouvelle-Ecosse	67 00	....	....	67 00
Nouveau-Brunswick	44 00	75 00	30 00	149 00
Québec	125 00	2,970 00	1,425 00	4,520 00
Ontario	2,629 15	900 00	305 00	3,834 15
Manitoba	161 00	200 00	80 00	441 00
Saskatchewan	25 15	25 00	10 00	60 15
Alberta	18 00	....	....	18 00
Colombie britannique	149 35	250 00	310 00	709 35
De provenance étrangère	9 00	....	....	9 00
Total	3,227 65	4,420 00	2,160 00	9,807 65

"B" REVENUS PROVENANT DE L'ADMINISTRATION DE LA LOI DE L'OPIUM ET DES DROGUES NARCOTIQUES, POUR L'EXERCICE DE 1921-22

—	Permis de commerce	Permis d'importation	Permis d'exportation	Amendes et confiscations	Total
	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.	$ c.
Nouvelle-Ecosse	120 00	....	....	9 83	129 83
Nouveau-Brunswick	140 00	....	....	1,500 00	1,640 00
Ile du Prince-Edouard	5 00	....	....	....	5 00
Québec	1,075 00	500 00	25 00	9,174 04	10,774 04
Ontario	1,070 00	215 00	25 00	1,478 50	2,788 50
Manitoba	265 00	....	....	700 00	965 00
Saskatchewan	70 00	....	....	3,971 80	4,041 80
Alberta	175 00	....	....	3,330 00	3,505 00
Colombie britannique	110 00	....	....	6,773 60	6,883 60
De provenance étrangère	55 00	....	....	....	55 00
	3,085 00	715 00	50 00	26,937 77	30,787 77
Moins remboursements	5 00	....	....	949 95	954 95
Total	3,080 00	715 00	50 00	25,987 82	29,832 82

"C" REVENUS DE L'ADMINISTRATION DE LA LOI DES ENGRAIS, POUR L'EXERCICE DE 1921-22

—	Permis	Marques ou variétés	Total
Nouvelle-Ecosse	....	2 00	2 00
Nouveau-Brunswick	48 00	2 00	50 00
Québec	56 00	12 00	68 00
Ontario	88 00	8 00	96 00
Colombie britannique	8 00	2 00	10 00
De provenance étrangère	40 00	10 00	50 00
Total	240 00	36 00	276 00

"D" REVENUS PROVENANT DE L'ADMINISTRATION DE LA LOI DES MÉDICAMENTS BREVETÉS OU "PROPRIETARY", POUR L'EXERCICE DE 1921-22

—	Amendes	Droits d'enregistrement	Droits de permis	Total
Nouvelle-Ecosse	....	80 00	61 00	141 00
Nouveau-Brunswick	....	20 00	127 00	147 00
Ile du Prince-Edouard	....	2 00	1 00	3 00
Québec	205 00	804 00	1,557 00	2,566 00
Ontario	67 45	672 00	1,857 00	2,596 45
Manitoba	....	32 00	101 00	133 00
Saskatchewan	....	24 00	31 00	55 00
Alberta	....	32 00	38 00	70 00
Colombie britannique	....	86 00	142 00	228 00
De provenance étrangère	....	350 00	908 00	1,258 00
	272 45	2,102 00	4,823 00	7,197 45
Moins remboursements	....	32 00	40 00	72 00
Total	272 45	2,070 00	4,783 00	7,125 45

"E" REVENUS PROVENANT DES DROITS PRÉLEVÉS POUR LES MARINS MALADES ET INDIGENTS, POUR L'EXERCICE DE 1921-22

—	Revenu total	Remises de droits	Revenu net
Nouvelle-Ecosse	31,744 57	188 42	31,556 15
Nouveau-Brunswick	15,740 56	4 00	15,736 56
Ile du Prince-Edouard	525 00	0 54	524 46
Québec	42,630 07	280 86	42,349 21
Colombie britannique	41,666 83	106 06	41,560 77
Total	132,307 03	579 88	131,727 15

"F"—REVENU CASUEL POUR L'EXERCICE DE 1921-22

Perceptions pour le traitement des marins malades et indigents pour les exercices de 1920-21 et de 1919-20:		
Ministère du Service naval	$ 19 00	
Ministère de la Marine et des Pêcheries	17 00	
Ministère des Travaux publics	160 43	
		$ 196 43
Rajustement des salaires par suite de la reclassification		789 83
Remboursements divers au compte des crédits des années précédentes		101 89
Certificats de fumigation		15 00
Vente d'un bateau		1,000 00
Ventes diverses		7 83
Primes des cours du change		23 40
Total		$2,134 38

ETAT indiquant le montant net des droits des marins malades et indigents, prélevés à chaque port intérieur et extérieur.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE

Ports intérieurs et extérieurs	Revenu net
	$ c.
Amherst	
Rivière Hébert	9 10
Pugwash	9 64
Joggins Mines	35 88
	54 62
Annapolis Royal	11 04
Clementsport	5 94
Port Wade	2 98
Bridgetown	5 96
	25 92
Arichat	11 64
St. Peters	2 00
Petit de Grat	12 00
Rivière Bourgeois	8 00
Descousse	4 36
	38 00
Baddeck	6 94
Munroe's Point	243 64
New-Campbellton	13 42
	264 00
Barrington Passage	8 00
Woods Harbour	10 00
Clark's Harbour	10 06
	28 06
Bridgewater	16 83
Canso	29 83
Liscomb	2 00
Larry's River	4 00
Queensport	3 14
Port-Mulgrave	2 96
	41 93
Digby	150 36
Bear River	12 08
Westport	18 20
Freeport	19 82
Tiverton	2 00
	202 46
Halifax	22,793 38
Sheet Harbour	17 86
Spry Bay	4 00
Ingramport	27 98
East Jeddore	2 00
Moser's River	0 26
	22,845 48
Kentville	2 20
Kingsport	121 38
Wolfville	2 88
	126 46
Liverpool	144 28
Port-Medway	4 00
Port-Mouton	4 00
	152 28
Lockport	49 30
Lunenbourg	593 24
La Have	307 14
Mahone Bay	12 56
Riverport	24 62
	937 56
Sydney-Nord	1,233 22
Parrsboro	165 26
Apple River	84 48
Port-Greville	30 02
Spencer's Island	19 86
Advocate Harbour	5 20
Five Islands	5 82
	310 64
Pictou	75 51
Port-Hawkesbury	91 86
Port Hastings	14 34
	106 20

ETAT indiquant le montant net des droits des marins malades et indigents, prélevés à chaque port intérieur et extérieur—*Suite*

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—*Fin*

Ports intérieurs et extérieurs	Revenu net	Ports intérieurs et extérieurs	Revenu net
	$ c.		$ c.
Port-Hood		Weymouth	15 70
Chéticamp	20 54	Church Point	3 08
Margaree	6 00	Meteghan	12 88
Grand-Etang	6 00	Belliveau's Cove	49 36
		Salmon River	4 00
	32 54		
			85 02
Shelbourne	30 92		
North East Harbour	0 68	Windsor	533 98
Sandy Point	45 28	Walton	428 47
		Hantsport	572 72
	76 88	Noël	8 60
Sydney	2,472 13		1,543 77
Louisbourg	362 64		
		Yarmouth	437 46
	2,834 77	Pubnico	18 26
		Wedgeport	4 94
Truro		Abbott's Harbour	6 00
Little Bass River	6 04	Port-Maitland	2 00
	6 04		468 66

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Bathurst	133 46	Newcastle	126 70
Caraquette	2 00		
Shippegan	2 00	Sackville	
		Port-Elgin	3 35
	137 46		
			3 35
Campbellton	278 89		
Dalhousie	63 14	St. Andrews	34 56
Jacquet River	3 54	Grand Harbour	14 00
		North Head	35 92
	345 57	Lord's Cove	32 00
		Wilson's Beach	2 00
Chatham	334 80		
Richibouctou	4 72		118 48
Bouctouche	18 32		
		Saint-Jean	14,103 88
	357 84	St-George	40 02
		St-Martins	135 38
Frédéricton	11 62	Beaver Harbour	14 00
		Chance Harbour	6 00
Moncton	7 64		
Hillsboro	223 02		14,299 28
Alma	35 40		
Albert	2 00	St-Stephen	68 20
	268 06		

ETAT indiquant le montant net des droits des marins malades et indigents, prélevés à chaque port intérieur et extérieur—*Fin*

PROVINCE DE L'ÎLE DU PRINCE-ÉDOUARD

Ports intérieurs et extérieurs	Revenu net	Ports intérieurs et extérieurs	Revenu net
Charlottetown	309 37	Summerside	64 44
Souris	52 12	Miminegash	10 00
Crapaud	5 04	Alberton	13 30
Murray Harbour	9 04	Tignish	1 07
Georgetown	22 76		
Montague	33 32		88 81
New-London	4 00		
	435 65		

PROVINCE DE QUÉBEC

	$ c.		$ c.
Gaspé	64 04	Québec—*Fin*	
Sainte-Anne des Monts	78 60	Montmagny	20 04
		Bonne-Espérance	59 52
	142 64	Chicoutimi	136 84
		Port-Alfred	631 00
Montréal	34,531 92		
			6,122 06
Paspébiac	184 92		
Carleton	2 00	Rimouski	23 10
Port-Daniel	7 68	Matane	74 42
	194 60		97 52
Percé	0 54	Sorel	5 80
Québec	4,986 80	Saint-Jean	931 67
Les Sept-Iles	169 30		
Iles de la Madeleine	50 98	Les Trois-Rivières	322 46
Lévis	67 58		

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

Nanaïmo	1,220 96	Vancouver	22,870 35
Chemainus	153 70	Alert Bay	16 72
Union Bay	707 80	Powell River	146 92
Ladysmith	510 54	Britannia Beach	33 84
Port-Alberni	294 70		
			23,067 83
	2,887 70		
		Victoria	14,173 57
New Westminster	318 46	Tofino	7 54
White Rock	21 54	Sidney	108 34
Steveston	2 00	Bamfield	6 00
		Quatsino	153 04
	342 00	Port-Renfrew	13 62
Prince-Rupert	471 37		14,462 11
Anyox	46 16		
Ocean Falls	283 60		
	801 13		

Le tout respectueusement soumis,

J.-A. AMYOT,
Sous-ministre de la Santé.



